D. SEARS

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT:

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & LA NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

Chez M^me^. veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCXVI.

MEAD (Richard), né le 2 août 1673, près de Londres. Son père, qui exerçoit les fonctions de ministre, forcé de s'expatrier sur le soupçon d'avoir conspiré contre la Cour, passa en Hollande avec son fils, & le mit sous la direction de Grévius, sous lequel il fit ses humanités : de là il se rendit à Leyde, où il commença l'étude de la médecine, qu'il termina à Padoue, où il se fit recevoir docteur. De retour à Londres en 1696, il y fit preuve du savoir le plus profond. L'Université d'Oxford se l'agrégea ; le Collége des médecins de Londres le reçut dans son corps, & la Société royale de la même ville lui accorda une place parmi ses membres. Nommé médecin du roi Georges II en 1727, il devint celui de la Cour & de la ville. Il pratiqua son état pendant cinquante ans, & acquit des richesses immenses par sa pratique. Il mourut en 1754, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant une grande fortune & une collection précieuse de livres, de médailles & de monumens antiques.

C'est de lui que l'on cite ce trait, que l'on se rappellera toujours avec plaisir.

Freind ayant assisté au parlement, en 1722, comme membre du bourg de Launceston, s'éleva avec force contre le ministre. Cette conduite le fit accuser de haute trahison, & renfermer à la Tour de Londres. Environ six mois après, le ministre tomba malade, & envoya chercher Mead, intime ami de Freind. Mead, après s'être mis au fait de la maladie, dit au ministre qu'il lui répondoit de sa guérison, mais qu'il ne lui donneroit pas seulement un verre d'eau que Freind, son ami, ne fût sorti de la Tour. Le ministre, quelques jours après, voyant sa maladie augmenter, fit supplier le roi d'accorder la liberté à Freind. L'ordre expédié, le malade crut que Mead alloit ordonner ce qui convenoit à son état ; mais le médecin ne voulut rien faire que son ami ne fût élargi. Après cet élargissement, Mead traita le ministre, & lui procura, en peu de tems, une guérison parfaite. Le soir même, il porta à Freind environ cinq mille guinées qu'il avoit reçues pour honoraires en traitant les malades de son ami pendant sa prison, & l'obligea de recevoir cette somme.

Mead a publié les ouvrages suivans :

Mechanical account of poisons. Lond., 1702-1711-1747, in-8°.

Le même, en latin, traduit par Josué Nelson. Lugd.Bat., 1737, in-8°.

De imperio solis ac lunæ in corpore humano & morbis indè oriundis. Lond., 1704-1746, in-8°.

A Short discourse concerning pestilential contagion. Lond., 1720, in-8°. Il y a plusieurs éditions latines sous le titre de *Dissertatio de pestiferæ contagionis naturâ & remediis.* Hagæ Comitis, 1721, in-8°. Lond., 1723, in-8°. La peste de Marseille, qui eut lieu à cette époque, fut cause que ce Traité eut un nombre infini d'éditions.

Oratio anniversaria harveiana : adjecta est dissertatio de nummis à smyrneis in medicorum honorem percussis. Lond., 1724, in-4°. Leydæ, 1725, in-8°. Gottingæ, 1748, in-8°.

De variolis & morbillis liber. Lond., 1747, in-8°., avec le Commentaire de Rhazès sur les mêmes maladies, traduit de l'arabe en latin.

Dissertation on the Scurvy. Lond., 1749, in-8°.

Medica sacra, sive de morbis insignioribus qui in bibliâ memorantur commentarius. Lond., 1749, in-8°. Amstelod., 1749, in-8°.

Monita & præcepta medica. Lond., 1751, in-8°. Hamburgi, 1752, in-8°. Lovanii, 1755, in-12. Paris, 1757, in-12.

Opera ad editiones anglicas nuperrimas typis mandata, de venenis, de peste, de variolis & morbillis, de imperio solis & lunæ in corpore humano. Oratio harveiana, &c. Paris, 1751, in-8°. Cur. Lorry. (R. GEOFFROY.)

MÉCANICIENS (Médecins). (*Science médicale.*) Dénomination donnée à ceux qui expliquent les divers phénomènes de l'économie animale, d'après les lois générales du mouvement rapporté aux principes de la géométrie & de l'hydrostatique. Cette secte n'a pris vigueur que depuis que la physique expérimentale s'est introduite dans l'explication des phénomènes de la nature. La considération anatomique des parties a pu frayer la voie à la doctrine ; & en effet, il en est beaucoup qui offrent les apparences, & qui même remplissent les fonctions de coins, de leviers, de puissances motrices, de poulies de renvoi, de forces comprimantes, de pistons, de canaux hydrauliques, de ressorts & autres puissances mécaniques ; mais ces considérations ne peuvent être applicables qu'aux opérations de notre organisme, qui ont rapport aux fonctions évidentes de chacun. Or, de ces notions générales à celles propres aux actions cachées qui se passent dans les détours les plus secrets de notre système, il est un intervalle immense que feront long-tems à combler les défenseurs du mécanisme, & qui offrira toujours des obstacles contre lesquels se briseront les efforts de tous ceux qui veulent expliquer le jeu de nos organes, par l'admission d'une seule & unique cause.

Des hommes de génie, profondément verſés dans les mathématiques, en admettant cette doctrine, ont été juſqu'à vouloir l'établir ſur les baſes d'un ſévère calcul, & ainſi l'on a vu dans l'évaluation des forces du cœur, des géomètres porter cette puiſſance à l'action d'un poids de trois millions de livres, & d'autres, beaucoup plus réſervés, la réduire à celle de huit onces. Ainſi, en comparant l'énorme différence qui exiſte entre les ſommes, on peut ſe former une idée de l'incertitude où ſont les mécaniciens, pour obtenir des réſultats que devroit fournir leur doctrine, ſi elle étoit appuyée ſur des fondemens moins chancelans. M. d'Alembert, dans ſon bel ouvrage ſur l'*Hydrodynamique*, dit, & avec raiſon, que la viteſſe du ſang chez les animaux, & ſon action ſur les vaiſſeaux, ſe refuſent à toute théorie mathématique; qu'il n'eſt aucun théorème qui puiſſe convenir à l'élaſticité des tubes & conduits, qui ſont dans un état de continuelles variations, eu égard aux circonſtances des tems & à la diſpoſition des ſujets; que la conſiſtance & la tenacité du ſang varient ſelon les ſaiſons; en ſorte qu'il n'eſt aucun calcul qui puiſſe paſſer pour vrai, application faite aux divers individus. Ces difficultés cependant ne rebutèrent point les premiers fauteurs de la doctrine mécanique, tant leur donnoient de perſuaſion les théorèmes qu'ils établiſſoient ſur des données illuſoires & indépendantes de toute autre cauſe! Chaque région de l'Europe donna ainſi naiſſance aux ſiens: l'Italie eut ſes Bellini, ſes Borelli, ſes Malpighi, ſes Michelotti, ſes Valſava, ſes Baglivi; l'Angleterre, ſes Pitcairn, ſes Keill, ſes Hales, ſes Freind; la Suiſſe, ſes Haller; l'Allemagne, ſes Hamberger. Mais Boerhaave fut, ſans contredit, celui qui, à Leyde, fit valoir le plus la doctrine, tant dans l'enſeignement que dans ſes écrits. Il falloit un génie de la nature du ſien, & les hautes connoiſſances qu'il avoit ſur le jeu de nos organes, pour pouvoir faire école ſur ce point. Non-ſeulement il y rapporta toutes ſes explications phyſiologiques, mais encore toutes les cauſes qui opèrent quelques dérangemens dans l'organiſme, & c'eſt ici qu'il met à contribution toutes les notions que lui fournirent la ſtatique & l'hydraulique. On ne peut voir ſans étonnement l'application qu'il en fait dans toute ſa doctrine de l'obſtruction & de l'inflammation. Partant de pareils principes, il étoit naturel qu'il y ramenât ſes aſſertions ſur l'action médicamenteuſe; auſſi la diverſité des effets des remèdes fut-elle attribuée à leurs molécules élémentaires, qu'il regardoit comme autant de coins, de pointes d'aiguille, de cônes, de cubes & de ſphères, ſe taiſant néanmoins ſur la cauſe qui meut ces molécules dans le ſens néceſſaire au ſuccès de l'effet médicamenteux (1). Il y a tout lieu de croire que Boerhaave n'avoit embraſſé ces opinions ſur la médecine mécanique, que pour s'oppoſer à la marche rapide du ſtahlianiſme, qui prenoit un grand crédit en Allemagne, & que dans ſa pratique privée il s'en tenoit à tout ce que pouvoit lui offrir d'utile l'obſervation: du moins a-t-on lieu de le croire d'après la lecture d'un de ſes diſcours académiques, intitulé *Oratio de commendando ſtudio Hippocratico*, Leyde, 1701, & même d'en être perſuadé, quand on conſidère la haute réputation que lui avoient valu ſa pratique & ſes conſultations, non-ſeulement dans ſon pays, mais encore dans toute l'Europe. La médecine mécanique eſt aujourd'hui tombée dans l'oubli; les découvertes nouvelles en phyſique & en phyſiologie lui ont porté un furieux coup. Néanmoins, ſi elle n'a plus la vogue dont elle jouiſſoit autrefois dans les écoles, elle peut encore avoir ſa valeur, ſous beaucoup de rapports, chez ceux qui ne ſe laiſſent point emporter par le courant des opinions nouvelles. (Petit-Radel.)

(1) *Voyez*, à ce ſujet, ſon Diſcours intitulé *De Uſu ratiocinii mechanici in medicinâ*. Leyde, 1708.

MÉCHOACAN. (*Matière médicale.*) Racine blanche, ridée au dehors, offrant à ſon intérieur une ſubſtance parenchymateuſe, où l'on diſtingue à peine quelques fibres; elle eſt débitée en tranches circulaires qui nous viennent de l'Amérique méridionale, notamment de l'île Méchoacan. Le commerce en fournit aujourd'hui une qui vient de Nicaragua de Quito; elle a les mêmes qualités que celle plus anciennement connue. L'uſage de cette racine, ignorée des Grecs & des Arabes, s'eſt introduit en médecine au commencement du ſeizième ſiècle. La plante qui la fournit, eſt une ſorte de convolvulus, dont la tige ſarmenteuſe eſt garnie de feuilles alternes, cordiformes, d'un vert-foncé, avec & quelquefois ſans oreillettes. Les fleurs ſont d'un blanc légérement rougeâtre; le piſtil dégénère inférieurement en une capſule tomenteuſe, renfermant des graines noirâtres, triangulaires. Le méchoacan, ſoumis à la maſtication, donne un goût douceâtre, qui bientôt dégénère en âcreté aſſez vive pour exciter des nauſées, qualités qui entrent pour beaucoup dans ſes propriétés médicales; & ſous ce rapport, Vogel la preſcrit comme altérant, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans l'aſthme humoral, la goutte & l'hydropiſie. Cette racine donne, par l'analyſe, à l'eau pure une fécule analogue à celle de la brionne & autres racines farineuſes, très-peu de réſine & beaucoup de matière extractive. La racine de méchoacan eſt un minoratif, donné en poudre depuis deux gros juſqu'à une demi-once; mais rarement on l'emploie ſeul: on l'unit le plus ſouvent à quelqu'autre purgatif, dont il devient l'adjuvant. On lui préfère, pour remplir les mêmes indications, la racine de jalap, qui agit en bien moindre doſe. (Petit-Radel.)

MÉCONIUM. (*Médecine pratique.*) Matière

noires, épaiffes & plus ou moins vifqueufes, accumulées dans les gros inteftins des enfans pendant tout le tems de leur geftation dans le fein de leurs mères. Ces matières font le produit des fécrétions, tant inteftinales que de celles qui ont lieu dans l'intérieur du foie & du pancréas. On leur a donné le nom qu'elles portent, à raifon de la reffemblance qu'elles ont avec la matière exprimée du pavot, μηκιον. Cette humeur fe rencontre chez tous les animaux doués d'un appareil digeftif comparable à celui de l'homme. Il eft entré dans les vues de la nature, qu'il s'évacue après l'accouchement; néanmoins fouvent cette matière eft retenue plus long-tems qu'il ne convient : cette rétention eft alors toujours annoncée par une teinte de la peau, tirant fur le brun-obfcur. Si l'évacuation tarde trop à s'en faire, les coliques, les torfions & les convulfions paroiffent, & la mort fouvent furvient, ce qui n'arrive guère qu'à ceux qui ont une imperforation. Le lait de la mère, par fa qualité purgative, eft d'une grande efficacité pour déterminer l'expulfion de ces matières. Quand il manque fon effet en pareil cas, il faut lui ajouter quelques remèdes qui viennent à fon fecours. On réuffit pour l'ordinaire à cet égard, en prefcrivant un peu de firop de chicorée compofé, & même celui de nerprun, à la dofe d'une once, d'une manière réfractée : cette quantité n'eft point trop forte, car les entrailles font ici dans un état d'inertie qu'il faut chercher à vaincre. Quand ces remèdes ont opéré, on fait avaler de tems en tems quelques cuillerées de vin miellé; on fait fuccéder quelques eaux fpiritueufes, telles que celle de méliffe, qu'on ajoute à un véhicule approprié. Si l'évacuation refufoit à fe faire, follicitée par ces moyens, alors il faudroit en venir à l'huile de riccin, à des clyftères huileux, aiguifés avec le fel marin, & à l'eau de rhubarbe qu'on donneroit par cuillerées. Il n'eft rien à négliger en pareil cas; auffi agira-t-on prudemment alors, en faifant quelques petites frictions fur le ventre, avec l'onguent d'arthanita. La trop longue rétention du méconium occafionne fouvent la jauniffe; mais cette jauniffe, quand il n'y a aucun vice au foie, eft toujours paffagère, furtout quand le ventre n'offre, au tact, aucune dureté qui indiqueroit complication : elle cède toujours aux délayans & laxatifs que nous avons rapportés plus haut. (PETIT-RADEL.)

MÉCONIUM. (*Matière médicale.*) On défigne ainfi le fuc épaiffi & exprimé du pavot oriental, quand par l'exficcation il approche de la forme firupeufe. Les gens du pays lui mêlent fouvent alors de la terre, de la pouffière de bois & autres corps étrangers, qui lui donnent du poids & le font enfuite paffer à la deficcation. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* OPIUM & LAUDANUM.)

MECQUE (Baume de la). (*Matière médicale.*) (*Voyez l'article* OPOBALSAMUM.)

MÉDAGUE (Eaux minérales de).

Ces eaux font à environ cinquante toifes de la rivière de l'Allier, à trois lieues de Clermont: il y a deux fources froides, qui fourdent dans une prairie & ont les mêmes principes. En 1777, Raulin, dans fon *Parallèle des Eaux minérales d'Allemagne & de France*, a employé cinq articles à parler des eaux de Médague. Après avoir indiqué l'analyfe à fa manière, il dit : ces eaux font incifives, laxatives à la dofe de deux livres, purgatives à une dofe plus forte, utiles dans les engorgemens & les fièvres rebelles, légérement toniques, tempérantes & propres à calmer les irritations d'entrailles. (MACQUART.)

MÉDECIN. (*Philofophie médicale.*) Ιατηρ; *Medicus*, Phyficien, *Vir probus & medendi peritus.* Cette définition étoit celle reçue dans toutes les Facultés à l'époque révolutionnaire, qui amena leur deftruction en France. En la paraphrafant, on peut dire que le médecin eft l'homme qui, ayant toutes les connoiffances que donne une étude profonde dans les diverfes branches de l'art de guérir, en fait l'application fur fon femblable avec ce zèle qui dérive de la philanthropie la plus pure. La probité & le favoir doivent être les qualités cardinales du médecin dans l'ordre focial, où chacun doit fournir fon contingent pour améliorer l'ordre des chofes néceffaires au bien public. Sans la probité, plus de frein à cette vile cupidité, que l'efpérance du gain alimente & conduit dans l'obfcurité où fe trame le crime. Un riche vieillard defcend avant fon heure dans le tombeau que lui entr'ouvre le fcélérat appelé par des héritiers avides qui lui promettent une récompenfe. Un enfant conçu dans des entrailles que réprouvent les lois, eft molefté, harcelé par des inftrumens meurtriers qui féviffent fouvent auffi bien fur l'innocente victime que fur la mère coupable, dont les erreurs tournent à fa perte. Mais, entre la première & la dernière de ces époques de la vie, que d'occafions fréquentes le méchant n'a-t-il pas pour machiner des maux d'autant plus cruels, qu'une fois commencés, ils fe continuent aifément, la confiance donnant lieu à leur plein développement ! Sans le profond favoir, nulle liaifon entre les principes de l'art & leur application : d'où il fuit que n'ayant aucune bouffole pour diriger fa marche à travers les écueils, le pilote imprudent qui prend fur lui la conduite du vaiffeau battu par l'orage, ne peut que lui faire faire naufrage, même dans les cas où il y a tout lieu d'efpérer (1). Admettant ces deux qualités comme

(1) Rhazès s'expliquant fur le choix à faire d'un médecin, continue comme il fuit, après être entré dans quelques détails à ce fujet : « Enfin, s'il a acquis ce que l'étude » & l'expérience donnent, on pourra, avec jufte raifon, » le regarder comme un homme habile, & le préférer à tout » autre. S'il arrivoit cependant qu'il fût foible fous l'un

essentielles au praticien qui opère dans tout Etat policé, nous laissons à chacun à se convaincre sur l'utilité dont peut lui être la connoissance de l'axiôme suivant :

Ἰῆτροι φήμῃ μὲν πολλοὶ ἔργῳ δὲ πάγχυ βίαιοι.

Multi nomine medici, re autem perpauci.

La probité s'acquiert, non-seulement par l'exemple, mais encore par la bonne opinion qu'on aime à donner de soi. Il n'en est pas de même du savoir, qui dérive de l'aptitude à faire recevoir & à faire éclore les germes de la science ; celui-ci a besoin d'un surcroît continuel de moyens pour suffire aux acquisitions à faire dans la carrière. *Ars longa, vita brevis.* C'est une maxime qui fut établie par le père de la médecine dogmatique, dans un de ces momens où, étonné du nombre prodigieux de choses que doit savoir le médecin, il trouvoit que la briéveté de la vie s'opposoit à ce qu'on cherchât à les posséder toutes.

La persuasion où étoit Hippocrate sur ce point, lui fait dire : que c'est dès la tendre jeunesse que doit commencer l'étude du médecin. Il développe pleinement son opinion à ce sujet dans le livre intitulé *De Lege*, où il dit : *Qui enim medicinæ scientiam sibi verè & aptè comparare, vult his horum omnium compos esse debet ut naturam nactus sit, locum studiis aptum, institutionem à puero, industriam & tempus. Imprimis igitur naturâ opus est quâ repugnante irrita sunt omnia. Quomodò enim quæ terrâ producuntur, eadem omninò ratione medicæ artis cognitio se habere videtur. Natura namque nostra ægri, doctorum precepta seminum rationem habent. Institutio à puero tempestivæ sationi respondet. Locus verò disciplinæ accommodatus aeri ambienti ex quo iis quæ à terrâ nascuntur, alimentum suppetit. Diligens studium agricultura est. Tempus autem omnia hæc ad plenam nutritionem confirmat.*

Il suit de l'explication de ce passage, que l'enfance étant l'époque de la vie où doit commencer l'étude de la science, on doit chercher, par un premier travail, à disposer l'intelligence à bien percevoir la doctrine, & préparer ainsi la terre pour que le grain qui lui sera confié parvienne à une pleine germination. Le fondateur de la saine médecine regardoit cette première initiation si nécessaire, qu'il dit au même livre : *Hæc verò cùm sacra sint, sacris hominibus demonstranda; profanis verò nefas priusquàm scientiæ sacris initiati fuerint.* Par ce dernier mot *sacris*, non-seulement il entendoit les études relatives à la science en elle-même, mais encore celles accessoires, qui disposent à mieux concevoir les points les plus épineux qu'elle peut offrir. Une variété de notions telle que celle que nous offre ce grand homme dans ses divers ouvrages, ne pouvoit être communiquée indistinctement à tous. Il falloit, pour les bien saisir, cette supériorité d'intelligence qui n'est que le partage de ceux qu'une éducation soignée distinguoit des autres, auxquels il donne le nom de *profanes*.

Long-tems avant Hippocrate, ainsi qu'après lui, l'institution du médecin se faisoit dans les familles de ceux qui professoient l'art, & ce n'étoit qu'après être imbu des principes de la science, que le néophyte voyageoit pour perfectionner ses connoissances, & leur donner plus de maturité par l'observation de ce que pouvoit lui offrir l'expérience des autres dans des pays différens du sien (1). Mené au lit des malades, où on lui faisoit remarquer tout ce qui méritoit d'être connu, l'élève s'habituoit à saisir ce que l'ensemble morbifique offroit d'intéressant. Il suivoit la progression des affections les plus fâcheuses, & voyant successivement se dérouler à ses yeux une suite de phénomènes différens de ceux qu'il appercevoit en santé, il prenoit sur l'état morbifique des notions qui se gravoient dans sa mémoire pour l'utilité de ceux qu'un sort malheureux devoit frapper. Le maître n'expliquoit pas, comme aujourd'hui, les moindres phénomènes ; mais en les peignant, il cherchoit à les rendre avec les couleurs de la nature; il nuançoit celle-ci d'après les apparences pour former divers tableaux qui pussent servir à compléter la doctrine. Ainsi, travaillant isolément, tout praticien d'alors contribuoit à caractériser les maladies, en rapportant à chacune les symptômes qui lui appartenoient. Le jeune médecin de ces tems avoit beaucoup moins à faire en commençant sa carrière, que ceux d'aujourd'hui, qui, la tête remplie de mille détails étrangers à la pratique de leur art, cherchent l'application qu'ils doivent faire du précepte aux cas présens. Comme les perceptions étoient simples, les inductions se tiroient avec aisance, & ne laissoient après elles aucune place au doute.

Galien, qui exerça son art avec cette assurance que donne la conviction du savoir, s'explique à ce sujet comme il suit : *Et quidem oportet tyronem cogitandi artem exercere, ut cognoscat quales sint omnes secundum species & genera morbi ; & quomodò ad unumquemque capienda sit indicatio curationum. Naturam co-*

» de ces rapports, je préférerois qu'il manquât d'expérience » plutôt que de savoir. En effet, celui qui est versé dans la » connoissance de la science, découvrira, sans qu'il lui faille » une longue pratique, ce que l'ignorant ne pourra jamais » voir, malgré toute sa routine; car il ne suffit pas d'ou- » vrir les yeux, il faut encore savoir regarder. »

(1) C'est par les voyages que l'homme instruit parvient à mettre le complément à ses connoissances, & à faire la juste application des principes qu'il a puisés dans les écoles. Le père de la médecine, persuadé de cette vérité, la rappelle dans son livre *de Lege*, où il dit que celui qui veut être médecin, doit voyager & parcourir les terres étrangères pour mériter à plus juste titre sa réputation : *Hoc modo urbes obeundo, non solùm verbo, sed etiam opere medici existimationem tueri oportet.*

gnoscere oportet corporum, affectus organorum, usum partium, differentias morborum, curationum indicationes, naturam auxiliorum & usum quem præstant non ignorare. Long-tems la médecine fut ainsi empirique, c'est-à-dire, dans la valeur du mot, abandonnée à la seule expérience; ce ne fut que plusieurs siècles après que l'art, sortant de l'obscurité des temples où les prêtres le tenoient, quelques adeptes lui donnèrent un caractère de dignité, en rangeant ce qu'ils en savoient en un corps de doctrine auquel devoit tant ajouter la succession des siècles à venir. Mais un corps de doctrine, sans le secours d'un maître qui en donne l'intelligence & en indique l'application, est une clef artistement travaillée, qui ne peut être d'aucun usage qu'à ceux à qui on livre la machine pour laquelle elle a été fabriquée. Le corps humain est cette machine; c'est à lui que doivent se rapporter les notions que suppose la doctrine. C'est donc sur tout ce qu'il peut offrir, non-seulement pendant la vie, mais même encore après sa mort, que doit se fixer l'attention de celui qui entre dans la carrière de la pratique.

Quels que soient les changemens survenus en France, dans l'enseignement de l'art de guérir, depuis l'établissement de la dynastie présente, on est encore revenu, pour la pratique, à la distinction établie par nos aïeux. Ainsi, s'en tenant à elle, on reconnoîtra ceux qui, aux moyens que donne l'intelligence, ajoutent la dextérité de la main qui les applique, & ceux qui ne donnent que le conseil sans le mettre à exécution, ce qui établit la différence entre les médecins & les chirurgiens. Je ne m'étendrai point ici sur les derniers, renvoyant à ce que j'en ai déjà dit dans le *Dictionnaire de Chirurgie*, à cet article; quant aux autres, ils ne se trouvoient, dans les commencemens de notre monarchie, que dans les cloîtres, les paroisses & les cathédrales, où ils exerçoient quelques fonctions sacerdotales. C'étoit de bien chétifs médecins quant à la théorie, & même à la pratique; & en effet, comment auroient-ils pu acquérir quelques connoissances sous ces deux rapports? Leur vie cénobitique les isoloit de toute communication au dehors où ils auroient pu trouver à étendre leurs moyens par une grande pratique. L'éloignement que leur état leur inspiroit pour les dissections, resserroit singuliérement le champ de leurs observations; leur éducation se bornoit à une dictée de principes arabes & grecs qu'ils écrivoient & commentoient en mauvais latin. C'est cependant d'une pareille école que l'on vit sortir en France, dans le onzième siècle, plusieurs personnages de noms, honorés du titre d'archiatres, & qui souvent allioient la qualité de chapelain à celle de médecin. Tous les ignorans, sans autres titres que ceux qu'ils devoient à leur audace, parvenoient à leur but par la recommandation que leur donnoient les chefs des écoles abbatiales ou épiscopales. L'église de Rome cria contre un pareil abus, mais tout ce qu'elle gagna, fut que les profès cessassent tout exercice en ce genre; mais l'art n'en resta pas moins encore pendant trois cents ans entre les mains des clercs. Ce furent ces médecins clercs qui peuplèrent l'Université à sa formation, & qui amenèrent la coutume du célibat dans les premiers tems de la Faculté de médecine de Paris. Ainsi continua cet usage jusqu'en 1452, que le cardinal d'Estouteville arriva de Rome avec une bulle portant permission aux médecins de se marier; mais ces mariés n'en furent pas moins exclus de la régence, & les clercs eurent la préférence sur eux dans le choix que les rois & les princes en firent, comme archiatres, dans le 13e., le 14e. & le 15e. siècle.

La Faculté, dans ces premiers tems, eut des hommes célèbres, sinon en hautes sciences, du moins en qualités. C'étoit, dit Eloi, un sénat d'hommes illustres, constitués en dignités, prêtres, pasteurs, chanoines, grands-chantres, chanceliers, évêques, dont quelques-uns furent évêques de Paris, d'autres dans les provinces; plusieurs furent appelés en Angleterre; d'autres parvinrent au cardinalat, & même au souverain pontificat. De tels hommes honorèrent la profession, l'éclairèrent & la tirèrent de l'empirisme qui l'avoit couverte jusqu'alors, & donnèrent de l'existence à une science qui n'en avoit que le nom. Ils la communiquèrent ensuite & eurent des disciples qui renchérirent sur les connoissances de leurs maîtres, & parvinrent enfin à donner à la médecine de la capitale une consistance plus ferme & encore plus solide.

La Faculté de médecine ayant long-tems resté sous la tutelle de l'Université, dont elle suivoit les maximes & les usages, quitta enfin sa mère pour vivre en son propre & privé nom. Cette séparation eut lieu à la fin du treizième siècle; mais les médecins de cette corporation n'en continuèrent pas moins à être membres de l'Université, & à assister en cette qualité aux assemblées générales & aux cérémonies publiques où l'Université est en représentation. Les médecins de Paris, à cette époque, & bien long-tems avant, avoient fait choix pour l'enseignement des meilleurs ouvrages d'Hippocrate, qu'ils donnoient & commentoient à leurs disciples, notamment ses Aphorismes, les Traités des maladies aiguës, les Prognostics & les Epidémies. Joanninus avoit fait pour les écoles un Abrégé de l'Introduction à l'art, par Galien; on y expliquoit aussi un Traité d'anatomie de Théophile, fait d'après le même ancien; le Livre des urines, par le même; une Dissertation de Philarète sur le pouls; enfin, on y expliquoit encore les Traités théoriques & pratiques d'Isaac, médecin arabe du septième siècle, & notamment celui du viatique. Si la médecine grecque a été enseignée dès les premiers tems dans la Faculté de Paris, c'est que les médecins de cette corporation furent les premiers à s'adonner à l'étude du grec, langue qui a été long-tems ignorée dans les Universités de

l'Europe qui furent contemporaines de celle de Paris. Les médecins, dans les fiècles fubféquens, jouirent de tout le luftre que jetèrent fur leur fociété les célèbres profeffeurs en tout genre, qu'une longue fuite de fiècles fit éclore. C'étoit une république dans un état monarchique, jouiffant des prérogatives que lui donnoit la bonne opinion du public, & faifant l'enfeignement à fes propres frais, fans rien devoir aux largeffes du trône. Les chofes reftèrent ainfi long-tems. il ne falloit rien moins que l'éverfion du trône de Louis XVI & les changemens qui fuccédèrent à cette éverfion, pour porter fur elle la maffue de la deftruction. Aujourd'hui les médecins reçus dans les trois Facultés en exercice en France font ifolés, & feuls maîtres de leurs moyens; ils n'ont que leur confcience qui les rende garans du mal où pourroit les entraîner la cupidité qui ne connoît aucun frein. Or, dans un pareil état de chofes, les occafions de faire le mal ne peuvent être que très-fréquentes, ainfi qu'il arrivoit du tems de Pline le naturalifte, qui, en parlant de l'art exercé de fon tems à Rome, indiftinctement par toute perfonne qui vouloit s'en mêler, dit avec raifon : *In hâc artium fola evenit ut cuicumque medicum fe profeffo ftatim credatur, cùm fit nullum periculum in alio mendacio majus; nulla prœtereà lex quœ puniat infcitiam; nullum exemplum vindictœ. Difcunt periculis noftris & experimenta per mortes agunt, medicoque tantum hominem occidiffe fumma impunitas eft.* Ceux à qui cette fortie pourroit encore s'appliquer, font les mêmes que Galien défigne, lorfqu'il dit : *Venditores pharmacorum funt non medici, & utuntur arte in contrarium quam nata eft, lucri cupidi homines.* A eux peuvent fe rapporter les vers fuivans, qu'un inconnu fit pour un praticien de ce genre, il y a environ un fiècle :

Parlar facundo è lufinghiero e fcorto,
Pieghevoli coftumi è vario ingegno
Al finger pronto, al ingannare accorto;
Gran fabro de calunnie adorne in modi,
Novi che fono accufe è paion lodi.

On apprend l'art infiniment mieux actuellement que dans les tems précédens, où l'enfeignement morcelé étoit entre plufieurs mains; mais l'élève trop promptement livré à lui-même, n'eft-il pas plus dans le cas de faire de mauvaifes applications, quand il n'eft pas guidé par un praticien dont le favoir s'eft mûri par l'expérience? On ne doute de rien en fortant des écoles, où l'on eft accoutumé à faire ployer la nature au gré de fon imagination; auffi le médecin n'y prend-il que trop fouvent des principes qui, germant au moment où il entre dans la pratique, deviennent funeftes le refte de fa vie à ceux qui ont recours à lui. Le nombre des victimes eft encore bien plus grand quand la vogue lui met en main la faux meurtrière pour moiffonner un plus grand nombre avec le courage que donne l'impunité & l'arrogance. Ὄκνησις, dit Hippocrate dans fon livre *de Ornatu*, μάλιστα ἐν ἰητρικῇ αἰτίην τοῖσιν κεχρημένοισι, ὄλεθρον δὲ τοῖσι χρεομένοισιν ἐπιφέρει. *Licet autem medicus eruditus*, obferve Hebenftreit dans fa Palélogie thérapeutique, *magnum fit fanitatis prœfidium, ut potè qui latentibus caufis detegendi novis etiam auxiliis, ubi morbi faciem mutant parandis ob ingenii virtutem par ille poteft, illud tamen vitii habet idem ille qui altâ fapientiâ elatus œgrorum curam fufcipit quod ad nova quœvis tentanda & ad experimenta ab œgrotis capienda fit facillimus veluti fententia prœoptata modulus id exigere videtur. Indè exitiale illud* νεοτεροποιεῖν *quo magno œgrorum caterva ad orci fauces ablegantur.*

Il n'entre point dans mon plan de faire aucune critique: qu'il me fuffife néanmoins d'appuyer cette affertion fur la perte de tant de perfonnes facrifiées aux opinions courantes des fiècles derniers, fur la faignée, les purgations & l'émétique, comme moyen de guérifon. Malheureufement, quand un médecin à la mode fe coiffe de ces opinions, le mal n'eft pas borné à celui qu'il peut faire par lui-même. Il fe reproduit journellement dans les confultations où les diffentions ne tournent que trop fouvent au défavantage de celui qui attend un adouciffement à fes fouffrances : *Nec dubium eft,* obferve à cet égard Pline, qui eft loin de défendre la caufe des médecins, *iftas* (*diffenfiones*) *famam novitate aliquâ aucupantes, animas noftras negotiari. Hìnc illa circa œgros mifero fententiarum confertationes, nullo idem cenfente, ne videatur affertio alterius. Hìnc illa infelicis monumenti infcriptio, turba fe medicorum periiffe. Mutatur ars quotidiè toties interpollis, & ingeniorum Grœciœ flatibus impellimur; palamque eft ut quilibet inter iftos loquendo polleat imperatorem illicò vitœ necifque fieri.* Mais le mal ne fe borne pas encore là; les médicaftres conforment leur pratique à celle de l'homme en réputation, & travaillant en plus grand nombre dans l'obfcurité, ils peuplent les fombres royaumes d'une foule d'individus qui y defcendent avant leur tems. Pauvre humanité, que de caufes deftructives confpirent contre ton éphémère exiftence! (*Voyez les articles* CARACTÈRE DU MÉDECIN, CHARLATANS, CHARLATANISME & MÉDICASTRES.) (PETIT-RADEL.)

MÉDECIN (Devoirs, délits, honoraires du). (*Police médicale.*)

Devoirs du médecin..... Hippocrate a tracé à grands traits les devoirs des médecins, & leur a fervi lui-même de modèle. C'eft à eux à interroger leur propre confcience pour fe rapprocher, autant qu'ils le peuvent, de cet homme célèbre. Le vrai médecin, dit Hippocrate, le médecin philofophe a fait le ferment de conferver dans fes mœurs une pureté inaltérable; fon miniftère exige toutes les qualités du cœur & de l'efprit. Sans fa difcrétion, fa prudence & fa modeftie, quel père oferoit l'introduire au fein de

ſa famille & lui en révéler les ſecrets? Son humanité le porte à s'empreſſer de ſe rendre auprès du malade qui l'appelle, à l'aborder avec cette tranquillité qui prépare la confiance, avec cet air touchant d'intérêt & d'affection qui le conſole avant même de s'être entretenu avec lui; ſa fermeté l'empêche de céder aux caprices, aux bizarreries des malades, aux importunités de ceux qui l'environnent; ſa dignité lui inſpire le mépris de ce vain étalage de luxe, de vanité, de ſuffiſance, de diſcours frivoles qui ſéduiſent les eſprits foibles; ſon déſintéreſſement lui fait compter pour rien, & la conſidération à laquelle prétendent les grands & les riches, & l'ingratitude des hommes quand ils n'ont plus beſoin de lui. Celui, dit Hippocrate, qui poſſède ces vertus, exerce une profeſſion qui le rapproche des dieux; mais s'il les néglige, s'il devient vicieux, il faut le mettre au nombre de ces médicaſtres ignorans & préſomptueux qui infeſtent les villes & les campagnes, qui dégradent le plus noble des arts en trafiquant impunément de la vie des hommes, impoſteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne peuvent les atteindre, & que l'ignominie ne les touche pas: *Omnium profectò artium medicina nobiliſſima, verùm propter eorum qui eam exercent, ignorantiam, omnibus artibus jam longè inferior habetur. Cujus quidem erroris iſta mihi potiſſimum eſſe cauſa videtur, quod ſoli arti medicæ, nulla in urbibus præterquàm ignominiæ, præfinita pœna eſt quæ eos quæ ex eâ conſtant, minimè attingit. Hippocratis lex.*

« Ainſi conſidérée ſous tous les rapports, dit » M. de Châteaubriant, la claſſe des médecins ne » ſauroit être trop reſpectée: c'eſt chez eux que » l'on rencontre le véritable ſavoir & la véritable » philoſophie. Dans quelque lieu que vous ſoyez » jeté, vous n'êtes pas ſeul, s'il s'y trouve un mé- » decin; les médecins ont fait des prodiges d'hu- » manité. Ce ſont les ſeuls hommes, avec les prê- » tres, qui ſe ſoient jamais ſacrifiés dans les peſtes » publiques.

» Ceſſons donc de ravaler une ſcience admira- » ble, & qui tient aux ſentimens les plus nobles » & les plus généreux, &c. »

Ecoutez Montaigne: « La plus riche vie, dit-il, » que je ſache avoir été vécue entre les vivans, » & étoffée des plus riches parties, & deſirable, » c'eſt celle d'Hippocrate; & d'un autre côté, je » ne connois nulle ſorte d'écrits d'homme que je » regarde avec tant d'honneur & d'amour. »

Quelque lieu où un médecin exerce ſa profeſſion, il a d'importans devoirs publics à remplir; nous devons les retracer ici.

Le médecin doit appliquer tous ſes ſoins à la conſervation de la ſanté publique, en avertiſſant à tems les magiſtrats des cauſes qui peuvent l'altérer, & en leur propoſant les moyens propres à la rétablir. C'eſt ce qui conſtitue l'hygiène publique. (*Voyez cet article.*)

Les tems des maladies épidémiques, contagieuſes, ſont les époques où le dévoûment des médecins brille du plus vif éclat; la mort qui les attend eſt leur brevet d'immortalité. Leur préſence & leurs ſoins ſont alors néceſſaires à tous les inſtans du jour, ſoit auprès des malades pour les ſoulager, les conſoler, les remplir d'eſpérance, ſoit auprès des magiſtrats, pour leur indiquer les meſures de police médicale qu'exigent les circonſtances.

Un médecin eſt-il appelé auprès des tribunaux pour un rapport, un avis, une conſultation dans une queſtion de droit civil, criminel, politique ou eccléſiaſtique? ſes réponſes, ſes déclarations doivent être ſimples, préciſes, claires, dictées par l'impartialité la plus parfaite; les faits qu'il expoſe, les réſultats qu'il en infère, doivent éclairer la religion des magiſtrats, & ſervir de motifs à l'application des lois.

Il eſt indiſpenſable qu'il faſſe, au moins une fois chaque année, accompagné d'un magiſtrat, & à des époques inattendues, l'examen ſcrupuleux des médicamens qui compoſent les pharmacies du lieu où il eſt établi.....

Du moment où une maladie épidémique, contagieuſe, a frappé pluſieurs individus, ſurtout dans la claſſe peu aiſée, le médecin qui eſt appelé doit en faire le rapport au magiſtrat de police, & lui indiquer toutes les meſures à prendre relativement à l'iſolement des perſonnes & à la déſinfection des choſes. Si cet article étoit ponctuellement exécuté, les épidémies, les contagions deviendroient chaque année plus rares & moins déſaſtreuſes.

Le médecin doit fréquemment viſiter les hôpitaux & les maiſons de détention, & s'aſſurer ſi l'ordre, la propreté, la qualité des alimens & des boiſſons, l'habitation, l'exercice, le repos, le travail ſont convenables, & concourent à entretenir dans ces aſyles du malheur & de la ſouffrance tous les moyens voulus par l'humanité & les lois. Il ne doit pas oublier que c'eſt dans ces localités que naiſſent le plus ſouvent les maladies épidémiques les plus contagieuſes. Un médecin jaloux de l'opinion & de l'eſtime publique dans l'exercice de ſa profeſſion, s'empreſſera de faire la topographie médicale du canton qu'il habite; il recueillera avec ſoin tous les faits relatifs aux climats, aux pluies, aux vents, à la température & à la variation des ſaiſons; il préſentera l'hiſtoire naturelle abrégée du même lieu; il s'occupera particulièrement des recherches relatives à la population, c'eſt-à-dire, des rapports fondés ſur des obſervations nécrologiques exactes, entre les naiſſances & les morts annuelles, entre les diverſes maladies ſpaſmodiques, épidémiques, endémiques qui y règnent chaque année, & les uſages, les habitudes, les mœurs, l'habitation de ſes concitoyens.

L'énumération de ces devoirs du médecin annonce aſſez la conſidération qui lui eſt due, s'il

fait les remplir. Parcourons maintenant la férie non moins nombreufe des fautes qu'il doit éviter, ou des délits qui peuvent le rendre coupable.

En parlant des fautes du médecin dans l'exercice de la plus difficile de toutes les profeffions, de celle qui eft le plus amèrement cenfurée dans l'opinion, à Dieu ne plaife que je veuille ici faire mention de ces erreurs de la nature humaine qui échappent à l'efprit le plus éclairé, à l'expérience la plus confommée, à la confcience la plus timorée. En général, on ne peut, fans une injuftice révoltante, imputer à un médecin probe & éclairé la mort d'un malade confié à fes foins. Si cette imputation entraînoit l'animadverfion, foit publique, foit privée, quel homme oferoit entrer dans cette carrière fi pénible à parcourir? Ne fuffit-il pas de favoir que tous les intérêts de fortune, de réputation, d'humanité, de talens, font réunis pour le médecin qui guérit, & peut-on douter que tous fes efforts ne foient réunis pour atteindre ce but? Il ne doit donc être ici queftion que de ces délits, foit d'intention criminelle, foit de négligence, foit d'ignorance, qui rendent un médecin véritablement coupable, & appellent fur lui l'action des tribunaux & l'animadverfion des lois. Je dois ajouter ici que, fous le titre générique de médecin, viennent fe confondre dans l'opinion, & les hommes qui ont reçu le diplôme, & tous les individus qui, fans droit, fans qualité, exercent cette honorable profeffion, les mêges, les opérateurs, les rajufteurs qui fe répandent dans les campagnes, réduifent des luxations qui n'exiftent pas, torturent des malheureux que le repos feul guériroit; ces charlatans de place, ces hommes à fecrets, ces guériffeurs par brevet d'invention, qui fe jouent impunément de la crédulité de leurs concitoyens, ces fages-femmes fans inftruction, ces femmelettes, commères, voifines, gardes-malades, propofant des remèdes pour tous les maux, toujours prêtes à verfer le blâme fur le favant modefte qui dédaigne l'intrigue. « Comment fe fait-» il, dit Pline le naturalifte, que la profeffion de » médecin foit la feule dans laquelle il fuffit de » fe dire initié pour qu'on le croie, tandis qu'il » n'y a pas de menfonge plus dangereux & moins » excufable? c'eft que nous n'avons pas de loi » contre l'ignorance homicide; c'eft que la vin-» dicte publique n'a pu faifir encore les miféra-» bles qui nous affaffinent de fang-froid, & font » tous les jours des expériences mortelles, *& per* » *experimenta mortes agunt.* (Pline, Hift. nat. » lib. 7.) »

Les délits du médecin qui appellent une enquête juridique, confiftent, ou à ne pas avoir fait ce qui étoit néceffaire, ou à avoir fait ce qui étoit évidemment contraire aux principes de l'art de guérir. Les délits prennent toujours leur fource, ou dans une intention criminelle, ou dans une ignorance impardonnable, ou dans une négligence évidemment coupable. L'ignorance peut être répréhenfible lors même qu'elle n'eft pas criminelle; elle eft criminelle lorfqu'un individu exerce cette profeffion fans aucune efpèce d'inftruction, & dans la feule intention de tromper la crédulité du malade, & de fonder fa propre fortune fur cette efpérance.

L'ignorance eft répréhenfible fans être criminelle, fi l'erreur eft au nombre de celles qu'un homme foiblement inftruit n'eût pas faite.

Ainfi toutes les fautes du médecin doivent être févèrement punies par les lois, fi elles partent d'une intention criminelle; fi elles procèdent d'ignorance évidente, les tribunaux doivent en informer; fi elles ont pour caufe une négligence notoire & majeure, la loi civile peut impofer des peines, lors même que la loi criminelle fe tait.

Zacchias rapporte à ce fujet quelques confultations qu'il eft important de configner ici.

Première confultation.

Un jeune homme d'un bon tempérament eft pris de fièvre accompagnée de douleur pongitive au côté droit, petite toux, difficulté de refpirer. Un médecin appelé fait peu d'attention à ces fymptômes, & ne prefcrit rien; le fecond jour, la fièvre, la douleur, tous les autres accidens s'accroiffent; même négligence du médecin; le troifième jour, les fymptômes prennent plus d'intenfité, & déterminent à appeler un fecond médecin: celui-ci déclare que la maladie eft une pleuréfie; il ordonne la faignée. Le premier médecin furvient, méprife l'avis de fon confrère, plus jeune que lui, ordonne un purgatif; la fièvre devient plus forte, la difficulté de refpirer plus grande, l'expectoration fe fupprime; le médecin s'oppofe toujours à la faignée; le cinquième jour, la maladie s'accroît encore; deux nouveaux médecins font appelés; ils ordonnent la faignée, qui eft pratiquée; le fixième jour, l'accablement eft extrême; le malade expectore avec peine un pus mêlé de fang; il meurt le huitième.

Les parens defirent en appeler aux tribunaux.

Zacchias confulté conclut pour l'affirmative. Il commence par établir que tout fyftème en médecine eft une erreur dangereufe, furtout quand il eft exclufif. Il penfe que les médecins font obligés de fuivre, dans le traitement des maladies communes, la doctrine généralement adoptée par les maîtres de l'art, & que, pour s'en écarter, il faut des motifs appuyés fur les raifons les plus fortes; il donne plufieurs exemples de maladies inflammatoires, dans lefquelles l'omiffion de la faignée a été fuivie de la mort ou d'affections chroniques de poitrine; il démontre que l'adminiftration d'un purgatif, lorfque l'inflammation eft à un haut degré, eft une erreur capitale; il en conclut que, dans le fait dont il eft ici queftion, le médecin, ou n'a pas connu la maladie par le fait, foit d'une ignorance extrême, foit d'une négligence, impardonnable,

donnable, ou l'a mal traitée par intention criminelle. Si c'est ignorance du médecin, il est répréhensible devant la loi; si c'est négligence, la loi doit l'atteindre encore; il est plus coupable s'il a persisté dans son erreur par mépris pour le médecin plus jeune que lui, qui se trouvoit d'un avis opposé; mais cette intention criminelle n'est que présumée. Zacchias ne se permet aucun avis à cet égard, & conclut à ce que le médecin soit poursuivi devant les tribunaux.

Deuxième consultation.

Une peste ravageoit Rome en 1656: il fut nécessaire d'établir des lazarets; il s'agissoit d'y faire entrer & d'y retenir un médecin pour le traitement jusqu'à la fin de la maladie. Le Conseil de salubrité publique ordonna que tous les médecins établis à Rome nommeroient au sort celui d'entre eux qui devroit se charger de cette pénible fonction.

On demande à cet égard, si, dans une épidémie pestilentielle, les médecins peuvent être forcés de voir les malades, si l'on peut permettre à quelques-uns d'eux de s'absenter à cette époque, & comment on doit les déterminer à cet acte de dévoûment.

Zacchias consulté pose en principe que l'état du médecin est une fonction publique, à laquelle l'individu s'est dévoué sous serment, ce qui autorise les magistrats à en exiger l'exercice; qu'appelé auprès d'un malade en danger, il est coupable d'homicide s'il refuse de le voir ou s'il le néglige évidemment, & que le malade meure de cette maladie. Il cite, à cet égard, un grand nombre d'autorités. Il entre ensuite dans de longs détails sur les témoignages de considération publique dont un médecin jouit dans la société. Les honneurs du doctorat, les diverses immunités, les priviléges, les exemptions de charges, l'admission dans l'ordre de la noblesse ne leur ont été accordés qu'en reconnoissance des actes de dévoûment public auquel leurs fonctions les destinent. Il réfute les objections faites à ces principes. L'art de guérir, dit-on, doit jouir d'une pleine & entière liberté; la coaction entraîneroit trop de dangers. Hippocrate lui-même a refusé en quelques occasions les secours de son art. On rapporte l'exemple du célèbre Galien, qui se retira dans sa patrie au moment où une peste affreuse ravageoit Rome, & celui de Fracastor, qui, appelé par les Pères du Concile à Trente, où la peste commençoit à se manifester, demanda & obtint la permission de se retirer, sur sa déclaration qu'il ne pouvoit, aux dépens de sa vie, donner ses soins dans une maladie reconnue au-dessus des secours de l'art, telle que la peste. Zacchias répond victorieusement à tous ces sophismes, & lance contre Galien & Fracastor la juste censure qu'a méritée leur inhumanité dans ces circonstances. Les momens de crise violente, ajoute-t-il, où tant de dangers environnent le médecin, sont précisément ceux où il s'élève au-dessus des autres hommes, & devient le héros de l'humanité.

Cependant, quels services peut-on attendre de l'exercice d'un médecin qui s'obstine à refuser ses secours, qui ne se rend auprès des malades que sous le joug de la violence? & quelle confiance peut-il inspirer aux malades! Cette objection est forte, sans doute; aussi Zacchias veut-il qu'on n'emploie les moyens rigoureux qu'après avoir épuisé tous les autres. Ambroise Paré ne craint pas de déclarer qu'il ne se permettroit jamais la coaction dans de pareilles circonstances; il ajoute que la douceur, l'adresse des magistrats, les représentations de l'honneur, le cri de l'humanité, obtiennent toujours ce qu'on a droit d'attendre, & qu'il n'y a pas d'exemple que les voies de fait aient été mises en usage dans ces occasions.

Il faut le dire à l'honneur des médecins des siècles modernes, loin de se refuser à l'exercice de leurs fonctions dans les tems désastreux d'épidémies pestilentielles, on les a vus toujours alors redoubler de zèle, observer, dans le silence & de sang-froid, au milieu des pestiférés, la nature & la marche de la maladie, expérimenter les divers moyens d'arrêter le cours de la contagion, prendre des leçons jusque dans les cadavres des victimes, & ne quitter leurs pénibles fonctions que lorsque ces fléaux sont entiérement dissipés. L'histoire des pestes qui ont désolé l'Europe & les armées atteste le généreux dévoûment des médecins de Marseille, Paris, Moscou, de tous les médecins militaires. On se souvient avec attendrissement du docteur Septa, qui a donné ses soins aux habitans de Milan dans trois pestes successives sans avoir jamais été atteint. On se rappelle avec les mêmes sentimens le dévoûment de M. Desgenettes, alors médecin en chef de l'armée d'Égypte, qui, dans le cours d'une fièvre pestilentielle, s'inocula la maladie dans les salles d'un hôpital & au milieu des militaires malades, & rétablit ainsi l'espérance & la confiance dans l'armée épouvantée: les soins qu'il prit de suite le garantirent.

Il suit de tout ce qui précède, que le médecin ne peut, à la rigueur, être contraint d'exercer sa profession que lorsqu'il est seul; que dans ces cas même, les représentations doivent être employées pour vaincre sa timidité & ses refus; qu'il n'y a rien à attendre des soins forcés; qu'il n'y a point de circonstance où on puisse employer la violence pour l'obliger à habiter le même lieu que les malades: il suffit qu'il les voie une ou deux fois ou trois fois le jour; il peut alors se retirer en des lieux exempts d'infection, pourvu cependant que, pendant la durée de l'épidémie, il vive isolé de ceux de ses concitoyens qui n'ont point encore été frappés de ce fléau.

Honoraires du médecin. Ce mot seul annonce la dignité de la profession à laquelle il est appli-

qué. Les honoraires sont définis, dans le droit, les récompenses que l'on doit à ceux auxquels l'honneur de la profession qu'ils exercent ne permet pas d'exiger un salaire : on dit en ce sens les honoraires du médecin, de l'avocat. M. Verdier, dans son *Histoire de la Jurisprudence*, de la médecine en France, ne laisse rien à desirer à ce sujet. Je ne ferai qu'analyser ici son excellent travail, travail fondé sur les autorités les plus respectables, & qui doit être consulté par les magistrats; j'y ajouterai les changemens que les circonstances & les lois de l'Empire français ont successivement amenés.

L'ingratitude des hommes d'un côté, de l'autre la cupidité de ceux qui portent le nom de *médecins* sans en sentir la dignité, ont donné lieu à une foule immense de lois, d'arrêts, de décisions sur cet objet.

Les honoraires des médecins leur sont si légitimement dus, que cet usage a été reconnu chez toutes les nations. Les livres saints en font souvent mention ; la médecine ne s'exerçoit gratuitement ni en Egypte ni dans la Grèce. La jurisprudence établie à Rome par les constitutions des empereurs déclare positivement que la cause des honoraires des médecins doit toujours être traitée en justice très-favorablement, & leur accorde l'*action*, c'est-à-dire, le droit de poursuivre ce qui leur appartient, lorsque l'ingratitude des citoyens les force de s'adresser aux magistrats.

Il est vrai que le droit romain déduit de la définition même des honoraires, qu'il ne sauroit y avoir d'*action* pour les obtenir. *Cùm honorarium ad honorem tantùm pertineat, potest nullâ ordinariâ actione peti;* mais les lois décidèrent bientôt que les honoraires étoient une dette d'honneur contractée par les malades & leur famille. En France, les médecins ont une véritable *action* à cet égard : ils peuvent la poursuivre par la voie ordinaire; mais il faut convenir qu'il est rare qu'un médecin timoré & délicat s'y porte. La capacité de ceux qui exercent cette action doit être garantie au public par leurs diplômes, d'où il suit que les charlatans, les empiriques & les gens à secrets n'ont point d'action, si ce n'est dans le cas où ils ont obtenu la permission de distribuer certains remèdes particuliers; & dans ce cas même, ils ne le peuvent faire que sous la direction ou le conseil d'un médecin.

On demande si le médecin peut recevoir légitimement & demander en justice des honoraires pour le traitement d'une maladie qu'il sauroit être incurable. Les casuistes & les jurisconsultes *Pontas, Caullet, Ripa, Actius, Caudronchus, Mercurius,* s'accordent pour l'affirmative, mais à la condition que le médecin n'aura point prescrit de traitement notoirement inutile. & qu'il n'aura pas promis une guérison qu'il savoit ne devoir pas opérer.

Les héritiers d'un individu qui a succombé dans sa maladie sont constitués débiteurs des honoraires, & comme tels chargés, envers le médecin, du soin de la reconnoissance. C'est la disposition de la loi *Sed an ultrò*, ff. *de Negot. Gest.* S'il ne se trouve point d'héritiers, faute de biens, les médecins ont un privilége sur ce qui est abandonné aux créanciers ; s'il ne reste rien, ils peuvent s'adresser aux père & mère du mort lorsqu'ils en sont héritiers, lorsque les enfans n'ont point leurs biens séparés. Lorsque l'enfant est dans le cas d'être nourri par ses père & mère, ceux-ci ne doivent point d'honoraires ; ainsi l'a jugé le Parlement de Paris, le 3 mai 1650.

Des veuves ont eu souvent assez peu de délicatesse pour paroître devant les tribunaux pour refus d'honoraires relatifs à la maladie mortelle de leurs époux. Plusieurs jugemens ont été rendus contre elles.

Les honoraires du médecin & du chirurgien, & les mémoires d'apothicaires, lorsqu'ils ont été taxés, sont des *dettes privilégiées ;* ainsi l'ont décidé deux fameux jurisconsultes, *Baldus* & *Paul de Castro*, & cette décision a été admise dans la jurisprudence française. Ce privilége marche après les frais de justice, les frais funéraires, les loyers & fermages : il y a eu des cas où le privilége a été assuré non pas seulement sur les meubles du défunt contre les créanciers personnels & chirographaires, mais encore sur les deniers provenant de la vente & adjudication par décret des immeubles, contre les créanciers hypothécaires (*voyez* les arrêts des 24 mai 1609, 28 février 1606, 7 mars 1611, 3 mai 1630, rendus au Parlement de Paris) ; mais ce privilége n'a lieu que pour ce qui a été fourni dans la dernière maladie ; il faut ensuite que la demande en ait été faite dans le tems prescrit par les ordonnances & coutumes. La prescription des honoraires des médecins & chirurgiens, & des fournitures de médicamens, est d'une année. Ainsi l'ont jugé les Parlemens de Dijon, arrêts des 10 février 1603, 14 mai 1604, 13 janvier 1611 ; Bordeaux, 4 mars 1699 ; Paris, 2 février 1630, 13 juin 1761.

Les hommes de l'art ne peuvent faire avec les particuliers aucune espèce de convention pour leurs honoraires. Les lois leur défendent de plus de rien recevoir dans le cours des maladies : *Medicos etiam patimur accipere, quæ sani offerunt pro obsequiis, non ea quæ periclitantes pro salute promittunt.* Loi *Archiatr. Cod. de Professor. & Medicis.*

L'ingratitude des hommes, dit Zacchias, a porté les jurisconsultes à appeler les médecins *trifrontes*, hommes aux trois visages, parce qu'on leur trouve la figure d'un homme dans la société, celle d'un ange auprès des malades qu'ils soignent, celle d'un diable auprès des malades guéris, qui se refusent à les satisfaire.

Cette ingratitude n'est que trop commune. J'ai guéri dix lépreux, dit Jésus-Christ dans l'Évangile, un seul m'a remercié; *decem curati sunt,*

unus egit gratias. Hippocrate lui-même, qui exerçoit l'art de guérir avec tant de défintéreffement, fe plaint amérement de ce vice fi commun aux hommes; il dit aux médecins dans fon livre de préceptes : *Accipe dùm dolet, quia fanus folvere nolet.* On peut oppofer à Hippocrate Zacchias, qui dit avec Rodriguez & Septalius que c'eft une conduite indigne du vrai médecin que de traiter de falaires avec un malade dans fa maladie. Cette affertion fait une maxime du droit français; elle eft même établie dans les réglemens de plufieurs des anciens colléges de médecine. La loi a voulu mettre ainfi un frein à l'infâme cupidité qui s'appuie fur la crainte de la mort chez les malades, dans les maladies graves & dans les épidémies malignes; mais fi les obligations du malade ont été contractées après fa guérifon, il n'y a pas lieu à réduction, lors même que ces obligations paffent les bornes d'une jufte reconnoiffance. Il en eft de même des promeffes de mariage faites pendant la maladie; elles font nulles de droit. (*Voy.* un arrêt de la Chambre de l'édit du 13 juin 1607.)

Mais s'il eft aviliffant pour un médecin d'abufer ainfi de la foibleffe & de la pufillanimité du malade, il lui eft honorable de faire des conventions d'honoraires annuels avec les princes, les univerfités, les villes, les maifons religieufes, les penfionnats, les particuliers même que la modicité de leur fortune force quelquefois à des arrangemens de cette nature. Cet ufage eft très-commun en Allemagne; il eft affez rare en France. Diodore dit que les Indiens, les Égyptiens ftipendioient des médecins, aux frais du Gouvernement, pour prendre foin des étrangers. Démocède de Crotone recevoit, chez les Éginètes, un talent par an; les Athéniens le penfionnèrent de cent mines, ce qui faifoit une fomme confidérable. Rome a fuivi le même mode. Le Gouvernement français ne s'eft occupé de cet objet que pour les épidémies dans les campagnes, & pour quelques parties du fervice public dans les grandes villes. Les médecins des hôpitaux civils font toujours plus ou moins ftipendiés par les communes.

Il doit exifter une proportion entre l'importance des fervices rendus par le médecin, & la mefure de la reconnoiffance que ces fervices exigent. Toutes les nations ont été pénétrées de ce principe. Chez les Hébreux, les médecins appartenoient à la claffe la plus aifée de la fociété; les fortunes les plus brillantes leur ont fouvent été propofées. Podalyre, fils d'Efculape, guérit de la folie les filles de Pœtus, roi d'Argos; il obtint pour récompenfe le tiers du royaume. Les Grecs décernèrent à Hippocrate les plus grands honneurs pour les fervices qu'il rendit à fon pays; ils lui donnèrent une couronne d'or du poids de mille pièces, le droit d'être nourri toute fa vie aux frais du Gouvernement dans le Prytanée, & à tous les jeunes gens de l'île de Cos, fa patrie, la liberté de venir à Athènes pour y être inftruits aux frais de la jeuneffe de la ville. Les médecins étoient récompenfés avec la même largeffe chez les Romains; mais fi cette générofité a fignalé quelques fouverains & quelques villes dans l'hiftoire des nations, il n'en eft pas moins vrai de dire que la corruption des hommes a forcé les tribunaux à taxer, pour les médecins, des honoraires dans tous les cas où il s'élève des conteftations d'intérêt entre les médecins & les malades ou leurs repréfentans. Ces taxes ont toujours eu pour bafes les tems, les lieux, les circonftances, la longueur, le danger, les difficultés des maladies, leur caractère plus ou moins contagieux. La fortune des particuliers, en général, la délicateffe du médecin & la dignité de fa profeffion rendent ces conteftations très-rares.

Lorfque le miniftère des médecins a été requis en juftice, les lois ont dans tous les tems fixé leurs honoraires pour ce fervice; des arrêts du Confeil, en 1694 & en 1742, ont établi des tarifs à cet égard; un décret impérial du 18 juin 1811, contenant réglement pour l'adminiftration de la juftice, a taxé les vacations & honoraires comme il fuit.

Chaque médecin ou chirurgien recevra; favoir:

1°. Pour chaque vifite & rapport, y compris le premier panfement, s'il y a lieu;

Dans notre bonne ville de Paris, 6 francs.

Dans les villes de quarante mille habitans & au-deffus, 5 francs.

Dans les autres villes & communes, 3 francs.

2°. Pour les ouvertures des cadavres ou autres opérations plus difficiles que la fimple vifite, & en fus des droits ci-deffus:

Dans notre bonne ville de Paris, 9 francs.

Dans les villes de quarante mille habitans & au-deffus, 7 francs.

Dans les autres villes & communes, 5 francs.

Dans les cas de tranfport à plus de deux kilomètres de leurs réfidences, chaque myriamètre parcouru en allant & en revenant fera taxé; favoir:

Pour les médecins & chirurgiens à 2 francs 50 centimes; l'indemnité fera réglée par myriamètre & demi-myriamètre; l'indemnité de 2 francs 50 centimes fera portée à 3 francs pendant les mois de novembre, décembre, janvier & février.

Si les individus font obligés de prolonger leur féjour dans une ville qui ne fera point celle de leur réfidence, il leur fera alloué pour chaque jour de féjour:

Dans notre bonne ville de Paris, 4 francs.

Dans les villes de quarante mille habitans & au-deffus, 2 francs 50 centimes.

Dans les autres villes & communes, 2 francs.

En cas de conteftations entre les médecins & les particuliers pour la fixation des honoraires, il eft d'ufage, & la raifon ordonne aux experts qui font les eftimations à cette occafion, de fuivre certaines lois générales. Ainfi les taxations de vifites des médecins ne peuvent guère être faites qu'en raifon de la fortune des particuliers : les pauvres ne

doivent rien. Le médecin, en recevant le diplôme, a fait implicitement le serment de leur donner des soins gratuits toutes les fois qu'ils sont appelés auprès d'eux.

La première visite d'un médecin est fixée à un honoraire double, à cause du tems nécessaire pour le premier examen de la maladie.

Les autres visites exigent l'honoraire simple, que le médecin prescrive ou non des médicamens; l'honoraire de la visite de nuit doit être double; le voyage à la campagne est en raison de l'éloignement : on peut l'évaluer à autant d'honoraires doubles qu'il y a de myriamètres à parcourir.

La consultation des médecins appelés auprès d'un malade peut s'estimer, pour chacun d'eux, à raison d'un triple ou quadruple honoraire; la consultation écrite est sur le même pied.

Les honoraires ont toujours été, à Paris, de 3 à 6 francs, en raison de l'aisance du malade.

Les médecins ont en général un grand pouvoir sur l'esprit des malades : *Imperatoribus una medicina imperat*, disoit Sénèque; *infirmus omnia daret medico propter timorem mortis*, dit la Glosse sur la loi VI, Code *de postulando*. Les lois ont sagement prévu les abus qui pouvoient résulter de cet état de choses; celles de Rome se sont fortement expliquées à cet effet sur la necessité de garantir les citoyens des entreprises criminelles de la cupidité. (*Voyez* les lois *Archiatri & medicus quos etiam ea patimur accipere, &c.*, *si medicus* ff. *de Var. & Extr. Cogni.*) Les lois françaises n'ont parlé de cet objet que d'une manière générale; l'article 131 de l'ordonance de François Ier., de 1539, déclare nulles toutes libéralités faites en faveur des personnes qui ont de l'empire sur l'esprit, le cœur & la personne du testateur. La jurisprudence des arrêts a tiré de ces principes généraux des conséquences à l'égard des médecins; cependant il y a toujours eu beaucoup de variations dans l'application de ces lois, relativement aux donations & testamens faits par des malades à leurs médecins. Les diverses explications données par MM. Talon, avocat-général, & de Harlay, procureur-général, dans leurs conclusions sur divers cas de cette nature, tendent à prouver que ce n'est pas seulement la qualité de médecin traitant qui suffit pour l'exclure des libéralités qu'on voudroit lui faire, ce sont les circonstances qui peuvent confirmer ou détruire toute idée de suggestion, seul motif de l'invalidité de ces donations. Soumettre indistinctement les médecins à l'incapacité de rien recevoir en pareil cas, c'est les priver injustement des droits naturels à chaque citoyen; c'est supposer la probité entiérement bannie d'une profession à laquelle elle doit présider de la manière la plus éclatante; c'est ravaler la médecine au-dessous des conditions les plus viles; c'est dégoûter les honnêtes gens d'entrer dans cette noble carrière. En conséquence, ces célèbres jurisconsultes ont établi plusieurs cas, dans lesquels les donations dont il s'agit sont valables & légitimes. Ces cas se présentent:

1°. Lorsque le legs est fait à un médecin qui n'est pas le médecin ordinaire du malade, mais son ami;

2°. Lorsque le legs est fait à un médecin proche parent du malade;

3°. Lorsqu'il est notoire que des médecins exercent leur profession avec le désintéressement & la générosité qui doivent caractériser cet art honorable, nul doute que les malades n'aient la faculté de témoigner, par ce moyen, leur reconnoissance à ceux qui leur ont rendu des services si importans pendant leur vie;

4°. Lorsque le legs n'a pas été fait pendant la maladie : telle est l'opinion des fameux jurisconsultes, MM. Tronçon, Brillon, Dénisart.

Ces quatre circonstances n'en excluent point d'autres établies sur des bases semblables, & l'on peut regarder comme règle générale de la validité de ces legs, ce que disent Pontas & beaucoup d'autres jurisconsultes. Toutes donations en faveur des médecins sont justes & valables toutes les fois que celui pour qui elles ont été faites pourra prouver qu'elles ne sont que l'effet d'une pure générosité & d'une juste reconnoissance, & que ceux qui les contestent ne pourront opposer aucune preuve de suggestion, fraude ou séduction.

Ces sages observations des plus célèbres magistrats se trouvent aujourd'hui confirmées en lois.

L'article 909 du *Code Napoléon* porte :

Les docteurs en médecine ou en chirurgie, les officiers de santé & les pharmaciens qui auront traité une personne pendant la maladie dont elle meurt, ne pourront profiter des dispositions entre-vifs ou testamentaires qu'elle auroit faites en leur faveur pendant le cours de cette maladie.

Sont exceptées :

1°. Les dispositions rémunératoires faites à titre particulier, eu égard aux facultés du disposant & aux services rendus.

2°. Les dispositions universelles, dans le cas de parenté jusqu'au quatrième degré inclusivement, pourvu toutefois que le décédé n'ait pas d'héritiers en ligne directe; à moins que celui au profit de qui la disposition a été faite, ne soit lui-même du nombre de ces héritiers.

Art. 2101. Les créances privilégiées sur la généralité des meubles sont celles ci-après exprimées, & s'exercent dans l'ordre suivant :

1°. Les frais de justice.

2°. Les frais funéraires.

3°. Les frais quelconques de la dernière maladie, concurremment entre ceux à qui ils sont dus.

Art. 2272. L'action des médecins, chirurgiens & apothicaires, pour leurs visites, opérations & médicamens, se prescrit par un an. (GILBERT, D. M.)

MÉDECINS ANCIENS. (*Histoire.*) M. Goulin a traité ce même sujet au mot ANCIEN; mais l'ayant

plutôt considéré comme chronologiste que comme médecin, nous avons cru devoir reprendre cette matière sous cette dernière acception, ayant toujours égard aux dates, autant qu'il nous a été possible. Ainsi, en joignant ce qui est dit dans cet article avec ce que nous dirons dans le suivant, on aura une esquisse de toutes les progressions par où a passé l'art, à prendre de son origine jusqu'au tems actuel. Nous rapporterons à cet article tous les médecins grecs, romains, arabes & autres qui vécurent jusqu'en 1445, époque où la découverte de l'imprimerie vint ouvrir la plus vaste carrière aux sciences & à leur perfectionnement. Il est une vérité reconnue de toute personne qui s'est livrée à l'étude de l'histoire, c'est qu'on ne trouve de trace de la saine médecine que dans la Grèce, pays le plus propre à mieux faire germer les principes des sciences naturelles, qui alors étoient à peine nées. Ce n'est pas que l'Inde, l'Égypte, & même la Chine, n'eussent leurs savans, qui, dans ces tems reculés, lisoient déjà dans les cieux les mouvemens des astres & les astreignoient à des lois fixes, qui n'ont point varié dans la succession des tems; mais ces contrées, qui avoient tant fait pour le macrocosme ou grand monde, n'avoient encore, pour ainsi dire, rien produit pour le microcosme ou le petit. Cependant, en lisant nos livres saints, on y voit que Moïse n'étoit pas sans quelque connoissance, notamment sur la science prophylactique, si essentielle à la conservation de la santé; il les avoit puisées, ces connoissances, dans la fréquentation des prêtres égyptiens, qui avoient veillé à son éducation; aussi excelloit-il dans la magie, qui sans doute n'étoit que la physique & la chimie dans leur état d'enfance. Mais ce législateur porta ses vues encore plus loin, en établissant une suite de préceptes relatifs au traitement de la lèpre blanche, dont le peuple juif, naturellement mal-propre, étoit souvent infecté. Il décrit tous les symptômes qui caractérisent spécialement cette maladie, & ceux relatifs à la teigne, qui en étoient tout-à-fait dissemblables; mais par les libations & offrandes qui entroient comme moyen concomitant de curations, on voit combien l'esprit théocratique influoit dans la pratique de ce sage législateur. Il est à croire que les Indiens, peuple infiniment instruit dans plusieurs branches de sciences à l'époque où Alexandre, pris du vertige des conquêtes, passa chez eux, avoient aussi leur pratique, établie sur les notions qu'ils avoient de l'homme & de tout ce qui pouvoit nuire à son organisme; mais cette doctrine étoit le domaine des familles théosèbes, & les brames en étoient les seuls dispensateurs; aussi, comme elle étoit consignée dans leurs livres qu'ils ne communiquoient point, pouvoit-elle être regardée comme nulle pour tout voyageur qui auroit voulu en avoir quelque notion (1).

Laissant de côté tout ce qui a été dit dans les tems fabuleux sur Apollon (1), Chiron, personnages sur l'existence desquels les historiens sont encore en dispute, arrêtons nos regards sur des faits plus avérés des médecins. Nous dirons qu'il n'en est fait mention en Grèce qu'à l'époque où cette région commença à se civiliser, à l'arrivée des Phéniciens, qui venoient la coloniser, en y introduisant leurs mœurs & leurs usages religieux. Leurs chefs, méritant le titre de héros par leur vaillance & leur sagacité, obtinrent une célébrité que devoient nécessairement leur attirer leurs hautes connoissances & les circonstances heureuses dans lesquelles ils pouvoient les employer; & tels furent Mélampe & Orphée, à qui une longue série de siècles conserva le titre de médecin, conjointement avec celui de législateur & de prophète que leur donnèrent leurs contemporains. Ils s'étoient rendus merveilleux à ces peuples grossiers aussi bien par leurs formules magiques & leurs purifications, que par la prescription de moyens plus efficaces; aussi presque tous ces pères de l'ancienne médecine étoient-ils souvent & à la fois législateurs, capitaines, astrologues, poètes, & plus encore visionnaires. Orphée eut particuliérement une grande vogue. Les Orphéiens, ses disciples, inventèrent des tablettes sur lesquelles ils traçoient des signes & des formules mystérieuses; ces formules & les hymnes qu'on chantoit, avoient la prérogative d'opérer quelques guérisons. C'est dans cette congrégation que se trouve Musée, poète & médecin, Mélampe, qui jouit de la plus grande célébrité pour avoir guéri les Prétides, devenues folles à la suite d'une lèpre supprimée en leur prescrivant l'ellébore blanc, les bains à la source de l'Anigrus, & différentes purifications qui, en agissant sur leur moral, remirent leur cerveau au juste ton qui leur étoit nécessaire pour ses opérations. Homère a donné une grande célébrité à Péon; il le fait le médecin chéri des dieux, lorsque, par cas fortuit, sous la forme humaine qu'ils prenoient, ils éprouvoient quelques blessures. Il mentionne les topiques dont il faisoit usage pour en arrêter le sang: au dire même de ce poète, dans son Odyssée, les Égyptiens, dont on vantoit les hautes connoissances en médecine, auroient été des branches de sa famille.

Homère chanta plusieurs héros médecins qui étoient en grande réputation de leur tems; la

(1) J'ai vu, dans l'espace de cinq ans que j'ai resté dans la grande ville de Surate, plusieurs de ces médecins théurgiques ambulans, qui, nus pieds, nue tête, une toile entre les cuisses pour cacher leur pudeur, une autre blanche, jetée sur leurs épaules, tenant d'une main un vase avec un goupillon, un bâton de l'autre, ne traitent les malades qu'en purgeant leur maison de l'esprit mauvais qu'ils croient causer leurs maladies.

(1) Celui-ci eut une grande réputation chez les Grecs. La plupart de leurs poètes l'invoquent dans leurs chants, notamment Euripide, Callimaque, Aristophane.

plupart furent inftruits à l'école de Chiron, centaure qui vivoit 1263 ans avant notre ère, & avoit fixé fa demeure dans une grotte du mont Pélion, où ceux qui vouloient s'inftruire venoient l'écouter. Ses difciples furent nombreux. Entr'autres fe diftinguent Achille, Ariftée, qui découvrit le fylphium, Melanion, Hercule, Théfée, Machaon & Podalyre, dont les poëtes ont vanté les hauts fuccès. Mais le plus illuftre de tous fut Efculape, fur l'origine duquel on a débité beaucoup de fables; mais, d'après l'examen de toutes les probabilités, il eft à croire qu'il fut un enfant d'amour. Sa mère, perfonnage diftingué, ayant honte de fa fragilité, le fit expofer fur une montagne près d'Épidaure, où un chien de berger le découvrit. Sa mère, à qui il fut apporté, le confia fecrétement à Chiron, pour qu'il le fît participer à l'éducation qu'il donnoit alors aux enfans de bonnes familles. Le jeune élève, pouffé par le defir de s'inftruire, fit de fi grands progrès dans toutes les fources d'inftruction que lui ouvrit fon maître, notamment dans la médecine, que fes contemporains lui donnèrent le furnom d'*Efculape*, le même qu'avoit celui à qui, en Phénicie, on rapportoit l'invention de la médecine. L'obfcurité de fa naiffance, jointe à fes lumières en médecine, engagea fes compatriotes à lui donner Apollon pour père, & même à le déifier après fa mort. Quoi qu'il en foit, ce jeune homme fe diftingua tellement dans le traitement des bleffures, qu'il fut choifi de préférence à plufieurs compétiteurs pour accompagner les Argonautes dans leurs expéditions en Colchide. Pindare, qui s'eft exprimé plus amplement que tout autre fur le mérite d'Efculape, dit qu'il guériffoit les vieux ulcères, ainfi que les plaies par fuite de violence, & auffi ceux qui avoient fouffert du froid & de la chaleur, foit en faifant ufage des chants agréables, ou par des potions & des topiques, ou enfin par quelques opérations. Outre les remèdes fimples, préparés avec des plantes, dit Geiger dans fon *Hiftoire pragmatique de la Médecine*, Efculape adreffoit encore des prières à la divinité; ce qu'il faifoit le plus fouvent par des expreffions poétiques ou au moins myftérieufes. Efculape eut deux fils; favoir, Machaon & Podalyre : on doute fi ce fut Épione ou Lampétie qui fut leur mère. Ces deux jeunes héros, qui eurent des goûts analogues à ceux de leur père, qui étudièrent auffi fous Chiron, firent partie de la flotte qui, fous le commandement d'Agamemnon, cingla vers Troye pour porter le fléau de la guerre fous les murs de cette ville. Efculape mourut d'une pleuréfie, qui fe termina promptement par la gangrène; cinquante ans environ après fa mort, Alexanos, un de fes petits-fils, lui éleva un temple à Titane près Sicyone. Il eft à croire que ce monument ne fut d'abord que la marque d'une reconnoiffance filiale pour le mérite de cet homme illuftre; mais bientôt Sphyrus en fit bâtir un plus beau à Argos, & enfin les Romains fe fignalèrent par un qu'ils firent conftruire dans une île du Tibre. Dans ce lieu d'invocation étoient foixante deffervans, la plupart médecins, & formant un collége, que nourriffoient la piété & la crédulité d'alors, aux dépens du public. Ces pieux perfonnages s'y offroient avec luxe aux *fêtes médicinales;* ils y facrifioient alors avec plus de pompe au dieu révéré, & partageoient aux malades les chairs des victimes offertes à la divinité par les perfonnes qui venoient l'invoquer.

Hérodicus de Selymbre, ville de Thrace, eut, de fon tems, une grande réputation comme fauteur de la gymnaftique médicale; il s'établit à Athènes, ville fi attrayante par fon luxe, quelque tems avant la guerre du Péloponèfe. Athènes alors avoit fes lieux d'exercice, où la jeuneffe apprenoit l'art de la guerre & les moyens de faire l'emploi de fes forces dans des attaques réciproques, où chacun cherchoit à fe porter des coups. C'étoit ainfi que Sparte acquéroit la force qui fouvent lui a valu la victoire. Les mères commençoient l'éducation en baignant tous les jours leurs enfans dans du vin. Ces jeux gymniques étoient devenus une paffion pour les Grecs, qui s'y difpofoient pour paroître avec plus de gloire aux affemblées olympiques & ifthmiques. On réuniffoit dans ces gymnafes les exercices relatifs au culte religieux, aux combats militaires & aux luttes athlétiques. Les exercices relatifs à la fanté n'y étoient point oubliés; c'étoit dans ces dernières falles que l'on frictionnoit & preffoit tour à tour les membres affoiblis ou douloureux lorfque les malades fortoient du bain. Hérodicus, profeffeur d'une falle de ce genre, où la jeuneffe impropre au fervice militaire alloit y difpofer fon corps par une activité nouvelle, obferva les fuccès de ce genre de moyens, en adopta les principes & la pratique, & bientôt il en fit la bafe de fa doctrine. Il faut que fes fuccès aient été nombreux, puifque, dans les grandes villes de la Grèce, à Rome, qui fouvent imitoit les ufages des Grecs, tout en méprifant cette nation, on voyoit dans les gymnafes des falles deftinées à la gymnaftique. Cette gymnaftique, dont l'emploi n'eft pas fans efficacité dans plufieurs maladies chroniques qui dépendent d'une foibleffe dans la trame ou tiffu de nos parties, prônée au-delà de toute borne, & employée indiftinctement dans tous les cas, ne fut pas longtems à tomber en difcrédit; c'eft le propre de toute pratique qui, d'après quelques fuccès, eft indiftinctement appliquée à tous les cas. Quelles étoient les règles qu'avoit établies Hérodicus pour s'oppofer à un pareil inconvénient? c'eft ce qu'il n'eft point dit dans l'hiftoire.

Les Afclépiades ou les defcendans d'Efculape avoient beaucoup fait pour la fcience pendant fept à huit fiècles qu'ils la poffédèrent; ils lui donnoient crédit par la manière fecrète dont ils en développoient les principes à leurs adeptes. Trois écoles s'étoient déjà formées par leurs foins, celle

de Rhodes, celle de Cos & celle de Gnide. On y enſeignoit même l'anatomie, au dire de Galien. Elles rivaliſoient chacune en moyens. Grâces à Hippocrate, qui en paroiſſant vers la quatre-vingt-huitième olympiade, du tems de Socrate, d'Hérodote, de Thucydide, ouvrit la plus belle carrière à ceux qui vouloient entrer dans le dédale de la ſcience. Juſqu'alors la médecine avoit été liée à la philoſophie; auſſi eſt-ce avant cette époque qu'on voit figurer dans des tables chronologiques, comme médecins, Pythagore, Alcméon, Démocrite & Euriphon. Mais lorſqu'Hippocrate parut, on ſentit la néceſſité de ſéparer ces deux ſciences, ſinon dans l'étude, du moins dans la pratique. Ce père de la ſaine médecine, en paroiſſant à l'horizon médical, annonça le jour qu'il devoit y jeter. Les portes du temple, précédemment fermées, furent ouvertes à tous; les ſources d'inſtruction coulèrent, & les matériaux de l'art, épars dans des feuilles volantes, qui avoient toute la légéreté de celle des Sibylles, furent réunis en un corps de doctrine qui aura ſes appréciateurs juſque dans les tems les plus reculés. La première choſe que fit ce grand-homme, fut d'établir des baſes éloignées de tout empiriſme & de ces rêves philoſophiques qui terniſſoient la ſplendeur de la ſcience; puis prenant celle-ci en ſous-œuvre, il établit des théorêmes auſſi ſolides que le comportoient les ſciences acceſſoires, qui alors étoient à peine ébauchées. Une des plus belles notions que donne Hippocrate du corps hnmain eſt la comparaiſon qu'il en fait avec un cercle qui n'a ni commencement ni fin. Cette comparaiſon, qui eſt ſi réelle aux yeux du phyſiologiſte, a également ſon application dans tous les phénomènes contre nature qui conſtituent les diverſes maladies où la léſion d'une fonction entraîne ſi ſouvent le déſordre de pluſieurs autres. Un des ouvrages d'Hippocrate qui offre les plus exactes connoiſſances ſur les objets qui ſont une pépinière de cauſes morbifiques, comme elles ſont auſſi une ſource continuelle de principes de vie, eſt ſon traité *De locis, aere & aquis*. L'air & ſes qualités, les effets des climats, le pouvoir des ſaiſons, des ſolſtices, des équinoxes, du coucher & du lever des aſtres, l'influence des lieux ſur le corps, tout eſt apprécié & rapporté à des principes généraux qui donnent lieu aux meilleures déductions. Mais c'eſt dans l'hiſtoire particulière des diverſes maladies qu'il faut admirer la préciſion & l'exactitude du père de la médecine dans ſes narrations. L'enfance, la puberté, l'âge viril & la vieilleſſe ont mérité de lui une attention toute particulière, ſoit dans l'expoſition des ſymptômes qui caractériſent leurs maladies particulières, ſoit dans les circonſtances qui demandent quelques variations dans l'emploi des remèdes qu'elles exigent. Non-ſeulement les maladies aiguës, les chroniques, les endémiques & les épidémiques, les héréditaires, les malignes, avoient fixé ſon attention, mais encore il avoit donné un ſoin particulier aux chirurgicales. Philoſophe par excellence, & ne donnant aux dieux que le tribut d'un cœur pur que la religion leur accorde, il ſe rit de ceux qui attribuent les maladies épidémiques au corroux du ciel; auſſi ridiculiſoit-il les enchantemens auxquels les Aſclépiades de ſon tems avoient recours pour guérir l'épilepſie. Mais ce qui a porté la gloire d'Hippocrate au plus haut point, eſt la ſublime doctrine qu'il a répandue dans ſes divers ouvrages, notamment dans ſes livres des *Prognoſtics*, des *Prédictions*, des *Coaques* & ſes *Aphoriſmes*. C'eſt dans ces divers ouvrages où l'on voit s'épanouir le génie vraiment médical, établi ſur la ſagacité d'un jugement le plus ſévère, & qui a pour baſe l'exactitude de l'obſervation. « Hippocrate, dit Black, examinoit particuliérement » la reſpiration & rarement le pouls, qu'il regardoit, pour pluſieurs raiſons, comme un ſigne » douteux. Dans la plupart des maladies, mais » ſpécialement dans les fièvres, il conſidéroit avec » une attention ſcrupuleuſe la contenance, les » yeux, la voix, les paroles, les geſtes, les excrétions alvines, celles de l'urine, de la ſueur, les » matières vomies, les crachats, la reſpiration, » la veille & le ſommeil, l'appétit, la ſoif, la foibleſſe ou la force, les eſprits, la langue, les ſens » externes & internes, la manière d'être couché » au lit, en un mot, toutes les fonctions & les » actions des malades, ainſi que les jours critiques » de la maladie. C'eſt par ces ſignes, peſés & comparés enſemble par une habitude conſtante & » par l'attention à ne jamais interrompre la » marche de la nature dans les maladies fébriles » en adminiſtrant des remèdes internes, qu'Hippocrate parvint à prédire avec une préciſion » prophétique la durée, la criſe & les différens » événemens ou terminaiſons des maladies. » Mais une doctrine la plus brillante, quoiqu'elle ait eu beaucoup de contradicteurs, eſt celle qu'il a émiſe ſur les jours critiques ou judicatoires dans les maladies aiguës, & qu'il ramène à des jours fixes, notamment au ſeptième, d'après la doctrine de Pythagore, dont il étoit imbu. Hippocrate a traité des affections des femmes dans une étendue qui donne à croire qu'elles lui avoient accordé une bien grande confiance. Il regarde la matrice chez elles comme la cauſe du plus grand nombre de maladies dont elles ſont frappées. Il parle de ſon cancer, de ſa chute, des fleurs blanches, de la paſſion hyſtérique, des vices de la menſtruation; il traite de la ſtérilité, de l'avortement. Toute la partie chirurgicale d'Hippocrate offre une ſi bonne doctrine de cet art, que Celſe l'a extraite, en grande partie, pour en parer ſon ouvrage, & que de nos jours elle forme encore la baſe de ce qu'ont cité de bon les Modernes ſur cette importante matière. On peut dire, & l'on s'accorde aſſez ſur ce point dans les grandes univerſités, que les dogmes de pratique ſont d'une haute excellence dans les livres de cet auteur, mais que la théorie en eſt ſouvent défectueuſe; ce dont on

s'apperçoit quand on le suit dans ses développemens éthiologiques, où la quaternité humorale est si souvent invoquée ; & en pouvoit-il être autrement, dans un tems où la doctrine des quatre élémens primitifs, mise en vogue par Thalès & Pythagore, étoit si en vogue? Hippocrate, en mourant, laissa l'art en héritage à Thessalus, Dracon & Polybe.

Chrysippe étoit de l'école de Cnide. Il vivoit vers la cent troisième olympiade. Il paroît, d'après le jugement qu'en porte Pline, qu'il avoit voulu faire secte en se déclarant contre la médecine expérimentale. Il n'admettoit point la saignée, & substituoit aux purgatifs, qu'il rejetoit, l'usage des clystères & des vomitifs. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu.

Hérophile, né en Calcédoine vers la cent dixneuvième olympiade, étudia sous Praxagore, & se trouva contemporain avec Erasistrate. Il se livra particuliérement à l'étude de l'anatomie, & fit beaucoup de découvertes en ce genre ; découvertes qui ont été regardées comme de telle valeur, que beaucoup de parties qu'il a décrites conservent encore aujourd'hui son nom.

Erasistrate parut à la cour de Ptolémée, fils de Lagus, vers la cent vingt-unième olympiade : on lui doit d'avoir fondé la pratique sur les notions d'anatomie faites d'après les cadavres que lui fournissoit l'école d'Alexandrie, où il enseigna avec le plus grand succès. Il écrivit sur le pouls & sur les causes des maladies, & partagea du reste les opinions de Chrysippe son maître. Il étoit grand partisan de l'abstinence, du régime végétal, des vomitifs & des bains ; d'ailleurs, il faisoit la médecine d'une manière simple, évitant tout mélange dans ses prescriptions, & laissoit beaucoup faire à la nature, dont il s'avouoit le ministre. On ne connoît cet auteur & sa doctrine que par les citations qu'en ont faites Galien & Cælius Aurelianus.

Héraclide le Tarentin, grand fauteur de la secte empirique, qui florissoit vers la cent soixantequatrième olympiade, fit beaucoup de recherches pour constater la vertu des plantes & d'autres substances tirées des règnes minéral & animal. Il avoit composé un ouvrage sur la chirurgie, dont il est fait mention avec éloge dans ceux de Galien. Philinus, Praxagore, Callianax sont encore des médecins qui se distinguèrent dans la classe des empiriques & des méthodistes, sectes qui florirent en leur tems, selon le plus ou moins de zèle qu'eurent leurs zélateurs à les faire valoir, plus pour leur intérêt que pour celui du public, qui ne pouvoit apprécier leurs raisons.

A mesure que la Grèce perdoit de sa splendeur, Rome acquéroit un luxe qui appeloit les Grecs fuyant leur patrie, dont l'appauvrissement ne leur promettoit pas un état brillant. C'est alors qu'en 535 de la fondation de Rome, on vit paroître dans cette capitale un Archagatus, qui fut trèsbien reçu, vu qu'il traitoit toutes les plaies & écorchures du peuple, dont il avoit obtenu la confiance ; aussi lui donnèrent-ils le nom de *vulnerarius*, qu'ils changèrent bientôt en celui de *carnifex*, à raison de ce qu'ayant introduit l'usage des instrumens tranchans & du feu, ses procédés devenoient des plus cruels. Mais avant même cette époque, Rome avoit ses médecins, c'est-à-dire, des empiriques, des ignorans ou médicastres qui, sans moyens, se livroient à quelques branches de la pratique sans améliorer leur profession. Et comment ce peuple qui ne vivoit que de carnage & de rapines, dont l'esprit guerrier prédominant faisoit regarder comme indigne des mœurs romaines toute étude qui avoit la morale & les sciences pour objet ; comment, dis-je, un pareil peuple auroit-il pu apprécier des hommes qui se livroient à des spéculations si étrangères à son caractère? Cependant, quand Auguste eut pacifié l'Empire, & que dans Rome venoient s'engouffrer toutes les richesses des contrées conquises, les sciences & les arts germèrent bientôt dans un pays où tout se réunissoit pour les faire fleurir. Alors la médecine eut son degré d'estime & partagea l'intérêt qu'on accordoit aux autres arts de nécessité ou d'agrément ; mais c'étoit pour retomber avec elle quelques siècles plus tard. Plaute, Térence, Lucrèce furent les successeurs d'Archagatus, & bientôt parut Asclépiade, natif de Pruse en Bythinie, & qu'on peut regarder comme un homme de génie, puisqu'il étoit l'ami de Cicéron & le protégé de César. Abandonnant pour la médecine l'éloquence qu'il cultivoit de la manière la plus distinguée, & ne voulant point être inférieur à sa première réputation dans le genre qu'il avoit adopté, il chercha à renverser la doctrine hippocratique, d'après des idées qu'il avoit prises de la doctrine corpusculaire. Ces idées d'emprunt, débitées avec le charme de l'éloquence, prévalurent & donnèrent de la vogue à sa pratique. Il n'étoit qu'un vrai bourreau, au dire de Celse, quant à la manière dont il traitoit les fébricitans. Rejetant tout pouvoir des jours critiques, il les tourmentoit continuellement par des frictions, des exercices, des bains, & au commencement par une diète la plus rigoureuse : c'étoit enfin, pour tout dire, un fin charlatan qui, connoissant le foible des hommes, leur faisoit croire aux plus grandes absurdités, qu'il débitoit avec la plus grande assurance. Ce charlatan eut aussi des partisans, & même des disciples ; car il suffit que la fortune sourie aux hommes, sous quelques faces, pour que la route du bonheur soit aussitôt battue par d'autres. Thémison de Laodicée, qui vécut sous Auguste, fut celui qui fit le plus d'honneur au maître ; mais voulant se distinguer à son tour, il forma la secte des méthodistes, ainsi désignée par son auteur, parce que, disoit-il, elle offroit une méthode courte, & conséquemment facile pour apprendre la science. Le resserrement & le relâchement, selon cette doctrine, étoient la cause première de toutes les maladies : la difficulté ne consistoit qu'à trouver

trouver la circonſtance où leurs contraires pouvoient avoir leur application ; tous les cas qui ne pouvoient ſe rapporter à ces deux diviſions formoient un genre mixte. C'eſt à ce praticien qu'on doit l'introduction de l'hiera picra, du diacode & de l'emploi des ſangſues. Mais le plus impudent de cette ſecte fut Theſſalus, qui, au dire de Pline, a beaucoup écrit, & qui prétendoit que ſix mois d'étude ſuffiſoient pour le tems néceſſaire à l'inſtruction. Ce déhonté charlatan avoit la plus grande vogue à Rome : puis travaillez, jeunes gens, pour mériter la confiance publique, lorſque vous avez pour perſpective d'être oubliés pour de pareils gens. Galien dit qu'il n'étoit parvenu à ſa haute réputation que par ſa complaiſance auprès des malades & ſon aſſiduité à courtiſer les Grands. Celſe eſt un des méthodiſtes qui ait le plus épuré ſes opinions. Son ouvrage, quoique petit, eſt un extrait ſucculent de la ſaine médecine hippocratique. Ce qu'il dit de l'origine & des progrès de la ſcience eſt un ſommaire écrit avec toute la pureté du ſtyle qui caractériſe le ſiècle où il vivoit. Ce qu'il dit des fièvres eſt calqué ſur les écrits d'Hippocrate ; mais ſa pratique tient un peu des idées d'Aſclépiade. Partiſan de la ſaignée, il croyoit qu'on pouvoit la pratiquer ſur les ſujets de tout âge, quand les circonſtances l'indiquoient. Comme Hippocrate, il faiſoit peu d'attention au pouls, perſuadé que nombre de circonſtances éventuelles pouvoient le changer. Tout ce qu'a écrit cet auteur ſur les maladies chirurgicales porte l'empreinte de la plus exacte vérité. Chirurgiens, comme leur diſoit Fabrice d'Acquapendente, *Celſum nocturnâ verſate manu, verſate diurnâ.*

Juſque-là trois ſectes avoient régné en médecine, les empiriques, les dogmatiſtes & les méthodiſtes : à celles-ci ſe joignirent les épiſynthétiques, les éclectiques & les pneumatiſtes. Ceux-ci, qui eurent Athénée pour père, vouloient que toutes les maladies dérivaſſent des affections de l'ame; doctrine touchée par Virgile dans le paſſage ſuivant :

Totamque infuſa per artus
Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.

Agathinus, qui vécut ſous Domitien, Hérodote, Archigène & Rufus d'Ephèſe, qui florirent ſous Trajan, furent de cette ſecte. Les éclectiques ſe faiſoient gloire de choiſir ce qui leur paroiſſoit meilleur dans celles qui avoient régné juſqu'alors; quant aux épiſynthétiques, ils prenoient un *mezzo termine* entre les méthodiſtes, les empiriques & les dogmatiſtes. Un des plus renommés, comme méthodiſte, eſt Cælius Aurélianus, Africain, ſelon ce qu'on préſume, quoiqu'il ait écrit en latin ; il vivoit au deuxième ſiècle, ſous Trajan & Adrien. Il a fondu dans ſes ouvrages tout ce que Soranus avoit dit de bon ; la partie deſcriptive y eſt très-bien ſuivie ; c'eſt un auteur à lire ſouvent, quoique ſon ſtyle ſe ſente du pays barbare de l'Afrique où il a écrit. Il y parle ſouvent métaſynchriſe, manière de traitement dans laquelle on emploie des remèdes qui attirent les humeurs du centre à la circonférence, par une ſuite des procédés qui forment une méthode. Arétée de Cappadoce eſt regardé comme ayant vécu pendant les règnes de Néron, Othon, Vitellius, Veſpaſien & Titus. S'il fut pneumatiſte dans ſa théorie, il fut méthodiſte dans ſa pratique, que Hoffmann dit être un monument d'or. Il a traité des maladies chroniques & des aiguës; ſon ſtyle eſt orné & riche de choſes; il ſe conduit toujours d'après les indications les mieux raiſonnées. Ce médecin excelle dans le diagnoſtic : l'ellébore blanc étoit l'émétique dont il ſe ſervoit le plus ſouvent, & l'hiera picra ſon purgatif favori. Il eſt un des premiers qui ait eu recours aux cantharides en friction, d'après Archigène, qui les avoit déjà employées comme véſicant. Boerhaave eſtimoit beaucoup cet auteur, ainſi que le prouve le paſſage ſuivant : *Hujus autem viri auctoritatem Hippocratis æqualem habemus. In hoc etiam ſupra Hippocratem quod ad ſuas claſſes & capita ſparſa Hippocratis redegerit.* Rufus d'Ephèſe, qui vivoit ſous Trajan, mérite d'être cité ici; il a beaucoup écrit, mais malheureuſement aucune de ſes productions ne nous eſt parvenue, ſinon un petit Traité de noms grecs, relatif à l'anatomie; un autre des maladies des reins & de la veſſie, avec un fragment où il eſt parlé des médicamens purgatifs; le tout a été publié dans les *Medici Principes* d'Etienne. On en a une édition particulière dans celle donnée à Londres en 1726, par Clynch. Héliodore, qui pratiquoit ſous le même empereur, a laiſſé de bonnes obſervations ſur les plaies de tête. Léonides d'Alexandrie nous a auſſi laiſſé, dans des fragmens de chirurgie, des indices d'une grande capacité dans cet art.

Galien eſt le dernier médecin qui ait pratiqué à Rome d'une manière diſtinguée : né à Pergame en 131, il voyagea quand il eut l'âge de raiſon, & vint enfin étudier à Alexandrie. La magnifique Rome l'attira à l'âge d'environ trente ans. Ses grands talens lui procurèrent une grande réputation, &, ce qui en eſt la compagne ordinaire, l'envie de ſes rivaux ; car l'un ne marche jamais ſans l'autre. Rome alors étoit, comme Paris aujourd'hui, le réceptacle de tout le bon & le mauvais en médecine ; les ſectes ſe diſputoient d'activité pour ſe produire, & les propos, non cachés ſous le voile de l'urbanité, comme aujourd'hui, étoient autant de coups d'eſtoc & de taille qu'on ſe portoit à force ouverte. Galien, quelque réſervé qu'il fût dans ſes expreſſions, n'en attaquoit pas moins, d'une manière ſanglante, les méthodiſtes, & les appeloit des *ânes de Theſſalus.* Les tracaſſeries que Galien éprouvoit, fatiguoient la franchiſe de ſon ame, & les Grands & les honnêtes gens avoient beau verſer le baume de la conſolation ſur ſes bleſſures, *hærebat ſemper lethalis arundo :* auſſi quitta-t-il la ville pour la campagne, où la confiance des Grands l'alla trouver. C'eſt là qu'il com-

pofa le plus grand nombre de fes ouvrages qui lui frayèrent une route vers les fiècles les plus à venir. L'auteur s'y montre le partifan le plus fidèle d'Hippocrate, & prit la tâche difficile de réparer les défauts qu'il trouvoit dans les écrits de ce fondateur de la faine médecine, & même d'en remplir les lacunes; auffi fur ce point eft-il entré dans de grands détails fur l'anatomie, partie la plus foible dans l'édifice élevé par l'oracle de Cos. Il établit & prouve la quaternité humorale comme bafe des tempéramens; divife les parties en folides, fluides, efprits; les fonctions en vitales, naturelles & animales. Il s'eft étendu fur les principaux objets qui font la matière de l'hygiène, qu'il regarde comme caufes procathartiques des maladies, vu qu'elles activent l'antécédente qui réfide dans la dégénération des humeurs primitives du corps. La définition qu'il donne des maladies confidérées d'une manière générale, eft des plus fimples; c'eft une difpofition du corps qui empêche que fes parties ne vaquent convenablement à leurs fonctions. C'eft dans fes ouvrages qu'on trouve les premières idées d'une définition générale, relativement aux maladies épidémiques, endémiques, fporadiques, aiguës, chroniques, bénignes, malignes, & la belle comparaifon qu'il fait du fymptôme de la maladie, favoir, qu'il eft à l'affection ce qu'eft l'ombre au corps. On lui doit encore la diftinction des fymptômes en diagnoftic & en prognoftic; il fubdivifoit les premiers en pathognomoniques & en adjoints. Tout ce que dit cet auteur fur le dévelopement des fymptômes & leur nature, quant au diagnoftic, eft de la plus exacte vérité: on n'y fauroit même rien changer aujourd'hui, quelqu'avancée que foit la fcience; mais ce qu'a fait Galien pour l'avancement de l'art, eft la doctrine qu'il a émife fur les fiéges des différentes maladies, doctrine fi favamment enrichie le fiècle dernier par les faits configués dans l'immortel ouvrage de Morgagni, intitulé *De caufis & fedibus morborum per anatomen indagatis*. Humorifte déclaré, il s'y montre partifan de la pléthore fanguine, des cacochymies bilieufe, mélancolique, pituiteufe, & fes argumens font d'une telle vigueur, qu'ils entraîneroient les folidiftes les plus opiniâtres de nos jours, fi l'obftination n'entroit pour beaucoup dans leur affertion. Il eft, après Erafiftrate & Archigène, le praticien qui ait le plus fait attention au rhythme du pouls, tant dans le diagnoftic que dans le prognoftic. Sous le rapport de la pratique, on pourroit le regarder comme très-fyftématique fur ce point; il en confidère toutes les variations, leur donne des dénominations qui caractérifent les efpèces, en recherche les caufes, & fait voir dans toutes les diftinctions qu'il établit, finon les opérations de la nature, du moins celles de fon intelligence portée à un très-haut point de perfection. De nos jours, dans les parties favantes de l'Europe, on a voulu faire croire à ces fubtilités galéniques, mais elles n'ont eu de vogue que celle que pouvoit leur donner leur nouveauté chez les perfonnes étrangères aux faftes de la fcience. Du refte, la pratique de Galien étoit fort fage: ayant établi les qualités élémentaires, fes médicamens étoient, par leur conformité de vertu, adaptés aux cas qui pouvoient fe préfenter. Ils étoient faftueux dans fes formules de médicamens, qui très-fouvent étoient de nature oppofée; mais c'eft un défaut du tems, auquel on cherche à remédier aujourd'hui où la chimie ouvre une nouvelle fource à l'inftruction. Grand partifan de la faignée, il y avoit recours, non fans obferver la retenue que lui fuggéroit la doctrine des jours critiques, qu'il avoit adoptée dans toute la plénitude de fa valeur. Ses commentaires fur la chirurgie d'Hippocrate prouvent affez fes hautes connoiffances dans cette belle partie de l'art. Nous ne dirons rien de Galien fur fes notions d'anatomie; il les avoit puifées à l'école d'Alexandrie, où ce genre d'étude étoit plus permis qu'à Rome, qui même n'auroit pu le tolérer par raifon d'état & de religion; & tout ce qu'il a produit fur cette fcience, prouve combien il étoit fupérieur, fous ce rapport, à tous fes contemporains. Galien, pour terminer, eft un puits d'érudition; il a beaucoup plus fait pour la théorie que pour la pratique; mais comme fes ouvrages portent l'empreinte d'un majeftueux édifice élevé à la gloire de l'art, il n'eft pas étonnant que, quoique déparé par une verbofité faftidieufe, & des fubtilités qui reviennent fouvent, l'édifice ait fubfifté jufque dans ces derniers fiècles, & que fa doctrine vive encore dans un grand nombre d'univerfités, furtout vers le midi de l'Europe.

Galien, en quittant Rome, laiffa le champ libre à tous fes compétiteurs à la pratique; le nombre en étoit grand, tous venus des différentes villes de la Grèce, & particuliérement des colonies. L'élévation de l'école d'Alexandrie avoit fait tomber les trois primitives écoles; auffi eft-ce celle-ci qui les fourniffoit pour le plus grand nombre. Parmi les plus diftingués fe préfente Oribafe, qui vécut en 360, fous l'empereur Julien, & produifit fes notions dans un grand ouvrage intitulé *Abrégé de la Médecine*. C'eft une compilation entiérement galénique, où il traite néanmoins d'une affection jufqu'alors inconnue, la lycanthropie, efpèce de mélancolie, dans laquelle ceux qui en font attaqués croient être autant de loups. Aëtius, né à Amida en Méfopotamie, eft un compilateur à qui les ouvrages d'Archigène, de Galien & de Diofcoride fervirent beaucoup. Il a le premier fait connoître le ver de Guinée; il a traité fpécialement des maladies de la veffie, notamment de celles avec ulcérations, pour lefquelles il recommande les eaux minérales chaudes; il a encore traité de plufieurs affections du fexe, & s'eft fpécialement fixé à ce qui regarde les accouchemens. Alexandre de Tralles floriffoit à Rome vers l'an 560. Il a moins écrit que le précédent, mais avec plus de jugement; il a difpofé fes matériaux dans un ordre

régulier. Il est un des premiers qui ait conseillé la rhubarbe dans la dyssenterie, & le fer dans les endurcissemens squirreux de la rate. Il recommande la saignée dans les douleurs violentes de néphrétique; mais il la rejetoit dans les affections saburrales bilieuses, & lui préféroit les minoratifs. Il s'est occupé de plusieurs espèces de mélancolies & de la démence, contre lesquelles il avoit recours au régime, aux bains, aux voyages & à la dissipation plutôt qu'à toutes les drogues pharmaceutiques, qui n'attaquent pas si puissamment le mal. Tout ce qu'il dit sur l'air, l'eau, les bains, l'exercice & autres moyens hygiéniques, est marqué au coin du meilleur jugement; cependant il est fâcheux qu'une trop grande crédulité ternisse son ouvrage. Paul d'Egine, qui vivoit vers l'an 640, est un de ces auteurs qui n'a cru devoir écrire que d'après une expérience acquise dans différentes contrées qu'il a parcourues. Freind dit qu'on n'a point assez apprécié ses ouvrages, & il a raison, surtout quant à ceux qui traitent des maladies & opérations chirurgicales. Sous ce rapport, ce qu'il dit de l'extraction des dards, de l'opération de la hernie, de celle de l'anévrisme, qu'il définissoit *une humeur provenant d'un sang extravasé à la suite de la rupture d'une artère*; de la bronchotomie, qu'il conseille dans les esquinancies suffocatives, des fluxions des yeux, pour lesquelles il ouvroit une des jugulaires, des céphalées, pour lesquelles il recouroit à l'ouverture des artères, situées derrière l'oreille, des coliques, &c., mérite toute l'attention de ceux qui cherchent à connoître quelles furent les richesses de l'art dans son adolescence.

Jusqu'ici c'étoit la médecine grecque qui avoit régné & qui régna à Rome, & dans toutes les principales villes dominées par cet effrayant colosse; la chute de son pouvoir en Occident comme en Orient amena une suite d'événemens & de catastrophes désastreuses, qui engloutirent les arts & les sciences, & conséquemment la médecine. Plus d'écrivains sur cette science. En effet, pourroit-on prendre la plume pour manifester ses pensées, quand il faut courir aux armes pour veiller à sa propre conservation? L'Europe alors offroit le tableau du brigandage & du carnage, qui passoit rapidement d'une contrée à une autre; un génie destructeur planoit sur les contrées naguère les plus florissantes, & n'y laissoit croître que les cyprès. Des guerriers barbares, fanatiques & ignorans, moissonnoient également l'espèce humaine dans les plus belles parties de l'Asie & au nord de l'Afrique: ceux-ci, sortis des déserts de l'Arabie, & conduits par un génie prophétique, firent d'immenses progrès, aussi bien par leurs armes que par leurs dogmes; ils gagnèrent même l'Espagne & finirent par renverser l'empire d'Orient, dont ils occupèrent le trône. Enfin, l'espèce humaine, fatiguée de carnage, jeta le glaive au loin: l'olivier de la paix prit racine. Les pères de la médecine grecque, qui avoient échappé à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, passèrent en grande partie à l'école de Cordoue, & par la suite à celles de Salerne, de Paris & de Montpellier; & multipliés par les copistes, ils furent ensuite répandus dans les universités qui succédèrent à ces premières. Mais leur doctrine ne tarda pas à être étouffée par l'addition des nouvelles idées qu'établirent les Arabes, qui apportoient leurs principes & leur doctrine du cœur de l'Asie, où ils l'avoient puisée. Disons à la louange des Arabes, qu'ils furent parmi leurs contemporains, après que leur frénésie religieuse fut un peu appaisée, & que l'aisance eut amolli la férocité du soldat, ceux chez qui germèrent les semences des sciences & de la littérature. Les études médicales ne furent point oubliées chez un peuple qui, dans le cours de ses victoires, avoit si souvent eu occasion de voir combien de fois l'ignorance dans l'art de guérir avoit été funeste à ses guerriers; aussi furent-ils les premiers qui dotèrent diverses écoles de médecine en Perse, en Afrique & en Espagne. Jetoient-ils les fondemens d'un temple, à côté ils avoient mesuré le terrain pour une école & un hôpital. Ces écoles n'eurent, dans leur origine, d'autre guide qu'une traduction de Galien, qu'avoit fait faire, en syriaque, un calife par quelques interprètes juifs ou grecs. Ces livres furent appropriés au goût de ceux qui devoient les lire, c'est-à-dire, qu'ils offroient un mélange ridicule de fables & d'idées astrologiques. La magie & l'astrologie y avoient mêlé leurs absurdités, jusqu'aux songes mêmes, dont l'interprétation entroit pour beaucoup dans les indications qu'on avoit à remplir. C'étoit autant d'enfans d'un fanatisme qui devenoit nécessairement le père de l'imposture. Au milieu de ce débordement d'idées fantastiques, on est charmé de voir l'intelligence arabique se fixer sur des objets de la plus haute importance, je veux dire les phénomènes célestes, dont les Babyloniens, les Egyptiens & les Grecs, avec lesquels ces savans avoient communiqué, leur avoient donné les premières notions. Les Arabes s'adonnèrent aussi beaucoup à la connoissance des nombres; c'est à eux que l'algèbre rapporte cette espèce d'arithmétique littérale, à l'aide de laquelle peuvent plus aisément se résoudre les problêmes de mathématique les plus embrouillés. Les Arabes ont fait voir, dans tous leurs ouvrages, combien ce goût dominoit chez eux. Les médecins arabes furent les premiers qui mirent en vogue les minoratifs; ils sont aussi les premiers qui firent connoître l'usage du sucre, & qui le mêlèrent à leurs juleps, leurs sirops, leurs confections, leurs conserves, & généralement aux substances médicales qu'ils vouloient conserver pour l'usage officinal. Ils augmentèrent la matière médicale de plusieurs drogues, telles que le musc, le macis, la noix muscade, les clous de girofle, le bézoard, les fragmens précieux. Ce furent encore eux qui les

premiers dorèrent les pilules pour en impoſer à la crédule ignorance. Ils donnèrent également les premières notions de l'art diſtillatoire ; mais ils ne pouſſèrent pas plus loin le nombre de leurs procédés chimiques, ſe bornant à l'eau de roſe & quelques huiles dont ils faiſoient uſage dans leur pratique. Les Arabes ſe ſont écartés de la trace des Grecs, leurs pères, en négligeant la deſcription des ſignes eſſentiels des maladies ; ils ſont polypharmaques dans leurs formules. Quant à leurs connoiſſances anatomiques, ils n'ont point dépaſſé celles que leur a laiſſées Galien.

Rhazès, qui parut en 923, eſt un des médecins arabes dont l'hiſtoire intéreſſe le plus dans les faſtes de la médecine, en ce qu'il eſt le premier qui ait donné une deſcription de la petite-vérole, tant *diſtincte* que *confluente*, & que l'on a depuis déſignée ſous les noms de *bénigne* & de *maligne*. Né dans le Chorazan, il vint étudier à Bagdad, où il profeſſa bientôt avec dignité dans un hôpital. C'eſt dans cette ville où il fut bien à même de voir & de traiter la petite-vérole. Inconnu juſqu'alors dans l'Europe, ce fléau ſe déroula avec une telle fureur, que jamais guerres précédentes n'y avoient fait un pareil carnage. Le mal, venu de l'Arabie, fit ſa première éruption en Egypte, ſous le ſucceſſeur de Mahomet : de là, ſuivant le cours des armes victorieuſes des Arabes, il gagna la Syrie, la Perſe, l'Eſpagne, & les croiſades qui eurent lieu par la ſuite en infectèrent le reſte de l'Europe. Rhazès, qui ſuccéda à Aaron comme auteur, fait preuve de jugement dans la deſcription qu'il a laiſſée de cette fâcheuſe maladie ; il y parle des avantages d'une méthode rafraîchiſſante, inſiſte ſur la ſaignée quand la violence des ſymptômes néceſſite l'opération, même après l'éruption des boutons, pour peu que la fièvre dépaſſe ſes bornes. Tout ce que dit cet auteur ſur les moyens de provoquer l'éruption, ne doit point être pris à la lettre, quoique dans certains cas ſes preſcriptions aient eu leur valeur. La diarrhée étoit-elle un épigénèſe, il la combattoit par l'emploi de l'opium, & ne preſcrivoit les purgatifs que vers le déclin de la maladie. Rhazès s'occupa également de la rougeole d'une manière toute particulière, ainſi que du ſpina ventoſa : ſa matière médicale eſt infiniment plus étendue que celle d'aucun auteur grec.

Avicenne vivoit à la fin du neuvième ſiècle & au commencement du dixième : il prit naiſſance à Aſchanah, près de Shiraz ; il eut des moyens & une excellente éducation ; auſſi fit-il des progrès étonnans dans ſes premières études & dans les ſecondaires, qui lui ouvrirent la carrière dans la pratique. Avicenne eſt la preuve combien le ſervice des Grands eſt pénible ; ſa vie eſt un tiſſu d'infortune, pour avoir, par ſes hautes connoiſſances, mérité l'attention d'un puiſſant prince. Laiſſons ce malheureux boire ſucceſſivement à la coupe de l'infortune & du bonheur. Au milieu d'une vie errante, que la crainte le forçoit de mener, il compoſa nombre d'ouvrages ſur différentes matières de philoſophie, de métaphyſique, de chimie & même d'alchimie ; mais celui qui eſt plus de notre objet, ſont deux livres intitulés *Canones*. C'eſt un ſyſtème de médecine & de chirurgie, qui a eu ſa réputation en pluſieurs Univerſités de l'Europe, même dans celles du midi de la France, notamment à Montpellier, où on le commentoit encore au commencement du ſiècle dernier. L'introduction de cet ouvrage en Europe date du tems des croiſades. Aujourd'hui, cet ouvrage ne fait plus que monument dans l'hiſtoire : on y trouve quelques bonnes preſcriptions, notamment celle des eaux minérales chaudes, dans les obſtructions & autres engorgemens intérieurs. Avicenne paroît avoir pratiqué les accouchemens ; & quand la tête préſentoit de grandes difficultés à ſon extraction, il recouroit au crochet pour l'attirer.

Méſué fut contemporain d'Avicenne ; on dit même qu'il fut ſon diſciple. Il étudia à Bagdad & vint exercer au Caire. En jouiſſant de la bienfaiſance du calife, il y acquit de grandes richeſſes. Il a compoſé un ouvrage en ſyriaque, intitulé *De medicamentis & morbis internis*, & qu'Apone a publié en latin à Veniſe. Albucaſis, qui naquit à Atocha, & qui mourut à Cordoue en 1106, quoique compilateur, n'a pas moins travaillé pour la gloire de la chirurgie dans le ſeul livre qu'il ait publié ſous le titre : *Al-Taſrif* ou *Méthode de pratique*. Il s'y montre grand appréciateur des cautères, notamment du fer chaud ; il s'y étend beaucoup ſur les accouchemens, notamment les laborieux ; ſur la taille chez les femmes : on ne peut guère paſſer pour érudit en chirurgie, ſans avoir lu ſon ouvrage.

Avenzoard floriſſoit dans le douzième ſiècle. Fils & petit-fils de Juifs, il reçut une belle éducation à Séville ; mais, mécontent des circonſtances où il ſe trouvoit, après avoir déjà mérité l'attention des Grands lorſqu'il commença à ſe livrer à la pratique, il quitta cette capitale pour paſſer à Maroc, où il fut comblé des faveurs que lui accorda le prince. Il mourut en 1261, à un très-grand âge ; quelques-uns même diſent qu'il fut centenaire. On doit à cet auteur de bonnes notions ſur l'inflammation du médiaſtin & ſur l'abcès, qui ſouvent s'enſuit ſur celle du péricarde. Il combattoit la ſuppreſſion des règles par l'ellébore noir, qu'il preſcrivoit juſqu'à deux gros ; au ſurplus, beaucoup de péripatétiſme & de galéniſme déparent ſes pages.

Averrhoës naquit à Cordoue en 1206. Né avec d'heureuſes diſpoſitions, & dialecticien ſubtil, il s'occupa plus de la philoſophie d'Ariſtote que des ouvrages de médecine, où il avoit moins de quoi nourrir ſon génie. A l'âge fait, il leur donna cependant toute ſon application ; & ayant paſſé à Maroc, il développa toutes ſes connoiſſances dans ſon Colliget, fait à la prière de Miramolin, & qu'il di-

vife en fept livres. On y trouve des preuves de l'étendue de fes connoiffances, finon dans la pratique, du moins dans la théorie, qu'il poffédoit à un très-haut point. Cet auteur mourut dans fon pays d'adoption en 1198.

Il eft encore nombre d'autres médecins arabes dont les biographes ont fait mention; mais leur doctrine n'étant que la répétition de ce qu'avoient avancé ceux dont nous venons de parler, nous les pafferons fous filence. Après l'expulfion des Arabes de l'Efpagne, il n'eft plus fait mention d'auteurs dans le monde médical. La fubverfion de l'empire d'Occident amena le plus morne filence dans les contrées les plus productives en génie. Les hiftoriens feuls tenoient la plume, mais c'étoit pour tranfmettre aux races futures une fuite de barbaries affreufes, ou des délires d'une imagination fantaftique, qui indiquoit toute la ftupidité de leurs auteurs. L'anarchie & fes triftes fuites régnoient depuis long-tems lorfque s'etablit le fyftème féodal, époque où le plus entreprenant & le plus courageux l'emportant fur fes compétiteurs, fe renfermoit dans un château fort & devenoit un tyran ou un baron impérieux, ne vivoit que de guerres & de rapines faites fur fes voifins; & la maffe refpectable du peuple gémiffoit, tenue en vaffalité fous le defpotifme le plus ariftocratique. Le feul lieu où le génie montroit encore quelque vigueur, étoit la capitale de l'empire d'Orient; mais il étoit accablé fous le poids des difputes théologiques. La jurifprudence, fi néceffaire dans l'ordre focial, étoit affervie à la volonté des chefs, qui, dans la conteftation des droits, ordonnoient l'épreuve abfurde par le feu ou l'eau. Vers la fin du onzième fiècle, & pendant une grande partie du douzième, le mal étoit à fon comble, l'art un brigandage; les moines, qui s'en mêloient, joignoient à la pratique toutes les actions fuperftitieufes que leur fuggéroit leur profeffion. L'Italie néanmoins étoit déjà le fol où les femences des fciences, depuis long-tems enfouies, commençoient à germer. La civilifation s'y établit par la dotation des profeffeurs qui y expliquoient les Pandectes de Juftinien, code de jurifprudence fauvé du naufrage général; & dès-lors le droit romain fut reçu & pratiqué dans les principales villes de l'Europe.

Bientôt Montpellier, Salerne, Bologne, Padoue & Paris eurent leur Univerfité. L'invention du papier, en multipliant les manufcrits, facilita le commerce des idées; mais ce n'étoit qu'un avant-coureur de tous les avantages que devoit procurer la découverte de l'imprimerie. Dans tout cet intervalle de tems, où la fcience avoit tant de peine à fe confolider, l'exercice de l'art fut entre les mains du plus vil charlatanifme; le peuple donna fa confiance à tout nouveau venu qui affichoit l'effronterie. C'eft à cette époque que furent organifées les études en médecine, dans la cité, à Paris. L'enfeignement fut transféré, en 1300, au clos Brunneau, rue du Fouare, ainfi nommée *à feno*, à caufe de la paille & du foin dont on jonchoit la terre fur laquelle s'affeyoient les étudians. Le livre d'anatomie qui fervit alors de manuel, fut celui de Théophile, fectateur de Galien. Toutes les explications phyfiologiques étoient fondées fur la doctrine d'Ariftote. Quant aux notions fur le régime, elles fûrent puifées dans les Traités de diététique d'Hippocrate & de Galien. On leur ajouta les préceptes de l'école de Salerne, rédigés par Gilles de Corbeil. Les notions de pathologie étoient fournies par les Aphorifmes, les Maladies aiguës & les Prognoftics d'Hippocrate. On y expliquoit un Abrégé de Galien, fait par Joannitius. On puifoit la connoiffance des médicamens dans Mefué, Albucafis, Avenzoard, Myrepfe; la botanique s'étudioit dans Diofcoride. Ainfi, trois fiècles s'écoulèrent dans un pareil enfeignement. Cependant les papes & plufieurs têtes couronnées, plus foigneux fur leur fanté, ftipendioient quelques Juifs venus d'Orient avec les Croifés. Leur érudition dans la langue arabe les mettoit à même de compulfer les ouvrages alors les plus en vogue fur la médecine. Ainfi S. Louis avoit donné fa confiance à un homme de cette efpèce, qui lui avoit prefcrit de boire le fang d'un jeune enfant pour guérir fa lèpre.

Enfin, parut fur l'horizon médical Arnaud de Villeneuve, profeffeur de Montpellier en 1285, qui commenta le *Poème de l'école de Salerne*; il paffe pour avoir le premier obtenu l'efprit-de-vin par la diftillation; il l'imprégnoit de certaines plantes, & le prefcrivoit comme remède; il a également produit une eau diftillée fur quelques métaux, & la regardoit comme un remède infaillible contre la lèpre. Raimond-Lulle parut en 1315, & s'occupant de chimie, fcience qui étoit à fon aurore, il produifit quelques Traités fur la panacée univerfelle. Puis vinrent plufieurs autres, notamment Bafile Valentin, qui, le premier, vanta comme remède interne les hautes vertus de l'antimoine dans un ouvrage produit fous le titre fastueux de *Char triomphal de l'antimoine*; mais un des plus remarquables fut Gilbert, dit l'*Anglais*, homme érudit dans les langues grecque & arabe, & qui produifit divers Traités intitulés: *De Viribus aquarum; de Re herbariâ; Thefaurus pauperum; Compendium medicinæ tam morborum univerfalium quam particularium*. Il a auffi écrit fur les écrouelles & fur la faculté qu'ont les rois d'Angleterre de guérir ce mal par l'attouchement. Gaddefden vint enfuite, médecin national qui fut attaché au trône: c'étoit un charlatan érudit qui profita de fon élévation pour pratiquer d'une manière qui répugnoit fouvent au bon fens & à la décence. On prendra une notion de fon favoir dans le feul ouvrage qu'il compofa en 1320, intitulé: *Rofa anglica quatuor libris diftincta, de morbis particularibus, de febribus, de chirurgiâ, de phamacopœâ*; c'eft une compilation faite d'après

les Grecs & les Arabes, en mauvais latin, qui contient cependant beaucoup de choses de son auteur. Gui de Chauliac, gradué à Montpellier, où il professa, comblé d'honneurs par le pape Clément VI & ses successeurs, peut être regardé comme le restaurateur de la chirurgie, qu'il avoit en prédilection. Cet état alors, vilement exercé par des mains ignares, prit un tout autre lustre par les connoissances dont Chauliac enrichit la doctrine. Il s'exerça long-tems à Lyon, puis à Avignon, où la peste qui ravageoit la ville lui fournit l'occasion de développer toute sa philanthropie. Il composa en 1363 un ouvrage où il expose toute sa pratique dans son art favori, la chirurgie, livre qui a été long-tems le manuel bien appréciable à la jeunesse qui vouloit s'instruire dans la théorie de cette profession. Les érudits praticiens en chirurgie se sont plus à le citer souvent & avec éloge. Nous pourrions, à cette énumération d'auteurs praticiens, en ajouter bien d'autres : qu'il nous suffise de citer ici un Pierre l'Espagnol, devenu pape sous le nom de *Jean XX;* Gordon, Pierre d'Apono, Sylvaticus, Valescus, Salicetto, Roger de Salerne, Théodoric, Pierre Largillata, & nombre d'autres dont les écrits, s'ils ne sont pas nombreux, offrent néanmoins souvent des indices d'un art qui, sous le rapport de la théorie comme de la pratique, prend toujours quelques accroissemens. (Petit-Radel.)

Médecins réputés athées. On parle souvent de cette célèbre pensée de Bacon sur l'athéisme : *Leves gustus in philosophiâ movere fortassè ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere* (*de Augmentis scientiarum*, liv. I, pag. 30, tom. I, *Oper.*); mais on ne cite pas aussi communément ce qu'a dit le philosophe anglais, lorsqu'il développe ailleurs la même pensée, en recherchant le vrai sens de celle du Psalmiste : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.* Le Psalmiste, remarque le Chancelier, ne dit pas que l'insensé ait *pensé* dans son cœur ce qu'il s'est *dit* dans son cœur; car s'il veut se persuader qu'il n'y a point de Dieu, c'est uniquement parce que l'absence de toute idée de l'Être suprême l'accommode, & que par conséquent il se trouve intéressé à se fortifier dans son préjugé par toutes les raisons accessoires qu'il croit propres à établir la probabilité d'une hypothèse qui lui a plu d'avance.

L'insensé, puisque c'est ainsi que l'athée se trouve qualifié par le Psalmiste, ne pouvant éteindre entièrement la lumière intérieure qui l'éclaire sur l'existence de Dieu, sera toujours forcé de reconnoître que son opinion dérive, non pas d'un jugement formel & précédé d'un mûr examen, mais de la seule malice d'une volonté pervertie, & c'est alors que peut lui être appliqué ce mot de Térence : Mon esprit s'est rangé du parti de mon cœur. *Tunc animus meus accessit ad meam sententiam.* Comme s'il pouvoit exister en nous deux êtres différens! Il est donc vrai, conclut Bacon, que l'athée *dit* plus formellement qu'il ne le *pense:* Il n'existe pas de Dieu.

Le philosophe anglais fait remarquer en second lieu, que l'insensé se dit à lui-même dans son cœur, ce qu'il ne profère pas de bouche; que son silence tient à la crainte des lois & au soin qu'il doit à sa propre réputation; que cette appréhension seule empêche l'athéisme de se répandre & de se multiplier autant que le desireroient les adeptes de sa funeste doctrine. Veut-on juger, continue le philosophe, du zèle propagateur qui anime les athées? qu'on ouvre Lucrèce, & l'on verra par combien de redites intercalaires il reproduit dans son poëme ses invectives contre la doctrine du théisme, sur laquelle étoient fondés les divers cultes de son tems. Il est donc assez prouvé, conclut encore Bacon, & par le seul exemple du poëte ancien, que l'athée ne se fie pas assez à la consistance de sa propre opinion pour pouvoir négliger de s'y confirmer par l'assentiment qu'il recherche avec importunité même chez les autres.

Enfin, examinant la troisième raison qui a pu mériter à l'athée la qualification d'insensé, Bacon la trouve dans la nature même de son caractère. Car, dit ce philosophe, tout esprit incliné vers l'athéisme est d'un caractère léger, railleur, audacieux & insolent, le plus opposé en un mot à la prudence & à la gravité des mœurs. Si l'athée mis en évidence est placé sur quelque sommet politique, il veut attribuer tout son succès à son savoir & sa sagesse naturelle; tout aux causes immédiates & apparentes. Mais ceux qui veulent penser ainsi ne sont que des charlatans incapables d'attacher le moindre caractère de grandeur durable à leurs actions.

Le philosophe anglais termine son examen des diverses espèces d'athées, en parlant de ceux qui se livrent aux études des sciences physiques, & il affirme ce qui nous paroît analysé dans ce peu de mots : Quiconque abordera le temple de la nature, ne rencontrera l'athéisme que sur le seuil, & trouvera la religion au fond du sanctuaire. *In physicis illud affirmo, parùm philosophiæ naturalis & in eâ progressum liminarem ad atheismum opiniones inclinare. Contrà multùm philosophiæ naturalis & progressum in eâ penetrantem ad religionem animum circumferre.* Voilà la doctrine que le philosophe Bacon a consignée dans l'article *de Atheismo* de ses *Meditationes sacræ. Baconi Oper.*, tom. II, pag. 401.

Parmi ceux qui cultivent les sciences naturelles, & qui, ne pouvant arriver dans toutes jusqu'au sanctuaire, ont quelquefois publié leurs ouvrages avant d'en avoir approfondi aucune, les médecins ont partagé une inculpation que quelques-uns ont méritée, mais dont d'autres peuvent être disculpés.

Cette activité de la matière qui se reproduit partout, même dans les substances inertes, vue à l'aide du microscope de la philosophie, a été regardée par ceux qui n'ont de perception que par l'intermède des sens, comme le *theos* par excellence. C'est à lui qu'on peut particuliérement rapporter le passage suivant de Sénèque dans son livre *De Beneficiis : Quocumquè te flexeris ibi illum Deum videbis occurrentem tibi, nil ab illo vacat, opus suum implet. Ergo nihil agis, mortalium ingratissime, qui te negas Deo debere, sed naturæ, quia nec natura sine Deo est nec Deus sine naturâ.* Mais Démocrite, qui est le père de la philosophie corpusculaire, peut aussi, sous ce rapport, être regardé comme le plus ancien matérialiste connu. De son école sont sortis tous les genres d'athéisme qui ont infecté les écoles grecques & latines. Les atomes, selon lui, opéroient dans leurs mouvemens toutes les nuances d'actions que les corps offroient jusque dans leurs dernières molécules, vu la manière infiniment variée dont ces atomes se joignoient & s'entre-soutenoient entr'eux. Ce philosophe médecin alla même jusqu'à croire, au dire de Lucien, que l'ame mourroit avec le corps par la défection naturelle des ressorts qui mouvoient la machine organisée. Démocrite, en bannissant de l'Univers toute cause intelligente qui présidât à ses phénomènes, & rapportant ceux-ci aux lois d'une mécanique inhérente à la nature des corps, entraîna beaucoup de personnes sensées dans son opinion. Ses contemporains mêmes, appréciant ses idées, eurent pour lui un tel dévoûment, qu'ils allèrent jusqu'à lui élever une statue après sa mort; circonstance qui indique que les opinions du philosophe n'avoient nui en rien à sa piété exemplaire. Empédocle, qui tempéra les dégoûts de sa vie médicale par la pratique de la philosophie & de la poésie, & qui avoit puisé ses premiers principes dans l'école de Pythagore, n'admettoit d'autre divinité que l'éther, où l'ame des sages alloit se fixer après la mort. Asclépiade, le contemporain de Mithridate, homme d'esprit, & comme tel chéri des Grands, qui en manquent si souvent, l'ami intime de Cicéron, ce philosophe qui avoit étudié l'anatomie dans les écoles d'Alexandrie, avoue avec la plus grande franchise que, d'après toutes les connoissances prises dans notre organisme, il ne croyoit point que l'ame fût assez distincte de la matière pour qu'on en fît un être à part. Averrhoës, né dans la religion mahométane, n'a pas été un sectateur bien fervent de ses principes; & comment auroit-il pu l'être, lui qui dit en parlant des différentes croyances, que celle dont il a été imbu dans son enfance, étoit une religion de vrais pourceaux? Aussi, dans un élan d'indignation contre elle, s'écrioit-il : *Moriatur anima mea morte philosophorum.* C'étoit cependant un philosophe qui traduisit & commenta Aristote, & à qui les lumières sur l'organisme du grand comme du petit monde ne manquoient pas. Eh bien, ce philosophe, secouant tout préjugé, ne voulut jamais reconnoître de cause première, &, conséquent dans ses principes, il soutint que l'ame mourroit avec le corps qui lui tenoit lieu d'écorce. Cardan est un de ces génies qui, avec beaucoup de connoissances, fut en butte à toutes les calomnies que suggère une vile jalousie : c'est un malheur de tout tems & de tout pays, ou pour mieux dire, le vice d'où il dérive est enraciné dans notre pauvre nature. Notre philosophe avoit une imagination ardente, qui le fit donner dans la cabalistique. Philosophant d'après ses principes, & dans la capitale du monde chrétien, à une époque où les théologiens avoient l'oreille châtouilleuse, il n'est point étonnant qu'il ait reçu d'eux la qualification d'athée. Théophile Rainaud, en parlant de lui (1), dit : *Homo nullius religionis ac fidei & inter clancularios atheos secundi ordinis ævo suo facile princeps.* Césalpin, grand botaniste, contemporain de Cardan, & adonné aux principes du péripatétisme, se perdit tellement dans la doctrine de son maître, qu'il encourut le blâme & donna prise à ses ennemis, qui, ne pouvant rien dire contre ses connoissances réelles, le frappèrent en attaquant sa croyance; car telle étoit la valeur de ses argumens, que tout en établissant la bonne cause, ils l'obscurcissoient par leur trop grande subtilité; aussi passa-t-il pour être entiché des erreurs du spinosisme, opinion qui, aussi bien que celle de ses adversaires, ne fut point partagée par le Saint-Siége. En effet, ayant enseigné long-tems dans l'Université de Pise, Cardan fut appelé à Rome pour professer à la Sapience, & bientôt il devint le premier médecin de Clément VIII. Valisnieri est un de ces athées prudens qui, à raison des tems & du pays où il vivoit, n'a jamais bien développé ses opinions sur sa croyance : néanmoins, à s'en tenir sur ce qu'il dit, relativement à la génération & à l'existence des corps marins sur les plus hautes montagnes, il y a tout lieu de présumer que sa foi n'étoit rien moins qu'orthodoxe en fait de déisme. Rabelais a été également mis au nombre des mécréans : un moine qui, secouant le froc dans le monde, apporte, à un âge avancé, des opinions que le désordre des cloîtres lui avoit suggérées, qui ajoute à un fond d'indifférence une teinture de notions de notre organisme, telle qu'on pouvoit les donner à l'époque où il étudia à Montpellier, ne pouvoit qu'avoir beaucoup d'ennemis dans le bercail de l'Eglise, parmi le commun, dont les idées sont rarement excentriques au foyer de leurs préjugés; aussi, quoique le docteur ait revêtu ses opinions d'un voile emblématique, a-t-on attaqué sa croyance, après avoir cherché à la relever. On dit que, fermant pour toujours les yeux à la lumière, il dit : Oui, mes amis, je vais m'assurer par moi-même d'un *grand peut-être.*

(1) *De bonis ac malis libris.*

Mais cet élan dont les athées ont voulu faire usage pour établir la croyance de notre digne confrère paroissoit n'être qu'un dit-on, à s'en rapporter au savant cardinal Duperron, qui assuroit avoir un Galien, dans lequel, à l'endroit où ce médecin semble douter de l'immortalité de l'ame, est écrit, de la propre main du curé : *Hìc verò se Galenus plumbeum ostendit.* Gui-Patin, homme d'esprit, & très-porté à le faire connoître dans ses écrits comme dans ses conversations, a été & est encore classé dans la cathégorie de la mécréance : on n'a aujourd'hui que ses lettres pour appuyer une opinion sur ce point; & à dire vrai, on peut croire, d'après leur lecture, que le symbole de l'auteur n'étoit point surchargé d'articles de foi, à en croire Bayle, qui s'explique sur lui avec sa finesse & sa prudence ordinaire. Lamettrie, l'élève de Boerhaave, qui a emprunté de ce savant maître toutes ses idées sur le mécanisme animal, les a tellement étendues dans sa *Doctrine des Sensations*, qu'il ne voyoit que matière dans cette opération sublime qui met notre intelligence dans une continuelle action. Ce frondeur des opinions reçues, qui a souvent écrit le pour & le contre, & qui a mené une vie pleine d'amertume par l'inimitié que lui attiroit la causticité de ses écrits, a déclaré guerre ouverte à l'ame dans un ouvrage qu'il a intitulé l'*Homme machine;* il y soutient non-seulement la matérialité de ce principe, mais encore il y prouve, ou croit y prouver, que si l'Être suprême existoit, ce ne pourroit être que sous forme de matière qu'on devroit croire à sa présence; il pousse encore plus loin la démence, en disant que Dieu n'est pas même un être de raison.

Tels sont ceux des médecins qui, par écrit, ont manifesté leur opinion sur l'athéisme. La haute réputation qu'ont acquise plusieurs dont les écrits ont eu vogue au milieu du siècle dernier, est cause que nombre d'autres ont été jugés comme entichés du même mal; car, en pareil cas, il est plus facile de juger d'après la présomption que d'après la certitude, qui demande toujours les preuves pour appui. Plusieurs médecins ont ainsi été regardés comme athées, qui, à dire vrai, s'élevant au-dessus des opinions religieuses suggérées dans leur première éducation, n'ont voulu avoir & émettre d'opinions sur Dieu que celles qui cadrent avec la majesté & la bonté de cette souveraine puissance : tel est Antoine Petit, regardé comme le Rabelais de son siècle par son esprit facétieux; Roux le chimiste, admis dans l'intimité de Dumarsais, d'Helvétius, de Diderot, du baron d'Holbach, & autres esprits forts du même genre; le Camus, qui a fait une médecine de l'esprit, auquel il ne croyoit point; enfin Jaucourt, médecin littérateur, auteur de nombre d'articles insérés dans l'*Encyclopédie*, articles où la doctrine du mécanisme prévaut de manière à faire connoître la prépondérance qui plaisoit le plus à ce lettré. Pénétré de la vérité du passage suivant de Cicéron, *Nulla gens tam barbara est, nulla natio tam efferata cui non insideat hæc persuasio Deum esse*, Fr. Hoffman, dans un discours inaugural intitulé *De atheo convincendo*, en chercha les preuves, non dans cet ordre de succession admirable de mouvemens que suivent les astres dans leur apparition, non dans les phénomènes de vitalité qu'offrent les diverses substances végétales, non dans l'ordre qui règne dans l'immense quantité d'actions qui se passent dans les divers corps organisés pour contribuer à la vie qui est relative à chacun, & à la reproduction propre à chaque espèce, mais bien dans l'étonnante disposition des diverses parties du corps humain soumises aux yeux & appréciées d'après l'indice qu'en donne le plus simple raisonnement. Si, dit l'orateur dans un discours inaugural, en entrant dans une grande ville, nous y découvrons des édifices dont la majesté attire notre attention; pénétrant dans ceux-ci, nous y appercevons des péristyles somptueux, des escaliers magnifiques, des salles dont les ornemens annoncent le luxe; si, portant un œil plus curieux, nous démembrons, par la pensée, les pierres, les poutres & autres pièces de rapport qui, soit à l'aide de leur coupe ou de tenons, se donnent un mutuel appui, ne sommes-nous pas forcés de reconnoître un génie supérieur qui a présidé à la superposition de tous ces matériaux? Il en est de même à l'égard du corps humain. Qui peut, en effet, considérer sans étonnement cette disposition desroutes que le sang parcourt si bien, appropriée à son objet; cette corrélation des divers viscères abdominaux pour fournir un chyle qui va renouveler les ondes du sang jusque dans les plus petits vaisseaux; celle qu'a le poumon avec le cœur pour animer la masse d'humeurs que celui-ci lui envoie; la manière dont la dépuration se fait à travers les miliers de cribles dont sont percées les surfaces, tant intérieures qu'extérieures? Peut-on rapporter au hasard, mot vide de sens, cet assemblage de leviers dont les formes sont en si bonne correspondance avec les puissances charnues destinées à les mouvoir, leviers dont la substance intime offre un labyrinthe vasculaire d'où émane la matière calcaire qui lui donne toute sa solidité? Doit-on rapporter à une suite de mouvemens fortuits cette belle disposition de l'œil où les rayons de la lumière, après nombre de réfractions éprouvées dans des milieux de densités différentes, viennent, en agissant sur la rétine, nous donner la perception de l'objet d'où ils sont partis? Et que croire de ce mode reproducteur si approprié à son objet, & à l'aide duquel chaque espèce se multiplie de manière à ne pouvoir jamais changer le caractère prototype de la première création? Mais coupant court sur un pareil sujet, je dirai avec le poète David, épris des sentimens de reconnoissance envers le Tout-puissant : *Celebro te eò quòd suspiciendis operibus istis in admirationem traducor. Celebro mirabilia opera tua, quia maximè novit animus meus; nonne sicut lac fudisti me.....* & *tanquam*

tanquam caseum coagulasti me ; cute & carne ossibus & venis induisti me. (Petit-Radel.)

Médecins modernes. (*Histoire.*) L'art de multiplier la pensée à l'aide de caractères mobiles, dont les traces sur papier offroient pour résultat un travail auquel n'auroit jamais suffi une plume telle active qu'elle fût, venoit d'être trouvé, & les livres dès-lors commencèrent à devenir nombreux. Si quelqu'un doutoit encore des bienfaits qu'épancha sur les sciences une pareille découverte, ce ne seroit que quelques moroses dépréciateurs de toutes facultés qui peuvent faire paroître les hommes sous les meilleures faces. Les pères de la médecine jouirent du bonheur de la publication dès le commencement du quinzième siècle, & leurs successeurs eurent bientôt la même faveur les années suivantes. Les langues grecque & latine, étudiées dans leurs sources, furent enseignées gratuitement dans les Universités; chaque nation épura sa langue & son style; les mœurs se polirent sous l'influence des plumes que prenoient les historiens & les philosophes. Le christianisme, qui avoit succédé au paganisme, effaçoit le caractère sauvage jusque sous les zônes les plus septentrionales. C'étoit vers ces tems que la faculté qu'a une aiguille aimantée de toujours se diriger vers le nord, amena la découverte de la boussole. Dès-lors cette découverte, appliquée à la navigation, fraya la route à des voyages risqués au loin, sans avoir aucune inquiétude sur le retour. Vasco de Gama dirige sa course aux Indes en doublant le cap de Bonne-Espérance, & Venise perd toute sa splendeur. Colomb, quelque tems après, s'aventure dans les profondeurs des mers occidentales, & le continent de l'Amérique devient une récompense de sa curiosité. Magellan ouvre le chemin aux Bougainville & aux Cook, & les mers Pacifiques, aussi bien que leurs îles, sont connues. Les richesses de ces contrées deviennent les nôtres, non sans répandre quelque sang; mais la cupidité européenne regarde cette effusion comme de peu de conséquence, & d'ailleurs assez rachetée par l'immense bienfait du christianisme qu'ont reçu ces peuples perdus pour les jouissances célestes, sans cet acte philanthropique dont nous nous glorifions.

C'est de cette époque que date l'apparition d'une maladie bien grave alors, singuliérement mitigée depuis dans ses symptômes, savoir, la vérole, maladie qui, gagnée par le coït, ou autre sorte de contact plus ou moins immédiat, jette la plus grande amertume sur les plus douces jouissances qu'éprouvent les sexes dans leur réunion; aussi se répandit-elle sur toute l'Europe avec une vitesse & une cruauté qui tienennt du prodige. Cette maladie a eu ses historiens; ils sont fort nombreux, & tous les jours il en reparoît de nouveaux, & souvent sans profit pour l'art, qui reste à cet égard dans un état stationnaire. L'observation faite par les Arabes, que le mercure guérissoit beaucoup d'affections chroniques, cutanées, porta quelques médecins d'alors à le prescrire sous forme de friction, notamment dans les cas où la cause se manifestoit par des éruptions purulentes au dehors, comme il arrive souvent à la suite d'une ancienne affection; le succès suivit leur entreprise. Carpi, Jean de Vigo, Massa, Fallope, Thiery de Heri, & nombre d'autres médecins, comme chirurgiens, croyant que la cure ne pouvoit être certaine & durable qu'autant qu'il s'ensuivoit salivation, portoient la dose du mercure & le nombre des frictions au point de toujours amener cette évacuation, qui quelquefois alloit de sept jusqu'à dix pintes en vingt-quatre heures, & cela pendant huit à dix jours. On prétendoit qu'il falloit que le sang, fouetté par l'action mercurielle, fût entiérement renouvelé, & qu'avec lui fussent entraînés tous les principes d'infection. Massa, Cataneo, pour amener cette salivation réputée si néceffaire, imaginèrent & pratiquèrent la méthode des fumigations, qui, sans remédier à l'inconvénient des frictions, occasionnoient des toux violentes, & même des suffocations. Oviedo, auteur espagnol, ému de tous les fâcheux accidens qu'occasionnoit une thérapeutique aussi meurtrière, franchit l'Océan, arrive à Hispaniola, s'informe des moyens de guérison qu'adoptoient les naturels pris du même mal; il revient en Espagne, riche de son trésor, le gaïac, & donne ce bois en décoction dans une pinte d'eau très-chaude; il aide à l'efficacité du remède par une diète rigoureuse, & comme souvent le remède manquoit, prescrit par des mains les plus exercées, le sassafras & la salsepareille deviennent des succédannés. Quoi qu'il en soit sur cette maladie, qui a été combattue tour-à-tour par tous les produits qu'une chimie, qui devenoit de jour en jour plus active, a pu lui opposer, le traitement d'après les règles qu'a établies la Faculté de Montpellier, qu'ont suivies les Astruc, les Petit, les Fabre, & autres auteurs qui ont travaillé didactiquement sur cette branche de pathologie, en est aujourd'hui porté au plus haut point de perfection, à l'aide du mercure administré avec lenteur, de manière à ce que le minéral n'amène aucune excrétion, quoi qu'en déblatèrent les médicastres qui, voulant leurer le crédule public, noircissent la réputation du mercure pour élever leurs arcanes, qui, d'après leur assertion, ne contiennent aucun atome mercuriel. Cette fourmilière a beaucoup écrit pour capter l'attention de ses contemporains, mais sans succès pour les races futures; ce sont des phalènes d'automne, dont les bourdonnemens annoncent l'oubli auquel ils sont condamnés.

Un régime tel que celui qu'on est obligé de tenir dans un voyage de long cours, où la diète animale n'est nullement tempérée par les avantages d'une nourriture végétale, devoit bientôt faire sentir son influence sur ceux qui s'y exposoient par raison de choix ou de circonstances. Les Anciens,

qui ne s'éloignoient point des côtes dans leur navigation, & qui par conséquent prenoient terre souvent, ne connurent point cette maladie, le scorbut, ou du moins les auteurs qui en parlèrent, ne s'expliquèrent point d'une manière assez claire pour établir une croyance sur ce point. Il est à présumer cependant, d'après un passage de Pline, qu'une armée romaine, campée sur les bords du Rhin, en auroit éprouvé quelques atteintes, & qu'un grand nombre de soldats en eurent les gencives putréfiées, l'haleine puante & les dents déchaussées. Quoi qu'il en soit, comme cette maladie est infiniment rare en Grèce, en Italie, en Arabie & dans la Perse, il ne faut point s'étonner que les auteurs de ces régions, les premiers écrivains sur notre art, ne nous en aient rien dit dans les ouvrages qu'ils nous ont transmis. Quelques médecins allemands avoient, dès l'année 1500, parlé d'une maladie qui régnoit sur les côtes de la mer Baltique & autres régions septentrionales de l'Europe, surtout celles qui ont la mer, ou de vastes étangs pour lisières. Olaüs Magnus, le grand historien du Nord, fut le premier qui, en 1555, mentionna le scorbut d'une manière à fixer l'attention, non-seulement du vulgaire, mais encore des médecins. Echtius Ronsæus & Wierus, qui prirent ensuite la plume, vantèrent les propriétés des végétaux pour les cas les plus graves; mais ils croyoient que les sudorifiques devoient avoir la préférence sur tous les autres moyens. Eugalenus, Allemand, auteur assez exact d'ailleurs pour ses descriptions, a rangé beaucoup de maladies dans le domaine du scorbut: c'est un défaut où sont tombés plusieurs auteurs contemporains, & que Sydenham condamnoit de son tems. Kramer, au commencement du siècle dernier, s'est occupé de cette maladie. Les couleurs sous lesquelles il la présente, sont exactes; il dit que les troupes impériales qui cantonnoient en Hongrie, éprouvèrent d'elle de très-grandes pertes. Cette maladie est en quelque sorte endémique dans le nord du Canada & à Terre-Neuve; mais ils en ont aussi les remèdes, le *spruce beer*, liqueur fermentée, faite avec la sapinette. Aujourd'hui le diagnostic, aussi bien que les causes, sont établis sur des bases assez certaines, posées sur une longue suite d'observations qui tendent toutes à établir que les mouvemens & le régime végétal, aidés de l'usage des citrons, des oranges, & généralement des herbages frais, sont toujours suivis des plus heureux succès quand le mal n'a point atteint son dernier degré.

La fin du quinzième & le commencement du seizième siècle furent bien avantageux à la médecine, par la louable émulation qu'eurent les plus savans membres de la Faculté de Paris, pour adopter les ouvrages grecs qu'ils expliquoient à leurs écoliers. Ayant preuve de nombre d'infidélités glissées dans les traductions des Grecs par les Arabes, la Faculté alla à la recherche des textes originaux, corrigea les erreurs des copistes, remplit les lacunes, confronta les traductions, restitua le sens, & c'est cette épuration qu'elle offroit à ceux qui fréquentoient ses écoles. Grâces à Fernel, de Gorrhis, Gautier, Hollier, Duret, Baillou & Akakia, qui l'aidèrent dans une si noble entreprise, la Faculté, par ce travail, ne dut plus rien aux Arabes, & put dès-lors s'élever au-dessus des autres écoles ses rivales.

Ne pouvant parler des médecins modernes selon l'ordre chronologique, sans entrer dans des détails & des répétitions qui deviendroient fastidieux par leur peu d'intérêt, nous préférons de les ranger par ordre de matière, suivant, dans leur citation, l'ordre des dates, autant néanmoins que la chose sera possible. Nous commencerons donc, d'après ce plan, par la première étude à laquelle s'adonnent ceux qui veulent s'occuper de l'art pour le pratiquer.

Anatomie & physiologie. Les premières écoles où ces sciences ont été le plus cultivées par les Anciens, furent celles d'Alexandrie; mais la prise de cette ville par les Sarrazins, & l'incendie de la bibliothèque, arrivée en 640, en tarirent les sources pour long-tems. Ce ne fut qu'en 1315 que Mundinus fit des démonstrations anatomiques en Italie, & qu'il écrivit sur cette science; mais qu'attendre d'un anatomiste qui, parce qu'un édit de Boniface VIII défendoit de faire bouillir les os pour en faire des squelettes, s'excuse sur ce qu'il s'est abstenu d'ultérieures recherches, en tenant le langage qui suit: *Ossa autem alia quæ sunt infrà basilare, non benè ad sensum apparent, nisi ossa illa decoquantur, sed* PROPTER PECCATUM *dimittere consuevi!!!* Carpi, à Bologne, fut tellement actif dans ce genre d'étude, qu'on peut le regarder comme le restaurateur de la science. Ses commentaires & additions sur l'anatomie de Mundinus, & ses *Isagogæ breves in anatomiam corporis humani*, annoncent comme il tenoit à cœur d'exceller dans un art qui devoit tant l'illustrer & enrichir la chirurgie; mais qu'étoient ces notions auprès de celles du grand Vésale, à juste titre appelé le prince des anatomistes? C'est du siècle où il a vécu, 1539, que datent les grandes découvertes dans ce vaste champ qu'il laissa encore à exploiter à ses successeurs, après y avoir moissonné de grandes richesses qu'il publia dans son *Traité de la structure du corps humain*. Fallope, en 1555, parut avec une masse de moyens qui indiquoient assez qu'il étoit le digne élève de Vésale. Il fit une grande découverte sur le système génital de la femme, qui porta un furieux coup aux idées d'Hippocrate sur le mélange des semences; il travailla sur l'oreille interne, dont il considéra l'admirable labyrinthe, sans compter plusieurs autres objets de myologie & de splanchnologie qu'il fit connoître, & qui portent encore aujourd'hui son nom.

Sur la fin du même siècle vivoit à Rome Eustache, l'immortel Eustache, qui travailla sur les parties de la plus fine anatomie, & ainsi nous

introduisit dans le sanctuaire où la nature vaque à ses plus secrètes opérations. On est redevable à cet homme infatigable d'un répertoire intitulé *Tabulæ anatomicæ*, ouvrage où, sur différentes planches, l'œil parcourt des détails, & prend connoissance du rapport de nombre de parties qui, ainsi produites, offrent la nature dans toute sa richesse. Ces planches où sont exprimés les vaisseaux, les nerfs & les muscles, chacun dans sa situation respective, ont mérité & méritent encore l'admiration des savans, & à tel point, dans le siècle dernier, qu'elles reçurent le dernier complément par des explications qu'Albinus leur a ajoutées. A ces anatomistes nous joindrons Colombus, Ingrassias, Coiter, Varole, Arantius, un des premiers qui ait pensé à réunir les richesses de la nature, & à les offrir dans un cabinet telles qu'elles se trouvent dans les différentes provinces de son Empire.

Le dix-septième siècle s'enrichit par les travaux de Sanctorius, qui, dès 1614, établit par des expériences medico-statistiques, la quantité d'excrétions que fournissoient les divers couloirs, eu égard à la quantité des boissons & d'alimens qui avoient été pris auparavant. Les observations faites à cet égard sur cette matière ont prouvé combien étoit grande la transpiration cutanée, & de quelle importance étoit cette excrétion, tant sous le rapport de santé que sous celui de maladie; elles ont démontré la faculté absorbante de la peau, & ont donné lieu à des déductions d'un bien grand intérêt, tant sur les causes de maladies, que sur les moyens de guérison. Cet infatigable observateur a consigné, sous forme aphoristique, le fruit de ses observations dans un petit ouvrage fort intéressant, & qu'on ne sauroit trop lire.

Harvey, en 1628, est devenu immortel pour l'Angleterre sa patrie, & pour tout le monde savant, en leur annonçant une des plus brillantes découvertes qui aient illustré ce siècle, la circulation du sang. Quelques choses qu'en aient touché Galien, Servet & Césalpin, la gloire restera toujours au Breton qui a mis la dernière main à l'œuvre, en établissant, par une suite d'expériences, le continuel mouvement du sang partant du cœur pour parcourir les artères, & revenir par les veines au lieu d'où il étoit parti : cet auteur a de plus développé tout ce qui est relatif à la formation du poulet, depuis l'instant de la fécondation jusqu'à celui de la rupture de ses enveloppes. La magnificence royale lui ouvrit ses parcs, où il prit un nombre suffisant de bêtes fauves, qu'il soumit à son examen, pour statuer sur les différentes époques de la gestation, expériences qui jetèrent un si grand jour sur le physique du corps humain. Aselli, en 1626, découvrit les vaisseaux lactés en ouvrant un animal, par hasard, dans le travail de la digestion; & cette découverte amena bientôt celle du réservoir du chyle & du canal thorachique qui s'en élève pour gagner une des sous-clavières.

L'école de Paris s'est aussi beaucoup illustrée, & nommer Riolan, c'est indiquer une suite de découvertes consignées dans son ouvrage, & désignées sous des noms qui en établissent l'importance. Le dix-septième siècle ne fut point inférieur au précédent. La membrane pituitaire fut examinée par Schneider, ses glandules & son tissu développé, & dès-lors la glande pituitaire perdit tous ses droits. Warthon, Stenon, examinèrent quelques-unes de celles qui sécrètent la salive; Peyer celles des intestins; Louwer, Rudbeck, Nuck & Bartholin fixèrent leur attention sur le grand système des lymphatiques, que Bellini prouva prendre origine de toutes les surfaces du corps. Wirsung, en travaillant sur le pancréas, en découvrit non-seulement les glandes, mais encore leur conduit. Glisson s'arrêta sur le foie, & ne le quitta point sans en avoir pénétré tout le labyrinthe vasculaire. Willis, Ridley & Vieussens attaquèrent le cerveau, en parcoururent toutes les surfaces, pénétrèrent jusque dans les derniers recoins, &, géographes infatigables, donnèrent des noms aux régions dont leurs devanciers n'avoient point encore fait mention. Pendant que ces parties si intéressantes de la fabrique animale occupoient ces savans septentrionaux, d'autres s'occupoient de la structure de celles qui servent de fondement à tout l'édifice. Ainsi Kerkrink écrivoit sur les os, Clopton Havers travailloit sur leurs substances intimes, leur formation, sur les articulations, la moëlle, le périoste, & Lyser établissoit une suite de préceptes pour trouver par soi-même, à l'aide de la dissection, toutes les richesses connues de son tems. Van-Horne, de Graaf, Leuwenhoek & Ruisch, profitant des nouvelles découvertes de la catoptrique, les appliquèrent à leurs recherches, & à l'aide de la loupe & du microscope, ils nous introduisirent dans un laboratoire caché, où se passent les plus secrètes opérations de l'animalité. Honneur, sur ce point, à Swammerdam; honneur à Malpighi, qui poursuivirent avec cette arme philosophique & leur siphon la nature jusque dans ses derniers retranchemens. Les communications des dernières artères avec les veines naissantes, le passage des globules du sang, furent dès-lors constatés & soumis aux yeux. Nous passons ici une foule d'autres anatomistes pour citer Borelli, Bellini & Keil, qui, appliquant leurs connoissances mathématiques à l'explication des faits physiologiques, donnèrent naissance à la secte des médecins mécaniciens.

Le dix-huitième siècle fait éclore nombre d'anatomistes qui, quoique glanant dans les champs déjà fouillés, ne laissent pas que de trouver encore quelque récolte à faire. Douglas travaille sur le péritoine, ses replis & ses prolongemens; Monro prend les nerfs à leur origine, & les poursuit jusqu'à ce qu'ils échappent à son scalpel dans la trame intime des parties; Vinslow établit les usages de plusieurs muscles, & perfectionne

la description de chaque partie avec cette exactitude qui rend encore son ouvrage classique. Morgagni reprend plusieurs parties de l'édifice en sous-œuvre, & par une critique judicieuse, établie dans les *Adversaria anatomica*, il offre des vérités en échange des erreurs échappées à ses devanciers. Mais un champ ouvert, où les Modernes aient fait derniérement la plus fructueuse incursion, est celui qu'offre l'ensemble des vaisseaux lymphatiques ou absorbans. Hunter, Hewson, Monro, Cruikshank & Mascagni sont les anatomistes qui l'ont parcouru avec le plus brillant succès. Nous en dirons autant de notre compatriote Vicq-d'Azyr, homme d'un talent si distingué, & qui a péri au milieu de la plus belle carrière ouverte à son génie. Haller fermera cette suite nombreuse, qui auroit pu être encore alongée en lui ajoutant quelques autres écrivains, mais d'une moins grande valeur que leurs devanciers. Ses *Fasciculi* & sa grande *Physiologie*, en huit volumes in-4°., à laquelle il donna le modeste titre d'*Elementa*, offrent tout ce qu'on peut & ce qu'on doit connoître sur la fabrique & les fonctions du corps humain, écrit dans la langue épurée & simple de l'ancienne Rome. Ces ouvrages sont devenus une source vive, où chacun, de quelque nation qu'il soit, peut venir avantageusement se désaltérer. Chaque partie est scrupuleusement examinée; ses fonctions analysées d'après les notions de la physique & de la chimie les plus connues; il s'arrête sur les erreurs où sont tombés ses devanciers; toutes ses assertions sont le fruit de ses recherches, de ses méditations & de ses observations. Ce sont des sources où puisent les professeurs, tant pour écrire que pour débiter leur doctrine à leurs écoliers. Nous n'oublierons point, dans cet inventaire que nous dicte le bon goût, les *Leçons d'anatomie*, comparée & publiée par M. Cuvier, naturaliste & digne successeur de Daubenton pour la science, & de Buffon pour le style. La propagation de la science anatomique doit beaucoup au burin qui a tracé, sur des planches, des dessins qu'on peut multiplier à volonté. Parmi les plus anciennes & les plus à consulter, nous citerons celles de Vésale, d'Eustache, de Riolan, de Bartholin, de Willis, de Vieussens, de Kerkring, de Malpighi, de Swammerdam, de Graaf, de Leuwenhoek, de Ruisch, de Douglas, de Monro, de Morgagni, de Bidloo, de Cowper, d'Albinus, des deux Hunter, de Hewson, de Cruikshank; les *Fasciculi* de Haller; les Tables du cerveau de Vicq; celles de Mascagni, &, en dernier lieu, celles de Névrologie de Scarpa.

Botanique. On ne connoissoit & ne cultivoit guère en Europe, comme usitées en médecine, que les plantes dont Théophraste, Dioscoride & Pline avoient parlé dans leurs écrits. Les conquêtes des Romains dans la Perse & la Bythinie avoient cependant donné lieu à l'acclimatement du pêcher, de l'abricotier, du cerisier, & à quelques arbustes & plantes de luxe; mais les grands seuls en avoient la jouissance, & ce ne fut que long-tems après qu'ils s'en furent repus, qu'ils devinrent la propriété du pauvre, dont le fruit fit alors partie de sa nourriture. Les voyages outre mer nous procurèrent la connoissance du café, de la canne à sucre, de l'indigo, du cacao, de l'ananas, du thé, du tabac, & de nombre d'autres plantes & de leurs produits, que le commerce rendit en quelque sorte indigènes. Le gaïac, le sassafras, la salsepareille, qui devoient guérir la syphilis, suivirent de près le vaisseau qui apportoit cette infection. Enfin, la trop longue habitude de traiter les maladies avec les mêmes plantes, porta à se tourner vers celles qu'on nous apportoit de l'autre monde, qui, nées sous un ciel plus chaud, devoient fournir des sucs plus élaborés; & conséquemment plus efficaces.

Les campagnes, à cette époque, étoient le grand jardin où les herboristes alloient faire leur provision pour servir le public, qui bien souvent étoit trompé par le vendeur ignorant. Ce fut pour remédier aux erreurs volontaires ou non, que J. Bauhin, au seizième siècle, écrivit sur les plantes usuelles, & rapporta les vertus que les Anciens leur avoient attribuées. Columna améliora le travail, en accompagnant de planches l'ouvrage qu'il produisit alors. Jusque-là on n'avoit distingué les productions végétales que, d'après leur port extérieur, & ces productions se classèrent en plantes proprement dites, en arbustes & en arbres, division qui n'avançoit point la science. A. Césalpin fixa ses regards sur leur fructification; il s'en servit, & crut avoir poussé la science au *nec plus ultrà* où l'homme peut parvenir. En attendant de plus grandes découvertes, les voyageurs, sous toutes zônes, récoltoient & rapportoient tout ce qui tomboit sous leurs mains en fait d'espèces végétales. Successivement parurent des preuves de l'activité d'un chacun. H. Tragus mit au jour son *Herbarium germanicum*. Cluvius donna la description de plusieurs plantes de l'Espagne & de l'Autriche. Alpin, qui aborda l'Egypte, en rapporta les plantes indigènes.

Au dix-septième siècle, Van-Rheede, riche Hollandais, fit les frais de cette belle collection, intitulée *Hortus Malabaricus*, qui parut en 12 vol. in-fol., où sont non-seulement décrits, mais encore représentés plusieurs arbres & plantes qui croissent dans les Indes, notamment sur la côte de Malabar. Pison publia celles qu'il découvrit dans le Brésil; Hernandès celles qu'on trouve au Mexique; Sloane nota celles des îles d'Amérique, & notamment le P. Plumiers, qui non-seulement les décrivit, mais les dessina lui-même à la plume, & avec une telle exactitude, que son travail a toujours bien mérité des plus sévères botanistes. Le Danemarck a également eu son historien en ce genre, savoir, Pauli, comme l'Angleterre a eu son Ray.

Mais, au dix-huitième siècle, quel immense trésor n'ont point apporté à la masse commune les Kœmpfer, les Tournefort, les Vaillant, les Rumphius, les Gmelin, les Buxbaum, les Jussieu, les Hill, les Gesner, les Banck, les Solander, les Commerson, & nombre d'autres infatigables observateurs & voyageurs! La fin de ce siècle a vu éclore les Lamarck, les Bulliard, les Desfontaines, les Joliclerc, les Bosc, les Decandolle & les Persoon, qui, profitant de toutes les richesses que leur avoient apportées les collecteurs, ont beaucoup étendu le domaine de Flore. Boerhaave comptoit déjà onze cents plantes connues de son tems. Ainsi, combien le nombre n'en est-il point augmenté depuis celui où il écrivoit? Cette exubérance, avouons-le, a moins contribué à l'utilité de la pratique qu'à l'amélioration de l'ordre social, en fournissant à nos plaisirs, aux arts qui les alimentent, & à l'embellissement de nos bosquets & de nos forêts. En effet, il n'y a guère que deux cents plantes, environ, qui circulent dans les boutiques des herboristes & des pharmaciens; le reste est abandonné au caprice du praticien qui veut fixer l'attention du public sur lui, en employant par fois quelques-unes, sinon inconnues, du moins inusitées dans la pratique ordinaire, & sans courir le risque d'être démenti. Il auroit été impossible de se reconnoître dans un amas si nombreux d'objets, dont la diversité est assez connue, si l'on eût établi quelque point de reconnoissance pour y ramener ceux sur lesquels on veut prendre quelques notions. Cette méthode, ainsi adaptée aux plantes, est connue sous le nom de *système*. Un système n'est donc qu'une disposition ou échafaudage, où les êtres végétaux, qui sont autant d'espèces, sont rapportés à leur genre, ceux-ci aux ordres, & les ordres aux classes, de manière que les individus offrent à l'homme instruit tous les caractères qui les ramènent à leur situation naturelle, relativement à leur classification. Les systèmes les plus suivis aujourd'hui sont: celui de Tournefort, qui prend ses caractères des fleurs; celui de Linné, qui les trouve dans les parties sexuelles; & celui de B. de Jussieu, qui les établissoit dans la manière d'être des semences. Quant à l'organisation & aux fonctions intérieures des plantes, notions qui constituent la physiologie végétale, on peut dire qu'elle doit immensément au microscope, dont ont fait un si bon usage Grew, Malpighi, Duhamel, Hales, Necker, & tout récemment M. Milberg.

Chimie & physique. Ce sont deux sœurs qui se donnent un mutuel appui; aussi ne les séparerons-nous point l'une de l'autre. La physique est la science des forces qu'exercent entr'eux tous les corps à raison de leurs surfaces. La chimie est la science des actions qui se passent au dedans de ceux qui, réduits sous leurs plus petits atomes, sont abandonnés à leurs forces relatives de combinaison. On doit au chancelier Bacon les premières notions de la physique expérimentale, c'est-à-dire, celle dont on prouve les assertions par une suite d'expériences de la dernière évidence. L'introduction de cette science dans les écoles en bannit toutes les subtilités platoniques, qui obscurcissoient la pensée au lieu de l'éclaircir. Toutes les pages du grand ouvrage qu'il nous a laissé, sont le résultat des doutes qui ont été éclaircis par des observations irréfragables, & qui ont pour objet les vents, la lumière, le son, la végétation, l'agriculture & beaucoup d'autres objets de la plus grande importance. On doit à ce savant les premières notions émises sur le thermomètre, sur les gravités spécifiques de divers corps; & ce qu'il en dit, fraya à Newton la route vers l'attraction, dont il établit le premier les lois. Entr'autres ouvrages faits pour intéresser en matière de découvertes, on peut citer les suivans: *Novum organum*; le Traité *de Augmento scientiarum*; sa *Nouvelle Atlantide* & sa *Nouvelle académie*. Toutes ces productions renferment les germes de nombre de découvertes dont les unes sont déjà faites, & nombre d'autres restent encore à faire. Galilée & Toricelli son disciple inventèrent le baromètre, & s'occupèrent de l'hydrostatique. Boyle considéra l'air en masse, & exposa toutes ses propriétés. Il travailla sur les décompositions des corps, & mérita, par l'intérêt de sa découverte, la haute distinction dont il a joui en physique.

L'Angleterre, qui a été si productive en physiciens, vit paroître, vers le commencement du dix-septième siècle, l'homme dont elle tira tant de gloire, le grand Newton, génie profond, qui donna une vraie théorie de la lumière, des couleurs primitives & des principes sur la vision. Il a expliqué la propagation du son, établi les lois sur la gravitation, l'attraction, les forces centrales, le mouvement des astres. Ce génie, enfin, a travaillé sur tous les grands phénomènes de la nature, tant sur ceux qui se passent sur la surface du globe, que sur ceux qui arrivent & paroissent dans l'espace; notamment de l'électricité, que Nollet, Francklin & Cavallo ont considérée sous tous ses aspects. A ces phénomènes de l'électricité sont venus se joindre ceux du galvanisme, propriété des corps qui a une grande analogie avec les précédentes, mais qui a des particularités que Galvani & Aldini son neveu ont développées dans des ouvrages publiés à ce sujet. Les auteurs manuels en ce genre sont: Nollet, Brisson, Francklin, Guyot, Muschembroeck, Ozanam, Sigaud de la Fond, Spalanzani & Haüy.

La chimie a eu ses auteurs, & en très-grand nombre, vu la multitude des découvertes à faire, & le zèle de ceux qu'attiroient les nouveautés d'une science qui n'étoit point ingrate envers ses cultivateurs. Ainsi, le dix-septième siècle a eu ses Van-Helmont, ses Glauber, ses Lemery, ses Kunkel, ses Becher & ses Homberg; le dix-huitième siècle a vu naître Stahl, Boerhaave, Geof-

froy, Newman, Macquer, Pott, Lewis, Black, Priestley & le malheureux Lavoisier, auteurs qui ont changé la face de la chimie par la découverte de nombre de substances gazeuses qui s'élèvent des corps en combinaison. Ces auteurs ont fait beaucoup d'ouvrages qui servent aujourd'hui à inculquer les principes de la science. Parmi un très-grand nombre, se distinguent ceux de Macquer, de Fourcroy, de Buquet, de Thompson, de Morveau, de Bonvoisin, de Thenard, & nombre de dissertations insérées dans les Mémoires des diverses Sociétés & Académies auxquelles ces savans appartiennent. Mais telle est la destinée de ces ouvrages, que, telle bonne qu'en soit la doctrine au moment où ils paroissent, bientôt elle vieillit & n'est plus alors de mise, vu les nouvelles découvertes qui se font journellement dans la science, où tant de choses cachées sont encore à se produire. Les eaux minérales, moyen thérapeutique usité chez les Anciens, ont été également admises & prônées par les Modernes. On compte, parmi ceux qui ont écrit sur leurs propriétés, Gesner, Baccius, J. Bauhin, G. Fallope, Boyle, Fr. Hoffmann, Allen, Lister, Monro, Rutty. Grossen a réuni & publié tous ceux qui en ont traité, dans un ouvrage intitulé *Bibliotheca hydrographica*. Carrère a suivi la même marche dans un autre, publié en 1785, ayant pour titre *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les Eaux minérales en général, & sur celles de la France en particulier*. Il est encore beaucoup de choses à découvrir sur cette matière; mais les travaux déjà publiés demanderoient à être repris en sous-œuvre, pour élaguer toutes les superfluités déjà émises, & ne produire que les vérités confirmées, tant par les expériences d'une chimie la plus sévère, que par celles d'une pratique la plus judicieuse. Quand l'humanité jouira-t-elle d'un pareil bienfait?

Hygiène. Quoique les Anciens n'aient pas traité cette importante partie d'une manière particulière, on trouve cependant dans leurs écrits divers passages importans qu'on peut rapporter à cette science, notamment le suivant de Pythagore : *Neque cura valetudinis est negligenda, sed modus in potu, cibo & exercitiis adhibendus; modum autem voco hanc qui dolorem non pariet.* On doit considérer comme premier auteur moderne en cette partie, l'école de Salerne, qui a publié une suite de préceptes dont un grand nombre a encore sa valeur aujourd'hui : ces préceptes ont été émis en vers latins formant distiques, qui, sous ce rapport, sont faciles à être retenus; il est cependant dommage que le style n'en soit pas plus pur. On regardera également comme telles les personnes qui donnèrent la distribution intérieure des lazarets, établissemens faits pour empêcher la propagation de la peste; mais les auteurs les plus nombreux datent du tems où l'on commença, relativement à la santé, à faire usage des notions que l'on acquéroit tous les jours par la culture de la chimie & de la physique; aussi les meilleurs préceptes ont-ils été donné par les médecins qui avoient porté une attention particulière à ces deux sciences. A la tête nous citerons Cornaro, qui étudia à Padoue, & dont on a des écrits sur les avantages de la vie sobre, publiés en 1558, ayant pour titre *Discorsi sopra la vita sobria;* Léonard Lessius, Mercurialis dans sa Gymnastique, Sanctorius, qui nous a laissé une suite d'excellens préceptes dans sa statistique; Lancisi, Hales, Poissonnier, Lind & Pringle, qui en ont publié relativement à la santé des soldats & des matelots. Arbuthnot, Geoffroy le chimiste & Parmentier ont donné plusieurs articles infiniment utiles sur les matières alimentaires. Mackensie a formé un ouvrage complet sur les objets de l'hygiène, & Geoffroy, notre collaborateur dans cet ouvrage, les a exposés avec tout le luxe d'une brillante poésie : moi-même j'ai recueilli des meilleures sources les notions les plus essentielles, pour en former la seconde partie de mes *Institutions de Médecine.* (*Voyez les articles* HYGIÈNE, AIR, & autres articles relatifs à cette science.)

Matière médicale. Les Anciens, en fait de matière médicale, étoient bien pauvres, mais ils étoient riches en fait d'indications qui demandent son emploi : ce n'est pas la multiplicité des moyens qui a de la valeur en médecine, mais bien la sage application de ceux-ci aux cas qui les demandent. Les premiers qui écrivirent sur la botanique furent auteurs dans ce genre; ils entre-mêloient toujours à leur description quelque chose de relatif aux propriétés des plantes & à l'usage qu'on en devoit faire dans les cas de maladie. Mais après Celse, qui a donné un échantillon de ce qu'étoit cette partie de l'art dans le tems qu'il écrivoit, les Arabes sont ceux qui l'ont le plus enrichi, en admettant des baumes, des sucs, des résines, du camphre, du musc, le fer, le mercure & le soufre, comme moyens de guérison. La découverte du Nouveau-Monde nous a bientôt enrichis d'une foule de substances infiniment appréciables sous le rapport de la guérison; nous citerons, entr'autres, le gaïac, la salsepareille, le sassafras, le quinquina, la cascarille, l'ipécacuanha, le jalap, les racines & les feuilles de serpentaire de Virginie, le poligala, le pareira-brava, le simarouba, le baume du Pérou, de Tolu, de Copahu, l'huile de riccin & autres, usités dans les climats chauds de l'Amérique, qu'on vante beaucoup parce qu'ils viennent de loin, de même qu'on apprécie dans ces contrées nos simples d'Europe, parce qu'on ne peut se les procurer. La fougère mâle, la petite centaurée, la bardane, la valériane, l'arnica, le trèfle d'eau, la camomille, l'absinthe, l'armoise & nombre d'autres plantes ont en Europe, sous différens rapports, leurs prôneurs qui leur ont donné vogue. Toutes ces substances ont été considérées, relativement à leur emploi médical,

par plusieurs auteurs distingués dont nous ne citerons que les noms, toujours en commençant par les plus anciens ; savoir : J. Bauhin, Columna, le commentateur de Dioscoride ; au dix-septième siècle, C. Bauhin, éditeur du commentaire de Mathiole sur Dioscoride ; S. Pauli, qui publia un ouvrage intitulé *De simplicium medicamentorum facultatibus ;* Sala, Hoffmann, Schroeder, Lemery, qui le premier mit au jour une pharmacopée qui fit honneur à la France ; Spielmann, le *Codex* de la Faculté de Paris, Charas. Dans le dix-huitième siècle se distinguèrent Boerhaave, Cartheuser, Geoffroy, Gorter, Chomel, Cullen, Vogel, Bergius, Desbois, Murray ; la Pharmacopée de Londres, par Pemberton, celle de Lewis. La pharmacie a eu également ses bons écrivains : tels sont, entr'autres, Charas, Baumé, Plenck, Morelot, Bouillon de la Grange & Swediaur ; Gaubius s'est aussi distingué par sa méthode de formules, ouvrage où il donne les règles bien utiles à observer dans cette partie si importante de la médecine pratique.

Théorie & pratique. Le milieu du seizième siècle vit éclore Duret, qui publia des *Commentaires sur les Coaques d'Hippocrate :* c'est un ouvrage d'un bien grand mérite, au dire de Boerhaave ; Lommius en donna aussi sur le livre de Celse, *De re medicâ*, & de plus, trois autres ouvrages dignes d'être cités comme monument du tems ; favoir : *Observationum medicinalium libri tres*, tableau des maladies où l'on découvre leurs signes & leurs événemens ; *De curandis febribus continuis.* Prosper Alpin, vers la fin du même siècle, en publia deux autres, intitulés *De præsagiendâ vitâ & morte ægrotantium*, qui fut bientôt suivi d'un *Traité sur la médecine des Egyptiens.* C'est à cette même époque que se rapportent les Traités particuliers de Mercatus & Vallesius, de Pison, de Benedetti ; ce fut aussi alors que se distingua Fernel par la publication de son *grand Systême de médecine*, ouvrage qui eut long-tems la vogue comme riche en fait de doctrine & de bonne pratique ; il est un des premiers qui, dans ce qu'il énonce sur les maladies syphilitiques, fasse mention de la gonorrhée comme symptôme de l'infection. Ces tems sont cités encore pour avoir vu florir deux grands commentateurs d'Hippocrate, Houllier & Foës. Parurent également Plater, Fracastor, qui a écrit sur les maladies contagieuses ; Botal, Joubert & quelques autres.

Le dix-septième siècle a vu éclore une foule d'écrivains, dont les uns, galénistes, surchargeoient encore leurs écrits de quaternités humorales, & les autres, imbus des notions d'une chimie naissante, en adoptoient les principes, tant dans leur théorie que dans leur pratique. A la tête de ces premiers sont Dimerbroeck, qui a écrit sur la peste, ainsi que Brookes, qui a donné l'histoire des pestes les plus remarquables pendant trois cents ans avant lui. Parmi les derniers se trouvent Sennert, Sylvius de Leboë, le premier qui fraya la voie à la clinique, en conduisant ses élèves chez ses malades. A ces médecins se joignirent les mécaniciens, qui comptoient Boerhaave à leur tête : leur doctrine fut long-tems enseignée à Leyde, & avec grand succès, par cet illustre professeur.

Depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la fin, parurent en Angleterre, & avec éclat, Glisson, qui publia un Traité sur le rachitis, maladie qui régnoit d'une manière désastreuse chez les enfans ; Harris, qui écrivit sur les maladies de l'enfance ; il insistoit dans le traitement sur les poudres absorbantes pour neutraliser les acides qu'il leur supposoit toujours, & la rhubarbe comme corroborant. Sydenham, son contemporain, obtint de ses collègues, & à bien juste titre, le surnom d'Hippocrate moderne. Cet auteur a publié, à différentes époques, des Traités sur les maladies épidémiques, les fièvres intermittentes, rémittentes, la variole, la rougeole, la dyssenterie, la goutte, la phthisie ; il a spécialement traité des constitutions épidémiques dominantes à chaque année, & toujours observant la marche du fondateur de la médecine. On peut considérer Sydenham comme un auteur d'autant plus original, qu'il lisoit fort peu, ou du moins faisoit-il peu d'usage de ses lectures dans ses écrits ; il passe, & avec raison, pour avoir très-bien décrit les symptômes, & établi le diagnostic des maladies qu'il a considérées ; mais sa méthode curative est loin d'être applicable aux mêmes cas, sous d'autres zônes que celle où il écrivoit. Quoi qu'il en soit, on peut dire que ce praticien avoit de grandes vues, qu'il a beaucoup contribué au développement de l'étiologie, en faisant chercher la cause des maladies fébriles, non dans le vice des humeurs, comme les galénistes, mais dans l'atmosphère même, & les variations des saisons. Il fut un des grands zélateurs du quinquina, & contribua à dissiper tous les préjugés qui s'élevoient sur ce précieux remède, quoiqu'il l'administrât à fort petite dose. Il ramena à des procédés plus heureux, en écartant du traitement de la petite-vérole le régime incendiaire adopté de son tems, & lui substituant la méthode rafraîchissante.

Parmi les auteurs qui écrivirent dans ce siècle, les plus à citer sont : Fienus, *de Signis morborum ;* Pison, *sur les Maladies séreuses ;* Wepfer, *sur l'Apoplexie, la Ciguë & les Poisons ;* Bellini, *sur le Pouls & les Fièvres ;* Morton, *sur les Fièvres & la Phthisie ;* Bennet, *sur la Phthisie pulmonaire ;* Septalius, *Observations de pratique ;* Ketelaër, *sur les Aphthes ;* Baillou, *sur les Affections propres au sexe ;* Ramazzini, *sur les Maladies des artisans ;* Baglivi, *sur la Pratique de la Médecine ;* Tulpius, *diverses Observations ;* Rivière, *des Institutions, une Pratique & des Observations* qui ont eu leur vogue à Montpellier ; Ettmuller, *un Sys-*

tème de Médecine pratique; Schenckius, *des Observations rares de médecine.*

C'est encore à cette époque que la médecine légale, d'une si grande importance dans l'ordre social, commença à être traitée par Struppe qui donna d'excellentes instructions sur cette matière, dans son ouvrage publié en allemand en 1573. Fidelis & Zacchias lui succédèrent, & enrichirent beaucoup le domaine de cette matière. On doit encore ranger dans les auteurs qui méritent citation dans ce siècle, Zacutus-Lusitanus & Welsch, qui a décrit le premier la *Fièvre miliaire des femmes en couche*. L'auteur qui termine cette longue liste est R. Bonnet, qui, dans son *Sepulchretum*, a donné une histoire des faits observés sur le cadavre des personnes décédées à la suite de maladies aigues ou chroniques, méthode nouvelle pour parvenir aux vraies causes des maladies, si l'on y procédoit avec toute la maturité de jugement nécessaire pour ne point confondre ces mêmes causes avec les dégénérations morbifiques secondaires, comme il n'arrive que trop souvent. Le commencement du dix-huitième siècle, & le milieu, virent paroître deux auteurs célèbres, Hoffmann en Allemagne, & Boerhaave en Hollande. L'ouvrage du premier, intitulé *Medicina rationalis*, offre un système complet de médecine, également fondé sur les opinions des humoristes & des animistes: l'histoire des symptômes & celle des causes y sont développées d'une manière très-étendue; mais il ne faut adopter qu'avec quelques restrictions ce qui y est dit sur le traitement. Cet ouvrage est enrichi de cas particuliers, avec consultations & réponses. Boerhaave a beaucoup écrit; mais c'est spécialement dans ses Aphorismes *de cognoscendis & curandis morbis*, qu'il faut prendre les notions de ses principes sur la médecine. En restreignant ses assertions sur les causes prochaines établies sur la mécanique, le reste de sa doctrine est de la plus grande évidence. Son ouvrage a été commenté par deux médecins; mais le commentateur le plus renommé a été Van-Swieten, qui a écrit dans un style simple pour être facilement entendu des étudians. Stahl, contemporain & rival d'Hoffmann, fut un des restaurateurs de la saine chimie; il a traité, & fort au long, plusieurs parties de la médecine pratique & théorique. On doit à Mead, Anglais, des détails sur la nature & les effets de *plusieurs substances vénéneuses;* il a écrit sur l'influence du soleil & de la lune sur le corps humain, & des maladies qui s'ensuivent; sur la peste, & les moyens préservatifs; sur la petite-vérole & la rougeole; sur la manière d'extraire l'air corrompu des vaisseaux; ses *Medicals precepts and cautions*, qui s'étendent à un grand nombre de maladies, sont intéressans sous le rapport de la doctrine: sa médecine sacrée mérite d'être lue.

Le dix-huitième siècle est encore celui où ait paru la meilleure doctrine sur les causes des maladies fébriles, occasionnées par les effluves marécageux. A cet égard on doit beaucoup à Lancisi, qui a écrit sur l'air de Rome; à Pringle, qui a traité des maladies régnantes dans les armées; à Lind & Rouppe, qui ont décrit celles qui règnent dans les climats chauds, & sur les vaisseaux; à Sutton, qui s'est occupé de changer le mauvais air de la cale, à l'aide des ventilateurs; à Irwin, qui a travaillé sur les moyens de dessaler l'eau de la mer; au D. Nooth, qui a trouvé la manière d'empêcher l'eau douce de se corrompre en pleine mer, en ajoutant à chaque barrique une petite quantité de chaux vive, & y introduisant ensuite, par un appareil particulier, de l'acide carbonique qui précipite la chaux. Le commencement de ce dix-huitième siècle date dans les fastes de la médecine par l'introduction de l'inoculation, comme moyen préservatif des accidens graves qui trop souvent accompagnent l'éruption naturelle de la petite-vérole. Cette méthode, apportée de Constantinople par madame Montague, a eu ses écrivains pour & contre; les plus fameux sont, comme partisans, Jurin, Kirkpatrick, la Condamine, Matty, Gatti; ses détracteurs ont été de Haen, Rast, Tissot, Dimsdale & nombre d'autres, notamment de la classe des journalistes, dont plusieurs ont modéré ou ont motivé leur opinion.

Le milieu de ce siècle se distingue par le luxe que jettent sur l'école de Montpellier les Fize, les Gouan, les Sauvages, les Leroi & autres personnages de la plus haute distinction, tant par leurs écrits que par leur excellente pratique. Astruc publia son important ouvrage sur les *Maladies vénériennes*, & sur *celles des femmes;* Solano de Lucques, son ouvrage espagnol sur le pouls; Bacher, ses *Recherches sur l'hydropisie;* Bordeu, ses *Recherches*, son *Traité de Médecine théorique & pratique*, ses *Recherches sur le pouls*, ses *Recherches sur les glandes & leur action*, — sur le *Tissu muqueux*, — sur les *Maladies chroniques;* Cullen, la gloire de l'école d'Edimbourg, publia ses *Elémens de Médecine pratique*, sa *Matière médicale* & son *Synopsis nosologicæ;* J. Hunter, son *Traité des maladies vénériennes*, & celui *des dents;* Lorri, son Traité *de Morbis cutaneis;* Lieutaud, son *Synopsis universa Praxeos medicæ*, deux ouvrages écrits dans un style qui annonce des membres de l'ancienne Faculté. Milman publia quelques idées neuves sur le *Scorbut* & les *Fièvres putrides;* Mertens, un ouvrage intéressant, intitulé *Observationes medicæ de Febribus putridis, de Peste nonnullisque aliis morbis;* Monro, un bon *Traité sur la médecine des armées.* On doit à Torti un ouvrage de la plus haute importance; il est intitulé *Therapeutica specialis ad febres quasdam perniciosas*: on y trouve la plus saine théorie émise sur ces fièvres si destructives de l'espèce humaine, & les faits les plus & les mieux constatés sur leur moyen de guérison; Werlhof, Ludwig, Guerin, Zimmermann, Piquet, Sarcone, sont des écrivains de cette époque qui se sont distingués par de

de fort bons ouvrages. Huxham nous a laissé ses *Observations sur la fièvre maligne nerveuse, la péripneumonie, la pleurésie, la petite-vérole & le mal de gorge gangréneux*, sur lequel Fothergill s'est également fixé. R. Maningham a savamment disserté sur la *fièvre lente nerveuse*. Divers auteurs anglais ont aussi fait des remarques judicieuses, & laissé des observations sur les maladies endémiques de leurs îles, colonies & établissemens dans les grandes & petites Indes. Nous devons dire à la louange de cette nation, dont les ouvrages ne sont point assez étudiés en France, que la plupart de leurs écrits sont riches de faits & d'observations. Cheyne a écrit sur *la goutte* & *les maladies hypocondriaques*; Musgrave, W. Cadogan, William Graaf, ont aussi traité *les affections arthritiques*; Whytt, *les maladies nerveuses*; Sacchini, *de eruditorum morbis*; Tissot a eu également sa réputation, non-seulement par son *Avis au peuple*, mais encore par d'autres Traités d'une bien plus grande érudition. Schellhamer s'est occupé des *maladies morales* & de leurs effets plus ou moins fâcheux; Senac s'est distingué par son important ouvrage des *Maladies du cœur*; un autre *de Reconditâ febrium intermittentium tum remittentium naturâ*; Floyer a parlé de l'*Asthme* & de la *Coqueluche*; R. Blacmore, de la *Consomption*; R. Russel, *de Tabe glandulari, & de usu aquæ marinæ in morbis glandularum*. Les maladies des enfans ont eu leurs historiens dans Meibomius, Amstrong, Rosenstein, Rosen & Under-Vood. Andry, Coulet, Le Clerc, Van-Doeveren, se sont spécialement occupés des vers intestinaux; Stoll & Selle nous ont donné des ouvrages didactiques, tant sur la théorie que sur la clinique, & dont la jeunesse tire le plus grand avantage. Nous rangerons également parmi les scholaires, la Pathologie de Gaubius, livre qui a long-tems été commenté dans l'Université de Leyde, & qui offre la médecine sous une forme systématique. Ces ouvrages sont toujours imparfaits, & pour m'en tenir à Black sur ce sujet, ces ouvrages sont en général trop pleins de subtilités pour la pratique de la médecine, & se ressentent encore des rêveries des médecins galénistes, chimistes & mécaniciens. Nous citerons encore les nombreux ouvrages de M. Portal, tant sur l'anatomie que sur la pratique; Rœderer & Wagler, qui ont parlé de la fièvre muqueuse; nous ajouterons à toutes ces productions ceux connus sous les noms de *Mélanges* ou *Mémoires*, tels que ceux de Haen, intitulés *Ratio medendi*; les *Mémoires de médecine* de Letsom; les *Essais de médecine* de Percival; les *Crises prédites par le pouls*, de Nihell; diverses dissertations sur la *pierre* & la *gravelle*, de Robinson; les *Mémoires de la Société royale de Médecine*, où beaucoup de bonnes choses se trouvent encombrées de beaucoup d'inutilités; les *Medical observations and inquiries*; la *Medical society of London*, ouvrages qui renferment de nombreuses & intéressantes observations sur les différentes branches, tant théoriques que pratiques de la médecine.

Le commencement du dix-neuvième siècle, notamment en France, a fait éclore un bien plus grand nombre d'auteurs que n'en comportoient les fâcheuses circonstances qu'ont amenées les troubles qui ont accompagné le renouvellement de son gouvernement. Les chaires dans l'enseignement établi sur des bases mieux raisonnées ont été occupées par plusieurs professeurs qui ont voulu ratifier leur choix aux yeux du public. Nous citerons seulement, pour l'école de Paris, M. Peyrhile, qui a travaillé sur la matière médicale; MM. Lassus, Sabathier, Pelletan, Richerand, qui ont publié des ouvrages de chirurgie qui ne sont point inférieurs à l'attente du public; M. Alphonse le Roy, qui s'est beaucoup occupé de tout ce qui a rapport à la médecine maternelle, de la goutte & de nombre d'autres objets intéressans; Mahon, qui a écrit sur la médecine légale & la police médicale. M. Duméril a publié un *Essai sur les moyens de perfectionner & d'étendre l'art de l'Anatomie*: bientôt après il a fait paroître un *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, pour servir de base aux leçons qu'il fait chaque année sur cette science au Muséum d'Histoire naturelle, & une *Zoologie analytique*. M. Corvisart a publié ses *Observations sur les maladies du cœur*, ouvrage bien intéressant, rédigé par un de ses élèves. M. Pinel a offert la théorie & la pratique de la médecine dans sa *Nosographie philosophique*, où la matière est savamment traitée. Moi-même j'ai payé de ma personne par de nombreux écrits, notamment par des Institutions de médecine, offrant un exposé sur la *Théorie & la pratique de cette science, d'après les auteurs anciens & modernes*; un Traité intitulé *Pyretologia medica seu discursio methodica in febrium continuarum, remittentium tum intermittentium silvam, sistens earum accuratas descriptiones, solutiones, causas prognoses, extispicia & curationes*; un autre qui a pour titre: *Cours de maladies syphilitiques, fait aux Écoles de médecine*, années 1809, 1810, 1811 & suivantes; plusieurs traductions d'ouvrages anglais avec notes, entr'autres Macbride, Nisbet, Thompson, ouvrage circulaire que j'ai augmenté d'un livre sur les maladies des femmes grosses & accouchées, & d'un autre sur les maladies des Noirs dans les colonies. Dumas, à Montpellier, a mis au jour son ouvrage intitulé: *Principes de Physiologie*, ou *Introduction à la science expérimentale, philosophique & médicale de l'homme vivant*; le même auteur a publié, quelques années après, son *Traité sur les Maladies chroniques*, ouvrage volumineux, riche d'observations, & qui auroit plus d'intérêt s'il eût été mieux rédigé. M. Chambon a beaucoup écrit sur les affections du sexe, notamment sur celles des filles, des femmes grosses & en couches, & ses ouvrages sont d'autant plus appréciables, qu'il a ramassé ses matériaux dans un

hôpital où il a été long-tems à même d'obſerver. Des jeunes médecins ſortis de ces deux écoles, & agrégés dans diverſes ſociétés médicales, ont donné des ouvrages qui ont fixé l'intérêt public : tel eſt le grand ouvrage de M. Alibert ſur les *Affections de la peau*, production où le luxe brillant de la gravure s'allie à la beauté de l'art typographique pour donner les notions les plus claires de la doctrine. Ce ſiècle a encore vu paroître le bon ouvrage de M. Foderé, intitulé : *Traité de médecine légale & d'hygiène publique;* celui de M. Gall ſur le *Cerveau & le Crâne;* de M. Gardien ſur les *Maladies des femmes, l'éducation des enfans,* & ſur *les Affections propres à cet âge.* M. Moreau de la Sarthe, qui a donné une belle édition de Lavater, de quelques ouvrages de Vicq-d'Azyr, & nombre d'autres qui ne peuvent trouver ici leur place, vu la trop grande longueur de cet article. Nous ajouterons encore les praticiens, les obſervateurs, qui alimentent les deux principaux journaux qui s'impriment à Paris, celui du profeſſeur de Montpellier, M. Beaumes, qui lui-même a enrichi la doctrine de l'art qu'il enſeigne avec une ſi grande diſtinction; celui de Sluyskens, qui, abeille du Nord, butine dans les régions qui ſont à ſa portée; les *Mémoires de l'Inſtitut,* de *la Société d'Émulation,* déjà nombreux en volumes. Les auteurs modernes que nous venons de faire connoître ont dégagé la ſcience de toutes les impuretés de l'arabiſme, &, faiſant refleurir la ſaine doctrine d'Hippocrate, ont ainſi ramené la pratique aux règles de la plus ſévère obſervation, & ainſi ont contribué à donner une ſtabilité à l'édifice de l'art de guérir, qui perſiſtera telle, quels que ſoient les événemens que puiſſent éprouver les ſciences qui lui ſont acceſſoires. (Peeit-Radel.)

Médecins (Les ſaints). Si tous les médecins rempliſſoient leurs devoirs avec cette ſévérité de principes que ſuggèrent l'amour du prochain & la dignité de leur profeſſion, de quelle étendue ſeroit la légende qui offriroit leurs noms! Mais, grâces aux foibleſſes de notre chétive nature, l'emplacement ne manquera jamais à ceux qui par la ſuite pourroient mériter de la bonté divine ſur ce point. Nous nous ſentons toujours du limon dont nous ſommes formés, & malgré tout ce que font les zélés miniſtres des autels & leurs collègues en morale, les philoſophes, pour nous faire prendre l'effor vers les régions d'en haut, nos ailes de plomb nous portent toujours vers la fange d'où nous avons pris origine; auſſi ceux des médecins qu'on dit être morts en odeur de ſainteté, font-ils époque dans les Annales de l'Egliſe; peut-être même, à bien apprécier les choſes, pourroit-on leur rapporter ce que diſoit Tertullien des bons empereurs dont tous les noms pourroient être compris dans le chaton d'une bague. Quoi qu'il en ſoit, comme il n'eſt point de notre compétence d'aſſigner des lieux dans les céleſtes demeures, contentons-nous de citer ceux dont la conduite exemplaire mérite les honneurs de la citation.

Pourrions-nous mieux commencer cet intéreſſant dénombrement, que par celui qui, émanation de la céleſte Puiſſance, a donné tant de preuves de ſon dévoûment pour l'humanité pendant le court eſpace de tems qu'il en a fait partie ? A peine ſorti de l'enfance, qu'il fait preuve de ſa bienveillance ſur les maniaques, qu'on croyoit alors être ſous la puiſſance du démon. Une auguſte phyſionomie comme celle du Sauveur, dont tous les traits reflétoient toute la bonté de ſon ame, ne pouvoit qu'avoir un grand pouvoir ſur le principe de perception, dont le matériel éprouvoit alors un ſi grand dérangement. Le même moyen ne pouvoit avoir lieu ſur le lunatique dont parlent les évangéliſtes; car on ſait que chez eux les ſenſations ſont nulles. Que la curation ſoit due à une puiſſance magnétique, comme ſemble l'indiquer l'auteur d'une diſſertation inaugurale, intitulée *De Chriſto medico*, ſoutenue à Jéna en 1812, ou à un pouvoir ſurnaturel dont Jéſus avoit ſeul la direction, il n'en eſt pas moins vrai que cet épileptique fut radicalement guéri. *Peccata tua ſunto remiſſa; ſurge & ambula,* dit le fils de Dieu à un hémiplégique. Quelle vive impreſſion ne dûrent pas faire de pareilles paroles ſur un malheureux impotent, retenu ſur ſon lit de ſouffrance depuis long-tems! paroles prononcées avec cette divine émotion qui ne pouvoit qu'amener la conviction. Non, il n'eſt aucune ſecouſſe électrique qui puiſſe ſi rapidement porter ſes effets dans l'univerſalité de notre ſyſtème, que cette voix perſuaſive avec laquelle notre divin perſonnage agit ſur les organes atones de ce malade; auſſi la guériſon fut-elle auſſi ſubite que celles dont font mention les obſervateurs qui nous ont cité quelques cures en ce genre, arrivées chez des malades expoſés aux malheurs d'un incendie. Les évangéliſtes font encore mention de fièvres guéries par leur maître; mais ils ne diſent rien de leur caractère, pas même S. Luc, qui ſur ce ſilence eſt plus répréhenſible qu'un autre, vu ſon ſavoir en pathologie. L'auteur de notre Diſſertation, Gutſmuths, allègue des raiſons humaines pour prouver que, quoique notre ſaint collègue ait dit que le cas étoit grave, πυρέτοι μεγαλον, la fièvre ne pouvant être une hectique, une gaſtrique, encore moins une putride & inflammatoire, où la vue du Sauveur eût été un fort mauvais ſtimulant; il s'en tient à croire qu'elle étoit du genre des intermittentes, fièvres qui trouvent ſi ſouvent leur moyen de guériſon dans les vives émotions de l'ame, & dans tout ce qui peut les occaſionner, notamment le magnétiſme, dont les effets ſont ſi ſurprenans chez quelques ſujets. C'eſt à cette dernière cauſe, à laquelle l'auteur me ſemble beaucoup trop donner, qu'il rapporte la guériſon de pluſieurs aveugles & muets dont nos livres ſaints font men-

tion; de la femme hémorroïque, qui reçut guérison pour avoir touché le bord du vêtement du Sauveur, qui auſſitôt *cognovit virtutem quæ exierat de illo.* Paſſons à des tems plus anciens, pour ſuivre l'ordre chronologique ſi néceſſaire dans l'expoſition des faits hiſtoriques. La dignité du perſonnage qui nous a commandé l'infraction ſur lui, méritoit bien de notre part cette marque de déférence.

Si l'amour de ſa profeſſion, une intégrité de mœurs, une philanthropie imperturbable & un parfait dévoûment à ſon pays ſuffiſoient à l'homme probe qui a toutes ces qualités pour être un objet de vénération aux ſiens, nous citerions Hippocrate comme méritant de faire ſuite au Sauveur, non-ſeulement par ſon ancienneté, mais encore par une vie entiérement conſacrée au bonheur de l'humanité (1). Mais Hippocrate vivoit à une époque où l'on ne penſoit point encore à tirer parti d'un emplacement dans les céleſtes demeures, emplacement que l'intérêt mit enſuite à prix. Hippocrate fit le bien, & il n'eut, pour prôner ſes bienfaits, que les bouches de ceux qui en avoient éprouvé les ſalutaires influences; & la génération qu'il obligea étant éteinte, le digne vieillard n'eut aucun prôneur qui voulût l'inſcrire dans un ménelogue.

L'Egliſe, qui s'établit avec le chriſtianiſme, a mieux conſervé la mémoire des ſervices rendus à l'humanité ſouffrante, quels qu'aient été les motifs d'une ſemblable reconnoiſſance; auſſi ceux qui jouiſſent du bonheur d'avoir été élevés dans ſes pieuſes maximes célèbrent-ils Luc le médecin comme titulaire inconteſtable à la vénération des fidèles en fait de ſainteté. Saint Luc étoit un homme au-deſſus du commun des apôtres, dont la pureté du cœur compenſoit pour le plus grand nombre le manque d'éducation. Né à Antioche, aux confins de la Cilicie, & ayant eu l'eſprit cultivé dans les lettres grecques, il ſe livra à l'étude de la médecine dans les meilleures écoles que lui ouvrit l'aiſance de ſa fortune. Il s'occupoit en même tems à deſſiner, & même à peindre, à en croire ſur ce point divers tableaux produits ſous ſon nom, & dont j'ai vu quelques-uns dans pluſieurs villes d'Italie, qui ſont toutes glorieuſes de pareils chefs-d'œuvre. Ce ſaint, qui vécut célibataire pour mieux faire ſon ſalut & vaquer aux fonctions de la vie médicale & apoſtolique, pratiquoit paiſiblement la médecine, tempérant les dégoûts de ſa profeſſion par les agrémens que lui fourniſſoit ſon pinceau toutes les fois qu'il le mettoit en activité. Un homme de cette trempe n'eſt point d'une ſi difficile converſion qu'un publicain qui manie les deniers publics; auſſi fut-il un des premiers appelé à la foi, qui eut tant d'empire ſur lui, qu'il quitta ſa clientelle, & pénétré des maximes du Sauveur, il ceſſa de s'occuper des maladies du corps pour vaquer entiérement à celles de l'ame. Il devint auteur à la mort de ſon maître, & donna l'hiſtoire de toutes ſes pieuſes actions en grec élégant, quoique ſimple. On peut regarder ſon travail comme plus appréciable ſous le rapport de l'hiſtoire que ſous celui de la morale, dont il s'eſt moins occupé. Il y excelle particuliérement dans le genre deſcriptif des maladies qui furent guéries par le Sauveur. Il produiſit, dans la même langue, tous les faits curieux & édifians de ſes collègues, tels qu'ils arrivèrent à Jéruſalem & dans la Judée, depuis l'aſcenſion du Sauveur juſqu'à leur diſperſion; & pris du zèle de la propagation de la foi, il voyagea de concert avec S. Paul en l'an 51, époque où ce dernier paſſa de la Troade en Macédoine pour y répandre les lumières de l'Evangile. Ainſi l'Italie, les Gaules, la Dalmatie, la Macédoine, l'Egypte & la Thébaïde le virent ſucceſſivement ſemer le bon grain dans leurs contrées. Enfin, après avoir bien mérité du vrai Dieu, dont au milieu du paganiſme il cherchoit à donner les meilleures notions, & des hommes dont il s'empreſſoit à guérir les maladies de l'ame, notre ſaint perſonnage, devenu octogénaire dans le tourbillon d'une vie fort active, toute employée à la propagation de la lumière, laiſſa, ſelon la commune croyance, ſon corps en Bithynie, à la vénération des fidèles, & ſon ame à la récompenſe que le grand appréciateur des vertus réelles peut ſeul donner. Ses pieuſes dépouilles ont été portées à Conſtantinople, & de là à Padoue.

S. Urſicin naquit à Ravenne vers le milieu du premier ſiècle de l'ère chrétienne. Quoiqu'il ſoit noté dans le calendrier médical comme médecin, néanmoins il ne paſſe point pour avoir eu une grande vogue dans la pratique. La ferveur de ſa foi le porta ſur l'échafaud, où il fut décapité par l'ordre du juge Paulin, ſous le règne de Néron. Le mauvais eſprit fit un dernier effort ſur lui, lorſque S. Vital, le voyant chanceler à la vue de l'appareil de ſon ſupplice, lui dit pour le raffermir: « Prenez » garde, cher Urſicin, vous qui avez tant guéri » de maladies du corps, que vous ne perdiez votre » ame pour conſerver ſon écorce mortelle & périſ» ſable. »

S. Côme & S. Damien, que l'on croit frères, ſont deux Ciliciens, qui jouiſſent d'une égale réputation dans l'Egliſe grecque & latine dont ils ſont la gloire. Les bonnes œuvres qu'ils firent, leur valurent une plus grande réputation dans la chrétienté que la pratique de la médecine, à laquelle, dit-on, ils ſe livrèrent. Les fidèles étoient toujours ſûrs de trouver auprès de ces dignes ſerviteurs de Dieu les meilleurs avis; on dit même que les malades, en rêvant à eux, avoient toujours en révélation les conſeils qu'ils

(1) Les Grecs, dignes d'avoir de grands-hommes, furent payer dignement leur tribut de *reconnoiſſance* envers cet illuſtre perſonnage, en lui envoyant une couronne d'or du poids de mille pièces, avec le droit d'être nourri, lui & ſes enfans, au Prytanée.

devoient fuivre pour être immanquablement guéris de leur maladie. On les taxe cependant d'avoir été un peu intolérans, en exigeant des malades qu'ils guériffoient, qu'ils fe convertiffent à la foi chrétienne. Ainfi, tout préoccupés des maladies du corps, ces dignes perfonnages ne perdoient jamais de vue celles dont l'ame pouvoit être atteinte; auffi, parmi ceux qui cultivoient la vigne du Seigneur, eurent-ils toujours prépondérance fur les autres médecins avec lefquels ils fe trouvoient en concurrence. Tous deux, en payant de leur tête, éprouvèrent tout ce que pouvoient les odieufes fureurs de Dioclétien contre l'Églife naiffante. Leurs pieux reftes furent utiles à ceux qui, dans la ferveur d'une foi fincère, vifitèrent depuis leurs tombeaux. On dit même, car en pareille affertion, fans être taxé de pyrrhonifme, il convient d'employer la particule *on*, que ceux qui y alloient avec la foi qui tranfporte les montagnes, en revenoient non-feulement guéris de leurs maux, mais encore poffédant la fcience de la médecine, ce dont s'eft rendu garant S. Grégoire de Tours dans fon chapitre *De Gloriâ Martyrum*.

S. Pantaléon fut une victime, comme tant d'autres, de la jaloufie de fes confrères. La fervitude lui étant odieufe, il donna la liberté à fes efclaves, diftribua fes biens aux pauvres; mais un crime que fes ennemis ne lui pardonnoient pas, c'eft qu'il guériffoit *tutò, citò & jucundè;* auffi fut-il accufé auprès de l'empereur Maximien, & après des tourmens inouis il remporta la palme du martyre. On rapporte comme indice d'une fainteté non équivoque, que dans fa décollation, au lieu de fang ce fut du lait qui fortit de fes carotides, & que l'arbre auquel il fut lié pour être tourmenté auparavant, c'étoit un olivier, produifit auffitôt, quoiqu'en hiver, les fruits les plus beaux & les plus favoureux. Mais depuis Néron, qui commença à perfécuter ceux qui prêchèrent la morale évangélique, jufqu'à Conftantin, qui ramena la paix dans l'Églife, en adoptant publiquement fes dogmes, quelle nombreufe fuite de faints perfonnages en médecine ne payèrent pas de leur fang leur empreffement à ramener dans le bercail du Seigneur les brebis égarées que le hafard ou leur zèle leur procuroit? C'eft un S. Antioche, un S. Otriculus, un S. Rafiphus, un S. Barbatianus, un S. Alexandre, un S. Diomède, un S. Cyrus, un S. Léontius, un S. Denis, un S. Carpophore, un S. Jean Damacène, un S. Orefte, un S. Codratus, & nombre d'autres, qui, faifant abnégation de toutes leurs volontés, fe foumettoient aux plus rudes épreuves dans les déferts, où ils vivoient en anachorètes & en cénobites, ne refufant jamais de donner de falutaires confeils aux pauvres comme aux riches qui venoient les leur demander.

Mais parmi cette fociété d'élus, nous ne devons point oublier S. Céfaire, né de parens morts en odeur de fainteté. Il reçut d'eux la plus belle éducation dans les écoles d'Alexandrie, où il cultiva les lettres & les fciences médicales. Riche en moyens, il arriva à Conftantinople, plut aux Grands, tant par fon extérieur que par fes fuccès. Grégoire de Naziance, fon frère, effrayé de fa réputation, qu'il croyoit devoir être nuifible à fon falut, vint l'y trouver, & pouffé par l'efprit du Seigneur, il obtint enfin de lui fon retour dans fa patrie, où il mena une vie retirée, tout occupé des foins que les pauvres réclamoient de lui. Céfaire n'y fut pas long-tems fans regretter un féjour plus tumultueux: fa réputation parvint auprès de l'empereur, dont il devint le premier médecin & le favori. Sans doute qu'il avoit cette fouppleffe de caractère propre à fe faire valoir à la cour, car il s'y tint long-tems. Mais, jamais fourd à la voix du malheureux, il employoit fes revenus à foulager l'indigence. Le chemin qu'il avoit choifi pour gagner le ciel étoit fort fcabreux. S. Grégoire & S. Bafile, qui voyoient toutes les pierres d'achoppement dont elle étoit fournie, faifoient tous leurs efforts pour le ramener à la retraite; mais l'heure n'étoit point encore venue. Le moment vint enfin: un tremblement de terre qui l'enfevelit quelque tems fous des ruines, fut le fignal que la voix du Seigneur s'étoit fait entendre; il fe difpofoit à lui obéir, lorfque, pris d'une maladie fort grave, il en mourut en 369, laiffant toute fa fortune aux pauvres, dont il avoit toujours bien mérité pendant fa vie.

Il eft de pieux individus qui, fans être notés dans le répertoire de l'Églife, & ne pouvant conféquemment devenir patrons d'aucun nouveau né, n'en méritèrent pas moins, par leurs vertus exemplaires, un titre à la bienveillance divine. Le nombre en eft grand; l'Italie, l'Efpagne, le Japon même, qui en fournit vingt-quatre à notre annuaire médical, en virent naître plufieurs, dont les uns, donnant des preuves de leur ferme croyance, furent notés dans le martyrologe, & les autres, dégoûtés de toutes les futilités de leur fiècle, coururent s'ifoler dans un hermitage, &, couverts du cilice de la pénitence, finirent leur vie de prières fur la cendre où ils fe couchoient. L'état religieux a fourni à chaque fiècle de pareils hommes, le cloître ifolant plus la penfée, & lui donnant le caractère afcétique qui porte naturellement à la contemplation. Ainfi l'on vit en 1222, un Jean de Saint-Gilles, médecin de Paris, qui, après avoir bâti le couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, y prêcha, à la première dédicace, fur le mépris des chofes de ce bas-monde, & qui, ayant fait l'éloge du nouvel inftitut, defcendit de fa chaire & reçut des mains du général l'habit de l'ordre au milieu d'une foule d'auditeurs étonnés & attendris à la vue d'un fi pieux fpectacle. Eh! combien aurions-nous de citations à faire s'il falloit énumérer tous ceux qu'ont fournis les autres ordres, & qui, prenant l'art dans fon enfance, n'ont pas peu, par leurs écrits ou leurs confeils, contribué au bonheur de leurs contemporains?

Mais il eſt un de ces dignes perſonnages dont la Faculté de Paris ſe vantoit, & avec raiſon, comme ayant bien mérité d'elle, ſinon par des talens diſtingués dans ſon art, du moins par les vertus particulières que lui attirèrent le reſpect de tous ceux qui eurent ſon intimité, c'eſt de Jean Hamon dont nous voulons parler, homme érudit en littérature ancienne, & qui mérita les bienfaits de la famille des Amelot. Ce ſavant & religieux médecin, après huit années de doctorat, entend la voix du Seigneur qui l'appelle dans le déſert; il vend ſon bien, fait une maſſe du montant, la diſtribue aux pauvres qu'il avoit raſſemblés, court à Port-Royal-des-Champs, retraite cénobitique, où le ſavoir & la piété avoient pris domicile, & vaquant tour-à-tour à la prière, à l'étude & à l'exercice de ſon état envers les pauvres du voiſinage, il ſe fait route vers le ciel par de continuelles macérations. Son délaſſement, il le trouvoit dans de dévotes converſations avec Le Maiſtre de Sacy, Lancelot, Arnaud, le grand Racine & pluſieurs autres ſolitaires religieux que le deſir de mieux faire leur ſalut retenoit dans cette retraite, ſûrs de n'y trouver aucune pierre d'achoppement. Les vertus de cet exemplaire anachorète, quelque cachées qu'il les tînt, prirent un effor excentrique & parvinrent juſqu'à Boileau, qui les conſigna dans les vers ſuivans pour être mis au bas de ſon portrait, qu'avoit peint Scenapen :

Tout brillant de ſavoir, d'eſprit & d'éloquence,
Il courut au déſert chercher l'obſcurité,
Aux pauvres conſacra ſes biens & ſa ſcience,
Et trente ans, dans l'obſcurité,
Fit ſon unique volupté
Des travaux de la pénitence.

Cet homme de bien fut appelé aux jouiſſances céleſtes en février 1687. Un critique qui trouvoit ſa conduite connue, rare parmi ceux de ſa profeſſion, fit ſur lui le diſtique ſuivant :

Pauperibus gratis medicinam exercuit unus ;
Inter tot medicos, res nova, ſanctus obit.

Au digne Hamon ſuccéda Hecquet, qu'une ferveur divine avoit d'abord attiré à l'Egliſe, & qui finit par ſe livrer à la médecine, profeſſion où la charité le mettoit plus à même de travailler à ſon ſalut. Ce médecin remplaça Hamon dans la confiance que lui avoit donnée la maiſon de Port-Royal; il s'y établit comme cénobite dans le voiſinage, & marcha dans la voie du Seigneur, en ſuivant les traces de ſon prédéceſſeur. Sa conſtitution ne put ſe faire aux jeûnes & aux macérations qu'il ajoutoit aux exercices d'une vie fort ſtudieuſe, autant que fatigante par la pratique dont il la ſurchargeoit à une époque où ſon tempérament n'étoit point encore entiérement formé. Pluſieurs maladies graves le forcèrent à plus de modération. Il revint à Paris pour prendre ſes grades, & il y devint praticien ſi diſtingué, qu'il eut bientôt accès juſque dans les palais où l'on croit ordinairement que ſe trouvent les meilleurs appréciateurs des capacités médicales; mais ferme dans les principes de la charité chrétienne, il ne diſcontinua pas de ſe livrer aux pauvres qui entroient à toute heure chez lui. Du revenu de ſa profeſſion, qu'il honoroit par ſon déſintéreſſement, il donnoit des métiers aux pauvres enfans, & retiroit de l'oubli les filles malheureuſes en les dotant; matin & ſoir il ſe livroit à la prière & à la méditation des ſaintes écritures, & ſouvent il paſſoit une grande partie de la nuit dans ce ſaint exercice. Ainſi Hecquet, au milieu d'une vie pleine de peines, parvint à une vieilleſſe reculée, époque où, diſant adieu au Monde, il vint ſe fixer dans l'enceinte extérieure des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où il finit de vivre comme il avoit commencé, ſavoir, comme dit Rollin, qui fit ſon épitaphe :

In oratione, jejunio & continuâ mortis meditatione,
Vini carniſque abſtinens.
Paupéres ægrotos à quibus nunquàm non conſulebatur,
Pluribus membris è diutino morbo captus ;
At idem animo & mente integer ac valens,
Pecuniâ & conſilio uſque adjuvit.
Tandem, penè pauper ipſe, cælebs obdormivit in Domino,
Anno æt. ſuæ Chriſt. 1737.

Après Hecquet, la Faculté de Paris ne fournit guère de perſonnages célèbres en fait de piété; ce n'eſt pas cependant qu'il n'en parût de tems à autre qui, connus dans leur arrondiſſement ſous le rapport de quelques qualités évangéliques, ne méritaſſent les louanges du pauvre. Il eſt encore vrai que la bulle *Unigenitus* fut pour quelques-uns cauſe d'une célébrité religieuſe, qui alors ne ſervit pas peu pour améliorer l'intérieur de leurs maiſons; mais peut-on établir une comparaiſon entre des gens qui ne rougiſſoient point de chercher à fixer l'opinion publique par l'impoſture, avec Hamon & Hecquet, dont les entrailles brûlèrent toujours du feu de la charité fraternelle juſqu'à leurs derniers momens? Nous n'ajouterons point à ce nombre pluſieurs médecins qui, doués des vertus & des qualités que ſuppoſe leur profeſſion, ont vaqué d'une manière continue aux peines qu'elle entraîne, & remplirent leur carrière par les actes d'un entier dévoûment à leur prochain. Si leurs actions furent inconnues à leurs contemporains, ou oubliées par l'inſouciance où l'on ne reſte que trop ſouvent ſur les bienfaiteurs de l'humanité, leurs bonnes œuvres ſont inſcrites au livre de l'Eternel, qui s'eſt chargé de leur récompenſe.

Felices gaudete quibus fortuna peracta eſt.

(Petit-Radel.)

Médecine (Hiſtoire de la). Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent que de jeter un coup d'œil rapide ſur l'hiſtoire de la médecine; nous tâcherons cependant de ſignaler les époques des découvertes utiles, de donner un apperçu de la théorie des diverſes ſectes qui ſe ſont ſuccédées, des ſyſtèmes qui ont prévalu dans chaque ſiècle;

nous parlerons de l'origine de plusieurs maladies, des moyens nouveaux employés pour les combattre; & si l'on desire des détails plus amples, nombre d'excellens ouvrages, tels que l'*Histoire de la Médecine* de Daniel Le Clerc, celle de Freind, celle de Kurt, Sprengel, &c., peuvent être consultés avec fruit sur ce sujet. Pour nous, nous avouerons avec plaisir que l'excellente esquisse de l'*Histoire de la Médecine & de la Chirurgie*, écrite en anglais par le docteur Black, & traduite par Coray, est l'ouvrage qui nous a servi de guide dans l'apperçu que nous allons tracer.

La médecine, ainsi que toutes les autres sciences, semble avoir pris naissance dans l'Inde, la patrie des arts : de là elle passa en Egypte, où les prêtres s'en emparèrent comme d'un moyen d'assurer ce gouvernement théocratique, qui a laissé aux siècles suivans, pour preuve de sa longue stabilité, ces masses immenses qui semblent encore aujourd'hui braver le tems, & devant lesquelles tant de monumens ont déjà disparu. Il ne nous reste de ces époques reculées que quelques souvenirs & beaucoup de regrets; le dieu Hermès & ses attributions semblent indiquer jusqu'où les Egyptiens ont porté l'art de la médecine. Long-tems après, en Grèce, plus de 900 ans avant l'ère chrétienne, Esculape fut déifié à cause de ses connoissances en médecine; il fut le père de Podalirius & de Machaon, qui tous deux furent au siége de Troye comme médecins, & furent chantés par Homère. On éleva des temples en l'honneur d'Esculape; celui de Pergame, dans l'île de Cos, fut un des plus célèbres : là on enregistroit, pour l'utilité générale, sur des marbres exposés aux yeux du public, le détail des maladies & leur traitement; des prêtres, organes des oracles, se chargeoient du soin des malades. Le titre de ministre du culte du dieu se transmettoit de père en fils, & la même famille, celle des Asclépiades ou descendans d'Esculape, étoit chargée de desservir le temple : de là un recueil d'observations qui resta long-tems renfermé sous le secret, jusqu'à ce que parut Hippocrate, que l'on peut regarder, à juste titre, comme le père de la médecine.

Né dans l'île de Cos, il étoit de la famille d'Esculape, le dix-septième de ses descendans, & naquit 460 ans avant l'ère chrétienne. Outre les leçons de médecine qu'il puisa dans sa famille, il étudia aussi sous Hérodicus, fondateur de la médecine gymnastique. Les ouvrages d'Hippocrate sont d'une telle étendue, qu'on croit qu'ils ne peuvent être le fruit de ses seuls travaux : l'on pense communément qu'ils sont les résultats des observations faites par ses ancêtres, qu'il a publiés & mis en ordre. C'est moins par l'étendue des volumes qu'il faut juger de son travail, que par la quantité des pensées qu'ils renferment. Ses ouvrages, connus sous les noms de *Prognostics*, de *Prédictions*, de *Coaques* & d'*Aphorismes*, renferment l'essence de la médecine. L'exactitude de l'observation y est réunie à la sagacité d'un jugement sévère, qualités que tout le monde accorde à Hippocrate, & qu'aucun rival n'a encore pu lui disputer (1).

Dans le même tems qu'Hippocrate vivoit Démocrite son ami, qui parcourut l'Egypte, la Perse & une partie des Indes : l'anatomie & la dissection des animaux furent l'objet de ses recherches principales. Une partie de ses contemporains le regardoient comme un fou, à raison du rire continuel dont il étoit affecté; cette opinion a été adoptée depuis par la postérité avec encore plus de légéreté.

Quelques années après parurent Platon & Aristote. Alors, la science changea de face; l'on ne se borna plus à la simple observation & à l'expérience. Les subtilités de la métaphysique de Platon, la dialectique captieuse d'Aristote, prirent la place de la vérité; cette manière de raisonner devint à la mode chez les Grecs, & conserva long-tems un empire tyrannique à Rome, & plus encore dans les tems de la barbarie gothique & arabe. Aristote composa un Système d'histoire naturelle, contenant une multitude d'observations dignes même aujourd'hui de la méditation des naturalistes, malgré toutes nos richesses en ce genre. La partie botanique de ce philosophe ne nous est pas parvenue. Théophraste, son disciple, a rempli cette lacune.

Dioclès, contemporain de Platon, publia par écrit des règles pour la dissection des animaux; mais ce ne fut que cent ans après que l'anatomie de l'homme fut enseignée à Alexandrie par Hérophile & Erasistrate. Ce dernier décrivit le cerveau avec exactitude; découvrit les vaisseaux lactés du mésentère sans en connoître l'usage; blâma l'emploi des purgatifs (l'on n'employoit alors que des drastiques), & les remplaça par l'abstinence & la diète végétale; & en cas de pléthore, par les lavemens, les vomitifs, l'exercice & les bains.

Du tems d'Hérophile & d'Erasistrate, la médecine & la chirurgie, pratiquées jusqu'alors dans la Grèce par la même personne, furent séparées en trois branches distinctes, auxquelles on donna les noms de *diététique*, de *pharmaceutique* & de *chirurgie*, division différente de celle d'aujourd'hui. Le chirurgien alors n'exerçoit que la partie manuelle de l'art, & se bornoit aux seules opérations; les ulcères, les plaies mêmes & les tumeurs, qui semblent lui appartenir de droit, étoient confiées au pharmacien. Il ne restoit au médecin que le soin de régler la diète & d'ordonner les médicamens internes, si le cas en indiquoit l'usage.

A la même époque, la médecine commença à former deux sectes entièrement opposées, l'une & l'autre également éloignées de la vérité; celle

(1) *Voyez*, pour ce qui regarde ses ouvrages & sa vie, *l'article* HIPPOCRATE, par Goulin.

des empiriques, ennemie de toute espèce de raisonnement; celle des dogmatiques, voulant tout expliquer. La secte des empiriques, malgré ses principes erronés, fut utile à la science, en décrivant avec exactitude les symptômes essentiels ou signes diagnostics des maladies, & les bons ou mauvais effets des médicamens. Elle eut pour fondateur Sérapion, & compta parmi ses partisans, Glaucias, Apollonius, Mautias & Héraclide. Les préceptes de médecine de ce dernier ont été recueillis par Cælius Aurelianus & par Soranus. La plupart des écrits des anciens chirurgiens, postérieurs à Hippocrate, sont devenus la proie du tems; mais on en trouve l'essence dans les ouvrages de Celse.

Ici finit la première époque de la médecine, celle des Grecs. Nous l'avons vue fondée uniquement sur l'observation & l'expérience, sous Hippocrate, alors simple comme la nature, dont elle doit suivre les lois, & au secours de laquelle elle ne doit venir que lorsque celle-ci pèche par excès ou par défaut. Elle fut bientôt égarée par Platon & Aristote, & défigurée ensuite par les médecins qui vécurent sous les successeurs d'Alexandre.

Nous allons commencer une autre époque, suivre la marche de la science, & examiner ses progrès ou ses pas rétrogrades.

Pendant six cents ans, Rome se passa de médecins. La chirurgie auroit dû, pendant cet intervalle, faire des progrès rapides chez un peuple guerrier, toujours exposé aux dangers des combats: l'histoire n'en fait pas mention, singularité assez remarquable. Un nommé Archagatus, Grec d'origine, fut le premier qui exerça la chirurgie à Rome, l'an 535 de sa fondation. Il employoit fort souvent le fer & le feu, & ne fit que donner aux Romains une fort mauvaise idée de son art. Cent trente ans après, Asclépiade fut le second étranger qui exerça la médecine à Rome, soixante-deux ans avant l'ère chrétienne. Professeur d'éloquence, ami de Cicéron, il quitta sa première profession pour exercer celle de la médecine. Selon lui, la santé dépendoit de la juste proportion des pores avec les atomes ou corpuscules auxquels ils doivent livrer passage. De ce défaut d'équilibre venoient toutes les maladies. Il employoit contre les obstructions, les frictions, la gestation, la navigation; dans les fièvres il refusoit au malade toute espèce de nourriture ou de boisson pendant trois jours, mais leur accordoit ensuite toutes sortes de douceurs, voulant traiter ses malades comme il le disoit, *tutò, celeriter & jucundè*. Un de ses remèdes favoris dans un grand nombre de maladies, étoit l'eau de mer mêlée avec du vin. Il bannissoit d'ailleurs de sa pratique presque tous les médicamens internes, & ne croyoit point aux jours critiques. Il laissa une grande réputation, qu'il s'acquit plus par son éloquence que par son savoir.

Thémison, disciple d'Asclépiade, fut auteur de la secte méthodique, appelée ainsi parce que ses principes reposoient sur une méthode courte & facile pour apprendre la médecine. Cette secte ne reconnoissoit que deux classes principales de maladies, *strictum* & *laxum*, *resserrement* ou *relâchement*; & une troisième sous le nom de *genre mixte* ou *composé*. Un pareil système n'a pas besoin d'être développé. Thémison est inventeur du purgatif connu sous le nom d'*hiera picra*; il fut le premier qui fit usage des sangsues.

Thessalus enchérit encore sur la doctrine de Thémison, & prétendit pouvoir faire un bon médecin au bout de six mois d'étude. Il laissa cependant des ouvrages si nombreux, que Pline prétend qu'il falloit plus de six mois pour les lire.

La secte des méthodistes conserva long-tems sa réputation; elle rendit aussi quelques services à la médecine, en décrivant avec soin les symptômes des maladies; mais elle négligea l'étude de l'anatomie & de la physiologie, fit peu d'attention à l'âge, au climat & au tempérament du malade.

Les empiriques, les dogmatiques & les méthodistes donnèrent naissance à trois autres sectes; celle des épisynthétiques, qui tâchoient de concilier les diverses sectes; celle des éclectiques, qui choisissoient dans chacune ce qu'ils croyoient de meilleur; & celle des pneumatiques, qui prétendoient que la plupart des maladies dépendoient des affections de l'ame ou de l'esprit.

Cælius Aurelianus nous a conservé la théorie des méthodistes; il passe pour avoir copié Soranus, qui vivoit sous Trajan. Le style de Cælius annonce son origine provinciale; il étoit Numide: nous lui avons l'obligation de nous avoir transmis les opinions de la plupart des médecins cités plus haut. Il a décrit un certain nombre de maladies avec exactitude, & les a toutes rangées suivant les classes des méthodistes. Il employoit la métasyncrise ou la manière de traiter les maladies par des remèdes qui attirent les humeurs du centre à la circonférence, & la règle cyclique, consistant à remplacer un traitement infructueux par un autre. Après avoir ainsi parcouru tous les remèdes connus, l'on pouvoit se vanter d'avoir une forte constitution.

Archigène fut le premier qui fit usage des cantharides comme vésicatoires.

On ne sait au juste dans quel tems vécut Arétée de Cappadoce. Ce savant écrivain a laissé des écrits regardés par Boerhaave, Hoffmann, Haller, &c., comme les monumens les plus précieux de la médecine après ceux d'Hippocrate.

Sous les règnes d'Auguste & de Tibère, vécut A. C. Celsus. Nous n'en avons point parlé plus tôt pour traiter de suite de tous les médecins qui ont été de la secte des méthodistes. Dans un seul volume il a décrit, avec autant d'élégance que de concision, toutes les maladies connues de son tems. Compilateur d'Hippocrate, mais exact observateur, il parle de l'origine & des progrès de

la médecine; examine les effets salutaires ou morbifiques des saisons, de la chaleur, du froid, des vents, des pluies, les maladies prédominantes à chaque âge de la vie; il divise les alimens en forts, moyens & foibles, & traite de leurs vertus & de leurs effets sur le corps humain.

Dioscoride de Cilicie vécut sous Néron & Vespasien. Il a divisé la matière médicale en trois classes, végétaux, animaux & minéraux : ses ouvrages renferment la description de toutes les simples & drogues connues de son tems : il parle de leurs vertus médicinales, mais d'une manière incorrecte. Le défaut de système ou de méthode chez les Anciens fait que nous ne pouvons souvent reconnoître les plantes qu'il a voulu décrire. J. Bauhin & Fabius Columna ont tâché de nous remettre sur la trace, & souvent avec succès, par leurs célèbres commentaires. On doit mettre au nombre des auteurs de médecine, Pline le naturaliste, qui traita de l'origine & de l'histoire de la médecine, de la matière médicale & de la pharmacie. Son *Histoire naturelle abrégée d'Aristote* est ce que l'antiquité nous a laissé de plus complet sur cet article.

Vers l'an 160 de l'ère chrétienne parut à Rome Galien, natif de Pergame; bientôt il éclipsa toutes les sectes encore existantes. Peu d'hommes ont joui d'une célébrité aussi étendue de leur vivant; aucun n'a asservi aussi long-tems la postérité à ses opinions. La persuasion où l'on étoit que cet homme célèbre avoit porté la médecine à sa perfection, fut cause qu'on ne fit que le copier pendant plusieurs siècles : six volumes in-folio nous restent de ses ouvrages. Il reconnoît quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau; quatre humeurs, le sang, la pituite, la bile jaune & la bile noire, qui produisent le chaud, le froid, l'humide & le sec; quatre tempéramens dérivent de ces principes, le sanguin, le phlegmatique, le bilieux & le mélancolique.

Il divise les parties du corps humain en solides, en fluides & en esprits; les humeurs, en sang, pituite, bile jaune & bile noire; les fonctions en naturelles, vitales & animales. Il examine l'abus & les effets de ce qu'on appelle *les six choses non naturelles*, telles que l'air, le manger & le boire, le mouvement & le repos, le sommeil & la veille, les rétentions & les excrétions du corps, & les passions de l'ame. Il les regarde comme des causes *procatarctiques* des maladies, parce que ce sont elles qui mettent en mouvement les causes *antécédentes*, qui consistent dans la pléthore ou dans la dégénérescence des humeurs élémentaires du corps.

Comme Hippocrate, il divise les maladies en épidémiques, endémiques, sporadiques, aiguës, chroniques, bénignes & malignes. Il distingue trois symptômes : la mauvaise digestion, qui a rapport aux fonctions de l'estomac; la syncope, à celles du cœur; & l'apoplexie, à celles du cerveau. Il y a deux espèces de symptômes, les prognostiques & les diagnostiques. Il traite du siége d'un grand nombre de maladies, dont il attribue la cause à la pléthore ou à la cacochymie Il reconnoît plusieurs espèces de cette dernière, qui sont la bilieuse, la mélancolique & la pituiteuse.

Il faisoit la plus grande attention au pouls, en distingue un grand nombre d'espèces, traite fort au long des médicamens, & prétend expliquer leurs qualités élémentaires.

Chirurgien & médecin, il avoit d'assez grandes connoissances en anatomie, quoiqu'il paroisse douteux qu'il ait disséqué des corps humains.

La circulation pulmonaire ne paroît pas lui avoir été inconnue; mais il ignore la circulation générale.

Galien fut, en un mot, l'un des génies les plus étendus que le Monde ait produits. Pour le bien juger, il faudroit se reporter à son siècle; & s'il est des défauts qu'on puisse lui reprocher, l'on peut dire que ses erreurs mêmes ont servi à exciter la curiosité de s'instruire par des recherches ultérieures, à l'époque de la renaissance des lettres en Europe.

Rome eut encore quelques médecins après Galien; mais leurs noms sont oubliés ou méritent de l'être. Cette fameuse capitale du Monde, toujours disputée, passa, après les Antonins, dans cent mains différentes, vit les sciences s'enfuir de son enceinte, effrayées par la terreur des armes, & aller se réfugier à Alexandrie.

La médecine fit encore quelques progrès dans cette école, pendant près de trois siècles, par les soins de plusieurs auteurs grecs qui ne furent point sans mérite, quoique compilateurs. Les plus célèbres furent Oribaze, Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine & Procope, qui décrivit la peste de Constantinople, qui se manifesta l'an 640 de l'ère chrétienne : telle fut la fin de la seconde époque de la médecine. Une nuée de Barbares inonda l'Empire romain, & les sciences furent englouties dans ce naufrage général. L'empire d'Orient, morcelé de toutes parts, se soutint encore quelque tems au milieu des débris; mais les sciences étoient dans le sommeil, & l'esprit des Grecs ne sembloit occupé que des disputes ecclésiastiques.

Un nouveau peuple parut : une religion nouvelle, fondée sur la terreur, effraya sans persuader. Ses sectateurs, enthousiastes comme le sont toujours les nouveaux prosélytes, étonnèrent le Monde par leurs succès, profitèrent des connoissances des vaincus, & leur esprit exalté donna aux sciences un moment de splendeur. La médecine fut peut-être une de celles qui fixa le plus leur attention. On doit aux médecins arabes la première description de trois maladies, *la petite-vérole*, *la rougeole* & *le spina-ventosa*, ou carie des

des os : les deux premières, indigènes en Arabie, nous furent apportées par les croifades ; & quoique les Arabes nous en aient donné le traitement, ce fléau n'en fut pas moins funefte à l'Europe.

C'eft aux médecins de cette nation que nous devons la connoiffance des purgatifs minoratifs dont on ne peut contefter les grands avantages.

Dans le courant du dixième fiècle parurent les auteurs dont la médecine arabe s'honore, tels que Rhazès, Avicenne, Avenzoar, Averrhoès, Albucafis; on peut ajouter à ces auteurs, le Juif Moyfe Maymonides. Les Arabes avancèrent la chirurgie ; mais peu exacts dans la defcription des fignes effentiels des maladies, l'éclat dont ils brillèrent ne fut fi fenfible, que parce que le refte du monde étoit plongé dans l'ignorance.

Depuis la deftruction de l'empire d'Occident, l'Europe gémiffoit dans les ténèbres. Les fciences eurent à la vérité une lueur éphémère fous l'empire de Charlemagne, que l'on regarde à tort comme le fondateur de l'Univerfité de Paris : quelques écoles cependant commencèrent à s'élever à cette époque ; celles de Salerne & de Naples femblent être les premières. Les croifades nous apportèrent le fléau de la lèpre, mais nous donnèrent en même tems du goût pour les fciences. L'Italie, par fon commerce avec les Grecs & les Maures de l'Efpagne, fut la première qui fe reffentit de leur influence : jufque-là la médecine n'avoit été exercée que par des Juifs ou par des moines.

Dans le douzième fiècle s'élevèrent quelques hommes de génie ; mais entraînés par le mauvais goût de leur fiècle, ils prirent une mauvaife direction. Albert-le-grand, Bacon, Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jacques Hollandus, Bafile Valentin, Paracelfe, donnèrent dans l'alchimie, firent quelques découvertes utiles, en ayant le chimérique efpoir de trouver une panacée univerfelle.

Gilbert Langlois, Jean de Gaddefden & Gui de Chauliac pratiquèrent la médecine & la chirurgie avec quelque fuccès, les deux premiers en Angleterre, & le dernier en France.

Lors de la prife de Conftantinople, au quinzième fiècle, un grand nombre de Grecs, parmi lefquels fe trouvèrent quelques gens de lettres, fe réfugièrent en Italie, emportèrent avec eux les manufcrits des auteurs grecs ou romains, confervés dans les bibliothèques de cette ville. La protection des papes & des princes fit fleurir ce germe renaiffant. La découverte de l'imprimerie, qui eut lieu en 1445, fervit à la propagation des fciences, en diminuant la cherté des livres. Une autre découverte plus remarquable encore, celle de l'Amérique, vint donner une nouvelle fecouffe à l'efprit humain ; elle fut accompagnée du fléau le plus affreux, celui qui attaque l'homme jufque dans fes principes régénérateurs. La longueur des voyages de mer, entrepris à cette époque, fit paroître le fcorbut de mer, qu'Hippocrate femble cependant avoir connu.

En 1483 parut pour la première fois une maladie nouvelle, connue fous le nom de *fuette*, maladie d'autant plus fingulière, qu'en général elle n'attaque qu'une feule nation, les Anglais.

Du quinzième au feizième fiècle, ardeur extrême pour les fciences & les arts, efforts continuels pour les porter à leur perfection, recherches pour y parvenir. Alors parurent dans l'école de médecine de Paris Jean Tagault, Fernel, Gonthier, J. Sylvius, Hollier, Baillou, Louis Duret, connu par fes commentaires fur Hippocrate. Ces efforts font couronnés de fuccès au dix-feptième fiècle, que l'on peut regarder comme celui où l'efprit humain porta de nouveau les arts à leur dernier période.

Les fciences, dans le dix-huitième fiècle, font de nouveaux progrès ; différentes branches de la médecine changent de face ; enfin, de nos jours cette fcience, comme du tems d'Hippocrate, ne repofe plus que fur l'obfervation ; les vaines théories font abandonnées, tout fe reffent de cet efprit d'analyfe que des hommes de génie ont regardé comme la feule bafe fûre & invariable.

Chaque partie de la médecine eft cultivée par des hommes laborieux & d'un mérite diftingué. Quelques-uns, profitant de ces travaux, étonnent l'Europe favante par une maffe immenfe de connoiffances, fubjuguent quelque tems les efprits par des théories fublimes qui font enfuite renverfées à leur tour par de nouvelles, dont on voit enfin le vide.

Le domaine de la fcience s'agrandit : la vie de l'homme fuffit à peine pour connoître une des branches de la fcience dans toute fon étendue. Nous fommes donc obligés de traiter de chaque partie féparément pour faire voir fes progrès, & payer à chaque homme célèbre le tribut de reconnoiffance qui lui eft dû.

Anatomie & Phyfiologie. Carpi & Véfale, qui vivoient en 1539, du tems de Charles-Quint, font ceux qui firent faire les premiers pas à l'anatomie. Fallope, difciple de Véfale, décrivit la ftructure interne de l'oreille ; Euftache continua fes recherches, donna la defcription des dix paires de nerfs du cerveau, découvrit le canal thoracique, quoiqu'il n'en connût point l'origine. Ses tables anatomiques des vaiffeaux fanguins & des nerfs ont fait long-tems l'admiration de la poftérité.

Fabrice d'Aquapendente & J. Sylvius découvrirent les valvules des veines ; Plater, l'ufage de l'humeur criftalline de l'œil. Spigel donna fon nom à l'un des lobes du foie. Sanctorius, en 1614, par fes expériences médico-pratiques, s'affura de la quantité des excrétions rendues par les divers couloirs du corps.

En 1628, W. Harvey s'immortalifa par la découverte de la circulation du fang, que Servet fut

soupçonné avoir connue. Aselli fit connoître les veines lactées du mésentère ; Pecquet, le réceptacle du chyle. Riolan donna à plusieurs muscles des noms qui indiquent leur insertion. Schneider, dans le dix-septième siècle, décrivit la membrane qui porte son nom. Wharton parla de la structure des glandes des vaisseaux spermatiques & des conduits salivaires inférieurs. Stenon décrivit les supérieurs. Lower, Rudbeck, Bartholin & Nuck découvrirent plusieurs vaisseaux lymphatiques ; Wirsung, le conduit pancréatique ; Bellini en démontra l'usage.

Vieussens écrivit sur les nerfs, Borelli sur le mouvement musculaire, & Duverney sur l'ouie. Malpighi, Van-Horne, Swammerdam, de Graaf, Leuwenhoëck, Ruysch, s'occupèrent de la fine anatomie. Douglas, au commencement du dix-huitième siècle, démontra la véritable structure du péritoine. Winslow publia un excellent Traité d'anatomie. Monro, Chefelden, Dodart, Heister, Bidloo, Cowper, Albinus, Ferrein, A. Petit, Morgagni, & de nos jours l'infortuné Vicq-d'Azyr, Mascagni, Bichat, Sabatier & Cuvier, se sont distingués par leurs écrits.

Dans le cours du dix-huitième siècle, Haller, l'un des plus célèbres disciples de Boerhaave, laissa à la postérité, dans ses ouvrages, un monument de ses travaux & de ses connoissances ; il y déduit la théorie de l'irritabilité, fondée sur une multitude immense d'expériences. Source de nombre d'écrits fauteurs ou adversaires de ce système, cette théorie se trouve enfin aujourd'hui renversée en partie par des résultats décisifs, par des expériences contradictoires ; mais que de vues nouvelles, que de découvertes en anatomie, que d'expériences ingénieuses n'a-t-elle pas produites !

Chimie & Physique. Nous avons vu les alchimistes occupés à trouver un remède universel, & les moyens de faire de l'or ; &, malgré leurs rêveries, être utiles à la science. En effet, si la chimie a introduit, autrefois surtout, des abus dans la médecine, on ne peut contester les avantages qu'elle lui a procurés ; c'est à elle qu'elle est redevable des remèdes antimoniaux & mercuriels, des purgatifs doux, tirés des sels, de la magnésie. La chirurgie lui doit deux de ses meilleurs escharotiques, le nitrate d'argent fondu & la potasse caustique, &c. &c.

Le dix-septième siècle vit naître Van-Helmont, Glauber, Lémery, Kunkel, &c. ; le dix-huitième, Stalh, les Hoffmann, le célèbre Boerhaave, Geoffroy, connu par sa *Table des affinités chimiques ;* Hales, Macquer, Black, Bergman ; &, dans ces derniers tems, Priestley, Lavoisier, Fourcroy, ont changé la face de la science.

Vers la fin du seizième siècle, le chancelier Bacon jeta les fondemens de la physique ; Galilée, Torricelli, Boyle, frayèrent la route à l'immortel Newton, qui parut à la fin du dix-septième siècle.

Je ne parlerai point des nombreux auteurs de botanique ; trois se sont distingués par leurs systèmes ou méthodes. Tournefort fonda sa méthode sur la forme de la fleur ; Linné, son système sur le nombre & la disposition des organes sexuels des plantes ; & A. L. Jussieu établit diverses classes qui rapprochent les plantes de l'ordre naturel.

Au nombre des naturalistes, on citera Gesner, Aldrovande, les premiers qui aient traité de l'histoire naturelle ; Swammerdam, Lister, Réaumur, Geoffroy, Fabricius & Olivier, qui ont écrit sur les insectes ; Edouard, Brisson, Latham & Pennant, sur les oiseaux ; Artedi, Broussonnet, sur les poissons ; Lacépède, sur les reptiles ; Martin & Ellis, sur les coquillages ; Daubenton, Romé de Lisle & Haüy, sur la minéralogie ; Linné a imaginé un système artificiel pour classer les animaux ; Buffon a peint leurs mœurs avec plus d'élégance que d'exactitude.

Pour donner une légère idée de la matière médicale, j'observerai que les Anciens ne connoissoient en purgatifs que les drastiques, tels que l'euphorbe, la coloquinte, l'ellébore. Les Arabes nous donnèrent la connoissance des minoratifs, de la casse, du séné & du tamarin. L'on doit à l'Amérique la plupart des sudorifiques, le gaïac, la squine, la salsepareille, le quinquina, remède héroïque contre les fièvres, l'ipécacuanha, &c. La chimie, comme nous l'avons déjà vu, a, surtout depuis le dernier siècle, enrichi la médecine par ses découvertes.

Les auteurs qui ont écrit sur la matière médicale dans le dix-septième siècle, sont : Boerhaave, Cartheuser, Geoffroy, De Gorter, Alston, Cullen, Vogel & Bergius.

Auteurs de médecine-pratique. On peut les diviser en écrivains de système généraux, en écrivains qui n'ont traité que d'une ou de plusieurs maladies, & en écrivains qui se sont seulement occupés à donner des observations détachées sur différens sujets.

Dans le dix-septième siècle, la médecine étoit divisée en deux sectes, connues sous les noms de *galénistes* & de *chimistes.* L'Italie étoit attachée à Galien ; l'Allemagne à une théorie chimique, dont Sennert, J. B. Van-Helmont & Sylvius Delboé étoient les auteurs. Une troisième secte s'éleva bientôt ; ce fut celle des mécaniciens & des corpusculaires, dont Descartes étoit le chef. Les chimistes l'emportèrent sur les galénistes ; mais malgré la diversité d'opinion, chaque secte produisit plusieurs auteurs célèbres, parmi lesquels on doit distinguer Sydenham, Wepfer, Willis, Morton, Bennet, Ketelaer, Redi, Baillou, Baglivi & Ettmuller, qui ont écrit sur différens sujets de médecine-pratique. Pison, Bontius, P. Alpin, traitèrent des maladies de diverses nations éloignées ; Anselme & G. W. Wedel ont donné

des règles de diététique pour la vieilleſſe & les gens de lettres ; Zacchias écrivit ſur la médecine légale.

Ce fut dans ce ſiècle qu'on eut la folie d'eſſayer la transfuſion du ſang.

Deux génies célèbres ont partagé l'attention de l'Europe à la fin du dix-ſeptième ſiècle & au commencement du dix-huitième, H. Boerhaave & G. E. Stalh. Boerhaave chercha à expliquer la phyſiologie par la mécanique. Il admit dans l'homme une machine hydraulique, dont le cœur eſt le piſton, & il s'efforça de renverſer l'opinion de ceux qui ſuppoſoient des fermens généraux ou particuliers. Quoique la théorie de Boerhaave ſoit abandonnée aujourd'hui, nombre de ſes ouvrages ſeront toujours eſtimés ; & quelque volumineux que ſoient ſes écrits, celui qui veut connoître à fond l'art de la médecine, ne peut ſe diſpenſer de les lire. Van-Swieten a commenté les ouvrages de Boerhaave, & l'on ne peut lui reprocher que ſon exceſſive longueur.

Stalh, banniſſant de la médecine toutes les connoiſſances qu'il regardoit comme étrangères à cet art, telles que la phyſique & la chimie, que cependant il poſſédoit à fond, n'exigeant du médecin qu'une connoiſſance fort ſuperficielle de l'anatomie, admit comme régulateur de tous les mouvemens du corps, ſoit en ſanté, ſoit en maladie, un principe immatériel, auquel il a donné le nom d'*ame*. Il regardoit les organes du corps humain comme des inſtrumens paſſifs, qui obéiſſoient à cette force motrice. Ce ſyſtème, ſoutenu par Alberti & Juncker, modifié depuis par Bonnet & Bordeu, fut vivement combattu dans le tems, & renverſé par Boerhaave & ſes diſciples.

F. Hoffmann, contemporain & rival des deux autres, cherche à concilier leurs principes, & admet un eſprit nerveux, qui, en agiſſant ſur les ſolides, conſtitue la vie animale. Il reconnoît deux cauſes de maladie, l'excès ou le défaut de mouvement, & peut être regardé comme l'auteur d'une théorie à laquelle Brown a donné de nos jours un inſtant de célébrité.

Je n'entreprendrai point de donner les noms des auteurs de médecine-pratique qui ont enrichi la médecine dans le dix-huitième ſiècle. La ſeule énumération en ſeroit trop longue pour cet article ; & en citant nombre de noms célèbres, j'en oublierois encore pluſieurs qui auroient bien mérité de la ſcience. La diſpoſition même de cet ouvrage les fera paroître chacun à leur place, & leur paiera le tribut dû à leurs travaux.

Deux découvertes extrêmement importantes par leur utilité ſont venues dans le ſiècle précédent & dans celui-ci, l'une atténuer, l'autre détruire l'une des maladies les plus funeſtes à l'eſpèce humaine, la petite-vérole.

L'inoculation, connue depuis long-tems en Circaſſie, paſſa enſuite de la Turquie en Europe, où elle éprouva d'abord un grand nombre de contradictions, mais où elle fut enfin approuvée par tous les gens ſenſés. Les dangers qui accompagnoient encore cette opération, avoient empêché qu'elle ne fût adoptée par le peuple, lorſqu'un haſard ſingulier fit trouver un des remèdes les plus extraordinaires qui aient encore paru, la vaccine. Cette découverte, obſervée & conſtatée en Angleterre par nombre d'expériences faites par deux hommes célèbres, dont la poſtérité conſervera les noms avec reconnoiſſance, les docteurs Jenner & Wolville, s'eſt répandue dans l'Europe à la fin du ſiècle dernier & dans le peu d'années qui ſe ſont écoulées depuis le commencement de celui-ci, avec cet enthouſiaſme que devoit néceſſairement faire naître un pareil bienfait. Outre les auteurs qui ont écrit ſur les maladies, d'autres ſe ſont occupés à les ranger en claſſes, ordres, genres & eſpèces, à l'imitation des naturaliſtes.

Les ſyſtèmes noſologiques les plus connus ſont ceux de Sauvages, Linné, Vogel, Cullen, Sagar, Pinel & Baumes. En rendant juſtice à leurs efforts ſouvent utiles, l'on ne peut s'empêcher d'obſerver que la plupart ont multiplié mal-à-propos le nombre des maladies ; & s'il en eſt un aſſez grand nombre qui ſe trouvent naturellement rangées dans la même claſſe ou le même ordre, par la reſſemblance des cauſes & des ſymptômes, il en eſt auſſi auxquelles on ne peut aſſigner une place, ce qui devient aſſez indifférent quand on peut les diſtinguer par leurs ſymptômes diagnoſtics, & les caractériſer par des ſignes aſſez précis.

Quelques rapports qu'il y ait entre la médecine & la chirurgie, rapports mieux ſentis aujourd'hui que jamais, la diviſion adoptée dans cet ouvrage m'empêche de tracer ici les progrès de la chirurgie & de l'art des accouchemens : l'on pourra conſulter les articles conſacrés à ces deux parties de la ſcience.

Dans cet apperçu rapide nous n'avons point tracé les progrès remarquables que la ſcience a faits depuis le commencement de ce ſiècle : c'eſt une lacune, ſans doute; mais il eût fallu payer alors à chacun un tribut d'éloges, & la poſtérité remplira ce devoir avec beaucoup plus d'impartialité que nous. (R. GEOFFROY.)

MÉDECINE. (*Science.*) Ιατρικὴ, *Medicina.* Galien en donne la définition ſuivante : *Medicina eſt ſalubrium & inſalubrium ſcientia ; ſalubria quidem quæ exiſtentem ſanitatem cuſtodiunt & corruptam emendant ; inſalubria autem quæ his contraria.* En développant ces idées, on peut dire que la médecine eſt l'art d'écarter de notre organiſme les cauſes dont l'influence lui ſeroit nuiſible, comme auſſi d'en diminuer & même annuller les effets, quand elles ſont parvenues à l'affecter. On peut conſidérer la médecine ſous deux points de vue, comme une ſcience qui expoſe une ſuite de théorèmes, dont l'enſemble forme une doctrine;

ou comme un art qui établit des règles dont l'application constitue ce qu'on appelle la pratique. On désigne sous le nom de *théoriciens*, ceux qui, s'appliquant au premier genre d'étude, envisagent l'art dans ces premiers principes, fixent toute leur attention sur les matériaux qui en doivent former l'édifice, & donnent à celui-ci cette splendeur, cette majesté d'apparence & cette stabilité sur laquelle ne peut rien la succession des tems. On appelle *praticiens*, ceux qui, faisant usage des richesses que la science accumule, les emploient avec sagesse & d'après les règles que les circonstances peuvent leur offrir dans les divers cas soumis à leur sagacité. La saine médecine a pour base le tribut que l'un & l'autre apportent à ses progrès, surtout quand ce tribut a pour appui l'expérience.

La théorie, en médecine, est fondée sur toutes les opérations qui se passent dans notre organisme, & sur les rapports que ces opérations ont avec les agens extérieurs, qui en varient non-seulement le mode, mais encore souvent le dépravent assez pour que la régularité d'actions, propre à la santé, n'ayant plus lieu, il survienne un nouvel ordre de phénomènes qui constitue la maladie. Il suit du développement de cette prémisse, que ce n'est rien moins que dans le sein de toute la nature, que le médecin rationel doit puiser les notions dont il fait l'application au corps humain, son sujet. Cette assertion n'est point nouvelle; la vérité en fut sentie par ceux qui écrivirent les premiers sur l'art. Ne pouvant voir sans surprise les diverses opérations exercées en nous d'une manière aussi régulière que celles qui ont eu lieu dans les nombreux phénomènes que nous offre l'Univers, ils crurent, avec raison, devoir établir une comparaison entre l'une & l'autre science, qui marquât l'affinité qu'elles avoient entr'elles. Aussi est-ce sur cette affinité qu'ils fondèrent l'axiôme *ubi desinit physicus, ibi incipit medicus*; donnant ainsi à entendre qu'on ne pouvoit avancer dans le dédale obscur de la science médicale, sans la clarté que peut y répandre l'étude de la physique générale. C'est la persuasion où l'on étoit sur cette vérité, qui fit donner aux médecins le nom de *physicien*, même à cette époque où les monumens de l'art, enfouis dans l'obscurité des cloîtres pendant les premières guerres de la monarchie française, reparurent lors de la formation régulière de l'Université de Paris, en 1231. Cette dénomination, particulière alors aux médecins qui en firent partie, est encore aujourd'hui la même dans quelques régions septentrionales de l'Europe, où la dénomination de physicien indique les connoissances premières ou fondamentales que suppose la science qu'ils professent.

Il ne nous convient pas de nous étendre ici sur les divers périodes par lesquels passa l'art pour arriver à l'état de perfection où il est parvenu aujourdui, ayant touché cette matière dans ce qui a été dit sur les médecins anciens & modernes (*voyez* ces articles plus haut, & dans les Prolégomènes en tête à nos *Institutions de médecine*, & dans ce qui sera énoncé à l'article suivant sur ce même sujet). Qu'il nous suffise de dire que l'on doit tout, non aux conjectures & analogies, long-tems suivies par les fondateurs de l'art, mais à l'étude des faits rigoureusement soumis à la coupelle de l'observation & de l'expérience. Ainsi, successivement les hommes instruits faisant le départ du vrai d'avec le faux, la fulguration a eu lieu pour chaque branche de la science. Mais à travers toutes les superstitions qui accompagnèrent l'art dans son enfance, il a fallu une longue suite de siècles pour parvenir à des acquisitions réelles, que ne puissent dédaigner les races futures; aussi est-ce avec toute raison que l'on regarde la médecine comme la fille du tems. Passons sous silence tout ce qu'on peut rapporter sur ces familles sacerdotales descendues d'Esculape, que l'on en dit être le premier fondateur, & qui se transmirent leurs moyens d'âge en âge depuis la guerre de Troye jusqu'à celle du Péloponèse, sur les trois célèbres écoles qui ensuite s'établirent pour propager les principes de l'art, celle de Rhodes, celle de Cnide & celle de Cos. Nous nous fixerons ici à l'homme immortel qui, ayant puisé son instruction dans cette dernière, nous fit passer sa doctrine dans les profonds écrits qu'il laissa à l'admiration de la postérité.

Hippocrate, en effet, est le premier auteur qui nous soit parvenu comme modèle à suivre dans l'établissement des faits. Convaincu de l'existence d'un principe vivifiant, qui dans notre organisme élabore & modifie chacune de ses régions, appréciant les diverses apparences que celui-ci revêt pour activer les ressorts de chaque partie, il a pu mieux qu'aucun de ses devanciers en apprécier les écarts dans la formation des maladies; & quand celles-ci ont lieu, le pouvoir qu'il reprend pour améliorer l'état fâcheux où pourroient jeter leur trop longue continuité. A s'en tenir à ses Aphorismes & à ses Epidémies, disois-je dans les *Prolégomènes de mes Institutions*, chaque phrase annonce un génie vraiment né pour l'observation. Ses narrations simples & fidelles, loin d'être sèches & fastidieuses, offrent tout l'intérêt qu'un détail, ni trop concis ni trop diffus doit avoir. Lorsque ses observations étoient suffisamment réitérées & munies du sceau de la vérité, il établissoit des règles générales, propres à guider dans les cas qui pourroient être semblables. Les connoissances qu'il avoit puisées dans le laboratoire de la nature, lui indiquoient les causes des maladies courantes dans les saisons qui avoient précédé, dans les variations des tems, dans la position des lieux, le sol; dans les exhalaisons qui s'élèvent de la terre & les qualités des eaux. Son coup d'œil étoit si juste à cet égard, qu'il prédisoit souvent les maladies d'après la position du pays, & le caractère connu des personnes qui l'habitoient.

Sachant qu'il eſt plus facile de prévenir une maladie que de la guérir, quand elle eſt bien formée, il a peu laiſſé à deſirer ſur la partie préſervative de la médecine. En parlant des effets qu'ont les remèdes donnés dans les divers tems de la maladie, il a ſoigneuſement diſtingué l'uniformité d'action inhérente à ſa nature, d'avec les déréglemens que les erreurs dans la preſcription y apportoient. Ainſi, raſſemblant la tradition de ſes ancêtres, les inſcriptions des temples, les ſentences cnidiennes & autres fragmens, épurant le ſyſtème de Pythagore & de Démocrite, uniſſant les faits aux obſervations qu'il avoit pu faire, & diſcutant ſa doctrine pour en mieux faire ſentir la valeur, il forma un Code de médecine qui ſert encore aujourd'hui de baſe à la pratique, quelle que ſoit l'incohérence de ſes matériaux. Cet obſervateur n'ignoroit point les côtés foibles de ſon édifice; auſſi dit-il dans ſon livre *De veteri medicinâ : Principium & via inventa ſunt longò poſt tempore & reliqua invenientur, ſi quis aptus eſt & inventa noſcens, iſtis compulſus quœrit.* C'eſt ce qui nous fait dire, d'après Butin :

Entheus Hippocrates quondam ſeu pſythia vates
Hæc ſacris cecinit pectoris ex adytis.
Omnia ſed cecinit confuſa, ſacer tulit illum
Quo furor ut nullus ſortibus ordo foret.
Tandem poſteritas oracula cruda recoxit,
Ut foret hinc ratio quod fuit antè furor.

La médecine, dans ſon enfance, étoit plus fondée ſur l'obſervation que ſur le raiſonnement; c'eſt ce qu'on peut voir d'après les détails où l'on eſt entré à l'article Expérience. Mais à force d'obſerver les maladies, on s'apperçut d'un ordre, d'une ſuite dont les apparences ſe repréſentoient ſous la même forme, quelle qu'en fût la cauſe. Cette récurrence des mêmes phénomènes donna lieu à une ſorte de claſſification, où chaque ſymptôme caſé convenablement à ſa plus grande fréquence fit groupe; les circonſtances éventuelles firent les nuances, & les ombres ſe trouvèrent repréſentées par tous les faits qui, étrangers à l'état de ſouffrance, lui donnoient néanmoins un nouveau degré de valeur, quand ils étoient aſſez apparens pour être notés. Ainſi, par les détails fidèles où entrèrent les premiers noſologiſtes, qui prirent la nature pour modèle, ſe formèrent inſenſiblement les divers tableaux où ſont offertes à notre intelligence les affections morbifiques qui peuvent ſapper les fondemens de notre frêle machine. La médecine, alors entiérement fondée ſur l'obſervation, n'employoit qu'un petit nombre de moyens. *Medicina paucarum herbarum ſcientia.* Les reſſorts de la vie, s'écartant peu du ton qui leur avoit été imprimé, ſuffiſoient pour ſubvenir au rétabliſſement du déſordre que les circonſtances pouvoient y introduire. Les hommes, appréciant le bienfait de leur exiſtence paſſagère ſur ce globe, évitoient toute paſſion vive qui, ſurajoutant à l'activité de leur organiſme, auroit attenté à l'équilibre des forces deſtinées à les maintenir. Dans ce juſte milieu, propre à mener à la vieilleſſe la plus prolongée, la nature, en priſe avec les cauſes morbifères, avoit à ſa diſpoſition des armes dont la puiſſance lui aſſuroit la victoire. Ainſi, l'art s'uniſſant aux moyens qu'elle lui offroit, étoit pour l'humanité un bienfait dont elle avoit tout à eſpérer dans ſes maux. Inſenſiblement on fonda l'organiſation d'une machine où ſe paſſoient d'auſſi ſurprenans phénomènes; on fit une ſcience particulière de l'enſemble de ceux qu'on découvroit tous les jours. Ariſtote, en cherchant dans les entrailles des animaux le ſecret de la génération des êtres vivans, offroit à la cupidité ſcientifique un nouvel aliment. Les faits s'accumuloient, on les lioit enſemble de manière à faire une doctrine; & ainſi ſe fonda la ſcience de l'homme vivant, ſi néceſſaire à connoître avant de pénétrer dans celle de ſes infirmités. Les moyens de guériſon reſtoient néanmoins dans un état ſtationnaire; les plantes & leur produit, quelques ſubſtances minérales, quelques terres comme topiques, la conſidération des cauſes éloignées des maladies, & les moyens de préſervation fondés ſur elles, tels étoient les points cardinaux ſur leſquels tournoit l'attention de tout médecin praticien, occupé à trouver des moyens de guériſon aux maux qu'amenoit inſenſiblement une plus grande civiliſation. En cela on ſe conformoit au conſeil de Dioclès, qui diſoit qu'il ne falloit point écouter ceux qui veulent qu'on rende raiſon de tout, ou qu'il ſuffit, pour compter ſur un remède, qu'on l'ait ſouvent expérimenté.

La ſage doctrine d'Hippocrate régnoit encore chez les hommes d'un bon jugement, lorſqu'elle vint à péricliter ſous la verboſité d'Aſclépiade, qui s'étoit fait une grande réputation à Rome, la ſoixante-deuxième année de notre ère. Sectateur de la philoſophie de Démocrite, il en fit l'application aux maladies de notre organiſme, & aux moyens de leur guériſon. Toute ſa doctrine étoit fondée ſur les atomes, & leurs plus ou moins grands rapports avec les pores; mais ſa pratique étoit un tiſſu d'incohérences qui répugnoit à la raiſon, & que ſon éloquence & ſon adreſſe firent néanmoins valoir dans une ville remplie d'hommes à qui il étoit ſi facile d'en impoſer. Cette doctrine démocritique éprouva quelqu'échec à l'apparition de celle du *ſtrictum* & du *laxum*, que produiſit Thémiſon, doctrine qui, ſelon Horace, envoya bien des hommes dans l'autre monde, & qu'on a voulu faire revivre de nos jours, non-ſeulement dans nos écoles, mais au lit des malades.

Galien, en paroiſſant cinq ſiècles environ après l'oracle de Cos, ne chercha qu'à perfectionner la doctrine de ce grand maître, & à l'appuyer ſur les connoiſſances que lui fourniſſoit l'étude continuelle de la nature, conſidérée dans le corps humain. Ne s'en tenant point à l'examen des parties ſolides, telles qu'elles s'offrent après la mort, il

considéra les diverses humeurs sécrétées dans les nombreux laboratoires de notre économie, pour dépurer la masse générale de celles qui, comme les ondes de l'Euripe, flottent indistinctement dans les grands réservoirs où aborde en dernier terme le résultat des digestions. Il caractérisa chacune, & les ayant considérées sous le rapport de la vie, il les envisagea comme cause de maladie dans les aberrations d'actions auxquelles est exposé l'ensemble de nos organes. Ainsi, fondant ses notions sur l'unité & le rapport d'actions des solides & des fluides pour chaque région, il leur rapportoit les moyens de guérison qu'il approprioit aux différentes circonstances, d'après les règles d'une logique la plus pure, & la plus appréciable si elle eût été moins verbeuse. Tels furent les procédés de Galien, & tels furent ceux des praticiens rationels qui lui succédèrent.

Jusqu'ici la sagesse avoit guidé la marche de l'art; on avoit bien appris à raisonner sous le praticien de Pergame, avant même qu'il ne parût. Déjà la science avoit ses sectes, & les promoteurs de systèmes cherchoient à faire valoir leurs opinions avec toute la chaleur que peut inspirer la plus subtile dialectique. Les dogmatiques, les empiriques, les méthodiques & les pneumatiques tour à tour avoient occupé la scène & étoient remplacés par de nouveaux personnages, qui fixoient l'attention de ceux près de qui il leur importoit de se produire. Mais Galien, en épurant la science de tous les prestiges dont l'offusquoit l'imagination exaltée des praticiens de son tems, la réduisit à l'étude & à l'application des principes les plus clairs & les plus certains, auxquels la raison ne pouvoit refuser son assentiment; car, disoit alors cet auteur : *Philosophandum nobis primùm est, si quidem Hippocratis verè sumus imitatores. Si illud fecerimus, nihil impedit quominùs non tam similes illi, sed & meliores illo evadamus, discentes quœ benè illo scripta sunt, quœ autem supersunt ipsi invenientes. Nec veluti graculus aut corvus de verbis una disputandum, sed ipso operum solerter indaganda est veritas.* C'est sur un pareil esprit que se forma Arétée, dont la doctrine, entiérement basée sur les préceptes établis par Hippocrate, mérite encore aujourd'hui tous nos hommages. Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine, imbus des préceptes puisés dans les trois écoles, illustrèrent pareillement la médecine grecque, tant par leur doctrine que par le produit de leurs observations.

La science médicale étoit alors portée à toute la splendeur qu'elle pouvoit acquérir dans ces siècles où il restoit encore tant de découvertes à faire. Les praticiens, recevant ce trésor, le laissoient à leurs successeurs tel qu'ils l'avoient eu de ceux qui les avoient devancés. Ainsi allèrent les choses jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, où les savans s'éparpillèrent, où les sciences furent négligées, où les pouvoirs exécutifs étant en continuelle usurpation, on pensa moins aux moyens d'avancer & de propager les sciences, qu'à ceux qui peuvent détourner le glaive des oppresseurs, toujours prêts à sévir sur le philosophe qui se roidit au joug qu'on lui prépare. Les Arabes, qui en tout tems s'appliquèrent aux sciences d'observation, parurent alors prendre plus d'intérêt à la nôtre, par l'exception qu'ils firent des livres de médecine dans la fatale proscription où l'on incendia, à Alexandrie, tant d'ouvrages intéressans. Quelques médecins grecs échappèrent aux orages des circonstances, emportant avec eux leurs richesses, c'est-à-dire, leurs livres & leur doctrine. Leurs principes furent appréciés & en partie adoptés dans les diverses contrées de l'Asie & de l'Afrique, où ils se portèrent, notamment à Antioche & à Bagdad. L'Espagne, en grande partie peuplée par les émigrations de ces nouveaux prosélytes du mahométisme, ouvrit des écoles où le galénisme fut enté sur l'arabisme. Ainsi, à la verbeuse doctrine du Pergamien furent mêlés des dogmes subtils, où la vanité & la superstition se manifestoient dans toute leur évidence (1). Insensiblement toute la science fut fondée sur des raisonnemens généraux & sur les traditions des remèdes qu'on vantoit, sans avoir considéré aucune des circonstances qui pouvoient motiver leur application. Le plus grand nombre s'occupant moins de la nature caractéristique des maladies, que de leurs différences les plus frappantes, & ayant plus en vue les indications ou intentions dans l'application des remèdes, multiplièrent ceux-ci à un tel point, qu'ils surpassèrent bientôt le nombre des maladies à guérir.

La saine médecine, qui fut si florissante à Cos & dans les diverses contrées de la Grèce, qui fut si glorieusement cultivée à Rome, tant que les médecins dogmatiques se distinguèrent par la publication de leurs principes, qui fut ensuite enseignée avec tant de succès dans les écoles d'Alexandrie, sur les rives de l'Euphrate & à Cordoue, paroissoit devoir bientôt succomber dans le midi

(1) Galien est sans contredit un des commentateurs d'Hippoctate qui en ait le plus fait valoir la doctrine. Il est le premier qui ait offert avec toute sa majesté le grand édifice de l'art de guérir, qu'éleva ce sublime architecte; mais il en dépara la splendeur en le surchargeant d'ornemens qui ôtent à sa noble simplicité. La science, bien assise dans ses différentes parties, devient souvent embrouillée sous sa touche par la multiplicité de définitions, de divisions & d'idées métaphysiques, ainsi qu'on le voit dans tout ce qu'il dit sur les facultés animales, vitales & naturelles; sur les qualités du chaud & du froid, du sec & de l'humide; la division & subdivision de ces mêmes qualités pour toutes les humeurs & tous les organes; par sa coutume de procéder à l'établissement des causes avant d'avoir touché quelque chose sur les symptômes, méthode qui ne peut que conduire à de grandes erreurs. Sauvages donne sur ce point un conseil d'une bien grande importance, lorsqu'il dit : *Non ex causis, nec ex sede morborum ad eorum symptomata, sed ex symptomate ad sedem causasque morborum est procedendum tutòque progredi potest medicus.*

de l'Europe, où les dissentions élevées de toutes parts abrégeoient le cours de la vie à tant de victimes du plus fort. Ce fut alors que les hordes barbares déchaînées du Nord, celles de l'est de l'Europe, accourant tour à tour vers les riantes régions du Midi, y vinrent apporter le carnage & le deuil pendant plus de dix siècles; & ainsi, sévissant sur tous les monumens des sciences, ils en suffoquèrent jusqu'aux moindres rejetons. Graces à ces pieux cénobites qui recueillirent alors dans leurs cloîtres, asyles respectés, les trésors scientifiques que n'auroit point épargnés le fer du vainqueur, les meilleurs ouvrages de médecine furent soustraits aux fureurs des envahisseurs, & ainsi restèrent long-tems ignorés. Enfin, la soif de la destruction faisant place à celle de la conservation, les monumens de la science furent découverts: ceux qui les recéloient, plus instruits par état que les autres, commencèrent à les traduire, les expliquer, les commenter. Ainsi les prêtres & les moines furent les premiers médecins dogmatiques qui se reproduisirent dans ces tems d'orages, pour faire valoir la saine doctrine. Ce fut alors que la médecine, qui avant sembloit être éteinte, reprit une nouvelle vie; ce fut aussi alors que des écoles se formèrent en Italie, & successivement dans les lieux les plus peuplés de l'Europe. On y enseigna la verbeuse philosophie d'Aristote, & bientôt sur elle vinrent s'enter les principes de la pure doctrine d'Hippocrate (1). C'est alors enfin, que l'imprimerie, récemment découverte, propagea les opinions; l'on chercha l'instruction dont on attendoit profit & gloire; les Universités formées au retour des émigrations en Terre-Sainte, conférèrent des titres comme distinction à ceux qui les avoient mérités. On étudioit l'homme dans l'homme même, & non dans les animaux dont la structure en approche. Les notions sur notre organisme se développant à mesure que le scapel nous offroit de nouvelles découvertes sur le cadavre, établissoient des rapports entre l'état naturel des parties & les diverses déviations auxquelles elles sont sujètes.

Enfin parut le grand Harvée, qui, étant déjà entré dans les profondeurs obscures où se cache le mécanisme de la génération, parcourut d'un œil avide les divers canaux ou réservoirs destinés à contenir nos humeurs; examina les cavités du cœur avec une sagacité dont n'avoient point encore fait usage ses devanciers, & liant les faits avec le raisonnement, il en tira ce grand corollaire d'une éternelle vérité, savoir, que toute la masse de nos humeurs est continuellement portée, par des routes particulières, du centre vers la circonférence, pour revenir ensuite de celle-ci au centre en suivant un chemin différent; ou, ce qui est l'équivalent, que le sang est continuellement porté du cœur aux dernières séries des artères, d'où il passe aux radicules veineuses, aux branches & aux troncs qui le rapportent au cœur. Le prince des anatomistes, Vésale, avoit déjà décrit, en habile géographe, toutes les régions jusqu'alors inconnues du corps; & après lui successivement avoient paru quelques voyageurs qu'animoit l'esprit des découvertes. Une des plus brillantes restoit à faire. Césalpin, Servet, avoient soulevé le voile; l'anatomiste anglais le tira complétement.

D'une autre part, Arnaud de Villeneuve, Basile Valentin & Paracelse introduisoient une science toute nouvelle, la chimie, dont les agens se faisant jour à travers les corps les plus compactes, ouvroient tout accès aux sens qui en cherchoient l'ordre de composition. La pratique avoit tout à espérer alors des avancemens auxquels la théorie pouvoit prétendre; mais malheureusement, à mesure qu'on faisoit de nouvelles découvertes, à mesure aussi s'ouvroit un nouveau champ aux explications & aux disputes. La composition de notre machine, se réduisant en dernière analyse à des solides qui contiennent, & à des humeurs qui sont contenues, chacun voulut que l'un ou l'autre eût la prépondérance dans les opérations de notre organisme, & expliquoit, d'après le système qu'il embrassoit, non-seulement les opérations naturelles de notre économie, mais encore les dérangemens contre nature qui pouvoient lui survenir: de là ces dénominations d'*humoristes* & de *solidistes*, accordées aux partisans de ces opinions, qui, ne s'arrêtant pas à cette théorie dans les écoles, lui donnoient encore cours ailleurs, en la faisant valoir au lit des malades. Ne voyant point avec indifférence les lésions qu'entretient le principe immatériel, qui, pour agir sur les diverses régions de notre organisme, emploie souvent l'intermède de ces filamens médullaires si tenus, que donnent le cerveau & ses dépendances, d'autres leur rapportèrent toutes ces actions qui, en continuant la vie, en varient continuellement le mécanisme: de là le nom d'*animistes* qu'ils prirent, jaloux de soutenir leur cause sous Stalh, leur maître, qui la défendoit avec gloire & vigueur. Plus sages sans doute ont été ceux qui, rapportant le résultat de leurs études aux phénomènes que leur offroit l'humanité souffrante, n'ont établi leur doctrine que sur les actions bien méditées de la nature. Sectateurs du père de la médecine, ils ont simplifié la théorie pour enrichir la pratique de principes irréfragables, qui font la plus grande partie de sa richesse. Et quel tribut de louanges n'ont pas mérité à cet égard les Sydenham & les Baglivi, dont on lit encore aujourd'hui les ouvrages avec fruit?

(1) « Les premiers efforts des physiciens qui se communiquèrent leurs lumières & qui instruisirent la jeunesse, donnèrent lieu à des corporations, où l'image du régime claustral & des idées de piété tendoient à rassembler toutes les sciences réunies sous les lois de la discipline. C'est ainsi que se sont formées les premières écoles de médecine à Salerne, à Montpellier, à Paris, à Oxfort. »

(*Histoire de la Médecine clinique de Mahon.*)

La médecine n'eſt point une de ces ſciences contemplatives qu'on puiſſe iſolément apprendre à l'aide des livres & de la réflexion; elle eſt le réſultat d'un grand nombre de notions, qu'on ne peut acquérir que par communication. C'eſt ce qu'ont bien ſenti les légiſlateurs, qui dans tous les pays policés où elle a eu accès, fondèrent des écoles & des chaires, où les ſciences acceſſoires & foncières à la doctrine fuſſent enſeignées, & où les élèves, convenablement diſpoſés, puſſent puiſer des principes certains qui les diſpoſaſſent à marcher avec fermeté dans la carrière difficile de la pratique. Ne nous occupant que de ce qui ſe paſſa chez nous à cet égard, nous rapporterons les premiers établiſſemens en ce genre à François Ier. C'eſt ſous ſon règne que ſe forma le Collége de France, où l'on cultivoit l'anatomie; que la Faculté de médecine de Paris, qui faiſoit déjà partie de l'Univerſité, prit un nouveau luſtre; que de ſon ſein ſortirent les Fernel, les Duret, les Houllier, les Baillou & autres qui rappelèrent leurs contemporains à l'étude d'Hippocrate, en éclairant la doctrine du vieillard de Cos par les ſavans commentaires dont ils l'accompagnèrent (1). L'ignorance des tems ayant laiſſé s'établir pour l'enſeignement une différence dans l'art de guérir, entre celui qui donnoit le conſeil & celui qui le mettoit à exécution, ceux qui ſe deſtinoient au premier genre de profeſſion alloient étudier à l'Univerſité, & les autres aux écoles que les chirurgiens venoient de former. Eloignons de nous toutes ces diſputes honteuſes & ſi nuiſibles à l'art, dans leſquelles tombèrent des rivaux à qui le domaine de la ſcience fut alors donné en héritage. Elles n'auront vraiſemblablement plus lieu en France, actuellement que la doctrine eſt reconnue ne devoir être qu'une, où celui qui travaille de la main a un droit égal à l'appréciation, quand, s'occupant également du ſoulagement de ſon ſemblable, chacun inſtruit en ſon genre, cherche à réuſſir par l'application des moyens de ſon choix, dont il a mûri la valeur au foyer d'un même enſeignement.

On peut rapporter tous les faits relatifs à la médecine, à deux genres de ſciences; ſavoir: celles qui développent à l'entendement les opérations tant naturelles que contre nature de notre organiſme, & celles qui comprennent ce qui a rapport aux moyens de rétablir l'ordre dans les dérangemens ſurvenus aux fonctions. On range dans la théorie toutes les notions propres au premier genre, & dans la pratique, celles qui ont rapport au ſecond; toute théorie médicale eſt établie pour parvenir à ce but. La guériſon eſt fondée ſur une ſuite de notions qui conſtituent ce qu'on appelle *inſtitutions de médecine*; ce ſont les avenues qui mènent dans le dédale de la pratique avec d'autant plus de certitude, que l'on n'abandonne point le fil conducteur, ſi néceſſaire à tenir pour ne point ſe fourvoyer dans la route. Les inſtitutions de médecine offrent quatre genres d'inſtruction ſur leſquels doit ſe tourner toute l'application de l'étudiant: les premiers ont rapport à l'état où l'homme jouiſſant de toutes les prérogatives de la vie naturelle, & doué de toutes les facultés qui coopèrent à ſes admirables fonctions, eſt dans cet état de ſanté d'où dérive ſa force. On appelle *phyſiologie*, la doctrine qui les conſidère dans l'ordre didactique le plus convenable à leur développement. L'expoſition de ce qui a rapport au ſecond, conſtitue l'hygiène, qui offre l'hiſtoire de tous les agens extérieurs avec leſquels l'homme doit être en communication, à raiſon de ſon mode d'organiſation, & celle de leurs actions ſur l'organiſme, ſelon les circonſtances éventuelles où il peut être. Les faits relatifs au troiſième conſtituent la pathologie, dans laquelle ſont développés les dérangemens ſurvenus dans les opérations de chaque partie ou organe, leurs cauſes, leurs phénomènes & les préſages qu'on peut en déduire relativement à leur terminaiſon. La thérapeutique préſente l'expoſé de ce qui a rapport au dernier genre de connoiſſances qui mènent à la pratique ou l'exercice. Succeſſivement s'y trouvent développées les règles générales qu'on a établies dans les divers traitemens, & les méthodes curatives appropriées aux indications qui peuvent ſe préſenter dans les cas particuliers.

Le ſecond genre de notions eſt relatif à la pratique même, dont il enrichit le domaine en lui amenant pour tribut toutes les acquiſitions de l'obſervation & de l'expérience. Ce n'eſt qu'au lit des malades où l'on peut prendre connoiſſance de ce qu'offre, ſur cette matière, le grand livre de la nature, l'humanité ſouffrante. Galien, voulant fixer l'attention de tous ſur ce point, a recours à l'exemple lorſqu'il dit: *Non enim ſutor aut coriarius bonus ſine ſcientiâ & exercitio*. Perſuadé de cette vérité plus qu'on ne l'étoit autrefois, déjà pluſieurs puiſſances en Europe avoient fondé un enſeignement complémentaire, où les principes de l'art, énoncés dans les écoles, étoient reproduits avec leurs propres apparences, ſous toutes les nuances dont ils pouvoient la revêtir. Ce genre de didactique, ſi propre à ſe graver dans la mémoire de l'élève, n'étoit point encore admis en France lorſque

(1) « Quels hommes que ces fondateurs de l'École de Médecine de Paris, dit Mahon dans ſon *Hiſtoire de la Médecine clinique!* Profondément verſés dans la connoiſſance des Anciens, inſtruits de tous les travaux de leurs prédéceſſeurs & de leurs contemporains dans la philoſophie & dans la phyſique, obſervateurs attentifs & aſſidus auprès de leurs malades, maîtres pleins d'ardeur, écrivains infatigables, ils ſavoient unir à un degré étonnant la triple qualité de profeſſeurs zélés, de praticiens heureux & d'auteurs excellens. La médecine étoit ſi honorée, que les Grands les plus ſignalés encourageoient ces hommes célèbres. Fernel reçut des faveurs diſtinguées de Catherine de Médicis, & Henri II voulut non-ſeulement honorer par ſa préſence le mariage de la fille de Duret, mais il ne dédaigna pas de la préſenter lui-même à l'autel. »

lorsque l'ordre des événemens amena la subversion du trône, laquelle en entraîna une dans les diverses institutions civiles, qui trouvoient en lui leur appui. Celles relatives à l'enseignement & à la pratique de l'art de guérir, ébranlées dans le choc commun, s'écroulèrent dans toute l'étendue de la domination française, & c'est de quelques-uns de leurs débris, que, quelques années après, on composa les écoles actuellement régnantes dans les six principaux points de son territoire actuel. Entre plusieurs, jusqu'alors non connues dans les écoles, brillèrent quelques branches qui promettoient tout le fruit qu'on pouvoit en attendre : c'est ce qu'on appelle *les cliniques*, qui, établies dans les grands hôpitaux de Paris, offrirent aux regards des étudians avides des connoissances, tous les désordres que peut manifester la nature humaine en prise avec la maladie. Instruit de toutes les opérations, tant naturelles que contre nature, qui se passent dans les plus obscurs labyrinthes de notre machine, ayant dans sa mémoire tous les moyens de guérison dont la théorie lui a offert l'ensemble & fait connoître toutes les particularités, là l'élève apprend à faire le choix des moyens que demande le désordre qui le requiert, à l'appliquer à la circonstance pour en obtenir le résultat le meilleur, & à bien apprécier le trouble qui dérive de la maladie, d'avec celui que nécessite souvent le remède pour bien pouvoir opérer. Il s'y habitue à saisir de prime abord l'ensemble de ces faits, qui caractérisent chaque maladie, & donnent lieu de découvrir, d'après ce qui se passe au-dehors, toutes les conspirations contre la vie, qui se trament au-dedans. Il y prend les notions les plus certaines sur l'action de ce grand régulateur de la vie, le cœur, & rapportant à cet égard les notions que lui en donne le pouls, aux phénomènes qui sont soumis à ses sens & à son jugement, il en tire des conséquences qui ont leur pleine efficacité dans le choix & l'administration des moyens de guérison. Là, il distingue ces circonstances où il convient d'abandonner la maladie aux forces si souvent victorieuses de la nature, d'avec celles où, opprimée sous la violence du mal, la machine succomberoit, si une main bienveillante ne venoit lui offrir un prompt secours. Il y distingue ces régularités d'actions, ces périodicités d'exacerbations, ces insurrections critiques qui, se préparant de loin, font des maladies, non une perturbation de plus en plus fâcheuse, mais une suite d'actions fondée sur les lois générales de l'organisme, qui, dans ces momens de trouble, vise encore à rappeler tous ses mouvemens à l'unité d'action. S'offrent également à lui ces matières étrangères, produites d'une dépuration générale ou particulière, qui, expulsées de l'organisme, laissent celui-ci dans l'état le plus propre à recommencer les opérations relatives à l'état de santé : il s'habitue peu à peu à reconnoître celles qui annoncent une détermination salutaire de la nature, d'avec celles qui sont les indices de l'incapacité où elle est de remonter les grands ressorts de la vie.

Enfin, quand, succombant à la violence de la maladie, l'homme est effacé du grand livre des vivans, là il abandonne encore ses tristes dépouilles pour fixer les regards de l'élève, & lui donner à connoître l'impuissance de l'art, qui s'efforçoit de détourner du malheureux le coup redoublé que lui portoit la mort. C'est alors que le maître, portant son attention sur les organes précédemment en souffrance, arrête sur eux l'attention de ses pupilles, leur montre tous les désordres qui sont le résultat de la maladie première; & remontant à celle-ci pour l'envisager avec son cortége de symptômes, il redescend dans leurs produits, explique leurs formations, & fait ainsi disparoître toutes les erreurs où jetteroit l'inexpérience, qui les feroit envisager comme cause de maladie. Il choisit, dans le groupe des circonstances qui sont propres au cas présent, quelques données qui, appuyées de ses observations précédentes, puissent frayer une voie plus sûre, s'il arrive qu'il soit tombé dans l'erreur; ou le confirmer dans celle qu'il a tenue, supposé que l'événement fâcheux soit le résultat d'une violence à laquelle l'art ne pouvoit opposer des moyens plus efficaces que ceux précédemment administrés.

On peut dire que la médecine, considérée comme science, est portée aujourd'hui à son plus haut point de développement, celles qui lui sont accessoires contribuant toutes à lui donner l'illustration dont elle peut jouir. La physique, la chimie, la botanique, tour-à-tour lui apportent comme tribut les découvertes qui peuvent lui être de quelqu'intérêt : la philosophie dissipe le nuage des préjugés; elle épure le langage nécessaire pour communiquer aux hommes les préceptes, dont la convenable application doit contribuer à l'amélioration de leur existence. Les maîtres, simplifiant les faits qu'ils soumettent au jugement des élèves disposés à les bien percevoir, s'occupent à réprimer tous écarts d'imagination, qui ne trouveroient point leur appui dans les lois irréfragables de la nature. Avec cette sérénité qui luit à l'horizon de la carrière médicale ainsi organisée, quelles acquisitions ne devons-nous pas faire dans les moyens de bien disposer de nos richesses !

. . . . Venient anni
Sæcula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet & ingens
Pateat tellus, Thiphysque novos
Detegat orbes; nec sit terris ultima Thule.

SENEC. *Tr. Medea.*

Cependant, quelles que soient nos espérances à cet égard, n'hésitons point à l'avouer, l'art aura toujours ses obscurités, ses incertitudes, tant que nous serons forcés de recourir aux conjectures

dans l'explication des affections naturelles & contre nature qui dérivent des actions de notre organisme. Un grand nombre de faits ont leur raison dans la disposition mécanique des organes. Plusieurs ne sauroient s'expliquer, si l'on n'allioit à celle-ci un pouvoir d'actions indépendantes des forces d'une dynamie ordinaire; & quand tout, dans notre organisme, seroit en faveur de la certitude de la science, la routine à laquelle bientôt le plus grand nombre s'adonne, quand, entrant dans la pratique, on se laisse conduire par l'intérêt, ne sera-t-elle pas cause de la fluctuation où sont encore la plupart, quand il s'agit de s'énoncer sur la présence des désordres cachés, qui sapent la machine dans ses plus profonds retranchemens? Il y a déjà bien des siècles que Galien disoit: *Non enim propter theoremata conjecturalis appellatur, hœc enim firma sunt; sed propter exercitium & medentium socordiam. Hœc enim instabilem habens eventum conjecturalem artem facit, licet principia firma sint & stabilita.*

Pressé de terminer cet article, peut-être déjà trop long, appuyons les vérités que nous venons d'énoncer par le témoignage de l'histoire, où l'on voit ce qu'étoit à Rome l'exercice d'un art que la saine philosophie aura toujours en vénération, quant à la doctrine; & pour mieux faire sentir la conformité des tems passés avec le nôtre, écoutons parler le médecin de Pergame, à son arrivée dans la fameuse cité que le Tibre arrose. « A Rome, personne ne s'occupe à la recherche de la vérité; on ne desire que l'argent, les charges publiques & les plaisirs; on ne travaille, on ne s'agite que pour se les procurer. Celui qui se livre à l'étude de la philosophie, est regardé comme un insensé. Parmi ceux qui paroissent s'intéresser à moi, quelques-uns me reprochent souvent d'être trop porté pour la vérité; ils prétendent que je n'en retirerai jamais aucun avantage, ni pour eux ni pour moi, tant que je ne renoncerai point à cet attachement, tant que je ne serai point exact à faire ma cour le matin, & que je n'irai point souper chez les Grands. C'est par ces assiduités, en effet, qu'on se procure des connoissances, qu'on s'attire des protections, qu'on obtient d'être appelé; c'est par ces assiduités que les artistes inspirent la confiance, & non par des talens réels dans leurs professions. Eh! qui pourroit juger ceux-ci? Seroient-ce des hommes dont tous les instans de la journée sont employés en occupations frivoles ou déshonnêtes? Lors donc que tous ces gens viennent à tomber malades, ils n'appellent point les plus habiles médecins, qu'ils ont négligé de connoître étant en santé, mais ceux qui sont de leur partie, qui les flattent, qui leur accordent de l'eau froide s'ils en demandent, le bain s'ils le desirent, de la glace ou du vin, en un mot tout ce qu'ils s'aviseront de souhaiter. Cette conduite n'est pas celle des anciens médecins, illustres enfans d'Esculape. » (Petit-Radel.)

Médecine clinique.

§. Ier. *Apperçu préliminaire.*

L'article Médecine clinique avoit été seulement indiqué d'abord (*voyez* Clinique), & ensuite annoncé (*voyez* Expérience) par l'un des auteurs les plus recommandables de ce Dictionnaire, enlevé au milieu de ses utiles travaux, à la suite, ou même par l'effet du zèle avec lequel il se consacra à l'enseignement dans la nouvelle école de médecine de Paris (1). En nous chargeant de l'article promis par ce savant, nous avons cherché, autant qu'il nous a été possible, à entrer dans ses vues & dans sa pensée. Voulant d'ailleurs traiter ce sujet d'une manière plutôt historique que dogmatique, nous avons employé, dans ce dessein, les résultats variés de plusieurs recherches littéraires, & des matériaux puisés dans les principaux ouvrages qui ont été publiés à différentes époques sur le besoin & l'organisation des écoles cliniques, la fondation & les progrès de ces études, & leur rapports avec les autres parties de l'instruction médicale.

Ces différentes sources, où nous avons puisé plus ou moins abondamment, sont aussi nombreuses que variées. Ne pouvant toutes les citer sans affecter un vain appareil d'érudition, nous nous bornerons à indiquer celles dont nous avons le plus souvent fait usage.

L'ouvrage curieux d'Hundertmack sur les services que l'exposition publique des maladies a rendus à l'art de guérir (2), nous a fourni les principaux renseignemens sur celle des institutions anciennes qui paroît avoir le plus de rapport avec la fondation des premières cliniques.

Nous avons vu dans le voyage de Tournefort (3), que les Grecs modernes conservoient encore cette coutume de l'exposition.

La Dissertation de Corringius, *De incubatione in fanis, &c.*, mérite aussi d'être citée d'une manière particulière, ainsi que le Recueil que Schenckius composa dans l'intention d'éclairer l'administration publique sur la restauration des études médicales.

Avant le dix-septième siècle on trouve dans plusieurs auteurs, tels que Gabriel Zerbus, Castellanus, &c., plusieurs conseils sur la nécessité de se former à la pratique de la médecine, en suivant avec zèle la visite des praticiens les plus éclairés. Nous les avons parcourus; mais nous avons consulté, avec une juste préférence, les remarques de Thomas Bartholin (4), sur l'avantage immense pour un médecin de voyager, dans l'intention de multiplier les sujets de ses

(1) M. Doublet, auteur des articles *Expérience*, *Clinique*, & de plusieurs autres articles importans de ce Dictionnaire.

(2) *De Incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum per vias publicas & fana.*

(3) Tom. I, pag. 103.

(4) *De Peregrinatione medicâ*, 1672.

obfervations, & les occafions de fes expériences. Le premier Traité, dans lequel on trouve d'ailleurs une indication pofitive d'une inftitution clinique, fut publié en 1643, par Kiper, dont nous aurons occafion de parler avec quelque détail. Cet ouvrage, le *Collegium nofocomicum* de Sylvius Delboe; l'Introduction à la pratique de la Médecine, par Boerhaave; deux Differtations de Carl, difciple chéri de Stalh, principalement le *Nofocomium academicum*; enfin, une autre Differtation non moins importante de Lancifi, qui profeffa la médecine clinique à Rome avec tant de diftinction, &c., tels font les monumens littéraires que nous avons principalement étudiés pour fuivre & conftater les progrès & les réfultats des cliniques les plus remarquables, à la fin du dix-feptième fiècle, & dans le cours du dix-huitième.

Nous devons citer avec plus de reconnoiffance la préface du *Ratio medendi* de Stoll, qui fait fi bien connoître la clinique de Vienne; le Recueil des obfervations faites par Bange, à la clinique de Copenhague; la Notice de M. Defgenettes, fur l'enfeignement de la médecine dans les hôpitaux de la Tofcane; les Traités de Franck & de Tiffot, l'un concernant la clinique de Gênes, l'autre fur la clinique de Pavie; & l'excellente Differtation de M. Bruté, fur l'hiftoire & les avantages des inftitutions cliniques, ainfi que les difcours prononcés dans une folemnité académique, par MM. Fouquet, à Montpellier, & Leroux, à Paris.

Suivant M. Fouquet, le mot *clinique* n'étoit pas feulement employé par les Anciens pour la médecine-pratique; il s'étendoit auffi aux médecins praticiens, que l'on appeloit *médecins cliniques*, κλινικοί. Le même auteur remarque que l'on trouve dans des ouvrages antérieurs à ceux de Pline, la dénomination de *clinique* employée pour parler des médecins & des malades eux-mêmes, que l'on défignoit fous le nom de κλινοπετεῖς, nom que l'on pourroit donner par métonymie, & comme un titre honorable à un élève de la clinique.

Plutarque & Athénée fe font fervis du mot κλινηρους, à la place du précédent. (Voyez *Difcours fur la clinique*, par Fouquet, p. 67 & 68. Voyez auffi *Mercurialis, Var. Lect. lib. III, cap.* 22, *pag.* 79 & fuiv.)

Suivant l'auteur que nous venons de citer, l'éducation d'une école clinique confifte plus en exercices qu'en préceptes. C'eft une efpèce de paleftre ou de gymnafe, où tout ce qui entoure l'élève doit exciter dans fon ame le defir ardent de s'inftruire & lui en offrir les moyens. La médecine, dit-il, devenue, par le progrès des tems & de la raifon, plus digne de la reconnoiffance des hommes, n'attend plus que les malades viennent à elle ou fe rencontrent fur fes pas; elle va au-devant d'eux ou s'empreffe de leur porter les fecours qui peuvent leur être néceffaires, & fe fait un devoir de leur continuer des foins confolateurs. Sous ce double rapport, des actes généreux d'une fenfibilite active & du foulagement qui en réfulte pour les malades, la clinique fe confond avec ce qu'on appelle vulgairement la *pratique de la médecine*; mais on donne plus particuliérement le nom d'*école clinique* à cette partie de l'inftruction médicale qui a pour objet de développer les préceptes & les connoiffances fondamentales de la médecine, en les appliquant à un certain nombre de malades réunis dans un local particulier, & deftiné à ce genre d'enfeignement. Ce local lui-même, les leçons qui s'y donnent, le profeffeur qui en eft chargé, le concours des élèves qui y font admis, forment un enfemble de circonftances que l'on défigne fous le nom d'*Ecole clinique de médecine.*

§. II. *Objet, origine des cliniques, & coup d'œil hiftorique fur les premiers hôpitaux.*

On a d'abord entendu par médecine clinique, le traitement à domicile & l'obfervation fuivie & régulière des malades dans leur lit, ufage que l'on fait remonter à Efculape (1), & qui fut précédé de la médecine par confultation dans les lieux publics, dans les temples & dans la maifon des médecins eux-mêmes, ou des perfonnes à qui l'on fuppofoit des fecrets merveilleux ou des connoiffances fuffifantes pour guérir différentes maladies.

On attache, dans les écoles modernes, aux mots de *médecine* ou d'*inftitution clinique*, l'idée d'une étude de la médecine dans les hôpitaux, au lit même des malades, & fous les yeux d'un profeffeur qui, joignant fans ceffe l'exemple au précepte, réunit dans fon enfeignement les vues générales de la fcience à l'apprentiffage & aux détails pratiques de la profeffion.

Cette heureufe difpofition, qui fe trouve aujourd'hui dans toutes les écoles célèbres de médecine d'Europe, n'en faifoit point encore partie dans la Faculté de médecine de Paris à la fin du dix-huitième fiècle. Notre profeffion, difoient les auteurs du nouveau plan de conftitution pour la médecine, préfenté à l'Affemblée nationale, « notre profeffion eft peut-être la feule où celui qui » fait & que fon expérience a formé, ne fert point » de guide à celui qui s'effaie & qui a befoin d'ap- » prendre; de telle forte que, s'inftruire par fes » propres fautes, eft la feule reffource qui refte aux » jeunes médecins pour avancer dans la car- » rière. »

La première clinique régulière que l'on trouve

(1) Cette fondation de la médecine clinique n'eft attribuée à Efculape que fur le témoignage d'Hyginus, qui, fuivant la remarque du favant Sprengel, eft un auteur trop moderne pour avoir pu juger cette queftion fans avoir recours à l'autorité d'auteurs très-anciens.

indiquée dans les archives de la médecine, est attribuée à Guillaume Straten, médecin célèbre d'Utrecht. Suivant Kyper (1), Straten interrogeoit les malades en présence des élèves, &, sans quitter leur lit, exposoit son diagnostic, son prognostic & ses indications. Les étudians proposoient leurs doutes, leurs remarques, & se livroient entr'eux à des conférences très-instructives.

En recherchant dans les tems les plus éloignés, & jusque dans les profondeurs de l'antiquité, l'origine de la médecine clinique, on la voit se confondre avec celle des hôpitaux & de la première administration régulière de la médecine & des secours publics. (*Voyez* l'article Hôpitaux, dont l'auteur, qui n'a considéré ce genre d'institution que relativement au traitement des *pulmoniques*, nous a laissé ce sujet à traiter sous son point de vue historique & pratique.)

Une Académie a proposé récemment cette question : *Les Anciens avoient-ils des établissemens publics en faveur des indigens, des enfans orphelins ou abandonnés? & s'ils n'en avoient point, qui est-ce qui en tenoit lieu?* MM. Percy & Willaume, auteurs du Mémoire couronné (2), examinent d'abord, d'après les savantes recherches de la société de Calcuta, s'il exista des hôpitaux dans l'Inde avant ceux que les Européens y ont établis; sujet dont ils s'occupent également, relativement aux Juifs, en consultant les principaux livres sacrés de cette nation.

Il résulte bien évidemment des détails dans lesquels MM. Percy & Willaume sont entrés, que, chez l'un & l'autre de ces peuples, pour qui l'usage de l'hospitalité rendoit les secours publics inutiles, on ne trouve aucune institution qui ressemble à nos hôpitaux, ou qui ait eu pour objet de préparer des secours pour les accidens de la guerre.

Dans les premiers tems de la Grèce, les mêmes mœurs hospitalières rendirent également inutiles les hospices & toute espèce d'administration des secours publics. Lorsque la ville d'Athènes devint remarquable par son luxe & par sa richesse, on y vit un grand nombre de pauvres & de mendians, qui, suivant une scène du Plutus d'Aristophane, se réfugioient dans les bains publics, où ils trouvoient un asyle. Les auteurs du Mémoire que nous analysons, rappellent cette remarque d'Aristophane. Ils indiquent le genre de secours & de mesure dont les indigens furent l'objet chez les Grecs, & comment le *cynosarge*, d'abord consacré à Hercule, servit d'asyle & de gymnase aux enfans illégitimes.

Ils parlent avec plus de détail des institutions qui avoient pour objet de nourrir & d'élever, jusqu'à l'âge de vingt-ans, les enfans dont les pères étoient morts pour la patrie. Ils ne pensent point que les célèbres écoles de Cos, de Cnide & de Rhodes, dont l'enseignement paroît d'ailleurs avoir été clinique, aient eu des établissemens réglés pour les malades. Ils ont également cherché en vain, dans les monumens littéraires, la preuve que les Grecs, & principalement les Macédoniens, aient eu, relativement aux pauvres & aux militaires blessés, quelques institutions analogues à celles des peuples modernes. Ils n'ont point ignoré, d'ailleurs, qu'au rapport de Xénophon, Cyrus avoit pourvu son armée de médicamens & de médecins, & qu'Alexandre fut un jour exposé aux murmures de la sienne, parce qu'il l'avoit laissée manquer de médicamens.

Ce que l'on appeloit *hospitalia* chez les Romains, n'étoit autre chose que l'appartement destiné aux amis & aux étrangers dans la maison des citoyens qui jouissoient d'une grande aisance. Galien, Vosennius, Caspurnius, Eutyclus, se formèrent à une espèce de chirurgie clinique dans les espèces d'officines qui se trouvoient établies à la suite des gymnases, & dans lesquelles les athlètes & les gladiateurs blessés recevoient de prompts secours. Au tems de Martial, l'enseignement de la médecine étoit une espèce d'instruction clinique, & l'on est étonné que ceux qui en étoient chargés, n'aient pas songé à réunir plusieurs malades dans un même local, & sous les yeux de cette foule de disciples qu'ils traînoient à leur suite, de maisons en maisons, où leur présence étoit souvent fort incommode :

> *Languebam : sed tu comitatus protinùs ad me*
> *Venistis centum, Symmache, discipulis*
> *Centum me tetigere manus aquilone gelatæ;*
> *Non habui febrem, Symmache; nunc habeo.*
> Martial, *lib. V, epigr.* 9.

Chez ce même peuple, les maîtres abandonnoient quelquefois leurs esclaves malades dans une île du Tibre, où ils mouroient le plus souvent, & guérissoient quelquefois sans secours. Tacite rapporte que lors de la chute de l'amphithéâtre de Fidène, accident dans lequel cinquante mille personnes périrent ou furent dangereusement blessées, on déposa les blessés dans les maisons des particuliers; ce qui fait nécessairement supposer qu'il n'existoit alors ni hôpital, ni aucun autre moyen de secours public. Il paroît cependant que l'on trouvoit dans plusieurs temples, à Rome, des salles où l'on recevoit les étrangers malades, que les jeux & les solemnités avoient attirés dans la capitale du Monde. Il y eût aussi, chez les Romains, des médecins salariés par l'Etat, & une sorte d'infirmerie, *valetudinarium*, dans la maison des Grands, pour les esclaves blessés ou malades. MM. Percy & Willaume, qui rapprochent tous ces traits des mœurs des Anciens, relatifs à l'état des secours publics, pensent, d'après une foule

(1) *Vid. Kyperi medicinam discendi & exercendi Methodum.* Leyd., 1643.

(2) Brochure in-8°. Paris, 1813 : Méquignon père, rue de l'École de Médecine.

de témoignages & de monumens, que les Romains eurent des médecins attachés à leurs armées. Ils en indiquent le nombre proportionné à celui des troupes, les priviléges, les fonctions, &c. Suivant ces auteurs, Hygenus *agri mensor*, qui vivoit sous l'empereur Adrien, dans le commencement du deuxième siècle, est l'auteur le plus ancien qui ait parlé de la place que devoit occuper, dans un camp, l'infirmerie pour les hommes & pour les chevaux, *valetudinarium & veterinarium*, dont cet auteur indique l'organisation & l'administration. Végèce a parlé avec quelque détail des soins & des institutions dont les soldats malades ou blessés étoient l'objet. On donnoit un nom particulier aux personnes chargées de ce service; & il est à remarquer que l'une des inscriptions recueillies par Gruter se rapporte à l'un de ces employés.

A la suite de ces détails, puisés dans une étude approfondie de l'histoire des mœurs des Anciens, MM. Percy & Willaume font connoître l'établissement des hôpitaux les plus anciens dans le troisième siècle; ils rappellent l'attention que donnèrent à ces nouvelles institutions les empereurs Julien & Justinien, ainsi que la construction de deux hospices, par Bélisaire, dont Anastase, qui rapporte cette fondation, remarque qu'il lui paroît prouvé que l'antiquité ne consacra jamais de pareils monumens à l'indigence. S. Jérôme, qui employa le premier le mot *nosocomion*, nous apprend qu'une dame romaine, appelée *Fabiola*, fonda l'hôpital le plus ancien dans une de ses maisons de campagne, qu'elle destina à recevoir, pour y être soignés, les malades & les infirmes, qui, avant cette pieuse fondation, se trouvoient abandonnés sans aucun secours sur les places publiques. Les établissemens de ce genre se multiplièrent dans la suite, sous toutes les formes & dans toutes les villes où la religion chrétienne fut adoptée. Les Arabes, non moins charitables, & beaucoup plus éclairés que les premiers Chrétiens, eurent également plusieurs établissemens publics destinés au secours des indigens & des malades. Ils ont, dit Léon l'Africain, des établissemens où les malades sont reçus & traités jusqu'à la fin de leur maladie; il y a des hospices où les aliénés ont des loges, & où on les tient enchaînés.

Le grand événement des croisades & les pélerinages dans la Terre-Sainte firent fonder, depuis le dixième siècle, un grand nombre d'hôpitaux, qui augmentèrent vers la fin du quinzième siècle, sous le règne de Louis XI, époque à jamais mémorable par le zèle & l'influence de S. Vincent de Paule, qui institua l'ordre des Sœurs de la charité, en les chargeant du soin des pauvres, des malades & des orphelins.

Long-tems avant ces établissemens, S. Landry avoit fondé l'Hôtel-Dieu de Paris (1), agrandi ensuite par S. Louis, qui créa en même tems l'hospice dit des *Quinze-Vingts*, en faveur de ses guerriers devenus aveugles dans les guerres d'outre-mer.

(1) En 660.

§. III. *Travaux des médecins qui disposèrent aux études cliniques.*

Ces différens monumens de la bienfaisance, dont nous venons de rappeler les premières fondations, servirent plutôt à exercer & à satisfaire le zèle peu éclairé des chrétiens, qu'à perfectionner la médecine & à secourir réellement les pauvres, qui se trouvoient comme ensevelis dans les plus grands de ces hôpitaux, que l'on a comparés avec raison à des espèces de gouffres, où les hommes venoient se perdre ou se corrompre. Ce n'est guère qu'au commencement du dix-septième siècle que l'on voit la circonstance importante d'une grande réunion d'hommes dans les hospices contribuer, soit à l'enseignement, soit au progrès de la médecine. On trouve établie alors, & même dans le siècle précédent, la coutume de voyager pour obtenir le complément des études médicales. Thomas Bartholin donne à ce sujet les meilleurs conseils à ses enfans. On se fait difficilement une idée, leur dit-il, de l'intérêt qu'on éprouve à observer l'état, le mode de traitement des différens malades, soit dans les maisons particulières, soit dans les hospices pourvus, avec magnificence, d'un grand nombre de lits, & à jouir en même tems de l'entretien des hommes les plus savans, invoquer leur expérience, & pénétrer dans les laboratoires & au milieu des appareils de la pharmacie & de la chimie (1).

Bartholin nous apprend en outre qu'il demeura trois ans à Padoue, pour y suivre, dans l'hôpital de cette ville, la pratique de Sala, qui jouissoit alors de la plus grande célébrité.

Long-tems avant cette époque, Benivenius avoit eu l'idée aussi heureuse que hardie, de chercher dans l'ouverture & la dissection des cadavres, les causes de la mort & de plusieurs maladies; mais cet essai ne put avoir aucune suite ni aucune influence dans un siècle où la philosophie scholastique régnoit impérieusement dans l'étude de la médecine. Il faut aller jusqu'à la première moitié du dix-septième siècle, pour trouver l'emploi spécial des ressources & des moyens d'observation que présente un grand hospice à l'enseignement public de la médecine. Kyper (2), qui écrivoit en 1643, rapporte que Guillaume Straten, que nous avons déjà cité, dirigeoit alors une clinique très-florissante à Utrecht. Otho Heurnius voulut introduire à Leyde ce mode d'enseignement. Après avoir examiné, interrogé les malades en présence des étudians, il dissertoit sur le carac-

(1) *Vid. Barthol., de Peregrinatione medicâ*, 1672.
(2) *Vid. Kyperi medicinam discendi & exercendi Methodum.* Utrecht, 1643.

tère, le mode de traitement des maladies; il faisoit en outre, avec le plus grand soin, l'ouverture des cadavres, & formoit les élèves, dans la pharmacie de l'hôpital, à la connoissance pratique & à la préparation des médicamens. C'est d'après les faits & les résultats fournis par ces premiers essais, que l'auteur que nous venons de citer a écrit sur la constitution générale d'un enseignement clinique, c'est-à-dire, sur le choix de l'hôpital que l'on veut consacrer à cette instruction, sa pharmacie, son économie diététique, la discipline des élèves, l'ordre des visites & des leçons du professeur.

Avant cet enseignement de Straten & d'Otho Heurnius, les étudians suivirent toutefois la visite du médecin dans plusieurs hôpitaux, mais sans recevoir une instruction régulière.

Thurianus, auteur du commencement du dix-septième siècle, avoit eu cependant l'idée d'un enseignement clinique, même assez étendu, ce qu'il nous a appris sans faire savoir s'il parvint à remplir ses vues. Je voudrois, disoit-il, que, pour former les jeunes médecins à la pratique, il y eût, dans les grandes villes, une académie & un hôpital consacré à l'instruction.

A l'académie, les jeunes gens non-seulement traiteroient entr'eux avec méthode toutes les parties de la médecine, & s'exerceroient dans des consultations sur différens points fournis par la pratique de l'hôpital ou de la ville.

Dans cet hôpital, l'exercice médical seroit dirigé, non sur tous les malades, mais sur quelques-uns qui seroient choisis avec le plus grand soin par le professeur, & traités ensuite suivant les règles établies dans des consultations. Privés de semblables établissemens, ajoute Thurianus, les jeunes médecins doivent se réunir, consulter entr'eux & se procurer le plus qu'il leur sera possible d'occasions de traiter des questions de médecine-pratique.

Bohn, qui se plaint qu'en Allemagne les étudians n'eussent pas de son tems accès dans les hôpitaux, vante comme célèbres par l'étude pratique de la médecine, plusieurs villes d'Angleterre, de France & d'Italie. Cependant Sydenham, Lefrançois, Baglivi, se sont plaints du dénûment & de l'insuffisance de leur patrie respective, relativement à ce mode d'instruction.

§. IV. *De la clinique de Sylvius Deleboe, & des cliniques depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.*

Sylvius Delboe, regardé par Haller lui-même comme le fondateur de l'étude de la médecine clinique dans les écoles modernes, ne fit cependant que donner un nouvel éclat aux établissemens de Straten & de Heurnius. Il a bien mérité d'ailleurs des sciences médicales, en publiant, sous le titre de *Collegium nosocomicum*, le Recueil de ses observations, dont son disciple Mérian donna la continuation.

En parcourant ces premiers développemens des institutions cliniques, on ne peut oublier les remarques judicieuses & philosophiques que le célèbre chancelier Bacon adresse aux médecins dans un de ses meilleurs ouvrages. Suivant ce philosophe, les médecins négligent trop la voie des observations; il voudroit qu'ils continuassent les admirables narrations d'Hippocrate, & que, dans la médecine comme au barreau, on conservât avec soin, & dans des espèces d'archives, les faits les plus remarquables que présente, dans un tems donné, l'examen suivi des diverses maladies. Les hommes, dit-il à ce sujet, sont habitués à ne regarder la nature que de loin, & comme d'un lieu très-élevé, pour ne s'occuper que des choses les plus générales, tandis que leurs recherches seroient bien plus vraies & plus utiles, s'ils vouloient s'attacher aux détails & considérer les choses en elles-mêmes avec autant de zèle que d'attention.

Les préceptes généraux de Boerhaave sur la clinique ont rendu un véritable service; mais l'hôpital où il enseignoit n'ayant qu'un très-petit nombre de lits, il ne put y former un de ces Recueils d'observations, que l'on regarde avec raison comme les monumens les plus utiles des sciences médicales. Les écoles cliniques d'Edimbourg & de Vienne, fondées par les élèves de Boerhaave, peuvent, jusqu'à un certain point, lui être attribuées, & son nom est comme inséparable de ceux de Home, de Duncan, de Van-Swieten, de Haen, de Stoll, &c., qui ont le plus illustré ces écoles.

Les écoles d'Hoffmann & de Stalh, à peu près contemporaines de celles de Boerhaave, ont été également très-utiles à la médecine d'observation; mais des obstacles ne permirent point à leurs chefs, ni à leurs principaux disciples, de joindre l'exemple & la pratique du mode d'études qu'ils recommandoient dans leurs écrits.

L'Italie, plus heureuse que l'Allemagne, eut à Rome, dès l'année 1715, une école de clinique, à la tête de laquelle se trouva le célèbre Lancisi, dont le discours inaugural ne peut être médité avec trop de soin par les étudians, & même par les professeurs (1).

L'immortel ouvrage de Morgagni, qui succéda à Vasalva, a donné la gloire la plus durable à l'école de Padoue, qui eut à la même époque un cours de clinique dirigé long-tems par un praticien distingué.

Parmi les écoles cliniques qui ont été fondées en Europe depuis l'établissement de celle de Vienne, & qui sont en assez grand nombre, nous citerons seulement les plus remarquables, d'après une indication exacte, dont nous sommes redevables à un auteur que nous avons déjà cité avec reconnoissance.

(1) *Vid. Lancisi Opera de rect. medic. stud. ad novæ Academiæ alumnos.*

Gottingue eſt devenue, depuis Haller, une des Univerſités de médecine les plus célèbres de l'Europe, & celle dont le commerce littéraire paroît maintenant le plus étendu ; elle poſſède depuis long-tems une clinique qu'ont ſucceſſivement dirigée Brendel, Vogel, Baldinger & J. P. Franck (1). En 1796, le profeſſeur Arnemann inſtitua dans cette ville une autre clinique médico-chirurgicale, où de jeunes médecins, réunis en aſſociation libre, obſervent & traitent les malades, ſoit dans la ville, ſoit dans un hoſpice ſpécialement conſacré à cette inſtitution, & dont les frais ſont acquittés partie par ſouſcription, partie par des ſecours du Gouvernement. Des conférences réglées ont lieu tous les jours ſur ces malades. Les obſervations ſont recueillies exactement, & dépoſées dans un recueil périodique publié par ſemeſtre, ſous le titre d'*Annales médico-chirurgicales de l'inſtitution clinique de Gottingue :* le premier a paru en 1801.

A Copenhague, Fréderic V établit, en 1756, un hôpital où le médecin eſt chargé de tenir un journal d'obſervations, de former les élèves au lit des malades, & de faire avec eux toutes les ouvertures de cadavres. Bangc a donné, en 1789, ſon *Praxis medica*, après y avoir pratiqué douze ans, & comme le réſultat de plus de vingt mille obſervations. Il a publié en outre un extrait du journal de cet hôpital (2). Il exiſte auſſi à Copenhague un hoſpice & une école pratique d'accouchemens & de maladies des femmes en couches, digne de ſervir de modèle aux établiſſemens de ce genre, qu'il ſeroit ſi intéreſſant de voir ſe multiplier davantage (3).

Francfort-ſur-l'Oder (4), Stockholm (5), Jena (6), Erlang (7), Tubingen (8), nous offrent dans le Nord de ſemblables établiſſemens cliniques.

En Ruſſie, la médecine étoit organiſée, dès 1765, ſur un plan très-étendu d'inſtruction pratique. Dans des villes principales, toutes les parties de l'enſeignement médical ſont annexées à un hôpital : tout jeune homme ayant fait ſes humanités a droit d'y entrer ; il y apprend gratuitement ſon art, & ſe forme à l'expérience au lit des malades. Les plus avancés, ceux dont le jugement pratique eſt le plus exercé, ſont envoyés, aux frais du Gouvernement, dans les Univerſités étrangères pour s'y perfectionner, &, à leur retour, apporter de nouvelles lumières dans leur patrie. Les hôpitaux militaires de la marine de Moſcow, de Saint-Pétersbourg, Cronſtadt, Riga, Revel, &c., ſont ſur le même pied ; ils ont un médecin & un chirurgien en chef, quinze à vingt aides, & vingt-cinq à cinquante élèves (1). Ces détails, qu'on trouve dans Samoilowitz, laiſſeroient encore beaucoup à deſirer ſur l'état précis de la clinique dans ce vaſte Empire, où les idées les plus avantageuſes auroient pu être immédiatement appliquées à des inſtitutions formées pour ainſi dire d'un ſeul jet.

Parmi les cliniques les plus modernes, nous en trouvons encore en Italie de bien intéreſſantes.

L'Univerſité de Pavie ayant été reformée, Tiſſot y fut appelé en 1781, pour être mis à la tête de la clinique que l'on venoit d'établir : le diſcours inaugural qu'il prononça, offrit des vues très-ſages ſur les cliniques ; & le Traité qu'il donna en 1785, ſur les moyens de perfectionner les études en médecine, n'en fut que le développement. M. Borſieri dirigea auſſi cette clinique. En 1785, J. P. Franck en devint profeſſeur. On créa en 1787, dans la même Univerſité, une clinique chirurgicale, dont l'illuſtre Scarpa eſt aujourd'hui profeſſeur, & où il a recueilli les obſervations inſérées dans ſon excellent Traité ſur les maladies des yeux.

Franck (2), conſulté pour l'établiſſement d'une clinique à Gênes, donna, comme l'avoit fait Tiſſot, un Traité ſur ce genre d'inſtitution. C'eſt peut-être ce qu'il y a de mieux à conſulter, pour la préciſion avec laquelle toutes les parties de la clinique y ſont traitées : diſpoſitions des localités & des moyens thérapeutiques, choix des malades, devoirs du profeſſeur & des élèves, tout eſt marqué au coin d'une longue expérience, & digne d'un profeſſeur qui, depuis vingt ans, avoit dirigé ſucceſſivement les cliniques de Gottingue, de Milan, de Pavie, & qui avoit déjà donné pluſieurs fois ſes conſeils pour en établir dans d'autres villes. Gênes, ſur les conſeils de Franck & ſur ceux de M. Olivary, ouvrit ſa clinique en 1789, & ce dernier en fut nommé profeſſeur.

M. Deſgenettes (3) nous a fait connoître l'état où

(1) *Ibid. Magaſ. encycl.*, frimaire an 11. *Etat actuel de l'Univerſité de Gottingue*, par Brandes, 1802.

(2) Bangc, *Praxis medica ; ſelecta diarii noſocomii Haffnienſis.*

(3) Deſcription de cet hoſpice & de ſon école-pratique, à la fin d'un ouvrage intitulé *Examen critique de la doctrine des procédés du docteur Saccombe*, par J. B. Demangeon, an 6.

(4) A. Berens. *Diſcours inaugural, détails ſur cette clinique; Traité général ſur les devoirs des élèves & du profeſſeur ; Journal de Médecine*, 1789.

(5) Roſen & A. Boeck, cités par Haller dans ſon édition du *Method. ſtud. med.* de Boerh., tome II, pag. 1002.

(6) Extraits des journaux de l'Inſtitut clinique d'Jéna, 1788; *Journal de Médecine*, 1789.

(7) La Société royale de Médecine, dans ſon programme de 1792, ſur les Cliniques, cite au rang des plus célèbres, celle d'Erlang.

(8) Le duc de Wurtemberg a donné 44,000 florins à ſon Univerſité pour établir un hôpital-pratique. *Magaſ. encycl.* frimaire an 11.

(1) *Eraſmi Oratio de ſtatu med. in Ruſſiâ ; Dictionn. géogr. de Muller ; Samoilowitz, Mémoire ſur la peſte de Moſcow ; Diſcours aux étudians.*

(2) Franck (Jean-Pierre), *Plan d'une école clinique*, ou *Méthode d'enſeigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique.* Vienne, 1790.

(3) *Obſervations ſur l'enſeignement de la médecine dans les hôpitaux de la Toſcane*, lues à la Société royale de Médecine, dans la ſéance du 15 mai 1792.

ſe trouvoient, depuis Léopold, les cliniques moins connues, & cependant parfaitement bien dirigées de la Toſcane. Il décrit exactement le régime d'enſeignement ſuivi dans l'hôpital de Santa-Maria nuova de Florence, qu'il cite comme le plus complet & le plus étendu, vu les avantages qu'offre une ville de quatre-vingt mille ames. Toutes les études ſont réunies au ſein de l'hôpital: bibliothèque, amphithéâtre des leçons & des diſſections, laboratoires de chimie & de pharmacie, jardin botanique, collection d'hiſtoire naturelle. Les profeſſeurs de médecine, de chirurgie & d'accouchemens y donnent leurs leçons; des ſalles de clinique, peu nombreuſes, reçoivent les malades choiſis par le profeſſeur dans le grand hôpital. On interroge les élèves pour s'aſſurer de la manière dont ils ſe rendent compte de la maladie & du traitement convenable. Le profeſſeur de clinique eſt en même tems chargé du cours théorique. A Piſe & à Sienne, la médecine-pratique eſt enſeignée de même dans les hôpitaux; mais ces villes, beaucoup moins conſidérables, ne peuvent fournir une inſtruction auſſi variée.

Il eſt étonnant qu'Howard n'ait dit qu'un mot des établiſſemens du grand hôpital de Forence (1), & qu'en général il ait entiérement paſſé ſous ſilence l'état de l'inſtruction médicale du grand nombre d'hôpitaux qu'il a viſités. On trouve le même ſilence dans la collection (2) très-nombreuſe de Mémoires ſur les établiſſemens de bienfaiſance, imprimée par ordre du Gouvernement; cependant l'enſeignement des diverſes parties de la médecine dans les hôpitaux n'eſt pas certainement la partie de leur conſtitution la moins intéreſſante pour l'humanité.

Nous connoiſſons peu l'état des inſtitutions cliniques en Eſpagne. Selon les anciens réglemens des Univerſités, les candidats, après avoir étudié la médecine, doivent ſuivre en pratique quelques médecins pendant deux ans, ſans quoi on ne leur accorde pas le degré de docteur. Tous les médecins ont toujours un diſciple de cette ſorte qui les accompagne, ſoit à l'hôpital, ſoit dans la ville. Solano ſuivoit ainſi le docteur Pablo à Grenade, en 1707, lorſqu'il fit ſes premières obſervations ſur le pouls (3).

Quant à l'Angleterre, nous avons cité la clinique célèbre d'Edimbourg. Londres aura eu les ſiennes depuis Cliſton (1), & les grands hôpitaux de Saint-Barthélemi, de Saint-Thomas, de Midleſex, de Saint-Georges, auront ouvert aux élèves d'abondantes ſources d'inſtruction.

Dans l'Amérique ſeptentrionale, New-Yorck poſſède une Faculté de médecine dont les études, combinées avec les établiſſemens cliniques de ſon hôpital, forment une école de médecine & de chirurgie célèbre dans toute l'Amérique. Cet hôpital, bien bâti, ſpacieux, aéré, eſt ſitué près de la rivière d'Hudſon; on y fait la clinique de médecine & la clinique de chirurgie, dans leſquelles les élèves ſont exercés tous les jours. Le docteur Rogers eſt actuellement à la tête de l'hôpital (2).

§. V. *Beſoin & objet des cliniques, ſentis & exprimés par pluſieurs médecins français.*

Quelques hommes diſtingués ſentirent & indiquèrent de bonne heure en France, mais inutilement, l'inſuffiſance de l'inſtruction médicale, & le beſoin des inſtitutions cliniques. Lefrançois (3), dans un ouvrage qui n'eſt point aſſez connu, ſe plaignoit, au commencement du dix-huitième ſiècle, de l'abus des thèſes & du mode général de réception & d'enſeignement. Il vouloit qu'après les études préliminaires, on employât quatre années à des exercices cliniques, ſous des profeſſeurs ſpécialement chargés de cet enſeignement. Il feroit même à propos, ajoutoit-il, qu'après avoir vu pratiquer leurs maîtres, les élèves euſſent des malades à traiter, qu'ils rendiſſent compte de leur état, & preſcriviſſent le traitement ſous la direction du profeſſeur.

Plus tard, Bordeu rappela ces vues judicieuſes, & fit ſentir, avec une grande vivacité d'expreſſion, la néceſſité de donner enfin à l'étude pratique des maladies dans l'éducation médicale, plus d'importance & d'étendue qu'à la connoiſſance des ſciences acceſſoires, telles que la chimie, la botanique, l'hiſtoire naturelle, &c. Les médecins, dit-il, ſont faits pour planer au-deſſus de ces connoiſſances, & pour les contenir dans leurs juſtes bornes, en ce qui regarde l'économie animale & ſes dérangemens. Ils doivent éviter de fatiguer leur mémoire, d'étouffer leur jugement & d'uſer leur attention par ces immenſes amas de petites connoiſſances, de nomenclatures, à quoi ſe réduiſent

(1) *Appendix to the ſtate, &c. containing a further account of foreing priſons and hoſpitals.* Warrington, 1780. L'hiſtoire de l'hôpital de Florence a été donnée par Marco Covoni. *Regolamento del regio arciſpedale di Firenza*, 1783.

(1) Recueil de Mémoires ſur les établiſſemens de bienfaiſance, imprimé par ordre du miniſtre de l'intérieur, an 9, vingt-quatre numéros.

On doit regretter que M. Tenon n'ait pas donné le ſecond volume, faiſant ſuite à celui ſur les hôpitaux de Paris, où il devoit traiter des hôpitaux étrangers.

Hunezouski a donné ſes obſervations ſur les hôpitaux anglais, français, &c., 1783.

(3) *Obſervations ſur les Criſes*, par Nihell, page 212.

(1) Nous avons cité les Obſervations de Cliſton, ſur l'état des études en Angleterre vers le milieu du ſiècle. D'après celles d'Aikin, en 1786, il paroît que les cliniques n'étoient pas encore inſtituées à cette époque; il propoſe d'en établir ſur le modèle de celle d'Édimbourg, & de donner de nouveaux détails relatifs à cette école. (*Voyez* les *Obſervations ſur les moyens de rendre les hôpitaux plus utiles*, traduction de Verlac, 1787.

(2) *Recueil de Littérat. méd. & étrang.*, an 7; *Détails ſur cette Clinique*, par le docteur Valentin.

(3) *Voyez* ſes Réflexions ſur l'état de la médecine, 1714; ſur l'abus des thèſes, 1716; ſon Projet de la réformation, 1720.

toutes les ſciences phyſiques. Les anciens ſyſtèmes de médecine eurent des côtés beaucoup plus heureux que les modernes : ces derniers ne brillent que dans les académies, ſur les chaires entourées d'enfans & de curieux, dans les aſſemblées du grand monde, & même ſur les treteaux & dans les livres, que tout le monde veut juger. Les élémens de la médecine ancienne s'apprennent & s'éclairciſſent auprès des malades, dans les hôpitaux & dans le commerce des hommes valétudinaires, dans la méditation, dans l'étude des phénomènes particuliers aux divers tempéramens, aux paſſions, aux talens, aux poſitions particulières où ſe trouvent les hommes, à leurs habitudes; enfin, la médecine s'apprend dans les vieux auteurs, ennuyeux pour les phyſiciens, qu'il faut étudier pour les entendre, & auxquels on ne peut appliquer ni le calcul, ni le compas, ni les expériences amuſantes qui arrêtent les paſſans. »

L'auteur de ces paroles mémorables joignit l'exemple aux préceptes, & ſurmontant avec courage le goût qu'il avoit pris pour l'étude de la chimie, aux leçons du célèbre Rouelle, & dans ſes liaiſons d'amitié avec Venel & Bayen, il ſe conſacra tout entier à des études cliniques, à l'hôpital de la Charité de Paris & à l'infirmerie royale de Verſailles. A une époque où il jouiſſoit déjà d'une grande réputation, il reprit avec un nouveau zèle ces mêmes études, dont la place de médecin expectant à l'hôpital de la Charité, qu'il obtint alors, lui fournit une heureuſe occaſion. Ce fut alors qu'il ſe livra à ſes intéreſſantes recherches ſur le pouls, dont il exagéra peut-être l'importance & les avantages, en voulant ou en croyant ſaiſir pluſieurs nuances trop délicates.

Dans la dernière moitié du dix-huitième ſiècle, Vicq-d'Azyr chercha également à faire ſentir la néceſſité & le véritable objet des études cliniques, dans un Eloge hiſtorique de Stoll, qui ſut acquérir tant de gloire en ſe conſacrant à ce genre d'inſtruction.

« Ne négligeons point, dit-il, de fixer l'attention publique ſur un genre d'inſtruction des plus utiles, & qui manque à la France. Dans une école clinique, le profeſſeur enſeigne la médecine près des malades; il apprend aux élèves qui l'entourent, à reconnoître l'eſpèce d'affection qui ſe préſente, & à prévoir les criſes qui doivent la terminer; il calcule avec eux les forces de la vie; & comme ils ont dans leurs mains le fil qui le conduit, ils jugent en même tems & la nature & ſon miniſtre : tout, juſqu'aux fautes de leur maître, peut ſervir à les éclairer. Sur un regiſtre qui demeure attaché au lit du malade, ſont conſignées la ſérie des accidens & celle des remèdes par leſquels on les a combattus; le journal de la convaleſcence, ou, ſi la mort a terminé la ſcène, la deſcription des ravages intérieurs que le mal a produits, achève le tableau. Ces divers états réunis compoſent l'hiſtoire de l'hoſpice, où le ſouvenir de tout ce qui intéreſſe l'avancement de la médecine eſt conſervé. C'eſt par les élèves que les regiſtres ſont tenus, que les diſſections ſont faites, que les phénomènes de l'atmoſphère ſont recueillis; c'eſt par eux que les obſervations phyſiques & médicales ſont raſſemblées; & ces diverſes fonctions, décernées aux plus habiles, ſont le prix de leur exactitude & de leur zèle. Chaque jour, après ſa viſite, le profeſſeur les entretient des cas rares qui ſe ſont offerts, & il expoſe les détails dans leſquels la préſence des malades ne lui a pas permis d'entrer; car il n'oublie point qu'il exerce un miniſtère de bienfaiſance, & qu'il ne doit porter que des paroles de paix. C'eſt là que les opinions ſont diſcutées, que les jugemens ſont approfondis, & que les élèves ſont rappelés ſans ceſſe aux véritables ſources de l'érudition & du ſavoir. Ainſi, non-ſeulement on les inſtruit, mais on les accoutume encore à la préciſion dans les recherches; on les force à ſe rendre compte de ce qu'ils ont remarqué; & en traitant avec eux la médecine comme une branche de la phyſique, on leur donne une impulſion utile, d'où l'on verra naître, non quelques découvertes iſolées, telles que le haſard les livre à l'empiriſme, mais un enchaînement de connoiſſances nouvelles, comme une étude aſſidue les trouve toujours dans les ſentiers de l'expérience & de la raiſon. Voilà quels fruits produiroit l'établiſſement d'une chaire de médecine-pratique en France. »

Dans un Mémoire publié en 1778, MM. Duchanoi & Jumelin expoſèrent avec moins de détail, mais avec autant d'énergie, la néceſſité de fonder une chaire de clinique dans l'école de Paris. On doit auſſi, ſur le même ſujet, d'excellentes vues à Cabanis, qui les a développées dans ſes obſervations philanthropiques ſur les hôpitaux. Ce philoſophe, qui formoit des vœux ſi ardens pour le progrès des ſciences & le bonheur des hommes, deux choſes qu'il n'a jamais ſéparées dans ſon cœur ni dans ſa penſée, vouloit qu'en réduiſant de beaucoup nos grands hoſpices pour les rendre plus utiles, on obligeât les médecins, auxquels ils ſont confiés, à faire connoître leurs obſervations & leurs traitemens, par des journaux rédigés d'après le modèle qu'Hippocrate nous a laiſſé dans ſes immortelles deſcriptions des épidémies.

Ses réflexions ſur cette importante meſure le conduiſent naturellement à parler des écoles cliniques ou pratiques, qui n'étoient pas encore fondées, & qu'il préſente avec raiſon comme le ſeul moyen de réformer les études médicales. On peut dire qu'à l'époque où il écrivoit, les eſprits étoient véritablement mûrs pour ce genre d'inſtitution. Sa néceſſité, dit ce philoſophe, ne ſauroit être miſe en queſtion : elle réſulte clairement de l'état actuel des études dans les écoles de médecine, & de la nature même de l'eſprit humain, & de la manière dont nous acquérons nos connoiſſances. Il ne lui paroît pas, d'ailleurs, qu'en ſuivant la viſite du

médecin dans les grands hôpitaux (1), les élèves se livrent réellement à des études cliniques.

« Ce n'est pas, dit-il, la nature qu'ils y voient, c'est encore moins la nature aidée par un art bienfaisant. Tout ce qui frappe leurs yeux égare leur jugement & flétrit leur ame. Ils ne recueillent que des images fausses, & n'apprennent qu'à se jouer de la vie des hommes. Dans l'ordre des choses que j'indique (le changement des grands hôpitaux en hospices), en acquérant des connoissances vraies, ils dédaigneroient l'artifice qui ne sert qu'à masquer l'ignorance; ils verroient le pauvre traité comme un être dont les souffrances & la vie sont sacrées; rien n'altéreroit dans leur cœur ce respect tendre pour les hommes, sans lequel il n'est point de moralité. »

M. Lachèse paroît avoir exposé les mêmes vérités dans un Mémoire que nous n'avons pu consulter, mais dont l'auteur a eu sans doute de justes titres à l'estime & à la reconnoissance des hommes, puisque Cabanis, qui a connu ses vues, les a vivement approuvées. Des vœux sur l'institution des cliniques se trouvèrent exprimés dans plusieurs des cahiers remis aux députés de l'Assemblée nationale; ils furent adressés en grand nombre avec des projets de réforme, concernant l'instruction & la police médicale, à la Société royale de médecine, qui les a fait connoître en grande partie. Cette célèbre compagnie, dépositaire des intentions de ses nombreux associés & correspondans, & parlant en quelque sorte au nom des médecins français, exposa leurs vues en les étendant & les perfectionnant, dans son nouveau plan de constitution pour la médecine en France, publié en 1790. Tous nos correspondans, disoient-ils, sentent combien il est nécessaire que l'art de guérir soit professé près du lit des malades. D'après ce vœu, & suivant le plan que nous venons de citer, l'enseignement de la chirurgie & de la médecine clinique devoit faire partie des études médicales. Des professeurs de médecine-pratique auroient consacré deux années à leurs leçons, savoir, une année à un enseignement sur les maladies aiguës, & l'autre à celui des maladies chroniques. Dans le même projet de réforme, on faisoit également entrer la clinique dans les écoles pratiques des départemens. Persuadé que c'est en quelque sorte plus par les yeux que par les oreilles que l'on doit instruire les étudians en médecine, on alloit ensuite jusqu'à tracer, même avec détail, la méthode & l'objet de l'enseignement que les élèves des grandes écoles devoient recevoir au sein même des hôpitaux. Suivant ces observations si sages, & qui ont été en partie réalisées, la leçon de clinique étoit faite après la visite des malades, dans une salle particulière & destinée à cet usage, dirigée sur des malades choisis, comme les plus favorables à l'instruction : cette leçon devoit s'ouvrir par la lecture d'un exposé concernant ces malades destinés à l'enseignement. Le professeur, après un résumé, auroit fait ensuite les observations qu'il auroit jugées convenables.

Quand les maladies seroient terminées, on auroit lu l'histoire complète de chacune d'elles, & comparé ensuite, si le malade avoit succombé, les altérations organiques avec les phénomènes extérieurs & la marche de la maladie. L'organisation des hôpitaux auroit été toute dirigée vers ce but; & dans cette circonstance, disoient les commissaires, le bien des malades étoit tellement d'accord avec l'instruction, qu'il est impossible de rien prescrire d'avantageux pour l'un, qui ne soit immédiatement applicable à l'autre; en sorte que le meilleur des hôpitaux doit être à la fois, & le plus avantageux pour l'avancement de l'art, & le plus conforme aux intérêts de l'humanité. Ces sages réflexions, ces intentions bienfaisantes de la Société royale de médecine, ont été en grande partie réalisées par la loi du 14 frimaire an 3, sur l'organisation actuelle des écoles de médecine de France. D'après cette organisation, l'école de Paris eut trois cliniques; savoir : une clinique de médecine interne, une de médecine externe, & une troisième destinée à la fois au complément des études & aux progrès de la science médicale. Dès l'année 1786, un édit du Roi (1), qui autorisoit différentes réformes dans l'Université de Caen, avoit fait entrer dans l'enseignement de l'Université une chaire de médecine-pratique, réunie à la place de médecin de l'Hôtel-Dieu.

§. VI. *Etablissemens particuliers & publics, consacrés en France aux études cliniques, dans le dix-huitième siècle.*

La plupart des hôpitaux militaires pouvoient aussi être regardés, jusqu'à un certain point, comme des établissemens qui n'étoient pas étrangers à une instruction clinique & pratique. Ne pourroit-on pas même regarder l'appareil & les événemens de la guerre, comme une de ces circonstances terribles, où la médecine & la chirurgie trouvent autant d'occasions de placer leurs bienfaits, que d'occurrences pour recueillir des observations du plus grand intérêt? « Combien, dit M. Bruté dans les campagnes de Paré ou dans celles de Pringle, les scènes terribles de la guerre dûrent-elles être instructives, sous de tels maîtres,

(1) Ces Observations furent publiées pour la première fois en 1789 & 1790; elles ont été réimprimées en 1803, avec plusieurs autres écrits du même auteur, & principalement sa *Dissertation sur le degré de certitude de la médecine.* Paris, chez Crapart.

(1) On peut consulter cet édit, en date du mois d'août 1786, articles XXXIV & XLVII à LI, à la Bibliothèque Mazarine.

à ceux qui les accompagnoient! Quel théâtre que ces hôpitaux ouverts jusqu'au milieu des camps, que ces réunions de victimes, qui multiplient sous toutes les faces les tableaux des mêmes accidens & des mêmes maladies! Les circonstances de la navigation ne sont pas moins favorables à l'instruction pratique du médecin, qui leur doit plusieurs ouvrages très-recommandables. Ajoutons que plusieurs hôpitaux de la marine possédoient, avant les nouvelles écoles de France, une instruction pratique & clinique; celui de Brest jouissoit de cet avantage, dont il fut redevable à Dubreuil, que les regrets & l'amitié de Cabanis ont recommandé au souvenir de la postérité. Ce médecin, que la sollicitude éclairée pour les malades a justement illustré, fonda, quelques années avant sa mort, sous les auspices de M. le maréchal de Castries, une école pratique dans l'hôpital de la marine de Brest. Il étoit convaincu, dit son célèbre ami, que tous les arts qui demandent la culture des sens, & dans lesquels les combinaisons de l'esprit ne peuvent jamais suppléer l'habitude & l'exercice, doivent être étudiés directement dans la nature même, & que par conséquent les meilleurs professeurs de médecine sont les malades. Il croyoit que le professeur en titre doit se borner à mettre ses élèves dans la bonne route, à leur présenter les tableaux de la manière qui les éclaire les uns par les autres, & qui rend les impressions plus durables en les rendant plus distinctes. Il pensoit que celui qui vouloit faire plus, au lieu de leur abréger les difficultés, leur faisoit perdre le fruit de toutes celles qu'ils peuvent avoir vaincues. Ainsi, quoiqu'il ne prétendît pas avoir donné à son établissement toute la perfection dont il eût été susceptible dans d'autres circonstances, M. Dubreuil est mort dans la douce persuasion qu'il avoit fait un présent utile à l'art de guérir (1). »

A peu près dans le tems où Dubreuil s'occupa de cette fondation philanthropique, plusieurs médecins, aussi recommandables par leur zèle que par leurs lumières, enseignèrent la médecine clinique dans les leçons particulières. Tels furent, principalement à Paris, MM. Desbois de Rochefort & Corvisart, qui, profitant de l'heureuse disposition de l'hôpital de la Charité, dont ils furent successivement médecins, recevoient à leur visite un nombre déterminé d'élèves, qu'ils guidoient dans l'étude & l'observation si délicate de l'homme malade, d'après une méthode qui a servi en grande partie de base à la clinique actuelle de Paris.

La Clinique particulière de chirurgie, par Desault, ne fut pas moins célèbre ni moins fréquentée: des conférences réglées, des leçons données avec le plus grand zèle, des exercices pour former les élèves à l'habitude de l'observation & à la pratique des opérations, distinguèrent cette clinique de toutes celles qui l'avoient précédée, & ne servirent pas moins aux progrès de la chirurgie, qu'au perfectionnement des études dont elle est l'objet (1).

La chaire de clinique chirurgicale, qui fit partie de l'enseignement de la nouvelle école de médecine de Paris, fut confiée à M. Default, qui alors continua ses leçons d'après le même plan, avec le même zèle, le même succès, & au milieu d'une foule d'élèves, auxquels il fut malheureusement enlevé par une mort prématurée.

M. Corvisart passa également de son enseignement particulier à la chaire de clinique de médecine de la même école: ses leçons, tout à la fois dogmatiques & pratiques, se composoient régulièrement chaque jour d'un entretien plus ou moins long dans une salle spécialement consacrée à cet usage, précédé de la visite soigneuse & détaillée d'un certain nombre de malades choisis dans l'hôpital de la Charité, & distribués ensuite dans un local particulier pour servir à l'instruction.

Chaque malade étoit successivement examiné plus ou moins long-tems; les différens degrés de l'attention & de l'intérêt du professeur, le nombre ou l'importance de ses questions, sa sollicitude & l'expression plus marquée de son attendrissement ou de sa commisération, marquoient aux élèves les malades auxquels il falloit s'arrêter plus long-tems, ou qu'il importoit de venir visiter de nouveau & plusieurs fois dans la journée. Dans l'entretien qui succédoit à la visite, les malades étoient indiqués au souvenir des étudians par le numéro de leur lit, & devenoient l'objet d'une discussion rapide ou prolongée, suivant le caractère de la maladie. Toutes les circonstances remarquables & propres à caractériser chacun de ces malades, ce qu'il étoit possible de savoir des altérations antérieures qu'ils avoient éprouvées, de leur profession, de leur tempérament, &c., étoient rappelées d'abord avec le plus grand soin; le professeur décrivoit ensuite l'état présent de la maladie avec méthode & dans un langage lumineux, facile, souvent pittoresque & toujours propre à donner aux étudians le moyen d'aller eux-mêmes reconnoître & apprécier les symptômes que d'abord ils n'avoient peut-être pas apperçus, parce que, dans la pratique de la médecine, il faut même apprendre à voir, à diriger ses sens & gouverner son attention.

Un petit nombre de malades, ordinairement désignés pour les études-pratiques de chaque jour, permettoit de suivre dans chacun d'eux les symptômes bien caractérisés de leur maladie, ou l'effet des médicamens. L'étudiant plus ou moins avancé n'avoit à constater qu'autant de faits qu'il en pou-

(1) *Vide* Cabanis, *op. cit.*, pag. 212 & suivantes.

(1) *Voyez* le Plan de ce cours, *Journal de Médecine*, an 2; *voyez aussi* l'Eloge historique de Desault, par Bichat, en tête des Œuvres posthumes de ce dernier, pag. 24 & 46.

voit observer avec précision. Se rendant pour ainsi dire compte à lui-même dans un entretien familier avec ses élèves, le professeur mêloit avec une sorte d'abandon son savoir & les résultats de son expérience, les principes de la science & les délicatesses, les détails, les difficultés de la profession, genre d'instruction d'une utilité inappréciable dans une étude où le maître doit puiser ce qu'il enseigne dans sa pratique ou même dans des souvenirs, des apperçus souvent fugitifs & minutieux qui embrassent toute sa vie, & forment une espèce de tradition.

La réunion des conditions nécessaires pour remplir avec distinction des fonctions aussi délicates & aussi importantes est malheureusement aussi rare que difficile; c'est elle seule cependant qui constitue le médecin praticien & le professeur de clinique capable de donner à l'exercice de la médecine le plus haut degré d'utilité & d'illustration.

Parmi ces conditions, on doit distinguer des sens actifs, une aptitude originelle pour l'observation, une sagacité naturelle & le regard le plus pénétrant; plus de penchant à voir par soi-même, à réfléchir, qu'à surcharger sa mémoire d'une vaste érudition; un coup d'œil rapide, une facilité d'appercevoir & de déduire, dont la promptitude paroît avoir quelque chose de la prévision & de l'inspiration; enfin, une facilité & une exactitude également remarquables dans les analyses & les rapprochemens des objets, & cette liberté d'esprit, qui, repoussant avec effroi une érudition stérile & des opinions ou des connoissances étrangères, donne cette force de tête, cette assurance, cet aplomb, non moins nécessaires dans la pratique de la médecine, que dans le maniement des plus grands intérêts, ou dans l'usage de la vie, pour les choses importantes & difficiles. Parmi les conditions indispensables pour former un excellent professeur de clinique, il faut aussi admettre la culture suivie, sans interruption ni distraction, des qualités que nous venons d'énumérer, ainsi qu'un constant amour de la vérité, qui fait la probité du savant, qui l'empêche de se livrer à des théories ou à des systèmes dont l'influence fait si souvent changer le point de vue des objets, & altérer la pureté des observations. M. Corvisart a manifesté dans un degré éminent ces différentes conditions, qui nous paroissent si desirables dans un professeur de clinique, & sans lesquelles on ne peut jamais, même avec une longue expérience & un savoir immense, tenir le premier rang dans la médecine-pratique (1). Ce fut en 1788 qu'il put s'appercevoir lui-même, & que les élèves reconnurent avec une juste admiration, combien il étoit propre à enseigner la médecine au lit des malades, dans les leçons particulières qu'il commença à cette époque, & qu'il a continuées sans interruption pendant dix-sept ans, période dans laquelle une foule de médecins éclairés ont été formés, tandis qu'en même tems un grand nombre d'observations & de recherches anatomiques destinées à l'instruction ont servi aux progrès des sciences médicales, & sont devenues les matériaux du Traité vraiment neuf des lésions organiques du cœur & des gros vaisseaux, ainsi que du travail presqu'aussi important, qui a servi pour le Commentaire d'Avenbruger sur les signes tirés de la percussion de la poitrine. On peut cependant faire un reproche à M. Corvisart, c'est d'avoir placé trop haut, & d'avoir rendu trop difficile l'enseignement de la médecine clinique, pour ceux qui penseroient que l'on ne peut s'y livrer sans suivre son exemple. Il eût ajouté, sans doute, aux services qu'il a rendus à l'enseignement, en perfectionnant l'organisation d'un genre d'instruction, dont l'utilité ne peut être constante & durable, si son plan & sa constitution exigent une supériorité d'esprit & de talent toujours fort rare & très-passagère parmi les hommes.

(1) *Voyez* dans le *Moniteur*, nos. 232, 257, 259 & 362, an 1812, le compte que nous avons rendu de l'ouvrage de M. Corvisart, sur les Lésions organiques du cœur & des gros vaisseaux, pour servir à l'Histoire de la Médecine.

On doit à M. Leroux, successeur de M. Corvisart, plusieurs de ces améliorations & de ces perfectionnemens dans l'organisation des cliniques, dont il a rendu compte lui-même dans un Discours prononcé pour l'inauguration des nouvelles salles consacrées à cette institution, & obtenues par son prédécesseur, de la munificence du Gouvernement. Dans ce Discours, dont nous croyons devoir parler ici avec quelque détail, M. Leroux s'est principalement attaché à faire connoître l'objet, l'organisation & les travaux de la Société d'instruction médicale, qu'il a fondée au sein même de la clinique, en réalisant l'heureuse idée de Thurianus de Gênes, vainement exprimée au commencement du dix-septième siècle, & restée jusqu'alors stérile, faute d'application. Il a exposé avec le plus grand développement les exercices particuliers des élèves attachés à cette Société, & les a suivis, 1°. dans le service de garde & la surveillance continuelle des malades destinés à l'instruction; 2°. dans l'étude du formulaire de l'hospice; 3°. dans l'analyse chimique des médicamens & d'un grand nombre de substances animales; 4°. dans les recherches anatomiques; 5°. dans un compte rendu des leçons du professeur, ou dans l'extrait des principaux ouvrages de médecine-pratique; 6°. dans la rédaction des Mémoires à consulter ou des Consultations; 7°. dans les visites que les membres de la Société d'instruction médicale vont faire dans les hôpitaux, avec le dessein d'y comparer le mode de traitement & le caractère des maladies, pour éviter ainsi toute prévention & tout préjugé d'école; 8°. enfin, dans l'administration des secours de la médecine à domicile.

La Société, dont les membres se consacrent à ces exercices, à ces travaux, se compose, dit M. Le-

roux, d'une réunion d'hommes qui veulent apprendre, & non pas d'un assemblage de savans qui veulent étaler leurs connoissances. Ici la gloire est d'étudier, la récompense est d'amasser tout ce qui peut promettre des succès dans la pratique. La réputation ne s'échappe de la clinique que pour être réfléchie dans l'enceinte de l'école. Parmi les sociétaires il y a de l'émulation sans rivalité; le public n'est encore rien pour eux; les élèves, voilà leurs juges; les témoignages de satisfaction de la part de l'école, voilà leurs prix (1).

L'un des médecins les plus recommandables du dix-huitième siècle, Fouquet, se trouvant chargé de la chaire de professeur de clinique, chercha aussi à introduire dans ce genre d'enseignement plusieurs modifications importantes & propres à le rendre à la fois plus utile & plus indépendant du mérite du professeur. Suivant cette organisation, l'école clinique, également érigée en Société d'instruction, est composée d'étudians, auxquels on confie, sous la direction du maître, des malades dont ils suivent avec le plus grand soin l'histoire & le traitement. Tous les événemens de la maladie un peu importans se passent sous leurs yeux, & ce zèle, ce détail d'observations, vont au point de ne pas quitter le jour ni la nuit les malades attaqués d'affections un peu graves, afin de rendre ensuite compte au professeur & aux autres élèves de ce qui s'est passé pendant leur absence.

Les élèves de cette clinique se livrent en outre à différentes études, à différens exercices, & donnent même des consultations publiques sur les cas les plus difficiles.

Les cliniques chirurgicale, générale ou particulière de Paris, ont offert également & continuent d'offrir aux élèves une source abondante d'instruction.

Ce seroit ici le cas de parler de l'hospice de la Maternité & de l'école clinique des accouchemens, & des maladies des femmes qui s'y trouvent maintenant sous la direction de MM. Dubois & Chaussier.

La clinique d'inoculation, ouverte en l'an 6 (1798) par M. Leroux, a été l'objet de plusieurs leçons, & n'a été interrompue que depuis l'époque mémorable où l'inoculation plus simple & plus facile de la vaccine a remplacé l'inoculation de la petite-vérole.

D'autres cliniques, projetées pour étendre & perfectionner l'enseignement-pratique de l'école de Paris, n'ont pas été exécutées : on les trouve indiquées dans le Discours prononcé par Thouret pour l'ouverture solemnelle des cours de l'an 8 (1800). Ce savant, aussi recommandable par l'excellence de ses vues que par la chaleur de son zèle, exprimoit en outre, dans ce Discours, le vœu d'une École normale de clinique, où des élèves d'une grande espérance, & destinés à l'art si difficile d'instruire, seroient venus se former pour aller répandre ensuite & progager cette instruction expérimentale & clinique.

« Et pourquoi, ajoutoit cet homme estimable, ne réuniroit-on pas à cette institution si utile un dernier complément, en transformant pour ainsi dire en une vaste école cet arrondissement municipal, qui a un droit particulier à nos secours; en conduisant dans l'humble asyle du pauvre les élèves empressés de voir la nature secondée dans le traitement des maux physiques, les douces affections de famille; en leur montrant, dans ces obscures retraites, l'art de dresser au soulagement du malade des mains inhabiles que guide seulement l'attachement ou la pitié; en les formant ainsi au service de santé si touchant & si difficile au sein des campagnes délaissées (1)? »

Une seconde clinique externe, dont nous n'avons point parlé, fut fondée à l'hospice de la Charité par M. le professeur Boyer, qui a rendu cette institution si utile par les soins empressés, l'excellente méthode, les bons exemples qu'il a su réunir dans son enseignement, qui rappelle celui de Desault, & dont plusieurs élèves sont devenus à leur tour des maîtres habiles, & non moins recommandables dans la pratique que dans la carrière de l'instruction.

Les cliniques particulières de Paris, non moins dignes de souvenir & de reconnoissance, sont celles de M. Cullerier pour les maladies syphillitiques, de M. Pinel pour l'étude-pratique & la confirmation expérimentale de la Nosographie, de M. Beauvais, son adjoint, pour l'enseignement élémentaire de la clinique, & l'étude-pratique de la séméiotique ou de la physiognomonie médicale; enfin, de Bichat pour des recherches spéciales sur l'action des médicamens & l'anatomie pathologique.

L'enseignement établi dans l'intérieur de l'hospice de la Maternité de Paris, pour l'étude-pratique des accouchemens & des maladies des femmes, forme aujourd'hui une des cliniques particulières & spéciales qui se recommandent le plus par l'excellence de leur organisation & l'étendue de leur influence, aux véritables amis de l'humanité. Cette fondation, ainsi que nous l'avons remarqué dans une autre circonstance, est un de ces services signalés que la charité seule ne rendroit pas aux hommes, & qui n'exige rien moins que l'association heureuse du zèle & de la sagesse, de la bienfaisance & du savoir. Lorsque M. le comte Chaptal honora son ministère par cette fondation, dont il sentit toute l'importance, il n'existoit en France aucun établissement semblable. Les villes de province, & surtout les campagnes, se trouvoient

(1) *Voyez* dans le *Moniteur* du mardi 26 août 1806, le compte détaillé que nous avons rendu du Discours de M. Leroux, pour servir à l'Histoire de l'École de Médecine de Paris.

(1) *Voyez* Discours cité, page 9.

entiérement livrées à l'impéritie d'une foule de matrones, qui n'avoient pu recevoir ni acquérir aucune espèce d'instruction. Depuis la création de l'école de la Maternité en l'an 11 (1803), jusqu'au commencement de l'an 1808, cinq cent seize sages-femmes ont été formées avec le plus grand soin dans cet établissement clinique : des progrès non moins remarquables ont été obtenus depuis cette époque, & les préfets de plusieurs départemens se sont empressés avec l'émulation la plus libérale, de faire participer leurs administrés aux avantages de la nouvelle institution. Par un arrêté en date du 17 janvier 1807, le ministre de l'intérieur a enjoint en outre aux commissions administratives d'hospices qui ont plus de 20,000 livres de revenu, de désigner une élève pour l'école-pratique d'accouchemens.

Les études qu'embrasse l'enseignement de cette école ont successivement pour objet, sous la direction du professeur d'accouchemens, du médecin de l'hospice & de la sage-femme en chef, la théorie & la pratique des accouchemens; la médecine clinique des femmes en couches, des nourrices & des enfans; la vaccination, l'art de saigner, & l'étude des plantes usuelles. Le *Traité d'Accouchemens*, publié par une des élèves de cette école (1), devenue dans la suite surveillante de la section de l'allaitement, peut être regardé comme un monument littéraire de l'excellente instruction qui sert de base à l'enseignement-pratique de l'hospice de la Maternité.

Du reste, l'institution clinique de la Maternité, considérée dans les résultats bienfaisans de son organisation, ne paroîtra pas moins utile à l'humanité, que favorable à l'instruction. La mortalité, quoique très-forte encore dans cet hospice, s'y trouve sensiblement diminuée. Dans les hôpitaux qui l'ont précédé, sur quinze ou même dix-huit enfans exposés dans les deux premières années de la vie, à peine en restoit-il un dix ans après, c'est-à-dire, à l'âge de dix, onze ou douze ans : on est même parvenu à démontrer par le résultat effrayant d'un calcul qui fut fait autrefois pendant dix ans, sur l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, que de sept mille de ces enfans, il n'en existoit, au bout de ces dix ans, que cent quatre-vingt. D'après un recensement fait avec le plus grand soin par M. Hucherat, la mortalité des enfans abandonnés, dans l'intérieur de l'hospice, a été dans le rapport d'un à cinq, comme le prouvent les relevés de l'an 11, de l'an 12, de l'an 13, de trois mois & dix jours de l'an 14, de l'an 1806 & de l'an 1807. Sur vingt-trois mille quatre cent soixante enfans, il en est mort, dans cet espace de tems, quatre mille cent trois.

(1) *Mémorial de l'Art des accouchemens*, avec cent trente-trois gravures, représentant la position de l'enfant, le mécanisme de tous les accouchemens, &c.; par madame Boivin, maîtresse sage-femme. Paris, 1813; chez Méquignon père, rue de l'École de Médecine.

Du reste, la plus grande surveillance & l'organisation la plus parfaite ne pourront jamais rapprocher la mortalité des enfans, à la Maternité ni dans aucun autre hospice, des limites qui la circonscrivent dans l'intérieur des familles. En effet, les maladies les plus graves de l'enfance exercent principalement leurs ravages dans les hôpitaux : telles sont le muguet, le carreau, les affections syphillitiques & scorbutiques originelles, &c. En outre, plusieurs enfans, lorsqu'on vient les confier à la charité publique, sont apportés malades ou mourans, & l'on observe nécessairement une très-grande différence entre la mortalité des enfans abandonnés & celle des enfans qui naissent dans l'hospice, ou des enfans des nourrices sédentaires.

La mortalité des femmes en couches, autrefois si effrayante à l'Hôtel-Dieu de Paris, a été victorieusement combattue à la Maternité par la médecine efficace & les soins éclairés qui distinguent la clinique de cet hospice. Sur neuf mille six cent quarante-cinq femmes reçues dans le cours de cinq années, quatre cent quatorze seulement ont succombé à différens genres d'accidens ou de maladies; & il importe de remarquer que, pendant deux de ces années, la fièvre puerpérale a régné d'une manière épidémique. On se fera aisément une idée de ce qu'il a fallu employer de zèle, d'humanité, de savoir, pour arriver à des résultats aussi favorables, lorsque l'on saura que la plupart des femmes qui viennent accoucher à l'hospice de la Maternité ont souvent éprouvé tout l'excès de la souffrance physique & des peines morales; que la santé de plusieurs se trouve le plus souvent altérée par des fatigues ou des maladies; que quelques-unes ont même manqué de nourriture ou ont été forcées, presqu'au moment d'accoucher, de faire trente, quarante ou cinquante lieues à pied, pour se rendre à l'hospice. Cette diminution dans la mortalité, que l'on a obtenue au milieu d'un concours de circonstances si difficiles, doit être principalement attribuée au zèle & aux lumières de M. le professeur Chaussier, qui a introduit les plus heureuses améliorations dans les modes, le régime & le traitement les plus propres à prévenir ou à guérir la fièvre puerpérale, les autres maladies des femmes en couches, & les maladies des enfans.

§. VII. *De l'utilité des institutions & des études cliniques, prouvée par l'expérience des Anciens & des Modernes.*

Ce qui précède, quoique borné à un récit plutôt historique que dogmatique, nous paroît suffisant pour donner une idée du véritable objet des principes & de l'utilité d'une institution clinique. Du reste, pour se convaincre mieux des avantages de l'enseignement clinique de la médecine, il ne faut que comparer les études consacrées à cette

profeſſion dans les tems où elles ont été réellement utiles ou complétement illuſoires.

Rappelons-nous donc que lorſque la médecine ſe trouva floriſſante & cultivée avec un ſuccès remarquable chez les Anciens, elle n'ambitionnoit point encore le titre de ſcience; qu'elle étoit un art, l'art de guérir, l'art par excellence, comme l'appeloit Hippocrate, une profeſſion qui ne s'enſeignoit point avec faſte dans les écoles, mais qui s'acquéroit par apprentiſſage au lit des malades & dans les communications traditionnelles d'un père à ſes enfans ou d'un maître à ſes élèves, ainſi que nous le voyons dans le livre du Serment. Hippocrate apprit lui-même & enſeigna la médecine de cette manière; il dut peut-être à cette méthode naturelle, autant qu'à ſon génie, d'avoir été regardé comme le prince de la médecine par les peuples anciens & modernes les plus éclairés. Ses ſucceſſeurs, en ſuivant une autre marche, firent rétrograder l'art, & l'on vit alors commencer & ſe former ces habitudes de pédantiſme & de faux ſavoir, qui ont rendu la médecine ſi ridicule, ſi dangereuſe ou du moins ſi inutile pendant plus de vingt ſiècles. Cette fauſſe direction de la médecine a été ſignalée & condamnée par les poètes & les philoſophes de tous les tems, c'eſt-à-dire, par les hommes les plus ſages & les plus inſtruits; leurs ſarcaſmes & leurs plaiſanteries ſont devenues enſuite populaires. D'après un uſage que l'on peut regarder comme une des habitudes les plus anciennes de l'eſprit humain, cette fauſſe direction exiſtoit déjà du tems de Platon, comme on le voit par un de ſes dialogues. Socrate s'adreſſe ainſi à Phédon :

Socrate. Si quelqu'un ſe préſente à Eriximaque ou à ſon père Ammène & leur dit : Je ſais ce qu'il faut employer pour rafraîchir, pour échauffer le corps humain à mon gré, faire vomir & purger; je connois un grand nombre de choſes ſemblables, en un mot, je ſuis médecin & capable d'apprendre aux autres la médecine. Que lui répondront-ils, Phédon ?

Phédon. On lui demandera, ſans doute, s'il connoît la perſonne qu'il veut traiter, quand & comment il convient d'appliquer ſes remèdes.

Socrate. Mais s'il répond qu'il ignore entiérement ces choſes, & que l'application, la pratique, regardent ſeulement ceux qui lui doivent leur ſcience, que dira-t-il à cet homme ?

Phédon. Qu'il n'eſt qu'un inſenſé, qui, pour avoir appris la médecine dans les livres, ſe croit médecin, ſans rien entendre à la pratique.

Il eſt évident, par ce qui s'eſt paſſé du tems de Boerhaave, de Stoll, ainſi que dans les écoles modernes d'Édimbourg, de Pavie, & depuis la nouvelle organiſation de la médecine en France, que l'enſeignement régulier de cette profeſſion, fondé principalement ſur les inſtitutions cliniques, eſt le ſeul moyen de détruire, parmi les médecins, ces différences d'opinions, cette inégalité frappante de ſavoir & de lumière, qui leur ont été ſi long-tems & ſi juſtement reprochées.

Dans des tems antérieurs, avec une autre méthode d'étude, on a vu, ſans doute, des médecins diſtingués ſe former par leur expérience perſonnelle, & par un degré éminent de ſagacité naturelle & de raiſon, qui caractériſe les eſprits ſupérieurs, & qui eſt toujours ſi rare parmi les hommes. Dans les inſtitutions cliniques, on ne ſe propoſe pas de former des hommes ſemblables; leur véritable objet & celui des études médicales plus régulières, ſe rapportent à la claſſe moyenne, c'eſt-à-dire, au plus grand nombre des médecins, auxquels il importe de donner le moyen d'être utile & raiſonnable. Ce but nous ſemble avoir été atteint dans les nouvelles écoles de médecine de France; & pour s'en convaincre il ſuffira de comparer l'inſtruction poſitive, la méthode expérimentale, l'uniformité dans la conduite & dans la doctrine des médecins de ces écoles, aux opinions ſyſtématiques, aux notions confuſes, aux pratiques routinières & ſouvent ridicules de ceux des anciens docteurs qui, par l'éminence de leurs talens, la force de leur raiſon ou la ſageſſe de leur eſprit, n'ont pas eu le moyen d'échapper aux inconvéniens de leur éducation médicale.

Les médecins qui ſortent des écoles cliniques, ſuivant la remarque de Cabanis, ſe diſtinguent facilement de tous ceux qui n'ont pas été formés par ce genre d'inſtitution. Leurs connoiſſances plus nettes, mieux claſſées, leur raiſon plus ferme, leur tact plus ſûr & plus fin, ſont une aſſez bonne apologie de cette forme d'inſtruction. Il eſt donc de la plus haute importance de perfectionner & d'affermir l'organiſation de cette partie de l'inſtruction médicale, & de la rendre même, s'il eſt poſſible, indépendante du mérite éminent que l'on a remarqué dans quelques-uns de ſes profeſſeurs. Un talent du premier ordre, le génie, une grande élévation d'eſprit, ſont, comme les vertus éminentes, toujours très-peu communes parmi les hommes: lorſqu'ils apparoiſſent, il faut les admirer, en recueillir, en conſerver les bienfaits & les monumens; mais il importe de ne pas trop compter ſur la fréquence de leurs retours. Toute inſtitution régulière & durable doit pouvoir s'en paſſer, & ſe maintenir, autant qu'il eſt poſſible, malgré la négligence & la médiocrité.

Les hommes paſſent, le zèle s'uſe, les ſoins diminuent, a dit un philoſophe moderne en parlant de l'organiſation des hôpitaux, & il faudroit que les choſes allaſſent pour ainſi dire d'elles-mêmes, & qu'elles n'euſſent pas beſoin du concours d'une créature auſſi paſſagère, & auſſi ſujète à s'atiédir ſur les devoirs les plus ſacrés.

§. VIII. *Réflexions ſur l'organiſation des études cliniques.*

Sans prétendre indiquer les réformes & le mode

d'organifation propres à donner plus d'uniformité & de durée à l'utilité des inftitutions cliniques, nous préfenterons quelques réflexions fur la difpofition des hôpitaux confacrés à ce genre d'enfeignement, l'emploi, la conduite des profeffeurs qui en font chargés, la conduite & la manière d'étudier des élèves.

1°. *Des hôpitaux confacrés aux inftitutions cliniques.*

Les malades, dans quelque lieu qu'ils fe trouvent, font les objets d'étude les plus néceffaires dans l'éducation médicale, & il feroit inutile de s'arrêter à démontrer que l'art de guérir appartient à la claffe des arts & des profeffions qui exigent la culture immédiate des fens, & une habitude, un exercice d'obfervations que rien ne peut fuppléer. Dans l'étude clinique, dont il importe tant de ne point exagérer les difficultés pour en mieux appercevoir tous les avantages, le meilleur enfeignement confifteroit peut-être à mettre fous les yeux des élèves un certain nombre de malades choifis, & dont les fituations bien caractérifées préfenteroient une fuite de tableaux faciles à reconnoître, difpofés de manière à s'éclairer les uns par les autres, & propres à donner aux premières impreffions cette vivacité, cette profondeur, qui les rend auffi diftinctes que durables. Il ne peut y avoir aucun doute à ce fujet, & tous les hommes éclairés s'accordent aujourd'hui pour penfer que, malgré la vogue ou même l'utilité réelle, fous quelques rapports, des expériences phyfiologiques, la médecine s'apprend & fe cultive avec moins d'avantage dans les académies & les amphithéâtres anatomiques, que dans les hôpitaux & dans le commerce fuivi des hommes valétudinaires, des malades, ou dans la méditation conftante que font naître des objets auffi importans de recherches & d'obfervations; mais il n'eft pas indifférent aux étudians que ces fources de la véritable fcience médicale foient placées confufément & fans aucun ordre dans les grands hôpitaux ou dans les hofpices d'une dimenfion convenable, & dont le fervice peut être embraffé dans toutes fes parties par une furveillance active & une fage adminiftration.

Les inconvéniens des grands hôpitaux ne font pas moins contraires au but des inftitutions cliniques, qu'aux intérêts les plus facrés de l'humanité; les meilleurs efprits & les hommes les plus vertueux les ont fait fentir dans ces derniers tems avec autant d'éloquence que de raifon, & il feroit difficile de rien ajouter à tout ce qu'ils ont dit, pour démontrer combien il étoit néceffaire de réduire à leur dimenfion naturelle tous ces monumens gigantefques d'une aveugle bienfaifance. Parmi les motifs de réforme qu'ils ont fignalés, un de ceux auxquels on doit le plus particuliérement s'attacher, c'eft l'impoffibilité d'exercer & d'enfeigner convenablement la médecine dans ces établiffemens.

Quel fruit les élèves pourroient-ils retirer en fuivant les vifites d'un médecin dans des lieux où la maladie & l'indigence font recueillies, fans être l'objet d'une bienfaifance efficace & éclairée? Ce n'eft pas la nature abandonnée à elle-même qu'ils y verroient, & encore moins la nature aidée par un art falutaire. Tout ce qui frapperoit leurs yeux égareroit leur jugement & flétriroit leur ame; ils ne pourroient retirer de ce fpectacle que des images fauffes, & apprendre à fe jouer de la vie des hommes. En effet, lorfqu'une multitude de malades fe trouvent renfermés & comme accumulés dans un grand hôpital, toutes les maladies font troublées dans leur marche, compliquées, aggravées dans leurs circonftances, d'abord par ce feul entaffement, & enfuite par un défaut inévitable de foins, d'attention, de furveillance, dans le régime & l'adminiftration de la médecine. Tout ce que l'on peut voir, obferver, dans un pareil état de chofes, affligeroit l'étudiant fans l'inftruire, fans le préparer en aucune manière à l'art bienfaifant qu'il doit exercer dans la fuite. Le médecin d'un grand hôpital ne peut lui-même prefque rien voir dans le trouble & le tumulte d'une pratique immenfe; il lui eft impoffible, dans une vifite rapide, de donner à chaque malade le tems & l'attention que fa fituation réclame, & toutes fes impreffions s'effaçant néceffairement les unes par les autres, ne pouvant former les matériaux d'une véritable expérience, ne laiffent dans fon efprit que des images confufes ou des idées inexactes.

Autrefois, à l'Hôtel-Dieu, plufieurs médecins fe fuccédoient les uns aux autres pendant le cours d'une maladie; il y avoit des jours où l'on purgeoit, d'autres où l'on ne purgeoit pas, & en général, les alimens, les médicamens, dans les grands hôpitaux, fe diftribuent aux mêmes heures à tous les malades, fans qu'il foit poffible d'avoir égard, dans cette diftribution, au tems des redoublemens, du retour des accès périodiques & des mouvemens critiques. Il eft impoffible, dans un concours femblable de circonftances, que les maladies ne changent pas leur marche, leur phyfionomie; qu'elles ne s'embarraffent & ne fe chargent point de complications, que l'on occafionne néceffairement en faifant violence à la nature, en la foumettant à un ordre qui n'eft pas le fien, en la plaçant dans les conditions les plus oppofées à tous les genres d'efforts & de réaction.

La médecine-pratique n'eft pas un emploi continuel de médicamens énergiques, un combat fuivi, une lutte continuelle avec la maladie; elle fe réduit le plus fouvent à des précautions bien entendues, à des foins éclairés, à des attentions délicates, qui font prefque tout le fuccès des traitemens.

Dans les hôpitaux où les maladies paroiffent plus uniformes, & préfentent moins de nuances & de variétés individuelles, il importeroit de généralifer

néralifer moins dans les prefcriptions & les formules, de donner plus d'attention à chaque malade, de faire même plufieurs vifites à quelques-uns dans la journée, & de régler pour chacun toutes les circonftances du régime & du traitement. Cette furveillance & cette follicitude, dont l'humanité paroît faire un devoir au médecin, font impraticables dans les grands hôpitaux. Toutefois, ce qui arrive de malheureux dans ces établiffemens, comme tous les événemens funeftes, comme toutes les circonftances les plus affligeantes, les plus défaftreufes pour l'humanité, préfente plufieurs objets d'étude & de méditation au médecin & au philofophe. On y a obfervé plufieurs faits curieux ou nouveaux, & ces grandes & malheureufes expériences pour l'humanité n'ont pas été tout-à-fait perdues pour la fcience. C'eft dans les hôpitaux, par exemple, que l'on a vu fe développer, fous toutes les formes, les maladies & les altérations profondes que fait naître le rapprochement d'un grand nombre d'individus dans des maifons trop vaftes & mal adminiftrées. C'eft principalement par l'expérience des hôpitaux que l'on a appris auffi à reconnoître combien il importoit de ne pas réunir & accumuler les hommes dans des habitations communes. On a vu que l'atmofphère pouvoit s'altérer & fe corrompre fans autre caufe que cet entaffement. Effrayé de ces effets, qui ont paru quelquefois avec toute la véhémence des fléaux épidémiques, on a demandé que les hôpitaux fuffent, ainfi que les cimetières, relégués hors l'enceinte des villes. Ceux qui ont été témoins de ce fpectacle, dit un médecin philofophe, & qui voient avec leurs yeux, parlent avec leur confcience, ont reconnu que dans les grands hôpitaux la plupart des maladies chroniques font incurables; que des maladies aiguës s'aggravent ou même fe compliquent d'altérations fouvent contagieufes; que les plaies fimples deviennent graves; que les plaies graves deviennent mortelles. Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, n'a vu, dans une pratique de cinquante ans, l'opération du trépan réuffir qu'un très-petit nombre de fois. Default avoit renoncé à cette même opération, dont il avoit vu les fuites prefque toujours mortelles. Voilà le genre de faits, l'efpèce d'inftruction que l'on peut recueillir dans les grands hôpitaux, dont l'infalubrité & la mauvaife organifation ont fait naître plufieurs maladies nouvelles, telles que la gangrène humide ou gangrène des hôpitaux, la fièvre d'hôpital, la fièvre puerpérale, &c. &c., altérations inconnues aux Anciens, & qui ne fe développent point dans les circonftances ordinaires & naturelles de la fociété (1).

Ces leçons d'une malheureufe expérience, ces effets d'une adminiftration vicieufe des fecours publics, ne font pas à la portée des étudians, & pourroient tout au plus leur être offerts à une époque déjà avancée de leurs études, lorfque bientôt majeurs (*tyrones*) ils font capables de voir par eux-mêmes & de puifer fans danger à toutes les fources d'inftruction. Mais avant ce moment la fréquentation des grands hôpitaux eft plutôt nuifible qu'utile; le mouvement y eft trop rapide pour que le profeffeur, même le plus zélé, puiffe former les étudians à l'exercice de l'obfervation; ils ne pourroient que s'y difpofer à cette pratique fuperficielle & dangereufe, que Tralles a fi bien caractérifée lorfqu'il a dit: *Odi vagam tumultuariam, fuperficialem experientiam; fummi momenti eft experiri in medicinâ; ac plerumquè ii qui alto fupercilio aliis infultantes, fuam crepunt experientiam, artem experiendi minimum callent.*

Il ne faudroit pas d'ailleurs conclure de ces réflexions, que les hôpitaux réduits à leur dimenfion naturelle ne foient pas favorables à l'enfeignement clinique & aux progrès de la médecine. Ce fut principalement dans l'exercice de ces fonctions de médecin de l'hôpital de la Charité, que Bordeu fe prépara à devenir un des médecins les plus célèbres du dix-huitième fiècle. La même circonftance ne contribua pas moins dans la fuite au fuccès de Desbois de Rochefort, & à la gloire, aux découvertes de M. le profeffeur Corvifart: tout, dans cette maifon, a dit un philofophe de notre tems, favorife un médecin qui veut lire dans le fein de la nature, & la voir fans nuage. Les malades n'y font pas en affez grand nombre pour exiger dans leur traitement cette précipitation, qui rend d'ailleurs la pratique de la médecine fi dangereufe pour les malades, & fi infructueufe pour les progrès de l'art. Ils y font féparés les uns des autres, & n'ont point, comme ceux qui font entaffés enfemble dans le même lit, à fupporter, avec leurs propres maux, le trifte fpectacle de ceux d'autrui, & même à les partager. La mal-propreté, inféparable d'une adminiftration tumultueufe, n'y trouble point l'œil attentif du médecin, & n'y aggrave point les fouffrances du malade. Les religieux refpectables qui dirigent cette maifon, joignent à toute l'activité du zèle, la patience & l'exactitude qui le contiennent dans de juftes bornes, ne permettent point au médecin de craindre que rien d'étranger fe mêle au réfultat de fes opérations, & lui dérobe la marche de la nature (1).

Tous les petits hôpitaux adminiftrés avec ordre préfentent les mêmes avantages, & ils font en outre néceffaires, foit pour offrir un afyle aux pauvres malades qui n'en ont pas d'autre, foit pour mettre à la portée des indigens & des dernières claffes de la fociété, les talens & le favoir

(1) *Voyez* l'*Effai fur la gangrène humide des hôpitaux*, par MM. Moreau de la Sarthe & Burdin, pag. 4, 5 & 19. Paris, 1796.

(1) *Voyez* l'Éloge de Théophile Bordeu, par Rouffel, qui fe trouve à la tête d'une nouvelle édition des *Recherches fur les Maladies chroniques.*

des médecins & des chirurgiens les plus habiles & les plus célèbres. L'enseignement régulier, le perfectionnement de la médecine, ne peuvent se passer de ces établissemens. Les études pratiques auxquelles on peut se livrer, l'emportent de beaucoup sur la pratique personnelle, qui n'offre qu'un nombre insuffisant de moyens ou d'objets d'observation, & dans lequel, en outre, les termes de comparaison sont trop éloignés les uns des autres.

Tout ce qui se présente dans un petit hôpital, & tout ce que l'on peut exiger du médecin qui en est chargé, sert également à son expérience & à l'instruction des élèves. C'est là surtout que l'on peut acquérir par des observations répétées, & avec un nombre suffisant d'objets de comparaison, ce que l'on appelle le *coup d'œil*, le *tact* en médecine, & cette sagacité sans laquelle on confond si souvent, surtout à leur début, plusieurs maladies très-différentes. Le talent de reconnoître la maladie naissante à quelques traits fugitifs qui la décèlent, dit Cabanis, est sans doute la première qualité du médecin; sans ce talent, on commet tous les jours des fautes graves; car il ne faut pas croire, avec le vulgaire, qu'en restant spectateur, & en donnant de la tisane, on puisse dire que l'on ne prend aucun parti; c'est en prendre réellement un, que de se déterminer à ne rien faire. L'issue de la plupart des traitemens dépend de la conduite que l'on a tenue les premiers jours. Il est évident que c'est principalement dans les hôpitaux d'une dimension convenable, que l'on peut se familiariser avec ces délicatesses de l'expérience en médecine. C'est aussi dans les mêmes circonstances que l'on peut apprendre & avancer la médecine, en rédigeant avec exactitude tout ce qui arrive, dans des journaux ou les archives médicales de l'hospice, par des observations faites avec le plus grand soin, des statistiques médicales & des rapprochemens, des comparaisons entre le caractère, la marche des maladies considérées dans leur rapport avec les saisons ou toute autre cause d'une influence régulière prolongée.

La vie du médecin est trop courte pour qu'il puisse voir, pendant son cours, se développer sous ses yeux toutes les infirmités & les maladies auxquelles l'espèce humaine est exposée. Mais cette expérience, cet enseignement clinique des hôpitaux, dont nous parlions, peuvent mieux qu'aucune autre situation suppléer à la brièveté de la vie, & embrassent souvent, dans un espace de tems assez court, des variétés de souffrances & des genres de maladies, que la pratique isolée & restreinte n'eût peut-être jamais fait rencontrer.

Ajoutons que la pratique de ces petits hôpitaux dont nous parlons, les qualités morales nécessaires au médecin, pourroient aisément s'y développer, & que les étudians, en voyant le pauvre traité comme un être dont les douleurs & la vie sont sacrées, ne seroient point exposés à sentir s'altérer dans leur ame le respect tendre pour les hommes, sans lequel il n'est point de moralité (1). Aux avantages que présentent, sous le rapport des études, les institutions cliniques, on peut ajouter, dit un auteur que nous avons cité avec reconnoissance, que l'on peut y acquérir la connoissance de l'esprit & des mœurs des malades, apprendre l'art de les diriger, se former soi-même aux bienséances du médecin, & se rendre capable d'honorer sa profession & d'en répandre tous les bienfaits (2).

S'il étoit utile de démontrer par des preuves & des monumens les avantages que présente la pratique des petits hôpitaux & des institutions cliniques qui y sont annexées, pour enseigner & cultiver en général la médecine, il suffiroit de rappeler que c'est à ces circonstances que l'on est redevable de la plupart des médecins célèbres & des principaux ouvrages de médecine-pratique. Nous avons déjà remarqué que c'étoit à l'hôpital de la Charité de Paris, que s'étoient formés trois des médecins les plus recommandables du dix-huitième siècle. Le *Collegium nosocomicum* de Sylvius Delboe sortit du petit hôpital consacré à la clinique de Leyde; Boerhaave trouva dans un simple hospice le moyen d'établir avec la plus grande distinction ses préceptes généraux sur la pratique clinique (3).

A Edimbourg, Duncan, Home, Cullen, chargés d'un enseignement-pratique, ont pu également s'y livrer de la manière la plus glorieuse & la plus utile, sans le secours de l'un de ces grands hôpitaux, au milieu desquels l'attention & la pitié également incertaines ne peuvent s'attacher utilement à aucun objet. L'établissement clinique de Vienne, si justement illustré par Stoll & de Haen; celui de Pavie, dont les noms de Franck & de Tissot sont inséparables; enfin, les écoles-pratiques de Gœttingue & de Copenhague, rendues si célèbres par Brendelius, Baldinger, Bangc, &c., appartenoient aussi à la classe de ces petits hôpitaux, qu'il importe tant de multiplier, & dont les dispositions favorables n'entrent pas moins dans les vues d'une charité bien entendue, que dans le desir sincère de perfectionner l'enseignement de la médecine.

2°. *Des cliniques & de leur distribution.*

Quelles que soient d'ailleurs les dimensions de l'hôpital que l'on destine à l'enseignement de la médecine, il est nécessaire d'y choisir un local particulier pour y disposer convenablement les objets d'observations & les moyens d'expérience relatifs aux études cliniques. « Ce genre d'en» seignement, dit M. Bruté réunit seul toutes les

(1) *Voyez* Cabanis, Observations sur les hôpitaux recueillies, avec la Dissertation sur le degré de certitude de la médecine, pag. 217-206, &c.

(2) *Vide* Bruté, *Op. cit.*, pag. 105.

(3) *Introductio ad praxim clinicam.*

» conditions néceffaires pour que l'élève puiffe fe
» former à l'obfervation, & acquérir les principes
» d'une véritable expérience. Étudier l'hiftoire
» & le traitement des maladies, fur un nombre
» borné de fujets choifis, fous la direction d'un
» profeffeur, telle eft l'idée générale des cliniques
» actuelles. Exercé tous les jours par des prati-
» ciens confommés, l'élève fe forme, & par leurs
» exemples, & par fes propres effais, à l'interro-
» gation la plus méthodique & la plus complète;
» à l'art de rapprocher de la manière la plus lu-
» mineufe les impreffions reçues par les fens, de
» faifir le degré des divers fymptômes, de juger de
» leur valeur, de les co-ordonner d'une manière
» régulière, de caractérifer l'état de la maladie
» & celui des forces à l'art plus difficile encore de
» bien évaluer les chances du prognoftic & les
» tendances de la nature; de déterminer ce qu'on
» peut en attendre, ce qu'il faut modifier par une
» médecine active, quels font les moyens du trai-
» tement, & leurs effets les plus probables; enfin,
» il acquiert dans toutes ces parties, dont l'en-
» femble conftitue la pratique, l'habitude d'un
» coup d'œil rapide & étendu, d'un tact fûr, d'un
» difcernement prompt, d'un jugement exact.
» Cette habitude exquife, qu'on peut nommer l'inf-
» tinct du praticien, réfulte de la répétition d'une
» multitude d'actes bien dirigés, d'abord fans
» doute avec peine, mais peu à peu avec une fa-
» cilité dont on ne peut plus fe rendre compte.
» Ainfi le muficien, dont le jeu brillant nous
» étonne, en feroit lui-même furpris s'il réfléchif-
» foit fur les élémens de ce jeu fi rapide & fi jufte
» à la fois. Il n'exifta jamais en médecine de voie
» auffi abrégée & auffi certaine pour acquérir une
» telle habitude, que celles que les cliniques of-
» frent aux élèves. Jamais ils n'eurent d'occafion
» auffi favorable de répéter en très-grand nombre
» les actes de la pratique, & furtout de les répéter
» fous une direction capable de les rendre utiles
» en bonne expérience, condition effentielle; car
» le choix eft fouvent bien difficile dans les com-
» mencemens entre l'habitude falutaire & l'ha-
» bitude vicieufe qui perpétue l'erreur, & de-
» vient le fléau de la fociété. Les cliniques, orga-
» nifées d'une manière complète, préfentent, ré-
» duites en pratique, tout ce que la méditation
» auroit à propofer fur les moyens d'obtenir, en
» médecine, les bonnes habitudes, & d'éviter les
» pernicieufes. »

De l'Organifation des cliniques.

Voulant indiquer ce qui paroît le plus utile dans l'organifation des cliniques en général, il nous conviendroit peut-être de nous borner à rappeler ce qui a été établi dans quelques cliniques en particulier, & de nous en rapporter ainfi plutôt à nos fouvenirs, qu'à nos idées & à nos réflexions. Ce ne fera donc qu'avec la plus grande réferve que nous expoferons nos vues fur quelques modifications que l'on pourroit introduire dans l'arrangement & la diftribution des cliniques, pour embraffer tout le cours & tous les degrés de l'éducation médicale.

Les cliniques, dans leur état actuel, ne conviennent qu'aux élèves qui font déjà avancés dans leurs études, & paroiffent plutôt deftinées à fervir au complément de l'inftruction, qu'à fon enfemble. Cependant l'habitude de voir, d'obferver des malades, exigeant un long apprentiffage, & ne pouvant s'acquérir trop tôt, l'enfeignement clinique devroit néceffairement correfpondre, dans ces difpofitions, à toutes les époques des études du médecin; mais alors ce genre d'inftitution devroit avoir un certain développement & beaucoup d'étendue. L'hôpital de clinique, confié à de Haen & Stoll, ne contenoit que douze lits, & celui de Franck, à Pavie, vingt-deux. Ces établiffemens ont fuffi aux progrès de la fcience, entre les mains de ces hommes d'un mérite fupérieur; mais ils auroient offert des moyens d'obfervation bien incomplets à un concours nombreux d'étudians, fi le mérite éminent de ces profeffeurs n'avoit pas fuppléé, jufqu'à un certain point, aux reffources dont ils pouvoient faire ufage.

L'hôpital de S. Maria-Nuova de Florence, le plus complet, le plus étendu, fous le rapport de l'enfeignement, renferme dans fon enceinte, fuivant M. Defgenettes, toutes les parties importantes, tous les moyens principaux de l'inftruction médicale; des amphithéâtres pour les leçons & les diffections, des laboratoires de chimie & de pharmacie, une bibliothèque, un jardin botanique, &c.: on diroit une ville à la fois confacrée à la culture de la médecine & aux foins touchans & éclairés que réclament les variétés de la maladie, & que demandent, pour être utiles, tant de fagacité, d'habitude & d'obfervation.

Au moment de fon entrée dans un pareil lieu, l'élève, en commençant fes études, en faifiroit mieux le véritable but; il feroit frappé de l'appareil de leurs moyens, de l'importance, de la variété de leur fujet, & verroit de bonne heure qu'il lui importe de ne point facrifier l'art, la profeffion à la fcience, mais de fe vouer fans interruption, perfque fans partage, à la pratique, à ce qu'il doit regarder comme un miniftère dans la médecine. Quels que foient d'ailleurs la richeffe & l'enfemble des moyens que poffède une inftitution clinique, on rendra ces établiffemens d'autant plus utiles, que les malades, qui en forment la partie effentielle, y feront difpofés de manière à convenir à tous les degrés de l'inftruction médicale. Dans le deffein de donner ainfi plus d'étendue à l'enfeignement clinique, on pourroit remarquer plufieurs degrés dans l'inftruction, & leur rapporter différentes claffes de malades, & en général d'objets, de moyens, d'expériences & d'obfervations.

Un premier degré, une première classe, offriroient à l'esprit les données les plus élémentaires de la médecine, & aux regards les différens malades atteints de maladies externes, telles que les plaies diverses, les ulcères, des tumeurs, des dartres, des érésipèles ou toutes autres maladies de la peau, &c. En accoutumant les sens & l'esprit à reconnoître les circonstances principales de ces maux physiques extérieurs, qui font spectacle, & qui sont moins compliqués, moins difficiles à distinguer que les maladies intérieures, on pourroit en même tems exercer les mains des élèves aux pansemens, à l'arrangement ou à l'application des bandanges, à la préparation & à la distribution des médicamens. Les étudians de cette classe apprendroient aussi à interroger ou à observer les malades; on fixeroit leur attention sur la valeur des principaux signes des maladies, ainsi que sur les principaux traits du visage & les principaux changemens de la physionomie, que développent l'âge, le sexe, les tempéramens, les professions, les divers modes de complexion, les affections morales, même quelques maladies parvenues à leur plus haut période, & pouvant alors frapper de leurs symptômes effrayans & caractéristiques les esprits les moins attentifs, & les yeux les moins exercés (1).

Il seroit peut-être nécessaire de faire entrer en outre dans cette première classe de malades & d'objets d'observations, quelques exemples de maladies internes faciles à distinguer & très-remarquables. Plusieurs de ces maladies, telles qu'une fièvre d'accès, une pleurésie, une péripneumonie, une fièvre bilieuse, ne sont guère moins frappantes dans l'appareil de leurs symptômes, que les lésions externes; leur invasion, les circonstances diverses de leur développement & de leur marche excitent presqu'autant l'attention que les événemens de la vie civile; leurs noms, les notions populaires dont elles sont l'objet, appartiennent au fond des connoissances ou des erreurs répandues dans la société, & la contemplation de pareils objets, loin d'exiger aucune étude préliminaire, est elle-même la recherche, l'exercice de l'esprit qui convient le mieux au premier degré de l'instruction médicale.

Le deuxième degré d'instruction clinique seroit la suite du premier, & la deuxième classe de malades & de moyens d'observations correspondante à cette époque des études, offriroit, avec une certaine étendue, aux étudians plus avancés & déjà familiarisés avec l'habitude de l'observation & les notions préliminaires de l'histoire anatomique & physiologique de l'homme, des exemples de maladies plus variées, plus compliquées. Ce département formeroit une sorte de clinique nosographique & pathologique, dans laquelle abordant tous les détails, toutes les difficultés de l'art, les élèves seroient exercés à la description des maladies, à leur observation méthodique, à leur classification, à l'analyse de leurs causes, de leurs symptômes ou des organes qui en sont le siége principal, & dans la structure desquels plusieurs de ces maladies occasionnent avec le tems cette multitude de désordres & d'altérations, dont l'étude a été cultivée dans ces derniers tems avec tant de zèle & de succès, sous le nom d'*anatomie pathologique*.

Le troisième degré de l'instruction clinique n'embrasseroit pas de nouveaux objets de recherches & d'observations; il s'éleveroit en changeant leur point de vue; les élèves, alors associés aux fonctions du professeur, seroient admis, sous sa direction, à traiter un certain nombre de malades; ce qui joindroit ainsi le développement du caractère & des habitudes morales du médecin avec l'art de voir, d'observer, & l'acquisition d'un grand nombre de connoissances, dont la solidité ou l'étendue ne supplée jamais à l'avantage d'exercer l'art de bonne heure, & d'acquérir, dans cet exercice, une facilité de conception, une liberté d'esprit, une sagesse de conduite & une rapidité de détermination & de jugement si nécessaires pour un médecin, & qu'il est si rare de rencontrer parmi les hommes qui se sont livrés trop tard à la pratique. Du reste, ces élèves, consacrés à des études d'un degré supérieur, pourroient ajouter un dernier complément à leur instruction s'ils en avoient le loisir & le moyen, soit en parcourant les hospices généraux ou les hospices consacrés au traitement de quelques maladies particulières, soit en visitant avec soin les réunions d'hommes, les établissemens qui se rapportent à la médecine par quelques dispositions frappantes, ou dans leur propre pays, ou chez l'étranger, & au milieu de toutes les circonstances remarquables qui peuvent développer différentes maladies, ou des changemens, des variétés d'organisation remarquables & dignes de toute l'attention du médecin & du physiologiste.

Des professeurs de clinique & de leurs fonctions.

Les professeurs de clinique doivent être nécessairement des médecins consommés dans la pratique, & familiarisés avec l'habitude de se rendre compte à eux-mêmes & aux autres de leurs idées, de leurs observations & de l'enchaînement de tout ce qui les frappe & sert de motifs à leur jugement ou à leur conduite dans leur rapport avec les malades. Leurs devoirs, comme professeurs, ont prin-

(1) M. le professeur Chaussier, dans sa Table générale des fonctions de l'économie vivante, a rapporté à cinq types ou modes principaux d'altération du visage, ces changemens de la physionomie dans l'homme malade; savoir : 1°. la physiognomie adynamique (improprement face hypocratique); 2°. la physiognomie tétanique; 3°. la physiognomie scrophuleuse; 4°. la physiognomie rachitique; 5°. la physiognomie chlorotique, auxquels on pourroit ajouter plusieurs autres types non moins caractérisés, tels que ceux de la démence invétérée, de l'idiotisme, de la mélancolie morbide, des altérations cancéreuses, de la phthisie pulmonaire, des lésions organiques du cœur & des gros vaisseaux, &c. &c., de l'hydropisie, &c.

cipalement pour objet de choisir les malades destinés à l'instruction, de les classer, de les interroger, de les observer & les traiter publiquement, & de montrer, dans l'ensemble des circonstances principales de leurs situations, un spectacle propre à fixer méthodiquement l'intérêt & l'attention des élèves. Ses exercices deviennent ensuite le sujet d'une leçon ou d'un entretien, dont le texte se rapporte à des renseignemens ou des discussions sur la situation des principaux malades qui ont été visités & interrogés. Le professeur parle seul, ou rendant son instruction plus active, plus animée, en lui donnant le caractère d'une conférence, il y associe les élèves, & leur fait rendre compte de leurs observations ou de leurs idées. Plusieurs médecins célèbres, tels que Stoll, de Haen, Lancisi, Franck, Corvisart, &c., ont rempli les fonctions de professeurs de clinique avec une supériorité de talens & une distinction de succès qui ont peu exagéré l'idée que l'on s'est faite de la difficulté & de l'étendue de ce genre d'instruction. En faisant cette remarque, il seroit peut-être utile d'observer qu'il faut nécessairement distinguer les qualités & le genre de mérite nécessaires dans l'enseignement clinique, du talent supérieur qui a su employer les moyens, les ressources de cet enseignement, aux progrès de la médecine. Quelques professeurs de clinique ont eu, à la vérité, ce talent du premier ordre; ils ont enrichi le dépôt des connoissances qu'ils étoient seulement chargés de transmettre, soit par des idées nouvelles, soit par des faits ou des observations recueillies au milieu d'un concours nombreux d'élèves attirés par leur renommée, & associés, dès leur début, à des travaux qui ont reculé les limites de la science. C'est ainsi que des monumens littéraires du plus grand prix sont sortis des cliniques de Rome, de Vienne, de Paris, dont ils étendront l'utilité & l'illustration jusqu'à la postérité la plus reculée. Il est de la plus haute importance de reconnoître qu'il est possible de rendre les plus grands services dans l'enseignement clinique, sans arriver à ce haut degré de mérite & de réputation. Un médecin, que l'on doit ranger parmi les philosophes modernes les plus éloquens & les plus distingués par leur philanthropie, a regardé avec raison le commerce des étudians avec les malades d'un hôpital, comme la partie essentielle d'une instruction clinique. D'après ces vues, le professeur peut se borner à établir, à régler ce commerce & à mettre les élèves dans la bonne route; le médecin de tout hôpital pourroit même y former une école, d'après le plan qu'il jugeroit le meilleur, & sans que l'on pût rien exiger de lui, que les archives de son hospice, c'est-à-dire, le journal détaillé de ses observations. « C'est avec de pareilles institutions, ajoute le même auteur, qu'on auroit dans les élèves des surveillans éclairés & sévères de la médecine des hôpitaux, surveillans toujours prêts à réclamer contre les faussetés ou les exagérations des journaux; & les journaux eux-mêmes devant servir de base à la réputation de celui dont ils porteroient le nom, le forceroient à redoubler de soins auprès de ses malades, à perfectionner sa pratique, à rendre son enseignement le plus attrayant, le plus clair & le plus méthodique, afin d'attirer un plus grand nombre d'élèves autour de lui. »

Je ne me permettrai plus qu'une réflexion; elle me paroît faite pour toucher tout Gouvernement qui respecte la morale.

Aujourd'hui les jeunes médecins suivent rarement les hôpitaux avec quelque constance; ils se jettent dans la pratique sans avoir vu les objets qu'ils doivent reconnoître. Il faut pourtant se donner l'air d'avoir tout vu; il faut cacher son inexpérience par le babil & par de grands mots. Ainsi, dans la matière la plus grave, ils s'exercent à l'art de tromper, ou du moins ils s'habituent à ces manèges de charlatanerie, qui dégradent toujours le caractère; & quand ils suivent les hôpitaux, quel fruit peuvent-ils en retirer? Ce n'est pas la nature qu'ils y voient, c'est encore moins la nature aidée par un art bienfaisant. Tout ce qui frappe alors leurs yeux, égare leur jugement & flétrit leur ame; ils ne recueillent que des images fausses, & n'apprennent qu'à se jouer de la vie des hommes. Dans l'ordre de choses que j'indique, en acquérant des connoissances vraies, ils dédaigneroient l'artifice, qui ne sert qu'à masquer l'ignorance; ils verroient le pauvre traité comme un être dont les souffrances & la vie sont sacrées, & rien n'altéreroit dans leur cœur ce respect tendre pour les hommes, sans lesquelles il n'est point de moralité.

On ne sauroit trop s'attacher à l'idée que, dans les études cliniques, la médecine se rapproche de ses dispositions primitives, & qu'elle se transmet alors, moins par l'enseignement d'une science, que par l'apprentissage d'un art ou d'une profession. Pour remplir de semblables fonctions, ce qui importe le plus, c'est que le professeur de clinique, comme le maître de dessin, sache bien choisir & bien poser le modèle, indiquer l'ordre suivant lequel les objets doivent être observés pour être mieux vus, sans jamais oublier que ce qui doit répandre le plus d'utilité & d'intérêt sur ces communications, doit être puisé dans son expérience personnelle & ses traditions.

Du degré d'instruction & des devoirs des élèves qui se livrent aux études cliniques.

Un bourgeois de Londres qui vouloit destiner un de ses enfans à l'exercice de la médecine, vint demander avec confiance à Sydenham une instruction détaillée sur le plan & la gradation des études auxquelles son fils devoit se livrer pour devenir plus sûrement & plus promptement un habile médecin : « Qu'il voie des malades, qu'il vi-

» site chaque jour les hôpitaux », lui dit laconiquement Sydenham pour toute réponse. Ne doit-il pas, reprit le bourgeois, se préparer à ces exercices par quelques études, par une instruction préliminaire, & comment se conduire dans l'acquisition de ces premières connoissances? « Qu'il commence » par visiter les hôpitaux, repartit Sydenham avec » vivacité; qu'il y voie, qu'il y regarde en tous » les sens les malades, qui exciteront davantage » son attention; qu'il vive dans leur commerce : » on n'auroit pas de moi d'autres conseils & d'au» tre réponse. » Robert rapporte, dans son *Traité de la Vieillesse*, un trait à peu près semblable, qu'il attribue à un médecin, sans le nommer. « Ce » médecin, dit Robert, consulté par un père sur » un plan d'études médicales pour son fils, con» seilla de lui faire lire des livres d'histoire, de » littérature, & de l'envoyer ensuite étudier la » médecine dans les hôpitaux. » L'auteur qui rapporte cette anecdote, ajoute qu'il seroit bon de former, d'exercer les sens des élèves avant de s'adresser à leur esprit, & de ne leur permettre l'usage des livres de médecine qu'après avoir suivi pendant trois ans les visites d'un médecin dans un hospice. Sans prendre à la lettre & dans toute leur rigueur un semblable conseil & une pareille opinion, on ne peut trop recommander aux élèves de se consacrer de bonne heure & le plus long-tems possible aux études cliniques, qu'ils ne doivent pas regarder comme une simple division de l'enseignement médical, mais comme le fond, comme la partie essentielle de la médecine. Cette profession, considérée sous son véritable point de vue, exige deux sortes d'apprentissage ou d'éducation; l'éducation des sens & celle de l'esprit, que l'on ne doit jamais séparer, mais faire marcher de front, dans un système bien entendu d'enseignement.

Suivant la remarque de Fontenelle, chaque branche des mathématiques demande un homme tout entier pour être cultivée dans une certaine étendue. Cette condition n'est pas moins indispensable dans l'étude & l'exercice de la médecine, dont la partie essentielle & fondamentale ne trouve, dans la vie & dans les moyens d'un seul homme, un tems & des ressources bien bornées, si on les compare à son étendue & à ses difficultés. Du reste, la fréquentation des écoles cliniques par les commençans ne seroit point incompatible avec l'instruction scientifique, qu'ils doivent chercher dans les meilleurs ouvrages & dans les leçons des plus célèbres professeurs. Lors même qu'une institution clinique n'offriroit pas cette gradation d'études & d'exercices, dont nous avons manifesté le desir, elle pourroit encore s'adresser aux élèves, à toutes les époques de leurs études; il suffiroit de les avertir que les sujets d'observation qui s'y trouvent, doivent être considérés sous différens points de vue, suivant le degré de connoissance que l'on apporte dans leur examen. Les commençans seroient en conséquence invités à parcourir presque sans but, sans intention, les différens hôpitaux de médecine ou de chirurgie clinique; ils en examineroient le mouvement, l'ordre, la distribution; ils se familiariseroient de bonne heure, & en les voyant chaque jour avec les malades, dont l'état exciteroit davantage leur attention ou leur pitié, frappés en quelque sorte de ce que la souffrance ou la douleur a de plus touchant ou de plus visible, ils ne tarderoient pas à connoître avec plus de détail son expression ou son langage; ils pourroient commencer par voir beaucoup, par revoir souvent & sans cette attention scrupuleuse, dont les motifs les plus pressans leur feront un devoir dans l'exercice de leur profession. On pourroit d'ailleurs, & presqu'à leur insu, les conduire dans ce premier examen. Disposées même d'après un certain ordre, ces espèces de promenades, qui ne devroient pas être prolongées au-delà des six ou huit premiers mois du cours complet de clinique, on pourroit désigner sous le nom de *clinique élémentaire* ces premiers exercices. Les élèves passeroient ensuite successivement à la clinique nosographique & à la clinique générale, dans laquelle ils commenceroient à se livrer à la pratique de la médecine dans le traitement de quelques malades qui leur seroient confiés. (Moreau de la Sarthe.)

Médecine électrique. (*Pratique.*) On trouve à l'article Electricité, par Mauduit, un Traité exact d'électricité physique & médicale, dans lequel l'auteur a placé l'histoire de l'électricité; il a rapporté les différentes opinions des physiciens sur la nature du fluide électrique; les effets du fluide électrique sur l'économie animale; les effets de l'électricité pendant qu'un animal vivant est électrisé; les lois que suit le fluide électrique; un précis historique de l'application de l'électricité au traitement des maladies; les différentes méthodes d'administrer l'électricité. Sous le titre de première méthode il a compris le bain électrique & ses effets; sous celui de la seconde il a traité de l'administration de l'électricité par étincelles, & de ses effets; sous celui de la quatrième il rapporte un traitement que conseillent les Anglais par de petites étincelles tirées d'une tige de métal contenue dans un tube de verre; sous celui de la cinquième il fait la description des instrumens imaginés pour le traitement de la surdité par étincelles; sous celui de la sixième il rapporte l'ancienne manière de donner la commotion; la septième méthode traite de la nouvelle manière; la huitième traite des frictions électriques & des pointes; la neuvième est employée à indiquer comment on communique l'électricité, par le moyen d'une pointe, à une personne qui n'est pas isolée; la dixième est employée à indiquer comment on doit soutirer le fluide par le moyen d'une pointe; la onzième donne les moyens de déterminer le courant du fluide électrique à travers une partie quelconque d'un point à un autre; la dou-

zième méthode donne enfin la manière d'électriser dans la suppression des règles. C'est à cette dernière méthode qu'il commence à traiter des maladies suivantes, telles que la paralysie, le rhumatisme, la sciatique, les engelures, les maladies convulsives, les maladies des yeux, les fièvres intermittentes, les écrouelles, les suites des épanchemens de lait, les tumeurs, les obstructions, l'entorse, la goutte, les maux de dents, l'hydropisie, l'enflure, les ulcères, le cancer, l'esquinancie, l'affoiblissement, l'abolition des forces viriles & l'écoulement involontaire de la semence; il traite ensuite de l'électricité négative. C'est ici que Mauduit dit n'avoir retiré aucun avantage de ce moyen dans différentes affections, & il paroît en effet qu'il ne devoit en obtenir aucun succès, puisque sa manière d'électriser négativement n'étoit que faire circuler le fluide électrique d'une manière opposée à la manière ordinaire, avec laquelle on donne le bain électrique; & en parlant de l'abbé Sans, qui avoit publié des avis dans lesquels il représentoit l'électricité négative comme un moyen souverain dans les affections nerveuses, qu'il appelle le meilleur des antispasmodiques, il dit : « Ce physicien n'ayant pas » énoncé ce qu'il entend par *électricité négative*, » n'ayant pas décrit l'appareil qu'il emploie, la » façon dont il s'en sert, je me garderai d'avoir » aucun sentiment sur sa manière d'électriser, » d'adopter ou de rejeter, de louer ou de blâmer » sa méthode, que je ne connois pas. »

Celle de Mauduit étoit de placer son malade sur un isoloir, & de le faire communiquer, par l'intermède d'un conducteur, avec l'axe de la glace ou les coussins, & de l'épuiser de sa propre électricité, c'est-à-dire, de l'électriser négativement, en laissant traîner une chaîne du conducteur à terre, pour rendre au réservoir commun ce que le malade & les coussins fournissoient. On voit aisément que Mauduit ne s'étoit occupé que de faire l'inverse du bain électrique qu'il donnoit positivement; car en ajoutant que dans la façon d'électriser négativement, le fluide circule du malade au coussin, &c., il pense qu'une partie de ce qu'il perd lui est rendu par le voisinage des corps environnans, par les substances conductrices répandues dans l'air, par l'humidité qui résulte de sa propre transpiration, & qu'il reçoit moins qu'il ne fournit; mais qu'on ne peut empêcher qu'il ne reçoive continuellement, & que ce n'est qu'une manière de faire circuler le fluide à travers sa personne plus insensiblement. Peut-être, ajoute-t-il, y a-t-il des cas où le cours si foible du fluide seroit utile; mais il ne lui paroît pas que ces cas soient connus, & il ne croit pas, d'après son expérience, que ce soient les cas des maladies nerveuses. Il regardoit la manière d'électriser négativement comme une manière, & la seule opposée au bain électrique.

Mais dans toute cette partie de l'électricité, traitée par Mauduit, nous ne voyons point de description de machine électrique, même ordinaire. L'ayant vu électriser, nous n'avons jamais trouvé chez lui de machine électrique isolée; les pieds de sa machine étoient en bois; sa table avoit des angles, & le support de la glace étoit en bois; le seul conducteur positif étoit isolé; de plus, sa machine électrique étoit située à rez-de-chaussée, & dans un appartement humide, dont les portes ouvroient sur un jardin.

D'après cela, il est difficile de conclure à l'avantage de l'électricité, non-seulement administrée positivement par Mauduit, mais encore de l'électricité négative, puisqu'il n'avoit pas de machine propre à en obtenir quelqu'effet; aussi a-t-il dit, à ce sujet, que depuis quelque tems on avoit mis en usage une autre manière d'électriser négativement & positivement, & il indique que cette méthode se pratique par le moyen de la machine de Nairne, physicien & auteur anglais, dont nous avons traduit l'ouvrage, & où l'on trouve la description de cette machine & les observations sur les effets de l'électricité; l'on voit ensuite, par la manière dont il en parle, qu'il n'en avoit ni la théorie ni la pratique; enfin, qu'il n'étoit que l'historien de l'électricité connue alors. D'ailleurs, cela ne doit point paroître étonnant quant à l'électricité négative, puisque nous avons été obligés de faire une introduction très-longue à cet ouvrage de Nairne, parce que dans ce tems fort peu de personnes comprenoient ce que c'étoit qu'électricité négative.

Leroy même, de l'Académie, réclama à cette époque la priorité sur Nairne, & il obtint de notre complaisance que nous insérassions à la fin de notre traduction, qui étoit déjà imprimée, la note que nous avons ajoutée à la fin, telle qu'il nous l'a remise lui-même, quoique nous sussions que cette priorité n'appartenoit ni à l'un ni à l'autre. La voici :

« Ayant appris par plusieurs personnes, ainsi » que par la note qui se trouve, à ce sujet, dans » le *Journal de Paris* du 17 juin, que M. Leroy, » de l'Académie des Sciences, avoit imaginé, dès » 1772, une machine à électriser qui avoit beaucoup de rapport avec celle de M. Nairne, j'ai » été curieux de savoir ce que les deux machines » avoient de commun; mais j'avouerai que je » n'ai pas été peu étonné lorsque j'ai vu que leur » ressemblance étoit beaucoup plus grande que ne » l'annonce la note en question, & qu'elle est telle » qu'elle n'en diffère réellement, qu'en ce que, » dans celle de cet académicien, il y a un plateau, & dans celle de M. Nairne, un cylindre » pour produire l'électricité. » On peut avouer que nous avons eu de la complaisance en ajoutant cette note à notre traduction de Nairne, puisque nous n'avons pas encore vu ni connu cette machine.

On voit par ce qu'a dit Mauduit de la machine

de Nairne, que la manière d'électriser en même tems positivement & négativement étoit alors inconnue en France, & qu'il eût été utile de donner la description de cette machine.

Pour le faire avec exactitude & donner une connoissance complète de son application au traitement des maladies, il eût fallu avoir recours à des planches, comme l'a fait Nairne; mais les bornes que prescrit un dictionnaire encyclopédique ne permettant pas d'étendre les articles qu'il contient jusqu'au point de les rendre parfaits, nous nous contenterons d'en parler avec précision, & de citer les perfectionnemens que nous avons jugé nécessaire d'y ajouter.

C'est à la facilité que l'on a de transporter la machine de Nairne chez les malades, à celle de pouvoir la mettre en action dans des tems très-humides, par le moyen d'un réchaud rempli de braise allumée, que l'on peut placer sous son cylindre; à celle de donner des commotions avec les bouteilles ou jarres que renferment les conducteurs dans leur intérieur; à sa propriété de faire l'effet de deux machines négative & positive simultanément; à celle de rassembler tous les appareils qu'exige la médecine électrique, & enfin à tous les avantages qu'on peut espérer d'obtenir de l'électricité dans le traitement des maladies, qu'on doit l'accueil & la préférence qu'elle a obtenue parmi les physiciens & les médecins qui s'occupent de l'électricité. D'ailleurs, il seroit impossible, sans la connoissance préliminaire des parties qui la composent, ainsi que de ses appareils, de pouvoir indiquer intelligiblement ses diverses applications au traitement des maladies, attendu qu'il faut renvoyer souvent aux numéros qui indiquent les appareils dont on doit se servir; mais pour ne pas passer au-delà des bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous nous restreindrons à renvoyer, quant à la machine de Nairne, à la description que nous en avons donnée dans une brochure ayant pour titre : *Description de la machine électrique de Nairne, négative & positive, à l'usage de la médecine*, imprimée chez P. Fr. Didot, 1784, laquelle se trouve chez Croulebois.

Nous ne traiterons ici que des appareils & des objets que nous avons trouvé essentiel de changer, attendu les défectuosités que nous y avons observées dans la pratique de l'électricité, & nous nous contenterons de renvoyer, pour rendre nos explications plus faciles, à la description abrégée de la machine que nous avons imaginée, contenue à l'article LAXITÉ, où l'on verra que, quoiqu'elle soit à plateau, elle a toutes les propriétés de celle de Nairne, & même plus d'activité; mais elle a, comme toutes les autres, l'inconvénient d'être soumise aux impressions des tems humides, d'être difficile à chauffer, d'être moins portative, d'employer un homme à tourner la manivelle, d'être plus dure à mettre en mouvement, & d'occuper, ainsi que les machines à plateau, plus de place dans un appartement que celle de Nairne, malgré que de celle-ci on ne puisse obtenir que de petits effets lorsque le cylindre n'a pas deux pieds de longueur & au moins dix pouces de diamètre.

Nous allons tracer les changemens essentiels à faire, tant à la machine de Nairne, qu'aux appareils qui doivent l'accompagner pour la rendre propre à son application au traitement des maladies, en indiquant les vices qui nous ont déterminés à la perfectionner, vu que cette machine n'a ici que le but d'être rendue utile à l'application de l'électricité aux différentes maladies, & que, pour parvenir à obtenir des succès de l'électricité, il faut souffrir le moins que l'on peut d'imperfections; ce seroit exposer les médecins qui s'occuperoient de cette partie de la médecine-pratique à faussement infirmer ce qu'ont avancé des médecins étrangers sur les avantages de l'électricité, à laquelle on peut reprocher de n'avoir pas inspiré le goût de la physique dans notre pays, ainsi que de n'y avoir pas fait autant de progrès que dans ceux où pratiquent les médecins étrangers, que les Gouvernemens encouragent & que le public récompense.

Lorsqu'on fait établir une machine électrique à cylindre, il ne faut point employer de mastic résineux pour fixer les tourillons dans la boîte de métal qui porte l'axe servant à le soutenir pendant sa rotation; car ce mastic se ramollit par la chaleur de la saison ou par celle qu'on doit exciter pour éloigner l'humidité, qui se fixe souvent dessus, & dans cette circonstance la pression du ressort qui appuie le coussin sur le cylindre fait sortir l'axe de son centre, & le cylindre tourne gauchement.

Le cylindre doit être autant rond que possible, ce qu'on a de la peine à obtenir de nos verreries, & ce défaut très-commun fait que les frottemens des coussins de la machine de Nairne se font par soubresauts, & n'agissent que très-imparfaitement. Pour remédier à ce très-grand défaut, qui empêche de tirer du cylindre toute l'électricité que sa capacité promet, nous avons substitué au coussin de Nairne un coussin suspendu au bord supérieur d'une plaque de tôle, fixée inférieurement par une espèce de charnière à la partie interne du conducteur négatif, de manière que lorsqu'on abaisse cette plaque, son bord supérieur descend presque sur le milieu du cylindre, & dans cette situation, lorsque le coussin y est suspendu, il vient s'appuyer latéralement sur le cylindre par le poids d'un bourrelet de peau, rempli de limaille d'acier. Ce coussin est fait avec une manche de peau, dans laquelle est placé le bourrelet; on remplit de crin le restant de la manche. Sous ce coussin on met un tafetas verni, qui dépasse le milieu supérieur du cylindre. On donne un agrément à ce coussin par l'étoffe dont on le couvre; & comme le conducteur qui porte le coussin peut avancer ou reculer, on met le coussin au point que l'on desire pour obtenir plus ou moins d'électricité, en l'avançant ou le reculant du

du cylindre, ce qu'on peut juger par l'électricité qu'on obtient.

Nous n'entrerons point dans les détails sur le contour que doit prendre la plaque de tôle, afin que le coussin puisse s'appuyer parfaitement sur le cylindre; c'est à l'artiste à l'exécuter suivant notre idée, qui nous a réussi.

Le peigne, qui sert par ses pointes à soutirer le fluide électrique du cylindre, n'est qu'un fil d'archal sur lequel sont soudées des pointes; il est porté par ses deux bouts sur le conducteur positif & y est mobile, étant fixé à charnière.

Pour que la machine de Nairne soit négative & positive, on sait qu'il faut que le cylindre soit placé entre deux conducteurs, & que toute la machine soit isolée sur des colonnes de verre, qui aient assez de hauteur pour que la surface du cylindre soit au moins élevée, au-dessus de la table qui le porte, de neuf à dix pouces, afin de pouvoir y placer sans danger un réchaud rempli de braise allumée dans les tems humides; elle devient ainsi utile dans tous les tems.

Quant à celle que nous avons fait exécuter à plateau, & dont nous avons donné un abrégé de la description à l'article Laxité, le conducteur positif est placé en travers; le négatif l'est également à une distance de treize pouces du premier. Lorsqu'on les fait communiquer ensemble ils deviennent positifs, & la machine est négative & positive lorsqu'on fait communiquer le conducteur le plus éloigné de la glace avec la table isolée, laquelle communique avec les montans qui portent les coussins. On exécute cette communication par une tige de métal, portant une boule à un bout & une pointe à l'autre, excédant l'un & l'autre un tube de verre dans lequel on l'a mastiquée, en la fixant par sa pointe derrière & contre la colonne de verre qui porte le conducteur, lequel peut être négatif, positif ou neutre, lorsqu'il ne communique ni avec le conducteur positif, ni avec la table.

Cette machine, qui peut n'être que positive d'abord, devient négative & positive, & a les mêmes effets que celle de Nairne; car sur chaque extrémité des conducteurs, qui doit être formée comme une calotte aplatie, saillante de neuf lignes tout autour, au-delà de leur diamètre, est pratiqué un trou de six lignes de diamètre; son utilité est de recevoir la tige d'un électromètre de verre, dont la boule avance ou recule par le moyen d'une vis, comme celui dont se sert Nairne, afin de graduer les commotions; & lorsqu'on a le dessein de tirer des étincelles de loin, on place dans les trous les tiges, qui servent de pivot ou de base aux articulations à genou ou flexibles, nos. 3 & 4. (Voyez *Description de l'appareil propre à l'électricité médicale.*)

Les deux conducteurs s'ouvrent chacun par une extrémité lorsqu'on ôte leur couvercle, & renferment chacun une jarre ou une bouteille de Leyde, afin de donner les commotions lorsqu'on se propose de les employer. Nous ne nous occuperons pas d'indiquer comment il faut fixer les communications nécessaires à former le cercle propre à y renfermer les parties malades; pour peu que l'on sache électriser, on possède cette connoissance.

Pour rendre l'électricité négative plus énergique, au lieu de feuilles d'étain, nous conseillons de couvrir la table & les montans qui soutiennent les coussins, de zinc laminé, qui est aujourd'hui très-commun, & de le vernir au lieu de le couvrir de tafetas.

Quant aux articulations qu'emploie Nairne, elles sont impraticables pour peu qu'on s'en serve quelque tems, attendu qu'elles sont formées de tubes de métal réunis par des espèces de genoux en bois, anguleux de tous côtés. D'une part, leur poids les entraîne toujours en bas, & l'électricité se perd de tous côtés, à travers le bois, & par les angles qu'offrent ces genoux, quoiqu'on puisse les faire bouillir dans l'huile siccative.

Ces défauts principaux, que nous indiquons, empêchent de fixer les boules ou les pointes qui terminent ces articulations sur les parties d'où l'on veut exciter l'électricité, & quand même on y parviendroit, ce seroit avec une perte considérable du fluide électrique. Ce sont les raisons qui nous en ont fait changer les formes, lesquelles n'ont d'utilité que pour s'électriser soi-même. (Voyez nos. 3 & 4, *Description de l'appareil, &c.*)

Description de l'appareil propre à l'électricité médicale.

1°. Il est composé de plusieurs cordes de soie, recouvertes lâchement de cannetille métallique, à chaque bout desquelles on attache un anneau; leur utilité est tantôt d'établir une communication avec le réservoir commun, tantôt de servir à faire le cercle de la bouteille de Leyde. Lorsqu'on veut donner des commotions, on peut attacher l'anneau sur les parties que l'on se propose d'y assujettir. Nous avons préféré la corde couverte de cannetille aux chaînes, qui s'entortillent souvent & sont alors très-difficiles à dénouer.

2°. De tafetas verni à l'huile siccative, pour couvrir supérieurement des deux côtés un quart du disque de la glace, & inférieurement, à l'opposé du premier, un autre quart: lorsque le plateau est ainsi couvert, son électricité augmente de moitié.

3°. De plusieurs articulations. Ces articulations, que nous avons substituées avec avantage à celles de Nairne, à cause de leurs grands défauts, qui les empêchoient de remplir leur but, sont composées d'un tube de verre, contenant, dans toute sa longueur, un fil d'archal, & ce tube est lui-même renfermé dans un autre; par un bout on le mastique dans une douille soudée sur une articulation de métal à genou, ronde & fixée dans ses mouvemens par une vis à fleur de la boule, qui sert de genou. Ce genou porte un pivot qui sert à le pla-

cer & le fixer dans les trous formés sur chaque extrémité des conducteurs.

Au bout de ce tube de verre, renfermant un fil d'archal, on fixe, selon les circonstances, ou à demeure, une pointe de bois, de fer, ou une boule de cuivre, creuse & très-légère.

Par le moyen des genoux on peut donner telle situation que l'on veut aux articulations, & lorsqu'on l'a déterminée on les fixe, en tournant la vis qui les serre, & avec un peu de cire, dont on frotte les gorges & les genoux, qui s'emboîtent l'une dans l'autre.

4°. De plusieurs articulations flexibles, formées en partie de tubes de verre, comme nous l'avons dit ci-dessus, & prolongées par un cordon creux de laine, fait comme les cordons à sonnettes, dans lequel on fait passer un morceau de corde filée & couverte de cannetille, qui d'une part est attachée au fil d'archal contenu dans les tubes de verre, & par l'autre bout est mastiqué dans une douille de métal, que l'on place dans un des trous formés sur l'extrémité des conducteurs; on améliore encore cette articulation en couvrant le cordon de laine d'un tafetas verni à l'huile siccative; on le fixe sur le verre & sur la douille avec des cordons de soie vernis.

A l'extrémité de ce fil d'archal, qui dépasse les tubes de verre, on y mastique une boule creuse; on y fixe une pointe de bois, de métal, selon les circonstances, à vis. En tenant cette articulation avec un manche de verre, on peut promener l'électricité sur toute la surface du corps, & on est assuré de perdre le moins possible de son énergie; on pourroit même se passer de manche de verre.

5°. De plusieurs manches de verre, au bout desquels on a fixé un anneau en cuivre ou en bois, pour retenir l'articulation; un peu de cire sert à l'empêcher de glisser lorsqu'on l'y a introduite, ou une vis si l'on veut.

6°. D'un électromètre; il est composé d'une tige de verre pleine, coudée carrément; à un des bouts est une douille de cuivre, dans lequel elle est mastiquée. Cette douille sert à fixer cette tige de verre sur l'extrémité d'un des conducteurs, & à l'autre bout de la tige de verre on y mastique une autre douille, qui porte une boule percée & taraudée pour y recevoir une tige à vis, au bout de laquelle il y a une boule. En tournant cette tige par son autre extrémité, qui est formée en anneau, on peut avancer ou reculer la boule du conducteur, & l'on modère, par ce moyen, la commotion, au point de ne sentir qu'un léger frémissement dans les parties où l'on fait traverser le fluide électrique.

7°. De deux bouteilles de Leyde ordinaires: on en place une dans chaque conducteur avec leurs crochets, & on s'en sert, concurremment avec l'électromètre, à donner des commotions; elles se renferment dans les conducteurs par le moyen de leurs couvercles, & l'une se charge positivement lorsque l'autre se charge négativement, objet de considération qu'on a cru jusqu'ici indifférent.

8°. De plusieurs boules de cuivre creuses: chacune de ces boules doit porter une douille pour recevoir le bout des articulations nos. 3 & 4; on peut les y adapter par le moyen d'écrou & de l'extrémité des tiges de métal des articulations qui se trouvent à vis. Il faut avoir des boules couvertes de crin & recouvertes de drap épais, afin de tirer des étincelles énergiques ou d'en obtenir de très-rapides & aiguës, en s'en servant à donner des frictions.

9°. De plusieurs pointes en forme conique, de bois ou de métal, façonnées de manière à s'adapter aux articulations nos. 3 & 4, à vis ou autrement.

10°. D'un tube de verre: on fait passer dans ce tube un cordon de sonnette de laine un peu serré, après avoir introduit dans le cordon une ganse métallique; on mastique au bout & dans ce tube le bout de la douille fixée sur une boule de métal; dans cette douille il faut auparavant fixer la ganse métallique; lorsque la boule est mastiquée sur le tube, on tend le cordon pour l'arrêter à l'autre extrémité du tube, en laissant dépasser un bout du cordon de laine, que l'on recouvre de tafetas verni à l'huile siccative; alors on fixe à ce bout de cordon un pivot de métal, qui sert à l'arrêter sur un des trous qui sont pratiqués à l'extrémité des conducteurs. Lorsqu'on se sert soi-même de ce tube, on obtient des étincelles commouvantes; mais lorsqu'on s'en sert à en donner à d'autres, les étincelles n'ont pas la même énergie, attendu que la main de celui qui se donne des étincelles, ou se les tire, si elles sont négatives, sert de garniture comme à une bouteille de Leyde.

11°. Une capotte de soie vernie à l'huile siccative, propre au bain électrique; elle sert à déterminer le fluide vers la partie qui se trouve découverte à dessein, attendu que le vernis, placé sur la soie, rend le fluide moins perméable, de manière qu'une personne située sur un isoloir & couverte de cette capotte peut, en tenant avec un manche de verre une boule de métal sur une partie malade, forcer le fluide négatif ou positif à passer par cette partie, lorsqu'à cette boule est adaptée une pointe qui sort de la capotte.

12°. Un fauteuil électrique, arrondi dans tous ses contours (voyez *Isoloir*, à l'article Laxité), deux tabourets recouverts de zinc laminé, servant à placer une table.

J'ai supprimé bien des appareils contenus dans ma description de la machine de Nairne, attendu que leur utilité a été de les approprier aux malades qui voudroient s'électriser eux-mêmes, & qu'ici il ne s'agit que de l'électricité dirigée par un médecin, dans des maladies où le malade n'a ni assez de connoissances, ni assez de courage, ni de possibilité de s'électriser, & que cette façon d'électrifer que nous indiquons, appartient à des établissemens en grand ou à des personnes qui

s'adonnent à l'application de l'électricité dans les différentes maladies où elle convient.

Nous avertissons, en passant, qu'il ne falloit autrefois que de petites machines, parce qu'on se contentoit de donner des commotions; mais qu'aujourd'hui où le bain électrique & les étincelles entrent pour beaucoup dans l'application de cet agent, il faut qu'elles soient assez fortes pour donner des étincelles énergiques, & fournir assez de fluide au bain qu'on emploie; & nous observerons encore que, même avec les plus fortes machines électriques, on peut régler tellement la force de l'électricité, qu'elle répond à tous les degrés que le médecin se propose d'employer, tant avec facilité qu'avec promptitude. On peut, lorsqu'on ne veut appliquer qu'une foible électricité, employer les pointes de bois, ensuite de métal, & l'on passe à volonté aux plus fortes étincelles & aux commotions graduées par un électromètre. On peut aisément varier toutes les méthodes, les augmenter ou les diminuer, & modérer leur application; car en tournant plus ou moins vîte la manivelle de la glace, on règle l'écoulement du fluide électrique, selon que les circonstances l'exigent, & l'on donne ou reçoit des étincelles plus fortes, en éloignant la partie malade des conducteurs, comme on en obtient de plus foibles en la rapprochant, & en tournant lentement ou promptement la manivelle.

Il est d'ailleurs impossible de prescrire le degré exact d'électricité dont on doit se servir dans les différentes maladies; car des personnes de différentes constitutions, quoiqu'affligées de la même maladie, exigent différens degrés d'électricité. Quelques personnes sont assez délicates & d'une constitution assez irritable pour éprouver une commotion de la plus petite étincelle, tandis que d'autres, au contraire, supportent de très-fortes commotions sans en être émues. Nous avons ouï dire qu'il y avoit des personnes qui étoient tellement insensibles aux effets de l'électricité, qu'elles n'éprouvoient aucune sensation des fortes commotions; nous avons aussi remarqué que l'électricité augmentoit quelquefois tellement l'irritabilité, que le malade, qui supportoit très-bien l'électricité le premier jour, la supportoit difficilement le lendemain.

En général, un point très-important est que celui qui administre l'électricité ait de l'expérience dans son application; cependant les deux règles suivantes peuvent beaucoup l'aider dans le commencement.

La première est qu'il ne doit administrer d'abord à son malade que l'électricité la plus foible, qu'il doit la contiuuer ainsi quelques jours, afin d'observer si elle produit quelques bons effets; & s'il arrive que cela ne soit pas, il faut qu'il augmente alors la force de l'électricité, & procéder ainsi graduellement, afin de trouver la méthode propre à l'état du malade, & la suivre ensuite sans changement, jusqu'à ce que le malade soit entiérement guéri, de manière que le médecin électrisant emploie toujours le plus petit degré de force électrique qui suffise à remplir ce qu'il se propose. Un peu de pratique le mettra à portée de déterminer quel degré d'électricité est nécessaire à son malade, sans faire d'expérience inutile, & je dirai avec Priestley, *Hist. de l'Electr.*, tom. III, p. 41, que si les médecins se fussent adonnés davantage à l'étude de l'électricité, comme un article de la matière médicale, ils auroient pu faire, sans doute, beaucoup plus de découvertes utiles & intéressantes.

La seconde est de ne pas administrer l'électricité avec un degré d'activité que le malade ne puisse supporter sans utilité. L'expérience nous a appris que, lorsque l'application de l'électricité devient très-désagréable au malade, il est rare qu'il guérisse.

L'électricité par bain est un des moyens que l'on emploie avec quelqu'espèce de succès; mais il est rare d'en voir les effets promptement, à moins qu'on ne frictionne le malade, pendant son bain, avec une des boules n°. 8, couvertes de laine ou de crin; il faut alors que l'extrémité de l'articulation qui la tient, communique avec le conducteur négatif ou avec le réservoir commun, attendu que le fauteuil ou tabouret isolé communique au conducteur positif.

La foiblesse & la lenteur de ce moyen nous a fait imaginer la capotte de soie vernie à l'huile siccative; sa propriété est de ne laisser couler le fluide électrique que par où l'on veut (*voy.* n°. 11 de la *Description de l'appareil*), & de condenser le fluide. C'est une manière de combattre les obstructions, qui trouvera souvent son utilité.

Nous remarquerons que lorsqu'on donne des commotions, & que l'on comprend, supposons deux points des mêmes surfaces d'un bras, entre lesquelles se trouve situé le mal, la commotion n'est que superficielle, parce que l'électricité se communique, dans le cercle de la bouteille de Leyde, par le chemin le plus court, & par conséquent que le médecin n'atteint point son but si le mal est interne; ce qui arrive le plus souvent. C'est pourquoi, dans ce cas-là, il faut qu'un bout de la chaîne de la bouteille de Leyde soit, par exemple, fixé sur le bras par un ruban de soie, tandis que l'autre bout, dont une extrémité est accrochée à la tige de l'électromètre, soit fixé en dessous. On a ainsi le moyen de faire traverser le fluide électrique diamétralement à travers la partie malade, observation naturelle, mais que rarement on pratique, faute de réflexion. On doit être également attentif, lorsqu'on a dessein de donner des commotions utiles, de placer toujours l'extrémité de la chaîne de communication de la garniture interne de la bouteille de Leyde près de la partie malade, c'est-à-dire, lorsqu'on se sert pour électriser du conducteur positif, qui contient la bou-

teille, parce que son électricité interne est négative, puisque celle qui est externe est positive. Dans ce cas, l'étincelle commouvante se rend du conducteur positif à la garniture interne de la bouteille, qui est épuisée de son électricité, en passant à travers la partie malade, dont elle atténue l'humeur qu'elle entraîne ensuite au-dessous. On doit faire le contraire, par la même raison, lorsque c'est la bouteille de Leyde du conducteur négatif dont on se sert. C'est toujours la partie malade qui doit servir à transmettre l'électricité; mais il faut faire sortir l'étincelle de cette partie, au lieu de l'exciter dans une partie éloignée. Cette méthode n'a lieu que pour les tumeurs, les douleurs, les rhumatismes, la goutte, la sciatique, &c. En agissant autrement, on expose le malade à éprouver des métastases; car on transporte de la partie malade l'humeur morbifiques vers une autre partie, & c'est peut-être faute d'avoir employé l'électricité négative, par des aigrettes, des étincelles, par commotion ou autrement, afin d'attirer extérieurement l'humeur morbifique, comme nous venons de le dire, que Zetzel a observé des métastases dans des traitemens électriques de la goutte; il faut donc, toutes les fois qu'on emploie une bouteille de Leyde à commouvoir une partie déterminée, placer la communication négative de la bouteille près du mal, soit qu'elle tienne à sa tige ou à l'électromètre.

Usage de cette machine électrique négative & positive.

Ayant décrit en abrégé la machine électrique & l'appareil à l'article Laxité, il est nécessaire d'indiquer les moyens de l'employer.

Il est reconnu généralement que le fluide électrique peut être négativement raréfié ou positivement condensé.

Cette machine doit être appelée *machine négative & positive*, ou propre à raréfier ou à condenser le fluide électrique.

Lorsqu'on tourne le plateau ou le cylindre de Nairne contre le morceau de tafetas verni, qui se place dessus, il prive non-seulement le coussin de son électricité, mais encore cette matière conductrice à laquelle il communique. Ce conducteur est toujours repourvu d'électricité par la terre, réservoir commun, par le moyen d'une chaîne que l'on accroche au conducteur, qui pend jusque-là. L'électricité passe par la chaîne au conducteur qui communique aux coussins, d'où elle est absorbée par les pointes du peigne, & accumulée sur le conducteur positif, auquel il touche. Dans cet état, l'électricité est positive, & elle s'élance sur le premier excitateur qu'on lui présente.

Mais si la chaîne étant transportée du conducteur négatif au conducteur positif, on tourne le plateau, l'électricité passe des coussins au réservoir commun, par le moyen de la chaîne que l'on accroche au conducteur positif, & dans cette circonstance l'électricité ne peut s'accumuler sur le conducteur positif.

Si actuellement on présente la phalange d'un des doigts à une distance convenable à exciter, cette phalange, au lieu de recevoir une étincelle, en fournira une au conducteur négatif épuisé, pour remplacer l'électricité dont il a été privé.

Si l'on supprime la chaîne, lorsqu'on tournera le cylindre, les conducteurs étant isolés, on n'appercevra que de très-petites étincelles qui proviendront de l'électricité propre aux conducteurs; & si, la chaîne étant supprimée, on présente la phalange d'une main au conducteur négatif, & une autre phalange au conducteur positif, on établit à travers la poitrine un courant de fluide électrique, qui sort de la première phalange pour se rendre au conducteur négatif, & s'accumule ensuite sur le conducteur positif pour repasser, sous la forme d'étincelles, à l'autre phalange; ce qui continue autant qu'on excite les étincelles.

D'où il résulte que cette machine est ou négative ou positive, & peut conséquemment être changée à volonté, & devenir l'une ou l'autre, ou l'une & l'autre.

Elle a encore la propriété, comme je viens de le dire, d'agir immédiatement sur une personne, & en même tems, comme si elle étoit électrisée par deux machines électriques séparées, c'est-à-dire, l'une négative & l'autre positive, en l'excitant comme je viens de le dire.

Si donc quelqu'un, placé sur le tabouret, communique au conducteur négatif, tandis qu'une autre personne non isolée excite des étincelles de celui qui est isolé, celui qui est à terre donne des étincelles positives à celui qui est sur le tabouret, ce qu'on ne sauroit faire avec toute autre machine positive.

Pour rendre sensibles les deux électricités, les Anglais se sont servis de l'expression de conducteur donnant à, & recevant de.

Si l'on présente le bras au conducteur négatif ou à une articulation armée d'une boule, posée sur le conducteur, toutes les étincelles que l'on verra sortiront du bras lorsqu'on tournera le cylindre, & seront négatives, quoique la personne ne soit point isolée sur un tabouret électrique.

Le contraire arrivera lorsqu'on présentera la partie au conducteur positif, la chaîne étant accrochée au conducteur négatif au lieu de l'être au positif, comme dans l'exemple précédent.

Parmi plusieurs expériences tendantes à procurer la circulation du fluide électrique, celle-ci en fournit une très-intéressante; elle démontre la manière de tirer des étincelles d'une partie, & de les donner à cette même partie, comme si en même tems elle étoit électrisée par deux machines électriques, c'est-à-dire, l'une positive & l'autre né-

gative : il s'agit de placer sur chaque conducteur une articulation dans un des trous qui y sont faits, de garnir leur extrémité d'une boule, & de situer la partie entre les deux boules qui terminent les articulations. Si l'on tourne le plateau, les étincelles se succéderont d'une boule à l'autre par l'intermède de la partie malade, que l'on place à portée de chacune des deux boules, car le passage de l'électricité est immédiatement arrêté par la communication établie avec le réservoir commun, & les étincelles passent seulement entre la partie excitatrice des étincelles & le conducteur, qui reste isolé.

Par cet appareil, les étincelles peuvent en même tems être tirées d'une partie & données à une autre, sans se servir de tabouret électrique; comme, par exemple, supposez-les tirées du genou & portées à l'épaule; dans cette circonstance, la boule de l'articulation, qui communique au conducteur négatif, doit être portée au genou, & l'autre à l'épaule, ce que l'on fait rarement par le moyen des articulations à genou, nos. 3 & 4.

La chaîne ne doit pas être pendue à un conducteur quand on dispose la machine électrique à faire l'effet de deux.

Cet appareil sert également pour les yeux & pour les oreilles, en ôtant les boules de l'extrémité des articulations, & en y substituant des pointes coniques en bois; les pointes de métal, en place de celles de bois, font éprouver un vent électrique à cinq ou six pouces de distance; & si l'on approche les pointes de métal près de la partie, on sent des étincelles aiguës & très-piquantes, semblables à celles que fait éprouver le galvanisme appliqué à l'oreille.

Je ne parlerai point du bain électrique négatif. (*Voyez* Laxité, à cet égard.) On a prétendu, en Angleterre, que ce moyen pouvoit être utile à la fécondité; en conséquence il y avoit des lits électriques isolés où l'on alloit s'exercer, moyennant une ou deux guinées. Le peu de succès que les dames ont tiré de ce prétendu moyen ayant désabusé le public, il ne s'est plus présenté d'athlètes au combat, & les zélés entrepreneurs de la génération anglaise ont plié leur bagage. (*Voyez* le no. 18, article Electricité, où il est traité de l'affoiblissement, de l'abolition des forces vitales, &c., d'après les observations de Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse.)

Lorsqu'on veut donner des commotions avec les bouteilles contenues dans les conducteurs, on commencera par ôter le couvercle qui les y renferme : on place sur un conducteur une chaîne qui communique avec le réservoir commun, bien entendu que c'est toujours au conducteur opposé à celui dont on a ôté le couvercle pour découvrir la bouteille de Leyde; on établit ensuite une communication avec le dedans de la bouteille de Leyde par une chaîne. Quant au conducteur négatif, qui est isolé ou neutre, il faut le faire communiquer, auparavant de charger la bouteille de Leyde qu'il contient, avec la table qui le supporte. (*Voyez* Laxité, à l'alinéa qui commence par : Un tube de verre, dans lequel passe, &c.) On place alors l'électromètre dans le trou qui est formé sur l'extrémité du conducteur que l'on a choisi pour donner les commotions, & l'on approche, par le moyen de la vis, la boule de l'électromètre de la partie du conducteur qui correspond au trou supérieur de son extrémité : à la tige qui tient la boule, on accroche une autre chaîne, & l'on renferme entre les extrémités de ces deux chaînes, la partie malade que l'on a dessein de commouvoir; on peut fixer les extrémités par un cordon de soie, ou bien ajouter aux extrémités de ces chaînes des tubes de verre dans lesquels passent des tiges de cuivre : ces tiges, ainsi isolées, peuvent promener les commotions partout où l'on veut les porter. C'est en éloignant la boule de l'électromètre que l'on fixe & gradue les commotions depuis le plus petit frémissement, jusqu'à la commotion la plus insupportable. Par le rapprochement de la boule on obtient les plus petites commotions, & *vice versâ :* on sent bien qu'il faut tourner le plateau pour les obtenir.

On peut exciter un courant d'électricité très-dense d'une des deux bouteilles, en laissant pendre la chaîne de la boule de la bouteille de Leyde à terre, & appliquant simplement la phalange à l'extérieur de la bouteille ou au conducteur qui communique avec elle lorsqu'on la charge, en tournant le plateau. Si la chaîne, au lieu de toucher à la terre, est accrochée par les anneaux de chaque bout, de la boule d'une bouteille de Leyde à la boule de l'autre, le courant sera, dans pareilles circonstances, beaucoup plus piquant, & semblable au galvanisme, dans le cas où on l'applique sur des parties sensibles, comme les paupières, & dans cette circonstance il faut établir une communication de la table au conducteur négatif, par la tige qui est placée derrière la colonne de verre. (*Voyez* Laxité, à l'alinéa que nous venons d'indiquer.)

Propriété de l'électricité négative.

Toutes les expériences prouvent que l'électricité tirée par un conducteur dans un état négatif, est beaucoup plus piquante que celle tirée d'un conducteur de pareille grandeur, mais dans un état positif.

La preuve de cette assertion, que l'on a regardée comme indifférente, est trop nécessaire à toute instruction particulière pour manquer de la donner par le moyen de cette machine.

La différente forme d'étincelle paroît être la cause prochaine de ce phénomène; car l'étincelle provenant d'un conducteur positif, s'élance d'un seul point de sa surface; mais lorsqu'elle est parvenue à un tiers de sa longueur, elle se divise en

plusieurs rameaux, qui sortent d'une espèce de tache lumineuse; elle n'entre point dans la main de l'excitateur, qui l'observe par un seul point de sa surface, mais par plusieurs, & conséquemment ses effets sont divisés & affoiblis; mais le contraire arrive lorsque le conducteur est dans un état négatif; les extrémités de l'étincelle ne divergeant qu'après qu'elle est sortie du conducteur positif, le passage de l'électricité se fait à travers un seul point ou une petite partie de la peau de l'observateur, qui est alors conducteur positif relativement à l'état négatif du conducteur, à qui il fournit l'étincelle, & alors l'étincelle devient infiniment plus active & plus sensible, d'autant qu'elle appelle sous la peau les humeurs, où elle laisse des stigmates très-remarquables, des espèces d'ampoules, &c.

Observations médicales.

Il n'y a point de doute, puisque la matière électrique existe dans tous les corps, qu'elle ne soit l'universel & principal agent du système du Monde. Les découvertes futures sont encore bien éloignées de tenir lieu de récompenses à ceux qui donnent toute leur occupation à l'électricité; elle est encore dans son enfance. A l'exemple des autres branches de la physique, son enfance a été perpétuée par un nombre de théories enfantées par des hommes qui ont préféré les effusions de l'imagination à une lente, mais sûre méthode de faire des expériences & des observations. Les conclusions générales, tirées des expériences qui sont ou peu exactes, ou fausses, ont, dans plusieurs circonstances, déshonoré les sciences. L'influence de l'électricité sur l'économie animale n'a jamais été contestée; mais les succès de son application à la guérison des maladies ont autrefois été extrêmement amplifiés par quelques écrivains, & beaucoup trop méprisés par d'autres. L'origine ordinaire de ces deux opinions opposées peut être attribuée aux observations superficielles de ceux qui les soutiennent; mais il est constaté maintenant par une multitude de faits, que l'électricité est presqu'un spécifique dans quelques maladies, & qu'elle mérite d'être estimée à cause de son efficacité dans plusieurs autres. Nous ne prétendons point rendre un compte détaillé des cas sur lesquels ce que nous allons rapporter est fondé; mais on peut être bien assuré qu'il ne contient aucune assertion qui n'ait été confirmée, soit par l'expérience d'un auteur connu ou le témoignage d'une société de personnes dont le génie & le mérite sont irrévocables, & qui sont prêts à encourager tous ceux qui entreprennent d'augmenter le bien public.

La première méthode d'appliquer l'électricité consistoit à donner de fortes commotions par des bouteilles extrêmement grandes ou des batteries. Cette pratique n'a plus lieu actuellement, & une autre méthode prévaut, celle d'appliquer simplement l'électricité, & par des méthodes modérées, qui sont suffisantes dans tous les cas dans lesquels l'électricité peut être employée avec avantage, comme celle de soutirer le fluide électrique par des pointes de bois ou de métal, étant placé sur le tabouret électrique, ou de tirer des étincelles lorsque les circonstances l'exigent.

Il est difficile à quelqu'un qui croit avoir fait une découverte, de ne pas tomber dans les extrêmes, & peut-être, par réflexion, nous ne trouverons pas une raison de disculper entiérement ceux qui recommandent soigneusement ces méthodes très-modérées.

Il n'est pas douteux que ceux qui ont administré des commotions ont été utiles dans des cas où une simple électricité n'a pas produit les effets desirés; c'est pourquoi il seroit imprudent d'établir aucune règle générale qui dût les exclure; mais au contraire on doit être d'accord de passer sous silence les sensations désagréables qu'éprouvent les malades, lesquelles sont occasionnées par de très-vigoureuses & quelquefois insoutenables commotions, & si elles ne produisent pas immédiatement un bon effet, ce sont des fruits que la persévérance seule a le droit de faire mûrir. Il est naturel de préférer le terme moyen, qui consiste à commencer par électriser simplement sur le tabouret électrique, & à procéder par gradation, suivant qu'on juge nécessaire, de soutirer la matière électrique par des pointes de métal ou de bois, de tirer des étincelles en frottant une boule de métal avec vitesse, en avant & en arrière, sur une partie du corps couverte de drap épais; de tirer des étincelles des parties malades; de soutirer le fluide dense, comme nous l'avons indiqué, ou de donner des commotions graduées par l'électomètre, qui peuvent être ou générales, ou particuliérement bornées à une seule partie, en la comprenant dans le cercle de la bouteille de Leyde. Une petite expérience mettra en état de juger le vrai degré d'électricité, & la machine de laquelle nous traitons, est particuliérement propre à être employée à chaque méthode connue.

Les sentimens sont divisés touchant la manière d'agir de l'électricité sur l'économie animale; quelques-uns pensent qu'elle relâche en général, tandis que d'autres la jugent stimulante & fortifiante. Toutes les deux opinions semblent s'accorder avec les faits. L'électricité, employée avec douceur, paroît être sédative & relâchante, & par les méthodes plus actives on peut naturellement lui accorder une propriété stimulante. Mais nous pensons que ce seroit perdre un tems précieux, que d'attendre qu'on ait fondé une théorie, souvent hypothétique, avant de chercher à obtenir les effets utiles qu'on a droit d'attendre de la puissante application de l'électricité aux maladies.

C'est par la grande quantité de cures faites dans tous les pays par l'électricité, sorties même des

mains de nos faiseurs de tours, sur les boulevards, car il paroît que ce sont ces personnages-là qui, depuis 1784, ont ravi, à Paris, aux médecins cette branche de traitement médical, qu'ils semblent n'avoir pas revendiquée, qu'on peut juger de l'innocence de cet agent : tous les médecins physiciens peuvent attester que jamais il n'a produit de mauvais effets quand on l'a appliqué avec des degrés de force modérés, & qu'il fournit à la médecine une ressource que peut-être aucun autre remède ne peut nous offrir. On doit donc regarder comme un fait constaté, que l'électricité, appliquée avec prudence, n'a jamais nui; qu'elle n'a jamais offensé les fibres dans un état de santé, & qu'elle peut être portée sans aucune appréhension sur le siége d'une maladie locale, puisqu'elle peut passer, sans perdre sa vertu, à travers les parties saines qui se trouvent interposées. L'électricité doit conséquemment & nécessairement faire partie de la médecine, puisqu'elle donne des moyens curatifs & cependant innocens; il importe tellement aux médecins de s'en occuper, qu'elle peut leur donner le goût des connoissances physiques, sans lesquelles on ne peut se flatter d'exercer la médecine qu'empiriquement, médecine que les circonstances ont rendue beaucoup trop fréquente actuellement, & contre laquelle on ne sauroit trop réclamer, surtout dans un tems où l'on doit espérer que la science de la médecine va reprendre son ancienne splendeur; & elle acquerra sans doute sa première dignité, si la perfection qu'on se propose de lui donner, par un enseignement des plus soignés, répond aux vues du Gouvernement.

Avant de nous occuper du traitement des maladies par le moyen de l'électricité, nous croyons qu'il ne sera point inutile de rapporter quelques idées sur un agent qu'il seroit bon de lui associer, puisqu'il est reconnu que son fluide est une propriété de la machine animale.

Nous dirons donc que si l'homme a la liberté d'exprimer sa pensée sur des sujets qui intéressent les sciences, il nous sera sans doute permis de raisonner & d'émettre notre opinion, au risque de déplaire à ceux pour qui il n'y a rien de vrai que ce qu'ils peuvent matériellement palper; mais la philosophie a des principes différens; elle ne s'en tient point aux choses matériellement physiques; elle veut, & il lui appartient encore d'approfondir les moindres soupçons qu'elle a conçus, d'après des phénomènes quelconques, dont il seroit plus aisé de définir les causes en les attribuant à l'imagination, que d'analyser les effets & les conséquences, les comparer & les soumettre à des expériences rigoureuses pour pouvoir prononcer. Tels ont été les phénomènes qu'ont présentés l'aimant, ceux de l'électricité, de l'oxigène, des gaz, du galvanisme, & ceux même sur lesquels une commission savante a fait un rapport de circonstance : on sent bien que nous voulons parler du magnétisme animal, & nous pressentons déjà qu'on prononcera anathème contre nous; mais nous nous en consolerons aisément, persuadés que la postérité nous en relevera, & nous réintégrera dans l'opinion de nos successeurs.

Les expériences sur le galvanisme ont rendu évident un nouvel ordre de phénomènes, que l'on n'eût peut-être jamais soupçonnés sans le concours de circonstances inattendues qui les ont produits; nous ne les rapporterons point ici. (*Voyez* Médecine galvanique.) L'humidité, interposée entre différentes pièces métalliques, & la quantité plus ou moins grande d'électricité naturelle dont chaque métal est pourvu, nous les ont confirmés, & l'on a vu la pile de Volta triompher des difficultés qui auroient peut-être été inexplicables sans elle; & si Aldini n'avoit point démontré une électricité animale humaine, comme l'a prouvé l'expérience suivante, nous rejetterions encore bien loin l'idée d'un magnétisme animal. Il tenoit d'une main humectée d'eau salée les muscles d'une grenouille préparée; il approcha des nerfs cruraux un doigt de l'autre main bien humectée, & les nerfs cruraux s'approchèrent peu à peu de sa main, & elle manifesta de fortes contractions au point du contact, lesquelles deviennent communément d'autant plus fortes, que la grenouille est vigoureuse. Cette expérience ne démontre-t-elle pas, dit-il, l'existence d'une espèce d'attraction, qu'on peut caractériser de galvanisme, d'électricité animale? Pourquoi, sans vouloir déplaire à personne, ne l'attribueroit-on pas au *magnétisme animal?* car l'attraction est un des attributs de l'aimant. Et il est bon de remarquer, ainsi qu'on l'avoit observé en faveur de cet agent, dont les effets ont été attribués à l'imagination, que l'action du galvanisme est augmentée en raison de la force de la vitalité des corps qui le fournissent, & que son fluide est une des propriétés de la machine animale. En admettant cette assertion telle qu'elle est reconnue par les savans, puisque les métaux, corps inanimés, contiennent chacun une électricité plus ou moins abondante, produisant des effets qui se manifestent pendant leur superposition alternative, causés par l'équilibre que la nature tend à établir entr'eux, surtout entre les métaux hétérogènes, quelle raison y auroit-il donc à ne pas présumer que deux corps animés, que l'on peut considérer comme hétérogènes par rapport à leur différente constitution, leurs affections morbides, &c., n'agiroient pas l'un sur l'autre, & ne s'établiroit-il pas un équilibre entr'eux, pendant tout le tems qu'ils seroient en contact, surtout si la vitalité d'un des deux excédoit beaucoup celle de l'autre, d'où il résultât des effets tels que ceux que l'on a attribués à l'imagination?

Loin d'être partisans du mesmérisme, nous n'avons mis au jour le *modus agendi* & la doctrine de l'auteur, qu'afin que chacun pût juger des effets de cet agent, & tâcher de reconnoître si ses propriétés répondroient à la réputation colossale que

ses fauteurs avoient faite à cet enfant encore au berceau, avant de connoître quelle étoit la cause qui pouvoit déterminer les effets variés que nous lui avons vu produire; mais la publication des Aphorismes de Mesmer, que nous fîmes à ce dessein, eut un sort tout-à-fait contraire à nos vues, celui de tous les secrets lorsqu'ils sont divulgués, de tomber dans l'oubli.

On auroit cependant dû s'attendre, depuis la découverte postérieure du galvanisme, que ses auteurs l'auroient considéré comme la cause encore inconnue des phénomènes produits par le magnétisme animal; mais il en coûte beaucoup de partager la gloire d'une découverte, & les savans, qui l'ont mise au jour, ont sans doute moins redouté le sacrifice que l'animadversion publique, puisque, considérant le galvanisme comme une électricité animale humaine, ils n'ont point tenté de chercher la cause du magnétisme animal dans l'agent qu'ils venoient de découvrir, ce qui cependant étoit bien naturel; car l'électricité animale humaine découverte en galvanisant, comme nous l'avons dit ci-dessus, offre une similitude si grande avec le magnétisme animal, tant par ses effets que par les appareils qu'on emploie à les produire, tels que la chaîne, les compositions des baquets, la réunion des personnes par un cercle, &c., qu'il étoit impossible de ne pas les assimiler sans quelques raisons. (*Voyez* Magnétisme animal.) L'auteur de cet article dit : « N'y avoit-il pas lieu d'entrevoir dans l'appareil du baquet mesmérique, » ce dont son auteur n'a jamais eu lui-même la » moindre idée, savoir, une première ébauche des » instrumens & des impressions galvaniques? » Mais puisque l'auteur de cet article ne propose cette question que comme un doute raisonnable, nous sommes fondés, d'après nos observations particulières, à conclure que nous ne doutons nullement que le fluide galvanique & le fluide magnétique animal ne soient le même agent modifié par des circonstances différentes, qui doivent varier davantage dans les corps animés, que dans ceux inanimés. (*Voyez* Mesmérisme.)

Traitement des maladies auxquelles l'électricité convient.

Nous aurions desiré classer les maladies auxquelles l'électricité convient, afin d'indiquer un ordre général de traitement qui leur fût approprié; mais nous avons senti que les circonstances étant différentes dans la plupart, il n'auroit appartenu qu'au praticien de s'écarter de cet ordre, & il nous a semblé d'ailleurs qu'un article de médecine-pratique électrique ne devoit point généraliser les divers traitemens, qui ont été jusqu'ici fort négligés, peut-être par cette cause. C'est pourquoi nous nous sommes arrêtés à ranger simplement les maladies par ordre alphabétique, & à indiquer à chacune les modifications de traitement électrique qui nous ont semblé leur convenir, en renvoyant celles qui ont de l'analogie entr'elles à la maladie du même genre, laquelle exige un traitement varié, mais convenable à l'une & à l'autre.

Cette méthode nous laisse libres d'ajouter à chaque traitement les vues qui nous déterminent à embrasser une méthode plutôt qu'une autre, & même à en proposer une additionnelle, afin de soutenir l'électricité par le galvanisme, & celui-ci par la première; car on sent que ces deux modes d'électricité, quoiqu'analogues, ont des anomalies qui les font beaucoup différer dans leurs effets, & que l'application alternative d'un fluide qui agit par un *stimulus* trop passager peut emprunter des propriétés de celui dont l'impression, quoique moins forte, est bien plus durable, & conséquemment qu'on peut se promettre de plus grands succès du concours des deux agens, que d'un seul, surtout lorsque les progrès paroissent stationnaires.

Accès de froid.

On peut observer que l'accès de froid est toujours précédé de marques qui indiquent sensiblement qu'une foiblesse générale domine dans le systême, cause prochaine qui dispose tellement le corps à la maladie, que cette cause détruite l'on obtient la guérison; c'est pourquoi l'électricité est le tonique le plus prompt & le moins dangereux que l'on puisse employer dans le commencement & même avant, lorsqu'on peut le prévoir. La petitesse & la foiblesse du pouls, la pâleur & le froid des extrémités démontrent suffisamment que l'action du cœur & des grosses artères est affoibli; il faut donc employer, dans cette circonstance, une électricité énergique; si c'est une forte machine électrique négative & positive, & que le tems soit propre à obtenir une électricité généreuse, on peut se contenter de supprimer toute communication des conducteurs avec le réservoir commun, d'appliquer une main sur le conducteur positif, & de tirer des étincelles du conducteur négatif; la circulation du fluide électrique se fait alors d'une main à l'autre directement, en passant par la cavité de la poitrine & le cœur, dont il accélère le mouvement; mais dans le cas où la machine ne seroit pas grande, il faut avoir recours aux commotions d'une main à l'autre dans la même direction, & les donner assez fortes. On doit observer, si la personne étoit susceptible de maladie de poitrine, de palpitation de cœur, de dyspnée ou d'expectoration lymphatique ou sanguine, de ne les donner que de la main au pied, du même côté. Ce que nous venons de dire doit s'entendre également pour les étincelles électriques.

Adynamie.

La syncope ou défaillance, maladie dont l'action du cœur & la respiration deviennent beaucoup plus

plus foibles que de coutume, ou dans laquelle ces fonctions sont suspendues pendant un certain tems, peut être traitée par l'électricité lorsqu'elle n'est qu'occasionnelle, produite par une cause évidente, provenant de l'affection de tout le système. C'est par de petites commotions graduées d'une main au pied qu'on doit commencer; car ces commotions sont moins actives que celles qui traversent la poitrine, auxquelles on a recours dans le cas où l'on n'obtiendroit aucun avantage des premières. Lorsque les syncopes sont habituelles, il est bon de recourir également aux étincelles, afin de fortifier le système nerveux; mais on doit habituer le malade à supporter journellement des étincelles un peu fortes; rien ne rétablit aussitôt le ton du système.

Aménorrhée.

La rétention & la suppression du flux menstruel sont les affections qui se guérissent le plus souvent par le moyen de l'électricité. Nous n'employons pas le tabouret électrique dans ces cas; car la plupart des personnes que l'on fait asseoir sur le fauteuil éprouvent un sentiment de crainte lorsqu'elles se voient seules, élevées sur des pieds de verre, qui, leur faisant appréhender de tomber, leur occasionne quelquefois des étourdissemens, des vertiges, & les dégoûte d'éprouver l'action salutaire de l'électricité; c'est pourquoi nous plaçons la personne sur une chaise; nous accrochons une tringle, communiquant du conducteur positif à la partie supérieure du sacrum, le plus près de la peau qu'il est possible; d'un autre côté, nous fixons le conducteur flexible, n°. 4, sur l'extrémité du conducteur négatif, &, au bout du conducteur flexible, nous ajustons une pointe. On présente l'extrémité de cette pointe, par le moyen d'un manche de verre, à toutes les parties inférieures & latérales du pubis & du bassin. (Voyez *Suppression des règles*, article Électricité.) Cette méthode convient aussi à la dysmenorrhée; dans cette affection il convient d'employer l'électricité immédiatement avant l'approche de la période où les règles ont coutume de paroître; on aide ce traitement par des antispasmodiques, &c.

Amentia.

La démence, qui consiste dans une foiblesse de l'esprit, relativement à la faculté de juger, souvent accompagnée de l'oubli, lorsqu'elle est accidentelle, peut se traiter par l'électricité. Le meilleur moyen d'application de cet agent est de présenter une pointe de bois ou de métal à une certaine distance de chaque oreille, avec deux manches de verre, afin d'isoler les conducteurs n°. 4, que l'on fixe sur le conducteur négatif & positif. On obtient par ce moyen un courant de fluide électrique qui traverse diamétralement la tête, & qui ranime les fonctions affoiblies du cerveau; en le rapprochant des oreilles, on obtient de petites étincelles, que l'on peut modérer, en introduisant dans un tube de verre un fil d'archal, & l'éloignant de quelques lignes du bout que l'on présente, selon que l'on prétend tirer des étincelles plus ou moins actives; ce tube peut s'adapter aux articulations flexibles, n°. 4; l'autre articulation, communiquant au conducteur positif, doit toucher l'autre oreille, & la machine doit être isolée, sans aucune chaîne.

Si l'on prétend accélérer le succès du traitement, il faut l'intercaller avec celui du galvanisme, & ne pas insister trop long-tems sur celui-ci. (*Voyez* Médecine galvanique.)

Asphyxie.

Lorsque cet état est récent, on ne doit négliger aucun secours; tous ceux que l'on emploie tendent à rendre la sensibilité aux fibres motrices, & l'irritabilité au cœur, ce qui est fort difficile; mais le moyen principal est de plonger la personne dans un bain d'eau à trente ou trente-deux degrés de chaleur du thermomètre de Réaumur, afin d'éloigner d'abord le moment où la coagulation du sang peut avoir lieu, donner de l'air frais, &c., & procéder à donner des commotions vigoureuses d'une main à l'autre, afin de traverser la région du cœur, & rappeler ses contractions.

On peut aussi avoir recours au galvanisme, mais il faut que la machine soit puissante, & faire parvenir la réunion de l'arc par deux incisions faites à la peau. (Voyez *Galvanisme*, Médecine-pratique.)

Nous avons traité un asphyxié ainsi par l'électricité, qui a été guéri; nous en avons vu & traité un autre, lequel étoit également tombé dans l'état d'asphyxie. Dans les premiers instans qu'il avoit senti l'effet mortel du charbon qu'il brûloit dans un fourneau, il s'étoit précipité à terre pour ouvrir la porte, & n'ayant pu l'atteindre, en se débattant il avoit posé son mollet sur le fatal fourneau, où il étoit resté trois heures sans s'appercevoir que son mollet brûloit; le charbon avoit été éteint par la graisse de sa peau, & la brûlure atteignoit les muscles, lorsque l'air entrant par-dessous la porte dont il étoit près, le rappela à la vie, & il se remit dans son lit sans savoir dans quel état étoit sa jambe. Il a fallu un tems très-long pour obtenir une cicatrice ferme, qui ne se brisât pas chaque fois qu'il marchoit, malgré les bas lacés qu'il portoit habituellement.

Aura epileptica.

La vapeur épileptique, que l'on appelle *aura epileptica*, consiste dans la sensation de quelque chose qui se met en mouvement dans quelque partie des extrémités ou du tronc, & de là monte vers la tête. La personne tombe en épilepsie dès

que cette vapeur y eſt parvenue ; le collapſus qui ſemble ſe manifeſter, exige qu'on emploie quelque moyen d'excitement qui puiſſe atteindre la partie qui eſt menacée. Parmi les moyens connus, il n'en eſt que deux qui ſoient aſſez prompts pour aller au-devant de l'accès & le prévenir ; l'un eſt le galvaniſme & l'autre l'électricité : celle-ci, dans ce cas, doit être adminiſtrée de maniere à commouvoir en même tems le cerveau, le cœur & le diaphragme. C'eſt en plaçant l'extrémité de la chaîne qui communique avec la garniture interne de la bouteille de Leyde, vers le petit muſcle du diaphragme, ſitué ſur le corps des vertèbres, & l'extrémité de l'autre chaîne, qui eſt accrochée à l'électromètre, ſur la clavicule gauche & aux environs, en variant de ſituation cette extrémité, qu'on peut tenir, ſans éprouver de commotion, avec les doigts, qu'on parvient à commouvoir les parties ; le cerveau, il eſt vrai, ne s'y trouve pas compris, mais les artères & les nerfs qui y aboutiſſent, y portent par *conſenſus* un ébranlement utile à produire l'excitabilité qu'on ſe propoſe de rétablir. On peut porter auſſi l'extrémité de cette dernière chaîne ſur la partie latérale gauche de la tête ; l'on augmente inſenſiblement, par l'éloignement de la boule de l'électromètre, les commotions, ſans les porter à un degré trop fort. C'eſt enſuite au médecin à diriger, ſelon les circonſtances, l'adminiſtration de cet agent. (Voyez *Epilepſie*, article Electricité, & l'expoſition abrégée des idées conçues par Galvani, Médecine galvanique.)

Si nous n'avons point parlé ici des commotions données au cerveau diamétralement, ainſi qu'on peut le voir à l'article Electricité, c'eſt qu'il y a lieu de ſoupçonner que les accès d'épilepſie ſont l'effet d'un *collapſus* du cerveau, & que des commotions auſſi fortes que celles que donnoit Ledru ne ſont propres qu'à le favoriſer & même à le perpétuer ; ce n'eſt pas que nous préſumions que la perſonne à qui on les donne, ſouffre, car nous ſavons par expérience, & tout le monde peut s'en convaincre, que les parties molles, telles que le cerveau, la matrice, le foie, &c., ſont très-peu ſenſibles aux commotions, & même aux plus fortes. Ce ſont les muſcles & leurs tendons, où aboutiſſent les nerfs, qui y ſont le plus ſenſibles. A l'appui de ce que nous avançons ſur l'effet des commotions au cerveau, nous citerons Francklin ; il dit : « C'eſt par le moyen de mes deux grandes » jarres, qui n'étoient pas chargées complétement, » que ſix hommes ont été renverſés par terre. Je » poſai un des bouts de ma baguette de décharge » ſur la tête du premier, qui poſa ſa main ſur la » tête du ſecond ; celui-ci ſur la tête du troiſième, » & ainſi ſucceſſivement juſqu'au dernier, qui prit » en ſa main la chaîne attachée aux ventres des » jarres. Après les avoir diſpoſés ainſi, j'appliquai » l'autre bout de ma baguette au premier conducteur, & ils tombèrent tous à la fois ; lorſqu'ils ſe » relevèrent, ils déclarèrent tous qu'ils n'avoient » reſſenti aucun coup, & ne comprenoient pas » comment il leur étoit arrivé de tomber, aucun » d'entr'eux n'ayant entendu l'exploſion ni vu la » lumière. Vous ſuppoſerez, dit-il encore, que » cette expérience eſt dangereuſe ; néanmoins j'en » ai eſſuyé moi-même une ſemblable, ayant reçu » par accident un coup pareil à travers la tête, » qui me renverſa par terre ſans me faire mal, » & j'ai vu une femme qui, en voulant ſe faire » électriſer les pieds pour quelqu'indiſpoſition, » reçut une plus grande décharge dans la tête, » s'étant par inarvertance penchée en avant pour » placer ſes pieds, au moyen de quoi, comme elle » étoit fort grande, elle toucha preſqu'à mon premier conducteur ; elle tomba par terre & ſe re» leva ſans ſe plaindre de rien. Une perſonne ainſi » frappée s'abat pour ainſi dire pliée en double, » les articulations perdant tout à la fois leur force » & leur roideur, de ſorte qu'elle coule dans l'inſtant ſur la place, ſans chanceler le moins du » monde auparavant, & ſans jamais tomber de ſon » long. Une forte charge pourroit, à la vérité, tuer » un homme ; mais je n'en ai point encore vu qui » en ait été même bleſſé : une telle mort, comme » vous l'obſervez, ſeroit certainement la plus » douce de toutes. »

Bronchocèle.

Cette tumeur, qui affecte principalement le devant de la gorge des femmes, peut être guérie, dans ſon commencement, par l'électricité ; c'eſt en donnant du reſſort aux glandes thyroïdes, qui forment la tumeur, & en atténuant la lymphe qui y eſt épaiſſie, concurremment avec les remèdes appropriés, qu'on doit en attendre du ſuccès. Les étincelles tirées de la partie par une boule fixée à une des articulations n°. 3 ou 4, communiquant avec le conducteur négatif, tandis que la chaîne du conducteur poſitif, au lieu de pendre à terre, eſt fixée à la nuque, ſont un des premiers moyens ; par cette diſpoſition, & ſans avoir recours au tabouret électrique pour iſoler le malade, on établit un courant actif, & les étincelles négatives étant fort énergiques, rappellent l'irritabilité & le ton néceſſaire à diſſiper cette tumeur qui n'eſt pas enkiſtée, quoique nous en ayons guéri une par le cauſtique, dont le kiſte étoit cartilagineux. On ne doit pas négliger l'application des commotions graduées, paſſant par ſon diamètre, leſquelles ſont rarement bien ſenſibles, attendu que ces tumeurs ne ſont point organiſées de muſcles & de tendons, obſervation qui doit raſſurer le médecin qui opère. Les commotions que l'on donne même à travers, depuis ſa partie antérieure juſqu'à ſon attache poſtérieure à la colonne épinière, ne ſont pas commouvantes ; elles laiſſent ſeulement une impreſſion de chaleur qui n'eſt point déſagréable, & une petite rougeur qui dégénère en croûte, provenant de l'humeur qui tranſſude par l'effet de l'électricité.

Catalepsie.

La catalepsie faisant partie des névroses, l'électricité lui convient. (Voyez *Maladies convulsives*, *Electricité.*)

Chlorose.

La vraie chlorose, qui est accompagnée de la rétention des règles, & qui en est le symptôme, doit être traitée par l'électricité, comme l'aménorrhée. (*Voyez ce mot.*)

Cholera morbus.

Dans le *cholera morbus*, maladie où la médecine offre très-peu de ressource, nous ne trouverions aucun inconvénient à donner des commotions fortes de la tête, aux pieds ou à l'anus, afin d'effectuer le collapsus momentané du cerveau, & faire cesser les spasmes des entrailles, lesquels sont souvent accompagnés de mouvemens convulsifs de tout le canal alimentaire, & se propagent à tout le système. (Voyez *Colique.*)

Colique.

La colique spasmodique ou venteuse cède souvent à l'électricité; nous avons souvent eu occasion de la guérir par ce moyen : c'est en faisant passer des commotions assez énergiques de la main à la jambe opposée; nous n'avons jamais eu besoin de plus de cinq commotions pour les dissiper.

Contusions à la tête.

Lorsqu'après une chute ou une contusion quelconque on éprouve de la douleur à la tête, malgré qu'on ait employé la saignée & les remèdes ptarmiques, & que cette douleur soit interne, on doit employer l'électricité; c'est un des meilleurs moyens de rendre le sang épanché plus fluide, de lui faire reprendre son cours, & même de l'extraire par les voies qui servent d'émonctoires. On applique un conducteur flexible, n°. 4, sur le conducteur positif, une chaîne ou une tringle; on en fixe l'autre extrémité, par le moyen d'un ruban de soie, sur la partie douloureuse, ensuite on en fait autant sur le conducteur négatif, & l'on présente une pointe de bois, fixée sur ce second conducteur flexible, n°. 4, selon la circonstance, au nez, à l'œil ou à l'oreille; on n'établit point de communication de la machine avec le réservoir commun, & au moment où l'on tourne le plateau, on sent sortir une aigrette de l'émonctoire auquel on présente la pointe, laquelle fait éprouver la sensation d'un souffle, qui détermine souvent un écoulement séreux, provenant du courant du fluide électrique. Si, dans ce cas, on avoit placé une sangsue au nez, on auroit obtenu un écoulement sanguin, ainsi que nous l'avons pratiqué avec un succès complet sur un homme de soixante-dix ans, qui ne pouvoit plus ouvrir les yeux, & après quarante jours de sa chute. Nous pensons que le galvanisme, dans ce cas, pourroit être employé concurremment pour ranimer l'irritabilité affoiblie. (*Voyez* Médecine galvanique.)

Danse de Saint-Guy.

Suivant Cavallo, cette maladie convulsive exige d'être traitée par des étincelles négatives, sans être isolé sur le tabouret électrique. C'est avec une des articulations flexibles, n°. 4, qu'on doit les tirer, la chaîne étant accrochée au conducteur positif. Nous avons eu l'occasion d'employer l'électricité dans ce cas, & nous avons réussi par de petites commotions graduées, données de la tête aux pieds, jusqu'au point où elles parurent faire une impression un peu forte à l'enfant, qui avoit huit ans.

Entorses.

Suivant Wilkinson, les entorses & même les contusions ont trouvé de très-grands secours dans l'application de l'électricité. Dans ce cas, il faut tirer des étincelles positives de la partie malade, par le moyen du conducteur flexible, n°. 4, auquel on adapte une boule. On doit laisser pendre à terre une chaîne du conducteur négatif. Ici, il est non-seulement nécessaire de rendre le ton aux parties, mais même de faire rentrer le sang ou les fluides épanchés dans les voies de la circulation. L'électricité négative occasionneroit un enkymose. Il est ensuite très-utile de bien serrer avec une bande la partie affoiblie.

Fièvres intermittentes.

Dans les fièvres intermittentes qui tiennent à une affection nerveuse, l'électricité fait des effets merveilleux; nous l'assurons d'après notre propre expérience. On doit tirer des étincelles négatives à travers les vêtemens, pendant quinze ou vingt minutes; mais nous avons acquis plus de succès des commotions assez fortes, données d'une main au pied opposé, à cause qu'elles font beaucoup plus d'impression. On peut cependant en varier le trajet. (Voyez *Accès de froid*, Médecine électrique.)

Fluxions.

On peut accélérer la guérison des fluxions par l'application de l'électricité. Isolez les conducteurs électriques, placez à chacune de leurs extrémités une articulation n°. 3 ou 4, en fixant leur douille dans un des trous qui y sont pratiqués; soutenez leurs deux extrémités, si elles sont flexibles, avec un manche de verre; adaptez une pointe de bois

à chacune, & tournez le plateau. Il s'établira un courant de fluide électrique dans la partie affligée de fluxion, qui doit répondre aux deux pointes entre lesquelles elle est placée. Par cet arrangement de l'appareil, le fluide électrique peut être soutiré d'une partie & donné à une autre, sans se servir de tabouret électrique, avec des étincelles même, si les extrémités des conducteurs sont garnies de boules.

Glandes.

Les glandes que l'on nomme *écrouelles passagères, tumeurs simples,* qui ne se manifestent qu'autour du cou, & qui sont communément produites par la résorption des ulcères de la tête, se traitent par l'électricité. (Voyez *Fluxions*, Médecine électrique.) On place la pointe qui est au bout du conducteur négatif, vis-à-vis celle qu'occupe l'ulcère, tandis qu'on promène celle qui tient à l'articulation du conducteur positif, tout autour du cou & des glandes; on peut aussi tirer des étincelles de la partie qui a été ulcérée pour y exciter une tuméfaction aux dépens de l'humeur qui affecte les glandes.

Gonflement de l'épidydime.

Lorsque ce gonflement subsiste à la suite de l'inflammation des testicules, rien ne convient mieux que de tirer des étincelles négatives de la partie, par le moyen d'un conducteur flexible, dont la boule placée à l'extrémité est couverte de drap ou de flanelle. Il y faut faire des frictions légères avec cette boule; l'on obtient bientôt la résolution de ce gonflement, dont la cause est un défaut de ressort; & lorsqu'on suppose quelque vice syphillitique, on fait auparavant une petite friction mercurielle, laquelle ajoute beaucoup à l'effet de l'électricité. Il faut, dans ce cas, donner de même des étincelles positives au lieu d'en tirer de négatives; car il s'agit alors de faire pénétrer & d'atténuer le mercure, & dans cette circonstance on place le conducteur flexible sur le conducteur positif, au lieu de le fixer sur le négatif.

Goutte.

Sauvages a toujours éprouvé la vertu de l'électricité dans la goutte. D'après ses expériences, il sort, dans les premières séances, des doigts affectés une humeur visqueuse; la fièvre s'appaise, le sommeil revient & les douleurs se calment. Elle lui a cependant été infructueuse pour calmer les accès d'une goutte chaude qui le tourmentoit. Bohadsch, Quelmatz, Lovet & Zetzel en ont vu de bons effets dans le commencement; mais leur succès n'a paru que passager à cause de quelques accidens survenus. Voici cependant une observation intéressante à cet égard. Un cordonnier avoit depuis neuf mois une attaque de goutte qui lui avoit laissé des nodus dans les articulations, & un gonflement aux deux genoux, accompagné de vives douleurs; il marchoit avec beaucoup de peine & ne pouvoit pas travailler. Il fut électrisé, pendant deux mois & demi, une fois par jour; les nodus se dissipèrent, les douleurs se calmèrent, les mouvemens revinrent, il marcha librement & put exercer son métier; dix-huit mois après la fin du traitement, il n'avoit pas eu de nouvelles attaques.

Dans tous les traitemens des goutteux par l'électricité, on ne voit point quel est celui qui doit être adopté de préférence; cependant il me semble qu'il y en a un auquel on doit avoir recours dans le commencement, & qui ne doit avoir aucun mauvais résultat dans la suite; c'est celui qui détermine le fluide électrique à faire transsuder l'humeur hors la partie affectée, & qui ne donne aucune secousse, dont la propriété est d'établir l'irritabilité dans une partie qui n'en est que trop pourvue.

Il s'agit donc de faire passer un courant de fluide électrique, dans les commencemens, à travers la partie malade: on y parvient en attachant à la partie supérieure de l'endroit affecté l'extrémité d'une chaîne, accrochée au conducteur positif, tandis que vous soutirez directement le même fluide du conducteur négatif, en présentant à la partie inférieure l'extrémité du conducteur flexible, n°. 4, garni d'une pointe de bois, qui y est fixée; le vent frais qu'on semble éprouver, porte du calme dans la tumeur, rend plus fluide la matière accumulée, & provoque une transpiration salutaire. Il faut que les séances soient prolongées; au bout de quelques jours, l'appareil restant le même, on tire des étincelles de la partie, par le moyen d'une boule de métal que l'on substitue à la pointe du conducteur flexible, n°. 4: de là, on passe à de très-petites commotions, qui ne font qu'occasionner un frémissement dans la partie.

Nous avons traité un goutteux, lequel, après les premières grandes douleurs, s'adressa à nous pour un gonflement qu'il avoit à la jambe, reste de son accès; il occupoit toute la partie supérieure du tibia, & son mollet sembloit avoir pris cette place. Ce fut avec de fortes étincelles négatives que nous sommes parvenus à rétablir sa jambe dans son état ordinaire.

Goutte sereine.

La goutte sereine, maladie rebelle à tous les secours, en a trouvé dans l'électricité. Il n'y a rien à craindre de donner de petites commotions sur la paupière fermée de l'œil malade; il faut tenir sur cet œil une boule de métal avec un manche de verre, & on opère ensuite, soit avec les commotions, soit avec des étincelles négatives que l'on tire avec une des articulations flexibles, n°. 4. (Voyez *Maladies des yeux*, *Electricité.*) Par cette méthode il n'est pas nécessaire d'isoler le malade.

Hernies.

Une étrangère vint à Paris pour consulter au sujet d'une hernie ombilicale qui ne pouvoit se réduire; elle nous fut adressée, & nous lui conseillâmes de voir Juville, chirurgien herniaire. En examinant cependant la malade, nous observâmes que la hernie étoit très-protubérante, mais indolente; nous conçûmes en ce moment le dessein de faire passer la commotion électrique à travers la protubérance, dans l'idée que si les parties contenues étoient sensibles & irritables, la réduction devoit infailliblement avoir lieu; nous lui donnâmes sur-le-champ une forte commotion, qui passa de la main droite au pied gauche, la personne étant assise, & la hernie fut réduite par cette seule commotion.

Une autre dame avoit depuis long-tems une hernie inguinale du côté droit; elle occupoit depuis l'anneau jusqu'au-dessus de l'os pubis. Cette hernie, trouvée unique par les gens de l'art, avoit une forme oblongue, & étoit extrêmement douloureuse, malgré les cataplasmes & les bains qu'on avoit employés. Sa réduction ayant été tentée sans succès, nous lui administrâmes des commotions de la main au pied opposé, en la renfermant ainsi dans le cercle que devoit parcourir la décharge électrique; huit commotions suffirent pour la réduire, en aidant la réduction par de légères compressions dans l'intervalle de chaque commotion.

Quinze ans après, la même personne ayant cessé, pendant quelque tems, de placer son bandage, la hernie a reparu avec étranglement; le danger étoit imminent; nous recourûmes à l'opération du taxis, qui la guérit de nouveau; elle avoit alors soixante-quinze ans.

Hydropisie.

Quoique Wesley ait guéri une hydropisie avec l'électricité, nous doutons qu'elle puisse être utile dans cette maladie, surtout lorsqu'elle est causée par des obstructions déjà formées, ou par la lésion de quelqu'organe; cependant elle pourroit trouver son utilité après la ponction, & nous pensons qu'on devroit en seconder l'action par le galvanisme, dont la propriété est de rendre l'irritabilité qu'elle occasionne plus permanente que celle de l'électricité. (*Voyez* Médecine galvanique.) On pourroit aussi l'appliquer à l'hydrocèle lorsqu'on en a fait la ponction, & après l'injection nécessaire; on doit alors donner des commotions dans la partie qui y est peu sensible, & en tirer des étincelles négatives.

Hystérie.

Les paroxysmes d'hystérie s'annonçant communément par une douleur & un sentiment de plénitude, qui se fait sentir au côté gauche du ventre, & d'autres symptômes très-manifestes, trouvent des secours dans l'application de l'électricité, attendu qu'on peut les prévenir. Le moyen le plus prompt est de donner des commotions assez fortes, en comprenant dans le cercle de la bouteille de Leyde les parties postérieures, antérieures & latérales de la matrice, en la prenant pour le centre des rayons. (*Voyez* Electricité.)

Mal de gorge.

Lorsque le mal de gorge a pour cause le déplacement d'une humeur rhumatismale, un froid subit, une transpiration interceptée, on le guérit en tirant des étincelles négatives de la partie affectée avec une boule adaptée à l'extrémité du conducteur flexible, tandis qu'il est fixé sur le conducteur négatif. (Voyez *Mal de tête*, Médecine électrique.)

Mal de tête.

Le mal de tête causé par une humeur rhumatismale cède souvent aux étincelles électriques négatives.

Nous avons traité récemment une dame de vingt-quatre ans, qui, il y avoit six ans, avoit eu l'imprudence, dans un tems froid, de s'exposer à la pluie, le front sous une gouttière; ce petit agrément avoit duré une demi-heure: depuis lors elle étoit affectée d'une douleur de tête qui ne la quittoit pas, & lui ôtoit toute la gaîté que devoit lui donner la jeunesse. Nous ayant consultés, nous employâmes les remèdes indiqués dans pareil cas, mais sans succès; nous lui proposâmes alors de l'électriser, à quoi elle acquiesça avec empressement, tant elle avoit le desir de se défaire de son mal; nous employâmes les étincelles négatives sans l'isoler, en les tirant tantôt du front découvert, tantôt de la circonférence de la tête, dans tous les sens, en appliquant dessus un morceau de drap épais, afin de les rendre sensibles; nous passâmes ensuite aux petites commotions, & nous parvînmes, au bout d'un mois de constance dans ce traitement, à obtenir la guérison. (Voyez *Contusion*, Médecine électrique.)

Noyés.

On peut regarder comme une chose prouvée que la vie peut paroître entièrement éteinte sans l'être réellement; & si la circulation du sang est nécessaire à l'entretien de la vie chez l'homme, il faut encore que la sensibilité & l'irritabilité y concourent; car sans elles, où en seroit l'irritabilité du cœur? Et puisque c'est de cet ensemble que dépend le principe vital, que ne doit-on pas tenter lorsqu'on a droit de soupçonner qu'il n'est absolument pas aboli? Nous ne rapporterons point ici tous les moyens qu'on doit employer pour tirer un

ſujet d'une pareille ſituation, on a aſſez écrit d'ouvrages ſur cet objet; nous nous contenterons de dire que les moyens les plus prompts à employer dans de telles circonſtances ſont l'électricité & le galvaniſme, après avoir enveloppé le noyé dans des couvertures de laine trempées dans l'eau preſque bouillante, parce qu'il faut prévenir la coagulation du ſang : on les tord bien auparavant de l'envelopper dedans, & on arroſe d'eau à cinquante degrés de chaleur les couvertures, pour les entretenir chaudes. (Voyez *Aſphyxie*, Médecine électrique.) J'ai eu la conſolation de rappeler à la vie un enfant de huit ans par ce moyen, ſans cependant y faire concourir le galvaniſme, car il n'étoit point connu alors.

Odontalgie.

Le mal de dent, cette douleur intolérable & unique de ſon eſpèce, trouve un ſoulagement prompt dans l'électricité; mais malheureuſement il n'eſt pas de longue durée, ſelon Zetzel; cependant Lovet, Hiotberg, Leroy, Duboueix & Gardini ont enlevé, comme par enchantement, des odontalgies cruelles que rien n'avoit pu calmer. Bertholon eſt du même avis, & rapporte deux faits ſemblables, en propoſant de tirer des étincelles de la dent affectée; mais Bonnefoi regarde ce moyen comme trop douloureux. Nous avons cependant employé un moyen bien plus actif, c'eſt celui d'une forte commotion donnée à travers la dent pour en détruire le nerf, & ce moyen a réuſſi à enlever le mal, lequel n'eſt pas revenu; nous ignorons ſi réellement le nerf en a été détruit; mais, nous l'avouons, l'angoiſſe a été auſſi forte qu'elle a été de peu de durée. Nous avons depuis adopté l'électriſation, en tirant le fluide électrique de la dent, par le moyen d'une pointe de bois ajuſtée à l'articulation flexible, n°. 4, ſon autre extrémité étant fixée ſur le conducteur négatif. Par le moyen d'un manche de verre, on tient cette pointe ſur la dent ou on l'éloigne à volonté; ce moyen n'occaſionne aucune ſenſation déſagréable. Nous croyons qu'on peut également employer le galvaniſme. (Voyez *Electricité*, *Mal de dent*, & le mot *Dent*, Médecine galvanique pratique.)

Rachitis.

Le rachitis, maladie dont la cauſe eſt encore couverte d'un voile épais, n'offre encore que des conjectures relativement aux cauſes éloignées du défaut de matière oſſeuſe, laquelle eſt conſidérée comme la cauſe prochaine du rachitis; mais, quoique les conjectures ne paroiſſent pas fort ſaisfaiſantes, néanmoins il ſemble, de quelque nature qu'elle puiſſe être, qu'on pourroit en rendre raiſon, en ſuppoſant qu'il exiſte un relâchement & une foibleſſe générale du ſyſtème. On doit à cette ſuppoſition le traitement que l'on emploie au rachitiſme. Les remèdes que l'on ordonne dans cette maladie ont tous pour but d'augmenter le ton du ſyſtème en général; on a recours, dans cette vue, au bain froid, moyen qu'on a remarqué être le plus puiſſant pour arrêter le progrès de la maladie; & quoique nous n'ayons vu nulle part l'électricité employée dans cette vue, nous ne pouvons diſſimuler que nous la conſidérons comme un moyen qui doit avoir une action au moins égale à celle des lotions froides qu'on emploie. Nous propoſons donc de recourir à ce tonique par excellence. Le bain électrique nous paroiſſant inſuffiſant pour donner l'énergie néceſſaire à fortifier le ſyſtème, nous penſons qu'on doit habituer les enfans à de très-petites commotions, graduées de manière à les accoutumer chaque jour à en ſupporter de plus fortes; les cris ni les pleurs ne doivent point intimider les pères & mères, les enfans ſe feront à l'électricité comme au bain froid; il faut continuer les ſéances long-tems, & amuſer les enfans par l'appât des bonbons.

Rétention d'urine.

Quoique, dans un hôpital d'Édimbourg, on ait eu du ſuccès dans cette maladie, il paroît douteux qu'on puiſſe tirer un parti avantageux de l'électricité dans cette maladie; cependant ſi elle provenoit d'une atonie de la veſſie ou d'une diſpoſition à la paralyſie, on devroit employer les commotions graduées de la nuque à l'extrémité du ſacrum, même à travers le baſſin. On pourroit même introduire une ſonde creuſe, dite *de gomme élaſtique*, dans laquelle on feroit paſſer un mandrin de métal, au bout duquel ſeroit fixée une petite boule de même matière, & l'on comprendroit dans le cercle de la bouteille de Leyde ſa nuque & cette boule excédante de la ſonde; dans le cas où les commotions ſeroient peu ſenſibles, on les augmenteroit juſqu'à rétablir l'irritabilité de la veſſie. Nous croyons cependant le galvaniſme préférable dans ce cas, à cauſe des effets ſalutaires que nous lui avons vu opérer très-promptement; mais il eſt bon de prévenir qu'il ne faut aller qu'avec modération en employant cet agent; il ne faut augmenter à chaque contact avec le ſommet de la pile, que d'un couple de zinc, cuivre & carton. Nous avons été témoins de ſouffrances étonnantes qu'un ſeul contact de la boule avec le ſommet de la pile a occaſionnées dans cette circonſtance, les pieds du malade étant dans de l'eau ſalée, dans laquelle plongeoit un conducteur du bas de la pile.

Sciatique.

Dans le commencement de cette maladie, lorſque l'irritabilité, la ſenſibilité & les douleurs ſont exceſſives, il ſeroit imprudent d'employer l'électricité, elle ne feroit qu'exaſpérer tous les ſymptômes; c'eſt ce qui nous eſt arrivé à nous-mêmes,

dans pareille circonſtance, dans le moment où nous écrivions ceci; nous avons été obligés de recourir aux remèdes adouciſſans, tant internes qu'externes, aux embrocations, aux lavemens rendus calmans par le laudanum liquide; les frictions sèches irritoient notre mal, l'électricité rendoit nos douleurs inſupportables, & nous laiſſoit une ſenſation de brûlure & de chaleur extraordinaire; les ventouſes ſèches ne nous ſoulageoient pas; le galvaniſme avec une pile de cinquante couples ne nous faiſoit éprouver que dans la main la ſenſation ordinaire; le pied plongé dans l'eau ſalée, dans laquelle pendoit la chaîne de la baſe de la pile, n'y étoit point ſenſible, ni le deſſous du mollet où étoit la plus forte douleur, non plus que la hanche; ce n'eſt qu'après l'avoir calmée pendant cinq jours que nous ſommes revenus à l'électricité, que nous avons commencé à éprouver alors du ſoulagement. Nous avons employé d'abord les aigrettes tirées de la jambe avec une pointe de bois & l'articulation flexible fixée ſur le conducteur négatif; nous avons enſuite paſſé aux petites commotions; c'eſt là où nous nous ſommes apperçus que l'étincelle commouvante devoit ſortir directement de la partie la plus douloureuſe pour obtenir un effet plus marqué. C'eſt en plaçant l'extrémité de la chaîne, communiquant avec la garniture interne de la bouteille négativement chargée, ſur la partie douloureuſe, que nous avons obtenu un ſoulagement plus marqué, attendu que toutes les étincelles commouvantes ſont alors négatives pour cette partie, puiſqu'elles rapportent l'électricité à la garniture qui en étoit épuiſée, tandis que l'autre extrémité de la chaîne, qui faiſoit le complément du cercle, portoit à la hanche, où elle étoit fixée, l'électricité poſitive de la garniture de la bouteille ſurchargée de ce fluide. L'effet nous a paru ſi différent du procédé oppoſé, c'eſt-à-dire, de changer l'extrémité des chaînes, en rendant poſitive l'étincelle qui étoit négative ſur la partie la plus douloureuſe, qu'elle a fait le ſujet d'une obſervation que nous avons placée à la fin de la deſcription de l'appareil propre à l'électricité médicale.

Il paroît naturel que la bouteille de Leyde, chargée négativement intérieurement, en reprenant ſon électricité, la reçoit de la partie à laquelle la communication de ſon crochet étoit appliquée; cette partie eſt donc, dans ce cas, électriſée négativement, tandis que l'autre partie, qui forme le cercle, eſt électriſée poſitivement. Dans cette circonſtance, il y a donc un courant rapide d'électricité poſitive, qui devient négative à ſa ſortie pour retourner à la garniture qui en eſt épuiſée; & ſi l'électricité négative eſt conſidérée comme propre à atténuer & extraire d'une partie malade quelques fluides viciés, ce moyen eſt ſans contredit un des plus propres à remplir ce but; car la commotion n'eſt que le paſſage rapide d'une accumulation d'étincelles déterminées d'une partie à une autre renfermée dans ſon cercle: dans une autre circonſtance, nous avons obtenu beaucoup de ſuccès de l'application d'un véſicatoire volant ſur la partie externe de la jambe.

Squinancie.

Suivant Ferguſſon, Lovet & Beket, cette maladie a ſouvent été guérie par l'électricité; il eſt à préſumer que c'eſt dans le cas de ſquinancies humorales, en établiſſant un courant électrique par le moyen de pointes de bois. (Voyez *Fluxions*, MÉDECINE ÉLECTRIQUE PRATIQUE.)

Surdité.

L'électricité a eu beaucoup de ſuccès dans les ſurdités; en tirant des étincelles des oreilles, on en a beaucoup ſoulagé & même guéri, lorſqu'elle provenoit d'une accumulation de cérumen épaiſſi, ou d'une métaſtaſe fébrile. Pour tirer des étincelles de l'oreille, ſans éprouver une forte action, le malade tient dans ſon oreille une tige de cuivre, terminée par une boule, par le moyen d'un tube de verre, dans lequel on la fixe, mais enfoncée dans le tube d'environ deux lignes de moins que ſa longueur, & avec la boule de cuivre, qui termine une articulation flexible, n°. 4, arrêtée ſur le conducteur négatif: on tire l'étincelle en préſentant une boule à l'autre. On en a guéri pluſieurs très-anciennes, même de naiſſance, avec de petites commotions paſſant d'une oreille à l'autre. Dans ce cas, le malade peut tenir les deux extrémités des chaînes terminées par une tige droite de communication de la bouteille, avec chaque main dans les oreilles pendant que l'on tourne le plateau, ſans appréhender de recevoir de commotion dans les bras, attendu que l'électricité prend toujours la voie la plus courte pour retourner de la garniture chargée poſitivement, à celle qui eſt dans un état oppoſé. Il faut obſerver de graduer les commotions juſqu'à ce qu'elles commencent à devenir ſupportables difficilement. Il eſt bon d'avertir que l'on n'a point à en redouter aucun mauvais effet. Après avoir employé quelque tems l'électricité, ſi l'on ne s'appercevoit pas d'avoir obtenu quelque ſuccès, il faudroit alterner avec le galvaniſme, afin de rendre aux nerfs l'irritabilité qu'on cherche à obtenir, mais avec les précautions indiquées à l'article MÉDECINE GALVANIQUE. (*Voyez ce mot.*)

La perte de l'odorat a été victorieuſement combattue par l'électricité. Velſe & de Haen citent le fait ſuivant: Une fille avoit perdu l'odorat à la ſuite d'une apoplexie; on lui tira pendant longtems des étincelles du nez, qui lui rendirent l'uſage de cet organe; ces étincelles étoient ſuivies de fréquens éternuemens, qui furent les précurſeurs de la cure de l'apoplexie (*Ratio medendi*, tom. II, pars IV, cap. 8, pag. 202). Cet exemple

ne conduiroit-il pas à tenter, dans le cas de coups à la tête, même d'apoplexie, de tirer des étincelles du nez, comme on en tire des oreilles dans la surdité? Il est très-probable qu'on en obtiendroit du succès aussitôt après y avoir appliqué quelques sangsues.

Tétanos.

Le tétanos, maladie convulsive qui affecte tous les muscles du corps, est très-commun en Amérique, où il est connu sous le nom de *mal-de-mâchoire*, & où il fait de très-grands ravages. Cette maladie est mise au nombre de celles qui doivent être traitées principalement par l'électricité, attendu qu'elle a des effets très-marqués sur les maladies de ce genre. La fille qui est le sujet de l'observation de Watson avoit un tétanos universel, qui avoit résisté à tous les remèdes; deux mois & demi d'application d'électricité lui rendirent la flexibilité de ses muscles & la liberté de ses mouvemens, ainsi que le rapporte Priestley, *Histoire de l'Electricité*, tom. II, pag. 401, & l'exemple d'une contraction spasmodique des muscles du bras, qui menaçoit de dégénérer en tétanos, laquelle a encore cédé à des commotions électriques très-fortes & fréquemment répétées, après avoir éludé l'effet de tous les remèdes connus (*Journ. de Médecine*, 1782, pag. 132), sont des preuves irrévocables de l'utilité de l'électricité dans les maladies convulsives. Mais, dit-on, puisque, dans nos contrées d'Europe, cette maladie est l'effet d'une grande irritation sur le genre nerveux, puisqu'elle se manifeste le plus ordinairement à la suite des fractions compliquées de fracas d'os & d'un grand délâbrement des parties molles, l'électricité seroit certainement nuisible dans ce cas, lequel exige, dans tous les pays, les plus puissans antispasmodiques, qui ont eu du succès en Angleterre, où la médecine n'est pas pusillanime, & dont on fait trop peu d'usage en France. A quoi nous répondrons que, puisqu'on nous reproche de ne pas employer les plus puissans antispasmodiques pris à grandes doses, il n'y en a aucun qui agisse moins nuisiblement que l'électricité: mais pour profiter de son action il faut, dans cette maladie grave, ne pas s'amuser à des aigrettes, des étincelles, des courans électriques; il faut faire d'abord une différence non-seulement entre les étincelles & les commotions, mais encore entre les lieux où l'on applique l'électricité; car certainement lorsqu'on tire des étincelles de quelque partie que ce soit, l'on agit par un stimulus passager, localement appliqué, & il est d'autant plus actif qu'il est négatif, parce que toute l'électricité accumulée se rend au conducteur négatif par un seul point de la peau qui le transmet, tandis que l'étincelle positive se divise en plusieurs ramifications avant de pénétrer dans le corps par les pores de cette même peau, & les commotions données d'une main à l'autre en traversant les muscles & la poitrine, ou d'un membre à un autre, ont également des effets stimulans, mais aussi très-passagers; mais puisqu'il faut chercher dans l'électricité un mode d'application contre cette maladie, dont le stimulus ne soit point supposé produire les effets qu'on redoute, l'on doit recourir à une autre méthode.

Fondés sur ce que nous avons rapporté d'après Francklin, à la fin de l'article AURA EPILEPTICA, où l'on voit que des commotions très-fortes, reçues à travers la tête, font tomber tout-à-coup sans faire éprouver aucune sensation; que la personne ainsi frappée s'abat pour ainsi dire pliée en double, & que ses articulations perdent à la fois leur force & leur roideur, de sorte qu'elle coule sur la place dans l'instant sans chanceler, & jamais sans tomber de son long, comme il arrive souvent aux épileptiques, ce que Francklin assure lui être arrivé, nous devons chercher dans cette application de l'électricité, appuyée des exemples précités, le remède à cette maladie terrible.

L'excitement, cette mobilité ou la force de la puissance nerveuse, extraordinairement augmentée dans cette maladie, exige qu'on attaque le principe qui le met en jeu, & ce principe paroissant résider dans le cerveau, nous ne devons obtenir d'effets, qui répondent à notre but, qu'en produisant le collapsus de la partie d'où dérive ce même principe; l'expérience & le raisonnement l'indiquent.

Tout ce que nous avons cité ci-dessus tend donc à nous rassurer sur les effets de l'électricité dans ces fortes de maladies, & nous montre qu'autant la témérité est répréhensible dans la médecine-pratique, dénuée d'expérience, autant la timidité est blâmable lorsqu'on a l'expérience pour guide. (*Préface* de Cullen, pag. 60.) La médecine exercée à la Cour & dans les grandes villes nous en offre des exemples, car l'article des considérations y est très-nuisible.

Nous concluons donc, d'après les observations précitées, que les commotions données à la tête, & de la tête aux membres qui offrent le plus de résistance à se fléchir, sont le principal remède auquel on doit recourir dans cette maladie. Il faut avoir l'attention de les graduer, *sensìm sine sensu*, par le moyen de l'électromètre, que l'on a soin d'appliquer sur le conducteur dont on se sert pour charger la bouteille de Leyde qu'il contient; on doit les augmenter jusqu'au point de produire la flexibilité des membres qu'on cherche à obtenir. Il est nécessaire, autant qu'il est possible, qu'il n'y ait point d'assistans à ce traitement, ou s'il y en a, de les persuader que les malades n'en souffrent pas, ce qui est bien confirmé par l'expérience. (Voyez *Maladies convulsives*, article ELECTRICITÉ.) Je me suis donné de petites commotions d'une oreille à l'autre, & je n'ai ressenti que de petites piqûres sur les cartilages ou cornets internes, sans en éprouver intérieurement.

Tremblemens.

Tremblemens.

Les bons effets de l'électricité dans les tremblemens font attestés par un grand nombre d'obfervations de de Haen. Il guérit complétement, après feize électrifations, une femme qui avoit un tremblement univerfel. On rapporte auffi qu'un homme de foixante ans étoit fujet à un tremblement depuis fon enfance, qui, les cinq dernières années, augmenta tellement, qu'il ne pouvoit ni s'habiller, ni manger feul; au bout de quelques mois d'électrifation, il fut en état de fe paffer du fecours d'autrui; qu'une femme de cinquante-fept ans, attaquée d'un tremblement aux bras & aux jambes, fut parfaitement guérie; que trois doreurs fur métaux avoient, depuis quelques années, un tremblement caufé par la vapeur du mercure, fi grand, qu'ils pouvoient à peine parler, & qu'ils ne prenoient leur nourriture qu'avec la plus grande difficulté; ils furent complétement guéris, l'un en deux mois, le fecond en trois femaines, & le troifième en vingt-deux féances, ayant été électrifé tous les jours pendant trois quarts d'heure, & ayant reçu trois cent cinquante commotions. (*Ratio medendi*, tom. I^er^., part. III, cap. 8.) Nous ne citerons pas d'autres exemples de guérifon, attendu qu'ils font trop nombreux pour les rapporter; mais nous obferverons que l'infouciance, la timidité du médecin électrifant, & fouvent fon inconftance, ainfi que celle des malades, font la caufe du peu de progrès que cet agent auroit dû faire depuis fa découverte jufqu'à ce jour, reproche que l'on peut également adreffer à ceux qui s'occupent du galvanifme.

Tumeurs.

Quoiqu'on ait dit, à l'article ELECTRICITÉ, que l'on auroit pu guérir une tumeur du genre des loupes par le moyen de l'électricité, fi l'inconftance du malade ne s'y fût oppofée, nous fommes d'un avis contraire; car il ne s'agit que de confidérer l'organifation des loupes pour voir qu'elle s'oppofe abfolument à tous les remèdes, excepté à l'extirpation, foit par le fer, le feu ou le cauftique; car ce qui conftitue une loupe eft le kifte ou une enveloppe membraneufe, laquelle contient la matière qui forme l'intumefcence, enveloppe fur laquelle l'électricité ne fauroit avoir aucune puiffance; & même après l'extirpation d'une loupe, fi l'on a le malheur de laiffer la plus petite partie de ce kifte, ou la loupe fe reproduit, ou elle donne lieu à des tumeurs douloureufes, qui fouvent dégénèrent & produifent des tumeurs carcinômateufes, qu'on ne parvient à guérir qu'en enlevant entièrement leur bafe. Les emplâtres que l'on confeille avant l'extirpation favorifent plutôt l'excroiffance des loupes, en arrêtant leur tranfpiration, qu'elles ne les diminuent, & appliquées fur les reftes de tumeurs, après leur extirpation, elles les font dégénérer; mais il eft de fait que toutes les intumefcences qui font le produit d'une humeur épaiffie & ftagnante dans des vaiffeaux, lefquels ont perdu leur reffort, éprouvent au moins de la diminution par l'application de l'électricité, lorfqu'elles ne guériffent pas tout-à-fait. La qualité ftimulante incifive de l'électricité, en donnant du ton aux folides, de la fluidité aux humeurs, rappelant la contractilité & l'irritabilité affoiblie dans la partie, peut les réfoudre ou les amener à fuppuration. Notre expérience perfonnelle nous confirmeroit ce que nous avançons, fi Jallabert, Nollet, Tiffot, de Haen, de Thouri, Adam & Mauduit ne nous en avoient pas déjà donné des exemples; mais il ne faut pas compter fur des embryons de machine électrique pour obtenir de grands effets de ce genre; elles doivent être généreufes & avoir des conducteurs négatifs & pofitifs, munis de tous leurs appareils, lefquels emploient le frottement de toute la furface de la glace à fournir l'électricité au conducteur pofitif, & à en épuifer totalement le conducteur négatif. Mais dans ces fortes de tumeurs on a toujours lieu de foupçonner un vice interne; c'eft pourquoi il faut de toute néceffité faire concourir les remèdes auxiliaires, ufités dans ces circonftances, avec l'électricité. C'eft en tirant de fortes étincelles négatives, que l'on parvient à ranimer l'irritabilité dans les parties, en faifant des frictions avec une boule de métal couverte de laine, adaptée à une des extrémités des articulations flexibles, n^os^. 3 & 4, & en donnant des commotions graduées, mais vigoureufes, jufqu'à devenir très-fenfibles, aux parties renfermées dans le cercle de la bouteille de Leyde, ce qui eft affez difficile; car les parties molles, même la matrice des femmes groffes, font très-peu-fenfibles aux plus fortes commotions, vérité qui nous a été confirmée dans plufieurs circonftances, où clandeftinement on en avoit ufé dans des motifs qui ont eu heureufement des effets très-contraires au but qu'on s'étoit propofé.

Vertiges.

L'électricité a la propriété de guérir les vertiges chroniques. Julian avoit un vertige tel, qu'il étoit obligé de s'appuyer fur un bâton pour ne pas tomber; il difparut à la troifième électrifation. De Haen en a guéri un pareil par douze commotions. (*Ratio medendi*, tom. II, pars IV, cap. 8, pag. 199.) On a vu des malades qui avoient le fommeil agité, ou qui ne pouvoient dormir, recouvrer le calme & le repos par l'électricité. Mafei rapporte qu'on électrifa avec fuccès un vieillard fomnambule. Sauvages (*Nofol. méth.*, tom. II, p. 207). Dans ces circonftances, il faut faire paffer les petites commotions d'une tempe à l'autre, & dans toutes les directions, en renfermant la tête dans le cercle de la bouteille de Leyde.

Observations.

Nous aurions pu comprendre dans trois classes toutes les maladies dans lesquelles l'électricité a eu des succès.

La première classe eût renfermé les maladies par défaut d'irritabilité ;

La seconde, les maladies qui pèchent par excès d'irritabilité ;

La troisième, celles qui dépendent de la stase ou de l'épaississement des humeurs ; mais l'excès ou le défaut d'irritabilité, comme cause de maladies, étant plutôt leur caractère distinctif, qu'un effet du principe morbifique, qui se dérobe à nos recherches, nous n'avons pas jugé à propos de le faire ; car dans cette hypothèse on auroit trouvé des moyens apparens de contradiction ; & en admettant comme cause de maladie l'excès d'irritabilité, on auroit été fondé à demander comment il seroit possible que l'électricité, considérée comme propre à l'augmenter, pourroit alors le guérir. A quoi on auroit répondu que la matière médicale nous offre beaucoup d'exemples de remèdes qui semblent, par leur action, avoir des propriétés absolument différentes ; les préparations martiales nous en offrent beaucoup d'exemples, à cause de leurs propriétés toniques, que l'on reconnoît dans l'action de l'électricité appliquée au traitement des maladies ; & comme on a placé au mot Electricité les distinctions qu'on a crues nécessaires, nous aurions fait un double emploi si nous en eussions parlé.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'électricité doit être aidée par les remèdes reconnus appropriés aux différentes maladies ; car il seroit absurde de la considérer comme un remède universel. Lorsqu'une maladie quelconque est le produit d'un vice dans les humeurs, ce seroit s'abuser que de prétendre la guérir par l'électricité seulement, si, concurremment avec cet agent, on n'employoit point quelque remède auxiliaire. C'est pourquoi toutes les fois qu'un médecin soupçonnera une maladie d'être compliquée, il faudra qu'il s'occupe d'en découvrir le vice, & fasse marcher son traitement de concert avec l'électricité. Il y a cependant une infinité de maladies où le défaut de transpiration, d'irritabilité, de sensibilité, une atonie universelle ou partielle, provenant d'effort, ou à la suite de maladies, &c., n'exigent d'autre remède que l'électricité.

Toutes ces raisons nous ont déterminés à ne parler simplement que du mécanisme dans l'application de l'électricité pour le traitement de plusieurs maladies que nous avons citées, les autres ayant été traitées au mot Electricité ; mais l'emploi de cet agent étant très-peu connu de la plupart des médecins, nous nous sommes appliqués à mettre à portée ceux qui voudront s'en occuper, de le faire avec fruit, en faisant concourir le galvanisme, toutes les fois que l'électricité ne seroit pas suffisante, à rétablir l'irritabilité, ou à la rendre constante. Nous ne doutons nullement que ces agens feront partie quelque jour de la matière médicale, ainsi que Priestley en a témoigné le desir ; car tout ce qui a rapport à la physique est tellement du ressort des médecins, & surtout des anglais, que la qualité de physicien est celle qu'on donne aux médecins en Angleterre. On ne sauroit trop en connoître toutes les parties. C'est souvent faute de discerner les bons d'avec les mauvais effets de l'électricité, qu'elle est restée stationnaire dans ses progrès, & qu'un agent aussi puissant a passé entre les mains des charlatans, qui, moins timides que ceux qui n'ont qu'ouï parler de l'électricité, se flattent de donner des leçons aux médecins en exposant leurs cures dans les journaux.

Nous avons, parmi les appareils, indiqué une capotte de tafetas verni à l'huile siccative, pour donner le bain électrique, ainsi qu'un tabouret ou un fauteuil arrondi dans toutes ses formes & isolé sur quatre pieds de verre ; ils sont propres l'un & l'autre à l'emploi de l'électricité par bain ; mais nous n'en avons parlé que fort peu, attendu que ce n'est qu'un appareil que nous avons ajouté aux traitemens indiqués au mot Electricité. Il est bon de dire que si, dans la paralysie, on vouloit employer l'électricité, comme l'indique l'abbé Sans, au mot Paralysie, article 7 (*voyez* Electricité), il faudroit avoir deux tabourets de même hauteur & isolés, sur lesquels on placeroit une table dont les bords seroient très-épais & arrondis, couverte de zinc laminé, dessus & dessous, afin de perdre ou d'absorber le moins d'électricité possible, & pouvoir y placer deux personnes sans danger de tomber. C'est au génie du médecin électrisant à employer les autres appareils selon les circonstances. (Caullet-Deveaumorel.)

Médecine galvanique. (*Pratique.*)

Diverses affections où elle peut avoir son utilité.

La manière dont les découvertes naissent & se propagent dans le vaste champ des sciences & des arts, offre l'idée la plus avantageuse de la grandeur de l'esprit humain. Le germe imperceptible d'une plante utile reste souvent inconnu pendant des siècles, jusqu'à ce qu'il passe entre les mains habiles d'un homme qui lui donne la culture convenable à son développement & à sa reproduction. Ainsi les idées les plus simples sont pour l'homme de génie le germe inapperçu des plus belles productions intellectuelles. La physique moderne vient à l'appui de cette vérité.

Le célèbre professeur Galvani, d'après de très-simples observations, aidé de ses talens & de son industrie, a fixé par sa brillante découverte une époque mémorable dans la science. Guidé par la noble ambition de reculer les bornes des connoissances humaines, il se livra à un grand travail,

que les limites ordinaires de la vie ne lui laissoient pas même l'espoir d'achever.

Pénétré du vif desir d'être utile, il ne songea qu'à donner les premières notions d'un nouveau système en physiologie; elles pourront servir de flambeau aux savans pour les diriger vers de plus grandes découvertes. Il rappeloit que les soupçons de l'infortuné Galilée tracèrent la route à Toricelli; qu'à ses travaux succédèrent ceux de Pascal, de Boyle, d'Oto-Guerick, & que ceux de ces savans furent suivis des derniers ouvrages de Priestley, de Cavallo & de Lavoisier, qui ont répandu le plus grand jour sur la théorie des fluides aériformes.

Chaque partie de la science, & principalement la théorie de l'électricité animale, nous offre le même tableau; car qu'étoit l'électricité lorsque Thalès le Milésien en fit la découverte? & que devint-elle pendant une longue suite de siècles entre les mains de Pline, Strabon, Dioscoride & Plutarque? Ce ne fut, pendant ce long intervalle, qu'un germe enfoncé dans une terre, qui attendoit des mains plus heureuses pour le mettre en valeur; & les hommes célèbres qui l'ont fait croître & s'élever, les Gilbert, les Muschenbroëck, les Nollet, n'avoient pas même l'idée de la quantité de fruits que devoient en retirer Dalibard, Francklin, Volta, dont les nombreux travaux embrassent les principaux phénomènes de la nature.

Galvani a fait sortir de ce vaste tronc une branche nouvelle; il l'a cultivée avec tout le zèle de l'homme industrieux qui travaille sur son propre fonds, avec toute l'intelligence d'un génie observateur, qui croit avoir saisi un des fils dont le développement peut conduire aux plus grands secrets de l'organisation animale & de la vie.

L'espoir le plus cher à son cœur étoit de faire tourner sa découverte au profit de l'espèce humaine, & de trouver dans l'économie animale elle-même les moyens de réparer la plupart des désordres auxquels elle est sujète.

La mort jalouse a surpris ce philosophe presqu'au commencement de ses travaux; mais c'étoit déjà trop tard pour rendre sa découverte inutile; elle est actuellement, entre les mains de tous les savans de l'Europe, un instrument qui ne peut désormais se perdre, & qui, tous les jours mieux connu, sera enfin mis en valeur.

Témoin & coopérateur des travaux de son illustre parent, Jean Aldini n'a pu demeurer étranger aux progrès qu'il a fait faire à la science; il a ajouté quelques expériences propres à la conduire au but que Galvani se proposoit, & cette science, qui a immortalisé le nom de son auteur, est devenue encore plus intéressante depuis qu'un des plus célèbres physiciens de l'Europe, le célèbre Volta, en a fait pour ainsi dire une nouvelle science, en la présentant sous une théorie qui jusqu'alors n'avoit été qu'entrevue, & que ses méditations & ses expériences ont portée au dernier degré d'évidence; aussi, malgré les anomalies qu'on observe entre les effets du galvanisme & de l'électricité, y a-t-il peu de savans qui ne conviennent de l'identité absolue des fluides galvanique & électrique, & qui n'attribuent l'honneur du développement de cette découverte à Volta.

Origine du galvanisme.

On lit dans le *Journal encyclopédique de Bologne*, n°. 8, année 1786, qu'un étudiant en médecine se sentant blessé au bas de la jambe, y porta la main & prit une souris qui l'avoit mordu; qu'il l'étendit aussitôt sur la table & la disséqua; qu'il fut fort surpris, en touchant avec son scalpel le nerf intercostal ou diaphragmatique de l'animal, d'éprouver une commotion électrique assez forte pour lui engourdir la main.

D'après cette observation, sur laquelle l'auteur auroit dû s'étendre davantage, Vassalli, membre de l'Académie de Turin, conjectura que la nature avoit quelque moyen pour conserver & retenir l'électricité accumulée dans quelques parties du corps animal, afin de s'en servir dans les besoins. Il fit en conséquence des expériences, dont les détails ont été imprimés en 1789, & qui confirment cette opinion.

Plusieurs physiciens avoient déjà conçu l'idée que le sang étoit animé par le fluide électrique; d'autres croyoient aussi, avec Bridon, que le fluide nerveux est identique avec le fluide électrique. Tout cela n'étoit que de simples conjectures. Les expériences de Galvani, savant professeur d'anatomie à Bologne, jetèrent un nouveau jour sur cette matière, & suggérèrent aux physiologistes de nouvelles vues sur les mouvemens musculaires. « Ce savant, est-il dit dans son Eloge, étoit un soir » dans son laboratoire, occupé à faire des expé- » riences avec quelques amis & avec un de ses » neveux qu'il affectionnoit particuliérement: on » avoit placé par hasard, sur une table où se trou- » voit une machine électrique, des grenouilles » écorchées qu'on destinoit à faire des bouillons; » elles étoient séparées du conducteur par un cer- » tain intervalle; l'un de ceux qui aidoient aux » expériences approcha par mégarde la pointe » d'un scalpel des nerfs cruraux internes de l'un de » ces animaux; aussitôt tous les muscles des mem- » bres parurent agités de fortes convulsions. L'é- » pouse de Galvani étoit présente; elle fut frappée » de la nouveauté du phénomène; elle crut s'ap- » percevoir qu'il concouroit avec le dégagement » de l'étincelle électrique; elle courut avertir son » mari, qui résolut aussitôt de vérifier ce fait ex- » traordinaire. Ayant en conséquence approché » une seconde fois la pointe du scalpel des nerfs » cruraux d'une grenouille, pendant qu'on tiroit » une étincelle de la machine électrique, les con- » tractions recommencèrent à avoir lieu; elles » pouvoient être attribuées au simple contact du » scalpel qui servoit de stimulus, plutôt qu'au déga-

» gement de l'étincelle. Pour éclaircir ce doute, » Galvani toucha ces mêmes nerfs sur d'autres gre- » nouilles, tandis que la machine électrique étoit » en repos; alors les contractions n'eurent plus » lieu. L'expérience, souvent répétée, fut cons- » tamment suivie des mêmes résultats. »

De la nature & des propriétés générales du galvanisme.

Les contractions musculaires sont excitées par le développement d'un fluide dans la machine animale, lequel est conduit des nerfs aux muscles sans le concours & sans l'action des métaux.

L'excitement des contractions musculaires est considéré comme un effet de l'action d'un fluide.

Le développement de ces contractions sans contact immédiat des parties animales entr'elles, & par la seule communication établie entre des armatures métalliques, appliquées sur les nerfs & les muscles, a démontré, en effet, l'assertion de Galvani d'une manière assez évidente. La nature des arcs, tantôt déférens & tantôt cohibans, a prouvé encore plus rigoureusement les qualités du fluide excitateur : aussi Galvani jeta les fondemens d'une science nouvelle, & la force excitée d'après ces principes, pour rendre hommage à la mémoire de son inventeur, reçut généralement le nom de *galvanisme*.

On a adopté cette dénomination sans chercher à examiner s'il y avoit parité ou non entre le galvanisme & l'électricité, & s'il falloit admettre ou exclure l'identité de ces deux principes d'action. Galvani, dans son premier Mémoire, a qualifié le principe galvanique du nom d'*électricité animale*. Suivant lui, ce fluide, soumis à l'influence des forces vitales, en reçoit des modifications particulières. L'observation qu'il fit presqu'en même tems que sa découverte, de la propriété singulière qu'avoient les armatures métalliques d'augmenter considérablement l'intensité de l'action du galvanisme, le porta à les employer dans toutes ses expériences. On a cependant essayé d'exciter des contractions dans les muscles, sans employer aucune action des métaux, & ces expériences ont été faites sur des animaux à sang froid; mais ce qu'on a tenté ensuite, c'est le développement de ces contractions, au moyen de matières animales provenant d'individus à sang chaud.

On a pris la tête d'un bœuf récemment assommé; on a enfoncé dans une de ses oreilles un doigt humecté d'eau salée, & tandis que l'autre main soutenoit une grenouille préparée, de manière que sa moëlle épinière touchât le dessus de la langue du bœuf, on observa d'abord de très-vives convulsions dans la grenouille; en séparant l'arc, toute contraction cessa.

L'expérience a réussi encore mieux en conduisant l'arc de la langue du bœuf à sa moëlle épinière.

Le galvanisme se développe vivement par le moyen de la machine animale, indépendamment des métaux; c'est ce que prouve le fait suivant : Prenez avec la main humectée d'eau salée les muscles d'une grenouille préparée, approchez du bout de votre langue les nerfs cruraux, il se produira aussitôt de vives contractions dans la grenouille. On pourra éloigner le soupçon de tout stimulant en répétant l'expérience avec la grenouille, à la main isolée : les contractions musculaires cessent alors; il y a même attraction lorsqu'on répète l'expérience précédente sans isolement : en approchant un doigt de l'autre main bien humectée d'eau salée, les nerfs cruraux s'approchent de la main, & il y a de fortes contractions au point du contact.

Que plusieurs personnes, se tenant par les mains humectées d'une dissolution de muriate de soude, forment une longue chaîne animale; que la première tienne à la main les muscles d'une grenouille préparée; si la dernière personne, placée au bout opposé de la salle, touche la moëlle épinière ou les nerfs cruraux, les contractions ont lieu; & si l'on interrompt la chaîne animale, les contractions cessent à l'instant. D'après les expériences d'Humboldt & d'Aldini, on est fondé encore à admettre une atmosphère galvanique, ce qui les a portés à soupçonner qu'on pouvoit exciter de la douleur en portant seulement un instrument de chirurgie dans l'atmosphère d'une branche nerveuse, sans la toucher immédiatement.

La contraction qu'éprouve une grenouille préparée, à l'approche de la moëlle épinière vers le muscle biceps découvert d'un homme récemment supplicié, offre encore la preuve que l'on peut exciter les contractions musculaires, sans établir, selon la méthode ordinaire, un arc des nerfs aux muscles.

La seule application des nerfs sur les muscles, sans intermédiaire d'aucun corps, peut développer le galvanisme.

L'hétérogénéité des métaux contribue beaucoup à exciter plus aisément les contractions musculaires, mais elle n'est pas absolument nécessaire à leur production.

Dans l'examen de l'action du galvanisme, de l'électricité & des substances animales sur l'air atmosphérique, on avoit soupçonné que la bouteille de Leyde, la pile de Volta ou galvanique, & les substances animales avoient la faculté d'absorber des principes de l'air atmosphérique, & les expériences que l'on a faites comparativement ont confirmé les soupçons qu'on avoit formés à cet égard, par l'absorption, qui a eu lieu, de l'oxigène dans un plain isolé, sous des cloches de verre.

Ainsi que la flamme empêche l'action de la bouteille de Leyde, de même elle empêche celle de la pile galvanique & des contractions musculaires; mais il faut remarquer que, quoique la transfusion de l'électricité, avec les appareils ordinaires, n'augmente pas l'action du galvanisme, elle est cependant beaucoup augmentée si l'on interpose

dans l'arc de communication, soit l'appareil des conducteurs de Volta, soit des bouteilles de Leyde électrisées.

Le galvanisme parcourt une chaîne, soit métallique, soit animale, avec une rapidité analogue à celle du fluide électrique, & l'on a observé que les contractions musculaires, au moyen de l'atmosphère de l'électricité naturelle ou artificielle, sont tout-à-fait conformes à celles que l'on produit avec la pile ou avec des appareils analogues.

L'opium, le quinquina & autres stimulans analogues, qui ont beaucoup d'action sur le système animal, augmentent aussi l'effet de la pile; mais l'opium a marqué avoir une action plus que double de celle du quinquina.

Si l'on examine en général les rapports qui existent entre le galvanisme & l'électricité, l'on trouvera plusieurs faits qui paroissent démontrer que ces deux fluides ont entr'eux la plus grande ressemblance; mais l'on en trouvera aussi d'autres qui ne sont pas réduits au même principe.

Nous allons recueillir tout ce qui peut constater la correspondance de leurs propriétés, & enfin nous ferons remarquer ce qui reste encore à faire pour que l'identité de ces deux agens soit entièrement établie.

1°. Le galvanisme, comme l'électricité, est fourni de son atmosphère; il donne l'attraction, les étincelles par les métaux, & charge des corps cohibans armés.

2°. L'électricité artificielle accélère la putréfaction des substances animales : on obtient les mêmes effets par l'action de la pile métallique & par celle des premiers appareils de Galvani.

3°. La propagation du galvanisme approche beaucoup de la rapidité avec laquelle le fluide électrique parcourt de grands espaces.

4°. Comme, dans l'électricité générale, la force du courant électrique est augmentée en raison de la surface des conducteurs qui le transmettent, de même, dans la pile, le courant galvanique s'échappe avec plus de violence, à proportion de la surface des arcs conducteurs, qui établissent la communication entre les pôles opposés.

5°. La flamme empêche l'action de la bouteille de Leyde : il en est de même pour celle de la pile & pour les contractions musculaires.

6°. La bouteille de Leyde, après avoir été déchargée, ne donne plus aucune étincelle; mais l'appareil abandonné à lui-même, pendant quelques instans, se trouve chargé de nouveau, & l'on obtient une autre décharge. De semblables phénomènes se manifestent dans la pile & dans les animaux traités suivant la méthode de Galvani, c'est-à-dire, en appliquant l'arc métallique à différentes reprises.

7°. De même qu'on détruit l'action de la colonne galvanique si l'on trouble l'ordre alternatif des plaques métalliques qui la composent, de même, en changeant la disposition de plusieurs animaux formant un système, il arrive que, dans certains cas, les contractions musculaires cessent d'avoir lieu.

8°. L'action du galvanisme produit la décomposition de l'eau, ainsi que l'électricité ordinaire, par la méthode ingénieuse qu'a proposée Woolaston.

Après avoir présenté jusqu'ici avec tout le soin possible les faits & les considérations qui paroissent confirmer l'existence de l'analogie entre l'électricité & le galvanisme, nous allons examiner avec le même intérêt quelques phénomènes que toute la sagacité des physiciens n'est pas encore parvenue à rattacher aux principes de l'électricité générale.

1°. On sait que l'on produit un éclair en touchant d'une main la base de la pile, tandis qu'on approche de son sommet une partie quelconque du visage, les deux extrémités de cet arc animal étant préalablement humectées avec une dissolution saline. Le même effet a lieu en établissant l'arc aux parties les plus éloignées de la machine animale.

L'on parviendra difficilement à expliquer ce fait par les lois de l'électricité ordinaire, parce que, dans ce cas, le courant galvanique étant obligé de suivre le chemin le plus court, l'organe de la vue ne devroit point être affecté. En effet, si l'on substitue la bouteille de Leyde à l'appareil galvanique, l'on ressent de très-fortes commotions, sans appercevoir aucun éclair.

2°. L'on a remarqué que ces étincelles électriques, qui piquent fortement notre corps, n'oxident point ou fort peu les métaux, & qu'elles n'altèrent presqu'en rien l'eau dans sa composition, pourvu qu'elles ne soient pas foudroyantes; tandis que, dans la pile, une action même foible du galvanisme suffit pour déterminer en très-peu de tems la décomposition de l'eau & l'oxidation des métaux.

3°. Le professeur Vassalli ayant fait passer le courant galvanique par le corps d'une grenouille, il en résulta la décomposition des humeurs de l'animal; il vit cette victime de nos expériences s'enfler si prodigieusement, qu'elle ne put plus se plonger dans l'eau, quoique pleine de vitalité, phénomène qu'il n'a jamais observé dans des grenouilles tourmentées par des étincelles foudroyantes.

4°. Les phénomènes électriques ont toujours pour cause première le mouvement; dans le galvanisme, au contraire, le mouvement est l'effet & non la cause. Dans les premiers, une seule substance conductrice suffit; il en faut deux pour manifester l'influence du galvanisme.

5°. Dans les animaux électriques, tels que la torpille, les effets sont soumis à l'influence de leur volonté; ils en sont indépendans lorsqu'il s'agit de l'influence galvanique.

6°. Plusieurs corps propres à transmettre le galvanisme ne sont point du tout, ou ne sont que de médiocres conducteurs de l'électricité, & *vice versâ*.

7°. Une pile galvanique, formée de plaques d'un pied carré, ne donna des commotions, &

n'occasionna la décomposition de l'eau, qu'autant qu'avec un pareil nombre de petits disques; mais la combustion des fils métalliques s'opéra sur-le-champ avec beaucoup d'activité, & en les plongeant dans du gaz oxigène, on les vit s'enflammer avec un éclat très-vif; tandis que de petites plaques, quelque grand qu'en fût le nombre, ne produisirent rien de pareil.

8°. On a en vain essayé de produire avec l'électricité plusieurs effets chimiques du galvanisme; la dissolution des oxides métalliques, la précipitation de leurs dissolutions, la décomposition des acides, n'ont pas eu lieu par les appareils électriques les plus forts & les plus variés.

9°. D'après les phénomènes électriques & galvaniques, il semble que les uns dépendent en général de l'action de causes purement physiques, tandis que, pour exciter les autres, il a fallu jusqu'à présent employer le pouvoir des agens chimiques. En effet, comme, par de petites variations faites à la surface des corps, ou par la différente manière dont ils sont excités, au moyen de forces purement mécaniques, l'on change le genre d'électricité qui leur est propre, ainsi, par une altération chimique, l'on change aisément le pôle du galvanisme.

Toutes les réflexions qui ont pour objet de déterminer ce qu'il y a d'analogie ou d'opposition entre le galvanisme & l'électricité, ne permettent pas, suivant les différentes façons d'entrevoir l'un & l'autre, de regarder comme entiérement résolue la question proposée par l'Académie de Harlem en 1801 : *Peut-on expliquer suffisamment la colonne de Volta par les lois ou les propriétés connues de l'électricité, ou faut-il en conclure l'existence d'un fluide particulier & distinct du fluide électrique?*

Laissant de côté les longues discussions qui ont eu lieu parmi les physiciens à cet égard, on peut dire que l'on considère actuellement, malgré les anomalies que l'on observe, le fluide galvanique comme un fluide appartenant au fluide électrique modifié.

Appareil de Volta propre à galvaniser.

Cet appareil est celui qui est le plus généralement adopté, & quoiqu'il y en ait des variétés nombreuses, je ne décrirai que celui de Volta, qui peut remplir toutes les conditions nécessaires à galvaniser parfaitement.

Prenez un nombre quelconque de disques ou plaques d'argent ou de cuivre, & un nombre égal de disques d'étain ou mieux encore de zinc, de même dimension & bien décapés; ayez un nombre de rondelles de carton, de cuir, d'étoffe, ou d'une substance quelconque, capables de demeurer long-tems humides; plongez les rondelles dans l'eau ou dans la saumure de muriate de soude ou de muriate d'ammoniaque, même dans une lessive alcaline (on peut aussi employer pour cet appareil des pièces de monnoie de cuivre ou d'argent), formez une pile en superposant alternativement le zinc à l'argent & le carton humecté, comme je viens de le dire, avec une des dissolutions ou liqueurs indiquées ci-dessus, & ainsi de suite. Si vous voulez élever votre pile, il faut la maintenir entre trois tubes de verre mastiqués dans une base de bois, de buis, de marbre ou de cristal. Quand la superposition de tous ces disques est faite dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'appareil est en état d'être mis en action.

Cette pile, tant qu'elle demeure bien humectée, paroît être la source constante & inépuisable d'un courant d'électricité, qui parcourt tout conducteur qu'on met en contact avec les deux extrémités de cet appareil vertical. Si le conducteur est un animal, & si les deux parties de son corps, qui touchent le haut & le bas de la pile, sont mouillées (condition essentielle à l'effet), l'animal reçoit à chaque contact, indéfiniment répété, une véritable commotion électrique, plus ou moins forte, selon les circonstances : on l'éprouvera aussi en ne comprenant qu'une partie de la pile dans le circuit électrique; mais alors la sensation est beaucoup plus foible, & il a paru qu'elle augmentoit en intensité dans un rapport plus grand que celui des portions de la pile comprises entre les deux points de contact. Il a semblé aussi que cette sensation croissoit presque comme les carrés des hauteurs de la pile, interceptés entre les points.

La sensation qu'on éprouve lors des expériences de la pile ressemble à l'effet d'une foible charge dans une très-grande batterie électrique; son action est si peu considérable, que son influence ne peut traverser la peau sèche. Il faut donc mouiller une partie de chaque main, puis avec une pièce de métal, qu'on tient dans chacune, toucher le bas & le haut de la pile, ou les conducteurs qui communiquent avec les deux extrémités. On peut aussi faire arriver ces deux conducteurs dans deux vases d'eau séparés, dans lesquels on plonge un doigt de chaque main. La commotion est d'autant plus forte, que le nombre des pièces en contact est plus considérable : vingt donnent un choc qui est senti dans les bras lorsqu'on prend les précautions convenables; avec cent pièces on l'éprouve dans les épaules. Le courant d'électricité agit sur le système animal pendant tout le tems qu'il continue à faire partie du circuit, & si l'on a la moindre coupure ou écorchure vers les extrémités en contact avec la pile, on éprouve, à l'endroit de l'écorchure, une sensation si douloureuse, qu'à peine est-elle supportable.

On voit dans les détails des expériences faites à l'Ecole de Médecine de Paris, sur le Galvanisme, que l'appareil qu'on y a monté, d'après les Mémoires de Volta, a été composé de différens étages, formant une pile plus ou moins élevée, suivant leur nombre. Chacun a été électrisé de bas en haut, de deux manières ou dans deux ordres dif-

férens; favoir : 1°. zinc, carton mouillé, argent; 2°. argent, carton mouillé; zinc : tous les étages avoient la même difpofition dans cette même pile. Ceux fucceffifs fe touchoient, en conféquence, dans l'ordre qui fuit : dans la première difpofition, l'argent de l'étage fupérieur touchoit fans intermédiaire le zinc de l'étage fupérieur; dans la feconde difpofition, le zinc touchoit immédiatement l'argent, également de bas en haut; le carton n'étoit là que comme moyen de réunir l'eau & les diffolutions interpofées entre les métaux; il doit en conféquence être fort imbibé.

Effets produits par les appareils ci-deffus décrits.

Ces effets font de deux efpèces; favoir : 1°. ceux qui affectent les corps bruts, dont la chaîne continue eft en contact, d'une & d'autre part, avec les deux extrémités de la pile; 2°. ceux qui affectent l'économie animale.

Les effets fur les corps bruts font de trois fortes : les *combinaifons* ou *décompofitions*, les *étincelles*, les *attractions* & les *répulfions*.

Combinaifons ou décompofitions de l'eau. Dans un tube rempli d'eau & bouché hermétiquement on plonge de part & d'autre des fils d'un même métal, & on les fixe à une diftance d'un ou deux centimètres l'un de l'autre; on les met chacun en contact avec une des extrémités de la pile de Volta : celui qui eft en contact avec une des extrémités qui répond à l'argent dans chaque étage, tel qu'il eft décrit ci-deffus, fe couvre d'oxide; celui en contact avec l'extrémité qui répond au zinc fe couvre de bulles de gaz hydrogène. Si les deux fils font en contact dans l'eau où il plonge, il ne fe fait plus ni dégagement des bulles, ni oxidation : celles-ci & le nombre des bulles font en proportion des furfaces du métal, & fe multiplient avec elles. Dans la pile, les métaux, pendant leur contact avec le carton, s'oxident, & ne s'oxident pas, ou très-peu, dans la furface oppofée, par laquelle ils fe touchent immédiatement.

Étincelles. On touche à la fois les deux extrémités de la pile avec un même fil de métal; s'il eft de fer, il excite une étincelle au moment du contact : elle eft alors compofée d'un point lumineux blanc & d'une gerbe rougeâtre, qui éclate en tout fens autour du point lumineux, comme par déflagration; fi le fil eft de tout autre métal, de cuivre, de platine, &c., on ne voit que le point lumineux; on peut le voir dans le contact des différentes parties métalliques de la pile, foit d'argent, foit de zinc. Au moment du contact, on voit fouvent plufieurs points lumineux dans différens points de la colonne.

Attractions & répulfions. On prend d'une main une petite bouteille de Leyde, d'une furface intérieure peu étendue, telle qu'une fiole d'eau des Carmes; on applique fon bouton à la furface fupérieure ou inférieure de la pile, appliquant en même tems l'autre main à l'autre extrémité; on foutient pendant quelques minutes de fuite cette application. Le bouton de la bouteille étant en contact avec l'extrémité de la pile qui répond au zinc, il en reçoit la propriété de repouffer dans l'électromètre de Coulomb, le difque électrifé négativement ou chargé d'électricité réfineufe, & d'attirer dans le même électromètre le difque électrifé pofitivement, ou chargé d'électricité vitrée. Ce même bouton, placé au bout de la pile qui répond à l'argent, acquiert la propriété de repouffer le difque chargé pofitivement, & d'attirer le difque chargé négativement, d'où il réfulte que la même extrémité de la pile, qui paroît fpécialement déterminer la formation des bulles du gaz hydrogène dans l'appareil des décompofitions, eft auffi celle qui paroît communiquer à la bouteille les propriétés attractives & répulfives, caractériftiques de l'électricité négative, & que l'extrémité qui paroît déterminer fpécialement l'oxidation du métal eft auffi celle qui paroît communiquer les propriétés caractériftiques de l'électricité pofitive.

Effets qui affectent l'économie animale.

Les effets produits fur les corps animés font des commotions, des faveurs, des éclairs, felon les parties affectées. On mouille l'une & l'autre main en entier, & alors on touche du doigt, de part & d'autre, les extrémités de la pile, les cartons qui entrent dans la ftructure de la pile étant imprégnés d'une diffolution de muriate d'ammoniaque. Au moment du contact, on éprouve une commotion qui s'étend jufqu'au coude; fi la main étoit fèche, la commotion feroit très-légère. Si l'on prend, pour toucher la pile, un tube de métal mouillé, affez gros pour remplir entiérement la main, l'effet eft beaucoup plus confidérable; il a paru auffi plus fort quand le tube étoit, outre cela, rempli d'eau. Si l'un & l'autre doigt, mis en contact avec les extrémités de la pile, font maintenus dans le contact pendant quelque tems, on y éprouve, après la commotion, la fenfation d'un frémiffement & d'un picottement, qui finiffent par être très-incommodes. Si plufieurs perfonnes fe tiennent, comme dans la chaîne que l'on fait pour l'expérience de Leyde, la première & la dernière entrant en contact avec les extrémités de la pile, la commotion eft à la fois éprouvée par toutes d'une manière affez fenfible, fi le nombre des perfonnes eft petit, & fi toutes les mains font bien mouillées; mais l'effet diminuant d'intenfité à mefure que l'on augmente la quantité des perfonnes intermédiaires, il ceffe abfolument d'être fenfible quand les intermédiaires font portés à un certain nombre, que l'expérience fait apprécier. Si la perfonne ou les perfonnes font ifolées, c'eft-à-dire, montées fur le tabouret électrique, l'effet eft plus fenfible; dans une chaîne où, à raifon de fon étendue, l'effet paroît anéanti, il devient immédiatement fenfible par l'ifolement.

Quand, l'appareil étant en contact avec les fils métalliques dans l'appareil des décompositions ou des combinaisons, on a tenté en même tems l'expérience de la commotion, celle-ci a paru sensiblement plus foible que quand la pile étoit absolument libre; mais on n'a pas observé que les bulles d'hydrogène & le progrès de l'oxidation en fussent retardés. Les dispositions qui, dans l'appareil primitif du galvanisme, excitèrent sur la langue des saveurs; dans l'œil, des éclairs; dans les parties entamées, des sensations douloureuses, étant adaptées à la pile, se font remarquer par une énergie proportionnée à celle que les autres effets reçoivent de ce même appareil. Souvent au moment où l'on monte l'appareil de la pile, surtout si les disques sont couverts d'un peu d'oxide, cet appareil reste quelque tems sans activité; ce n'est qu'au bout de quelques instans que son efficacité se déclare par degrés d'abord foibles, qui ensuite arrivent sensiblement jusqu'à leur maximum. Quand on provoque par des attouchemens répétés & rapides les effets de cet appareil, ils paroissent croître sensiblement, à mesure que les provocations sont plus promptes & plus multipliées.

Tout ce que nous venons de tracer prouve sans contredit l'analogie des phénomènes galvaniques avec ceux de l'électricité; elle constate surtout, 1°. les rapports des deux extrémités de l'appareil de Volta, & de leur état respectif, relativement aux deux genres d'électricité positive ou vitrée, négative ou résineuse; 2°. la coïncidence de la formation du gaz hydrogène dans l'eau autour du métal mis en contact avec l'extrémité de l'appareil, caractérisée par l'électricité négative & l'oxidation, au sein de l'eau, du métal placé à l'extrémité, où l'électricité est positive ou vitrée; 3°. les conditions de rapport & de situation de quelques métaux, qui détruisent l'une ou l'autre électricité, à l'extrémité qui leur répond; 4°. la détermination des circonstances favorables, dans l'appareil de Volta, au jaillissement des étincelles, aux commotions les plus énergiques; en un mot, l'identité des effets de l'excitateur galvanique & de ceux de l'électricité; 5°. enfin, on a, dans les expériences qui ont été faites, la preuve que les organes des animaux vivans sont les électromètres les plus sensibles & les plus propres à reconnoître l'existence de l'électricité, lorsqu'elle est assez foible pour échapper à tous les autres moyens physiques de l'apprécier.

Il est bon d'observer que dans une colonne ordinaire, dont les surfaces métalliques en contact sont mouillées, le phénomène galvanique devient presque nul, & qu'il le devient tout-à-fait quand les cartons interposés sont imbibés d'huile, ou quand on met des cartes sèches entre toutes les surfaces. Une des conditions essentielles pour éprouver la commotion galvanique est que les deux mains qui doivent former l'arc, pour mettre en communication les deux extrémités de la pile ou colonne de Volta, soient mouillées, & cette commotion est d'autant plus sensible, qu'on se sert de deux étuis de fer-blanc mouillés pour opérer la communication, & que ces deux excitateurs sont remplis d'eau.

Les effets qui se manifestent sur la peau à la suite du galvanisme sont, la rougeur, le gonflement, suivi de petites ampoules semblables en quelque sorte à l'effet d'une brûlure, de petites taches rouges, souvent un soulévement de l'épiderme par un fluide jaunâtre, tel qu'on le remarque avec l'électricité.

L'effet du galvanisme sur le pouls est son accélération, phénomène propre à l'électricité; on peut l'estimer, selon Mongiardini, à cinq pulsations par minute, terme moyen; toutes les sécrétions deviennent plus actives & plus abondantes, surtout celles des urines & de la transpiration.

Les impressions que laisse le galvanisme après son action ont une sensibilité assez développée, & une grande facilité de mouvement dans les parties qui ont été soumises à son action, mais *avantages de peu de durée.*

Ses effets sur la tête, entre les deux oreilles, sont très-remarquables lorsqu'on l'emploie assez fortement & long-tems: dans ces circonstances, les personnes qui se sont soumises à cette expérience ont toutes éprouvé un trouble plus ou moins grand dans les idées, ce qui nous est arrivé personnellement, une douleur fort vive & continue au-dessus de l'orbite, de l'insomnie pendant plusieurs jours, une lassitude générale, une forte d'impuissance, une certaine difficulté à remuer les membres, jointe à quelque chose de douloureux dans les articulations. D'après ces effets, il est à présumer qu'on pourroit exciter la fièvre & déterminer des convulsions par une trop longue galvanisation, surtout à la tête, lorsqu'on fait traverser le fluide galvanique dans la direction de son diamètre, dans tous les sens, parce que nous avons éprouvé nous-mêmes qu'on doit l'employer avec prudence pour en tirer quelque parti avantageux.

Exposition abrégée des idées conçues par Galvani sur l'application du galvanisme à l'art de guérir.

Galvani, séduit par son imagination brillante & ardente, enfanta une théorie que toutes les ressources de son génie inventif n'ont pu soutenir contre la multitude & l'évidence des faits réels & incontestables qu'on lui a opposés. Je ne la rapporterai point ici, puisqu'elle a déjà été jugée par les savans, & que les bornes de cet article m'obligent à ne parler que de ce qui peut être utile à la médecine-pratique; mais je crois nécessaire de donner une esquisse des idées particulières que ce savant professeur avoit sur la production des affections rhumatismales, de la sciatique nerveuse, des convulsions & du tétanos. Il attribuoit à des humeurs extravasées, stagnantes autour de la surface

face des nerfs, & qui agiſſoient, non-ſeulement par l'irritation qu'exerçoit leur préſence, mais encore en formant au fluide électrique une eſpèce d'arc ou d'armature plus conſidérable; il attribuoit, dis-je, à ces cauſes les douleurs vives & prolongées, & ces contractions muſculaires, ſi conſtantes, que l'on obſerve dans ces maladies, &, d'après ces mêmes idées, il expliquoit ces convulſions fréquentes & ſurtout mortelles, qui ſe déclarent auſſitôt que des liquides s'amaſſent, ſoit entre le cerveau & la pie-mère, ſoit entre cette membrane & la dure-mère, ſoit dans les ventricules du cerveau, ſoit enfin entre la moëlle épinière & le canal vertébral, ou entre les nerfs & leurs propres enveloppes.

Il penſoit auſſi que ce phénomène pouvoit réſulter des changemens qui ſurvenoient dans les couches de matières cohibantes, dont les nerfs ſont, ſelon lui, environnés. Ces couches, diſoit-il, s'altéroient, ou en diminuant extraordinairement d'épaiſſeur, ou en ſe dépravant, au point que de cohibantes qu'elles ſont, elles devenoient en tout ou en partie déférentes. Selon lui, le torrent électrique, trouvant paſſage à travers cette matière, auparavant imperméable, devoit augmenter conſidérablement d'énergie, & produire par ce mécaniſme de fortes & violentes contractions. C'eſt d'une manière à peu près analogue que s'engendroit le tétanos: ſelon ce profeſſeur, l'irritation d'un ſeul nerf ſuffiſoit dans cette affection à exciter une rigidité ſpaſmodique dans l'univerſalité du ſyſtème muſculaire, comme on le voit fréquemment à la ſuite de la piqûre d'un nerf. Dès qu'une fois les mouvemens ſpaſmodiques ont eu lieu, il ſuffit, pour les renouveler, que le lit ſur lequel repoſe le malade éprouve une légère ſecouſſe.

L'état abſolument contraire ou la perte abſolue de la faculté contractile, d'où réſulte la paralyſie, ſe trouvoit expliquée par l'interpoſition d'un corps non conducteur, lequel s'oppoſoit au paſſage du fluide électrique du muſcle au nerf, & du nerf au muſcle. Pour produire cet effet, ſelon lui, il ne falloit qu'une matière huileuſe ou toute autre matière cohibante qui eût obſtrué les nerfs ou les membranes qui les enveloppent, & même qu'une humeur âcre & corroſive qui ait altéré la propre texture du cerveau & y ait produit une congeſtion, &c. Le profeſſeur de Bologne, après avoir rapproché les phénomènes apoplectiques ou épileptiques des effets obtenus par l'application artificielle de l'électricité aux animaux, appuyoit ſon hypothèſe ſur ce qu'on obſerve chez les épileptiques, au moment où l'accès eſt prêt à paroître. La plupart d'entr'eux éprouvent alors comme un courant d'air, qui leur monte de l'eſtomac, du bas-ventre ou des extrémités inférieures vers le cerveau, &c.

Voyons quelle étoit l'opinion de Galvani ſur le mode d'action des remèdes, & ſur la manière d'adminiſtrer l'électricité. Il paroît que, ſelon ce profeſſeur, les bons effets qu'on retire, dans ce cas, de l'application de divers remèdes, & même de l'électricité artificielle, doivent être rapportés à leur mode d'action ſur le fluide animal, quel que ſoit le changement qui s'opère dans l'état de ce dernier, & il ſoutenoit que c'eſt d'après ces vues que le médecin devoit diriger le traitement. Pour concevoir, par exemple, les différentes manières d'agir de l'électricité ſur le corps humain, il importe d'avoir égard à trois circonſtances ſpéciales; ſavoir:

1°. A celle où l'électricité artificielle agit promptement & avec violence ſur l'économie animale, comme dans l'expérience de la bouteille de Leyde;

2°. A celle où cette même électricité agit d'une manière lente & ſucceſſive, & ſemble ſe combiner avec les fluides du corps humain, ce que l'on déſigne ſous le nom de *bain électrique;*

3°. Enfin, à celle où on retire de l'animal une quantité donnée d'électricité, comme lorſqu'on emploie celle négative. Les mouvemens convulſifs dépendent toujours, ou d'une électricité animale viciée ou exubérante, qui, ſollicitée ſouvent par des cauſes très-légères, eſt entraînée vers le cerveau & les nerfs, ou de quelques principes âcres & ſtimulans, qui portent leur action ſur les organes. Dans le premier cas, l'électricité négative ſera d'une grande efficacité; dans le ſecond, on donnera la préférence à l'électricité poſitive, ayant ſurtout grand ſoin de diriger ſon effet immédiatement ſur les nerfs affectés.

C'eſt pour cela que Galvani s'attache à démontrer que, dans le traitement des maladies convulſives, rien n'eſt plus important que de rechercher laquelle des deux électricités, la poſitive ou la négative, devient plus convenable de mettre en uſage, & la néceſſité qu'il y a de bien déterminer le genre d'électricité qui leur convient.

Les expériences qu'il a faites à ce ſujet prouvent que, d'après l'état électrique très-abondant de l'atmoſphère, on peut ſoupçonner une trop grande abondance d'électricité animale; de là vient la néceſſité, avant d'entreprendre le traitement des maladies par l'électricité, non-ſeulement d'éprouver l'air par les électromètres, mais même d'avoir égard à l'état des nuages, à la ſaiſon, à l'eſpèce de vent qui ſouffle, aux phaſes lunaires, &c. D'après les expériences de Galvani, le moyen préférable à tous les autres, dans l'application de l'électricité négative, c'eſt celui de faire communiquer celle qui réſide dans les muſcles d'une partie avec les nerfs de la partie malade; c'eſt le moyen le plus efficace pour tranſmettre l'électricité animale des muſcles aux nerfs affectés, & expulſer les ſubſtances étrangères qui les irritent. Il établit enſuite les avantages que pourroit avoir l'application de l'électricité atmoſphérique dans les tems d'orage, lorſqu'on aura la précaution d'apporter la plus grande prudence dans la manière d'armer de conducteurs la partie malade.

C'eſt à l'expérience à prononcer ſur cette théorie de Galvani.

Détail des expériences faites à l'École de Médecine de Paris, ſur le traitement des maladies par le moyen du galvaniſme.

Les expériences faites ſur la propriété du galvaniſme ont porté à conclure :

1°. Que ſes effets pénètrent & affectent l'organe nerveux & les organes muſculaires plus profondément que les appareils électriques ordinaires, en eſtimant ceux-ci d'après la meſure uſitée de l'électricité médicale;

2°. Qu'ils provoquent de vives contractions, des ſenſations fortes de picottemens & de brûlures dans des parties que leur état maladif rend inſenſibles aux étincelles & même aux commotions électriques;

3°. Que la durée de cette action eſt telle, qu'elle ſemble autoriſer l'eſpérance de trouver dans ce moyen un excitant efficace & capable de concourir avec ſuccès au traitement des paralyſies.

Dans l'application de l'appareil de Volta, on a encore obſervé que les effets produits ſembloient proportionnés à l'étendue des points de contact; en ſorte que l'excitation la plus forte avoit lieu quand la commotion ſe faiſoit par la rencontre des conducteurs émanés de la pile galvanique, avec des conducteurs fixés ſur une partie malade, par un contact plus ou moins étendu.

Avant de rapporter les réſultats des expériences faites par le docteur Hallé ſur les malades qu'il a traités dans les cabinets de l'Ecole de Médecine de Paris, nous croyons devoir préſenter d'abord l'apperçu, ou, pour mieux dire, le bulletin de leur traitement.

Le 6 floréal an 9, Toutin, ciſeleur, âgé de 53 ans, demeurant rue de la Roquette, n°. 76, étant ſorti par un tems froid & venteux, rentra chez lui avec une paralyſie de preſque tous les muſcles de la joue gauche.

La paupière ſupérieure ne pouvoit s'abaiſſer que juſqu'au niveau de la pupille; l'inférieure, retirée en bas, & renverſée vers ſon tiers interne, laiſſoit voir la conjonctive qui la tapiſſe intérieurement; les larmes n'étant plus retenues par les paupières écartées l'une de l'autre, & n'étant plus dirigées vers les points lacrymaux, tomboient continuellement ſur la joue.

Les lèvres étoient obliquement dirigées, en s'élevant de gauche à droite, déplacement qui augmentoit lorſque le malade ouvroit la bouche pour parler; alors la lèvre inférieure ne s'écartoit pas de la ſupérieure, du côté gauche, pour donner paſſage aux ſons. Ajoutons que le tiſſu cellulaire des paupières & de la joue étoit infiltré.

Cette maladie ayant été négligée pendant pluſieurs jours, la conjonctive ſe phlogoſa, l'œil devint douloureux; l'épiphora augmenta, la vue devint trouble, effet qu'on ne doit attribuer qu'à l'abondance des larmes; les cils ſe collèrent pendant la nuit, quoique les paupières ne ſe touchaſſent pas.

Le 12 floréal, douzième jour de la maladie, le ſieur Joliet fut appelé, & fit uſage de différens remèdes, qui ne firent que diſſiper l'infiltration, ſans changer l'état paralytique; il conſeilla l'emploi de l'électricité, & adreſſa le malade au docteur Hallé, qui jugea utile, comme lui, l'application de ce moyen, & de ſuite en commença l'uſage par de ſimples étincelles. Les muſcles ne ſe contractoient point, & la partie expoſée aux étincelles (on ne dit point ſi elles étoient négatives ou poſitives) devenoit ſeulement un peu rouge, ce qui fit qu'on ſubſtitua aux étincelles la commotion, dont on fixoit l'intenſité au moyen de l'électromètre de Lane, adapté à la bouteille de Leyde; la diſtance qu'on obſervoit, étoit d'une à deux lignes. De légères contractions ſe firent d'abord appercevoir, mais le relâchement ſuccéda preſqu'auſſitôt, & pendant tout le tems qu'on fit uſage de l'électricité, le malade n'obtint pas le moindre ſoulagement.

C'eſt alors que le docteur Hallé ſe détermina à l'emploi du galvaniſme. La colonne de Volta, compoſée de cinquante étages (argent & zinc), fut ſubſtituée à la bouteille de Leyde; on forma la chaîne au moyen de deux excitateurs, dont un, communiquant à la partie ſupérieure de la pile par une chaîne de cuivre, étoit poſé ſous le nerf ſous-orbitaire; & l'autre, en rapport avec la partie inférieure, étoit placé vers l'angle de la bouche. Auſſitôt après cette application, tous les muſcles du côté malade entrèrent dans une contraction beaucoup plus forte que celles qui juſqu'alors avoient été le réſultat de l'électricité; on continua l'expérience pendant cinq minutes, en promenant les conducteurs ſur différens points de la partie malade, & ſurtout vers la partie antérieure de l'oreille. On obſerva que pluſieurs contractions furent aſſez intenſes pour faire fortement claquer les dents les unes contre les autres.

A la fin de cette première ſéance, on remarqua que la rougeur étoit plus marquée que lorſqu'on employoit l'électricité, & cette rougeur étoit accompagnée d'un gonflement très-apparent, avec un peu de douleur & d'augmentation dans l'écoulement des larmes; mais ces ſymptômes ſe diſſipèrent quelques inſtans après.

Une des obſervations que l'on fit avec le plus de plaiſir, fut que la contraction n'étoit point d'auſſi peu de durée que celle qui ſuivoit ordinairement la décharge électrique. Cette différence nous fit concevoir, ainſi qu'au malade, l'eſpoir de réuſſir, ſinon à guérir complétement, au moins à donner beaucoup de ſoulagement. En effet, après avoir, pendant quelque tems, continué la même application, on s'apperçut que la bouche ſe redreſſoit un peu, que l'œil voyoit avec plus de facilité, bien-être qui alla en augmentant juſqu'au troiſième

mois; pendant l'intervalle de ces mois, on augmenta le nombre des étages de la pile, qu'on porta à soixante-quinze. Les mêmes phénomènes observés à la première séance se renouvelèrent à toutes celles qui suivirent, & à cette époque (celle du troisième mois) sa bouche étoit, à peu de chose près, dans sa position naturelle, l'écoulement des larmes peu sensible, & la vision très-distincte; les muscles du côté gauche contre-balançoient l'action de ceux du côté opposé, pendant leur repos seulement; car lorsque le malade parloit, la bouche étoit emportée du côté droit.

Les occupations du malade ne lui ayant pas permis de continuer à se rendre aux cabinets de l'Ecole, on lui fournit chez lui tous les objets utiles & nécessaires pour établir un appareil galvanique, dont il s'est servi jusqu'au 13 brumaire an 10. Voici quel est son état actuel.

La paupière inférieure est relevée, l'éraillement n'a plus lieu; mais la paupière supérieure ne descend point assez pour fermer l'œil complétement, & le moindre espace qui se trouve entre les deux paupières est d'une à deux lignes environ; il n'y a plus qu'un léger épiphora; la bouche est dans la situation ordinaire. Il faut ajouter qu'une maigreur considérable, du côté affecté, empêche de pouvoir apprécier à sa juste valeur le changement opéré dans l'état de ce malade, qui cependant se trouve lui-même beaucoup mieux; il éprouve, dans toute la partie malade, une sensibilité bien plus grande que dans celle opposée.

Depuis cette expérience, on a essayé d'en faire une pareille, avec les mêmes moyens, sur un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, attaqué d'une légère surdité depuis l'enfance; mais le peu de tems que le malade a donné aux épreuves, & la difficulté qu'on a rencontrée pour apprécier au juste la susceptibilité d'une oreille peu sourde, sont les causes qui empêchent de rendre compte des résultats de cette expérience, qu'on espère reprendre & répéter sous peu de tems.

Après ce bulletin, voici maintenant comme le docteur Hallé rend compte, dans le *Journal de la Société Philomatique*, messidor an 9, des effets observés sur le premier malade.

« Un homme dont tous les muscles de la face, » du côté gauche, étoient paralysés, à la suite » d'une fluxion déterminée par l'action du froid, » avoit été électrisé plusieurs fois; il n'éprouvoit » aucune sensation ni contraction, lorsque la partie affectée recevoit l'étincelle; à peine appercevoit-on une foible contraction dans le muscle » jugo-labial (grand zigomatique) lorsqu'on appliquoit l'électricité par commotion. On soumit » cet homme à l'action galvanique d'une pile de » cinquante étages, en faisant communiquer avec » différens points de la joue malade les deux extrémités de la pile, à l'aide de chaînes & d'excitateurs métalliques. Au moment du contact, tous » les muscles de la face entrèrent en contraction, » le malade éprouva de la douleur & une sensation » de chaleur très-désagréable, l'œil entra en convulsion, les larmes coulèrent involontairement, » & il se manifesta de la douleur & du gonflement » sur les différens points touchés. »

Ces effets, qui paroissent donner quelques moyens de comparer ceux du galvanisme avec ceux de l'électricité, ont été répétés plusieurs jours de suite, & c'est le 26 prairial an 9 que le docteur Hallé en a rendu compte à l'Institut. Il s'est apperçu que les muscles étoient restés contractés quelques minutes après la commotion galvanique, & même que l'œil gauche suivoit le mouvement du droit.

Dans cette application du galvanisme au corps humain, le docteur Hallé a remarqué des anomalies très-singulières: souvent la pile étoit longtems à communiquer son effet, quelquefois il étoit tout-à-fait interrompu pendant plusieurs secondes; il sembloit, dans ces deux cas, que le fluide éprouvoit quelqu'obstacle dans sa marche. Il a suffi, dans cette circonstance, de mouiller la chaîne, de la frotter, de changer la position respective des anneaux, pour la faire communiquer. En général, on a observé que, pour que la sensation soit prompte, il ne suffit pas que la peau soit mouillée; qu'il est nécessaire qu'elle soit pour ainsi dire moite & imbibée d'eau. Le docteur Hallé a éprouvé lui-même, ainsi que plusieurs autres personnes qui se sont soumises à l'expérience, l'espèce de sensation que le galvanisme produit; elle a quelques rapports avec la piqûre de plusieurs épingles que l'on enfonce en même tems dans la peau, ou à la sensation que fait éprouver la bouteille de Leyde isolée du côté de la garniture externe, & communiquant par celle interne au réservoir commun, par un mauvais conducteur, lorsqu'on la charge & que l'on présente, extrêmement près d'une pointe de métal, fixée sur la garniture externe, la phalange d'un des doigts pendant qu'on tourne le cylindre de la machine de Nairne. C'est une douleur poignante, accompagnée d'un sentiment de chaleur & d'un peu de saveur métallique, lorsqu'on applique les excitateurs aux environs des glandes salivaires, laquelle ne se manifeste pas par l'électricité.

On a observé que de la différente distribution des métaux, dans le traitement des maladies par l'application du galvanisme, dépend bien évidemment la direction du fluide déterminé vers les nerfs ou vers les muscles, & que cette direction est si importante à connoître, qu'elle peut jouer un grand rôle dans l'application des moyens galvaniques à la guérison des maladies. Le professeur Pfaff a dit, à ce sujet, avoir traité avec succès une hémiplégie, en plaçant de l'argent dans la bouche du malade, & une plaque de zinc sur le bras paralysé; au bout de vingt-quatre heures d'une communication non interrompue, le membre pouvoit déjà exercer quelques légers mouvemens. Pour diminuer au contraire, dit-il, l'énergie irritable

dans plusieurs affections spasmodiques, il faudroit inverser l'application des métaux; il faudroit placer le zinc le plus près possible de l'extrémité centrale des nerfs, & l'argent sur leurs terminaisons périphériques.

Humboldt se proposant d'examiner de sang-froid ce que la médecine pouvoit attendre du galvanisme, à l'époque où Hufeland traitoit de l'incertitude des signes de la mort, n'a point trouvé que ses expériences correspondissent à celles de Creve & Behrends sur ce sujet, & il a exposé de suite les raisons qui l'empêchoient de regarder, ainsi que les deux auteurs précités, le galvanisme comme le véritable *criterium* de la mort; il les combattoit par les raisons suivantes.

« 1°. Le fluide électrique nous fait encore apercevoir des indices d'irritabilité dans un nerf sur lequel le galvanisme n'a plus aucun effet sensible; 2°. les expériences galvaniques ne peuvent se faire que sur quelques parties determinées du corps, où l'irritabilité peut être détruite sans qu'il soit permis d'en conclure qu'elle est également anéantie dans tout le reste du système nerveux; 3°. il y a des cas où le galvanisme paroît tout-à-coup n'avoir aucune prise sur des organes qui peu auparavant étoient très-sensibles à son application, & qui s'agitoient encore après que son action avoit cessé; 4°. il est possible que des parties qui ont été privées en apparence de leur irritabilité pendant quelque tems, la recouvrent ensuite jusqu'à un certain point. Les solutions alcalines produisent, dans les organes très-irritables, à peu près les mêmes effets que le galvanisme dans ceux qui le sont moins.

» On auroit donc bien tort de regarder comme absolument dépourvu d'irritabilité l'organe dans lequel les alcalis n'exciteroient pas de mouvemens sensibles, & ce qui est vrai de ceux-ci peut l'être également des stimulus électriques & galvaniques. »

Humboldt, après avoir supposé qu'une asphyxie détruit pour quelques instans l'irritabilité des parties extérieures, sans diminuer celles des parties intérieures, s'écrie : « Faudra-t-il, parce que l'irritation galvanique ne produira rien extérieurement, tenir pour mort l'individu sur lequel on opère? Une commotion électrique, dirigée au travers du cœur, ne pourroit-elle pas ranimer les pulsations de cet organe, qui, à l'aide du sang artériel, porteroit encore la vie dans tout le système animal? »

Indication des maladies dans lesquelles on peut recourir au galvanisme.

Selon Grapengiesser, il peut être utile, 1°. dans les paralysies des extrémités dues à la foiblesse ou à la cessation de l'action nerveuse, & même dans celles primitivement déterminées par d'autres causes, ou par la répercussion d'une affection exanthématique ou d'une affection rhumatismale, quand ces causes ont été avantageusement combattues par les moyens usités.

2°. Le galvanisme est indiqué dans la foiblesse de la vue & dans la goutte sereine, dues uniquement à l'inexcitabilité du nerf optique; mais on conçoit combien il est essentiel de bien s'assurer de la nature de ces dérangemens de l'organe de la vue avant d'employer un moyen aussi irritant.

3°. Il convient dans les difficultés d'entendre & les surdités dépendantes de l'affoiblissement nerveux, ce qu'il est toujours aussi important que difficile quelquefois à constater, & dans certains bourdonnemens des oreilles. L'auteur avertit que ce dernier symptôme, qui survient assez souvent par l'application galvanique, n'a pas d'inconvénient quand il cesse avec elle, mais qu'il est de mauvais augure quand il se prolonge plusieurs heures après; que cette application produit, dans quelques cas, des effets semblables à l'eau qui bout, au bruit du vent, des cloches, ou à celui du chant très-fort d'un oiseau.

4°. Le galvanisme paroît encore convenir dans l'enrouement & l'aphonie, qui consistent dans le défaut d'action nerveuse; s'ils succèdent à une inflammation ou à la fatigue occasionnée par le chant, par des cris, il suffit d'appliquer la batterie ou même l'appareil simple sur la peau mouillée; mais s'ils ont paru à la suite d'affections catarrales, exanthématiques, rhumatismales, arthritiques ou vénériennes, le moyen préférable est d'appliquer sur des plaies de vésicatoires, l'appareil le plus simple. Il agit, à la vérité, moins fortement; mais il a l'avantage de pouvoir être supporté plus long-tems par les malades, ce qui est nécessaire alors. L'auteur ajoute que les maladies du larynx, dues à une affection lymphatique, comporteroient aussi l'usage du galvanisme, comme résolutif, mais qu'il seroit toujours essentiel d'employer en même tems les remèdes généraux indiqués par les circonstances.

5°. Le même moyen convient certainement dans la paralysie du sphincter de l'anus & de celui de la vessie.

6°. N'agiroit-il pas utilement dans l'asphyxie, qu'on peut regarder comme une paralysie momentanée? Humboldt a fait des expériences sur cet objet avec l'appareil simple. N'est-il pas évident qu'on obtiendroit avec la pile de Volta des effets bien plus prononcés?

Grapengiesser imagina que le galvanisme seroit aussi employé avec succès, comme résolutif, dans certaines sciatiques chroniques, dans les tumeurs blanches des articulations, dans le goître, dans le méliceris & l'athérôme commençant. Il dit même en avoir retiré quelqu'avantage dans un cas de métastase avec inflammation, à l'articulation du coude & à celle de la cuisse; mais il regarde principalement le galvanisme, qui est toujours un sti-

mulant énergique des forces vitales, comme un moyen puissant à mettre en usage, au moins comme auxiliaire, dans le traitement de beaucoup de maladies du système nerveux; d'ailleurs, appliqué sur des véficatoires, il agit aussi fortement comme dérivatif.

Asphyxie. Quoi qu'il en soit des différentes applications du galvanisme que l'on a proposé de faire dans les maladies, nous allons tracer quelques expériences faites pour rappeler à la vie des victimes de l'asphyxie. Avant tout, il s'agissoit de compléter la classification des causes qui peuvent influer sur le succès de ces expériences, & il étoit encore nécessaire d'éprouver, indépendamment des circonstances qui tiennent à la manière d'opérer, à l'état de l'animal & aux influences des métaux, l'action des différentes substances capables de développer ou de suspendre la susceptibilité des organes nerveux & musculaires.

Trois sections composent cet article; elles ont pour objet: la première, l'influence de l'électricité sur la susceptibilité des animaux aux épreuves galvaniques; la seconde, les effets de quelques liqueurs sur les propriétés galvaniques des organes musculaires; la troisième, l'influence sur les effets du galvanisme, des différentes causes qui produisent les asphyxies, influence extraite des expériences faites à l'Ecole de Médecine de Paris.

1°. Une seule expérience a suffi pour démontrer la propriété qu'a l'étincelle électrique de rétablir la susceptibilité des animaux épuisés par des expériences répétées.

2°. Les liqueurs essayées sur les propriétés galvaniques des organes musculaires ont été l'alcool & l'acide muriatique oxigéné, appliqués à des organes épuisés par une suite d'expériences; la dissolution de potasse, celle d'opium, en employant, dans tous ces cas, pour support les métaux les plus efficaces, tels que l'argent & le zinc. Les expériences répétées, d'après un extrait de celles d'Humboldt, & conformément à ses procédés, n'ont cependant pas présenté des résultats conformes aux siens. A cet égard il a observé aux commissaires, que ce genre d'expérience, qui a pour objet de déterminer des nuances plus ou moins difficiles à saisir, devoit être répété dans des tems plus froids.

3°. Les expériences que contient la troisième section, concernant les effets des asphyxies sur les organes musculaires, ont été faites à l'Ecole de Médecine de Paris, sur des animaux à sang froid, dont les uns ont été asphyxiés, soit par submersion, soit par strangulation, soit par l'action des différens gaz; les autres ont péri dans le vide ou par des décharges électriques. L'objet de ces expériences a été de comparer entr'eux tous les phénomènes & les effets des différens genres d'asphyxie, en s'occupant particuliérement de déterminer, chez les animaux asphyxiés, l'état de leur système musculaire, relativement aux effets de l'influence galvanique. Les expériences ont été faites avec un arc excitateur, composé de trois métaux différens; les animaux soumis aux expériences ont été des lapins & des petits cabiais ou cochons d'Inde. L'état de susceptibilité des organes nerveux & musculaires a présenté des phénomènes très-variés, suivant la différence des causes des asphyxies, & la manière dont elles se sont opérées. En voici les résultats sommaires.

1°. Susceptibilité entiérement anéantie par les asphyxies dans le gaz hydrogène sulfuré, par la vapeur du charbon, par la submersion de l'animal suspendu par les pieds de derrière; 2°. susceptibilité arrêtée par l'asphyxie dans l'acide carbonique pur, sous l'appareil du mercure; 3°. susceptibilité affoiblie, mais non anéantie, dans les asphyxies causées par le gaz hydrogène sulfuré, ayant perdu partie de son soufre; par le gaz ammoniaque, par le gaz azote, par les gaz épuisés par la respiration, & dans les animaux qui ont péri par la submersion; 4°. susceptibilité subsistante sans altération, après les asphyxies produites par la submersion dans le mercure, par l'effet du gaz hydrogène pur, hydrogène carboné, acide muriatique oxigéné, acide sulfureux; par la strangulation, par la privation d'air dans la machine pneumatique, par les décharges d'une batterie électrique.

A la suite des résultats tirés des expériences faites sur les effets comparés des asphyxies, sont les réflexions relatives à ces effets, réflexions qui tendent à prouver, 1°. que si toutes les asphyxies se ressemblent par la privation d'une atmosphère respirable & par la suspension des fonctions du poumon & de la circulation, elles diffèrent beaucoup dans leurs autres effets, selon la nature des substances qui les causent; 2°. que parmi ces causes, il en est qui agissent plus profondément, & pénètrent à la fois toutes les parties des systèmes nerveux & musculaire, tandis que d'autres n'ont qu'une action superficielle, & ne produisent que l'asphyxie pulmonaire; 3°. qu'un des changemens les plus remarquables consiste dans les altérations qu'éprouve la susceptibilité galvanique; 4°. que l'état de l'irritabilité musculaire, éprouvée par le moyen des corps dont l'action mécanique sollicite la contraction des muscles, en les irritant, ne correspond pas toujours, à beaucoup près, à l'état de leur susceptibilité pour le galvanisme; 5°. enfin, que les causes des asphyxies n'agissent pas de la même manière sur toutes les parties du système musculaire, & que le cœur est très-souvent dans un état différent de celui des autres muscles.

Les phénomènes galvaniques, comparés ensuite avec ceux électriques par les commissaires, ayant pour but d'examiner l'étendue de l'influence électrique sur les animaux qu'ils alloient soumettre aux expériences galvaniques, avant d'éprouver les effets de l'une de ces influences sur les phénomènes de l'autre, les premières expériences ont donc eu pour objet la susceptibilité des animaux pour

les influences électriques; les secondes ont établi la comparaison de la susceptiblité pour l'électricité, avec la susceptibilité pour le galvanisme; elles ont présenté des conséquences qui ont semblé aux commissaires, sinon détruire, du moins infirmer en partie la théorie de Volta, & favoriser les doutes qu'on peut élever sur l'identité du principe de l'électricité & du galvanisme.

On prétend qu'il est dans la submersion, dans les asphyxies, le plus prompt secours que l'on puisse donner, le plus sûr moyen, le remède le plus puissant, le plus efficace pour rappeler & conserver à la vie les malheureuses victimes de tels accidens. C'est d'après Aldini qu'on a conçu l'espoir fondé d'appliquer le galvanisme avec succès dans les asphyxies; mais ne trouvant aucun fait qui vienne à l'appui des si grands avantages qu'on lui prête, il vaut mieux, en attendant l'expérience, employer les commotions électriques avec les secours connus. Je vais cependant en citer une qui a été faite à Alfort par Gaudine, professeur vétérinaire.

Le 13 messidor an 11, le maire d'Alfort fit appeler Gaudine afin de galvaniser un jeune homme qu'on venoit de retirer de la Marne, où quatre chevaux qu'il conduisoit à l'abreuvoir l'avoient entraîné.

Les renseignemens qui lui furent donnés prouvoient que le malheureux jeune homme n'avoit été retiré de l'eau qu'une demi-heure & même trois quarts d'heure après son immersion; depuis une heure on lui prodiguoit, & en vain, tous les secours de l'art, les frictions, les fumigations, l'insufflation; on avoit ouvert même plusieurs vaisseaux veineux (sans recourir à l'électricité). Des contusions profondes, des échimoses étendues sur la tête & dans les autres régions du corps sembloient annoncer que ce malheureux étoit mort, plutôt des coups qu'il avoit reçus des quatre chevaux fixés les uns aux autres, que des suites de l'immersion; tout annonçoit enfin qu'il ne restoit plus d'espoir de le rappeler à la vie.

Gaudine soumit à l'action galvanique le cadavre, deux heures après sa submersion, plutôt pour expérimenter, que dans l'espoir de produire un effet avantageux. Une pile, composée de soixante paires de disques de zinc & de cuivre, fut disposée avec la précipitation que la foule & les circonstances d'un tel accident ne manquent pas d'occasionner; foible par le nombre de disques & par son mode d'arrangement, elle fut placée sur un isoloir, près de la tête du cadavre, étendu sur un matelas; un conducteur métallique, partant de la base de la pile, fut fixé sous l'aisselle gauche; un autre fil, placé dans la narine du même côté, venoit former l'arc avec la partie supérieure de la pile. A chaque attouchement, les muscles des paupières, des lèvres, de la face, éprouvèrent des contractions sensibles; le bras gauche éprouva des mouvemens de rétraction faciles à distinguer; cependant le reste du corps parut ne point partager cette action contractile. Il changea alors la disposition de l'appareil; le conducteur partant de la base de la pile fut placé dans l'anus, & l'autre introduit dans le larynx: au premier attouchement, tous les muscles de la face se contractèrent, & deux jets d'un liquide écumeux, sorti des narines, lui prouvèrent que le diaphragme avoit participé à cette action; l'anus permit également la sortie des matières fécales contenues dans le rectum. Il répéta les attouchemens toujours accompagnés des mêmes phénomènes; mais l'action décroissante de la pile, & l'inutilité de ces essais pour ranimer un cadavre, le déterminèrent à ne pas pousser plus loin l'expérience.

Humboldt ayant voulu essayer si une irritation aussi active que le galvanisme ne pourroit point rappeler à la vie de petits animaux très-irritables, lorsqu'ils sont atteints d'une mort apparente, choisit pour ses essais des oiseaux; il attendit le moment où une linotte alloit expirer; elle avoit déjà fermé les yeux, elle étoit étendue sur le dos. L'irritation métallique d'une épingle, par sa pointe, près l'anus, ne produisit aucun effet de sensibilité. Humboldt se hâta de placer une petite lame de zinc dans le bec, & un petit morceau d'argent dans le rectum; aussitôt après que la communication fut établie entre ces métaux par une tige de fer, au moment du contact, l'oiseau ouvrit les yeux & se releva sur ses pattes en battant des ailes; il respira de nouveau pendant six ou huit minutes, & expira ensuite tranquillement.

Il paroît que dans des cas semblables on ne sauroit se promettre de succès qu'en employant des piles d'au moins cent étages, attendu l'irritablité défaillante, qui exige des forces majeures pour parvenir à un résultat heureux.

Cataracte. Pfaff propose le galvanisme pour distinguer les cas où une cataracte, maladie dont les caractères ne sont pas toujours faciles à reconnoître, pourroit être opérée avec succès; il prétend qu'on peut en tenter la guérison lorsque le galvanisme produit l'éclair dans les yeux du malade, & qu'il est probable qu'il y a *amaurosis* chez un cataracté lorsque les excitateurs ne produisent dans l'œil aucune sensation particulière. Cette expérience ne paroît pas inutile dans cette circonstance, & offre un moyen de probabilité.

Dents. Fowler, dentiste de Londres, se sert du galvanisme pour reconnoître, parmi les dents, celle qui est gâtée, dans les grandes douleurs. Lorsqu'il soupçonne que les douleurs sont produites & entretenues par la carie d'une d'entr'elles, s'il n'apperçoit point à l'œil la dent malade, il isole le sujet & lui donne à tenir la chaîne électrique de communication; prenant alors un fil d'archal, il le promène sur toutes les dents successivement: à l'instant où il touche celle qui est cariée, le malade éprouve une vive douleur. Jamais l'extraction consécutive, selon ce dentiste, n'a dé-

menti cette expérience. On pourra facilement utiliser cette méthode, en appliquant le galvanisme dans les mêmes circonstances, moyennant quelques paires de disques, qui sont plus portatifs qu'une machine électrique.

Folie mélancolique. Aldini s'étoit assuré par l'application de l'arc sur toutes les parties de sa tête & de sa face, & par une foule d'expériences galvaniques, variées de toutes les manières, de l'influence énergique de ce stimulus sur l'organe encéphalique. En conséquence, il appliqua un des conducteurs à une de ses oreilles, & l'autre tantôt au nez, tantôt au front, de sorte que sa tête fît partie de la chaîne qui conduisoit l'influence galvanique de la base au sommet de la pile de Volta.

D'abord le fluide s'empara d'une grande partie de son cerveau, qui en éprouva une forte secousse & comme une espèce d'ébranlement contre les parois de la boîte osseuse. Les effets augmentèrent encore lorsqu'il conduisit les arcs d'une oreille à l'autre. Il ressentit une forte action à la tête, & une insomnie prolongée pendant plusieurs jours, phénomène qu'éprouvèrent également ceux qui se prêtèrent à ces essais. Il quitta ce genre d'expériences désagréables, qui d'ailleurs étoit nécessaire pour évaluer la force du galvanisme, dans les applications médicales. (Aldini auroit dû nous dire de combien de disques étoit composée la pile dont il se servoit, & quel étoit le diamètre de ses disques.)

L'on voit par-là que le nouveau stimulus exerçant une très-forte action sur le cerveau, pourra, s'il est employé avec précaution, y produire des changemens salutaires dans les cas de maladie.

Les fonctions du cerveau, comme on le sait, sont liées aux opérations de l'entendement: du bon état des unes dépend l'énergie des autres. Une chute, un coup violent porté sur la tête, ont souvent produit des altérations très-sensibles dans les facultés intellectuelles; les uns ont perdu la mémoire, d'autres sont devenus presque stupides; il est même des faits bien constatés qui prouvent que de pareils accidens ont amené, chez certains individus, des changemens contraires les plus heureux & les plus inespérés. Parmi ces changemens on a vu ces mêmes accidens, chez des maniaques & des personnes en démence, être suivis du retour de la raison. Ces observations firent espérer à Aldini d'obtenir du succès de l'administration du galvanisme dans l'aliénation mentale.

Aldini témoigna le desir qu'il avoit d'en faire l'essai aux médecins de l'hôpital des insensés. Il galvanisa de diverses manières, & sous les yeux d'habiles professeurs, plusieurs insensés de leur maison; deux surtout, parmi les mélancoliques, ont été parfaitement guéris.

Pour faire connoître le mode d'application dont il s'est servi, & auquel il s'est arrêté, nous allons rapporter l'observation du traitement qu'a subi un de ces insensés, à qui il a procuré une guérison parfaite.

Louis Lanzarini, agriculteur de profession, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament lymphatique, ayant l'air rêveur & taciturne, fut conduit à l'hôpital de Sainte-Ursule, où il fut reçu le 17 mai 1801. Il s'y plaignit des traitemens qu'il recevoit, & devint indifférent pour tout ce qui intéresse les autres hommes; il recherchoit la solitude, paroissoit s'isoler au milieu de tout ce qui l'environnoit; son air sombre, rêveur, sa taciturnité, augmentèrent à un tel point, qu'il présentoit l'image de la plus parfaite stupidité. Ce fut dans cet état qu'en présence des professeurs Gentili & Palazzi, & de plusieurs étudians en médecine qui suivoient l'hôpital, il le soumit à l'action de la pile galvanique; elle étoit cette fois composée de quatre-vingts plaques d'argent & de zinc. Le malade paroissant extrêmement triste & absorbé, regardoit l'appareil avec des yeux fixes & immobiles; ses réponses aux questions qu'on lui faisoit, étoient courtes, par monosyllabes, quelquefois embarrassées, d'autres fois sans avoir aucun rapport à la question. On lui humecta les mains avec de l'eau salée, & on fit l'arc avec la pile à différentes hauteurs insensiblement, pour le familiariser avec le galvanisme & l'amener à recevoir l'action de tout l'appareil. Il n'obtint presque rien de cette application par les mains. Voici alors le procédé auquel il revint: il plaça les mains du malade à la base de la pile, & compléta l'arc total en établissant une communication entre les pôles positif & négatif, au moyen d'un autre arc qui s'étendoit du sommet de la pile à une partie quelconque du visage. Cela se faisoit toujours après avoir humecté d'une dissolution de muriate de soude ou d'ammoniaque les parties où l'on dirigeoit l'action du galvanisme. Le résultat fut un changement subit & très-sensible dans les traits du sujet, qui parut étonné & comme arraché à l'objet de ses rêveries. L'expérience fut répétée de cette manière plusieurs fois de suite, & toujours avec le même succès; elle n'eut aucun effet nuisible; le malade, qu'on interrogea le lendemain, ne se plaignit point; son état n'étoit point empiré; il ne lui étoit rien arrivé d'extraordinaire, à ce qu'il dit quand on l'interrogea; ce que confirmèrent les infirmiers qu'on avoit chargés de le surveiller. Le lendemain & les jours suivans on le galvanisa de nouveau, mais plus fortement, & toujours avec un succès qui chaque fois devenoit de plus en plus marqué. Sa physionomie s'animoit à la vue de l'appareil, & pendant son action ce n'étoit point cet homme sombre & abattu; une gaîté douce se répandoit sur tout son visage; il laissoit quelquefois échapper un léger sourire, témoignage de son contentement, & qui n'avoit absolument rien de niais ni de stupide. L'expression de ses yeux changeoit totalement; loin d'avoir le moindre éloignement pour les expériences auxquelles on le soumettoit, il s'y prêtoit à la première

invitation, par la persuasion où il étoit sans doute de l'amélioration qu'apportoit dans son état l'influence galvanique; enfin, on l'entendit faire quelques questions, tantôt sur la machine, & d'autres fois sur l'éclair qui s'excitoit dans ses yeux à chaque application de l'arc. Il crut pouvoir alors se livrer à l'espoir d'un succès prochain & complet; il cherchoit même encore à le hâter; il se rappeloit les expériences qu'il avoit faites sur lui-même; il se souvenoit de l'action vive du galvanisme sur le cerveau, lorsqu'il en avoit établi le courant par ses oreilles. Il en fit donc, avec précaution, l'essai sur le malade qu'il traitoit, sans renoncer cependant à l'autre mode d'application; il les employoit tous deux alternativement. Il se servit d'abord d'une pile de quinze plaques de cuivre & de zinc; peu à peu, & par addition de nouveaux disques, il augmenta l'intensité de son action; il la rendit même assez forte. La cure marchoit rapidement; mais les impressions étant trop vives, & les commotions trop violentes & trop douloureuses, il cessa l'application du galvanisme sur les oreilles, qui en effet étoit accompagnée, comme plusieurs personnes & lui l'avoient déjà éprouvé, de commotions extrêmement fortes & suivies d'insomnie pendant plusieurs jours.

Aldini imagina dès-lors de raser la tête du malade sur la suture pariétale, & d'y diriger le courant galvanique. Ce lieu fut mouillé & recouvert d'une pièce d'argent; le malade plaça ses mains à la base de la pile, & on établit un arc de communication isolé, par le moyen de manches de verre, du sommet de cette pile à une armature métallique, la pièce d'argent posée sur sa tête. La commotion fut bien moins vive, & devint très-supportale; aussi le moyen que l'on continua d'employer depuis ce moment, produisit-il les améliorations les plus sensibles dans l'état du sujet; il alternoit cependant avec l'application aux différentes parties de la face, & chaque fois les expériences amenoient dans l'expression de la physionomie les changemens frappans décrits plus haut.

Plusieurs savans étrangers, & MM. Brugnatelli & Zola, ont été témoins des observations d'Aldini. Enfin, la mélancolie disparut, le malade ne rebuta plus les alimens qu'on lui présentoit, il en sentit le besoin, & reprit bientôt toutes ses forces. Les médecins, ne doutant point de sa parfaite guérison, lui permirent de sortir de l'hôpital; ils jugèrent cependant convenable de lui faire faire une saignée au bras, mais il ne lui fut administré aucun autre remède.

Quoique convenablement rétabli, Lanzarini étoit encore incapable d'exercer sa profession; Aldini desiroit suivre la marche & étudier cette guérison. Il le prit donc chez lui: il n'y resta que peu de jours, mais il ne donna aucun signe de dérangement dans ses idées; il fit toujours avec exactitude & précision ce dont il étoit chargé. Questionné souvent pour connoître les causes de sa maladie, ou au moins être au fait de ce qui l'avoit précédée, dans tout ce qu'il dit on ne trouva de remarquable que ceci; savoir, que son père étoit mort de la même maladie que celle qu'il avoit eue, & dans le même hôpital que celui d'où il sortoit. Son assertion étoit réelle. Retourné dans ses foyers, où il étoit surveillé, il s'est toujours bien porté, ses forces physiques se sont totalement réparées, & son moral n'a été affecté en aucune circonstance.

Le même traitement a encore réussi sur Charles Bellini, laboureur: on peut connoître les détails de cette seconde guérison dans l'*Essai sur le Galvanisme*, par Jean Aldini.

Goutte sereine. Aldini a traité une femme affectée de cette maladie parfaitement caractérisée, & dont l'autre œil étoit extrêmement foible. Après lui avoir administré de différentes manières le galvanisme, il remarqua que l'œil privé de la faculté de voir appercevoit l'éclair, & que celui qui n'étoit que foible devenoit meilleur; il s'assura, au moyen d'un livre, que la vue de cette femme s'amélioroit sensiblement; il le plaçoit, à chaque fois qu'il répétoit l'expérience, à une certaine distance; à mesure qu'il galvanisoit, il retiroit le livre, jusqu'à ce que la personne ne pût plus lire. A la fin elle distinguoit les lettres d'une beaucoup plus grande distance qu'auparavant; mais cet avantage ne fut pas de longue durée, car en suspendant l'expérience on perdoit bientôt les avantages qu'on avoit obtenus. Dans l'amaurôse confirmée, il n'a pu obtenir de faire appercevoir un éclair.

A raison de la sympathie qui existe entre le nerf nasal & le nerf optique, pour stimuler ce dernier dans l'affoiblissement de la vue & dans la goutte sereine, on dispose la batterie de manière que le conducteur du pôle cuivre se trouve en contact avec la membrane des narines, & que celui du pôle zinc réponde à une partie mouillée ou dénudée de la peau, qui recouvre le trajet du nerf frontal. Il est à remarquer que la lame métallique terminant l'un des conducteurs, appliquée sur la membrane nasale, y occasionne bientôt une excoriation & une sensation insupportables. Quand cet inconvénient a lieu, on porte le conducteur sur la mâchoire supérieure, près des dents molaires; mais quelquefois il cause de si vives douleurs, qu'on est obligé de l'appliquer enfin sur la peau mouillée de la joue, ayant soin de varier très-fréquemment les points de contact avec elle.

La manière la plus sûre d'irriter le nerf optique consiste à placer le bouton qui termine le conducteur du pôle cuivre, & encore mieux celui du pôle zinc, sur la cornée qui, avec les humeurs de l'œil, transmet, comme substance humide & conductrice, l'irritation jusqu'à la rétine. Il est vrai que ce mode d'application exige les plus grandes précautions, parce qu'en stimulant très-fort l'organe, il excite une abondante sécrétion de larmes & occasionne quelquefois une rougeur très-vive à la conjonctive, & même, dans l'oreille, une douleur insupportable;

portable; mais souvent il détermine des contractions dans l'iris, qui restoit tout-à-fait immobile auparavant.

Hernie scrotale. Un malade portoit, depuis nombre d'années, une hernie scrotale très-considérable, qui s'étrangla par accident; c'étoit à l'hôpital militaire de Berlin : sa tumeur abcéda & fut suivie d'une suppuration abondante, & de la sortie d'une partie des intestins. Quand le malade étoit assis, l'iléon sortoit avec le colon, & ses intestins pendoient jusqu'aux genoux : de chaque côté étoit une ouverture qui donnoit issue, l'une aux lavemens, l'autre aux excrémens & à des alimens mal digérés.

Aussitôt que le docteur Grapengiesser eut examiné ce malade, il résolut d'essayer sur lui le galvanisme : il se prêta volontiers à ses expériences. Ce médecin arma en conséquence une portion des intestins avec de l'argent, & l'autre portion avec du zinc. A peine le contact fut-il établi entre les deux armatures, que le mouvement péristaltique se trouva considérablement augmenté, & que les ondulations se succédèrent rapidement. Le malade éprouva une cuisson d'une espèce particulière dans les endroits touchés par les métaux. Le galvanisme parut augmenter l'action des glandes muqueuses & celle des vaisseaux exhalans, & rendre leurs sécrétions plus abondantes; de grosses gouttes de suc intestinal coulèrent, en peu de minutes, sur les métaux.

Alors Grapengiesser se rappelant les expériences relatives aux effets des alcalis sur les nerfs, humecta légérement la surface des intestins grêles avec du carbonate de potasse; le mouvement vermiculaire des intestins devint au moins six fois plus fort qu'il n'étoit auparavant, quoiqu'il n'y eût qu'une armature; le malade sentit en même tems la cuisson augmenter.

Cette expérience est instructive à bien des égards : on voit par elle que les intestins augmentent leur mouvement vermiculaire & la sécrétion de leur humeur par l'influence galvanique, & que par conséquent on peut employer ce moyen dans plusieurs maladies où l'augmentation des sucs intestinaux & des contractions devient nécessaire. Tel seroit, par exemple, le cas où une hernie inguinale ne pourroit être réduite par les moyens ordinaires; on devroit tenter, à mon avis, de déterminer par le galvanisme des contractions de l'intestin, qui le forceroient à rentrer dans l'abdomen (Voyez *Hernie*, MÉDECINE ÉLECTRIQUE.)

Il est même à présumer que si Grapengiesser eût employé l'action galvanique dans une hernie moins invétérée & moins compliquée, & s'il eût fait usage de la pile, il auroit peut-être obtenu des résultats encore plus satisfaisans.

Mort apparente. Creve prétend avoir employé le galvanisme avec quelque succès pour distinguer la vraie mort de la mort apparente ou de l'asphyxie. Il est entré, à ce sujet, dans des détails très-intéressans; il propose de dénuder un des muscles d'un individu, par exemple, le biceps brachial, ou le gastrocnémien, ou même le grand pectoral, & d'y appliquer l'argent & le zinc, dans une forme convenable, sur les fibres musculaires elles-mêmes, de manière que l'arc galvanique soit bien établi. Si ces fibres se contractent, c'est une preuve que l'irritabilité n'est pas encore entiérement détruite, & qu'on ne peut encore décider que l'homme est véritablement mort; mais, dans le cas contraire, on n'en doit plus douter.

Paralysie. (*Voyez* les détails précités des expériences faites à l'École de Médecine de Paris, sur le traitement des maladies par le moyen du galvanisme.)

Surdité. On a des exemples de surdités plus ou moins incomplètes, guéries par le galvanisme. C'est la maladie sur laquelle il paroît avoir produit les meilleurs effets. Nous allons en citer quelques guérisons.

Henri Schoning, âgé de douze ans, étoit si sourd depuis son enfance, qu'il n'avoit jamais pu apprendre à parler, malgré toutes les dispositions dont il étoit doué; ses parens ne savoient pas si la surdité datoit du jour de sa naissance, ou s'il avoit perdu l'ouïe par l'imprudence de sa nourrice, qui le promenoit souvent au froid, n'étant âgé que de quelques mois.

A la suite de la petite vérole, qu'il eut à l'âge de sept ans, il parut avoir acquis quelques sensations du côté de l'ouïe; il sembloit au moins plus attentif qu'auparavant au bruit & aux différens sons, ce qui prouvoit que la cause de sa surdité ne provenoit pas d'un vice de conformation dans l'organe de l'ouïe, & que l'on devoit plutôt attribuer cette infirmité à une affection des nerfs acoustiques. Jusqu'au moment où Grapengiesser se chargea de son traitement, on l'avoit élevé à l'Institut des sourds & muets, où il avoit appris à prononcer quelques mots.

Suivant le rapport fait par M. Erschke, professeur de cet institut, l'enfant n'étoit pas complétement privé de l'ouïe, mais il n'éprouvoit qu'un ébranlement confus dans l'organe de ce sens; il falloit même un bruit très-fort pour attirer son attention; son oreille étoit insensible à tous les sons foibles ou ordinaires. Au reste, son plus ou moins de capacité, à cet égard, varioit suivant les circonstances : dans différentes périodes il éprouvoit des sensations qui ne dépendoient point du tems, quoiqu'il eût des influences; il entendoit siffler ou crier, & cherchoit à découvrir d'où partoit le bruit.

Grapengiesser, qui s'occupoit du galvanisme à Berlin, l'y soumit aussitôt; il le dirigea dans les deux oreilles par le moyen de deux conducteurs composés de fils de métal passés & fixés dans deux tubes de verre, & terminés par des extrémités légérement courbes, peu saillantes, au bout de chacune desquelles étoit une très-petite boule métal-

lique, entourée de velours, de cuir ou de drap, jufqu'aux endroits où aboutiffoient les tubes de verre, une des extrémités oppofées de ces conducteurs touchant au pôle zinc ; & l'autre au pôle cuivre d'une pile de Volta. (*Voyez* ELECTRICITÉ.)

L'enfant fut très-indocile dans la première féance ; il ne ceffoit de s'agiter & de pleurer, & vouloit à chaque inftant fe fouftraire à l'impreffion du galvanifme. On parvint cependant, à force de prières & d'inftances, à la lui faire fupporter. Après la quatrième féance, on le mena promener en voiture, &, fans qu'on le lui demandât, il fit comprendre qu'il entendoit le roulement du carroffe, & même le bruit du pas des chevaux : le bruit d'une porte que l'on ouvroit, lui fit retourner la tête, ce qui ne lui étoit jamais arrivé précédemment. Dès qu'il s'apperçut que fa furdité diminuoit depuis le traitement, il ne fit plus de difficulté de s'y foumettre.

Après la huitième féance, on s'apperçut que le bruit d'un jeu de cartes qu'on a courbé avec force, & qui fe redreffoit tout-à-coup, lui faifoit une impreffion fingulière ; il répéta même ce jeu avec furprife trois ou quatre fois ; fa furdité diminua tous les jours de plus en plus, à mefure que le traitement galvanique avançoit. Il parvint bientôt à entendre diftinctement d'une oreille le bruit d'une montre ; mais il l'entendoit bien moins de l'autre. Enfin, en continuant toujours ce même moyen, il a acquis la faculté d'entendre d'une oreille, au point de pouvoir répéter mot pour mot ce qu'on difoit à voix bafe derrière lui, à quelques confonnes près, qu'il ne pouvoit pas encore bien articuler.

Madame de ** fut traitée de furdité furvenue à la fuite d'une inflammation rhumatifmale, avec beaucoup de fuccès ; elle éprouvoit, à chaque féance de l'application du galvanifme, un léger vertige ; elle appercevoit des étincelles & entendoit un bourdonnement fi fort, qu'elle le comparoit au bruit éloigné du tonnerre.

Salmon Bruch, âgé de cinquante-quatre ans, avoit perdu l'ouïe depuis vingt ans, à la fuite d'un violent rhumatifme ; il la recouvra au bout de fix femaines ; mais, il faut l'avouer, il n'en jouit que fix mois ; car, à cette époque, il redevint auffi fourd qu'il l'étoit avant d'être galvanifé, effet que l'on remarque très-fouvent, non-feulement après le traitement de la furdité, mais après les différentes guérifons obtenues par le moyen de cet agent, & que l'on attribue à la ceffation trop prompte du traitement galvanique. Nous avons cependant traité plufieurs fourds avec un fuccès complet, & entr'autres un qui, s'étant engagé à la fuite de fa guérifon, a fait ce qui lui étoit poffible pour redevenir fourd, afin d'obtenir fon congé, fans avoir pu y parvenir.

On a traité nombre d'autres maladies avec apparence de fuccès, & même avec fuccès ; telles que l'apparition tardive des règles, la fuppreffion du flux menftruel, ayant foin d'éviter que le courant galvanique ne traverfe pas la veffie urinaire, ainfi que Mojou l'a pratiqué ; les affections rhumatifmales, l'hydrophobie, comme l'annonce le profeffeur Roffi, &c. Nous n'en parlerons pas, attendu les détails dans lefquels il faudroit entrer, que les bornes d'un dictionnaire ne nous permettent point d'entreprendre.

La méthode qu'on a employée pour parvenir à traiter la furdité avec fuccès renferme prefque toutes les autres, qui fervent à l'application du galvanifme au traitement des différentes maladies. Cette application eft entiérement fondée fur la théorie de la bouteille de Leyde ; l'extrémité fupérieure & la bafe de la pile de Volta repréfentant, par leurs effets, cette bouteille, il ne s'agit que de renfermer dans le cercle ou l'arc qui communique l'une à l'autre les parties malades que l'on a à traiter, avec cependant des modifications, dont la lecture de cet article peut donner les connoiffances fuffifantes.

Parallèle entre le galvanifme & l'électricité.

L'application du galvanifme & celle de l'électricité aux maladies offrent des comparaifons qui ne paroiffent pas auffi avantageufes pour le galvanifme, qu'Aldini le prétend. Il eft permis d'aimer fes enfans, mais faut-il déprécier ceux des autres? Plufieurs raifons ont déterminé ce favant & laborieux profeffeur en l'Univerfité de Bologne à donner la préférence à l'application du galvanifme, à l'aide de la pile de Volta, fur celle de l'électricité, qu'on emprunte, dit-il, d'un appareil qui en eft furchargé, quoique fouvent on le fournit à celui qui en eft épuifé. Voici fes raifons principales :

1°. La difficulté d'opérer dans une faifon humide ; 2°. la longueur du tems qu'il faut pour la produire ; 3°. le befoin de recharger la bouteille de Leyde ou les conducteurs chaque fois que les malades ont été en contact avec ces corps, font autant d'obftacles qui, felon lui, rendent peu commode l'application de l'électricité, dont, par ces raifons, on fait rarement ufage depuis quelque tems. Il eft aifé de répondre à ces foibles objections.

1°. Que la difficulté d'opérer dans une faifon humide n'exifte jamais que plus ou moins foiblement, en fe fervant de la machine électrique de Nairne, dont nous avons donné l'application aux maladies dans notre traduction de fon ouvrage fur ce fujet. (*Voyez* MÉDECINE ÉLECTRIQUE.) Elle a l'avantage d'être très-portative, de tenir peu de place dans un appartement, de donner toujours affez généreufement, en plaçant fous le cylindre un réchaud de braife allumée, ce qu'on peut faire fans danger lorfque les colonnes de verre qui fupportent le cylindre font affez élevées. 2°. Que, quoique les étincelles ne paroiffent pas fortes dans les tems humides, ce qu'on ne doit attribuer qu'à l'eau dont l'air eft toujours plus ou moins faturé par l'intermède du calorique, le courant du fluide électrique con-

tinue toujours de circuler pendant que, le cylindre échauffé & mis en action, le malade communique par sa partie affligée avec le conducteur négatif, qui porte le coussin, & touche, par une autre communication, directement ou indirectement au conducteur positif. Dans cet état, la partie malade fournissant au conducteur négatif l'électricité, le conducteur positif la lui rapporte directement par la communication établie avec le malade, & ce moyen de circulation atténue & raréfie l'humeur morbifique, & entraîne clandestinement cette humeur au-dehors. N'est-ce pas là une circulation perpétuelle d'électricité, qui s'opère insensiblement? Dans l'application de la pile à la partie malade, n'en arrive-t-il point autant lorsqu'on n'interrompt point les communications avec les extrémités de la pile? avec la différence cependant que le galvanisme produit des escarres dans ce cas-là, lorsqu'une des parties, à laquelle communique la pile avec une plaque de zinc, est dénudée de l'épiderme. Mais si cette action cautérisante pouvoit avoir quelqu'utilité, quelque mérite, il seroit aisé d'en produire une pareille par l'électricité, sans enlever préalablement l'épiderme; il suffiroit d'exciter un courant d'électricité très-dense d'une des deux bouteilles de Leyde, contenues dans les conducteurs de la machine de Nairne, en laissant pendre la chaîne de la boule de la bouteille de Leyde à terre, & appliquant à l'extérieur de la bouteille la partie malade, tandis qu'on la charge en tournant le cylindre; & si l'on desiroit obtenir une action plus forte, au lieu de laisser pendre la chaîne à terre, on la pendoit, par chaque anneau de ses extrémités, à chaque crochet des deux bouteilles, le courant électrique deviendroit infiniment plus piquant & insupportable à la partie malade, au point d'en soulever l'épiderme & de la corroder, moyen qui, comparé à l'action de la pile de Volta, considérée comme une bouteille de Leyde, donne à peu près les mêmes résultats. 3°. Quel besoin a-t-on de recharger les bouteilles de Leyde, lorsqu'elles se trouvent renfermées dans les conducteurs négatif & positif, à l'un desquels se trouve appliqué un électromètre, afin de graduer les commotions? Pour peu que l'électricité donne, les commotions se succèdent sans relâche, avec autant de rapidité que celles que fait éprouver la pile de Volta, où, pour les obtenir, il faut chaque fois supprimer une communication avec une des extrémités de la pile, & la rétablir; on n'a pas besoin de cette manœuvre-là avec un électromètre fixé sur un conducteur de la machine de Nairne, dans cette circonstance. Culthberson avoit si bien senti cet inconvénient de l'application de la pile de Volta, qu'il a été obligé de construire une machine à rouages, afin de supprimer & rétablir promptement & uniformément la communication du malade avec la pile. En voici la description qu'Aldini a trouvée si utile, qu'il s'est occupé de la modifier & de la simplifier, afin de pouvoir l'employer aux maladies de l'organe de l'ouïe. Elle est essentiellement composée d'un levier métallique, susceptible, au moyen de rouages, de s'élever ou de s'abaisser à chaque minute, à chaque seconde, & même à volonté, suivant la manière dont la machine est mise en jeu. Le levier qui établit la communication est fixé par son extrémité, qui répond & touche au pôle négatif de la pile. Son extrémité opposée est terminée par un petit marteau destiné à frapper un timbre placé auprès du malade, avec lequel il communique, & qui lui-même est en rapport avec le pôle positif. D'après cette disposition, on voit que toutes les fois que le marteau frappe le timbre, le malade doit éprouver l'action de la pile. Lorsqu'on fait usage de ce procédé, on fait tenir au malade un arc métallique isolé, qui établit une communication entre l'oreille affectée & le pôle positif; on lui fait ensuite plonger l'autre main dans un vase rempli d'eau salée. Toutes les fois que le marteau vient à frapper le timbre, les deux pôles se communiquent, & l'action du galvanisme passe alors directement sur l'organe malade, & cet appareil, d'une grande simplicité, convient très-bien à l'administration du galvanisme dans la plupart des maladies qui exigent qu'on ait recours à cet agent; c'est par cette raison que nous en avons donné la description. Il ne falloit donc pas moins qu'une machine aussi ingénieuse pour remédier à cet inconvénient, qui fait le sujet de notre parallèle du galvanisme avec l'électricité. 4°. Est-il bien agréable & commode de désoxider les disques dont la pile est formée, toutes les fois qu'on prétend s'en servir? Ne faut-il pas avoir continuellement une personne occupée à cet ouvrage, & n'est-ce pas aussi ce qui dégoûte de recommander ou d'employer le galvanisme? Que ne doit-on pas aussi penser des effets du galvanisme sur le cerveau? Ce trouble dans les idées, qui survient; cette douleur continue au-dessus de l'orbite, cette lassitude générale, cette impuissance qui s'empare du malade, l'insomnie qui résulte de son application, &c., sont sans doute des effets qui marquent une puissance redoutable sur le système nerveux; car ce moyen, qui a guéri des aliénés, pourroit nuire, s'il étoit trop long-tems appliqué au cerveau, surtout d'un homme sain, effet que jamais l'électricité n'a produit. D'ailleurs, si l'électricité est bien moins cultivée, suivant M. Aldini, qu'elle ne devroit l'être, ce n'est point l'insuffisance de son action que l'on doit accuser entre les mains des médecins qui savent l'employer; c'est que, parmi les personnes qui s'occupent de la médecine-pratique, très-peu se sont adonnées à l'administration de l'électricité, afin de se mettre en état de l'appliquer. Cela exige une première dépense que les malades récompensent fort rarement, malgré les heureux succès dont ils sont les sujets. Il faut que les malades se transportent chez le médecin, car aucun d'eux ne se prête à louer une machine électrique; il faut des

machines assez généreuses pour obtenir des succès, des appartemens assez vastes pour contenir les machines & recevoir les malades, de la persévérance de la part des malades & de celle des médecins, pour parvenir à des guérisons difficiles, & l'on doit bien supposer que le médecin, qui ne connoît les cures produites par l'électricité que par ouï dire, se détermine difficilement à livrer son malade dans les mains d'un confrère qu'il ne connoît souvent que de nom; c'est même ici l'occasion d'adresser un reproche aux personnes qui s'occupent de l'art de guérir, sur l'indifférence qu'elles témoignent lorsqu'on leur rapporte des guérisons dont elles peuvent s'assurer, faites par le moyen de l'électricité, & de maladies dont elles sont elles-mêmes affectées depuis très-long-tems, sans pouvoir obtenir de guérison par tous les moyens connus, & sans y recourir. Nous avons obtenu assez de succès dans l'application de l'électricité médicale pour pouvoir affirmer positivement avoir guéri des tumeurs provenant de goutte, des maux de tête qui duroient depuis dix ans, des coliques habituelles, des fièvres quartes qui résistoient à tous les remèdes depuis deux ans, des sciatiques, des rhumatismes, des affections convulsives, les tremblemens qu'éprouvent les doreurs, &c., & dont le plus long traitement n'a pas passé un mois, & les guérisons ont été constantes. L'hémiplégie est celle qui, des maladies soumises à l'électricité, est la plus rebelle.

Nous présumons cependant que le galvanisme pourroit devenir utile à l'électricité, en alternant un traitement avec l'autre. Le galvanisme, ayant plus de propriété pour rappeler l'irritabilité assoupie, seroit d'abord appliqué, & l'électricité ensuite seroit propre à soutenir modérément cette irritabilité, qui ne sauroit être continuée long-tems par le galvanisme, sans altérer la vibratilité des nerfs trop fortement soutenue; ce qui est vraisemblablement la cause du peu de durée des guérisons opérées par le galvanisme.

D'où nous concluons que le galvanisme produisant la plupart des effets de l'électricité, a une plus grande puissance que cet agent sur l'irritabilité des nerfs, qu'il rend plus durable, & qu'il doit être employé en premier lieu pour la développer lorsqu'elle est abolie; mais que l'électricité doit toujours avoir la préférence sur cet agent pour continuer un traitement qui doit être long, attendu qu'une irritabilité constamment soutenue doit finir par faire perdre le ton aux parties qu'il avoit semblé ranimer, & que dans ce cas, au lieu de servir de régulateur, il devient un agent perturbateur.

Précis analytique de quelques expériences.

Si la science du galvanisme, dont nous venons de nous occuper, n'avoit point encore un pied dans son berceau, nous aurions terminé cet article par une analyse raisonnée des ouvrages qui ont paru sur cette nouvelle découverte; mais quoique multipliés dans toutes les langues, on ne peut les considérer que comme des éphémérides du galvanisme; ce sont des matériaux épars, propres à élever un édifice, mais qui n'ont point encore assez de solidité pour servir, après être rassemblés, de base aux fondemens d'une doctrine qu'il n'appartient qu'au tems de cimenter.

Quelques succès, soutenus par l'enthousiasme que devoit nécessairement faire naître l'espérance de prolonger la vie, à l'aspect des phénomènes merveilleux qu'offroit à l'observateur cet agent, dont une de ses propriétés sembloit produire la résurrection des morts, ont donné lieu aux observations & aux expériences innombrables que contiennent ces ouvrages; la plupart se trouvent répétées & disséminées dans des Journaux, des Mémoires & des Traités contenant différens sujets, du nombre desquels nous excepterons l'*Essai théorique & expérimental sur le Galvanisme*, mis au jour par Jean Aldini, duquel nous extrairons un précis de quelques expériences qui nous ont paru mériter d'autant plus l'attention des savans, qu'elles pourront sans doute servir de base au corps de doctrine qu'on a droit d'attendre sur ce sujet. Nous ajouterons à la suite les noms des personnes qui se sont occupées de cette science.

Première proposition. Les contractions musculaires sont excitées par le développement d'un fluide dans la machine animale, lequel est conduit des nerfs aux muscles, sans le concours & sans l'action des métaux. Les convulsions qu'éprouve une grenouille à l'approche de la langue d'un bœuf récemment assommé, ont servi de démonstation.

Deuxième proposition. Le galvanisme excité dans l'expérience précédente n'est dû, ni à la communication, ni à la transfusion de l'électricité générale, mais à une électricité propre aux animaux, qui joue un très-grand rôle dans l'économie animale.

Troisième proposition. Le galvanisme, indépendamment des métaux, se développe vivement par le moyen de la machine animale humaine.

Quatrième proposition. L'on peut exciter des contractions musculaires sans établir, selon la méthode ordinaire, un arc des nerfs aux muscles.

Cinquième proposition. Il est démontré que les effets du galvanisme, dans les expériences précédentes, ne dérivent nullement de l'action de quelque stimulant que l'on rencontre en approchant les nerfs des muscles. (*Voy.* MESMÉRISME.)

Sixième proposition. La seule application des nerfs sur les muscles, sans l'intermédiaire d'aucun corps, peut développer le galvanisme.

Septième proposition. L'hétérogénéité des métaux contribue beaucoup à exciter plus aisément les contractions musculaires, mais elle n'est pas absolument nécessaire à leur production.

Huitième proposition. La bouteille de Leyde, la pile & les substances animales ont la faculté d'absorber des principes de l'air atmosphérique.

Neuvième proposition. La flamme empêche l'action de la bouteille de Leyde, de même que celle de la pile & des contractions musculaires.

Dixième proposition. Un arc composé de fluides différens, appliqué entièrement au système de la pile ou des parties animales, n'empêche pas l'action du galvanisme.

Onzième proposition. La simple transfusion de l'électricité, avec les appareils ordinaires, n'augmente pas l'action du galvanisme.

Douzième proposition. L'action du galvanisme est beaucoup augmentée si l'on interpose dans l'arc de communication, soit l'appareil des conducteurs de Volta, soit des bouteilles de Leyde électrisées.

Treizième proposition. Le galvanisme parcourt une chaîne, soit métallique, soit animale, avec une rapidité analogue à celle du fluide électrique.

Quatorzième proposition. Les contractions musculaires, observées par le professeur Galvani, au moyen de l'atmosphère de l'électricité naturelle ou artificielle, sont tout-à-fait conformes à celles que l'on produit avec la pile ou avec des appareils analogues.

Quinzième proposition. L'opium, le quinquina & autres stimulans analogues, qui ont beaucoup d'action sur le système animal, augmentent aussi l'effet de la pile.

Seizième proposition. Si l'on examine en général les rapports qui existent entre le galvanisme & l'électricité, l'on trouvera plusieurs faits qui paroissent démontrer que ces deux fluides ont entr'eux la plus grande ressemblance; mais l'on en trouvera aussi d'autres qui ne sont pas encore réduits au même principe. D'après les observations du professeur Davy, faites à Londres, & celles de Gautherot, à Paris, il paroît évident que l'on peut composer une pile sans y faire entrer aucune substance métallique; ce qui conduit à croire qu'il est possible d'en composer une avec des substances animales. On en a l'exemple dans la structure des corps réguliers qui se trouvent juxta-posés dans la torpille, dans l'anguille de Surinam, dans le *Silurus*.

Voici les noms des journaux & des personnes qui ont contribué à la publication & aux connoissances acquises sur le galvanisme.

MM.

Abilgard, *Observations galvaniques sur la Torpille.*
Aldini.
Alibert.
Archives du Nord, par le professeur Pfaff.
Berlinghieri Vacca.
Bibliothèque britannique.
Bichat.
Biot.
Biron.

MM.

Bourguet.
Brugnatelli.
Bulletin de la Société philomatique.
Butel.
Carlisle.
Charles.
Cortambert.
Creve.
Cuvier (le professeur).
Cuvier (Franç.).
Davy.
Décade philosophique.
Delaméthrie.
Desgenettes.
Desormes.
Dumas.
Dupuytren.
Erman.
Fabroni.
Famin.
Fontana.
Fourcroy.
Fowler.
Friedlander.
Gaillard.
Galvani (Camille).
Galvani (Louis).
Gautherot.
Grapengiesser.
Guisard.
Guyton.
Hachette.
Hallé.
Helwige.
Henry.
Humboldt.
Husson.
Jadelot.
Journal de Chimie de Van-Mons.
—— *de la Société de Médecine.*
—— *de Leipsick.*
—— *de Littérature étrangère & médicale.*
—— *des Savans.*
—— *de Paris.*
—— *de Physique.*
Journaux étrangers.
Julii (Joh. Car.)
Lalande.
Larrey.
Lebouvier-des-Mortiers.
Lehot.
Magasin encyclopédique.
Mauduit.
Mémoires de l'Académie de Turin.
—— *de la Société médicale d'Emulation.*
—— *des Sociétés savantes & littéraires de la République française.*
Michaelis.
Monge.

Moniteur (*le*).
Monro (le docteur).
Nicolſon.
Oppermann.
Payſé.
Pfaff.
Pepys (M. W. H.).
Puſckin (M. le comte de).
Reinhold.
Richerand.
Ritter.
Roard.
Robertſon.
Robiſon.
Roſſi.
Rouppe.
Sauſſure.
Schrenick.
Sedillot le jeune.
Simon.
Société arkéſienne, en Angleterre.
—— philomatique.
Spalanzani.
Starck.
Sue (J. J.).
Sulzer.
Thenard.
Thillaye fils.
Thouret,
Tilloch.
Tourdes.
Tranſactions philoſophiques.
Tromſdorff.
Valli.
Van-Hauch.
Van-Marum.
Van-Mons.
Vaſſalli.
Vaſſalli-Eandi.
Vauquelin.
Verzy.
Volta.
Walsh.
Wells.
Wolaſton.

(Caullet de Veaumorel.)

Médecine jatraleptique. (*Pratique.*) La médecine jatraleptique, miſe en pratique dans les tems les plus reculés, embraſſe l'uſage des remèdes qu'on emploie à l'intérieur & à l'extérieur. Il n'en eſt point, parmi ceux qui ſont un peu actifs, qui ne puiſſent avoir quelqu'utilité par leur application en friction, ſoit dans les maladies internes, ſoit dans les externes : c'eſt un moyen d'extenſion ſuſceptible d'enrichir le domaine de la médecine; il lui offre des reſſources dans les cas les plus difficiles, où les remèdes donnés intérieurement auroient des effets nuls ou imparfaits.

Les hiſtoriens ont fort peu parlé de cette pratique, quant à ſon application à la médecine; ils nous apprennent ſeulement que Prodicus de Selembria, diſciple d'Eſculape, Herodicus, maître d'Hippocrate, & Dictus, dont parle Galien, furent les premiers jatraleptes qui aient employé les frictions & les onctions.

Malgré les ſuccès qu'Herodicus ſembloit avoir obtenus ſur les autres, d'après l'expérience qu'il avoit faite de ſon art ſur lui-même, Hippocrate rend à ſa pratique un témoignage fort défavorable, lorſqu'il dit : « Herodicus tuoit les fébricitans par trop de promenade, par la lutte & par » les fomentations, n'y ayant rien de plus con- » traire à ceux qui ont la fièvre, que la faim, la » lutte, les promenades, les courſes & les fric- » tions. Herodicus, ajoute-il, prétendant ſur- » monter la fatigue que cauſe la maladie par une » autre fatigue, attiroit à ſes malades, tantôt des » inflammations, tantôt des maux de côté, &c. » Il dit encore (liv. III, *de la Diète*) : « La fric- » tion véhémente ou forte durcit le corps, & reſ- » ſerre ce qui eſt trop relâché ou trop fluide; celle » qui eſt douce amollit ce qui eſt trop dur; la fric- » tion qui dure long-tems ou qu'on réitère ſouvent » digère & diſſipe ce qui pèche par la trop grande » quantité; enfin, celle qui eſt modérée ou qui » tient le milieu entre les autres, nourrit & pro- » cure de l'embonpoint aux malades amaigris & » exténués. » Aſclépiade ſemble avoir ſuivi dans la ſuite la pratique d'Herodicus, car il employoit auſſi les frictions dans les maladies, ſurtout dans l'hydropiſie; mais l'uſage le plus ſingulier qu'il en faiſoit, c'eſt lorſqu'il tâchoit de faire dormir les frénétiques, à force de les frotter.

Van-Swieten dit : *Dùm in ſtabulis equus relinquitur, neglectâ cutis ſordidæ depuratione, intra paucos dies fit ad omnia inutilis; dùm ferreo pectine quotidiè cutis raditur, perfricatur ſetis, agilis manet per multos annos.*

Nec minùs quotidiè corpora pecudum, quàm hominum defricanda ſunt; ac ſæpè plus prodeſt preſſâ manu ſubegiſſe terga, quàm ſi largiſſimè cibos præbeas. Columella, *de Re ruſticâ*, lib. VI, cap. 30, pag. 597.

Les frictions, inſtituées d'abord dans l'art gymnaſtique, n'avoient d'autre but, parmi les athlètes, que leur utilité particulière; car ils ne penſoient qu'à ſe nourrir avec la valeur des prix qu'ils comptoient remporter, & leur exercice privoit la ſociété de trouver en eux quelques eſprits cultivés, ce qui à fait dire a Sénèque : *Quorum corpora in ſaginâ, animi in macie & veterna erant.* Mais enſuite les frictions furent appliquées non-ſeulement à la conſervation de la ſanté dans la gymnaſtique, dont les Anciens faiſoient beaucoup de cas, mais auſſi dans le traitement des maladies, afin d'ouvrir les pores de la peau, faciliter la tranſpiration, accélérer le mouvement du ſang, & diſſiper les humeurs ralenties dans l'habitude du corps.

On employoit des frictions ſèches ou humides,

ſelon que les circonſtances les indiquoient ; les sèches ſe faiſoient avec les mains nues ou couvertes d'étoffes ou de linge ; les humides ſe bornoient à l'emploi des huiles, des linimens, des corps gras ſimples ; car il ne paroît pas que, dans ces tems reculés, les Anciens aient ajouté à leur liniment des ſubſtances médicamenteuſes.

On ne trouve nulle part, chez les Anciens, un Recueil de remèdes, aucune méthode de les employer en friction, aucune circonſtance dans les maladies, où ils doivent être préférés aux remèdes internes, ou au moins concourir avec les remèdes uſités, lorſque la maladie affecte les ſecondes voies, & même les premières, par ſympathie ou par une réaction du ſyſtème cutané ſur les organes internes.

Aucun médecin n'ignore maintenant combien eſt grande la ſympathie qui exiſte entre les viſcères abdominaux & la région épigaſtrique, entre eux & le ſyſtème cutané ; il faudroit ſe refuſer à l'évidence pour la nier : c'eſt donc par des moyens qui peuvent ſe communuiquer de l'un à l'autre, que l'on doit tenter, dans des cas difficiles, où les organes des premières voies ſe prêtent peu à l'admiſſion interne des médicamens, qu'il faut recourir à un traitement propre à les faire pénétrer intérieurement par les pores.

Les frictions faites avec les ſubſtances opiacées ſtupéfiantes, le tartrite antimonié de potaſſe, les décoctions de tabac, n'agiſſent-elles pas ſur les organes, & n'y produiſent-elles pas des effets, non-ſeulement analogues, mais abſolument ſemblables à ceux qu'on auroit obtenus ſi on les avoit adminiſtrés intérieurement ? La déglutition d'une particule d'opium, d'un grain de tartrite antimonié de potaſſe, d'un verre d'eau-de-vie, change bientôt l'exiſtence de l'homme le plus ſain ; ſes forces s'abattent, le ſommeil s'empare de lui, la triſteſſe, la gaîté, la colère, la furie même, ſe ſuccèdent, ſelon la quantité dont il a fait uſage de l'une ou de l'autre de ces ſubſtances. Si de pareils rapports ne peuvent être niés, pourquoi les ſecondes voies, une fois affectées de maladies, n'influeroient-elles pas auſſi ſur la vitalité, l'harmonie & l'équilibre des parties qui conſtituent la ſanté ?

C'eſt en conſidérant de proche en proche l'effet des maladies & des remèdes, que les médecins ont reconnu que la région épigaſtrique étoit le centre & le foyer de la ſenſibilité, d'où s'irradioient les cauſes des maladies ſur toute l'économie animale.

Les parties externes n'ont point une influence auſſi prompte ſur la région épigaſtrique & les organes internes ; elle eſt à peine ſenſible lorſque l'affection eſt légère, parce que la baſe, ſur quoi repoſe la vitalité, reſtant dans ſon intégrité, contre-balance l'action trop foible du point alteré ; mais lorſqu'une grande partie de l'organe cutané a été affectée par des cauſes, telles que la répercuſſion de la tranſpiration, d'une humeur dartreuſe, de la gale, &c., les vaiſſeaux exhalans & inhalans, & les nerfs, dont les ramifications viennent former des réſeaux cutanés, où ils aboutiſſent, prennent alors une influence prépondérante ſur les organes internes, qui déterminent un nombre infini de maladies chroniques & aiguës, dont la cauſe eſt la deſtruction de l'équilibre néceſſaire à entretenir la vie dans un état naturel.

L'expérience prouve combien les maladies de la peau, guéries par répercuſſion, ont d'influence ſur les organes internes, & quels effets ils y produiſent. Les engorgemens des glandes, les obſtructions, les maux d'eſtomac, les douleurs les plus déchirantes, les affections de poitrine, l'hydropiſie, la cécité, les rhumatiſmes & les catarres n'en ſont qu'une partie.

On ne ſauroit donc nier la correſpondance qui exiſte entre le ſyſtème cutané & les viſcères ; mais l'on ſent que le premier a beaucoup plus d'empire ſur les maladies internes, que les ſecondes n'en ont ſur les affections externes ; car il eſt reconnu que les frictions, faites avec quelqu'humeur virulente que ce ſoit, manifeſtent très-promptement leur action, par les affections qu'elles développent intérieurement dans toute l'économie animale. Quels effets n'obſerve-t-on pas également de la morſure du ſerpent à ſonnettes, de la vipère, de bien des reptiles, des animaux enragés, &c., que les ſecours les plus prompts de l'art de guérir ne ſauroient maîtriſer ?

Ces conſidérations réunies ont porté, depuis long-tems, les médecins à employer, dans certaines maladies, des remèdes extérieurement, afin de ſeconder ceux qu'ils adminiſtroient intérieurement, & les faire parvenir avec leurs propriétés, ſans éprouver le changement que le ſuc gaſtrique, la digeſtion, ou les premières voies leur font néceſſairement ſubir avant de parvenir au ſiége des maladies.

L'obſervation a appris que les ſubſtances médicamenteuſes qu'on applique ſur le ſyſtème cutané agiſſent, les unes par la ſympathie nerveuſe, les autres par abſorption ; il ſeroit donc fort utile de diſtinguer, dans l'emploi de la méthode jatraleptique, quelles ſont celles qui agiſſent le plus de l'une ou de l'autre manière, afin d'en faire un uſage méthodique & bien entendu.

On ne ſauroit ſe diſſimuler cependant l'effet direct des médicamens ſur le tiſſu nerveux de la peau, & leur réaction ſympathique ; car parmi les moyens tirés de la thérapeutique, dont l'application ſe fait à l'extérieur, il y en a pluſieurs qui, par leur propriété ſtimulante mécanique, telles que les frictions ſèches, l'urtication, le maſſage indien, la flagellation, le feu, la glace, &c., ont une activité dont la puiſſance principale tend à fortifier la force tonique & nerveuſe des tégumens, modification qui, bien reſſentie, ſe répète par *conſenſus* ou par irradiation ſur les autres parties du ſyſtème.

Dans les applications dynamiques, il eſt de règle de choiſir les parties extérieures du corps

qui ont le plus de ſenſibilité, & les rapports ſympathiques les plus étendus ou les plus intimes avec les parties affectées, ſuivant les effets révulſifs ou dérivatifs qu'on ſe propoſe de produire.

Lorſque, dans l'emploi de la méthode jatraleptique, l'on a en vûe de faire pénétrer les remèdes dans l'intérieur, il eſt bon d'obſerver qu'on doit :

1°. Faire les applications ſur les parties du corps les plus perméables, ou les plus pourvues de vaiſſeaux abſorbans;

2°. Choiſir la partie qui a la communication la plus directe, par les voies du ſyſtème lymphatique & cellulaire, avec l'organe affecté;

3°. Réduire à l'état de la plus grande diviſibilité poſſible les ſubſtances qu'on emploie, & les incorporer ou les diſſoudre avec le véhicule le plus approprié;

4°. Bien nétoyer la peau, pour la rendre plus perméable;

5°. Augmenter la force du ſyſtème abſorbant par des frictions ſèches, faites avec ménagement & pendant aſſez long-tems, ou par l'application de quelques légères ventouſes ſèches, faites peu de tems avant le traitement jatraleptique, afin d'attirer le ſang vers la partie que l'on diſpoſe à l'abſorption des médicamens.

Il n'eſt d'ailleurs pas indifférent de faire adminiſtrer ces frictions le matin ou le ſoir, à jeûn ou après un repas; car il paroît démontré que l'abſorption cutanée eſt, choſe égale d'ailleurs, plus forte à jeûn, le ſoir & pendant la nuit; car alors les organes des ſens & des mouvemens involontaires ſont portés à ne plus recevoir d'impreſſions, & toutes les parties tombent dans un relâchement qui favoriſe néceſſairement l'abſorption des médicamens plus que le jour, où l'état de veille eſt abſolument oppoſé; d'où l'on peut tirer la conſéquence que, dans le premier cas, les mouvemens toniques ſont dirigés de la périphérie vers le centre, & que dans le ſecond ils ont lieu, au contraire, du centre vers la circonférence.

Dans le principe, on doit toujours avoir recours aux remèdes internes, & en admettant la diviſion des médicamens, déduite de leurs effets évacuans ou altérans, l'expérience & la raiſon placent les premiers dans la claſſe de ceux qu'on doit adminiſtrer à l'intérieur par préférence, attendu qu'on peut aiſément en calculer les doſes, & les ſeconds au rang de ceux qu'on eſt autoriſé à introduire par l'abſorption cutanée.

La méthode d'adminiſtrer par la voie externe les remèdes qu'on eſt dans l'uſage de preſcrire intérieurement eſt indiquée dans les maladies du ſyſtème lymphatique ou abſorbant, claſſe la plus nombreuſe de maladies, ſurtout des chroniques; elle eſt également propre à celle du ſyſtème cellulaire, avec lequel le ſyſtème lymphatique eſt étroitement lié, & aux maladies où la partie affectée ſemble en quelque ſorte iſolée ou formée d'une vie à part. Cette méthode préſente un degré d'utilité manifeſte toutes les fois qu'un obſtacle quelconque s'oppoſe à l'introduction des remèdes dans les organes de la digeſtion; lorſque l'eſtomac & les inteſtins, à raiſon de leur ſenſibilité vicieuſe ou exaltée, n'en peuvent pas ſupporter la préſence, & lorſque les malades éprouvent une répugnance invincible à avaler les remèdes, ou que, par l'effet de l'habitude, leur action devient nulle.

L'emploi très-fréquent, dans le Nord, des bains de vapeur, après leſquels on emploie, en hiver, auſſitôt les frictions avec la neige, eſt ſans doute fait dans la vue de reſtituer le ſyſtème cutané dans le même état où il étoit avant d'être relâché par la chaleur & la vapeur de l'eau réduite en gaz, & ſurtout après que, par des ſueurs abondantes, le corps ſe trouve allégé d'une humeur tranſpirable, qui prendroit un caractère dangereux par ſon ſéjour dans la maſſe du ſang.

Les bains des eaux minérales n'agiſſent-ils pas en introduiſant dans l'économie animale, par les pores du ſyſtème cutané, les parties médicamenteuſes convenables aux maladies des ſecondes voies? & leur uſage interne ſeroit-il auſſi ſouvent ſuivi de ſuccès, ſans le concours des bains?

Les bains d'eau de mer, pris ſur les bords, n'ont-ils pas acquis auſſi une célébrité contre certaines maladies, où le muriate calcaire qui entre dans leur combinaiſon eſt uſité intérieurement? Comptera-t-on pour rien le mouvement des eaux, qui agiſſent comme des frictions? S'il eſt reconnu que les bains de rivière ſont préférables aux bains domeſtiques froids, dont l'eau reſte ſtagnante, il eſt hors de doute que les bains ſulfureux domeſtiques, dont on fait maintenant un uſage aſſez fréquent, acquerroient beaucoup plus d'activité, ſi leurs eaux étoient miſes en mouvement pendant le tems que les malades s'y trouveroient plongés.

Tous ces rapprochemens militent d'autant plus en faveur de la médecine jatraleptique, ſans égard aux différentes théories, aux ſyſtèmes pathologiques, que les obſervations nombreuſes que nous avons ſous les yeux, & dont nous rapporterons quelques réſultats, ſerviront à confirmer qu'on peut tirer un grand parti de ce moyen de traiter dans les maladies les plus difficiles à dompter.

Van-Helmont regardoit les frictions faites avec le pétrole comme un très-bon remède pour les membres gelés; il les conſeilloit comme un excellent préſervatif contre l'impreſſion du froid, & les médecins s'en ſervirent avec ſuccès dans les maladies des muſcles, la paralyſie, la foibleſſe, les rhumatiſmes, &c., & depuis long-tems on adminiſtroit en friction des remèdes pour la guériſon des maladies de la peau, de la gale, de la ſiphylis, des rhumatiſmes, des entorſes, des paralyſies, la conſtipation des enfans, &c.

Toutes les pharmacies abondent auſſi, depuis bien du tems, en médicamens propres à l'application de l'art jatraleptique; ce qui témoigne en faveur de l'ancienneté de ce moyen externe d'adminiſtrer

miniftrer des médicamens. Nous comptons parmi ceux-ci les onguens d'arthanita, mercuriel, citrin, oxigéné; les pommades fulfureufes, de racine de patience; les baumes de Bath, nerval, tranquille, de Fioraventi, de foufre anifé, oppodeldoch, &c., auxquels on a ajouté, depuis quelques années, des compofitions, des combinaifons & des produits chimiques, tels que la diffolution de phofphore dans l'huile d'olive & les huiles effentielles, celle de muriate de mercure furoxigéné, l'éther phofphorique, fulfurique, acétique; les alcools camphré, favoneux, aromatique, de digitale pourprée, de cantharide; le liniment de Pringle, l'huile de pétrole, celle de Dippel, &c. L'huile d'hippopotame pourroit prendre un rang diftingué dans la claffe des corps onctueux, fi l'on pouvoit aifément s'en procurer; cette graiffe n'a rien de dégoûtant, & ne produit aucun mauvais effet de celle des autres animaux, car les Hottentots la fondent & la boivent par écuelles, comme on avale du bouillon, & ils s'en frottent auffi le corps. Cette graiffe doit avoir indubitablement quelque propriété médicamenteufe; car il paffe pour certain, au Cap de Bonne-Efpérance, qu'elle guérit radicalement les affections de poitrine, lorfqu'on la prend en potion, & qu'il en eft peu qui réfiftent à ce remède, employé uniquement. Nous avons encore la graiffe d'autruche qu'on emploie, en Afrique, en friction; l'huile de fcorpion, celle de vipère, &c., & nombre de fubftances contenues dans l'hiftoire naturelle, qui ne font point encore partie de nos matières médicales.

C'eft aux découvertes qu'ont faites, fur le fyftème abforbant, nombre d'anatomiftes, tels qu'Alexandre Mouro, Hewfon, Jean Hunter, Meckel, Scheldon, Mafcagni, Werner, Affalini, Cruikfand, Feller, Sammering, Defgenettes, &c., que nous fommes redevables des progrès dans l'art de guérir par la méthode jatraleptique. Il eût été à defirer que ces anatomiftes fameux euffent exifté plus tôt; ils auroient contribué à prolonger les jours de l'efpèce humaine; nous aurions joui depuis long-tems d'une méthode appuyée fur de plus nombreufes expériences, & les obfervations qui nous en auroient offert les réfultats auroient concouru dès-lors à augmenter nos moyens ordinaires de traiter les maladies, qui ont befoin de remèdes auxiliaires pour être domptées.

C'eft depuis 1797 que la méthode jatraleptique a commencé, à Pavie, à faire connoître & à indiquer les fecours qu'elle étoit fufceptible d'offrir. On doit les attribuer à Brera & à Chiarenti, profeffeurs de médecine, qui les ont obtenus & publiés les premiers; ils ont de plus tracé la route principale & la plus utile à fuivre dans les cas où le médecin jugeoit à propos de faire pénétrer les remèdes dans l'économie animale en friction ou par abforption, furtout lorfque l'impuiffance des remèdes internes étoit manifefte, ou qu'on rencontroit des obftacles à les faire avaler.

Clare & d'autres médecins avoient auffi pratiqué avec fuccès les frictions partiellement fur les gencives, avec des fubftances mercurielles, dans des cas de fiphylis, & c'eft encore à cette méthode que l'on devra la guérifon de bien des maladies réputées incurables, en fubftituant l'or au mercure dans le traitement jatraleptique.

Nous fommes déjà riches de faits & d'obfervations; c'eft au tems & à l'expérience à les confirmer & à les accumuler, pourvu qu'il ne furvienne pas quelque nouvelle mode d'application de remèdes, qui détourne le praticien de pourfuivre le moyen de curation; car la nouvelle médecine eft auffi recherchée dans fa jeuneffe, qu'elle eft dédaignée dans fes vieux jours par ceux mêmes qui l'ont cultivée & qui ont vieilli avec elle.

Voici ce qui a donné lieu aux expériences de Brera & de Chiarenti fur l'application de la médecine jatraleptique.

Depuis long-tems on avoit tenté d'employer toutes efpèces de gaz dans les maladies locales des poumons, dans l'unique vue de pouvoir agir topiquement & immédiatement fur la partie affectée; & dans les derniers tems (1797) la doctrine des gaz ayant paru faire des progrès & mériter l'attention des médecins par la lumière qu'elle jetoit fur les fonctions de la refpiration, & même fur l'application des gaz impropres à la refpiration, dans les diverfes maladies de l'économie animale, fut le fujet d'un opufcule mis au jour par le docteur Brera, ayant pour titre: *Obfervations & Expériences fur l'ufage de l'air méphitique infpiré dans les phthifies pulmonaires*; Pavie, 1796. A ces expériences fuccédèrent quelques obfervations de Spalanzani fur le fuc gaftrique, qui étoit connu des Anciens & de Silvius de l'Ebra; ce favant ayant reconnu que, parmi les propriétés du fuc gaftrique, il en poffédoit une affez remarquable, celle de ne point être fufceptible de fe corrompre, même à une haute température de chaleur, & en outre de rétablir la chair tendante à la putréfaction dans fon état antérieur; ce qui naturellement conduifit à tenter d'arrêter la putréfaction des ulcères fordides & rongeans avec ce fuc animal, fans faire réflexion que le fuc gaftrique différoit, dans les animaux granivores, de celui qu'on pouvoit extraire des carnivores; car les animaux ruminans ne fourniffent point de fuc gaftrique dont la propriété foit antifeptique; mais les expériences faites enfuite fur le fuc gaftrique par Mony, Groffe, Vauquelin, Morveau & les profeffeurs Spalanzani, Brugnatelli & Carminati, ayant excité l'attention des médecins en leur démontrant que ce fluide étoit un diffolvant très-antifeptique, leur fuggéra l'idée de l'employer à faire des frictions.

Les docteurs Chiarenti & Brera, d'après une férie de faits, recommandèrent de nouveau l'ufage du fuc gaftrique dans les maladies provenant de foibleffe d'eftomac, & fon adminiftration

concurremment avec l'opium cru; Chiarenti observa que, lorsque l'on prenoit intérieurement l'opium mêlé ainsi, il procuroit des inquiétudes, & très-souvent des vomissemens douze heures après; cette observation lui fit supposer que cela provenoit d'un suc gastrique vicié, ou que son affinité avec l'opium étoit foible, qu'il masquoit l'opium & l'enveloppoit; il pensa aussi qu'en portant cette combinaison en friction sur le système cutané, il n'en obtiendroit aucun avantage, attendu que dans cet état il n'auroit point subi la modification nécessaire à produire son action. Dans ses doutes il se décida à s'assurer de la cause, & entreprit une expérience sur une femme assaillie de douleurs cruelles, qui ne vouloit, malgré cela, prendre en aucune façon de l'opium par la bouche; il prit alors trois grains d'opium cru, & les tritura avec deux scrupules de suc gastrique; au bout d'une demi-heure il fut entiérement dissous; mais nonobstant il laissa encore cette dissolution se combiner pendant vingt-quatre heures; ensuite il prit de la pommade ordinaire, & en prépara, en les unissant, une espèce de cérat dont il fit oindre le dessus du pied de la malade, en le frictionant de tous côtés. Une demi-heure après, les douleurs commencèrent à diminuer, & dans l'espace d'une heure elles disparurent tout-à-fait & ne revinrent plus.

Cette expérience, répétée nombre de fois par le docteur Chiarenti, eut toujours le même succès, avec la différence qu'il unissoit à chaque gros de suc gastrique douze grains d'opium & quantité suffisante de pommade; il divisoit le tout en quatre doses pour employer en friction; il substitua depuis la salive au suc gastrique. Cette préparation d'opium eut l'avantage de ne point affecter l'estomac en aucune manière.

Le docteur Chiarenti fit ensuite une autre expérience avec une pommade composée de corps gras, de scille & de suc gastrique; on en frotta un chien qui rendit, peu de tems après, une grande quantité d'urine.

Il fut conduit par-là à employer le cérat en friction dans les hydropisies, & il parvint à en obtenir le succès qu'il s'en promettoit; mais les infirmiers, qui faisoient les frictions à main nue, furent obligés de se munir de gants; car il leur survenoit, à la suite des frictions qu'ils avoient faites, un flux d'urine considérable; il porta la dose de la scille & de la digitale, peu à peu, à un scrupule par friction, & dans la suite, faute de suc gastrique, il employa la salive avec le même succès; mais le liniment volatil, l'eau gommée & l'huile ordinaire, employés comme menstrues, ne lui réussirent pas, ce qui mérite confirmation; car il s'appuie sur ce que ces substances n'étoient pas animalisées, attendu que celles qui étoient tirées du règne animal ne s'étoient point opposées à l'effet desiré.

Le docteur Chiarenti, non content de ces succès, se servit, dans des circonstances indicatives, de la rhubarbe, de l'aconit nappel, du tartrite antimonié de potasse, de l'acétite de potasse, du quinquina en poudre & en extrait, dissous dans la salive.

Le docteur Chrétien, médecin de Montpellier, marchant sur les traces de ces savans, s'est occupé ensuite de cette partie de la médecine, & a rassemblé des observations nombreuses qui ont fait le sujet d'une méthode où l'on trouve des faits intéressans sur l'efficacité des remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée, dans le traitement de plusieurs maladies internes & externes, & sur un remède anciennement préconisé par les alchimistes, méprisé par esprit de système, & maintenant adopté, d'après des expériences rigoureuses, dans le traitement de maladies lymphatiques & siphylitiques qui paroissoient incurables.

De l'effet du camphre dans différentes maladies.

L'application du camphre à l'extérieur, comme résolutif, antiseptique, &c., n'étoit ignorée d'aucun homme de l'art. On lit même dans Lémery, dans les *Ephémerides des Curieux de la Nature*, que le camphre enfermé dans un nouet, & suspendu au cou, étoit utile contre les fièvres intermittentes; & dans ce cas, comme dans d'autres, il semble que le gaz qui émane de cette substance pendant l'évaporation, contribue beaucoup à affecter les nerfs olfactifs très-susceptibles parmi les malades, & à modifier le principe nerveux par irritation; car il est très-commun de voir des personnes, d'ailleurs assez robustes, chez qui l'odeur de cette substance, quelque tems inspirée, agit de manière à les faire tomber en syncope, accompagnée de sueur froide & d'autres symptômes qui manifestent son action sur le cerveau; effet qui pourroit aller jusqu'à produire l'asphyxie, si l'appartement dans lequel cette vaporisation se faisoit, étoit bas, petit & peu aéré.

Le Journal de Fourcroy, tom. IV, est un de ceux qui ont fait connoître l'emploi du camphre à l'extérieur, en friction; il cite J. Lathan, chirurgien à Darfort, lequel s'en servoit, après l'avoir fait dissoudre dans l'huile, pour frictionner la partie interne des cuisses; car c'est cette partie que l'on préfère dans la méthode jatraleptique; il dit même que ce fut avec un succès remarquable dans des cas de rétention d'urine par cause catarrale, tandis que plusieurs autres moyens avoient été inutiles, & que ce même moyen lui avoit aussi réussi dans des cas de rétention d'urine après un accouchement laborieux.

La volatilité de cette substance avoit fait présumer que son action ne pouvoit pas être d'un grand secours en friction, lorsqu'elle étoit dissoute dans l'eau-de-vie, à moins que ce ne fût pour enlever le calorique comme le fait l'éther; car on ne sauroit obtenir une action utile dans le trai-

tement jatraleptique, sans échauffer la partie par le frottement, soit avant, soit pendant l'emploi des médicamens. L'on sait qu'il faut très-peu de chaleur pour sublimer le camphre; mais n'agit-il pas aussi par la voie de la respiration, ainsi que l'essence de térébenthine? Lorsqu'on l'emploie dissous dans l'huile, ce véhicule l'empêche de se vaporiser aussi promptement, & de cette manière il paroît propre à pénétrer le systême cutané, en conservant toute son énergie. Nous ne nous dissimulons pas cependant qu'on l'emploie avec succès en l'associant avec des substances plus volatiles que lui, telles que l'esprit-de-vin & l'ammoniac liquide; mais la base de cette composition est formée de savons animal & végétal qui sont fixes par eux-mêmes, & peuvent retarder sa volatilisation; c'est le baume opodeldoch & le baume anodyn de Bates, dans lequel entrent l'opium cru, le savon, le camphre & l'alcool rectifié: le premier, employé en friction, est connu depuis infiniment long-tems, & sans doute l'application jatraleptique de ces baumes avoit devancé celle de l'huile camphrée dont parle Fourcroy.

Avant de présenter quelques observations sur l'effet du camphre employé en friction, il est bon de prévenir que dans la méthode jatraleptique, on considère comme son meilleur véhicule le suc gastrique ou la salive. Nous l'avons employé de cette manière, mais nous n'avons pas reconnu de dissolution réelle, & même après avoir eu le courage de le mâcher & de le tenir long-tems dans la bouche, nous l'avons trituré dans un mortier, & il ne s'y trouvoit que suspendu: ce n'est donc qu'une grande divisibilité qui lui est nécessaire pour devenir propre à être introduit par frottement dans le systême cutané. Nous ne doutons pas que l'huile & le savon, dissous dans l'eau-de-vie ou l'alcool, ne puissent l'atténuer & le diviser davantage que la salive; d'ailleurs, on ne peut jamais employer une salive étrangère sans courir le danger de partager les virus ou maladies dont pourroit être affecté l'officieux qui la fourniroit, & ce n'est assurément pas sans répugnance que toute personne un peu propre s'y prêteroit sans dégoût; cependant cela se pratique à l'insu du malade! Si dans la pratique jatraleptique on s'attachoit absolument, par routine, à l'employer avec ce véhicule, à cause qu'il est de nature animale, nous conseillerions de le remplacer en le triturant avec du jaune d'œuf, & alongeant cette mixture avec quelques gelées animales, du petit-lait, ou en battant du blanc d'œuf avec un peu de petit-lait, & triturant le camphre avec ce mélange dans un mortier de marbre; mais comme notre expérience nous a confirmé que la plus exacte trituration ne réussissoit point à le diviser assez pour obtenir de cette substance le meilleur effet possible, nous proposons aux pharmaciens de tenir du camphre précipité par l'eau distillée d'une dissolution saturée, faite dans l'alcool rectifié, en le laissant surnager sur la petite quantité d'eau qui resteroit après la décantation partielle de l'eau, afin d'empêcher que ses flocons se réunissent: on le conserveroit dans cet état dans un lieu frais; on n'auroit plus qu'à le mélanger au véhicule que l'on choisiroit comme nous l'avons dit, & le médecin même ne sauroit se dégoûter de son ordonnance.

Dans une méthode jatraleptique où l'on peut employer toutes les drogues usitées en médecine, il convient de ne pas faire absorber le remède à celui qui frictionne; car ce seroit en partager l'action entre l'agent & le patient, & l'on auroit fort peu de données pour savoir la quantité d'ingrédiens que le malade auroit absorbée, à moins qu'il ne pût se frotter lui-même, ce qui n'est pas toujours possible à un malade. Il conviendroit donc, dans la pratique jatraleptique, d'employer une substance intermédiaire qui pût séparer la main de celui qui frictionne, même celle du malade, de la partie qu'il voudroit frictionner; car l'action du remède employé en friction varie selon les circonstances de l'application, du lieu, de l'idiosyncrasie, &c., ainsi que nous l'avons déjà dit.

Nous avons vu à Paris, il y a près de trente ans, un charlatan qui se disoit avoir exercé la pharmacie en Amérique, & qui exerçoit la chirurgie & la médecine à Paris, d'où il a été chassé il y a peu de tems; il prétendoit guérir les cancers, les douleurs, les rhumatismes, la goutte; enfin, les maladies les plus rebelles, avec son remède employé en frictions; il les faisoit pratiquer par les malades eux-mêmes, sous la plante des pieds & souvent sur le corps. Sa grande effronterie excitoit à rire. Il ramena un jour un élève en pharmacie, qui se moquoit de lui, à une espèce de croyance, en le défiant de se frotter les deux mains avec sa liqueur; cet élève n'hésita pas, & il se les frotta aussitôt avec environ deux gros de son remède, qu'il lui versa dans la paume d'une main; en moins d'un quart-d'heure la gaîté de l'élève cessa entiérement, & quelques instans après il resta stupéfié: témoins de la puissance du remède dont ce jatralepte se servoit, nous nous en procurâmes, afin de l'analyser, & nous reconnûmes qu'il étoit composé d'une dissolution d'opium cru dans de l'eau, qui contenoit du muriate suroxigéné de mercure & du muriate d'ammoniaque, lequel rendoit la liqueur transparente, quoique très-chargée d'opium.

Cet exemple d'absorption aussi subite, par le frottement de la teinture d'opium, nous conduit nécessairement à chercher une matière intermédiaire imperméable au différent véhicule dont on auroit besoin de se frotter dans un traitement jatraleptique.

Lorsqu'on se sert d'une substance aqueuse, on doit employer un gant gras, dont la peau mise à la presse entre deux plaques de métal, qui aient été chauffées auparavant, & couvertes de papier gris,

afin d'abſorber toute la graiſſe à laquelle on auroit ajouté un peu de cire : un gant de tafetas, verni à l'huile ſiccative, peut auſſi être utile à préſerver la main de l'abſorption, lorſqu'on a deſſein de l'éviter, & lorſque les véhicules ſont aqueux ou huileux ; à leur défaut on peut ſe ſervir d'un parchemin ou d'une veſſie mouillée, mais dans tous les cas on ne peut apprécier qu'à peu près l'introduction du remède principal.

Nous nous ſommes occupés préalablement de garantir de l'abſorption la main qui frotte, parce que les nombreuſes obſervations que nous avons compulſées, nous ont offert des exemples de perſonnes qui ſont reſtées engourdies pour s'être prêtées à frictionner des malades avec des mains très-douces, telles que celles de jeunes gens, de femmes, de perruquiers, ou de perſonnes dont la peau n'étoit point endurcie par le travail, & ce que nous venons de dire pourra ſervir à prévenir ceux qui emploieront les ſubſtances opiacées, de le faire avec précaution ſur les parties ou les extrémités ſupérieures, ſurtout ſur de jeunes malades, dont la peau douce eſt douée de toute ſa perméabilité primitive.

Première obſervation.

Le docteur Chrétien, médecin qui pratique depuis long-tems la médecine jatraleptique, ayant employé le camphre, afin de réparer le mal que lui avoient produit ſur les voies urinaires des frictions de quarante grains de poudre de cantharides, mêlées avec de la ſalive, dans un cas de ſciatique dont il étoit affecté, s'en trouva délivré au bout de quelques jours ; & il obſerva que les cantharides, miſes en poudre groſſière, lui avoient procuré de petites ampoules, & une chaleur incommode & profonde dans la cuiſſe pendant plusieurs jours.

Dans la même circonſtance, quelques années après, ayant eu recours au même moyen, il ſe fit frictionner la partie interne de la cuiſſe avec le camphre, en même tems qu'il ſe faiſoit frictionner la partie externe de la cuiſſe avec de la poudre de cantharides très-fine ; il ſouffrit, dit-il, beaucoup par une augmentation de douleur, & ne ſe ſentit point affecté dans les voies urinaires ; mais il n'obtint aucun ſuccès de ce dernier traitement ; car ſa jambe s'amaigrit de deux pouces dans trente-ſix heures, ſes muſcles furent frappés d'éréthiſme, & ce ne fut que les bains d'Uſſat, dans le département de l'Arriège, qu'il prit pendant deux ſaiſons, qui rétablirent ſa jambe dans ſon ancien embonpoint, & lui en rendirent la liberté ; il obſerve qu'il faut que la poudre de cantharides ſoit groſſiérement pilée, & qu'il s'eſt toujours bien trouvé des frictions camphrées, toutes les fois que les voies urinaires avoient été affectées par d'autres cauſes même que celles des cantharides.

Deuxième obſervation.

Erections fortes avec douleur. Un homme âgé de quarante-quatre ans, ayant le genre nerveux d'une ſenſibilité extrême, étoit affecté d'érections ſi fortes qu'elles l'empêchoient de dormir, dès l'inſtant qu'il ſe mettoit au lit, juſqu'au jour ; maladie qu'on auroit pu déſigner par le nom de *priapiſme nocturne*. Tous les remèdes indiqués avoient été tentés ſans ſuccès, & n'avoient point arrêté la détérioration que cette maladie cauſoit à ſa ſanté, lorſqu'on recourut à des frictions camphrées ſur la partie interne de chaque cuiſſe, & l'accident fut diſſipé après quatre jours de ſon emploi.

Troiſième obſervation.

Erections fortes avec pollutions. Un homme âgé de quarante ans, très-bilieux, dans les premiers jours d'une convaleſcence éprouvoit depuis pluſieurs nuits des érections accompagnées, dès qu'il ſe livroit au ſommeil, de pertes conſidérables ; s'étant frotté les parties internes des deux cuiſſes avec ſeize grains de camphre macéré dans de la ſalive, il obtint, dès le premier jour, le calme qu'il deſiroit, & continua pendant quatre jours.

Quatrième obſervation.

Une dame approchant de ſa cinquantième année, d'un tempérament bilieux, à l'époque de la ceſſation de ſes règles, ayant le genre nerveux extrêmement ſenſible, éprouva dans le cours d'une maladie gaſtrique, accompagnée de tic (*triſmus tonicus* de Sauvages) & de douleurs fixées à la courbure du colon, une ſuppreſſion preſque totale d'urine ; elle ne les rendoit que goutte à goutte & avec beaucoup de ſouffrance ; aucun des autres ſymptômes n'avoit diminué. La preſcription d'une friction ſur la partie interne de chaque cuiſſe, avec ſix grains de camphre mêlé à de la ſalive, diminua ſenſiblement la douleur dès ſa première application, & facilita les urines ; répétée trois heures après, toute ſenſation douloureuſe & tout embarras du côté des voies urinaires diſparurent ſans retour.

L'effet du camphre uni à la ſalive, & appliqué de même en friction ſur la partie interne des cuiſſes, à différentes doſes & à des intervalles plus ou moins rapprochés, a toujours eu des ſuccès dans des cas d'iſchurie véſicale, rénale, compliqués même de fièvres bilieuſe, catarrale, gaſtrique, hémitritée, concurremment avec les remèdes indiqués.

Le camphre, ainſi adminiſtré, a réuſſi auſſi à guérir des rhumatiſmes goutteux.

De l'emploi d'un liniment ſpiritueux.

Rozen, dans ſon *Traité des maladies des en-*

fans, chap XI, en parlant de la diarrhée, propose, entr'autres moyens, pour la guérison de la lienterie, de frotter le sujet matin & soir, sur l'épine du dos, avec le baume de muscade, dont voici la composition :

℞. Esprit de genièvre . . . . ℥ ij
Huile de gérofle . . . . ʒ ß
Baume de muscade. . . . . ʒ ß
M. f. a.

Première observation.

Un garçon âgé de six ans éprouvoit depuis un an une diarrhée muqueuse, accompagnée d'un gonflement considérable du ventre ; il étoit d'une maigreur excessive, quoiqu'il eût un appétit désordonné. Tous les remèdes les mieux indiqués avoient été employés sans effet : dans ce cas rebelle à tous les remèdes, on eut recours au liniment spiritueux ; on frictionna le petit malade sur l'épine du dos, trois fois le jour, avec une cuiller à café de ce liniment spiritueux ; après deux fois vingt-quatre heures, il y eut un mieux sensible ; le quatrième jour, la maladie cessa ; on continua le remède encore une vingtaine de jours, & l'enfant se rétablit parfaitement. Plusieurs autres guérisons de ce genre ont eu lieu ; nous ne les rapporterons pas, de crainte d'être prolixes dans la citation de ces observations.

Deuxième observation.

Chorea sancti Viti. Un garçon de neuf ans, d'une constitution délicate, ayant la lymphe viciée, fut attaqué du *chorea sancti Viti* d'une manière forte ; l'enfant se refusant à tous les remèdes, on le frictionna sur l'épine du dos avec le liniment spiritueux. Dans l'espace d'un mois on n'observa plus de mouvement convulsif ; il continua environ un mois le remède, & il prit le petit-lait pour émousser son action tonique très-long-tems soutenue. Depuis près de dix ans que cette cure est opérée, le sujet s'est bien porté, & n'a pas éprouvé le moindre mouvement convulsif.

Plusieurs *chorea sancti Viti* font le sujet d'observations dans lesquelles le liniment spiritueux a eu des succès, & même la danse de Saint-Gui, suite d'une affection rhumatismale, a été guérie par ce remède : il a été employé aussi, pour prévenir de fausses couches, en friction sur l'épine du dos & la région des lombes, & il paroît que ce remède, qui a obtenu du succès lorsqu'on l'a employé dans des pertes utérines, doit être utile dans des cas d'asthénie locale ou générale, & n'a d'autre inconvénient que celui d'imprimer à tout le système un éréthisme nuisible, dans les cas où on l'emploieroit trop long-tems. Alors il faudroit suspendre les frictions, ou les éloigner assez pour que l'impression tonique ne dépassât pas l'intention du médecin.

De l'emploi de l'opium en friction.

Il n'est point de médecin qui n'ait employé l'opium à l'intérieur & à l'extérieur, afin de calmer les douleurs, en l'appliquant sur le lieu où elles se faisoient sentir ; il en est aussi qui l'ont employé en friction sur les tempes, la région épigastrique, &c. &c., pour provoquer le sommeil, effet qu'ils ont obtenu ; mais on l'employoit avec la circonspection qu'imprimoit la crainte de stupéfier la partie malade, ou de porter sur le cerveau une action trop narcotique. Le docteur Chrétien, par une préparation fort simple, dit-il, qui consiste à faire dissoudre douze grains d'opium cru ou brut dans une once d'eau-de-vie, & à filtrer ensuite la liqueur, en a employé utilement jusqu'à quarante-huit grains dans les vingt-quatre heures. Cependant il note que M. Méjan, professeur de clinique à l'école de santé de Montpellier, ayant ressenti une suffocation qu'il croyoit spasmodique, ne se frictionna qu'avec le tiers d'une once de teinture antispasmodique, contenant quatre grains d'opium, quoiqu'il lui eût conseillé de le faire avec une once, équivalant à douze grains, à cause qu'il avoit toujours éprouvé que la plus petite dose de ce médicament faisoit chez lui une impression forte, & qu'il fut obligé, douze heures après s'en être servi avec quelque soulagement, d'avoir recours au vin pour en détruire les effets qu'il en éprouvoit à la tête. Nous étant trouvés dans pareil cas, nous avons employé le café avec grand succès.

Il est bon de remarquer que l'opium cru contient beaucoup de parties hétérogènes, & que l'eau-de-vie ne sauroit dissoudre toutes les parties constituantes de l'opium. Pour s'assurer de la quantité de cette substance contenue dans l'eau-de-vie, il eût fallu, ou peser la partie solide qui restoit sur le filtre, afin de connoître exactement la dose effective que contenoit chaque once d'eau-de-vie, ou soumettre ce véhicule à l'aréomètre avant & après sa filtration opérée dans un entonnoir de verre exactement couvert pendant cette opération ; & il y a lieu de croire que le professeur Méjan s'étoit frictionné lui-même, & que c'est à la perméabilité de la peau de sa main qu'on doit attribuer l'effet sur le cerveau, qu'il a ressenti de cette légère friction.

Cette préparation simple du docteur Chrétien sera nommée, dans les observations que nous allons citer, *teinture antispasmodique*. Par sa manière de l'administrer elle paroît avoir très-peu de propriété narcotique ; & quoiqu'elle doive avoir la préférence, employée extérieurement, sur les autres préparations d'opium administrées intérieurement, dans les cas où il faut attaquer les affections spasmodiques graves du système cutané, sa manière d'agir étant bien différente, employée en friction ou avalée, il est toujours nécessaire de consulter l'idiosyncrasie du sujet, & de l'admi-

niſtrer avec les précautions que nous avons précédemment indiquées, avant notre première obſervation ſur les effets du camphre.

Ce remède, employé en friction, donne au médecin la facilité de l'ordonner ſans être expoſé à la réſiſtance, & peut-être au refus de la plupart des malades, qui ſeroient effrayés par la nature du remède auquel on peut ajouter du camphre.

Des effets de la teinture antiſpaſmodique.

Première obſervation.

Suppreſſion du flux menſtruel, accompagnée de mouvemens convulſifs. Une demoiſelle âgée de vingt ans, d'une bonne conſtitution, mais douée de beaucoup de ſenſibilité, d'un tempérament ſanguin-bilieux, chez laquelle le flux menſtruel n'avoit jamais éprouvé de dérangement, eſſuya un chagrin bien propre à l'affecter vivement, dans le moment même où les règles avoient pris leur cours; il ſurvint une ſuppreſſion qui réſiſta aux moyens uſités dans pareils cas. Ce dérangement ſe compliqua de mouvemens convulſifs violens qui cédèrent aux remèdes, ſans que les règles reparuſſent à l'époque accoutumée, malgré l'emploi des bains, de ceux de jambes ſinapiſés, les frictions ſèches, &c. &c. On eut alors recours à la teinture antiſpaſmodique, qui contenoit huit grains d'opium par once d'eau-de-vie; on en frictionna matin & ſoir une once ſur la partie interne de chaque cuiſſe, & ſur le ventre; à la huitième friction les règles parurent en plus petite quantité qu'à l'ordinaire; mais les frictions continuées encore deux jours, le ſang coula avec autant d'abondance qu'à l'ordinaire: tout remède fut ſuſpendu, & la nature reprit ſa marche accoutumée.

Deuxième obſervation.

Suppreſſion du flux menſtruel. Une demoiſelle âgée de vingt-quatre ans, d'une conſtitution aſſez forte, bien réglée, mais perdant peu habituellement, éprouva une ſuppreſſion du flux menſtruel, qui ne datoit que de dix jours. Le premier jour lui avoit donné des inquiétudes très-vives, qui alloient en croiſſant; on eut recours à la teinture antiſpaſmodique, préparée à huit grains par once d'eau-de-vie, & adminiſtrée comme dans l'obſervation précédente. On la frictionna trois fois par jour; après la ſixième friction, le ſang parut; on crut pouvoir ceſſer le remède; le flux fut très-peu abondant, & ſe ſupprima le lendemain. Quatre jours après on répéta le même moyen; ſix onces de teinture furent encore employées; le remède agit d'une manière ſi énergique, qu'en comparant le flux actuel avec celui de chaque mois, il préſentoit tous les caractères d'une perte, au point qu'on fut obligé d'employer des remèdes pour le faire ceſſer.

Beaucoup d'autres obſervations confirment l'utilité des frictions avec la teinture antiſpaſmodique, à des doſes d'opium plus ou moins fortes, dans des cas de ſuppreſſion du flux menſtruel par des cauſes différentes, compliquées de fièvre tierce, quarte & même maligne; dans des cas d'hyſtéricie à la ſuite de la même ſuppreſſion; & dans la plupart de ces obſervations, cette teinture a été mélangée à une diſſolution de camphre dans l'eau-de-vie, depuis huit grains par once juſqu'à dix-huit & plus. Les frictions que l'on fait ordinairement à la partie interne des cuiſſes, peuvent s'étendre ſur le ventre lorſque le beſoin le demande, dans des cas de convulſions; on peut même introduire, dans des cas d'hyſtéricie, des linges imbibés de cette teinture dans le vagin.

De l'effet du camphre & de l'opium diſſous dans l'eau-de-vie.

Première obſervation.

Cardialgie. Une dame âgée de trente ans, d'un tempérament bilieux, éprouvoit depuis vingt jours une cardialgie qui lui laiſſoit peu de momens exempts de ſouffrances; les douleurs accompagnées d'envie de vomir, & d'impoſſibilité de rien avaler, étant devenues extrêmement violentes à la veille où les règles auroient dû paroître, on fit frictionner, de quatre heures en quatre heures, la partie interne des cuiſſes & le ventre, en employant chaque fois une once d'une diſſolution de douze grains d'opium cru, & un gros de camphre, dans ſix onces d'eau-de-vie. Après la troiſième friction, les douleurs furent moindres; la malade put prendre du liquide ſans éprouver la moindre envie de vomir. Après la cinquième, le calme fut parfait; le lendemain il ſe manifeſta un commencement de jauniſſe qui fut diſſipée dans vingt-quatre heures, les règles ayant paru.

Deuxième obſervation.

Affection nerveuſe convulſive. Une fille âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament pléthorique, d'une conſtitution forte, fut réglée à l'âge de quatorze ans. Elle éprouva peu de tems après une frayeur qui décida un tel dérangement dans les règles, que depuis quatorze ans & demi juſqu'à vingt & un, il y eut des ſuppreſſions de quatre mois, de ſix & d'un an. L'appétit, l'embonpoint & les forces s'étoient ſoutenus; les évacuations par les ſelles & par les urines avoient lieu comme dans le meilleur état de ſanté; le ſommeil étoit bon; mais depuis la frayeur dont il a été parlé, le réveil préſentoit des phénomènes peu ordinaires. Lorſque la fille s'éveilloit d'elle-même, elle étoit parfaitement tranquille; mais ſi de nuit ou de jour on l'éveilloit, ſoit par quelqu'attouchement, ſoit par le plus petit bruit, elle étoit priſe

de convulsions pareilles à celles qu'on observe chez les épileptiques, sans jamais avoir d'écume à la bouche; elle perdoit connoissance; elle poussoit quelquefois des vociférations. Cet état se soutenoit près d'une heure, & étoit suivi d'un tremblement dans tous les membres, qui duroit le même tems; une fatigue très-forte lui succédoit, & la malade étoit privée, pendant toute la journée, de vaquer à ses occupations.

La malade fut frictionnée trois fois par jour avec de l'eau-de-vie, dans huit onces de laquelle on avoit fait dissoudre quarante-huit grains d'opium brut, & deux gros de camphre; on employa une dose d'une once chaque fois. Après la huitième friction on put interrompre le sommeil du sujet, sans qu'il en résultât le moindre accident.

Le calme qui avoit duré dix-huit mois, ayant été troublé par une nouvelle affection morale, on obtint un nouveau succès par l'emploi du même moyen.

Il faut remarquer que le flux menstruel avoit repris son cours régulier un an avant que la malade employât ces frictions, & que son état n'avoit pas été amélioré.

L'abondance des observations sur les bons effets produits par l'emploi de la teinture antispasmodique, filtrée, non filtrée, ou composée l'une & l'autre de camphre, suivant la méthode jatraleptique, ne nous permettant pas de les rapporter toutes, sans outre-passer les bornes que nous nous sommes prescrites, nous nous restreindrons dans la suite à ne citer que les cas où elles ont été employées avec succès.

Variété des cas.

1°. *Cas d'épilepsie* traitée avec la teinture antispasmodique.

2°. *Cas d'épanchement* dans le bas-ventre, à la suite d'une fièvre puerpérale, traitée avec l'acétite de potasse, l'opium & le camphre dissous dans l'eau-de-vie.

3°. *Cas d'hydropisie* enkistée du bas-ventre, après la ponction, traitée avec la teinture antispasmodique, saturée d'acétite de potasse.

4°. *Cas d'ischurie* urétrale, traitée avec la teinture antispasmodique.

5°. *Cas d'ischurie rénale*, compliquée d'affection spasmodique flatulente, traitée avec la teinture antispasmodique.

6°. *Cas d'ischurie par spasme atonique*, précédée d'incontinence d'urine, traitée avec la teinture antispasmodique camphrée.

7°. *Cas d'ischurie sympathique*, traitée avec la teinture antispasmodique.

8°. *Cas de rétention d'urine*, traitée avec la teinture antispasmodique camphrée.

9°. *Cas de colique néphrétique*, traitée avec la teinture antispasmodique camphrée.

10°. *Cas différens* d'affections rhumatismales, guéries par l'opium & le camphre dissous dans l'eau-de-vie, tels que rhumatisme gastro-bilieux, catarral, compliqué d'éruption miliaire; rhumatisme catarral gastrique; rhumatisme goutteux, compliqué d'affection laiteuse; lombago compliqué de rétention d'urine & de vomissement; maux de tête violens par cause de rhumatisme, avec douleurs à la poitrine & à l'estomac; douleur sciatique; fièvre intermittente, compliquée d'affection rhumatismale; douleurs périodiques sans fièvre; fièvre intermittente tierce, double-tierce, quotidienne, intermittente, quarte, double-quarte.

Toutes les fièvres rebelles aux remèdes employés ont cédé au traitement jatraleptique avec la teinture antispasmodique simple, aidée souvent de quelques remèdes auxiliaires, mélangée par fois de teinture de quinquina, à dose égale de celle antispasmodique; elle a surmonté, dans des cas de fièvres intermittentes, des obstacles que le quinquina en nature n'avoit su vaincre, en produisant des guérisons promptes & durables.

La teinture de rhubarbe, associée à celle antispasmodique, & préparée dans la proportion de deux gros quarante-huit grains d'opium, sur demi-once de rhubarbe pour une livre d'eau-de-vie, a guéri deux personnes affligées de fièvre quarte ancienne, l'une depuis trois ans, & l'autre depuis dix-huit mois. La première n'a eu besoin, pour guérir, que de deux ou trois onces par jour de cette teinture, frictionnée pendant l'espace de six jours sur la partie interne des cuisses & sur le ventre; la seconde a été guérie avec neuf onces de cette teinture, & l'on remarquera que les deux guérisons ont été opérées en hiver.

Emploi de la coloquinte dans quelques cas de manie.

Première observation.

Une femme âgée de quarante ans, d'un tempérament pituitoso-bilieux, étoit depuis plusieurs jours dans un état de manie, par cause catarrale; elle étoit plongée dans une mélancolie profonde & une taciturnité absolue: sans fièvre, le ventre étoit souple & serré; les urines ordinaires; la peau douce, sans moiteur; respiration libre; teint décoloré; l'œil terne, lequel ne s'animoit que dans le passage de la stupeur à la frénésie; elle prenoit peu d'alimens solides, & répugnoit à en prendre de liquides. Dans cet état on lui administra les remèdes indiqués, sans succès. La constipation opiniâtre qu'elle éprouvoit, conduisit à employer soixante gouttes de teinture de coloquinte, en friction sur le ventre; elle n'agit que foiblement sur les urines; cette friction répétée, concurremment avec un purgatif, contribua à lâcher le ventre, ce qui n'améliora son état que foiblement. Les remèdes suspendus, la malade se

refusoit à prendre aucune boisson ou aliment ; alors on eut recours à de nouvelles frictions sur le ventre, dans la vue de le rendre libre ; elles furent faites avec vingt grains de poudre de coloquinte, réduite en onguent avec quantité suffisante d'axonge. La première friction agit sur les voies urinaires ; les urines devinrent abondantes & extrêmement bourbeuses, avec amendement sensible d'affection mentale ; à la huitième friction l'état maniaque céda ; on ne remarquoit dans les idées de la malade que les effets qui accompagnent l'usage de l'opium ; elle prenoit sans répugnance ce qu'on lui donnoit ; elle se prêtoit à tout ce qu'on exigeoit d'elle. Le sommeil étoit revenu, son réveil étoit tranquille ; des lavemens furent employés pour aider les frictions, qui furent répétées encore huit fois. Il est à remarquer que celles-ci n'avoient lâché le ventre, n'avoient procuré la plus légère sensation, pas même la moindre altération dans le pouls. Ces lavemens facilitèrent seulement la sortie des matières durcies ; les urines se soutinrent, mais moins abondamment. Après la seizième friction, sa tête fut parfaitement libre, & la malade se rétablit assez promptement.

Parmi le nombre des affections mentales, guéries par l'onguent de coloquinte, nous n'en choisirons qu'une seconde, afin d'indiquer sa dose, son application & ses effets dans ces maladies. Nous citerons ensuite quelques cas où on aura obtenu les mêmes succès par le traitement jatraleptique.

Deuxième observation.

Un garçon de vingt-un ans, doué d'une grande sensibilité nerveuse, d'une douceur & d'une raison remarquable, éprouva de la part de son père un traitement dur, qu'il croyoit ne pas mériter. On observa chez lui, peu de jours après, un changement notable au moral ; le médecin appelé observa que le jeune homme avoit un air de gaîté qui ne lui étoit pas ordinaire ; il parloit toujours sans savoir ce qu'il disoit ; il vouloit à toute force quitter sa maison ; & lorsqu'on s'efforçoit de le retenir, il entroit en fureur, & cherchoit à maltraiter tous ceux, sans exception, qui s'opposoient à ses desirs. L'appétit étoit bon ; les alimens n'étoient point rejetés ; le ventre faisoit ses fonctions comme à l'ordinaire, mais les urines étoient très-rares. Le malade dormoit peu & avoit le sommeil très-agité ; lorsqu'il prenoit quelques momens de repos, il éprouvoit un tremblement général, comme convulsif ; il s'éveilloit toujours en sursaut, & devenoit alors furieux. La langue sale, les yeux jaunes, firent croire à un élément gastrique bilieux ; il prit un émétique qui agit parfaitement par haut & par bas. Le soir du même jour, on lui donna un peu de sirop de diacode ; il n'y eut pas le moindre amendement.

Plusieurs remèdes appropriés furent également employés sans succès pendant huit jours. Le médecin eut recours alors aux frictions avec l'onguent de coloquinte, sur le bas-ventre & la partie interne des cuisses ; la dose fut de vingt grains, associée au sain-doux, & répétée deux fois le jour. Après la sixième friction, il y eut un mieux sensible ; les évacuations alvines n'augmentèrent pas, mais les urines coulèrent très-abondamment. On insista sur l'emploi de la coloquinte, en portant la dose à trente grains pour chaque friction ; au cinquième jour on n'apperçut pas le plus petit signe d'affection mentale. Les frictions furent encore administrées, mais à une par jour : ce traitement fut terminé par l'usage du petit-lait.

Différens cas que l'onguent de coloquinte a guéris.

1°. *Cas de manie* par cause laiteuse, guérie par six frictions de vingt grains de coloquinte réduits en onguent.

2°. *Cas d'affection mentale* par cause morale, guérie par la teinture de coloquinte non filtrée, faite à la dose de demi-once sur douze onces d'esprit de vin, agitée avant de la mêler à du vieux-oing : les douze onces ont suffi pour tout le traitement.

3°. *Cas d'affection mentale* par insolation, guérie par la teinture de coloquinte, unie au sain-doux, comme au deuxième cas ; après six jours de frictions peu avantageuses, les demi-bains, le petit-lait, les sucs d'herbes furent employés pendant huit jours. On revint aux frictions, & ce traitement, alterné pendant six semaines, fut couronné de succès.

Les mêmes moyens ont suffi pour guérir d'autres affections mentales par cause catarrale, des accès de délire maniaque, des cas de démence par cause morale, &c. &c.

La multiplicité des observations & l'uniformité des heureux résultats, lorsque les causes étoient les mêmes, donnant une certitude générale dont la médecine-pratique est susceptible, il nous a paru utile de rapporter quelques observations sur chaque remède, & de citer des cas différens par leur cause, qui ont été guéris par un même traitement. Ces observations ont également pour but d'indiquer intelligiblement l'application d'une méthode jatraleptique, la variété des doses des remèdes, de leur composition, leur manière d'agir, les circonstances qui les ont exigés, & dont on a obtenu des succès après que tous les remèdes usités avoient été épuisés.

Emploi de la digitale pourprée.

L'administration interne de la digitale pourprée en substance, à la dose de trois grains, associés à des diurétiques & divisés en trois doses, prises

prises en trois tems différens dans la journée, & portée jusqu'à quinze grains par jour, ayant produit un éréthisme considérable, marqué par l'état du pouls, par la diminution des évacuations, par les coliques & l'altération qu'elle procuroit, a conduit à tenter des expériences sur cette substance, employée d'après la méthode de Brera; & les observations de Rogeri ont constaté qu'on devoit donner la préférence à l'emploi extérieur de la digitale sur son administration interne, dans des cas de leucophlegmatie, d'hydropisie, de phthisie, qui paroissent exiger ce remède, mais dans lequel on observe une foiblesse plus ou moins considérable du système vasculaire sanguin.

Ses effets généraux, employée à l'extérieur, même associée à la scille & à l'acétite de potasse, ont été reconnus pour produire une évacuation plus ou moins marquée dans la quantité d'urine, & l'action de ces substances a quelquefois semblé se propager sur les intestins: il en est résulté des selles liquides, presque toujours précédées de tranchées. La dose de la digitale, employée à chaque friction, a été portée assez brusquement à un gros, & même à deux; & il a été reconnu qu'à cette dernière dose la digitale ne produisoit que très-rarement le ralentissement du pouls, suite ordinaire de l'usage interne de quelques grains de cette substance; mais l'on n'a jamais observé, par la méthode jatraleptique, les mouvemens hémorroïdaux qui se faisoient remarquer chez les malades pendant l'usage intérieur de la digitale.

Première observation.

Anne Albigès, âgée de cinquante ans, fut atteinte, en décembre 1804, d'une hydropisie ascite, compliquée d'anasarque. On mit long-tems en usage les remèdes indiqués dans cet état, qui empiroit journellement.

M. Rouger, médecin au Vigan, appelé pour un autre malade, fut prié de voir Anne Albigès; il prescrivit les frictions sur l'abdomen, avec des feuilles de digitale pourprée, pilées avec le suc gastrique d'un agneau de lait.

Les frictions furent faites matin & soir, & dès le second jour les urines coulèrent abondamment; le ventre fut moins volumineux, & ce traitement seul, continué, dissipa bientôt entièrement, par l'abondance des urines, l'ascite & l'anasarque. Anne Albigès reprit la meilleure santé, & en jouissoit encore à l'âge de soixante-un ans.

Deuxième observation.

La nommée Regordi devint hydropique à l'âge de soixante-neuf ans, après une longue maladie: traitée de la même manière, l'évacuation des sérosités épanchées se fit par les urines, l'infiltration des extrémités se dissipa; mais bientôt l'une & l'autre se reproduisirent; les frictions furent répétées avec le succès qu'elles avoient eu la première fois; enfin, la malade succomba à une seconde rechute; les viscères du bas-ventre étoient tous obstrués, & cette femme étoit épuisée par sa longue maladie.

Troisième observation.

Une dame âgée de soixante ans éprouvoit tous les symptômes qui caractérisent une hydropisie de poitrine; tous les remèdes employés à guérir cette maladie ne faisoient qu'en ralentir les progrès, mais sans avoir procuré de diminution dans les symptômes. On eut recours à la digitale, employée par la méthode de Brera; la dose ne fut portée qu'à dix grains en substance. Peu de tems après son usage, il y eut une amélioration sensible dans l'état de la malade, laquelle ne tarda pas à recouvrer entièrement la santé.

Il est bon d'observer que dans les cas où la poitrine est affectée, on porte son attention à faire frictionner la partie interne de chaque bras avec la poudre macérée dans la salive.

Quatrième observation.

Un enfant de quatre ans avoit un épanchement sensible dans le bas-ventre; ses extrémités supérieures & inférieures étoient bouffies; les urines ne couloient presque pas. Il y avoit quinze jours qu'on s'étoit apperçu que le volume du ventre augmentoit, & il n'y en avoit que huit qu'on remarquoit la bouffissure; une cause catarrale sembloit avoir déterminé la maladie: l'enfant toussoit depuis quelque tems; il avoit éprouvé, & il ressentoit encore, par intervalles, quelques légers frissons; son appétit se soutenoit; il n'avoit pas plus soif que dans son état de santé ordinaire. On prescrivit la teinture de digitale, dont on devoit employer une once par jour, frictionnée en trois fois sur la partie interne des cuisses, sur le ventre & sur les reins; l'enfant fut nourri sobrement, & on ne lui donna à boire que le moins possible. Quatre jours après ce traitement, continué pendant quatre jours, il y avoit une diminution très-marquée dans les symptômes décrits ci-dessus. Les urines avoient coulé facilement & en abondance, & le ventre avoit été plus libre qu'à l'ordinaire. On avoit employé quatre onces de teinture; quatre autres onces furent également frictionnées dans quatre jours, lorsqu'il ne resta plus aucune trace de maladie, & le sujet se rétablit parfaitement sans aucun retour.

On peut remarquer que dans la première observation on s'est servi des feuilles de digitale pourprée, pilées avec le suc gastrique d'un agneau de lait; que dans la seconde, la digitale a été employée en poudre; & que dans la troisième on a prescrit la teinture de cette même plante avec un succès remarquable. D'autres observations rap-

portent d'heureux succès de la poudre de digitale, associée au nitre, à l'iris de Florence & à la crême de tartre, à petite dose, employée intérieurement, tandis qu'on mettoit en usage la méthode jatraleptique, avec la poudre de digitale macérée dans la salive.

Voici l'exposition de différens cas dans lesquels la digitale a été aussi employée avec avantage.

Variétés des cas.

1°. *Cas d'hydropisie ascite*, traitée avec la digitale employée par poignées, fraîche, & pilée avec le suc gastrique d'un agneau, en friction sur tout l'abdomen.

2°. *Cas d'orthopnée* guérie par des frictions sur chaque bras, avec vingt grains de poudre de digitale, macérée dans la salive.

3°. *Cas d'hydropisie* ascite, survenue à la suite de fièvre scarlatine chez un enfant de cinq ans, guérie avec seize onces de teinture de digitale, par des frictions sur le ventre & la partie interne des cuisses, faites trois fois par jour avec demi-once.

Plusieurs observations confirment les succès du traitement jatraleptique avec la teinture de digitale, conjointement avec l'emploi des remèdes indiqués à l'intérieur; mais on ne doit point avoir la prétention de donner ce remède comme ayant un effet sûr : nous l'avons vu employer sans succès, & cela n'est point étonnant, dans des maladies telles que celles que nous venons de citer. Lorsque le malade est doué d'une sensibilité nerveuse excessive, on ne doit point le mettre en usage dans le début du traitement; & un éréthisme trop prononcé est une contre-indication que l'on doit respecter. Cependant il se présente beaucoup de cas où l'on peut placer ce remède dans le principe, sans compter ceux où l'on est obligé de suivre le précepte, *meliùs est anceps adhibere remedium, quàm nullum*. D'ailleurs, est-il quelques maladies où les véritables causes soient plus difficiles à assigner que dans l'hydropisie? & ne voit-on pas des remèdes d'une vertu diamétralement opposée, réussir dans des cas qui paroissent les mêmes aux praticiens les plus instruits?

Emploi de la teinture de quinquina.

Si nous n'avions à parler que de la qualité fébrifuge du quinquina, administré intérieurement, il seroit superflu de s'en entretenir, surtout lorsqu'il ne s'agit que de l'employer en frictions; mais cette substance offrant un grand nombre de cures opérées par ce traitement, on trouvera dans cette méthode jatraleptique un nouveau moyen d'utilité, puisqu'il en facilitera l'emploi dans des cas où il seroit impossible de la faire avaler, sans parler de ceux où elle méritera la préférence sur son usage interne.

C'est au succès qu'on avoit obtenu dans un cas de rhumatisme universel de l'administration du quinquina intérieurement, qu'est due l'application de sa teinture en friction dans la même circonstance, & qu'elle s'est ensuite propagée pour le traitement de bien des maladies.

Cette teinture doit être préparée en infusant deux onces de quinquina rouge, sur vingt-quatre d'eau-de-vie.

Première observation.

Un officier du seizième régiment entra à l'hôpital dans un état d'infiltration absolue, avec des accès de fièvre intermittente double-tierce, qui avoit résisté à l'emploi précoce du quinquina; il fut mis à l'usage des apéritifs, des amers & de l'oximel scillitique. Les eaux s'évacuèrent, mais la fièvre se soutint & augmenta d'intensité. Après la quantité de quinquina que le malade avoit prise sans succès intérieurement, on n'osa pas l'ordonner ainsi; on se décida à le frictionner avec la teinture de quinquina, trois fois par jour, à la dose d'une once en vingt-quatre heures, sur l'épine du dos & la partie interne des cuisses; la fièvre diminua peu à peu; le sixième jour elle disparut entiérement.

Deuxième observation.

Une fille âgée de dix-sept ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament bilioso-sanguin, avoit éprouvé vingt accès de fièvre double-tierce, & mis en usage, dans le début de la maladie, plusieurs remèdes dont les effets avoient été nuls. Les premières voies étant embarrassées, on lui prescrivit un émétique, auquel succédèrent deux purgatifs qui ne changèrent rien à la marche des accès; ils cédèrent à la teinture de quinquina, employée, comme nous l'avons dit dans la première observation, à la dose de six onces en quatre jours.

Troisième observation.

Une fille âgée de dix ans, d'une bonne constitution, quoique douée d'une excessive sensibilité nerveuse, éprouvoit depuis quelques jours des accès de fièvre quotidienne, qui ne cédèrent point à un émétique & à un purgatif nécessités par l'état des premières voies. Une once & demie de teinture de quinquina, frictionnée dans la journée, à trois reprises différentes, sur la partie interne des cuisses & sur l'épine du dos, diminua l'accès qui manqua le lendemain pour ne plus reparoître, le remède ayant été répété; on soutint l'usage de la teinture encore quatre jours : un peu de sécheresse à la bouche & d'altération firent conseiller le petit-lait, qui dissipa bien vîte ces symptômes.

Nous venons de rapporter trois observations

qui indiquent assez la manière d'employer la teinture de quinquina dans les fièvres, & qui font concevoir un moyen économique dans l'usage de cette substance. C'est aux praticiens à balancer ses avantages, & à les juger d'après leur expérience.

Variété des fièvres guéries par la teinture de quinquina.

1er. cas, fièvre catarrale, bilieuse, gastrique.
2e. cas, fièvre bilioso-muqueuse.
3e. cas, fièvre catarrale, bilieuse, gastrique, de mauvais genre.
4e. cas, fièvre catarrale, bilieuse, gastrique, vermineuse.
5e. cas, fièvre bilioso-pituiteuse, gastrique.
6e. cas, fièvre bilioso-pituiteuse, maligne.

Il est bon d'observer que les émétiques, les purgatifs & les remèdes usités ont précédé le traitement jatraleptique dans la plupart des différens cas de fièvres que nous venons de citer, où la teinture de quinquina a été couronnée de succès. Cette teinture, dans son origine, avoit été composée de deux onces de quinquina rouge, de bonne qualité, sur vingt-quatre d'alcool, marquant trente-six degrés à l'aréomètre de Baumé. On n'a fait de changement à cette teinture, dans la suite, qu'en substituant l'eau-de-vie à l'alcool, laquelle s'empare des principes extracto-résineux du quinquina, au lieu de sa résine pure, dans laquelle on prétend que réside principalement sa vertu fébrifuge. Cornette auroit donc eu raison de dire, contre l'opinion de plusieurs hommes de mérite, qu'on avanceroit peut-être trop si l'on concluoit, avec quelques chimistes, que la résine de quinquina doit être sans vertu, parce qu'elle est sans saveur. (*Histoire de la Société de médecine, année* 1779.)

De l'emploi de l'or dans les maladies.

L'autorité, quelque respectable qu'elle soit, ne peut jamais être irréfragable; on doit toujours la peser avec le doute qu'exige l'observation : cette vérité reconnue en médecine, que la chimie devroit adopter, doit ne la faire considérer que comme une science de faits fondés sur l'observation, que la seule comparaison entr'eux doit éclairer; car la médecine systématique me paroît, & je ne crains pas d'employer une expression trop forte, un vrai fléau du genre humain. Des observations bien multipliées, bien détaillées, bien rapprochées les unes des autres, voilà, ce me semble, à quoi les raisonnemens en médecine devroient se réduire. (*D'Alembert, Math. tom. V, pag.* 67.)

En effet, trop long-tems l'autorité a servi de démonstration, & l'on peut dire que l'avancement de la médecine n'en a pas moins souffert que toutes les autres sciences; car l'autorité sans expérience est la mère des préjugés.

Que de ridicules n'a-t-on pas versés sur les alchimistes & leur préparation d'or potable, tant préconisée contre les maladies les plus graves? Que n'a-t-on pas dit sur l'indissolubilité de l'or, & avancé affirmativement sur son sujet dans tous les écrits des chimistes les plus distingués? Tout cela, vraisemblablement, sans en avoir soumis une particule aux expériences nécessaires à infirmer des assertions entièrement dépendantes de la vraie chimie; & si l'on avoit, dans ces derniers tems, cru Fourcroy sur parole, on n'auroit point encore pu confirmer les propriétés très-remarquables de l'or contre des maladies réputées incurables; car ce chimiste dit: « il n'est pas difficile d'imaginer que l'or, ce métal si précieux & si estimé, ait été aussi rangé au nombre des substances médicamenteuses. A quoi l'homme n'a-t-il pas eu recours pour soulager ses maux & prolonger son existence? J'ai déjà remarqué plus haut qu'on lui avoit attribué des vertus cordiales, alexipharmaques, &c., mais que ces vertus n'existoient que dans l'imagination de ceux qui les ont vantées; aussi toutes les recettes d'or potable sont-elles reléguées dans la liste des médicamens ridicules & inutiles; il a tout au plus, en pharmacie, l'usage utile de recouvrir les pillules. »

Cependant le tems est venu justifier les vrais alchimistes sur ces deux points de leurs prétentions, & nous ne doutons pas que l'expérience ne vienne un jour révéler le troisième point, si éloigné de toute croyance; car, d'une part, le docteur Chrétien, médecin de Montpellier, vient d'éprouver par nombre d'observations, que l'or étoit propre à guérir les maladies les plus difficiles; & de l'autre, un chimiste des plus distingués, M. Vauquelin, a prouvé que la dissolution d'une partie d'or par l'acide nitro-muriatique, préparée dans la proportion d'une partie d'acide nitrique sur deux d'acide muriatique, ne pouvoit être parfaitement précipitée de sa dissolution que par le sulfate de fer, après l'avoir étendu d'eau, & que toutes les précipitations opérées par d'autres substances laissoient dans l'eau une partie d'or en dissolution, même dans l'eau distillée. (*Annales de Chimie, tom. LXXVII.*)

Les observations de ce chimiste sur ce sujet n'avoient d'autre but que l'avantage des arts, quand le docteur Chrétien, dans sa méthode jatraleptique, a fixé l'attention des médecins sur une application nouvelle de ce très-ancien remède, banni par système de la pharmacie, & a relevé d'anathême l'emploi interne & externe de l'or justement préconisé par les alchimistes : nous nous sommes convaincus que leurs langages ne sont point impénétrables. Les chimistes, observateurs impassibles, & dépouillés de tout esprit de système, peuvent s'introduire dans l'obscur dédale qu'offre la lecture de leurs ouvrages énigmatiques, & s'ils les ont rendus ténébreux, c'est par sagesse; ils ont senti les conséquences auxquelles plus de

clarté auroit pu donner lieu, si leur science eût été mise à la portée de tout le monde.

Dès l'origine de l'alchimie, qu'on attribue à Hermès ou Mercure Trismégiste, roi d'Egypte, connu sous le nom de *Siphoas*, qui existoit 1996 ans avant Jésus-Christ, tous ceux qui ont écrit sur cette matière ont vanté l'or comme un remède, non-seulement propre à guérir les maladies les plus graves, les ulcères les plus rebelles, mais même comme un moyen d'obtenir une longévité exempte de toute infirmité; ils l'ont regardé dans différens sens, comme une médecine universelle; & toute la secte laborieuse, la secte de ces hommes aussi probes qu'infatigables dans leurs recherches, regardée comme composée de gens affectés de mélancolie par ceux qui ne savent les comprendre, a attribué à l'or les mêmes qualités. En lisant Beccher, cet homme recommandable par son savoir, il paroît que les vertus que cette secte attribuoit à l'or dérivoient de la matière avec laquelle les alchimistes avoient la prétention de l'avoir composé; & quoiqu'ils se servissent de langage énigmatique, ils indiquoient néanmoins que le mercure étoit la base de leur œuvre. Voici ce que Beccher dit (*Phys. subt. liv. I, sect.* 5, *cap.* 3, *pag.* 441): *Fac ergò ex lunâ & sole mercurios, quos cum primo ente sulphuris præcipita; præcipitatum philosophorum, attenua, exalta, & cum sale boracis philosophorum liquefac, & fige donec sine fumo fluat. Quæ licet breviter dicta sint, longo tamen labore acquiruntur & itinere ex arenoso, namque terrestri arabico mari in mare rubrum aqueum, & ex hoc in bituminosum ardens mare mortuum itinerandum est, non sine scopulorum & voraginum periculo, nos, Deo sint laudes, jam apulimus ad portum..... Concludo enim pro thesi firmissimâ, asinus est qui contra alchimiam loquitur, sed stultus & nebulo qui illam practicè venalem exponit.*

Si donc le mercure est la base de l'œuvre des alchimistes éclairés, & que le résultat de leurs travaux soit sa conversion en or, comme il y a lieu de le présumer par les effets analogues que le docteur Chrétien en a obtenus, nous devons nous féliciter de pouvoir employer un tel remède, qui nous offre tous les avantages du mercure dépouillé des inconvéniens qu'on lui reproche à juste titre dans son administration; & ce qui paroît favoriser l'opinion que nous en avons, c'est ce que rapporte Vauquelin (*Annales de Chimie*, *tom.* 77) lorsqu'il dit: « l'oxide rouge de mercure, qui a quelques propriétés communes avec l'oxide d'or, savoir, de se dissoudre dans l'eau, de se décomposer facilement, jouit à peu près de vertus médicinales semblables; & d'après l'analogie, on peut soupçonner que l'oxide d'argent auroit aussi les mêmes propriétés. »

Le remède dont il s'agit, est employé plus spécialement en friction, d'après la méthode de Clare, dans les maladies siphylitiques, où le siége ordinaire du virus est le système lymphatique, & sans égard à l'autorité de Juncker, professeur de médecine, qui a dit dans son *Conspectus chimiæ*: *Si sub physicomedicum usum auri comprehendamus, hìc quoque infrà spes, vota, prædicationes mirabilium virtutum subsistit. Neque sanè is à priori ex ejus mixtione vel pretio derivari potest, licet tot exclamationes de sulphure auri, quasi id alio nobilius esset, saluberrimo audiantur; neque à posteriori in tot panacæis aureis, astris solaribus, auris potabilibus apparet. Undè quidquid boni hìc aurum præstet, id magis ex accidenti atque è speciali compositione, vel preparatione cum variis salinis aut sulphureis corporibus operatur.* (Tab XXXIII, *de Auro*, pag. 880.)

L'or divisé par le mercure est devenu le remède auquel le docteur Chrétien a eu recours dans le principe, motivé sur ce que des auteurs célèbres avoient avancé que le mercure n'agissoit dans les maladies qu'à cause de sa grande pesanteur, & que l'or, en ayant plus que lui, devoit avoir plus de propriété; tant il est vrai que le hasard a très-souvent présidé aux découvertes les plus importantes.

Dans la crainte, dit cet auteur, qu'on ne lui reprochât que dans ses très-nombreuses cures de toute espèce, le mercure qui avoit été volatilisé exactement de l'amalgame d'or par une insolation, ou par une digestion dans l'acide nitrique, ne fût pris pour le principal agent de ses traitemens, il a employé l'oxide d'or précipité par la potasse, qui lui a réussi également; ensuite il s'est servi du précipité d'or par l'étain, attribué à Cassius, mais appartenant à Basile Valentin: de là il a passé à d'autres expériences avec le muriate d'or, toujours en friction, dont il a fait former des pilules avec l'extrait de l'écorce de la racine de garou, *thymelea monspeliaca*, pour prendre intérieurement, dans les maladies scrophuleuses les plus rebelles. Nous ne parlerons pas de l'emploi de ce dernier, attendu qu'il n'appartient point au traitement jatraleptique.

Remarques sur l'emploi des préparations d'or dans les maladies siphylitiques.

Nulle saison, nul tempérament, presque nulle complication ne s'opposent à ce qu'on administre ce remède. Il est peu de cas où le traitement dure plus de deux mois, lorsque la maladie n'est pas très-ancienne, qu'elle ne s'accompagne pas de symptômes très-graves, qu'elle n'est point compliquée, ou qu'il ne se développe pas de complication pendant l'administration du remède; l'on peut affirmer que, même dans ces circonstances, le traitement par le mercure, surtout par les frictions, seroit plus long. Cette méthode offre l'avantage par-dessus toutes les autres, de n'exiger que de la sobriété dans le régime, dont on pourroit même, à la rigueur, s'écarter sans courir risque d'accidens graves, & elle laisse la faculté à ceux,

qui y sont soumis, de vaquer à leurs occupations ordinaires, quelle que soit la température dans le climat de France.

Rarement on a besoin de recourir aux topiques; en général, les chancres se cicatrisent par les seules règles de la propreté. Il faut avoir soin de se laver le doigt après la friction, avant de l'essuyer avec la serviette : la préparation du muriate d'or y laisseroit une tache indélébile.

Dans le traitement de la siphylis, il n'est pas nécessaire d'appliquer d'emplâtre fondante sur les bubons, ils disparoissent toujours par l'action d'une de celles des trois préparations d'or employées par le docteur Chrétien, à moins que le virus siphylitique ne soit compliqué de vice scrophuleux ou rhumatismal; alors on a recours à des cataplasmes résolutifs. Les ulcères de la gorge exigent encore moins l'emploi des topiques que ceux des autres parties, le remède agissant plus immédiatement sur eux. Souvent ceux des parties génitales se cicatrisent plus promptement, quand les malades les humectent avec leur salive après s'être frictionnés. On peut rejeter la salive après l'avoir gardée une minute dans la bouche, & il n'y a point d'inconvénient de l'avaler, surtout lorsqu'on fait la friction avant ou après le repas; l'estomac de quelques personnes en est fatigué lorsqu'elles l'avalent à jeûn. Peu importe d'appliquer le remède sur la langue ou sur les gencives; mais lorsque c'est sur celles-ci qu'on fait la friction, en employant le muriate, il faut la pratiquer très-bas, afin que le remède ne touche pas aux dents, qu'il noirciroit pendant quelque tems. Les sujets affectés de scorbut peuvent faire la friction sur la langue, la partie interne des joues, ou avaler le remède dans un peu d'eau. Chez les femmes, on a une voie de plus pour faire la friction, celle de la face interne des grandes lèvres, surtout lorsqu'elles appréhendent de gâter un beau râtelier de dents.

La plupart des alchimistes, comme nous l'avons dit, ont préconisé l'emploi de l'or dans les maladies siphylitiques, & il étoit fort à la mode dans le quinzième siècle. Voici le nom de différens auteurs qui l'ont employé depuis : Lecoq, à la fin du seizième siècle, le donnoit combiné avec le mercure; Escheureiter & Bassinc ont suivi son exemple; Planis Campi, Lols & Rebentrort ont préconisé l'or réduit en poudre impalpable dans ce même traitement; Urai le mêloit avec les purgatifs & le mercure; Poterius, avec le mercure & l'antimoine; Lavigne, médecin de Louis XIII, faisoit une panacée en mêlant une partie d'or avec une partie d'argent & deux de mercure; Hoffmann a fait le plus grand éloge de cette panacée dans le dix-huitième siècle; Bernard de Palissy s'est fort déchaîné contre les apothicaires de son tems, qui demandoient de l'or de ducat aux malades pour le mettre dans la boisson, prétendant que plus l'or étoit pur, plus tôt le malade étoit restauré.

Par tout ce que nous venons de dire, on voit que ce remède n'est pas nouveau, qu'il a été employé depuis des tems immémorables à la guérison de la plupart des maladies auxquelles le docteur Chrétien l'a réappliqué; mais nous lui devons son emploi en friction par la méthode jatraleptique, quoiqu'il avoue lui-même y avoir été conduit par celle de Clare; & certainement les observations mises au jour par ce médecin, sur le traitement qu'il a long-tems pratiqué dans le calme du silence, doivent avoir acquis une autorité digne de la reconnoissance du genre humain. Nous ne doutons pas d'ailleurs que la médecine n'ait acquis dans ce remède une arme d'autant plus utile à combattre des maladies autrefois réputées incurables, qu'il est simple, qu'il peut rarement nuire, & peut s'employer sans préparation & presque sans régime.

De l'emploi de l'or divisé par le mercure contre les affections siphylitiques.

Observation.

Un homme âgé de trente ans fut soigné d'une vérole qui affectoit toute sa constitution; il étoit dans un tel état de dépérissement, qu'il pouvoit à peine marcher; & sa marche étoit d'autant plus gênée, qu'il avoit un bubon à chaque aine, un chancre sur le gland, de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous, & un nombre considérable de crêtes très-grosses qui occupoient toute l'étendue du périné. Ces symptômes s'étoient manifestés depuis deux mois.

Le malade se frictionna trois fois le jour la langue & les gencives avec un grain, chaque fois, d'or divisé; le cinquième jour, le chancre étoit diminué, & d'un bon aspect; on ne le lavoit qu'avec de l'eau tiède; les bubons offroient moins de gonflement, & les crêtes étoient en partie flétries. Le remède fut continué à la même dose, & le quinzième jour le chancre fut cicatrisé; un bubon avoit disparu, & l'autre, considérablement diminué, s'étoit ouvert; il fut pansé avec l'emplâtre de mucilage, & lavé avec l'eau de Goulard. A cette époque il sortit sur la figure, les reins & quelques autres parties du corps, de grosses pustules qui, sans avoir suppuré, se desséchèrent bien vîte, puisqu'au vingt-cinquième jour du traitement, on ne voyoit à la place qu'elles avoient occupée, que le changement de couleur de la peau. Tous les symptômes énoncés ci-dessus étoient disparus, & le malade reprit bientôt de la force & de l'embonpoint, enfin une très-bonne santé.

Beaucoup d'autres cas confirment, comme celui-ci, l'efficacité de ce remède dans les maladies siphylitiques les plus graves; on le modère dans les doses, selon les circonstances, & il a réussi même lorsque la poitrine étoit menacée d'être affectée.

De l'emploi de l'or divisé contre des affections lymphatiques non vénériennes.

Première observation.

Un garçon de vingt ans portoit au cou, sous l'angle de la mâchoire, depuis l'âge de trois ans, une tumeur très-volumineuse, qui s'étoit manifestée à la suite de la petite-vérole; il étoit sujet, depuis la même époque, à une ophtalmie habituelle, laquelle augmentoit si considérablement à l'approche de l'hiver, qu'il étoit obligé de passer toute cette saison dans l'obscurité, ne pouvant pas supporter la lumière. L'affection du cou & celle des yeux avoient été jugées écrouelleuses par plusieurs habiles médecins, qui avoient épuisé inutilement toutes les ressources de l'art. Le malade, fatigué des remèdes, les avoit abandonnés depuis long-tems : soumis pendant quatre mois à l'administration de l'or divisé, & en friction sur les gencives, qui ne lui faisoient éprouver aucun désagrément, il fut délivré de ses incommodités, dont il n'a plus éprouvé la moindre atteinte. La dose de l'or ne fut jamais portée à plus de deux grains par jour.

Deuxième observation.

Un homme de quarante ans, qui, pendant son enfance, avoit été sujet à l'engorgement des glandes du cou, dont quelques-unes étoient ouvertes, ce que l'on appercevoit par les cicatrices restantes, portoit depuis six ans, sous l'angle de la mâchoire, une glande de la grosseur d'un petit œuf de poule : soumis au même traitement que le sujet précédent, il obtint dans six mois le même succès, sans que, depuis longues années, le plus léger engorgement se soit manifesté.

Troisième observation.

Une fille de vingt-deux ans, d'une bonne constitution, portoit, depuis l'âge de dix, un goître fort volumineux qui affectoit principalement la partie latérale droite de la glande thyroïde. Cette tumeur se propageoit jusqu'à la partie postérieure du muscle sterno-cleidomastoïdien, qu'elle tenoit soulevé, & auquel elle faisoit faire une saillie très-considérable. L'inutilité des remèdes employés pendant long-tems fit recourir à l'or divisé, à la dose d'un grain, employé en frictions; elles furent faites sur la gencive du côté affecté; il y eut une diminution très-marquée avant l'espace de deux mois. L'augmentation du remède, graduellement porté à deux grains, ne hâta pas la guérison; elle marchoit lentement, lorsque la tumeur fut réduite à un petit volume. Le traitement dura vingt-deux mois, & l'on fut obligé, pour détruire un gonflement qui restoit, & qui étoit dû à la flaxidité d'une portion glanduleuse, d'avoir recours à l'application du fondant de Streilt.

La guérison a été tellement complète, que cette demoiselle s'étant mariée, est accouchée trois fois, sans que les efforts, inséparables de l'accouchement, aient renouvelé le moindre gonflement dans la glande thyroïde.

L'époque du flux menstruel, à moins qu'il ne soit très-abondant, ou qu'il n'y ait trop d'exaltation de sensibilité dans le sujet, ne fait pas suspendre le remède, qui ordinairement augmente les règles quand leur cours est diminué par l'atonie ou par l'épaississement des humeurs.

De l'emploi de l'oxide d'or précipité par la potasse dans les affections siphylitiques.

Observation.

Un homme de trente-six ans, dont la maladie, dans le principe, n'avoit été qu'une blénorrhagie, mais qui, par des circonstances dépendantes de la profession du sujet, qui étoit marin, avoit dégénéré en vérole constitutionnelle, portoit à l'insertion du gland & de la verge, du côté gauche, un ulcère qui avoit rongé jusqu'au canal de l'urètre, au point d'appréhender qu'il ne fût percé. La déperdition de substance occupoit le tiers au moins de la circonférence du membre viril; le malade n'y ressentoit point de douleur, mais il en ressentoit à l'aine du même côté, qui étoit affecté d'un ulcère très-profond, dont l'étendue étoit de six pouces; les bords en étoient fort relevés, durs & sensibles, & il procuroit une douleur intolérable qui s'irradioit au loin. Le local fut traité suivant la circonstance, & nulle préparation ne fut employée dans les pansemens. On lui donna l'oxide d'or à demi-grain, dont il se frictionna les gencives; la dose fut augmentée chaque huitième jour, & portée à deux grains seulement, & le malade fut parfaitement guéri après deux mois de traitement.

Ce remède guérit les affections siphylitiques d'une manière remarquable, & paroît avoir quelqu'avantage sur l'or divisé.

De l'emploi du même oxide dans des cas de squirre à la matrice.

Observation.

Une dame, atteinte d'un gonflement considérable à la paroi postérieure, tant de l'orifice que du col de la matrice, & d'une constriction du conduit du vagin, qui permettoit à peine l'introduction du doigt index, & faisoit appréhender le cancer au viscère affecté, la mère de la malade ayant succombé à un cancer au sein, ressentoit depuis long-tems des douleurs très-vives à l'organe affecté, fut mise à l'usage de l'oxide d'or précipité par la potasse en frictions, d'après la méthode de Clare; à celui des bains de siége appropriés, à des injections émollientes & calmantes; on lui prescrivit

en même tems le lait d'âneſſe & des bouillons adouciſſans : deux mois de traitement étoient écoulés, & la malade ſe trouvant mieux, on joignit à l'adminiſtration de l'oxide en friction, celle à l'intérieur de l'oxide précipité par l'étain, combiné en pilules avec deux grains d'extrait de ciguë, demi-grain de celui de juſquiame blanche, quatre grains d'extrait de velvote, & un dixième de grain d'oxide d'or précipité par l'étain : elles furent continuées juſqu'à la fin du traitement, qui a duré neuf mois, pendant leſquels les frictions furent ſuſpendues pendant quarante jours. La malade ſe trouva délivrée de l'engorgement de la matrice & de la conſtriction du vagin lorſqu'elle fut examinée, & a joui depuis d'une très-bonne ſanté.

Il eſt à préſumer que dans les maladies de l'utérus, auxquelles ce remède ſeroit applicable, il ſeroit avantageux de l'employer en friction ſur la partie interne des grandes lèvres.

Nous ne rapportons que cette obſervation, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres ſur le même ſujet qui prouvent l'efficacité de ce remède; mais comme en même tems on a employé des remèdes auxiliaires, & que nous nous bornons à ne traiter que de la médecine jatraleptique, nous nous abſtiendrons de les rapporter.

De l'emploi de l'oxide d'or précipité par l'étain.

Les effets de cet oxide ſont les mêmes que ceux du précédent; il a autant de propriété avec plus d'énergie. La différence d'action entre l'un & l'autre n'eſt cependant pas aſſez grande pour qu'à la rigueur on ne pût les employer dans les mêmes cas, ſans riſques pour les perſonnes qui en uſeroient; il ſuffiroit d'en diminuer un peu la doſe, ou d'augmenter celle de l'oxide précipité par la potaſſe.

De l'emploi du muriate d'or contre la ſiphylis.

Le muriate d'or a les mêmes effets que les oxides que nous avons cités ci-deſſus; mais ſon énergie eſt encore plus conſidérable que celui de l'oxide d'or précipité par l'étain, & s'emploie de même, mais avec plus de circonſpection, à cauſe de ſon activité.

On mêle un grain de muriate triple d'or & de ſoude avec deux grains d'iris de Florence en poudre, & l'on diviſe ce mélange en quinze priſes. Cette quantité épuiſée, la même doſe eſt diviſée en quatorze, enſuite en treize, enfin en douze. Il arrive très-rarement d'en donner un dixième de grain, & il eſt rare d'en employer plus de quatre grains dans les cas ordinaires. Il arrive ſouvent que les chancres, les poireaux, les bubons, réunis ſur le même ſujet, diſparoiſſent avant le quarantième jour, & même, en ceſſant dans cette circonſtance l'emploi de ce remède, les malades ont rarement à ſe plaindre de ne l'avoir pas continué. Ce muriate d'or, porté à un dixième de grain ſur deux perſonnes qui en faiſoient uſage, a produit la fièvre chez une, même aſſez forte : l'agitation du pouls ſert de guide pour la ſuſpenſion ou l'augmentation du remède; on le modifie en employant trois grains d'oxide précipité par la potaſſe, mêlés avec un grain de muriate d'or, diviſés en douze priſes.

Ce muriate, beaucoup moins déliqueſcent que celui obtenu ſans addition de muriate de ſoude, mis en petits paquets, attire l'humidité de l'air, mais il ne perd pas pour cela, d'une manière ſenſible, de ſon action; il n'en perd pas non plus, quoique mêlé long-tems d'avance avec la poudre d'iris, en mettant ce mélange dans une bouteille bien bouchée.

La fréquence dans les pulſations & le développement de l'artère ont toujours lieu, plus ou moins, quand on emploie cette méthode, mais ſurtout ce muriate; & cette excitation, néceſſaire pour la guériſon des maladies où l'on emploie l'or, ne s'accompagne jamais de léſion notable d'aucune des fonctions; il n'y a pour l'ordinaire qu'une augmentation dans les urines ou dans la tranſpiration; mais en la pouſſant trop loin, on pourroit déterminer un éréthiſme général, l'inflammation même de quelqu'organe. La règle principale eſt la ſuſpenſion ou la modification du remède lorſque l'état le plus prochain de la fièvre s'annonce par une chaleur inſolite & ſoutenue de la peau.

La faculté que donne ce remède, de provoquer, pour ainſi dire au gré du médecin, une exaltation de tout le ſyſtème, doit rendre l'application du muriate d'or très-précieuſe, en le doſant convenablement dans le traitement de certaines maladies chroniques, contre leſquelles une fièvre indépendante de l'embarras des premières voies offriroit un ſecours très-puiſſant. C'eſt cependant à l'expérience à prononcer.

De l'emploi du muriate d'or contre des affections lymphatiques non vénériennes.

Première obſervation.

Un garçon de dix-neuf ans, d'une conſtitution délicate & foible, avoit été nourri, peu de mois après ſa naiſſance, avec de la bouillie fort épaiſſe, ſa mère ayant très-peu de lait. Peu de tems après que ce régime eut été adopté, on obſerva de la gêne dans la reſpiration de l'enfant. Cette incommodité augmenta avec l'âge, au point que, dès celui de dix ans, il éprouvoit de la ſuffocation pour peu qu'il preſſât ſa marche. Depuis celui de quinze il étoit obligé de dormir la bouche ouverte; & il avoit, malgré cela, la reſpiration ſi bruyante, qu'elle incommodoit les perſonnes qui étoient à portée de ſon appartement. Il avoit dix-ſept ans, lorſque, par une ſuite de l'engorgement des pou-

mons, de la trachée-artère & des parties voisines, il parut un goître très-volumineux, qui occupoit les parties latérales & antérieures du cou. On fit appliquer un cautère au bras ; il arrêta peut-être les progrès de l'engorgement, mais il ne produisit aucune diminution dans les symptômes déjà existans. Dans cet état il fut mis à l'usage du muriate d'or, à un seizième de grain ; le traitement fut continué pendant dix mois, la dose du muriate ne dépassant jamais un treizième de grain, & son emploi étant interrompu de tems en tems ; le goître ne diminua pas, mais l'effet du remède ne laissa pas que d'être avantageux. Le malade, après ce terme, marcha sans être essoufflé ; il dormit la bouche fermée, & ne fit plus le moindre bruit dans son sommeil. Dès la fin de l'automne, le remède fut suspendu jusqu'au printems ; malgré un hiver très-humide & très-pluvieux, l'amélioration énoncée se soutint, & le goître eut même diminué d'un demi-pouce. Pendant trois mois encore le muriate d'or fut administré, sans que, pendant son emploi, le goître éprouvât de nouvelle diminution. Tout moyen fut alors abandonné, vu la résistance qu'opposoit l'engorgement qu'on cherchoit à détruire ; mais par une suite de l'impulsion que le muriate avoit imprimé au systême absorbant, un an après, il ne resta pas de vestige de goître.

Il ne sera pas inutile d'observer que dans ces affections on pourroit dépasser la dose d'un douzième de grain, qui n'est pas sans doute la plus forte dans certaines circonstances, surtout lorsque les malades sont d'un tempérament pituiteux, & exempts d'une sensibilité qui exige des ménagemens. On peut aussi remplacer le muriate en friction par des tablettes d'althéa contenant chacune un douzième de grain de cette préparation ; alors, chaque soir, en se mettant au lit, on en place une sous la langue ; la dyspnée la plus redoutable cède souvent à ce moyen, auquel on ajoute aussi des pilules préparées avec l'extrait de l'écorce de *thymelæa monspeliaca*, combiné avec le précipité d'or de Cassius, remède qui a réussi dans des affections directement écrouelleuses.

Deuxième observation.

Une fille dont la maladie offroit tous les symptômes d'une phthisie écrouelleuse, regardée comme héréditaire, son père étant mort de cette maladie, quoique dans un âge avancé, avoit perdu deux sœurs par la même affection de poitrine, à l'âge de vingt-cinq ans ; elle étoit d'une foible constitution, & n'avoit jamais joui d'une bonne santé. Les premiers symptômes de la maladie, qui étoient à craindre, s'étoient manifestés à l'âge de vingt-trois ans ; une petite toux sèche, qui fut en augmentant, précéda de bien peu la gêne de la respiration ; la fièvre & une expectoration difficile se firent remarquer ; les nuits devinrent inquiètes ; l'appétit diminua ; la maigreur & la perte des forces suivirent cet état ; tous les remèdes indiqués avoient été épuisés, sans que la maladie eût retardé ses progrès. Il falloit prendre un parti : on se décida à employer le muriate d'or ; un seizième de grain fut la première dose administrée ; dans quatre mois, tous les symptômes disparurent, ce remède n'ayant été discontinué que peu de jours, & porté qu'à un treizième de grain. On croyoit devoir y avoir recours de tems à autre, mais la malade n'en eut plus besoin, & jouissoit, dix ans après, d'une santé aussi bonne que sa constitution pouvoit le permettre.

Troisième observation.

Une fille de vingt-un ans, née de parens écrouelleux, ayant perdu un frère de vingt-deux ans, d'une phthisie pulmonaire décidée par le vice de la lymphe, éprouvoit les premiers symptômes de cette maladie, toux sèche, expectoration difficile, mouvement fébrile, dégoût, perte de sommeil, diminution d'embonpoint & de forces, douleurs à la poitrine & entre les deux épaules, fut soumise au traitement jatraleptique par le muriate d'or ; elle le suivit pendant trois mois, & en obtint le succès le plus satisfaisant ; elle ressent seulement, plus ou moins, la douleur aux épaules, quand elle éprouve quelqu'affection d'ame.

Il est évident que, quoique ce ne soit point un moyen de guérir la phthisie confirmée, ce remède peut devenir utile à empêcher le développement de cette cruelle & funeste maladie ; & les bons effets qu'on a retirés du muriate d'or, l'ont fait administrer avec avantage dans des phthisies tuberculeuses ; il a favorisé la fonte des tubercules, ce qu'on a pu juger par les intervalles, plus longs après qu'avant l'administration du remède, entre la crise passée & le retour des symptômes qui accompagnent l'inflammation particulière du poumon & l'expectoration, qui ont lieu dans cette phthisie. Il a presque toujours été administré en frictions ; dans un seul cas on l'a donné intérieurement contre cette maladie, & avec une utilité marquée. Dans sept onces, environ, de sirop de lierre terrestre, on a mêlé un grain de muriate d'or dissous dans un peu d'eau distillée, & le malade en prenoit chaque matin une cuillerée à bouche, dans une tasse de décoction de lierre terrestre, & par gradation on en porta la dose jusqu'à deux. Par sa qualité tonique il a été souvent utile en friction, suivant le mode de Clare, dans des opilations assez considérables dont étoient affectées de jeunes personnes.

Donné intérieurement, avec prudence, il n'a aucun effet nuisible dans les maladies lymphatiques ; on peut l'associer à des remèdes indiqués, tels que des sirops & différentes boissons appropriées à la maladie ; on en fait dissoudre, supposons, neuf grains dans dix-huit cuillerées à bouche d'eau distillée : la moitié d'une cuiller représente un quart de grain que l'on associe à la boisson.

Les

Les observations que nous venons de rapporter sont appuyées de beaucoup d'autres non moins intéressantes ; mais les bornes d'un dictionnaire exigent que l'on précise les sujets que l'on traite ; elles offrent un vaste champ à cultiver dans l'art de guérir, qui en tirera assurément un très-grand profit. C'est au médecin, dans ses expériences, à varier & combiner les substances, leur dose, leurs véhicules dissolvans ou composés, le lieu de l'application, à choisir les parties préférables à frictionner, à observer les circonstances les plus utiles ; enfin, à épier la nature dans ses effets, afin de perfectionner l'art jatraleptique, qui est encore assez nouveau pour être porté à un plus haut degré d'utilité.

Quant aux substances, quoique nous en ayons beaucoup indiqué, il y en a encore un grand nombre que l'on pourroit tirer de la matière médicale & des produits de chimie, qui sûrement manifesteroient des effets utiles. On pourroit employer le sulfure d'antimoine, le kermès minéral, dont la ténuité de la poudre se prêteroit aisément à son introduction par friction ; les combinaisons de l'acide arsenique, d'acide prussique, & nombre de médicamens tirés du règne végétal, tels que les amers les plus forts, la féve de Saint-Ignace en infusion, surtout après la ponction dans les hydropisies, lorsqu'il s'agit de restituer le ton aux parties relâchées & affoiblies.

Quant aux frictions que l'on emploie dans les maladies siphylitiques avec l'onguent mercuriel, & celles que l'on administre dans les affections psoriques, nous renvoyons à ces articles, afin de ne pas faire un double emploi.

Des préparations d'or.

Les préparations d'or dont nous venons de parler, employées par le docteur Chrétien dans les maladies lymphatiques & siphylitiques, ont tellement éveillé l'attention des chimistes, depuis le renouvellement des propriétés de l'or dans ces maladies, qu'ils ont été le sujet de trois Mémoires lus dans les sociétés savantes.

Il résulte de tous ces Mémoires, que les formes sous lesquelles on a jusqu'ici employé l'or au traitement actuel des maladies, sont, 1°. l'or divisé ; 2°. le muriate d'or ; 3°. l'oxide d'or précipité de sa dissolution par la potasse ; 4°. le précipité formé dans la dissolution muriatique d'or par l'étain, connu sous le nom de *précipité de Cassius.*

Comme ces préparations présentent des difficultés pour pouvoir les obtenir constamment dans le même état, & l'objet de la médecine étant d'employer des médicamens dont la nature soit absolument la même, elles ont été examinées & décrites avec l'exactitude la plus propre à y parvenir. Voici celles qui sont le plus habituellement en usage.

Or métallique divisé.

Cette préparation aurifique est la première dont l'auteur s'est servi. Pour l'obtenir, il prescrit de faire un amalgame d'or qu'on peut préparer en triturant sept parties de mercure purifié par la distillation à feu lent, & une de feuille d'or de livret, dans un mortier de marbre, au moyen d'un pilon de verre ; il faisoit ensuite évaporer tout le mercure à l'aide d'une très-forte lentille, dans la saison où le soleil étoit le plus ardent, ou bien en traitant l'amalgame par l'acide nitrique pur, procédé plus court & plus praticable dans toutes les saisons, & qui réussit mieux que celui de l'insolation.

Mais certains médecins scrupuleux pouvant craindre, en opérant de cette manière, que le produit retînt toujours un peu de mercure, on a proposé de préparer l'or métallique divisé, en précipitant la dissolution de muriate d'or par la dissolution de sulfate de fer au *minimum*, filtrant & lavant le précipité dans de l'eau rendue acidule par l'acide muriatique, afin de dissoudre l'oxide de fer qui pourroit se trouver mêlé à l'or précipité.

Ce précipité, bien sec, se présente sous la forme d'une poudre brun-foncé, quoique l'or soit dans son état métallique.

Oxide d'or précipité par la potasse.

Pour préparer cet oxide, il faut d'abord obtenir une dissolution nitro-muriatique d'or, qui fournisse du muriate de ce métal très-peu acide. Voici comme il faut procéder pour l'obtenir.

On commence par se procurer de l'or de coupelle que l'on divise, & de l'acide nitro-muriatique, fait dans la proportion d'une partie d'acide nitrique à quarante degrés, contre quatre parties d'acide muriatique à douze degrés.

On asseoit sur la grille d'un fourneau un matras à long col & étroit, dans lequel on met une partie d'or & huit d'acide nitro-muriatique ; on chauffe doucement, de manière cependant à porter le liquide à une ébullition modérée. Lorsqu'à cette température l'acide employé ne dissout plus d'or, on décante la dissolution pour l'évaporer dans un autre matras, jusqu'à siccité, & par une chaleur très-ménagée ; alors on dissout dans l'eau distillée le produit de cette évaporation, on filtre avec soin, & c'est avec la liqueur qui passe qu'est préparé l'oxide d'or dont il va être question.

Cette liqueur, traitée par la potasse pure, pour en séparer l'oxide d'or, présente de grandes difficultés ; on ne peut même obtenir la totalité de cet oxide sans en ramener une partie à l'état métallique. La cause de cette non-précipitation, ou de cette précipitation peu abondante, est encore inconnue.

Lorsque, dans la dissolution saturée d'or par l'acide nitro-muriatique, on verse une dissolution de potasse caustique, il se forme, surtout à l'aide de la chaleur qui est absolument nécessaire, un

précipité jaune qui, ramaſſé ſur un filtre, ne donne jamais plus de quarante grains d'oxide d'or ſur ſoixante & douze grains de ce métal que contient une diſſolution employée dans cette proportion.

La liqueur qui reſte eſt d'une couleur très-intenſe ; elle contient du muriate triple d'or & de potaſſe.

Une nouvelle addition d'alcali cauſtique n'y opère plus de précipitation, à moins qu'on ne tienne pendant pluſieurs heures ce liquide à une douce chaleur. Dans ce cas il ſe fait un nouveau précipité extrêmement volumineux, plus foncé que le premier, & qui paroît être à un autre degré d'oxidation. Pluſieurs ſemaines ſont néceſſaires pour que la précipitation ſoit achevée ; encore reſte-t-il en diſſolution une certaine quantité d'or qu'il faut précipiter par une lame d'étain, ſi l'on ne veut rien perdre, d'autant que le produit obtenu de cette manière eſt une des préparations qui nous occupent.

Si la diſſolution d'or par l'acide nitro-muriatique, que l'on traite par une ſolution de potaſſe cauſtique, eſt très-acide, il ne ſe fait qu'un précipité à peine ſenſible.

Le degré de cauſticité de la potaſſe influe beaucoup ſur le plus ou le moins de précipitation de l'oxide d'or, de ſa diſſolution nitro-muriatique.

La préſence de l'acide carbonique s'y oppoſe ſenſiblement; car en traitant cette diſſolution par une ſolution de carbonate de potaſſe ſaturée, il ne ſe fait aucun précipité par l'addition de ce ſel, & la liqueur ne change point d'aſpect ſi on ne la chauffe.

Une quantité plus ou moins grande d'alcali cauſtique, jetée ſur une diſſolution de muriate d'or, en précipite une quantité variable d'oxide. C'eſt pourquoi il ne faut verſer ce réactif qu'en tâtonnant; car, trop abondamment verſé, la première portion d'oxide précipitée ſe rediſſoudroit; mais on prévient cet inconvénient en filtrant à meſure que la précipitation devient ſenſible, & en obſervant de faire bouillir la liqueur toutes les fois qu'on ajoute de l'alcali.

Pour avoir donc l'oxide d'or par la potaſſe, il faut d'abord obtenir la diſſolution nitro-muriatique d'or, comme il a été dit, & la traiter par la potaſſe cauſtique, avec les précautions indiquées, pour éviter de diſſoudre le précipié formé. On lave alors légérement ce précipité, car il eſt en partie ſoluble dans l'eau; on filtre & l'on fait ſécher à l'ombre, ſurtout loin du feu, qui, même à une température peu élevée, en feroit un mélange d'oxide & d'or réduit.

On jugera ſi l'oxide obtenu tient de l'or métallique en le traitant par l'acide muriatique : ſi la diſſolution eſt complète, l'oxide eſt pur; il eſt mêlé à de l'or métallique diviſé, ſi la diſſolution n'eſt que partielle.

Oxide d'or précipité par l'étain.

Il y a deux manières de procéder pour obtenir cette préparation; nous ne donnerons que celle qui eſt la plus avantageuſe. La voici :

Pour préparer l'oxide d'or précipité par l'étain, en ſe ſervant de la diſſolution de ce dernier, il importe de prendre cette diſſolution dans un état conſtant d'oxidation, ſans quoi le produit varieroit dans ſa nature & dans ſa quantité. On obtiendra toujours égale cette diſſolution, en diſſolvant des lames d'étain pur dans l'acide muriatique à douze degrés, filtrant & évaporant juſqu'au point de criſtalliſation, diſſolvant dans l'eau diſtillée les criſtaux qui en réſultent, filtrant encore & mêlant à l'inſtant une portion de la liqueur à ce muriate d'or liquide. La réunion de ces deux ſels produit un précipité, qu'il faut augmenter par l'addition de nouvelles quantités de muriate d'étain en diſſolution au muriate d'or, à meſure que la liqueur dépoſe; après quoi l'on ſépare ce précipité pour le laver, le ſécher & le pulvériſer. La quantité obtenue paroît dépendre beaucoup du plus ou moins d'eau ajoutée aux diſſolutions d'or & d'étain. Plus les diſſolutions ſont étendues, & plus il y a d'étain entraîné; un gros d'or, dont la diſſolution étoit étendue de dix pintes d'eau, mêlée à une diſſolution d'étain très-étendue, a donné près de cinq gros & demi de précipité pourpre, très-beau.

Muriate triple d'or & de ſoude.

La déliqueſcence extrême du muriate d'or ne permettant de l'employer en médecine qu'à l'état liquide, & ſa grande cauſticité rendant encore la choſe difficile, le docteur Chrétien a imaginé d'aſſocier ce ſel au muriate de ſoude; ce qui fournit un muriate à deux baſes, moins déliqueſcent & moins cauſtique.

Pour cela on ſe ſert toujours de la diſſolution, dans l'eau diſtillée, du muriate d'or obtenu comme nous l'avons indiqué : c'eſt ici ſurtout qu'il importe que ce ſel ne ſoit pas avec excès d'acide. Dans cette diſſolution, l'on verſe une ſolution aqueuſe de muriate de ſoude pur & décrépité, de manière à réunir des quantités égales de ce ſel ſec & d'or diſſous. Le mélange des deux liqueurs étant fait, l'on évapore à une douce chaleur, dans une capſule de verre, avec l'attention de remuer la maſſe vers la fin de l'opération; & lorſque cette maſſe eſt aſſez ſèche, on la pulvériſe, encore chaude, dans des mortiers qui ne ſoient pas de métal, & l'on conſerve le produit à l'abri de l'humidité qu'il attire un peu.

L'application du feu eſt une choſe bien importante dans la préparation du muriate triple d'or & de ſoude : ſi l'on ne pouſſe pas aſſez loin la deſſiccation de ce ſel, il contient trop d'acide; & ſi on la pouſſe trop loin, il ſe trouve décompoſé en partie & mêlé à un peu d'or métallique.

Observations sur l'emploi des préparations d'or.

Le médecin qui a préconisé l'emploi de ces quatre préparations d'or, dans les maladies siphylitiques & lymphatiques, les administre à l'intérieur & à l'extérieur; mais comme les effets qu'elles produisent seroient trop énergiques si on les donnoit seules, il conseille de les mêler à d'autres substances. C'est ainsi que l'auteur ne s'est long-tems servi du muriate triple d'or & de soude, qu'après en avoir mêlé une partie avec deux parties d'une poudre composée d'amidon, de charbon & de laque des peintres; mais l'alumine de cette dernière substance pouvant se charger d'une portion de l'acide muriatique, & le charbon pouvant aussi revivifier l'or, le docteur Chrétien a renoncé à cette poudre; il la remplace par celles de réglisse, d'iris de Florence, &c.

Outre cette association, l'auteur unit encore les composés d'or aux extraits des plantes fondantes, au sucre, avec lequel il forme des tablettes; aux sirops, dans lesquels il les dissout, &c.; il les mêle aussi au cérat de Galien lorsqu'il faut faire suppurer, & à du sain-doux quand on veut les employer en frictions à la plante des pieds, d'après la méthode de Cyrillo.

On doit cependant blâmer l'association des préparations aurifiques avec ces divers corps, & ce n'est pas sans motif, puisque toutes les matières végétales & animales, dissoutes ou non dissoutes, ramènent l'or à l'état métallique de sa dissolution acide, & qu'il est démontré qu'il y a peu de sucs végétaux, acides, gommeux, sucrés, extractifs, &c., qui n'aient la propriété de les désoxider. Il seroit donc mieux de n'administrer que seuls les composés aurifiques, ou bien on pourroit faire prendre, sous l'état liquide, ceux qui sont solubles dans l'eau distillée; & lorsqu'on tient encore aux associations informes que nous blâmons, du moins ne faudroit-il les faire que peu de tems avant l'emploi du remède, quoique la révivification de l'or doive avoir également lieu dès l'instant que les préparations se trouvent en contact avec la salive ou le suc gastrique, après la déglutition, surtout étant aidée par la chaleur du corps humain.

(Caullet de Veaumorel.)

Médecine. (*Jurisprudence de la médecine en France. Police médicale.*) On entend par la jurisprudence de la médecine, la connoissance des lois & des réglemens, des arrêts du Conseil & des Parlemens, des ordonnances des Rois, des décrets des diverses Assemblées nationales, des lois rendues par le Corps législatif de l'Empire, en ce qui concerne la médecine en France, soit dans son enseignement, soit dans sa pratique. Nous pensons qu'il est important de présenter ici l'abrégé chronologique de l'histoire de cette intéressante partie de la législation française; on suivra peut-être avec quelque fruit la marche, les révolutions de l'art de guérir, considéré sous le rapport administratif aux diverses époques de notre histoire. En le saisissant à son origine chez les Gaulois, on sera convaincu du moins, & c'est une conviction honorable à tous nos souverains, qu'ils ont tous compté au rang de leurs premiers devoirs, le soin d'assurer au peuple un soulagement efficace dans les infirmités & les maladies qui tendent à abréger son existence. Si l'exécution de leurs excellentes lois a été quelquefois négligée, si le charlatanisme a, dans tous les tems, abusé de la crédulité populaire, la faute en a été aux magistrats chargés de leur exécution.

Lorsque Jules-César conquit les Gaules, il y trouva la médecine en honneur. Les Druides y exerçoient à la fois les trois fonctions les plus vénérables; ils étoient revêtus du sacerdoce; ils rendoient la justice; ils professoient & pratiquoient la médecine. Ce grand-homme jugea convenable à ses desseins d'introduire la religion romaine dans le collége des Druides; il les soumit à la jurisprudence qui étoit déjà établie à Rome pour les médecins. Or, il étoit défendu d'y professer les sciences & de les y exercer sans avoir été préalablement éprouvé, & éprouvé par les maîtres, *nisi à probatissimis approbati*. Les juges compétens étoient décorés du nom d'*archiatres* en ce qui concernoit l'art de guérir. Bientôt des colléges de médecins furent chargés, dans toutes les villes de l'Empire romain, de se conformer aux mêmes dispositions. (*Voyez* la loi 1, titre 9, ff. *De decretis ab ordine faciendis ut certè de probitate morum & peritiâ artis eligant ipsi eos quibus se liberosque suos in ægritudine corporum committant.*) La loi vi du même titre porte une amende de deux mille dragmes contre ceux qui l'enfreindront; elle prescrit en même tems aux magistrats de réprimer efficacement les entreprises des charlatans.

Voilà ce qui se trouve établi dans beaucoup d'endroits des Codes & des Pandectes de Rome, & l'on y étoit devenu si sévère à cet égard, que le droit romain n'admettoit pas même la voix publique, comme une preuve de capacité en médecine. *Non sunt ista medicinæ genera qui hos profecisse cum prædictione adfirment*, dit la loi *præses* 55, *medicos ff. de extr. cogites*.

Les constitutions des empereurs romains donnèrent donc à la profession de l'art de guérir plus de lustre & de splendeur. On accorda aux savans qui l'exerçoient, les exemptions honorables de toute espèce d'impôt, de toute charge publique, monument de reconnoissance nationale, qui vengea bien les médecins de Rome des outrages qu'ils avoient reçus dans cette superbe république.

L'invasion de l'Empire romain par les Goths, la conquête des Gaules par les Francs, firent peu

à peu tomber en désuétude, & les lois romaines & les antiques usages des Gaulois. Un empirisme grossier prit la place de la médecine rationelle ; un charlatanisme effronté renversa la science modeste ; des barbares s'emparèrent de cette profession honorable ; ils l'exercèrent *per fas & nefas, animas & corpora negotiantes*, comme dit Platon. Cette détestable anarchie médicale se prolongea en France jusqu'à l'époque du règne d'un grand-homme qui, maître d'un vaste Empire, souverain d'un peuple immense, mais barbare, sentit par la force de son génie combien la restauration des sciences & des lettres étoit nécessaire aux progrès de la civilisation. Charlemagne, appuyé sur la doctrine des pères de l'Eglise, sur les conciles & sur les constitutions des papes, fit briller les premiers rayons de lumière sur un pays plongé dans une nuit profonde. Quelques hommes plus éclairés que leurs concitoyens furent appelés auprès du Prince ; il les protégea d'une manière spéciale ; il ouvrit des écoles de droit & de médecine, germes de ces Universités célèbres que le douzième siècle vit naître, & dans lesquelles les Facultés de médecine tinrent depuis, dans tous les tems, un rôle si distingué.

Il est vrai de dire que la prise d'Alexandrie par les Sarrasins, en 640, avoit déjà fait passer en Europe, dans la main des Arabes, les sciences & les arts de l'Asie ; ils les cultivèrent pendant quelques siècles avec beaucoup de succès, & surtout de réputation. La médecine fut celle des sciences qui brilla du plus grand éclat ; elle ne fut pas comprise dans la proscription prononcée par Mahomet. Devenus possesseurs des ouvrages des médecins grecs, les Arabes établirent des écoles nombreuses : les communications commerciales que l'Asie commençoit à établir avec l'Europe, la transmigration des Maures en Espagne, des Arabes dans l'Italie, furent les moyens dont ils se servirent pour introduire & faire prospérer en France les sciences dans l'état où ils les avoient reçues de l'Asie. La nation française, toujours avide d'instruction & de gloire, reçut avec tant d'enthousiasme les savans qui se présentoient, que dans le onzième siècle, la physique, c'est-à-dire, la médecine, n'y étoit désignée que sous le titre de *science des Sarrasins*. La partie méridionale des Gaules, plus voisine de l'Arabie, profita davantage du secours de ces lumières, & la société de médecine de Montpellier, déjà célèbre, se trouva bientôt enrichie de nouveaux trésors.

A la même époque les Juifs contribuèrent aussi à l'établissement légal de la médecine en France ; leurs rabbins, qui étoient docteurs de la loi, s'attachoient spécialement à l'art de guérir, & comme ils étoient presque les seuls qui entendissent la langue arabe, vers la fin du dixième siècle ils devinrent les seuls législateurs de l'art de guérir, en même tems qu'ils l'exercèrent avec le plus grand succès. Les souverains prenoient leurs médecins dans cette nation, & se les attachoient par un salaire considérable. Faragut & Buhahylia Bengesta étoient médecins de Charlemagne ; Zédéchias l'étoit de Charles-le-Chauve. Du reste, il n'y a guère eu en France que quelques prêtres qui y aient exercé la médecine jusqu'à la fin du treizième siècle. L'évêque de Paris & celui de Chartres étoient médecins ; un religieux de l'abbaye de Saint-Victor fut celui de Louis-le-Gros ; Rigord, moine de Saint-Denis, de Philippe Auguste ; Robert de Douai, prêtre, fut celui de Louis IX, &c. &c. Comme il étoit alors défendu aux médecins de se marier, ceux qui se destinoient à cette profession joignoient le sacerdoce à la médecine. En 1452 cette défense fut abolie : le cardinal d'Estouteville apporta une bulle qui permit aux médecins de se marier.

C'est dans le même siècle que les papes renouvelèrent les sages institutions romaines sur les conditions nécessaires au libre exercice de l'art de guérir en France ; les foudres de l'Eglise menacèrent les prévaricateurs & les empiriques. Une bulle d'Alexandre III, en date du second jour des calendes de mars 1160, une autre de Grégoire IX, en 1256, ordonne que nul ne s'ingère de pratiquer la médecine en France & dans les autres Etats catholiques, sans avoir été suffisamment approuvé par les maîtres docteurs des Universités, pour empêcher, dit la bulle, *que les malades ne reçoivent la maladie ou la mort des sources d'où ils attendent leur guérison*. En 1347 le pape Clément VI renouvelle les mêmes dispositions comminatoires. L'évêque de Paris, en 1423, ordonne que cette bulle soit solemnellement publiée, & que l'exécution en soit soigneusement observée.

Les lois du Prince vinrent soutenir les anathèmes sacrés par des dispositions pénales rigoureuses, & furent le garant de la sécurité publique, le palladium des médecins probes & instruits, la terreur des ignorans & des imposteurs.

Les rois de France, en établissant les Universités, donnèrent ou confirmèrent aux Facultés ou Ecoles de médecine le droit d'éprouver ceux qui aspiroient à l'exercice de cette profession honorable. Les plus anciennes ordonnances que l'on connoisse à ce sujet, sont deux édits du roi Jean, des années 1352 & 1353, qui défendent à toutes personnes non licenciées dans l'Université de Paris, d'y exercer la médecine. Ces dispositions furent maintenues par de nouvelles lettres de Charles V, en 1390 : informé que d'ignorans praticiens osent voir & traiter les malades sans avoir fait les preuves de capacité, il ordonne au prévôt de Paris & à tous autres justiciers, d'informer diligemment, & de poursuivre extraordinairement les infracteurs. Cette charte a été confirmée par une semblable de Charles VII, en 1437 ; par lettres-patentes de Charles IX, en 1564. Les guerres civiles auxquelles le royaume fut alors en proie, firent tomber en désuétude cette législation bienfai-

sante; mais le sage Henri IV ne fut pas plus tôt monté sur le trône, qu'il réforma & restaura l'Université de Paris; il renouvela les défenses d'exercer les diverses parties de l'art de guérir à tous ceux qui ne se faisoient pas agréger aux colléges de médecine. L'article 59 de la fameuse restauration de 1598 traita spécialement cet objet; il fut confirmé par Louis XIV dans ses déclarations des 3 mai 1694, & 29 mars 1696.

Il ne faut pas regarder ces ordonnances de nos rois comme de simples priviléges accordés aux Colléges & Facultés de médecine sur leurs représentations; ce sont des précautions imposées par les motifs les plus sacrés. Enfin parut le fameux édit de 1707, code qui régularisa en France l'exercice de l'art de guérir, en ce qui concerne son enseignement, sa police & son administration; code qui sera à jamais le modèle de toutes les dispositions nouvelles que les gouvernemens auront à prescrire sur cet objet important.

Les cours souveraines ont fait connoître par un grand nombre d'arrêts rendus, tantôt sur la seule réquisition des procureurs-généraux, tantôt sur la requête des corps de médecine, tantôt contradictoirement avec des empiriques, combien elles étoient convaincues de la nécessité de soutenir l'exécution de cet édit bienfaisant. Il seroit superflu de récapituler ici les diverses pièces officielles dont une partie se trouve analysée dans l'excellent Traité de M. Verdier, sur la jurisprudence de la médecine, ouvrage qui contient une foule de renseignemens utiles que nous avons cru devoir référer en plusieurs articles de notre travail.

Comment arriva-t-il dans la suite que ces rigueurs si avantageuses à l'intérêt public, que ces dispositions réglémentaires, si sages, tombèrent peu à peu dans une telle désuétude, que plusieurs Facultés de médecine n'exigeoient plus, pour ainsi dire, du récipiendaire que de l'argent & quelques formalités scholastiques inutiles à la science? Une si vile complaisance jeta bientôt une grande défaveur sur les corporations médicales qui se la permettoient, & sur les docteurs de ces Facultés. Dès-lors on ne put distinguer le médecin instruit du charlatan cupide, & le public s'accoutuma à les regarder du même œil.

D'un autre côté, les rois de France introduisirent eux-mêmes, dans l'exercice de la médecine, une tolérance préjudiciable à la santé des citoyens: pressés par des sollicitations continuelles, tourmentés par l'importune assiduité de l'intérêt privé, animés peut-être aussi par le desir d'accroître la masse des richesses médicales, ils permirent le débit & la vente exclusive des remèdes secrets, & par cette dangereuse condescendance ils ouvrirent la porte à tous les malheurs dont l'empirisme & le charlatanisme peuvent devenir la cause. Les Facultés de médecine avoient d'abord été rendues seules dépositaires du droit d'autoriser la distribution des remèdes secrets, après avoir examiné & approuvé les méthodes curatives. Elles n'usoient de ce droit qu'avec une sévérité qui irrita les empiriques: ils s'adressèrent aux tribunaux; ils trouvèrent auprès de certains magistrats un facile accès; ils en obtinrent des permissions, des priviléges. Un arrêt du parlement de Tournai, rendu le 13 novembre 1698, en faveur d'un cabaretier de Lille, qui disoit avoir un secret merveilleux pour le traitement des hémorroïdes, porte dans son énoncé *que les magistrats peuvent, en considération des avantages qui en résultent pour le bien public, autoriser les personnes qui ont quelque méthode particulière de traitemens des maladies, à exercer la médecine, bien que les individus n'appartiennent pas à la profession dont ils remplissent les fonctions.* Cet abus de raisonnement prit une extension considérable; on vit alors s'élever des luttes continuelles entre les médecins & les empiriques. Les parties, mécontentes des arrêts des tribunaux, s'adressoient au Conseil privé des Rois, qui prononçoient en dernier ressort après avoir consulté leurs médecins particuliers. Ainsi s'introduisit peu à peu l'habitude d'accorder à ces archiatres le droit exclusif de l'approbation du débit des spécifiques & des remèdes secrets, au préjudice des Facultés. Le docteur Helvétius obtint de Louis XIV, en 1688, le droit de débiter seul dans le royaume son spécifique contre la dyssenterie. Un médecin titré, accrédité, ne rougit pas de cette cupidité; il vendit au Roi son secret au prix de mille louis, & l'ipécacuanha devint public, & la distribution de ce remède, dans les provinces, fut confiée aux intendans. Cette nouvelle forme de secours public dans les épidémies fut confirmée par Louis XV, (*voyez* les Arrêts du Conseil, des 29 mars 1721, 5 juin 1722, 20 décembre 1744.) M. Dodart, premier médecin du Roi, fut frappé de la multitude d'abus & de dangers qu'entraînoit le droit qui lui étoit accordé d'approuver les remèdes secrets; sa conscience timorée ne lui permit pas d'assurer plus long-tems le triomphe du charlatanisme; il présenta à Louis XV le projet d'une commission spécialement chargée de l'examen, de l'analyse & de l'approbation, ou du refus de l'administration des remèdes secrets. Intervint en conséquence un arrêt du Conseil, du 3 juillet 1728, qui abroge toute permission ou privilége accordé pour l'examen & le débit des secrets en médecine. Une commission royale fut instituée *ad hoc;* elle se composoit du premier médecin du Roi & de la Reine, du doyen de la Faculté, du premier chirurgien du Roi, du premier apothicaire & de plusieurs autres. M. de Senac perfectionna cette institution; il obtint à cet effet l'arrêt du Conseil du 10 septembre 1754, qui forma un réglement complet à cet égard. Par ce réglement le premier médecin du Roi perdit le droit exclusif de juger & de permettre le débit des remèdes secrets. Tous brevets ou priviléges ne furent plus accordés que

pour trois ans; il fut sévérement défendu à tous distributeurs de remèdes secrets de visiter aucuns malades; d'en recevoir chez eux pour consultation, de se charger du traitement d'aucune maladie ou d'aucune opération chirurgicale; ils ne purent distribuer leurs remèdes secrets que sous la direction d'un médecin. Cette commission fut aussi chargée de la surveillance du traitement des épidémies & des instructions à envoyer dans les provinces affligées de ce fléau. L'article 14 de ce même réglement charge la commission royale de prévenir à l'avenir toutes contestations entre les médecins, chirurgiens & apothicaires sur l'exercice de leurs professions réciproques, sans l'approbation de Sa Majesté.

Ce sage réglement pourvoyoit à tout pour l'avenir, alloit au devant de tous les abus, défendoit la vie des citoyens de l'audace des empiriques, garantissoit la liberté d'appeler un homme instruit & digne de la confiance publique; il paroissoit en même tems devoir éteindre à jamais les germes de ces funestes rivalités qui s'élevoient entre des hommes faits pour s'estimer mutuellement. Ce réglement n'avoit besoin que d'une exécution assurée; mais la cupidité trouva bientôt les moyens de l'éluder. Ce fut en vain qu'une ordonnance du mois d'avril 1772 confirma les priviléges accordés à la commission royale, & nomma les nouveaux membres qui devoient la composer.

Tel fut l'état de l'administration & de la police de la médecine en France jusqu'à l'époque de la création de la Société royale de médecine en 1778. Elle avoit d'abord été instituée pour les épidémies & les épizooties. M. de Lassone, premier médecin de la Reine, lui obtint une extension considérable; les Facultés de médecine du royaume virent avec peine se former cette corporation; celle de Paris prit fait & cause pour toutes; elle étoit, avec raison, jalouse de la protection éclatante qu'accordoit déjà le gouvernement à cette société naissante; elle se voyoit menacée de perdre ses attributs les plus intéressans. On alloit jusqu'à lui refuser la restauration du modeste asyle dans lequel les professeurs étoient obligés de se réunir tous les jours pour les leçons publiques & les consultations gratuites; le nouvel établissement médical étoit, pour ainsi dire, une insulte à la Faculté, en ce qu'il paroissoit être un reproche tacite de négligence & d'insouciance, tandis qu'il étoit notoire que dans les occasions les plus importantes, dans les épidémies les plus désastreuses de la capitale & des provinces, les médecins de la Faculté de Paris avoient donné à l'Etat les preuves les plus éclatantes du zèle le plus ardent & du dévouement le plus généreux. Cette Faculté fit en conséquence tous ses efforts pour arrêter dans sa naissance cette innovation dangereuse qui alloit infailliblement élever autel contre autel, la Société royale contre la Faculté, & faire naître un schisme d'autant plus dangereux qu'il n'auroit pour résultat que le préjudice de l'art & la honte de l'artiste. Les efforts de la Faculté furent inutiles; la Société royale obtint, au mois d'août 1778, des lettres-patentes qui lui donnèrent plus de droits, d'éclat, de distinctions que n'en avoit obtenues la commission royale qui venoit d'être supprimée. On voulut cependant atténuer un peu la peine que cette institution devoit faire à la Faculté; le doyen en charge & le doyen d'âge eurent le droit d'assister aux séances de la Société, & de s'inscrire au nombre de ses membres. Sa Majesté déclara de plus qu'elle n'entendoit rien innover relativement aux honneurs, émolumens, priviléges, prérogatives de la Faculté de médecine. Les docteurs-régens refusèrent de participer aux actes de la Société. Bientôt la critique, l'ironie, la satyre aiguisèrent leurs traits; des pamphlets plus ou moins ingénieux furent répandus avec profusion contre l'une & l'autre de ces corporations; l'autorité publique se vit obligée d'intervenir dans les querelles. Défenses furent faites à la Faculté de médecine de prendre aucune voie juridique pour s'opposer à l'établissement & aux travaux de la Société royale; il ne lui fut pas même permis de réfuter les assertions calomnieuses insérées dans le préambule de l'arrêt du Conseil, qui cassoit son décret contre les membres traîtres & transfuges qui passeroient de la Faculté dans la Société royale..... Tous ces débats s'appaisèrent enfin par lassitude, mais ces deux corporations demeurèrent plus ennemies que rivales.

La révolution, ce grand mouvement des personnes & des choses, qui s'opéra en 1790, ne tarda pas à renverser & la Société royale & les Facultés elles-mêmes, brisa les barrières qui s'opposoient au charlatanisme & à l'ignorance, & livra pendant plus de douze ans l'art de guérir au brigandage le plus déhonté. Cependant de bons esprits luttoient encore contre cet épouvantable désordre; des projets de réforme & de lois nouvelles sur l'enseignement, l'exercice & la police de la médecine dans la république, furent publiés & présentés aux assemblées nationales. L'assemblée constituante entendit la lecture d'un projet de loi sur cet objet; elle se retira sans avoir achevé ce travail. Le décret du 18 août 1792 supprima les Universités, les Facultés, les corporations savantes, & depuis cette époque il n'y eut plus de réception régulière; on accordoit des patentes de médecin à tous ceux qui les réclamoient. La Convention nationale, le 14 frimaire an 3, rendit, sur le rapport du célèbre Fourcroy, un décret pour la création d'une école centrale de santé à Paris; elle avoit pour objet l'instruction des officiers de santé militaires; quelques jours après, les écoles de Montpellier & de Strasbourg furent créées à l'instar de celle de Paris. Les assemblées législatives, qui succédèrent à la Convention nationale, nommèrent des commissions spécialement chargées de cet important travail; celles-ci appelèrent dans leur sein & l'Ecole

centrale de santé & la Société de médecine de Paris, qui s'étoit depuis peu formée par la réunion d'un grand nombre d'hommes de l'art, & qui jouira toujours de la gloire d'avoir conservé le dépôt sacré des connoissances médicales. Les orages du 18 fructidor an 5 & ses suites désastreuses suspendirent long-tems les travaux nécessaires à la confection de ces lois nouvelles. La révolution du 18 brumaire ayant appelé le général Bonaparte à la première magistrature de la république, dans la nouvelle constitution de l'an 8, le Conseil d'Etat ne tarda pas à s'occuper d'un projet de loi relatif à l'exercice de la médecine en France; le gouvernement le proposa au Corps législatif, qui le convertit en loi le 19 ventôse an 11. Les motifs de cette loi ont été exposés avec une précision admirable par le conseiller d'Etat rapporteur, Fourcroy. Il est important de les rappeler ici: il présente d'abord le tableau affligeant des délits dont se rendent journellement coupables les charlatans qui infestent les villes & les campagnes; il expose les malheurs sans nombre occasionnés par l'ignorance des empiriques; il fait sentir l'urgente nécessité de rétablir l'ordre dans l'exercice des professions qui intéressent essentiellement la sûreté & la vie des citoyens; il passe ensuite en revue les réglemens des anciennes Facultés de médecine avant 1792; retrace rapidement les innombrables abus qui s'y étoient introduits, au point que des demandes de diplômes ont été souvent faites par de simples lettres, & expédiées par la poste. Il annonce enfin que le Conseil d'Etat a pris dans les formes anciennes prescrites par l'édit de 1707 tout ce qu'elles avoient de bon, en les accordant avec l'ordre de choses actuel; telles sont les bases de ce projet de loi: parcourons-en les dispositions principales.

Le titre premier comprend les dispositions générales, la nécessité de se conformer à cette loi, à dater du 1er. vendémiaire an 12, pour exercer les professions de médecin, chirurgien ou d'officier de santé; la faculté réservée aux anciens praticiens légalement reçus, d'exercer comme par le passé, à la seule condition de la présentation de leurs diplômes aux autorités constituées; le titre de docteur en médecine ou en chirurgie conféré à ceux qui auront été reçus dans une des six Ecoles spéciales de médecine, & celui d'officier de santé quand ils seront reçus par les jurys des départemens; la faculté que se réserve le gouvernement d'accorder à un médecin ou à un chirurgien étranger, gradué dans les Universités étrangères, le droit d'exercer la médecine ou la chirurgie sur le territoire de la république.

Le titre II traite des examens & de la réception des docteurs en médecine & en chirurgie. Des examens sont ouverts dans chacune des six Ecoles spéciales; ils sont publics, deux d'entr'eux nécessairement soutenus en latin; une thèse leur succède: quatre années d'étude dans les Ecoles doivent précéder les examens de réception; un réglement particulier détermine les conditions d'admission aux Ecoles, le mode des inscriptions, les frais d'étude. Les médecins & les chirurgiens qui, à la suppression des Facultés, avoient achevé leurs études, ne paient que le tiers des frais d'examen & de réception; les médecins & les chirurgiens non reçus dans les Facultés anciennes, & qui ont été employés en chef, ou comme officiers de santé de première classe pendant deux ans aux armées de terre & de mer, n'ont qu'une thèse à soutenir, & ne paient que les frais de la thèse. Les élèves qui ont étudié dans les Ecoles spéciales instituées par la loi du 14 frimaire an 3, & qui auront été examinés, reçoivent le diplôme de docteur en acquittant la moitié des frais fixés pour les examens & les réceptions.

Le titre III traite des études & de la réception des officiers de santé des départemens. Pour être reçu, il faut avoir été attaché six ans comme élève à des docteurs, ou avoir suivi pendant cinq ans la pratique des hôpitaux civils ou militaires, ou avoir étudié trois années consécutives dans une des Ecoles de médecine. Le jury qui reçoit les officiers de santé est composé, dans le chef-lieu de chaque département, de deux docteurs domiciliés dans ce département, nommés par le premier consul, & d'un commissaire pris parmi les professeurs des six Ecoles de Médecine. Les examens s'ouvrent une fois l'an; ils sont au nombre de trois en langue française, & publics; les frais ne peuvent excéder deux cents francs.

Le titre IV a pour objet les formes de l'enregistrement & les listes des docteurs & officiers de santé. Les officiers de santé ne peuvent s'établir que dans le département où ils ont été examinés par le jury; ils ne peuvent pratiquer les grandes opérations chirurgicales que sous la surveillance & l'inspection d'un docteur dans les lieux où celui-ci sera établi.

Le titre V comprend l'instruction & la réception des sages-femmes. Un cours annuel & gratuit d'accouchement sera établi dans l'hospice le plus fréquenté de chaque département. Les élèves sages-femmes devront avoir suivi ce cours, & vu pratiquer pendant neuf mois avant de se présenter à l'examen; elles ne peuvent employer les instrumens dans les cas d'accouchemens laborieux, sans appeler un docteur, ou médecin, ou chirurgien anciennement reçu; leur réception est gratuite; elles sont inscrites sur une liste par les préfets.

Le titre VI contient les dispositions pénales contre les infracteurs de la présente loi.

On ne peut disconvenir que cette loi n'offre la réunion des dispositions les plus sages & les mieux concertées pour régulariser à l'avenir en France l'exercice de l'art de guérir; des décrets nouveaux en ont fourni depuis le complément.

Un arrêté du gouvernement, en date du 20 prairial an 11 (9 juin 1803), établit deux nou-

velles Ecoles de Médecine, l'une à Turin, l'autre à Mayence, organisées comme les quatre premières, fixe les conditions de l'admission des élèves aux Ecoles;

Traite des inscriptions qui seront au nombre de quatre, chaque année, prises sur un registre ouvert au bureau du secrétariat de l'Ecole;

Développe les détails nécessaires aux examens qui seront ouverts au premier & troisième trimestre de chaque année;

Etablit les frais d'études & de réceptions; la somme de mille francs est ainsi répartie en frais d'inscriptions & d'examens;

Dispose de la formation des jurys pour la réception des officiers de santé des départemens, ainsi que de la réception des sages-femmes;

Traite enfin de l'administration & de l'application des rétributions à payer par les étudians & les récipiendaires. A la fin de ce décret se trouve le tableau des arrondissemens des commissaires des six Ecoles de Médecine pour les jurys de réception. L'Ecole de Paris compte dans son arrondissement les trente départemens les plus voisins de l'Ecole; Montpellier en compte vingt-neuf; Strasbourg seize; Mayence quinze; Turin dix-huit.

Un autre arrêté du gouvernement, en date du 13 vendémiaire an 12 (6 octobre 1803), fixe de la manière suivante le traitement des professeurs & des employés dans les Ecoles de Médecine. Les professeurs doivent jouir d'un traitement fixe & d'un traitement éventuel. Le traitement fixe est de 3000 fr.; il est porté sur le budjet annuel du ministre de l'intérieur, & payé sur ses ordonnances. Le traitement éventuel se compose du produit des inscriptions, examens & réceptions; il est accordé pour les dépenses variables des Ecoles, & pour le traitement des bibliothécaires, professeurs, conservateurs, garçons de laboratoires, jardiniers, hommes de peine; savoir : à l'Ecole de Paris 40,000 fr.; à celle de Montpellier, 30,000 fr.; à celle de Strasbourg, 20,000 fr. Un arrêté du 20 brumaire an 12 (12 novembre 1803) règle le costume des professeurs des Ecoles de Médecine.

Un autre, en date du 29 brumaire an 12 (21 novembre 1803), nomme les commissaires pour présider les jurys de médecine dans les arrondissemens des Ecoles de Paris, Montpellier, Strasbourg, & les membres des jurys dans plusieurs départemens.

Le 17 mars 1808, paroît enfin le décret impérial portant organisation de l'Université Impériale, le réglement concernant les droits du sceau, & le décret relatif aux Facultés. Nous ne pouvons que renvoyer aux sources sur tous les détails.

Le 18 août & le 26 décembre 1810, l'Empereur rend les décrets impériaux sur les remèdes secrets : le premier établit les commissions relatives aux remèdes secrets dont la vente a déjà été autorisée, & à ceux dont le débit ne l'a point encore été.

Un autre décret, en date du 18 juin 1811, contenant le réglement pour l'administration de la justice & le tarif général des frais, fixe, articles 2, 4, 5, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, les honoraires & vacations des médecins, chirurgiens, sages-femmes, experts & interprètes pour les visites, & rapports dans les villes de Paris & celles des départemens, & dans les cas de transport à plus de deux kilomètres de leur résidence; les frais de voyage & de séjour auxquels l'instruction des procédures peut donner lieu.

Le Code Napoléon contient également, art. 55, 56, 81, 236, 909, 2101, 2272; le Code d'instruction criminelle, art. 43; & le Code pénal, art. 159, 160, 317, 378, diverses dispositions applicables aux médecins, chirurgiens, pharmaciens, &c., dans l'exercice de leurs professions.

Telle est l'histoire abrégée de la jurisprudence de la médecine en France, depuis les Gaulois jusqu'à l'époque actuelle. Nous n'avons présenté que les faits principaux; nous renvoyons, pour les détails, à la lecture des lois, édits, réglemens, décrets, &c., que nous avons cités.

(Gilbert, D. M.)

Médecine mentale.

Considérations générales; vues préliminaires; coup d'œil sur l'histoire de la médecine mentale, & plan de cet article.

L'esprit, la partie intellectuelle de l'homme, que l'on se plaît si souvent à opposer à sa partie matérielle, appartient comme elle, au moins sous plusieurs rapports, aux méditations & aux recherches du médecin. Cette fonction de la vie, la plus noble, mais la plus mobile & la plus compliquée, participe à la plupart des maladies, & peut en éprouver elle-même de particulières. Certain régime, différens climats, le concours de plusieurs circonstances extérieures, lui sont plus ou moins favorables; elle varie & se modifie suivant l'âge, le tempérament, les changemens passagers ou prolongés de l'organisation, & peut elle-même avoir à son tour une influence remarquable sur ce qu'on appelle le matériel de la vie, dans l'exercice immodéré de quelques facultés intellectuelles, telles que l'attention, l'imagination, la méditation, &c.

Il existe donc une médecine de l'esprit qui fait elle-même partie d'un système de connoissances philosophiques & médicales, que l'on doit désigner sous le nom de *médecine morale*, non moins varié dans ses détails & non moins important dans ses principes, dans ses vérités générales, que la médecine corporelle ou physique, avec laquelle on peut le comparer sous le double point de vue de la théorie & de la pratique. (*Voyez* Médecine morale.)

Quelques ouvrages ont été publiés sous le titre de *Médecine de l'esprit*, sans répondre à ce titre : tel

tel est principalement celui de Le Camus ; *la médecine de l'esprit, où l'on cherche, 1°. le mécanisme du corps qui influe sur les fonctions de l'ame ; 2°. les causes physiques qui rendent ce mécanisme plus défectueux ou plus parfait ; 3°. les moyens qui peuvent l'entretenir dans son état libre, & le rectifier lorsqu'il est gêné.* On connoît le jugement sévère, mais équitable de Voltaire sur cet ouvrage : on m'a apporté, dit ce philosophe, la *Médecine de l'esprit*, du docteur Camus, professeur en médecine de l'Université de Paris ; j'ai espéré y voir la solution de toutes mes difficultés ; qu'y ai-je trouvé ? Rien. Ah ! M. Camus, vous n'avez pas fait avec esprit la *Médecine de l'esprit.* C'est lui qui recommande fortement le sang d'ânon, tiré derrière l'oreille, comme un spécifique contre la folie. Cette vertu du sang d'âne, dit-il, réintègre l'ame dans ses fonctions. Il prétend aussi qu'on guérit les fous en leur donnant la gale ; il assure de plus que, pour avoir de la mémoire, il faut manger du chapon, du levraut & des alouettes, & surtout se bien garder des oignons & du beurre. Cela fut imprimé en 1769, avec approbation & privilége du Roi ; & on mettoit sa santé entre les mains de M. Camus, professeur en médecine.

La médecine de l'esprit & la médecine morale, en général, ont été entrevues dans tous les tems, & les archives de la médecine, les traités généraux en renferment quelques traits, quelques esquisses ; mais ce n'est que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, que des ouvrages importans lui ont été spécialement consacrés.

Quelques-uns de ces ouvrages, tels que les dissertations de Gaubius (1), d'Alberti (2), d'Etharding (3), Falconer (4) ; l'article Affections de l'ame de l'*Encyclopédie méthodique* (5) ; les Mémoires de Cabanis (6) ; le Traité de Crichton (7), ont embrassé la plupart des questions que comprend la médecine morale. Un plus grand nombre a eu plus particulièrement pour objet l'étude de l'aliénation, ou des maladies mentales. On distingue parmi ces derniers les considérations & les observations importantes que M. le professeur Pinel a publiées sous le titre de *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale.* Des écrits du même genre, qui se distinguent également par un haut degré d'utilité, ont été, pour la plupart, publiés en Angleterre vers la fin du dix-huitième siècle.

Les écrits des Anciens fournissent seulement quelques traits épars, quelques faits isolés concernant la médecine morale. La démence, dans l'Ajax de Sophocle, étonne autant qu'elle émeut par sa vérité, ce qui suppose une observation attentive, une connoissance approfondie des agitations de l'ame les plus graves, & des maladies de la raison les plus violentes. La même remarque s'applique au mouvement ou à la peinture des passions des personnages qu'Homère fait agir & parler d'une manière si vraie, surtout dans l'Iliade. La description de la maladie des Scythes, quelques passages relatifs au délire (παράνοια), aux rêves & à quelques dérangemens consécutifs & symptomatiques de l'entendement, forment ce que l'on peut principalement découvrir dans Hippocrate de relatif à la médecine de l'esprit. Ce qui concerne la maladie des Scythes, attribuée à Uranie, & un autre mode d'altération physique & morale, désigné sous le nom de φροντίδος νόσος par Hippocrate, doivent aussi être rapportés à la médecine morale. L'usage de l'ellébore & l'ensemble des pratiques, qu'il comprend sous le nom d'*elléborisme*, sont d'ailleurs de beaucoup antérieurs à Hippocrate ; ce qui suppose dans l'antiquité des observations & des connoissances sur les maladies mentales, qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Le trait si connu que l'on attribue à Erasistrate, permet de faire la même supposition pour des tems moins éloignés. Les écrits d'Arétée sont les premiers monumens littéraires où commence, d'une manière positive, la chaîne qui unit les connoissances acquises par les Anciens sur la médecine mentale, aux recherches & aux observations des modernes. Ce célèbre médecin a décrit avec cette vérité, avec cette éloquence qui charme dans la peinture des passions, les traits les plus caractéristiques de la manie, qu'il regarde comme une fureur prolongée, l'excitement physique & moral propre à cette maladie, sa disposition aux rechutes, & l'aptitude qu'elle semble donner quelquefois pour cultiver avec distinction les sciences & les beaux-arts (1).

Les conseils & les observations de Celse sur les caractères & le traitement de l'insanité, que les Grecs appeloient φρένησις, supposent une grande expérience & un commerce suivi avec cette classe de malades (2).

---

(1) *De regimine mentis quod medicorum est habitus*, 1767, in-4°.

(2) *De medici Officio circa animam, in causâ sanitatis.* Halæ, 1745, in-4°.

(3) *De humorum Mutationibus ab animi affectibus.* Rost., 1759. --- *Regulæ circa affectus animi observandæ.* Rost., 1724. -- *Scrutinium commercii animæ & corporis, ac qui indè fluunt affectuum animi.* Rost. 1714.

(4) *Dissertation on the influence of the passions upon disorders of the body.* London, 1788.

(5) Attribué à Sanchez, & composé en grande partie de ses observations, & principalement de celles qu'il a faites sur lui-même.

(6) *Rapport du physique & du moral dans l'homme*, 2e. édit.

(7) *An inquiry into the nature and origin of mental derangement.* London, 1798.

(1) *Species (maniæ) utique infinitæ sunt, nam qui ingeniosi sunt ac dociles, astronomiam discunt sine doctore, philosophiamque possident à nemine traditam; poeticam quoque veluti à Musis infusam norunt.* (Vide *Aretei Opera Herm. Boerhavii*, ad Lugd. Bat., 1735, in-fol. pag. 31.)

(2) Celse n'a consacré qu'un chapitre (le 18e. du liv. III)

Cœlius Aurélianus a traité le même sujet que Celse, mais avec plus de détail, & a posé, sans doute d'après des faits qu'il avoit observés avec soin, les principes lumineux & féconds du traitement moral de la démence, long-tems méconnus, & dont l'application & le développement ont été comptés, plus de douze siècles après, parmi les progrès les plus remarquables de l'esprit humain.

Le galénisme fit perdre entiérement de vue les faits si compliqués & les observations délicates & difficiles qui peuvent contribuer à perfectionner la médecine de l'esprit. Hoffmann, Stahl, Van-Helmont rappelèrent l'attention sur plusieurs points de cette partie importante des connoissances médicales, mais sans contribuer sensiblement à ses progrès. Des matériaux plus utiles, quelques faits assez curieux furent publiés dans les journaux scientifiques & dans les principaux recueils des académies (1); mais avant la seconde moitié du dix-huitième siècle, nous le répétons, il ne parut aucun traité d'une certaine étendue dont il importe de rappeler le souvenir.

Le *Traité de la mélancolie & des maladies mélancoliques*, par Lorry (2), fut publié en 1765; on y trouve plutôt les recherches d'une vaste érudition, & quelques faits rares & curieux, qu'une connoissance pratique & une rigoureuse analyse des altérations mentales & des mouvemens du cœur humain. L'auteur s'est occupé avec un grand soin de l'atrabile des Anciens, qui attribuoient à cette humeur prétendue un grand nombre de maladies opiniâtres, telles que la fièvre quarte, la manie, quelques maladies de la peau, & diverses constitutions automnales. « Une remarque curieuse, dit Vicq-d'Azyr à ce sujet, c'est que les expressions employées par les médecins anciens, pour désigner l'atrabile ou bile noire, & ses diverses affections, l'ont été dans plusieurs circonstances par les poètes de la plus haute antiquité, par Homère lui-même : c'est ainsi qu'ils ont peint les emportemens d'Achille contre Agamemnon, & les fureurs d'Oreste. Des actions violentes & peu réfléchies, une ame ardente & passionnée, des yeux caves, un teint livide, étoient les traits dont ils chargeoient ces tableaux. Platon s'est quelquefois servi de ces mêmes figures dans son Timée. Le fléau dont Lycaon se croyoit frappé, la maladie des filles de Prætus, & les divers genres de folie de ceux qui se regardoient comme inspirés par les dieux, ou punis par les démons, n'étoient pour les sages qui vivoient alors, que des maladies plus ou moins graves qu'ils combattoient avec l'herbe d'Antycire. »

Suivant le même auteur, Lorry trouva dans plusieurs rôles de valets, que Plaute a mis sur la scène, un exposé fidèle des effets que l'ellébore produit, & surtout du trouble général & du serrement douloureux de la gorge qu'il fait toujours éprouver. Lorry n'a pas distingué avec assez de soin la véritable mélancolie de ce que l'on appelle les vapeurs, la mobilité nerveuse. Il l'a également confondue avec les affections hypocondriaques & hystériques.

A la même époque, & depuis 1758 jusqu'à la fin du siècle, un assez grand nombre de Traités ont été publiés en Angleterre & en Allemagne sur l'ensemble ou sur quelques parties de la médecine de l'esprit & de la psychologie médicale. Les plus remarquables sont les Traités de Cabanis, Pinel & Crichton, que nous avons déjà cités. On doit mettre sur la même ligne les excellentes observations de Perfect sur différentes espèces d'aliénation (1), le Fragment de Mason Cox, les Recherches & les remarques pratiques de John Haslam (2), la Lettre du docteur Larive (3), sur un nouvel établissement pour la guérison des aliénés, le Magasin psychologique (4), qui renferme un grand nombre de faits curieux dont Crichton a fait usage.

Willis, que l'on cite souvent, & dont le nom est devenu presqu'inséparable du traitement de la folie, n'a publié aucun ouvrage. Cependant ce que l'on a appelé sa méthode, a produit une grande sensation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; & les Anglais, ainsi que les étrangers qui ont voyagé alors en Angleterre, y ont également donné toute leur attention. Les effets dont on lui est redevable ont contribué à produire une révolution dans le traitement des aliénés, & en les consacrant dans le touchant épisode de Clémentine, Richardson en a répandu la connoissance & l'intérêt dans toutes les classes de la société. Souvent aussi ces effets ont été racontés en les surchargeant de ces circonstances merveilleuses dont l'imagination embellit presque toujours les objets qui sont propres à donner des impressions vives, ou à exciter la curiosité. Le traitement du roi d'Angleterre & celui de la reine de Portugal, qui sont devenus des faits historiques, n'ont pas peu contribué d'ailleurs à la grande célébrité de Willis. Cet homme recommandable, que l'on regarde communément comme un médecin, appartient à l'état ecclésiastique qu'il a honoré par le zèle de sa charité & de l'heureuse activité de sa phi-

---

à ce genre de maladie; mais ce simple fragment annonce une pratique de médecine morale très-étendue, & doit être considéré, sous ce rapport, comme l'un des monumens littéraires de l'antiquité les plus précieux. (Voyez *Celsi Opera*, ed. Almeloveen. Basil. 1748, in-8°., pag. 148.)

(1) Voyez *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1705, & *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, 1764-1766; *Acta Hafniensia*, tom. I & II; *Thèses de Haller*, tom. I; *Medicals Essais*, tom. IV; *London medical Journal*, 1785; les *Sylloges* de Baldinger, &c.

(2) *De Melancholiâ & Morbis melancholicis*. Lut. Par., 1765, 2 vol. in-8°.

(1) *Annals of insanity*, &c. London, 1801.

(2) *Observations on insanity*, &c. London, 1794.

(3) *Bibliothèque britannique*, *Sciences & Arts*, tom. VIII.

(4) Ouvrage périodique, publié en allemand.

lantrhopie. Son établiſſement ſe trouve à Greatfort dans l'Incolshire, à quatre-vingts milles de Londres. Sa maiſon eſt aſſez vaſte pour recevoir vingt à vingt-cinq malades ; les aliénés qu'il ne peut loger ſont traités chez les fermiers dans les villages des environs.

Willis n'avoit guère que trente malades à ſoigner à l'époque mémorable où il fut appelé par le roi d'Angleterre; ce nombre fut porté dans la ſuite à près de deux mille (1).

L'Hiſtoire des diables de Loudun, qui parut dans le dix-ſeptième ſiècle ; différentes recherches hiſtoriques ſur les vampires, les convulſionnaires, publiées à une époque plus récente, appartiennent évidemment à la médecine de l'eſprit. Il faut ranger dans la même claſſe la Diſſertation de Dehaen, *de Miraculis*, un grand nombre d'obſervations, d'opuſcules de toute eſpèce & de rapports ſur le magnétiſme.

« Ce magnétiſme, diſoit Bailly, n'aura pas été tout-à-fait inutile à la philoſophie qui le condamne; c'eſt un fait de plus à conſigner dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, & une grande expérience ſur le pouvoir de l'imagination. Ses réſultats les plus frappans concernent l'imitation & l'imagination, deux de nos plus étonnantes facultés. Ce ſont des faits pour une ſcience encore neuve, celle de l'influence du moral ſur le phyſique. » Le rapport dans lequel on trouve ce paſſage remarquable doit être regardé comme un modèle de logique expérimentale & de recherche de la vérité, dans les circonſtances délicates & difficiles où elle paroît alternativement ſe cacher & ſe montrer au milieu des ténèbres & des fauſſes lueurs dont l'environnent les prétentions de la théorie & les eſpérances de l'imagination.

Nous devons ajouter qu'avant la publication de ce rapport, on n'avoit encore rien écrit d'auſſi exact & d'auſſi ingénieux concernant les effets bien conſtatés & l'influence puiſſante & ſoutenue qu'exercent ſur les divers organes, & dans le traitement des maladies, l'imitation & les impreſſions extérieures, une attention forte & intéreſſée, l'attente d'un grand événement, les mouvemens réunis du deſir & de l'imagination (2).

L'impulſion que les ouvrages de Condillac, de Cabanis, de Pinel, &c., ont donnée, en France, aux études médicales depuis quelques années, ont fait publier un aſſez grand nombre de recherches & d'obſervations ſur différens points de la médecine de l'eſprit & de la pſychologie médicale. Nous citerons ſeulement les Expériences pſychologiques de M. Itard ſur le ſauvage de l'Aveyron, la Diſſertation de M. Duvernoy ſur l'hyſtérie, celle de M. Charpentier ſur la mélancolie, les excellentes vues de M. Eſquirol ſur les paſſions conſidérées comme cauſes & ſymptômes de l'aliénation, & les obſervations que nous avons publiées nous-mêmes dans les Mémoires de la Société médicale ſur l'emploi des paſſions, le ſpléen, la noſtalgie, ainſi que nos ſupplémens, dans la nouvelle édition de Lavater.

Les différens genres de faits & de conſidérations qui appartiennent à la médecine de l'eſprit, & qui ſe trouvent épars en grande partie dans les divers monumens littéraires que nous venons d'indiquer, n'ont jamais été réunis dans un corps de doctrine : nous deſirons en préſenter l'enſemble dans cet article, que nous diviſerons en cinq ſections principales ; ſavoir :

1°. Des maladies mentales eſſentielles.

2°. Du délire fébrile & des dérangemens ſymptomatiques & ſympathiques de l'entendement dans les maladies aiguës.

3°. Du narcotiſme, de l'ivreſſe & des délires qui s'y rapportent.

4°. De l'influence du phyſique ſur le moral, dans les maladies, & principalement dans l'hyſtérie, l'hypocondrie & les autres névroſes.

5°. De l'influence produite ſur l'organiſation par un exercice trop ſoutenu de la penſée dans les études ſcientifiques & les travaux littéraires.

Si l'on vouloit traiter la médecine de l'eſprit & la pſychologie médicale dans toute ſon étendue, on pourroit ajouter à ces cinq ſections dont nous venons de donner les titres, quelques vues philoſophiques ſur les rapports de l'eſprit, & de la meſure de l'intelligence dans l'homme & dans les animaux, avec le mode d'organiſation qui conſtitue leur nature, ou qui dépend des tempéramens, de l'âge, des ſexes, du climat, ou même du genre de vie & des profeſſions.

PREMIÈRE PARTIE.

Des maladies mentales eſſentielles.

Nous déſignons ſous le titre de *maladies mentales eſſentielles* les altérations variées, plus ou moins graves, les dérangemens ſuivis & prolongés de la raiſon, que l'on traite ſous différens noms dans les hoſpices ou dans les penſionnats d'aliénés ; infirmités, déſordres, dont le ſpectacle eſt ſi affligeant, & dont l'obſervation attentive, l'étude approfondie, eſt une méditation continuelle ſur les opérations les plus délicates & ſur les phénomènes les plus compliqués de l'eſprit humain.

Exiſte-t-il des maladies que l'on puiſſe rigoureuſement déſigner ſous le titre de *maladies mentales eſſentielles*, ſans complication, & purement, excluſivement intellectuelles ? On ſent aiſément toute l'importance d'une ſemblable queſtion, ſur laquelle nous nous bornerons à appeler l'attention, & dont l'examen eſt inſéparable d'une conſidéra-

(1) Voyez *Bibliothèque britanique, partie littéraire*, t. I; & *le Moniteur*, an 1814, n°. 39.

(2) Rapport ſur le Magnétiſme animal des Commiſſions réunies de l'Académie des Sciences & de la Faculté de Médecine de Paris, rédigé par Bailly, 1784, in-8°.

tion détaillée des rapports du physique & du moral chez les aliénés.

Les maladies essentielles & simples de l'entendement sont en petit nombre ; à peine même pourroit-on regarder comme telles certaines passions désastreuses, & différens travers d'esprit qui, rangés ordinairement parmi les habitudes perverses & désordonnées de l'entendement, sous le nom d'*erreurs*, de *vices*, de *crimes* & de *ridicules*, ne sont pas toujours indépendantes du tempérament & de la complexion propre à chaque individu.

La raison, qui est la santé particulière de l'ame, est subordonnée dans ses changemens, dans ses altérations, aux variations de la santé générale & aux divers états de l'organisation. Du reste, ces complications, ces réactions présentent un grand nombre de variétés. Il existe même quelques maladies mentales presqu'entiérement dépourvues de toute complication, & que l'on pourroit regarder jusqu'à un certain point comme des folies purement & exclusivement intellectuelles.

Ces maladies mentales commencent par le cerveau, & résultent d'un désordre primitif de l'ensemble ou de quelques fonctions de l'entendement, provoqué par le malheur ou l'excès de quelques passions, par des études immodérées, ou par la direction vicieuse de l'imagination.

Ce sont ces troubles, ces dérangemens de l'esprit auxquels on oppose avec tant de succès les moyens d'un traitement moral, & que l'on a guéris dans tous les tems par des voyages, la pompe des spectacles, la nouveauté ou la vivacité des impressions, le mouvement de l'imagination ou le recueillement d'une attention forte & soutenue, &c. On a aussi remarqué que ces maladies, plus spirituelles que physiques, ne sont point accompagnées, au moins dans les premiers tems de leur durée, de ces fureurs, de ces convulsions qui caractérisent les délires & les aliénations dont il est facile de rapporter l'origine à des lésions organiques de quelques viscères du bas-ventre, ou à quelques perturbations profondes & graves de la partie du systême nerveux qui répond à ces viscères : changemens qui prennent constamment une part si active à la formation des appétits, des penchans, ainsi qu'au développement & aux effets des passions.

Les maladies mentales que l'on peut rapporter à un dérangement primitif de cette portion du systême nerveux & des différens viscères qui lui doivent leur mode de sensibilité & d'action, pourroient être regardées, sous quelques rapports, comme des altérations sympathiques & secondaires de l'entendement : ce sont tous les genres d'aliénation & de folie que l'on attribue à des dispositions constitutionnelles & héréditaires du systême nerveux. On doit ranger dans la même classe les différentes espèces de délire chronique, de mélancolie, de manie, de démence qui succèdent à plusieurs maladies nerveuses, telles que les affections convulsives, l'hypocondrie, l'hystérie, &c.

Toutes ces altérations commencent évidemment par le systême nerveux du bas-ventre, dont le trouble, les agitations s'annoncent par des mouvemens désordonnés, par des impressions ou par des sensations morbides qui, par leur persistance opiniâtre ou leurs retours fréquens, occasionnent à la longue, dans l'organe intellectuel lui-même, des perturbations prolongées, ou des habitudes nouvelles, & tout-à-fait étrangères à son mode usuel d'action, à la marche naturelle & à l'enchaînement accoutumé de ses opérations.

Toutefois lorsque les altérations intellectuelles, qui d'abord paroissent sympathiques, ont acquis, par la durée ou l'intensité de leurs symptômes, le caractère d'une véritable aliénation d'esprit, on doit les regarder comme des maladies mentales essentielles, & la distinction que nous venons de faire ne peut plus servir que pour ajouter quelques traits à leur histoire. La complication physique, qui est une suite de leur origine, ne leur appartient pas même exclusivement. On la rencontre aussi le plus souvent dans les maladies mentales qui, plus spirituelles que physiques, paroissent avoir commencé par l'organe intellectuel. Le désordre nerveux abdominal d'où résulte cette complication ; l'ébranlement des entrailles, la commotion, les concentrations spasmodiques du cœur, du diaphragme & de la région de l'estomac, ne sont-ils pas même produits, dans plusieurs circonstances, par un trouble moral passager, & par l'influence orageuse des passions ? Ce qui importe beaucoup plus que ces distinctions, qu'il suffit d'indiquer sans s'y arrêter d'une manière minutieuse, c'est la classification & l'histoire philosophique & médicale des différentes espèces de maladies mentales essentielles, dont l'expérience acquise jusqu'à ce jour a offert des exemples.

Ce sujet important d'étude & d'observation a été traité dans son ensemble, & d'une manière aussi neuve que détaillée, dans l'excellent ouvrage de M. Pinel sur l'aliénation mentale ; les matériaux réunis dans ce traité serviront de base à notre travail. Nous ferons d'ailleurs divers changemens à leur distribution, ainsi qu'à la classification adoptée par l'auteur ; changemens qui nous ont paru nécessaires pour embrasser dans cette classification, & toutes les altérations mentales observées par les médecins, & les maladies générales de l'esprit humain qui se rapprochent le plus des divers genres de folie que l'on observe dans les hospices ou dans les pensionnats consacrés au traitement des aliénés.

Nous diviserons cette section en plusieurs articles indiqués sous les titres suivans :

1°. & 2°. *De l'aliénation en général, & de ses causes principales ;* 3°. *du délire exclusif & chronique ;* 4°. *de la mélancolie ;* 5°. *de la manie avec délire ;* 6°. *de la manie sans délire ;* 7°. *de la démence ;* 8°. *de l'idiotisme.*

Article premier.

De la folie, ou de l'aliénation en général.

Les noms de *folie*, d'*aliénation*, de *démence*, &c., font ceux par lefquels on défigne en général les maladies effentielles & bien conftatées, & les dérangemens permanens ou prolongés de l'entendement.

Locke & Condillac ne fe font pas élevés à une idée affez générale de la folie & de l'aliénation, en la faifant confifter feulement dans la difpofition à affocier des idées incompatibles par leur nature, & à prendre ces idées ainfi affociées pour une vérité réelle. Cette idée de la folie convient feulement, comme nous le verrons, à quelques efpèces particulières d'aliénations, telles que le délire chronique & fes nombreufes variétés, la manie avec délire, la mélancolie, mais ne peut s'appliquer à la démence, à la manie fans délire, ni à plufieurs accès maniaques qui fe manifeftent quelquefois, en préfentant plutôt une forte d'excitement ou d'exaltation des facultés mentales, qu'un état de trouble ou de foibleffe de ces mêmes facultés.

Ce qui frappe davantage, ce qui fe rencontre dans tous les modes d'aliénation, c'eft un changement abfolu dans les habitudes de l'efprit, d'où réfultent une interruption dans l'exiftence morale des perfonnes atteintes de ce genre de maladie, un ifolement intellectuel, un dérangement de raifon, une foibleffe ou une infuffifance de volonté qui rendent prefque toujours ces malades dangereux pour eux-mêmes, ainfi que pour la fociété, à laquelle ils ne peuvent plus appartenir que comme des objets de furveillance & de commifération. Un changement auffi extraordinaire, cet ifolement moral, cette efpèce de mort civile, voilà fans doute ce qui nous frappe le plus, ce qui nous émeut davantage dans les différentes fituations des aliénés; ce qui rend le fpectacle de la folie moins rifible que pathétique. On ne fympathife pas, il eft vrai, avec les infenfés comme avec les autres malades; on fe dit même que plufieurs de ces malades d'efprit ne fouffrent pas; que quelques-uns ont des jouiffances très-vives; & cependant une terreur fecrète, une commifération involontaire, nous furprennent en parcourant un hofpice d'aliénés. Les fituations de ces malades dépouillés de leur vie fociale, privés de leurs communications habituelles, réduits à une vie animale, ou s'occupant de leurs prétendues relations avec des êtres furnaturels; ces différentes fituations faififfent fortement le cœur, & lui font éprouver une longue & pénible émotion. Du refte, le dérangement d'efprit, lors même qu'il fe manifefte effentiellement par l'incohérence & la liaifon vicieufe des idées, ne préfente les caractères d'une véritable aliénation, que dans le cas où ces idées, affociées vicieufement, font habituelles & familières à ces malades, tiennent à leurs préjugés, & font partie de leurs connoiffances. Mafon Cox, qui fait cette remarque profonde & ingénieufe fur le caractère de la folie, obferve avec raifon, à ce fujet, qu'un villageois auffi fimple qu'ignorant, & qui, ayant entendu parler de la vie commode & de l'aifance que l'on fe procure en Amérique à très-peu de frais, feroit fes préparatifs dans l'intention de s'y rendre à cheval, donneroit feulement une preuve d'ignorance; tandis que la même démarche de la part d'un navigateur ou d'un homme inftruit, feroit un figne bien conftaté de démence.

Quelques médecins ont donné trop de latitude aux idées qu'ils fe font faites des maladies mentales. Darwin furtout a mérité ce reproche: fubftituant des anecdotes à des obfervations, & regardant en quelque forte la fociété comme un grand hôpital de fous, il a cru devoir comprendre dans les maladies mentales certaines paffions exagérées, ou même des fentimens honorables. Il a rapporté, par exemple, à l'aliénation, l'amour fentimental ou platonique, l'orgueil de la naiffance, un excès d'amour-propre, un defir immodéré de célébrité, la tournure d'efprit mélancolique, le regret de la perte de la beauté chez les femmes, la crainte de la mort, &c.

M. Pinel, dans fon *Traité de l'aliénation*, a féparé le premier, les maladies mentales effentielles des altérations purement fymptomatiques & confécutives de l'entendement, telles que le délire dans les fièvres, le cochemar & les autres rêves morbides, l'hyftérie, l'hypocondrie, les dérangemens variés des appétits & des fenfations internes ou externes de la mémoire, du jugement, dans un grand nombre de maladies, qui fe trouvent réunies ou plutôt confondues par Sauvages avec les différentes efpèces d'aliénation dans fa huitième claffe, fous le titre de *Véfanies*: défordre que l'on retrouve dans la plupart des autres fyftèmes de claffification des maladies.

En faifant quelques légers changemens à la diftribution de M. le profeffeur Pinel, on peut rapporter à fix efpèces de folie ou d'aliénation les maladies effentielles de l'entendement, dont la pratique journalière ou les Annales de la Médecine préfentent des exemples; favoir: le délire exclufif & chronique, la mélancolie & fes nombreufes variétés, la manie avec délire, la manie fans délire, la démence, & l'idiotifme ou ce qu'on appelle vulgairement l'*enfance fénile*, & l'imbécillité. On doit d'ailleurs obferver que les maladies mentales, comme les maladies corporelles, fe préfentent rarement dans un état de fimplicité qui permette, dans la pratique habituelle, de les rapporter ainfi à des efpèces diftinctes, à des types, dont il eft bien plus fréquent de rencontrer des combinaifons & des mélanges.

La fenfibilité, l'irritabilité, la mémoire, le jugement & les autres opérations de l'efprit éprou-

vent des changemens plus ou moins remarquables dans ces différens modes d'aliénation. Dans les tems les plus froids, & lorsque le thermomètre indiquoit 8, 10 & jusqu'à 16 degrés au-dessous de 0, on a vu des fous ne pouvoir supporter leur couverture de laine, rester assis sur le parquet glacé de leur loge, ou en sortir lorsqu'elle étoit ouverte, courir presque nus, prendre de la neige ou de la glace à poignées, & la faire fondre sur leur poitrine avec l'expression du plus grand plaisir. D'autres maniaques ont fourni l'exemple non moins extraordinaire d'une augmentation considérable de forces physiques ou même d'une résistance aux maladies épidémiques & contagieuses. Ce seroit toutefois une erreur de croire que les maniaques, dans tous les cas, sont plus disposés à supporter impunément la faim, le froid, la soif, & qu'une diète sévère conviendroit dans leur traitement. M. Pinel a remarqué que lorsqu'en 1792, la ration de pain, qui étoit d'une livre & demie pour chaque aliéné, fut portée à deux livres, & augmentée en outre d'un potage préparé avec soin, la mortalité avoit sensiblement diminué. Il faut d'ailleurs placer parmi les nombreuses aberrations de sensibilité, dont l'aliénation fournit des exemples, les alternatives de voracité extrême & d'extinction presqu'absolue d'appétit, qui se manifestent dans plusieurs circonstances chez les aliénés. La perception, la mémoire, le jugement, sont très-sensiblement diminués dans la démence. Il y a moins erreur ou désordre dans le jugement, lors du délire chronique & de la mélancolie, que dans la conception ou perception, qui se trouve exclusivement employée & comme arrêtée par certaines idées illusoires & prédominantes.

Dans la manie furieuse, toutes les facultés de l'esprit sont gravement troublées, au point que le malade paroît méconnoître toutes ses relations extérieures, & perdre en grande partie le sentiment de son existence & l'usage de sa pensée. Dans la démence, l'organe intellectuel paroît dans un état de foiblesse ou d'atonie qui ne lui permet plus d'exercer ses fonctions que d'une manière insuffisante ou irrégulière; ce que prouve l'incohérence des idées, la perte ou la diminution de la mémoire & du jugement, &c. Quelques maniaques paroissent, dans leurs accès, avoir plutôt des redoublemens ou des habitudes nouvelles d'esprit, qu'un égarement ou une foiblesse de raison.

La plupart des maladies essentielles de l'entendement, qui ne sont pas occasionnées brusquement par une révolution morale ou par quelque grande catastrophe, sont précédées de changemens plus ou moins graves dans le caractère, l'humeur, la tournure des idées; ce que Willis & MM. Hallam, Mason Cox & surtout M. Esquirol ont très-bien observé. « Presque tous les aliénés confiés à mes » soins, dit ce dernier, avoient offert quelques » irrégularités dans leurs fonctions, dans leurs fa» cultés intellectuelles, dans leurs affections, avant » d'être malades, & souvent dès la première en» fance. Les uns avoient été d'un orgueil excessif, » les autres très-colères; ceux-ci souvent tristes, » ceux-là d'une gaîté ridicule; quelques-uns d'une » instabilité désolante pour leur instruction, quel» ques autres d'une application opiniâtre à ce » qu'ils entreprenoient, mais sans fixité; plusieurs » vétilleux, minutieux, craintifs, timides, irré» solus; presque tous avoient eu une grande acti» vité de facultés intellectuelles & morales, qui » avoit redoublé d'énergie quelque tems avant » l'accès; la plupart avoient eu des maux de nerfs; » les femmes avoient éprouvé des convulsions ou » des spasmes hystériques; les hommes avoient » été sujets à des crampes, des palpitations, des » paralysies. Avec ces dispositions primitives ou » acquises, il ne manque plus qu'une affection » morale pour déterminer l'explosion de la fureur » ou l'accablement de la mélancolie (1). »

Article II.

Des causes les plus générales des maladies mentales.

Les causes des maladies de l'esprit sont aussi nombreuses que variées; le plus grand nombre, à la vérité, paroît dépendre de nous-mêmes, & se rapporte à nos erreurs, à nos préjugés, à des institutions vicieuses ou à des passions qui, excessives ou mal dirigées, se transforment dans un véritable état d'aliénation: d'autres causes cependant sont exclusivement physiques ou organiques; quelques-unes même sont héréditaires, & paroissent inséparables d'une altération primitive ou accidentelle de l'organisation. Les hommes les plus sages, les plus réglés dans les habitudes & les mouvemens du cœur & de l'esprit, ne sont pas à l'abri de ces causes, suivant une remarque judicieuse de Condorcet; on voit alors, comme l'observe ce philosophe, que les avantages les plus réels, les plus personnels, ne sont pas plus assurés que ceux dont une frivole vanité peut s'honorer; que les dons de la nature sont aussi fragiles que ceux de la fortune; qu'on peut, sans cesser d'être soi-même, cesser d'être tout ce que l'on étoit, & qu'il ne faut qu'un dérangement insensible dans quelques organes, pour enlever dans un instant à un homme supérieur, ce qui le distingue même des êtres les plus inférieurs au commun des hommes.

Les maladies mentales présentent, dans leur développement, des rapports marqués avec l'âge, le sexe & les différentes situations physiques de la vie. Les recherches de M. Pinel offrent, sous ce rapport, les résultats les plus curieux: son expérience lui a prouvé que l'aliénation se déclare surtout depuis la puberté jusqu'à l'âge de quarante

(1) *Dissertation sur les Passions considérées comme causes & symptômes de l'aliénation mentale.*

à cinquante ans; qu'elle eſt plus fréquente parmi les hommes entre la vingtième & la quarantième année. Il ne l'a vue ſe développer que chez les femmes avant l'époque de la puberté; ſavoir, neuf fois en 1801, & douze fois en 1802.

En 1801 & 1803, le nombre des filles tombées dans l'idiotiſme, & traitées à la Salpétrière, fut ſept fois plus grand que celui des femmes mariées. Les cauſes phyſiques les plus ordinaires ont été, pendant cinq années que comprend le cours d'obſervations de M. Pinel, une conſtitution morbide originaire, la ſuppreſſion & la ceſſation des règles, un accident pendant les couches, l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, des coups ſur la tête.

Les cauſes morales, dont l'effet a été obſervé dans le même tems, étoient une grande frayeur, un amour malheureux, le fanatiſme, des revers de fortune & des chagrins domeſtiques.

M. Pinel fait remarquer que dans tous les tems, les prêtres de la dernière claſſe, les moines, les perſonnes dont la religion eſt plus fervente qu'éclairée, les peintres, les ſculpteurs, les muſiciens & les poètes contribuent paticuliérement à peupler les hoſpices & les penſionnats d'aliénés. On obſerve au contraire que les maladies mentales ſont aſſez rares parmi les naturaliſtes, les phyſiciens, les géomètres, &c. En général, c'eſt une diſpoſition favorable au dérangement de la raiſon, qu'une imagination vive, une curioſité inquiète & un penchant dominant pour les théories ſyſtématiques & les abſtractions qui ne ſont point contre-balancées par des connoiſſances poſitives, ou par une culture harmonieuſe & régulière des facultés de l'entendement.

Les recenſemens les plus exacts, dans différentes circonſtances, démontrent que les cauſes morales de manie & de délire mélancolique ou non mélancolique ſont beaucoup plus fréquentes que les cauſes phyſiques. On ne doit pas alors être étonné ſi la période de la vie, qui ſemble appartenir plus particuliérement aux maladies de l'eſprit, eſt auſſi le tems des grandes révolutions morales & des paſſions les plus propres à troubler la raiſon.

L'hiſtoire détaillée des cauſes, de l'origine & du développement des maladies mentales eſt du plus grand intérêt, & c'eſt principalement dans cette partie qu'un Traité de l'aliénation paroît moins un ouvage de médecine qu'un tableau touchant & animé des égaremens les plus graves de la raiſon, & des mouvemens les plus orageux du cœur humain. Perſuadés de cette vérité, nous regrettons de ne pouvoir mettre ſous les yeux de nos lecteurs les traits les plus frappans des recherches de M. Pinel, ſur la cauſe héréditaire de la folie, les altérations & les révolutions naturelles ou accidentelles de l'organiſation, conſidérées dans leurs rapports avec les divers troubles de la raiſon, les conformations vicieuſes du cerveau, l'effet d'un changement bruſque de régime & d'habitudes ſur l'eſprit, l'exercice immodéré de la mauvaiſe direction des facultés intellectuelles, les cauſes morales & principalement la violente perturbation qu'entraînent les paſſions convulſives.

Les diſpoſitions générales de l'organiſation qui contribuent le plus impérieuſement aux maladies de l'eſprit, ſont des excès de mobilité nerveuſe & de ſenſibilité, naturels ou acquis, qui, en ſe manifeſtant tout-à-coup avec un redoublement d'énergie & de déſordre, portent le trouble dans la raiſon; c'eſt ainſi que, ſans être plus habituellement diſpoſées à la folie que les hommes, les femmes, toutes choſes égales d'ailleurs, perdent plus ſouvent la raiſon par l'effet des révolutions & des altérations vitales, qui dépendent de la puberté, de la groſſeſſe, des ſuites de couches, de l'âge critique.

L'aliénation peut être héréditaire, comme le prouvent un grand nombre d'exemples fort remarquables; elle ſe manifeſte alors ſouvent à une époque très-avancée de la vie. Il ſuffit d'ailleurs, dans pluſieurs circonſtances, pour devenir fou, de changer bruſquement ſes habitudes, de paſſer ſubitement d'une vie active & pénible aux langueurs du repos & à l'oiſiveté d'une exiſtence commode & paiſible.

Un militaire diſtingué devint fou par une révolution ſemblable; ſes digeſtions commencèrent par ſe déranger; il éprouva enſuite des léſions nerveuſes très-graves, qui s'étendirent bientôt à l'état moral & aux facultés intellectuelles.

La ſociété fournit pluſieurs autres exemples de perſonnes qui ont perdu leur raiſon dans le repos & la jouiſſance d'une fortune acquiſe par une vie active & laborieuſe.

Les hommes qui tombent dans l'aliénation par l'effet d'un mode vicieux de complexion héréditaire ou non héréditaire, ſe font remarquer dans la ſociété par des travers, des caprices, des bizarreries, &c., qui précèdent ſouvent, pendant pluſieurs années, le moment d'une aliénation complète & déciſive.

Parmi les cauſes accidentelles de la folie qui ſe développent graduellement, on doit ſurtout ſignaler les premières impreſſions & les premières directions de l'eſprit mal entendues, les vices de l'éducation, les impulſions du caractère & de l'entendement en ſens contraire, les effets d'une tendreſſe aveugle ou d'une ſévérité déplacée, &c.

M. Pinel rapporte pluſieurs exemples d'aliénation par des cauſes ſemblables; il y a d'ailleurs des analogies frappantes entre le traitement des maladies d'eſprit & les fonctions bien remplies d'un inſtituteur habile : dans l'un & l'autre de ces emplois, c'eſt la fermeté & non la dureté qui devient néceſſaire, & qui doit s'allier adroitement à une condeſcendance raiſonnée & bien différente d'une lâche complaiſance avec laquelle il eſt ſi facile & ſi commun de la confondre. Par quelle fatalité ce que la raiſon preſcrit, dit M. Pinel, de-

vient-il si rare, qu'on peut la regarder comme un prodige ?

Une attention trop long-tems soutenue sur le même objet, des études immodérées, un excitement forcé de l'organe intellectuel, & surtout l'exaltation de l'imagination par le fanatisme & les impulsions superstitieuses de toute espèce, occasionnent une grande variété de maladies mentales, & ne contribuent guère moins à peupler les hospices & les pensionnats d'aliénés, que les mouvemens impétueux & les concentrations oppressives qu'occasionnent les différentes passions.

Rien n'égale dans ce genre l'influence de l'enthousiasme aveugle des sectaires connus en Angleterre sous le nom de *méthodistes* ou de *puritains*.

On pourroit placer presqu'au même rang les impressions fanatiques ou les inquiétudes qu'ont fait naître dans les consciences timorées les querelles théologiques & les doutes qui ont trop souvent résulté des conflits élevés entre les pouvoirs politiques & religieux. Souvent aussi un orgueil extrême se joint au fanatisme pour déranger la raison.

La femme d'un tailleur, traitée par M. Pinel, commença à se déranger en passant presque tout son tems dans les églises ; elle avoit pour un mari très-complaisant le plus grand mépris, & finit par exiger qu'il la servît à genoux, en lui commandant de voir en elle un être privilégié & comblé de graces surnaturelles. A l'occasion de toute cette influence d'une dévotion mal entendue sur la santé de l'ame, M. Pinel remarque qu'en France, comme en Angleterre, on ne sauroit trop prémunir les femmes peu éclairées & d'une imagination mobile, contre toutes les pratiques qui tendent à une sombre exaltation, & à la propagation d'une morale austère & d'une rigueur désespérante. Il assure que les notes prises chaque jour pour l'admission des aliénés dans son hospice pourroient servir à indiquer les lieux où domine plus particuliérement une dévotion atrabilaire & opposée, dans ses effets désastreux, à la douce influence d'une piété compatissante & éclairée.

Les passions, les directions & les mouvemens de l'esprit considérés comme des causes diverses d'aliénation, offrent un fonds inépuisable de faits curieux, ou même d'anecdotes piquantes & relatives à la connoissance du cœur humain & à l'histoire secrète des travers de la société.

Pour suivre avec ordre ces effets désastreux des passions, M. Pinel les examine successivement dans leurs rapports avec les passions spasmodiques, les passions débilitantes ou oppressives, & les passions expansives, division que nous pourrions réclamer, & à laquelle M. Pinel a donné un nouveau prix en daignant l'adopter pour l'appliquer à l'une des parties les plus délicates & les plus difficiles de ses recherches.

Les passions spasmodiques les plus propres à troubler la raison sont les emportemens de la colère, les explosions d'une rage concentrée, le sentiment d'horreur ou de frayeur très-vive, l'excès du désespoir, &c.

De tous les mouvemens de frayeur convulsive, les plus redoutables pour la raison sont les saisissemens que l'on éprouve en croyant voir de prétendus fantômes, des revenans, des spectres, des sorciers, &c.

Dans un tems assez court, on a conduit à la Salpétrière trois jeunes aliénées qui l'étoient devenues de cette manière.

Quand on observe les effets variés & nombreux des passions débilitantes & chagrines dans la production des maladies de l'esprit, on voit combien il importe que le médecin appuie, par sa pénible expérience, le conseil que donne la sagesse de fortifier son ame, & de la préparer de loin aux malheurs de la vie ; il est du moins certain que, parmi les différens genres d'aliénation que l'on traite dans les hospices, le plus grand nombre présente une liaison marquée avec l'incertitude dans les moyens d'existence, les alternatives fréquentes de bonne & de mauvaise fortune, les chagrins, les dissentions domestiques qu'occasionnent les revers ou le passage brusque de la débauche & d'une abondance momentanée, à la plus grande détresse & à toutes les horreurs de l'indigence.

Une des causes morales d'aliénation les plus fréquentes, c'est l'espèce de combat qui, en s'élevant quelquefois entre ce que l'on appelle des principes ou des déterminations primitives très-fortes, & des impulsions accidentelles & passionnées, agit vivement sur l'imagination en sens contraire, produit une lutte intérieure, remplit l'ame de trouble & d'amertume, & finit presque toujours par amener l'égarement de la raison.

Cette opposition si pénible ajoute beaucoup à la violence des passions en général & à celle de l'amour en particulier, qui, dans la résistance qu'elle éprouve, ses malheurs ou ses mécomptes, son exaltation & ses jalousies, trouble souvent la raison, & produit différentes espèces de manie ou de mélancolie.

M. le professeur Pinel rapporte plusieurs exemples de ces effets désastreux de l'amour dans les différentes classes de la société.

Une jeune aliénée confiée à ses soins l'étoit devenue à la suite d'un combat très-long & très-douloureux entre ses principes religieux & le développement irrésistible de l'amour le plus tendre. Après avoir éprouvé des chagrins cruels & des altérations graves dans sa santé, elle tomba d'abord dans une mélancolie profonde, & ensuite dans tous les excès d'un délire furieux.

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations de semblables exemples, & de l'effet général des passions considéré comme cause de folie. Ce seroit un recueil inépuisable d'observations, dont la conclusion trop affligeante porteroit peut-être à prendre à la lettre, & dans toute sa rigueur, l'opinion

l'opinion des anciens sages, qui regardoient les passions comme des maladies de l'ame.

Dans plusieurs circonstances, ces maladies de l'ame, ces mouvemens orageux du cœur humain, que l'on appelle *les passions*, ne produisent pas des maladies mentales dont on puisse les distinguer, mais se transforment insensiblement en divers genres de délire & d'aliénation. Ce point de vue, que M. Pinel a négligé, nous paroît de la plus haute importance.

Souvent plusieurs personnes ne sont devenues folles avec le tems, que pour avoir laissé s'exagérer dans un entendement foible, des affections ou des opinions passionnées & exclusives. L'aliénation paroît même quelquefois se borner à une crainte profonde, à une impression de terreur qui, d'abord excitée par une cause accidentelle, par un événement quelconque, est devenue une habitude. La colère, suivant la remarque d'Arétée, est un délire momentané.

L'aliénation qui succède à un grand malheur, à la perte d'un procès, au renversement de la fortune, est bien moins, dans plusieurs cas, l'effet distinct du désespoir & de la douleur morale, que la suite, la continuation avec un excès de trouble & d'intensité, de ces sentimens pénibles.

La même remarque s'applique aux idées superstitieuses, aux croyances absurdes qui ne peuvent passer certaines limites sans devenir une véritable folie morbide, un délire habituel, un état d'illumination ou de sortilège, une lycanthropie ou une démonomanie, &c.

Chez quelques personnes d'une complexion intellectuelle & d'un mode de sensibilité fort extraordinaire, le sentiment de l'amour paroît plutôt commencer qu'occasionner une longue suite d'irrégularités morales, de sentimens & d'actes désordonnés, qui se termine par une aliénation complète avec penchant au suicide.

Article III.

Du délire exclusif & chronique.

Nous désignons sous le titre de *délire chronique* le mode d'aliénation que l'on décrit ordinairement sous le titre de *mélancolie*, en donnant à ce dernier mot une acception trop générale, en mettant dans la même classe, par exemple, l'aliéné qui se croit constamment le Christ ou Jupiter; cet autre qui se croit inspiré & en communication avec la Vierge; ce fou orgueilleux qui se persuade qu'il possède des richesses immenses, un pouvoir sans bornes, qui alors, quoique souvent très-gais, très-animés dans leur folie, seroient regardés cependant comme des mélancoliques; dénomination qui paroît convenir exclusivement aux malades d'esprit que tourmentent sans cesse un délire douloureux, des préoccupations tristes, une habitude de chagrin ou de découragement qui se manifeste par une misanthropie sauvage, le desir de la solitude, & quelquefois un penchant irrésistible au suicide. Le délire exclusif, qui prend le plus souvent les formes de la mélancolie, ou qui se complique, dans un grand nombre de circonstances, avec l'irritation maniaque, est quelquefois assez gai & paisible pendant toute sa durée : c'est alors un dérangement partiel de l'esprit, qui se manifeste par une idée dominante & illusoire, dont la force & la permanence supposent ces altérations graves & profondes de l'entendement que Crichton désigne sous le nom de *perceptions morbides* ou *morbifiques*, afin de les distinguer avec soin des perceptions fausses & des notions erronées qui se trouvent mêlées, dans une proportion plus ou moins grande, avec les connoissances exactes & les pensées justes de la plupart des hommes. Le fou du Pyrée, que l'on a si souvent cité, offre un exemple du délire simple dont nous parlons. Le Recueil des causes célèbres, la pratique habituelle & les Archives de la médecine en fournissent plusieurs exemples, ainsi que les Biographies de plusieurs hommes célèbres. La folie du Tasse & ses entretiens avec ce qu'il croyoit son génie, présentent les caractères d'un délire simple, qui se compliqua dans la suite avec une disposition mélancolique, effet inévitable des malheurs qui troublèrent la vie de cet homme célèbre.

L'état mental de sainte Thérèse, la contemplation & l'illumination que des idées systématiques ou l'exaltation de certains sentimens religieux ont occasionnées, appartiennent aussi au délire simple & chronique.

Le délire exclusif sur une idée ou sur une série d'idées n'éprouve quelquefois aucun changement pendant plusieurs années; il est si profond quelquefois, que les personnes qui l'éprouvent, croient avoir changé de sexe, d'espèce, de condition. On a vu à Bicêtre de ces malades d'esprit conserver pendant douze, quinze, vingt & même trente ans la même illusion; d'autres plus mobiles éprouvent un changement dans leur délire, & se succèdent en quelque sorte à eux-mêmes, avec les idées chimériques du nouveau personnage qu'ils croient remplir. Un de ces malades, après avoir été persuadé pendant long-tems que l'on vouloit l'empoisonner, passa de cette idée à celle qu'il étoit un grand monarque, & ensuite l'égal du Créateur & le Souverain du Monde.

Le délire exclusif & chronique comprend les différens modes d'aliénation, que les nosographes rapportent généralement à la mélancolie, qui sont caractérisés plutôt par une aberration extraordinaire & constante de l'esprit, que par une altération pénible & douloureuse de la sensibilité. Les perceptions morbifiques, les croyances illusoires & fausses qui constituent le délire chronique, se rapportent aux objets extérieurs, ou à des idées abstraites & morales.

Crichton remarque judicieusement qu'il importe

de ne les pas confondre avec certaines illusions des sens troublés ou malades, dont on a la conscience, & qui embarrassent ou fatiguent l'entendement sans l'égarer (1).

Les causes les plus évidentes de ces perceptions erronées sont des dispositions vicieuses dans la constitution même de l'organe intellectuel, quelquefois accidentelles, & plus souvent primitives ou héréditaires. Il faut aussi admettre parmi ces causes une fausse direction de l'esprit, ou certaines croyances absurdes ou superstitieuses, qui, ne paroissant d'abord que déraisonnables, acquièrent, en se fortifiant de plus en plus, le caractère d'une perception erronée, & conduisent à un état de délire habituel & chronique. Ces conditions agissent quelquefois séparément, mais elles se réunissent, elles se compliquent dans un plus grand nombre de circonstances, & très-souvent l'analyse la plus scrupuleuse parvient difficilement à reconnoître cette association du physique & du moral dans plusieurs délires chroniques qui se sont manifestés chez des individus aussi remarquables par une organisation extraordinaire, que par les passions bizarres, ou les idées absurdes auxquelles ils se sont livrés, & que l'on a prises pour la cause immédiate de leur folie.

Suivant Sauvages, le personnage de Don Quichotte, si ingénieusement conçu par Cervantes, offre un exemple de l'espèce de folie dont nous parlons, produit & développé par une cause morale. Il faut aussi rapporter à cette maladie mentale le trait cité par le même auteur, d'un ecclésiastique fort riche, qui, se croyant ruiné, restoit constamment au lit pour ne point user ses vêtemens, folie d'ailleurs partielle, & qui n'empêchoit pas ce malade d'esprit de montrer un grand sens dans tout ce qui n'avoit aucun rapport avec l'objet de son délire. Ces perceptions erronées, qui constituent le délire chronique, sont quelquefois très-singulières, & n'ont aucun rapport avec les idées habituelles & la constitution de l'entendement. Parmi ces malades, les uns se sont crus, comme celui dont parle Galien, un vase très-fragile; d'autres ont pensé qu'ils avoient des pieds de paille, ou des jambes de verre, qu'ils avoient changé d'espèce, qu'ils avoient été transformés en loups (2), en chats, en oiseaux de différentes espèces, ou même qu'ils avoient passé à l'état d'une nature céleste ou diabolique (1).

On trouve un très-grand nombre de faits semblables dans les auteurs anciens & modernes. Les malades d'esprit qui les fournissent, offrent tous un état de délire si grave, qu'on ne peut l'attribuer qu'à un dérangement organique, qui dépend souvent de l'hypocondrie. La plupart de ces malades sont tourmentés de l'idée d'un danger ou d'une cause de destruction imaginaire, d'une maladie qu'ils n'ont pas, d'un ennemi, d'un adversaire, d'une situation quelconque de la vie qui n'ont jamais existé pour eux, & qui ne peuvent pas même exister. Les aliénés atteints de ce genre de folie sont toujours ceux qui inspirent le plus d'étonnement & de surprise. L'un de ces malades, qui se trouvoit à Bicêtre à l'époque d'une visite d'un commissaire du gouvernement, fut interrogé long-tems avec détail par cet officier public, sans laisser échapper la moindre marque de démence; mais au moment de signer le procès-verbal, cet homme se donna le titre de Christ, & se livra alors à toutes les idées absurdes dont cette fausse notion de son existence rappela l'enchaînement. On a vu aussi des personnes atteintes de délires chroniques, se croire mortes, & rester alors dans un état absolu d'immobilité, ou se persuader qu'on leur avoit enlevé ou changé la tête.

Madame de ***, une des personnes les plus distinguées de la société, éprouva, il y a plusieurs années, un délire de cette espèce, qui paroissoit dépendre d'une affection hystérique. Elle étoit alternativement livrée à l'idée qu'elle étoit morte, & au desir de mourir. M. Maloet, qui lui donna des soins dans les derniers tems de sa maladie, parvint à la guérir assez promptement, en lui faisant prendre, comme poison, & dans le dessein apparent de répondre à son intension, des doses très-considérables d'*assa-fetida*.

Il ne peut pas être indifférent dans la pratique de connoître les diverses circonstances qui ont occasionné, ou du moins précédé le délire chronique, lorsque cette maladie mentale dépend d'un dérangement physique : l'aberration ou les aberrations qui la constituent, sont toujours très-extraordinaires, très-éloignées des habitudes établies de l'entendement, & font supposer une altération profonde dans sa constitution. Une disposition primitive, le plus souvent héréditaire, & différentes affections nerveuses, mais principalement l'hypocondrie & l'hystérie, peuvent être regardées comme les causes physiques les plus fréquentes du délire chronique. Quelques maladies aiguës ont produit aussi quelquefois le même effet. On trouve dans le Recueil des annotations académiques d'Albinus, l'exemple d'un délire sans fièvre, qui succéda à une fièvre que l'on avoit vue

(1) Ces illusions, très-différentes & très-variées, ont été réunies en grande partie dans le premier ordre de la huitième classe de Sauvages, sous le nom d'*hallucinations* : ce sont principalement le vertige, la suffusion ou berlue, la dylopie ou bévue, le tintoin, &c., altérations que les nosographes modernes désignent plus convenablement sous le nom de *névroses des sens*, parmi lesquelles on range aussi l'audition foible; la paracousie, audition confuse; les mhéralopies, &c.

(2) Dans la lycanthropie ou zoanthropie, qui désigne d'une manière plus générale la métamorphose que ces aliénés croient avoir subie, Forestus dit avoir vu un lycanthrope, & Senchius plusieurs.

(1) L'état d'Illuminés est ce que Sauvages appelle la *démonomanie*.

se terminer assez promptement sans aucun mouvement critique. On traita ce délire avec succès par le quinquina, & immédiatement après son usage, on apperçut des signes de coction dans les urines.

Les causes morales peuvent être principalement rapportées à une prédominance & une direction vicieuse de l'imagination, à une passion exclusive & continue, telle que l'orgueil, l'ambition, ainsi qu'une préoccupation systématique, une poursuite chimérique d'une chose impossible, d'un but inaccessible, soit dans les matières de sciences, soit dans les spéculations de la fortune & les affaires de la société.

Les causes morales se compliquent & se fortifient souvent dans leurs effets avec les causes physiques, souvent même avec les passions. Les dispositions physiques, que l'on regarde comme la cause du délire, n'en sont que le commencement ou le premier degré, ainsi que nous l'avons observé en traitant des causes de l'aliénation en général. Du reste, lorsque ces causes morales & intellectuelles agissent seules, les altérations qui en résultent ne sont d'abord que de simples travers d'esprit, ou des habitudes de folie & de déraison, qui ne se montrent avec le caractère d'une maladie mentale décidée, que lorsque l'influence des causes est prolongée ou rendue plus vive par des obstacles, par un grand intérêt & toutes les circonstances d'une violente passion.

Darwin, qui mêle souvent les traits de la satyre ou les vues du moraliste aux observations du médecin, a rangé parmi les maladies de l'esprit, l'orgueil de la naissance, l'ambition & plusieurs autres passions ridicules ou dangereuses, qui ne doivent cependant occuper une pareille place, que lorsqu'en se compliquant ou sans se compliquer dans leur effet avec des causes physiques, elles entraînent le trouble absolu & général de toutes les facultés de l'entendement. C'est ce que l'on a remarqué dans quelques circonstances. Ainsi, par exemple, nous avons appris par de très-bons observateurs que la vanité généalogique, qui n'est qu'un ridicule, une foiblesse de l'ame, se transmoit insensiblement dans un délire chronique presqu'aussi incurable que la folie ascétique. L'ambition guerrière, le desir des conquêtes ne présentent également, ou l'ensemble ou quelques traits d'un véritable état d'aliénation, que lorsque l'ivresse des succès, ou un déploiement d'efforts contre un obstacle invincible, altèrent profondément la raison. Telle fut la situation mentale de Charles XII à Bender; tels avoient été, avant ce mémorable événement, l'excès de vanité, le desir orgueilleux dans lequel Alexandre se croyoit Dieu; folie dont il guérit, suivant la remarque de Sauvages, lorsqu'étant blessé & voyant couler son sang, il se rappela que les dieux qu'Homère a fait combattre n'ont point de sang, mais un fluide qui lui ressemble.

Ces remarques sur les vices de l'ame ou les travers de l'esprit, dont certains individus présentent des exemples dans la société, s'appliquent à plusieurs erreurs, à des préjugés populaires & à différentes aberrations plus ou moins graves de l'esprit humain, que l'on peut rapprocher, suivant l'objet ou la nature des idées & des actions qui les caractérisent, des différentes espèces d'aliénation auxquelles ils n'appartiennent cependant d'une manière directe, que lorsqu'ils rompent ou pervertissent l'ordre habituel des idées quel qu'il soit, & la disposition acquise des facultés de l'entendement.

Parmi ces infirmités mentales, que l'on pourroit appeler les maladies de l'esprit humain, celles qui doivent être rapportées plus particuliérement au délire exclusif & chronique, sont l'astrologie, l'oneiroscopie, la chronoscopie en général, dont la chiromancie, la métoscopie, &c., sont des modifications; la magie & la sorcellerie dans lesquelles on suppose un pouvoir surnaturel d'action réuni à une prévision prophétique; l'idée illusoire & les visions des spectres, des revenans, différentes folies systématiques qui ont travaillé généralement les esprits dans le seizième & le dix-septième siècle, &c.

Le délire chronique se complique diversement, soit avec d'autres maladies mentales, comme nous aurons occasion de le voir, soit avec des maladies physiques de différente espèce.

Les affections nerveuses sont, toutes choses égales d'ailleurs, les maladies qui ont le plus d'affinité avec le délire chronique, ainsi qu'avec les autres espèces d'aliénation. Sauvages a décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, sous le nom de *somnambulisme cataleptique*, une de ces complications fort curieuses & fort rares, que Lorry a eu aussi occasion d'observer (1). On trouve quelques faits analogues & bien constatés dans plusieurs Recueils d'observations. En donnant quelqu'attention à ce genre de phénomènes, il sera facile de croire qu'on doit lui rapporter ce que l'on peut découvrir de médical & de positif dans ce que l'on a appelé, depuis quelques années, *le somnambulisme magnétique*, ainsi que les nouveaux instincts, les nouveaux penchans, l'augmentation ou la direction nouvelle de l'ensemble de quelques facultés de l'esprit, que l'on a observée dans plusieurs maladies, avec toutes les apparences d'un état prophétique & d'une sorte de prévision (2). C'est en méditant sur de pareils rapprochemens, que nous avons cru pouvoir avancer dans nos *Recherches historiques sur le Magnétisme animal*, que le petit nombre d'effets nouveaux dont on pouvoit être redevable aux partisans de ce système, ne dépendoit pas d'un agent universel, mais d'une qualité individuelle, d'une particula-

(1) *Voyez* Lorry, *de Melancoliâ*, tom. I, pag. 78, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1742.

(2) Voyez *De Divinationibus medicis*. Frib. 1723. Voy. aussi: *de Somniis medicis*. Argent. 1720, & *de Vaticiniis ægrotorum*. Hal. 1714.

rité de complexion ou de tempérament subordonné à un état de maladie, chez quelques individus, & pouvant se rapporter à ces dispositions vitales accidentelles, & en quelque sorte privées, que l'on appelle des *idiosyncrasies* (1).

Article IV.

Du délire mélancolique.

Nous désignons sous le titre de *mélancolie* le délire exclusif & chronique que constitue une propension involontaire au chagrin, à la défiance, aux passions oppressives en général, occasionnée par une suite d'idées illusoires, dont l'impulsion violente ou douloureuse nous paroît former une circonstance assez importante & assez remarquable, pour qu'il soit permis de regarder comme une espèce bien distincte de maladie mentale ce mode d'aliénation. (*Voyez* Mélancolie.)

Du reste, le mot de *mélancolie* se prend dans une acception bien différente par les médecins & par les gens du monde. Dans la société, on ne paroît pas entendre par ce mot un caractère préoccupé & sauvage; il semble que l'on est tacitement convenu de regarder la mélancolie moins comme un caractère moral, que comme l'habitude de la rêverie & du recueillement d'un esprit qui ne choisit pas toujours les sujets les plus tristes, mais qui trouve dans chaque sujet un côté sentimental & sombre, des rapprochemens qui ressemblent aux souvenirs d'une ame délicate ou blessée, & décèlent une imagination plus profonde que vive, moins portée à se montrer dans le coloris brillant de ses tableaux que par la teinte rembrunie de ses peintures.

La mélancolie se présente le plus souvent sous la forme d'une inquiétude chimérique, d'une terreur incurable ou d'une habitude opiniâtre de tristesse concentrée & de recueillement douloureux.

M. Pinel traite dans un article séparé, mais trop court, de la variété de mélancolie qui conduit au suicide, que l'on regarde comme plus commune chez les Anglais. Il se borne à rapporter un seul genre de cette aliénation, & renvoie à des observations qu'il a publiées dans un ouvrage périodique. Cet article devoit, à ce qu'il me semble, occuper plus de place, & offrir plus de développement dans un Traité des maladies mentales. Il étoit facile du moins d'y rapporter des faits & des considérations d'un grand intérêt, non-seulement pour les médecins, mais aussi pour toute cette classe d'hommes éclairés, qui se distingue par une propension marquée vers l'étude des sciences morales & de la philosophie de l'esprit humain. La mélancolie qui porte au suicide est souvent déterminée par des causes différentes & variées. Voici, d'après Voltaire, qui a réuni plusieurs réflexions curieuses & piquantes sur le suicide, une liste de quelques suicides remarquables, avec l'indication de leurs motifs :

Philippe Mordant, par dégoût de la vie, par ennui de son bonheur, dans la force de l'âge.

Richard Smith, par excès de misère & d'infortune; sa femme & lui se tuèrent ensemble, après avoir donné la mort à leur enfant & recommandé leur chien & leur chat à un ami.

Les Amans de Lyon, en 1770.

Scarbouroug, en 1727, par dégoût de la vie & pour n'avoir pas à prononcer entre une femme qu'il aimoit, & une autre avec laquelle il s'étoit laissé engager.

Atticus, par l'idée de n'avoir plus qu'à souffrir sans espérer.

Crech, un commentateur de Lucrèce, qui écrivit sur son manuscrit : *Nota benè* que je me tuerai quand j'aurai fini mon Commentaire, & il tint parole, &c.

Ces causes diverses de suicide peuvent toutes se rapporter, 1°. à de violens chagrins; 2°. à une habitude de souffrance d'ame ou d'ennui & de langueur, par l'effet d'un emploi mal entendu de la vie; 3°. à un certain état pénible, une habitude de souffrance obscure, & de concentration dans quelques viscères du ventre, par suite d'un désordre nerveux habituel, & d'une attaxie chronique dans l'ensemble ou dans quelques régions du grand sympathique.

La mélancolie qui porte au suicide, dans laquelle on est jeté accidentellement & momentanément par de grands chagrins, ne peut guère être traitée comme maladie; elle ne le devient ordinairement que par sa complication avec l'effet des deux autres espèces de causes que nous avons indiquées. La propension au suicide par une influence de l'organisation sur les sentimens & la pensée, est une véritable maladie physique qui se développe graduellement, que l'on pourroit quelquefois traiter ou prévoir, & qui, dans tous les cas, s'aggrave par un genre de vie mal entendu, & par l'effet d'une mauvaise éducation. Cette maladie est le plus souvent constitutionnelle ou chronique. On cite plusieurs exemples de sa transmission héréditaire.

La mélancolie qui porte au suicide, avec le sentiment intolérable de l'ennui & du découragement, dépend d'une mauvaise situation d'ame, d'une habitude chagrine d'opinion sur les maux & les inconvéniens de la vie, & quelquefois d'une certaine idée honorable que l'on attache à la mort volontaire; elle est plus fréquente que les autres variétés de la même maladie; c'est le spléen des Anglais, la consomption. En considérant cette espèce de mélancolie sous un rapport philosophique, dans une Dissertation que j'ai publiée, il y a plus de dix ans, j'ai cherché à démontrer qu'elle

(1) *Voyez* la *Notice sur la partie du Magnétisme relative à l'histoire de la Physiologie & de la Médecine morale*, par L. J. Moreau de la Sarthe, pag. 49.

avoit des rapports avec le caractère, les mœurs d'une nation, & que l'on n'en pouvoit donner l'hiftoire fans y joindre quelques réflexions fur les effets de l'activité morale & de quelques paffions, dans le mode d'action du fyftème nerveux le plus convenable à la plénitude de la vie & de la fanté. Les affections de l'ame, que l'on regarde feulement comme le charme ou le tourment de la vie, en font en outre des conditions prefqu'auffi indifpenfables que l'air & les alimens.

Lacaze, qui le premier les a envifagées fous ce rapport, les regarde comme le moyen le plus efficace d'imprimer à l'action nerveufe les ofcillations & les mouvemens qu'exige l'exercice convenable de toutes les parties de l'organifation. Il faut d'ailleurs plus particuliérement attribuer cette influence falutaire & vivifiante aux paffions les plus communes, & en quelque forte domeftiques; à un fentiment modéré de crainte & d'inquiétude, d'où réfulte la prévoyance, à une ambition motivée & raifonnable, à l'efpérance, au defir, aux élans habituels & fans efforts d'une ame doucement active, vers un but & un terme facilement acceffibles aux affections de tendreffe de famille, de bienveillance, d'amitié, &c.

Ces différens fentimens, qui paroiffent feulement embellir & charmer l'exiftence, y concourent comme moyens principaux, & l'homme de toutes les claffes de la fociété leur doit la mefure de vie & de fanté convenable à fa nature. Nous ne craindrons pas même d'aller trop loin en difant que, dans le plus grand nombre de circonftances, il faut même, pour fe bien porter, pour conferver dans fon intégrité la vie animale, ne pas s'ennuyer, être vertueux, aimer, connoître & abandonner fon ame à de bons fentimens.

« Il faut que vous me racontiez comment vous » faites de la mufique, difoit un jour Tronchin à » Grétry, qui le confultoit fur fa fanté. — Mais » comme on fait des vers, un tableau; je lis, je » relis vingt fois les paroles que je veux peindre » avec des fons; il me faut plufieurs jours pour » échauffer ma tête; enfin, je perds l'appétit, mes » yeux s'enflamment, l'imagination fe monte; » alors je fais un opéra en trois femaines ou en un » mois. — Oh ciel! dit Tronchin, laiffez-là votre » mufique, ou vous ne guérirez jamais! — Je le » fens, dit Grétry; mais aimez-vous mieux que je » meure d'ennui que de chagrin? »

En partant de ce point de vue fur l'effet de certaines paffions, je l'appliquois à la théorie philofophique & médicale du fpléen ou de la confomption; je paffois en revue les climats, les fituations morales, les claffes de la fociété, le genre de vie & les profeffions qui contribuent le plus à développer cette maladie; je m'attachois furtout au développement de cette idée, que ce qui concourt davantage au fpléen, ce font les jouiffances précoces & immodérées, l'oifiveté à la fuite d'une vie laborieufe & active, une exiftence refferrée par les calculs de l'égoïfme & l'habitude de la compofer plutôt de fenfations & d'impreffions qui font bornées, que de fentimens & d'affections qui font illimitées & inépuifables. Le fpléen ou confomption peut d'ailleurs être compliqué, & dépendre à la fois de caufes phyfiques & morales. On a même remarqué que certaines époques de la vie pouvoient y contribuer; ainfi l'état de la fenfibilité & certaines concentrations nerveufes, dans les circonftances d'une puberté orageufe, difpofent les jeunes gens des deux fexes, & furtout les femmes, à une tendance marquée au fuicide. Hippocrate en avoit fait l'obfervation; il remarquoit qu'à cet âge, les femmes éprouvent des terreurs paniques, qu'elles tombent dans une morne trifteffe, qu'elles parlent de fe jeter dans des puits, ou de s'étrangler.

Chez tous les peuples & fous tous les climats, le paffage de la jeuneffe à l'état viril, ou ce qu'on appelle *moyen âge*, eft le tems de la vie où les hommes font plus portés au fuicide, lors même qu'ils n'y font pas déterminés par ces grandes calamités, par ces revers affreux que Rouffeau appelle, avec tant d'éloquence, les infortunes privilégiées & les amères douleurs qui font le paffe-port de la nature. C'eft le plus fouvent à cet âge que fe tuent les perfonnes chez lefquelles la mélancolie qui porte au fuicide peut être regardée comme une maladie héréditaire; eh! quel autre tems de la vie pourroit en effet difpofer davantage à la mort volontaire, au découragement, aux langueurs de l'ame, à ce défintéreffement de foi-même, plus infupportable que la fouffrance? Souvent alors en contradiction avec foi-même, humilié quelquefois par une vieilleffe anticipée, par une perte prématurée de fes forces, l'homme eft également tourmenté de l'inutilité de fes regrets & du fentiment de fon impuiffance. « D'ailleurs, » fuivant la remarque de Buffon, c'eft à cet âge » que naiffent les foucis, & que la vie eft la plus » contentieufe; car on a pris un état, c'eft-à- » dire, qu'on eft entré, par hafard ou par choix, » dans une carrière qu'il eft toujours honteux de » ne pas fournir, & fouvent très-dangereux de » remplir avec éclat : on marche donc péniblement entre deux écueils également formidables; » le mépris & la haine; on s'affoiblit par les » efforts qu'on fait pour les éviter, & l'on tombe » dans le découragement : car, lorfqu'à force d'a- » voir vécu & d'avoir reconnu, éprouvé l'injuf- » tice des hommes, on a pris l'habitude d'y » compter, comme fur un mal néceffaire; lorf- » qu'on s'eft enfin accoutumé à faire moins de cas » de leur jugement que de fon repos, & que le » cœur endurci par les cicatrices mêmes des coups » qu'on lui a portés, eft devenu plus infenfible, » on arrive aifément à cet état d'indolence, à cette » quiétude indifférente dont on auroit rougi » quelques années auparavant. La gloire, ce mo- » bile puiffant de toutes les grandes actions, &

» qu'on voyoit de loin comme un but éclatant » qu'on s'efforçoit d'atteindre par des actions brillantes & des travaux utiles, n'est plus qu'un objet sans attraits pour ceux qui en ont approché, » & un fantôme vain & trompeur pour les autres » qui sont restés dans l'éloignement : la paresse » prend sa place, & semble offrir à tous des routes » plus aisées & des biens plus solides; mais le dégoût la précède & l'ennui la suit; l'ennui, ce » triste tyran de toutes les ames qui pensent, » contre lequel la sagesse peut moins que la folie. »

La mélancolie se développe & s'est présentée sous un grand nombre de formes différentes, dont plusieurs pourroient être regardées comme autant de variétés & de modifications distinctes de cette maladie.

La nostalgie ou maladie du pays, par exemple, est une variété de la mélancolie non moins distincte que celle qui porte au suicide, & pourroit être appelée la *mélancolie helvétique*. (*Voyez* NOSTALGIE & MÉLANCOLIE HELVÉTIQUE.)

La même remarque s'applique à la mélancolie avec penchant décidé au fanatisme & à différens actes de vengeance ou de fureur, d'après une inspiration prétendue céleste.

La lycanthropie, le vampirisme, la démonomanie & la possession sont des maladies générales de l'esprit humain qui ont plus de rapport avec le délire exclusif en général, & avec le délire mélancolique en particulier, qu'avec les autres espèces d'aliénation. C'est aussi à la mélancolie & au délire exclusif qu'il faut rapporter un grand nombre d'exemples d'aberrations mentales, d'extases, de visions prophétiques, dont on trouve des exemples dans la vie privée de plusieurs hommes célèbres, & dans les annales des peuples.

Il faut seulement remarquer, en faisant ces rapprochemens curieux & philosophiques, que ces maladies mentales, générales ou particulières, diffèrent de celles que l'on traite dans les hospices, en ce que ces dernières sont ordinairement moins intellectuelles que physiques, & que, lors même qu'elles ont été occasionnées par des causes morales, elles se compliquent toujours avec un dérangement organique plus ou moins grave & un changement dans le mode d'action vitale, qui lui donnent un caractère morbide beaucoup plus prononcé : on n'a peut-être pas donné assez d'attention à ces rapprochemens en général.

Dans les différens Traités de médecine sur la folie, on se borne ordinairement aux maladies particulières qui s'observent dans le cercle assez resserré de la pratique privée & de l'expérience des établissemens publics consacrés aux aliénés. Sans sortir d'un pareil sujet, on peut, ainsi que nous l'avons essayé dans l'article précédent, l'étendre davantage & lui rapporter certaines maladies générales de l'esprit humain, dont l'histoire politique & littéraire nous offre des exemples. Celles de ces maladies générales qui appartiennent plus particuliérement à la mélancolie, sont principalement le vampirisme, la démonomanie & toutes les exaltations d'une dévotion superstitieuse chez le petit peuple.

Le vampirisme appartient plus qu'aucune autre superstition à l'histoire de la médecine morale & des maladies mentales : c'est véritablement une altération profonde & morbide de l'entendement, dont on ne trouve pas d'autres exemples dans l'histoire des erreurs les plus graves ou des foiblesses les plus honteuses de l'esprit humain. Cette espèce d'épidémie morale régna au commencement du dix-huitième siècle dans plusieurs parties de la Hongrie, de la Moravie, de la Silésie, & dans la Lorraine. Le mal commença par une croyance & finit par un rêve dont les suites altéroient vivement la santé, & devenoient le plus souvent mortelles. Suivant cette croyance, qui fut le premier degré de la maladie, le paysan morave ou hongrois étoit persuadé qu'après la mort, l'ame de son ennemi pouvoit lui apparoître non-seulement sous diverses formes, mais exercer envers lui, ou sur ses bestiaux, des actes de vengeance, si le corps n'étoit pas putréfié ou encloué. Quelques-uns s'endormirent après s'être long-tems occupés de ces idées absurdes, & rêvèrent alors aisément qu'ils voyoient ces spectres mal-faisans, que ces cruelles lamies les prenoient à la gorge, les étrangloient & suçoient leur sang. Ce rêve fut ensuite raconté & présenté comme une apparition avec cette éloquence communicative dont le petit peuple manque rarement quand il est passionné, & lorsqu'il raconte quelque chose qui a vivement ébranlé son imagination. Dès-lors plusieurs autres personnes firent le même rêve, & la maladie devint générale. L'effet de la terreur occasionnée par cette vision étoit ordinairement si vif, qu'après l'avoir éprouvé deux ou trois fois, le rêveur étoit épuisé & mouroit dans un état de syncope. Le mal fut porté à un point que, ne pouvant guérir ces imaginations malades, les magistrats furent obligés de laisser violer l'asyle des morts pour sauver les vivans.

On procéda en forme pour cette violation; on cita & on entendit des témoins à charge & à décharge; on fit faire les visites les plus scrupuleuses des cadavres accusés, & lorsqu'on leur trouvoit quelque signe de vampirisme, on les condamnoit à être brûlés ou encloués par la main du bourreau.

L'auteur de la Magie posthume a examiné sérieusement la question de savoir si les vivans pouvoient, dans un cas d'urgence, faire la guerre aux morts, & violer les tombeaux. Calmet a publié un livre savant & curieux sur les vampires; mais malheureusement il y montre trop souvent un goût de superstition & une infirmité de jugement qui prouvent jusqu'à quel point les croyances fausses & invétérées peuvent rendre ridicules & même absurdes les hommes d'ailleurs les plus instruits & les plus raisonnables. Il examine, par exemple,

très-férieufement cette queftion : fous quelles formes plaît-il aux Puiffances céleftes de fe montrer quand elles apparoiffent aux mortels? Il regarde comme l'acte d'un efprit fain la déclaration de poffeffion de la demoifelle Pauline au dix-feptième fiècle, & de Goffredi. Il admet, comme fait hiftorique, la poffeffion, le fabbat, l'exorcifme, les revenans; cependant Calmet écrivoit, & le vampirifme exifta au commencement de ce fiècle, auquel on a donné le nom de *fiècle de la philofophie* qu'il a mérité, & dont il fut redevable à ce petit nombre d'hommes de génie qui l'ont illuftré en laiffant entre eux & le gros de l'efpèce humaine, l'intervalle immenfe qui fépare la plus haute civilifation de la plus monftrueufe barbarie. On fe tromperoit d'ailleurs bien gravement fi l'on regardoit les erreurs dont nous parlons comme indifférentes au bonheur des individus & au repos de la fociété. Le plus fouvent elles occafionnent une aliénation décidée, & portent à des actes de violence avec un excès de déraifon au moins auffi dangereux que le délire véfanique des maniaques. Seroit-il poffible, par exemple, de ne pas regarder comme des aliénés ces démoniaques de Befançon, que l'on exorcifoit & que l'on guériffoit quelquefois à la fête du Saint-Suaire, au milieu d'une pompe à la fois religieufe & guerrière? Wierus, médecin du dix-feptième fiècle, montre une ferme croyance dans la démonomanie & les preftiges du démon; il décrit avec foin les exorcifmes & les différentes formes fous lefquelles le Diable s'eft caché pour paroître en différens lieux.

Un vigneron que les déclamations d'un miffionnaire avoient rendu fou, crut tout-à-coup, dans fon délire, avoir reçu miffion pour donner le baptême de fang; il commença par égorger fes quatre enfans, après avoir effayé inutilement d'affaffiner leur mère : condamné à un emprifonnement perpétuel à Bicêtre, ce vifionnaire parut fi calme, fi raifonnable, après dix années confécutives de réclufion, qu'on crut pouvoir lui rendre quelque liberté dans l'intérieur de l'hofpice. Cette condefcendance n'eut d'abord aucune fuite fâcheufe; mais la fête de Noël ayant rappelé à cet homme fes premières impulfions fanatiques, il fe perfuada plus fortement que jamais qu'il avoit miffion pour baptifer. S'étant alors procuré un tranchet de cordonnier, il commença par égorger deux aliénés qui étoient à fes côtés, & auroit fans doute baptifé tout Bicêtre fi on ne fût parvenu promptement à le défarmer & à le priver pour jamais de fa liberté.

Un horrible affaffinat exécuté par une impulfion fanatique, mais fans aucune apparence d'aliénation, donna lieu, il y a quelques années, dans le département de la Sarthe, à un procès criminel dont les détails auroient dû être confignés avec foin dans le Recueil des caufes célèbres. Les deux fils d'une payfanne qui étoit malade penfèrent que l'infirmité de leur mère n'étoit pas naturelle, & qu'elle dépendoit d'un fort; ils accufèrent de ce maléfice une pauvre vieille, appelée Bernard, que l'on regardoit comme forcière dans le village : excités par leur piété filiale, & aveuglés par la fuperftition, ces deux payfans s'introduifirent la nuit chez la prétendue forcière, &, fur fon refus d'avouer & de lever le fort qu'ils lui reprochoient d'avoir jeté, ils lui brûlèrent fucceffivement les pieds, les jambes & les cuiffes. J'ai eu fous les yeux le plaidoyer imprimé de cette caufe, qui fut plaidée au tribunal du Mans, où les accufés furent acquités par le jury. Le *Magafin pfychologique*, publié en Allemagne, offre un grand nombre de traits femblables; on y trouve furtout plufieurs exemples d'affaffinats commis par des mélancoliques religieux, qui, voulant mourir fans fe tuer eux-mêmes, ni compromettre leur ame, fe rendent coupables d'un meurtre, & viennent enfuite fe livrer à la juftice : ce trait, les préjugés & l'ignorance auxquels ils fe rapportent, ne font malheureufement que trop communs parmi les hommes. Pour s'en convaincre, il fuffit d'obferver un peu les mœurs du petit peuple, & de confulter l'hiftoire des fuperftitions & des contagions anciennes & modernes : ainfi de nombreufes variétés d'aliénations mentales, marquées pour la plupart des caractères de la mélancolie, fe développèrent affez fouvent, vers la fin du dernier fiècle, par le zèle indifcret de quelques miffionnaires ambulans.

En général, le défaut d'indulgence & de prudence dans le miniftère, avec les ames foibles & timides, les exhortations trop vives, les menaces effrayantes des peines éternelles, le reffort de la terreur & du remords employé d'une manière tout-à-fait oppofée au véritable efprit de la religion, font des caufes auffi actives que fréquentes d'aliénation mentale.

M. Pinel, qui gémit fouvent, & avec raifon, de ces excès, affure que, d'après les notes qu'il prend au moment de l'admiffion des aliénés dans fon hofpice, il pourroit indiquer les quartiers de Paris où domine une religion atrabilaire, & ceux qui font remarquables par la piété compatiffante & éclairée de leurs prêtres. Un de ces hommes refpectables parvint, par des exhortations pieufes & confolantes, à guérir une pauvre fille qui étoit fur le point de tomber dans une aliénation déclarée à la fuite d'une lutte violente & douloureufe entre fon tempérament & fes fentimens de piété : fatiguée & découragée par les combats intérieurs d'une confcience timorée, cette fille avoit cherché plufieurs fois à finir fon tourment par un fuicide; elle avoit recours, dans fes perplexités, au prêtre charitable dont nous avons parlé : ayez courage, difoit le faint homme avec onction, prions enfemble, & la paix defcendra du ciel dans votre cœur; mais, répliquoit alors la pauvre fille avec candeur, je fuis bien plus portée vers la créature que vers le créateur, & c'eft ce qui fait mon fupplice. La grace viendra, répondoit le confeffeur,

attendez-la avec résignation, à l'exemple de plusieurs saints, & même d'un grand apôtre. Ces pieuses & sages exhortations faisoient rentrer le calme dans cette ame agitée; mais les inquiétudes revenoient ensuite, & leur effet, joint à celui de veilles prolongées, finit par occasionner une aliénation qui fut traitée avec succès à la Salpétrière, d'après des principes en tout semblables à ceux du directeur de cette pauvre fille.

De semblables traits ne peuvent manquer de produire un grand effet sur les personnes des premières classes de la société, qui, malgré la différence de leurs sentimens & de leurs opinions, s'accordent dans leurs principes & leurs habitudes d'honneur & d'humanité. Plusieurs de ces personnes m'ont raconté il y a quelque tems, avec une vive indignation, toutes les circonstances de la maladie physique & morale d'une femme intéressante, dont un confesseur fanatique empoisonna les derniers momens, au point de plonger cette infortunée, jusqu'à l'instant de sa mort, dans un état d'inquiétude & d'angoisse qui se montroit par intervalle avec tous les caractères du délire. Oubliant sans doute qu'il sera beaucoup pardonné à qui aura beaucoup aimé, l'atrabilaire directeur traita des foiblesses de cœur & des fautes que l'amour avoit fait commettre, comme les plus grands crimes; loin de calmer des remords contre lesquels son saint ministère avoit été appelé, il les augmenta, priva sa malheureuse pénitente de ses plus intimes amies, la força même à jeter dans les flammes tous les monumens de tendresse qu'elle avoit conservés, & prit ensuite pour une conversion sincère les terreurs & les inquiétudes dont il parvint à remplir les derniers instans de cette infortunée.

J'ai dans ce moment sous les yeux une jeune fille qui, par des causes semblables, a entiérement perdu la raison, & dont la sombre mélancolie paroît disposée à se compliquer de symptômes maniaques. La maladie commença par la préoccupation continuelle de l'idée & de la crainte des peines éternelles qui avoient été encourues en cédant à un penchant trop tendre. La folie, graduellement amenée par l'exagération de ces terreurs, se déclara d'une manière positive dans un rêve pendant lequel cette jeune personne crut voir & entendre un messager du ciel, qui lui annonçoit la damnation éternelle & celle de toute sa famille. On peut également craindre ces effets pour les personnes dont l'esprit mobile se livre à la lecture de certains livres de piété ou de quelques romans, tels que ceux de Werter, & tous ceux dont les auteurs doués d'une imagination mélancolique font des peintures trop passionnées, & présentent l'amour avec des développemens exagérés ou dans des situations violentes ou imaginaires.

Nous venons d'indiquer quelques-unes des infirmités générales de l'esprit humain qui ont le plus de rapport avec la mélancolie, & qui contribuent souvent à en provoquer les symptômes les plus graves. Les dispositions individuelles de caractère, les habitudes privées de l'ame, que l'on peut considérer sous le même point de vue, sont principalement, l'amour romanesque, dont Darvin a fait une espèce d'aliénation timide & tendre; l'habitude forcée de la dissimulation, une tristesse profonde & sans distraction; les regrets & découragemens des ministres disgraciés, &, suivant M. Pinel, la taciturnité sombre, les goûts solitaires, la dissimulation impénétrable, la constance d'idées & l'opiniâtreté d'ambition de quelques hommes à qui il ne manque que des circonstances pour devenir aussi puissans que dangereux. Une taciturnité sombre, dit M. Pinel, une gravité dure & repoussante, les âpres inégalités d'un caractère plein d'aigreur & d'emportement, la recherche de la solitude, un regard oblique, le timide embarras d'une ame artificieuse, trahissent dès la jeunesse la disposition mélancolique de Louis XI: traits frappans de ressemblance entre ce prince & Tibère; ils ne se distinguent l'un & l'autre, dans l'art de la guerre, que durant l'effervescence de l'âge, & le reste de leur vie se passe en préparatifs imposans, mais sans effets; en délais étudiés, en projets illusoires d'expéditions militaires, en négociations remplies d'astuce & de perfidie: avant de régner, ils s'exilent volontairement l'un & l'autre de la Cour, & vont passer plusieurs années dans l'oubli & les langueurs d'une vie privée, l'un dans l'île de Rhodès, l'autre dans une solitude de la Belgique. Quelle dissimulation profonde, que d'indécisions, que de réponses équivoques dans la conduite de Tibère à la mort d'Auguste! Louis XI n'a-t-il pas été durant toute sa vie le modèle de la politique la plus perfide & la plus raffinée? En proie à leurs noirs soupçons, à des présages les plus sinistres, à des terreurs sans cesse renaissantes, vers le terme de la vie ils vont cacher leur dégoûtante tyrannie, l'un dans le château de Plévis-les-Tours, l'autre dans l'île de Caprée, séjour d'atrocités non moins que d'une débauche impuissante & effrénée.

Nous ajouterons à ce passage les réflexions suivantes de Cabanis, qui ne sont pas moins philosophiques, & qui appartiennent également à notre sujet.

« Les appétits ou les desirs du mélancolique prendront plutôt le caractère de la passion, que celui du besoin; souvent même le but véritable semblera totalement perdu de vue; l'impulsion sera donnée avec force pour un objet, elle se dirigera vers un objet tout différent. C'est ainsi, par exemple, que l'amour, qui est toujours une affaire sérieuse pour le mélancolique, peut prendre chez lui mille formes diverses qui le dénaturent, & devenir entiérement méconnoissable pour des yeux qui ne sont pas familiarisés à le suivre dans ses métamorphoses. Cependant le regard observateur fait le reconnoître partout; il le reconnoît dans l'austérité d'une morale excessive, dans les extases de

de la superstition, dans ces maladies extraordinaires qui jadis constituoient certains individus de l'un & l'autre sexe, prophètes, augures ou pythonisses, & qui n'ont pas encore entiérement cessé d'attirer autour de leurs tréteaux le peuple ignorant de toutes les classes; il le retrouve dans les idées & les penchans qui paroissent le plus étrangers à ses impulsions primitives; il le signale jusque dans les privations superstitieuses ou sentimentales qu'il s'impose lui-même. Chez le mélancolique, c'est l'humeur séminale elle seule qui communique une ame nouvelle aux impressions, aux déterminations, aux mouvemens; c'est elle qui crée, dans le sein de l'organe cérébral, ces forces étonnantes, trop souvent employées à systématiser des visions. »

En rapprochant dans ces remarques certaines notions superstitieuses ou fausses, & plusieurs sentimens exagérés, du délire exclusif & de la mélancolie, nous devons remarquer que ces aberrations ne peuvent être considérées que comme la cause ou le premier degré de la dégradation intellectuelle & morale, que l'on traite, comme un état de maladie, dans les hospices & les pensionnats d'aliénés. Choisissons la démonomanie pour exemple, afin de mieux faire sentir cette distinction; on peut la regarder comme une maladie générale de l'esprit humain qui a régné dans le quinzième siècle & dans les siècles suivans. Tous les hommes qui, dans ces tems d'ignorance & de barbarie, admettoient l'empire des démons, la possibilité de la possession, des apparitions, des spectres, n'étoient que déraisonnables, absurdes, superstitieux; mais quelques-uns d'entr'eux devenoient fous, lorsque s'appuyant sur cette idée avec toute la force d'une imagination malade ou passionnée, ils se croyoient poursuivis ou dominés par des spectres ou par des démons, & se livroient, en conséquence de cette idée, aux actions les plus extravagantes ou les plus dangereuses.

Telles furent, parmi les Ursulines de Loudun & de Louviers, & parmi les Convulsionnaires de Saint-Médard, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, les personnes de bonne foi qui, se croyant réellement possédées, prophétisoient, gesticuloient & ne différoient en rien des insensés dont la situation réclame les secours les plus efficaces de la médecine. Quelques-uns de ces fous, dont les annales des erreurs & des calamités humaines ont conservé le souvenir, sont devenus célèbres & ont pris place parmi les personnages historiques. Tels furent, chez les Anciens, les Sybilles, Œdipe, Oreste, &c., & plusieurs autres personnages historiques ou fabuleux, dont la vie réelle ou supposée se rattache d'une manière intime aux premières croyances & aux traditions superstitieuses ou religieuses les plus reculées de l'antiquité. Delrio, Bodin, Pierre d'Ancre admettoient sérieusement & avec un détail de preuves scientifiques, les idées de la magie & de la possession. On connoît l'horrible persécution & tous les détails honteux du procès d'Urbain Grandier, qui ont offert, comme tous les grands crimes, un assemblage affreux d'ignorance & de perversité.

Trois énergumènes fameux, Magdeleine de Palud, Louis Gaufredi & Simon Dourlet, ont eu dans le dix-septième siècle un historien qui leur a consacré avec approbation des Docteurs & privilége du Roi, un vol. in-8°. de 960 pages.

La démonomanie se manifesta à Rome dans le seizième siècle avec tous les caractères d'une maladie épidémique : c'est, au reste, principalement parmi les médecins qu'il s'est trouvé dans tous les tems des hommes supérieurs qui se proposèrent de traiter cette superstition comme une véritable maladie. Hippocrate disoit en parlant de l'épilepsie, que l'on appeloit la *maladie sacrée*, qu'aucune maladie ne peut être désignée sous ce nom. Arétée a exprimé le même sentiment avec beaucoup d'énergie. Riolan, Marsicot & Duret ayant été chargés d'examiner Marthe Brossier, accusée comme sorcière au seizième siècle, exprimèrent ainsi le résultat de leur enquête : *Nihil à Dœmone, multa ficta, à morbo pauca.*

Pigray, Joseph Duchesne & Méad ne montrèrent pas moins de lumières dans différens tems, & défendirent avec toute la force de la science & de la raison les malheureux que l'on vouloit traduire devant les tribunaux comme sorciers ou comme magiciens.

La démonomanie des hospices présente, dans la plupart de ses symptômes, une grande analogie avec les phénomènes & les circonstances que l'on regardoit comme des signes évidens de possession. Les uns & les autres ont un rapport particulier avec les constitutions mobiles & nerveuses, telle que la complexion des femmes, l'état d'hypocondrie ou d'hystérie; & ce n'est pas sans raison qu'un philosophe moderne a désigné ainsi cette classe de malades : *démoniaques, possédés du démon, énergumènes, exorcisés*, ou plutôt malades de l'utérus, des pâles-couleurs, de l'hypocondrie, de l'épilepsie, de la catalepsie, &c. On a aussi remarqué dans la démonomanie des hospices, comme dans celles que les démonographes ont décrites, une grande altération physique, une perversion des appétits & des penchans les plus naturels, les visions, les écarts d'imagination les plus extraordinaires, l'insomnie, une opiniâtreté invincible, & la plus grande force de résistance aux impressions physiques les plus douloureuses, &c.

La mélancolie est liée par des affinités remarquables avec plusieurs maladies nerveuses, mais principalement avec l'hystérie, l'hypocondrie & tous les degrés, toutes les modifications dont ces affections sont susceptibles; elle succède, dans plusieurs cas, à quelques-unes de ces maladies, & lors même qu'elle n'est pas directement occasionnée par des causes morales, il est rare qu'elle ne soit pas compliquée avec un dérangement profond dans l'action de l'ensemble ou de quelques parties du système nerveux du bas-ventre. Les effets gé-

néraux des paſſions oppreſſives ou des paſſions convulſives ſur cette partie de l'organiſation ſe joignent enſuite à l'impreſſion ſoutenue & prolongée de ces mêmes paſſions, lorſque leur ſentiment excluſif ou tumultueux ſe manifeſte avec tous les caractères d'un dérangement profond & morbifique de la raiſon.

L'état particulier dans lequel le ſyſtème nerveux ſe trouve chez les femmes à l'époque de la puberté, diſpoſe ſenſiblement à la mélancolie, ainſi que le célibat chez les hommes robuſtes, & un état violent de veuvage ou de virginité chez les femmes qui joignent à la force des ſens la contrainte des mœurs & le travail de l'imagination.

L'épilepſie & pluſieurs autres maladies convulſives ne conduiſent, dans certains cas, à la démence qu'après avoir provoqué différens états de mélancolie.

La mélancolie, qui ſe rapproche ainſi de pluſieurs maladies phyſiques, tient auſſi par une foule de rapports & de complications à l'hiſtoire des autres eſpèces d'aliénation mentale : on la voit, par exemple, ſuccéder quelquefois à des viſions, à des illuminations & à différens délires, dans leſquels les mouvemens de la ſenſibilité ſont plutôt expanſifs & tumultueux, que concentrés & réunis par une préoccupation douloureuſe & oppreſſive. Nous aurons d'ailleurs plus tard l'occaſion de remarquer ces affinités & ces rapports avec la manie, le délire maniaque & les différens degrés de la démence.

Article V.

De la manie avec délire, ou du délire maniaque.

Ce qui caractériſe eſſentiellement la manie, c'eſt un état d'excitement du cerveau porté au plus haut degré, qui ſe manifeſte par une augmentation de force muſculaire, par une réaction organique générale, quelquefois ſeulement par un trouble extraordinaire, ou même par une exaltation prodigieuſe des facultés de l'entendement. Ce mode d'aliénation peut ſuccéder à l'hypocondrie ou à la mélancolie, & ſemble n'être alors que le dernier terme de ces altérations mentales. Les maniaques ſont en général les perſonnages les plus remarquables dans les établiſſemens conſacrés aux aliénés : on les reconnoît, en entrant dans ces triſtes aſyles, à leurs vociférations, à leurs mouvemens bruyans, à l'inconſéquence, au déſordre de leurs actions, à la volubilité & à l'abondance irrégulière de leur langage : c'eſt principalement à cette claſſe d'inſenſés que ſe rapporte ce qu'on trouve de plus remarquable dans les anciens, relativement aux maladies mentales. Les recueils de thèſes ou de diſſertations inaugurales, les collections académiques, divers traités généraux ou particuliers, mais principalement celui de M. Pinel, fourniſſent un grand nombre de traits & de matériaux à l'hiſtorien de cette eſpèce d'aliénation : on a cru ſaiſir quelques rapports entre ſon invaſion ou ſes retours périodiques, & l'influence de la chaleur au printems & pendant le cours de l'été. Suivant la remarque de M. Pinel, on doit cependant ſe garder d'admettre que les accès de la manie ſoient toujours l'effet de la chaleur atmoſphérique. Cet obſervateur, dont le fonds de ſavoir & d'expérience en ce genre eſt ſi riche, cite trois exemples de manie dont les accès ſe renouveloient aux approches de l'hiver ; il rapporte auſſi deux autres exemples d'accès maniaques qui ſe manifeſtèrent au déclin de l'automne & au retour du froid, après s'être conſtamment développés au retour des chaleurs. A quoi tient donc, ajoute-t-il, cette diſpoſition nerveuſe ? Au renouvellement des accès qui ſemble ſe jouer des lois, & qui eſt ſuſceptible d'être excité le plus ſouvent par la ſaiſon des chaleurs. Que deviennent alors les principes de la médecine de Brown ſur l'action du froid & du chaud, & ſur le caractère de maladie ſthénique qu'il donne à la manie ?

Le début ou les accès de la manie ſont précédés, plus qu'aucun autre mode d'aliénation, d'une altération nerveuſe, d'un changement d'humeur ou de caractère, de travers, de bizarreries, d'idées abſurdes ou ridicules, que la raiſon condamne, ſans pouvoir les combattre. Quelquefois la maladie commence par des viſions extatiques pendant la nuit, par des rêves enchanteurs ou par des eſpèces d'apparitions. Avant de perdre entiérement la raiſon, les malades ſe plaignent d'un reſſerrement à l'eſtomac, d'une conſtipation opiniâtre, d'ardeur d'entrailles, d'une ſoif dévorante ; ils ont de l'inſomnie, des agitations, & un peu plus tôt, un peu plus tard, le déſordre de l'ame ſe manifeſte à l'extérieur par l'incohérence ou l'exaltation des idées, & la violence des geſticulations. Le viſage d'un homme qui eſt menacé d'un accès de manie, a quelque choſe de remarquable dans ſa couleur & l'aſpect de ſes traits. La vue & l'ouïe éprouvent alors quelquefois des altérations tout-à-fait extraordinaires. Du reſte, cette maladie, comme les paſſions oppreſſives & convulſives qui l'occaſionnent, ſemble naître & ſe propager dans ſes différens effets, de la région de l'eſtomac, qui eſt ſerrée & dans un état violent de ſpaſme & d'irritation. Un maniaque, dont la maladie, décrite par M. Pinel, s'eſt développée avec beaucoup de régularité, ſous la forme d'une maladie aiguë, fut dans une habitude de fureur & de délire pendant les vingt-quatre premiers jours que comprit la période d'invaſion. Il étoit dans un état d'effervescence très-remarquable. « Une ſeule » idée, diſoit-il, doit remplacer toutes les autres, » je ſuis Dieu, je ſuis père de l'Univers. » Son viſage étoit enflammé, furieux ; ſon regard étincelant. On fut forcé de ſe rendre maître de lui, & dès-lors il offrit des alternatives d'affaiſſement comateux & d'irritation bruyante & injurieuſe. Dans la nuit du douzième jour, il fut tour-

menté par un grand nombre de fausses perceptions, auxquelles se joignirent & même succédèrent un tétanos & une éruption de boutons, dont la suppuration amena, le seizième jour, une rémission. Deux autres périodes, celles du déclin & de la convalescence, se sont régulièrement succédées; la maladie a duré en tout quatre-vingt-dix jours, & n'a point reparu, quoique, depuis sa terminaison, ce jeune homme ait été exposé aux chaleurs excessives de l'été, & qu'il ait eu beaucoup à souffrir de ses occupations multipliées & des inconvéniens d'un mariage mal assorti.

La manie, comme les passions aveugles & violentes, auxquelles on ne sauroit trop la comparer, dépend moins, dans son intensité & son développement, des causes qui l'ont occasionnée, que du caractère, du tempérament, du mode de sensibilité des personnes qui l'éprouvent; ses principales variétés peuvent aussi être attribuées à des différences constitutionnelles, au traitement d'abord employé, à l'âge du malade, &c.

La manie se prolonge quelquefois indéfiniment, soit sous la forme d'une maladie périodique, soit avec continuité; la guérison dépend le plus souvent de l'adresse avec laquelle on donne aux maniaques des impressions & des directions mentales en sens inverse des idées & des perceptions désordonnées qui les dominent. Une maniaque, tourmentée par des idées superstitieuses, fut conduite à la Salpétrière chargée de chapelets & d'images mystiques; le surveillant de cet hospice l'assura que la puissance du démon ne s'étendoit pas jusque dans l'asyle où elle étoit reçue; que lui-même étoit plus puissant que le démon, & qu'il la prenoit sous sa protection. Cette déclaration imposante & solennelle agit fortement sur l'esprit de la malade; dès le quatorzième jour de son entrée dans l'hospice, son état s'améliora d'une manière sensible, & elle sortit entièrement guérie, après deux mois de traitement moral & de réclusion.

L'augmentation de la force musculaire, chez quelques maniaques, est prodigieuse, au point de donner alors à l'aliéné le pouvoir de briser tous les liens avec lesquels on cherche à le contenir. Ce redoublement d'énergie est ordinairement accompagné, dans les malades, du sentiment de leurs forces, ou de celui d'une supériorité surhumaine; ils ont la faculté de supporter impunément les extrêmes de la faim & du froid le plus rigoureux. Cet excitement, dans certaines circonstances, loin d'opprimer ou de troubler l'entendement, ne fait qu'en augmenter le développement & la vivacité, & donner même aux aliénés, suivant la remarque d'Arétée, une aptitude & des facultés aussi nouvelles que prodigieuses. « L'accès, » dit M. Pinel, semble porter l'imagination au » plus haut degré de développement & de fécon» dité, sans qu'elle cesse d'être *régulière & dirigée* » par le bon goût, par les pensées les plus saillan» tes, les rapprochemens les plus ingénieux & les » plus piquans, &c. »

Je m'arrêtois quelquefois auprès de la loge d'un homme de lettres qui, pendant son accès, discouroit sur la révolution avec toute la force, toute la pureté du langage qu'on auroit pu attendre de l'homme le plus profondément instruit & du jugement le plus sain: dans tout autre tems, ce n'étoit plus qu'un homme très-ordinaire.

Lorsque l'entendement est troublé, l'ensemble de ses fonctions est affoibli, dérangé, ou bien certaines facultés se trouvent seulement altérées, & même quelquefois plus énergiques. Ainsi, lorsque la fixité mélancolique, ou un délire exclusif quelconque, complique la manie, le pouvoir de l'attention devient beaucoup plus grand.

Dans certains cas, le jugement paroît n'éprouver aucune altération, ou l'imagination tombe dans les écarts les plus extraordinaires; la mémoire, dans d'autres circonstances, est suspendue, ou se conserve dans toute son intégrité; enfin, divers maniaques, dans les momens du plus grand désordre, semblent recouvrer une partie de leur raison, & font usage de leurs facultés intellectuelles, si on parvient par quelque moyen adroit à fixer leur attention.

La manie avec délire est continue ou périodique; elle pourroit avoir quelquefois dans sa marche la régularité des maladies aiguës. Nous avons déjà remarqué que son invasion ou ses accès, qui sont le plus souvent excités par la chaleur atmosphérique, ne paroissent pas quelquefois en dépendre.

M. Pinel a indiqué, dans les Mémoires de la société médicale d'émulation, une variété de manie qu'il appelle *périodique régulière*, & qui, sans avoir de rapport avec les saisons, revient suivant des périodes invariables & par une disposition intérieure qui ne nous est connue que par ses effets. Cette manie, très-difficile à guérir, est heureusement assez rare, & sur deux cents aliénés, comparés par M. Pinel, trente-deux avoient eu une manie périodique irrégulière, & six seulement une régulière.

La durée de la manie périodique irrégulière est de trois, quatre ou cinq mois, suivant l'état des saisons & la sensibilité individuelle.

Parmi les grandes aberrations & les maladies générales de l'esprit humain, on en trouve plusieurs qui ne sont pas sans quelqu'analogie avec le délire maniaque. Les convulsionnaires, les flagellans, les nouveaux méthodistes, les jumpers ou sauteurs d'Écosse, les *secoueurs*, les swedimborgistes, les piétistes, les gasnéristes & plusieurs autres sectaires que la contemplation & la thaumaturgie a multipliés dans le nord de l'Amérique, offrent un exemple frappant & caractéristique de ce délire. Lackington, qui en fut atteint, différa peu des insensés que l'on traite dans les hospices, pendant tout le cours de sa folie, sur

V 2

laquelle il a donné lui-même des détails historiques très-piquans.

Du reste, l'esprit de ces différentes sectes, comme la démonomanie, quoique marqué au coin de la plus insigne folie dans les actions & les pensées qu'il provoque, doit être distingué avec soin de l'aliénation d'esprit plus avancée, plus décidée, dont il est souvent la cause & le premier degré.

Ce genre de superstition paroît devoir, en grande partie, son origine à la vie contemplative & aux discussions théologiques dont la religion réformée a répandu le goût dans le nord de l'Europe. On a remarqué que ses progrès avoient sensiblement augmenté le nombre des insensés en Angleterre depuis un demi-siècle. William Perfect a fait plus particuliérement cette remarque pour ce qui concerne les méthodistes; & les quakers eux-mêmes semblent prouver qu'ils ont senti le danger auquel la santé de leur ame est exposée par le soin qu'ils ont pris de former dans l'Yorckshire, sous le nom de *retraite*, un hospice destiné à ceux de leurs frères qui se trouveroient privés de leur raison.

La manie, dont l'origine & le développement dépendent, dans certains cas, d'un dérangement matériel & physique, présente plusieurs affinités avec l'épilepsie, l'hystérisme & plusieurs autres affections nerveuses; elle se présente même quelquefois comme une crise ou un accident dans quelques maladies aiguës ou chroniques, qu'elle suspend ou termine par une espèce de révolution que l'on pourroit comparer aux effets de la médecine perturbatrice.

Le délire maniaque se complique d'ailleurs, soit avec la mélancolie, soit avec les autres espèces de délire; &, dans son état de simplicité, comme dans ses complications, il importe de distinguer les mouvemens impétueux, involontaires, qui le caractérisent, des actions souvent violentes, mais calculées & régulières, auxquelles se livrent les mélancoliques.

Il n'est pas rare de voir la mélancolie, ou tout autre délire exclusif, se manifester pendant la convalescence de la manie. Un malade, cité dans les observations d'Haslam, fournit un exemple de cette succession : il étoit calme, & paroissoit toucher au moment d'une parfaite guérison. Haslam, qui l'observoit avec le plus grand soin, s'appercevant qu'il marchoit depuis quelque tems avec une grande précaution, lui en demanda la cause. Cet homme, embarrassé par cette question, attribua la gêne de sa marche à une blessure que l'on ne put découvrir, & finit par avouer que le plancher sur lequel il marchoit, touchoit à des feux intérieurs, que l'on avoit allumés dans le dessein de le perdre.

Le délire maniaque, dans d'autres circonstances, succède au délire simple ou à la mélancolie, surtout lorsqu'un traitement mal entendu, ou quelques causes occasionnelles troublent la marche de ces maladies. On cite quelques exemples d'interruption & de guérison du délire maniaque, par l'apparition soudaine de la gale, de différentes espèces de dartres, ou d'une irritation générale quelconque de la peau, dans une grande étendue.

Article VI.

Manie sans délire.

La manie sans délire, que l'on désigne quelquefois sous le nom populaire de *folie raisonnante*, dans les hospices, est un mode d'aliénation bien distinct & bien caractérisé, semblable à une passion impétueuse, que la raison reconnoît, mais sans pouvoir en arrêter la violente impulsion. Cette maladie mentale se manifeste par des actes d'une fureur aveugle, par une impatience convulsive, qui se concilient avec l'exercice de la raison, dont le maniaque donne des preuves aussitôt que l'on s'est rendu maître de lui, & qu'il est retenu dans une étroite réclusion.

Tel est le sens que l'on est convenu d'attacher à la dénomination de manie sans délire : il importeroit peut-être de lui donner un peu plus d'étendue, & de ranger, sous ce nom, la tendance involontaire à toute espèce de mouvemens furieux ou non furieux, & à différentes actions bizarres & désordonnées, qui ne sont ni essentiellement convulsives, ni volontairement provoquées par des idées illusoires.

De semblables malades d'esprit vivent souvent dans la société pendant quelque tems, sans être regardés comme des aliénés, & en paroissant seulement céder aux développemens d'un caractère irascible. M. Pinel en cite un exemple, celui d'un jeune homme qui, joignant à une nature perverse les inconvéniens de la plus mauvaise éducation, parvint avec l'âge à ne pouvoir plus maîtriser l'impétuosité de son humeur violente & irritable; il vivoit continuellement dans les querelles, les rixes, les attaques les plus audacieuses, en mêlant d'ailleurs à une vie aussi agitée quelques habitudes d'ordre, & même des actes de bienfaisance. S'étant un jour emporté contre une femme qui osa lui résister, il la jeta dans un puits. Ce délit donna lieu à un procès criminel, &, sur la déposition d'une foule de témoins, qui rappelèrent les écarts & les emportemens de ce maniaque, il fut condamné à la réclusion dans l'hospice des aliénés de Bicêtre.

Ces maniaques sans délire offrent le plus singulier contraste entre leurs habitudes passagères de violence & l'état régulier de leur entendement. Un de ces malades, dont M. Pinel rapporte l'observation, éprouvoit d'abord, au moment de ses accès, une soif ardente, une forte constipation & une sensation d'ardeur brûlante dans les intestins. Cette chaleur se propageoit par degrés à la poi-

trine, au cou & au visage; la face se coloroit fortement, les artères temporales se gonfloient & paroissoient menacer de se rompre; lorsque cette effervescence étoit parvenue jusqu'au cerveau, cet aliéné éprouvoit un penchant irrésistible au meurtre, cherchoit à saisir un instrument de mort quelconque, & à sacrifier à sa rage le premier être vivant qui se présentoit à sa vue. Lors de son premier accès, il eut à peine le tems d'avertir sa femme, qu'il chérissoit tendrement, de se dérober à sa fureur : au plus fort de son accès, ce maniaque a la conscience de son affreuse situation; il la combat; il en a du remords; il se livre au désespoir; il répond d'ailleurs directement aux questions qu'on lui fait, & ne laisse appercevoir aucun signe de délire, aucune incohérence dans ses idées.

On trouve dans les récits des voyageurs & des historiens, ainsi que dans les annales de la médecine, plusieurs traits curieux, qui se rapportent évidemment à la manie sans délire. L'insanité violente & furieuse, que l'on désigne sous le nom de *hamuk*, assez fréquente dans l'île de Java, est de ce nombre. C'est un mode particulier de narcotisme, pendant lequel ceux qui l'éprouvent, livrés à une impulsion aveugle & convulsive, sortent dans les rues, un poignard à la main, & tuent tout ce qu'ils rencontrent, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à les tuer eux-mêmes ou à les désarmer. Lorsqu'un de ces événemens survient, on se met à crier *hamuk*, avec cet accent d'épouvante & d'effroi qui caractérise le cri populaire, à la rage !.... à la rage !.... dont les villages retentissent lorsqu'ils sont menacés par un animal atteint de cette maladie (1).

La maladie convulsive qui régna en Hollande en 1673, sous le nom de *danse de Saint-Jean*, a aussi quelque rapport avec la manie sans délire. Les personnes atteintes de cette maladie couroient nues dans les rues, en chantant & en dansant, jusqu'à tomber de lassitude.

Les accès de fureur auxquels Charles VI se livra, quoique compliqués de quelques symptômes de délire, peuvent être rapportés à la manie dont nous traitons dans ce moment.

Tout ce que nous avons dit de la périodicité & de la continuité du délire maniaque, ainsi que de ses affinités, soit avec d'autres aliénations d'esprit, soit avec différentes maladies physiques, peut s'appliquer à la manie sans délire.

Article VII.

De la démence & de l'idiotisme.

Le premier degré, les préludes de cette maladie, & même quelquefois ses traits les plus saillans, sont observés dans la société. Le Ménalque de Labruyère en offre un exemple. Un malade, que cite M. Pinel, s'avança vers une désorganisation morale par une semblable suite d'étourderie, d'extravagance & de contradiction; il s'agitoit sans cesse dans sa maison, crioit, s'emportoit pour les causes les plus légères, tourmentant sans cesse sa famille & ses domestiques par des écarts & des brusqueries dont il ne conservoit aucun souvenir. Il parloit tour à tour avec la plus extrême versatilité, de la cour, de sa perruque, de ses chevaux, de ses jardins, sans attendre de réponse.

Dans les autres espèces d'aliénation, on remarque un état de trouble, une effervescence, & même quelquefois une exaltation dans les facultés intellectuelles, plus grave & presque toujours incurable. La démence est un affoiblissement de la pensée, une atonie, une désorganisation de l'entendement. L'insensé ne paroît plus avoir ni mémoire, ni jugement; il est dans un état de mobilité turbulente & incoërcible; ses idées, qui s'accumulent & se pressent en désordre, lui font appercevoir un flux & reflux continuel & ridicule d'objets chimériques, qui se détruisent les uns les autres; ses émotions, comme ses impressions & ses idées, naissent fortuitement, disparoissent sans laisser aucune trace, & n'ont aucun rapport régulier avec les objets extérieurs.

Dans quelques cas de démence, l'entendement paroît conserver un reste de mémoire & de jugement. Un jeune homme, atteint de cette maladie par l'effet d'un chagrin violent, fut tout-à-coup privé de la parole & presqu'entiérement de ses fonctions intellectuelles. Cependant il paroissoit conserver quelques rapports avec le monde extérieur; il reconnoissoit l'infirmier auquel il étoit confié; il sembloit conserver le souvenir des mauvais traitemens ou des bienfaits. On a cru remarquer qu'il savoit délibérer & choisir, qu'il distinguoit un adulte d'un enfant, qu'il obéissoit à l'un & résistoit à l'autre.

On peut dire que, dans la démence, les idées sont comme isolées, qu'elles viennent à la suite les unes des autres, sans aucun rapport, sans aucune association.

On range sous le titre d'idiotisme, l'oblitération des facultés intellectuelles & affectives. Ce n'est donc pas seulement un défaut de connoissance, suivant la définition de l'auteur des synonymes. M. Pinel traite des causes de l'idiotisme en général, & en particulier de celles que l'on peut rapporter aux effets des affections vives & inattendues sur l'entendement. Il décrit ensuite une espèce d'idiotisme assez fréquente dans les hospices, qui se guérit quelquefois par un accès de manie. Ces observations sont suivies de remarques sur les principaux traits du caractère physique & moral des cretins de la Suisse.

---

(1) Le hamuk est désigné par Sauvages sous le nom assez impropre de *demoniana indica*. Pour connoître les détails de cette maladie mentale & convulsive, il faut consulter les Aménités de Kempfer, *Fasc. VIII*, *pag.* 150.

Les mouvemens désordonnés, l'incohérence des idées & le désordre des actions les plus propres à caractériser la démence, n'ont point échappé à Shakespear dans le rôle d'Ophélie. Cette jeune femme, que deux grands malheurs avoient soudain privée de sa raison, apparoît dans la neuvième scène du quatrième acte d'Hamlet, les cheveux en désordre, flottant sur ses épaules & mêlés de paille & de fleurs, qui semblent s'y être attachées; elle chante comme si elle avoit oublié sa douleur, & porte ses yeux égarés sur un objet qui n'existe pas; ensuite elle pense tout-à-coup à son père qu'elle a perdu, & puis elle éclate de rire, de ce rire qui déchire l'ame & qui fait fondre en larmes, comme s'il ajoutoit, par le contraste, au malheur d'une situation aussi cruelle. Cette pauvre insensée s'abandonne de nouveau, sans liaison, sans transition, à toute sa peine & pleure abondamment; elle sort bientôt de cet attendrissement, pour chanter des ballades & prononcer des paroles sans suite & sans aucun rapport avec son état. Cette Ophélie, séparée d'elle-même & de sa raison, comme dit Claudius, continue, tantôt de chanter sans motif, & tantôt de tenir les discours les plus insensés, en paroissant cependant accorder quelquefois ses paroles avec ses idées & ses souvenirs, surtout quand elle s'attache à quelques signes extérieurs ou à quelques emblêmes. On voit d'ailleurs, jusque dans ses derniers momens, que son esprit, profondément aliéné, ne pouvoit plus être rappelé à la raison, même pendant quelques instans: jetée dans un lac par accident, l'impression vive du froid, celle du danger, n'attire point son attention; elle continue de chanter quelques passages de ballades antiques, comme si elle étoit insensible à son propre malheur; mais cela ne pouvoit durer long-tems, dit le poète; ses vêtemens enflés, qui l'avoient soutenue sur les ondes comme une naïade, ne tardèrent point à s'appesantir, & la pauvre infortunée fut entraînée au fond des eaux. Il est évident que l'amour & la tendresse avoient contribué à troubler la raison d'Ophélie; mais nous n'admettons pas l'opinion d'après laquelle on a pensé que ce personnage avoit servi de modèle à Richardson pour sa Clémentine. Les chagrins d'Ophélie avoient commencé au moment où elle avoit été trompée par la prétendue folie d'Hamlet. « Je suis, dit-elle à ce sujet, la plus malheureuse » & la plus désespérée de toutes les vierges, moi » qui ai savouré la douceur & le charme de ses » tendres vœux; maintenant je vois cette noble & » suprême raison troublée, son harmonie dé» rangée comme celle d'un instrument mélodieux, » dont les sons discordans blessent l'oreille. Cette » forme de corps si parfaite, ces beaux traits, dans la » fleur de la jeunesse, flétris, défigurés par la dé» mence: oh! malheur à moi d'avoir vu ce que » j'ai vu, & de voir maintenant ce que je vois. »

La folie d'Ophélie, ainsi que nous venons de le remarquer, n'a point servi de modèle à Richardson pour la folie si intéressante de Clémentine. L'espèce d'aliénation, dont la marche & les caractères sont si bien marqués dans le personnage, est une démence compliquée de mélancolie douce, mais profonde & concentrée.

Le portrait de *Ménalque*, que nous avons rappelé en commençant cet article, est plutôt la description d'une maladie, ou du moins d'une infirmité de l'esprit, que la peinture d'un caractère. D'autres bizarreries, des travers non moins forts, des manies aussi voisines de l'aliénation, s'observent de tems en tems dans la société; ils font partie de son histoire secrète, qui est si bien connue du médecin philosophe, & qui lui permet souvent de douter que le culte le plus en crédit parmi les hommes soit celui de la vertu & de la raison. Je montrois un jour mon étonnement du succès des idées les plus folles, à celui de mes confrères qui connoît le mieux le grand monde; eh! me répondit-il, c'est que la raison, surtout en médecine, est ce qui convient le moins aux hommes, qui, aimant mieux être séduits qu'éclairés, préfèrent les fausses espérances & les impressions éphémères les moins motivées, aux notions exactes, aux conseils de la sagesse & aux lumières de l'observation. Il ne nous appartient pas de redresser ces *torts*, qui *peut-être* ont leur source dans la complexion & les profondeurs du cœur humain; mais nous pouvons assurer, d'après de nombreuses observations, que l'on rencontre *souvent*, dans la société, des malades d'esprit qui, sans être dangereux, méritent qu'on leur applique le titre de *bedlamistes in partibus*, dont Lichtemberg s'est servi d'une manière si piquante dans son commentaire de la gravure d'Hogarth, qui représente l'intérieur de Bedlam. Les hommes à *tics* & à manies, les *faiseurs* de systèmes *absurdes*, les illuminés en affaires de science & de religion, les vaporeux, les hypocondriaques appartiennent à cette classe de personnages. Ce que nous avons dit du Ménalque de Labruyère convient au Malade imaginaire de Molière, qui a composé ce rôle d'après nature; nous ajouterons même qu'il auroit pu le charger davantage, sans s'éloigner de ce que les médecins ont quelquefois l'occasion de rencontrer parmi ces hommes qu'une mobilité nerveuse & une sollicitude exagérée & pusillanime sur leur santé font insensiblement tomber dans un commencement d'aliénation.

En considérant les maladies mentales sous le rapport philosophique, il faut encore y rapporter ces travers si variés, ces infirmités de l'esprit, ces défauts monstrueux, ces maladies morales qui dépendent d'une organisation vicieuse, & que développe trop souvent le malheur d'une mauvaise éducation, ou une erreur grave dans les premières directions & les premières impressions de la sensibilité. Le médecin est aussi obligé de *regarder* comme des maladies de l'ame, comme *une ma-*

nière d'aliénation, certaines exagérations dans toute espèce de sentimens, mais plus particulièrement certains penchans féroces, certaines dispositions turbulentes : sentimens qui sommeillent dans l'ame de ces farouches mélancoliques, que l'on voit se livrer à tous les excès lorsque leur loge est ouverte & le frein des lois brisé, dans le désordre & l'anarchie d'une révolution. L'histoire particulière de quelques criminels, dans des tems plus calmes, présente aussi, dans certaines circonstances, des caractères de folie ; & il est évident que l'*historien* de la médecine morale n'a pas moins d'intérêt à consulter les recueils des causes célèbres, que les principaux ouvrages de philosophie-pratique & d'histoire.

La démence, qui se manifeste primitivement dans certains cas, est le plus souvent la suite & l'effet des autres maladies mentales que nous avons décrites : celle-ci, après avoir fatigué & en quelque sorte épuisé le cerveau par une irritation plus ou moins longue, le laisse dans un état de foiblesse & de langueur, d'où résulte nécessairement une sorte de dégradation intellectuelle, une véritable paralysie de l'entendement.

L'épilepsie, les maladies convulsives en général, les affections soporeuses, l'ivresse, l'abus des narcotiques & même certaines fièvres malignes très-graves peuvent aussi conduire à la démence. Certaines maladies chroniques ont des suites non moins fâcheuses : telle est principalement la pélagre ; le délire, auquel on a donné le nom de cette maladie, est une véritable démence lorsqu'il a fait quelques progrès. On a remarqué que ce n'étoit ordinairement qu'au bout d'un an, que cette perversion des facultés intellectuelles, se manifestoit dans cette maladie. Au commencement du troisième printems, elle est très-remarquable ; les malades sont tristes, ils ont des vertiges, & tombent dans un grand accablement. En entrant dans l'hôpital de ***, dit le docteur Jansen, qui a très-bien décrit la pélagre, je fus étonné du lugubre spectacle qui se présenta à mes regards, surtout dans la chambre des femmes. Elles étoient toutes assises dans la posture la plus apathique, profondément abattues, les yeux baissés, pleurant sans cesse, & répondant à peine quand on leur adressoit la parole : quelques-uns de ces malades voyoient double, d'autres paroissoient imbéciles ou conservoient assez de force pour être furieux dans certains momens ; d'autres sont continuellement occupés à prier, à chanter, à rire ; mais à une certaine époque de la maladie, leur état de démence, qu'il importe de considérer comme une variété particulière de cette maladie, se rapproche de la mélancolie, & se manifeste par une tendance au suicide (1).

La démence est produite, plus qu'aucune autre maladie de l'esprit, par un vice ou par une lésion organique du système nerveux en général, & du cerveau en particulier.

Ces altérations corporelles sont primitives & même héréditaires, ou accidentelles & consécutives.

Une conformation défectueuse du crâne & du cerveau, relativement à l'étendue, au volume, aux proportions de ces parties, sont les causes de certaines démences originelles portées au plus haut degré, & se manifestant avec tous les caractères de l'imbécillité & de l'idiotisme. Plusieurs vices héréditaires du même organe, non moins réels, quoique moins apparens, amènent régulièrement dans plusieurs familles, & à une époque déterminée de la vie, un état de démence qui se développe graduellement, comme si le cerveau ne pouvoit fournir à la vie morale & intellectuelle que pendant un certain tems, au-delà duquel la vie générale s'achève, en se bornant aux fonctions les plus resserrées de l'automatisme & de l'animalité. Il n'est pas sans exemple que des mouvemens convulsifs, l'impression brusque d'une grande frayeur, ou toute autre commotion morale qui survient pendant la grossesse, occasionnent une altération non moins grave & même plus grave dans l'organisation cérébrale, qui condamne les personnes ainsi frappées & dégradées, dès l'origine de la vie, à des mouvemens convulsifs, à une mobilité nerveuse extraordinaire, ou même à un état perpétuel d'enfance & d'imbécillité. D'après les calculs & les rapprochemens de M. Esquirol, le tems critique chez les femmes, & la vieillesse dans les deux sexes, sont les circonstances de la vie les plus propres au développement de la démence. On a donné le nom de *démence sénile*, dont le radotage est le premier degré, à la démence, que le progrès de l'âge occasionne. Les autres espèces admises par l'auteur, que nous venons de citer, sont la démence aiguë, la démence chronique, la démence intermittente. M. Esquirol reconnoît en outre quatre espèces compliquées de démence ; savoir : la démence mélancolique, la démence maniaque, la démence convulsive, la démence épileptique.

La démence étant le plus souvent incurable, les personnes atteintes de cette maladie sont toujours en très-grand nombre dans les hospices d'aliénés. Presque tous ces malades d'esprit ont un tic ou des manies particulières ; les uns s'agitent & marchent sans cesse, d'autres sont dans un état continuel de repos & de prostration ; celui-ci profère avec volubilité, mais d'une manière automatique, des paroles sans suite, ou se met à écrire perpétuellement d'une écriture illisible & méconnoissable.

(1) *Vide Observationes.* Milan, 1787, in-4°. pag. 139. Voyez aussi *Bibliothèque britannique*, Sciences & Arts, tom. VIII, pag. 84, & la Differt. de Jansen, publiée à Leyde en 1788.

Article VIII.

Du traitement de l'aliénation mentale.

En vain on voudroit méconnoître les rapports qui unissent la médecine à la philosophie morale, dans ses détails pratiques comme dans ses plus hautes spéculations. Ceux des médecins dont l'esprit a le moins d'étendue, & se trouve renfermé dans les limites étroites d'un empirisme aveugle & d'une pratique vulgaire, sont même forcés d'appercevoir ces rapports, surtout lorsque, pendant quelques années, ils ont exercé leur profession dans une de ces grandes villes, où des intérêts si opposés, des situations si différentes, des existences si compliquées & si difficiles multiplient sans cesse, & avec tant de variété, les causes & les objets des passions.

Le défaut d'attention ou d'expérience dans cette partie morale de l'exercice de la médecine peut faire commettre les fautes les plus graves, & occasionner, dans les maladies les plus simples, des complications funestes. C'est d'ailleurs plus particuliérement dans le traitement des maladies de l'esprit, que l'association de la médecine avec l'étude philosophique de l'homme devient indispensable. L'aliénation, dans quelques circonstances, exige, il est vrai, comme les autres maladies, les ressources les plus énergiques de la médecine; alors il ne faut rien moins que changer l'habitude *morbide* de l'organisation par des *médications* soutenues & bien indiquées; abattre, diriger les forces du système sanguin, rétablir le mode accoutumé & naturel de l'action nerveuse, ou appeler vers la peau, ou vers la surface muqueuse des intestins, des irritations qui paroissent occuper le cerveau & en déranger les fonctions; mais pour guérir, ou pour laisser guérir un aliéné, il faut le plus souvent suspendre cette médecine active, & même, dans plusieurs cas, se borner à la médecine expectante. On doit en outre, dans toutes les circonstances, joindre aux médicamens les attentions les plus délicates, les pratiques les plus éclairées, en un mot, tous les moyens d'un régime moral, tous les procédés d'une éducation nouvelle & appropriée à l'état de foiblesse, de trouble ou d'exaltation qui caractérisent les maladies mentales. D'après les recherches de M. Pinel sur le degré de probabilité des divers modes d'aliénations, on voit que sur mille deux aliénées, les unes mélancoliques, les autres maniaques, les autres en démence, le nombre des guérisons a été à celui des admissions comme quatre cent soixante-treize est à mille deux; on voit aussi par les mêmes recherches, que sur six cent quatre espèces de manie invétérée ou récente, M. Pinel a compté trois cents terminaisons favorables. La démence accidentelle & l'idiotisme non originaire présentent seuls quelques probabilités de curation.

Il est difficile de déterminer la durée du traitement & de la convalescence des maladies mentales. Le traitement que l'on a suivi si long-tems en France, sans aucune méthode, n'amenoit guère, dans les différentes espèces de manie, que des suspensions, & se bornoit à transformer la manie aiguë en manie périodique; on en concluoit alors qu'il ne falloit pas compter sur une guérison solide dans cette maladie. Contre le même mode d'aliénation, trois ou quatre mois de traitement à la Salpétrière ont suffi; mais deux années ont été quelquefois nécessaires, lorsque cette maladie étoit déjà ancienne, & qu'elle avoit été aggravée & troublée dans sa marche par des traitemens mal dirigés & infructueux.

On a remarqué que la manie occasionnée par une grande frayeur, ou excitée au moment de l'âge critique, chez les femmes, se guérissoit plus difficilement.

Le traitement de la mélancolie est long, difficile, & souvent on n'a encore fait aucun progrès pendant le premier & même pendant le second mois.

On parvient difficilement à guérir la mélancolie qui dépend d'une disposition héréditaire, ou qui a été occasionnée, soit par une exaltation d'idée religieuse, soit par un sentiment prolongé de crainte ou par une jalousie concentrée. Le traitement le mieux entendu ne prévient pas toujours les rechutes. M. Pinel, d'après ses nombreuses observations, croit pouvoir fixer à cinq mois & demi le traitement de la mélancolie, & à six celui de la manie. L'hospice de la Salpétrière, où il traite un grand nombre de maladies mentales, a été disposé sous sa direction, & par le zèle de M. Pussin, concierge de cet établissement, de la manière la plus favorable au traitement de ces maladies. Les aliénés, dans cet hospice, ne sont point confondus les uns avec les autres, mais séparés & classés dans des départemens particuliers, suivant le genre de leur folie. On a même destiné, dans cet établissement, des emplacemens particuliers à la démence sénile, aux convalescentes & aux maladies incidentes de toute espèce. Les procédés les plus importans du traitement moral sont d'ailleurs employés dans cette maison avec beaucoup de sagacité, & avec tous les avantages que donne une longue expérience, par M. Pussin, des soins & de l'habileté duquel M. Pinel a si souvent parlé de la manière la plus honorable.

Une sage économie dans toutes les parties de l'administration, la distinction, le classement des malades que l'on doit traiter, peuvent être regardés comme une des parties les plus importantes de ce traitement moral.

Il faut placer au même rang la suspension absolue pour les aliénés de leurs relations sociales habituelles, une sorte d'unité dans l'action & l'influence auxquelles ils sont soumis, la nécessité du travail, les alternatives de la bienveillance, de la commisération la plus affectueuse, avec les apparences

apparences & les effets d'une févérité équitable, un grand afcendant, & même quelquefois l'appareil d'une force irréfiftible. Du refte, le point important confifte à faifir l'occafion favorable, & dans aucune autre circonftance, peut-être, il n'eft plus néceffaire de favoir attendre & choifir le moment opportun, que dans le traitement des maladies mentales: c'est là, peut-être, la partie principale du fecret des hommes recommandables qui ont obtenu le plus de fuccès dans cette partie de la médecine de l'efprit.

M. Pinel, auquel nous empruntons ces excellentes vues générales, nous offrira auffi plufieurs remarques particulières très-utiles, fur les différens moyens que comprend le traitement phyfique & moral des maladies mentales. Sans profcrire entiérement la faignée, ce favant médecin s'attache à prouver qu'on l'a fouvent employée après des indications trompeufes, & que, lorfqu'elle n'eft pas néceffaire, elle a furtout l'inconvénient de rendre l'aliénation plus longue & plus violente, & de la difpofer davantage à paffer à l'état de démence ou d'idiotifme. Il penfe que, dans les cas de manie très-violens, & qui en réclament l'ufage, on doit la pratiquer avant l'époque du redoublement & des accès. Ses réflexions, fes vues pratiques fur le bain & l'immerfion dans l'eau froide, ont effentiellement pour but d'en limiter ou même d'en abolir l'ufage, & d'y fubftituer celui des bains tièdes, fuivant la pratique de Cœlius Aurélianus & d'Arétée. Le même auteur confeille de joindre à ces bains une légère douche, ou plutôt un fimple arrofement, avec un filet d'eau froide que l'on fait tomber fur la tête du malade, à l'aide d'un appareil adapté à la baignoire. Cette immerfion ne doit avoir lieu qu'à la fin du bain, lorfque l'action vitale a été vivement appelée vers la peau, & dans le cas d'une abfence complète d'irritation vers la tête. Quelques médicamens bien choifis, & adminiftrés avec une fage difcrétion & une prudente économie, peuvent, dans un affez grand nombre de cas, entrer dans le plan du traitement de l'aliénation. Les purgatifs doux, ce que l'on appelle *les laxatifs*, en faifant ceffer une conftipation foutenue & d'un mauvais préfage, ont prévenu quelquefois un accès de manie irrégulière, & correfpondant dans fes retours aux variations des faifons : on a remarqué que le même effet falutaire réfultoit auffi d'une diarrhée fpontanée, & offrant tous les caractères d'une évacuation critique. M. Pinel a obfervé en outre, principalement à Bicêtre, un dévoiement fymptomatique très-douloureux, avec un fentiment de chaleur brûlante, & fe manifeftant quelquefois pendant les accès maniaques ou vers leur déclin à l'automne. Quelques malades ont fuccombé à cette violente irritation intérieure. La décoction de feuilles de ronce ordinaire, donnée à la dofe d'une ou même de deux pintes par jour, eft le médicament qui a paru le plus efficace dans le cas de cette funefte complication. Lors d'une trop grande irritation, M. Pinel dit avoir employé fouvent, avec quelqu'avantage, le camphre, & au défaut de camphre, chez les malades qui n'en pouvoient fupporter l'ufage, une émulfion d'amandes avec addition d'un grain ou demi-grain d'extrait gommeux d'opium. Il approuve l'affociation de l'opium avec le quinquina, propofée par le docteur Feriar, contre la mélancolie avec atonie & abattement extrême. A ces vues générales fur le traitement de l'aliénation, M. Pinel fait fuccéder deux articles fort étendus, où il expofe, dans fon enfemble, le mode de médication qui convient dans les différentes périodes de la manie. La première période de la manie, comme tous les mouvemens des maladies aiguës, n'eft guère fufceptible de fe modifier fenfiblement par les moyens d'une médecine agiffante. Maîtrifer feulement les efforts ou les gefticulations dans ce qu'ils pourroient avoir de dangereux, ne faire ufage que du gilet de force lorfque l'accès eft plus avancé, nourrir abondamment les malades, leur prodiguer les boiffons douces & rafraîchiffantes, joindre à ces moyens l'ufage du bain & les premiers effais d'un traitement moral, telle eft la marche qu'il convient de fuivre dans la première période. Du refte, il eft indifpenfable de ne rien précipiter & de ne pas s'oppofer aux efforts falutaires que la nature opère quelquefois fpontanément. A la même époque de la maladie, on a vu des effets très-heureux de l'application du véficatoire, lorfque la manie étoit furvenue à la fuite des couches, par une révolution dans la fécrétion laiteufe.

Le traitement qui convient dans la feconde & la troifième période de la manie eft en quelque forte plutôt moral que médical. M. Pinel en a expofé les principales conditions dans les remarques fur la police intérieure des établiffemens confacrés aux aliénés, dont nous avons rendu compte avec un détail proportionné à l'importance de cette partie de l'ouvrage. Les foins que réclame la manie à fon déclin ou dans la convalefcence ont principalement pour objet de prévenir les rechutes auffitôt qu'elles s'annoncent & fe font craindre par quelques fymptômes : les bains, les boiffons émulfionnées & délayantes, les légers évacuans peuvent être employés avec fuccès. On y joint, fuivant les indications, l'application d'un véficatoire & l'ufage des potions opiacées. Lorfque, dans les maladies mentales, on n'étouffe, ni n'épuife les forces vitales par un genre de vie fédentaire, ces maladies, même abandonnées à la nature, fe terminent quelquefois d'une manière critique, par des varices, des hémorroïdes, une hémorragie fpontanée, une fièvre intermittente, &c.

Un jeune homme, dont M. Pinel cite l'exemple, étoit tombé dans une aliénation complète, à la fuite de la rétropulfion d'une gale qu'il avoit gagnée en frottant des chiens de la vénerie de Verfailles, attaqués de cette maladie; il fut pendant long-

tems ſoumis à différens moyens de traitement, & ne ſe trouva complétement guéri que par l'éruption d'une tumeur de la parotide droite qui abcéda, & qui avoit été précédée pendant le printems d'une affection erratique & inflammatoire de la peau. On trouve dans pluſieurs recueils d'obſervations & même dans des journaux littéraires, des exemples de fous qui, ſans jamais avoir été atteints de la gale, ont guéri par la communication accidentelle de cette maladie d'eſprit, ſouvent beaucoup plus difficiles à guérir & à traiter que les autres aliénés. Le délire mélancolique ſurtout offre de grands obſtacles à tout moyen de curation : on l'a vu ceſſer cependant quelquefois comme la manie, par des évacuations critiques, des éruptions, des irritations artificielles de la peau ou des inteſtins ; une occupation active & intéreſſée, un travail ſoutenu, ont également produit, dans des circonſtances inattendues & ineſpérées, les effets les plus ſalutaires. Des guériſons ont été auſſi l'heureux effet d'accidens chez les mélancoliques, tourmentés d'impulſions au ſuicide. Un de ces malades d'eſprit, qui réſiſtoit depuis long-tems avec courage à cette impulſion, y céda enfin & ſe rendit ſur un des ponts de Londres pour ſe jeter dans la Tamiſe ; mais au moment d'exécuter ſon deſſein, il eſt attaqué par des voleurs, ſe défend, ſe débat avec force, & ſort de ce combat entiérement guéri de ſon dégoût de la vie. Un horloger, dont M. Pinel cite l'exemple, recouvra ſa raiſon à peu près de la même manière : pouſſé par une tendance irrégulière au ſuicide, il ſe tire un jour un coup de piſtolet, qui étant mal dirigé ſe borna à lui fracaſſer la joue. Ayant été reconnu par un berger, il fut porté dans ſa maiſon, & ne conſerva, après la guériſon de ſa bleſſure, aucune trace de ſon deſir de ſe donner la mort. Cet exemple, dit M. Pinel, n'eſt certainement pas digne d'être imité ; mais il n'en montre pas moins qu'une frayeur ſubite ou une affection très-vive & très-profonde peut quelquefois changer la diſpoſition funeſte qui porte l'homme au ſuicide.

Pour ſuivre M. Pinel juſqu'au bout de la vaſte & honorable carrière qu'il a parcourue, il nous reſtoit à réunir à ce qui précède des remarques ſur la queſtion qui a pour objet de décider, dans certains cas, ſi l'aliénation eſt curable : nous devrions ajouter à ces remarques des obſervations ſur les précautions à prendre pour le renvoi des aliénés convaleſcens, & ſur les rapports de l'aliénation avec les différens âges de la vie, ainſi que ſur les cauſes accidentelles & les cauſes organiques des cas d'aliénation incurables ; mais alors, entraînés par l'intérêt du ſujet, nous paſſerions les limites d'un extrait ou même d'un abrégé : nous croyons devoir, en conſéquence, terminer ici cette notice ſur la nouvelle édition du *Traité de l'aliénation mentale*. En lui donnant une étendue & des formes qui la font ſortir des bornes & du caractère d'un ſimple extrait, nous n'avons pas eu ſeulement pour objet de montrer publiquement à l'auteur notre haute eſtime pour ſa perſonne, & l'importance que nous attachons à ſon ouvrage, l'un de ceux qui ont honoré le plus & le mieux la médecine françaiſe à la fin du dix-huitième ſiècle & au commencement du dix-neuvième ; nous avons deſiré ajouter même à l'utilité de l'ouvrage de M. Pinel, en expoſant les vérités fondamentales qu'il renferme ; dans un Dictionnaire conſacré, comme celui-ci, à la propagation de toutes les idées utiles. Si le but que nous nous ſommes propoſé avoit été atteint, ces vérités ſi importantes deviendroient populaires à force d'être connues & démontrées ; elles ſeroient entrées dans l'eſprit d'une foule de lecteurs étrangers à l'étude de la médecine ou même de la philoſophie, & auxquels nous voudrions avoir prouvé, que l'on ne peut réellement contribuer au bien de l'humanité que par les progrès de la raiſon.

DEUXIÈME PARTIE.

Hiſtoire des délires qui ſurviennent dans le cours des fièvres et des maladies aiguës.

ARTICLE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS PSYCHOLOGIQUES ET MÉDICALES SUR LE DÉLIRE.

I. *Paſſage de la première ſection à la ſeconde.*

Dans la ſection précédente, nous avons rapidement paſſé en revue les grandes aberrations, les dérangemens prolongés de la raiſon, qu'il faut traiter & conſidérer comme des maladies eſſentielles ; une pareille étude ne pouvoit manquer de nous offrir un intérêt qui s'eſt augmenté néceſſairement par une foule de réflexions pénibles ſur la dépendance, la fragilité de la raiſon humaine & les funeſtes effets des paſſions. Abſorbés dans les détails de cette contemplation, il nous a ſemblé qu'ils étoient inſéparables de l'étude des ſciences morales : on a dû même s'appercevoir qu'il ſeroit facile de faire tourner au profit de la ſcience de l'homme, les circonſtances toujours ſi remarquables où, non moins altérables que le corps, l'eſprit éprouve, comme lui, une grande variété d'infirmités & de maladies, dont l'obſervation ne peut répandre que beaucoup de jour ſur la marche régulière & le développement habituel de ſes opérations.

Le délire fébrile & quelques autres dérangemens ſecondaires de l'entendement, qui ſurviennent dans les maladies aiguës, vont nous occuper dans cette deuxième ſection ; ils n'ont pas été étudiés avec autant de ſoin, & n'ont pas excité l'intérêt & l'attention d'une manière auſſi générale que les maladies mentales eſſentielles : on ſent aiſément la cauſe de cette différence. Les phénomènes du

délire dans les fièvres ne se présentent guère qu'à l'observation des médecins, c'est-à-dire, dans un commerce particulier avec les malades & dans le cercle assez borné de la médecine pratique. Les maladies essentielles de l'esprit, telles que la mélancolie & ses principales variétés, la démence, la manie, &c., se lient davantage à des circonstances morales; elles n'apportent souvent aucun dérangement dans les fonctions purement organiques & animales: c'est l'ame & non le corps qui est malade. Les altérations & le trouble de la raison que nous allons décrire & analyser dans cette deuxième section, sont au contraire un effet consécutif des maladies physiques, dans le cours desquelles elles ne se présentent que comme des complications. L'observation des maladies mentales essentielles paroît bien plus en dehors de la médecine; on pouroit même la regarder comme une partie de la philosophie de l'esprit humain. On diroit même que l'histoire de ces maladies semble n'être que le complément & la suite du tableau des émotions les plus vives, & de ces affections profondes & impulsives de l'ame, qui forment la longue série de nos sentimens & de nos passions: ces maladies essentielles de la raison ont toujours eu d'ailleurs un plus grand nombre de témoins; leurs symptômes effrayans ou extraordinaires n'ont-ils pas même été livrés long-tems à la curiosité publique? Comment alors n'auroient-ils pas été une cause d'impression assez forte pour la multitude, & un sujet de réflexions pour le philosophe? Ajoutons enfin que, parmi ces maladies, quelques-unes ont des rapports frappans avec les erreurs mémorables de l'esprit humain; que d'autres, qui ont bouleversé le monde sous des noms respectés, appartiennent à l'histoire, & que le plus grand nombre présente dans sa marche, dans son développement, des effets dont la poésie épique ou dramatique n'a pas dédaigné de faire usage.

Les médecins ne se sont guère occupés, dans leurs observations sur le délire, que de ses rapports avec les événemens plus ou moins heureux, & l'issue plus ou moins favorable des maladies fébriles. La partie psychologique de ce sujet a été entrevue à peine, & vainement on en cherche l'indication dans un grand nombre d'opuscules & de dissertations où elle sembleroit devoir se trouver.

En faisant remarquer ces lacunes de la médecine mentale, nous n'espérons pas pouvoir les remplir, mais seulement y déposer, comme pierres d'attente, quelques faits épars & quelques idées générales.

II. *Apperçu général des faits qui frappent & font spectacle dans le délire.*

Le délire fébrile apparoît presque toujours comme un accident dans les maladies aiguës ou chroniques; les malades qui en sont atteints le font connoître par des écarts d'imagination & de jugement: on est frappé d'un changement, d'une révolution dans toute leur façon d'être, de l'incohérence de leurs idées & d'un désordre subit dans leurs paroles & dans leurs actions. Ces malades voient ou entendent des choses qui n'existent pas: préoccupés par des images ou des perceptions illusoires, ils se trouvent incapables d'attention pour les objets extérieurs & réels des sensations & des idées; quelquefois même les facultés de l'ame sont tellement troublées, qu'elles paroissent s'obscurcir & se suspendre; les malades alors perdent jusqu'au sentiment de leur existence, ou ne reconnoissent plus les personnes qui les entourent, même celles qui leur sont unies par tous les liens de la famille & de l'amitié.

Cet état de délire, dans les fièvres ou dans les maladies aiguës, répond à ce que l'on appelle en langue vulgaire *avoir le transport*, & *battre la campagne* si le délire est à un plus foible degré.

Boerhaave définissoit le délire, une succession d'idées qui ne répondent pas aux objets extérieurs; & un autre auteur, le rêve d'un homme éveillé.

Ces définitions, qui conviennent à quelques espèces de délire, ne peuvent s'appliquer au délire en général, que l'on doit considérer simplement comme un désordre accidentel des facultés intellectuelles, plus ou moins grave & borné, dans certains cas, à quelques-unes de ces facultés. On doit s'attendre au délire dans toutes les circonstances de maladies où le cerveau & la tête en général sont disposés à devenir un centre d'irritation & de fluxion. Les médecins regardent d'ailleurs comme des signes particuliers de sa prochaine invasion, une augmentation dans la sensibilité de l'ouïe & de la vue, des maux de tête violens, une insomnie opiniâtre, la dureté du pouls, des sueurs partielles sur le cou, le battement des artères temporales, &c. &c.

Le délire fébrile survient dans un assez grand nombre de maladies. Ainsi il est presqu'inséparable des fièvres malignes & putrides, & se trouve une suite inévitable de l'inflammation du cerveau, ainsi que de la frénésie, dont il prend même le nom, & dont il est le signe le plus effrayant & le moins équivoque. Il survient en outre dans les fièvres inflammatoires, bilieuses & muqueuses, dans les maladies aiguës de la poitrine, & aux approches de la mort, vers la fin de plusieurs maladies organiques.

III. *Comment doit-on considérer les recherches dont le délire & ses phénomènes sont l'objet? — Importance, difficulté de ces recherches sur le délire.*

La considération psychologique du délire est une suite, une application, un développement de la théorie générale de l'esprit humain, étudié dans

le détail de ses phénomènes réguliers & dans la variété de ses accidens & de ses altérations.

Ce genre de recherches nous paroît une des parties les plus intéressantes de la science de l'homme. Un malade dans le délire attire même l'attention du vulgaire; il n'excite pas moins la surprise que la pitié; on le regarde, on l'observe, & l'impression générale que fait un pareil spectacle touche de bien près à la curiosité philosophique, qui veut approfondir les causes intérieures & les principales circonstances de cette situation. Qu'est-il arrivé, se demande-t-on, à ce malade ainsi privé de sa raison ? n'ayant plus rien d'humain que le matériel organique, & presqu'entiérement dépouillé du sentiment de son existence habituelle & de ses rapports avec tous les objets de sensation, d'affection & d'intérêt qui composoient sa vie morale ? Quel changement s'est-il opéré dans l'esprit de cet homme ? & comment concevoir qu'un cerveau lentement & graduellement formé à l'exercice régulier de la pensée, se trouble & se démonte, au point qu'il sembleroit que les différentes parties de cet admirable instrument ne puissent plus produire que quelques effets isolés, étranges, sans suite & sans harmonie ?

Les différentes facultés de l'entendement ne sont pas toujours également lésées dans les différentes espèces de délire, qui présentent, sous ce rapport, de nombreuses variétés; mais, dans tous les cas, l'intelligence bouleversée, absorbée ou affoiblie, cesse de donner aux sensations externes l'attention suffisante à l'exercice régulier des opérations mentales : de là nécessairement l'incohérence, la confusion des idées, leur succession trop rapide, leurs associations bizarres qui se font le plus souvent d'après des rapports qui échappent à tous moyens d'analyse & d'observation. Les résistances des objets exérieurs dont le sentiment constant & régulier donne un mouvement uniforme à la pensée chez tous les hommes, ces résistances directrices & tutélaires ne sont plus éprouvées pendant le délire; on perd en même tems le sentiment de son existence habituelle; on a devant les yeux des images bizarres d'objets qui n'ont jamais existé; on se voit dans une autre condition de la vie ou même chargé quelquefois du personnage imaginaire d'un dieu, d'un ange ou d'un prophète; on se croit mort ou privé d'un membre, de la tête, de la moitié du corps; la notion fondamentale des véritables rapports de l'espace & du tems n'entre plus pour rien dans les idées; & ces métamorphoses, ces changemens, que quelques maladies corporelles font éprouver à l'esprit, ne sont guère moins éloignés de la réalité des choses, que les transformations les plus extraordinaires de la mythologie. Ces phénomènes de la sensibilité & de l'entendement dans les maladies sont l'objet d'un genre de recherches qui présente de grands obstacles; & il n'est pas moins difficile de reconnoître comment le cerveau se dérange tout-à-coup, & perd ses habitudes dans certaines maladies aiguës, que de savoir comment il s'exerce & se dispose graduellement aux opérations régulières de l'intelligence, ou de quelle manière il s'altère & change dans les maladies essentielles de l'entendement.

IV. *Premières vues, qui doivent tenir lieu de définition, en expliquant & en justifiant le sens étymologique du mot délire. — Des degrés & de la signification du délire.*

Le mot *délire*, qui est une expression figurée, signifie, d'après le sens étymologique, *se trouver, être hors du sillon;* & en effet, le délire fébrile ou non fébrile n'est autre chose qu'une situation étrange & désordonnée de l'esprit, dans laquelle celui qui l'éprouve, est tout-à-coup jeté hors des routes communes de la raison, & de toute correspondance régulière & habituelle avec le monde extérieur.

Cette perversion mentale, cette espèce d'excentricité de l'esprit, voilà ce qui nous frappe au premier apperçu dans le délire, & ce que l'on peut saisir de plus général dans cette position morbide de l'entendement, avant d'en reconnoître les différences & de porter dans leur examen toutes les ressources de l'analyse philosophique & de l'observation médicale.

Le délire est plus ou moins profond, plus ou moins violent, & susceptible en général de plusieurs degrés comparables d'intensité. Dans le délire doux, *delirium mite*, les malades sont tranquilles, presqu'immobiles, parlent à voix basse & avec une espèce de mussitation. Dans le délire furieux ou frénétique, les malades sont dans un état tout opposé; ils sont & disent les choses les plus extravagantes; ils crient, menacent, chantent, pleurent sans motifs, cherchent à mordre ou à blesser les assistans; ils veulent continuellement sortir de leur lit, & s'exposent au plus grand danger s'ils ne sont pas surveillés avec la plus grande attention.

Le délire en général est moins dangereux chez les jeunes gens que chez les personnes d'un âge plus avancé; c'est un signe favorable, lorsqu'il s'affoiblit ou disparoît pendant le sommeil. Il annonce une hémorragie nasale lorsque, survenant après des signes de coction, il est accompagné de douleurs de tête violentes, d'une irritation, d'une plénitude sanguine des yeux & de toutes les parties du visage, de la dureté du pouls, de battemens des carotides, de tintemens d'oreille & de surdité, &c.

Un frisson accompagné de délire assez intense & d'un trouble général, est un signe favorable lorsqu'il survient au moment de la crise qui doit se faire dans une fièvre ardente. On peut s'attendre à voir cesser le délire, lorsque les douleurs de tête dont il est accompagné, se déplacent & se portent sur les extrémités. On doit craindre pour le malade si le délire augmente lorsque ses forces diminuent;

ou si, dans son délire, il repousse les soins, refuse de boire, s'occupe d'objets essentiels à sa conservation; enfin, si l'état de délire est compliqué de convulsions, de soubresaut dans les tendons, d'une grande altération dans la physionomie, ou s'il vient à cesser tout-à-coup lorsque les symptômes funestes qui l'accompagnoient, n'éprouvent aucune rémission. Tels sont les principaux résultats de l'observation médicale concernant l'interprétation des variétés & des différens degrés du délire.

Le délire peut être, en outre, plus ou moins profond, & présenter sous ce rapport des diversités pour lesquelles les Grecs avoient des noms particuliers; ils le désignoient sous le nom de παρακοπη lorsqu'il étoit léger, fugace, & que les malades, abusés par des idées ou des images illusoires, s'en appercevoient quand on les avertissoit. Le nom de παραφροσυνη étoit donné à un délire plus profond, que cependant l'on pouvoit faire cesser par une impression vive & une forte distraction; enfin, le délire que rien ne pouvoit interrompre, étoit appelé παρακρουστικον.

V. *Apperçu des changemens & des altérations de l'entendement & des affections morales dans le délire. — Ce qui distingue les rêves du délire.*

Dans tous les délires on remarque, avec différentes nuances, cette foiblesse ou ce trouble de l'entendement qui rend les malades incapables d'une attention suffisante pour tout ce qui les entoure; attention sans laquelle l'intelligence abandonnant le *sillon commun*, s'égare dans une route extraordinaire où elle se trouve privée de ses rapports habituels avec la nature & la société, d'où le délire (*delirium*), dont nous avons déjà fait remarquer la signification étymologique.

L'esprit, dans cette situation de maladie, devient étranger aux notions fondamentales des véritables rapports de l'espace & du tems, du possible & de l'impossible, &c.

Dans cet isolement, dans cette séparation du monde réel, les malades n'éprouvent plus, ou n'éprouvent qu'à un foible degré le sentiment de leur existence habituelle : ils ne sont plus frappés de la même manière par les objets extérieurs; ils méconnoissent leurs amis, leurs parens, & se défendent difficilement contre certaines perceptions illusoires qui se manifestent quelquefois dans le cours des maladies aiguës, lorsque les sens, & principalement les organes de la vue & de l'ouïe sont affectés d'une manière sympathique.

Les facultés de l'entendement présentent une grande diversité d'altération dans les différentes espèces de délire. Quelquefois elles sont entiérement bouleversées, ou seulement excitées & rendues plus vives & plus brillantes, comme si tout-à-coup les malades avoient une inspiration prophétique : phénomène de l'intelligence & de la sensibilité, dont nous aurons occasion de citer quelques exemples. Dans d'autres circonstances, la mémoire, le jugement se trouvent sensiblement altérés. Une mobilité incoercible de pensées & d'images les fatigue & les tourmente : l'association des idées, qu'il ne faut pas confondre avec leur liaison & leur enchaînement, se fait alors comme au hasard, & d'après les rapports les plus éloignés, ce que l'on observe quelquefois dans la société à un plus foible degré, chez certains parleurs désordonnés, qui sortent continuellement d'un sujet qu'ils traitent ou d'un fait qu'ils racontent, pour s'attacher d'une manière confuse à tout ce qui les frappe ou les distrait sans cesse dans la discussion. Cette mobilité, que l'on observe aussi dans le premier degré de la démence, est toujours l'effet d'une foiblesse intellectuelle bien marquée; cette même foiblesse s'annonce également par l'altération du jugement ou de la mémoire, l'insuffisance de l'attention, &c. L'état opposé, l'exaltation fébrile de l'entendement est caractérisée par la force, l'énergie de certaines perceptions illusoires, la vivacité inaccoutumée de l'esprit, l'augmentation de la mémoire, l'éclat extraordinaire & nouveau de l'imagination, ou même le développement de certaines qualités ou de certaines aptitudes très-singulières, & que jusqu'alors on n'avoit point remarquées chez les malades.

Les goûts, les penchans, les affections changent avec les idées dans plusieurs délires. Dans l'état qui les précédoit, les volontés, les penchans, les passions se trouvoient associés à des jugemens & à des impressions que la fièvre a suspendus ou dérangés. Comment alors cette révolution n'embrasseroit-elle pas tout le système des volontés & des sentimens? L'inflammation ou l'irritation nerveuse de quelque viscère suffit, même sans le concours de la fièvre, pour bouleverser ainsi toute l'existence morale, comme on le voit dans la nymphomanie, dont les effets, suivant l'expression de Cabanis, transforment la fille la plus timide en une bacchante, & la pudeur la plus délicate en une audace furieuse, dont n'approche même pas l'effronterie de la prostitution.

Dans les fièvres intermittentes, le délire n'arrive ordinairement que dans la période de chaleur; alors tous les foyers nerveux, mais principalement le cerveau, acquièrent une activité surabondante: de là une espèce d'ivresse, un grand désordre d'idées, des délires qui prennent différentes teintes, suivant les organes primitivement affectés ou les causes d'irritation contenues dans les premières voies ou dans les vaisseaux.

On remarque, entre les différentes espèces de délire & les différens genres de folie & de démence, des rapports que nous aurons l'occasion d'indiquer. On a cru observer une analogie frappante entre les rêves & le délire : cependant ces deux situations accidentelles de l'entendement

diffèrent l'une de l'autre d'une manière essentielle.

Dans les rêves ordinaires, comme dans le délire, les objets extérieurs ne font aucun effet sur l'esprit, & ne peuvent être l'objet de son attention. Le mouvement des idées n'a rien de régulier; il manque également de cette disposition active, du sentiment & de l'appui des résistances externes qui ont fait dire justement, que toutes les idées viennent des sens, & sans lesquels on ne peut concevoir en effet la vie intellectuelle ni l'empire de la raison. Mais dans la plupart des rêves qui ne sont pas essentiellement morbides, les choses se passent ainsi sans aucun dérangement du cerveau. Cet organe retrouve seulement dans un sommeil plus ou moins troublé, la faculté d'exercer, sans le concours des sens & de la volonté, certains mouvemens, certaines actions que l'habitude a rendues très-familières & très-disposées à se reproduire par association. Tout est passif, involontaire dans ce phénomène; les sens mêmes sont fermés de toutes parts & ne vivent plus que de la vie générale : rien de semblable n'arrive dans les délires; tous les sens sont ouverts & quelquefois très-irritables; la condition du cerveau, loin d'être naturelle, est essentiellement extraordinaire & morbide; l'esprit, auquel ce dérangement se communique, se trouve affoibli, bouleversé, excité dans tous les sens, ou préoccupé par de fausses perceptions; enfin, dans le délire on est en pleine veille; la volonté est plutôt altérée que suspendue, &c. &c.

VI. *De l'influence de l'état habituel, ou de quelques affections, ou de quelques idées dominantes, sur les idées qui sont l'objet du délire. — Des effets de l'association prouvés dans le délire par plusieurs exemples.*

Dans le délire, comme dans les rêves, les images qui se présentent, les idées ou les affections dont on est préoccupé, ne sont pas entiérement étrangères dans le plus grand nombre des cas, aux passions, aux idées qui constituent le fond de l'existence morale ou la trame habituelle des sentimens. Il n'est donc pas étonnant que chacun, dans son rêve ou dans son délire, soit le plus souvent occupé d'objets, de scènes, d'événemens qui rappellent les intérêts les plus chers de sa vie, ses travaux accoutumés, ses goûts, ses passions; qu'une mère, par exemple, soit continuellement ramenée à des sollicitudes domestiques, au soin de ses enfans; qu'un militaire commande des charges, qu'il trace des plans de campagne; qu'un homme de lettres compose, & que l'homme du monde continue de s'abandonner aux chagrins & aux espérances de l'ambition. Toutefois ces rapports entre la disposition habituelle de l'esprit dans l'état de raison, qui est la santé de l'ame, & les dispositions accidentelles ou morbifiques de l'entendement dans le délire, ne se laissent plus appercevoir, si l'irritation du cerveau est assez forte pour en désorganiser toutes les fonctions, pour en déranger toutes les habitudes, ou pour faire naître tout-à-coup des perceptions illusoires qui rompent, dans plusieurs points, la chaîne des affections & des idées. Dans tous ces cas, le cerveau & l'entendement sont plutôt bouleversés & comme frappés d'une forte commotion, qu'entraînés par un excitement morbifique dans une suite d'habitudes nouvelles & désordonnées. C'est ce que l'on voit arriver dans la frénésie ou dans le délire furieux, au milieu de certaines fièvres inflammatoires & ataxiques.

Dans les autres délires moins violens, les lois constantes, la marche accoutumée de la nature dans les opérations intellectuelles, se retrouvent encore en partie, même au milieu du désordre & des aberrations.

Le principe de l'association des idées entr'elles & des pensées avec les sensations; le principe non moins fécond de l'association des mouvemens entr'eux, & celui de l'enchaînement des mouvemens avec une foule d'idées & d'affections qui leur répondent, se reconnoissent si l'on étudie avec détail les phénomènes du délire, & servent même à en expliquer plusieurs circonstances.

Ce qui se passe dans l'hydrophobie est un exemple frappant de ces différentes associations.

Par un effet d'un état d'irritation violente & de spasme de cou, dans cette affreuse maladie, la déglutition, surtout celle des liquides, ne peut s'exécuter sans exciter des douleurs, des convulsions & une propension aveugle & maniaque à mordre ou à grincer les dents; mais lorsque la maladie est confirmée, il n'est pas nécessaire d'avaler de l'eau pour provoquer ces accès hydrophobiques, qui se reproduisent ou redoublent par voie d'association, à la seule vue de l'eau ou de quelque chose qui lui ressemble par sa transparence & sa mobilité.

C'est d'après le même principe d'association, que des affections ou des idées qui ont occupé les malades avec un certain degré de force ou d'intérêt avant leur maladie, déterminent la nature & l'objet des idées auxquelles se rapporte le délire. Hildebrand éprouva lui-même quelque chose de semblable dans la fièvre nerveuse des camps, qu'il a si bien décrite, & à l'occasion de laquelle il auroit pu dire comme Thucydide : « Pour moi, j'exposerai » quel fut le mal; comme j'en ai éprouvé moi-même » les atteintes, & que j'en ai vu d'autres personnes » attaquées, on pourra, d'après les symptômes » que je vais tracer, en prévoir les effets, & n'être » pas dans l'ignorance, s'ils reparoissent. » Ce médecin estimable rapporte que, dans tout le cours de sa maladie, il vit constamment un ornement de tête qui lui avoit vivement déplu avant de tomber malade; c'étoit là tout son délire, & il étoit continuellement occupé de l'idée d'éloigner cet objet

désagréable, sans pouvoir y parvenir; ce qui lui faisoit éprouver un sentiment pénible, analogue à ce qui se passe dans le cochemar. Un de ses élèves qui, avant de tomber malade, avoit assisté à la représentation d'un opéra appelé *le Miroir d'Arcadie*, se crut, pendant un délire de sept jours, chargé du rôle du preneur de vipères dans cette pièce, ce qui lui faisoit ressentir des angoisses & des frayeurs inexprimables; l'idée du personnage qu'il remplissoit, rappelant par association & avec autant d'énergie que dans un rêve, les sensations, les impressions & les actions corporelles correspondantes à cette idée.

Un autre élève d'Hildebrand, atteint de la même maladie, étoit continuellement occupé, dans son délire, de la pensée que tous ses condisciples, dans l'hospice de clinique, devoient tous être attaqués, comme lui, de la fièvre nerveuse.

VII. *Rapport particulier des idées sur lesquelles porte le délire, avec les sensations intérieures & accidentelles qui dépendent de la maladie.*

Il paroît que, dans quelques circonstances, l'idée illusoire ou la série d'idées illusoires sur lesquelles roule le délire, ne sont pas sans quelque rapport avec l'état momentané de l'ouïe, de la vue ou de tout autre organe des sens, & de l'ensemble ou de quelques parties de l'organisation. Le fébricitant dont parle Galien, & chez lequel il reconnut avec tant de sagacité l'annonce d'une hémorragie nasale, avoit du délire, & voyoit ramper sur son lit un serpent rouge, avant cet événement décisif & critique de sa maladie.

Il n'est pas sans exemple que le délire éphémère qui survient chez quelques femmes très-sanguines, à l'époque de la menstruation, roule sur des idées, des perceptions, des images tragiques.

Des scènes sanglantes, des couleurs rougeâtres dominent assez constamment dans ces rêves & dans tous ceux qui ont quelque rapport avec une irritation hémorragique.

Lorsque le cerveau est vivement excité par la nature de la maladie, ou par une disposition particulière du malade, une impression interne ou externe qui survient brusquement alors, une sensation vive & inattendue suffisent pour provoquer le délire & pour déterminer l'idée ou les idées illusoires qui en sont l'objet. Les idées, les passions du fébricitant, toutes ses habitudes de pensées & d'actions sont rappelées par cette émotion soudaine, à laquelle elles se rattachent avec plus ou moins de trouble, par une association rapide & involontaire.

La pratique de la médecine m'a présenté plusieurs faits qui confirment cette remarque : je me bornerai à en citer un que j'observai dans le cours d'une fièvre maligne des plus graves, qui s'étoit développée dans les circonstances, & avec les symptômes les plus propres à caractériser ce que l'on a appelé *le typhus contagieux* ou la fièvre nerveuse des armées. Dès le commencement de la seconde période de cette fièvre, M. le colonel de....., qui fut pour moi un objet continuel d'observation & d'intérêt, éprouva plusieurs changemens sensibles dans le mouvement de son esprit & le fond de son caractère. Un attendrissement involontaire, des écarts d'imagination, une exaltation remarquable dans les idées & dans les sentimens, me firent craindre, vers le dixième ou le onzième jour de la maladie, l'explosion prochaine du délire. Dans la nuit du onzième au douzième, une voiture, qui rentroit sous la porte cochère, frappa vivement le malade de son bruit, & le réveilla en sursaut. Ce bruit, que M.... prit pour un signal d'alarme, agita vivement son esprit; ses idées dominantes se reproduisirent avec vivacité, en se rattachant confusément à cette impression. Entouré de tout l'appareil & de toutes les circonstances de la maladie, il cessa de les appercevoir, & se vit tout-à-coup sur un champ de bataille, & tout occupé des habitudes & des devoirs de sa profession.

On a observé aussi quelquefois, dans certaines circonstances assez remarquables pour paroître extraordinaires, un rapport frappant entre le sujet des délires fébriles & les situations ou les besoins des malades. Un fébricitant, dont parle Marcellus Donatus, voyoit constamment, pendant son délire, un bain d'eau froide, & demandoit qu'on lui permît de s'y plonger. Sa garde ne pouvant résister à ses prières, & moins encore à ses efforts, le laissa coucher nu sur le sol, & demeurer assez long-tems dans cette situation. Cette action, en apparence si dangereuse & si déraisonnable, ayant sensiblement soulagé le malade, on fit intervenir l'usage du bain froid dans son traitement, avec un grand succès.

Un autre malade, cité par Sauvages, étoit sans cesse tourmenté du desir de se fendre la tête. Au moment où il n'étoit pas convenablement surveillé, il se jeta par la fenêtre, & se fit, en tombant sur la tête, une large ouverture qui donna issue à une quantité considérable de sang épanché, dont le poids avoit dû nécessairement troubler l'action du cerveau chez ce malade.

Ces associations, cette espèce de régularité, ces traces des anciennes habitudes intellectuelles que l'on observe dans certains délires, & plus souvent, d'ailleurs, dans les rêves, annoncent que, ni le cerveau, ni aucune région principale du système nerveux ne se trouve gravement & profondément compromis : si l'altération est plus forte, si, ne se bornant pas à être affoibli ou augmenté, le mode d'action cérébrale est perverti & changé comme par une sorte d'empoisonnement, le délire est furieux; l'excitement extraordinaire se rapproche de l'irritation maniaque, & se caractérise, ou par une exaltation merveilleuse des facultés mentales,

ou par une succession confuse d'images, d'idées, de déterminations étranges, & sans aucune liaison avec les habitudes acquises & la constitution de l'entendement. Ces situations sont détachées séparées de l'existence habituelle, & lorsqu'elles cessent, les malades ne veulent pas croire ce qui leur est arrivé; ils se retrouvent à l'heure dans la situation qui avoit précédé le délire, comme si leur vie intellectuelle avoit été coupée dans cet endroit par une forte d'épisode bizarre, qui ne peut s'y rattacher par le plus foible rapport, ni par le plus léger souvenir.

VIII. *Condition du cerveau dans le délire. — Opinion de Cullen attaquée. — Comment un grand nombre de circonstances contribuent à provoquer le délire, en opérant un dérangement dans le cerveau. — Irritations inflammatoires ou non inflamatoires qui occasionnent le délire dans certaines phlegmasies & dans les fièvres ataxiques.*

La théorie du délire doit se réduire au rapprochement d'un certain nombre de faits, dont la pratique de la médecine peut enrichir la psychologie : ce n'est qu'une simple extension & une application de la doctrine du cerveau, considéré dans toute la variété des conditions & des actions dont il est susceptible. Cullen a bien senti que la supposition de l'épuisement ou de l'accumulation du fluide nerveux dans le cerveau, pour expliquer les phénomènes du sommeil, de la veille, des rêves & du délire, étoit insuffisante, & qu'elle se trouvoit même quelquefois en contradiction avec les faits. Il a désigné sous le nom d'*excitement*, la circulation active, le mouvement facile du fluide nerveux, & sous celui de *collapsus*, l'activité ralentie, l'espèce de stagnation de ce même fluide nerveux, plutôt supposé que démontré.

D'après cette hypothèse, que Cabanis n'a pas dédaignée, Cullen prétend expliquer facilement les différens états de l'entendement pendant la veille & pendant le sommeil. Ainsi il attribue à l'excitement cérébral, porté au plus haut degré, ce qui se passe chez les maniaques dont les accès provoqués en effet par une irritation profonde du cerveau, font en quelque forte une exaltation tumultueuse de toutes les propriétés de la vie, & principalement de l'action musculaire & des facultés mentales.

Les degrés plus modérés de l'excitement cérébral expliquent, suivant Cullen, l'activité plus ou moins grande & plus ou moins forte de la veille. Les différentes modifications du *collapsus*, non moins fécondes, rendent raison du sommeil, du délire, des rêves, & même de plusieurs aliénations mentales; la mort elle-même se trouve embrassée dans ces explications : suivant Cullen, elle devient l'effet du plus haut degré de collapsus. Le sommeil est produit, au contraire, par un collapsus plus foible, mais uniforme & général, & les rêves, le délire, par un collapsus inégal, partiel, d'où résulte nécessairement désordre, défaut d'équilibre & d'à-plomb, non-seulement dans les opérations de l'entendement, mais dans toutes les fonctions de la vie qui ont une étroite liaison avec l'action du cerveau.

Cette théorie est sans doute fort ingénieuse; mais l'esprit d'observation, qui a plus de prudence que d'audace dans ses recherches, ne s'élève pas à une si grande hauteur. Il ne peut admettre un fluide nerveux, qui n'est pas plus démontré que tant d'autres fluides, de l'hypothèse desquels on a trop abusé depuis un demi-siècle, & qui, en expliquant tout, n'explique rien d'une manière positive.

Dans la psychologie, surtout lorsqu'on la traite comme une partie de l'histoire naturelle de l'homme, il ne faut jamais oublier que rien n'est plus fécond en explications qu'un faux principe, & que l'esprit de système nuit plus qu'il ne sert dans la recherche sincère & courageuse de la vérité.

En attendant un fait général, auquel pourra se rattacher, comme au premier anneau, une longue série de faits particuliers, on doit se borner à comparer les faits, à les rapprocher les uns des autres, & à ne les expliquer, en quelque forte, que par le seul moyen de l'analyse & de la classification.

C'est d'après ces principes qu'il importe de déterminer les états, les conditions du cerveau d'où paroissent dépendre les diverses espèces de délire qui surviennent dans les maladies aiguës.

Le cerveau, dans la plupart des maladies aiguës, éprouve, d'une manière primitive ou consécutive, différentes altérations, au moins dans son mode d'action. L'insomnie est un symptôme constant dans la plupart de ces maladies; l'assoupissement comateux se montre dans quelques-unes.

La circonstance essentielle de l'état fébrile, c'est-à-dire, l'irritation vasculaire, n'est pas d'ailleurs la seule disposition qui tende à déranger l'action du cerveau dans les maladies aiguës.

La perturbation profonde, l'espèce d'interversion des fonctions digestives, qui sont comme suspendues dans la plupart de ces maladies, la diète sévère, le jeûne prolongé, qu'un semblable état de choses rend nécessaire, se concilient difficilement avec l'intégrité des fonctions intellectuelles. On voit alors comment ces fonctions ne peuvent manquer d'être troublées par un état plus ou moins prononcé de délire, lorsque l'irritation générale est augmentée dans les accès, ou lorsque quelques impressions intérieures, très-vives, modifiant l'entendement du malade à son insu, en dérangent toutes les habitudes, & font naître une foule de fausses perceptions, de changemens brusques dans le caractère, le penchant, les idées.

En

En général, il y a très-peu de maladies aigues qui laissent l'intelligence dans l'état où elle se trouve, au moment de leur invasion. Le plus souvent ces changemens sont peu marqués, & se réduisent à quelques différences dans les mœurs, les goûts, la voix, le discours, les gestes, le regard. Certaines habitudes, telles que celle du tabac, plusieurs tics, & même des manies invétérées, se suspendent tout-à-coup; des sympathies & des antipathies, des aversions ou des affections particulières se développent sans un motif moral; & ces dérangemens, ces états accoutumés de l'ame, qui ne sont pas encore le délire, peuvent en faire craindre la prochaine invasion: ils sont une preuve de ces rapports du physique & du moral que l'on observe aussi dans un état de santé & d'indisposition, mais à un plus foible degré.

Dans les maladies inflammatoires qui attaquent directement ou sympathiquement le cerveau, un dérangement plus prononcé de la raison devient inévitable, comme on le voit dans la frénésie & la céphalite primitive ou consécutive. L'irritation vive de cet organe, dans ces maladies, le sang qui s'y porte avec plus d'abondance, en un mot, le désordre de tous ces genres de fonctions s'étend nécessairement à la pensée, & produit un violent délire. D'autres altérations profondes & plus dangereuses, quoique moins graves en apparence, peuvent aussi, sans le concours d'une affection inflammatoire, se développer dans le sein même de l'organe cérébral, & occasionner plusieurs espèces de délire. C'est ce que l'on voit arriver dans plusieurs fièvres malignes simples, & dans quelques fièvres malignes compliquées d'une disposition putride ou adynamique.

Les changemens que les facultés intellectuelles peuvent éprouver dans les fièvres malignes essentielles sont très-variés. Dans quelques circonstances, c'est moins un véritable délire qu'une exaltation vive, un accroissement extraordinaire ou une diminution sensible de ces facultés. La mémoire, par exemple, se perd ou augmente à un point que l'on peut à peine concevoir. Reil rapporte qu'un paysan récita, pendant la chaleur de la fièvre, plusieurs vers grecs, & qu'il ne put ensuite en réciter un seul dans sa convalescence. En recherchant la cause de cette espèce de prodige, on apprit que l'éducation de ce paysan n'avoit pas été tout-à-fait négligée, & qu'il avoit su un peu de grec dans sa jeunesse. L'imagination, le jugement, acquièrent aussi quelquefois, dans certaines maladies fébriles de nature ataxique, une facilité, une force, une élévation tout-à-fait étrangère à la constituion habituelle de l'entendement, surtout lorsque ces maladies paroissent dépendre de la révolution de la puberté, ou de toute autre crise violente & générale de l'organisation. Un haut degré de force musculaire & l'éclat, l'abondance des idées dans ces maladies, font un singulier contraste avec l'altération profonde de la vie qui les occasionne, & dont elle cache le danger à des yeux peu exercés. On peut s'attendre à quelque chose de semblable, lorsque la maladie détermine tout-à-coup un grand changement dans le caractère. Les malades alors ont la parole brève; ils affectent quelque chose d'austère dans leurs discours: quoique très-malades, & dans le plus grand danger, ils ne paroissent pas affoiblis; tous leurs mouvemens sont brusques & même un peu convulsifs. Un jeune homme de quatorze ans, auquel j'ai donné des soins il y a quelques années, pendant une fièvre maligne, dont il mourut le treizième jour, m'offrit, dans tout le cours de sa maladie, un exemple bien remarquable de cet excitement nerveux & cérébral, qui n'est pas sans quelqu'analogie avec ce qui arrive dans quelques variétés du délire maniaque. Chez ce jeune homme, dont l'intelligence en état de santé m'avoit paru très-ordinaire, toutes les facultés de l'entendement augmentèrent d'une manière prodigieuse; je savois qu'il n'avoit encore que quelques commencemens d'études, & des notions très-superficielles de la langue latine: cependant il se mit tout-à-coup, vers le milieu de sa maladie, à parler cette langue avec autant d'élégance que de facilité. Il montroit en même tems beaucoup de goût, beaucoup de raison, & plus de connoissances que je ne pouvois lui en supposer. Il me parloit avec chaleur, avec éloquence, de sa reconnoissance & de son attachement, des réflexions auxquelles il se livroit, de ses projets de travail pour l'avenir, de son penchant pour les jouissances de l'esprit, & de son desir de préférer désormais au jeu, aux habitudes de son âge, les occupations & le commerce des hommes les plus sages & les plus éclairés.

Dans d'autres circonstances, l'excitement nerveux du cerveau, après avoir provoqué un délire très-fort, s'appaise & se soutient à un degré suffisant pour donner à la pensée une énergie & un éclat extraordinaire, ce qui est toujours le signe d'un grand danger ou même d'une mort prochaine. Dans ce moment touchant & terrible, les malades qui avoient été dans le délire reviennent à eux, ainsi qu'Arétée l'a observé; leur raison, qu'ils viennent de recouvrer, paroît plus forte, leurs émotions sont plus touchantes; leurs idées plus brillantes, plus vives, sont rendues avec cette éloquence touchante, que l'on a appelée *le chant du cygne*, & auxquelles les Anciens, que ce prodige moral avoit frappés, attribuoient, sans hésiter, une signification prophétique.

Ces beaux mouvemens de l'ame, qui rendent les approches de la mort de quelques individus si imposantes, peuvent se rencontrer chez tous les hommes; mais ils sont moins rares, toutes choses égales d'ailleurs, chez les personnes dont la culture morale a été forte, soutenue, & qui, après s'être distinguées par les qualités éminentes de

leur esprit, semblent avoir acquis le droit de ne pas mourir comme le vulgaire. Cette partie morale de la mort & des derniers instans d'une maladie a été décrite par Rousseau avec autant de vérité que d'éloquence. Les paroles de Julie, rapportées par M. Volmar, & qui expriment des pensées si nobles, des réflexions si justes, n'offrent rien que de très-naturel, dans le dernier moment d'un être distingué par ses qualités morales : le caractère même de la maladie ajoute à cette vraisemblance, puisque Julie succombe à une affection, dans laquelle une irritation nerveuse s'étoit développée trop foiblement pour produire le délire, mais avec assez de force pour donner tout-à-coup plus d'éclat & d'énergie aux facultés de l'entendement.

La physionomie supposée de la malade annonçoit évidemment cette disposition. « Son discours, dit l'auteur, prononcé d'abord d'un ton grave & posé, puis avec plus d'accent & d'une voix plus élevée, fit sur tous les assistans une impression d'autant plus vive, que les yeux de celle qui le prononça, brilloient d'un feu surnaturel; un nouvel éclat animoit son teint; elle paroissoit rayonnante, & s'il y a quelque chose au monde qui mérite le nom de céleste, c'étoit son visage tandis qu'elle parloit. »

Les biographies des hommes célèbres & les fictions des grands poètes ou des auteurs de romans, les plus célèbres, qui se sont attachés à la peinture des mouvemens du cœur humain, offrent un grand nombre de ces traits auxquels toute la sévérité de la science ne trouve rien à reprendre. Souvent rappelés & décrits, ces exemples de la solennité de la mort & de l'éclat de la pensée dans les derniers momens de la vie produisent toujours un grand effet (1), forcent le philosophe lui-même à s'attendrir, & mêlent les émotions les plus touchantes à la gravité de ses méditations.

L'irritation du cerveau, lorsqu'elle est assez forte pour occasionner le délire, agit évidemment en bouleversant les habitudes successivement acquises & lentement établies de l'entendement; l'affoiblissement du même organe & certains dérangemens nerveux spontanés qui ont beaucoup d'analogie avec l'ivresse & le narcotisme, provoquent aussi le délire, mais d'une autre manière.

Dans le cas de foiblesse, l'entendement est inhabile à un exercice convenable de ses opérations; le sentiment de l'existence habituelle & la réaction du monde extérieur sont confus, obscurs, & paroissent même se suspendre. L'attention & le jugement n'ayant pas assez de force pour reconnoître les illusions des sens, que la maladie occasionne souvent d'une manière sympathique, les malades sont assiégés par des sensations fausses; les uns voient des figures extraordinaires, effrayantes ou bizarres, qui se succèdent continuellement, & qui les fatiguent par leur mouvement, ou qui, se trouvant toujours à la même place, les importunent.

Quelques-uns que je pourrois nommer ne peuvent avoir le plus léger accès de fièvre, sans avoir aussitôt au pied de leur lit une petite figure extraordinaire; d'autres entendent différens bruits & divers sons, ou sentent diverses odeurs non moins illusoires, en sont incommodés & s'en plaignent ou s'y plaisent, & en parlent avec le sentiment qu'ils en ont.

Le cerveau, dont l'influence est si vaste, & qui peut être considéré comme le foyer principal des actions vitales, se trouve lui-même cependant dans la sphère d'action des autres organes. Une foule de sensations intérieures l'affectent donc, le dérangent, l'atteignent dans la plupart des maladies, excitent ou affoiblissent ses fonctions habituelles, & peuvent même occasionner alors un véritable état de délire.

Ces irritations sympathiques du cerveau, que nous nous proposons d'examiner séparément, présentent de nombreuses variétés. Dans les délires qu'elles excitent, & qui sont le plus souvent exclusifs, les malades, suivant leur constitution intellectuelle & le caractère de la sensation morbide, ont différentes visions, ou se trouvent préoccupés par des idées illusoires, de nouveaux penchans ou de nouveaux instincts tout-à-fait étrangers à leurs habitudes. Les uns croient entendre le son des cloches ou le bruit du canon, ou voient des images, des fantômes, des spectres, des animaux monstrueux & bizarres; d'autres croient sentir des odeurs agréables & repoussantes, ou se persuadent qu'ils ont du poison entre les dents, ou qu'on les enivre de nectar ou d'ambroisie. Il n'est pas toujours nécessaire que l'irritation intérieure qui occasionne ces différentes illusions affecte le cerveau; il suffit qu'elle provoque sympathiquement une altération, dans quelques-uns des organes des sens, assez forte pour occasionner le genre d'erreurs que les médecins désignent sous le nom d'*hallucination*. Ces illusions, que l'on reconnoît aisément dans l'état de santé & de raison, ne peuvent être apperçues lorsque, par la maladie, le cerveau se trouve affoibli, & il en résulte alors nécessairement un état de délire. Du reste, les per-

(1) On trouve un de ces exemples très-remarquables, & d'une grande exactitude, dans un ouvrage moderne que l'on pourroit plutôt regarder comme un recueil de Mémoires historiques, que comme un roman..... L'héroïne, Eugénie de Revel, succombant à une phthisie inflammatoire, & après avoir éprouvé un délire sympathique & nerveux, recouvra, quelques momens avant de mourir, toute sa raison; ce que les médecins ont souvent l'occasion d'observer, & ce qui est toujours un signe très-fâcheux. « Ses pensées ramenées sur le sort des siens, elle ne voit plus que ses parens malheureux; elle se ranime, retrouve des forces surnaturelles: il semble que sa vie, près de s'éteindre, s'est réfugiée toute entière dans son cœur; ses yeux brillent d'un feu presque divin; ses affections profondes, sa croyance passionnée, donnent à sa voix, à ses paroles, un ton solennel. »

ceptions illusoires qui viennent des organes des sens, & celles dont les organes intérieurs sont le siége, se combinent, s'associent diversement avec les pensées & les idées habituelles dont elles troublent l'ordre, tout en se conformant à la loi générale de l'association des mouvemens organiques, ainsi que nous avons cherché à le prouver par quelques exemples.

Certaines conditions particulières du cerveau, qui déterminent un état voisin du narcotisme ou du délire, produisent les différentes variétés de délire que l'on peut rapporter à ce que les médecins appellent le *coma vigil*.

Une certaine condition du cerveau, tout-à-fait inconnue dans sa nature, excite quelquefois un délire ou un rêve suivi, qui revient ensuite longtems après, & avec les mêmes circonstances, dans un état semblable d'indisposition ou de maladie, avec la persuasion que le premier rêve ou le premier délire que l'on avoit oublié dans l'état de santé est un événement réel de la vie, duquel on se rappelle alors toutes les circonstances avec beaucoup d'exactitude. Cette singularité est assez fréquente dans les rêves; elle est plus rare dans le délire : je n'ai pu en recueillir qu'un seul exemple. La personne qui me l'a présenté, fut constamment occupée, pendant une fièvre maligne, d'un grand événement dont elle suivoit le développement & les détails avec le plus vif intérêt; dans la suite, elle ne conserva aucun souvenir de ce délire; mais l'ayant éprouvé de nouveau, quatre ans après, dans une seconde fièvre maligne, elle se souvint alors du premier, affirmant que les choses qu'elle voyoit l'avoient déjà frappée, & qu'elle les avoit annoncées d'une manière prophétique.

Les idées, les impressions, sur lesquelles roulent plusieurs délires, annoncent par fois la nature & le caractère de ces impressions morbifiques : l'infortuné que la paralysie vient de priver de l'un de ses membres, rêve souvent, au moindre accès de fièvre, que l'on a joint à son corps un membre étranger, un bras mort, par exemple, une cuisse de marbre ou de pierre, dont le froid & le poids occasionnent une sensation pénible. Dans le typhus contagieux & dans certaines fièvres malignes, pendant le cours desquelles il est probable qu'une grande division du système nerveux se trouve dans un état momentané de paralysie ou d'engourdissement, il n'est pas rare que les malades se croient divisés en deux parties latérales, dont l'une paroît morte, & qu'ils regardent comme un corps étranger qui les importune & les tourmente.

ARTICLE II.

Recherches historiques & médicales sur les différentes espèces de délires fébriles.

La pratique de la médecine fait rencontrer, surtout dans une grande ville, des modifications presqu'indéfinies, & de nombreuses variétés dans les délires fébriles; différences qui dépendent non-seulement de la nature, du caractère des maladies, mais aussi du tempérament, de la complexion ou des habitudes physiques ou morales : toutes ces diversités, qu'il importe de reconnoître & de distinguer, nous paroissent naturellement se rapporter à trois genres principaux de délire, qui répondent à un grand nombre de variétés.

Ces trois genres, dans lesquels il nous semble que l'on peut comprendre tous les délires particuliers que l'expérience de l'homme malade a fait connoître jusqu'à ce jour, sont :

1°. Le délire inflammatoire;

2°. Le délire nerveux;

3°. Le délire accidentel & par irritation sympathique.

Toutes les variétés & les espèces de délire qui peuvent se ranger sous ces trois titres, dépendent le plus souvent du génie & de la marche des maladies, dans le cours desquelles elles se présentent, ou comme un symptôme essentiel, ou comme un événement accidentel.

§. Ier. *Du délire inflammatoire & de ses variétés.*

Le délire inflammatoire ou sanguin est occasionné par une irritation soutenue des vaisseaux du cerveau; il se manifeste avec toute la force & la violence dont il est susceptible dans la frénésie. Son apparition a le plus ordinairement lieu, dans cette maladie, du troisième au quatrième jour : on y remarque quelquefois des intermittences. Quand son invasion ne se fait pas d'une manière brusque & en quelque sorte explosive, elle est annoncée par les écarts dans l'imagination, la mémoire & le jugement.

Bientôt le front se ride, l'œil devient étincelant, & l'agitation est extrême; le malade est violemment jeté hors de ses habitudes, pousse des vociférations, se livre sans motif à la crainte ou à la joie & à la colère; il est presque sans cesse violemment agité par des rêves pénibles.

Dans l'inflammation même du cerveau (la céphalite), le délire est continu & très-intense; il arrive dès le commencement de la maladie, & il est ordinairement accompagné d'un accablement général, d'une sorte de torpeur, & même d'un premier degré d'apoplexie. Le délire inflammatoire n'arrive pas seulement dans la frénésie ou dans la céphalite, il se rencontre aussi dans les fièvres inflammatoires. On doit rapporter à ce délire celui qui survient dans les maladies aiguës de la poitrine, dégagées de toute complication bilieuse.

Ce délire est l'un des événemens les plus dangereux qui puissent survenir dans le cours de ces maladies, surtout lorsque son invasion se fait d'une manière brusque, & au moment où l'inflammation

locale de l'appareil pulmonaire cessant tout-à-coup, semble se déplacer & se porter rapidement sur le cerveau. M. Lanoy, qui a décrit cette variété du délire inflammatoire avec beaucoup de soin, l'a vue souvent devenir mortelle du quatrième au cinquième jour. Il ajoute que ce même délire est d'autant moins dangereux, que la maladie est plus avancée & plus voisine d'un état de crise & de coction. Un de ses malades, qui se trouvoit au huitième jour d'une pleurésie inflammatoire, donna, dans la soirée de ce jour, des signes évidens d'un grand désordre dans ses idées. La marche de la maladie se trouva tout-à-coup comme enrayée; le jour suivant, le délire fut continuel; il se calma du dixième au onzième, & le treizième, la situation du malade étoit très-rassurante; changemens heureux que M. Lanoy attribue à une irritation active de la peau; ce qui est en effet un des moyens les plus efficaces pour arrêter les suites dangereuses d'un changement dans le point d'irritation, à une époque déjà avancée des maladies inflammatoires.

Le délire inflammatoire, selon sa force ou le caractère de la maladie dont il est une complication, se rapproche de la manie ou de la démence. On voit aisément que, pendant toute sa durée, le trouble, l'agitation du cerveau, doivent s'étendre à l'esprit: on ne doit donc pas être étonné si alors le désordre & l'agitation de l'entendement entraînent nécessairement une solution de continuité dans l'existence & un dérangement si complet des facultés intellectuelles, que les malades cessent d'avoir la conscience de leurs actions, & qu'ils se retrouvent, au moment de la convalescence ou pendant les intervalles lucides, dans la situation qui avoit précédé le délire dont ils ne conservent aucun souvenir.

La frénésie & l'inflammation du cerveau peuvent se développer lentement, d'une manière latente & obscure, & n'occasionner sensiblement le délire, que lorsqu'elles acquièrent ensuite plus d'intensité. Ma pratique m'a fourni plusieurs exemples de cette marche insidieuse & embarrassée de l'inflammation du cerveau & de ses membranes, constamment associée à un changement dans le caractère ou dans l'esprit des malades, changement qui devient ensuite un véritable délire lorsque l'irritation se prononce davantage. Souvent ces inflammations sont consécutives & se présentent comme une suite ou comme un accident d'une maladie aiguë ou d'une maladie chronique de la poitrine. Une jeune fille de vingt ans, qui avoit offert à mon observation toutes les apparences d'une phthisie tuberculeuse & nerveuse, mourut après avoir éprouvé un délire assez fort, que parut provoquer un redoublement dans la maladie, qui sembla soudain passer du mode chronique au mode aigu, dans son dernier période. A l'ouverture du corps, je trouvai des adhérences de la plèvre dans presque tous ses points, & un dépôt purulent sous la clavicule droite; je découvris également des traces d'une inflammation ancienne à la surface du cerveau & dans plusieurs points de l'arachnoïde. La maladie, qui dura près de six mois, avoit produit une forte de révolution dans les sentimens & les idées de cette jeune fille; son caractère prit alors une teinte de mélancolie & de force, dont on ne le croyoit pas susceptible. Le délire survint lorsque la maladie passa de l'état de langueur ou d'indisposition à une affection morbide plus caractérisée, & accompagnée d'une fièvre continue avec redoublement: pendant ce délire, qui augmentoit au moment des accès, la malade disoit ou faisoit les choses les plus absurdes & les plus étrangères à ses habitudes. Du reste, il est à remarquer qu'au plus fort de son délire elle ne méconnut jamais la voix & l'autorité de son père. Il est aussi à remarquer que, quoiqu'elle ait évidemment succombé à une maladie de poitrine, elle ne rapporta jamais ses douleurs & le siége de son mal, qu'à la région de l'estomac.

Le délire inflammatoire ou sanguin, comme les autres espèces de delire, n'a pas toujours la même force; il offre plusieurs modifications, plusieurs degrés qu'il importe de distinguer; il peut être provoqué dans certaines circonstances, non-seulement par un dérangement dans la marche d'une maladie aiguë de la poitrine, mais encore par la cessation brusque d'une diarrhée ou de coliques habituelles, ainsi que par l'interruption soudaine & intempestive des règles, d'un saignement de nez périodique, des lochies & de la sécrétion laiteuse. Il faut en outre regarder comme une variété de délire inflammatoire le délire qui survient après l'apparition de quelques signes critiques, avec douleur & fluxion sanguine à la tête: on doit aussi rapporter à la même espèce, le délire éphémère, qui n'est souvent qu'une sorte de songe ou de rêve très-court, que la moindre irritation fébrile excite chez certains individus d'une constitution nerveuse & sanguine, très-commune chez les femmes & les jeunes gens, dont le tempérament est remarquable par une disposition particulière aux maladies aiguës de la poitrine. Le travail difficile de la menstruation suffit quelquefois pour provoquer ce délire éphémère; je l'ai vu aussi se manifester pendant les redoublemens périodiques d'une douleur violente, qui étoit occasionnée par un abcès à l'anus, au moment où cette douleur devenoit plus forte, en s'accompagnant de symptômes fébriles; la personne qui l'éprouvoit, tomboit dans un délire assez violent, & pendant plusieurs minutes elle reconnoissoit à peine les personnes qui l'entouroient; elle s'agitoit avec violence, & croyoit voir, au pied de son lit, une figure horrible qui la menaçoit.

On pourroit rapporter à trois variétés principales les différentes modifications du délire inflammatoire, dont la pratique de la médecine fournit des exemples; savoir: 1°. le délire inflammatoire primitif, effet nécessaire de l'inflammation du cer-

veau ou de ses membranes; 2°. le délire inflammatoire consécutif & par déplacement subit & accidentel du point d'irritation auquel se rapportoient les symptômes de la maladie ou même d'un simple état d'indisposition. On doit rapporter à cette variété les délires inflammatoires qui surviennent accidentellement dans les maladies aiguës de la poitrine, ceux qui apparoissent dans le cours de plusieurs autres affections inflammatoires, dont la marche est tout-à-coup suspendue ou dérangée: on doit aussi ranger sous le même titre le délire des nouvelles accouchées, sur la véritable nature duquel on s'est si souvent mépris en voulant le considérer & le traiter comme un véritable état d'aliénation.

La troisième variété comprend les délires inflammatoires symptomatiques ou sympathiques, qui surviennent dans le cours des maladies inflammatoires, aiguës ou chroniques, dont la marche n'est point dérangée, & par une complication ou une extension dont l'observation que nous venons de rapporter fournit un exemple assez remarquable.

§. II. *Du délire nerveux & de ses variétés.*

Nous rapportons au délire nerveux les différens délires qui se manifestent d'une manière constante dans les fièvres malignes, & d'une manière plus accidentelle dans plusieurs autres maladies, principalement chez les hommes irritables & foibles, chez les femmes hystériques & chez les jeunes gens à l'époque de la puberté: on doit aussi rapporter au même genre le délire éphémère, qui succède, dans quelques cas, à une attaque de nerfs un peu forte, ou à un accès d'épilepsie. Ce qui caractérise les délires nerveux en général, c'est d'apparoître dans les maladies plutôt comme une aberration, un grand changement, que comme un bouleversement absolu des facultés intellectuelles.

Ces délires, lorsqu'ils ne sont pas l'effet d'une irritation sympathique, dépendent toujours d'une altération profonde & grave dans l'action du cerveau; ils sont susceptibles d'une foule de modifications & de degrés, qui rappellent toutes les espèces de maladies essentielles de l'esprit: ainsi plusieurs délires nerveux ont tous les caractères d'un délire maniaque ou d'une manie sans délire, d'une impulsion aveugle qui porte à des actions absurdes & dangereuses, & qu'une volonté foible ou subjuguée ne peut arrêter; d'autres se manifestent avec la fixité mélancolique, avec la préoccupation, l'isolement d'un délire exclusif quelconque, ou se développent en présentant tous les degrés de la démence & de l'insanité.

Ce sont comme autant d'attaques passagères & de développemens aigus de ces différentes aliénations mentales, dont on diroit que ces délires ne diffèrent que par la durée.

Du reste, les délires nerveux, comme tous les phénomènes morbides que l'on désigne sous le même nom, peuvent se tourner en habitude, ont une tendance marquée à la périodicité, & se calment ou cessent par des antispasmodiques, par l'application de la glace sur la tête & l'irritation des extrémités, par les actions révulsives en général, ou même quelquefois par une émotion morale très-forte, une impression vive, une révolution quelconque dans la situation du malade.

On doit rapporter au délire nerveux primitif & essentiel les deux exemples suivans d'un effet merveilleux de la musique dan le traitement du délire, que nous avons tirés de l'histoire de l'Académie des Sciences.

« Un musicien illustre, grand compositeur, fut » attaqué d'une fièvre qui, ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens; » enfin, le septième jour il tomba dans un délire » très-violent & presque sans aucun intervalle, » accompagné de cris, de larmes, de terreurs & » d'une insomnie perpétuelle; le troisième jour de » son délire, un de ces instincts naturels, que l'on » dit qui font chercher aux animaux malades les » herbes qui leur sont propres, lui fit demander à » entendre un petit concert dans sa chambre: son » médecin n'y consentit qu'avec beaucoup de » peine: on lui chanta les cantates de M. Bernier; » dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air sérieux, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cessèrent absolument, il » versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la » musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais eue, » & qu'il n'a plus étant guéri; il fut sans fièvre » durant tout le concert, & dès que l'on eut fini, » il retomba dans son premier état. On ne manqua » pas de continuer l'usage d'un remède dont le » succès avoit été si heureux & si imprévu; la fièvre » & le délire étoient toujours suspendus pendant » les concerts, & la musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter » & même danser une parente qui le veilloit quelquefois, & qui, étant fort affligée, avoit bien » de la peine à avoir pour lui ces sortes de complaisances; une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un » misérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelqu'effet; enfin, dix » jours de musique le guérirent entièrement sans » autre secours que celui d'une saignée du pied, » qui fut la seconde qu'on lui fit, & qui fut suivie » d'une grande évacuation. M. Dodart rapporta » cette histoire qu'il avoit bien vérifiée; il ne » prétendoit pas qu'elle pût servir d'exemple ni » de règle; mais il est assez curieux de voir » comment, dans un homme dont la musique étoit » pour ainsi dire devenue l'ame par une longue & » continuelle habitude, des concerts avoient rendu » peu à peu aux esprits leur cours naturel. Il n'y » a pas d'apparence qu'on pût être guéri de même » par des tableaux: la peinture n'a pas le même » pouvoir que la musique sur le mouvement des

» esprits, & nul autre art ne la doit égaler sur ce » point.

» La guérison extraordinaire que nous venons » de rapporter ne l'est plus tant : en voici un se- » cond exemple que nous tenons de M. Mandajor, » maire d'Alais en Languedoc, homme d'esprit & » de mérite. Un maître à danser d'Alais s'étant, » pendant le carnaval de 1708, d'autant plus fa- » tigué à l'exercice de sa profession, qu'il est » plus agréable, en tomba malade dès le com- » mencement du carême; il fut attaqué d'une » fièvre violente, & le quatrième ou le cinquième » jour, il tomba dans une léthargie dont il fut long- » tems à revenir; il n'en revint que pour entrer » dans un délire furieux & muet, où il faisoit des » efforts continuels pour sauter hors de son lit, me- » naçoit de la tête & du visage ceux qui l'en empê- » choient, & même tous ceux qui étoient présens, » & refusoit obstinément, & toujours sans parler, » tous les remèdes qu'on lui présentoit. M. Man- » dajor le vit en cet état; il lui tomba dans l'es- » prit, que peut-être la musique pourroit remettre » un peu cette imagination déréglée; il en fit la » proposition au médecin, qui ne désapprouva pas » la pensée, mais craignit avec justice le ridicule » de l'exécution, qui auroit été encore infiniment » plus grand, si le malade fût mort dans l'opéra- » tion d'un pareil remède. Un ami du maître à » danser, que rien n'assujétissoit à tant de ména- » gemens, & qui savoit jouer du violon, prit celui » du malade, & lui joua les airs qui lui étoient » les plus familiers : on le crut plus fou que celui » qu'on gardoit dans son lit, & on commençoit à » le charger d'injures; mais presqu'aussitôt le ma- » lade se leva sur son séant, comme un homme » agréablement surpris; ses bras vouloient figurer » les mouvemens des airs; mais parce qu'on les lui » retenoit avec force, il ne pouvoit marquer que » de la tête le plaisir qu'il ressentoit; peu à peu » cependant ceux mêmes qui lui tenoient les bras, » éprouvant l'effet du violon, se relâchèrent de la » violence dont ils les tenoient, & cédèrent aux » mouvemens qu'il vouloit se donner, à mesure » qu'ils reconnurent qu'il n'étoit plus furieux. » Enfin, au bout d'un quart d'heure, le malade » s'assoupit profondément, & eut, pendant ce » sommeil, une crise qui le tira d'affaire (1). »

Le délire nerveux est susceptible d'une foule de degrés; ce n'est même quelquefois qu'un léger changement dans le caractère ou les idées; du reste, calme ou furieux, triste ou gai, bruyant ou taciturne, expansif ou concentré, il prend toutes les formes & parcourt tous les degrés, depuis l'égarement le plus foible de la raison, jusqu'à l'aliénation d'esprit la plus violente.

Un délire nerveux assez léger est quelquefois le premier symptôme qui annonce la malignité dans quelques fièvres dont la marche est obscure & insidieuse. Du reste, les délires de ce genre sont toujours des événemens remarquables dans les fièvres où ils apparoissent comme un symptôme essentiel & régulier. C'est à différentes circonstances de ces délires que se rapportent plusieurs de ces terribles sentences, dans lesquelles Hippocrate, qui avoit vu si souvent & souffrir & mourir, proclame avec une sagacité presque prophétique, les signes sensibles d'un danger quelconque ou d'une mort prochaine dans les maladies.

L'altération dans les fonctions du cerveau, d'où résultent les délires nerveux de différente espèce, est primitive & liée d'une manière essentielle à la maladie dont elle est alors un des principaux symptômes ou seulement consécutive, sans rapport nécessaire avec la maladie, dans laquelle elle se montre comme un accident. Ces deux circonstances, qu'il est si important de ne pas confondre dans la pratique de la médecine, doivent faire distinguer avec soin le délire nerveux primitif du délire nerveux consécutif & symptomatique.

Le délire nerveux primitif est toujours grave & dangereux : c'est principalement à ces différentes circonstances que s'appliquent plusieurs oracles de la médecine antique auxquels nous faisions tout-à-l'heure allusion, & que l'expérience des tems modernes ne cesse de vérifier. Voici quelques-unes de ces sentences.

Le délire auquel se joignent des soubresauts dans les tendons est toujours dangereux. Le délire furieux, mêlé de crainte, avec une excessive sensibilité, fait prévoir une terminaison mortelle de la maladie. Il est fâcheux que, dans leur délire, les malades refusent de boire, de prendre de la nourriture, de s'intéresser à eux-mêmes, comme si le plus puissant des instincts, l'instinct de la conservation, se trouvoit anéanti par la maladie.

Ce n'est pas un signe plus favorable quand les malades, dans leur délire, s'occupent d'objets nécessaires à leur conservation, & montrent une sollicitude exagérée sur leur état. Ces différentes dispositions annoncent assez évidemment que l'action du cerveau est profondément altérée, & ne peuvent appartenir qu'au délire nerveux primitif; ce n'est aussi qu'à des modifications, des variétés de ce même délire, que l'on peut rapporter plusieurs perversions nerveuses & mentales qui annoncent un grand danger, la stupeur, l'indifférence stupide, des distractions continuelles, le désordre le plus extraordinaire dans les actions, en un mot, tous ces mouvemens irréguliers que nous avons cités comme l'exemple d'une volonté insuffisante, d'une interruption de commerce & d'association entre l'organe intellectuel & les actions du corps les plus habituelles.

Le délire nerveux primitif appartient plus particuliérement aux fièvres qui sont caractérisées par l'affoiblissement ou par la perversion du principe de la vie; ce qui est assez bien indiqué par les dé-

(1) *Voyez* Histoire de l'Académie des Sciences, années 1707 & 1708.

nominations populaires de *fièvres putrides* & de *fièvres malignes*.

Dans les fièvres malignes ſimples ou compliquées, le délire nerveux, que l'on pourroit appeler le *délire ataxique*, ſuffiroit ſeul pour faire connoître par ſes nombreuſes modifications juſqu'à quel point l'organiſation du cerveau & toutes les fonctions qui en dépendent, ſont léſées dans ces affreuſes maladies.

Le délire n'eſt quelquefois qu'un ſimple changement dans le caractère ou dans certaines habitudes, un excitement moral extraordinaire, une exaltation de toutes les facultés de l'ame & de l'eſprit, qui cauſe autant de ſurpriſe que d'attendriſſement. Plus ordinairement ce délire ſe prononce davantage; alors il eſt furieux ou taciturne, continu ou intermittent, irrégulier d'ailleurs dans le moment de ſon invaſion, qui cependant a lieu du cinquième au ſeptième jour; quelquefois il ceſſe tout-à-coup, & fait place à un retour de raiſon, dans lequel les malades touchant à leur dernière heure, que ces momens lucides annoncent, étonnent les aſſiſtans par des paroles touchantes, des idées plus élevées, & une force d'imagination & de raiſon dont ils ne paroiſſoient pas jouir dans l'habitude de la vie.

Le délire ataxique ſe préſente toujours accompagné de quelqu'autre altération très-grave du ſyſtème nerveux: il n'eſt pas rare qu'il précède un état apoplectique ou la paralyſie dans quelques circonſtances; il eſt d'autant plus grave, qu'il ſe joint à une ſurdité prématurée, & qu'il eſt précédé d'une rétraction de la langue. On a cru remarquer conſtamment que ce même délire étoit moins fâcheux lorſqu'il étoit gai, avec la figure animée, le pouls développé, ou lorſqu'il n'étoit pas incompatible avec un peu de ſommeil, & dans tous les cas où les douleurs violentes de la tête, auxquelles il étoit aſſocié, ſe déplaçoient pour ſe porter ſur les jambes, les cuiſſes & les pieds.

Le *coma vigil* eſt une modification du délire ataxique, dans laquelle les malades ne peuvent s'endormir ſans tomber dans un délire pénible & douloureux. Dans pluſieurs variétés des fièvres malignes, & principalement dans celle qui a été ſi déſaſtreuſe à différentes époques, ſous le nom de *fièvre des priſons*, *fièvre nerveuſe des camps*, la ſenſibilité extérieure eſt le plus ſouvent émouſſée & pervertie de diverſes manières. Toutes les impreſſions des ſens ſont imparfaites, & les malades dont la tête eſt affoiblie, qui paroiſſent même quelquefois dans une eſpèce d'ivreſſe & de narcotiſme ſpontané, cèdent naturellement à ces illuſions; & lorſqu'ils ſont légérement endormis, ils geſticulent ſans ceſſe & délirent avec une ſingulière incohérence d'idées & de déterminations. « Il eſt difficile de concevoir, dit M. Hildebrand, » combien une impreſſion dominante & l'idée fantaſtique qui en réſulte, tourmente ſans relâche » le malade pendant tout le tems de la fièvre, & » cauſe ſouvent des angoiſſes terribles par ſa conſ» tante incommodité. » L'auteur, qui cite pluſieurs exemples de cette diſpoſition première du délire dans la fièvre nerveuſe, ajoute que c'eſt par-là qu'elle ſe diſtingue principalement des autres états analogues de ſtupeur ou d'ivreſſe que l'on obſerve dans d'autres circonſtances de maladie. « Il » eſt à remarquer, dit-il, que, hors cette idée » conſtante, les malades ne ſe rappellent jamais, » ou très-rarement après leur guériſon, ce qui » s'eſt paſſé chez eux pendant la maladie, ſurtout » durant la période nerveuſe, quoiqu'il paroiſſe » raiſonnable de penſer, d'après quelques-uns de » leurs ſignes durant la maladie, qu'ils avoient en» core la connoiſſance, ou du moins des intervalles » lucides. Ils ne délirent pas toujours, mais ce » qu'ils font de raiſonnable paſſe comme un ſonge. » Je ne crains pas de comparer cet état au ſom» nambuliſme, & je penſe que l'inſomnie conti» nuelle des malades, jointe à la ſtupeur, ou un » demi-ſommeil non réparateur, ſont les cauſes » principales de ces phénomènes & de beaucoup » d'autres. On m'a dit que, lorſque j'étois dans » le délire, j'avois fait quelques diſpoſitions rai» ſonnables; que j'avois diſſerté convenable» ment avec mon médecin ſur ma maladie, &c.; » ce que je ne me rappelle plus maintement. En » général, on peut obſerver ſouvent des paroles » très-conſéquentes de la part des malades dans » cette période, comme on les voit auſſi répondre » très-exactement aux queſtions qu'on leur fait; » ce qu'on n'a pas coutume de remarquer dans les » autres délires fébriles, particuliérement dans » l'inflammation eſſentielle du cerveau ou la fré» néſie.

» Parmi les faits nombreux de ce genre, je » pourrois rapporter encore celui d'une Juive de » Gallicie que je me rappelle particuliérement: » cette femme deſiroit avec beaucoup d'impa» tience, pendant qu'elle étoit dans le délire du » typhus, avoir auprès d'elle ſon fils, qui étoit » éloigné de dix milles; elle le fit venir, le reçut » avec les larmes de l'amitié, & le bénit avec at» tendriſſement; elle ne prit rien par la ſuite que » de ſes mains; & lorſque le délire fut paſſé, elle » s'étonna de ſa préſence, lui demanda les raiſons » qui l'avoient amené, & elle ſentit alors pour la » première fois, avec une véritable connoiſſance, » la joie réelle d'une mère agréablement ſurpriſe.

» Du reſte, quoique dans cette période le délire » ſoit plus conſidérable que dans la précédente, » il eſt digne de remarque & de l'attention parti» culière des pſychologiſtes, que, même dans cet » état confus, les facultés de l'ame les plus éle» vées ſont ſouvent beaucoup moins affectées que » celles qui ſont plus rabaiſſées dans l'échelle de » l'entendement. Les malades jugent mieux, par » exemple, lorſque la mémoire eſt plus foible.

» Enfin, ce qui concerne les deſirs ou la direc» tion de la volonté des malades dépend ici,

» comme dans tous les cas, de l'état de l'esprit & » des dispositions de l'ame ; car les mouvemens de » l'ame, dans cette maladie, sont sans contredit » plus d'accord avec les impressions intérieures, » qui sont plus fortes, qu'avec les impressions extérieures. Toutefois l'ame en général est affaissée, » & la faculté des desirs frappée d'une inertie analogue à celle de la puissance du mouvement : » l'une & l'autre sont en effet causées par le » miasme contagieux, & dans toutes les périodes » de la maladie, par la stupeur continuelle, ou » vraisemblablement par l'état de compression du » *sensorium commune*.

» Cette indifférence des malades atteints du typhus pour tous les objets extérieurs est si remarquable que, hors celui vers lequel se dirigent, dans tous les cas, les impressions internes » involontaires, ils ne desirent rien, pas même la » santé ; les facultés mêmes de l'instinct sont suspendues.

» Il n'y a peut-être pas de maladie, excepté » l'apoplexie & la frénésie essentielle, dans laquelle » les malades soient moins sensibles à la douleur » & aussi véritablement indolens, & dans laquelle » il soit plus aisé de mourir & de se séparer sans » regret de ce qu'on a de plus cher. Le malade, dans ses idées, ne s'occupe que du présent, sans considérer le passé ni l'avenir, entre » lesquels il ne peut établir un rapport ; il est, » comme une masse, sans desir & sans volonté : on » est obligé de le sommer de prendre ce qui peut » lui être utile, comme de s'abstenir de ce qui lui » seroit nuisible.

» La stupeur dans ses différens degrés, & dans » toutes les périodes de la maladie, est donc, en » général, le plus essentiel, le plus marquant & » le plus constant des phénomènes. Il ressemble » parfaitement à l'ivresse, ainsi que nous l'avons » déjà dit ; & c'est de lui que paroissent dépendre » tous les autres accidens de la maladie, qui distinguent l'affection du système nerveux (1). »

Du reste, le délire dans la fièvre nerveuse est susceptible d'un grand nombre de modifications : on l'a vu, dans la période dite *nerveuse*, tantôt gai & tranquille, & furieux ou même féroce ; & dans d'autres circonstances, semblable à un songe dont toutes les parties sont assez bien liées entre elles. Un malade atteint de cette fièvre croyoit, dans la première période, qu'il voyageoit en pays étranger ; dans la seconde, qu'il revenoit, & dans la troisième, qu'il étoit de retour dans sa maison. D'autres voient sans cesse à côté d'eux un autre individu qui semble à la fois leur être étranger & faire partie d'eux-mêmes. M. B....., qui fut atteint de cette horrible maladie dans l'exercice courageux de ses fonctions de médecin en chef de l'armée d'Italie, se croyoit coupé en deux tout le tems que dura son délire, & prioit sans cesse qu'on le débarrassât de l'une de ces moitiés qui lui étoit inutile & très-incommode.

Il n'est pas rare que dans les fièvres où l'irritation nerveuse est symptomatique & consécutive, ces délires fixes se prolongent pendant la convalescence, en prenant alors le caractère d'un délire essentiel & chronique ; mode d'aliénation dont nous allons incessamment citer des exemples, en traitant du délire nerveux & symptomatique.

Le délire nerveux varie & se modifie suivant la nature des fièvres, dont il est un des principaux symptômes : tout ce que nous venons de lui attribuer se rencontre ordinairement dans les fièvres ataxiques bien caractérisées, mais sans complication. Ce même délire présente d'autres nuances, soit dans les fièvres putrides simples, soit dans les fièvres putrides & malignes, & l'on pourroit alors le désigner sous le nom de *délire nerveux adynamique*, en admettant toutefois qu'il suppose, ainsi que le délire ataxique, une altération profonde dans l'action nerveuse & les fonctions de la moëlle épinière & du cerveau.

Dans cette modification du délire, que l'on pourroit aussi appeler *démence fébrile*, les malades sont rarement préoccupés d'images ou de perceptions illusoires & fixes, ou abandonnés à ces impulsions aveugles, à ces déterminations violentes que caractérisent certaines modifications du délire ataxique.

Accablé, affoibli plutôt que troublé, le cerveau n'a point assez d'énergie pour que l'égarement de la raison, qui survient alors, s'élève au-delà d'un délire sourd & d'une forte de démence. Les facultés intellectuelles ne s'exercent qu'avec une difficulté extrême, & très-imparfaitement ; la mémoire se perd, le jugement & la volonté languissent & ne suffisent plus à la pensée ni même à l'exécution des actions corporelles que l'habitude avoit rendues aussi faciles que nécessaires. C'est principalement dans ces circonstances que l'on observe une atonie morale & un embarras intellectuel porté au point de réduire la vie de relation à quelques mouvemens automatiques ; le malade alors paroît agir à peine par une impulsion volontaire ; il oublie, par exemple, de retirer sa langue après l'avoir montrée au médecin, d'uriner après avoir demandé le vase de nuit, de couvrir ses mains & ses pieds transis de froid.

Au début, & même pendant les préludes des fièvres les plus graves, il n'est pas sans exemple que des malades aient eu des distractions semblables, une difficulté d'agir ou une insuffisance de volonté, comme si tout-à-coup les rapports de l'esprit avec les actions corporelles se trouvoient interrompus.

Un malade pour lequel je fus appelé il y a quelques années, & qui succomba à une fièvre maligne, avoit éprouvé, avant de s'aliter, plusieurs changemens remarquables dans sa manière d'être &

(1) Hildebrand, du Typhus contagieux, traduit de l'allemand en français, par M. ***.

& dans son caractère. Habituellement remarquable par sa dextérité, cet homme étoit devenu tout-à-coup mal-adroit, inhabile à toutes choses, & dépourvu d'aplomb & de sûreté dans ses paroles & dans ses actions : quelques instans avant l'invasion décisive de sa maladie, sa femme le pressa de mettre un habit pour sortir ; ce pauvre homme ne put jamais y parvenir ; il se trompoit sans cesse de manche, de côté, & après avoir retourné l'habit dans tous les sens, il le passa, mais à l'envers ; il se mit au lit dans la soirée, comme frappé à mort d'une fièvre putride & maligne, à laquelle il succomba le cinquième jour de sa maladie. On pourroit aussi rapporter à une semblable variété de délire & à une démence fébrile, plutôt qu'à un état convulsif, certains mouvemens automatiques & irréguliers que l'on observe au moment de la mort ou dans les maladies les plus dangereuses, telles que la projection des bras ou des jambes hors du lit, l'embarras ou l'incertitude de la parole ou de la déglutition, l'action de ramasser, le mouvement vague & involontaire des mains, que l'on a désigné sous le nom de *carphologie*, de deux mots grecs, de κaρφη & de λεγω, *brin de paille* & *choisir*, parce qu'en effet les malades paroissent alors occupés automatiquement à recueillir ou à chasser des corps légers, *venari muscas*.

Le délire nerveux & adynamique est susceptible, ainsi que la démence chronique, de différens degrés & de plusieurs modifications, que l'on pourroit considérer comme autant de variétés particulières de ce délire : on doit lui rapporter le délire qui survient dans les péripneumonies dites *bilieuses*, & dans les affections catarrales malignes, chez les personnes dont la constitution se trouve profondément affoiblie & altérée.

Le délire qui survient vers la fin des maladies ou dans les convalescences, & que l'on arrête par les toniques & les antispasmodiques, est une variété du délire adynamique que l'on doit distinguer.

Les personnes accoutumées à certains stimulans, mais principalement au vin & aux préparations d'opium, tombent facilement dans la démence fébrile lorsqu'elles se trouvent privées de ces stimulans, dont l'habitude leur a fait un besoin. Sauvages cite divers exemples de ce phénomène psychologique. Alexandre Monro a décrit dans les *Actes de la Société d'Édimbourg* (1) la situation très-extraordinaire de quelques ivrognes qui, s'étant laissé aller jusqu'à boire une livre d'eau-de-vie par jour, étoient sujets à des atteintes violentes de fièvre & de délire lorsqu'ils changeoient momentanément de régime par sagesse ou par nécessité ; ce qui ne pouvoit être attribué qu'à une démence fébrile & passagère ; effet inévitable de la débilité du cerveau, dont l'énergie n'étoit plus soutenue par un excitement morbifique. Il est à remarquer que c'est principalement dans le délire adynamique que les malades éprouvent un grand nombre de fausses perceptions ; qu'ils sont assiégés par des fantômes, des spectres, des figures hideuses ; qu'ils sont également trompés par le toucher ou par l'odorat ; qu'ils entendent le son des cloches ou le bruit du canon dans l'asyle le plus silencieux ou le plus paisible ; que plusieurs même, qui n'ont de société que leur garde-malade, écoutent & suivent, dans le plus grand détail, une longue conversation.

(1) Tom. VI, art. 46.

Les sens, directement ou sympathiquement affectés, éprouvent réellement dans ces cas quelques-unes de ces impressions illusoires, que l'on appelle *hallucination*.

Dans les circonstances de maladies aiguës qui favorisent le délire adynamique, l'atonie du cerveau, la foiblesse de l'entendement, ne peuvent combattre, comme dans l'état de santé & de raison, ces illusions des sens. L'on voit alors comment l'une de ces illusions peut devenir, dans quelques cas, la cause accidentelle & occasionnelle du délire, & rappeler par une forte d'association les idées & les déterminations habituelles du malade, comme dans le cas que nous avons cité en parlant du délire en général, & dans lequel, se méprenant sur un bruit qu'il avoit entendu, un fébricitant battit tout-à-coup la campagne, en rattachant d'ailleurs ses idées en désordre à cette erreur de sensation.

C'est principalement à l'expression du visage, dans les délires nerveux, ataxique ou adynamique, que s'appliquent les remarques que l'on a faites sur l'analogie entre les signes funestes du délire en général & la physionomie des mourans & des aliénés. Les observateurs attentifs n'ont pu manquer d'être frappés de cette ressemblance. C'est dans ces différentes circonstances d'altération profonde du cerveau & de l'action nerveuse, la même décomposition des muscles du visage, le même affaissement, la même irrégularité, un aspect également funeste dans tous les traits, mais principalement dans les mouvemens & dans toutes les apparences sensibles des yeux, qui éprouvent & manifestent mieux qu'aucun autre organe, les affections de l'ame & les divers états du cerveau. Hogarth, qui visita sans doute plusieurs fois l'hôpital de Bedlam & celui de Saint-Luc, a rendu d'une manière admirable, dans une de ses gravures (1), ce désordre, cette incohérence, ce défaut d'harmonie ou cette atonie extrême

(1) La gravure qui termine la série des tableaux destinés à montrer les principales scènes de la vie d'un homme de mauvaise vie. (*Voyez* le Commentaire de cette gravure dans l'édition que nous avons donnée avec des notes physiologiques & anatomiques, de la *Physiognomonie* de Lavater, tom. VIII, in-4°. pag. 226.)

qui caractérisent la physionomie des aliénés, & qui sont communs aux derniers signes de la vie & aux symptômes des délires les plus graves & les plus dangereux.

§. III. *Du délire par irritation sympathique.*

Le délire consécutif ou symptomatique n'est pas un événement essentiel & en quelque sorte nécessaire dans les maladies; il est ordinairement provoqué par des causes occasionnelles & par différentes complications, qu'il suffit de détruire pour le calmer ou même le faire cesser entiérement. C'est à cette espèce de délire qu'il faut rapporter, comme de simples variétés, le délire bilieux, le délire vermineux, le délire critique, &c. &c.

Les archives de la médecine contiennent un assez grand nombre d'exemples de ces délires consécutifs, qui ont cédé souvent à des déjections bilieuses ou pituiteuses, à des vomissemens, à l'effet heureux des vermifuges, à l'expulsion soudaine d'une grande quantité de vents, ou par le retour inattendu de règles ou d'hémorroïdes qui s'étoient supprimées (1).

Stoll, dans son *Ratio medendi*, a rapporté un exemple assez remarquable d'un délire furieux, qui survint immédiatement après la suppression d'une diarrhée bilieuse. Du neuvième au treizième jour, ce délire cessa & revint alternativement plusieurs fois, mais en paroissant toujours disposé à s'affoiblir & à se modérer par l'effet des évacuans. Stoll ajoute qu'il a vu, dans plusieurs autres circonstances, le délire se manifester avec violence lorsqu'une diarrhée bilieuse avoit cessé subitement; il remarque aussi que, dans les maladies désignées vulgairement sous le nom de *bilieuses*, la saignée provoque quelquefois un délire, que le vomissement arrête ou modère ensuite. Le délire fixe ou exclusif que l'on observe dans quelques fièvres, & que certains auteurs ont désigné sous le nom de *délire mélancolique*, paroît offrir une complication d'un délire sympathique, avec l'excitement profond & général du cerveau, que nous désignons sous le nom de *délire nerveux*. On ne peut méconnoître les rapports de cette variété particulière de délire avec la mélancolie & les autres sortes de délires exclusifs & chroniques, dans lesquels on remarque aussi une grande irritation dans tout le systême nerveux abdominal.

M. Bouvier, qui a publié sur cette espèce de délire d'excellentes Recherches, l'a observée dans plusieurs épidémies de fièvres gastriques & bilieuses, compliquées d'ataxie. Ordinairement les premiers signes de cette altération fébrile se manifestoient pendant le sommeil; le malade dans l'état de veille poursuivoit les idées illusoires qui s'étoient présentées comme un rêve, & qu'un nouveau sommeil rendoit plus fortes & plus vives: lorsque ce délire duroit plus de cinq à six jours, la fièvre diminuoit sensiblement & se terminoit sans crise prononcée, mais l'aberration mentale se prolongeoit pendant la convalescence, & ne se dissipoit insensiblement que lorsque les forces étoient complétement rétablies.

M. Bouvier a observé, comme Stoll, qu'un purgatif, administré dans un tems convenable, dissipoit ce délire, qui avoit été provoqué lorsque l'on avoit occasionné un trouble, une perturbation dans le systême nerveux abdominal, par des toniques administrés à contre-tems.

Les visions, les idées illusoires & fausses, les perceptions nouvelles & morbides que l'on observe dans l'espèce de délire dont nous parlons, ressemblent beaucoup aux visions & aux aberrations que l'on rapporte à l'hypocondrie. Un des malades cités par M. Bouvier croyoit que sa poitrine s'ouvroit, & que la partie moyenne du sternum se séparoit dans toute sa longueur; une autre, c'étoit une femme, qui se trouvoit au dixième jour de sa maladie, vouloit impérieusement que son mari lui tranchât la tête.

M. Bouvier éprouva lui-même un de ces délires exclusifs d'une façon extraordinaire.

Pendant les six premiers jours d'une fièvre compliquée d'ataxie, il se crut officier dans le génie militaire; il agissoit en conséquence de cette idée, & malgré sa foiblesse & le sentiment de la maladie, il levoit des plans de forts, de citadelles, & se tourmentoit pour faire son service; le sixième jour de la maladie, une impression morale très-forte interrompit ce délire: dès le soir même, le malade devint sourd, & trois jours après, la maladie fut jugée par les urines (1).

Dans plusieurs circonstances ces délires fixes, qu'une irritation locale a provoqués, se prolongent lorsque cette même irritation a cessé, & deviennent alors des délires chroniques, auxquels on peut opposer avec succès les différens moyens d'un traitement moral, mais principalement un stratagême ingénieux ou un mensonge adroit, qui dissipe l'illusion. Une demoiselle Ch..... pour laquelle je fus consulté en 1798, avoit conservé, à la suite d'une fièvre gastrique compliquée d'ataxie, un état habituel de délire caractérisé par le desir de se faire couper la tête, desir dans lequel n'entroit d'ailleurs ni dégoût ni impatience de la vie. Ce délire se soutint pendant six semaines avec le même degré de force. Alors on débarrassa la malade de ses cheveux qui étoient fort longs

(1) *Vide* Bodemburg, *Dissert. de Deliriis vitam & mortem presagientibus, Buchnero præsid.* Berol., 1557.

(1) Consultez les ouvrages suivans: *Journal de Médecine*, tom. II, pag. 292. --- *Vhr. Diss. de Deliriis ex ventriculo*, 1662. --- *Commercium litter.* Noremb., 1741, pag. 188. --- Franck, lib. II, pag. 18. --- *Journ. de Médecine*, t. XXX, pag. 47. --- Schenkius, *Observ.*, lib. I, n°. 363. --- Selle, *Délire furieux par le ténia.*

& à moitié pliqués; & cette circonstance devint, sans qu'on y eût pensé, un moyen efficace de guérison. « Vous me coupez enfin la tête, disoit sans » cesse mademoille Ch..... pendant qu'on la rasoit; » je vais donc être sauvée. » En effet, dès ce moment elle recouvra entiérement sa raison, qu'elle a conservée depuis sans aucun dérangement.

La variété particulière de délire symptomatique, que l'on appelle le *délire bilieux*, ne diffère souvent du délire inflammatoire que par les symptômes gastriques qui l'accompagnent. Ce délire est, dans certains cas, aussi violent, presqu'aussi furieux, & se trouve également caractérisé par une effervescence d'idées, une discordance dans toutes les opérations de l'esprit, & une forte d'irritation maniaque dont les malades ne conservent ensuite aucun souvenir. Voilà ce qui arrive dans les pleurésies & les péripneumonies bilieuses lorsque du troisième au cinquième jour la marche de la maladie se trouve comme suspendue ou embarrassée par une irritation abdominale. M. Lanoy a rapporté plusieurs exemples de cette complication dans son excellente Dissertation sur les moyens les plus propres à combattre le délire qui survient dans les maladies aiguës de la poitrine. L'auteur remarque avec raison que l'on n'a peut-être pas indiqué avec assez de précision les diverses circonstances de péripneumonies bilieuses, où le délire est purement nerveux, de celles où on doit le considérer comme un effet sympathique d'une irritation de l'appareil gastrique. Un malade qui lui fut confié au quatrième jour de sa maladie, lui parut évidemment atteint d'une pleurésie bilieuse. Il proposa aussitôt l'usage d'une boisson émétisée, ce que l'on refusa d'exécuter. Dans la soirée, tous les symptômes augmentèrent, & après des nausées continuelles & des efforts infructueux pour vomir, le malade tomba dans un délire furieux; quatre hommes pouvoient à peine le tenir dans son lit. Des vomissemens d'une matière verdâtre, provoqués par l'émétique, calmèrent cet affreux délire. En soutenant ensuite les évacuations alvines par des laxatifs acidulés, on rendit la maladie à sa marche naturelle, & elle se termina du treizième au quatorrième jour.

Stoll a rapporté un fait semblable dans l'histoire médicale de la constitution de 1776. *En delirium biliosum*, conclut-il, *ubi fomes in hypocondris latet ore & ano exturbandus?* Le délire, dans la circonstance citée par Stoll, s'étoit manifesté immédiatement après une saignée qu'il avoit fait pratiquer dans le dessein de rendre ensuite le vomissement plus facile. L'émétique & les doux laxatifs calmèrent promptement ce délire, & la péripneumonie, dont cet incident avoit interrompu le cours, se termina de la manière la plus heureuse.

Le délire qui, dans les mêmes maladies de la poitrine, se manifeste après des signes de crise ou de coction, doit être considéré plutôt comme nerveux que comme bilieux, suivant la remarque de M. Lanoy. Je l'ai observé deux fois dans le passage équivoque & difficile de la pleurésie à une fièvre éruptive (1): c'est un symptôme très-grave lorsqu'il paroît avoir quelque rapport avec une disposition ataxique. Ce délire se calme par les révulsifs, par les antispasmodiques, & plus particuliérement par le camphre & l'assa-fetida lorsqu'on peut le rapporter à une disposition hystérique (2).

On a cité, dans les Annotations académiques d'Albinus, l'exemple d'un délire qui survint dans la convalescence d'une fièvre de l'été, que l'on avoit vue se terminer brusquement & sans aucun signe de coction; l'usage du quinquina fit paroître quelques-uns de ces signes dans les urines, & alors le délire s'arrêta.

Un grand nombre de maladies rapportées par Sauvages à la frénésie, ne sont que des délires, soit bilieux, soit nerveux, ou des effets évidens d'une irritation quelconque & sympathique du cerveau : tel est principalement le délire particulier que l'on a désigné sous le nom de *calenture*, & que l'on a eu occasion de remarquer chez les navigateurs, lorsqu'ils se trouvent dans le voisinage des Tropiques; les malades qui l'éprouvent, croient voir tout-à-coup de vastes prairies, des campagnes plantées d'arbres, & si on ne les surveille, ils se jettent dans la mer, trompés par cette fausse perception : ce délire se guérit le plus ordinairement par les vomitifs, les laxatifs, la diète, &c.

Le délire se présente quelquefois comme un symptôme accessoire dans le cours d'une fièvre bilieuse ou inflammatoire, ou d'une maladie aiguë de la poitrine; on le rencontre chez les personnes délicates, nerveuses & antérieurement affoiblies: chez les femmes, il se complique facilement de symptômes hystériques. M. Lanoy, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, rapporte un exemple remarquable de cette complication, qui survint à la fin du douzième jour d'une péripneumonie bilieuse; alors les évacuations s'arrêtèrent tout-à-coup; l'expectoration & l'oppression furent presque nulles; les urines, qui étoient sédimenteuses la veille, devinrent limpides, tandis que le pouls étoit serré, la fièvre plus vive, la langue nette sans être sèche. Il est à remarquer que cette espèce de révolution arrivoit à l'époque des règles, & qu'elle fut dissipée par une application de six sangsues à la vulve, l'usage d'une potion antihystérique combiné avec l'usage de bols composés de trois grains de camphre, un demi-grain de musc & un quart de grain d'opium, que l'on donnoit de trois en trois heures.

---

(1) Un de ces exemples me fut offert par M. de Ch..., petit-neveu de Descartes, en qui cette illustre origine est justifiée par les sentimens les plus nobles & le goût le plus éclairé des recherches littéraires.

(2) *Voyez* la Dissertation de M. Lanoy. Paris, 1808, th. 49, in-4°. Voyez aussi *Recueil périodique de la Société de Médecine*, tom. IV, & une thèse : *Ergo à bile insania*. Paris, 1626.

TROISIÈME PARTIE.

Du délire de l'ivresse et de l'effet des narcotiques sur les phénomènes de l'intelligence et de la sensibilité.

Article premier.

Considérations générales.

Les changemens de la sensibilité & de l'intelligence produits par l'ivresse, par l'effet de l'opium ou de plusieurs autres substances narcotiques, ne sont pas moins utiles à considérer sous un rapport psychologique & médical, que les phénomènes variés du délire fébrile & de l'aliénation mentale. Peut-être n'appercevra-t-on pas d'abord toute l'importance d'un pareil sujet de méditation. La situation humiliante de l'homme ivre, son délire furieux, son égarement stupide, le bouleversement honteux de toutes ses facultés, ne font même pas naître la commisération qu'inspire la démence ou la folie. Il n'excite ordinairement que le sourire du mépris ou l'attention sans intérêt d'une pitié dédaigneuse; on s'éloigne avec horreur & avec dégoût de ce spectacle, sans penser que l'examen approfondi de ses différentes circonstances puisse offrir au médecin & au philosophe un sujet de réflexions aussi intéressantes que difficiles.

C'est à ce genre d'observations & de recherches que nous nous proposons de consacrer cette troisième partie de la médecine mentale, qui se présente à nous comme une suite naturelle & un complément nécessaire de l'histoire des maladies essentielles de l'esprit humain & du délire symptomatique dans les fièvres.

L'usage des boissons spiritueuses dans nos climats, celui de l'opium & des autres narcotiques dans l'Orient, & l'emploi des boissons fermentées & enivrantes chez plusieurs peuplades sauvages, pourroient être regardés comme des habitudes communes à presque tous les peuples. On connoît l'abus que les Turcs & surtout les Persans ont fait depuis plusieurs siècles des préparations opiatiques. Du reste, l'usage des compositions opiatiques, dans l'Orient & chez les Grecs, paroît très-ancien. On fait l'usage que les Grecs faisoient de la ciguë, ainsi que toutes les circonstances de la mort de Socrate, dont le nom, qui rappellera toujours les premiers attentats de la superstition & de l'ignorance contre la philosophie, est devenu aussi inséparable de celui de cette plante vénéneuse, que les noms à jamais abhorrés des Anitus & des Mélitus. Les népenthès d'Homère ont été regardés par plusieurs érudits comme l'une de ces compositions opiatiques les plus douces & les plus agréables.

Les effets de ces préparations ne sont pas moins variés chez les peuples de l'Asie que ceux du vin dans les diverses contrées de l'Europe : suivant leur force, ils excitent parmi ces peuples les plus douces impressions, l'oubli des peines réelles, les charmes de la rêverie, l'activité, le courage, le délire de l'ivresse, l'excitement le plus énergique, la fureur, une valeur impétueuse & le plus aveugle courage. La liqueur que les Sauvages de la mer du Sud désignent sous le nom d'*ava*, celles que l'on obtient du riz, du sucre, des sucs des fruits & de la tige de plusieurs plantes, de différentes céréales, du miel, ou même du lait chez différens peuples, sont recherchées avec la même avidité; un goût général en fait desirer l'usage, ou pour se procurer immédiatement une sensation agréable, ou pour s'animer, s'exalter, se donner un sentiment de la vie plus énergique, échapper ainsi à l'ennui, ou se distraire d'une pénible situation. En outre, les substances narcotiques, éminemment vénéneuses, ont été accidentellement mises en usage par suite de méprises bien dangereuses, & la médecine a essayé, dans ces derniers tems, l'emploi de quelques-unes avec succès, tandis que d'une autre part, & dans plusieurs circonstances, le crime en a obtenu des moyens de nuire, d'autant plus sûrs qu'ils étoient plus faciles à couvrir des ombres d'un mystère souvent impénétrable. Il n'est donc pas étonnant que l'on observe une multitude de différences & de variétés dans le délire & les changemens intellectuels qui ont été la suite de l'usage des liqueurs enivrantes ou narcotiques, employées à des doses plus ou moins fortes, & avec des intentions si différentes; nulle autre expérience sur l'homme n'a peut-être été plus diversifiée ni plus multipliée dans son exécution & dans ses résultats. On en retrace les traits les plus frappans, non-seulement dans les archives de la médecine ou dans la pratique de la vie la plus commune relativement à l'ivresse, mais aussi dans les récits des plus célèbres voyageurs, dans les Biographies & les Mémoires historiques, les Recueils des causes célèbres & les Annales des tribunaux (1); enfin, dans toutes les sources où l'on peut

---

(1) Kœmpfer, qui, dans ses voyages, a pu observer un grand nombre de ces exemples, relativement à l'opium, éprouva lui-même un premier degré du délire que ce narcotique excite lorsqu'on le donne à une dose convenable; suivant son récit, il fit usage dans un festin, ainsi que plusieurs autres convives, d'un bol opiatique qui leur fut offert par un banian. Le premier effet de cette préparation fut un accès de joie extraordinaire; toutes les personnes qui en avoient goûté rioient, chantoient & s'embrassoient les unes les autres avec les marques de la plus tendre amitié; le soir, en retournant à cheval à leur domicile, il leur sembla que, n'éprouvant aucune résistance extérieure, elles s'avançoient librement dans l'air, comme portées sur un nuage, &c.

Le même voyageur assure que les moines de l'Inde, dans les tems de stérilité, font prendre à de jeunes filles un électuaire magique, composé, dans des proportions déterminées, de graines de datura, d'opium, de farine de graines de chanvre & de substances aromatiques. Lorsque le poison commence à agir, on conduit dans une espèce de procession ces jeunes filles dont le narcotisme ne tarde pas à donner au peuple le spectacle d'un état convulsif & d'un désordre nerveux qu'il prend pour une véritable possession. Lorsque ces

puiser quelques documens pour servir à l'histoire physique & morale de l'humanité. L'ivresse & le narcotisme, quelles que soient d'ailleurs leurs variétés & les motifs qui portent, chez différens peuples, à les provoquer, constituent un état de maladie dont l'influence sur les facultés intellectuelles & morales est une des circonstances les plus importantes.

Cette influence particulière étant une suite des effets généraux des boissons fermentées & de celui des substances narcotiques, il nous est impossible de l'en séparer; il nous paroît d'ailleurs que ces effets généraux, qui se rapprochent dans plusieurs circonstances essentielles, doivent être cependant considérés à part pour suivre avec plus d'exactitude la gradation de leurs phénomènes, & pour mieux appercevoir aussi leurs différences ou leurs analogies, & réduire ainsi à une question de fait très-claire, ce qui n'a encore été envisagé que comme un point douteux de théorie.

Le vin & les boissons fermentées, prises modérément, sont évidemment stimulantes; elles rendent tous les mouvemens de la vie plus faciles, elles animent, elles fortifient tous les organes, & donnent surtout plus d'énergie aux muscles & plus d'activité & de vivacité aux fonctions de l'entendement; l'ivresse même qu'elles occasionnent n'est pas durable & dangereuse, comme celle qui résulte des substances narcotiques & stupéfiantes. « Ces boissons, dit Cabanis, ne sont pas seulement » des stimulans modérés, qui s'appliquent immé» diatement à l'estomac, ce sont encore des toni» ques doux, imprégnés pour l'ordinaire de subs» tances extractives, qui tempèrent à la fois & » prolongent leur action; peut-être même, suivant » l'opinion de plusieurs célèbres médecins, agis» sent-elles encore comme des antiseptiques di» rects, capables de prévenir les dégénérations » putrides des alimens & des sucs réparateurs.

» Les plus saines, comme les plus agréables des » boissons fermentées, sont sans doute celles que » fournissent directement les fruits abondans en » principe sucré, & parmi ces dernières, le vin » de raisin l'emporte de beaucoup à tous égards.

» Par l'habitude des impressions heureuses qu'il » occasionne, par une douce excitation du cerveau, » par un sentiment vif d'accroissement dans les » forces musculaires, l'usage du vin nourrit & » renouvelle la gaîté, maintient l'esprit dans une » activité facile & constante, fait naître & déve» loppe les penchans bienveillans, la confiance, » la cordialité. Dans les pays de vignobles, les » hommes sont en général plus gais, plus spirituels, » plus sociables; ils ont des manières plus ouvertes » & plus prévenantes; leurs querelles sont carac» térisées par une violence prompte; mais leurs » ressentimens n'ont rien de profond, leurs ven» geances rien de perfide & de noir.

» J'ai connu beaucoup de vieillards qui, toute » leur vie, avoient usé largement du vin, & qui, » dans l'âge le plus avancé, conservoient encore » toute la force de leur esprit & peut-être encore » toute celle de leur corps; peut-être même les » pays où le vin est assez commun pour faire » partie du régime journalier, sont-ils ceux où, » proportion gardée, on trouve le plus d'octogé» naires & de nonagénaires actifs, vigoureux & » jouissant pleinement de la vie.

» Des observateurs, ajoute le même philosophe, » ont affirmé que tous les peuples des pays de vi» gnobles avoient un caractère analogue à celui » de leurs vins. Quelques-uns d'entr'eux ont cru » voir dans l'excellence & dans la force des vins » de la Grèce la cause de sa prompte civilisation » & du talent particulier pour la poésie, pour l'é» loquence & pour les arts, qui distingua jadis, » & qui distingueroit encore ses habitans, s'ils vi» voient sous un gouvernement sensé. »

L'action tonique & stimulante du vin n'est pas moins évidente dans la pratique de la médecine; elle soutient & protège jusqu'à un certain point l'organisation au milieu des contagions & des miasmes putrides; elle est également salutaire dans le traitement des fièvres éminemment pu-

---

victimes de la superstition tombent dans le plus grand affoiblissement, à la suite de ces convulsions, les brachmanes les ramènent dans le temple & leur font prendre un contre-poison; lorsqu'elles sont calmées, on les montre de nouveau en public, afin de prouver que les esprits malfaisans sont sortis de leurs corps, & que la vengeance de Wistnou est appaisée.

Le délire de l'ivresse, que l'on appelle aussi *temulentia*, *paraphrosina à venenis*, varie d'ailleurs suivant la dose & la nature de la liqueur enivrante & de la substance narcotique. Au commencement du dix-huitième siècle, des voleurs qui désoloient le midi de la France, employoient la semence vireuse du datura stramonium (pomme épineuse) pour endormir les personnes qu'ils vouloient dépouiller. Cette préparation, lorsque la dose n'étoit pas trop forte, ocasionnoit un sommeil profond, qui étoit suivi d'un délire de plusieurs jours. On assure que le bourreau-d'Aix, qui prit une dose assez forte de ce poison, conserva une habitude de folie qui le faisoit aller danser la nuit dans les cimetières. (*Voyez Garridel, Histoire des Plantes de Provence.*) Acosta prétend que, chez les Orientaux, il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui endorment de la même manière de jeunes filles qu'elles n'ont pu corrompre, afin de les livrer à la prostitution dans cet état d'assoupissement. Si les romans célèbres pouvoient être regardés comme le tableau des mœurs d'une nation, il paroîtroit que le même artifice seroit mis quelquefois en usage chez les Anglais.

Gaspard Bauhin rapporte qu'un religieux qui avoit pris de la ciguë dans une préparation alimentaire, resta fou pendant deux mois, à la suite de cet empoisonnement.

Les sorciers & les magiciens, chez les Anciens, faisoient entrer plusieurs plantes narcotiques dans leurs maléfices, comme on le voit par l'histoire de Médée, ce que les Grecs ont sans doute voulu indiquer en désignant cette classe d'hommes sous le nom de *Pharmakites*.

Gassendi raconte qu'un berger provençal se préparoit à des visions & à des rêves prophétiques en faisant usage d'une suppositoin de stramonium pendant la nuit. Les Annales des erreurs & des folies humaines nous apprennent aussi que d'autres sorciers employoient, comme un moyen de fascination très-puissant, différentes frictions avec des préparations narcotiques.

trides ; & de tous les états morbides qui dépendent de la foiblesse ou de la réaction insuffisante du système nerveux & du cerveau. Plus cette action stimulante se développe, & plus son influence sur les fonctions de l'entendement augmente & devient remarquable. Le teint se colore, les yeux sont plus vifs, la physionomie plus mobile, plus expressive ; la tête est plus chaude & même plus douloureuse chez certaines personnes pour qui l'ivresse est toujours une situation violente & pénible. Du reste, l'exaltation & le mouvement tumultueux des idées, qui commencent à se faire sentir, n'échappent pas à l'attention ; on les reconnoît, on cherche à les modérer. Pendant tout le tems où ces commencemens d'une douce ivresse, l'imagination, la faculté de concevoir, de juger, de comparer, sont quelquefois très-sensiblement augmentés, c'est le moment des épanchemens & de la confiance ou même d'une sorte d'inspiration poétique & d'une aptitude particulière à l'éloquence. Les idées en général sont alors plus abondantes, & se succèdent avec rapidité ; tous les sentimens, toutes les impressions paroissent plus agréables, & l'on se trouve dans une situation dont il est impossible de ne pas desirer le retour fréquent, lorsque la culture suivie de son esprit & de ses affections n'a pas accoutumé à un sentiment plus noble & plus doux de l'existence.

Les narcotiques en général, & surtout l'opium, donnés à petite dose, produisent aussi un premier degré d'irritation, un commencement d'ivresse très-doux, & dont il est difficile de ne pas desirer le retour, parmi des peuples chez lesquels la puissance de la vie, continuellement affoiblie par la chaleur du climat, n'est pas soutenue par la réaction du sentiment & de la pensée. Du reste, cette situation, si vivement recherchée parmi les Orientaux, se rencontre accidentellement parmi nous, dans certaines circonstances d'indisposition ou de maladie : on l'éprouve ordinairement en faisant usage de l'opium, à une dose convenable, pour calmer des douleurs trop vives, ou s'opposer au tourment de l'insomnie. La souffrance ou l'irritation diminue & cesse bientôt ; on éprouve un sentiment de bien-être, comme si le cerveau prenoit tout-à-coup un nouvel ascendant sur l'organisme, & dissipoit en quelque sorte les irritations locales, les concentrations nerveuses, en attirant à lui une action & des forces dont l'accumulation dans certaines parties occasionnoit des impressions plus ou moins douloureuses. Le plaisir d'un pareil état ne tarde point à s'augmenter par l'activité nouvelle de l'esprit, ces mouvemens faciles, & une sorte de réaction douce & modérée sur lui-même, d'où résulte une rêverie vaporeuse, qui forme l'un des sentimens les plus heureux de l'existence que l'homme puisse éprouver. Ce degré d'action, qu'il est si difficile de saisir dans l'emploi des narcotiques, est un de ses effets les plus desirables, surtout lorsqu'il succède à un état violent de souffrance. Pendant tout le tems d'une modification nerveuse aussi douce, aucune sensation pénible n'est éprouvée ; toutes les actions de la vie intérieure s'exécutent également & sans effort. La vie de relation ne paroît pas moins agréable & moins facile ; toutes les résistances, tous les obstacles semblent s'applanir & disparoître ; les desseins de l'ambition, les plans de travaux ou d'études, les desirs de fortune, de gloire, de renommée, en un mot, tous les objets de passions & d'intérêt paroissent plus accessibles : on diroit qu'ils sont apperçus au travers de ces illusions passagères de l'espérance, que l'on a si justement comparées aux monticules de sable que les vents du midi élèvent & renversent tour-à-tour avec tant de rapidité. J'ai éprouvé moi-même cet heureux effet de l'opium pendant la convalescence d'une maladie très-douloureuse, & je ne crois pas qu'il existe aucune autre circonstance de la vie purement physique & animale qui puisse lui être comparée. Nous examinerons, dans les deux articles suivans, l'effet plus avancé & plus profond des boissons enivrantes & des narcotiques, d'où résulte le délire, ou toute autre altération grave dans les phénomènes de l'intelligence & de la sensibilité.

Article II.

De l'ivresse ; des symptômes & de la nature du délire qui en dépend.

Lorsque l'excitement provoqué par les liqueurs enivrantes passe certaines limites, le cerveau se fatigue, s'irrite ; il n'agit plus qu'avec trouble & confusion ; ses fonctions propres sont dérangées, ainsi que toutes les opérations de la vie qui dépendent plus particuliérement de son influence, & c'est alors que se développent toutes les nuances, tous les degrés du délire de l'ivresse, depuis la démence aiguë & la simple aberration, jusqu'à l'abrutissement honteux & le sommeil léthargique, qui en sont les derniers périodes. Dans ces différentes situations, les fonctions générales de la vie, & l'intelligence en particulier, se montrent avec des apparences si différentes, qu'il ne faut rien moins que toute la force de l'analyse pour les rapprocher & les réunir.

Les symptômes du premier période de l'ivresse font évidemment reconnoître une irritation intérieure & un changement dans l'action du cerveau sur les fonctions de la vie animale ; la peau devient plus rouge, surtout au visage ; sa chaleur est sensiblement augmentée après une légère tendance au sommeil, que l'on combat ordinairement par la joie bruyante des orgies & des festins ; on éprouve un sentiment agréable de l'existence ; les soucis, les difficultés, les peines de la vie, se dissipent comme dans une douce rêverie ; en même tems les pouvoirs de l'attention & de la volonté sont beaucoup plus foibles, & les fonctions des muscles &

des sens se trouvant dérangées, le corps chancèle, se soutient à peine ; on éprouve des vertiges, on est affiégé par une foule de perceptions illusoires, &c. ; ce qui se trouve ordinairement accompagné d'un redoublement de gaîté & de bienveillance : à cette époque de l'ivresse, les idées deviennent de plus en plus incohérentes, & tandis que la volonté, l'attention & toutes les opérations de l'entendement qui en dépendent, diminuent de plus en plus, cette grande faculté d'émotion, que l'on désigne sous le nom de *sensibilité physique* ou *animale*, augmente au point de rendre plus susceptible, plus irritable, plus disposée à s'attendrir, & c'est alors que l'œil est si facilement mouillé de ces larmes stériles qu'un homme laisse tomber dans l'ivresse, au souvenir, à l'idée du plus léger accident : si un pareil changement fait des progrès, on tombe d'abord dans un véritable délire, & ensuite dans une espèce de sommeil apoplectique. Chez quelques individus, les phénomènes de l'ivresse suivent une autre marche : au moment où le vertige commence à paroître, les urines sont pâles, abondantes, fréquentes ; il survient des nausées, des vomissemens, des sueurs & une fièvre éphémère pendant laquelle le pouls est dur, fort & accéléré. Le sommeil succède à ces symptômes, & le jour suivant, à l'heure où l'orgie avoit commencé, la santé & la raison se trouvent entièrement rétablies.

Le désordre du cerveau & le trouble sympathique de la vue occasionnent le strabisme, & font voir les objets doubles ou même multiples ; ce que Darwin attribue, dans ce dernier cas, aux réfractions causées par les larmes qui s'arrêtent sur les paupières.

Du reste, lorsque les yeux & l'esprit sont momentanément fixés par une lecture, le vertige est suspendu & revient ensuite ; une distraction plus forte, une chute, une grande douleur, la vue d'un grand péril, ou les ordres, la voix imposante d'un supérieur très-redouté, peuvent faire cesser l'ivresse tout-à-coup. Différentes maladies sont la suite d'une ivresse souvent répétée & de l'abus des boissons spiritueuses : les plus fréquentes sont la paralysie, l'apoplexie, la démence, le tremblement sénile avant l'âge, l'inaction morbide du foie ou son inflammation chronique, l'inappétence, l'affoiblissement des sécrétions gastriques & des vaisseaux chyleux, l'amaigrissement, la consomption qui en résulte, l'hydropisie dans quelques cas, & dans toutes circonstances, de la manière la plus constante, l'augmentation & le développement des dispositions goutteuses.

Darwin remarque qu'il n'a jamais rencontré de personnes atteintes de goutte non héréditaire, qui n'abusassent ou qui n'eussent abusé des boissons spiritueuses & fermentées. Il ajoute que l'habitude d'une nourriture trop abondante ne développe jamais un principe de maladie constitutionnelle, sans le concours des liqueurs fermentées ; remarque qu'il appuie en faisant observer que les cochons que l'on engraisse dans les distilleries avec le sédiment spiritueux des tonneaux, sont atteints le plus ordinairement de maladies du foie.

Les délires de l'ivresse, comme toutes les autres aberrations morbifiques de l'entendement, diffèrent suivant une foule de circonstances. Une histoire complète & détaillée de ces délires ne pourroit manquer d'offrir des exemples d'égarement & de trouble intellectuel, correspondans à tous les genres connus de folie & d'aliénation. Ainsi, parmi les gens ivres, parmi ces fous de quelques instans, on trouve des insensés plongés dans un simple délire ou dans un délire maniaque ; des malheureux mélancoliques ; des maniaques sans délire & capables de se porter par une impulsion aveugle aux actions les plus dangereuses ; des insensés tout-à-fait en démence, & des idiots plongés dans la plus honteuse stupidité ; souvent même l'ivresse est accompagnée de sensations intérieures & d'une irritation extraordinaire du cerveau, qui développe momentanément de nouveaux goûts, de nouveaux penchans, qui portent à dire ou à faire les choses les plus contraires au caractère reconnu des affections, ou à la tournure habituelle des sentimens & des idées ; circonstances qu'il importe de remarquer, & auxquelles ne peut s'appliquer l'adage vulgaire : *in vino veritas*. C'est ainsi que les hommes les plus doux deviennent quelquefois querelleurs, violens, sanguinaires dans l'ivresse, & que d'autres se laissent plus facilement attendrir ou tromper dans cette même situation. L'altération des fonctions qui dépendent du cerveau est partielle ou générale, suivant le degré & le caractère de l'ivresse. Quelquefois le changement des facultés intellectuelles est moins prononcé que celui des affections morales qui se présentent avec le caractère d'une exagération ou d'une dépravation momentanée, comme si des passions nouvelles, des sentimens jusqu'alors inconnus s'étoient tout-à-coup développés. Dans d'autres circonstances, le caractère moral n'éprouve aucun changement, tandis que toutes les opérations de l'esprit sont bouleversées. Quelquefois aussi certaines personnes sont poursuivies dans leur ivresse par une foule d'images illusoires & de fausses perceptions, éprouvent des vertiges & peuvent se soutenir à peine, tandis que leur raison conserve toute sa force ou jouit même d'un nouveau degré d'énergie. L'auteur de ces remarques conserve dans son journal de psychologie-pratique quelques fragmens de la biographie d'un homme d'état, qui présente un exemple fort remarquable de ce contraste entre la foiblesse musculaire & l'énergie mentale pendant l'ivresse. Cet homme, M. B....., pendant plusieurs années de sa vie, ne se mettoit au travail qu'après un repas somptueux, & lorsque l'état d'ivresse dans lequel il se trouvoit, étoit assez avancé pour l'empêcher de se soutenir. Dans cet

état, on le portoit dans son cabinet, où il se plaçoit sur un lit de repos; alors il travailloit avec la plus grande facilité, dictoit à plusieurs secrétaires à la fois, sur différens sujets, & terminoit en quelques heures les opérations les plus importantes. Cette ivresse fort singulière se terminoit ordinairement vers la fin du travail, & ne laissoit plus à M. B...... que l'esprit nécessaire pour faire les honneurs de la société qu'il recevoit dans la soirée.

Ces variétés dans les effets de l'ivresse sur les facultés morales de l'homme offrent un sujet d'observation qu'il seroit impossible d'épuiser. Quelquefois ces facultés sont complétement dérangées, tandis que le corps ne paroît pas souffrir de ce désordre, & que toutes ses fonctions s'exécutent comme dans l'état de santé; chez d'autres, le corps & l'ame souffrent également; l'activité qu'inspirent les liqueurs enivrantes excite toutes les passions des uns, & les rend tellement irritables, que les causes les plus légères les mettent hors d'eux-mêmes, & leur font commettre facilement les actions les plus atroces & les plus absurdes; enfin, chez d'autres, l'ivresse est promptement suivie d'un abattement qui leur fait éprouver une sensation de malheur infiniment pénible à supporter, & dont ils cherchent à se délivrer en recourant de nouveau aux stimulans dont le premier effet est de leur donner des saillies & de la vivacité. Dans ce cas on apperçoit à peine quelqu'intervalle lucide entre les accès d'ivresse; l'habitude de la vie devient une démence presque continuelle, qui se termine tôt ou tard par l'apoplexie ou l'imbécillité. Un philosophe anglais remarque avec raison que s'enivrer de nouveau, & souvent après avoir éprouvé les effets les plus tristes & les plus honteux de l'ivresse, peut être regardé comme un commencement de folie; habitude de dépravation, ajoute-t-il, qui devient de jour en jour plus commune, & quand on voit les santés les plus brillantes se détruire, les plus nobles facultés de l'ame s'anéantir, la raison perdre entiérement son empire par l'effet d'une semblable coutume, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'y ait aucune institution publique pour prévenir ces malheurs. On voudroit que l'on eût essayé de soumettre les ivrognes à un traitement moral d'après les principes suivis en Europe avec tant de succès dans les hospices d'aliénés, & en Amérique, dans les maisons d'amendement & de correction. Du reste, on est porté à croire que l'usage des liqueurs spiritueuses use moins les forces de la vie dans les climats très-froids, que dans les climats plus doux & plus tempérés. Dans ceux-ci, la même coutume est également désastreuse pour la santé & la raison, ce que prouvent des exemples malheureusement trop nombreux. Les résultats de ces irritations extraordinaires, souvent répétées & portées au plus haut degré, sont caractérisés comme ceux de l'usage immodéré de l'opium chez les Orientaux, par tous les maux d'une vieillesse prématurée; & les hommes ne se livreroient jamais sans doute à de pareils excès, si dans tous les lieux de la terre, à toutes les époques de la civilisation, ils ne cédoient pas plutôt au desir de sentir fortement & tumultueusement la vie, qu'à la crainte de la perdre ou d'en altérer honteusement les plus nobles facultés.

Tels sont les faits qui appartiennent à l'histoire de l'ivresse & de ses variétés les plus remarquables: l'effet des liqueurs enivrantes sur l'intelligence & les phénomènes de la sensibilité, y paroît dans toute son étendue, & s'y montre évidemment comme la suite inévitable & nécessaire d'un changement morbifique dans les fonctions du cerveau. Il n'est pas moins évident, par l'exposition de ces mêmes faits, que cette influence des liqueurs enivrantes sur les opérations de l'entendement présente, lorsqu'elle ne dépasse point certaines limites, tous les caractères d'une forte d'excitement, d'exaltation, & qu'à un plus haut degré, elle offre toutes les apparences du trouble, de l'engourdissement & de la prostration. Comment rapporter des effets, en apparence aussi opposés, à la même cause? On l'a vainement essayé dans plusieurs hypothèses obscures & stériles, & en admettant une foiblesse directe & une foiblesse indirecte, différens degrés de *collapsus* & des distributions inégales de puissance sensoriale & d'irritabilité. Ces obscurités de la théorie & ces apparences mystérieuses de la nature, dans les phénomènes qui nous occupent, s'évanouissent aisément si l'on veut se borner à voir que les liqueurs enivrantes ne doivent pas être confondues avec les autres stimulans, & à chercher ce qu'il y a de particulier dans leur action.

En général, les moyens d'excitement & d'irritation ne portent pas également sur toutes les parties de l'organisation; quelques-unes affectent même très-sensiblement certains organes, dont ils modifient l'irritabilité & les fonctions: ainsi plusieurs substances agissent plus particuliérement sur les organes de la digestion, en augmentent les mouvemens ou les sécrétions; d'autres fortifient ou stimulent les muscles, les vaisseaux sanguins, le tissu cellulaire, les vaisseaux lymphatiques, ou même les appareils de la peau, des fonctions urinaires & de la reproduction. L'effet des liqueurs enivrantes est également caractérisé par cette sorte d'affinité élective; il se dirige & se concentre en quelque sorte vers le cerveau, & n'apparoît comme un excitement général, dans son premier période, qu'en donnant momentanément plus de force & d'étendue à l'influence & à la sphère d'activité de cet organe. Cette même irritation, si elle se prolonge ou si elle augmente, passe graduellement ou subitement à son deuxième ou à son troisième période.

Toutes les fonctions qui dépendent du cerveau sont dérangées, ne s'exécutent plus qu'avec un trouble

trouble manifeste, caractérisé par des vertiges, des perversions nerveuses de toute espèce, ou même, si cette révolution est trop forte, par une sorte d'ataxie momentanée, dont un sommeil léthargique & la mort peuvent être la suite : c'est au milieu de ces scènes tumultueuses que survient le délire ou un changement quelconque dans les opérations de l'entendement. C'est principalement ici une de ces circonstances importantes où le cerveau, dominé par une irritation intérieure, paroît agir d'une manière indépendante, spontanée, sans ce concours des objets extérieurs, dont la réaction constante & uniforme soutient & régularise habituellement les opérations intellectuelles. Dans ces cas, comme dans le délire ordinaire, l'attention est distraite & trop foible; le sentiment distinct de sa propre existence & des résistances extérieures, sentiment sans lequel la raison ne peut exister, ne se montre plus que d'une manière obscure & insuffisante; l'attention, la volonté, la mémoire, paroissent toutefois plus particuliérement dérangées & affoiblies. La même idée, les mêmes mots reviennent sans cesse dans un radotage fatigant & stupide; l'esprit dépourvu de défense, de réaction, est porté involontairement & par une association purement animale d'idées & d'impressions, aux révélations les plus dangereuses; le cœur s'attendrit sans motif & par foiblesse, & l'œil est sans cesse mouillé de pleurs insignifians & stériles. Ces dispositions intellectuelles sont communes à plusieurs délires fébriles ou non fébriles, & à celui de l'ivresse; mais dans ce dernier, l'état du cerveau présente une particularité remarquable : non-seulement cet organe est devenu un centre d'irritation & de fluxion, mais il éprouve en même tems une tendance à se replier, à réagir sur lui-même, dans une concentration & un isolement de forces, dont le sommeil léthargique & la mort sont les derniers degrés.

Il faut donc admettre dans l'ivresse deux conditions du cerveau, également contraires à l'intégrité des fonctions intellectuelles; savoir : 1°. l'irritation, le développement soudain & spontané d'impulsions intérieures plus ou moins fortes, qui, lorsqu'elles dominent, ressemblent beaucoup à certains délires fébriles ou maniaques; 2°. l'isolement brusque, la concentration tumultueuse & profonde des forces cérébrales, dont l'effet prononcé & dominant donne à certains délires de l'ivresse, beaucoup d'analogie avec les différentes espèces de rêves morbifiques. Cette distinction n'est point supposée; c'est l'exposition simple d'un fait très-compliqué, l'analyse des deux circonstances principales qu'il offre à l'observation, & qui paroîtront encore plus frappantes, moins abstraites dans les changemens de l'intelligence & de la sensibilité qui dépendent du narcotisme.

Il est d'ailleurs facile de voir dès ce moment que cette concentration de l'action du cerveau, dans l'ivresse comme dans le sommeil, est une des circonstances qui, en s'opposant davantage aux sensations externes, doivent troubler plus gravement l'entendement, qu'ils abandonnent à tout l'ascendant des impressions intérieures & morbifiques. On doit voir aussi évidemment combien les différens degrés dont ces états d'irritation & de concentration cérébrale sont susceptibles dans les effets des liqueurs enivrantes, fournissent pour les faits de détail, d'explications plausibles & lumineuses. Si d'ailleurs on ajoute que l'état habituel & individuel de l'entendement, les impressions & les réactions sympathiques d'un grand nombre d'organes & une foule de particularités, dans les complexions & les tempéramens, peuvent aussi modifier le délire de l'ivresse, on sera peut-être moins surpris de la multitude des variétés de ce délire, qu'étonné qu'il n'en présente pas un plus grand nombre & de plus singulières.

Article III.

Du narcotisme & de son influence particulière sur les fonctions intellectuelles.

Les substances narcotiques, dont l'effet est beaucoup plus fort & plus éminemment vénéneux que celui des liqueurs enivrantes, peut avoir lieu sans que ces substances aient été introduites dans l'estomac, & résulter de leur application sur une partie quelconque du corps de l'homme ou des animaux. Thunberg, dans son *Voyage au Japon*, assure que les Indiens emploient l'opium en vapeur au moyen de la pipe, & que ces vapeurs provoquent un délire furieux qui les porte aux actions les plus violentes.

Van-Helmont a remarqué sur lui-même un commencement d'ivresse très-agréable, pour avoir touché du napel seulement avec le bout de la langue. « Je méditois, dit-il, sur les poisons végétaux, leurs préparations & leurs mélanges, & » après avoir préparé une racine d'aconit, je la » goûtai sans en avaler la moindre partie; cependant je m'apperçus bientôt qu'il y avoit quelque » chose d'inaccoutumé & d'extraordinaire dans le » mouvement de mon esprit : ce changement se » rapportoit à la région précordiale. Pendant tout » ce tems, toutes mes pensées furent plus faciles, » & cette clarté intellectuelle me causoit un grand » plaisir (1); j'éprouvai, environ deux heures » après cet accident, un léger vertige, & alors je » m'apperçus que mon esprit se retrouvoit dans sa » situation habituelle. »

Un fait rapporté par Geoffroy prouve d'une manière encore plus frappante combien tous les points de l'organisation sont accessibles aux substances narcotiques. La personne dont l'état pré-

(1) *Toto spatio meditabar longè, perspicacius eratque gaudium in istâ intellectuali claritate.* (*Voyez* Van-Helmont, *Demens idea.*)

ſenta cette particularité étoit une pauvre femme qui avoit une ulcération cancéreuſe au ſein, & que l'on panſoit avec des feuilles de belladone pour rendre ſes douleurs plus ſupportables : lorſqu'un point particulier de cet ulcère étoit touché à nu par ces feuilles, cette femme avoit des vertiges & ſe croyoit aſſiégée par une multitude de rats, qui lui cauſoient la plus grande frayeur; dès qu'on enlevoit les feuilles de la belladone, cette eſpèce de délire ſe diſſipoit complétement.

L'exercice de la médecine a dû faire ſouvent rencontrer des exemples de cet effet des narcotiques introduits dans l'économie vivante par d'autres voies que par celles de la digeſtion. Pluſieurs phyſiologiſtes ont fait en outre des expériences pour ſavoir ſi l'opium agiſſoit immédiatement ſur les expanſions nerveuſes, qui en recevoient l'application, ou ſi ſon effet ne pouvoit s'opérer que par le concours de l'abſorption & de la circulation. M. Nyſten s'eſt convaincu par pluſieurs expériences que la ſection de la huitième paire de nerfs & du grand ſympathique du même côté ne s'oppoſoit pas à l'effet de l'opium ſur l'eſtomac, dans les animaux. Wilſon, phyſiologiſte anglais, a vu les effets les plus violens de cette ſubſtance ſuccéder à ſon application ſur quelques parties des animaux. D'après pluſieurs expériences faites ſur des grenouilles, le même phyſiologiſte a cru pouvoir avancer que l'opium n'agiſſoit point ſur le cerveau ſans les communications vaſculaires, & que l'application immédiate de cette ſubſtance ſur le cerveau, chez les animaux, déterminoit des convulſions violentes. Quel que ſoit le mode d'application & d'action première de l'opium & des narcotiques, il eſt évident que leurs effets apparens & viſibles ſe paſſent principalement dans le cerveau, & qu'il faut rapporter aux changemens qui ſurviennent alors dans cet organe tous les autres ſymptômes du narcotiſme, c'eſt-à-dire, ſon action vénéneuſe & ſes effets les plus ſalutaires.

L'opium doit d'ailleurs être regardé comme celui de tous les narcotiques dont on a le plus étudié les propriétés; ſon influence particulière ſur les phénomènes de la ſenſibilité & de l'entendement eſt inſéparable de ſon effet général : cet effet, très-compliqué & très-différent par ces diverſes circonſtances, a été & ſe trouve encore, parmi les médecins & les phyſiologiſtes, l'objet d'une diſcuſſion fort embarraſſée & très-difficile. Brown, qui ſembleroit n'avoir obſervé les effets de l'opium que dans les cas où il a été adminiſtré à petites doſes, & d'après de bonnes indications, proclame ces effets comme les réſultats les plus efficaces & les plus ſalutaires de la médecine. Suivant cet auteur, l'opium inſpire toujours la confiance; il fait ſuccéder une valeur audacieuſe & les témérités d'un aveugle courage aux anxiétés de la timidité & de la crainte; il donne de la réſignation au plus impatient, de la valeur au plus foible; & même, dans les accès du ſpléen & du plus affreux découragement, on ſe détermine rarement au ſuicide, après avoir uſé de ce bienfaiſant narcotique. Les Turcs, ajoute Brown, uſent de l'opium comme nous le faiſons du vin & de l'eau-de-vie en Europe. Eſt-ce donc pour enchaîner les mouvemens naturels & le courage de leurs ſoldats, qu'ils leur font prendre de l'opium au moment des affaires les plus déciſives? Non, je le jure, l'opium n'eſt point ſédatif; c'eſt au contraire de tous les moyens propres à rétablir la vie & à conſerver la ſanté, le plus précieux & le plus héroïque. Les phyſiologiſtes & les médecins cliniques, d'un ſentiment oppoſé à celui de Brown, ſe ſont attachés à l'effet local de l'opium & à ſon action toujours funeſte lorſqu'il eſt adminiſtré à des doſes trop fortes & contre toute eſpèce d'indication; ils ſe ſont principalement appuyés de l'obſervation de l'empoiſonnement par l'opium, & des expériences faites avec cette ſubſtance ſur les animaux vivans. Stahl ſurtout a cherché à faire reſſortir ces effets déſaſtreux, dans le deſſein de proſcrire entiérement de la médecine les préparations opiacées. Dans ces circonſtances extrêmes, on a été conduit à penſer que l'effet de l'opium avoit pour caractère d'altérer les propriétés vitales du cerveau, d'attaquer ainſi le principe de la vie dans ſa ſource, & de produire un état de relâchement & d'engourdiſſement. Cette opinion a prévalu parmi les cliniques modernes, qui cependant ont des occaſions nombreuſes d'obſerver dans la pratique les effets ſalutaires de l'opium, ſans lequel ce que l'on appelle la *médecine du ſymptôme* ſeroit le plus ſouvent impoſſible. Que conclure de ces différens effets en apparence contradictoires? Il réſulte des uns que l'opium eſt éminemment ſtimulant dans certaines circonſtances; les autres ne prouvent pas moins évidemment, qu'à des doſes plus fortes, ou dans certaines conditions particulières du cerveau, la même ſubſtance eſt calmante, ſtupéfiante, ſédative; qu'elle peut guérir de la douleur & même de la vie, lorſque cette dernière devient inſupportable. Loin de répandre quelque jour ſur ces faits, contradictoires en apparence, les opinions que nous avons rappelées les rendent plus difficiles à concevoir; elles n'embraſſent point la totalité des phénomènes qu'elles prétendent expliquer; elles ont l'inconvénient de tous les ſyſtêmes. Leurs partiſans généraliſent trop les faits particuliers, ſuppriment les faits intermédiaires, & ſe refuſent à voir que la vérité, comme la vertu, ſe trouve à une diſtance égale des termes extrêmes & oppoſés. En nous établiſſant dans cette diſpoſition d'eſprit inconnue aux théoriciens de tous les âges, nous réduiſons à l'enchaînement, à l'expoſition analytique d'un certain nombre de phénomènes, les points de doctrine qui ſe rapportent à l'effet général des narcotiques & à la circonſtance particulière de cet effet, qui ſe manifeſte par le délire, ou par des changemens quelconques dans les opérations mentales.

L'opium & les narcotiques en général ont une action stimulante qui ne peut être révoquée en doute, mais il diffère des autres excitans par des particularités qui compliquent leur effet & le rendent plus difficile à comprendre; on doit remarquer en outre que, dans la pratique de la médecine, cet effet si compliqué est principalement observé chez les malades dont les forces motrices ou sensitives se trouvent distribuées d'une manière vicieuse, par suite des impressions exagérées & des travaux mal ordonnés, dont leur vie se compose. Les narcotiques diminuent évidemment la sensibilité & le mouvement des parties non ulcérées & non excoriées sur lesquelles on les applique; mais à cette impression locale succède bientôt un effet général. Si la dose est très-foible, si le cerveau n'est pas déjà un centre de fluxion ou d'irritation, on observe tout-à-coup un nouveau degré d'énergie dans toutes les fonctions qui dépendent plus particuliérement de cet organe. Ce fait de l'excitement du cerveau est commun à l'action des narcotiques & à l'action des liqueurs enivrantes; mais l'appel, la concentration des forces vitales dans cet organe, sont beaucoup plus marqués, plus profonds dans l'effet des narcotiques. Aussitôt que cet effet s'élève au-delà de son premier période, il détermine sensiblement l'isolement, la concentration des forces cérébrales: c'est alors que l'influence calmante & sédative se manifeste. Les parties devenues accidentellement plus sensibles ou plus douloureuses se calment; on diroit même, d'après la simple observation & sans le secours d'une physiologie transcendante, que ce cerveau rétablit le ryhthme naturel du système nerveux, & dissipe ces concentrations en attirant à lui des forces dont l'accumulation dans certains organes occasionnoit un état de maladie. C'est une espèce de détente générale d'autant plus entière, que ce trouble nerveux étoit plus prononcé. Mais cet isolement des forces cérébrales ne peut s'élever au-delà de certaines bornes; s'il les franchit, toutes les fonctions qui dépendent de l'action cérébrale ne s'exécutent plus qu'avec désordre, & le sommeil léthargique, la mort par le cerveau, peuvent même résulter d'un pareil changement. L'effet de l'opium, dans ces circonstances, se produit avec un excès qui fait mieux ressortir son caractère. Le cerveau qui éprouve cet effet redoutable est absorbé & comme maîtrisé par sa violence; il ne peut plus réagir qu'avec la plus grande difficulté; il suspend l'ordre habituel de ses communications & de ses sympathies avec les autres organes, & cet isolement d'action, dont nous avons déjà tant parlé, cette concentration de forces, n'ont pas moins d'inconvénient dans l'économie individuelle, que la personnalité & l'égoïsme dans l'économie générale de la société.

Les phénomènes de la vie qui appartiennent plus spécialement au cerveau, tels que le mouvement, le sentiment, la pensée, doivent être nécessairement les premiers à se ressentir de ce désordre; ils sont interrompus, affoiblis ou diversement bouleversés, & peuvent passer, suivant l'intensité du narcotisme, par tous les degrés d'un trouble intellectuel momentané, ou de ce que l'on appelle vulgairement *une absence*; d'un délire plus ou moins violent, d'une fureur maniaque, de la démence aiguë & de l'imbécillité.

Un homme qui avoit pris dans une seule dose trois grains & demi d'opium avec autant de safran, éprouva pendant six heures un état assez extraordinaire qu'il a décrit lui-même, & dont l'observation se trouve dans la Collection académique (1). Pendant tout ce tems, il voulut plusieurs fois faire une lecture, mais il ne put jamais parvenir à entendre ce qu'il lisoit; ses yeux lui paroissoient quatre fois plus gros qu'à l'ordinaire, & sans avoir perdu le souvenir de ce qui avoit précédé, il n'avoit qu'une idée vague & confuse de sa situation. Du reste, ce que nous avons dit du délire en général & du délire particulier de l'ivresse convient aux différentes altérations de l'entendement, qui sont la suite de l'effet de l'opium & des autres narcotiques. L'attention, la volonté, le sentiment des résistances extérieures sont affoiblies ou suspendues, dans ces altérations, non-seulement parce qu'une irritation interne leur est opposée, mais aussi parce que le mode d'excitement éprouvé par le cerveau le porte en quelque sorte à se replier sur lui-même, & à changer, dans cette concentration de forces, le mode habituel de ses opérations: l'irritation de cet organe & la suspension de ses influences sympathiques ne sont pas d'ailleurs incompatibles, &, suivant que l'une d'elles l'emporte sur l'autre, il en résulte des variétés très-remarquables dans les aberrations mentales.

Il faut aussi observer que l'altération du cerveau, la concentration & l'isolement de ses forces, ont bien plus de profondeur & de gravité dans le narcotisme que dans l'ivresse; ce qui explique en partie comment les narcotiques, donnés à dose suffisante pour modifier l'intelligence & les sensations, sont bien plus dangereux que les liqueurs enivrantes, dont l'effet souvent répété & transformé en habitude peut seul devenir nuisible; & par une succession assez lente de dérangement & de désordre auxquels certaines organisations privilégiées ont seules la force de résister.

Il est de la plus haute importance de ne jamais perdre de vue cette distinction dans la pratique de la médecine. La ciguë, la jusquiame, la belladone, l'opium, dont on fait souvent usage, ne doivent jamais être administrés à une dose assez forte pour exciter le plus léger changement dans l'état habituel de l'intelligence & de la sensibilité. Le vertige, la foiblesse ou l'exaltation de quelques sens, les perceptions morbides, un état extraordinaire & nouveau dans les habitudes intellectuelles ou

(1) *Voyez* tom III, pag. 676.

morales, avertissent qu'il faut suspendre ces médicamens, ou les donner à des doses beaucoup plus foibles. La pratique de la médecine m'a présenté plusieurs exemples de ces indications; ainsi, dans plusieurs circonstances, j'ai été averti de la dose à laquelle je pouvois continuer ou prolonger l'usage de la cigue, par des légers mouvemens de vertige qui m'indiquoient, dans son effet, le degré où je devois m'arrêter. Dans une autre circonstance, je fus obligé d'interrompre entiérement l'emploi de l'extrait de rhus toxicodendron dans le traitement d'une affection dartreuse très-grave, parce que l'enfant auquel j'administrois cette préparation perdoit chaque jour, à mesure qu'il en faisoit usage, son aptitude naturelle, la vivacité de son esprit & l'heureuse témérité de son âge, au point d'avoir quelquefois comme des accès de terreur & de pusillanimité qui le rendoient stupide.

Ces effets extraordinaires des narcotiques sur la sensibilité & la pensée se montrent dans certains cas, comme une maladie consécutive qui se manifeste plusieurs jours après avoir fait cesser l'usage de ces substances. Une femme hydropique, à laquelle je donne des soins dans ce moment, & dans le traitement de laquelle la teinture de digitale a été employée avec un succès remarquable, éprouva, quatre jours après l'interruption de ce médicament, un ébranlement nerveux & un état convulsif des muscles du globe de l'œil, qu'il m'a été difficile de dissiper entiérement. Un autre malade, également livré à mes soins & à mon observation, éprouva pendant tout le tems où il fit usage de la digitale, une augmentation singulière de sensibilité dans l'organe de l'ouie, qui percevoit certains sons & même d'une manière importune, à une distance triple ou quadruple de celle où il auroit pu les entendre dans l'état naturel. L'effet de l'opium sur le système nerveux, lors même qu'il est modéré & qu'il ne se présente pas avec les caractères de l'empoisonnement, ne peut pas être impunément converti en habitude, comme celui des liqueurs spiritueuses; il altère assez promptement les facultés intellectuelles; il émousse la sensibilité, use, engourdit tous les organes, & précipite la vie dans les infirmités & les souffrances d'une décrépitude prématurée. Chaque espèce de narcotique présente d'ailleurs, dans son influence particulière sur l'entendement, des différences assez remarquables. Quelques-unes de ces substances ont une action très-prolongée; d'autres ne font qu'une impression fugitive & passagère. Suivant Cabanis, l'opium donné à petites doses est celui de tous les narcotiques qui occasionne le moins de foiblesse & d'hébétude; l'extrait de chanvre est au contraire celui qui affoiblit le plus; le stramonium laisse ordinairement après lui une incurable stupidité ou un état quelconque d'aliénation. Le bourreau d'Aix, qui fut empoisonné avec cette substance par des voleurs, resta pendant quelque tems dans un état de folie, ce qui le faisoit aller danser la nuit dans les cimetières.

Dans le délire occasionné par la jusquiame & les feuilles de sumac, il est assez fréquent de se croire emporté ou suspendu dans les airs, & il est à remarquer que les personnes dont le cerveau est épuisé par un travail sans intérêt, & qui n'ont d'ailleurs aucune aptitude à la méditation, ont assez souvent dans leurs rêves cette perception morbifique de translation ou d'élévation dans l'atmosphère. Dans l'empoisonnement par la belladone, dont les circonstances ont été observées avec beaucoup de soin, il n'est pas sans exemple que l'esprit n'ait momentanément acquis plus d'éclat & de force, que l'imagination surtout se soit exaltée au point de donner au malade un air prophétique; mais le plus souvent l'influence de cet empoisonnement sur la sensibilité & les facultés intellectuelles se manifeste par des altérations variées des organes des sens, une disposition comateuse, une habitude de rêvasserie, des perceptions erronées de toute espèce, & une foule de déceptions & de visions qui ressemblent assez au songe d'un homme éveillé.

QUATRIÈME PARTIE.

De l'influence générale des maladies sur les facultés intellectuelles et les sensations.

Article premier.

Considérations générales.

L'état de maladie, envisagé sous le point de vue le plus général, doit être placé parmi les dispositions physiques les plus capables de changer, de modifier les facultés intellectuelles & l'habitude des sensations: les faits les plus familiers, les plus connus suffiroient pour prouver cette vérité. Lorsque l'on voit un homme méchant, ou mélancolique sans motif, dit un médecin philosophe, il faut lui supposer, ou une santé vivement altérée, ou un mal-être secret, un état pénible de la vie, que l'habitude lui cache, mais qui le condamne, malgré lui-même, au malheur de tout craindre, au tourment de ne rien aimer. Plusieurs traits historiques, & même de simples anecdotes, démontrent cette influence morale des maladies. Dans certains pays, dans certaines contrées, le vent du nord, qu'on appelle le *vent des pendus* lorsqu'il souffle plus long-tems, plus vivement, augmente d'une manière remarquable le nombre des suicides. Le chevalier de Chiverny annonça au président de Thou, que le duc de Guise seroit infailliblement assassiné par Henri III, s'il ne ménageoit pas ce prince pendant le tems de la gelée, dont l'impression le rendoit furieux & capable des actions les plus violentes & les plus désespérées.

P....., valet du cardinal de Fleury, avoit très-bien observé qu'un état prolongé de constipa-

tion changeoit ſenſiblement le caractère, la tournure des idées de ſon maître, le rendoit plus irritable, plus difficultueux, moins acceſſible; & il avertiſſoit alors ſes protégés de ne faire aucune demande, & de ſe conduire avec la plus grande circonſpection.

Cette influence du phyſique ſur le moral paroît venir également de tous les points du corps: il n'eſt pas même ſans exemple qu'une douleur locale très-prolongée, qu'un état continuel de ſouffrance entretenu par les ſuites d'une grande bleſſure, ou une ſimple variation dans le régime & les habitudes du matériel de la vie, apporte des changemens dans le cours des idées & la force des ſentimens. Cependant certaine région du corps, certains organes plus ſenſibles, & caractériſés par l'étendue de leurs rapports & de leurs ſympathies, ont une liaiſon plus marquée avec l'intelligence ou les paſſions, & ne peuvent guère éprouver le plus léger trouble, le moindre déſordre, ſans réagir d'une manière viſible ſur les affections de l'ame & ſur les opérations de l'entendement. Tels ſont principalement le cerveau, le diaphragme, l'eſtomac, mais ſurtout ſon orifice ſupérieur, l'enſemble des entrailles, & plus particuliérement le colon ou les inteſtins grêles, le foie, les teſticules & la matrice. Quelques-uns de ces organes, & les régions du ſyſtème nerveux qui leur correſpondent, ont attiré fortement l'attention même du vulgaire, qui rapporte à la région du cœur ſes ſentimens les plus vifs. Les médecins & les philoſophes, en faiſant la même remarque, ont voulu expliquer une grande partie de l'homme vivant & moral par ces admirales correſpondances. L'hiſtoire de la médecine & de la philoſophie n'a point omis de nous apprendre le rôle important que Van-Helmont faiſoit jouer dans l'économie vivante, à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, qu'il regardoit comme le ſiége ou le trône de l'archée. Ce fameux ſectaire en matière de phyſiologie n'avoit pas été moins frappé des vaſtes ſympathies de la matrice, qu'il regardoit comme un animal particulier, ayant des goûts, des appétits, des affections. Plus tard, Buffon & pluſieurs de nos philoſophes modernes s'attachèrent à un autre ſyſtème, qui avoit pour baſe l'importance du diaphragme dans le ſyſtème phyſique & moral de l'homme & des animaux. Suivant Buffon, c'eſt ſur cette partie que portent les impreſſions de la douleur & du plaiſir, que s'exercent tous les mouvemens du ſyſtème ſenſible, & pour peu qu'on s'examine, on s'appercevra aiſément que toutes les affections intimes, les émotions vives, les épanouiſſemens de la joie, les ſaiſiſſemens, les douleurs, les défaillances, toutes les impreſſions fortes, ſe font ſentir au dedans du corps, à la région même du diaphragme (1).

Ces régions du corps, plus irritables ou plus ſenſibles, ces eſpèces de foyers de ſenſibilité dont les obſervateurs les moins attentifs ont dû remarquer ſi ſouvent l'activité & l'influence, ſont rarement étrangères aux différens ſymptômes des maladies aiguës ou chroniques, & leur manière d'y prendre part eſt une des circonſtances qui contribuent le plus à changer fortement & promptement l'état moral dans les maladies. Parmi ces foyers, qui peuvent être plus ou moins nombreux & plus ou moins ſenſibles, ſuivant les individus, Cabanis en diſtingue trois principaux, non compris le cerveau & la moëlle épinière; ſavoir:

1°. La région phrénique, comprenant le diaphragme & l'eſtomac;

2°. La région hypocondriaque, à laquelle appartiennent non-ſeulement le foie & la rate, mais encore les inteſtins grêles & la grande courbure du colon;

3°. Les organes de la reproduction, la fin des gros inteſtins & l'appareil urinaire, que l'on peut réunir ſous le nom de *région hypogaſtrique*. Les nombreux phénomènes qui conſtatent l'influence des maladies ſur les opérations de l'entendement, dépendent d'une manière ſpéciale des affections du cerveau ou d'un déſordre prolongé, de l'impreſſion vivement éprouvée dans les parties de l'organiſation que nous venons d'indiquer. Les changemens dans la ſenſibilité de ces parties, dans les fonctions ou les mouvemens qui leur ſont propres, doivent donc être regardés comme les cauſes principales des révolutions morales qui ſurviennent dans le cours des maladies.

C'eſt alors que l'influence des ſenſations intérieures ſur la penſée, cette influence qu'il n'eſt pas toujours facile de reconnoître dans l'état de ſanté, ſe montre d'une manière ſi remarquable, & dont les effets auroient même l'apparence d'une eſpèce de prodige, ſi l'obſervation phyſiologique n'en faiſoit pas reconnoître les cauſes & l'origine. Une augmentation ſoudaine ou un changement ſingulier dans les idées, des inſtincts ou des penchans nouveaux, des qualités, des goûts, des aptitudes juſqu'alors étrangères à la conſtitution de l'entendement, ſe montrent quelquefois dans ces circonſtances, que nous aurons l'occaſion de faire connoître en traitant de l'influence des maladies nerveuſes abdominales ſur les facultés intellectuelles. Dans certains cas, les organes des ſens externes éprouvent auſſi différentes altérations ſympathiques, que l'on peut rapporter à ces impreſſions intérieures & morbides dont nous parlons, ou à l'état du cerveau primitivement ou conſécutivement affecté. Dans ces cas, les objets qui ſont naturellement verts ou jaunes paroiſſent colorés en rouge, ou brillent d'un éclat & d'un reflet qui leur eſt tout-à-fait étranger. Robert Boyle rapporte que pluſieurs perſonnes qui furent atteintes d'une maladie peſtilentielle, voyoient, au début de la maladie, les objets plus colorés, plus éclatans qu'ils ne l'étoient réellement. Le vertige, le ſtrabiſme, le tintement

(1) *Voyez* Buffon, tom. VII, in-4°. pag. 10 & 12.

d'oreilles & un grand nombre de fausses perceptions optiques ou acoustiques dépendent le plus souvent du mauvais état de la digestion ou d'une concentration nerveuse, d'une congestion sanguine dans certaines régions de l'abdomen. Boerhaave, dans une maladie nerveuse, provoquée par des études immodérées, croyoit que ses jambes étoient de bois ou même de paille. Lorsqu'il fut guéri, il avoua que toute la force de sa raison ne pouvoit lui faire reconnoître l'erreur de cette perception morbifique. Un jeune homme, dont parle Reynold (1), voyoit tous les objets doubles pendant une maladie causée par un excès d'études. Lorsque ce malade touchoit son œil, sa jambe ou son nez, il lui sembloit qu'il en touchoit deux, quoiqu'il fût d'ailleurs assuré par le raisonnement qu'il n'appliquoit sa main que sur une seule de ces parties. Dans l'ivresse, le narcotisme, l'embarras gastrique, les objets paroissent également doubles ou dans un état continuel de mobilité. Lorsque de semblables aberrations surviennent dans plusieurs maladies générales, aigües ou chroniques, elles dépendent ordinairement d'un état de trouble ou d'irritation dans quelques points du système nerveux abdominal, qui affecte sympathiquement les organes de l'ouïe & de la vue. Les sens de l'odorat & du goût ne sont pas moins susceptibles de ces dérangemens sympathiques : tantôt ils sont abolis, suspendus; tantôt ils présentent les singularités les plus étranges dans leurs altérarations; les malades redoutent certaines odeurs, ou sont même poursuivis par des odeurs illusoires, comme celles de l'encens, du musc, de l'hydrogène sulfuré, de l'éther, ou même par d'autres odeurs qui leur semblent toutes nouvelles, & qu'ils ne peuvent rapporter à aucun objet connu. On connoît par des faits très-familiers les dépravations variées du même genre que peuvent occasionner l'état de grossesse, &, dans quelques circonstances, l'irritation vermineuse, l'embarras gastrique ou intestinal, ou le dérangement nerveux qui caractérise l'hystérisme & l'hypocondrie. Il n'est pas rare aussi de voir l'odorat se perdre entièrement pendant le cours des phthisies catarrales & des phthisies tuberculeuses : toutes choses égales d'ailleurs, les personnes vaporeuses & mélancoliques présentent plus souvent ces changemens si singuliers de l'intelligence & des sensations dans le cours des maladies. C'est principalement dans cette classe de malades & de valétudinaires, que les sens sympathiquement exaltés acquièrent un degré de subtilité remarquable. Un jeune hypocondriaque, que j'ai observé avec le plus grand soin aux bains de Tivoli, à Paris, se trouvoit mal, ou avoit des attaques de nerfs lorsqu'il respiroit, ou croyoit respirer l'odeur de l'éther. Une jeune dame, dont l'irritation nerveuse, au commencement d'une grossesse, étoit augmentée par l'usage inconsidéré des odeurs les plus pénétrantes, me consulta, il y a quelques années, pour un état fort bizarre & fort incommode, qui me parut dépendre de cette situation. Elle étoit continuellement poursuivie par des altérations & des changemens fort extraordinaires dans les organes des sensations; tout-à-coup elle perdoit la vue pendant quelques minutes, & se trouvoit ensuite assiégée par une foule d'images illusoires; tantôt il lui sembloit que sa tête ou ses mains étoient plus volumineuses que dans l'état naturel, que ses bras se paralysoient, que les extrémités de ses doigts étoient comme enveloppées d'une espèce de test ou d'écailles; que différens bruits, différentes odeurs, qui lui avoient été inconnus jusqu'alors, attiroient fortement toute son attention. Cette situation vraiment pénible cessa très-promptement en renonçant aux parfums & en faisant usage, avec quelque suite, d'une infusion de quinquina & de feuilles d'oranger. Dans tous ces cas, les impressions des sens elles-mêmes ont beaucoup plus de force & d'étendue. La plus légère irritation de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du toucher, retentit au loin, agit sympathiquement ou par association sur l'estomac, sur le diaphragme, sur le cerveau lui-même, détermine les mouvemens les plus étranges & des perturbations persqu'inconcevables. Dans des circonstances semblables, on a vu des oscillations d'un corps brillant & poli occasionner les anxiétés les plus vives, des syncopes, des vertiges. Il n'est pas aussi sans exemple, que des évanouissemens, des syncopes, aient été occasionnés par certaines odeurs ou par certaines couleurs : chez les personnes d'une constitution nerveuse mobile, & remarquables par une disposition bizarre de la sensibilité, l'ouïe & le toucher ne sont presque jamais exempts de ces impressions exagérées & déréglées dans les maladies. Dans d'autres circonstances, l'organe de l'ouïe & celui de la voix doivent souvent à l'état de maladie un nouveau degré de force & de perfection. On a vu des personnes qui chantoient ordinairement faux dans l'état de santé, chanter très-juste dans un accès de fièvre & pendant un délire extatique : le sens de la vue, qui l'emporte sur tous les autres par ses rapports plus intimes avec le cerveau, dont il est une sorte de prolongement, est aussi beaucoup plus exposé à tous ces changemens morbifiques. Il n'est pour ainsi dire étranger à aucune espèce de maladie, à aucune espèce d'affections physiques & morales; il est atteint le premier dans les migraines, dans les vertiges, les apoplexies, aux approches du délire : on cesse de voir avant de cesser de toucher ou d'entendre dans les derniers momens de la vie. Du reste, la sensibilité générale est soumise, comme l'action particulière des sens, à toutes ces modifications que différens états de maladie peuvent exciter, & qui semblent créer un monde extérieur nouveau, & un ordre de choses entièrement différent pour les malades. Du reste, dans le cours

(1) Voyez *de sensationum Mutationibus in morbis.*

des maladies aiguës ou chroniques bien caractérisées, il est très-rare, lors même qu'il n'excite aucune lésion particulière de la sensibilité, que l'état moral ne soit pas modifié d'une manière remarquable. Ce nouvel état de l'organisation adoucit ou irrite le caractère, donne une direction nouvelle aux idées, &c. Il y a en outre certains états prolongés de souffrance & d'indisposition qui se montrent avec toutes les apparences d'un tempérament nouveau, dont l'influence profonde & soutenue peut occasionner des altérations symptomatiques de l'entendement très-graves, comme on le voit chez les femmes hystériques, chez les hypocondriaques & dans plusieurs autres circonstances de maladies nerveuses : une digestion difficile chez les personnes vaporeuses suffit même quelquefois pour troubler sensiblement l'ordre des sentimens & des idées. Alors un caractère habituellement noble devient tout-à-coup minutieux; l'imagination est plus mobile; on est comme incapable de toute espèce d'activité morale ou d'attention; l'ame se trouve sans cesse ouverte ou du moins plus accessible au découragement & aux petites passions; la paresse d'esprit surtout est extrême, & l'on se trouve entiérement dépourvu de courage & d'activité.

Il y a très-peu de femmes qui n'éprouvent un changement dans leur humeur ou dans leur caractère à l'époque des règles : c'est principalement dans toutes ces circonstances d'indisposition ou de maladie qu'il est plus facile d'appercevoir les rapports du physique & du moral dans l'homme. Il semble que les liens délicats qui unissent les conditions variées de l'organisation aux variations de l'ame, deviennent alors plus faciles à saisir : attaché à l'observation de ces phénomènes, on voit constamment les impressions, les idées, les penchans, correspondre aux altérations corporelles; les facultés les plus distinguées de l'homme dépendre de circonstances physiques, insignifiantes en apparence, &, suivant l'expression de Cabanis, le rayon divin se ternir indignement par l'atrabile ou par la pituite, les congestions sanguines ou l'embarras gastrique. Du reste, les différentes époques d'une maladie aiguë ou chronique ont elles-mêmes un rapport marqué avec les habitudes de l'entendement. Ainsi, dans le premier tems d'une maladie, dont le cours se partage réguliérement en plusieurs périodes, les opérations de l'esprit, comme les mouvemens du corps, sont dans un état de gêne, d'embarras, d'irrésolution. On est inquiet, craintif sans objet; on n'a plus les mêmes goûts, on manque d'habileté & d'action pour les opérations les plus familières; penser, agir, est une peine, un travail insupportable, & cependant l'oisiveté, l'inaction, ne font point éprouver le bien-être que l'on goûte dans un état de repos & de loisir. Cette liaison du physique & du moral, pendant les différens tems d'une maladie, est très-remarquable dans une attaque de goutte. On éprouve sensiblement, dans la première période, la difficulté d'être, la gêne & la souffrance intellectuelle que nous venons de décrire; dans la seconde période, lorsque les douleurs se sont portées aux extrémités, la gaîté, le calme, reviennent malgré la violence des douleurs; l'entendement acquiert un haut degré de force & de clarté. On observe la même correspondance dans une fièvre d'accès.

Dans la période de froid caractérisée par le spasme de la peau, par l'anxiété précordiale, l'embarras ou les douleurs vives de la tête, les impressions sont obscures & foibles, les sentimens tristes, l'exercice de la pensée difficile & borné. « J'ai moi-» même éprouvé, dit Cabanis, que, dans cet état, » le cercle des idées & des intérêts se resserre ex-» trêmement; mes facultés intellectuelles & mo-» rales étoient réduites presqu'uniquement à l'ins-» tinct animal. » Lorsque la chaleur s'établit, la tête se débarrasse, les idées naissent en foule & quelquefois avec désordre; quelques personnes éprouvent même alors un véritable délire, & dans tous les cas on est plus exposé, dans ce tems de la maladie, à l'impatience, à l'emportement, à cet état de trouble & d'incertitude dans les volontés, qui résulte toujours, ou du nombre excessif ou du caractère violent des sensations.

Ce petit nombre de faits & de considérations suffit pour donner une idée générale des principaux rapports du physique & du moral dans l'homme malade. L'examen particulier de l'influence des maladies sur les phénomènes de l'entendement & de la sensibilité comprend sans doute plusieurs autres objets, & une grande variété de notions psychologiques & d'observations médicales. Si l'on vouloit entrer dans le détail de cette influence, & en suivre les effets jusque dans les nuances les plus délicates & les plus légères, si, par exemple, on vouloit essayer de rapporter à chaque variation physique les dispositions morales qui lui correspondent dans les maladies, on se perdroit nécessairement dans une multitude de petits faits qui fatigueroient inutilement la mémoire & l'attention. En considérant ce genre de recherches sous un point de vue plus général & plus fécond, nous croyons pouvoir le rapporter à deux titres principaux; savoir : 1°. à l'étude des rapports du physique & du moral dans les maladies nerveuses essentielles, aiguës ou chroniques, dont l'influence sur les opérations de l'entendement est plus particuliérement remarquable; 2°. à l'étude de ces mêmes rapports dans les maladies également aiguës ou chroniques, qui n'affectent le système nerveux que d'une manière consécutive ou symptomatique.

Article II.

Premier apperçu des rapports du physique & du moral dans les maladies nerveuses.

Nos recherches psychologiques & médicales sur

le délire nous ont montré, dans tous leurs degrés de force & d'étendue, les rapports les plus frappans du physique & du moral dans l'homme malade.

Sans être aussi violens, sans apparoître avec tous les caractères d'un état passager de démence ou de folie, les changemens intellectuels qui dépendent des maladies nerveuses ne sont pas moins remarquables. L'effet immédiat, ou les suites de l'apoplexie, de l'épilepsie & des autres affections qui affectent directement le cerveau, affoiblissent sensiblement le jugement, la mémoire & les autres facultés de l'esprit; d'autres maladies, qui excitent sympathiquement le même organe, changent tout-à-coup son mode d'action, suspendent ou fortifient les habitudes de l'esprit, lui en donnent de nouvelles, le dérangent ou l'exaltent, affoiblissent sa lumière ou lui donnent un éclat dont jamais elle n'avoit brillé. Aristote a parlé d'un poète dont la verve n'étoit jamais plus féconde & plus brillante que pendant les accès d'une maladie nerveuse périodique. L'auteur d'un livre sur les Maladies nerveuses cite l'exemple d'une jeune fille qui, tout-à-fait étrangère à la poésie, s'y livroit avec un talent extraordinaire pendant tout le tems de certains accès hystériques; elle peignoit alors & brodoit avec une dextérité incroyable, composoit & récitoit des vers pleins de délicatesse & d'agrément, dont elle ne conservoit pas même le moindre souvenir lorsqu'elle avoit retrouvé sa santé & sa raison. Lucrèce composa son poëme immortel sur la Nature, *De naturâ rerum*, dans les intervalles lucides d'une maladie nerveuse périodique; & l'on assure que Brébœuf ne parvint à traduire *la Pharsale* que pendant les accès d'une fièvre lente nerveuse.

L'étude approfondie du délire & l'histoire des maladies essentielles de l'entendement nous ont familiarisés avec ce genre de phénomènes, qui ne sont pas moins nombreux & moins variés dans le cours des maladies nerveuses.

« Ces affections, dit Cabanis, ayant l'effet le » plus direct & le plus étendu sur les dispositions » de l'esprit ou sur les déterminations de la vo- » lonté, elles demandent une attention particu- » lière, & leur histoire analytique, si elle étoit » faite d'une manière exacte, permettroit de glisser » plus rapidement sur les phénomènes relatifs aux » autres affections.

» Le système nerveux, comme organe de la » sensibilité & comme centre de réaction d'où par- » tent tous les mouvemens, est susceptible de » tomber dans différens états de maladie qu'on » peut réduire, 1°. à l'excessive sensibilité aux » impressions d'une part; & de l'autre, à l'excès » d'action sur les organes moteurs; 2°. à l'incapa- » cité de recevoir les impressions en nombre suffi- » sant ou avec le degré d'énergie convenable, & à » la diminution de l'activité nécessaire pour la » production des mouvemens; 3°. à la perturbation » générale de ses fonctions, sans qu'on puisse d'ail- » leurs y remarquer d'excès notable ni en plus » ni en moins; 4°. à la mauvaise distribution de » l'influence cérébrale, soit qu'elle s'exerce d'une » manière très-inégale par rapport au tems, c'est- » à-dire, qu'elle ait des époques d'excessive acti- » vité, & d'autres d'intermission ou de rémission » considérable, soit qu'elle se répartisse mal entre » les différens organes, abandonnant en quelque » sorte les uns pour concentrer dans les autres la » sensibilité, les excitations ou les forces qui opè- » rent les mouvemens.

» Ces diverses affections du système nerveux » peuvent être idiopathiques ou sympathiques, » c'est-à-dire, dépendre directement de son état » propre, ou tenir à celui des organes principaux » avec lesquels ses relations sont les plus étendues; » elles peuvent, par exemple, être la suite d'une » lésion du cerveau, de la présence de certaines » humeurs, du pouvoir de certaines habitudes qui » troublent directement ses fonctions, ou résulter » de l'état de l'estomac, de la matrice & des autres » viscères abdominaux. J'observe que, dans les » auteurs, ces diverses affections nerveuses se » trouvent désignées indifféremment par le nom » générique de *spasme;* mot, comme on voit, ex- » cessivement vague, & dont les médecins les plus » exacts abusent eux-mêmes beaucoup trop. Ce » mot, au reste, paroît avoir été adopté par les » solidistes, pour exprimer tous les phénomènes » indéterminés qu'accompagnent de grands dé- » sordres des fonctions, ou même certaines dou- » leurs vives, sans qu'il y ait d'ailleurs rien de » changé dans l'état organique des parties, sauf » cette disposition souvent passagère des nerfs qui » les animent.

» Suivant le degré d'énergie ou d'activité dont » jouissent alors les viscères & les organes mo- » teurs, ces affections produisent des effets très- » différens; celles qui sont spécialement dues au » dérangement de certains organes ou de certaines » fonctions, ont aussi leur caractère propre, & se » manifestent par des phénomènes très-particu- » liers. »

On peut établir en général que dans toutes les affections dites *nerveuses*, il y a des irrégularités plus ou moins fortes, & relativement à la manière dont les impressions ont lieu, & relativement à celles dont se forment les déterminations, soit automatiques, soit volontaires : d'une part, les sensations varient alors sans cesse de moment en moment, quant à leur vivacité, leur énergie, & même quant à leur nombre; de l'autre, la force, la promptitude & l'aisance de la réaction sont extrêmement inégales : de là des alternatives continuelles de grande excitation & de langueur, d'exaltation & d'abattement, une tournure d'esprit & des passions singuliérement mobiles. Dans cet état, l'ame est toujours disposée à se laisser pousser aux extrêmes, où l'on a beaucoup d'idées, beaucoup d'activité d'esprit, où l'on est en quelque sorte incapable

incapable de penser. Robert Whitt a très-bien observé que les hypocondriaques sont tour-à-tour craintifs & courageux; & comme les impressions pèchent habituellement en plus ou en moins, relativement à presque tous les objets, il est extrêmement rare que les images répondent à la réalité des choses, que les penchans & les volontés restent dans un juste milieu.

Toutes ces variations dans l'état du système nerveux, bornées à de simples indispositions, & sans avoir le caractère d'une véritable maladie, apportent des modifications très-sensibles dans le mouvement des idées & la nature des affections morales. La mémoire, celle de toutes les facultés intellectuelles qui s'altère le plus facilement & le plus souvent dans les maladies, s'affoiblit ou se perd momentanément au milieu de ces fluctuations continuelles de l'action nerveuse & de l'irritabilité. La pratique de la médecine a fourni plusieurs exemples remarquables de ce dérangement pendant la durée & à la suite de certaines coliques spasmodiques, d'une digestion laborieuse, ou même d'un trouble passager dans l'action nerveuse de l'estomac; les dispositions physiques, qui se rapprochent plus ou moins de l'hypocondrie, changent quelquefois momentanément le caractère, & substituent, par exemple, des craintes chimériques ou le plus profond découragement aux habitudes d'un esprit qui se faisoit remarquer par la fermeté & la résolution. Les Biographies des gens de lettres seroient remplies d'exemples de cette influence passagère des variations de la santé sur l'intelligence, si les auteurs & les lecteurs de ces sortes d'ouvrages avoient senti combien de pareils détails seroient utiles dans une suite de recherches historiques & pratiques sur les phénomènes de l'esprit humain. L'abus des narcotiques, l'ivresse, l'excès du sommeil (1) ou les veilles immodérées, les jeûnes trop rigoureux, l'habitude d'une mauvaise nourriture & d'une digestion laborieuse & difficile (2), portent également atteinte à la mémoire. Un dérangement passager de l'estomac, dont l'effet sur l'intelligence se trouve augmenté par une occupation minutieuse & fatigante, peut aussi occasionner une perversion de la mémoire, ou même une forte d'absence & un affoiblissement momentané de toutes les fonctions intellectuelles. Un savant Allemand, le docteur Spalding, ayant éprouvé un accident de ce genre, en a décrit lui-même les circonstances de la manière suivante: « J'avois été occupé, dit-il, pendant » une partie de la matinée, avec un grand nombre » de personnes qui se succédèrent rapidement, & » à chacune desquelles je fus obligé de donner » beaucoup d'attention; je me trouvai aussi dans » la nécessité d'écrire plusieurs lettres sur divers » sujets sans intérêt pour moi & sans liaison avec » mes occupations habituelles; mon attention fut » donc employée d'une manière assez pénible; cependant je n'éprouvai rien d'extraordinaire lorsque je me trouvai obligé de faire un reçu pour » de l'argent que l'on venoit de m'apporter : j'écrivis d'abord deux lignes, mais ensuite je me » vis dans l'impossibilité absolue de continuer, ne » pouvant plus trouver les mots correspondans aux » idées que je voulois rendre; je fis de grands efforts pour rappeler mon attention, & dans ce dessein je me mis à copier une lettre en regardant » avec soin chaque caractère que je voulois tracer; » mais je ne tardai pas à m'appercevoir que mon » attention ne répondoit pas à ma vue, & que les » caractères que j'écrivois, n'étoient pas ceux que » je voulois écrire; je ne pus découvrir la cause » d'un semblable accident; je pris le parti de » mettre mon esprit en repos, & j'engageai par » geste la personne qui demandoit une réponse » à se retirer & à attendre : pendant près d'une » demi-heure il régna dans mon esprit un grand » désordre; je remarquai fort bien qu'une foule » d'idées folles & incohérentes occupoient involontairement ma pensée, & qu'il m'étoit impossible de leur en substituer de plus raisonnables; » je m'avisai alors de penser à mes sentimens » d'honneur, de probité & de religion; je reconnus avec plaisir que je les avois dans toute leur » intégrité, mais je ne pouvois éloigner les idées » bizarres qui s'étoient emparées de mon esprit; » j'essayai de me parler, mais en vain; les mots » que je prononçois n'étoient pas ceux qui répondoient à ma pensée; j'étois aussi peu maître de » ma parole que de ma main, & par conséquent » aussi incapable de parler que d'écrire; heureusement pour moi que cet état fut de peu de durée; je m'apperçus, au bout d'une demi-heure, » que ma tête étoit moins troublée : je sonnai alors » mon domestique, je demandai ma femme, mais » je n'étois pas encore tout-à-fait remis; je ne » pus parler qu'avec peine & circonspection pendant une demi-heure; je voulus voir mon reçu si » singulièrement commencé, & j'observai qu'au » lieu des mots 50 *dollars pour prix d'une demi-* » *année*, j'avois écrit 50 *dollars à travers le salut* » *de Brer.* »

Dans les affections nerveuses que l'on connoît sous le nom de *vapeurs*, le travail de la pensée, les déterminations de la volonté présentent des variations qui caractérisent ce genre d'indisposition. Les malades de cette classe, dont peut-être on ne plaint point assez la malheureuse situation, flottent continuellement dans des alternatives de langueur & d'activité, d'abattement & d'exaltation. Des passions tristes, minutieuses, personnelles; des idées étroites, une stérilité pénible d'imagination, une diminution sensible de sagacité & d'intelligence, se joignent nécessairement à ces symptômes; si la foiblesse des organes de la diges-

(1) *Voyez* Salmutz, cap. XI, obs. 45, & Galien, *de Locis affectis*, cap. V.

(2) *Voyez* Pline, lib. V, cap. 22.

tion se trouve réunie à l'état vaporeux & à la mobilité nerveuse, on n'aura plus alors qu'un sentiment pénible de l'existence; toute espèce d'action, de changement d'état paroîtra effrayant ou difficile, ou éprouvera chaque jour comme une sorte d'embarras & de souffrance pour recommencer à vivre. Dans les momens de rémission, l'intelligence sortant de l'état de gêne, de contrainte, acquiert tout-à-coup un haut degré d'activité. On trouve un grand nombre d'exemples de ces changemens d'état moral, de ces espèces de révolutions intellectuelles, dans la Biographie des savans & des artistes les plus célèbres. L'un des hommes dont la conduite philanthropique & les idées libérales ont rendu le plus de services au dix-huitième siècle, offroit réguliérement, dans le cours de chaque année, des différences de situation morale & intellectuelle beaucoup plus frappantes, plus remarquables, & qui ne pouvoient être attribuées qu'à des modifications très-profondes de son système nerveux. Dans la première période de cet état si singulier, il jouissoit avec une sorte de luxe & d'exubérance, de toutes les facultés de la vie; tous les genres d'exercice, d'occupation, de plaisir, étoient à son usage; il formoit les projets les plus vastes; il osoit entreprendre des travaux immenses, & s'abandonner en même tems aux plaisirs les plus vifs & aux jouissances qui paroissoient le moins se concilier avec l'activité soutenue & les directions sérieuses & profondes de l'entendement. Il passoit ensuite de cet excès d'activité à un état de prudence & de repos, dans lequel il jugeoit avec la plus grande sagesse ses entreprises, ses actions & ses projets. Alors il concentroit son attention & ses forces, prenoit les résolutions les plus sages & les plus propres à réparer les torts qu'auroit pu lui occasionner une conduite plus active & moins régulière. Venoit ensuite un état de découragement plus profond, pendant lequel, ne sachant plus ni agir ni vouloir, il perdoit toute espérance, toute résolution, & s'abandonnoit sans aucune réserve aux illusions, aux pressentimens les plus tristes & aux tourmens de la plus affreuse mélancolie.

L'ébranlement, la mobilité du systême nerveux, soit qu'ils dépendent du tempérament ou d'une habitude constitutionnelle, soit qu'ils résultent seulement d'un état accidentel & passager de maladie, peuvent être regardés comme des causes évidentes de changemens, d'inégalité dans l'état moral & dans les opérations de l'esprit. Les personnes qui sont caractérisées par une semblable disposition, sans être réellement plus sensibles que les autres, sont plus irritables, plus susceptibles d'une espèce d'attendrissement automatique, des effets variés de la sympathie & de l'imitation, & de tous les sentimens qui, comme l'horreur, l'effroi, sont moins des passions de l'ame que des affections entiérement physiques & corporelles. Le même ébranlement, lorsqu'il revient en quelque sorte par accès & dans un état de maladie, peut jeter pendant quelque tems ceux qui l'éprouvent dans un état de trouble & de confusion. L'auteur d'une bonne Dissertation sur la perte momentanée de la raison, que nous appelons l'*absence* (*defectus animi*), en rapporte un exemple assez remarquable, celui d'un vaporeux qui, se trouvant dans la boutique d'un libraire, ayant sous le bras un livre qu'il venoit d'acheter, fut tout-à-coup préoccupé de l'idée que l'on pouvoit croire qu'il avoit volé ce livre, & à un tel point qu'il sortit promptement de la boutique.

Article III.

De l'influence des maladies nerveuses cérébrales sur les facultés intellectuelles.

Le cerveau se distingue de tous les autres organes par la variété de ses fonctions, le nombre, l'étendue de ses communications & de ses sympathies. Cette latitude de puissance & de relation se trouve admirablement combinée dans cet organe avec les fonctions particulières de la pensée qui lui sont propres, & auxquelles du moins il paroît contribuer plus qu'aucune autre partie de l'économie vivante. Sa nécessité, son importance dans cet ordre élevé de fonction, sont telles qu'on pourroit regarder jusqu'à un certain point les maladies de l'esprit comme autant de maladies du cerveau (1). Toutefois cet organe, dont l'action n'est pas moins importante dans la vie physique que dans la vie morale, éprouve lui-même plusieurs dérangemens très-graves, qui se manifestent par un désordre général du systême nerveux : ce sont ces grandes scènes de maladie & de souffrance que nous désignons sous le nom de *maladies nerveuses cérébrales ;* affections qui dépendent d'une altération profonde dans les fonctions du cerveau, & parmi lesquelles on doit distinguer l'apoplexie & ses différentes modifications, l'épilepsie & une grande variété d'affections convulsives, les effets variés de la commotion & des plaies de tête, &c. Il est facile de voir, au premier apperçu, toute l'influence que de semblables maladies doivent exercer sur les opérations de l'entendement.

L'apoplexie essentielle ou sympathique est toujours caractérisée, lorsqu'elle arrive à un certain degré, par la suspension ou l'altération très-grave dans l'action des sens & les fonctions de l'entendement. Les affections morales, concentrées & pénibles, ou des études immodérées ont occasionné, dans certains cas, une espèce particulière d'apoplexie, à laquelle plusieurs gens de lettres &

(1) Les maladies essentielles & les maladies secondaires ou symptomatiques de l'entendement sont rangées, dans la *Nosographie* de M. Pinel, parmi les névroses ou affections nerveuses cérébrales.

plusieurs savans célèbres ont succombé : telle fut la maladie qui enleva Malpighi, & qui fut précédée de vertiges, de somnolences & de plusieurs autres altérations très-alarmantes du système nerveux (1). Desèze a donné sur cette apoplexie quelques vues qui méritent d'être méditées, & Cabanis en a fait le sujet d'un Mémoire, dont les véritables amis des sciences & de l'humanité doivent desirer la publication.

Le célèbre naturaliste Daubenton périt aussi de cette espèce d'apoplexie, dont l'histoire a été recueillie avec beaucoup de détail dans les Observations de M. Portal. Quelques heures après cet accident, le malade, qui d'abord avoit perdu l'usage des sens & de la parole, en reprit l'usage, mais sans aucun souvenir de ce qui s'étoit passé. Placé dans son lit, il se croyoit encore au Sénat, où la maladie l'avoit frappé.

La plupart des personnes qui ne succombent pas à une attaque d'apoplexie sont rarement exemptes dans leur convalescence, & même à une époque assez avancée de leur guérison, d'un affoiblissement très-sensible dans leur état moral, ou de quelques altérations très-remarquables des facultés intellectuelles, mais principalement de la mémoire. Au commencement de l'année 1799, je fus chargé avec plusieurs de mes confrères de la Société médicale d'émulation, de l'examen d'un Mémoire à consulter, dans lequel on décrivoit une de ces altérations intellectuelles, bien digne de fixer toute notre attention. La personne dont on décrivoit la maladie avec soin, avoit retrouvé la faculté de parler & d'écrire à la suite d'une légère attaque d'apoplexie & de paralysie ; elle eut ensuite une nouvelle attaque compliquée de délire. On remarqua principalement que le malade avoit éprouvé un dérangement extraordinaire dans la mémoire. Il avoit oublié son propre nom, celui de sa femme, de ses enfans & de tous ses amis ; il devint soupçonneux, inquiet & très-irritable ; dans la suite, la mémoire, qui s'est rétablie sous certains rapports, est devenue insuffisante pour le souvenir des mots & de leurs rapports avec les idées ; tout ce qui restoit à ce malade de sa langue maternelle, se réduisoit aux expressions suivantes :

Oui, non, beaucoup, très-bien, au charme, point du tout, c'est vrai, c'est juste, à merveille.

Ces mots, qu'il place ordinairement assez bien, disoit M. le médecin ordinaire dans son Mémoire, sont à peu près les seuls dont il sache se servir ; quand il demande ou quand il interroge, il cherche laborieusement, mais en vain, l'expression dont il a besoin, & cette indigence de mots fait son tourment & celui de tous ceux qui l'entourent. On demande l'avis d'un médecin philosophe pour savoir si l'on croit qu'il existe un moyen physique & médical, ou une méthode morale & dialectique pour recommencer l'enfance du langage de ce malade, & lui donner un vocabulaire..... *O altitudo* (1) !

(1) La description très-détaillée de cette maladie se trouve dans une Dissertation inaugurale qui parut à Strasbourg en 1770.

Ces détails, que nous avons puisés dans notre pratique, ne sont pas sans quelqu'analogie avec ceux que l'on a recueillis dans la Biographie de l'un des naturalistes les plus distingués du dix-huitième siècle. Auguste Broussonnet, dont les derniers momens furent aussi extraordinaires que quelques-uns des événemens de sa vie avoient été orageux & dramatiques : « Sa dernière maladie, dit un des panégyristes de ce savant, fut une de celles qui » nous étonnera toujours, quelque commune » qu'elle soit. Le chagrin de la perte de sa femme, » les inquiétudes que lui causèrent les couches » douloureuses de sa fille, madame de Juvenel, » à qui il étoit tendrement attaché, l'y disposè» rent peut-être : une chute faite dans les Pyré» nées, y contribua sans doute aussi. Quoi qu'il en » soit, frappé une nuit d'une apoplexie légère, » mais soigné par son frère & par M. Dumas, son » collègue, il reprit bientôt ses mouvemens, l'u» sage de ses sens, les facultés de son esprit, & » même cette mémoire qu'il avoit eue autrefois si » prodigieuse. Un seul point ne lui fut pas rendu ; » il ne put jamais prononcer ni écrire correcte» ment les noms substantifs & les noms propres, » soit en françois, soit en latin, quoique tout le » reste de ces deux langues fût demeuré à son » commandement; les épithètes, les adjectifs se » présentoient en foule, & il savoit les accumuler » dans ses discours d'une manière assez frappante » pour se faire comprendre. Vouloit-il désigner un » homme, il rappeloit sa figure, ses qualités, ses » occupations ; parloit-il d'une plante, il peignoit » ses formes, sa couleur; il en reconnoissoit le » nom quand on le lui montroit du doigt dans un » livre ; mais ce nom fatal ne se présentoit jamais » de lui-même à son souvenir. »

Une simple commotion, une disposition apoplectique passagère, ont suffi dans plusieurs cas pour occasionner aussi un affoiblissement de la mémoire & l'état de confusion, de suspension de l'esprit, que l'on désigne vulgairement sous le nom d'*absence*. De Fouchy ayant éprouvé un semblable accident, en a décrit lui-même les principales circonstances avec ce calme courageux & cette sage impartialité qui caractérisent un philosophe. « Le premier des accidens, dit-il, qui m'ont tenu » absent de l'Académie pendant un tems assez » long, a été accompagné d'une circonstance qui » me paroît mériter que je la communique. Le » 24 mars dernier, sortant de chez M. Anisson, » où j'avois assisté à l'examen de sa nouvelle

(1) Ce Mémoire étoit daté de Langon, département de la Gironde, 18 germinal an 8.

» presse, je retournois chez moi vers les sept heu- » res du soir; il commençoit à faire un peu obscur : » un pavé à moitié sorti de sa place m'accrocha » le pied & me fit tomber en avant & un peu de » côté, le visage sur un tas d'éclats de grès qui se » trouva là. Le coup porta précisément sur le vo- » mer & sur le coin de l'orbite du côté droit; la » peau qui couvre le vomer fut entamée, & il en » sortit assez de sang. Je sentis, à l'instant du coup, » une vive douleur qui se communiqua à l'œil » gauche; mais je n'éprouvai ni étourdissement, » ni maux de cœur; je me relevai sur-le-champ » & je continuai mon chemin, tenant mon mou- » choir sur le nez; à mon arrivée je lavai la plaie, » qui ne saignoit plus, avec du vin chaud, & la » douleur diminua au point de ne pas m'empêcher » de dormir. Le lendemain elle étoit supportable, » & je crus remarquer que je la sentois dans deux » endroits, savoir, au vomer & au-dessus de l'œil » gauche, qui n'avoit point essuyé de coup.

» La douleur du vomer étoit accompagnée d'une » circonstance particulière & qui a duré très long- » tems; c'est que lorsque je passois, même légé- » rement avec le doigt, le vomer à droite ou à » gauche, je sentois une petite crispation interne, » comme si l'engrenage de ces os avec ceux de la » face avoit souffert. Jusque-là je n'avois rien ap- » perçu d'extraordinaire; je sortis même & je ne » rentrai que pour diner; mais voici ce qui le fut, » & ce qui m'a paru mériter beaucoup d'atten- » tion.

» Sur la fin du diner je sentis un petit redou- » blement de douleur au-dessus de l'œil gauche, » & dans l'instant même je cessai de pouvoir pro- » noncer les mots que je voulois; j'entendois ce » que l'on disoit & je pensois ce que je voulois; » mais je prononçois d'autres mots que ceux qui » pouvoient exprimer ma pensée, ou si je les com- » mençois, je ne les achevois pas, & j'y substi- » tuois d'autres mots; j'avois cependant tous les » mouvemens aussi libres que dans l'état ordinaire; » je n'abandonnois ni ma fourchette, ni le mor- » ceau de pain que je tenois; je voyois nettement » tous les objets; & les organes qui concourent à » l'action de la pensée, étoient, à ce qu'il me » paroissoit, dans l'état naturel.

» Cette espèce de paroxysme dura une minute, » & pendant toute sa durée j'eus l'esprit assez libre » pour remarquer cette singulière distinction dans » le *sensorium* de l'ame, qui n'avoit qu'une seule » de ses parties affectées, sans qu'aucune des au- » tres eût éprouvé le moindre dérangement.

» Lorsque M. Vicq-d'Azyr lut à l'Assemblée de » l'Académie sur l'Anatomie comparée du cerveau » de l'homme, je fus frappé de ce qu'il disoit des » filets nerveux, qui partant du cerveau venoient, » à travers l'os cribleux, se rendre dans l'intérieur » du nez, & je crus appercevoir la cause de l'état » dans lequel je m'étois trouvé, ces filets ayant » peut-être été ébranlés par le coup qu'avoit reçu » le vomer, & transmis l'ébranlement au cerveau; » mais je n'y trouvai point la raison du singulier » phénomène du *sensorium* de l'ame affecté dans » une seule de ses parties, sans que les autres » l'aient été en aucune manière.

» Je me renferme ici purement dans le fait que » j'ai cru devoir communiquer à l'Académie pour » le consigner, si elle le juge à propos, dans ses » registres.

» Une observation de cette espèce doit être ex- » trêmement rare, puisqu'elle exige qu'un physi- » cien en soit le sujet, & que l'accident n'ait pas » été assez grave pour l'empêcher d'en observer » toutes les circonstances. Quelque zèle que j'aie » cependant pour les sciences qui sont l'objet de » l'Académie, j'espère qu'elle me pardonnera ai- » sément de ne pas desirer de lui en présenter sou- » vent de pareilles. »

L'état qui succède à l'épilepsie, comme celui qui succède à l'apoplexie, est presque toujours caractérisé par quelques dérangemens dans la sensibilité ou dans les fonctions intellectuelles; la mémoire, celle de ces facultés que l'on doit regarder comme la plus mobile & la plus altérable, est sensiblement affoiblie à la suite de chaque attaque, & ne se rétablit ensuite que très-lentement. A mesure que la maladie devient plus ancienne, l'attention, la perception, en un mot toutes les forces de la pensée & de l'intelligence s'éteignent graduellement ou se dérangent, & il est rare que, dans ces derniers tems, l'épilepsie ne soit pas associée, tantôt avec la démence, tantôt avec la manie. Le tétanos, toutes les espèces de convulsions violentes, & dont les accès se renouvellent souvent, ne sont pas moins remarquables par leur influence sur l'état moral des malades. La rage ou l'hydrophobie nous offre une autre maladie convulsive qui ne se borne pas à modifier accidentellement les habitudes morales, & dont la complication avec le dérangement de ces habitudes est un événement constant & en quelque sorte nécessaire dans ce genre d'affection. La propension à mordre, qui se présente comme un des effets principaux de cette complication, dépend-elle d'un nouvel instinct, d'un nouveau penchant qui se développe tout-à-coup dans cette maladie? Cabanis paroît admettre cette cause un peu extraordinaire. Il rappelle à ce sujet la remarque de Lister, qui dit avoir vu souvent les hommes mordus par des chiens enragés prendre en quelque sorte leur instinct, marcher à quatre pattes, aboyer & se cacher sous les bancs ou sous les lits; le même philosophe ajoute que plusieurs personnes du département de la Corrèze, qui avoient été mordues par différens animaux enragés, le devinrent à leur tour, & que dans leurs accès elles avoient le cri, les attitudes & plusieurs signes des inclinations de l'animal qui les avoit mordues.

Les affections comateuses ou léthargiques, que l'on peut considérer comme l'état le plus opposé

aux affections convulsives, n'ont pas toutes la profondeur ou la gravité de l'apoplexie ; plusieurs se montrent avec les apparences d'une espèce de sommeil extraordinaire ou d'extase, & sont inséparables, soit dans leurs préludes, soit dans leurs suites, de changemens très-prononcés dans les opérations de l'entendement. C'est principalement dans ces cas de maladies nerveuses que la sensibilité & l'intelligence ont présenté plusieurs de ces singularités qui ne sont pas moins propres à exciter la surprise, qu'à fixer l'attention. Telle fut l'espèce de léthargie intermittente & compliquée, à laquelle l'académicien Bertin fut sur le point de succomber : la maladie commença par un accès de délire pendant lequel le malade, continuellement agité par la crainte imaginaire du danger d'être assassiné, s'étoit retranché dans sa chambre, où il s'étoit entouré d'armes de toute espèce. Plusieurs attaques de léthargie, séparées à peine par quelques intervalles, succédèrent à ce délire, & ce qui parut fort remarquable, c'est que la chaîne de ses idées ne parut pas complétement interrompue pendant ces attaques. Pendant tout le tems de sa léthargie, qui n'étoit pas très-profonde, ce malade, dont la conscience étoit fort timorée, veilloit sans cesse sur lui-même, & s'occupoit d'une manière pénible à chasser les images voluptueuses qui se présentoient à lui pendant son sommeil ; il se consumoit en efforts impuissans pour éloigner ces images ; & c'étoit ordinairement au milieu de ces combats qu'il se réveilloit un moment. Alors il se désoloit, se reprochoit ses songes comme des crimes, & croyoit qu'ils devoient le rendre odieux & méprisable à ses amis : occupé d'une semblable idée, il passoit tout le tems de ses intermittences à écrire aux personnes dont il apprécioit le plus l'opinion & l'amitié, pour leur demander pardon, pour implorer leur pitié : rien ne montre, dans ces ces lettres, aucun désordre dans les idées, aucun affoiblissement dans la raison ; on n'y voit que l'excès dans le sentiment du malheur. Ses accès, après avoir augmenté jusqu'à durer une semaine entière, commencèrent à diminuer au bout de quelques mois ; il avoit chaque jour plusieurs heures d'intervalle ; à cette époque, les accès étoient réglés ; il pouvoit aller dîner chez ses amis, & revenir chez lui attendre son attaque ; ses accès, à la fin, devinrent moins longs, & lorsqu'ils ne furent plus que de quelques heures, ses médecins le renvoyèrent en Bretagne.

Ce ne fut qu'après trois ans de maladie que tous les symptômes disparurent. Dans les derniers instans de son séjour à Paris, il n'avoit, pendant son intermittence, qu'un peu de foiblesse, une tristesse profonde & quelques singularités dans sa conduite, qui dépendoient plutôt d'une grande débilité, que d'une véritable aliénation ; il n'avoit pas la force de résister à ses premiers mouvemens ou de retenir ses premières idées, & de les arranger suivant les convenances.

Son ame étoit calme ; il sentoit tout ce qu'il devoit de reconnoissance à ses amis, & surtout à son médecin, M. de l'Épine, que, depuis son malheur, il a toujours appelé son père.

Dans la catalepsie & l'extase, qu'il ne faut pas confondre avec l'apoplexie ni avec la léthargie, le cerveau suspendant en quelque sorte ses fonctions de relation & ses irradiations, l'action des sens, la sensibilité générale, la pensée & le mouvement musculaire éprouvent, pendant toute la durée de l'accès, une profonde altération. Les muscles ne sont pas relâchés & incapables de soutenir le corps, comme dans le sommeil & dans les affections soporeuses, mais conservent l'état de contraction dans lequel ils se trouvent. Un savant, dont Fernel cite l'exemple, eut une attaque de cette singulière maladie au milieu de ses études ; forcé tout-à-coup à l'immobilité la plus absolue, il resta assis, la plume entre ses doigts, les yeux fixés sur ses livres, & avec tous les caractères extérieurs de la méditation, quoique l'exercice de la pensée se trouvât suspendue en lui, ainsi que tous les autres phénomènes de la vie extérieure.

Une femme, dont parle Tissot, fut attaquée de catalepsie à la suite d'une grande affliction ; dans son premier accès, elle resta assise, immobile, les yeux brillans & tournés vers le ciel, les paupières ouvertes, mais sans mouvement, les bras élevés & les mains jointes ; son visage avoit plus d'éclat, plus d'expression que dans l'état naturel ; ses bras souples & flexibles restoient dans la position qu'on leur donnoit, ainsi que ses jambes, qui supportoient & conservoient les attitudes les plus extraordinaires & les plus difficiles ; ses accès étoient ordinairement de trois à quatre heures. Pendant tout ce tems, elle paroissoit insensible. A la suite de ces espèces de crises, elle n'éprouvoit aucun sentiment de lassitude ou de fatigue, & n'avoit pas le moindre souvenir de ce qui s'étoit passé. Chaque accès nouveau étoit annoncé par un désordre très-marqué dans ses idées. On ne distingue la catalepsie de l'extase que parce que, dans cette dernière, les membres, quoique flexibles & souples, ne conservent point l'attitude & les positions qui leur sont données sans le concours de la volonté. Ces deux maladies sont d'ailleurs au nombre de celles dont les exemples assez rares font spectacle, & ne manquent jamais d'exciter vivement la curiosité. Sauvages, dans son immense Catalogue des infirmités humaines, a rapporté plusieurs de ces exemples. Ces maladies, susceptibles de plusieurs degrés, de plusieurs modifications, se sont trouvées quelquefois compliquées de symptômes de mélancolie, d'ivresse ou de délire. Sauvages & Lorry ont observé & rapporté deux exemples très-curieux de ces complications. Darwin en cite un autre qui nous paroît encore plus digne de l'attention des psychologistes. La personne chez laquelle il fut observé étoit une demoiselle de dix-sept ans, très-blonde, & dont la santé

n'avoit d'ailleurs éprouvé jusqu'alors aucune altération. La maladie commença par des convulsions générales très-fortes; ensuite la malade, tout-à-fait insensible & entiérement étrangère à tout ce qui se passoit autour d'elle, donna toute son attention à des personnages imaginaires, & leur parla avec la plus grande volubilité. Cet accès se renouvela tous les jours pendant six semaines; chaque conversation étoit parfaitement liée dans toutes ses parties, & laissoit facilement voir le rôle que la malade prenoit dans le discours avec des interlocuteurs imaginaires; quelquefois elle chantoit comme à livre ouvert & avec une grande justesse, ou répétoit des pages entières des poètes anglais. Citant un jour un passage de Pope, elle le recommença pour retrouver un mot qu'elle avoit d'abord oublié; du reste, elle ne voyoit, n'entendoit rien de ce qui se passoit autour d'elle, & vainement on lui dit à haute voix ce mot du passage de Pope qu'elle avoit passé, & qu'elle retrouva elle-même après l'avoir péniblement cherché. Au bout de quinze jours, cette espèce d'extase fut un peu moins profonde; la malade fit quelques mouvemens; elle prit une fois du thé qu'on lui offroit; une autre fois elle flaira une tubéreuse, & délibéra pour savoir si elle ne la détacheroit point de sa tige, en disant: « Ma sœur en » seroit *joliment fâchée.* » Dans une autre circonstance, le son d'une cloche l'ayant frappée, elle s'écria: « Je voudrois être morte, » & touchant ses souliers qui étoient de taffetas noir, elle se dit à elle-même: « Un peu plus long, un peu plus large, » cela me feroit un cercueil. » Cependant elle ne pouvoit entendre ni voir les personnes qui étoient auprès d'elle; l'impression d'une vive lumière tempéroit sa mélancolie. Cette maladie extraordinaire fut guérie par l'usage de l'opium, que l'on administroit à des doses assez considérables, une heure avant l'accès. Ce que des observateurs éclairés peuvent appercevoir de positif ou de vraisemblable parmi les observations que citent les partisans du magnétisme, porteroit à croire que chez plusieurs personnes, mais principalement chez les femmes, il existe habituellement ou d'une manière passagère, un dérangement nerveux & cérébral auquel le moindre excitement physique & moral peut donner tout-à-coup les apparences d'un premier degré d'extase ou de catalepsie. Telle est du moins la seule idée physiologique & médicale que l'on puisse se faire du phénomène auquel les magnétiseurs ont donné le nom obscur & très-impropre de *somnambulisme.*

La jeune fille, nommée Magdeleine Vincent, dont Sauvages cite l'exemple, étoit tout-à-fait dans ce cas de maladie, qui paroît avoir le plus d'analogie avec le somnambulisme des partisans du magnétisme. Pendant chaque accès, elle restoit assise sur son lit; la moindre frayeur, une odeur pénétrante ou désagréable, toute espèce d'impression trop forte ou trop vive, rappeloient un nouvel accès. La faculté de prévision, l'instinct prophétique que l'on suppose exister dans le somnambulisme de la façon des magnétiseurs, s'est trouvée réellement exister quelquefois dans les maladies nerveuses dont nous parlons, mais sans sortir des limites naturelles, & en se bornant à une forte d'intuition ou d'apperçu intérieur de l'état de l'organisation, semblables à ce qui arrive quelquefois pendant le sommeil, le délire ou les rêves. Au reste, les altérations ou les maladies nerveuses cérébrales ne se bornent pas toujours ou à suspendre ou à changer les phénomènes de la pensée ou des mouvemens musculaires. L'altération qui les caractérise est quelquefois si profonde, qu'elle affoiblit aussi ou qu'elle intervertit les mouvemens nerveux des organes intérieurs, les besoins de la faim, de la soif, & tout ce qui tient le plus directement à l'action nerveuse dans les phénomènes de la nutrition. Tel est du moins le changement cérébral, l'altération nerveuse que doit faire supposer l'état de jeûne ou de sommeil, prolongé pendant plusieurs mois, dont il est facile de trouver des exemples dans plusieurs Recueils d'observations.

Un paysan suédois, dont la maladie tout-à-fait extraordinaire a été décrite avec beaucoup de détails dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm* (1), demeura, pendant onze ans, dans une de ces situations prolongées de jeûne & de sommeil dont nous parlons. Dans tout cet espace de tems, cet homme, appelé Olusson, ne prit chaque jour qu'un peu de lait qu'on lui faisoit entrer dans la bouche, & quelquefois une cuillerée de vin ou de bonne eau-de-vie; il ne donnoit d'ailleurs aucun signe de connoissance ou de raison, & paroissoit fort inquiet à la vue d'une personne quelconque: après onze ans d'un pareil état, il parvint à prendre un peu de nourriture, & recouvra l'ouïe & le sentiment, mais sans reprendre l'usage de ses facultés intellectuelles. En 1783, à la fin de la douzième année de cette maladie, Olusson éprouva tout-à-coup des frissons, des tremblemens dans les bras & dans les jambes; il s'écria alors d'une voix précipitée: *Seigneur Dieu, cela est bien étonnant!* Après avoir perdu ensuite un peu de sang, il recouvra entiérement l'usage de la parole, & jouit complétement de sa raison. Il reconnut facilement toutes les personnes qu'il avoit connues avant sa maladie, s'étonnant de les trouver si vieillies & si changées. Il ne conserva d'ailleurs aucune idée de cette situation, qui se présentoit à lui comme un songe dont il ne lui restoit pas le moindre souvenir.

L'état prolongé de somnolence ou de sommeil que déterminent certaines altérations profondes du cerveau, suspend quelquefois les fonctions intellectuelles sans interrompre le mouvement musculaire. Ces malades dorment alors en marchant: tel étoit un abbé de Montaigu, dont l'état singulier

(1) Trimestre d'octobre 1784, pag. 315.

excita vivement l'attention à la fin du dix-huitième siècle. Cet abbé dormoit à table, dans les rues, presqu'en marchant & en mangeant : on le réveilloit avec facilité, mais seulement pour quelques instans; il attribuoit cette maladie à l'habitude qu'il avoit eue, dans sa jeunesse, de passer les nuits à étudier en se tenant les pieds dans l'eau froide pour résister au sommeil.

Le dérangement du cerveau qui résulte des plaies de tête & des accidens de la commotion, lorsqu'il ne dépend pas d'un état inflammatoire de la substance de cet organe ou de ces membranes, appartient aux affections nerveuses cérébrales qui peuvent modifier sensiblement les fonctions intellectuelles. On fait généralement, par plusieurs observations curieuses, que quelques-uns de ces effets de la commotion ont quelquefois enlevé ou donné des facultés mentales très-distinguées. On cite surtout l'exemple de ce jeune homme qui, réduit, par son esprit borné & stupide, à l'emploi de sonneur de cloches dans un couvent, se trouva doué tout-à-coup d'une grande intelligence à la suite d'un coup violent qu'il reçut à la tête. On a rapporté aussi que les biographes du pape Clément VI avoient attribué la mémoire prodigieuse de ce Pontife à une forte commotion du cerveau.

Article IV.

De l'influence des maladies nerveuses abdominales sur les opérations de l'entendement.

Ce que l'on appelle vulgairement *maladies nerveuses*, dépend d'altérations & de dérangemens très-variés, qui ont moins souvent leur siége ou leur source dans le cerveau que dans les foyers nerveux de la poitrine & des entrailles. L'ensemble de ces foyers forme un système nerveux à part, dont le nom de *grands sympathiques*, sous lequel on le désigne, indique assez bien le caractère & les nombreuses relations. Le travail intérieur de la vie, tous les genres d'actions, d'efforts, les changemens d'état des viscères, la marche générale & les mouvemens des maladies, l'ébranlement ou les secousses des passions, agitent & modifient continuellement cet appareil des sympathiques, mais principalement dans leur portion abdominale.

Les maladies essentielles & bien caractérisées qui affectent cette division du système nerveux, & qui se distinguent par l'étendue de leur influence sur les opérations de l'entendement, sont principalement l'hystérie & l'hypocondrie.

Le changement que les facultés intellectuelles éprouvent dans l'hypocondrie n'est point un phénomène accidentel ou accessoire dans cette maladie, mais un de ses symptômes principaux & caractéristiques; ces changemens se manifestent ordinairement chez les malades, par une sollicitude exagérée, relativement à leur situation, par des idées fausses sur la nature, le caractère de leurs souffrances, par des frayeurs imaginaires, &c. &c.; ils s'annoncent aussi quelquefois par un véritable délire, par des perceptions morbifiques, des images illusoires, des opinions absurdes, une pusillanimité extraordinaire, & un défaut remarquable de proportion ou de rapport entre tous les genres d'impression ou de sentiment, & la force des causes qui les occasionnent. En traitant de l'influence exercée sur l'esprit par les maladies nerveuses en général, nous avons indiqué plusieurs dispositions, plusieurs traits qui pourroient appartenir au premier degré de l'hypocondrie, que l'on appelle aussi *maux de nerfs* ou *vapeurs* dans cette période de préludes & d'invasions, parce qu'en effet cette maladie n'a rien alors encore de particulier ni de bien caractéristique. Lorsque l'hypocondrie est plus évidente & bien confirmée, l'état physique & l'état moral présentent un mode d'altération dont il n'est plus possible de méconnoître la véritable nature. Les personnes qui éprouvent cette maladie y sont assez souvent disposées par une révolution brusque dans leur genre de vie; elles éprouvent d'abord de l'inquiétude, de l'abattement, une grande paresse d'esprit, une difficulté extrême d'attention; lorsque le mal fait des progrès, une terreur sans objet, ou quelqu'idée absurde & complétement illusoire, s'empare des malades : les uns, par exemple, s'imaginent que leurs jambes sont de verre, qu'ils ont un démon dans les entrailles, ou qu'ils n'ont plus d'ame, & que leurs parens ou leurs amis veulent les empoisonner; d'autres croient qu'on les regarde avec dédain, qu'on les tourne en ridicule, même sur les grands chemins & dans les rues; qu'il existe contr'eux une conspiration dans laquelle leur esprit malade fait entrer tout ce qui les approche : quelques-uns même de ces malades sont assez malheureux pour ne conserver aucune espèce de confiance & de sécurité dans leurs relations même les plus intimes; aucune marque de dévoûment ou de probité ne les rassure.

Une lésion organique quelconque des viscères du bas-ventre, ou seulement un état prolongé de trouble & d'irritation dans les fonctions du système nerveux de cette région du corps, peut également contribuer à ce dérangement profond des idées & des affections morales qui caractérise l'hypocondrie. Les impressions que l'on éprouve dans une pareille situation agissent sympathiquement sur le cerveau & sur les organes des sens; elles modifient les idées, ou elles en suggèrent de nouvelles, qui sont ordinairement absurdes ou très-obscures, sans aucune liaison apparente avec leur véritable cause. Il n'est pas alors étonnant que les malades, tourmentés par une foule de sensations penibles & vagues, portent de faux jugemens sur leur nature; qu'ils les associent avec quelques idées que le hasard, un accident, un préjugé ou l'habitude, feront naître dans cette circonstance. Un homme de bon sens peut combattre long-tems les erreurs & les

illusions qui l'assiégent dans les commencemens d'un semblable état de maladie, mais à la fin la force de sa raison, l'énergie de son ame, s'affoiblissent, & il tombe dans le délire : il n'est pas même sans exemple de trouver des hypocondriaques qui cachent à leur médecin & à leurs amis, les idées fantastiques qui les tourmentent. Il est quelquefois possible, dit un médecin philosophe, de tracer jusqu'à leur source ces idées absurdes : par exemple, une personne superstitieuse, persuadée que certains démons ont le pouvoir de se loger dans le corps des hommes, prendra ces douleurs obscures pour l'action d'un esprit infernal, & se croira possédée. Pendant les digestions laborieuses, il est assez fréquent d'avoir des distensions gazeuses, des vents, comme on le dit vulgairement, & alors l'air qui se dégage & qui passe d'un endroit à l'autre, occasionne un bruit dans les intestins. Un jeune homme, sujet à ces maux d'estomac, & qui s'étoit baigné dans un lac, sur la surface duquel il y avoit du frai de grenouilles, crut avoir avalé de ce frai; bientôt il se persuada qu'il avoit des grenouilles vivantes dans son estomac, & que les frémissemens bruyans d'entrailles qu'il éprouvoit, n'étoient autres que le croassement de ces animaux. Pendant sept ans, il essaya toutes sortes de remèdes; il étudia même la médecine pour se soulager, & l'écrivain qui raconte ce fait, & qui fut consulté par ce jeune homme, essaya, mais en vain, de lui faire entendre raison sur la vraie cause de sa maladie.

Il est assez facile, dans certains cas, de détruire, par un tour d'adresse, l'idée fausse qui règne dans l'esprit du malade; mais si le mal physique n'est pas guéri, si l'on n'a pas détruit la cause même de cette erreur, la sensation qui constitue la maladie, on ne fait, en détruisant cette idée fantastique, que faire place à une autre plus absurde encore. Une femme hypocondriaque s'étoit imaginée qu'elle portoit un monstre dans son sein : cette idée fut aisément détruite par la dextérité de son médecin; mais bientôt après elle en conçut une autre moins aisée à déraciner : elle s'imagina qu'elle étoit morte, mais qu'elle avoit été renvoyée sur la terre privée de son cœur, qui étoit resté dans le ciel.

Les Biographies des hommes célèbres, mais principalement celles des artistes & des gens de lettres, offriroient plusieurs traits curieux d'hypocondrie, & par conséquent plusieurs faits pour l'histoire du rapport du physique & du moral dans l'homme, si les auteurs de ce genre d'ouvrages avoient mis plus de soin à recueillir les observations qui appartiennent à la psychologie pratique. Un célèbre philosophe allemand, le docteur Lichemberg, a recueilli lui-même plusieurs de ces traits dans le Journal détaillé de ses idées & de ses sensations, pendant toute la durée d'une hypocondrie dont il fut cruellement tourmenté. Il avoue, dans ce journal, que souvent il s'est affligé jusqu'au désespoir de n'avoir pu éternuer trois fois de suite dans le cours de plusieurs années. Dans un autre endroit, il raconte qu'il est sérieusement persuadé d'avoir été averti par une irritation particulière de la plante des pieds, de l'incendie d'une maison voisine de la sienne; il cherche à expliquer de bonne foi ce prétendu phénomène. Un sentiment exagéré de pudeur & de honte est souvent l'effet & l'un des principaux caractères de l'hypocondrie : c'est ce que les Grecs appellent δυσωπια. Plutarque a parlé de cette espèce d'affection dans son Traité *de vitioso Pudore;* mais il s'est borné à la considérer dans son rapport avec le gouvernement de la vie privée.

Fleming, auteur d'un poëme latin sur les Maladies des nerfs, *de nevro Pathiâ,* éprouva vivement ce sentiment exagéré de honte & de pudeur qu'il a très-bien décrit, & qu'il regarde comme une maladie.

Avant lui, & dès 1540, un auteur portugais, Ant. Ludovicus, donna toute son attention à cette circonstance des maladies nerveuses.

Un autre médecin portugais, Ribeiro Sanchez, qui fut témoin avec danger d'une grande révolution en Russie, se trouva cruellement en proie à cette passion oppressive pendant une grande partie de sa vie : elle empoisonna toute son existence, lui faisoit redouter dans certains cas jusqu'à l'entretien de ses amis, ou la vue de ses domestiques : la seule idée d'une visite ou la vue d'un étranger lui faisoit éprouver un sentiment d'anxiété à la région du diaphragme; il étoit pendant quelques instans sans pouvoir respirer, & sentoit comme un corps étranger à la hauteur du larynx; son visage se coloroit vivement, & il y sentoit des mouvemens douloureux & convulsifs. Il n'avoit plus ni mémoire, ni jugement, & se trouvoit dans un désordre physique & moral difficile à décrire. Ce fut sans doute cette influence morale d'un trouble nerveux, devenu habituel, qui l'engagea à se renfermer dans son cabinet pendant les dernières années de sa vie; on l'arrachoit difficilement à cette retraite, qu'il avoit su embellir en se livrant continuellement à une grande variété de travaux agréables. Je suis mort, disoit-il avec humeur, lorsqu'on vouloit l'en arracher pour voir des malades. Il vécut ainsi trente-six ans, non ignoré, dit Vicq-d'Azyr, il ne pouvoit pas l'être, mais éloigné de toute société bruyante, renfermé dans le cercle étroit de l'amitié, livré à ses goûts, jouissant de lui-même, &, comme tous ceux qui ont vu de grandes choses, occupé de grands souvenirs. Sa dernière visite fut au Grand-Duc de Russie, qui vint à Paris sous le nom de *Comte du Nord.* A la vue de ce Prince, qui le traita avec une grande distinction, il éprouva autant d'agitation que d'attendrissement. Le vieillard que la Russie avoit traité si bien & si mal, dit l'auteur que nous venons de citer, se rappela, dans un moment, tout le passé; sa mémoire lui retraça ses succès & ses revers,

vers; il regarda avec attendriſſement l'héritier d'un trône autour duquel il avoit vu tant d'orages, & il répandit avec profuſion des larmes qui dirent au Prince tout ce que ſa bouche ne pouvoit exprimer. »

Des moyens variés d'obſervation & des relations nombreuſes avec les différentes claſſes de la ſociété, ſoit comme homme du monde, ſoit comme médecin, m'ont fourni l'occaſion de connoître & de recueillir un grand nombre d'exemples de toutes les nuances & de tous les degrés de l'hypocondrie. Ce que d'ailleurs j'ai rencontré le plus ſouvent, & ce qui m'a le plus frappé, c'eſt la force, l'excès de ſollicitude que les malades de cette claſſe donnent à leur ſituation, & la variété des modifications & des effets de ce ſentiment. Un de ces malades que j'ai obſervé pendant long-tems, & que je ſuis parvenu à guérir avec beaucoup de patience & de difficulté, n'avoit d'autres ſymptômes de ſouffrance phyſique qu'une irritation nerveuſe de la partie inférieure du ventre; il avoit paſſé ſubitement d'une vie très-laborieuſe & agitée par tous les genres d'excès, à une exiſtence beaucoup plus douce, à un état habituel de calme & de ſécurité; ſes craintes ſur ſa ſanté étoient tout-à-fait extraordinaires, & lui faiſoient prodiguer en ſoins minutieux une immenſe fortune; il ne pouvoit reſter ſeul pendant la nuit, & il faiſoit coucher dans ſa chambre une garde-malade: cette femme, dont il craignoit la négligence pendant ſon ſommeil, communiquoit avec lui par un ruban qui, fixé d'une part à ſon bras, venoit s'attacher d'autre part au doigt annulaire de la garde, afin qu'elle pût s'appercevoir promptement ſi, pendant ſon ſommeil, il donnoit un léger ſigne de ſpaſme ou d'irritation.

Le même excès de ſollicitude & de crainte avoit porté ce malade à conſulter avec empreſſement un grand nombre de médecins & de livres de médecine: avant de ſe confier à mes ſoins, il étoit preſque continuellement entre deux charlatans décorés du titre de *docteurs* qu'il avoit mis à ſes gages, & qui ne lui laiſſoient prendre aucun parti ſur les actions les plus ſimples & les plus habituelles de la vie, ſans une diſcuſſion pédanteſque, ou même ſans des débats qui le plongeoient dans la plus cruelle perplexité. Ayant fini par donner une grande confiance aux *jugeurs d'eau*, il s'étoit procuré leurs Traités les plus populaires, & obſervoit lui-même ſes urines avec la plus ſcrupuleuſe attention. Pour éviter toute négligence, il avoit fait établir dans ſa garde-robe douze à quinze vaſes de nuit numérotés, & lorſque je venois lui rendre viſite, il m'étoit impoſſible, ſans lui donner une attaque de nerfs, de me refuſer à examiner, d'après ces numéros, les urines qu'il avoit rendues à différentes heures ou dans différentes circonſtances; ce qu'il marquoit dans une eſpèce de journal avec beaucoup d'exactitude. Cet homme, comme tous les hypocondriaques, étoit ſouvent tourmenté de diſtenſions gazeuſes (de vents), d'irritations & de palpitations en différentes parties du bas-ventre, de fauſſes perceptions, de ſpaſmes, de vertiges, &c.; il étoit d'ailleurs encore jeune; il avoit de la force, de l'embonpoint, dormoit bien & mangeoit avec appétit, ſurtout depuis le moment où il s'étoit ſéparé des deux charlatans qui l'obſédoient d'une manière ſi cruelle, & qui n'étoient jamais d'accord lorſqu'il les conſultoit, à table, ſur les mets dont il pouvoit impunément goûter. Dans l'eſpèce de bibliographie très-volumineuſe qu'il me remit pour m'inſtruire de tous les détails de ſon tempérament & de ſa conſtitution phyſique, ce pauvre malade avoit remonté, comme Triſtan, juſqu'à l'époque de la conception. Il racontoit très-férieuſement, à ce ſujet, qu'il avoit appris de madame ſa mère que dans cette circonſtance, la ſanté de M..... ſe trouvoit un peu dérangée par un premier degré d'ivreſſe, & il paroiſſoit ſérieuſement perſuadé que cet incident n'étoit pas ſans quelque rapport avec ſa maladie; il attribuoit en outre ſes ſouffrances réelles & ſes maux imaginaires à une gale rentrée, idée qui l'occupoit ſans ceſſe, & qui lui faiſoit deſirer, comme l'événement le plus heureux, une nouvelle attaque de cette dégoûtante maladie. Il n'eſt pas impoſſible qu'un premier ou même un ſecond degré d'hypocondrie ſe borne à n'être qu'une folie purement intellectuelle, ou même un ſimple caprice, un travers d'eſprit, ou une diſpoſition ridicule de caractère: tel eſt le cas du Malade imaginaire que Molière a mis ſur la ſcène, & qui ceſſeroit d'être un perſonnage comique, ſi ſon extravagance & ſes folies pouvoient être attribuées à une maladie phyſique.

Les perſonnes qui ſont les plus expoſées à ce dérangement de la raiſon uniſſent ordinairement à un eſprit foible une imagination mobile: accoutumées de bonne heure à une foule de petits ſoins & de précautions minutieuſes pour ſe bien porter, elles ont ordinairement une confiance immodérée dans la médecine, & ne pourroient jamais dire avec Montaigne: « La ſanté, je l'ay libre & entière,
» ſans règle & ſans autre diſcipline que de ma
» couſtume & de mon plaiſir; tout lieu m'eſt bon
» à m'arrêter, car il ne me faut autre commodité,
» étant malade, que celle qu'il me faut étant ſain.
» Je ne me paſſionne point d'être ſans médecin &
» ſans ſecours, de quoy j'en vois la plupart plus
» affligés que du mal. » Ces perſonnes valétudinaires ſont ordinairement oiſives ou foiblement occupées, tournées à l'égoïſme, & livrées à un genre de vie qui n'eſt animé ni ſoutenu par aucune eſpèce d'intérêt ou de paſſion.

Différentes léſions organiques ont quelquefois occaſionné l'hypocondrie; mais le plus ſouvent cette maladie dépend d'un dérangement nerveux du bas-ventre, aſſez rare parmi les gens du peuple & très-commun parmi les gens du monde, les gens de lettres, les artiſtes & toutes les perſonnes qui

joignent aux inconvéniens d'une vie sédentaire le choc continuel des passions les plus vives & l'exercice immodéré ou même les écarts de l'imagination.

L'hystérie chez les femmes, & une certaine irritation chronique des organes de la reproduction chez les hommes, constituent une maladie nerveuse abdominale, non moins remarquable que l'hypocondrie par son influence sur les habitudes morales & intellectuelles; cette disposition morbide est d'ailleurs susceptible d'une foule de degrés, de modifications qui occasionnent quelquefois les changemens les plus extraordinaires dans les phénomènes de l'intelligence & de la sensibilité.

Des délires très-variés dans leur objet, des révolutions dans les habitudes & les idées, un developpement subit & comme spontané de qualités ou d'aptitudes nouvelles, ou quelquefois des accès de manie, de mélancolie ou de démence, se manifestent dans ce genre de maladie. Du reste, chez la plupart des femmes, l'hystérisme ajoute quelquefois à la mobilité de leur caractère; mais il donne le plus souvent à leurs habitudes un degré de force, de fixité qui ne leur est pas naturel, ou une extrême activité d'ame, des idées plus fortes, plus abondantes, une sorte d'élévation de toutes les puissances de l'esprit, l'extase, la catalepsie ou des accès de contemplation & d'exaltation. La mélancolie hystérique porte quelquefois au suicide, ce qu'Hippocrate avoit bien remarqué, & c'étoit sans doute au milieu des accès de cette mélancolie, que les jeunes Lesbiennes se précipitoient, comme d'un commun accord, dans la mort volontaire.

Lorsque des hommes doués d'une complexion robuste, de sens très-vifs, ou d'une imagination ardente, se consacrent au célibat & s'obstinent à contrarier la nature, ils ne sont pas moins exposés à un trouble nerveux, qui se prolonge, qui devient habituel ou chronique, & dont l'influence sur l'état moral produit des effets très-extraordinaires. M. M***, qui se trouva dans cette pénible situation, l'a décrite lui-même dans le Mémoire ci-joint qu'il adressa à Buffon en 1774.

« Je naquis de parens jeunes & robustes; je » passai du sein de ma mère entre ses bras pour y » être nourri de son lait : mes organes & mes » membres se développèrent rapidement; je n'é- » prouvai aucune des maladies de l'enfance; j'avois » de la facilité pour apprendre, & beaucoup d'ac- » quit pour mon âge : à peine avois-je onze ans » que la force & la maturité précoce de mon » tempérament me firent sentir vivement les ai- » guillons d'une passion qui communément ne se » déclare que plus tard. Sans doute, je me serois » livré dès-lors au plaisir qui m'entraînoit; mais » prémuni par les leçons de mes parens, qui me » destinoient à l'état ecclésiastique, envisageant ces » plaisirs comme des crimes, je me contins rigou- » reusement, en avouant néanmoins à mon père » que l'état ecclésiastique n'étoit point ma vocation; » mais il fut sourd à mes représentations, & il for- » tifia ses vues par le choix d'un directeur dont » l'unique occupation étoit de former de jeunes » ecclésiastiques; il me remit entre ses mains; je » ne lui laissai pas ignorer l'opposition que je me » sentois pour la continence. Il me persuada que » j'en aurois plus de mérite, & je fis de bonne foi » le vœu de n'y jamais manquer; je m'efforçois de » chasser les idées contraires & d'étouffer mes » desirs; je ne me permettois aucun mouvement » qui eût trait à l'inclination de la nature; je cap- » tivai mes regards & ne les portai jamais sur une » personne du sexe; j'imposai la même loi sur mes » autres sens. Cependant le besoin de la nature se » faisoit sentir si vivement, que je faisois des efforts » incroyables pour y résister, & de cette opposi- » tion, de ce combat intérieur, il résultoit une » stupeur, une espèce d'agonie qui me rendoit » semblable à un automate, & m'ôtoit jusqu'à la » faculté de penser. La nature, autrefois si riante » à mes yeux, ne m'offroit plus que des objets » tristes & lugubres : cette tristesse dans laquelle je » vivois, éteignit en moi le desir de m'instruire, & » je parvins stupidement à l'âge auquel il fut ques- » tion de se décider pour la prêtrise. Cet état » n'exigeant pas de moi une pratique de la conti- » nence plus parfaite que celle que j'avois déjà » observée, je me rendis aux pieds des autels avec » cette pesanteur qui accompagnoit toutes mes » actions; après mon vœu je me crus néanmoins » plus étroitement lié à celui de chasteté, & à » l'observance de ce vœu auquel je n'avois été » ci-devant obligé que comme simple Chrétien. » Il y avoit une chose qui m'avoit fait toujours » beaucoup de peine : l'attention avec laquelle » je veillois sur moi pendant le jour empêchoit » les images obscènes de faire sur mon imagina- » tion une impression vive & assez longue pour » émouvoir les organes de la génération, au point » de provoquer l'évacuation de la liqueur séminale. » Mais pendant le sommeil, la nature obtenoit son » soulagement, ce qui me paroissoit un désordre » qui m'affligeoit vivement, parce que je craignois » qu'il n'y eût de ma faute, & je diminuai consi- » dérablement ma nourriture; je redoublai surtout » mon attention & ma vigilance sur moi-même, » au point que, pendant le sommeil, la moindre » disposition qui tendoit à ce désordre m'éveilloit » sur-le-champ, & je l'évitois en me levant en sur- » saut. Il y avoit un mois que je vivois dans ce » redoublement d'attention, & j'étois dans la » trente-deuxième année de mon âge, lorsque tout- » à-coup cette continence forcée porta dans tous » mes sens une sensibilité ou une irritation que je » n'avois jamais éprouvée : étant allé dans une mai- » son, je portai mes regards sur deux personnes du » sexe, qui firent à mes yeux, & de là sur mon ima- » gination, une si forte impression qu'elles me pa- » rurent vivement enluminées, & resplendissantes » d'un feu semblable à des étincelles électriques;

» une troisième femme, qui étoit auprès des deux » autres, ne me fit aucun effet, & j'en dirai ci-après » la raison : je la voyois telle qu'elle étoit, c'est-à- » dire, sans apparence d'étincelles ni de feu. Je » me retirai brusquement, croyant que cette appa- » rence étoit un prestige du démon ; dans le reste » de la journée, mes regards ayant rencontré d'au- » tres personnes du même sexe, j'eus les mêmes » illusions ; le lendemain je vis dans la campagne » des femmes qui me causèrent les mêmes impres- » sions, & lorsque je fus arrivé à la ville, voulant » me rafraîchir à l'auberge, le vin, le pain & tous » les autres objets me paroissoient troubles & même » dans une situation renversée. Le jour suivant, » environ une demi-heure après le repas, je sentis » tout-à-coup, dans tous mes membres, une con- » traction & une tension violente, accompagnées » d'un mouvement affreux & convulsif, semblable » à celui dont sont suivies les attaques d'épilepsie » les plus violentes ; à cet état convulsif succéda » le délire ; la saignée ne m'apporta aucun soula- » gement ; les bains froids ne me calmèrent que » pour un instant ; dès que la chaleur fut revenue, » mon imagination fut assaillie par une foule d'i- » mages obscènes, que lui suggéroit le besoin de » la nature. Cet état de délire convulsif dura plu- » sieurs jours, & mon imagination toujours occu- » pée de ces mêmes objets, auxquels se mêlèrent » des chimères de toute espèce, & surtout des fu- » reurs guerrières dans lesquelles je pris les quatre » colonnes de mon lit, dont je ne fis qu'un paquet » & en lançai une avec tant de force contre la » porte de ma chambre, que je la fis sortir des » gonds. Mes parens m'enchaînèrent les mains & » me lièrent le corps. La vue de mes chaînes, qui » étoient de fer, fit une impression si forte sur mon » imagination, que je restai plus de quinze jours » sans pouvoir fixer mes regards sur aucune pièce » de fer sans une extrême horreur. Au bout de » quinze jours, comme je paroissois plus tran- » quille, on me délivra de mes chaînes ; j'eus en- » suite un sommeil assez calme, mais qui fut suivi » d'un accès de délire aussi violent que les précé- » dens. Je sortis de mon lit brusquement, & j'avois » déja traversé les cours & le jardin, lorsque des » gens accourus vinrent me saisir ; je me laissai » ramener sans grande résistance ; mon imagination » étoit, dans ce moment & les jours suivans, si » fort exaltée, que je dessinois des plans & des » compartimens sur le sol de ma chambre ; j'avois » le coup d'œil si juste & la main si assurée, que, » sans aucun instrument, je les traçois avec une » justesse étonnante : mes parens & d'autres gens » simples, étonnés de me voir un talent que je » n'avois jamais cultivé, & d'ailleurs ayant vu » beaucoup de singularités dans le cours de ma » maladie, s'imaginèrent qu'il y avoit dans tout » cela du sortilège, & en conséquence ils firent » venir des charlatans de toute espèce pour me » guérir, mais je les reçus fort mal ; car, quoiqu'il » y eût toujours chez moi de l'aliénation, mon es- » prit & mon caractère avoient déjà pris une tour- » nure différente de celle que m'avoit donnée ma » triste éducation. Je n'étois plus d'humeur à croire » les fadaises dont j'avois été infatué ; je tombai » donc impétueusement sur ces guérisseurs de sor- » ciers, & je les mis en fuite ; j'eus en conséquence » plusieurs accès de fureur guerrière dans lesquels » j'imaginai être successivement Achille, César & » Henri IV. J'exprimois par mes paroles & par » mes gestes leurs caractères, leur maintien & leurs » principales opérations de guerre, au point que » tous les gens qui m'environnoient, en étoient » stupéfiés.

» Peu de tems après, je déclarai que je voulois » me marier, & il me sembloit voir devant moi des » femmes de toutes les nations & de toutes les cou- » leurs, des blanches, des rouges, des jaunes, des » vertes, des basanées, &c., quoique je n'eusse » jamais su qu'il y avoit des femmes d'autres cou- » leurs que des blanches & des noires ; mais j'ai » depuis reconnu, à ce trait & à plusieurs autres, » que, par le genre de maladie que j'avois, mes » esprits exaltés au suprême degré, il se faisoit » une secrète transmutation d'eux aux corps qui » étoient dans la nature, ou de ceux-ci à moi, qui » sembloit me faire deviner ce qu'elle avoit de » secret, ou peut-être que mon imagination, dans » son activité, ne laissant aucune image à parcou- » rir, devoit rencontrer tout ce qu'il y a dans la » nature, & c'est ce qui, je pense, aura fait attri- » buer aux fous le don de la divination. Quoi qu'il » en soit, le besoin de la nature pressant & n'étant » plus, comme auparavant, combattu par mon » opinion, je fus obligé d'opter entre toutes ces » femmes ; j'en choisis d'abord quelques-unes qui » répondoient au nombre des différentes nations » que j'imaginois avoir vaincues dans mes accès » de fureur guerrière. Il me sembloit devoir épou- » ser chacune de ces femmes selon les lois & les » coutumes de sa nation. Il y en avoit une que je » regardois comme la reine de toutes les autres : » c'étoit une jeune demoiselle que j'avois vue » quatre jours avant ma maladie ; j'en étois, dans » ce moment, éperduement amoureux ; j'expri- » mois mes desirs tout haut de la manière la » plus énergique & la plus vive ; je n'avois ce- » pendant jamais lu aucun roman d'amour ; de ma » vie je n'avois fait aucune caresse, ni même » donné un baiser à une femme ; je parlois néan- » moins très-indécemment de mon amour, sans » songer à mon état de prêtre : j'étois surpris de » ce que mes parens blâmoient mes propos & » condamnoient mon inclination. Un sommeil as- » sez tranquille suivit cet état de crise amoureuse, » pendant laquelle je n'avois senti que du plaisir, » & après ce sommeil revinrent le sens & la raison : » réfléchissant alors sur la cause de ma maladie, je » vis clairement qu'elle avoit été causée par la » surabondance & la rétention forcée de l'humeur

» féminale, & voici les réflexions que je fis fur » le changement fubit de mon caractère & de » toutes mes penfées.

» 1°. Une bonne nature & un excellent tempérament, toujours contredits dans leurs inclinations & refufés à leurs befoins, dûrent s'aigrir » & s'indifpofer, d'où il arriva que mon caractère, » naturellement porté à la joie & à la gaîté, fe » tourna au chagrin & à la trifteffe, qui couvrirent » mon ame d'épaiffes ténèbres, & engourdiffant » toutes fes facultés d'un froid mortel, étouffèrent » les germes des talens que j'avois fenti pointer » dans ma première jeuneffe, dont j'ai dû depuis » retrouver les traces, mais, hélas! prefqu'effacées, faute de culture.

» 2°. J'aurois eu bien plus tôt la maladie différée » jufqu'à l'âge de trente-deux ans, fi la nature & » mon tempérament n'euffent été fouvent, & » comme périodiquement, foulagés par l'évacuation de l'humeur féminale provoquée par les illufions & les fonges de la nuit. En effet, ces fortes d'évacuations étoient toujours précédées par » une pefanteur de corps & d'efprit, d'une trifteffe » & d'un abattement qui m'infpiroient une efpèce » de fureur qui approchoit du défefpoir d'Origène, » car j'avois été tenté mille fois de me faire la » même opération.

» 3°. Ayant redoublé mes foins & ma vigilance » pour éviter l'unique foulagement que fe procuroit furtivement la nature, l'humeur féminale » dut augmenter & s'échauffer, & d'après cette » abondance & cette effervefcence, fe porter aux » yeux qui font le fiége & les interprètes des paffions, furtout de l'amour, comme on le voit » dans les animaux dont les yeux, dans l'acte, deviennent étincelans : l'humeur féminale dut » produire le même effet dans les urines, & les parties de feu dont elle étoit pleine, portant vivement contre la vitre de mes yeux, dûrent y exciter » un mouvement violent & rapide, femblable à » celui qu'excite la machine électrique, d'où il » doit réfulter le même effet, & les objets me paroître enflammés, non pas tous indifféremment, » mais ceux qui avoient rapport avec mes difpofitions particulières, ceux de qui émanoient » certains corpufcules qui, formant une continuité » entr'eux & moi, nous mettoient dans une efpèce » de contact; d'où il arriva que des trois premières femmes que je vis toutes trois enfemble, il » n'y en eut que deux qui firent fur moi cette impreffion fingulière, & c'eft parce que la troifième » étoit enceinte, qu'elle ne me donna point de défirs, & que je ne la vis que telle qu'elle étoit.

» 4°. L'humeur devenant de jour en jour plus » abondante & ne trouvant point d'iffue, par la » réfolution conftante où j'étois de garder la continence, porta tout d'un coup à la tête & y » caufa le délire fuivi de convulfions.

» On comprendra aifément que cette humeur » trop abondante, jointe à une excellente organifation, devoit exalter mon imagination; toute » ma vie n'avoit été qu'un effort vers la vertu de » la chafteté. La paffion de l'amour, qui, d'après » mes difpofitions naturelles, auroit dû fe faire » fentir la première, fut la dernière à me conquérir; ce n'eft pas qu'elle n'eût formé la première » de violentes attaques contre mon ame; mais » mon état toujours préfent à ma mémoire faifoit » que je la regardois avec horreur, & ce ne fut que » quand j'eus entiérement oublié mon état, & au » bout des fix mois que dura ma maladie, que je » me livrai à cette paffion, & que je ne repouffai » pas les images qui pouvoient la fatisfaire.

» Au refte, je ne me flatte pas d'avoir donné » une jufte idée ni un détail exact de l'excès & de » la multiplicité des maux qu'a foufferts en moi la » nature dans le cours de ma malheureufe jeuneffe, » ni même dans cette dernière crife; j'en ai rapporté fidèlement les traits principaux, & après » cette étonnante maladie, me confidérant moi-même, je ne vis qu'un trifte & infortuné mortel, » honteux & confus de fon état, mis entre le marteau & l'enclume, en oppofition avec le devoir » de la religion & la néceffité de nature; menacé » de maladie s'il refufoit celle-ci, de honte & » d'ignominie s'il abandonnoit celui-là; affreufe » alternative! auffi fus-je tenté de maudire le jour » qui m'avoit rendu la lumière; plus d'une fois je » m'écriai avec Job : *Lux cur data mifero?* »

La nymphomanie & le fatyriafis, qui font les degrés extrêmes de l'irritation nerveufe dans les organes de la génération chez les femmes & chez les hommes, font conftamment accompagnés d'un bouleverfement intellectuel ou d'un délire foit maniaque, foit mélancolique, que l'on peut ranger parmi les principaux fymptômes de ces maladies. Certaines irritations plus foibles & dépendantes de la virginité, du célibat ou d'un état vicieux de la fenfibilité provoqué par l'abus des jouiffances, s'affocient également à des changemens dans l'humeur ou le caractère. Les Recueils d'obfervations font remplis d'exemples de ces rapports curieux du phyfique & du moral dans l'homme, & qui n'appartiennent pas moins à la pfychologie pratique qu'à la médecine. Zimmermann, dans fon *Traité de la Solitude*, a rappelé avec autant de philofophie que d'éloquence ces mouvemens orageux de la fenfibilité en parlant des Pères du défert, dont la vie étoit fi auftère, fi militante, & qui, en voulant faire violence à la nature, ne donnoient fouvent que plus d'énergie à fes impulfions.

Dans l'état préfent des connoiffances, la confidération pfychologique de l'hypocondrie & de l'hyftérifme fe trouve prefque réduite à l'expofition choifie d'un certain nombre de faits, que la médecine-pratique doit offrir aux philofophes, comme les plus dignes de fixer leur intérêt & leurs méditations.

La comparaifon de ces faits, ainfi que leur analyfe, font déjà un commencement d'explication;

ils nous permettent d'en reconnoître trois ordres bien distincts; savoir : 1°. les erreurs partielles de la sensibilité & les perceptions morbifiques; 2°. la mélancolie générale & la sollicitude exagérée avec laquelle les malades s'occupent de leurs souffrances; 3°. le développement de certaines aptitudes ou de qualités nouvelles, physiques ou morales. La philosophie générale de l'esprit humain & l'application particulière que nous avons essayé d'en faire à la doctrine du délire dans les fièvres, expliquent jusqu'à un certain point ces différens effets de l'hypocondrie ou de l'hystérie sur le système intellectuel & moral de l'homme. L'irritation nerveuse de l'abdomen, qui forme la circonstance essentielle de ces maladies, manque rarement d'agir d'une manière sympathique sur quelques-uns des sens ou sur le cerveau, & quelquefois sur ces deux appareils d'organes. Cette propagation d'excitement morbide, si elle arrive à un certain degré, produit nécessairement des sensations illusoires, & si l'intelligence est affoiblie ou préoccupée d'idées analogues à ces perceptions, il n'est pas étonnant qu'une perception illusoire, une croyance absurde s'établisse dans l'entendement & y demeure jusqu'au moment où une nouvelle aberration, soit des sens, soit du cerveau, occasionne un nouveau délire partiel plus ou moins prolongé.

L'oppression des forces vitales & la difficulté d'existence propre à tous les genres de douleur ou de maladie qui affectent sensiblement le diaphragme, l'estomac ou les entrailles, ont un rapport marqué avec la mélancolie de quelques hypocondriaques, avec les craintes imaginaires du plus grand nombre, & le sentiment exagéré de leurs maux. Quant aux effets de certaines circonstances de l'excitement des organes de la génération sur l'intelligence & dans le développement des propriétés nouvelles dont nous avons parlé, il nous suffira de dire qu'ils ajoutent à beaucoup d'exemples connus, la preuve aussi évidente que curieuse, que le cerveau, par une révolution intérieure & passagère de son organisation, peut jouir, comme organe intellectuel, d'une activité nouvelle dont la cause prochaine échappe entiérement à nos moyens d'observation. On oseroit peut-être remarquer que l'absorption de la liqueur séminale chez les hommes d'une complexion ardente, & qui vivent dans le célibat, n'est pas tout-à-fait étrangère à cette cause; mais l'effet d'un excitement cérébral & intellectuel du même ordre chez les femmes, auxquelles cette explication ne peut convenir, ne nous permet pas de nous y arrêter. Du reste, l'état antérieur de l'organisation & du système intellectuel, les mouvemens, les actions dont ils ont l'habitude, l'irritabilité nerveuse, la mobilité de l'imagination, les préoccupations religieuses ou passionnées qui dépendent des opinions, apportent de grandes variétés dans l'influence morale de l'hypocondrie & de l'hystérie. Ces maladies, qui semblent en quelque sorte appartenir plutôt à l'état de l'ame qu'à celui du corps, sont, après la folie & le délire proprement dit, les dérangemens organiques qui montrent le mieux l'association intime, &, comme dit Montaigne, l'*étroicte cousture* du physique & du moral dans l'homme. La catalepsie, les extases, tous les genres d'exaltation qui se caractérisent par des idées au-dessus de l'éloquence, de l'éducation & des habitudes de l'individu, peuvent se rencontrer dans cette dernière maladie, comme dans certains délires fébriles ou dans certains accès de manie; phénomènes dont la bizarrerie ou la singularité n'a paru explicable dans les tems d'ignorance, que par des pouvoirs magiques & des influences surnaturelles. Lorsque d'ailleurs l'hystérie & l'hypocondrie ou les autres affections nerveuses abdominales résistent aux moyens de traitement, elles exercent une influence soutenue sur l'état intellectuel, dont il faut rapporter les effets aux résultats suivans, d'après Cabanis, pag. 321.

« 1°. Elles donnent un caractère plus fixe & plus » opiniâtre aux idées, aux penchans, aux déter- » minations.

» 2°. Elles font naître ou développent toutes les » passions tristes ou craintives.

» 3°. En vertu des deux premières circonstances, » elles disposent à l'attention & à la méditation; » elles donnent aux sens & à l'organe de la pensée » l'habitude d'épuiser en quelque sorte les sujets, » à l'examen desquels ils s'attachent.

» 4°. Elles exposent à toutes les erreurs de l'i- » magination; mais elles peuvent enrichir le génie » de plusieurs qualités précieuses; elles prêtent » souvent au talent beaucoup d'élévation, de force » & d'éclat; & là-dessus, on peut en général éta- » blir qu'une imagination brillante & vive suppose, » ou des concentrations nerveuses actuellement » existantes, ou du moins une disposition très-pro- » chaine à leur formation: elle-même, par consé- » quent, semble devoir être regardée comme une » espèce de maladie.

» 5°. Enfin, j'ajouterai que ces affections, quand » elles sont portées à leur dernier terme, tantôt se » transforment en démence & fureur (état qui ré- » sulte directement de l'excès des concentrations » & de la dissonance des impressions que cet excès » entraîne), tantôt accablent & stupéfient le sys- » tème nerveux par l'intensité, la persistance & » l'importunité des impressions, d'où s'ensuivent, » & la résolution des forces & l'imbécillité.

» Il est aisé de voir, d'après ce qui précède, » que les états nerveux, caractérisés par l'excès de » sensibilité, se confondent avec ceux que nous » avons dit dépendre de la perturbation ou de » l'irrégularité des fonctions du système. En effet, » une excessive sensibilité générale manque rare- » ment de concentrer son action dans l'un des » foyers principaux, & le cerveau lui-même, con- » sidéré comme organe pensant, peut devenir, » dans beaucoup de cas, le terme de cette con-

» centration, ou bien (& ce cas-ci paroît le plus » ordinaire), à des tems d'excitation générale » extrême, ſuccèdent des intervalles d'apathie » & de langueur; ſeconde circonſtance qui, tan- » tôt ſeule, & tantôt de concert avec la première, » accompagne preſque toujours le déſordre des » fonctions nerveuſes. »

L'hyſtérie & l'hypocondrie ſont les deux altérations des grands ſympathiques les plus conſidérables, les plus remarquables, ſurtout par l'étendue, par la variété de leurs effets & la force particulière de leur influence ſur les fonctions de l'entendement. Pluſieurs déſordres du même ſyſtème nerveux, beaucoup moins ſaillans, & ſouvent même à peine ſenſibles, exercent à différens degrés cette influence morale, qui a tant de droit à l'attention, non-ſeulement du philoſophe, mais de tous les hommes tant ſoit peu éclairés, capables de s'obſerver & de ſe rendre compte des nombreuſes variations de leur eſprit & de leur caractère. Ce n'eſt jamais, du reſte, qu'en produiſant quelques-uns de ces déſordres, que la différence des climats, les extrêmes les plus oppoſés de la température, peuvent modifier l'état moral & intellectuel de l'homme, & diſpoſer le ſyſtème vivant à certaines paſſions particulières, comme à certaines maladies. Cette influence du climat eſt conſtatée par un grand nombre de faits. On ſait qu'il ne faut pas s'étonner ſi les jours les plus chauds de l'été & les plus froids de l'hiver, ainſi que quelques obſervateurs l'ont remarqué, ſont les jours de l'année où ſe commettent le plus de crimes. Le peuple a la même opinion; il regarde la canicule comme un tems de malheur; ce qui pourroit s'appliquer également au mois de novembre ou de janvier. Un philoſophe moderne croit pouvoir rapporter à cette idée le motif qui dirigea les anciens légiſlateurs lorſqu'ils fondèrent pour ces tems de criſe des fêtes propres à diſſiper la mélancolie des hommes, telles que les *ſaturnales* chez les Romains, & les *fêtes des rois* chez les Gaulois. Les raiſons que donne le même auteur, pour prétendre que les ſaiſons agiſſent plutôt ſur le moral que ſur le phyſique de l'homme, ſont tout-à-fait contraires à l'obſervation & à la ſaine phyſiologie. Cet effet des ſaiſons ne porte pas même toujours directement ſur le ſyſtème nerveux; il dérange les fonctions de la peau ou du poumon, excite ou affoiblit les organes de la digeſtion, détermine ſurtout la foibleſſe ou le ſpaſme de la peau, les congeſtions ſanguines ou les accumulations muqueuſes, qui à leur tour troublent l'action nerveuſe dans le cerveau, à la région de l'eſtomac & du diaphragme ou dans les autres foyers de la ſenſibilité, ce qui eſt ſuivi alors de changemens plus ou moins remarquables dans les affections de l'ame & les opérations de l'eſprit. Pluſieurs autres diſpoſitions phyſiques qui ne dépendent pas du climat, telles que la groſſeſſe, le travail difficile de la puberté, le développement de quelques maladies chroniques du bas-ventre, la conſtipation habituelle, l'irritation de la partie inférieure du canal inteſtinal, &c. &c., toutes ces diſpoſitions, dont l'effet ſur l'état moral & intellectuel eſt toujours ſi ſenſible, ne le produiſent qu'après avoir préalablement troublé le ſyſtème nerveux des entrailles, & déterminé un ſentiment pénible de la vie par un état de gêne & de compreſſion à la région de l'eſtomac & dans toute l'étendue du ventre. Cette conſidération générale, par laquelle nous terminons cet article, ſuffira pour expliquer & même pour prévoir, & ſurtout pour traiter avec plus d'indulgence ces variations continuelles de l'humeur ou du caractère, ces retours de diſpoſitions chagrines ou irritables, ces travers d'eſprit ou même certaines altérations dans les ſentimens chez un grand nombre d'individus plus à plaindre qu'à blâmer, & qui ſont travaillés, ſouvent à leur inſu, par un état d'indiſpoſition & de maladie dont il peut n'exiſter d'autres ſymptômes apparens que ces inégalités morales de leur caractère.

Article V.

De l'influence générale des différentes eſpèces de maladies ſur les facultés intellectuelles.

Il n'exiſte ſans doute aucune maladie qui ne puiſſe occaſionner, au moins chez quelques individus mobiles & irritables, des changemens plus ou moins prononcés dans le ſyſtème intellectuel, & en général, l'homme qui ſouffre n'exige pas moins les ſecours qui s'adreſſent à l'ame, que les moyens de traitement qui s'appliquent au matériel de l'organiſation. Toutefois ce n'eſt pas toujours la gravité ou la violence du mal qui contribue davantage à ces changemens: le courage de la mort, a dit un philoſophe moderne, dépend de la dernière maladie. En effet, c'eſt la nature même, le caractère de la maladie ou le ſiége qu'elle occupe, les organes qu'elle affecte, qui modifient davantage l'état intellectuel, qui donnent ou enlèvent des forces morales, du courage, de la réſignation, &c. On ne ſauroit trop s'arrêter à cette conſidération, & l'on ne ſait point aſſez que les maladies diffèrent beaucoup des autres malheurs, que le courage, le ſtoïciſme, la réſignation même la plus pure & la plus religieuſe, ſont impuiſſans contre quelques-unes d'entr'elles, qui ont pour caractère d'étouffer, de comprimer les forces de la vie & de priver ainſi le ſyſtème phyſique, comme le ſyſtème moral, de toute eſpèce de force & de réaction. Pluſieurs maladies mortelles ſe développent même lentement & ſilencieuſement ſans porter la moindre atteinte aux facultés de l'ame; d'autres maladies très-legères, & même de ſimples indiſpoſitions ſont une forte de révolution dans l'humeur, le caractère moral, le mouvement & la nature des idées. Il ne ſeroit pas impoſſible de claſſer les maladies d'après ces degrés comparables de leur influence ſur l'entendement; conſidération qui malheureuſement ne s'eſt point offerte à Cabanis lorſqu'il a

traité de l'influence des maladies sur la formation des idées, & qui n'auroit pu manquer de présenter des développemens d'un grand intérêt à un esprit aussi distingué (1). Les maladies nerveuses, d'après ce mode de distribution, seroient placées au premier rang, & il est facile de voir pourquoi nous avons traité séparément, & avec une certaine étendue, de leur rapport avec les phénomènes de l'intelligence & de la sensibilité. Les autres maladies corporelles sont d'autant plus liées à l'état moral, d'autant moins bornées à des effets purement physiques, à la situation d'un animal qui souffre, sans grossir ou surcharger ses maux, par les dérangemens de son esprit & le mouvement de son imagination, qu'elles se rapprochent davantage des affections nerveuses, ou qu'elles se compliquent plus sensiblement avec quelques-uns de leurs symptômes; telles sont, parmi les maladies aiguës, les fièvres intermittentes & les fièvres cérébrales ou ataxiques continues.

Nous avons déjà remarqué, d'après Cabanis, en traitant de l'influence générale des maladies sur l'état moral, de la disposition, du sentiment & des idées au commencement d'un accès de fièvre intermittente. Le même auteur observe avec beaucoup de sagacité que les changemens de l'état moral dans les fièvres intermittentes dépendent du caractère particulier de chacune des espèces de ces fièvres, & des altérations organiques qui les accompagnent. La fièvre quotidienne, qui suppose un dérangement moins profond des organes épigastriques, ne développe pas toujours des sentimens de tristesse & d'anxiété aussi prononcés que les altérations morales qui sont la suite de la fièvre quarte. Ses effets sur l'intelligence sont d'ailleurs beaucoup plus forts pendant les paroxysmes, & ils peuvent à la longue, lorsque ces fièvres sont opiniâtres, se transformer en habitudes. La profonde mélancolie, les idées funestes, les passions malheureuses, qui sont comme inséparables de la fièvre quarte, sont moins occasionnées par ces fièvres que par l'état chronique de maladie qui les occasionne, & dont elles peuvent être considérées comme des crises. L'accès de ces fièvres, lorsqu'il doit être salutaire, affoiblit même quelquefois cette réaction pénible de l'état physique sur l'état moral. Un homme dont Cabanis cite l'exemple, étoit habituellement triste avant d'être attaqué d'une fièvre quarte qui fut très-opiniâtre. Pendant les accès de cette fièvre, du plus morne de tous les êtres qu'il étoit, il devint vif, gai, presque folâtre; sa sévérité naturelle fit place à beaucoup d'indulgence; son imagination n'étoit plus occupée que de tableaux rians & de plaisirs : comme la fièvre dura pendant plus d'un an, cette situation eut le tems de devenir presqu'habituelle; deux ou trois ans après, ce malade, qui vivoit dans les départemens, revint à Paris entièrement débarrassé de sa fièvre; mais il se ressentoit encore de la singulière révolution qu'elle lui avoit fait éprouver, & dans la suite il n'a point repris sa mélancolie primitive, ni l'ancienne âpreté de son caractère. Les effets de la fièvre tierce, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de singularités individuelles, se rapprochent beaucoup de ceux du tempérament bilieux. On a cru observer que les intermittentes pernicieuses, quel que fût d'ailleurs leur type, étoient plus particulièrement accompagnées de l'impuissance absolue de l'esprit, d'une morne langueur, de l'abattement, du désespoir. L'auteur qui a fait cette remarque pensoit en outre que ces fièvres pernicieuses, lorsqu'elles n'étoient point excitées par les émanations des marais, n'étoient souvent que le dernier terme d'une altération antérieure (1); & il importe d'observer ici que, dans le lieu même où Cabanis faisoit cette réflexion (la maison de M. Helvétius), l'un des physiciens les plus recommandables du dix-huitième siècle vient de succomber à une de ces fièvres, dont il paroît avoir favorisé le développement en provoquant cette altération sur lui-même par des expériences diététiques pour reconnoître le minimum de nourriture qui pouvoit suffire à l'organisation de l'homme adulte (2).

La fièvre lente, qui se manifeste à certaines époques de la phthisie tuberculeuse ou de toutes autres lésions organiques, dissipe ordinairement, quand elle est modérée, les concentrations nerveuses de la région épigastrique & les idées pénibles, le sentiment douloureux de l'existence, qui en sont comme inséparables; elle abrége & adoucit en même tems les derniers momens de l'existence, & pendant toute sa durée, les malades sentent encore agréablement la vie; les fonctions de leur esprit se raniment, toutes leurs affections sont heureuses, douces & bienveillantes; cette réaction du physique sur le moral triomphe même de l'austérité ou de la disposition chagrine des caractères habituellement tristes & sombres, & il n'est pas sans exemple que des hommes cruels & méchans jusqu'alors soient devenus sensibles & bons dans cette dernière circonstance; & n'est-ce pas aussi par une suite de ces influences, que les malheureux phthisiques inspirent tant d'intérêt à leur dernière heure, & que les enfans qui succombent à des maladies consomptives montrent une intelligence, une sensibilité prématurée qui ajoute si cruellement au malheur de leur perte, lors même que

(1) Cabanis, en traitant de l'influence des maladies sur la formation des idées, s'est contenté de la division générale en maladies des solides & en maladies des fluides, que la physiologie moderne désavoue, & dont l'insuffisance & l'inexactitude auroient dû frapper un esprit aussi éclairé.

(1) *Voyez* Cabanis, *Rapports du physique & du moral dans l'homme*, tom. I, pag. 546.

(2) M. le comte de Rumford, qui, presque dans le moment où nous nous livrons à ces réflexions, vient de succomber à une fièvre soporeuse.

l'on fait reconnoître la cause de cet accroissement subit de leurs facultés ? Quand la fièvre lente dépend d'une consomption des viscères hypocondriaques, ou d'un commencement de gangrène intérieure, & que l'état de concentration nerveuse qui la précède, n'est point affoibli par son invasion, des angoisses très-vives, un trouble moral, une altération profonde de la sensibilité se manifeste pendant toute sa durée. Les fièvres ataxiques, que l'on pourroit regarder comme des maladies nerveuses fébriles, ont une influence bien remarquable sur les opérations de l'entendement; mais il nous reste peu de chose à ajouter, sur les effets de cette influence, aux considérations que nous avons développées en traitant du délire fébrile sous un point de vue médical & psychologique.

La mémoire est, de toutes les facultés mentales, celle qui s'altère le plus dans ces fièvres. Un vieillard qui se trouvoit arrivé au vingt-unième jour de l'une d'elles, éprouva alors un mieux-être sensible; quinze jours après, & lorsque sa convalescence paroissoit assurée, on s'apperçut que ce vieillard avoit presqu'entièrement perdu la mémoire; il avoit oublié jusqu'à son propre nom, & faisoit souvent, plusieurs fois de suite, la même demande, oubliant qu'on lui avoit répondu; son entendement paroissoit d'ailleurs très-sain, mais son défaut de mémoire augmentoit sensiblement, lorsqu'à la suite d'une légère fatigue il avoit une petite sueur au front; on crut au contraire qu'il se ressouvenoit avec moins de difficulté lorsqu'il éprouvoit une douleur assez vive à la tête, avec transpiration (1).

Thucydide, Lucrèce & Galien ont également regardé la perte ou l'altération de la mémoire comme un des symptômes de la peste qu'ils ont décrite; ce qui est une nouvelle raison de penser que cette peste n'étoit autre chose que le typhus contagieux qui a été si bien observé par les médecins modernes.

Hippocrate a remarqué que, dans les fièvres ardentes, la mémoire se suspend ou s'altère à l'époque des redoublemens.

On a recueilli quelques exemples d'une sorte de développement spontané des facultés intellectuelles à la suite de fièvres nerveuses, qui sembloient avoir été excitées par la crise de la puberté.

Des maladies aiguës qui sont très-vives, très-douloureuses, sans d'ailleurs porter atteinte aux principaux foyers de l'action nerveuse & de la sensibilité, ne modifient que très-foiblement l'état moral des malades qui jouissent d'une certaine force d'esprit & de caractère; telles sont particuliérement les maladies inflammatoires, les attaques aiguës de goutte & de rhumatisme, &c. Lorsque ces maladies affectent le cerveau, la région de l'estomac, les entrailles, les organes de la reproduction, elles occasionnent nécessairement le délire & une foule d'altérations de l'intelligence ou de la sensibilité analogues à plusieurs de celles que nous avons déjà remarquées dans le cours de cet ouvrage.

Les coliques en général, mais surtout la passion iliaque & la colique des peintres, comme toutes les grandes perturbations de l'action nerveuse, sont suivies d'un dérangement passager, ou même de l'affoiblissement ou de la perte de la mémoire, de l'attention & du jugement.

Les maladies chroniques, comme les maladies aiguës, modifient d'autant plus l'état moral, qu'elles affectent davantage, directement ou sympathiquement, le diaphragme, l'estomac, les entrailles ou le cerveau.

Les altérations dans la structure de ce dernier organe, à sa surface ou dans ses membranes, ne portent même quelquefois aucune atteinte aux fonctions intellectuelles lorsqu'elles n'excitent point préalablement une maladie nerveuse quelconque, comateuse ou convulsive. Cette assertion semblera peut-être opposée aux recherches de plusieurs anatomistes célèbres qui ont rassemblé une foule d'observations curieuses pour constater les rapports des lésions organiques du cerveau avec les opérations de l'entendement. Morgagni, par exemple, a cru pouvoir assurer que, chez presque tous les fous maniaques, le cerveau & surtout sa région appelée *corps calleux* (*mesolobe*), avoit plus de consistance que dans l'état naturel. Bonnet, Lieutaud & Barrère ont fait des observations analogues; Tulpius a cru remarquer que, dans le cerveau des idiots, les circonvolutions étoient moins nombreuses, & la masse cérébrale moins développée. D'une autre part, des causes accidentelles, des coups, des chûtes sur la tête, des commotions ont développé quelquefois tout-à-coup les facultés intellectuelles, en changeant les dispositions du cerveau. La mémoire s'est perdue à la suite d'un abcès dans différentes régions de cet organe, & Haller assure avoir vu la démence occasionnée par un ulcère du cervelet. Nous convenons de tous ces faits; mais en supposant même qu'ils ont eu l'influence qu'on leur attribue, il faudroit admettre que ces altérations organiques n'ont exercé cette influence que par une étendue & une complication d'effets dont les circonstances n'ont pas été rapportées. Il est du moins certain que plusieurs lésions organiques, non moins fortes que celles qui viennent d'être citées, ont été reconnues après la mort dans le cerveau de différentes personnes dont la raison n'avoit jamais été altérée. M. Pinel assure que, sur trente-six ouvertures de cadavres de fous, faites sous ses yeux, il n'a rien remarqué dans l'intérieur du crâne que ce que l'on observe chez les personnes mortes d'apoplexies, d'épilepsies, de fièvres ataxiques ou de convulsions.

Baillou disoit avec raison, au sujet de toutes ces incertitudes, que la cause même de la maladie & de la mort que l'on recherchoit avec tant de soin dans

(1) *Voyez* Fingerus, *Differt. medic. de singulari memoriæ imbecillitate ex febre malignâ*, 1791.

dans les cadavres, sembloit s'être échappé avec le principe de la vie : *Ac si cum animâ, mortis occasio evolasset.*

Plusieurs maladies chroniques qui affectent la totalité de l'organisation ou qui paroissent résulter d'une altération générale du principe de la vie, ne réagissent pas sensiblement sur l'état moral; telles sont la syphilis, le scorbut, plusieurs maladies cutanées, scrophuleuses, cancéreuses, &c. Il n'est pas sans exemple que la gaîté naturelle, l'optimisme, la disposition la plus heureuse de l'imagination, se soutiennent au milieu des ravages toujours croissans de ces affreuses maladies. M.***, dont un de ses amis m'a peint souvent la situation, présente un de ces contrastes : attaqué d'une maladie cancéreuse, dont les progrès ont déjà détruit une grande partie du visage, ce malade, doué d'ailleurs d'un grand courage, conserve toute la force de son esprit; il fait des projets, il espère & trompe le sentiment de ses souffrances par les illusions de son imagination. Si l'on donne une attention suffisante à cette observation, & si l'on remarque en même tems qu'un spasme passager du diaphragme ou de l'estomac, un trouble nerveux des entrailles, plongeroient tout-à-coup l'homme d'ailleurs le plus sain ou le plus heureux, dans le découragement & la plus profonde mélancolie, on verra, comme nous l'avons avancé, que la nature, le siége d'une maladie, contribuent bien plus à son influence sur l'état moral, que la violence ou le danger de ses symptômes. L'état scrophuleux, porté à un haut degré & sans complication avec un état général d'irritation inflammatoire ou nerveuse, peut être regardé comme une des dispositions physiques les moins propres au développement de l'intelligence. Le rachitisme, au contraire, lorsqu'il n'arrive pas au plus haut degré, & qu'il se présente plutôt comme une variété accidentelle de l'organisation humaine, que comme une véritable maladie, paroît être une des situations physiques les plus favorables au développement des facultés intellectuelles. C'est même une remarque populaire, que les bossus sont en général plus spirituels que les autres hommes; & peut-être, si l'on connoissoit mieux les traits principaux du tempérament & les variétés de l'organisation des hommes les plus extraordinaires dans tous les genres, on verroit que le plus grand nombre ont été des rachitiques manqués, chez lesquels le cerveau a conservé l'augmentation de volume & d'activité occasionnée par la maladie. En effet, dans le rachitisme, le cerveau a plus de volume & d'énergie; il est quelquefois dans un état d'excitement ou d'inflammation chronique qui précipite en quelque sorte le développement intellectuel, qui donne à des jeunes gens un éclat d'imagination, une abondance d'idées, une maturité de raison, qui n'appartiennent ordinairement qu'à un âge plus avancé. Les individus chez lesquels le principe de la vie est assez fort pour triompher de cette altération, conservent toujours quelque chose de l'effet primitif & constitutionnel de la maladie; modifiés & comme trempés par cette circonstance, ils deviennent ordinairement des hommes remarquables, ce qu'il seroit facile de prouver par de nombreux exemples. Le rachitisme, qui paroît arrêter ou affoiblir les fonctions de l'ame dans leur développement, est presque toujours compliqué avec une altération scrophuleuse.

Plusieurs autres maladies générales & chroniques, telles que la goutte, le rhumatisme & l'état catarral constitutionnels, simple ou compliqué l'un avec l'autre, & se portant alternativement sur différentes régions du corps, exercent une influence sur l'état moral, suivant le siége qu'ils occupent. Ainsi une de ces altérations morbides occasionnera chez la même personne certaines inégalités d'humeur & de caractère, ne portera aucune atteinte à sa sécurité, ou lui donnera tout-à-coup les idées les plus sombres, les pressentimens les plus sinistres, suivant qu'elle affectera la vessie ou l'utérus, les gros intestins, l'estomac ou le poumon & le diaphragme. Ces considérations, que l'on ne fait point assez entrer dans l'histoire des maladies, en sont cependant une partie très-essentielle, & se réunissent à beaucoup d'autres faits pour prouver combien il importe aux médecins de ne jamais séparer le moral du physique dans leurs méditations & leurs observations sur cette foule d'infirmités & d'altérations organiques, qui rendent l'étude de l'homme si compliquée & si difficile.

Les maladies & les dégénérescences scrophuleuses, portées à un certain degré, sont inséparables d'une langueur, d'une foiblesse dans toutes les fonctions, qui s'étend à l'intelligence & aux passions. Si ce genre d'altération est plus considérable, s'il se présente avec ces circonstances d'engorgement qui étouffent toute sensibilité, qui se montrent avec le caractère d'imperfection organique & qui privent l'homme des plus nobles attributs de son espèce, il en résulte la dégradation goîtreuse & l'état de crétinisme. En général, les enfans atteints de scrophules, sans complication avec le rachitisme, sont beaucoup plus lents, moins intelligens que les autres; quoique d'ailleurs ils soient forts & robustes en apparence, leur puberté n'arrive que très-tard, leurs passions sont plus foibles & presque nulles, & le besoin ou les desirs de l'amour ne parviennent pas même à leur donner quelqu'énergie ou quelque vivacité. J'ai souvent eu occasion, dit Cabanis, de faire cette remarque sur des jeunes gens dont les révolutions ordinaires de l'âge n'avoient pu détruire complétement les dispositions écrouelleuses. J'ai connu plusieurs femmes chez lesquelles cette disposition, après avoir retardé la première éruption des règles, en avoit toujours depuis troublé le retour, & dont toutes les habitudes annonçoient le peu d'influence des organes de la génération.

La complexion ſcrophuleuſe peut aiſément s'aſſocier, ſurtout chez les femmes, avec la mobilité nerveuſe, l'irritation vaſculaire prédominante & conſtitutionnelle, ou avec des concentrations habituelles & prolongées de ſenſibilité dans quelques-uns des plexus du grand ſympathique; il réſulte alors de ces combinaiſons des tempéramens ou des complexions morbides très-remarquables, & qui ſe font également reconnoître par la marche, la nature des maladies, le caractère, le mouvement de l'eſprit & des paſſions.

La pratique de la médecine m'a fait rencontrer déjà pluſieurs fois des exemples très-frappans de ces variétés, & je puis aſſurer qu'il eſt peu de circonſtances dans leſquelles l'état moral paroiſſe dépendre d'une manière plus ſuivie & plus impérieuſe de la diſpoſition fondamentale de l'organiſation.

Dans le ſcorbut on n'obſerve aucun déſordre de ſenſation ni d'altération dans le jugement; le ſyſtème nerveux ne paroît pas avoir reçu aucune atteinte; les malades éprouvent ſeulement une langueur extrême & un découragement que l'on a regardé comme un des caractères de la maladie.

Les maladies dartreuſes, les irritations rongeantes & tuberculeuſes, qui tourmentent & déforment la peau, ſans être caractériſées par une influence morale conſtante, introduiſent quelquefois dans le caractère un état d'inquiétude plus ou moins vive, des inégalités, ou même une tournure mélancolique d'idées, un emportement ou une fureur habituelle, ce que les médecins célèbres de l'antiquité ont très-bien obſervé dans l'éléphantiaſis & les affections lépreuſes, que la civiliſation moderne a graduellement étouffées parmi nous.

Les maladies de la poitrine, qui ſe réduiſent aux maladies de l'appareil pulmonaire & à celles du cœur & des gros vaiſſeaux, n'offrent rien de particulier dans leur influence morale, lorſqu'elles ſont entiérement dégagées de toute eſpèce de complication. Nous avons déjà parlé de l'état de l'intelligence & de la ſenſibilité que l'on obſerve dans le dernier période de la phthiſie tuberculeuſe, & qui dépend de la fièvre lente. Dans ſes commencemens & même avant l'époque de ſon invaſion, cette eſpèce de phthiſie eſt rarement ſéparée d'une irritation intérieure, d'un état d'excitement fébrile qui s'étend juſqu'au cerveau, & qui donne plus de vivacité aux idées & de chaleur aux ſentimens. « Combien, dit Reid, parmi les victimes » de cette maladie, ai-je vu de jeunes perſonnes » qui réuniſſoient par un heureux accord la beauté » & l'élégance des formes, aux grâces les plus touchantes de la phyſionomie! Également favoriſées par les charmes de l'eſprit, auquel leur corps » ſemble communiquer je ne ſais quoi de ſa délicateſſe, elles ſe montrent douées, avant l'âge, » d'une imagination pénétrante & d'une vive ſenſibilité; la molle foibleſſe de leurs organes délicats ajoute encore à la douceur & aux agrémens de leurs manières; l'intérêt douloureux » qu'elles inſpirent ne laiſſe point le cœur exempt » de cette compaſſion tendre qui fait ſentir plus » fortement le beſoin de les ſoulager. » Nous avons remarqué, & d'après des réſultats tirés de notre expérience médicale, qu'il n'étoit pas ſans exemple de voir une frénéſie latente ſe joindre à une péripneumonie également latente & chronique, & modifier ſenſiblement l'influence morale de cette dernière maladie.

L'anévriſme du cœur, dans ſon premier degré, eſt aſſez ordinairement accompagné d'une réaction vers le cerveau; les malades éprouvent des étourdiſſemens fréquens & des éblouiſſemens; ils ſont triſtes, impatiens, iraſcibles, & ſentent les vapeurs chaudes qui ſemblent monter de la poitrine vers la tête (1).

Dans le ſecond degré, ce genre de ſymptômes ſe prolonge davantage; les malades s'irritent violemment contre le plus léger obſtacle; ils ſont preſque toujours mécontens, & leur ſommeil, non moins triſte pour eux que la veille, eſt continuellement troublé par des réveils en ſurſaut & des rêves effrayans. Dans le troiſième degré, le découragement & le déſeſpoir ſont proportionnés à la gravité des ſouffrances, & il ſurvient quelquefois du délire.

Parmi les effets que d'autres maladies du cœur & des gros vaiſſeaux peuvent occaſionner, nous nous bornerons à celui que nous avons nous-mêmes obſervé chez un jeune homme qui ſuccomba à une maladie accidentelle, après avoir préſenté pendant le cours de ſa vie toutes les marques de la défectuoſité morbide du cœur, que le plus apparent de ſes ſymptômes a fait déſigner dans ces derniers tems ſous le nom de *maladie bleue*. Ce jeune homme, que nous avons ſuivi avec beaucoup de ſoin pendant près de dix ans, avoit une vie laborieuſe, incertaine, & troublée continuellement par l'infirmité & la ſouffrance; il étoit très-ſenſible, très-irritable; la teinte violette de la peau, qui caractériſoit extérieurement ſa maladie, augmentoit ou diminuoit d'un moment à l'autre, ſuivant ſes impreſſions, ſon attitude, ſes mouvemens, la difficulté plus ou moins grande de ſa digeſtion ou de ſa reſpiration; il eut dans le cours de ſa vie pluſieurs maladies aiguës qui n'offrirent rien de particulier.

Le développement de ſa puberté parut améliorer un peu ſa ſituation; on lui adminiſtra impunément pluſieurs médicamens & même des vomitifs & des purgatifs; ſon régime habituel étoit d'ailleurs fort doux, & l'emploi des plus légers ſtimulans, tels que le vin, le café, lui cauſoit une irritation nerveuſe très-marquée, de l'oppreſſion, des palpitations & une augmentation ſubite de la coloration violette, qui devenoit preſque noire, ſurtout aux gencives, aux pommettes & à l'extrémité des doigts & du nez. Placé au milieu d'une famille

(1) Corviſart, *Maladies du cœur & des gros vaiſſeaux*, deuxième édition, pag. 128.

riche & pénétrée de la plus tendre follicitude, ce jeune homme ne paroiffoit pas malheureux; il avoit des mœurs, des goûts qu'il fembloit devoir à fa fituation, & jamais peut-être on n'a rencontré un exemple plus complet des rapports entre l'état moral & la difpofition particulière des organes: fans être paffionné, il étoit affectueux; il avoit une grande douceur dans le caractère, des habitudes paifibles & un goût marqué pour des études faciles qui l'occupoient fans l'agiter ni le fatiguer; il aimoit furtout à lire, à deffiner & à augmenter ou arranger, fuivant une foule de combinaifons, une collection d'hiftoire naturelle qu'il avoit formée; la reconnoiffance pour les fentimens & les foins dont il étoit l'objet, avoit beaucoup développé fa fenfibilité morale, & il fe faifoit remarquer par fa bienveillance, fon défintéreffement & cette occupation tendre & continue du bonheur des autres, qu'il eft fi rare de rencontrer chez les perfonnes habituellement fouffrantes & valétudinaires.

Cet intéreffant jeune homme mourut au feptième jour d'une fièvre infidieufe, & à l'ouverture du corps, qui fut faite avec beaucoup d'attention, on trouva le trou ovale confervé, mais fenfiblement plus petit que dans le fœtus.

Les léfions organiques du bas-ventre, d'où réfultent différentes maladies organiques, réagiffent plus ou moins fur l'état moral, fuivant la fenfibilité individuelle, celle du vifcère affecté, l'irritation fébrile, la douleur ou les concentrations nerveufes qui accompagnent le développement de ces diverfes léfions. Dans plufieurs circonftances, ces maladies organiques, mais principalement celles du foie, des reins, de la veffie, furtout lorfqu'elles font caractérifées par des altérations lymphatiques ou catarrales, fe développent fans apporter aucun changement fenfible dans les phénomènes de l'intelligence & de la fenfibilité; fouvent auffi l'engorgement du méfentère, celui de plufieurs autres points lymphatiques de l'abdomen, les inflammations latentes & toutes autres dégénérefcences obfcures du péritoine, ainfi que les défordres qui en réfultent, tels que les hydropifies, les tumeurs fquirreufes, &c., ne font point marquées, ni annoncées par une réaction évidente fur les habitudes morales. Les différentes maladies de l'eftomac, celles du foie, qui font caractérifées par une irritation vive, une augmentation ou une exaltation de fécrétion de la bile, préfentent au contraire, parmi leurs fymptômes les plus remarquables, un nouvel état de l'efprit & des fentimens qui frappent les perfonnes les moins attentives & les moins portées à l'obfervation: cette réaction morbide peut exciter avec une forte d'exagération les effets que l'on attribue ordinairement au tempérament bilieux ou au tempérament mélancolique. Il en eft ainfi des exacerbations hémorroïdales, de la difpofition au melena ou maladie noire, & à l'irritation hépatique qui fe renouvelle périodiquement, chez quelques perfonnes, au printems ou à l'automne. Les digeftions habituellement laborieufes, les diftenfions gazeufes, la conftipation, les embarras & les accumulations de mucofités dans les gros inteftins, le fquirre du colon, un gonflement énorme de la rate, des ulcères dans le pancréas, &c. &c., ont paru occafionner la plus cruelle hypocondrie. Du refte, quelle que foit la gravité de ces différentes léfions organiques, leur influence morale, comme celle des maladies des autres vifcères, eft toujours fubordonnée au trouble nerveux qui fe joint d'une manière conftante ou accidentelle à ces différentes altérations. L'attention des obfervateurs ne s'eft point affez portée fur ces fujets importans de médecine philofophique.

Des hommes qui font travaillés pendant longtems par certaines maladies chroniques plus ou moins vives de l'eftomac, du foie, de la véficule du fiel, des reins, qui vivent en quelque forte fous l'empire de ces organes, augmenté & fortifié par la maladie, doivent néceffairement préfenter dans leur humeur, dans toutes les habitudes de fenfibilité & d'intelligence, des diverfités caractériftiques. Ces détails ont été trop négligés par les médecins, & l'on fent aifément combien il feroit curieux & utile de les rencontrer dans les Biographies de plufieurs hommes célèbres, tels que J. J. Rouffeau, d'Alembert, Pafcal, Swammerdam, Buffon, & plufieurs autres philofophes anciens & modernes. Ces points importans de la médecine mentale ne peuvent qu'être indiqués dans ces confidérations générales, & nous nous trouverons heureux & fuffifamment récompenfés de nos travaux, fi nos remarques attirent de ce côté l'attention & les recherches des médecins & des pfychologues.

CINQUIÈME PARTIE.

De l'influence de l'effort intellectuel, ou de la contention d'esprit sur le système physique de l'homme.

ARTICLE PREMIER.

Idée générale de cette influence.

Une réciprocité très-marquée peut s'obferver continuellement dans la réaction conftante & foutenue du fyftème phyfique de l'homme fur fon fyftème intellectuel & moral; ainfi, tandis que d'une part, des variations continuelles dans les fentimens ou dans les penfées, dans la vivacité ou la langueur des opérations de l'efprit, dépendent d'une maladie ou d'une indifpofition purement corporelle, certains changemens organiques font produits d'une autre part par un excès d'attention ou d'imagination, ou par l'exercice foutenu & prolongé de toutes les puiffances de l'entendement.

Les Annales de la médecine, les Biographies, les Mémoires hiftoriques & même les fimples Re-

cueils d'anecdotes, font remplis d'exemples de ces effets remarquables du travail & de la réaction de l'efprit fur l'organifation.

Zimmermann parle d'un orientalifte que fes profondes études firent tomber en démence dans la force de l'âge. Un eccléfiaftique, cité par le même auteur, eut une attaque d'apoplexie à la fuite de travaux littéraires qui commencèrent par affoiblir fa mémoire.

On fait que Boerhaave eut une infomnie de fix femaines, avec un commencement de démence, après s'être livré de la manière la plus immodérée & la plus imprudente à des excès d'étude. On fait également que Defcartes, s'étant abandonné, fur les confins de la Bavière, à une méditation profonde, que favorifoit la folitude, eut des vifions & fe crut férieufement éclairé par des fonges myftérieux & prophétiques.

La vie des gens de lettres eft remplie de pareils traits. La pratique de la médecine fournit un nombre également confidérable d'exemples des effets de l'imagination ou de la contention d'efprit, confidérés comme caufes de maladies ou de complication de maladies.

Cette influence des opérations de l'entendement & des travaux littéraires, dont peut-être quelques médecins ont exagéré les inconvéniens, mérite furtout d'être obfervée, avec quelque détail, dans la fituation & le travail des favans, des artiftes & des gens de lettres.

Le cerveau, comme tous les autres organes, fe fortifie, fe perfectionne par l'habitude : il peut avec le tems fe prêter à une grande variété & à une grande étendue d'opérations. Les paffions qui fe joignent à cet exercice, la différence des objets du travail, l'animent, le rendent moins fatigant & moins dangereux.

Sanctorius a remarqué qu'une étude fans paffion fe foutient à peine une heure; avec la même paffion, quelques heures; avec différentes paffions, jour & nuit. Il ne faut donc pas s'étonner fi, malgré les affertions un peu vagues & trop générales de Tiffot & de quelques autres médecins, la vie des gens de lettres eft plus exempte de maladies que celle de la plupart des autres hommes, & fe prolonge quelquefois fans infirmité jufque dans un âge très-avancé (1). Ces heureux effets de l'étude fur la fanté font d'autant plus marqués que l'efprit a été cultivé d'une manière conftante, & que le cerveau s'eft graduellement familiarifé avec l'habitude de la vie intellectuelle, d'une manière peu différente de ce qui arrive aux mufcles des doigts, dans l'apprentiffage des arts les plus difficiles. Il eft même probable qu'il exifte une difpofition générale de l'organifme, une conftitution particulière du cerveau, d'où réfulte un mode de complexion ou de tempérament plus favorable à la culture intellectuelle & à l'exercice des facultés mentales. On a cru remarquer qu'une certaine foibleffe de corps, une habitude de fouffrance & de maladie, annonçoient cette efpèce de tempérament cérébral & intellectuel. Platon vouloit devenir malade pour avoir plus de génie; mais ce vouloir n'étoit peut-être pas très-bien entendu, & l'obfervation a prouvé que le jeûne & l'affoibliffement des organes font plutôt des vifionnaires que des philofophes. En outre, il faut remarquer que la débilité phyfique eft moins la caufe que l'effet d'un développement diftingué des facultés intellectuelles; ce qui d'ailleurs doit contre-balancer fenfiblement l'effet nuifible des travaux litttéraires les plus vifs & les plus conftans, c'eft l'influence de plufieurs de ces travaux fur le bonheur des hommes qui s'en occupent avec tout l'intéret d'une grande paffion.

Cette influence ne peut être révoquée en doute. Les gens de lettres, les favans, comme les autres hommes, font dirigés par des defirs, par des paffions, ont un objet, tendent à un but avec tout l'effort d'une volonté énergique; mais ils font fouvent heureux à l'avance, & plutôt par leurs travaux que par le prix qui s'y trouve attaché.

Les autres hommes végètent, languiffent dans les routes de la vie : l'homme de lettres, le philofophe les parcourt avec avidité, avec intérêt, & long-tems avant d'être immortel, il vit de fes efforts & de fon efpoir pour le devenir. Ces réflexions expliquent comment on peut trouver beaucoup de bonheur dans une fituation bornée, que le goût & la culture des lettres embelliffent.

Dans les autres profeffions & dans les fituations communes de la vie, l'exercice de l'efprit, lorfqu'il s'applique à la connoiffance, à la pourfuite des moyens d'exiftence, ou des divers objets de paffions, n'a rien de plus pénible ou de plus dangereux que les autres fonctions vitales. La réaction de l'état intellectuel fur le fyftème phyfique ne peut même s'appercevoir fenfiblement que dans la circonftance d'un grand effort & d'une contention d'efprit très-remarquable : cette réaction alors n'eft pas moins forte que celle des paffions, avec laquelle elle fe joint & fe combine le plus fouvent; elle varie d'ailleurs, fuivant les facultés de l'entendement qui font employées dans ce violent exercice, & n'eft pas la même, par exemple, lorfque l'on fait plutôt un effort de mémoire, que d'imagination ou de méditation. La nature, le caractère des études, l'attitude du corps pendant ces études, les époques de la journée que l'on choifit pour fon travail, apportent auffi de grandes différences dans l'effet de la vie littéraire, fur la fanté. Nous devons ajouter à ces remarques que l'effet nuifible & dangereux de l'exercice de l'efprit, dans la vie littéraire, dépend moins peut-être des travaux des gens de lettres, que de plu-

(1) Homère, Démocrite, Hippocrate, Platon, Plutarque, &c., chez les Anciens, & Bacon, Galilée, Harvey, Boyle, Locke, Leibnitz, Newton, Boerhaave, Voltaire, Fontenelle, Daubenton, &c., chez les Modernes, offrent des exemples de cette longévité.

ſieurs paſſions malheureuſes & triſtes dont cette claſſe d'hommes n'a pas toujours le courage de ſe défendre, & principalement de l'amour-propre exagéré, de la ſuſceptibilité extrême qui en dépend, de la mélancolie ambitieuſe, du découragement, des inquiétudes & des chagrins de la jalouſie, paſſions plus déſaſtreuſes que les plus longues veilles & que tous les efforts les plus ſoutenus de l'imagination ou de la méditation.

L'effet phyſionomique & momentané de la contention d'eſprit n'eſt pas moins évident que celui des paſſions qui agiſſent le plus en dehors, & qui ſe manifeſtent par des altérations du viſage & par des changemens dans toute l'habitude extérieure du corps; on fait à chaque inſtant cette remarque, & l'on n'eſt pas moins frappé en général de l'air d'un homme qui réfléchit, qui ſe livre à un enthouſiaſme poétique, ou qui ſe montre abſorbé dans une profonde méditation, que de la phyſionomie, des attitudes d'un homme agité par les tranſports de la colère, ou oppreſſé par les anxiétés de la crainte & les angoiſſes du déſeſpoir. Si une pareille réaction ſe répète ſouvent, ſi elle devient en quelque ſorte une habitude dominante, excluſive, ſes effets ne peuvent manquer de devenir plus profonds & plus graves : ils changent le tempérament naturel, développent une nouvelle complexion, & font naître pluſieurs infirmités & pluſieurs maladies propres aux gens de lettres, & dont leur vie préſente de nombreux exemples. Les hommes de cette profeſſion, les gens du monde en général, oublient trop ſouvent que la ſanté, ou même la raiſon, exige que toutes les parties du corps, toutes les fonctions de la vie ſoient également exercées & employées, & que le cerveau lui-même, la vie de l'ame, l'imagination, les paſſions qui occupent une ſi grande place dans leur exiſtence, ne peuvent paſſer un certain degré de prééminence & de développement, ſans devenir incompatibles avec la régularité & l'intégrité des forces vitales.

Les hommes les plus célèbres dans les lettres & dans les ſciences ont acquis ſouvent, par leur propre expérience, la preuve de cette vérité, lorſque, ſe livrant avec excès à leurs études, à leurs travaux, ils ont entiérement négligé de prévenir, par quelques habitudes de la vie active, les inconvéniens de la vie contemplative & ſtudieuſe.

Celſe, qui connoiſſoit bien ces effets des travaux littéraires, donne quelques conſeils excellens d'hygiène aux gens de lettres, & Plutarque deſiroit qu'ils connuſſent la médecine, afin d'en uſer utilement dans le gouvernement de leur ſanté & de leur raiſon. Pluſieurs ſavans, pluſieurs philoſophes, dont quelques-uns même, ſuivant le deſir de Plutarque, ont pratiqué la médecine, ſe ſont habituellement ou accidentellement livrés à une contention & à des efforts d'eſprit ſi conſidérables, qu'il étoit impoſſible que leur ſanté, leurs forces phyſiques & même l'action du cerveau n'en fuſſent pas dérangées.

Archimède, qui travailloit ſi paiſiblement au milieu d'une ville priſe d'aſſaut, & dont l'appareil imminent du danger de la mort ne put troubler la méditation, ſe refuſoit, ſuivant Plutarque, aux moindres exercices de la vie commune, aux plus ſimples diſtractions de la ſociété.

Au rapport de Galien, une dame romaine, appelée Arria, à force de méditer ſur Platon, avoit oublié en quelque ſorte de digérer. Le philoſophe Prémigènes, cité par le même auteur, employoit excluſivement ſa vie à lire & à écrire; il mangeoit peu, tranſpiroit mal & manquoit rarement d'avoir une fièvre d'accès lorſqu'il oublioit de ſe baigner.

Un autre philoſophe, Carnéade, négligeoit entiérement tous les ſoins, toutes les opérations de la vie phyſique, au point que la femme qui le ſervoit, étoit obligée de le faire manger pour l'empêcher de mourir de faim. Viète, occupé de ſes calculs, oublia de dormir & même de boire & de manger pendant trois jours; il n'entendoit plus & n'appercevoit plus rien. Newton, après une ſemblable préoccupation, tomba dans une mélancolie qui le privoit de toute penſée, & dont il ne fut guéri que par les ſoins de ſes amis.

Boerhaave s'étant également livré à une longue méditation ſur une queſtion du plus grand intérêt, fut privé de ſommeil pendant ſix ſemaines, ainſi que nous l'avons déjà remarqué; ſon cerveau ſe trouva alors dans une ſorte d'inaction; rien ne pouvoit plus l'émouvoir, l'intéreſſer ou l'occuper, & il ne ſortit de cet épuiſement que par des douleurs indéfiniſſables dans tous les membres.

On trouve un grand nombre de traits ſemblables dans la vie des gens de lettres & des ſavans; mais ſurtout dans celle des philologues, des érudits, dont le genre de travaux & les différentes circonſtances qui s'y joignent, font beaucoup plus nuiſibles pour la ſanté que les autres habitudes de la vie littéraire.

Ces premières vues nous paroiſſent ſuffiſantes pour donner une idée de l'influence générale de la contention d'eſprit ſur le ſyſtème phyſique; nous nous attacherons, dans les deux articles ſuivans, à conſidérer les effets de cette même influence, & dans les fonctions mêmes du cerveau qui en eſt en quelque ſorte le foyer, & dans les fonctions des autres organes qui ſont plus ou moins troublés ou dérangés, ſuivant leurs rapports avec le cerveau, la nature, le caractère des occupations, le tems ou la durée du travail, ou pluſieurs autres circonſtances qui, quoique très-acceſſoires dans la vie littéraire, en modifient ſenſiblement l'action ſur la ſanté.

Article II.

De l'influence particulière de la contention d'eſprit & des occupations littéraires ſur le cerveau.

Quiconque a penſé fortement une ſeule fois dans

sa vie, a dû remarquer sur lui-même les changemens qu'une occupation soutenue & une profonde méditation occasionnent dans l'action des sens & du cerveau. Si un pareil état se prolonge au-delà d'un certain terme, la tête, trop vivement excitée, s'épuise ou devient un centre de fluxion & d'irritation. Non-seulement le cerveau est plus délicat, plus susceptible que la plupart des autres parties du corps qui sont employées dans les occupations les plus pénibles, mais en outre il est beaucoup plus compliqué dans sa structure; ses sympathies sont plus directes, plus importantes; ses relations plus étendues, & le rôle spécial qu'il joue dans l'exercice de la pensée paroît occasionner un ébranlement nerveux, un déploiement d'énergie que l'on n'apperçoit pas dans les autres fonctions organiques : tel est l'organe qui souffre & se dérange le premier dans les efforts intellectuels dont nous parlons; il est même évident que c'est principalement de ce côté que doit venir en dernier résultat toute l'influence d'un effort quelconque de l'esprit sur les fonctions corporelles. En effet, le cerveau ne peut être fortement & long-tems concentré dans l'exercice de la pensée, sans être détourné & distrait de ses autres fonctions & de ses rapports nécessaires avec les opérations de la vie animale. Le vulgaire, suivant Zimmermann, ne conçoit guère comment une semblable occupation peut occasionner de la fatigue; forger, limer, scier, porter, sont pour lui ce qu'il appelle *travailler*; penser, écrire, composer, les passe-tems d'une vie oisive. Cependant, quoiqu'on ignore ce qui se passe dans le cerveau pendant l'exercice soutenu & prolongé de l'esprit, il est démontré par l'observation que cet emploi de la vie est ordinairement suivi d'un ébranlement nerveux très-considérable, d'une sensation d'épuisemens & de courbature, & d'un serrement douloureux à la partie postérieure de la tête. Lorsque les membres sont long-tems en action & sans se reposer par intervalles, ils s'affoiblissent nécessairement & se fatiguent; pareille chose doit arriver, dit Zimmermann, dans le *laboratoire de l'ame (in der werckstatt der seele)*, lorsqu'elle se livre sans relâche à ses opérations. Cette fatigue, cet épuisement du cerveau & du système nerveux, à la suite des excès d'étude & de méditation, ont souvent occasionné des maladies graves, & surtout des fièvres ataxiques (des fièvres malignes); c'est ce qui arriva, au rapport de Fontenelle, à l'académicien de Varignon, qui, à la suite d'un travail de tête excessif, eut une maladie aiguë à laquelle il fut sur le point de succomber, & dont les suites durèrent plus de trois ans.

Les jeunes gens rachitiques, & chez lesquels on ne cherche pas à contraindre plutôt qu'à favoriser le développement prématuré de l'intelligence, deviennent ordinairement infirmes, & perissent de bonne heure. Un Philippe Baratier, dont parle Tissot, qui savoit l'hébreu, le grec, le latin, le français à huit ans, & que l'on regardoit à dix-sept comme l'homme le plus savant de l'Europe, mourut avant d'avoir atteint sa vingtième année.

Boerhaave cite un trait semblable, & l'on en trouveroit sans doute plusieurs autres dans les Vies des enfans célèbres, qui appartiennent moins aux sciences morales proprement dites, qu'à la psychologie physiologique & à l'histoire naturelle de l'homme.

Les gens de lettres & les savans qui veulent prévenir les inconvéniens de la contention d'esprit, doivent s'accoutumer autant qu'il est possible à reconnoître les symptômes qui annoncent que le cerveau se fatigue ou se trouve trop vivement excité par l'étude ou la composition. On éprouve, dans ce cas, l'impression d'une légère courbature, d'une tension douloureuse à la nuque ou au milieu du front; le visage alors est beaucoup plus animé; les yeux sont quelquefois enflammés & douloureux: souvent aussi, & surtout chez les gens de lettres dont les entrailles se trouvent habituellement irritées, les oreilles deviennent brûlantes & très-rouges, & ce symptôme est ordinairement accompagné d'un serrement avec pulsation à la région des tempes. Buffon observa souvent sur lui-même une partie de ces effets d'une contention d'esprit très-soutenue; dans ce cas, il interrompoit son travail, & alors il se promenoit & se rafraîchissoit par le repos ou plutôt par une méditation plus calme.

Trop souvent la préoccupation active & passionnée de l'esprit ne laisse point appercevoir à tems les premiers inconvéniens de l'étude. Alors on continue, on prolonge son travail, qui peut devenir dangereux. Toutes les propriétés vitales sont développées avec excès dans le cerveau; le sang s'y meut avec plus de rapidité; il y afflue en plus grande abondance, & l'action des vaisseaux où il circule étant sensiblement augmentée, la tête se trouve dans un état remarquable d'effervescence ou d'exaltation. Porté à ce degré, l'effet du travail littéraire est déjà une véritable maladie; il se manifeste surtout chez les personnes qui ne sont pas très-familiarisées avec l'étude, ou qui s'y livrent toujours d'une manière pénible & laborieuse. Les étudians qui se préparent avec trop d'activité à des examens ou à des concours, sont plus exposés que les savans & les gens de lettres de profession aux effets dangereux & directs d'une étude forcée sur le cerveau. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on a eu souvent l'occasion d'observer les symptômes de vertige & de délire, certaines visions, une démence accidentelle, chez de jeunes théologiens ou de jeunes mathématiciens qui s'étoient livrés avec imprudence à des excès d'étude : ces mêmes désordres arrivent encore plus facilement chez les personnes qui, se trouvant arrivées à un âge déjà avancé, sans avoir cultivé leur esprit par l'étude, s'avisent tout-à-coup de s'occuper avec force & obstination de travaux scientifiques

ou littéraires. Tiffot rapporte, dans fon *Effai fur les maladies des gens de lettres*, qu'un épicier étoit devenu fou pour avoir voulu lire & comprendre pour la première fois les ouvrages de Newton à quarante ans. En effet, il n'eft pas plus aifé, à cet âge, d'étudier une nouvelle fcience ou d'apprendre à penfer, que d'apprendre à danfer ou à faire des armes.

D'après les réflexions qui précèdent, il eft évident que certaines maladies convulfives, des névrofes partielles ou générales, & différentes aberrations mentales font les effets les plus ordinaires de l'exaltation des idées, & d'un excès d'étude ou de méditation.

L'apoplexie nerveufe, fans être exclufivement propre aux gens de lettres, doit être rangée parmi les maladies auxquelles ils font le plus expofés; ils doivent la craindre & chercher à s'en préferver lorfque, dans le travail de la compofition, ils fentent des maux de tête, des vertiges, des tintemens d'oreilles ou de petites convulfions, dont la promenade & un exercice manuel font les meilleurs remèdes. Cette apoplexie nerveufe, à laquelle diverfes complexions font plus ou moins expofées, eft le plus fouvent annoncée par les fignes d'une altération nerveufe & cérébrale. Les perfonnes menacées de cette maladie font fujètes à des éblouiffemens, fur la caufe defquels il eft facile de fe méprendre; elles ont des erreurs de fenfation, des battemens convulfifs dans les mufcles du vifage, & quelquefois des préoccupations douloureufes, des rêves prophétiques, des preffentimens d'une mort prochaine.

Un défordre nerveux d'où peut réfulter un premier ou un fecond degré d'hypocondrie, différentes altérations mentales, mais principalement la perte de la mémoire & certaines erreurs de l'imagination, font les fuites moins graves & plus fréquentes d'une étude exceffive & mal dirigée.

Un jeune homme plein d'ardeur pour les études métaphyfiques, & dont Zimmermann a décrit la maladie très-curieufe avec beaucoup de détail, avoit eu le courage de fe livrer, pendant fix mois confécutifs, à un travail & à des méditations qui lui faifoient éprouver le fentiment d'une grande fatigue. Les fuites de cette imprudence furent une débilité extrême de tous les organes, un affoibliffement & un épuifement particulier du cerveau, caractérifés par tous les fymptômes de la démence. Ce qu'il y avoit de purement phyfique & corporel dans ce défordre fe diffipa affez promptement, mais il n'en fut pas ainfi de l'altération des facultés morales. Ce jeune malade continua de refter incapable de toute efpèce de perception; fes organes de l'ouïe & de la vue paroiffoient dans un état fain, & cependant il ne voyoit ni n'entendoit: le malade étoit dans cette fituation depuis un an, lorfque par hafard on lut à haute voix une lettre devant lui; alors il parut agité, laiffa échapper un gémiffement & porta la main à fon oreille avec l'expreffion de la plus vive douleur; cette lecture ayant été faite de nouveau à voix plus forte, ces marques de fouffrance devinrent plus expreffives, & la perception fe rétablit fucceffivement pour chaque fens, mais avec des efforts fi pénibles, fi fatigans, que le malade fut fur le point d'y fuccomber.

Il feroit facile d'accumuler ici d'autres exemples des effets d'un exercice forcé de l'efprit fur les fonctions du fyftème nerveux & du cerveau. Qui ne connoît la mobilité, les déceptions, les illufions, les vertiges, l'état vaporeux ou mélancolique auquel les poètes, les artiftes, les philofophes fpéculatifs, les orateurs, ont été fujets dans tous les tems & chez tous les peuples?

Du refte, ces différentes altérations, provoquées par l'étude, affectent en même tems le fyftème phyfique & le fyftème moral de l'homme, ou fe manifeftent par un défordre purement intellectuel, ou par des maladies nerveufes bien caractérifées.

Nous avons déjà indiqué une de ces maladies les plus redoutables, l'apoplexie, comme un de ces effets d'une réaction trop forte de l'efprit fur l'organifation; plufieurs auteurs ont confidéré les convulfions, les palpitations & l'épilepfie de la même manière. On affure, par exemple, que Mallebranche fut faifi de palpitations nerveufes en lifant avec trop d'attention le *Traité de l'homme de Defcartes*. Lorry, dans fon ouvrage fur la Mélancolie, a cité l'exemple d'un profeffeur de rhétorique qui fe trouvoit mal à la lecture des plus beaux endroits d'Homère; on rapporte auffi que Pétrarque devint fujet à des palpitations très-incommodes à la fuite de fes longues études; des prédicateurs, des profeffeurs, des étudians ont été frappés d'apoplexies foudroyantes en faifant de grands efforts, mêlés d'inquiétude & de crainte, pour parler en public, & *faire montre* de connoiffances *récemment & laborieufement acquifes*.

Un miniftre fuiffe, cité par Zimmermann, s'étant livré à un travail de tête exceffif & inaccoutumé, fe trouva privé graduellement de fes forces phyfiques, ainfi que de fon activité morale, & après avoir enfuite perdu la mémoire pour les chofes récemment acquifes, il fut atteint d'une apoplexie dont il mourut.

La catalepfie a été attribuée à l'excès des travaux littéraires par Fernel. Ce célèbre médecin rapporte à ce fujet, qu'un des hommes les plus favans de fon tems, qui fe livroit depuis quelques heures à l'étude, refta tout-à-coup immobile, la plume à la main, les yeux fur fon papier, en un mot, dans l'attitude d'un homme qui compofe.

La force & les erreurs de l'imagination, que l'hyftérifme développe & favorife le plus fouvent, agiffent à leur tour fur le fyftème nerveux, & augmentent l'ardeur, l'activité du tempérament chez les perfonnes mélancoliques, & qui, vivant dans le célibat, au milieu des auftérités religieufes, né-

gligent les travaux corporels pour s'abandonner aux charmes de la vie rêveuse & contemplative.

On reconnoît aisément la vivacité, la chaleur des sens, dans les ouvrages ascétiques que plusieurs de ces malades ont composés pendant leur délire.

Zimmermann, qui s'étoit beaucoup livré à ce genre de lecture pour en retirer quelques résultats philosophiques, cite plusieurs traits fort curieux des effets de l'imagination dont nous parlons.

Une madame de....., qu'il cite, auteur de l'un de ces ouvrages ascétiques (& il est à remarquer que ce genre de livres n'a presque pour auteur que des femmes), disoit au milieu de son enthousiasme, dans lequel il étoit impossible de méconnoître l'hystérisme : « Mon ame est sans cesse agitée par » le moteur aimable qui l'enflammme toute, qui » l'use, la dévore toute par le feu le plus doux, & » lui fait chanter un épithalame éternel ; la force » de l'esprit a contraint les plaisirs de mon ame ; » ma joie ineffable vouloit se répandre au dehors, » l'esprit l'a fait remonter vers le cœur. »

Les hommes qui exercent péniblement & laborieusement leur mémoire, qui s'occupent d'une manière exclusive & contenieuse d'érudition, de mathématiques, de métaphysique spéculative, sont beaucoup plus exposés que les autres savans ou gens de lettres aux altérations physiques, aux maladies corporelles qui dépendent d'une réaction forcée de l'intelligence sur l'organisation.

Leur occupation aride isole, plus qu'aucune autre, le cerveau des autres opérations vitales, & ne se rattache par aucune espèce d'association ou de sympathie aux intérêts de la vie morale, ni aux opérations de la vie animale & organique. Lorsque l'on se livre à des observations sur la liaison des travaux de l'esprit avec le système physique, on ne sauroit distinguer avec trop de soin cette concentration si abstraite de la pensée, cet exercice étroit & resserré de l'intelligence dans les études mathématiques de la méditation philosophique ; ou de ces mouvemens faciles de l'imagination qui, loin de troubler, loin d'épuiser l'action nerveuse & les fonctions qui en dépendent, les excitent, les fortifient, & deviennent même, pour quelques personnes, un moyen de se bien porter & de jouir de toute l'énergie physique dont elles sont susceptibles.

Il faut aussi remarquer que si l'étude, les opérations intellectuelles ont pour objet des choses absurdes, inintelligibles ou d'un foible intérêt, leur effet, leur influence est beaucoup plus nuisible pour la santé & pour la raison. L'obscurité de la philosophie scolastique que l'on enseignoit dans le collége où Zimmermann termina ses études, dérangea, suivant ce qu'il rapporte, l'entendement de la plupart des écoliers dont le professeur admiroit les progrès. Pour moi, ajoute ce philosophe, je fus assez heureux pour ne rien apprendre. Notre professeur trouvoit les ouvrages de Wolff trop courts. Il ne lui falloit rien moins, disoit-il, que huit années pour son cours de métaphysique. Cet homme, qui se portoit très-bien avant d'enseigner la philosophie, perdit bientôt la santé & l'esprit dans les travaux absurdes & fastidieux auxquels il se livroit. Il mourut, encore jeune, au milieu des accès de la plus affreuse hypocondrie.

Ces études arides sur des matières obscures, sans déranger sensiblement & matériellement le cerveau, occasionnent quelquefois des tics, des singularités dans l'esprit ou le tempérament que l'on n'observe pas chez les gens de lettres, dont les travaux n'ont rien que de raisonnable & de facile.

Plusieurs autres variétés dans l'étude doivent en apporter dans l'influence de la contention d'esprit sur le système nerveux. La république des lettres, comme les états politiques, a ses premières classes de citoyens, composées de philosophes, de poètes, d'orateurs, &c., & ses derniers rangs, le peuple des érudits, des compilateurs, qui, fatigant leur esprit sans l'éclairer, sans fortifier leur raison, ont beaucoup de rapport avec les scribes, les écrivains publics, les simples copistes, dont la santé est si souvent altérée par les inconvéniens de la vie sédentaire. L'effet partiel & local de la contention d'esprit sur les opérations même de l'entendement se manifeste, soit par un affoiblissement général de l'intelligence, soit par différentes espèces de délire ou d'aliénation. Cet effet commence quelquefois par une insomnie opiniâtre, à laquelle succèdent des marques évidentes de dérangement, ou quelques traits de démence & de folie. Les Biographies des savans & les Archives de la médecine-pratique en contiennent de nombreux exemples. Van-Swieten a décrit avec soin l'état d'un homme très-savant qui, à la suite de ses veilles littéraires, éprouvoit des vertiges dès qu'il écoutoit avec attention un simple trait historique ou le conte le plus frivole. Un gentilhomme anglais, cité par Tissot, s'étant livré sans ménagement à des recherches mathématiques, fut privé d'abord de la vue, sans altération sensible dans l'œil, & bientôt après des fonctions du cerveau. Brigg, après avoir publié ses *Tables des Logarithmes*, se trouva dans le plus grand épuisement intellectuel, & ne put jamais recouvrer ses forces dans la suite. Il est d'ailleurs certain que les efforts de l'esprit sont d'autant plus dangereux pour la santé de l'ame qu'ils sont plus pénibles, & que l'habitude n'est point encore parvenue à en diminuer les difficultés & les dangers. Un homme du monde très-recommandable, cité par Tissot, tomba dans un délire assez grave, après s'être occupé pendant plusieurs jours, avec beaucoup d'efforts & d'intérêt, d'un Mémoire de la plus haute importance. Un délire frénétique fut occasionné par la même cause, suivant Weppfer. Un médecin philosophe que nous avons déjà cité plusieurs fois, raconte qu'il fut appelé pour donner des soins à une dame devenue folle à la suite de lectures continuelles, & qu'il eut

à ce sujet un entretien assez curieux avec un curé de campagne qui portoit le plus vif intérêt à cette malade. La folie que vous voyez, lui dit le pasteur, ne vient que d'une intempérance de lecture. Vous lisez peu, sans doute, répondit Zimmermann? Peu ou point, répliqua le curé, & il ajouta d'un ton fort modéré : soyez bien persuadé, monsieur le docteur, que toutes les personnes qui lisent trop deviennent folles à la fin. Il n'est pas inutile de remarquer que le genre de facultés qu'on exerce, dans les travaux littéraires, détermine souvent la nature & le caractère des altérations de l'esprit. Ainsi, les hommes qui affoiblissent ou perdent leur raison par un effort immodéré de mémoire ou par un excès d'attention minutieuse, ne deviennent pas fous de la même manière que ceux dans les travaux desquels l'imagination ou la méditation domine. L'effet de ces deux opérations intellectuelles, porté au plus haut degré, concentre tellement toute l'activité nerveuse dans le cerveau, qu'il peut, comme la contemplation & l'extase, rendre inaccessible aux impressions extérieures. Cette espèce d'exaltation & une grande fermeté d'ame donnèrent souvent aux stoïciens la possibilité de commander aux affections corporelles & même aux souffrances les plus vives. Le Tasse, dans son enthousiasme, n'appercevoit plus rien de ce qui l'environnoit; Cardan oublioit sa goutte sous l'influence d'une profonde méditation; le grand poète que nous venons de citer devint tout-à-fait visionnaire après avoir exercé sa belle imagination, & livré son ame aux sentimens les plus passionnés & les plus tendres : il croyoit avoir un génie familier qui lui apparoissoit de tems en tems, & avec lequel il s'entretenoit. Il voulut convaincre un jour Manso, l'un de ses amis, de la réalité de cette apparition, & tandis qu'il causoit avec lui, il parut tout-à-coup distrait, & porta ses regards d'un air préoccupé vers une fenêtre : le voilà ! le voilà ! s'écria-t-il, écoutez, regardez, & vous ne pourrez plus avoir aucun doute! Manso ne vit rien, mais il entendit son ami qui parloit à haute voix, tantôt pour répondre, tantôt pour interroger, & toujours avec une élévation de sentiment, une abondance d'idées, une élégance, une noblesse d'expressions également admirables.

La vie littéraire de Descartes ressembla moins à l'étude qu'à une longue méditation; il avoit pris de bonne heure l'habitude de réfléchir, la foiblesse de sa constitution lui ayant fait permettre, dans son enfance, de passer une partie de chaque matinée dans son lit; alors, loin de se reposer, il se livroit aux réflexions les plus sérieuses, ce qu'il continua dans la suite & de la même manière : il est à remarquer que c'est dans ce recueillement, par lequel il commençoit chaque journée, qu'il a fait la plupart de ses découvertes & arrangé ses mondes. Plus tard, ces excès de méditation, dans une solitude profonde, échauffèrent sa tête; il crut voir des fantômes, un génie; il entendit une voix qui l'appeloit à la recherche de la vérité, & qu'il crut partie du ciel, en mêlant un sentiment de religion à son enthousiasme scientifique. Il n'est pas probable que l'on trouve rien de semblable dans les effets d'une réaction intellectuelle sur le cerveau, chez les hommes qui se livrent exclusivement à des études mathématiques ou à des recherches d'érudition.

Article III.

De l'influence des opérations de l'esprit sur les différentes fonctions de l'organisation.

Le cerveau contribuant d'une manière spéciale aux opérations intellectuelles, est nécessairement plus soumis qu'aucune autre partie du corps à l'influence de ces fonctions, lorsque leur développement, leur exercice violent ou prolongé peut devenir une cause de changemens physiques & de maladies. Cette considération nous a portés à regarder plusieurs dérangemens du cerveau & certaines altérations du système nerveux, qui en sont inséparables, comme les effets principaux & en quelque sorte primitifs de l'effort de la pensée & de la contention d'esprit. Ces effets ne sont pas les seuls; la vie sédentaire, les mouvemens ou les attitudes pour lire ou pour écrire, & plusieurs autres circonstances accessoires, influent diversement, pendant les travaux littéraires, sur l'action de la peau, l'état des muscles, celui de la poitrine, & sur les organes de la digestion. L'effort de la pensée, la contention d'esprit, agissent en outre sur ces différentes parties, & les fonctions du cerveau ont trop d'importance, trop d'étendue pour que les changemens que cet organe éprouve dans les opérations laborieuses de l'esprit, n'occasionnent pas des dérangemens plus ou moins sensibles dans les autres organes. En effet, pendant un effort soutenu de l'ensemble ou de quelques facultés de l'esprit, divers symptômes sont ressentis, suivant plusieurs dispositions individuelles, à l'estomac, à la poitrine, dans les membres ou dans quelques-uns des organes des sensations; ses effets, subordonnés au tempérament, à la constitution propre de chaque individu, présentent de nombreuses variétés. Grétry rapporte dans ses Mémoires, que le travail de la composition musicale affectoit plus particuliérement sa respiration, & provoquoit des crachemens de sang. D'autres ne peuvent exercer fortement leur esprit dans un genre quelconque d'études ou de composition, sans éprouver de l'oppression ou même une disposition à l'évanouissement. Zimmermann, après un grand effort d'esprit, dit qu'il lui arrivoit souvent de voir autour de lui des étincelles brillantes comme le diamant, & d'éprouver en outre une douleur vive dans le fond de l'orbite. On sait assez généralement que Mallebranche fut saisi d'une violente palpitation en lisant l'*Homme de Descartes*. Cet ébranlement

nerveux, les palpitations du cœur, celles de la région épigastrique, se manifestent particuliérement lorsqu'une émotion vive, le sentiment d'un grand intérêt, se joignent au mouvement de l'imagination ou à l'effort de l'attention. Un littérateur distingué, à qui il arrivera peut-être de parcourir ces observations, a été constamment sujet à des palpitations de cœur périodiques, dont il attribue l'origine à un état prolongé de recueillement & d'émotion dans une solennité religieuse.

Morgagni a connu à Bologne un savant à qui il prenoit un saignement de nez lorsqu'il lui arrivoit le matin de méditer avant d'être levé. Il suffit même d'avoir une partie plus foible, plus susceptible ou disposée d'une manière singulière, pour que l'influence d'un travail de tête immodéré s'y fasse plus particuliérement ressentir. Bordeu a cité, à ce sujet, l'exemple d'un homme dont le bras enfloit considérablement dès qu'il pensoit ou qu'il éprouvoit une sensation vive (1).

Des effets plus constans sont produits par la contention d'esprit sur les fonctions de la peau, & sur celles de la digestion & des sécrétions.

Chez un homme qui se livre pendant long-tems à l'étude ou à la méditation, la transpiration se suspend ou s'affoiblit, du moins d'une manière très-remarquable; la peau devient nécessairement plus sèche ou plus aride dans certaines parties; elle est comme frappée de spasme, & d'une manière à peu près semblable à ce qui se passe lors d'une légère attaque de nerfs, ou pendant le frisson de la fièvre; les urines, dans ce cas, sont plus claires, plus abondantes; & si, distrait ou trop fortement préoccupé par le travail, on néglige de satisfaire le besoin fréquent de leur émission, il en résulte, avec le tems, des altérations sensibles du côté des reins, l'irritation, la foiblesse & même le catarre chronique de la vessie (2).

On trouve un assez grand nombre d'exemples de ces maladies, dépendantes de la vie littéraire, dans les Recueils d'observations : cette habitude dangereuse de contraindre ou de ne pas appercevoir le besoin d'uriner est d'ailleurs commune aux gens du monde & aux gens de lettres. Elle coûta la vie au célèbre Tycho-Brahé, qui mourut des suites de l'effort très-pénible qu'il avoit fait pour commander à ce besoin impérieux pendant tout le tems où il eut l'honneur, trop chèrement payé, de se trouver assis dans le carosse de Rodolphe II, à côté de ce monarque. Si l'on donne suffisamment son attention à ce qui se passe ainsi du côté de la peau & des voies urinaires dans les efforts soutenus de l'esprit, on ne sera pas surpris qu'un si grand nombre de savans du premier ordre, tels que Heurnius, Cazaubon, Beveronic, aient été si cruellement tourmentés de différentes maladies de ces organes, qui ont également empoisonné l'existence de plusieurs autres savans & philosophes, mais principalement de Buffon, de Rousseau, de d'Alembert, &c.

La réaction trop forte & trop soutenue de l'esprit sur les organes de la digestion est prouvée par de nombreux exemples, & l'on pourroit presque dire par l'expérience de tous les hommes qui se sont vivement & long-tems livrés à l'étude & à la méditation. Considéré sous ce rapport, l'exercice de la pensée ressemble beaucoup à l'impression de plusieurs passions, & se fait sentir, comme elle, à la région du diaphragme, de l'estomac & de la grande courbure du colon. Quel poète, quel penseur ne s'est pas apperçu, après quelques heures d'une composition laborieuse, d'un serrement spasmodique, d'un état de gêne ou d'ébranlement dans les organes de la région épigastrique, comme si ces organes contribuoient par leur réaction aux mouvemens du cerveau? Ce genre d'influence s'étend à la fois aux fonctions digestives & à l'action nerveuse des viscères du bas-ventre.

En général, des digestions lentes, laborieuses, des aigreurs, la souffrance d'estomac, que l'on désigne sous le nom de *cardialgie*, ou même un affoiblissement sensible de la nutrition, ne peuvent manquer de succéder aux efforts prolongés & habituels de l'esprit, surtout chez les personnes dont l'estomac ou le foie est mal disposé, & qui négligent, dans leurs travaux, plusieurs précautions qui pourroient en affoiblir ou en prévenir les inconvéniens. Le peuple, dont les opinions ne sont pas toujours des erreurs populaires, paroît avoir été frappé de cet effet de l'étude & de la culture de l'esprit sur la nutrition. Il suppose de l'embonpoint, des formes robustes à la sottise, à la stupidité, & une grande maigreur, une foiblesse de corps remarquable à la philosophie, aux hommes studieux qui la chérissent, & qui se consacrent aux sciences & à la poésie.

Tous les médecins qui ont exercé leur profession dans les *villes savantes* ne sont pas éloignés d'adopter cette opinion du vulgaire; ils s'accordent à dire avec Boerhaave, que le premier effet sensible d'une étude excessive se manifeste par un dérangement dans les digestions. On avoit fait la même remarque chez les Anciens. Diogène-Laerce rapporte que, pour digérer, Aristote étoit obligé de porter sur la région de l'estomac une vessie remplie d'huile aromatique; & suivant Galien, l'empereur Marc-Aurèle avoit détruit à la longue les forces de son estomac par ses excès d'étude & de médi-

(1) Bordeu, *Prix de l'Académie de Chirurgie*, tom. VI.

(2) Une disposition tout-à-fait opposée des urines a lieu chez les personnes qui, tout en occupant fortement leur esprit, font en même tems un très-grand emploi des membres, des organes de la voix pour parler ou réciter en public, plaider, prêcher ou jouer la tragédie. M. T....., le plus célèbre de nos tragiques modernes, m'a dit avoir fait plusieurs fois sur lui-même cette observation, qui est parfaitement d'accord avec plusieurs faits que j'ai recueillis dans ma pratique, comme médecin & comme observateur des mouvemens, des circonstances variées de la société, qui peuvent se rapporter au point de vue particulier de la science de l'homme auquel je me suis attaché.

tation. Cicéron mangeoit peu, & se faisoit remarquer par son extrême maigreur. Arétée, Cœlius Aurelianus, ont regardé la cardialgie comme l'une des maladies les plus fréquentes parmi les gens de lettres.

Dans quelques circonstances, l'excitement de l'estomac, pendant le premier travail de la digestion, réagit sur le cerveau & rend l'exercice de la pensée plus facile; c'est comme un premier degré d'ivresse qui se manifeste par l'exaltation régulière des facultés de l'entendement. Nous avons déjà cité un exemple de cette réaction, en traitant du délire occasionné par les boissons spiritueuses. Un jeune médecin, dont M. Cabanis a parlé dans ses Observations sur les maladies catarrales, éprouvoit quelque chose de semblable; il ne pouvoit travailler facilement qu'après un copieux repas. Le ministre Turgot, qui mangeoit beaucoup, avoua plusieurs fois au même auteur que le moment de la digestion étoit celui où il se sentoit le plus capable d'une méditation profonde & de tous les travaux de l'esprit. Ces traits doivent être regardés comme des exceptions, comme des effets qui dépendent plutôt d'un état de maladie que d'une disposition naturelle. En général, la vie sobre est nécessaire aux gens de lettres, & il n'est pas moins difficile que dangereux de se livrer aux travaux de l'esprit pendant le travail de la digestion. Marmontel assure dans ses Mémoires, que son régime frugal & sobre, pendant les premières années de son séjour à Paris, étoit très-favorable à ses études, & que la dissipation du grand monde, les plaisirs de la table, embarrassèrent souvent dans la suite son imagination, & nuisirent à l'activité de sa pensée. Voltaire, dans sa Correspondance avec son ami Thiriot, lui rappelle souvent que les soupers de Paris, & les digestions laborieuses qui en résultent, sont incompatibles avec le commerce des Muses & le travail de l'esprit. Fontenelle, Rousseau, Buffon, Thomas & plusieurs autres philosophes ou gens de lettres ont fait sur eux-mêmes plusieurs observations analogues. Un dérangement plus ou moins grave du système nerveux abdominal manque rarement d'accompagner les altérations digestives que provoquent les excès d'études. Une foule de désordres qui tiennent une grande place dans la vie des savans & des gens de lettres, sont l'effet de ce dérangement nerveux; ils tendent à les rendre plus ou moins mélancoliques ou hypocondriaques, & à rapprocher leur complexion de la mobilité nerveuse, de la délicatesse de constitution qui caractérise le tempérament parmi les femmes de la première classe de la société. Il est assez fréquent que cette débilité, ce trouble nerveux des organes de la digestion, provoqué par l'étude, réagissent sur le système intellectuel & moral, qu'ils développent des passions tristes & craintives, le découragement, la crainte, la défiance, le défaut absolu de résolution, une langueur, une insuffisance douloureuse & triste de l'entendement, & plusieurs autres symptômes de mélancolie ou d'hypocondrie; il n'est pas rare que, dans cette disposition fâcheuse de tout le système nerveux des entrailles, les gens de lettres ou les savans les plus habitués à la méditation ou à l'étude ne puissent plus s'y livrer pendant quelques instans sans éprouver un sentiment de chaleur & de spasme à la tête & au visage. Un délire chronique, une hypocondrie décidée, peuvent résulter de ce trouble nerveux lorsqu'il est porté à un haut degré. Pierre Jurieu devint d'abord vaporeux, comme cela arrive si souvent aux gens de lettres qui gouvernent mal leur esprit; sa raison s'affoiblissant ensuite de plus en plus, les distensions gazeuses & bruyantes dont il étoit tourmenté lui firent croire sérieusement qu'il avoit sept cavaliers au milieu de ses entrailles. Un médecin distingué du dix-septième siècle, Gaspard Barloeus, qui s'occupoit aussi d'éloquence & de poésie, recommandoit souvent à son illustre ami Hughens, de modérer ses études & de prévenir les inconvéniens qu'elles pouvoient avoir pour sa santé; mais négligeant de prendre pour lui-même ce salutaire avis, il tomba dans un délire hypocondriaque pendant lequel il se croyoit de beurre, & fuyoit le feu avec le plus grand soin. Il se noya dans la suite, tourmenté par la crainte continuelle de se voir fondre. (Moreau de la Sarthe.)

MÉDECINE MILITAIRE. (*Medicina militum, medicina castrensis.*) Tous les arts, tous les métiers, presque tous les états de la société, exposent ceux qui les exercent à différentes maladies, dont le nombre, la nature & l'intensité varient à raison du genre de vie & des exercices auxquels se livrent les hommes voués à chaque profession, suivant les parties du corps qu'ils exercent le plus, ou les positions qu'ils sont obligés de garder en travaillant, & les influences auxquelles ils sont soumis.

Mais il n'est point d'état qui soit environné de plus de causes de maladies que celui des gens de guerre.

L'étude de ces causes & des affections nombreuses qu'elles produisent, la connoissance & l'application des préceptes & des moyens que l'art médical a découverts, & qu'il met en pratique pour conserver la santé des troupes & pour la rétablir lorsqu'elle est dérangée, forment un corps de doctrine qu'on désigne sous le nom de *Médecine militaire.*

Ce n'est point toutefois une science distincte, ni même une branche particulière de l'art de guérir, mais une application de toutes les parties de cet art, aux circonstances variées dans lesquelles se trouvent les hommes de guerre, tant en santé qu'en maladie.

Tous ceux qui ont pratiqué la médecine aux armées, ont observé que son exercice y présente des difficultés & des différences très-remarquables, qui le distinguent de la pratique ordinaire dans

l'état civil. Ils ont reconnu qu'indépendamment des principes généraux & des connoissances théoriques & pratiques nécessaires à tout médecin, celui qui se destine au service des troupes doit avoir en outre des notions particulières & positives sur l'état du soldat, sur son genre de vie, ses exercices, ses habitudes, sur les causes nombreuses des maladies qui l'assiégent, & les situations extraordinaires auxquelles il est exposé, surtout en temps de guerre (1).

L'ensemble de toutes ces connoissances sert de base à la *Médecine militaire*, qui est le sujet de cet article. Si, en nous chargeant de le rédiger, nous nous étions engagés à suivre les divisions adoptées par les auteurs du plan du *Dictionnaire encyclopédique de Médecine*, nous serions obligés de donner ici un précis :

1°. De l'*hygiène militaire*, qui traite de tout ce qui peut influer d'une manière spéciale sur la vie & sur la santé du soldat;

2°. De la *pathologie*, de la *séméiotique* & de la *nosologie*, considérées par rapport aux maladies des troupes; ce qui nous conduiroit à décrire l'histoire & le traitement de beaucoup d'affections, tant internes qu'externes, qui sont particulières aux gens de guerre, ou qui se présentent aux armées & dans les hôpitaux militaires sous des faces & avec des complications qu'elles n'offrent point ailleurs;

3°. De la *clinique* & de la *thérapeutique*, ou *matière médicale*, qui sont exercées dans les hôpitaux des troupes, avec une méthode, une précision, une simplicité & une énergie qui les font différer de la médecine pratiquée dans l'ordre civil;

4°. La médecine militaire a aussi des *décisions légales*, qui sont exclusivement de son ressort: elle a sa *jurisprudence médicale*, *chirurgicale* & *pharmaceutique*; enfin, elle a sa *biographie* & son *histoire*.

Cette division méthodique présenteroit des avantages, sans doute; mais nous nous sommes convaincus qu'elle nous entraîneroit beaucoup trop loin, quelque précision que nous nous efforçassions de mettre dans chaque partie : il nous faudroit, pour ainsi dire, faire un *Traité de Médecine militaire*; or, nous n'avons ni le temps, ni les moyens, ni la prétention d'entreprendre un pareil travail, qui d'ailleurs seroit ici déplacé.

Déjà plusieurs points essentiels, relatifs à la santé & aux maladies des gens de guerre, ont été traités à l'article ARMÉES *(Maladies des)*. Peut-être ne resteroit-il, pour compléter le tableau de ces maladies, qu'à parler ici de celles qui ont été oubliées, & à étendre ou rectifier quelques objets qui intéressent la médecine-pratique. Mais depuis l'époque où cet article fut imprimé, les sciences médicales ont fait de grands progrès, & leur application au traitement des affections particulières aux soldats a dû se perfectionner, surtout dans cette longue guerre qui a troublé presque toutes les parties du monde, & pendant laquelle les médecins français, obligés de suivre des armées nombreuses dans toutes les positions & dans tous les climats, ont été à portée de mieux étudier les causes & le traitement des maladies des troupes.

Nous desirerions pouvoir consigner ici les résultats de cette *grande expérience*; mais la multiplicité des observations rendroit ce travail trop difficile & trop étendu. Nous nous bornerons donc à présenter les vues qui nous paroissent les plus intéressantes, en les classant sous deux points principaux.

Le premier aura pour objet des *considérations générales sur l'hygiène militaire*;

Le second contiendra des *observations sur les maladies les plus communes & les plus dangereuses parmi les troupes*, dans les diverses saisons, dans des climats opposés & dans les positions variables, en temps de paix & en temps de guerre. Nous indiquerons en même temps les causes les plus probables de ces maladies, & les principes qui doivent guider le médecin dans leur traitement, & former ainsi la base de la clinique aux armées & dans les hôpitaux militaires.

Nous renvoyons aux articles MATIÈRE MÉDICALE, MÉDICAMENS, PHARMACIE MILITAIRE, PHARMACOPÉE, REMÈDES, la partie de la *Thérapeutique* qui traite de la connoissance & de la vertu des médicamens proprement dits. Quant aux règles de leur emploi & de leurs indications dans les différens cas de maladie, elles doivent faire partie de la *Clinique* ou *Médecine-pratique*. *(Voyez ces mots*, ainsi que THÉRAPEUTIQUE, INDICATION.)

Ce qui tient à la *médecine légale*, dans le service des troupes, doit être compris dans les articles spéciaux qui ont trait à cette partie de l'art. Nous y joindrons ceux de RÉGIME MILITAIRE, POLICE MÉDICALE *des camps & des hôpitaux*; RAPPORTS *à faire à l'autorité militaire*, soit aux armées, soit dans les garnisons; RÉFORME *(Cas de)*; REMÈDES SECRETS; SERVICE MILITAIRE *(Aptitude, Habileté ou Invalidité au)*; SIMULÉES & DISSIMULÉES *(Maladies)*; SALUBRITÉ *(Règles de) dans les camps, les casernes, les prisons & les hôpitaux, &c.*

La *jurisprudence médicale*, dont nous devrions parler ici, est fondée sur les principes établis dans les réglemens des hôpitaux militaires & des corps de troupes, qui fixent l'organisation, les grades, les droits, les devoirs & les fonctions des officiers de santé militaires (médecins, chirurgiens & pharmaciens de diverses classes), ainsi que leurs rapports, soit entr'eux, soit avec les autres officiers, fonctionnaires & employés civils & militaires qui concourent au même service. C'est donc aux arti-

(1) Le médecin d'armée doit avoir aussi des qualités physiques & morales dont nous ne parlons pas ici. Il doit avoir surtout un courage & une force d'ame capables de braver tous les dangers.

cles OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES, POLICE MILITAIRE, RÉGLEMENT & ORDONNANCES *des hôpitaux*, SERVICE DE SANTÉ *des troupes*, RÉGIMENT *(chirurgiens de)* & ADMINISTRATION MILITAIRE, que l'on doit chercher ce qui a rapport à la *Jurisprudence de la médecine*, de la *chirurgie* & de la *pharmacie militaire*.

Les *notices biographiques* des médecins des armées doivent former les articles nominatifs de ceux qui se sont distingués dans cette carrière. Mais comme beaucoup d'entr'eux ont été oubliés, & que bien d'autres sont décédés depuis l'époque des premiers travaux de ce Dictionnaire, nous donnerons à l'article général OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES, un tableau détaillé des hommes qui, depuis près de cent ans, ont occupé les premiers rangs dans l'exercice de l'art médical aux armées & dans les hôpitaux militaires, ou qui, par leurs ouvrages & leurs travaux pratiques ou administratifs, ont contribué à perfectionner le service de santé des troupes, & les diverses branches de la médecine d'armée.

Quant à l'*histoire de la médecine militaire*, on ne peut s'empêcher d'en tracer ici l'esquisse, avant même d'en venir à ce que nous avons à dire sur l'*hygiène militaire* & sur *les maladies du soldat*. Il importe en effet de marquer d'abord les progrès rapides qu'a faits, dans le dix-huitième siècle, l'application de l'art de guérir au service des troupes, & les grandes obligations que lui doit la science en général, & surtout la médecine-pratique.

D'ailleurs, l'*histoire de la médecine d'armée* est liée à celle des *hôpitaux militaires*, dont l'article manque absolument dans ce Dictionnaire; & nous avons dû profiter de cette occasion pour remplir une partie de cette lacune, nous réservant de rapporter ce qui concerne les détails intérieurs des établissemens hospitaliers, aux articles RÉGIE DES HÔPITAUX, RÉGLEMENT DES HÔPITAUX MILITAIRES, SERVICE DE SANTÉ DES TROUPES *dans les corps & dans les hôpitaux*, SERVICE ADMINISTRATIF DES HÔPITAUX, POLICE DES HÔPITAUX, TRANSPORT DES MILITAIRES MALADES, RÉGIME DES SOLDATS, RÉGIME DES MALADES DANS LES HÔPITAUX, &c., RÉGIMENT *(chirurgiens de)*, RÉGIMENTAIRE *(hôpital)*.

Précis historique sur la médecine militaire & les hôpitaux des troupes.

Quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'y ait eu, même dans les temps les plus reculés, des médecins à la suite des armées, les annales de l'art ne nous offrent presque rien sur les maladies particulières aux gens de guerre. Plusieurs historiens (1), il est vrai, font mention d'épidémies meurtrières qui ont ravagé, à différentes époques, les armées des Grecs, des Perses & des Romains; mais nous n'avons point de notions exactes sur les causes, la nature & le traitement de ces maladies, parce que leur description détaillée ne nous a point été transmise par des médecins.

Ce qui concerne les secours donnés aux blessés après les batailles, n'a pas été moins négligé par les auteurs contemporains. Dans la haute antiquité, les guerriers, les héros, les princes même apprenoient quelques parties de la médecine, & s'exerçoient à traiter & guérir les blessures. C'est ainsi qu'Homère nous représente Achille élevé par Chiron, & surtout Machaon & Podalyre, à la fois guerriers & médecins distingués.

Quelques siècles après, on voit des *médecins vulnéraires*, suivant les armées pour extraire les flèches ou les traits (1), & étancher le sang des blessés. Plus tard, c'étoit des *myres* ou *mires*, espèce d'empiriques, qui suçoient les plaies des guerriers, & y appliquoient des baumes de leur composition, dont ils se réservoient le secret.

Cependant les Anciens se sont beaucoup occupés des moyens de conserver la santé de leurs armées. Parmi les auteurs qui nous ont conservé une grande partie de leurs institutions sur l'art militaire, on remarque Hygin, & principalement Végèce, qui, dans son abrégé adressé à l'empereur Valentinien-le-Jeune, vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne (2), parle avec assez de détail des précautions que les Romains prenoient pour conserver & fortifier la santé de leurs troupes. Mais on ne sait point au juste quelles étoient les

---

(1) Xénophon, Plutarque, Diodore, Tite-Live, Pline, Tacite, César, Justin, &c.

(1) On peut rappeler, à ce sujet, le témoignage d'Homère & celui des historiens cités plus haut; mais nous devons rapporter, sur l'art d'extraire les traits des blessures reçues par les guerriers, un passage remarquable qu'on trouve à la fin du Traité *du médecin*, dans le Recueil des œuvres d'Hippocrate. Nous suivrons la traduction latine de Foes, édition de Francfort, 1591, in-folio, sect. I, p. 23.

« *Ad hæc verò consequitur vulnerum in militiâ acceptorum tractatio, quoad telorum extractionem, cujus in urbium commerciis parvus usus existit. Quandoquidem civiles & hostiles expeditiones raræ ferè sunt quæ sæpissimè assiduèque circà externa bella contingere solent. Is igitur qui hanc manûs operam exercere volet, ut externos exercitus sequatur oportet. Hâc enim ratione ad eam usum exercitationem sibi comparabit....* »

Les auteurs qui ont écrit dans les derniers temps sur l'histoire de la médecine & de la chirurgie militaires, n'ont point parlé de cet usage recommandé par les Anciens, d'aller à l'armée pour apprendre l'art d'extraire les flèches & de panser les blessés. Peut-être ont-ils cru devoir négliger le passage qu'on vient de citer, parce qu'il est à la fin d'un traité qui n'a jamais passé pour appartenir à Hippocrate, quoiqu'il se trouve dans le Recueil des œuvres qu'on attribue à ce grand-homme. Mais quel que soit l'auteur du livre intitulé *du Médecin*, il est certain que ce Traité existoit du temps de Galien; ainsi son origine remonte encore assez haut pour rendre ce passage intéressant & pour prouver que les Anciens se livroient à l'exercice de l'art médical à la suite des armées. Certes Desjardins, Périlhe & bien d'autres citent souvent des autorités moins anciennes & moins authentiques, pour exalter les services de la chirurgie....

(2) *Flavii Vegetii Renati Opera, de re militari*, lib. II, cap. 10. *Hyginus*, *de Castrametatione*.

fonctions des médecins attachés aux légions romaines, ni quels moyens étoient mis à leur disposition pour le traitement des malades.

Toute recherche de ce genre est inutile dans les siècles d'ignorance & de barbarie. On trouve pourtant dans Rhasès, médecin arabe qui vivoit sous le calife Almanzor, à la fin du neuvième siècle (1), quelques préceptes utiles pour écarter les causes des maladies qui environnent les militaires obligés de camper dans les divers climats, & sur la nécessité de varier leur nourriture suivant les saisons.

Dans les siècles suivans, malgré les guerres nombreuses & sanglantes qui ravagèrent le Monde, l'histoire ne parle point d'observations positives sur les maladies des armées. Pendant les croisades, qu'on a regardées avec raison comme une sorte d'irruption de l'Europe sur l'Asie, les princes & les rois conduisant leurs armées en Palestine, se faisoient accompagner le plus souvent par des ecclésiastiques, des moines ou des clercs, qui exerçoient en même temps, auprès de leurs personnes, les fonctions de médecins (2). Mais parmi ces *prêtres guérisseurs*, les uns n'étoient pas assez instruits pour songer à perfectionner leurs connoissances; les autres, fort occupés des intrigues de cour, & se livrant souvent à la politique, n'étoient pas disposés à écrire sur la médecine, & se soucioient fort peu d'éclairer leurs successeurs; ou s'ils ont écrit, leurs manuscrits ont péri avec eux.

Cependant nous trouvons dans les œuvres d'Arnaud de Villeneuve, qui professa long-temps avec célébrité à l'Ecole de Médecine de Montpellier, & ensuite à celle de Paris, depuis 1250 jusqu'en 1300, un petit traité sur le régime convenable à ceux qui fréquentent les camps : *De Regimine contra sequentium* (3).

Arnaud connoissoit très-bien les ouvrages des Arabes, & avoit profité des remarques de Rhasès sur le sujet qui nous occupe. Profond dans les sciences physiques, il excella surtout en chimie, dont il étendit le domaine pour l'appliquer à la médecine & trouver de nouveaux remèdes. On lui doit ceux qui ont pour base les produits de la distillation du vin, qui n'étoit pas connue avant lui. Il voyagea beaucoup, jouit de la confiance de plusieurs papes, & fut médecin de Jacques II, roi d'Arragon, & de Robert, roi de Sicile. Quoiqu'on lui ait reproché des erreurs en astrologie, nous devons lui savoir gré de s'être occupé d'une partie de l'hygiène militaire.

La médecine d'armée peut réclamer encore Lanfranc, médecin de Milan, qui, ayant été chassé d'Italie par les factions des Guelphes & des Gibelins, vint à Lyon, & ensuite à Paris, en 1295, où il enseigna & pratiqua la médecine & la chirurgie avec une grande distinction, & publia ses leçons de chirurgie. Il avoit auparavant exercé l'une & l'autre médecine dans les armées, en Italie, & s'étoit fait un nom dans les guerres qui avoient désolé le Milanais.

Vers le milieu du quatorzième siècle, Gui de Chauliac, médecin de l'Ecole de Montpellier, résidant à Avignon, où il étoit attaché au pape Clément VI, composa un livre intitulé : *Inventarium* ou *Collectorium partis chirurgicalis Medecinæ*, que Laurent Joubert traduisit en français sous le titre de *Grande chirurgie de Gui de Chauliac.* Cet ouvrage, terminé en 1360, fut pendant long-temps *le livre classique* dans toutes les écoles où l'on enseignoit l'art de guérir, & il servit de guide aux médecins & aux chirurgiens lettrés qui suivoient les armées.

Nous disons *chirurgiens lettrés*, pour les distinguer de la quatrième secte de chirurgiens dont parle Gui de Chauliac dans son *Chapitre singulier*, & qu'il signale en ces termes : « La quatrième secte » est de tous les gens d'armes, ou chevaliers teutoniques, & autres suivant la guerre; lesquels, » avec conjurations & breuvages, choux, huile, » laine, pansent toutes les plaies, se fondant sur » cela : que *Dieu a mis sa vertu aux paroles,* » *aux prières & aux herbes.* »

Nous avons encore une autre obligation à Gui de Chauliac & à son contemporain Raimond Chalin de Vinario, comme lui médecin de Montpellier, & résidant à Avignon; c'est d'avoir décrit, avec une grande exactitude, cette peste affreuse qui, dans le cours du quatorzième siècle, a dépeuplé le monde entier d'un quart de ses habitans. Le livre de Raimond de Vinario ayant été terminé en 1383, contient l'histoire de deux épidémies pestillentielles dont n'avoit pu parler Gui de Chauliac.

Les Annales de nos deux premières Ecoles de Médecine (de Montpellier & de Paris) offrent, dans le quatorzième & le quinzième siècle, plusieurs médecins ou professeurs célèbres qui furent attachés à nos rois, & qui les suivirent aux armées. Mais il ne paroît pas que ces médecins aient laissé aucun ouvrage spécialement consacré à décrire les maladies des troupes, si on en excepte la peste ou la fièvre maligne, dite *pestillentielle*, qui reparut à plusieurs époques dans ces deux siècles, ainsi que dans le seizième, & causa de grands ravages dans les armées, en Italie, en France, en Allemagne & dans les autres parties de l'Europe.

L'histoire a conservé les noms de plusieurs de ces médecins attachés à la cour de nos rois, & qui leur rendirent de grands services dans des expéditions guerrières, ou leur donnèrent de grands témoignages de dévouement dans des occasions difficiles.

(1) Rhasis *Tractatus ad Almanzorum*, lib. XI, cap. 13.

(2) Jean Pitard, qui accompagna S. Louis dans ses deux voyages en Orient, en qualité de son premier chirurgien, est une exception honorable à cet ancien usage.

(3) *Opera Arnoldi de Villanovâ*, in-fol. *Parisiis*, 1509, & *Venetiis*, 1514.

Tels furent Gabriel Miron, premier médecin de Charles VII, qui l'accompagna dans l'expédition de Naples en 1494, & partagea ses dangers à la bataille de Fornoue, en 1495. Il étoit originaire de Perpignan, & médecin de l'Ecole de Montpellier.

Louis de Bourges, premier médecin de François I^er^, en 1520, étoit docteur de Paris. Il suivit la fortune de ce prince en Italie; il se trouvoit à la bataille de Pavie, avec Théodoric de Héri, qui étoit un des premiers chirurgiens de l'armée. Louis de Bourges ne quitta point le roi, qui fut conduit prisonnier en Espagne, & il contribua pour beaucoup à la délivrance de son maître. Théodoric de Héri se réfugia à Rome après la bataille de Pavie. Il revint ensuite en France, & composa son traité sur la maladie vénérienne. Après la mort de François I^er^, en 1547, Louis de Bourges devint premier médecin de son fils, Henri II, jusqu'en 1556, & eut pour successeur Jean Fernel, l'un des grands-maîtres de l'université de Paris. Celui-ci accompagna Henri II dans les campagnes de Flandre; & d'après le témoignage de Gui Patin, c'est pendant ce voyage que Fernel composa son traité sur *la manière de guérir les fièvres*. Il mourut en 1558.

Jean Chapelain, aussi médecin de Paris, lui succéda. Celui-ci fut successivement premier médecin de Henri II, de François II & de Charles IX; il avoit fait un Commentaire sur Celse & sur quelques ouvrages d'Hippocrate, ainsi que plusieurs consultations sur la peste, qui ont été publiées avec celles de Fernel. Il étoit lié d'une étroite amitié avec Honoré Castellan ou Duchastel, professeur de l'Ecole de Montpellier, premier médecin de la reine, femme de Charles IX, & médecin ordinaire du roi, en 1559. Ces deux docteurs avoient suivi Charles IX en Saintonge, en 1569, & ils étoient auprès de lui au siége de Saint-Jean-d'Angely. Une fièvre maligne épidémique faisoit beaucoup de ravages dans l'armée; Chapelain & Castellan s'y rendirent fort utiles, & traitèrent non-seulement les officiers de la maison du roi, mais beaucoup d'autres militaires distingués.

Dans ce service pénible & dangereux, ils contractèrent la maladie régnante, & ils furent victimes de leur zèle. La mort les frappa l'un & l'autre le même jour, 14 novembre 1569. L'historien de Thou a vanté leurs talens, leur zèle & leur dévouement pour le roi; mais ils eurent encore l'honneur insigne d'être célébrés par le chancelier de l'Hôpital, qui fit des vers élégiaques sur la mort prématurée de ces deux célèbres médecins.

Marc Miron, fils de François & petit-fils de Gabriel, fut premier médecin de Henri III, pendant qu'il étoit encore duc d'Anjou. Il l'avoit accompagné aux batailles de Jarnac & de Moncontour, en 1569. Il le suivit en Pologne, où l'on assure qu'il contribua à favoriser les projets de ce roi, lorsqu'il quitta Cracovie pour venir en France succéder à son frère Charles IX, en 1574. Marc Miron resta auprès de ce prince jusqu'en 1587. Sa fortune & la nature des services qu'il rendit à Henri III ont beaucoup de rapport avec les circonstances qui avoient contribué, près de 90 ans auparavant, à la célébrité de son grand-père, Gabriel Miron (1), auprès de Charles VII.

Ambroise Paré, premier chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, fut contemporain des cinq médecins que nous venons de nommer. Il ne fut pas moins célèbre par la juste confiance qu'il sut inspirer à ces quatre princes, que par sa science & son habileté dans la chirurgie. Mais il acquit une gloire plus vraie & plus durable par des découvertes utiles, qui devoient faire une heureuse révolution dans la pratique de l'art auquel il s'étoit voué. Nous ne parlerons ici que de ce qui concerne la médecine & la chirurgie militaires.

Dans la première campagne que Paré fit en Piémont, en 1536, il étoit attaché à M. de Montejean, commandant des gendarmes à pied. Après quelques combats à Suze & devant Turin, il eut à panser beaucoup d'officiers & de soldats blessés par des armes à feu. On étoit alors en usage d'appliquer de l'huile bouillante sur ces blessures, qu'on regardoit comme vénéneuses, suivant le précepte de Jean de Vigo. L'huile chaude ayant manqué à Paré, il se servit d'un digestif fait avec le jaune d'œuf & l'huile de térébenthine, & il s'aperçut, non sans une agréable surprise, que les blessés pansés ainsi avoient moins d'accidens fâcheux que ceux dont les plaies avoient été traitées avec l'huile bouillante. Dès ce moment, il renonça à ce moyen douloureux & funeste, & il s'attacha, dans les campagnes suivantes, qu'il fit avec M. de Rohan, à confirmer ses principes par de nouvelles observations, & à détruire le préjugé sur lequel l'ancienne méthode étoit fondée.

Il en fut de même pour l'emploi du cautère actuel, pour arrêter l'hémorragie dans les amputations des membres; Paré trouva que la ligature des vaisseaux étoit un moyen plus doux & plus sûr, & il l'employa constamment dans sa pratique. Il établit ses préceptes & consigna ses découvertes, en 1551, dans la première édition de son *Corps de Chirurgie*. Il étoit alors premier chirurgien de Henri II; & sa célébrité ne fit que s'accroître dans les règnes suivans, pendant lesquels il fit plusieurs campagnes avec les princes, qui avoient en lui la plus entière confiance. Il se retira du service en 1580, & mourut en 1590. Le recueil de ses œuvres contient un assez long traité sur la peste, & par ce seul livre il appartiendroit à la médecine militaire, s'il n'avoit pas donné aussi des conseils utiles sur

(1) Nous disons *grand-père*, parce que nous suivons la tradition de M. Astruc, qui appelle Gabriel Miron celui qui fut médecin du roi Charles VII, tandis que M. d'Hazon assure que Marc Miron étoit fils de François.

la manière de vivre dans les camps, & sur la conduite que doivent tenir les médecins & les chirurgiens militaires.

Vers la même époque, quelques médecins français firent paroître de petits traités sur les plaies d'armes à feu. On cite Joubert, en 1574, *Quercetanus* ou Duchesne, en 1576. Nous trouvons encore une dissertation publiée à Paris en 1578, par Thareus (Tharé), sur la fièvre des camps, *de Febre castrensi*, in-12.

Les médecins italiens peuvent nous fournir aussi quelques auteurs qui se sont occupés des maladies des troupes pendant le seizième siècle. Nous distinguerons surtout Jérôme Fracastor, de Vérone, qui sut allier la médecine avec la poésie, & à qui nous devons le poème sur la *syphilis*, & l'un des meilleurs traités sur la peste & sur la contagion.

Rota & Alphonse Ferri écrivirent sur les plaies d'armes à feu, en 1555, & J. Botal, en 1565.

Plus tard, Fallope & Fabrice de Hildan traitèrent le même sujet avec plus de développement & de science.

Les Allemands nous fournissent dans les mêmes temps un plus grand nombre d'ouvrages qui traitent de la santé des gens de guerre, & des maladies ou des accidens auxquels ils sont exposés dans les camps, dans les siéges & les batailles.

Gerstorff, en 1517, avoit écrit sur les plaies d'armes à feu, *de Vulneribus sclopetorum*. Mais il faut placer à la tête des médecins, Langius, qui, en 1533, donna la description d'une fièvre ardente (*causus*), qui ravagea l'armée impériale commandée par Frédéric II, comte Palatin. Galerus publia une épître sur le régime des camps, *de Mutandâ victûs ratione iis qui castra sequantur. Coloniæ*, 1544, in-4°. Vingt ans après, Schneberger (Ant.) fit imprimer un traité d'hygiène intitulé *De bonâ militum valetudine conservandâ. Cracoviæ*, 1564.

La fièvre maligne qui attaqua, en 1566, l'armée de l'empereur Maximilien II, campée sur les bords du Danube, aux environs de Comore en Hongrie, fixa particulièrement l'attention des médecins, & donna lieu à un grand nombre d'écrits qui traitent spécialement de cette fièvre, qu'on appela *peste de Hongrie*, tant à cause de sa gravité que du caractère épidémique & contagieux qu'on lui attribua, parce qu'elle régna ensuite en Autriche, en Pologne, en Allemagne, en Italie, &c.

Les ouvrages les plus connus qui remontent à cette époque, sont les lettres de Thomas Jordan, premier médecin de l'armée de Maximilien, imprimées à Francfort en 1576; le traité de Codronchi, imprimé à Passaw, en 1595; & la dissertation de Ruland, en 1600, à Francfort.

Dans la description que Jordan & Codronchi ont donnée de cette maladie, on reconnoît la marche d'une fièvre rémittente bilieuse, se revêtant bientôt de tout l'appareil des symptômes nerveux propres à la fièvre maligne. C'est pour cela que J. Pringle, analysant les caractères de la fièvre de Hongrie, d'après la relation qu'en a laissée Sennert, la considère comme un composé de *la fièvre rémittente ou intermittente, observée en automne dans les pays marécageux, & de la fièvre nerveuse ou putride maligne des camps.*

On ne retrouve pas les symptômes de la même maladie dans les observations de Tobie Cober (1), médecin de Gœrlitz, dans la haute Lusace, qui avoit fait en Hongrie, avec le titre de *médecin impérial*, les campagnes de 1593 à 1605. Son livre parut à Francfort-sur-l'Oder en 1606; il ne parle point de la fièvre rémittente maligne proprement dite, observée par Jordan, mais d'une espèce d'*affection gastrique & nerveuse* qu'il appelle *langor pannonicus*, accompagnée de dyspepsie, de nausées, de débilité & d'autres accidens qui servoient de *prodrome* à la fièvre maligne de 1566, mais qui, étant bien moins graves à l'époque où Cober les observoit, disparoissoient, suivant lui, par l'emploi d'une potion émétique & d'un purgatif, par un régime convenable, par l'usage du bon vin, & surtout par le changement d'air. Cet auteur rapporte aussi plusieurs observations sur la dyssenterie, qui fut très-commune en Hongrie pendant les six dernières années du seizième siècle, & sur d'autres maladies fréquentes dans les camps, & dépendantes, tant du mauvais régime auquel le soldat étoit condamné, que des intempéries qu'il étoit obligé de supporter dans un pays bas & humide. Le livre de Cober, auquel Baldinger n'a pas rendu assez de justice, contient aussi des détails très-intéressans sur le régime du soldat, & sur les précautions à prendre pour conserver sa santé.

Sur la fin de ce siècle on commença en Europe, & surtout en France, à former des hôpitaux à la suite des armées, pour recevoir les soldats malades & blessés. Il paroît par une ordonnance de Henri IV, datée du 16 décembre 1591, que ce bon prince s'occupa de cet objet digne de son cœur paternel. Quelques années après, Sully, son sage ministre, donna une forme régulière à l'hôpital qu'il fit établir pour le siége d'Amiens en 1597.

Il est très-remarquable que, cette même année, l'empereur Rodolphe II, faisant la guerre en Hongrie contre les Turcs, établit aussi, pour la première fois, un *hôpital commun* pour l'armée impériale. Jusqu'alors, dit Cober, les malades appartenans aux corps de troupes fournies par les divers Princes & États de l'Allemagne avoient été traités à la suite de leurs compagnies, dispersés sous les tentes & confondus avec les hommes bien portans; les deux médecins que l'Empereur entretenoit à ses frais à l'armée, étoient obligés de courir dans les cantonnemens pour chercher & soigner les officiers

(1) *Tobiæ Coberi, med. doct. physici castrensis, observationum medicarum castrensium hungaricarum decades tres*, in 4°. Ex editione H. Meibomii, Helmenstadii, 1685.

ciers & autres malades de chaque corps. On les réunit donc, en 1597, dans un grand hôpital ; mais le succès de cette expérience ne fut pas heureux, faute d'une bonne administration, puisque tous les malades & ceux qui les soignoient, périrent dans cet établissement.

Voici comment s'exprime Cober dans la troisième décade de ses Observations, pages 37 & 38 de l'édition de Meibomius, Hermstadt, 1695, in-4°. « *Nosocomium castrense magno consilio, majore* » *pietate, maximis sumptibus, anno 97, sa-* » *pienter, piè, munificè constitutum* »..... Il ajoute ensuite : *Opinor tamen ingenti decumbentium multitudine, illos quibus res concredita fuerat, implicatos munia sua dextrè ob re nequivisse, sic ut nosocomium illud, vitæ, saluti, sanitatique militari consecratum, in cœmiterium sunctis vix illatis aut inspectantibus cederet..... Tanto successu ut neminem, planè neminem, testor fidem, in illo nosocomio sanitatem recuperasse ; sed omnes unà cum astantibus medicis, pharmacopolis, chirurgis, curatoribus, cœteris deniquè omnibus internecivâ clade delatos, certo sciam.*

On voit par ce passage, que Cober n'étoit pas attaché à cet hôpital, dont il blâme le régime & l'administration. Il ne donne d'ailleurs aucun détail sur le lieu où il étoit établi, ni sur son organisation intérieure.

Il est probable que le peu de succès de ce premier essai fait en Hongrie, détourna les princes allemands du projet salutaire qu'avoit conçu l'empereur Rodolphe, puisque dans les campagnes suivantes, & même pendant tout le dix-septième siècle, leurs soldats malades continuèrent d'être traités à la suite des corps par les chirurgiens qui y étoient attachés, ou par ceux qui suivoient les armées.

En France, au contraire, l'hôpital établi par Sully, au siége d'Amiens, excita l'admiration & la reconnoissance des troupes. L'excellence de ce service fut tellement reconnue, que *beaucoup de personnes de qualité & de moyens*, comme le dit Sully dans ses Mémoires, *se firent porter à cet hôpital pour y être mieux traitées & accommodées qu'à Paris.*

Tout porte à croire que Ribbits de la Rivière, alors premier médecin de Henri IV, ainsi que Guillaumeau & Pigrai, ses chirurgiens de confiance, étoient à ce siége, & qu'ils avoient contribué au succès du service de santé de l'hôpital.

Pendant la minorité de Louis XIII, le mauvais état des finances fit languir & même suspendre les plus belles institutions créées par Henri IV. Ce n'est pas qu'il n'y eût des hôpitaux militaires à la suite de l'armée qui porta la guerre en Guienne & en Languedoc. On a surtout la preuve qu'il existoit plusieurs hôpitaux au compte du Roi au siége de Montauban, en 1621. Mais lorsque Richelieu, devenu ministre, voulut porter l'armée française à près de cent mille hommes, il sentit le besoin d'augmenter le service des hôpitaux militaires.

Il est prouvé, en effet, par des contrôles authentiques (1), que des aumôniers, des commissaires, des médecins, des chirurgiens, des apothicaires & des infirmiers, &c. sont compris dans l'état des divers services destinés pour l'armée d'Italie qui alloit faire le siége de Casal en 1629.

On connoît aussi de la même époque un état de composition du personnel de l'hôpital militaire établi à Pignerol, avec un réglement fait par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, représentant le grand-aumônier, & ayant le titre de surintendant de l'hôpital de l'armée (2).

L'authenticité du manuscrit du ministre Letellier a été reconnue par tous ceux qui ont écrit sur les hôpitaux militaires. M. Xavier Audouin surtout, qui a eu long-temps à sa disposition les archives du département de la guerre, ainsi que les pièces originales relatives aux divers services, s'explique en ces termes dans son *Histoire de l'administration de la guerre*, tome II, pages 64 & 65 :

« Je dois déclarer qu'il existe une autorité peu » connue, mais respectable en administration, celle » du ministre Letellier, qui, dans un manuscrit » minuté de sa main, dépose que le premier hôpital » ambulant fut réellement établi par Sully, à la fin » du seizième siècle, mais que le premier hôpital » sédentaire ne fut établi qu'au dix-septième siècle, » & qu'il le fut par Richelieu.

» L'assertion du ministre Letellier n'affoiblit » point l'importance du service rendu par Sully. » Il est vraisemblable que ce dernier se borna à » former des ambulances, & qu'il adopta pour » hôpitaux sédentaires, les hôpitaux civils déjà en » activité. Ces établissemens suffisoient alors que » l'armée française se composoit de dix mille » hommes. Quand, sous Richelieu, elle fut décu- » plée, il fallut des hôpitaux sédentaires exclusi- » vement militaires ; Richelieu fut en effet fonda- » teur du premier de ce genre, qui fut établi par » lui à Pignerol. »

A l'appui de cette autorité, nous pourrions en citer une autre qui nous est fournie par le registre funéraire des chirurgiens de Paris (3). On y trouve, 1°. que Jean Philippes, conseiller & premier chirurgien de Henri IV & de Louis XIII, remplissoit les fonctions de chirurgien-major des hôpitaux du Roi au siége de Montauban (en 1621), & qu'il mourut le 22 mai 1622.

2°. Etienne Binet de Saint-Quentin, homme éloquent & instruit dans les lettres latines, mourut au siége de la Rochelle, le 20 septembre 1630, où il étoit chirurgien-major des hôpitaux du Roi.

La preuve que nous tirons de ce registre funéraire n'est qu'indirecte, mais elle suffit pour attester

(1) Protocole du bureau de la guerre, manuscrit de M. Letellier, déposé à la Bibliothèque du Roi, n°. 4968.

(2) Détails militaires, par M. de Chenevières, tome II, page 134 & suivantes, & tome V, page 160.

(3) *Index funereus chirurgorum parisiensium, ab anno* 1315 *ad annum* 1729, *operâ M. J. Devaux.*

que les hôpitaux créés sous Henri IV n'étoient pas entièrement abandonnés & tombés en désuétude sous Louis XIII. Il faut observer à ce sujet que les anciennes ordonnances appellent *hôpitaux du Roi* ce que nous appelons *hôpitaux militaires*.

Enfin, lorsque Richelieu alloit commander lui-même les armées, il avoit soin d'en assurer tous les services; il étoit toujours accompagné par Mathieu Berthereau, ancien chirurgien-major du régiment de Piémont, auquel Richelieu donna le titre de *chirurgien-major des camps & armées du Roi :* il étoit en cette qualité au siége d'Arras (en 1635). C'est encore l'*Index funereus* de Devaux qui nous fournit cette note.

Ce que M. Xavier Audouin rapporte, page 168 du tome II de son ouvrage, sur le mauvais état des transports & convois des vivres, ainsi que des hôpitaux lors de la retraite de l'armée commandée par le cardinal de Lavallette sur le Rhin (en 1636), n'est que le tableau ordinaire de ce qui se passe malheureusement trop souvent dans les retraites précipitées; mais cela ne prouve pas qu'il n'y eût point d'hôpitaux à la suite des armées sous Louis XIII, comme on le prétend dans un Mémoire sur les hôpitaux des Anciens, publié en 1812.

Nous avons vu de nos jours se renouveler de pareils désastres dans quelques retraites de nos armées. Qui oseroit en conclure que nous n'avons point d'hôpitaux militaires? Qui ne sait qu'à l'armée, tout est soumis à l'empire des circonstances, & que souvent les précautions les mieux prises, les calculs les mieux combinés, sont déjoués par des événemens imprévus qu'on ne peut maîtriser? Aussi M. Xavier Audouin ne cite le désordre qui suivit la retraite du cardinal de Lavallette, que comme un fait particulier ou un accident passager.

Pendant le long & fameux règne de Louis XIV, toutes les branches de l'administration militaire reçurent un développement extraordinaire, & l'on donna plus d'étendue & plus de régularité à celle qui avoit pour objet la conservation de la santé des troupes. On fut redevable de l'organisation des services de l'armée aux talens & à l'activité des deux ministres de la guerre Letellier & Louvois son fils, & aux soins du sage Colbert.

Dès 1661, on ne se borna plus à des infirmeries formées passagèrement à la suite des armées; on reconnut l'utilité d'avoir dans les grandes places de guerre des hôpitaux collectifs & permanens, où tous les corps de la garnison envoyoient leurs malades. Il en fut établi dans toutes les villes de Flandre & d'Alsace, que Louis XIV soumit à sa domination; & ce grand Roi ne fit point fortifier de place qu'il n'y ordonnât la construction d'un hôpital pour ses troupes. Son ministre Louvois, qui s'attachoit à porter l'ordre dans toutes les branches de l'administration, fut forcé d'appliquer à celle des hôpitaux militaires, le système de l'entreprise & des fournitures, que le mauvais état des finances lui avoit fait adopter pour tous les autres services: il voulut toutefois que celui-ci fût surveillé plus particulièrement par des inspecteurs, par des contrôleurs, & qu'il fût confié à des hommes probes & instruits. On employa à poste fixe, dans chaque place de guerre, un médecin & un chirurgien-major brevetés pour soigner les malades de la garnison, tandis que les chirurgiens attachés aux régimens ne furent plus chargés que de traiter à la caserne les hommes de leurs corps respectifs affectés de blessures & de maladies légères.

C'est ainsi qu'étoit monté le service de l'intérieur. A l'armée, les hôpitaux étoient divisés en ambulans & sédentaires; ces derniers étoient organisés à peu près comme ceux du royaume, & dirigés par un intendant ou commissaire, & par un médecin en chef de l'armée. Les ambulances, toujours mobiles & destinées à suivre le quartier-général & les grandes divisions de l'armée, avoient une organisation plus simple; le service de santé en étoit confié à un ou deux médecins ordinaires, sous les ordres de leur chef, & à des chirurgiens aides-majors; quelquefois même à des chirurgiens des régimens, sous les ordres du chirurgien en chef de l'armée, lequel surveilloit aussi les chirurgiens des hôpitaux sédentaires.

Les élémens de ce système hospitalier sont disséminés dans les nombreuses ordonnances qui se succédèrent depuis 1643 jusqu'en 1712 sur l'organisation des troupes de terre, dont la force fut portée pendant long-temps à plus de 400,000 hommes. On retrouve les mêmes principes dans les réglemens relatifs aux malades de l'armée navale, & dans l'établissement de l'infirmerie de l'hôtel royal des Invalides, fondé en 1675.

Le service des hôpitaux militaires fut encore perfectionné en France après la mort de Louis XIV. La pénurie du trésor royal avoit fait créer, en 1709, des charges avec titre de finance pour les médecins, les chirurgiens-majors & les contrôleurs des hôpitaux militaires. Ces offices furent supprimés au commencement de 1716, *sous la régence du duc d'Orléans*. Mais un réglement du 11 août de la même année, publié au nom du conseil de la guerre, & signé par le maréchal duc de Villars & par le conseiller de Saint-Contest, donna aux médecins des hôpitaux des attributions encore plus étendues, fixa l'ordre & les détails de leurs fonctions, ainsi que celles des chirurgiens-majors; chargea le médecin de la surveillance de tout le service, & ordonna que, dans les hôpitaux où il n'y auroit ni médecin ni contrôleur, la même surveillance fût confiée au chirurgien-major.

Une nouvelle ordonnance du 20 avril 1717, signée par le secrétaire d'Etat Phelipeaux, & rédigée par l'ancien intendant Leblanc, membre du conseil de la guerre, fut principalement destinée à fixer le mode d'administration des hôpitaux des troupes, ainsi que les règles de leur comptabilité; aussi contient-elle toutes les mesures de précautions reconnues nécessaires pour prévenir & ré-

primer les abus qu'entraîne le système de l'entreprise, auquel on étoit forcé d'avoir recours.

Le même conseiller Leblanc, devenu ministre de la guerre lors de la suppression des conseils, fit un réglement, daté du 20 décembre 1718, pour compléter son système hospitalier & développer tous les détails intérieurs de ce service. Là, les fonctions des médecins, des chirurgiens & des apothicaires, leurs devoirs & leurs droits respectifs, la juste influence qui doit leur être attribuée pour l'intérêt des malades, sont exprimés avec clarté & précision. Tout ce qui concerne l'ordre des visites, la prescription, l'emploi & la surveillance des médicamens, la fixation de la quantité des alimens & des boissons, leur qualité, leur préparation, leur distribution, se trouve déterminé de la manière la plus régulière. Rien de ce qui est relatif à la réception, au placement, au service particulier des malades, aux soins de propreté & de salubrité, aux mesures d'ordre & de police, n'est oublié dans ce réglement, qui est peu étendu, mais dont la sagesse, la méthode & le style concis ont fait dire avec raison qu'il étoit digne de servir de modèle à tous ceux qui ont été faits postérieurement sur cette partie. Aussi l'ordonnance du 22 novembre 1728, après la majorité de Louis XV & pendant le deuxième ministère de Leblanc, ne fait-elle que répéter les principaux articles de l'ordonnance de 1717 & du réglement de 1718.

Toutefois celle de 1728 contient quelques nouvelles dispositions pour les hommes affectés de maladies vénériennes, qui dûrent être reçus dans tous les grands hôpitaux, tandis qu'auparavant ils n'étoient traités que dans certains établissemens, & même dans leurs corps respectifs, par les chirurgiens-majors des régimens, suivant le réglement de 1716.

L'ordonnance de 1728 prescrivit aussi des cours de médecine dans les grands hôpitaux militaires; & c'étoit une innovation, puisque le réglement de 1718 n'avoit ordonné que des cours d'anatomie & de chirurgie.

Enfin, l'ordonnance de 1728 confirma l'établissement des contrôleurs dans les hôpitaux, mais elle portoit qu'en leur absence ils seroient remplacés par le directeur de l'hôpital; ce qui étoit évidemment contraire à l'esprit de l'institution des contrôleurs, dont les fonctions ont pour but essentiel de surveiller les opérations de l'administration, & par conséquent celles du directeur.

Les campagnes de Flandre, d'Allemagne & d'Italie, depuis 1732 jusqu'en 1745, loin de contribuer au perfectionnement du service des hôpitaux, donnèrent au contraire lieu à l'introduction de plusieurs abus qu'on crut devoir réprimer par une nouvelle loi. A cet effet, toutes les dispositions concernant l'administration de ces établissemens, celles relatives au service de santé & à la police, précédemment contenues dans plusieurs réglemens distincts, ou modifiées par des circulaires & des décisions ministérielles, furent réunies & fondues dans une seule ordonnance réglementaire, qui fut publiée le 1er janvier 1747, sous le ministère de Levoyer d'Argenson.

Par ce nouveau réglement, les hôpitaux militaires continuèrent d'être confiés à des entrepreneurs; les détails de l'administration furent surveillés par les commissaires des guerres & par des contrôleurs; des inspecteurs choisis parmi les commissaires-ordonnateurs, les médecins & les chirurgiens en chef des armées, furent chargés de faire des tournées pour reconnoître l'état de chaque établissement; enfin, le service de santé fut confié, comme auparavant, aux médecins & chirurgiens-majors des hôpitaux, qui eurent sous leurs ordres des chirurgiens & des apothicaires aides-majors & des élèves; mais l'état de ceux-ci demeura précaire & même humiliant, puisqu'on les laissa à la solde des entrepreneurs.

Cependant, pour favoriser l'instruction de ces élèves, on rappela la disposition de 1728, qui enjoignoit aux médecins & aux chirurgiens-majors des grands hôpitaux de faire tous les ans des cours d'anatomie, de chirurgie & de médecine; mais cette injonction vague ne fournissant aucun moyen d'exécution, dut nécessairement rester sans effet dans la plupart des hôpitaux qui n'avoient ni salle de dissection, ni amphithéâtres pour faire les leçons ordonnées. Du reste, tous les détails du service furent réglés d'une manière encore plus minutieuse qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors; & sous ce rapport les devoirs de chaque officier ou de chaque employé d'une partie du service furent mieux déterminés.

L'ordonnance de 1747 consacra aussi l'existence des *hôpitaux d'eaux minérales* à l'usage des troupes, dont une ordonnance du 4 octobre 1730 & une autre du 13 août 1738 avoient déjà déterminé la police & le mode particulier d'administration, en organisant l'hôpital de Bourbonne-les-Bains. Le réglement de 1747 conserva toutes ces dispositions, & comprit les hôpitaux de Barèges, de Saint-Amand & de Digues au nombre de ces établissemens, destinés à procurer aux militaires un secours spécial pour le traitement des blessures, des douleurs rhumatismales, des affections chroniques, &c.

On profita des bienfaits de l'ordonnance de 1747 pendant la guerre de sept ans, c'est-à-dire, depuis 1756 jusqu'en 1763; & l'administration des hôpitaux français en Allemagne fut admirée par nos ennemis mêmes, qui cherchèrent à l'imiter. Cependant l'organisation du personnel des officiers de santé n'ayant été réglée par l'ordonnance de 1747, que pour le temps de paix, il en résulta une forte d'arbitraire dans le nombre des médecins, chirurgiens & pharmaciens qu'on emploia à la suite des ambulances & des hôpitaux sédentaires composant le service des trois armées qui entrèrent en Allemagne.

D'abord il n'y avoit qu'un médecin & un chirur-

gien-aide-major commiſſionnés par diviſion d'environ 10,000 hommes; les combats & les actions de guerre n'étant pas fréquens, les chirurgiens aides-majors étoient peu occupés, tandis que les médecins étoient ſurchargés de travail. A meſure que les malades augmentoient, la proportion des médecins devenoit inſuffiſante, ainſi que celle des pharmaciens; & le premier médecin, qui étoit le chef des uns & des autres, étoit obligé de confier des hôpitaux de fiévreux à des chirurgiens-majors de régiment ou à des aides-majors qui lui étoient inconnus, & d'employer des pharmaciens peu inſtruits.

Ce vice d'organiſation fut très-nuiſible à l'exactitude & à l'enſemble du ſervice; & les médecins & chirurgiens en chef eurent ſouvent à regretter que l'ordonnance de 1747 n'eût pas réglé tout ce qui pouvoit concerner le perſonnel, tant à l'armée que dans l'intérieur, & ſurtout que le choix des officiers de ſanté nommés par le miniſtre, n'eût pas été dirigé par des hommes de l'art habitués au ſervice militaire.

Mais il eſt un autre vice non moins eſſentiel qu'on fut dans le cas de reprocher à nos établiſſemens hoſpitaliers pendant cette guerre: nous voulons parler du double ſyſtème d'adminiſtration que les circonſtances avoient fait adopter.

Ce qu'on appeloit l'*ambulance*, l'*hôpital ambulant* ou *de première ligne*, étoit adminiſtré en *régie* au compte du Roi, tandis que les hôpitaux ſédentaires ou de deuxième, troiſième & quatrième ligne, & ceux de l'intérieur étoient livrés à un entrepreneur, d'après un marché paſſé avec lui, moyennant un prix fixé pour chaque journée de malades.

Nous ne diſcuterons pas ici les avantages & les inconvéniens attachés à chacun de ces deux modes d'adminiſtration des hôpitaux; nous renvoyons ces détails au mot Régie. Nous remarquerons ſeulement que ce double ſervice exiſtant à la fois dans la même armée, avoit de grands inconvéniens à cauſe de la diverſité de ſoins & de moyens qu'offroient les deux adminiſtrations, & parce que les malades évacués de l'hôpital ambulant ſur les ſédentaires étoient ſoumis à un régime différent. D'ailleurs, ſoit que l'armée avançât, ſoit qu'elle battît en retraite ou qu'elle fût ſtationnaire, il y avoit ſouvent confuſion & mélange d'effets, d'uſtenſiles & d'autres objets du matériel de la régie avec ceux de l'entrepreneur, à cauſe des évacuations, & il en réſultoit des difficultés dont le Gouvernement devoit ſouvent être dupe. Mais le plus grand vice étoit dans le conflit ou la concurrence qui devoit exiſter & exiſtoit en effet pour les moyens de tranſports & les approviſionnemens de tout genre, ſurtout dans le pays ennemi.

La régie pouvoit ſe procurer ce qui lui étoit néceſſaire à tout prix & par toutes ſortes de voies; l'entrepreneur, au contraire, borné dans ſes facultés, étoit ſouvent expoſé à manquer, & dans tous les cas il étoit obligé de prendre les objets de qualité inférieure. Cette rivalité empêchoit qu'un ſervice portât du ſecours à l'autre; quelquefois même les agens des deux adminiſtrations cherchoient à s'embarraſſer réciproquement, & toujours au grand détriment des malades. Les officiers de ſanté, témoins de ces débats & obligés de paſſer d'un ſervice à l'autre, ſelon les mouvemens de l'armée, eurent ſouvent à gémir de la pénurie dans laquelle ſe trouvoient quelques établiſſemens; or, ces malheurs n'auroient pas eu lieu, ſi tous les hôpitaux de l'armée euſſent été adminiſtrés en régie au compte du Roi, ainſi que le demandoit l'intérêt du ſoldat malade. Mais l'embarras des finances avoit fait conſacrer le ſervice par *entrepriſe* dans l'ordonnance de 1747, & ce mode fut ſuivi conſtamment, tant que cette ordonnance eut force de loi, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1781 (1).

Nous avons rappelé avec quelques détails ce qui concerne la création des hôpitaux à la ſuite des armées & dans les places de guerre, ainſi que les baſes de leur ſervice, parce que l'époque de leur véritable organiſation coïncide parfaitement avec celle où l'on commença à s'occuper ſérieuſement de la médecine militaire.

En effet, tant qu'il n'exiſta à la ſuite des armées que des *médecins vulnéraires*, des *empiriques*, des *médicaſtres*; tant que les guerriers malades furent livrés aux ſoins de quelques chirurgiens attachés aux compagnies ou aux bandes conduites aux armées par les ducs, les comtes, les barons & autres feudataires des grands ſouverains, on ne pouvoit pas eſpérer que ces chirurgiens, la plupart jeunes & ſans inſtruction, puſſent faire des obſervations utiles ſur les maladies des troupes, ni remonter aux véritables cauſes de ces affections.

Les médecins que les princes ou les autres chefs conduiſoient à leur ſuite, bornoient leurs ſoins à la perſonne de leurs patrons & aux gens qui les entouroient; mais ils ne pouvoient point traiter le ſoldat. Comment, d'ailleurs, auroient-ils pu exercer avec ſuccès leur art ſur des hommes qui appartenoient à cent chefs différens, ſans ſolde & ſans organiſation fixe, ſoumis à des lois, à des uſages oppoſés, les uns entaſſés ſous des tentes, les autres diſperſés dans des cantonnemens éloignés, où l'on ne pouvoit réunir tout ce qui eſt néceſſaire à des malades? C'eſt ce qu'exprime poſitivement Cober dans la première & la troiſième Décade du livre déjà cité, ainſi que Portius ou Porti dans ſon Traité *de Militis in caſtris ſanitate tuendâ*, Viennæ, 1685, & Willius dans ſon Traité *de Morbis caſtrenſibus*, Hafniæ, 1676, cap. VI, §. 1 & 2.

Ce ne fut donc véritablement que lorſque les différens corps de l'armée furent ſoumis à une même police, à un ſeul chef, enfin lorſque les Rois prenant les troupes à leur ſolde, leur donnèrent une organiſation régulière & permanente, que l'on

(1) *Voyez* Régie des hôpitaux & Administration militaire.

s'avisa de former des hôpitaux à la suite des armées, ou à leur portée, pour y recevoir les blessés & les malades de tout grade. On sentit alors le besoin d'y employer des médecins instruits ; & ceux-ci ayant à leur disposition les moyens nécessaires pour exercer leur art avec succès, purent s'occuper efficacement du traitement des soldats, & rechercher les causes des maladies auxquelles ils sont sujets.

Or, nous avons vu que cette institution des hôpitaux militaires ne prit quelque consistance que dans le cours du dix-septième siècle, lorsque tous les gouvernemens de l'Europe ayant de longues guerres à soutenir, furent obligés de conduire de grandes armées dans des climats éloignés, où elles éprouvèrent des maladies meurtrières.

Vers cette époque, en effet, on trouve des traités nombreux écrits par les médecins allemands & italiens sur la *fièvre maligne des camps*, à laquelle ils conservèrent le nom de *fièvre de Hongrie ;* non qu'elle fût toujours de même nature que celle qui avoit ravagé l'armée de Maximilien II en 1566, mais parce qu'elle présentoit quelques-uns des symptômes graves qui accompagnoient cette *fièvre rémittente maligne*, observée d'abord sur les rives du bas Danube.

On publia aussi, dans le cours de ce siècle, plusieurs traités sur la dyssenterie, l'un des grands fléaux des armées, & sur d'autres maladies catarrhales ou putrides qui régnèrent à différentes époques, & qu'on crut devoir considérer comme particulières aux gens de guerre, ou du moins comme plus fréquentes dans les grands rassemblemens de troupes.

Ainsi Raimond Minderer publia à Augsbourg, en 1620, en langue allemande, un livre intitulé, *Medicina militaris, seu Libellus castrensis Euporista*, dans lequel il donne de bons conseils sur le régime du soldat, sur la manière de traiter ses maladies les plus fréquentes, & sur les médicamens à employer. Minderer avoit servi d'abord comme médecin auprès des troupes du duc de Bavière, & ensuite dans l'armée impériale. Comme il étoit savant en chimie, ainsi que le prouvent plusieurs de ses ouvrages, il préféra les médicamens que fournit cette science, les acides, les sels, les esprits ardens, &c. Dans un temps où l'on pratiquoit beaucoup de saignées, où l'on purgeoit beaucoup, il osa recommander l'emploi des médicamens excitans & toniques dans les fièvres graves des soldats. Nous avons conservé son *acétate d'ammoniaque*, qui porte encore le nom d'*esprit de Mindererus*, & qui est un remède très-utile dans le traitement des fièvres putrides & malignes.

En 1623, Antoine Fonseca, médecin de l'armée espagnole dans le Palatinat du Rhin, écrivit sur les maladies qui avoient régné dans cette armée pendant les campagnes de 1620 & 1621. Il traite surtout des fièvres malignes qu'il croit contagieuses. J. Conrad Rhumel décrivit, en 1625, les maladies observées dans les mêmes campagnes. Quirin le Vignon, médecin de la Faculté de Paris, soutenoit, en 1626, une thèse pour prouver que les plaies d'armes à feu n'étoient pas vénéneuses. Ce même le Vignon fut employé depuis dans les armées comme médecin, & publia, en 1640, un écrit sur la dyssenterie. Langius soutint à Leipsick, en 1648, une dissertation sur les maladies des camps. F. Ursinus traita le même sujet en 1650; & Henri Screta en 1676 & en 1686.

Jean Valentin Willius, ou Will, fit imprimer, en 1676, son livre que nous avons déjà cité, *de Morbis castrensibus internis*. Ce médecin étoit Alsacien, originaire de Colmar, & étoit devenu premier médecin des armées du roi de Danemarck. Son ouvrage annonce un savant, un observateur, bien digne du poste honorable auquel il avoit été élevé. — Math. Gloxin écrivit, en 1680, sur la dyssenterie des camps ; & Porti ou Portius (Luc. Ant.) donna, en 1684, son Traité d'hygiène militaire (*de Militis in castris sanitate tuendâ*). Ce médecin, né à Naples, avoit parcouru toute l'Italie, les Alpes & l'Allemagne ; il s'étoit rendu à Vienne pour étudier les causes des maladies qui avoient fait tant de ravages dans les armées impériales en Hongrie & en Allemagne ; & c'est au retour de ce voyage qu'il publia à Naples son excellent Traité, qui peut encore aujourd'hui être consulté avec un grand fruit.

En 1686, un médecin français, J. Remyfort, fit imprimer un ouvrage sur les maladies des troupes, sous ce titre singulier : *Le Médecin d'armée ou les Entretiens de Polémiastre & de Léoceste sur les maladies des soldats*. Paris, 1686, in-12. Ce livre contient quelques détails sur le genre de vie du soldat ; mais la partie pratique se ressent des erreurs du temps où il parut.

Henri Maïus décrivit, en 1691, une fièvre épidémique dont la céphalalgie étoit le symptôme le plus grave, & qui avoit attaqué l'armée impériale sur le Rhin. Enfin, en 1700, Joseph Gottcheld, médecin de l'armée des Moscovites, donna une dissertation intitulée *Medicus castrensis*, qui contient quelques vues sur les devoirs des médecins d'armées, & sur le traitement des maladies des troupes. — Dans la même année, le célèbre Bernard Ramazzini publia son Traité *de Morbis artificum*, où il traite au chapitre XL des maladies des camps, *de Morbis castrensibus*. N'ayant jamais suivi les armées, ni fait de service dans les hôpitaux des troupes, ce savant auteur avoit une fausse idée de la manière dont la médecine étoit exercée dans les camps ; & son chapitre eût été peu honorable pour la médecine militaire, si Georges Erric Basntorff, premier médecin du duc de Hanovre, voyageant en Italie & passant à Modène, ne lui eût appris avec quel ordre, quelle méthode & quelle exactitude les soldats étoient traités dans leurs maladies ; & s'il ne lui eût donné une excellente idée des fonctions des

méd ecins d'armée, & des grandes qualités qu'exigent ces emplois. C'eſt donc à ce médecin hanovrien que nous ſommes redevables des éloges flateurs pour la médecine militaire, que l'on trouve dans les ouvrages de Ramazzini.

Vers la même époque, bien d'autres auteurs écrivirent encore ſur la *fièvre de Hongrie*, ſoit dans des diſſertations particulières, ſoit dans des traités généraux de médecine, comme Sennert & Rivière. Mais, il faut l'avouer, la plupart d'entre eux n'ayant point ſuivi les armées, ne parloient des maladies des camps que d'après des rapports plus ou moins exacts, & leurs ouvrages ſervirent peu à l'avancement de la ſcience. D'ailleurs, ils ſe reſſentent tous de la théorie de Van Helmont ou de celle de Willis qui dominoient dans les écoles; & il eſt rare d'en voir qui remontent aux véritables cauſes des maladies du ſoldat.

Quoique, dans la liſte des auteurs que nous venons de citer, on ne trouve que peu de médecins français, il ſeroit injuſte d'en conclure que la médecine des armées fut négligée en France pendant le dix-ſeptième ſiècle. Nous avons vu que les hôpitaux deſtinés aux troupes y furent perfectionnés; & l'on peut aſſurer que, depuis 1641, le ſervice de ſanté des armées fut toujours confié aux médecins & aux chirurgiens les plus eſtimés.

Lorſque Louis-le-Grand alloit commander ſes armées en perſonne, accompagné de ſes miniſtres & des plus grands perſonnages de ſon royaume, les hôpitaux de l'armée étoient l'un des premiers objets de ſa ſollicitude, & ils étoient dirigés par les premiers médecins & chirurgiens de la Cour, D'Aquin & Félix.

A la vérité, ces médecins ont peu écrit ſur les maladies des armées; on cite cependant quelques thèſes intéreſſantes ſoutenues aux écoles de la Faculté de médecine de Paris. Nous avons vu une diſſertation ſur la dyſſenterie, par M. Ducheſne, médecin des Enfans de France, lequel, après avoir ſervi aux armées, fut nommé médecin en chef de l'hôtel royal des Invalides, en 1675, ſur la préſentation du miniſtre Louvois. La chirurgie françaiſe compte pluſieurs ouvrages de cette époque : 1°. un *Traité des plaies d'armes à feu*, par Dailly, en 1668; 2°. la *Chirurgie militaire*, par Léon Taſſin, en 1688; 3°. *le parfait Chirurgien*, par Scipion Abeille, en 1696.

L'uſage établi par Louis XIV de faire diriger le ſervice des hôpitaux des armées par les premiers médecins & chirurgiens, officiers ſupérieurs de ſa maiſon ou de celle des princes du ſang, donna lieu par la ſuite à faire attribuer le titre d'*officiers de ſanté* aux médecins & chirurgiens brevetés pour les armées & les hôpitaux militaires. Ce titre fut confirmé par l'ordonnance de 1709, qui créa des charges avec titre d'*office* pour les médecins & chirurgiens-majors des hôpitaux du Roi (1).

Si l'on vit ſouvent les médecins de la Cour remplir les fonctions de *chefs* ou de *conſultans* aux armées, quelquefois auſſi des médecins ayant été employés aux armées, où ils avoient donné des preuves de grands talens, devenoient médecins des princes & des rois. Nous pourrions en citer pluſieurs exemples à l'époque dont nous parlons. Nous nous contenterons de rappeler celui de Pierre Chirac, profeſſeur de l'Ecole de Montpellier, qui fut d'abord médecin de l'armée françaiſe commandée par M. le maréchal Anne-Jules de Noailles, & dirigée contre la Catalogne en 1692. Il y ſervit près de trois ans, & fut enſuite médecin du port de la Rochelle pendant deux ans.

En 1706, il devint premier médecin de l'armée que S. A. le duc d'Orléans alla commander en Piémont. Il ſuivit ce prince en Italie & en Eſpagne, & fut aſſez heureux pour le guérir d'une bleſſure au poignet, qu'il avoit reçue à la bataille de Turin, & contre laquelle avoient échoué tous les moyens chirurgicaux. Il dut ce ſuccès à l'application de l'eau de Balaruc, employée en douches & en bains pendant quelque temps.

Cette heureuſe guériſon aſſura à Chirac la confiance & la protection du duc d'Orléans, qu'il accompagna à Paris, & dont il devint le premier médecin après la mort de Homberg, en 1715, époque à laquelle le duc venoit d'être nommé Régent du royaume pendant la minorité de Louis XV.

Chirac étoit trop habile pour ne pas chercher à donner une grande publicité à la guériſon de la bleſſure du duc d'Orléans. Il compoſa une thèſe intitulée *de Vulneribus*, où il fit l'hiſtorique de cette obſervation, & vanta beaucoup l'emploi des eaux minérales, & ſurtout celles de Balaruc, pour le traitement des plaies d'armes à feu, même dans les articulations. Aſtruc aſſure qu'il y a de fort bonnes choſes dans cette diſſertation, mais que le ſtyle en eſt bizarre & la lecture très-fatigante par l'affectation que l'auteur a eue de commencer tous les articles par la prépoſition *quoniam*.

Peut-être doit-on à cette diſſertation & à l'influence que Chirac exerçoit en ſa qualité de premier médecin du Régent, la mention expreſſe que l'on trouve dans les ordonnances de 1717 & 1718, de l'utilité des eaux minérales, & l'autoriſation donnée aux ſoldats d'aller chercher ce ſecours auprès des ſources voiſines de leurs garniſons.

La bizarrerie que nous avons remarquée dans la diſſertation de Chirac, & qu'on retrouve auſſi dans ſes autres ouvrages, étoit, avec une ſorte d'opiniâtreté dans ſes opinions, l'un des élémens de ſon caractère. Il en donna une grande preuve en 1720, lorſque la peſte ravageoit Marſeille; il ſoutint non-

(1) Ce titre honorable a été prodigué & avili pendant la révolution. Nous dirons ailleurs comment une loi qui ſubſiſte encore, & que nous n'oſons pas qualifier, permet à des ignorans d'acheter, moyennant 200 francs, le titre d'*Officier de ſanté*, avec le droit de tuer impunément les citoyens. *Voyez* l'article OFFICIERS DE SANTÉ.

feulement que cette épidémie n'étoit point contagieufe, mais qu'il n'y avoit pas de maladies effentiellement contagieufes, pas même la petite-vérole ni la gale. Il n'ofoit blâmer hautement les mefures que le Gouvernement prenoit pour arrêter le cours de cette contagion; mais il prétendoit qu'elles étoient inutiles. Les obfervations précifes des docteurs Chicoineau, Deverny & Deidier, l'honneur de l'Ecole de Montpellier, qui fe dévouèrent pendant un an au traitement de cette pefte cruelle, ne changèrent point les opinions de Chirac. Celui-ci continua d'avoir une grande influence même après la mort du duc d'Orléans, & parvint à obtenir, en 1731, le titre de *premier médecin du jeune roi Louis XV.*

Au commencement du dix-huitième fiècle, plufieurs médecins célèbres publièrent des ouvrages plus ou moins étendus fur les maladies des armées. On doit remarquer d'abord la differtation de Jufte Vefti fur la dyffenterie, & celle de Rod. Craufe fur la fièvre des camps, qui parurent à Jéna en 1704; la fameufe thèfe que Georges-Erneft Stahl fit foutenir à Halle, en 1711, fur le traitement des maladies des foldats, *de Curationibus caftrenfibus;* deux traités de Daniel Ludwic ou Ludovic fur les maladies des camps & fur la dyffenterie. Le premier avoit été publié en allemand en 1685: il fut traduit en latin, & inféré dans le recueil des œuvres de l'auteur, en 1712.

Un petit armement fait par les divers cantons fuiffes en 1712, fut l'occafion de deux ouvrages publiés en 1715, à Bâle, fous le même titre, *de Morbis prœliantium.* L'un eft de Théod. Zuinger, &, fuivant Baldinger, il n'eft pas fait pour donner une grande idée de fon auteur; l'autre eft de Jean Kupfferschmit, médecin & chirurgien des troupes bernoifes.

Celui-ci traite avec méthode des maladies externes & des maladies internes: il s'exprime en maître fur des queftions de chirurgie militaire affez importantes à l'époque où il écrivoit. Telle eft la dilatation des plaies contufes, des fiftuleufes, & en général des plaies d'armes à feu, qu'il recommande impérieufement; voici fes termes: « *Si vulnus anguftum fuerit, tunc fine morâ, per incifionem, vel cruciatam, vel in longum factam, eft amplificandum.... Hujufmodi incifio præfertìm eft neceffaria circa vulnera & angufta & rotunda fimul, quæ fcilicet à globulis fclopetariis infliguntur;.... nec timendum ejufmodi incifionem circa vulnus recens illicò fufceptam, eò quod vulnus vulneri, dolor dolori fuperaddatur; quo certè metu, fœminis aut pueris digniori, nos planè vacamus.* »

La partie qui concerne les maladies internes eft traitée avec foin, quoique brièvement; il parle des principales affections auxquelles les foldats du canton de Berne furent fujets, telles que des fièvres intermittentes, tierces & quartes; des bilieufes, des putrides & malignes; la dyffenterie, les rhumatifmes, les péripneumonies compliquées & quelques inflammations du bas-ventre. Le traitement indiqué par l'auteur fur ces diverfes maladies annonce un efprit fage & réfléchi, qui prenoit toujours l'expérience pour guide.

En 1716, Lancifi publia à Rome un petit Traité fur les maladies des camps; & Henri-Philippe Eiffel fit foutenir à Erfurt une differtation fur la fièvre des camps, obfervée en Pologne & en Hongrie. M. Wagret fit imprimer à Paris, en 1717, un vol. in-12, intitulé: *Obfervations de médecine & de chirurgie, faites dans les hôpitaux du Roi.* Ce font des hiftoires particulières de maladies qui n'offrent rien de bien intéreffant. En 1729, Michel Alberti, fameux difciple de Stahl, publia à Halle une thèfe très-bien faite fur l'hygiène militaire, *de Militum valetudine tuendâ;* & en 1745, il en fit paroître une femblable, intitulée: *Differtatio inauguralis de prefervatione morborum militarium.*

Comme, aux moindres querelles des fouverains de l'Europe, l'Allemagne eft devenue depuis plufieurs fiècles le théâtre de la guerre, il n'eft pas étonnant que les univerfités des nombreux Etats germaniques offrent dans les recueils de leurs thèfes un grand nombre de differtations fur les maladies des troupes. Beaucoup de médecins qui fuivoient les armées s'exerçoient à écrire fur ce qu'ils avoient obfervé, & c'eft à ces circonftances que nous fommes redevables de plufieurs ouvrages eftimables, furtout vers le milieu du dix-huitième fiècle, époque où les progrès des fciences phyfiques s'étendant de jour en jour, infpirèrent le goût des bonnes méthodes d'obferver, adoptées par les corps académiques. Les médecins militaires portèrent cet efprit de recherche & d'obfervation dans l'exercice de leur art aux armées, & s'empreffèrent enfuite de communiquer les fruits de leurs travaux.

Ainfi Jofeph-Georges-Henri Kramer publia en allemand, en 1735, un Traité général fur les maladies qui règnent dans les camps & dans les garnifons; ouvrage qui fut reproduit de nouveau en 1740. Fr. Jof. Molitor & Sim. Paul Hilfcher firent paroître en 1736, l'un à Heidelberg, l'autre à Jéna, des differtations fur la fièvre tierce maligne qui avoit attaqué les troupes campées fur le Rhin en 1734 & en 1735. Dezon, médecin de l'armée françaife en Italie, fit imprimer à Paris, en 1741, in-12, des lettres fur les principales maladies qui avoient régné dans les hôpitaux du Roi en Italie, pendant les années 1734, 1735 & 1736: l'auteur traite principalement des différentes efpèces de fièvres graves communes dans les pays chauds, mais il ne s'occupe pas affez des caufes de ces maladies.

Le Traité de Scrincius, publié à Prague en 1743, fur la fièvre maligne qui attaqua l'armée françaife en Bohême, & celui de Buchner, imprimé à Erfurt en 1745, fur les fièvres catarrhales aux-

quelles les soldats furent sujets dans les campagnes précédentes, firent beaucoup plus de sensation.

Mais l'ouvrage le plus remarquable par l'étendue des vues, la profondeur des observations & la méthode lumineuse avec laquelle les objets sont présentés, est le Traité du docteur J. Pringle, médecin général des armées anglaises en Flandre, en Allemagne & en Angleterre, depuis 1742 jusqu'en 1748. Ce Traité, imprimé d'abord à Londres en 1752, sous le titre d'*Observations sur les maladies des armées*, fut traduit l'année suivante en français, & ensuite en allemand & en italien (1).

L'auteur a suivi la marche indiquée par Hippocrate; il parle d'abord de l'air & du climat des Pays-Bas, théâtre de la guerre, & il cite les maladies particulières ou endémiques dans les provinces maritimes; puis il donne une relation succincte des mouvemens des troupes anglaises, de leur embarquement, de leurs marches, de leurs campemens, des batailles qu'elles ont livrées, des quartiers d'hiver; en un mot, des diverses positions de l'armée, & des maladies auxquelles elle fut sujette, par l'influence de toutes ces circonstances.

Il décrit ensuite en détail les maladies qui furent les plus communes parmi les troupes; il examine leurs causes générales, en distinguant celles qui appartiennent au sol, au climat, à la saison, aux intempéries, &c., d'avec celles qui dépendent essentiellment de la vie militaire. C'est ainsi qu'après avoir parlé de quelques phlegmasies, du rhumatisme & des catarres, il traite avec étendue des *fièvres rémittentes & intermittentes d'automne*, communément appelées *bilieuses*; puis il décrit la *dyssenterie* observée dans les camps, & il passe aux fièvres continues. C'est dans cette partie de l'ouvrage qu'on voit considérée pour la première fois, sous ses vrais rapports, la *fièvre putride maligne* ou *nerveuse* qui se développe dans les hôpitaux encombrés, & qu'il a nommée, à cause de cela, *fièvre d'hôpital*; il prouve qu'elle est la même que celle observée dans *les prisons*, dans *les vaisseaux*, &c., partout où un grand nombre de malades, ou même d'hommes sains, obligés de séjourner dans un lieu resserré, & relativement trop petit & trop peu aéré, se trouvent exposés à l'action délétère d'un air stagnant, impur, & surchargé d'émanations animales, putrides, &c. Enfin, il rapporte le traitement qui lui a paru le plus convenable contre cette fièvre.

Quoique le chevalier Pringle, élevé dans les principes de l'école de Boerhaave, préconise trop facilement la saignée dans des cas où nous la jugerions aujourd'hui très-nuisible, on peut regarder son ouvrage comme ayant fixé les vrais principes de la méthode tonique & excitante, qui convient dans les *fièvres rémittentes & intermittentes des pays marécageux*, ainsi que dans la *fièvre d'hôpital*. Il est d'accord à ce sujet avec son compatriote & contemporain le célèbre Huxham, à qui nous sommes redevables d'avoir éclairé la pratique médicale dans la curation des fièvres malignes ou nerveuses.

Pringle a signalé avec précision les nobles fonctions des médecins d'armée, dans le même temps que Lind, son collègue, traçoit avec énergie les devoirs des médecins des hôpitaux. Enfin, il termine ses observations par des remarques très-justes sur la gale, à laquelle les soldats sont très-sujets, & qui est souvent suivie d'accidens très-graves, lorsqu'elle est mal traitée, dit-il, par les chirurgiens attachés aux régimens.

Dans cet excellent ouvrage, le chevalier Pringle a montré un talent supérieur, & ce coup d'œil fin & exercé qui fait découvrir de nouveaux rapports dans les objets en apparence les plus connus, & qui caractérise l'homme de génie; aussi son Traité, devenu un livre classique pour les médecins militaires, a-t-il servi de modèle à tous ceux qui ont écrit sur les maladies des soldats.

Les observations de Pringle étoient à peine connues, lorsque Mezerey, médecin des armées françaises, publia à Paris, en 1754, son *Traité de la médecine d'armée*, dont il donna depuis une seconde édition en 3 volumes in-12. Ce Traité contient des détails intéressans sur la vie & le régime des militaires, sur beaucoup de leurs maladies, & sur les devoirs des médecins d'armée. En 1758, le baron Van-Swieten, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, rédigea en latin un petit Traité des maladies les plus communes dans les armées: cet abrégé, fait par un grand maître, fut publié en français à Vienne en 1759, & ensuite à Paris en 1760; il ne fut pas inutile aux médecins & aux chirurgiens des armées pendant la guerre de sept ans. Home, qui avoit fait quelques campagnes avec le docteur Pringle, publia aussi à Londres, en 1759, les faits particuliers qu'il avoit observés, & son ouvrage fut très-estimé.

En 1763, Arn. God. Baldinger, médecin des armées prussiennes & professeur à l'université de Wittemberg, fit soutenir par Boze une dissertation très-bien faite sur les maladies des troupes: elle est précédée de remarques intéressantes sur le régime des militaires, surtout en Prusse. Il décrit ensuite quelques maladies du soldat, principalement la fièvre putride maligne, le scorbut, la gale, &c.; il termine sa dissertation par une notice très-intéressante des auteurs qui ont écrit sur les maladies des troupes ou sur l'hygiène militaire. Il donna l'année suivante, en 1764, à Berlin, son *Introductio in notitiam scriptorum medicinæ militaris*, qui a servi à tous ceux qui ont écrit depuis sur la médecine militaire, & où nous avons

(1) Il en a été fait plusieurs éditions; la plus complète & la plus estimée est la septième édition anglaise, dans laquelle on trouve les expériences de l'auteur sur les antiseptiques. C'est sur cette dernière que M. Lefebvre de Villebrune a fait la seconde édition de sa traduction française, en 2 vol. in-12.

avons puisé nous-mêmes quelques notices sur des ouvrages écrits en allemand.

Dans la même année 1764, Broklesby & Monro publièrent à Londres des observations sur les maladies des camps & des hôpitaux. Nous reviendrons plus bas sur le livre de Monro, en parlant de sa traduction française.

Parmi nous, C. F. Passerat de Lachapelle, médecin de l'armée française à l'île Minorque, publia aussi, en 1764, des observations très-bien faites sur le climat de cette île, & sur les maladies qu'il y avoit traitées pendant six ans parmi nos troupes. L'année suivante, J. Adam Lorentz, médecin de l'armée française sur le Rhin, fit imprimer son ouvrage intitulé : *Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762, infestantes.* Selestadii, 1765.

Ch. Strack, médecin & professeur de l'université de Mayence, avoit publié, en 1764, une dissertation sur la dyssenterie qui avoit attaqué les troupes françaises campées sur le Rhin, & il avoit attribué cette maladie à la contagion, à ce qu'il appeloit *venenum dysentericum.* Lorentz combattit cette opinion avec un grand avantage : il prouva, à l'appui de ce qui avoit été déjà indiqué par Pringle, que la dyssenterie observée en 1760 & 1762 sur le Rhin, avoit été causée surtout par les intempéries & par l'humidité de l'atmosphère; il lui assigna la même cause qu'aux catarres, aux rhumatismes & aux autres maladies dépendantes des grandes variations dans la température. Cette doctrine, conforme à celle établie par Rœderer & Wagler pour la même constitution épidémique observée dans les mêmes années à Gœttingen, a été confirmée depuis par Storck & par tous les bons observateurs qui ont distingué, comme Lorentz, la dyssenterie en inflammatoire & en catarrhale, & ont considéré dans son traitement l'affection intestinale proprement dite, en la séparant de la fièvre essentielle, tantôt bilieuse, tantôt putride, tantôt muqueuse, auxquelles elle est souvent jointe dans les hôpitaux.

Lorentz a traité aussi de quelques inflammations locales, des fièvres intermittentes, & surtout de la fièvre maligne, dont il simplifie la méthode de traitement, en relevant l'abus qu'il avoit vu faire quelquefois de la saignée dans cette maladie.

A la même époque, le célèbre Michel Sarcone, médecin de l'hôpital du régiment suisse de Jauch, au service du roi de Naples, publioit en 1765 sa savante description de la péripneumonie compliquée qui régna épidémiquement à Naples en 1764, & semoit son ouvrage d'observations faites sur les soldats confiés à ses soins. Nous relatons ici ce fait, parce que nous n'avons vu nulle part Sarcone mis au nombre des médecins militaires, quoiqu'il nous appartienne par ses travaux & par ses fonctions habituelles.

Nous venons de voir les efforts que firent les médecins & les chirurgiens des armées, pendant le milieu du dix-huitième siècle, pour perfectionner les différentes branches de la médecine militaire. Jusqu'à cette époque, les gouvernemens de l'Europe jouissoient du résultat de ces travaux réunis, sans avoir pris une part directe à l'honneur de ce perfectionnement. Les ordonnances françaises depuis 1718, & surtout celle de 1747, avoient bien prescrit des cours & des examens pour les élèves chirurgiens qui servoient dans les hôpitaux militaires; la dernière avoit autorisé les médecins & chirurgiens-majors à faire des ouvertures de cadavres dans quelques cas, & leur avoit ordonné de rendre compte de leurs observations pratiques dans l'assemblée mensuelle des officiers de l'hôpital, ainsi qu'aux inspecteurs chargés de visiter ces établissemens. Mais ces articles réglementaires n'avoient pu être complétement exécutés pendant la guerre, parce que l'on s'étoit moins occupé de la partie curative que de la partie administrative, afin de régulariser la dépense des hôpitaux des armées.

Après la paix de 1763, Richard de Hautesierck, qui avoit été long-temps premier médecin des armées françaises en Allemagne, ayant été nommé inspecteur-général des hôpitaux militaires, exposa au Gouvernement combien il seroit avantageux pour le service des troupes, d'obliger les officiers de santé attachés en chef aux hôpitaux militaires & aux régimens, de rendre régulièrement compte de leur pratique, & de correspondre sur cet objet avec l'inspecteur-général, lequel seroit autorisé à publier ensuite ce que la correspondance offriroit de plus intéressant. Le succès de ce plan sembloit être garanti par l'exemple des communications utiles qui avoient eu lieu dans la dernière guerre, en Allemagne, entre les médecins de l'armée & leur chef devenu inspecteur.

Le duc de Choiseuil, alors ministre & secrétaire d'Etat de la guerre, n'eut pas plutôt reconnu l'utilité de ce plan, qu'il en ordonna l'exécution, & autorisa l'inspecteur Richard à recueillir & publier, *aux frais du Roi*, les faits rares & les observations utiles que les médecins & chirurgiens-majors des hôpitaux & des régimens lui adresseroient, ainsi que les Mémoires qui pourroient contribuer à l'amélioration du service de santé des troupes & aux progrès de l'art de guérir.

D'après cette décision, Richard s'empressa de faire paroître, en 1766, un volume in-4°., intitulé *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires*, qu'il dédia, par reconnoissance, au ministre éclairé qui se déclaroit le protecteur de la médecine militaire.

Dans ce premier volume, Richard traça d'abord un très-bon plan de correspondance entre les médecins & chirurgiens des hôpitaux militaires & civils, & l'inspecteur-général résidant auprès du ministre de la guerre. Il engagea les praticiens à se livrer à l'observation des maladies, en suivant la

marche de la nature, d'après la méthode d'Hippocrate ; il fit sentir la nécessité d'étudier la topographie physique & médicale des pays occupés habituellement par les troupes, & surtout celle des villes où des casernes & des hôpitaux militaires se trouvoient situés ; enfin, il donna de bons modèles d'observations particulières & de mémoires topographiques.

A la vérité, ce premier volume ne fut pas entièrement consacré à la médecine militaire, parce que la correspondance des officiers de santé des hôpitaux & des régimens n'étoit pas encore bien établie ; mais les observations qu'il contient, recueillies pour la plupart dans les hôpitaux civils où les militaires étoient admis & traités, n'en sont pas moins applicables aux maladies des troupes. On y remarque surtout six Mémoires qui ont pour objet la topographie médicale des villes de Montpellier, de Châlons-sur-Saône, de Toulon, de Lille, de Bitche & de Strasbourg. Ils sont suivis d'excellentes observations sur les maladies qui avoient régné parmi les soldats composant les garnisons de ces places. Nous citons ces Mémoires, parce qu'ils furent les premiers de ce genre, & que celui de Strasbourg surtout, rédigé par Renaudin, a été jugé digne de servir de modèle. On peut distinguer aussi un précis sur la nature & les propriétés des eaux de Spa, par de Home ; enfin, un formulaire de médicamens à l'usage des hôpitaux militaires termine le volume. Ce Code est une nouvelle édition plus correcte & un peu modifiée du formulaire latin que Richard avoit fait imprimer à Cassel en 1761, pour l'armée française, dont il étoit premier médecin.

Le second volume de ce recueil parut en 1772, & l'on y reconnoît déjà le fruit de l'émulation & du zèle qu'avoit excité parmi les officiers de santé militaires la publication des premières observations. L'abondance & la variété des matériaux engagèrent l'auteur à les classer dans un ordre plus méthodique. Il plaça au premier rang quatre Mémoires topographiques très-bien faits, 1°. sur la province d'Alsace, par Renaudin ; 2°. sur Perpignan & le Roussillon, par Bonafos ; 3°. sur Calais & le Calaisis, par Daignan ; 4°. sur Montélimar en Dauphiné, par M. Menuret. Viennent ensuite cinq Mémoires sur des maladies épidémiques observées depuis 1764 jusqu'en 1770 dans différens points de la France, & une centaine d'observations particulières sur différentes maladies chroniques, telles que les dépôts critiques & les métastases, les dartres & la gale ; sur plusieurs affections du foie, de l'œsophage de l'estomac & du canal intestinal ; sur quelques maladies convulsives & vermineuses ; sur l'administration du quinquina dans les fièvres intermittentes, & vingt-sept Mémoires sur les diverses espèces d'hydropisie.

C'est ici que se trouvent les expériences authentiques ordonnées par le Gouvernement pour l'essai des *pilules toniques de Bacher*, contre l'hydropisie, ainsi que la formule de ce remède. On ne peut disconvenir que ce grand travail n'ait contribué efficacement à détruire d'anciens préjugés sur l'emploi du régime sec, & à perfectionner le diagnostic & le traitement de cette maladie. Les médecins distingués qui furent chargés de faire les expériences de la méthode de Bacher dans les hôpitaux militaires, furent de Horne à Metz, de Milleville à Lille, Daignan à Calais, & Bonafos à Perpignan. Nous rappelons ici leurs noms, parce que la manière sévère & juste avec laquelle ils répondirent à la confiance du Gouvernement, leur fit le plus grand honneur.

La partie chirurgicale présente aussi beaucoup d'observations pratiques, ou d'anatomie pathologique, sur des cas très-intéressans. Le volume est terminé par le savant Mémoire de Bayen, sur l'analyse des eaux minérales de Bagnères-de-Luchon, travail fait pour servir de modèle en ce genre, & où l'on trouve les premiers aperçus des découvertes qui ont servi de base à la chimie moderne.

Ce Mémoire est suivi de la recette des dragées ou pilules de Keyser, dont le Gouvernement avoit alors ordonné l'emploi pour le traitement des maladies vénériennes.

La simple nomenclature de ces Mémoires suffit pour prouver l'importance & l'utilité d'un pareil recueil ; mais on doit à l'inspecteur Richard la justice de dire que son plan de travail, & les deux volumes d'observations qui parurent sous son nom, eurent d'abord le mérite de fixer l'attention du Gouvernement sur l'importance de la médecine militaire, & que, sous ce rapport seul, il a rendu un service essentiel à l'armée française, & a contribué, beaucoup plus qu'on ne l'avoit fait avant lui, à perfectionner en France toutes les parties du service de santé militaire.

On put juger dès-lors ce qu'on étoit en droit d'attendre des médecins français, pour faire une juste & utile application des principes de l'art de guérir aux maladies des troupes, lorsqu'ils seroient encouragés par un ministre éclairé, & soutenus par des chefs dignes de les diriger & d'apprécier leurs travaux.

En effet, le zèle des médecins militaires ne se borna pas à recueillir des faits pratiques ; il fit éclore aussi plusieurs bons ouvrages sur la médecine d'armée, sur le service de santé & sur les hôpitaux des troupes.

Dès 1769, M. Le Bègue de Presle, ancien médecin des armées & docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, publia une traduction française en 2 volumes in-12, du Traité que Monro avoit fait imprimer à Londres en 1764, sous le titre de *Médecine d'armée*, ou *Traité des maladies les plus communes dans les camps & les garnisons*. Il fit précéder cet ouvrage d'un discours préliminaire très-étendu, qui contient des recherches exactes sur la médecine militaire &

ſur l'adminiſtration des hôpitaux. Ce diſcours ſert de complément aux obſervations utiles du médecin anglais, qui s'étoit auſſi beaucoup occupé du ſervice des hôpitaux d'armée, & avoit puiſé dans nos ordonnances militaires la plupart des diſpoſitions qu'il vante, & qu'il propoſe d'adopter dans les hôpitaux de l'armée britannique.

Monro avoit ſervi comme médecin en chef des troupes anglaiſes en Hanovre & en Allemagne pendant la guerre de ſept ans, & ſes obſervations, très-bien faites, ont pour objet les mêmes maladies qui régnoient à la même époque dans les armées françaiſes. Ce qui concerne les fièvres malignes & les autres maladies graves eſt traité avec beaucoup de ſagacité, & dans les principes de Pringle & de Huxham. Le traducteur y a joint des notes inſtructives; mais nous devons ſurtout lui ſavoir gré d'un excellent précis ſur les moyens de conſerver la ſanté du ſoldat : c'eſt un petit abrégé d'hygiène militaire, où tout ce qui peut contribuer à prévenir les maladies des troupes eſt préſenté avec beaucoup d'ordre, & avec tout l'avantage que donnent le talent & l'expérience.

En 1772, Colombier, auſſi docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, ayant fait les campagnes de Hanovre & d'Allemagne dans la guerre de ſept ans, en qualité de chirurgien-major du régiment de commiſſaire-général de la cavalerie, publia un ouvrage très-remarquable en 5 volumes in-12, intitulé *Code de médecine militaire*. Il traite, dans la première partie, du genre de vie des gens de guerre, & des moyens de les préſerver des maladies; dans la ſeconde, il parle en détail des hôpitaux militaires, des abus qu'il a remarqués dans ce ſervice, & il indique pluſieurs moyens d'y remédier. Entr'autres meſures qui paroiſſoient nouvelles, il propoſe d'établir un hôpital par régiment pour diminuer le nombre des malades qu'on envoie ſouvent trop légèrement dans les hôpitaux militaires. Nous verrons plus loin qu'il renouvela & étendit ce projet en 1789; enfin, dans la troiſième partie, il donne un précis des maladies des gens de guerre & de leur traitement, &c.

Cet ouvrage contient d'ailleurs des obſervations très-intéreſſantes, & annonçoit un médecin qui s'étoit beaucoup occupé des cauſes des maladies des ſoldats, & qui avoit beaucoup réfléchi ſur la partie prophylactique & ſur les moyens de perfectionner l'exercice de l'art de guérir aux armées, & la méthode d'obſerver les maladies dans les hôpitaux. Colombier fut le premier qui oſa ſe plaindre du mode arbitraire alors en uſage pour la nomination des officiers de ſanté, & il demanda qu'une commiſſion compoſée de médecins & de chirurgiens fût chargée d'examiner les candidats qui ſolliciteroient de l'emploi dans les régimens ou dans les hôpitaux militaires.

Le même auteur publia, en 1775, un Traité particulier d'*hygiène militaire*, ou *Préceptes ſur la ſanté des gens de guerre*, où il développa avec avantage tout ce que l'expérience & l'obſervation lui avoient appris pendant les dernières campagnes. Long-temps accoutumé à vivre avec le ſoldat, connoiſſant ſes habitudes, ſes goûts, ſes préjugés, ainſi que les travaux, les fatigues, les dangers auxquels il eſt expoſé, il le ſuit depuis ſon entrée au ſervice, dans les diverſes poſitions où les circonſtances de paix & de guerre peuvent le placer; & il indique ce qu'il convient de faire pour conſerver ſa ſanté & le garantir des cauſes nombreuſes de maladies auxquelles il eſt ſujet. Ce Traité, utile aux officiers des troupes autant qu'aux médecins & aux chirurgiens chargés de veiller à la ſanté du ſoldat & de le traiter dans ſes maladies, développe les grands préceptes que Le Bègue de Preſle n'avoit fait qu'indiquer ſur le régime des militaires.

Enfin, en 1778, Colombier mit encore au jour un grand *Traité général de médecine militaire, ou des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires ſont expoſés dans les différentes poſitions de paix & de guerre*. Paris, 7 vol. in-8°. On trouve refondus dans cet ouvrage les matériaux des deux précédens, auxquels il joignit quelques nouvelles obſervations des médecins & chirurgiens les plus célèbres qui avoient écrit juſque-là ſur les maladies des gens de guerre. Sa doctrine eſt celle de Van-Swieten, que la plupart des médecins de Paris avoient adoptée; mais les méthodes curatives de Colombier ſont plus ſimples & plus applicables au ſervice de l'armée. Il traite longuement des diverſes eſpèces de fièvres, & enſuite des maladies inflammatoires & des autres affections aiguës & chroniques auxquelles les ſoldats ſont le plus ſujets. Les maladies de la peau, la gale, les dartres, la vérole, occupent de longs chapitres. Il donne une ſérie des diverſes méthodes alors connues pour le traitement des maladies vénériennes; il traite même des eaux minérales, & indique l'analyſe & les propriétés des ſources les plus communes en France. Voulant être principalement utile aux chirurgiens des régimens, auxquels il deſtinoit ſon livre, il y a ajouté un petit Traité élémentaire de chirurgie, où il s'eſt étendu ſur le traitement des plaies d'armes à feu; & il a conſacré ſon dernier volume à un précis de pharmacopée, avec des formules à l'uſage des hôpitaux & des régimens.

Dans l'intervalle du temps qui s'écoula depuis 1720 juſqu'en 1780, la partie chirurgicale aux armées, ou ce qui concerne les bleſſures & les autres maladies externes, fréquentes parmi les ſoldats, a été traitée par des hommes non moins recommandables. On doit placer au premier rang les ouvrages de Ledran, dont la première édition parut en 1732; de Leroy-de-Saint-Aignan en 1734, de Kramer & d'Olier en 1740; celui de Ranby en 1744, qui fut traduit en français &

en allemand en 1745 ; de Renard en 1744, & de Heifter en 1745 ; de Dupleffis & de Faudacq en 1746, de Chainnebrun & de Defport en 1749, de Ravaton en 1750, de Loubet en 1753, & de Bagieu en 1756.

Le traitement des plaies d'armes à feu eft la partie fur laquelle les chirurgiens militaires français ont le plus écrit. Le génie d'Ambroife Paré avoit ouvert la carrière ; mais la véritable méthode de traiter ces plaies n'a été bien fixée qu epar les travaux de l'Académie royale de chirurgie de Paris, où Morand, Maréchal, Lafaye, J. L. Petit, Lamartinière, &c., tous chirurgiens militaires, tenoient le premier rang.

En 1761, Bilguer, premier chirurgien de l'armée pruffienne, publia fa differtation inaugurale, intitulée : *De membrorum amputatione rariffimè adminiftrandâ aut quafi abrogandâ.* Halæ. Les opinions contenues dans cette thèfe furent pendant quelques années un fujet de controverfe ; l'ouvrage de Bilguer fut traduit en français par Tiffot en 1764, fous le titre plus tranchant *De l'inutilité de l'amputation des membres.* Cependant l'Académie de chirurgie de Paris n'adopta point le fyftème exclufif de Bilguer ; & l'expérience éclairée des chirurgiens français, en déterminant les cas où il convient de conferver les membres, & ceux où il eft indifpenfable de les amputer, a prouvé que l'Académie de Paris avoit eu raifon de fe tenir dans une fage réferve fur cette grande queftion ; beaucoup de favans ont même penfé que Bilguer n'avoit foutenu qu'un paradoxe, pour faire fa cour à Frédéric.

Bilguer publia auffi, en 1763, deux ouvrages écrits en allemand, & contenant beaucoup d'obfervations de chirurgie recueillies dans les campagnes précédentes, fur les bleffures & autres maladies externes auxquelles les foldats font expofés. La plupart de ces obfervations étoient le réfultat de l'expérience de Theden, fon collègue & fon ami, & de plufieurs autres chirurgiens pruffiens qui avoient fervi fous ces deux illuftres chefs.

L'impulfion donnée aux efprits par ces différentes productions, & furtout par le premier ouvrage de Colombier, où il difcutoit les queftions les plus importantes fur le régime & l'adminiftration des hôpitaux militaires, avoit fait fentir de plus en plus au Gouvernement la néceffité de s'occuper effentiellement des moyens de perfectionner le fervice de fanté des troupes.

Dans cette intention louable, le marquis de Monteynard, miniftre de la guerre, organifa, par une ordonnance du 4 août 1772, une commiffion compofée d'un médecin infpecteur-général préfident, de cinq médecins infpecteurs & de deux chirurgiens infpecteurs : elle étoit chargée de *diriger l'adminiftration des hôpitaux militaires du royaume, en ce qui concerne la médecine, la chirurgie & la pharmacie.* A cet effet on divifa les provinces frontières en cinq départemens, & chaque infpecteur-médecin fut chargé de vifiter les hôpitaux militaires de l'un de ces départemens, & de correfpondre avec les officiers de fanté qui y étoient attachés : ceux-ci devoient recueillir & rédiger les obfervations intéreffantes que leur pratique fourniroit, & les adreffer aux infpecteurs de leur département refpectif, lefquels étoient chargés d'en rendre compte à la commiffion réunie. Les Mémoires qui auroient été jugés dignes d'être imprimés auroient fait partie du Recueil d'obfervations, dont la publication devoit être continuée. Enfin, cette commiffion étoit chargée de préparer dans les grands hôpitaux militaires une école d'inftruction théorique & pratique pour former des fujets, & devoit enfuite éclairer le miniftre fur le choix des officiers de fanté de tout grade qui feroient deftinés à occuper des places dans les hôpitaux militaires & les régimens.

Cet établiffement fembloit réunir les moyens les plus utiles & les mieux combinés pour connoître le véritable état de l'art exercé dans les hôpitaux, réprimer les abus, améliorer le fervice de fanté militaire, & entretenir l'émulation parmi les médecins, chirurgiens & pharmaciens qui fuivoient cette carrière.

Malheureufement le rédacteur de cette ordonnance avoit employé dans le préambule & dans le texte du fecond article qui inftituoit cette commiffion, des expreffions qui fembloient mettre fous la furveillance des médecins & chirurgiens-infpecteurs une grande partie de l'*adminiftration des hôpitaux militaires.*

Le détail des fonctions attribuées aux infpecteurs par les articles fuivans, fuffifoit fans doute pour prouver que leur autorité étoit bornée à la direction & à la furveillance du fervice de fanté, & qu'ils ne devoient ni ne pouvoient s'immifcer en rien dans la partie adminiftrative.

Cependant cette ordonnance, dont l'exécution régulière devoit être fuivie d'heureux effets, infpira des craintes à meffieurs les intendans & commiffaires-ordonnateurs des provinces frontières, ainfi qu'aux adminiftrateurs & entrepreneurs des hôpitaux militaires. Ces fonctionnaires réunis ne pouvoient manquer de trouver un grand appui dans les bureaux de la guerre ; & le médecin infpecteur-général lui-même, dit-on, dont l'autorité étoit un peu limitée par la commiffion nouvellement établie, fe joignit à eux pour réclamer contre cette utile inftitution.

Le comte de Muy, devenu miniftre après la mort de Louis XV, prêta l'oreille à ces réclamations qui lui furent préfentées en maffe fous des prétextes plaufibles. On fuppofa qu'une commiffion d'infpecteurs en permanence pouvoit entraver la marche des adminiftrateurs & entrepreneurs des hôpitaux, & que fon établiffement tendoit *à contrarier les difpofitions de l'ordonnance du 1er. janvier 1747,* regardée comme le chef-d'œuvre de l'adminiftration. Ce font les pro-

pres termes du préambule de l'ordonnance du 14 août 1774, destinée uniquement à supprimer celle du 4 août 1772; quoique, dans la réalité, l'établissement de la commission des inspecteurs ne fût que la conséquence, le complément ou même l'application des principes consacrés par l'ordonnance de 1747, qui avoit voulu encourager le zèle des officiers de santé, perfectionner leur instruction, & assurer de bons choix dans la distribution des places de médecins & de chirurgiens, tant dans les hôpitaux que dans les régimens.

On persuada au maréchal de Muy & au comte de Saint-German son successeur, qu'on pouvoit suppléer à ce que l'ordonnance de 1772 présentoit de plus avantageux, par la création d'écoles élémentaires & pratiques qu'on proposa d'établir dans les trois grands hôpitaux de Lille, Strasbourg & Metz. En effet, par un réglement du 26 février 1775, le ministre Saint-Germain organisa ces trois écoles sous le nom d'*établissement d'amphithéâtres* (1). On attacha à chacun de ces grands hôpitaux quatre médecins surnuméraires qui devoient se former à la pratique des maladies des troupes, & rédiger des observations sur les affections régnantes.

On y ajouta un démonstrateur, avec le grade de chirurgien aide-major, au compte du Roi, ainsi que huit élèves chirurgiens & pharmaciens sans appointemens. Il fut prescrit aux officiers de santé en chef de faire des cours d'anatomie, de physiologie, de médecine, de chirurgie & de pharmacie, lesquels devoient être suivis par tous les élèves & surnuméraires; des examens devoient avoir lieu à la fin des cours, & des prix d'émulation devoient être distribués aux élèves qui auroient le plus profité de l'instruction.

Deux ans après, le même ministre fit encore une nouvelle ordonnance, en date du 26 février 1777, dans le but de perfectionner le service de santé : celle-ci confirma l'autorité du médecin inspecteur-général, lui rendit ses anciennes fonctions supprimées, & lui adjoignit un chirurgien-inspecteur avec un apothicaire-major des camps & armées, qui devoient résider à Paris. Elle conserva cependant trois médecins-inspecteurs, obligés d'habiter la province, & chargés de l'inspection des hôpitaux militaires de leur arrondissement respectif, conformément à l'ordonnance de 1747 : elle augmenta les attributions des médecins & des chirurgiens-majors des hôpitaux militaires, les chargea de l'inspection particulière de l'hôpital auquel ils étoient attachés, ainsi que de plusieurs détails ci-devant confiés aux contrôleurs, dont elle prononça la suppression; elle consacra de nouveau les dispositions relatives à la correspondance, à l'encouragement des officiers de santé, & à la publication des observations de médecine & de chirurgie que l'inspecteur-général devoit recueillir; enfin, elle renfermoit les bases à suivre pour donner aux médecins surnuméraires, & aux chirurgiens & pharmaciens élèves, une bonne instruction; il fut fait même à ce sujet un nouveau réglement de la même date que l'ordonnance du 26 février 1777.

Le comte de Saint-Germain, qui aimoit à se distinguer par d'utiles réformes & par de nouvelles institutions, avoit voulu appliquer à l'armée française la discipline du Nord, & d'autres mesures non moins opposées à l'esprit & aux principes qui dirigent le soldat français. Il échoua dans ses projets, fut calomnié dans ses intentions, & se vit forcé d'abandonner le ministère au prince de Montbarrey, qu'il avoit appelé déjà auprès de lui pour être son adjoint. Celui-ci partageant les principes de son prédécesseur, avoit d'abord accueilli plusieurs projets qui tendoient à changer les bases de l'administration des hôpitaux militaires, pour confier aux régimens une partie de ce service; mais il changea ensuite d'avis, & se contenta de modifier les anciennes dispositions. En conséquence, il fit paroître, le 1er. janvier 1780, une ordonnance avec un code formant réglement sur ce service essentiel.

Cette ordonnance, renfermée en vingt-cinq articles, ne présente pas un nouveau système hospitalier, mais seulement un nouveau mode de surveillance, développé dans un long réglement, sous le titre de *Code d'administration des hôpitaux militaires & de charité au compte du Roi.*

Elle établit d'abord un conseil d'administration, composé d'un commissaire-ordonnateur intendant des armées, & de deux médecins inspecteurs-généraux; l'un de ces médecins devoit résider près du ministre, ainsi que l'intendant des armées; l'autre étoit obligé d'aller inspecter annuellement les hôpitaux militaires & les hospices de charité où les soldats étoient traités. Tous les deux devoient entretenir une correspondance habituelle sur le service & sur les objets de l'art de guérir, avec les médecins & les chirurgiens-majors de chaque hôpital, & en rendre compte au conseil d'administration. Un vérificateur des pharmacies devoit aussi faire des tournées avec un commissaire des guerres, pour reconnoître l'état & la fourniture des drogues & médicamens; l'intendant, de son côté, donnoit tous les ordres supérieurs, & correspondoit avec les intendans des provinces, leurs subdélégués, les ordonnateurs & les commissaires des guerres chargés de la police des hôpitaux.

(1) Cette expression, qu'on a accusée d'être impropre, ne l'étoit pas alors. L'ordonnance de 1747 avoit prescrit des cours; mais elle n'avoit pourvu à aucun moyen d'exécuter cet ordre. Il n'y avoit ni salle de dissection, ni salle de réunion pour les leçons : il falloit donc construire matériellement un *amphithéâtre d'anatomie* dans chaque hôpital; c'est ce qui détermina le nom qu'on donna à ces établissemens. On a eu tort de continuer, dans les ordonnances postérieures, de se servir de cette expression d'*amphithéâtre*, devenue impropre; celle d'*école-pratique* ou d'*hôpital d'instruction* convenoit mieux à tous égards.

Le ſervice adminiſtratif étoit, comme auparavant, donné à des entrepreneurs à un prix fixe par journée, pour fournir tout ce qui eſt néceſſaire aux malades, tant en uſtenſiles, meubles, linges, qu'en alimens, boiſſons, médicamens, &c. On laiſſoit donc ſubſiſter tous les inconvéniens & les abus du ſyſtème de l'entrepriſe; la comptabilité étoit, ſuivant l'uſage, arrêtée, viſée par le contrôleur de l'hôpital, par les commiſſaires des guerres, & vérifiée en outre par le conſeil d'adminiſtration, qui devoit pour cela recevoir tous les trois mois des états détaillés, non-ſeulement des directeurs & entrepreneurs, mais encore des médecins, chefs des hôpitaux, afin de connoître au juſte le mouvement journalier de chaque établiſſement & ſes conſommations.

Le code d'adminiſtration, rédigé en grande partie par un médecin très-inſtruit, renferme de bonnes vues ſur les moyens d'améliorer le ſervice de ſanté des troupes; mais il eſt rempli de détails ſcientifiques qui euſſent pu être utiles dans une inſtruction deſtinée aux officiers de ſanté, & qui étoient déplacés dans un réglement miniſtériel, où ils étoient confondus avec les détails adminiſtratifs.

On y trouve, par exemple, que le conſeil d'adminiſtration (dont le miniſtre étoit le chef) devoit choiſir dans la correſpondance des officiers de ſanté, les obſervations de médecine, de chirurgie, &c., qui auroient paru dignes d'être publiées, pour en compoſer un journal de médecine militaire.

Ainſi, dans ce ſyſtème, les obſervations médicales & chirurgicales étoient ſoumiſes au jugement du commiſſaire-ordonnateur intendant d'armée, comme les opérations de l'adminiſtration recevoient la cenſure des médecins-inſpecteurs. Cette eſpèce de contrôle ou de combinaiſon de ſurveillance, par laquelle on avoit eu l'intention de tout centraliſer pour obtenir plus d'enſemble & plus d'exactitude dans les moyens d'exécution, étoit trop compliquée pour avoir quelque ſuccès; d'ailleurs, elle ſembloit réaliſer & mettre en principe ce dont le ſoupçon ſeulement avoit excité, en 1772, tant de réclamations de la part des intendans des provinces, des commiſſaires-ordonnateurs & autres adminiſtrateurs militaires, lors de l'établiſſement d'une commiſſion d'inſpecteurs-médecins & chirurgiens. Le nouveau ſyſtème devoit donc retrouver ces mêmes adverſaires armés d'objections plus preſſantes, plus poſitives & plus fondées en raiſon.

Enfin, cette ordonnance de 1780 ſupprimoit les amphithéâtres établis par les réglemens de 1775 & de 1777 dans les hôpitaux de Lille, Metz & Straſbourg, & vouloit qu'il fût fait des cours de médecine, de chirurgie & de botanique dans tous les hôpitaux militaires, pour former des médecins, des chirurgiens & des apothicaires ſurnuméraires, qu'on y auroit attachés ſans traitement. L'enſemble de ce nouveau réglement ſembloit favoriſer en général le ſervice de ſanté, mais il ne conſervoit pas à tous les officiers qui y concourent la dignité & la conſidération qui leur ſont dues. Comme il n'y avoit point de chirurgien-inſpecteur, cette branche eſſentielle de l'art n'étoit ni repréſentée, ni convenablement traitée: tout paroiſſoit ſacrifié à la partie médicale proprement dite.

Un tel ordre de choſes heurtoit trop d'intérêts, choquoit trop d'amours-propres; il étoit trop contraire aux anciens principes conſacrés par l'expérience, pour qu'il pût opérer quelque bien. En un mot, cette ordonnance parut eſſentiellement vicieuſe à tous les adminiſtrateurs militaires; auſſi fut-elle abandonnée, dès que le prince de Montbarrey quitta le miniſtère.

Elle fut ſupprimée & remplacée par celle du 2 mai 1781: celle-ci adoptant les mêmes principes que l'ordonnance de 1747, pour l'ordre & les détails du ſervice, rappela les anciennes diſpoſitions & en conſacra de nouvelles, dont l'expérience & les progrès des lumières avoient fait reconnoître l'utilité.

Les hôpitaux militaires furent portés au nombre de ſoixante-dix, indépendamment de vingt-trois hôpitaux de charité montés ſur le pied militaire, & de ſoixante-un hoſpices civils attachés au même ſervice, & devant recevoir les militaires malades. L'adminiſtration des hôpitaux militaires des provinces du nord & de l'eſt, celles où l'on entretient ordinairement le plus de troupes, fut confiée à une compagnie qui prit le nom de *régie intéreſſée*, quoique ce fût réellement une entrepriſe, mais dont les inconvéniens étoient mitigés par des conditions qui ſembloient obliger les entrepreneurs à adminiſtrer avec économie, ſans nuire aux intérêts des malades. Voici ces conditions.

Cette compagnie fit d'abord un fonds d'avance montant à 1,200,000 livres, pour fournir, entretenir & remplacer ſucceſſivement le mobilier des hôpitaux, & pour les autres dépenſes de premier établiſſement. Le miniſtère de la guerre leur payoit 180,000 livres par an, tant pour l'intérêt de ce fonds d'avance & pour le paiement du traitement des officiers de ſanté & des employés, que pour le bénéfice & les honoraires des ſix adminiſtrateurs; & ils recevoient enſuite ſeize ſous par journée de malade. Mais ils devoient compter chaque année de la dépenſe de tous les objets qui ſe conſomment dans les hôpitaux, tels qu'alimens, boiſſons, médicamens, &c., qu'ils devoient fournir de bonne qualité, ſe ſoumettant à réduire le prix de chaque journée à ſeize ſous; tellement que ſi les dépenſes excédoient ce prix, l'excédant étoit à la charge des adminiſtrateurs; & ſi les dépenſes étoient moindres que le prix fixé, le Gouvernement profitoit du tiers du produit réſultant de l'économie & de la bonne geſtion.

Le ſervice étoit d'ailleurs ſurveillé, comme à

l'ordinaire, par un commiſſaire des guerres & par un contrôleur, qui arrêtoient les états de mouvement & de conſommation, ainſi que les autres pièces de comptabilité. Enfin, la même compagnie étoit chargée de l'adminiſtration des hôpitaux auxiliaires & autres, qui pouvoient avoir lieu pour les camps & armées, ou autres raſſemblemens de troupes.

Il fut paſſé des marchés particuliers pour les hôpitaux de la Corſe, & pour le petit nombre d'établiſſemens de ce genre ſitués ſur les frontières du midi & de l'oueſt de la France.

Quant au ſervice de ſanté & à ce qui concerne ſon perſonnel, l'ordonnance de 1781 établit des principes plus ſages & mieux balancés. Elle bannit des diſpoſitions injurieuſes pour deux claſſes d'officiers de ſanté, ainſi que des expreſſions humiliantes qui ſe trouvoient dans celle de 1780; elle aſſura un rang convenable à tous ceux qui ſe livrent à chaque partie de l'art de guérir, & améliora ſurtout le ſort des chirurgiens & des apothicaires, aides, ſous-aides & élèves, qui furent appointés & commiſſionnés par les intendans, au nom du Roi, & ceſſèrent d'être nourris par les entrepreneurs des hôpitaux. Elle ſupprima les emplois de médecins-inſpecteurs provinciaux, que l'ordonnance de 1777 avoit inſtitués; & elle établit un médecin & un chirurgien inſpecteurs titulaires, avec un apothicaire-major en chef. Pour ſeconder le médecin-inſpecteur qui étoit chargé de correſpondre avec tous les officiers de ſanté des hôpitaux, & de diriger les cours d'inſtruction qui devoient y être faits, il y eut un premier médecin conſultant attaché à cette correſpondance, & tenu de réſider près du miniſtre.

L'ordonnance de 1781 confirma l'établiſſement des écoles déjà créées dans les grands hôpitaux de Lille, Metz & Strasbourg, & donna plus d'extenſion à l'enſeignement, en ajoutant à ces trois écoles, celles de Breſt & de Toulon. Elle aſſura la conſtruction des amphithéâtres, des ſalles pour les leçons & des jardins botaniques dans ces cinq hôpitaux, & elle détermina, par un réglement ſpécial, l'ordre & la matière des cours qui devoient y être faits. Elle augmenta le nombre des médecins ſurnuméraires attachés à ces hôpitaux: elle ſoumit les élèves à des examens réguliers, & accorda des prix & des encouragemens à ceux d'entr'eux qui ſe diſtingueroient; elle régla ſurtout le mode d'enſeignement de la *clinique médicale*, encore inconnue dans les Facultés de médecine du royaume, & de laquelle les hôpitaux militaires de Metz, Lille & Strasbourg fournirent les premiers exemples (1).

Enfin, elle conſacra en même temps l'utilité qui devoit réſulter, pour le ſervice des troupes, de la publication des obſervations relatives à l'art de guérir, & elle voulut qu'un ancien médecin conſultant des armées fût chargé de la rédaction de ces Mémoires. Ce travail intéreſſant fut confié au docteur De Horne, ſi avantageuſement connu par ſes écrits & par ſes ſervices aux armées; & les officiers de ſanté militaires applaudirent à ce choix. Le deſir de remonter promptement l'émulation de ceux-ci, & de les faire jouir ſans délai du fruit de leurs recherches, fit adopter la forme d'un Recueil périodique, paroiſſant tous les trois mois, ſous le titre de *Journal de médecine, de chirurgie & de pharmacie militaires*. Pour ajouter encore à la confiance que cet ouvrage étoit fait pour inſpirer, il fut décidé que, ſuivant l'uſage d'alors, il paroîtroit ſous l'approbation de la So-

(1) Tous les auteurs qui, depuis 1788 juſqu'en 1800, ont écrit ſur les moyens de perfectionner en France l'enſeignement médical, ont demandé avec raiſon, que dans les écoles de l'art de guérir, il fût établi des cours-pratiques tels qu'ils étoient organiſés dans quelques écoles étrangères. On a beaucoup vanté, à ce ſujet, ceux faits à Édimbourg, à Vienne, à Pavie, à Piſe, à Sienne, &c., & l'on n'a point parlé de ceux établis, depuis 1775, dans nos grands hôpitaux militaires. Cependant ces écoles étoient en pleine activité; la méthode d'obſerver y étoit enſeignée avec ſoin, ſurtout depuis 1782; des leçons-pratiques y étoient données auprès des lits des malades, & les élèves étoient exercés & dirigés par des profeſſeurs expérimentés dans les diverſes parties de l'art. Enfin, l'on peut aſſurer que c'eſt à ces utiles établiſſemens que nous devons le plus grand nombre des médecins, chirurgiens & pharmaciens qui ſe ſont diſtingués dans les premières places, ſoit dans les régimens & à la ſuite des armées, ſoit dans les hôpitaux militaires, pendant la longue guerre de la révolution.

A la vérité, un médecin célèbre à juſte titre faiſoit à Paris, dès 1786, des leçons cliniques à l'hôpital de la Charité; mais à cette époque nos écoles de médecine militaire exiſtoient déjà depuis plus de dix ans, & pluſieurs villes de Flandre, de Lorraine, d'Alſace, de Provence, ſtipendioient, pour leur ſervice, des médecins & des chirurgiens habiles, formés dans les hôpitaux militaires, où ils avoient été ſurnuméraires.

Ainſi nous avons recueilli les fruits de la ſageſſe de nos prédéceſſeurs, ſans qu'on ait encore eu la juſtice de leur en tenir compte. On a mieux aimé faire l'éloge des établiſſemens de ce genre formés par nos voiſins ou même par nos ennemis, & l'on a été chez eux chercher des modèles qu'il étoit facile de trouver dans nos grands hôpitaux militaires.

Nos écoles de médecine militaire ont ſervi, en effet, de type à celle que l'empereur Joſeph II établit à Vienne en 1782. Pendant le voyage qu'il avoit fait en France, ce Prince avoit obſervé avec attention les établiſſemens formés dans les hôpitaux de Lille, Metz & Strasbourg; il s'étoit fait donner des notes ſur ces inſtitutions; & j'ai entendu dire à pluſieurs profeſſeurs de Vienne, que M. Louis, ſecrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie de Paris, & inſpecteur des hôpitaux militaires, avoit rédigé le premier plan de l'Inſtitut chirurgique de Vienne. Brambilla étendit encore ces vues; il profita de la faveur dont il jouiſſoit auprès de Joſeph, pour donner du luſtre à ſon école; &, en 1786, il obtint qu'elle fût érigée en Académie médico-chirurgicale, qu'on appela auſſi *Joſéphine*, du nom de ſon fondateur. Sans appartenir à l'Univerſité de Vienne, cette École partagea en quelque ſorte ſes droits, puiſqu'elle eut la faculté de donner à ſes élèves le titre de *docteur*, avec la licence d'exercer la médecine & la chirurgie dans les hôpitaux militaires, les régimens & les garniſons, dans toute l'étendue de la monarchie autrichienne.

ciété royale de médecine de Paris, dont De Horne membre.

Cette compagnie savante s'occupoit elle-même, depuis quelque temps, du perfectionnement de la médecine militaire : elle avoit pour correspondans, ou pour associés regnicoles, la plupart des médecins des hôpitaux, & beaucoup de chirurgiens-majors; elle les invitoit à recueillir des observations pratiques, à décrire les maladies épidémiques & endémiques, à étudier surtout & à écrire la topographie physique & médicale des villes & des hôpitaux auxquels ils étoient attachés. Enfin, elle avoit proposé plusieurs prix sur des questions relatives aux maladies des troupes.

En 1780, elle demanda quelles étoient les maladies les plus communes parmi les soldats pendant l'automne; les moyens de les prévenir, la méthode la plus simple, la plus facile & la moins dispendieuse de les traiter. MM. Bonté, médecin à Coutances, & Thion de la Chaume, médecin des hôpitaux militaires de la Corse, partagèrent ce prix.

En 1782, elle fit une semblable question sur les maladies auxquelles les troupes sont sujettes pendant l'été; M. Thion de la Chaume remporta encore ce prix.

En 1784, la même compagnie annonça deux nouveaux prix, l'un sur les maladies des soldats à la fin d'une campagne & pendant les quartiers d'hiver; l'autre sur les affections morbifiques qui attaquent les troupes au printemps & à l'entrée de la campagne, & sur les moyens de prévenir ces maladies. Le premier de ces prix n'a pas été adjugé, quoique plusieurs bons Mémoires eussent été envoyés au concours. M. Jacquinelle, chirurgien-major du régiment d'Agenois, obtint, en 1789, un prix d'encouragement pour un Mémoire dans lequel il avoit traité la dernière question, & où il avoit consigné des détails intéressans sur la nourriture du soldat.

Ces divers Mémoires ont été publiés en l'an 6 (1798) par l'Ecole de médecine de Paris, avec la suite de l'histoire de l'ancienne Société de médecine. Ils méritoient la distinction honorable qu'ils obtinrent alors qu'ils furent couronnés; le retard qu'on a mis à les publier leur a fait beaucoup de tort. Aujourd'hui on peut leur reprocher trop de détails théoriques devenus surannés, quelques inexactitudes, quelques erreurs même dans le traitement des fièvres, surtout des intermittentes & des putrides malignes. Mais on ne peut s'empêcher de reconnoître que ces Mémoires contiennent des faits précieux sur les maladies du soldat, sur les causes de ses affections, & principalement sur son genre de vie, ses exercices, &c., en un mot sur l'hygiène militaire.

Le docteur De Horne, chargé de la rédaction du *Journal de médecine, chirurgie & pharmacie militaires*, annonça, en septembre 1781, le plan qu'il avoit adopté pour cet ouvrage périodique, uniquement destiné à publier les observations utiles recueillies dans les hôpitaux militaires & les régimens. Il fit paroître le premier cahier en janvier 1782, & continua ainsi régulièrement tous les trois mois, jusqu'en janvier 1789. La collection de ce Journal, composée de 7 vol. in-8°., plus un cahier, forme un recueil de Mémoires bien choisis sur les principales maladies qui attaquent le soldat en temps de paix, comme à l'armée.

La partie dont le rédacteur s'occupa avec le plus de soin, & sur laquelle il fixa le plus souvent l'attention de ses correspondans, fut la description topographique des places de guerre & des villes de l'intérieur, que le militaire habite ordinairement. La salubrité ou l'insalubrité de ces garnisons & de leurs environs, sous le rapport du sol, du climat, de l'air, des eaux, les boissons & les alimens qui y sont en usage, &c., exercent une grande influence sur la santé du soldat, & contribuent le plus souvent à déterminer ou à modifier les maladies dont il est atteint. De Horne s'attachoit à réunir un grand nombre de ces descriptions intéressantes, pour en déduire des préceptes généraux d'hygiène militaire; & il se flattoit d'en avoir un jour une collection assez complète pour former une *Topographie générale*, ou une *Géographie médicale* des provinces frontières & des places de l'intérieur occupées souvent par des troupes. Il développa ce plan dans un Mémoire qu'il lut à la séance publique de la Société royale de médecine, du 26 octobre 1784, en présence de S. A. R. le prince Henri de Prusse, qui l'honora de son suffrage, & il l'inséra ensuite dans le cinquième volume de son Journal.

Il accueilloit avec empressement l'histoire des maladies qui étoient endémiques dans les différentes garnisons ou dans les quartiers, & il les publioit promptement lorsqu'elles étoient graves, & que leur connoissance pouvoit ajouter à l'instruction des officiers de santé militaires; il en étoit de même pour les maladies épidémiques observées parmi les troupes. Son Journal en offre un grand nombre très-bien décrites, dont le rédacteur indique les caractères distinctifs & analyse le traitement avec une grande sagacité. Ici ce sont des maux de gorge gangreneux, des péripneumonies funestes, se présentant avec l'appareil inflammatoire le plus effrayant, & se compliquant bientôt de fièvre bilieuse, de fièvre putride ou maligne : là, des dyssenteries graves, quelquefois inflammatoires, le plus souvent catarrhales, & presque toujours jointes à des fièvres muqueuses ou putrides.

On y remarque surtout plusieurs épidémies de fièvre putride maligne, appelée par Pringle *fièvre d'hôpital*, laquelle se développe dans les camps, dans les hôpitaux, comme dans les prisons & dans les vaisseaux, partout enfin où des hommes malades sont rassemblés en grand nombre dans un espace étroit, où l'air ne peut être facilement renouvelé.

renouvelé. Telle fut la fièvre qui attaqua les troupes françaises qui faisoient partie de l'escadre franco-espagnole, & qu'on fut obligé de faire débarquer à Algésiras, en septembre 1782. M. Thion de la Chaume, alors premier médecin de l'armée française, préféra avec raison le parti de faire placer les malades sous des tentes dressées dans un endroit élevé, sec, bien aéré & séparé du reste de l'armée, au lieu de les entasser dans des hôpitaux déjà encombrés, ou dans des maisons particulières incommodes & mal-saines : cette sage précaution, jointe à un traitement convenable, fut suivie du plus heureux succès. La description de cette maladie a été insérée dans le second volume du Journal de De Horne.

On trouve aussi dans ce recueil beaucoup de Mémoires sur toutes les espèces de fièvre, depuis la gastrique & la catarrhale simple, jusqu'à la fièvre maligne la plus grave & la plus compliquée.

Les questions les plus difficiles sur la thérapeutique y sont savamment discutées, & c'est toujours l'expérience qui prononce, parce que ces travaux sont les résultats de la pratique des médecins chargés du service des hôpitaux. Le traitement des fièvres intermittentes rebelles, surtout de la fièvre quarte, est le sujet d'une foule d'observations qui ont répandu un grand jour sur la guérison de ces maladies si fréquentes parmi les soldats. Plusieurs méthodes ont été perfectionnées, des combinaisons nouvelles ont été expérimentées. On a associé au quinquina les sels neutres, les anti-spasmodiques, le camphre, l'opium, les bains, &c. Mais le remède qui a le plus attiré l'attention des médecins militaires est l'*antiquartane*, employé d'abord à Rome par Salicetti, médecin de S. S., & publié, en 1782, par M. Bern. Lorentz, médecin des hôpitaux de l'île de Corse. Le succès de ce remède, composé de parties égales de quinquina en poudre & de magnésie pure ou privée de gaz acide carbonique, a été confirmé par de nombreuses expériences; & il a réussi non-seulement contre la fièvre quarte, à la dose d'une & deux onces par jour, mais il a été employé aussi avantageusement dans la fièvre tierce, & même dans la quotidienne, à des doses plus modérées.

Beaucoup d'histoires particulières de maladies sporadiques, d'affections nerveuses, de maux chroniques de toute espèce, & un grand nombre de Mémoires sur les maladies de la peau, telles que la gale, les dartres, la vérole, occupent plusieurs volumes.

La gale, qui est si incommode & qui se propage si promptement par contagion parmi les troupes, soit dans les casernes, soit dans les routes ou dans les cantonnemens, devoit fixer l'attention de beaucoup de médecins & de chirurgiens-majors. Plusieurs remèdes diversement modifiés, mais ayant toujours le soufre pour base, sont vantés contre cette affection cutanée : on y trouve aussi les expériences authentiques faites avec la racine de la dentelaire (*plumbago europæa*, Linn.), bouillie dans l'huile & employée en friction. Tous les médecins savent que les plantes âcres, caustiques, escarrotiques, les acides minéraux & presque toutes les substances irritantes, employées en friction sur le tissu cutané, peuvent servir à guérir la gale simple, ou du moins à faire disparoître l'éruption psorique. Mais l'usage inconsidéré de ces topiques irritans, dans des cas de gale compliquée, produit souvent des répercussions dangereuses qui donnent lieu à des maladies consécutives, soit aiguës, soit chroniques; plusieurs bons Mémoires sont destinés à développer les accidens résultans de ces métaptoses. Cependant, il reste encore à déterminer par des observations exactes, quelles sont les affections morbifiques qu'on doit attribuer à ces répercussions, & s'il y a des symptômes ou des signes certains qui puissent faire reconnoître d'une manière positive & irrécusable, que telle maladie ou tel accident résulte évidemment d'une métaptose psorique. Trop souvent l'ignorance ou la prévention ont fait attribuer à la gale répercutée, des maladies & surtout des fièvres graves dues à d'autres causes qu'on ne connoissoit pas, ou qu'on ne se donnoit pas la peine d'étudier. Nous avons donc besoin de nouvelles observations faites avec sévérité, qui puissent nous éclairer sur ce point de pathologie.

A l'occasion des divers traitemens des maladies vénériennes, nous devons citer les belles expériences faites à l'hôpital militaire de Lille, d'après un ordre du ministre de la guerre, en 1785, par M. Merlin, second médecin de cet hôpital, *sur l'emploi de l'opium contre la syphilis*. Ce médecin étoit persuadé que l'opium pouvoit remplacer le mercure avec un grand avantage pour les malades : il en portoit graduellement l'usage à une haute dose, en commençant par un grain, & l'élevant ensuite jusqu'à un scrupule par jour. Plusieurs vénériens en ont pris même jusqu'à trente-deux grains pendant quelques jours ; mais le maximum a été de vingt grains pour la plupart des malades. D'autres praticiens l'ont porté depuis jusqu'à un gros par jour dans des accidens vénériens très-graves, sans obtenir des succès bien marqués. Aucune des précautions propres à bien constater les faits n'avoit été négligée dans l'épreuve faite à Lille : voici quels furent les résultats. Sur vingt-six soldats traités, quinze ont été guéris ; cinq ont été déclarés dans un état douteux, & six non guéris. Les détails de cette expérience authentique & même solennelle, à raison de l'importance qu'on y attachoit, ont été consignés dans le sixième volume du *Journal de médecine militaire*, par M. Coste, alors premier médecin consultant des camps & armées, chargé par le ministre de vérifier les expériences & d'en apprécier les résultats.

Parmi les maux chroniques les plus graves, on distingue les diverses espèces d'hydropisie. De

Horne, comme nous l'avons dit en parlant des Mémoires de Richard, s'étoit livré pendant long-temps à l'étude de ces maladies, & il se plaisoit à répandre dans ses notes & ses remarques, les résultats de sa longue pratique, souvent non moins heureuse que hardie. Il accueillit avec empressement, dans les derniers volumes de son Journal, les observations de MM. J. Ad. & Bern. Lorentz, Gérard, Will & autres, sur la grande question de la fièvre quarte compliquée avec l'hydropisie & les obstructions des viscères du bas-ventre. Les travaux de ces médecins distingnés, joints aux notes du rédacteur, ont jeté un grand jour sur l'un des cas pratiques les plus difficiles & les plus embarrassans. J. Ad. Lorentz surtout, développa en cette occasion les principes qu'il avoit établis en 1765, époque où il avoit annoncé d'une manière positive que, dans la complication dont il s'agit, il falloit donner hardiment le quinquina à haute dose, pour arrêter la fièvre, qui le plus souvent est la seule cause des congestions, des obstructions & de l'hydropisie qu'elles entretiennent. Voici comment il s'exprime, page 211 de son ouvrage, que nous avons déjà cité avec éloge (1). *Miser non minùs, ac deflendus error est, circa corticis usum tantæ avaritiæ ac parcimoniæ esse; cùm certissimum sit*, ubi febris altè infixa est, *à largissimâ atque repetitâ hujus remedii dosi non pari malum, quod ab uno febris accessu paritur. Neque parùm insanire est, à china-china religiosiùs abstinere, quotiescumque ægrotus aut tumet, aut obstructus est, aut pectore laborat; quippè illi tumores, illi infarctus potissimùm à febris morâ fabricantur, nec, nisi fugatâ febre, curabiles sunt; in pejus ituri, quandiù, omissâ verâ febreos medicinâ, solis aperientibus patiens vexatur, ac debilitatur......*

Vingt ans s'étoient écoulés depuis que Lorentz écrivoit ce passage, & une longue expérience l'avoit confirmé dans les mêmes principes. Il s'y étoit attaché surtout depuis que son frère l'avoit engagé à préférer comme fébrifuge le mélange de parties égales de quinquina & de magnésie. Ce remède produit constamment des évacuations alvines, en même temps qu'il calme & arrête les accès de la fièvre; il semble donc remplir à la fois deux indications essentielles dans la complication de la fièvre quarte avec les obstructions, l'œdème ou l'hydropisie. Telle étoit l'opinion des deux Lorentz, de Gérard, de Will, de De Horne & de beaucoup d'autres médecins militaires. S'il nous est permis de nous citer après ces hommes distingués, nous pouvons assurer avoir souvent employé cette méthode avec succès, & avoir dû à sa pratique la guérison de plusieurs officiers & soldats qui étoient dans un état de leucophelgmatie très-alarmant, à la suite d'une fièvre tierce ou quarte, avec obstructions des viscères du bas-ventre. Des observations faites avec toute l'exactitude dont nous sommes capables, nous ont prouvé que *lorsque la fièvre est essentielle & primitive*, & que les engorgemens du ventre, l'œdème ou l'hydropisie sont consécutifs, il ne faut pas balancer à donner le quinquina uni à la magnésie, à assez forte dose pour arrêter la fièvre, dont chaque accès ajoute à la gravité des autres symptômes. Lorsqu'on est parvenu à la calmer, on emploie ensuite avec plus de succès les diurétiques; les amers, les laxatifs salins, les scillitiques; enfin, les toniques appropriés pour dissiper l'hydropisie & les autres accidens consécutifs.

La partie chirurgicale est traitée avec le même soin & la même sagacité dans le Journal de De Horne; les grands principes de cette branche de l'art venoient d'être fixés par cette illustre académie royale de chirurgie, qui fut en peu de temps porter sa gloire au plus haut degré. Les Mémoires de cette savante compagnie, qui depuis son origine n'avoit cessé de compter dans son sein les chirurgiens militaires les plus distingués, étoient la source où De Horne puisoit les règles de sa critique. Dans les cas difficiles, il recouroit aux lumières de Louis & de Bourrienne, les deux plus grands chirurgiens militaires de cette époque, afin de donner à ses jugemens & à la rédaction de ses articles toute la perfection dont ils étoient susceptibles.

Les points essentiels sur lesquels on trouve le plus d'observations chirurgicales sont, les plaies de tête avec commotion du cerveau, fracture du crâne, &c.; les plaies d'armes à feu sur toutes les parties du corps, & sous toutes les modifications, dont le traitement est simplifié d'après les principes les plus sages; les plaies pénétrantes dans les cavités thoracique & abdominale, avec ou sans lésion des viscères; les hernies de différente espèce accompagnées d'accidens graves, & les tumeurs de toute nature sur les points du corps les plus difficiles à aborder, qui ont nécessité des opérations délicates, exigeant beaucoup de lumières & d'habileté; enfin, les fractures des extrémités avec grands fracas d'os, pour la cure desquelles on établit les véritables indications sur la nécessité de l'amputation & sur les avantages de la méthode qui tend à conserver le membre fracturé, lorsqu'il y a possibilité & espoir du succès. A la suite d'une longue paix, il étoit fort naturel que les chirurgiens des hôpitaux, entourés de tous les moyens qui peuvent assurer les bons effets de leurs soins, penchassent vers cette méthode conservatrice que Bilguer avoit mise en faveur, & dont Bourrienne a présenté de beaux exemples dans ce recueil. Mais on conçoit aussi facilement, qu'à l'armée, sur le champ de bataille, au milieu du tumulte des camps, où l'on manque de beaucoup de moyens, où les blessés en très-grand nombre, & craignant d'être pris par l'ennemi, sont obligés de supporter

(1) *Morbi deterioris Notæ, Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno* 1757 *ad* 1762, *infestantes*. Selestadii, in-8°. 1765.

des transports au loin, pendant lesquels ils sont exposés à changer souvent de chirurgiens & à éprouver des cahos qui leur causent des douleurs cruelles, aggravent leur état & dérangent quelquefois les appareils; on conçoit, disons-nous, que ces considérations majeures & urgentes puissent déterminer plus souvent les chirurgiens d'armée à préférer l'amputation, qui épargne aux malades bien des souffrances, & tous les accidens consécutifs qui sont si communs aux armées, surtout après les grands fracas d'os aux extrémités inférieures (1).

Le Journal de De Horne contient peu de chose sur la pharmacie & la matière médicale, excepté quelques combinaisons de remèdes déjà connus, qui sont disséminées dans divers Mémoires ou Observations de médecine ou de chirurgie : on n'y trouve que l'analyse des eaux minérales de la fontaine de Chaudebourg, par Parant, médecin de l'hôpital militaire de Thionville; l'extrait d'un Mémoire analytique & médicinal des eaux minérales salines de Niederbrunn en Alsace, par Gérard, médecin de l'hôpital de Haguenau; enfin, un Mémoire de feu Parmentier, contenant des observations générales sur l'analyse des eaux minérales. Ce dernier travail étoit destiné à donner aux pharmaciens des hôpitaux militaires des notions précises sur l'emploi des réactifs & des autres moyens que fournit la chimie, & il pouvoit alors servir de guide pour ce genre de recherches.

Tels sont les sujets les plus intéressans traités dans les sept volumes du *Journal de médecine, chirurgie & pharmacie militaires*. Tout y est dirigé vers le perfectionnement de l'art de guérir, appliqué à l'homme de guerre, & l'on peut suivre, dans les divers volumes, les progrès successifs de ce perfectionnement, résultant des publications précédentes. Ainsi, dans les premiers cahiers on voit encore dominer les principes des humoristes avec leurs dépuratifs, & les préceptes mécaniques du système de Boerhaave, qui admettoit des saignées fréquentes dans le traitement de beaucoup de maladies où il n'existe ordinairement aucun signe positif d'inflammation ni même de pléthore, principalement dans les fièvres intermittentes, dans les bilieuses, les putrides & les malignes. Mais dès la troisième & la quatrième année, les abus de cette pratique, signalés comme dangereux, se trouvent presqu'abandonnés; & les principes contraires, fondés sur les lois de la vitalité & sur l'étude des ressources de la nature dans les maladies, sont proclamés & adoptés par les médecins militaires.

C'est surtout dans le traitement des fièvres graves qu'on est à portée de remarquer ces progrès. Beaucoup de médecins, en 1780, étoient encore dans l'usage de purger tous les deux jours dans le premier & même dans le second septenaire des fièvres; les plus modérés se contentoient de donner des apozèmes, des boissons laxatives ou émétisées pour entretenir les évacuations alvines : on n'osoit se permettre l'emploi du vin, des potions cordiales & des vésicatoires que dans les derniers temps, & lorsque tout étoit pour ainsi dire désespéré, encore dissertoit-on sur l'irritation que ces moyens pouvoient produire, sur la qualité septique des cantharides & sur les dangers de leur emploi, à cause *de la dissolution du sang & des humeurs*, ainsi qu'on le disoit alors.

Tout cet échafaudage de raisonnement & ces erreurs de pratique se trouvent combattus & rejetés; & l'on voit en peu de temps s'établir l'emploi des toniques, des spiritueux, des excitans graduellement ménagés, destinés à soutenir & à relever les forces de la nature, dont on respecte les mouvemens suivant le caractère & la période de la maladie, & la constitution des sujets. Les vésicatoires employés de bonne heure, comme épipastiques, comme rubéfians ou révulsifs, ne donnent plus lieu à des suppurations interminables, à des gangrènes mortelles; enfin, la réserve la plus discrète dans l'usage des évacuans épargne aux malades ces diarrhées colliquatives, ces convalescences longues & pénibles qui suivoient les fièvres putrides & malignes, traitées par les délayans, les altérans & les purgatifs.

L'amélioration du traitement des maladies chroniques doit beaucoup aussi aux travaux constans des médecins des hôpitaux militaires. Nous avons eu déjà occasion d'en parler, & nous avons distingué ces affections séreuses, *morbi à serosâ colluvie*, ces hydropisies compliquées, dont la thérapeutique a été simplifiée & perfectionnée. Mais nous verrons plus loin que ces méthodes ont été modifiées, encore avec plus de succès, depuis qu'on a mieux connu les fonctions du système des vaisseaux absorbans ou lymphatiques.

Ces communications périodiques, qui établissoient des rapports directs entre tous les médecins & les chirurgiens militaires, excitoient leur zèle, vivifioient leur émulation, & les rendoient tous plus attentifs à observer, plus exacts à décrire ce qu'ils voyoient, & leur inspiroient le desir de prendre part à cette espèce de concours ouvert entre tous les officiers de santé des hôpitaux. Ils s'accoutumoient aussi à ne plus se contenter d'explications vagues, nullement d'accord avec les lois connues de l'économie animale; leurs raisonnemens devenoient plus sévères, & ils n'admettoient que ce qui paroissoit conforme à l'expérience. Ainsi, ils perfectionnoient de jour en jour leurs méthodes thérapeutiques & simplifioient leurs prescriptions, sans s'inquiéter des systèmes théoriques qui occupoient les écoles. Ils n'étoient pourtant pas livrés à l'empirisme, mais ils choisissoient dans tous les systèmes ce qui avoit été suivi de plus de succès dans leur propre pratique,

(1) Cette question, si intéressante pour l'humanité, a été savamment discutée & résolue par nos grands chirurgiens militaires qui ont dirigé le service des ambulances pendant la guerre de la révolution.

ou dans celle de leurs collègues en qui ils avoient confiance.

Toutefois le *Journal de médecine militaire* n'eut pas seul l'honneur d'opérer cette utile révolution : elle avoit été préparée & provoquée en France par les travaux des académies & des sociétés savantes, par les écrits & les exemples de Bordeu, de Fouquet, de Barthez, de Lorentz, de Read, &c., tous médecins militaires, professeurs ou docteurs de l'école de Montpellier. Un grand nombre d'hommes célèbres de la Faculté de Paris & des autres universités de France, ainsi que des colléges de médecine, & les savans auteurs & coopérateurs de l'*Encyclopédie*, du *Journal de médedecine de Paris*, de celui de *physique*, &c. &c., y concoururent efficacement.

On trouve un effet très-sensible de ce concours dans les Mémoires de la Société royale de médecine, depuis son établissement en 1776, jusqu'à sa suppression en 1793. Mais on peut assurer que les médecins militaires, associés ou correspondans de ces sociétés & académies, y coopérèrent beaucoup; parce qu'étant à portée de faire, dans les hôpitaux, l'application des nouveanx principes, ils furent des premiers en état d'en apprécier la valeur & les heureux résultats. Ajoutons que le zèle éclairé du savant rédacteur du *Journal de médecine militaire*, la juste confiance que ses travaux avoient inspirée à ses nombreux correspondans, la sagesse & la modération qui présidoient à ses jugemens, contribuèrent beaucoup aussi à répandre la nouvelle doctrine, & à porter la conviction dans l'esprit des hommes les plus attachés aux anciens principes des mécaniciens & des humoristes.

Par tout ce que nous venons de rapporter, on peut juger que cette époque de 1780 à 1789 fut l'une des plus brillantes pour la médecine militaire. Non-seulement les officiers de santé en chef des hôpitaux & des régimens fournirent au Journal de De Horne de nombreux & utiles Mémoires sur les maladies des troupes, mais plusieurs d'entr'eux publièrent dans le même temps des ouvrages intéressans sur diverses parties de l'art appliqué à l'homme de guerre. Nous rappellerons ici les plus remarquables.

En 1780, H. Fouquet, médecin de l'hôpital militaire de Montpellier & professeur de médecine, donna une traduction des Mémoires de J. Lind, *sur les fièvres & sur la contagion*. Il y joignit des notes savantes sur le traitement des fièvres graves, & sur les moyens de prévenir la contagion dans les hôpitaux.

Dans la même année, Vigaroux, professeur de chirurgie & chirurgien en chef du même hôpital militaire de Montpellier, publioit des *Observations sur la complication des symptômes vénériens avec d'autres virus, & sur les moyens de les guérir*.

Presqu'en même temps Lombard, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Strasbourg, fit imprimer un volume sur le même sujet, ayant pour titre *Observations sur la complication du vice vénérien & scorbutique*. Le même chirurgien en chef publia, quelques années après, des Observations sur les abus de la compression, & sur l'application de l'eau froide dans le traitement des plaies.

Le premier médecin de l'armée française en Amérique, déjà connu par sa traduction des œuvres de Rich. Mead, & illustré depuis par tant de travaux & d'honorables services, en qualité de premier médecin des armées, d'inspecteur-général & membre du conseil de santé, M. J.-F. Coste, publia en 1783 le discours latin qu'il avoit prononcé le 12 juin 1782 au capitole de Williambourg, dans l'assemblée de l'université de Virginie, sous le titre *De antiquâ medico-philosophiâ orbi novo adaptandâ*. Dans ce savant discours inaugural, M. Coste examine & juge les divers systèmes de médecine qui ont existé depuis Hippocrate, & il conclut que la méthode philosophique du vieillard de Cos, qui survit à toutes les opinions médicales en Europe, est la seule qu'on doive adopter dans le Nouveau-Monde, & surtout dans l'Amérique septentrionale.

En 1785, Mézeray donna une nouvelle édition, en 3 vol. in-12, de son ancien ouvrage intitulé *Médecine d'armée*, avec des additions considérables sur le traitement des maladies.

A la même époque, Thion de la Chaume, ancien médecin des hôpitaux militaires, publia une traduction française de l'ouvrage de J. Lind, intitulée *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds*, &c., 2 vol. in-12. Le traducteur, qui avoit été employé comme médecin en chef dans les expéditions de Mahon & de Gibraltar, ajouta beaucoup de notes intéressantes qui donnent un grand prix à son travail.

En 1785, Daignan, alors médecin consultant des camps & armées, qui avoit étudié avec le plus grand soin tous les détails du service hospitalier, & en connoissoit parfaitement tous les rapports, fit imprimer 1 vol. in-8°., intitulé *Ordre du service des hôpitaux militaires*. Il analyse dans cet ouvrage toutes les fonctions des officiers de santé, des employés de l'administration & des servans, celles des commissaires des guerres & autres officiers qui concourent au service des établissemens destinés à secourir le soldat malade; & quoique ses observations soient quelquefois minutieuses, on peut assurer que ses vues philantropiques & sa longue expérience l'ont conduit à développer des mesures d'ordre, de précaution & de police, dont l'application seroit très-utile pour le succès de la médecine militaire. M. Daignan donna encore, en 1786 & 1787, son *Tableau des variétés de la vie humaine*, en deux volumes in-8°., & sa *Gymnastique des enfans convalescens & destinés au service militaire*, in-8°.

J. Ph. Read, médecin de l'hôpital militaire de

Metz, membre de plusieurs académies, publia aussi en 1785 une collection de Mémoires *sur les épidémies*, qu'il avoit été chargé de traiter en 1782, 1783 & 1785, avec une lettre sur l'utilité des topographies médicales des villes de garnison.

M. Villars, médecin de l'hôpital militaire de Grenoble, avoit publié, en 1781, un Mémoire sur une épidémie observée dans le *Champsaur en Dauphiné*. Il fit paroître, en 1786, le premier volume de son grand ouvrage sur l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, grand in-8°. avec figures; le second volume fut imprimé deux ans après.

En 1786, M. Thomassin, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Neuf-Brisac, donna au public un *Précis sur l'abus de la compression, & sur l'utilité des contre-ouvertures* dans le traitement des abcès, &c.; & en 1788, une Dissertation sur l'*extraction des corps étrangers des plaies d'armes à feu*, avec le dessin d'un nouveau *tire-balle*.

Enfin Gérard, médecin de l'hôpital militaire de Haguenau, fit imprimer à Strasbourg, en 1788, un *Traité analytique des eaux minérales salines de Niederbrunn en Alsace*; & il donna dans cet ouvrage de nouvelles preuves de ses talens distingués & de son zèle pour le service des troupes.

Nous voilà parvenus à l'une des époques les plus mémorables dans l'histoire des hôpitaux, & même dans les annales de la France. Le gouvernement avoit annoncé lui-même, dès 1787, la nécessité des réformes économiques. Toutes les classes de la société avoient intérêt à voir corriger les abus; on les signaloit avec énergie dans toutes les branches de l'administration; on recherchoit dans l'histoire de chaque partie du service public, ce qui pouvoit convenir le mieux aux circonstances actuelles; la liberté accordée à la presse faisoit éclore des projets sans nombre, des écrits de tout genre, annonçant avec prétention ce qu'on appeloit alors des *idées nouvelles*. Plusieurs Mémoires, publiés sur l'administration militaire, contenoient des vues utiles, dont on sembloit vouloir profiter.

Cependant le maréchal de Ségur avoit quitté le ministère de la guerre en août 1787; le lieutenant-général comte de Brienne, qui lui succéda, n'osant pas se charger seul d'un si grand fardeau, demanda qu'on établît auprès de lui un conseil de la guerre. Ce conseil, composé d'officiers-généraux distingués par leur mérite & leurs talens militaires, étoit pénétré des meilleures intentions. Il vouloit principalement la suppression des abus; mais se laissant aller trop facilement à l'esprit de réforme & d'innovation qui fermentoit déjà de toutes parts, il osa concevoir le projet de donner à l'armée une constitution nouvelle. Il voulut changer la forme de l'habillement des troupes, modifier l'armement, les manœuvres, les exercices, la discipline, en prenant chez les nations étrangères des formes & des usages qui étoient en opposition avec l'esprit de l'armée française.

Pour rompre, comme on le disoit alors, la chaîne des abus dans les diverses branches de l'administration militaire, on abandonna les bases que Louvois & Colbert avoient établies cent quarante ans auparavant, & que l'expérience avoit successivement perfectionnées. On sembloit vouloir remonter à des temps plus reculés encore, pour chercher des modèles jusqu'aux époques où les armées de l'Europe n'avoient point d'organisation régulière. Ainsi, on voulut que les chefs de chaque corps de troupes, comme au seizième siècle, pourvussent à tous les besoins des militaires qui le composoient. Mais comme le gouvernement est aujourd'hui chargé de l'entretien du soldat, il fut forcé de faire des avances à chaque corps pour les diverses dépenses. On fit pour cela un abonnement annuel avec les régimens, en assignant pour chaque objet des fonds qu'on désigna sous le nom de *masses*. Ainsi, tous les corps eurent leur masse d'habillement, d'équipement, &c., leur masse de subsistance, leur masse d'hôpital, au moyen desquelles les conseils d'administration devoient se procurer tout ce qui est nécessaire au soldat, tant en santé qu'en maladie, & pourvoir à tous les besoins du service.

Pour diriger & soumettre à des règles uniformes tous les détails de ce nouveau régime, pour en surveiller l'exécution & vérifier la comptabilité, on établit près le conseil de la guerre un directoire pour chacune des parties essentielles dont se compose l'administration militaire. Chaque directoire étoit présidé par un ou deux officiers-généraux, & les détails étoient confiés à un commissaire-ordonnateur.

Le service des hôpitaux eut donc son directoire, auquel un réglement du 18 avril 1788 attacha aussi un conseil de santé, composé de quatorze membres choisis parmi les médecins & les chirurgiens les plus distingués de la capitale. On osoit se flatter, d'après cette dernière organisation, que la partie destinée à assurer les secours dus au soldat malade, cette dette sacrée du gouvernement, seroit respectée, qu'elle recevroit même les améliorations dont elle paroissoit susceptible, & qu'on avoit déjà signalées. Vain espoir!.... Le conseil de santé, dans lequel les médecins & les chirurgiens militaires étoient d'ailleurs en trop petit nombre, ne fut point consulté sur le plan qu'on avoit l'intention de suivre, non-seulement pour la partie administrative, mais non pas même pour le mode du service de santé qui étoit entièrement du ressort de l'art.

Ainsi, parmi les projets présentés, celui de M. Colombier, qui proposoit de former un hôpital par régiment, obtint la préférence, parce que ce plan se trouvoit être en rapport avec le système que le conseil de la guerre avoit déjà adopté, de charger les conseils d'administration des corps de pourvoir à tous les besoins du soldat.

Nous avons vu plus haut, en parlant du *Code de médecine militaire*, publié par Colombier,

en 1772, que ce médecin avoit consigné dans cet ouvrage ses premières idées sur les hôpitaux régimentaires. Depuis, il avoit étendu & modifié son projet pour le présenter, en 1776, au comte de Saint-Germain; mais ce ministre, malgré son goût pour les innovations, trouva que ce plan ressembloit trop à celui dont il avoit souvent blâmé les défauts dans les régimens allemands, & qu'il rappeloit le mode vicieux & insuffisant que le gouvernement français avoit abandonné depuis deux cents ans. Il lui fut prouvé d'ailleurs que l'économie annoncée & promise par l'auteur du nouveau projet, étoit chimérique. Cependant le comte de Saint-Germain voulut consulter à ce sujet les commandans des régimens, pour savoir si les corps pourroient se charger de leurs hôpitaux. Les réponses ne furent point favorables au plan proposé : elles attestèrent au contraire l'utilité, ou plutôt la nécessité de conserver les hôpitaux militaires dans les villes de garnison; & le vœu des corps fut unanime pour la conservation des médecins & pharmaciens attachés à ces hôpitaux. Après avoir pesé ces nombreux suffrages, le ministre rejeta, en 1776, le projet d'établir un hôpital par régiment, parce qu'il le trouva insuffisant, dangereux, nullement économique en temps de paix, & impraticable à l'armée.

Le conseil de la guerre en jugea autrement en 1788 : le ministre comte de Brienne partagea cette opinion, & par une ordonnance du 20 juillet de la même année, l'administration des hôpitaux désignés sous le nom d'*hôpitaux militaires, sur le pied militaire, & attachés au service militaire*, fut supprimée, à compter du 1er. janvier 1789. Tous les marchés faits précédemment avec les entrepreneurs ou les administrateurs des hôpitaux militaires de toutes les classes furent résiliés, & le conseil d'administration de chaque régiment fut chargé de tous les détails relatifs au traitement de ses malades. Pour remplacer les hôpitaux supprimés, on ordonna la formation de deux classes d'établissemens, la première composée d'hôpitaux créés à la suite des régimens, sous le nom d'*hôpitaux régimentaires*, & la seconde sous le nom d'*hôpitaux auxiliaires*.

Au 1er. janvier 1789, chaque régiment devoit avoir son hôpital, dirigé par le conseil d'administration, ayant sous ses ordres un sous-officier faisant les fonctions d'économe, & chargé de la comptabilité. Toutes les dépenses relatives aux malades devoient être payées au moyen d'un abonnement annuel, qui consistoit en temps de paix en la somme de *neuf francs* par homme au complet. Ce fonds, sous le nom de *masse des hôpitaux*, joint à la retenue ordinairement exercée sur le net de la solde du militaire malade à l'hôpital, devoit suffire à toutes les dépenses de ce service, y compris l'entretien des bâtimens, des fournitures, &c., enfin tout, matériel & personnel.

Les chirurgiens-majors des régimens furent chargés du traitement des malades de leurs corps dans les hôpitaux dits *régimentaires*. A cet effet, leurs appointemens, qui étoient de 1200 francs, furent portés à 1800 francs; & ils furent tenus de remplir à la fois les fonctions de médecin, de chirurgien & même d'apothicaire. On leur donna, pour les suppléer, un chirurgien aide-major, ayant 720 francs de traitement, & deux élèves chirurgiens par bataillon, dont la solde fut de 250 francs par an. Le chirurgien aide-major devoit se charger en même temps de la fourniture des médicamens, bandages & linge à pansemens, d'après un abonnement fait avec le conseil d'administration; tous les détails de la pharmacie entroient aussi dans ses fonctions. Sans doute on n'avoit pas considéré que cette cumulation de fonctions exposoit au double danger de confier l'exercice de la pharmacie à des hommes étrangers à cette partie de l'art, & de donner la fourniture des drogues à celui qui devoit les administrer, & même souvent les prescrire; car le chirurgien aide-major pouvoit ou devoit remplacer le major dans beaucoup de circonstances.

Au moyen des dispositions que nous venons de rapporter, toutes les places de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, de contrôleurs & autres employés dans les hôpitaux militaires, celles de médecins & de chirurgiens-inspecteurs & consultans, d'apothicaires-majors des armées, & autres de cette espèce furent supprimées. Tous les officiers de santé furent licenciés; quelques-uns furent replacés ensuite dans les hôpitaux auxiliaires; d'autres qui avoient plus de quinze ans de service reçurent la promesse d'une pension assez modique; le reste, en grand nombre, fut réformé sans indemnité.

Le hôpitaux de seconde classe, conservés sous le nom d'*auxiliaires*, devoient être au nombre de huit, dont cinq placés à Metz, à Strasbourg, à Lille, à Toulon & à Brest, pour continuer de servir à l'instruction des élèves officiers de santé; & trois autres inférieurs qu'on devoit créer à Caen, Saint-Brieux & Saint-Jean-d'Angély. Mais ces trois derniers ne furent point établis, & ceux de Toulon & de Brest furent supprimés en 1790. Ainsi, les trois grands hôpitaux de Lille, Metz & Strasbourg, quoiqu'on les appelât *auxiliaires*, furent les seuls établissemens fixes où l'on pût espérer de voir conserver l'ancienne & bonne tradition de l'ordre & des détails du service hospitalier. La direction de ces hôpitaux auxiliaires fut confiée à un conseil d'administration, composé du commandant & du major de la place, d'un membre du conseil d'administration de chaque régiment formant la garnison, & du commissaire-ordonnateur ou d'un commissaire des guerres chargé par lui de le suppléer. Les commandans de la province & les officiers-généraux de la division pouvoient aussi présider ce conseil. Un économe, nommé par le directoire des hôpitaux militaires, étoit chargé de la gestion, & il avoit sous ses ordres un nombre de commis

proportionné à la force de l'hôpital ; il dirigeoit tous les détails, pourvoyoit à toutes les dépenses pour les consommations & les fournitures de toute espèce d'après les avances qui lui étoient faites, & rendoit compte tous les mois au conseil d'administration. Dans ce compte on établissoit le prix moyen de la journée pour chaque malade d'après les dépenses, & le conseil d'administration de chaque corps étoit tenu de payer le montant des journées des malades de son régiment traités dans les hôpitaux auxiliaires.

Le personnel du service de santé dans les quatre grands hôpitaux de Lille, Metz, Strasbourg & Toulon, destinés à recevoir chacun six cents malades, & mille au besoin, étoit composé de trois médecins, deux chirurgiens-majors, deux chirurgiens aides-majors, dont un ayant le titre de démonstrateur, cinq chirurgiens sous-aides & vingt élèves; un apothicaire-major, un aide-major, deux sous-aides & huit élèves. Des cours de médecine, de chirurgie & de pharmacie devoient être faits dans ces quatre hôpitaux pour l'instruction des jeunes officiers de santé. Cinq médecins & dix chirurgiens élèves étoient autorisés à suivre ces cours dans chaque hôpital, avec le titre de *surnuméraires*, sans aucun traitement; mais avec l'espoir d'être employés lorsqu'ils auroient acquis les connoissances nécessaires.

Telle est l'organisation des hôpitaux de première & de seconde classe, établis par l'ordonnance du 20 juillet 1788. Il faut ajouter toutefois qu'on comptoit aussi sur le secours des hôpitaux civils ou de charité, qui devoient être & furent en effet les véritables auxiliaires des hôpitaux régimentaires. Un réglement du 1er. septembre de la même année, ayant 104 pages in-fol., contient les détails intérieurs de tout le service hospitalier. Il développe les motifs de l'ordonnance & les moyens d'exécution. Ainsi, il met à la disposition des conseils d'administration des corps qui se trouvoient dans les places de guerre où il n'y avoit pas d'hôpitaux auxiliaires, les bâtimens, les fournitures, les ustensiles, les magasins & tout le matériel des anciens hôpitaux militaires; il établit les règles de comptabilité pour tous les agens, ainsi que les fonctions, les droits & les devoirs de tous les fonctionnaires, officiers de santé & employés qui devoient concourir au service des malades, tant dans les hôpitaux régimentaires que dans les auxiliaires.

L'ordre du service est à peu près le même que celui prescrit par l'ordonnance de 1781; cependant il y a des modifications importantes pour le régime alimentaire. Ainsi la portion de viande, qui dans toutes les ordonnances antérieures étoit d'une livre pour chaque malade, se trouvoit réduite à trois quarts de livre dans les petits hôpitaux n'ayant que vingt-cinq malades, & à deux tiers de livre seulement dans les hôpitaux qui auroient cinquante malades & au-dessus; encore les infirmiers devoient-ils être nourris sur cette quantité. Il est vrai que le régime maigre recevoit quelqu'accroissement en légumes & herbes potagères; mais ce régime, très-compliqué, n'en étoit pas plus nourrissant; & la partie à laquelle le soldat français tient le plus dans ses maladies, c'est-à-dire, le bouillon, étoit nécessairement foible & peu restaurant. Ce changement dans le régime avoit été pourtant adopté par le conseil de santé, d'après des expériences faites à l'hospice de madame Necker, établissement qui passoit alors pour un modèle d'économie, d'ordre & de soins maternels en faveur des malades. Mais on n'avoit pas assez fait attention, 1°. à la différence qui doit exister entre des expériences faites en petit, & avec tous les soins possibles, & ce qui doit avoir lieu dans la cuisine d'un hôpital livré à des servans ordinaires; 2°. à la disparité de la viande qu'on a dans les provinces frontières, avec l'excellent bœuf de Paris, qui avoit servi à faire les essais; 3°. enfin, qu'il s'agissoit de nourrir des soldats, des hommes jeunes & vigoureux, & non des infirmes, des enfans, des vieillards, des indigens, tels qu'on en recevoit à l'hospice de madame Necker. Cette dernière considération suffit pour prouver que les médecins & chirurgiens militaires étoient en minorité dans le conseil de santé, & que les vues d'économie étoient entrées pour beaucoup dans l'adoption du nouveau système hospitalier.

Cependant, avant même que l'ordonnance du 20 juillet 1788 eût paru, les hommes expérimentés dans la partie administrative des hôpitaux militaires, prévenus des changemens qu'on méditoit, adressèrent au conseil de la guerre & au ministre lui-même, des représentations sur les vices & les dangers du système que ce conseil paroissoit avoit adopté. Ils démontrèrent, par des calculs exacts, que les économies qui servoient de prétexte à cette réforme étoient illusoires; que l'auteur du nouveau plan étoit dans l'erreur s'il croyoit pourvoir à toutes les dépenses hospitalières, au moyen de la masse de neuf francs par homme au complet; que cette somme suffiroit à peine pour couvrir la moitié de la dépense relative aux soldats malades, & enfin, qu'il étoit facile de remédier aux abus qu'on reprochoit aux hôpitaux militaires existans, & à l'ordonnance de 1781, sans détruire ces établissemens & sans bouleverser le système du service de santé.

En même temps le premier médecin des armées, M. Coste, qui avoit été appelé au conseil de santé, fit tous ses efforts pour s'opposer aux innovations qui lui paroissoient si préjudiciables au soldat malade (1). Il démontra positivement que la prétendue économie du nouveau plan n'existoit point pour la partie du service de santé; que le

(1) *Voyez* l'ouvrage intitulé *Du Service des hôpitaux militaires rappelé aux vrais principes*, par M. Coste, premier médecin des camps & armées du Roi. Paris, in-8°., 1790.

mode proposé n'assuroit point les secours convenables au militaire en temps de paix, & encore moins en temps de guerre, & qu'il exposoit le gouvernement à manquer de moyens, tant en personnel qu'en matériel, au moment où il auroit besoin de faire entrer des troupes en campagne. Il représenta les inconvéniens qui pouvoient résulter de la mesure tendante à donner la direction des hôpitaux régimentaires aux conseils d'administration des corps; la confiance du soldat envers ses chefs pouvoit être affoiblie, par le seul soupçon de bénéfices possibles sur les secours qui lui sont dus en cas de maladie. Enfin, il démontra le danger auquel on s'exposoit en confiant le traitement des malades aux seuls chirurgiens-majors des régimens, qui jusque-là n'avoient eu à traiter que des affections légères dans les casernes, & dont plusieurs ayant été nommés à ces places par protection, & sur la présentation des colonels des corps, n'avoient ni l'instruction ni l'expérience nécessaires pour exercer à la fois la médecine & la chirurgie, comme l'exigeoit le nouveau réglement.

Cette opinion, partagée par M. Louis lui-même, chirurgien-inspecteur des hôpitaux, par MM. De Horne & Barthez, & par plusieurs autres membres du conseil de santé, donna lieu à l'addition qui se trouve à l'art. 9 du titre II de l'ordonnance du 20 juillet, où il est dit: « Entend Sa Majesté, » que dans les lieux où il y aura des hôpitaux ré» gimentaires, il soit désigné un médecin consul» tant qui puisse être appelé dans les cas de be» soin. » Mais cette disposition se trouva affoiblie ou comme annullée par les conditions insérées dans l'art. 19 du titre XXIII du réglement du 1er. septembre suivant, qui porte: « Le médecin » consultant de la garnison sera tenu de se rendre » à l'hôpital régimentaire à la réquisition du chi» rurgien-major, approuvée & ordonnée par le » commandant du régiment dont sera ce chirur» gien-major, pour consulter sur les cas graves & » difficiles, & sera payé sur la masse des hôpitaux » pour chaque consultation ou visite; le prix de » ces consultations sera réglé par le conseil d'ad» ministration. » N'est-il pas évident que cette manière éventuelle d'appeler un médecin consultant, & les formes qu'on y mettoit, devoient rendre sa présence à peu près superflue? ou du moins il étoit probable qu'il ne seroit appelé qu'à la dernière extrémité, & lorsque le chirurgien-major auroit besoin de mettre à couvert sa réputation ou sa responsabilité.

Après avoir plaidé la cause des malades, le premier médecin des armées exposa avec énergie les titres & les services des médecins, chirurgiens & pharmaciens des hôpitaux militaires qui s'étoient distingués depuis long-temps dans l'exercice de leurs fonctions, & avoient rendu de grands services à l'armée, en exposant souvent leur vie dans les cas d'épidémie & de maladies contagieuses, pour sauver celle du soldat malade. Ces justes réclamations, ces observations dictées par le zèle le plus pur & le plus éclairé, devinrent inutiles; à peine M. Coste put-il obtenir la lecture de son Mémoire. Le conseil de santé ne se crut pas suffisamment autorisé pour délibérer sur les questions qui y étoient traitées, & notamment sur la suivante: « Quel est le plus avantageux aux inté» rêts du Roi, à la santé des troupes & aux pro» grès de l'art de guérir, de conserver dans les » hôpitaux militaires des médecins, des chirur» giens & des apothicaires spécialement destinés à » leurs fonctions respectives, ou de réunir les unes » & les autres en la personne d'un seul officier de » santé? » Le directoire des hôpitaux & le conseil de la guerre prirent à ce sujet les ordres du ministre, qui écrivit de sa main, au bas du rapport, ces mots remarquables: *Il n'y a pas lieu à délibérer. Le conseil de santé ne doit prendre de délibération que sur les questions qui lui sont proposées.* Signé *le Comte de Brienne.*

La décision singulière que nous venons de transcrire ne se trouve point dans l'ouvrage de M. Coste, qui contient d'ailleurs tant de détails intéressans; nous l'avons copiée sur une expédition exacte du rapport fait au ministre par le directoire des hôpitaux, & certifiée par MM. les lieutenans-généraux comtes de Puységur & d'Esterhazy, membres du conseil de la guerre & du directoire des hôpitaux militaires. Cette décision peut servir à expliquer pourquoi ce conseil de santé, composé d'hommes justement célèbres, n'a rien fait d'utile pour le service de santé de l'armée. Nous avons eu long-temps à notre disposition le registre de ses principales délibérations & de ses rapports; la table n'en est pas longue, & ne donne pas une grande idée des questions qui lui étoient soumises: la plupart étoient oiseuses, ou plus relatives à des points économiques d'hygiène, qu'aux véritables objets de l'art de guérir & du service de santé. Enfin, l'on reconnoissoit évidemment dans ces questions la crainte qu'avoit le directoire des hôpitaux, de voir le conseil de santé prendre l'initiative sur des objets essentiels au service, ou se livrer à des discussions qui auroient pu amener des délibérations contraires à quelque partie du plan qu'avoit adopté le conseil de la guerre.

Le travail le plus important de ce conseil de santé fut un Recueil de formules de médicamens à l'usage des hôpitaux militaires.

La question de savoir si on le rédigeroit en latin, comme on l'avoit fait jusqu'alors, fut long-temps débattue; enfin, on se décida à l'écrire en français, parce qu'il étoit principalement destiné à l'usage des hôpitaux régimentaires, & devoit être mis entre les mains des chirurgiens aides-majors & sous-aides, qui, d'après la nouvelle ordonnance, devoient y remplir les fonctions de pharmaciens. Du reste, cette espèce de pharmacopée, contenant cent cinquante-deux formules, renvoie encore au *Codex* de Paris pour beaucoup de recettes

cettes ou préparations : elle augmente le nombre des drogues qui entroient auparavant dans l'approvisionnement des pharmacies militaires, & autorise l'emploi de plusieurs préparations qui n'y étoient point en usage. En un mot, ce n'est point un modèle de simplicité & de précision, quoique dans le préambule de l'ouvrage, on préconise ces conditions comme très-essentielles. Il est vrai qu'on y ajoute en même temps que ceux qui ont établi le précepte de la simplicité, n'en ont pas toujours donné l'exemple.

Le 30 novembre 1788, le comte de Brienne quitta le ministère de la guerre, & fut remplacé par le lieutenant-général comte de Puységur, qui, enchaîné par les principes qu'il avoit adoptés au conseil de la guerre, dont il étoit l'un des membres les plus influens, ne pouvoit s'empêcher d'ordonner & de suivre l'exécution des mesures qui en étoient les conséquences.

Cependant, le moment approchoit où il falloit mettre en mouvement les rouages du nouveau système hospitalier. Chaque régiment devoit avoir son hôpital tout monté le 1er. janvier 1789; or, les calculs approximatifs faits d'avance dans les bureaux, pour préparer les fonds nécessaires, démontroient déjà que les dépenses seroient plus considérables qu'on ne l'avoit supposé, & que les erreurs indiquées dans le Mémoire de M. Coste n'étoient que trop réelles. Pour parer à ces inconvéniens, on se hâta de publier, le 12 décembre 1788, une nouvelle décision, sous le titre de *Supplément interprétatif du réglement du 1er. septembre*, sur le service des hôpitaux; & par cette *interprétation*, on porta la masse de *neuf* livres à *quinze* livres; ce qui étoit avouer hautement que l'auteur du projet des hôpitaux régimentaires s'étoit trompé de *deux cinquièmes* dans le montant des dépenses présumées. En même temps on déchargea cette masse de beaucoup d'objets de dépenses qu'elle devoit payer, tels que le supplément de 600 francs de traitement annuel accordé à cent quatre-vingt-douze chirurgiens-majors des régimens, le traitement de 720 francs accordé à autant de chirurgiens aides-majors, & celui de 250 francs accordé à six cent deux élèves chirurgiens dans les régimens. Plusieurs autres changemens encore furent portés à l'ordonnance du 20 juillet 1788, & au réglement du 1er. septembre, au moyen de circulaires & de décisions postérieures; de sorte que dans le cours même de 1789, le système de 1788 étoit déjà singulièrement modifié. On sentit son insuffisance, lorsque des troubles intérieurs obligèrent le gouvernement à changer les garnisons des villes, & à mettre des troupes en mouvement sur divers points de la France. On vit alors un grand nombre de soldats malades, que les régimens laissoient en quittant leurs quartiers, obligés d'entrer dans les hôpitaux de charité, qui furent bientôt peuplés de militaires.

Le 14 juillet 1789 donna le signal de la révolution, & occasionna le changement de tous les Ministres. M. le maréchal de Broglie ayant succédé à M. de Puységur, mit au nombre de ses premiers devoirs de provoquer la suppression du conseil de la guerre, dont les innovations imprudentes n'avoient pas peu contribué à mécontenter l'armée. Dès ce moment, le système des masses, & celui des garnisons fixes, incompatible avec les mouvemens des troupes, commencèrent à tomber en discrédit; & le nouveau régime des hôpitaux surtout, dont l'expérience signaloit déjà les défauts essentiels, vit le nombre de ses partisans s'affoiblir de jour en jour. Bientôt on reconnut la vérité qui avoit frappé le comte de Saint-Germain en 1776, & que les hommes expérimentés avoient rappelée en 1788, savoir, que dans les suppositions les plus favorables (& lors même qu'on seroit parvenu à purger le plan du conseil de la guerre, de tout ce qu'il avoit de défectueux dans ses détails, tant pour le matériel que pour le personnel) ce n'étoit qu'en temps de paix & dans le système des garnisons fixes, qu'on pouvoit espérer tirer parti des hôpitaux régimentaires; mais qu'en temps de guerre, ce mode devenoit impraticable, & pouvoit exposer le soldat à manquer de secours au moment du danger.

Les événemens politiques qui survinrent en 1790 ne pouvoient qu'ajouter à ces justes craintes, en faisant présager que la paix extérieure ne tarderoit pas à être troublée. Cependant le ministère de la guerre éprouvoit des difficultés sans nombre, qui entravoient & compliquoient son administration, par les changemens apportés aux lois militaires & à l'organisation de l'armée. L'émigration forçoit à renouveler une grande partie des officiers des troupes, & la nouvelle composition de la force publique nécessita un recrutement de cent mille hommes, sans que l'armée cessât d'être sur le pied de paix. Au milieu de ces grandes opérations, plusieurs ministres se succédèrent dans ce département, ayant à peine le temps de connoître l'ensemble du travail immense qui leur étoit imposé. Enfin, les circonstances forcèrent le gouvernement à réunir des troupes sur les frontières. Pour augmenter la force armée, on incorpora dans la ligne cent bataillons de volontaires nationaux; & il fut résolu, vers la fin de 1791, qu'on organiseroit quatre corps d'armée, dont il falloit monter tous les services, tant pour le personnel que pour le matériel.

Celui des hôpitaux, qui avoit tant souffert par la dislocation de 1788, étoit entièrement à recréer. Déjà le comité militaire de l'assemblée nationale constituante s'étoit occupé de cet objet, & avoit annoncé, en 1790, par l'organe de M. de Noailles, l'un de ses rapporteurs, que le rétablissement de l'administration des hôpitaux militaires étoit indispensablement nécessaire. De son côté, le ministre de la guerre avoit fait à l'assemblée une proposition analogue, ayant pour base les prin-

cipes de l'ordonnance de 1781, avec quelques modifications qui devoient tourner au profit du soldat malade. Il demandoit que cette administration fût mise en régie, que chaque malade fût couché seul dans un lit, que le régime fût amélioré, & que la partie du service de santé fût dirigée par un conseil composé d'anciens officiers de santé, ayant servi en chef aux armées ou dans les hôpitaux militaires. Beaucoup de membres de la même assemblée voulurent traiter cette matière intéressante; les uns étoient militaires ou administrateurs, les autres livrés par état à l'exercice de l'art de guérir. Les membres des comités des secours publics & de salubrité prirent aussi part à cette discussion, & firent des rapports sur les hôpitaux. Mais il est remarquable qu'il ne s'éleva pas une voix pour plaider en faveur des hôpitaux régimentaires. Tous les projets de décret, qui parurent en grand nombre, proposèrent le rétablissement des anciens hôpitaux militaires; tous reconnurent en principe qu'il falloit renoncer au système de l'entreprise, surtout pour les alimens, les boissons & les médicamens. La patrie devoit des secours généreux à ses défenseurs, & l'on trouvoit trop immoral qu'un entrepreneur spéculât sur la quantité & la qualité des objets nécessaires à la vie & au soulagement du soldat malade; enfin, tout annonçoit que les propositions du ministre de la guerre seroient accueillies & converties en loi.

Cependant les grands travaux de l'assemblée constituante l'empêchèrent de rien statuer sur cette partie de l'administration de la guerre. L'assemblée législative, qui lui succéda en 1791, fut aussi sollicitée par le ministre de s'occuper de l'organisation des hôpitaux de l'armée. L'un des membres de son comité militaire, commissaire-ordonnateur des guerres, & très-versé dans les diverses parties de l'administration des troupes, avoit fait un rapport & un projet de décret pour proposer le rétablissement des anciens hôpitaux, avec les modifications demandées par le ministre; mais deux autres membres de ce comité, officiers d'infanterie, & tenant encore au système désastreux du conseil de la guerre de 1788, firent ajourner ce rapport, dont l'urgence étoit pourtant évidente.

Dans cet intervalle, un administrateur se rappelant les services qu'avoient rendus naguère les hôpitaux civils ou de charité, en recevant les gardes nationaux mis en activité, ainsi que les soldats malades que les régimens en marche laissoient dans les villes de l'intérieur, crut pouvoir proposer d'employer ces asyles de l'indigence pour remplacer les hôpitaux militaires. Cette mesure économique pouvoit assurer, suivant lui, le service des troupes dans l'intérieur, & même dans les petites villes frontières; sauf à conserver quelques hôpitaux militaires dans les grandes places de guerre. Il vouloit ainsi convertir en mesure générale, un moyen purement partiel & auxiliaire, qui n'est applicable qu'à quelques circonstances, & doit être borné à certaines provinces centrales où les troupes ne résident pas habituellement, & qu'elles traversent seulement lorsqu'elles passent des garnisons du Nord à celles du Midi, &c. Ce n'est en effet que dans ces positions extraordinaires & isolées, que les hôpitaux civils ou de charité doivent recevoir passagèrement les soldats malades. Tout système qui, sous prétexte d'économie, tendroit à faire faire habituellement le service des troupes par les hôpitaux civils, seroit destructeur de la discipline & de l'esprit militaires, qui font la force de l'armée; il exposeroit le Gouvernement à manquer de moyens, en personnel & en matériel, lorsqu'il s'agiroit de monter un service hospitalier pour le temps de guerre; il n'assureroit pas, même en temps de paix, des secours suffisans aux défenseurs de la patrie qui se trouveroient dans l'alternative immorale & humiliante d'envahir l'asyle du pauvre, ou d'être confondus avec lui. Ces objections furent développées par plusieurs militaires membres de l'assemblée; & l'on ajouta que, sous le rapport des résultats administratifs, l'on se trompoit encore, si l'on croyoit que l'admission des militaires dans les hôpitaux civils produisît quelqu'économie, puisqu'il étoit prouvé par des calculs authentiques, que les convalescences & les traitemens sont plus longs dans les hôpitaux civils; que les soldats y séjournent tout le temps qu'ils veulent, & que par conséquent le nombre des journées, toutes choses égales d'ailleurs, est beaucoup plus considérable que dans les hôpitaux militaires. Aussi le rapporteur du comité de la guerre, en traitant cette question, avoit-il démontré que le projet de confier aux hôpitaux civils le traitement des militaires malades, offroit les plus grands inconvéniens, tant sous le rapport moral & politique, que sous le rapport physique ou médical, & sous le rapport économique ou administratif.

Enfin, le moment arriva où il ne fut plus possible d'ajourner l'organisation des hôpitaux des armées, sans compromettre la vie des troupes qui étoient déjà rassemblées sur les frontières. Après une longue discussion, l'assemblée nationale rendit, les 21 & 28 avril 1792, un décret en quatre articles, qui fut sanctionné par le Roi le 5 mai suivant. Il portoit en substance, 1°. qu'il seroit établi à la suite des armées, des hôpitaux ambulans & sédentaires, en proportion du nombre des troupes, avec la quantité d'officiers de santé & d'employés nécessaires; 2°. que *ce service ne pourroit jamais être donné en entreprise*, & qu'il seroit mis en régie au compte de la nation. L'article 3 charge le pouvoir exécutif de prendre les mesures convenables pour la sûreté de ce service, & l'ordre à établir dans les dépenses, &c. L'article 4 règle les retenues à exercer sur la solde de chaque militaire malade à l'hôpital, depuis le général en chef jusqu'au soldat & au dernier employé de l'armée.

Pendant les retards qu'avoit éprouvés l'obtention de cette loi, le miniſtre de la guerre preſſé par l'urgence des beſoins & des circonſtances, avoit été obligé de faire des diſpoſitions proviſoires pour aſſurer les divers ſervices des quatre armées qui, dans les premiers jours d'avril, devoient être réunies au Nord, ſur la Meuſe, ſur le Rhin & au pied des Alpes. Dès le mois de décembre 1791, le miniſtre avoit appelé près de lui les hommes les plus diſtingués dans les précédentes adminiſtrations, ainſi que les anciens officiers de ſanté des armées qui méritoient le plus ſa confiance, pour former un nouveau directoire ou comité de régie des hôpitaux, & un conſeil de ſanté, chargés de ſe concerter pour organiſer toutes les parties du ſervice hoſpitalier des quatre armées, compoſées d'environ quarante mille hommes chacune, & deſtinées à couvrir les frontières du nord, de l'eſt & du midi, depuis Calais juſqu'à Toulon.

Le premier ſoin de ce directoire des hôpitaux fut d'en remonter le matériel en couchettes, fournitures de linge, meubles & uſtenſiles de toute eſpèce pour former environ cent établiſſemens, dont cinquante pour les ambulances & autant pour les hôpitaux ſédentaires. Chaque armée ne devoit avoir d'abord que ſept ou huit diviſions d'ambulances, mais il falloit en réſerver un tiers en ſus pour les beſoins imprévus. C'eſt d'après ces baſes que procédèrent les régiſſeurs réunis au nombre de ſix, dont quatre allèrent diriger aux armées le ſervice des hôpitaux, tandis que les deux plus anciens reſtèrent près du miniſtre pour conduire l'enſemble du ſervice, pourvoir aux approviſionnemens & entretenir la correſpondance.

De concert avec le conſeil de ſanté, ils s'occupèrent de la rédaction d'un réglement dans lequel les anciens principes de l'adminiſtration des hôpitaux, conſignés dans les ordonnances de 1747 & de 1781, furent adaptés aux circonſtances du ſervice de guerre, & aux modifications que néceſſitoit le ſyſtème de la régie. On régla, d'après ces données, les détails adminiſtratifs du ſervice, tant pour tout ce qui eſt néceſſaire aux malades, que pour ce qui regarde la comptabilité & la police dans les hôpitaux ſédentaires comme dans les ambulances. Ce projet de réglement fut mis en concordance avec le décret du 28 avril, & il fut ſigné par le Roi le 20 juin 1792. Il détermina d'une manière fixe le nombre, les titres, les fonctions & les devoirs des employés de toute eſpèce. Ainſi, à côté du régiſſeur employé à chaque armée, il y eut un directeur principal chargé de l'aider & de le ſuppléer dans ſes fonctions; un directeur particulier pour chaque hôpital, ou pour une diviſion d'ambulance, avec un commis aux entrées, un ou deux commis aux écritures, un garde-magaſin, un dépenſier, un infirmier-major & un nombre ſuffiſant d'infirmiers ordinaires, à raiſon d'un pour douze malades ou bleſſés.

Quant à la partie qui concerne l'art de guérir, le nouveau conſeil de ſanté fit un appel aux officiers de ſanté qui avoient été licenciés en 1788; il propoſa au miniſtre de rendre aux anciens titulaires les places qu'ils avoient remplies avec tant d'honneur dans les hôpitaux militaires, & d'employer en chef aux armées les premiers médecins, chirurgiens & pharmaciens des hôpitaux de Lille, Metz, Strasbourg & Toulon, qui avoient l'habitude de diriger un grand ſervice, & qui preſque tous avoient déjà ſervi dans les guerres précédentes. Quelques chirurgiens-majors des régimens, choiſis parmi les plus diſtingués d'entr'eux, furent auſſi appelés aux armées en qualité de chirurgiens-majors ou de conſultans; car ce dernier emploi avoit été conſervé, malgré que ſon utilité fût problématique. Le perſonnel du ſervice de ſanté de chaque armée fut compoſé ainſi qu'il ſuit.

Un premier médecin & ſept médecins ordinaires.

Un chirurgien conſultant, un chirurgien-major, ſept chirurgiens aides-majors, huit ſous-aides & trente-deux élèves.

Un apothicaire-major, un apothicaire aide-major principal, chargé du magaſin des médicamens, quatre apothicaires aides-majors, ſix ſous-aides & dix-huit élèves.

On compoſa ces diviſions avec les jeunes médecins, chirurgiens & apothicaires réformés en 1788, & avec ceux qui avoient ſuivi les cours & la pratique des grands hôpitaux militaires, en qualité de ſurnuméraires. On y joignit, pour les compléter, un certain nombre de nouveaux ſujets inſtruits, qui ſortoient des écoles & des hôpitaux de Paris ou des principales villes de la France.

Les trois armées du Nord, du centre ou de la Meuſe, & du Rhin, furent organiſées ſur le pied de 40,000 hommes chacune, pouvant fournir environ un dixième de malades en temps de guerre. L'armée du Midi fut montée ſur le pied de 30,000 hommes, pouvant fournir en temps de guerre environ le huitième ou même le ſeptième de malades, à raiſon du pays qu'elle devoit occuper.

Dans chaque armée, les officiers de ſanté en chef répartirent enſuite leurs ſubordonnés reſpectifs en brigades ou diviſions, qu'on attacha à chaque diviſion d'ambulance dans les proportions ſuivantes. Un médecin, un chirurgien aide-major, un chirurgien ſous-aide & quatre élèves; un apothicaire aide-major, un ſous-aide & deux ou trois élèves. Ces diviſions d'officiers de ſanté, ainſi compoſées, ſuivoient les diviſions ou grandes colonnes de l'armée, & faiſoient le ſervice dans les hôpitaux ambulans établis à leur ſuite. On devoit, au beſoin, former pour les colonnes actives, des ſubdiviſions d'ambulance compoſées d'un chirurgien aide-major avec deux élèves, & d'un élève apothicaire.

Les hôpitaux ſédentaires furent établis ſur les frontières en deuxième & troiſième ligne, pour re-

cevoir les malades qui devoient être évacués des ambulances ou des premières lignes de l'armée; on en plaça neuf dans le Nord, treize sur la Meuse & la Moselle, dix sur le Rhin, & neuf dans le Midi. Ces nouveaux hôpitaux, qu'on appela *sédentaires*, pour se conformer au texte du décret du 28 avril, furent organisés sur le pied des anciens hôpitaux militaires, & ils furent administrés par la régie générale chargée du service des armées, d'après les dispositions fixées par le réglement du 20 juin 1792. On attacha à chaque hôpital un médecin, avec une division de chirurgiens & de pharmaciens; mais comme cette proportion n'étoit destinée qu'à assurer le service d'environ deux cents malades, le nombre des officiers de santé des diverses classes fut augmenté dans les établissemens plus considérables, à raison de la quantité de malades qu'ils pouvoient contenir; savoir, d'un chirurgien élève par vingt-cinq malades ou blessés, & d'un apothicaire élève par cinquante malades au-delà de deux cents; on plaça aussi un second médecin dans les hôpitaux recevant plus de deux cents malades.

L'organisation du service de santé des armées & des hôpitaux, telle que nous venons de la rapporter, étoit à peu près conforme aux principes consacrés par l'ordonnance de 1781, pour ce qui concerne les médecins & les chirurgiens; mais il n'en étoit pas de même pour les pharmaciens. Toutes les ordonnances antérieures à 1792 avoient placé les apothicaires de tout grade sous les ordres du médecin, &, en son absence, sous ceux du chirurgien-major de chaque hôpital; à l'armée, l'apothicaire-major & ses aides étoient également subordonnés au premier médecin. Ainsi, d'après ces dispositions, il n'y avoit alors que cinq apothicaires-majors, savoir, un dans chacun des grands hôpitaux de Metz, Lille, Strasbourg & Toulon, & un pour les hôpitaux de l'île de Corse. Dans les autres hôpitaux militaires, le service de la pharmacie étoit fait par un apothicaire aide-major ou un sous-aide avec un ou deux élèves, tous subordonnés au médecin.

En 1792 on proposa d'accorder aux apothicaires-majors des hôpitaux le même rang & les mêmes droits dont jouissoient les médecins & les chirurgiens-majors, & d'en placer dans les établissemens qui auroient plus de deux cents malades. Le bureau des hôpitaux militaires près le ministre de la guerre s'opposoit à cette disposition nouvelle, parce qu'elle devoit entraîner une plus grande dépense, en augmentant le nombre des apothicaires-majors & aides-majors, & parce qu'elle pouvoit nuire à l'ordre & à l'exactitude des détails du service, en changeant le mode de subordination qui étoit établi par l'ancienne hiérarchie des officiers de santé.

Le ministre, à qui cette proposition fut soumise, s'en référa à l'avis du conseil de santé; mais déjà la question se trouvoit résolue par la composition même de ce conseil, auquel étoient admis l'ancien apothicaire-major des armées & son adjoint, au même rang que les autres membres, médecins ou chirurgiens. Ceux-ci s'empressèrent donc de donner à leurs collègues pharmaciens une nouvelle marque d'estime & d'amitié, en adoptant sans restriction le principe qui assimiloit l'apothicaire-major au chirurgien-major & au médecin en chef, dans chaque hôpital ainsi qu'à l'armée (1). Cette disposition nouvelle & ses conséquences furent insérées dans le réglement du 20 juin 1792; & elles ont été reprises & conservées depuis dans tous les arrêtés, lois & réglemens postérieurs, relatifs au service de santé militaire.

Nous avons dû noter cette innovation, parce que si, d'un côté, elle a influé sur quelques points du service, en changeant les relations des officiers de santé entr'eux, & surtout en diminuant l'autorité de ceux qui prescrivent sur ceux qui sont chargés d'exécuter, on peut assurer d'ailleurs qu'elle a tourné au profit de la science. La considération ajoutée à l'état des pharmaciens a excité le zèle des anciens apothicaires employés dans les hôpitaux, & elle a attiré dans ce service des hommes distingués par leurs connoissances en physique, en histoire naturelle, en chimie & dans les arts qui dépendent de cette dernière science. Leurs travaux & la manière utile avec laquelle ils ont aidé les médecins & les chirurgiens dans les cas où les procédés chimiques doivent éclairer les recherches médicales, ont suffisamment justifié l'honorable indépendance accordée aux pharmaciens en chef & aux majors, par le réglement du 20 juin.

Au milieu des travaux d'organisation dont nous venons de parler, le conseil de santé ne négligeoit point ce qui appartenoit directement à l'art de guérir & à son perfectionnement dans les hôpitaux militaires. Pour exciter le zèle des officiers de santé & s'assurer de l'utilité de leurs travaux, il avoit fait imposer, par les titres X, XI & XII du réglement du 20 juin, aux médecins & chirurgiens en chef & aux apothicaires-majors des armées & des hôpitaux, l'obligation d'entretenir avec le conseil de santé une correspondance régulière sur tous les objets de l'art & du service; comme les médecins ordinaires, les chirurgiens & apothicaires aides-majors étoient obligés de rendre fréquemment des comptes détaillés à leurs chefs respectifs, & de leur adresser les observations intéressantes qu'ils étoient à portée de faire dans leur pratique ou dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans les mêmes vues, le conseil de santé rédigea, en février & mars 1792, un nouveau for-

(1) Le conseil de santé étoit alors composé de MM. Coste & Daignan, médecins; Louis & Dézoteux, chirurgiens; Bayen & Parmentier, pharmaciens; Biron, médecin-secrétaire.

mulaire de médicamens à l'usage des hôpitaux militaires, lequel fut publié en juin, sous le titre de *Compendium pharmaceuticum castrensibus nosocomiis accommodatum*. Ce code, écrit en latin, se distingue par son style, par sa méthode & sa briéveté, mais plus encore par l'exactitude & la simplicité de ses formules. Il contient la liste des médicamens qui doivent composer l'approvisionnement nécessaire pour assurer pendant quatre mois le service, soit d'une division d'ambulance, soit d'un hôpital sédentaire pouvant recevoir habituellement deux cents ou trois cents malades. Dans cette fixation, comme dans les modèles de formules, les auteurs n'avoient point l'intention de dicter des lois à leurs confrères chargés du service des hôpitaux, ni de borner les moyens de secours; mais ils vouloient parvenir à rendre uniforme & méthodique le systême des prescriptions médicamenteuses; ils espéroient par ce moyen simplifier la pratique de l'art, & faciliter les rapports des faits observés. Du reste, ce formulaire contient la note des remèdes les plus usités, & reconnus nécessaires pour remplir les plus nombreuses indications dans le traitement des maladies des troupes; & il laisse aux médecins & aux chirurgiens-majors une latitude suffisante pour qu'ils puissent se procurer en outre les médicamens que des circonstances extraordinaires pourroient rendre indispensables.

Les dispositions que nous venons d'indiquer suffisoient pour assurer le service des hôpitaux ambulans & sédentaires établis pour les quatre armées nouvellement formées: elles devoient même servir de base pendant toute la guerre, pour régler le personnel & le matériel relatif à ce service; & en effet, l'on ne s'en écarta point pendant la première campagne. Lorsque, dans le cours de 1792, des augmentations devinrent nécessaires à cause de l'accroissement du nombre des troupes, ou pour la formation de nouvelles armées, le conseil de santé & la régie des hôpitaux y procédèrent avec ordre & réserve, & dans les principes du réglement du 20 juin. Pour assurer même l'exécution de ce réglement, trois membres du conseil de santé furent envoyés aux armées, & dans les hôpitaux des frontières du Nord & de l'Est, depuis Calais jusqu'à Strasbourg, à l'effet d'inspecter les nouveaux établissemens, d'y régulariser le service, d'apprécier les talens des officiers de santé nouvellement employés, & de leur donner toutes les instructions, tous les renseignemens de détail que les circonstances rendoient nécessaires. Cette tournée d'inspection, faite par MM. Coste & Parmentier, & par M. Sabatier, qui remplaçoit au conseil de santé M. Louis que la mort venoit d'enlever, eut surtout l'avantage d'inspirer partout une grande confiance, d'éclairer le ministre de la guerre & le conseil de santé sur l'état de chaque hôpital, sur l'ensemble du service des armées, & sur les points essentiels qui étoient susceptibles d'être perfectionnés; enfin, elle facilita l'établissement de la correspondance, & la rendit uniforme & régulière, d'après le mode que le conseil de santé avoit arrêté.

Cependant la guerre, devenue active, obligea de créer de nouvelles armées; on forma plusieurs camps de réserve dans l'intérieur, à Soissons, à Meaux, à Châlons, à Paris même; on ordonna un recrutement de deux cent mille hommes, levés dans les départemens qui furent obligés de fournir chacun plusieurs bataillons tout armés & équipés; on organisa une armée sur le Var, une aux Pyrénées, une sur les côtes de l'Océan; celles du Nord, de la Meuse & du Rhin, furent presque doublées; & dans le mois de février 1793, le nombre des troupes françaises fut porté à trois cent mille hommes.

Il fallut élever dans les mêmes proportions toutes les parties du service hospitalier; aussi, vers la fin de 1792, on comptoit déjà près de cent trente hôpitaux ambulans ou sédentaires, placés sur nos frontières, & pouvant recevoir environ quarante mille malades. Ces établissemens prirent encore une plus grande extension, & furent triplés dans le cours de l'année suivante, lorsque les troupes françaises, après avoir conquis la Belgique, se furent avancées au-delà du Rhin, & que la république eut dix & même douze armées sur pied.

Les moyens mis à la disposition de la régie générale des hôpitaux devenoient insuffisans pour soutenir un service aussi considérable, que les circonstances militaires & politiques rendoient très-compliqué, très-embarrassant. Elle eut surtout de grandes difficultés à vaincre, pour les approvisionnemens qu'elle étoit dans l'usage de faire par la voie du commerce; elle avoit formé plusieurs magasins à portée des armées, où elle déposoit les objets de fournitures en linge, lainage, ustensiles, meubles de toute espèce, en denrées & boissons, &c. Mais les entraves mises au commerce en 1793 forcèrent à recourir à des réquisitions, moyen injuste, immoral, qui favorise les dilapidations & donne toujours lieu à de grandes pertes pour les particuliers comme pour le gouvernement.

Jusqu'alors les médicamens avoient été fournis, en caisses de division, par des pharmaciens de Paris, dont les ressources commençoient à s'épuiser. A la fin de 1792, le conseil de santé craignant de voir manquer cette partie essentielle du service, proposa de créer à Paris un magasin général de médicamens, où toutes les préparations galéniques & chimiques feroient confectionnées avec exactitude, sous les yeux des membres du conseil de santé. Par ce moyen on étoit assuré d'avoir des drogues de première qualité, qui ne feroient admises qu'après un examen scrupuleux, & des préparations uniformes, qui feroient envoyées ensuite dans tous les hôpitaux militaires, tant sédentaires qu'ambulans. La régie adopta cet utile projet, qui fut approuvé par le ministre; & dans les premiers

mois de 1793, ce magasin fut établi à l'Ecole-Militaire, avec un grand laboratoire & tous les accessoires nécessaires. On doit à cette sage précaution l'avantage d'avoir soutenu une partie essentielle du service des hôpitaux dans les temps difficiles, où la dépréciation des assignats amena la taxation des denrées & de tous les objets de commerce & de consommation à un prix fixe qu'on appela *maximum*. Ainsi, sous le rapport de l'économie administrative, la formation de ce magasin général de médicamens pour les armées fut très-avantageuse au gouvernement; mais elle fut encore plus utile sous le rapport médical, parce que, dans tous les hôpitaux, les médecins & les chirurgiens purent prescrire avec confiance des préparations conformes au formulaire, & dont la composition ayant pour base des drogues de première qualité, étoit faite par des pharmaciens habiles, d'après les meilleurs principes & avec toutes les précautions possibles.

A la même époque on avoit porté des plaintes graves sur le peu d'ordre qui régnoit dans les évacuations, & sur le mauvais état des voitures employées à transporter, pendant l'hiver, les malades & blessés d'un hôpital sur un autre. Le défaut de chariots couverts étoit la seule cause de ces plaintes : les malheurs attachés à ces sortes d'évacuations sont presqu'inévitables dans les grandes armées qui font des mouvemens rapides. Les moyens de transport doivent varier à raison des pays qu'elles occupent, & suivant les ressources locales, suivant le climat, la saison, l'éloignement des gîtes, l'état des chemins, &c..... Cependant on voulut soumettre ces données variables à un calcul uniforme; & sur la proposition d'un chirurgien étranger au service des hôpitaux, la Convention nationale décréta, le 12 novembre 1792, qu'il seroit construit des voitures suspendues pour le transport des malades & blessés aux armées.

Voulant donner le plus grand éclat à cette mesure philantropique & en assurer le succès, le ministre de la guerre ordonna qu'il seroit établi un concours, & proposé un prix pour la construction du meilleur modèle de voiture propre à ce genre de service. Le programme du concours fut rédigé par le conseil de santé; il contenoit ces conditions essentielles : *Les voitures devoient être légères, solides, suspendues & commodes pour porter quatre ou six malades couchés, ou huit au plus.*

Vingt-huit modèles furent présentés au concours; ils furent examinés & jugés par le conseil de santé, auquel on adjoignit, sur sa demande, dix membres pris dans la Faculté & la Société de médecine, dans le collége & l'Académie de chirurgie, dans l'Académie des sciences, & parmi les artistes mécaniciens les plus habiles; enfin, des commissaires de la commune de Paris assistèrent à cet examen. Après un grand travail & des discussions qui durèrent près de trois mois, le résultat du concours fut qu'aucun modèle ne remplissoit les conditions du programme. Cependant deux modèles en approchoient, & la commission, après avoir indiqué les corrections qu'elle jugeoit convenable d'y faire, proposa d'essayer de les construire en grand, pour en juger définitivement les effets.

Cette proposition, soumise au ministre de la guerre, fut ajournée par le comité militaire de la Convention. Mais, quelques mois après, ce même comité adopta un autre modèle, & fit construire plusieurs voitures, dont la disposition étoit telle qu'on pouvoit y placer jusqu'à seize soldats, les uns couchés, les autres assis; elles contenoient aussi tout ce qui étoit nécessaire pour subvenir, dans la route, aux besoins des malades; enfin, c'étoit un véritable hôpital ambulant en chariot, qui exigeoit huit chevaux pour le traîner; & les dimensions de ces voitures avoient été si mal calculées, qu'elles avoient de la peine à passer à travers les portes de quelques anciennes villes de guerre. Ces masses énormes, embarrassantes, ne furent d'aucun secours, & pourrirent abandonnées sous des hangars, sur les derrières des armées.

L'on fut donc obligé de s'en tenir aux caissons ou chariots précédemment en usage, & on employa par supplément les voitures de réquisition que fournissoit chaque district; mais l'on mit dans les convois l'ordre prescrit par le réglement du 20 juin; ils furent accompagnés par des chirurgiens, & par les employés & infirmiers nécessaires. Enfin, les voitures furent couvertes de toile & garnies de paille, ou même de matelas; car la Convention avoit ordonné qu'il seroit fait une réquisition de matelas, dans les départemens frontières, pour le service des hôpitaux ambulans.

Dans le même temps, le service des ambulances actives fut perfectionné. Les chirurgiens attachés aux divisions d'avant-garde furent montés aux frais du gouvernement, pour qu'ils fussent en état de se porter à la suite des colonnes de l'armée, avec tous les moyens nécessaires pour panser & secourir les blessés sur le champ de bataille. Ce projet fut conçu & réalisé d'abord à l'armée du Rhin, par M. Larrey, alors chirurgien de première classe, chargé du service de la division d'avant-garde. Le Mémoire dans lequel il développoit les avantages de l'organisation de cette ambulance, qu'il appeloit *légère*, existe encore dans les archives du conseil de santé, où il forme l'un des premiers titres des services rendus à l'armée par M. le baron Larrey, aujourd'hui inspecteur-général du service de santé.

Nous nous sommes étendus avec quelque détail sur le système des hôpitaux régimentaires de 1788, & nous en avons relevé les défauts essentiels, parce qu'indépendamment de ce qu'il offroit de vicieux pour la partie administrative & pour les soins dus aux malades, l'un de ses effets aussi inévi-

table que dangereux, confiftoit à détruire ou à faire rétrograder la médecine militaire. Nous ne pouvions non plus nous difpenfer de retracer les mefures qu'on fut obligé de prendre en 1792 pour rétablir les hôpitaux de l'armée, & celles qui devinrent enfuite néceffaires pour foutenir ce fervice dans des temps difficiles.

Nous pourfuivrons notre fujet, en continuant l'analyfe des principales difpofitions légiflatives & miniftérielles qui ont été adoptées poftérieurement à 1792 pour les diverfes branches du fervice des hôpitaux des troupes. Mais nous infifterons moins fur la partie économique ou adminiftrative, que fur ce qui concerne directement le fervice de fanté, dont l'hiftoire appartient véritablement à celle de la médecine militaire. Ce fervice ne confifte, en effet, que dans l'emploi méthodique des moyens confeillés ou pratiqués par les hommes de l'art pour conferver ou rétablir la fanté du foldat. Il importe donc de noter les viciffitudes & les modifications effentielles que ce fervice a éprouvées dans nos armées; & comme il a été conftamment dirigé par un confeil de fanté établi à Paris, nous devons parler des opérations de ce confeil & de fon influence, pour faire connoître l'efprit & les principes d'après lefquels l'art de guérir a été exercé dans les établiffemens militaires.

Si, dans cette occafion, nous outre-paffons encore un peu les bornes que nous nous étions prefcrites, nous ofons nous flatter qu'on nous pardonnera d'avoir décrit des détails hiftoriques qui fe font paffés fous nos yeux, & fur lefquels peu de perfonnes ont été, comme nous, à portée de recueillir des notes ou des Mémoires authentiques. Ces documens ne feront peut-être pas inutiles à ceux qui calculent l'influence des paffions & des fyftèmes fur toutes les branches de l'adminiftration publique, à ceux furtout qui font appelés par état à étudier & à juger les divers modes qu'on peut employer pour affurer des fecours convenables au foldat malade ou bleffé, en temps de paix comme en temps de guerre.

Pour former les douze armées dont la Convention nationale avoit décrété l'organifation, elle avoit mis en réquifition tous les Français en état de porter les armes, depuis l'âge de dix-huit ans jufqu'à celui de quarante. Un décret du 24 août 1793, appliqua au fervice de fanté de l'armée, tous les médecins, chirurgiens & pharmaciens qui fe trouvoient compris par leur âge dans la claffe des réquifitionnaires. Ils furent tous mis à la difpofition du miniftre de la guerre, auquel les adminiftrations départementales furent tenues d'adreffer l'état des gens de l'art qui exerçoient dans chaque diftrict, avec des notes fur leur âge, leurs titres, leur temps d'étude & de pratique, leur moralité, leur civifme, &c. Le confeil de fanté fut chargé de choifir dans ce nombre énorme, ceux qui étoient fufceptibles d'être placés dans les divers emplois; il falloit donc diftinguer, dans les états formés par les départemens, les hommes livrés à chaque branche de l'art, examiner leurs titres, apprécier leurs droits à la confiance publique, & juger ce dont ils pouvoient être capables dans les diverfes fonctions des hôpitaux & de l'armée.

Dans des circonftances moins preffantes, en janvier 1793, le confeil de fanté ayant à prononcer fur la demande d'un grand nombre de médecins qui lui étoient inconnus, & dont, par délicateffe, il ne vouloit pas juger feul la capacité, avoit appelé, pour concourir à cette efpèce d'examen probatoire, une commiffion compofée de plufieurs membres de l'ancienne Faculté & de la Société royale de médecine de Paris. Mais, à la fin de 1793, ces deux compagnies avoient été fupprimées; & d'ailleurs les befoins urgens du fervice ne permettoient pas d'adopter des mefures qui entraînoient des délais. Le confeil de fanté prit donc le parti d'adreffer, par la voie des municipalités, à chaque candidat qui paroiffoit fufceptible d'être employé, des queftions cachetées qui devoient être ouvertes & réfolues par écrit, féance tenante & fans défemparer, en préfence du maire ou d'un de fes adjoints. Toutefois les queftions étoient proportionnées à l'âge & à l'expérience préfumée de chaque individu, fuivant la partie de l'art à laquelle chacun d'eux s'étoit déjà livré, & fuivant l'emploi auquel on le deftinoit.

Le miniftre de la guerre avoit approuvé cette mefure : il prit même à ce fujet une décifion fpontanée, portant que le *confeil de fanté n'emploiroit plus la langue latine* dans les queftions qu'il donneroit à réfoudre aux candidats qui fe préfenteroient pour demander de l'emploi en qualité de médecins. Il ordonna en même temps que le formulaire pharmaceutique, publié en 1792, feroit traduit en français, afin qu'il fût entendu par tous les officiers de fanté. Le confeil profita de cette circonftance pour ajouter à l'édition françaife du Formulaire, qui parut en l'an 11, fous deux formats in-4°. & in-8°., quelques préparations nouvelles qu'il lui paroiffoit utile de publier; telles font celles de l'acide du tartre & de l'acétite de potaffe liquide; & quelques obfervations fur des méthodes plus fimples d'opérer, dans la compofition de plufieurs remèdes internes & externes.

Cette décifion fingulière du miniftre, qui lui fut fuggérée fans doute par des hommes peu lettrés, ou qui ne prenoient qu'un intérêt médiocre à la fanté du foldat, donne la mefure de l'efprit qui dominoit alors, & peut faire juger des obftacles qu'éprouvoit le confeil de fanté pour foutenir la partie du fervice qu'il étoit chargé de diriger & de furveiller. Non-feulement il lui étoit fort difficile de s'affurer pofitivement des talens & de l'expérience des médecins, chirurgiens & pharmaciens qu'il propofoit au miniftre d'employer; mais

fouvent encore fes propofitions étoient ajournées ou même écartées, pour donner la préférence à des fujets inconnus qui avoient été nommés provifoirement par des commiffaires de la Convention, ou par ceux du Gouvernement, en miffion aux armées, quelquefois même par des autorités locales, qui n'avoient aucun droit, mais qui prenoient l'initiative pour placer des protégés, fous le prétexte de l'urgence & de la néceffité d'affurer le fervice.

Cet abus fut porté encore plus loin en l'an 2 & l'an 3 (1794 & 1795), lorfque l'autorité, difféminée pour ainfi dire, tomba entre les mains d'un grand nombre d'hommes jaloux d'exercer un pouvoir prefqu'illimité, dont ils fe trouvoient nouvellement inveftis. A cette époque, fatale au bon ordre, les dénonciations devinrent malheureufement un moyen affuré de parvenir aux emplois; & le perfonnel de toutes les adminiftrations militaires attaqué, bouleverfé dans tous les fens, fut livré à l'intrigue, à l'ignorance & à l'audace. Chaque député ou repréfentant en miffion, chaque commiffaire du pouvoir exécutif ou des comités gouvernans, voulut fe fignaler par des mutations auxquelles on donnoit le nom d'*épuration*, de *nouvelle organifation*, de *réforme*, &c.

Le but de ces changemens étoit de ne confier la direction & les détails de l'adminiftration qu'à des hommes dont les principes politiques fuffent bien éprouvés; mais les commiffaires de la Convention, comme ceux du Gouvernement, ne pouvant tout voir, tout juger par eux-mêmes, déléguoient fouvent leurs pouvoirs à des agens fubalternes qui les trompoient, & faifoient tomber leurs choix fur des hommes peu inftruits, ou étrangers au fervice dont on les chargeoit. Et comme les réformateurs fe fuccédoient avec affez de rapidité, & que chacun d'eux avoit fes principes, fes opinions, fes préjugés, fes préventions & fes protégés, chaque mois, chaque femaine apportoit quelque changement dans les hommes chargés de commander ou d'obéir; fouvent un arrêté du lendemain renverfoit les ordres de la veille: ainfi, de réforme en réforme, d'organifation en organifation, les fervices fe trouvoient défnganifés. Les employés de toutes les claffes, incertains de leur état, ballotés par des volontés différentes & fouvent oppofées, étoient quelquefois réduits à l'inaction, faute de favoir à qui obéir. On croyoit contribuer à mieux affurer le fervice, en augmentant le nombre des employés, mais on ne faifoit qu'ajouter aux dépenfes & à la confufion; la refponfabilité s'évanouiffoit en fe divifant, & n'offroit plus de garantie; il devenoit impoffible d'obtenir quelqu'exactitude dans la correfpondance & dans la comptabilité, à caufe des fréquens changemens des comptables & des furveillans; enfin, l'ancienne tradition s'altéroit, fe perdoit même dans beaucoup de points, & l'ordre étoit remplacé par l'arbitraire.

Toutes les parties de l'adminiftration militaire éprouvèrent les mêmes viciffitudes; mais nulle part elles ne furent auffi funeftes que dans le fervice des hôpitaux, qui a pour objet d'acquitter une dette facrée de la patrie, & qui exige à la fois, pour conditions effentielles, talens, probité, lumières, expérience & humanité de la part de tous ceux qui en font chargés. Le confeil de fanté s'étoit convaincu par fa correfpondance, que fes fubordonnés aux armées & dans les hôpitaux, éprouvant des déplacemens fréquens ou des vexations de tout genre, & expofés chaque jour à perdre leur emploi par des deftitutions arbitraires, ne pouvoient fe livrer à l'étude, à l'obfervation & au traitement des maladies avec tout le calme & tout le foin qu'exigent des fonctions auffi importantes. Pour parer à ces inconvéniens, il avoit propofé plufieurs projets de décrets, propres à fixer les bafes du fervice & à affurer l'état des officiers de fanté de tout grade, d'après les principes du réglement de 1792, avec quelques modifications qui devoient améliorer le fort de chaque officier ou employé des hôpitaux. Le miniftre, les comités de la guerre & des fecours s'étoient réunis à cet effet; le confeil de fanté avoit été appelé à ces conférences, & il en étoit réfulté un travail qui fembloit remplir les vues d'amélioration qu'on s'étoit propofées.

Après beaucoup de débats, ce projet fut décrété par la Convention, le 7 août 1793. Parmi les avantages que préfentoit cette loi, on pourroit citer plufieurs difpofitions deftinées à faciliter les opérations de la régie & à prévenir le défordre dans l'intérieur des hôpitaux. Elle régloit invariablement la diftribution du fervice, ainfi que les grades des officiers de fanté, dont elle changeoit les dénominations, en fupprimant les titres de *major*, d'*aide-major* & de *fous-aide*, & admettant deux claffes de médecins, trois claffes de chirurgiens & trois claffes de pharmaciens: elle foumettoit à la révifion du confeil de fanté les nominations provifoires faites aux armées & dans les hôpitaux militaires de l'intérieur; enfin, elle déterminoit les fonctions & les droits de chaque claffe d'officiers de fanté, ainfi que leur traitement d'activité, & même celui de retraite. Elle vouloit que, dans le calcul du temps néceffaire pour obtenir la penfion de retraite, on leur précomptât, comme aux officiers du génie, deux, trois ou quatre années d'études, fuivant le grade par lequel ils avoient débuté au fervice, & qu'on leur tînt compte du temps qu'ils auroient paffé en qualité d'élèves ou de furnuméraires dans les hôpitaux d'inftruction, lefquels étoient confervés & confidérés comme de véritables écoles d'application.

Un article concernant les attributions & la compofition du confeil de fanté fixoit à *dix* le nombre de fes membres, y compris le fecrétaire, & exigeoit qu'ils euffent tous fervi pendant fix ans au moins, foit aux armées, foit dans les hôpitaux

taux

taux militaires ou civils. Ce principe étoit assurément très-conforme au bien du service; mais le nombre des membres du conseil de santé, qui étoit primitivement de *six*, avoit été porté à *quinze* par des nominations supplémentaires, faites successivement par les divers ministres de la guerre; & parmi les *quinze* membres qui composoient alors le conseil de santé, il s'en trouvoit *cinq* qui ne réunissoient point les conditions exigées par le nouveau décret. Or ceux-ci, craignant d'être exclus du conseil, furent assez puissans auprès du ministre & auprès des comités de la Convention, pour faire rapporter, sept jours après (le 14 août), non l'article qui les contrarioit, mais le décret en entier, sous le vain prétexte qu'il contenoit des dispositions vicieuses, qu'on se garda bien d'énoncer. Ainsi, le service essentiel des hôpitaux & les intérêts sacrés du militaire malade restèrent encore livrés à l'incertitude & à la confusion, pour le plus mince & le plus honteux intérêt particulier.

Bien plus, les appointemens accordés à chaque classe d'officiers de santé étoient fixés par un tarif joint au décret du 7 août; & ce tarif augmentoit d'un cinquième tous les traitemens, y compris celui du conseil de santé. On exposa que cette fixation étoit nécessaire pour établir les dépenses, & l'on fit décréter le 29 août, que le tarif des traitemens joint au décret du 7, rapporté le 14, seroit seul exécuté. Mais cette exécution exigeoit une classification préalable, conforme à l'un des titres du décret rapporté : on ne fit aucune attention à cette discordance, & la classification fut faite au hasard, sans qu'on prît l'avis du conseil de santé; de sorte que tous les chirurgiens aides-majors des armées furent compris dans la première classe, tandis que les médecins furent placés dans la seconde, & confondus avec les chirurgiens & pharmaciens sous-aides qui suivoient les visites sous leurs ordres, & écrivoient leurs prescriptions : la même confusion eut lieu pour les chirurgiens & pharmaciens sous-aides & élèves des hôpitaux sédentaires, où l'on comptoit quatre classes d'officiers de santé. Enfin, les chirurgiens en chef consultans des armées n'étant pas compris dans le tarif, ne pouvoient plus recevoir de traitement. Cependant il résultoit de cette distribution vicieuse des grades, une augmentation de dépense qui fut évaluée, au plus bas, à 326,460 francs par mois : car il y avoit alors en activité huit mille soixante-seize officiers de santé employés dans les douze armées ou dans les hôpitaux militaires sédentaires de l'intérieur. L'injustice & les abus de cette classification, si contraire à l'intérêt de l'Etat, furent exposés dans un Mémoire que nous fîmes imprimer en octobre 1793, sous le titre de *Coup-d'œil sur la classification & les fonctions des officiers de santé des armées & des hopitaux militaires*, in-8°.

Ce que nous venons de rapporter peut donner une idée de l'instabilité du sort des officiers de santé, & des vexations auxquelles ils étoient exposés à l'armée, comme dans l'intérieur. Le conseil de santé placé près du Gouvernement ne fut pas plus à l'abri de ces vicissitudes; il éprouva plusieurs changemens dans sa composition & dans ses attributions, depuis la fin de 1792 jusqu'au milieu de 1794, époque où il fut remplacé par une nouvelle commission. Cependant on lui doit cette justice, que, malgré les contrariétés qui auroient pu le décourager, il ne cessa de se livrer à ses pénibles fonctions, & ne perdit jamais de vue son objet principal, l'intérêt du service de santé, & la surveillance de l'exercice de l'art de guérir dans les hôpitaux militaires & les armées. C'est surtout par son zèle & par ses travaux, c'est par la sévérité de ses principes dans l'examen des objets de fournitures destinés au soldat, & par sa délicatesse & son impartialité dans le choix des officiers de santé, qu'il s'attachoit à prouver son patriotisme. Aussi dans les temps même les plus difficiles, lorsque les Universités, les Facultés & tous les corps académiques eurent été détruits; lorsque tous les journaux consacrés aux matières d'arts & de science furent suspendus, lorsque le mépris des lumières fut porté au point qu'il étoit dangereux d'avoir appartenu à quelqu'une de ces corporations distinguées, qui avoient tant contribué à perfectionner la raison & à agrandir le domaine des sciences, le conseil de santé des armées fut la seule réunion respectée, sans doute à cause de son indispensable nécessité, la seule où les sciences naturelles trouvèrent encore un asyle, & où l'on osa conserver le langage & la tradition de la saine doctrine médicale. Dans sa correspondance avec les officiers de santé ses subordonnés, il ne cessoit de recommander l'étude & l'observation de la nature, suivant la méthode hippocratique; il insistoit pour que le traitement des maladies fût toujours basé sur les indications essentielles, & que la thérapeutique fût simplifiée. Lorsqu'il s'agissoit des maladies externes & d'opérations chirurgicales, il s'appuyoit de la doctrine & des observations consignées dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie de Paris, & de la pratique des grands maîtres de la capitale.

Le conseil de santé publia, d'après ces principes, plusieurs instructions sur diverses parties de l'art; & ce ne fut pas sans fruit pour la conservation ou le rétablissement de la santé des troupes. Parmi ces nombreuses instructions, on distingue les suivantes.

1°. Celles relatives à la salubrité des camps, où l'on traite des précautions convenables pour les inhumations, surtout après les batailles; des moyens de prévenir les mauvais effets des émanations cadavéreuses; de ceux à employer pour empêcher la propagation des maladies contagieuses qui régnoient dans l'armée ennemie, & des mesures à prendre aux armées contre les effets de la chaleur excessive.

2°. Une instruction détaillée sur les précautions relatives à la dyssenterie, pour empêcher que cette maladie ne devienne funeste dans les camps & dans les hôpitaux. Une deuxième sur le traitement de l'épidémie dyssentérique régnante à l'armée des côtes & à celle des Pyrénées orientales, dans l'été de 1793. Une autre sur le traitement de la gale par la décoction de tabac, dont les bons effets avoient été constatés par des expériences faites à l'hôpital militaire de Lille, par M. Bécu, médecin en chef.

3°. A la même époque le conseil de santé chargea l'un de ses membres, M. Heurteloup, ancien chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Toulon & de l'armée des Alpes, de rédiger un Précis sur le *tétanos traumatique :* ouvrage estimable, publié en 1793, in-8°., par ordre du ministre de la guerre, & dans lequel l'auteur mit à profit plusieurs observations qui avoient été adressées à la Société royale de médecine de Paris, par ses correspondans qui exerçoient l'art dans les colonies françaises. Le conseil rédigea aussi d'autres instructions sur divers objets de chirurgie, tels que les pansemens, les bandages, &c. Il développa la meilleure manière, & les proportions nécessaires pour confectionner les bandages herniaires élastiques, destinés à l'usage des troupes; il détermina aussi les principes & les conditions d'après lesquels devoient être confectionnés les instrumens de chirurgie, pour les opérations du trépan & des amputations, dont les caisses entroient dans l'approvisionnement des hôpitaux militaires & des armées, & même la forme & le nombre des instrumens portatifs dont chaque chirurgien devoit être muni.

4°. Les objets de pharmacie ne furent pas négligés. Indépendamment de la surveillance journalière que plusieurs de ses membres exerçoient sur le magasin général de médicamens établi à Paris, le conseil de santé communiquoit aux pharmaciens en chef des armées & des hôpitaux, par sa correspondance particulière, les instructions nécessaires sur le choix, les préparations & la conservation des remèdes, & sur la comptabilité qui est la suite de ce service. Le Formulaire, dont il donna deux éditions, contenoit d'ailleurs les principes qui devoient guider les pharmaciens dans les compositions des médicamens, dans l'exécution des prescriptions, dans la tenue & le dépouillement des cahiers de visite. Mais il publia aussi plusieurs instructions générales sur la tenue des pharmacies, sur les fonctions des apothicaires de tout grade, sur la récolte des plantes au printemps, & sur les soins que les pharmaciens en chef des hôpitaux sédentaires doivent apporter pour faire recueillir chaque partie des plantes, fleurs, feuilles & racines dans la saison convenable, pour les faire sécher, les conserver, &c. pour l'usage de chaque établissement; enfin, sur la récolte des mouches cantharides dans les pays, & aux époques où elles paroissent, avec les précautions nécessaires pour les prendre & les conserver.

5°. Le conseil de santé eut un grand nombre de rapports à faire au ministre de la guerre & au Gouvernement, sur les remèdes proposés comme nouveaux ou spécifiques. Quelques bons citoyens croyoient être utiles à l'armée, en communiquant des recettes dans lesquelles ils avoient confiance; beaucoup d'autres, attirés par l'espoir du gain, proposoient des remèdes prétendus secrets que le conseil de santé étoit chargé d'examiner. Dans ces nombreuses propositions, à peine distingue-t-on quatre ou cinq remèdes utiles, mais bien connus des médecins, & employés dans la pratique ordinaire; l'acide du tartre, présenté sous le nom d'*eau végéto-minérale*, fut de ce nombre. Le conseil de santé avoit déjà inséré cette préparation dans la deuxième édition du Formulaire, lorsqu'un particulier vouloit en vendre la recette au Gouvernement. Nous pourrions citer encore un très-grand nombre de formules contre les fièvres, contre la gale, surtout contre les maladies vénériennes. Quelques hommes avides avoient spéculé, en 1793 & 1794, sur l'espoir de faire adopter leurs prétendus *préservatifs* ou *spécifiques ;* ils se voyoient avec peine trompés dans leurs calculs, & ils ne cessoient de dénoncer cet ancien conseil de santé, dont les membres étoient toujours là comme une barrière impénétrable, pour écarter les charlatans de toute espèce.

6°. Enfin, le conseil de santé publia le 5 ventôse an 2 (février 1794), cette instruction si répandue, sur les *moyens d'entretenir la salubrité dans les hôpitaux*. L'un de nos célèbres chimistes, M. Guyton-de-Morveau, avoit proposé à la Convention nationale, dont il étoit membre, d'employer, pour purifier l'air des hôpitaux militaires, le gaz acide muriatique, dégagé suivant le procédé qu'il avoit mis en usage en 1773 à Dijon, pour détruire le méphitisme de la cathédrale de cette ville, où l'on faisoit des exhumations. Un décret de la Convention, du 14 pluviôse, chargea le conseil de santé de rédiger *une instruction simple sur les moyens mécaniques & chimiques de prévenir l'infection de l'air dans les hôpitaux, & de les purifier du méphitisme & des miasmes putrides*. Pour remplir ces vues, le conseil rappela premièrement les *moyens de propreté*, déjà prescrits par le réglement du 20 juin 1772, & par l'ordonnance de 1781, auxquels il ajouta quelques nouveaux procédés physiques pour assurer l'entretien de la salubrité. Secondement, il détailla les *moyens mécaniques* propres à faciliter & à accélérer le renouvellement de l'air dans les salles des malades, soit par la ventilation, soit en pratiquant des ouvertures à divers points pour entretenir des courans d'air dans toutes les directions & prévenir la stagnation de l'atmosphère, surtout aux angles des salles, &c.

En troisième lieu, il indiqua les *procédés chi-*

miques qu'on croyoit alors plus propres à changer la nature de l'air atmosphérique, soit en diminuant le gaz acide carbonique qui s'y trouve, soit en augmentant la quantité d'air vital ou de gaz oxigène qui entre dans sa composition. Il défendit l'usage des parfums ou de la vapeur produite par la combustion des substances aromatiques, qui vicient l'air & masquent les mauvaises odeurs sans les anéantir; il conseilla le dégagement des gaz acides, en commençant par celui du vinaigre, pour détruire les miasmes putrides que l'air contient ordinairement dans les chambres des malades. Enfin, il recommanda particulièrement, dans ce cas, l'emploi du gaz acide muriatique, comme ayant plus d'énergie, plus d'expansibilité, & se combinant plus promptement avec les vapeurs ammoniacales, qui, suivant M. Guyton, paroissent avoir beaucoup de rapports avec les miasmes putrides des hôpitaux. Le conseil de santé décrivit le procédé le plus simple, pour dégager ce gaz du muriate de soude au moyen de l'acide sulfurique, afin de rendre son emploi familier dans les hôpitaux, les casernes, les infirmeries, les prisons, &c., où se trouvent réunis un grand nombre d'hommes. Mais avant de publier cette instruction, il avoit fait essayer l'effet de ce gaz dans les hôpitaux militaires de Paris, de Saint-Denis & de Saint-Cyr, & il s'étoit assuré qu'on pouvoit en faire dégager une certaine quantité dans les salles, sans nuire aux malades qui s'y trouvent. Il indiqua aussi l'usage du gaz acide muriatique suroxigéné, d'après la proposition de Fourcroy; mais il en borna l'emploi aux salles vides qu'on voudroit désinfecter: & il pensa que, dans ce cas, on pourroit employer aussi le gaz acide sulfureux, ou les vapeurs du soufre en combustion.

Au reste, le conseil de santé ne prononça point sur la vertu anticontagieuse du gaz acide muriatique oxigéné, comme on l'a prétendu; il ne songea même pas à traiter cette question, aujourd'hui fort douteuse; & il est facile de juger, en lisant l'instruction dont nous parlons, que ce conseil avoit plus de confiance dans la propreté & dans le renouvellement fréquent de l'air, que dans tout autre moyen, pour détruire l'infection des salles des hôpitaux.

Le conseil de santé cessa ses fonctions le 21 floréal an 2 (mai 1794), en exécution d'un décret du 3 ventôse précédent, qui régloit l'organisation du service de santé des armées, & l'administration des hôpitaux militaires. Ce décret, quoique calqué en grande partie sur celui du 7 août 1793, en diffère essentiellement, & contient plusieurs nouvelles dispositions dictées par l'esprit du temps, & dont quelques-unes pouvoient nuire à la sûreté du service. Nous allons les rapporter dans l'ordre suivant, en parlant, 1°. du service administratif; 2°. de la police & de la surveillance des hôpitaux; 3°. du service & du personnel des officiers de santé.

1°. Le décret du 3 ventôse confirma provisoirement l'administration en régie, & réduisit à quatre le nombre des régisseurs chargés de l'approvisionnement & de la direction de tout ce qui compose le matériel des hôpitaux; mais il ordonna que les alimens & les remèdes seuls continueroient d'être approvisionnés par les régisseurs, & que les autres fournitures des hôpitaux seroient données à l'*entreprise & par adjudication au rabais*. Chaque malade devoit être couché seul dans un lit; cependant toutes les fournitures existantes avoient les dimensions nécessaires pour des lits à deux places, & ce changement ne pouvoit avoir lieu que successivement. Du reste, le nombre des hôpitaux militaires des armées & de l'intérieur étoit illimité, & devoit être proportionné aux besoins (il y en avoit alors près de cinq cents, & tous les hôpitaux civils de la France recevoient encore des malades militaires): les hôpitaux d'instruction, ainsi que ceux établis près des sources d'eaux minérales, furent conservés.

Tout ce qui intéresse les malades, depuis leur réception ou entrée à l'hôpital, jusqu'à leur sortie, leur transport ou évacuation d'un hôpital sur un autre, les visites des officiers de santé, les pansemens, les prescriptions des alimens & des remèdes, leur qualité, leur quantité, leur préparation, leur distribution; enfin, tous les détails du service furent réglés conformément aux dispositions de l'ordonnance de 1781, ou du réglement du 20 juin 1792. Il en fut de même pour tout ce qui concerne l'administration & ses employés, les approvisionnemens, la comptabilité.

Le nombre & la qualité des fournitures de toute espèce, leurs dimensions ou leurs poids, les ustensiles & effets du mobilier, les magasins & leur gardes, les établissemens accessoires des ambulances & les ouvriers employés à leur suite; tous les objets & les dispositions qui en règlent l'emploi, furent empruntés du même réglement du 20 juin. Un chapitre particulier, relatif au magasin général des médicamens, déjà organisé à Paris, fut consigné pour la première fois dans le décret réglementaire du 3 ventôse, qui consacra les mesures déjà établies à ce sujet par le ministre de la guerre & par le conseil de santé, tant pour l'approvisionnement & les préparations des médicamens dans le laboratoire central, que pour leur envoi aux armées, à la suite desquelles on forma aussi des dépôts de médicamens.

2°. La police & la surveillance du service des hôpitaux éprouvèrent des modifications importantes; les commissaires-ordonnateurs, & sous leurs ordres les commissaires des guerres, conservèrent la police de ces établissemens; mais ces derniers devoient se concerter, pour l'exercice de la police dans chaque hôpital, avec les officiers de santé en chef, qui avoient eux-mêmes la police de leurs subordonnés. Bien plus, le décret du 3 ventôse établit auprès de chaque hôpital fixe un *comité*

de surveillance d'administration, composé de deux officiers municipaux, de deux membres du comité de surveillance (révolutionnaire) du lieu où l'hôpital étoit situé, & du commandant temporaire de la place. Ce comité étoit chargé d'exercer une surveillance très-active sur tous les agens de l'administration & sur toutes les parties du service, même de celui des officiers de santé. Il avoit le droit d'appeler à ses séances tous les agens de l'administration, le directeur, les officiers de santé, le commissaire des guerres, &c. Il devoit entretenir une corespondance suivie avec le Gouvernement & avec la commission de santé, soit pour dénoncer les abus qu'il découvriroit, soit pour proposer de nouveaux moyens d'améliorer le service des hôpitaux. Il étoit difficile qu'une surveillance aussi illimitée, confiée à des hommes étrangers au service des hôpitaux, & incapables d'abord d'en apprécier les détails & d'en suivre l'ensemble avant que l'expérience les eût éclairés, pût être réellement utile : aussi ces comités de surveillance ne servirent-ils qu'à ajouter à la confusion déjà existante.

3°. Le même décret attribua la direction & la surveillance du service de santé, & de l'exercice de l'art de guérir dans les hôpitaux militaires & les armées, à une commission de santé sous les ordres immédiats du Gouvernement. Cette commission fut composée de douze membres, pris, par égale portion, parmi les chirurgiens, les médecins & les pharmaciens *de terre & de mer*, & de deux secrétaires. Ses fonctions & attributions étoient précisément celles qu'exerçoit depuis deux ans le conseil de santé que cette commission remplaçoit. Elle devoit diriger & surveiller tout ce qui est relatif à la santé des troupes; examiner ou faire examiner les officiers de santé des armées; juger leur capacité pour les diverses fonctions, & les proposer au Gouvernement; prononcer sur les qualités des médicamens & des alimens; analyser les remèdes nouveaux; examiner & constater les blessures & infirmités des soldats, pour, d'après son rapport, faire déterminer la nature & la qualité de leur retraite; correspondre avec les officiers de santé des armées & des hôpitaux, & surveiller leur conduite; rédiger les observations intéressantes susceptibles d'être publiées; enfin, faire des inspections dans les hôpitaux militaires & les armées.

L'organisation du personnel du service de santé fut réglé ainsi qu'il suit : il y aura à chaque armée un chirurgien, un médecin & un pharmacien en chef. Lorsque la force de l'armée l'exigera, il pourra y en avoir deux pour chaque partie. Il sera établi trois classes de chirurgiens & de pharmaciens, & une classe de médecins. Cette classification fixée d'après un concours, par le mérite personnel, la nature & l'ancienneté des services, déterminera aussi le traitement qui sera attaché au grade, & non à la place que chaque officier de santé occupera. Cette dernière disposition, qui a été heureusement conservée depuis, est une des plus utiles que le conseil de santé ait pu suggérer au Gouvernement pour l'intérêt du service. Le nombre des officiers de santé de chaque classe nécessaires aux armées & dans les hôpitaux, sera déterminé par la commission de santé, en raison de la force de chaque armée, de sa position, du nombre & de l'étendue de ses établissemens. Les officiers de santé en chef des armées & des hôpitaux étant responsables du service, auront chacun dans leur partie, la police & la surveillance relatives à leurs collaborateurs qui leur sont subordonnés. Cependant les chirurgiens de différentes classes ne pouvoient entreprendre aucune opération sans s'être *réciproquement* consultés; ainsi le chirurgien en chef devoit prendre l'avis des sous-aides & élèves.

Pour assurer le service des douze armées qui étoient alors en activité, tous les officiers de santé de l'Empire furent mis à la disposition du Gouvernement; ils devoient adresser leurs titres à la commission de santé, avec trois Mémoires en réponse aux questions qui leur seroient proposées par cette commission. Celle-ci, après avoir jugé leur capacité, devoit les répartir en classes, suivant les grades dont ils seroient susceptibles, & suivant les besoins du service.

Les officiers de santé déjà employés aux armées étoient soumis aux mêmes épreuves, sauf destitution en cas de refus. Cette mesure, qui ne devoit être applicable qu'à ceux employés provisoirement, étoit trop générale pour ne pas indisposer les hommes qui avoient fait leurs preuves depuis long-temps, & qui rendoient journellement de grands services aux armées dans tous les grades.

Du reste, le nombre & les fonctions des médecins, des chirurgiens & des pharmaciens de toutes classes, ainsi que leurs droits & leurs devoirs, étoient fixés d'après les principes déjà établis par le réglement du 20 juin 1792; seulement le décret du 3 ventôse tendoit à donner une certaine prééminence aux chirurgiens.

La commission de santé installée le 22 floréal (avril 1794) ne tarda pas à voir modifier ses attributions. La Convention nationale venoit de supprimer le conseil exécutif & tous les ministres; elle avoit confié le gouvernement à ses comités de salut public & de sûreté générale; elle avoit nommé douze commissions exécutives, qui avoient sous leurs ordres des agences chargées de diriger les divers services. La commission dite des secours publics, avoit dans son département l'administration des hôpitaux militaires; elle devoit se concerter, pour ce qui étoit relatif à l'art de guérir, avec la commission de santé : celle-ci obtint dès-lors des fonctions plus étendues; elle fut chargée de présenter directement les officiers de santé à la nomination du comité de salut public, de faire des rapports sur tout ce qui intéressoit leur per-

fonnel, & de leur expédier des lettres de fervice, avec les ordres de départ pour leur deftination; enfin, elle réunit la direction & la furveillance du fervice de fanté de la marine, à celles des armées de terre.

Ces nouvelles attributions ajoutoient au pouvoir & à l'influence de la commiffion de fanté, en lui donnant quelques fonctions exécutives; mais elles doubloient auffi la tâche difficile qui lui étoit impofée par le décret du 3 ventôfe. Cependant, outre les détails du fervice & ceux de la correfpondance des douze armées, auxquels elle étoit forcée de fe livrer journellement, elle fe mit en état de prononcer fur la nomination provifoire de plus de trois mille officiers de fanté; elle fit de nombreux rapports au comité de falut public; elle provoqua & obtint la fixation du fort des *chirurgiens-majors des régimens* & des bataillons, dont le titre étoit fupprimé, & qui furent rangés dans la deuxième claffe par la loi du 9 meffidor de l'an 2; elle rédigea en brumaire de l'an 3, une inftruction détaillée fur la nature des infirmités & des bleffures qui rendent le foldat inhabile au fervice militaire, & établiffent fes droits à une penfion de retraite; elle renouvela les inftructions fur les inftrumens de chirurgie & fur les bandages herniaires; elle contribua à l'organifation des trois écoles de fanté, établies par le décret du 14 frimaire an 3, & fit nommer les cinq cent cinquante élèves qui furent pris dans tous les départemens, & attachés aux trois écoles de fanté, avec un grade militaire, pour y fuivre les cours publics de médecine, de chirurgie & de pharmacie, & être enfuite employés au fervice des armées, fur la préfentation de la commiffion de fanté : celle-ci monta encore le perfonnel d'un grand nombre d'hôpitaux militaires, foit dans l'intérieur, foit aux armées. Enfin, elle réunit les matériaux néceffaires pour fe mettre en état de diriger le fervice de fanté de la marine, dont elle commença l'organifation en faifant arrêter, le 6 brumaire an 3, que les officiers de fanté de l'armée navale feroient claffés & payés comme ceux de l'armée de terre.

On a fait à la commiffion de fanté le reproche d'être compofée en partie d'hommes qui, n'ayant jamais fervi dans les hôpitaux, n'en connoiffoient point les détails & n'avoient point la confiance des officiers de fanté des armées. Elle eut en effet le tort réel de méconnoître les titres & l'expérience des hommes diftingués qui dirigeoient alors ce fervice difficile. Abufant du texte du décret du 3 ventôfe, elle voulut les foumettre à des épreuves nouvelles, & leur adreffa des queftions fur plufieurs parties de l'art. C'étoit leur faire une injure gratuite qui pouvoit les déconfidérer dans l'efprit de leurs fubordonnés, & nuire effentiellement au fervice. Les membres de la commiffion de fanté qui provoquèrent & obtinrent l'exécution de cette fauffe mefure, contre l'avis de leurs collègues plus fages & plus juftes qui en avoient prévu les mauvais effets, rendirent par-là cette commiffion odieufe, & aliénèrent l'efprit des officiers de fanté des armées, fans la confiance defquels il lui étoit impoffible d'opérer quelque bien. Elle voulut réparer cette faute, en confiant aux officiers de fanté en chef l'examen de leurs collaborateurs & fubordonnés, par une inftruction des 10 frimaire & 16 nivôfe an 3; mais il n'étoit plus temps, fa première imprudence avoit préparé fa chute, qui fut accélérée enfuite par les changemens furvenus dans les comités de gouvernement depuis le 9 thermidor an 2. Quoique la commiffion de fanté ait eu plufieurs torts réels, on eft forcé d'avouer qu'elle comptoit parmi fes membres des hommes d'un grand mérite, & que, pendant fa courte exiftence, elle rendit des fervices effentiels aux officiers de fanté militaires, en fixant leur fort & en maintenant leurs droits au milieu de la confufion qui régnoit dans les divers fervices de l'armée. Il faut auffi lui favoir gré d'avoir eu, dans un moment très-difficile, le courage de réfifter à la commiffion des fecours publics, qui prétendoit s'attribuer la préfentation des officiers de fanté, & leur placement dans les divers emplois.

Cette commiffion des fecours avoit déjà fait fupprimer la régie des hôpitaux militaires, & avoit organifé une agence compofée de fix membres, chargés, fous fon autorité, de diriger la manutention de cet important fervice. Un arrêté du comité de falut public, du 18 nivôfe an 3, fixa les fonctions de cette agence, qui avoit aux armées des agens refponfables remplaçant les anciens régiffeurs : le fervice adminiftratif continuoit d'être fait & furveillé d'après la loi du 3 ventôfe, fous l'autorité de la commiffion des fecours publics; mais tous les approvifionnemens & les achats des denrées & fournitures ne pouvoient être faits que par la commiffion de commerce & des approvifionnemens, à laquelle l'agence des hôpitaux militaires devoit s'adreffer pour tous les objets néceffaires à fon fervice. Cette nouvelle mefure, qui étoit une conféquence néceffaire de la loi fur le *maximum*, caufoit des lenteurs, doubloit la correfpondance, rendoit la comptabilité plus compliquée, ajoutoit aux frais & à l'incertitude des tranfports, & pouvoit expofer les armées à manquer des chofes le plus indifpenfables pour leurs malades.

Peu de temps après, la commiffion de fanté fut fupprimée par un décret du 12 pluviôfe an 3, & remplacée par un nouveau confeil de fanté compofé de cinq médecins, cinq chirurgiens, cinq pharmaciens & de deux fecrétaires, tous officiers de fanté en chef des armées. D'après fon inftitution, ce confeil communiquoit directement avec le comité de falut public, pour tout ce qui concernoit la nomination & la furveillance des officiers de fanté des armées de terre & de mer. Il correfpondoit avec la commiffion des fecours pour ce qui étoit relatif au matériel & à l'adminiftration des hôpitaux militaires, & avec la commiffion

de la marine, pour ce qui tenoit au matériel & à l'administration du service de santé de l'armée navale. Il étoit chargé d'ailleurs d'exercer les fonctions attribuées à la commission de santé, par la loi du 3 ventôse an 2.

Ce nouveau conseil, composé d'hommes savans & expérimentés, contribua beaucoup à ramener l'ordre & l'économie dans le service de santé. Il proposa & opéra la réforme de près de la moitié des officiers de santé des hôpitaux des armées & de l'intérieur, principalement de ceux qui avoient été employés par réquisition. Le nombre total étoit alors de plus de *neuf mille ;* il fut réduit à *cinq mille deux cents* pour dix armées, par le travail résultant de l'exécution de l'arrêté du 24 messidor an 3, que le conseil de santé avoit provoqué. Il régularisa l'examen & la visite des militaires blessés ou infirmes demandant leur réforme, ou seulement des congés de convalescence; il organisa les hôpitaux militaires d'instruction; il créa celui de Paris dans les bâtimens du Val-de-Grâce, & en choisit le personnel, professeurs & élèves. Il obtint que les officiers de santé des armées & des hôpitaux fussent assimilés, à raison de leur grade, aux officiers des troupes, pour ce qui concerne le logement, les rations de vivres & de fourrages, les indemnités & les autres accessoires du traitement accordés aux militaires; & cette assimilation fut consacrée par la loi du 15 nivôse an 4. Il rédigea, de concert avec un commissaire-ordonnateur & un administrateur des hôpitaux, d'après les ordres du comité de salut public, un projet de décret & de réglement destiné à fixer la législation & les détails du service hospitalier. Ce travail, très-étendu, avoit été combiné d'après les meilleures dispositions, tant anciennes que modernes, & consacrées par l'expérience. On a observé que, de tous les projets qui ont été publiés depuis 1789, c'étoit celui-ci qui renfermoit le plus de vues utiles, qui établissoit une véritable harmonie entre tous les fonctionnaires qui doivent concourir au service des hôpitaux, & conservoit à chacun d'eux la portion d'autorité & d'influence qui lui est nécessaire pour assurer le succès des détails dont il est chargé. Ce projet fut adopté & imprimé par ordre du comité de salut public, mais il ne fut point converti en loi, à cause des changemens survenus tout-à-coup dans ce comité & dans les commissions exécutives.

L'une des grandes opérations qui font le plus d'honneur au conseil de santé de l'an 3, est l'organisation du service des hôpitaux de l'armée navale. Ces établissemens n'avoient eu jusqu'alors aucun régime fixe & régulier; chaque port avoit son réglement, son mode d'administration, ses entrepreneurs, son formulaire de médicamens; les petits hôpitaux étoient dirigés par les administrateurs des ports; les fonctions & le sort des officiers de santé étoient livrés à l'arbitraire; leur traitement étoit proportionné à l'importance de l'établissement où ils étoient employés, ou du vaisseau sur lequel ils étoient embarqués. Toutefois on avoit conservé l'ancienne division des chirurgiens *entretenus* en temps de paix, & des *auxiliaires* appelés provisoirement pour le service de guerre ou d'expédition. Le conseil de santé conserva précieusement cette utile distinction, qu'il appliqua aux médecins & aux pharmaciens; & dans la classification qu'il arrêta, en raison des talens, de l'ancienneté & de la nature des services, &c., il proposa d'accorder aux auxiliaires, comme aux entretenus auxquels ils étoient assimilés, le traitement fixé par la loi du 3 ventôse, pour chaque classe d'officiers de santé de l'armée de terre. Ainsi, leur solde se trouva réglée en raison du grade ou de la classe de chacun, & non de la place qu'il occupoit. Les officiers de santé en chef des ports de Brest, Toulon, Rochefort & Lorient, furent assimilés aux officiers de santé en chef des armées de terre, & chargés d'en remplir les fonctions à l'égard de l'armée navale & des officiers de santé attachés à leur département respectif; ceux-ci étant à leur disposition, soit pour les hôpitaux maritimes, soit pour les vaisseaux de l'Etat, suivant le besoin du service. En général, les officiers de santé de la marine furent assimilés aux officiers de santé de l'armée de terre, pour le classement, le traitement & les accessoires, les indemnités, les congés, les retraites & autres attributions. Ils furent chargés des mêmes fonctions dans leurs classes respectives, & assujettis aux mêmes lois de police & de surveillance, conformément à la loi du 3 ventôse an 2, & tenus de se conformer aux instructions du conseil de santé, sur la propreté, la salubrité des hôpitaux, & à celle relative aux cas de réforme & aux congés de convalescence.

Ces mesures essentielles furent consacrées par un arrêté du comité de salut public du 12 messidor an 3, d'après un rapport du conseil de santé. Mais cette décision générale avoit été précédée par des instructions & des dispositions de détail que le conseil de santé avoit proposées, & qu'il avoit fait adopter successivement par ce comité. Ainsi, pour rendre le service des hôpitaux maritimes uniforme, & le fonder sur des bases fixes, il avoit fait ordonner que, dans tous les établissemens de la marine, sans exception, le service de santé seroit fait conformément au réglement du 3 ventôse; que tous les détails concernant la réception des malades, les visites, les pansemens, les prescriptions & distributions des alimens & des remèdes, les qualités & quantités de fournitures, la tenue de la propreté & de la salubrité, &c., seroient exactement observés dans les hôpitaux de l'armée navale, comme dans ceux de l'armée de terre; que le même formulaire des médicamens y seroit suivi, & qu'on adopteroit les mêmes principes pour les préparations & pour l'approvisionnement des remèdes; sauf à ajouter à ces approvisionnemens les objets que le service des ports ou des vaisseaux

pourroit exiger en supplément. Enfin, les officiers de santé de la marine furent tenus de correspondre avec le conseil de santé, & de lui rendre compte de leurs fonctions. En moins de deux mois, le service fut monté uniformément dans tous les établissemens; & la commission de la marine put connoître déjà, par les résultats, l'utilité que les malades & l'administration elle-même pouvoient retirer des mesures que le conseil de santé avoit provoquées & exécutées, pour régulariser cette nouvelle branche de son service.

Ce conseil de santé, par sa composition, par l'étendue de ses attributions & par la confiance qu'il sut inspirer, réunissoit de grands moyens pour faire le bien; il en fit aussi beaucoup dans l'espace de quatorze mois que dura son exercice. Quoique très-nombreux, il fournit un bel exemple de cette union, de cette harmonie de principes & de sentimens, sans lesquels une corporation ne peut opérer des choses utiles; toutes ses délibérations étoient prises à l'unanimité, & l'on n'y vit jamais naître aucune de ces divisions & de ces misérables querelles qu'enfante trop souvent l'amour-propre ou le desir de dominer parmi des hommes d'une profession analogue.

Après l'établissement du régime constitutionnel & du Directoire exécutif, en brumaire an 4 (novembre 1795), le conseil de santé continua de diriger encore pendant quelques mois les deux services de santé des armées de terre & de mer; mais au mois de mars suivant, le ministre de la guerre & celui de la marine voulurent avoir, chacun sous ses ordres immédiats, des officiers chargés exclusivement de la surveillance du service de santé de leurs départemens respectifs. Le conseil de santé ne comptoit parmi ses membres qu'un médecin en chef de l'armée navale (M. Sabatier, de Brest); il fut retenu par le ministre de la marine pour l'éclairer sur le service de ses hôpitaux. M. le commissaire-général Petiet, le premier de nos administrateurs militaires, ayant été appelé au ministère de la guerre, voulut donner une autre forme à son conseil de santé. Il nomma, le 1er. germinal an 4 (mars 1796), six inspecteurs-généraux & un adjoint choisis parmi les membres du précédent conseil. Ces inspecteurs, dignes en effet de l'honorable confiance que leur accordoit le ministre, eurent l'avantage de travailler directement avec lui, & formèrent un comité d'inspection générale, chargé de tout ce qui concernoit le personnel & le matériel du service de santé des armées (1). Ils s'occupèrent d'abord des moyens de régulariser toutes les parties du service, & de rendre la correspondance des officiers de santé plus active & plus méthodique, en la dirigeant principalement sur les objets de l'art.

(1) Les inspecteurs-généraux du service de santé des armées furent MM. Coste & Biron, médecins; Heurteloup & Villars, chirurgiens; Bayen & Parmentier, pharmaciens; Vergez, adjoint & secrétaire.

A cette époque, tous les corps de troupes se plaignoient du grand nombre de galeux qui encombroient les hôpitaux & affoiblissoient l'armée; les inspecteurs-généraux proposèrent de faire traiter dans les camps & à portée de leurs corps, tous les militaires attaqués de gale simple; & comme la méthode en usage depuis quatre ans, dans les hôpitaux, pour guérir la gale par des lotions faites avec une forte décoction de tabac, exigeoit trop de précautions pour être suivie sous la tente, les inspecteurs recommandèrent l'emploi de l'ancienne pommade antipsorique du Formulaire, faite avec l'axonge, le soufre & le muriate d'ammoniaque; ils indiquèrent les mesures convenables pour appliquer cette méthode à la circonstance, & ils rédigèrent une instruction pour les chirurgiens-majors des régimens & des bataillons, chargés de diriger ce traitement sur les malades de leurs corps respectifs.

L'administration des eaux minérales à l'usage des troupes avoit donné lieu à quelques abus pendant les deux années précédentes; presque tous les hospices civils établis à portée des sources d'eaux thermales de la France avoient admis, sans autorisation suffisante, des militaires qui, sous divers prétextes, y avoient prolongé leur séjour beaucoup au-delà des besoins réels. Pour prévenir de pareils abus, les inspecteurs proposèrent au ministre de déterminer positivement les hôpitaux militaires où les malades de chaque armée & de chaque division territoriale de l'intérieur seroient envoyés pour recevoir les secours des eaux minérales, avec défense de les diriger sur d'autres établissemens; & ils publièrent une instruction indiquant les mesures & les conditions auxquelles devoient se conformer les officiers de santé en chef des armées, des hôpitaux & des régimens, pour procéder régulièrement à la visite, à l'examen & au choix des militaires auxquels l'usage des eaux minérales étoit indispensablement nécessaire. Les inspecteurs désignèrent en même temps les vertus médicinales de chaque source, & celles où il convenoit d'adresser de préférence les soldats attaqués des différentes affections internes ou externes, ainsi que les cas où l'on pouvoit se contenter d'employer des eaux minérales artificielles, dont la préparation extemporanée pouvoit être faite dans chaque hôpital, d'après les formules & les principes détaillés dans l'instruction. Les hôpitaux consacrés à l'usage des eaux minérales à portée des armées furent, pour l'an 4 (1796), au nombre de treize, indiqués dans le tableau suivant (1).

(1) On ne conserva, en l'an 5, que dix de ces établissemens; & leur nombre fut réduit à sept dans l'été de l'an 6 (1798), après le traité fait avec l'Autriche; savoir, les hôpitaux de *Barège*, de *Digne*, d'*Aix au Mont-Blanc*, de *Bourbonne*, de *Luxeuil*, d'*Aix-la-Chapelle* & de *Saint-Amand*. Ce dernier avoit été abandonné depuis plusieurs années, à cause du peu d'utilité de ses eaux & de ses boues; un ordre exprès du Directoire exécutif le fit rétablir en l'an 6, contre l'avis des inspecteurs-généraux formant le conseil de santé.

DÉSIGNATION DES ARMÉES ET DES DIVISIONS MILITAIRES.	NOMS DES HÔPITAUX.	NATURE DES EAUX.
Armées du Nord & de Sambre & Meuſe, 1re., 2e., 16e., 24e. & 25e. diviſions....	Aix-la-Chapelle........	Thermales ſulfureuſes.
	Spa....................	Gazeuſes ferrugineuſes.
Armées de l'intérieur, du Rhin & Moſelle, 3e., 4e., 5e., 6e., 14e., 15e., 17e., 18e., 21e. & 26e. diviſions............	Bourbonne-les-Bains....	Thermales ſalines.
	Luxeuil................	Thermales ſimples.
Armées des Alpes & d'Italie, 7e., 8e., une partie de la 9e. & la 19e. diviſion...	Aix au Mont-Blanc......	Thermales ſulfureuſes.
	Mouſtier, deux ſources...	Une gazeuſe, l'autre thermale.
	Digne..................	Thermales ſimples.
	Labouiſſe..............	Gazeuſes.
	Aix (Bouches-du-Rhône).	Thermales ſimples.
Armée des Pyrénées orientales, & la 9e. diviſion...........................	Arles, près Perpignan...	Thermales ſulfureuſes.
Armées des Pyrénées orientales & occidentales, 9e. & 10e. diviſions..........	Bagnères-de-Luchon....	Thermales ſulfureuſes.
Armée des Pyrénées occidentales, 10e., 11e., 12e., 13e., 20e. & 22e. diviſions...	Barège.................	Thermales ſulfureuſes.
	Bagnères-Adour........	Thermales ſalines.

Vers la fin de floréal an 4 (mai 1796), l'armée d'Italie, commandée par le général Buonaparte, quitta les hauteurs de Nice & des Alpes maritimes pour ſe porter en Piémont: dans l'eſpace de quelques jours elle pénétra en Lombardie, s'empara de Pavie, de Lodi, de Milan, &c., & menaça Mantoue. Ce mouvement rapide, qui ſembloit tenir du prodige, tranſporta tout-à-coup nos troupes dans un pays nouveau pour elles; la faiſon de l'été qui approchoit, faiſoit craindre qu'elles ne fuſſent expoſées à des maladies graves que les fatigues d'une campagne auſſi active, le défaut de tentes pour camper, les abus dans le régime & les influences du climat & du ſol pouvoient rendre très-dangereuſes. Dans ces circonſtances, les inſpecteurs-généraux du ſervice de ſanté crurent utile de publier quelques conſeils d'hygiène & de médecine-pratique, dont les officiers de ſanté de l'armée d'Italie & les chefs des corps de troupes pourroient profiter; ils rédigèrent une Inſtruction dont le miniſtre de la guerre ordonna l'impreſſion & la diſtribution, ſous ce titre: *Avis ſur les moyens de conſerver & de rétablir la ſanté des troupes à l'armée d'Italie*. Paris, in-8°.

Ce petit ouvrage, contenant 65 pages, eſt diviſé en trois parties.

1°. La première eſt conſacrée à des notions topographiques générales ſur les diverſes contrées de l'Italie, ſur leurs différens degrés de ſalubrité, ſur les maladies qui y règnent le plus fréquemment, & ſur les reſſources que chaque Etat ou chaque ville principale peut offrir pour l'établiſſement du ſervice de ſanté. On remarque ſurtout, dans cette partie, que les inſpecteurs avoient porté leurs recherches topographiques juſque ſur le royaume de Naples, tandis que l'armée françaiſe étoit encore à Milan, comme s'ils avoient prévu dès-lors que nos troupes pouſſeroient leurs victoires juſqu'aux extrémités de l'Italie méridionale.

2°. La deuxième partie indique d'une manière préciſe, mais claire, les principes d'hygiène applicables aux circonſtances où ſe trouvoit l'armée, à la faiſon, au climat, au pays qu'elle pouvoit occuper, & les précautions néceſſaires pour la garantir des influences dangereuſes dont les armées françaiſes avoient été victimes, à différentes époques, lorſqu'elles avoient voulu s'établir en Italie.

3°. Enfin, la troiſième partie préſente des conſidérations générales ſur l'exercice de l'art de guérir dans les pays chauds, & des conſeils pratiques tirés des meilleurs auteurs italiens, ſur le traitement des maladies les plus communes & les plus dangereuſes dans les diverſes parties de l'Italie. La ſolidité des principes conſacrés dans cet imprimé juſtifia de plus en plus la confiance dont jouiſſoient les inſpecteurs-généraux; & leurs ſages conſeils eurent le double avantage d'ajouter à l'inſtruction des officiers de ſanté à qui ils étoient adreſſés, & de leur indiquer les véritables ſources où ils pouvoient puiſer les nouvelles connoiſſances dont ils avoient beſoin pour être plus utiles à l'armée dont la ſanté étoit confiée à leurs ſoins & à leurs lumières.

Nous avons obſervé, en parlant du décret du 3 ventôſe an 2, que cette loi attribuoit la ſurveillance des hôpitaux à un comité compoſé de perſonnes étrangères au ſervice de l'armée. Lorſque le miniſtère de la guerre fut organiſé, & que l'adminiſtration militaire eut repris ſes droits, tous les ordonnateurs des armées & des diviſions de l'intérieur réclamèrent contre une diſpoſition qui rendoit à peu près nulle l'autorité des commiſſaires des guerres dans les hôpitaux, & entravoit les meſures d'ordre & de police ſi néceſſaires dans ces établiſſemens.

établissemens. Quelques chapitres de la loi du 3 ventôse n'avoient pu être exécutés, d'autres avoient donné lieu à des représentations pressantes de la part des administrateurs. Pour dissiper ces entraves & faire cesser les plaintes relatives à l'influence des comités de surveillance, le ministre de la guerre se décida à proposer au Directoire exécutif un nouveau réglement sur les hôpitaux militaires.

Le projet de ce réglement, rédigé d'abord par un ancien administrateur, fut communiqué aux inspecteurs-généraux du service de santé, qui proposèrent plusieurs additions & modifications essentielles. Il fut ensuite discuté, en présence du ministre, par les inspecteurs & par plusieurs ordonnateurs & administrateurs militaires. Dans les conférences qui eurent lieu à ce sujet, tous les détails hospitaliers furent complétement développés, & il n'y a point de question importante, sur ce service, qui n'y fut discutée & résolue d'après les anciens principes d'administration. Toutefois les inspecteurs furent obligés d'insister pour obtenir, 1°. que chaque malade fût couché seul, & qu'à cet effet les lits à renouveler fussent à une seule place; 2°. que la ration de viande des infirmiers fût ajoutée à la marmite des malades; 3°. que les vénériens & les galeux ne fussent pas privés de vin; 4°. que la bière & le cidre ne fussent pas substitués au vin pour tous les malades, dans les pays où l'on ne récolte pas de vin; 5°. que la répartition des officiers de santé fût faite par leurs chefs respectifs, & non par le commissaire-ordonnateur; 6°. que les officiers de santé fussent logés dans les hôpitaux, autant que le local le permettroit; 7°. que les commissaires des guerres chargés de la police n'eussent pas le droit d'infliger des peines aux officiers de santé, en cas de négligence ou de délit, & que ce droit fût réservé à l'ordonnateur de la division; 8°. enfin, qu'aucune disposition relative au choix des emplacemens & à la distribution des hôpitaux, ainsi qu'aux mesures de police & de salubrité, ne pût avoir lieu sans que les officiers de santé en chef fussent consultés. Les inspecteurs, obligés de soutenir ces principes contre des prétentions contraires, eurent la satisfaction de voir le ministre se déclarer en faveur de leur opinion, fondée sur la justice, l'expérience & l'intérêt du service.

Ce réglement, arrêté & proposé par le ministre, le 30 floréal an 4, fut approuvé par le Directoire exécutif le 26 prairial suivant. Il détermina la distinction des hôpitaux militaires en permanens & provisoires, leur classement, leur destination dans les places frontières & à l'armée, leur distribution intérieure; tout ce qui regarde les fournitures; la réception, la sortie & le transport des malades; les dispositions particulières aux vénériens & aux galeux, aux eaux minérales & aux hôpitaux civils; la nomination, le classement, le nombre, les fonctions, les attributions & le traitement des officiers de santé de tout grade; ce qui concerne les pharmacies & leurs magasins, les servans & les infirmiers; l'ordre à observer dans les visites & les pansemens, dans les préparations & les distributions des alimens & des médicamens; la composition du service administratif à l'armée & dans les hôpitaux; les détails des fonctions & des devoirs de chaque préposé ou employé de l'administration; ce qui a rapport aux magasins d'approvisionnemens en fournitures, effets, ustensiles & denrées, aux équipages d'ambulance, aux voitures d'évacuation, aux établissemens & aux ouvriers nécessaires à la suite des hôpitaux ambulans; l'acquittement des dépenses, les formes & conditions de la comptabilité; tout ce qui tient à la police générale & particulière des hôpitaux militaires, aux mesures d'ordre, de propreté & de salubrité, aux testamens des militaires & aux inhumations, tout fut réglé, jusqu'à l'uniforme des officiers de santé & celui des administrateurs & de leurs employés; il ne fut plus question des comités de surveillance qui entravoient le service; mais les commandans temporaires des places furent chargés de faire de fréquentes visites dans les hôpitaux, & d'en rendre compte au ministre. Enfin, ce réglement peut être considéré comme le plus détaillé & le plus complet qui ait été fait depuis l'ordonnance de 1781, sur les diverses parties du service des hôpitaux militaires, quoiqu'il renferme quelques dispositions de détail susceptibles d'être améliorées.

L'établissement de cours pratiques dans les hôpitaux avoit été ordonné par la loi du 3 ventôse an 2; le conseil de santé avoit fait décider, en l'an 3, que ces cours auroient lieu, comme autrefois, dans les hôpitaux de Lille, de Metz, de Strasbourg, de Toulon, ainsi qu'à celui nouvellement formé dans les bâtimens du Val-de-Grace, à Paris; & il avoit désigné une grande partie des professeurs & des élèves qui devoient être attachés à ces cinq hôpitaux. Le réglement du 26 prairial an 4 confirma ces utiles établissemens; mais il s'agissoit de compléter leur organisation, & de lui donner un développement convenable pour assurer aux élèves officiers de santé toute l'instruction nécessaire. Dans ces vues, les inspecteurs-généraux du service de santé proposèrent au ministre de la guerre un réglement destiné à fixer la nature & les formes des cours théoriques & pratiques qui seroient faits dans les cinq *hôpitaux d'instruction* pour l'enseignement des diverses parties de l'art de guérir appliqué à l'homme de guerre.

Ce réglement comprend cinq titres : le premier traite de l'établissement des hôpitaux d'instruction, & des objets qui y seront enseignés. Les cours sont de deux genres; les uns ont pour objet les connoissances théoriques, les autres l'exercice pratique de la médecine, de la chirurgie & de la pharmacie. Les leçons théoriques doivent traiter, 1°. de la physique de l'homme en état de santé, ce qui comprend l'anatomie, la physiologie & l'hygiène; 2°. de la physique de l'homme malade, qui

comprend la pathologie générale & particulière, l'histoire des maladies externes & internes, les règles d'après lesquelles on peut les traiter par la diététique, les opérations chirurgicales & les médicamens; 3°. de l'histoire naturelle des médicamens tirés des trois règnes de la nature; 4°. de la physique médicale, qui fait connoître les propriétés & les lois générales des corps, & les principes de l'application des sciences physiques aux diverses parties de l'art de guérir. Les leçons pratiques ont pour objet la clinique chirurgicale, la clinique médicale, la préparation des médicamens, & la manière de les employer. Dans tous ces cours, l'instruction doit être dirigée vers l'application de l'art au traitement des maladies des troupes, & l'on doit considérer le soldat dans toutes les positions qui peuvent influer sur sa santé.

Pour que les leçons puissent être faites convenablement, il y aura dans chaque hôpital d'instruction, 1°. un amphithéâtre d'anatomie, avec les accessoires essentiels pour la dissection, la préparation & la conservation des pièces anatomiques & pathologiques; 2°. un laboratoire de chimie & de pharmacie avec une collection de drogues simples & composées; 3°. une salle pour les leçons & les conférences; 4°. un jardin destiné à la culture des plantes médicinales. Toutes ces pièces seront munies des ustensiles, instrumens & appareils convenables, & de tous les objets nécessaires à l'exécution des divers cours & des opérations & expériences qui s'ensuivront.

Le titre II^e^. règle l'ordre des cours & la distribution du temps. Dans les hôpitaux militaires, le premier temps de la journée, depuis le matin jusqu'à onze heures, doit être consacré aux visites, aux pansemens, au service des salles & aux soins dus aux malades. Les cours d'instruction ne commenceront donc qu'à onze heures, après la distribution des alimens du matin. Une partie des leçons théoriques, telles que celles d'anatomie, de physiologie, de physique médicale, & les généralités de la chimie, seront faites en hiver, c'est-à-dire, du 1^er^. octobre au 31 mars; les autres parties seront enseignées du 1^er^. avril au 1^er^. septembre. Les leçons cliniques auront lieu toute l'année; elles seront de deux espèces, l'une au lit des malades, pendant la visite & les pansemens; l'autre, sous forme de conférence, dans la salle des cours, à une heure après midi. Les professeurs-médecins tiendront leurs conférences les jours pairs, & les chirurgiens les jours impairs.

Le titre III^e^., relatif aux professeurs & à leurs fonctions, détaille leur nombre & les parties de l'enseignement dont chacun d'eux sera chargé. Il y aura un médecin, un chirurgien & un pharmacien en chef choisis parmi ceux qui ont été employés en chef aux armées; il leur sera adjoint deux médecins, deux chirurgiens & un pharmacien de première classe. Ils auront tous le titre de professeurs, & seront chargés en même temps du service des salles; leur traitement sera le même que celui qu'ils avoient à l'armée, dans leurs grades respectifs. L'instruction doit être gratuite, & les professeurs ne pourront faire d'autres cours que ceux dont ils seront officiellement chargés, ni recevoir aucune rétribution des élèves, pour des leçons particulières données, soit à l'hôpital, soit ailleurs : (condition essentielle, dont l'oubli, dans la loi qui établit les grandes écoles ou facultés de médecine, a fait un tort irréparable à ces utiles institutions.) Les chefs sont chargés de la direction & de la surveillance de l'enseignement & du service de l'hôpital, & en rendent compte aux inspecteurs-généraux par une correspondance régulière; ils tiennent les notes relatives aux élèves, & font les cours de clinique & autres qui leur sont attribués par le réglement. Les autres professeurs partagent le service des salles, & font les cours auxquels ils sont appelés par leur emploi, ou auxquels ils sont les plus propres par leurs talens & leur expérience. A cet effet, la répartition du travail de chaque école pourra être renouvelée tous les ans par les inspecteurs-généraux du service de santé, d'après l'avis des professeurs réunis.

On voit par ce titre, que l'organisation des cinq hôpitaux militaires d'instruction exigeoit quinze médecins, quinze chirurgiens & dix pharmaciens, tous en état de professer les différentes parties de la science médicale. Ils ne pouvoient être choisis que parmi les officiers de santé militaires, puisqu'il s'agissoit d'enseigner les principes de l'art de guérir appliqué à la conservation de l'homme de guerre. D'après l'abandon dans lequel les sciences paroissoient plongées en France depuis plusieurs années, on auroit pu craindre de ne pouvoir compléter facilement cette organisation. Mais depuis 1792, beaucoup d'hommes savans & habiles étoient entrés dans le corps des officiers de santé des armées; ce corps avoit déjà fourni vingt-cinq professeurs aux trois grandes écoles spéciales de médecine, qui furent établies à Paris, Montpellier & Strasbourg, en l'an 3 (1795); cependant, un an après, le conseil de santé & les inspecteurs-généraux qui le remplaçoient, ne furent embarrassés que par le choix à faire sur un grand nombre de candidats, tous capables de professer dans les hôpitaux d'instruction. Les inspecteurs avoient même l'intention d'établir un concours pour la nomination à ces places; mais les circonstances de la guerre s'y opposoient, & ils se contentèrent de déterminer, dans le réglement, le mode de concours ou d'examen théorique & pratique qui auroit lieu, en temps de paix, pour le choix des professeurs & pour celui des officiers de santé de diverses classes qui seroient employés à l'avenir dans les hôpitaux militaires.

Le titre IV^e^. concernant les élèves & leurs fonctions, attache à chaque hôpital d'instruction quatre chirurgiens de deuxième classe, & trente-six de troisième classe; trois pharmaciens de deuxième

claſſe, & vingt-quatre de troiſième, ce qui forme à peu près le double du nombre preſcrit par le réglement général du 26 prairial an 4, pour les hôpitaux contenant ſix cents malades. L'âge & les conditions exigées pour l'admiſſion de ces élèves ſont fixés dans ce titre, ainſi que leur diſtribution pour le ſervice des ſalles, & pour les leçons théoriques & pratiques que chacun d'eux doit ſuivre; les fonctions de proſecteurs, de préparateurs, d'aides & de ſurveillans, ſeront confiées aux élèves qui ſe diſtingueront par leur zèle, & qui en ſeront jugés les plus dignes d'après les examens qui auront lieu tous les trois mois. Tous les élèves ſont tenus de ſuivre les leçons qui leur ſont déſignées, & de ſe conformer à tout ce qui leur eſt preſcrit par les profeſſeurs. A la fin de l'année, il y aura un examen général & une diſtribution de prix pour ceux qui auront le mieux profité des cours, & qui ſe feront diſtingués par leur travail & leurs progrès. Les élèves ne doivent reſter dans les hôpitaux d'inſtruction que pendant trois ans; paſſé ce temps, ceux qui ne pourront être avancés en grade ou employés ailleurs, ceſſeront d'être en activité, & ſeront remplacés par d'autres.

Le titre V^e^. traite des ſous-employés, des fournitures & des dépenſes que néceſſitent les cours d'inſtruction, ainſi que de la police dans les hôpitaux conſacrés à l'enſeignement. Ici le commiſſaire-ordonnateur de la diviſion ne peut prendre aucune meſure de rigueur contre les élèves, que de concert avec les officiers de ſanté en chef, ou après les avoir conſultés; & s'il s'agiſſoit de plaintes portées contre un profeſſeur, il doit en référer au miniſtre.

A ce réglement ſont joints deux tableaux : l'un indique l'ordre des cours, les jours & les heures où chaque leçon ſera faite; l'autre eſt deſtiné aux obſervations cliniques & aux notes journalières que doivent tenir les élèves ſur l'état de chaque malade, ſur les divers ſymptômes qui ſe ſuccèdent dans les maladies, ſur les preſcriptions des remèdes, leurs effets, &c. &c.

Indépendamment de ce réglement, qui fut adopté par le miniſtre de la guerre le 5 vendémiaire an 5, & approuvé par le Directoire exécutif le 3 brumaire ſuivant, les inſpecteurs-généraux du ſervice de ſanté publièrent, dans le même mois, un imprimé ayant pour titre, *Vues générales ſur les Cours d'inſtruction dans les hôpitaux militaires*. Cet écrit n'a que quatre-vingt-douze pages in-8°.; mais il eſt plein de choſes, & renferme le développement des principes qui devoient ſervir de baſe à l'enſeignement ordonné par le réglement du 5 vendémiaire précédent. Il indique d'abord les motifs & le but de l'établiſſement de ces cours, uniquement deſtinés à former des officiers de ſanté pour le ſervice des armées, & la différence qui doit exiſter entre les leçons préciſes, données dans les hôpitaux militaires, & les cours nombreux & étendus, faits dans les trois grandes *écoles de ſanté* ou de médecine, établies par la loi du 14 frimaire an 3. Les principes théoriques & pratiques de l'art doivent être les mêmes dans toutes les écoles, mais l'application de ces principes & de leurs conſéquences a un but ſpécial dans les écoles de médecine militaire; elle doit ſe rapporter à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté du ſoldat; c'eſt pour cela que ces écoles ont été placées dans les grands hôpitaux deſtinés à l'uſage des troupes. Ici, la leçon de l'exemple ajoute à celle du précepte toute la valeur dont elle eſt ſuſceptible, & l'inſtruction ſe trouve preſque d'elle-même dans le réſultat de l'exercice des profeſſeurs à qui le traitement du ſoldat malade eſt en même temps confié, & dans les détails d'exécution qui conſtituent les devoirs journaliers des élèves des diverſes claſſes.

Après avoir déterminé l'objet général des cours théoriques & pratiques dans les hôpitaux militaires, les inſpecteurs donnent le programme de chacun de ces cours; ils indiquent la méthode & l'eſprit qui doivent y préſider; ils montrent leur liaiſon reſpective, & fixent l'ordre dans lequel ils doivent ſe ſuccéder. Ils penſent que l'anatomie ne doit point être ſéparée de la phyſiologie, & que la pathologie générale & particulière doit les ſuivre immédiatement ou même aller de pair, afin que les élèves ayant la mémoire & l'eſprit frappés de la ſtructure des organes, de leurs uſages & du mécaniſme de leurs fonctions, ſaiſiſſent plus facilement l'hiſtoire de leurs léſions & les phénomènes de leurs altérations, par la comparaiſon journalière des conditions qui établiſſent la ſanté, avec celles qui conſtituent les maladies. Les leçons de phyſique médicale doivent précéder celles d'hygiène militaire, & celles-ci doivent recevoir un plus grand développement, afin qu'on puiſſe conſidérer le ſoldat dans toutes les poſitions où il peut ſe trouver en temps de paix ou en temps de guerre. Vient enſuite le grand cours, qui a pour objet l'hiſtoire naturelle des médicamens tirés des trois règnes, & la matière médicale; ce qui comprend la minéralogie, la botanique, la zoologie & les principes généraux de la chimie & de la pharmacie, qui préſident à la préparation des remèdes; enfin, ce qui appartient à l'emploi de ces derniers, ou à la thérapeutique. Dans ce cours, on doit traiter des propriétés ou vertus des médicamens, de leurs doſes, de leurs effets ſur l'économie animale, de leur manière d'agir; laiſſant à la pathologie à indiquer les cas où il convient de les employer, & les précautions qu'exige leur uſage. Mais il eſt néceſſaire de montrer l'analogie d'un grand nombre de remèdes avec les poiſons proprement dits, ainſi que les moyens de reconnoître ces derniers, & de combattre leur action délétère. Une grande partie de ce cours immenſe eſt tout-à-fait théorique; le reſte eſt lié au cours pratique ou clinique, lequel doit être conſidéré comme le but, le réſultat & le complément de tous les autres.

La méthode à ſuivre pour donner au cours clinique le plus grand degré d'utilité, eſt l'un des

objets dont les inspecteurs se sont occupés avec le plus de soin. Ils démontrent d'abord la nécessité de plusieurs leçons préliminaires pour servir d'introduction à la pratique, & dans lesquelles on rappellera sommairement les principaux dogmes de la pathologie & de la séméiotique, les règles qui apprennent à distinguer & à apprécier les symptômes essentiels qui caractérisent chaque genre de maladie, & d'où l'on déduit la valeur des signes & la nécessité des indications curatives. On développera ensuite les ressources que la nature emploie pour vaincre ou pour éloigner les obstacles qui s'opposent au libre exercice de ses fonctions; en un mot, ce que les Anciens ont appelé *les forces médicatrices de la nature;* ainsi on exposera la doctrine des coctions & des crises, les règles qui doivent déterminer le médecin à agir ou à se tenir dans une sage expectation. Après ces généralités, on enseignera aux élèves à examiner & interroger les malades, & à reconnoître les symptômes propres à chaque espèce d'affection, tant externe qu'interne; en procédant toujours du simple au composé, du connu à l'inconnu. C'est d'après ces principes que toutes les circonstances de la marche de chaque maladie, celles de la méthode curative employée, & de l'effet des remèdes, seront remarquées avec soin par le professeur; elles seront notées, jour par jour, sur les tables nosographiques tenues par chaque élève, & dont le modèle est joint au réglement. Après la terminaison heureuse de la maladie, on suivra journellement les progrès de la convalescence, jusqu'au retour complet à la santé. Si la maladie a une issue funeste, l'ouverture du cadavre sera faite publiquement à l'amphithéâtre, pour reconnoître, s'il est possible, le siége du mal & les désordres auxquels il a pu donner lieu. Dans tous les cas, les tables nosologiques seront examinées, jugées & comparées avec le cahier de visite, & l'élève qui aura tenu ces tables sera chargé de rédiger le journal de chaque cas particulier, d'en faire l'analyse & d'en rendre compte dans l'une des conférences ou leçons cliniques prochaines, en présence du professeur qui aura traité le malade, & qui donnera à cette analyse tout le développement nécessaire pour l'instruction des élèves. A mesure que les élèves auront profité de l'instruction pratique, ils seront exercés aux opérations de chirurgie & de pharmacie; ils pourront aussi être chargés de diriger le traitement de quelques maladies externes & internes, toujours sous la surveillance de leurs professeurs.

Dans toutes les écoles de médecine-pratique existantes en Europe, l'enseignement clinique, établi dans l'enceinte ou à portée d'un grand hôpital, est restreint à une ou deux salles particulières contenant un petit nombre de lits, où l'on place successivement des malades choisis dans l'hôpital, & attaqués de différentes affections qu'on se propose de faire observer aux élèves nombreux qui suivent la clinique. Les inspecteurs-généraux du service de santé trouvent ce cadre trop étroit, cette méthode trop circonscrite; ils veulent bien qu'on réserve, dans les hôpitaux militaires d'instruction, deux petites salles affectées, l'une à la médecine, l'autre à la chirurgie, pour y traiter des maladies graves, soit aiguës, soit chroniques, qui appelleroient une attention plus spéciale de la part des maîtres & des disciples, ou qui exigeroient un traitement particulier ou quelqu'opération majeure qu'on y pratiqueroit à titre de leçon. Mais comme le but de ces écoles est de former, par l'exemple, des officiers de santé propres à remplir un jour les fonctions de chefs dans un hôpital militaire, c'est dans l'ensemble même des salles, c'est dans la totalité, comme dans les details du service, que les élèves doivent recueillir l'instruction. C'est là qu'ils pourront reconnoître le caractère de la constitution dominante, qu'ils pourront distinguer les affections générales, *épidémiques* ou *endémiques*, de celles qui sont *intercurrentes* ou *sporadiques;* c'est là qu'une influence quelconque, soit *infectionnelle*, soit *contagieuse*, dont seroient atteints plusieurs malades ou blessés, sera observée d'une manière plus utile & plus sûre; c'est là enfin qu'ils pourront trouver l'avantage des comparaisons, soit d'un malade à un autre, soit d'un local ou d'une position; mais surtout la comparaison des diverses méthodes de traitement dans des cas analogues, en suivant successivement la visite des différens médecins ou chirurgiens professeurs.

On pourroit craindre que dans ce mode de visite générale, la variété & la multiplicité des objets n'exposassent les élèves à la confusion; mais il n'en doit pas exister pour le professeur chargé du traitement des malades; il n'en existera pas davantage pour le candidat qui suit sa visite, si, après que le maître aura jugé l'aptitude de chaque élève & le degré de ses connoissances, il proportionne le nombre & le genre d'obsertvaions qu'il lui confiera, aux progrès qu'il a déjà faits & à ceux dont il sera jugé susceptible. Ainsi, en procédant du connu à l'inconnu, du simple au composé, il est impossible que cette méthode, où chaque élève sera tenu d'abord de remplir la tâche qui lui sera imposée auprès de quelques malades qu'il aura plus particulièrement à observer, pourra étudier en même temps le tableau général des maladies régnantes, ne soit plus utile, sous tous les rapports, qu'une clinique bornée à un petit nombre de malades. L'ordre des matières à traiter dans les leçons & dans les conférences cliniques sera concerté entre les professeurs, d'après les circonstances éventuelles des maladies qui se présenteront dans leurs salles respectives; de manière cependant que les élèves puissent observer successivement les différentes divisions des maladies, tant externes qu'internes, en commençant par les plus simples, les plus faciles à saisir, pour passer

enſuite aux genres les plus difficiles, & aux affections les plus compliquées. Au reſte, les inſpecteurs recommandent comme un excellent modèle à ſuivre, pour la manière & l'eſprit dans leſquels les conférences cliniques doivent être faites, le plan tracé dans le deuxième livre de la pratique de Baglivi, où il traite d'une académie de médecine s'occupant à la fois de la théorie & de la pratique de l'art.

Quoique les cours indiqués comprennent l'enſemble de l'art de guérir appliqué au ſervice militaire, il eſt cependant encore quelques objets particuliers qu'on devra traiter dans des leçons ſpéciales; telles ſeront celles relatives aux bandages & aux appareils de panſement, aux maladies vénériennes, aux plaies d'armes à feu & à quelques autres affections fréquentes parmi les troupes; mais dans ces divers cours, la pratique ſera toujours à côté de la théorie. Les inſpecteurs terminent ce qui concerne l'enſeignement, par l'indication des meilleurs auteurs qui doivent être médités par les profeſſeurs & par les élèves, & ils déſignent non-ſeulement ceux qui ont traité de la pratique des diverſes parties de l'art en général, mais encore ceux qui ſe ſont occupés de la médecine & de la chirurgie militaires, & que nous avons ſouvent cités dans cet article. Enfin, le dernier mois de l'année ſcolaire doit être conſacré à quelques leçons ſur les détails & ſur l'enſemble du ſervice confié aux officiers de ſanté, tant à l'armée & près des corps de troupes, que dans les hôpitaux. Ces leçons doivent rappeler les fonctions de chaque claſſe de médecins, chirurgiens & pharmaciens, leurs devoirs envers le ſoldat malade, & leurs relations ſoit entr'eux, ſoit avec les autres fonctionnaires qui concourent au ſervice hoſpitalier; on doit même y comprendre les fonctions & les devoirs des infirmiers, dont l'intelligence, le zèle & les ſoins ont une ſi grande influence ſur les ſuccès des traitemens, & même ſur la vie des malades.

Telle eſt la méthode, tels ſont les principes & l'eſprit d'après leſquels les inſpecteurs-généraux formant le conſeil de ſanté des armées, voulurent établir l'enſeignement théorique & pratique dans les hôpitaux militaires. Nous avons cru devoir entrer dans quelques détails ſur cette méthode, parce qu'elle a été ſuivie des plus heureux ſuccès, malgré qu'elle diffère à pluſieurs égards de celle adoptée communément dans les écoles de médecine. Auſſi le programme dans lequel les inſpecteurs developpèrent leurs vues, obtint-il le ſuffrage des plus ſavans profeſſeurs.

La paix conclue avec l'Eſpagne, dans le cours de l'an 4 (1796), le calme rétabli dans l'intérieur, & ſurtout dans les départemens de l'Oueſt, permirent au Gouvernement de ſupprimer les deux armées des Pyrénées orientales & occidentales, les trois armées des côtes de l'Océan & le corps qui avoit été réuni aux environs de Paris; de ſorte que les onze armées, formant environ huit cent mille hommes, qui exiſtoient au premier vendémiaire an 4, furent réduites à ſix à la fin de cette année; ſavoir, celle du Nord, de Sambre & Meuſe, de Rhin & Moſelle, des Alpes, d'Italie, & un corps ſtationné entre la Vendée & les côtes du Nord. Ces forces, réunies aux bataillons qui ſe trouvoient encore dans l'intérieur, préſentoient un effectif de cinq cent cinquante mille hommes.

La ſuppreſſion de cinq armées conſidérables rendoit inutiles beaucoup d'hôpitaux militaires. Les inſpecteurs-généraux du ſervice de ſanté, de concert avec les adminiſtrateurs membres de la régie des hôpitaux, s'occupèrent, à différentes époques, de la déſignation des établiſſemens qui devoient être ſupprimés ſur les points pacifiés; leur travail donna les réſultats ſuivans:

Il exiſtoit en l'an 3, ſoit aux armées, ſoit dans l'intérieur, cinq cents hôpitaux militaires. En vendémiaire an 4, leur nombre n'étoit plus que de quatre cents, pouvant contenir cent trente mille malades, ſuivant les calculs de la régie. Dans le cours de l'an 4, on prononça la ſuppreſſion de cent cinquante hopitaux; il n'en reſtoit donc plus, au premier vendémiaire an 5, que deux cent cinquante, capables de contenir ſoixante-dix mille malades. Cinquante autres hôpitaux furent encore ſupprimés en l'an 5; de ſorte qu'au commencement de l'an 6, on n'en comptoit plus que deux cents, pouvant recevoir environ ſoixante-cinq mille malades.

Il eſt vrai que, dans les deux tiers de ces hôpitaux, les lits étoient à deux places; & ſi on eût réduit chacun de ces lits aux dimenſions néceſſaires pour un ſeul malade, comme le conſeil de ſanté & les inſpecteurs-généraux l'avoient conſtamment demandé, les reſſources fournies par les deux cents hôpitaux conſervés auroient été diminuées d'un tiers; mais elles auroient encore préſenté des moyens ſuffiſans pour donner aſyle à quarante-cinq mille malades, c'eſt-à-dire, à un quart de plus que n'exigeoient les beſoins réels; car il n'y avoit au commencement de l'an 6, qu'environ trente-quatre mille malades dans tous les hôpitaux militaires. D'ailleurs, l'opération relative à la réduction des lits à une ſeule place pouvoit être faite alors avec d'autant plus de facilité, qu'une grande quantité de fournitures de toute eſpèce avoit été miſe hors de ſervice par la ſuppreſſion d'un grand nombre d'hôpitaux, & que ce mobilier immenſe étoit plus que ſuffiſant pour monter plus de ſoixante-dix mille lits à une ſeule place, ſi on avoit voulu franchement exécuter les articles du réglement qui preſcrivoient cette meſure.

Les réductions ſucceſſives dans les corps de troupes en activité, & dans le nombre des établiſſemens hoſpitaliers formés dans l'intérieur ou à la ſuite des armées, entraînèrent des réformes dans le perſonnel des officiers de ſanté. Nous avons

dit déjà que, par ſuite de l'arrêté du 24 meſſidor an 3, le conſeil de ſanté avoit réduit à cinq mille deux cents le nombre des officiers de ſanté de tout grade, qui s'élevoit auparavant à plus de neuf mille. Mais cette réforme n'avoit pu être exécutée complétement dans quelques armées, ſurtout dans celles d'Italie & du Rhin, de ſorte qu'en brumaire de l'an 4, lorſque le Directoire exécutif fut établi, il exiſtoit encore ſix mille deux cent dix-neuf officiers de ſanté militaires. Le conſeil de ſanté ou les inſpecteurs qui lui ſuccédèrent, firent prononcer, pendant l'an 4, le licenciement de quinze cent ſoixante-treize médecins, chirurgiens ou pharmaciens de tout grade; les inſpecteurs opérèrent encore, dans le cours de l'an 5, une ſuppreſſion de deux mille quatre cent un; ainſi le nombre des officiers de ſanté employés au ſervice des armées, ſe trouva, au commencement de l'an 6, réduit à deux mille ſix cent cinq. Il fut enſuite augmenté à raiſon des beſoins en l'an 6 & l'an 7. Le réſultat de ces diverſes opérations eſt préſenté dans le tableau ſuivant :

EMPLOIS ET GRADES.	NOMBRE DES OFFICIERS DE SANTÉ EXISTANS AU COMMENCEMENT DES ANNÉES					
	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Membres du conſeil de ſanté ou inſpecteurs-généraux	15	17	9	7	9	9
Officiers de ſanté en chef des armées	76	46	24	18	19	18
Médecins	510	415	338	208	203	227
Chirurgiens de diverſes claſſes dans les hôpitaux & les armées	4512	3065	2348	1054	1207	1503
Pharmaciens de toute claſſe.	2803	1601	1154	678	715	923
Chirurgiens attachés aux régimens & autres corps.	1208	1075	773	640	612	629
Totaux	9124	6219	4646	2605	2765	3309
					AUGMENTATION.	
Nombre des officiers de ſanté licenciés chaque année	2905	1573	2041		160	544

Nota. Les officiers de ſanté employés à l'armée d'Orient ne ſont pas compris dans les calculs des années 6, 7 & 8. Leur nombre s'élevoit à environ cent ſoixante de tout grade.

Pendant quatre années que dura l'activité des inſpecteurs-généraux, la compoſition du ſervice de ſanté éprouva de grandes variations, à cauſe des viciſſitudes de paix & de guerre qui eurent lieu depuis l'an 4 juſqu'en l'an 8, d'abord par la paix avec l'Eſpagne, enſuite par le traité de *Campo-Formio*, & auſſi par la rupture imprévue des conférences de Raſtadt.

La ſuſpenſion des hoſtilités avec l'Autriche avoit fait retirer beaucoup d'officiers de ſanté qu'il fallut rappeler ſix mois après, lorſqu'on fut obligé de remonter le ſervice des armées du Rhin, du Danube & d'Italie. Cette réorganiſation étoit à peine terminée, lorſque la retraite précipitée de l'armée d'Italie, en l'an 7, vint renverſer tous les calculs, toutes les combinaiſons, & qu'il fallut reporter ſur nos anciennes frontières tous les établiſſemens que nous avions en Lombardie & ſur la rive droite du Rhin. Précédemment encore, le Gouvernement avoit cru devoir déployer un grand appareil de forces, pour former ſubitement les cadres de ce qu'on appela l'*armée d'Angleterre*, dans le ſeul but de maſquer l'*expédition d'Egypte*. Ce développement ſingulier de troupes ſur les côtes & vers le Nord, avoit néceſſité, pour le ſervice des hôpitaux, pluſieurs opérations compliquées, qui devinrent inutiles. Enfin, l'*armée d'Orient*, organiſée à la hâte & en grande partie par voie de réquiſition, dans les départemens méridionaux, mit l'inſpection de ſanté dans le cas de régulariſer cette meſure, & de rédiger enſuite pluſieurs inſtructions relatives à la ſanté & à la correſpondance de cette armée, qui exigeoient des précautions extraordinaires. Or, tous ces mouvemens, ces viciſſitudes, ces changemens de deſtination, rendoient incertain le ſort des officiers de ſanté militaires, les expoſoient à des voyages coûteux, à des pertes énormes, & décourageoient même les anciens ſerviteurs qui demandoient à ſe retirer, ou à être placés dans l'intérieur.

Ces réclamations, la plupart fondées, étoient renvoyées à l'inspection de santé, dont elles augmentoient encore les travaux & les sollicitudes.

Le traitement ou la solde des officiers de santé avoit éprouvé de grandes variations depuis l'établissement du papier-monnoie. La loi du 4 septembre 1792 avoit déterminé la première fixation des appointemens de chaque grade, en attribuant toutefois un traitement moindre aux officiers de santé employés dans les hôpitaux sédentaires de l'intérieur, qu'à ceux qui seroient appelés aux armées ou aux ambulances. Cette fixation fut modifiée par le tarif joint à la loi du 7 août 1793, & par la classification singulière qui s'en suivit; mais il existoit toujours une différence pour les médecins, entre le traitement d'armée & celui de l'intérieur; ceux employés dans les hôpitaux étoient même plus favorisés.

La loi du 3 ventôse an 2 fit disparoître cette différence, & le traitement de chaque classe fut le même, en assignats, dans l'intérieur qu'à l'armée. On avoit adopté ce principe, afin de rendre tous les officiers de santé disponibles pour les armées. A cette époque on ne vouloit plus reconnoître de titulaires, ni d'hôpitaux fixes : tout étoit provisoire comme le gouvernement; ce n'est que dans le réglement du 26 prairial an 4, qu'on rappela les droits accordés aux anciens titulaires par le réglement de 1792, & qu'on réserva des places fixes à ceux qui se seroient distingués dans le service des armées.

Au reste, une loi du 15 nivôse an 4 avoit un peu amélioré le traitement des officiers de santé; celle du 23 floréal an 5 l'avoit augmenté d'une manière qui excita des réclamations; enfin, il fut fixé définitivement par celle du 11 frimaire an 6, qui rapporta les précédentes, & régla la solde annuelle des officiers de santé, en indiquant d'abord le traitement du service de paix ou de l'intérieur, & le distinguant de celui de l'armée, ou sur pied de guerre.

Elle accorda; savoir :

Aux officiers de santé supérieurs (anciens chefs d'armée employés dans l'intérieur ou dans les hôpitaux d'instruction) .... 4000 fr.

Aux professeurs ordinaires des hôpitaux d'instruction 3000

Aux médecins, aux chirurgiens & pharmaciens de première classe 2000

Aux chirurgiens & pharmaciens de deuxième classe 1500

Aux chirurgiens & pharmaciens de troisième classe .... 800 fr.

Les chirurgiens attachés aux régimens & autres corps armés jouiront du traitement attribué à la classe dans laquelle ils sont rangés. (La loi du 9 messidor an 2 avoit compris dans la deuxième classe, sans distinction, tous les chirurgiens-majors des régimens & des bataillons. Les inspecteurs obtinrent, en l'an 4, que soixante d'entr'eux, choisis parmi les plus distingués par leurs talens, leur zèle & l'ancienneté de leurs services, seroient élevés à la première classe.)

A l'armée, le traitement de chaque grade sera de moitié en sus, indépendamment des rations & autres accessoires du traitement auquel les officiers de santé ont droit comme les autres officiers militaires, conformément à leur assimilation prononcée par la loi du 15 nivôse an 4.

La solde des inspecteurs-généraux du service de santé est fixée à 600 francs par mois, tout compris.

Le traitement des officiers de santé sera payé aux mêmes époques, de la même manière, & sur les mêmes fonds que la solde des troupes. Cette dernière disposition étoit de la plus grande importance à l'époque où elle fut ordonnée. Elle assuroit le paiement des officiers de santé qui avoient souvent éprouvé de grands retards, quand ils étoient payés sur les fonds particuliers des hôpitaux.

Nous avons rapporté les principales instructions que publièrent les inspecteurs-généraux sur les diverses parties de l'art, ainsi que les réglemens auxquels ils coopérèrent, ou qu'ils rédigèrent pour le bien du service de santé, depuis 1796 jusqu'en 1800. Leur correspondance ne fut pas moins active ni moins intéressante pendant cet intervalle, mais aucun travail ne leur coûta davantage, & ne leur parut plus difficile ou plus embarrassant, que l'instruction dont ils furent chargés, en exécution de la loi du 28 nivôse an 7, relative aux dispenses du service militaire demandées par les conscrits ou réquisitionnaires, pour cause d'infirmité, de maladie ou d'incapacité.

Le tableau des infirmités qui donnent lieu à la réforme ou à la pension de retraite des militaires, avoit été dressé en l'an 2, par la commission de santé; il avoit été modifié & étendu par le conseil de santé de l'an 3, en conformité des vues du Gouvernement. Dans les instructions publiées à ces deux époques, les réformes devoient être prononcées par deux officiers de santé militaires, l'un médecin, l'autre chirurgien, accoutumés, par état, à traiter le soldat dans les hôpitaux, & parfaitement instruits des causes qui peuvent l'empêcher réellement de continuer de servir; aussi leur prononcé étoit décisif, & suffisoit pour qu'on expédiât des congés de convalescence ou de réforme aux militaires qu'ils avoient reconnus malades, infirmes ou invalides.

Les inspecteurs-généraux du service de santé avoient, en l'an 7, une tâche beaucoup plus difficile à remplir. La loi de la conscription du 19 fructidor an 6, & celle du 28 nivôse an 7, chargeoient les administrations municipales & départementales de prononcer sur l'état de chaque conscrit : c'étoit donc à ces fonctionnaires qu'il falloit indiquer & les conditions exigées pour former un bon soldat, & les infirmités, les maladies ou les vices physiques qui rendent l'homme inhabile au

service militaire. A la vérité ces autorités devoient appeler un officier de santé pour constater l'état de chaque conscrit; mais il étoit impossible que, dans les arrondissemens communaux de l'intérieur, cet officier de santé ne fût pas pris parmi les médecins ou chirurgiens civils, peu au fait des conditions que doit réunir l'homme destiné au métier des armes; d'ailleurs cet officier de santé, d'après la nouvelle loi, n'avoit pas voix délibérative dans le conseil de recrutement, & quelle que fût son opinion, les administrateurs avoient seuls le droit de prononcer, & étoient responsables de leur décision. Il étoit donc nécessaire que l'instruction ordonnée fût simple, claire, positive & suffisante pour éclairer les officiers de santé civils sur les maladies ou infirmités qui peuvent empêcher de servir militairement, & pour mettre les administrateurs à portée de juger eux-mêmes la situation des conscrits & réquisitionnaires.

La même loi du 28 nivôse autorisoit les administrations municipales à accorder des dispenses définitives de service, pour des *infirmités évidentes, palpables & notoires*, tandis qu'elle réservoit aux administrations centrales des départemens, la connoissance & le jugement des autres infirmités qui peuvent donner lieu à l'invalidité absolue ou relative pour le service militaire. Il devenoit donc indispensable de faire deux tableaux; l'un comprenant les *infirmités évidentes emportant invalidité absolue*, & sur l'existence & la gravité desquelles les maires des communes les moins instruits pussent prononcer; l'autre devoit indiquer toutes les autres infirmités ou maladies, soit externes, soit internes, qui peuvent mettre dans l'impossibilité de faire aucun service militaire, ou qui peuvent donner lieu à une dispense absolue ou relative, ou provisoire ou définitive. Or, ce dernier tableau présentant beaucoup de cas douteux ou embarrassans même pour des gens de l'art très-instruits, devoit être très-détaillé, en termes clairs, précis, faciles à entendre, & contenir des explications ou des remarques capables de fixer l'opinion des administrateurs auxquels la loi confioit le droit de juger définitivement.

Les inspecteurs-généraux du service de santé furent assez heureux pour vaincre ces difficultés, & pour obtenir tout le succès possible dans une matière aussi délicate. L'instruction qu'ils rédigèrent, avec des notes explicatives & des modèles de certificats pour les officiers de santé, obtint tout à la fois l'approbation du Gouvernement, qui vouloit qu'aucun conscrit en état de servir ne pût échapper à la sévérité de la loi, & le suffrage des hommes instruits & impartiaux, des administrateurs intègres & philantropes qui ne séparent point les intérêts de la patrie de ceux de la justice & de l'humanité. Ce travail de l'inspection de santé, publié en germinal an 7 (mars 1799), a servi de règle depuis cette époque pour l'exécution de la loi de la conscription. Heureux les départemens dont les administrateurs ont eu la sagesse ou le courage de ne pas s'écarter des principes contenus dans cette instruction !..... Ces principes furent pourtant un peu modifiés en 1811, dans une nouvelle édition des tableaux indiquant les infirmités qui seules pouvoient dispenser du service militaire. A cette époque, le Gouvernement avoit limité l'autorité précédemment laissée aux administrations communales, pour les dispenses absolues; il diminua encore l'influence des officiers de santé, & attribua aux officiers militaires qui présidoient les conseils de recrutement, le droit de prononcer définitivement sur toutes les réclamations. Cette mesure avoit pour but de fournir beaucoup de conscrits à l'armée. On y envoyoit en effet beaucoup d'individus; mais combien n'en avons-nous pas vu qui n'ont jamais été en état de servir, & qui ont péri dans les hôpitaux, victimes de l'exécution outrée ou abusive d'une loi déjà trop sévère?

Quelques mois après que le régime constitutionnel eut été établi, deux compagnies offrirent au Directoire exécutif de prendre l'entreprise des hôpitaux militaires; mais leurs propositions ne purent être agréées, & le service continua d'être dirigé par la régie ou l'agence qui en étoit chargée depuis le 18 nivôse de l'an 3 (janvier 1795). Cependant la dépréciation des assignats avoit considérablement augmenté ses dépenses, & le défaut de fonds, depuis l'an 4, avoit tellement accru ses dettes, qu'il étoit impossible à cette administration de se soutenir. Elle ne pouvoit suffire aux dépenses journalières de la première nécessité, qu'en vendant une partie de son mobilier ou des objets d'approvisionnement, anciens produits de réquisition.

Dans ce fâcheux état, le Gouvernement jugea qu'il ne lui restoit d'autre moyen, pour assurer les secours dus aux militaires malades ou blessés, que de confier ce service à des entrepreneurs en état de faire des avances. Le ministre de la guerre, M. Petiet, trop bon administrateur pour ne pas connoître tous les inconvéniens inséparables de cette mesure, n'y consentit qu'avec la plus grande répugnance; mais enfin, après avoir mis sous les yeux du Directoire exécutif l'état de détresse des hôpitaux militaires, il exposa les avantages & les vices que présentoient les deux modes de service les plus en usage (1).

1°. On reprochoit à la régie d'administrer avec négligence, parce qu'elle voyoit sa responsabilité garantie par l'insuffisance des moyens mis à sa disposition; de n'avoir aucun intérêt à acheter avec économie les objets de fournitures, de pouvoir même faire des gains illicites sur les achats, sans qu'on eût aucune garantie, lorsqu'elle administroit mal

(1) Rapport fait par le ministre de la guerre au Directoire exécutif, sur l'administration de son département depuis le 14 brumaire an 4, jusqu'en pluviôse an 5, in-4°. Paris, an 5, page 108 & suivantes.

mal ou qu'elle fourniſſoit des objets défectueux, puiſqu'elle ne donnoit aucun cautionnement qui répondît de ſes fautes; enfin on ſe plaignoit qu'elle n'étoit en état de faire aucune avance, & c'étoit le plus grand grief qu'on reprochât aux régiſſeurs & à leurs agens.

2°. D'un autre côté, le miniſtre ne craignoit pas de dire, contre l'entrepriſe, que ce ſyſtème eſt preſque toujours en oppoſition avec l'intérêt des malades; qu'un fourniſſeur ne ſe charge du ſervice que pour bénéficier, & qu'il a intérêt à fournir des objets de qualité inférieure, & à diminuer les quantités dans les conſommations; que le crédit & la fortune d'une compagnie ſont inſuffiſans dans une affaire auſſi importante, & qu'enfin on a beau ſurveiller l'entrepreneur, il trouve toujours le moyen de tromper ou de ſéduire les ſurveillans.

On trouvoit ainſi des inconvéniens dans les deux ſyſtèmes de régie & d'entrepriſe (1); mais en conſervant la régie, le Gouvernement étoit obligé d'avancer deux millions par mois pour ſoutenir le ſervice, & cet effort lui étoit alors impoſſible; tandis que les entrepreneurs offroient de faire des avances pour pluſieurs mois, pourvu qu'on mît à leur diſpoſition tous les objets de mobilier & d'approviſionnement qui ſe trouvoient dans les magaſins des hôpitaux militaires. Ce mobilier étoit immenſe, & devoit former la garantie des entrepreneurs qui s'en chargeoient ſur un inventaire eſtimatif, pour l'employer à entretenir le ſervice, ſans toutefois pouvoir l'aliéner.

Forcé par l'urgence des beſoins & par la pénurie des finances, le Gouvernement ſe decida, le 7 pluviôſe an 5, à traiter à prix fixe avec la compagnie *Verdin*, compoſée d'anciens régiſſeurs des hôpitaux militaires. D'après les conditions du traité, lequel devoit durer ſix ans, le prix de la journée de chaque malade revenoit, tout compris, à 1 liv. 7 ſ. 8 den. pour les hôpitaux ſédentaires, & à 1 liv. 16 ſ. 10 den. $\frac{2}{5}$ pour les hôpitaux ambulans, c'eſt-à-dire, pour ceux établis hors des frontières. Moyennant ce prix, qui pouvoit être changé tous les ans, les entrepreneurs ſe chargeoient d'entretenir & de remplacer les effets, de fournir les alimens, les médicamens, le linge, le chauffage, les ſoins dus aux malades, & tout ce qui leur eſt d'ailleurs néceſſaire; quant à la boiſſon, ils s'engageoient à donner du vin dans les pays où on en récolte, & ailleurs de la bière, excepté le vin généreux preſcrit comme médicament. Les employés & ſervans devoient être payés par l'entrepreneur, & comptés comme malades; les officiers de ſanté continuoient d'être payés de leur ſolde par le Gouvernement.

Ces diverſes conditions paroiſſoient modérées, eu égard à celles qui avoient été propoſées un an auparavant, & par comparaiſon avec le prix auquel la précédente régie avoit fait monter la journée du malade. Ce prix s'élevoit à plus de 2 liv. dans les hôpitaux ſédentaires, & à 2 liv. 12 ſ. dans les hôpitaux ambulans: ces derniers avoient même coûté beaucoup plus en l'an 3.

Pendant que cette compagnie *Verdin* s'occupoit de la repriſe du mobilier des magaſins des hôpitaux, & qu'elle organiſoit ſon ſervice, une autre compagnie, ſous le nom de *Mannier*, demanda de prendre cette entrepriſe à des conditions plus avantageuſes, en offrant dans le prix une réduction de plus de quatre ſous par journée de malade; ce qui, pour quarante mille malades, devoit produire au Gouvernement un bénéfice de plus de 3,000,000 par an (1). Cet objet étoit aſſez important pour mériter d'être pris en conſidération. Le miniſtre de la guerre communiqua donc à la compagnie *Verdin* les offres des nouveaux ſoumiſſionnaires, & lui offrit la préférence, dans le cas où elle voudroit ſe réduire aux prix propoſés; elle aima mieux conſentir à rompre ſon marché; en conſéquence, le miniſtre fit avec la compagnie *Mannier* un traité, en date du 23 floréal an 5, par lequel cette nouvelle compagnie fut ſubſtituée à l'entrepriſe *Verdin*, ſans rien changer aux conditions, que les prix réduits de quatre ſous par journée de malade, & en y ajoutant la clauſe expreſſe de ne fournir partout que du vin pour boiſſon aux malades. La nouvelle entrepriſe prenoit à ſon compte les inventaires des magaſins; les objets de conſommation devenoient ſa propriété, & le prix devoit lui en être retenu à raiſon d'un douzième par mois. On conſidéroit le montant des inventaires comme s'élevant de 5 à 6,000,000; le magaſin des médicamens établi à Paris, avoit été évalué ſeul à 600,000 francs, & nous pouvons aſſurer que les prix étoient très-modérés.

La répugnance qu'avoit éprouvée le miniſtre de la guerre (M. Petiet) à mettre les hôpitanx militaires en entrepriſe, l'avoit déterminé à nommer, pour ſurveiller ſpécialement cette adminiſtration, cinq inſpecteurs choiſis parmi les anciens régiſſeurs, agens en chef ou adminiſtrateurs civils. Des

(1) Il eſt un autre inconvénient commun aux deux ſyſtèmes & à toute eſpèce de compagnie adminiſtrative qui ſe charge d'un grand ſervice: c'eſt qu'ayant à Paris un bureau compoſé de capitaliſtes & de directeurs-généraux, ceux-ci trouvent le moyen de rendre nulles toutes les plaintes formées contre leur adminiſtration. Puiſſans auprès du Gouvernement, auquel ils ont fait des avances qu'il eſt hors d'état de rembourſer, ſoutenus par les bureaux du miniſtère qui ordinairement propoſent la formation de ces compagnies, leurs membres réſidans à Paris, & leurs agens ſupérieurs dans les départemens & aux armées peuvent braver impunément les plaintes des officiers de ſanté, & paralyſer les obſervations des commiſſaires des guerres & même celles des ordonnateurs. La régie intéreſſée de 1781, dont nous avons fait l'éloge, parce qu'en effet elle ſoutint pendant huit ans un ſervice régulier, ne fut pas elle-même exempte de ce reproche.

(1) Second Rapport fait par M. Petiet, ex-miniſtre de la guerre, au Directoire exécutif, depuis le mois de pluviôſe juſqu'en thermidor an 5, in-4°. Paris, an 6, page 98 & ſuivantes.

instructions précises fixèrent l'espèce de surveillance qu'ils devoient exercer sur les diverses parties du service des hôpitaux. C'étoit principalement aux armées que cette surveillance étoit nécessaire, parce que là les abus se glissent plus facilement, & qu'on y trouve le moyen de les couvrir ou de les justifier par le prétexte de l'urgence, ou par la loi absolue de la nécessité.

Nous avons souvent entendu M. Petiet lui-même se plaindre de ce qu'il ne retiroit pas de l'établissement de ces inspecteurs tout l'avantage qu'il en attendoit. Chacun d'eux avoit pourtant soin de prouver l'utilité de son emploi, par des procès-verbaux & par des rapports qui venoient de temps en temps inquiéter le ministre & ses bureaux; mais les entrepreneurs, prévenus à l'avance de ces sortes de plaintes, étoient toujours en état de répondre à tout. Quelquefois même on se servoit de l'autorité laissée aux inspecteurs de l'administration, pour contre-balancer ou pour repousser les réclamations des officiers de santé en chef des hôpitaux.

Il est des institutions dont on peut apprécier l'utilité d'après la durée de leur existence. Cette règle, peu sûre dans les temps de trouble & de révolution, pourroit-elle être appliquée aux inspecteurs des hôpitaux militaires? Il est vrai qu'ils restèrent en activité pendant près de trois ans (de l'an 5 à l'an 8); leur nombre fut même augmenté en l'an 7; mais il est douteux qu'ils eussent été conservés aussi long-temps, s'ils avoient réellement exercé une surveillance bien active, & capable de contrarier les intérêts des entrepreneurs ou autres administrateurs, dont la prépondérance fut toujours très-grande par leurs relations avec des hommes puissans auprès du Gouvernement.

Cependant la compagnie *Mannier* ne put continuer son entreprise que jusqu'à la fin de l'an 6. A cette époque, le général Scherer, qui avoit été nommé ministre de la guerre, fut autorisé par le Directoire exécutif à mettre le service des hôpitaux militaires en régie intéressée, sous des conditions analogues à celles que nous avons indiquées pour la régie établie en 1781, mais à des prix que les circonstances devoient rendre différens.

La journée des malades, dans les hôpitaux de l'intérieur & des départemens réunis, fut fixée à 1 fr.; celle des hôpitaux ambulans des armées, & de ceux situés hors du territoire de la république, à 1 fr. 40 centimes. Mais en y comprenant, comme il est d'usage, les frais des infirmiers, le loyer des lits de service & de réserve, ainsi que les frais de sortie & de sépulture, le prix de la journée des hôpitaux de l'intérieur revenoit à 1 fr. 18 cent., & celui des hôpitaux ambulans ou extérieurs, à 1 fr. 64 cent., ce qui dépassoit d'environ un centime & demi par journée les prix accordés précédemment à la compagnie *Mannier*.

Du reste, les nouveaux régisseurs, au nombre de cinq, dont deux avoient anciennement administré les hôpitaux militaires, fournirent une avance de fonds pour tenir lieu de cautionnement; leur traitement fut fixé à 1000 fr. par mois, & ils s'engagèrent à compter chaque année avec le Gouvernement, lequel devoit profiter de la moitié des bénéfices que pourroit produire, sur les prix convenus de la journée, la bonne gestion des régisseurs. Ceux-ci entrèrent en exercice le premier vendémiaire an 7 (septembre 1798), & les magasins du mobilier & des approvisionnemens existans dans les hôpitaux leur furent livrés d'après les inventaires estimatifs, faits contradictoirement avec la compagnie *Mannier*, qui quittoit le service.

Les hôpitaux militaires de Toulon & de l'île de Corse n'étoient pas compris dans la régie générale; ils étoient confiés, depuis le 30 fructidor an 5, à un régisseur particulier, qui fut soumis, en vendémiaire an 7, aux conditions du traité fait avec la nouvelle régie; mais à raison de la difficulté des communications, le prix de la journée des hôpitaux de Corse fut le même que celui des hôpitaux ambulans des armées.

Le traité de cette régie générale devoit durer trois ans; elle ne conserva son activité que pendant dix-huit mois. Le gouvernement consulaire, établi en brumaire an 8, adopta un autre système; il vouloit que l'administration de tous les secours nécessaires au soldat malade fût dirigée & surveillée par des officiers militaires connoissant ses besoins, ses habitudes, & accoutumés à vivre avec lui, à partager ses privations, ses dangers, à jouir de sa confiance, & à s'occuper de ses véritables intérêts.

Tel étoit du moins le dispositif d'une décision dictée par le premier Consul, dans un conseil d'administration de la guerre, en date du 16 ventôse an 8, portant que le service des hôpitaux militaires seroit confié à un directoire établi à Paris, près du ministre de la guerre, travaillant avec lui, & composé d'un général de division, d'un commissaire-ordonnateur & d'un médecin en chef des armées. Ce directoire devoit correspondre avec un conseil d'administration formé, d'après les mêmes principes, près de chaque hôpital, pour surveiller le service dont les détails seroient dirigés par un économe choisi parmi les officiers réformés.

Des observations présentées par le ministre de la guerre dans une séance subséquente du conseil d'état, firent modifier cette première décision, qui sembloit mettre sous la même direction le service administratif & le service de santé des hôpitaux militaires. On représenta que si, d'un côté, il étoit nécessaire de conserver l'indépendance des officiers de santé pour le bien du service, il ne falloit pas non plus leur donner trop d'influence dans l'administration, ni les trop occuper du matériel, dans la crainte de les détourner des objets de l'art de guérir auxquels ils doivent consacrer tous leurs momens. L'on redoutoit aussi d'introduire dans les hôpitaux un régime trop militaire, avec les vices reprochés au système des Allemands, si l'on excluoit

de ce service les administrateurs & agens civils qui l'avoient dirigé jusqu'alors. Enfin, l'on demandoit si, dans un tel système, les commissaires des guerres pourroient conserver la police des hôpitaux, lorsqu'ils seroient administrés par des officiers-généraux ou supérieurs & par des ordonnateurs, ou s'il ne conviendroit pas de confier cette police aux commandans des places. Ces considérations, développées dans un rapport détaillé, décidèrent le ministre à proposer les dispositions suivantes, qui furent adoptées & consacrées par un arrêté des Consuls du 4 germinal an 8 (mars 1800) (1).

Cet arrêté, uniquement destiné à fixer les bases du service administratif des hôpitaux, porte qu'il sera établi près le ministre de la guerre, & immédiatement sous ses ordres, un directoire central, chargé de l'administration générale des hôpitaux militaires, ainsi que de l'approvisionnement & de la direction de tous les établissemens relatifs à ce service. Ce directoire sera composé de cinq membres; le premier pris parmi les officiers-généraux non employés; le second parmi les commissaires-ordonnateurs non-employés; les trois autres parmi les anciens administrateurs ou agens en chef des hôpitaux aux armées, & les administrateurs civils. Les membres du conseil de santé seront adjoints au directoire central, & y auront voix consultative pour tout ce qui a rapport à l'art de guérir. A compter du 1er. floréal prochain, le nombre des hôpitaux militaires fixes sera réduit à trente; il n'en sera établi dans l'intérieur, que dans les places & garnisons permanentes, où les hospices civils ne présenteront pas des ressources suffisantes pour le traitement des militaires. Dans les autres places de l'intérieur, le directoire central traitera avec les administrateurs des hospices civils pour la journée des soldats qui y seront reçus.

Le service de chaque hôpital militaire permanent & sédentaire sera dirigé & surveillé par un conseil d'administration composé de trois membres nommés par le ministre de la guerre; l'un sera pris parmi les anciens généraux ou officiers supérieurs réformés; le second parmi les commissaires-ordonnateurs ou des guerres réformés; le troisième parmi les anciens administrateurs, agens en chef, inspecteurs-généraux ou contrôleurs des hôpitaux militaires. Les détails de chaque hôpital seront confiés à un économe nommé par le ministre, sur la présentation du directoire central; cet économe aura sous ses ordres des employés nommés par le directoire, & il rendra compte de sa gestion au conseil d'administration ou de l'hôpital. La fourniture des lits, ustensiles, linge & effets, boissons, alimens, bois & lumières, pourra être donnée au rabais, dans chaque hôpital, par le conseil d'administration. Les médicamens ne seront jamais donnés à l'entreprise.

Il y aura près de chaque armée un directoire particulier pour administrer & diriger les établissemens relatifs aux malades; ce directoire sera composé de trois membres, le premier pris parmi les officiers-généraux réformés; le second parmi les commissaires-ordonnateurs réformés; le troisième parmi les administrateurs, agens en chef, inspecteurs-généraux ou contrôleurs des hôpitaux militaires. Le service de chaque ambulance sera dirigé par un employé supérieur, & par le nombre d'employés que le directoire de l'armée jugera nécessaire. Le directoire de l'armée correspondra immédiatement avec les conseils d'administration des hôpitaux permanens & sédentaires compris dans son arrondissement, & surveillera leurs opérations.

Le ministre de la guerre affectera chaque mois aux dépenses du service des hôpitaux, & fera mettre à la disposition du directoire central, le douzième du montant de la masse d'hôpital établie par la loi du 26 fructidor an 7. Quant aux sommes provenant de la retenue exercée sur la solde des militaires, pendant leur séjour à l'hôpital, les payeurs les remettront directement à l'économe de chaque hôpital militaire, ou aux administrateurs des hospices civils, conformément aux feuilles de retenue vérifiées & arrêtées par le commissaire des guerres ayant la police de l'hôpital. Les conseils d'administration des hôpitaux adresseront tous les mois au directoire central le double des feuilles de retenue. Les sommes qui seront mises à la disposition des directoires des armées seront distribuées par eux aux conseils d'administration des hôpitaux de leur arrondissement, *& cette distribution sera mise régulièrement à l'ordre de l'armée.* Les économes & autres employés seront responsables des fonds & des effets qui leur sont confiés; les conseils d'administration en répondront respectivement aux directoires des hôpitaux des armées, & ceux-ci au directoire central. Ce dernier présentera tous les ans au ministre de la guerre le compte détaillé de sa gestion; *ce compte sera rendu public par la voie de l'impression.*

Les fonctions & attributions du directoire central, celles des directoires des hôpitaux des armées & des conseils d'administration établis près chaque hôpital, seront fixées par un réglement qui comprendra tous les détails du service des hôpitaux militaires, & déterminera le mode d'administration, de correspondance & de comptabilité, les fonctions & les devoirs des économes & de leurs employés, leur traitement, &c. &c.

La régie intéressée des hôpitaux militaires fut supprimée au 1er. floréal suivant, & elle remit le service au directoire central & à ses préposés; en même temps il fut procédé à un inventaire général & estimatif des meubles & effets, & de tous les objets de consommation existans dans les hôpitaux

(1) Nous pouvons attester l'authenticité de ces détails, ayant assisté à deux conférences qui eurent lieu à ce sujet, & où l'on discuta les motifs du rapport & du projet d'arrêté.

militaires & dans les magasins en dépendans; enfin, le directoire reprit aussi les équipages d'ambulance qui avoient été mis à la disposition de la régie.

Un autre arrêté des Consuls, de la même date, 4 germinal an 8, établit près le ministre de la guerre un conseil de santé composé de trois membres : un médecin, un chirurgien, un pharmacien, choisis parmi les officiers de santé qui ont été employés en chef aux armées. Les fonctions spéciales du conseil de santé consistent, 1°. dans la présentation aux places d'officiers de santé de tous grades, tant aux armées que dans les hôpitaux militaires; 2°. dans la correspondance avec les officiers de santé, sur ce qui concerne l'art de guérir; 3°. dans la rédaction des instructions & observations sur le traitement des différens genres de maladies; 4°. dans l'examen, le choix & la répartition des médicamens & des instrumens de chirurgie nécessaires au service des hôpitaux. Le conseil de santé sera sous les ordres immédiats du ministre de la guerre; il pourra être appelé, soit en totalité, soit en partie, au directoire central des hôpitaux militaires, pour y *donner son avis sur les objets sur lesquels le directoire jugera à propos de le consulter.* Le réglement des hôpitaux militaires déterminera le nombre, le classement, la distribution, les fonctions, le traitement & l'uniforme des officiers de santé de tous grades, employés au service des armées de terre.

D'après l'énoncé de ces deux arrêtés, il sembloit qu'on alloit réorganiser les hôpitaux militaires sur de nouveaux principes, & que les bases de ce service devoient subir des changemens tout-à-fait avantageux pour le soldat malade; on attendoit donc avec impatience le réglement qui devoit consacrer les améliorations annoncées en ventôse & en germinal. La rédaction de ce nouveau réglement, confiée à des hommes expérimentés, donna lieu à de longues discussions; mais, il faut le dire, ces discussions furent principalement occasionnées par l'embarras qu'on éprouvoit à fixer convenablement les fonctions du directoire central & des directoires des armées, & surtout les attributions des conseils d'administration établis près les hôpitaux permanens.

Dans le nouveau système, la machine administrative étoit plus compliquée, & devoit éprouver plus d'embarras dans sa marche, tant à cause du plus grand nombre d'agens, qu'à raison des formes délibératives que nécessitoit la composition des directoires & des conseils d'administration. L'exécution devoit être plus lente, plus difficile, & cette lenteur pouvoit nuire au service des armées; enfin, la responsabilité pouvoit aussi s'affoiblir en se divisant; elle pouvoit même devenir nulle si l'on donnoit trop d'autorité aux conseils d'administration, & si on ne laissoit point à la disposition des économes, seuls comptables & responsables, assez de pouvoir pour assurer l'exécution des détails dont ils étoient chargés. Il falloit donc trouver le moyen de balancer & de répartir l'autorité entre les divers agens, de manière que chacun pût exercer celle qui lui seroit dévolue, pour concourir au but commun, sans nuire à la marche prompte & régulière du service. Or, c'étoit là le point de la difficulté, & le véritable problème à résoudre.

Mais cet embarras ne portoit que sur l'ordre à établir dans la partie administrative & sur les relations des principaux agens. Du reste, tous les hommes instruits dans l'administration militaire convenoient unanimement qu'il n'y avoit rien à changer au fond du service hospitalier, dont la bonté étoit consacrée par l'expérience d'un siècle, & qu'on ne pouvoit mieux faire, en cette occasion, que de prendre pour base & pour modèle du réglement qu'on vouloit rédiger, celui du 26 prairial an 4, dont il falloit conserver les divisions & les titres, ainsi que toutes les dispositions de détail relatives à l'établissement des hôpitaux, au service de santé & à la police. Quant au service administratif, on jugea qu'on pouvoit encore suivre l'ordre & le texte de l'ancien réglement, sauf à adopter les changemens indispensables, pour fixer & développer les rapports des nouveaux fonctionnaires établis par l'arrêté du 4 germinal, & pour régler les formes d'administration, de correspondance & de comptabilité qu'exigeoit le nouveau système.

D'après ces vues, il ne s'agissoit plus que de substituer l'autorité du directoire central à celle des anciens administrateurs ou régisseurs-généraux. Les directoires des hôpitaux des armées devoient remplacer les agens ou administrateurs en chef qui dirigeoient précédemment ce service aux armées; & les devoirs des économes devoient être ceux des anciens directeurs des hôpitaux militaires; mais chaque économe d'un hôpital permanent ne devoit agir que d'après les décisions & les ordres du conseil d'administration, & ce conseil, chargé de pourvoir à tous les objets dont se compose le service hospitalier, devoit lui-même soumettre ses principales opérations au directoire central, ou au directoire de l'armée dans l'arrondissement de laquelle il se trouvoit placé, & leur rendre compte de sa gestion. Les ordres du directoire central seront donnés au nom du ministre, & devront être signés au moins de deux membres, ainsi que tous les autres actes, rapports, lettres & pièces officielles. Les délibérations, arrêtés, ordres & autres actes des directoires des armées & des conseils d'administration, ainsi que leur correspondance, devront aussi être signés de deux membres au moins, à peine de nullité.

Après être convenu de ces bases, on procéda à la rédaction du projet de réglement, calqué sur celui de l'an 4. Ce projet, présenté d'abord au ministre de la guerre (le maréchal Berthier), fut communiqué, par ses ordres, au directoire central des hôpitaux militaires & au conseil de santé, déjà établis conformément aux arrêtés du 4 germinal

an 8. Dans ces diverſes communications, pluſieurs articles furent ajoutés, d'autres retranchés ou amendés, ſuivant l'intérêt ou les vues des examinateurs. Il fut corrigé de nouveau dans les bureaux de la guerre, & remis ſous les yeux du miniſtre, qui le préſenta enſuite au Conſeil d'Etat. Là il fut longuement diſcuté, & après avoir ſubi quelques nouvelles modifications, il fut enfin adopté & arrêté par les Conſuls le 24 thermidor an 8.

Ce réglement eſt plus long & plus compliqué que celui de l'an 4, à cauſe des changemens faits à la partie adminiſtrative, & cependant on y remarque pluſieurs lacunes, même pour des objets concernant la comptabilité. Sa rédaction eſt auſſi plus négligée, probablement parce qu'elle fut ſoumiſe à un plus grand nombre de cenſeurs : chacun d'eux voulut y mettre ſon cachet, y placer ſa phraſe, & l'ouvrage s'éloigna ainſi peu à peu de la préciſion néceſſaire. Les hommes qui ſe ſont occupés de rédiger des projets de loi, ſavent très-bien que ce n'eſt pas le nombre, mais le bon choix des cenſeurs, qui peut donner à un travail de ce genre le degré de perfection dont il eſt ſuſceptible.

Nous ne rapporterons pas ici les différences ni les diſpoſitions particulières que préſente ce nouveau réglement. Nous n'examinerons pas ſi la hiérarchie établie entre le directoire central, les directoires des armées, les conſeils d'adminiſtration, les économes & les autres prépoſés de l'adminiſtration des hôpitaux, rempliſſoit les vues qu'on s'étoit propoſées, & s'il pouvoit en réſulter l'enſemble, la célérité & l'ordre néceſſaires pour aſſurer toutes les parties du ſervice; enfin, ſi le nouveau ſyſtème adminiſtratif étoit préférable à celui qu'il remplaçoit. Nous verrons bientôt, par les modifications qu'on fut obligé de lui donner quelque temps après, que le perfectionnement auquel on avoit cru atteindre n'étoit qu'illuſoire, & qu'il fallut en revenir à peu près au point d'où l'on étoit parti.

Nous devons toutefois remarquer ici que le réglement de thermidor an 8 ne préſente rien de plus avantageux que les précédens pour le ſoldat malade, & que les officiers militaires ni les commiſſaires des guerres & ordonnateurs qui entrèrent dans la compoſition des directoires & des conſeils d'adminiſtration des hôpitaux, ne réuſſirent point à y établir ce *régime paternel* que le miniſtre avoit eu l'intention d'organiſer pour aſſurer des ſecours plus efficaces aux défenſeurs de la patrie. Nous ſommes même obligés de dire que ce réglement contient au contraire quelques articles nouveaux, concernant le régime alimentaire & les meſures d'ordre & de détail, qui ſont évidemment en oppoſition avec l'intérêt des malades.

Tel eſt ſurtout l'article 254 (XXI^{e}. ſection), portant que *le vin, conſidéré comme boiſſon alimentaire, ne pourra être délivré aux malades que dans la proportion des quotités preſcrites en alimens ſolides*. Il réſulte de cet article ajouté à l'arrêté du 24 therminor de l'an 8, & qui ne ſe trouve dans aucun des précédens réglemens ou ordonnances, que le malade ou le convaleſcent auquel le médecin accorde le *quart d'alimens*, ne peut avoir à chaque repas que le *quart de vin*, c'eſt-à-dire, deux onces ou quatre cuillerées de cette boiſſon reſtaurante, tandis que ſouvent ſon état de foibleſſe exigeroit qu'on lui preſcrivît la demi-portion de vin, ou même la portion entière. Celui qui ne peut manger que la ſoupe, ne peut point avoir de vin, d'après le fatal article; encore moins eſt-il permis d'en donner à celui qui eſt à la diète ou au bouillon; cependant il eſt un grand nombre de cas où le ſoldat, privé d'alimens ſolides, ou ne prenant qu'un potage, a impérieuſement beſoin d'un verre de vin pour ſoutenir ou relever ſes forces. Cet article funeſte, digne d'avoir été dicté par un entrepreneur d'hôpitaux, eſt tellement nuiſible aux malades, que les officiers de ſanté attachés à leurs devoirs ont été obligés de l'éluder, en preſcrivant, dans ces cas, du *vin généreux, comme médicament*, aux malades à qui ils ne pouvoient accorder *du vin comme boiſſon alimentaire*. On a blâmé cette conduite, parce qu'elle occaſionnoit un ſurcroît de dépenſe; mais elle étoit inſpirée par le ſeul deſir de conſerver la vie des militaires ou de hâter leur convaleſcence; & l'adminiſtration a dû ſe convaincre, tout calcul fait, que l'article 254 du réglement étoit plus nuiſible qu'utile aux véritables intérêts du Gouvernement. Qui croiroit, d'après cela, que cette diſpoſition dangereuſe exiſte depuis quinze ans, malgré les réclamations cent fois réitérées de la part des officiers de ſanté en chef des hôpitaux? Nous avons nous-mêmes fait pluſieurs rapports pour expoſer les inconvéniens réſultans de cet article, ſans obtenir aucun changement. Eſpérons qu'il ſera enfin abrogé, & que, ſur ce point comme ſur bien d'autres, on rendra aux officiers de ſanté, ſeuls juges compétens dans cette matière, la latitude & le pouvoir néceſſaires pour qu'ils puiſſent procurer à leurs malades tous les genres de ſecours dont ils ont beſoin.....

Il eſt certain que tous les réglemens anciens & modernes preſcrivent de conſulter les officiers de ſanté en chef ſur le choix, l'établiſſement & la diſtribution des hôpitaux, & même ſur leur ſuppreſſion, ſoit aux armées, ſoit dans l'intérieur; le commiſſaire-ordonnateur de la diviſion ne doit rien ſtatuer ſur ces divers points, ſans avoir pris leur avis. Tout ce qui eſt deſtiné à l'uſage des militaires à l'hôpital, pouvant influer ſur leur ſanté, doit être ſoumis à l'examen & à la ſurveillance des médecins & chirurgiens en chef chargés de les traiter. Enfin, l'on ne peut diſconvenir que de tous les fonctionnaires qui concourent au ſervice hoſpitalier, les officiers de ſanté ont ſeuls le bonheur particulier d'être liés aux malades par l'intérêt le plus vif, le plus pur & le plus direct; leur honneur, leur réputation, leur avancement en grade dépendent du ſuccès de leur pratique & de leur

zèle pour le ſervice; aucun calcul ſordide ne peut influer ſur leur conduite, & ils ſont heureuſement appelés par devoir, par amour-propre & par le doux ſentiment des bienfaits, à plaider journellement la cauſe du ſoldat malade.

Le réglement du 24 thermidor an 8 leur impoſe les mêmes obligations, & reconnoît leurs droits dans pluſieurs articles de détail; mais il contient auſſi une diſpoſition générale qui a ſouvent rendu nulle l'influence des officiers de ſanté. L'article 2 de l'arrêté du 4 germinal précédent, concernant l'établiſſement du directoire central des hôpitaux, porte expreſſément que *les membres du conſeil de ſanté ſeront adjoints à ce directoire, & y auront voix conſultative pour tout ce qui eſt relatif à l'art de guérir.* Or, il eſt peu de choſe dans les hôpitaux militaires qui ne touche directement ou indirectement à l'art de guérir, puiſque c'eſt pour adminiſtrer des ſoins aux ſoldats malades que ces établiſſemens ſont formés, & que tout doit ſe rapporter à cet objet principal ou plutôt à ce but unique. Mais dans le deuxième arrêté du même jour, portant établiſſement du conſeil de ſanté, on trouve à l'article 3, que *ce conſeil pourra être appelé, ſoit en totalité, ſoit en partie, au directoire central des hôpitaux militaires, pour y donner ſon avis ſur les objets ſur leſquels le directoire jugera convenable de le conſulter.* Cette dernière diſpoſition *facultative* limitoit évidemment l'influence du conſeil de ſanté, & ſans doute on avoit jugé néceſſaire de laiſſer cette latitude au directoire central placé près du miniſtre, dont il prenoit & exécutoit les ordres.

Les deux arrêtés du 4 germinal ne s'étant point expliqués ſur les rapports que les directoires des armées & les conſeils d'adminiſtration des hôpitaux devoient avoir avec les officiers de ſanté en chef reſpectifs, on ne manqua pas de remplir cette lacune dans le réglement du 24 thermidor an 8, & l'on eut ſoin d'appliquer aux officiers de ſanté en chef les mêmes conditions, les mêmes limites qu'on avoit impoſées au conſeil de ſanté. Les directoires des armées & les conſeils d'adminiſtration furent donc autoriſés à ne conſulter les médecins, les chirurgiens & les pharmaciens en chef des armées & des hôpitaux, que *lorſqu'ils le jugeroient convenable.* Il étoit facile de prévoir dès-lors qu'on n'uſeroit de cette faculté que lorſqu'on ne pourroit faire autrement, & l'expérience a prouvé que les officiers de ſanté ont ſouvent épuiſé leurs droits de repréſentation auprès des conſeils des hôpitaux, ſans obtenir ce qu'ils croyoient conforme aux intérêts des malades. Les officiers de ſanté en chef des armées ont été plus heureux, parce que leur ſervice étant plus actif, plus urgent, ils avoient la facilité de porter directement leurs réclamations aux généraux commandant en chef, qui, plus rapprochés du ſoldat, connoiſſent ſes beſoins actuels, & ſont toujours diſpoſés à partager l'intérêt qu'il inſpire, ſurtout quand il eſt malade ou bleſſé.

Le conſeil de ſanté placé près du miniſtre, & chargé par lui de tous les détails des bureaux du perſonnel des officiers de ſanté, indépendamment des fonctions nombreuſes relatives à l'art, qui lui étoient attribuées par l'arrêté du 4 germinal & par le réglement du 24 thermidor an 8; ce conſeil, peu nombreux, étoit trop ſurchargé de travail pour ſe plaindre de ce que le directoire ne prenoit pas ſouvent ſes avis; cependant il ne négligeoit point de tranſmettre à ce dernier les réclamations qu'il recevoit de la part des officiers de ſanté en chef des hôpitaux; quelquefois même il en faiſoit l'objet d'un rapport au miniſtre, lorſque le cas étoit grave ou qu'il pouvoit avoir des conſéquences dangereuſes pour le ſervice; mais les directoires & les conſeils d'adminiſtration, s'appuyant des articles 300 & 310 du réglement, avoient toujours le moyen de répondre aux plaintes des officiers de ſanté qu'ils accuſoient de vouloir s'immiſcer dans l'adminiſtration, & ceux-ci voyoient leur zèle & leur dévouement, trop ſouvent mal interprétés, n'être d'aucune utilité pour les malades.

Les trois membres qui compoſoient le conſeil de ſanté (MM. Coſte, Heurteloup & Parmentier) avoient été pris parmi les plus anciens des huit inſpecteurs-généraux qui exiſtoient à l'époque de l'arrêté du 4 germinal. Diſtingués par leurs talens & par une véritable connoiſſance du ſervice, ils ne pouvoient manquer de le bien diriger, & d'éclairer avantageuſement le miniſtre ſur cette partie intéreſſante de ſon département. Mais ce conſeil plein de zèle, de droiture, de ſavoir & d'expérience, étant aſſujetti à un travail journalier, très-étendu, auprès du miniſtre, au nom duquel il expédioit les ordres relatifs au ſervice de ſanté, ne pouvoit ſe déplacer pour aller inſpecter le ſervice aux armées & dans les hôpitaux. Il ſe trouvoit donc d'autant plus expoſé aux reproches qu'on avoit fait ſouvent aux membres des divers conſeils & inſpections de ſanté qui s'étoient ſuccédés depuis 1792, de juger & prendre des déciſions d'après la correſpondance, & de ne point aller aux armées, voir par eux-mêmes les perſonnes & les choſes.

Cette obſervation, préſentée dans une des conférences qui eurent lieu en ventôſe an 8, au miniſtère de la guerre, avoit paru aſſez importante pour faire propoſer d'établir, pour le ſervice de ſanté, trois & même cinq inſpecteurs particuliers ou ambulans, deux médecins, deux chirurgiens & un pharmacien, qui iroient viſiter les hôpitaux militaires, d'après les inſtructions du miniſtre & du conſeil de ſanté, & qui pourroient remplir au beſoin les fonctions de chefs aux armées. Le Gouvernement qui faiſoit de ſi grands frais pour la direction & la ſurveillance de la partie adminiſtrative des hôpitaux, en créant plus de cent emplois de membres des directoires ou des conſeils d'adminiſtration dont l'utilité étoit problématique, pouvoit bien entretenir cinq inſpecteurs néceſſaires pour

surveiller directement la partie qui concerne l'art de guérir. Cette proposition avoit d'abord été accueillie avec d'autant plus de facilité, que les membres du conseil de santé en reconnoissoient les avantages, & que l'arrêté du 4 germinal ne prononçoit pas expressément la suppression des inspecteurs existans à cette époque. Il fut donc convenu que le nouveau réglement fixeroit le nombre & les attributions des inspecteurs particuliers ou ambulans. Déjà M. le conseiller d'Etat Petiet, chargé de surveiller la rédaction de ce réglement, avoit adopté les articles concernant le conseil de santé & les cinq inspecteurs qui devoient lui être subordonnés, lorsque cet ancien ministre fut obligé de quitter Paris pour accompagner le premier Consul à l'armée de réserve en Italie. Pendant son absence, on continua le travail relatif au réglement des hôpitaux, mais dans un esprit bien différent. On n'avoit cessé de parler avec emphase de la *munificence* nationale pendant que l'on organisoit le personnel de l'administration; on retrouva & répéta sans cesse le mot *économie*, dès qu'il fut question du service de santé; & l'on parvint à persuader au ministre, que le conseil de santé, composé d'un médecin, d'un chirurgien & d'un pharmacien, suffisoit pour diriger & surveiller tout ce qui tenoit à l'art de guérir dans le département de la guerre. Les membres de ce conseil, entraînés eux-mêmes par des considérations particulières, ne se montrèrent plus empressés d'avoir des inspecteurs sous leurs ordres; ils crurent pouvoir se placer, sans intermédiaires, à une grande distance de leurs collègues les officiers de santé en chef des armées; ils se chargèrent ainsi d'une immense responsabilité, & se privèrent du seul moyen qui auroit pu consolider leur existence, & les mettre à l'abri des reproches qu'on leur adressa en l'an 11 (1803), lorsque, voulant leur enlever le travail du bureau du personnel, on donna pour principal motif de leur suppression, l'impossibilité où ils étoient d'aller aux armées & dans les hôpitaux reconnoître l'état du service, & remédier aux abus.

Les mêmes calculs d'économie, les mêmes vues étroites qui avoient fait rejeter la conservation des inspecteurs particuliers, présidèrent à la décision qui fut prise à l'égard des hôpitaux d'instruction. Ces établissemens étoient au nombre de cinq, & l'enseignement y étoit complet depuis quatre ans, en exécution du réglement du 3 brumaire an 5; ils furent réduits à quatre, & le nombre des professeurs & des élèves fut diminué par l'article 116 de l'arrêté réglementaire du 24 thermidor an 8, ainsi conçu:

« Les *cours pratiques* établis par le réglement » du 3 brumaire de l'an 5, & dont la surveillance » est confiée au conseil de santé, n'auront plus » lieu que dans le hôpitaux permanens de *Lille*, » *Metz*, *Strasbourg* & *Rennes*; le nombre des » professeurs sera réduit, dans chacun de ces hôpi» taux, à deux pour chaque profession. Le conseil de » santé présentera au ministre les moyens de ré» duire le nombre des élèves entretenus, & leur » remplacement par des surnuméraires non sa» lariés. »

D'après ce changement, l'arrêté de brumaire an 5 ne pouvoit plus servir de règle dans les hôpitaux d'instruction, & il étoit nécessaire de faire un nouveau réglement assorti aux réductions ordonnées. Le conseil de santé fut chargé de rédiger ce réglement, destiné à rendre l'enseignement plus *simple* & plus *pratique*. Le texte de l'article 116 du réglement que nous venons de rapporter, n'admettoit plus que deux professeurs pour chacune des trois parties de l'art de guérir; le conseil de santé, convaincu de la nécessité de conserver un plus grand nombre de professeurs, trouva le moyen d'obtenir cet avantage en plaçant un médecin, un chirurgien & un pharmacien en chef dans chaque hôpital d'instruction, indépendamment des six professeurs. Par cette adroite disposition, insérée dans l'article 4 du nouveau réglement, le nombre des professeurs, loin d'être réduit, se trouva augmenté d'un pharmacien de première classe. On ajouta aussi à l'article 5 deux médecins de deuxième classe, qui n'avoient pas été reconnus par le réglement de l'an 5; de sorte qu'en définitive, la réforme ne porta réellement que sur les élèves de troisième classe entretenus, dont le nombre fut diminué de moitié & remplacé par des surnuméraires sans appointemens.

L'enseignement théorique fut simplifié en apparence, mais l'on eut soin de conserver les cours fondamentaux recommandés par le réglement de l'an 5; enfin, les trois chefs qui n'avoient point le titre de professeurs, & qu'on sembloit n'attacher à ces hôpitaux que pour y diriger & surveiller le service des salles, ainsi que l'enseignement, furent chargés de la partie essentielle de l'instruction, c'est-à-dire, des *leçons pratiques*. Mais on voit par la rédaction même de l'article 19 du nouveau réglement, qui leur attribue ces fonctions, que le conseil de santé fut obligé d'envelopper sa pensée & ses intentions dans des expressions vagues, pour faire adopter une mesure qui étoit en opposition avec celle qui venoit d'être décrétée le 24 thermidor précédent. Voici les termes de cet article 19:

« Les cours cliniques de médecine & de chirur» gie sont, ainsi que les leçons pratiques de phar» macie de toute l'année & de tous les momens, » consacrés au service des malades. Les chefs & » les professeurs saisiront, soit dans les visites ré» gulières des malades & des blessés, soit dans les » visites extraordinaires que nécessiteront des évé» nemens rares ou d'un grand intérêt, toutes les » occasions de faire observer les signes qui caracté» risent les diverses affections, la marche qu'elles » suivent dans leurs divers temps, les efforts de » la nature & les ressources de l'art. »

Ne diroit-on pas, en lisant cet article, que les

leçons pratiques ne doivent avoir lieu que d'une manière éventuelle, sans ordre & sans régularité? Qui pourroit reconnoître au ton embarrassé, à la construction obscure de la première phrase, l'esprit méthodique & judicieux qui avoit inspiré le réglement & le programme des cours, publiés en brumaire an 5, pour développer le plan & le mode de l'enseignement clinique dans les hôpitaux militaires? Cependant les membres du conseil de santé de l'an 8 avoient présidé pour ainsi dire à la rédaction de ce programme, dont nous avons précédemment donné l'analyse & vanté la méthode; mais alors ils étoient, ainsi que les trois autres inspecteurs-généraux leurs collaborateurs, maîtres de donner à leurs idées tout le développement convenable: en l'an 9, au contraire, ils furent obligés de se conformer à l'esprit & aux vues des personnes sous l'influence desquelles ils écrivoient. C'est pour cela sans doute qu'ils négligèrent de rappeler & de recommander ces utiles conférences cliniques qui avoient été suivies avec tant de zèle & de succès par les élèves des hôpitaux d'instruction, pendant les années 5, 6 & 7. C'est par la même raison que le nouveau réglement est employé en grande partie à détailler les conditions & les vues économiques d'après lesquelles les élèves surnuméraires non salariés seront appelés à partager le service des salles, & à profiter de l'instruction théorique & pratique dans ces hôpitaux.

La réforme ordonnée par l'article 116 de l'arrêté du 24 thermidor an 8, frappoit les hôpitaux militaires de *Paris* & de *Toulon*, sous le rapport de l'enseignement; celui de *Rennes*, au contraire, étoit élevé au rang des hôpitaux d'instruction. La réduction opérée à Toulon fut peu remarquée, parce que l'on continua d'y faire des cours d'anatomie & de chirurgie à peu près comme auparavant; mais la suppression de l'enseignement à l'hôpital du Val-de-Grâce fit une autre sensation; on la considéra comme l'effet d'une mesure politique, provoquée par les réclamations de l'École spéciale de médecine établie à Paris, à laquelle les cours publics faits au Val-de-Grâce portoient, dit-on, ombrage ou préjudice. On prétendit que les élèves trouvoient assez de moyens de s'instruire dans la capitale, sans qu'on eût besoin d'entretenir huit professeurs à l'hopital militaire de Paris; mais on ne réfléchit pas, ou on feignit de ne pas entendre, que les cours de l'école ou de la faculté de médecine, lors même qu'ils seroient complets & régulièrement faits, ne sauroient jamais avoir pour objet que d'enseigner les principes de l'art, & qu'ils ne peuvent ni ne doivent comprendre l'application de cet art au traitement des maladies des troupes. Or, c'étoit principalement des cours d'*application* ou des cours *pratiques* de médecine, de chirurgie & de pharmacie militaires, que le réglement de l'an 5 avoit institués au Val-de-Grâce; & certes rien ne pouvoit remplacer, à Paris, cette instruction pratique adaptée au service de santé des armées. Quoi qu'il en soit, le conseil de santé fut obligé de passer condamnation à cet égard; &, sur la demande de plusieurs personnes qui avoient alors de l'influence, on transporta à Rennes l'établissement des cours pratiques de médecine & de chirurgie militaires, & on y envoya une partie des professeurs & des élèves qui s'étoient déjà distingués à l'hôpital du Val-de-Grâce.

L'arrêté ou le réglement du 24 thermidor an 8, concernant les hôpitaux militaires, fut fait & publié au nom des Consuls; le réglement relatif aux hôpitaux d'instruction, présenté par le conseil de santé, fut approuvé le 4 brumaire de l'an 9 par M. J. G. Lacuée, conseiller d'Etat, ministre de la guerre par *interim*, qui en ordonna sur-le-champ l'exécution.

Le grand travail que ces deux réglemens exigèrent pendant plusieurs mois, de la part du conseil de santé, ne l'empêcha pas de se livrer aux nombreuses occupations que lui imposoient les détails du personnel des officiers de santé; & au milieu de cette activité journalière, il ne perdit point de vue la partie la plus honorable de ses attributions, celle qui avoit pour objet la correspondance, les instructions, les rapports & les Mémoires relatifs à l'art de guérir appliqué au service des troupes. Ainsi, il renouvela & modifia la plupart des instructions précédemment faites par les inspecteurs-généraux & par l'ancien conseil de santé, sur le traitement de la gale sous la tente, sur l'emploi des eaux minérales dans les hôpitaux militaires; il fit un grand nombre de circulaires sur divers objets de service; il rédigea, de concert avec le directoire central des hôpitaux, une nouvelle instruction très-détaillée sur les fonctions des pharmaciens de tout grade, sur l'ordre, la tenue & la comptabilité de la pharmacie, soit aux armées, soit dans les hôpitaux, & dans les dépôts & magasins; enfin, il indiqua les mesures de précaution que des circonstances extraordinaires rendoient nécessaires en l'an 10 (1802), pour prévenir les dangers de la contagion pestilentielle, lors du retour des troupes qui composoient l'armée d'Egypte ou d'Orient.

Le réglement du 24 thermidor an 8, en rappelant les dispositions de celui du 26 prairial an 4, mettoit au nombre des attributions spéciales du conseil de santé, l'obligation de publier les observations de médecine, de chirurgie & de pharmacie faites dans les hôpitaux militaires. Ce que ni les inspecteurs-généraux, ni l'ancien conseil de santé, n'avoient point eu le temps d'exécuter, quoiqu'ils fussent composés d'un grand nombre d'hommes en état d'écrire, on ne pouvoit ni l'attendre ni l'exiger du nouveau conseil de santé réduit à trois membres, & surchargé d'un travail de bureau qui se renouveloit sans cesse. Le ministre de la guerre convaincu de cette vérité, & voulant cependant accélérer la publication des observations & mémoires intéressans adressés depuis 1792 au

au département de la guerre, par les officiers de santé des armées & des hôpitaux, décida, le 14 fructidor an 8 (septembre 1800), qu'un médecin en chef des armées seroit chargé de recueillir ces matériaux, de les mettre en ordre, & d'en préparer la rédaction sous la surveillance du conseil de santé. Ayant eu l'honneur d'être choisi pour ce travail, nous nous sommes occupés pendant long-temps du dépouillement de la correspondance du service des armées & des hôpitaux; & nous dirons ici, à la louange de nos estimables confrères, que de 1792 à 1795, dans les temps les plus désastreux, malgré les difficultés des circonstances, malgré les vexations & les dangers de toute espèce auxquels ils ont été en proie pendant le règne de la terreur & sous la tyrannie des proconsuls qui dominoient, aux armées comme dans l'intérieur, les officiers de santé en chef, & beaucoup d'autres médecins & chirurgiens distingués n'ont pas cessé de recueillir des faits précieux, destinés à favoriser les progrès de la science & le perfectionnement du service.

Il est vrai que jamais peut-être, depuis l'origine de l'art, les hommes livrés à son exercice n'avoient eu autant d'occasions de faire des recherches & de multiplier les observations sur les cas les plus difficiles, & d'ajouter ainsi à l'expérience des siècles précédens. Jamais les officiers de santé français n'avoient été plus à portée de prouver leurs talens & leur zèle, & d'acquérir de nouvelles connoissances, que pendant vingt ans d'une guerre sans exemple, dans laquelle on a vu souvent, sur les divers points de l'Europe, près de deux millions d'hommes en présence, armés pour s'entre-détruire.

Si tous les officiers de santé employés au service militaire n'ont pas profité de cette circonstance unique pour recueillir des faits rares & nouveaux, capables de contribuer aux progrès de l'art, un grand nombre au moins ont répondu aux appels & aux invitations pressantes que ne cessoit de faire le conseil de santé; & le résultat de leur correspondance intéressante offre beaucoup de Mémoires très-bien faits sur les maladies des gens de guerre, & un grand nombre d'observations précieuses sur toutes les parties de l'art.

A mesure que nous nous occupions de l'examen & du choix de ces Mémoires, pour distinguer ceux qui paroissoient dignes d'être imprimés, nous reconnûmes qu'en réunissant les nombreux matériaux fournis par la correspondance des officiers de santé de chaque armée, il seroit possible d'y trouver les données nécessaires pour former un *Précis historique* des principales maladies qui avoient attaqué nos troupes dans leurs diverses positions pendant chaque campagne. Nous conçûmes alors le projet de tracer le tableau des constitutions morbifiques qui auroient dominé dans les six régions de la France ou des frontières ennemies, occupées par nos armées, aux deux grandes époques de l'année médicale partagée d'un équinoxe à l'autre, suivant la méthode d'Hippocrate & de Sydenham, & formant ainsi deux constitutions, l'une vernale & & l'autre automnale.

D'après ce plan, nous décrivions à grands traits le caractère général des maladies stationnaires, des endémiques, des épidémiques & même des intermittentes, en offrant une esquisse rapide de leurs symptômes essentiels, de leur marche dans les différentes périodes, de leur terminaison, des méthodes de traitement qui avoient eu le plus de succès dans les diverses affections. Nous aurions fait connoître en même temps les résultats de ces traitemens, & indiqué les proportions de la mortalité & celles du séjour des malades dans les hôpitaux pendant chaque campagne.

Mais pour remonter à la recherche des causes générales auxquelles on pouvoit attribuer ces maladies, il falloit faire précéder ce tableau médical d'une notice sur la force, l'état ou les mouvemens de chaque armée, & de quelques considérations sur la nature du sol, du climat, des eaux, &c., des pays occupés ou parcourus par elle, sur les grandes intempéries de l'atmosphère qui avoient précédé ou qui avoient régné pendant la campagne; enfin, sur le régime du soldat & sur les autres circonstances de la vie militaire qui auroient influé sur sa santé.

Cette partie, entièrement *historique*, devoit être suivie d'une deuxième destinée aux *Mémoires*, & contenant ce qu'on pouvoit appeler les *pièces justificatives* de notre tableau historique. Nous y placions d'abord des Mémoires particuliers sur la topographie physique & médicale des départemens frontières ou de nos principales villes de guerre, ainsi que des provinces & places étrangères occupées par nos troupes; ensuite les descriptions détaillées des épidémies, des endémies & des autres maladies graves observées dans chaque armée, avec des relations des cas particuliers dignes d'être publiés. On y auroit joint les rapports généraux des officiers de santé en chef des armées & des grands hôpitaux, les Mémoires sur le perfectionnement du service, les circulaires, les instructions, les arrêtés & les décisions générales du Gouvernement concernant cette partie de l'administration militaire; enfin, les principales instructions du conseil de santé sur les différentes branches de l'art de guérir appliqué au service des troupes, ses rapports sur les remèdes nouveaux, & autres objets d'un intérêt général.

Nous avions classé, d'après ce plan, les nombreux matériaux fournis par la correspondance des trois premières années, 1792, 1793 & 1794, & nous avions préparé, pour cette partie, le travail de rédaction dont nous étions chargés. Ce travail, fait presque sous les yeux du conseil de santé & approuvé par lui, devoit former un vo-

lume in-4°. qui auroit été complété par plusieurs bons Mémoires relatifs à des cas de chirurgie; déjà la publication en étoit annoncée, lorsque les membres du conseil de santé & nous-même, nous fûmes appelés, à la fin de l'an 11 (septembre 1803), pour diriger le service de l'armée des côtes, & ensuite celui de la grande armée d'Allemagne. Ainsi se trouva interrompue & ajournée indéfiniment l'impression du Recueil d'observations qui devoit porter le titre d'*Annales de médecine, de chirurgie & de pharmacie militaires.*

Qu'on ne croie pas, au reste, que nous nous fussions dissimulé les grandes difficultés d'un projet aussi vaste, & les obstacles inévitables que nous devions rencontrer, à mesure que le nombre & la force des armées françaises augmentoient, & qu'elles se portoient victorieusement sur le pays ennemi. De nouvelles contrées se présentoient à décrire, de nouvelles formes de maladies graves devoient être la suite de ces invasions, dans des climats plus ou moins insalubres, & le plus souvent opposés à celui que les armées venoient de quitter. Ainsi, la Belgique, la Hollande, la Zélande & tous les Pays-Bas devoient nous mettre dans le cas de retracer les fièvres graves de divers types, que Pringle avoit décrites soixante-dix ans auparavant. Une partie de l'Allemagne & de la Suisse occupée par notre armée du Rhin, l'Italie entière conquise & conservée par une armée qui jusque-là avoit tenu les hauteurs des Alpes, nous auroient fourni l'occasion de peindre des affections nouvelles, & surtout ces fièvres pernicieuses que chaque automne reproduit sur les bords du Mincio, du bas Pô, des lagunes de Venise & des Marais-Pontins, ainsi qu'au milieu des rizières du Piémont & de la Lombardie. Toutes ces circonstances extraordinaires se réunissoient pour compliquer notre tableau historique, lui donner une étendue immense, & multiplier ainsi les difficultés de notre entreprise.

Le cercle de nos travaux n'auroit pas même été borné par l'Europe, & nous aurions été obligés de suivre les héros français en Grèce, en Afrique, en Asie, pendant les années 6, 7, 8 & 9 (de 1798 à 1801). Là nous aurions eu à décrire d'autres maladies nouvelles pour nous, & principalement ce mal indomptable qu'on regarde comme endémique dans ces contrées brûlantes, & que les officiers de santé français ont su braver & combattre avec tant de courage, pour porter des secours à nos guerriers. Mais la tâche que nous nous étions imposée à cet égard a été remplie d'une manière plus complète & plus utile par les officiers de santé en chef de l'armée d'Orient, qui ont publié eux-mêmes l'histoire des maladies pestilentielles & des autres affections graves qu'ils ont été à portée d'observer en Egypte & en Syrie; ils y ont joint la relation intéressante de leurs travaux, & des dangers inséparables d'une pareille expédition. L'Europe doit à leur amour pour la science & à l'émulation qu'ils ont su inspirer à leurs collaborateurs, la communication des faits les plus rares & les plus curieux, dignes de trouver place dans les fastes de l'art.

Les officiers de santé en chef de l'armée expéditionnaire envoyée aux Antilles en l'an 10, ont imité ce noble exemple en nous donnant la description d'une grande & funeste épidémie, de cette *fièvre jaune*, fléau presqu'aussi terrible que la *peste*, qui fit périr, en 1802 & 1803, une grande partie de l'armée française chargée d'aller occuper Saint-Domingue.

La fin du dix-huitième siècle & le commencement du dix-neuvième forment une époque très-remarquable par les fréquentes occasions qu'elle fournit aux médecins militaires de recueillir des faits nouveaux, & de donner de grandes preuves de courage & de dévouement dans des circonstances difficiles. Plus de la moitié des officiers de santé employés à ces expéditions lointaines moururent victimes de leur zèle pour le service des hôpitaux; les autres, plus heureux, nous ont fait part de leurs nombreuses observations & de leurs savantes recherches. Nous nous dispensons de donner ici l'analyse des ouvrages qu'ils ont publiés, parce qu'ils sont connus & justement estimés par les gens de l'art. Nous croyons qu'il suffit de citer les principaux, avec les noms de leurs savans auteurs, pour indiquer l'importance des matières qui y sont traitées; nous distinguerons donc les suivans :

Histoire médicale de l'armée d'Orient; par M. le baron Desgenettes, médecin en chef de cette armée, aujourd'hui inspecteur-général du service de santé; in-8°. Paris, an 10 (1802).

Relation historique & chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient; par M. le baron Larrey, chirurgien en chef de cette armée, aujourd'hui inspecteur-général du service de santé; in-8°. fig. Paris, an 11 (1803).

Mémoire sur la peste observée en Égypte; par M. Gaëtan Sotira, médecin ordinaire de l'armée d'Orient; in-4°. Paris, an 11 (1803).

Mémoire sur les fièvres de mauvais caractère du Levant & des Antilles; par M. Pugnet, médecin à l'armée d'Orient; in-8°. Paris, 1804.

Observations sur la maladie appelée peste, &c.; par M. Assalini, chirurgien en chef; in-12. Paris, 1806.

Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue; par M. Gilbert, médecin en chef; in-8°. Paris, an 11 (1803).

Journal des officiers de santé en chef de Saint-Domingue; in-8°. Au Cap, an 11 (1803).

Du Typhus d'Amérique ou de la Fièvre jaune; par V. Bally, médecin en chef de l'armée française à Saint-Domingue; in-8°. Paris, 1814.

Les relations des maladies épidémiques & des

affections internes en général, n'étoient pas les seules qui devoient trouver place dans notre Recueil; il entroit aussi dans notre plan de nous occuper des maladies externes dites *chirurgicales*, & nous aurions eu soin de rapporter ce qu'a pu présenter de plus remarquable l'exercice de la chirurgie dans les grandes circonstances des siéges, des batailles ou autres actions de guerre, comme dans les modestes asyles des hôpitaux; nous aurions rappelé les opérations extraordinaires qui auroient été faites, le perfectionnement des anciens procédés ou les modifications utiles ajoutées aux méthodes accréditées, surtout la simplification apportée dans les pansemens, qui tend à ménager le temps & les moyens de service, & à diminuer les souffrances des malades; nous aurions insisté sur ce que peuvent offrir de véritablement avantageux les machines & les instrumens nouvellement inventés, & principalement sur les heureuses ressources du génie chirurgical pour conserver les membres fracassés, ou pour épargner aux soldats mutilés des douleurs & des pansemens inutiles, en faisant de bonne heure & avec un art nouveau des résections partielles ou des ablations devenues indispensables. Nous nous serions aussi empressés de publier les efforts plus ou moins heureux, faits par les officiers de santé en chef des armées, pour perfectionner le service des ambulances, & pour trouver des moyens de porter des secours plus prompts & plus efficaces aux blessés, sur le champ de bataille.

Nous n'aurions point oublié de parler des services distingués & de la position périlleuse des chirurgiens employés aux ambulances actives, ou à la suite des colonnes des corps de troupes, au milieu des combats, ainsi que des dangers non moins grands & sans cesse renouvelés auxquels sont exposés chaque jour les médecins & les autres officiers de santé de tout grade & de toute profession dans les hôpitaux infectés. On ne connoît point au juste le nombre de ceux qui, depuis 1792, sont morts victimes de leur zèle dans ces asyles de la douleur; mais on peut assurer qu'excepté les corps combattans proprement dits, il n'est point, dans l'armée, de corps qui ait fait autant de pertes que celui des officiers de santé. Dans l'impossibilité de rappeler les noms de tous ceux qui, dans les divers emplois, ont succombé en remplissant avec courage & humanité les devoirs de leur état, & voulant au moins honorer la mémoire de ceux qui se sont distingués, nous aurions tâché de présenter les Notices historiques & biographiques des hommes qui, placés en évidence dans des circonstances difficiles ou dans des grades supérieurs, se sont fait remarquer par leurs vertus, leurs talens, leurs écrits, leur expérience, leur dévouement, & par les services éminens qu'ils ont rendus aux armées ou dans les hôpitaux de l'intérieur. Enfin, la partie la plus agréable de nos fonctions eût été de pouvoir faire connoître la part que chaque officier de santé distingué auroit prise au perfectionnement du service, à l'avancement de la science & aux progrès de tout genre qu'ont faits les différentes branches de l'art de guérir appliqué aux militaires, pendant la guerre de la révolution.

Nous venons d'exposer le plan que nous avions conçu pour recueillir & publier, par ordre du Gouvernement, les observations remarquables faites dans les hôpitaux militaires. Les circonstances qui firent ajourner l'impression du premier volume de cet ouvrage se prolongèrent assez long-temps pour nous faire perdre, pour ainsi dire, l'espoir flatteur de pouvoir contribuer à mettre au jour un Recueil dont l'utilité nous étoit démontrée, & qui avoit été si souvent annoncé aux officiers de santé des armées comme un grand objet d'émulation. Ceux-ci se voyoient avec peine frustrés du seul moyen d'encouragement que leur promettoit la publication des Mémoires où se trouvoient consignés les fruits de leurs travaux & de leurs recherches. Cependant, au lieu de les consoler de cette privation ou de la compenser par quelqu'amélioration dans leur état, on ne cessoit de les inquiéter par des projets de réforme qui devoient peser sur eux, & par des réductions effectives dans le nombre des emplois auxquels leur existence étoit attachée.

A la vérité, le réglement du 24 thermidor an 8 n'avoit presque rien changé au sort des officiers de santé, dont la classification & le traitement étoient restés tels qu'ils avoient été réglés par la loi du 11 frimaire an 7; mais la liste de ceux mis en activité dans chaque grade étoit sujette à de grandes variations. Chaque année, lorsque le Corps législatif s'occupoit de régler les dépenses du département de la guerre, on comprenoit les officiers de santé dans le *budjet* du personnel de l'armée, & l'on ne manquoit pas d'en réduire le nombre. Le vice radical de la plupart de ces projets étoit de vouloir organiser le service des hôpitaux militaires sur le pied de paix, tandis que le Gouvernement entretenoit plus de quatre cent mille hommes, formant cinq ou six armées en activité sur les frontières ou dans les pays conquis. Mais les lois qui ordonnoient les réductions dans le nombre des officiers de santé, ainsi que la suppression des hôpitaux, ne prescrivoient aucune mesure capable de diminuer le nombre des militaires malades; de sorte que les besoins réels du service rendoient à peu près nulles les dispositions que l'économie seule avoit dictées, & les réformes ordonnées ne pouvoient point s'exécuter ou ne s'exécutoient qu'en partie. De-là ces variations continuelles dans le travail du conseil de santé, qui, se trouvant chargé de dresser plusieurs fois dans l'année l'état numératif des officiers de santé nécessaires au service des armées, des hôpitaux de l'intérieur & des corps de troupes, ne pouvoit jamais présenter un tableau qui fût d'accord avec l'effectif autorisé par les lois. C'est ainsi qu'on fut obligé de renoncer à l'exécu-

tion de la loi du 23 fructidor an 7 (9 ſeptembre 1799), qui réduiſoit le nombre des officiers de ſanté de tout grade à.................. 1907,

tandis qu'il en exiſtoit alors en activité..........................	3309	3558
commiſſionnés par le miniſtre de la guerre, comme nous l'avons indiqué page 270; non compris ceux de l'armée d'Orient & ceux employés par réquiſition, qui formoient un nombre de	249	

La différence en plus ou le nombre à réformer étoit donc de..................... 1651

Cette réforme étoit ordonnée peu de temps après que les armées avoient été forcées d'effectuer une retraite déſaſtreuſe en Italie & ſur le Rhin, & lorſque le nombre des malades étoit augmenté de près d'un tiers. Il devint donc impoſſible d'exécuter cette réduction, même dans le courant de l'an 8; & ce ne fut qu'à la fin de cette année, lorſque les victoires de Marengo & de Hohenlinden eurent mis l'Autriche dans la néceſſité de renoncer à l'Italie, que l'on put commencer à réduire le nombre des officiers de ſanté; cette opération ne fut terminée que dans les premiers mois de l'an 9, quand les conférences de Lunéville donnèrent l'aſſurance d'une pacification générale en février 1801. On ne conſerva plus en activité que 1660 officiers de ſanté; ſavoir, 685 pour les hôpitaux de l'intérieur, 336 pour les armées, & 639 pour le ſervice des corps armés.

En vendémiaire an 10 (octobre 1801), on réduiſit encore le nombre des hôpitaux de l'intérieur; on ne parla plus du ſervice des armées, les troupes ſtationnées en Lombardie étant entretenues aux frais de la République italienne, & l'on fixa le nombre des officiers de ſanté à 844, dont 51 médecins, 652 chirurgiens, y compris ceux des régimens, 126 pharmaciens & 15 chefs. Le conſeil de ſanté, qui n'avoit pas été conſulté pour cette fixation, fut obligé de repréſenter qu'elle étoit inſuffiſante, & il démontra qu'il falloit au moins 1085 officiers de ſanté de tout grade pour aſſurer, en temps de paix, le ſervice de l'armée forte encore de près de 350,000 hommes. On reconnut la juſtice de ſa réclamation, & le même nombre à peu près fut conſervé en l'an 10 & l'an 11 (1802 & 103). Mais l'Angleterre ayant renouvelé les hoſtilités vers le milieu de cette dernière année, le Gouvernement français crut devoir réunir, au mois de ſeptembre ſuivant (vendémiaire an 12), trois corps d'armée ſur les côtes de la Manche. Ce raſſemblement de troupes obligea d'augmenter le nombre des hôpitaux militaires & celui des officiers de ſanté; il y eut alors en activité, outre 20 chefs, 75 médecins, 942 chirurgiens, dont 501 pour les régimens & corps de troupes, & 441 pour les armées ou les hôpitaux, & enfin, 200 pharmaciens; ce qui donnoit un total de 1237, dont plus de 100 n'étoient employés que par réquiſition pour remplacer proviſoirement, dans les diviſions militaires, ceux qui avoient été envoyés ſur les côtes.

Tel étoit, au commencement de l'an 12, l'état du ſervice de ſanté militaire, lorſqu'un arrêté du 9 frimaire (1er. décembre 1803) en changea l'organiſation. Nous allons eſſayer de faire connoître les cauſes de ce changement, ſon influence & ſes réſultats.

Le travail du bureau du perſonnel, dont le conſeil de ſanté étoit excluſivement chargé, pouvoit faire ſuppoſer que toutes les réformes, toutes les variations qui ſe ſuccédoient ſur le placement des officiers de ſanté, étoient ſon ouvrage, & qu'elles étoient provoquées par les mêmes hommes à qui leur exécution étoit confiée. Cette opinion tout-à-fait injuſte étoit accréditée par quelques officiers de ſanté en chef des armées, qui, prétendant avoir à ſe plaindre du conſeil de ſanté, adreſſèrent au Gouvernement pluſieurs Mémoires tendans à prouver la néceſſité de changer l'organiſation du ſervice de ſanté, & d'établir des inſpecteurs-généraux pour aller viſiter les hôpitaux militaires.

Une circonſtance particulière favoriſa leurs projets. En avril 1803 (germinal an 11), le département de la guerre avoit été diviſé en deux miniſtères; le général Alexandre Berthier avoit conſervé le perſonnel & le mouvement des troupes, tandis que la direction du matériel & de l'adminiſtration de la guerre fut confiée au général Dejean, conſeiller d'Etat & ancien officier du génie. Ce nouveau miniſtre, dont les intentions étoient pures, n'ayant pas été à portée de connoître & d'apprécier les grands ſervices rendus, depuis douze ans ſurtout, par les membres du conſeil de ſanté, fut aiſément ſéduit par les motifs ſpécieux d'intérêt public qui couvroient les propoſitions de pluſieurs officiers de ſanté en chef, recommandables d'ailleurs par leurs talens & leurs ſervices. De ſon côté, le chef de la diviſion des hôpitaux militaires ayant à cœur de reſſaiſir le bureau du perſonnel des officiers de ſanté, & trouvant le moment favorable pour étendre ſes attributions, accueillit & appuya les plaintes portées contre le conſeil de ſanté; il y joignit même quelques nouveaux griefs tirés des rapports qu'il faiſoit au miniſtre.

Ainſi, pendant que les officiers de ſanté en chef des armées reprochoient aux membres de ce conſeil de s'occuper beaucoup trop de détails de bureau, & trop peu de l'art & de la ſurveillance du ſervice; pendant qu'ils les accuſoient de négliger les intérêts des officiers de ſanté, & de prononcer arbitrairement ſur leur ſort; les bureaux du miniſtre taxoient le même conſeil de faire toujours des rapports avantageux pour les officiers de ſanté, & d'interpréter les lois en leur faveur, au détriment de l'intérêt de l'Etat, lorſqu'il s'agiſſoit de leur activité, de leur traitement, de leur conduite, &c. On inſiſtoit ſur le grand argument dont nous avons parlé plus haut, le ſeul peut-être qui

eût quelque fondement ; favoir, qu'un confeil compofé de trois membres, dont la préfence étoit néceffaire auprès du miniftre, ne pouvoit fe déplacer pour aller infpecter les hôpitaux, & qu'il étoit fouvent trompé par les rapports qu'il recevoit des divifions & des armées.

Ces prétendus griefs n'étoient que des prétextes ; les véritables caufes des attaques dirigées contre le confeil de fanté étoient : 1°. de la part des bureaux du miniftre, le defir de s'emparer de tout le perfonnel des officiers de fanté, de la direction du fervice & même de la préfentation aux emplois, d'affoiblir ainfi l'influence du confeil de fanté ou des infpecteurs qui lui fuccéderoient, & de les réduire à donner feulement des avis lorfqu'ils feroient confultés ; 2°. de la part des officiers de fanté en chef, l'efpoir de fe partager l'autorité, en remplaçant le confeil de fanté, fous le nom d'*infpecteurs-généraux*. Mais ce qui paroiffoit avoir attiré le plus de prétendans à ces places, c'eft l'affimilation du traitement du confeil de fanté à celui du directoire central, porté à 10,000 francs par an. Il eft certain du moins que tant que le confeil de fanté & les infpecteurs-généraux, placés près du miniftre, n'eurent que la folde attribuée aux officiers de fanté en chef des armées, fans autre acceffoire que l'indemnité de logement, on envia peu leurs places qui exigeoient un travail journalier, pénible, affujettiffant, avec une forte de repréfentation ; mais dès que le traitement du confeil de fanté fut augmenté de plus de moitié en fus, il devint le *point de mire* de tous les hommes en faveur qui croyoient pouvoir afpirer à ces premiers emplois.

Du refte, la plupart d'entr'eux s'inquiétoient peu des bornes étroites dans lefquelles on vouloit circonfcrire les attributions des nouveaux infpecteurs ; ils témoignoient même le defir d'être difpenfés d'un travail journalier & affidu ; & pour juftifier cette efpèce d'abandon, ou de conceffion, entièrement conforme aux vues des bureaux du miniftre, qui vouloient avoir la plus grande part dans les dépouilles du confeil de fanté, on avoit foin de blâmer fes formes délibératives, & de tourner en ridicule ce qu'on appeloit le *tapis vert* de ce confeil.

Dans le premier projet préfenté au miniftre directeur de l'adminiftration de la guerre, on propofa d'établir près de lui *trois infpecteurs-généraux*, l'un médecin & deux chirurgiens, pour remplacer le confeil de fanté. On ne vouloit point de pharmacien infpecteur ; il fuffifoit d'un *directeur-général des pharmacies militaires ;* encore ne confervoit-on cet emploi qu'en confidération de M. Parmentier, qui impofoit quelque refpect par fa qualité de membre de l'Inftitut national. Mais pour reconnoître le zèle de plufieurs officiers de fanté en chef dévoués, on propofoit de créer cinq places de *fous-infpecteurs*, deux médecins & trois chirurgiens. Enfin, pour captiver la confiance des officiers de fanté en chef des hôpitaux de l'intérieur, & celle des chirurgiens-majors des régimens, on demandoit que leur traitement fût augmenté à raifon de leur ancienneté, & qu'on donnât plus de latitude aux fonctions de ces derniers, dont les aides & fous-aides pouvoient faire le fervice dans les hôpitaux, & produire ainfi une grande économie.

Le miniftre directeur ayant foumis ces bafes au Gouvernement, trouva des obftacles imprévus dans l'opinion du premier Conful, qui voulut conferver les trois anciens membres du confeil de fanté, aux talens & aux fervices defquels il rendoit juftice. Obligé de changer le premier article de fon projet, le miniftre propofa, quelques jours après, de nommer fix infpecteurs-généraux, deux médecins, trois chirurgiens & un pharmacien, afin de pouvoir comprendre dans cette organifation, & les trois anciens membres du confeil de fanté, & les trois officiers de fanté en chef d'armée que le chef du Gouvernement avoit agréés. C'eft ainfi que fut réglé le premier article du projet d'arrêté. On renonça aux fous-infpecteurs ; & quant aux autres difpofitions relatives aux officiers de fanté des hôpitaux & des régimens, elles furent renvoyées à la difcuffion du confeil d'Etat, qui les modifia fous plufieurs rapports. Enfin, l'enfemble de ce nouveau réglement fur le fervice de fanté fut arrêté le 9 frimaire an 12.

Cet arrêté contient trente articles qu'on peut réunir fous trois titres effentiels ou principaux.

Le premier titre fupprime le confeil de fanté & établit fix infpecteurs-généraux du fervice de fanté, dont deux médecins, trois chirurgiens & un pharmacien : ces infpecteurs nommés par le premier Conful, fur la préfentation du directeur miniftre, ont les attributions fuivantes. Chacun d'eux fera chaque année une tournée pour infpecter les hôpitaux militaires, les infirmeries régimentaires & les falles des hofpices civils deftinées aux troupes ; *lors des tournées dans les hôpitaux qui leur feront indiqués par le miniftre, ils feront des cours publics fur les parties du fervice de fanté militaire qui leur feront prefcrites ;* ils examineront, à la fin de ces cours, les médecins, chirurgiens & pharmaciens militaires de l'arrondiffement, non-feulement fur les objets du cours qu'ils auront fait, mais encore fur les différentes branches de l'art de guérir ; ils foumettront au miniftre les réfultats de leur infpection fur l'amélioration du fervice de fanté, fur le perfectionnement de l'art de guérir, fur l'inftruction & le mérite des médecins, chirurgiens & pharmaciens militaires. Deux infpecteurs feront toujours en tournée. La folde des infpecteurs eft fixée à 9000 francs par an ; leurs frais de tournée feront payés à raifon de 7 francs par pofte (1).

(1) En exécution de cet arrêté, MM. Cofte & Defgenettes, médecins ; Heurteloup, Percy & Larrey, chirur-

Voilà pour ce qui concerne les inſpecteurs du ſervice de ſanté & leurs rapports, ſoit avec le miniſtre, ſoit avec les officiers de ſanté des hôpitaux, des régimens & des armées. Certes il y a une énorme différence entre ces attributions précaires, ainſi limitées, & celles que la confiance du Gouvernement avoit accordées juſque-là aux divers conſeils de ſanté, ſurtout à ceux de l'an 3 & de l'an 8, & aux inſpecteurs de l'an 4. Ceux-ci avoient la direction & la ſurveillance générale du ſervice de ſanté; ils étoient chargés d'entretenir une correſpondance active avec les officiers de ſanté militaires de tout grade & de toute profeſſion; ils examinoient & claſſoient les candidats, & les préſentoient au miniſtre pour tous les emplois, tant dans les armées & dans les corps, que dans les hôpitaux; ils faiſoient des rapports au miniſtre ſur tout ce qui pouvoit intéreſſer le ſervice, ainſi que les officiers de ſanté; ils travailloient directement avec lui & tranſmettoient ſes ordres; enfin, ils étoient chargés de rédiger les inſtructions, & de recueillir & publier les obſervations faites dans les hôpitaux militaires. Les nouveaux inſpecteurs, au contraire, réduits aux ſeules fonctions d'aller inſpecter les hôpitaux *qui leur ſont indiqués*, ne ſont point autoriſés à entretenir aucune correſpondance avec les officiers de ſanté, & s'ils examinent les candidats qui demandent de l'emploi ou de l'avancement, ce n'eſt que pour pouvoir déterminer leur claſſement; mais ils ne les préſentent point au miniſtre pour les divers emplois des hôpitaux & des corps auxquels ils les croient le plus propres: le bureau du perſonnel s'eſt réſervé cette préſentation, ainſi que les changemens de deſtination, les congés, &c. Du reſte, les inſpecteurs, d'après le texte de l'arrêté qui les inſtitue, doivent avoir rarement occaſion de s'occuper des objets de l'art; mais ils ſont tenus de faire, dans leurs tournées, *des cours publics* ſur le ſervice de ſanté.

Cette dernière diſpoſition eſt ſi ſingulière, qu'on ne peut ſuppoſer qu'elle ait été inſérée dans l'arrêté du 9 frimaire, de l'aveu des hommes de l'art ou de ceux qui connoiſſent le ſervice des hôpitaux. Qu'a-t-on voulu entendre, en effet, par des *cours ſur le ſervice de ſanté?* Eſt-ce ſur la partie du ſervice relative à l'exercice de l'art de guérir? Dans ce cas, quelques leçons générales faites en paſſant, ne peuvent être d'aucune utilité, ni remplacer les cours réguliers faits dans les hôpitaux d'inſtruction..... Ces leçons auront-elles pour objet les détails d'ordre dont ſe compoſent les viſites, les panſemens, les diſtributions, & en général les fonctions ou le ſervice des officiers de ſanté? Mais ces détails ſont préciſés & déterminés avec ſoin dans les ordonnances & réglemens; les officiers de ſanté en chef des hôpitaux les connoiſſent parfaitement, & c'eſt à eux ſeuls qu'il appartient de les enſeigner & tranſmettre à leurs ſubordonnés par l'exemple journalier & par la pratique habituelle.

Le II^e^. titre, relatif aux hôpitaux militaires, conſerve dans ces établiſſemens un médecin, un chirurgien-major & un pharmacien en chef; il place des médecins adjoints dans les hôpitaux qui reçoivent habituellement *plus de cinq cents malades;* il y attache auſſi des pharmaciens aides & ſurnuméraires, dont le nombre doit être déterminé d'après celui des malades (ſans fixer la proportion). Ces diſpoſitions, qui paroiſſent conformes à celles du réglement du 24 thermidor an 8, en diffèrent pourtant beaucoup: 1°. en ce qu'il n'eſt plus queſtion ici de pharmaciens *ſous-aides*, & que l'on avoit l'intention de réduire, comme nous le verrons plus bas, le traitement des aides, dont le nombre d'ailleurs reſtoit arbitraire; 2°. la condition exigée pour l'emploi d'un médecin adjoint eſt tout-à-fait contraire à l'article 130 de l'arrêté du 24 thermidor, qui veut avec raiſon qu'un médecin n'ait jamais plus de deux cents fiévreux à viſiter, & que de deux cents à quatre cents malades il y ait un deuxième médecin. Cette dernière proportion, quoique plus conforme aux principes de l'art, au bien du ſervice & aux lois de l'humanité, eſt encore trop forte dans un grand nombre de circonſtances. Nous croyons qu'un médecin ne peut donner ſes ſoins qu'à cent cinquante malades au plus, encore eſt-il obligé de claſſer les diverſes maladies, & de mettre beaucoup d'ordre dans ſa viſite, pour être en état de remplir ſes devoirs & de donner à chaque malade l'attention convenable.

Quant aux chirurgiens aides & ſous-aides, l'arrêté du 9 frimaire voulut que leurs fonctions fuſſent remplies dans chaque hôpital militaire par les chirurgiens de ces grades, attachés aux corps qui ſe trouveroient en garniſon dans la ville où l'hôpital ſeroit ſitué; & dans le cas où les chirurgiens de la garniſon ne ſuffiroient pas, l'ordonnateur de la diviſion, ou même le commiſſaire des guerres, requerra les chirurgiens des corps voiſins de ſe rendre à l'hôpital pour y faire le ſervice, & ceux-ci ne pourront ſe refuſer d'obéir à ces réquiſitions, ſous peine de deſtitution; toutefois les chirurgiens-majors des régimens ne pouvoient pas être compris dans cette réquiſition. Les chirurgiens aides & ſous-aides précédemment attachés aux hôpitaux militaires ſe trouvèrent ainſi ſupprimés; on n'en conſerva proviſoirement qu'aux deux hôpitaux de *Bourbonne* & de *Barrège*, deſtinés à l'uſage des eaux minérales.

L'un des principaux articles de ce titre concerne le ſupplément de traitement accordé aux officiers de ſanté de première claſſe. La ſolde des médecins, des chirurgiens-majors & des pharmaciens en chef des hôpitaux militaires fut fixée ainſi qu'il ſuit:

Ceux d'entr'eux qui auront moins de dix ans de ſervice dans ce grade, jouiront par an de 2000 fr.

Ceux d'entr'eux qui auront plus de dix

---

giens; Parmentier, pharmacien, furent nommés inſpecteurs-généraux du ſervice de ſanté militaire.

ans de service & moins de vingt ans..... 2200
—— de vingt à trente ans.......... 2400
—— de trente & au-dessus.......... 2700
La solde des médecins adjoints est fixée à........................... 1500
Celle des aides pharmaciens à....... 800

Cette augmentation graduelle du traitement des officiers de santé en chef des hôpitaux, à raison de l'ancienneté de leurs services, étoit un acte de justice qui avoit été déjà proposé plusieurs fois au Gouvernement; elle avoit pour but de récompenser les chefs & d'encourager ceux des grades inférieurs; aussi fut-elle généralement approuvée.

La suppression des hôpitaux militaires d'instruction, prononcée par le même titre, devoit produire & produisit réellement un effet tout contraire. Les motifs de cette suppression, relatés dans le rapport fait par le directeur ministre au conseil d'Etat en fructidor an 11, font que ces établissemens n'ont point répondu aux espérances qu'on avoit fondées sur leur institution..... Certes le directeur ministre avoit été grandement trompé par les rapports qu'on lui avoit faits à ce sujet; car les cours établis dans ces hôpitaux étoient destinés à former des officiers de santé pour le service des armées, & il suffisoit de consulter les registres du personnel, pour s'assurer qu'un grand nombre d'excellens sujets, placés depuis l'an 5 dans les hôpitaux militaires & les régimens, dans les emplois de médecins, de chirurgiens & de pharmaciens-majors & aides-majors, s'étoient formés ou perfectionnés dans les hôpitaux d'instruction, & qu'on les reconnoissoit partout à la solidité de leur doctrine, à leur zèle & à la bonne tenue de leur service..... S'il s'étoit glissé quelques abus dans certaines parties de ces écoles pratiques, il étoit facile de les réformer & de chercher à améliorer leur organisation; mais les détruire!.... C'est une mesure que le ministre n'auroit jamais proposée, s'il avoit pris l'avis des hommes véritablement attachés au succès du service de santé militaire; & l'on ne conçoit pas comment elle ne fut pas rejetée par le conseil d'Etat (1).

Quoi qu'il en soit, le même ministre qui avoit provoqué cette suppression ne tarda pas à en reconnoître les inconvéniens, puisqu'un an après, le 3 frimaire an 13 (novembre 1804), il fut obligé d'écrire une circulaire aux officiers de santé en chef des grands hôpitaux permanens, pour les inviter à faire des cours destinés à l'instruction des jeunes chirurgiens qui avoient surtout besoin d'être formés au manuel des opérations. Il voulut même assurer l'exécution de ces cours par une autre circulaire du 26 nivôse suivant; enfin, le ministre crut devoir renouveler les mêmes ordres dans une instruction du 26 novembre 1806.

Le III^e^. titre, concernant le service de santé des corps de troupes, est plus long, plus détaillé. On voit que les auteurs de l'arrêté avoient eu l'intention de relever le corps des chirurgiens-majors des régimens, pour rendre leurs services plus utiles. Nous avons dit qu'en l'an 9, le conseil de santé avoit fait porter à cent le nombre de ces chirurgiens qui furent compris dans la première classe : l'arrêté du 9 frimaire, en leur rendant le titre de chirurgiens-majors, leur donne à tous le même grade de première classe; il leur attribue 2000 fr. pour *minimum* de traitement, & leur accorde en outre le même supplément de traitement qu'aux officiers de santé en chef des hôpitaux militaires, en raison de l'ancienneté du service de chacun d'eux; il veut que tous les chirurgiens-majors soient reçus docteurs, & que les aides-majors même soient gradués; il les charge aussi du service chirurgical dans les salles des hospices civils où les soldats sont admis; toutefois il attache aussi à ces salles, pour le traitement des fiévreux, des médecins militaires dont les appointemens ne peuvent dépasser 1800 fr. Du reste, les chirurgiens des corps doivent continuer de traiter au quartier, à la caserne & sous la tente, les maladies légères; il est mis, à cet effet, à la disposition de chaque chirurgien-major une somme annuelle pour le service de l'*infirmerie régimentaire*, qu'on rétablit, sous la surveillance du conseil d'administration du corps.

Lorsqu'un régiment se mettra en marche pour l'armée, il y aura par bataillon un *caisson d'ambulance* pour porter sur le champ de bataille les objets nécessaires au premier pansement des blessés. L'administration des médicamens, linge, charpie, ustensiles, &c., contenus dans ce caisson, est confiée au chirurgien-major, qui veillera, de concert avec le conseil d'administration, à ce que le caisson soit toujours bien garni, bien attelé & en bon état. On sembloit avoir tout prévu pour assurer les secours qu'on se flattoit d'obtenir par le moyen de ces caissons d'ambulance; mais l'expé-

(1) On a prétendu que l'économie résultante de la suppression du traitement des vingt-cinq professeurs attachés à ces hôpitaux fut le principal motif de cette réforme. On a dit aussi que les écoles spéciales de médecine avoient réclamé contre l'enseignement qui avoit lieu dans les hôpitaux militaires, comme nous l'avons vu à l'occasion de celui du Val-de-Grâce. Il est possible, en effet, que quelques professeurs des écoles spéciales aient usé de leur influence pour décréditer les hôpitaux d'instruction; & nous ne sommes pas éloignés de croire que ces deux motifs influèrent réellement sur leur suppression. Nous avons eu connoissance, en thermidor an 11, d'un Mémoire manuscrit, destiné à développer les avantages de la réforme proposée, ainsi que du bénéfice qui en résulteroit pour le trésor public. Or, dans l'état détaillé des élémens de cette économie, on portoit en première ligne de compte la suppression du conseil de santé, de ses bureaux & accessoires, pour une somme de 54,000 fr.; puis la suppression du traitement de vingt-cinq professeurs à 3000 fr. chacun, formant une économie de 75,000 fr. La destruction de ces deux établissemens étoit donc liée au nouveau systême, & leurs débris devoient servir à élever l'édifice de l'organisation proposée.

rience a prouvé qu'ils étoient rarement en état de suivre les colonnes jusque sur le champ de bataille; qu'ils restoient le plus souvent en arrière, ou qu'ils étoient pris par l'ennemi lorsqu'on vouloit les faire porter trop en avant; qu'ils ne servoient guère qu'à transporter quelques blessés, & que le plus souvent ils étoient chargés des bagages des quartiers-maîtres & des autres officiers de l'état-major du régiment.

Pour assurer les diverses parties du service de santé des corps, ainsi que celui des hôpitaux militaires, que les articles 6, 7 & 8 du même arrêté confioient aux chirurgiens aides & sous-aides-majors des régimens, on porta le nombre des officiers de santé de ces deux derniers grades à un par bataillon ou par deux escadrons, en temps de paix, & au double sur le pied de guerre. Quant au chirurgien-major, il n'y en eut qu'un par régiment de toute arme.

La disposition nouvelle qui chargeoit les chirurgiens aides & sous-aides-majors des corps de faire le service des hôpitaux, étoit une émanation du système de 1788 qu'on avoit intention de ressusciter; mais ce nouvel essai n'eut pas plus de succès que la grande & malheureuse expérience qui avoit fait alors supprimer les hôpitaux militaires. Les chirurgiens aides & sous-aides des corps répondirent mal à la confiance qu'on leur accordoit; la plupart de ces derniers, jeunes, manquant d'instruction & d'expérience, & accoutumés à ne faire presque rien dans les régimens, ne pouvoient s'assujettir au service journalier des hôpitaux, qui exige une grande exactitude; supportant avec peine cette espèce de joug, ils cherchoient à s'y soustaire, en se faisant rappeler à leurs corps par les colonels, & le service des hôpitaux étoit souvent exposé à manquer.

Ces inconvéniens, qui se faisoient déjà sentir en 1804 dans les hôpitaux de l'intérieur, en temps de paix, ainsi que dans les rassemblemens de troupes campées à Boulogne & le long des côtes de la Manche, devinrent bien plus graves & plus remarquables lorsque l'armée entra en campagne pour marcher contre l'Autriche, en fructidor an 13 (septembre 1805). Les chefs des corps voulurent conserver auprès d'eux les chirurgiens qui y étoient attachés, & l'on ne pouvoit plus en obtenir pour le service des hôpitaux. Ce fâcheux résultat avoit été annoncé à cette époque, dans plusieurs rapports faits par les officiers de santé en chef du camp de Boulogne, & transmis au directeur ministre par M. l'intendant-général Petiet. Le ministre persistant dans l'exécution de l'arrêté du 9 frimaire, se contenta de doubler le nombre des chirurgiens aides & sous-aides près des corps; mais le service médical & chirurgical des hôpitaux de la grande armée d'Allemagne n'en fut pas moins compromis. M. l'intendant-général fut obligé de mettre plus de cent chirurgiens en réquisition en novembre & décembre 1805, & le ministre directeur lui-même se décida enfin à attacher huit divisions de chirurgiens à la grande armée, pour le service des ambulances & des hôpitaux sédentaires; & par la suite ce nombre fut encore triplé. Ainsi la nouvelle mesure prescrite par l'arrêté du 9 frimaire occasionna d'abord, à l'armée, l'emploi d'un nombre double de chirurgiens. Dans l'intérieur, on prit un moyen plus économique pour assurer le service des hôpitaux militaires qui manquoient de chirurgiens; les ordonnateurs des divisions eurent ordre de mettre en réquisition des officiers de santé civils, auxquels on donnoit la moitié ou quelquefois seulement le tiers du traitement attribué au grade dont ils remplissoient les fonctions.

Il nous seroit facile de rapporter beaucoup d'autres observations pour démontrer que l'arrêté du 9 frimaire an 12, loin de contribuer à l'amélioration des secours que les malades viennent réclamer dans les hôpitaux militaires, devoit, au contraire, nuire à l'ensemble & à la régularité de leur service; & qu'il contient surtout des dispositions propres à favoriser le projet de faire traiter le plus grand nombre des militaires dans les hôpitaux civils, mesure dont nous avons déjà rapporté les graves inconvéniens lorsqu'on veut lui donner trop d'extension. Cet arrêté d'ailleurs ne pourvoit qu'au service de l'intérieur, en temps de paix, & ne parle du service de guerre qu'en passant, à l'occasion des chirurgiens des régimens ou de leurs caissons, & pour régler les rations & accessoires du traitement des officiers de santé à l'armée; mais dans cette fixation même, loin de suivre l'assimilation aux grades militaires prononcée par la loi du 15 nivôse an 4, en faveur des officiers de santé, le nouvel arrêté n'accorde à chaque classe que les rations du grade inférieur à celui qui avoit été déterminé par cette loi, excepté toutefois pour ce qui concerne les inspecteurs-généraux. Cette différence dans l'assimilation des grades affecta péniblement les officiers de santé, parce qu'elle sembloit leur imprimer une sorte de dégradation qui frappoit toutes les classes, à l'armée comme dans les hôpitaux; tandis que l'augmentation de traitement accordée par le même arrêté à l'ancienneté de service, & présentée comme un grand moyen d'encouragement, n'étoit avantageuse qu'à ceux de première classe, & dans l'intérieur seulement.

Un autre changement défavorable fut vivement senti par tout le corps des officiers de santé militaires. L'arrêté qui réduisoit les fonctions des inspecteurs & laissoit au bureau du personnel la direction générale du service de santé & la présentation à tous les emplois, enlevoit nécessairement aux officiers de santé de tout grade l'avantage précieux d'être jugés par leurs pairs, & protégés au besoin par des chefs ayant assez d'autorité & d'influence pour défendre les droits de leurs subordonnés. On conçoit en effet que si, dans le

nouveau

nouveau système, tous les détails d'exécution relatifs au personnel des officiers de santé devoient naturellement rentrer dans les attributions des bureaux du ministre, il n'étoit pas moins juste que la surveillance générale du service de santé, l'examen & la classification des officiers de santé, leur avancement en grade & leur présentation aux emplois de tout genre, appartinssent aux inspecteurs-généraux, parce qu'eux seuls connoissant les individus, ayant été chargés d'abord de juger leur capacité, & à portée de les voir ensuite dans leurs fonctions, d'appécier leurs talens, leur zèle, leur conduite & leur caractère, ils sont plus en état que personne d'indiquer au ministre les emplois & les postes auxquels chaque officier de santé est le plus propre, & où il convient le mieux de le placer pour l'avantage du service.

L'analyse exacte que nous venons de présenter des dispositions contenues dans l'arrêté du 9 frimaire an 12, & de leurs principaux résultats, démontre invinciblement que les innovations qu'on avoit voulu introduire à cette époque dans le système hospitalier, & surtout dans le personnel du service de santé, n'étoient pas susceptibles d'obtenir de grands succès; aussi, sur trente articles dont se compose cet arrêté, deux ou trois seulement ont soutenu l'épreuve du temps & de l'expérience, savoir, l'augmentation graduelle de la solde des médecins, des chirurgiens & des pharmaciens-majors dans l'intérieur, à raison de l'ancienneté; la mesure qui attache des médecins militaires à quelques hôpitaux civils, comme autrefois on en plaçoit à ceux de charité, & l'établissement des inspecteurs-généraux, qui lui-même n'étoit qu'une variante du conseil de santé; tout le reste a été abandonné ou s'est confondu avec les articles correspondans de l'arrêté du 24 thermidor an 8, dont on n'avoit fait que changer la rédaction pour les adapter au système de celui du 9 frimaire an 12.

Nous venons de voir que ce dernier arrêté, quoiqu'uniquement destiné à modifier l'organisation des officiers de santé militaires, ne parloit point du service de guerre; cependant, à l'époque où cet arrêté parut, on venoit d'opérer un changement notable dans la hiérarchie des officiers de santé en chef attachés aux armées. Trois camps considérables avoient été formés sur les côtes de la Manche au commencement de vendémiaire an 12 (septembre 1803). Chaque camp étoit occupé par un corps d'armée commandé par un général en chef, ayant un état-major nombreux, avec un ordonnateur en chef, & une organisation complète des divers services administratifs. Celui des hôpitaux comprenoit quatre à cinq divisions d'officiers de santé dirigés par trois chefs, un médecin, un chirurgien & un pharmacien. Tous les corps d'armée étoient commandés en chef par le premier Consul, qui avoit son grand état-major, avec un intendant-général chargé de l'administration supérieure de toute l'armée des côtes. Trois officiers de santé en chef, pris parmi les membres du conseil de santé ou parmi les inspecteurs déjà désignés, furent attachés au grand état-major consulaire pour diriger le service de santé des camps. Mais afin de mettre quelque différence entre les trois premiers chefs qui n'avoient point encore le titre d'inspecteurs, & ceux qui étoient spécialement attachés à chaque corps d'armée, on donna à ces derniers le nom de *principaux*; & c'est ainsi que le directeur-ministre créa un nouveau grade intermédiaire entre les officiers de santé de première classe & les anciens chefs des armées.

Cette disposition, toute récente, n'étant autorisée par aucun réglement, auroit dû être comprise dans l'arrêté du 9 frimaire an 12, ou bien elle auroit dû cesser d'exister avec la circonstance extraordinaire qui l'avoit fait adopter provisoirement. Il étoit facile de concevoir en effet que cette dénomination d'officiers de santé principaux n'étoit plus nécessaire, du moment que le service général de l'armée étoit dirigé par trois inspecteurs ayant un titre supérieur à celui de chefs dont ils remplissoient les fonctions; mais soit par économie, soit pour satisfaire au desir des inspecteurs, on jugea convenable de laisser dans les mêmes mains la direction & la surveillance générales du service de santé de l'armée des côtes, qui étoit stationnaire..... Lorsque, deux ans après, on organisa la grande armée destinée à marcher contre l'Autriche, & composée de neuf corps d'armée commandés par des maréchaux d'Empire, ayant chacun leur état-major & leur service de santé distincts, on crut devoir conserver encore aux trois inspecteurs-généraux la direction supérieure du service de santé de cette grande armée, & l'on continua d'employer le titre d'officiers de santé *principaux*, pour désigner les chefs attachés à chacun des corps dont elle étoit composée.

Nous ne rapporterons pas ici les inconvéniens graves qu'on a attribués à cette cumulation de la direction du service de santé avec la surveillance ou l'inspection qui devoit en être distincte, surtout dans une armée aussi considérable, aussi active, occupant un territoire immense, & dont la composition & les mouvemens étoient si compliqués; nous dirons toutefois que cette nouvelle distribution des emplois supérieurs de ce service, donna lieu d'abord à une grande injustice envers les anciens officiers de santé en chef des armées, qu'on fit descendre au rang de *principaux*, & qu'on força ainsi d'accepter un emploi inférieur, précaire, qui n'étoit pas même reconnu légalement, & dont on rendit ensuite les fonctions presqu'illusoires. Pour diminuer les regrets des anciens chefs devenus *principaux*, on avoit été obligé de leur conserver le rang & le traitement de chefs d'armée; mais dans les campagnes suivantes on multiplia tellement le nombre des

principaux, & l'on accorda ce grade avec tant de facilité, qu'on les réduisit à n'être plus considérés que comme des *sous-chefs*, & cependant l'on augmenta considérablement la dépense sans aucune utilité pour les militaires malades.

En même temps le service des hôpitaux de la grande armée fut souvent mal assuré, non-seulement par la pénurie des moyens & la difficulté de la correspondance, mais aussi par les tiraillemens inséparables de cette nouvelle hiérarchie, & surtout par les changemens de destination des officiers de santé de tout grade. Le zèle & les talens connus des inspecteurs-généraux ne pouvoient empêcher que leurs ordres, émanés du grand quartier-général, & adressés à de grandes distances, ne fussent souvent en opposition avec les besoins locaux, lors de leur réception, à cause des changemens survenus dans l'intervalle. Quelquefois les principaux eux-mêmes n'étoient pas à l'abri de ces mutations; on disposoit d'eux comme de leurs subordonnés, sans les consulter & sans connoître au juste leur position; dans cette confusion, les uns restoient sans activité, d'autres se sont vus dans le cas de suivre seuls les mouvemens de leur corps d'armée sans avoir aucun collaborateur à leur disposition. Ainsi, les liens de la subordination se relâchoient, les abus se multiplioient dans les hôpitaux, la responsabilité attachée aux fonctions de chefs se trouvoit anéantie, enfin le service de santé étoit mal ou même point du tout surveillé sur beaucoup de points, parce que les inspecteurs-généraux, chargés légalement de cette surveillance, ayant aussi la direction de toutes les parties du service, étoient trop occupés de ces dernières fonctions qui les retenoient au grand quartier-général, & ils ne pouvoient plus se livrer à leurs véritables devoirs d'inspecteurs, ni contrôler leurs propres opérations.

Ces observations sont plus que suffisantes pour prouver qu'à l'armée, comme dans les hôpitaux de l'intérieur, la direction du service de santé doit toujours être distincte de la surveillance générale. Ce principe fut le véritable motif de la première institution des inspecteurs des services de l'armée sous les ministères de *Colbert* & de *Louvois*; il n'a pas cessé d'être reconnu & observé dans tout le cours du dix-hutième siècle. Pendant la révolution même, lorsque des membres du conseil de santé ou d'autres inspecteurs furent envoyés dans les divisions militaires ou aux armées, ils se bornèrent à inspecter, à surveiller & à contrôler les opérations des officiers de santé en chef, à reconnoître & à réprimer les abus, mais ils se gardèrent bien de prendre, même momentanément, la direction du service; aucun réglement, aucune instruction ne les y autorisoient..... L'arrêté du 9 frimaire an 12 n'en faisoit non plus aucune mention; cependant cette cumulation de fonctions & de pouvoirs distincts est une conséquence presque nécessaire de cet arrêté, qui, ayant trop limité les attributions des inspecteurs-généraux, devoit leur inspirer le desir d'exercer des fonctions plus actives & plus importantes. C'est surtout dans les grandes armées commandées par le chef du Gouvernement, qu'ils devoient être jaloux de déployer leurs grands talens, sous les yeux du suprême dispensateur des récompenses, des distinctions & des grâces.

On a prétendu que l'organisation extraordinaire adoptée pour des armées de quatre à cinq cent mille hommes exigeoit des dispositions nouvelles & plus étendues que celles précédemment en usage; mais en supposant que l'emploi d'officiers de santé principaux, ou de chefs intermédiaires, fût devenu nécessaire, rien n'autorisoit la confusion de pouvoirs dont nous parlons. Ne pouvoit-on pas, en effet, conserver les anciens chefs d'armée chargés de la direction du service, comme on le fit depuis en Espagne, sans priver les hôpitaux & les armées de la surveillance active d'un ou de plusieurs inspecteurs-généraux, dont les attributions supérieures n'eussent pas été moins utiles ni moins honorables?.....

Quoique la direction du service de santé aux armées ait le plus occupé ces inspecteurs depuis leur institution, ils ont eu encore occasion de publier plusieurs écrits relatifs à l'art de guérir, où l'on trouve les vrais principes de l'application de cet art au traitement des maladies des troupes.

En l'an 13 (1804), ils donnèrent une nouvelle édition du Formulaire pharmaceutique des hôpitaux militaires, à laquelle feu M. Parmentier, dont la mémoire nous sera toujours chère, ajouta quelques nouveaux procédés opératoires pour des remèdes usités dans les hôpitaux; on y distingue surtout sa méthode de préparer les vins médicinaux au moyen de teintures alcooliques; il y joignit aussi un extrait d'anciennes instructions sur l'ordre & la tenue des pharmacies, sur la récolte des plantes, sur celle des cantharides, & sur les moyens de propreté & de salubrité qu'on doit employer journellement dans les hôpitaux. Les formules proprement dites n'ont pas été perfectionnées dans cette édition; quelques-unes, au contraire, présentent des retranchemens non motivés, ou des négligences dans l'expression des doses; plusieurs médicamens simples, tirés des végétaux & fort en usage, ont été oubliés dans l'état des substances qui doivent composer l'approvisionnement des hôpitaux; certains autres, tels que le petit-lait & les boissons édulcorées, ont été à peu près proscrits pour le seul motif d'économie..... Ces changemens, défavorables sous plusieurs rapports, ont fait penser aux médecins militaires qu'en général cette édition du Formulaire étoit inférieure à la précédente.

En septembre 1806, MM. les inspecteurs-généraux Coste & Percy, chargés de la direction du service de santé de la grande armée, firent imprimer à Strasbourg un écrit sur la santé des

troupes en Allemagne. Ils annoncent eux-mêmes que cet *avis* eſt calqué ſur celui qui fut publié en l'an 4 (1796) par les anciens inſpecteurs-généraux, ſur *la ſanté des troupes en Italie*. La différence du climat de l'Allemagne, la ſituation & la compoſition de la grande armée exigeoient d'autres développemens & de nouvelles réflexions pour la partie topographique. Si les principes de l'hygiène ne peuvent varier, leur application & leurs conſéquences devoient changer à raiſon d'un grand nombre de circonſtances différentes, dans leſquelles ſe trouvoit notre armée en Allemagne. Toutes ces nuances ont été bien marquées; & quant à la partie médicale & pratique, on y reconnoît, comme dans le reſte du nouvel avis, la même doctrine hippocratique, la même ſageſſe dans les vues, dans les préceptes, dans les conſeils, le ſtyle, l'eſprit enfin du premier médecin des armées qui avoit le plus contribué à la rédaction de l'*avis* de l'an 4.

Les inſpecteurs-généraux réunis ont été dans le cas de donner une nouvelle édition de pluſieurs inſtructions publiées par leurs prédéceſſeurs, ſur divers objets concernant le ſervice : telle eſt celle relative à l'emploi des eaux minérales dans les hôpitaux militaires, publiée en 1809. Celle-ci recommande particulièrement l'uſage des eaux artificielles, qu'on peut préparer dans chaque établiſſement, & dont l'utilité étoit d'autant plus applicable à la circonſtance, que le Gouvernement ne vouloit conſerver à cette époque que trois hôpitaux près les ſources d'eaux thermales, ſavoir, *Bourbonne*, *Aix-la-Chapelle* & *Barrège*.

Nous avons déjà parlé, page 272, d'une Inſtruction relative aux cas d'infirmité qui peuvent diſpenſer les conſcrits du ſervice militaire. C'eſt en mars 1811 que les inſpecteurs-généraux furent chargés par le miniſtre de la guerre de s'occuper d'une nouvelle rédaction des tableaux dans leſquels devoient être compriſes d'abord les infirmités ſur leſquelles les ſous-préfets étoient appelés à prononcer, & enſuite celles dont le jugement étoit réſervé aux conſeils, ou plutôt aux officiers de recrutement. Ce travail, dont nous avons déjà fait ſentir la difficulté en parlant de l'inſtruction faite en l'an 7, ne préſente d'autres modifications que celles devenues indiſpenſables d'après les nouvelles baſes qui avoient été adoptées pour obtenir un plus grand nombre de recrues.

Les inſpecteurs ont auſſi rédigé pluſieurs rapports & inſtructions ſur des objets de ſalubrité applicables à diverſes places de guerre; ils ont concouru à des expériences faites dans les hôpitaux militaires de Paris, par ordre du directeur miniſtre, ſur différens remèdes ou méthodes de traitement propoſés contre la gale, ſavoir, en 1808, pour l'eſſai d'une ſolution de muriate ſuroxigéné de mercure, & en 1811 d'une ſolution de ſulfure de potaſſe. Ce dernier moyen, communiqué par le docteur Jadelot, étant employé, ſoit en bains, ſoit en lotions, a paru avantageux; l'autre, caché par le charlataniſme ſous le nom d'*eau antipſorique de Mettemberg*, a été rejeté comme inſuffiſant, & d'un uſage dangereux dans la plupart des poſitions où ſe trouvent les troupes.

L'exécution de l'arrêté du 9 frimaire an 12 néceſſitoit une nouvelle répartition des officiers de ſanté militaires, dont elle augmentoit d'ailleurs le nombre. Nous avons dit qu'il étoit de mille deux cent vingt-ſept le 1er. vendémiaire an 12, lorſqu'on forma trois camps ſur les côtes de la Manche.

On y comptoit alors neuf cent quarante-deux chirurgiens, dont quatre cent quarante-un étoient placés dans les hôpitaux, & cinq cent un dans les régimens. Ces proportions ſubirent un grand changement par la nouvelle organiſation qui ſuivit l'arrêté du 9 frimaire. Beaucoup de chirurgiens, aides & ſous-aides-majors, employés dans les hôpitaux, reçurent ordre de paſſer dans les corps; & ſi la quantité des pharmaciens ſous-aides fut un peu diminuée, la ſomme totale des autres officiers de ſanté devoit néceſſairement s'accroître. Les états arrêtés le 1er. vendémiaire an 13 (ſeptembre 1804) élevèrent en effet à quatorze cent quatre-vingt-dix le nombre des officiers de ſanté. L'augmentation fut donc de deux cent cinquante-trois, & elle porta ſur tous les grades, mais principalement ſur les aides & ſous-aides-majors-chirurgiens, qui, ſupprimés dans les hôpitaux, furent preſque doublés dans les régimens. Il y en eut alors huit cent quatre-vingt-dix-neuf attachés aux corps, & cent cinquante-deux ſeulement dans les hôpitaux. Le nombre des médecins, des chirurgiens & pharmaciens de tout grade fut encore augmenté dans le cours de l'an 13, à raiſon des renforts que reçurent les troupes campées ſur les côtes, & des nouveaux corps d'armée qui furent organiſés pour l'expédition projetée. Enfin, lorſque l'armée reçut ordre de ſe mettre en marche pour aller paſſer le Rhin, en ſeptembre 1805, il fut encore ajouté un nombreux ſupplément au perſonnel du ſervice de ſanté, ſurtout aux chirurgiens des régimens. Mais ce ſupplément s'étant trouvé inſuffiſant, on fut obligé d'en requérir un grand nombre après la priſe d'Ulm, & pendant cette courte & glorieuſe campagne qui ſe termina par la victoire d'Auſterlitz. Auſſi, lorſque le traité de Preſbourg mit fin aux hoſtilités, le 1er. janvier 1806, on comptoit dans nos armées & dans l'intérieur de la France deux mille cinquante-huit officiers de ſanté. Ce ſervice reçut encore de grands développemens dans les années ſuivantes, à raiſon du nombre & de la force des armées qui ſe portèrent ſucceſſivement en Pruſſe & en Pologne en 1807, en Eſpagne en 1808, & pour la deuxième fois en Autriche en 1809. Le tableau ſuivant préſente la proportion des officiers de ſanté de divers grades, & la diminution ou l'accroiſſement de leur nombre au commencement de chaque année, depuis 1800 juſqu'en 1812.

TABLEAU du nombre des Officiers de ſanté militaires employés au commencement des années ci-deſſous indiquées.

EMPLOIS ET GRADES.	EN VENDÉMIAIRE an 9, octobre 1800.	an 10, octobre 1801.	an 11, octobre 1802.	an 12, octobre 1803.	an 13, octobre 1804.	an 14, fin de 1805, & janvier 1806.	AU PREMIER JANVIER 1807.	1808.	1809.	1810.	1811.	ſeptembre 1812.
Membres du conſeil de ſanté, ou inſpecteurs-généraux du ſervice.	3	3	3	3	6	6	6	6	6	6	7	7
Officiers de ſanté en chef, ou principaux des armées.	17	13	7	17	33	40	46	52	75	82	70	55
Médecins de tout grade aux armées ou dans l'intérieur	210	133	62	75	94	122	170	196	256	288	198	277
Pharmaciens de tout grade aux armées ou dans l'intérieur.	540	337	171	200	306	395	462	601	721	957	808	1011
Chirurgiens de tout grade aux armées ou dans les hôpitaux.	1036	565	327	441	152	408	517	904	1050	1412	1193	1704
Chirurgiens de tout grade dans les régimens.	629	609	515	501	899	1015	1095	1230	1730	1804	1572	2058
TOTAUX.	2425	1660	1085	1237	1490	2058	2294	2989	3838	4529	3848	5112
Nota. Le total des officiers de ſanté employés en l'an 8 étoit de 3309. Différence en moins.	884	765	575	....	....	....	....	....	....	....	681	....
Différence en plus.	....	....	....	152	253	568	236	695	849	691	....	1264

On voit par ce tableau, que depuis l'an 8 jufqu'à l'an 11, le nombre des officiers de fanté militaires a éprouvé une diminution fucceffive; que cette dernière année, répondant à 1802, préfente le *minimum* de cette proportion décroiffante; & qu'au contraire, depuis l'an 12 (1803) jufqu'en 1812, le nombre des officiers de fanté a toujours été en augmentant; & que cette augmentation s'élève progreffivement jufqu'au quintuple du nombre employé en 1802. Il faut excepter toutefois la fin de l'année 1810, époque où l'efpoir d'une paix folide avec l'Autriche avoit fait fupprimer un affez grand nombre d'hôpitaux, & déterminé le licenciement de fix cent quatre-vingt-un officiers de fanté, quantité prefqu'égale au fupplément qu'avoit exigé le fervice dans l'année précédente. Enfin, nous devons ajouter que l'époque du *maximum* de cette progreffion, qui porta le nombre des officiers de fanté à cinq mille cent douze, répond au 15 feptembre 1812, pendant la campagne de Moskou; la grande armée qui fut détruite dans cette funefte campagne avoit à fa fuite près de quatre mille officiers de fanté de tout grade.

L'augmentation du nombre des officiers de fanté en chef ou principaux eft furtout remarquable dans les quatre ou cinq dernières années. On en comptoit quatre-vingt-huit en 1810, y compris les infpecteurs-généraux; or, ce nombre de chefs eft prefqu'égal à celui qui a été noté en l'an 3 (1795), époque où la France avoit plus d'un million d'hommes fous les armes. (*Voyez* le tableau inféré page 270.) Il n'en eft pas de même des médecins, des chirurgiens & des pharmaciens véritablement chargés des détails relatifs au traitement des malades; leur nombre total, en 1810, ne faifoit qu'à peu près la moitié de celui qui étoit en activité en 1795; mais ce qui frappe le plus dans ce tableau, c'eft la progreffion du nombre des chirurgiens des régimens, qui autrefois n'éprouvoit d'autre variation que celle dépendante de l'organifation de l'armée, & qui, depuis dix ans, s'eft élevée de cinq cent un à deux mille cinquante-huit. On reconnoît ici l'effet prévu de l'arrêté du 9 frimaire an 12, & les réfultats d'un double emploi avec les chirurgiens attachés aux hôpitaux des armées & à ceux de l'intérieur.

Nous aurions donné à ces tableaux un plus grand degré d'intérêt, fi nous avions pu indiquer le nombre proportionnel de chaque grade ou de chaque claffe pour les chirurgiens & les pharmaciens. Nous avions recueilli ces élémens pour plufieurs années; mais il nous a été impoffible de les compléter pour la totalité des vingt époques indiquées dans les deux tableaux. En fuppofant même qu'on eût pu réunir tous les renfeignemens néceffaires pour établir ces détails proportionnels, ils n'auroient encore offert que la quotité des officiers de fanté de divers grades ou claffes employés au commencement de chaque année. A quel travail de recherches n'auroit-il pas fallu fe livrer, fi on avoit voulu favoir au jufte quel a été le nombre total des médecins, chirurgiens & pharmaciens qui ont fervi aux armées & dans les hôpitaux militaires depuis 1792 jufqu'à ce jour? Les nominations, les réquifitions, les mutations, les deftitutions, les démiffions, les décès & les remplacemens fucceffifs qui ont eu lieu d'une année à l'autre, offriroient une maffe d'opérations qu'il feroit très-intéreffant de connoître, mais dont il feroit bien impoffible de fe procurer les notes & les états exacts, quelques recherches qu'on pût faire, pour établir à cet égard un calcul feulement approximatif; à caufe des changemens nombreux qui ont eu lieu dans le miniftère de la guerre & dans le confeil de fanté, & furtout à caufe des déplacemens fréquens des bureaux & des archives de ce département, depuis 1792.

Nous regrettons d'autant plus la difparition ou la difperfion de ces matériaux, qu'ils auroient pu nous fervir au moins à apprécier avec quelque jufteffe le nombre des officiers de fanté qui ont péri dans les hôpitaux & les armées, victimes de leur zèle & de leur dévouement pour le fervice des militaires malades. N'ayant aucune donnée pofitive qui puiffe diriger dans une appréciation de cette importance, nous fommes obligés de nous en tenir à des généralités ou à des aperçus bien au-deffous de la réalité. Toutefois nous croyons pouvoir affurer que, pendant les vingt ans de guerre qui ont pefé fur la France & fur l'Europe, le huitième, quelquefois même le fixième des officiers de fanté employés à la fuite de nos armées, étoit habituellement hors de fervice pour caufe de maladies contractées dans les hôpitaux; que, dans les temps ordinaires, il mouroit un quart ou même un tiers de ces derniers attaqués d'affections graves; & que, dans les temps d'épidémie ou pendant le règne des fièvres contagieufes, la plupart des officiers de fanté étoient frappés, & la perte étoit proportionnellement doublée. Le confeil de fanté & les officiers de fanté en chef des armées étoient tellement perfuadés de la deftinée inévitable de leurs fubordonnés, qu'ils avoient foin de tenir toujours en réferve, fous le nom de *difponibles*, au quartier-général, un dixième de médecins, de chirurgiens & de pharmaciens des diverfes claffes, furtout des claffes inférieures, pour remplacer les malades & ceux qui fuccomboient en rempliffant leurs fonctions.

On trouve quelques renfeignemens fur le grand nombre de ces décès dans le bel Éloge funèbre de M. Jofeph-Adam Lorentz, médecin en chef de l'armée du Rhin, prononcé au confeil de fanté, le 2 germinal an 9 (1801), par M. Cofte, premier médecin des armées. Cet infpecteur-général, aujourd'hui le doyen & l'honneur de la médecine militaire, annonçoit alors que, depuis 1792 jufqu'en 1801, on comptoit plus de deux mille victimes du

ſervice de ſanté, & que chaque campagne avoit cauſé la perte du cinquième des officiers de ſanté employés dans les hôpitaux militaires. Cette aſſertion peut paroître exagérée à ceux qui ne conſidèrent que ce qui s'eſt paſſé dans quelques armées peu conſidérables, & pendant les temps & les ſaiſons favorables, où les troupes obtinrent quelque repos. Mais lorſque M. Coſte faiſoit ces triſtes réflexions, il avoit ſous ſes yeux les rapports des officiers de ſanté en chef des armées des Pyrénées occidentales, adreſſés au conſeil de ſanté en l'an 2 & en l'an 3, dans leſquels ils annonçoient que dans les trois premières campagnes, la fièvre putride-maligne, dite d'*hôpital*, avoit fait périr quarante-quatre médecins, & que le nombre total des officiers de ſanté de tout grade qui avoient été victimes de la fièvre épidémique à cette armée, dans l'eſpace de quinze mois, s'élevoit à plus de trois cents. L'armée des Pyrénées orientales ne fut pas plus heureuſe en 1794 & 1795. Une épidémie dyſſentérique y exerça un grand ravage; plus de la moitié des officiers de ſanté ſuccombèrent, en prodiguant des ſoins aux militaires qui encombroient les hôpitaux, & dont la perte fut auſſi effrayante. La même obſervation avoit été faite ſur le Rhin pendant le ſiége de Mayence, & poſtérieurement en Italie, pendant les automnes de l'an 4 & de l'an 5 (1796 & 1797). En l'an 6 & l'an 10, deux expéditions lointaines furent marquées par de grandes pertes parmi nos troupes, & parmi les officiers de ſanté qui les accompagnoient. Sur cent vingt-cinq médecins, chirurgiens & pharmaciens qui étoient partis avec l'armée d'Orient en Égypte, on compta quatre-vingt-deux morts, dont ſoixante-quatre de la peſte. Le corps des officiers de ſanté perdit donc les deux tiers, tandis que les corps militaires ne perdirent que le tiers du nombre dont ils ſe compoſoient. Sur cent trente officiers de ſanté qui faiſoient partie de l'armée envoyée à Saint-Domingue en l'an 10 (1802), près des deux tiers auſſi furent victimes de la fièvre jaune. Mais les pertes furent plus particulièrement remarquables dans les armées actives en 1793, 1794 & 1795, lorſqu'il étoit ſi difficile d'obtenir quelqu'ordre, quelque régularité dans le ſervice hoſpitalier, lorſque les emplois étoient donnés ſans précaution & ſans diſcernement, par toutes ſortes d'autorités, à des hommes étrangers à ce ſervice & ſouvent peu exercés dans les diverſes branches de l'art. Au milieu de l'encombrement & de l'infection des hôpitaux, la maladie & la mort moiſſonnoient la plupart de ces nouveaux médecins, chirurgiens & pharmaciens employés proviſoirement, qui entroient pour la première fois dans ces établiſſemens, & n'étoient nullement habitués à donner des ſoins à un grand nombre de malades gravement affectés. Le ſervice de ſanté perdit encore beaucoup en l'an 7 (1799). Mais dans les années poſtérieures & juſqu'aux campagnes de Pruſſe & de Pologne en 1807, la perte de nos collaborateurs fut beaucoup moindre; elle augmenta en 1808, & ſurtout en 1809 en Eſpagne, où les hôpitaux mal organiſés, manquant des objets de première néceſſité ſur divers points de la péninſule, furent convertis en cloaques, par l'effet de l'encombrement & de l'infection qui en fut la ſuite inévitable. L'année 1810 excita moins de regrets, parce que la paix vint luire un moment ſur la France; mais les campagnes de 1812 & 1813 furent ſi malheureuſes, qu'il eſt impoſſible de connoître au juſte l'étendue des pertes qu'éprouva le corps des officiers de ſanté dans ces deux années.

Quelque variation qu'ait éprouvée le ſervice de ſanté, le nombre des hôpitaux militaires, ſoit dans l'intérieur, ſoit aux armées, a conſtamment ſuivi la proportion croiſſante ou décroiſſante du nombre des troupes compoſant l'armée. En vain des lois ou des arrêtés du Gouvernement prononçoient la ſuppreſſion de beaucoup d'établiſſemens de ce genre; la loi ſuprême de la néceſſité faiſoit conſerver ceux qui étoient indiſpenſables, à raiſon des localités, ou d'autres circonſtances militaires : ſouvent même la prévoyance adminiſtrative ſuffiſoit pour faire ajourner les réductions ordonnées.

Nous avons dit, en rendant compte de l'arrêté du 4 germinal an 8, que le tableau joint à cet arrêté fixoit à trente le nombre des hôpitaux permanens pour le ſervice des diviſions militaires, indépendamment de ceux des armées. Le réglement du 24 thermidor ſuivant diſtingua les hôpitaux permanens en trois claſſes, à raiſon de leur force. Il en comprit ſix dans la première claſſe, onze dans la deuxième, & treize dans la troiſième; mais cette claſſification ne fut faite que pour graduer le traitement des membres des conſeils d'adminiſtration ou des économes qui y étoient attachés; car du reſte, ce nombre d'hôpitaux permanens, quoique inſuffiſant pour recevoir les militaires malades dans l'intérieur, ne fut jamais complété, à cauſe des grands frais qu'occaſionnoit leur organiſation. On préféra conſerver pluſieurs hôpitaux qui exiſtoient auparavant dans les diviſions frontières ou ſur les côtes; on en créa même de nouveaux en 1802, 1803 & 1804, dans les villes où les hoſpices civils ne purent pas ſe charger de traiter les militaires, & l'on confia le ſervice de ces hôpitaux proviſoires à une ou pluſieurs compagnies d'entrepreneurs. Ainſi il y eut d'abord à cette époque, dans l'intérieur, trois ſortes d'établiſſemens où le ſoldat malade fut reçu; ſavoir, les hôpitaux permanens ſous la direction des conſeils d'adminiſtration, ce qu'on appela *régime paternel*; les hôpitaux proviſoires mis *en entrepriſe*, & les hôpitaux *civils* traitant auſſi les militaires à prix fixe par journée. Dans la ſuite on organiſa des hôpitaux mixtes, qu'on appela *dépôts*, & qui étoient dirigés par un économe, ſans conſeil d'adminiſtration, à l'inſtar des hôpitaux ſédentaires formés à la ſuite des armées. On diſtingua le ſervice de ces *dépôts*,

quelquefois plus considérables que les hôpitaux permanens, en ce qu'ils étoient, disoit-on, *administrés par économie.*

Toutes ces dispositions variables & incohérentes prouvoient que, si l'idée première qui avoit fait naître le projet de confier l'administration des hôpitaux des troupes à des officiers militaires étoit trop éloignée de nos usages, le système établi par l'arrêté du 4 germinal an 8, pour modifier ce projet, étoit trop compliqué, trop onéreux aux finances de l'État, & nullement susceptible d'être appliqué à toutes les circonstances de paix & de guerre.

On ne tarda pas à s'apercevoir que cette multiplicité d'emplois, qui sembloient n'avoir été créés que pour placer des officiers supérieurs & des commissaires des guerres réformés, ne faisoit qu'ajouter aux embarras du service & aux dépenses de l'administration, & que la responsabilité disparoissoit sous les formes délibératives. En effet, les conseils d'administration des hôpitaux & les directoires près les armées soumettoient les marchés pour les fournitures & toutes leurs principales opérations au directoire central; celui-ci prenoit les ordres du ministre, qui rejetoit ou autorisoit les mesures proposées : dès-lors la responsabilité des divers agens devenoit nulle, ou se réduisoit aux détails d'exécution, & il n'y avoit aucun moyen de réclamer contre les dispositions qui avoient été soumises à ces formalités, en apparence très-régulières; mais les délais qu'elles entraînoient, étoient souvent nuisibles au service. Les conseils d'administration, pour mettre à couvert leur garantie, soumettoient les moindres questions au directoire central, qui, surchargé d'affaires, ne pouvoit répondre sur-le-champ : de-là ces retards, pendant lesquels le service des malades restoit en souffrance.

A l'armée, au contraire, où tous les détails d'exécution ne peuvent souffrir aucun retard, il étoit impossible que les membres des directoires pussent suivre les formes qui leur étoient imposées. Ne pouvant attendre les décisions du directoire central, ils se faisoient toujours autoriser par les ordonnateurs & les généraux en chef, de sorte que le vœu du réglement n'étoit jamais rempli, ou que l'on parvenoit à en éluder l'exécution; aussi les directoires des armées ne se soutinrent pas loug-temps. Dès l'an 10 ou l'an 11, il n'y eut plus dans chaque armée qu'un régisseur général des hôpitaux ou un administrateur en chef, comme avant l'an 8.

Le ministre lui-même ne tarda pas à reconnoître les inconvéniens inséparables des fonctions du directoire central, qui, n'osant plus administrer par lui-même, n'étoit plus qu'un bureau du ministère, & auquel on reprochoit, dès l'an 11, de n'avoir pu rendre aucun compte de sa gestion, quoique l'arrêté du 4 germinal an 8, article 12, & le réglement du 24 thermidor suivant, article 410, lui fissent un devoir de le faire imprimer chaque année. Immédiatement après la division du ministère de la guerre, le directoire central des hôpitaux perdit une partie de ses attributions, qui furent exercées par l'un des conseillers d'Etat attachés à l'administration de la guerre. Ce directoire fut ensuite dépouillé du reste de ses fonctions par un décret du 10 avril 1806; & quoique ses membres conservassent encore leur titre honorifique & leur traitement, ils n'eurent plus dès-lors l'administration des hôpitaux militaires, qui furent dirigés par un conseiller d'Etat & par les bureaux du ministre. A la même époque, les conseils d'administration, dont la dépense avoit paru inutile, furent supprimés; on conserva cependant encore un inspecteur pour chacun des hôpitaux permanens, dont le nombre fut réduit à seize ou dix-huit; mais les fonctions de ces inspecteurs, fixées par un réglement particulier du 18 septembre 1806, ne consistoient plus qu'à contrôler les opérations de l'économe, lequel devint le véritable administrateur & directeur de l'hôpital.

Nous n'examinerons point si le régime qu'on substitua à celui du directoire central des hôpitaux militaires méritoit la préférence; l'administration des bureaux du ministre, qu'on a appelée *administration par économie*, justifie sans doute ce titre, sans porter atteinte aux droits des militaires malades; mais elle présente les mêmes inconvéniens que le directoire, sous le rapport du défaut de responsabilité; elle expose en outre au danger des décisions ministérielles, que les bureaux ont la facilité de faire prendre & de généraliser, pour faire adopter & exécuter les mesures qui favorisent leur système. C'est par l'abus de cette facilité que les dispositions consacrées par les réglemens sont modifiées peu à peu, & enfin changées ou détruites, & qu'il s'établit une nouvelle jurisprudence, au moyen de circulaires ou d'arrêtés ministériels, qu'on fait convertir ensuite en décrets du Gouvernement.

Ainsi, l'ordre du service s'altère insensiblement, & bientôt l'administration n'a plus de bases fixes. Mais les décisions, les lettres circulaires, les instructions, les arrêtés, les décrets qui ont changé ou augmenté sa partie réglementaire, sont épars ou remontent à des dates éloignées, de sorte que ceux qui ordonnent comme ceux qui exécutent, & ceux qui sont chargés de surveiller, ne savent plus comment diriger leur conduite, & craignent à chaque instant de se tromper & de prendre pour règle une disposition qui est déjà abrogée; il faut alors faire des volumes pour recueillir & classer les variantes d'un grand nombre d'articles du réglement, & pour mettre en harmonie toutes les décisions qui se sont succédées. On doit à ces variations les ouvrages estimables de M. Quillet & de M. Berriat, qui embrassent toutes les parties de l'*administration militaire :* ce qui

concerne les hôpitaux se trouve particulièrement réuni dans l'ouvrage intitulé : *Recueil général des lois, réglemens, décisions & circulaires sur le service des hôpitaux militaires, par M. Charles Courtin.* Paris, 1809, trois volumes, dont deux in-8°. & un in-4°. pour les tableau & modèles d'états ; encore devons-nous ajouter que depuis l'époque de la publication de ce dernier recueil, un grand nombre de nouveaux arrêtés ou de décisions ministérielles ont apporté de grands changemens, non-seulement au mode d'administration, de comptabilité, de paiement, &c., mais même à ce qui concerne le personnel des officiers de santé & à la police qui leur est applicable.

Toutefois nous n'ignorons pas qu'à diverses époques la comptabilité & le mode de paiement ont éprouvé des changemens nécessités par la situation variable du trésor public ou par ses différentes opérations financières ; & ces mesures passagères, commandées par les circonstances, ont dû être appliquées aux dépenses des hôpitaux comme à celles des autres parties de l'administration militaire. Mais il est des changemens essentiels qui attaquent les bases du service hospitalier, celles même qui sont destinées à garantir au soldat malade les secours qui lui sont dus ; & certes les seuls principes d'humanité auroient dû faire écarter de pareilles mesures.....

C'est ainsi que nous avons vu discuter sérieusement, en présence du ministre directeur & de deux conseillers d'Etat attachés à l'administration de la guerre, le projet de réduire à douze onces la livre de viande (cinq hectogrammes), que le réglement accorde par jour pour chaque malade. Il ne fallut rien moins que l'opposition formelle des anciens membres du conseil de santé, à l'opinion desquels se réunirent heureusement le ministre & les deux conseillers d'Etat, pour faire rejeter cette réduction. Les réformateurs qui la proposoient, finirent pourtant par obtenir que la livre de viande des infirmiers ne seroit point mise à la marmite, & seroit diminuée ou supprimée dans les hôpitaux au-dessus de trois cents malades, & que par conséquent les servans seroient nourris aux dépens des militaires dans ces établissemens.

C'est ainsi qu'on a donné depuis aux économes ou directeurs des hôpitaux l'entreprise du chauffage, de l'éclairage, du blanchissage, des légumes, des légers alimens, des vases, ustensiles, &c., contrairement au texte formel du réglement du 24 thermidor an 8, articles 282 & 308, portant expressément, savoir, l'article 282, que *dans aucun cas & sous aucun prétexte que ce puisse être, les économes, gardes-magasins ou autres comptables ne pourront prendre pour leur compte aucune espèce de fournitures ni s'y intéresser, à peine de destitution ;* & l'article 308, que *les conseils d'aministration tiendront la main à ce que les économes ou employés ne s'immiscent directement ni indirectement dans aucune espèce de fournitures relatives au service de l'hôpital.*

Des motifs d'économie ont fait éluder l'exécution de ces articles ; mais le soldat souffre de ces prétendues économies, qui, en dernière analyse, sont contraires aux véritables intérêts du Gouvernement. Nous avons cependant entendu soutenir ce systême par des administrateurs militaires très-instruits & de très-bonne foi : ils prétendent que lorsque l'on confie aux économes l'achat de ces fournitures aux frais de l'administration, les malades peuvent éprouver les mêmes privations que lorsqu'elles sont faites par abonnement, si l'économe est capable d'abuser de la confiance qui lui est accordée ; & que, dans les deux cas, la chance est aussi désavantageuse pour les malades.

Cette opinion ne nous paroît pas fondée : voici par quelles raisons on peut la combattre victorieusement. Lorsque l'économe est le maître de fournir ou d'acheter ces objets pour le compte du Gouvernement, il peut, s'il est infidèle, élever ses bénéfices à volonté, sans obstacle & sans contrainte, en les composant, partie aux dépens du Gouvernement, partie aux dépens des malades ; & dans cette espèce de partage, les derniers peuvent être le moins lésés, ou ne supporter tout au plus que la moitié du dommage. Mais lorsque l'administration a fait un abonnement avec l'économe, celui-ci n'ayant pas été le maître de régler à son gré les conditions du marché, s'est vu forcé de réduire la masse de ses bénéfices, & il doit naturellement chercher à l'accroître. Or, ne pouvant le faire aux dépens du Gouvernement qui a traité avec lui à prix fixe par journée, il doit essayer de se dédommager en bénéficiant sur les qualités & sur les quantités des fournitures, c'est-à-dire, en faisant subir aux malades des réductions ou des privations plus fortes que dans la première supposition. C'est surtout la fourniture du chauffage qui donne lieu à des abus à cet égard : nous avons vu des malades souffrir du froid, & des affections catarrhales s'aggraver par le défaut de feu dans les salles, malgré les réclamations réitérées des médecins. L'instruction du 7 ventôse an 2 avoit ordonné qu'il fût placé des thermomètres dans les salles des hôpitaux pour régler le degré de température suivant les saisons & les circonstances ; mais depuis l'abonnement du chauffage, on a proscrit l'usage de ces instrumens. L'article 463 du réglement du 24 thermidor an 8, veut que les ordres relatifs à la température, comme à tout ce qui tient à la salubrité, soient donnés par le commissaire des guerres, d'après l'avis des officiers de santé ; une instruction du ministre directeur ordonne aussi qu'il sera dressé tous les mois, par le commissaire des guerres, un procès-verbal pour constater le bon état des fournitures pour lesquelles l'économe est abonné, & que les officiers de santé devront y insérer leurs observations ; mais on ne manque jamais de

de prétextes pour excuser le passé, & l'on promet que tout ira mieux à l'avenir; l'on obtient ainsi une signature pour ces sortes de procès-verbaux, qu'on fait n'être que de *pure forme* ou d'*ordre*, qui encombrent les bureaux des ordonnateurs, & auxquels on ne regarde que long-temps après, lorsqu'il s'agit de régler la comptabilité de l'économe.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres décisions ou arrêtés qui ont changé divers articles du réglement, ou qui les ont modifiés d'une manière défavorable à l'intérêt des malades; chaque titre du réglement pourroit nous fournir matière à de longues & sérieuses réflexions. Nous pourrions dire comment on a découragé les anciens officiers de santé, en adoptant plusieurs mesures injustes à leur égard. C'est ainsi qu'on a cessé de compter, pour leur retraite, le temps de service passé dans les hôpitaux militaires & aux armées, avant le mois d'août 1793, avec le titre d'*élève*, quoique ce titre d'*élève* fût reconnu par toutes les anciennes ordonnances, & par le réglement du 20 juin 1792; quoiqu'il fût donné par une commission ministérielle, & que les élèves chirurgiens & pharmaciens eussent des fonctions déterminées & un traitement fixe; quoiqu'enfin le même service soit compté aux officiers du génie & de l'artillerie, ainsi qu'aux officiers de santé de la marine. Dans ce dernier département, on compte aussi, pour la retraite des médecins, le temps pendant lequel ils ont été employés comme *surnuméraires* dans les hôpitaux des ports, tandis qu'on refuse de le compter à ceux des hôpitaux militaires. C'est ainsi qu'on avoit tenté, vers le milieu de 1810, d'enlever aux officiers de santé en chef des armées & des hôpitaux militaires, le droit de répartir leurs subordonnés, selon les besoins du service; un avis du conseil d'Etat, du 5 octobre de la même année, avoit maintenu les officiers de santé dans leurs droits; mais il ne fut pas rendu public. Enfin, c'est ainsi qu'un arrêté du 30 novembre 1811, vivement sollicité pendant plusieurs mois, a changé les relations d'ordre & de police des commissaires des guerres envers les officiers de santé, contrairement à l'art. 434 du réglement du 24 thermidor an 8, qui avoit sagement fixé ces relations d'après les principes établis dans le réglement du 26 prairial an 4, & d'après l'instruction du 26 ventôse an 3, qui détermine les fonctions des commissaires des guerres.

Nous nous arrêtons ici, dans l'espoir qu'on s'occupera bientôt de la rédaction d'un nouveau réglement devenu heureusement indispensable, & qu'on y consacrera les vrais principes d'une bonne administration, tant pour le personnel que pour le matériel, en coordonnant dans un juste rapport l'autorité nécessaire à chacun des fonctionnaires appelés à concourir au service des hôpitaux. Flattons-nous surtout qu'on sentira la nécessité d'élaguer d'un service aussi important & aussi sacré, toutes ces dispositions abusives ou arbitraires que des circonstances extraordinaires y ont introduites pendant la révolution; & que le véritable intérêt du soldat malade sera la base fondamentale sur laquelle on établira le système complet des secours que le Gouvernement doit lui assurer.

Le transport des malades & blessés évacués d'un hôpital sur un autre, jusqu'à des distances éloignées, a toujours été considéré comme l'une des causes qui aggravent souvent les maladies des soldats, & augmentent la mortalité dans les armées. Quelques médecins ont pourtant soutenu que les militaires attaqués d'affections très-graves se rétablissoient plus facilement sur les chariots de transport, & au grand air, que dans les hôpitaux encombrés. Colombier cite quelques exemples de fièvre putride-maligne, dont il attribue la guérison à cette circonstance, pendant la retraite de Hanovre en 1759; & il en conclut qu'on peut traiter presque tous les malades sur des chariots, à la suite des corps. Mais il est évident qu'il a conclu du particulier au général, pour soutenir son système d'*hôpitaux régimentaires*, & que les exemples dont il s'appuie, ne sont que des exceptions qui ne peuvent détruire le principe, ni faire révoquer en doute les résultats fâcheux d'une expérience trop long-temps malheureuse. Il faut observer d'ailleurs, qu'autrefois la guerre se faisoit d'une manière plus régulière; les grandes batailles étoient plus rares, elles étoient prévues, calculées même à l'avance, & les administrateurs militaires avoient le temps de se procurer les moyens de transport & les autres ressources nécessaires; ce n'étoit que dans les retraites précipitées qu'on éprouvoit des embarras & des difficultés pour les convois des ambulances, comme pour tous les autres services.

Mais dans le nouveau système de guerre, on s'est mis souvent en campagne sans convois, sans magasins; des armées formidables s'élançoient dans le pays ennemi, se battant tous les jours, sans faire aucun siége, sans être arrêtées par les places fortes; elles se portoient ainsi, en un mois, à cent & à deux cents lieues des frontières, formant sur la route des hôpitaux provisoires ou ambulans qu'on étoit bientôt obligé d'évacuer, soit pour les porter en avant, soit pour laisser les ambulances toujours libres & en état de recevoir les malades des corps d'armée qui se succédoient, ou les blessés des corps d'avant-garde. L'évacuation des malades d'un hôpital sur un autre devenoit donc une nécessité de tous les jours; & comme on a fait beaucoup de campagnes d'hiver, cette mesure, souvent exécutée au milieu des intempéries les plus rigoureuses, n'a cessé d'être funeste aux militaires malades ou blessés.

Ces considérations ont engagé les officiers de santé en chef & les administrateurs militaires, à s'occuper des moyens d'adoucir les maux que causent aux malades ces transports fatigans. Nous avons parlé déjà du concours qui eut lieu à ce

sujet en 1793, & du peu de succès dont il fut suivi. Les essais qu'on a tentés depuis n'ont pas été beaucoup plus heureux, parce qu'il est impossible d'établir & d'adopter, pour ces évacuations, une mesure générale qui convienne dans toutes les circonstances. En effet, les moyens de transport doivent varier en raison du sol & du climat de chaque pays, suivant les saisons, & eu égard à la composition des armées. Dans les pays de plaines, en été, toutes les espèces de voitures, tous les chariots sont bons, pourvu qu'on les garnisse de paille ou de matelas, & qu'on les couvre d'une bonne toile. Dans les pays dont le sol est inégal & très-montueux, les transports sont plus difficiles; ils se font ordinairement à dos de mulet, au moyen de bâts, auxquels on adapte des brancards, des litières, des cacolets, &c., suivant les usages & les moyens du pays. Mais les évacuations à travers les hautes montagnes, telles que les Alpes & les Pyrénées, ne peuvent avoir lieu que dans la belle saison; en hiver, on doit les éviter autant que possible; & si des circonstances impérieuses les rendent indispensables, il faut redoubler de précautions, & faire en sorte que les malades soient bien couverts, qu'ils ne voyagent jamais la nuit, ni par des temps trop humides ou trop froids, ni à de grandes distances; il faut enfin qu'ils aient à leur suite tous les moyens de secours nécessaires indiqués par les réglemens.

En général, nos voitures de transport sont trop lourdes, trop dures, & leur voie trop large s'adapte mal aux chemins de traverse, surtout en Allemagne. Nous en avons vu de plus légères à la suite des armées russes & anglaises, pour transporter leurs officiers malades : les Allemands emploient de préférence les voitures ou chariots des pays où ils font la guerre; & pendant plusieurs campagnes, nos armées n'ont pas eu d'autres ressources que les voitures de réquisition, pour le service des évacuations d'ambulance. Au reste, le plus facile & le plus commode de tous les moyens qu'on puisse employer pour transporter les malades ou blessés, est celui qui se fait par bateaux, lorsqu'on est à portée d'une rivière navigable. Il suffit pour cela de couvrir le pont des bateaux avec une toile, & d'y faire les dispositions nécessaires pour le coucher des malades, pour la cuisine, les approvisionnemens & les autres besoins de toute espèce. On établit ainsi une sorte d'hôpital ambulant ou flottant, sur lequel on peut évacuer au loin, & sans les fatiguer, les militaires les plus gravement affectés.

Les moyens destinés à porter des secours aux soldats blessés sur le champ de bataille doivent varier aussi en raison du pays où l'on se bat. La première division d'ambulance légère formée sur le Rhin en 1793, comme nous l'avons dit page 254, fut composée de six chirurgiens à cheval, portant avec eux de quoi faire les premiers pansemens, suivis d'un caisson & de deux infirmiers, avec des brancards, pour administrer les premiers secours, & transporter les blessés dans les hôpitaux voisins.

Dans la suite M. Larrey, à qui l'on doit le premier essai de cette institution, chercha à la perfectionner, pour lui donner un plus grand degré d'utilité. Devenu chirurgien en chef adjoint de l'armée d'Italie en l'an 5, il y organisa plusieurs divisions de chirurgiens, montés & équipés à la légère, qu'il exerçoit à cette espèce de service, pour qu'ils fussent en état de panser & d'opérer avec plus d'habileté sur le champ de bataille. En Egypte & en Syrie, le même chirurgien en chef parvint à monter d'une manière semblable les divisions de chirurgiens d'ambulance de l'armée d'Orient.

En l'an 7 (1799), M. Percy, alors chirurgien en chef de l'armée du Rhin, imagina d'adapter au service de l'ambulance cette espèce de voiture du Palatinat, qu'on appelle *wurst* (saucisson), & qui consiste en un caisson long & étroit comme ceux de l'artillerie légère, mais suspendu & rembourré, pour former un siége sur lequel six chirurgiens pouvoient être placés de file, & comme à cheval. Le caisson du *wurst* contenoit les instrumens & les moyens propres à donner les premiers soins aux blessés; deux infirmiers étoient placés par-devant. Ces voitures d'*ambulance*, qu'on appeloit *volante*, parurent d'abord offrir de grands avantages; mais on s'aperçut ensuite que ces avantages ne compensoient point les dépenses de l'entretien des *wursts* & de leurs attelages; il étoit difficile que ces chariots pussent suivre partout les combattans, sans être exposés à devenir souvent la proie de l'ennemi. On prétendit d'ailleurs que cette manière de transporter les chirurgiens à l'armée, donnoit lieu à quelques abus..... Quoi qu'il en soit, M. Percy reconnut sans doute lui-même les inconvéniens de ses *wursts*, puisqu'il consentit à ce qu'ils fussent abandonnés, dans les campagnes suivantes, à cette même armée du Rhin, où ses longs services & ses grands talens lui donnoient tant d'influence (1).

(1) Cette *voiture de chirurgie de bataille*, comme on l'a appelée depuis, fut vantée dans le temps par M. l'abbé Mulot (dans un discours couronné par l'Institut), comme *une invention digne d'immortaliser son auteur.* M. Percy, qui avoit dès-lors assez d'autres titres à une juste célébrité, parut un peu honteux d'être l'objet d'une louange aussi exagérée, pour une aussi simple application d'un moyen connu, & dont le succès n'avoit pas été complet. Cette exagération, du reste, étoit pardonnable de la part d'un homme étranger à l'art de guérir, & qui pouvoit avoir été séduit par l'annonce d'un nouveau moyen de secourir l'humanité au milieu même des combats. Nous nous serions donc abstenus de parler ici de cet éloge extraordinaire, s'il n'avoit été reproduit récemment dans un grand ouvrage (*Dictionnaire des Sciences médicales*, article CHIRURGIE MILITAIRE), par un auteur dont le savoir & l'expérience dans le service de santé, sont faits pour inspirer de la confiance. Nous sommes fâchés de ne pouvoir partager son opinion sur l'utilité de ces *voitures de bataille*, non plus que sur l'organisation distincte d'*un corps de chirurgie militaire*,

Le fourgon d'ambulance à deux roues, construit en 1810 pour le service de la garde, d'après le dessin de M. Larrey, chirurgien en chef & inspecteur-général du service de santé, est plus léger & plus commode pour aller sur le champ de bataille enlever les blessés après qu'ils ont été pansés, & les transporter dans les ambulances voisines. Du reste, ce caisson suspendu ne pouvant contenir que deux malades couchés ou quatre assis, doit toujours être accompagné par des chirurgiens à cheval ; il rentre donc dans le premier système d'ambulance légère, & il ne sauroit être employé que dans une armée peu nombreuse, régulièrement organisée, où toutes les branches du service des convois sont bien montées & peuvent se secourir mutuellement. Mais dans des armées composées de trois à quatre cent mille hommes, occupant un territoire immense, étendant leurs opérations à deux cents lieues, quelquefois plus loin, il est impossible à l'administration la plus active de réunir un assez grand nombre de chariots de ce genre, ou de tous autres analogues, avec les moyens suffisans applicables à toutes les positions. Il arrive donc le plus souvent, & surtout lorsqu'un service urgent exige des marches forcées, que ces voitures ne peuvent plus suivre les colonnes actives, & qu'elles sont exposées à subir le sort des caissons d'ambulance dont nous avons parlé, à l'occasion de l'arrêté du 9 frimaire an 12.

L'expérience de pareils malheurs a déterminé sans doute l'administration à renoncer à ces caissons ou fourgons d'*ambulance volante*, & à préférer les chevaux de bât avec des paniers, employés seulement autrefois dans les pays de montagnes, & proposés en dernier lieu, pour porter sur le champ de bataille les moyens de pansement & de premier secours. Ces chevaux de bât, conduits par des infirmiers à la suite des divisions de chirurgiens chargés du service de l'ambulance légère, peuvent aller partout au milieu des combats, & sont sans contredit le moyen le plus commode & le plus sûr de faire parvenir promptement à portée des blessés tout ce qui est nécessaire pour les panser, les secourir, &c. &c.

L'inexactitude du service des infirmiers attachés aux divisions d'ambulance dont nous venons de parler, avoit fait penser qu'ils pourroient être plus dévoués à leurs fonctions s'ils étoient organisés en bataillons & compagnies, & absolument soumis au régime militaire. En 1807 on essaya d'employer à ce service les conscrits qui étoient jugés hors d'état de servir activement comme soldats. Mais un très-petit nombre seulement de ces conscrits avoit les qualités essentielles pour remplir les fonctions de servans auprès des malades ; beaucoup d'autres répugnoient à s'y livrer ; d'autres enfin étoient absolument incapables de faire ce service, surtout aux ambulances, soit faute de forces physiques, soit par défaut des qualités morales nécessaires. On fut donc obligé d'abandonner ce mode de recrutement d'infirmiers.

On crut y suppléer en 1809, en formant d'autres compagnies d'infirmiers soldats, engagés volontairement, & destinés surtout à accompagner les divisions d'ambulance légère, avec des brancards, & à relever les blessés sur le champ de bataille, afin d'empêcher que les combattans ne quittassent leurs rangs, comme autrefois, pour secourir & transporter ou conduire à l'ambulance leurs camarades atteints de blessures. Mais dans les vues de rendre ces infirmiers plus utiles, on voulut qu'ils fussent armés, équipés & exercés comme les soldats de l'infanterie légère, & en état de faire au besoin le service militaire des places de garnison où ils se trouveroient. L'on ne prévit point qu'en entretenant ainsi, dans ce corps d'infirmiers, l'esprit militaire, on lui imprimoit une direction opposée au but de son institution, puisqu'on empêchoit ces individus de contracter ces principes de délicatesse & de bonté, cette habitude de douceur & de complaisance, qui doivent faire la base du caractère d'un infirmier. Aussi les mêmes hommes qui s'étoient distingués par leur courage & leur adresse pour relever les blessés sur le champ de bataille, ne rendirent ensuite que peu de services vraiment utiles dans les hôpitaux, où ils conservèrent le ton grossier, tranchant & brusque, ordinaire au soldat bien portant, avec tous les vices d'éducation & de morale que les troupes contractent dans les camps par le défaut de discipline.

Ces motifs, & d'autres encore qu'il est inutile de rapporter ici, détermineront peut-être le Gouvernement à renoncer à ces compagnies d'infirmiers soldats ; et nous ne craignons pas de dire qu'on fera bien de conserver, du moins pour les

---

qui n'a jamais existé que dans des projets enfantés par l'amour-propre ou par l'intérêt personnel.

Il suffit de lire nos réglemens & nos ordonnances sur les hôpitaux militaires, pour se convaincre que les chirurgiens employés à ce sevice n'ont jamais fait ni pu faire un corps à part, & qu'ils n'ont eu d'autre organisation que celle qui leur est commune avec les médecins & les pharmaciens attachés, comme eux, aux hôpitaux & aux armées. Nous avons rapporté avec impartialité les tentatives faites à différentes époques pour donner aux chirurgiens des régimens le traitement d'une grande partie des maladies des soldats, & nous avons exposé les justes motifs qui avoient fait conserver notre ancienne organisation. Ce qui a été ajouté à nos réglemens, depuis la révolution, pour donner plus de sûreté & de célérité au service de santé des armées, s'applique aux médecins comme aux chirurgiens & aux pharmaciens. Si leurs fonctions diffèrent en quelques points & dans certaines circonstances, tous concourent au succès du service, chacun a sa part de gloire & de dangers, & chacun acquiert des droits à la considération, non-seulement en raison des fonctions dont il est chargé, mais surtout suivant la manière dont il les remplit. Au surplus, les aides & sous-aides-majors, qui forment le plus grand nombre dans ce prétendu corps de chirurgie militaire, ne sont employés le plus souvent qu'à la partie ministrante de la médecine, sous les ordres & la surveillance des médecins militaires ; il seroit donc impossible qu'ils fissent partie d'un corps distinct, sans renverser entièrement notre système hospitalier.

hôpitaux de l'intérieur, l'ancienne méthode, qui consistoit à choisir & engager pour l'année des hommes forts, intelligens, d'une bonne conduite, propres enfin à donner aux malades tous les soins nécessaires. Nous détaillerons aux mots Servans & Service hospitalier, les devoirs journaliers des infirmiers; nous démontrerons en même temps qu'il est juste, qu'il est nécessaire de relever l'état, & d'améliorer le sort de ces hommes précieux qui se vouent à des fonctions aussi pénibles que dangereuses, & dont le zèle contribue beaucoup plus qu'on ne le croit communément, aux succès de l'art de guérir, surtout dans les hôpitaux.

Après avoir tracé l'historique du service de santé militaire en France, il resteroit à analyser les règles pratiques & les détails des fonctions des officiers de santé de divers grades, dans toutes les positions, aux armées, dans les hôpitaux & près des corps de troupes. Mais ces détails font partie des dispositions réglementaires dont nous traiterons aux articles Réglement des hôpitaux, Service de santé. Nous nous réservons aussi d'examiner dans ces articles, en quoi le mode de notre service hospitalier diffère de celui qui est en usage parmi les autres nations de l'Europe, avec lesquelles la France a été si long-temps en guerre. Toutefois cette analyse, ou plutôt cette comparaison, appartient tellement à l'histoire de la médecine militaire, que nous ne pouvons nous dispenser d'en indiquer ici les points les plus saillans, surtout en ce qui concerne le personnel du service de santé, & l'exercice de l'art.

Nous remarquerons d'abord que les plus grandes nations, soit qu'elles fussent nos alliées ou nos rivales, & même nos ennemies, ont adopté successivement dans leurs armées la plus grande partie des mesures d'ordre & de détail qui distinguent notre code hospitalier; avouant ainsi que nos établissemens sanitaires destinés aux troupes, ont sur les leurs une supériorité marquée sous un grand nombre de rapports.

Pour justifier cette assertion qu'on pourroit attribuer à un préjugé national, nous rappellerons ce que nous avons noté en parlant des observations médicales publiées à Londres en 1764, par le docteur Monro, & traduites en français en 1769; savoir, que ce médecin anglais voulant améliorer le service des hôpitaux de l'armée à laquelle il étoit attaché, proposa d'y introduire la plupart des dispositions consacrées par notre ordonnance de 1747, dont il fait le plus grand éloge. Nous ajouterons que depuis 1792, nos réglemens sur le service des hôpitaux militaires ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe, même avant que nos armées victorieuses eussent imposé aux États voisins la nécessité de se conformer aux lois & aux réglemens militaires de la France. Enfin, nous citerons les établissemens formés par nos voisins à l'instar de ceux déjà existans en France, pour le perfectionnement de la médecine militaire.

On ne peut douter, en effet, comme nous l'avons remarqué pag. 239, que les écoles pratiques de médecine & de chirurgie établies d'abord en 1775 dans nos hôpitaux militaires de Lille, Metz & Strasbourg, étendues ensuite & perfectionnées par l'ordonnance de 1781, n'aient servi de type à l'*Institut chirurgique* militaire de Vienne, fondé en 1782 par l'empereur Joseph II, & érigé, en 1786, en *Académie médico-chirurgique*, dite *Joséphine*. Cet établissement autrichien a lui-même servi de modèle au *Collége médico-chirurgical* de Berlin, formé huit ou dix ans après par le roi de Prusse, jaloux de perfectionner le service de santé de son armée.

Presqu'à la même époque, le roi d'Espagne avoit voulu organiser un *Collége medico-chirurgical* à Barcelonne, pour former des officiers de santé destinés à suivre les armées. Une ordonnance très-détaillée, & calquée sur le réglement des amphithéâtres des hôpitaux militaires français, du 2 mai 1781, fixoit le mode d'enseignement théorique & pratique, les heures d'étude & le régime des élèves qui devoient être admis dans cette espèce de séminaire médical. Les principaux ouvrages qui devoient servir de base aux leçons des professeurs, étoient choisis parmi ceux des médecins & des chirurgiens français, &c. Mais les universités des divers États dont se compose le royaume des Espagnes, & surtout celles de Catalogne, réclamèrent contre cette nouvelle institution, qu'elles prétendirent être contraire à leurs priviléges. Leurs réclamations furent appuyées par les médecins de la Cour; de sorte que cette ordonnance, dont le but étoit véritablement utile, fut rapportée ou resta sans exécution. Le collége royal de chirurgie de Madrid fournit quelques chirurgiens-majors pour les régimens; mais la plupart des officiers de santé des armées espagnoles sont belges, flamands, piémontais ou français.

Les Anglais n'ont pas eu besoin d'une école spéciale pour la médecine & la chirurgie militaire, parce que, jusqu'à ces derniers temps, leurs troupes de terre étoient peu considérables, & que le système maritime absorboit toute leur attention. Ils se contentoient de former dans les hôpitaux établis près de leurs grands ports, des sujets capables de devenir chirurgiens-majors des vaisseaux; & l'on sait que ceux-ci, presque toujours embarqués, exercent nécessairement toutes les parties de la médecine à bord des bâtimens, comme dans les colonies. Nous dirons plus loin ce que la science doit à beaucoup de ces médecins-chirurgiens qui ont exercé leur art sous toutes les latitudes, & ont recueilli une foule d'observations nouvelles.

Quant à la Russie, presque toutes ses institutions relatives aux sciences & aux arts ont été fondées ou perfectionnées d'après celles des autres nations de l'Europe. Mais la première composition régulière du service de santé de son armée, fut faite par des médecins & chirurgiens français, en 1787

& 1788, dans la guerre contre les Turcs, sous le commandement du prince Potemkin; & depuis vingt-cinq ans la plupart des médecins & des chirurgiens employés dans les armées russes ont été pris en France, en Allemagne ou en Angleterre.

On sait que l'organisation du personnel de notre service de santé diffère essentiellement de celle adoptée dans les armées des Etats voisins. Nous ne dissimulerons pas toutefois qu'on reproche au service de nos armées & de nos hôpitaux militaires de recéler dans son sein une cause permanente de divisions, d'autant plus active qu'elle a sa source dans les passions & l'amour-propre des hommes de l'art employés à ce service. On doit pressentir que nous voulons parler des différentes classes d'officiers de santé chargés d'exercer les trois parties de l'art de guérir. Il résulte nécessairement, dit-on, de l'emploi simultané d'un médecin, d'un chirurgien & d'un pharmacien-major, placés en chef & à titre égal dans chaque hôpital, ainsi qu'aux armées, un conflit continuel de prétentions, d'amour-propre ou de vanité, qui peut nuire quelquefois au bien du service. L'indépendance de chaque chef dans sa partie, la nécessité de réunir leur opinion collective pour tous les objets généraux qui intéressent le bien-être des malades, & la diversité de leurs avis dans quelques cas particuliers, peuvent retarder l'adoption de mesures utiles, ou contrarier quelquefois les vues de l'administration. L'expérience prouve en effet qu'une partie des discussions, des difficultés ou des querelles qui troublent l'ordre & l'harmonie si nécessaires entre tous les fonctionnaires & agens dans les hôpitaux, dépendent de cette cause; quoique les réglemens aient prévu ces funestes divisions, & qu'ils donnent aux intendans-généraux & aux commissaires-ordonnateurs des guerres les moyens de les faire cesser, dès qu'elles nuisent à l'intérêt du service.

Le même germe de division n'existe pas dans l'organisation des officiers de santé autrichiens, prussiens, anglais & russes. Les deux dernières nations ont peu de médecins à la suite de leurs armées; le traitement de leurs militaires malades est confié à des médecins ou à des chirurgiens attachés aux régimens, ou aux corps d'armée, & subordonnés à un médecin en chef ou général qui dirige tout le service de santé, & même une grande partie de l'administration de leurs hôpitaux. Les médicamens sont préparés par des pharmaciens subordonnés aussi au premier médecin, & distribués par les chirurgiens des classes inférieures.

Le système hospitalier des armées autrichiennes est fondé sur un principe différent. Lors de l'établissement de l'*Académie médico-chirurgique* de Vienne, *Brambilla*, premier chirurgien de Joseph II & directeur de cette nouvelle école, eut d'abord l'intention de former des chirurgiens pour le service des armées. Ayant obtenu ensuite pour les élèves reçus par l'académie, le titre de *docteur*, il crut pouvoir en faire des méecins, & il organisa un corps de médecins-chirurgiens militaires, divisé en classes ou grades, de manière toutefois que dans chaque régiment, & dans chaque hôpital militaire fixe ou de garnison, il n'y eût qu'un seul chef, avec le titre de *docteur*, chargé d'exercer & de surveiller les trois parties de l'art de guérir. Mais ce chef, quelque titre qu'il prenne, ne pratique ordinairement avec quelque succès que la médecine ou la chirurgie; & la plupart d'entr'eux se livrent de préférence à cette dernière partie de l'art. S'il faut en croire les professeurs les plus éclairés de l'université de Vienne, on n'a vu sortir depuis vingt-cinq ans de l'académie Josephine, que deux ou trois hommes supérieurs, & capables de professer la médecine, précisément parce que tous les docteurs de cette école ont la prétention d'être à la fois médecins & chirurgiens. Quoi qu'il en soit, le gouvernement autrichien s'est défié de leurs connoissances médicales, puisqu'il a reconnu, dans ses réglemens, la nécessité d'établir pour les villes de garnison un médecin consultant, qui ne fait pas partie du corps des chirurgiens militaires.

D'ailleurs, il entre dans le système de l'Autriche de charger le chirurgien en chef du régiment ou de l'hôpital de garnison, de diriger en même temps la partie administrative ou économique du service hospitalier, ou de l'infirmerie régimentaire; & ces fonctions, étrangères à l'art, les empêchent de se livrer plus particulièrement à son exercice: elles les détournent de l'étude, & leur inspirent des vues mercantiles ou intéressées, qui s'accordent mal avec l'esprit de la vraie médecine.

On pourroit faire à peu près les mêmes reproches, quoique sous un rapport différent, aux docteurs élevés dans le collége médico-chirurgical & militaire de Berlin. Presque tous attachés aux régimens, ils sont forcés de s'occuper de la partie ministrante & des opérations de chirurgie; mais ils cultivent avec plus de soin la science médicale proprement dite. Cela dépend sans doute de la direction qu'on donne à leurs études au collége royal de Berlin: l'enseignement y est en effet plus philosophique, plus complet: à Vienne, au contraire, on ne s'écarte point de l'esprit du premier instituteur (*Brambilla*), & l'instruction est plus chirurgicale que médicale. Peut-être aussi la tendance des esprits vers les sciences philosophiques & spéculatives est-elle plus prononcée dans le nord que dans le midi de l'Allemagne. C'est en Prusse du moins que les systèmes métaphysiques, que les théories transcendantes ont trouvé le plus de partisans. Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à reconnoître que les savans professeurs de l'école de Berlin, & les médecins que nous avons vus diriger en chef le service de santé de l'armée prussienne, nous ont paru réunir à un plus haut degré que la plupart de ceux de l'académie Josephine de Vienne, les connoissances qu'exigent leurs hautes fonctions.

Mais ces deux inſtitutions ont l'avantage d'établir une hiérarchie plus marquée parmi les officiers de ſanté des divers grades, & d'aſſurer ainſi plus préciſément l'exécution des preſcriptions faites par le chef. Il n'y a point de diſtinction de titre entre les majors ou docteurs; tous ſont médecins-chirurgiens; le plus ancien dirige le ſervice, & choiſit la partie qui lui convient le mieux, laiſſant le reſte à celui qui le ſuit par ordre d'ancienneté ou de grade. Toutefois cet ordre peut être interverti à l'armée, où le médecin-chirurgien en chef, reſponſable du ſervice, & chargé d'en faire la diſtribution, peut, comme font les nôtres, accorder ſa confiance & placer dans tel ou tel établiſſement, celui des docteurs qui lui paroît le plus propre à le diriger, quelle que ſoit ſon ancienneté.

Cette hiérarchie militaire, cette unité de volonté & d'action dans le ſervice, doivent prévenir les difficultés & les diſcuſſions qui ont lieu dans nos hôpitaux, à cauſe de l'égalité de rang de nos médecins, chirurgiens & pharmaciens en chef: elles s'oppoſent à l'inſubordination des chirurgiens & pharmaciens des grades inférieurs, envers les médecins dont ils doivent ſuivre les viſites & exécuter les preſcriptions & les ordres; ainſi qu'au défaut d'autorité du chirurgien en chef par rapport aux pharmaciens employés dans ſes ſalles. Ce vice eſſentiel n'exiſtoit point parmi nous avant la révolution, & il eſt devenu beaucoup plus ſenſible depuis l'arrêté du 30 novembre 1811, quoique cet arrêté ait été provoqué ſous le prétexte de rétablir l'ordre dans notre ſervice de ſanté. Enfin, le ſyſtème des Allemands a encore l'avantage d'être économique, puiſqu'il n'exige qu'un ſeul chef pour tout le ſervice hoſpitalier, tandis que notre organiſation en exige trois dans chaque hôpital, ſeulement pour ce qui concerne l'art de guérir.

Maintenant il reſteroit à examiner ſi, par rapport à l'application des diverſes parties de cet art, le mode ſimple & facile ena pparence, ſuivi dans les armées étrangères, eſt auſſi utile que le nôtre, & s'il aſſure au ſoldat malade des ſoins & des ſecours auſſi complets, auſſi étendus, auſſi bien dirigés..... Nous diſcuterons à fond cette grande queſtion lorſque nous analyſerons, comme nous l'avons annoncé plus haut, tous les détails dont ſe compoſe notre ſyſtème hoſpitalier, ſous le triple rapport du ſervice de ſanté proprement dit, du ſervice adminiſtratif & de la police..... Mais nous croyons pouvoir dire ici d'avance, que ſi l'on compare de bonne-foi nos hôpitaux militaires à ceux des armées étrangères, on ſera obligé de convenir que les trois parties de l'art de guérir ſont exercées dans nos établiſſemens d'une manière plus méthodique, plus régulière & plus complète; que les ſecours y ſont mieux entendus, & que les réſultats y ſont plus favorables à l'humanité, & par conſéquent plus conformes aux vues du Gouvernement. Nous avons été à portée de faire à pluſieurs époques cette comparaiſon, & nous pouvons aſſurer qu'elle eſt toute à l'avantage de nos hôpitaux & de notre ſervice de ſanté..... Nous n'exceptons pas même les réſultats de cette indépendance de nos trois chefs, & leurs diſcuſſions fréquentes: l'adminiſtration militaire ſe plaint rarement de ces rivalités, dont elle profite même quelquefois. Il eſt certain du moins que chaque chef, jaloux de ſa portion d'autorité, cherche à la conſerver en rempliſſant mieux ſon devoir; il eſt intéreſſé à connoître & à faire triompher la vérité, la juſtice, & à ne pas laiſſer introduire des abus ou des meſures contraires au bien-être des malades. Si l'un des chefs ſe lie avec les agens de l'adminiſtration, les autres officiers de ſanté ne manquent pas de le ſignaler, & de redoubler de zèle pour détruire ſon influence devenue dangereuſe; enfin, il réſulte de cette égalité de droits une ſurveillance réciproque entre le médecin, le chirurgien & le pharmacien en chef, qui tourne le plus ſouvent au profit du ſervice (1).

Le ſyſtème chirurgical des Allemands réuniſſant dans les mêmes mains la direction & l'exercice des trois parties de l'art de guérir, peut bien donner à leur ſervice plus d'enſemble & plus de célérité; mais il eſt auſſi plus circonſcrit dans ſes moyens, plus borné dans ſa pratique, & moins bien ſurveillé. D'ailleurs, les chirurgiens en chef étant auſſi chargés d'une grande partie de l'adminiſtration économique des hôpitaux des régimens & de ceux des garniſons, peuvent être taxés de bénéficier ſur les fournitures faites aux malades: les fonctions de nos médecins & de nos chirurgiens-majors les mettent heureuſement à l'abri de pareils ſoupçons; mais il eſt preſqu'impoſſible que le mode adopté en Autriche ne préſente pas l'inconvénient de voir les calculs pécuniaires ou ceux de l'intérêt perſonnel contrarier les grandes vues d'intérêt public, de juſtice & de munificence nationale qui doivent préſider à l'adminiſtration des ſecours dus aux militaires dans leurs maladies.

Ce ſyſtème eſt auſſi moins favorable aux progrès de la ſcience. Un ſeul homme, quels que ſoient ſon ſavoir, ſon zèle & ſa ſagacité, ne peut tout voir, tout connoître; il ne peut poſſéder à fond toutes les parties, tous les rapports d'un art qui ne reconnoît d'autres limites que celles de la nature. Notre organiſation, au contraire, qui attache à chaque armée & à chaque hôpital un médecin & un chirurgien en chef, permet à chacun d'eux de s'occuper davantage de la partie dont il eſt chargé; ces chefs ſe communiquent enſuite leurs vues, leurs opinions dans leurs relations journalières; & ce commerce obligé pour l'intérêt du ſervice, facilite le perfectionnement des procédés de l'art, ainſi que l'agrandiſſement de la ſcience:

(1) L'inſubordination des chirurgiens & des pharmaciens ſous-aides eſt l'effet d'une diſpoſition réglementaire vicieuſe, introduite pendant la révolution, & qu'il eſt facile de faire diſparoître.

leurs obfervations faites publiquement, & fous les yeux de témoins rivaux, peut-être même jaloux du fuccès, font plus authentiques, plus exactes, fuivies avec plus de foin & de perfévérance; les faits font préfentés avec plus de méthode, analyfés avec plus de fagacité; & en général ces obfervations conduifent à des réfultats plus pofitifs, plus certains & plus effentiellement pratiques. Nous ne craignons pas d'attribuer en grande partie à ces circonftances, le caractère d'utilité que préfentent prefque tous les travaux des médecins & des chirurgiens militaires français, qui, prenant toujours l'expérience pour guide, ont fuivi la direction la plus favorable aux progrès de l'art.

Cette dernière réflexion nous rappelle que nous avons à tracer l'efquiffe de ces progrès, pour terminer ce qui nous refte à dire relativement à l'hiftoire de la médecine militaire pendant la guerre de la révolution, & que nous devons indiquer l'amélioration qui en eft réfultée dans le traitement des maladies des troupes. Toutefois il n'entre pas dans notre plan d'analyfer les divers fyftèmes de médecine qui ont dominé depuis trente ans dans les principales univerfités de l'Europe; nous ne devons parler que de ceux qui ont exercé une influence marquée fur la pratique de la médecine militaire, tant dans nos armées que dans celles des Etats voifins, avec lefquels la France a été tantôt alliée & tantôt ennemie.

Nous avons dit, pag. 243, que pendant le cours du dix-huitième fiècle les médecins français, comme ceux des autres nations, avoient admis & rejeté fucceffivement les opinions & le langage des mécaniciens, des Stahliens, des Boerhaaviens, des chimiftes, des humoriftes & des vitaliftes; mais que les médecins militaires, livrés particulièrement à l'obfervation, n'avoient adopté formellement aucun fyftème; ne prenant de chaque école que ce qu'elle admettoit de conforme à l'expérience & à la marche de la nature dans les maladies, ils fuivoient fidèlement la doctrine hippocratique, éclairée & perfectionnée par l'obfervation & par l'étude des lois mieux connues de l'économie animale. Cependant, vers la fin de ce fiècle, le *folidifme* de l'école d'Edimbourg commençoit à fe répandre en France; le fyftème de Cullen, en développant les effets de ce qu'il appelle le *pouvoir nerveux*, avoit féduit beaucoup de médecins. Cette doctrine puifée dans Hoffmann, & hipothétique comme celles qui l'avoient précédée, fonde principalement fa théorie fur le fpafme, & fes méthodes curatives fur la connoiffance des caufes prochaines des maladies; elle affecte de ne pas reconnoître tout le pouvoir des forces médiatrices de la nature; elle rejette ainfi la doctrine hippocratique, à laquelle les médecins militaires français étoient le plus attachés: le fyftème de Cullen ne pouvoit donc pas avoir beaucoup de partifans zélés dans nos hôpitaux militaires.

La révolution françaife commençoit, lorfqu'un autre profeffeur d'Edimbourg s'annonça comme un nouveau réformateur de la médecine; reffufcitant la doctrine méthodique de Thémifon, il n'admit que deux claffes de maladies & deux ordres de médicamens. Toutes les caufes morbifiques confiftent, felon lui, dans l'excès ou dans le défaut de l'*incitabilité*, faculté inhérente à l'organifme animal, & conftituant la vie.

Les circonftances de la guerre qui défolèrent la France & la privèrent de toute efpèce de relations avec les nations voifines, garantirent du moins les médecins français de l'empire que le fyftème de Brown exerça d'abord fur les médecins anglais, & enfuite fur les Allemands & fur les Italiens. Ce ne fut qu'en l'an 4 (1796), lorfque nos troupes pénétrèrent en Italie, que nos médecins militaires prirent connoiffance du fyftème de l'*incitabilité*. Les profeffeurs les plus diftingués de l'univerfité de Pavie avoient déjà traduit & commenté la doctrine de Brown; ils avoient imité les docteurs des premières univerfités d'Allemagne, qui foumettoient leur pratique au dogme des excitans & des débilitans. Mais en pénétrant dans les académies de médecine, en Allemagne & en Italie, le fyftème de Brown avoit fubi plufieurs modifications affez importantes. Les Allemands furtout voulurent le rectifier, en y affociant les idées d'une philofophie tranfcendante & les abftractions ingénieufes qui dominoient depuis quelque temps dans leurs écoles.

Il faut avouer, au refte, que de toutes les théories médicales, celle-ci, plus qu'aucune autre, devroit féduire les médecins militaires, par fa fimplicité, par la facilité apparente de fon application, par le peu d'étendue de fa matière médicale, par l'attrait qui s'attache toujours à la nouveauté, & auffi parce que fes préceptes & fes méthodes de traitement, ayant pour principale bafe les toniques & les excitans, paroiffoient affez appropriés au caractère dominant des maladies des foldats.

Cependant, nous devons le dire à la louange de nos médecins militaires, peu d'entr'eux fe laifsèrent aller à cette féduction, & ceux mêmes qui crurent pouvoir appliquer avec fuccès aux maladies des troupes la méthode excitante du profeffeur écoffais, ne l'adoptèrent pas fans reftriction. Tous profitèrent avec empreffement des obfervations ingénieufes de Brown fur la vertu ou fur la manière d'agir de plufieurs médicamens, & fur la réforme de la matière médicale; mais pour apprécier fes dogmes pratiques, ils les comparoient avec la méthode fondée fur la marche de la nature dans la plupart des maladies, & le réfultat de cette comparaifon ne fut pas fouvent à l'avantage du nouveau fyftème, dont elle fit connoître l'infuffifance & même le danger dans un grand nombre de cas.

Pendant que nos médecins militaires fe défendoient de cette impreffion étrangère, nos grandes écoles de Paris, de Montpellier & de Strasbourg,

dont la plupart des professeurs ont servi aux armées, perfectionnoient l'enseignement médical & chirurgical, en le rendant plus philosophique, plus complet, en lui donnant une direction plus étendue à la fois, plus uniforme & plus méthodique; en faisant de nouvelles recherches sur les lois de l'économie animale, sur les causes & les siéges des maladies; en réformant le langage, & établissant de nouvelles divisions des maladies, fondées sur la différence des tissus ou des appareils organiques; en appliquant les procédés les plus sévères de l'analyse à l'étude des maladies, à la recherche des indications, à l'appréciation des méthodes thérapeutiques & des procédés opératoires; en portant l'enseignement clinique de la médecine & de la chirurgie à un haut degré de perfection; en rendant enfin la science médicale plus exacte, & la pratique plus simple & plus hippocratique, plus conforme à l'observation & à l'expérience.

Ce dernier mode de perfectionnement de l'art est celui auquel les médecins militaires ont le plus contribué, parce qu'il entroit dans leurs devoirs de s'appliquer surtout au traitement des maladies, sans s'occuper des systèmes, des hypothèses, ni des sophismes de la dialectique. Aussi, lorsque les circonstances de la guerre les ont conduits dans les Etats voisins, lorsqu'ils se sont trouvés en relation avec les savans d'une grande partie de l'Europe, lorsqu'ils ont été à portée d'étudier les doctrines, les systèmes accrédités dans les nombreuses universités d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, &c., ils se sont attachés surtout à comparer les méthodes curatives suivies par les médecins les plus célèbres, & ils ont profité de leurs conversations, de leurs écrits, de leurs découvertes, de leurs lumières & même de leurs erreurs, pour perfectionner leur propre pratique.

Cette fréquentation des universités étrangères, ces communications amicales avec les professeurs les plus célèbres n'ont pas été seulement utiles aux individus, elles ont tourné encore au profit de la science. Plusieurs médecins & chirurgiens distingués de nos armées ont publié les résultats de leurs recherches & de leurs observations; d'autres ont traduit quelques ouvrages estimés des médecins étrangers; tous ont ajouté à leurs connoissances, & ont concouru, par leurs travaux, au progrès de l'art de guérir (1).

Nous avons déjà indiqué les principaux sujets sur lesquels beaucoup de médecins & de chirurgiens militaires se sont exercés, lorsque nous avons fait mention des manuscrits existans dans les archives du conseil de santé, & du plan que ce conseil avoit adopté pour publier ceux de ces manuscrits qu'il avoit jugés dignes de voir le jour. Nous avons fait connoître aussi les causes qui firent suspendre l'impression de ce Recueil en 1803, & qui l'ont fait ajourner jusqu'à l'époque actuelle. Tout fait espérer aujourd'hui (janvier 1815) que cette publication ne tardera pas à avoir lieu, non d'après le plan des *Mémoires* ou du *Recueil* que nous avions proposé, mais sous la forme d'un *Journal* paroissant tous les deux ou trois mois, afin de multiplier les communications relatives à l'art, & de propager plus facilement & plus promptement l'instruction parmi les officiers de santé.

La médecine militaire devra ce bienfait & ce nouveau moyen d'encouragement à la sollicitude de S. Ex. le ministre & secrétaire d'Etat de la guerre, qui a bien voulu seconder les intentions paternelles du Roi, en ordonnant que les observations recueillies aux armées & dans les hôpitaux des troupes seroient publiées sous le titre de *Journal de médecine, de chirurgie & de pharmacie militaires*, & rédigées sous la surveillance des inspecteurs-généraux du service de santé, qui ont eux-mêmes provoqué cette utile publication, ainsi que le rétablissement des hôpitaux militaires d'instruction.

Nous trouvant chargés de rédiger la partie médicale & pharmaceutique de ce Recueil, nous aurons occasion d'apprécier les nombreux travaux des médecins militaires, & de déterminer d'une manière plus juste la part que chaque auteur aura prise dans ce grand concours de recherches & d'observations, qui ont élevé la médecine militaire à un haut degré de gloire & d'utilité. Cette circonstance même nous impose une plus grande réserve dans les jugemens que nous pourrions porter ici, non-seulement sur les Mémoires inédits, pour ne pas anticiper sur ce que nous aurons à dire lorsqu'ils paroîtront dans notre journal, mais encore sur les ouvrages publiés récemment par des officiers de santé militaires, afin de ne pas affoiblir par une analyse trop succincte ce que ces savantes productions ont de plus utile & de plus remarquable. Nous renvoyons donc nos lecteurs aux ouvrages les plus estimés qui ont paru depuis 1792 sur la médecine militaire, & dont nous insérerons la liste à la fin de la troisième partie de cet article, destinée à des réflexions pratiques sur la médecine des armées, & sur les principales bases d'après lesquelles elle doit être exercée dans les hôpitaux des troupes.

Mais en rapprochant ici ce que les travaux des médecins militaires offrent de plus important pour l'amélioration du service de santé, nous dirons que, si les progrès faits depuis un demi-siècle dans les différentes branches des études médicales, ont puissamment concouru à étendre le domaine de la médecine militaire, celle-ci n'a pas peu contribué, de son côté, à reculer les limites de la science & à perfectionner l'art de guérir, par les faits nombreux qu'elle a recueillis, par les erreurs qu'elle a signalées, par les vérités qu'elle a découvertes; enfin, par les grands services qu'elle a

(1) *Voyez* la liste de ces ouvrages, à la fin du présent article.

a rendus à l'hygiène, à la pathologie & à la thérapeutique.

1°. Sous le rapport de l'hygiène, les médecins militaires ont développé & ratifié par l'expérience les observations des Anciens sur les effets de l'air, des lieux & des eaux, sur l'action que les climats, les vicissitudes de l'atmosphère, les vices des localités, différentes substances alimentaires & beaucoup d'autres influences exercent sur l'économie animale; ils ont réuni un grand nombre de descriptions topographiques médicales, non-seulement des principales villes de la France, mais encore d'une partie des places & des provinces que nos troupes ont occupées pendant plusieurs années en Allemagne, en Italie & en Espagne, en Illyrie, en Grèce, en Egypte, & enfin dans plusieurs colonies françaises. A ces Mémoires topographiques sont jointes beaucoup d'observations précieuses sur les causes qui produisent la plupart des endémies, des épidémies, & même quelques maladies contagieuses. On y trouve surtout un grand nombre de faits propres à éclairer sur le principe de l'infection qui règne le plus souvent dans les hôpitaux, & sur les circonstances & les agens qui semblent déterminer son développement, favoriser, affoiblir & arrêter ses progrès. Presque tous ces faits s'accordent pour prouver que la fièvre *maligne* ou *nerveuse*, qu'on appelle aussi *fièvre d'hôpital, des camps, des prisons ou des vaisseaux*, est constamment due au rassemblement d'un grand nombre d'hommes sains ou malades dans des lieux malpropres, mal aérés ou trop étroits; & qu'on peut en prévenir le développement dans les hôpitaux, comme dans les camps, les vaisseaux & les prisons, par de sages mesures de salubrité, & surtout en isolant les malades, en évitant ou en faisant cesser l'encombrement. Il sembleroit même, d'après quelques observations faites avec grand soin, que l'art auroit le pouvoir de faire naître & de détruire à volonté l'espèce de miasme qui se développe dans cette fièvre; mais il n'est que trop prouvé par l'expérience, qu'il est très-difficile de s'opposer aux progrès rapides & redoutables de cetre infection, lorsqu'elle a acquis un certain degré d'intensité.

2°. Sous le rapport de la pathologie, les médecins militaires ayant eu occasion d'étudier un grand nombre de maladies dans les climats les plus opposés & dans les circonstances les plus variées, en ont fait connoître plusieurs absolument étrangères à nos climats, telles que l'*ophtalmie d'Egypte*, l'*yaws d'Illyrie*, &c.; d'autres dont l'histoire étoit surchargée de faits douteux, ont été mieux observées; telle est surtout la *plique de Pologne*, dans laquelle plusieurs de nos médecins n'ont cru voir qu'un simple effet de la mal-propreté, au lieu d'une cachexie ou affection *sui generis*. En décrivant un grand nombre d'épidémies ou d'endémies, ils ont fourni d'importans & utiles matériaux à l'histoire de la plupart des fièvres essentielles, & particulièrement à celle des fièvres *muqueuses*, des *intermittentes pernicieuses*, des fièvres *putrides* ou *adynamiques*, des fièvres *malignes* ou *ataxiques*, de la *fièvre d'hôpital* ou *nerveuse*, de la *fièvre jaune* & de la *peste du Levant*; ils ont puissamment concouru à éclairer le diagnostic & le traitement du scorbut, de la diarrhée, de la dyssenterie, ainsi que des hydropisies & de beaucoup d'autres maladies, tant aiguës que chroniques. Les connoissances positives que l'on a acquises dans ces derniers temps sur les redoutables phlegmasies de l'estomac & de l'intestin, que Stoll avoit signalées, mais auxquelles on n'avoit point donné depuis une attention convenable, sont dues aussi à la médecine militaire.

3°. En apprenant à se passer d'une foule de médicamens rares, très-dispendieux & très-souvent sophistiqués, les médecins militaires ont fait voir que beaucoup de substances indigènes & faciles à se procurer dans toute leur pureté, pouvoient être avantageusement substituées aux médicamens exotiques; ils ont obtenu, en effet, les plus heureux succès de l'emploi de quelques-unes de ces substances dans le traitement de diverses maladies, & particulièrement contre les fièvres intermittentes; ils ont éminemment contribué à la réforme de la pharmacologie, & à faire rejeter de la matière médicale un grand nombre de substances inertes, dont les prétendues propriétés avoient été vantées par l'ignorance, la cupidité ou l'esprit de système. On doit aussi aux médecins militaires d'avoir travaillé à épurer les méthodes thérapeutiques, en les soumettant au creuset de l'expérience; d'avoir singulièrement coopéré à simplifier le traitement des maladies aiguës, & d'avoir produit une révolution salutaire dans celui des gastrites, des entérites, & de cette série de phlegmasies chroniques dont le diagnostic, le pronostic & la curation ont été développés par M. Broussais avec une telle supériorité, que, grâces aux travaux de ce médecin militaire, ces maladies aussi insidieuses que redoutables, aujourd'hui mieux connues, peuvent être traitées avec un plus grand espoir de succès. Enfin, c'est à deux anciens médecins militaires (MM. Mahon & Fodéré) que nous devons les deux meilleurs traités qui aient paru en France sur la médecine légale.

Mais les médecins de nos armées n'ont pas été les seuls à s'occuper des progrès de la science : ceux de la marine anglaise, obligés, par état, de parcourir les mers & d'exercer l'art dans les contrées les plus éloignées, avoient ouvert les premiers cette carrière de recherches médicales. Ils ont recueilli des observations très-importantes sur les maladies des gens de mer, sur les fièvres & autres affections graves particulières aux pays chauds, & qui désolent les établissemens européens dans les vastes contrées de l'Inde, dans beaucoup de ports de l'Asie & des deux Amériques, enfin dans un grand nombre d'îles & d'autres points fréquentés par les seuls vaisseaux anglais, surtout depuis notre fatale

révolution; ils ont aussi rapporté de ces divers pays, quelques remèdes nouveaux ou peu connus. Nous le dirons toutefois avec franchise, on leur reproche d'exercer la médecine d'une manière un peu trop empirique, & de vanter outre mesure l'efficacité de leurs méthodes, & surtout les préparations tirées de la chimie, à la découverte desquelles les physiciens anglais semblent se livrer avec un goût particulier; ce qui les expose souvent à tomber dans les erreurs de ceux qui croient avoir trouvé des *spécifiques*.

Les chirurgiens militaires français ne se sont pas moins distingués dans les parties de l'art qu'ils sont chargés d'exercer aux armées & dans les hôpitaux. Nous avons déjà cité, pag. 283, plusieurs points essentiels de leur pratique, qu'ils ont simplifiés ou perfectionnés. Nous devons laisser à d'autres le soin de raconter & d'apprécier tout ce que l'art doit aux recherches & aux talens des hommes qui se sont fait remarquer dans les premiers emplois de la chirurgie militaire : nous nous bornerons ici à indiquer ce que ces recherches ont de plus saillant & de plus utile.

C'est dans les camps que se développe le génie chirurgical, à cause des difficultés qu'on éprouve, & de la nécessité où l'on se trouve de prendre son parti promptement. C'étoit là où l'on devoit s'appliquer à résoudre la question de savoir s'il est plus utile de faire les amputations & les opérations en général dans les premiers temps, & avant que les accidens inflammatoires ou nerveux ne se développent, ou s'il faut attendre que ces accidens soient passés. C'est là aussi qu'elle a été résolue, & la décision a été justifiée par le succès de milliers d'expériences.

Des modifications utiles ont été apportées aux procédés de l'amputation dans la continuité des membres, pour obtenir un moignon bien couvert, & la cicatrisation immédiate de la plaie, ou, comme on dit, *par première intention*. Cette réunion immédiate, que les Anglais avoient tentée & recommandée, est devenue une pratique habituellement suivie de succès aux armées, tandis que dans la capitale même on dissertoit encore, il y a peu de temps, sur sa possibilité.

L'amputation à lambeaux, celle du bras avec l'article scapulaire, sont devenues familières, après avoir été simplifiées dans leurs procédés opératoires; celle de la cuisse avec la hanche, tentée hardiment dans une circonstance urgente, a été suivie de succès. (Voyez les *Mémoires de chirurgie*, ou les *Campagnes de M. le baron de Larrey*, 3 vol. in-8°. Paris, 1812.)

La réfection de diverses parties des os longs attaqués de carie, ou brisés par des projectiles, est aussi un nouveau moyen de l'art, qui a contribué à conserver des membres qu'on regardoit autrefois comme devant être amputés.

Au nombre des affections les plus graves que les chirurgiens aient à traiter, on doit compter le tétanos qui survient après les blessures. Un de nos chirurgiens en chef les plus estimables, M. Heurteloup, s'étoit exercé en 1794 sur cette terrible affection; il avoit fait depuis, beaucoup de recherches & d'expériences sur le même sujet : la mort est venue, hélas! renverser ses projets au moment où, après avoir dirigé le service chirurgical avec le plus grand succès dans plusieurs grandes armées comme au conseil de santé, il étoit plus en état de perfectionner son premier travail, & de nous faire jouir du fruit de ses nouvelles observations (1). Plusieurs autres médecins & chirurgiens militaires se sont occupés du même sujet; les uns ont publié des dissertations, d'autres ont adressé des Mémoires restés inédits; leurs travaux n'ont pas eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre, & le traitement du tétanos est resté incertain & presque toujours infructueux.

Nous terminons ici notre esquisse historique sur la médecine militaire. Nous avions eu d'abord le projet de ne pousser nos recherches que jusqu'à l'époque du rétablissement des hôpitaux militaires en 1792; mais entraînés, comme malgré nous, par le grand intérêt qu'a offert, pendant la guerre de la révolution, le service de santé des armées, & cédant aux instances de plusieurs confrères estimables, nous nous sommes décidés à consigner dans cet article les nombreuses variations que ce service a éprouvées, ainsi que les principales modifications apportées, dans cet intervalle, à la partie législative & réglementaire des hôpitaux militaires; enfin, nous avons tâché de donner une idée des progrès qu'a faits la médecine des armées pendant cette longue guerre, & au milieu même du désordre de la révolution.

En nous chargeant d'une tâche d'autant plus difficile que nous avions à rappeler & à juger une

(1) *Nic. Heurteloup*, baron & officier de la Légion d'honneur, ancien chirurgien en chef de l'île de Corse, & ensuite de l'hôpital militaire d'instruction de Toulon, a été pendant vingt ans premier chirurgien des armées, & membre du conseil de santé ou inspecteur-général de ce service. Distingué par une instruction solide & variée, par une pratique éclairée, par une grande habileté de la main, par des connoissances & des talens agréables, il donna toujours l'exemple de l'exactitude, du zèle, d'une sévérité & d'une probité scrupuleuses dans l'exercice de ses fonctions; il fut, selon nous, l'homme qui connoissoit le mieux les détails & l'ensemble du service de santé, & ce service a fait en lui une perte difficile à réparer. Nous pouvons en dire autant d'*Aug. Parmentier*, qui a terminé depuis peu une carrière plus longue & non moins honorable. Premier pharmacien des armées, inspecteur-général du même service, & membre de l'Institut de France, Parmentier s'appliqua sans cesse à trouver des moyens d'améliorer le sort du soldat & du pauvre. Sa vie & ses écrits ont été le sujet de justes éloges, auxquels notre foible voix ne sauroit rien ajouter. Si nous anticipons ici sur ce que nous nous proposons d'exprimer à l'article général OFFICIERS DE SANTÉ, où nous devons parler des pertes remarquables faites par le service de santé depuis la révolution, c'est qu'il nous a été impossible de comprimer plus long-temps l'expression des regrets que nous a causés la mort de deux collègues auxquels nous étions attachés depuis près de trente ans.

série de faits encore récens, & dans lesquels il étoit impossible de ne pas reconnoître l'influence funeste de l'esprit de parti, du jeu des passions & des combinaisons de l'intérêt personnel, nous nous sommes exposés sans doute aux inconvéniens qu'éprouvent ceux qui ont à parler de leurs contemporains. Cette considération, dont nous avons senti toute l'importance, nous commandoit de justes ménagemens pour les personnes; mais elle ne pouvoit nous arrêter lorsqu'il s'agissoit de prononcer sur les choses, & d'apprécier les causes & leurs effets. Etrangers à tout parti, dégagés de toute passion, de tout système, de tout esprit de corps, n'ayant d'autres vues que le desir de chercher & de dire la vérité, d'autre but que l'intérêt de l'Etat & l'amélioration du sort du soldat malade, nous avons dit franchement notre opinion sur les avantages comme sur les défauts des changemens successifs qui ont eu lieu depuis vingt ans dans le service de santé & dans celui des hôpitaux militaires en général. Nous n'avons pas craint même de signaler les vices des réglemens & des arrêtés encore en vigueur, & les abus qui en sont la suite, dans l'espoir que nos observations, fondées sur la raison & sur l'expérience, ne seroient pas tout-à-fait perdues; & qu'en faisant connoître ces abus & ces vices, nous pourrions accélérer leur réforme, & contribuer ainsi au perfectionnement d'un service au succès duquel nous avons voué nos études, nos réflexions, & l'emploi de toutes nos facultés depuis plus de trente années.

Il nous eût été facile de citer un plus grand nombre de faits à l'appui de nos principes & de nos observations : les bornes de cet article s'y opposoient. Nous pouvons assurer du moins que, dans le choix de nos citations & dans la manière de les présenter, nous avons tâché d'éviter tout ce qui auroit pu donner lieu à des applications injurieuses, tout ce qui pourroit faire naître quelque soupçon de partialité. Peut-être avons-nous commis quelqu'erreur ou quelqu'oubli involontaire en parlant des productions & des travaux des officiers de santé des armées; mais nous osons nous flatter que l'exposé des faits & de leurs conséquences ne contient rien que nous ne soyons en état de prouver par des pièces ou des documens authentiques.

(Biron.)

Considérations générales sur l'hygiène militaire.

Les principes généraux de l'hygiène ont été trop bien exposés dans les articles relatifs à cette partie de la science médicale, pour qu'il soit nécessaire de les développer ici de nouveau; nous devons donc nous borner à déduire de ces principes quelques règles applicables à la conservation de la santé des gens de guerre. Mais quelles règles, quels préceptes peut-on établir pour des hommes destinés, par état, à vivre dans tous les climats, à éprouver toutes les vicissitudes, toutes les intempéries de l'atmosphère, à braver tous les dangers, à soutenir les travaux les plus fatigans, les marches & les exercices les plus pénibles, à supporter souvent la privation des choses les plus nécessaires à la vie? Tel est, en effet, le sort du soldat. Mais ce n'est qu'à l'armée qu'il est exposé à ces vicissitudes extrêmes, à ces fatigues, à ces privations. Dans les cantonnemens & dans les garnisons, le service militaire offre un genre de vie tout différent, & c'est dans ce contraste même que les troupes trouvent encore la source de nouvelles causes plus ou moins funestes à leur santé.

Pour avoir une idée exacte des conditions variées auxquelles le soldat est soumis, selon les différentes circonstances où il se trouve, & du genre de vie auquel il est le plus souvent assujetti, il faut le suivre dans les diverses situations qui modifient son existence, en temps de paix comme en temps de guerre, depuis son entrée au service jusqu'au moment où il quitte les drapeaux. Dans cette vue, nous allons d'abord exposer quelques observations générales sur le choix & les qualités du soldat, & sur les effets que le régime militaire produit sur sa santé; nous traiterons ensuite successivement de sa nourriture, de ses vêtemens, de son logement dans les casernes, dans les hôpitaux, sous la tente, dans des baraques & dans les habitations des citoyens : nous examinerons aussi ce qui concerne les marches & les exercices militaires, auxquels se rapporte naturellement ce que nous aurons à dire sur les bivouacs, les batailles, les retraites, les siéges, & enfin sur l'état de captivité des soldats. Dans les considérations auxquelles nous allons nous livrer pour faire connoître l'action que ces différentes choses exercent sur la santé des troupes, nous jetterons un coup d'œil sur les moyens les plus propres à prévenir & à modifier leur influence, & sur les règles d'hygiène qu'il importe le plus de faire observer aux gens de guerre pour les soustraire, au moins en partie, à tant de causes de destruction; & nous terminerons en indiquant les principaux devoirs qu'ont à remplir les hommes de l'art placés près des corps de troupes, pour veiller à la conservation de la santé du soldat.

Art. Ier. *Du choix, des qualités du soldat, & de l'influence du régime militaire sur la santé des recrues.*

Pour soutenir avec avantage les exercices & les travaux de sa nouvelle profession, pour braver tous les périls & toutes les intempéries auxquelles il est exposé, celui qui est destiné à la profession des armes doit joindre la force au courage, il doit être bien constitué & plein de vigueur. Cette vérité est si généralement sentie, que, de tout temps, on a regardé le mauvais choix des soldats

comme la principale cause de la foiblesse des armées, des maladies qui les ravagent, & des graves inconvéniens qui en sont la suite. Les Anciens surtout paroissent avoir été vivement pénétrés de l'importance du bon choix des hommes appelés au service militaire : leurs armées étoient moins nombreuses que celles des nations modernes, mais elles étoient composées d'hommes robustes & vigoureux, qu'on soumettoit à des exercices continuels, tels que le pas de marche militaire, la course, le saut, la lutte, la natation, &c. &c. On les accoutumoit aux travaux de la terre, à porter des fardeaux, à manier avec adresse les différentes espèces d'armes, le javelot, l'épée, le bouclier, l'arc, la fronde, &c.; l'exercice de l'escrime & celui du pieu étoient surtout regardés comme les plus essentiels pour un guerrier. Aussi leur infanterie supportoit les travaux les plus pénibles, les marches les plus longues; elle soutenoit les luttes les plus fortes dans des combats corps à corps avec des armes très-pesantes. La cavalerie, dressée à l'équitation & au voltige, ne connoissoit point d'obstacle, & résistoit aux chocs les plus violens.

Les changemens apportés dans la tactique militaire & dans l'armure des Modernes, surtout depuis l'invention de la poudre à canon, ont dû faire varier la nature des exercices des gens de guerre. On a cru pouvoir être moins exigeant sur le choix des hommes, sous le rapport de la force individuelle, parce que, dans le système moderne, on a considéré la puissance d'une colonne prise en masse, & l'on a calculé ses effets comme ceux d'un corps solide destiné à se mouvoir par une seule impulsion, comme si toutes les parties dont elle se compose, n'étoient point obligées, dans certains cas, d'agir séparément. On n'a songé qu'à obtenir de l'ensemble, de la précision & de la promptitude dans les évolutions. Ainsi, l'on accoutume le soldat à des mouvemens pour ainsi dire automatiques, qui exigent des positions gênantes, dans lesquelles le corps, porté trop en avant & dans un état de roideur, peut à peine garder l'équilibre; & l'on n'apprend plus aux fantassins à attaquer ni à se défendre isolément.

Ce vice, introduit dans la gymnastique militaire depuis l'emploi des armes à feu, a été suivi de la décroissance de la force physique des soldats & de leur répugnance aux travaux. Cependant les combats à la baïonnette sont devenus fréquens de nos jours, & le succès de beaucoup de batailles est dû à cette arme. Pour la manier avec avantage, & pour résister aux charges impétueuses de la cavalerie, il faut nécessairement que le fantassin joigne à un corps robuste, l'agilité dans les mouvemens, la force & l'adresse; il faut que son sac & ses armes ne soient pas un fardeau pour lui, & qu'il soit familier avec tous les exercices du corps. Le moyen le plus certain pour parvenir à ce résultat, est sans doute de l'habituer de bonne heure à ces exercices; il est encore nécessaire qu'un examen attentif & éclairé préside à son admission, & constate qu'il est propre à acquérir toutes les qualités physiques que réclame la profession des armes. L'importance de cet examen & l'attention qu'on doit y apporter ont été également sentis par les auteurs anciens qui ont traité de l'art militaire, & par les médecins modernes qui ont écrit sur l'hygiène des troupes. Mais on les néglige trop dans les levées actuelles, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur les différens modes de recrutement.

Ces modes peuvent se rapporter en général, 1°. à l'*enrôlement volontaire*; 2°. à *la milice*; 3°. à *la conscription*; 4°. aux *levées en masse*.

L'*enrôlement volontaire*, considéré long-temps comme la manière de lever des troupes la plus conforme à la raison, paroît être, au premier abord, le moyen le plus propre à fournir de bons soldats, en supposant toutefois qu'on s'est assuré, par un examen préalable, que le volontaire n'est atteint d'aucune infirmité ni d'aucune affection susceptible de nuire à la profession des armes. Mais dans nos sociétés corrompues, ce recrutement, fait dans les grandes villes, ne fournit pour l'ordinaire que des hommes avilis par la misère, abrutis par la crapule, épuisés par le libertinage, incapables d'honneur & de discipline, & qui, souvent atteints de différens vices constitutionnels, ne peuvent devenir que des soldats foibles & valétudinaires. Du reste, les guerres sont si fréquentes & si meurtrières, depuis environ un quart de siècle, que l'enrôlement volontaire n'auroit jamais pu suffire à cette énorme consommation d'hommes qu'elles entraînent; aussi n'y a-t-on recours que partiellement, & comme moyen supplémentaire & politique.

La milice, qui étoit autrefois en usage en France pour la levée de quelques corps de réserve, consistoit à prendre un certain nombre d'hommes désignés par le sort parmi ceux qui se trouvoient dans des circonstances d'état & de profession, & dans des limites d'âge déterminées. On sait que cette espèce de recrutement ne portoit que sur quelques portions de la société; que plusieurs classes privilégiées en étoient exemptes, & qu'elle pesoit principalement sur la partie la plus malheureuse du peuple : elle s'exerçoit spécialement sur les habitans des campagnes, &, sous ce rapport, elle pouvoit fournir des hommes sains, forts & robustes. Mais ces levées, qui n'étoient mises en activité qu'en temps de guerre, étoient rarement en proportion avec les besoins du moment; d'ailleurs, ce mode de recrutement donnoit lieu à des actes d'injustice & de faveur propres à dégoûter du service, & à porter l'aigreur & le découragement dans l'ame des miliciens, qui voyoient leurs camarades soustraits au sort qui auroit dû leur être commun.

Lorsqu'elle fut établie en France par la loi du 19 fructidor an 6, la *conscription militaire* fut présentée comme exempte des inconvéniens attachés à la milice & à l'enrôlement volontaire, & comme le mode le plus avantageux sous tous les rapports, dans la circonstance où la loi fut portée. Elle prenoit les sujets à l'âge de vingt ans, époque à laquelle l'homme, en général, parvenu à un haut degré de force physique & d'énergie morale, conserve la flexibilité nécessaire pour se plier avec facilité à toutes les habitudes possibles, aux travaux & aux exercices les plus variés, aux manières de vivre les plus opposées, & aux différentes vicissitudes inséparables de l'état militaire. Sans aucune distinction d'état, de naissance, de richesse, elle atteignoit également les sujets de toutes les classes parvenus à l'âge déterminé par la loi, & avoit ainsi l'avantage de composer l'armée d'hommes forts, bien élevés, bien portans, & parmi lesquels on étoit certain de trouver la bravoure, le dévouement & le courage, aussi bien que les différens genres d'esprit & les talens divers qui peuvent être nécessaires dans une armée. Mais les modifications & les nombreux changemens que cette institution a successivement éprouvés, lui ont donné tant d'extension, l'ont tellement dénaturée, que ce mode de recrutement est devenu l'impôt le plus vexatoire, la source des plus énormes abus, des actes les plus arbitraires, & le moyen le plus terrible dans les mains d'un chef conquérant. La conscription, du reste, ne pouvoit avoir d'avantages réels qu'autant que le nombre des hommes appelés sous les drapeaux étoit modéré : lorsque les levées ont été trop considérables, trop rapprochées, faites à la hâte, ou prises sur des jeunes gens au-dessous de vingt ans, elle a introduit dans les corps de troupes un grand nombre de sujets foibles, maladifs, dont la constitution n'étoit pas suffisamment développée, & qui, au lieu d'être utiles, devenoient à charge à l'armée (1).

A l'égard des *levées en masse*, elles remplissent si rarement le but qu'on se propose en les organisant, & les grands malheurs qu'elles entraînent sont si connus, nous avons eu tout récemment sous les yeux de si funestes exemples de leurs déplorables résultats, qu'il seroit superflu de s'étendre plus au long sur ce moyen, dont les inconvéniens les plus ordinaires sont le désordre, l'indiscipline, les maladies contagieuses les plus meurtrières, la ruine des contrées les plus florissantes, & une horrible dépopulation.

Dans les circonstances actuelles il ne nous appartient pas de rien préjuger sur le mode de recrutement qui sera adopté en France ; mais on peut affirmer que le meilleur & le plus sûr moyen d'avoir de bons soldats est sans contredit celui qui s'exercera avec le plus d'impartialité sur tous les sujets qui seront dans les conditions voulues par la loi, qui aura prévenu avec le plus de soin les injustices & la corruption, si promptes à se glisser dans les meilleures institutions, le mode enfin qui aura déterminé avec le plus d'exactitude les moyens de s'assurer que les recrues réunissent toutes les qualités convenables, & ne recèlent aucun vice ni aucun principe de maladie susceptibles de nuire à l'exercice de la profession des armes.

On pense communément que les habitans des campagnes, plus robustes en général que les citadins, sont aussi beaucoup plus propres à devenir de bons soldats ; cette assertion, vraie à plusieurs égards, nous paroît susceptible d'explication. En effet, si le villageois, pour l'ordinaire endurci par les travaux, habitué à une vie dure & frugale, accoutumé à braver les vicissitudes atmosphériques & l'inclémence des saisons, supporte avec plus de facilité le poids de son sac & de ses armes, la fatigue des marches longues, pourvu qu'elles soient réglées, l'influence du froid, du chaud, de la pluie, des brouillards, & les privations ; s'il s'accoutume sans difficulté au régime souvent exigu des troupes, & soutient avec le même avantage les travaux forcés que les circonstances exigent souvent des soldats en temps de guerre ; les recrues des villes, qui ressentent vivement l'influence de toutes ces choses, résistent, à leur tour, beaucoup mieux aux marches rapides, pourvu qu'elles ne soient pas de longue durée, aux retraites précipitées, à l'ennui mortel des garnisons & des longs siéges, à la funeste monotonie des casernes & des hôpitaux. L'oisiveté leur est en général moins funeste qu'aux campagnards ; ils se plient plus promptement & plus facilement aux exercices militaires ; ils sont moins facilement atteints par les affections tristes de l'ame : c'est parmi les recrues tirées des campagnes que la diarrhée, la dyssenterie, le scorbut & la nostalgie surtout, exercent les plus grands ravages. En général, si les campagnards sont préférables dans toutes les circonstances qui exigent des travaux & demandent de la force & de la ténacité, les citadins sont plus propres aux vives attaques, aux coups de main, & à toutes les entreprises qui demandent de l'audace & de la vivacité ; ils résistent beaucoup mieux aux alternatives de pénurie & d'abondance, de repos & d'activité si communes dans la vie militaire. A la vérité, ils sont ordinai-

(1) Autrefois l'armée française ne se recrutoit que par huitième tous les ans ; il ne falloit pour cela que dix-huit à vingt mille hommes par année ; & les officiers qui alloient en congé en fournissoient un tiers. Depuis la révolution, le renouvellement annuel des troupes a varié suivant les circonstances. Il avoit été d'abord calculé à raison du cinquième, lorsqu'on établit la conscription ; mais il a été souvent élevé au tiers, & quelquefois même à la moitié de la force de l'armée active ; & comme cette force a été pendant long-temps entretenue sur le pied de quatre à cinq cent mille hommes, il a fallu tous les ans, pour soutenir la guerre & réparer les pertes, faire des levées extraordinaires qui ont dépeuplé les villes, & encore plus les campagnes.

rement plus disposés à l'indiscipline & aux passions déréglées ; mais leur éducation intellectuelle plus soignée les rend plus propres à remplir les fonctions des différens grades militaires, & c'est de cette classe que s'est élevé ce grand nombre d'officiers qui se sont distingués pendant la guerre de la révolution. Nous pensons donc que les uns & les autres doivent entrer dans la composition d'une bonne armée, de manière cependant que les camdagnards y soient en bien plus grand nombre.

Dix-huit & quarante ans sont, en général, les limites extrêmes que l'expérience semble avoir assignées à l'âge propre au service militaire : avant cette époque, le corps n'a pas assez de force, & il commence insensiblement à la perdre lorsqu'il arrive au-delà. L'âge de vingt à vingt-cinq ans est réellement le plus convenable pour prendre le parti des armes : à cette époque l'on apprend & l'on retient ce qu'il est nécessaire de savoir avec la même facilité que dans un âge moins avancé, & cependant le moral & le physique de l'homme ont acquis tout le degré de force & d'énergie nécessaires ; plus tôt, les organes trop tendres résisteroient difficilement aux exercices militaires, aux fatigues & aux désordres de la guerre ; plus tard, le corps appesanti par l'âge, & les organes moins souples, rendent l'homme peu propre aux exercices & aux mouvemens qui exigent de l'agilité & de la précision.

Certaines professions impriment à la longue, aux organes & à différentes parties du corps, des modifications qui rendent certainement plus ou moins dispos & plus ou moins apte aux exercices militaires. Autant les travaux de l'agriculture & certaines professions mécaniques, par exemple, développent les formes & contribuent à donner de la force, autant les arts & les professions sédentaires, en général, affoiblissent & entravent le développement du corps. Cependant il est rare qu'à l'âge de vingt-cinq ans cette cause ait produit une impression assez profonde pour qu'il puisse en résulter un motif d'exclusion du service militaire. Souvent même on a vu de jeunes artisans, tels que des tailleurs, des tisserands & d'autres jeunes gens sédentaires, pâles, chétifs & extrêmement débiles, acquérir à l'armée, par le régime & les exercices militaires, un développement & un degré de force auxquels ils ne seroient jamais parvenus dans l'atelier sombre & humide de leurs parens ou de leurs maîtres.

La différence du climat des diverses provinces où s'opère la levée des troupes, doit être prise en considération à raison de la nature des expéditions auxquelles on les destine : sous ce rapport il n'est point indifférent de choisir des soldats de tel ou tel pays. On a remarqué, par exemple, que les hommes recrutés dans le Languedoc & les autres provinces méridionales de la France, résistent beaucoup mieux que les troupes levées en Flandre & dans les autres provinces du Nord, aux influences des climats équatoriaux, & aux maladies graves qui y sévissent avec tant de force contre les Européens. Par la raison contraire, les soldats levés dans les provinces septentrionales doivent être préférés pour les armées destinées à agir dans le Nord.

L'excellente instruction que les inspecteurs-généraux composant le conseil de santé des armées ont publiée en fructidor an 7, sur les nombreuses affections qui doivent exclure du service militaire, nous dispense d'entrer dans aucune considération à ce sujet ; mais nous ne pouvons assez insister sur l'attention que l'on doit porter à l'examen des hommes qui sont appelés au service militaire. Combien avons-nous vu de soldats obligés de traîner une vie languissante & misérable à la suite des armées, où, par défaut d'un examen attentif, on les avoit contraints de porter les germes de différentes maladies graves qui ne faisoient que les rendre à charge à leurs camarades, nécessiter leur séjour continuel dans les hôpitaux & occasionner des dépenses inutiles à l'État ! Mais dans cet examen scrupuleux, il ne suffit pas de s'assurer que l'individu que l'on considère n'est atteint d'aucun vice héréditaire incurable, qu'il ne recèle aucun principe de maladie organique, qu'il n'est sujet à aucune affection périodique, qu'il n'éprouve enfin aucune espèce d'infirmité susceptible de nuire aux détails ou à l'ensemble des manœuvres auxquelles il est appelé à concourir ; il faut en outre s'assurer que ses différens organes ont la force & la disposition convenables à l'exercice libre & facile de tous les genres de mouvemens.

Les qualités qui constituent spécialement un bon soldat, sont une taille bien proportionnée, une complexion forte & vigoureuse, une constitution robuste. La haute stature est beaucoup trop recherchée dans les militaires ; la force & la bonne proportion du tronc & des membres sont bien plus importantes, & on doit y attacher beaucoup plus de prix. L'œil vif & animé, des dents en bon état, l'haleine douce, une belle chevelure, la tête élevée, la figure mâle, la poitrine large, les épaules épaisses & bien fournies, les bras longs, les poignets gros, la main forte, les muscles bien prononcés, la taille dégagée, le port aisé, le ventre peu saillant, la jambe bien faite, le mollet détaché & le pied maigre ; telles sont les formes qui, d'après Végèce, constituent le véritable caractère physique de l'homme de guerre, & auxquelles on doit avoir plus d'égard qu'à la taille. Un bon soldat, en outre, doit être à la fleur de l'âge ; il faut qu'il soit agile, dispos, hardi, brave, sobre, sage & patient ; qu'il ait des inclinations martiales, la passion de la gloire & un courage à l'épreuve de tous les dangers.

Les différentes armes exigent certaines qualités particulières dans les hommes qui y sont destinés, afin qu'ils puissent plus parfaitement

remplir les fonctions respectives qu'elles nécessitent : ainsi la grosse cavalerie demande une plus haute stature & une force corporelle plus marquée, surtout lorsqu'elle doit porter la cuirasse ; la cavalerie légère réclame particulièrement des sujets lestes, agiles & vigoureux ; il en est de même de l'artillerie, où l'adresse, la force & l'intelligence sont des qualités indispensables. Dans l'infanterie même, où l'on réunit des hommes de toutes tailles & de toutes constitutions, on a soin de composer des compagnies d'élite, comme les grenadiers & les chasseurs, avec ceux qui, aux qualités déjà énumérées, joignent le plus de courage & d'intrépidité, pour agir dans les occasions les plus périlleuses, & pour soutenir, au besoin, le reste de la troupe.

Quelle que soit l'attention qui ait présidé au choix des sujets destinés au service militaire, le nouveau soldat n'en a pas moins de grandes épreuves physiques & morales à subir avant d'être accoutumé à sa nouvelle profession. Une révolution complète va s'opérer dans ses sensations, dans ses habitudes & dans ses idées; plus son éducation aura été soignée, plus il aura été habitué à vivre dans l'aisance, plus il sera sensible aux changemens qu'il va éprouver dans sa nourriture, dans ses vêtemens, dans la manière dont il va être logé & couché, dans ses exercices & ses occupations, dans la société des militaires en corps, dans la discipline, & enfin dans ce qu'on appelle la vie de caserne. Là tout est réglé, méthodique, assujetti à des formes rudes & sévères, à des heures d'appel, à des limites d'espace dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à quelques punitions : l'obéissauce passive & muette aux ordres & souvent même aux caprices de chefs très-nombreux, est la première loi : les contrariétés, les vexations, les injustices se multiplient, les fatigues & les privations s'y joignent souvent : en un mot, l'apprentissage d'un tel métier est si pénible, que peu de jeunes gens sont capables d'en supporter l'épreuve pendant les premiers six mois, sans que leur santé n'en soit altérée.

D'abord, une nourriture grossière, peu restaurante & souvent mal préparée, fatigue l'estomac de beaucoup de nouveaux soldats, & se trouve en trop petite quantité pour plusieurs jeunes gens habitués dans la maison paternelle à se remplir l'estomac à discrétion. Les vêtemens uniformes qu'ils reçoivent, pour l'ordinaire mal faits, compriment, plus ou moins fortement, certaines parties du corps, produisent plus ou moins de gêne dans la progression, dans les mouvemens, & leur occasionnent quelquefois de vives douleurs. Les diverses écoles d'instruction tiennent chaque jour le corps dans une situation gênante pendant plusieurs heures de suite, & les moindres fautes sont rudement corrigées avec brutalité & avec aigreur. Les sous-officiers, quelquefois même les officiers, & les instructeurs en général, ont trop peu de ménagemens pour les recrues ; trop souvent ils leur adressent des reproches injurieux, des paroles outrageantes ; ils les maltraitent même ; & au lieu des égards & de la douceur qu'exigent des jeunes gens à peine sortis du sein de leur famille, où ils n'ont éprouvé que des sentimens affectueux, qui leur seroient encore si nécessaires pour leur inspirer le goût de leur nouvelle profession, ils sont sans cesse exposés aux mépris, aux caprices, à la dureté, aux mauvais traitemens de leurs chefs subalternes, aux plaisanteries, aux sarcasmes & aux railleries grossières de leurs camarades ; de sorte que l'on voit souvent de jeunes militaires, les mieux disposés, & même les plus vivement entraînés par leur goût pour les armes, prendre bientôt en horreur ce même métier, qui étoit auparavant le seul & unique objet de leurs vœux. Nous avons vu un grand nombre de recrues d'un régiment de cavalerie légère déserter en masse, après avoir vainement tenté, pendant plusieurs jours, de supporter l'amertume, les dégoûts & les outrages avec lesquels on les avoit accueillis dans ce régiment. Ces désordres, si contraires à l'intention & à l'intérêt du Gouvernement, sont pour l'ordinaire ignorés des chefs, & c'est pour cela que nous ne balançons pas à les signaler comme la principale cause de la désertion, & comme la source d'une foule de maladies très-meurtrières, qui naissent de l'état d'oppression, de crainte & d'humiliation dans lequel sont trop souvent tenus les nouveaux soldats. La comparaison d'une situation aussi triste & aussi pénible avec l'heureux état antérieur de liberté, de gaieté, de bienveillance auquel ils étoient habitués dans leurs familles, affecte vivement & profondément leur moral; ils deviennent tristes, rêveurs, taciturnes ; ils ne cessent de penser à leurs parens, à leur pays, aux jouissances qu'ils ont perdues; les digestions se dérangent, l'appétit disparoît, l'amaigrissement survient, les forces s'épuisent, la diarrhée & la fièvre se manifestent, & l'on est forcé de les envoyer à l'hôpital.

Cette légère esquisse des accidens qui surviennent aux recrues, suffit pour faire sentir la nécessité de les traiter avec plus de ménagemens. On devroit se relâcher pendant quelque temps envers les nouveaux soldats, de la sévérité de la discipline, leur donner un peu plus de liberté, les traiter avec plus d'égards, ne les exercer d'abord que modérément, & n'arriver que peu à peu, envers eux, à toute l'étendue des devoirs & des exercices militaires. Mais comme le repos & l'oisiveté ne sont pas moins propres à fomenter l'ennui & les affections tristes & mélancoliques, que l'excès de fatigue & la dureté de traitement, il seroit utile de distraire les nouveaux soldats d'une manière qui leur fût agréable, par des jeux, des courses, & surtout par des promenades à la campagne, dans lesquelles ils

feroient accompagnés par une mufique vive & gaie, tantôt fans armes, tantôt avec leurs armes; en un mot, il faudroit leur accorder toute la latitude poffible dans la manière de vivre, jufqu'à ce qu'ils fuffent un peu accoutumés à leur nouveau genre de vie. Il ne feroit pas moins important de défendre, fous les peines les plus févères, les mauvais traitemens de tout genre, & furtout les paroles outrageantes, auxquelles les Français font fi fenfibles. Un moyen enfin qui nous paroît très-propre à prévenir la défertion & les maladies des recrues, en même temps qu'il tendroit à leur infpirer du goût pour leur nouvel état, feroit d'en confier la direction & l'inftruction à de braves & anciens foldats choifis, qui feroient en quelque forte leurs mentors, & les initieroient peu à peu, avec douceur, aux pratiques militaires, fous la furveillance d'un officier éclairé & philantrope. Nous avons vu ce moyen réuffir, dans quelques corps dont les chefs furveilloient eux-mêmes l'inftruction des foldats.

L'utilité des dépôts où l'on reçoit les recrues de chaque régiment pour les habiller, les équiper & les exercer aux manœuvres, eft trop bien fentie pour qu'il foit néceffaire d'infifter ici fur leur importance; mais pour que les avantages qu'on doit en attendre ne foient pas illufoires, il faut que les recrues y faffent un féjour affez prolongé jufqu'à ce que leur inftruction foit complète. Avec cette précaution, lorfque les foldats entrent en campagne, ils font déjà tout accoutumés à la difcipline & à la vie militaire; leur conftitution a eu le temps de fe familiarifer avec la plupart des influences auxquelles ils vont être expofés, & ils en fupporteront les effets avec beaucoup plus de facilité.

Après avoir fignalé d'une manière générale les principales caufes qui concourent à altérer plus ou moins profondément la fanté des foldats à leur arrivée fous les drapeaux, & avoir fommairement indiqué les moyens les plus propres à modifier l'action de ces caufes & à prévenir leurs funeftes effets, examinons en particulier les différentes conditions auxquelles ils font foumis dans l'exercice de leur nouvelle profeffion.

Art. II. *De la nourriture du foldat.*

Le pain de munition forme en tout temps la bafe de la nourriture du foldat. Il fe compofe pour l'ordinaire de deux tiers de farine de froment & d'un tiers de farine de feigle, blutées à quinze livres d'extraction de fon par quintal. Sa couleur, fa confiftance & fa faveur, qui, dans la plupart des cas, eft légèrement acidule, le rapprochent plus ou moins du pain bis. Il fe conferve long-temps frais, réfifte convenablement à l'action des organes digeftifs, & fournit à l'eftomac le left qui eft fi néceffaire à l'accompliffement de l'acte de la digeftion, chez des hommes robuftes & exercés comme les foldats, qui ne trouveroient pas dans le pain blanc ordinaire de quoi appaifer ni auffi bien, ni auffi long-temps le fentiment de la faim. Ainfi, lorfque le pain de munition eft fait felon l'ordonnance, avec des farines de bonne qualité, & qu'il a été bien pétri, convenablement fermenté & cuit à propos, il conftitue un aliment très-favoureux, très-fain, & conforme aux règles de l'hygiène. Sous ce rapport on doit fe borner à prefcrire un bon choix des farines deftinées à fa compofition, une furveillance exacte de fa manutention, de fa cuiffon & de fon poids : les abus qui viennent de ces différentes fources font les feuls qui peuvent lui imprimer quelque qualité nuifible & altérer la fanté des troupes.

Un inconvénient qu'on peut reprocher au pain de munition, eft de fe laiffer incomplétement pénétrer par le bouillon dans la foupe (ce que les foldats expriment en difant qu'il ne trempe pas), & de former ainfi un aliment pâteux, peu agréable, & qui convient mal à certains eftomacs. Dans les corps militaires bien organifés, on remédie à cet inconvénient en diftribuant aux troupes, en temps de guerre, & en leur faifant acheter, en temps de paix, comme fupplément de ration, une petite quantité de pain blanc qu'on réferve pour la foupe; & cette mefure eft d'autant plus falutaire, que cet aliment étant la meilleure & la principale nourriture du foldat français, il importe qu'il foit agréable au goût & bien nutritif.

Pour que le pain de munition puiffe réfifter à la moififfure & fe conferver plus long-temps fans altération, on lui donne quelquefois une forme plus aplatie, & on lui fait fubir une cuiffon plus prolongée. Ce pain, qu'on défigne alors à l'armée fous le nom de *pain bifcuité*, eft extrêmement avantageux dans toutes les circonftances où on ne peut obtenir de pain frais, & où les troupes font obligées d'en emporter avec elles pour plufieurs jours.

A l'égard du *bifcuit*, comme il a la faculté de fe conferver très-long-temps fans s'altérer, pourvu qu'on le préferve de l'humidité, & comme il eft d'ailleurs beaucoup moins volumineux, beaucoup moins pefant que le pain, & par conféquent plus facile à tranfporter, il réunit plufieurs avantages qui le rendent extrêmement précieux dans les longues expéditions & pendant les fiéges. Il lefte l'eftomac auffi convenablement que le pain de munition; il eft auffi nourriffant que lui; il n'eft pas même exempt d'une faveur agréable pour ceux qui y font accoutumés, &, fous tous les rapports, il peut être confidéré comme un des alimens les plus utiles & les plus recommandables pour les gens de guerre.

Après le pain & le bifcuit, la viande eft fans contredit l'aliment le plus effentiel pour le militaire; cependant ce n'eft qu'en temps de guerre qu'on en diftribue aux troupes; pendant la paix, le

le soldat ne reçoit du Gouvernement que la simple ration de pain, & doit se procurer, avec une portion de sa modique solde, la viande dont il a besoin pour faire sa soupe, ainsi que les légumes & le sel nécessaires pour l'assaisonner; cette circonstance le porte souvent à être peu scrupuleux sur la qualité de celle qu'il se procure. Obligé d'acheter au plus bas prix, & de rechercher par conséquent les denrées du plus mauvais choix, il est souvent réduit à manger de la viande mal saignée ou prise parmi les morceaux de rebut, & dont il n'obtient qu'un aliment dur, coriace, peu réparateur, quelquefois même insalubre. Pour remédier à un inconvénient aussi grave, on ne sauroit trop vivement recommander aux officiers & aux chirurgiens-majors des régimens d'exercer une surveillance active, sous ce rapport, dans les chambrées, pour s'assurer de la bonne qualité de la viande qui est mise chaque jour à la marmite, & faire rejeter celle qui se trouve avariée; de leur côté, les chefs de corps, & surtout les commissaires des guerres, doivent faire exécuter avec la plus grande rigueur les réglemens & les ordonnances de police sur les boucheries, & particulièrement sur la prohibition des viandes provenant de bestiaux malades ou de trop jeunes animaux, & empêcher la vente de toutes celles qui seroient mal saignées, putréfiées ou avariées d'une manière quelconque, afin que, sous aucun prétexte, les soldats ne puissent être exposés aux dangers de leur emploi.

Dans les garnisons, les troupes sont naturellement portées à faire usage des plantes potagères, des légumes & des fruits les plus communs dans les pays qu'elles occupent; & comme les végétaux frais sont en général très-utiles, on ne peut qu'applaudir à cet usage salutaire; on doit même l'encourager. Mais pour empêcher que les soldats ne se procurent des fruits non mûrs ou autres substances végétales susceptibles de nuire à leur santé, il seroit nécessaire de les surveiller dans le choix qu'ils en font, & de s'opposer à ce qu'ils achètent des fruits avant leur maturité, des racines & des légumes de mauvais choix, & autres végétaux pourris ou avariés. Il seroit même utile, dans beaucoup de circonstances, de diriger plus particulièrement leur choix sur certains végétaux plus propres que d'autres à modifier l'influence de la saison, du climat, des localités, & autres conditions sous l'influence desquelles les troupes peuvent se trouver.

Lorsque les soldats sont cantonnés dans des pays étrangers, dont les productions ne leur sont pas familières, il est extrêmement important d'inspecter les marchés publics, afin de s'assurer qu'on n'y expose en vente aucun végétal malfaisant, susceptible d'être acheté par les soldats. On doit également alors leur défendre, sous les peines les plus sévères, de cueillir dans les campagnes, comme ils le font trop souvent, des plantes ou des fruits qui leur paroissent bons à manger, mais qui souvent n'en sont pas moins dangereux ni moins délétères. Ainsi on a vu des escouades & des compagnies entières empoisonnées par la ciguë employée au lieu de persil; par la racine de l'*œnanthe*, qui ressemble à celle du panais, inconsidérément prise par des soldats pour des navets; par la *jusquiame blanche*, cueillie mal-à-propos pour une plante chicoracée; par des champignons mal choisis, & par différentes espèces de fruits, soit stupéfians, soit corrosifs, apportés de la campagne par des maraudeurs.

Les pois, haricots ou lentilles que l'on distribue aux troupes en temps de guerre, sous le nom de *légumes secs*, lorsqu'ils sont nouveaux & convenablement préparés, fournissent un très-bon aliment à des estomacs robustes, comme sont ceux de la plupart des soldats, & un aliment très-utile, surtout à des hommes qui, comme eux, s'exercent beaucoup. Mais pour que ces légumes puissent subir complétement l'action digestive & nourrir convenablement, il faut qu'ils ne soient pas trop anciens; car on sait qu'en vieillissant ils deviennent durs & coriaces, qu'ils résistent à la coction & à l'action des organes digestifs; alors, au lieu de fournir un aliment savoureux & réparateur, ils ne font que surcharger l'estomac à pure perte, causent de mauvaises digestions & les accidens qui en sont la suite. Lorsque ces semences légumineuses ont été long-temps gardées dans les magasins militaires, ainsi que cela arrive fréquemment, les charançons s'y introduisent & les privent de la plus grande partie de leur matière nutritive, ce qui les détériore encore plus que la simple vétusté, & devroit les faire exclure des distributions.

En temps de guerre, le riz fait souvent partie de la ration du soldat; on le donne alors en remplacement des légumes secs, & il seroit bien à desirer qu'on pût en faire un plus fréquent usage à l'armée. Son petit volume, qui rend son transport si commode, donne au soldat la facilité d'en emporter dans son sac une provision suffisante pour le nourrir pendant plusieurs jours; l'avantage dont il jouit de se conserver très-long-temps sans altération, & de résister à l'excès de la chaleur & de l'humidité; la promptitude avec laquelle on en opère la coction; l'extrême simplicité de sa préparation, pour laquelle suffit un peu de viande, de beurre ou de lait, & même, à la rigueur, de l'eau & du sel; enfin, sa propriété essentiellement nutritive, sont autant de qualités précieuses qui le rendent l'aliment peut-être le plus utile aux soldats en temps de guerre. L'Arabe, muni de quelques poignées de riz, parcourt avec sécurité l'immensité des déserts. Avec quelques livres de riz & un morceau de lard dans son sac, le soldat moins sobre de nos contrées peut entreprendre les marches les

plus longues & les expéditions militaires les plus pénibles, sans risque d'éprouver les horreurs de la faim, auxquelles il est si souvent exposé dans les campagnes difficiles.

Les différentes pâtes qu'on fait en certains pays avec les farines du maïs, du sarrasin, du millet, &c., les soupes que l'on compose en d'autres contrées avec les semences d'avoine, d'orge ou de blé préalablement gonflées par la macération dans l'eau, quoiqu'elles constituent des alimens sains, sont beaucoup moins nourrissantes & par conséquent beaucoup moins convenables que le pain & le biscuit; cependant les soldats de plusieurs nations septentrionales en font leur principale nourriture; & nos troupes en ont fait usage dans des circonstances difficiles, & comme un moyen de varier quelquefois leurs alimens, & d'interrompre ainsi, de loin à loin, l'ennuyeuse monotonie de leur régime alimentaire. On peut donc leur en permettre l'emploi; mais on ne peut les leur recommander comme des substances directement appropriées à leur nourriture habituelle.

Les différentes boissons fermentées ou alcooliques dont les troupes font communément usage dans nos climats, selon les pays dans lesquels les garnisons & les cantonnemens sont situés, sont le vin, la bière, le cidre & l'eau-de-vie. Lorsqu'on en fait un emploi modéré, & qu'elles sont de bonne qualité, toutes ces boissons sont salutaires, & les seules règles d'hygiène qu'il soit nécessaire de prescrire à cet égard, consistent à surveiller leur préparation, leur conservation dans les magasins, & leur débit dans les lieux publics. Sur tous les points où il y a des réunions de troupes, les magistrats, les chefs de corps & les commandans des places de guerre doivent rivaliser de soin, pour s'assurer qu'on ne mêle à ces boissons aucune substance nuisible, ce qui ne se pratique que trop souvent chez les marchands de vins & d'autres liqueurs; & pour empêcher que les aubergistes, les cabaretiers, &c., n'accordent aux soldats une trop grande quantité de ces boissons, & prévenir ainsi des excès qui ne sont pas moins nuisibles à la santé qu'à la discipline.

Le vin rouge est toujours préférable au vin blanc pour les troupes, & jamais on ne doit leur donner de vin trop nouveau. On doit empêcher également, avec le plus grand soin, que le vin qu'on leur distribue dans les magasins militaires ne soit altéré par son mélange avec des vins tournés, des vins aigres, & surtout avec des substances nuisibles. Lorsqu'il a les qualités convenables, il est particulièrement utile aux soldats, en automne & dans les saisons froides & pluvieuses, dans les pays bas & marécageux, lorsqu'ils sont campés ou baraqués sur un sol humide, lorsqu'ils sont obligés de vivre dans une atmosphère brumeuse, dans des casernes mal-saines & peu aérées, dans des villes assiégées, & dans tous les cas enfin où ils éprouvent les effets débilitans d'un repos forcé, de l'ennui, de la crainte ou de la tristesse. L'eau-de-vie à petite dose est également très-utile aux troupes dans les bivouacs, pendant les nuits froides & humides, lorsqu'elles ont été long-temps exposées à la pluie, à la suite des marches fatigantes, & dans toutes les circonstances où il est nécessaire de remonter momentanément l'organisation par un léger stimulant; elle est en particulier très-avantageuse au moment du combat, pour produire un certain degré d'excitation propre à augmenter le courage.

Mais poussée alors jusqu'à l'ivresse, à la manière de quelques nations du Nord, elle cause une foule d'inconvéniens, parmi lesquels on peut citer la funeste influence que l'état d'ivresse exerce sur les blessures des hommes qui y sont plongés. Du reste, ces boissons, infiniment utiles dans les contrées septentrionales, n'ont pas, à beaucoup près, autant d'avantages dans les pays méridionaux; dans les pays chauds & secs, il faut particulièrement en user avec une grande modération. On a constamment remarqué en Espagne, parmi les Français & les Allemands, & en France, parmi les Russes, un grand nombre de gastrites chroniques chez les sujets adonnés à ces boissons excitantes, tandis qu'on en rencontre rarement chez les soldats qui boivent de l'eau.

Ce dernier liquide, que la nature a destiné à être l'unique boisson des animaux, est aussi la plus salutaire pour l'homme en général, & en particulier pour l'homme de guerre. Ce n'est point ici le lieu de déterminer les caractères qui distinguent l'eau potable de celle qui est insalubre, ni d'exposer les raisons qui font que les eaux courantes des sources & des rivières sont plus agréables & plus salutaires que celles des puits & des citernes : nous remarquerons seulement qu'on a beaucoup trop insisté sur l'insalubrité & les inconvéniens des eaux de neige & de glace. Nous en avons souvent bu & vu boire sur des montagnes, & nous n'avons jamais remarqué d'autre inconvénient attaché à leur usage, que celui qui résulte d'une boisson quelconque froide, prise sans précaution, lorsque le corps est en sueur. Ces eaux sont seulement un peu moins aérées que l'eau de pluie; mais c'est une grande erreur que de les accuser d'être la cause unique des goîtres & des scrophules qu'on observe dans certaines vallées où on en fait usage. Quoi qu'il en soit, plus l'eau est une boisson nécessaire aux troupes, plus on doit porter d'attention à son choix : ainsi il faut, autant que possible, obliger les soldats de puiser celle qui leur est nécessaire dans le courant d'une rivière ou dans une source abondante; & lorsque les circonstances réduisent à la nécessité de se servir d'eau de puits, de citerne ou de celle plus insalubre des marais & des étangs, il faut corriger sa mauvaise qualité en y ajoutant un peu de vinaigre;

& si cela ne suffit pas, il faut la faire bouillir, l'agiter ensuite à l'air libre, & y ajouter du vinaigre ou une petite quantité d'acide tartareux. Le *posca* dont se servoient les soldats romains n'étoit autre chose qu'une boisson semblable, formée par le mélange de l'eau & du vinaigre. C'est surtout dans les camps & dans les siéges qu'on doit donner une grande attention à cet objet, pour prévenir une foule de maladies qui naîtroient de l'usage de l'eau corrompue. Aussi, dans ces circonstances désastreuses où une garnison est réduite à se servir exclusivement d'une eau trouble, puante, d'une saveur plus ou moins repoussante, & pour l'amélioration de laquelle les moyens que nous venons d'indiquer sont insuffisans, il faut, si la position, le temps & les moyens le permettent, avoir recours à des filtres de charbon qui, en lui enlevant les matières étrangères & plus ou moins nuisibles, causes de son insalubrité, lui ôtent toutes les qualités malfaisantes. De simples tonneaux, en partie remplis de plusieurs couches de sable, de craie & de charbon pilé, à travers lesquelles on laisse filtrer l'eau corrompue, peuvent, dans les cas pressans, remplacer les filtres plus soignés que l'on fait avec les mêmes substances, & sont un excellent moyen pour rendre potables & salubres les eaux les plus corrompues & les plus mal-saines.

Relativement aux préparations culinaires que le soldat fait subir à ses alimens, elles sont très-simples : la soupe, un peu de viande bouillie avec des légumes secs ou verts, selon les circonstances, composent son ordinaire d'un bout de l'année à l'autre. Dans la vue d'assurer aux troupes une nourriture plus variée & plus agréable que celle qu'ils se procurent eux-mêmes, à tour de rôle, dans leurs chambrées, quelques auteurs ont proposé d'entretenir dans chaque régiment un certain nombre de cantiniers-cuisiniers qui seroient exclusivement chargés de préparer les repas du soldat. Mais sans parler des fraudes qui auroient lieu dans ce nouveau systême, la simplicité de la cuisine militaire permet au soldat le moins exercé & le moins intelligent d'y acquérir promptement une assez grande habileté ; & les reproches, les plaisanteries des camarades, sont un sûr garant des rapides progrès de chacun à cet égard. L'expérience prouve d'ailleurs que cette cuisine fournit d'aussi bons alimens que celle des hôpitaux, constamment confiée à un cuisinier de profession. La soupe & le bouilli qui sortent de ses mains pour être servis aux malades, n'ont certainement rien au-dessus de ceux que les soldats se préparent eux-mêmes dans leurs escouades. Il est au reste beaucoup de positions, dans la vie militaire, où il est absolument nécessaire que le soldat soit en état de préparer lui-même ses alimens.

Malgré ce que nous venons de dire sur les principales substances qui servent à la nourriture du soldat, il seroit difficile de se faire une idée exacte de son régime alimentaire, si on ne le considéroit rapidement sous le rapport des nombreuses modifications qu'il peut éprouver, & des anomalies auxquelles il est sujet, depuis la mesure étroite & parcimonieuse à laquelle il est réduit en temps de paix dans les casernes, jusqu'à l'extrême latitude, au désordre extrême & à la plus extravagante superfluité, auxquels il peut être quelquefois porté en temps de guerre, lorsque le soldat vit à discrétion & sans discipline dans un pays conquis.

En temps de paix, dans les casernes, borné à la simple ration de pain, qui équivaut à sept hectogrammes & demi (une livre & demie), & forcé de se procurer, avec une portion de sa solde, le peu de viande & de légumes qui lui sont rigoureusement nécessaires pour faire la soupe, le soldat se trouve réduit à une mesure de sobriété qui ne pourroit être portée plus loin sans altérer sa santé. Ce régime est même trop sévère pour plusieurs jeunes soldats accoutumés chez leurs parens à une alimentation abondante. Avant la révolution on voyoit quelquefois des hommes languir dans des régimens, par le fait de l'extrême exiguité de cette nourriture. Mais le supplément ajouté depuis à la solde, & l'attention avec laquelle on a soin de faire acheter à chaque escouade la quantité de viande, de légumes & de pain blanc nécessaire pour compléter la ration, ont fait disparoître en grande partie cet inconvénient.

Pendant la guerre, soit que les troupes soient campées, soit qu'elles occupent des casernes, outre la ration de pain qui leur est accordée comme en temps de paix, elles reçoivent une ration de viande de deux hectogrammes & demi (demi-livre), plusieurs décagrammes de légumes secs ou de riz, & une ration de vin, d'eau-de-vie ou de bière. Cette augmentation de la ration en campagne, absolument nécessaire au soldat pour résister avec avantage aux travaux, aux fatigues auxquels il est exposé en temps de guerre, améliore singulièrement son régime alimentaire, & contribue puissamment à augmenter ses forces & son courage.

Dans les cantonnemens il reçoit les mêmes rations de pain, de viande, de légumes, & souvent aussi celle de vin ou d'eau-de-vie; mais son régime éprouve une amélioration plus sensible encore par le supplément qu'il reçoit presque toujours dans les maisons des particuliers chez lesquels il est logé, & par la latitude & la variété que son alimentation en reçoit. Cet heureux état dans lequel se trouve alors le soldat, sous le rapport de la nourriture, constitue la condition la plus favorable à sa santé, & la plus propre à donner à sa constitution & à ses forces tout le degré d'énergie dont elles sont susceptibles.

Mais lorsque, pendant la guerre, les circonstances ou le défaut d'administration ne permettent pas de fournir régulièrement aux troupes leurs rations de pain & de viande; lorsque, dans les

pays conquis, on donne un libre effor à la licence; dans les retraites précipitées & fans ordre, & dans ces déroutes défaftreufes, où une armée déforganifée reffemble à un torrent dévaftateur qui renverfe & détruit tout ce qui fe rencontre fur fon paffage, on voit les foldats fe livrer momentanément aux plus grands excès, fe remplir fans ceffe, & outre mefure, de toutes fortes d'alimens, de toutes fortes de boiffons, & par fuite du pillage & de la dévaftation, paffer immédiatement après à la privation des alimens les plus néceffaires, & éprouver la funefte alternative de l'abondance & de la difette, des plus grands excès d'intempérance, des orgies les plus dégoûtantes & de toutes les horreurs de la faim. On fent affez qu'il eft impoffible qu'une armée puiffe réfifter à de pareilles influences; auffi les fièvres bilieufes, les fièvres muqueufes, les fièvres nerveufes, les gaftrites, la diarrhée, la dyffenterie, le choléra-morbus, font la fuite ordinaire de ces défordres & de ces abus de régime, qui font, dans certaines circonftances, plus de victimes parmi les foldats que l'artillerie de l'ennemi.

Art. III. *De l'habillement des troupes.*

Le principal but de l'habillement du foldat doit être de le garantir du froid, de la pluie, de la pouffière & de l'action d'un foleil trop ardent. Mais il ne fuffit pas qu'il réuniffe tous ces avantages, il faut encore qu'il foit fimple & fans ornement, qu'il ne nuife point à la liberté, à la facilité, à l'étendue des mouvemens, ni au libre exercice des différentes fonctions; il faut en outre que fon poids n'ajoute pas trop à celui des armes, & que fa forme foit appropriée aux befoins de la vie, plutôt que foumife au goût peu éclairé d'un chef de corps ou aux caprices de la mode. Malheureufement ces qualités font loin de fe trouver toujours réunies dans le coftume des troupes modernes; fouvent l'habit du foldat eft compofé d'un tiffu épais, lourd & fpongieux, qui abforbe l'humidité, la retient long-temps, & augmente d'une manière exceffive, en temps de pluie, le poids déjà fi confidérable qu'il eft obligé de porter. Soit par fa forme vicieufe, foit par la négligence qu'on porte dans fa confection, il comprime fouvent certaines parties du corps; il en étrangle douloureufement quelques autres; il gêne les mouvemens, s'oppofe au libre développement des divers organes, & devient ainfi la fource d'une foule de maladies & d'infirmités. On fe rappelle encore la tournure ridicule, la gaucherie & la gêne extrême qui réfultoient de la pernicieufe coutume où l'on étoit jadis de ferrer fortement le cou pour donner plus de couleur au vifage des foldats, & de tenir leur poitrine & leurs genoux dans un état de refferrement non moins pénible que dangereux. Des hémorragies, des varices, la dyfpnée, l'apoplexie même, des hernies, le gonflement œdémateux des extrémités, des douleurs variées, & une foule d'autres affections étoient le réfultat de cette pratique funefte, & de la forme vicieufe que l'on donnoit alors aux différentes parties de l'habillement militaire. Depuis la révolution, une réforme affez heureufe s'eft opérée à cet égard dans le coftume des gens de guerre. On a abandonné les cols ferrés, les jarretières & les ceintures étroites; la culotte étranglée a fait place au pantalon, beaucoup plus favorable aux mouvemens & au libre développement des membres abdominaux; & fous le rapport de la forme de leurs vêtemens, les troupes françaifes font aujourd'hui dans une condition beaucoup plus convenable à la fanté qu'elles ne l'étoient autrefois.

Sans ceffe expofé à paffer d'un pays chaud dans un pays froid, de la pluie au vent, de la féchereffe à l'humidité; forcé, dans beaucoup de cas, de refter long-temps immobile au vent, à la pluie, à la neige, foit immédiatement après une marche pénible qui l'a mis en fueur, foit au fortir de la caferne ou d'un corps-de-garde chauffé à l'excès par un poêle ardent; obligé enfin de fupporter, quelquefois même en très-peu de temps, tous les extrêmes de la température & toutes fortes de viciffitudes, le foldat a befoin d'un vêtement affez confiftant & affez bon ifolateur pour le mettre à l'abri d'un refroidiffement trop prompt, & cependant affez léger pour ne pas aggraver les effets de la chaleur exceffive qu'il éprouve quelquefois en rafe campagne, fous l'action d'un ciel brûlant: voilà pourquoi les étoffes de laine, qui tiennent le milieu entre les fourrures du Nord, & les tiffus déliés de lin ou de coton particulièrement recherchés dans les pays chauds, méritent & ont obtenu la préférence pour l'habillement des troupes. Le drap, lorfqu'il eft ferme, fouple, confiftant & élaftique, lorfque fon tiffu n'eft ni trop mince ni trop épais, convient par excellence; il réunit la folidité à la légèreté, & fa propriété, éminemment ifolatrice, le rend utile, en été, contre les excès de la chaleur extrême, à laquelle il oppofe, en quelque forte, une barrière, & en hiver contre le froid, duquel il ifole le corps, en s'oppofant à l'exhalation de la chaleur animale. Il a en outre le grand avantage de ne laiffer échapper la fueur que d'une manière lente & infenfible, & de mettre ainfi le corps à l'abri des graves accidens qui réfultent du refroidiffement fubit de la peau par l'évaporation rapide de la fueur que favorifent fingulièrement les autres tiffus. Le drap peut bien fe pénétrer facilement de miafmes délétères & contagieux, mais ils n'y adhèrent pas plus fortement qu'à beaucoup d'autres tiffus de laine & de coton; & par le lavage, & même par une fimple ventilation convenable à l'air libre, il eft fouvent plus facile de le définfecter que la plupart de ces derniers.

Quelques perfonnes ont cru qu'il feroit utile

de donner aux soldats des habits plus chauds en hiver & plus légers en été; on a prétendu même qu'il seroit nécessaire d'étendre cette mesure aux climats, & qu'il falloit varier leurs vêtemens selon les régions où ils se trouvent. A ne considérer cette question que sous le rapport purement hygiénique, il est facile de reconnoître que, loin d'être favorable à la santé des gens de guerre, cette mesure ne pourroit que leur être très-nuisible. Si le changement de vêtemens plus ou moins chauds les uns que les autres, est, dans la vie paisible & uniforme des villes, une source féconde & continuelle de maladies, ainsi que l'ont observé tous les médecins praticiens, & ainsi qu'on l'observe constamment à chaque renouvellement de saison, à quels dangers ne seroient pas exposés, par cette mutation d'habits, des hommes aussi insoucians sur leur santé & aussi inattentifs aux causes qui peuvent l'altérer, que le sont la plupart des soldats? Naturellement portés, dans les pays & dans les temps chauds, à préférer les habits de tissus légers, on les verroit, dans nos climats variables, pris à chaque instant au dépourvu par la pluie, par le vent & par le moindre changement de température; & à chaque oscillation du thermomètre on les verroit entrer en foule dans les hôpitaux. On avoit même observé cet inconvénient aux Antilles, dans le siècle dernier, sur des troupes qu'on avoit essayé d'habiller en toile de coton. L'ophtalmie & la dyssenterie sévirent avec tant de violence en Egypte, dans quelques régimens que l'on avoit eu l'idée d'habiller de la même manière, qu'il fut impossible de se méprendre sur la grande part que ces vêtemens avoient eue à la production de cette épidémie, & qu'on fut obligé d'y renoncer & de revenir aux habits de drap. C'est donc avec beaucoup de raison que, parmi nous, l'uniforme militaire est toujours de cette espèce d'étoffe : on peut tolérer, seulement pendant l'été, le gilet & le pantalon de toile, soit de fil, soit de coton, & encore, dans les régimens où cet usage est établi, il est nécessaire de les faire quitter de bonne heure en automne, & de les faire reprendre très-tard au printemps.

S'il est nécessaire que les habits du soldat soient constamment du même tissu, il n'est pas moins indispensable d'en opérer le renouvellement assez souvent; & comme les habits neufs sont en général les plus chauds, il seroit à desirer que la livraison en fût faite vers la fin de l'été, à l'époque du premier refroidissement de l'atmosphère : ce seroit aussi l'époque où l'on devroit lui procurer un gilet de laine, surtout lorsqu'il est obligé de tenir la campagne pendant l'hiver : par ce moyen on préviendroit une grande partie des rhumes, des diarrhées, des dyssenteries & des fièvres intermittentes qui se manifestent alors parmi les soldats.

Il n'est pas inutile de remarquer que, dans les pays très-chauds, & pendant l'été, il est bon que les vêtemens soient plus larges & plus aisés, parce qu'ils permettent plus facilement l'évaporation de la transpiration & procurent plus de fraîcheur, tandis que des formes un peu plus étroites, & qui les adaptent plus directement au tronc & aux membres, les rendent plus chauds & plus propres par conséquent à résister au froid de l'hiver & des climats septentrionaux. Cette disposition relative dans l'ampleur des vêtemens, indiquée par la nature elle-même, se retrouve dans la laxité & la vaste ampleur du pantalon des Mameloucks, des Arabes & autres peuples méridionaux que nos soldats imitoient en Andalousie; & dans l'étroitesse & l'extrême justesse du pantalon & du gilet des Hongrois, sur lesquels est modelé le costume de notre cavalerie légère.

L'habit-veste, ainsi que le gilet d'uniforme, tels qu'ils sont adoptés aujourd'hui pour les troupes françaises de toutes armes, remplissent bien le but, & réunissent à peu près toutes les qualités de l'habit militaire. Il seroit à desirer seulement qu'on apportât plus d'attention aux défauts particuliers qu'ils présentent assez souvent, soit dans la coupe, soit dans la couture, & qu'un habit ne fût définitivement reçu par le chef d'une compagnie que quand on se seroit assuré qu'il ne gêne en rien & d'aucune manière l'homme qui est destiné à le porter.

La culotte longue, en forme de pantalon, est infiniment préférable à la culotte courte, qui étoit autrefois en usage, & à laquelle elle a généralement succédé dans toutes les armes. Au lieu de serrer douloureusement les hanches comme cette dernière, elle laisse les organes abdominaux dans la plus grande liberté, & ne comprimant ni le haut de la jambe ni l'articulation du genou, elle ne met aucun obstacle à la progression, & laisse toute l'aisance & toute la latitude possibles aux mouvemens des extrémités inférieures. Le seul inconvénient qu'on puisse lui reprocher, c'est d'exiger l'emploi de bretelles, & de monter quelquefois trop haut sur la poitrine, au point de s'opposer au développement complet du thorax, & même de gêner la respiration dans les exercices violens & dans les mouvemens qui exigent une grande inspiration. Ce défaut, auquel il est du reste très-facile de remédier, est plus marqué lorsque les bretelles sont très-serrées, circonstance qui est surtout nuisible aux jeunes gens d'une haute stature, dont la constitution est incomplétement développée. La doublure en toile, que l'on met en général aux culottes des soldats, offre encore un inconvénient; elle se salit promptement & entretient autour des cuisses une mal-propreté, d'où résultent souvent des démangeaisons, des boutons, & même des excoriations qu'on pourroit facilement prévenir par l'usage d'une culotte sans doublure, que quelques coups de baguette & de brosse entretiennent si facilement dans l'état de propreté nécessaire aux

soldats. Pour éviter les excoriations que la culotte détermine souvent chez les cavaliers, il est essentiel que, dans cette arme, elle ne présente jamais de couture en dedans. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur cette partie du vêtement du soldat; nous remarquerons seulement qu'avec un peu de soin dans sa confection, on peut regarder la forme actuelle de la culotte longue comme la plus convenable. Bridée sous le pied avec une bande de drap ou de cuir, elle s'adapte en outre également bien à la guêtre du fantassin & à la botte du cavalier.

Les bottes, si utiles dans cette dernière arme, pour préserver les jambes du froid, de la pluie, de la boue, des coups de pied des chevaux, sont exemptes d'inconvéniens chez les cavaliers, pourvu qu'elles soient assez longues, assez larges, & qu'elles ne gênent ni les orteils, ni l'articulation du pied, ni le haut de la jambe. Mais lors même qu'elles réuniroient constamment tous ces avantages, il est rare qu'elles puissent convenir aux fantassins, à cause de l'extrême liberté dans laquelle il est nécessaire qu'ils aient constamment leurs pieds, pour les marches continuelles & souvent très-fatigantes qu'ils sont obligés de faire; ainsi le soulier est, parmi nous, la seule chaussure moderne convenable à l'infanterie, comme la seule avec laquelle on puisse faire une longue route à pied sans se blesser.

Camper a ingénieusement observé que la figure droite que l'on donne communément à la semelle du soulier est extrêmement éloignée de la forme irrégulièrement concave de la plante du pied, & ce grand physiologiste a déterminé avec le talent qui lui est propre, les règles selon lesquelles une chaussure doit être faite pour s'adapter parfaitement à la forme naturelle de cet organe; mais ces souliers à forme courbe ne peuvent être faits que par un habile cordonnier, & sur des mesures individuelles; tandis que le soldat a presque toujours des souliers faits à l'avance, d'après deux ou trois formes seulement, & conservés en magasin, pour être distribués suivant les besoins, ou à des époques fixes. Il est donc impossible que le soldat ait des souliers à forme courbe, & faits justement à sa mesure; & l'on doit s'attacher uniquement à ce que ces souliers ne pèchent ni par le défaut ni par l'excès de longueur & de largeur, car des ampoules, des ulcérations, des cors aux pieds, des durillons, &c., & souvent même l'impossibilité de marcher, sont le résultat nécessaire de ces différens défauts. Il est également essentiel que le quartier du soulier soit assez élevé pour être bien embrassé par la guêtre, & empêcher la boue & les graviers de s'introduire sous le pied.

Assez constamment les soldats portent les pieds nus, soit dans leurs souliers, soit dans leurs bottes; & cette méthode, très-propre à endurcir la peau des pieds, prévient, chez les fantassins, une foule d'accidens auxquels sont exposés les piétons qui portent des bas ou des chaussons: ces dernières chaussures amollissent, en effet, & augmentent singulièrement la sensibilité de la peau. La malpropreté & la négligence extrême dans lesquelles vivent la plupart des soldats, font que leurs bas ou chaussons, bientôt abreuvés de sueur & d'humidité pendant la marche, se pourrissent, se déchirent, se pelotonnent dans le soulier, en répandant une horrible infection; & qu'ils compriment en outre, gênent & irritent certaines parties du pied, y déterminent des ampoules, de l'inflammation, des ulcères, &, par la vive douleur qu'ils occasionnent, ils arrêtent souvent les militaires dans leur marche.

Dans les contrées & dans les saisons extrêmement froides, il est cependant utile de donner aux soldats des chaussons de laine ou de peau pour prévenir la congélation des orteils; mais cette espèce de vêtement, alors d'un grand secours aux cavaliers, qui, rarement tenus de marcher, ont presque toujours les pieds & les jambes immobiles dans leurs bottes, ne peut avoir qu'un avantage précaire pour le fantassin. L'usage dans lequel sont les vieux soldats d'oindre leurs pieds avec du suif, est plus avantageux pour prévenir l'action d'un froid intense, comme pour s'opposer à celle de l'humidité; il seroit bon de faire pratiquer de semblables onctions aux pieds & même aux jambes des soldats de toute arme qui sont exposés à ces influences.

Les guêtres en usage dans l'infanterie, comme la tige des bottes du cavalier, ont l'avantage de garantir le bas de la jambe du froid, de la pluie, de la boue & de l'action des corps extérieurs; elles empêchent en outre que des graviers ne s'introduisent dans la chaussure; elles soutiennent le soulier & le tiennent fortement appliqué au pied pendant la marche. Mais à l'ancienne guêtre longue, qui couvroit & serroit ordinairement avec trop de force les muscles extenseurs du pied & l'articulation du genou, qui par conséquent gênoit quelquefois la marche, on doit préférer la demi-guêtre qui ne s'étend que jusqu'au mollet, & qui s'adapte d'ailleurs parfaitement avec la forme actuelle de la culotte & du pantalon.

Le manteau dont se servent les cavaliers, & la capote en usage dans l'infanterie, sont nécessaires aux soldats dans tous les temps, mais surtout lorsqu'ils sont en campagne. L'ample collet qui est adapté au manteau de la cavalerie légère a l'avantage précieux de pouvoir, en cas de besoin, envelopper la tête du cavalier, & la mettre à l'abri de la pluie, de la neige, du froid & du vent. Il seroit à desirer qu'on adoptât une semblable modification pour le manteau de la grosse cavalerie, qui laisse la tête du cavalier à découvert. On pourroit même, avec un plus grand avantage encore, remplacer ce vaste manteau par une capote à manches & à grand collet, comme celle

que commencent à adopter certains régimens. Le capuchon que présentent les capotes dont on se sert pour les factionnaires dans les garnisons, a également l'avantage de mettre le visage & la tête à l'abri de toutes les intempéries. Il seroit peut-être facile d'étendre cette disposition aux capotes de l'infanterie, ou au moins d'y adapter un collet assez ample & susceptible d'être renversé sur la tête. Il seroit aussi à desirer que le tissu des manteaux & des capotes en général fût moins épais & moins spongieux qu'il ne l'est ordinairement, & que ce dernier vêtement surtout eût constamment l'ampleur convenable.

Au chapeau triangulaire, dont la forme incommode & si facile à s'altérer n'étoit propre ni à défendre la tête des coups de sabre, ni à la préserver de la pluie & des rayons du soleil, a généralement succédé le *shakos*, coiffure cylindrique en feutre, dont le sommet aplati est couvert en cuir, & dont la forme simple est susceptible de se conserver long-temps sans altération. Au moyen de la visière qui lui est adaptée, le *shakos* peut bien mettre les yeux à l'abri d'une lumière trop vive, mais il ne garantit point le cou ni les oreilles, & il laisse ces parties entièrement exposées aux intempéries & aux coups de sabre; toutefois on y a ajouté depuis peu un couvre-nuque. Enfin, s'il n'est fortement retenu en situation par l'espèce de mentonnière qui passe sous la mâchoire, le *shakos* est mal assuré sur la tête, & tombe facilement dans les mouvemens auxquels les soldats, & particulièrement les cavaliers, sont exposés dans les combats; & cette mentonnière elle-même n'est pas sans inconvénient. Les grands bonnets à poil des grenadiers, outre leur pesanteur gênante, offrent au plus haut degré tous les inconvéniens des *shakos*, & il est fâcheux qu'une coiffure aussi incommode ait été introduite dans le militaire, sous le prétexte frivole d'une vaine parure.

Le casque, qui paroît avoir été la seule coiffure militaire en usage chez les Anciens, est infiniment préférable sous tous les rapports; il est à la fois la coiffure la plus durable, la moins gênante, la plus facile à assujettir, & la plus propre à garantir la tête & le visage des coups de sabre & de l'action des corps extérieurs. Au moyen de sa visière, il met la face, & surtout les yeux, à l'abri de la pluie, de la poussière & d'une trop vive lumière; une plaque métallique analogue, qui lui est adaptée postérieurement, le rend également propre à garantir la nuque de la pluie & des coups de sabre. Il donne à la physionomie un air martial; il relève la stature de l'homme, lui imprime un caractère imposant, & donne plus d'harmonie & plus d'uniformité à une troupe qu'aucune autre espèce de coiffure. On a reproché au casque, & non sans quelque raison, de s'échauffer très-fortement sous l'action d'un soleil ardent, de se refroidir avec la même facilité dans les temps froids, & par conséquent d'exposer la tête à tous les excès du froid & de la chaleur. Mais ces inconvéniens tiennent uniquement aux matières métalliques dont il est composé, & on pourroit y remédier soit en doublant le casque avec des substances qui feroient les fonctions d'isolateurs, soit en substituant quelqu'autre matière aux métaux qui entrent dans sa composition.

L'usage de porter les cheveux courts, si généralement répandu aujourd'hui, s'adapte parfaitement bien avec le casque; en outre, il a l'avantage de favoriser singulièrement la propreté de la tête : il facilite à bien peu de frais la bonne tenue que tout militaire doit avoir; il lui épargne du temps, lui économise une partie de sa modique solde, qui seroit employée à l'achat de la poudre, de la pommade, &c., & garantit l'habit de la malpropreté & du dégât qui résultent de l'usage des cheveux en queue & poudrés. Cette méthode peut donc être considérée comme une des réformes les plus utiles qui se soient opérées depuis vingt-cinq ans dans le costume des troupes.

Quoique la santé du soldat exige que son habillement soit en général le même en tous temps, les circonstances diverses où le placent les événemens de la guerre lui fournissent souvent les moyens d'éluder & de violer sous ce rapport, & à son grand désavantage, les réglemens militaires, ainsi que les préceptes de l'hygiène. L'impossibilité où l'on est, dans quelques cas, de fournir aux troupes de nouveaux habits d'uniforme, en remplacement de ceux qui s'usent avec tant de rapidité à l'armée, fait que souvent leurs vêtemens en lambeaux les laissent exposés à toutes les influences atmosphériques & à toute la rigueur des saisons. D'autres fois, le pillage des villes, la licence avec laquelle on les laisse disposer de tout ce qu'ils trouvent chez les habitans, la facilité qu'ils ont de se procurer ainsi toutes sortes d'étoffes & de vêtemens, font qu'ils se couvrent de beaucoup plus d'habits qu'il ne convient, qu'ils en remplissent leurs sacs, & se fatiguent ainsi doublement dans les marches; mais de toutes manières, soit que ces abus tiennent au défaut, soit qu'ils résultent de l'excès des vêtemens, ils intéressent puissamment la santé des gens de guerre, & sont, en beaucoup d'occasions, la source d'un grand nombre de maladies. Ce n'est qu'en entretenant dans les corps une police & une discipline sévères, qu'on peut empêcher cette bigarrure & ce défaut dans les vêtemens.

Art. IV. *Du logement des troupes.*

Sous le rapport de l'hygiène militaire, le logement des troupes n'est pas moins digne d'attention que les alimens & les vêtemens dont elles font usage. L'homme, en effet, n'est pas seulement soumis à l'action des substances qui servent à son alimentation, ou qui sont appliquées & maintenues à la surface du corps. Il reçoit encore des influen-

ces continuelles & profondes de la part des choſes qui l'environnnent, & qui, en apparence moins propres à modifier les propriétés vitales, n'en produiſent pas moins, à la longue, de remarquables changemens dans l'économie animale. Le logement des ſoldats eſt donc un point d'hygiène militaire d'autant plus important à traiter, qu'on y donne en général moins d'attention, & qu'il eſt pourtant une des cauſes les plus communes de maladies dans les armées. Pour ſe convaincre de cette vérité, il eſt néceſſaire de conſidérer le logement des ſoldats en temps de paix & en temps de guerre, & par conſéquent il faut les ſuivre, 1°. dans les caſernes, les ſalles de police & les priſons militaires; 2°. dans les hôpitaux ſédentaires & dans les hôpitaux ambulans; 3°. dans les camps, ſous la tente & dans des baraques; 4°. enfin, dans les cantonnemens, ſoit chez les habitans des villes, ſoit dans les campagnes, chez les cultivateurs.

1°. *Les caſernes*, ſortes d'établiſſemens publics que l'on conſacre au logement des troupes en temps de paix, ſont, en général, extrêmement favorables aux bonnes mœurs, à la tranquillité des habitans & à la diſcipline militaire; elles ne ſeroient pas moins favorables à la ſanté du ſoldat, ſi leur ſituation, leur conſtruction & leur diſpoſition intérieure étoient toujours conformes aux règles ſalutaires de l'hygiène; mais, loin d'offrir les avantages qu'on auroit droit d'en exiger ſous ce rapport, elles préſentent ſouvent dans leur intérieur, dans leurs alentours & dans diverſes circonſtances, des vices plus ou moins nombreux, plus ou moins remarquables, & dans beaucoup de cas très-préjudiciables à la ſanté des gens de guerre.

Sans parler des lieux humides & inſalubres, & des quartiers mal-ſains dans leſquels les caſernes ſont quelquefois ſituées, des vices qui règnent trop ſouvent dans leur expoſition, leur conſtruction ou leur diſtribution intérieure, comme elles ſont preſque toujours dans des villes de guerre, elles ſe trouvent ordinairement adoſſées à des murailles ou à des remparts qui les mettent quelquefois, il eſt vrai, à l'abri du canon, mais qui ont le grand inconvénient de les ſouſtraire à l'action bienfaiſante des rayons ſolaires & à l'action non moins ſalutaire de la ventillation & des courans d'air. De-là l'aſpect triſte, ſombre & obſcur d'un grand nombre de ces établiſſemens; de-là la fraîcheur mal-ſaine & l'humidité qui y règnent dans quelques cas; de-là, enfin, une atmoſphère non renouvelée, chargée d'émanations animales, & cette foule de maladies qui en ſont la ſuite.

Pour qu'une caſerne réuniſſe les qualités convenables, il ſeroit à deſirer qu'elle fût placée dans un lieu ſec & un peu élevé, ſur un terrain ſablonneux & légèrement incliné, pour favoriſer l'écoulement des eaux pluviales; qu'elle fût expoſée à l'eſt, au nord-eſt ou au ſud-eſt, loin des murs, des remparts, des égliſes & autres bâtimens élevés. Il ſeroit également utile de ne ſouffrir dans ſon voiſinage, ni égouts, ni fumiers, ni fabriques, ni hôpitaux. Il eſt extrêmement eſſentiel qu'elle ſoit iſolée de toutes parts, afin d'être expoſée en tous ſens au jeu libre des vents & à l'influence ſolaire, les deux moyens les plus puiſſans de ſalubrité dans un établiſſement de ce genre.

Toute caſerne doit être compoſée de pluſieurs corps-de-logis diſtincts & ſéparés les uns des autres par des jardins ou de vaſtes cours. Le nombre des étages doit être proportionné au degré de ſéchereſſe ou d'humidité habituel du pays. Dans les lieux humides & dans les contrées brumeuſes ou pluvieuſes, il eſt néceſſaire qu'il y ait pluſieurs étages, pour que les chambres des ſoldats ne ſoient pas placées au rez-de-chauſſée. Il eſt indiſpenſable que ces chambres ſoient aſſez vaſtes, régulières, bien percées, éclairées de deux côtés oppoſés par des fenêtres de dimenſions convenables, & qu'il y ait dans chacune une cheminée ou un poêle, dont la grandeur ſoit en rapport avec l'étendue de la pièce à échauffer.

Il ſeroit en outre très-avantageux que les portes des différentes chambres aboutiſſent à de vaſtes galeries couvertes, dans leſquelles on puiſſe circuler librement, & où les ſoldats puiſſent ſe promener à l'abri dans les mauvais temps. Les cuiſines, les magaſins, les bureaux, &c., doivent être diſpoſés dans des endroits convenables au rez-de-chauſſée.

Les latrines doivent être conſtamment ſéparées & même éloignées juſqu'à un certain point des corps-de-logis, &, autant que poſſible, placées au nord : lorſqu'on eſt obligé de les adoſſer aux bâtimens de la caſerne, il eſt eſſentiel de les ſéparer des ſalles ou des corridors, par des galeries ou par pluſieurs pièces ſucceſſives dans leſquelles on diſpoſe des courans d'air, pour prévenir l'odeur déſagréable & les émanations infectes qui s'en exhalent. Au ſurplus, rien n'eſt plus propre à faciliter les moyens de propreté, que d'avoir dans les cours, ou à portée des caſernes, des eaux courantes, des fontaines ou des puits où le ſoldat puiſſe avoir de l'eau à volonté.

Les différens moyens acceſſoires d'aſſainiſſement des caſernes varient ſelon les lieux, les temps & les circonſtances. Ainſi on remédie à l'humidité du ſol par des pavés convenablement diſpoſés, par des égouts ou des aqueducs qui donnent un écoulement facile aux eaux pluviales, &c. Pour entretenir la pureté de l'air, on ſable de temps en temps les cours & les galeries; on arroſe pendant l'été; on établit des plantations dans les cours & autour des caſernes; on ſurveille avec le plus grand ſoin le balayage journalier des chambres, des corridors & des cours, le lavage fréquent des latrines, l'enlèvement exact des immondices; on fait pratiquer des ventouſes & allumer des feux dans les chambres humides & obſcures; on fait tenir les fenêtres conſtamment ouvertes pendant l'été, & le plus long-temps

long-temps possible en hiver; on fait blanchir de temps en temps les murailles & les plafonds, & l'on évite surtout de réunir un trop grand nombre d'individus dans les mêmes chambres. Dans les casernes construites selon les bons principes, ces chambres sont disposées de manière à ne recevoir que douze lits au plus.

La négligence que l'on met ordinairement à la conservation & à l'entretien des lits & de leurs fournitures, dans ces établissemens, est encore une cause fréquente de fièvres graves, de gale & d'autres éruptions que les soldats y contractent souvent. Il est donc d'une importance majeure que les draps de lit soient bien lessivés, bien lavés & bien secs, avant d'être placés dans les magasins; que les couvertures soient de temps en temps secouées, battues & exposées au grand air; que les matelas soient quelquefois étendus à l'air libre, & cardés à des époques déterminées; que les paillasses soient convenablement renouvelées; enfin, il convient également que les lits ne soient pas trop rapprochés les uns des autres, afin que l'air puisse librement circuler autour.

Les soldats couchent constamment deux à deux dans les casernes. Cette circonstance seroit sans inconvénient, si les matelas, les draps & les couvertures avoient toujours les dimensions nécessaires; mais presque toujours le défaut d'ampleur & de longueur de ces fournitures oblige les soldats à dormir en partie découverts. En effet, l'un des deux ne pouvant se couvrir entièrement sans découvrir son camarade, il arrive que les soldats ont souvent, pendant la nuit, plusieurs parties du corps alternativement couvertes de sueur, & exposées nues à l'action de l'air extérieur plus ou moins froid. Beaucoup de catarres, de fluxions de poitrine, de dyssenteries & de rhumatismes ne reconnoissent pas d'autre cause.

La paresse & la mal-propreté auxquelles la plupart des soldats ont tant de tendance, n'ont, dans aucune circonstance, d'aussi graves inconvéniens que dans la vie indolente & monotone des casernes. Il convient par conséquent de les soumettre aux règles les plus sévères de la propreté; aussi, outre l'attention qu'on doit avoir de les faire baigner dans l'eau courante toutes les fois que la saison & les lieux le permettent, on doit les obliger à se laver fréquemment les pieds, & chaque jour les mains & la figure; on doit même prescrire aux cavaliers de se laver les bras & le visage immédiatement après chaque pansement, pour prévenir la gale, les dartres & autres affections cutanées qui résultent de l'action qu'exerce sur la peau cette poussière animale qui s'élève du cheval qu'on étrille, & quelquefois aussi de celle des fourrages que le cavalier est obligé de secouer.

Le maintien de la propreté dans les casernes & de la pureté de l'air qu'on y respire, sembleroit exiger que les soldats ne fument ni ne mâchent le tabac que hors de ces établissemens; mais si l'usage de cette plante stupéfiante est aujourd'hui trop répandu pour obtenir ce résultat, il ne faut jamais leur permettre de fumer ni de *chiquer* dans les chambres.

Salles de discipline & prisons militaires. Si, malgré la surveillance la plus sévère de toutes les mesures de salubrité, les casernes recèlent quelquefois une foule de causes de maladies auxquelles il est très-souvent impossible de soustraire entièrement les troupes, que dirons-nous des salles de police & des prisons militaires, où la mal-propreté, l'infection & le méphitisme règnent sans cesse, & où semblent accumulées toutes les causes d'insalubrité & de destruction? Cependant pour la faute la plus légère, pour la plus simple négligence ou omission, pour le moindre signe de résistance, on y entasse des militaires qui y puisent rapidement le germe des affections les plus graves, ou en rapportent la gale, différentes maladies de la peau, & presque toujours des principes d'indiscipline & d'immoralité. Ces graves inconvéniens sont le triste résultat du désordre, des abus & des vices déplorables qui règnent de toutes parts dans ces sombres lieux, que ne visitent pas assez souvent les chirurgiens-majors, les officiers de police, & encore moins les chefs des corps.

2°. *Les hôpitaux* n'influent pas moins puissamment que les casernes sur la santé des soldats. Mais il y a une très-grande différence sous ce rapport, entre les hôpitaux militaires sédentaires, ou de l'intérieur, & les hôpitaux temporaires des armées, soit ambulans, soit de première ou de seconde ligne.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails de la construction, de la disposition, de l'administration & du régime intérieur des hôpitaux militaires (*voyez les articles* ADMINISTRATION, ARMÉES, RÉGLEMENT & SERVICE DES HÔPITAUX); mais pour ne pas passer sous silence un objet qui intéresse aussi puissamment la santé des troupes, & qui est digne de toute l'attention de l'homme d'état & du médecin, nous allons jeter un coup d'œil sur les principales règles d'hygiène qui doivent présider à leur situation, à leur distribution intérieure, à leur police, & sur les moyens accessoires d'assainissement qui doivent concourir à rendre ces utiles établissemens dignes de leur noble destination.

Un hôpital militaire doit être situé dans un lieu sec, un peu élevé, voisin d'une rivière, autant que possible, ou dans lequel on puisse conduire les eaux d'une source abondante. L'exposition au levant est, en général, la plus favorable; mais, dans tous les cas, un hôpital doit être isolé & pouvoir recevoir de tous côtés l'influence des courans d'air & de la lumière solaire; il doit être placé à une certaine distance des grandes masses d'arbres, des murailles, des remparts, des bâtimens élevés, & toujours loin des voiries, des égouts, des boucheries, des prisons, des fabriques & des usines d'où s'échappent des émana-

tions nuiſibles. Il faut que les différens corps-de-logis dont il ſe compoſe, ſoient ſéparés les uns des autres par des jardins cultivés ou par de vaſtes cours, & qu'ils forment ainſi pluſieurs diviſions diſtinctes, dans leſquelles on puiſſe ſéparer & traiter iſolément les différentes claſſes de maladies, & ſéqueſtrer même, au beſoin, les ſujets affectés de maladies contagieuſes. Il ſeroit à deſirer que les cours & les jardins, où les malades doivent avoir l'entière liberté de ſe promener, fuſſent entourés de galeries couvertes qui ſerviroient de promenades abritées dans le mauvais temps, & de paſſages pour l'entrée & le ſervice des ſalles. A cauſe de l'humidité qui règne, en général, dans les rez-de-chauſſée, on doit les réſerver aux bureaux, aux magaſins, aux cuiſines, à la pharmacie, &c., & n'y établir les ſalles des malades que lorſqu'il eſt impoſſible de faire autrement. On eſt pourtant aſſez généralement dans l'uſage de placer les bleſſés au rez-de-chauſſée; mais on ne doit point y conſentir, à moins qu'il ne ſoit établi ſur des caves bien voûtées, & que les ſalles ne ſoient élevées de pluſieurs marches au-deſſus du ſol. Le nombre des étages doit être, en général, proportionné à l'état hygrométrique habituel de l'air & à l'étendue des cours : moins ces dernières ont d'eſpace, moins il faut donner d'élévation aux bâtimens; & plus le pays eſt humide ou brumeux, plus les étages élevés ſont utiles. Enfin, les établiſſemens acceſſoires, tels que la buanderie, le lavoir, le ſéchoir, le chantier du bois à brûler, &c. &c. doivent être placés hors de l'enceinte de l'hôpital.

Les ſalles doivent être régulières, ouvertes au moins de deux côtés oppoſés, par des fenêtres aſſez nombreuſes, correſpondantes & toujours étendues depuis le parquet juſqu'au plafond. Pour éviter les inconvéniens des ſalles trop vaſtes, il faut que leur étendue ſoit modérée, & calculée de manière à ne jamais contenir plus de quarante à cinquante lits. Il eſt néceſſaire en outre qu'il y ait, dans chaque diviſion, pluſieurs petites ſalles deſtinées au traitement de certaines maladies graves qui exigent des précautions & des ſoins particuliers. Leur plafond doit être, autant que poſſible, élevé de ſeize pieds, ou de quatorze au moins; il faut qu'il y ait dans chacune une cheminée ou un poêle proportionné à l'eſpace qu'il doit chauffer, & il eſt eſſentiel que leurs portes ſoient diſpoſées de manière que chaque ſalle ait ſa ſortie ſur une galerie; qu'elles ne communiquent pas enſemble, & qu'elles ne puiſſent pas ſervir de paſſage les unes aux autres.

De toutes les parties d'un hôpital, les latrines ſont celles qui méritent le plus d'attention. Il faut avoir ſoin de les placer au nord ou ſous le vent dominant, & toujours à une certaine diſtance des corps-de-logis, auxquels on les joint par une galerie couverte qui ſert de paſſage aux malades, & où une ventilation continuelle, entretenue par pluſieurs fenêtres latérales, entraîne ſans ceſſe les émanations qui s'en élèvent, & les empêche de ſe répandre dans les ſalles. (*Voyez le mot* LATRINES.)

Parmi les moyens acceſſoires à employer pour concourir à l'aſſainiſſement d'un hôpital, il n'en eſt pas de plus utiles que des fontaines diſpoſées convenablement dans la cuiſine & ſes dépendances, dans la pharmacie, dans les latrines, à portée des ſalles & dans les cours. Mais lorſqu'il eſt impoſſible d'en établir, on doit y ſuppléer par des puits & par des pompes propres à fournir une aſſez quande quantité d'eau. L'entretien des pavés, le ſoin de ſabler les cours, le balayage & l'enlèvement régulier des ordures & des immondices, ſont également des moyens de ſalubrité extrêmement importans dans un hôpital; mais rien ne peut ſuppléer à la propreté intérieure des ſalles, au prompt enlèvement du linge ſale & du produit des différentes excrétions des malades; au changement fréquent de leur linge; au renouvellement convenable des couvertures, des matelas & autres fournitures du lit; au lavage régulier de tous les uſtenſiles employés au ſervice des malades; & ſurtout à une ventilation convenable, entretenue par les fenêtres, qui doivent être conſtamment ouvertes en été, & le plus long-temps poſſible pendant l'hiver.

Pour affoiblir les effets déſaſtreux de l'ennui & de la triſteſſe auxquels les militaires ſont trop ſouvent expoſés dans les hôpitaux, il faut, autant que poſſible, rapprocher les uns des autres, les amis, les compatriotes & les ſoldats des mêmes régimens. Les réglemens preſcrivent de ſéparer les bleſſés des fiévreux, les galeux & les vénériens des autres malades, & ces derniers des convaleſcens; mais il faut avoir ſoin que, pendant leur convaleſcence, les militaires ſoient vêtus convenablement, pour les préſerver du froid & de l'humidité, cauſe ſi fréquente de rechutes parmi les ſoldats, & les empêcher de s'affoiblir par un trop long ſéjour dans le lit. Comme le froid qui règne ſouvent dans les ſalles pendant l'hiver, eſt la cauſe qui retient preſque toujours les malades dans les lits, il faut veiller à ce que les moyens de chauffage ſoient proportionnés au degré de froid, & que la température des ſalles ſoit douce & ſupportable. Enfin, les promenades fréquentes, ſurtout à la campagne, ſont, de tous les moyens, les plus favorables au rétabliſſement des convaleſcens, & même au traitement de pluſieurs maladies de long cours; & il ſeroit à deſirer qu'un moyen auſſi ſimple que ſalutaire ne trouvât jamais d'obſtacles.

Quelquefois, à l'armée & dans les grands raſſemblemens de troupes, on établit des dépôts de convaleſcens, où les militaires ſont reçus en ſortant des hôpitaux, & dans leſquels, exempts du ſervice militaire & un peu mieux nourris que ſous la tente ou dans la caſerne, ils vont confirmer leur guériſon & paſſer le temps de leur convaleſcence. Lorſque les circonſtances ne permettent pas la formation de ces établiſſemens, qui ſont tou-

jours d'une grande utilité, & même d'une nécessité indispensable dans le voisinage des grands hôpitaux, il est extrêmement important de ne pas faire sortir trop promptement les convalescens de l'hôpital, de crainte que, forcés de reprendre leur service & leur manière de vivre habituelle, avant d'avoir acquis le degré de force convenable, & avant que leurs organes affoiblis se soient accoutumés à supporter sans dangers l'action des causes auxquelles ils vont être de nouveau exposés, ils n'éprouvent promptement des rechutes, ainsi que cela arrive trop souvent aux jeunes soldats. Sous ce rapport, au lieu de reprocher, comme on le fait quelquefois, aux médecins militaires, de retenir trop long-temps à l'hôpital des hommes peu ou point malades, on devroit leur savoir gré de cette attention & de cette sage mesure qui a sauvé la vie à un grand nombre de vieux militaires, & qui en outre, en ménageant le moral de jeunes conscrits timides, méticuleux & nostalgiques, & en les mettant à même de s'accoutumer ainsi peu à peu à la vie militaire, pour laquelle ils avoient d'abord la plus grande répugnance, a conservé à la patrie de bons citoyens, & sous les drapeaux une foule de braves soldats.

Après avoir indiqué d'une manière générale les conditions les plus propres à assurer la salubrité des casernes & des hôpitaux, ainsi que les moyens d'assainissement auxquels il faut avoir recours pour modifier, selon les circonstances, certaines influences plus ou moins dangereuses auxquelles ces établissemens sont quelquefois soumis, jetons un coup d'œil rapide sur le logement des troupes lorsqu'elles sont campées.

3°. *Camps.* Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail sur l'art des campemens, sujet vaste, qui intéresse puissamment l'hygiène militaire, mais qui meneroit à des considérations trop étendues pour le cadre dans lequel nous devons nous renfermer. Nous nous bornerons donc à l'exposition des principales règles qui doivent présider à la formation des camps; & à ce sujet nous ferons remarquer d'abord que, si leur permanence chez les Anciens, & le long séjour que leurs troupes étoient en usage d'y faire, exigeoient une foule d'attentions & de précautions qui semblent moins nécessaires, aujourd'hui que leur existence n'est que passagère & momentanée, c'est à tort qu'on négligeroit de suivre dans leur construction les règles qui doivent les rendre salutaires. Combien de fois, en effet, n'a-t-on pas vu des corps entiers moissonnés par des épidémies meurtrières, immédiatement produites par le sol humide d'un camp, par son exposition insalubre ou par toute autre circonstance analogue, tandis que les troupes de la même armée, campées plus favorablement, jouissoient de la meilleure santé?

En général, un terrain sablonneux, un sol légèrement incliné pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, un lieu élevé & sec, de préférence exposé à l'est; l'éloignement des marais, des torrens, des étangs & des mines; une distance modérée des bois, des rivières & des forêts, sont les conditions les plus favorables à la position d'un camp. Les tentes ou les baraques doivent être respectivement placées à des distances convenables; leurs rues doivent être larges & bien applanies. Dans les saisons & les pays humides, il est même très-avantageux qu'elles soient pavées ou tout au moins sablées, & que, dans chaque rue & autour de chaque tente, il y ait des rigoles convenablement disposées pour l'écoulement rapide des eaux.

Quelquefois il est essentiel d'opposer des digues aux vents trop froids ou insalubres, & à certaines émanations nuisibles, par des murailles ou des abatis convenablement disposés. Dans d'autres cas, il est nécessaire de favoriser la ventilation & de diriger des courans d'air par des coupes d'arbres & des percées à travers les bois. Il faut constamment placer à l'écart & sous le vent, les latrines, les voiries, les cimetières & les boucheries; remédier à l'humidité du sol & de l'atmosphère, par la construction de parapets, de fossés, de tranchées autour du camp, & par l'exhaussement de l'aire des tentes ou des baraques.

Les tentes sont en général préférables aux baraques en été, & dans les pays chauds & secs; mais en hiver, dans la saison des brouillards & dans les contrées humides & froides, ces dernières conviennent mieux: elles résistent beaucoup plus à la pluie & au mauvais temps, & garantissent plus sûrement du froid & de l'humidité. Pour offrir ces avantages, il faut cependant que les baraques soient construites avec soin; ce qui exige des matériaux qu'on ne peut pas toujours se procurer à l'armée, & un temps considérable qu'on ne peut jamais leur consacrer lorsqu'on est en marche. Aussi, dans une armée en mouvement, on ne s'en sert presque jamais; & lorsqu'on ne s'est pas approvisionné de tentes, ainsi que cela a eu lieu dans nos armées depuis 1794, les troupes sont obligées de bivouaquer ou de se loger instantanément dans les villages, où les soldats s'entassent les uns sur les autres.

Quelles que soient les précautions que l'on prenne pour assainir un camp, le soldat y est presque toujours plus ou moins immédiatement exposé à l'impression de l'humidité du sol sur lequel il repose, à l'action des vicissitudes atmosphériques & à l'inclémence des saisons, auxquelles il ne peut se soustraire que très-imparfaitement; c'est pour cela que les maladies sont en général beaucoup plus fréquentes dans les camps que dans les garnisons, surtout en automne. Pour les prévenir, ou au moins pour modifier, autant que possible, les causes qui agissent dans cette situation avec tant de force sur les soldats, on ne peut que recourir à un heureux choix de nourriture, de boissons & d'exercices

appropriés à la faifon, à la température, au climat & aux circonftances locales.

Ainfi, dans les faifons froides & brumeufes, dans les temps pluvieux, dans les pays froids & humides, il feroit utile d'augmenter la ration de viande, de diftribuer chaque jour du vin & de l'eau-de-vie, de porter la plus grande attention à ce que les habits foient en bon état, de renouveler fréquemment la paille des tentes, de prefcrire aux foldats des frictions fèches ou huileufes fur la peau, de leur faire allumer de grands feux, de les obliger à de fréquens exercices du corps, & de les arracher, par tous les moyens poffibles, à l'humidité de leur camp & à l'indolence, fources fécondes de fièvres muqueufes, de fièvres putrides, de fièvres intermittentes, de diarrhées & de fcorbut. Dans les pays chauds, au contraire, ainfi qu'en été & dans les contrées fèches & élevées, la fanté des foldats fe trouve mieux d'un régime plus végétal : ils peuvent fe paffer plus facilement de vin & d'eau-de-vie; on peut même alors remplacer cette dernière par des diftributions de vinaigre, que le foldat doit mêler à fa boiffon & à fes alimens. Il faut auffi accorder aux troupes plus de repos, éviter de les faire manœuvrer aux heures de la plus grande chaleur, furveiller avec le plus grand foin la propreté de leur linge & de leurs habits, la ventilation des tentes ou des baraques, & les obliger de fe laver & de fe baigner fréquemment.

Bivouacs. Quoiqu'il foit impoffible aux troupes européennes de réfifter long-temps, furtout en hiver, aux intempéries & aux viciffitudes atmofphériques, en plain champ, fans aucun abri, elles font, dans beaucoup de cas, obligées de refter plus ou moins long-temps en rafe campagne, expofées à la pluie, au froid, à la neige, fans autres moyens, pour s'en garantir, que leurs fimples vêtemens ou l'impuiffant abri de quelques branchages & d'un peu de paille difpofés à la hâte; elles n'ont alors d'autre reffource que de faire de grands feux autour defquels fe groupent & s'endorment les foldats. Dans la belle faifon, & dans les pays chauds & fecs, cette fituation n'eft pas, en général, très-dangereufe pour leur fanté; mais dans les contrées chaudes & marécageufes, dans les faifons & dans les pays froids, lorfque la terre eft humide, lorfqu'il pleut abondamment, les bivouacs deviennent la fource d'affections graves; & ils agiffent d'autant plus puiffamment fur la fanté des foldats, qu'ils réuniffent leur influence à celles des marches forcées & des retraites précipitées, avec lefquelles ils coïncident le plus fouvent, & dont les effets font fi difficiles à prévenir. Depuis 1795 jufqu'à ce jour, nous avons vu prefque conftamment, pendant la guerre que la France a foutenue contre toutes les puiffances de l'Europe, nos armées fans tentes & fans baraques, entreprendre & exécuter avec fuccès les expéditions les plus pénibles & les plus glorieufes, & bivouaquer fans ceffe pendant les hivers les plus rigoureux. Mais le courage héroïque qui les animoit dans ces grandes expéditions, ne pouvoit pas toujours contre-balancer la redoutable influence d'une circonftance auffi préjudiciable à la fanté; & cette manière funefte de faire la guerre, a fait périr plus de foldats que le fer de l'ennemi. C'eft en effet dans les bivouacs qu'ils contractent ce grand nombre d'affections de poitrine & de phlegmafies abdominales fi fouvent mortelles, ces maladies catarrhales & nerveufes, ces fièvres de mauvais caractère, & ces interminables douleurs rhumatifmales & arthritiques qui mettent tant de militaires hors de fervice.

4°. *Dans les cantonnemens* & dans les marches, les foldats font ordinairement logés chez les habitans. Mais dans la plupart des villes, on a l'habitude de placer les foldats en trop grand nombre dans les quartiers les plus pauvres & les plus malfains, & prefque toujours dans les maifons les plus étroites & chez les habitans les plus malheureux, foit pour éviter aux riches l'embarras d'avoir des militaires dans leurs maifons, foit pour réferver celles-ci aux officiers fupérieurs. Les foldats, entaffés ainfi en trop grand nombre dans des réduits mal-propres, étroits & mal-fains, y contractent bientôt des maladies graves, le plus fouvent la gale, & quelquefois des fièvres putrides & nerveufes; on a cru remarquer en outre que la difcipline fe relâche dans ces logemens; les mœurs du foldat s'amolliffent & celles des habitans fe corrompent; &, fous ce rapport, le logement chez les bourgeois eft fujet à un grand nombre d'inconvéniens.

Quelquefois, à la campagne, l'étroiteffe & la mal-propreté des habitations des cultivateurs chez lefquels il eft logé, influent défavorablement fur le foldat; mais il en eft amplement dédommagé par une nourriture plus abondante & plus variée, par la facilité de fe livrer à différens travaux & à diverfes occupations champêtres utiles à fa fanté, par la pureté de l'air qu'il refpire, par l'afpect riant des campagnes qu'il peut parcourir; enfin, par les rapports qui s'établiffent entre lui & la famille de fon hôte, & par la confiance & la gaieté qui en font la fuite, & qui agiffent fi puiffamment & d'une manière fi efficace fur fa fanté. Il feroit d'ailleurs extrêmement facile de remédier aux inconvéniens qu'entraîne, dans beaucoup de cas, le logement des militaires chez les habitans, en prefcrivant aux maires des communes de ne placer dans chaque maifon que le nombre de foldats proportionné à fon étendue, & en obligeant les officiers de chaque compagnie, & furtout les chirurgiens-majors, à vifiter fréquemment les logemens de leurs foldats, pour voir s'ils n'y font pas trop nombreux, pour s'affurer que la propreté y eft obfervée, & qu'il n'y règne aucune caufe d'infalubrité.

5°. *Travaux mécaniques.* Ces admirables monumens d'utilité publique, dont il exifte encore de fi beaux reftes dans les diverfes contrées où les

Romains ont porté leurs armes victorieuses, sont une preuve de la salutaire habitude qu'avoit ce grand peuple d'occuper ses légions à d'utiles travaux dans les lieux où elles faisoient un long séjour. Cet usage est malheureusement tombé en désuétude. Presque partout les armées européennes vivent sans cesse dans l'inaction lorsqu'elles sont en cantonnement, ou qu'elles sont casernées en temps de paix; & l'ennui qui résulte de leur désœuvrement continuel est extrêmement nuisible à leur santé. Nous n'avons pas besoin de donner plus de développement à cette observation, qu'il suffit d'indiquer pour en montrer toute l'importance : le Gouvernement seul peut en apprécier l'utilité.

Art. V. *Des marches & des exercices militaires.*

Marches. Autant les marches régulières & modérées sont utiles à la santé du soldat, autant celles qui sont forcées & qui se font en désordre leur sont nuisibles & causent de maladies. Rien n'est plus propre, en effet, que des marches régulières, à remédier aux effets débilitans de la vie triste & monotone des casernes, à augmenter les forces & assurer la guérison des convalescens qui ont longtemps langui dans les hôpitaux. On peut les considérer comme un puissant moyen thérapeutique contre certaines fièvres intermittentes longues & rebelles, contre les empâtemens des viscères abdominaux, contre le scorbut & autres affections chroniques qui résistent souvent, dans les hôpitaux, à tous les moyens de l'art. Mais aussi rien n'est plus nuisible, ni plus propre à produire une foule de maladies graves dans les armées, que les marches longues, rapides & sans ordre, dans lesquelles on ne peut déterminer ni le lieu ni le temps du repos, ni la durée des haltes & des séjours; dans lesquelles le soldat, obligé de franchir rapidement de longs espaces, de traverser des rivières & des torrens, est alternativement couvert de sueur & de poussière, mouillé par la pluie ou couvert de boue, & n'a le temps ni de se sécher ni de se chauffer. Presque toujours alors obligé de vivre de tout ce qu'il trouve, & souvent d'endurer la faim & la soif, épuisé de fatigue ou d'inanition, il s'abreuve de l'eau la plus insalubre, il se jette à l'abandon sur le sol : pressé par le sommeil, il s'endort tantôt sur un terrain humide, exposé à toutes les intempéries, tantôt à l'action d'un soleil brûlant, & puise ainsi les germes d'une foule de maladies graves qui se manifestent épidémiquement dans les armées. Il est remarquable cependant que les troupes fournissent une plus grande quantité de malades lorsqu'elles sont en station, que pendant qu'elles sont en mouvement; mais après avoir été exposées à tant de causes nuisibles, à peine sont-elles arrêtées, qu'elles remplissent bientôt de malades les hôpitaux des lieux où elles séjournent.

Pour diminuer jusqu'à un certain point les dangers auxquels les marches exposent ainsi les soldats, on doit, autant que possible, leur ménager de temps en temps des instans de repos; les empêcher de se coucher sur la terre sans précaution, de se gorger d'eau froide pendant qu'ils sont en sueur, & leur faire allumer de grands feux pour prévenir les funestes effets du froid & de la pluie. Il est nécessaire de les prémunir contre la faim, en leur faisant chaque matin une juste distribution des alimens qu'on peut se procurer, &, pendant les haltes, leur donner une ou deux rations d'eau-de-vie. On doit avoir soin aussi de visiter fréquemment leurs sacs, pour qu'ils ne les remplissent pas d'habillemens ou d'effets inutiles, dont le poids ne feroit que les harasser. Enfin, il faut avoir la précaution de faire modérer le pas avant les haltes, & de choisir pour le repos, autant que possible, un lieu sec & à l'abri des grands vents, ou d'un soleil ardent.

Les exercices du corps, de quelque nature qu'ils soient, sont toujours utiles aux soldats, & on ne sauroit trop en recommander l'usage. Il est bon toutefois d'éviter les excès auxquels beaucoup de militaires sont naturellement portés à se livrer dans ce genre; les hommes de recrue surtout ne doivent être appliqués que par degrés aux travaux qui exigent un grand emploi de forces musculaires & qui fatiguent beaucoup. Par exemple, les grands mouvemens & la force considérable nécessaires aux manœuvres de l'artillerie, la vélocité & la rapidité inséparables de certains modes d'équitation, sont trop pénibles pour les jeunes soldats & les épuisent promptement, si on n'a pas la sage précaution de les accoutumer peu à peu à ces exercices, & de proportioner la durée des manœuvres à leur degré de force. L'oubli de cette règle fondamentale de l'hygiène, & l'ignorance ou le mépris des instructeurs à cet égard, donnent souvent lieu aux céphalalgies, aux difficultés de respirer, aux douleurs d'estomac, aux hémoptysies, à l'amaigrissement, &c., qu'éprouvent les recrues dans les corps de cavalerie & d'artillerie, tandis qu'il seroit facile de prévenir ces maux par un peu de ménagement.

Batailles. Ce que nous venons de dire ne peut s'appliquer qu'aux premiers temps du service, ou dans les garnisons; mais à l'armée, le fantassin comme le cavalier est exposé tous les jours à d'autres fatigues, à d'autres exercices forcés, dont nous avons déjà exposé les plus grands inconvéniens; & c'est surtout dans les combats, les batailles, & dans ces chocs terribles où un grand nombre d'hommes s'élancent les uns contre les autres pour s'entre-détruire, que le soldat a besoin de toute sa force physique & de l'énergie morale, dont la réunion forme le caractère du vrai guerrier. La crainte involontaire qu'inspirent naturellement à l'homme, même le plus courageux, l'aspect d'une bataille sanglante, l'horrible fracas

de l'artillerie qui porte la mort & la destruction dans tous les rangs, a bientôt fait place parmi les militaires à d'autres sentimens. Chez les Français surtout, l'amour de la gloire & une ardeur martiale surmontent bientôt cette affection passagère ; qu'on ne rencontre même à l'armée que dans celui qui assiste à une bataille pour la première fois. Cependant, pour faire braver avec plus de facilité aux combattans les blessures, la douleur & la mort, quelques nations sont dans l'usage d'exciter presque jusqu'à l'ivresse, par des liqueurs fortes, leurs soldats avant le combat. Cette pratique inutile pour tout soldat courageux, & qui, pour cette raison, n'est point en usage dans nos armées, nous paroît dangereuse, en ce que l'ivresse place les blessés dans une condition très-défavorable à leur guérison; beaucoup de graves & funestes accidens qui surviennent souvent à la suite des grandes blessures ne reconnoissent pas d'autres causes. Cependant l'emploi modéré des liqueurs alcooliques peut être utile pour augmenter momentanément l'énergie physique & morale de ceux qui vont au combat, & on ne peut qu'applaudir, sous ce rapport, à l'usage de donner aux soldats, avant & après la bataille, une petite quantité de cette liqueur.

Si l'ivresse a de graves inconvéniens pour les combattans, il n'est ni moins nuisible ni moins dangereux de conduire sur le champ de bataille des soldats ayant l'estomac vide, ou affamés. Des militaires qui sont long-temps restés sans manger, ne peuvent avoir ni la même force ni le même courage que ceux auxquels une bonne nourriture donne le sentiment de leurs forces ; & ils ne peuvent par conséquent résister avec le même avantage à toutes les chances des batailles. Pour la santé des troupes & pour le succès de leurs armes, il est donc nécessaire qu'on leur fasse prendre un léger repas immédiatement avant la bataille, comme le pratiquoient constamment les Anciens, & comme le maréchal de Saxe en fait un précepte positif; c'est alors aussi qu'une quantité modérée de vin ou d'eau-de-vie est utile, comme moyen très-propre à augmenter l'énergie, l'activité & le courage. Dans les cas où l'on est incertain sur l'heure du combat, on devroit même, selon la recommandation de *Léon*, obliger les troupes à prendre leur premier repas dès le matin, afin de leur faire ainsi acquérir des forces pour toute la journée, & les empêcher d'être prises au dépourvu.

Des soldats harassés de fatigue, ou depuis long-temps privés de sommeil, ne sont pas plus propres que des troupes affamées à attaquer avec vigueur & à se défendre avec courage. La fatigue brise les forces, le besoin de sommeil les anéantit complétement. Cette double cause, lorsqu'elle est réunie, aggrave singulièrement l'état de ceux qui viennent à être blessés. Il est donc extrêmement important, en temps de guerre, de ménager les troupes avant les batailles, & d'éviter de les faire donner immédiatement après des marches forcées. Pendant la longue guerre que la France vient de soutenir, le Gouvernement avoit tellement senti l'importance de ce précepte, que très-souvent, pour éviter des fatigues aux troupes, & accélérer leur marche, il les faisoit transporter sur des voitures, à de grandes distances; elles arrivoient ainsi toutes fraîches devant l'ennemi, & les succès les plus éclatans, les victoires les plus brillantes étoient presque toujours le résultat de cette utile mesure. D'ailleurs, les hommes qui ne sont point épuisés par la fatigue ou par le besoin de sommeil, se soutiennent bien plus long-temps en ligne ; ils supportent avec bien plus d'avantage la faim, la soif, les travaux, la douleur même ; ils sont moins accessibles à la crainte & aux terreurs paniques, moins sensibles aux revers; & lorsqu'ils viennent à être blessés, ils éprouvent moins d'accidens, & parviennent à une guérison plus parfaite & plus sûre.

Victoires. A la suite d'une bataille, le soldat est encore exposé à de nouvelles influences qui intéressent également sa santé, mais qui diffèrent singulièrement, selon que les résultats en sont heureux ou malheureux. Les succès enflent naturellement son courage; la victoire, en ajoutant au sentiment de ses forces, en donnant un libre essor à ses espérances d'avancement, de fortune, de gloire, & en favorisant le développement des affections morales les plus exaltées, augmente singulièrement son énergie physique & sa force de résistance aux causes de maladies. Mais autant les succès sont favorables au maintien de sa santé, autant l'abus de la victoire lui est funeste, à cause des excès de toute espèce auxquels il se livre alors trop souvent, & qui sont pour lui autant de sources funestes de maladies.

Retraites. Dans les revers & dans les retraites, les gens de guerre sont exposés à une situation physique & morale toute différente : alors les troupes sont en désordre & découragées, les soldats sont tristes, inhumains & brutaux ; ils sont souvent obligés de rester long-temps sans nourriture dans des positions difficiles, de faire des marches forcées sans souliers & manquant de tout ; ils sont tourmentés sans cesse par la crainte des surprises ; la fatigue, la faim, la soif, le besoin de sommeil, la pluie & le mauvais temps les accablent, & l'on sent qu'ils ne peuvent résister long-temps à une situation aussi déplorable.

Il importe plus que jamais, dans de pareilles circonstances, d'employer les moyens les plus efficaces pour assurer les subsistances des troupes, le transport & le traitement des malades & des blessés, & la sépulture des morts, dont la putréfaction ne tarderoit pas à exercer une action funeste sur les soldats qui seroient exposés à leurs émanations. Mais rien ne peut suppléer à la confiance qu'inspire aux soldats un chef habile, probe & expérimenté; c'est à lui à relever le courage des

troupes par les discours & par les mesures les plus propres à rallumer leur espérance & à remonter leur courage.

A l'égard de l'enlèvement des blessés & de leur transport dans des lieux propres à leur administrer les secours nécessaires, les mesures autrefois en usage dans les armées françaises ont été singulièrement perfectionnées pendant la guerre de la révolution. L'établissement des ambulances légères, destinées à relever les blessés au milieu des rangs & à leur administrer tous les secours sous le feu même de l'ennemi, n'est pas un des moindres bienfaits du nouveau service de santé, & cet utile perfectionnement est dû en grande partie au zèle des chirurgiens en chef des armées, comme nous l'avons déjà dit dans la partie historique.

Siéges. De toutes les situations plus ou moins contraires à la santé des gens de guerre que nous avons examineés jusqu'à présent, il n'en est peut-être aucune qui occasionne plus de maladies, que celle où se trouvent les troupes pendant un siége : les soldats, alors sans cesse réunis & comme entassés dans des quartiers, dans des corps-de-garde, dans des casemates & autres lieux humides, obscurs, souvent infects & plus ou moins insalubres, respirent presque constamment un air humide & vicié par les émanations du fumier & des ordures qu'on laisse accumuler de tous côtés, par l'infection résultante des animaux, & surtout des hommes, qui sont partout les uns sur les autres; ils sont obligés de croupir souvent dans la plus grande mal-propreté, & quelquefois dans le dénuement le plus absolu; ils manquent fréquemment d'eau, ou n'en ont que de très-mauvaise. Souvent réduits à une très-petite quantité d'alimens, ils sont obligés de se nourrir de salaisons avariées & d'autres substances insalubres, & dans beaucoup de cas ils éprouvent toutes les horreurs de la famine. Outre toutes ces causes débilitantes, ils sont assujettis à un service très-fatigant; ils passent presque toutes les nuits sans dormir, & dans le jour ils sont employés aux travaux les plus pénibles, & souvent très-mal-sains des fortifications. Constamment en proie à l'ennui, à la terreur, à la crainte des surprises, à la tristesse, au découragement & aux affections morales les plus débilitantes & les plus funestes, ils sont exposés aux inondations, aux incendies, à l'explosion des mines & à toutes les horreurs de la guerre; aussi le scorbut, les fièvres intermittentes, les catarres, les dyssenteries, & surtout les fièvres putrides, les fièvres nerveuses & les typhus de diverses espèces, se manifestent-ils en grand nombre pendant les siéges, & y acquièrent-ils rapidement le caractère le plus funeste.

Pour affoiblir, autant que possible, l'action de tant de causes de destruction, on ne peut que surveiller avec la dernière rigueur la propreté intérieure des quartiers, des casernes & des postes qu'occupent les troupes, faire déblayer & nettoyer les rues, les places & les cours, enlever avec soin les immondices, favoriser l'écoulement des égouts, exercer une police sévère sur les tueries, les boucheries, porter une attention particulière à l'établissement des latrines & des fosses profondes, qu'il est quelquefois nécessaire de pratiquer pour ensevelir les morts & pour enfouir les immondices. Dans les cas d'épidémie & de contagion, on doit surveiller avec un grand soin le régime & la police des hôpitaux, faire enlever promptement les morts, & employer tous les moyens de désinfection dont les progrès de la physique & de la chimie permettent de faire usage. On redoublera d'attention sur l'exécution des règles de propreté générale & indispensable parmi les soldats; on augmentera la ration de vin ou d'eau-de-vie si les circonstances le permettent. La justice la plus rigoureuse & la plus sévère impartialité présideront à la distribution de ce que la difficulté des circonstances permettra d'accorder à chaque soldat; c'est le moyen le plus propre à leur faire supporter patiemment la privation des choses les plus nécessaires. On ménagera à chacun un certain temps pour le repos & le sommeil; car rien ne renverse plus promptement les forces & n'abat plus le courage que le défaut de sommeil. Par leurs discours, & surtout par leur exemple, les chefs peuvent seuls soutenir l'énergie & la patience des soldats; ils exciteront en eux l'amour de la gloire, l'amour de la patrie, & tous les sentimens nobles & généreux qui agissent si favorablement sur le moral de la plupart des hommes, & leur aident à supporter avec constance les plus redoutables événemens. C'est dans ces circonstances que les différens excitans, & particulièrement le tabac, peuvent être utiles, soit pour modifier l'impression débilitante d'une atmosphère humide, froide & souvent chargée d'émanations insalubres, soit pour produire cette espèce d'excitation tant recherchée par les soldats, & si propre à faire diversion à la triste situation où ils se trouvent.

État de captivité. Les différens événemens qui se partagent la vie du soldat, aboutissent souvent à une catastrophe non moins funeste à sa santé, que la plupart des circonstances que nous venons de passer en revue; nous voulons parler de sa captivité; en effet, lorsque les soldats tombent au pouvoir de l'ennemi, dépouillés de leurs armes & de leurs habits, accablés de mauvais traitemens, couverts de sueur, de sang & de poussière ou de boue, en proie à la tristesse & à toutes les affections pénibles de l'ame, ils sont obligés de marcher en troupeaux comme des bêtes, d'endurer la faim, la soif, le chaud, le froid, la pluie & toutes les intempéries. Forcés de coucher pêle-mêle sur la terre, sans aucun abri, ou entassés dans de froides églises, dans des granges ou dans d'horribles prisons, ils saturent eux-mêmes l'air qu'ils respirent, d'émanations les plus

délétères, & s'empoisonnent réciproquement. Dans la nécessité où ils sont de faire de longues routes, presque nus ou couverts de haillons, ils sont rongés par la gale & par la vermine, & succombent ainsi par milliers à la faim, à la fatigue, à la misère, aux maladies & au désespoir. Les redoutables affections qui se développent alors parmi eux, & qui les moissonnent, ont pour l'ordinaire, à raison de toutes ces influences, le caractère le plus grave & le plus contagieux; de sorte qu'ils répandent souvent au loin, sur leur passage, ces terribles infections qui semblent venger les vaincus des outrages faits à l'humanité par de barbares conquérans, en exerçant leurs ravages dans les villes & dans les campagnes, & en portant la mort dans le sein même des familles de leurs oppresseurs.

Si le triste tableau de ces effroyables désordres ne s'étoit trop souvent reproduit sous nos yeux, il seroit impossible de croire que les gouvernemens de l'Europe aient pu porter le mépris des hommes jusqu'au point de tolérer de pareils outrages envers la nature humaine; mais quand on a été témoin de semblables désastres, on ne peut s'empêcher de s'abandonner aux réflexions les plus tristes, & de faire des vœux pour que les nations, éclairées un jour sur leurs plus chers intérêts, puissent s'entendre pour respecter le malheur & pour traiter réciproquement leurs prisonniers avec les égards dus à l'humanité : l'intérêt des sociétés politiques de l'Europe, la morale publique, la religion & les droits les plus sacrés de l'homme commandent hautement sur le sort des prisonniers de guerre, une réforme salutaire que réclament également la discipline militaire & l'état présent des lumières.

Nous formons les vœux les plus ardens pour que des vêtemens de l'étoffe la plus commune, mais chauds & solides, soient régulièrement distribués aux prisonniers; que la ration des soldats leur soit partout assurée; qu'au lieu de les faire voyager sans ordre, en immenses troupeaux, comme des bêtes, on les fasse marcher en détachemens, sous la surveillance d'officiers humains & expérimentés; qu'on cesse de les entasser dans des lieux étroits & infects, & dans ces redoutables pontons, qui, comme autant de gouffres, ont englouti par milliers les misérables victimes qui y étoient entassées; par ces moyens l'on évitera cette effrayante mortalité qui exerce sans cesse ses ravages sur les prisonniers de guerre, & souvent sur les paisibles habitans des provinces qu'ils ont parcourues.

Art. VI. *Des devoirs des officiers supérieurs, & des chirurgiens-majors des régimens.*

Dans l'énumération que nous venons de faire des différentes conditions du soldat, & des circonstances variées qui influent sur sa santé, il est facile de voir que ces conditions & ces circonstances présentent deux ordres de causes dont l'action mérite d'être distinguée. Les unes sont inséparables de l'état militaire, & tellement impérieuses, surtout en temps de guerre, qu'on n'a presqu'aucun moyen de les éviter, de les prévenir, ou même de les modifier : telles sont les causes de maladies qui résultent nécessairement de la vie des camps, de la pénurie des subsistances, de l'influence des climats, des saisons, des marches forcées, des bivouacs en hiver, des malheurs qui suivent les batailles, les retraites, l'état de siége, & celui de captivité. C'est à ces situations malheureuses que s'applique l'expression aussi juste que philosophique de *Végèce*, lorsqu'en parlant du sort du soldat, il ajoute : *Cui necessitas belli incumbit & morbi.* C'est aussi dans ces cas déplorables qu'il est presqu'impossible de profiter des conseils & des secours qu'on pourroit tirer des préceptes de l'hygiène.

Il est au contraire un grand nombre d'autres circonstances qui ne deviennent causes de maladies, ou qui ne prennent un caractère de gravité, que par la faute du soldat lui-même, par l'imprévoyance ou la négligence de ses chefs, & par l'insouciance ordinaire des hommes réunis en corps, qui ne songent jamais aux dangers qui les menacent individuellement. C'est à ces dernières circonstances qu'il est possible, souvent même facile de remédier; ce sont ces causes productives de maladies qu'on peut écarter, ou prévenir, ou changer, ou détruire même par les moyens prophylactiques de l'hygiène.

Nous avons annoncé successivement, en parlant des diverses situations du soldat, la part que les chefs des corps, & même les généraux, doivent prendre dans l'application & le succès de ces moyens, dont la plupart tiennent à des mesures de police & de discipline. Aussi les plus grands capitaines ont-ils pensé que la connoissance des principes fondamentaux de l'hygiène devoit entrer comme partie essentielle dans l'éducation militaire, & qu'elle devoit compléter l'instruction d'un officier supérieur & de tous ceux qui sont appelés à commander les armées. Ils étoient pénétrés de cette vérité, que le soldat insouciant, accoutumé à n'avoir aucune volonté, à obéir aveuglément aux ordres qu'on lui donne, a besoin qu'on lui commande les choses même qui intéressent le plus son bien-être & son existence; il faut le défendre contre lui-même & lui faire du bien malgré lui : de-là dérive la nécessité de réglemens sévères pour tout ce qui concerne la tenue, la propreté, la salubrité, la nourriture, les vêtemens, les logemens, les exercices, la police, &c.

Mais la connoissance approfondie des principes d'après lesquels on doit veiller à l'ordre & au maintien de toutes ces choses pour la conservation de l'homme de guerre; leur application journalière; l'indication

l'indication des moyens qu'il convient de préférer dans les diverses circonstances; l'appréciation des cas particuliers qui exigent des ressources extraordinaires, soit pour éloigner ou diminuer les effets des causes inévitables, soit pour neutraliser celles contre lesquelles l'art a trouvé des moyens efficaces; tous ces conseils de la science, toutes ces ressources de l'art composent les attributions de l'homme auquel est spécialement confié le soin de la santé du soldat, qui doit le suivre dans toutes ses positions & le traiter dans les cas urgens de maladie ou dans les accidens imprévus. C'est pour cela que le Gouvernement entretient un chirurgien-major dans chaque régiment; & les réglemens militaires ont indiqué la plupart de ses devoirs, en ce qui concerne l'entretien de la salubrité, de la propreté, &c. &c.

Cependant les articles qui prescrivent l'intervention du chirurgien-major dans le service militaire, & qui déterminent ses attributions dans les diverses circonstances, sont disséminés dans un grand nombre d'ordonnances ou de réglemens destinés à fixer l'organisation, l'administration & la police des corps de chaque arme, à développer les détails de la tactique, de l'exercice des troupes, à régler le service des places de guerre & celui des hôpitaux militaires, &c. &c.

Il résulte de cette dispersion, que les choses les plus essentielles à observer pour entretenir la santé du soldat, se trouvant ainsi confondues avec une foule de détails militaires & une infinité d'autres objets tout-à-fait étrangers à l'art de guérir, restent négligées ou ignorées par les chefs des corps, peut-être même par les chirurgiens-majors, dont le premier devoir est pourtant de provoquer, d'indiquer, de diriger & de surveiller l'emploi des mesures prophylactiques.

Cette dernière considération peut servir à prouver la nécessité d'un réglement spécial ou d'une instruction détaillée, où l'on traiteroit de tous les objets relatifs à la salubrité, & où l'on indiqueroit les moyens que l'art peut employer pour conserver la santé des troupes, pour prévenir ou détruire les causes des maladies qui les menacent & les frappent sans cesse dans toutes les positions; & ce réglement fixeroit les devoirs des officiers supérieurs, comme ceux des chirurgiens des corps, sous le rapport de l'hygiène. Nous n'entreprendrons pas de tracer ici les bases d'un pareil réglement, quoique son utilité nous paroisse bien démontrée; mais nous essayerons de présenter dans un petit nombre de paragraphes, un exposé sommaire des principales fonctions que les chirurgiens-majors ont à remplir dans les régimens.

Fonctions des chirurgiens-majors des régimens.

On croit communément que le chirurgien-major d'un régiment, d'après le titre même de son emploi, a pour principales fonctions de traiter & soigner les militaires dans leurs blessures, soit à la caserne, soit en marche ou ailleurs, & surtout à l'armée, au milieu des combats & dans toutes les occasions périlleuses où le soldat est exposé à mille accidens. C'est pour cela, dit-on, qu'il lui est ordonné de se munir à l'avance des instrumens nécessaires, & d'une quantité suffisante de linge, de charpie, de bandes & d'appareils que peuvent réclamer les opérations & les pansemens qui deviennent nécessaires. Il doit aussi avoir à sa disposition un petit nombre de médicamens propres à remplir les indications les plus urgentes, & pour être en état de traiter sous la tente & dans les chambrées ou infirmeries régimentaires, les indispositions passagères, les affections de la peau & autres que les réglemens indiquent, mais qui ne sont pas assez graves pour obliger d'envoyer les soldats à l'hôpital. Dans quelques cas encore, lorsque les corps sont détachés ou cantonnés au loin, les chirurgiens-majors des régimens sont obligés de traiter les officiers & les soldats du corps d'une manière plus complète & plus suivie, pour des blessures ou même pour des maladies internes; enfin, ils sont appelés à l'armée & dans l'intérieur à partager le service chirurgical des hôpitaux militaires & civils, lorsque les circonstances l'exigent.

Mais ces devoirs, ces soins, presque tous du ressort de la chirurgie, ne sont pas les seuls qui soient confiés aux chirurgiens-majors des régimens; il en est d'autres plus nombreux, plus importans, plus utiles même, en ce qu'ils s'appliquent à la fois à tout le corps de troupes, & qui consistent à étudier, à rechercher les causes des maladies qui peuvent exercer leur influence sur les soldats, à bien connoître les conditions diverses dans lesquelles ceux-ci se trouvent placés, & la nature des choses dont ils font usage; à observer les effets plus ou mois sensibles de ces influences, & à tâcher de prévenir, de modifier ou de détruire les causes morbifiques, par tous les moyens que peuvent fournir la physique, la chimie, l'hygiène, l'art médical enfin & la police militaire.

Si, à l'armée & dans les campagnes actives, le soldat ne peut se soustraire à l'action de tous les agens de destruction dont il est environné; si, dans ces positions fâcheuses, les précautions indiquées par l'hygiène deviennent à peu près impraticables à son égard, il n'en est pas de même lorsque les rigueurs de l'hiver forcent à suspendre les combats, lorsque les troupes sont cantonnées, lorsqu'enfin la paix succède à la guerre, & que le militaire revient occuper les places fortes des frontières, ou entrer dans les garnisons & les quartiers de l'intérieur. Son genre de vie est alors tout opposé : au lieu de cette activité excessive qu'on redoutoit pour lui à l'armée, il est souvent abandonné à un trop grand repos, à un régime monotone, & il contracte des habitudes vicieuses qui sont les suites de l'oisiveté. Or, c'est là qu'il importe de le suivre, de l'observer, de l'étudier, & surtout d'examiner avec soin tout ce qui l'environne, tout ce qui est destiné

à son usage, pour découvrir & tâcher d'éloigner les causes physiques & morales qui peuvent exciter en lui des affections morbifiques.

Ainsi, lorsque les chirurgiens-majors des régimens arrivent dans une garnison, leur premier devoir est d'étudier la situation des casernes, des quartiers & autres logemens des troupes; l'état du sol, son exposition, celle des bâtimens & leur distribution; les ouvertures qu'elle offre pour le renouvellement de l'air dans les différens aspects, la situation des divers offices, celle des latrines surtout, dont la position vicieuse entraîne tant d'inconvéniens; enfin, l'état & la tenue de ces logemens, ainsi que des prisons, pour en déduire le degré de salubrité & la nature de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la santé des militaires qui les habitent. Il importe ensuite de s'occuper de la nourriture du soldat, de son habillement, de ses exercices, de ses amusemens, de ses loisirs, de ses habitudes & de ses égaremens, qui deviennent si souvent des causes de maladies.

Mais à ces données particulières il faut joindre la recherche des causes générales d'insalubrité qui peuvent exister dans les villes où sont situées les casernes & dans leurs environs. Il est donc nécessaire d'observer l'état de l'air, des eaux, la nature du climat, les intempéries qui y dominent fréquemment; les qualités des alimens & des boissons dont les habitans font usage, leur genre de vie, leurs mœurs; les animaux que nourrit le pays, les végétaux qui y croissent, les minéraux qu'on y rencontre, la nature & la salubrité du terrain, les rivières qui l'arrosent, les lacs, les étangs qui existent dans le voisinage; les fabriques, manufactures ou usines qui peuvent recéler des causes d'insalubrité. Le chirurgien-major doit s'assurer s'il n'existe point de maladies endémiques ou épidémiques auxquelles ces contrées soient exposées; & dans tous les cas il doit commnniquer au commandant du corps le résultat de toutes ses recherches, en lui indiquant les précautions & les moyens que les circonstances exigent ou qu'elles permettent d'employer, soit sous le rapport de la police, soit sous celui du régime, des exercices, &c., pour modifier ou détruire l'influence des causes nuisibles dont l'existence seroient reconnue.

Il entre ensuite dans les devoirs du chirurgien-major de faire chaque jour des visites exactes dans les casernes & dans les prisons militaires, pour s'assurer si la propreté y est bien observée; si les soldats ne sont pas réunis en trop grand nombre dans les mêmes chambres, ou dans des salles étroites; si les lits sont bien espacés; si les fournitures sont en bon état; si l'air y circule librement, surtout dans les prisons, & si la paille destinée aux prisonniers est convenablement renouvelée; s'il ne règne point enfin quelque cause d'insalubrité, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de ces établissemens. Dans les cantonnemens, il importe aussi de visiter les logemens particuliers des soldats, pour en reconnoître l'état & l'étendue; & s'ils sont insalubres, ou insuffisans, ou mal tenus, il est nécessaire d'en avertir sur-le-champ l'autorité compétente, afin qu'elle donne les ordres applicables à la circonstance, & pour qu'on fasse même évacuer les lieux où il existeroit des causes d'insalubrité qu'on ne pourroit corriger.

Nous avons déjà dit que le chirurgien-major d'un régiment doit assister aux exercices, aux manœuvres, pour y donner au besoin ses conseils & ses secours; mais il doit en même temps fixer son attention sur la tenue individuelle & sur la propreté des soldats, sur l'état de la tête, des mains, des pieds & des autres parties du corps, afin de leur prescrire souvent les lavages ou les ablutions nécessaires. En été, il déterminera les temps & les lieux où ils devront se baigner, ainsi que les moyens qu'il convient d'employer pour suppléer à l'usage du bain, lorsqu'on ne peut y avoir recours.

L'inspection des boucheries, des halles & des cabarets, dans tous les lieux où se trouve leur régiment, pour s'assurer de la bonne qualité des subsistaces alimentaires & des boissons qu'on y débite; l'examen attentif du poids & de la bonne qualité du pain, du biscuit, de la viande, des légumes & des liquides qu'on distribue aux soldats dans les magasins militaires; la dégustation fréquente des alimens qui composent les repas dans les escouades; le choix des sources où les soldats doivent puiser l'eau qui leur est nécessaire; & lorsqu'on ne peut se procurer que des eaux insalubres, l'indication & l'emploi des moyens propres à rendre ces eaux potables; enfin, l'indication des mesures de police qu'il est nécessaire d'employer dans les places de guerre & dans les garnisons, pour empêcher la maladie vénérienne, la gale & les autres affections contagieuses de se répandre parmi les militaires: tels sont les principaux objets qui entrent dans les devoirs ordinaires des chirurgiens-majors des régimens, & qui réclament de leur part la plus active surveillance.

Par ce simple énoncé des études, des soins & de l'attention soutenue qu'exige la conservation de la santé d'un régiment, on peut se faire une idée de la haute importance des fonctions médicales que les chirurgiens-majors ont à remplir, & de la nécessité de ne donner ces places qu'à des sujets instruits dans toutes les parties de l'art de guérir. Nous n'avons cependant considéré les fonctions des chirurgiens-majors que sous le rapport de la salubrité générale des régimens auxquels ils sont attachés. Sous celui de la conservation de la santé de chaque soldat en particulier, elles ne sont ni moins étendues ni moins utiles. Ne pouvant entrer ici dans aucun détail à ce sujet, nous croyons devoir indiquer au moins un moyen qui nous paroît d'autant plus avantageux, qu'il seroit propre à fournir en tout temps & d'une manière exacte, sur

la ſanté & les maladies de chaque ſoldat, des données poſitives auſſi néceſſaires pour éclairer dans le traitement de leurs maladies, que pour conſtater leur validité & les infirmités ſuſceptibles de provoquer leur réforme.

Ce moyen conſiſteroit à obliger le chirurgien-major de chaque régiment à tenir un regiſtre qui, dans autant de colonnes diſtinctes, contiendroit, 1°. les noms; 2°. l'âge; 3°. la profeſſion; 4°. le lieu de naiſſance; 5°. le tempérament de chaque militaire, ſa conſtitution, ſon idioſyncraſie; 6°. tout ce que l'on pourroit recueillir ſur ſon caractère, ſes mœurs, ſes paſſions, ſes habitudes; 7°. la note des maladies qu'il auroit éprouvées avant ſon arrivée ſous les drapeaux; 8°. on y inſcriroit enſuite ſucceſſivement les affections qui ſurviendroient au militaire pendant la durée de ſes ſervices; 9°. les bleſſures & les accidens qu'il éprouveroit; 10°. enfin, les différens changemens qui pourroient ſe manifeſter dans ſa manière d'être, ſous l'influence des conditions variées auxquelles il pourroit être expoſé.

Toutes les fois qu'un ſoldat ſeroit envoyé à l'hôpital, le chirurgien-major ſeroit obligé d'inſcrire ſur le dos de ſon billet d'entrée, un extrait des notes qui le concerneroient. Ainſi le médecin & le chirurgien en chef, qui preſque toujours, dans les hôpitaux, ſe trouvent dans l'impoſſibilité d'obtenir les moindres renſeignemens ſur ce qui a précédé la maladie des ſoldats qu'ils ont pour la première fois ſous les yeux, puiſeroient dans cette note une connoiſſance préciſe des faits qu'il leur importe le plus d'apprécier, pour aſſeoir leur jugement, quelquefois même pour fixer les baſes de la méthode curative. Ce moyen, joint aux viſites fréquentes que le chirurgien-major de chaque régiment doit faire dans les hôpitaux, pour donner aux médecins & aux chirurgiens en chef des renſeignemens ſur les malades de ſon corps, contribueroit puiſſamment à éclairer le diagnoſtic ſi ſouvent obſcur des maladies des ſoldats, & éviteroit à ceux qui les traitent de longs tâtonnemens, des héſitations & des incertitudes nuiſibles aux malades.

Il ſeroit en outre d'une grande utilité aux chirurgiens-majors des corps, pour déterminer ſûrement & avec juſtice l'utilité de l'emploi des eaux thermales, la néceſſité d'un congé ou d'une réforme; & il ſerviroit à s'aſſurer de l'exiſtence réelle ou ſuppoſée de certains maux dont ſe plaignent ſouvent les ſoldats, mais dont on ne peut, la plupart du temps, acquérir la conviction, faute de ſignes extérieurs apparens & de données préciſes ſur les affections antérieures que le malade a éprouvées.

Lorſqu'un chirurgien ſeroit remplacé dans un régiment, il ſeroit tenu de remettre ce regiſtre à ſon ſucceſſeur, qui y trouveroit des données précieuſes, & pour ainſi dire l'hiſtoire médicale de chaque ſoldat. Ce ſeroit, pour le nouveau chirurgien-major, une ſource d'inſtruction qui rendroit ſes fonctions plus faciles & plus utiles pour les militaires. En cas de maladie ou d'abſence du chirurgien-major d'un régiment, le plus ancien des aides-majors du corps ſeroit obligé de continuer les notes du regiſtre & de le tenir au courant.

M. Biron avoit propoſé, il y a ſeize ans, au conſeil de ſanté, d'engager le miniſtre de la guerre à ordonner l'établiſſement d'un pareil regiſtre dans chaque corps. L'utilité de ce projet fut généralement reconnue; mais l'exécution en parut trop difficile en temps de guerre, au milieu des mouvemens continuels des troupes, & du renouvellement fréquent des corps, des diſlocations, des incorporations de nouveaux bataillons, &c. Aujourd'hui que la paix eſt enfin venue conſoler l'Europe, & que l'armée françaiſe va recevoir une nouvelle organiſation, l'exécution du moyen que nous propoſons nous paroît d'autant plus facile, & nous nous flattons que ſon utilité n'en ſera que mieux ſentie.

Nous avons ſucceſſivement paſſé en revue, dans cet article, les conditions variées qui conſtituent la vie militaire; nous avons ſignalé les influences plus ou moins nuiſibles que ces différentes conditions exercent ſur la ſanté des troupes & ſur la production de leurs maladies, ſoit en temps de paix, ſoit en temps de guerre; nous avons indiqué d'une manière générale les moyens qui nous ont paru les plus convenables pour prévenir ou pour modifier ces influences. Nous regrettons de n'avoir pu donner à certains points d'hygiène militaire tout le développement que nous aurions deſiré, & d'avoir été obligés d'en paſſer pluſieurs ſous ſilence; mais comme la plupart de ces objets ont été ou ſeront traités ſéparément dans divers articles de l'*Encyclopédie*, cette eſpèce de réticence nous a en quelque ſorte été commandée par le caractère même de celui-ci, où nous ne croyons du reſte avoir rien omis de bien eſſentiel. Si nous nous ſommes quelquefois élevés avec l'accent de l'indignation contre des abus révoltans qui intéreſſent ſi puiſſamment la ſanté de l'homme de guerre, c'eſt que, trop long-temps témoins de leurs funeſtes réſultats, nous ſommes plus que perſonne profondément pénétrés de leurs redoutables inconvéniens & de la néceſſité de les faire ceſſer. Nous n'avons du reſte jamais eu en vue, dans ce travail, que la vérité & le bien du ſoldat; heureux ſi nos obſervations pouvoient contribuer un jour à améliorer ſon ſort & ſon exiſtence!

Voyez les articles AIR, ALIMENS, ARMÉE, BAINS, BOISSONS, CLIMAT, EAU, EXERCICE, GYMNASTIQUE, HABILLEMENT, HABITATION, HYGIÈNE, LOGEMENT, MILITAIRE (*diſcipline*), MOUVEMENT, MUNITION (*pain de*), NOURRITURE, OFFICIER DE SANTÉ, POLICE *militaire des corps*, *des hôpitaux*, RÉGIME, RÉGIMENT (*chirurgien-major de*), RÉGLEMENS MILITAIRES, SERVICE DE SANTÉ DES CORPS, VÊTEMENS, &c. &c.

Observations générales sur la médecine militaire & sur le traitement des maladies des troupes.

Nous venons d'exposer, en parlant de l'hygiène, les conditions variées, & souvent extrêmes, dans lesquelles les troupes se trouvent placées, soit en temps de paix, soit pendant la guerre. Nous avons donné l'histoire sommaire des influences plus ou moins nuisibles auxquelles, à raison de ces conditions, l'état militaire expose nécessairement ceux qui l'exercent. Nous avons vu que ces influences sont de nature à altérer sans cesse la santé des soldats, qu'elles produisent un très-grand nombre de maladies, & des maladies souvent très-graves. Pour peu qu'on se soit livré avec attention à leur observation clinique, à l'étude de leur marche & de leurs phénomènes variés, on ne tarde pas à reconnoître qu'elles ont un caractère tranchant qui les distingue, & qui mérite toute l'attention des médecins observateurs. Ce caractère propre & distinctif, d'autant plus important à considérer qu'il doit exercer une influence remarquable sur la pratique de la médecine militaire, n'a cependant pas été déterminé jusqu'ici d'une manière bien précise. Pour essayer de remplir cette lacune, nous nous sommes proposés de considérer ces maladies sous le rapport des différences générales qui existent entr'elles & les affections analogues qu'on observe, soit dans l'enceinte des villes, soit parmi les paisibles habitans des campagnes, & dans d'autres conditions de la vie humaine. D'après ce but, il ne peut entrer dans notre plan de traiter en particulier des différentes maladies des gens de guerre. Nous nous abstiendrons ainsi de tous détails à cet égard, ne voulant envisager ici ces maladies que sous le nouveau point de vue que nous venons de déterminer. A cet effet, nous allons passer successivement en revue, 1°. les causes des maladies des armées; 2°. leurs caractères distinctifs; 3°. les règles générales de leur thérapeutique. L'analyse de ces différens objets, fertile en observations importantes, nous conduira naturellement à jeter un coup-d'œil rapide, 4°. sur le caractère spécial de la médecine militaire; 5°. enfin sur les fonctions & les qualités des médecins militaires.

Art. Ier. *Des causes des maladies des armées.*

Parmi ce grand nombre de causes de maladies auxquelles les gens de guerre sont spécialement exposés, on doit particulièrement signaler, 1°. les degrés extrêmes & les alternatives fréquentes du chaud & du froid, de la sécheresse & de l'humidité; les saisons pluvieuses & brumeuses; les contrées basses & humides; les pays plats situés sur certaines plages maritimes, sur les bords ou près l'embouchure des grands fleuves; ceux où les eaux, à raison de leur écoulement difficile, forment une plus ou moins grande quantité de lacs, de mares ou de canaux; les vallées étroites resserrées entre de hautes montagnes, & par cette raison inaccessibles au libre jeu des vents & à l'influence solaire; le voisinage des marais, des étangs, des grandes forêts, de certaines mines, des terres où l'on cultive le riz, des lieux où l'on fait rouir le chanvre; un camp exposé aux inondations, privé de l'influence des vents solaires par des montagnes, de grandes masses d'arbres ou autres obstacles quelconques, ou bien exposé à l'action de certains vents nuisibles, aux émanations dangereuses des voiries, des boucheries, des égouts, des latrines de l'armée ou d'un champ de bataille couvert de morts; des tentes & des baraques mal exposées, trop rapprochées les unes des autres, situées sur un sol humide, & dans lesquelles la ventilation & l'insolation s'opèrent difficilement; des casernes mal situées, irrégulièrement construites & mal distribuées; des salles basses, humides, obscures, mal percées, incomplétement aérées; enfin, l'accumulation d'un trop grand nombre d'individus sains, malades, blessés, prisonniers ou autres, dans des espaces trop étroits.

2°. Des habits trop usés & trop légers pour garantir du froid en hiver, ou qui, par quelques vices de confection, gênent & blessent certaines parties du corps; du linge & des vêtemens mouillés, imbibés de sueur, refroidis & maintenus trop long-temps sur la peau, surtout la nuit & pendant le sommeil; le repos inconsidérément pris sur un sol humide, sur de la paille mouillée, ou sur des fournitures imprégnées d'émanations contagieuses; des couvertures & autres fournitures de lit, dont les dimensions trop étroites laissent pendant la nuit certaines parties à découvert & exposées à l'air froid, tandis que le reste du corps est souvent en sueur; la mal-propreté des lits, du linge & des vêtemens, & quelquefois une détresse extrême & le dénuement le plus absolu, ce qui fait que la peau reste couverte de saletés, de crasse & d'ordures de toutes espèces; l'habitude de se présenter nues jambes, ou à demi habillé aux appels du soir & du matin, de se lever la nuit & de sortir nus pieds & en chemise pour satisfaire à des besoins pressans, toutes ces choses en un mot sont autant de causes fréquentes de maladies pour les troupes.

3°. Il faut placer au même rang une nourriture insuffisante, comme elle est quelquefois dans les casernes; les excès d'alimens & de boisson, leur pénurie extrême, & les alternatives de l'abstinence forcée & de la débauche qui ont si souvent lieu à l'armée, surtout en campagne; la mauvaise qualité des substances alimentaires & des boissons; le long usage des salaisons; le manque de végétaux frais; une longue privation des liqueurs fermentées; enfin l'ingestion d'un liquide très-froid lorsqu'on est échauffé par une longue marche,

un exercice violent, ou par l'air d'une chambre ou d'un corps-de-garde chauffés à l'excès.

4°. On doit remarquer encore, parmi les caufes des maladies des foldats, la privation abfolue du tabac chez ceux qui font habitués à fumer ou à mâcher cette fubftance; les excès vénériens, furtout chez les bleffés & les convalefcens; des marches & des manœuvres trop longues, & non proportionnées aux forces des nouveaux foldats; les travaux exceffifs qui, pendant les fiéges & dans d'autres circonftances, font exécutés fouvent au milieu des émanations les plus infalubres; des gardes trop fréquentes, des factions trop prolongées, & le défaut de fommeil qui en eft la fuite; le repos abfolu, furtout après une campagne active, & une vie oifive & monotone lorfqu'elle fuccède immédiatement à une vie très-exercée; les évacuations précipitées des hôpitaux les uns fur les autres, & dans lefquelles les foldats, plus ou moins rudement cahotés fur des chariots, y font prefque toujours expofés, fans abri, à l'ardeur du foleil & à la pouffière pendant l'été, & en hiver, au vent, à la pluie, à la neige, au froid le plus rigoureux & à toutes les intempéries.

5°. Il faut confidérer fous le même rapport le paffage de l'état de gaieté, d'aifance & de liberté dont la plupart des recrues jouiffoient dans leur famille, à la gêne, à la févérité, quelquefois même à la dureté des traitemens qu'on leur fait éprouver dans certains cas à leur arrivée dans les régimens; l'ennui, la trifteffe, des regrets fans ceffe donnés au pays natal, la longue férie des affections morales débilitantes, telles que les dégoûts, la jaloufie, des efpérances déçues, un reffentiment concentré, la crainte de l'avenir, des terreurs paniques, le paffage des brillantes efpérances de gloire, d'avancement, d'honneurs, de fortune, &c., au fentiment profond de l'injuftice, au découragement, au chagrin de n'avoir pas obtenu des récompenfes méritées, à l'abattement produit par des revers, à la honte d'être vaincu.

6°. A toutes ces caufes de maladies il faut joindre les conftitutions endémiques de certains pays occupés par les troupes; les conftitutions épidémiques fous l'influence defquelles les foldats fe trouvent placés, foit qu'elles tiennent à des altérations appréciables dans les qualités de l'atmofphère, ou à celles des alimens & des boiffons, foit qu'elles tirent leur origine de certaines influences occultes & inconnues; ces caufes font encore fouvent aggravées par des principes de contagion qui fe développent fpécialement dans les grands raffemblemens d'hommes.

7°. Enfin, l'organifation trop fouvent incomplète des hôpitaux militaires dans les armées; la pénurie & la parcimonie qui règnent dans le matériel & le perfonnel de ces établiffemens; quelquefois même la privation abfolue des chofes de première néceffité : en un mot, les difficultés infurmontables qui s'oppofent fi fouvent à l'emploi des moyens de falubrité les plus fimples & les mieux imaginés; tel eft le réfumé effrayant des principales caufes auxquelles une armée eft le plus fouvent expofée. Leur fimple énoncé fuffit pour faire preffentir à combien de maux elles peuvent donner lieu; & la plupart du temps ces maux font tels, & en fi grand nombre, qu'ils font en général bien plus redoutables pour les armées que le fer & l'artillerie de l'ennemi.

Art. II. *Du caractère fpécial des maladies des armées.*

Toutes chofes égales d'ailleurs, les maladies font en général beaucoup plus graves à l'armée que dans aucune autre condition de la vie humaine. Cette circonftance, qui n'a pu échapper à ceux qui ont exercé la médecine militaire, tient à plufieurs caufes.

1°. La première, c'eft que les foldats, pour la plupart, infoucians, inattentifs, accoutumés à une vie dure & peu réglée, par conféquent peu fenfibles à l'action des caufes qui tendent à altérer leur fanté, ne s'aperçoivent le plus fouvent de leur influence que lorfqu'elles ont longtemps agi fur eux avec énergie, & lorfque, par leur continuité ou leur violence, elles ont déjà déterminé de graves altérations dans l'économie animale, produit des léfions profondes & durables dans les propriétés vitales, & développé ainfi des affections néceffairement beaucoup plus graves, que fi les fujets, fenfibles & attentifs aux moindres impreffions, euffent été avertis de bonne heure de l'action des caufes morbifiques, & fe fuffent fouftraits promptement à leur influence. Auffi voit-on chaque jour des fièvres très-bénignes, des affections fimples & légères à leur début, & qui, dans d'autres circonftances, fe termineroient d'une manière prompte & fûre avec la plus grande facilité, acquérir à l'armée un caractère très-grave, ou fe prolonger d'une manière indéfinie.

Une autre raifon de la gravité des maladies des gens de guerre, vient de ce que, foit par crainte de quitter leur régiment & de fe féparer de leurs camarades & de leurs amis, foit par leur répugnance à entrer dans les hôpitaux, foit enfin par néceffité, ainfi que cela arrive fouvent, ou par l'infouciance & la dureté des fous-officiers, les foldats continuent leur marche, leur fervice & leur genre de vie habituel, long-temps encore après avoir éprouvé les premières atteintes du mal. Leurs affections, ainfi aggravées par l'action continue des mêmes caufes, qui leur ont donné naiffance, deviennent beaucoup plus rebelles & beaucoup plus dangereufes qu'elles n'auroient été, fi le repos, le régime & les autres moyens convenables leur euffent été oppofés dès leur invafion.

L'état plus que déplorable dans lequel les hôpitaux temporaires & ambulans fe trouvent trop

souvent à l'armée, est encore une cause puissante de la gravité des maladies des soldats. Les réglemens sur les hôpitaux militaires français ont prévu avec le plus grand soin, & prescrit avec une exactitude scrupuleuse, tout ce que la sagesse humaine & une expérience éclairée ont pu suggérer, pour que les militaires y trouvent les différens genres de secours, & la réunion de tous les moyens & de toutes les conditions propres à assurer leur guérison : mais un ordre de choses aussi satisfaisant ne se rencontre guère que dans les hôpitaux militaires de l'intérieur tenus avec le plus grand soin. Dans les pays conquis & à la suite des armées, la direction ou la police particulière de ces établissemens est quelquefois confiée à des mains inhabiles; le désordre inséparable de la guerre y favorise tellement la corruption, la cupidité & les dilapidations de toute espèce; les abus les plus répréhensibles se glissent enfin avec tant de facilité dans les différentes parties de leur administration, qu'ils se trouvent souvent dans la pénurie des moyens les plus nécessaires, dépourvus même des choses les plus simples & les plus communes, & dans des conditions enfin si opposées à celles qui constituent la salubrité, que la plupart des malades y puisent de nouvelles affections qui compliquent aussi, & aggravent singulièrement les maladies pour lesquelles ils étoient venus chercher des secours.

Les évacuations de malades que l'on est si souvent condamné à faire d'un hôpital sur un autre, quelquefois même à de grandes distances; la rapidité avec laquelle, dans beaucoup de cas, on est obligé de les effectuer; les difficultés insurmontables qu'on éprouve trop souvent, soit à obtenir les voitures de transport nécessaires, soit à se procurer les moyens convenables pour mettre les malades à l'abri de la pluie, du froid & des intempéries auxquelles ils demeurent la plupart du temps immédiatement exposés, soit enfin pour assurer en route leur subsistance & les autres secours dont ils ont besoin; toutes ces circonstances plus ou moins défavorables, & quelquefois même très-funestes, contribuent encore puissamment à faire empirer les maladies des armées, à les compliquer, quelquefois à changer leur caractère, en donnant lieu à des conversions, à des métaptoses dangereuses.

Les habitudes souvent vicieuses, & le genre de vie ordinaire des gens de guerre, concourent encore dans beaucoup de cas à aggraver leurs maladies. Presque toujours, en effet, & particulièrement en campagne, habitués à passer leur temps dans le désordre, au milieu des excès & des privations, les soldats sont pour l'ordinaire dans un état alternatif de *surexcitation & d'asthénie* qui augmente prodigieusement leur disposition aux maladies, & dans lequel l'économie animale, bien plus susceptible de recevoir l'impression des causes morbifiques, se trouve disposée à produire tous les épiphénomènes dont se compliquent si souvent les affections du soldat & le danger qui les accompagne. Ainsi, 1°. la rudesse & l'inattention des soldats à l'influence des causes morbifiques; 2°. leur entrée tardive dans les hôpitaux; 3°. l'état déplorable dans lequel se trouvent souvent ces utiles établissemens; 4°. les évacuations; 5°. les habitudes & les mœurs des soldats en campagne doivent être considérées comme les causes les plus remarquables de la gravité des maladies des armées.

2°. Ces maladies se distinguent encore en ce que leur marche est rarement régulière. Leur irrégularité & les anomalies qui en sont la suite, tiennent en grande partie à l'état du système nerveux dont nous venons de parler; mais elles sont dues aussi aux diverses influences plus ou moins nuisibles qui, surtout aux ambulances, pendant les évacuations & dans les hôpitaux de première ligne, quelquefois par négligence ou par le mépris des réglemens, d'autres fois par la force des circonstances, troublent sans cesse le cours ordinaire des maladies, entravent les efforts conservateurs de la nature, s'opposent au développement des mouvemens critiques, déterminent à chaque instant de nouveaux accidens, & produisent un désordre & une irrégularité remarquables dans les symptômes. Ainsi les changemens de type & de caractère dans les fièvres essentielles; les métastases & les métaptoses dans les phlegmasies & dans presque toutes les maladies, les épiphénomènes de tous genres, les crises imparfaites, les dégénérescences, les transformations funestes, les rechutes enfin, sont des événemens ou des accidens beaucoup plus fréquens & beaucoup plus dangereux chez les soldats que dans aucune autre classe d'hommes.

3°. Une autre circonstance qu'on observe très-souvent dans les maladies aux armées, & qui rend leur traitement très-difficile, tient à leurs fréquentes & nombreuses complications. Non-seulement il est très-rare de rencontrer ces maladies dans l'état de simplicité, mais, à l'aide de l'analyse, on peut la plupart du temps distinguer chez les mêmes malades deux, trois, & même un plus grand nombre d'affections réunies. Aussi pour quelques fièvres primitives, inflammatoires, gastriques ou autres qu'on observe parmi les militaires, dans l'état de simplicité, combien n'en rencontre-t-on pas de bilieuses-inflammatoires, de bilieuses-muqueuses, de muqueuses-putrides, de putrides-nerveuses, &c., & même de compliquées en même temps avec un catarre, avec un rhumatisme ou une autre affection quelconque, principalement avec celles de la peau? A peine voit-on dans les hôpitaux militaires un petit nombre de phlegmasies simples, & chaque jour on en observe beaucoup de compliquées, soit entr'elles, soit avec une fièvre essentielle; on remarque souvent surtout les phlegmasies de la poitrine unies à la fièvre bilieuse ou à l'adynamique. Mais de

toutes ces complications, les plus communes sont celles de l'embarras gastrique & de la diarrhée, & les plus graves, comme les plus meurtrières, sont sans contredit celles de la dyssenterie & de la fièvre d'hôpital ou adynamico-ataxique.

Cette observation n'est pas nouvelle : la plupart des auteurs qui ont écrit sur les maladies des gens de guerre, ont fait la même remarque. Voici ce que dit Ramazzini à ce sujet, d'après l'autorité de Barsntorff, premier médecin du duc de Hanovre, qui avoit accompagné en Hongrie les troupes de Brunswick & de Lunebourg dans cinq campagnes différentes, sur la fin du dix-septième siècle. « Outre les blessures auxquelles ne peuvent échapper les militaires, toutes les maladies des camps peuvent se rapporter à deux principales, suivant l'illustre médecin à qui je dois ces détails, savoir, à la fièvre maligne & à la dyssenterie, auxquelles elles sont le plus souvent associées, & dont elles reconnoissent l'empire..... Les fièvres malignes commencent ordinairement à la fin de l'été, & elles sont suivies de céphalalgies, de délires, de convulsions, de flux colliquatifs, comme la cause l'est de ses effets..... La dyssenterie des camps exige le même traitement que la fièvre maligne. »

4°. Parmi les caractères des maladies des armées, un des plus remarquables & des plus importans à considérer consiste dans l'état de débilité qui, dans beaucoup de cas, s'y manifeste promptement, & dans leur tendance à dégénérer en adynamie & en cachexie. Rien n'est plus rare que de rencontrer, chez les soldats, des affections aiguës, pures & véritablement inflammatoires. On peut même avoir exercé la médecine militaire pendant plusieurs années, sans pouvoir se vanter d'avoir observé une véritable fièvre de ce caractère. Il arrive quelquefois, il est vrai, à des hommes forts & vigoureux, dans de bons cantonnemens, surtout au printemps & en hiver, sous l'influence des vents du nord & de l'est, d'être attaqués de péripneumonie, de pleurésie ou d'autres phlegmasies réellement inflammatoires, & qui cèdent avec facilité à l'emploi des moyens directement débilitans; mais ces faits sont rares, & en quelque sorte hors de la règle commune.

A cet égard il ne faut pas s'en laisser imposer par les apparences trompeuses que présentent pour l'ordinaire les maladies d'armée à leur début. Presque toujours, en effet, elles s'annoncent par les signes d'une vive excitation, & par des symptômes de réaction qui simulent les affections inflammatoires très-aiguës : la face est rouge & turgescente, les yeux sont animés & proéminens, la langue est fortement colorée, la soif vive, le pouls plein & développé; mais ce faux appareil inflammatoire ne tarde pas à s'évanouir, & fait bientôt place à un état de foiblesse plus ou moins prononcé, quelquefois même à un état adynamique. Dans quelques cas aussi, après s'être déclarés par les signes non équivoques d'une pleurésie, d'une péripneumonie, ou de quelqu'autre inflammation locale plus ou moins intense, les symptômes inflammatoires disparoissent, & font place à des symptômes nerveux & aux accidens les plus graves & les plus funestes.

Ce caractère *asthénique* des maladies des armées, sur lequel ne peut en imposer à des yeux exercés le violent appareil d'excitation qu'elles présentent en général à leur début, se manifeste d'ailleurs d'une manière particulière, 1°. dans la longueur de leur cours; 2°. dans la fréquence de leur conversion & de leur dégénérescence en phlegmasies chroniques, en leucophlegmaties, en hydropisies, en état scorbutique; 3°. dans l'absence des crises ou dans l'impuissance des efforts critiques tentés par la nature; 4°. dans la fréquence & la gravité de leurs rechutes; 5°. dans la longueur souvent interminable de leur convalescence; 6°. dans la mortalité qu'elles produisent, & qui est constamment plus considérable en hiver que pendant l'été; 7°. enfin dans la prédominance des affections muqueuses, & entr'autres des fièvres pituiteuses, des dyssenteries & des affections catarrhales.

5°. Les maladies des armées ont encore cela de particulier, qu'elles se compliquent malheureusement trop souvent avec la nostalgie, à laquelle la vie oisive & monotone des casernes, l'ennui & la tristesse qu'inspirent ordinairement le séjour des hôpitaux, disposent si puissamment les militaires, & surtout les jeunes soldats. Cette redoutable névrose qui porte le désordre ou la langueur dans toutes les fonctions animales, qui mine sourdement les forces vitales, & finit par amener la fièvre hectique, le marasme & la mort, s'associe d'une manière extrêmement fréquente avec la plupart des maladies qu'on rencontre parmi les soldats, trouble sans cesse leur marche, s'oppose aux efforts conservateurs qui pourroient s'y développer, neutralise l'action des moyens thérapeutiques les mieux indiqués, & oppose beaucoup de difficultés à leur traitement. Elle se manifeste surtout dans les convalescences, qu'elle rend extrêmement longues & très-difficiles, & prépare ou amène des rechutes funestes.

6°. Enfin, pour assigner un dernier caractère aux maladies des gens de guerre, on pourroit ajouter qu'elles se montrent très-fréquemment d'une manière épidémique; & que c'est presque toujours au milieu des camps & dans leurs hôpitaux que se sont développées ces redoutables contagions qui, après avoir détruit les armées les plus formidables, se sont répandues dans les provinces, ont dépeuplé les villes & les campagnes, & ont moissonné des générations entières. Ainsi, 1°. la gravité; 2°. l'irrégularité; 3°. les nombreuses complications; 4°. un état atonique; 5°. la fréquence de la nostalgie; 6°. enfin, un ca-

ractère souvent épidémique & contagieux, distinguent en général les maladies des armées.

Art. III. *Considérations générales sur la thérapeutique des maladies des armées.*

Considérée sous le rapport de la médecine militaire, la thérapeutique a pour sujet le soldat malade, & pour objet de le soulager ou de le guérir. Elle s'attache par conséquent à écarter les agens susceptibles d'exercer une influence nuisible sur l'organisation animale, de troubler la marche des maladies & de les aggraver; ou bien elle a pour but de corriger, de modifier, de détruire les altérations qui se sont manifestées dans les propriétés vitales, dans l'exercice des fonctions du corps ou dans le tissu de ses organes. Les moyens qu'elle emploie dans le premier cas, appartiennent exclusivement à l'hygiène dont nous nous sommes occupés précédemment; dans le second cas, elle a recours à l'emploi raisonné des médicamens que l'expérience a consacrés comme les plus propres à atteindre le but qu'elle se propose. Cette dernière partie de la thérapeutique, plus particulièrement du ressort du médecin militaire, & plus immédiatement soumise à sa puissance, doit spécialement nous occuper. Nous allons ainsi examiner les avantages & les inconvéniens respectifs des principaux moyens curatifs en usage dans le traitement des maladies des troupes.

1°. *Moyens débilitans.* D'après tout ce que nous avons dit sur le caractère dominant de ces maladies, & sur la nature des causes qui les produisent & qui les entretiennent, il est facile de voir que les moyens atoniques doivent leur convenir bien rarement. Les graves inconvéniens qui résultent des méthodes antiphlogistiques ou débilitantes, soit à l'armée, soit dans les hôpitaux militaires, prouvent même chaque jour avec combien de réserve & de circonspection on doit en faire usage dans le traitement du soldat. Des affections d'une longueur interminable, d'éternelles & pénibles convalescences, de fréquentes rechutes, & une grande quantité d'hydropisies consécutives & de cachexies, en sont les déplorables résultats.

La saignée générale, par exemple, qu'on peut regarder comme le moyen le plus directement débilitant, peut presque toujours être pratiquée impunément, ou au moins sans beaucoup de dangers, chez des individus riches ou aisés, qui mènent une vie paisible dans le sein de leur famille, & qui souvent sont livrés à la bonne chère; peut-être a-t-on même beaucoup trop exagéré, sous ce rapport, les dangers de la saignée dans la pratique civile. Mais comme, parmi les gens de guerre, les choses ne sont pas ainsi, les saignées sont d'autant plus à craindre dans les hôpitaux militaires en général, que les soldats malades ont été, sont & seront exposés, avant, pendant & après leurs maladies, à un plus grand nombre d'influences débilitantes, & qu'on a moins de moyens de réparation à leur fournir pendant leur convalescence. Il ne faut donc employer la saignée générale à l'armée que d'après des indications positives & évidentes, & dans une pressante nécessité. Nous ne dirons cependant pas avec le docteur *Hecker* (1), qu'on devroit en défendre l'emploi dans la pratique militaire avec autant de soin qu'on en mettoit jadis à en étendre l'usage; ce seroit tomber dans un excès contraire également condamnable. Dans quelques phlegmasies intenses, rares à la vérité à l'armée, mais qui ne laissent pas que de s'y présenter quelquefois, surtout dans les inflammations aiguës de la poitrine, elle a de si grands avantages qu'il seroit absurde, en effet, de ne pas y avoir recours, & quelquefois même dangereux de s'en abstenir. Lorsqu'une évacuation sanguine est jugée nécessaire, si l'on craint de trop affoiblir le malade, on peut employer les sangsues ou les ventouses scarifiées, qui, dans beaucoup de cas, ont tous les avantages de la saignée générale sans en avoir les inconvéniens.

2°. *Moyens toniques.* Si la méthode débilitante convient rarement dans le traitement des maladies des armées, il n'en est pas de même de la méthode fortifiante, qui semble spécialement adaptée à l'ensemble des influences auxquelles les soldats sont exposés dans l'état malade comme dans l'état de santé, & au caractère dominant de leurs affections. L'emploi des toniques, au moment même de l'invasion de certaines maladies qu'on est quelquefois parvenu à faire avorter par leur moyen, n'est cependant pas toujours exempt d'inconvéniens, & chaque jour on a occasion d'en observer les funestes effets chez beaucoup de soldats qui, avant de se décider à entrer à l'hôpital, emploient par imprudence ou dans l'espoir de se guérir, de hautes doses de liqueurs alcooliques, auxquelles ils associent même souvent les excitans les plus énergiques.

En général, on doit s'abstenir de ces puissans moyens dans les fièvres inflammatoires, dans la première & la seconde période des fièvres bilieuses, quelquefois même pendant toute leur durée, lorsqu'un pouls tendu & fréquent, une peau sèche & brûlante, une soif ardente & une vive sensibilité à l'épigastre annoncent un état d'irritation considérable; dans les fièvres nerveuses, lorsque la sécheresse de la peau, la vitesse & la fréquence du pouls, l'extrême sensibilité des sens, & un délire violent les accompagnent. On peut dire aussi que les toniques sont rarement utiles pendant la première période des fièvres putrides. Pour ne pas épuiser sans nécessité la force de réaction du malade, il faut les réserver alors pour les périodes suivantes,

(1) *Manuel de médecine pratique militaire*, traduit par MM. Brassier & Rampon, in-8°. Breslau, 1808.

suivantes, dans lesquelles ils sont d'une indispensable nécessité.

Relativement aux phlegmasies, les toniques doivent être exclus, en général, de leur traitement. Il est rare au moins, excepté dans les inflammations gangreneuses, où ils sont les moyens par excellence, qu'il soit utile d'y avoir recours avant la troisième période de ces affections. Souvent même il est alors nécessaire de modifier leur action en les associant à des mucilagineux, à des laxatifs & autres moyens particuliers propres à remplir des indications complexes, ainsi que cela a lieu dans certains cas de catarre chronique, de diarrhée, d'érésipèle, &c. A cet égard il ne faut pas s'en laisser imposer par l'extrême débilité, soit réelle, soit apparente, qui accompagne si souvent certaines phlegmasies chroniques, & en particulier la gastrite, la dyssenterie & l'entérite. Beaucoup de médecins croient pouvoir remédier à l'épuisement qu'amènent quelquefois assez promptement ces redoutables affections, par l'administration du quinquina, des teintures alcooliques & autres excitans qui ne font qu'augmenter la foiblesse & précipiter la fin du malade. Le seul moyen propre à rétablir les forces dans cette circonstance seroit de faire disparoître l'inflammation de l'estomac & de l'intestin, & les toniques ne peuvent que l'augmenter ou l'entretenir..... Ces médicamens sont extrêmement utiles au contraire, & même d'une indispensable nécessité, vers la fin de certaines fièvres bilieuses, lorsque les fonctions languissent & que l'action de l'estomac ne se rétablit pas; dans les fièvres muqueuses de tous types, dans les fièvres putrides, dans certaines fièvres ataxiques qui se manifestent chez des sujets épuisés par un régime débilitant ou par des excès énervans; dans un grand nombre de fièvres intermittentes qui sont accompagnées de pâleur générale, de flaccidité de la peau & de la langueur de toutes les fonctions. Ils ont les plus grands avantages dans les inflammations gangreneuses de toutes espèces; ils sont également utiles vers la fin & dans la troisième période des catarres & autres inflammations des membranes muqueuses, dans le scorbut, dans beaucoup d'hydropisies consécutives qui se manifestent parmi les soldats, & dans presque toutes les convalescences.

Mais dans les circonstances même où les toniques & les excitans sont le mieux indiqués, il ne faut jamais perdre de vue que leur excès & leur abus jettent souvent les malades dans un état de foiblesse pire que celui qu'on avoit en vue de combattre. On doit se rappeler sans cesse que nos organes s'habituent plus ou moins à l'action des mêmes stimulans, & que, pour en obtenir l'effet désiré, il faut, dans les maladies de long cours, suspendre de temps en temps l'emploi des toniques, varier leurs doses, & les faire succéder les uns aux autres. Il faut en outre se garder des prestiges de ces doctrines séduisantes à beaucoup d'égards, mais trop souvent erronées dans leur application, & qui, confondant sans cesse, sous des dénominations communes & plus ou moins vagues, des maladies très-différentes & des états pathologiques qu'il est essentiel de distinguer, portent à administrer ces médicamens dans beaucoup de cas où ils ne peuvent être que très-nuisibles. Ainsi, dans un grand nombre de fièvres bilieuses & de fièvres nerveuses, dans beaucoup de catarres & autres phlegmasies muqueuses qui réclameroient à peine les plus légers toniques à la fin de leur cours, on voit chaque jour les conséquences les plus funestes résulter de l'emploi intempestif des toniques, des excitans, des rubéfians, des véficans, &c., prodigués avec confiance par des sectateurs outrés de la doctrine de l'*incitation*, que de dangereux préjugés aveuglent encore sur les effets d'une méthode aussi incendiaire.

3°. *Moyens vomitifs.* Le précepte en quelque sorte vulgaire dans la médecine militaire, de faire vomir au commencement de presque toutes les maladies sans distinction, pour débarrasser l'estomac des saburres dont on le suppose surchargé sans cesse chez les soldats, peut être justifié jusqu'à un certain point par la fréquence de l'embarras gastrique, au début de la plupart des maladies des armées; mais il n'en est pas moins beaucoup trop général. Si les vomitifs, en effet, sont extrêmement utiles dans les cas où il faut faire disparoître un embarras gastrique, & dans ceux où il importe d'exciter sympathiquement l'action de la peau & de rappeler la transpiration cutanée, on sent qu'ils seroient au moins superflus dans les circonstances & dans les maladies où l'on n'a besoin d'opérer aucun de ces effets.

Ainsi, dans les fièvres inflammatoires, dans les fièvres putrides, dans les fièvres nerveuses ou ataxiques, ils ne peuvent être d'aucun avantage, & pourroient même devenir très-nuisibles en déterminant quelque congestion funeste, soit sur le cerveau, soit dans le poumon. Leur emploi ne seroit pas plus avantageux dans les phlegmasies muqueuses, dans les inflammations séreuses simples, dont ils ne pourroient qu'aggraver les symptômes; ils auroient surtout de graves inconvéniens dans les inflammations aiguës de la poitrine, dans lesquelles les secousses imprimées au poumon par les effets du vomissement ne seroient pas moins funestes que l'action stimulante du vomitif. Par cette dernière propriété, ces médicamens seroient surtout extrêmement dangereux dans les phlegmasies, soit aiguës, soit chroniques de l'estomac; & à ce sujet on ne sauroit être assez en garde contre l'erreur trop commune, qui fait prendre souvent une véritable gastrite pour un embarras gastrique, & administrer les vomitifs en conséquence. Il ne faut jamais se déterminer à employer ce moyen que lorsqu'on s'est assuré de l'absence de toute inflammation de l'estomac; & dans les cas douteux, il

vaut mieux temporiser que d'exposer le malade aux dangers d'une méprise funeste.

Mais l'administration des vomitifs est suivie du plus grand succès dans les fièvres bilieuses & les fièvres muqueuses, lorsqu'un enduit blanchâtre ou jaunâtre de la langue, l'empâtement ou l'amertume de la bouche, l'inappétence ou l'anorexie, des nausées, un sentiment de pesanteur ou d'anxiété à l'épigastre en indiquent l'emploi. Ils conviennent en général au début des fièvres intermittentes, soit pour remédier à l'altération des fonctions de l'estomac qui s'y manifeste si souvent, soit pour rétablir les fonctions de la peau & rappeler la transpiration insensible, au dérangement de laquelle ces maladies doivent souvent leur origine; dans toutes les maladies enfin, lorsqu'il survient un embarras gastrique.

Ils ont surtout un avantage inappréciable dans les phlegmasies bilieuses que Stoll a si bien signalées, & dans toutes les affections qui tiennent à une altération primitive de l'estomac, dont elles ne sont qu'un effet sympathique. C'est par l'heureux emploi de ces moyens qu'on voit chaque jour, dans les hôpitaux militaires, un grand nombre d'érésipèles, d'ophtalmies, d'angines, de pleurésies & même de péripneumonies, désignées sous le nom de *bilieuses*, disparoître comme par enchantement. Enfin, il faut y avoir recours dans l'embarras gastrique, soit simple, soit compliqué avec une autre maladie quelconque.

Les vomitifs donnés à petites doses, de manière à ne produire que des nausées sans exciter le vomissement, ont en outre de grands avantages, soit pour exciter sympathiquement l'action de la peau & augmenter la transpiration cutanée, ainsi que cela se pratique dans les catarres pulmonaires chroniques, dans les hydropisies, dans les diarrhées & les dyssenteries anciennes, soit pour déterminer mécaniquement dans les organes de la poitrine, & particulièrement dans le poumon & ses dépendances, de légères secousses utiles dans plusieurs affections, & en particulier dans les anciens catarres, dans les engouemens muqueux des bronches, dans l'angine laryngée, &c.

4°. *Moyens purgatifs.* Ces médicamens, dont on a tant abusé en médecine, trouvent bien plus rarement que les vomitifs une utile application à l'armée. Lorsqu'on a exercé la médecine militaire sans préjugés, & avec un esprit dégagé des idées surannées de l'humorisme, on ne peut s'empêcher de convenir qu'ils sont bien rarement nécessaires dans les maladies des soldats. Aussi cette pratique absurde & dangereuse, qui consistoit à purger & à repurger sans cesse dans toutes les périodes des maladies, & même pendant la convalescence, pour évacuer de prétendues mauvaises humeurs qui n'existent que dans une imagination prévenue, est-elle depuis long-temps bannie de la médecine militaire, comme cause fréquente de rechutes & d'autres graves accidens. Néanmoins lorsque leur emploi est bien dirigé, les purgatifs peuvent être d'un grand secours dans la thérapeutique militaire.

Ainsi, pour débarrasser l'intestin des matières fécales qui pourroient devenir une cause d'irritation susceptible d'aggraver la maladie, les *laxatifs* conviennent assez souvent au début de quelques fièvres essentielles & de beaucoup de maladies aiguës, lorsqu'il y a constipation. Les purgatifs sont également nécessaires pour faire disparoître l'embarras intestinal qui se complique dans beaucoup de cas avec d'autres maladies, soit à leur début, soit à toute autre époque de leur cours; affection fréquente chez les soldats, & que Colombier a décrite sous le nom de *fièvre stercorale*, dans son *Traité de Médecine militaire*. On retire encore beaucoup d'avantages de leur emploi dans certaines hydropisies primitives, dans les empâtemens des viscères abdominaux, & dans d'autres affections où il est nécessaire d'opérer une dérivation salutaire sur le canal intestinal.

Mais il faut s'en abstenir dans la plupart des diarrhées des militaires, & dans ces funestes dyssenteries auxquelles ils sont si sujets, & qui sont constamment dues à une inflammation plus ou moins marquée de la tunique interne de l'intestin, que la moindre irritation ne feroit qu'aggraver. Dans les maladies aiguës où on les emploie uniquement pour entretenir la liberté du ventre, il faut avoir soin de n'administrer que les laxatifs les plus doux, & de ne jamais donner alors de purgatifs excitans susceptibles de troubler la marche de la maladie, & de s'opposer aux efforts critiques qui s'y manifestent. Il faut également se garder d'administrer des purgatifs aux convalescens, sous le frivole prétexte de faire cesser la constipation, qui presque toujours alors est un signe favorable, puisqu'elle annonce que les fonctions digestives s'exercent avec énergie; car dans cet état rien n'est plus commun que les rechutes des fièvres intermittentes produites par l'action d'un purgatif administré mal-à-propos. En général, à l'exception des cas dans lesquels les purgatifs sont réellement indiqués par des signes sensibles & évidens, on doit s'en abstenir avec d'autant plus de soin, que ces médicamens ont le double inconvénient d'épuiser ou au moins d'affoiblir rapidement les forces vitales, & de porter une irritation plus ou moins vive sur le canal intestinal, déjà si éminemment disposé, chez les militaires, à devenir le siége de ces inflammations foibles & lentes, si funestes & si redoutables dans les armées.

Moyens sudorifiques. Il n'en est pas de même des diaphorétiques. De tous les moyens que la thérapeutique peut employer contre les maladies des armées, il n'y en a peut-être aucun de plus approprié à leur caractère dominant, ni de mieux adapté à la nature de leurs causes, ni de plus convenable pour les combattre avec succès; mais aussi il n'y en a pas dont le médecin puisse plus

rarement & plus difficilement diſpoſer à l'armée & dans les hôpitaux militaires. On a pu voir par ce qui précède, que la plupart des maladies des ſoldats ſont dues à l'altération des fonctions de la peau; que cette multitude de cauſes auxquelles ils ſont expoſés en tout temps, agit ſans ceſſe, en troublant la tranſpiration inſenſible, en ſupprimant les ſécrétions cutanées, & en paralyſant en quelque ſorte les importantes fonctions du ſyſtème capillaire cutané. Or, toutes ces cauſes déſaſtreuſes exerçant une action plus forte encore ſur les ſoldats malades que dans l'état de ſanté, il en réſulte qu'on voit chaque jour un très-grand nombre de maladies, quoiqu'en apparence très-légères, & en particulier les catarres, les diarrhées & quelques dyſſenteries, réſiſter opiniâtrément à tous les autres moyens les mieux entendus, s'aggraver de plus en plus, & amener une mort certaine, parce que les influences nuiſibles auxquelles les malades continuent d'être ſoumis, mettent la peau dans l'impoſſibilité de reprendre ſon activité & ſon énergie primitive; tandis que ces mêmes affections, lorſqu'elles ne ſont pas très-graves, guériſſent d'une manière facile & ſûre, ſans preſqu'aucun autre ſecours, lorſqu'on eſt aſſez heureux pour pouvoir placer les malades dans les conditions propres à opérer cet effet. Tous les médecins militaires ſavent que la diarrhée & la dyſſenterie, par exemple, ne ſont ſi meurtrières parmi les ſoldats en hiver, & en automne ſurtout, que parce qu'on ne peut pas toujours diſpoſer à l'armée, excepté dans les hôpitaux les mieux tenus, d'un bain tiède ou d'une boiſſon chauffée convenablement, & que la grande mortalité produite par ces maladies redoutables, eſt le plus ſouvent due à ce qu'une foule de circonſtances, telles que le froid des ſalles, le défaut de couvertures & de vêtemens convenables, la malpropreté du corps, & la négligence des malades ou celle des infirmiers, détruiſent ſans ceſſe, par leur action ſtupéfiante ſur le ſyſtème cutané, l'utile effet de ces moyens, lorſqu'on eſt aſſez heureux pour pouvoir en diſpoſer, & agiſſent continuellement en ſens inverſe de la médication diaphorétique.

Régime alimentaire. Quoique le nombre des ſubſtances nutritives qui, d'après les réglemens, conſtituent le régime alimentaire des hôpitaux militaires ne ſoit pas très-conſidérable, il laiſſe en général aſſez de latitude au médecin pour varier un peu la diète du ſoldat, & la proportionner à ſon état de maladie ou de convaleſcence.

Perſonne n'ignore que les jeunes gens ont beſoin d'une plus grande quantité d'alimens, & ſupportent plus difficilement l'abſtinence que les adultes, & ceux-ci plus difficilement que les vieillards. Tout le monde ſait également qu'on mange en général davantage dans les ſaiſons & dans les pays froids, & qu'on ſupporte plus aiſément la privation des alimens en été & dans les climats chauds. Cette vérité retrouve une utile application au régime des ſoldats malades, & le médecin militaire ne doit jamais la perdre de vue dans la preſcription de la diète qui convient aux différentes maladies des gens de guerre.

Les habitudes, ſoit individuelles, ſoit nationales, ne modifient pas moins puiſſamment les effets de la diète que l'âge des ſoldats & la température des climats qu'ils habitent. On peut même ſe faire une idée de l'énorme différence qui exiſte ſous ce rapport entre telle & telle nation, en comparant le régime alimentaire des hôpitaux militaires français avec celui dont font uſage envers leurs malades les Anglais & les Allemands; la différence encore plus grande entre la quantité & la nature des alimens qu'on accorde aux malades français, & celles que reçoivent les malades ruſſes. La portion de ces derniers eſt au moins double de celle de nos militaires malades, & cependant les médecins ruſſes ne font aucune difficulté de la donner aux trois quarts, ou même en entier à leurs ſoldats, lors même qu'ils ſont le plus gravement affectés. Il eſt vrai que des indigeſtions quelquefois mortelles & différens autres accidens ſont ſouvent le réſultat de cette méthode chez les militaires de cette nation; mais très-certainement elle auroit de bien plus graves inconvéniens, ſi on s'aviſoit de la ſuivre envers nos ſoldats.

Quoi qu'il en ſoit des modifications que le régime des militaires malades doit ſubir ſelon les circonſtances que nous venons d'indiquer, l'abſtinence n'en eſt pas moins extrêmement utile, & même abſolument néceſſaire dans une foule de cas, & ſurtout dans les affections aiguës.

Elle eſt particulièrement avantageuſe dans toutes les maladies très-intenſes; pendant la période de réaction de toutes les fièvres primitives; pendant la durée des paroxiſmes & des accès des fièvres intermittentes; dans toutes les phlegmaſies aiguës & chroniques où il exiſte une vive excitation & un état fébrile prononcé. Elle eſt également néceſſaire dans le traitement des inflammation aiguës de la poitrine & de l'abdomen; mais elle eſt par-deſſus tout tellement indiſpenſable à la guériſon des inflammations de l'eſtomac & des inteſtins, que ſans elle on ne peut eſpérer le moindre ſuccès du concours même de tous les autres moyens les mieux indiqués dans ces maladies.

On a reproché aux médecins militaires français d'avoir pour principe de tenir long-temps les malades à la diète; cette méthode eſt ſuffiſamment juſtifiée par l'état dans lequel ſe trouvent nos militaires au début de la plupart de leurs maladies, & l'on ne peut diſconvenir qu'à cette époque la privation d'alimens ſolides ne ſoit néceſſaire. Mais il faut avouer auſſi que l'abſtinence long-temps continuée peut avoir de graves inconvéniens, & qu'il ſeroit dangereux d'y inſiſter dans beaucoup de cas. Nous croyons qu'elle ſeroit nuiſible, en général, lorſque les ſymptômes d'excitation ſont modérés, & que les fonctions de l'appareil digeſtif ne ſont pas dérangées. Il en eſt de même à la fin des

maladies fébriles, telles que les fièvres gaſtriques, bilieuſes, putrides de long cours, lorſque le deſir des alimens ſe fait ſentir au malade ; dans la troiſième période des fièvres nerveuſes, & dans preſque toutes les fièvres muqueuſes & intermittentes, après que les ſymptômes de réaction ont diſparu ; dans les phlegmaſies peu intenſes, dans celles dont la durée ſe prolonge beaucoup ; enfin, dans beaucoup d'affections chroniques, telles que l'hydropiſie, le ſcorbut, &c., & dans cette fatale noſtalgie qui mine la ſanté des jeunes ſoldats.

Dans ces différentes circonſtances, l'abſtinence continuée au-delà de la ceſſation des ſymptômes de réaction ne fait que débiliter le malade : elle lui ôte rapidement les reſſources qui lui ſeroient néceſſaires pour réſiſter à la maladie : les forces vitales qui, ſoutenues par un régime analeptique, auroient ſuffi pour en opérer une ſolution favorable, deviennent incapables de la moindre réaction ſalutaire, du plus foible mouvement conſervateur, & laiſſent ſuccomber le malade ſouvent même avant que ſa maladie ait eu le temps de parcourir toutes ſes périodes. Thion de la Chaume avoit déjà obſervé que l'abſtinence étoit funeſte aux malades des garniſons de l'île de Corſe : on a fait la même remarque en Italie, où les médecins ſont en général moins ſévères ſur le régime, & où l'on a ſenti la néceſſité d'inſiſter davantage ſur la diète végétale.

S'il étoit néceſſaire d'indiquer ici les précautions qu'exige la preſcription des alimens dans le cours des maladies, on pourroit dire que lorſqu'un ſoldat malade demande de la nourriture, on doit lui en accorder d'abord une très-petite quantité ; & ſi on remarque qu'il la digère bien, que ſon élaboration ne produiſe aucun mal-aiſe, aucun mouvement fébrile ni aucun dérangement dans la marche de la maladie, on peut en augmenter graduellement la quantité. Cependant, en ſe relâchant autant que poſſible envers les ſoldats de la ſévérité d'une abſtinence rigoureuſe, il faut être extrêmement attentif aux changemens qui en réſultent, & ſe tenir ſans ceſſe en garde contre les caprices de certains malades, & ſurtout contre les préjugés meurtriers de la plupart des jeunes militaires qui, attribuant fauſſement leur foibleſſe à la diète qu'ils ont ſuivie, s'imaginent ne pouvoir reprendre leurs forces qu'en ſe gorgeant de toutes ſortes d'alimens qu'ils ſe procurent d'une manière illicite, & qu'ils s'efforcent même ſouvent de manger ſans appétit.

Si la diète des militaires malades doit être modifiée juſqu'à un certain point par la nature des climats qu'ils habitent, cette circonſtance n'exige pas moins d'attention de la part du médecin militaire pour y coordonner & y proportionner ſes méthodes de traitement. Ainſi, lorſque nos armées ont pénétré en Italie, nos médecins ont reconnu la néceſſité de varier leur pratique ſuivant les influences locales. Lorſque nos troupes étoient en Pologne & dans le nord de l'Allemagne, on pouvoit avec avantage adminiſtrer à haute doſe le vin, le quinquina, les préparations alcooliques & autres toniques les plus puiſſans ; mais après qu'elles ont été tranſportées des bords de la Viſtule ſous le ciel brûlant de l'Eſpagne méridionale, ces puiſſans médicamens ont ceſſé d'avoir le ſuccès qu'on en attendoit, & ſont même devenus nuiſibles dans les mêmes maladies contre leſquelles ils avoient été ſi utiles auparavant. Il eſt également certain que diverſes maladies qui ſe terminent, dans les pays chauds, de la manière la plus favorable, à l'aide d'une ſimple boiſſon acidule, ou par une pure expectation, ont beſoin de moyens plus énergiques & plus puiſſans pour ſe juger favorablement dans les contrées froides & humides du Nord.

Cette grande influence des climats ſur les propriétés vitales, les modifications qu'elle imprime aux maladies, & la différence eſſentielle & néceſſaire qu'elle établit entre la thérapeutique du nord & celle des contrées méridionales, ſont peut-être la véritable raiſon pour laquelle la pureté admirable des principes de la médecine grecque, & l'extrême ſimplicité de la thérapeutique d'Hippocrate n'ont jamais pu être ſuivies dans toute leur rigueur, par les nations du Nord chez leſquelles les ſciences médicales ſont même le mieux cultivées ; & les mêmes cauſes feront peut-être que les préceptes hardis de la médecine de ces contrées ne ſeront jamais utilement applicables aux contrées méridionales, & elles empêcheront que la thérapeutique violente & perturbatrice qui y a pris naiſſance, ne ſoit jamais employée ſans dangers dans les pays plus favoriſés de la nature.

En admettant ces préceptes conformes à l'obſervation, on peut ſe rendre raiſon des ſuccès qu'a obtenus la fameuſe doctrine de Brown dans le nord de l'Europe. Mais ſi une malheureuſe expérience ne nous apprenoit tous les jours que les opinions les plus haſardées & les erreurs les plus funeſtes ſont preſque toujours mieux accueillies du vulgaire que les vérités les mieux démontrées, on auroit peine à comprendre comment une thérapeutique auſſi perturbatrice & auſſi incendiaire que celle qui découle de la théorie de l'*incitation* a pu trouver des partiſans aſſez prévenus & aſſez aveugles pour en faire la funeſte application dans la plupart des contrées méridionales. C'eſt cependant ce qui a eu lieu en Eſpagne & en Italie, & nous pouvons aſſurer en avoir obſervé de bien fâcheux réſultats.

D'après les mêmes principes on peut aſſez bien prévoir d'avance le ſort qui eſt réſervé à la nouvelle doctrine du *contro-ſtimulus*, qui s'enſeigne depuis pluſieurs années dans l'école de Pavie, mais qui paroît heureuſement condamnée à ne pas dépaſſer les bornes de l'étroite enceinte où elle a pris naiſſance.

Le médecin militaire, à raiſon du carac-

tère souvent épidémique, & dans beaucoup de cas contagieux qu'affectent les maladies des armées, doit être sans cesse attentif à remonter aux causes de ces phénomènes, & à employer avec promptitude tous les moyens que l'hygiène, la physique & la chimie moderne mettent à sa disposition pour en tarir la source, & pour étouffer dans leur origine les moindres foyers de contagion.

Le soldat malade, presque toujours livré à lui-même, ou à des soins mercenaires, est si souvent en proie à la tristesse, aux chagrins, à la nostalgie, qu'on rencontre sans cesse dans les hôpitaux militaires un grand nombre de malades qui ont bien moins besoin de médicamens que de soins affectueux & de discours consolateurs capables de relever leur moral abattu, de soulever leur courage & de ranimer leur espoir. Dans ces sortes de cas, le médecin doit spécialement s'attacher à découvrir ces profondes & pénibles affections de l'ame que certains militaires concentrent soigneusement au fond de leur cœur, qu'ils cachent même quelquefois avec le plus grand soin, qui minent sourdement les forces vitales, portent le trouble & le désordre dans toutes les fonctions, anéantissent en quelque sorte l'action des remèdes les plus héroïques, & conduisent lentement au tombeau. C'est dans ces circonstances que l'usage d'un vin généreux & des toniques, soit permanens, soit *diffusibles*, que la promenade, & surtout des marques d'un intérêt sincère, des propos consolans, des soins affectueux ont les plus grands avantages entre les mains d'un médecin éclairé & compatissant. Mais il ne faut pas se dissimuler que tous les moyens que la thérapeutique peut emprunter à l'hygiène, à la pharmacie, à la gymnastique, & surtout à la morale, sont malheureusement insuffisans, lorsqu'on s'obstine à priver le malade du seul & unique moyen qui puisse l'arracher à la mort, la permission d'aller passer quelque temps dans ses foyers.

Art. IV. *Caractère de la médecine militaire.*

Nous avons vu par ce qui précède, que la médecine militaire, comme préservative, contribue puissamment, par ses conseils, à conserver la santé des troupes, en dirigeant le placement des camps, en veillant à la salubrité des habitations du soldat dans les casernes, sous la tente & dans les baraques, en s'assurant de la commodité & de la propreté de ses vêtemens, en surveillant la qualité de ses alimens & de ses boissons, &c.; en indiquant enfin ce qui peut être utile ou nuisible dans les exercices, dans les diverses positions, &c. &c. Nous avons vu également que, comme curative, son utilité n'est ni moins importante ni moins évidente; & que ses avantages sont encore plus directs & plus immédiatement sensibles, lorsqu'elle peut présider à la construction & à l'organisation des hôpitaux, lorsqu'elle s'occupe du régime des malades, qu'elle détermine le choix des médicamens & leur mode d'administration. Nous avons vu enfin que la médecine militaire, qui diffère essentiellement de la médecine civile sous tous ces rapports, s'en distingue encore d'une manière spéciale par la nature des causes de maladies auxquelles les gens de guerre sont particulièrement exposés, par le caractère dominant de ces maladies, & par les nombreuses circonstances qui obligent de modifier leur thérapeutique.

Plusieurs autres considérations concourent encore à caractériser la médecine militaire, & à lui donner un haut degré d'importance. Telles sont entr'autres, 1°. la manière habituelle des sujets qu'elle a pour but de traiter & de guérir; 2°. le peu d'étendue de ses ressources; 3°. la nécessité de prendre dans quelque cas une détermination rapide sur des objets que les circonstances ne permettent pas toujours d'examiner convenablement; 4°. les nombreux événemens qui à chaque instant, à l'armée, viennent troubler ou enlever l'emploi des moyens curatifs, neutraliser leur action, & auxquels le médecin est cependant presque toujours subordonné; 5°. la contagion enfin, qui si souvent se manifeste dans les maladies des armées, & qui est une nouvelle & abondante source de dangers & de difficultés.

1°. Dans la vie civile, le malade ou bien ses parens, ses amis ou les assistans fournissent ordinairement au médecin tous les renseignemens nécessaires sur les habitudes du malade, sur l'invasion de sa maladie, sur les phénomènes qui l'ont précédée, sur ses progrès, &c.; chaque jour on peut être instruit avec plus ou moins d'exactitude des changemens & des phénomènes divers qui surviennent lorsqu'on est absent. Mais à l'armée, le malade souvent d'un esprit obtus, incapable de se rendre compte de ses sensations, ou bien abattu par la maladie contre laquelle il a souvent résisté en vain pendant plusieurs jours; d'autres fois harassé de fatigue, tombant d'inanition, ou bien engourdi par le froid, étourdi par le cahotement des voitures sur lesquelles il a été transporté quelquefois à de très-grandes distances, est, dans beaucoup de cas, incapable de donner les moindres renseignemens sur sa maladie, sur les phénomènes qui l'ont précédée, & même sur les symptômes qu'il éprouve. Absolument étranger aux assistans, personne à sa place ne peut instruire le médecin sur les faits qu'il lui importe le plus de connoître. Il en résulte ainsi, la plupart du temps, une grande difficulté pour le diagnostic & le pronostic, & souvent beaucoup d'obscurité & d'incertitude sur les indications curatives. Cette circonstance exige de la part du médecin militaire une grande sagacité, & ce tact pratique qu'on n'acquiert que par l'expérience, & par l'habitude d'étudier & d'apprécier les différens états de l'homme de guerre. C'est pour cela que nous avons témoigné le desir de voir les chirurgiens-majors des régimens observer & noter

l'état physique & moral de chaque soldat de leurs corps, pour être à même de donner aux médecins des hôpitaux des renseignemens suffisans sur les circonstances qui ont précédé ou accompagné l'invasion des maladies dont ces hommes sont atteints, sur la constitution, les habitudes, les passions de chacun, sur leurs affections antérieures, &c. &c.

2°. Dans les hôpitaux militaires de l'intérieur, le médecin peut, à la vérité, disposer en général, selon le caractère & les différentes périodes des maladies, des divers moyens que la diététique, la chirurgie & la pharmacie lui fournissent pour les combattre avec avantage. Mais dans les hôpitaux temporaires & ambulans des armées, il manque tantôt des moyens les plus essentiels, tantôt des moyens accessoires si nécessaires cependant pour seconder l'action des médicamens. Par exemple, lorsqu'on est suffisamment pourvu de moyens pharmaceutiques & alimentaires, on manque de linge, de matelas, de couvertures, & même de paille. D'autres fois les églises, les granges, les hangars & autres lieux où l'on est obligé de placer les malades, présentent la réunion des causes les plus insalubres. Dans les circonstances même les moins nuisibles en apparence, les influences extérieures, loin de favoriser l'action des moyens thérapeutiques, modifient, entravent sans cesse leurs effets, ou agissent en sens inverse des médications qu'on veut obtenir. Dans la vie civile, au contraire, on peut presque toujours régler avec plus ou moins de précision les rapports du malade avec les objets extérieurs, faire concourir tout ce qui l'entoure au but qu'on se propose d'atteindre, & attendre avec confiance l'heureux résultat de ses soins.

3°. L'immense quantité de malades qui souvent s'accumule tout-à-coup dans les hôpitaux des armées, la nécessité où se trouve le médecin d'en visiter quelquefois un beaucoup plus grand nombre que ne le veut le réglement & que ne le permettent même ses forces physiques; l'impossibilité où il est de donner, dans ces circonstances, une attention suffisante à chaque malade, & la nécessité de s'en tenir alors à des données trop générales, sont autant de difficultés que la médecine militaire a trop souvent à combattre & à surmonter. L'embarras augmente encore lorsqu'un ordre subit oblige de désigner un grand nombre de malades pour être évacués sur-le-champ; lorsqu'on ne peut joindre aux feuilles d'évacuations les notes propres à éclairer, sur l'état des malades, le médecin de l'hôpital sur lequel ils sont dirigés, & que ce dernier est ainsi privé de toute espèce de renseignement sur la marche antérieure des maladies, sur leurs périodes & sur le traitement qu'elles ont subi.

4°. La contagion se développe si souvent dans les maladies des armées, & les effets qui en résultent sont si dangereux & si redoutables, que le médecin doit être sans cesse attentif à écarter les causes susceptibles de la produire. Mais lorsque l'encombrement des hôpitaux, qu'il n'a pu empêcher, a donné lieu à l'infection, il doit faire tous ses efforts pour en arrêter les progrès, pour en détruire le germe, & empêcher qu'elle ne se répande au dehors.

5°. Enfin, les plus grandes difficultés de la médecine militaire viennent des nombreux obstacles qui naissent des divers événemens de la guerre, & des vicissitudes inséparables de l'alternative des succès & des revers. Tels sont en particulier les longs siéges, les batailles, les retraites précipitées, & autres circonstances dans lesquelles les hôpitaux militaires sont bientôt encombrés de malades, & toutes les ressources promptement épuisées; la perte des magasins qui les laisse dans le dénuement le plus absolu; les évacuations précipitées dans lesquelles les malades ne sont pas moins exposés aux intempéries qu'aux privations de toutes espèces; les nombreux & funestes abus, enfin, qui résultent du désordre inséparable de l'état de guerre, de la cupidité, de l'immoralité de certains fonctionnaires, de l'infidélité & de la corruption de leurs agens. Sous tous ces différens rapports, la médecine militaire est sans cesse entourée de difficultés; elle a continuellement de nouveaux & puissans obstacles à surmonter, à chaque instant de redoutables influences à prévenir, à modifier ou à détruire; elle exige par conséquent une attention, une vigilance, une sagacité, une activité, un zèle & un dévouement sans bornes dans ceux qui l'exercent.

Art. V. *Des fonctions & des qualités du médecin militaire.*

Déjà, par la lecture de ce qui précède, on a pu se faire une idée de la haute importance des fonctions des médecins militaires. Chargé de la surveillance des règles de salubrité applicables à une armée, le médecin en chef, indépendamment de ce qu'exige de lui la direction du service des hôpitaux & sa correspondance avec ses collègues, doit faire une étude assidue des diverses constitutions atmosphériques à l'action desquelles les troupes sont exposées, de la nature des climats & des lieux qu'elles occupent; des eaux, des boissons, & des diverses productions végétales & animales dont elles font usage; du régime, des exercices & des travaux auxquels elles sont soumises, de leurs logemens, & de toutes les circonstances enfin qui peuvent exercer une influence directe ou radicale sur la santé des gens de guerre. Il doit s'attacher à observer avec le plus grand soin les résultats de ces influences, & être toujours prêt à signaler à l'autorité supérieure la source du mal, & les moyens propres à y remédier. Que de maux incalculables un médecin attentif peut ainsi éviter à une armée, lorsqu'il est assez heureux pour faire entendre la voix de la vérité & de l'expérience! Combien de fois n'a-t-on pas vu des régimens, & même des divisions entières, par un simple chan-

gement de poſition, par une légère modification dans leur régime alimentaire, dans leurs vêtemens ou dans leurs exercices, être entièrement à l'abri des maladies les plus meurtrières, & de différentes épidémies qui ravageoient le reſte de l'armée?

Le médecin ordinaire, chargé de donner ſes ſoins à un plus ou moins grand nombre de malades dans les hôpitaux, ne doit pas ſe borner pas à obſerver chaque maladie en particulier, à ſuivre leur marche avec attention, & à leur oppoſer les moyens que réclame chacune d'elles. Il faut encore (& les réglemens lui en font un devoir) qu'il exerce ſur l'exécution des preſcriptions une ſurveillance continuelle, & d'autant plus active qu'il eſt moins ſecondé par les aſſiſtans & par les choſes environnantes. Il doit porter ſans ceſſe ſon attention ſur la ſalubrité générale de l'hôpital qui lui eſt confié, ſur la propreté intérieure des ſalles, ſur l'ordre & la régularité de toutes les parties du ſervice; il doit s'aſſurer du bon état des fournitures, de la bonne qualité des alimens & des boiſſons, & de l'exactitude dans la préparation & l'adminiſtration des médicamens. Sous tous ces différens rapports, les devoirs des médecins ſont développés avec tant d'exactitude & de préciſion dans les réglemens ſur les hôpitaux militaires, que nous ne ſaurions mieux faire que d'y renvoyer pour tout ce qui a rapport à un ſujet auſſi important.

Obligé enſuite d'accompagner les guerriers ſur le champ de bataille, dans les camps, dans les marches, au bivouac & pendant les ſiéges; expoſé par conſéquent aux mêmes dangers & aux mêmes viciſſitudes, deſtiné à éprouver les mêmes fatigues & les mêmes privations, il faut que le médecin d'armée ait reçu de la nature une conſtitution robuſte; & qu'une éducation mâle & ſoignée ait développé en lui toutes les qualités phyſiques néceſſaires à ceux qui ſuivent la profeſſion des armes. Ainſi, il doit être bien conſtitué & dans la force de l'âge; il doit être ſobre, & s'être accoutumé de bonne heure aux divers exercices qui fortifient le corps, le rendent capable de ſoutenir les fatigues, & font ſupporter impunément le chaud, le froid, & les privations de tous genres.

Pour pouvoir faire conſtamment un libre uſage de ſes facultés, une utile application de ſes talens, & pour être toujours prêt à prodiguer les conſeils & les ſecours de ſon art aux ſoldats & à leurs chefs, il faut que le médecin militaire ſoit patient & courageux dans les revers, intrépide dans les dangers, & en quelque ſorte impaſſible au milieu des plus grands déſaſtres. A l'activité, à la prudence, à une vigilance continuelle, il faut qu'il joigne un zèle & un dévouement ſans bornes, & une grande préſence d'eſprit; conſtamment ouvert, affectueux & compatiſſant envers tous, il doit toujours accueillir les malheureux avec une bienveillance plus affectueuſe encore. A la décence des mœurs, ſi utile pour ſe concilier l'eſtime publique, & ſi propre à donner du prix & de la force à ſes ſalutaires avis; à cette noble ſimplicité dans les manières, également éloignée de l'orgueilleuſe morgue du pédantiſme, de la jactance du charlatan, & des ſoupleſſes lâches & ſerviles de la flatterie, il doit unir cette noble indépendance de caractère qui ne conſidère en tout que le devoir & la vérité, & cette force, cette grandeur d'ame néceſſaires pour défendre au beſoin l'intérêt des malades, & les droits ſacrés de l'humanité au prix de ſon avancement, de ſa fortune, de frivoles honneurs, de ſa réputation même & de ſon repos. Il doit être doué de cette douce facilité qui rend également acceſſible aux individus de tous les rangs & de tous les grades, de cette indulgence ſans bornes & de cette bienveillance univerſelle que rien ne peut altérer. Enfin, dans les circonſtances les plus déplorables, au milieu des plus grands déſaſtres, au ſein même du déſordre & de toutes les horreurs de la deſtruction & de la mort, il faut que le calme imperturbable de ſon ame réfléchiſſe ſur ſon viſage, imprime une douce confiance aux ſoldats malades, relève leur courage abattu & ranime leur eſpoir prêt à s'éteindre, & que, dans les plus grandes calamités, il donne partout l'exemple de cette ſublime philantropie qui fait braver tous les dangers, ſurmonter tous les dégoûts & vaincre tous les obſtacles au milieu de la contagion la plus meurtrière.

Si, à toutes ces qualités de l'eſprit & du cœur, le jeune médecin qui ſe deſtine au ſervice des armées réunit une inſtruction ſolide & étendue dans les différentes ſciences médicales; ſi, par la fréquentation des écoles les plus célèbres, par ſon aſſiduité aux leçons des maîtres les plus habiles, par l'étude des grands modèles, par l'habitude de la méditation, par l'obſervation longue & attentive des phénomènes des maladies dans les hôpitaux; ſi enfin, par la culture continuelle des plus heureuſes diſpoſitions, il a acquis de l'habileté dans les diverſes parties de l'art de guérir, il eſt certainement dans les conditions les plus favorables pour devenir un excellent médecin militaire. Mais ce n'eſt qu'aux armées qu'il peut acquérir une connoiſſance exacte de toutes les influences pernicieuſes qui agiſſent ſur l'homme de guerre; ce n'eſt qu'en ſuivant les armées qu'il apprendra à connoître la nature des maladies qu'elles engendrent: enfin, ce n'eſt que par l'expérience acquiſe dans les hôpitaux des troupes qu'il peut épurer ſon jugement médical, & qu'il devient propre à faire ce qu'on appelle la *médecine pratique militaire*, laquelle doit toujours être ſimple, prompte & efficace, appropriée à l'état du ſoldat, & ingénieuſe dans ſes reſſources, au milieu de la pénurie la plus extrême.

Pourrions-nous mieux terminer cet article, qu'en rapportant ce qu'écrivoit, à ce ſujet, l'un des plus grands médecins du dix-ſeptième ſiècle?

Ad clinici caſtrenſis munus ritè obeundum,

idonei esse nequeunt qui artis elementa primoribus labiis, ut dici solet, delibârunt, & laureâ donati pagos petunt, ibique ad aliquot annos alienis periculis praxin aliquam addiscunt..... in castris, ut in civitatibus, non exlex, non temera, non rudis & irregularis, ut vulgò creditur, sed expedita debet esse medendi methodus, certis non omnibus uti licet remediis; plurima desunt; præcipites mutationes reddunt occasionem præcipitem, experimenta periculosa; inopini càsus, & frequens castrorum mutatio tum medicum, tum ipsos ægros impediunt opportuna facere..... qui hìc exercet clinicus, certè oportet versatum esse.....

B. Ramazzini, *de Medici archiatri munere.....*
Idem, *de Morbis castrensibus.*

(Biron & Champeret.)

Note des principaux ouvrages publiés depuis 1792, par des médecins militaires français, dont la liste a été annoncée page 304.

Tourtelle; *Élémens d'Hygiène;* 2 vol. in-8°. *Strasbourg*, an V (1797).

M. Révolat; *Nouvelle Hygiène militaire;* in-8°. *Lyon*, 1803.

M. Clairian; *Considérations médicales sur les vêtemens des hommes;* in-8°. *Paris*, an XI (1803).

M. Maillard; *De morali influxu in militum sanitatem, Dissertatio;* in-4°. *Parisiis*, 1803.

M. Lachaise; *Essai sur l'Hygiène militaire;* thèse in-4°. *Paris*, 1803.

M. Pirgot; *De l'Hygiène militaire;* thèse in-4°. *Paris*, 1808.

M. Souville; *Examen des infirmités qui peuvent exempter du service militaire;* thèse in-4°. *Paris*, 1810.

Souquet; *Essais sur l'Histoire topographique, physico-médicale du district de Boulogne-sur-Mer;* in-12. *Boulogne* (1794).

Roussel; *Topographie physique & médicale d'une partie du département de la Manche, dite* le Bocage; in-8°. *Paris*, 1800.

M. Groffier; *Mémoire sur l'insalubrité de la partie méridionale du département de l'Ain;* in-8°. *Châlons-sur-Saône*, 1806.

M. Salmon; *Topographie médicale de Padoue, & Tableau des maladies observées dans les hôpitaux de cette place;* in-8°. *Padoue*, an V (1787).

M. Pugnet; *Essais sur la topographie de l'île de Sainte-Lucie;* dissertation in-4°. *Paris*, an XII (1804).

M. Roux; *Topographie médicale de San-Domingo;* in-4°. *Venise*, 1807.

M. Chapotin; *Topographie médicale de l'Ile-de-France;* in-8°. *Paris*, 1812.

J. A. Lorentz; *Rapport sur la dyssenterie régnante à l'armée du Rhin;* in-4°. *Strasbourg*, août 1793.

---- Le même; *Mémoire sur les maladies de l'armée du Rhin;* in-8°. *Strasbourg*, ventôse an II (1794).

Bécu; *Mémoire sur la décoction de tabac employée au traitement de la gale;* in-8°. *Paris*, 1793.

Tourtelle; *Mémoire sur les fièvres épidémiques dans les hôpitaux de Besançon;* in-4°. *Besançon*, an II (1794).

M. Fodéré; *Mémoire sur une affection de la bouche, endémique parmi les troupes de l'armée des Alpes;* in-8°. *Embrun*, an III (1795).

---- Le même; *Essais sur la théorie pulmonaire;* in-8°. *Marseille*, an IV.

M. F. Gentile; *Description succincte de la cure de quelques pestiférés, dédiée au conseil de santé;* in-8°. *Nice*, an IV.

M. Terrier; *Histoire des maladies des Pyrénées occidentales;* in-12. *Paris*, an VI (1798).

M. Gorcy; *Mémoire extrait du Journal d'observations faites à l'armée du Nord en 1792;* in-8°. *Metz*, an VIII (1800).

MM. Fouquet, Dumas, &c.; *Opinion de l'Ecole de médecine de Montpellier, sur la fièvre observée parmi les militaires dans les hôpitaux;* in-4°. *Montpellier*, an VIII (1800).

M. Leveillé; *Description d'un système plus simple de médecine*, par Brown, traduit de l'italien sur l'édition de Frank; in-8°. *Paris*, 1798.

M. Savaresi; *Histoire médicale de l'armée de Naples;* in-8°. *Paris*, 1805.

M. Martin; *Manuel de l'officier de santé militaire;* 3 vol. in-8°. *Paris*, 1801-1804.

M. Révolat; *Observations médicales sur la fièvre régnante à Livourne;* in-8°. *Lyon*, 1803.

M. Vaidy; *Observations sur les fièvres nerveuses*, par Hufeland, traduit de l'allemand, avec des notes; in-8°. *Berlin*, 1807.

M. Gilbert; *Tableau historique des maladies internes de mauvais caractère, qui ont affligé la grande armée dans la campagne de Prusse;* in-8°. *Berlin*, 1808.

MM. B. Brassier & F. Rampont; *Manuel de médecine pratique militaire*, par M. Hecker, traduit de l'allemand, avec des notes; in-8°. *Breslaw*, 1808.

M. Heurteloup; *De la nature des fièvres*, par Giannini, traduit de l'italien, avec des notes; 2 vol. in-8°. *Paris*, 1808.

M. Broussais; *Histoire des phlegmasies chroniques;* 2 vol. in-8°. *Paris*, 1808.

M. R. Chamseru; *Mémoires sur la plique*, lus à l'Institut national, & imprimés dans ses Mémoires étrangers, année 1809.

M. Lafont-Gouzy; *Matériaux pour servir à l'histoire de la médecine militaire en France;* in-8°. *Paris*, 1809.

M. Masuyer; *Observations sur la fièvre des hôpitaux;* in-8°. *Strasbourg*, 1811.

M. Gasc; *Du typhus contagieux*, par J. Val. De Hildenbrand, traduit de l'allemand; in-8°. *Paris*, 1811.

M. Beaulac; *Histoire de la constitution épidémique observée sur les soldats français, à l'hôpital militaire de Vienne en Autriche, en* 1809; in-8°. *Paris*, 1811.

M. Aulaguier; *Recherches sur les causes de la colique de Madrid;* in-8°. *Madrid*, 1811.

M. le baron Larrey; ses *Mémoires de Chirurgie*, déjà cités pag. 306, contiennent plusieurs articles intéressans sur divers sujets de médecine militaire.

M. Roux; *Traité des fièvres adynamiques;* in-8°. *Paris*, 1813.

Nous pourrions grossir beaucoup cette liste, surtout si nous voulions y insérer les titres d'un grand nombre de dissertations ou de thèses soutenues par des médecins militaires, dans les Facultés de Paris, Strasbourg & Montpellier. Nous nous contenterons de citer les suivantes de MM. Robert, *sur l'abus des médicamens*, à Paris, 1803: Bourdette, *sur la dyssenterie*, à Montpellier, 1807: Therrin, *sur la nostalgie*, à Paris, 1810: Michon Lafondée, *sur les fièvres intermittentes de la Zélande*, à Paris, 1806: Renoult, *sur les maladies des gens à cheval*, à Paris, 1803: Cerveau, *sur la clinique des casernes*, à Paris, 1805: Aran, *sur l'hématurie à laquelle sont sujettes les troupes à cheval*, à Paris, 1811.

Nota. Plusieurs médecins italiens employés dans l'armée française ont aussi publié en Italie des observations faites dans nos hôpitaux militaires, principalement sur l'épidémie de Gênes, en 1799 & 1800.

(B.)

Médecine indostane, ou *De l'Indostan considéré sous le rapport médical.* (*Hygiène & pathologie.*)

L'Indostan, contrée dont les monumens attestent une population d'une très-haute antiquité, paroît avoir aussi fixé la bienveillance de l'auteur de la nature, à l'envisager sous tous les rapports qui en constituent le climat le plus heureux; il est séparé au nord par une suite de montagnes qui l'isolent du Candahar & du Thibet. De cette limite septentrionale jusqu'au midi, part une longue chaîne de montagnes désignées sous le nom de *Gates*, qui la partage inégalement dans une grande partie de sa longueur jusqu'au cap Comorin, formant différentes gorges par lesquelles la partie occidentale, ou le Malabar, communique avec l'orientale, qui est la plus étendue : celle-ci est connue sous le nom de *côte de Coromandel* & d'*Orixa*. Toute cette vaste surface est arrosée par de grands fleuves qui portent le tribut de leurs eaux sur différens points. Les plus grands, à cause de l'heureuse fécondité qu'ils font naître partout, sont regardés comme sacrés : tels sont le Gange, le Canavéri & le Tapti. L'intérieur de la contrée, tant orientale qu'occidentale, est diversifié par quelques chaînes de montagnes beaucoup moins élevées que les premières, & qui laissent entr'elles de délicieuses vallées où croissent avec luxe nombre de végétaux odoriférans, diverses plantes tinctoriales, céréales & autres, dont savent tirer parti les industrieux habitans, qui en tissent les produits pour servir à leurs vêtemens. Cette région seroit insupportable même aux indigènes, si les grandes chaleurs qui dérivent de sa position géographique n'étoient pas tempérées par des pluies régulières qui fondent sur elle à l'époque où la sécheresse est la plus grande. Mais une chose qui tient du prodige pour ceux qui scrutent les grandes opérations de la nature, est cette régularité qui amène à temps préfixes la prodigieuse quantité de pluie qui vient humecter cette terre heureuse, & ainsi contribuer à la plus brillante germination. Le rideau excessivement élevé des Gates est une barrière que ne dépassent jamais les vents de sud-ouest, chargés des humides émanations de l'immensité des mers qu'ils ont parcourues. La côte qui longe ces mers du côté de l'ouest & la suite des montagnes, offre une barrière impénétrable, sur laquelle viennent se briser les nuages pluvieux avec toute la férocité que l'impulsion des vents qui soufflent sur le vaste Océan peut leur donner. Toute la nature, dans le commencement de cette saison, qu'on appelle *revirement de mousson*, paroît être en convulsion, & l'on diroit que les élémens se disputent à qui occasionnera une plus grande destruction dans les moyens que leur opposent les foibles habitans pour en diminuer la violence. Mais pendant que, sur ce rivage, tout est en deuil & en affliction, sur la rive orientale la nature sourit à l'homme qui se trouve à l'abri des fureurs qui règnent à l'opposite.

Cependant, encore quelques mois, & à son tour celui-ci sera en butte aux fureurs de ces mêmes élémens (1). Mais la nature a si bien disposé ses opérations, que sa parure n'en devient que plus belle & plus riche après ces sortes de convulsions. La grande humidité, alliée à l'excessive chaleur, contribue alors au développement des germes, & la terre rend avec usure tout le produit du grain qu'on lui avoit confié. Heureux habitans qui jouissez ainsi de tous les avantages de votre position, plus heureux encore si la philantropie eût inspiré à vos différentes castes cet esprit de concorde & de bienveillance qui devroit toujours animer les humains, sous quelque latitude qu'ils vivent! Mais tel est le sort de l'homme, que, pour lui, le génie du mal semble l'emporter toujours sur celui du bien. Combien, en effet, ne s'élève-t-il pas de guerres entre les différens princes de ces contrées, qui, guidés dans leur croyance par une divinité qui s'irrite à l'effusion du sang, n'en rassemblent pas moins leurs bataillons ennemis dans ces plaines que le laboureur avoit disposées pour les moissons! Combien aussi n'en ont point versé les cruels sectateurs de Mahomet, pour venir se rendre maîtres des positions les plus avantageuses de ces régions, & les disputer à main armée à ceux qui en étoient possesseurs depuis la plus haute antiquité des temps! Eh! que n'aurions-nous pas à dire encore de l'audace de ces navigateurs du Nord, qui, franchissant tous les obstacles, sont venus mettre sous un joug de fer ces indigènes, que leur éloignement devoit soustraire à leur rapace entreprise (2)? Mais si les habitans ont à se plaindre de leur présence, quel avancement n'en ont pas reçu en Europe les sciences, par l'émigration de ceux qui portoient, non un fer assassin, mais un esprit d'observation propre à faire tourner leurs découvertes à l'amélioration de nos usages!

Laissant de côté tout ce qui a rapport à ces

---

(1) Cette saison violente est connue des marins sous le nom de *mousson nord est*; elle commence en octobre & se continue jusqu'aux approches de mars; mais rarement les pluies vont plus loin que janvier. Comme le terrain sec absorbe les pluies aussitôt qu'elles lui parviennent, qu'il n'est aucun étang d'eau croupissante d'une certaine étendue, la saison des pluies est, pour cette contrée, une des plus saines de l'année. Les seules maladies qui y règnent, sont quelques flux bilieux; l'hépatitis, chez les militaires & autres Européens qui fatiguent beaucoup; les empâtemens du foie. Il est rare d'y voir des fièvres épidémiques de mauvais genre, comme celles qui sévissent en Europe.

(2) Parmi ces navigateurs qui ont porté le fer & le feu dans ces régions lointaines, on peut surtout citer les Anglais, qui, au mépris de toutes les lois reçues de la philantropie, ont semé, du nord au midi, le deuil sur les provinces dont ils vouloient prendre possession ou les rendre tributaires.

hautes considérations, qui sont de la compétence des philosophes, passons à ce qui doit particulièrement fixer notre attention. Nos vues médicales pourront avoir leur avantage pour ceux de notre profession qui visiteront ces contrées. On pense bien qu'une aussi grande surface de pays, modifiée par les causes nombreuses qui en changent la température, doit aussi offrir les considérations variées qui sont le résultat de la différence des localités.

Mais ne nous occupant que des circonstances relatives à la contree où nous avons le plus séjourné, le Gusarate, nous exposerons en abrégé ce qui peut le plus intéresser un praticien en médecine.

Le Gusarate est au plus nord de l'Inde, au-dessous d'une chaîne de montagnes qui l'abritent des déserts de sable & de l'influence des vents chauds de la Perse. Il est arrosé par différentes rivières, dont les plus considérables sont le Nerbadah & le Tapti. C'est une contrée qui ne partage aucun des inconvéniens de la grande terre. Les palmiers, les cocotiers, les manguiers fournissent des fruits rafraîchissans qui sont en maturité à l'époque où les humeurs ont le plus besoin de rafraîchissement. Les jardins, les bosquets fournissent nombre d'oléracées utiles à la table des indigènes comme à celle des Européens. Les bois, les champs, les rivières & la mer fournissent à ceux-ci tout ce qui peut servir à l'agrément de la vie.

La continuité d'un ciel serein pendant huit mois de l'année est un temps où chacun redouble d'activité pour le travail qui doit fournir à sa subsistance. Cette saison est sans contredit la plus saine : régulièrement balayée le matin par le vent de terre qui souffle depuis minuit jusqu'à midi, & bientôt rafraîchie par la brise du large qui la remplace, toute molécule qui, dans l'air, tendroit à la putréfaction, est ainsi dispersée au loin sans laisser aucune marque de sa mauvaise influence. Cette saison, qui commence ordinairement vers les premiers jours d'octobre, & qui continue jusqu'à la fin de mars, jusqu'à ce que le soleil soit parvenu au-dessous de l'équateur, est assez froide, le matin & la nuit, pour que l'organe cuticulaire en éprouve les plus vives impressions. Aussi, généralement parlant, est-ce la saison où l'Indien, peu couvert, soit sujet à des suppressions de transpiration que remplacent des diarrhées & des dyssenteries dont les suites sont souvent très-fâcheuses. Ces sortes de flux tiennent toujours plus ou moins du caractère putride & accompagnent souvent les rémittentes, qui se prolongent jusqu'à cette saison, chez eux comme chez les Européens. Insensiblement les forces du malade s'épuisent, &, après avoir traîné quelques jours, quelques semaines, la mort survient. Si la fièvre, régnant isolément, est d'une nature plus lente, les engorgemens de l'abdomen se forment, & le foie, une fois pris, tombe bientôt en suppuration (1). Tel est le plus fâcheux sort qu'ont à redouter les Européens nouveau-venus qui se mettent au-dessus de toutes les règles de l'hygiène; c'est aussi dans cette saison qu'on voit régner, chez ces derniers, les choléra-morbus, les coliques bilieuses & inflammatoires, & que paroît cette singulière maladie caractérisée sous le nom de *beriberi*, si ordinaire au petit peuple, qui, ayant fait excès du calon, ou vin de palmier, s'endort sous les varangues des rues, exposé aux influences froides de la nuit; affection que les auteurs rangent parmi les spasmodiques, & que l'on combat avec succès par les frictons, les fomentations, les bains aromatiques, & généralement par tous les résolutifs & discussifs pris intérieurement ou appliqués extérieurement, tel que le comporte cet ordre de maladie. La saison des pluies est aussi celle des chaleurs; elles sont au plus haut dans les mois de juillet & août; mais tempérées par les abondantes averses, elles deviennent plus supportables par l'épaisseur des nuages répandus sur la surface du ciel. Elles sont souvent d'autant plus étouffantes avant les pluies, que les vents de terre sont échauffés par les sables brûlans des plaines sur lesquelles ils ont passé. C'est dans cette saison que règnent ces fièvres rémittentes si fâcheuses, & qui emportent dans les comptoirs européens, notamment au Bengale & à Batavia, tant d'émigrans qui vont tenter fortune, & souvent d'une manière si subite, qu'on peut à peine leur porter remède. On pourra voir dans l'ouvrage du D. Clark, *On the remittent Fevers*, l'histoire detaillée d'une fièvre qui régna épidémiquement avec la plus grande force dans le Bengale en 1768. Ces sortes de fièvres sont plus ou moins de nature contagieuse, & cette contagion a été appuyée sur tant de faits dans cette contrée, qu'il est de la plus grande importance d'en être bien persuadé pour la sécurité de ceux qui communiquent avec les malades. Cette saison est aussi celle où les affections éruptives paroissent avec toute l'atrocité de leurs symptômes. En nous exprimant ainsi, nous n'avons point en vue ces légères papules (*sudamina*) qui surviennent spontanément chez les nouveau-venus, & qu'on attribue ordinairement à un excès dans l'usage des fruits, notamment de la mangue, mais bien de ces éruptions générales de boutons varioleux qui déciment l'espèce humaine dans ces contrées d'ignorance. Les préjugés religieux, si profondément enracinés

---

(1) Cette fâcheuse terminaison s'observe plus ordinairement à la côte Coromandel, d'Orixa & dans le Bengale, que dans tout autre endroit de l'Inde. On peut s'assurer qu'elle a lieu, quand un sentiment de gêne se fait sentir sous l'hypocondre droit, qu'il est accompagné d'une douleur aiguë à l'épaule du même côté; quand, à mesure que la maladie fait des progrès, le visage du malade prend une teinte jaune, que la région de l'épigastre devient sensible à la moindre pression, que la respiration est difficultueuse quand le malade se tourne à l'opposite.

chez les indigènes & les Mahométans, font cause de la grande mortalité de cette maladie, quand elle court épidémiquement : la persuasion où l'on est sur la fatalité des événemens, fait qu'on ne cherche aucun moyen pour en arrêter les fâcheuses influences; aussi moissonne-t-elle annuellement nombre de personnes dans l'intérieur du Bengale & autres pays éloignés des établissemens européens. Les Indiens, superstitieux au plus haut point, courent alors aux temples qu'ils ont élevés à Mariatole, déesse qu'ils croient occupée de leur salut, & la prient d'éloigner d'eux le fléau de cette fâcheuse maladie. Les Anglais sont enfin parvenus à convaincre le peuple indostan sur les bienfaits de la vaccination, & sur ce point la persévérance des brames l'a emporté sur tous les préjugés : leur exemple a entraîné les opinions des gens inférieurs à leur caste. « Je vous ferai observer, dit le brave Mooperal dans une lettre » écrite au docteur Anderson à Madras, que » j'ai, pour l'utilité des habitans de ma cour, tout » ce qui a été publié sur l'étonnante découverte » du vaccin en Angleterre, & sur les moyens de » préservation de la petite-vérole qu'a cette matière sagement inoculée. J'ai vu par moi-même » que nombre d'enfans ont subi cette salutaire » opération sans aucune suite fâcheuse. Il seroit à » souhaiter que les natifs de ma contrée, aussi » bien que ceux de toute notre vaste étendue de » pays, pussent être convaincus de l'efficacité de » cette singulière matière, si propre, par son insertion, à préserver le riche comme le pauvre, » & généralement toutes nos castes, des effets » déplorables de la variole spontanée. Une chose » qui cependant pourroit contribuer à en établir » l'usage, est la connoissance qu'on auroit de la » matière employée dans l'opération; mais en lui » donnant le nom de *goutte de nectar*, provenue » du pis des vaches anglaises, & éloignant toute » idée de pareille efficacité qu'on voudroit trouver » dans l'humeur qui suinte des pieds malades des » bestiaux de cette contrée, on pourroit sans doute » vaincre la répugnance des incrédules sur ce » point. » Aujourd'hui, grâces au zèle des philantropes anglais sur cet objet, la vaccination a pris une telle force, qu'il est à croire que le peuple indien n'abandonnera point une méthode préservative d'une maladie qui depuis si long-temps lui a porté de si furieux coups. Cependant, à s'en rapporter à ce qui est dit dans les Mémoires récemment publiés sur l'Inde par James Forbes, il paroîtroit que la pratique de la vaccination date depuis un bien long espace de temps dans le nord de l'Inde, & que, sur ce point, l'Asie pourroit marcher de pair avec l'Europe sur cette importante découverte; mais que les guerres continuelles qui ont sévi sur cette malheureuse contrée, que l'insouciance des habitans pour conserver une vie qui n'étoit point la leur, mais bien celle de tout guerrier qui venoit leur disputer le terrain, les préjugés enfin sur la fatalité qui planoit sur eux, furent cause de l'oubli où tomba cette heureuse pratique. Pour mieux mettre en évidence ce qui est relatif à cette assertion, nous extrairons de notre auteur un précis de notes communiquées par le Nabab Mirza-Mehady-Ali-Khan.

« Pendant ma résidence dans le district de Benarès, dit ce chef suprême, mon fils aîné fut » pris de la plus mauvaise espèce de variole. Un » de mes amis, qui s'intéressoit à moi & au sort de » cet enfant, me dit qu'il y avoit dans la ville de » Benarès un nommé Alep Choby, brame venu » d'Oude, qui s'occupoit spécialement du traitement de cette maladie. Sans perdre de temps je » l'envoyai chercher pour venir à Ghazeepoor, où » je demeurois. Il y arriva le neuvième jour de » l'éruption. Voyant l'état où étoit le malade, il » nous dit que si l'éruption n'avoit point paru, il » auroit fait usage de ses moyens pour la prévenir, » mais qu'alors il étoit trop tard. Ayant demandé » à Choby quel étoit son procédé, il répondit : » Je prends un fil humecté de la matière d'une pustule qui survient aux vaches; à l'aide de ce fil, » quand bon me semble, j'opère une facile éruption » sur quelqu'enfant que ce soit. M'élevant en pensée » à Bowanée, génie qui a sous lui la direction de » la maladie, je conseille alors au père de me » seconder par ses vœux, puis je passe le fil humecté dans une aiguille, & poussant celle-ci entre » la peau & la chair des deux bras de l'enfant, je » l'y laisse un temps suffisant, en engageant le père » ou le gardien à réitérer ses vœux à Bowanée. » Quelques pustules paroissent ensuite dans le voisinage, & aucun enfant n'est la victime d'un pareil procédé. Ainsi s'exprimoit Alep Choby. » Mais en consultant sur cet objet un homme du » pays très-instruit dans les usages & coutumes » des Indous, il me dit que la pratique décrite par » Choby n'étoit point la plus généralement reçue » dans l'Indostan, mais qu'elle étoit très-usitée parmi les sectaires de Bowanée. Demandant à cette » personne si la matière provenoit de la pustule » d'une vache, & si tous ces animaux avoient de » pareilles pustules, ou si celles-ci n'avoient lieu » que chez quelques-unes, il ajouta qu'il n'avoit » aucune réponse à me faire à ce sujet, mais qu'il » avoit ouï dire que plusieurs vaches avoient de » semblables pustules, & que c'étoit avec cette » matière qu'on opéroit sur les enfans; qu'au » surplus il ne parloit que par ouï dire, & non » d'après le témoignage de ses yeux. »

La fin des pluies annonce le règne des dyssenteries, des fièvres tierces & quartes, notamment dans les lieux bas & boisés du Guzarate & sur les collines ouest des Gates. Ces fièvres, dont les accès se prolongent souvent assez pour devenir subintrantes, sont d'autant plus funestes qu'elles sont traitées sans principe, ou que, la plupart du temps, elles sont abandonnées à toute la malignité de leur caractère. Ces fièvres, chez les Parias,

qui ne vivent que d'animaux morts & de viandes desséchées au soleil, sont souvent compliquées de putridité, & même de foyers vermineux dans ses premières voies. Les fièvres intermittentes, dans leur état de simplicité, sont toutes traitées par des tisanes faites avec les racines pilées de margousier, *melia foliis pinnatifidis*. Mais le remède par excellence chez les Européens, dans les cas même les plus alarmans, est le camphre allié au quinquina dans l'intervalle de l'accès; & même lorsqu'il sévit, on le donne à grandes doses, qu'on répète souvent, après avoir fait précéder l'émétique & la purgation. C'est aussi dans cette saison qu'apparoît le plus, chez les gens de peine qui vont nus pieds, cette singulière production vermineuse, connue sous le nom de *courou* dans le pays, & dont j'ai donné une ample description à l'article Dragoneau du *Dictionnaire de Médecine* de l'*Encyclopédie*, auquel je renvoie pour de plus grands détails.

La pratique de la médecine chez les Indiens n'est nullement accompagnée de ce luxe qui l'environne dans nos climats. On peut la regarder encore aujourd'hui comme étant dans l'état d'enfance où elle étoit dans les premiers siècles de la Grèce, lieu de sa naissance. La caste des grands ou riches, car ce dernier terme équivaut à l'autre dans tout pays, a pour médecins des lettrés ou brames, qui apportent chez leurs malades leur science & leurs médicamens. Ceux-ci sont toujours sous formes sèches, & une feuille de bétel en est l'excipient. Les malades la mâchent, & boivent par-dessus du konghi, qui est une forte décoction de riz. Comme les Indous craignent que leurs maisons ne soient souillées par le décès d'un malade, quand il y a du danger pour la vie, le malheureux est aussitôt porté sur le bord d'une rivière pour y expirer: de cette manière, plus d'inculpation à faire au médecin. Le peuple a aussi ses médecins. Çà & là, dans la grande ville de Surate, vers le Bazar, dans les rues adjacentes au Dorbar, & vers les rues les plus fréquentées qui avoisinent l'enceinte intérieure de la ville, sont de petites boutiques avec établis, sur lesquels sont assis, les jambes croisées, les docteurs qui donnent leurs conseils à tous venans. Ce sont, comme encore beaucoup parmi nous qui sommes si glorieux de nos hautes connoissances, des gens de l'ignorance la plus grande, qui, ne pouvant vivre du travail de leurs mains, mettent toute leur industrie à faire des dupes, chose si facile à l'impudent dans tous les pays.

Il n'est guère de famille indienne distinguée qui n'ait sa recette pour toutes les maladies courantes; quand le mal devient plus grave, on a recours aux prières des brames, qui alors les font bien payer. A l'imitation des Européens, les docteurs regardent la langue, tâtent le pouls; mais leurs perquisitions se bornent à ces premières enquêtes. Le caractère de la maladie leur étant connu, d'après la théorie qu'ils s'en font fait, ils étendent le bras à droite ou à gauche pour prendre quelques racines, quelques extraits, quelques gommes ou résines, & les entourant d'un cornet fait avec une large feuille de curcuma ou de bananier, ils les donnent au patient pour en faire des décoctions, & plus souvent les frotter sur une pierre dure avec l'eau qui en enlève les principes, & qu'ils donnent ensuite au malade sans que le feu y ait été pour rien dans leur extraction. Ils connoissent l'usage de la saignée chez les Européens, mais ils l'ont en horreur pour eux, par des préjugés religieux. D'ailleurs, peu sujets aux maladies inflammatoires, à raison de leur genre de vie, ils sont moins dans le cas que les Musulmans & les Européens d'en connoître les grands avantages. Comme presque toutes les affections morbifiques ont pour cause la débilité, aussi insistent-ils sur les remèdes chauds, & souvent même incendiaires. Le turbith végétal, le jalap, la scammonée & la gomme-gutte sont les principaux purgatifs auxquels ils ont recours quand ils croient devoir nettoyer les premières voies. Jamais, pour remplir cette intention, ils n'ont recours aux lavemens; ils n'ont pas même idée de l'instrument qui met l'Européen à même de profiter des avantages du moyen. Ces gens ignorans sous tous les rapports, comme sont nos ouroscopes & nos herboristes, sont fort superstitieux, & consultent les jours heureux, non comme astrologues, mais pour donner plus de force à leurs remèdes chez les ignorans. Ils prescrivent, dans certains cas, le cinnabre, & quelquefois avec succès dans certains maux de jambe; mais l'abus qu'ils en font à l'extérieur est souvent cause d'ulcérations qui s'étendent fort loin. Ils ont pris des Européens le calomel, mais ils l'administrent à si grande dose, que souvent le remède a des suites plus promptement fâcheuses que le mal. Ils préparent aussi extemporanément un émétique, en laissant une petite pièce de cuivre dans du vinaigre, jusqu'à ce que la solution soit assez chargée pour opérer; mais elle l'est tellement quelquefois, que les suites les plus fâcheuses en sont le résultat.

La diète que ces médecins prescrivent à leur malade dans les fièvres, est souvent si rigoureuse, que la nature épuisée succombe bientôt à sa trop longue continuité. Le respect religieux qu'ils ont pour tout homme qui a cessé de vivre, écarte d'eux toute envie de connoître même grossièrement le mécanisme de nos parties pour remédier aux maux qu'amène la défection de quelques-unes; aussi ne faut-il point s'attendre à trouver chez eux un grand fonds de doctrine médicale ni chirurgicale, raison pour laquelle ils ne pratiquent aucune opération dans ce dernier genre, ni aucune amputation, à moins que le membre presque séparé ne leur en impose la nécessité. Le traitement des fractures, des dislocations, est abandonné aux potiers de terre qui travaillent l'argile sous toutes sortes de formes.

Ces artisans mettent le membre du malade dans la position qu'ils regardent comme la meilleure, ensuite ils la recouvrent d'un lit d'argile rendu ductile par une suffisante humidité. Cette argile se séchant fixe le membre & le contient assez, à l'aide de l'injonction faite au malade de ne point remuer, pour que, par ce procédé, des fractures simples & même composées puissent parfaitement se réunir; mais, comme on peut bien le présumer, il s'ensuit toujours une roideur & une déformation dans les jointures. Dans certaines affections spasmodiques où ils croient devoir opérer une dérivation vers la partie, ils y appliquent une certaine quantité de lait d'euphorbe, qui agit alors comme vésicant. Le cas est-il plus grave & veulent-ils avoir révulsion comme dans le cas de Merdechi (*voyez ce mot*), ils ont recours au cautère actuel; aussi voit-on souvent les laboureurs, les boués ou porteurs de palanquins, enfin tout homme de peine, conserver sur leurs membres les traces d'une profonde cicatrice due à un fer chaud qui y a été appliqué. Un mal bien commun chez ces peuples est l'inflammation des yeux, qui, s'étendant jusque dans l'intérieur de l'organe, amène son entière destruction. Si elle est moins violente, elle n'en laisse pas moins après elle des ulcérations sur la sclérotique, souvent suivies de staphylomes ou de taches plus ou moins épaisses sur la cornée, taches qu'accompagne un engorgement variqueux de la conjonctive. Les praticiens ne connoissent ici d'autre moyen à opposer au mal, qu'un remède qu'on appelle *du pays*. C'est une pâte qu'ils forment avec un peu d'alun calciné sur une plaque de fer rouge, & qu'ils mêlent, à l'aide d'une spatule, avec suffisante quantité de suc de limon pour lui donner une consistance convenable. Ils appliquent ce remède sur l'étendue de chaque paupière au moment du sommeil, puis ils lavent le tout, le matin, avec une décoction de feuilles de tamarin: ce simple moyen prévient souvent, chez ceux qui y ont recours, l'aveuglement si commun dans la classe du peuple qui le néglige. Il est, chez les Mahométans, quelques praticiens assez adroits pour opérer avec succès la dépression du cristallin, dans les cas où celui-ci se feroit obscurci à la suite des progrès de l'inflammation dans l'intérieur de l'œil.

Une maladie assez ordinaire chez les Parias, qui ne vivent que de viandes du plus mauvais choix, est le charbon; elle se manifeste plus dans les temps de sécheresse que dans tout autre, & attaque souvent les soldats sous les armes. Haider Hali-Khan, ce fameux guerrier de l'Inde, mourut de cette maladie sous les yeux de mon ami Rochard, médecin de M. de Suffren. Quant aux maladies du ressort de la médecine, qui sévissent sur chaque caste, elles ne sont point nombreuses, mais elles n'en sont pas moins fâcheuses. Il est rare qu'ils soient affectés de maladies inflammatoires; leur régime absolument végétal, l'habitude qu'ils ont de se baigner souvent dans la journée, les larges boissons aqueuses qui servent à tempérer leur soif, les fruits juteux dont ils font un continuel usage, sont autant de raisons pour lesquelles ils sont si peu sujets à ces affections. Mais ils sont exposés aux variations dans la transpiration, qui, brusquement répercutées pendant la nuit, sont si souvent cause de ces diarrhées colliquatives, de ces dyssenteries bilieuses (1) & flux hépatiques qui causent chez eux de si cruels ravages. Aussi voit-on, lorsque les premiers froids de l'hiver arrivent, les bords des rivières sacrées, & je puis le dire du Tapti pour en avoir été nombre de fois témoin, se garnir de bûchers où l'on apporte en bon nombre, de grand matin, les corps des décédés pour y être brûlés au lever du soleil.

Il y a dans cette saison une autre affection connue sous le nom de *barbin* dans les Indes & les colonies; elle règne plus chez les Européens, les soldats & les Cipaies, que chez l'Indien qui vit plus régulièrement. Elle commence à être caractérisée par le sentiment d'une douleur fort vive sur les parties du corps recouvertes par de fortes aponévroses, telles que les cuisses, les jambes, les genoux & les lombes. La chaleur de la peau est âcre, les urines hautes en couleur, la fièvre considérable & le ventre difficile. Cette maladie, d'abord aiguë & semblant n'occuper que l'extérieur des membres, finit bientôt par annoncer la paralysie complète des extrémités & devenir mortelle. Elle paroît au Malabar en janvier, février & mars, époque où les brises de terre arrivent des Gates au lever du soleil, avec un froid assez vif pour que le mercure tombe subitement de dix degrés à trois & quatre. La douleur, qui en est le prodrome, diminue quelquefois de violence, à mesure que le soleil, en s'élevant sur l'horizon, prend plus de force, notamment chez les personnes bien constituées. Les indigènes ont pour cette maladie un singulier moyen, dont l'efficacité date des temps les plus reculés. Il font un trou en terre, y mettent leurs malades jusqu'au cou, & leur recouvrent le corps d'un sable fin bien chauffé au soleil; ils les y tiennent cinq ou six heures, jusqu'à ce que l'astre décline beaucoup vers l'horizon. Le bain sec excite des sueurs abondantes qu'ils favorisent avec des boissons diaphorétiques. Les Européens attaqués de

(1) Ces maladies sévissent particulièrement sur les Européens. Il est étonnant comme chez eux les opérations du foie ont d'activité dans les mois des chaleurs. J'ai vu plusieurs Anglais établis à Madras ne vomir le matin que de la bile, & une heure après ne pas moins partir pour une partie de chasse. Ces fortes d'évacuations, qu'ils regardent comme salutaires, les mettent à l'abri des engorgemens bilieux, si communs dans cette contrée, des coliques bilieuses & autres affections spasmodiques du bas-ventre auxquelles sont sujets les nouveaux débarqués qui viennent tenter fortune.

cette maladie ne peuvent que bien faire en changeant de climat. Les affections spasmodiques générales, si connues dans nos colonies sous le nom de *tétanos*, sont très-rares ici dans l'intérieur des terres. Pendant cinq ans de séjour à Surate, il ne s'en est présenté à moi aucun exemple. Cependant, d'après les rapports qui m'ont été faits par des chirurgiens anglais qui avoient pratiqué au Bengale, il paroîtroit que cette terrible maladie n'y est point inconnue sur les bords du Gange.

L'affection vénérienne est assez commune chez les Musulmans, qui mènent une vie fort voluptueuse dans leur harem; elle est rare parmi les Indous, qui sont plus attachés aux douces jouissances de leur ménage. Les symptômes primitifs sont confondus avec les maladies ordinaires de la peau. Les violens purgatifs sont les remèdes qu'ils leur opposent, notamment le lait de cali, sorte de tithymale dont le suc épaissi, donné en pilules gros comme la tête d'une épingle, fait vomir ou purger selon la circonstance. Quant aux symptômes consécutifs, spécialement les caries, n'étant point attribués à leur juste cause, ils sapent les fondemens de la machine sans qu'on leur oppose aucun moyen d'adoucissement. Est-ce à ce genre qu'il convient de rapporter cette hideuse maladie qui sévit par toute l'Inde, & particulièrement dans le Bengale & le Decan, connue dans le pays sous le nom de *jusaum*, sorte de lèpre décrite dans le deuxième volume des *Recherches asiatiques?* La plupart des malades, dans les progrès du mal, ont le corps couvert d'ulcères exhalant une odeur infecte; leurs doigts rongés profondément tombent d'eux-mêmes; & réduits sous forme de cadavres ambulans, ils excitent l'horreur en même temps que la commisération. L'utilité attestée des remèdes oxigènes, des mercuriaux, qui ont aussi eu en pareils cas leur succès, seroit pour l'affirmative.

L'éléphantiase est fort commune dans le Bengale; le corps, dans cette affection, se couvre partout d'une peau épaisse, dure, tuberculée, d'une couleur brunâtre. De tout temps cette maladie a existé, non-seulement dans ces régions éloignées, mais même encore en Égypte; de tout temps aussi on a reconnu l'inefficacité des remèdes ordinaires contre elle, raison pour laquelle Arétée disoit que le meilleur moyen d'être utile aux malades étoit de les laisser tomber du sommeil de la vie dans le sommeil de la mort. Quelques Européens, suivant la persuasion où ils étoient que la maladie avoit un vice syphilitique pour origine, ont prescrit le mercure sous toute forme, mais toujours sans succès. On a même été, mais sans plus de succès, jusqu'à donner l'arsenic, selon la manière des médecins du pays; peut-être eût-on été plus heureux en unissant cette substance au soufre, comme elle l'est dans l'orpiment & le réalgar. On trouve dans l'ouvrage cité plus haut quelques faits qui, sur ce point, méritent l'attention des praticiens.

Les éphosides sont communes dans toute l'Inde; rien de plus ordinaire, à Surate, que de rencontrer dans les rues des personnes dont le visage est tacheté de plaies blanches qui font un grand contraste avec le fond noir de leur peau. Cette affection est toujours encore accompagnée de desquamations furfuracées qui se renouvellent fréquemment. Les indigènes les regardent comme peu graves; aussi y portent-ils peu d'attention. Les maladies de langueur dont l'origine est inconnue, & qui fixent les malades sur leur lit de souffrance, & de ce nombre sont souvent les affections chroniques des glandes du mésentère, sont regardées comme étant produites par un mauvais génie dont il faut écarter l'influence. Des espèces de prêtres, vêtus d'une mousseline blanche qui leur couvre tout le corps, formant draperie, dont ils rejettent un des bouts sur une épaule, un long bâton à la main, & de l'autre un pot à anse contenant une eau sacrée, sont les personnages dont on invoque alors les secours. Ils se promènent, la tête nue, dans les rues, prêts à entrer dans les maisons à la première réquisition de ceux qui ont besoin de leur ministère. S'imaginant que ces maladies graves sont entretenues par quelques mauvais esprits qui habitent la chambre du malade, ils prennent avec un goupillon l'eau de leur petit pot, l'aspergent, lui & tout l'intérieur de sa maison, reçoivent leur rétribution, & après avoir fait une dernière prière au dieu du mal, ils sortent pour opérer de même chez d'autres qui ont besoin de leur présence.

Les médecins indiens prescrivent une grande abstinence à leurs malades; rarement ils leur ordonnent d'autre nourriture qu'un clair *conju*, qui est une eau de riz très-épaisse, vulgairement connue sous le nom de *cange*. Jamais les Indous n'appellent de médecins européens, tant par esprit de superstition que par l'ignorance où ils sont, qu'ils ont une supériorité qui pourroit leur être avantageuse. Excepté les chefs qui portent les armes, mahométans ou gentils qui y appellent les docteurs anglais quand ils sont sérieusement malades, jamais on ne voit l'homme aisé rechercher leurs avis. J'ai été appelé ainsi pour quelques femmes du haarem du Nabab, plutôt pour satisfaire leur curiosité que pour le besoin réel qu'elles avoient de mes avis. On ne peut avoir aucun indice de leurs maux par l'inspection de leur visage; elles l'ont toujours couvert d'un voile qui n'est ouvert que sur les yeux; celles mêmes dont le souverain est le plus jaloux, ne paroissent point devant l'étranger; elles sont séparées de lui par deux rideaux fermés qui partagent la pièce en deux. La malade se contente de donner, par l'intervalle qu'ils laissent, son bras à toucher à celui qui veut s'assurer de l'état du pouls. On ne peut leur donner les drogues dans aucun véhicule vi-

neux, encore moins peut-on leur prescrire l'usage des eaux spiritueuses. (Petit-Radel.)

Médecine navale. (*Médecine pratique.*) On comprend sous cette dénomination la connoissance des moyens préservatifs & curatifs que doit posséder & accroître, par des observations successives, l'officier de santé qui se destine à soigner la santé des gens de mer dans un voyage de long cours. Ces notions sont pour la plupart fondées sur les principes qui dirigent la pratique ordinaire en terre ferme; mais ces mêmes principes sont sujets, en mer, à bien des modifications, & pour des raisons qui échappent à ceux qui n'ont aucune expérience dans la navigation. C'est pour cela que les Gouvernemens qui attachent un grand intérêt à la conservation de leur marine, entretiennent dans leurs principaux ports de mer des écoles destinées à former, sous le point de vue spécial que nous traitons, les élèves qui veulent embrasser la carrière de la médecine navale. Instruits dans ces écoles, quelques voyages complètent leur instruction, & leur santé s'y prémunit, par l'habitude de la mer, contre les maladies dont ils doivent préserver ou guérir les hommes confiés à leurs soins.

Soit que l'on considère la navigation sous le point de vue des grands intérêts commerciaux, ou comme un moyen d'en imposer aux puissances rivales; soit qu'un gouvernement se propose d'agrandir le domaine de la pensée par la découverte de nouvelles terres & de nouvelles productions, rien ne tient aussi essentiellement aux succès de ces expéditions que la santé des gens de mer. On attribue avec raison le succès du capitaine Cook, dans sa longue navigation aux Terres australes, à la réunion de toutes les qualités desirables pour de telles entreprises. Ces qualités sont, pour les chefs, des connoissances générales de physique, & surtout un sentiment profond d'humanité qui fait céder tout intérêt à celui de la santé de l'équipage. Il ne faut donc rien épargner pour se procurer tout ce qui peut y contribuer, faire le choix le plus attentif d'un bon officier de santé, accorder le meilleur assortiment de médicamens, & veiller à ce qu'on renouvelle, dans les relâches, tout ce qui est sujet à dépérir dans le trajet.

Nous nous proposons, dans cet article, d'établir les faits les plus remarquables que nos deux voyages dans l'Inde nous ont fait observer ou vérifier par nous-mêmes. Heureux si l'importance de la matière peut attirer l'attention suivie du Gouvernement, qui veut tout ce qui tient à améliorer le sort des gens de mer, dans les circonstances surtout où il médite la restauration de cette marine!

Première section.

Faits hygiélotiques.

La navigation chez les Anciens n'étoit pas de nature à multiplier les grandes expériences sur ce point; leurs excursions étoient de courte durée; dans leur cabotage ils ne perdoient pas de vue la terre; quand ils s'en éloignoient, la petite Ourse, sur laquelle ils avoient les yeux fixés, étoit pour eux un point de ralliement qui préservoit de toute méprise. Aussi avoient-ils toujours abondance de vivres frais, & renouveloient-ils aisément leur eau quand des principes de putréfaction s'y développoient.

Mais en étendant son empire sur les flots, l'homme a pareillement multiplié ses maladies. L'art de conserver les hommes de mer qui vont coloniser des pays dans un autre hémisphère, & les troupes qui vont les défendre, est donc devenu de la plus grande importance; car, comme l'observe fort bien Lind, les hommes qui quittent le lieu de leur naissance pour des pays lointains, peuvent être assimilés à des végétaux transplantés dans un sol étranger, où ils ne peuvent être conservés & acclimatés qu'avec un soin extraordinaire. Malheureusement cet art, même dans le siècle dernier, fut long-temps le partage de gens ignorans qui, n'ayant acquis qu'une routine chirurgicale prise sur les ports de mer, rapportoient leur pratique à la prescription de quelques remèdes vulgaires, sans faire attention aux circonstances qui devoient interdire ou favoriser leur emploi. De cette négligence à employer des hommes capables, & aussi de l'intérêt mal entendu des armateurs, qui regardoient à la dépense, sont provenues ces épidémies désastreuses qui, dépeuplant les flottes, firent souvent manquer de grandes opérations & rendirent nuls les projets dont on attendoit les plus heureux succès, tant dans les expéditions guerrières que dans les commerciales. Ceux qui douteroient de la vérité de cette assertion, pourroient s'en convaincre en comparant les événemens du malheureux voyage de Vasco de Gama aux Indes orientales, & celui de l'amiral Anson, avec les succès qu'eurent depuis les Cook, les Lapeyrouse & les Van-Couver, qui parcoururent en trois ans des climats variés, depuis le 52° nord jusqu'au 71° sud.

Un point qui mérite d'abord considération avant l'embarquement, est l'examen de la constitution habituelle du marin. En général, lorsqu'il est bien disposé du côté moral, qu'il entre avec plaisir dans sa carrière, que l'espoir de faire fortune dans un pays nouveau pour lui, ou celui de faire quelques bonnes prises en temps de guerre, tiennent les ressorts de son organisme en suffisante tension; que d'ailleurs il est jeune & d'une bonne carnation, il y a tout lieu de croire qu'il résistera aux fatigues du voyage, & que les causes morbifères, souvent funestes à d'autres, auront peu d'influence sur lui. C'est tout le contraire pour celui qui est forcé de s'enrôler; celui qui est d'une complexion cacochyme; qui couve quelque maladie cachée que le travail en mer fera éclore,

ou qui sort convalescent de quelqu'hôpital : quelque favorable que soit la navigation aux autres, elle sera toujours fâcheuse pour celui-ci. Au lieu de monter sur le pont aux heures de loisir, de s'égayer avec ses camarades, il restera dans son hamac & sera toujours le dernier à paroître pour faire le quart; mais le temps peut lui faire oublier ses plus douces habitudes, le souvenir des plaisirs domestiques s'affoiblira, & il s'identifiera tellement avec son bord, qu'il ne le quittera qu'avec regret. J'ai connu à l'Île-de-France un capitaine de Baltimore, qui, ayant fait fortune après vingt ans de séjour en mer, finit par se faire, à l'âge de soixante-cinq ans, une retraite dans le voisinage de cette ville. Il étoit tranquille au sein de sa famille, jouissant d'une aisance que lui avoient value ses fatigues, lorsqu'au bout de deux ans il fut attaqué d'une maladie de langueur qui lui auroit été funeste, si un armateur, son ami, ne lui eût confié un vaisseau qu'il monta de nouveau, & où il recouvra la santé qu'il avoit à l'époque où je le vis. Cette observation, que je pourrois appuyer de nombre d'autres, manifeste que l'habitude a aussi son pouvoir sur les marins comme sur les autres classes d'hommes qui vivent sur terre. Mais s'il intéresse au succès de la navigation que les marins qui travaillent à la manœuvre d'un vaisseau puissent avoir toute leur activité, il n'est pas moins important que celui à qui est confiée la santé de ces peuplades errantes soit non-seulement instruit, mais encore qu'il ait mûri ses connoissances par une expérience due à un long exercice. Malheureusement, dans la marine française, la carrière nautique, surtout sur les vaisseaux de l'État, n'offrant qu'une perspective bornée de fortune, la plupart de ceux qui la tentent ne sont que trop souvent impropres, sous ce rapport, aux devoirs que leur impose leur profession. Cependant, depuis une vingtaine d'années, les écoles de Brest & de Toulon ont repris une nouvelle vigueur, &, à ce sujet, on ne sauroit trop louer le zèle des professeurs comme l'application des élèves. Le Gouvernement, qui sent tout le prix d'un bon marin, s'étudie aussi davantage sur les moyens de veiller à sa conservation, & il améliore, autant qu'il est en lui, le sort de ceux à qui elle est confiée. Mais qu'il y a encore loin, entre l'état actuel où nous sommes, & le bon ordre qui règne, sur ce point, dans la marine anglaise! Entrons dans quelques détails sur les points les plus essentiels à notre objet.

Air.

L'air, comme l'aliment de la vie, *pabulum vitæ*, doit d'abord nous occuper : on le considère ici abstractivement, soit comme particulier à la mer, soit comme propre à la capacité intérieure des vaisseaux, & soit enfin comme susceptible d'être corrigé dans ses mauvaises qualités; cette distinction est due à M. Billard fils, qui a fait de cet objet la matière d'une thèse soutenue dans l'École de médecine de Paris, en 1805.

L'air de la mer est généralement regardé comme très-sain, eu égard à sa mixtion, dans laquelle on trouve 0,72 parties de gaz azote, 0,39 de gaz oxigène, & 0,01 de gaz acide carbonique. Ces trois élémens ainsi combinés donnent le fluide le plus propre à la respiration chez l'homme & chez tous les animaux à sang chaud. Des 0,27 d'oxigène que contient cet air respirable par excellence, 0,14 sont absorbés dans l'inspiration, & remplacés par une égale quantité de gaz acide carbonique; l'air expiré contient en outre une humidité qui lui est étrangère. C'est sans doute sous le rapport des bonnes qualités de cet air respirable, que Gilchrist & autres auteurs ont eu raison de s'étendre sur les bons effets des voyages de long cours en mer dans plusieurs maladies chroniques du poumon, dont le traitement est si peu efficace à terre. Aussi Rouppe, après avoir parlé des émanations malfaisantes qui rendent les pays marécageux, continue-t-il comme il suit : *Aliter se res habet in medio Oceano; nam nebulæ rarissimè observantur, & si observantur, inodoræ & speculis collectæ insipidæ deprehenduntur.* Cette assertion se rapporte à celle de Trotter, qui dit être persuadé que les marins en général respirent l'air le plus pur en pleine mer.

A tous ces témoignages je pourrois ajouter le mien, d'après l'expérience que m'ont fournie deux voyages dans les grandes Indes, en Afrique & en Amérique; néanmoins je noterai que l'air est d'autant plus pur, que la brise soufflant largement, fournit ainsi au crible bronchique les plus purs élémens dont il doit faire le départ. Aussi ne voit-on guère arriver, à de hautes latitudes, de ces épidémies fébriles qui moissonnent un si grand nombre d'individus à terre ou dans les ancrages abrités par des mornes. Lind, en parlant de la santé des marins, dit, « que des vaisseaux qui se mettent trop à l'abri du vent dans des hâvres entourés de montagnes, perdent tout leur monde, tandis que ceux qui tiennent la pleine mer conservent tout leur équipage. » Aux approches de la ligne, & surtout quand il fait calme, il s'opère une grande évaporation sur la surface de la mer : cette évaporation s'élève même à une hauteur plus ou moins grande, toute empreinte de molécules salines tenues en dissolution; ces molécules se déposent en cristaux sur les corps polis. Cette bonne qualité de l'air de la mer n'a lieu qu'au large, car dans les anses, les crics & autres endroits boisés, où l'air, chargé de cousins, est en stagnation, ou lorsqu'il vient de loin, imbu de mauvaise qualité, il ne peut que produire de fâcheux effets sur les marins qui le respirent. En général, la saison de l'hivernage est pour cette raison une des plus fâcheuses aux vaisseaux qui, dans l'une & l'autre Inde, ne quittent point les ports

ports où ils ont abordé lors de la féchereffe. La trop grande chaleur de l'air, furtout quand, fous la zone torride, le matelot travaille d'une manière trop continue fur le tillac, n'eft pas fans être accompagnée de quelque danger; c'eft à elle qu'on rapporte les éréfipèles de la tête, les apoplexies & le choléra, qui prennent fouvent d'une manière fort brufque, furtout chez ceux qui ont refté trop long-temps expofés au foleil. La meilleure manière d'en prévenir les effets, confifte dans l'ufage des chapeaux de paille à fond élevé, & qu'on trempe de temps à autre dans un bain d'eau de mer; on tient le tillac dans un état de continuelle moiteur, par le lavage fréquemment répété, par des bannes qu'on étend d'un mât à un autre; quant aux officiers, ils ont leur tondelet.

L'air qui occupe la capacité des vaiffeaux eft loin d'être comparable à celui du dehors : fon infalubrité dérive de fa décompofition, & fouvent des principes de fepticité qui lui font mélangés (1). La refpiration du grand nombre de perfonnes qui s'y trouvent entaffées, donne lieu à une telle furabondance de gaz acide carbonique, que la proportion de cet acide gazeux va quelquefois jufqu'à un fixième de l'air expiré, d'où s'enfuit une gêne dans la refpiration. Ajoutez la mauvaife odeur des vents émis par bas, la plupart compofés d'azote, d'ammoniaque, de gaz hydrogène carboné & de gaz hydrogène fulfuré, odeur qui ne fe fait que trop fentir dans les entre-ponts, quand, la nuit, les fabords & hublots font fermés, & l'on verra que cet air n'eft rien moins que favorable à la fanté. D'une autre part il s'amaffe dans la cale, *nautea*, une eau putréfiée qui gagne la fentine, & d'où s'élèvent des vapeurs de nature fétide & délétère, dont on peut explorer la nature en y defcendant une lumière dans un fanal. Si l'on ajoute à ces caufes d'altération, l'odeur des peintures à l'huile, celle que donne le bois de conftruction dans un vaiffeau qui fait route pour la première fois, les miafmes feptiques réfultant de la décompofition des vivres dans les foutes, les fluides gazeux, produits de la tranfpiration cutanée des déjections des animaux embarqués, émanations qui règnent particulièrement dans la fauffe cale & l'entre-pont, & qui s'entre-mêlent à la vapeur que fourniffent les habits mouillés des matelots, l'on aura une idée des caufes d'où dérivent beaucoup de maladies en mer, & auffi des moyens propres à les prévenir.

La première précaution doit avoir pour objet de déplacer & renouveler la maffe d'air dans les lieux où elle eft en trop grande ftagnation. La phyfique & la chimie fe font empreffées pour concourir au même but : la première a fourni les ventoufes, que les écoutilles peuvent remplacer fur les vaiffeaux; la manche danoife qui, au moyen d'une toile en cône, amène de la grande voile une maffe d'air à l'écoutille; les foufflets fuédois, à deux foupapes cylindriques verticales, qui attirent l'air par la foupape inférieure & la chaffent par la fupérieure; le ventilateur de Hales, la cheminée anglaife, celle de Duhamel, les fourneaux portatifs, fi recommandés par le docteur Trotter, qui s'exprime ainfi : « Il a été long-temps en ufage fur les vaiffeaux d'y purifier l'air avec ce qu'on appelle des *ventilateurs;* mais je fuis porté à croire que les poêles font beaucoup plus efficaces fous ce rapport, en ce qu'ils fèchent l'humidité que confervent les bois. La chaleur du feu raréfie les particules corrompues qui s'élèvent pendant qu'un courant d'air frais arrive & rétablit l'équilibre; elle eft d'ailleurs un des meilleurs ftimulans pour fortifier le corps contre le froid, qui tend évidemment à difpofer le corps à l'infection (1). » Ce moyen fut employé par Cook dans fon long voyage aux terres auftrales; & Lapeyroufe y eut recours dans les mers brumeufes, en faifant tenir des braifières, des bailles maçonnées où l'on allumoit un feu clair fous le gaillard dans l'entrepont, les foutes & la foffe aux lions. Ces moyens font pour la plupart très-favorables; néanmoins, fur tous les vaiffeaux que j'ai montés, j'ai toujours vu la manche plus en ufage, vu fa fimplicité, & fupérieure fous ce rapport à toutes les autres méthodes de purification jufqu'ici rapportées.

Les moyens chimiques agiffent par une combinaifon qui fe forme entr'eux & les gaz feptiques, de manière à neutralifer les principes d'infection. Il étoit depuis long-temps reçu en pratique de fumiger, trois fois au moins par femaine, l'intérieur des vaiffeaux en y brûlant de la poudre à canon, du brai fec, des baies de genièvre; mais ces moyens, en confommant les principes oxigénés de l'air, & ajoutant de nouvelles émanations à la mixtion, ne décompofent point les délétères qui le vicient; auffi a-t-on abandonné cette méthode pour celle de M. Guiton de Morveau, & l'on dégage de leur bafe les vapeurs d'acide muriatique oxigéné, fi propres à détruire les caufes ordinaires d'infection fur les vaiffeaux de guerre ou de tranfport qui renferment un grand nombre de

(1) On trouve dans la *Médecine pratique* de Trotter, le récit d'un fait qui prouve combien l'influence de ces émanations feptiques eft grande fur les individus d'ailleurs bien portans. Le brick *l'Orefte* étoit ancré à la rade de Plymouth, fous le vent d'un vaiffeau de tranfport où régnoit une fièvre maligne parmi les foldats. Pendant que les malades qu'on évacuoit fur l'hôpital étoient fur le tillac de ce dernier vaiffeau, l'équipage de *l'Orefte* vint par curiofité fur les paffavans pour voir ces malheureux; mais tel étoit l'état de concentration des miafmes contagieux dans les habits & les couvertures de ces fébricitans au moment où, montés fur le haut de leur vaiffeau, ils attendoient leur tour pour defcendre, que dix-huit perfonnes du brick furent auffitôt prifes de la même fièvre, dont ils devoient l'infection à la brife qui foufflolt vers eux.

(1) *An Effay on the difeafer of feamen, &c.*

personnes. Le procédé en est simple; il consiste à verser de l'acide sulfurique sur du muriate de soude ou sel marin qu'on a humecté d'un peu d'eau. Quelquefois on ajoute au muriate de l'acide de manganèse, mélange que les pharmaciens de la marine fournissent tout préparé aux vaisseaux prêts à faire route; il est connu sous le nom de *poudre fumigatoire*. En suivant cette méthode dans les entre-ponts, la sainte-barbe & la cale, il faut faire attention à ce que personne ne reste dans ces lieux lors de l'opération; car ces vapeurs gazeuses irriteroient singulièrement l'organe pulmonaire, pour peu qu'il y ait chez les sujets disposition au catarre ou à la phthisie. On en aidera les bons effets en lavant la cale avec de l'eau qu'on retire ensuite avec la pompe, en faisant faire branle-bas deux ou trois fois la semaine pour gratter, laver & balayer les entre-ponts & le poste. Ce lavage, qui est salutaire dans les zones & les saisons chaudes, seroit nuisible dans les temps humides & froids; on lui substitue alors le grattage, en employant des gratte-mousses, des brosses, du sable ou la pierre infernale. C'est une grosse pierre carrée-longue, ayant à chaque bout un anneau scellé pour y passer une anse de corde, que deux hommes font aller & venir pour exciter un frottement convenable, à l'aide du sable dont on a parsemé les ponts. On renouvelle l'air en dirigeant le sommet d'une manche dans le grand panneau d'arrière, & une autre venant à la rencontre par le panneau d'avant: leur extrémité inférieure sera fixée à six ou huit pouces du faux-pont, & dirigée du côté où il y aura des malades couchés. Lorsqu'il fait soleil, on met les vêtemens humides des matelots dans les filets de bastingage, ou on les suspendra dans les hunes; on lavera tous les coins & recoins avec le fober, puis ensuite on fera jouer les violons & l'on sablera les endroits humides; les sabords seront démantelés & les hublots toujours tenus ouverts sous le vent; on dégarnira les écoutilles de leurs prélats pendant les belles nuits; les infirmiers tiendront les postes dans la plus grande propreté, en vidant les sceaux & les bailles.

Voilà sans doute de fort bons avis, mais malheureusement il n'est pas toujours possible de les mettre en exécution. Quand le temps est très-gros, qu'il est pluvieux, que les bourasques se suivent tellement qu'on est obligé de fermer toutes les écoutilles, sabords & hublots du vaisseau par où l'eau pourroit être écoulée, il faut se conformer alors à la circonstance, & malheureusement elle ne dure souvent que trop long-temps.

Un point essentiel dans l'hygiène navale, & dont l'oubli amène souvent avec lui la croissance de nombre de maladies qui sévissent cruellement sur tout un équipage, est que l'homme de mer soit garanti des impressions fâcheuses qu'amènent avec elles les variations subites de température dans l'atmosphère. Ici doivent se placer les considérations relatives aux vêtemens nécessaires au matelot, & l'utilité d'avoir un hamac par homme, avec un matelas & une couverture, suivant la coutume anglaise; on ne doit point non plus négliger l'avantage de leur faire changer de vêtemens lorsque les leurs ont été mouillés pendant le quart, notamment à l'égard des novices, qui, n'étant point amarinés, sont indifférens sur les maladies qui peuvent leur arriver de l'oubli d'une pareille prescription. Il faut veiller à ce qu'ils aient un nombre suffisant de rechanges; les chemises de laine sont, dans la saison pluvieuse, préférables à celles de toile, qui sèchent si difficilement quand elles ont été mouillées. Les Ordonnances de marine sont impérieuses sur ce point. Il ne faut point aussi passer sous silence le soin qu'ils auront à se tenir les pieds propres, en les lavant tous les jours à la poulaine, en se peignant & nettoyant la vermine. Les contre-maîtres doivent veiller sur chacun de ces objets. Tous ces détails ont été tellement sentis par les auteurs qui ont écrit sur cette matière, qu'ils ont occasionné un réglement en France relativement au service de santé en mer. Les matelots quitteront leurs étoffes de laine pour prendre leur gilet & pantalon de toile de coton dans les latitudes où la saison devient moins rigoureuse. Le capitaine, par lui-même ou du moins par le moyen de ses subordonnés, doit veiller à ce que ces objets, aussi bien que ceux dont il sera fait mention par la suite, soient ponctuellement remplis; car, comme l'observe très-bien Trotter, *The fatherly care of a commander is the seamen's best physician*, le chef doit encore veiller par lui-même ou par ses contre-maîtres, à ce que le linge de l'équipage soit lavé, chose qui n'est point d'une difficile exécution dans les parages sujets aux grains. Il ne s'agit que de faire provision d'eau de pluie, à l'aide d'une voile tendue sur le gaillard d'arrière, pour y rincer le linge qu'on avoit mis à la traîne. De cette manière on dépouille ce linge de toute matière saline qui l'avoit tenu dans un état de continuelle humidité. Il veillera encore, dans les ancrages humides, à ce que chaque homme qui va faire du bois ou de l'eau, lui revienne avant la nuit; & quand, par circonstance éventuelle, quelques-uns sont forcés d'y rester, il leur recommandera d'allumer un grand feu près du lieu où ils dormiront, & de suspendre leur hamac à des branchages, pour éviter les exhalaisons malfaisantes qui pourroient s'élever d'un mauvais terrain. C'est dans l'oubli de cette utile précaution qu'ont été pris les germes des fièvres rémittentes qui sévissent souvent en quittant Madagascar, Saint-Jean & autres îles des mers de l'Inde, & qui deviennent quelquefois contagieuses aux équipages.

Alimens.

Après l'air viennent l'exercice & la bonne nour-

riture pour le maintien du corps en bonne ſanté. Fr. Hoffmann a dit, & avec raiſon : *Qualis eſt cibus, talis chylus; qualis chylus, tales humores; quales humores, tales ſunt ſpiritus; quales ſunt ſpiritus & humores, talis eſt nutritio, motus & ſenſus, & per conſequens vita & ſanitas.*

La baſe de la nourriture en mer eſt, pour l'équipage, le biſcuit, les légumes, les viandes & les poiſſons ſalés. Le biſcuit eſt un pain dont la pâte à demi levée eſt totalement convertie en croûte par une ſeconde cuiſſon; il doit être fait avec la plus pure farine, ſans mélange de ſon, qui, occaſionnant des vides, le diſpoſeroit à la moiſiſſure. Un biſcuit eſt bon quand il caſſe net, & que ſa caſſure offre une ſurface polie, comme à demi vitrifiée; qu'il eſt ſonore, jaune; quand, trempé dans l'eau, il ſe gonfle ſans s'émietter ni gagner le fond du vaſe où il eſt mis. Le biſcuit, dit M. Pallois dans une thèſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine de Paris en 1801, eſt ſujet à éprouver diverſes altérations à bord des vaiſſeaux; s'il eſt placé dans un lieu humide, expoſé au contact de l'air, ſouvent il ſe ramollit & eſt diſpoſé à moiſir. Divers inſectes le rongent & y dépoſent leurs œufs : on les détruit en paſſant le biſcuit au four; mais s'il eſt humide, cette opération hâte ſa moiſiſſure. Le meilleur moyen de préſerver le biſcuit de l'humidité & des inſectes, conſiſte à l'enfermer dans des futailles bien ſèches, ſoufrées & exactement fermées. On pourra mettre dans les ſoutes celui qui devra être conſommé dans les derniers mois de la campagne.

Les légumes, tels que les pois, les haricots, les féves & les lentilles, quand ils ſont frais, qu'ils ont été bien deſſéchés à l'étuve & conſervés dans des futailles de bon aloi, donnent, quand ils ſont convenablement cuits, une fécule ou pulpe amilacée très-nutritive pour des eſtomacs qui peuvent recombiner les divers principes gazeux qui ſe forment lors de leur digeſtion. Les pommes de terre leur ſeroient encore préférables ſi elles pouvoient ſe conſerver en pleine mer dans toute leur intégrité; mais quand on atteint les zones chaudes, elles commencent à germer, & bientôt ſurvient leur putréfaction. Les faire deſſécher dans un four pour les garder enſuite en barriques, ſeroit un procédé bien convenable s'il ne fixoit pas le principe âcre, propre aux ſolanées, de manière qu'aucune ébullition ſubſéquente ne peut le leur enlever. Les carottes, les navets, les panais, les betteraves, ſont encore autant de racines dont on fait uſage une quinzaine de jours après la ſortie des ports, quand les légumes frais commencent à manquer : on les conſerve dans le ſable, parce qu'elles y gardent plus long-temps leur eau de végétation. Malheureuſement elles germent trop ſouvent lorſque la chaleur vient à ſe faire ſentir, & alors elles ne peuvent être d'aucune utilité.

Le riz, quand on eſt arrivé dans les parages où il croît, eſt bien, après le biſcuit, la meilleure nourriture dont les marins puiſſent habituellement faire uſage; auſſi doit-on, partout où il ſe trouve, en faire une ample récolte. On en fait communément proviſion pour la table du capitaine & pour le ſervice des malades. La fécule de pomme de terre, le ſagou, ne ſont point à négliger pour le même objet, notamment dans les voyages de long cours; mais une choſe dont on doit particulièrement faire uſage, eſt le gruau d'avoine cuit à la conſiſtance de gelée & adouci avec le ſucre, & animé d'un peu de vin; cette nourriture eſt eſſentielle aux matelots chez qui il y a tendance au ſcorbut; on en peut dire autant des farines de mil, de maïs & autres ſemences céréales dont on fait différentes bouillies & polentes, & qui conviendroient mieux aux eſtomacs foibles que les légumes toujours trop venteux.

Dans les vaiſſeaux de haut-bord, où la cuiſſon du pain peut ſe faire ſans inconvénient, on fait chaque ſemaine une fournée pour le ſervice de l'équipage. Cet uſage contribue ſingulièrement à maintenir la ſanté des matelots, & à les prémunir contre le dégoût que cauſe l'uniformité de la même nourriture.

Les viandes qu'on embarque pour un long voyage ſont en général connues ſous le nom de *ſalaiſons*. De ce nombre ſont les chairs de bœuf, de porc & celle de morue, qui deſſéchées contiennent de la gélatine, une matière extractive animale, une ſubſtance fibreuſe, du muriate de potaſſe, de ſoude, divers phoſphates, notamment celui de chaux. Compoſées ainſi de divers principes, ces ſubſtances animales paſſeroient bientôt à la putridité, ſi le muriate de ſoude & le nitrate de potaſſe dont on les couvre, ne prévenoient cette décompoſition par leur action ſur la gélatine & la matière extractive. Les ſalaiſons ſe conſervent dans des futailles fermées de manière à n'admettre que le moins d'air poſſible; on y fait enſuite le vide à l'aide d'une pompe, & l'on remplace l'air retiré avec du gaz acide carbonique, puis on ferme hermétiquement avec une bonde pour ôter toute communication avec le dehors. On met à la *traîne*, avant de les faire cuire, les viandes dont on veut faire uſage, & cela pour les priver de la ſaumure dont elles ſont couvertes. En général, obſerve M. Billard, c'eſt de la qualité des viandes, du ſoin de les bien ſaigner & de les bien imprégner des matières ſalines indiquées, que dépend la bonté des ſalaiſons; mais une attention qu'il faut avoir eſt de les prendre très-fraîches dans les magaſins, que les barriques qui les contiennent ſoient bien cloſes, pour empêcher tout coulage & tout accès à l'air qui pourroit contribuer à les gâter. Les viandes plus légères, deſtinées à la table des officiers, ſe conſervent dans l'huile, le ſain-doux. Quand on ſort des ports, on a toujours des viandes fraîches que remplacent par la ſuite les cochons, les moutons & la volaille. Mais malheureuſement ces animaux conſomment

beaucoup d'eau qu'on ne peut renouveler; aussi est-ce par eux que commence l'emploi des vivres embarqués. On peut, dans les cas de maladie, recourir ensuite aux tablettes de bouillon, dont on fait de bons potages avec des légumes frais ou secs. La gélatine de M. Darcet a sur toute autre un avantage bien reconnu. En pleine mer, les requins quand ils sont jeunes, les bouites quand on arrive dans leurs parages, forment un plat qui distrait & récrée du trop long usage des salaisons; aussi doit-on y compter quand on longe les côtes, & même au large. « L'expérience a prouvé, dit le docteur Lind, que l'aliment qui accéléroit le plus le parfait rétablissement de la santé, le retour des forces, & prévenoit le mieux les fâcheuses suites que les fièvres entraînent après elles dans les pays chauds, étoit le poisson.» On en peut faire des soupes qui sont très-nourrissantes; mais une chair qui surpasse toutes les autres en excellence, sous les rapports alimentaires comme sous les rapports curatifs, est celle des tortues; aussi, quand les équipages souffrent, les parages où elles se trouvent entrent-ils dans les vues du capitaine pour les restaurer. Quatre ou cinq jours de station à l'île de l'Ascension ont souvent suffi pour rétablir la santé d'un équipage gravement attaqué du scorbut. On pourroit en dire autant du varec sucré, *fucus saccharinus*, que les habitans d'Islande mangent cuit dans le lait en consistance de bouillie, quand par circonstance ce *fucus* se trouve dans les latitudes qu'on parcourt.

Les assaisonnemens, *condimenta*, ne sont pas fort multipliés ni des meilleurs quant à leur nature; le sel & le poivre relèvent le goût des farineux, & contribuent aussi à exciter les forces digestives, ordinairement affoiblies dans les pays chauds: la moutarde est, sous ce rapport, un des meilleurs; on en peut dire autant de l'oignon (1), de l'ail mangé cru le matin à jeun, ou uni à l'huile dans l'aillandi des Provençaux. Le beurre, huile grasse animale, conservant encore quelques restes de substance caseuse, s'altère facilement par cette raison, & passe bientôt à la rancidité, dès que les premières chaleurs se font sentir. On arrête en quelque sorte cette altération par l'addition du sel; mais on ne sauroit la rendre nulle quand les chaleurs prennent le dessus; aussi l'huile est-elle infiniment plus avantageuse dans la diététique des marins, ainsi qu'il est reconnu d'après le grand usage qu'en font les Provençaux dans leurs voyages sur mer. Le vinaigre est un ingrédient qui en mer doit toujours avoir la préférence sur les autres, quand il est de bonne qualité. S'il provient d'un vin généreux qui lui a fourni beaucoup de principes alcooliques & salins, il devient un des meilleurs toniques & alexipharmaques qu'on connoisse: on en donne au moins deux fois la semaine à chacun pour servir de gargarisme tous les matins, & comme correctif pour l'eau qui commenceroit à se gâter.

(1) Lind recommande beaucoup cette racine; il lui accorde tant de vertus, qu'il prétend que ceux qui en font largement usage en pleine mer, y sont rarement attaqués du scorbut.

On entend par rafraîchissement, en mer, les substances destinées aux malades & aux convalescens. De ce nombre sont les pains frais, le sagou, la semoule, les gruaux d'orge, d'avoine, l'ail, l'oignon, les diverses racines nourricières, les patates, les ignames, les cambases; dans les pays chauds, les oléacées, les fruits récens, comme pommes, poires, oranges, citrons, qu'on entoure de papier & que l'on conserve dans des caisses, & la chou-croute, préparation du chou commun, dans laquelle cette plante potagère a subi un degré de fermentation qui a détruit une partie de son mucilage grossier, & développé une matière sucrée en donnant lieu à la formation de l'acide acéteux. La chou-croute préparée à la manière russe, mérite la préférence sur toute autre. Voici en quoi consiste cette préparation: on étend sur une claie une certaine quantité de chou-croute de manière à former une couche d'un demi-pouce d'épaisseur au plus; on la saupoudre légèrement & également avec de l'amidon; on passe le tout au four dont on a retiré le pain. Quand la chou-croute est sèche, on la secoue sur un tamis, puis on la serre dans de grands vases de terre pour l'usage. La chou-croute est avantageusement employée seule, ou encore mieux mêlée à la viande salée. On en peut dire de même des légumes, tels que les haricots verts & l'oseille cuite au beurre, ou conservés dans le vinaigre ou le saindoux. A ces objets on ajoute les raisins secs, les pruneaux, le miel, la cassonade, les confitures; on comprend encore sous la dénomination de *rafraîchissemens*, les moutons, les poules & les tortues, qui se conservent en vie pour servir pour la table du capitaine & pour les plats des languissans; mais les meilleurs rafraîchissans sont les citrons, les oranges, & généralement les fruits acidules sucrés, & les herbages dont on fait provision lorsqu'on aborde les côtes qu'on longe.

Boissons.

La boisson principale du marin est l'eau, qui ne sauroit être trop pure; celle qu'on a prise à de petites rivières limoneuses, ne tarde pas à s'altérer. Lorsqu'on approche du vingtième degré de latitude, elle se trouble, s'épaissit, prend une couleur foncée, & devient puante, même celle qu'on garde dans des jarres; néanmoins, quelque temps après, elle se clarifie, le magnia se dépose, & l'eau redevient potable, quoiqu'elle conserve encore un peu de couleur, notamment l'eau des futailles. Cette sorte de putréfaction, quand elle arrive à celle qu'on a prise sur le rivage, dans la zone torride, particulièrement sur

les côtes d'Afrique, a ses avantages; elle détruit tous les animalcules que l'eau de ces contrées contient. C'est à ces eaux crues que les marins rapportent la formation du dragoneau, des makaques & autres vers que quelques matelots gagnent à terre. Il convient pour celles-ci de les transvaser quand le dépôt s'est formé, autrement il se fait encore une nouvelle fermentation qui remêle le dépôt avec le corps de l'eau. L'inconvénient arrive moins souvent quand on transvase dans des jarres; on peut même l'éviter en versant sur elle un peu d'acide sulfurique sans qu'il s'ensuive aucun mal pour l'usage.

En général, l'eau se décompose d'autant plus, qu'elle a été prise sur un sol marécageux, ayant pour base un lit glaiseux. Alors contenant, quoique claire, des débris de décompositions végétales, & mise dans des barriques de bois neuf où se trouvent des extractifs à dissoudre, elle s'en charge lorsque la chaleur favorise les développemens : si l'on débouche, alors il s'en dégage une vapeur fétide, & même un gaz hydrogène carboné qui prend feu en approchant une lumière de la bonde, gaz qu'on ne respireroit point impunément.

On conservera toujours plus facilement l'eau quand on aura eu le soin de la faire prendre à une source pure ou à une rivière qui coule sur un sol caillouteux; quand on la renfermera dans des pièces bien combugées, au fond desquelles on aura mis cinq ou six pouces de charbon pilé, & une suffisante quantité d'acide sulfurique pour que l'eau fasse une très-légère impression sur la langue. Les Ordonnances de marine prescrivent de jeter dans chaque barrique trois onces de chaux vive, & de bien fermer la bonde pour que les rats ne puissent y entrer. On a également conseillé de charbonner l'intérieur des futailles avec la flamme d'un feu léger. Berthollet & Chaptal indiquent ce moyen comme un des meilleurs; je n'ai aucune preuve à produire sur ses bons effets. Il n'en est pas de même du soufrage des pièces, qui n'a point été sans succès.

Quant à celle qui est gâtée, le moyen le plus simple de la recomposer est l'aération. Elle consiste à mettre toutes les parties de l'eau en contact fréquent avec l'atmosphère, afin de saturer ses molécules de l'oxigène de l'air; ce qu'on fait avec un moulinet dont les ailes plongent dans l'eau, & qu'on agite en tout sens en dehors, ainsi que je l'ai nombre de fois vu faire en mer, pour les jarres dont l'eau servoit à la table du capitaine. Les filtres de Cuchet ont également leur avantage pour de petites quantités d'eau, telles que celles qu'emploient les particuliers; mais ils ne pourront jamais avoir leur application aux besoins journaliers de tout un équipage. D'ailleurs l'eau, quelque clarifiée qu'elle soit, est sujète à se putréfier de nouveau, & même à plusieurs reprises, chose attestée par M. Vauquelin, & remarquée par tous ceux qui ont observé dans les longs voyages en mer. Enfin, il est bon de se munir d'une machine distillatoire pour opérer sur l'eau de la mer en certains cas. (*Voyez* à ce sujet ce qui a été dit à l'article Eau.)

La bière & le cidre sont des boissons fort en usage dans les navigations & les stations sur la Manche, & généralement sur les mers du Nord; elles ne sauroient être aussi appréciables dans des parages plus chauds, vu la facilité qu'elles ont de fermenter & de passer bientôt à la vapidité : l'une & l'autre sont également agréables sous le rapport du spiritueux qu'elles contiennent, mais encore sous celui des principes nutritifs dont elles sont chargées, ce qui les rend infiniment avantageuses dans le scorbut : non-seulement il faut nourrir, mais encore améliorer la diathèse des humeurs, & sous ce dernier rapport c'est avec raison que Lind vante les grands succès de la sapinette, boisson qui se fait avec l'écorce & les sommités des jeunes branches de sapin. Mais la meilleure liqueur pour l'usage journalier est le vin que l'on tire du Languedoc ou de Cahors; l'extractif & le tartre qu'ils contiennent les rend de garde pour les voyages de long cours : ils ne sont point agréables à boire au sortir du port, mais leur nature s'améliore en mer, tant par la chaleur de la cale, que par le mouvement continuel qu'ils éprouvent du roulis & du tangage. Quant aux eaux-de-vie, elles ne sont pas sans utilité dans quelques circonstances, mais il ne faut embarquer que celles qui sont anciennes, autant que faire se peut; car, selon l'observation de quelques-uns, celles qui sont nouvelles rappellent les accès chez les goutteux. Il en sera de même de l'arack & de la guildive, qui, dans leur état de crudité, occasionnent souvent la crampe, notamment chez les noirs embarqués. On en distribue aux matelots dans les temps brumeux, lorsqu'excédés de fatigue ils gagnent leurs hamacs; la mestrance en fait son gloria, & l'état-major la mêle à son thé, à son infusion d'hysope ou de sauge, quand l'eau qui sert d'excipient n'est par bien bonne.

« L'utilité reconnue de la bière comme antiscorbutique, dit M. Gallois dans son *Essai sur l'Hygiène navale*, & l'impossibilité de la conserver en mer, ont fait naître l'idée d'en préparer dans les traversées, soit par le procédé indiqué par Duhamel pour faire la sapinette, ou beaucoup mieux encore avec la drèche ou mast d'orge. On prépare la drèche en faisant éprouver à l'orge, par la macération dans l'eau, un commencement de germination qui détruit en grande partie le mucilage visqueux, & développe la matière sucrée. On arrête cette fermentation par la torréfaction. La drèche peut se conserver très-long-temps en mer, pourvu qu'on ait l'attention de la tenir dans un lieu sec & dans des futailles bien conditionnées. On peut, pour éviter un trop grand encombrement, rapprocher par l'évaporation la décoction

de drèche jufqu'à confiftance de miel; on peut auffi y faire bouillir un peu de houblon ; cet extrait de moût de bière fe conferve bien. Quand on veut s'en fervir, on en délaie une partie dans fix d'eau, & on fait fermenter en y ajoutant un peu de levain fec ; quelquefois auffi on l'emploie fans fermentation. Cook, Vancouver & La Peyroufe font les plus grands éloges de cette boiffon éminemment nourriffante. » L'ufage en eft prefcrit par l'Ordonnance de la marine.

Précaution contre le mal de mer.

L'affimilation dans l'organifme n'a lieu qu'autant que les parties, non fufceptibles de combinaifon, font rejetées hors de fon domaine par différens couloirs d'où s'échappe ce qu'on appelle la *matière des excrétions*. Ces matières font expulfées au dehors par les furfaces tranfpiratoires d'une manière qui échappe à nos fens, ou en fortant par quelques autres excrétoires, elles paroiffent fous une forme qu'on peut apprécier d'après les phénomènes connus dans l'organifme, & l'un comme l'autre mode font fubordonnés à fon action. Les circonftances qui font varier les excrétions cutanées fe préfentent d'elles-mêmes chez des individus qui paffent fi fouvent d'une température chaude à une froide & humide, ou qui, fe jetant fur leur hamac, s'endorment couverts de vêtemens humides, ce qui imprime aux couloirs de la peau une inertie qui, refoulant au dedans la matière à exhaler au dehors, produit nombre d'affections muqueufes, chroniques, notamment des dyffenteries qu'on voit févir fur les équipages, dans les faifons des mouffons.

Une excrétion que la navigation favorife & même augmente au-delà de ce que le comporte l'organifme, eft celle de la bile. Cette excrétion eft fouvent portée à un tel point, que la nature, embarraffée du furplus, en procure l'expulfion à l'aide du vomiffement. Cette évacuation eft accompagnée d'une angoiffe & d'un tel abattement des forces, qu'on devient indifférent à tout, même à fes plus proches amis. Darovin, *Zoonomia, tom. I, fect.* 20, l'attribue au vertige que produit la difficulté qu'a le novice d'établir de la perpendicularité dans fes mouvemens & de fixer fes rapports avec les objets environnans; vertige qui, étendant fes effets fur les lacis nerveux dont le foie eft compofé, active les opérations de ce vifcère, & donne lieu au reflux de l'humeur qu'il fépare dans l'eftomac, d'où il eft rejeté par les convulfions de fes tuniques. Il penfe que l'exercice de l'efcarpolette, répété pendant une quinzaine de jours avant de s'embarquer, pourroit prévenir l'accident; ce qui eft contraire à mon expérience. Cette évacuation n'eft pas fans avantage ; elle prévient nombre de maladies bilieufes qui auroient pu avoir lieu fans cette excrétion, notamment chez les bilieux & autres perfonnes chez lefquelles la bile ftagne dans fes couloirs.

Il eft en effet d'obfervation que quand le mal de mer ne fe fait pas fentir, les évacuations du ventre font fufpendues ; d'où s'enfuit un mal-aife général, auquel bientôt fuccède un embarras gaftrique, & par fuite un état fébrile qui s'établit fi fouvent aux attérages. L'éther fulfurique a été prôné comme remède à cet accident, en refoulant l'eftomac & le rappelant à fes opérations régulières. Je n'ai rien trouvé de meilleur en pareil cas, que du thé léger pris en abondance, aiguifé furtout d'un filet d'eau-de-vie, & le féjour dans un cadre.

En général, le ventre eft affez libre chez les marins d'habitude ; l'ufage où ils font de mâcher du tabac peut en être la caufe. Il n'en eft pas de même chez les paffagers & novices, à qui cet ufage répugne, & qui d'ailleurs ne font point accoutumés à la privation de nourritures fraîches; ceux-ci font fouvent plufieurs jours avant de fentir les impreffions qui précèdent les évacuations, & alors ils fouffrent beaucoup en fatisfaifant aux befoins de la nature, notamment quand ils font travaillés d'hémorroïdes. On confeille, en pareil cas, une dofe de tartrite de potaffe ou de fel de Glauber. Je n'ai rien trouvé de plus convenable alors qu'un ou plufieurs verres d'eau de mer pris à jeun de grand matin, & de fe promener fur le tillac jufqu'à ce qu'il produife fon effet. Les lavemens avec la même eau, foir & matin, peuvent auffi avoir leurs avantages chez les perfonnes qui ne font point marins de profeffion.

La chique, quoi qu'en dife le docteur Rouppe, n'eft point fi infalubre qu'il le penfe ; elle eft néceffaire au matelot pour remonter les refforts de fon eftomac & mettre ce vifcère dans le cas de mieux tirer parti des nourritures groffières dont il fait ufage; elle eft utile aux tempéramens lymphatiques, furtout dans les temps froids & brumeux qui nuifent à la tranfpiration ; elle conferve la bouche & les gencives en bon état; c'eft une obfervation du docteur Hulme, & qui m'eft auffi particulière. Mais en tout il faut des bornes; un continuel ufage, en donnant lieu à une trop grande perte de falive chez les fujets maigres qui n'en ont point encore contracté l'habitude, nuiroit à leur digeftion, & c'eft ce qu'on voit fouvent chez les nouveau-venus qui veulent s'amariner fous ce rapport.

Repos & travail.

La vie du matelot, à terre, eft partagée entre le fommeil & la veille, ainfi qu'il en eft pour les autres hommes. Si, au moment du départ, il faut des bras le jour pour aller faire l'eau, embarquer les approvifionnemens ou les marchandifes, la nuit au moins lui appartient entièrement, & pendant qu'elle a lieu, il fe refait des travaux de la journée. Il n'en eft pas ainfi en pleine mer, où l'activité & le repos fe fuccèdent à des intervalles plus ou moins

longs. Ils font toujours trop courts dans les navigations vers le Nord; en hiver furtout, où dans les zones élevées il faut furveiller la marche du vaiffeau à travers les glaces qui fe détachent des régions polaires, & cela fouvent dans les temps les plus brumeux & les plus froids. Auffi, dans une pareille navigation, où l'organifme eft fi fouvent frappé d'afthénie, voit-on fouvent régner des pleuréfies & des péripneumonies putrides, des gangrènes locales, des affections fcorbutiques qui, cachées, reparoiffent lorfque les caufes les plus légères facilitent leur émerfion. Dans les parages où la mer eft fort groffe, où les vents font contraires, où il faut courir des bordées & fouvent au plus près, où enfin il faut à chaque inftant veiller fur les dangers de la mer prête à vous engloutir, quelle continuité d'action ne faut-il pas dans les différentes manœuvres, pour fe préferver de fes fracas? Qu'on ajoute à toutes ces inquiétudes les maux que déchaîne la rage de fe nuire chez les nations en guerre, & l'on verra en elle une fuite de tranfes qui ne font rien moins qu'accompagnées de repos. Aétius eft très-éloquent fur cet article quand il dit : *Verùm geftatio per pelagus mutationes plurimas & maximas facit, nimirùm cum anima mixtos affectus habeat ex triftiâ & fpe, timore ac periculo, modo gaudentibus, & lœtis modo in agone exiftentibus. Navigantibus omnia hœc compofita fufficientem vim habent omnem veterem morbum erigendi & è corpore excludendi.* Med. Tetrabil. Mais, d'une autre part, quand la brife fouffle gaiement, qu'un vent largue enfle bien toutes les voiles & met le vaiffeau dans fon aplomb, le matelot délaffé file fon bitors & s'égaie en chantant, dans l'efpérance d'aborder bientôt de nouveaux climats, où il fe promet les plus agréables jouiffances. Les équipages de vaiffeaux, dit M. Gallois, font partagés, pour le fervice de mer, en deux grandes divifions nommées *quart* ou *bordées*, qui veillent alternativement pendant quatre heures. De cette manière, le temps que chaque matelot peut donner au fommeil eft beaucoup trop court, furtout quand il eft bien fatigué & qu'il a été expofé aux intempéries atmofphériques. Il feroit fort avantageux dans les voyages de long cours, dans les traverfées ou les croifières pénibles, dans les parages orageux, de diftribuer les équipages en trois quarts, afin que les matelots puffent fe repofer pendant huit heures de fuite. Cette pratique a eu les plus heureux fuccès dans les voyages des capitaines Cook, La Peyroufe & Vancouver. En général, il eft d'obfervation que les pareffeux, foit foldats, foit marins, font plus fujets au fcorbut & autres maladies qui dépendent *à lentâ humorum colluvie*, que ceux qui, plus actifs, fe font des occupations par eux-mêmes. Cockburn avoit déjà dit, dans fon livre des Maladies des gens de mer : *The lazy temper among fome feamen ad moft of the preft landmen, is the true original of the genuine fcurvyes that are commonly to be met with at fea.* Le caractère indolent parmi les hommes de mer eft la véritable caufe première du vrai fcorbut qui fe manifefte fi fouvent en eux. De-là les grands avantages de l'exercice du canon & de la moufqueterie pour fortifier le corps & le maintenir en état de fanté. Un genre d'exercice qui n'eft point à négliger fur les vaiffeaux, eft celui de la danfe; il eft fort ufité fur les vaiffeaux provençaux & bretons; il anime & ramène la gaieté chez les demi-hommes & les novices qui, embarqués pour la première fois, fe font difficilement à la mer. On a recours à ces exercices entre les tropiques, où les mouffons étant établies, l'homme de mer a plus de temps à lui. En général, il eft plus néceffaire d'exercer le matelot dans les temps froids & humides que dans les chauds & humides; auffi convient-il alors de leur épargner toutes les manœuvres qui ne font pas effentiellement néceffaires au fervice. Il importe également au bon état d'un équipage, furtout dans les parages où il y a revirement de mouffon, où les échars font fréquens & les pluies abondantes, que l'officier de quart n'emploie pas inconfidérément une trop grande partie de fon monde, afin d'avoir toujours une force fuffifante à fa difpofition, & de donner le temps à ceux qui repofent de fe fécher. La meftrance, qui partage les infortunes de l'équipage, pare l'humidité des vêtemens, en avalant fon gloria, forte d'infufion de thé animée d'eau-de-vie, & en prenant une rechange; mais le matelot qui ne peut jouir de cet avantage demande qu'on ait pour lui quelqu'attention. L'habitude de voir le danger de près, l'infouciance fur fa vie, le rendent indifférent fur tout ce qui eft un motif de crainte pour d'autres moins aguerris. Cependant celui qui fe roidit ainfi contre fa mauvaife fortune & ferme fon cœur à tout fentiment de crainte, ne l'ouvre que trop fouvent aux douces influences de l'amitié, & plus encore à celles de l'amour, quand il fe rappelle les douces habitudes qui le retenoient fous le toit paternel, ou près d'une compagne & des enfans. Il foupire après le jour qui le rendra aux jouiffances qu'il defire; mais une fois ces jouiffances épuifées, à fon retour les agrémens d'une vie inoccupée le rappellent bientôt fur les flots. Cependant la population des côtes ne pouvant fuffire au befoin de la marine, la confcription appelle des rives de la Loire, de la Seine, une jeuneffe qui, étrangère au fervice de mer, le remplit d'autant plus à regret qu'elle fe rappelle des parens chéris qu'elle ne reverra peut-être jamais. De-là cette paffion qui ronge tacitemnnt l'homme fenfible, la noftalgie, qui ne peut trouver d'adouciffement que dans les récréations agréables qui peuvent diftraire le malheureux plongé dans les plus triftes réflexions. La danfe, les rondes excitées par quelques chanfons grivoifes, le fon du galoubet & du tambour, voilà des moyens fimples & peu difpendieux de raviver un équipage & de le maintenir en état de

remplir son service. On doit particulièrement recourir à ces moyens lorsque, sous la ligne ou ailleurs, le calme durant trop long-temps, laisse l'équipage dans une oisiveté qui lui est toujours dangereuse. J'ai vu en pareil cas, sur un vaisseau américain que je montois pour me rendre de Bordeaux à l'Ile-de-France, le capitaine employer toutes les mains pour graisser & peindre le dehors de son navire. C'est un exercice que prend avec plaisir l'équipage qui aime à débarquer dans un port étranger avec tout le luxe possible. Le soir il faisoit disposer des bonnettes à l'entour du vaisseau, de manière que chacun pût se baigner sans crainte des requins. L'exercice qu'on prend dans ces sortes de bains, contribue singulièrement à la santé.

Mais en vain l'on mettroit en pratique toutes les règles que prescrit l'*Hygiène navale*, que nous ne pouvons qu'effleurer dans cet article, si le chef ne porte la vigilance même sur ce qui se passe dans les relâches. Un capitaine qui veut conserver ses mains-d'œuvre doit donc être très-scrupuleux sur ce point. En effet, les privations que viennent d'éprouver les marins, privations qui surtout sont difficiles à supporter pour les novices, sont souvent cause des excès où ils tombent quand ils sont hors de sa surveillance; ne consultant point la mesure de leurs facultés, ils dépassent les limites de leurs besoins, & sont intempérans tout le temps que leur bourse leur en fournit les moyens. La jeunesse suit l'exemple des plus âgés, & bientôt ne connoissant plus de frein, elle revient à bord avec l'esprit d'insubordination qu'amènent toujours le libertinage & l'intempérance, sans compter les maladies dont souvent l'une & l'autre sont cause.

Nous terminons ces données relatives à la santé des personnes qui vont en mer, par quelques conseils relatifs à des précautions importantes pour certains sujets. On doit, généralement parlant, avant de donner ces conseils, consulter le tempérament du voyageur, afin de disposer son organisme à la suite de la perturbation à laquelle il va être livré, surtout quand c'est pour la première fois qu'il monte un vaisseau. Cette attention est d'une grande importance chez les personnes grasses, d'un coloris fleuri, & sujettes aux étourdissemens. Il convient que celles-ci se fassent tirer quelques palettes de sang pour éviter toute surcharge de cette humeur que la vacillation du vaisseau, les chaleurs vers les régions équatoriales pourroient fixer sur le cerveau, & aussi pour délayer les humeurs & contribuer à leur libre circulation dans les capillaires, notamment chez les personnes sujettes aux éruptions cutanées. Elles feront également bien de prendre, les quinze premiers jours & plus de leur embarquement, une tisane rafraîchissante & légèrement laxative, quelques eaux salines purgatives, & aussi quelques bains. Ces prescriptions auront leurs avantages chez les personnes sujettes aux ébullitions, comme aussi pour celles qui sont d'un tempérament bilieux, & conséquemment exposées à toutes les maladies qui dérivent d'une trop grande activité dans la sécrétion de la bile. Peur peu qu'il y ait quelques éructations bilieuses de ce genre, il conviendra de leur faire prendre l'émétique qui, en expulsant le trop de bile, préviendra ou au moins diminuera l'intensité du mal de mer. Il est bon d'observer sur ce point que, généralement parlant, les marins de profession sont moins susceptibles des effets de l'émétique, que les passagers. Aussi est-on souvent obligé de doubler les doses de ce remède, pour obtenir le succès qu'on espère de son emploi. Il convient aussi, surtout pour l'équipage, de ne le prescrire que le soir, afin que l'effet en soit terminé la nuit. De cette manière, le lendemain sera une journée de gagnée pour le travail. Il faut encore observer que les saignées de précaution, qu'on ne prescrit que trop souvent par routine, & encore plus par préjugé, loin d'être avantageuses à l'individu, ne font que le disposer aux atteintes du scorbut, pour peu qu'il y ait chez lui quelques causes cachées, & il n'en est que trop chez des gens qui sont toujours en mer par état. Ils se trouveront bien de mâchotter le matin, & même dans la journée, une orange ou un citron, & dans les parages du Nord, lorsqu'ils sont obligés d'y bivouaquer, de mâcher continuellement de jeunes branches de pin & d'en avaler le jus. Ceux qui sont sujets aux affections rhumatismales feront bien de garder leur gilet de laine en traversant la région des vents alisés, souvent si froids qu'en la passant, on croiroit encore être dans la zone tempérée, surtout quand le temps est pluvieux & que le vent donne par raffales.

Seconde section.

Faits thérapeutiques.

Mal de mer.

Tant qu'un vaisseau en mer est également soutenu par sa voilure, il suit facilement l'impulsion que lui communiquent les vagues & le vent; àplomb sur l'élément qu'il parcourt, il n'a de mouvement que pour suivre la voie que lui ouvre sa proue à travers l'élément qui lui offre peu de résistance. Quand il a le vent contre lui, obligé d'aller au plus près, son centre de gravité change à chaque instant, & n'étant plus également soutenu, il est balancé tantôt à droite & tantôt à gauche, d'où dérive ce mouvement latéral & alternatif qu'on nomme *roulis*, mouvement si fréquent quand la mer est houleuse. Le tangage est une suite d'élévation & d'abaissement opérée de la proue à la poupe, & qui a lieu quand le navire est debout à la lame, & que celle-ci arrive directement contre sa proue. Ces sortes de mouvemens, & encore plus leur entre-croisement, sont insupportables à ceux qui

qui n'ont point le pied marin, & qui ſe mettent en mer pour la première fois; auſſi éprouvent-ils alors un ſentiment de langueur qui les rend inhabiles à tout exercice de corps, encore plus à celui de la penſée, & c'eſt ce qui arrive particulièrement à ceux chez qui la circulation ſe fait lentement dans le ſyſtème de la veine-porte, notamment chez les hypocondriaques. Ces ſortes de langueurs, quand elles ſont ſans vomiſſement, fatiguent ſingulièrement ceux qui en ſont affectés, en ce qu'il s'y joint toujours un mal de tête qui les rend incapables de toute application ſérieuſe qui pourroit les diſtraire de leurs ſouffrances. Ces langueurs diminuent toujours par l'effet des vomiſſemens; mais il eſt des gens qui ne peuvent éprouver ce genre de ſoulagement, & leur ſort eſt alors des plus malheureux, étant obligés de paſſer ſouvent une traverſée entière ſur leurs cadres. Le plus grand nombre éprouve des nauſées, ſouvent même des vomiſſemens opiniâtres qui ne cèdent chez quelques-uns que lorſqu'ils approchent de l'atterage. Cette indiſpoſition, déſignée ſous le nom de *mal de mer*, produit rarement une maladie grave chez les perſonnes bien conſtituées; elle eſt toujours précédée de vertiges & de rapports. Ce mal-aiſe prend ſouvent tant d'intenſité, que ceux qui en ſont affectés ne pouvant ſe ſoutenir ſur leurs jambes, ſe tiennent dans leur cadre & ne le quittent que pour y retourner au plus tôt. Ce mal-aiſe, ayant continué quelques jours & quelquefois beaucoup moins, eſt ſuivi d'un vomiſſement, même quand on eſt à jeun. On ne rend d'abord que des eaux claires, ſans goût, qui paroiſſent provenir par expreſſion des groſſes glandes ſalivaires & des muqueuſes, répandues dans l'arrière-bouche & ſur les ſurfaces de l'œſophage. On eſt ſoulagé pour le moment, mais bientôt les mêmes mal-aiſes ſurviennent & s'augmentent quelquefois à un tel point, que ce ſont de vraies anxiétés. Cette affection ne continue guère que les premiers jours de la navigation chez le plus grand nombre de perſonnes; il en eſt cependant d'autres chez qui elle dure plus long-temps. Je ſuis revenu des grandes Indes avec le conſul de Mocka, qui en a été affecté toute la traverſée; auſſi étoit-il fort maigre à ſon débarquement. Le mal de mer, quand il n'eſt pas de longue durée, peut être rangé au nombre des maladies ſalutaires; borné à de ſimples nauſées & même à de légers vomiſſemens, il a ſes avantages dans les cas de tradypſéries ou digeſtions lentes, en renforciſſant les actions des entrailles & donnant un ton convenable à l'eſtomac & au canal inteſtinal. Il eſt connu que les perſonnes chez qui le mal n'eſt point porté à un trop haut point, ont en général plus d'appétit, & qu'elles ont le ventre reſſerré. Le vomiſſement d'ailleurs contribue beaucoup, par les ſecouſſes abdominales qui s'enſuivent, à débarraſſer le ſyſtème biliaire d'un excès d'humeur qui auroit pu par la ſuite tourner à mal pour celui qui n'en auroit point été atteint. La conſtipation qui ſuit pour l'ordinaire cet état, s'explique facilement en ſe rappelant les uſages de l'humeur dont la continuelle évacuation le ſouſtrait alors aux opérations digeſtives.

La cauſe de cette affection n'eſt point, comme quelques-uns ont voulu le faire croire, dans l'odeur goudronnée qui s'exhale de l'intérieur du vaiſſeau, car ſi la choſe étoit ainſi, on devroit également l'éprouver dans les chantiers & les magaſins où l'on garde les câbles & les cordages; encore moins doit-on la rapporter à l'air de la mer; cet air étant, d'après les expériences faites à ce ſujet, le plus pur qu'on puiſſe reſpirer. On doit la regarder comme le réſultat d'une vive aberration dans les perceptions que reçoit le ſenſorium à la ſuite de l'impreſſion rapide & continuellement variée que reçoit l'expanſion moelleuſe des nerfs optiques; aberrations auxquelles ſuccèdent bientôt les contractions répétées de l'eſtomac par les rapports qu'établiſſent les ramifications ſtomachales de la huitième paire avec le ſenſorium. L'expérience manifeſte en effet que le mal de mer eſt beaucoup plus ſupportable la nuit que dans le jour, où l'on eſt en continuelle communication viſuelle avec les objets extérieurs. D'ailleurs, ne fait-on pas que la meilleure manière d'éviter le vertige aux animaux qui tournent continuellement autour d'un centre pour moudre du grain ou tirer de l'eau d'un puits, eſt de leur couvrir les yeux? Une indiſpoſition de ce genre, & dont nous avons journellement l'exemple ſous les yeux, eſt le vertige dont ſont priſes quelques perſonnes qui ne peuvent ſe tenir ſur l'avant d'une voiture ſans éprouver un mal-aiſe qui ſouvent donne lieu au vomiſſement. Le mal de mer peut devenir fâcheux chez ceux qui d'ailleurs ſont d'une mauvaiſe complexion, comme chez les pulmoniques, chez ceux qui ſont ſujets aux crachemens de ſang, chez les hernieux dont les deſcentes ſont difficiles à contenir. Loin d'être nuiſible à d'autres, il ne leur a été au contraire que ſalutaire, ainſi qu'il en eſt chez ceux dont les organes de la digeſtion ſont dans un état d'inertie; d'où s'enſuit une ſtaſe dans tous les colatoirs qui contribuent à cette importante fonction. Je puis ici me citer pour exemple, ayant long-temps ſouffert des maux d'eſtomac, ſouvent avec un tel anéantiſſement de mes facultés, que je me déterminai à faire mon premier voyage aux Indes, où je récupérai l'athlétique ſanté dont j'ai toujours joui depuis (1). Après ſix jours, où je fus travaillé du mal de mer de la manière la plus violente, le mal ſe diſſipa ſans que par la ſuite, dans mes divers voyages en mer, & même dernièrement ſur le golfe de Gênes, j'en aie éprouvé les moindres atteintes.

---

(1) L'auteur eſt mort d'un ulcère à l'eſtomac, peu de mois après l'époque à laquelle il ſe félicitoit ainſi de la force de ſa ſanté.

Le mal de mer n'offre rien d'inquiétant par lui-même; une dixaine ou une quinzaine de jours suffisent pour amariner le malade, c'est-à-dire, l'accoutumer à éprouver cette suite de mouvemens opposés qu'occasionnent le roulis & le tangage, sans que ses perceptions en souffrent aucune atteinte; mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que le corps ne soit point miné par quelques causes secrètes de maladies plus graves; il en est même quelques-unes pour lesquelles il devient un moyen efficace de guérison; aussi Pline, dans son Histoire naturelle, dit-il à ce sujet : *Quin & vomitiones ipsæ in hâc volutatione commotæ plurimis morbis capitis, oculorum, pectoris medetur, omnibusque propter quos elleborum bibitur.* Mais s'il est travaillé de quelques affections cachées du poumon, s'il est sujet à des hémoptysies, s'il porte en lui quelques engorgemens du pilore, quelques vices dans les organes moteurs de la grande circulation, on conçoit facilement que les suites n'en peuvent être que très-fâcheuses.

D'après tout ce qui précède, on voit que, chez un grand nombre de personnes d'ailleurs d'une assez bonne constitution, il ne faut donner à l'accident que l'attention qu'il mérite. L'expérience m'a fait voir que le meilleur préservatif, en pareil cas, étoit de se tenir le plus souvent possible au pied du grand mât, lieu où se fait moins sentir l'action opposée du roulis & du tangage. Un verre d'eau de mer, bu le matin à jeun, par sa qualité légèrement purgative intervertit les actions expulsives de l'estomac, détermine les intestins & entraîne la bile vers le bas, entretient le ventre libre, & remédie ainsi à la constipation & à ses suites. Se tenir le ventre bien serré, au moyen d'une large ceinture, est un moyen bien simple, qui a un grand avantage pour plusieurs. Flairer l'écorce d'un citron, mâchotter un quartier d'orange avec son écorce, prendre quelque nourriture pour que la bile puisse avoir son emploi, modérer la quantité de ses alimens & la conformer à ce que comporte la faculté digestive pour qu'elle ne soit point rejetée, remplacer le vin, qui souvent tourne à l'aigre dans pareil cas, par une eau animée d'un peu d'eau-de-vie, boire souvent son gloria dans les intervalles des repas, tels sont les principaux points sur lesquels on doit insister quand, ne pouvant remédier à l'indisposition, on cherche à la rendre supportable. Dans le fort des nausées, on les soulage souvent en portant son doigt dans la gorge pour déterminer le vomissement; ce moyen est si naturel, que les nouveaux embarqués y ont recours sans aucun conseil. J'ai aussi, par moi-même, éprouvé les bons effets de l'éther sulfurique uni à un morceau de sucre que j'avalois aussitôt. Il est des femmes chez qui l'air de mer rappelle souvent quelques affections spasmodiques; il convient alors de leur donner une potion qui en réprime la violence; telle est la suivante : ♃. eau distillée d'écorce d'orange & de tilleul, de chaque une once; laudanum, vingt gouttes; sirop de cerise noire; une once de limon; huile de menthe poivrée, dont on versera sur un peu de sucre, quatre gouttes; le tout mêlé pour une potion qu'on fera prendre à deux & trois cuillerées dans les plus grandes angoisses.

Diarrhée & dyssenterie.

Les maladies sont beaucoup plus rebelles en mer qu'à terre; la cacochymie, chez la plupart, en est sans doute la cause; entretenue comme elle l'est par les mauvais alimens dont les marins font usage, & les travaux excessifs qu'exige la navigation en certains parages. En général, le matelot est souvent sujet, au commencement de la navigation, à des affections qui ont leurs principes dans la vie dissolue qu'il a menée à terre avant de s'embarquer. Sa manière de vivre alors est fort irrégulière; les avances qu'on lui fait sur sa paie, au lieu d'être employées à l'achat de bons vêtemens pour le préserver de la brume, d'un barillet d'eau-de-vie pour en prendre un petit verre dans les temps de pluie, sont gaspillées en viles jouissances & en débauches de nuit : de-là des indigestions qui sont toujours le résultat d'une disposition saburrale des premières voies, des rapports, & autres dérangemens qui proviennent d'une inertie de l'estomac & du reste du canal alimentaire. Le matelot embarqué avec cette disposition des premières voies est bientôt sujet à des éructations rapides, bilieuses, qui amènent quelquefois avec elles quelques restes d'alimens. La diète, une infusion légère d'absinthe, suffisent dans les cas les plus légers; dans d'autres plus graves, il faut souvent en venir à l'émétique, le tartrite antimonié de potasse ou la racine de Brésil.

Mais quelquefois le mal persiste, & la cause propageant plus loin ses effets, il survient une diarrhée qui pourroit dégénérer en dyssenterie si l'on n'y portoit un prompt secours. La circonstance a plus souvent lieu chez les sujets d'ailleurs bien portans, que chez ceux qu'une cachexie dispose de loin aux affections scorbutiques, & aussi quand le vaisseau cingle d'un climat chaud dans un plus froid; car, dans le cas opposé, la transpiration & la régularité dans le régime font bientôt cesser l'accident. Il convient, pour prévenir une pareille maladie, de ne donner pour toute nourriture que le riz, & de modérer l'orgasme par la décoction d'avoine unie à la gomme arabique & la réglisse, & le soir un bol de thériaque. Une petite fièvre accompagne quelquefois la diarrhée dans son commencement. Quand cela arrive, il faut veiller à ce que le malade soit chaudement dans son hamac, en lui donnant double couverture, lui mettant des bouteilles pleines d'eau chaude aux pieds, & les renouvelant souvent quand la chose est possible; les empêcher d'aller nus pieds à la poulaine, & fermer les sabords & hublots par où le vent souf-

fleroit de leur côté. Il faut auſſi, ſans différer, purger le malade avec les cathartiques les plus ſimples, & y revenir quand les matières rendues ſont de nature bilieuſe & qu'elles ſortent en produiſant un ſentiment d'irritation ſur la marge de l'anus. J'ai eu aſſez de ſuccès, en pareil cas, avec un mélange de poudre de jalap, de rhubarbe à la doſe de vingt grains chaque, & de poudre de canelle & de crême de tartre à celle de trente. On partage la doſe, qu'on donne en deux fois différentes, à deux heures de diſtance. En général, la diarrhée, quand on a convenablement nettoyé les premières voies, n'eſt pas de longue durée chez les perſonnes qui d'ailleurs ſont de bonne conſtitution. Les climats chauds, qu'on atteint quand on fait route vers le tropique, en facilitant les excrétions de la peau, rétabliſſent l'équilibre entre les ſurfaces, & le laudanum, ſagement preſcrit, diſſipe toute crainte ſur la longueur de la maladie. Cependant quelquefois, notamment dans les détroits de la Sonde, ces diarrhées deviennent promptement colliquatives, ſans douleur ni teneſme; c'eſt une remarque du docteur Clark, qui a navigué & relâché pluſieurs fois dans ces parages. Alors, en vingt-quatre heures, elles réduiſent le malade au plus grand degré de foibleſſe; il maigrit promptement, au point de paroître comme un ſpectre. Ce praticien preſcrit, comme meilleur moyen en pareil cas, de doux émétiques, la magnéſie & la rhubarbe, ſans oublier le laudanum, pour reſtreindre le nombre des ſelles, le bouillon de poulet & le vin pour maintenir les forces, &, vers la fin, le quinquina en ſubſtance.

Quand on paſſe rapidement vers le Nord dans la ſaiſon froide, ou quand des vents contraires écartent du port des marins qui ont reſté long-temps dans des climats brûlans, que les vents du nord ſuccèdent ſubitement à ceux du ſud, après des pluies froides, comme au printemps, la circonſtance eſt loin d'être auſſi favorable; auſſi convient-il de faire tenir les malades bien couverts dans leur hamac, de leur donner du vin, ou d'aiguiſer leur boiſſon avec de l'eau-de-vie ou du *giu*. On donne une infuſion de camomille ou de chardon béni quand il y a fièvre; mais il faut être très-réſervé ſur la ſaignée chez les pléthoriques, car ſouvent les forces manquent promptement, & la maladie acquiert un caractère de tenacité qui la rend bientôt chronique. Elle offre alors tous les ſymptômes de la dyſſenterie, & ne cède qu'à un traitement ſagement dirigé, dans lequel entrent, comme auxiliaires, le ſimarouba, la teinture de rhubarbe & le diaſcordium.

La dyſſenterie chez les marins s'annonce ſouvent d'une manière bruſque à la ſuite de quelques indigeſtions, après des travaux forcés; la tranſpiration, ſupprimée la nuit, reflue vers les ſurfaces inteſtinales; le dévoiement ſurvient, & bientôt il eſt accompagné de violentes douleurs, de coliques qui changent ce flux en la maladie dont nous parlons. Mais ſouvent auſſi, & ſurtout en pleine mer, la marche de la maladie eſt beaucoup plus lente; elle eſt précédée d'un manque d'appétit, il y a même dégoût pour toute eſpèce de nourriture & inertie dans tous les membres, & elle eſt telle, que les malades ne ſauroient ſortir de leur cadre & hamac. Les premiers ſymptômes ſont quelquefois accompagnés de vomiſſemens & de nauſées; le pouls alors eſt toujours plus ou moins foible; les malades ſe plaignent d'un froid continuel qu'on a beaucoup de peine à diſſiper. Après quelques jours paſſés dans de pareilles ſouffrances, les tranchées ſurviennent; il y a un ſentiment comme de torſion dans les entrailles; la langue, qui étoit blanchâtre, ſe couvre d'un enduit limoneux qui, après les premiers vomiſſemens, tourne au jaune; l'épigaſtre devient douloureux, notamment à l'endroit que traverſe l'arc du colon; le ventre ſe déprime par la contraction des muſcles abdominaux; les déjections paroiſſent & ſe répètent ſouvent; elles ſont d'abord bilieuſes, puis glaireuſes, & la maladie continuant, elles paſſent au brunâtre, puis au noir, ce qui eſt toujours d'un très-fâcheux augure; les envies de les rendre ſe répètent, & les efforts qu'on fait pour y réuſſir rompent quelques veinules gorgées; elles prennent une couleur rouge plus ou moins foncée; la ſoif devient urgente, & quelquefois une envie de manger toujours fâcheuſe aux malades quand ils y cèdent; l'irritation qu'éprouve le contour de l'anus, par le paſſage continu des matières âcres, détermine des excoriations plus ou moins douloureuſes; enfin, l'époque où la maladie cauſe de grandes inquiétudes ſur ſa terminaiſon, ſe manifeſte par l'affoibliſſement des douleurs, mais ſans que les matières ceſſent d'être rendues; elles ſont peu abondantes, il eſt vrai, mais leur excrétion eſt plus fréquente; elles ſont écumeuſes, puantes; ſouvent elles offrent l'apparence comme d'une lavure de chaiſe où l'on auroit délayé du ſon; les malades ne peuvent les rendre qu'en faiſant de grands efforts. La plus fâcheuſe circonſtance eſt celle où les malades les rendroient ſans s'en apercevoir. En pareil cas, la petiteſſe & la contraction du pouls, jointes à un regard fixe, à quelques mouvemens convulſifs, indiquent toujours une fin prochaine, dont l'indice eſt confirmé par le délire & le hoquet.

Écoutons ſur cet objet le récit de Rouppe. « Au mois de novembre 1759, dit-il, en quittant Cadix & faiſant voile en Hollande ſur le vaiſſeau *la Princeſſe-Caroline*, l'équipage ſe portoit bien, quoique le temps fût pluvieux & venteux. Ayant paſſé quelques ſemaines en mer, & le froid commençant à ſe faire ſentir, pluſieurs matelots, au mois de décembre, éprouvèrent des diarrhées contre leſquelles j'employai beaucoup de remèdes qui n'empêchèrent point la maladie de paſſer à la dyſſente-

rie; le nombre augmentoit chaque jour. Au commencement ils regardoient leur maladie comme une bagatelle, & pendant dix jours ils se promenoient sur le tillac, jusqu'à ce que, pris de coliques violentes, ils furent forcés de gagner leur hamac. Le sommeil étoit nul pour tous, quoiqu'il fût provoqué par l'opium. Le froid augmentant toujours, la maladie n'en prenoit qu'un plus mauvais caractère; enfin, les malades mouroient après des douleurs affreuses, mais trois jours avant ils donnoient tous les indices de gangrène aux intestins; en effet, la douleur cessoit, & les malades se trouvant mieux, concevoient le chimérique espoir d'un prompt rétablissement. Mais le hoquet, malgré que le premier & le second jour il ne fût pas bien violent, indiquoit le plus fâcheux avenir, & bientôt une sueur froide survenant au visage & au cou, il se manifestoit un délire qui amenoit la mort. A l'ouverture des cadavres, je trouvois les intestins grêles, comme les gros, gangrénés; du reste, les autres viscères étoient en bon état. Vers la fin de décembre, nous n'étions pas loin de Hollande, que le froid augmentant, le nombre des individus sur les cadres surpassa celui de trente, sans que je pusse être d'aucune utilité à personne. Craignant alors que ceux des malades qui manquoient d'habits & de couvertures ne périssent de froid, je remplis des bouteilles d'eau chaude; je fis chauffer quelques briques que je fis appliquer à leurs pieds; je les fis couvrir, autant que je le pus, & avec tant de succès, que des hommes qui, pendant une semaine entière étoient privés de sommeil, en jouirent tranquillement alors, & éprouvèrent une diminution dans leur souffrance & dans la gravité des autres symptômes; en sorte que depuis il ne mourut personne, & l'équipage revint sain & sauf dans sa patrie. »

La dyssenterie en mer est une maladie qui dure long-temps, & qui, sous des apparences assez bénignes, a des suites souvent funestes : elle se manifeste non-seulement d'elle-même, mais on peut encore la contracter en abordant à un pays où elle est endémique, comme Sumatra, Foule-Pointe, Madagascar, Surate, à l'époque des pluies & immédiatement après. C'est un point d'observation qui mérite l'attention des capitaines dont les vaisseaux doivent séjourner quelque temps dans quelques-uns de ces mouillages, surtout lorsque, dans la chaleur brûlante du jour & des orages qui arrivent fréquemment dans ces parages, l'équipage est forcé de travailler jour & nuit pour le déchargement & le chargement des vaisseaux. Il est d'observation en pareil cas, & c'est un fait qui m'est prouvé par l'expérience, que ceux qui couchent à terre, même abrités par une tente, sont le plus ordinairement sujets aux accidens les plus graves de cette maladie. Elle sévit souvent d'une manière assez brusque pour doubler & même tripler, en peu de temps, le nombre des personnes qu'elle attaque. La circonstance est bien plus fâcheuse quand on est privé des végétaux frais, des liqueurs spiritueuses dont l'usage est si nécessaire en pleine mer, quand les salaisons tournent à la putréfaction, que le biscuit se détériore, & que l'eau subissant un commencement de corruption, ne peut être rappelée à sa douceur première, quels que soient les correctifs dont on fasse usage. La dyssenterie frappe alors un si grand nombre de personnes, qu'on pourroit la regarder comme épidémique.

Cette maladie est souvent acccompagnée d'une fièvre continue qui retient sur le cadre celui qui en est attaqué : la circonstance est des plus fâcheuses en ce que les malades rendent involontairement leur selle, salissent leur linge & restent dans la malpropreté, quelque soin qu'on prenne à les changer. Quand la fièvre est du genre des bilieuses, qu'elle survient chez un homme dont la constitution est d'ailleurs assez bonne, que les évacuations n'affoiblissent point trop le malade, on a beaucoup plus à espérer que quand la fièvre est du genre des adynamiques, circonstance toujours très-fâcheuse, & qu'on ne sauroit trop prévoir par les moyens qu'offre l'hygiène, notamment sur les vaisseaux de transport, où elle devient extrêmement meurtrière.

Comme les premières voies sont presque toujours surchargées d'une saburre qui gêne les orifices des absorbans & émousse la sensibilité des surfaces intestinales & stomacales, la première indication à remplir dans le traitement est l'expulsion de ces matières, pour peu que les circonstances la favorisent. On satisfait facilement à cette indication par l'emploi des émétiques, notamment de l'ipécacuanha, auquel on fait succéder une prise de laudanum le soir, comme c'étoit la louable coutume de Sydenham. On prescrit ensuite les boissons adoucissantes, notamment la décoction du riz, de la graine de lin, la décoction blanche. Si, un ou deux jours après l'usage de ces premiers moyens, la langue ne se nettoie point, que l'inappétence persiste, la maladie approchant de son second période, on prescrit un minoratif, telle que l'eau de pruneau, dans laquelle on aura fait fondre deux onces de manne & deux gros de sulfate de soude, plus ou moins, selon la circonstance. Quand les douleurs vont jusqu'aux tranchées, on a recours aux potions huileuses ou mucilagineuses, auxquelles on ajoute le laudanum. On préfère à cette potion l'huile de castoréum, qu'on donne à la dose d'une once & demie & plus. On prescrit matin & soir un lavement avec la décoction de graine de lin, à laquelle on ajoute quarante à cinquante gouttes de teinture d'opium. On fait boire souvent le malade & on le nourrit avec la panade, la crême de riz qu'on aromatise avec l'écorce de citron. A la troisième période on prescrit la rhubarbe en substance, &, ce qui vaut encore mieux, la teinture vineuse de rhubarbe; on couvre le malade autant que possible, afin de ramener la transpiration; & pour mieux réussir sur ce point,

on prefcrit quelques boiffons diaphorétiques ou fudorifiques.

Il eft rare, quand d'ailleurs la conftitution du malade eft affez bonne, qu'une dyffenterie fimple ne cède point à ces moyens ordinaires. Lorfque la maladie attaque les jeunes gens d'un tempérament fleuri & vigoureux, que le pouls indique un état fébrile, on peut tenter la faignée, mais il faut être réfervé fur fon ufage, furtout dans les relâches, où l'atmofphère humide & chaude n'eft que trop propre au développement des principes de fepticité. En pleine mer, où l'on a moins à craindre ces fâcheufes fuites, on peut moins redouter l'opération. La dyffenterie bilieufe demande qu'on infifte fur les évacuans; on leur fait fuccéder l'eau de tamarin édulcorée avec la gomme; on prefcrit les potions, quelques eaux diftillées, auxquelles on ajoute le firop de grofeille ou de limon : j'ai, en pareil cas, à me louer du firop de tamarin, fi ufité dans la pratique de l'Inde. Quand l'indication de purger fe préfente, on a recours à la manne, qu'on affocie au fulfate de magnéfie; & quand la maladie eft rendue à fon état de fimplicité, on confeille les légers toniques, tels que l'infufion d'abfinthe, la décoction de rhubarbe, de quinquina, & furtout un peu de vin généreux, tels que le Bordeaux ou le Porto; on permet l'ufage des fruits juteux & pulpeux, & même les acidulés, qu'on fait cuire avec le vin & un peu de canelle.

Le traitement eft loin d'être auffi efficace dans la dyffenterie compliquée d'adynamie. Comme fouvent la maladie eft fuivie d'une tendance à la gangrène, que les membranes inteftinales, lorfqu'elle tourne à mal, s'exfolient fans qu'il en réfulte aucune amélioration dans les fymptômes; que les humeurs détériorées, les folides afluités ne peuvent, abandonnés à eux-mêmes, contribuer au rétabliffement, il faut fubvenir alors à la nature, accablée par tous les moyens qui font au pouvoir de l'art. Après les premières évacuations, fi elles font jugées néceffaires, on en vient aux toniques & cordiaux qui peuvent le mieux réuffir. L'expérience fur ce point eft depuis long-temps en faveur du quinquina & du camphre; on leur allie fouvent la ferpentaire de Virginie. Quand le pouls eft déprimé, & que quelques jours après l'emploi de ces moyens il ne fe relève point, ou qu'avec peine, même quand on aide à leur efficacité au moyen d'un bon vin donné par cuillerées & fouvent; que les felles vont jufqu'au nombre de vingt & même trente par jour, il faut rappeler l'énergie des folides par le moyen des véficatoires volans, qu'on ne laiffe fur la furface que le temps qu'il convient pour qu'ils puiffent les rougir, & on en réitère l'application autant qu'il convient. Ces fortes de dyffenteries font très-difficiles à guérir; j'en ai traité une chez un Anglais à Madras, pendant le féjour que j'y ai fait; il commençoit à fe rétablir lorfque je quittai cette ville. Revenu à la fanté, il paffa à l'Ile-de-France, où la maladie lui revint; elle prit dès-lors un caractère chronique. Il paffa en Europe, dans l'efpoir qu'un changement de climat ne pourroit que lui être favorable. Je lui adreffai des confeils à Hambourg, où il s'arrêta; il vint à Paris quelque temps après pour mieux les fuivre, & ils lui furent fi efficaces, qu'il revint à une fanté parfaite dans l'efpace de trois mois environ, quoiqu'il fût dans l'état de la plus grande maigreur, à raifon de la fréquence de fes felles muqueufes & fanguinolentes. Une forte teinture de rofe, les eaux minérales acidules, l'eau ferrée, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'acide vitriolique, les frictions avec une flanelle imbue d'un peu d'eau de riz camphrée, le diafcordium donné tous les foirs, les lavemens faits avec une décoction de camomille & d'abfinthe, dans quelques cas avec le jaune d'œuf & la térébenthine : tels font, en général, les moyens à la difpofition de l'officier de fanté de bord, qui, convenablemeut formulés, peuvent être très-efficaces quand c'eft la prudence & l'expérience qui les prefcrivent. Depuis une trentaine d'années environ, l'on vante beaucoup dans les colonies anglaifes, & même dans le royaume, l'ufage du calomel qu'on adminiftre après les évacuations préliminaires par haut & par bas. On l'unit à l'opium pour diminuer fa qualité purgative; la dofe eft de trois grains toutes les quatre heures. Cette dofe, qui tend à gonfler les gencives, tend auffi à diminuer la tumeur & les tranchées fi fouvent infupportables aux malades. Clark, qui dans fon chapitre fur la dyffentérie fe montre grand partifan de ce remède, affure que, par fon moyen, les felles reviennent bientôt à leur caractère ordinaire, & que le retour à la fanté eft beaucoup plus expéditif. Dans les cas chroniques on en continue long-temps l'ufage, mais on le donne à moindre dofe : voyez à ce fujet fes obfervations qui font fort intéreffantes. En terminant fur cette matière, nous ne faurions trop recommander fon importance aux jeunes gens qui fe deftinent à la pratique fur les vaiffeaux comme dans les colonies. Le fcorbut, la dyffenterie, les fièvres continues, rémittentes & intermittentes, voilà trois fléaux qui s'offriront fouvent à eux avec toute la férocité de leur caractère : c'eft à eux de fe tenir toujours en garde contre la méthode des routiniers.

Rhumatifme.

Le rhumatifme qui affecte le marin & qui paroît lorfqu'on entre dans les régions tropicales, eft ordinairement de nature aiguë : ce n'eft pas qu'on ne puiffe rencontrer quelquefois le chronique : il févit fur les lombes & les cuiffes. Ces douleurs paffent fouvent d'une partie à une autre, & quelquefois d'une manière prompte. Le rhumatifme provient fouvent de ce que les matelots négligent de fermer leur hublot, & dorment ainfi expofés à des courans d'air. Quoique la douleur puiffe fixer le

malade sur son hamac, il est rare qu'elle soit assez violente pour donner lieu à la fièvre : quand néanmoins elle a lieu, il convient alors de recourir à la saignée chez les jeunes gens d'un tempérament fleuri; autrement il vaut mieux s'en dispenser, crainte que la maladie ne passe à l'état chronique. Le sang, en pareil cas, est toujours couenneux. Les douleurs augmentent alors au moindre mouvement & à la plus petite pression; elles continuent avec la même vivacité jusqu'au septième & même quelquefois jusqu'au onzième jour, époque où, quand la maladie est bien traitée, elle cède insensiblement. Les fomentations qui ne sont point aidées de la chaleur factice, loin de les appaiser, les exaspèrent. Une légère décoction de squine adoucie avec la gomme arabique & la réglisse, ou l'infusion de fleurs de sureau nitrée & miellée, l'antimoine diaphorétique & le kermès à petite dose, ou, à leur défaut, le vin antimonié, sont les prescriptions dont on peut attendre le plus de succès. On tiendra le malade modérément chaud pour exciter une légère diaphorèse; on veillera à ce que son hamac soit éloigné des écoutilles & hublots, pour qu'il ne puisse souffrir du vent froid; on frottera la partie avec le liniment volatil. Quand la douleur se concentre, il est quelquefois bon d'appliquer un vésicatoire qu'on tient en suppuration quelques jours. Quand elle s'étend plus loin, on frotte les environs avec la teinture éthérée de cantharides. Dans un cas rebelle, où la douleur se fixe sur la jointure, elle disparoît par quelques frictions mercurielles. Si l'on est forcé de pratiquer la saignée chez les jeunes gens, il convient d'être très-scrupuleux sur sa réitération, à raison de la tendance qu'ont les humeurs à la diathèse scorbutique. J'ai vu quelquefois la fièvre, qui constitue la maladie, prendre un caractère putride par les erreurs où l'on étoit tombé à cet égard. (*Voyez l'article* Rhumatisme.)

La même cause opère souvent sur les muscles qui recouvrent la poitrine & sur les aponévroses, & ainsi, empêchant l'action de ces forces motrices, elle nuit au bon état de la respiration, à raison de la douleur violente qui s'ensuit. Cette douleur est assez vive pour occasionner la fièvre; elle augmente quand on presse du doigt le siége du mal. Assez souvent le malade ne peut se coucher sur le côté affecté qu'il n'éprouve une toux sèche, ce qui est assez ordinaire à ceux qui sont sujets aux fluxions catarrhales, aux douleurs rhumatismales & scorbutiques. J'ai vu alors le liniment des cantharides produire de bons effets quand on l'appliquoit sur la région la plus douloureuse; on donne les pilules savonneuses, auxquelles on joint la poudre d'antimoine. Une boisson émolliente légèrement résolutive, faite avec la racine de sénéka & le coquelicot, est la plus convenable en pareil cas. Il est quelquefois bon de l'animer avec quelques gouttes d'ammoniaque. Un vésicatoire, comme topique, a souvent eu une très-grande efficacité, ainsi que des doses répétées de la poudre de James comme diaphorétique; en général, les antimoniaux font des merveilles dans toutes ces circonstances.

Un cas de ce genre qui s'est offert avec les symptômes d'une affection pleurétique, est celui dont fait mention le docteur Rouppe. Il survint après de violens coups reçus à la poitrine dans une dispute. L'effet s'en étoit continué jusque sur le poumon voisin, & la stase des humeurs s'opérant sur la surface lésée, bientôt une douleur locale s'y fit sentir; il survint inflammation, & alors le thorax avoit beaucoup de peine à se développer, ainsi que les poumons qui sont au-dessous. Rouppe dit avoir vu sur le vaisseau *la Princesse-Caroline* une maladie provenant de cette cause, laquelle offroit tous les caractères d'une vraie plévro-péripneumonie; elle fut funeste en trois jours. En ouvrant le cadavre, on trouva la partie opposée du dos toute noire; à l'ouverture de la poitrine, la plèvre sur le côté, & la partie postérieure aussi noires que de l'encre. On trouva un sang coagulé entre la peau du dos & les muscles, lequel parvenoit presque jusqu'à la plèvre; mais quoique ce cas, dit l'auteur, semble plus appartenir à la chirurgie, on observe néanmoins dans les graves contusions du thorax, que les douleurs sont souvent considérables, & qu'il leur survient hémorragie, à raison de la rupture des vaisseaux dans les poumons. Quand les malades ont supporté quelque temps leur douleur, ils rendent enfin, par l'expectoration, un sang noir, grumeleux, & même du pus, quoique dans les premiers jours il n'ait paru dans les crachats aucune trace de sang. Les accidens qui accompagnent ces sortes de cas, ayant un grand rapport avec la péripneumonie, exigent aussi les mêmes moyens de guérison. On s'oppose à la véhémence des symptômes par des saignées, par l'application de sangsues, si l'on peut en avoir, ou l'usage des ventouses scarifiées qu'on a toujours à sa disposition. On emploie concurremment avec ces moyens les résolutifs, les potions tempérantes, dans lesquelles entrent l'onguent simple & le nitre : s'il y a hémoptysie, on reitère la saignée, on prescrit le plus grand repos, une boisson incrassante, tempérante & légèrement astringente, à laquelle on ajoute l'acide sulfurique, *ad gratam aciditatem*. On a quelquefois recours au laudanum, qui en pareil cas n'est pas sans efficacité. On en vient ensuite aux vulnéraires balsamiques & aux pectoraux résolutifs. Quelquefois il survient un emphyteume vers la partie qui a primitivement souffert : s'il est considérable, il indique alors une lésion des hanches; on applique dessus des sachets de sel marin en poudre; & s'il persiste malgré ces moyens, on fait quelques mouchetures. Rouppe cite un fait, à cet égard, qui mérite d'être connu; c'est celui d'un matelot qui, du bout d'une vergue, tomba en mer sans toucher en rien au vaisseau : rendu à bord, il expectora beaucoup de sang. Ce praticien examina le thorax, & ne

découvrit aucune trace de contufion ni fracture. Le malade fut placé fur un cadre dans l'entre-pont, & on employa tous les moyens pour le réchauffer; il fe plaignit bientôt d'une difficulté de refpirer, tellement qu'il fembloit devoir bientôt mourir. Enfin, l'efpace de feize heures s'étant écoulé, il parut tout-à-coup une tumeur à la partie la plus élevée de la poitrine, vers le fternum, & dès qu'elle eut paru, la refpiration devint plus facile. Ayant fendu cette tumeur dans fa longueur, il fortit un vent avec bruit, puis avec fifflement, & dès-lors la refpiration devint plus facile, l'hémorragie diminua fenfiblement, & la guérifon s'opéra.

Il eft une affection rheumatique qu'on peut ranger à la fuite des précédentes; elle fiége fur la membrane pancréatique qui recouvre les parotides & maxillaires, plus fouvent d'un feul côté, plus rarement des deux; elle prend foudainement, lorfqu'après les chaleurs de la journée, les malades ont éprouvé, pendant le fommeil de la nuit, un courant d'air fur les parties fouffrantes. Les douleurs fe font quelquefois fentir le long du cou, de manière à nuire à la liberté de la déglutition; on défigne en anglais cette tuméfaction fous le nom de *murups*; elle attaque auffi ceux qui, s'étant échauffés par de grands travaux le jour, prennent trop d'eau-de-vie & dorment inconfidérément la nuit fur le tillac, le cou à nu. Les uns comme les autres fentent alors, en s'éveillant, une ftupeur avec une roideur du cou & une difficulté de mouvoir cette partie, & bientôt il furvient tuméfaction. En général, cette maladie paroît vers la fin du printemps dans les croifières d'Europe; elle eft familière aux blondins & à ceux qui font d'un tempérament lâche & flegmatique. Ceux qui connoiffent la prodigieufe quantité de vaiffeaux qui pénètrent la ftructure de glandes affectées, & qui rampent fur leur furface, comprennent facilement comment la ftafe fe faifant à la fuite du froid fur ces organes, ceux-ci augmentent au point de gêner les mouvemens du cou & de la mâchoire. Quoique le gonflement foit quelquefois confidérable, néanmoins il n'eft pas toujours accompagné de la fièvre. Si l'indication curatoire confifte ici à rétablir la circulation humorale intervertie par le fpafme du capillaire, & comme le fang ftagne à raifon de fa vifcofité, il convient d'en opérer la difcuffion au moyen des cataplafmes; celui qui eft fait avec une partie égale de mie de pain & de farine de graine de lin, eft très-convenable, furtout quand on le faupoudre d'un peu de muriate d'ammoniaque, qu'on l'applique chaudement fur la partie, qu'on le tient dans une douce température à l'aide des flanelles dont on entoure tout le cou, & qu'on le renouvelle toutes les douze heures. Il eft bon, en pareil cas, de tenir quelques jours le malade au potage. Si la tumeur prenoit un caractère décidément inflammatoire, qu'elle devînt douloureufe, qu'il y eût fièvre, il faudroit pratiquer une ou deux faignées. Si la tumeur s'amolliffoit de toutes parts fans faire pointe, comme dans le cas de fuppuration, alors il faudroit recourir aux difcuffifs : il n'en eft point de meilleur, en pareil cas, que l'application d'une flanelle imbue de liniment ammoniacal; on en aide l'effet avec quelques draftiques qu'on réitère à différentes fois, tels que ceux que fourniffent le jalap, la fcammonée, le féné, la poudre de cornachine. Il faut infifter fur ces moyens, car ils font le plus fouvent d'une grande efficacité. Il refte communément un noyau difficile à réfoudre; on l'attaque avec l'onguent mercuriel, dont on fait quelques illitions, & on recouvre la partie frottée avec l'onguent de mélilot. Je rapporterai ici le fuccès de cette méthode éprouvée par le docteur Rouppe : *Expertus loquor*, dit-il, *nam inter centum homines his tumoribus affectos, vix obfervavi quatuor in quibus fimpliciffima hæc cura ad humores refolvendos non fuffecerit.*

Colique.

Il eft une colique qui règne affez fouvent en mer, peu de jours après que le vaiffeau a pris le large : elle févit plus particulièrement fur les officiers que fur la meftrance & l'équipage; elle provient des émanations aluminées qu'occafionnent les chambres nouvellement peintes & verniffées : cette colique s'offre avec la même fuite de fymptômes que la colique des peintres, qui règne fi fouvent à terre chez cette claffe d'ouvriers. On la traite, & avec fuccès, par les adouciffans & les opiacées; elle devient moins fréquente quand le vaiffeau gagne les latitudes plus méridionales. Il eft prudent pour l'éviter, quand on eft forcé d'habiter de pareilles chambres, de prendre à jeun & en fe couchant, quelques cuillerées d'huile d'olive & de jus de citron, mêlés enfemble avec un peu de firop de capillaire. Il en eft encore une, mais qui eft plus particulière aux matelots qui font abus des liqueurs alcoolifées, de celles furtout qui font falfifiées, ou qui ont mangé de ces coquillages qui s'attachent à la quille des vaiffeaux doublés en cuivre, & même aux anneaux de fer qui, dans les ports, fervent à les amarrer. L'eau chaude, les potions éthérées, les lavemens, font les meilleurs moyens de guérifon auxquels on peut recourir : on leur fait fuccéder les huileux, les mucilagineux & les narcotiques.

Fièvres.

Les fièvres qui règnent en mer, notamment quand, en hiver, le vaiffeau fort de quelque port du Nord pour gagner les tropiques, font le plus fouvent de nature catarrhale; elles font même quelquefois fi fréquentes, qu'on pourroit les regarder comme épidémiques. Quoi qu'il en foit, on peut confidérer l'affection fous trois points de vue : fi l'impreffion du froid a eu lieu fur les finus & les membranes qui revêtent l'intérieur des narines,

c'eſt le coriza ; ſi la gorge & le haut du larynx ont été frappés, il y a enrouement; enfin, le catarre a lieu quand le poumon eſt le ſiége de la ſtaſe humorale. Souvent ces affections ſe ſuccèdent, quelquefois auſſi elles ſéviſſent toutes enſemble, & alors communément il y a fièvre : cette fièvre a beaucoup de rapport avec la quotidienne rémittente : on l'en diſtingue cependant en ce que ſa marche eſt beaucoup plus lente, qu'elle prend plus d'intenſité le ſoir, que le pouls n'eſt pas ſi élevé, & que la toux alors s'exaſpère & amène ſouvent un vomiſſement d'une pituite plus ou moins viſqueuſe, toux qui continue, quoique le paroxiſme ſoit paſſé. Ce paroxiſme s'annonce par le refroidiſſement des extrémités inférieures, & notamment des pieds. La fièvre catarrhale eſt ordinairement accompagnée de mal de tête, de douleur dans les lombes, de ſoif, & chez les vieillards, d'une fréquente envie d'uriner. Quand les malades ſont bien couverts, les criſes ſe font en grande partie par les ſueurs, le plus ſouvent par l'excrétion d'une matière viſqueuſe que fourniſſent les bronches, & à meſure que l'excrétion s'en fait, les ſymptômes s'appaiſent; chez pluſieurs, la diarrhée remplace ce mode de ſolution. L'apparition de ces fièvres dérive des mêmes cauſes que celles qui les déterminent à terre, quand après un hiver inconſtant ſous le rapport de la température, de l'humidité & de la ſéchereſſe, on paſſe bruſquement aux chaleurs & aux froids qu'amène avec lui le printemps, viciſſitudes qui nuiſent toujours aux bons effets d'une tranſpiration régulière.

Cette maladie, qui a toujours une terminaiſon heureuſe chez les jeunes gens & les hommes d'un bon tempérament, eſt communément fâcheuſe pour ceux qui ont un fond de cachexie ; elle dégénère toujours en une autre de mauvaiſe nature, ſavoir, la phthiſie ou le ſcorbut, ce qui auſſi, ſur les vaiſſeaux, provient de l'inſouciance de ceux qui donnent les conſeils & de ceux qui devroient les mettre à exécution.

Il faut rarement en venir à la ſaignée, même dans les cas où elle paroît néceſſaire, car chez les marins les forces ſont faciles à déprimer. On peut cependant la tenter chez les matelots vigoureux, mais il faut être prudent ſur ſa répétition. Il faut l'éviter autant que poſſible dans les ſaiſons pluvieuſes de l'automne & aux approches de ces hivers qu'on nomme communément *pourris*. L'eau panée, aiguiſée avec l'oxymel ſimple, ſera la boiſſon ordinaire; le ſoir on donnera comme diaphorétique un bol d'infuſion de coquelicot, aiguiſée de quelques gouttes d'alcool; le matin on nourrira avec du gruau d'avoine ou d'orge, une panade, donnant des alimens plus ſolides ſi le cas le requiert, car il ne faut pas être trop rigoureux ſur l'abſtinence chez ceux qui d'ailleurs ſont d'une bonne conſtitution. A ceux qui ſont d'une nature plus flegmatique, on preſcrira une tiſane faite avec la ſalſepareille, la racine de guimauve, la régliſſe, les raiſins ſecs & les figues. Si l'expectoration a peine à ſe faire, notamment chez les vieillards, on leur preſcrit l'infuſon de ſénéka, auquel on ajoute le miel ou l'oxymel ſcillitique. On leur donne toutes les deux heures un mélange de poudre de nitre, de ſulfate de potaſſe, de camphre & de fleur de ſoufre qu'on doſe convenablement. Pour peu que la langue ſoit limoneuſe & jaunâtre, qu'il y ait éructation bilieuſe, il faut preſcrire l'ipécacuanha ; ſi aucun ſigne n'annonce une ſurcharge ſupérieure, il convient de leur préférer les laxatifs : on s'en tient à ces doux purgatifs, car de plus violens pourroient amener par ſuite un flux dyſſentérique. On calme la toux par l'huile d'amandes douces & le ſirop de diacode, ou le laudanum liquide. Si les crachats ſont fort viſqueux, qu'ils aient beaucoup de peine à être rendus, il convient de preſcrire le kermès minéral à doſe telle qu'il ne procure que de légères nauſées : il faut veiller à ce que l'effet ne ſoit pas plus grand. On doit toujours, en pareil cas, viſer à ce que la tranſpiration s'opère avec aiſance. C'eſt pour cette fin qu'il faut bien couvrir le malade, & veiller à ce qu'il ne ſoit point expoſé à aucun courant d'air; & quand toutes les évacuations des premières voies ont eu lieu, on paſſe aux ſudorifiques, notamment à la décoction de ſalſepareille, de ſquine, de polypode, de ſaſſafras ; on y ajoute comme béchique la régliſſe, le raiſin ſec, & comme auxiliaire un peu de canelle & de ſemence d'anis. Vers la fin, chez les vieillards qui ont beaucoup ſouffert & qui ont peine à ſe rétablir, la thériaque a ſes avantages comme tonique & calmant. Les pillules de cynogloſſe ont auſſi leurs bons effets ſous ce dernier rapport: donnés le ſoir, ces moyens procurent toujours un calme favorable. Pour peu qu'il y ait tendance à la phthiſie, on revient aux purgatifs pour détourner les humeurs de la poitrine; on preſcrit les balſamiques, notamment les pillules de Marton. Si, au contraire, il paroiſſoit une propenſion vers le ſcorbut, on preſcriroit le ſirop antiſcorbutique dans la boiſſon béchique, & l'on inſiſteroit ſur les amers & le quinquina, qui eſt le tonique par excellence. Souvent après la diſparition des ſymptômes les plus graves de la maladie, il reſte une douleur de côté qui réſiſte à tous les remèdes pris intérieurement, & même aux linimens volatiles & aux fomentations de tout genre : un véſicatoire alors eſt toujours le meilleur remède, & rarement je l'ai vu manquer ſon effet. Il eſt rare que la maladie bien traitée récidive; ſi elle reparoît quelquefois, ce n'eſt guère que chez les cachectiques, ou ceux qui ſe livrent à la boiſſon, & alors elle eſt preſque toujours mortelle. On nourrit les malades avec la crême de riz, la purée de pois, les panades, quand la maladie eſt vers ſon déclin.

Les matelots ſont ſujets auſſi aux fièvres intermittentes & rémittentes, ſurtout quand le vaiſſeau s'arrête en quelques anſes boiſées pour des opérations particulières. Les tonneliers qu'on envoie à terre pour réparer des futailles & faire de l'eau, en

en y paſſant les nuits contractent les germes de ces maladies ; auſſi eſt-il de la plus grande importance de les faire revenir à leur bord à la chute du jour. C'eſt un point ſur lequel ne ſauroit trop veiller l'officier de guet, s'il veut voir revenir tous ſes canotiers en bonne ſanté. Pour peu que l'eſtomac offre quelques ſignes de ſaburre, il faut recourir au tartre ſtibié ; & quand les rémittences ſont bien prononcées dans les paroxiſmes, on a recours au quinquina, qui alors opère d'une manière ſurprenante. Il faut bien ſe garder d'employer la ſaignée, qui donneroit lieu à la proſtration des forces ; un des meilleurs moyens de les relever, quand elles tombent, eſt le vin de quinquina. Ces fièvres ne ſont pas toujours faciles à guérir, ſurtout les rémittentes, qui, dans les climats de l'Inde, ſont ſouvent compliquées d'une inflammation cachée du foie. J'ai eu occaſion de voir pluſieurs cas de ce genre, un entr'autres relatif au charpentier du *Duras*, que je montois alors. Il revint de Bombay travaillé d'une pareille fièvre, & huit jours après il y ſuccomba à Surate. A l'ouverture de ſon corps, je trouvai le foie rempli de dépôts purulens, adhérens au diaphragme, & par ſa partie cave aux différentes circonvolutions inteſtinales voiſines. La méthode reçue dans les comptoirs anglais conſiſte dans l'emploi du mercure en friction ſur l'hypocondre affecté, & dans l'uſage du calomel, quand les remèdes généraux ont préparé le traitement. Quelquefois ces fièvres rémittentes ont un foyer vermineux, & la complication eſt aſſez ordinaire chez les jeunes gens qui ſe gorgent de fruits aigres qui n'ont pas encore paſſé à la maturité. Quand les ſignes la mettent en évidence, on preſcrit huit ou dix grains d'aquila alba qu'on allie avec la poudre de corail préparé : on partage le tout en deux doſes, & l'on en donne une le matin & l'autre le ſoir ; on ajoute aux tiſanes le ſirop d'helminthocorthon ou mouſſe de Corſe.

Les fièvres intermittentes qui, à terre, ont été mal guéries, reprennent ſouvent en pleine mer, & quelquefois avec violence à la ſuite du nouveau régime & des travaux que comporte le commencement d'une navigation dans une mauvaiſe ſaiſon. Ceux qui ſont d'une bonne conſtitution y ſont peu ſujets ; ſi d'ailleurs ils ſont réſervés ſur le régime, ils ont alors tout à eſpérer des climats chauds qu'ils vont gagner, quand ils ont le tropique à traverſer : il n'en eſt pas de même s'ils ont une diſpoſition à la cachexie. Il convient alors, quand rien n'eſt contre l'indication d'en arrêter le cours, de recourir au quinquina après avoir préliminairement opéré les évacuations par haut ou par bas, ſelon que la circonſtance le requiert. La manière alors la plus efficace pour le preſcrire, eſt un demi-gros qu'on donne chaque demi-heure, quatre heures avant que l'accès ne prenne. Tel eſt le procédé ordinaire reçu de tout temps chez les perſonnes qui pratiquent à terre ou en mer ; c'eſt celui qui fut adopté par Lind, ſi bon juge en pareille matière. Clark néanmoins obſerve que lorſque l'apyrexie eſt trop courte, & que l'accès eſt accompagné de ſymptômes alarmans après les premières évacuations faites, il faut auſſitôt recourir à l'écorce que l'on continue tout le temps de la chaleur. Il dit encore que, pour prévenir toute irritabilité de l'eſtomac, auſſi bien que pour mitiger l'accès en chaud, il donnoit avec ſuccès un opiat, & voici la manière dont il le compoſoit : il donnoit deux gros de la poudre deux heures avant le retour de l'accès, & quand le froid étoit paſſé, il donnoit le laudanum ; auſſitôt que la ſueur prenoit, il preſcrivoit deux autres gros de l'écorce. De cette manière, le remède étoit facilement retenu dans l'eſtomac, & il ne falloit guère alors, pour guérir la maladie, que la moitié de l'écorce néceſſaire pour le traitement ſi l'on eût ſuivi le procédé néceſſaire. Dans les cas où l'on manqueroit de quinquina (1), nous conſeillons de recourir au laudanum : il eſt rare qu'on ſoit trompé dans ſon attente quant au ſuccès. La teinte jaunâtre qui reſte chez quelques-uns, quand elle eſt tenace, indique toujours un état fâcheux du foie, ſurtout quand elle eſt avec empâtement du ventre & œdématie des pieds ou du viſage. Quand elle n'eſt point grandement enracinée, de légers émétiques répétés peuvent avoir leurs avantages, & tels ſont ceux que l'on confectionne avec la crême de tartre, le kermès minéral ; on leur fait ſuccéder les pillules de ſavon & de rhubarbe, & l'on ordonne les fortes décoctions amères. C'eſt en pareille occurrence que les médecins anglais des comptoirs de l'Inde vantent le calomel ; qu'il y ait engorgement ou non des viſcères, ils l'uniſſent à l'opium s'il devient trop relâchant, & le donnent vers la nuit ; & quand ils le jugent convenable, ils reprennent l'uſage de l'écorce. Il eſt des cas où une ou deux ſaignées ont leur avantage, notamment quand le pouls eſt fortement développé, qu'il y a mal de tête continu, comme il arrive ſouvent chez les jeunes gens ; mais il faut de la réſerve dans l'uſage de ce moyen.

Il eſt beaucoup de maladies qui, contractées en rade, diſparoiſſent quand le vaiſſeau, en quittant une zone froide, parvient vers une plus chaude. Ainſi des épidémies & quelques ſortes d'affections catarrhales, les dévoiemens, les dyſſenteries légères, les toux, les douleurs rhumatiſmales que les équipages contractent en ſéjournant à la belle étoile, ſur le tillac, avant que l'ancre ſoit levé,

---

(1) Cette circonſtance n'eſt malheureuſement que trop fréquente ſur les vaiſſeaux marchands & les négriers, à raiſon de l'épargne que font tous les armateurs ſur l'approviſionnement d'un remède auſſi précieux ; auſſi paient-ils ſouvent au centuple leur parcimonie par la mortalité qui arrive ſur leur bord, quand leurs équipages ſont en butte aux fièvres qui règnent dans les ſtations.

diminuent & même cessent entièrement quand on est en route, ce qu'il faut attribuer à l'activité du matelot dans les manœuvres, & aux bons vêtemens que chacun a reçus; à la chaleur comme à la sécheresse de l'air qui règne partout dans l'entre-pont comme sur le tillac, & dont non-seulement l'habitude du corps ressent les bons effets, mais encore l'immense surface bronchique où se passent les changemens qui opèrent une bonne hématose, en donnant lieu aux meilleures combinaisons. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui, étant d'une chétive constitution, sont exposés à toutes les influences d'un air froid & humide, ainsi qu'il arrive quand, au départ d'Europe, on éprouve, quinze jours & souvent plus, de gros temps, sans qu'on puisse renouveler l'air de l'entre-pont, en ouvrant les écoutilles, & que les matelots puissent faire sécher leurs hardes. Si l'on considère l'influence de cette cause, & si l'on y joint la fatigue qu'amène un travail continuel pour lutter contre le temps; le changement de l'atmosphère, souvent assez prompt pour donner lieu à l'exhalaison de vapeurs chargées de miasmes putrides, on connoîtra la cause de ces épidémies de fièvres continues, souvent malignes, qui mettent nombre d'individus sur leurs cadres sans espoir de les sauver. C'est en pareil cas qu'un capitaine sage prévient souvent le danger, en accordant un peu d'eau-de-vie, de gin ou de l'arack, pour relever les forces d'un équipage qui a trop travaillé. En général, ces sortes d'épidémies sont toujours très-fâcheuses dans les températures chaudes, vu la quantité de monde auquel on ne peut porter un égal soin, l'infection qui règne dans l'espace où se trouvent les malades, qui souvent rendent leurs excrémens & leurs urines sans le savoir, quand leur maladie tourne à mal; le manque de couvertures, de chemises pour les changer. Eh! combien en est-il, surtout sur les vaisseaux de transport, où, faute de hamac, les malades restent sur le plancher exposés à toutes les fâcheuses circonstances qui ne font qu'aggraver leur misère?

Le caractère de ces fièvres qui, par leur principe contagieux, moissonnent alors tant de victimes, tient de celle qu'on indique sous le nom de *typhus*, sorte de fièvre ataxique dont Wright a parlé, & dont on trouve une ample histoire dans ma *Pyrétologie*. Ses symptômes, chez les uns, sont une débilité extrême ou adynamie, qui va jusqu'à la prostration; chez d'autres, un excès de forces accompagné d'un délire frénétique & de toutes les fâcheuses suites de l'ataxie : les malades, s'ils ne sont point retenus dans leur hamac, en sortent pour errer & crier sur le pont. Les frissons & les chaleurs alternatives qui paroissent de prime abord dans ces fièvres, ainsi que les violens maux de tête, diminuent beaucoup par le prompt usage de l'émétique. On doit à ce remède la diminution de l'état soporeux qui ne tarde point à survenir, & qui même quelquefois se manifeste avant l'apparition des symptômes rapportés plus haut. Pour peu que la rémission se soutienne, on recourt au quinquina; c'est un conseil du docteur Trotter, déjà donné par Lind, & il mérite qu'on y fasse attention. Il doit être prescrit à grande dose, depuis une once & plus en dix ou douze heures; s'il est vomi, on en prescrit le double en lavement. Il ne faut pas même, dans le plus grand nombre de cas, attendre, pour les donner, que les frissons soient toujours bien marqués, car la malignité chemine pendant qu'on délibère. On les fait précéder de l'opium toutes les fois que l'estomac trop irritable les rejette. On peut également tenter alors la potion saline de Rivière, & donner l'écorce immédiatement après. On prescrit, mais à des heures différentes, la poudre de James, si utile alors pour entretenir la souplesse de la peau & faciliter la diapharèse, qui enlève une partie des miasmes septiques dont la présence aggraveroit la maladie. Quand on manque de cette poudre, on la remplace avec l'antimoine diaphorétique & la magnésie, qu'on dose convenablement. On soutient les forces, dans les cas de prostration, avec des bouillons légers, du vin donné à dose modérée, & selon que le comporte l'état où se trouve le malade. L'opium n'est point aussi sans efficacité dans les cas qui le demandent, tels que la diarrhée, le hoquet, ou lorsque quelques douleurs locales peuvent rendre son usage nécessaire. Il relève les forces, procure un sommeil rafraîchissant, & sous ce rapport il est de la plus grande importance dans les cas d'exacerbations nocturnes qui fatiguent beaucoup les malades. S'il est donné dès le commencement, il prévient le délire, adoucit la violence du hoquet & du soubresaut des tendons. Mais un de ses principaux avantages est relatif à l'extrême irritabilité de l'estomac, qui souvent se refuse à garder l'écorce; aussi, dans ces cas, faut-il faire précéder l'emploi de l'opium, & le donner ensuite concurremment avec l'écorce. Les perfusions souvent répétées sur la tête & le corps avec des éponges imbibées d'eau froide & de vinaigre, sont ici d'une très-grande efficacité; elles améliorent l'état du pouls & diminuent la violence du délire; mais il faut se garder de leur emploi dans les cas où il y a quelques engorgemens dans les viscères, ou qu'on a des raisons pour suspecter leur inflammation. Wright, qui a beaucoup couru les mers comme praticien, conseille en pareil cas le calomel seul ou uni avec les antimoniaux ou les opiacés. Il l'a donné dans les Indes jusqu'à vingt grains en vingt-quatre heures, quantité exorbitante, & qui souvent devoit amener le ptialisme. Clark cependant assure le contraire, & dit qu'allié à l'opium, il ouvre facilement la voie aux selles, & que non-seulement il entraîne la bile en redondance, mais encore qu'il prévient les stases inflammatoires & septiques de l'abdomen, si ordinaires dans le cours de cette maladie. Ces sim-

ples prescriptions sont préférables à toute autre pratique, suivant laquelle on recourroit au camphre, à la racine de serpentaire, au musc, au castoreum, à l'ambre & autres compositions pharmaceutiques connues sous le nom d'*électuaires*, qui sont plus ou moins défectueuses par leur ancienneté. Quand le délire & le transport sont portés au plus haut point, on peut en venir au moyen extrême, l'ustion. Mon ami M. Valentin, dans ses *Mémoire & Observations sur les bons effets du cautère actuel* appliqué sur la tête, offre plusieurs cas où il a eu un plein succès dans ces circonstances. Il en a favorisé la continuation à l'aide du calomel allié au camphre & aux douches. Il faut, en pareil cas, être bien réservé sur la saignée, vu qu'elle a souvent des suites fâcheuses; aussi feroit-on mal de prendre pour modèle, dans le traitement de cette fièvre, la pratique de Sydenham, trop porté, en pareil cas, pour cette sorte d'évacuation (1).

Fièvre jaune d'Amérique.

Une maladie cruelle qu'on voit sévir inopinément sur les équipages, lorsqu'on quitte les ports de l'Amérique situés entre les tropiques & même à l'ancrage, est cette sorte de fièvre rémittente à laquelle on donne communément le nom de *fièvre jaune d'Amérique*, fièvre toujours accompagnée d'un ensemble de symptômes de la plus fâcheuse nature. Quoique j'en aie touché quelque chose dans ma *Pyrétologie*, d'après le récit qu'en ont fait plusieurs praticiens autoptiques, je crois devoir donner force à ma doctrine, en recourant aux propres expressions du docteur Rouppe, qui, en parlant des fièvres de cette nature observées pendant sa station à Caracas, s'exprime comme il suit.

« Elles commençoient avec une grande ardeur vers l'épigastre, de violentes coliques, un embarras, un sentiment d'angoisse que suivoient des déjections bilieuses, tant par haut que par bas, avec prostration de force. Chez plusieurs, le corps se couvroit d'une sueur froide. Les choses continuant ainsi & la fièvre survenant, le pouls battoit fortement pendant huit ou dix heures environ; alors les lèvres commençoient à se gonfler, la face à devenir jaunâtre. La fièvre diminuant, les malades rendoient un sang noirâtre & en abondance, &, peu d'heures après l'apparition de ce symptôme, le plus grand nombre mouroient; quelques-uns évacuoient par bas la même matière, mais plus noire & rendant une odeur infecte. La maladie continuant, la chaleur, chez quelques-uns, diminuoit, & le pouls revenoit subitement à son état naturel; insensiblement il décroissoit, & enfin, devenu très-petit, il sembloit tremblottant. C'est alors que paroissoient des pétéchies, surtout sur la poitrine, les bras & la partie intérieure des cuisses; chez d'autres, c'étoient de larges taches livides. Ces apparences étoient accompagnées d'une telle prostration des forces, que les malades perdoient connoissance au moindre mouvement qu'ils faisoient; & alors il survenoit sur tout le corps une copieuse sueur. Cependant quelques malades, dans un état continuel d'anxiété, ayant un léger délire, insensibles à tout, réchappèrent, ceux surtout qui répondoient aux questions qu'on leur faisoit. Un jeune homme de dix-huit ans environ se portoit bien le matin; deux heures avant midi il se plaignit d'une grande douleur de tête & autres symptômes fébriles; son pouls étoit grand, plein & prompt; le second jour, vers le soir, il vomit en abondance un sang noirâtre, & le troisième jour il mourut. Un autre, de seize ans, se portoit bien le soir; le lendemain matin on le trouva sur le pont, sans connoissance. J'examinai son corps: il étoit un peu gonflé, parsemé de taches livides; il n'avoit presque pas de pouls; un sang très-noir lui sortoit de l'oreille gauche & des narines; ce sang continua de couler quelques heures après la mort. Le cadavre ne tarda point à devenir livide & à exhaler une mauvaise odeur. » Les écoulemens tardifs sont toujours d'un funeste présage; il n'en est pas de même de ces saignemens de nez qui se manifestent dès l'invasion de la maladie, surtout quand ils calment les douleurs de tête, & que le sang sorti se coagule aisément. Cette fâcheuse maladie se contracte toujours à terre, & il est d'observation que ses symptômes s'adoucissent beaucoup chez ceux qui regagnent leur bord à la première attaque, surtout quand le vaisseau est ancré dans des havres accessibles à tout vent.

Quoique quelques symptômes semblent, chez certains sujets, indiquer la saignée, il faut être très-réservé sur son emploi. On peut voir, dans notre *Pyrétologie*, ce qui regarde les circonstances relatives à son usage. A cet égard il faut conformer sa conduite à celle du docteur Makitrik, qui distingue deux périodes dans la fièvre jaune, savoir, l'inflammatoire, pendant laquelle commence la fièvre; la bilieuse qui lui succède, & à laquelle se joint bientôt l'état putride. Si, dans la première, le pouls est plein, à raison de la trop grande quantité de sang, si les yeux sont rouges, douloureux, si le mal de tête est violent, nul doute qu'une saignée du pied ne convienne. On laisse couler environ six onces de sang, & l'on y revient le lendemain, mais avec beaucoup de discrétion. Si la

(1) On ne sauroit trop se convaincre des suites fâcheuses qui succèdent à cette opération indistinctement pratiquée, en pareil cas, dans les Indes. On est souvent entraîné à y recourir pour des douleurs locales qu'on attribue à des stases de sang; mais ces douleurs sont le plus souvent nerveuses, & cèdent à l'application d'un vésicatoire ou de quelques frictions spiritueuses & volatiles. Il est certain que, dans la plupart des cas, ces évacuations soudaines, qui quelquefois améliorent momentanément l'état du malade, le font bientôt tomber dans une telle prostration de forces, qu'on ne peut plus établir son jugement sur l'état réel de la maladie.

lenteur du pouls n'eſt point en faveur de l'opération, on a recours aux ſangſues; on leur ſubſtitue les ventouſes quand on ne peut s'en procurer. Si le caractère bilieux ſe prononce d'abord, circonſtance qui le plus ſouvent eſt accompagnée d'alternatives de froid & de chaud, dont ſe plaignent les malades, il convient d'évacuer l'eſtomac & les inteſtins par un éméto-catartique : la teinture de ſéné, aiguiſée d'un grain ou deux de tartrite antimonié, remplira le but. Le vin antimonial, à la doſe de quinze à vingt gouttes, qu'on ajoute à la potion de Rivière, à laquelle on donne pour adjuvant l'eau de menthe, fait un très-bon effet comme excitant & diaphorétique; ſouvent il ſuccède des rémiſſions dont on profite pour donner le quinquina ſeul ou allié à la ſerpentaire de Virginie & au camphre; mais généralement parlant, il faut ne penſer à modérer les évacuations bilieuſes que quand elles dépriment les forces, & alors le laudanum eſt d'un très-grand avantage, allié à la conſerve de roſes. N'ayant point l'expérience en notre faveur, nous ne dirons rien de l'emploi du calomel, ſi uſité dans cette circonſtance parmi les médecins des colonies & des établiſſemens anglais de l'Inde; l'un & l'autre remède, porté par le docteur Drummond juſqu'à un gros & plus dans l'eſpace de trois jours, ſans compter celui des frictions, eſt une méthode qui ſurpaſſe croyance dans notre pratique reçue; toutefois on tiendra les gros inteſtins dans un état de propreté, en preſcrivant les lavemens émolliens qu'on aiguiſe avec un peu de vinaigre, & dans la journée on donne la décoction de ſcordium, l'eau de tamarin; la décoction d'orge, aiguiſée d'acide ſulfurique, quelques potions où entrent la liqueur minérale anodyne d'Hoffman et le camphre, qui diminueront l'état ſpaſmodique du pouls. Mais tous ces remèdes deviennent inutiles quand la maladie arrive à ſa troiſième période; le pouls s'affaiſſe & l'état comateux ne tarde point à paroître; c'eſt alors qu'il faut relever les forces à l'aide du vin de quinquina, des ſinapiſmes & des véſicatoires appliqués aux jambes & même ſur l'épigaſtre. Si la répétition du vomiſſement mettoit obſtacle à ce que les malades ne priſſent une ſuffiſante doſe de quinquina, on pourroit mêler à cette doſe une douzaine & plus de gouttes de laudanum. On donnera le quinquina en lavement; les douches ſur la tête, avec l'eau froide, ont ſouvent été très-utiles dans les cas de céphalalgie opiniâtre & même des vertiges ou du coma.

Coups de ſoleil.

Parmi les maladies qui ſurviennent vers les tropiques, il en eſt une qui a particulièrement lieu chez les ſujets ſanguins, les jeunes gens, lorſqu'à une température froide de l'air il en ſuccède une fort chaude, & qu'ils s'expoſent nue tête aux rayons d'un ſoleil trop violent. Cette douleur éprouve toujours une rémiſſion aux approches de la nuit : il y a rarement fièvre, à moins que la douleur ſoit très-violente; les malades fuient la lumière & cherchent les lieux ténébreux. Le mal, quoiqu'ordinairement ſans fièvre, eſt quelquefois aſſez violent pour exiger la ſaignée, les pédiluves & les boiſſons tempérantes. On peut employer avec ſuccès les douches d'eau de mer, & pendant leurs intervalles on applique ſur toute la tête des compreſſes trempées dans l'oxycrat, & on les renouvelle ſitôt qu'elles ſont sèches. L'affection eſt quelquefois portée au point de produire une véritable apoplexie. Clark parle d'un cas de ce genre dont l'iſſue fut fatale : c'eſt celui d'un matelot qui, tête nue & en chemiſe, ayant beaucoup travaillé au chargement d'un canot à bord dans la rade de Madras, arriva à ſon vaiſſeau avec face rouge, les jugulaires gonflées, les mâchoires ſerrées, & dans un tel état carotique, qu'aucun ſecours ne put lui être favorable. Le docteur, qui fut appelé trop tard, ſe demanda s'il ne conviendroit pas alors de recourir à l'application des moyens qui pourroient ramener la chaleur, qui raréfioit trop le ſang au degré ordinaire à l'état de ſanté. Pour cela, la première choſe à faire eſt de placer le malade à l'ombre, de rafraîchir l'air de ſon atmoſphère par la ventilation, de lui faire des aſperſions ſur le viſage & ailleurs avec de l'eau la plus froide; on en injectera même dans les inteſtins, & quand on aura ainſi commencé, on terminera par tenter quelques reſpirations en inſufflant de l'air dans les poumons.

Maladies inflammatoires.

Les jeunes marins d'un tempérament fleuri, qui ſont du bitord en plein ſoleil, qui fatiguent beaucoup en calme pour le grattage du vaiſſeau, & paſſent enſuite la nuit tout en ſueur dans l'entrepont, ſont ſujets à des fièvres inflammatoires qui leur prennent ſubitement, notamment la nuit : le délire ne tarde point à paroître, & les malades, difficilement contenus dans leur hamac, s'en échappent & même ſe jettent en mer s'ils ne ſont point ſurveillés. Le délire dont la fièvre eſt alors accompagnée, eſt toujours plus violent que celui qui eſt propre aux fièvres continues putrides, & qui leur eſt en quelque ſorte particulier; il augmente d'autant plus que les malades ſont plus renfermés, ſans aucune communication avec les objets du dehors. L'apparence de ces malades eſt la même que celle qu'offrent les frénétiques; leur raiſon eſt auſſi déſordonnée que le ſont les traits hagards de leur viſage. Les premiers navigateurs, qui étoient Portugais, ont déſigné cette affection ſous le nom de *calentura*, mot qui déſigne la fièvre en leur langue. Les noſologiſtes qui ont travaillé à réguláriſer les claſſifications des maladies ont été fort incertains pour placer celle-ci; Sauvages s'eſt trouvé ſi embarraſſé ſur ce point, que, pour n'être point taxé d'erreur, il a mieux aimé la mettre dans deux cadres différens; en effet, on la trouve dans la claſſe des phlegmaſies membraneuſes de l'encéphale, & dans une tout oppoſée, les véſanies. Les derniers

écrivains qui ont parlé ſur cette matière ſans jamais avoir mis pied ſur un vaiſſeau, en ont fait une maladie toute particulière, en traçant tout ce qui caractériſe une monographie complète. Il eſt fâcheux que, parmi tous leurs points de reconnoiſſance, on ne trouve que tous les ſymptômes qui caractériſent la pleuréſie ordinaire, excepté les tentatives que font les malades pour ſe jeter en mer, croyant deſcendre dans une belle prairie. J'ai beaucoup éprouvé de calmes, & ſouvent trop longs, ſous la ligne en différens voyages aux grandes Indes; & quoique je ſurveillaſſe la ſanté d'un nombreux équipage, je n'ai jamais obſervé la calentura dont les échos ont répété les noms ſous les voûtes du temple d'Epidaure; auſſi m'abſtiendrai-je de ſuivre les traces de mes devanciers, en entrant dans des détails de théorie & de pratique qu'on trouvera à l'article PHRÉNÉSIE.

Les maladies purement inflammatoires qui ſe manifeſtent en mer, font particulièrement la pleuréſie & la péripneumonie. Quoique ces maladies diffèrent par rapport à leur ſiége, & même quelquefois à leurs ſymptômes, le traitement qu'elles demandent eſt preſque le même; la force athlétique du tempérament eſt une des principales cauſes prédiſpoſantes, mais il en eſt d'occaſionnelles dans le régime, notamment parmi la meſtrance, & dont les moyens pécuniaires fourniſſent les occaſions dans les relâches. Que la plèvre ſoit la ſeule partie où le ſang éprouve une ſtaſe dans ſa marche, ou que la ſurface des poumons partage l'état de cette dernière membrane; que les ſymptômes ſe préſentent ſous l'apparence qui caractériſe l'un & l'autre déſordre : les moyens de guériſon n'en ſont pas moins alors les mêmes. Si la difficulté de reſpirer eſt très-forte, il faut chercher à la diminuer par une ſaignée ou deux : il faut bien ſe garder d'outre-paſſer ce nombre, crainte de trop affoiblir le malade. Du reſte, quand il y a douleur de côté, ſi une brique ou une veſſie pleine d'eau chaude ne produit aucun bon effet, on appoſe un véſicatoire, on donne des loochs où entrent le ſirop de capillaire & les gouttes de Sydenham. Quand le pouls s'amollit, que l'expectoration, ſi le poumon eſt pris, ſe fait facilement, que le ſommeil ſurvient & qu'il reſtaure, que les crachats ſe rouillent & jauniſſent enſuite, & que leur expulſion ſoulage, qu'il ſurvient une légère ſueur dans les jours critiques, ou que les urines ſont largement rendues, & avec ce ſédiment qui annonce le ſuccès, on a tout lieu d'eſpérer le rétabliſſement, & la maladie, en pareil cas, n'eſt pas de longue durée. On a tout à craindre dans le cas contraire, notamment quand l'oppreſſion augmente, quand le pouls s'affoiblit, que l'expectoration eſt laborieuſe, ou qu'elle ſe ſupprime, la douleur de côté reſtant la même. C'en eſt fait du malade quand la ſueur froide ſurvient au viſage, qu'il y a délire, & que celui-ci eſt remplacé par l'aſſoupiſſement. Il eſt d'obſervation que le plus grand nombre de marins ſont plus ſujets à cette double affection qu'on déſigne communément ſous le nom de *pleuro-péripneumonie*, & qu'elle ſe termine toujours par la gangrène quand la réſolution ne peut avoir lieu. Cette fâcheuſe terminaiſon eſt plus ordinaire chez les matelots âgés, dont les ſolides ſont peu ſuſceptibles de réaction; ces malades ſe croient moins mal qu'ils ne le ſont réellement, & cependant ils ſont près de leur fin : la ſaignée, utile dans l'autre cas, ne fait que l'accélérer dans celui-ci. La première choſe à faire eſt de diſpoſer le malade de manière qu'il ne ſoit point entre deux courans d'air, comme il arrive quand ſon hamac eſt ſuſpendu entre deux ſabords ou qu'il eſt près des écoutilles; on éloigne de lui ceux qui pourroient lui donner du vin ou autre liqueur ſpiritueuſe. Si les circonſtances ſont en faveur de la ſaignée, on en fait une, mais on ne la réitère qu'avec la plus grande circonſpection; rarement on la pratique paſſé le quatrième jour, car non-ſeulement elle ſeroit inutile, mais le plus ſouvent il s'enſuivroit un affaiſſement qui pourroit devenir mortel. Une infuſion diaphorétique, faite avec les fleurs de violette & de coquelicot, qu'on édulcore avec le miel & qu'on rend inciſive avec le nitre, eſt la meilleure boiſſon; il faut en donner ſouvent & tenir chaudement le malade, pour dériver autant que faire ſe peut vers la peau. Une infuſion de ſauge & de fleurs de ſureau, à laquelle on ajoute le ſirop de ſafran, a auſſi ſes avantages en pareil cas. Les crachats veulent-ils venir, on facilite leur excrétion en remplaçant le miel par l'oxymel ſimple & par les potions huileuſes kermétiſées; la ſoif eſt-elle forte, on la calme par des tranches d'oranges qu'on fait ſucer quand on en eſt pourvu; y a-t-il inſomnie, on preſcrit les émulſions d'amandes & de ſemences de pavots, & on leur ajoute le ſirop de violettes ou de diacode. Quand on veut procurer le ſommeil, il ne faut recourir au laudanum qu'avec la plus grande réſerve; on tient le ventre libre avec des lavemens ſimples, autant que faire ſe peut, car les matelots, dans leur hamac, ne ſont pas commodément placés pour les recevoir; ſi la douleur de côté eſt violente, on tient deſſus une veſſie pleine d'eau chaude qu'on renouvelle ſouvent : c'eſt un conſeil d'Arétée, & il n'eſt point à négliger. On ne donne les minoratifs que quand la détente ſe fait vers le bas, ce qui annonce une heureuſe terminaiſon. Enfin, quand la maladie tourne à la gangrène, on donne la décoction de quinquina, une mixture où entrent quelques eaux alexitères, le camphre & l'élixir de Mynſicht; on ſoutiendra les forces avec le Madère ou le Bordeaux donné par cuillerées. C'en eſt fait du malade quand le pouls ne ſe relève point par ces moyens. On nourrit ceux qui ſe rétabliſſent avec des crêmes de riz, des panades qu'on aromatiſe avec la canelle, & auxquelles on joint un peu de vin du Rhin ou de Madère.

Il eſt un genre de péripneumonie connu chez les auteurs ſous le nom de *catarre adynamique;* il s'annonce, comme la péripneumonie pure, par des alternatives de froid & de chaud, mais beaucoup moins marquées; le pouls prend promptement un caractère fébrile, & le viſage une teinte livide; la proſtration eſt des plus grandes, l'intermittence ſe manifeſte dans le pouls; le délire ne tarde point à ſurvenir; les crachats ſont peu nombreux, viennent difficilement, & la ſterteur paroiſſant, il n'eſt plus d'eſpoir pour le malade. Cette maladie attaque les vieux matelots de préférence aux jeunes, ſurtout quand, ayant beaucoup travaillé dans une ſaiſon humide & froide, ils gagnent leur hamac ſans prendre de rechanges, & n'ayant aucune couverture pour ſe réchauffer. Une violente douleur de tête accompagne ſouvent la maladie; les malades, qui quelquefois n'ont pas la force de s'en plaindre, manifeſtent leurs ſouffrances en y portant ſpontanément la main; l'aſſoupiſſement ſurvient bientôt; la langue eſt noirâtre, & le malade n'ayant plus aucune force pour tirer les crachats, la poitrine ſe remplit, & le râle ſurvient. Les infuſions amères dans le commencement, alliées aux aromatiques, comme la méliſſe, le pouliot, aiguiſées avec le miel ſcillitique, l'ipécacuanha uni aux antimoniaux, & répétées ſouvent & à petites doſes, les véſicans, quelques laxatifs, tels ſont les remèdes généraux qui peuvent avoir leur emploi dans le traitement de la maladie; mais en vain ils ſont preſcrits quand la ſurcharge des poumons eſt plus forte que tous les moyens d'expulſion.

Dragoneau.

Les matelots, ceux ſurtout qui reviennent de Guinée, de la navigation de la Mer-Rouge, des côtes de l'Inde, ſont quelquefois attaqués du dragoneau, notamment vers la ligne; ils ſe plaignent de douleurs erratiques, qui bientôt ſe fixent ſur une partie, & ſe concentrant, déterminent l'apparition d'une ſorte de furoncle qui, s'ouvrant par la ſuppuration, donne, après que le pus s'eſt échappé, iſſue à un petit point blanc qui s'élève du fond de l'ulcération, & parvenu deux lignes au dehors, ſortiroit ſpontanément ſous l'apparence d'une chanterelle, ſi on ne la pinçoit pour la rouler ſur une plume, & pour ainſi dire la dévider à meſure. J'ai eu occaſion de me comporter ainſi à l'égard de pluſieurs matelots ſur leſquels j'obſervai cette maladie en revenant de Surate par le canal de Moſambique. On peut conſulter ce que j'ai dit de cette ſingulière maladie à l'article Dragoneau du *Dictionnaire de Chirurgie* de l'*Encyclopédie*.

Mordexin.

Le matelot, ſi long-temps privé d'une nourriture fraîche, ne ſe dédommage que trop ſouvent par des excès quand il aborde, pendant la route, à quelques îles ou terres pour faire eau. Tous les fruits qu'il trouve, verts ou mûrs, lui ſont également bons; auſſi s'en gorge-t-il outre meſure, & quelquefois au détriment de ſa ſanté: quand revenant de terre, le ventre plein de tout ce qu'il a trouvé ſur le rivage, il paſſe la nuit ſur le tillac, il eſt ſouvent pris de douleurs, de coliques convulſives qui le mettent aux abois. Quand cette gloutonnerie ſe répète ſouvent, il s'établit une ſaburre dans les premières voies, & bientôt la maladie prend un caractère de gravité, dont la ſuite eſt promptement funeſte; la colique alors eſt des plus violentes, les vomiſſemens ſe répètent, les ſelles ſe ſuccèdent, les ſens s'obſcurciſſent, & alors il y a un véritable choléra. Ce genre de maladie eſt commun à Goa, & généralement ſur toutes les côtes de l'Inde & les îles de la Sonde; on lui donne le nom de *mordexin,* ſous lequel il eſt connu en Chine.

Le *mordexin* eſt une affection bien commune à Surate; en peu de jours il met le malade aux abois, tant ſont abondantes & répétées les évacuations par haut & par bas. Il règne particulièrement vers les mois de ſeptembre & d'octobre, époque de l'année où le froid ſe faiſant ſentir, il y a refoulement de la tranſpiration vers les ſurfaces inférieures, notamment ſur les digeſtives. J'ai vu ainſi pluſieurs Européens victimes de cette maladie, pour être rentrés tard chez eux légèrement vêtus, à la ſuite de ces repas long-temps prolongés, ſouvent ſuivis de danſes où l'on s'échauffe beaucoup. Il faut ici gorger le malade d'infuſions théiformes chaudes, pour nettoyer les premières voies & diminuer le ſpaſme; on leur donne de la viſcoſité avec un peu d'amidon; & quand, par vomiſſement, on ne rend plus de ſubſtance indigeſte, on ajoute un peu de laudanum pour rétablir le calme dans la continuité d'organe dont les mouvemens ſont déſordonnés. Dans le cas de crampe, on a promptement recours aux bains chauds; & ſi la circonſtance s'oppoſe à leur emploi, on couvre le ventre de flanelle imbue d'eau chaude & exprimée. Pringle & Lind vantent ici beaucoup l'application d'un large véſicatoire ſur l'épigaſtre. Je n'ai point eu occaſion d'en obſerver de grands ſuccès dans deux cas que j'ai eu à traiter à terre, & je crois bien qu'en mer ils ne feront pas plus efficaces; cependant on ne riſque rien de les tenter, ainſi que l'application d'un cautère actuel, comme c'eſt la coutume dans l'Inde.

Scorbut.

Le ſcorbut eſt une des plus fatales maladies auxquelles la vie du matelot ſoit en butte. Il ne ſévit que trop ſouvent ſur les vaiſſeaux qui reſtent long-temps en croiſière, près des calmes, & dans les ſaiſons froides, brumeuſes & pluvieuſes. Cette affection eſt d'autant plus funeſte, que ſouvent cachée, elle ſévit tout-à-coup en mer ſous les zones

élevées, & fur un grand nombre de fujets. Cette explofion dans l'apparition des fymptômes, à raifon de l'uniformité des caufes auxquelles ils font dus, & la violence avec laquelle ils févifſent chez les fujets d'une mauvaife conftitution, ont porté quelques-uns à diftinguer la maladie qu'ils caractérifent, de celle dont la marche eft beaucoup plus lente, en lui donnant le nom de *fcorbut aigu*. Le fcorbut aigu, quoique foncièrement de même nature que le chronique, mérite cependant quelqu'attention, tant fur la manière dont fe développent fes fymptômes, que par rapport au peu de temps que dure la maladie. On le confond fouvent avec les affections adynamiques putrides qui courent épidémiquement fur les vaiffeaux négriers, & qui emportent quelquefois plus de la moitié de leur cargaifon avant qu'ils arrivent à l'attérage. Celui-ci fe développe toujours *ex abrupto*, fans être précédé des fymptômes qui annoncent le chronique; il paroît particulièrement chez ceux qui font doués d'une conftitution lymphatique, & toujours avec les annonces fébriles qui indiquent le peu de temps que la maladie doit durer fi elle eft laiffée à fes propres déterminations. Les reviremens de mouffons, qui amènent les orages fous les zones équinoxiales, font les époques où il févit le plus communément; le pouls, chez les perfonnes qui en font menacées, s'élève; il furvient féchereffe & ardeur de la bouche; les gencives font douloureufes, & bientôt arrivent les anxiétés précordiales, un fentiment de picotement aux jambes & dans tous les membres. Après quelques jours de pareilles fouffrances, les gencives fe fendent, faignent, les dents vacillent, & les malades voulant répondre aux befoins d'évacuer, tombent fouvent dans une foibleffe alarmante. Quelques jours après, les paupières s'œdématifent, & le vifage prend une teinte jaunâtre tirant fur le plombé; les anxiétés précordiales furviennent, les articulations des membres inférieurs deviennent douloureufes, la fièvre prend plus d'intenfité fans avoir plus d'exacerbation, les urines font rendues, mais en plus petite quantité; elles font d'un rouge-obfcur. S'il furvient hémorragie, notamment par le nez, le malade n'en éprouve aucune amélioration dans fon état; le fang ne fe coagule point & eft noirâtre. Les fyncopes furviennent; elles fe répètent. Au cinquième ou fixième jour de l'apparition de tous ces fymptômes, le tronc & les extrémités fe couvrent de taches jaunâtres, verdâtres ou violettes, plus ou moins larges, & l'haleine devient fétide; les chairs des membres font molles; la toux furvient & fe répète fouvent; elle provient plutôt d'irritation du poumon que d'une furcharge gaftrique. Les facultés intellectuelles, au milieu de ce défordre d'actions, fe maintiennent en bon état; la langue refte moite, quoique décolorée. La maladie continuant, les hémorragies nafales fe répètent; il fe forme même quelquefois exfudation par les vaiffeaux délicats qui parcourent les paupières & les régions temporales. Les ulcérations opérées par les véficans préfentent une femblable exfudation; les malléoles, les avant-bras même s'œdématifent; le pouls devient inégal, petit. Si le ventre fe dégage fpontanément, le malade ne s'en trouve pas mieux. Les maux de tête ne font point foulagés par les hémorragies nafales ni par aucune formule ou autre topique. Enfin, au quinzième jour, la déforganifation des gencives, dans les cas fâcheux, eft portée au plus haut point, & néanmoins le jugement refte fain.

Lorfque la maladie commence, l'infufion d'arnica ou de camomille aiguifée avec le firop de limon ou de tamarin, que l'on donne à froid, eft la meilleure boiffon qu'on puiffe prefcrire. On remédie à l'affection de la bouche par des gargarifmes de décoction de racine d'ofeille, qu'on aiguife avec l'efprit de cochléaria. On fait renifler au malade de l'oxycrat; on maintient fur le nez, le front, des compreffes imbues de cette liqueur; on donne quelques lavemens fimples pour amener les groffes matières, puis on leur fait fuccéder ceux de décoctions de rofes, aiguifées de vinaigre. Les véficatoires qu'on tenteroit n'auroient pas grand fuccès. On nourrit le malade avec l'eau de riz, le bouillon; on le foutient avec quelques cuillerées de vin de Bordeaux données fagement; & quand la maladie tourne à bien, on donne le vin antifcorbutique, & on termine par le vin chalibé.

C'eft vers la ligne, notamment quand de longs calmes furviennent, comme fouvent il arrive dans la mer Pacifique, que fe développent ces épidémies de fcorbut fi défaftreufes aux navigateurs qui en parcourent les diverfes latitudes. C'eft auffi dans ces triftes circonftances que l'on a occafion de voir combien l'idiofyncrafie influe dans l'apparition plus ou moins prompte des fymptômes variés qui caractérifent la maladie. En 1778, revenant des Indes, je montois *le Duras*, gros vaiffeau de la compagnie des Indes, percé pour cinquante canons; nous éprouvâmes à cette hauteur un calme de près d'un mois, qui devint bientôt fâcheux pour l'équipage. Quelques fièvres catarrhales, quelques intermittentes & dyffenteries avoient régné. La plupart de ceux qui en avoient fouffert furent les premiers à être attaqués de la maladie : ils fe plaignoient d'abord d'un poids à l'épigaftre, d'un manque d'appétit; le pouls, vers le foir, s'élevoit à l'état fébrile : vers le quatrième jour, rarement vers le huitième, il furvenoit une dureté, une roideur dans les mollets; la peau des jambes & du pied devenoit anferine, & bientôt paroiffoient de petites rougeurs qui paffoient promptement à la lividité. Çà & là aux cuiffes, aux bras, fe faifoient fentir de petits points durs : on auroit dit des glandules perdues dans le tiffu adipeux, fi les notions d'anatomie n'euffent fait rejeter cette idée. Enfin, même chez ceux qui auparavant avoient la bouche en affez bon état, paroiffoit le ftomacace dans toute fa violence. La toux revenoit chez ceux qui avoient

éprouvé les affections catarrhales, & souvent elle étoit accompagnée de douleurs à la poitrine qui gênoient beaucoup la respiration. Les rougeurs, chez le plus grand nombre, devenoient de larges taches livides; le moindre frottement qui enlevoit l'épiderme, donnoit lieu à de vilains ulcères. Chez plusieurs, les jambes & les cuisses devenoient œdémateuses, & les chairs endurcies sembloient être collées aux os. Le visage, la poitrine, avoient une teinte jaunâtre; le ventre étoit rétracté vers l'épine, les vertèbres, & l'hypocondre en étoit relevé, sans doute par l'engorgement du foyer; chez le plus grand nombre il y avoit perte d'appétit, le ventre étoit paresseux, & la salive couloit en plus grande quantité que de coutume. Une observation qui mérite attention, est que ceux qui avoient leur hamac dans le pont étoient les premiers pris, & que ceux qui dormoient dans l'entrepont près du sabord ne l'étoient qu'en dernier. La maladie fut fatale à ceux qui avoient été repris de la fièvre & de la dyssenterie. C'est en cette circonstance que j'éprouvai les bons effets du suc de limon que nous avions tiré du Cap de Bonne-Espérance. Je le faisois mêler à la décoction de tamarin, dont nous avions fait provision dans les Indes pour ceux qui avoient le ventre resserré; à ceux qui l'avoient trop ouvert, je le prescrivois, & avec succès, mêlé à la décoction de quinquina; & je remédiois aux douleurs de ventre, qui trop souvent compliquoient la maladie, en prescrivant tous les soirs une dose de diascordium, à laquelle j'ajoutois un grain de laudanum. La boisson pour les cas moins graves étoit la décoction de cônes de pins avec l'oxymel scillitique. Il m'arriva, chez un malade, de voir les taches disparoître, mais son état n'en devint pas meilleur. Bientôt il fut pris d'une telle douleur pungitive à un des côtés de la poitrine, qu'à peine il pouvoit respirer. Une saignée du bras, quelques doses de la poudre tempérante, à laquelle j'ajoutai de la fleur de soufre, diminuèrent cet épiphénomène; mais la douleur continua, le stomacace survint: le surlendemain de la saignée, la douleur reprit tellement, que la respiration devint très-laborieuse; le pouls étoit fébrile, la soif & la chaleur très-grandes; on tenta la saignée pour répondre à l'urgent, car, comme le dit Celse, *si mixtum vitium habet, occurrendum subindè vehementiori;* le malade s'en trouva bien momentanément; mais le jour suivant, au moment où il se levoit sur son séant pour prendre une potion, il éprouva une foiblesse où il perdit tous ses sens. Une potion cordiale où entroit un scrupule de sel volatil de corne-de-cerf & le vin de Madère, le rendit à lui. Le jour suivant, le pouls étoit prompt, tendu, mais foible; la peau avoit une teinte livide. Je désespérois alors du malade; mais lui ayant donné l'elixir de vitriol uni à la décoction de quinquina, & le vin de Bordeaux à petites cuillerées, quelques jours après, la fièvre se caractérisa avec rémittence, la peau prit de la moiteur, les urines foncées prirent une meilleure couleur, & le malade entra en pleine convalescence, mais il fut un mois sans pouvoir reprendre le travail.

Ce genre de scorbut n'est pas plus contagieux que le chronique: celui-ci a une marche beaucoup moins accélérée; il donne beaucoup plus de temps à l'émersion des symptômes qui l'accompagnent, quoique souvent la cause couve intérieurement, & qu'elle médite les plus grands ravages. Il règne plus souvent dans les mers froides & brumeuses des régions polaires, souvent aussi dans les équatoriales, sujettes aux calmes, temps où l'équipage sans occupation est abandonné à la tristesse & à l'ennui, & à la suite des coups de vent & des pluies violentes qui succèdent à ces temps d'oisiveté. Ce scorbut s'annonce communément par une langueur générale qui augmente par le repos, au détriment du malade qui fuit tout travail. L'officier de santé doit alors avoir l'œil sur les paresseux, leur faire donner de l'ouvrage convenablement à leurs forces, & en même temps insister sur un bon régime; il les fera promener souvent sur le gaillard d'avant, & veillera à la manière dont leur hamac est placé dans l'entrepont, pour mieux l'aérer s'il ne l'est point. Dans les parages & les températures propres au développement du scorbut, il fera mettre par plats les individus chez qui il présume que pourroient s'en développer les symptômes; il visitera soigneusement, tous les huit jours, leur avant & leur arrière-bouche, où ils paroissent le plus souvent en premier lieu, & il leur fera distribuer à chacun une dose de vinaigre, tant pour mêler à leur eau, que ponr assaisonner leurs alimens. Le vin d'absinthe, la décoction de malt, la sapinette, la drèche donnée convenablement, sont autant de moyens qui ont alors leur application, non-seulement comme préservatifs, mais aussi comme curatifs. On ne peut qu'obtenir du succès en acidulant les boissons des malades avec l'élixir de vitriol, moyen si recommandable & si usité sur les vaisseaux anglais. Ainsi, matin & soir, on leur fera prendre une potion formulée comme il suit: ℞. Suc de citron & décoction de quinquina, de chaque deux onces; vin de Madère, une once; on en fait prendre cuillerée toutes les deux heures. Il est d'observation que le suc de limon qui avoit été exprimé depuis deux ans, a été aussi efficace, dans plusieurs cas, que celui qui l'avoit été récemment. Quand les jambes sont tuméfiées, le gonflement est en général plus dur que lorsqu'elles ne sont qu'œdématisées; qu'elles sont couvertes de petits points ou de taches rougeâtres, il convient de les frotter légèrement avec des flanelles trempées dans la décoction d'absinthe, à laquelle on ajoute sur une chopine deux ou trois gros de muriate d'ammoniaque. Quand les gencives sont prises, on les fortifie avec une décoction de roses de Provins, qu'on acidule légèrement avec l'acide sulfurique ou muriatique. On cherche à les dégager en les scarifiant, puis

puis on les presse pour en faire sortir le sang, car son trop long séjour pourroit les faire tomber en pourriture; on cherche à toucher avec l'esprit de cochléaria mitigé, les endroits de la bouche où se trouvent des escarres; puis, quelques momens après, on fait laver la bouche avec une décoction d'orge aiguisée avec le vinaigre camphré. On donne écoulement à la salive infectée par une bonne situation de la tête sur un des côtés; de cette manière on prévient la toux incommode & souvent fâcheuse dont ne sont que trop souvent tourmentés les malades, & la resorption des mauvaises humeurs, si celles qui découlent dans la bouche se dirigent vers l'estomac. Si des ulcères fongueux occupent les jambes, on exprime dessus le jus d'un citron, on les saupoudre de quinquina & on les couvre de compresses humectées d'une décoction d'absinthe quinée d'eau-de-vie camphrée; on acidule les boissons amères qu'on donne aux malades avec l'eau de Rabel ou le suc de limon; on leur fait manger force oranges quand on est dans un pays où ce fruit abonde. On doit éviter les purgatifs, les saignées, les mercuriaux, écarter des malades toute idée triste, & leur éviter les effets d'un air froid & humide. Dernièrement on a beaucoup vanté les grands succès de l'arénation, c'est-à-dire, d'un bain de sable chaud, où l'on fait tenir le malade pendant une demi-heure. M. Rellesin, dans une thèse inaugurale soutenue en 1810, dans nos écoles, cite un cas où ce moyen a parfaitement réussi en rade. La difficulté de son emploi en pleine mer, dans les gros temps surtout, le rendra toujours nul pour le temps où l'on en a le plus besoin.

Nous renvoyons à l'article Scorbut pour tout ce qui demanderoit un plus grand développement, tant sous le rapport de la théorie que sous celui de la pratique relative à cette maladie.

Affections cutanées.

Il est quelques affections de la peau qui paroissent dans les latitudes, vers l'équateur; chez quelques-uns elles sont du genre des effervescences connues sous les noms d'*échauboulures*, de *populo* & de *bourbouilles* parmi les insulaires orientaux. Elles sont quelquefois si nombreuses, qu'elles couvrent tout le corps, excepté le visage; elles se sèchent pendant que d'autres poussent en dessous, surtout chez ceux qui, couchant dans les recoins, dorment dans un air chaud & humide qui ne sauroit se renouveler. Les intervalles sont par fois si rouges, que le corps semble être couvert d'une érésipèle; les boutons sont durs, & bientôt ils se dessèchent & s'exfolient. Dans cette dernière circonstance, il y a une douleur assez vive pour priver de sommeil; les malades cherchent alors la fraîcheur de la nuit, s'exposent à l'air, ce qui augmente le mal chez ceux qui d'ailleurs ont les humeurs fort acrimonieuses. Les bains d'eau de mer sont très-utiles au plus grand nombre, qui d'ailleurs n'éprouvent aucun autre mal.

On observe encore chez les matelots, notamment dans les rades, diverses affections spasmodiques qui se présentent avec les symptômes de trismes, de torticolis & autres accidens tétaniques qui tiennent les parties mobiles dans un tel état de roideur, que tout mouvement est empêché. Ces affections se manifestent particulièrement dans la zone torride, chez ceux qui, peu vêtus, dorment de nuit sur le tillac, dans les hunes, ou qui ouvrent les hublots pour se donner de l'air dans leur hamac, de manière à supprimer tout-à-coup leur transpiration. Rien n'est plus convenable, en pareil cas, qu'un cataplasme de mie de pain qu'on arrose de vin aromatique, & qu'on applique chaudement sur la partie. On donne intérieurement les infusions de sauge & d'hysope, & le soir, la thériaque avec quelques gouttes de laudanum; & quand la tension commence à diminuer, on a recours au liniment d'ammoniaque. Il est rare que l'affection continue dans son état de gravité jusqu'au quatrième jour. J'ai vu sur un jeune matelot, au Cap de Bonne-Espérance, un trisme violent à la suite d'un clou qui s'étoit enfoncé dans la plante du pied; me rappelant les bons succès qu'avoit autrefois obtenus, sous mes yeux, M. Sabathier sur un officier invalide pris d'un pareil accident, en lui faisant jeter à différentes fois des haquées d'eau froide sur le corps, je conseillai le même moyen, qui eut le plus prompt succès; l'irritabilité excessive fut modérée au moyen de l'opium. Quand l'affection passe à l'état complet de tétanisme, le cas est beaucoup plus fâcheux; le traitement est alors fondé sur un sage emploi de l'opium combiné avec celui du mercure, qu'on donne sous forme saline ou décoction, des lavages d'eau de mer, du vin prescrit à bonne dose, du musc, enfin tous les moyens qui peuvent faire une prompte & vive impression sur tout le système. Si quelques blessures ont précédé, il ne faut pas hésiter un moment à faire les incisions nécessaires pour débrider les nerfs & aponévroses dont les affections secondaires pourroient amener les suites les plus graves. En général, on a toujours beaucoup à espérer dans les affections tétaniques des pays chauds, quand le spasme est toujours avec chaleur des extrémités; c'est le contraire quand, léger même en apparence, les extrémités sont froides. C'est une observation du D. Girdlestone qui mérite vérification.

La gale est une affection cutanée que le matelot contracte souvent sur les ports, par les fréquentes communications qu'il a avec les indigènes des pays où elle est endémique. On peut remarquer comme tels les principaux ports du Brésil, les îles du Cap-Vert, le Cap de Bonne-Espérance, & nombre d'autres lieux où l'affection est si ordinaire,

qu'on n'y porte aucune attention. Linné eſt le premier auteur qui, dans ſes *Amœnitates academicæ*, ait rapporté ſa cauſe première à des myriades d'animalcules que la loupe ſeule peut ſoumettre aux yeux. De quelque manière que puiſſent s'introduire ces populations microſcopiques dans les mailles celluleuſes de l'épiderme, elles n'en font pas moins naître une ſtaſe dans les capillaires, d'où dérivent différentes efflorefcences qui lui ſuccèdent, & en ſi grand nombre, qu'on en a pris motif pour en former une claſſe particulière de maladie. Les lieux qu'affectent ces animalcules ſont particulièrement l'intervalle des doigts, les poignets, les jarrets, la poitrine & même le ventre. Ils opèrent d'abord par une forte de ſpaſme qui, arrêtant la ſéroſité dans leur voiſinage, la force à s'élever en véſicules, où ſe trouve une nichée de ces reclus qui vivent des ſucs à leur portée, comme les mites du fromage vivent des parois de leur domicile; l'irritation fait qu'on ſe gratte, & bientôt la déchirure de l'épiderme, répandant la cauſe dans les environs, propage le mal & l'ulcération. Ainſi ſe forment les croûtes qui tombent & ſe reforment, juſqu'à ce que le mal, attaqué vigoureuſement dans ſon eſſence, puiſſe ne plus ſe reproduire. La malpropreté détermine ſingulièrement la maladie, non qu'elle faſſe naître les animalcules, mais parce qu'elle leur facilite l'accès aux tiſſus qu'ils peuvent attaquer avec plus de ſuccès. Le contact eſt le moyen de propagation le plus certain & le plus ordinaire; les œufs alors, admis dans les ſillons de la peau, ſont retenus par l'humeur viſqueuſe qui en exſude, & les animalcules y croiſſent juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez forts pour occaſionner les déſordres qu'on en peut attendre. L'homme de mer qui a ſoin de lui, qui change ſouvent de linge, eſt moins expoſé que tout autre à contracter le mal; le matelot qui n'a pas tant de rechanges à ſa diſpoſition, l'eſt beaucoup plus que celui qui jouit d'une plus grande aiſance.

On reconnoît facilement la maladie, non-ſeulement d'après le lieu qu'elle occupe le plus communément, mais encore d'après l'inſpection de la maladie en elle-même, & des petits boutons ou efflorefcences qui ſouvent s'enſuivent. Les ſix premiers mois paſſés à bord ſuffiſent pour ſe mettre à même de ne point ſe tromper ſur un pareil diagnoſtic. On peut cependant, en s'en rapportant aux ſeules apparences extérieures, tomber dans l'erreur, en prenant les efflorefcences qui accompagnent la première apparition du ſcorbut, chez certains ſujets, pour une affection pſorique; mais on reviendra bientôt de ſon erreur en s'informant ſi le mal produit de la démangeaiſon, ſentiment qui n'a jamais lieu dans le ſcorbut.

Si l'on eſt ſur terre, on preſcrit quelques bains de rivière, on tire quelques palettes de ſang, & s'il y a indice de quelques ſaburres, on preſcrit quelques verres d'apozèmes purgatifs, & immédiatement après on en vient aux frictions avec l'onguent de ſoufre, qu'on fait en mêlant trois onces de ſa fleur à quatre onces de ſain-doux, & un gros de ſel ammoniac: on en prend gros comme une noix, dont on fait frotter les bras & les jambes, & autres parties affectées de boutons, aux heures particulièrement où le malade va ſe mettre à ſon hamac; mais il faut avoir la précaution de faire exécuter l'opération devant ſoi, car le malade s'en acquitte toujours négligemment quand il eſt abandonné à ſes propres actions. Non-ſeulement on combat le mal par ce moyen topique, mais encore on donne intérieurement la fleur de ſoufre à la doſe d'un ſcrupule & plus, matin & ſoir, unie avec partie égale de tartrite de potaſſe. Si la totalité du mélange indiqué ne ſuffit point, on revient à une nouvelle doſe, & l'on fait prendre pour boiſſon une décoction de racines de patience ou de fumeterre. Il eſt des cas où le mal cède difficilement à ce traitement, notamment quand on eſt ſous voile. J'ai eu recours, en pareil cas, aux bains de mer répétés matin & ſoir; ce qu'on peut pratiquer même en pleine mer, en faiſant laver le corps dans un baquet. J'y ai joint les bols faits avec l'éthiops minéral, & j'ai toujours réuſſi de cette manière, ſans que le malade éprouvât de rechutes. Je préfère ces ſortes de frictions à celle qu'on fait avec la pommade citrine, qui ſouvent occaſionne des rougeurs ſur la peau & même des boutons, ſoit que l'accident provienne de l'onguent, qui contient de l'acide qui n'a point encore paſſé à l'état de parfaite combinaiſon, ou d'une diſpoſition particulière de la peau, qui la rend ſenſible aux moindres cauſes irritantes. (*Voyez*, pour de plus grands détails, l'article GALE.) Il ſeroit à ſouhaiter que, ſur les vaiſſeaux de haut-bord, les malades euſſent des rechanges de couleur uniforme pendant leur traitement. Ils ſeroient ainſi ſignalés comme contagieux, & l'on profiteroit de leur ſéjour au port pour leſſiver & fumiger leurs vêtemens.

Accidens vénériens.

Les affections vénériennes primitives qui paroiſſent en mer ſont le réſultat des débauches faites quelques jours avant l'embarquement, ſurtout quand on paie largement le matelot avant qu'il ne gagne ſon bord. Les gonorrhées ſont généralement difficiles à traiter, vu l'épargne avec laquelle on délivre l'eau des boiſſons, & le genre de nourriture qu'on ne peut changer. Les chancres ſe guériſſent plus facilement quand on arrive dans les températures chaudes, même ſans qu'on les ſoigne autrement qu'avec des lotions d'eau de mer; mais la cauſe n'eſt point détruite, & exige un traitement en règle. Les bubons ſe réſolvent quand on les panſe méthodiquement, & qu'on applique deſſus l'emplâtre de Vigo *cum mercurio* uni au diachylon gommé: ceux qui s'ouvrent ſont ſujets à devenir ulcéreux, & alors ils ſe cicatriſent difficilement,

notamment chez les cachectiques. J'en ai cependant conduit plusieurs à cicatriser; mais cette cicatrice a été de si mauvais aloi, que bientôt elle se rouvroit, & en peu de jours l'ulcère prenoit l'aspect scorbutique, & une fois parvenu à ce point, il n'y avoit d'espoir de guérison qu'à l'attérage.

La vérole confirmée ne se manifeste que trop souvent en pleine mer, malgré tous les soins que prend l'officier de santé qui veille à l'état de l'équipage lors de son embarcation. Ceux qui ont quelqu'expérience dans le traitement de cette maladie, savent combien elle se cache sous les dehors de plusieurs affections qui offrent des symptômes semblables à ceux qui lui sont propres. Pour peu qu'il y ait de la négligence sur ce point, & la chose n'arrive que trop souvent au moment où chacun, occupé de ses propres affaires, néglige celles des autres, le germe de la maladie se développe en pleine mer, & l'affection, d'incertaine qu'elle étoit auparavant, prend une apparence bien caractérisée, & souvent même reçoit une complication bien fâcheuse d'une dégénérescence scorbutique, où les humeurs étant viciées & les solides affoiblis, l'organisme ne peut en rien contribuer au rétablissement de la santé. Dans le plus grand nombre de cas qui me sont échus en ce genre, j'ai toujours eu à me louer de la liqueur de Van-Swicken, en la dosant convenablement, ainsi qu'il est indiqué à son article; je la prescrivois particulièrement pour être prise dans la matinée & pendant la nuit, aux approches du repas, époques de la journée où les absorbans des premières voies sont dans la meilleure disposition pour vaquer à leurs fonctions. Dans les intervalles, je prescrivois de l'oxycrat, auquel j'ajoutois de la cassonade ou de la moscouade. Pour peu que la bouche rendît quelqu'ordure ou donnât quelque peu de sang, comme il arrive quand les gencives sont un peu gorgées, je la faisois gargariser avec la décoction de roses sèches, à laquelle je donnois une légère acidité avec quelque peu d'eau de Rabel. Je prescrivois en outre une demi-once de quinquina en décoction pour prendre régulièrement tous les jours. Un emplâtre de Vigo, aidé de quelques frictions locales, suffisoit pour fondre les tumeurs osseuses, à moins qu'elles ne tournassent à la suppuration, ce qui étoit un cas très-fâcheux; car l'os se décomposant par une fonte putride, il survient alors une carie qui demande, pour guérir, une suite de moyens dont l'application ne peut guère se faire à bord. Souvent, en pareil cas, l'estomac éprouve quelques douleurs qui rendent la digestion laborieuse; on prescrit, le soir particulièrement, un peu de thériaque dans un petit verre de vin de Bordeaux. (*Voyez*, pour de plus grands détails, tout ce qui a été dit aux divers articles traitant des affections vénériennes dans ce Dictionnaire, comme aussi dans celui de Chirurgie, & dans l'ouvrage que j'ai publié il y a quelques années, sous le titre de *Cours des Maladies syphilitiques*.

(Petit-Radel.)

Médecine des noirs (1). (*Médecine pratique.*) Malgré tout ce qu'ont pu dire des législateurs philantropes qui, n'étant jamais sortis de leurs foyers, établissent, au sein de l'aisance, des opinions destructrices de toutes relations que la mère-patrie entretient avec ses colonies, l'esclavage, vu nos maux actuels, n'en est pas moins un mal nécessaire, auquel on ne peut remédier qu'avec les palliatifs que l'humanité suggère. Les noirs, cette classe d'hommes utiles aux colons qui les emploient pour suppléer au défaut des bras européens, ne doivent donc point être oubliés dans un Dictionnaire qui, comme celui-ci, est relatif à la propagation des moyens de guérir. Ne pouvant ici nous étendre beaucoup, quoique les matériaux surabondent, nous nous fixerons d'abord à quelques faits relatifs à la manière de prévenir nombre de maladies chez eux, & nous viendrons aux moyens les plus simples de traiter celles qui leur arrivent, avant qu'elles soient portées au point où elles ne puissent recevoir leur guérison.

Partie hygiététique.

Les nègres qu'on achète sur les côtes tant orientales qu'occidentales d'Afrique, ont déjà beaucoup souffert pour se rendre de quatre ou cinq cents lieues dans l'intérieur des terres sur le rivage, d'où les trafiquans les prennent. Ils sont ensuite embarqués & placés dans l'entre-pont, si près les uns des autres, qu'il leur reste bien peu d'espace dont ils puissent disposer; ils sont continuellement dans une atmosphère de putridité qui n'est rien moins que propre à remonter le grand ressort de la vie, que souvent l'ennui, le chagrin tendent à débander, & dont les humeurs en circulation éprouvent bientôt les fâcheux effets. Le mauvais régime, l'eau mal-saine, les alimens grossiers, souvent peu sains, dont ils font usage, y contribuent aussi pour leur part: de-là les fièvres putrides, les diarrhées, les dyssenteries, le scorbut putride, qui, en sévissant en mer, où les meilleurs moyens de guérison manquent, déciment une cargaison sur la vente de laquelle spéculoit déjà l'avidité du propriétaire. En général, les noirs, à leur arrivée, sont dans un état de plus ou moins grand appauvrissement, selon qu'ils ont plus ou moins souffert dans leur traversée, ou qu'ils sont plus ou moins affectés de leur esclavage; selon leur nombre, vu la capacité du vaisseau, & la manière dont ils ont été nourris dans

(1) Cet article est le dernier qui aura été imprimé du vivant de l'auteur, mort le 30 novembre 1815. Mais il a laissé dans le meilleur ordre une grande partie du travail qui doit composer les volumes suivans, soit des articles qui sont dus à ses savans collaborateurs, soit de ceux qu'il a composés lui-même. Ainsi, d'après les soins anticipés qu'il avoit pris depuis long-temps, l'édition de ce Dictionnaire prouvera jusqu'à la fin, combien il est utile que de telles entreprises soient secondées par des savans aussi laborieux & aussi dignes de l'estime publique.

la route qu'ils ont faite pour se rendre au lieu de leur embarquement; le plus ou moins de temps humide qui a régné pendant la durée de la traite, & la continuité du calme ou du gros temps pendant qu'ils sont en mer. Toutes ces circonstances demandent quelqu'attention de la part des acheteurs avant qu'ils les envoient à la main-d'œuvre. Les vendeurs, qui ont intérêt à tirer tout le parti qu'ils peuvent de leur marchandise, la partagent en trois portions; savoir : la première, la seconde & la troisième qualité. Dans la première sont ceux qui, n'ayant point souffert dans le voyage, ont l'œil animé, les chairs fermes, les lèvres bien vermeilles, & qui tirent tout le parti de leur digestion; on appelle ceux-ci *tête de noirs;* ils coûtent cher, pour dédommager des pertes que fait encourir le mauvais état des suivans. Dans la seconde, qu'on appelle *tronc*, sont ceux qui sont attaqués de maladies guérissables. Ces maladies sont un genre de cachexie à laquelle on remédie facilement par la diète végétale. Les grands propriétaires ne font nulle difficulté d'acheter ces noirs, qu'ils parquent dans un champ de cannes à sucre : ne les surchargeant pas de travail, & leur donnant des cannes avec une bonne nourriture, ils les rétablissent en quatre ou cinq mois, & souvent moins. Dans la troisième sont placés tous ceux qui sont au dernier degré de marasme, ayant le ventre tuméfié, le visage bouffi, une petite fièvre lente; ceux enfin dont les maladies coûteroient plus à traiter, que la somme à dépenser pour une meilleure acquisition : ceux-ci sont ce qu'on appelle *la queue*. C'est sur eux que se fixent les spéculations des chirurgiens de terre, qui les achètent le plus tard qu'ils peuvent pour les avoir à meilleur compte & les revendre plus cher quand ils ont été assez heureux pour les guérir. C'est de cette manière que commencent leur fortune les chirurgiens négriers qui, fatigués de la traite, veulent s'établir enfin pour pratiquer leur profession.

Ceux qui, récemment arrivés dans une colonie, cherchent tous les moyens de combiner de bonnes spéculations, ne sauroient, en se livrant au traitement des maladies qui attaquent les noirs, fixer trop leur attention sur la nature & la diversité du sol où ils forment leurs hôpitaux. Ils doivent examiner scrupuleusement le gisement des mornes, l'élévation de l'habitation où ils sont, les brises qui peuvent y avoir accès, la nature des eaux dont on fait usage, la nourriture, les travaux & les habitudes de la famille confiée à leurs soins, & dont ils deviendront désormais les protecteurs.

Un noir brut ou *bossal* (c'est ainsi qu'on appelle celui qui, fraîchement débarqué, n'a point encore été mis au travail) est en général triste, paresseux, & incapable d'aucune application sérieuse & de longue durée. Sans doute que le souvenir de toutes les choses qui le fixoient à son pays, entre pour beaucoup alors dans toutes ses affections. Il aime à rester dans sa cale accroupi auprès d'un feu clair, le derrière sur ses talons; il fume sa pipe, mange sa poignée de riz, sa galette de manioc, & resteroit ainsi toute la journée si le besoin d'évacuer ne le forçoit de sortir pour y répondre. Il faut veiller à toutes ses nécessités comme s'il étoit un insensé, & quelquefois même user de violence pour le tirer de l'apathie où souvent le jette l'insouciance. L'amour-propre, le desir d'améliorer son sort par l'appât de la propriété, ne peuvent rien sur lui; il est mélancolique par goût & par caractère, disposition que les circonstances où il se trouve ne fortifient que trop. On présume bien qu'ayant des passions appropriées à sa triste position, les ressorts de sa vie ne sont pas chez lui portés au plus haut point d'énergie; aussi, généralement parlant, les maladies inflammatoires sont-elles moins fréquentes pour eux que pour les blancs, susceptibles de bien plus grandes émotions. En général, il n'est guère possible que ce que nous disons ici d'une manière générale ait son application à tous les cas. Les noirs, en effet, étant de divers pays & ayant un caractère différent, selon le climat d'où ils viennent, il est évident que leur moral doit tenir de toutes ces circonstances, chose à laquelle il faut bien faire attention dans le traitement de leurs diverses maladies. Ils sont irascibles, jaloux entre eux, qualité à laquelle donne une nouvelle intensité la différence de pays & de langage, qui les isolent les uns des autres. Néanmoins, quelle que soit cette différence qui fomente si souvent parmi eux de grandes inimitiés, ils ne s'accordent pas moins sur la paresse & l'indolence, vices qui sont propres à chacun, que l'éducation peut corriger, mais qu'elle ne déracine point. Avant de passer plus loin, nous nous arrêterons à quelques faits d'hygiène dont il leur importe beaucoup de se rappeler dans le traitement de leurs maladies.

Tout colon ou gérant d'habitation qui desire conserver sa main-d'œuvre dans la meilleure activité, doit veiller sur ses noirs comme s'ils étoient sa propre famille. Ce sont des enfans que la richesse lui a donnés, que la philantropie lui conseille de soigner, & dont lui demandera compte un jour une Providence divine qui les lui a confiés. Connoissant l'insouciance où sont ces êtres sur eux-mêmes & leurs enfans, il doit toujours porter sur eux l'œil de la surveillance pour les préserver de l'action des nombreuses causes morbifères auxquelles ils sont exposés; il aura soin que leurs cases soient exposées au soleil, dans un lieu sec, où les brises d'air aient accès; qu'il n'y ait aucune immondice alentour comme dans l'intérieur; que chacun ait son cadre à une certaine élévation de terre; il veillera surtout à ce qu'aucun d'eux ne couche hors de la case, exposé à la rosée & aux fraîcheurs de la nuit : l'oubli de ces préceptes étant souvent la source des anasarques, du tétanos & des dyssenteries, auxquelles ils sont si sujets. Mettre les noirs récemment venus dans un nouveau défriché dont le bois est travaillé en planches ou en bardeau, c'est s'exposer

à les avoir sur les cadres les uns après les autres. On court moins de risque quand on brûle le produit du défrichage. Il veillera à ce que les nouveau-venus soient toujours traités avec douceur, & de temps à autre égayés par le tam-tam, genre de musique propre à leur pays, & même la danse, qui a beaucoup d'effet sur eux; il les fera rester le moins de temps possible dans les nouveaux défrichés, & fera allumer de grands feux pour corriger la mauvaise influence de l'air chargé de vapeurs. Il n'est que trop ordinaire aux nègres d'être pris d'orage lorsqu'ils travaillent aux champs. Quand les pluies arrivent dans la saison chaude, les suites n'en sont pas fâcheuses; quand l'ondée est cessée, ils reprennent leur travail : un coup de soleil qui intervient, suffisant alors pour les sécher. Il n'en est pas ainsi dans la saison voisine de la sécheresse, qu'on peut regarder comme l'hiver sous la torride, & quand ils voyagent à travers des mornes très-élevées, où les vapeurs de terre & de mer viennent se ramasser pour retomber en ruisseaux dans les ravins; les pluies ont un caractère de fraîcheur dont l'effet pourroit être très-fâcheux par la suite, si, de retour à l'habitation, le nègre étoit abandonné à lui. C'est pour prévenir tout accident à cet égard, que dans la traversée de Saint-Benoît à la rivière d'Avon (île de Bourbon), c'est-à-dire, dans un espace d'à peu près dix lieues par le sommet le plus élevé & le plus froid de l'île, les colons ont fait dresser des ajoupas ou feuillées, où tout noir arrivant trouve feu & eau pour se restaurer & se chauffer en cas de pluie. J'ai toujours observé, pendant tout le temps que j'ai donné mes soins à ces malheureux, que la saison où les pluies tombent à flots leur étoit plus funeste que celle des sécheresses. C'est à cette époque qu'ils contractent des causes de maladies qui, se confirmant vers la fin de la saison pluvieuse, finissoient par être très-funestes dans celle qui lui succédoit. Aussi convient-il, dans les habitations boisées, que le propriétaire entretienne un feu toujours en activité pour le service commun de ses noirs, notamment de ceux qui retournent de leurs travaux par un temps pluvieux.

Les soins de propreté ne sauroient être trop observés pour les noirs, notamment chez ceux qui reviennent du travail des champs. C'est pour manquer sur ce point que j'ai souvent observé dans les habitations chétives, la plupart des noirs rongés de gale, de dartres & autres affections de la peau qui rarement s'observent chez le colon aisé, qui porte sur sa propriété l'œil de l'intérêt. Je ne saurois trop recommander, en pareil cas, l'usage des bains aux ruisseaux & rivières dont l'eau a été échauffée par la chaleur du jour, notamment pour les noirs de maigre constitution, & dont la peau est fort sèche; la fibre tendue, disposition qui les rend si susceptibles des affections tétaniques. Des rechanges leur sont aussi nécessaires pour revêtir lorsqu'ils arrivent du travail ou des courses encore tout mouillés. Le colon ne doit rien épargner sur ce point, s'il veut prévenir chez ses noirs nombre de maladies qui leur deviendroient funestes par cette négligence.

La saine nourriture des noirs est particulièrement prise parmi les végétaux que fournit le sol qu'ils travaillent. Les farineux en sont la base : ce sont surtout la cassave, les patates, les cambases, les ignames, les pistaches de terre, les brettes qu'ils font cuire, & auxquelles ils ajoutent un peu de poisson sec, du sel & du piment. Aux îles de France & de Bourbon, où j'ai eu occasion de faire le plus grand nombre de mes observations, ils allient à ces alimens le maïs, les racines de songes, qui sont une espèce de *calla æthiopica*, & le manioc blanc, de la râpure duquel on compose une sorte de galette qu'on fait rôtir & qu'on donne conjointement avec un peu de riz. Les propriétaires à grands revenus ont toujours provision de poissons secs, qu'ils distribuent certains jours pour faire ce qu'on appelle du *carri*, qu'on aiguise avec du piment & du citron. Si cette nourriture étoit toujours prise d'après ce que dicte l'appétit, elle ne pourroit jamais nuire; mais quelque peu attrayante qu'elle semble être à un Européen, elle n'invite pas moins aux écarts le noir naturellement gourmand. Aussi convient-il au propriétaire de lui donner sa nourriture, non pas pour la semaine, comme c'est la coutume dans quelques îles d'Amérique, mais bien chaque jour, pour qu'il ne dévore point en peu de fois sa subsistance hebdomadaire, ou qu'il ne la vende pas pour acheter de la guildive ou du taffia pour s'enivrer, & qu'ainsi dépourvu, il n'aille ensuite voler, marauder dans les vergers & les champs voisins. La boisson ordinaire est l'eau; mais dans les sucreries, où ils ont facilité d'avoir de la guildive, souvent ils en dérobent plus qu'il ne leur en faut pour le maintien de leur raison; car de l'excès dans l'un comme dans l'autre genre, dérivent des maladies qui tournent en défaveur pour le propriétaire comme pour l'individu qui en est la victime.

Le travail est utile aux opérations de la vie, à l'énergie de laquelle il contribue en grande partie; cette vérité a son complément de preuves à l'égard des noirs dont il active la santé; mais il faut qu'il ne dépasse point les justes bornes que prescrit la raison. C'est à quoi ne réfléchissent point assez quelques colons qui surchargent leurs esclaves : ne leur accordant que trop peu de temps pour les refaire de leurs fatigues, calculant sur la rentrée de la mise de fonds pour l'acquisition qu'ils ont faite, ils n'ont en vue que le profit que leur vaut la main-d'œuvre du malheureux, s'embarrassant fort peu qu'il succombe ou non. Voilà comme raisonne l'intérêt, mais l'intérêt jette dans l'erreur lorsqu'il ne fait point entrer dans son calcul les maladies qu'occasionne alors chez les noirs l'avidité du propriétaire.

La débauche & l'excès dans les jouissances charnelles sont cause d'une plus grande intensité dans les maladies auxquelles les noirs sont sujets.

Le travail continu auquel ils font aftreints en diminue la fréquence, mais il n'en tarit pas la fource : c'eft dans leurs jours de repos qu'il faut particulièrement veiller fur eux à cet égard, & l'œil du maître ne fauroit être trop attentif fur ce point. On voit ainfi tomber dans l'inertie, l'affaiffement & fouvent le marafme, des jeunes noirs achetés dans l'efpérance d'en faire, à l'habitation, une des meilleures fources de fa profpérité. Ce n'eft pas toujours, en pareil cas, dans la cafe même de leur entourage où les noirs trouvent l'objet de leurs jouiffances; on en voit encore qui, pour l'obtenir, font la nuit trois à quatre lieues au loin, traverfent les rivières, des anfes, des mers que fréquentent des requins, & reviennent aux approches du jour pour ne point manquer à l'appel de l'économe ou du commandeur: haraffés alors, ils font peu propres à la befogne, mais bien difpofés à contracter les maladies les plus graves où peut les jeter la première caufe accidentelle.

Les principes religieux peuvent mettre un frein à leurs paffions; il eft donc effentiel de recommander aux colons d'en inculquer les maximes. Dans les colonies portugaifes & efpagnoles, chaque efclave eft marié dans la propriété du maître, & ainfi il fe forme de petites familles, qui toutes font fous fa dépendance. Dans nos poffeffions françaifes, où l'on fecoue tout ce qu'on appelle préjugé, l'on fe fert du noir comme d'une bête de fomme, s'embarraffant fort peu de fon moral, pourvu que fon travail contribue à la richeffe du propriétaire.

On ne fauroit trop porter attention fur les jeunes négreffes qui font dans leur première groffeffe, pour ne point les laiffer trop long-temps au travail, au commencement comme à la fin de leur geftation. En pareil cas, il convient de les retenir le plus long-temps poffible à la cafe, de les occuper aux foins domeftiques, & de veiller fur leur conduite pour éviter l'avortement que fouvent elles fe procurent dans les premiers temps. Il eft néceffaire alors de leur donner une nourriture fraîche, & quelques boiffons ftomachiques animées avec l'alcool. En général, les accouchemens font très-heureux chez les négreffes, mais auffi la plupart des mères ont moins d'égards & de foins pour leurs nouveau-nés, que n'en ont pour leurs petits les animaux qui, par le feul inftinct, leur donnent les marques de toute leur tendreffe.

En revenant fur tout ce qui précède, il fera facile de concevoir avec M. Dazile, qui en fait l'obfervation, que des hommes mal nourris, mal vêtus, expofés à toutes les injures de l'air, affujettis à un travail prefque continuel, livrés fans mefure aux plaifirs de l'amour & des liqueurs fortes, ne fauroient conferver long-temps leur fanté; auffi les maladies ont-elles plus de prife fur eux que fur les blancs & les hommes de couleur, qui font bien moins enclins à de pareils défauts. Une nourriture végétale & trop fouvent vapide tend non-feulement à produire les affections vermineufes qui leur font fi communes, mais encore l'affection chronique fi ordinaire aux enfans & aux filles, qui les porte à manger du charbon, de la terre & autres fubftances fèches plus ou moins inertes. L'épuifement où les jettent ces abus trop fréquemment répétés, nuit à leur digeftion; de-là la cacochylie qui fraye la voie à des affections morbifiques de la nature la plus grave. Les poumons font les premiers à en reffentir les mauvais effets; ils contractent un vice d'inertie qui, dans la fuite des temps, réuni à la première caufe occafionnelle, devient la fource des engorgemens lents, particuliers à ce vifcère.

Partie thérapeutique.

En général, quoique les noirs travaillent beaucoup; qu'ils tombent fouvent dans des écarts qui, chez les blancs, leur occafionneroient des maladies inflammatoires, néanmoins on les voit attaqués rarement de ce genre d'affections. La température du climat où ils vivent, l'inertie de leurs fibres, le genre de nourriture qu'ils prennent, les excès dans le libertinage, leur moral peu activé, & fans doute auffi l'état de fervitude où ils font, ne favorifent pas affez l'excitabilité de leur organifme pour qu'ils foient difpofés à l'influence des caufes immédiatement propres à produire ces fortes d'affections. Auffi le plus grand nombre de celles auxquelles ils font le plus fujets, proviennent-elles plus de la cacochylie qui réfulte toujours des mauvaifes digeftions, que de toute autre caufe.

Fièvres.

Le plus grand nombre de leurs fièvres font des doubles-tierces, continues, rémittentes, qui durent plus ou moins, felon l'état des premières voies. Ces fièvres féviffent particulièrement vers la fin de la faifon des pluies, temps où l'eau croupiffant dans les *eftères* ou pays plats & marécageux, au voifinage de la mer, fe putréfie, & donne lieu à ces mauvaifes influences qui moiffonnent un fi grand nombre de blancs nouvellement venus d'Europe. Dans le plus grand nombre, qui tiennent de la malignité, il ne faut point s'attendre à ces falutaires efforts d'une nature indicatrice, qui active fes moyens pour éliminer les principes délétères & nuifibles à la régularité de fes actions. C'eft d'après l'uniformité des vues de tous ceux qui ont pratiqué fous la zone torride, que nous produifons cette opinion.

Quand il y a tumefcence, que la langue limoneufe & jaunâtre fe joint à une apparence jaune de la conjonctive, & indique une furcharge des fucs excrémentitiels qui affluent dans les premières voies, il faut auffitôt penfer à évacuer par haut en donnant l'émétique à haute dofe. Ma coutume, en

parcil cas, étoit de faire boire abondamment, au prodrome de la maladie, une légère décoction d'oseille, & le lendemain je donnois un gros d'ipécacuanha indigène, auquel j'ajoutois un grain de tartrite antimonié de potasse; je passois aux purgatifs en apozème, dont le tamarin, les sommités fleuries de cassier & le jalap faisoient le fond; les bouillons de brède aiguisés avec le tamarin, constituoient ainsi la boisson journalière. En général ces sortes de fièvres, chez les noirs, arrivent promptement à leur plus haut période, souvent sans qu'on ait pu s'en douter d'après l'état des symptômes; la tête se perd, la force du pouls est loin de répondre à la chaleur qui est mordicante & peu humide, les tendons travaillent, les lèvres se colorent, & de temps à autre on sent des irrégularités dans les rhythmes du pouls qui n'annoncent rien de critique. Il y a dans le cours de tous ces symptômes des intervalles en mieux, dans lesquels les malades répondent assez bien pour faire croire qu'ils sont en pleine jouissance de leur raison, mais en général cela est de peu de durée. C'est une mauvaise annonce quand les yeux se convulsent, que les malades se refusent à montrer leur langue, ou qu'ils l'offrent dans un état de vacillation; qu'ils rendent par la bouche une odeur d'aigre & quelquefois de petits vers, & même des lombricaux dont le foyer est au dedans.

Quoique, pour le plus souvent, il seroit imprudent de beaucoup compter sur les mouvemens critiques de la nature, cependant, quand on a fait les déplétions générales que suggèrent les symptômes présens, qu'on a convenablement disposé l'organisme à tirer parti des circonstances, il est bon de s'en tenir aux chicoracées & tamarinacées qu'on aiguise, & qui, en même temps qu'elles corrigent la septicité des humeurs, entraînent par bas celles qui, devenues excrémentitielles, ne peuvent plus retourner dans le torrent de la circulation générale. Commençant vers le deuxième septénaire, le ventre s'ouvre de lui-même; alors paroissent des déjections bilieuses, & le malade peu à peu revient à son bon sens. Quand, au contraire, celles-ci sont aqueuses, teintes de sang ou comme une légère solution de glaise dans de l'eau, qu'à cette apparence se joint la prostration de force, la petitesse du pouls, il y a tout lieu de désespérer. En général, les inconvéniens critiques, résultans de la force de la nature, se font moins souvent sentir parmi les noirs cultivateurs, chez qui l'épuisement est porté à un plus haut point que chez les noirs ouvriers & ceux employés aux travaux domestiques, dont les alimens sont beaucoup plus succulens; aussi est-ce un motif pour être avare de sang dans le plus grand nombre de leurs maladies. Ceux qui arrivent nouvellement d'Europe pour pratiquer, ne sauroient trop faire attention à cette circonstance, & ne point se laisser prendre à ce que peuvent offrir d'urgent, le délire, la gêne dans la respiration, la rougeur des yeux, des lèvres & l'âpreté de la chaleur, pour mettre en pratique une méthode évacuante qui peut avoir ses avantages en Europe, mais qui deviendroit funeste, si elle étoit indistinctement admise chez les noirs. Quand quelques circonstances demandent une déplétion particulière, on peut substituer aux saignées générales, les locales, qu'on pratique au moyen des ventouses scarifiées & des sangsues quand on en peut trouver dans la colonie.

L'emploi du tartrite antimonié est d'une grande efficacité dans le cas de ces fièvres, quand les premières évacuations, par haut comme par bas, ont eu convenablement lieu. J'avois coutume de le donner à un grain dans de l'eau de riz, sur une pinte de laquelle j'ajoutois deux cuillerées de vinaigre; je faisois alterner cette boisson, un peu nourrissante, par une légère limonade, à laquelle je faisois mêler un peu de muscade.

Quelques-uns, pour remédier aux douleurs symptomatiques de la tête, conseillent les vésicatoires; je les ai vu appliquer plutôt par routine que par méthode, &, dans la plupart des cas, non-seulement ils ont été inefficaces, mais souvent ils ont amené la gangrène: c'est une observation qui mérite la plus grande attention dans la pratique des colonies. On peut les remplacer, quand on a de justes motifs de crainte à cet égard, par des pédiluves, les douches sur le sommet de la tête, l'usage du nitre & du camphre à forte dose, qui m'a toujours paru leur être infiniment préférable, & plus encore par la saignée du pied, qui, par la prompte révolution qu'elle opère, fait tomber dans un affaissement subit dont il est très-difficile aux malades de se relever. On peut formuler le conseil de la manière suivante: ℞. camphre, un demi-gros; nitre, un gros; cassonade fine, deux gros. Broyez; formez douze prises, & vous en donnerez une toutes les trois heures, faisant boire par-dessus un verre d'eau aiguisée d'un peu de sirop, de vinaigre ou de limon.

En général, toutes les fois que le délire est avec redondance du pouls, respiration halitueuse répétée & chaleur humide, on ne risque point d'en venir à la saignée. Si les évacuations qui arrivent vers le milieu de la maladie sont crues, il faut subvenir à la foiblesse des entrailles par les infusions aromatiques, telles que celles où entrent l'écorce de citron, les feuilles de menthe, de mélisse, auxquelles on donne une activité nouvelle avec une ou deux cuillerées de taffia. Si le météorisme est accompagné de douleurs & de parcité dans les urines, ce qui indique une complication inflammatoire du système intestinal ou une péritonite, il faut insister sur les infusions de réglisse & de chiendent, en les nitrant convenablement pour qu'elles deviennent diurétiques. On aide l'effet des remèdes par des fomentations résolutives; & si l'on soupçonne une cacochylie, on en vient aux minoratifs fondans & salins de préférence à tout autre purgatif, où la manne entre comme base. Souvent

il n'y a que les gros inteſtins qui ſoient dans un état de météoriſme; l'ouverture des cadavres m'a ſouvent fait trouver, en pareil cas, le colon de la groſſeur du mollet & l'eſtomac également diſtendus, ſe répulſant juſqu'à la région hypogaſtrique. J'ai auſſi trouvé un foyer vermineux vers l'endroit d'un rétréciſſement qui s'oppoſoit au libre paſſage de l'air. Les lavemens fréquemment répétés, les frictions ſur le ventre, une preſſion continue ſur cette partie, ne peuvent avoir en pareil cas qu'une grande efficacité.

La convaleſcence, dans ces ſortes de fièvres, eſt ſouvent accompagnée d'une inertie dans les fonctions du bas-ventre, d'un engorgement dans le foie ou la rate, qui, tendant à ſe réſoudre, conduit à l'hydropiſie. On préviendra ſouvent cette métaptoſe en preſcrivant l'uſage de la tiſane d'indigo ſauvage, dans laquelle on fait infuſer une boule de Mars. Mais quand elle eſt formée, on doit faire uſage d'un opiat où entreront la rhubarbe, le jalap & le calomel aux doſes preſcrites.

L'engorgement tient quelquefois du caractère inflammatoire, notamment chez les noirs bien membrés, qui ont été quelque temps travaillés de fièvres doubles-tierces. On a tout à craindre alors ſi le malade dit éprouver une douleur qui, fixée à l'hypocondre droit, augmente quand il touſſe ou qu'il éternue; quand la conjonctive, le viſage & même tout le corps offrent une teinte jaunâtre; quand la fièvre continue avec redoublement tous les jours. En pareil cas on applique des plantes émollientes ſur l'endroit douloureux; on preſcrit les délayans, les infuſions & décoctions apéritives, les lavemens de même nature, qu'on anime de temps à autre par quelques laxatifs; & s'il n'y a point amélioration, on en vient à la ſaignée du pied. Enfin, ſi, malgré le bon uſage de tous ces moyens, les ſymptômes s'aggravent, que les horripilations ſe ſuccèdent, qu'il paroiſſe au dehors quelque rougeur, qu'enfin la fluctuation ſe faſſe ſentir, il faut en venir à l'inſtrument tranchant, que l'on dirige, à l'aide du doigt, dans l'intérieur & aſſez profondément, une fois que la première inciſion a été faite.

Les fièvres rémittentes dans les pays chauds, chez les noirs comme chez les blancs qui abuſent de leurs forces avec les créoles, ſe jugent aſſez ſouvent par un éréthiſme qui paſſe promptement à l'état de gangrène; c'eſt le cas d'inſiſter encore plus ſur le quinquina, les acides végétaux, & généralement ſur les toniques les plus convenables en pareil cas. Quant à l'eſcarre, on le fomente avec l'infuſion d'abſinthe, qu'on aiguiſe en y ajoutant un peu d'eau-de-vie camphrée. Quand il eſt tombé, on y inſtille de temps à autre du jus de citron, qui opère ici d'une manière ſurprenante.

Les fièvres tierces, doubles-tierces, ſéviſſent dans quelques cantons des colonies, où l'air eſt dans une ſorte de ſtagnation, à raiſon de la quantité de bois qui écartent le bon effet des briſes, notamment dans ceux où, à cette circonſtance, ſe joint l'émanation que donnent les eſtères & autres eaux croupiſſantes : ces fièvres, trop tôt arrêtées, donnent lieu à un empâtement du foie, qui, paſſant à l'état inflammatoire, mais d'une manière cachée, ſollicite une méthode curative toute particulière lorſque le déſordre intérieur rend inefficaces les autres, quelque bien qu'on ait ſaiſi les indications; c'eſt ce que j'ai eu ſouvent occaſion de voir dans les Indes & même à Madras, dans le peu de temps que j'y ſéjournai. Quand ces fièvres s'entent ſur des eſclaves récemment arrivés, qu'on met trop tôt au travail ſans conſulter leurs forces, qu'on n'a point ſoin de diſtraire du chagrin qu'ils éprouvent d'avoir quitté leur pays, quelque robuſtes que ſoient ces malheureux à leur arrivée, ils ſuccombent; ou ſi la fièvre ſe diſſipe, les digeſtions ſe font mal, le meſentère, la rate ou le foie s'obſtruent, l'infiltration des pieds, des jambes ſurvient, & l'arcite ou l'anaſarque les emporte aſſez promptement. En général, j'ai obſervé que ces dernières maladies étoient plus fréquentes dans les quartiers boiſés; que les flux de ventre, au contraire, étoient particuliers à ceux qui étoient dégarnis.

Le plus grand nombre des fièvres dont il vient d'être fait mention ſeroient ſouvent prévenues, ſi les propriétaires ou gérans ne négligeoient point leurs noirs dans leurs premières indiſpoſitions, & ſi ceux à qui ils confient le ſoin de leurs hôpitaux étoient ſuffiſamment inſtruits pour preſcrire les avis & les remèdes qui conviennent en pareil cas. Les mauvaiſes digeſtions en ſont une des cauſes les plus communes, ainſi qu'on le remarque chez les noirs qui ne ſont point encore acclimatés. La langue, les gencives, le palais même, chez eux, ſe décolorent, & l'apepſie ſurvenant, bientôt les fièvres ataxique ou lente arrivent & amènent à leur ſuite le plus grand abattement, & cela avec d'autant plus de promptitude, que les malheureux habitent des lieux humides & qu'on ne fortifie leurs organes digeſtifs par aucun ſpiritueux. D'autres fois, le mal prenant une toute autre marche, donne lieu à l'embarras, à l'engorgement de quelques-uns des viſcères abdominaux; le méſentère s'épaiſſit, s'endurcit même; l'eſtomac & les inteſtins ſe racorniſſent & ſont trouvés réduits à un très-petit volume après la mort; enfin, la cachexie s'établiſſant de plus en plus de la manière la plus complète, la mort termine bientôt les ſouffrances. Ainſi, par une ſuite de ſymptômes qui s'aggravent, elle arrive plus ou moins promptement, à moins que le noir ne la hâte par le ſuicide, ainſi qu'il eſt aſſez ordinaire à ceux des nations Mina & Arada.

On prévient cette fâcheuſe cataſtrophe en veillant ſur toutes les circonſtances hygiététiques qui peuvent l'éloigner; en logeant mieux le noir, le faiſant coucher ſur un cadre, le vêtiſſant convenablement, le nourriſſant de même : c'eſt alors que les toniques, les apéritifs, & enſuite les diurétiques pourront avoir leur effet : on pourra également

leur entre-mêler les purgatifs quand l'indication sera urgente; on pourra aussi tenter de temps à autre l'efficacité de l'ipécacuanha comme émétique & comme incisif : cette racine, celle de jalap, de rhubarbe, le calomel, le vin antimonié & autres substances incisives sont les remèdes les plus usités en pareil cas, ainsi que la thériaque & le diascordium comme calmans : on peut encore recourir aux eaux minérales naturelles ou factices, si l'on se trouve dépourvu des premières, à la teinture de mars, aux décoctions & infusions amères. Un excellent purgatif, en pareil cas, est la solution d'un gros d'aloès dans une pinte de taffia : on en donne une cuillerée à bouche chaque matin, & quand elle opère en bien, on réitère le soir & quelquefois à midi : on pimente la nourriture & on l'aromatise avec les herbes odoriférantes que produit le climat, ou avec le gingembre & la canelle.

Péripneumonie.

Le régime des noirs, le peu de soins qu'ils ont de se sécher quand il sont mouillés, le manque de moyens, pour le plus grand nombre, d'éviter l'influence du froid des nuits qu'amène le retour de la saison, qu'on peut regarder comme l'hiver sous la zone torride, l'habitude où ils sont de marcher nus pieds sur un terrain humide & souvent froid, de se désaltérer, quand ils ont fort chaud, à l'eau fraîche d'un ravin, les exposent souvent à des répercussions de transpiration dont les effets se font sentir sur les organes de la respiration. Ces causes, en Europe, chez un sujet dont le système des solides est doué d'une grande vibratilité, produiroient une péripneumonie bien caractérisée; chez les noirs, dont la constitution est moins disposée à l'inflammation, elles donnent lieu à ce qu'on appelle communément la *fausse fluxion de poitrine* (*peripneumonia notha*) (1). Ici la fièvre, à l'invasion de la maladie, est à peine évidente; il y a prostration, inégalité dans le rhythme du pouls, bouffissure du visage; les malades se plaignent d'une douleur modérée au côté; les crachats sont expectorés, mais difficilement, & quelquefois striés; la langue est humide & limoneuse; enfin, aux signes qui annoncent une surcharge des poumons, s'allient ceux qui accompagnent la présence d'une saburre dans les premières voies. Ce genre de péripneumonie, sous des dehors assez benins, n'en cache pas moins la plus grande férocité. Les crachats faciles, peu considérables, d'assez bonne nature d'abord, deviennent bientôt teints de diverses couleurs, & leur noirceur finit par indiquer l'état d'oppression où sont les poumons.

On est avare du sang en Europe dans le traitement que demande un pareil état; à bien plus forte raison doit-on l'être chez les noirs, chez qui la force vitale est loin d'être portée à l'exaltation. Aussi, quand la routine préside à l'administration des moyens de guérison, voit-on souvent les malheureux qu'elle atteint, s'ils échappent au danger présent, tomber dans d'autres que leur suscitent ces violentes déplétions; l'inertie, de particulière devient générale, & l'hydropisie survient qui les dévoue à la mort, seul moyen qui puisse terminer leurs maux (1).

J'ai eu occasion de voir quelques cas de ce genre dans le canton Sainte-Marie, île de Bourbon, pendant un an que j'y ai pratiqué la médecine; ils sont plus fréquens dans ceux de Sainte-Rose & de Saint-Benoît, les plus pluvieux de l'île; voici, en pareil cas, la méthode qui m'a assez bien réussi. Je donnois l'ipécacuanha du pays à un gros pour faire vomir, & le lendemain je le prescrivois à moindre dose pour occasionner seulement de légères nausées qui déterminassent la toux & l'expectoration; & pour mieux réussir sous ce dernier rapport, je faisois brûler un peu de gomme-élémi sur des charbons ardens, pour bien parfumer la case. Je revenois à l'émétique le lendemain ou surlendemain, selon que les circonstances s'y prêtoient. La boisson du malade étoit l'infusion de cresson de fontaine avec une ou deux pincées d'une herbe amère qu'on appelle l'*herbe blanche* dans le pays, ou quelques pincées de feuilles de monbin; j'y ajoutois un grain d'émétique pour lui donner une qualité incisive & diaphorétique; j'activois tous ces moyens, chez quelques-uns, à l'aide d'une potion oxycratisée ou kermétisée, selon les circonstances. Ainsi, en excitant de légères secousses dans tout le système, & agissant spécialement sur le poumon, je donnois à celui-ci les moyens qui étoient en mon pouvoir pour le débarrasser, pendant que d'une autre part, portant mes vues sur le système digestif, j'en diminuois la surcharge par des évacuations plus ou moins répétées, selon que la prudence le prescrit à l'homme qui n'est point routinier.

Quand la toux est sèche, on peut remplacer l'oxymel par le kermès ou le soufre doré d'antimoine, qu'on allie à l'huile d'olive à la dose de trois

(1) Outre cette espèce, Desportes fait mention de péripneumonies bilieuses. J'ai eu occasion de voir celle-ci chez les blancs, mais jamais chez les noirs. J'ai toujours réussi, en pareil cas, avec les chicoracées & les potions huileuses kermétisées.

(1) Ceci ne doit s'entendre que pour la maladie caractérisée, comme elle l'est dans le texte; car, ce qui arrive il est vrai rarement, quand le pouls est bien développé avec dureté, que les crachats sont bien vermeils, & que la maladie commence, on doit faire une forte saignée; mais passé cette époque il faut aller *parcâ manu*, à raison de l'affaissement qui survient souvent au moment où l'on s'y attend le moins. C'est une observation que donne lieu de faire la pratique du pays. Elle indique encore de souvent préférer la saphène à la médiane pour mieux dégager le foie qui a tant de propension à être surchargé, surtout dans le cas actuel, quand une ou deux saignées du bras ont précédé. Dans le cas où l'on pourroit se procurer des sangsues, on aura toujours recours à ce moyen, dont l'application se fera à l'anus.

ou quatre grains. Quelquefois ce remède relâche le ventre : c'eſt un avantage quand l'effet n'eſt pas porté trop loin. Comme on n'a pas toujours d'huile fort douce, on peut mêler le remède à quatre onces de lait d'amandes de badamier, un ſcrupule de gomme adraganthe & ſuffiſante quantité de ſucre pour en faire un looch qu'on donne par cuillerées. Les propriétaires mêlent, en pareil cas, le kermès à une certaine quantité de miel du pays qui eſt liquide; ils y allient auſſi un peu de gomme arabique, & donnent le mélange à la doſe d'une cuillerée à bouche. Une irritation établie au dehors ſur les parois de la poitrine ne peut avoir qu'un bon effet comme révulſif; de-là le ſuccès d'un épiſpaſtique ambulant ſur la région la plus douloureuſe. L'obſervation eſt en faveur de ce moyen, même dans les cas où la ſtaſe eſt inflammatoire.

Enfin quand, par un ſage emploi de tous les moyens, on eſt parvenu à diſpoſer la nature à devenir victorieuſe, il eſt bon de lui abandonner la plus grande part du travail, en l'entretenant dans ſes heureuſes diſpoſitions à l'aide de légers inciſifs, tels que l'infuſion du grand baume, à laquelle on ajoute le ſirop de calebaſſe; le ſage emploi de quelques laxatifs aux époques qu'elle demande, ce qui a lieu ordinairement vers le huitième ou neuvième jour; mais en pareil cas il faut bien faire attention à ce que le dégorgement de la poitrine ſoit complet, que l'expectoration tire à ſa fin, autrement on ſupprimeroit ſes effets ſalutaires ſur les poumons. Cette règle eſt une de celles que l'expérience ſanctionne chez les noirs comme chez les blancs. Ainſi j'ai toujours traité ces ſortes d'affections que l'on ne combat que trop ſouvent & inopinément avec la ſaignée. A ce ſujet nous ne ſaurions trop prévenir les jeunes médecins qui vont s'établir dans la zone torride, contre les méthodes abuſives que preſcrit M. Deſportes dans ſon *Traité des maladies de Saint-Domingue*. A en augurer par ce qu'il dit, on voit qu'il ne rapporte pas les cas qu'il voyoit aux obſervations faites par les bons auteurs. M. Dazile, excellent juge ſur cette matière, a la même opinion que moi. Ce dernier vante comme un excellent purgatif trois onces de manne qu'on fait fondre à froid dans trois verres d'eau. On y exprime le jus de deux ou trois citrons, ſuivant leur groſſeur, de manière que le tout ait le goût de limonade; on le broie bien dans un mortier de marbre, & l'on donne la doſe par cuillerées juſqu'à ce que le remède opère complétement.

Quelquefois il ſe forme un foyer de ſuppuration dans la région engorgée, ce qui provient d'une inflammation latente que l'opiniâtreté du mal détermine dans tout le contour; on ne s'aperçoit de cette épigénèſe que vers l'époque où la convaleſcence devroit commencer. Le malade eſt bien mieux, le pouls eſt plus manifeſte dans la fièvre comme dans la régularité de ſes battemens, tout enfin indique la pacification, mais la mine eſt au dedans, & l'exploſion n'en ſera point tardive; ce ſont ces ſortes de cas bien fâcheux qui annoncent à l'habitant la perte prochaine d'une portion de ſa propriété : en pareil cas la matière eſt contenue dans une ſorte de kiſte, formée de parois endurcies, ſuſceptible néanmoins d'éroſion à la longue; cette maladie ſecondaire eſt la vomique. D'autres fois, l'inflammation s'eſt ſi promptement formée alentour, que le temps a manqué pour qu'elle fût avec congeſtion dans ſes confins, d'où s'en eſt ſuivi l'ulcère; d'autres fois enfin, le mal eſt diſſéminé ſur pluſieurs points, & la congeſtion devançant l'inflammation, il ſe forme ce qu'on appelle *des tubercules*, qui paſſent à la ſuppuration. Dazile, qui a fait un aſſez bon article ſur cette matière, dit que de ces trois terminaiſons, la première eſt très-commune parmi les noirs & ſouvent funeſte; la ſeconde eſt beaucoup plus fâcheuſe, mais elle eſt auſſi plus rare; la troiſième eſt bien moins dangereuſe que les deux autres.

Les ſignes qui annoncent ici la ſuppuration ſont la continuation de la maladie première ſans qu'il s'en ſoit ſuivi des indices de réſolution ni de criſes, des friſſons irréguliers à l'époque du dernier ſeptenaire, l'oppreſſion que les évacuans ne peuvent diminuer, enfin un état fébrile qui conſtitue la fièvre hectique avec toutes ſes ſuites. En général, ces ſortes de cas ſont très-fâcheux; ils demandent de ceux qui traitent, ce qu'ils n'ont pas toujours, ſavoir, cette ſagacité qui tire parti de toute indication; cette continuité de ſoins qu'ils ſont ſouvent dans l'impoſſibilité de donner, vu leur éloignement, & de la part des malades, la ſcrupuleuſe obſervation des conſeils. Or, comme ſouvent, de part & d'autre, il s'établit ſur ces points une très-grande négligence, les ſuites en ſont toujours fâcheuſes pour le noir, qui, le plus ordinairement, eſt abandonné à ſon malheureux ſort. On ſe contente, en pareil cas, de lui donner du laitage; les loochs de miel & de beurre, ſi recommandés par Celſe; l'huile de térébenthine & le miel, de l'eau de cange, quelques boiſſons miellées, dont on ſeconde les effets à l'aide de quelques excitatoires.

L'apoplexie eſt une maladie qu'on obſerve rarement chez les blancs dans les colonies; je n'en ai point vu chez les noirs : cependant Deſportes en cite quelques exemples qu'il a obſervés dans le cours de quatorze ans qu'il pratiqua à Saint-Domingue; mais en liſant attentivement les hiſtoires qu'il en a laiſſées, on voit qu'il s'eſt groſſièrement abuſé, & ſur le diagnoſtic & ſur le traitement qu'il a ſuivi en conſéquence. Il n'en eſt pas de même de la colique bilieuſe, qui eſt très-fréquente dans la zone torride, & qu'on voit régner dans les îles, ſpécialement parmi les noirs libres dans les colonies & aux Indes, à s'en rapporter à ce que j'ai vu pendant les cinq ans que j'y ai pratiqué. Les chicoracées en lavage, les purgatifs & les délayans ſont les re-

mèdes les plus efficaces pour les noirs comme pour les blancs.

Diarrhée & dyssenterie.

On peut ranger parmi les maladies fâcheuses des noirs, les flux de ventre qui en moissonnent un grand nombre sur les vaisseaux négriers, & encore un plus grand à leur débarquement. Le mauvais régime & le chagrin qui détériorent l'intégrité des fonctions du système digestif, en sont les premières causes. Les excès où ils peuvent donner quand ils sont à terre, la suppression subite de la transpiration pour avoir bu une eau trop fraîche, traversé une rivière la nuit, ou s'être gorgés de fruits quand ils maraudent, en sont les causes occasionnelles, qui, entées sur une première, l'inertie de leur appareil digestif, donnent une exertion à celles-ci qu'elles n'eussent point eue sans elles. Le flux est d'abord diarrhétique; les selles se répètent sans que le noir en éprouve affoiblissement; elles sont crues, roussâtres, quelquefois bilieuses, un peu épaisses, & d'autres fois glaireuses, avec les indices d'une digestion imparfaite; la douleur est supportable, le pouls n'augmente point dans son rhythme, l'appétit diminue, la soif augmente, la langue est blanche & limoneuse; c'est avec peine que les alimens, même légers, sont digérés; les borborigmes, de temps à autre, se font sentir. Si la maladie est de nature à ne point s'améliorer par le sage emploi des remèdes, les pieds s'infiltrent, la fièvre lente vient miner le reste des forces, & le malade succombe souvent dans l'espace d'un mois & quelquefois plus.

Il n'est pas rare, en pareil cas, que l'acrimonie du flux diarrhoïque sévissant sur les parois intestinales, ne détermine sur elles une évasion qui bientôt amène la dyssenterie. Le mal alors prend une intensité d'effet qui offre de nouveaux symptômes; la fièvre s'allume, & avec elle paroissent des douleurs, des coliques, le tenesme & des évacuations plus ou moins sanguinolentes, qui causent, en passant par l'anus, un sentiment de cuisson que ne fait point cesser l'éjection. Il est assez ordinaire de voir ces flux alterner, chez les noirs, par le peu de soins qu'ils prennent à consolider leur convalescence; mais de tous ces flux, celui qui est le plus fâcheux est le céliaque ou lientérique, dans lequel le noir rend ses alimens dans l'état de crudité qu'il les a pris. « On reconnoît, dit Dazile, par la nature & la quantité des déjections, ce qu'il y a à espérer ou à craindre dans la diarrhée. Une matière jaunâtre un peu épaisse, rendue sans douleur, & sept à huit fois à peu près en vingt-quatre heures, ne présente rien de dangereux; mais celle qui est roussâtre & rendue en grande quantité dans le même espace de temps, annonce un commencement de dissolution dans les humeurs, suivie ordinairement de la fièvre lente, du marasme & de l'hydropisie; la matière glaireuse produit presque toujours la dyssenterie : dans celle-ci, une légère teinte de sang mêlée avec des matières d'une qualité suspecte, sans être dangereuse, fait espérer la résolution & annonce que l'inflammation n'est pas considérable. Au contraire, lorsqu'on rend une grande quantité de sang pur, noir & dissous, il y a tout lieu de craindre une gangrène prochaine dans les intestins; & quand la matière, quoique non sanguinolente, est très-âcre & crue, qu'elle produit de violentes épreintes, on doit redouter que la maladie ne se termine par la dissolution, dont le marasme, la fièvre lente & même l'hydropisie sont la suite. »

Le plan du traitement est ici fondé sur les mêmes principes que chez les blancs; mais il convient, en pareil cas, de plus insister au commencement sur la racine du Brésil comme vomitif, pour donner à tout l'appareil digestif ces secousses salutaires qui contribuent à la pleine expulsion des crudités qui en oppriment les opérations. En pareil cas, il faut préférer celui qui vient des possessions portugaises. On est souvent obligé de doubler la dose d'usage en Europe, soit à raison d'un commencement de détérioration dans la substance, ou de l'inertie plus grande du sujet à qui on l'administre. Quand le flux est de nature bilieuse, il est d'usage de donner l'eau de cange ou une légère décoction de brède ou de pourpier. Quand les matières sont crues, que la laxité est évidente, on donne l'infusion de feuilles de roses qu'on acidule avec le jus de limon ou l'acide sulfurique. Si les déjections sont douloureuses, on donne la décoction blanche de Sydenham, & on y mêle la teinture de laudanum à la dose d'une trentaine de gouttes; on donne deux fois dans la journée des lavemens émolliens, auxquels on ajoute une tête de pavot; on purge de temps à autre avec la rhubarbe & les feuilles de cassier, auxquelles on ajoute la pulpe de tamarin. Quand la maladie sévit sur les gros intestins, comme dans la plupart des cas de dyssenterie, il faut en venir aux lavemens fréquemment répétés, notamment ceux de nature émolliente & inviscante, propres à laver & défendre les parois des intestins de l'action de toute acrimonie. On procure du calme la nuit avec la thériaque, à laquelle on ajoute une nouvelle dose de laudanum; on donne ensuite la rhubarbe & le quinquina comme correctifs; & lorsque les selles sont moins nombreuses & commencent à se lier, on remplace la thériaque par la confection d'hyacinthe, les infusions amères, & insensiblement on en vient aux astringens, au simarouba, au sang-de-dragon, au mastic, au bol d'Arménie & autres absorbans; mais en général il faut prendre garde de passer trop promptement à ces moyens d'astriction, car souvent ils amènent une sécheresse qui a ses inconvéniens : on peut alors leur entre-mêler la rhubarbe & l'ipécacuanha mêlés ensemble; savoir : trois grains de la première de ces substances & un de la seconde; on en fait un bol qu'on réitère trois ou quatre fois dans la journée; on nourrit le noir

avec la farine de manioc, les crêmes de riz, les compotes de goyaves. Il eſt des cas où la violence des douleurs demande à être calmée; on a recours à l'opium en ſubſtance, qu'il faut alors bien ménager.

Toute diarrhée qui paſſe à l'état de dyſſenterie chez les noirs, d'ailleurs dans un état d'enchymie, demande à être combattue par une déplétion de ſang; c'eſt un principe qui a ſon application chez le noir comme chez le blanc; mais en le mettant en pratique chez le premier, il faut prendre garde de ne point dépaſſer les bornes; & en ce cas le pouls, la douleur plus ou moins grande du ventre, ſa tenſion, régleront la conduite à tenir. En général, les fomentations & les cataplaſmes ſur le ventre ne peuvent avoir qu'un très-bon effet : on en doit dire autant des calmans opiacés, qu'il faut donner avec précaution pour ne point trop promptement arrêter, par leur effet, une expulſion d'humeurs acrimonieuſes qui peut être entrée dans les ſages vues de la nature, ainſi que cela a lieu dans les affections putrides & ſcorbutiques, ſi fréquentes chez les inſulaires au renouvellement des ſaiſons. Le camphre, en pareil cas, eſt un excellent ſuccédanée, répété pluſieurs fois le jour à petite doſe, pour lui donner l'effet calmant. On peut l'unir au nitre ou à la poudre de Sthall, dont il augmente en pareil cas l'énergie. D'ailleurs, par ſa volatilité, il ſe répand dans tout le ſyſtème & excite à la diaphorèſe, ſi néceſſaire en pareille occurrence. Une tête de pavot en décoction donne aux lavemens qu'on preſcrit alors une qualité parrhégorique, dont ſe trouvent très-bien les ſurfaces inteſtinales; on y ajoute une cuillerée d'huile d'olive dans laquelle on a diſſous un demi-gros de camphre par la trituration. Il faut l'avouer, malgré l'emploi de tous ces moyens ſagement adminiſtrés, la maladie avance ſouvent vers la fâcheuſe cataſtrophe, & la mort qui ſurvient alors donne lieu de voir dans le ſyſtème abdominal des déſordres au-deſſus des ſecours de l'art. La convaleſcence, quand le traitement l'amène, eſt longue; l'intempérance occaſionne ſouvent des rechutes : il faut alors conſidérer les cauſes occaſionnelles pour diriger d'après elles les conſeils.

Cachexie dite Mapou.

Il eſt une eſpèce de cachexie que j'ai eu occaſion d'obſerver chez les noirs, & qui mène ſouvent au ſcorbut; elle a ſa ſource dans l'état de ſouffrance où a été l'eſclave pendant ſa traverſée : auſſi ſe remarque-t-elle plus ſouvent chez le nouveau débarqué que chez celui qui eſt habitué à ſes exercices journaliers J'ai eu occaſion d'en voir les triſtes effets en 1774, au Cap de Bonne-Eſpérance, ſur une cinquantaine de noirs débarqués d'un vaiſſeau négrier qui venoit de la côte Zanguebar; la plupart rendoient des flots de ſalive comme s'ils euſſent fait uſage du mercure; leurs yeux étoient échymoſés; pluſieurs avoient des ulcères à la bouche, aux jambes; leurs pieds & leurs joues étoient dans un état d'infiltration : tout annonçoit la plus grande proſtration chez ces ſujets, qui avoient beaucoup ſouffert dans leur traverſée. Il eſt une remarque à faire ſur ce gonflement des jambes, ſavoir, qu'il dépend moins de la préſence de la ſéroſité que d'une ſorte de gélatine épanchée dans les tiſſus des parties, ce qui donne à la jambe un caractère de dureté qu'on n'obſerve point dans les infiltrations. Les nègres donnent le nom de *mapou* à ces ſortes de gonflemens, à raiſon de ce que les chairs, en pareil cas, reſſemblent en conſiſtance au bois de ce nom, qui a la molleſſe de la rave. L'affection dont il s'agit, & que je regarde comme ſcorbutique, prend ſubitement, ou du moins ſes ſymptômes paroiſſent d'abord dans toute leur vigueur. Quoique la cauſe date de loin, ainſi qu'il eſt permis de le croire d'après tous les indices précurſeurs de l'état de perverſion où ſont les ſolides & les humeurs, ſi l'on vouloit confronter ce que les auteurs qui ont traité cette matière ont décrit dans leurs ouvrages, il ſeroit très-difficile de vérifier ce qu'ils diſent des deux premières époques qu'ils marquent, tant la nature eſt incertaine alors ſur le genre d'exploſion qu'elle doit prendre pour manifeſter l'état d'oppreſſion où elle eſt. En général, on n'a des notions du mal préſent que par la proſtration, l'incapacité pour le moindre exercice, l'indifférence à tout genre de nourriture. Cependant, en examinant alors de près, on découvre quelques varices ſur le blanc de l'œil; les gencives ſont gonflées, ſaigneuſes; les urines ſanguinolentes. Inſenſiblement le ventre ſe météoriſe, les pieds s'infiltrent, les hémorragies naſales ſurviennent; la fièvre s'allume bientôt après, mais foiblement & ſans obſerver de type; la langue eſt sèche, les dents noirciſſent par le manque de vie où eſt leur ſubſtance, auſſi bien que par le limon dont elles ſe couvrent. C'eſt à cette époque que tous les ſymptômes devenant plus intenſes, les douleurs ſurviennent & ſont ſuivies de défaillances, de ſyncopes, qui ſouvent ſe terminent par la mort, à moins qu'une diarrhée ſymptomatique n'en éloigne momentanément le terme, en donnant iſſue à une partie de l'acrimonie humorale, alors portée à ſon plus haut point.

L'état de cachexie dont il s'agit ici, mérite toute l'attention du chirurgien négrier; & comme il y va de ſon intérêt, s'il ne réuſſit point, on doit moins le taxer de négligence que d'ignorance. Comme les flux diarrhoïques ou dyſſentériques n'indiquent pas toujours le plus haut terme dans l'affection, quand la maladie ſe manifeſte dans la traverſée, rendu à terre, le chirurgien ne doit avoir rien de plus preſſé que de faire débarquer ceux-ci, ſans qu'il ait à craindre aucun réſultat fâcheux. Il n'en eſt pas de même à l'égard des autres, qu'il eſt de ſon intérêt de conſerver à bord, juſqu'à ce que peu à peu leur ſyſtème défaillant ſe ſoit fait aux influences d'une atmoſphère auſſi variable que celle qu'on éprouve à terre, & qu'ils puiſſent être aven-

turés au transport. Tous les noirs qui arrivent ainsi dans une colonie sont mis à l'hôpital, dont toutes les cases occupent, sous le vent, un lieu modérément élevé près d'une eau courante. Là, par un sage emploi des alimens oligochyles, aidés de quelques cordiaux & des remèdes que demandent les circonstances où ils se trouvent, notamment les végétaux, les crucifères & de bonne eau, les malades se rétablissent peu a peu. Les fruits succulens, de nature acidule, les cannes à sucre fraîchement coupées, & généralement ceux qui, farineux comme les bananes, ont encore un caractère savonneux, ne peuvent que réussir; mais il faut qu'ils soient donnés par la prudence, autrement leur excès donne lieu à des fermentations qui, se passant dans les premières voies, ne tendent qu'à débiliter encore celles-ci. S'il survient quelques désordres momentanés du système nerveux qui indiquent son atonie, on les combat de préférence avec la liqueur minérale anodyne d'Hoffman, ou avec l'éther vitriolique. Comme la peau, dans le cas de flux dyssentérique, est toujours sèche & comme terreuse, il convient de faire fomenter les extrémités avec des éponges pleines d'eau chaude, & de répéter ces sortes d'ablutions aussi souvent qu'il est nécessaire pour humecter la peau & en ouvrir les pores; car Hippocrate a dit dans ses Aphorismes: *Cutis raritas, alvi densitas.*

M. Dazile fait ici une sortie philantropique dont j'apprécie beaucoup la valeur: « Espérer, dit-il, de réchapper les nègres ainsi affectés en les laissant nus, en les faisant coucher sur des nattes étendues par terre, soit dans les cases qui leur sont destinées, ou sous leurs hangars servant d'hôpitaux, comme cela se pratique trop souvent, ce seroit s'abuser. Il faut leur faire construire des cadres à pieds garnis de cordages propres à recevoir des matelas de coton fort communs dans toutes nos colonies, & au défaut de matelas, leur donner au moins des paillasses bien entretenues. Il seroit encore avantageux d'y ajouter des chemises de gros drap, & des couvertures qui serviroient seulement aux malades. Chaque grand propriétaire devroit avoir sur son habitation un hôpital pourvu & entretenu de tous ces objets indispensables au salut de ses esclaves; & si l'on m'objectoit qu'un tel établissement entraîneroit une trop grande dépense, je répondrois que la conservation de vingt, trente, quarante & même jusqu'à cinquante nègres qu'il perd chaque année, le dédommageroit au-delà de toute proportion. Tout nègre auroit droit aux mêmes secours, parce que le conserver est a la fois un acte d'humanité de la part du propriétaire, & une augmentation à sa fortune. »

Tétanos.

Parmi les affections aiguës auxquelles les noirs sont le plus exposés, on peut citer le tétanos, qui sévit à tout âge, au moment où des causes occasionnelles lui donnent lieu; les malheureux malades en sont frappés comme de la foudre; près d'un tiers de la population noire est par-là effacée du livre de la vie, à l'époque même de la jeunesse la plus robuste; les vieillards mêmes n'en sont point exempts; & combien n'ai-je point vu, durant le cours de ma pratique à l'île de Bourbon, dans les maladies qui s'offroient sous les meilleures apparences, ce symptôme survenir & dévouer à la mort un malheureux sur le rétablissement duquel je fondois auparavant les plus belles espérances! Les nègres, les blancs, les ouvriers, les matelots, les soldats qui vont nus pieds, y sont plus exposés qu'aucune autre personne. Les clous, les gonds, les épingles & arêtes qu'ils trouvent sous leurs pas peuvent les blesser; & quand la pointe parvient jusque sur l'aponévrose plantaire & autres parties tendineuses, ils peuvent être autant de causes occasionnelles d'un tétanos accidentel. Trois cas à cet égard se présentent à ma mémoire. Je fus appelé, quartier Sainte-Marie, pour une négresse de case vers la terminaison d'une fièvre continue. Tout indiquoit la présence d'un foyer saburral, & la nécessité de la purgation pour disposer au régime propre à la convalescence. Je lui prescrivis un cathartique où la poudre de jalap entroit à forte dose; elle fut superpurgée sans rendre aucun ver; le soir je la trouvai dans le meilleur état. Je lui prescrivis un bol de thériaque avec un grain de laudanum; quatre heures après je fus appelé pour remédier aux violens symptômes du tétanos dont elle étoit prise: ils s'offrirent sous un si sinistre aspect, que j'en désespérai; elle mourut sur les cinq heures du matin. Curieux de connoître la cause d'un événement aussi imprévu, j'ouvris le cadavre, & je trouvai un foyer vermineux dans une des circonvolutions du jejunum, avec rétrécissement des parois là où deux énormes lombricaux étoient attachés. Je fus appelé par un chirurgien de Sainte-Suzane dans la même île, pour donner mon avis sur l'état d'une négresse qui, prise d'un tétanos la veille, étoit morte six heures avant mon arrivée. Le chirurgien attribuoit les vomissemens, dont les excès de spasme étoient accompagnés, à l'obstruction du pilore. A la première incision des tégumens, qui avoient plus d'un travers de doigt de graisse en épaisseur, je lui dis que le mal provenoit de la présence de quelques vers dans les entrailles; l'examen que j'en fis par moi-même me fit découvrir quatre gros vers dans le jejunum & l'ileum, avec constriction inflammatoire qui réduisoit le calibre de l'intestin à celui d'une plume à écrire. Un jeune Indien dans la même maison, chez M. Fréon, fut pris de vomissement quelque mois après; le chirurgien n'eut en vue, dans son indication, que la saburre, & y conforma sa pratique. Le malade mourut le deuxième jour dans un accès de convulsion tétanique. J'indiquai la présence des vers comme cause probable de la maladie & de ses fâcheuses suites. On ouvrit le cadavre devant moi, & un foyer vermineux confirma la vérité de mon diagnostic. Je donnai mes

ſoins; à Sainte-Marie, à un noir charpentier pour un coup de hache qui lui avoit coupé le petit orteil. Il étoit autant bien que ſon état le comportoit, lorſque, le troiſième jour, il tomba dans un accès tétanique dont il mourut. Je découvris la plaie pour en connoître l'état, & je la trouvai couverte de petits vers qui ſe mouvoient de toutes parts; & par l'examen je ne pus découvrir aucune autre cauſe à laquelle j'aie pu rapporter ce triſte événement.

Le tétanos ſurvient quelquefois comme épigénèſe à des maladies formées qu'il complique alors, notamment à certaines rémittentes du genre des putrides. Aſſez ſouvent les mouvemens ſpaſmodiques ſont partiels, & ſe répètent à des intervalles plus ou moins rapprochés. Le cas eſt très-embarraſſant, vu la complication de traitement qu'il exige: néanmoins il convient d'avoir toujours en vue la ſepticité des humeurs pour y conformer le plan de guériſon. Le camphre ici demande une préférence marquée ſur tous les autres remèdes; il doit être donné à auſſi haute doſe que la circonſtance l'exige; on aiguiſe avec le tartre ſtibié la limonade, néceſſaire en pareil cas. Les potions camphrées ſont de temps à autre rendues plus actives avec l'éther nitreux, depuis vingt juſqu'à quarante gouttes. On ſaiſit le moment lucide pour interpoſer un minoratif, & l'on en vient, lorſqu'il eſt temps, au laudanum & au quinquina. Le tétanos peut encore ſurvenir aux affections inflammatoires des viſcères; Dazile dit l'avoir vu s'enter ſur un hépatitis. Quand l'affection eſt ſimplement locale, comme dans le cas de triſme, ou mal de mâchoire, chez les négrillons, on doit recourir aux topiques chauds, aux embrocations avec l'huile de palma-chriſti. On vante aux Antilles un liniment fait avec les ſemences du riccin, rôties & pilées dans deux tiers de ſain-doux fondu qu'on paſſe enſuite.

Dans tous les cas de tétanos eſſentiel chez les noirs, il faut être très-ſcrupuleux ſur l'uſage de la ſaignée, *periculum in morâ;* cela eſt vrai, mais cette prompte déplétion en amène une ſi ſubite dans le grand foyer de vie, que leur activité en eſt quelquefois pour jamais affoiblie. Il faut ſur cet objet interroger le pouls, examiner l'état de la reſpiration; & ſi tout eſt en faveur de l'évacuation, on la tente, ſinon on s'en tient aux bains, aux pédiluves, aux douches ſur la tête, & quand les malades peuvent encore avaler, au laudanum, au muſc, au caſtoreum, dont on fait des bols ou des pilules, ſelon qu'il eſt plus avantageux. Dans les colonies anglaiſes on donne, & avec raiſon, la teinture thébaïque à haute doſe, le vin, le quinquina, & l'on a même recours aux frictions mercurielles avec ſuccès; enfin, dans les cas les plus graves de bleſſures, où il faut agir promptement, je ne ferois aucune difficulté de recourir à l'huile bouillante, au cautère actuel, que j'appliquerois après les dilatations. Je laiſſe ce conſeil, que je pourrois appuyer de quelques obſervations, à la ſagacité de ceux qui, me ſurvivant, pourront l'apprécier d'après l'expérience.

Il faut, dans le tétanos accidentel, toujours viſer à la cauſe déterminante, pour la ſouſtraire, s'il eſt poſſible, ou en diminuer le pouvoir, ſi la ſouſtraction eſt impoſſible. Si le tétanos provient de la ſuppreſſion de la tranſpiration, d'une perte, la raiſon dicte la conduite à tenir. On fera prendre un bain auſſi chaud que le malade pourra le ſupporter; on aidera ſon effet au moyen d'une infuſion diaphorétique qu'on anime de temps à autre avec l'ammoniaque. Si l'on ſoupçonne un foyer vermineux, on donne l'huile de palma-chriſti, à laquelle on joint l'alcool, le calomel. On ne ſauroit trop s'occuper de cette cauſe, qui eſt très-commune dans les colonies.

Il faut, dans toutes les affections traumatiques des noirs, veiller ſur les ſymptômes indicateurs de ce genre d'épigénèſe, pour en connoître la cauſe; car une fois l'accident bien établi, & formant maladie chez eux en bien peu de temps, l'inciſion, le feu, l'amputation, ſi elle eſt praticable, ne peuvent en arrêter les funeſtes ſuites. J'avois coutume, pour prévenir la naiſſance des vers, ſi fréquente dans le traitement des plaies & ulcères, de les panſer avec les digeſtifs, auxquels je mêlois l'onguent mercuriel; je fomentois avec les décoctions amères, notamment celle de tabac; & pour peu que je ſoupçonnaſſe diſpoſition, je donnois le calomel avec l'opium. On ne ſauroit trop faire attention aux moyens de prévenir cet accident dans le cas de grandes opérations à terre, dans les pays chauds. C'eſt une remarque dont l'utilité eſt confirmée par M. Dazile, à laquelle je donne un nouveau poids, parce que j'ai eu occaſion de l'obſerver à l'Ile-de-France, où, à la ſuite d'un combat dans les eaux de cette île, de vingt-cinq amputés, dix-huit périrent du tétanos le troiſième ou le quatrième jour de l'opération.

En général, dans toute affection tétanique, il convient de faire, ſur les parties les plus affectées de ſpaſme, des embrocations avec les huiles douces, auxquelles on mêle le camphre & le laudanum; on tient appliquées ſur le ventre des veſſies pleines d'eau bien chaude, & l'on entretient les forces avec le cange & le bouillon. En ſe comportant ainſi, le tétanos diminue en violence, & ſouvent d'une manière aſſez prompte; mais ſi, malgré les ſecours convenablement employés, le triſme perſiſte, que le ſpaſme continuant dans les muſcles de la gorge, la difficulté d'avaler s'oppoſe à l'admiſſion de tout remède intérieur, alors on peut regarder la mort du malade comme certaine. La fièvre qui ſurviendroit en pareil cas n'amélioreroit point ſon état critique, quoi qu'en diſe Hippocrate dans ſes *Aphoriſmes*.

Coqueluche.

La coqueluche eſt une maladie fréquente dans les établiſſemens européens qui avoiſinent la mer

fous la zone torride; elle eft particulière aux blancs & à leurs enfans vers le temps de la fécherefle, notamment dans les cantons ouverts à tous vents. Les noirs n'en font point exempts, & j'ai obfervé que ceux qui travailloient dans la cafe y étoient plus expofés que ceux qui paffoient la journée dans les champs. Cette maladie moiffonne un grand nombre de négrillons, par l'infouciance des mères & des propriétaires à les fecourir quand ils en font attaqués. La première chofe à faire en pareil cas, eft de fouftraire ceux qui en font pris aux impreffions d'un air froid & humide, en leur donnant quelques vêtemens. Mon fuccès dans pareil cas a été fondé fur le fage emploi des émétiques, des purgatifs & des incifîfs, tels que l'infufion de fauge miellée, à laquelle, de temps à autre, je faifois infufer trois ou quatre feuilles d'ipécacuanha du pays; je ménageois celui d'Europe pour les blancs, à qui je le donnois comme altérant, à la dofe de trois ou quatre grains en bols, & de temps à autre comme vomitif. J'écartois toute communication entre les enfans attaqués de la maladie : cette maladie eft du genre de celles qui demandent une répétition dans les purgatifs & même les émétiques.

Vers.

Nous avons déjà parlé des vers comme produifant le tétanos; ils donnent également lieu à diverfes affections convulfives & partielles, qu'on ne peut, le plus fouvent, rapporter à d'autres caufes, mais plus fouvent encore à un amaigriffement, avec ou fans fièvre, qu'on rapporte quelquefois au carreau, dont on les croit attaqués. On peut avoir de juftes motifs fur la préfence de cette caufe chez les noirs, quand ils font par fois fans appétit & d'autres fois voraces, fans troubles dans la digeftion; quand, au moment où ils s'y attendent le moins, ils éprouvent des naufées; qu'ils ont le pouls petit, vacillant, un fommeil interrompu; qu'ils fe réveillent en furfaut & fe plaignent de coliques qui ne font point de longue durée; quand enfin ils rendent par haut des vents aigres, qu'ils ont des démangeaifons aux narines, & que par fois le ventre eft bouffi. La fièvre ne furvient fouvent, en pareil cas, que quand le malade tire à fa fin; alors l'inflammation qui alloit fourdement dans la partie affectée de l'inteftin, fait tout-à-coup des progrès, & à l'ouverture du cadavre on trouve une gangrène bien formée, fouvent avec épanchement d'ichorofité : mais quelquefois auffi la fièvre femble être la maladie première & principale; alors le foyer vermineux, activé par fon pouvoir, excite des fymptômes fpécifiques d'où dérive une complication de maux qui met bientôt fin à la vie. Quoique les fignes indicateurs de la préfence des vers foient en grand nombre, cependant il arrive fouvent que l'on tombe dans l'erreur à cet égard, comme auffi les vers exiftent lorfqu'on ne s'en doute nullement; c'eft un fait que la pratique établit journellement chez les noirs; auffi, dans les maladies de longue durée, eft-il prudent de toujours faire attention à cette caufe, afin de diriger les prefcriptions en conféquence. Les fpécifiques font, comme en Europe, très-nombreux; là, chacun, comme parmi nous, a le fien; néanmoins il ne convient point de les admettre que l'on n'ait eu recours à une méthode expulfive, fi les indices font de la dernière évidence. On fe détermine pour l'émétique ou les purgatifs, felon que les circonftances font en leur faveur. Ma coutume étoit, quant à ces derniers, de prefcrire les pilules mercurielles du Codex. En général, les draftiques fous formes folides conviennent plus que tout autre; il faut y revenir plufieurs fois. On donne avec fuccès, aux îles de France & de Bourbon, le fuc de papayer, qu'on retire par incifion d'un arbre défigné dans l'*Hortus malabaricus* fous le nom de *Papaya pinoguaca*. On en met une cuillerée fur deux d'huile à manger & une de firop de fucre, & on donne le tout aux enfans. On double & même on triple la dofe pour les adultes (1). A Saint-Domingue, on vante le firop de Brinvillier uni avec le fuc de limon, celui de liane à la dofe d'une cuillerée. En général, tous les ftomachiques amers ont une grande efficacité comme altérans; les plus ufités font l'abfinthe, le femen-contra, la rhubarbe, la tanaifie. J'ai éprouvé un grand fuccès de l'eau de mer régulièrement prife tous les matins, à la dofe d'un verre; elle purge d'abord, mais enfuite elle agit comme altérant : on y ajoute un peu de taffia pour les petits enfans. J'ai encore à me louer du calomel, que je faifois prendre à ceux-ci dans un œuf frais, en les purgeant de temps à autre avec l'huile de riccin. Il faut fouvent purger les noirs, qui font fujets aux affections vermineufes, fi l'on veut détruire le foyer qui les alimente, & en pareil cas les pilules aloétiques font les meilleurs moyens. On peut également les donner comme altérans. Les noirs, notamment ceux qui arrivent de leur pays, font encore fujets à ce qu'on appelle les vers de Guinée, *Dracunculus africanus*. On a publié dans le *Journal polymatique*, an 12, des détails fur ce ver, obfervé en Egypte. Les faits cités fe rapportent peu à ce que j'ai eu occafion d'obferver, & ce qu'ont également obfervé & obferveront d'autres avant & après moi. La diffidence d'opinion, à cet égard, doit exciter l'émulation pour la découverte de la vérité. J'engage les voyageurs qui aiment les fciences à nous tranfmettre des faits fur lefquels il n'y ait plus de doute. En attendant,

(1) M. Bajon, qui a pratiqué douze ans à Cayenne, obferve qu'il y a un choix à faire quand on fe détermine à prefcrire ce fuc. Celui qu'on tire d'un vieux arbre diffère beaucoup de celui que donne un jeune. Il faut auffi avoir égard au lieu où croiffent ces arbres. En effet, ceux qui viennent dans un endroit marécageux fourniffent un fuc infiniment moins fort que celui qui vient d'un arbre qui croît fur un fol fec.

j'insiste sur l'article DRAGONEAU, que j'ai publié dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'*Encyclopédie*. On y verra que le dragoneau est un véritable ver chez lequel la sensibilité & l'irritabilité sont on ne peut pas plus évidentes, propriétés qui ont été également observées par le plus grand nombre de ceux qui ont pratiqué dans la zone torride. On trouve à cet égard plusieurs faits intéressans dans le dixième Mémoire sur Cayenne, par M. Bajon, entr'autres celui d'une négritte de six à sept ans, dans l'un des yeux de laquelle on voyoit comme un petit ver de la grosseur d'un fil à coudre. Ce praticien estima que ce petit animal avoit près de deux pouces de long; il se promenoit autour du globe de l'œil dans le tissu cellulaire qui unit la conjonctive avec la cornée opaque. En l'excitant à se mouvoir, il aperçut que ses mouvemens n'étoient point droits, mais tortueux & obliques; la couleur de l'œil étoit la même, & la petite fille assuroit n'y sentir aucune douleur lorsque le ver s'agitoit ainsi, quoiqu'elle eût un larmoiement continuel. Après avoir réfléchi sur les moyens qu'il pourroit employer pour le tirer, il crut qu'en faisant une petite ouverture à la conjonctive du côté qu'il croyoit être la tête, & en excitant ensuite le petit animal à se mouvoir, il sortiroit de lui-même, ce qu'il exécuta; mais au lieu de s'engager par l'ouverture qui avoit été pratiquée, l'insecte passa à côté & fut à l'endroit opposé à l'incision. Cette tentative ne lui réussissant point, il prit le parti de le saisir au milieu du corps avec de petites pinces, en même temps que la conjonctive; il fit ensuite, avec la pointe d'une lancette, une fort petite ouverture à côté de son corps, & avec une aiguille ordinaire il le tira en double. L'opération ayant eu tout le succès qu'il en attendoit, la petite plaie ne tarda pas à se cicatriser.

Le traitement du dragoneau est fondé sur les préparations mercurielles prises intérieurement, les décoctions amères avec l'application des frictions & emplâtres mercuriels, des cataplasmes ou fomentations émollientes & résolutives, & conjointement avec les moyens mécaniques usités pour le décider. (*Voyez*, pour de plus grands détails, les ouvrages cités ci-dessus.)

Maux vénériens.

Les noirs sont fréquemment affectés des symptômes primitifs de la vérole; les gonorrhées, les chancres, sont ceux que j'ai observés le plus fréquemment; l'application des préceptes de l'art est la même pour eux que pour les blancs. En général, la méthode frictionnelle leur est peu avantageuse, en raison des nombreuses précautions qu'elle demande, & du peu de facilité qu'offrent à cet égard le plus grand nombre des habitations. Mais, comme l'on n'est jamais sûr de la quantité de minéral qu'on introduit par ce moyen, il résulte que, dans la plupart des cas, il y en a déjà surcharge lorsqu'à peine la cause virulente en a éprouvé les premiers effets. Plusieurs traitemens manqués m'ont déterminé à préférer le calomel, que je continuois pendant un mois ou deux, selon les circonstances, ayant soin d'en aider les effets avec une forte décoction de salsepareille. Le muriate suroxigéné de mercure m'a été infiniment avantageux dans la plupart des circonstances; il n'est point dans le cas de donner lieu à aucune pléthore mercurielle si l'on en mesure la dose, & l'on est sûr de la quantité qui s'en introduit dans l'organisme; aussi est-ce un remède infiniment appréciable dans le traitement des diverses affections vénériennes; mais souvent ce traitement est abandonné à l'empirisme : les femmes du canton, les gérans traitaillent. On vante certaines plantes, certaines racines; les symptômes primitifs disparoissent, les consécutifs les remplacent, & le mal travesti se représente sous l'apparence de pustules de lèpre, de tuméfactions douloureuses, qu'on attribue à toute autre cause. Le muriate de mercure a également ici sa valeur; on allie son usage à celui des sudorifiques, notamment de la salsepareille : ce traitement convient surtout dans les cas de cachexie scorbutique où sont les noirs nouveau-venus & autres, affaissés sous le poids du travail. Il faut, en pareille occurrence, ne point brusquer la dose, & parvenir au point d'une manière insensible. Quand les symptômes ne sont point pressans, il convient toujours de faire précéder les antiscorbutiques à l'usage des mercuriaux, qui alors augmenteroient l'état de dissolution, où ne sont déjà que trop les humeurs. Le régime sera restaurant tout le temps du traitement, & les alimens pris des végétaux ou des viandes fraîches sont à préférer aux salaisons.

Les noirs sont encore sujets au *pian*, maladie qui se caractérise par plusieurs ulcères venant spontanément en diverses régions du corps, & notamment sur les parties de la génération. La sanie, en exsudant de leur surface, corrode, par son acrimonie, les environs, & l'action délétère se continuant quelquefois jusque sur les os, en ronge & détruit la substance. Insensiblement le noir tombe dans le marasme, & termine sa malheureuse carrière au milieu des plus cruelles douleurs. Ceux qui ont pratiqué parmi les noirs ont tous regardé la maladie dont il s'agit ici, comme provenant d'une infection vénérienne portée au plus haut point. Le climat, le régime, sans doute, y entrent pour beaucoup. Dazile, qui a écrit d'après l'expérience, s'énonce à ce sujet comme il suit. « C'est surtout dans les îles de la zone torride qu'on observe cette maladie, qui a les mêmes causes que la vérole & se communique de même, mais dont les symptômes différens annoncent une si grande intensité du levain virulent, qu'on peut le regarder comme un virus parvenu au dernier degré d'acrimonie, conséquemment presqu'impossible à détruire lorsqu'on s'y prend trop tard. »

On

On a observé que la méthode frictionnelle, avantageuse pour les cas vénériens récens, irritoit les symptômes décrits du pian; aussi préfère-t-on la solution de Van-Swieten, dont on aide l'action avec la décoction de gaïac; & même, en quelque circonstance, la décoction des bois sudorifiques animés par l'ammoniaque dosé selon que l'exigent les circonstances. Le lait pour toute nourriture, est alors infiniment avantageux.

Il est d'usage, dans les deux îles où j'ai le plus pratiqué, de mettre tout noir sur son cadre au riz, aux patates & farines de pommes de terre & de manioc; de lui donner de l'eau de cange pour boisson journalière. Les ravines & entourages fournissent les herbes potagères, les fruits succulens, acidules, qui sont sa nourriture dans les affections aiguës; les campagnes, les bois, les savannes, donnent diverses plantes vulnéraires, astringentes, d'un grand usage dans les blessures, plusieurs de nature solutive, fondantes, savonneuses, & diverses lianes purgatives dont un médecin chimiste pouroit tirer grand parti. Les rivières, les étangs, les ruisseaux & leurs bords, offrent le pourpier, l'oseille, le cresson, l'alleluya & autres plantes qui ont, dans leur parenchyme, des sucs acidules d'une efficacité précoce dans les chroniques plus ou moins entées sur le scorbut. Dans cette dernière maladie, comme dans le cas de diarrhée ancienne, je ne saurois trop recommander aux propriétaires de donner à leurs noirs un peu de taffia ancien surtout, car il est avéré que celui récemment fait a une qualité délétère qui surajoute au mauvais caractère de la maladie. Dans des climats où le sol est si prodigue pour ceux qui le sollicitent, où les substances fermentescibles ne demandent qu'une main industrieuse qui les dispose à fournir tout leur ardent, une pinte de taffia, autant de suc de limon, mêlés à quatorze pintes d'eau & à une livre de sucre brut, peuvent faire une boisson fortifiante quand on l'aromatise avec l'acide des fruits qu'on emploie. Cette boisson doit être distribuée aux noirs qui travaillent, notamment quand ils ont été pris dans un orage ou qu'ils ont été mouillés autrement.

Avant de terminer sur cet objet, nous dirons qu'ici, comme dans tout autre cas, on ne sauroit trop veiller sur la convalescence des noirs, souvent encore plus que sur leurs maladies, du moins dans un grand nombre de cas; car ils sont d'autant plus sujets à se gorger de nourriture, qu'ils savent s'en procurer de leurs camarades, qui sont bien loin de prévoir les dangers auxquels ils les exposent par une condescendance mal placée. Il faut également veiller à ce qu'ils ne prennent aucun remède de bonnes femmes dans le cours de leurs maladies; ce qui leur est d'autant plus facile, qu'ils sont toujours gardés par des femmes dans toutes les affections qui exigent qu'on les soustraie au travail.

Nous bornons ici ce que nous avons à dire sur les maladies des noirs; mais avant de quitter cette matière, nous observerons qu'en vain il seroit sorti quelques bons préceptes de notre plume, si une police administrative n'inspectoit pas sur les lieux les causes dépopulatrices qui sévissant sur ces malheureux, les dévouent plus ou moins promptement à la mort. Un grand nombre de propriétaires portent bien sur eux l'œil de la vigilance; mais leurs moyens de répression, fondés souvent sur les préjugés & la crédulité, ne font qu'aggraver les maux auxquels ils cherchent à remédier. C'est donc aux gouvernans, qui n'ont que le bien public en vue, & dont les déterminations sont influencées par les personnes de l'art, à établir des lois dont l'exécution tourne au profit de la colonie. C'est ainsi qu'on est parvenu à extirper des îles de France & de Bourbon le fléau de la petite-vérole, si désastreux toutes les fois qu'il y a eu accès.

(Petit-Radel.)

Médecine morale (Généralités, & table synoptique de la).

Nous avons pensé que sous cette dénomination générique & très-étendue, on pouvoit désigner, comme le sujet d'une doctrine spéciale ou du moins d'une vaste série de recherches & de méditations, ce qui constitue la haute médecine & la physiologie transcendante, c'est-à-dire, le point de vue particulier des sciences médicales, qui comprend l'étude de l'influence réciproque du physique & du moral dans l'état de santé & de maladie; l'observation, l'emploi des effets qui dérivent de cette réaction; l'analyse des affections sensoriales, l'exposition des maladies & du régime des gens de lettres & des artistes, enfin l'histoire des maladies de l'entendement que l'on traite dans les hospices, ou celles dont le développement équivoque occasionne quelquefois tant de trouble & d'agitation dans la société (1).

Dans l'état présent des connoissances, il n'existe aucun ouvrage, aucun genre d'enseignement qui comprenne dans son ensemble, la série des objets qui appartiennent à la médecine morale ainsi considérée; & cependant un assez grand nombre d'ouvrages, de traités, d'essais, d'observations & de recherches, publiés surtout dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, ne pourroient être rangés sous un autre titre, dans un dénombrement régulier & méthodique des principaux monumens littéraires de la philosophie & de la médecine: remarque qui suffiroit seule pour établir & recon-

(1) D'après l'acception dans laquelle on prend généralement les mots *moral* & *morale*, il sembleroit que l'on devroit entendre sous ce titre de *médecine morale*, la médecine considérée sous le point de vue des devoirs, des vertus, des mœurs délicates & sévères, que l'on exige dans les personnes qui exercent l'art de guérir. Nous prenons ce mot, comme on le verra, dans un sens beaucoup plus étendu, en nous rapprochant d'ailleurs de celui qui lui a été donné, dans les locutions *sciences morales*, *études morales*.

noître la médecine morale comme un corps de doctrine, comme une portion des connoiſſances humaines.

Les nombreux objets de recherche & de méditation que comprend ce genre d'étude, nous paroiſſent naturellement ſe ranger ſous deux titres principaux ou généraux.

1°. La médecine morale proprement dite;

2°. La médecine mentale, y compris la pſychologie médicale & l'hiſtoire naturelle des paſſions.

La médecine morale proprement dite, plutôt pratique que ſpéculative, fait partie, au moins dans le plus grand nombre de ſes obſervations, de l'expérience journalière du médecin. Elle a eſſentiellement pour objet l'influence de l'organiſation & de ſes changemens, de ſes variétés, ſur la ſenſibilité, les facultés intellectuelles & morales de l'homme, dans l'état de ſanté & pendant le cours des différentes eſpèces de maladies. Très-élevée dans ſes conſidérations, elle ne craint pas de ſe placer ſur les limites de la philoſophie ou même de les dépaſſer, pour s'occuper d'une manière ſpéciale des lois, des phénomènes de l'entendement, de ſes altérations & de ſes maladies, de ſa réaction dans ſes opérations les plus actives, & des principaux effets des paſſions.

La médecine mentale proprement dite ou la médecine de l'eſprit, à laquelle nous avons déjà conſacré un article aſſez étendu (*voyez* Médecine mentale), peut être regardée comme une des diviſions les plus conſidérables de la médecine morale.

Les titres auxquels nous avons rapporté les nombreux objets de recherche & d'obſervation qui lui appartiennent, ont offert ſucceſſivement aux méditations du lecteur :

1°. Le tableau des maladies particulières de l'entendement ;

2°. L'hiſtoire du délire dans les fièvres;

3°. Pluſieurs recherches ſur le narcotiſme & ſur l'ivreſſe ;

4°. L'examen approfondi de l'influence qu'exercent ſur les facultés intellectuelles & la ſenſibilité, les maladies en général, mais plus particulièrement les maladies nerveuſes, les affections cérébrales, les névroſes de l'abdomen, &c.;

5°. Enfin, l'effet phyſique de la contention d'eſprit, du genre de vie littéraire, & de l'exercice immodéré de l'enſemble ou de quelques facultés de l'entendement.

Les notions fondamentales de la doctrine des rêves, qui devoient appartenir à cette première partie, ſeront développées plus tard, & d'après un grand nombre de vues & d'obſervations qui nous ſont propres. (*Voyez* Rêves, Songes.)

D'autres queſtions de médecine philoſophique n'appartiennent pas moins à la médecine mentale proprement dite : telles ſont principalement toutes celles qui peuvent ſe rapporter dans l'hiſtoire de l'homme, au développement des impreſſions ſenſoriales, aux différens principes d'impulſion, d'où réſultent les mouvemens volontaires & les déterminations, la doctrine de la ſympathie & de l'imitation, de l'aſſociation des idées, des ſenſations entr'elles, & de l'aſſociation plus générale, plus étendue d'un grand nombre d'actions organiques, dans l'état de ſanté & dans l'état de maladie. (*Voyez* Psychologie médicale.)

Nous rapportons encore à la médecine morale ce qui concerne les paſſions, leurs phénomènes généraux; leur expreſſion plus ou moins profonde, plus ou moins caractériſée, & l'influence qu'elles exercent ſur l'action des différens organes. Ici viendront naturellement ſe placer les données fondamentales de la phyſionomie ou l'étude des caractères des paſſions, ſoit dans leur apparition paſſagère, ce qui conſtitue la phyſionomie en action, ſoit dans leur empreinte plus ou moins forte, ſuivant la force ou la fréquence des divers genres de paſſion dans les différens individus, d'où la phyſionomie en repos ou la phyſiognomonie proprement dite. (*Voyez* Physionomie, Physiognomonie.)

La médecine morale proprement dite, qui pourroit indifféremment précéder ou ſuivre la médecine mentale, porte eſſentiellement ſur tous les genres de faits qui manifeſtent l'influence de l'état phyſique ſur l'état moral dans l'homme, ſoit d'après les données les plus élevées de la phyſiologie, ſoit, & d'une manière plus directe, plus pratique, d'après ces obſervations délicates qui font acquérir dans l'exercice journalier de la médecine, une connoiſſance ſi approfondie du cœur humain.

Si Cabanis avoit fourni entièrement la carrière qu'il a glorieuſement ouverte, la première & la plus importante de ſes conſidérations ſi éloquentes ſur les rapports du phyſique & du moral dans l'homme, embraſſeroit dans ſon enſemble la médecine morale proprement dite, dont ce philoſophe a d'ailleurs éclairé les points les plus élevés, en faiſant mieux ſentir qu'on ne l'avoit fait juſqu'à lui, la liaiſon des notions poſitives ou pratiques de la médecine, avec les queſtions les plus délicates de la ſaine métaphyſique.

La plupart des changemens qui ſurviennent dans la ſenſibilité & dans les fonctions intellectuelles pendant le cours & par l'influence des maladies, font évidens & remarquables ; ils font preſqu'événement. L'obſervateur le moins attentif, le moins éclairé, manque rarement de les apercevoir, & il ſuffit d'un peu de ſenſibilité ou de maladie, pour dire avec Montaigne :

« Tout ceci s'entend de l'ame & du corps,
» unis par étroite couſture, & s'entre-commu-
» niquant leur fortune..... »

L'influence de l'état corporel & de ſes variations dans l'état de ſanté ſur le moral eſt plus cachée, plus délicate; elle ne fait point ſpectacle, &, placée en grande partie dans les régions les moins acceſſibles de la haute phyſiologie, elle ne

préfente que rarement quelques-unes de ces circonftances extraordinaires & prodigieufes, à l'aide defquelles on eft toujours fûr d'attirer l'attention de la multitude, dans toutes les claffes de la fociété.

Parmi ces rapports plus difficiles à faifir, il faut placer au premier rang ceux qui fe rapprochent d'une manière plus fpéciale de l'anthropologie. Nous y comprendrons ce qui concerne la nature de l'homme, l'influence du mode d'organifation qui lui eft propre, fur fa fupériorité morale, fur l'étendue & le caractère de fes facultés intellectuelles, & l'influence non moins évidente fur les mêmes facultés, des différences organiques qui appartiennent à la révolution des âges, à la nature du fexe, au caractère des races ou des tempéramens.

Les rapports du phyfique & du moral, dans l'état de maladie, font beaucoup plus faciles à reconnoître, ainfi que nous venons de le remarquer. Ils attirent, en effet, l'attention de tout obfervateur un peu attentif dans l'exercice de la médecine, & tiennent cependant, fous plufieurs points de vue, à des queftions de philofophie d'une grande difficulté & d'une grande élévation.

La violence, la gravité de la maladie, ne contribuent pas autant à cette action du phyfique fur le moral, que l'on eft généralement porté à le croire. « Le courage de la mort, a dit un philo» fophe, dépend de la dernière maladie. » En effet, la nature, le fiége des fouffrances, font beaucoup plus importans à confidérer que la violence de leurs fymptômes dans les changemens qu'ils exercent fur les opérations de l'entendement & les affections ds l'ame. On doit les étudier fucceffivement dans les altérations aiguës, dans les indifpofitions habituelles & dans les maladies chroniques.

Le délire fébrile, le narcotifme, l'ivreffe, appartiennent particulièrement à cette première claffe d'altérations.

Les différentes efpèces de rêves, les nuances, les variétés dont l'hyftérifme & l'hypocondrie font fufceptibles, certaines altérations partielles de la mémoire, & quelques aliénations confécutives fe préfentent comme les principaux objets qu'il eft néceffaire de développer dans l'hiftoire auffi curieufe qu'intéreffante des nombreux effets des maladies chroniques, & de cette foule d'altérations morbides qui conftituent l'état d'infirmité ou d'indifpofition dont les exemples font fi fréquens chez les peuples civilifés.

Telles font, au premier aperçu, les principales féries de recherches qui appartiennent à la médecine morale. Afin d'en montrer rapidement & dans un feul coup d'œil l'enchaînement & le vafte enfemble, nous en offrons le dénombrement & la claffification dans une table fynoptique compofée & tracée, d'après les idées qui ont dirigé d'Alembert, dans le tableau des connoiffances humaines.

TABLE SYNOPTIQUE

DES OBJETS QUE COMPRENNENT LA MÉDECINE MORALE ET LA PHYSIOLOGIE DES PASSIONS.

LA MÉDECINE MORALE

Doit comprendre l'hiſtoire naturelle des paſſions, l'étude & le traitement des maladies mentales, l'influence réciproque de l'organiſation ſur les affections de l'ame & des affections de l'ame ſur l'organiſation. Elle embraſſe une grande variété d'objets et de queſtions que nous croyons pouvoir rapporter à deux principaux titres, ſavoir :

- **1°. LA MÉDECINE MORALE PROPREMENT DITE,** Ou l'examen de l'influence de l'organiſation ſur les facultés intellectuelles, dans
  - **L'ÉTAT DE SANTÉ.**
    - 1°. Nature phyſique, caractères de l'homme en général ;
    - 2°. Organiſation particulière du cerveau, des ſens, des organes d'expreſſion ou de la phyſionomie ;
    - 3°. Races ou variétés de l'eſpèce humaine ;
    - 4°. Tempéramens, complexions ;
    - 5°. Particularités organiques individuelles ;
    - 6°. Ages & ſexes ;
    - 7°. Climats & régimes.
      - Phénomènes particuliers des ſyſtèmes nerveux & muſculaires qui ſe rapportent à l'imitation, à l'aſſociation, à la périodicité, l'habitude, &c.
  - **L'ÉTAT DE MALADIE.**
    - Maladies aiguës . . . . . .
      - 1°. Perverſions mentales & morales générales ;
      - 2°. Délires fébriles ;
      - 3°. Narcotiſme ;
      - 4°. Ivreſſe.
    - Indiſpoſitions, maladies chroniques . . . .
      - 1°. Rêves, cochemar, ſomnambuliſme ;
      - 2°. Hyſtériſme, érotiſme ;
      - 3°. Hypocondrie
      - 4°. Mélancolie
      - 5°. Démence
        - ſymptomatiques ou conſécutives.
      - Altérations particulières de la mémoire.
- **2°. LA MÉDECINE MENTALE,** L'hiſtoire naturelle des paſſions & la pſychologie médicale, ayant pour objet. . .
  - **LES PASSIONS,** Dont l'expreſſion & l'effet général ſe rapportent aux affections. . . . . . .
    - *convulſives*. . . . .
      - La colère, ſes degrés & ſes variations, la fureur, l'horreur, la douleur corporelle, la terreur, la rage, le déſeſpoir, la joie ſpaſmodique, l'emportement.
    - *oppreſſives* . . . .
      - Crainte, jalouſie, triſteſſe, affliction, découragement, regrets, chagrin, haine, &c.
    - *expanſives* . . . .
      - Orgueil, admiration, plaiſir, compaſſion, &c., bienveillance, attendriſſement, amour.
  - **L'ENTENDEMENT.**
    - Son influence ſur l'organiſation, conſtatée par les effets. . . . .
      - 1°. de la contention générale d'eſprit.
      - 2°. de l'attention, de la méditation.
      - 3°. de l'exercice forcé de la mémoire.
      - 4°. de l'imagination & de l'enthouſiaſme.
    - Ses maladies . . . .
      - Délires eſſentiels
        - exclusifs.
        - mélancoliques.
        - maniaques.
      - Démences. . . .
        - Inſanité.
        - Idiotiſme.

Les différens articles qui se trouvent indiqués dans cette table synoptique seront traités à leur place dans ce Dictionnaire, & déjà plusieurs ont été présentés à la méditation de nos lecteurs. (*Voyez* Affection de l'ame, Aimant (Magnétisme animal), Manie, Médecine mentale, Mémoire, Mesmérisme, Mélancolie, &c.)

Nous nous bornerons, dans ces considérations générales, à tracer rapidement l'histoire de la médecine morale proprement dite & du progrès des connoissances & des observations qui se rattachent d'une manière directe à la médecine mentale & à la physiologie des passions.

L'origine de la médecine morale remonte d'une part aux premières peintures des caractères extérieurs des passions par les poëtes les plus anciens, & d'une autre part aux usages, aux institutions civiles & religieuses, où l'on peut reconnoître le dessein d'exercer une influence quelconque par un régime particulier & les habitudes diététiques plus ou moins bien appropriées à un pareil usage.

Nous admettrons trois grandes époques ou périodes d'une inégale durée dans la succession des connoissances, concernant la médecine morale; savoir :

1re. *Époque.* — Origine & temps anciens de la médecine morale.

2e. *Époque.* — Moyen âge & temps modernes jusqu'au dix-huitième siècle.

3e. *Époque.* — Seconde moitié du dix-huitième siècle & commencement du dix-neuvième : époques, dont l'histoire très-variée, très-étendue, ne se bornant pas aux maladies mentales proprement dites, & aux objets qui appartiennent à la médecine morale d'une manière directe, doit comprendre en même temps & sous le même point de vue les erreurs populaires, les superstitions les plus excentriques & les maladies générales de l'esprit humain.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Origine et temps anciens de la médecine morale.

La médecine morale, comme la médecine générale, remonte sans doute aux temps les plus reculés, & l'on en trouve quelques traces dans les principaux monumens littéraires de l'antiquité; il est même probable qu'avant les temps historiques, le trouble, les agitations de l'ame, certaines maladies de l'esprit, attirèrent assez fortement l'attention, pour donner lieu à des remarques importantes. L'aliénation mentale n'est peut-être pas même une maladie tout-à-fait inconnue chez les sauvages ou chez les peuples demi-civilisés. Le principe du mouvement, la cause de la mort & de la vie, le siége des passions ou la nature des rêves, ont donné lieu, dans cette enfance sociale, à des pratiques ou à des opinions plus ou moins motivées.

Nous savons, d'après le récit de l'un des voyageurs modernes les plus instruits, Van-Couver, que chez quelques peuplades des îles de la mer du Sud, il existe des opinions arrêtées, sur les entrailles considérées comme le siége de la vie & du sentiment.

« Je cherchois en vain, dit le célèbre voyageur, à leur faire entendre comment les opérations intellectuelles se passent dans la tête. Ils sourioient d'un air ironique, & répondoient que si les choses étoient ainsi, on ne verroit pas souvent le crâne impunément percé ou enfoncé par un coup de casse-tête, tandis que les blessures des entrailles sont toujours mortelles. » Ils savoient très-bien ajouter à cette remarque, qu'il est évident que les effets de la peur & de plusieurs autres affections morales portent évidemment sur l'estomac & sur les intestins. Du reste, les usages, les mœurs de plusieurs nations, dont la civilisation est à peine commencée, nous offrent certaines aberrations de l'esprit & différens effets de l'imagination ou des passions que l'on doit au moins indiquer dans une histoire de la médecine morale. Ainsi, nous trouvons chez plusieurs de ces peuples, les premières traces des superstitions & des maladies les plus honteuses & les plus anciennes de l'esprit humain, de la magie, de l'astrologie, de l'onéirocritie (1), &c., &c.

Plusieurs sauvages ont, surtout, relativement aux rêves, des opinions qui diffèrent très-peu des maladies mentales les plus évidentes. Persuadés que, pendant le sommeil, l'ame se trouve complétement séparée du corps, ils pensent que dans cette absence momentanée, elle a été éclairée d'une lumière nouvelle, surnaturelle, & regardent les songes comme des espèces de révélations. Des rêveurs ou des hommes chargés de rêver, accompagnent les armées, &, suivant certaines idées profondément établies, il y a un ordre de songes imposans & solennels, dans lesquels la chose qui s'est montrée doit avoir la plus grande influence sur la vie & le bonheur de celui qui a rêvé.

Le culte des différentes idoles appelées *fétiches* & *manitous*, & les différentes coutumes & pratiques concernant la divination, nous montrent, chez plusieurs peuplades sauvages, des altérations non moins graves de la raison, & nous prouvent qu'au moment où il commence à peine à se développer, l'esprit humain s'égare & s'abandonne aux plus folles illusions.

Les exemples de courage donnés par les prisonniers américains au milieu des plus affreux

(1) L'art de deviner & de prédire par les songes.

ſupplices, cette force morale, cette exaltation d'héroïſme qui paroît commander à la douleur ou en retenir du moins les ſignes, en apparence les plus involontaires, nous préſentent d'autres expériences ſur l'humanité qui ne doivent pas être étrangères aux philoſophes quand ils parcourent rapidement les différentes époques de la civiliſation, pour y recueillir les faits qui rentrent dans la médecine morale & la pſychologie médicale.

Nous trouvons également, dans les temps les plus anciens, la trace ou les monumens d'obſervations faites avec ſoin, ſur les principaux caractères des paſſions.

Les livres ſacrés des Hébreux & les poëmes d'Homère, que Barthélemy appelle *les livres ſacrés des Grecs*, nous offriroient facilement pluſieurs de ces traces, & la preuve que, dans les temps dont ils rappellent le ſouvenir, la ſenſibilité & la raiſon humaine étoient ſuſceptibles des plus grands égaremens dans le trouble & les agitations de l'ame.

Le régime preſcrit par Moïſe, les obſervances, les pratiques auxquelles il avoit aſſervi avec tant de ſoin le peuple juif, ſuppoſent, ainſi que pluſieurs autres inſtitutions très-anciennes, une connoiſſance du moins empirique, des rapports du phyſique & du moral dans l'homme, & de la poſſibilité de rendre certaines croyances, certaines vertus plus faciles par un régime particulier.

A cette époque reculée on trouve déjà établies d'une manière preſque générale les maladies les plus graves ou les plus opiniâtres de l'eſprit humain, l'aſtrologie, l'onéïrocritie, la croyance à la magie, aux ſpectres, aux évocations, &c. Pour le prouver, il ſuffiroit de rappeler les évocations de la *Pythoniſſe* d'Endor, la *Zoantropie* de Nabuchodonoſor, l'*Interprétation des rêves* de Pharaon. Quant à la maladie de Saül, il eſt facile d'y reconnoître tous les caractères d'un délire maniaque, en tout comparable aux maladies de ce genre qui s'obſervent tous les jours dans nos hoſpices. Ce ſeroit peut-être ici l'occaſion de parler auſſi du fanatiſme des curètes ou prêtres de Jupiter, des cérémonies orphiques & de ces différentes eſpèces de folies ou de ſuperſtitions qui, comme la peſte & pluſieurs autres maladies contagieuſes, ont paſſé de l'Orient dans pluſieurs contrées de la terre, qu'un climat plus doux ſembloit devoir préſerver à jamais de ce double fléau (1).

En parcourant avec attention l'hiſtoire des Anciens, on pourroit d'ailleurs y découvrir quelques inſtitutions ou quelques uſages qui ſe rapportent plus directement à la médecine morale.

D'après Galien on pourroit faire remonter juſqu'à l'Eſculape de Pergame & aux ſolennités de ſon culte cette heureuſe réunion. Suivant ces rites, on employoit contre pluſieurs maladies une direction nouvelle & plus convenable des paſſions. Si, par exemple, on apercevoit quelques ſymptômes d'efferveſcence & d'agitation chez un malade, on penſoit alors qu'il étoit utile de réprimer ſa mobilité & de fixer ſon attention en le portant à écouter un poëme, un hymne ou toute autre compoſition poétique. Certains temples & pluſieurs inſtitutions religieuſes de l'ancienne Egypte, bien antérieures à l'origine de la médecine grecque, paroiſſent, pour un médecin philoſophe, avoir eu le traitement de la mélancolie pour objet.

Les reſſources puiſſantes & variées d'une médecine morale ſe trouvoient réunies dans ces établiſſemens. On y agiſſoit ſur le corps en général par un régime ſévère & nouveau dans toutes ſes circonſtances; ſur le ſyſtème nerveux en particulier, par des chants agréables & le pouvoir d'une douce mélodie; ſur tous les ſens, ſur l'ame; ſur l'imagination, par l'attrait du plus beau ſite & par tous les moyens capables de conſoler ou de guérir les eſprits malades, en parvenant à les tromper, les calmer ou les diſtraire.

« Les inſtitutions de ce genre, dit M. Pinel, ont fait la gloire des anciens prêtres de l'Egypte. Jamais peut-être on n'a déployé, pour un but plus louable, toutes les reſſources induſtrieuſes des arts, les objets de pompe & de magnificence, les plaiſirs variés des ſens, l'aſcendant puiſſant & les preſtiges du culte. Ces anciens établiſſemens, ſi dignes d'être admirés, mais ſi propres à contraſter avec nos mœurs modernes & l'état de nos hoſpices, ne montrent pas moins le but qu'on doit ſe propoſer dans tous les raſſemblemens publics ou particuliers de mélancoliques : patience, fermeté, ſentimens d'humanité dans la manière de les diriger, aſſiduité conſtante dans le ſervice pour prévenir les emportemens & l'exaſpération des eſprits, occupations agréables & aſſorties à la différence des goûts, exercices du corps variés, habitation ſpacieuſe & plantée d'arbres, toutes les jouiſſances & le calme des mœurs champêtres, &, par intervalles, une muſique douce & harmonieuſe, &c. »

La connoiſſance & l'emploi des préparations opiacées remontent auſſi à la plus haute antiquité chez les peuples de l'Orient, & ſans doute les népenthès dont parle Homère, étoient de beaucoup antérieurs au ſiècle & à la nation qui ont été illuſtrés par ce grand poëte (1).

---

(1) Vide Galenum, *de Sanitate tuendâ*, *Linacro vert.*, lib. I, p. 218, & Schulz, *Hiſt. Medicinæ*, pag. 85. En faiſant cette citation, nous devons ajouter, d'après le ſavant Sprengel, que ces ſolennités qui s'aſſocioient dans le temple d'Eſculape à Pergame, à l'emploi d'une diéterique raiſonnée & régulière, remontent à une antiquité peu reculée, à 460 ans avant J. C., tout au plus.

(1) *Voyez* Pinel, *Traité de l'Aliénation mentale*, 2e. édit., pag. 259 & 260.

L'usage de l'ellébore, & les circonstances variées de sa préparation & de son emploi, qui sont également très-anciens, appartiennent, sous quelques rapports, à la médecine morale. On attribuoit plus particulièrement à cette substance des propriétés remarquables dans le traitement de la folie, & d'après une tradition qui se perd dans la nuit de l'antiquité la plus fabuleuse. Les anciens historiens, ou plutôt les anciens poëtes qui ont environné de circonstances merveilleuses les commencemens des peuples & l'origine des sciences, rapportent qu'un berger, appelé *Mélampe*, guérit les filles de Prœtus que la colère de Bacchus avoit rendues folles, en n'employant d'autre remède que le lait de ses chèvres, auxquelles il avoit fait manger de l'ellébore. Ce récit, quoiqu'évidemment fabuleux, ne prouve pas moins que très-anciennement, l'on connoissoit les grands écarts de l'esprit & les maladies de l'ame; que très-anciennement aussi on s'étoit occupé de moyens propres à les guérir, & que certaines causes morales, dépendantes de la religion, avoient pu exciter dans certaines circonstances les dérangemens les plus graves de la raison (1). On trouve, au reste, dans la langue grecque plusieurs mots pour exprimer les différentes maladies de l'esprit. Les mots *paraphrônes*, *paralêros*, *maniacos*, étoient employés, par exemple, pour désigner l'aliénation en général. Les dénominations par lesquelles on indiquoit plusieurs égaremens de la raison, avoient quelquefois rapport à différentes circonstances qui frappoient davantage dans les différens symptômes de ces maladies. Ce qu'on appeloit *lêros* étoit une espèce de démence ou de radotage. Le délire de Saül, les fureurs d'Oreste, les mouvemens violens & passionnés de l'ame, dont plusieurs héros d'Homère présentent des exemples, prouvent d'ailleurs que les agitations de la nature morale, comme les phénomènes les plus imposans de la nature physique, ont excité très-anciennement l'attention des observateurs & l'imagination des poëtes. La démence d'Ajax, dans Sophocle, est développée d'après une connoissance approfondie du cœur humain. On la voit dans ses rapports avec les grandes passions & les grandes infortunes, dont la violence trouble la raison & produit ces actions désordonnées & ce délire qui excitent dans l'ame des spectateurs un intérêt, une pitié dont ils voudroient vainement se défendre. La folie, dit Laharpe, est comme l'enfance; elle intéresse, parce qu'elle ne trompe pas. Suivant le même auteur, une pareille situation est dramatique, lorsque, dans ses accès, il échappe des choses vraies, senties, où l'ame, se trahissant elle-même, se peint par des mots qui sortent d'une tête en désordre & nous frappent comme des éclairs dans la nuit (1). C'est ainsi que Sophocle nous montre Ajax.

Les positions dans lesquelles il le fait agir, les traits, les symptômes de sa maladie qu'il expose ou qu'il rappelle dans différens récits, ne permettent pas de douter que les Anciens n'aient connu, dans toutes ses nuances & ses gradations, la manie que les perturbations morales les plus vives peuvent exciter, & qui portent le plus souvent au suicide, les malheureux qui en sont atteints, lorsque, dans un moment de rémission, ils aperçoivent la honte, la gravité de leur mal ou l'excès de leur infortune. Suivant la fable inventée ou adoptée par Sophocle, son héros passe par tous ces degrés de désordre & de souffrance morale. D'abord furieux & ensuite complétement aliéné, il se méprend sur les objets de son cruel ressentiment, & massacre des bergers & des troupeaux, en croyant exercer sa vengeance sur Ulysse & sur les Atrides.

Ulysse protégé par Minerve, voit, sans en être reconnu, ce terrible Ajax, qui se vante à lui d'avoir tué les fils d'Atride, & de conserver le roi d'Ithaque pour le faire périr dans les raffinemens d'un long supplice.

Ulysse éprouve tout ce qu'un sage doit sentir à la vue d'un pareil spectacle. « Ah! dit-il à son » génie tutélaire, je le vois, & suis ému de pitié; » loin de moi la pensée d'insulter à l'infortune, » même d'un ennemi! Combien je suis effrayé de » son changement! mon cœur en a frémi, &, par » un retour sur moi-même, ce grand malheur me » jette dans une profonde consternation (2). »

Ajax retrouve ensuite un moment de raison. « Il est revenu de sa fureur, dit Techmès son » épouse, autrefois sa captive; mais son mal n'en » est que plus terrible. Plongé dans une sombre » tristesse, il me fait trembler; il ignoroit son » malheur & le connoît. » Ajax, en effet, aperçoit tout ce qu'il y a d'affreux dans sa situation, & se décide à mourir, sans pouvoir être arrêté par la vue de son enfant ni par la crainte des dieux; il se tue ensuite, après avoir fait les apprêts de son trépas avec le plus grand sang-froid & pro-

(1) Cette cure attribuée à Mélampe, & cette folie des jeunes filles de Prœtus & de plusieurs autres jeunes filles d'Argos, qui se croyoient métamorphosées en génisses, par la colère de Junon, ont été rapportées par Apollodore, & rappelées ensuite par Virgile dans sa sixième églogue.

(1) *Cours de Littérature ancienne & moderne*, tom. I, pag. 365.

(2) Laharpe traduit ainsi, avec le secours de la poésie, ce beau passage de Sophocle :

« Je le vois & le plains; loin de moi la pensée
» D'insulter au malheur, même d'un ennemi.
» Quel affreux changement! tout mon cœur a frémi.
» Je dois vous l'avouer, son infortune extrême
» Par un retour secret m'a consterné moi-même.
» Que sommes-nous, hélas! nous, fragiles humains,
» Fantômes passagers, vains jouets des destins. »

noncé un monologue très-long, & rempli de ces idées profondes, de ce que les Anciens appeloient *novissima verba*, les dernières paroles, les paroles de mort, auxquelles ils attachoient quelque chose de sacré & de religieux (1). Tout cet ouvrage de Sophocle nous offre, dans l'antiquité, un de ces monumens de haute littérature & de philosophie qu'il est impossible de ne pas rappeler dans une histoire de la médecine morale.

Nous pourrions rapprocher de ces remarques de Sophocle les observations d'Hérodote, sur la maladie des Scythes, attribuée à Vénus Uranie; la peur ou terreur nocturne dont il parle dans son livre VII, & une espèce particulière de convulsionnaires qu'il désigne sous le nom d'*Eutératiques*.

Il seroit aussi long que superflu de parcourir l'histoire philosophique & littéraire de l'antiquité, avec le dessein de recueillir les notions isolées, les traits épars qui appartiennent à la médecine morale. Bornons-nous à considérer sous ce point de vue, & dans un rapide coup d'œil, les auteurs les plus considérables & la disposition générale des mœurs & des connoissances chez les Anciens.

Hippocrate se présente le premier à notre examen. Il s'éleva, comme on sait, contre plusieurs préjugés de son temps, avec cette force de raison qui caractérise l'esprit philosophique chez tous les peuples & dans tous les siècles; ce fut lui qui le premier refusa d'appeler maladies sacrées certaines maladies plus graves que les autres, en disant qu'aucune lésion du corps humain ne pouvoit mériter ce nom, puisque toutes les maladies remontent à des causes physiques ou naturelles.

On trouve plusieurs traits non moins éloignés des opinions vulgaires dans le beau livre sur les airs, les eaux & les lieux (*de Aere, aquis & locis in homine*), mais principalement l'opinion si souvent rappelée & citée sur les rapports du climat avec le caractère national & la nature des gouvernemens.

Du reste, le *Traité des Songes*, attribué à Hippocrate, est évidemment supposé; ce philosophe ne paroît pas s'être occupé d'une manière spéciale d'une question quelconque de médecine mentale ou morale; seulement, en parcourant ses écrits, on y trouve qu'il a connu l'hydrophobie, ainsi que plusieurs autres médecins de l'antiquité; on voit aussi qu'il a porté son attention sur la terminaison de la manie, la paveur ou frayeur nocturne (1), quelques symptômes des rêves ou du délire (2); mais plus particulièrement la mélancolie, qui porte les jeunes vierges au suicide (3), dans les circonstances d'une puberté laborieuse, genre d'aliénation tout-à-fait semblable à celui des jeunes Milésiennes, dont l'exemple se renouvela à Lyon dans le sixième siècle.

On ne peut terminer ces réflexions sans se rappeler la réponse généreuse d'Hippocrate au grand roi de Perse, & la sagacité avec laquelle il prouva, à la cour d'un roi de Macédoine, que toute l'efficacité de la médecine pouvoit dépendre, dans de certaines circonstances, d'une connoissance approfondie du cœur humain : conduite qui fut imitée dans la suite, mais avec beaucoup moins de simplicité, par Erasistrate & par Galien.

La peste d'Athènes, comme tous les grands fléaux, dut présenter sans doute plusieurs traits qui mériteroient d'être recueillis dans une histoire de la médecine morale. Nous citerons seulement l'altération profonde, la perte de la mémoire, qui formoient un des symptômes de cette maladie, & qui n'a point échappé à l'attention de Thucydide.

---

(1) Les beautés graves d'une poésie épique ou dramatique ont des rapports intimes avec la morale ou la philosophie, surtout quand elles sont employées à exprimer des traits fournis par une connoissance approfondie du cœur humain. On ne sera donc pas surpris que nous ayons autant insisté sur cet ouvrage de Sophocle, & l'on nous permettra sans doute de rappeler ici la belle traduction en vers du monologue d'Ajax par Laharpe.

Oui, le glaive est tout prêt; il va finir ma vie.
Enfoncé dans les flancs d'une terre ennemie,
Placé dans les rochers où l'a fixé ma main,
Il présente la pointe où s'appuiera mon sein.
Ce don d'un ennemi que la Grèce déteste,
Ce fer, présent d'Hector, qui dut m'être funeste,
Aujourd'hui seul remède aux horreurs de mon sort,
Rend un dernier service à qui cherche la mort.
O vous, ô dieux puissans, exaucez ma prière :
Je ne demande pas une faveur trop chère;
Mais au moins dans l'instant où je perdrai le jour,
De Teucer en ces lieux, dieux, hâtez le retour.
Que Teucer me retrouve, & qu'il rende à la terre
Le cadavre sanglant de son malheureux frère,
De peur qu'un ennemi, prévenant ses secours,
Ne m'abandonne en proie aux avides vautours.
Que le fils de Maïa, qui sur les rives sombres,
Des pavots de son sceptre endort les tristes ombres,
Dans le dernier sommeil suspendant mes ennuis,
Y plonge mollement mes mânes assoupis.
Vous, filles de la nuit, déités implacables,
Qui, la torche à la main, poursuivez les coupables,
Ministres des enfers, dont le regard vengeur
Observe incessamment le crime & le malheur,
Je vous invoque ici puissantes Euménides,
Voyez ce que m'ont fait les injustes Atrides.
Auteurs de tous mes maux, leur superbe mépris
Insulte mon trépas : payez-leur-en le prix;
Qu'ainsi que par mes mains ma vie est terminée,
La main de leurs parens tranche leur destinée;
Que les Grecs soient punis & leur camp ravagé,
N'en épagnez aucun, tous ils m'ont outragé.
Soleil, arrête-toi dans ta course divine,
Détourne tes chevaux aux murs de Salamine.
Raconte à Telamon, chargé du poids des ans,
Et les destins d'Ajax & ses derniers momens.
O combien ce récit va frapper sa vieillesse!
Oh! qu'il va de ma mère affliger la tendresse!

---

(1) *Aphorismes* 53 & 24, liv. VIII.

(2) *De Morbis virginum*, pag. 358; *de Naturâ muliebri*, pag. 359.

(3) *Aphorismes*, §. 3 & §. 6, avec les *Commentaires* de Spon, *Epidem.*, liv. VII, pag. 34.

La remarque que nous venons de faire peut s'appliquer aussi à la retraite des dix mille, qui présenta plusieurs circonstances que nous aurons occasion de rappeler.

Aristote a bien connu le délire chronique ou mélancolique. Son *Traité des Rêves* est plus estimé, & plus estimable surtout, que celui qui a été faussement attribué à Hippocrate. Les traités des animaux & de l'usage des parties présentent plusieurs traits de physiologie générale & d'histoire naturelle transcendante, qui mériteroient de fixer notre attention.

On a recueilli, dans les traditions historiques sur Alexandre-le-Grand, que cet illustre fou, qui vouloit passer pour un dieu, dans l'orgueilleuse ivresse de sa prospérité, se trouva guéri tout-à-coup de cette folie, lorsque voyant couler son sang, à la suite d'une blessure, il se rappela que les dieux, suivant Homère, n'ont point de sang, mais un fluide qui lui ressemble.

Virgile, comme Homère, a représenté souvent les passions, les grandes agitations de l'ame & certaines situations extraordinaires de la vie, qui ne sont pas étrangères à la haute physiologie (1).

Tous les amis de la littérature ancienne connoissent ce passage d'Horace sur un visionnaire assez curieux.

> .... *Fuit haud ignobilis Argis*
> *Qui se credebat miros, audire tragædos,*
> *In vacuo lætus sessor, plausorque theatro :*
> *Cætera qui vitæ servaret munia recto*
> *More; bonus sanè vicinus, amabilis hospes, &c.*
> (Epist. II, liv. II, v. 129.)

Celse, dont le livre peu volumineux n'est étranger à aucune des grandes divisions de la médecine, a parlé des insensés & des maniaques avec le ton d'un observateur très-exercé. On estime ses conseils sur la manière de rectifier, dans certains cas, leurs croyances illusoires, & sur l'emploi alternatif de la bienveillance & de la sévérité. Celse, en outre, décrit avec détail ces moyens de répression ou de bienveillance. Il indique aussi un exercice de corps très-soutenu, comme l'un des moyens les plus efficaces dans le traitement des maladies de l'ame.

M. Pinel lui reproche d'avoir admis que, dans certains cas, on pouvoit user de violence, & même employer des punitions corporelles avec les aliénés.

Dioscoride & Pline ont parlé du cochemar avec quelque détail.

Aretée est justement placé parmi les auteurs anciens, qui se sont occupés, d'une manière directe & positive, de différentes parties de la médecine mentale. On estime avec raison son histoire de la manie, mais principalement ses remarques sur la disposition de cette maladie aux rechutes, sur l'excitement cérébral qui la constitue & l'enthousiasme, les nouvelles facultés qu'elle a fait naître dans quelques circonstances extraordinaires.

Aretée paroît avoir distingué le premier l'hypocondrie, de la mélancolie qu'il appelle *angor animi in unâ cogitatione fixus, absque febre*. Il a connu & décrit une variété de délire analogue à la folie des flagellans. Ces malades, dont parle Aretée, se fustigeoient avec violence dans le dessein de se rendre agréables aux dieux; ils n'étoient fous que sur ce seul point, & on les rappeloit à la raison au son de la flûte. Aretée parle en général de plusieurs maladies de l'esprit avec l'assurance & le ton d'un observateur consommé. Ainsi les grands traits de la mélancolie, & les nombreuses variétés de l'hypocondrie ou du délire maniaque, paroissent avoir souvent fixé son attention. Il semble avoir eu en partie l'occasion de voir ces modifications & ces degrés de la manie qui ressemblent à des accès d'esprit, & pendant lesquels les malades paroissent avoir appris plusieurs sciences sans maîtres, & communiqué tout-à-coup avec les Muses. Il a vu aussi dans cette maladie, les forces physiques augmentées soudain, & des exercices difficiles, peu familiers, s'exécuter avec toute la facilité que donnent l'habitude & l'expérience.

Parmi les hypocondriaques & les visionnaires dont il parle, l'un d'eux craignoit continuellement de voir tomber un vase rempli d'huile; un autre refusoit de boire dans la crainte de se voir fondre par l'humidité. « On m'a beaucoup parlé, en » outre, ajoute Aretée, d'un charpentier tout-à- » fait raisonnable dans son atelier, & qui deve- » noit maniaque aussitôt qu'il en sortoit, comme » si une secrète alliance (*cognatio*) avoit existé » entre le bon sens de cet homme & sa boutique. »

Le même auteur a distingué avec le plus grand soin le délire maniaque du délire accidentel ou fébrile; il avoit remarqué que les maniaques qui veulent être nus sont les plus furieux; qu'ils frappent ou tuent leurs esclaves, & qu'ils se frappent eux-mêmes avec violence.

Dans le siècle de Galien, la corruption des mœurs, les progrès du luxe, l'incertitude & la complication des existences devoient avoir rendu les égaremens de la raison & les maladies nerveuses plus nombreuses ou plus graves. Ce philosophe ne profita point d'un pareil état de choses pour étendre la médecine mentale. Par la nature de ses travaux, par les habitudes de son esprit, il étoit trop éloigné d'un commerce journalier avec les malades, & le vague, l'obscurité de ses théories, l'éloignoient nécessairement de ces remarques pratiques, de ces délicatesses d'observation, sans lesquelles on demeure toujours étranger à la connoissance du cœur humain. On a reproché à Galien d'avoir même éloigné les médecins,

(1) Voir, pour la description du cochemar, le liv. XII, vers. 108.

par la direction qu'il imprima aux études, d'une recherche attentive & suivie sur les maladies mentales. Ses partisans les plus célèbres dans le seizième siècle, tels que Sennert, Lazare Rivière, Plater, Heurnius, &c., crurent pouvoir expliquer & traiter les maux de l'ame comme les maladies du corps, par l'application *à priori*, de la doctrine des intempéries, qui enseignoit comment, par les qualités froides & humectantes, on délayoit l'atrabile, ou par quelle pratique on fortifioit, soit le cœur, soit le cerveau, afin de *recréer* ces viscères, suivant l'expression de Heurnius, dont la comédie s'est emparée.

On trouve cependant quelques traits relatifs à la médecine mentale, dans les volumineux ouvrages de Galien. Il a reconnu & distingué avec soin trois espèces de mélancolies, savoir : 1°. une mélancolie nerveuse générale; 2°. une mélancolie nerveuse dépendante des maladies du cerveau; 3°. une mélancolie occasionnée par le mauvais état des viscères du bas ventre. (*De Locis affectis*, lib. III, cap. 7.)

Galien a bien connu aussi le narcotisme & les effets particuliers du *conium maculatum*. Parmi les exemples curieux de délire chronique qu'il a rapportés, on distingue ceux de ce malade qui se croyoit d'argile, & de cet autre qui avoit la ferme conviction qu'on l'avoit métamorphosé en coq; tandis qu'un troisième, bien plus occupé de sa nouvelle situation, s'étoit persuadé qu'il avoit remplacé Atlas dans la noble & pénible fonction de porter le Monde.

Un petit chevreau ayant été tiré vivant du corps de sa mère, Galien, dans le dessein de connoître la première impulsion de son instinct, lui présenta plusieurs plantes différentes, parmi lesquelles le petit animal choisit le cytise. Sans répondre de l'exactitude de cette expérience, on voit aisément qu'elle ne peut avoir été faite que par un philosophe.

Oribaze & Aetius ont connu & décrit la lycanthropie. Suivant Oribaze, les lycanthropes sortent pendant la nuit; on les trouve errans dans les cimetières comme de véritables fantômes; ils ont l'œil creux & sec, le teint pâle & terreux; on les reconnoît dans le jour aux plaies & aux contusions qu'ils se font faites dans leurs courses nocturnes. Oribaze, ainsi que Paul d'Egine, a décrit le cochemar avec soin. Ce dernier a connu, sous le nom de *melancholia enthousiastica*, une espèce de délire prophétique.

Cœlius d'Aurélie a donné beaucoup plus d'attention, que tous les médecins qui précèdent, à la médecine mentale; il paroît avoir distingué le premier, la mélancolie de l'hypocondrie. Il a bien observé les causes occasionnelles, les signes précurseurs & les symptômes essentiels de la manie. M. Pinel lui attribue d'avoir eu le premier, ou l'un des premiers, l'idée d'une espèce de traitement moral pour les aliénés, au moyen d'un chef ou gouverneur capable d'exercer un grand ascendant sur cette classe de malades. Cœlius recommande avec soin d'éviter pour les maniaques des impressions trop vives sur les organes des sens. Il veut surtout que, dans le traitement de ces malades, on emploie, avec habileté, une gravité imposante & une sensibilité vraie, une bienveillance également éloignée d'une sévérité repoussante & d'une indulgence sans bornes.

Le même auteur pensoit que, de son temps, les femmes étoient moins exposées à la folie que les hommes, ce qui peut s'expliquer d'une part par la condition des femmes chez les Anciens, & d'une autre part par le caractère d'une religion toute extérieure, & qui ne donnoit pas à l'imagination, ce ressort, cette activité, si propres à troubler la raison, & dont les effets désastreux se manifestent plutôt chez les femmes que chez les hommes.

Saint Augustin, dans le fameux livre appelé *la Cité de Dieu*, rapporte quelques traits qui se rattachent à la médecine mentale, entr'autres quelques exemples d'une apparence d'insensibilité chez certains enthousiastes. Un prêtre, dont il parle, pouvoit à volonté se rendre insensible & paroître dans un état de mort absolue. Dans cette situation, qui pouvoit se rapprocher de la catalepsie, ce prêtre, auquel les plus horribles tortures n'auroient pas arraché un signe de douleur, entendoit cependant tout ce qui se disoit auprès de lui, mais comme d'un lieu éloigné.

Les auteurs anciens, poëtes, médecins, philosophes, paroissent tous s'être accordés pour reconnoître une certaine disposition corporelle qui portoit davantage les hommes aux passions violentes ou haineuses, aux grandes agitations de l'ame, aux égaremens les plus graves de la raison; & cette disposition, ils l'attribuoient à une humeur qu'ils ont désignée sous le nom d'*atrabile*.

L'état de la société chez les Anciens, les mœurs, les usages n'étoient point d'ailleurs aussi propres à exciter les passions & à favoriser le développement des maladies mentales, que les dispositions sociales & les usages des Modernes. Chez ces derniers, l'existence est évidemment plus étendue, plus compliquée, pour un très-grand nombre de citoyens, & en même temps plus exposée à ces révolutions & ces caprices de la fortune, au milieu desquels il n'est donné qu'à un très-petit nombre d'hommes de conserver tout son courage & toute sa raison. En outre la religion, chez les Anciens, devoit contribuer moins souvent que chez les Modernes, au développement des maladies mentales. Un éloquent sophiste a traité, dans ces derniers temps, la question de savoir si la religion moderne & le génie du christianisme ne favorisoient pas davantage les arts de l'imagination, que les religions les plus célèbres de l'antiquité. Ce problème n'est pas sans quelque rapport avec la question qui nous occupe en ce moment; & si, comme il est

impossible d'en douter, la religion chrétienne agit moins sur les sens que sur l'imagination, si elle porte davantage à la vie contemplative qu'aux jouissances terrestres ou physiques, il est hors de doute qu'elle fait perdre plus souvent de vue la nature positive des choses & ces réalités de la vie, dont le sentiment, dont le bon usage maintiennent les hommes dans les voies de la nature & sous l'empire de la raison. Sans doute plusieurs religions anciennes n'étoient pas moins absurdes que les sectes modernes les plus excentriques & les plus folles; mais leur impression passagère, superficielle, n'exaltoit ni ne troubloit les esprits, & n'opposoit pas aux affections les plus naturelles, aux intérêts ordinaires de la vie, un nouveau genre d'intérêts, d'habitudes & de passions. Le combat continuel dans la religion moderne entre ces deux ordres d'affections & de motifs d'action morale, l'empire des idées abstraites, l'exaltation des esprits, le sentiment, le desir des vertus les plus difficiles, ne peuvent néceffairement dépasser une certaine limite sans troubler les esprits foibles & les disposer à plusieurs maladies mentales.

On pourroit même dire que les choses miraculeuses que l'on a attribuées aux pieux enthousiastes de la Thébaïde, n'ont rien d'extraordinaire pour celui qui connoît tout ce que l'imagination, l'extase, peuvent exercer d'influence sur l'organisation.

Les premiers chrétiens, tels que Philon, Origène, Lactance, se rapprochèrent beaucoup des platoniciens d'Alexandrie; ils montrèrent plus ou moins de penchant pour la vie acétique, & se persuadèrent que l'illumination étoit l'état le plus voisin de la perfection absolue.

Les chrétiens, dans le moyen âge & même dans le seizième & le dix-septième siècle, mêlèrent à une religion toute mentale, certains restes de paganisme; & de cette association, de ce mélange, sortirent les superstitions les plus absurdes & les maladies les plus honteuses de l'esprit humain. Les démoniaques, assez rares chez les Anciens, se multiplièrent alors de telle sorte, que ce genre de folie se montra avec tous les caractères d'une véritable contagion. L'ancienne solennité des lustrations fut rétablie dans ces circonstances sous le nom d'*exorcisme*, tandis que d'une autre part, la flamme des bûchers attendoit les malheureux, que l'on croyoit ou qui se croyoient eux-mêmes en commerce avec les démons. On admettoit bien, à la vérité, que la venue de Jésus-Christ avoit condamné les anciens démons à l'inaction & au silence, mais on reconnoissoit des successeurs à ces derniers, dont les démonographes firent différentes classes, & qui furent souvent cités avec leurs noms ou qualités dans les affaires juridiques.

Toutes les idées sur la possession, la zoantropie, les spectres, les apparitions, les vampires, la magie, se montrèrent, prirent un degré de force & d'ascendant que l'on peut regarder comme le caractère le plus remarquable de ces temps malheureux, dont l'histoire, qui ne fournit sans doute aucune connoissance positive, aucun trait de lumière au médecin philosophe, lui présente toutefois, relativement aux maladies mentales, une plus riche collection de faits & d'exemples, qu'aucune autre époque de l'esprit humain.

SECONDE ÉPOQUE.

Moyen âge et temps modernes jusqu'au dix-huitième siècle.

Considérations générales.

Cette seconde époque ne comprend pas seulement le moyen âge, elle embrasse aussi une partie des temps modernes, jusqu'au dix-huitième siècle, dans la seconde moitié duquel on commence seulement à donner un peu plus d'attention aux maladies mentales & à l'application des connoissances tirées de la médecine, aux grands intérêts de la société.

On ne doit pas s'attendre à retrouver dans le cours de cette époque, relativement à la médecine morale & à la psychologie médicale, des traces marquées, des progrès ou des monumens littéraires d'une certaine importance; on y donneroit même à peine quelqu'attention, si d'ailleurs l'ignorance, les superstitions de cette époque, les aberrations & les vésanies qui en furent inséparables, n'appartenoient pas moins à l'histoire de cette considération élevée de la médecine, que les heureuses applications de la philosophie au moral des malades, & la promotion, les progrès des institutions & des travaux qui eurent pour objet le traitement & l'étude des malheureux insensés. — Nous demandons, en conséquence, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur cette situation humiliante de l'esprit humain, & de n'arriver qu'à la suite de ce tableau, à l'indication bibliographique des principaux ouvrages, dont quelques parties de la médecine morale furent l'objet, avant la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Les Arabes, qui conservèrent presque seuls alors le goût de l'étude & de la culture des sciences médicales, ne semblent pas avoir accordé un grand intérêt à l'observation des maladies essentielles & symptomatiques de l'esprit; il paroît cependant qu'ils avoient consacré des maisons particulières & même des hôpitaux au traitement des aliénés; ils ont connu & décrit l'hypocondrie sous le nom de *mirachia*. Ils ont parlé aussi de la vésanie que Bellini a désignée sous le nom de *melancholia errabunda*, espèce de délire accompagné d'une grande mobilité musculaire, & d'une agitation qui porte les malades à sortir pendant la nuit, pour courir çà & là dans les campagnes, sans but & sans intention.

Abenzoar a cité l'exemple de la mélancolie d'une femme qui se croyoit morte, avec cette fixité d'idées, & la fermeté de conviction, qui distingue ce genre de délire chronique.

Du reste, les Arabes, sans adopter les honteuses croyances & les dégradantes superstitions de l'Occident dans le moyen âge, n'échappèrent pas entièrement à plusieurs de ces maladies. Ils s'abandonnèrent plus particulièrement & sans aucune réserve à l'astrologie judiciaire & à toutes les croyances absurdes qui pouvoient s'y rattacher.

« Cette folie, dit Bailly, est la maladie la » plus longue qui ait affligé la raison humaine. » On lui connoît une durée de près de cinquante siècles; elle est comme incurable; ses » accès ne passent que pour renaître. Elle s'affoiblit par le progrès des lumières, disparoît » quand la lumière est universelle; mais si la » lumière souffre quelqu'éclipse, l'astrologie se » montre de nouveau. »

Arrêtons-nous un moment sur cette disposition de l'esprit de l'homme, qui se manifesta sans doute chez les peuples de l'antiquité, mais qui prit au moyen âge, dans les premiers temps modernes, une force & un ascendant qu'elle n'a point eus à une autre époque.

L'astrologie est une branche de la divination comme la science des augures, l'onéirocritie, la chiromancie, la métoscopie, &c.; elle suppose déjà quelques observations, quelques connoissances, & ce degré de curiosité & de prévoyance qui ne se développe qu'à une époque assez avancée de civilisation. Il seroit difficile de penser avec Bailly, que l'astrologie tire son origine de quelques idées scientifiques qui auroient été dénaturées, de l'abus & de l'extension de quelques opinions des anciens philosophes. Ce n'est pas ainsi que l'esprit humain procède dans ses erreurs & dans ses progrès. Vouloir connoître l'avenir, s'adresser dans ce dessein aux astres, aux *météores* les plus imposans, supposer une activité d'influence & des propriétés merveilleuses à tout ce qui est imposant ou terrible, est une des premières erreurs, ou plutôt un des premiers pas de l'esprit humain. C'est la philosophie seule qui aperçoit les véritables rapports des choses & les influences réelles des grands phénomènes de la nature sur l'homme. Le vulgaire de toutes les classes n'entend rien à cette recherche. Des rapprochemens inexacts entre des événemens qui se succèdent, cette succession ou la coïncidence, prises pour une liaison entre un fait que l'on appelle *cause* & un autre fait que l'on appelle *effet*, voilà ce qui arrive le plus souvent, voilà ce qui a porté les hommes, & ce qui porte encore le petit peuple à l'astrologie & à tous les procédés de divination. C'est une maladie inséparable de toute curiosité sans jugement & d'une prévoyance sans lumière. Plus tard, certains hommes, moins crédules & plus instruits, ont su tirer parti de la maladie populaire de l'astrologie, l'entretenir même & la fortifier. Dans ce dessein, ils ont sûrement été jusqu'à employer, au besoin, les connoissances exactes sur la nature, ce qui arrivoit encore naguère parmi nous, lorsque, pour appeler ou faire cesser la pluie, les moines faisoient sortir des reliques à propos & d'après l'indication d'un bon baromètre, ou les douleurs de quelques-uns de leurs frères affectés de rhumatisme. Rien, dans la marche de l'esprit humain, ne commence par la véritable science & par la saine philosophie, mais bien par l'erreur, par les préjugés, les croyances absurdes & mensongères, dont les grands hommes qui contribuent ensuite le plus aux progrès de la civilisation, ne guérissent jamais entièrement la pauvre humanité. Du reste, l'astrologie elle-même est une erreur moins ancienne que la foi aux oracles des fétiches.

D'autres maladies de l'esprit humain, bien plus graves, bien plus désastreuses que l'astrologie, se manifestèrent dans le moyen âge, & continuèrent long-temps encore après la renaissance des lettres en Europe. Cette longue suite de siècles fut remarquable par des superstitions, par des aberrations mentales, diversement désignées par les historiens, & qui différoient peu des altérations profondes de l'intelligence, que l'on traite aujourd'hui comme des maladies essentielles dans les grands établissemens qui ont été fondés en Europe en faveur des aliénés.

« La magie, dit Bordeu, l'astrologie judi- » ciaire, ensuite les fées, les sorciers, les sorts, » les enchantemens, occupoient les esprits frap- » pés de quelques traits de lumière encore mal » aperçus. La sorcellerie & la féerie avoient » succédé aux idées poétiques des nymphes, des » naïades, des faunes & des chèvre-pieds. De » languissantes rêveries, effets d'un crépuscule de » raison qui commençoit à prendre le dessus, » entretenoient un fond de mélancolie & de » timidité qui faisoit voir des loups-garous & le » sabbat, partout où les ennemis de la religion » avoient porté leurs pas, & dans tous les lieux » sombres & retirés. Les *Broxes* espagnols te- » noient leurs assemblées dans les Pyrénées » qu'Hercule avoit parcourues, que les dieux » païens avoient habitées. On trembloit au seul » récit de ces rêveries. Cette espèce de maladie, » cette sorte d'épidémie, qui étoit, comme les » autres, du ressort des médecins, étoit aussi trop » enracinée pour être combattue par une méthode » bien fixe & bien raisonnée. »

Ces différens genres de folies populaires ou générales, dont Bordeu touche en passant la véritable cause, ont leur place marquée dans le volumineux catalogue des maladies de l'homme. Elles peuvent être ramenées par le médecin philosophe aux délires chroniques, à l'illusion fixe sur une série, ou sur plusieurs séries d'idées que l'on a dé-

fignées, d'une manière inexacte, fous le nom de *mélancolie.*

En les confidérant d'une manière très-générale, il ne feroit peut-être pas impoffible de les rapporter à une même origine, & de ne voir dans leur variété que des modifications d'une même efpèce de folie; mais fi on les foumet à une recherche plus détaillée, on découvre entr'elles des diftinctions & des différences qui permettent d'en former des divifions plus marquées.

Au milieu de ces différentes aberrations, qui rentrent toutes dans les véfanies, l'efprit humain s'attache évidemment à deux féries d'idées qui fe rapprochent continuellement, & qui cependant ne font pas inféparables. Il veut & croit pouvoir connoître d'avance les événemens qui l'intéreffent le plus, ce qu'il craint, ce qu'il efpère, en un mot, l'enfemble ou quelques parties de fa deftinée.

D'une autre part, il admet des caufes actives, des puiffances furnaturelles, amies ou ennemies, qu'il invoque fous différens noms, qu'il accufe de fes maux les plus cruels, & dont il attend les biens les plus defirables.

De ces deux manières de voir, réfultent d'une part, la divination, & de l'autre la pfychofophie & la théofophie.

L'aftrologie dont nous avons parlé, eft la branche la plus confidérable de la divination. Les Romains avoient leurs augures, qu'ils confultoient dans les circonftances les plus impofantes ou les plus difficiles. Les Modernes, qui traitèrent cet ufage comme une fuperftition, admirent les épreuves juridiques, & les appliquèrent fouvent aux plus minces détails de la vie privée. Dans les temps d'ignorance que nous parcourons, plufieurs autres genres de divination furent auffi mis en ufage.

L'aftrologie, dans fon extenfion la plus minutieufe, fit naître la fcience des horofcopes. On reconnut des devins, des métofcopes, des chiromanciens, &c., &c.

Cardan, un certain Bartholomée de Rocca, le célèbre Indagine, André Corvi, fe diftinguèrent parmi ces fous qui croyoient exceller dans ces arts divinatoires. Le premier s'étoit occupé avec confiance des plus petits détails de la chiromancie, & fe vantoit de connoître à fond les rapports des doigts & des lignes de la main avec les différentes planètes. Quelques-unes des prédictions de ces prophètes du quinzième & du feizième fiècle répandirent fouvent la plus grande confternation parmi les peuples; telle fut celle d'un certain Stœffler de Tubinge, qui annonçoit, pour l'année 1524, un déluge univerfel, déterminé par la conjonction des trois planètes fupérieures dans le figne des Poiffons. Ce goût de l'aftrologie & de la divination en général fe répandit auffi parmi les médecins, & fit établir les calendriers aftrologiques propres à leur ufage, dans lefquels on marquoit des jours d'élection pour la faignée, pour les purgatifs, les cautères, les ventoufes. Plufieurs médecins célèbres du feizième & du dix-feptième fiècle adoptèrent ces folies, & l'un d'eux, Noftradamus, finit même par acquérir prefque la réputation d'un prophète.

Du refte, on ne fe borna point à vouloir connoître l'avenir par l'obfervation des aftres; on fuppofa bientôt à ces fignes une action, une puiffance, & l'ancien fyftème oriental de l'émanation fervit d'appui à la partie active de l'aftrologie. Il n'eft donc pas étonnant que l'on ait donné, à cette époque, autant d'importance aux horofcopes; à l'empire des conftellations; le petit peuple admettoit ces croyances par empirifme, fans examen, & les prétendus philofophes du même temps, les expliquoient par des atomes invifibles qui paffoient continuellement d'un corps dans un autre, & qui, uniffant dans la circulation continuelle tous les êtres, tous les phénomènes, toutes les exiftences, établiffoient même une liaifon entre les fphères fupérieures & les fphères inférieures, les aftres & les chofes fublunaires; théorie à laquelle il eft facile de rattacher les idées qui fervent de bafe à certaines doctrines modernes fur le magnétifme & l'illumination.

Nous défignons fous le nom de *pfychofophie* toutes les aberrations qui ont pour objet l'exiftence des prétendus efprits, ce qui comprend dans une même claffe la myfticité, la théofophie & les fuperftitions les plus groffières concernant la forcellerie & la démonomanie.

On a voulu attribuer ces idées pfychofophiques & le fyftème cabaliftique, qui en eft la partie la plus confidérable, à une converfion poétique des atomes de Démocrite en démons ou génies, fe mêlant continuellement à tous les intérêts, à tous les événemens de la vie humaine. Il eft bien plus facile de voir que ces idées remontent, dans leur commencement, au fétichifme le plus abfurde, & que l'on peut aifément les voir s'élever avec le temps & la civilifation jufqu'au myfticifme le plus exalté & la théofophie la plus excentrique. L'ignorance profonde, le caractère fuperftitieux du moyen âge, portoient naturellement à s'attacher à la partie la moins fpirituelle d'une femblable doctrine. Dans le quinzième & le feizième fiècle, les idées des nouveaux platoniciens & des nouveaux pythagoriciens qui prévalurent, fortifièrent cette difpofition des efprits, lui donnèrent le faux air du favoir fans la rendre moins abfurde, & fondèrent fous le nom de *cabale hermétique,* l'art prétendu de connoître les phénomènes les plus myftérieux ou les plus extraordinaires de la nature par un commerce intime avec les efprits.

Ces vaines théories s'introduifirent, ainfi que l'aftrologie, dans la médecine.

Paracelfe trouva dans cet ufage de la cabale le moyen d'une immenfe réputation. Tour à tour, & peut-être à la fois, chiromancien & nécromancien, il fit un grand nombre de voyages, mais

principalement dans les mines de Suède & de la Bohême, pour être initié aux mystères des adeptes orientaux, ainsi que pour observer les secrets de la nature & les merveilles de la célèbre montagne d'aimant.

Loin de s'opposer à ces mouvemens désordonnés de l'esprit humain, la religion chrétienne, dont l'esprit fut le plus souvent méconnu dans tout le cours du moyen âge, parut les favoriser, & leur imprima un caractère de mélancolie & de mysticisme que l'on chercheroit en vain dans les folies & les superstitions de l'antiquité. En général, & déjà nous l'avons remarqué, la doctrine & les habitudes des Chrétiens étoient beaucoup plus favorables à la vie contemplative & au genre de délire qui en est la suite, que les idées & les pratiques religieuses des Anciens. Le combat continuel de tous les intérêts mondains ou temporels, l'exaltation des esprits par le sentiment des vertus les plus difficiles autant que par l'empire des idées abstraites, auxquelles l'imagination donnoit le plus grand charme, ne pouvoient manquer d'occasionner le plus souvent un véritable état de délire ou d'extase.

Le même fond de croyance & d'opinion conduisit, dans les dernières classes de la société, aux idées de la sorcellerie ou de la magie, de la possession, des exorcismes & à tous les sentimens, à toutes les affections pénibles & tristes qu'une semblable croyance devoit entretenir & exciter.

Les malheureux habitans du pays de Labour se firent remarquer en particulier par l'espèce de conviction avec laquelle ils proclamoient les prodiges de la sorcellerie; ils les reconnurent devant les tribunaux & trouvèrent des juges assez ignorans & assez cruels pour les condamner au dernier supplice, d'après ces aveux, qui n'auroient excité plus tard que l'indulgence & la commisération (1).

La révolution opérée par Luther, loin de modérer ces dispositions, les augmenta en agitant de plus en plus les esprits, & fit prévaloir plus que jamais parmi le peuple, le goût de l'astrologie, ainsi que celui de toutes les idées concernant la magie, les sorciers & les démoniaques.

Dès la fin du quinzième siècle, une bulle d'Innocent-VIII donna aux inquisiteurs le pouvoir de connoître du *vice de magie*, & dans le seizième siècle le seul électorat de Trèves vit périr sur l'échafaud, dans l'espace de quelques années, pour ce prétendu vice ou crime, plus de 650 de ses habitans, la plupart d'après leur déclaration.

Une ferme croyance dans les sorciers, dans la magie, à la présence, au pouvoir des démons, à la communication avec les esprits, les génies ou même la Divinité, étoient le fond de toutes ces aberrations, d'autant plus désastreuses d'ailleurs, qu'elles avoient plus d'analogie avec l'ignorance ou la tournure d'esprit de la multitude.

Les personnes dont la raison fut plus sensiblement compromise dans ces circonstances, pourroient être rangées en différentes classes, suivant la nature plus ou moins spirituelle ou plus ou moins matérielle de leur délire. D'après cette manière de voir, on placeroit dans la première les *acétiques*, les *mystiques* & les illuminés; dans la seconde, les astrologues & les théosophes hermétiques; dans la troisième, les démoniaques, les possédés; & dans la quatrième, les malheureux vivement préoccupés de l'idée des revenans ou des spectres, & dans l'histoire desquels le vampirisme se trouve placé au premier rang.

L'histoire des différens siècles que nous parcourons en ce moment, nous offre presqu'à toutes ses pages des exemples plus ou moins remarquables de ces différentes espèces de folie, mais surtout de la démonomanie, la croyance aux sorciers, qui se montrèrent alors avec tous les caractères des vésanies que l'on traite dans les hospices.

On trouve les mêmes traits d'insanité ou de démence dans la croyance aux miracles journaliers, mais surtout aux miracles qui avoient pour objet la guérison des maladies, & qui s'opéroient au moyen des reliques, croyance qui ne fut jamais dans aucun autre temps aussi profonde, aussi générale, principalement pour certaines villes, telles que Salerne ou Montpellier, qui dûrent aux cures merveilleuses de leurs patrons ou patrones, le commencement de leur célébrité médicale. Ces croyances absurdes, ces erreurs populaires furent admises d'un commun accord par la multitude dans toutes les classes de la société. Toutefois l'effet de leur exagération dans certaines circonstances occasionna des états plus déterminés de folie ou de démence. Ainsi la démonomanie devint, dans plusieurs circonstances, chez des hommes d'un esprit plus foible, une aliénation mentale, dont les symptômes auroient dû porter des juges plus éclairés à interdire ces malades & les déclarer incapables des délits dont l'ignorance ou la mauvaise foi les avoit accusés.

Plusieurs délires convulsifs, des extases simples ou compliquées d'affections nerveuses plus ou moins graves, se manifestèrent aussi comme un effet très-visible de ces honteuses supersti-

---

(1) Peut-être devroit-on expliquer par cette influence & les caractères des idées religieuses dans le moyen âge, comment & par une disposition opposée à ce qui existoit chez les Anciens, on a trouvé assez constamment chez les Modernes, un plus grand nombre de fous parmi les hommes que parmi les femmes.

En effet, la religion, qui n'étoit qu'une affaire de culte chez les Anciens, qu'une occasion d'impressions agréables & passagères, devint chez les Modernes l'affaire de la vie toute entière, une chose toute intérieure, agissant constamment sur les passions, bien plus propres à s'exalter chez les femmes, & à devenir, pour elles, comme l'amour, une des causes les plus fréquentes d'aliénation mentale.

tions; quelques-unes de ces maladies mentales parurent même épidémiques dans certaines circonstances. On vit, par exemple, régner en Hollande, sous le nom de *danse de Saint-Jean*, un délire épidémique qui portoit ceux qui en étoient atteints, à courir dans les rues en chantant, en sautant, en se livrant à toutes sortes de mouvemens & de gesticulations.

Il y eut dans d'autres pays des démonomanies & des délires épidémiques convulsifs, comme des dyssenteries & des fièvres malignes.

De pareilles extravagances se reproduisirent à plusieurs autres époques & dans plusieurs pays.

Les délires, les extases, les contemplations cataleptiques de plusieurs dévots personnages des deux sexes, d'illuminés & d'enthousiastes à différens degrés, devroient aussi être rappelés dans le tableau que nous traçons, si le nombre, la multitude des faits & des considérations qui nous pressent, ne nous faisoient pas la loi de nous borner à des esquisses rapides & à de simples indications.

Il importeroit aussi de faire rentrer dans l'histoire de la médecine morale, ce qui concerne la discipline de plusieurs ordres religieux, l'influence de leur régime, de leur genre de vie, sur la prétendue perfection morale qu'ils vouloient atteindre; d'y rapporter en particulier l'usage d'*amoindrir le moine* ou de saigner à certaines époques dans plusieurs ordres, pour rendre la résignation ou la chasteté plus facile, & le résultat curieux d'un grand nombre d'expériences sur l'humanité, que la vie monacale présenteroit au philosophe, dans la direction nouvelle ou la contrainte de l'imagination, des passions mondaines, des besoins physiques & des affections les plus naturelles à l'homme.

La science médicale, l'histoire de l'homme en général, & la psychologie philosophique en particulier, dûrent nécessairement se ressentir de ces dispositions qui entraînoient toutes les pensées & les sentimens vers les théories les plus absurdes & les superstitions les plus honteuses.

L'alchimie, la philosophie scolastique, les recherches & les spéculations les moins propres à l'observation, aux principes du goût, à la connoissance de la vérité, étoient le sujet de la plupart des écrits, l'objet de tous les travaux de cette époque. Bacon, Descartes, Locke, appelèrent en vain les idées de leurs contemporains vers l'étude positive de l'homme, & sur la nécessité de comprendre dans cette étude le moral & le physique, ce que l'illustre chancelier de Verulan appeloit *la grande alliance*, ou la doctrine de la réaction, ou de l'influence réciproque des affections de l'ame sur les affections corporelles, & de celles-ci sur les affections de l'ame.

Huarte, Guiblet, Maubec, Lamy, de la Chambre & cette foule d'écrivains qui s'occupèrent de physiognomonie, & que Lavater a quelquefois cités avec éloge, n'eurent que très-rarement le mérite de rassembler quelques faits dont la médecine morale puisse s'enrichir, & que l'on ne peut trouver que difficilement au milieu des explications hypothétiques dans lesquelles ils les ont enveloppés. Les hommes les plus éclairés de cette époque étoient presque tous également placés, relativement à la connoissance physiologique & psychologique de l'homme, dans le faux jour de la philosophie scolastique, & n'osoient qu'à peine montrer quelques doutes sur la réalité de la magie, de la possession, des causes surnaturelles des maladies, des horoscopes, de l'astrologie & de l'alchimie (1).

Quelques hommes cependant eurent assez de courage d'esprit & de lumières, dans ce temps de ténèbres, pour vouloir dissiper ce prétendu merveilleux & y découvrir le petit nombre de faits qui appartiennent à la médecine mentale & à l'histoire de la nature.

Wierus, l'un de ces hommes, éleva plus fortement & plus courageusement qu'aucun autre la voix contre une partie de ces folies, qui s'étendoient, comme par degrés & filiation de superstition, de la croyance la plus vulgaire aux sorciers, à la médecine théurgique & à la philosophie hermétique.

Sans attaquer d'une manière directe l'existence des démons ou des esprits, il s'attache à expliquer d'une manière naturelle, la plupart des choses merveilleuses qu'on leur attribuoit; il découvrit même les propriétés narcotiques de plusieurs onguens ou de plusieurs emplâtres, que l'on regardoit comme des talismans ou des amulettes, & prouva qu'il ne falloit pas accorder plus de confiance aux guérisons que l'on disoit opérées par les reliques. Il ne voyoit dans le cochemar ou l'incube que l'effet d'une mauvaise disposition corporelle, & rien n'est plus touchant que les observations qu'il adresse au fanatique Delrio en faveur des possédés & des prétendus sorciers, qu'il regarde comme de pauvres insensés, bien moins dignes de châtiment que de pitié.

Porta, son *Académie des secrets*, sa *Magie naturelle*, portèrent un coup redoutable à l'empire des démons & de la magie. On lui doit en particulier d'avoir reconnu un mélange d'aconit & de belladone, dans certains suppositoires & dans certains emplâtres, au moyen desquels quelques

(1) Paré ne parle des sorciers qu'avec une grande circonspection.

Zacchias admet l'influence du diable dans certaines maladies convulsives, jointes d'ailleurs à l'effet de l'humeur noire; ce qui est d'autant plus probable, ajoute-t-il, que Satan est d'un caractère un peu mélancolique.

Stahl, le grand Stahl, dans un de ses meilleurs ouvrages (dans le *Collegium casuale*), reconnoît comme réelle l'intervention des puissances naturelles dans les maladies convulsives.

Félix Plater eut les mêmes opinions. Il regardoit comme point de doctrine démontré, la croyance aux démoniaques, aux fascinations, aux maladies qui en résultent.

charlatans produisoient des effets extraordinaires.

Gassendi a parlé aussi d'un topique semblable, dont les propriétés merveilleuses dépendoient d'une préparation de stramonium. Le chirurgien Pigray, ayant été consulté dans une circonstance particulière sur quatre prétendus démoniaques, prononça d'une manière affirmative qu'il ne falloit pas les condamner aux flammes, mais bien à l'ellébore.

Dans une autre occurrence, Duret, Marescot & Riolan, ayant été chargés de faire un rapport sur la possession de Marthe Brossier, le terminèrent ainsi : *Nihil à dæmone, multa ficta, à morbo pauca.*

Le même courage d'esprit, le même desir de rapporter à des causes physiques, les choses prétendues merveilleuses ou extraordinaires que l'on attribuoit à la possession, se retrouve dans un livre curieux sur les diables de Loudun, ainsi que dans un autre écrit plus moderne publié par Hecquet, sous le titre de *Naturalisme des convulsions.*

Dans tout le cours de la période à laquelle ces divers écrits appartiennent, la médecine morale en général, & la médecine mentale en particulier, ne furent que très-foiblement cultivées, soit dans leur ensemble, soit même dans quelques-unes de leurs parties, telles que l'étude des différentes espèces de folie, l'observation du délire dans les affections aiguës, l'histoire des principaux changemens de l'ame & des facultés intellectuelles, correspondant à certains genres de complexions organiques & de maladies.

Les disputes stériles qui s'élevèrent alors entre les médecins galénistes & les médecins chimistes, ne furent pas moins contraires au progrès de la médecine morale, qu'au perfectionnement des autres parties de la médecine pratique. Tout ce que l'on écrivit dans ces circonstances sur l'aliénation mentale & sur le délire, se ressent de ces dispositions, sans en excepter l'ouvrage de Le Camus sur la médecine de l'esprit, & se réduit à des lieux communs, à des généralités insignifiantes sur l'intempérie du cerveau, la disposition maligne des esprits, l'atrabile, l'humeur peccante ou mélancolique, comme on peut le voir en parcourant les ouvrages de Sennert, de Rivière, de Heurnius, &c.

L'impulsion successivement donnée aux esprits par Bacon, Descartes & Locke, n'eut point ou presque point d'influence avant la deuxième moitié du dix-huitième siècle, sur la médecine mentale; cependant, parmi les chefs de secte qui parurent dans le cours de cette période, quelques-uns, par la nature même de leurs idées & le caractère de leur théorie, se rapprochèrent davantage des objets élevés & des questions importantes qui appartiennent à cette médecine.

Les idées qui font la base du système de Van-Helmont, le conduisirent en particulier à mieux observer qu'on ne l'avoit encore fait, les rapports du physique & du moral dans l'homme, mais principalement l'influence de la région précordiale ou épigastrique, sur tous les genres de sentimens & d'affections. On lui doit en outre d'excellentes remarques sur la marche de la manie qui, d'après ses observations, ne paroît pas toujours se développer d'une manière subite, mais par une espèce de vision ou une série de perceptions erronées, qui ne sont pas reconnues pour telles par les malades, & qui obtiennent leur conviction lorsque, devenues plus fortes, elles troublent l'entendement.

Stahl & son école se placèrent, comme Van-Helmont, dans un point de vue qui devoit engager à observer avec soin l'influence du moral sur le physique, & du physique sur le moral, non-seulement dans les maladies, mais encore dans ces variations continuelles de la santé, que le médecin philosophe découvre à travers les inégalités d'humeurs, les changemens de caractère, qui, en les expliquant de cette manière, ne peuvent inspirer que de la commisération & de l'indulgence (1).

Frédéric Hoffmann, d'abord élève & ensuite rival de Stahl, ne fut pas entièrement étranger, dans ses nombreux travaux, à plusieurs questions qui rentrent, soit dans la médecine morale, soit dans la psychologie médicale. On cite & l'on estime ses dissertations sur l'influence de l'ame, dans la santé & les maladies; les rapports de la complexion physique avec les mœurs nationales (2).

---

(1) Stahl n'a pas laissé voir, dans la plupart de ses écrits, qu'il ait donné une attention suffisante à cette liaison de l'état moral & de l'état physique dans l'homme, & à son importance, soit dans l'exercice de la médecine, soit dans la connoissance pratique du cœur humain. On voit du moins, & dans un de ses meilleurs écrits, dans une première édition du *Collegium casuale*, qu'il attribuoit la plupart des maladies graves à des causes surnaturelles, à l'influence du démon. Toutefois le recueil des dissertations publiées par Alberti, l'un de ses principaux élèves, en renferme plusieurs qui se rapportent à la médecine morale, mais principalement les suivantes :

1°. *De Phantasiæ usu & abusu in medicinâ.*

2°. *De Therapeiâ imaginariâ.*

3°. *De Spectris*, &c. &c.

(2) *De Animo sanitatis morborum fabro*, vol. V, pag. 256; *de Temperamento fundamento morum & morborum in gentibus; de Diaboli potentiâ in corpore, &c.; de prolongandâ litteratorum vitâ per regulas diæteticas; Medicus politicus, &c.*

Dans la première de ces dissertations, Hoffmann rappelle les sentimens des principaux philosophes de l'antiquité qui ont observé le double rapport du moral & du physique dans l'homme. En remontant aux premières idées & aux premières pratiques de l'art, il prend pour des procédés de médecine morale, ce que l'on est bien convenu de regarder comme les pratiques superstitieuses de l'art, dans son enfance. C'est ce qu'il faut entendre de ces vers d'Horace cités par Hoffmann :

Sunt verba & voces quibus hunc lenire dolorem
Possis, & magnam morbi deponere partem.

Notre remarque s'applique aussi à ce que Pindare rapporte d'Esculape, que parmi les malades, les uns étoient

On

On doit aussi à Hoffmann des recherches sur la nature, la force de l'imagination (1) & les maladies de l'ame, que peuvent occasionner certains changemens morbides du sang (2).

guéris par des vers & des paroles, les autres par des breuvages simples ou composés, & d'autres par des topiques. Il paroît important à Hoffmann de rechercher comment s'exercent les influences de l'état des organes sur l'ame, & comment, à leur tour, le trouble, les agitations, les mouvemens impétueux dérangent les fonctions vitales & tiennent une grande place parmi les causes des maladies. Il disserte ensuite, suivant la philosophie du temps, sur les passions en général, rapportées à la haine & à l'amour; le calme de l'ame, l'accord entre les facultés physiques & les facultés morales lui paroissent les conditions les plus difficiles & les plus desirables de la santé. Il rappelle à ce sujet les dits mémorables des anciens philosophes qui ont fait sentir que, parmi les hommes consacrés à la sagesse & aux habitudes studieuses, on trouve un grand nombre d'exemples de longévité, principalement ceux de Gorgias, Protagoras, Isocrate, Sénèque le rhéteur. Une joie modérée, l'habitude des sentimens agréables sont également utiles. Hoffmann ajoute que la force & la tranquillité de l'ame peuvent préserver des maladies, & même des maladies contagieuses. Il regarde en conséquence comme un très-bon moyen, le développement de ces qualités morales au milieu des progrès & des ravages des épidémies. La confiance, la foi vive & soutenue, ne sont pas moins bienfaisantes. Suivant cette pensée de Bardus, citée par notre auteur, *cor lætum benefacit medicinæ, tunc enim medicamentum proficit & juvat, dùm alacri animo est qui illud excipit.* Hoffmann ajoute qu'il a vu quelquefois des solennités religieuses, consacrées aux mourans, ranimer les organes par leur douce impression, & contribuer alors à une guérison inattendue. La terreur, les mouvemens brusques de plusieurs passions, même ceux de la joie, produisent au contraire des effets nuisibles qui n'ont point échappé à notre auteur. Il cite les exemples de la femme Polycrate, qui mourut de joie, au rapport d'Aristote, d'un poëte Philippides, de Chilon de Lacédémone, & de plusieurs autres personnages de l'antiquité, cités par Aulugelle, comme les victimes d'une joie soudaine & immodérée. Il rappelle aussi ces vers d'Horace :

Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secus in bonis
Ab insolenti temperatam
Lætitiâ moritura Deli.

Les effets de la tristesse & de l'envie ont une influence encore bien plus nuisible.

Livor, tabificum mali venenum,
Intactis vorat ossibus medullas
Et totum bibit artubus cruorem
Quod quisquis fuerit, invidetque sorti
Ut debet, sibi pœna semper ipse est.

Hoffmann traite ensuite des effets de la colère, de ses symptômes, de son danger pour les blessés, de la terreur qui change souvent le caractère des maladies, de la force & des effets de l'imagination, en se bornant à des vues générales & à des résultats d'érudition, sans y mêler aucune observation particulière ni aucun fait tiré de sa pratique.

(1) Hoffmann (Frédéric), *de Imaginationis naturâ & viribus.* Jena, 1687.

(2) Hoffmann (Frédéric), *de Mentis morbis ex morbosâ sanguinis mutatione.* Halæ, 1700.

Baglivi, qui écrivit sérieusement sur la tarentule, dont le prestige ne fut dissipé que plus d'un siècle après lui, par l'expérience de Serrao, porta dans quelques questions de médecine, la justesse de ses vues & toute la lumière de son esprit d'observation.

Boerhaave fut beaucoup moins étranger à ces mêmes questions, surtout dans son excellent traité des nerfs. On cite souvent, & la plupart des médecins savent par cœur, sa description de la manie, qui paroît échappée à la plume de Tacite.

Est plurimum immensum robur musculorum, pervigilium incredibile, tolerantia inediæ & algoris, imaginationes horrendæ.

Les auteurs de la même époque, qui s'occupèrent de l'ensemble de la médecine, ou de l'application de l'anatomie à l'étude des maladies & des recherches sur différens points de médecine légale, touchèrent souvent divers points & même des parties de la médecine morale. Ainsi, lorsque l'on s'occupe de cette dernière, il feroit impossible de ne pas consulter Plater, Van-Swieten, mais surtout Haller & Sauvages.

Haller a joint aux résultats de son immense érudition plusieurs aperçus très-importans dans le cinquième volume de sa grande physiologie.

Sauvages a consacré sa huitième classe aux vésanies & aux maladies mentales, qu'il divise en quatre ordres, dans lesquels il range, par une méprise qui lui est familière, plusieurs phénomènes consécutifs & purement sympathiques.

Son premier ordre est désigné sous le nom d'*hallucinations* ou *lésions de l'entendement*, qui dépendent de l'altération des sens : lésions à l'occasion desquelles il remarque que les erreurs de la vue, de l'ouïe, sont les plus fréquentes, en avouant que l'on rencontre aussi quelques exemples des erreurs des autres sens (1).

Le second ordre est désigné sous le titre de *morosités* (2).

Le troisième ordre a pour objet la connoissance des délires (3).

Et le quatrième les vésanies anomales (4).

Sauvages, qui n'oublia point de porter quelques lueurs de l'esprit philosophique dans l'examen des maladies mentales, eut l'idée qui, quoique très-vraie, n'est pas encore assez répandue, que certaines passions violentes ou vives, quelques

(1) Cet ordre comprend le vertige, la suffusion (vue trouble), la dylopie, l'hypocondrie, le somnambulisme.

(2) Le goût dépravé, le pica, la boulimie, la polydipsie, la soif & la faim erronées ou morbides, l'antipathie, la nostalgie, le satyriasis, la nymphomanie, le tarentulisme, l'hydrophobie.

(3) Le paraphrosyne, la démence, la mélancolie, la démonomanie.

(4) L'amnésie, &c. &c.

mouvemens orageux ou bizarres de l'efprit, auxquels on attribue la folie, en font bien moins la caufe que le premier degré. Il étoit également perfuadé que la raifon n'abandonnoit pas entièrement, dans certaines léfions mentales, les perfonnes chez lefquelles elle étoit très-cultivée. Il dit avoir vu une femme hydrophobique, qui, à l'aide de fa raifon & de fes fentimens religieux, fe maîtrifoit au milieu de fes accès, au point de boire & de s'empêcher de mordre ou de s'agiter avec violence. Il cite le médecin Default, qui affure que, dans la rage, les gens du *peuple* font quelquefois à craindre, & jamais les hommes d'un efprit cultivé. L'erreur occafionnée par une altération des fens, qui fait voir des mouches, des figures menaçantes, trompe un payfan & non un philofophe, qui fait bien que c'eft fon œil malade qui voit ainfi, & non fon efprit.

L'idée d'appliquer les recherches anatomiques à l'étude des maladies mentales & de la pfychologie médicale, devoit naturellement fe préfenter aux médecins qui donnèrent quelqu'attention à l'importance des fonctions du cerveau & aux rapports du développement & des altérations de ces organes avec les différens états de l'entendement. Il n'eft donc pas étonnant qu'un affez grand nombre de recherches aient été faites dans cette intention. On pourroit les faire remonter jufqu'à Benivenius, dont les obfervations curieufes fur les caufes cachées des maladies, renferment quelques particularités concernant les altérations & modifications de la mémoire.

Tulpius, dans fes *Obfervations*, cite des faits contraires aux réfultats, déduits plus tard, d'obfervations analogues fur l'état du *cerveau dans les maniaques* (1), par Morgagni.

Bonnet précéda ce dernier, & fon vafte recueil renferme un affez grand nombre de faits concernant le fiége ou les traces de la folie (2).

Morgagni, qui porta fes recherches fur les mêmes queftions, donne à penfer par toutes fes obfervations, & par celles de Valfalva, que le cerveau, & principalement le corps calleux (*mezolobe*) doit être plus dur, plus confiftant dans les cas de véfanies que dans les autres circonftances pathologiques (3).

On pourroit d'ailleurs lui reprocher de s'être arrêté à une induction trop générale fur ce rapport de la dureté & de la confiftance du cerveau avec les véfanies, rapport qui s'eft fouvent borné à une fimple coïncidence de phénomènes, & qui parut d'ailleurs confirmé dans la fuite par des obfervations de Lieutaud, Sauvages, Barrère, & furtout Meckel, dont les recherches fe trouvent confignées dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

M. Pinel remarque très-bien, au fujet de ces inveftigations anatomiques en général, & au fujet de celles de Morgagni en particulier, que les léfions organiques du cerveau, reconnues à l'ouverture du corps de plufieurs perfonnes aliénées, ne pourroient être regardées comme la caufe néceffaire ou évidente de la folie, que dans le cas où elles feroient conftantes, invariables : caractère qui leur manque, puifque non-feulement elles ne fe rencontrent pas dans le cerveau de plufieurs aliénés, mais qu'elles fe trouvent chez des perfonnes qui fuccombent à différentes maladies tout-à-fait étrangères aux altérations mentales.

Les écrits de médecine légale, les plus anciens qui fe rattachent à la médecine mentale, nous font offerts dans les premiers rapports authentiques dont les prétendus crimes de magie & de forcellerie furent l'objet dans le feizième & le dixfeptième fiècle.

Wierus, Duret, Paré, Pigray, dont nous avons déjà cité les noms honorables, firent, dans plufieurs de ces rapports, d'utiles applications de la médecine à des queftions compliquées de jurifprudence, & dans le deffein de combattre l'ignorance & la fuperftition de leur fiècle.

D'après les idées que Wierus eut le courage d'énoncer, au grand fcandale de fes contemporains, les prétendus démoniaques & les foi-difant forciers n'étoient que des malades d'efprit qu'il faut traiter avec bienveillance, & qui font bien plus dignes de pitié que de châtiment.

Un certain Scribonius écrivit avec toute la chaleur d'un zèle fanatique contre Wierus (1), & des hommes, d'ailleurs favans pour le temps, tels que Cardan, Félix Plater, admettoient les opinions de Scribonius, la réalité des apparitions, des cures merveilleufes, du pouvoir des *reliques* & de l'efficacité des bûchers pour corriger les hérétiques.

Tous ceux qui ne font pas entièrement étrangers à l'hiftoire de la marche & des maladies de l'entendement humain, connoiffent au moins dans leurs réfultats cette difpofition des efprits, ainfi que le titre de plufieurs écrits qui la rappellent, mais principalement l'*Affommoir des forciers* de Delrio (2) & l'*Incrédulité & mécréance du fortilége pleinement convaincue*, par Pierre

(1) Morgagni & plufieurs autres anatomiftes ont penfé que le cerveau, dans les maniaques, a plus de confiftance que dans l'état naturel. Tulpius & Kerkringius ont vu au contraire, dans quelques cas, qu'il étoit plus mou dans quelques-unes de fes régions.

(2) Confulter le *Sepulchretum anatomicum*, lib. I, fect. V, obf. 5, 8, 10, 35.

(3) *Voyez* Epitre VIII, art. 1, 2, 4, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17 & 18.

(1) *De Saccharum naturâ & poteftate.*

(2) *De Malleo maleficorum.*

de l'Ancre, le démonographe le plus fameux & le plus zélé du dix-septième siècle (1).

Au reste, dans le même temps, & un peu plus tard, Pigray (2), Riolan, Duchesne, Naudé, &c. défendirent & présentèrent comme de pauvres insensés, les malheureux que l'on accusoit de maléfices & de sortiléges.

Différentes questions de médecine mentale, & qui rentrent plus directement dans la médecine légale, commencèrent à être sérieusement examinées dans la période que nous parcourons.

Cette espèce de décision & d'adage des anciens jurisconsultes : *semel furiosus, semper præsumitur furiosus*, fut beaucoup restreint par Zacchias dans ses questions medico-légales. Cet écrivain, justement estimé, a traité, comme on sait, des maladies mentales, sous le point de vue de leur liaison avec la jurisprudence civile & la jurisprudence criminelle. Il divise ces maladies en deux classes, savoir : les vésanies primitives & les vésanies consécutives ou secondaires. Il regardoit comme nul tout acte civil contracté à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il est malheureusement trop vrai qu'il n'eut point assez de force d'ame pour ne pas admettre en grande partie les superstitions de son siècle, & qu'il reconnut comme réelle l'influence du démon dans les convulsions, les extases, ajoutant toutefois qu'une bile noire pouvoit contribuer à ces maladies, & que le diable étoit d'un caractère tant soit peu mélancolique.

Alberti, qui partageoit cette opinion (3), porta, comme Zacchias, son attention sur plusieurs points de médecine mentale qui appartiennent à la médecine légale (4).

D'autres auteurs, de la même période, s'occupèrent spécialement de l'interdiction, soit dans des traités généraux, soit dans des recherches particulières.

Dans toute la période qui nous occupe, & même dans sa dernière partie, on chercheroit en vain quelques écrits qui méritent d'être cités sur l'ensemble & une partie fort étendue de la médecine morale ou même de la doctrine des maladies mentales. Nous avons déjà fait remarquer ce qu'il falloit penser de l'un de ces ouvrages, malgré son titre pompeux de *Médecine de l'esprit* (1). Le jugement que nous en avons porté s'applique à la plupart de ceux qui l'ont précédé & de ceux qui l'ont suivi (2). Les dissertations, les traités particuliers ont beaucoup plus de droit à notre attention, & renferment pour la plupart des faits curieux & des résultats importans d'observation ; du reste, parmi leurs auteurs, les uns ont donné une certaine étendue à leurs recherches, d'autres les ont resserrées, avec le dessein qui dirige les faiseurs de monographies.

Parmi les premiers, nous placerons Flemyng, auteur d'un poëme estimé sur les maladies des nerfs (3). Gaubius, dont nous devons citer la dissertation, justement estimée, sur le régime mental (4), un assez grand nombre de médecins qui ont traité de la mélancolie (5) & de l'hypocondrie, sans caractériser avec assez de soin ces deux maladies ; d'autres écrivains, non moins recommandables, auxquels on doit des recherches concernant l'influence des affections morales sur les sécrétions (6), le changement du caractère & des sentimens dans les maladies (7), les effets de la contention d'esprit & les maladies des gens de lettres (8).

Nous trouvons dans la deuxième classe, plusieurs auteurs qui se sont occupés des effets de l'imagination sur les affections corporelles (9), de l'effet des affections de l'ame, sur l'état des sécrétions (10), de l'effet de la musique (11), du délire (12), du narcotisme & des aberrations mentales qui s'y

---

(1) Les écrits de ces auteurs & des démonographes en général doivent être consultés par les médecins & les philosophes, comme des monumens aussi curieux qu'authentiques de la superstition & de l'ignorance de cette époque.

Les plus fameux sont du reste ceux que nous avons déjà cités, & de plus ceux de Bordier, Thomas Eraste, Cardan.

Celui qui n'a pas lu les ouvrages de ces illustres fous, n'a réellement pas l'idée du degré où peuvent aller les égaremens de l'esprit humain. Il y trouvera assez souvent d'ailleurs quelques traits qui appartiennent à l'anthropologie & à la médecine mentale, entr'autres divers exemples de démence ou de démonomanie bien confirmée, d'hystérisme, d'hypocondrie, ce qui concerne en particulier Marthe Brossier & Angel de Soligny, dont la situation qui fut regardée comme une fascination, n'étoit qu'un accès de nymphomanie.

(2) Voir sa *Chirurgie*, lib. VIII, & ses *Conclusions* relatives à des possédés qu'il jugea dignes de l'ellébore.

(3) Voir sa dissertation *de Potentiâ diaboli in corpus humanum*.

(4) *De Medici officio circa animam*.

(1) *Voyez* l'article MÉDECINE MENTALE.

(2) Principalement le *Recueil* d'Arnold, le *Traité* de Dufour sur *les maladies de l'entendement humain*, *&c.*

(3) *De Neuropathiâ, sive de morbis hypochondriacis & hystericis*, lib. XIII, *poema medicum*, *autore Flemyng*.

(4) Gaubius, *de Regimine mentis quod medicorum est habitus*, dissertation que l'on peut regarder comme un traité, & qui renferme un grand nombre de faits & d'observations, dont le recueil a souvent été mis à contribution par quelques auteurs qui se sont occupés du même sujet.

(5) *Voyez* les articles MÉLANCOLIE, HYPOCONDRIE.

(6) Influence des affections morales sur les sécrétions. *Voyez* art. MÉDECINE MENTALE, &c.

(7) Changement de caractère dans les maladies.

(8) Maladies des gens de lettres.

(9) Bauze, *de Phantasiâ læsâ gravium morborum causâ*. Leipf. 1788.

Fienus, *de Viribus imaginationis*, *&c.*, 1635.

Levin, *de Vi imaginationis in vitam & sanitatem*, 1740.

Licetus (Fort.), *de Vi imaginationis*, *in motu sanguinis*.

Sigwart, *de Vi imaginationis*, *in renovandis & promovendis morbis*, 1769.

(10) Detharding, *Disputatio de humorum mutationibus ab animi affectibus*, 1759, in-4°.

(11) Effet de la musique. *Voyez* la *Dissertation classique* de Roger.

(12) Consulter Garridel, *Histoire des plantes de Provence*.

rapportent, les rêves & les songes prophétiques dans certaines maladies (1).

Les différentes collections académiques & les recueils de dissertations inaugurales renferment plus particulièrement un assez grand nombre de ces recherches & de ces observations qui se rattachent à différens points de médecine morale.

Ainsi, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, pour 1742, on trouve un exemple fort remarquable de délire chronique, décrit sous le nom de *somnambulisme*. Le sujet de cette observation étoit une jeune femme qui avoit éprouvé une grande frayeur; dans chacun de ses accès elle perdoit tout-à-coup toute sensibilité extérieure, & continuoit cependant d'exprimer, par sa parole & par ses mouvemens, les différentes affections de son ame. Lorsqu'elle cessoit de parler ou d'agir, on pouvoit s'assurer que ce délire étoit compliqué de catalepsie. On parvint à la guérir en la faisant changer de pays, & en déplaçant, par des distractions soutenues, toutes ses relations & ses habitudes (2).

On trouve dans les mêmes *Mémoires*, pour l'année 1707, un exemple curieux du bon effet de la musique dans une fièvre maligne, que nous avons déjà cité (3); plusieurs faits curieux concernant diverses altérations de la mémoire (4), la suspension des fonctions intellectuelles à la suite de l'apoplexie (5).

La description de la maladie touchante & singulière de Bertin, dans son *Éloge historique* par Condorcet, doit aussi être rappelée dans cette rapide esquisse de l'état où se trouva la médecine morale & mentale jusque dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

« Nous voici, dit le panégyriste philosophe qui » n'a pas rejeté ces détails dans la *Biographie* de » son savant confrère, nous voici parvenus à » l'époque où une maladie cruelle vint inter» rompre le cours d'une vie qui sembloit ne » devoir être remplie que par des travaux utiles » & une gloire méritée. Epuisé par des excès » de travail qui lui avoient ravi le sommeil, » tourmenté par des querelles littéraires, troublé » par des chagrins domestiques, M. Bertin fut » exposé à des menaces de violences de la part » d'un homme qui ne lui devoit que de la re» connoissance. Son organisation, sur laquelle » l'inquiétude & la frayeur avoient tant de pou» voir, ne put résister à de si grandes secousses. » Un accès de délire fut le premier symptôme » de cette maladie. M. Bertin l'avoit pressenti, » & avoit appelé M. de l'Epine, son confrère, » sachant qu'il avoit besoin de ses conseils comme » médecin, & de ses consolations comme ami. » Mais lorsque M. de l'Epine arriva, il n'étoit » plus temps. Il trouva M. Bertin agité par la » crainte d'assassins dont il se croyoit poursuivi » & entouré d'armes de toute espèce. Plusieurs » de ses amis, enfermés dans sa chambre, n'a» voient point la liberté de sortir, & il n'ouvrit » la porte à M. de l'Epine qu'avec les plus grandes » précautions.

» Cet état dura jusqu'au lendemain qu'il parut » se calmer; mais, se croyant toujours poursuivi, » il s'échappa, quoique gardé à vue, & se jeta » par une fenêtre; heureusement son habit s'ac» crocha à une perche; il resta suspendu, & » sa chute ne fut accompagnée d'aucune blessure. » Dès ce moment sa maladie changea de carac» tère; une léthargie de trois jours succéda au » seul accès de délire bien caractérisé qu'il ait » éprouvé. Après ce temps, un réveil de quelques » minutes, pendant lequel il parut avoir toute » sa raison, fut suivi d'une nouvelle léthargie, » qui dura quatre jours. Ni les remèdes, ni » les excitatifs ne pouvoient le tirer de cet état; » à peine pouvoit-il avaler quelques gouttes » d'eau. Ses membres étoient mous & flexibles. » Les mouvemens des artères étoient insensibles, » un battement de cœur qu'on avoit peine à » saisir, une respiration lente & presqu'imper» ceptible, étoient les seuls symptômes de vie » qui lui restassent. A son réveil il paroissoit » calme, causoit avec ses amis, mangeoit avec » plaisir le dîner qu'on avoit soin de lui tenir » prêt, car la régularité de ses accès permettoit » de prendre cette précaution, & après environ » une demi-heure il retomboit en léthargie.

» Néanmoins, dans cet état de mort appa» rente, d'insensibilité presque totale, ni ses sens, » ni son esprit ne participoient à son assoupisse» ment. Un jour, en s'éveillant, il refusa le » dîner qu'on lui avoit préparé, & demanda du » poisson. Comme on craignoit que le retour de » son sommeil ne le surprît, on lui objecta la » difficulté d'en avoir. Est-ce que je ne sais pas, » dit-il, qu'il est vendredi, & qu'il n'est qu'onze » heures! & il ne se trompoit pas. Ce phéno» mène n'est extraordinaire que par la suite » d'idées qu'il semble indiquer. On a vu sou» vent des malades à l'agonie conserver, au milieu » des léthargies les plus profondes, la faculté de » voir & d'entendre; & cette faculté, bien » constatée, impose à ceux qui entourent un » mourant le devoir de veiller soigneusement sur » leurs discours, sur leurs gestes même, & de

---

pour ce qui concerne les endormeurs du Languedoc, qui faisoient usage des semences du *datura stramonium*.

Le *Journal de Médecine*, novembre 1757, août 1759.

Monro (Alexandre). Ses *Observations sur le délire des ivrognes que l'on prive de vin* (Act. d'Edimb., tom. VI, art. 46.)

(1) *Voyez* les articles RÊVES, SONGES PROPHÉTIQUES.

(2) Voir aussi les Mémoires du Père Bougeant, tom. III, pag. 256.

(3) Voir le volume de l'année 1707.

(4) Volume pour 1754.

(5) Le volume pour l'année 1705; vid. *passim*, 1708, 1711, 1715.

» songer combien un mot qu'on croit qu'il ne peut » entendre, un mouvement qu'on croit qu'il ne » peut apercevoir, peuvent quelquefois accélérer » ou empoisonner ses derniers instans.

» Tandis que M. Bertin étoit plongé dans » cette léthargie, son ame étoit en proie aux » plus horribles agitations. Né avec une conscience timorée, il veilloit avec sévérité & » avec scrupule sur lui-même, & cherchoit, » quels que fussent les objets qu'il étoit obligé » de décrire ou les phénomènes qu'il falloit exposer dans ses leçons, à ne point donner » atteinte à cette pureté d'imagination qu'on prétend que certains casuistes ont su conserver dans » des circonstances non moins difficiles. Néanmoins, pendant sa léthargie, son imagination se remplissoit de ces mêmes images qu'il » n'avoit plus la force de repousser; il se consumoit en vains efforts pour les éloigner de lui, » & c'étoit au milieu de ce combat pénible qu'il » se réveilloit; mais alors son ame affoiblie se » reprochoit ses songes comme des crimes, il » croyoit qu'ils devoient le rendre l'objet de » l'horreur & du mépris de tous ceux qu'il aimoit ou respectoit le plus. Il passoit une partie » de l'intervalle de son sommeil à leur écrire » pour leur demander pardon, pour implorer » leur pitié. Rien, dans ces lettres, ne montroit » aucun désordre dans les idées, aucun affoiblissement dans la raison, & l'on n'y voit que » l'excès du malheur.

» Ses accès, après avoir augmenté jusqu'à » durer une semaine entière, commencèrent à » diminuer au bout de quelques mois. Il avoit » chaque jour plusieurs heures d'intervalle. A » cette époque les accès étoient réglés, au point » qu'il pouvoit aller dîner chez ses amis & revenir chez lui attendre son accès. Enfin, ils » devinrent moins longs, & lorsqu'ils ne furent » plus que de quelques heures, un peu plus » d'un an après le commencement de la maladie, » ses médecins jugèrent qu'un voyage en Bretagne, dans sa famille, pourroit lui être utile. » Il partit, & ce ne fut qu'en 1750, après environ trois ans de maladie, que tous les symptômes disparurent.

» Pendant les derniers mois de son séjour à » Paris, il ne lui restoit, dans les intervalles de » son sommeil léthargique, que de la foiblesse, » une tristesse profonde, & quelques singularités » dans sa conduite & dans ses discours; singularités qui ne venoient d'aucun désordre, & » n'étoient que la suite de sa foiblesse. Il n'avoit pas la force de résister à ses premiers » mouvemens, de taire ses premières pensées, » de revenir sur ses premières idées, pour leur » donner aux yeux des autres de l'ordre & de » la liaison. »

On consultera également, avec beaucoup d'avantage, plusieurs autres collections académiques, mais principalement les *Transactions philosophiques* de Londres (1), les *Actes des curieux de la nature*, dans lesquels on voudroit seulement un peu moins de crédulité & plus de critique, les *Actes de Berlin* (2), le *Recueil des médecins danois* (3), enfin plusieurs autres recueils non moins estimés, & dans lesquels on trouve, pour la médecine mentale comme pour toutes les autres parties de la médecine & des sciences naturelles, des matériaux & des documens très-utiles (4).

On doit porter le même jugement sur plusieurs recueils d'observations justement estimées (5); & sur les principales collections de dissertations inaugurales (6).

---

(1) Voir en particulier l'abrégé & la traduction de ce recueil en français, 1791.

La description de la calenture, considérée comme un délire particulier, a été publiée pour la première fois dans ce recueil; l'opinion de l'auteur n'a pas été adoptée par des observateurs plus éclairés, qui savent très-bien que cette prétendue vésanie n'est rien autre chose qu'un délire symptomatique des fièvres bilieuses des Tropiques.

(2) Le consulter en particulier pour les années 1764 & 1766. C'est dans cette collection que se trouvent consignées les recherches de Meckel sur le siége ou les traces des maladies mentales, & les Mémoires justement estimés de Formey sur les rêves.

(3) *Acta hafniensia*, tom. I & II.

(4) Le *Journal de Trévoux*, 1711, relativement à la perte & au retour alternatifs de la mémoire, correspondans à des paroxysmes fébriles.

Le *Journal des Savans* pour des exemples de mémoire extraordinaire.

Le *Journal de la République des lettres*, 1704. — De la perception conservée chez les mourans.

Le *Commercium naturæ Norimbergensis*, 1742.

Les *Actes d'Edimbourg*, le *London medical Journal*, 1785, *&c.*

(5) On doit plus particulièrement consulter:

La collection précieuse d'Henricus Ab-hers.

Le recueil non moins important de Forestus, principalement l'observation 24 du liv. X, sur un cas de lycanthropie; une autre observation, lib. XXIV, concernant une impulsion au suicide chez les malades d'esprit qui redoutent la damnation éternelle.

Wepfer, *de Morbis capitis*, *&c.* (Observ. 67, 101, 102, 103, 109, 167, 198, 199.)

Horstius & Tulpius pour différens exemples de délires convulsifs.

(6) Haller, *Disputationes ad morborum*, *&c.* Le premier volume relativement aux causes de la mort chez un maniaque, des observations sur deux cas particuliers de délire.

La dissertation de Zwingerus sur la nostalgie.

Baldinger, *Sylloge*, tom. I. — Sur l'hydrophobie. — *De Vi corporis in memoriâ.* — *De Pathologiâ ad cognoscendas memoriæ vicissitudines*, *&c.*

On pourroit énoncer d'une manière générale, que le plus grand nombre des points ou des questions qui rentrent dans la médecine morale, se trouvent agités dans les diverses dissertations qui ont été soutenues pendant le dix-huitième siècle dans les universités les plus célèbres, comme on peut s'en convaincre, en parcourant la table véritablement utile que Heffter a donnée sous le titre: *Museum disputatorium physico-medicum.*

On doit parcourir dans cette table, pour y trouver des

Plusieurs ouvrages de haute philosophie & de littérature qui parurent dans le dix-septième siècle & dans la seconde moitié du dix-huitième, n'appartiennent pas moins que les écrits que nous venons de citer à la médecine morale. Ainsi Bacon ne s'étoit pas borné à appeler l'attention sur la partie la plus importante de cette médecine & de la psychologie médicale, en pensant qu'il existe entre l'esprit & la matière des rapports dont la recherche n'est pas interdite aux philosophes (1).

Il demanda en outre aux médecins de s'occuper de l'euthanasie, c'est-à-dire, des moyens qui peuvent rendre la mort douce & les derniers momens paisibles, ce qui ne doit jamais être perdu de vue dans l'exercice de leur profession, & ce qui appartient d'une manière particulière à la médecine morale.

Descartes, Locke, Montaigne, ont également & souvent porté leurs vues sur des sujets qui rentrent dans cette médecine, & l'on sait par cœur cette pensée de l'ingénieux auteur des *Essais* : « Tout cecy vient de l'ame & du corps, unis » par étroitte cousture, & s'entre-communiquant » leurs fortunes. »

Nul n'a mieux connu, mieux apprécié les déceptions & illusions dont les sens sont susceptibles, que Mallebranche.

Les effets extérieurs, ou ce que l'on appelle *les caractères des passions*, ont été fidèlement exposés par Lebrun, & avant Lebrun par Cureau de la Chambre, qui a malheureusement mêlé à des détails descriptifs & à de bonnes observations, les vues théoriques les plus ridicules.

Le développement du personnage de Don-Quichotte, & l'épisode de Clémentine dans Richardson, supposent une étude & une connoissance des mouvemens de l'esprit humain, dans certaines aberrations, dont l'exagération graduée & progressive conduit insensiblement à un état confirmé d'aliénation mentale; remarque qui doit s'étendre au rôle d'Ophélie dans Shakespeare & à plusieurs conceptions de ce grand poëte, qui exprima mieux qu'aucun autre, les traits des passions orageuses & les phénomènes les plus terribles du délire & de la folie.

Les voyageurs (1), les biographes (2), les historiens seront encore plus utilement consultés par les médecins qui s'occupent de médecine morale, & dont les recherches doivent s'attacher d'une manière spéciale à tous les ouvrages qui peuvent avoir quelque rapport avec l'anthropologie, c'est-à-dire, avec l'histoire naturelle de l'humanité (3).

TROISIÈME ÉPOQUE.

La seconde moitié du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

PREMIÈRE PARTIE.

Cette époque, dont l'étendue ne va guère au-delà de plus d'un siècle, est cependant beaucoup plus considérable que les précédentes, si on s'attache moins à sa durée qu'au nombre, à l'importance des faits & des connoissances qui

---

indications relatives au sujet qui nous occupe, les articles *Anima*, *Animi affectus*, *Animi morbi*, *Animi præsagia*, *Delirium*, *Ebrietas*, *Hydrophobia*, *Imaginatio*, *Incubus seu Ephialtes*, *Insania*, *Magia*, *Mania*, *Melancholia*, *Memoria & Reminiscentia vitalis*, *Mens humana*, *Mors facilis seu Euthanasia*.

La riche collection de thèses étrangères que possède la Faculté de Médecine de Paris renferme un grand nombre de ces dissertations, citées par Heffter; nous engageons les lecteurs à consulter *passim* les volumes de ce recueil ayant pour titre : *Médecine morale*, *Médecine mentale*.

(1) Ces vues de Bacon se trouvent énoncées dans son immortel ouvrage sur la dignité & les progrès des sciences (*de Dignitate & augmentis scientiarum*). Elles avoient pour objet, ainsi que quelques indications analogues de Gregory, d'appeler l'attention des médecins & des philosophes sur le perfectionnement & la conservation des sens, l'influence de l'imagination, les différentes sortes d'enthousiasme, les qualités morales héréditaires, les phénomènes des rêves, les effets de la musique, &c., &c.

(1) Kempfer a donné de bonnes observations sur le délire convulsif des pénitens de l'Inde, & sur l'ivresse que l'on provoque chez les Orientaux, avec un électuaire composé de graine de *datura*, d'*opium* & de farine de graine de chanvre, mêlées à des substances aromatiques.

On doit au même voyageur des détails curieux sur le délire furieux connu sous le nom de *d'hamuk*, dans lequel les nègres, poussés au désespoir, se jettent volontairement en prenant une dose d'opium très-considérable.

Lettres édifiantes. — Un assez grand nombre de faits, & principalement un exemple fort bizarre de lycanthropie, ou plutôt de zoanthropie.

Tournefort. *Du Vampirisme dans les Indes orientales.*

(2) Les biographes, principalement ceux des grands poëtes en général, & du Tasse en particulier, des hommes extraordinaires, des fanatiques les plus fameux, des chefs de sectes, des enthousiastes, des visionnaires.

On consultera en particulier Butler pour Sainte Thérèse, les *Vies des Pères du désert*, les légendes, &c.

(3) Mézeray a très-bien décrit la folie de Charles VI, qui n'est pas sans quelque rapport avec celle de Bertin, dont nous avons cité la description par Condorcet, à qui cette conformité n'a point échappé.

« Qu'il nous soit permis, dit ce philosophe, de faire » observer ici une ressemblance frappante entre la maladie » de M. Bertin & celle de l'infortuné Charles VI. Elle » fut préparée par des chagrins & causée par la terreur. » Elle commença de même par un accès de délire, suivi » d'une longue & profonde léthargie, & ce Prince en » sortoit de même pour reprendre sa tranquillité, sa raison, » sans aucun reste de son premier état, que de la mélancolie & de la foiblesse. Ainsi la France eût vraisemblablement évité les malheurs auxquels l'exposèrent les rechutes » de Charles VI, si ce Prince infortuné eût trouvé dans » sa famille les mêmes soins que M. Bertin a trouvés chez » des étrangers; mais il étoit entouré de proches plus » occupés à profiter de ses malheurs que de chercher à les » réparer, & c'est une de ces circonstances de la vie humaine, plus commune qu'on ne croit, où la grandeur » & la puissance ne sont qu'un malheur de plus. »

lui appartiennent. Ce qui la distingue, c'est d'avoir vu, seule, se former des institutions & des établissemens, non-seulement dans le dessein de traiter avec plus d'humanité les malheureux insensés dans les maisons particulières ou dans les hospices (1), mais encore avec l'intention philantropique de soumettre à un nouveau régime physique & moral, les criminels reconnus par les magistrats, & qu'une haute philosophie peut souvent regarder sans dégénérer en une dangereuse indulgence, comme des malades d'esprit, dont il lui est permis d'espérer la guérison.

Ce n'est aussi qu'à cette même époque que d'excellens traités généraux ou particuliers ont été publiés sur différens points de la médecine mentale, & que les médecins ont mieux senti les rapports du physique & du moral de l'homme, non-seulement dans la haute spéculation de la physiologie & de la psychologie, mais dans les moindres détails de la médecine pratique, & dans l'emploi particulier de leurs connoissances, qui constitue la médecine légale.

En général, il faut rapporter à cette troisième époque l'introduction d'une marche expérimentale dans les études philosophiques & psychologiques, qui tiennent si directement à la médecine morale, & dont il seroit injuste de ne pas apercevoir aujourd'hui l'application & l'influence sur la morale publique, dans la confection & l'exécution des lois civiles, criminelles, chez les peuples les plus civilisés de l'Europe.

Le progrès général des lumières a sans doute été la véritable cause des heureux changemens qui se sont opérés dans la médecine morale pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle & au commencement du dix-neuvième. Toutefois il ne faudroit pas croire que cette révolution ait été complète, que la science & la philosophie aient entièrement dissipé les traces de l'ignorance & de la superstition. Dans le cours de cette époque, c'est-à-dire, dans l'état présent des choses, les connoissances nouvellement acquises, & qui sont toujours si lentes à se répandre, commencent à peine à pénétrer dans les dernières classes, & même dans les classes moyennes de la société. Des sectes nouvelles se sont formées, comme nous ne tarderons pas à le faire observer avec quelque détail, & en se formant, en portant, par leurs débats & leur controverse, le trouble dans les consciences, ont augmenté sensiblement le nombre des aliénés, surtout en Angleterre; en même temps une ignorance profonde, & comme incurable, qui subsiste dans la plupart des campagnes, y entretient un fonds de crédulité qui paroît également incurable, & un certain nombre d'erreurs populaires, d'opinions & de pratiques superstitieuses qui diffèrent très-peu de ces infirmités honteuses de l'esprit humain que nous avons remarquées dans l'époque précédente.

De savans théologiens, des princes, de graves magistrats, des médecins même n'ont pas toujours su se mettre à l'abri de pareilles infirmités dans le cours de cette époque; & pour le prouver, il suffiroit de citer quelques-uns des partisans les plus illustres de Cagliostro, de Mesmer, de Saint-Martin, la crédulité inconcevable de De Haen, & les horribles procès de Calas, Sirven, Labarre, &c.

Les faits de détails ne manqueroient pas sans doute dans le tableau de ce reste de superstition qui n'est point encore effacé; ainsi, par exemple, la croyance à la magie & aux sorciers, aux pouvoirs surnaturels, aux amulettes, aux actions mystérieuses & à la devination, fut encore assez forte pour mériter d'être attaquée par Fontenelle & par l'auteur de la *Recherche de la Vérité*, qui s'égara lui-même dans une suite d'idées abstraites & mystiques que l'on pourroit ranger, sans injustice, parmi les maladies de l'esprit humain.

On n'oubliera pas aussi que dans cette époque, sous la présidence de Séguier, plusieurs arrêts de mort contre les sorciers furent annulés, & que dans le même temps, d'Aguesseau parut un *esprit fort*, lorsqu'il déclara que pour faire cesser tant de prodiges attribués à la magie, il falloit n'y attacher aucune importance & renvoyer aux soins bienfaisans des médecins les démoniaques & les inspirés.

Toutes ces folies étoient loin de se trouver indifférentes au bonheur des individus & au repos de la société.

Souvent même elles occasionnèrent des aliénations d'esprit & portèrent à des actes de violence avec un excès de déraison au moins aussi dangereux que le délire vésanique des maniaques.

Ce qui, dans la période que nous citons ici, est encore plus remarquable que cette crédulité superstitieuse & cette ignorance stupide des dernières classes du peuple, c'est l'activité d'imagination réunie à des dispositions ou même à des habitudes de rêverie & de contemplation chez des hommes d'un esprit cultivé, qui a fait naître cette foule de sectes religieuses du dix-huitième siècle, dont M. Grégoire a récemment publié l'*Histoire*, & qui menace certaines portions de la nation anglaise d'une insanité presqu'universelle, si les progrès de quelques-unes ne sont pas arrêtées par des moyens convenables de traitement & de répression.

Ces sectes, dont la plupart ont un caractère d'excentricité & de délire trop prononcé pour ne pas appartenir au tableau des maladies mentales & de la médecine morale, paroissent se monter à environ trois mille, suivant Lettson. Le philosophe que nous venons de citer, en admet

(1) En Hollande, en Angleterre, en France.

soixante-dix nouvelles pour le dix-huitième siècle, & les divise en trois classes; savoir :

1°. Les sectes sans assemblées particulières ni organisation de culte;

2°. Les sectes organisées, mais sans être exclusives dans leur culte & leurs opinions fondamentales;

3°. Les sectes qui ont un culte absolument séparé des autres communions.

Plusieurs causes ont contribué à la formation de ces différentes sectes chez les Modernes. Une tendance toujours plus générale vers le mysticisme, la combinaison des habitudes superstitieuses du moyen âge, avec les idées des nouveaux platoniciens à la renaissance des lettres, mais surtout le grand événement de la réforme & les persécutions, les agitations qui en furent la suite, doivent être placés au premier rang parmi ces causes qui ont si vivement tourmenté l'imagination & même la raison d'un grand nombre de sectaires dans le cours du seizième, du dix-septième & du dix-huitième siècle.

Le philosophe que nous venons de citer remarque avec raison que les sectes dans lesquelles les mouvemens de l'ame ou les affections occupoient beaucoup plus les esprits que le dogme & les opinions, ont eu un plus grand nombre d'inspirés & occasionnèrent plus souvent l'aliénation.

William Perfect a fait la même remarque relativement aux méthodistes en particulier; & les quakers, touchés des nombreux exemples de folies parmi leurs frères, fondèrent dans l'Yorckshire, pour le traitement de cette maladie, l'établissement justement célèbre sous le nom de *la Retraite*.

Plusieurs femmes ont joué un rôle assez considérable parmi les sectaires, qui se trouvent ainsi caractérisés par une disposition ascétique & leur penchant aux visions & à l'enthousiasme. Plusieurs sectes nouvelles, savoir, celles des Buchanistes, celles des Victimes, &c....., ont même été formées par des femmes, & les annales des temps modernes font assez connoître par ce qui concerne en particulier la Bourignon en Hollande, madame Guyon en France, & madame Krudner en Allemagne, que les troubles religieux ou les doctrines ascétiques, qui ont des femmes pour auteurs, sont au premier rang parmi les sectes les plus capables de jeter les ames tendres & les imaginations vives dans une véritable aliénation.

Du reste, parmi les sectes qui appellent principalement l'attention du philosophe & du médecin, dans le cours de notre troisième période, la plupart n'ont exercé sur l'esprit des hommes qu'une influence passagère. Ce sont plutôt des événemens que des institutions. Tout ce qui les concerne en général, presqu'étranger à toute discussion, à tout raisonnement, a pour principe unique la passion ou l'enthousiasme. Voilà sans doute ce qui explique comment l'association des illuminés, des méthodistes, des jumpers, des sauteurs d'Ecosse, ne peut être durable.

En jetant un coup d'œil général sur ces différentes sectes du dix-huitième siècle, avec le dessein d'en saisir le rapport avec les différens genres d'aliénation dont elles se rapprochent, ou qu'elles tendent plus ou moins à développer, les unes, & c'est le plus grand nombre, ont plus de rapport avec la véritable mélancolie, d'autres avec l'état visionnaire ou le délire exclusif, d'autres avec la manie, & quelques-unes avec la démence.

Les convulsionnaires en général, les méthodistes américains ou de la nouvelle lumière, &c...., par exemple, diffèrent très-peu, dans plusieurs de leurs exercices, des différens maniaques que l'on traite dans les hospices.

La sévérité austère du janséniste, la sombre tristesse du morave & les terreurs excitées par la sauvage éloquence des missionnaires produisirent souvent la plus affreuse mélancolie; enfin, les quiétistes, les hommes ou les femmes livrés à la vie ascétique, les inspirés, les illuminés en général & les méthodistes en particulier, croient tous ou presque tous avoir des visions, & ont contribué plus qu'aucuns autres sectaires à remplir les maisons & les hospices consacrés au traitement de l'aliénation.

Cette dernière secte (le méthodisme) pourroit même, jusqu'à un certain point, passer pour une altération mentale, comme une maladie de l'esprit, une espèce de démence compliquée de visions, quelquefois de manie & de mélancolie. Cette vésanie ne se manifeste pas seulement par des croyances absurdes ou des opinions superstitieuses, mais aussi par des *petitesses*, des ridicules, des extravagances qui dépendent de ces croyances & de ces opinions. Lackington, qui fut lui-même atteint de cette maladie de l'esprit, sur laquelle il a donné des détails historiques du plus grand intérêt, raconte le trait suivant : « Dans » le moment de ma plus grande ferveur, je me » trouvai enfermé avec soin par la femme de » mon maître, qui vouloit m'empêcher de me » rendre à une assemblée de frères. Incertain sur » le parti que je devois prendre, j'ouvris la Bible » pour me décider. Les premières lignes qui frappèrent mes yeux furent celles-ci : *Il a chargé* » *ses anges de veiller sur toi, de peur que tes* » *pieds ne heurtent contre la pierre*. Ce fut assez, » j'ouvris la fenêtre & je me jetai dans la rue, » du deuxième étage. Je voulus marcher après » ma chute, mais on me porta dans mon lit, » où je fus un mois entier sans pouvoir me servir » de mes jambes. » Ce *mécompte* devint une espèce de traitement moral. Lackington avoue lui-même, avec une grande naïveté, qu'il trouva que Dieu lui avoit fait tort en cette occasion : raisonnant en cela comme le Français du docteur Moore qui vendit son crucifix, parce que les billets de loterie qu'il avoit mis sous sa protection

tection étoient sortis[illegible]ncs. Un libraire, dont parle le même Lackington, se faisoit coiffer le samedi soir & restoit dans son fauteuil toute la nuit pour ne pas troubler, le lendemain, le repos consacré du dimanche.

Une pauvre laitière, qui fut moins scrupuleuse & qui vendit du lait le dimanche, en fut reprise d'une manière si effrayante par un méthodiste, qu'elle en devint folle; & un prédicateur de cette secte disoit à ce sujet, qu'il falloit mieux s'exposer à envoyer dix mille de ses frères à Bedlam, qu'une seule ame en enfer. Mais rien n'égale surtout les extravagances & le délire, tantôt maniaque, tantôt visionnaire, des méthodistes d'Amérique. Suivant l'auteur d'un voyage dans les deux Louisianes, ces sectaires prennent à la lettre ces paroles de l'Ecriture : « Le royaume des Cieux veut être pris par violence. Criez au Ciel; levez les mains vers lui. » Les ministres ne prêchent que par exclamation. Ils se promènent comme s'ils étoient en délire, dans une petite galerie qui leur sert de tribune ou de chaire. Les frères les plus enthousiastes prient quand ils ont cessé de parler; & toute l'assemblée, entrant dans leurs desseins ou leurs impressions, comme par une sorte de sympathie ou de contagion morale, on entend de toutes parts des cris, des sanglots, des hurlemens affreux, accompagnés de grimaces & de convulsions; c'est ce que l'on nomme l'*œuvre, the Worck,* qui rappelle les convulsionnaires de France. On se feroit difficilement une idée des excès où conduisent ces exaltations d'hommes, la plupart très-peu cultivés, & chez lesquels tout mouvement un peu vif d'imagination devient une vésanie. On cite l'exemple d'une jeune femme qui, dans une extase pieuse, se déshabille, se jette à la rivière & se noie. Une autre fut si pénétrée de la joie de la régénération, qu'elle en fit une fausse couche. C'est surtout sur les enfans, les jeunes gens & les femmes qui sont dans ces assemblées, que ce délire & ces convulsions se développent d'une manière plus désastreuse. Au moment de la plus grande exaltation, & lorsque l'on pousse le fameux cri, *glory, glory,* plusieurs femmes tombent à la renverse & restent pendant plusieurs heures sans connoissance; il y a des assemblées où quelquefois plus de deux cents personnes sont ainsi agitées.

Mon estimable confrère, M. Michaux, qui atteste ce fait, m'a assuré à son retour d'un troisième voyage en Amérique, en 1808, que le méthodisme y fait chaque jour de nouveaux progrès, que les assemblées deviennent plus fréquentes, & que dans quelques-unes il y a jusqu'à six mille personnes qui parlent, crient, pleurent, soupirent & chantent tout à la fois. L'auteur d'un livre fort curieux sur l'histoire des sectes religieuses du dix-huitième siècle, ne craint pas d'avancer, en parlant de ces méthodistes américans, que leur délire a pris un tel accroissement, que Bedlam, Saint-Luc & Charenton pourroient être regardés, si on les compare à leurs assemblées, comme les demeures de la sagesse & de la raison.

L'université d'Oxford peut être regardée comme le berceau du méthodisme, dont les commencemens datent de 1729. La vie régulière & compassée que les personnes attachées à cette secte affectoient, leur fit donner le nom de *méthodistes.* Ils eurent pour fondateurs les deux frères John & Charles Wesley, & ensuite Withfield.

Charles Wesley étoit un honnête & candide visionnaire; il consacra sa vie toute entière à des actes de philantropie & de bienfaisance de toute espèce. C'étoit un mélange singulier des qualités du cœur les plus respectables, & de toutes les foiblesses & les folies dont l'esprit humain est susceptible dans les temps d'ignorance & de barbarie. Le produit de ses ouvrages, qui montoit à environ 2000 liv. sterlings par an, étoit libéralement donné à ses frères. Il croyoit à la magie, aux songes, aux visions, aux miracles, aux révélations immédiates. Dans son livre de la *médecine primitive,* il donne, pour se guérir des coliques venteuses, le conseil d'user d'une espèce de magnétisme animal, qui se développe en tâtant tous les jours une femme remarquable par sa bonne santé. Les méthodistes admettent l'inspiration divine de l'Ancien & du Nouveau-Testament; ils reconnoissent la divinité de Jésus-Christ, mais n'admettent pour règle de foi que la Bible. Ils attachent une grande importance au souvenir de leurs fautes, à la régénération, au commerce spirituel. Withfied, dans des sermons improvisés qu'il adressoit, en pleine campagne, à un auditoire de plus de vingt mille personnes, provoquoit, par l'effet de ces violentes impulsions, des saignemens de nez, des convulsions. Il introduisit la *stichomantie,* ou consultation de la Bible, en l'ouvrant au hasard pour deviner, se décider d'après le premier verset qui se présentoit au lecteur. Il entre en général beaucoup d'exaltation, & le plus souvent une exaltation fanatique & sombre dans le méthodisme. On y donne des craintes aux plus vertueux; on effraie, on désespère les gens foibles, qui tombent alors dans un état absolu d'aliénation : c'est surtout aux derniers momens d'un moribond, que s'attache le méthodiste. Un homme d'un caractère aimable & enjoué, ayant eu le malheur de se lier avec un de ces fanatiques, fut jeté dans la mélancolie la plus profonde; il étoit tourmenté sans cesse par les plus cruelles angoisses, & tomba dans une aliénation déclarée, avec penchant au suicide. Une autre personne du même caractère changea tout-à-coup ses habitudes par des causes semblables; elle renonça aux plus innocens plaisirs, devint pensive, farouche, solitaire; elle étoit constamment occupée d'un Dieu vengeur & terrible, d'une éternité de peines; enfin elle paroissoit prête à toucher au dernier terme du désespoir, lorsque le docteur Perfect fut chargé de lui donner des soins. Ce médecin, à l'aide de

quelques remèdes assez énergiques, & du secours moral d'un ministre de la religion plus consolant & plus éclairé, parvint, en deux mois de traitement, à rendre ce malade d'esprit à la raison. Le docteur Chrichton, auquel on est redevable d'un ouvrage intéressant sur l'origine & la nature des maladies mentales, & l'histoire physiologique des passions, cite des exemples de manie & de mélancolie, occasionnées par le méthodisme & par la secte des frères moraves.

Le méthodisme n'a guère fait de grands progrès que dans le petit peuple & parmi les personnes d'un esprit foible, d'une imagination mobile, & naturellement disposée aux plus ridicules exaltations. Lackington dit avoir su de Wesley lui-même, qu'il n'avoit jamais pu retenir un libraire plus de six mois; on a aussi remarqué que plusieurs méthodistes abandonnoient leur secte, si, par un heureux hasard, ils avoient l'occasion d'exercer leur esprit & de fortifier leur raison. Cependant on compte parmi les méthodistes quelques hommes remarquables, tels que le poëte Richard Bell, Willbeforce, qui s'est rendu si célèbre dans ces derniers temps par son zèle philantropique, & le courage & la persévérance qu'il a montrés dans le grand procès de la traite & de l'esclavage des noirs. On assure qu'en 1800, les méthodistes avoient neuf cent quarante chapelles, quatre cent dix-sept prédications, & cent mille cent soixante-un prosélytes. On leur doit les écoles du dimanche, *sunday-school*, ainsi qu'une heureuse réforme dans les mœurs des charbonniers de Bristol & des mineurs du comté de Cornouailles.

Le point de vue sous lequel nous venons de considérer les méthodistes, est applicable aux jumpers, aux sauteurs d'Ecosse, aux secoueurs ou aux swedenborgistes, aux gassnéristes ou guérisseurs, aux piétistes, aux quakers, & à cette foule de sectes, qu'un goût dominant pour la contemplation & la thaumaturgie a fait naître dans le nord de l'Europe & de l'Amérique pendant le dix-huitième siècle & même au commencement du dix-neuvième. Plusieurs observateurs éclairés ont remarqué que le développement & les progrès de ces différentes sectes avoient sensiblement augmenté le nombre des aliénés en Angleterre depuis un demi-siècle. William Perfect a fait plus particulièrement cette remarque pour les méthodistes, & les quakers eux-mêmes semblent sentir le danger auquel leur raison est exposée, puisqu'ils ont formé dans le Yorckshire un hôpital pour leurs frères aliénés (1).

Pour terminer l'esquisse historique des maladies générales de l'esprit humain dans le cours de notre troisième époque, nous devrions y rattacher dans un coup d'œil rapide, quelques systèmes de médecine, de philosophie & de physique, que cette époque a vu naître, & qui, malgré l'absurdité du plus grand nombre & les progrès du siècle, ont encore trouvé des partisans, surtout dans le nord de l'Allemagne, où le magnétisme en particulier, comptant pour la première fois, dans ces dernières années, quelques savans parmi ses adeptes, s'est trouvé l'objet d'une attention qu'il n'avoit point encore obtenue chez cette nation ni chez les autres nations éclairées de l'Europe.

Le brownisme, les applications exagérées ou intempestives de la chimie aux problèmes les plus compliqués de la physiologie, le vitalisme de quelques ascétiques, les subtilités ingénieuses de Darwin, l'encéphaloscopie trop célèbre du docteur Gall, viendroient naturellement se placer dans le supplément dont nous parlons; &, tout en rendant justice au savoir, à la sagacité de leurs auteurs, sans même refuser d'admettre que leurs systèmes ont pu être utiles, sous quelques rapports, nous verrions que, pour être savantes, ces folies historiques n'en sont pas moins des folies & des erreurs, dont l'esprit humain seroit pour jamais préservé, si l'excellent ouvrage consacré par Condillac à leur traitement (le *Traité des Systèmes*), obtient quelque jour le degré d'influence qu'il mérite d'exercer sur la direction des études & des spéculations philosophiques ou scientifiques.

La même réflexion s'applique à plusieurs théories cosmogéniques, mais surtout à différens systèmes de philosophie, dont les auteurs, méconnoissant les limites & la véritable origine de nos connoissances, personnifiant sans cesse, en voulant poser l'édifice de leur doctrine hypothétique sur des déductions *à priori*, ont ouvert, sous les noms d'*idéalisme*, de *moralisme* (c'est-à-dire, de critique de la raison), des abîmes de spéculations ténébreuses, que leurs disciples ont creusés de plus en plus, soit pour les suivre, soit pour s'engager dans d'autres routes non moins éloignées des voies de l'observation & de la recherche expérimentale de la vérité.

Seconde partie.

Des principaux ouvrages concernant la médecine morale dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Nous venons de voir, au commencement & pendant presque toute la durée de la nouvelle époque qui nous occupe, que les superstitions & les grandes aberrations mentales de l'époque précédente n'étoient pas tellement effacées que l'on n'en retrouvât encore les traces dans un grand nombre d'usages, de pratiques, & même d'ouvrages ou d'événemens qui appartiennent d'une manière directe à la médecine mentale; d'une autre part, l'état, la composition de la société éprouvèrent, dans le cours de la même époque,

(1) Consultez, pour plus de détails, l'ouvrage de M. Grégoire, que nous avons cité.

des changemens considérables, & dont l'influence ouvrit un nouveau champ d'observations aux médecins qui voulurent diriger leurs études vers la médecine morale & la psychologie médicale. Les progrès généraux de la civilisation, les progrès particuliers de la navigation, de l'industrie & du commerce, l'accroissement du luxe, rendirent à la fois l'existence plus étendue, plus compliquée & moins certaine. Un plus grand nombre d'hommes s'engagèrent en même temps dans les routes de l'ambition, s'agitèrent, se tourmentèrent dans ces routes plus ou moins difficiles, éprouvèrent toutes les chances, toutes les révolutions de la bonne & de la mauvaise fortune, passèrent brusquement de la vie la plus active, des occupations le plus pénibles, à l'oisiveté la plus absolue & à tous les raffinemens du luxe & de la mollesse.

Les querelles & les persécutions religieuses, plusieurs révolutions politiques ou certaines opérations financières, telles que celle de Law, & plus tard des assignats en France, le serment des prêtres, le concordat, la vente des biens du clergé & des émigrés, ajouterent, par des causes occasionnelles, à ces causes permanentes d'agitation, mêlèrent tous les rangs, déplacèrent tous les intérêts, excitèrent toutes les passions. La sensibilité & l'action nerveuse en général & les fonctions mentales en particulier dûrent nécessairement se ressentir d'une situation semblable de la société, & un philosophe moderne (1) a remarqué avec raison que cette influence étoit déjà assez forte, dès le commencement du dix-huitième siècle, pour expliquer comment jusqu'alors, on n'avoit pas eu occasion de décrire, dans toute la variété & l'ensemble de ses symptômes, cette infirmité de l'ame & du corps connue sous le nom de *vapeurs*, si rare parmi les hommes occupés à des travaux manuels, & trop commune parmi les gens du monde & les gens de lettres pour ne pas être attribuée à leur situation.

Des altérations plus graves, différentes espèces d'aliénation, devinrent en même temps & par les mêmes causes plus fréquentes & plus nombreuses, surtout en Angleterre, où ce genre de maladie paroît s'être constamment multiplié depuis le règne d'Elisabeth, au point qu'aujourd'hui le nombre des aliénés s'est trouvé beaucoup plus considérable qu'en France, d'après le recensement ordonné d'une manière si solennelle au commencement du dix-neuvième siècle par la Chambre des Communes.

Un semblable état de choses devoit non-seulement rendre les différentes aliénations d'esprit plus communes, & appeler de ce côté l'attention des observateurs les plus éclairés parmi les médecins; mais en même temps il portoit à donner plus d'étendue aux rapports du physique & du moral dans l'état de santé & l'état de maladie; il devoit occasionner un plus grand nombre de complications nerveuses & de ces épiphénomènes sympathiques qui ne sont bien observés & bien compris que par le médecin psychologiste; enfin il rendoit plus nécessaires ces remarques ingénieuses & pénétrantes, ces attentions délicates, cette adresse bienveillante qui conduisent le médecin à traiter les ames avec autant de soin & de bonheur que les corps, qui constituent en un mot la médecine morale pratique, ou si l'on veut, & comme quelques-uns l'ont appelée, *la politique du médecin*.

Parmi les ouvrages qui embrassent l'ensemble de la médecine, ou seulement de la physiologie, & les différentes questions qui s'y rapportent, plusieurs ne furent pas entièrement étrangers aux divers objets qui rentrent dans la médecine morale ou dans la psychologie médicale proprement dite.

Nous avons déjà fait cette remarque pour l'époque précédente, relativement aux *Traités des nerfs* de Boerhaave, à la *Nosographie* de Sauvages, &c... Dans l'époque actuelle, plusieurs traités généraux appartinrent bien plus directement, soit par la nature de leur sujet, soit par les opinions de leurs auteurs, à ce point de vue de la médecine qui nous occupe & qui comprend le vaste ensemble de tout ce qui appartient à la médecine dans la philosophie & à la philosophie dans la médecine. Tels sont plusieurs écrits de Buffon & de Charles Bonnet, ceux de Bordeu & de son école, le *Traité* de Barthès, l'*Essai sur la Sensibilité* par Desèze, les belles *Considérations* de Cabanis *sur les rapports du physique & du moral dans l'homme*, plusieurs traités sur l'ame des bêtes, mais plus particulièrement les *Lettres du physicien de Nuremberg sur les animaux*.

Tels sont aussi, en Angleterre, les écrits de Cullen, de Darwin, de quelques écrivains de l'école écossaise, tels que Smith, Dugald-Stewart, &c., & en Allemagne ceux de Haller, Van-Swieten, de Haen, Kaw Boerhaave, Zimmermann, &c.

Les ouvrages de Buffon & de Bonnet sont trop évidemment classiques pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici comment ils se rattachent à la médecine morale par plusieurs questions de haute physiologie qui y sont agitées, l'instinct, les sensations, le sommeil, les rêves, la nature des animaux, & même celle de l'homme.

Bordeu, en reprenant quelques idées des Anciens & celles de Van-Helmont & de Stahl, pour les modifier & les adapter à l'observation, s'est élevé aux considérations les plus philosophiques, tandis que l'exercice de la médecine parmi les gens du monde le portoit d'une autre part à mieux voir qu'aucun autre, combien la santé, la marche, le caractère, les complications, la guérison des

(1) M. le professeur Pinel. (*Voyez* sa *Nosologie philosophique*, *Considérations générales sur les névroses*.)

maladies, dans certaines classes de la société, sont subordonnées à l'imagination, à l'influence de la sensibilité morale & des passions. Ces seules paroles, en parlant des gens du monde, « Ils » sont tous plus ou moins affectés de quelque » passion qui tient en échec les mouvemens de » l'économie animale; espèce de somnambules, » dont les goûts pour les fonctions naturelles » sont distraits, mal dirigés, qui ne respirent, » n'entendent, ne voient, ne digèrent qu'à demi; » qui sont perpétuellement pressés, tiraillés, ir- » rités & du côté de la tête & du côté du cœur, » & de celui de l'estomac; qui sont sans force, » sans sommeil, ennuyés, épuisés, engorgés » de sucs étrangers à la santé, dans un orage » perpétuel sur le fait des sensations, agités par » des projets forcés, écrasés par des malheurs » & des pertes que leur excessive sensibilité leur » grossit », ce passage mériteroit de lui assigner une place parmi les médecins philosophes, quand bien même on ne rencontreroit pas un grand nombre de pensées de la même famille, dans le bel ouvrage sur les maladies chroniques, l'analyse médicinale du sang, le traité des glandes, les recherches sur différens points de l'histoire de la médecine, &c.

L'idée de l'homme physique & moral, publiée par Lacaze, & qui appartient évidemment à l'école de Bordeu, est une de celles où l'on a le mieux exposé les effets si remarquables des passions sur la région précordiale, déjà si bien entrevus par Van-Helmont, dont une circonstance particulière avoit plus spécialement appelé l'attention sur ces phénomènes (1). L'auteur du même écrit s'attacha à un autre point, qui n'est pas si généralement reconnu, à l'influence des passions, considérées dans leur effet sur les fonctions les plus matérielles de la vie, comme des stimulans nécessaires & dont l'observation se lie naturellement aux vues les plus élevées sur la manière de traiter avec les hommes & de fonder ou de disposer plusieurs institutions, dans le dessein d'assurer le bonheur & la tranquillité des peuples.

Ces mêmes remarques sur l'effet vivifiant ou excitant des passions, conduisent aussi à des idées qui n'appartiennent pas moins à la médecine morale sur l'égoïsme, l'indifférence, l'ennui, le dégoût de la vie & une variété particulière de mélancolie qui porte au suicide, & qui est devenue si commune & si connue chez les Anglais, sous le nom de *spleen* ou de *consomption*.

Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de développer les idées du philosophe que nous venons de citer, de montrer comment elles se lient, comment elles s'appliquent à des questions importantes de morale privée & publique.

L'activité morale, l'énergie des passions, exercent une influence remarquable dans les fonctions du système nerveux sur l'entretien & la plénitude de la vie & de la santé; & ces affections de l'ame que l'on regarde seulement comme le charme & le tourment de la vie, en sont en outre des conditions presqu'aussi indispensables que l'air & les alimens, ce qu'il faut plus particulièrement attribuer à des passions communes, vulgaires & en quelque sorte domestiques; à un sentiment modéré de crainte & d'inquiétude, d'où résulte la prévoyance; à une ambition motivée & raisonnable, à l'espérance & au desir, aux élans habituels & sans effort d'une ame doucement active, vers un but & un terme facilement accessibles, aux affections de tendresse, de famille, de bienveillance, d'amitié, &c.

Ces différens sentimens, qui paroissent seulement embellir & charmer l'existence, y concourent comme moyens principaux, & l'homme de toutes les classes de la société leur doit, sous certains rapports, la mesure de vie & de santé convenable à sa nature. Nous ne craindrons pas d'aller trop loin, en disant, que dans le plus grand nombre de circonstances il faut même, pour bien se porter, pour conserver dans son intégrité la vie animale, ne pas s'ennuyer, être vertueux, aimer, connoître & abandonner son ame à de bons sentimens.

Le traité de Barthez, publié sous le titre de *Nouveaux Élémens de la science de l'homme*, se rattache spécialement à la médecine morale en général & à la psychologie en particulier, par des remarques ingénieuses sur les sympathies & les synergies, ainsi que par le recueil d'un assez grand nombre de faits curieux que l'auteur a rassemblés pour appuyer les idées qu'il avoit adoptées & dont il vouloit former sa nouvelle doctrine.

L'essai de Deseze est rempli d'un grand nombre de faits du même genre, auquel souvent les physiologistes tant soit peu psychologues & souvent trop métaphysiciens, ont seuls donné un degré suffisant d'attention.

L'ouvrage de Cabanis, beaucoup plus directement relatif au point de vue de la médecine qui nous occupe, peut être regardé comme la partie la plus brillante de cette médecine spéciale & la plus étendue. Nous aurons occasion d'en faire apprécier toute l'importance sous ce rapport dans un autre article de ce Dictionnaire. *Voyez* MORAL. (*Rapports du physique & du moral dans l'homme.*)

On estime, on recherche dans Cullen quelques aperçus ingénieux, quoiqu'incomplets, sur le sommeil, les rêves, le délire, l'action du cerveau & des nerfs en général.

---

(1) Van-Helmont, ayant pris par hasard une certaine quantité d'aconit-napel, éprouva à la région de l'estomac un sentiment de trouble, auquel succédèrent des visions, un désordre, une agitation extraordinaire dans les idées, ce qui le porta à penser que le lieu d'où sembloient partir des perceptions & des sensations aussi nouvelles, étoit le siége de la sensibilité & des passions.

Darwin, qui a porté sa riche imagination & ses profondes & trop souvent ténébreuses méditations sur les mêmes objets, rachète heureusement le vague & l'obscurité de ses hypothèses par des investigations & des remarques sur certaines parties de l'esprit humain que les physiologistes n'avoient peut-être pas observées avant lui d'une manière aussi pénétrante, & dont l'examen lui a fourni une foule de détails & de faits curieux sur les songes, le somnambulisme, la catalepsie, l'enchaînement des perceptions, le pouvoir de l'imagination, de l'enthousiasme, le mode des sensations, le développement du délire & des aliénations diverses.

Presque tous les effets attribués par Smith à la sympathie (1), dépendent de la plus simple association, & l'auteur, à qui on doit savoir gré d'avoir rassemblé ces faits, les auroit sans doute rapportés à leur véritable cause, sans l'idée d'un instinct ou d'un sens moral qui a fini par devenir un des points fondamentaux de ce qu'on a appelé *la doctrine écossaise.*

Dugald-Stewart, l'un des principaux membres de cette école, a développé, sur l'association des idées en général, sur la nature du sommeil, sur l'état de l'entendement pendant sa durée, la marche & les phénomènes des rêves, des idées qui n'appartiennent pas moins à la physiologie qu'à la philosophie morale, dont la partie positive ou expérimentale n'est qu'une division, ou, si l'on veut, une branche de la physiologie que l'on ne peut traiter à part ni détacher entièrement du tronc, ainsi que l'ont fait la plupart de ceux qui s'en sont occupés jusqu'à ce jour.

Van-Swieten, sans s'occuper spécialement de la médecine mentale, a recueilli, dans sa riche collection pour servir de développement ou de commentaire à la doctrine de son maître, plusieurs faits & diverses observations qui appartiennent à ce point de vue de la médecine, principalement dans le volume III, où l'on trouve des détails curieux sur une perte de mémoire & sur une catalepsie (2).

Il importe, en outre, de ne pas oublier ici, & dans l'intention de rapprocher les bonnes actions des écrits les plus honorables, que ce fut par le conseil de Van-Swieten que, sous le règne de Marie-Thérèse, on renvoya, pour être traitée dans un hospice, une pauvre paysanne qui avoit été condamnée à être brûlée vive, comme convaincue de maléfice & de sortilége.

Dans le même temps une fille de Wurzbourg fut brûlée comme sorcière, & dans le même temps s'établit en France *la chambre ardente*, où l'on traita la scandaleuse affaire de la Voisin & de la Vigoureux, dans laquelle le maréchal de Luxembourg fut accusé d'avoir acheté des horoscopes.

En citant ce fait, nous devons rappeler qu'un état de perversité, dont les causes sont inconnues, multiplia en France, vers ces temps de notre histoire, les exemples d'empoisonnemens, d'ailleurs si étrangers au caractère de cette nation, & que ces crimes ayant été attribués, au moins dans l'opinion populaire, à la sorcellerie, on établit à l'Arsenal le singulier tribunal que nous venons de nommer.

Haller, dans le Traité de l'Entendement, *de Intellectu*, qui fait partie de sa grande physiologie, remarque dans son préambule, que les mouvemens des astres nous sont mieux connus que ceux de notre ame dans tout ce qui concerne les opérations de la sensation, de la perception & de la mémoire. Il ajoute que l'on peut espérer de s'éclairer sur ces objets, en profitant des occasions favorables qui se présentent pour observer les insensés, les maniaques, les hommes privés de mémoire dans les circonstances de maladie, phénomènes dont il seroit possible d'étendre les conséquences par des remarques judicieuses pour comparer les mœurs, le naturel, l'organisation cérébrale dans l'homme & dans les animaux.

Haller voudroit aussi que l'homme capable de méditation observât avec plus de soin, dès son enfance, sans préjugés, sans hypothèse, les développemens de sa propre intelligence (1).

Les traités de Zimmermann sur la solitude & l'expérience en médecine appartiennent à la médecine morale; mais on lira, sous ce rapport, avec un intérêt particulier, le passage sur les solitaires de la Thébaïde, que le traducteur français n'a pas osé conserver, & ce qui concerne la contention d'esprit, mais en particulier ses effets sur l'organisation, lorsqu'elle est portée au-delà de certaines limites.

Différens médecins de la même école, tels que Gaubius, de Haen, Tissot, Sanchez, doivent aussi être cités dans cette rapide énumération.

(1) *Théorie des sentimens moraux*, traduction nouvelle, par madame de Condorcet, suivie de quelques lettres du traducteur, remplies de remarques & d'observations aussi délicates que judicieuses, sur des points de l'histoire de l'homme, qui ne peuvent être bien saisis ni bien appréciés que par les personnes dont l'habitude de s'observer elles-mêmes, a sensiblement développé le discernement & la pénétration.

(2) V. *passim*, pag. 537, 544. — Association des impressions & des idées, pag. 547. — Perte de mémoire chez une fille au moment des règles, pag. 550.

Voir aussi ce qui concerne les sensations, le sommeil, les rêves, &c.

(1) Vol. III, *de Maniâ & Melancholiâ.*

Consultez aussi, pour des faits du même genre, la description d'une constitution épidémique du même auteur, dont l'édition a été publiée en 1783 par Stoll, son ami & son disciple.

La dissertation de Gaubius (*de Regimine mentis, quod medicorum est habitus*) embrasse dans une assez grande étendue plusieurs objets qui appartiennent à la médecine morale, & renferme un assez grand nombre de faits curieux dont le recueil a servi à presque tous ceux qui ont écrit sur le même sujet. On regrette que l'auteur n'ait pas mis plus de critique dans le choix de ces faits, plus de méthode dans leur exposition, & un peu de philosophie dans les conséquences qu'il en a tirées.

De Haen, qui offrit, presque dans le milieu du dix-huitième siècle, l'exemple d'un savant écrivant sérieusement sur les miracles, n'en porta pas moins toute la sagacité & la force d'un esprit très-exercé dans l'examen du gassnérisme, qui séduisit Lavater & précéda de quelques années le mesmérisme.

Tissot & Sanchez ont rassemblé, comme Gaubius, avec plus d'érudition que de critique, un assez grand nombre de faits, dans le dessein de faire connoître d'une manière trop empirique les effets des passions, de l'imagination & de la contention d'esprit sur les variations de la santé, le caractère, le développement & la marche des maladies (1).

Les différentes collections académiques & les recueils périodiques qui renferment plus qu'aucune autre classe de monumens littéraires, des matériaux relatifs à la médecine mentale, sont assez nombreux; nous en avons déjà cité plusieurs qui appartenoient, par leur date, à l'histoire de notre seconde époque. Parmi celles que nous avons omises, & dont plusieurs n'ont été publiées ou ne sont devenues un peu célèbres que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, se trouvent principalement le *Journal de Trévoux* (2), le *Journal des Savans* (3), le *Journal général de Médecine de Paris* (4), le *London medical Journal* (5), les *Mémoires de la Société royale* (6), les *Actes de la Société de Manchester*, mais surtout le *Magasin psychologique*, dans lequel Chrigton a puisé les faits les plus curieux, dont il a enrichi le Traité d'ailleurs si incomplet, qu'il a publié sous le titre pompeux de *Recherches sur la nature, l'origine des altérations mentales*, ce qui comprend un Traité de physiologie & de pathologie de l'esprit humain. *An inquiry intho the nature and origin of mental derangement, &c.* London, 2 vol. in-8°. 1798.

Il faut comprendre encore dans cette énumération l'*Annual Register* (1), la *Bibliothèque britannique* (2), la *Décade philosophique* (3), les *Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris* (premier volume), les nouveaux Journaux de médecine, mais plus particulièrement le *Recueil périodique de la société de médecine*, dans lequel M. Esquirol & plusieurs autres disciples de M. Pinel ont consigné, relativement à la médecine mentale, le fruit de leurs recherches & de leurs observations.

L'étude & le traitement mieux entendu des maladies mentales, en Angleterre & en France, l'attention & la bienveillance des gouvernemens appelées par Howard sur les prisons, les idées de Beccaria & de quelques autres philantropes sur les lois pénales & les établissemens formés, d'après leurs vues, aux Etats-Unis, en faveur des criminels, donnèrent lieu, d'une manière plus spéciale, dans la période que nous décrivons, à des recherches & à des ouvrages très-importans sur les parties les plus essentielles de la médecine morale.

Avant cette dernière époque, & même dans une portion du temps qui s'y rapporte, des événemens remarquables dans l'histoire de l'esprit humain, que nous avons à peine indiqués dans le tableau de l'époque précédente, appelèrent la sollicitude des gouvernemens, ainsi que l'attention des savans, & devinrent le sujet d'examen & d'enquêtes, que nous devons rappeler avec quelque détail dans ces considérations; je veux parler, comme il est aisé de le pressentir, des convulsionnaires de Loudun, des vampires, des miracles attribués au tombeau du janséniste Pâris, de Gassner & du magnétisme animal; folies, aberrations qui eurent toutes, pendant quelque

(1) Voyez *Maladies des gens de lettres*, & l'*Essai sur les maladies des gens du monde*, par Tissot. — *Voyez* aussi, dans ce Dictionnaire, l'article AFFECTIONS DE L'AME, par Sanchez, que l'on consulte, surtout pour ce que l'auteur a dit de sa propre situation, sous l'influence d'un état d'hypocondrie & de mélancolie.

(2) V. *passim*, pour différentes observations psychologiques & médicales, mais plus particulièrement pour l'année 1771, pour un exemple curieux de perte & de retour alternatifs de la mémoire.

(3) Egalement pour diverses observations de psychologie médicale, & en particulier un exemple curieux de mémoire extraordinaire.

(4) *Passim*, surtout pendant la période où le journal a été rédigé par Backer.

(5) Voir en particulier l'année 1785.

(6) *Passim* en général, mais en particulier un article de M. Hallé dans le vol. I & dans les archives manuscrites de cette Société.

(1) L'*Annual Register* contient quelques faits qui appartiennent, sous plusieurs rapports, à la médecine mentale, mais plus particulièrement l'exemple d'un délire symptomatique & prolongé, décrit avec autant de présence d'esprit que de sagacité, par Nicolaï de Berlin, qui l'avoit lui-même éprouvé, & qui parvint à s'observer & se décrire avec le plus grand détail dans cette situation évidemment occasionnée par une irritation vasculaire de l'encéphale.

(2) *Voyez* cette collection que nous aurons souvent l'occasion de citer.

(3) Consulter *passim* cette collection, mais principalement les volumes pour l'an IV, où se trouve la description de la maison des fous d'Amsterdam, par M. Thouin.

temps, plus ou moins de crédit, dont quelques-unes n'ont pas encore perdu toute leur influence, & à chacune desquelles nous trouvons attachées, comme autant de contre-poisons, des séries d'observations qui les font rentrer dans l'histoire de l'esprit humain, en les présentant, suivant l'observation de l'un de leurs auteurs, comme de grandes expériences sur l'imagination (1). On sera sans doute surpris de retrouver dans cette troisième époque, de pareilles expériences & un semblable état d'aveuglement. Mais n'oublions pas que les connoissances, les lumières d'un siècle plus éclairé ne s'introduisent que bien rarement dans les dernières classes de la société, & que dans tous les temps il existe toujours un certain nombre d'hommes superstitieux, malades de l'esprit ou du corps, de femmes hypocondriaques ou hystériques, disposées par la foiblesse de leur entendement, aux croyances les plus absurdes; & que lors même qu'un certain degré d'instruction rend la croyance à la magie ou à la démonomanie impossible, une certaine oisiveté active, le besoin d'émotion, les écarts d'une imagination déréglée font encore apparoître un assez grand nombre d'inspirés, d'enthousiastes, même dans les hautes classes de la société.

L'ouvrage sur les convulsions des Ursulines de Loudun fut publié quelque temps avant le commencement de notre troisième époque, à laquelle nous avons cru cependant devoir le rapporter. Il a pour titre : *Histoire des Diables de Loudun, ou de la possession des religieuses Ursulines, & de la condamnation & du supplice d'Urbain Grandier, cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu.*

Les réponses de l'université de Montpellier aux différentes questions qui lui furent proposées, relativement aux effets prétendus merveilleux que l'on attribuoit à cette possession, & dont on accusoit le principal personnage de cette déplorable tragédie, méritent plus particulièrement de nous occuper, & appartiennent directement à la physiologie & à la médecine mentale.

Voici ces questions & ces réponses, dans lesquelles, malgré l'insuffisance & l'imperfection de la physiologie à cette époque, on cherche à expliquer naturellement une certaine suite de phénomènes, dans lesquels on avoit cru découvrir des signes évidens de fortiléges & de fascinations.

Question 1re. Si le pli, courbement & remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds, avec autres contorsions & postures étranges, sont un bon signe de possession?

(1) Bailly, en parlant du magnétisme :

« Le magnétisme, dit ce philosophe, n'aura pas été » tout-à-fait inutile à la philosophie qui le condamne; » c'est un fait de plus à consigner dans l'histoire de l'esprit » humain, & une grande expérience sur le pouvoir de » l'imagination, pag. 11 & 15. »

Réponse. Les mimes & les sauteurs font des mouvemens si étranges, se plient & se replient avec tant de façons, que l'on doit croire qu'il n'y a sorte de postures de laquelle les hommes & femmes ne se puissent rendre capables par une sérieuse étude ou un long exercice; pouvant même faire des extensions extraordinaires & écarquillemens de jambes, de cuisses, & autres parties du corps, à cause de l'extension des nerfs, muscles & tendons, par longue expérience & habitude. Partant, telles opérations ne se font que par la force de la nature.

Question 2e. Si la vélocité du mouvement de la tête par-devant & par-derrière, se portant contre le dos ou la poitrine, est une marque infaillible de possession?

Réponse. Ce mouvement est si naturel, qu'il ne faut point ajouter de raison à celles qui ont été dites sur le mouvement des parties du corps.

Question 3e. Si l'enflure subite de la langue, de la gorge & du visage, & le subit changement de couleur, sont des marques certaines de possession?

Réponse. L'enlèvement & agitation de poitrine par interruption, sont des effets de l'aspiration ou inspiration, actions ordinaires de la respiration, dont on ne peut inférer aucune possession. L'enflure de la gorge peut procéder du souffle retenu; & celle des autres parties, des vapeurs mélancoliques qu'on voit souvent vaguer par toutes les parties du corps : d'où s'ensuit que ce signe de possession n'est pas recevable.

Question 4e. Si le sentiment stupide ou étourdi, ou la privation de sentiment, jusqu'à être pincé & piqué sans se plaindre, sans remuer, & même sans changer de couleur, sont des marques certaines de possession?

Réponse. Le jeune Lacédémonien qui se laissa ronger le foie par un renard qu'il avoit dérobé, sans faire semblant de le sentir, & ceux qui se faisoient fustiger devant l'autel de Diane, jusqu'à la mort, sans froncer le sourcil, montrent que la résolution peut bien faire souffrir des coups d'épingle sans crier; étant d'ailleurs certain que, dans le corps humain, il se rencontre en quelques personnes de certaines petites parties de chair qui sont sans sentiment, quoique les autres parties qui sont à l'entour soient sensibles; ce qui arrive le plus souvent par quelque maladie qui a précédé.

Question 5e. Si l'immobilité de tout le corps, qui arrive à de prétendues possédées par le commandement de leurs exorcistes, pendant & au milieu des plus fortes agitations, est un signe univoque de vraie possession diabolique?

Réponse. Les mouvemens des parties du corps étant volontaires, il est naturel, aux personnes bien disposées, de se mouvoir ou de ne se mouvoir pas, selon leur volonté; partant, un tel effet ou suspension de mouvement n'est pas considérable

pour en inférer une possession diabolique, si, en cette immobilité, il n'y a privation entière de sentiment.

Question 6[e]. Si le jappement, ou clameur semblable à celle d'un chien, qui se fait dans la poitrine plutôt que dans la gorge, est une marque de possession?

Réponse. L'industrie humaine est si souple à contrefaire toutes sortes de raisonnemens, qu'on voit tous les jours des personnes façonnées à exprimer parfaitement le raisonnement, le cri & le chant de toutes sortes d'animaux, & à les contrefaire sans remuer les lèvres qu'imperceptiblement. Il s'en trouve même plusieurs qui forment des paroles & des voix dans l'estomac, qui semblent plutôt venir d'ailleurs que de la personne qui les forme de la sorte, & l'on appelle ces gens-là *engastronymes* ou *engastrilogues*. Partant, un tel effet est naturel, comme le remarque Pasquier au chap. 38 de ses Recherches, par l'exemple d'un certain bouffon nommé Constantin.

Question 7[e]. Si le regard fixe sur quelqu'objet, sans mouvement de l'œil d'aucun côté, est une bonne marque de possession?

Réponse. Le mouvement de l'œil est volontaire, comme celui des autres parties du corps, & il est naturel de le mouvoir ou de le tenir fixe; partant, il n'y a rien en cela de considérable.

Question 8[e]. Si les réponses que de prétendues possédées font en français, à quelques questions qui leur sont faites en latin, sont une bonne marque de possession?

Réponse. Nous disons qu'il est certain que d'entendre & de parler des langues qu'on n'a pas apprises, sont des choses surnaturelles, qui pourroient faire croire qu'elles se font par le ministère du diable ou de quelqu'autre cause supérieure. Mais de répondre à quelques questions seulement, cela est entièrement suspect: un long exercice, ou des personnes avec lesquelles on est d'intelligence, pouvant contribuer à telles réponses, paroissant être un songe de dire que les diables entendent les questions qui leur sont faites en latin, & qu'ils répondent toujours en français, & dans le naturel langage de celui qu'on veut faire passer pour énergumène. D'où il suit qu'un tel effet ne peut faire conclure la résidence d'un démon, principalement si les questions ne contiennent pas plusieurs paroles & plusieurs discours.

Question 9[e]. Si vomir les choses que l'on a avalées, est un signe de possession?

Réponse. Delrio, Bodin, & plusieurs autres disent que, par sortilége, les sorciers font quelquefois vomir des clous, des épingles, & autres choses étranges, par l'œuvre du diable; ainsi, dans les vrais possédés, le diable peut faire de même. Mais de vomir les choses comme on les a avalées, cela est naturel, se trouvant des personnes qui ont l'estomac foible, & qui gardent pendant plusieurs heures ce qu'elles ont avalé, puis le rendent comme elles l'ont pris, & la lienterie faisant rendre les alimens par le fondement, comme on les a pris par la bouche.

Question 10[e]. Si des piqûres de lancette sur diverses parties du corps, sans qu'il en sorte du sang, sont une marque de possession?

Réponse. Cela doit se rapporter à la disposition du tempérament mélancolique, le sang duquel est si grossier, qu'il ne peut sortir par de si petites plaies; & c'est pour cette raison que plusieurs étant piqués, même en leurs veines & vaisseaux naturels, par la lancette d'un chirurgien, n'en rendent aucune goutte, comme il se voit par expérience. Partant, il n'y a rien d'extraordinaire.

Sprengel, qui, dans son *Exposition pragmatique de la médecine*, a souvent touché à des points importans de l'histoire de l'espèce humaine en général, & de la médecine morale en particulier, a très-bien observé qu'à la suite des honteuses superstitions & des systèmes cabalistiques, dont le règne s'étend jusqu'au dix-septième siècle, le fanatisme n'osa plus se montrer dans le dix-huitième, parce que les écoles et les gouvernemens étoient plus éclairés, mais qu'il profita habilement de toutes les occasions pour apparoître sous les formes les plus absurdes & les plus populaires (1). Catholiques romains, protestans, nouveaux sectaires de toute espèce lui ouvrirent également leurs rangs, & admirent la réalité des possessions, des sorts, de la démonomanie; nous venons d'en voir l'exemple dans la ridicule & tragique histoire des possédées de Loudun, où il n'entra pas moins de superstition que de perversité & d'artifice. Le vampirisme est à peu près de la même époque, & appartient au commencement du dix-huitième siècle (2), dans lequel on seroit surpris de le rencontrer, si on ne savoit pas qu'il s'y trouve très-rapproché de la révocation de l'édit de Nantes, de l'horrible expédition des Cévennes, & de l'*édit* qui rétablit les lois anciennes contre les devins & devineresses coupables d'impiétés, sortiléges, sous prétextes de magie, devant être punis de mort.

Cette folie du vampirisme consistoit dans la ferme croyance que certaines personnes, dirigées

---

(1) *Histoire pragmatique de la Médecine*, tom. VI, pag. 81; chap. IV, de la *Thaumaturgie médicale*.

(2) « Quoi! c'est dans notre dix-huitième siècle, dit » Voltaire, qu'il y a eu des vampires! c'est après le » règne des Locke, des Shaftesbury, des Collin; c'est » sous le règne des d'Alembert, des Diderot, des Saint-» Lambert, des Duclos qu'on a cru aux vampires, & » que le révérend Père Dom Augustin Calmet, prêtre, » bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes & de » Saint-Hidulphe, abbé de Sénones, abbaye de cent mille » livres de rentes, voisine de deux autres abbayes du » même revenu, a imprimé & réimprimé l'*Histoire des Vampires*, avec l'approbation de la Sorbonne, signé » *Marcilli*. »

(Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, tom. VIII, pag. 346.)

par des sentimens de vengeance & de ressentiment, venoient, après leur mort, s'attacher à leur ennemi vivant, pendant le premier sommeil, en sucer le sang, & le faire périr ainsi d'épuisement. Il est probable que cette espèce de maladie mentale commença par une croyance superstitieuse dans les spectres, par l'ébranlement d'une imagination peu cultivée, qui disposa à une espèce de rêve ou de délire nocturne, pendant lequel on croyoit voir & sentir les *lamies*, ou revenans, avec une espèce d'angoisse & de terreur, dont les suites, toujours fâcheuses, devinrent quelquefois mortelles.

Le vampirisme se montra dans la haute Hongrie, dans la Moravie, puis dans la Silésie, l'Autriche & la Lorraine. Le paysan grossier & superstitieux de ces contrées n'étoit rassuré que lorsque le corps de son ennemi étoit putréfié ou encloué. Quelques-uns s'endormirent après s'être longtemps occupés de ces idées absurdes, & rêvèrent alors aisément qu'ils voyoient ces spectres malfaisans; que ces cruelles lamies les prenoient à la gorge, les étrangloient, suçoient leur sang. Ce rêve fut ensuite raconté & présenté comme une apparition, avec cette éloquence communicative dont le petit peuple manque rarement quand il est passionné, & lorsqu'il raconte des choses qui ont vivement ébranlé son imagination.

Dès-lors, plusieurs autres personnes firent le même rêve, & la maladie devint générale. L'effet de la terreur occasionnée par cette vision étoit ordinairement si vif, qu'apres l'avoir éprouvé deux ou trois fois, le rêveur étoit épuisé, & mouroit dans un état de syncope. Le mal fut porté au point que, ne pouvant guérir ces imaginations malades, les magistrats furent obligés de laisser violer l'asyle des morts pour sauver les vivans.

On procéda en forme pour cette violation; on cita & on entendit des témoins à charge & à décharge; on fit faire les visites les plus scrupuleuses des cadavres accusés, & lorsqu'on leur trouvoit quelque signe de vampirisme, on les condamnoit à être brûlés ou encloués de la main du bourreau. L'auteur de la *Magie posthume* a examiné sérieusement la question de savoir si les vivans pouvoient, dans un cas d'urgence, faire la guerre aux morts & violer leurs tombeaux. Calmet a publié un livre savant & curieux sur les vampires; mais, malheureusement, il y montre trop souvent un goût de superstition & une infirmité de jugement, qui prouvent jusqu'à quel point des croyances fausses & invétérées peuvent rendre ridicules & même absurdes les hommes d'ailleurs les plus instruits & les plus raisonnables. Ce savant examine, par exemple, très-sérieusement cette question : « sous quelles formes plaît-il aux puissances célestes de se montrer, quand elles apparoissent aux mortels? » Il regarde comme l'acte d'un esprit sain la déclaration de possession de la demoiselle Pauline, au dix-septième siècle, & de Gauffredi, brûlé vif en 1611, comme atteint & convaincu d'avoir inspiré de l'amour à ses plus belles pénitentes, par des charmes & des pouvoirs diaboliques. Il admet comme fait historique, la possession, le sabat, l'exorcisme, les revenans. Cependant Calmet écrivoit, & le vampirisme exista au commencement de ce siècle, auquel on a donné le nom de *siècle de la philosophie*, qu'il a mérité, & dont il fut redevable à ce petit nombre de génies qui l'ont illustré, en laissant entr'eux & le gros de l'espèce humaine, l'intervalle immense qui sépare la plus haute civilisation de la plus monstrueuse barbarie. Garmann, non moins crédule que Calmet, admet comme faits historiques ces prodiges du vampirisme de Prusse & de Pologne.

Son livre de *Miraculis mortuorum* (1) vint accroître ces monumens, déjà trop nombreux des folies humaines, qui, sous des titres pompeux & quelquefois bizarres, occupent une si grande place dans les bibliothèques.

La discussion historique & critique de ces merveilles, qui n'auroient dû obtenir de crédit que sur la multitude, fut publiée pour la première fois par Stebler, de Munich, dans les *Actes des curieux de la nature* (2).

Voltaire, à qui aucune superstition, aucun travers n'est échappé, n'a point oublié les vampires dans ses *Questions encyclopédiques*, et leur attribue une origine grecque.

« Ces vampires, dit-il, étoient des morts qui » sortoient la nuit de leurs cimetières pour venir » sucer le sang des vivans, soit à la gorge, soit » au ventre, après quoi ils alloient se remettre » dans leurs fosses. Les vivans sucés maigrissoient, » pâlissoient, tomboient en consomption, & les » morts engraissoient, prenoient des couleurs » vermeilles, étoient tout-à-fait appétissans : » c'étoit en Pologne, en Hongrie, en Silésie, » en Moravie, en Autriche, en Lorraine que les » morts faisoient cette bonne chère. On n'entendoit point parler de vampires à Londres, ni » même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes » il y eut des agioteurs, des traitans, des gens » d'affaires qui sucèrent en plein jour le sang du » peuple, mais ils n'étoient point morts, quoique » corrompus : ces suceurs véritables ne demeuroient pas dans des cimetières, mais dans des » palais fort agréables.

» Qui croiroit que la mode des vampires nous » vint de la Grèce? ce n'est pas de la Grèce » d'Alexandre, d'Aristote, de Platon, d'Epicure, » de Démosthènes, mais de la Grèce chrétienne, » malheureusement schismatique.

» Depuis long-temps les chrétiens du rite grec » s'imaginent que les corps des chrétiens du rite » latin ne pourrissent point, parce qu'ils sont excommuniés.

» Les Grecs sont persuadés que ces morts sont

(1) In-4°. Leipsig, 1670.

(2) *Acta naturæ curiosorum*, tom. IV, append. 89.

» sorciers ; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, selon qu'ils prononcent la seconde » lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans » les maisons sucer le sang des petits enfans, » manger le souper des pères & mères, boire » leur vin & casser tous leurs meubles : on ne peut » les mettre à la raison qu'en les brûlant, quand » on les attrape ; mais il faut avoir la précaution » de ne les mettre au feu qu'après leur avoir » arraché le cœur, que l'on brûle à part.

» Le célèbre Tournefort, envoyé dans le Levant par Louis XIV, fut témoin de tous les » tours attribués à un de ces broucolacas, & de » cette cérémonie.

» Après la médisance, rien ne se communique » plus promptement que la superstition, le fanatisme, le sortilége & les contes de revenans. » Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, & bientôt chez les Polonais, lesquels sont » du rite romain. Cette superstition leur manquoit ; » elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne ; on » n'entendit plus parler que de vampires depuis » 1730 jusqu'en 1735 ; on les guetta, on leur » arracha le cœur & on les brûla : ils ressembloient aux anciens martyrs, plus on les brûloit, » plus il s'en trouvoit.

» Calmet enfin devint leur historiographe, & » traita les vampires comme il avoit traité l'Ancien & le Nouveau-Testament, en rapportant » fidèlement tout ce qui avoit été dit avant lui.

» C'est une chose, à mon gré, très-curieuse » que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étoient sortis de » leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons & les petites filles du voisinage. Calmet » rapporte qu'en Hongrie, deux officiers délégués » par l'empereur Charles VI, assistés du bailli » du lieu & du bourreau, allèrent faire enquête » d'un vampire mort depuis six semaines, qui » suçoit tout le voisinage. On le trouva dans sa » bière, frais, gaillard, les yeux ouverts & » demandant à manger. Le bailli rendit sa sentence. Le bourreau arracha le cœur au vampire » & le brûla, après quoi le vampire ne mangea » plus (1). »

Dans le cours de l'époque précédente, plusieurs médecins d'un grand savoir, tels que Wedel (2), Frédéric Hoffmann (3), Elie Camerarius, avoient reconnu une pathologie démoniaque, & compté les exorcismes parmi les moyens thérapeutiques.

Le prêtre Gassner donna une grande étendue à ces opinions, & les appliqua à tous les détails de la médecine pratique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce nouveau thérapeute avança, d'après ce qu'il regardoit comme sa propre expérience, que non-seulement les maladies les plus extraordinaires & les plus incompréhensibles ont une origine démoniaque, mais qu'il faut admettre la même cause pour les autres maladies & toutes les indispositions des valétudinaires que l'on peut combattre avec efficacité par la prière & en prononçant avec ferveur le nom de Jésus. L'ouvrage qu'il publia pour développer son système, parut en 1774 sous ce titre : *De la manière de vivre pieux & bien portant* (1). Il y distingue trois degrés de fascinations, savoir :

1°. Les possessions proprement dites (*possessiones*).

2°. Les irritations ou tourmens (*obsessiones*).

3°. Les atteintes de l'esprit malin ou circumsessions (*circumsessiones*).

Gassner, qui avoit trop d'adresse pour ne pas faire supposer plus d'imposture que de fanatisme dans sa conduite, eut recours à des essais probatoires pour distinguer les maladies démoniaques des maladies naturelles, essais dont le résultat fut toujours à son avantage.

Les croyances & les pratiques superstitieuses dont Gassner faisait usage, étoient d'ailleurs si peu éloignées des idées de son siècle & des opinions religieuses de la plupart des catholiques, qu'un sage évêque expulsa l'imposteur de son diocèse, en lui adressant le reproche de ne pas se conformer aux rites de l'Eglise romaine dans ses exorcismes.

L'examen des pratiques & des opinions de Gassner, dans la dissertation de De Haen sur les miracles, est un modèle d'analyse, d'examen, d'investigations qu'il nous suffira de citer ici, & que l'on a fait connoître avec détail dans un autre article de ce Dictionnaire. (*Voyez & conferez* l'article MAGNÉTISME ANIMAL.)

Des prodiges jusqu'alors inconnus & des cures merveilleuses qui furent opérées dans le cimetière de Saint-Médard, sur le tombeau du diacre Paris, obtinrent beaucoup plus de célébrité que la médecine théurgique de Gassner.

Dès l'année 1656, des hommes, d'ailleurs recommandables parmi les appelans, que l'on désigna depuis sous le nom de *Jansénistes*, avoient reconnu dans Port-Royal diverses curations opérées par la sainte-épine de la couronne de J. C. (2), entr'autres la délivrance particulière d'une demoiselle Perier, d'une fistule lacrymale regardée comme incurable. Ce n'étoit là qu'un foible prélude des merveilles qui commencèrent en 1727 à Paris, & qui ne cessèrent qu'en 1732, par un arrêté du Parlement (3).

(1) Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, tom. VIII, pag. 346.

(2) *Dissertatio morbi à fascino*, *cienæ* 1682.

(3) *De Potentiâ Diaboli in corpora*, *Opera omnia*, vol. V, pag. 94 & 103.

(1) Cet ouvrage fut publié en allemand, in-4°., 1774.

(2) *Œuvres de Racine*, 1763, vol. III, pag. 131.

(3) Ce fut cette défense que l'on rendit par les deux vers suivans :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

D'abord les miracles se bornèrent à de simples guérisons merveilleuses, comme toutes celles qui s'opèrent à l'aide des châsses & des reliques; mais bientôt on ne se contenta plus de prodiges aussi paisibles, & dès 1731 on commença à prouver l'intercession & puissance du saint par les actions les plus étonnantes & les plus incroyables. La Pythonisse, les fakirs de l'Inde, les apôtres & les martyrs de toutes les religions n'avoient offert jusqu'alors rien de comparable aux prodiges que la superstition & la plus absurde crédulité réunies au prestige de la jonglerie & du charlatanisme opérèrent dans cette circonstance.

Du reste, cette grande expérience sur l'humanité, comme toutes celles de ce genre, présenta plusieurs faits curieux & réels concernant l'histoire de plusieurs névroses & des effets de l'imagination & des croyances passionnées sur la sensibilité physique.

Des hommes hypocondriaques, mélancoliques, & peut-être même un peu aliénés, & des femmes hystériques, vaporeuses, livrées à toute l'effervescence d'une imagination déréglée, se réunirent sur le théâtre de ces merveilles avec cette ferveur de croyance & ce desir d'effets prodigieux qui augmentent tout-à-coup l'influence du moral sur le physique & disposent les organes à des impulsions & des actions qui semblent dépasser le cercle des opérations ordinaires de la nature, & qui peut-être procurèrent dans un petit nombre de cas ces effets salutaires, ces guérisons subites, que l'on a obtenues dans tous les temps pour certaines maladies nerveuses, d'un grand ébranlement & d'une violente commotion. Le plus grand nombre d'ailleurs paroissoit bien plus s'occuper à se donner en spectacle ou à ressentir dans une ferme & aveugle conviction l'intercession du bienheureux Paris, qu'à lui demander du soulagement ou une guérison.

Alors ils s'agitoient, tomboient dans des convulsions horribles, se frappoient, se brûloient, réclamoient des assistans les plus indignes traitemens, des compressions, ce que l'on a appelé dans la suite *les grands secours*, parmi lesquels on distinguoit des fustigations horribles, des coups d'épée, des coups de bûche, supplices volontaires qui furent portés jusqu'au point qu'un maître d'école se fit mettre en croix, « tout » cela, dit Voltaire, pour convaincre le monde » qu'une certaine bulle étoit ridicule, ce que » l'on auroit pu prouver sans tant de frais. »

D'autres paroissoient dans un état de mort apparente, exécutoient des mouvemens extraordinaires, prophétisoient, devenoient eux-mêmes des faiseurs de prodiges & de miracles; ce qui fut attesté, décrit, présenté comme faits historiques, & d'après le témoignage unanime de mille témoins, par Carré de Montgéron, conseiller au Parlement. Le caractère de quelques-uns des faits rapportés dans ce recueil, ce qu'ils peuvent avoir de vrai ou de vraisemblable, auroit dû naturellement les faire rapporter à la classe des effets de plusieurs affections nerveuses, fort singulières, & des effets non moins surprenans qu'une imagination déréglée peut opérer sur des organes malades, & dont il est facile de changer ou d'exalter le mode d'action.

Un écrivain qui a publié récemment une histoire du magnétisme, a trouvé une autre cause naturelle à ces prodiges, &, s'il faut l'en croire, tous ces convulsionnaires & ces fanatiques de Saint-Médard furent naturellement guéris, jetés dans des extases, des intuitions ou comtemplations, & acquirent une clairvoyance accidentelle, en se trouvant, par une combinaison particulière d'événemens, somnambules sans le savoir, magnétiseurs sans s'en douter, & agissant par cela même dans une fausse direction, avec une maladresse qui devoit exciter chez certains individus des crises nerveuses & des convulsions.

Le Parlement, qui manquoit de documens semblables, mais qui favorisoit les jansénistes, à qui leurs miracles donnoient un grand avantage sur les jésuites, toléra ces miracles beaucoup plus long-temps qu'il ne le devoit; mais en 1732, les choses en vinrent au point qu'après avoir ordonné un examen médico-légal de tant de folies, par Sauveur-Morand & quelques autres membres de la Faculté, le gouvernement exigea la clôture du trop célèbre cimetière Saint-Médard; ce qui n'empêcha point les fanatiques de donner encore quelque temps le spectacle de leurs convulsions, soit à domicile comme des possédés, soit dans les lieux les plus voisins du tombeau du saint personnage dont l'esprit les animoit.

Le rapport qui dirigea l'autorité dans cette répression, a pour titre : *Procès-verbaux de plusieurs médecins & chirurgiens, dressés par ordre de S. M.* Paris, in-8°. 1732 ; travail dans lequel on ne trouve pas cette force d'esprit, cette élévation d'idées qui distingue plusieurs écrits du même genre publiés plus tard, mais dont la conclusion n'en porta pas moins à rendre à la nature une série de phénomènes, que la superstition avoit attribuée à des causes divines ou sacrées.

L'ouvrage de Dorval Hecquet, publié sous le titre du *Naturalisme des convulsions*, reconnu dans la maladie de l'épidémie convulsionnaire, est beaucoup plus détaillé que le rapport qui vient d'être cité, & mérite d'être consulté par tous les lecteurs qui attachent quelqu'importance à la question qui en est l'objet, & qui se rapporte aux points les plus curieux & les plus élevés de la médecine mentale.

Un état momentané de convulsions, beaucoup moins célèbre que les prodiges opérés par M. de Paris, étoit regardé depuis long-temps en Italie comme l'effet inévitable de la piqûre de l'insecte dont il portoit le nom, sous la dénomination de

tarentulisme, ou de danse de la tarentule, dont le peuple, & même les savans, avoient admis des symptômes qui tenoient du prodige (1).

Dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, un des hommes les plus savans & les plus éclairés, Serrao, soumit à une saine critique & à des expériences décisives, ces prétendus effets de la tarentule.

« On donne ce nom de tarentule, dit Vicq-» d'Azyr, à une des plus grosses araignées de l'Eu-» rope, qui se trouve dans la grande partie mé-» ridionale de la Provence, en Sardaigne, en » Sicile, dans le royaume de Naples, & surtout » dans la Pouille, près de la ville de Tarente. » Cette araignée se creuse dans la terre un trou » perpendiculaire & cylindrique, dont elle tapisse » les parois de quelques fils. Ses tenailles sont » très-grosses, & terminées par des pointes très-» fortes. Dans le mois de juillet, le mâle cherche » la femelle; c'est alors surtout que l'on rencontre » ces insectes, & qu'ils sont le plus disposés à » mordre; mais ils ne sont pas bien à redouter, » leur morsure produisant tout au plus quelques » taches érésypélateuses, & des crampes légères: » voilà le vrai.

» L'on a exagéré, & l'on a dit: la bouche de » la tarentule est armée de douze crochets, tou-» jours agités & toujours menaçans. Son poison » détruit le sentiment & la vie; la musique & » la danse (2) peuvent seules détruire des effets » aussi fâcheux. Quelquefois, a-t-on ajouté, le » mal se reproduit après la révolution d'une » année; on a recours alors au même remède avec » le même succès, & rien de ce qui se passe dans » le paroxisme ne reste présent à la mémoire du » blessé.

» Une circonstance incroyable (3), mais que » personne n'osoit révoquer en doute, étoit que » le venin de la tarentule produisoit dans ceux » qu'elle avoit mordus, une répugnance invin-» cible pour les couleurs noire & bleue, & qu'il » leur donne un penchant décidé pour le blanc, » le rouge & le vert. Un docteur qui avoit observé » ces insectes de plus près, disoit-il, qu'on n'a-» voit fait avant lui, prétendit s'être assuré qu'ils » aimoient beaucoup la musique, & il s'empressa » de publier cette découverte. On alla plus loin » encore: un autre écrivit qu'il avoit surpris des » tarentules dansant en mesure, comme les ma-» lades eux-mêmes, au son des instrumens, & » ces fables trouvèrent des protecteurs; on l'avoit » vu, disoit-on, il falloit bien le croire.

» Ce que le peuple racontoit, les physiciens » s'efforçoient de l'expliquer. Suivant Mead, le » premier effet de ce venin se portoit sur le » sang; selon Geoffroy (1), il agissoit sur les » nerfs: ainsi l'aveuglement étoit général, & la » maladie que l'on appela *tarentisme*, trouva » place dans tous les traités de médecine.

» Mais, d'après les recherches de M. Serrao, » nul auteur n'en a fait mention avant le quin-» zième siècle de notre ère. Il n'en existe pas la » moindre trace dans les ouvrages de Strabon, » de Pomponius Mela, de Tite-Live, de Florus, » de Trogus-Pompée, de Tacite. Comment Pline » & Varron, qui ont décrit les diverses produc-» tions & vanté les sites de ces campagnes, » auroient-ils gardé le silence sur les tarentules, » si on les avoit redoutées alors? & surtout com-» ment Horace, qui parcourut cette province » avec Mécène, pendant une des négociations » d'Antoine & d'Octave, auroit-il pu dire d'une » terre jonchée d'insectes venimeux: Je me reti-» rerai dans ce pays que le Galèze arrose de ses » eaux limpides, où les troupeaux sont couverts » de riches toisons, où coule un miel délicieux; » c'est là, mon cher Septimius, que tu pleureras » sur la cendre de ton ami (2).

» On conçoit bien que le génie & les mœurs des » Tarentins ont dû éprouver de grandes varia-» tions, & que les habitans de ces contrées n'ont » rien de commun ni avec ces Lacédémoniens que » conduisit Phalante, ni avec les sages & heureux » contemporains de Pythagore & d'Architas; » ni avec ces hommes efféminés que Tite-Live » a peints célébrant la fête de Plutus. Mais les » insectes de ces climats n'ont pas dû changer, » & s'ils n'étoient pas venimeux alors, comment » le seroient-ils aujourd'hui?

» A ces témoignages, tirés de l'histoire, j'ajou-» terai les faits suivans que M. Serrao nous a » transmis. Déjà le docteur Épiphane Ferdinandi,

---

(1) Baglivi a fait de cette prétendue maladie le sujet d'une dissertation particulière.

(2) Il y a un air consacré à cette danse, auquel on a donné le nom de *tarantella*. Etmuller.

(3) *Facit hoc animal* (tarentula) *mirabilia symptomata... » Unum verò dicunt præcipuum facere, quod quando mo-» mordit aliquem, in eo statu & opere in quo invenit sem-» per eum conservat, usquequò venenum è corpore pulsum sit; » ita, ut si mordeat aliquem ambulantem, semper ille ambulet, » si tripudiantem, semper tripudiet, si ridentem, semper ri-» deat, &c.* » *Jer. Mercur.*, lib. II, chap. VI, & *Della Tarantola*, per Serrao, pag. 176.

(1) Mead, Geoffroy, Grube & Schuchzer n'ont écrit que d'après Baglivi, qui ne pratiquoit point à Tarente, & qui, lui-même, n'avoit pas pris la peine de s'assurer du fait qu'il vouloit expliquer.

(2) *Undè si parcæ prohibent iniquæ,*
Dulce pellitis ovibus Galesi
Flumen, & regnata petam Laconi
Rura Phalantho,
Ille terrarum mihi præter omnes,
Angulus ridet; ubi non hymetto
Mella decedunt, viridique certat
Bacca venafro:
. . . . Ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam,
Vatis amici.

HORAT. Ode V.

» médecin habile, avoit assuré que la morsure de » la tarentule n'étoit point mortelle, & qu'il avoit » vu plusieurs personnes y survivre sans le secours » de la danse ni de la musique (1); mais l'impulsion » étoit donnée, & l'on aimoit mieux s'en rapporter » aux écrits du célèbre Baglivi, partisan zélé de » cette erreur, qu'aux observations simples & vraies » d'un médecin peu connu. Heureusement une dis- » pute des plus vives s'étant élevée à ce sujet entre » les docteurs Sanginetti & Claricio, celui-ci pro- » voqua son adversaire à une expérience publique; » il ne craignit point de se faire mordre par des » tarentules dans la saison des plus grandes cha- » leurs; il ne s'ensuivit aucun accident fâcheux, » & le courage d'un seul homme triompha d'un » préjugé de trois siècles.

» M. Serrao multiplia ses essais; il les publia » dans un ouvrage italien écrit avec élégance (2). » On le lut, & on se détrompa. Il y a donné la des- » cription exacte des spasmes violens, des con- » vulsions & de l'angoisse qu'éprouvoient les mal- » heureux dont l'esprit étoit agité par la crainte » de la mort. Il y a dévoilé l'art trompeur des » histrions qui simuloient ces désordres, pour » offrir à volonté le spectacle du tarentisme aux » voyageurs. On y trouve une image fidèle des » fourberies renouvelées tant de fois, & dont le » souvenir est encore si récent parmi nous; on » y apprend à se défier des grands noms, sou- » vent attachés à de petites choses; on y voit » l'imposture & la crédulité préparer leur ruine, » par la rapidité même de leurs progrès; l'imagi- » nation s'y montre avec tout son empire, d'autant » plus à craindre, qu'elle commande lorsqu'elle » paroît obéir; sa force se compose de notre foi- » blesse, & c'est surtout en trompant les yeux » qu'elle fait égarer la raison.

» On demande comment, lorsque l'esprit se » distingue par tant de conquêtes & de travaux, » les illusions les plus grossières peuvent se placer » à côté des découvertes les plus importantes, & » partager avec elles l'attention & la confiance » publiques. C'est que du surprenant au merveil- » leux, il n'y a qu'un pas pour le peuple qui n'en » connoît point les limites, & que tout paroît » possible à l'ignorant, dont quelque phénomène » imposant a excité l'enthousiasme & subjugué » l'imagination. De grandes erreurs peuvent donc » trouver des partisans dans des siècles de lumière, » mais c'est alors que leur faux éclat s'anéantit » pour toujours; on fait leur procès par écrit, » l'opinion publique les condamne à un opprobre » éternel, & tant qu'on saura lire, elles ne repa- » roîtront point parmi nous. »

Le mesmérisme, que l'on a appelé dans la suite le *magnétisme animal*, différoit des folies que nous venons de passer en revue, par une apparence de savoir, un air scientifique, qui semblent devoir marquer sa place plutôt parmi les hypothèses philosophiques, que parmi les superstitions dont nous venons de parler. C'étoit la philosophie corpusculaire des théosophes du dix-septième siècle, & principalement de Robert Fludd & de Maxwel, Digby, &c., dégagée de la doctrine des génies ou esprits, avec laquelle on l'avoit d'abord associée pour mieux l'adapter aux opinions populaires; la propriété particulière de l'aimant généralisée, étendue à toute la nature, personnifiée sous le titre de *fluide magnétique*, & caractérisée par des actions évidentes sur l'homme, des guérisons merveilleuses que l'on opéroit en dirigeant convenablement ce fluide. Dans la suite il s'y joignit quelques phénomènes, qui furent souvent simulés, & dont quelques circonstances principales étoient tout-à-fait indépendantes du prétendu fluide universel que l'on mettoit en usage. Ce sont ces phénomènes qui constituèrent le somnambulisme & la clairvoyance magnétique. Le petit nombre de cas où ils ont existé, ne peuvent être regardés que comme des symptômes très-remarquables d'une maladie cérébrale, analogues à ce qui se passe dans certains délires cataleptiques, que l'on avoit observés & que l'on observe quelquefois, sans l'intervention d'aucune expérience.

Du reste le magnétisme, pour mieux se rapprocher de l'esprit de secte & de superstition, eut ses partisans, ses fanatiques, & n'excita pas moins l'attention du gouvernement, que les miracles du bienheureux Paris, du moins en France, pour le porter, d'après une enquête & des observations physico-légales (1), à des moyens de répression.

Voyez pour plus de détail, dans ce Dictionnaire, les articles AIMANT & MESMÉRISME, le premier par Thouret, & le deuxième par l'auteur de ce rapide coup-d'œil historique sur la médecine morale, & les maladies générales & particulières de l'esprit humain.

Ces maladies particulières, ces différentes espèces de vésanies, & les actions odieuses, les délits & les crimes qui, dans certaines circons-

(1) « *Multarum experientiarum testimonio convincitur, Phalangia Apula à plerisque curiosis hominibus, ut rei periculum facerent, carnibus plurimorum admota, illas quidem morsu forcipibus arripuisse, absque eo quod à Phalangio ictos sese animadverterent; nec tamen posteà ad saltus prosiliisse, aut illa fecisse, quæ fieri conspiciuntur à nostris Tarantatis. Imo nonnullos honestos, dignosque fide homines testatum facientes audivi, sæpiùs nocte in medio arearum se quieti dedisse; & somno excusso, circumquaquè à Phalangiis, vestibus, & carnibus inhærentibus, obsitos sese comperisse; nec ab illis omninò læsos: aut si morsibus appetitos, ad saltus nôn prosiliisse.* »

Valetta & della Tarantola per Serrao, pag. 152.

(2) *Della Tarantola osia Falangio di puglia lezioni Academiche di Francesco Serrao, professore di medicina nella regia Universita*, in-4°. *Napoli*, 1742.

(1) Les rapports de l'Académie des Sciences & de la Faculté de Médecine réunies.

Celui de la Société royale de Médecine, &c.

tances, ne font que l'effet d'une perverfion ou d'une aberration que l'on pourroit traiter comme la manie ou la mélancolie, n'attirèrent fuffifamment l'attention des hommes éclairés que dans le cours du dix-huitième fiècle. Le voyage & les plaintes touchantes d'Howard, concernant l'état des prifons, & la differtation éloquente de Beccaria fur les délits & les peines, imprimèrent dans toutes les ames généreufes un befoin de réforme & de perfectionnement qui n'a point encore été entièrement fatisfait, & dont l'expreffion ne ceffera de fe faire entendre & de fatiguer les gouvernemens affez indolens ou affez peu éclairés pour ne pas faire droit à de fi juftes réclamations (1).

L'idée des admirables inftitutions de Philadelphie, & des ouvrages qui nous les ont fait connoître, vient naturellement fe placer fous la plume de tout écrivain qui fe livre à de femblables méditations. Nous demanderons qu'il nous foit permis de nous livrer à ce fouvenir, & d'obtenir que l'on ne regarde pas comme étranger à l'hiftoire de la médecine morale, le réfultat de la plus belle & la plus décifive expérience qui ait jamais été faite fur l'humanité.

L'idée d'un régime particulier & d'un traitement moral pour les criminels, a été mife à exécution pour la première fois à Philadelphie, à la fin du dix-huitième fiècle (1790).

On s'accorde pour en faire honneur à William Bradford d'une part, & à Caleb Lownes, dont la philantropie, que la lecture d'Howard & de Beccaria avoit excitée, ne fut arrêtée par aucun genre de réfiftance, d'obftacle & de facrifice.

Cette grande amélioration, dont les réfultats heureux ne peuvent être révoqués en doute, repofe fur une organifation adminiftrative de la plus grande fimplicité. Elle eft établie d'après ces deux idées; que toute punition infligée par les lois a pour objet l'amendement du coupable, & que fon exécution ne doit pas, autant qu'il eft poffible, augmenter les charges du gouvernement : tout fe rapporte à ces deux principes.

Les coupables, dont le crime eft conftaté, & que l'on défigne fous le nom de *convicts*, font condamnés à une folitude préalable, *folitary confinnment*, pour les délits les plus graves.

Dans ces emprifonnemens, plus ou moins longs, on a pour but d'exciter fon recueillement, fa réflexion, fes remords. Sa cellule, de fix ou neuf pieds d'élévation, réunit d'ailleurs toutes les conditions de la plus grande propreté.

La permiffion de lire, ou même de travailler, n'eft accordée qu'après un certain temps de féjour dans cette retraite fi abfolue.

Ce *folitary confinnment* eft la feule punition des fautes ou des défordres contraires aux réglemens de la maifon.

Admis parmi les travailleurs, le coupable fe trouve, à la vérité, renfermé dans une fphère d'activité fort étroite, mais il y trouve cependant, & par l'effet d'une excellente organifation adminiftrative, des objets d'émulation ou d'efpérance, des motifs de vertu ou d'amendement, la récompenfe de fon travail, en un mot, tous les avantages d'une vie régulière & utilement employée; du refte on évite, avec le même foin, tout ce qui pourroit nuire à la fanté, & les abus de pouvoir qui pourroient flétrir fon ame ou l'irriter par des paffions haineufes.

Le prifonnier fait qu'il travaille pour fa nourriture, fon entretien, les frais de fes inftrumens, les amendemens auxquels il a été condamné, & un fonds de réferve qui lui fera remis à la fin de fa détention. La juftice la plus févère eft la règle conftante de la conduite que l'on tient à fon égard.

Le moment du coucher, le temps des ablutions, des bains, du travail, des repas, font déterminés, & les actions les plus indifférentes des *convicts* conftamment ramenées à des périodes fixes.

Les rires, les chants, les cris, les converfations animées, étrangères aux objets de travail, font interdits, non-feulement d'après des idées de convenances, mais auffi d'après des vues d'hygiène, & dans le deffein de prévenir des fecouffes, des ébranlemens incompatibles avec le repos abfolu & la quiétude profonde, que l'on regarde avec raifon comme les moyens principaux du nouveau fyftème d'habitudes & d'éducation, que l'on applique aux prifonniers.

Dans ces prifons, comme dans les hofpices, où l'on traite convenablement les aliénés, les détenus fourniffent eux-mêmes les fujets qui peuvent être propres aux différens fervices de la maifon.

Le déjeuner & le fouper fe compofent d'un pudding préparé avec la farine de maïs & la mélaffe.

A dîner on accorde une demi-livre de viande, des légumes, une demi-livre de pain. On n'admet que l'eau pour tout befoin, d'après l'idée que toute liqueur fermentée ne pourroit occafionner dans les prifonniers qu'une irritation contraire au régime adouciffant qui a pour objet, en quelque forte, de lui rendre la vertu ou les devoirs de la fociété plus faciles, par un changement dans la nature de fes organes.

Les rapports des infpecteurs avec les prifonniers font nombreux, mais fans une familiarité propre à porter les coupables à fe méprendre fur la gravité de leurs fautes.

La bonne conduite des prifonniers, même de ceux qui fe font rendus coupables de meurtre peut les conduire à faire abréger le temps de leur détention, d'après la demande des infpecteurs.

---

(1) Voyez *des Prifons de Philadelphie*, par M. de la Rochefoucault-Liancourt, brochure de 62 pages, 1796.

Vifite à la prifon de Philadelphie, par Turnbull, traduite par Petit-Radel, 1800.

A l'époque où M. de la Rochefoucault visitoit ces admirables établissemens, leur utilité paroissoit hors de doute, & l'on avoit remarqué que sur cent convicts sortis de prison, deux n'y étoient pas ramenés pour récidive.

Une plus grande certitude de la punition à laquelle on s'expose, en se rendant coupable, la vie régulière, laborieuse des prisonniers, opposée aux vices, aux désœuvremens que favorisoit l'ancienne organisation; enfin, la privation de la liberté, la nécessité de l'ordre, du silence, sont des circonstances, dans la nouvelle législation criminelle des États-Unis, bien plus propres à diminuer le nombre des criminels, que les mauvais traitemens de nos prisons européennes, & l'horreur & la violence des supplices, souvent si disproportionnés avec les délits.

La conduite des anciens prisonniers, lorsque ces nouvelles lois furent mises à exécution, prouva seule combien le nouveau régime auquel on vouloit les soumettre leur paroissoit redoutable. Quinze de ces prisonniers s'échappèrent, les autres refusèrent ouvertement de travailler, & opposèrent aux vues bienfaisantes des administrateurs, tous les moyens de résistance que l'astuce & la perfidie purent leur suggérer.

Au moment où l'auteur que nous avons cité écrivoit, l'État de Pensylvanie avoit seul adopté ces grands changemens dans la jurisprudence criminelle & dans l'administration des prisons.

Il résultoit d'une épreuve de quatre années, que beaucoup d'hommes perdus partout ailleurs pour la société, sont encore utiles dans ce petit coin du monde, qu'ils peuvent acquérir l'habitude du travail, des mœurs plus douces, des vertus sociales, dans une situation dont le bienfaisant Howard lui-même n'avoit osé concevoir l'idée.

Les promoteurs du nouveau système, dont nous venons d'indiquer les bases, furent traités d'abord de visionnaires & d'hommes à systèmes; mais lorsqu'on leur demandoit comment il se pouvoit faire que les prisonniers eussent une contenance aussi respectueuse, aussi calme, ils répondoient :

« N'avez-vous pas vu à Londres, à Paris, des » lions, dans la gueule de qui leurs geoliers met- » toient leur tête ?

» N'avez-vous pas vu à Philadelphie, des pan- » thères, que des enfans conduisoient sans les » museler, & qu'ils tenoient dans leurs bras ? »

Pourquoi donc renonceriez-vous à apprivoiser des hommes ?

Le traitement des insensés ne fut guère, pendant long-temps, plus raisonnable & plus humain que celui des criminels; d'abord, & pendant long-temps, on laissa dans le plus déplorable état de vagabondage les insensés, les traitant dans certains lieux avec un respect superstitieux, & dans d'autres, comme des ennemis de la société qu'il falloit craindre & poursuivre sans aucune espèce de ménagement.

Les bâtimens abandonnés, qui avoient servi pour les ladreries & les maladreries, furent assignés comme asyles, ou plutôt comme prisons aux maniaques & aux insensés, dont la réclusion paroissoit tout-à-fait indispensable, & aujourd'hui même les maisons publiques destinées au même usage, dans plusieurs provinces du royaume, ne présentent pas des dispositions plus favorables à la salubrité en général, & au traitement physique & moral de l'aliénation (1).

La première ordonnance, qui porte que les folles seront renfermées à la Salpêtrière, est de 1662, & par un recensement à la date de 1663, on apprend que plusieurs de ces malades avoient déjà été placées dans cet hospice; un compte rendu pour Bicêtre à la même époque, ne fait aucune mention d'un département particulier pour les aliénés.

En 1785, époque à laquelle Colombier & Doublet publièrent, dans l'intérêt & les vues du gouvernement, une instruction sur la manière de gouverner les insensés, il existoit à peine cinq établissemens, consacrés à cette classe de malades. On apprend dans cette instruction, que ces établissemens n'offroient aucunes dispositions capables de répondre aux intentions bienfaisantes d'un gouvernement éclairé. Plusieurs milliers d'individus s'y trouvoient renfermés, confondus les uns avec les autres, sans que l'on eût songé à les soumettre à un traitement méthodique, & à les classer suivant la différence des vésanies.

L'Hôtel-Dieu, malgré les éloges que lui donnent MM. Doublet & Colombier dans leur instruction, ainsi que tous les autres établissemens du même genre, étoient restés à plus d'un siècle de l'état des lumières à cette époque, & présentoient des imperfections, des abus, que nous avons vu exister nous-mêmes, jusque dans les derniers temps du dix-huitième siècle.

Si l'on excepte l'hôpital de Glascow & quelques maisons particulières, principalement celles d'Irlande & d'Ecosse, les grands établissemens pour le traitement des aliénés en Angleterre, tels que ceux de Bethléem, de St.-Luc, présentent, malgré la richesse de leurs dotations & la magnificence de leurs édifices, des vices d'administration, & la plus grande négligence, la conduite la plus routinière, dans le régime & dans le traitement.

Ainsi, à Bedlam, on saigne au commencement de juin & à la fin de juillet, tous les aliénés supposés curables; pendant long-temps on y donna également l'émétique d'une manière banale & périodique; routine contre laquelle Arnold a publié un recueil estimé d'observations.

Cet hôpital est peut-être d'ailleurs la maison la plus anciennement destinée à la réclusion des

---

(1) Cette vérité affligeante n'est malheureusement que trop prouvée par M. Esquirol dans ses *Informations* & le *Voyage*, dont le public éclairé attend si impatiemment la publication.

insensés; son nom a passé en proverbe comme celui d'ellébore; & par une association qui prouve sa célébrité, Bedlam devenu comme inséparable de la folie, l'exprime ou la rappelle, de telle sorte que Lichtenberg n'a pas craint d'appeler Bedlamistes *in partibus*, ces hommes qui, placés sur les limites étroites de la raison & de la folie, se font remarquer par des bizarreries ou par des travers d'esprit qui annoncent un commencement d'aliénation.

La fondation de cet hôpital remonte à 1553; mais dans les commencemens, il étoit dépendant de la maison de travail dite de Bridewel, & le premier ordre pour faire tenir séparément les comptes de ces deux établissemens n'est que de 1630.

L'administration particulière de Bedlam est confiée à un comité composé de quarante-deux membres, & rien ne prouve mieux l'importance attachée à cette institution, que la dignité des fonctions dont ce comité est chargé, & qui sont rappelées à chaque administrateur de la manière la plus solennelle dans la formule suivante, que nous avons cru devoir conserver dans son entier, pag. 4.

« Monsieur,

» Vous avez été élu, & vous venez maintenant » pour être admis comme administrateur des hô» pitaux royaux de Bridewel & de Bedlam; cette » place honorable, autant qu'importante, vous » donnera souvent des occasions de propager la » gloire de Dieu & le bien-être de votre prochain; » car on a pourvu dans ces hôpitaux à l'emploi » des paresseux & des vagabonds, des débauchés » & des personnes désordonnées, ainsi qu'à celui » des individus qui desirent ou qui ont besoin » d'occupation par un travail honnête & utile; & » à secourir & traiter les malheureux privés de » raison.

» La distribution des revenus destinés par la » bonté royale & celle de plusieurs personnes cha» ritables, à ces vues nobles & touchantes, va » être commise entre vos mains; & vous êtes ici » instamment & solennellement requis de rem» plir vos fonctions à cet égard, avec une attention » scrupuleuse, afin que vous puissiez paroître avec » joie devant le trône de J.-C., lorsqu'on exami» nera attentivement tous les offices de charité » que nous aurons exercés pour le soulagement » de nos frères pauvres, & qu'une récompense » particulière sera accordée à ceux qui les auront » remplis avec zèle & charité.

» Dans la pleine confiance que vous remplirez » dignement ces œuvres pieuses, vous êtes reçu » administrateur de ces hôpitaux. »

On est fâché du reste de trouver dans le rapport où nous puisons ces détails, que dans certaines circonstances, les fous doivent être enchaînés, & qu'il est permis de les exposer à la curiosité publique, en tolérant ainsi les visites des curieux, qu'une police bien entendue a fait entièrement supprimer dans les établissemens particuliers d'Angleterre, ainsi que dans les établissemens publics de France, où les excellentes vues de M. Pinel ont pénétré.

Parmi les établissemens particuliers pour les aliénés, qui sont en très-grand nombre en Angleterre, on place au premier rang celui de Willis, qui est devenu si célèbre dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle; ce pensionnat se trouve à Greatfort dans le Lincolnshire, à 80 milles de Londres. La maison particulière de Willis ne peut recevoir que vingt à vingt-cinq malades, dont quelques-uns mangent à sa table. Les fous qu'il ne peut recevoir sont placés chez des fermiers, dans les villages des environs..... Le nombre des malades qui lui étoient confiés n'alloit guère au-delà de trente, avant l'époque mémorable où il fut appelé pour le roi d'Angleterre. Ce nombre fut porté dans la suite à près de deux cents. Les maniaques & les autres aliénés qui lui sont confiés, jouissent de toute la liberté qui peut se concilier avec leur triste situation. Chacun d'eux a son gardien qui répond de son malade, & dont le salaire est suspendu jusqu'au moment où il retrouve l'aliéné qui lui auroit échappé en trompant sa surveillance. Le prix ordinaire du traitement est d'une guinée par semaine pour les remèdes & les visites, d'une guinée pour la pension, & d'une pareille somme pour le gardien.

On assure que ces gardiens prennent insensiblement l'habitude de leur état, & qu'ils acquièrent un tact particulier pour observer les malades.

Les deux événemens les plus remarquables dans la vie du docteur Willis, furent la guérison du roi d'Angleterre, & le traitement moins heureux de la reine de Portugal.

On croit qu'en général, sur dix malades confiés à ses soins, le docteur Willis en guérissoit neuf, si le traitement étoit commencé un peu moins de trois mois après l'apparition des premiers symptômes vésaniques; ce qui, pour le dire en passant, paroît contraire à toute espèce de probabilité & de vraisemblance, pour les personnes auxquelles un degré suffisant d'expérience a donné des idées exactes sur la marche & la nature de l'aliénation.

Ces symptômes sont quelquefois précédés d'un dérangement plus ou moins grave de la raison & du caractère; un homme naturellement timide, devient excessivement hardi, &c..... Un travail de tête excessif, des chagrins violens, & les altérations primitives ou consécutives du cerveau, sont les causes les plus ordinaires de l'aliénation. Le maniaque qui fut guéri par Willis & qui a publié la notice que nous avons citée, étoit devenu fou à la suite d'un incendie, pendant lequel il étoit demeuré long-temps les pieds dans l'eau très-froide & la tête exposée à une très-forte chaleur.

Il paroît que Willis employoit un assez grand nombre de médicamens dans une pharmacie domestique

domestique attachée à sa maison. Il défendoit les alimens & les boissons chaudes ou irritantes, & prescrivoit autant d'exercice qu'il est possible d'en faire. On rapporte même qu'il faisoit promener long-temps ceux de ses malades qui avoient des vésicatoires aux jambes, moyen dont il faisoit assez fréquemment usage.

C'est au docteur Willis que l'on doit l'invention du gilet de force employé pour contenir les maniaques furieux. Ce gilet est fermé en devant; ses manches, plus longues du double qu'à l'ordinaire, se croisent par-derrière & on les fait ensuite revenir sur le devant, où on les tient attachées. Le malade est mis ainsi dans l'impossibilité de nuire, & sans qu'aucune ligature puisse le blesser.

On assure que l'emploi de ce moyen humilie & gêne souvent les aliénés, & leur fait éprouver une impression pénible dont ils conservent le souvenir, qui dans la suite se joint naturellement à une terreur salutaire. Cet effet est en général d'un bon augure; car lorsque l'aliéné craint, il commence à donner son attention aux objets extérieurs, ou même à raisonner juste & à conclure de la cause à l'effet.

Le docteur Willis plaçoit avec un grand succès divers moyens de consolation & un doux excitement moral, au commencement de la convalescence. Il encourageoit surtout les malades qui, arrivés à ce terme, étoient tourmentés de la crainte d'une rechute. Cette crainte, leur disoit-il, est un symptôme du plus heureux présage. Il faut comparer ce sentiment à celui qui préside aux actions morales, & à l'occasion duquel on a dit que la crainte du mal en est un préservatif assuré.

L'auteur de l'article dans lequel nous puisons ces détails, nous apprend que dans les cas extrêmes, le docteur Willis faisoit employer des ligatures avec des cordes, & que si ses malades trop furieux, frappoient leur gardien, celui-ci avoit le droit de rendre les coups sans scrupule. La conviction d'une résistance invincible & nécessaire n'est pas moins puissante sur l'esprit & dans le traitement des aliénés, que le sentiment de la crainte. Il faut regarder aussi comme non moins indispensable dans cette médecine morale, l'interruption plus ou moins longue des relations de parenté, ou d'intimité des malades, & Willis a remarqué qu'en général un étranger étoit plus facilement guéri qu'un Anglais. Cet habile observateur regardoit comme des symptômes d'une guérison prochaine, les changemens dans les accès alternatifs d'exaltation & d'abattement, la cessation des premiers, & la permanence de l'abattement, qui, quoique très-fort, ne rend pas inaccessible au raisonnement & aux consolations.

On croit avoir appris par les nombreuses observations de Willis, que les aliénés les plus difficiles à guérir, sont ceux dont la folie, excitée par des idées religieuses, est placée hors de la sphère des sens; que ceux, au contraire, dont le traitement offre moins de difficultés, varient dans le sujet de leur illusion, & ne rapportent point leur délire, dans leurs différens accès, à un objet fixe.

La méthode du docteur Willis est devenue un objet du plus grand intérêt dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, & les Anglais, ainsi que les étrangers qui ont voyagé en Angleterre, y ont également donné toute leur attention. Les effets dont on lui est redevable, ont contribué à produire une révolution dans le traitement moral des aliénés, & en les consacrant dans le touchant épisode de Clémentine, Richardson en a répandu la connoissance & l'intérêt dans toutes les classes de la société. Souvent aussi ces effets ont été racontés en les surchargeant de ces circonstances merveilleuses, dont l'imagination embellit presque toujours les objets propres à donner des impressions vives & à exciter la curiosité. Le traitement du roi d'Angleterre, celui de la reine de Portugal, qui sont devenus des faits historiques, n'ont pas peu contribué à cette grande célébrité de la méthode du docteur Willis; mais en faisant cette remarque, nous ajouterons que l'auteur ne montra jamais mieux la simplicité de ses mœurs & la dignité de son caractère, que dans ces circonstances importantes & difficiles; conduite qui fut surtout très-remarquable pendant la maladie du roi d'Angleterre, en 1789, époque à laquelle toutes les parties du traitement & du régime physique & moral du malade étoient confiées à Willis, avec adjonction de plusieurs médecins célèbres de Londres, pour observer avec lui l'état du Roi, & en rendre compte, dans des bulletins séparés, à un comité formé dans le sein du Parlement, & chargé de recueillir les avis de ces médecins, pour en tirer un résultat propre à éclairer l'opinion publique.

La maison du docteur Arnold, dans le Leicester, jouit, comme celle de Willis, d'une grande réputation (1). L'une & l'autre, qui sont tenues avec des frais très-considérables, ne peuvent convenir qu'à des gens riches; mais le reproche que l'on pourroit leur faire à ce sujet, est affoibli par l'influence qu'ils ont exercée sur les autres établissemens généraux & particuliers dans lesquels on traite aujourd'hui en Angleterre, à moins de frais & avec beaucoup de douceur, les différentes espèces d'aliénations.

Ces établissemens particuliers sont en très-grand nombre, & l'on cite avec raison, parmi les plus utiles, celui qui a été formé par les quakers, sous le nom de *la Retraite*, dans l'York-Shire.

Cette institution est soutenue au moyen d'annuités, de donations & souscriptions annuelles. M. de la Rive, qui l'a fait connoître sous les rapports les plus intéressans, nous apprend que tout ce qui pourroit y exciter l'idée pénible de la terreur

(1) Voyez *Bibliothèque britannique, Sciences & Arts*, tom. VIII.

ou de la contrainte, est évité avec le plus grand soin; que l'ordre, la propreté, règnent dans tous les détails de l'administration; que les malades sont regardés comme des enfans qui ont un superflu de force, avec disposition à en faire un emploi dangereux.

Tout ce qui peut exciter la confiance, l'intérêt, le respect, le sentiment d'une impérieuse nécessité, le goût du travail, est mis en usage avec autant de zèle que de succès.

Les établissemens publics & particuliers destinés en Angleterre aux maladies mentales, sont devenus tout-à-coup & pendant le cours des années 1814 & 1815, l'objet d'une grande attention & de la surveillance la plus active. Une enquête ordonnée par la Chambre des communes produisit sur ce point de l'administration, jusqu'alors très-négligé, une espèce de réveil du peuple qui doit faire époque dans l'histoire de la médecine morale.

Un grand nombre de maisons & d'hospices furent trouvés répréhensibles. La conduite du concierge de Bedlam donna lieu en particulier aux plaintes les plus graves. On reconnut en outre que par un abus de confiance & de pouvoir très-condamnables, plusieurs personnes dont l'entendement n'avoit éprouvé aucune altération, avoient été retenues dans les maisons de fous, dans les intentions les plus contraires à la justice & aux droits imprescriptibles de la liberté individuelle.

L'ouvrage de M. Rogers, publié sous le titre de *Récit des cruautés, fraudes qui se commettent dans les maisons de fous en Angleterre*, présenteroit des résultats encore plus affligeans que l'enquête dont nous venons de parler, si le langage & le style de l'auteur ne permettoient pas de supposer un peu d'exagération dans son amour du bien, & dans les conséquences qu'il a tirées de l'état véritablement répréhensible des pensionnats pour les aliénés, dont la vue lui a fait éprouver des impressions si pénibles (1).

Toutefois le régime physique, le traitement moral des aliénés, sont encore bien éloignés de ce qu'ils doivent être, & de ce que paroissoient exiger l'état de civilisation & les lumières des nations européennes.

Chez plusieurs de ces nations, les insensés sont encore traités comme des criminels, & en France même, si l'on en excepte quelques pensionnats particuliers & un très-petit nombre d'établissemens publics, le sort de ces malheureux présente un affligeant contraste avec les mœurs du lieu de la terre où l'on parle le plus de charité chrétienne & de philantropie philosophique, sans penser à la vérité, qu'il est d'autres idées attachées à ces mots, *bien entendus*, que celles de quelques *aumônes* distribuées à la multitude, ou le desir vague & sans exécution du bonheur des hommes.

(1) Voyez *A Steatment of the cruelties, &c., in Mad-Houses*, &c.

Et pour l'extrait de cet ouvrage, la *Bibliothèque médicale*, tom. LVIII, pag. 322.

En Hollande, le traitement des aliénés, sans avoir éprouvé les changemens qu'il ne peut devoir qu'à l'heureuse application des principes de la philosophie de l'esprit humain, a fait cependant plusieurs progrès assez remarquables, & qui sont principalement dus au concierge de l'hospice d'Amsterdam destiné à ces malades, & qui, sans autre guide qu'une sagacité naturelle & développée par l'expérience, est parvenu à plusieurs résultats satisfaisans, & dignes de l'attention d'un voyageur éclairé (1).

Nous avons vu par la date du rapport de Doublet, l'époque des premières pensées qui eurent pour objet de rendre en France, ou au moins à Paris, la condition des aliénés plus supportable.

La Société royale, à la fin du dix-huitième siècle, chercha de nouveau à attirer l'attention du même comité, & M. Pinel, pour répondre aux vues de cette compagnie savante, fit connoître, je crois, pour la première fois, les résultats des recherches & des observations qu'il avoit faites dans un établissement particulier confié à sa direction. Nommé médecin de la grande maison de Bicêtre en 1793, il voulut faire servir cette place aux progrès de l'étude spéciale des maladies mentales. Dans ce dessein, dont il sentit bien toutes les difficultés, il chercha d'abord à se familiariser avec le spectacle mobile & bruyant qui s'offroit à ses regards. Heureusement pour lui, il trouva dans ces demeures de l'infortune & de la déraison, un homme plein de zèle & de sagacité, qui, sans autres lumières que celles d'un bon sens naturel & d'une expérience journalière, étoit parvenu à soumettre avec succès, à un régime & à un traitement moral, cette foule d'insensés & de furieux dont il avoit la direction. Conduit, aidé par ce concierge, dont il se plaît à rappeler le nom & les services, M. Pinel passoit souvent avec lui plusieurs heures de la journée, à observer les écarts, les vociférations, les extravagances des maniaques les plus violens; il interrogeoit son guide sur la valeur & sur la durée des différens symptômes de folie, sur l'état antérieur des malades, la cause & les premières circonstances de leur maladie, &c.... Ce que chaque entretien pouvoit offrir de renseignemens exacts & de faits bien constatés, étoit régulièrement consigné dans un journal d'observations; & les temps où M. Pinel commença ces études pratiques dans l'hospice de Bicêtre, n'étoient que trop favorables à des recherches sur les maladies mentales, par les orages & les malheurs, qui excitèrent si vivement alors les passions les plus propres à déterminer, sous toutes

(1) *Voyez*, pour la connoissance de ces résultats, les détails donnés par M. Thouin dans la *Décade philosophique*, an 4.

les formes, les écarts de la raison & les maladies de l'esprit.

Plus tard, il eut l'occasion de continuer, avec un plus grand nombre de moyens & de secours, ses observations dans l'hospice de la Salpétrière, dont il fut nommé médecin en chef, & dans lequel un rassemblement de plus de huit cents aliénées ne put manquer de lui offrir, en très-peu de temps, les principales variétés & les modifications les plus importantes de l'insanité.

Du reste, M. Pinel & ses successeurs, malgré leur zèle & leurs lumières, n'ont pu faire établir que d'une manière bien incomplète & bien insuffisante, quelques changemens heureux dans le département de Bicêtre, dont les localités sont réellement opposées aux dispositions les plus nécessaires dans un pareil établissement.

M. Pinel a été beaucoup plus heureux à l'hôpital de la Salpétrière, où, malgré un assez grand nombre d'obstacles, il est parvenu à réunir les objets les plus indispensables au traitement & au régime des aliénés. Cet hospice, qu'il a décrit avec soin dans la nouvelle édition de son *Traité sur les maladies mentales*, a été rapproché autant qu'il a été possible, dans toutes ses dispositions, de l'intérieur d'une grande famille qui seroit composée de personnes fougueuses & turbulentes, qu'il ne faut exaspérer ni exalter, mais contenir par des alternatives bien ménagées de terreur & de bienveillance. En parcourant cet asyle, dit M. Pinel, des étrangers demandoient avec surprise : « *mais où sont donc les folles ?* » question que l'on peut regarder comme l'éloge le plus encourageant de cette maison, & qui porte sur les différences qui la distinguent des autres hospices, dont la mauvaise disposition étoit un obstacle insurmontable au succès de toute espèce de traitement. M. Pinel fait connoître dans différens articles séparés, le plan général & la distribution intérieure de l'hospice des aliénés, les moyens de répression qui sont mis en usage, la nécessité d'y entretenir un ordre constant, & d'étudier avec le plus grand soin le caractère des malades; la difficulté de cet ordre & de cette étude, la surveillance paternelle qu'exige la distribution des alimens, l'utilité d'une application mécanique, & de travaux en commun dans l'hospice. Ce qui frappe le plus, ce qui émeut davantage dans ces détails, c'est l'heureuse & touchante économie; l'arrangement, la régularité que l'on est parvenu à établir, & surtout la classification des malades qui sont distribuées comme autant de nations différentes, dans divers départemens, suivant le genre de folie. C'est dans ce dessein que l'on a établi plusieurs rangs de loges dans différentes cours séparées. Une première rangée occupe le local le plus agréable; elle est consacrée aux mélancoliques. En pénétrant dans l'intérieur, on trouve les aliénées les plus turbulentes; savoir, des idiotes livrées à une continuelle agitation, & les folles furieuses, dont la maladie invétérée est regardée comme incurable. On voit aussi dans le même département des folles également furieuses, mais dont on espère la guérison, & qui ne sont maintenues par une étroite réclusion, que dans le cas d'une impulsion marquée à des actes de violence.

Il y a aussi dans l'établissement, des parties destinées à la démence sénile, aux convalescentes, aux maladies incidentes de toute espèce, &c......

Nulle gêne superflue, nulle contrainte n'est en général mise en usage, & souvent des aliénées qui sont arrivées dans un état de fureur & d'agitation, deviennent tranquilles après quelques jours, par le seul effet des dispositions générales de l'établissement.

L'influence d'un semblable ordre de choses est de la plus haute importance. On put s'en convaincre en 1798 à Bicêtre, lorsque l'usage de l'enchaînement des aliénés y fut à jamais aboli. Quarante de ces malheureux accablés sous le poids des fers, depuis plusieurs années, se trouvèrent tout-à-coup en liberté, sans aucun autre moyen de répression que le gilet de force qui les contient sans les blesser. M. Pinel remarque que ce fut là le terme des accidens arrivés aux gens de service avant cette époque. Un des aliénés avoit été enchaîné pendant trente-six ans, un autre pendant quarante-cinq; un autre qui étoit resté dix-huit ans au fond d'une loge obscure, s'écria dans une sorte de ravissement extatique, en voyant le soleil: *Qu'il y a long-temps que je n'ai vu une si belle chose!*

Les seuls moyens de répression ou de punition que l'on emploie à la Salpétrière sont les corsets ou camisoles de force & les douches d'eau froide sur la tête. Le directeur de l'hospice a seul le droit d'infliger ou de faire infliger, sous sa direction, ce châtiment. Son effet salutaire dépend du choix des circonstances où il est appliqué, & d'un certain art de manier ces malades d'esprit avec assez d'adresse pour qu'elles aperçoivent au milieu de leur effervescence furieuse, qu'on leur fait subir une punition humiliante qu'elles auroient pu éviter. Plusieurs aliénées en conservent souvent par la suite un souvenir qui prévient de nouvelles extravagances. Une maniaque qui fut amenée à l'hospice dans l'état le plus furieux, s'y conduisit avec tant de violence qu'on désespéroit de pouvoir jamais parvenir à la contenir. L'application de la camisole à sangle & les douches sur la tête parurent la maîtriser un instant, mais elle redevint de nouveau furieuse & se livra à toutes sortes de violences & d'extravagances. Après l'avoir laissée pendant douze jours se livrer à sa fureur, on la doucha de nouveau & on la contint fortement au moyen de la redoutable camisole. Alors elle parut humiliée, demanda grâce, versa un torrent de larmes, & on observa dès ce moment que sa maladie devint moins grave. Après quelques mois de convales-

cence, cette malade a pu être rendue à sa famille.

Une des dispositions les plus importantes de la Salpétrière, c'est l'espèce d'autorité suprême & unique dont jouit le directeur de cette maison. Pour prouver combien cette condition est indispensable, M. Pinel cite plusieurs exemples des inconvéniens occasionnés autrefois par des rivalités de pouvoir & d'influence, dont la police actuelle de la Salpétrière a été entièrement délivrée dans sa nouvelle organisation.

Plus de quarante filles violentes & insubordonnées étoient autrefois employées à la Salpétrière, & pouvoient exercer sur les malades une autorité dont elles abusoient de la manière la plus désastreuse. Ces femmes, qui étoient plutôt des geolières cruelles que des garde-malades compatissantes, ont été soumises & en partie remplacées. Quoiqu'en bien plus petit nombre, elles suffisent aujourd'hui à tous les détails du service, dans lequel elles se trouvent très-heureusement secondées par les aliénées non furieuses & par les convalescentes. Une visite assez récente que j'ai faite à la Salpétrière, dont la direction médicale est partagée aujourd'hui avec M. Pinel par M. Esquirol, m'a confirmé dans les idées & les notions que j'avois tirées antérieurement de la lecture de l'ouvrage que je viens de citer.

Au moment de cette visite, le département des folles renfermoit neuf cents femmes, dont quatre-vingt-dix-huit sont réunies dans une division particulière, comme monomaniaques ou à idées fixes. Il y a aussi un quartier pour les furieuses. La surveillance de cet établissement est tellement active & continuelle, que l'on ne compte que deux suicides depuis quatre ans. Les personnes employées sont trente-huit filles ou femmes de service, trente-huit suppléantes. Le service est dirigé par une surveillante en chef & par une sous-surveillante, qui se trouve être dans ce moment une femme très-extraordinaire, une ancienne folle, dont l'intelligence & l'activité sont tout-à-fait remarquables.

On évalue à la moitié le nombre des personnes guéries dans cet hospice. M. Esquirol, qui le dirige comme médecin, a formé depuis quelques années une collection de crânes de folles, de dessins de plâtre, dont il s'exagère peut-être l'importance, mais qui doit fournir cependant quelques points d'observation & de comparaison très-utiles.

Les ouvrages les plus estimés de l'époque dont nous parcourons l'histoire, ont été composés pour la plupart avec des matériaux puisés dans une observation suivie & attentive des établissemens publics & particuliers dont nous venons de parler. Ceux qui les précédèrent ou qui se rattachent à d'autres circonstances ne contiennent guère que quelques faits épars, quelques résultats peu décisifs d'anatomie pathologique; tels ont été, principalement en Angleterre, quelques écrits publiés sous différens titres depuis 1748 jusqu'en 1792 (1).

Quelques traités publiés en Allemagne dans le cours de la même époque n'offrent guère plus d'intérêt, si on en excepte les recherches de Greding sur le volume de la tête, les variations & les lésions du crâne, des méninges & des différentes régions du cerveau chez les aliénés; recherches qui laissent d'ailleurs, comme les observations de Morgagni sur le même sujet, dans l'incertitude & le doute sur les dérangemens organiques, d'où résultent la folie, les désordres que l'on a rencontrés dans certains cas de vésanies, n'étant pas constans, & s'étant présentés quelquefois chez des personnes qui n'avoient jamais éprouvé aucuns symptômes d'insanité; réflexions qui s'appliquent aux travaux de Meckel (2), de Haslam (3), Chiaruggi & plusieurs autres médecins qui ont soumis le cerveau des aliénés aux investigations anatomiques les plus détaillées.

Arnold, dont les Anglais paroissent estimer les observations, les publia sous le titre de *Recherches sur la nature, les espèces, les causes de l'insanité* (4). L'auteur, qui étoit un disciple de Locke, ne s'est pas fait des idées suffisamment exactes de l'insanité, dont il a multiplié les divisions & les sous-divisions, en prenant le plus souvent un symptôme isolé pour un genre ou pour une variété de l'aliénation; méprise que l'on a justement reprochée à Sauvages d'une manière plus générale.

Darwin, dont nous avons déjà rappelé les opinions & l'influence sur la médecine mentale, a porté encore beaucoup plus loin cet abus, cette multiplicité de classifications, & au point de comprendre parmi les maladies mentales, l'amour platonique, l'orgueil de la naissance, un excès d'amour-propre, un desir immodéré de célébrité.

Lichtenberg, dans son *Commentaire de la gravure d'Hogarth*, représentant une vue de Bedlam, s'est élevé à des vues très-philosophiques & très-ingénieuses sur les idées & les sentimens que doit faire naître une semblable contemplation dans l'esprit d'un philosophe.

« Cette scène, dit-il en parlant de ces aliénés », que le peintre a diversement disposés en groupes, dans une vue principale de l'asyle où ils sont renfermés, « cette scène, lecteur, est une » sépulture de vivans..... un véritable enterrement » moral..... Mais, me direz-vous, Rekwel, se » trouvant à Bedlam, est-il bien encore en An- » gleterre ? Je ne sais trop que vous répondre, » & il se pourroit bien que la philosophie ne

(1) *Battie's Treatise on Madness.* London, 1758.
Harper's Treatise on the real cause of insanity, 1789.
Pargeter's obs. on maniac discorders. 1792.
Ferriar's medical histories and reflect, 1792.
(2) Meckel. Voyez *Académie de Berlin*, 1764 & 1766.
(3) Voyez *Medical Essays.*
(4) *Arnold's Obs. on the nature, &c. of insanity*, 1783.

» fût pas assez avancée pour nous dire si ce que » l'on appelle *eux* & *vous*, dans les cimetières » de la raison, y font autre chose que des marques » de souvenir, des épitaphes placées sur des tombeaux..... — Juste ciel ! quelle comparaison, » quels rapprochemens se présentent à l'esprit » entre un marbre éloquent placé par la tendresse » & l'admiration sur les cendres du chef-d'œuvre » de la création, & les cadavres de ce chef-d'œuvre » attachés sur une paille fangeuse!..... Toutefois » ce n'est pas le moment de nous livrer ici à de » pénibles réflexions. — Entrons.

» Rekwel paroît dans ce tableau sur l'avant-scène, enchaîné à la dernière place. On voit qu'il » y a des rangs, des distinctions à Bedlam comme » ailleurs : tous les fous ne sont pas enchaînés, & » parmi les enchaînés il y a encore des degrés.

» Au milieu de ces catacombes où gît la raison » humaine, les moins fous & les moins furieux » peuvent se promener comme des ombres bienheureuses jusqu'à la grande ville, qui sert de » limite à une autre classe de fous plus fous.

» Rekwel appartenoit d'abord sans doute à la » classe paisible ; mais, dans un moment de fureur » ou de désespoir, il s'est donné un coup de » couteau, & dès ce moment il a perdu ses droits » à la liberté dont jouit la petite république dont » nous voyons les citoyens occupés de diverses » manières.

» L'artiste a choisi le moment de cette grande » révolution. Le regard des condamnés est indéfinissable. On ne conçoit pas comment Gilping » a pu trouver cette figure insignifiante. M. Mortimer, célèbre peintre, en a bien jugé autrement. On l'avoit chargé de traduire, par la » peinture, ce passage de Gray dans son ode » sur Eston (*voyez* le chagrin à son comble, le » délire riant d'une manière féroce, au sein de » la plus affreuse misère). Il fut chercher la gravure d'Hogarth que nous commentons, & répondit : Tout est exprimé ici dans la tête de » Rekwel. Si je ne l'avois vu, je n'aurois pu » croire que l'on pût exprimer sur le même visage » des passions aussi opposées.

» Dans la femme posée à genoux, derrière » Rekwel, on voit Sara Yonc, son amante toujours fidèle, quoiqu'abandonnée.

» M. Gilping blâme ce trait ; il a peut-être raison, comme ecclésiastique. Mais, M. Gilping, » pourroit-on lui dire, le cœur ne prend pas » conseil du catéchisme, & un véritable attachement, celui d'une femme douce, sensible, » ne peut être détruit qu'avec le temps, & se » ranime par le malheur de l'objet aimé. Blâmez, » si vous voulez, comme prêtre, mais ne dites » pas que le peintre s'est écarté de la nature.

» Le gardien, placé debout près de Sara, est » touché de son émotion ; il cherche à lui dérober » le visage de Rekwel, avec une sollicitude qui » fait honneur à ses sentimens, & l'on aime à voir » que les mains de cet homme n'aient pas désappris tout mouvement de compassion.

» Parmi les différentes cellules, quelques-unes » sont fermées ; arrêtons nos regards sur celles » qui sont ouvertes.

» Dans celle n°. 54, habitent le fanatisme & la » superstition. Dans celle n°. 55, la folie qui bâtit » des châteaux en Espagne. Si, dans la cellule 50, » qui est fermée, demeuroit l'amour malheureux, » on verroit réunies les loges les plus recherchées » de Bedlam.

» Un regard jeté sur les autres loges, rend » toute réflexion inutile. Hogarth a donné pour » compagnie au dévot, dont la toilette rappelle » un peu celle de Diogène, trois images de saints, » sans laisser entendre si quelques traits de la vie » de ces bienheureux l'ont porté à loger ainsi leurs » effigies.

» Plus loin, nous voyons assis sur un trône de » paille, le fou par ambition, le maniaque politique ; tout est léger, aérien autour de lui, excepté » son sceptre. Au-devant de ce roi tout nu, sont » deux dames de la cour ; elles obtiennent audience. L'une se rapproche de l'autre, & trouve » de cette manière, assez de force, pour voir ce » dont la seule idée l'eût d'abord fait reculer.

» Les enterrés que nous voyons ici, sortent » quelquefois de leurs tombeaux, & font les revenans, avec cette différence, que les morts » qui n'ont plus qu'une ame sortent la nuit, & » que les morts sans ame sortent le jour. Hogarth » ne nous montre que six de ces spectres diurnes » & libres, & on lui en feroit un reproche, si ses » autres ouvrages consacrés à la peinture des erreurs & des travers de l'humanité, ne nous » offroient pas un si grand nombre de *bedlamistes* » *in partibus*, errans dans la société. Arrêtons » d'ailleurs nos regards sur le trio que nous apercevons ici, & qui ne ressemble pas trop mal » aux trois vertus théologales, la foi, l'espérance » & l'amour.

» La Foi, avec sa triple croix & sa simple couronne, chante la messe avec une voix de mouton, » que l'on ne paroît guère entendre dans le voisinage. L'Espérance joue gaiement du violon ; » l'Amour, attaché sur le signe qui lui rappelle son » objet, est plongé dans la plus profonde mélancolie ; la bouche entièrement fermée, semble » se refuser à dire un sentiment qui ne peut être » exprimé. Les mains si fortement jointes, viennent de graver le nom d'une maîtresse adorée, » sur l'arbre qui jadis descendit de la forêt pour » former la rampe de l'escalier.

» Le virtuose qui joue si impitoyablement du » violon, & qui est coiffé avec une partition de » musique, porte une quantité de bagues, on ne » sait trop pourquoi, mais assurément d'après un » usage qui, ainsi que d'autres modes, s'observent » ailleurs qu'à Bedlam.

» Le mur entre les n^{os}. 54 & 55 offre un aspect

» tout-à-fait ſcientifique. C'eſt l'ouvrage & le ta-
» bleau des eſpérances chimériques de deux fous,
» qui demandent à la ſcience des découvertes auſſi
» réelles que celle de la pierre philoſophale. Un
» tailleur bouffi d'orgueil, & également devenu
» fou par quelqu'autre travers, ſe moque de ſes
» confrères : autre ſcène, que l'on voit ailleurs
» qu'à Bedlam. »

Les établiſſemens publics & les inſtitutions particulières, ſur leſquels nous venons de jeter un coup d'œil rapide, ont donné lieu à des notices ou à des ouvrages plus étendus, que l'on doit placer au premier rang parmi les principaux écrits dont la médecine morale a été l'objet, en France & en Angleterre, dans la troiſième période de ſon hiſtoire, & ſur leſquels il nous importe d'arrêter un moment notre attention.

Il ne paroît pas qu'avant l'ouvrage d'Arnold, que nous avons déjà cité, & les recherches beaucoup plus récentes de Chrichton, on ait publié des traités ſur l'enſemble de la médecine morale en général, ou même ſur les maladies mentales en particulier.

Toutefois Cullen, & ſurtout Darwin, & les philoſophes de l'école écoſſaiſe, ont donné une impulſion très-marquée à ce genre de recherches.

Darwin en particulier a traité dans le quatrième volume de ſa *Zoonomie*, ſous les titres de : *Volition augmentée* & de *Volition diminuée dans les organes de la ſenſibilité*; pluſieurs points de doctrine qui ſe rattachent aux queſtions les plus élevées de la pſychologie médicale. On doit lui reprocher, ſans doute, ſes ſuppoſitions trop métaphyſiques, ſes diſtinctions ſubtiles, & ſes nomenclatures le plus ſouvent inutiles. Il importe également de remarquer qu'il n'a point ſéparé avec aſſez de ſoin, les maladies mentales proprement dites, des travers ou des vices de la ſociété, ou de certaines affections purement ſpaſmodiques, telles que le ſatyriaſiſme, l'hydrophobie, les névroſes partielles, d'où réſultent les appétits dépravés, &c.... Du reſte, l'auteur a le mérite particulier d'avoir ſu aſſocier à des hypothèſes le plus ſouvent frivoles, les vues les plus ingénieuſes, & l'expoſition des faits nombreux que lui ont fournis ſon expérience médicale, une grande connoiſſance du monde, & la culture littéraire la plus étendue. Il a remarqué avec beaucoup de ſagacité, que l'incohérence des idées & les actions les moins motivées en apparence & les plus abſurdes, dépendoient quelquefois, chez les maniaques, d'une idée illuſoire & d'une perception morbifique que l'on parvient difficilement à découvrir. Il cite à ce ſujet l'exemple d'un homme des hautes claſſes de la ſociété, qui fit ſucceſſivement déshabiller tous ſes domeſtiques des deux ſexes en leur préſentant des piſtolets armés, ſans qu'il fût poſſible d'apercevoir d'abord le motif d'une conduite auſſi extraordinaire. On s'aſſura de la perſonne de cet homme, qui avoua alors (qu'affecté d'une maladie pſorique), il vouloit découvrir celui de ſes domeſtiques qui la lui avoit donnée. Darwin obſerve que dans cette violence & ces outrages, il avoit cru devoir faire une part aſſez conſidérable aux effets d'une mauvaiſe éducation, & du ſentiment exagéré des avantages de la naiſſance & d'une grande fortune.

Le même auteur rapporte à ce qu'il appelle la manie variable (*mania mutabilis*), un autre trait qui appartient évidemment au délire chronique. Le ſujet de cette obſervation étoit un jeune fermier du Warwicſhire, qui, dans un temps très-froid, reſta caché pendant pluſieurs heures de la nuit avec l'intention de découvrir l'auteur d'un vol de bois, qui avoit été fait dans une des haies de ſon domaine. Tout-à-coup il vit paroître une vieille femme, qui commit de nouveau le délit qu'il venoit de conſtater. Cette vieille, non moins effrayante que la ſorcière de Macbeth, ſe voyant ſurpriſe, & croyant ne pouvoir échapper, ſe mit alors à genoux ſur ſon fagot, en lui diſant, les mains élevées vers le ciel, d'une manière prophétique : « Tremble, malheureux, Dieu permettra que » jamais tu *ne connoiſſes le bonheur d'avoir chaud.* » Le fermier fut vivement frappé de cette invocation. Le lendemain, il crut avoir froid, & ſe couvrit de pluſieurs redingotes ſans pouvoir ſe réchauffer. Au bout de quinze jours, il ſe mit au lit, où il reſta pendant vingt ans, accablé ſous le poids des couvertures, dominé par la perception morbide & illuſoire de la crainte du froid, qu'il conſerva juſqu'à la mort.

Le même auteur a très-bien obſervé que, pendant la veille comme pendant le ſommeil, certaines ſenſations douloureuſes ou pénibles peuvent occaſionner une aliénation d'eſprit momentanée, & une perception ou une ſuite de perceptions illuſoires.

La mort célèbre & tragique de miſs Ray, aſſaſſinée par ſon amant, M. Hackman, dans un accès de jalouſie, paroît à Darwin l'effet du dernier degré, de ce qu'il appelle l'amour ſentimental ou romaneſque, que les ames tendres & les imaginations paſſionnées ne lui pardonnent pas d'avoir claſſé parmi les maladies de l'eſprit.

Il n'a point oublié d'ailleurs de rappeler dans cette partie de ſon ouvrage, les traits les plus touchans ou les plus tragiques qui agitent l'ame de Didon, dans l'admirable compoſition de Virgile;

Le *Tantum inter denſas*, &c....

& cette exploſion du déſeſpoir :

. . . . Moriemur inultæ
Sed moriamur, ait; ſic ſic juvat ire ſub umbras.

Suivant le même auteur, la fable de Médée dans Ovide, eſt un tableau achevé des ſymptômes les plus effrayans d'un amour furieux & jaloux, porté au point d'aliéner toutes les facultés de l'ame & les pouvoirs de la raiſon.

Ce médecin philosophe, qui mêle souvent les traits de la satire ou les vues du moraliste, aux observations médicales, rapporte l'anecdote suivante, dans l'intention d'offrir un exemple du mode de traitement que l'on peut opposer avec le plus d'avantage, à l'espèce de folie qu'il désigne sous le titre de *vanité vésanique*, ou de *folie orgueilleuse*.

Un gentilhomme français, atteint de cette maladie d'esprit, la faisoit paroître dans sa conversation, ses actions, ses gestes, & toutes les habitudes de sa vie. Son roi voulant le guérir, donna l'ordre à deux de ses courtisans, de ne point quitter ce pauvre malade, & de rester, l'un derrière son fauteuil, & l'autre devant lui, à une distance respectueuse. Alors, chaque fois que sa seigneurie commençoit à parler, le courtisan, placé derrière lui, disoit avec emphase; écoutons: « Monseigneur va dire les plus belles choses du monde; » & l'autre reprenoit, lorsque sa seigneurie avoit fini son discours: « Les plus belles choses du monde, Monseigneur nous a dit. »

Le fanatisme, dont l'histoire rappelle un si grand nombre d'exemples, appartient bien plutôt que l'orgueil ou l'amour romanesque, au tableau des maladies de l'entendement, & l'on ne peut qu'approuver Darwin de les avoir fait entrer dans ce tableau, sous le nom de *superstitions hope*. « On » se fait difficilement une idée, dit cet auteur, » de la force & de la constance d'une semblable aliénation d'esprit: en voici un singulier » exemple. »

Un gentilhomme de la cour de Charles IX, qui avoit eu une grande part au massacre de la St.-Barthélemy, se confessoit avec ferveur quelques instans avant de mourir; le prêtre qui l'assistoit, lui demanda s'il n'avoit rien à lui dire, relativement à la terrible journée de la St.-Barthélemy: ce jour-là, répondit le moribond en se ranimant, le Dieu tout-puissant fut mon obligé. (*God almighty. Was obliged to me!*)

La vanité de naissance; *superbia, stemmatis pride of family*, n'est présentée qu'avec les traits d'un travers d'esprit, dans les réflexions de Darwin. De bons observateurs ont remarqué que dans quelques parties de l'Allemagne & de la Suisse, cette foiblesse de l'ame se transformoit insensiblement en un délire chronique, presqu'aussi incurable que la folie ascétique.

L'auteur, à qui des renseignemens sur cette variété de folie ont manqué, a montré une raison supérieure & une grande élévation de pensée, dans ce qu'il a dit de l'ambition, considérée comme une maladie mentale.

L'ambition, desir désordonné, de renommée suivant Xénophon, le mépris de l'opinion des autres, est la source de l'impudence; & sans doute, lorsque l'on s'occupe de ce que l'on dira de nous, on est plus disposé à fuir le vice & à chercher la vertu; notre bonheur s'accroît ainsi, par ce qui flatte notre vanité & augmente le cercle de nos sympathies. Point de gloire, point de plaisir pour l'homme, dit Pope, sans le sentiment ou l'opinion de ses semblables. Mais lorsque la rêverie de l'ambition a pour objet de conquérir ou d'asservir les nations, elle devient la source de guerres innombrables, l'occasion des plus grands malheurs pour l'humanité. Les intérêts les plus chers, les plaisirs les plus doux ne peuvent plus exister; l'ordre de la nature est entièrement changé. Pendant la paix, dit Crésus, dans Hérodote, les enfans suivent le convoi funèbre de leurs pères. Dans la guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs enfans. On a dit que César s'étoit vanté d'avoir fait périr trois millions de ses ennemis, & un million de ses partisans. Darwin ne craint pas d'attribuer aux scènes tragiques & à l'ivresse de gloire militaire qui remplissent l'Iliade, les calamités les plus affreuses de la guerre. On connoît la préférence d'Alexandre, pour ce terrible & admirable chef-d'œuvre de l'esprit humain. Darwin pense qu'il faut chercher dans les écrits des moralistes, les principes du traitement d'une semblable folie. Wolaston a dit, ajoute-t-il, César vainquit Pompée, c'est-à-dire, un homme dans le nom duquel se trouvent les lettres, *C, e, s, a, r*, vainquit il y a plusieurs siècles un autre homme, dont le nom étoit composé des lettres, *P, o, m, p, é, e*; voilà tout ce qui reste de ces hommes fameux.

I, demens, & sævas curre per Alpes
Ut pueris placeas, & declamatio fias!

JUVÉNAL.

Une lecture attentive de la zoonomie y feroit découvrir nécessairement plusieurs autres passages, relativement à la médecine mentale, surtout dans ce qui concerne la physiologie du cerveau, la théorie de l'habitude & de l'enchaînement des actions humaines, les physionomies particulières du sommeil, des rêves, du délire en général, de la catalepsie avec irritation mentale, &c....

L'ouvrage de Chrichton, publié à la fin du dix-huitième siècle, & dans lequel les idées de Darwin sont le plus souvent discutées & combattues, a pour titre: *Recherches sur la nature & l'origine du désordre mental* (*mental derangement*), comprenant le traité concis de la physiologie & de la pathologie de l'esprit humain, avec une histoire des passions & de leurs effets (1).

L'auteur qui, au moment de cette publication, n'avoit pas encore été à portée de trouver dans une expérience médicale très-étendue, ni dans des relations particulières avec les personnes atteintes de maladies mentales, la condition nécessaire pour étudier ces maladies & les détails de la médecine morale pratique, y a suppléé jusqu'à un certain point par des inductions physiologiques très-ingénieuses, par l'analyse du développement

(1) Londres, 1798, 2 vol. in-8°.

des passions, & les faits nombreux qu'il a puisés, non-seulement dans les recueils d'observations les plus estimés de médecine, mais encore & plus particulièrement dans une collection que nous avons déjà citée, & qui a été publiée en Allemagne à la fin du dernier siècle, sous le titre de *Magasin psychologique*.

Ces recherches, qui peut-être mériteroient d'être traduites en français, présentent dans le premier volume, une suite de chapitres sur l'irritabilité & ses lois, la sensation & les sens externes, sur l'amour de soi-même, le sentiment du plaisir & de la peine physique, la marche & les phénomènes du délire; article dont M. Pinel a fait insérer la traduction française dans un ouvrage périodique. On trouve encore dans le même volume, une suite de discussions, mêlées à un petit nombre de faits tirés des biographes, ainsi que des collections médicales, sur l'esprit en général, les phénomènes de l'attention, de la perception mentale, de la mémoire, de l'association des idées & du jugement.

Le deuxième volume renferme sous le titre de chapitres, plusieurs dissertations qui n'ont entr'elles aucune liaison éminemment dogmatique, & dont les plus remarquables ont pour objet, l'analyse des actions humaines & de l'origine des passions; les modifications & les effets de la joie, de la douleur & de la mélancolie, de la crainte, de la colère, de l'amour, & des sentimens qui peuvent s'y rapporter.

M. le professeur Pinel, qui a rendu un juste hommage à cette partie de l'ouvrage de M. Chrichton, l'a cru assez importante pour en parler avec quelque détail dans la première édition de son *Traité sur l'aliénation mentale* (1).

« Une analyse, dit-il, dans la deuxième édition du même ouvrage, une analyse qui se rapporte directement à nos connoissances sur l'égarement de la raison, est celle des passions, de leurs degrés divers, de leur explosion violente, de leurs combinaisons variées, en les considérant par abstraction de toute moralité, & seulement comme des phénomènes simples de la vie humaine. Chrichton s'est attaché à développer les caractères & les effets primitifs de ces causes morales de l'aliénation, & il en donne pour exemple, le chagrin, la terreur, la colère, & surtout l'amour porté jusqu'au délire par les contrariétés qu'on peut lui faire éprouver. Il en fait de même pour le sentiment de la joie, susceptible de grandes variétés. Le plaisir qui en est un des premiers degrés, peut naître directement de la possession d'un objet desiré ou bien d'un simple souvenir qui le rend comme présent; car nous rappelons avec intérêt les scènes de nos premières années, les folies de jeunesse, les émotions anciennement éprouvées de la bienveillance, de l'amitié, de l'amour, de l'admiration, de l'estime. On peut rapporter au même principe les jouissances que nous donnent les productions des beaux-arts, la lecture des ouvrages de goût, les découvertes faites dans les sciences, parce qu'il en résulte un sentiment mixte, soit d'admiration pour la supériorité de l'auteur, soit de satisfaction antérieure relative à un des besoins que notre éducation ou notre manière de vivre a créés.

» Doit-on mettre au nombre des sentimens de la joie, ces rapides élans d'une humeur joviale, ces tressaillemens qui portent à rire, à chanter, à danser, & que provoquent des jeux de mots, des réparties vives & inattendues, des imitations grotesques, des traits satyriques, connus par une sorte de réaction du cerveau sur le diaphragme & les organes de la respiration? Quelle différence immense entre ces saillies folâtres d'une gaîté convulsive, & les affections calmes & profondes que font naître l'exercice des vertus domestiques, la culture des talens, leur application à quelque grand objet d'utilité publique, le spectacle imposant & majestueux des beautés de la nature! ».

Arnold, favorisé par sa situation de médecin attaché à une institution particulière pour le traitement des aliénés, ne paroît pas en avoir tiré de grands avantages. Toutefois on doit lui savoir gré d'avoir été un des premiers à s'élever avec force contre la barbarie & l'inhumanité vraiment condamnable avec lesquelles on a traité & l'on traite encore les aliénés dans le plus grand nombre des établissemens (1).

Le docteur Perfect, également chargé comme médecin, de la direction d'une institution consacrée aux maladies mentales, s'est plus particulièrement attaché dans l'ouvrage qu'il a publié d'après son expérience, à donner avec choix le recueil d'un certain nombre de faits curieux concernant l'aliénation. Son ouvrage a pour titre: *Annales de l'Insanité*, comprenant plusieurs exemples choisis de différentes espèces d'aliénation, de folie ou de manie; deuxième édition, Londres 1801 (2).

On estime cet auteur, pour avoir caractérisé par de bonnes observations, l'hypocondrie pléthorique, la manie que l'orgueil rend incurable, celle qui se complique de préludes apoplectiques, ou qui survient à la suite des couches & dans le temps critique. Perfect a donné aussi une attention toute particulière à plusieurs cas de mélancolie, alliée quelquefois avec un penchant irrésistible au suicide, ainsi qu'aux variétés de la manie, qui dépendent

(1) *Voyez* cet ouvrage publié en 1802, Introduction, page 21 & suivantes.

(1) The Arnold's, *Observations on the nature &c..... of insanity*, 1783.

(2) *Annals of insanity, comprising a variety of select cases in the different species of insanity, lunacy, or madness, &c....* The second edition, London, 1801.

pendent du fanatisme, de la répercussion d'un exanthême, de l'ivresse habituelle, d'une disposition héréditaire. Son ouvrage contient cent huit observations.

On a souvent cité ces remarques sur le méthodisme considéré comme cause de maladie mentale. C'est en rapportant un passage du docteur Perfect, que M. Pinel observe que la langue anglaise est extrêmement féconde en expressions énergiques pour rendre les perplexités extrêmes, l'abattement & le désespoir de la mélancolie, non-seulement dans les compositions poétiques & romanesques, mais aussi dans le langage le plus grave & le plus sérieux de la médecine ou de la philosophie.

Mason Cox, qui s'est trouvé dans des circonstances à peu près semblables à celles qui ont fourni à Perfect les matériaux de ses annales, en a tiré le même parti, en publiant ses observations sur l'aliénation (1).

L'auteur présente d'abord des réflexions très-philosophiques sur le grand nombre des maladies mentales, sur la cause de cette fréquence, qu'il attribue principalement à des circonstances morales, sur le traitement de ces maladies, & le peu d'avancement de nos connoissances; sur leur rapport avec les lésions organiques du cerveau, malgré plusieurs recherches anatomiques qui n'ont donné sur ce point de doctrine médicale que des notions insuffisantes ou incertaines. Il décrit ensuite les préludes que l'on remarque dans le développement graduel de l'aliénation, & s'attache à laisser voir qu'il est facile de prendre ces symptômes de maladie pour de simples aliénations morales, pour des preuves d'inconduite ou des changemens plus ou moins bizarres dans le caractère. Il insiste du reste dans cette description, sur plusieurs dérangemens physiques qui accompagnent ce trouble intellectuel, & principalement sur l'exaltation générale des propriétés vitales, qui rend les aliénés moins accessibles aux maladies contagieuses, suivant le docteur Mead, qui le premier a fait cette observation.

En traitant des causes de l'aliénation en général, & de quelques causes plus actives en particulier, telles que la disposition héréditaire à cette maladie, l'exercice immodéré de l'entendement dans les travaux littéraires, ou le sentiment prolongé des grandes passions, M. Cox mêle habilement les observations d'un médecin exercé, aux vues délicates & profondes d'un habile moraliste. On trouve souvent, dit-il, dans le monde, des hommes qui, soit par l'effet d'une disposition originelle, soit par un défaut d'éducation, se distinguent par des travers, des bizarreries dans leurs idées ou dans leurs actions, dont les impressions ne répondent jamais à leur cause, qui se rendent fatigans & ridicules par leur vanité, l'incohérence de leurs pensées, le désordre de leur imagination, qu'ils prennent pour des élans de génie, leur préférence pour les opinions les plus absurdes, &c.... « Je connois, dit-il, beaucoup de caractères semblables, qui sont devenus trop communs parmi nous; je les tiens toujours pour suspects; il n'est qu'un pas de cette façon d'être à la démence. »

M. Cox, qui a eu l'occasion d'observer un grand nombre d'aliénés, pense que la religion & l'amour sont les deux affections de l'ame, dont l'exagération occasionne le plus fréquemment la démence. Il insiste d'une manière particulière sur le danger des tableaux terribles que certains prédicateurs font en Angleterre, des suites du péché & des horreurs de l'enfer; tableaux dont l'effet sur les ames timorées, loin d'être la preuve de la conviction & de la grâce, doit être plutôt regardé comme le premier symptôme d'un état d'aliénation. Tout ce qu'il ajoute sur le prognostic & le diagnostic de l'aliénation, présente plusieurs choses déjà très-connues, & plusieurs autres qui mériteroient d'être discutées, & dans l'exposition desquelles l'auteur ne distinguant point avec soin la manie avec délire de la manie sans délire, la manie en général de la mélancolie, la mélancolie & la manie de la simple démence, commet plusieurs erreurs qui sont victorieusement réfutées dans l'excellent ouvrage de M. Pinel. En s'occupant du traitement des aliénés, M. Cox, comme tous les médecins philosophes du dix-huitième siècle, qui ont écrit sur la démence, ne craint pas d'avancer que la guérison de la folie dépend bien plus pour l'ordinaire de la conduite morale, que des principes pharmaceutiques. Il rapporte principalement les principes de ce traitement à l'emploi bien ménagé de la crainte, de la confiance, ainsi qu'à un nouveau systême d'éducation & de gouvernement de l'esprit, qui exige de la part du médecin & de l'intendant d'une maison de fous autant d'adresse que de sagacité. M. Cox insiste sur le conseil de traiter les aliénés en général avec douceur, & de ne jamais les tromper que dans un petit nombre de cas où une fiction heureuse, un mensonge adroit peut servir à rompre une association vicieuse d'idées, ou à détruire une fausse perception. On a vu, par exemple, dit-il, des hypocondriaques qui refusoient toute nourriture, dans la persuasion qu'ils avoient un os ou une pierre arrêtée dans le gosier, se trouver guéris tout-à-coup par une incision superficielle du cou, par laquelle on feignit de retirer l'obstacle dont le malade étoit préoccupé.

M. Cox fait aussi entrer dans le traitement moral, différens moyens d'excitement. Il rapporte un exemple remarquable de l'heureux effet de la musique sur un militaire mélancolique, qui n'avoit point quitté son lit depuis plusieurs semaines, & qui fut guéri par un fifre qui vint jouer près de lui plusieurs airs en les variant successivement, suivant les impressions qu'il paroissoit produire. L'auteur qui rapporte ce fait, donne le conseil d'engager le plus souvent les malades d'esprit,

(1) *Praticals observations on insanity*. London, 1804, in-8°.

qui auroient le goût & l'habitude de la musique, à s'y livrer. Il a vu d'ailleurs ces goûts, ces habitudes être tantôt affoiblis ou suspendus, & tantôt fortifiés & comme exaltés par l'aliénation ; doit-on alors être étonné, ajoute-t-il, que des malheureux aliénés aient été calmés avec tant de succès par les accords variés & doux d'une harpe éolienne, instrument fort simple, très-connu en Ecosse, & auquel Smollet a peut-être attribué trop de pouvoir dans son roman de William Pickle? M. Cox n'a pas apprécié avec moins de justesse les effets que l'on peut produire sur les aliénés en agissant sur les autres organes des sensations. Ce qu'il dit du pirouettement ou du mouvement rotatoire, d'après le docteur Darwin, peut avoir produit quelques effets salutaires sur certains aliénés, mais ne doit être conseillé d'une manière générale, comme le fait M. Cox, que d'après un nombre suffisant d'expériences faites sur les animaux, & dirigées dans le dessein de constater, indépendamment de toute altération morbide, le mode d'action de ce moyen sur l'organisation.

L'ouvrage de M. Cox est terminé par une discussion fort étendue & du plus grand intérêt sur l'interdiction & les certificats de démence; question de la plus haute importance, que l'auteur éclaire de toutes les données de la philosophie médicale & de la médecine légale.

La relation de Haslam, concierge de Bethléem, dont la conduite n'a pas été approuvée par la commission dont nous avons parlé, a pour titre : *Observations sur l'aliénation*, &c... Londres, 1794 (1).

Avant cet ouvrage, il ne paroît pas que l'on ait publié en Angleterre un récit détaillé de la pratique de Bethléem, & l'on voudroit que l'auteur se fût lui-même plus occupé de ces détails. Du reste, on doit plus particulièrement lui savoir gré de ceux qu'il a donnés sur l'extinction graduelle des facultés mentales, qui conduit à la démence absolue ou à l'imbécillité. Suivant ses remarques, la perte de la mémoire paroît être l'un des premiers symptômes de cette décadence. Les impressions les plus récentes sont d'abord effacées, tandis que celles des impressions plus anciennes, ou même celles de l'enfance, se conservent dans le souvenir. J'ai souvent prêté l'oreille, dit l'auteur, aux conversations que certains aliénés avoient entr'eux, & j'ai remarqué que leurs entretiens rouloient presque toujours sur ce genre de souvenir. Ces malades, ajoute-t-il, sans en excepter ceux qui, avant leur démence, étoient des gens éclairés ou même des gens de lettres, ont oublié l'orthographe, lorsqu'ils ont été long-temps séparés de la société.

Dans le commencement de leur convalescence, ils ont bien quelques souvenirs de l'état qui a précédé, mais comme d'un songe pendant lequel leurs idées se sont si précipitamment & si confusément succédé, qu'il leur a été impossible de donner toute leur attention à aucune d'elles en particulier. Ils se récrient souvent sur l'étonnante rapidité de cette situation, si on les interroge sur sa durée. Du reste, s'ils oublient facilement les extravagances qu'ils ont dites ou faites, il n'en est pas ainsi des bons ou des mauvais traitemens qu'ils ont éprouvés, & dont ils conservent long-temps le souvenir.

M. Haslam croit avoir remarqué que dans plusieurs circonstances, la position horizontale rend les symptômes de l'aliénation plus violens, & rapporte que dans leurs momens lucides, plusieurs fous lui ont assuré qu'ils éprouvoient un soulagement sensible par les agitations & les mouvemens étranges & bizarres auxquels ils se livroient pendant leurs accès. Comment cela peut-il s'expliquer, dit l'auteur? je l'ignore; mais il est à remarquer que des personnes très-sensées font également des gestes extraordinaires, ou affectent des habitudes forcées, lorsque quelqu'objet particulier excite fortement leur attention. Le médecin qui a rendu compte des observations de M. Haslam, dans la *Bibliothèque-britannique*, cite deux exemples fort curieux de ces espèces de gesticulations; l'un de ces exemples, est celui d'un homme auquel il étoit impossible de jouer aux échecs, sans se balancer en avant & en arrière pendant toute la partie.

J'ai observé sur moi-même, lorsque je me livrois à l'enseignement, que ma mémoire n'étoit jamais plus fidèle, mes idées plus abondantes & mon improvisation plus facile, que lorsqu'il m'étoit possible d'exécuter continuellement & d'une manière automatique, une espèce de balancement avec la jambe droite. Par un effet de l'opinion qui l'a porté à ne pas distinguer les visionnaires, des maniaques & des mélancoliques, M. Haslam attribue à une rechute de la maladie, le passage de la manie à la mélancolie, dans un cas d'aliénation qu'il fait connoître par une observation particulière du plus grand intérêt. Le sujet de cette observation étoit un jeune homme devenu fou, en s'abandonnant à tous les excès de l'ivrognerie. Au moment de son admission, on fut obligé de le renfermer & de le garder à vue, ce qui dura pendant plusieurs mois. Tout-à-coup il parut avoir recouvré sa raison. Cependant, dit M. Haslam, je crus découvrir dans son regard & dans ses manières, quelque chose qui me parut suspect. Un jour je vis ce jeune homme boîter, ôter ses souliers pour se frotter les pieds. Il me dit qu'il y avoit des ampoules, sans vouloir me les laisser voir. Quelques jours après, il me déclara qu'il étoit parfaitement guéri; cependant je le vis se frotter encore de nouveau les pieds, que je trouvai parfaitement sains. Le malade me déclara alors avec embarras qu'il desiroit trouver un ami pour lui confier un secret

(1) *Observations on insanity, with practical remarks, on the disease, and an account of the morbid appearances on dissection, by John Haslam.* Lond. 1794.

de la plus haute importance. L'ayant pressé de s'en rapporter à moi, il me confia que le plancher sur lequel nous marchions étoit échauffé par des feux souterrains, sous la direction d'agens invisibles & méchans, qui vouloient le faire périr. Une certaine saillie, un éclat extraordinaire des yeux, & un caractère de physionomie qu'il est impossible de décrire, annoncent, selon M. Haslam, que l'aliénation subsiste encore, quelles que soient d'ailleurs les apparences de guérison. Un autre symptôme sur lequel il insiste, & qui ne paroît pas avoir été observé avant lui, consiste dans un relâchement des tégumens du crâne, qui fait qu'ils se rident facilement, ce qui est plus remarquable à la partie postérieure de la tête; l'auteur remarque que ce symptôme, que l'on n'observe guère au commencement de la maladie, se manifeste surtout après un violent accès de fureur, & qu'alors il est accompagné d'un resserrement très-fort de la pupille. Sur deux cent soixante-cinq aliénés, M. Haslam en a trouvé deux cent cinq qui avoient un teint brun & des cheveux noirs, & soixante qui étoient blonds. Il pense, comme M. Pinel, que les fous sont loin de posséder la faculté de résister au froid comme on l'a prétendu; il rapporte que dans les hivers rigoureux, ils sont sujets à avoir les pieds gangrenés : ce qui l'a engagé à donner l'ordre d'envelopper constamment ces parties avec de la flanelle. Ce que le même auteur ajoute sur les causes & le prognostic de la démence, présente le plus grand intérêt, & prouve qu'il n'a rien négligé pour éclairer ces deux importantes questions, par tout ce que l'expérience de Bedlam a pu lui offrir de plus curieux & de plus instructif. Depuis 1748 jusqu'en 1794, on a admis dans cet hospice, 4,832 femmes & 4,042 hommes seulement. 1,402 femmes ont été renvoyées & guéries. 1,155 hommes seulement se sont trouvés dans le même cas : résultat qui prouve que si les femmes sont plus sujettes à l'aliénation que les hommes, elles guérissent aussi plus facilement. Le genre de folie qui survient à la suite des couches, paroît être d'ailleurs celui dont la guérison est la plus fréquente. Sur quatre-vingts folles par cette cause qui ont été conduites à Bedlam, depuis 1784 jusqu'à 1794, cinquante ont été renvoyées guéries. M. Haslam joint à ces résultats une table par laquelle on voit que plus les malades sont avancés en âge, & moins ils ont d'espoir de guérison; que ce sont des malades de trente à quarante ans, qui ont été admis en plus grand nombre à l'hôpital de Bedlam.

Dans les dix dernières années, dont M. Haslam a recueilli l'expérience, sur cinquante-six malades dont la guérison n'avoit pu être effectuée dans le cours d'un an, & qui, par exception, sont demeurés à l'hôpital, depuis le 19 avril jusqu'au 29 septembre, un seul qui a été renvoyé guéri, a eu trois rechutes, dont la dernière duroit à l'époque où l'auteur publioit ses observations.

M. Haslam a également trouvé dans le fonds si riche d'expériences qu'il a eu à sa disposition, la preuve irrécusable que les peines corporelles, les moyens de terreur ne conviennent point dans le traitement des aliénés, & doivent être remplacés par tout ce qui peut les calmer, les porter à la confiance ou au respect, & rompre avec adresse l'association des idées fausses & des perceptions morbides qui les préoccupent.

Willis, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, n'a publié aucun ouvrage qui nous soit connu; mais on lit avec intérêt, avec instruction, plusieurs articles concernant sa méthode dans différentes collections périodiques, & principalement celui qui a pour titre : *Détails sur l'établissement du docteur Willis, pour la guérison des aliénés*, dans le premier volume de la *Bibliothèque britannique*, partie littéraire.

Un médecin philosophe, M. Delarive, a publié dans le même journal (*Sciences & Arts*, t. VIII) une excellente notice sur la maison des quakers pour le traitement de la démence.

Le même établissement a été l'objet d'une relation beaucoup plus étendue par M. Tuke, sous le titre : *Description de la retraite* (the reteat etabliss̄ment) *près d'Yorck, pour la guérison des aliénés* (1).

Nous ignorons si les différens points de vue de l'aliénation, qui tiennent à la médecine légale, ont donné lieu aussi souvent en Angleterre qu'en France & en Allemagne, à des mémoires & à des dissertations fort étendues; nous ne citerons en conséquence à ce sujet, que le recueil des rapports juridiques concernant la santé du Roi, publié à Londres en 1789 (2).

---

(1) De 227 pag. in-4°. — *Voyez* pour l'extrait détaillé de cet ouvrage, *Bibliothèque britannique*, *Sciences & Arts*, tom. LIX.

(2) *Report from the committee appointed to examine the physicians who have attended his majesty during his illness, touching the present state of his majesty's health.* Lond. 1789.

« C'est un monument curieux & digne de figurer dans » l'histoire de la médecine, dit M. Pinel, que ce rapport où respirent à la fois une réserve artificieuse, un » dessein prémédité de se contrarier, & des préventions » les plus adroitement suggérées.

» M. Pepys, le premier qu'on questionne, déclare d'abord que l'état de Sa Majesté ne lui permet ni de paroître au Parlement, ni de se livrer aux affaires; qu'on » ne pouvoit former aucune conjecture probable sur la » durée de sa maladie; qu'on apercevoit seulement plus » de calme dans son esprit qu'à une époque antérieure; » qu'on pouvoit maintenant parler avec plus d'assurance » sur son prochain rétablissement.

» Willis prend un ton plus décidé, & il assure que si » tout autre de ses malades étoit dans la même position, il » n'hésiteroit pas à annoncer sa prochaine guérison; il ajoute » néanmoins qu'il ne peut en fixer l'époque. Sa Majesté, » suivant lui, ne pouvoit, quinze jours avant, lire » une seule ligne d'un livre quelconque, au lieu qu'elle » étoit maintenant en état d'en lire plusieurs pages & de » faire de très-bonnes remarques sur les objets de sa lecture. Il » déclare que s'il a refusé une ou deux fois de signer le bulletin

D'autres sujets, d'autres questions qui, sans appartenir directement à l'histoire de la médecine mentale, se rattachent à divers points de la médecine morale & de la philosophie du médecin, ont été souvent en Angleterre, comme en France & en Allemagne, le sujet de différens traités & de plusieurs dissertations plus ou moins recommandables; & pour appuyer cette assertion, il suffira de rappeler le discours de Gregory sur les devoirs du médecin, celui de Falconet sur les passions (1), & l'*Anatomie de l'expression* par Thomas, bel ouvrage fort remarquable, & dans lequel l'auteur a su mêler aux connoissances de l'anatomiste, les vues les plus ingénieuses, sur la marche, le développement & les effets primitifs & consécutifs des passions, que l'on a presque toujours confondus dans les observations physiognomoniques.

Avant le *Traité de la mélancolie*, par Lorry, on n'avoit rien publié de remarquable en France relativement à la médecine morale en général, & à la doctrine des maladies mentales en particulier.

Cet ouvrage lui-même, quoiqu'il renferme plusieurs faits curieux, ne se trouve point assez indépendant d'un reste de philosophie scolastique, qui régnoit encore à cette époque dans la Faculté de Paris. Parmi ces faits, un des plus remarquables nous est offert dans l'exemple d'un délire compliqué de catalepsie. Le sujet de cette observation intéressante étoit une femme hystérique, qui, dans ses accès, sembloit ne voir & n'entendre que la personne à qui elle s'adressoit. Elle perdit sa mère par une mort subite, & dans la suite elle lui adressa la parole comme si elle eût été présente; elle l'interrogeoit, la prioit de soigner sa santé, l'entretenoit de ses affections domestiques & de tous ses sentimens. Cette femme devint phthisique dans la suite, & dès-lors son délire cessa (2).

On a reproché justement à Lorry de n'avoir pas distingué avec assez de soin, la mélancolie de l'hypocondrie, & d'avoir accordé trop d'importance dans ces maladies à l'atrabile, ou bile noire des Anciens, sur laquelle il a d'ailleurs donné des renseignemens très-instructifs, & puisés dans une saine & vaste érudition. L'ellébore & l'elléborisme lui ont également fourni l'occasion d'appliquer utilement ses connoissances littéraires, qui étoient fort étendues, à différens points de littérature & de pratique médicale. Ainsi dans plusieurs rôles de valet de Plaute, il a trouvé la preuve d'une connoissance détaillée des effets de ce médicament, mais en particulier du trouble général & du resserrement douloureux de la gorge qu'il fait toujours éprouver. Il a rapporté aussi divers exemples de l'action salutaire de l'ellébore pour des maniaques que l'on avoit pris pour des possédés, & qui, dans cette qualité, avoient été soumis à toutes les pratiques de l'exorcisme.

« Il est un autre état moins grave, dit Vicq-» d'Azyr, & dont M. Lorry a parlé en observa-» teur. C'est celui que l'on appelle du nom de » *vapeurs* ou de *maux de nerfs*, dans lequel le » délire, s'il est permis d'employer ici cette ex-» pression avec Boerhaave, se borne à un petit » nombre d'idées qu'il exalte ou affoiblit. L'âge,

» du jour, c'est qu'il y remarquoit quelque réticence concertée, en donnant à entendre l'influence d'un grand » personnage.

» Le docteur Waren se présente ensuite, & déclare nettement qu'il ne voit aucun signe de convalescence, ni aucune réminiscence dans les symptômes; qu'on n'avoit » remarqué depuis quelques jours qu'un intervalle lucide » de quelques heures, mais que cet espoir avoit été loin » de se soutenir; qu'en un mot, rien ne tendoit à réaliser les » assurances qu'on avoit données au prince de Galles. Le » docteur Waren fait d'ailleurs des réclamations contre les » lettres & les rapports du docteur Willis, comme peu » conformes à la vérité. Il s'agit ensuite de diverses chicanes sur les formes & les expressions de ces bulletins; » l'un d'eux étoit conçu en ces termes : *Sa Majesté a passé le jour précédent avec tranquillité; elle a eu une bonne nuit, & elle est calme ce matin* (*). Le docteur » Willis s'est élevé contre ce rapport, comme insuffisant, » en n'indiquant nullement une diminution des symptômes » & l'espoir d'une guérison prochaine. — Autre grave sujet de discussion; un certain bulletin finissoit par cette » phrase : *Is this morning as he was yesterday*; un des » médecins réclame, & veut qu'on substitue *continues to mend*, comme plus expressif. Un troisième opine pour » une autre variante : *Is the morning in a comfortable way*; » cependant on proteste, de part & d'autre, de ne recevoir » aucune sorte d'influence.

» Le docteur Baker est interpellé à son tour, & il déclare n'appercevoir aucun signe de convalescence; il est » d'avis qu'à une époque pareille de l'âge, on ne guérit » point de cette maladie; Sa Majesté lui paroît toujours » dans le même état, & il se récrie qu'on indique comme » une bonne nuit celle où le sommeil a été de trois ou quatre » heures.

» Le docteur Reynolds semble vouloir ménager tous les » partis; il dit que Sa Majesté est plus calme & plus docile, » qu'elle est dans un meilleur état de santé générale, qu'il » la trouve dans des circonstances favorables & propres à » la conduire à un *amendement*, mais qu'il ne voyoit encore » aucun changement dans la maladie principale.

» Il étoit naturel que, dans cette vacillation d'opinions, » le gouvernement se décidât pour celle qui lui étoit la » plus favorable, & que le succès du docteur Willis parvint à justifier. Science vaine & conjecturale, se seroit » écrié Montaigne, que celle qui fait naître des avis si opposés. Foiblesse, dirai-je, condescendance versatile de » tout homme en place, qui, entraîné dans le tourbillon de » l'intrigue, perd ce ton de franchise & cette vigueur de » caractère qui s'allient si bien avec les talens & les lumières. »

Pinel, *Op. citatum*, première édition, page 287 & suivantes.

(*) *His Majesty passed yestertay quietly, has had a very good night, and is calm this morning.*

(1) *Dissertations on the influence of the passions upon disorders of the body.* London, 1788.

(2) Lorry, *de Melancholiâ & Morbis melancholicis*, 2 vol. in-8°. 1765, tom. I, pag. 78.

» le sexe, les circonstances, l'habitude, donnent » à quelques organes une énergie, dont les autres » sont privés. La sensibilité s'accroît, & chaque » point des réseaux où les nerfs s'épanouissent, » devient un foyer de vibrations irrégulières rapides & précipitées; de-là cette mobilité dans » les perceptions & dans les jugemens, cette inquiétude que fuient le repos & le bonheur, cet » ennui du présent, cette exagération du passé, » cette crainte de maux à venir, cette indifférence pour ce qui est simple, sérieux & réfléchi; » ce penchant pour le fanatisme en divers genres, » pour tout ce qui produit des ébranlemens inattendus; cette disposition à imiter les mouvemens, auxquels l'ame étonnée reste long-temps » attentive; de-là, en un mot, tous ces prodiges » de l'imagination, source de tant de biens & de » maux, instrument de tant de révolutions, arme » si chère à l'imposture, si souvent victorieuse » dans les entreprises de l'erreur contre la vérité, si puissante sur la multitude, & si funeste aux » progrès de la raison (1).

» Les maladies des nerfs doivent être considérées, surtout dans leur principe, comme » dépendantes de l'ame, qui réagit sur eux & » leur commande; c'est elle surtout qu'il faut » traiter, suivant M. Lorry, pour en obtenir la » cure. Ce sont des habitudes à changer, des » idées dont il faut éloigner le tableau, des goûts » qu'il faut combattre par d'autres penchans; » c'est un ordre de mouvement que l'on doit interrompre, & toujours sans paroître s'en occuper. Mais combien ne faut-il pas d'adresse » pour mouvoir de pareils ressorts! Les personnes atteintes de cette sorte d'affection desirent qu'on les croie très-souffrantes; elles demandent qu'on les traite, & ne consentent presque jamais à être guéries; elles mettent tout » leur esprit à se tourmenter; & c'est un combat de ruse & de finesse entre le médecin & les » malades, qui semblent réunir toutes leurs facultés pour conspirer à leur perte. »

Plusieurs collections académiques françaises, plusieurs ouvrages périodiques, plusieurs recueils de thèses, que nous avons déjà cités, renferment un grand nombre de rapports & d'observations dont les auteurs ont sans doute bien mérité de la médecine morale; c'est à cette classe qu'appartiennent en particulier deux excellens rapports de Doublet, l'un sur la manière de gouverner les insensés (Paris, 1785), l'autre sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons, & sur les moyens de l'opérer (Paris, 1791).

On doit rapporter aussi au même genre d'écrits, plusieurs articles renfermés dans les deux premiers volumes de ce Dictionnaire (principalement les articles Affections de l'ame, Aimant ou Magnétisme animal), le rapport de la Société royale sur le mesmérisme & celui de l'Académie des Sciences, dont la rédaction fut confiée à l'illustre & malheureux auteur de l'*Histoire de l'Astronomie*.

Avant cet ouvrage on n'avoit point encore indiqué l'étude de l'influence du moral sur le physique comme une véritable science, ni fait une analyse aussi ingénieuse, aussi délicate des mouvemens & des effets de l'imagination, de l'imitation, de l'attention soutenue par une grande espérance, sur l'état des organes dans l'état de santé & de maladie. Un semblable travail, mais plus encore la philosophie de Condillac, philosophie que l'on a appelée *la philosophie française*, ouvrirent aux médecins français la carrière de la médecine morale, & en rendant un hommage aussi solennel, nous ne devons pas omettre de rappeler que son influence sur la marche, sur la formation des sciences, a été reconnue d'une manière bien plus imposante, bien plus solennelle dans le discours préliminaire de la *Chimie de Lavoisier*.

Dirigé par une pareille impulsion, & par un appel de la Société royale, M. Pinel porta toute son attention sur les maladies mentales, pour l'étude desquelles les fonctions de médecin, qu'il occupa successivement dans les deux plus grands hospices d'aliénés, lui donnèrent les plus grands avantages.

Le premier résultat de ces excellentes observations parut dans le premier volume des *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, avec le titre de *Mémoire sur la Manie périodique & intermittente*.

La marche la plus générale de cette maladie mentale dans son invasion, ses redoublemens, ses accès, l'indépendance du délire maniaque dans sa nature ou dans sa force, des causes qui l'ont occasionnée, le genre des affections qui appartiennent à ces mêmes causes, enfin l'excitement du cerveau, qui fait l'essence de la manie, excitement qui change momentanément le cours des idées & des sentimens, qui donne de nouveaux penchans, de nouvelles aptitudes, qui se montre quelquefois avec toutes les apparences d'un accès d'esprit ou d'une augmentation extraordinaire d'imagination, sont décrits avec beaucoup de soin par M. Pinel dans un tableau dont l'intérêt est sensiblement augmenté par un grand nombre de faits particuliers & d'exemples.

La première édition du *Traité médico-philoso-*

(1) « Il ne faut pas croire que les femmes seules soient sujettes à ces sortes de maux. On rencontre aussi des hommes dont les fibres, sous une écorce en apparence plus robuste, se livrent à des mouvemens non moins désordonnés. M. Lorry montre comment les humeurs participent enfin à ces diverses altérations des solides, comment le scorbut, qui en est si souvent la suite, des douleurs très-vives, désignent quelquefois la trace, & suivent la route des nerfs, dont les ganglions & le tissu s'engorgent, après avoir été long-temps le siége de ces souffrances. »

phique sur l'aliénation mentale, dont ce Mémoire faisoit aisément pressentir l'importance, fut donné en l'an 9 (1801), & la seconde huit ans après (1809), avec un grand nombre de changemens & d'additions.

Une partie qui manquoit entièrement dans la première édition, la pathologie générale de l'aliénation, fut traitée avec détail dans cette seconde, & d'après l'état présent des connoissances philosophiques & médicales.

Les causes communes de l'aliénation mentale, ses caractères physiques & moraux, sont développés avec soin dans cette première partie, qui comprend les deux premières sections de l'ouvrage.

Du reste, l'auteur ne rapporte pas seulement à ce second titre, *Caractères physiques & moraux de l'aliénation mentale,* l'altération des perceptions, ou le trouble, l'exaltation quelconque des facultés mentales qui constituent l'aliénation; il s'occupe avec le même soin du changement qui, pendant le cours de cette maladie, se manifeste dans la chaleur animale, la sensibilité musculaire & l'excitation nerveuse en général, dont l'augmentation ou le trouble sont annoncés par des phénomènes si remarquables.

Après s'être arrêté à ces premières considérations, M. Pinel s'attache à reconnoître & à caractériser les différens modes ou types d'aliénation, qu'il réduit à quatre, savoir :

1°. La manie ou délire en général;

2°. La mélancolie ou délire exclusif;

3°. La démence ou abolition de la pensée;

4°. L'idiotisme ou l'altération des facultés intellectuelles & affectives.

A la suite du tableau de chacune de ces maladies mentales essentielles, se trouvent, comme partie fondamentale du mode de curation (*ratio medendi*) qui appartient à cette maladie, deux articles très-étendus, l'un sur la police intérieure des établissemens consacrés aux aliénés, l'autre sur le traitement médical de l'aliénation mentale (quatrième & cinquième sections de l'ouvrage).

Une sixième section a pour objet d'exposer, d'après quatre années moins trois mois d'observations, une suite de tables, pour déterminer les probabilités de la guérison des maladies mentales.

A l'époque où M. le professeur Pinel commença cette suite d'observations, il avoit à sa disposition les moyens les plus nécessaires pour obtenir le rappport le plus favorable entre le nombre des guérisons & celui des admissions. Pour éviter toute espèce d'erreur ou de mécompte, il eut soin de faire, de six mois en six mois, des relevés des registres pour connoître le nombre respectif des guérisons par comparaison à celui qu'on obtient ailleurs, & pour soumettre à un examen également attentif les cas où le traitement avoit été heureux & ceux où il avoit été sans succès. C'est après un travail semblable, continué de suite pendant quatre années moins trois mois, c'est-à-dire, depuis le mois de germinal an 10 jusqu'au 1er. janvier 1806, qu'a été construite la table générale qu'il a soumise au jugement de la classe des sciences mathématiques & physiques de l'Institut national de France, le 9 février 1807.

« Les aliénées reçues dans la période que comprend cette table donnent un total de 1002, savoir :

» 1°. 604 maniaques;

» 2°. 230 mélancoliques ou monomaniaques, parmi lesquelles 38 avec penchant violent au suicide;

» 3°. 152 en démence, dont 64 par l'effet de l'âge;

» 4°. 36 idiotes.

» Dans la période que nous venons d'indiquer, la manie a été observée plusieurs fois à l'époque de la puberté, savoir, neuf fois en l'an 11 (1803), & onze fois en l'an 12 (1804), ce qui n'a pas été remarqué pour les autres modes d'aliénation.

» D'après le même recensement on aperçoit un rapport constant, ou du moins très-peu variable, entre le nombre des causes morales de la manie des femmes & la somme totale des causes, soit morales, soit physiques, les premières conservant toujours leur prépondérance. Ce rapport a été de 0,61 en l'an 10, de 0,63 en l'an 11, 0,58 en l'an 12, 0,57 en l'an 13, & 0,54 les neuf derniers mois de l'an 1805. Une simple comparaison suffit pour convaincre que le nombre des causes morales est encore plus prépondérant dans la mélancolie que dans la manie; il a formé 0,80 du nombre total de l'an 11 & 0,83 en l'an 12. Les années suivantes ont donné des résultats analogues. Il semble aussi qu'il y ait une différence marquée relativement à la répétition plus ou moins fréquente de certaines causes, suivant les diverses espèces d'aliénation, & que si les chagrins domestiques produisent le plus souvent la manie, une dévotion très-exaltée détermine le plus souvent la mélancolie. Un amour contrarié & malheureux semble être d'ailleurs une source également féconde de ces deux espèces d'aliénation. Il semble enfin que des causes accidentelles font varier les résultats de diverses années. C'est ainsi qu'au dernier semestre de l'an 10, le nombre des mélancoliques par des scrupules ou des terreurs religieuses égala les 0,50 du nombre total des causes déterminantes, qu'il fut réduit à 0,33 en l'an 11, & à 0,18 en l'an 12.

» Quant aux curations, elles présentent les résultats suivans : 117 personnes, attaquées de manie, avoient été reçues dans l'hospice durant le dernier semestre de l'an 10, & sur ce nombre, 64 avoient été guéries, ce qui, réduit en décimales, donne 0,54. Le rapport fut encore plus avantageux en l'an 12, puisqu'il fut de 0,58. Il se soutint ensuite, avec de légères variations,

les années suivantes; & en prenant le résultat de quatre années moins trois mois, j'ai compté 310 terminaisons favorables sur 604 exemples de manie; rapport qui revient à celui de 0,51, en y comprenant indistinctement les cas de manie invétérée & d'une date récente.

» La simple inspection de la table générale indique que les résultats furent encore plus encourageans dans les cas de mélancolie, puisque, pendant le dernier semestre de l'an 10, sur vingt-quatre mélancoliques, quatorze avoient été guéries; trente-six sur quarante-deux en l'an 11; & en prenant le résultat général des quatre années moins trois mois, le rapport a été de de 114 à 182, c'est-à-dire, 0,62. »

La variété de mélancolie qui porte au suicide est du reste plus fréquente certaines années que d'autres, comme on le voit dans la table de M. Pinel, qui porte six exemples de cette espèce de mélancolie pour le dernier semestre de l'an 10, deux pour l'an 11, neuf pour l'an 12, cinq pour l'an 13, & seize pendant les deux derniers mois de l'an 1805.

En prenant ce résultat général des quatre années moins trois mois, on trouve pour le nombre des guérisons, comparé à celui des admissions, le rapport de vingt à trente-huit; quant à la démence & à l'idiotisme, ils ne présentent quelques chances de guérison que dans les cas très-rares où ces maladies sont accidentelles & liées à des causes purement temporaires.

« Si on comprend dans ce même calcul, dit » à ce sujet M. Pinel, les quatre espèces d'aliénation dont je viens de parler, sans y mettre » aucune restriction, il est manifeste que le rapport que j'ai obtenu, entre le nombre des guérisons & la totalité des admissions, est celui » de 473 : 1002, c'est-à-dire, de 0,47. Si on » veut, au contraire, exclure des termes de ce » rapport les cas de démence & d'idiotisme peu » susceptibles de traitement, & qui ne sont point » admis dans les hôpitaux anglais, le rapport » sera 444 : 814, c'est-à-dire, de 0,54, en y » comprenant, sans distinction, la manie & la » mélancolie, considérées dans leur état récent » & invétéré, ou après un ou plusieurs traitemens antérieurs; or, ces derniers cas laissent » peu d'espoir de guérison. »

La durée du traitement & le nombre des rechutes, dans l'aliénation, sont également compris & comparés dans le même tableau pour les différentes espèces de maladies mentales.

En faisant une évaluation de toutes les chances défavorables de l'hospice de la Salpêtrière, telles que l'état invétéré de ces maladies, leur exaspération par un traitement mal dirigé, la complication avec d'autres maladies, la proportion des idiotes & des insensées, M. Pinel croit pouvoir avancer que dans cet établissement il y a une forte de probabilité, celle de 0,93, que le traitement sera suivi du succès si l'aliénation est récente, & si elle n'a pas été traitée dans un autre hospice.

La mortalité, qui s'est trouvée de 56 pour l'espace de temps que comprend la table de M. Pinel, ne peut que très-foiblement modifier un résultat aussi favorable, le plus grand nombre de ces malades ne se trouvant pas dans la classe de celles dont la maladie récente permet d'espérer une heureuse terminaison.

M. le professeur Pinel termine & complète ce recensement, auquel sa sixième section est consacrée toute entière, par l'exposition générale du traitement pour les années 1806 & 1807.

La septième a pour titre : *Cas d'aliénations incurables par des vices de conformation ou par toute autre cause.*

« Un simple résultat de calculs numériques sur les périodes de la vie qui ouvrent le plus de chances à l'aliénation, fait voir en général, dit M. Pinel, en commençant cette septième section, combien (pag. 458) doivent être rares les vices de conformation du cerveau ou du crâne. J'ai tenu un compte exact du nombre des insensés transférés à Bicêtre durant l'an 2 & l'an 3 de la république, & j'ai noté soigneusement leurs âges respectifs; pour mettre plus d'ordre dans les résultats du calcul, j'eus soin, à la fin de chaque année, de dresser une table dans laquelle les périodes de l'âge étoient divisées en dixaine d'années, depuis la première jusqu'à la soixantième, pour pouvoir y comprendre les âges des divers aliénés. Je remarquai que, dans le nombre total de soixante-onze, qui furent reçus à Bicêtre durant l'an 2 de la république, trois seulement étoient compris entre la quinzième & la deuxième année de l'âge, mais pas un seul avant ce premier terme, c'est-à-dire, à l'époque de la puberté. Vingt-trois autres aliénés étoient intermédiaires à la vingtième & à la trentième année, quinze à la trentième & quarantième, autant entre quarante & cinquante; neuf entre cinquante & soixante; six seulement depuis cette dernière jusqu'à soixante-dix, & aucun au-delà de ce dernier terme. J'obtins encore un résultat analogue pour l'an 3 de la république, en sorte que l'âge d'aucun aliéné ne s'est trouvé antérieur à l'époque de la puberté; que les deux dixaines d'années comprises de vingt à trente & de trente à quarante, ont été les plus fécondes en aliénés; il y en a un nombre moindre dans la dixaine comprise entre quarante & cinquante, & plus petit encore depuis cinquante jusqu'à soixante. Un relevé exact des registres de Bicêtre pendant dix années consécutives, sert à confirmer les mêmes vérités, comme l'indique la table suivante. »

TABLE.

Aliénés reçus à Bicêtre.	Ages. 15 à 20.	20 à 30.	30 à 40.	40 à 50.	50 à 60.	60 à 70.	Total.
En 1784. . .	5	33	31	24	11	6	110
En 1785. . .	4	39	49	25	14	3	134
En 1786. . .	4	31	40	26	15	5	127
En 1787. . .	12	39	41	32	17	7	142
En 1788. . .	9	43	53	21	18	7	151
En 1789. . .	6	38	39	33	14	2	132
En 1790. . .	6	28	34	19	9	7	103
En 1791. . .	9	26	32	16	7	3	93
En 1792. . .	6	26	33	18	12	3	98
Neuf derniers mois de l'an 1er.	1	13	13	7	4	2	40
En l'an 2. . .	3	23	15	15	9	6	71

« La disposition plus particulière à l'aliénation de l'entendement, dans certaines périodes de la vie plus exposées que les autres à des passions orageuses, se concilie facilement avec le résultat des faits observés dans les hospices. Dans le recensement des aliénés que je fis à Bicêtre l'an 3 de la république, je reconnus que les causes déterminantes de cette maladie sont le plus souvent des affections morales très-vives, comme une ambition exaltée & trompée dans son attente, le fanatisme religieux, des chagrins profonds, un amour malheureux. Sur cent treize aliénés sur lesquels j'ai pu obtenir des informations exactes, trente-quatre avoient été réduits à cet état par des chagrins domestiques, vingt-quatre par des obstacles mis à un mariage fortement desiré, trente par les événemens de la révolution, vingt-cinq par un zèle fanatique ou des terreurs de l'autre vie : aussi certaines professions disposent-elles plus que d'autres à la manie, & ce sont surtout celles où une imagination vive & sans cesse dans une forte d'effervescence n'est point contre-balancée par la culture des fonctions de l'entendement, ou est fatiguée par des études arides. En compulsant en effet les registres de l'hospice des aliénés de Bicêtre, on trouve inscrits beaucoup de prêtres & de moines, ainsi que des gens de la campagne « égarés par un » tableau effrayant de l'avenir; plusieurs artistes, » peintres, sculpteurs ou musiciens; quelques » versificateurs extasiés de leurs productions, un » assez grand nombre d'avocats ou de procureurs; » mais on n'y remarque aucun des hommes qui » exercent habituellement leurs facultés intellec- » tuelles; point de naturalistes, point de physi- » cien habile, point de chimiste, à plus forte » raison de géomètre. »

Placé dans des circonstances différentes de celles où M. le professeur Pinel s'étoit trouvé, Cabanis donna une impulsion non moins heureuse à l'étude de la psychologie médicale & de la médecine mentale. Doué d'un esprit étendu, également enrichi par la lecture des anciens, les connoissances modernes les plus élevées dans tous les genres, des rapports variés & nombreux avec des hommes célèbres dans toutes les classes de la société, il appliqua cette variété de ressources & de moyens, au développement d'une suite de recherches de la plus haute importance sur les rapports du physique & du moral dans l'homme, dans une extension que n'avoit pas encore eue la médecine mentale, & en associant de la manière la plus heureuse, les résultats d'une méditation profonde, ou les aperçus d'une imagination brillante, aux remarques les plus ingénieuses & aux observations les plus délicates, sur les lois les plus immuables & les variations les plus accidentelles de l'esprit humain.

Le traité de M. Pinel sur les maladies mentales, & ces belles recherches de Cabanis, suffiroient pour donner l'idée de considérer la médecine morale comme une nouvelle branche des sciences médicales.

On fut long-temps avant de porter ses recherches sur de pareilles questions, & ce n'est pas sans raison qu'un philosophe a avancé qu'il étoit plus facile de parler de la nature de Dieu, que de la nature de l'homme. Les disputes occasionnées par la philosophie de Descartes tournèrent les esprits de ce côté. On regarde l'examen de Huarte, par Guiblet, comme l'un des premiers ouvrages français où l'on a fait entrer des vues d'histoire naturelle ou de physiologie dans l'étude psychologique de l'homme.

Maubec de Montpellier, dans sa *Théorie des sentimens*, Lamy, dans sa *Doctrine de l'ame sensitive*, Cureau de la Chambre, dans ses *Remarques sur les caractères des passions*, s'engagèrent dans la carrière, sans y faire aucuns progrès remarquables; & lorsque Cabanis s'occupa des mêmes questions, il fut bien plutôt éclairé & soutenu par l'état des sciences philosophiques, que par les écrits des médecins qui l'avoient précédé.

Cabanis ne se borna point à démontrer par le détail des faits, la variété, l'importance des phénomènes, le choix des exemples, les relations du physique & du moral dans l'homme; il attacha le même prix à constater la liaison réciproque de tous les organes, & à développer l'idée que tous les phénomènes doivent être ramenés à un fait unique, la vie.

La portion de ces recherches qui présente les vues les plus neuves & les plus susceptibles d'application à plusieurs phénomènes psychologiques, est consacrée à l'examen des sensations intérieures, & à l'analyse de leur influence particulière, dans l'état constant & les situations variables de la volonté & de l'intelligence dans l'homme & dans les autres animaux vertébrés. (*Voy.* MORAL (*Rapports du moral & du physique dans l'homme.*)

Avec

Avec une intention & une direction différente de travaux, MM. Pinel & Cabanis ont véritablement ouvert en France une nouvelle carrière pour la médecine morale, dans laquelle plusieurs disciples, ou plusieurs émules de ces hommes célèbres, se sont engagés avec autant de zèle que de succès.

L'un d'eux, M. Esquirol, y a débuté par une excellente dissertation sur les passions, considérées comme symptômes & moyens curatifs de l'aliénation mentale : travail rempli d'un grand nombre de faits nouveaux & curieux, dans l'exposition & la conclusion desquels l'auteur s'éloigne le plus souvent des opinions reçues sur les causes, les développemens & le traitement de plusieurs genres d'aliénations.

M. Esquirol, qui a dirigé dans la suite un pensionnat d'aliénés, & qui partage aujourd'hui avec M. Pinel les fonctions honorables & laborieuses de médecin de la Salpêtrière, a su profiter d'une occasion aussi favorable aux progrès de la médecine mentale, pour publier sous la forme d'observations ou de dissertations, un grand nombre de recherches de la plus haute importance.

Ainsi il a publié successivement dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, les articles *Délire*, *Démonomanie*, *Folie*, *Hallucinations*, *&c...*

Il a fait également insérer dans le Recueil périodique de la Société de Médecine, plusieurs Mémoires sur différens points de médecine mentale; il doit faire paroître incessamment un travail beaucoup plus étendu sur l'état présent des établissemens pour le traitement des aliénés en France, d'après un voyage qu'il a fait, il y a quelques années, avec le dessein de rassembler des matériaux pour un ouvrage aussi considérable, & dont il suffit d'indiquer l'objet, pour donner à penser que son auteur sait réunir aux besoins de l'étude, au desir de connoître, toute la chaleur du zèle & l'activité du dévouement.

Chargé, comme M. Esquirol, de la direction médicale d'un grand établissement, pour le traitement des aliénés, M. Royer-Collard s'y est occupé avec le même succès, de tout ce qui pouvoit le rapprocher davantage du but de son institution, & le faire servir à l'étude de la médecine mentale, par la voie rigoureuse & exclusive de l'observation. Plusieurs Mémoires qu'il a communiqués à la Société de la Faculté de Médecine de Paris, sur l'administration de cet établissement, n'ont pas été publiés; mais ceux qui connoissent l'auteur, qui l'ont vu dans l'exercice de ses fonctions, au milieu des améliorations que son zèle & son courage ont demandées & obtenues, savent très-bien qu'il se prépare à de bons écrits par de bonnes actions, & que la science, dont les intérêts sont inséparables de ceux de l'humanité, ne peut manquer dans la suite d'être enrichie par l'expérience d'un observateur aussi laborieux & aussi éclairé.

M. Pariset, qui se trouve aujourd'hui médecin de Bicêtre pour le département des aliénés, fera sans doute, à l'exemple de ses prédécesseurs, un usage très-utile de sa position pour la médecine mentale, ainsi que pour la psychologie générale qui lui est si familière, & dont l'étude spéciale doit lui faire attacher un prix particulier aux nouvelles fonctions qui lui ont été décernées.

Plusieurs médecins français de la même époque, plus ou moins à portée de se livrer à l'étude positive des maladies mentales, en ont fait le sujet de plusieurs dissertations plus ou moins recommandables. Tels sont MM. Dubuisson (1), Giraudy (2), Louyer-Willermay (3), Lanoix (4), & un assez grand nombre de jeunes médecins, qui ont consacré leurs dissertations inaugurales à des traités sur l'hypocondrie & l'hystérie, la manie, la mélancolie en général, ou à quelques-unes de ses variétés, telles que la nostalgie (5), &c..., &c...; la douleur (6), le sommeil (7), le somnambulisme (8).

A peu près dans le même temps, l'état intellectuel d'un jeune homme long-temps abandonné dans les bois (le sauvage de l'Aveyron) & retenu par l'isolement d'une vie sauvage, dans une enfance prolongée & très-voisine de l'idiotisme, a donné lieu à une suite de considérations qu'il suffit de comparer aux recherches du même genre précédemment publiées, pour voir combien, dans moins d'un siècle, la philosophie a changé, & combien les méthodes d'analyses & d'observations se sont perfectionnées. M. Itard, qui s'est plus particulièrement occupé de ce sujet de recherches, l'a suivi dans le plus grand détail, & en lui appliquant, avec une sagacité rare, les idées & les procédés d'investigations, énoncés par Condillac dans sa *Logique* & son *Traité des sensations*.

Les deux Mémoires, publiés d'après cet examen (9), ne peuvent être lus avec trop d'attention par tous ceux qui attachent quelque prix à l'histoire de l'homme en général, à la médecine mentale, & à la psychologie médicale en particulier.

Nous recommandons également à leur intérêt &

(1) *Des Vésanies ou Maladies mentales*, in-8°. 1816.
(2) *Délire de la Belladone*, an 10, th. 53.
(3) *Traité des Maladies nerveuses ou vapeurs.* Paris, 1816.
(4) *Délire dans les maladies aiguës de la poitrine*, 1808, th. 49.
(5) Castelnau, 1806, th. 130.
Voyez aussi dans le même recueil les dissertations de MM. Gerbois, Lachaux-Terrin, &c.....
(6) Billon, an 11.
(7) Frain, in-8°. 169, an 11.
Ferral, in-8°. 272, an 11.
(8) Verner, 398, an 13.
Guilloto, 58, 1818.
Gadou, 93, 1808.
(9) *De l'Education d'un jeune homme sauvage, ou des Premier développemens physiques & moraux du jeune sauvage de l'Aveyron.* Paris, 1801.
Rapport fait à S. Ex. le ministre de l'intérieur, sur les nouveaux développemens & l'état actuel du sauvage de l'Aveyron. Paris. 1807 (imprimé par ordre du Gouvernement).

à leur reconnoissance, les recherches de l'auteur, sur les moyens de rendre l'ouie à certains sourds-muets, dont les organes ne sont pas entièrement paralysés, par une éducation spéciale, & par un exercice progressif & soutenu de ces organes (1). (*Voyez* Ouie (Organe de l'), Muets (Sourds-muets).)

Carus, écrivain philosophe qui a publié un essai sur l'histoire de la psychologie à la fin du siècle dernier, y rapporte avec raison des faits de ce genre, que réclament la médecine morale pratique & générale, ce qui nous porte à ne pas l'oublier lui-même dans ces rapides énumérations, non-seulement par reconnoissance du souvenir qu'il a daigné nous consacrer (2), mais par cet esprit de justice & par cette estime sentie qui forment la conscience & l'honneur de l'historien.

Quelques médecins des nouvelles écoles de Montpellier & de Strasbourg ont également porté leur attention, dans leurs dissertations inaugurales, sur des questions qui tiennent à la médecine morale ou à la psychologie médicale; & l'on peut dire en outre d'une manière générale, que les situations extraordinaires, les événemens mémorables & souvent merveilleux que les temps modernes ont présentés dans une période de dix années, au milieu des agitations politiques & des grandes calamités de la guerre navale ou continentale, ont trouvé dans les médecins français, sous le rapport moral, comme sous le rapport physique, des témoins éclairés, qui en ont recueilli avec soin les circonstances les plus propres à éclairer la physiologie, & à faire partie d'une histoire naturelle de l'humanité.

D'après ce court exposé, il est évident que la portion de la médecine morale, dont les vésanies & les grandes aberrations mentales font l'objet, a été cultivée surtout en France, avec beaucoup de développement, depuis quelques années; que des travaux nombreux lui ont été consacrés, & qu'elle s'est enrichie par une grande variété de faits & d'observations renfermées, & dans quelques écrits particuliers, & dans les collections académiques les plus estimables & les plus répandues.

Il est un autre point de vue de la médecine morale, moins spécial, beaucoup plus usuel & plus rapproché de la pratique journalière de la médecine, qui doit faire connoître les devoirs & les droits du médecin; sa morale & sa politique, les principaux changemens de l'intelligence & des passions sous l'influence des maladies, les détails les plus minutieux, les traits les plus fugitifs, les plus souvent inaperçus de la réaction du physique sur le moral, ou du moral sur le physique dans l'homme, & l'application de ces observations délicates, à la manière de traiter avec les malades, à l'art de les soulager ou de les consoler par le mouvement de leur esprit ou le caractère de leurs affections; de les faire espérer ou attendre, en un mot de les aider à guérir & même à mourir, avec le secours de cette euthanasie, dont Bacon a si bien fait sentir la nécessité & les avantages. Ce point de vue, qui comprend à lui seul la partie la plus considérable de la médecine morale, & dont nous avons cherché à montrer le développement au commencement de cet article, a beaucoup moins occupé les médecins, que la médecine mentale proprement dite, & l'on ne trouve aucun traité dont l'auteur ait cherché à le considérer dans son ensemble.

Toutefois un assez grand nombre d'ouvrages de médecine ou de philosophie peuvent être rapportés dans ces derniers temps, à ce point de vue qui nous paroît constituer la médecine morale proprement dite.

A leur tête nous placerons, & comme le chef du genre, les importantes & ingénieuses recherches de Cabanis que nous avons déjà citées, en faisant entrevoir l'influence qu'elles doivent exercer sur la direction des études philosophiques & médicales. Nous avons essayé nous-mêmes, dans une direction plus rapprochée de la pratique de l'art, & d'après des faits directement puisés dans une suite de rapports journaliers avec les malades, de développer des considérations du même ordre, en nous attachant non-seulement à décrire les maladies mentales essentielles dont le traitement ou l'observation se rencontrent si rarement dans l'exercice ordinaire de la médecine, mais en portant aussi notre attention sur des phénomènes psychologiques, qui tiennent bien plus directement à cet exercice, tels que le délire dans les maladies aiguës, l'ivresse & le narcotisme, l'influence des maladies, & surtout de certaines maladies, sur les facultés intellectuelles & sur les sensations, & l'effet de la contention d'esprit sur l'organisation. (*Voyez* dans ce Dictionnaire l'article Médecine mentale.)

Plusieurs travaux moins étendus, & publiés sous la forme de mémoires, d'observations, de dissertations inaugurales, ont eu pour objet diverses questions appartenant à cette médecine morale usuelle & générale, dont nous cherchons ici à montrer les attributions & à tracer l'histoire.

Telles sont quelques observations que nous avons consignées dans les Mémoires de la Société médicale d'émulation, avec le dessein de montrer comment, dans plusieurs cas, l'effet de certaines

---

(1) Ces Mémoires ont été lus à la Société de la Faculté de Médecine de Paris, & à la première classe de l'Institut royal de France. Nous en avons donné un extrait d'une certaine étendue dans le *Moniteur* de cette époque.

(2) Dans l'histoire dont nous parlons, M. Carus n'a point oublié les beaux ouvrages de Cabanis & ceux de M. Pinel. Il a également cité avec une grande bienveillance les faits que nous avons publiés nous-même sous le titre d'*Observations sur différentes maladies, à la guérison desquelles les médicamens n'ont pas contribué, suivies de réflexions physiologiques sur l'emploi médical des passions*, avec cette épigraphe :

« *Non semper curenda est medicina ex materiâ medicâ & per pharmaca.* »

affections morales peut contribuer beaucoup mieux que les médicamens à la guérison de plusieurs maladies. Tels sont aussi plusieurs fragmens que nous avons consignés dans notre édition de Lavater, mais principalement la dissertation sur la nature de l'homme, un fragment assez étendu sur les passions, le traité entier de l'anatomie du visage, formant à lui seul le quatrième volume de cette édition.

Il seroit trop long, sans doute, de nommer tous les écrits du même genre qui se trouvent épars dans un assez grand nombre de traités ou de collections. Parmi les auteurs de ces écrits, qui ont le plus de droit en ce moment à notre commémoration, nous citerons seulement, & sans vouloir marquer les rangs, ceux qui sont restés présens à notre souvenir, & que nous avons cru se recommander par l'heureuse association du goût le plus pur de l'observation, avec l'esprit philosophique.

L'un des premiers dont le nom vient naturellement se placer dans nos rapides énumérations, est M. Caillot de Strasbourg, dont les médecins & les philosophes ont distingué le discours ayant pour titre : *De l'influence de la Médecine sur les facultés intellectuelles*. Nous placerons sur la même ligne, l'*Essai sur le vertige*, qui fut publié à Berlin, à la fin du siècle dernier, par le docteur Herz, dans lequel les données psychologiques sont appliquées avec beaucoup de sagacité à plusieurs points délicats & compliqués de la médecine pratique. L'histoire de la médecine morale doit également distinguer d'excellentes observations, concernant l'influence des affections de l'ame sur plusieurs maladies externes, publiées dans le dernier volume des prix de l'Académie de Chirurgie, un grand nombre d'articles du *Dictionnaire des Sciences médicales*, les réflexions placées par M. Buisson à la fin de sa Dissertation sur la classification des phénomènes physiologiques; le Discours sur la Douleur, & la Médecine du Cœur, par M. A. Petit, chez lequel l'exercice de l'une des parties les plus pénibles & les plus sévères de la médecine n'éteignit point le goût des belles & des bonnes lettres, qui se retrouve dans la plupart de ses écrits, où l'on voudroit seulement plus de simplicité, & un style mieux approprié à la nature des sujets que l'auteur a traités.

Dans le moment où nous terminons ces considérations générales, deux dispositions de l'autorité, très-importantes, concernant la médecine morale, viennent attirer notre attention; la promotion d'un enseignement sur la médecine mentale dans la Faculté de Paris, par le conseil de l'Université, confié à M. Royer-Collard, & la formation d'une commission composée d'administrateurs & de médecins également éclairés, dans le dessein d'opérer les réformes & les perfectionnnemens devenus indispensables dans le traitement des aliénés.

Ajoutons que l'un des membres de cette commission, M. Esquirol, vient de faire paroître un Mémoire du plus grand intérêt sur l'établissement des aliénés en France, & les moyens d'améliorer cette situation.

Ce travail, que l'auteur ne présente que comme un résumé de l'ouvrage plus étendu qu'il doit incessamment publier, est le résultat de ses nombreuses recherches, de ses voyages, de tous les genres de documens & d'informations qu'il a mis en usage pour connoître l'état présent de nos institutions sanitaires, & les moyens qu'il importeroit de mettre en usage pour les perfectionner ou les rapprocher du moins de leur objet, le soulagement, &, quand elle est possible, la guérison des aliénés.

M. Esquirol commence par observer d'une manière générale, que malgré la civilisation, la disposition bienveillante & le perfectionnement si réel de la société chez les peuples modernes, les personnes atteintes de maladies mentales sont traitées avec autant d'indifférence que d'inhumanité en France & dans la plupart des autres contrées de l'Europe, appuyant cette assertion des réclamations de Joseph Franck pour l'Allemagne, de Chiarruggi & d'Acquin pour l'Italie & la Savoie, de sir Bennet pour l'Angleterre, &c.

Il résulte de ces informations détaillées, qu'il n'existe en France que huit établissemens spéciaux pour le traitement des aliénés, désignés pour la plupart sous le nom de *Maisons royales de santé*.

Les autres établissemens dans lesquels on reçoit les aliénés sont les hôpitaux, les hospices, les dépôts de mendicité, les maisons de force & de correction. Dans tous ces établissemens, le sort de ces infortunés est aussi déplorable qu'il puisse l'être, & l'on peut croire à peine que le tableau des mauvais traitemens, des genres de souffrance auxquels ils sont exposés, a été tracé dans un pays civilisé.

M. Esquirol ne craint pas de faire entendre que ces abus ou inconvéniens seroient bien plus facilement prévenus & corrigés par une disposition de l'autorité, qui, en séparant les aliénés des indigens ou des malades, mais surtout des prisonniers, les réuniroit dans les établissemens spéciaux consacrés à leur traitement, savoir, dans les huit établissemens qui existent déjà, & auxquels il suffiroit d'en ajouter dix nouveaux, qui, en les supposant de 500 mille francs, n'occasionneroient qu'une dépense de 5 millions, tandis que 72 hôpitaux spéciaux, qu'il faudroit bâtir par département, ne pourroient coûter moins de 10 millions 500 mille francs.

M. Esquirol, qui regarde avec raison un asyle pour les aliénés, non pas seulement comme un lieu de refuge & de protection, mais comme un instrument de guérison, indique avec beaucoup de soin, & d'après de longues méditations, les dispositions qu'il faut établir dans leur construction, dont le plan a été tracé par M. Lebas, architecte, & adopté en grande partie en Danemarck pour l'établissement que l'on y construit en ce moment.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

Médecine navale. On désigne sous ce nom une des branches principales de la médecine publique. (*Voyez* Médecine publique.)

La médecine navale a pour but d'appliquer à la situation difficile & dangereuse de l'homme de mer, les données les plus générales de la médecine & les connoissances particulières que l'expérience a fournies aux médecins qui ont été à portée d'examiner dans leurs principaux états les circonstances les plus remarquables de cette situation.

La médecine navale s'étend aussi à tout ce qui concerne l'acclimatement, la salubrité & l'administration médicale des colonies.

Un assez grand nombre d'ordonnances, de réglemens, de dispositions, établis par le gouvernement, ainsi que par les différentes autorités qui en émanent, ont eu pour objet la médecine navale; leur exposition fait partie d'une suite de généralités sur cette division de la médecine publique, qui ne se rattache sous aucun rapport à l'état de la société chez les Anciens, & qui a dû se former & s'accroître avec les progrès de la navigation, ou les changemens que ces progrès ont introduits dans l'économie sociale depuis le milieu du quinzième siècle, mais plus particulièrement dans le cours du dix-huitième.

La découverte, l'usage de la poudre à canon, les grandes expéditions militaires & commerciales, qui devinrent comme l'effet nécessaire de cette découverte, & des progrès toujours croissans de la navigation par le perfectionnement des sciences physiques & mathématiques, devoient faire naître la médecine navale, qui se rattachoit alors aux premiers besoins des nations civilisées. L'ordonnance de 1669, à laquelle on rapporte en France l'organisation de la marine militaire, n'indiquoit encore aucune disposition concernant cette partie de la médecine publique. Celle de 1673, rendue à Nancy le 23 septembre, huit années après l'incendie de l'hôpital civil de Brest, établit d'une manière spéciale des hôpitaux de marine, l'un à Rochefort & l'autre à Toulon, fondation qui ne concernoit en rien le service sanitaire des ports ou des vaisseaux, ni l'instruction des chirurgiens destinés à la marine.

La section VI de l'ordonnance d'août 1681, *touchant la marine*, a pour titre : *Le Chirurgien;* elle comprend les neuf articles suivans. Pag. 95.

Art. I. Dans chaque navire, même dans les vaisseaux pescheurs faisant voyage de long cours, il y aura un ou deux chirurgiens, eu égard à la qualité des voyages & au nombre des personnes.

II. Aucun ne sera receu pour servir en qualité de chirurgien dans les navires, qu'il n'ait esté examiné & trouvé capable par deux maistres chirurgiens, qui en donneront leur attestation.

III. Les propriétaires de navires seront tenus de fournir le coffre de chirurgien garny de drogues, onguens, médicamens & autres choses nécessaires pour le pansement des malades pendant le voyage, & le chirurgien, les instrumens de sa profession.

IV. Le coffre sera visité par le plus ancien maistre chirurgien du lieu, & par le plus ancien apothicaire, autre néantmoins que celui qui aura fourni les drogues.

V. Les chirurgiens seront tenus de faire faire la visite de leur coffre, trois jours au moins avant que de faire voile; & les maistres chirurgiens & apothicaires d'y procéder vingt-quatre heures après qu'ils en auront esté requis; à peine de 30 livres d'amende, & les intérests du retardement.

VI. Faisons défense aux maistres, à peine de 50 livres d'amende, de recevoir aucun chirurgien pour servir dans leur vaisseau, sans avoir copie en en bonne forme des attestations de sa capacité, & de l'état de son coffre.

VII. Enjoignons aux chirurgiens des navires, en cas qu'ils découvrent quelque maladie contagieuse, d'en avertir promptement le maistre, afin d'y pourvoir, suivant l'exigence du cas.

VIII. Leur faisons défenses de rien exiger, ni recevoir des mariniers, à peine de restitution & d'amende arbitraire.

IX. Ne pourra le chirurgien quitter le vaisseau dans lequel il sera engagé, que le voyage entrepris n'ait esté achevé; à peine de perte de ses gages, 100 livres d'amende, & de pareille somme d'intérest envers le maistre (1).

L'ordonnance de 1689 renfermoit des dispositions communes au service de santé de terre & de mer. (*Voy.* Médecine militaire.)

Il ne paroît pas que dans le cours de près d'un siècle, aucune disposition nouvelle un peu importante, concernant la marine, ait attiré l'attention du gouvernement depuis cette époque.

L'ordonnance du 17 mars 1765 donna plus d'extension à ce qui concernoit la médecine & la chirurgie, comme on peut le voir par les titres 66, 87 & 88 de cette ordonnance, que nous croyons devoir rapporter.

Titre LXVI.

Du chirurgien.

Art. I. Le chirurgien doit choisir ses remèdes avec beaucoup de soin, & observer qu'il n'en soit embarqué que de bonne qualité & la quantité ordinaire.

II. La visite & vérification de ces remèdes seront faites en sa présence, comme aussi de ses instrumens, par le médecin & chirurgien du port, qui certifieront l'état qui en aura été fait; le commissaire chargé du détail de l'hôpital, le contrô-

(1) Ordonnance de Louis XIV, roi de France & de Navarre, donnée à Fontainebleau le mois d'août 1681, touchant la marine.

leur & un officier du vaiſſeau, nommé à cet effet par le capitaine, ſeront préſens à cette viſite, après quoi les coffres ſeront fermés, & les clefs en ſeront miſes entre les mains de l'écrivain, qui ne les rendra au chirurgien que lorſque le vaiſſeau ſera ſous voile.

III. Il ſera tenu d'écrire journellement ſur un regiſtre coté & paraphé par l'intendant, les noms des malades, leur maladie, la conduite qu'il a tenue dans leur cure, & la doſe de chaque remède qu'il donnera; ledit regiſtre arrêté par le lieutenant chargé du détail, & par l'écrivain, auxquels il donnera connoiſſance de l'emploi des remèdes, ſera, à la fin de la campagne, remis à l'examen du premier médecin & du chirurgien-major du port, & dépoſé au bureau du commiſſaire chargé du détail de l'hôpital.

IV. Il diſtribuera ſes aides à un certain nombre de malades, afin qu'ils ſoient traités plus commodément, & les viſitera lui-même, le plus ſouvent qu'il pourra.

V. Il aura ſoin que le commis du munitionnaire fourniſſe les rafraîchiſſemens néceſſaires & ordonnés pour les malades, & en cas qu'il y manquât, il en avertira le lieutenant chargé du détail & l'écrivain.

VI. Il informera chaque jour le capitaine de l'état auquel ſe trouveront les malades & les bleſſés, & il l'avertira ſurtout des maux qui pourroient ſe communiquer, afin de ſéparer ceux qui en feront attaqués.

VII. Il fera ſavoir de bonne heure à l'aumônier, l'état & le danger où ſeront les malades, afin qu'il leur donne les ſecours ſpirituels.

VIII. Lui défend Sa Majeſté de rien exiger, ni recevoir des matelots & ſoldats malades ou bleſſés, à peine de deſtitution & de privation de ſes appointemens.

IX. Pendant un combat, il ſe tiendra dans le fond de la cale, ſans pouvoir monter en haut, pour quelque raiſon que ce puiſſe être, & il aura ſoin d'y diſpoſer une place pour recevoir les bleſſés, & tout ce qu'il faudra pour les panſer.

X. Auſſitôt que le vaiſſeau ſera arrivé dans la rade pour déſarmer, l'écrivain fermera en la préſence du lieutenant chargé du détail, & du chirurgien, les coffres de remèdes, & les fera tranſporter au magaſin général, où ils ſeront viſités par les médecin & chirurgien du port, en préſence du commiſſaire de la marine, chargé du détail de l'hôpital, & du contrôleur; les remèdes qui ſe trouveront gâtés ſeront jetés à la mer, & les autres ſeront remis à l'entrepreneur des remèdes.

Titre LXXXVII.

Des hôpitaux à la ſuite de l'armée ou eſcadre.

Art. I. Il y aura un vaiſſeau, ou tout autre bâtiment, de grandeur convenable, pour ſervir d'hôpital à la ſuite des eſcadres de Sa Majeſté, compoſées de dix vaiſſeaux ou d'un moindre nombre, ſuivant leur deſtination, lequel bâtiment ſera pour la navigation ſous les ordres du général, & pour les approviſionnemens, ſous la direction de l'intendant ou du commiſſaire embarqué à la ſuite de l'armée ou eſcadre.

II. Dans le bâtiment choiſi pour ſervir d'hôpital, il doit être obſervé que les ponts ſoient hauts & les ſabords bien ouverts. Il n'y aura point de canon dans l'entrepont ni ſous les gaillards, leſquels ſeront réunis pour coucher l'équipage, afin que tout l'entrepont ſoit réſervé aux malades, ſans qu'il y ſoit ménagé de ſainte-barbe; les câbles ſe vireront ſur le ſecond pont; les cadres ou lits des malades ſeront rangés à côté les uns des autres, avec un eſpace convenable; une toile ou rideau enveloppera le poſte des gens attaqués de maladies contagieuſes, & ils ſeront ſéparés des autres malades, comme ceux-ci le ſeront des convaleſcens; il ſera fait pluſieurs ventouſes ou ſoupiraux, le long du bord, à fleur de deſſous du pont ſupérieur; ils pourront être fermés par de petits ſabords; cependant on fera uſage de tous les moyens les plus praticables & les moins dangereux aux malades, pour purifier & renouveler l'air de leur poſte, & à cet effet on ſe ſervira de ventilateurs pour porter quelques parfums dans l'entrepont, ou un air frais, & des tuyaux aériens pratiqués dans les cheminées ou autres pour établir la circulation de l'air; ce bâtiment aura néceſſairement un robinet dans la cale, & une pompe en avant; il ſera tenu dans la plus grande propreté poſſible.

III. Il y aura dans l'hôpital, un aumônier, un écrivain, un médecin & un chirurgien-major: à l'égard des autres chirurgiens & apothicaires, le nombre en ſera réglé relativement à la grandeur du bâtiment.

IV. Cet hôpital ſera pourvu des inſtrumens & autres choſes néceſſaires pour la chirurgie & pharmacie, comme auſſi de médicamens, vieux linges, chemiſes, draps, matelas, traverſins, couvertures, pour autant de malades qu'il ſera poſſible d'y placer, & généralement de tout ce qui concerne la préparation des viandes & alimens des malades & bleſſés, & de tout ce qui eſt à leur uſage.

V. Défend expreſſément Sa Majeſté, à tous ceux qui ſont prépoſés pour le ſoin & à la garde des malades, comme à toutes autres perſonnes embarquées ſur les vaiſſeaux ſervant d'hôpital, & ſur tous autres vaiſſeaux, de ſe ſervir en aucune ſorte pour leur propre uſage, des meubles & effets deſtinés aux malades, ſous peine de perdre pour la première fois un mois de leurs appointemens ou ſolde; & fait Sa Majeſté la même défenſe & ſous la même peine aux chirurgiens d'en prêter à qui que ce ſoit.

VI. Les vivres & rafraîchiſſemens ſeront fournis

par le munitionnaire de la marine, aux malades & aux blessés, suivant le traité passé avec lui.

VII. Le commandant du vaisseau servant d'hôpital, sera très-attentif sous voile aux signaux qui pourront lui être faits pour recevoir des malades, & il fera soigneusement ceux de convalescence aux vaisseaux qui auront des gens d'équipage à reprendre. Il portera une grande attention à sa manœuvre particulière, & à ne se point séparer de l'armée.

Titre LXXXVIII.

Du médecin de l'hôpital à la suite de l'armée.

Art. I. Le médecin qui servira à la suite de l'armée navale, visitera avant son départ, avec le médecin & le chirurgien-major du port, en présence du commissaire de l'hôpital & du contrôleur du port, les coffres des drogues & remèdes qui seront embarqués dans les vaisseaux servant d'hôpitaux, aura soin qu'ils soient de bonne qualité & qu'il y en ait la quantité ordonnée, & que les lits, linges & tous les ustensiles & rafraîchissemens nécessaires, soient embarqués suivant l'inventaire, dont il lui sera remis un double.

II. Il empêchera, pendant la campagne, qu'il ne soit fait aucune dissipation des remèdes & rafraîchissemens; rendra compte au commandant & à l'intendant ou commissaire embarqué, du nombre de malades & de blessés qui seront mis dans les hôpitaux; de la qualité de leurs maladies & blessures; il arrêtera toutes les semaines avec l'officier chargé du détail & l'écrivain, la consommation des remèdes & rafraîchissemens.

III. Il aura les mêmes soins & fonctions dans les hôpitaux à la suite de l'armée, ou ceux qu'on pourroit former à terre dans les relâches, que le médecin entretenu dans l'hôpital établi dans le port (1).

D'après la lecture de ces articles, il est évident que l'on ne s'étoit point encore occupé d'un enseignement uniforme & public, pour les médecins destinés au service de la marine.

Un réglement plus spécial & approprié avec plus de détails & de lumières aux besoins de la marine dans ce qui concerne la médecine, eut pour objet l'organisation régulière des écoles *des grands ports* où elles étoient établies; réglement dans lequel on trouve une disposition qui établit différens moyens d'émulation, tels que des distributions de médailles, & le concours pour l'avancement dans le service, indépendamment de toute autre considération.

D'autres réglemens moins étendus eurent pour objet différens points d'hygiène navale.

Si l'on parcourt à une époque plus récente, les divers actes du gouvernement concernant la marine en France, on y reconnoît plusieurs arrêtés qui ont plus ou moins contribué au perfectionnement de cette partie du service; l'arrêté du 2 floréal an II, par exemple, détermina une direction plus centrale, plus uniforme, dans le service, par la création d'un comité de salubrité.

Pour compléter ces vues générales, nous devrions nous livrer à quelques vues sur les améliorations les plus importantes, dont la médecine navale est susceptible, sur les rapports, la connexion de ces améliorations, avec l'état présent des sciences physiques, & les besoins de l'homme de mer, des navigateurs & des colons divers, chez les peuples modernes. Il nous importeroit aussi de comparer cette grande division de la médecine publique, chez les différens peuples, dont les gouvernemens donneront d'autant plus d'attention aux institutions & aux lois qui en font l'objet, qu'ils attachent plus de prix au bonheur, à la vie des hommes, & aux idées à la fois exactes & généreuses qui servent de base à l'économie sociale; mais un plus grand espace & des renseignemens plus étendus nous seroient nécessaires pour traiter ces grandes questions, auxquelles nous chercherons à n'être pas tout-à-fait étrangers dans les articles Navale (hygiène), Navigateurs (maladies des), Nautique (médecine), Mer (hommes de); titres divers sous lesquels plusieurs ouvrages estimables ont été publiés à différentes époques.

La médecine navale proprement dite devroit avoir essentiellement pour objet dans ses diverses parties, l'étude du mode d'organisation le plus favorable aux habitudes de la navigation, des effets de ces habitudes sur les différentes parties & les différentes fonctions du corps humain; les moyens de rendre ce genre de vie moins insalubre, & les maladies auxquelles il expose le plus les hommes qui s'y trouvent livrés, non-seulement à bord des vaisseaux, mais aussi, mais en outre dans les lieux de débarquement & de séjour, où les navigateurs sont trop souvent obligés de s'arrêter, pour ne pas compter leur influence parmi les chances d'insalubrité & de danger auxquelles ils sont le plus exposés.

Nous ne connoissons aucun ouvrage dans lequel la médecine navale ait été considérée sous ce point de vue. Ramazzini, qui n'a point oublié cette profession dans son *Traité sur les maladies des artisans*, ne lui a consacré qu'un chapitre assez court, qui se borne à quelques généralités. L'auteur remarque avec raison qu'avant la découverte de la boussole, la navigation étoit plus insalubre dans plusieurs de ses parties, puisque les pilotes étoient continuellement obligés, pendant la nuit, d'avoir les yeux fixés sur la petite ourse pour connoître leur chemin; mais il auroit pu ajouter que d'une autre part, & par l'effet de cette découverte de la boussole, d'autres dangers, d'autres maladies, se sont développés avec les progrès de la navigation dans les voyages de long cours, & dans les expéditions commerciales ou militaires.

(1) Ordonnance du Roi, concernant la marine, du 25 mars 1765. Paris, de l'Imprimerie royale.

Du reste, Ramazzini a montré autant de justesse d'esprit que de philantropie, en donnant une attention toute particulière aux dangers de tout genre & aux causes variées d'insalubrité, qui menacent continuellement la santé & la vie des rameurs & des matelots, lorsque des chefs sans humanité ou sans lumière, n'éloignent pas de ce genre de vie, par une prévoyance éclairée, les causes d'insalubrité qui n'en sont pas tout-à-fait inséparables.

Malgré les progrès de la navigation dans le quinzième & le seizième siècle, il ne paroît pas qu'aucun médecin se soit particulièrement occupé de la médecine navale. Nous voyons seulement dans l'ouvrage de Jean de Vigo, publié en 1526, que l'auteur en a consacré un chapitre à quelques considérations sur les fièvres qui attaquent les marins.

Un peu plus tard, Glauber publia un petit traité ayant pour titre : *De Consolatione navigantium*, dans lequel on trouve l'idée heureuse & féconde, qui fut réalisée dans la suite par Cook, d'embarquer de l'extrait de bière pour préparer cette boisson à bord des vaisseaux.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle & dans la première moitié du dix-huitième, un assez grand nombre de traités & de dissertations inaugurales ont eu pour objet des parties plus ou moins étendues de la médecine nautique. Ainsi Cockburne, estimé & cité par Haller (1), donna en 1697 son *Traité sur la nature, les causes & la cure des maladies des gens de mer.*

Le même auteur donna aussi en 1701, une dissertation ayant pour titre : *De Morbis navigatorum.*

L'école de Stahl ne fut pas tout-à-fait étrangère à des études semblables, & on lui doit une dissertation estimée sur la médecine des marins (*de Morbis nauticis*), publiée en 1705.

L'école de Linné donna plus d'étendue à cette même étude, & l'excellent *Recueil des Aménités académiques* contient plusieurs dissertations sur différens points de la médecine ou de l'hygiène nautique (2).

Vater, Chirac, Buchner & plusieurs autres médecins donnèrent, dans la même période, quelques écrits assez peu importans, & il faut aller jusqu'à Morougues & Duhamel, du moins en France, pour trouver des vues & des aperçus sur la médecine navale, qui méritent d'être consultés ; Morougues donna ses observations sur la corruption de l'air des vaisseaux, dans le premier volume des *Savans étrangers de l'Académie des sciences.* L'ouvrage de Duhamel a pour titre : *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*, 1759. Il est rempli de vues ingénieuses en pratique, & de résultats éminemment tirés de l'expérience & de l'observation.

L'auteur, dès l'année 1732, avoit donné, au nom de l'Académie & sur la demande de M. de Maurepas, alors ministre de la marine, un excellent rapport sur le choix d'une étuve propre à courber les bordages des vaisseaux ; travail qui fut suivi de plusieurs autres du même genre, & dont l'utilité fit créer, en sa faveur, une place d'inspecteur de la marine.

Chargé de ces importantes fonctions, Duhamel dirigea long-temps des travaux dans le port.

« Les vaisseaux construits suivant ses vues, dit » Vicq-d'Azyr, étoient pour lui l'objet du plus vif » intérêt : lorsqu'ils étoient maltraités par la tem- » pête, ou subjugués par les ennemis de l'Etat, il » les regrettoit, non-seulement comme citoyen, » mais encore parce qu'ils étoient en quelque » sorte son ouvrage ; & M. Duhamel étoit l'homme » de France, qu'une guerre maritime inquiétoit » le plus. Avec quel plaisir il auroit été témoin de » cette paix qui sera durable, parce qu'elle ne » succède pas à d'injustes entreprises, à des dé- » prédations barbares, & surtout parce qu'on doit » la regarder comme le repos de plusieurs puis- » sances, toutes intéressées à ce qu'elle ne soit » troublée par aucune ! »

L'ouvrage que nous venons de citer est justement regardé comme le premier ouvrage élémentaire qui ait été publié sur l'art de conserver la santé des matelots. L'auteur, suivant son biographe, a démontré que les maux si souvent attribués à l'atmosphère de la mer, ont leur source dans le vaisseau lui-même (1). Il y a fait placer des ventilateurs, dont il a étendu l'usage au renouvellement de l'air dans les hôpitaux (2), & il a fait connoître les dangers de la coutume où l'on est d'embarquer une grande quantité d'animaux qui nuisent, qui infectent en même temps, & de porter ainsi tous les inconvéniens du luxe & de la bonne chère dans une demeure étroite, plus resserrée encore par les besoins de ses habitans que par ses propres limites, & dans laquelle tout retrace à l'homme la nécessité d'être économe, frugal & vigilant.

Huxham, sans avoir écrit d'une manière spéciale sur la médecine nautique, a donné d'utiles observations sur la saignée dans la plupart des maladies fébriles & en apparence inflammatoires

---

(1) *Bibliothèque de Médecine pratique*, tom. IV, pag. 197.

(2) Dans le volume V, *Diss. de Morbis expeditionis classicæ*, 1756.

Dans le volume VIII, *Morbi Nautarum Indiæ*, &c.

(1) Il a fait un nouveau réglement pour l'instruction des chirurgiens de la marine, & il a rétabli l'émulation parmi eux.

(2) M. Duhamel est le premier qui ait établi des ventilateurs en France dans quelques hôpitaux. Il a aussi fait pratiquer des ouvertures dans la partie la plus élevée des salles, où il faisoit placer un poêle : ainsi l'air dilaté par la chaleur circuloit plus librement.

des marins, sur le danger de la saignée dans le traitement d'une péripneumonie qu'il eut occasion d'observer, & à laquelle les marins sont exposés, lorsqu'après avoir séjourné dans les climats chauds, ils reviennent en Europe dans des saisons froides & humides.

L'ouvrage de Rouppe, *de Morbis navigantium*, est un des plus étendus & des plus estimés (1).

On n'attache pas moins de prix au *Traité du scorbut*, par Lind, aux excellentes observations du même auteur sur les *maladies des Européens dans les pays chauds*, à son instruction pour conserver la santé des équipages, & à ses Mémoires sur la contagion & sur les fièvres, dont Fouquet de Montpellier a donné la traduction.

Poissonnier-Desperrières fit paroître de 1767 à 1771, des observations sur les maladies des gens de mer en général, & sur les avantages du régime végétal (2) en mer; travail qui annonce sans doute des vues, des intentions estimables, mais qui ne paroît pas avoir le degré de mérite & d'importance qu'on lui attribue dans le Recueil de la Société royale de médecine, dont l'historien ne craint pas d'accorder à l'auteur une forte d'initiative dans les précautions ordonnées & dirigées avec tant de succès par le célèbre Cook pour assurer la santé de ses équipages.

Cook, l'immortel Cook, ne se borna point à l'application de quelques données scientifiques & théoriques à l'hygiène navale; il y joignit toutes les ressources d'une ame forte, d'un esprit attentif, d'une surveillance continue, aux moindres détails du régime physique & moral de son équipage. « Il a été près de trois années en mer, dit un de » ses panégyristes, & n'a perdu que peu d'hommes. » Ses soins paternels & son génie ont trouvé des » moyens nouveaux de conserver la santé de ses » équipages. Il a montré à l'Europe, & par des » essais réitérés, qu'on peut dans un voyage de » long cours, malgré la rigueur des climats & » leurs alternatives subites & dangereuses, con- » server les hommes avec une égale probabilité, » & presque comme dans leurs foyers. Il a rendu » compte de ses moyens à la Société royale de » Londres, & il a mérité une médaille d'or qui » devient une couronne civique. »

Les discours de Pringle qui ont eu pour objet de donner un compte & une explication détaillée de cette conduite de Cook, sont devenus comme inséparables de son voyage, & les lords de l'amirauté en ordonnèrent également l'impression.

L'auteur commence par observer dans ce discours, que les premiers voyages entrepris par la compagnie des Indes en Asie, ont été si meurtriers que, « suivant la remarque d'un physicien qui vivoit » dans ce temps-là, c'est-à-dire, au commence- » ment du siècle dernier, en 20 ans, il étoit mort » 10,000 matelots du scorbut seul; mais, sans » chercher des époques aussi reculées, l'expédi- » tion de l'amiral Anson en fournit de nos jours » un exemple trop mémorable pour être oublié. » Du détroit de Lemaire jusqu'à l'île de Jean » Fernandez, *le Centurion* perdit seul 200 hom- » mes, & cette scène affreuse ne finit pas là, puis- » que ce vaisseau, qui contenoit lui seul les restes » de l'équipage, perdit pendant quelque temps 8 » à 10 matelots par jour. Enfin, dans un voyage » de deux ans, l'amiral Anson avoit vu périr les » quatre cinquièmes de ses compagnons. Il est vrai » que le docteur Mead, qui vivoit alors, avoit con- » clu d'après le journal des chirurgiens, qu'il s'é- » toit mêlé une fièvre putride contagieuse au scor- » but; & en effet, comme l'observe M. Pringle, » le vaisseau de cet amiral étoit si chargé pendant » son voyage, qu'il étoit impossible d'ouvrir les » écoutilles, à moins que ce ne fût dans le temps » le plus calme. » (Vicq-d'Azyr, *Éloge historique de Pringle.*)

Cook avoit pris à bord de ses vaisseaux une certaine provision de *sourcrout*, dont il tira des avantages que la théorie de Pringle sur les causes du scorbut ne paroît pas bien expliquer. Le même auteur est plus heureux en rendant compte des effets salutaires de la *drèche*, & des liqueurs qui contiennent de l'acide carbonique. Il loue avec raison les soins que Cook s'est donné pour que ses matelots changeassent à propos d'habits, & qu'ils fussent toujours aussi sèchement qu'il est possible; & il remarque que le scorbut sur terre est endémique dans les pays dont l'atmosphère froide & humide n'est point balayée par les vents.

Le scorbut avoit d'abord attiré toute l'attention des médecins qui s'occupèrent de la médecine navale. Une autre maladie, la fièvre jaune, qui se montra souvent avec le caractère de ces épidémies & de ces contagions désastreuses, dont l'apparition fait époque dans l'histoire des peuples, devint à son tour le sujet d'un grand nombre de recherches & d'observations.

Poupé-Desportes, qu'on doit compter parmi les auteurs qui s'engagèrent dans cette carrière, donna son ouvrage en 1764 (1). Un grand nombre d'écrits ont été publiés en Angleterre sur la même maladie. Il seroit trop long d'en donner la nomenclature, & nous nous bornerons à remarquer d'une manière générale, que MM. Devèze, Caillot, Delmas, se sont placés en France au premier rang des auteurs qui ont fait de cette fièvre redoutable le sujet de leurs observations. Dans la même période

(1) *De Morbis navigantium*. Lugd. Bat. 1764, in-8°.

(2) Desperrières vouloit faire adopter exclusivement le régime végétal à bord des vaisseaux, afin de diminuer le nombre & la gravité des maladies. L'équipage de *la Belle-Poule*, qui fut soumis à ce régime, eut, à la vérité, très-peu de malades dans une longue expédition, mais tous ses hommes étoient d'une maigreur & d'une foiblesse qui ne montroit pas sous un jour favorable les résultats de cette grande expérience.

(1) *Histoire de Saint-Domingue*, que l'on estime pour de bonnes observations sur la fièvre jaune.

période ont paru des traités plus étendus, de Trotter, sur la médecine nautique (*Medicina nautica*, 1799); de Blane, médecin de la flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Rodney, sur les maladies de cette flotte, & les maladies les plus fréquentes des gens de mer; de Clark, sur les maladies les plus communes dans les voyages de long cours.

La Société royale, qui dans sa courte durée rendit tant de services, & ne fut étrangère à aucune partie de la médecine publique & de la police sanitaire, a été consultée plusieurs fois par le gouvernement sur différens objets relatifs à la médecine navale.

On a cité souvent & justement avec éloge, son excellente instruction sur le mal rouge de Cayenne. On ne lui doit pas moins de reconnaissance pour le rapport qu'elle publia en réponse à plusieurs questions qui lui étoient adressées par le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, relativement à la nourriture des gens de mer (1).

On ne pourroit, sans injustice, oublier dans ce coup d'œil rapide sur l'histoire de la médecine navale les utiles observations de Dazile sur le tétanos & les maladies des nègres, les traductions de Thion de la Chaume, les observations de Nicolas Fontana sur les maladies des Européens dans les climats chauds, de Retz sur les maladies de Rochefort, de Mauran *sur la médecine en quelque sorte domestique des marins, à l'usage des chirurgiens du commerce & des capitaines des navires sur lesquels il n'y a point de chirurgiens.*

M. Keraudren, médecin en chef des armées navales & inspecteur-général du service de santé de la marine, n'a pas cessé depuis plus de dix années de chercher & de trouver dans les fonctions qui lui sont confiées, l'occasion de publier un assez grand nombre de mémoires, de recherches, de faits relatifs aux différens objets qui se rattachent à ses fonctions. On lui doit en particulier un Mémoire justement estimé, & récemment publié sur les causes des maladies des marins, & sur les soins à prendre pour conserver leur santé dans les ports & à la mer (2).

Digne émule de M. Keraudren, M. Pallois fit paroître en 1811, & comme dissertation inaugurale, un essai sur l'hygiène navale, dans le dessein particulier de préserver du scorbut les équipages des vaisseaux pendant les voyages de long cours.

M. Delivet a écrit sur le même sujet, mais d'une manière moins utile, malgré l'étendue & le volume de son ouvrage.

Péron, dans le célèbre & le malheureux voyage dont les fatigues & les dangers ont abrégé sa vie, porta son attention sur quelques points de cette même hygiène, comme on le voit par sa dissertation sur l'usage du bétel, pour préserver de la dyssenterie des pays chauds, & ses observations sur la météorologie appliquée à la salubrité des vaisseaux. (L. J. Moreau de la Sarthe.)

(1) *Voyez* Mémoires de la Société royale de Médecine, années 1784 & 1785. La principale coopération de ce rapport appartient à Thouret, dont le nom rappelle un si grand nombre de travaux & de services du même genre, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle & au commencement du dix-neuvième.

(2) Paris, de l'Imprimerie royale, 1817.

Médecine publique. Médecine appliquée aux besoins du corps social, & considérée dans le dessein d'éclairer la partie administrative du gouvernement, ou les diverses autorités qui en émanent, dans tout ce qui concerne la salubrité publique, le soin, la conservation ou même le perfectionnement & le choix des hommes pour divers genres de services & de fonctions.

La police appliquée aux détails de la salubrité dans les villes ou dans les campagnes, ce que l'on pourroit appeler & ce que nous avons appelé l'*édilité médicale*, forme la partie la plus considérable de la médecine publique (1).

La médecine publique ou l'hygiène publique n'est pas moins distincte de la médecine légale, avec laquelle on la confond le plus souvent, que l'ordre juridique de l'ordre judiciaire. Ainsi les médecins doivent se regarder comme interrogés ou consultés sur des questions de médecine ou d'hygiène publique, lorsque l'autorité réclame & emploie leurs documens hors des formes juridiques, comme dans l'administration des secours publics, & dans les mesures dirigées contre les maladies pestilentielles ou épidémiques.

Les questions qu'on leur adresse appartiennent au contraire à la médecine légale, lorsque quelques intérêts privés sont en opposition avec l'intérêt général, comme dans l'établissement d'un atelier insalubre ou la vente d'alimens nuisibles, de boissons frelatées, de remèdes secrets, &c. &c.

Telles sont du moins les idées que M. le professeur Hallé semble attacher à l'hygiène publique, en la regardant comme l'ensemble des règles & des préceptes pour la conservation de l'homme considéré collectivement, & en lui rapportant dans son histoire générale de l'hygiène, plusieurs lois des Anciens, certains détails de leurs mœurs, mais principalement ce qui regarde la gymnastique, les bains, la nature & l'ordre des repas, l'exposition & la construction des habitations, les mêmes objets chez les Modernes, & en outre ce qui tient aux mesures préservatives dans les cas de maladies pestilentielles ou épidémiques, au régime, à la disposition des lazarets, au régime des hôpitaux, des prisons, des maisons de travail, enfin à la salubrité des villes, des camps, des vaisseaux, & les précautions qu'exigent les colonisations & les desséchemens. (*Voyez* dans le

(1) *Voyez* l'esquisse d'un cours d'hygiène, par l'auteur de cet article, brochure in-8°. 1800.

tome VII de ce Dictionnaire, l'article Hygiène, pag. 374 & suivantes, & pag. 436.)

Cette distinction, qui semble avoir échappé à la plupart des auteurs qui ont publié des traités de médecine légale, nous paroît assez importante pour nous y arrêter avec quelques détails, dans les réflexions suivantes.

On trouve ce nom ou ce titre d'hygiène ou de médecine publique, ainsi qu'un grand nombre d'articles qui s'y rapportent, dans plusieurs traités de médecine légale d'une certaine étendue. Aujourd'hui, & lorsque la médecine légale & l'hygiène sont l'objet d'un enseignement distinct & séparé, n'est-il pas nécessaire d'en fixer d'une manière plus positive les différentes attributions, & d'en reconnoître à ne pas se méprendre, les véritables limites & les justes proportions?

Il est assez difficile de répondre d'une manière directe & tranchée à cette question; nos divisions des productions de la nature, de nos connoissances, des nombreuses modifications de nos organes, dans l'état de santé ou de maladie, sont toujours si insuffisantes, si incomplètes, qu'il est bien difficile de ne pas reprendre les mêmes objets, sous différens points de vue, dans plusieurs sections ou divisions d'études, ou même d'hésiter sur la place que plusieurs de ces objets doivent occuper dans nos cadres encyclopédiques. Ces réflexions générales s'appliquent sans doute d'une manière particulière à l'objet qui nous occupe; sans doute plusieurs questions de médecine légale ont pour objet la salubrité publique, & la protection de la société contre plusieurs offenses extérieures que les intérêts particuliers peuvent exciter, & qui ne peuvent être arrêtées ou prévenues que par le jugement des tribunaux compétens; la décision, les arrêtés, les ordonnances des autorités quelconques, ayant le même caractère & le même effet que ces jugemens. Ainsi, par exemple, l'éloignement à une grande distance des villes, des ateliers ou des manufactures insalubres, la réclusion des fous ou des hommes dangereux, la surveillance de la vente des médicamens & des alimens, toutes les mesures ou décisions sévères contre une ambition ou une cupidité trop violente ou trop peu éclairée pour respecter, dans ses efforts, la tranquillité ou la salubrité publique, sont des circonstances qui se rapportent évidemment à la médecine légale, qui exigent des actes d'autorité judiciaire ou administrative, d'après des renseignemens tirés de l'expérience & du savoir des médecins. D'une autre part, tous les actes spontanés de l'administration, également appuyés sur des données médicales & physiologiques, & sous la forme d'une surveillance active, d'une sollicitude éclairée, appartiennent à l'hygiène.

Telles sont les mesures prises dans les cas d'épidémies ou d'épizooties, de maladies épidémiques ou contagieuses, l'établissement des lazarets, la surveillance habituelle de tout ce qui peut assurer ou augmenter la salubrité des villes & des campagnes, l'hygiène militaire, l'hygiène navale, les soins apportés à l'éducation & même à la morale publique, au choix, à la nature des fêtes, des spectacles, de tous les genres d'impressions & d'actions intellectuelles capables de produire un grand effet sur la multitude, de l'éloigner de la vie active & laborieuse par le goût des plaisirs frivoles, la corruption des mœurs, la quiétude contemplative & les ébranlemens fanatiques.

La ligne de démarcation entre ces deux ordres de considérations paroît assez marquée relativement aux dispositions de l'autorité; mais ces mêmes objets, considérés sous un point de vue scientifique, sont tellement liés, qu'il est souvent impossible de les séparer dans l'étude de l'hygiène ou de la médecine légale.

Du reste, sans chercher à séparer entièrement les questions de médecine publique de la médecine légale, on peut les rapporter à deux titres principaux; savoir:

1°. La police médicale;

2°. La police sanitaire ou hygiénique, ce que nous avons désigné sous le titre d'*édilité médicale*.

La police médicale comprend deux objets bien distincts, l'administration de la médecine, avec le dessein de donner des garanties suffisantes de la capacité des médecins, & d'assurer les secours de l'art de guérir à toutes les classes de la société. Le second objet consiste dans la surveillance apportée à la vente, distribution, découverte de tous les genres de médicamens, à l'inspection des pharmaciens, herboristes, droguistes, épiciers, possesseurs de remèdes secrets, les propriétaires d'eaux minérales naturelles, d'eaux minérales factices, d'appareils pour bains d'eau simple, fumigations sèches ou humides, végétales ou minérales.

La police sanitaire ou hygiénique se rattache également à deux objets principaux; savoir:

1°. L'état général de la société;

2°. L'état ou le genre de vie particulier qui constitue les différentes espèces de métiers ou de professions, d'où la police sanitaire générale & la police sanitaire spéciale.

La police sanitaire générale s'applique, comme cette dénomination l'indique, à l'ensemble de la société, & dans l'intention de la protéger contre toutes les causes de troubles ou de maladies qui peuvent venir des circonstances extérieures ou de l'état même de l'homme, de son activité, de ses passions, qu'il faut diriger autant pour assurer la santé, l'entretien de ses forces physiques, que pour lui donner les moyens d'une félicité réelle & durable.

La police sanitaire générale, dans ses mesures relatives aux causes extérieures de maladie ou d'un dommage quelconque, se dirige contre deux classes bien distinctes de ces causes: 1°. les causes qui agissent en dehors, sous forme atmosphérique;

2°. les causes qui pénètrent dans l'organisation, soit par aspiration, soit par ingestion.

Les causes ou conditions appartenant au milieu atmosphérique, ou qui se trouvent mêlées, diffuses, sous forme d'effluves, de miasmes, de poisons, sont en très-grand nombre. Les mesures qu'elles ont provoquées de la part de l'autorité éclairée par la médecine, ont principalement pour objet la salubrité des lieux ou des climats, le desséchement des marais & des étangs, la conduite des eaux, la disposition, la propreté des habitations, le placement particulier des hôpitaux, des prisons, des cimetières, des ateliers insalubres; les efforts pour prévenir, arrêter les épidémies, les contagions, les maladies locales ou endémiques, les épizooties, &c.

Les objets qui se rapportent aux causes moins diffuses, & introduites dans l'organisation par voie d'ingestion, & qui peuvent intéresser l'hygiène publique, sont en assez grand nombre : les eaux, les alimens, leurs qualités, leur choix, leur altération, leur falsification, &c....

Tout ce qui peut se rapporter à ces différens objets, tels que la police des marchés, la surveillance des bouchers, des marchands de vin, des chaircuitiers, ce que l'on appeloit autrefois *le langueyage*, &c., &c., &c., appartiennent évidemment, dans cette nouvelle division, à la médecine publique, & nécessairement ont donné lieu, chez les différens peuples civilisés, à plusieurs ordonnances ou réglemens qui se trouvent épars dans les annales de l'administration.

Ce qui concerne l'état même des hommes dans l'hygiène publique, ne se borne pas à l'emploi, à la direction de son activité & de ses affections; il doit en outre assurer, protéger ses derniers momens, surtout dans le cas d'une mort apparente, & l'empêcher, par des précautions sages, de se trouver la victime d'une méprise funeste, & dont il a existé plusieurs exemples.

La police sanitaire spéciale s'applique à des situations particulières, à des établissemens, des institutions ou des professions qui emploient, sous forme de sociétés ou de masses, un grand nombre d'individus qui ont un genre de vie particulier, & qui, par cela même, sont exposés à des chances, des dangers, des causes de mort ou de maladies, auxquels il importe d'opposer tous les moyens de protection ou de secours que l'on peut tirer du progrès des lumières ou de la civilisation la plus avancée.

Cette hygiène spéciale peut se partager en hygiène civile & hygiène militaire & navale.

L'hygiène civile comprend le régime, la surveillance des maisons d'éducation, des maisons de santé, des établissemens particuliers pour le traitement des aliénés, des hôpitaux, des maisons de travail, des bagnes, &c., &c....

L'hygiène militaire, dont les secours les plus actifs, les plus éclairés, sont toujours très-insuffisans, se trouve renfermée, comme une des sections précédentes de l'hygiène publique, dans deux divisions principales; savoir :

1°. La surveillance des causes d'action ou d'effets qui sont distincts de l'organisation.

2°. La surveillance des phénomènes de l'organisation des états de l'homme dont les modifications peuvent servir ou nuire à sa santé.

Le nouveau plan de constitution de la médecine en France, renferme plusieurs articles concernant l'exercice de la médecine, considéré dans ses rapports avec la salubrité publique & la police de la médecine. Ainsi, non-seulement on s'occupe, dans ce plan de réforme, de la manière dont les médecins & les chirurgiens doivent être distribués pour secourir le peuple des campagnes & des villes, & de la correspondance de ces différens médecins; mais on y traite en outre de tout ce qui peut regarder la médecine publique, relativement à la vente & à la préparation des médicamens, l'inspection des officines, des pharmacies publiques, des eaux minérales, des remèdes secrets, le rétablissement des sages-femmes dans les campagnes, l'organisation des hôpitaux, des bases de cette organisation, certains détails administratifs & réglementaires, également importans pour le bien du service & pour les progrès de la médecine. (*Voyez* cet excellent ouvrage, *passim* depuis la page 68 & depuis la page 104.)

Dans un ouvrage récemment publié, M. le professeur Prunelle a préféré la dénomination de *médecine politique* à celle de *médecine publique*, comme plus propre à indiquer le résultat des rapports qui peuvent exister entre les institutions sociales & la nature humaine, ce qui comprend l'application continuelle des principes de la médecine, de l'expertise & des connoissances médicales, à l'entretien de la salubrité publique & à l'administration de la justice, en réunissant ainsi, sous un titre commun, la médecine légale & la police médicale, dont il étend l'acception de manière à y rapporter toutes les données, tous les documens que l'on peut tirer de la médecine, pour en former les principes de toutes les lois, de tous les réglemens relatifs à la salubrité publique. (*Voyez* POLITIQUE (Médecine); *voyez aussi* PUBLIQUE (Médecine) & HYGIÈNE.)

(L. J. MOREAU DE LA SARTHE.)

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. La médecine vétérinaire a pour objet la conservation & le perfectionnement des animaux que l'homme a soumis à son empire. Quoique les Grecs & les Romains aient cultivé cette science, ils ne nous ont laissé aucun ouvrage didactique qui présente, je ne dis pas l'ensemble de la médecine vétérinaire, mais seulement des notions précises sur une de ses parties : des aperçus vagues, des notions confuses & beaucoup d'erreurs, voilà ce que les amateurs de bibliographie peuvent dé-

couvrir dans les livres des Anciens qui ont écrit fur la médecine vétérinaire.

Ariftote, dont le vafte génie embraffoit les connoiffances de plufieurs fiècles, eft très-inférieur à lui-même quand il parle des maladies auxquelles font expofés les animaux domeftiques. Les cochons, dit-il, font fujets à trois genres de maladies : l'une, qu'il appelle *rauceclo*, affecte différentes parties du corps & fait périr l'animal fi elle defcend fur le poumon. D'après la defcription très-incomplète de ce genre, j'ai cru reconnoître l'affection charbonneufe : les deux autres font nommées *ftrunca*; la douleur de tête & la pefanteur des membres font les fymptômes pathognomoniques du premier, & le flux dyffentérique, du fecond. Le vin, adminiftré par les narines, lui femble le meilleur remède à oppofer à la première de ces affections, & la feconde lui paroît incurable. Il décrit enfuite une maladie des cochons qu'il nomme *graudo*, & qui ne peut être autre chofe que la ladrerie. La defcription de cette maladie, la plus étendue de celles qu'il donne, eft bien loin d'être fatiffaifante; il n'ordonne d'autres remèdes contre la ladrerie que l'ufage du feigle & le changement de nourritture.

Les chiens font fujets à trois efpèces de maladies, la rage, l'angine & la goutte : la rage ne fe communique point à l'homme ; les deux autres affections font mortelles. Que peut-on connoître de la pathologie du chien d'après un tel chapitre ?

Ariftote ne nous apprend pas mieux celle du bœuf. Ce quadrupède, dit-il, n'a que deux efpèces de maladies, la goutte & encore le *ftrunca*, qu'on ne peut traduire que par le mot *écrouelle*; & cependant il décrit fous ce titre une efpèce de péripneumonie gangreneufe, qu'il compare à la fièvre de l'efpèce humaine.

Les chevaux vivant en liberté ne font fujets qu'à la goutte ; ceux qu'on nourrit à l'écurie font expofés à plufieurs maladies qu'il eft affez difficile de reconnoître fur les defcriptions vagues qu'en donne Ariftote. Il femble parler des tranchées, de la rage, de la fourbure, qu'il nomme *hordeatio*, du vertige & des flux par les nafeaux. Il regarde la morfure de la mufaraigne comme mortelle pour le cheval & les autres animaux domeftiques ; cette erreur s'eft tranfmife d'âge en âge jufqu'à ces derniers temps. Il prétend férieufement que l'odeur d'une lampe éteinte fuffit pour faire avorter les jumens. Il parle enfuite de l'hyppomanes *qui fe trouve fur le front du poulain naiffant*. Il termine fon article fur le cheval, en difant que ce quadrupède a une répugnance invincible pour l'eau limpide, & qu'il trouble toujours celle qu'on lui donne avant de s'en abreuver.

Les ânes, felon le même auteur, ne font fujets qu'à une feule maladie, nommée *mallida*; elle attaque d'abord la tête, & fe termine par la mort fi elle defcend au poumon.

On peut voir, d'après cette analyfe rapide de la partie du grand ouvrage d'Ariftote qui a rapport à la médecine vétérinaire, que cette fcience étoit inconnue aux Grecs : ce grand homme, qui n'ignoroit rien de ce qui étoit connu par fes contemporains & fes devanciers, n'avoit pas étudié avec plus de foin les animaux domeftiques, que ceux de toutes les parties du Monde qu'Alexandre faifoit venir à grands frais pour les foumettre aux obfervations de fon maître.

Il eft inutile de chercher des principes d'art vétérinaire dans les écrits d'Hiéroclès, de Théomeftres, de Pélagonius, d'Anatolius, de Tibère, d'Eumelus, d'Archidème, d'un certain Hippocrate, d'Æmilius, d'Hifpanius & d'autres auteurs grecs dont Abfyrtus, qui écrivoit dans le quatrième fiècle, a pris la peine de nous tranfmettre les noms très-dignes d'un éternel oubli.

L'ouvrage de Végèce, intitulé *Vegetii Renati Ars veterinaria*, ne paroît être qu'une compilation indigefte de tout ce que les Grecs & les Romains avoient écrit avant lui fur la médecine des animaux : il eft vraifemblable que cet auteur a employé le premier le mot *veterinaria*, dont l'étymologie dérive de *vetus*, ancien, parce que chez les Romains le plus ancien berger de la métairie étoit chargé de foigner les beftiaux dans leurs maladies.

Le traité de Végèce contient tout à la fois des obfervations intéreffantes, des vues de pratique lumineufes, & une foule innombrable d'erreurs & d'abfurdités. Il claffe les affections du cheval dans un ordre nofologique bizarre ; elles tiennent toutes, dit-il, de l'humide, de l'aride, de l'affection fous peau, de l'articulaire, du farcineux, du fous-rénal & de l'éléphantiafis. Le traitement de l'affection humide confifte à faire pénétrer dans les nafeaux des fubftances huileufes, d'y infuffler de la poudre d'azarum & d'oindre les oreilles d'huile chaude.

Dans l'aride, il prefcrit des pilules compofées de poivre, de miel & de fafran, & pour boiffon de la tifane d'orge. Il veut qu'on paffe un cautère & qu'on donne de l'eau blanche tiède pour boiffon.

Pour la maladie articulaire, dont la defcription a quelque rapport avec celle du tétanos ou mal de cerf, Végèce ordonne l'application de la terre cimolée & du vinaigre fur les articulations. Il prefcrit les échauffans à l'intérieur.

Végèce prefcrit les breuvages purgatifs avec le vin & le diapente, l'application du cautère actuel, l'exercice violent, l'habitation des chevaux dans des prairies dont l'herbe eft falubre, & l'air pur jour & nuit dans l'affection farcineufe.

Dans la maladie fous-rénale il fait faigner au plat des cuiffes & lotionner le corps avec le fang & du vinaigre, &c. Il commence, dit-il, le traite-

ment par les cuisses, parce que la maladie attaque les reins.

Il indique pour l'éléphantiasis, qui est une espèce de farcin, un traitement tout différent de celui qu'il a prescrit dans l'affection farcineuse.

Vous croyez connoître toute la pathologie de Végèce; il ne vous a pas encore parlé des fièvres, de la colique, du calcul, de la syncope, qu'il traite par des moyens ridicules; il indique entr'autres la paracentèse pour guérir la tympanite, en recommandant de ne pas blesser les intestins.

Après sa pathologie il place l'hygiène; il donne ses médicamens préservatifs, différens suivant les saisons; quelques-uns sont des remèdes incendiaires; il fait prendre par les naseaux de l'urine & du vin; il place dans l'anus de l'ail écrasé; il donne en boisson de la décoction de mauve & du miel pour rétablir le cours des urines. Si le cheval n'urine pas, malgré ces moyens (ce qui pourroit bien arriver), il ordonne d'introduire dans le fourreau & les oreilles une punaise.

Le second livre de Végèce traite encore de la pathologie; il parle des affections de la tête & des jambes du cheval.

Un sang corrompu peut affecter la tête; il peut encore remplir les veines de l'estomac & de la poitrine; les veines du cœur & les nerfs peuvent être lésés par la chaleur du foie & du sang. Cette maladie se guérit par la diète; si elle persiste, on purge avec l'ellébore blanc & le vin, & on tente auparavant de rendre le ventre libre en versant par les naseaux de l'huile rosat & du beurre. Si l'animal a des convulsions, quand bien même une indigestion auroit produit cet accident, il faut saigner. Dans le vertige, état que Végèce désigne sous le nom d'*appiosum*, on lui donne des feuilles d'ache verte, on le saigne, & on n'oublie pas de lui mettre de l'huile dans les oreilles.

Pour l'affection lunatique, il veut qu'on barre les veines situées au-dessus des tempes. Il est singulier que cette opération ridicule soit encore pratiquée par des maréchaux qui certainement n'ont jamais lu Végèce.

Si l'animal s'est fracturé un des os de la bouche, il conseille de fomenter continuellement les parties disjointes avec du vin.

L'animal est-il attaqué de la goutte, il faut le saigner quatre jours de suite; le premier jour on lui tire du sang des veines situées à la partie postérieure de la tête; le second, des veines du talon; le troisième, des jambes; le quatrième, au-dessous des parties douloureuses; on lui administre ensuite du vin tenant en dissolution de l'encens; & si tout cela ne réussit pas, on le châtre.

Pour assouplir les jambes inflexibles, on commence par appliquer un onguent composé d'axonge, de résine & de farine d'orge; on passe ensuite aux cataplasmes émolliens.

Les pieds ont-ils été froissés, on les couvre d'un mélange composé d'ail, de rue, d'alun, de graisse & de fiente d'âne.

Lorsqu'un bœuf refuse le foin & qu'il a le nez morveux, on lui brûle le front & on lui fend les oreilles. S'il est dégoûté sans avoir la *grenouillette*, on lui verse dans les narines de l'ail broyé avec de l'huile.

Lorsque les animaux vomissent l'eau qu'ils ont bue, on les saigne à la veine jugulaire.

Les extraits que je viens de présenter de l'ouvrage de Végèce peuvent faire juger sa théorie vétérinaire; elle ne diffère pas beaucoup de celle des maréchaux les plus grossiers. Au milieu de ces absurdités, on démêle quelques descriptions assez bien faites, quelques bonnes formules. Le docteur Vitet avance que ce qu'il y a de bon dans le *Traité de Végèce* appartient à cet auteur, & que le reste a été pris sans discernement dans les écrits vétérinaires qui ont précédé le sien.

Vegetius Renatus a été pris par quelques biographes pour l'auteur de l'*Epitomen institutorum rei militaris*. Ce dernier s'appeloit *Flavius Vegetius*; il vivoit sous l'empereur Valentinien II, tandis que Renatus écrivoit cent ans auparavant, dans le troisième siècle. Outre son *Traité sur l'art vétérinaire*, il a composé un ouvrage intitulé *Historia augusta*, & un autre intitulé *de Hortis*.

Jean Mathias Gesner a fait imprimer une collection des anciens écrivains latins qui ont traité de l'agronomie. Il a réuni Columelle, Varron, Végèce, Caton & Palladius. Columelle s'occupe beaucoup de l'hygiène & des maladies des animaux domestiques. J'ai lu avec attention cette partie de son ouvrage; je n'y ai trouvé que des erreurs ou des faits connus, peu dignes d'être recueillis.

Varron a consacré un livre à l'art de conduire les troupeaux; il donne quelques bons préceptes; il parle très-succinctement d'un petit nombre de maladies, sans qu'on puisse rien tirer pour la pratique vétérinaire de cette partie de son ouvrage.

Caton & Palladius ne disent presque rien qui ait le moindre trait à la médecine des animaux.

A peu près au temps de Végèce écrivoit Absyrtus, qui a pris la peine de rassembler dans un gros ouvrage qu'on a imprimé à Bâle en 1537, ce que les Grecs & les Romains avoient publié avant lui sur la médecine des animaux; il a, de plus, donné quelques descriptions des maladies des chevaux. Il parle de l'éléphantiasis, de l'ignis sacer, de la fièvre pestilentielle, du malleos ou mallis, dont il distingue deux espèces, le sec & l'humide : cette dernière maladie étoit la plus formidable de celles qui attaquoient les chevaux. Les Grecs distinguoient sous le nom de *malis*, ce que nous appelons *épizootie*, & sous le nom de *loymos* ils entendoient les épidémies. L'ouvrage d'Absyrtus a été mis à contribution par Végèce, qui y a puisé une partie

des bizarreries dont se compose presqu'entièrement le Traité *de Arte veterinariâ sive de mulo medicina*.

Ruel a transcrit Végèce & traduit quelques auteurs grecs ; il s'est livré à un travail inutile pour l'art. Ruel savoit le grec, mais il n'entendoit rien en médecine vétérinaire.

Conrad Gesner, un des hommes les plus savans de son temps, a ramassé ce que les historiens, les poëtes, les anciens écrivains vétérinaires ont pensé sur les animaux domestiques. Cet illustre compilateur n'a pas fait avancer la science d'un seul pas.

Ulysse-Aldrovande, dont les ouvrages immenses offrent à peine quelques observations intéressantes, quelques faits précieux noyés dans un océan d'érudition, parle sur l'art vétérinaire comme sur tous les sujets qui sont tombés sous sa plume infatigable. Il copie Absyrtus, Végèce & Ruel.

Ruini, sénateur de Bologne, a donné le premier une description reconnoissable de la morve. Cet auteur écrivoit en 1599; il connoissoit l'anatomie aussi bien qu'il étoit possible de la connoître dans son temps; il a décrit un très-grand nombre de maladies, &, malgré les erreurs qu'il n'a pu éviter, il est supérieur dans ses descriptions pathologiques à ceux qui l'ont précédé. Sa pratique est presqu'entièrement fondée sur la méthode échauffante ; il croyoit à l'influence des astres sur le succès des remèdes ; il conseille de les administrer en breuvages, tantôt par une narine & tantôt par l'autre. Ruini semble avoir été l'oracle des écrivains maréchaux jusqu'à ces derniers temps.

Je ne dirai rien de Jourdain, de Delecampe, qui n'ont fait que traduire les vétérinaires grecs; je passe à un auteur qui jouit encore d'une réputation méritée. Au lieu de suivre servilement les traces des Anciens, Soleysel observa par lui-même; il a décrit avec sagesse un grand nombre de maladies, surtout celles qui affectent l'extérieur du corps. Dénué de connoissances anatomiques & physiologiques, il n'a pas pu se faire une idée juste des maladies internes du cheval, qui a été le seul objet de ses recherches. Il a extirpé une foule de pratiques nuisibles ou dangereuses auxquelles se livroient les maréchaux de son temps; il en a conservé quelques-unes *par un esprit indulgent en faveur de beaucoup de maréchaux & de quelques esprits opiniâtres* ; c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même avec la plus grande bonhomie : dans la dernière édition qu'il a donnée de son *Parfait maréchal*, il n'a pas été tout-à-fait aussi indulgent. On peut en général reprocher à son livre l'entassement des remèdes : il a payé par-là son tribut à la polypharmacie qui régnoit de son temps. Il étoit très-partisan des remèdes échauffans : il en donnoit dans les maladies inflammatoires, *parce que*, disoit-il, *ils ont de l'affinité avec le tempérament des chevaux, qu'ils n'enflamment point, & qu'ils n'échauffent que ce qu'il est besoin de fortifier*. Ce déplorable précepte de Soleysel a été avidement saisi par les maréchaux, qui auront bien de la peine à y renoncer.

Gaspard Saunier a publié un gros volume, intitulé : *Parfaite connoissance des chevaux*. Ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage est tiré de Soleysel ; les planches anatomiques dont il a enrichi sa compilation sont copiées de Ruini.

Nous touchons à l'époque où l'art vétérinaire va prendre une forme nouvelle. Bourgelat publia ses *Élémens d'hippiatrique* en 1750, douze ans avant l'établissement des écoles vétérinaires en France. Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, un traité de médecine vétérinaire ; il ne parle pas des maladies du cheval, sur lesquelles il n'a presque rien laissé. Dans ses *Élémens d'hippiatrique*, Bourgelat considère le cheval extérieurement ; il se montre grand écuyer, & justifie l'estime que ses contemporains, & principalement les Anglais, avoient pour ses connoissances dans le manége. Il donne ensuite une description savante de quelques parties de l'anatomie du cheval. Je reviendrai sur cet homme célèbre, en traçant un historique rapide des écoles vétérinaires.

La Guerinière, écuyer distingué, donna, en 1754, son *Ecole de cavalerie*. La partie médicale est rédigée par un docteur de la Faculté de Paris. Ce médecin n'est pas très-supérieur à l'écuyer Soleysel. Comme lui, il aime beaucoup les remèdes échauffans ; il prescrit des poudres incendiaires dans le mal de feu ou d'Espagne ; il traite de la même manière le mal de tête de contagion, & d'autres maladies inflammatoires ; il prodigue les purgatifs, qui sont presque toujours funestes aux chevaux ; il applique des onguens, des résines sur tous les ulcères, quelle qu'en soit la nature ; il combat le farcin par une suite de purgatifs & de saignées, plus nuisibles qu'utiles ; il tient encore à l'absurde & vieille pratique de barrer les veines. A travers toutes ces erreurs, on découvre, dans la partie médicale de l'*Ecole de cavalerie*, des principes très-sains sur la pratique. Les autres parties de l'ouvrage méritent à La Guérinière la réputation dont il jouit, d'excellent homme de cheval.

Garsault écrivoit dans le même temps que La Guérinière. Comme ce dernier, il étoit plutôt grand écuyer que vétérinaire : on lui doit néanmoins d'avoir montré les inconvéniens de la purgation & l'utilité des lavemens ; il a en cela bien mérité de la médecine vétérinaire. Il a en outre simplifié la pharmacologie, & il a bien saisi en général les indications des maladies. Son ouvrage est remarquable par l'ordre méthodique qui y règne. Il a beaucoup profité des travaux de Soleysel, & il les a surpassés. A tous ces titres, Garsault se distingue honorablement du grand nombre d'auteurs dont nous avons déjà donné une courte notice.

Lafosse père publia, en 1754, un ouvrage intitulé *Observations & découvertes faites sur des chevaux*.

Il examine la ſtructure anatomique du pied du cheval, & il déduit, de la connoiſſance de cette partie ſi compliquée, la cauſe de la plupart des claudications. Il fixe le ſiége de la morve dans la membrane pituitaire; il indique le trépan comme le moyen le plus propre à triompher de cette maladie. Il fait obſerver le premier que la muſaraigne ne peut ni piquer ni mordre le cheval, & que la prétendue morſure de cet animal eſt une fièvre charbonneuſe : c'eſt ainſi que cet eſtimable praticien extirpe un préjugé qui avoit régné depuis Ariſtote, dont le nom l'avoit conſacré. Ce n'eſt pas la ſeule erreur que Lafoſſe père ait détruite : il a ſubſtitué des principes à la routine aveugle & barbare qui compoſoit depuis des ſiècles toute la ſcience des maréchaux. On doit enfin à Lafoſſe d'avoir ſoumis à des règles fixes l'art de ferrer les chevaux, qui n'étoit juſqu'à lui qu'une manœuvre groſſière.

Avant de fonder les écoles vétérinaires, Bourgelat s'étoit fait un nom par les articles qu'il avoit inſérés dans l'ancienne *Encyclopédie*. Les articles de manége l'ont placé parmi les plus grands écuyers de l'Europe; ceux de médecine vétérinaire, quoique très-incomplets, ſe diſtinguent par la préciſion & la clarté. Il eſt à remarquer que Bourgelat a confié à l'*Encyclopédie* preſque tout ce qu'il a écrit ſur la pathologie vétérinaire. Il penſoit qu'il falloit un grand nombre de faits & d'obſervations pour établir une théorie médicale; il a laiſſé le ſoin d'élever cet édifice aux vétérinaires qui devoient lui ſuccéder, & en attendant il a eu le tort très-grave d'emprunter à la médecine humaine des principes & des méthodes qui ne peuvent point s'adapter à l'art de guérir les animaux domeſtiques.

L'art vétérinaire occupe une place diſtinguée dans la *nouvelle Maiſon ruſtique*, qui a paru en 1763. La manière de conduire les animaux domeſtiques y eſt traitée plus ſavamment que celle de guérir leurs maladies. Les deſcriptions pathologiques, quoique tronquées, ſont aſſez exactes. Les remèdes indiqués ſont en général trop compliqués, & les indications ſont rarement bien ſaiſies. Cette partie d'un ouvrage important, qui a déjà eu tant d'éditions, devroit être retouchée avec ſoin pour l'avantage des cultivateurs.

Ce fut vers cette époque que les regards du Gouvernement ſe dirigèrent ſur tous les beſoins de l'agriculture : l'établiſſement des écoles vétérinaires eſt un monument de ſa ſollicitude à cet égard. Le miniſtre Bertin, qui honoroit Bourgelat de ſa confiance la plus intime, vit, dans la conſervation & le perfectionnement des animaux domeſtiques, les ſources les plus fécondes de la proſpérité de l'agriculture : il obtint un arrêt du conſeil du Roi, en date du 5 août 1761, qui autoriſa Bourgelat à établir, dans la ville de Lyon, une école dont l'objet ſpécial étoit le traitement des maladies des animaux domeſtiques. Les ſuccès de cette école naiſſante lui méritèrent, en 1764, le titre que lui décerna Louis XV, d'*Ecole royale vétérinaire*. Les élèves les plus inſtruits de cet établiſſement, parmi leſquels on doit diſtinguer MM. Chabert & Bredin, furent appelés à Paris, & formèrent quelque temps après, au château d'Alfort, près Charenton, le noyau d'une nouvelle école vétérinaire. Lyon a donc eu la gloire de voir naître dans ſon ſein le premier établiſſement vétérinaire connu en Europe. Des ſuccès brillans ſignalèrent ſa naiſſance : des épizooties, qui ravageoient quelques provinces de la France, furent réprimées par des élèves partis de Lyon; d'autres élèves ſe répandirent dans les campagnes voiſines de Lyon, & y portèrent les ſecours multipliés de leur art. Les ouvrages périodiques publièrent tous ces faits glorieux pour la médecine vétérinaire. Les étrangers furent jaloux de poſſéder des établiſſemens où elle fût enſeignée : il arriva, à l'école de Lyon, trois Danois, trois Suédois, trois Autrichiens, trois Pruſſiens, trois Sardes, dix Suiſſes. Ces élèves ont, depuis, propagé avec beaucoup de diſtinction l'art vétérinaire dans toutes les parties de l'Europe. Bourgelat fut décoré du titre de directeur & inſpecteur général de l'école vétérinaire de Lyon & de toutes les écoles vétérinaires établies ou à établir dans le royaume. Chaque régiment de cavalerie fut autoriſé à envoyer, dans l'une des deux écoles, un ſujet pour y être inſtruit. Quelques-uns profitèrent de cet avantage, d'autres ſe contentèrent de leurs maréchaux routiniers.

L'inſtituteur avoit donné un réglement en 1769; il le renouvela en 1774. Ce réglement, qui contient des vues très-ſages, impoſoit aux élèves le joug d'une diſcipline minutieuſe. Il offroit tout à la fois la rigoureuſe ſévérité d'un code militaire & la régularité des ſtatuts d'un ordre clauſtral. Ce réglement inexécutable ne tarda pas à être modifié & enfin abrogé. Bourgelat né très-orgueilleux, c'eſt-à-dire, qui n'étoit pas exempt de la petiteſſe qui abaiſſe tant d'hommes ſupérieurs, voulut mettre une grande diſtance entre lui & ſes élèves; il ne leur donnoit point de leçon de vive voix; il leur abandonnoit des cahiers, en exigeant qu'ils les appriſſent par cœur; l'emploi du profeſſeur ſe bornoit preſqu'à commenter & à expliquer ſes cahiers, ſans qu'il leur fût permis d'y faire le moindre changement. Le deſpotiſme de Bourgelat ne pouvoit ſupporter la plus légère contrariété; le bon abbé Roſier qu'il avoit fait nommer quelque temps auparavant, lui déplut; il obtint contre cet homme modeſte une lettre de cachet, & lui fit notifier ſa deſtitution de la manière la plus humiliante dans une ſéance publique de l'école. Il avoit un grand tort aux yeux du reſtaurateur de l'art vétérinaire, celui qui montroit un talent ſupérieur. Ce fait n'explique-t-il pas aſſez clairement pourquoi Bourgelat ne voulut avoir pour diſciples que des garçons maréchaux? Il craignoit de confier le dépôt de ſa doctrine à des hommes qui auroient pu lui

substituer leur théorie particulière: voilà sans doute la raison qui a maintenu jusqu'ici l'art vétérinaire dans les langes de l'enfance.

Bourgelat mourut le 3 janvier 1779. Ce fut à cette époque que la république des lettres perdit Haller, Linné, Voltaire & Rousseau. Quoique la nature ait mis une grande distance entre Bourgelat & ces grands hommes, son nom passera comme les leurs à la postérité la plus reculée. Les élèves des deux écoles demandèrent & obtinrent d'élever un buste à leur instituteur. Un grand nombre de personnages considérables se mirent sur les rangs pour remplacer Bourgelat: M. Chabert fut nommé. La place de directeur particulier de l'école d'Alfort qu'occupoit M. Chabert, fut donnée à Flandrin, qui dirigeoit l'école de Lyon; M. Bredin, directeur actuel de cet établissement, remplaça Flandrin.

Après la mort de Bourgelat, on fit des changemens remarquables dans l'enseignement de l'école de Paris. Le ministre crut devoir y ajouter quelques branches de la chirurgie le plus immédiatement liées aux besoins des cultivateurs. Il créa une chaire d'accouchement & une chaire de *reboutage*. Ces cours n'ont pas été professés long-temps, & les campagnes ont été privées des avantages qu'auroient pu leur procurer des hommes versés dans la médecine des animaux, qui n'auroient pas été étrangers à la chirurgie des hommes; ces avantages eussent été plus précieux encore, si les vues du ministre eussent été suivies dans toute leur latitude: il vouloit qu'on enseignât à l'école vétérinaire l'art de pratiquer sur l'homme toutes les opérations qui n'exigent pas une théorie médicale approfondie, de traiter les maladies superficielles & de reconnoître les signes de la mort. Le projet de réunir la chirurgie à l'art vétérinaire a été reproduit plusieurs fois; il mérite de fixer l'attention du Gouvernement.

Le même ministre avoit, quelques années auparavant, autorisé l'établissement à l'école vétérinaire d'une ménagerie; les élèves pouvoient par ce moyen étudier les animaux domestiques étrangers, & les animaux sauvages qu'on espéroit d'apprivoiser par l'éducation. Cette ménagerie ne subsista pas long-temps; on ne fit aucun fonds pour la soutenir; des vigognes, des lamas, des boucs d'Angora, d'autres animaux très-curieux qu'on avoit fait venir à grands frais, périrent faute de soins. La retraite du ministre Bertin fut une grande calamité pour les écoles vétérinaires; ses successeurs s'attachèrent à économiser sur ce qui étoit indispensable pour les progrès de l'art, tandis qu'ils dépensèrent des sommes immenses en objets de luxe qui n'ont fait que le surcharger. Necker succéda à Bertin; il ne parut qu'un instant au ministère: lorsqu'il le quitta, on reprit pour quelques années le système d'une étroite économie; tous les cours qui ne constituent pas essentiellement l'art vétérinaire furent supprimés; on conserva cependant une chaire de dessin où l'on enseignoit les principes relatifs à la fidèle représentation des animaux domestiques, fondée par Bourgelat lui-même, qui avoit voulu fixer les lois de la véritable beauté du cheval. Goiffon & Vincent, chargés de cette branche de l'enseignement, ne bornèrent pas leurs travaux au cheval; ils les étendirent sur les autres animaux domestiques que Bourgelat sembloit avoir oubliés. Si Bourgelat n'avoit dédaigné l'étude du bœuf, de la brebis, &c., que dans cette circonstance, on ne seroit pas fondé à lui faire le reproche d'avoir fait pour ainsi dire du cheval l'objet exclusif de sa sollicitude: ce célèbre écuyer, en s'occupant de la médecine vétérinaire, dut la rapporter essentiellement au cheval; aussi les vétérinaires ont-ils été pendant long-temps, & peut-être ne sont-ils encore que des hippiatres.

Le Gouvernement, sous l'administration de Calonne, traita l'école vétérinaire d'Alfort avec la plus grande munificence; trois nouvelles chaires furent instituées: l'une pour enseigner l'anatomie comparée; l'autre eut pour objet la physique générale & la chimie, & la troisième l'économie rurale. De riches cabinets de zootomie furent formés; on éleva à grands frais un vaste laboratoire, dans lequel on réunit les instrumens & les appareils propres aux opérations chimiques les plus compliquées; on envoya à Charenton des animaux domestiques de tous les pays, des moutons des plus belles races; des constructions furent exécutées avec magnificence; rien ne fut oublié pour donner à cet établissement l'éclat le plus brillant; des savans distingués de la capitale, Daubenton, Broussonnet, Vicq-d'Azyr, Fourcroy, vinrent remplir les nouvelles chaires. M. Chabert parcourut plusieurs ports pour enrichir le cabinet d'anatomie de poissons. On s'occupa avec le plus grand soin des préparations anatomiques & pathologiques; on surpassa les Anglais dans ce genre de travaux: le cours de chimie se dirigea moins vers ses rapports avec l'art vétérinaire que vers l'agrandissement de la science chimique. On acquit une ferme pour les expériences rurales; on étudia avec un grand soin les espèces & les qualités des fourrages nécessaires aux animaux, dont on suivoit l'éducation. Des sommes immenses furent employées à ces différens objets, & l'art vétérinaire, qui n'étoit presque compté pour rien dans ces plans fastueux, ne dut pas faire de grands progrès; on ne négligea pas néanmoins des expériences peu dispendieuses sur la morve, qui n'ont pas amené des résultats bien satisfaisans, puisque cette maladie est encore si peu connue, & l'on continua à diriger des secours efficaces contre les épizooties.

M. Chabert vole avec trois de ses élèves dans le Quercy, où régnoit une épizootie formidable; il l'arrête sur-le-champ. Flandrin traverse la mer pour combattre dans le comté de Kent la maladie rouge qui exerçoit ses ravages sur les bêtes à laine. L'école de Paris s'étoit rendue recommandable par les succès brillans qu'elle avoit obtenus contre les fléaux

fléaux épizootiques & un grand nombre de maladies particulières. Des concours éclatans avoient donné aux élèves l'occaſion de développer des connoiſſances théoriques & pratiques ſur toutes les parties de l'art; des élèves inſtruits s'étoient répandus ſur tous les points de la France, & rendoient les ſervices les plus précieux à l'agriculture; quelques-uns remplaçoient dans les corps de cavalerie d'ignorans maréchaux. Ce n'eſt pas aux dépenſes énormes, prodiguées par le tréſor public en faveur de l'école d'Alfort, qu'on peut attribuer ces ſuccès. Le Gouvernement ne fit preſque rien pour l'école de Lyon, & cependant elle ne fut jamais inférieure à celle de Paris; les ſujets qu'elle a formés ont toujours rivaliſé de ſuccès avec les élèves d'Alfort. Elle eût fait beaucoup plus, ſi le Gouvernement ne l'avoit pas laiſſée dans le dénuement des choſes les plus néceſſaires à l'inſtruction. L'ancien miniſtère, toujours verſatile dans ſes plans, ou a prodigué ſans objet réel des ſommes immenſes, ou a refuſé les ſecours les plus indiſpenſables. Le prodigue Calonne ſe retira : les trois nouvelles chaires de l'école d'Alfort, toutes les dépenſes qu'elles entraînoient, le troupeau de bêtes à laine, la ferme expérimentale, furent compris dans l'état de réduction commandée par une tardive économie, & l'enſeignement de cette école retomba au point où l'avoit laiſſé Bourgelat. L'école de Lyon, que le Gouvernement avoit oubliée, ne s'aperçut point de cette révolution.

La révolution françaiſe éclata; des réformateurs téméraires détruiſirent ou menacèrent tous les établiſſemens, toutes les inſtitutions. L'utilité des écoles vétérinaires fut miſe en problème; leur conſervation ou leur ſuppreſſion fut diſcutée à différentes repriſes dans l'aſſemblée conſtituante; des plans de réforme plus bizarres, plus abſurdes les uns que les autres, ſe ſuccédèrent, & l'on peut dire que c'eſt par une eſpèce de prodige que les écoles vétérinaires ſe ſoutinrent au milieu de ces orages. Seules peut-être de tous les établiſſemens de l'ancien régime, elles n'ont point été entraînées par le torrent révolutionnaire; mais ſi elles n'ont point péri, leur exiſtence a été foible & vacillante. Les écoles ont été tantôt déſertes, tantôt ſurchargées d'élèves qui n'avoient aucun moyen de ſubſiſter; les profeſſeurs ſans traitement ont oppoſé leur zèle & leur courage à tous les obſtacles.

Lorſque le régime de la terreur eut proſcrit les vertus, les talens & les ſervices, le directeur de l'école vétérinaire d'Alfort fut incarcéré; celui de l'école de Lyon évita par la fuite un ſort plus funeſte. Les écoles furent fermées, & les élèves qui y avoient puiſé leur inſtruction ne laiſſèrent pas que d'être utiles à la choſe publique; ils obtinrent de grands ſuccès contre les épizooties qui prennent naiſſance dans les camps, & ils ont participé par-là à la gloire des armes françaiſes.

La Convention nationale rendit un décret en date du 29 germinal an 3, qui a définitivement aſſuré l'exiſtence des écoles vétérinaires. Ce décret eſt conçu en ces termes :

Art. I. Il y aura dans la république deux écoles d'économie rurale vétérinaire, l'une à Lyon pour le Midi, l'autre à Verſailles pour le Nord.

II. Tous les diſtricts de la république qui n'ont point d'élève aux écoles vétérinaires, ſont autoriſés à envoyer à celle des écoles qui ſera le plus à proximité, un citoyen âgé de ſeize à vingt-cinq ans, dans lequel on reconnoîtra les diſpoſitions néceſſaires pour faire des progrès rapides dans l'art vétérinaire.

III. L'entretien de ces élèves, fixé proviſoirement à douze cents francs par an, ſera payé par la tréſorerie nationale ſur les états dreſſés par la commiſſion d'agriculture & des arts.

IV. La commiſſion du mouvement des armées entretiendra dans l'une & l'autre de ces écoles vingt élèves pour le ſervice de la cavalerie; ces élèves ſeront en tout aſſimilés à ceux des départemens.

V. Tous les citoyens qui voudroient s'inſtruire dans l'art vétérinaire, & entrer à leurs frais à l'une de ces écoles, ſeront admis parmi les élèves des départemens & recevront gratuitement le logement & l'inſtruction, s'ils rempliſſent d'ailleurs les conditions qui ſeront établies dans le réglement des écoles.

VI. Il ſera attaché à l'une & à l'autre école un directeur & ſix profeſſeurs, entre leſquels la démonſtration de l'art vétérinaire ſera diſtribuée.

VII. Les profeſſeurs enſeigneront toujours la même partie de l'art vétérinaire.

VIII. Le plus ancien des profeſſeurs ſera nommé adjoint pour remplacer le directeur en cas d'abſence.

IX. Il y aura dans l'une & l'autre école ſix répétiteurs qui ſeront pris parmi les élèves les plus avancés; le choix des nouveaux répétiteurs aura lieu chaque année par concours, en préſence du jury des écoles.

X. Le département de Seine-&-Oiſe & celui de Rhône-&-Loire nommeront chacun quatre médecins vétérinaires & quatre agriculteurs inſtruits pour former le jury des écoles.

XI. Il ſera attaché à chaque école un régiſſeur comptable, chargé de la recette & de la dépenſe de l'établiſſement, ſoit pour l'entretien des élèves, ſoit pour leur inſtruction; il tiendra des regiſtres particuliers pour chacun de ces objets, & ſera tenu de les faire viſer chaque mois par le directeur.

XII. Il ſera accordé un logement dans l'établiſſement à toutes les perſonnes qui y ſeront attachées.

XIII. Les chevaux & beſtiaux malades appartenant aux cultivateurs reconnus pauvres, ſeront traités gratuitement à l'école; les autres paieront la nourriture & le traitement.

XIV. Les écoles vétérinaires, toutes celles qui ſeront établies dans la ſuite, ſeront ſous l'inſpec-

tion immédiate de la commiſſion d'agriculture ou de toute autre adminiſtration qui la remplaceroit.

Le réglement des écoles vétérinaires donné par le miniſtre de l'intérieur Bénézech, dans le mois de thermidor an 5, eſt fondé ſur le décret que je viens de faire connoître : ce réglement eſt encore exécuté textuellement. L'ordre, la diſcipline qui règne dans les écoles, les bonnes études qui s'y font, prouvées par les ſuccès des élèves qui en ſortent, ſont des témoignages irrécuſables de la ſageſſe qui a préſidé à la rédaction de ces ſtatuts. Ils ſont ſans doute ſuſceptibles d'une perfection plus grande, & je me permettrai quelques réflexions à cet égard dans une autre partie de ce travail.

Je crois devoir faire obſerver que le décret du 29 germinal n'a pas été exécuté dans toute ſon étendue, & que quelques articles ont ſubi des modifications. La ville de Verſailles, égarée ſur ſes véritables intérêts, a réclamé vivement contre l'établiſſement de l'école d'Alfort dans ſes murs, & celle-ci eſt reſtée dans ſon ancien local. Les autres changemens aux diſpoſitions de cette loi tiennent à la diſparition des aſſignats, des diſtricts, de la commiſſion du mouvement des armées de terre. Le miniſtre de l'intérieur a remplacé la commiſſion d'agriculture dans la ſurveillance & la direction ſuprême des écoles vétérinaires. Les préfets & les colonels de cavalerie y envoient des ſujets, & depuis quelque temps des officiers de tous les régimens de cavalerie y viennent, conformément à un arrêté rendu à ce ſujet, pour y puiſer des connoiſſances d'hippiatrique auxquelles nul officier de cavalerie ne devroit être étranger.

J'ai tracé un hiſtorique rapide de l'établiſſement & des progrès des écoles vétérinaires. Entraîné par mon ſujet, j'ai interrompu la notice des écrivains vétérinaires. Il entre dans mon plan de donner une idée de tous ceux qui ſe ſont acquis quelque réputation, ſoit que l'art les ait perdus, ſoit qu'ils exiſtent encore. Je ne me crois pas obligé d'être toujours fidèle à l'ordre chronologique.

Bourgelat, le plus célèbre de ces écrivains, a laiſſé les ouvrages ſuivans :

Précis anatomique de la ſtructure du cheval.

Ce traité eſt remarquable par la préciſion, la méthode & la clarté. On y découvre fort peu d'erreurs, & c'eſt d'autant plus étonnant, que tous les hippiatres qui ont précédé Bourgelat n'ont pas pu lui être d'un grand ſecours. Depuis Ruini, l'anatomie du cheval n'avoit pas fait beaucoup de progrès. C'eſt dans la nature que Bourgelat puiſa toutes ſes connoiſſances anatomiques : juſqu'à lui, les planches inexactes & incomplètes de Ruini avoient été pour ainſi dire le ſeul amphithéâtre des écrivains qui ont traité de l'hippiatrie. Quelques connoiſſances pratiques d'oſtéologie avoient été recueillies par Garſault, La Guérinière & quelques autres. L'inſtituteur des écoles vétérinaires oſa parcourir toutes les parties de l'anatomie comparée, & il en offrit le tableau fidèle.

Traité de la conformation extérieure, du choix des chevaux, des ſoins qu'ils exigent; des haras.

Ce livre eſt le meilleur de tous ceux que Bourgelat nous a laiſſés. Pour compoſer ſon anatomie, il put s'aider des travaux des anatomiſtes du corps humain; mais dans ſon *Traité de la conformation extérieure, &c.*, il n'eut d'autres ſecours que ſon guide. Il appliqua les lois de la mécanique & de la géométrie aux proportions, aux allures du cheval, & il n'appartiendra jamais à l'homme ordinaire d'emprunter à une ſcience des principes qui puiſſent ſervir de véritables baſes à une ſcience nouvelle. On lui a néanmoins reproché, avec juſtice, d'avoir ſubſtitué le courſier du manége au cheval de la nature.

Le *Précis de matière médicale raiſonnée* eſt l'ouvrage le moins claſſique de Bourgelat. Les principes qu'il y expoſe étoient ſurannés, même au moment où il parut. Une claſſification peu méthodique, les explications Boerhaaviennes, une polypharmacie exceſſive, un ſtyle qui n'a rien de didactique, tels ſont les défauts qu'on eſt en droit de reprocher à cet ouvrage, qu'un homme médiocre n'eût cependant jamais pu compoſer.

Le *Traité de la Ferrure* & celui des *Bandages* doivent étonner le lecteur, qui ſait que ces deux productions appartiennent à un homme qui n'a pratiqué ni la chirurgie ni l'art de ferrer les chevaux. On n'a rien écrit de meilleur ſur ces deux branches de la vétérinaire, ni avant, ni après Bourgelat. On a prétendu qu'il s'étoit approprié les travaux de ſes élèves; ceux qui ont avancé cette aſſertion ſont hors d'état de reconnoître un auteur au cachet qu'il imprime ſur ſes ouvrages.

Je ne dirai rien de ſon nouveau *Neucaſtle*, qui lui a mérité la première place parmi les écuyers de l'Europe.

L'inſtituteur des écoles vétérinaires ramaſſoit des matériaux pour une pathologie comparée, lorſque la mort le ſurprit. Les obſervations qu'il avoit recueillies ſont éparſes dans des ouvrages périodiques, des recueils vétérinaires, des actes de ſociétés ſavantes, & dans des correſpondances littéraires qu'il entretenoit avec des ſavans du premier ordre.

Les notes très-lumineuſes dont il enrichit l'ouvrage de Barberet ſur les maladies épidémiques des beſtiaux, prouveroient ſeules ſes grandes connoiſſances en pathologie.

Lafoſſe fils ſe montra le rival de Bourgelat; le grand Haller lui avoit décerné la palme de

l'hippiatrie; il a mérité, à quelques égards, un jugement si honorable.

Héritier des découvertes de son père, élève distingué du célèbre Ferreit, qui poussa si loin l'art de la dissection, plein de zèle pour l'avancement de la médecine vétérinaire, il a dû obtenir de très-grands succès. Il a publié plusieurs ouvrages dans lesquels on trouve, sous différens titres, les mêmes observations, la même théorie, les mêmes erreurs, les mêmes sarcasmes contre ses rivaux.

Lafosse, bon anatomiste, adroit chirurgien, maréchal habile, ne connoît pas si bien la pathologie interne que les affections chirugicales.

Il décrit avec la plus exacte vérité les vices des chevaux connus sous le nom de *tares*; il distingue avec certitude les tares incurables, celles qu'on peut guérir & celles qu'il faut se borner à pallier.

Les maladies externes qui exigent des opérations chirurgicales sont traitées dans Lafosse, ainsi que le manuel de ces opérations, avec une profondeur qu'on ne peut trouver que dans les meilleurs ouvrages de chirurgie humaine.

L'art de ferrer les chevaux doit beaucoup à ses travaux; sa théorie en ce genre diffère en quelques points de celle de Bourgelat, dont il s'est approprié quelques branches.

Il prétend que pour les bons pieds, il n'y a qu'une seule ferrure à mettre en usage; qu'il faut ferrer court & ne jamais parer la sole ni la fourchette.

Le premier, il a donné une théorie complète des différens écoulemens par les naseaux; il a distingué, par des caractères tranchans, la gourme, la fausse-gourme, la morfondure & la morve. Il distingue une foule de *morves*, & il partage avec son père & Malouin le tort de regarder la morve contagieuse & proprement dite, comme locale. Il a, le premier, observé le vomissement des alimens par le nez; il a regardé ce symptôme comme un signe pathognomonique de la rupture de l'estomac, tandis qu'il ne décèle le plus ordinairement que la rupture du voile du palais.

Il combat la fièvre, sans distinction d'espèces, par la méthode antiphlogistique.

Il veut qu'on saigne dans le vertige, sans avoir égard à la cause de cet accident.

Il va jusqu'à prescrire la saignée dans les indigestions.

Il regarde le farcin comme une tumeur érésipélateuse.

On peut dire qu'en général les erreurs sont en petit nombre, & qu'on reconnoît presqu'à chaque page de ses ouvrages le praticien consommé: il est malheureux qu'il ait borné ses travaux à l'hippiatrie.

Le docteur Vitet a exposé le premier, dans un ouvrage didactique, toutes les branches de la science vétérinaire.

Son anatomie est le fruit d'un travail long, dispendieux & d'une vaste érudition, dont il use sobrement; il est cependant inférieur dans cette partie de l'art à Bourgelat.

Sa pathologie présente un grand nombre de théories précieuses, de vues savantes; mais elle fourmille d'erreurs de pratique, qui décèlent le défaut d'expérience. Ce médecin a souvent été égaré par le flambeau de l'analogie. Souvent, dans les opérations chirurgicales, il oublie la tâche qu'il impose au vétérinaire; il oublie *que sans l'anatomie, la médecine ne présente qu'incertitude & danger.* Ses erreurs ont été relevées avec un soin minutieux par plusieurs auteurs vétérinaires, qui ne se sont pas toujours renfermés dans les bornes de la modération.

Sa matière médicale est fondée sur cet axiôme de Bacon, qui lui sert d'épigraphe: *La multitude des médicamens & les formules compliquées sont les enfans de l'ignorance.* Il a rendu un très-grand service à la médecine vétérinaire en proscrivant cette foule de médicamens inutiles, nuisibles & toujours dispendieux. Mais son zèle contre la pharmacie ne l'a-t-il pas entraîné trop loin? Les expériences auxquelles il s'est livré sur l'action médicamenteuse ont-elles été assez répétées & assez variées pour que le résultat qu'il en offre mérite une entière confiance?

La partie la plus précieuse de l'ouvrage de Vitet est l'analyse des auteurs vétérinaires, placée à la suite de sa matière médicale: c'est dans le champ de l'érudition que ce savant médecin se présente avec le plus d'avantage; malgré quelques erreurs & des omissions inséparables d'une pareille entreprise, il tiendra toujours un rang distingué parmi les auteurs bibliographes.

Vicq-d'Azyr a enrichi la médecine vétérinaire d'un grand nombre d'observations & d'expériences sur les épizooties; elles sont consignées dans un écrit intitulé: *Exposé des moyens curatifs & préservatifs* qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes: cet ouvrage n'a rien de didactique; il offre un recueil de Mémoires rangés sans aucun ordre.

Vicq-d'Azyr fut envoyé par le Gouvernement, en 1774, pour combattre une épizootie qui ravageoit les provinces méridionales de la France, & c'est sur le théâtre même des ravages de ce fléau, & au milieu des ses courses, qu'il a jeté sur le papier ses observations & ses pensées.

Les expériences auxquelles il s'est livré, doivent être consignées dans les annales de l'art. En voici le résultat succinct.

L'air n'est pas le véhicule de la contagion; on en préserve les troupeaux en les isolant. L'inoculation est un préservatif qui réussit quelquefois sur les jeunes animaux. La contagion régnante n'attaque pas deux fois le même animal. Le miasme virulent se conserve long-temps dans les cadavres avec toute son activité. La déglutition est la voie

la plus prompte à la faveur de laquelle la contagion s'introduit. Les naseaux sont une voie de communication aussi sûre, mais pas aussi prompte. Les cuirs frais ne communiquent pas la maladie. Etant placés sur le dos des animaux, à plus forte raison étant préparés à la chaux, les habits & les couvertures infectés sont véhicules de contagion, mais ne communiquent pas la maladie avec autant de promptitude que les alimens. L'eau peut enlever les molécules vireuses aux alimens qui en sont imprégnés. Il est très-utile de lotionner la bouche & les naseaux avec des liqueurs fortes. Les alcalis étendus ramollissent les alimens durcis du feuillet. Parmi les bestiaux exposés à la contagion, plusieurs n'en sont pas susceptibles. L'épizootie peut être long-temps masquée avant de se déclarer dans les bestiaux. Lorsqu'elle a déployé toute sa fureur, on ne peut compter que sur la guérison d'un tiers des animaux. L'assommement est souvent le seul moyen qui nous reste dans ces circonstances formidables.

Il seroit dangereux de regarder ces faits comme appartenant à toutes les épizooties.

La méthode curative de Vicq-d'Azyr n'a pas été la même dans tous les pays où il l'a dirigée. Il rapporte que des médicamens opposés ont quelquefois également réussi. Il insiste beaucoup & avec beaucoup de raison sur l'emploi des épispastiques. Il cite tous les auteurs qui ont décrit des maladies analogues à l'épizootie de 1774. Par quelle fatalité se fait-il que les méthodes curatives employées par des praticiens célèbres se trouvent si différentes dans des maladies presque semblables?

Si cet illustre académicien avoit pu terminer son grand ouvrage d'anatomie comparée, ce beau traité eût fait oublier tous les ouvrages de ce genre. Les articles vétérinaires de l'*Encyclopédie méthodique*, qu'il a rédigés de concert avec M. Huzard, sont un legs précieux qu'il a fait à la médecine vétérinaire.

Avant Vicq-d'Azyr, le docteur Paulet avoit réuni des recherches historiques sur toutes les épizooties qui ont régné depuis Moïse jusqu'à nos jours. Il rapporte tout ce qu'ont dit les poëtes, les historiens, les médecins, les naturalistes, les écrivains sacrés & profanes. Son ouvrage n'est qu'une compilation assez bien faite; on y trouve des faits & des observations qu'on avoit beaucoup de peine à trouver ailleurs.

Il résulte de l'exposé de toutes les épizooties mémorables dont l'histoire fasse mention, que les bêtes à cornes y sont trois fois plus exposées que les chevaux, & que ces maladies ont presque toujours pris naissance dans des lieux froids & humides.

Paulet, qui n'avoit pas observé par lui-même, se contente de dire ce que les autres ont fait, ont observé. Son ouvrage, à cause de l'ordre & de la clarté qui y règnent, ne laisse pas que de mériter à l'auteur une place distinguée parmi ceux qui ont écrit sur la vétérinaire.

De tous les médecins qui n'ont pas dédaigné de s'occuper des maladies des animaux domestiques, Vitet, Vicq-d'Azyr & Paulet sont ceux dont les ouvrages ont le plus contribué à l'avancement & à la propagation de la médecine vétérinaire. Un grand nombre d'autres médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ont étendu leurs soins sur les compagnons de l'homme. *Legeram ego* (dit Ramazzini) *magnum Hippocratem cui nullius rei scientia vilis habita est, non puduisse de boum morbis verba facere.*

C'est particulièrement sur les épizooties que ces écrivains nous ont laissé des observations précieuses. Paulet, dans ses *Recherches sur les maladies épizootiques*, a consigné ce qu'ont écrit de plus intéressant ces médecins, parmi lesquels on distingue Fracastor, Lancisi, Ramazzini, Chirac, Helvétius, Sauvages, Leclerc, & surtout Barberet; ce dernier a mis au jour une description très-exacte des épizooties qui ont régné dans une partie de l'Europe depuis 1711 jusqu'en 1762. L'érudition, l'ordre & le style se font remarquer dans cet ouvrage, que les notes de Bourgelat rendent encore plus précieux.

Parmi les médecins que la vétérinaire met au nombre de ses bienfaiteurs, on ne doit pas oublier le professeur Gilibert. Ce savant a rendu classique pour les écoles vétérinaires, la science des végétaux, qui, dans la plupart des écrivains de botanique, est inaccessible à ceux dont l'esprit n'est pas cultivé: les remarques pleines de sagesse & d'érudition qu'il a insérées dans les *Démonstrations élémentaires de botanique*, intéressent également les deux médecines.

Le respectable Daubenton a donné, dans mille circonstances, des marques éclatantes de l'intérêt que lui inspiroit l'art vétérinaire. Il remplit pendant quelque temps une chaire d'économie rurale à l'école d'Alfort. Dans ses cours d'histoire naturelle au Jardin des Plantes & à l'Ecole normale, il saisissoit toutes les occasions de parler du perfectionnement & des maladies des animaux domestiques. Collègue de Buffon, il a plus contribué que ce grand homme à toutes les découvertes qui peuvent intéresser les vétérinaires.

Daubenton est le premier qui ait appris aux Français que la laine de leurs troupeaux pourroit rivaliser celle des moutons anglais & espagnols. C'est lui qui a donné la première impulsion aux agriculteurs qui cherchent dans l'amélioration des bêtes à laine une source inépuisable de richesse; c'est lui qui, le premier, a proposé l'introduction des mérinos; qui a le premier démontré les avantages de l'éducation des moutons en plein air, ceux du parcage, &c.

Ses idées médicales sur les maladies des bêtes à laine & les remèdes qui leur conviennent, sont fondées sur les expériences les plus multipliées & l'observation la plus attentive. Il a su mettre

ſes théories à la portée de l'intelligence la plus commune, & la plupart de ſes ouvrages inſtruiſent tout à la fois le ſavant profond & le ſimple berger. Les ouvrages de Daubenton ſur les bêtes à laine ont fait oublier ceux des Ellis, Alhſtrom, Hasfed, Carlier, de Chalette, de Mente. Les ſeuls livres qu'on puiſſe lire ſur cette matière après ceux de Daubenton, ſont ceux de Flandrin & de Gilbert, que la médecine vétérinaire a perdus trop tôt.

Outre les ouvrages que Flandrin nous a laiſſés ſur l'éducation des bêtes à laine, nous lui devons un Traité ſur les haras & un très-grand nombre de Mémoires ſur différentes parties de l'art, & ſurtout d'obſervations de pratique inſérées dans les *Inſtructions vétérinaires*, dont il étoit un des principaux rédacteurs. Flandrin a beaucoup contribué au perfectionnement de l'anatomie du cheval & des autres animaux domeſtiques: on peut voir dans les cabinets des écoles vétérinaires d'Alfort & de Lyon des monumens très-curieux de ſes travaux anatomiques.

Gilbert eſt mort victime de ſon zèle pour l'art qu'il profeſſoit; il eſt mort trop jeune pour réaliſer toutes les eſpérances qu'il avoit données à la médecine vétérinaire. Il n'a laiſſé que des ouvrages peu volumineux, mais ils portent tous l'empreinte de la ſageſſe, du diſcernement & du bon goût. Parmi ſes écrits trop peu nombreux, on diſtingue un *Traité des prairies artificielles*, dans lequel il a démontré juſqu'à l'évidence, beaucoup mieux que les agriculteurs qui l'ont précédé, les avantages de cette excellente pratique; un *Mémoire ſur les maladies charbonneuſes*, dans lequel il ſe livre à des recherches hiſtoriques, pour prouver quelles ſont tout à la fois les plus formidables & les plus communes des épizooties; que leur cauſe la plus conſtante tient aux inondations, & enfin que les épiſpaſtiques ſont les remèdes les plus ſûrs: ſa théorie repoſe non-ſeulement ſur une vaſte érudition, mais encore ſur l'expérience qu'il avoit acquiſe en traitant avec ſuccès un grand nombre de maladies de ce genre; un Mémoire *ſur le vertige abdominal*, dans lequel il propoſe l'ipécacuanha comme le ſpécifique de cette maladie; enfin, pluſieurs inſtructions *ſur l'amélioration des troupeaux & le perfectionnement des laines*.

La mort prématurée de Flandrin & de Gilbert fut une calamité pour l'art vétérinaire. Ces deux profeſſeurs avoient formé le projet de ſe livrer à une longue ſuite d'expériences & d'obſervations ſur différens points de la doctrine vétérinaire, particulièrement ſur la phyſiologie & la pathologie comparée.

La médecine des animaux eſt encore loin d'offrir un ſyſtème complet; des faits de pratique bien obſervés, compoſent avec l'anatomie ſa principale richeſſe. C'eſt à MM. Chabert & Huzard, tous deux membres de l'Inſtitut, que nous ſommes ſurtout redevables de ces faits intéreſſans.

Le reſpectable directeur de l'école d'Alfort a mis au jour des inſtructions ſur la morve, le charbon, la gale & les dartres; l'immobilité, les maladies vermineuſes; ſur les ſoins & la conduite des vaches laitières, le ſommeil, la rumination, &c. Ces écrits, dont la plupart ont été publiés par ordre du Gouvernement, ſont entre les mains de tous les vétérinaires & de tous les agriculteurs; ils ont eu en très-peu de temps pluſieurs éditions & ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe; & cependant des brochures de ce genre ſont éphémères, ſi elles ne préſentent pas des objets de la plus grande utilité. M. Chabert a inventé ou perfectionné un grand nombre d'inſtrumens opératoires; les vétérinaires attendent la publication de ſes découvertes ſur la pathologie & la chirurgie renfermées dans les cahiers qui ſervent à l'inſtruction des élèves. M. Chabert a jeté un grand jour ſur la juriſprudence vétérinaire.

M. Huzard s'eſt acquis par ſes nombreux écrits ſur la médecine vétérinaire, une conſidération méritée dans la France & chez l'étranger. Nous lui devons d'excellens Mémoires ſur la morve, les eaux aux jambes, le cornage ou ſifflage, la pommelière ou phthiſie pulmonaire des vaches, des deſcriptions des épizooties qu'il a traitées. Son ouvrage le plus important eſt une inſtruction ſur l'amélioration des chevaux en France. De toutes les parties de l'art vétérinaire, il n'en n'eſt point ſur laquelle on ait tant écrit dans ces derniers temps que ſur les haras. M. Huzard a raſſemblé dans un cadre aſſez étroit tout ce qu'il y a de bon dans ces nombreux ouvrages; il y a ajouté beaucoup de découvertes qui lui appartiennent; il a fait un ouvrage original ſur une matière qui n'eſt pas nouvelle: les idées de M. Huzard ſur ce ſujet trouveront leur place dans une autre partie de ce travail.

Les autres titres de ce vétérinaire à la célébrité ſont un grand nombre de rapports à l'Inſtitut; les articles de médecine vétérinaire de l'*Encyclopédie méthodique*, qui font regretter qu'il n'ait pas voulu continuer cet ouvrage; les articles qu'il a fournis au nouveau Dictionnaire d'hiſtoire naturelle; une multitude d'éditions, pluſieurs traductions qu'il a enrichies de notes ſavantes, les inſtructions vétérinaires dont il eſt le principal rédacteur; tous ces travaux prouvent ſes connoiſſances profondes ſur la médecine & la bibliographie vétérinaire.

MM. Teiſſier & Brazier ont publié des Mémoires intéreſſans ſur les maladies des animaux domeſtiques; ils ſont les auteurs de preſque tous les articles vétérinaires du Dictionnaire d'agriculture de l'abbé Rozier.

L'étendue de cette notice ne me permet pas de parler d'un grand nombre d'autres praticiens qui ont enrichi l'art d'obſervations qui pourront ſervir

un jour à la formation d'un corps de doctrine.

La médecine vétérinaire offre de grandes lacunes, comme il ſera facile de s'en aſſurer, ſi l'on jette un coup d'œil ſur le tableau que je vais en eſquiſſer.

La médecine de l'homme a pour but d'écarter les cauſes de maladies, de rétablir la ſanté. L'art vétérinaire ne ſe borne point en dernière analyſe à l'hygiène & à la thérapeutique des animaux domeſtiques; il s'occupe encore de perfectionner ces animaux, d'étendre le domaine de l'homme, en amenant à la domeſticité, des races ſauvages; il enſeigne enfin les moyens d'utiliſer les ſervices de nos eſclaves pour le plus grand avantage de la ſociété. L'art vétérinaire embraſſe donc dans ſes développemens plus d'objets que la médecine humaine; ſous beaucoup de rapports elle a les mêmes principes, mais elle eſt ſous beaucoup d'autres une ſcience abſolument différente.

La médecine vétérinaire ſe diviſe en trois parties principales.

1°. La conſervation des animaux dans l'état de ſanté.

2°. La curation des maladies qui les affectent.

3°. Le perfectionnement des eſpèces & des individus.

Hygiène. — Pour maintenir l'état de ſanté, il faut connoître les lois de l'économie vivante. La ſcience de ces lois porte le nom de *phyſiologie.* La phyſiologie ſuppoſe la connoiſſance des appareils organiques; elle a pour baſe l'anatomie. Les ſignes qui annoncent cet état du ſyſtème animé dans lequel les fonctions s'exécutent avec ordre & régularité, conſtituent la ſéméiotique phyſiologique. La diététique ſuggère les moyens de reconnoître les cauſes tant internes qu'externes, dont l'action déſordonnée ou régulière trouble ou maintient la ſanté; elle preſcrit les règles dont l'obſervation écarte les maladies & recule le terme de la mort, dont l'oubli livre l'individu à l'influence des cauſes pathologiques & abrège ſon exiſtence.

Pathologie. — Pour guérir les maladies, il eſt eſſentiel d'en connoître les cauſes: tel eſt l'objet de l'étiologie. Les phénomènes qui accompagnent les affections morbifiques portent le nom de *ſymptômes;* leur hiſtoire eſt la ſymptomatologie. La ſéméiotique pathologique nous fait diſcerner les maladies d'après leurs ſignes. La noſologie claſſe les maladies par leurs caractères; elle offre les mêmes avantages; elle a les mêmes inconvéniens que les méthodes des naturaliſtes. La thérapeutique eſt le complément & le but de la pathologie; elle eſt, à proprement parler, l'art de guérir: elle puiſe ſes moyens dans la chirurgie, dans la matière médicale & dans la diététique pathologique.

Perfectionnement. — Le perfectionnement des animaux domeſtiques conſiſte dans la régénération des eſpèces dégradées: tel eſt le but des établiſſemens qu'on appelle *haras.* Perfectionner les animaux domeſtiques, c'eſt encore appliquer leur inſtinct aux beſoins de l'agriculture, aux avantages du commerce, au luxe de l'opulence, aux airs brillans du manége, aux travaux de la guerre. J'appellerai enfin perfectionner les animaux, les ſoumettre à l'empire de l'homme, changer des bêtes ſauvages en animaux domeſtiques.

D'après le plan que je viens de tracer, je vais offrir une idée générale & ſuccincte des différentes parties de l'art dont j'ai fait l'énumération; ſavoir:

L'anatomie, la phyſiologie, la ſéméiotique phyſiologique, la diététique.

L'étiologie, la ſymptomatologie, la ſéméiotique pathologique, la noſologie, la thérapeutique, qui embraſſe la matière médicale, la chirurgie, la diététique pathologique.

Les haras, l'économie rurale vétérinaire, le roulage, la chaſſe, le manége, l'équitation militaire, les ménageries.

Ce travail ſera terminé par quelques obſervations ſur la médecine vétérinaire légale.

Anatomie. — De toutes les parties de l'art vétérinaire, la ſeule ſur laquelle nous poſſédions des connoiſſances profondes eſt l'anatomie. La ſtructure du corps des animaux domeſtiques eſt auſſi bien connue que celle du corps humain. Les cadavres des brutes ont été les premiers objets des recherches anatomiques; la religion des tombeaux défendit pendant des ſiècles aux ſavans de porter un œil curieux ſur les reſtes inanimés de l'homme. Les Athéniens condamnoient à mort des généraux vainqueurs qui avoient négligé d'inhumer les corps des ſoldats morts dans la bataille. Quels ſupplices n'euſſent-ils pas réſervé à celui qui eût violé les tombeaux! Galien diſſéqua des ſinges pour avoir une idée de l'économie animale: le plus beau cantique, s'écrie-t-il, que l'homme pût élever à la Divinité, ſeroit le ſpectacle du corps humain. Du temps de Galien, on faiſoit exprès le voyage d'Alexandrie, pour y voir un ſquelette qu'on conſervoit avec un ſoin religieux. Ce fut en 1306 que Mandinus donna à Milan un ſpectacle inconnu au monde: la diſſection de trois cadavres humains. Dès-lors, on ne s'occupa plus que de l'anatomie humaine; la zootomie tomba dans l'oubli. A l'exception de Ruini, de Blaſius, de Valentin & de quelques autres, aucun ſavant ne ſe livra à la diſſection des brutes juſqu'à ces derniers temps. Lorſque Bourgelat, Lafoſſe, Vitet, voulurent diſſiper les ténèbres qui enveloppoient la médecine vétérinaire, ils eurent recours aux lumières que leur offroit l'anatomie de l'homme, éclairée par les découvertes de pluſieurs ſiècles. On a ſenti la néceſſité d'étudier les mêmes organes dans des animaux d'eſpèces différentes, pour mieux connoître leurs fonctions & leur importance: la nature ſe cache dans une eſpèce, tandis qu'elle ſe plaît à découvrir ſes ſecrets dans une autre. Daubenton, Collins, Vicq-d'Azyr, Cuvier, ont élevé le bel édifice de l'anatomie comparée.

L'étude de l'anatomie des animaux offre de grand avantages. La diffection de leurs cadavres eft moins repouffante ; ils fe confervent plus long-temps, ils exhalent des vapeurs moins délétères ; les parties difféquées dont le volume eft très-confidérable dans les grands animaux, facilitent les recherches anatomiques ; les brutes font foumifes au fcalpel de l'anatomifte immédiatement après leur mort ; on examine leurs organes encore pénétrés de l'influence vitale. Sans la diffection des brutes, on n'eût jamais pu connoître le fyftème lymphatique, cette partie fi importante de l'anatomie. Les cadavres humains abandonnés à l'anatomifte font prefque toujours altérés dans leur ftructure par la maladie ; le vétérinaire peut difféquer des animaux qu'il a immolés dans la vigueur de l'âge & la plénitude de la fanté.

Les moyens propres à faire connoître la ftructure, la nature & le jeu des organes, fe réduifent aux fuivans : la diffection, les injections, la macération, les analyfes chimiques, les expériences fur les animaux vivans, enfin l'autopfie cadavérique. L'obfervateur fcrupuleux ne fe laiffera pas tromper par quelques-uns de ces moyens ; il n'abandonnera jamais le fil de l'analogie ; il ne s'en rapportera pas toujours aux réfultats des expériences cruelles dont l'idée fait frémir. Haller tortura des milliers d'animaux, & l'on fait à quelles inductions fauffes l'entraîna fa belle découverte de l'irritabilité. L'infpection des cadavres a fouvent produit des découvertes heureufes ; quelques maladies développent des organes qui n'auroient pas été fenfibles dans l'état naturel : l'anatomifte fe défendra avec autant de foin des inductions trompeufes.

Le vétérinaire doit éviter les recherches d'une anatomie minutieufe ; il eft encore obligé d'abandonner aux naturaliftes la diffection des nombreux animaux qui ne font pas liés immédiatement aux befoins de l'homme. Il ne négligera pas les vues de médecine qui découlent des différences principales que l'on remarque entre les vifcères de l'homme & ceux des grands animaux. Il me fuffira d'indiquer ici la forme & la ftructure du ventricule des folipèdes & des eftomacs des ruminans, l'étendue, l'ampleur des inteftins du cheval, les nombreufes circonvolutions du tube inteftinal des ruminans ; la dureté, la force des tégumens, ce mufcle entamé, connu fous le nom de *pannicule charnu ;* l'étendue des foffes nafales & maxillaires, le volume du nerf olfactif qui préfente un véritable ventricule dans le cheval, la petiteffe du cerveau, la maffe du corps du cheval & furtout du bœuf. Quelles différences phyfiologiques, pathologiques & médicales doivent exifter entre l'homme & les grands animaux domeftiques, d'après ces différences anatomiques!

L'homme doit être confidéré comme le type de l'organifation parfaite ; il fera le but vers lequel convergeront toutes les comparaifons de l'anatomie comparée. L'homme ifolé ne paroît pas auffi grand, dit Vicq-d'Azyr ; on ne voit pas auffi bien ce qu'il eft : les animaux, fans l'homme, femblent être éloignés de leur type ; on ne fait à quel centre les rapporter. Combien de fois, dans le cours de mes recherches, j'ai joui d'avance du plaifir de voir rangés fur une même ligne tous ces cerveaux qui dans la fuite du règne animal femblent d'écroître comme l'induftrie ; tous ces cœurs dont la ftructure eft d'autant plus fimple qu'il y a moins d'organes à vivifier & à mouvoir ; tous ces vifcères où fe filtre de tant de manières le fluide élaftique que nous refpirons ; tous ces foyers où s'élaborent tant de fubftances différentes deftinées à fe convertir en chyle & d'où fe féparent les molécules groffières des os ; l'efprit éthéré dont les nerfs paroiffent être les conducteurs, le ferment de la digeftion qui maintient la vie au dedans de l'individu, & cette liqueur, plus furprenante encore, quoiqu'elle ne coûte pas plus à la nature qui propage l'exiftence au dehors & qui contient mille fois en elle l'image ou plutôt l'abrégé de toutes ces merveilles !

Phyfiologie. — Les vétérinaires ont fort peu écrit fur la phyfiologie ; c'eft dans les ouvrages des médecins & des naturaliftes qu'ils ont puifé leurs idées fur cette fcience. Les principes phyfiologiques de Bourgelat, qui ont régné dans nos écoles jufqu'à ces derniers temps, font fondés fur la théorie Boerhaavienne.

La phyfiologie ayant pour bafe l'anatomie & l'obfervation des phénomènes de la fanté & de la maladie, elle doit différer quand on la confidère dans l'homme & dans les animaux, de la même manière que diffèrent la ftructure des organes de ces êtres vivans, & la nature du principe qui les anime, foit qu'il préfide aux fonctions dans l'état de fanté, foit qu'il dirige les mouvemens pathologiques.

La phyfiologie eft la fcience des fonctions dont l'enfemble conftitue l'économie vivante.

Les fonctions font relatives à la confervation de l'individu ou à celle de l'efpèce.

Les fonctions par lefquelles l'individu fe conferve, appartiennent à la vie intérieure ou organique, ou bien à la vie extérieure, qu'on peut encore appeler de relation.

La digeftion, l'abforption, la circulation, la refpiration, la calorifation, la nutrition & les fécrétions fervent à la vie que j'ai nommée *intérieure* ou *organique*. La fenfibilité, le mouvement mufculaire, font les moyens de la vie *extérieure* ou *de relation.*

Les efpèces fe confervent par la génération.

Le réfultat général de toutes les fonctions eft la naiffance, la confervation des individus, leur accroiffement & leur mort.

On n'a pas apprécié d'une manière exacte en quoi confifte la différence de ces fonctions dans l'homme & les efpèces domeftiques ; la phyfiologie

comparée n'a pas marché du même pas que la zootomie, & les causes des variétés nombreuses d'organisation ont souvent échappé à nos recherches.

La digestion est cette force par laquelle les substances alimentaires sont altérées & forment un composé nouveau, propre à réparer les pertes du sang. Cette force est puissante chez les quadrupèdes herbivores; elle a peu d'énergie chez les carnassiers. La nature ne nous a pas encore montré le but de l'appareil vaste & compliqué de la rumination. Dans les trois estomacs qui précèdent la caillette, la masse élémentaire se divise, se macère & ne se digère point; la caillette est l'organe essentiel de la digestion. Un bœuf peut mourir de faim, quoique sa panse soit pleine d'alimens. La faim & la soif sont des phénomènes nerveux qu'on n'explique pas d'une manière satisfaisante, par des raisons tirées des lois de la physique, de la chimie & de la mécanique. Les herbivores supportent plus long-temps la soif que la faim, & on observe le contraire chez les carnassiers.

Les sucs gastriques s'opposent à l'alcalescence dans les animaux qui se nourrissent de chair, à l'acescence dans ceux qui pâturent l'herbe. Dans tous, lorsque l'influence vitale pénètre les alimens, ils sont soustraits aux lois de la chimie. Pourquoi le vomissement est-il impossible aux solipèdes? C'est ce que l'anatomie n'a pas expliqué clairement. La masse alimentaire réduite en chyle traverse le pilore; elle est reçue dans le duodenum. Pourquoi cet intestin est-il si considérable dans le cheval? Pourquoi la bile qui coule dans sa capacité vient-elle directement du foie?

La chimie, la physiologie n'ont aperçu aucune différence essentielle entre le chyle des différens animaux domestiques & celui de l'homme; ce fluide a paru à peu près de la même nature, quels que soient les alimens dont il a été extrait. La bile précipite les principes excrémentiels.

L'absorption a lieu sur toute la surface intestinale, & principalement sur celle des intestins grêles. Ce phénomène est purement vital; le chyle s'altère, s'animalise dans le système lacté; le lait qui se dépose dans les mamelles des femelles mammifères est du chyle qui a subi quelques préparations, mais qui n'a pas été mêlé au sang. L'absorption du fluide réparateur suit les mêmes lois dans l'homme & les espèces domestiques. Le système lymphatique est aussi le même, avec cette différence qu'il est plus apparent dans les grands animaux. Les usages des absorbans, qui naissent des porosités de toutes les surfaces, consistent à reporter dans la masse les résidus des sécrétions, & surtout des sécrétions séreuses qui tiennent en dissolution des débris organiques.

La circulation est le résultat de l'action du cœur, des artères & des veines. La vitesse de ce mouvement, qu'on peut calculer par l'exploration du pouls, n'est pas exactement proportionnée à la taille de l'animal; l'altération du pouls ne fournit pas à la séméiotique vétérinaire des signes aussi variés & aussi certains qu'à la séméiotique humaine.

La respiration a pour but d'enlever au sang des principes nuisibles, de lui donner des principes vivifians & d'élever sa température. Cette fonction importante n'offre rien de particulier chez les quadrupèdes domestiques. Le hennissement, l'ébrouement du cheval, le mugissement du taureau, &c., sont des modifications de la voix qu'on peut expliquer jusqu'à un certain point, d'après la structure des organes de la respiration.

La calorisation est une propriété vitale qui maintient la température du corps à peu près la même, quelle que soit celle de l'atmosphère qui l'entoure. La nature expulse par l'organe cutané le superflu du calorique absorbé par les poumons; la caloricité est plus énergique chez l'homme que chez les autres animaux; seul il est cosmopolite; ils appartiennent à un climat.

La nutrition est l'assimilation organique des molécules destinées à réparer les pertes & à augmenter la masse du corps. Cette force est prodigieuse chez quelques animaux domestiques, tels que les ruminans & le cochon; on l'augmente par la castration & le défaut d'exercice; le système nutritif a peu d'énergie dans le cheval & le chien. On doit considérer la nutrition comme une sécrétion universelle.

La sensibilité est répandue dans toutes les parties du système vivant; c'est la vie animale toute entière: nous ne la considérons ici que dans ses modifications qui constituent les sens externes. C'est dans l'observation des phénomènes de la sensibilité, que nous apercevons les plus grandes différences entre l'homme & les animaux. L'action de tous les sens se réduit en dernière analyse au toucher. Un tact très-grossier, une vue bornée & horizontale, un odorat exquis, un goût qui ne juge que de peu de saveurs, une ouïe vigilante & peu délicate, voilà les caractères des sens dont sont douées en général les brutes. Le but de tous les sens dans des êtres dénués de raison & de libre arbitre, doit être uniquement la conservation de l'individu. La sensibilité, soit interne, soit externe, le principe vital enfin modifié par une foule de circonstances, constituent les différens tempéramens, les diverses idiosyncrasies dont on a fait tant de divisions arbitraires. On retrouve dans les espèces domestiques l'empreinte des quatre tempéramens reconnus par les physiologistes, mais elle est beaucoup moins frappante que dans l'homme. Le cheval est doué en général du tempérament *sanguin*, le bœuf du *phlegmatique*, le chien & le chat du *bilieux*. Le tempérament atrabilaire, qui n'est qu'une altération pathologique, est beaucoup plus rare dans les animaux que dans l'espèce humaine.

L'action musculaire n'appartient pas d'une manière exclusive à la vie extérieure ou de relation.

Les muscles mis en jeu par la volonté servent à la station ou à la locomotion. La station est cet état du corps dans lequel un animal se tient sur ses jambes ferme & dressé. La forme de la tête & de l'encolure, la position du trou occipital, la direction des os coxaux, la structure du tarse & d'autres particularités anatomiques déterminent la station des animaux. Elle peut être long-temps prolongée chez quelques espèces; le cheval peut passer sa vie entière sur ses quatre jambes; sa position est pénible quand il est couché, &c. La station du cheval est naturellement noble; elle est majestueuse sous la main de l'homme. Tous les autres animaux restent presque toujours couchés, lorsque le besoin ne les oblige pas à se tenir debout. La locomotion ou la marche est un mouvement du corps dans lequel le centre de gravité est alternativement mu par une partie des extrémités & soutenu par l'autre. La progression des quadrupèdes domestiques se compose de trois allures qu'on distingue principalement dans le cheval.

La génération, par laquelle les espèces se perpétuent, est le résultat de l'union de deux individus de la même espèce & d'un sexe différent. L'accouplement des espèces différentes donne des produits inféconds. La nature appelle à des époques fixes les animaux à se reproduire; les temps de la chaleur varient suivant les espèces domestiques: chez quelques-unes elle arrive plusieurs fois dans la même année; elle n'est pas toujours éteinte après la fécondation. Dans les multipares, le nombre des petits est généralement en proportion avec le nombre des mamelles & celui des scissures du foie. La durée de la gestation, ses phénomènes, ceux de l'accouchement, varient prodigieusement dans les différentes femelles des animaux domestiques. Le part est rarement suivi d'accidens chez les animaux. Le mystère de la génération est toujours impénétrable, quelle que soit l'espèce dans laquelle on l'étudie. L'allaitement est une fonction par laquelle le petit puise dans les mamelles de sa mère sa première nourriture. La sensation agréable de la succion est la base de la maternité chez les brutes; lorsqu'elles n'ont plus de lait, elles repoussent & ne reconnoissent plus le jeune animal qu'elles auroient auparavant défendu au péril de leur vie.

Quoique l'anatomie & la physiologie soient la base de la médecine toute entière, ces deux sciences ont des rapports plus directs avec l'hygiène ou l'art de conserver la santé.

L'hygiène se divise en séméiotique physiologique & diététique.

Séméiotique physiologique. — L'art de saisir les signes de la santé est beaucoup plus difficile dans notre médecine que dans celle de l'homme; le silence des animaux, la fixité de leurs traits, la couleur constante des tégumens qui les recouvrent, établissent de grandes différences séméiotiques entr'eux & l'homme.

Aucun écrivain vétérinaire ne s'est occupé de cette partie de l'hygiène. Les médecins n'ont pas accordé une attention assez grande à une science aussi importante.

La santé est l'harmonie parfaite qui règle toutes les fonctions de l'économie vivante. Cet état n'existe jamais dans sa plénitude; plus un animal se rapproche ou s'éloigne de cet état parfait, plus il est sain ou malade. Chaque espèce & chaque individu de la même espèce a sa manière d'être & de sentir dans les différentes phases de la vie: la santé, & par conséquent ses signes, ne sont pas les mêmes dans le cheval, dans le bœuf & dans les carnivores; ils ne sont pas les mêmes dans le mâle, la femelle, le jeune sujet, l'adulte & le vieux animal.

Il est difficile, au milieu de ces circonstances, d'établir des règles générales. Les praticiens s'en tiennent à des observations de détail, & ils jugent plutôt d'après l'inspiration de l'instinct que d'après le jugement de la raison. Ils voient la santé partout où ils n'aperçoivent point de symptômes pathologiques: & cependant que de maladies ne restent cachées dans le sein de l'individu que parce qu'on n'a pas su saisir l'altération peu sensible qui les décéleroit à l'observateur profond des signes de la santé!

Les maladies aiguës se découvrent à tous les yeux; l'observation du degré de chaleur des oreilles ou des cornes fait connoître, plus clairement que l'exploration du pouls, l'état du système. Chez le bœuf, la santé est annoncée par l'aspect du museau, qui doit présenter une humidité limpide en forme de rosée. Si cet organe est sec, s'il est enduit d'une humeur visqueuse, l'animal est malade. L'altération de la force digestive dénote toujours celle de la santé; mais cette force jouit quelquefois de toute son intégrité, quoique la maladie soit très-profonde. On a vu des animaux mourir à la suite d'une maladie chronique ou aiguë, en mangeant avec appétit; on a vu des bœufs ruminer jusqu'au terme de leur vie. Les maladies chroniques fixées dans un système particulier, intéressent rarement la totalité de l'économie animale: c'est ainsi que la morve des chevaux, la ladrerie des cochons, la cachexie des bœufs & la pourriture des moutons, parcourent leur premier période au milieu des signes apparens de la santé, qui n'en imposent pas un seul instant au scrutateur attentif. Les maladies périodiques, si rares dans la pathologie vétérinaire, offrent, dans la rémission, des signes obscurs, qui n'échappent cependant pas à l'observation du praticien consommé.

La plupart des maladies externes sont isolées sur le point qu'elles occupent; l'aspect qu'elles offrent constitue l'ensemble de leurs signes. Au reste, la séméiotique physiologique, de même que la séméiotique pathologique, sont des sciences de détail: ces deux branches de la médecine sont

intimement liées, puisqu'on juge de l'une par son oppofition avec l'autre.

Diététique physiologique. — S'il eft vrai qu'un animal qui n'a jamais été malade eft plus précieux qu'un animal guéri, la diététique phyfiologique eft la partie la plus intéreffante de l'art vétérinaire. Quelques pages de Bourgelat fur les foins qu'exigent les chevaux, quelques principes généraux épars dans les Traités des bêtes à laine & des haras, voilà à peu près tout ce que nous poffédons fur la diététique des animaux domeftiques. Ce n'eft que depuis peu d'années que cette fcience fait partie de l'enfeignement vétérinaire. La diététique, improprement appelée *hygiène*, eft fondée fur les obfervations & les expériences faites dans tous les fiècles; elle repofe fur des principes certains, dont l'inobfervation fréquente eft la fource de prefque toutes les maladies.

L'homme, en foumettant les animaux à fon empire, a mis fa volonté à la place de leur inftinct; il s'eft chargé de procurer à fes efclaves ce qui peut entretenir leur fanté, d'écarter ce qui peut la troubler. Les *chofes* dont l'ufage régulier peut feul maintenir l'intégrité des fonctions, ont été appelées fort improprement par les Anciens *chofes non naturelles*.

La divifion de *la matière de l'hygiène* en fix claffes, tracée par le profeffeur Hallé, convient parfaitement à la diététique vétérinaire.

Les chofes qui influent fur la fanté de l'individu, l'entourent; font appliquées fur la furface du corps; font introduites par les voies alimentaires; doivent être rejetées au dehors; ces chofes font encore des fonctions qui s'exercent par le mouvement volontaire ou qui dépendent de la fenfibilité.

L'atmofphère, dont les propriétés phyfiques & chimiques varient à l'infini, & qui eft le réceptacle d'émanations que la chimie n'a pas encore reconnues, recèle dans fon fein les germes d'une multitude de maladies. L'entaffement des animaux dans des étables infectes, le pacage dans des prairies marécageufes, les viciffitudes du chaud & du froid, de la féchereffe & de l'humidité, font des caufes morbifiques qu'il feroit facile d'éviter. Il eft à remarquer que les conftitutions des faifons n'ont pas une influence auffi frappante fur les animaux que fur l'homme; les changemens de climats, au contraire, les modifient plus profondément. L'infalubrité du fol & les inondations produifent plus d'épizooties que l'altération de l'atmofphère; il n'appartient pas toujours à l'homme de triompher de ces deux caufes.

Ce qui eft appliqué fur le corps des animaux domeftiques leur nuit ou leur eft utile. Le panfement de la main eft néceffaire au cheval domeftique; il feroit utile au bœuf & même au cochon. La tonte de la brebis, les bains des chiens, font des pratiques qu'on ne peut pas regarder comme indifférentes à la fanté de ces animaux. Les arts du maréchal, du fellier, de l'éperonnier, doivent être éclairés par les préceptes de la médecine vétérinaire. La ferrure y eft fi intimement liée, qu'elle fait partie intégrante de la chirurgie vétérinaire.

Les fubftances introduites dans l'économie vivante par des voies alimentaires, font des alimens, des affaifonnemens ou des remèdes de précaution. Les alimens font folides ou liquides. Les premiers font tirés des deux règnes organiques. Les herbivores reçoivent de l'homme un aliment que la nature ne leur eût jamais confervé, je veux dire les végétaux defféchés, dont les altérations font fouvent fi nuifibles. Les carnivores, deftinés à vivre de proie, s'habituent fous l'empire de l'homme à la nourriture végétale. Dans l'état de nature, les herbivores trouvent des herbes ou des lichens dans toutes les faifons; les carnaffiers pourfuivent leur proie, & font par conféquent expofés à de longues abftinences; dans la domefticité, leur fubfiftance dépend du caprice & de l'avarice de leurs maîtres; tantôt ils font exténués de faim, tantôt ils meurent d'indigeftion. Les boiffons font pour toutes les efpèces l'eau pure. Ce fluide peut être chargé de parties hétérogènes malfaifantes: la plupart des maladies enzootiques dérivent de cette fource. Les acides, les alcalis, les fels neutres corrigent l'infalubrité des eaux. Ces fubftances fervent d'affaifonnement. Le muriate de foude relève le goût des fourrages, rend innocens ceux qui font avariés; il convient parfaitement au tempérament des herbivores. Ces animaux s'abreuvent avec plaifir des eaux minérales. Ceux qui pâturent les plantes marines ont une fanté plus robufte. Les remèdes de précaution font ordinairement adminiftrés aux animaux domeftiques, fans méthode & fans raifon; des faignées & des purgations quelquefois périodiques, & prefque toujours contre-indiquées, font entre les mains des maréchaux & des empiriques, des pratiques très-funeftes. Les remèdes de précaution jouent un grand rôle dans les épizooties; ils conftituent ce qu'on appelle le *traitement prophylactique*.

Les matières qui doivent être rejetées au dehors ne font jamais retenues long-temps fans danger. La fuppreffion de la tranfpiration, du flux des urines, des excrétions alvines, eft la caufe d'un grand nombre de maladies qui font prefque toutes le fruit de la négligence, de l'incurie, de l'ignorance de l'homme. Parmi les femelles domeftiques, les chiennes font quelquefois foumifes à l'évacuation menftruelle. L'écoulement fpermatique immodéré a été obfervé chez le cheval. Les évacuations fanguines périodiques ou accidentelles font extrêmement rares chez les animaux. Dans les efpèces domeftiques, les évacuations ulcéreufes doivent être refpectées, & quelquefois provoquées plus fouvent que dans la médecine humaine, afin de maintenir la fanté.

Les actions auxquelles fe livre l'animal, l'oppofé de ces actions, font des caufes de maladies ou

des moyens qui conservent la santé. La veille, le sommeil, le mouvement & le repos sont ces quatre états opposés entr'eux. Dans la veille, les sens externes sont en rapport avec les objets extérieurs. Le sommeil est la concentration dans l'intérieur de la sensibilité & des forces vitales; elles agissent alors avec plus d'intensité, *somnus labor viscerum*. Le mouvement est volontaire ou spontané; il est partiel ou général. Le repos est absolu (on l'appelle alors *inaction*), ou il est accompagné d'activité, comme dans les diverses positions, la station, les efforts. L'alternative de ces différens états n'est pas également nécessaire aux animaux domestiques & à l'espèce humaine. Le cheval n'a presqu'aucun besoin de dormir; tous les autres animaux domestiques, à l'exception du cochon, se livrent peu au sommeil. Le chien & le chat dorment tantôt d'un sommeil léger, & quelquefois très-profondément. Nous n'avons pas étudié l'influence des rêves ou de ces états intermédiaires entre le sommeil & la veille dans les animaux soumis à nos soins. Le cheval s'excède & meurt pour mieux obéir, selon l'expression de Buffon. Sa vigueur surpasse ses forces. Les courses véhémentes que nous exigeons de lui épuisent sa santé & abrègent son existence. Un séjour long-temps prolongé dans l'écurie expose ce quadrupède à des affections chroniques, rarement à des affections aiguës, & le rend inhabile à l'exercice. Les ruminans tombent dans l'obésité & la cachexie par le défaut d'exercice. Si leurs travaux sont excessifs, ils se lassent & dépérissent; leur tempérament phlegmatique les met à l'abri des maladies inflammatoires & nerveuses que cette cause détermine chez les solipèdes.

Les fonctions qui dépendent de la sensibilité considérée comme nécessaire à la santé, & comme pouvant déterminer des maladies, ont évidemment une influence beaucoup plus bornée dans la brute que dans l'homme. Elles se réduisent presqu'entièrement à l'action des sens externes; on peut les rapporter à la faim, à la soif, aux besoins de propager l'espèce, à la sympathie, à l'antipathie.

Etiologie. — La recherche des causes des maladies suppose la connoissance des causes de la santé, & par conséquent de l'hygiène. L'animal sauvage connoît à peine quelques maladies; le plus grand nombre de celles qui assiègent l'animal domestique découlent de l'état d'esclavage; le moyen de les prévenir presque toutes est dans les mains de l'homme.

Les causes des maladies qui sont l'objet de l'étiologie, sont prochaines ou éloignées. Les premières sont obscures; les secondes sont faciles à apercevoir. Les médecins humoristes, de tous les temps ont accordé une attention profonde aux causes prochaines des affections pathologiques. Ils ont été forcés de substituer des théories à ce que l'observation ni l'expérience n'ont pu leur apprendre; les solidistes, méprisant cette étude, ne se sont occupés que des phénomènes; les praticiens sages ne se soumettent à aucun système absolu; ils appliquent toutes les forces de leur entendement à l'exploration du phénomène & à celle de la cause qui l'a déterminé. Cette recherche est plus facile pour le vétérinaire que pour le médecin, parce que les choses qui exercent une influence quelconque sur l'organisation, agissent plus directement suivant leur nature, lorsqu'elles ne sont point modifiées par les passions, les habitudes sociales; aussi, dans les maladies épizootiques, contagieuses, remarque-t-on plus de ressemblance entre l'état de tous les animaux atteints, que dans les épidémies entre tous les pestiférés. La plupart des chevaux morveux présentent les mêmes symptômes. Quelles différences au contraire entre les phénomènes syphilitiques chez les personnes affectées du mal vénérien! L'uniformité des effets produits sur les animaux par une cause délétère est si frappante, que de bons esprits se sont crus fondés à nier la propagation de certaines maladies par le véhicule de la contagion; ils ont regardé le grand nombre de maladies semblables, se développant à la fois, comme produites par une cause identique; on est allé jusqu'à mettre en problème la communication de la morve & du farcin; beaucoup d'expériences faites à l'Ecole vétérinaire de Paris semblent prouver que ces maladies, de même que certaines épizooties, comme l'avortement, le vertige épizootique, sont dues à des causes locales qui agissent uniformément sur un grand nombre d'individus. On a observé des maladies vermineuses essentielles, des météorisations, des diarrhées acides qui ont étendu leurs ravages à la manière des épizooties. Comment en concevoir la propagation par l'intermédiaire de l'air ou du contact? Il n'arrive que trop souvent que des enzooties dont la cause est due à la nature du sol, des pâturages & des eaux, sont prises pour des fléaux contagieux.

Nous avons un grand avantage sur les médecins de l'homme dans les recherches étiologiques. Nous pouvons sacrifier quelques animaux malades à différentes époques de la maladie; nous pouvons nous livrer à des expériences sur des animaux sains, inoculer les virus pour en étudier la nature & les premiers effets. Vicq-d'Azyr a tenté quelques expériences de ce genre; elles méritent d'être multipliées & variées.

On ne sauroit trop inviter les vétérinaires zélés pour l'avancement de leur art, à sonder les causes des maladies dont la nature est peu connue, & par une suite nécessaire le traitement incertain, telles que la morve, le farcin, la ladrerie, la lunatique, &c. L'autopsie cadavérique leur a déjà fait connoître la cause prochaine de la pousse, de la pommelière, du cornage ou sifflage.

Séméiotique pathologique. — La séméiotique pathologique est la connoissance des signes des ma-

ladies. Le jugement du vétérinaire, comme celui du médecin, est déterminé d'après trois espèces de signes, qui sont les signes diagnostics, prognostics & commémoratifs.

On a dit que l'art vétérinaire étoit une sorte de divination, en alléguant l'obscurité impénétrable de la séméiotique. L'animal est muet sans doute, mais les petits enfans sont muets aussi; le paysan ne sait pas mieux exprimer son mal au médecin, qui ne connoît pas son jargon : la médecine de ces individus n'est pas plus difficile que celle des autres hommes. Les longues conversations du médecin avec son malade peuvent amuser & rassurer l'un sans beaucoup éclairer l'autre.

Le pouls, les mouvemens du flanc, la température de l'haleine, l'état des tégumens, des cornes & des oreilles, la nature du flux qui découle des naseaux, celle des autres excrétions, &c., voilà les signes diagnostics dont le langage trompe rarement celui qui sait l'entendre. Quant au siége des maladies dont les symptômes n'apparoissent point au dehors, il se décèle par les mouvemens de l'animal, qui dirige sa tête vers la partie affectée, & par d'autres signes qui n'échappent pas à l'attention de l'observateur instruit.

Les signes commémoratifs résultent, dans la médecine vétérinaire, de tous les renseignemens que peuvent donner les personnes qui soignent les animaux qu'on doit traiter. Ces personnes, presque toujours mercénaires, se gardent bien de fournir des éclaircissemens qui les accuseroient d'ignorance, de vol ou de brutalité. Elles mentent pour éloigner d'elles les reproches qu'elles méritent. Leur rapport peut donc plus souvent induire le vétérinaire en erreur que l'éclairer. On lui cache encore les premiers symptômes de la maladie & les traitemens absurdes par lesquels on l'a aggravée & compliquée avant de recourir à ses lumières : au reste, le vétérinaire n'est pas toujours trompé; il doit comparer tous les signes commémoratifs, quels qu'ils soient, & les comparer avec ce qui frappe ses sens.

Le prognostic ou le jugement que porte le médecin sur l'événement futur d'une maladie, est fondé tout à la fois sur l'observation de ce qui existe & sur l'expérience de l'issue des maladies semblables. Cette espèce de prophétie prouve la profondeur de la science du médecin; les événemens qui la justifient sont les titres les plus sûrs de sa réputation. Le médecin éclairé par son expérience particulière, appuyée sur celle de tous les siècles, prévoit les jours heureux, les jours funestes, les jours critiques. La pathologie vétérinaire n'est pas soumise au type septénaire, qui marque de son cachet presque toutes les maladies de l'homme. Mais s'il ne nous est pas permis d'indiquer les jours critiques, nous pouvons du moins apercevoir que la nature est en travail d'une crise & déterminer l'organe par où elle doit s'opérer. Il est important que le vétérinaire, avant de commencer un traitement, énonce son prognostic, pour ne pas entraîner le propriétaire dans une dépense qui excéderoit la valeur de l'animal malade.

Symptomatologie. — Les symptômes sont les phénomènes qui accompagnent la maladie, comme l'ombre suit le corps, selon l'expression de Galien. Tous les symptômes des affections de l'homme qui ont un caractère de gravité sont presque toujours marqués du type nerveux; des blessures assez légères, les émotions de la peur, toutes les passions de l'ame aggravent les symptômes & compliquent les maladies au point de les dénaturer entièrement, d'exciter des convulsions, d'allumer des fièvres inflammatoires & violentes, de déterminer le tétanos ou d'autres accidens redoutables; chez les animaux domestiques, au contraire, les symptômes nerveux, les tétanos traumatiques sont des cas extrêmement rares.

Les phénomènes morbifiques affectent quelquefois l'organisation assez fortement pour constituer des maladies particulières, plus intenses même que les altérations dont elles dérivent; on les désigne alors sous le nom de *maladies symptomatiques.* Elles accompagnent l'affection principale, ou elles s'en séparent; souvent elles lui survivent. Ces accidens sont moins communs dans notre pathologie que dans celle de l'homme, & le précepte *sublatâ causâ, tollitur effectus*, trouve presque toujours son application dans la médecine des animaux domestiques. On fait aux praticiens foibles en théorie, le reproche de ne s'attacher qu'aux symptômes; un grand nombre de vétérinaires exercent leur art de cette manière, qui est fort peu philosophique : les inconvéniens qui en résultent ne sont pas aussi fréquens ni aussi funestes relativement aux animaux confiés à leurs soins, que la *méthode des symptômes* relativement à l'homme, & c'est ce qui fait que le vétérinaire a besoin d'une théorie moins profonde que le médecin. En effet, les mouvemens pathologiques, dans l'ordre desquels rentrent les symptômes, ont une marche plus simple, plus assurée, plus uniforme; ils se lient mieux à la maladie qui les a déterminés chez les animaux, dont le principe conservateur ne rencontre que de foibles obstacles dans le développement de ses efforts, que chez l'homme, dont le principe de vie est si profondément modifié par l'influence de tant de causes morales.

Il est néanmoins des symptômes sur lesquels il est dangereux que les vétérinaires prennent le change; tels sont ceux qui manifestent les maladies épizootiques. Les maréchaux prennent souvent pour un anthrax, un phlegmon benin survenu au poitrail, & dû à une cause externe; ils annoncent quelquefois une affection charbonneuse, parce qu'ils ont aperçu des cors sur la colonne épinière. Dans ces circonstances ils ne peuvent que surprendre la confiance publique, en s'attribuant la cure d'une maladie imaginaire. L'inconvénient qui

résulte de leur impéritie est bien plus grave lorsqu'ils voient une maladie légère dans le symptôme pathognomonique d'une épizootie, lorsqu'ils privent la nature d'une issue vers laquelle ses efforts étoient dirigés; ces empiriques, dénués de la plus simple théorie, sont hors d'état de voir qu'il est des symptômes qu'ils faut respecter, & que c'est tuer un animal que d'extirper certaines maladies: ces circonstances dans lesquelles la vie de l'individu repose sur une affection symptomatique, sont incomparablement plus rares dans les animaux domestiques que dans l'homme D'ailleurs, un animal n'ayant de prix qu'à raison des services que nous en retirons, nous le sacrifions sans pitié si quelque maladie symptomatique le fait cesser de nous être utile, ou nous en tentons la cure, quels que soient les dangers que nous courons de lui causer la mort.

Il faut, dans le traitement méthodique des maladies, savoir apprécier l'influence qu'exercent sur les symptômes, certaines circonstances, telles que l'âge, le sexe, le genre de nourriture, la nature des eaux, du sol, le climat, la saison. Les effets des constitutions atmosphériques sont peu sensibles dans la pathologie vétérinaire.

Nosologie. — Les anciens médecins n'avoient pas attaché à ce mot de nosologie, le même sens que les modernes, puisque, dans sa signification étymologique, il veut dire *discours sur les maladies.* On a restreint l'acception de ce terme à la classification des maladies d'après leurs caractères.

Les auteurs qui ont écrit sur la pathologie vétérinaire ne nous ont laissé que des monographies ou des espèces de nosologies aussi arbitraires qu'absurdes; quelques-uns se sont contentés de l'ordre alphabétique, & ce n'est pas ceux dont la classification a été la moins méthodique.

La médecine vétérinaire n'est pas encore assez riche en faits & en observations, pour qu'on puisse lier systématiquement les affections des animaux domestiques. Le docteur Vitet, qui a calqué sa nosologie vétérinaire sur celle de Sauvages, a prouvé qu'on ne peut pas classer d'après les mêmes principes les maladies de l'homme & celles des animaux. D'un autre côté, chaque espèce domestique a sa pathologie particulière; c'est ainsi que le cheval est plus sujet aux maladies inflammatoires, le bœuf aux affections charbonneuses, les brebis aux hydropisies, le chien aux convulsions, &c. Ce n'est pas tout encore; les mêmes affections sont singulièrement modifiées par l'idiosyncrasie d'espèces. La péripneumonie inflammatoire, les affections catarrhales, le vertige, &c., sont des maladies communes à plusieurs espèces; & cependant si l'on examine l'une d'entr'elles dans le cheval & dans la brebis, on remarquera des différences notables dans ses symptômes, dans ses signes, dans son étiologie; il seroit absurde de traiter de la même manière ces deux animaux malades: de quelle difficulté ne seroit-il pas de la placer dans un cadre nosologique? Telle est la différence qui distingue le tempérament du cheval de celui de la brebis, qu'une maladie inflammatoire d'une bête à laine n'est pas accompagnée d'une aussi forte réaction vitale qu'une fièvre catarrhale d'un cheval.

Un monument magnifique à élever à la médecine seroit un vaste tableau nosologique, dans lequel seroient coordonnées toutes les maladies des animaux domestiques, comparées à celles de l'homme; l'art possède quelques matériaux qui pourront servir un jour à la construction de ce bel édifice.

Thérapeutique. — La thérapeutique est le complément de la pathologie; c'est l'application de tous les principes qui dérivent de cette science; c'est, en un mot, l'art de guérir.

Les indications qu'offrent au vétérinaire les maladies des animaux domestiques, sont plus simples, plus faciles à saisir que celles des affections pathologiques de l'homme; le médecin, au milieu d'une foule d'indications contraires, a besoin de la plus grande sagacité pour ne pas s'égarer dans la route qu'il doit parcourir. Les maladies de l'homme, formées souvent d'élémens hétérogènes, doivent être pour ainsi dire décomposées avant qu'on emploie les moyens pour les anéantir. La thérapeutique vétérinaire est rarement arrêtée par des contradictions; cependant dans quelques occasions, peu communes à la vérité, le praticien éprouve les mêmes perplexités que le médecin de l'homme. C'est surtout dans les maladies épizootiques que les indications offrent des ataxies embarrassantes, que l'on n'arrive à la connoissance du traitement convenable que par des tentatives infructueuses. L'expérience qui présente le tableau des faits, l'observation & le talent d'agir, sont indispensables à celui qui veut étudier les indications curatives & qui veut leur obéir.

Comme dans la médecine humaine, nous satisfaisons aux indications par deux méthodes de traitement différentes. La méthode expectante consiste à observer les phénomènes, à laisser à la nature le soin de diriger les mouvemens pathologiques. Le vétérinaire emploiera la méthode agissante, soit auxiliaire, soit perturbatrice, lorsque l'indication lui ordonnera de seconder les efforts du principe conservateur, ou lorsqu'il faudra ranimer une nature inerte, indifférente, si je puis ainsi m'exprimer.

Les indications seront calculées avec soin sur les tempéramens, sur l'idiosyncrasie individuelle, l'idiosyncrasie spécifique, l'influence du climat, de l'âge, du sexe.

Les moyens curatifs qu'indique l'observation des signes des maladies, sont pris dans la matière médicale, la chirurgie & la diététique pathologique.

Matière médicale. — La science des médicamens qu'on oppose aux maladies des animaux, doit différer de cette partie de la médecine humaine,

comme les affections qui les indiquent dans les animaux diffèrent dans les maladies de l'homme. Une sensibilité obtuse, une organisation particulière, doivent modifier l'action des substances médicamenteuses d'une manière qui, dans les animaux, doit peu ressembler à l'action de ces substances sur l'homme. Je pourrois, par une infinité d'exemples, prouver cette assertion qui est justifiée par les observations de tous ceux qui se sont occupés de la médecine comparée; il me suffira d'offrir le tableau suivant.

Combien ne doivent pas différer les analeptiques des herbivores de ceux de l'homme !

Quelques remèdes rafraîchissans pour l'homme sont des cordiaux pour le cheval.

Les toniques seront les mêmes pour l'une & l'autre matière médicale.

Quelques apéritifs ont une action bien foible sur les grands animaux; quelques autres ont un effet plus funeste dans les herbivores, & surtout dans le cheval que dans l'homme.

Les astringens seront donnés à une plus haute dose aux moutons qu'à l'homme.

Les émolliens, les tempérans indiqués par le tempérament des solipèdes, conviennent peu aux bœufs & aux moutons.

Les narcotiques ont un effet très-foible; un chien de petite race peut supporter la dose d'un homme robuste.

L'action des errhins est peu énergique; l'ébrouement diffère bien de l'éternuement.

Les masticatoires sont de puissans moyens dans notre médecine.

Les émétiques n'existent pas pour le cheval ni pour les ruminans.

On purge les grands animaux difficilement & avec beaucoup de danger; les substances purgatives sont rarement les mêmes dans la pratique de la médecine & dans l'art vétérinaire.

Les béchiques se réduisent presqu'aux fumigations, & sous cette forme nous en faisons un usage fréquent.

Beaucoup de substances diurétiques recommandées dans la pratique de la médecine, n'ont point d'effet sur les animaux.

Les sudorifiques du cheval sont l'alcali volatil & les moyens externes.

Nous n'admettons pas d'emménagogues.

Il nous faut des vésicatoires très-énergiques; ils sont les principaux moyens de la pratique vétérinaire.

Les narcotiques ont le même effet chimique; ils intéressent moins la sensibilité.

Les moyens curatifs des tumeurs & des ulcères, tels que les résolutifs, les maturatifs, les détersifs, les cicatrisans, sont moins souvent indiqués dans les animaux que dans l'homme. Nous devons être très-sobres de médicamens topiques.

Les carminatifs sont prescrits par de fréquentes indications.

L'art vétérinaire a connu avant la médecine le plus puissant des anthelmintiques.

Nous employons rarement les anti-acides; nous craignons leur action chimique.

Les moyens que nous opposons aux maladies psoriques, au farcin, à la morve, ont quelques rapports avec les remèdes des affections analogues de l'homme. (*Voyez*, pour de plus grands détails, l'article MATIÈRE MÉDICALE VÉTÉRINAIRE.)

Chirurgie. — La thérapeutique chirurgicale fait connoître les méthodes des traitemens qui conviennent dans les maladies externes; elle comprend les moyens opératoires & l'emploi des médicamens topiques. Je n'ai pas divisé la pathologie en interne & externe; les notions pathologiques que j'ai offertes appartiennent aux affections intérieures & aux affections chirurgicales; ainsi la symptomatologie, la séméiotique, l'étiologie, s'occupent aussi des symptômes, des signes & des causes des maladies externes; mais j'ai dû traiter séparément du mode opératoire.

La chirurgie humaine pratique un grand nombre d'opérations que le vétérinaire ne peut pas exécuter sur les animaux domestiques, ou nous permet rarement de pallier les maladies. Un animal estropié est peu utile, on le sacrifie; celui dont la cure doit être longue, est abandonné. Les opérations que nous exerçons sont en général plus faciles que celles du chirurgien; nous n'avons pas à ménager une sensibilité exquise; la peur ne complique pas, ne double pas la douleur; les convulsions, le tétanos traumatique, qui résultent du déchirement des nerfs, ne suivent presque jamais les opérations pratiquées sur les animaux domestiques.

Les opérations chirurgicales les plus fréquentes sont les suivantes.

La saignée, ordinairement à la veine jugulaire; les trombus sont plus à craindre que dans la saignée de l'homme. Le vaisseau qu'on ouvre, la flamme qui ne le pénètre que par une percussion assez forte, établissent une grande différence dans cette opération pratiquée sur l'homme & les grands animaux.

La ligature des vaisseaux dans les hémorragies, est plus facile dans le bœuf & le cheval que dans l'homme.

Les sutures sont suivies de plus d'accidens; la présence du muscle cutané en est la principale cause.

L'ouverture des abcès est souvent indiquée dans notre pratique; la dureté des tégumens, la lenteur de l'inflammation & de la maturation du pus nous forcent, dans beaucoup de circonstances, à prévenir par cette opération les ravages de la purulence.

L'art vétérinaire peut revendiquer à la chirurgie l'emploi du cautère actuel; l'adustion est un moyen que nous mettons en usage comme prophylactique & curatif dans un grand nombre de cas.

L'extraction des tumeurs est rarement indiquée

dans la chirurgie vétérinaire; la diffection & la cautérifation font plus faciles que dans l'homme.

Les ponctions, telles que l'empyème, la paracentèfe, la ponction de la veffie, font peu ufitées dans l'art vétérinaire. Nous pénétrons fouvent dans la panfe des bœufs, par l'introduction du trois-quart, lorfque cet eftomac eft gonflé du gaz qui s'eft dégagé dans une digeftion.

L'opération de la cataracte eft prefqu'impraticable dans les animaux domeftiques. Le mufcle orbito-fcléroticien fufpend le globe de l'œil de ces animaux qui pâturent la tête baiffée; il comprime l'orbe de l'œil, & le rend plus convexe; lorfqu'on ouvre la cornée tranfparente pour enlever le criftallin, la contraction de ce mufcle fait fortir toutes les humeurs.

Le trépan eft pratiqué furtout fur les finus frontaux & maxillaires; cette opération auroit rendu la cure de la morve certaine & facile, fi la morve étoit une maladie locale.

A la fuite de quelques efquinancies inflammatoires, les trompes d'Euftache fe rempliffent de pus; nous ouvrons cet abcès par l'hyovertébrotomie.

L'amputation des membres fracturés & gangrenés n'eft pas praticable; on immole l'animal. Je ne parlerai de l'amputation de la queue du cheval & de la queue à l'anglaife, que pour faire rougir de honte des hommes qui fe livrent à ces opérations cruelles pour fatisfaire un vain caprice, ou pour recueillir un gain fordide. Quelques faits de pratique bien conftatés mettent hors de doute la poffibilité de la fection de la verge dans le cas de gangrène.

La caftration eft rarement indiquée comme moyen curatif; pourquoi eft-il permis à un groffier maréchal de mutiler cet animal noble & fougueux qui étoit digne de fe reproduire? Lorfqu'on veut priver le taureau de fon fexe, il faut préférer la fection ou la ligature du cordon fpermatique à l'action de biftourner.

L'opération de la taille eft plus difficile dans les grands animaux, & furtout le bœuf, que dans l'homme. On a peu d'exemples de la préfence des calculs dans la veffie; on s'eft fervi avec fuccès du vinaigre & des autres acides affoiblis comme lithontriptiques dans le cheval: le calcul de cet animal n'eft qu'un carbonate calcaire.

Les opérations relatives aux maladies du pied font très-multipliées; les principales font l'opération du javart encorné, celle de la foie & de la feime, & celles de la deffolure, du crapaud, du clou.

La ferrure, moyen opératoire qu'on oppofe à un grand nombre de maladies, produit elle-même beaucoup d'accidens, & c'eft au point qu'on a propofé ce problème: « la ferrure eft-elle plus nuifible qu'utile? » Quoi qu'il en foit, la ferrure répare beaucoup de défectuofités, foit des extrémités, foit du pied, foit même du corps; elle facilite la cure de la plupart des maladies de l'ongle. La ferrure redreffe le pied de travers; elle élève celui dont les talons font bas, raffure le pied foible & flexible; elle répare les outrages de la fourbure. On ferre d'une manière différente le pied encaftelé, le pied plat, celui qui eft comble, celui dont la fole préfente un ou deux oignons, le pied du cheval arqué, du rampin, du cheval qui forge & qui fe coupe, qui bute, qui eft fujet à fe déferrer, celui dont le corps eft trop court, celui dont le corps eft trop long; les bleimes, les feimes exigent une ferrure particulière; la ferrure des pieds défectueux des mulets n'eft pas la même que celle des pieds des chevaux qui ont des défauts analogues. Elle remédiera à l'encaftelure de la plupart de ces animaux; elle différera dans les mulets qui pofent le pied à la manière du cheval, qui ont les talons bas, dont la fourchette eft graffe, dont le pied eft divifé par une foie, dans ceux qui font panards & qui fe coupent, &c.

Les angines, les corps étrangers introduits dans l'œfophage ou dans la trachée-artère, interceptent les voies de la refpiration; le vétérinaire pratique la trachéotomie.

La réduction des hernies eft plus difficile dans les animaux que dans l'homme; la fituation horizontale du corps en eft la caufe. Les animaux font très-expofés à ces accidens.

La réduction des fractures & celle des luxations eft encore plus incertaine dans les grands animaux, & furtout le cheval; il eft difficile de les affujettir & de vaincre la réfiftance mufculaire. Toutes ces réductions font faciles dans les petits animaux.

La plupart de ces opérations exigent des foins préparatoires; dans prefque toutes on doit abattre l'animal; le vétérinaire le fera avec la plus grande précaution: le cheval, le bœuf feront affujettis folidement, étendus fur une litière molle & abondante. Le chirurgien vétérinaire pourra opérer alors *tutò, citò & jucundo*.

Diététique pathologique. — Cette partie de la thérapeutique traite du régime convenable dans l'état de maladie; elle prefcrit l'ufage des chofes qui peuvent féconder l'effet des médicamens ou même les fuppléer. Le régime guérit fouvent fans remèdes, & les remèdes font toujours inefficaces fans le fecours du régime.

Les règles de la diététique pathologique font les mêmes que celles de la diététique phyfiologique, modifiées par les indications.

La conftitution chimique & phyfique de l'atmofphère favorable à la fanté, ne conviendroit pas toujours dans l'état de maladie. Un air épais, pauvre en oxigène, eft utile dans quelques affections inflammatoires de l'organe pulmonaire; il faut un air très-vif au cheval affecté de pouffe humide. L'obfcurité la plus parfaite eft néceffaire dans les ophtalmies violentes & dans quelques maladies nerveufes.

Ce qui eft appliqué fur la furface du corps ma-

lade influe beaucoup sur le succès du traitement; les bandages, les machines suspensoires, les couvertures, les bains sont des objets très-importans dans la diététique pathologique. La tonte de la brebis hâte la cure de quelques maladies; dans d'autres elle est très-funeste. Le pansement de la main est un précepte beaucoup plus rigoureux dans l'état pathologique.

Les alimens qui conviennent aux animaux malades doivent être d'une très-facile digestion; ils doivent encore être analogues à la nature de l'affection: on les donne en petite quantité. L'abstinence d'alimens solides, si souvent prescrite par les médecins, ne peut pas être aussi longue dans les maladies des animaux domestiques. L'eau blanchie par des substances farineuses supplée au bouillon dont on use & dont on abuse si fréquemment dans la pratique humaine; les vétérinaires abusent aussi de l'eau blanche. Le muriate de soude, qui n'est pour l'homme qu'un assaisonnement, est le plus grand moyen de la diététique vétérinaire.

Les sécrétions & les excrétions qui doivent être excitées dans les maladies des animaux, le seront plutôt par un régime convenable que par l'emploi des médicamens réputés spécifiques, dont quelque contre-indication défendroit l'usage.

L'alternative du sommeil & de la veille, de l'exercice & du repos, doit être calculée avec un soin beaucoup plus grand dans la médecine humaine que dans la pratique vétérinaire.

Le médecin écarte soigneusement de l'esprit de son malade toutes les impressions désagréables; il l'entoure d'images consolantes: c'est peut-être la plus belle partie de son ministère. Cette seule circonstance établit une différence prodigieuse entre la diététique pathologique de l'homme & celle des animaux.

Perfectionnement des animaux, & usages auxquels on les fait servir.

Haras. — La France possédoit jadis de superbes chevaux; l'insouciance & l'impéritie en ont fait disparoître les belles races. Le sol de la France convient merveilleusement à ces quadrupèdes; il est facile de régénérer nos races dégradées, tel est l'objet des haras.

Avant d'introduire des individus étrangers, il faut améliorer l'espece indigène: pour cela on cherche des rejetons échappés à la dégradation, & on les accouple.

Quand on a obtenu de ce procédé l'effet qu'on en attend, on achève le perfectionnement par l'introduction d'une race étrangère.

Il faut faire venir des étalons du Midi pour perfectionner nos races; il ne faut jamais en importer du Nord, les mauvais effets de l'anglomanie confirment cette règle. L'Angleterre n'a dû ses beaux chevaux qu'à l'introduction des barbes & des espagnols.

Une autre règle, fondée sur l'expérience, consiste à rejeter toute espèce de croisement entre les étalons du pays & des jumens étrangères.

Une race régénérée perd sa noblesse au bout d'un certain intervalle de temps; il importe de la rajeunir à des époques déterminées, par l'introduction d'un sang plus pur.

La quatrième loi qu'on doit observer dans le perfectionnement des races, est de rejeter des haras, les étalons métis, quelquefois aussi beaux que leur père, mais incapables de transmettre les qualités de leur noble ascendant.

Le choix le plus scrupuleux doit présider à l'union de l'étalon étranger avec la jument indigène: tel est l'objet des appareillemens. C'est de cette manière que l'on fait disparoître les défauts extérieurs d'un sexe par les perfections opposées de l'autre: il ne résulte pas de-là qu'on doive accoupler des individus disproportionnés entr'eux; on auroit ce qu'on appelle un produit *décousu*.

La nature semble quelquefois se jouer des efforts & des travaux de l'homme: quoiqu'on ait observé toutes les lois du croisement & de l'appareillement, on peut n'avoir qu'un produit médiocre; mais le résultat de ce produit offrira le type de ses nobles ascendans. D'un autre côté, une jument qui est le fruit d'un mauvais cheval, peut donner, pourvu qu'elle soit unie à un bel étalon, un superbe poulain dont les productions seront chétives.

L'accouplement aura des résultats plus avantageux si l'on marie un étalon de race pure avec une jument déjà croisée, que si on le marioit avec une jument commune du pays.

Si l'on veut procéder à l'amélioration par le croisement des métis, il faut suivre la ligne ascendante, c'est-à-dire, croiser les métis les plus éloignés de la souche avec ceux qui en sont les plus près.

Dans les appareillemens on doit proscrire avec la plus grande rigueur les vices héréditaires, surtout les tares du jarret.

Les défauts de conformation qui tiennent à la nature du climat, disparoissent plus difficilement que les vices héréditaires.

Certains défauts qui appartiennent à certaines races & qui les caractérisent, sont corrigés par des appareillemens bien combinés.

Les vices de caractère, les bonnes qualités se transmettent par voie de génération; on ne doit pas l'oublier quand on dispose les appareillemens.

On a observé que des étalons qui ne donnoient aucuns produits dans certains pays, ont recouvré leur fécondité, transplantés à une très-petite distance.

Dans le choix des étalons & des jumens on doit avoir égard à leur tempérament, à leur vigueur & aux autres qualités autant qu'à leur conformation extérieure.

Les chevaux fins seront employés plus tard à la propagation. Les étalons & les jumens trop jeunes

donnent

donnent quelquefois de belles productions, mais elles font éphémères.

Tous les terrains, excepté ceux qui font humides & marécageux, font propres au placement des haras.

On peut élever de très-beaux chevaux dans l'écurie; par-là on les préferve ordinairement de la gourme, & prefque toujours des autres maladies contagieufes.

La principale règle d'hygiène à obferver à l'égard des étalons, confifte à leur donner une ample pâture.

Le repos eft funefte aux animaux dont on veut avoir l'efpèce; ceux qui travaillent le plus, multiplient davantage.

L'époque de la monte eft indiquée par la chaleur de la jument; c'eft ordinairement au printemps qu'elle entre en chaleur. Cet état eft périodique dans la plupart des femelles; dans quelques-unes il eft fréquent. Ces dernières font rarement fécondes.

Avant la monte, il faut ajouter quelques reftaurans à la nourriture ordinaire de l'étalon.

La monte eft en liberté ou à la main; fi l'on fuit la première méthode, l'étalon s'épuife ou s'attache à une feule jument, & le but eft manqué. La monte à la main a auffi de graves inconvéniens. La meilleure pratique confifte à enfermer l'étalon dans un enclos, & à lâcher fucceffivement les jumens qu'on veut lui faire couvrir.

Le nombre de jumens qu'un étalon peut faillir fans s'épuifer, ne fera jamais porté plus haut qu'à trente-cinq ou quarante; on ménagera les chevaux fins.

On ne peut reconnoître avec certitude la groffeffe qu'au fixième mois, temps auquel on aperçoit les inconvéniens du poulain: avant cette époque on peut s'affurer de cet état en fouillant la jument.

La geftation dure ordinairement un an.

On doit exercer les jumens pleines, mais beaucoup moins que fi elles ne l'étoient pas.

On ne fera faillir que tous les deux ans les jumens dont on veut obtenir des produits diftingués.

Une foule de caufes peuvent déterminer l'avortement; cet accident a quelquefois lieu fans que la jument en paroiffe fort incommodée. L'avortement exige quelquefois tous les foins du vétérinaire.

Le part de la jument eft rarement laborieux; des fignes univoques annoncent qu'il eft prochain. La jument met bas debout ou couchée. Le rôle du vétérinaire fe borne le plus fouvent à nettoyer le rectum & à injecter quelques lavemens.

La jument rompt avec les dents le cordon ombilical; fi elle n'a pas la force de le faire, on le coupe à un décimètre du nombril.

Lorfque le délivre ne fuit pas le poulain, on ne doit tenter fon extraction que le lendemain.

La jument qui a mis bas peut travailler au bout de huit jours.

Auffitôt que le poulain eft né, la jument le nettoie avec la langue; fi elle s'y refufe, on l'y excite en le faupoudrant avec du fel pilé.

Le poulain fuit fa mère & fait avec elle plufieurs lieues peu de jours après fa naiffance.

On peut fuppléer le lait maternel par celui de vache ou de chèvre.

Au bout de deux mois, le poulain commence à manger des alimens folides. On le fèvre le fixième ou le feptième mois.

De plus grands détails fur cette matière importante nous entraîneroient trop loin. Nous renvoyons ce que nous aurions à dire fur ce fujet relativement aux ânes, aux mulets, aux béliers, &c., à d'autres articles de ce Dictionnaire. Nous terminerons celui-ci par quelques obfervations fur la manière de dreffer les chevaux pour les opérations du manége, & celles qui font relatives aux exercices militaires & à celui de la chaffe.

Economie rurale. (Art vétérinaire.)—L'homme, dans prefque tous les climats, ne cultive la terre qu'avec le fecours des animaux qu'il a affujettis. Apprendre aux cultivateurs les moyens de tirer tout le parti poffible des animaux domeftiques, tel eft l'objet de l'économie rurale vétérinaire.

Dans certains pays on laboure avec des chevaux; cette pratique eft-elle préférable à celle qui eft la plus généralement répandue? La profondeur ou la légèreté du fol doivent-elles fuffire pour déterminer à atteler à la charrue le bœuf plutôt que le cheval? Lorfqu'on choifit le bœuf, doit-on l'atteler par la tête ou par le poitrail? Quelle doit être la forme de la charrue pour produire le plus grand effet poffible, pour ménager davantage les forces des animaux? Quel nombre de beftiaux doit-on nourrir fur un terrain dont on connoît l'étendue & la fertilité? Telles font les queftions dont la folution appartient aux vétérinaires.

Il y a fort peu de règles générales: en agronomie, tous les préceptes doivent être modifiés par les circonftances locales; une théorie abfolue & une aveugle routine égarent également les cultivateurs; cette claffe d'hommes eft prefque partout plongée dans l'ignorance: c'eft principalement aux vétérinaires qu'appartient le foin de les éclairer, en leur rendant familières toutes les connoiffances relatives à la conduite des beftiaux.

L'objet le plus important de l'éducation des animaux domeftiques eft la nourriture; on ne doit jamais perdre de vue, qu'une petite quantité d'alimens bien choifis eft plus profitable qu'une nourriture abondante & viciée. C'eft au vétérinaire à régler la quantité d'alimens qui convient à chaque efpèce; à indiquer les meilleures fubftances alimentaires & celles dont l'ufage eft dangereux. Il eft un précepte qu'on ne doit jamais oublier, & furtout dans la conduite des vaches laitières; c'eft de leur donner peu de fourrage à la fois & de

leur en donner ſouvent. De toutes les maladies individuelles des animaux domeſtiques, les indigeſtions ſont les plus communes. Le vétérinaire doit ſavoir faire connoître aux cultivateurs les reſſources qui leur reſtent dans les temps de diſette : il leur apprendra que le ſel corrige les fourrages avariés. Il doit montrer la ſource des enzooties, des épizooties dans les inondations, le ſéjour des eaux ſtagnantes, &c. Ses conſeils peuvent prévenir ou faire diſparoître des fléaux déſaſtreux.

La propagation des animaux domeſtiques, le perfectionnement de leurs formes & de leur inſtinct, qui dépend ſouvent des mêmes ſoins, les moyens d'utiliſer leurs ſervices, ſont beaucoup plus importans que l'art de guérir les maladies.

Pourquoi le vétérinaire borneroit-il ſes ſoins aux quadrupèdes domeſtiques ? les oiſeaux de baſſe cour réclament ſon attention ; pourquoi la refuſeroit-il au poiſſon dans ſon vivier, au lapin dans ſa garenne, au ver à ſoie dans la magnanerie ? Tous ces détails, ſi importans dans la maiſon ruſtique, étoient du reſſort du vétérinaire dans le temps que Columelle écrivoit.

L'agronomie ne retirera des animaux domeſtiques l'immenſe utilité qu'elle a droit d'en attendre, que lorſque, par une longue ſuite d'obſervations & d'expériences, on aura éclairci toutes les queſtions relatives à la conduite, à la propagation, à l'éducation & à l'emploi des forces de ces animaux. Si ces queſtions ne ſont pas encore décidées, c'eſt parce que ceux qui les ont examinées étoient étrangers à l'art vétérinaire ; c'eſt encore parce que ceux qui cultivent cet art ne l'ont pas aſſez conſidéré dans ſes rapports avec l'économie rurale. Les écrivains vétérinaires ſont des médecins, des écuyers ou des maréchaux, & l'économie rurale vétérinaire n'entre pas d'une manière directe dans l'organiſation de l'enſeignement.

Roulage. — Les beſoins du commerce exigent la force & la patience des grands quadrupèdes domeſtiques ; il faut ſavoir les choiſir, les harnacher, les atteler convenablement, ne pas excéder leurs forces, écarter les nombreuſes maladies auxquelles ils ſont expoſés : tous ces objets ne peuvent être remplis que d'après les conſeils du vétérinaire ; c'eſt à lui à diriger le ſellier, l'éperonnier, le conducteur de chevaux, &c.

Les chevaux employés aux trains d'artillerie, aux charrois des vivres, ceux qui traînent les bateaux, les voitures peſantes, ſont expoſés à un grand nombre de maladies ; ils ſont pour la plupart ruinés en peu de temps : on pourroit néanmoins éviter les grandes pertes de ces animaux, ſi l'on obſervoit à leur égard les règles de l'hygiène. Que de particuliers, ruinés ſans reſſource, auroient conſervé leur fortune, s'ils avoient donné leur confiance à des vétérinaires inſtruits !

Les maladies qui attaquent le plus fréquemment les chevaux de roulage, ſont : les indigeſtions, les coliques, le mal de cerf, la fourbure, le farcin, la morve, la courbature, la pouſſe, &c. Il n'eſt aucune de ces maladies, dont pluſieurs ſont réputées incurables, qu'on ne puiſſe facilement prévenir. Les barrières que le Gouvernement, dans ſa ſageſſe, a cru devoir établir, aggravent le ſort des chevaux de roulage ; on les ſurcharge davantage, afin d'en atteler un plus petit nombre.

Les mulets réſiſtent beaucoup mieux aux longues fatigues des routes : il ſeroit à ſouhaiter que ces animaux fuſſent ſeuls deſtinés au roulage.

Les grandes pertes qu'éprouvent les particuliers retombent en dernière analyſe ſur l'Etat. Il réſulte de ce principe, que l'adminiſtration publique ne devroit pas abandonner à l'intérêt individuel, qui calcule ſi ſouvent d'une manière abſurde, le ſoin de conſerver les animaux dont les travaux ſont ſi précieux ; il ſeroit d'une bonne politique que des vétérinaires fuſſent de droit attachés à toutes les entrepriſes de roulage conſidérables, & qu'ils fuſſent chargés de donner des conſeils gratuits ou des ſoins peu diſpendieux à tous ceux qui les réclameroient ; on écarteroit par ces moyens une multitude de fléaux épizootiques. Ce ſeroit encore au vétérinaire à ſignaler les chevaux qui conviennent à ce travail pénible, & en même temps à aſſigner la place que chacun d'eux doit occuper dans l'attelage, d'après ſa force & ſes proportions.

Chaſſe. (Vétérinaire.) — Un des plus brillans exercices auxquels puiſſent ſe livrer les hommes opulens, eſt celui de la chaſſe. Si, aux ſoins d'un piqueur ignorant, ſuccédoit l'art vétérinaire, moins d'animaux ſuccomberoient aux fatigues de ces jeux pénibles. Le vétérinaire ſauroit choiſir les chevaux & les chiens qui conviennent à cette deſtination.

De tous les chevaux français, le cheval normand eſt celui qui eſt le plus propre à la chaſſe ; il mérite la préférence ſur le cheval anglais, quoique l'allure de ce dernier ſoit plus rapide. Cet avantage ne peut pas contre-balancer les inconvéniens de fatiguer le cavalier dans les courſes véhémentes par de petits coups réitérés, de ne pouvoir pas *changer de main* facilement, de raſer le tapis, ce qui doit l'exclure des chaſſes dans les pays montueux & pierreux.

Les qualités du cheval de chaſſe ſont d'avoir du fond & de l'haleine, les épaules plates & très-libres ; il ne doit pas être trop raccourci de corps, la bouche doit en être bonne ; ſi ce cheval étoit trop ſenſible, s'il étoit trop ardent à s'animer, il mettroit en péril la vie du chaſſeur.

Il eſt difficile de ſe procurer de beaux chevaux de chaſſe ; celui qui monte ces courſiers étant ordinairement très-riche, les achète au prix le plus élevé ; mais il ſera ſouvent trompé s'il ne conſulte un vétérinaire.

Ce n'eſt pas aſſez pour un cheval de réunir les plus belles qualités phyſiques & morales, il faut encore que l'éducation le perfectionne ; il faut lui apprendre à galoper avec légèreté, ſûrement &

long-temps : on commence par l'accoupler par le trot avec un bridon, ensuite on lui met un mors convenable, & un écuyer habile le monte & lui donne l'allure du cheval de chasse.

La grande différence du cheval de manége & de celui de chasse, consiste en ce que ce dernier n'est pas tenu dans une posture aussi raccourcie; qu'on doit au contraire l'étendre davantage pour lui donner cette grande facilité de bien déployer & alonger ses bras & ses épaules; on doit lui laisser la tête un peu plus libre qu'au cheval de manége, qui l'a perpendiculaire au bout du nez : ce n'est point dans l'arène d'un manége qu'on bornera son éducation; il faut l'exercer en pleine campagne, afin de l'accoutumer à toutes sortes d'objets; on l'habitue enfin à tout ce qui pourroit l'effrayer.

Les chevaux de chasse sont presqu'aussi exposés que ceux de guerre à toutes les maladies qui dépendent des fatigues outrées, des erreurs de régime, des coups, des blessures, des plaies d'armes à feu.

Les chiens de chasse réclament aussi les soins du vétérinaire; c'est à lui à les appareiller pour perfectionner leurs races, à prescrire les soins qu'exigent la lice & ses petits, à déterminer le genre de nourriture qui leur convient, à fixer enfin toutes les règles du régime qui peut maintenir leur santé. On reconnoît plusieurs espèces de chiens de chasse, tels que le limier, le couchant, le courant, l'anglais, le normand, &c. C'est au vétérinaire à déterminer dans quel terrain & à quel genre de chasse chacune de ces races est propre. Les maladies auxquelles ces animaux sont plus particulièrement exposés, sont la gale, l'agravé, les blessures, &c.

Les véritables principes de la théreuticographie doivent être posés par le vétérinaire.

Manége.—Cet art difficile ne peut s'acquérir que par une étude longue & pénible; ceux qui s'y sont distingués, tels que les Labroue, les Neucastle, les La Guerinière, eussent été de plus grands écuyers s'ils avoient connu l'art vétérinaire. Bourgelat sentit profondément la liaison intime qui unit le manége avec la connoissance parfaite du cheval, & le premier des vétérinaires fut le plus grand des écuyers.

Qui peut mieux que l'artiste vétérinaire discerner les défauts qui doivent faire bannir le cheval du manége, les qualités qui le rendent digne d'y être admis? Les principales de ces qualités sont la beauté, la grâce, des mouvemens lians, la bouche belle, les reins & les jarrets nerveux, l'air vif & brillant. L'andalous, & à son défaut le cheval limousin, sont ceux qui ont le plus d'éclat dans un manége; leur éducation est en même temps la plus facile.

Quoique les chevaux méchans, impatiens, colères, ceux qui ont les défauts opposés, tels que la timidité, la lâcheté, la paresse, soient au premier coup d'œil indignes du manége, on ne doit les en exclure qu'après avoir essayé de les corriger. On a vu des écuyers acheter à vil prix de beaux chevaux qu'on étoit décidé à tuer, parce qu'on les regardoit comme indomptables & dangereux, les rendre souples & dociles au point de les faire obéir au moindre signe de commandement. En général, les défauts les plus difficiles à vaincre dans les chevaux ne sont pas ceux de la nature, mais ceux qu'a donnés une mauvaise éducation : l'homme ne peut pas toujours réparer le mal qu'il a fait.

Rarement on doit employer dans l'éducation d'un animal que la nature fit noble & généreux, des moyens rigoureux, des traitemens durs & avilissans, avant d'avoir tenté les voies de la douceur. Les bons écuyers qui sont parvenus à dresser des chevaux d'un caractère difficile, en sont venus à bout en leur distribuant eux-mêmes la nourriture & proportionnant la ration aux progrès de l'élève.

Ce n'est qu'à six ou sept ans qu'on doit monter le cheval de manége; avant cette époque on l'exerce de loin à des jeux peu fatigans & faciles. Il existeroit peu de chevaux vicieux si, dès l'âge le plus tendre, on mouloit leur caractère par tous les moyens que peuvent fournir la patience, l'industrie, la diligence, la hardiesse. Le jeune poulain est naturellement ami de l'homme, lorsqu'il n'a pas été effarouché ou maltraité.

L'hippiatrique étant la branche la plus importante de la science du vétérinaire, celui-ci doit être à même de donner à l'écuyer des conseils sur toutes les parties du manége. Il connoîtra donc parfaitement les allures naturelles, les airs de manége, les allures défectueuses, la position de l'homme à cheval, l'action de la main sous la bride, l'action du mors, les moyens qui servent à dresser les chevaux, tels que les aides, & enfin les châtimens lorsqu'on n'a pas d'autres ressources. Qui est plus propre que lui à examiner un cheval, à explorer l'âge, la vue, la bouche, à signaler les robes, à distinguer les races les plus propres au manége & à ses différens emplois? Toutes ces connoissances sont d'autant plus du ressort de l'artiste vétérinaire, qu'elles sont fondées sur la science de la structure, tant intérieure qu'extérieure du cheval, du jeu de ses organes, science que le vétérinaire doit posséder profondément, & à laquelle l'écuyer sera toujours étranger, quelle que soit son habileté d'ailleurs, à moins qu'il ne soit versé dans l'hippiatrique. Quoi qu'il en soit, la science du manége est une branche de l'art vétérinaire, qui, pour l'avantage de tous les deux, devroit être plus rapprochée du tronc.

Equitation militaire.—Le grand Frédéric consulta l'instituteur des écoles vétérinaires sur la question de savoir : s'il étoit plus avantageux que la cavalerie chargeât au trot ou au galop. Bourgelat décida que le trot étoit l'allure naturelle au cheval, & par conséquent celle qu'il peut soutenir le plus long-temps sans épuiser ses forces;

cette allure, moins rapide que le galop accéléré, qui est un effort passager, l'est plus que le galop ordinaire lorsque le cheval est un bon trotteur. C'est au grand trot que l'Arabe du désert, que le Tartare des bords de la mer Caspienne, parcourent sur des coursiers infatigables des espaces de cinquante lieues dans un jour.

Bonaparte, qui n'avoit pas moins d'intérêt à être instruit par des conseils éclairés sur tout ce qui concernoit la médecine vétérinaire en général & l'hippiatrique en particulier, a voulu que des officiers de cavalerie vinssent puiser dans les écoles vétérinaires les principes de l'hippiatrique. Lorsque ces principes lumineux auront remplacé l'aveugle routine qui a présidé si souvent aux choix des chevaux, au régime qui leur convient, à la manière de les dresser, la cavalerie française sera sur le pied le plus formidable; car on ne peut pas se le dissimuler, le courage du cavalier est souvent inutile lorsqu'il monte un mauvais coursier. Ne peut-on pas dire que l'hippiatre qui a recruté des chevaux pour un corps d'armée, qui a fait des choix convenables, a pu contribuer, en exerçant son obscure profession, à des victoires dont on ne l'a jamais soupçonné d'être une des causes? Bourgelat trace de la manière suivante les qualités du cheval de guerre. « La taille des chevaux consacrés à cet usage, dit-il, ne doit être ni trop élevée ni trop petite; il est rare de trouver de l'agilité & de la légèreté dans une grande machine, & d'une autre part, outre le désavantage qu'il y a de combattre sur un petit cheval, il est constant qu'il ne résistera jamais à la fatigue comme un cheval d'une certaine hauteur. Le poil doit en être obscur, principalement s'il est destiné à monter un officier de marque. Il faut qu'il soit bien proportionné, bien traversé, beau du devant, bien ouvert & non chargé d'épaules, puisqu'alors il seroit pesant, paresseux & lent dans ses actions. La tête & l'encolure en doivent être bien conformés, la bouche belle & l'appui à pleine main, afin qu'il obéisse assez promptement, sans cependant être effarouché de quelques mouvemens irréguliers de cette partie, qui ne seroient pas extraordinaires, même de la part d'un homme de cheval dans le moment du combat. La jambe en sera bonne, les pieds excellens & non dérobés; car un semblable défaut seroit une raison d'exclusion. Il sera uni, il aura de la souplesse, de la sensibilité, de l'adresse, du courage & une liberté entière à toutes mains, soit au pas, soit au trot, soit au galop, actions qu'il doit exécuter avec facilité & promptitude. Il sera docile aussi au partir de la main, & susceptible d'un retour facile à un galop écouté, ainsi qu'au trot & au pas; il connoîtra les jambes, il fuira librement les talons, & lorsqu'il sera arrêté, il ne témoignera aucune inquiétude, & sera comme immobile à la même place; il importe encore qu'il ne redoute aucun des objets qui peuvent frapper son ouie ou sa vue, qu'il ne craigne ni l'eau ni le feu, qu'il ne soit point vicieux envers les autres chevaux, qu'il n'ait point d'ardeur, qu'il soit d'un bon & facile entretien. »

Le cheval de domestique ou de suite, le cheval de cavalier ou de dragon, le cheval de piqueur, sont dans le genre des chevaux de selle, que nous envisageons comme des chevaux communs, & qui peuvent être mis en opposition avec ceux dans lesquels nous trouvons de la finesse. Le premier doit être bien traversé, bien membré, bien *gigoté*. La bouche en sera bonne sans être absolument belle, & l'on ne doit pas trop s'attacher au liant ou à la dureté des allures.

Il est essentiel que le second, c'est-à-dire, le cheval de troupe, soit plus susceptible d'obéissance, de souplesse & de légèreté relativement aux manœuvres qu'il doit exécuter, & auxquelles il n'est que trop prouvé qu'il ne peut suffire dans un âge tendre. Les secours de l'art, absolument limités aux mouvemens dont il est tenu, & bornés d'une autre part à ce que le cavalier & le dragon doivent savoir eux-mêmes, seront toujours utiles au bien du service, surtout lorsque les principes donnés seront étroitement renfermés dans le cercle des actions dont ces différens corps seront chargés.

Si le cheval de guerre connoît le manége, il se distinguera dans les évolutions militaires; l'ensemble, la régularité, la promptitude des mouvemens d'un corps de cavalerie font le résultat de la longue habitude des chevaux aux exercices du manége.

Ménagerie. — Le luxe des souverains a fait de tout temps venir à grands frais des animaux sauvages qu'on a renfermés dans des cases étroites, & les naturalistes ont souvent profité de la fastueuse prodigalité des grands pour étudier les formes & les mœurs qu'il eût été difficile d'observer dans les climats où la nature les avoit jetés. Les recherches des savans à cet égard n'ont pas amené de grands résultats; il n'y a eu aucune proportion entre les succès & les moyens qu'on a employés pour les obtenir. Si ces établissemens avoient été confiés à des artistes vétérinaires, ils eussent été bien plus utiles à la société: & ne vaudroit-il pas mieux chercher les moyens d'apprivoiser des bêtes sauvages qui ont quelque penchant naturel à la domesticité, que de se borner, comme on l'a fait jusqu'ici, à nourrir des tigres & des rhinocéros?

Daubenton, qui avoit des connoissances sur toutes les branches de l'économie rurale & vétérinaire, s'exprimoit ainsi dans une de ses leçons à l'Ecole normale:

« Il y a beaucoup d'animaux des pays étrangers qui pourroient être d'une grande utilité en France, si l'on parvenoit à les y naturaliser. Le zèbre, ce bel animal d'Afrique, est d'une figure presqu'aussi élégante que le cheval, & le surpasse de beaucoup par la disposition symétrique des couleurs de son poil. On n'a pas encore parfaitement apprivoisé le zèbre, mais nous pourrions le dompter comme l'onagre & le cheval sauvage, & nous aurions une

nouvelle bête de ſomme & de trait, plus forte que l'âne & plus belle toute nue que le cheval le plus magnifiquement enharnaché.

» Aucun des animaux de l'Amérique n'eſt auſſi grand que le tapir; auſſi dit-on qu'il eſt l'éléphant de cette partie du monde; cependant le tapir n'a que la grandeur d'une petite vache : les plus gros pèſent environ quatre cents livres lorſqu'ils ſont jeunes : leur chair eſt excellente à manger; elle reſſemble à celle du veau. Si on naturaliſoit cet animal en France, non-ſeulement on auroit une meilleure viande de boucherie, mais encore un nouvel objet de commerce, parce que le cuir de tapir eſt meilleur que celui de bœuf.

» Il y a beaucoup d'autres animaux en Amérique dont la chair eſt très-bonne à manger & très-ſaine. Le pécari eſt une eſpèce de cochon; le caricon ne diffère pas beaucoup du chevreuil; le pacu eſt un des meilleurs gibiers de l'Amérique; on a comparé l'agouti à notre lièvre, & l'achouchi à notre lapin. Il y a des tatous dont la chair eſt auſſi bonne & auſſi blanche que celle du cochon de lait. Tous ces animaux mériteroient qu'on fît des tentatives pour les avoir en France & pour les réduire à l'état de domeſticité. »

Les recherches à faire pour l'économie vétérinaire ne ſe bornent pas aux animaux quadrupèdes; elles doivent s'étendre aux oiſeaux & autres claſſes d'animaux.

On voit par les écrits de Varron & de Columelle ſur l'économie rurale, que les Anciens avoient non-ſeulement des animaux domeſtiques, mais qu'ils avoient encore réduit à l'état de domeſticité pour un temps, pluſieurs eſpèces d'animaux ſauvages qu'ils engraiſſoient par milliers dans de grandes volières. Varron cite une maiſon de campagne où on avoit engraiſſé cinq mille grives dans un an.

Nous pourrions auſſi introduire dans nos baſſes-cours l'outarde & la cannepetière. L'outarde ſe trouve dans le Poitou & la Champagne; ſa chair eſt excellente. La cannepetière paſſe dans la Beauce, le Maine & la Normandie; ſa chair eſt noire, d'un goût exquis, & meilleure que celle du petit coq de bruyère. On dit auſſi que ſes œufs ſont très-bons pour la cuiſine. Le rouge & le pilet, le faiſan de montagne & ſurtout le coq de bruyère feroient de très-bonnes volailles; le tardoue a produit, avec la canne domeſtique, des métis qu'on a trouvés très-bons à manger.

Les anciens Romains n'avoient point de faiſans ni de dindons. Le dindon nous eſt venu d'Amérique dans le ſeizième ſiècle; on a découvert depuis peu le coq & la poule ſauvage dans les grandes Indes; ils ont été portés de-là dans tout le monde habité. Il y a en Amérique & ſurtout à la Guyane pluſieurs oiſeaux qui rendroient les volailles dans nos baſſes-cours plus nombreuſes & plus diverſifiées. On prétend que la chair du marail eſt plus délicate & plus ſucculente que celle du faiſan, avec lequel il a beaucoup de rapport.

Le hocco eſt preſqu'auſſi gros que le dindon; il s'apprivoiſe aiſément, & la chair en eſt très-bonne lorſqu'elle a été gardée.

Le camoucle eſt plus gros, plus charnu qu'un dindon; ſa chair eſt noire & très-bonne à manger.

L'édredon eſt un duvet précieux qui nous vient d'Iſlande, de Golhande & des îles de Ferroë. Le canal qui le porte a auſſi le même nom. Il s'apprivoiſe facilement. Si on le tranſportoit en France, on y feroit des récoltes d'édredon auſſi bonnes que celles qui ſe font dans les pays du Nord.

L'agami eſt le plus intéreſſant de tous les oiſeaux par les éloges qu'on en fait. On le compare au chien pour l'intelligence & la fidélité. On lui donne une troupe de volailles, & même un troupeau de moutons à conduire, & il ſe fait obéir, quoiqu'il ne ſoit guère plus gros qu'une poule.

Il y a pluſieurs exemples de poiſſons tranſportés & multipliés dans des pays où ils n'étoient pas connus. Il n'y avoit point de carpes en Angleterre avant la fin du ſeizième ſiècle. On cite en Suède, comme un événement du règne de Frédéric, l'importation de l'eſturgeon ſtrélitz de Ruſſie dans le lac Miller près d'Upſal. Les beaux poiſſons dorés qu'on a apportés de la Chine ſont déjà communs en France.

Pourquoi y a-t-il des poiſſons particuliers à certaines mers, à certains lacs? On n'a jamais été tenté de tranſporter des poiſſons dans la Méditerranée ou de cette mer dans l'Océan. N'eſt-il pas poſſible de tranſporter en France, dans des eaux courantes, l'humble & l'ombre-chevalier, qui n'ont été juſqu'àpréſent que dans le lac de Genève, & le lavaret, qui n'eſt que dans le lac de Bourget & d'Aiguebelette en Savoie? Les animaux ſauvages, farouches ou étrangers, dont on eſpéreroit tirer du profit ou de l'agrément, devroient être remis au vétérinaire pour les dompter, les apprivoiſer & les dreſſer aux uſages auxquels on voudroit les accoutumer.

Médecine vétérinaire légale. — La médecine vétérinaire légale eſt cette branche de la légiſlation qui a rapport aux maladies & au commerce des animaux domeſtiques; elle détermine les cas où l'autorité adminiſtrative ou judiciaire doit intervenir, ſoit dans le traitement des maladies contagieuſes, la répreſſion des épizooties, ſoit dans les tranſactions commerciales qui ont pour objet les animaux domeſtiques, & principalement le cheval. Notre juriſprudence, à cet égard, eſt vague & imparfaite; les meſures de police qui ont été priſes, les jugemens qui ont été rendus juſqu'ici ſur ces matières importantes, ont été ſouvent contradictoires dans les mêmes circonſtances. C'eſt au vétérinaire à donner ſur ce ſujet au légiſlateur des renſeignemens dont celui-ci ne pourroit ſe paſſer; c'eſt encore à lui à éclairer la religion du juge dans l'application de la loi,

à diriger les grandes mesures administratives lorsque des événemens désastreux forcent à les déployer : il résulte de-là la nécessité très-évidente, d'établir, pour un ou plusieurs départemens, un inspecteur vétérinaire chargé de parcourir l'arrondissement qui lui seroit confié, de répandre gratuitement des conseils, de publier des instructions, de signaler les causes d'épizooties, de diriger le traitement de ces maladies, lorsque ses soins n'auroient pu les prévenir; ce seroit à ce vétérinaire administrateur que les tribunaux renverroient toutes les contestations qu'entraîne l'action en garantie dans le commerce des animaux; il seroit encore chargé de décider dans tous les autres cas judiciaires qui sont du ressort de la médecine vétérinaire, tels qu'empoisonnemens, causes de la mort violente des animaux, &c. Il entretiendroit une correspondance active avec tous les vétérinaires dans la circonscription de son arrondissement, & ceux-ci lui seroient subordonnés en tout ce qui concerne les fonctions qu'il auroit à remplir.

Lorsqu'une épizootie s'est déclarée dans un canton, il n'y a pas un instant à perdre, si on veut empêcher qu'elle ne s'étende comme un vaste incendie. Les précautions à prendre pour prévenir ces grands malheurs sont à peu près les suivantes :

1°. Suspendre les foires & les marchés dans un rayon déterminé;

2°. Intercepter toutes les communications au moyen d'un cordon de troupes qui circonscrit le foyer épizootique;

3°. Faire marquer avec un fer chaud les animaux malades ou soupçonnés de l'être, & les séquestrer pour les traiter, sans qu'il soit permis aux propriétaires d'en disposer;

4°. Tenir un registre de tous ces animaux, dans lequel on consigneroit le nom des propriétaires, les cures, les morts & les différens moyens curatifs qu'on auroit tentés; c'est par-là qu'on sera sûr qu'aucun animal n'a été soustrait à l'œil de l'administration;

5°. Dans toutes les foires & marchés qui se tiendroient dans le voisinage du rayon gardé par les troupes, exiger des conducteurs des bestiaux un certificat qui constate qu'ils ne viennent point des pays infectés;

6°. Marquer d'une lettre particulière les animaux guéris & les rendre au commerce;

7°. Empêcher qu'il n'entre dans le territoire cerné aucun animal qui pourroit prendre la contagion;

8°. Défendre le transport des cuirs, des peaux, de la viande des animaux morts de l'épizootie, ainsi que des objets qui ont servi à leur usage;

9°. Ordonner que les écuries, étables, hangards, &c., où seroient traités les animaux malades, soient fermés soigneusement; astreindre à des précautions les personnes qui entrent dans ces endroits & qui pourroient porter sur leurs habits le miasme contagieux;

10°. Faire tenir à l'attache tous les chiens utiles & assommer les chiens vagabonds; le poil de ces animaux s'imprègne facilement du virus épizootique;

11°. Ordonner la désinfection de tous les lieux où ont séjourné les animaux malades;

12°. Faire enterrer profondément le cadavre des animaux morts de l'épizootie, sans permettre qu'on les dépouille de leur cuir;

13°. Infliger des amendes ou même des peines plus sévères à tous ceux qui contreviendroient aux mesures de police nécessitées par les circonstances;

14°. Recourir au moyen extrême de l'assommement des animaux malades, & même de ceux qu'on désespère de pouvoir préserver, si on n'a pas d'autre ressource de prévenir de plus grands désastres, & dans ces cas indemniser convenablement les propriétaires;

15°. Défendre aux charlatans, aux prétendus guérisseurs qui infestent les campagnes, de traiter la maladie, & punir sévèrement ceux qui enfreindroient cette disposition;

16°. Encourager par des récompenses distribuées avec munificence, tous ceux qui concourroient par leurs travaux, leurs soins, leurs lumières, à l'extinction du fléau épizootique.

Les dispositions législatives qui peuvent prévenir la communication des maladies éminemment contagieuses, telles que la morve, le farcin, la gale, le claveau des moutons, le charbon des bêtes à cornes & la rage canine, sont rarement exécutées avec tout le soin qu'exige leur importance. Tout animal soupçonné d'être atteint d'une de ces maladies devroit être soumis à l'examen d'un artiste vétérinaire, qui en feroit son rapport à l'autorité compétente. Aucun propriétaire d'animaux ne devroit pouvoir refuser l'entrée de ses écuries & de ses étables aux vétérinaires chargés de les inspecter. Un animal atteint d'une contagion dangereuse appartient à l'autorité publique, qui le fait abattre ou traiter s'il y a quelqu'espoir de guérison. On ne viole point en cela le droit de propriété, parce qu'un citoyen n'a pas le droit d'incendier sa maison ni de la laisser brûler. Les animaux infectés de maladies contagieuses qu'on n'auroit pas jugé à propos d'abattre devroient être marqués, afin qu'on ne pût point les dérober aux soins des vétérinaires; ceux-ci devroient enfin être tenus d'arrêter & de dénoncer à l'autorité ces animaux; tous les citoyens devroient être invités à faire la même dénonciation.

De toutes les parties de la jurisprudence vétérinaire, celle dont les bases sont les plus difficiles à asseoir est la *redhibition*. On entend par ce mot, en médecine vétérinaire légale, l'obligation où est le vendeur de reprendre l'animal vendu & d'en restituer le prix dans certaines circonstances déterminées.

Tous les peuples qui ont eu des lois positives,

en ont établi pour autoriser l'acheteur, évidemment trompé, à réclamer la nullité de la vente. Le commerce des animaux domestiques, principalement des chevaux, a dû être soumis à cette disposition législative. Le motif de la redhibition se tire de l'immense avantage que le vendeur a sur l'acheteur; il connoît parfaitement la chose qu'il vend, il en dissimule, il en pallie les défauts; il la présente sous le jour le plus favorable. L'acheteur, au contraire, n'a qu'un instant pour examiner l'objet qu'on lui offre; il manque souvent de lumières pour en démêler les mauvaises qualités; & ces mauvaises qualités sont quelquefois si cachées qu'elles échappent à l'œil le plus clairvoyant.

Si la nécessité des lois en garantie est généralement reconnue, il n'en est pas moins vrai que l'application de ce principe a toujours varié dans tous les codes de lois civiles. Dans l'ancien régime, la France étoit régie par différentes coutumes; il n'y en avoit pas deux qui s'accordassent à ce sujet : elles différoient non-seulement dans la détermination des cas redhibitoires, mais encore dans la fixation du délai accordé à l'acheteur pour se pourvoir en nullité de vente. Ces coutumes étoient d'ailleurs si vagues dans cette partie de la législation, que toutes les contestations de ce genre étoient abandonnées à l'arbitraire des tribunaux.

Le nouveau code civil de la France n'a encore rien précisé à cet égard, & il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir sur la redhibition un mode qui ne laisse rien à l'arbitraire. En effet, on ne peut la fonder que sur l'existence, dans le cheval, de vices graves, cachés & antérieurs à la vente. Mais que peut-on entendre par un vice grave? Un vice caché pour un acheteur ne le sera pas pour un autre, doué d'une plus grande sagacité; comment s'assurer que la maladie dont l'animal vendu est atteint, est antérieure à la vente? Quoique le vendeur soit placé dans une situation favorable, il ne pourroit pas moins être la victime de la mauvaise foi de celui qui achète. Si les lois sur la garantie donnoient trop de latitude aux réclamations d'un acheteur, auquel il seroit toujours facile de rompre le marché dont il se repentiroit, il pourroit même simuler une vente pour jouir pendant l'intervalle fixé pour l'action en garantie; il pourroit très-aisément donner à l'animal qu'il auroit acheté, une maladie qui entraîneroit la nullité de la vente : toutes ces considérations, & beaucoup d'autres qu'il seroit trop long d'énumérer, ont fait penser à des vétérinaires qu'il ne devroit y avoir d'autre garantie que celle de convention. Mais pour que ce mode fût exécutable, il faudroit que tous les marchés fussent conclus en présence d'un vétérinaire; il faudroit encore que les conventions fussent écrites, pour prévenir des contestations litigieuses, & ces écrits seroient le plus souvent, comme tant d'autres, des sources de procès.

M. Chabert, directeur de l'école d'Alfort, & Fromage, directeur de la même école, ont proposé au Gouvernement des vues sur la garantie des animaux, qu'il s'empressera sans doute d'accueillir; ils pensent que les parties contractantes ne pouvant pas toujours convenir entr'elles d'une garantie, on doit placer parmi les cas redhibitoires, pour toutes les espèces d'animaux domestiques, le charbon & les maladies pestilentielles; pour le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, la méchanceté, & pour le mouton, le claveau. L'action en redhibition doit être intentée dans ces cas avant l'expiration du huitième jour. La garantie sera de quarante jours pour tous les animaux dans la rage; pour le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, dans les cas d'épilepsie.

L'action en garantie sera pareillement de quarante jours dans la fluxion périodique des chevaux & le tournis des moutons.

L'acheteur ne pourroit se pourvoir en redhibition que dans le délai d'un jour, ou tout au plus de deux, si l'animal vendu est reconnu morveux, farcineux, poussif, courbattu (il me semble que le délai de deux jours est insuffisant dans ces cas : je ne partage pas l'opinion des auteurs du projet, qui prétendent que la morve & le farcin répercutés ne peuvent pas cacher leurs symptômes plus de deux jours).

Cette courte garantie sera admise contre la ladrerie du cochon & la pommelière des vaches.

MM. Chabert & Fromage proposèrent quelques moyens d'exécution difficiles à mettre en usage. Le travail qu'ils ont donné, quoique le fruit d'une longue expérience, laisse beaucoup à desirer, & ne peut pas suffire pour fonder la législation de l'action en garantie dans le commerce des animaux domestiques.

J'ai parcouru successivement toutes les parties de l'*art vétérinaire*. Le besoin de réserver ce que j'avois à dire dans les bornes les plus étroites ne m'a permis que d'effleurer mon sujet. Le lecteur est renvoyé, pour de plus grands développemens, à la plupart des articles vétérinaires de ce Dictionnaire. (Groonier.)

Médecine vétérinaire (Considérations historiques de). Le point de vue historique d'une partie quelconque des connoissances étant celui qui inspire un intérêt plus général, nous croyons devoir joindre à l'article précédent, quelques notions purement littéraires sur la médecine des animaux, qui nous paroissent tout-à-fait indispensables.

Plusieurs points de la médecine vétérinaire ne furent pas entièrement étrangers aux savans les plus illustres de l'antiquité, tels qu'Aristote, Caton, Varron, Columelle, Palladius, &c.... Toutefois, jusqu'aux temps modernes, l'hippiatrique n'a pas été cultivée comme un art scientifique chez les peuples les plus policés; on voit seulement que, depuis le septième siècle, il y eut, à de

certaines époques, des hippiatres d'office pendant les expéditions militaires, & dont quelques-uns ont donné leurs observations. Le recueil de ces documens fut publié par un anonyme dans le dixième siècle.

« Les plus anciens des auteurs qui font partie de » cette collection sont un certain Eumele de Thèbes; & le plus instruit, Apsyrte de Pruse, qui » servit sous Constantin IV dans la campagne » contre les Bulgares. Les autres auteurs de la » même collection ont presque tous répété les con- » noissances d'Apsyrte : ce sont principalement » Diophane, Héroclès, Magon de Carthage, Hip- » pocrate, qui ne paroît avoir rien de commun » avec la famille des Asclépiades. »

M. Sprengel, à qui nous empruntons ces documens, qui n'appartiennent pas moins à l'histoire générale de la société qu'à l'histoire particulière de l'hippiatrique, croit trouver dans le recueil que nous venons de citer, une indication positive de la morve, que Lafosse croyoit n'avoir été décrite pour la première fois que dans le quinzième siècle.

« Les mêmes auteurs, suivant M. Sprengel, in- » diquent très-bien le farcin, & surtout le farcin » aile de poule de Hurel, sous le nom d'*elephan-* » *tiasis;* ils appellent *loimos* la fièvre putride » gangréneuse de Kersting, *pneumorroz* la chute » du poil, *choïsades* la gourme, & désignent la » pousse comme une toux. Ils développent très- » bien la cause de cette dernière affection, & » montrent qu'elle est habituelle chez certains » chevaux. Si elle provient d'un simple refroidis- » sement, le cheval tousse sans cesse, en alon- » geant le cou; mais lorsqu'elle tient à une cause » interne, il penche la tête & tousse plus rare- » ment. On trouve encore la description du faux » écart, du tic en appui, de la torsion du cou, » qu'Apsyrte cherche à redresser avec des atelles; » de l'ergot; du mal de cerf, que Theomneste » traite par l'application du feu; de la fluxion du » genou, de la taille, du gras fondu, du mal » d'Espagne (cholera), de la malandre, de la » crapaudine & de la fougue.

» On trouve énoncées, dans le même recueil, » plusieurs précautions nécessaires pour conserver » la beauté & la santé du cheval; les cas dans » lesquels on doit pratiquer la saignée, & les » veines qu'il faut ouvrir. La paracentèse est re- » commandée comme l'unique ressource dans l'hy- » dropisie & la gale, considérée comme un simple » dépôt de la matière de la morve sur la peau. » L'auteur nous fournit des remarques intéres- » santes sur la castration des chevaux. Ces hip- » piatres cherchoient à tirer les vers intestinaux, » en insinuant la main dans le rectum. Ils parlent » aussi, sous le nom de *chenocrisis*, d'une espèce » particulière de pousse, qu'on guérissoit par la » trépanation du sternum. Ils prétendent n'avoir » observé l'éparvin que chez les ânes, & ne l'avoir » jamais rencontré chez les chevaux. Les frac- » tures au-dessus du genou sont, suivant eux, in- » curables. Cette opinion régnoit généralement » parmi les vétérinaires modernes, jusqu'à l'é- » poque où Wolstein démontra que les fractures » se consolident difficilement chez les vieux che- » vaux, mais guérissent avec autant de facilité » que chez l'homme, lorsque ces animaux sont » jeunes. Ils considèrent comme un excellent » moyen auxiliaire pour purifier les humeurs, de » mettre les chevaux au vert pendant le prin- » temps. Je n'ajouterai rien sur leurs méthodes » curatives, qui sont entièrement empiriques; » car ils désignent certaines plantes auxquelles ils » attribuent le pouvoir de guérir toutes les affec- » tions internes. L'une des préparations qu'ils re- » commandent renferme du sel ammoniac : c'est, » je crois, la première fois qu'il est parlé de l'em- » ploi de cette substance comme moyen dis- » solvant (1). »

Nous ajouterons à ces remarques, que, dans le douzième ou le treizième siècle, un moine ignorant donna, sous le nom de Végèce, une mauvaise traduction de l'auteur grec, remplie à chaque page d'*idiotismes* italiens, d'inepties & d'inexactitudes de toute espèce.

Lorsque les Arabes, & surtout les Arabes d'Occident, eurent fait succéder les travaux de l'esprit, les cultures intellectuelles, à la vie militaire & à la gloire des conquêtes, ils donnèrent en particulier toute leur attention à l'agriculture, & plusieurs de leurs écrivains publièrent des traités sur différentes parties de la médecine vétérinaire, comme il est possible de s'en convaincre en parcourant la bibliothèque de Casiri.

Ainsi, Ebn Beithar donna un traité estimé sur la médecine vétérinaire.

Un autre auteur, non moins recommandable, écrivit sur l'hippiatrique & l'équitation; un autre, sur la chasse & la fauconnerie, avec un emploi de connoissances assez étendues en histoire naturelle; enfin, la collection de Mohamed-ben-Hamed, citée avec éloge par Casiri, renferme des extraits étendus de plusieurs ouvrages maures sur la médecine vétérinaire (2).

La médecine vétérinaire fut entièrement étrangère aux travaux des Facultés de médecine, non-seulement dans le quinzième & le seizième siècle, mais encore dans le dix-septième, malgré les progrès des sciences physiques & naturelles à cette époque. Il faut aller jusqu'au-delà de la seconde moitié du dix-huitième siècle, pour trouver les premières institutions dont cette partie importante de l'économie sociale fut l'objet chez les peuples modernes. (L. J. M.)

---

(1) M. Sprengel, *Histoire de la Médecine*, traduite par Jourdan, tom. II, pag. 232.

(2) M. Prunelle, *de l'Influence exercée par la Médecine sur la renaissance des lettres*, pag. 40.

MÉDECINS EN GÉNÉRAL. On défigne fous ce nom les perfonnes qui exercent légalement la médecine, & qui, par cela même, forment une claffe particulière dans la fociété, en fe livrant à une profeflion qui modifie leur caractère moral, leur impofe des devoirs, & les réunit entr'eux par des conformités d'intérêts, de doctrine, dont l'exagération conftitue l'efprit de corps, fi fouvent dangereux aux progrès de l'art, fi fouvent funefte à l'humanité & aux progrès de la médecine, comme il feroit facile de le prouver par de nombreux exemples.

Du refte, nous éviterons à deffein de préfenter fous ce titre *médecins* la férie des généralités & des lieux communs, qu'il feroit facile d'y rattacher fi l'on vouloit fe livrer aux idées, que l'on trouveroit abondamment dans fa réflexion ou dans fes fouvenirs, fur les devoirs, l'utilité des médecins, & tout ce qui peut être dit pour & contre cette utilité.

Ce nom de *médecins*, dans fon acception la plus étendue, s'applique à tous ceux qui exercent la médecine, dans fon enfemble ou dans quelques-unes de fes parties.

On doit y rapporter plufieurs genres de confidérations dans cet ouvrage; ainfi l'exiftence civile des médecins, ou l'exercice public de la médecine, & tout ce qui peut fe rattacher à ce point de vue, les médecins archiâtres, les médecins experts ou jurés, les médecins formant divers corps ou fociétés, tels que les médecins des Facultés de Salerne, de Montpellier, de Naples, Padoue, Bologne, Paris, du collége de Londres, des univerfités de Vienne, de Pavie, &c...., doivent être fucceffivement l'objet de différens articles que l'on ne pourroit omettre dans la partie médicale de l'*Encyclopédie*, fans y laiffer une lacune très-étendue. (*Voyez* ces différens articles.) (L. J. M.)

MÉDECINS ANCIENS. (*Voyez* ANCIENS.)

MÉDECINS ARCHIATRES. On donnoit bien moins ce nom, dans l'Empire romain, aux premiers médecins des empereurs, confidérés dans ce qui concernoit le fervice de leur perfonne, qu'à des efpèces de magiftrats chargés d'une forte de police fanitaire.

On divifoit d'ailleurs les archiâtres en deux claffes bien diftinctes : les archiâtres palatins & les archiâtres populaires, dont les attributions embraffoient, en grande partie, tout ce qui fe rattachoit à la police médicale dans l'Empire romain. Ackermann & Sprengel, qui n'ont pas manqué de donner à cette partie de l'hiftoire de la fociété, chez les Anciens, toute l'importance qu'elle mérite, en ont fait l'objet d'une fuite de recherches & de remarques, dont nous avons employé les principaux réfultats dans l'article qui vient d'être cité.

Quant à la célèbre formule des archiâtres, confervée par Caffiodore, & fi long-temps commentée par Meibomius, Bordeu penfe avec raifon que Leclerc & la plupart des érudits ont attaché trop d'importance à ce document hiftorique.

« Un premier médecin, dit cet écrivain philo» fophe, auroit été, fuivant cette formule, le » monarque de la médecine, & il régnoit même » fur les empereurs. Mais pourquoi prendre au » pofitif le ton figuré & hyberbolique de Caffio» dore? Voici ce que c'eft que la formule; il nous » en inftruit lui-même dans la préface de fon » ouvrage.

» J'ai ramaffé tout ce que j'ai trouvé dans les » actes publics de ma magiftrature... ; j'ai recueilli » dans deux livres les formules de toutes les di» gnités... Ce que j'ai dit des chofes paffées con» viendra aux chofes futures; je n'ai rien dit des » perfonnes, mais j'ai expliqué ce qui paroiffoit » convenable aux places dont je parlois.

» Ces expreffions me font foupçonner que les » formules de Caffiodore, & notamment celle de » réception du premier médecin de l'empereur, » ne font que des efpèces d'exemples qu'il a voulu » donner, ou des petites differtations faites ex» près pour groffir fon ouvrage, comme ces ha» rangues que les hiftoriens attribuent à leurs hé» ros, & comme ce tas de formules de médecine, » faites par des auteurs qui n'ont jamais vu de » malades.

» Il ne faut donc pas avancer que la formule » de Caffiodore étoit d'ufage, & qu'il l'a con» fervée; ce feroit affurer une chofe fans aucune » preuve, d'autant plus que cet auteur fe plai» gnoit de ce qu'il n'y avoit pas de juge établi » fur la médecine. Il ne faut pas au moins faire » parler Caffiodore : « Vous avez fur nous un » pouvoir égal à celui que nous avons fur les » autres. » C'eft ainfi, dit-on, que l'empereur » s'exprimoit en recevant fon premier médecin. » Mais Caffiodore fait dire à l'empereur : « Vous » pouvez exercer fur ma perfonne un pouvoir » que l'on n'approuveroit pas que j'exerçaffe fur » les autres. »

» Cette traduction conferve un peu la dignité » de l'empereur, & on ne peut pas conclure que » Caffiodore le fit précifément parler comme Mo» lière fit parler le malade imaginaire. Il en feroit » autrement, fuppofé que l'empereur eût donné » à fon médecin tout pouvoir fur fa perfonne. Si » jamais quelqu'empereur a prononcé cette for» mule, il a dû bien rire.

» L'hiftorien qui la rapporte avec le plus grand » plaifir, eft le même qui prétend qu'il falloit être » médecin pour arriver à la royauté chez les Juifs. » Si un empereur romain s'étoit formé aux écoles » de médecine, & qu'il eût exercé cette profef» fion, auroit-il approuvé la formule de réception » de fon premier médecin? lui auroit-il donné » tout pouvoir fur fa propre perfonne?

» Cette demande rappelle une remarque faite

» par Pitcarne, médecin très-connu du dernier
» fiècle; il eft en peine de favoir : *Si la plupart
» des médecins compteroient affez fur leur doc-
» trine pour voir leur bien fort affuré, fuppofé
» qu'il le fût autant que leurs principes de mé-
» decine.*

» Lorfqu'un comte des archiâtres mouroit, on
» ne pouvoit lui en fubftituer un autre, que fur le
» témoignage au moins de fept de fes plus anciens
» confrères.... Ainfi (ajoute l'auteur dont j'em-
» prunte les expreffions), il étoit d'autant plus
» honorable de porter le titre (de comte des ar-
» chiâtres ou d'archiâtre d'une ville ou du palais),
» qu'on n'en étoit redevable ni à l'intrigue, ni à
» la cabale, ni à la baffe flatterie, mais toujours
» au mérite.

» Si cette loi fut telle qu'elle eft énoncée, &
» qu'elle fut un moyen fûr de bannir l'intrigue,
» la cabale, la flatterie, & de faire toujours
» briller le mérite, on pourroit demander à l'au-
» teur qui parle fi pofitivement, pourquoi Ga-
» lien ne fut jamais ni archiâtre, ni comte
» des archiâtres, lui qui avoit plus de mérite
» que tout les archiâtres de l'Empire romain?
» Pourquoi ces électeurs fi juftes furent-ils les en-
» nemis de Galien, & l'exclurent-ils de toutes les
» petites places de leurs fociétés?

» Au refte, tout le monde fait que les premiers
» médecins des rois de France ont confervé le
» nom de *comtes des archiâtres;* ils font d'ailleurs
» confeillers d'état, ce qui donne à leur place
» quelques rapports avec celle des premiers mé-
» decins des empereurs romains.» (*Voyez* Bor-
deu, *Rech. fur l'Inoculation*, pag. 540. — *Voy.* Sprengel, tom. II, chap. 8, *Police médicale d'après le droit romain*, pag. 161 & fuiv. — *Voy.* auffi Ackermann, dans la II^e^. partie du *Répertoire de médecine publique & légale*, en allemand, & rempli de recherches très-favantes fur l'hiftoire de l'antiquité.) (L. J. M.)

MÉDECINS (Exiftence civile des). (*Exercice public de la médecine.*) Chez les plus anciens peuples, & avant une époque affez avancée dans les progrès de la fociété, la médecine n'a point exifté comme une profeffion diftincte, & confiée à une claffe particulière d'artiftes ou de favans, autorifés à prendre exclufivement le titre de médecin, après avoir donné au gouvernement de leur pays, & d'après des lois tutélaires, concernant la fanté des citoyens, des preuves fuffifantes de capacité & d'inftruction.

Dans les premiers temps de la fociété, l'enfemble des pratiques ou des idées relatives à la médecine eft confondu avec les mœurs & les opinions de la peuplade.

A une époque un peu plus avancée, il s'unit au facerdoce, ou fe mêle aux erreurs, aux routines populaires, & ce n'eft que bien tard, après un grand nombre de viciffitudes & de révolutions fociables, que la médecine, devenue de plus en plus néceffaire par les progrès du luxe & de la civilifation, attire l'attention des gouvernemens éclairés, & devient l'objet d'une furveillance & de certaines difpofitions légiflatives ou adminiftratives, qui ont pour objet d'en régler l'exercice, pour le rendre plus utile, & protéger la crédulité des hommes qui fouffrent, contre l'activité infatigable & les audacieufes entreprifes du charlatanifme & de la cupidité.

Toutefois, avant cette époque d'une civilifation très-avancée, on trouve dans l'hiftoire des plus anciens peuples, plufieurs difpofitions légiflatives & différens ufages qui peuvent être rapportés, jufqu'à un certain point, à une efpèce de police médicale.

Ainfi les lois de Moïfe contiennent quelques indications fur les fignes de la virginité, & ordonnent l'examen d'une perfonne bleffée, ou de celles qui fe plaignent de viol, ce qui fuppofe l'exiftence légale d'une claffe d'hommes auxquels on devoit confier un pareil examen.

On a remarqué auffi que Jofeph ordonna à fes efclaves médecins d'oindre fon père, & les efclaves médecins oignirent Ifraël, ce qui fe rapporte à l'an 1672 avant l'ère chrétienne; que Jehova lui-même eft défigné fous le nom de médecin d'Ifraël dans l'Exode, & qu'enfin on trouve dans l'Eccléfiafte ces paroles mémorables: « Honorez le médecin à caufe de la néceffité.

» Toute la médecine vient de Dieu, & elle recevra des préfens du roi.

» La fcience du médecin l'élevera en honneur & il fera loué devant les grands.»

Chez les Egyptiens, la huitième loi de Menès, qui ordonne de différer le fupplice d'une femme enceinte jufqu'après fon accouchement, femble auffi fuppofer l'exiftence légale ou connue de juges ou d'experts capables d'éclairer l'autorité fur une pareille fituation.

On pourroit auffi rapporter à la police médicale chez le même peuple, les réglemens qui confioient la pratique de la médecine à la fixième ou dernière claffe des prêtres, les paftophores, ainfi que l'ufage d'avoir pour chaque maladie, fuivant Hérodote, autant de médecins particuliers, & d'expofer ces médecins à la peine capitale, quelle que fût d'ailleurs l'iffue d'une maladie, lorfqu'ils s'étoient écartés des préceptes renfermés dans l'efpèce de code de médecine, appelé ambre ou fcience de la caufalité, *fcientia caufalitatis*, que l'on fuppofe avoir été un recueil d'obfervations concernant la féméiotique, & dont les prêtres fe fervoient pour prédire la terminaifon funefte ou favorable des maladies (1).

Chez les Indous, les brames, fuivant Strabon, formoient dans la fociété, une claffe ou cafte qui

(1) Diodore de Sicile, lib. III, cap. 82, pag. 92.

renfermoit les savans & les médecins. Les sammanéens qui se trouvoient compris dans une autre classe & qui paroissent analogues aux schammans du Thibet & de la côte de Malabar, étoient dépositaires, comme les brames, du petit nombre de connoissances acquises à cette époque sur les sciences naturelles en général, & sur la médecine en particulier. Ils étoient surveillés dans la pratique de l'art de guérir par une classe de magistrats, à qui l'on avoit confié en outre ce qui concerne les sépultures. Il faut joindre à ces dispositions, qui rentrent évidemment dans un commencement de police médicale, la loi indienne dont parle Strabon, qui condamnoit à la peine de mort ceux qui, après avoir découvert un poison, le faisoient connoître avant d'avoir trouvé son antidote (1).

Les personnes qui se destinent, à la Chine & au Japon, à la pratique de l'acupuncture, sont obligées, comme nos médecins d'Europe, de constater dans des examens & des épreuves, leur degré d'habileté & de savoir pour tout ce qui concerne la pratique de cette opération, & la connoissance des maladies dans lesquelles il convient d'en faire usage, c'est-à-dire, toutes les maladies reconnues chez ces peuples, dans lesquelles ce mode de traitement est presqu'uniquement employé, avec des variétés & des modifications adaptées à chacune d'elles, d'après des vues superstitieuses sans doute, mais dont l'origine, l'esprit, les motifs, tenoient à des faits, qui ne paroissent pas avoir été conservés par la tradition.

Les Grecs étoient sans doute une nation trop éclairée pour ne pas cultiver la médecine avec distinction, & lui accorder une place parmi les beaux-arts & les professions libérales, dont ils se sont occupés avec le plus de succès.

Bordeu, à ce sujet, remarque d'une manière fort ingénieuse, qu'on trouve dans leur langue, la comparaison d'une maladie avec une affaire civile ou criminelle, dans laquelle se trouveroient le juge, le défenseur & la partie accusée. De-là le mot *crise*, & l'opinion d'après laquelle on peut admettre qu'ils regardoient le malade comme l'accusé, la nature comme le défenseur, & le médecin comme le juge.

Quoi qu'il en soit, chez les anciens Grecs comme chez les nations les plus reculées dans l'antiquité, la médecine fit long-temps une partie du sacerdoce, & ne commença à s'en séparer qu'à l'époque & par l'influence de la célèbre école de Pythagore. Les périodæutes ou médecins ambulans sortis de cette école, disputèrent les premiers aux prêtres, l'exercice de l'art de guérir, en s'attachant à l'usage de quelques médicamens bien éprouvés & bien préférables aux vaines pratiques des incantations & de la magie.

Demoscède de Crotone & Acron d'Agrigente paroissent avoir appartenu à cette classe de périodæutes qui fréquentoient les gymnases, & qui paroissent avoir tiré parti de ces institutions pour contribuer aux progrès de l'hygiène pratique & de la médecine populaire. Les directeurs de ces établissemens, tels qu'Iccus de Tarente & Herodicus de Selivée, furent aussi regardés comme des médecins chez les Grecs. Suivant Platon, les sous-directeurs des gymnases (les gymnastes) y traitoient les maladies qui s'offroient à leur observation, & les employés du deuxième & du troisième ordre (iatraliptès) pansoient les plaies & les ulcères, donnoient les lavemens, faisoient les saignées, ce qui sembleroit rapporter à plus de trente siècles, le commencement d'une hiérarchie médicale, qui fut si contraire dans la suite à la dignité & aux progrès de la médecine.

Les asclépiades de Cnide & de Cos, entraînés sans doute par ces tentatives d'une médecine réelle & positive entre les mains des philosophes, ne se bornèrent plus à exercer l'art de guérir dans l'enceinte des temples, & se présentèrent comme des médecins ou des guérisseurs dans la société.

Euryphon & Ctésias se distinguèrent parmi les asclépiades de Cnide, qui donnèrent une direction aussi utile à leurs observations & à leurs connoissances.

Toutefois l'existence médicale de ces asclépiades & des périodæutes présente beaucoup d'obscurité. Nous ne connoissons véritablement rien ou presque rien sur l'état politique du médecin chez les Grecs, & sur ce point comme sur beaucoup d'autres parties de la société, tous nos documens se bornent à quelques passages obscurs qu'il faut péniblement chercher dans les auteurs les plus anciens.

Suivant la remarque de Sprengel, l'exercice de la médecine devoit être l'objet de certaines lois dans un état de civilisation aussi avancée que l'étoit celle d'Athènes, où le luxe, les arts avoient déjà fait tant de progrès; on pourroit même croire, d'après un passage de Platon, que du temps de ce philosophe, les médecins d'Athènes, comme ceux de l'antique Egypte, dirigeoient le traitement de leurs malades d'après un certain précepte d'une grande autorité, & qu'ils étoient responsables de l'événement dans les maladies, lorsqu'on pouvoit les accuser d'avoir manqué de savoir ou de zèle. (Politiq. 5, *de Regno*, pag. 132.)

Par un passage de Xénophon, on voit aussi que ceux qui vouloient s'établir comme médecins dans une partie quelconque du territoire d'Athènes, demandoient au magistrat à y être autorisés, dans un discours public, où ils exposoient comment ils avoient exercé ou cultivé leur art jusqu'alors, & quel avoit été leur maître dans cet exercice. (Xénophon, *Mirabilia Socratica*, lib. IV, p. 792.)

Si l'on pouvoit s'en rapporter à un autre auteur plus moderne, & dont le témoignage manque d'ailleurs d'autorité, on auroit défendu aux esclaves, chez les Athéniens, l'exercice de la mé-

(1) Strabon, liv. III, pag. 1018.

decine? (Hyginus, Fab. 274, pag. 201, ed. Muncker.)

Un paſſage d'Ariſtote ſembleroit indiquer que les médecins de ſon temps ne rendoient compte de leur conduite qu'à leurs pairs ou collègues, ce qui porteroit à croire qu'il exiſtoit à cette époque, dans Athènes, un collége de médecins.

Les Grecs eurent auſſi à leur ſolde des médecins militaires, que l'on appeloit pour panſer les bleſſés après les batailles les plus ſanglantes & les plus meurtrières. (Xénophon.)

Le livre du *Serment*, attribué à Hippocrate, ne rappelle aucune loi, aucune coutume relative à la police médicale; il ſuffit de le parcourir pour ſe convaincre que cette célèbre formule eſt une expoſition libérale & déſintéreſſée des ſentimens, des connoiſſances & des devoirs qui doivent former le véritable caractère du médecin, à une époque d'ailleurs où l'art de guérir, n'ayant encore rien d'académique, ſe trouvoit compris dans les profeſſions qui ſe tranſmettent par la ſimple voie de l'apprentiſſage & de la tradition.

La fameuſe école d'Alexandrie, & plus tard, & ſous l'Empire romain, celles d'Edeſſe, d'Athènes, &c., adoptèrent, relativement à la médecine, les uſages, les formalités qui paſſèrent chez les Arabes, & d'après leſquels on établit chez les Modernes les degrés académiques & ce qui concerne la police de la médecine dans les premières Univerſités.

Les Romains qui, au rapport de Pline, furent près de ſix ſiècles, non ſans médecine, mais ſans médecins avoués & reconnus, nous offrent, mais à une époque aſſez avancée de leur hiſtoire, pluſieurs réglemens d'une haute importance concernant l'exercice de l'art de guérir, ce qui devint de plus en plus néceſſaire, à meſure que dans les principales villes de l'Empire, le nombre des médecins augmentoit avec le luxe & les difficultés d'une exiſtence plus expoſée à un grand nombre de maladies.

Avant de prendre une idée de ces réglemens, il nous importe de rappeler ici, & comme par digreſſion, ce qui concerne la diſtinction entre la médecine & la chirurgie, ainſi que l'opinion de quelques écrivains ſur la condition ſervile des médecins ſous l'Empire romain.

Cette opinion, vivement & fortement combattue par un grand nombre d'auteurs, eſt évidemment contraire aux documens les plus poſitifs de l'hiſtoire. L'exercice de la médecine donna même chez les Romains le droit de bourgeoiſie, auquel Auguſte ajouta dans la ſuite le privilége de porter l'anneau d'or. Il ne paroît pas d'ailleurs qu'Archagatus & Aſclépiade, qui exercèrent les premiers la médecine à Rome, fuſſent de condition ſervile.

Les Romains, à la vérité, ne ſe livrèrent pas d'abord à cette profeſſion, qu'ils abandonnèrent aux Grecs; mais cependant ils commencèrent à s'en occuper ſous l'empire d'Auguſte & de Tibère, comme on le voit par les noms de Julius Baſſus, Sextus Niger, Æmilius Macer, &c..., dont Pline a conſervé le ſouvenir.

La condition ſervile de pluſieurs médecins, tels qu'Antonius Muſa, Hyginus, &c....., a donné lieu à ces doutes ſur la libéralité de l'état de médecin chez les Romains, & à ce ſujet, on a raſſemblé un grand nombre de témoignages de philoſophes, de juriſconſultes anciens, pour prouver que des eſclaves pratiquoient la médecine à Rome; tous les documens de l'hiſtoire civile & littéraire juſtifient en effet cette aſſertion, ce qui prouve ſeulement, du reſte, que la ſervitude chez les Romains n'étoit pas incompatible avec la médecine, ſans qu'il ſoit poſſible d'en conclure que la condition de médecin étoit entièrement ſervile. Chez les Romains, la dénomination de médecin avoit une acception beaucoup plus étendue que chez les Modernes; elle s'appliquoit aux parties les plus élevées de l'art de guérir, comme à ſes fonctions les plus ſubalternes, telles que les panſemens, les frictions, l'épilation, l'adminiſtration des clyſtères. On doit dire encore qu'un médecin pouvoit devenir eſclave comme tout autre citoyen, & qu'Hippocrate n'eût pas plus été à l'abri de ce revers que Platon ou Ariſtote.

Ce nom de médecin fut même donné aux vendeurs d'orviétan, aux herboriſtes, qui ſe tenoient dans leurs boutiques, & que l'on appeloit *medici cellularii*, profeſſion ſubalterne par laquelle Ariſtote commença ſa brillante carrière.

Plutarque va juſqu'à déſigner ſous le nom de médecin, l'oculiſte le plus vulgaire.

Le mot de chirurgien (*chirurgus*), dont Elien a fait uſage, eſt appliqué par cet auteur, & d'après le ſens étymologique ou primitif, aux peintres, aux ſculpteurs, à tous ceux qui, dans l'exercice d'un art ou d'une profeſſion, ſe ſervent eſſentiellement de la main, acception rappelée & confirmée par Galien, Suidas, &c.....

Celſe paroît s'être ſervi l'un des premiers du mot *chirurgien* pour déſigner l'une des attributions de la médecine. Ce que dit le même auteur du partage de cette partie des connoiſſances en trois branches, ſavoir, la diététique, la pharmacie & la chirurgie, ne peut pas être regardé comme une diviſion civile, mais comme une claſſification ſcolaſtique & convenable pour conſidérer ſous différens points de vue, un même ſujet d'études & d'obſervations.

La pharmacie, dénomination qui indiqueroit une profeſſion particulière, ſi l'on vouloit prendre ce paſſage dans un autre ſens, ne commença à indiquer un art diſtinct & ſéparé qu'à la fin du quatrième ſiècle. Avant cette époque, les médecins préparèrent eux-mêmes leurs médicamens, tandis que les pharmacopoles & les ropopoles vendoient ſeulement des drogues ſimples ou quelques préparations compoſées, telles que la thériaque.

Oribaze, médecin de l'empereur Julien, paroît même avoir indiqué le premier une classe de citoyens, occupée spécialement à la préparation des médicamens, classe qui n'étoit pas encore désignée d'ailleurs sous un nom particulier : le nom très-ancien d'apothicaire, qui se prenoit d'abord dans un sens très-défavorable, ne pouvant s'appliquer alors à une profession utile & respectable. Celse lui-même, qui a principalement écrit sur les parties de la médecine qui tiennent le plus directement à la chirurgie, a donné à son ouvrage le titre de livres sur la médecine, *de Medicinâ libri*.

Chez les Anciens, aucune ligne de démarcation ne fut tracée entre ces différentes attributions de la médecine ; les études qui conduisoient à chacune d'elles n'étoient point séparées. Scribonius Largus, savant diététiste, fut élève de Tryphon, savant médecin vulnéraire. Celse lui-même désigna l'accoucheur sous le nom de *médecin*. Scribonius Largus, plus de deux siècles après la division scolastique de l'art, affirme que plusieurs personnes ont acquis le nom de médecin dans toute sa plénitude, par l'exercice d'une seule de ses parties. Les deux Apollonius, médecins vulnéraires, appartinrent à la secte des méthodistes. Entièrement libres dans le choix des portions diverses de l'art, les différens médecins de l'antiquité pouvoient se présenter tour à tour, comme médecins vulnéraires, médecins diététistes, médecins oculistes, &c.....

Il ne paroît pas même d'ailleurs que dans l'antiquité, il ait existé aucune loi prohibitive pour éloigner de l'exercice général de la médecine, les personnes incapables de s'en occuper d'une manière utile & éclairée. Galien lui-même, qui rappelle dans ses écrits les faits principaux de sa vie privée, se chargea de l'emploi de médecin vulnéraire pour les gladiateurs, & prit successivement plusieurs autres emplois sans remplir aucune formalité légale.

Les aides ou serviteurs des médecins, dans l'antiquité, n'étoient autre chose que leurs élèves & leurs disciples.

M. Peyrilhe, à qui nous empruntons une partie de ces réflexions, & dont les opinions, quoique modernes, ont déjà tout le poids d'une grande autorité, remarque qu'avant le seizième siècle, les historiens qui font souvent usage du nom de médecin, n'emploient jamais celui de chirurgien. Un concile tenu en Dauphiné, désigne celui qui saigne, sous le nom de médecin ; une Chronique du douzième siècle appelle également médecin celui qui pratiqua alors l'opération de la taille sur un moine des Pays-Bas.

Il faut arriver jusqu'à l'institution des archiâtres chez les Romains, pour découvrir les premières traces d'une police médicale dans l'Empire. Les archiâtres n'étoient pas seulement les médecins des empereurs, & les premiers magistrats.

Le premier médecin que l'on trouve décoré de ce titre est Andromaque l'ancien, contemporain de Néron (1); on ne sait pas du reste d'une manière positive, si par ce titre on désignoit le médecin du prince ou le chef des médecins (2).

Ce qui est mieux connu, c'est que les premiers archiâtres, ou archiâtres palatins, depuis Constantin, étoient des espèces de magistrats d'un rang très-élevé, tandis que les *archiâtres populaires* avoient des attributions & des priviléges qui nous sont attestés par le Digeste & le Code Justinien. Le nombre de ces archiâtres répondoit à Rome à celui des arrondissemens, sans compter les médecins des gymnases & ceux des vestales. Les villes du second ordre n'en avoient que sept, & celles du troisième cinq.

Ces archiâtres formoient dans chaque ville un collége de médecins, qui étoit toujours consulté, sur la capacité des médecins d'état, choisis d'ailleurs à la pluralité des voix par les membres de l'autorité municipale. Il paroît aussi que ces archiâtres étoient chargés d'une espèce d'enseignement. Parmi leurs priviléges, qui étoient assez considérables, on comptoit le droit de refuser la charge de curateur ou de tuteur ; l'exemption des logemens de guerre, & un grand nombre d'avantages, dans le cas d'affaires ou de poursuites judiciaires, d'enrôlemens forcés, ou de contributions extraordinaires. Il leur fut accordé en outre des honoraires, soit pour enseigner, soit pour donner leurs soins & des médicamens aux pauvres. Les lois romaines s'expliquèrent aussi sur les relations des médecins d'un ordre inférieur, avec la société ; ainsi, suivant le Digeste, un médecin avoit le droit d'exiger les honoraires qui lui étoient dus, & le Code Justinien, par une disposition tout-à-fait protectrice de la crédulité ou de la foiblesse, ne permettoit pas qu'un médecin exigeât, après la cure, la récompense qui lui avoit été promise par un homme riche, si l'engagement avoit échappé à une raison troublée par la crainte du danger : toutes les promesses arrachées par la frayeur étant nulles aux yeux de la justice. *Quos etiam ea patiemur accipere, quæ sani offerunt pro obsequiis, non ea quæ periclitantes pro salute promittunt.* Code Justinien, l. c.

Les *parabolains*, espèces de missionnaires qui se dévouoient dans les maladies pestilentielles ou épidémiques, & qui furent en très-grand nombre au commencement du cinquième siècle, appartenoient entièrement à la juridiction ecclésiastique. Les sages-femmes, les dentistes, les oculistes, les

(1) Sprengel, vol. II, pag. 162.

(2) Ackermann, dans son *Répertoire de médecine publique & légale*, part. 2, cap. II, pag. 167.

Sprengel, *ibid.*, pag. 164, d'après le *Digeste*, lib. XXVII, tit. I, de l. 6. 51.

artistes chirurgiens en général, jouissoient du droit appelé *extraordinaria cognitio*, & appartenoient à la classe des médecins privilégiés (1).

Les monumens les plus instructifs & les plus positifs sur l'état de la médecine, considérée comme profession chez les Romains, se trouvent en général dans les lois, les arrêtés des empereurs, que Sprengel a rappelés avec une judicieuse érudition, & dans la formule conservée dans le recueil de Cassiodore, & qui concerne les archiâtres palatins particuliers. Le Clerc, auteur entièrement dépourvu de critique & d'esprit philosophique, a donné, ainsi que beaucoup d'autres auteurs, trop d'importance à cette formule; un de ces auteurs traduisant d'une manière ridicule, & dans un style tout-à-fait digne des médecins de Molière, fait dire à l'empereur qui s'adresse à l'archiâtre: « les autres hommes nous servent à titre de soumission, & vous à titre de supériorité. Vous » pouvez nous assujettir à votre volonté, combattre nos goûts, nos passions, nous contredire, » enfin avoir sur nous un pouvoir égal à celui que » nous avons sur les autres. » L'historien qui traduit aussi plaisamment Cassiodore, est celui qui a prétendu, d'après je ne sais quelle expression figurée des livres sacrés, qu'il falloit être médecin, pour arriver à la royauté chez les Juifs. Du reste, cette formule conservée par Cassiodore est-elle un monument authentique? On pourroit en douter, & l'on sait, sans ce document, que les archiâtres ou premiers médecins des empereurs avoient de grandes prérogatives; que, malgré les réglemens sévères concernant leur élection, l'intrigue porta à ce haut rang des hommes très-médiocres, & que, pour le prouver, il suffiroit de rappeler que Galien ne fut jamais archiâtre, lui qui avoit plus de mérite que tous les archiâtres de l'Empire romain (2).

Dans le moyen âge, la médecine continua d'être conservée comme une profession distincte & soumise à la surveillance des gouvernemens chez plusieurs nations. Dans le Code Théodoric, elle se trouva même soumise pour les détails de son exercice, à des réglemens & à des formalités qui auroient paru tout-à-fait contraires à la dignité du véritable médecin dans un siècle plus éclairé.

Cultivée avec distinction, & placée au premier rang chez les Arabes, elle y fut assujettie cependant, soit pour les études, soit pour la pratique, à des lois qui n'étoient pas moins favorables à ses progrès qu'à la salubrité publique.

Chez les peuples d'Occident, avant la fondation des universités, l'art de guérir ne fut exercé avec quelque lumière & quelque distinction que par des médecins étrangers, & principalement par des médecins juifs, qui avoient puisé leurs connoissances dans les écoles arabes. Toutefois les *vendeurs de drogues*, les *opérateurs*, les aventuriers attachés aux armées pour panser les blessés, & en général les agens, les ministres d'une médecine populaire, furent rangés comme les hommes attachés aux professions mécaniques dans différentes confréries. Depuis la fondation des universités, la médecine devenue plus restreinte, moins complète, par cela même qu'elle étoit toute ecclésiastique, se sépara de la chirurgie, dont la pratique, les opérations manuelles, les rapports plus intimes, plus nombreux, sembloient ne pouvoir convenir à la dignité & à l'orgueil du sacerdoce; disposition qui dans la suite occasionna une lutte & des discussions si honteuses, si contraires aux progrès de l'art & aux véritables intérêts de l'humanité.

Dans l'état présent des connoissances, la médecine, considérée comme profession, est l'objet de plusieurs lois, de plusieurs réglemens qui laissent sans doute beaucoup à desirer, ainsi que la formation & l'exécution des arrêtés ou des ordonnances capables de réprimer les entreprises continuellement renouvelées du charlatanisme, qui se rattache naturellement à la foiblesse du cœur humain, & envers lequel on sera toujours forcé, comme aujourd'hui, à une demi-tolérance, par la raison, dit un médecin philosophe, « qu'on n'a droit sur » la confiance des hommes que jusqu'à un certain » point, & que la liberté publique mérite beau» coup d'égards. » (L. J. M.)

Médecins experts, Médecins jurés. C'est le véritable nom, la véritable dénomination sous laquelle il convient de désigner les médecins chargés d'office ou par commission temporaire, des visites & des rapports relatifs à la médecine légale. Les attributions du médecin, dans cette circonstance, sont du même ordre que celles des hommes dont la profession quelconque peut, au besoin, fournir des documens ou des données dans les discussions juridiques administratives, comme on le voit, par exemple, pour les écrivains publics, les maréchaux vétérinaires, &c.....

Du reste, les fonctions, les connoissances des médecins experts ou des médecins jurés, beaucoup plus étendues, beaucoup plus importantes que l'emploi ou les documens tirés des autres professions, ont donné lieu, par le nombre & la variété de leurs applications, à une collection de faits & de recherches que l'on a cherché à disposer en

---

(1) Ne voulant point étaler une érudition étrangère, nous renvoyons, pour ces considérations historiques, au savant Sprengel, sur les recherches duquel on peut compter sans les faire sur de nouveaux frais. *Voyez* le volume II de son ouvrage, que nous avons cité, depuis la page 161 jusqu'à la page 167, passage à l'aide duquel il seroit aisé de montrer sans effort, & de la seconde main, une grande érudition, si l'on pouvoit donner ce nom à des citations qui ne sont pas le résultat utile de ses propres recherches, ni l'indication honorable de ses lectures.

(2) *Voyez* Bordeu, *Recherches sur quelques points d'histoire de la médecine*, vol. II, depuis la page 5-38.

corps de doctrine, sous le titre de *Médecine légale*, qui forme, dans l'état présent des connoissances, une branche très-importante de l'enseignement médical, dans les nouvelles écoles de médecine de France.

Quant au titre de médecins légistes, c'est une dénomination inexacte & ambitieuse, sous laquelle plusieurs auteurs ont voulu désigner les médecins chargés des visites & des rapports relatifs à différens cas de médecine légale.

Cette dénomination nouvelle, dit M. le professeur Chaussier, a été bien vîte accueillie par la foule nombreuse des imitateurs & des compilateurs, toujours empressés à répéter sans examen ce qui a été dit avant eux.

« Mais, continue le même auteur, elle nous paroît inexacte & inconvenante. En effet, on appelle *légiste*, celui qui étudie les lois, qui s'en » occupe essentiellement, & en quelque sorte exclusivement; mais le médecin a bien d'autres » genres d'études & d'occupations. Le magistrat » qui nomme un médecin pour la visite d'un » blessé ou d'un cadavre, ne le consulte point sur » l'interprétation des lois, ni sur le mode de leur » exécution; il lui demande seulement de déterminer d'après l'observation & les principes de » son art, la nature des blessures, les causes positives de la mort, les conséquences directes du » fait soumis à son examen; ses réponses doivent » donc être fondées uniquement sur les connoissances médicales, & il doit les posséder à un » haut degré. Le médecin qui, pour se livrer à » l'étude des lois humaines, négligeroit la pratique, l'exercice de son art, seroit assurément peu » propre à répondre aux vues du magistrat; au » lieu de s'attacher à l'objet simple de sa mission, » on verroit (& déjà on en trouve quelques exemples) notre médecin légiste, dont l'ame sensible » & généreuse est toujours altérée d'amour & de » justice, s'ériger en juge, en avocat, ou même » en législateur, interpréter les faits à sa manière, » les commenter, les discuter, les obscurcir par » ses raisonnemens, ses suppositions, ses distinctions, ses subtilités, & plus occupé de l'étude » du code des lois que des procédés de l'art & » des phénomènes des maladies; on le verroit, » malgré sa vaste érudition & ses idées sublimes » de perfectionnement, souvent fort embarrassé » sur les moyens d'examiner, de constater les diverses altérations & d'en tirer des conséquences » précises. Sans doute il convient à tout homme » sage de connoître les lois de son pays, & surtout » celles qui concernent son état, ses fonctions; » mais laissons aux jurisconsultes le soin de les » étudier, de les interpréter, *qui trop embrasse, mal étreint;* sachons nous borner, ne cherchons » point à étendre notre science au-delà de ses véritables limites; & quoique, dans plusieurs cas, » les connoissances médicales soient d'une nécessité absolue pour l'administration de la justice, » elles n'en sont qu'une partie accessoire; & dans » l'état actuel de notre législation, les fonctions » du médecin expert se bornent & doivent se borner à constater un point ou une circonstance de » fait, à prononcer sur une question d'art & de » science; elles n'ont donc qu'un rapport fort » indirect à l'application, à l'exécution des lois, » à la question de droit; ainsi la qualification de » *légiste*, dont on veut gratifier le médecin, ne » lui convient pas plus qu'à tout autre expert » chargé par le magistrat d'un objet litigieux. » D'ailleurs, le vrai médecin est assez grand, assez » recommandable par ses qualités, par l'étendue » de ses connoissances, par les services journaliers qu'il rend à la société, pour n'avoir point » besoin d'aucun titre étranger à son art. »

Les devoirs, les qualités, les connoissances nécessaires dans les fonctions de médecins experts ou jurés, sont, dans l'état présent de la science, sous le nom de *médecine légale*, l'objet d'un enseignement particulier dans les écoles modernes les plus célèbres, mais principalement dans les écoles de Paris, Strasbourg & Montpellier.

L'excellent article de Lafosse (1), dans le *Supplément de l'Encyclopédie*, sur cette partie importante de la médecine, n'ayant pas été reproduit sous le titre auquel il appartient dans la nouvelle, nous regardons comme un devoir de le placer ici à la suite de ce petit nombre de considérations sur les médecins experts ou jurés, ce que nous ferons dans la suite pour tous les articles d'un mérite aussi remarquable, & que les lecteurs éclairés préféreront sans doute à ceux qu'une ambitieuse médiocrité ne craindroit pas de leur substituer.

« *Médecine légale.* L'art de faire des rapports ou des relations en justice n'est qu'une partie de la médecine légale, & l'on peut reprocher à ceux qui s'y sont bornés, d'avoir substitué à une science étendue & transcendante par sa nature & son objet, l'exercice technique d'une seule de ses parties. On définit les rapports de *médecine*: « Un » acte public & authentique par lequel des médecins & leurs ministres titrés rendent témoignage, ou font la narration dans un écrit signé » d'eux, de tout ce que leur art ou leurs lumières » leur ont fait connoître par l'examen & la visite

(1) Lafosse, dont les écrits sur la médecine légale, déposée en grande partie dans le *Supplément de l'Encyclopédie*, ne sont point assez connus, doit être placé au premier rang parmi les médecins français qui ont écrit sur cette partie de la médecine, tels que Louis, Antoine Petit, MM. Chaussier, dont les ouvrages originaux ne doivent pas être confondus avec plusieurs traités informes & avec différentes compilations que des hommes sans expérience sur cette matière ont publiés depuis quelques années, sans s'apercevoir que, sur une pareille matière, l'érudition la plus étendue ne peut suppléer à l'exercice de la médecine & à la connoissance de l'anatomie & de la physiologie.

» d'un ſujet qu'on leur préſente, pour, en éclai- » rant les juges, faire foi en juſtice. »

» Ce point de vue n'embraſſe point tous les cas où la médecine & ſes différentes parties viennent au ſecours des lois. L'objet eſſentiel de la légiſlation étant le bonheur des hommes, ſoit dans la vie civile, ſoit dans la vie privée, on ſent l'immenſité des rapports qui naiſſent entre la juriſprudence & la médecine. *Legum ſcientiæ atque medicinæ ſunt veluti quâdam cognatione conjuncta, ut qui juriſperitus eſt, idem quoque ſit medicus*, dit Tiraqueau. Un axiome en légiſlation, qui eſt commun à tous les ſiècles, eſt de recourir, ſelon les cas, aux experts en tout genre pour prendre leur avis. *Quâcumque in arte peritis credendum eſt* (Auguſt. Barboſa); & les légiſlateurs eux-mêmes ont ſouvent énoncé cet avis, comme motif de la loi ou du jugement. Telle eſt la loi *ſeptimo menſe ff. de ſtatu hominum : propter authoritatem doctiſſimi viri Hippocratis*.

» Dans la diſette des preuves poſitives, qui ſont du reſſort de la magiſtrature, on conſulte les médecins & les chirurgiens pour établir par des preuves ſcientifiques, l'exiſtence d'un fait qu'on ne ſauroit connoître que par ce moyen. Leur déciſion devient alors la baſe du jugement, & doit en garantir la certitude & la juſtice. *Medici propriè non ſunt teſtes, ſed magis judicium quàm teſtimonium.* (*Balde* ſur la loi; *eadem*, 2, D. *de feſtis & dilationibus*, n°. 4.)

» Les lois canoniques, civiles & criminelles, préſentent une foule de cas de cette eſpèce, & l'ordre naturel des matières ſembleroit exiger qu'un traité dogmatique de médecine légale contînt ſéparément tout ce qui a rapport au droit canonique, au droit civil & au droit criminel; mais ce qui eſt très-diſtinct en juriſprudence, ne l'eſt pas autant en médecine. Le médecin & le chirurgien experts ont les mêmes objets à diſcuter dans les queſtions de droit canonique ou de droit criminel, & c'eſt moins à l'ordre établi par les juriſconſultes qu'il faut avoir égard, qu'à l'ordre naturel des matières.

» Les rapports de la médecine avec la juriſprudence ont été établis par des juriſconſultes & des médecins, dont les noms ſont reſpectables. (*Voyez* parmi les juriſconſultes, l'empereur Juſtin, *Novell.* 3 & *Novell.* 9; l'empereur Léon, *nova Conſtitut. proœmia.* Beſold, Vinc. Carrar, Muſæum, Stryke, &c. Parmi les médecins, Amman, Bohn, Fort. Fidelis, Caſpar à Reies, Strobelberger, Zacchias, Bartholin.)

» L'extrême importance de ces objets inſpire une ſorte d'effroi par l'inattention générale qu'on y apporte; nous laiſſons à nos voiſins le ſoin de s'éclairer dans les démarches les plus délicates; les auteurs qui traitent de la *médecine légale* reſtent enfouis parmi nous dans la pouſſière des bibliothèques; & ſans quelques événemens mémorables qui nous rappellent le danger de l'ignorance, on oublieroit qu'il eſt en médecine, un genre d'étude relatif à la légiſlation.

» On n'enſeigne aucune part en France, l'art de faire les rapports en juſtice; & comme s'il étoit moins important d'avoir des notions ſur cet article, que de connoître les familles des animaux & des plantes, & d'analyſer avec méthode les curioſités étrangères, on exige des jeunes médecins qu'ils ne ſoient jamais ſurpris dans un cabinet d'hiſtoire naturelle, mais on ne les ſonde point ſur des connoiſſances, dont la privation peut coûter la vie ou l'honneur aux citoyens.

» Tant de motifs réunis m'excitent à réveiller l'attention de mes pareils; je vais tracer dans cet article l'analyſe d'un ouvrage immenſe, laiſſant au temps à perfectionner mon entrepriſe, & je me féliciterai, ſi, après avoir ouvert une carrière intéreſſante, mes efforts en excitent d'autres à la parcourir. Puiſſe un de ces génies faits pour porter la lumière partout où ils pénètrent, travailler pour le bonheur & la ſûreté des hommes, en détaillant avec préciſion les différens objets dont j'ai à parler! Je me crois en droit de dire avec le célèbre Bohn, que la partie de la médecine qui concerne les rapports en juſtice, n'a point été ſuffiſamment cultivée, eu égard à ſon importance. Je renfermerai dans cet article,

» 1°. Tout ce qu'il y a d'utile à connoître dans l'hiſtoire & les progrès de la *médecine légale*, avec la notice des meilleurs auteurs qui en ont traité;

2°. Les connoiſſances requiſes pour être nommé expert en juſtice;

3°. Les qualités néceſſaires dans les experts;

4°. Les différentes précautions à obſerver pour bien rapporter;

5°. Les différentes eſpèces de relations ou rapports;

6°. Les objets ſur leſquels les médecins doivent établir leur rapport, & juſqu'où leur miniſtère s'étend;

7°. Le plan d'un traité de médecine légale, qui ne contiendroit que l'eſſentiel;

8°. Les queſtions à élaguer, ou dont la diſcuſſion eſt oiſeuſe ou impoſſible. »

Art. I^er. — *Origine & progrès de la médecine légale.*

« A meſure que les connoiſſances ſe répandirent dans les ſociétés policées, leur influence ſe porta ſur les lois; pluſieurs d'entr'elles n'avoient pour fondement, dans l'origine, que des préjugés barbares que l'on avoit pris pour la règle du juſte & de l'injuſte; mais les hommes s'éclairant ſur leurs vrais intérêts, ſentirent que le ſublime ouvrage de la légiſlation ne pouvoit être porté à ſon plus haut point de perfection que par le concours de toutes les connoiſſances. Comme il eſt peu d'objets dans la vie civile & privée, ſur leſquels les lois n'aient ſtatué,

ftatué, le pénible état de juge exigea, pour être dignement rempli, des connoiffances préliminaires qui par leur nombre excédoient les forces de l'humanité. On partagea le travail, & chacun put être juge & miniftre de la loi, dans la partie qu'il poffédoit; l'avis du particulier avoué par le magiftrat, fut revêtu de la fanction publique, & devint un jugement; on prit même des précautions pour ne pas s'expofer aux erreurs funeftes de l'ignorance; la loi exigea qu'on recourût à des gens *probatæ artis & fidei*, & l'on eut le plus fouvent des experts jurés.

» Telle eft l'origine de la *médecine légale*. Née du befoin comme tous les arts, elle fut long-temps dans un état d'imperfection qui ne permit pas qu'on la défignât fous un nom particulier. Elle paroît même encore dans fon enfance; & quoique l'hiftoire facrée & profane attefte qu'on a quelquefois recouru aux médecins ou à leurs miniftres pour décider divers cas, il s'eft écoulé bien des fiècles avant qu'on fe foit occupé du foin d'extraire un corps de doctrine de ces différentes décifions. Tout ce qu'on retrouve dans l'antiquité fe borne à des ufages autorifés par les lois, & déduits des notions imparfaites qu'on avoit de la médecine : les fignes de la virginité, ceux des vertus de la femence virile; l'animation du fœtus, dont parlent les livres faints (le Deutéronome, la Genèfe, l'Exode); la loi égyptienne, qui, au rapport de Plutarque, affranchiffoit de toute peine afflictive les femmes enceintes; celle qui impofoit à leurs médecins l'obligation de ne traiter les malades que par la méthode adoptée dans les livres canoniques (Diodore de Sicile), & quelques autres exemples qu'il feroit aifé de multiplier, font autant de preuves de cette imperfection dont j'ai parlé.

» Les Romains furent plus exacts & leurs lois mieux raifonnées. L'opération céfarienne, prefcrite après la mort des femmes enceintes, & l'examen du cadavre des bleffés, autorifé publiquement pour faciliter la découverte des crimes, font des témoignages authentiques de l'influence de la *médecine* fur leur légiflation. (*Voyez* Plutarque, Suétone, Tacite.) Tout fe borna néanmoins à l'application de quelques connoiffances vagues, dans des cas rares, ou qu'on exigeoit rarement. Ce ne fut que lors de la publication de l'ordonnance criminelle de l'empereur Charles-Quint qu'on fentit la néceffité d'une *médecine légale* qui eût force de doctrine. (Bœrner, Kanniegeffer.) Les canons, les décrétales exigèrent fouvent le rapport des médecins & de leurs miniftres; les jurifconfultes en firent fentir la néceffité & l'utilité; la tradition les fit infenfiblement adopter, & les ordonnances de nos rois, publiées poftérieurement à celle de Charles-Quint, érigèrent cette coutume en loi.

» Il refta peu à defirer à cet égard du côté de la légiflation : l'avis des experts en *médecine* devint une fource de lumières pour les juges; mais, par une fuite de la lenteur de nos progrès vers la raifon, les experts eux-mêmes ne s'aperçurent point qu'ils avoient contracté l'obligation de s'éclairer pour éclairer les autres : les connoiffances vulgaires parurent fuffire; en exerçant une partie de la médecine, on fe crut en état de réfoudre les queftions médico-légales qui la concernoient. Tout fuppôt de cette profeffion répondit avec confiance lorfqu'il fut interrogé : l'inattention étoit excufée par la rareté des occafions où d'autres connoiffances euffent été néceffaires, & l'extrême imperfection des rapports diminua néceffairement leur force dans l'efprit des magiftrats.

» Il eft vrai que la médecine légale eft fondée fur les principes pratiques & rationnels de la médecine en général; mais les praticiens verfés dans la connoiffance empirique ou hiftorique de la médecine, faififfent difficilement le point de vue philofophique ou rationnel fous lequel on doit confidérer les queftions médico-légales; d'ailleurs ces queftions font fouvent fubordonnées à des ufages autorifés par les jurifconfultes ou par la coutume, & prefque toutes ne peuvent être bien déduites ou éclaircies par les principes de médecine qu'à l'aide d'une étude & d'un travail particulier conftamment ignoré de la foule des médecins & de leurs fuppôts. Nous verrons ailleurs que l'hiftoire des rapports faits dans les caufes les plus célèbres, prouve qu'il ne fuffit pas d'être bon praticien pour être bon expert ou bon juge en médecine légale.

» Ce fut furtout en Allemagne & en Italie qu'on cultiva avec fuccès cette branche importante de l'art de guérir. Les plus habiles médecins, enrichis des connoiffances acquifes par une longue pratique, & munis de toutes celles qui s'acquièrent par l'étude des fciences acceffoires à la médecine, poférent les premiers fondemens de la médecine légale, en publiant différens traités qui contenoient les décifions raifonnées des plus célèbres Facultés. Tels font les Traités de.....

Fortunatus Fidelis de relationibus medicorum, addito judicio. In-4°. Leipfick (qui parut enfuite fous le nom fuppofé de *Thomæ Reinefii, fchola jurifconfultorum medica*).

Pauli Ammann irenicum Numæ Pompilii cum Hippocrate. In-8°. Franc. & Leipfick.

Joannis Bohini de officio medici duplici, clinici nimirùm ac forenfis. In-4°. Leipfick.

Pauli Ammann medicina critica five deciforia. In-4°. Erford.

Michel Boudewins Ventilabrum medico-theologicum. In-4°. Anvers.

Michaëlis Bernard. Valentini corpus juris medico-legale conftans Pandectis, Novellis & Authenticis Jatrico-forenfibus. In-fol. Francfort.

Paul. Zacchiæ queftiones medico-legales. Lugd. In-fol.

Cafpar à Reïes Campus Elyfius jucundarum queftionum. In-fol. Bruxell.

Roderic à Castro, medicus politicus. In-4°. Hambourg.

—Plus récemment encore, on a vu publier les Traités suivans :

Herm. Frid. Teichmeyer. Institut. medicinæ legalis vel forensis. In-4°. Jenæ.

Ottomar Gœlicke medicina forensis. In-4°.

Mich. Alberti system. jurisprudentiæ medicæ. In-4°. 6 volumes.

Joannis Francisc. Lœw. Theatrum medico-juridicum. In-4°. Nuremberg.

Hebenstreit. Anthropologia forensis. In-8°. Leipsick.

Frider. Bœrner. Institut. medicinæ legalis. In-8°. Wirtemberg.

Gottieb. Henrici Kannegessieri. Institut. medicinæ legalis. In-8°. Hall. de Magdebourg.

—On peut joindre à ces Traités géneraux les Traités particuliers suivans :

Feldmann de Cadavere inspiciendo. In-4°. Groningue.

Bohn. de Renuntiatione vulnerum.

Gottof. Welschii Judicium vulnerum lethalium ; & une foule de dissertations particulières sur divers objets de *médecine legale*, publiées en différens temps.

» Lors même que tous ces ouvrages eurent fixé l'attention publique, & prouvé la nécessité d'un nouveau genre d'études, on sembloit ignorer en France que la médecine eût des rapports avec la législation ; & si l'on en excepte ce qu'a dit Ambroise Paré sur les rapports des cadavres, & les deux Traités de Nicolas Blegny & de Devaux sur l'art de faire les rapports en chirurgie, nous n'avons rien qui puisse annoncer qu'on s'en soit occupé. Ces derniers Traités ne sont que de pures compilations informes, bornées au formulaire des rapports ; & si l'on découvre quelquefois des observations fondées sur les principes de l'art, elles sont défigurées presque toujours par l'absurde superstition ou par les erreurs les plus grossières.

» L'examen des plaies sur les vivans & sur les morts est sans contredit la source la plus fréquente des rapports qu'on fait en justice. On établit en France des experts-jurés, tirés pour l'ordinaire du corps des chirurgiens, parce qu'on leur supposoit toutes les connoissances requises pour bien rapporter sur un objet qui tenoit à leur profession ; & l'on ne vit pas que, pour décider si une plaie étoit mortelle par elle-même ou par accident, il falloit connoître l'économie animale sous tous ses points de vue, & surtout quelle étoit l'influence de tous les accidens sur le principe de vie. On s'habitua à consulter les mêmes experts sur d'autres objets qui les concernoient de moins près, & leurs décisions, presque toujours mal conçues, dégoûtèrent les juges ou les laissèrent dans une incertitude cruelle.

» L'usage de recourir aux chirurgiens pour les rapports en justice, fit qu'on s'accoutuma à regarder cette partie de la médecine comme une simple fonction attachée à l'exercice de la chirurgie. Les seuls chirurgiens écrivirent sur l'art de rapporter, & les médecins, peu jaloux de revendiquer ce qui leur appartenoit, peut-être même ignorant l'extrême importance de cette partie, ne firent jamais aucun effort pour s'éclairer & rentrer dans leurs droits.

» Le peu d'avantage que fournirent les rapports, excita les magistrats à joindre le plus souvent un médecin aux chirurgiens experts : on s'attendit à voir les uns s'éclairer par les autres, & les connoissances physiques parurent devoir guider les opérations mécaniques, & présider aux conséquences qu'on en déduisoit. Mais la même négligence qui empêchoit les médecins de s'instruire sur les rapports de leur profession avec les lois, rendit cette association infructueuse ; & le médecin, expérimenté d'ailleurs, fut presque toujours étranger dans une partie sur laquelle il n'avoit jamais réfléchi.

» C'est à ces considérations qu'il faut attribuer le peu de dignité ou d'importance dont la médecine légale jouit parmi nous. Son état d'obscurité explique pourquoi les médecins instruits ont dédaigné de s'en occuper, & le défaut de bons traités a souvent fait penser aux magistrats qu'ils espéroient en vain de tirer des médecins des lumières qui leur épargnassent une partie de la peine. On peut même ajouter que les juges, moins instruits que les médecins, de l'espèce de certitude qu'il faut attribuer aux notions médicinales, évaluent imparfaitement les décisions qu'on leur présente, & sont souvent trompés sur le mérite des experts.

» Il importe peu, à celui qui ne considère que le bien de l'humanité, de tracer les limites qui séparent deux professions qui s'occupent du soin de guérir : les priviléges obtenus par la chirurgie en France font l'éloge de ceux qui l'exercent ; ils ont sans doute bien mérité de la nation, puisqu'elle les a récompensés ; & s'ils réunissent jamais, aux connoissances purement chirurgicales, celles qui les éleveront au-dessus de la classe des simples opérateurs, ils seront tels que je les desire. Cette révolution n'est pas éloignée ; plusieurs chirurgiens célèbres ont fait voir parmi nous qu'ils étoient munis de toutes les connoissances accessoires qui conviennent à ceux qui s'occupent de l'art de guérir. On a de tout temps exigé ces connoissances des médecins : qu'on finisse par les exiger des chirurgiens nommés pour les rapports ; ils ne différeront des médecins eux-mêmes que par le nom, & le public sera servi utilement.

» Dans le peu d'écrits que nous avons sur la matière dont il est question, il faut bien distinguer quelques Mémoires ou Consultations particulières publiées dans ces derniers temps. MM. Bouvard, Petit & Louis ont fait voir, dans quelques causes, qu'il ne nous manquoit que les occasions pour faire

ce qu'ont fait nos voisins. Il seroit à souhaiter que ces auteurs multipliassent leurs productions dans ce genre ; elles pourroient servir de modèle aux autres, & les provinces participeroient à cet égard aux ressources qu'on ne trouve guère jusqu'à présent que dans la capitale.

» Parmi les ouvrages cités, ceux qu'on peut lire ou consulter avec le plus de fruit, sont Zacchias, Valentini, Alberti, & le Traité particulier de Bohn sur les rapports des plaies. Les détails dans lesquels ces auteurs sont entrés, & les observations dont ils ont enrichi leurs Traités, sont d'une extrême utilité dans une science dont l'objet principal est de faire une juste application des principes connus. Les Traités d'Hebenstreit, de Boerner & de Kannegiesser ont leur mérite sans doute, comme on le verra ci-après ; mais ils offrent plus d'embarras dans cette application, & moins de ressource pour les vues.

» L'un des plus parfaits parmi ces ouvrages est celui de Zacchias, qui n'a rien oublié d'utile, & qui a tout présenté avec méthode & clarté ; mais outre qu'il y a beaucoup à élaguer ou à corriger dans ces questions, il a plus écrit pour les jurisconsultes & les juges que pour les médecins. Il n'étoit pas assez anatomiste pour la plupart des questions qu'il traite, & la physique de son temps n'avoit pas acquis les ressources que nous avons dans la nôtre.

» On ne peut se dissimuler que, dans le temps présent, les experts qui fouillent dans les auteurs anciens pour appuyer leurs avis ou pour y puiser des motifs de décision, adoptent souvent, avec une bonne-foi merveilleuse, jusqu'aux absurdités qu'ils y trouvent. Est-ce paresse ou habitude ? C'est ce que je laisse à décider. »

Art. II. — *Des connoissances qu'on doit exiger dans un expert.*

« Il faut éviter l'excès de quelques auteurs, qui, en détaillant les connoissances qui conviennent au médecin nommé pour les rapports, finissent par exiger l'universalité de science, & demandent par-là la chose impossible. Mais en évitant l'exagération, il est évident que, parmi les différentes parties de la médecine dont l'exercice exige le plus de talens & de connoissances variées, la médecine légale est celle qui en exige le plus. L'extrême variété des objets sur lesquels on a des rapports à faire, impose la nécessité de réunir une foule de connoissances qu'on n'acquiert que par l'expérience aidée du génie. « Tous les réglemens, » dit M. Verdier, qui ont établi la nécessité des » rapports, les ont confiés à ceux qui avoient » quelque caractère ; quelques-uns même en ont » formellement exclu tous les autres. Ces dispositions ont été particulièrement énoncées pour » les chirurgiens, dans les articles 32 des Statuts » des chirurgiens de Paris, de 1699, et 27 de » ceux de Versailles. *Les rapports des personnes » non approuvées ne pourront faire aucune foi » en justice, nonobstant tous arrêts, brevets, » lettres-patentes, priviléges, édits ou autres titres » à ce contraire, qui seront à cet effet révoqués ; » & il sera défendu à tous juges d'y avoir égard.* » La loi a voulu, par cette précaution, qu'on » n'eût recours, pour la confection des rapports, » en quelque matière que ce soit, qu'à ceux qui » ont donné des preuves authentiques & juridiques » de leur capacité, dans le genre d'art ou de » science dont la connoissance est nécessaire pour » décider la question. »

» C'est donc par la nature de la question qu'il faut juger des connoissances requises pour la traiter ; mais, comme le médecin juré a le droit exclusif de faire les rapports sur tous les objets, il suit qu'il ne peut s'en acquitter sans reproche, s'il ne réunit tout ce qu'il est essentiel de savoir.

» La division de la médecine, en médecine proprement dite, en chirurgie, en pharmacie, établit trois genres d'artistes, dont les travaux diffèrent ; mais les médecins ayant pour domaine de leur profession, les connoissances de la nature, du prognostic & de la curation de toutes les maladies, du caractère & de la vertu de tous les moyens propres à les combattre, avec les sciences auxiliaires qui conduisent à celles qui sont renfermées dans l'art de guérir, leur ministère s'étend sur tous les rapports, de quelque nature qu'ils soient, & quel que soit leur objet. Les autres professions doivent reconnoître dans leurs rapports, les bornes qui leur sont prescrites dans leur pratique, & c'est sur l'expérience que chaque expert a acquise dans la profession qu'il exerce, qu'il faut mesurer le degré de foi qu'on attache à sa décision. Il est aisé de sentir avec l'auteur de l'*Art de faire les rapports en chirurgie*, que la matière & l'ouvrage de toute espèce de rapports, est un droit patrimonial qui appartient aux chirurgiens, à l'exclusion des médecins eux-mêmes. La création des médecins royaux dans différens lieux du royaume, eut pour objet de remédier à l'abus en détruisant cette prétention, & partout où une pareille création n'a pas eu lieu, le juge est en droit de nommer celui que l'expérience & les lumières lui indiquent être le plus propre à remplir les vues de la loi.

» La connoissance exacte de toutes les parties du corps humain, & l'expérience des dissections, sont absolument indispensables dans un expert nommé aux rapports ; c'est par l'exacte connoissance des os, de leurs cartilages, de leurs ligamens, des membranes qui les recouvrent ou qui les lient, qu'on peut reconnoître les causes ou les suites des fractures, des dislocations ou autres lésions accidentelles ou intérieures de ces parties. Les muscles, les vaisseaux, les nerfs sont aussi importans à connoître, soit dans leur nombre & leur disposition, soit dans leur volume & leurs usages particuliers. La disposition & le volume relatif des

différens viscères, leur usage dans l'économie animale, & le degré d'importance de leurs fonctions, sont des notions plus essentielles encore. Elles se lient à des notions d'un ordre différent qui se tire de la physiologie, & cet usage raisonné des différens organes, qui constitue ce que l'on appelle la *physiologie* ou la physique des corps animés, doit être déduit des faits positifs ou des analogies les plus sévères.

» Il faut donc qu'un expert se garantisse de l'esprit de système dans le choix de ses opinions ; il ne doit être dans son rapport que le partisan de la vérité ; & si l'on ne peut sans injustice exiger d'un homme qu'il étende ses vues au-delà du cercle de ses connoissances, du moins sera-t-il coupable d'avoir avancé pour certain ce qu'une entière persuasion, fondée sur des connoissances vraies, ne lui aura pas démontré. « La connoissance des ma-» ladies chirurgicales, dit M. Devaux, lui est ab-» solument nécessaire pour en expliquer dans ses » rapports, l'essence, les signes, les accidens & » le prognostic, & la pratique sur tout cela lui est » nécessaire encore plus que la théorie. » On peut en dire autant des maladies en général, tant internes qu'externes ; il en est peu, même des plus simples, qui ne se compliquent avec des accidens qui dépendent de la lésion ou de la correspondance des organes principaux ; l'habitude de les reconnoître, de les juger & de les traiter, est un préliminaire essentiel pour en dresser le rapport. C'est encore par cette habitude qu'il se met en état de déterminer l'ordre & le temps de leur guérison, pour juger si les secours précédemment employés ont été administrés méthodiquement.

» On s'aperçoit d'avance de l'impossibilité de bien connoître la structure & l'usage des parties des corps animés dans l'état sain & dans l'état malade, si l'on n'est d'ailleurs suffisamment pourvu des connoissances physiques qui peuvent servir de guide.

» Qu'on jette un coup d'œil sur l'hygiène & ses différentes branches, qu'on parcoure les divers points de physiologie les plus reçus ou le plus communément avoués, & l'on verra que la bonne & saine physique est un flambeau, dont la lumière s'applique à tout, entre les mains d'un sage observateur. Je n'ai garde de donner à cette application de la physique en médecine, l'extension outrée que tant d'auteurs lui ont donnée ; je sais qu'il est dangereux de vouloir tout soumettre au calcul ou aux loix connues du mouvement, & les égaremens de ces auteurs justifient sans doute la réserve des autres ; je ne m'élève que contre l'ignorance absolue des faits physiques, dont la connoissance est un élément nécessaire pour traiter les malades ou pour conserver la santé des sains. Il ne me seroit pas difficile d'en citer des exemples, & la suite de cet article mettra cette vérité en évidence.

» L'étude particulière de la matière médicale ou de l'histoire & des vertus des médicamens simples, est une partie de la pharmacologie, dont un expert doit s'être long-temps occupé. Outre le traitement des malades que le juge confie souvent à ses soins, il est quelquefois appelé pour dire son avis sur les vertus de certains remèdes, sur leur emploi, leur dose, le moment de leur exhibition, sur leurs effets sur le corps, selon les différentes circonstances, sur leurs indications & contre-indications. La nature des médicamens composés, leur préparation, leur choix, leur conservation, qui sont du ressort de la pharmacie, sont encore des objets sur lesquels les experts ont à prononcer. On ne peut se flatter de bien évaluer l'effet de tous ces secours sur le corps humain, si l'on n'a pénétré dans ces différens détails ; & quoique le plus souvent on associe aux médecins, selon les cas, les artistes préposés pour la préparation de ces remèdes, ils sont toujours censés résumer avec connoissance de cause, les différens points sur lesquels ces articles ont décidé.

» Une connoissance suffisante des premiers élémens de chimie est encore plus importante, si j'ose le dire, & l'on ne peut qu'attendre plus de secours de l'expert-juré qui seroit chimiste. Nous avons appris dans ces derniers temps, que la bonne chimie, purgée du fatras inintelligible des premiers fondateurs de cet art, est l'un des moyens les plus propres à éclaircir la physique qu'on appelle *corpusculaire*. L'exacte connoissance & la bonne préparation des médicamens est due à la chimie, & c'est par l'analyse qu'on lui doit, qu'il nous est quelquefois possible de découvrir la nature des corps que nous cherchons à connoître. Les substances venimeuses tirées du règne minéral, les mauvaises qualités des alimens solides & liquides, ne peuvent être bien connues que par son secours, & l'expert-juré que le magistrat autorise à cette recherche, trouve, s'il est chimiste, mille expédiens pour découvrir, lorsque tout autre seroit dans l'inaction & présumeroit la chose impossible.

» Je ne dirai pas qu'il faut que le médecin expert soit philosophe, parce que cette expression, dont le sens est indéfini, à beaucoup d'égards, pourroit être mal interprétée, & sembleroit peut-être trop exiger ; mais s'il est démontré que le dégagement des préjugés absurdes qui ont cours parmi le peuple, est une circonstance requise pour bien raisonner, il me paroît que nul expert ne pourra mériter ce titre, s'il ne porte dans sa profession cet esprit de doute qui bannit l'enthousiasme, & qui ne donne accès qu'à la lumière des faits. Ce seroit un grand service à rendre à l'humanité, que d'éclairer la médecine d'un rayon de la vraie philosophie, qui a tant fait de progrès dans le dernier siècle & dans le nôtre, & à laquelle toutes les sciences ont de si grandes obligations.

» Il ne seroit pas inutile que l'expert-juré connût les articles des ordonnances qui le concernent, & la forme judiciaire qui a rapport à son ministère, pour ne pas tomber dans des erreurs ou des incon-

séquences dangereuses. On peut aussi pécher par omission en médecine légale, & ces omissions peuvent être de la dernière importance.

» Le défaut de ces connoissances a souvent produit ou occasionné des meurtres juridiques, dont les exemples sont sans nombre. C'est l'ignorance qui fait chérir le merveilleux, & qui fait trouver des miracles partout. Sans recourir aux temps qui nous ont précédés, & dont la barbarie est un monument d'humiliation pour l'humanité, nous voyons encore de nos jours l'absurde crédulité trouver place dans les hommes les plus faits pour être instruits. Il n'y a pas long-temps qu'une femme fit accroire à un médecin de réputation que sa sœur étoit accouchée d'un poisson. (Rœderer, Dissert. couronnée à Pétersbourg.) On croit encore aux sorciers dans plusieurs lieux de ce royaume, & les têtes les mieux organisées d'ailleurs ont peine à se garantir de la contagion de l'exemple. Un chirurgien n'a pas rougi, en dernier lieu, de certifier qu'une femme ensorcelée étoit accouchée de plusieurs grenouilles. Ces exemples, qui ne sont que ridicules, eussent offert des scènes sanglantes dans des temps où les cours souveraines étoient moins éclairées : mais les tribunaux subalternes & les premiers juges dans les petits lieux sont souvent peu avancés en fait de raison ; un mauvais rapport, un rapport inconséquent les détermine ; ils peuvent vexer l'innocence ou laisser le coupable impuni. C'est la demi-science, toujours présomptueuse, qui donne au faux ou à l'incertain l'apparence du vrai ou de l'évident. Zacchias rapporte que deux barbiers nommés pour examiner un cadavre qu'on avoit trouvé dans la terre de Monticelli, dans le pays des Sabins, conclurent que cet homme avoit été étranglé de force avec les mains, ou avec une corde, ou toute autre chose semblable. Comme à cette déposition se joignoient encore des indices d'inimitié entre cette personne & quelques autres hommes, le juge prétendoit que c'étoit à ces hommes qu'il falloit attribuer le meurtre de celui dont on avoit trouvé le cadavre. Son accusation étoit principalement fondée sur le rapport des deux barbiers. Zacchias, consulté en second lieu, prouva que, parmi les signes rapportés par ces deux ignorans, il n'y en avoit aucun qui annonçât violence extérieure, & qu'ils pouvoient tous être l'effet d'une suffocation par cause interne. A ces raisons se joignoit une nouvelle circonstance bien importante dans ces conjonctures. Il régnoit alors, dans ces pays, une espèce d'épidémie qui tuoit très-promptement, & les impressions que cette maladie laissoit étoient parfaitement semblables à celles que les deux barbiers avoient alléguées dans leur rapport, & qu'ils avoient cru désigner une violence extérieure. Mais pourquoi remonter si haut pour citer des exemples de funestes effets de l'ignorance? notre siècle nous en présente d'assez mémorables. On retire d'un puits, aux environs de Maramet, le cadavre d'une fille qu'on reconnoît pour Elisabeth Sirven, absente depuis quelques jours de la maison de son père. Le juge fait dresser le rapport de ce cadavre par un médecin & un chirurgien, & l'on assure qu'il trouva cette relation si confuse, qu'il fut dans la nécessité d'en faire dresser une seconde pour être remise au greffe. Dans celle-ci, ils déclaroient avoir trouvé une écorchure à la main, la tête ébranlée, avec un peu de sang caillé vers le cou, & point d'eau dans l'estomac : d'où ils concluoient qu'on avoit tordu le cou à cette fille, & qu'elle n'avoit été précipitée dans le puits qu'après avoir été mise à mort par la torsion. J'ai prouvé ailleurs combien ce rapport étoit absurde, & dans l'exposé des faits, & dans les conséquences que l'on en a déduites : je ne le présente ici que comme un des monumens les plus tristes que l'ignorance ait jamais produits en faveur de la prévention.

» C'est enfin l'ignorance qui fait commettre aux médecins experts des erreurs meurtrières dans leur pratique, lorsqu'ils sont préposés par les juges pour traiter des blessés, ou pour décider du traitement fait par d'autres. »

Art. III. — *Des qualités nécessaires dans les experts.*

« Ces qualités sont des vertus morales, & tiennent au caractère & aux mœurs, ou sont des distinctions acquises par des grades ou des titres. Les premières sont importantes & conviennent à tous les hommes, & principalement à ceux qui disposent quelquefois de la fortune ou de la vie de leurs pareils. La plus exacte probité, l'impartialité, la défiance de soi-même & de ses lumières, l'application la plus opiniâtre & l'attention la plus réfléchie, sont des vertus que le médecin expert doit posséder. Il doit observer la plus grande circonspection dans ses prognostics & dans ses jugemens, & cette même prudence lui devient nécessaire dans toutes ses opérations. Ce fut sans doute la malheureuse prévention qui aveugla l'expert nommé pour le rapport du cadavre d'Elisabeth Sirven : on a écrit que ce médecin croyoit fermement que les synodes des protestans enseignoient la doctrine du parricide. Il faut tout craindre de ceux qui se laissent saisir par l'esprit de vertige qui entraîne le peuple, ou qui sont accessibles au fanatisme.

» La seconde espèce de qualités concerne l'état ou la profession de l'expert, & le grade ou les titres dont il doit être revêtu.

» Les trois classes d'artistes qui se partagent l'exercice de la médecine ont un district assez bien séparé pour qu'il soit possible d'être expert dans une partie & parfaitement ignorant sur les deux autres : il n'y a que le seul médecin dont la profession suppose la connoissance des deux autres branches de son art, & qui rassemble tout ce qui concerne l'art de guérir pour le diriger vers un même but. Qu'on se rappelle les connoissances requises dans

l'expert-juré aux rapports, & l'on verra que le médecin est, par état, celui des artistes qui les réunit le plus souvent. Mais comme le chirurgien & l'apothicaire sont plus particulièrement dévoués, l'un aux opérations & aux connoissances de la pharmacie, l'autre aux pansemens, aux incisions, opérations & accouchemens, il s'ensuit que leur témoignage est nécessaire partout où la question à éclaircir est relative à ces objets : la pratique qui leur est familière les rend propres à bien observer & à bien décrire, & le médecin, qui résume ce qu'ils ont vu & ce qu'il a vu lui-même, en déduit légitimement les conséquences. « C'est pour cela, » dit M. Sauteuil, que l'usage, dans les cas chirurgicaux, a toujours été de ne nommer, pour » faire un rapport, qu'un médecin avec deux chirurgiens. Ces derniers sont comme les témoins » de l'état du malade, & le médecin, comme » juge, par sa décision fixe principalement le jugement du magistrat. C'est un usage, dit M. Verdier, qui a été suivi dans toutes les juridictions » bien réglées, en conséquence des dispositions » des ordonnances & arrêts, rappelées dans l'article susdit de 1670; & conformément à cet » usage, la jurisprudence française ne regarde, » en matière criminelle, les rapports qui ne sont » faits que par des chirurgiens, que comme dénonciatifs, c'est-à-dire, comme des avertissemens, dont les juges tirent eux-mêmes les conséquences, faute de pouvoir recourir à des médecins. »

» Cette disposition, confirmée par l'usage & autorisée par les ordonnances, est propre à prévenir les abus qui arrivent souvent dans les petits lieux, où des chirurgiens inexperts, en qui la présomption tient lieu de science, s'immiscent à faire des rapports sur mille objets qu'ils ignorent : car, dans les grandes villes, il est assez ordinaire d'en trouver chez lesquels la variété & l'étendue des connoissances ne laissent rien à desirer, & qui sont souvent propres à redresser des médecins peu expérimentés & trop confians. On trouve aussi, dans ces mêmes villes, des apothicaires qui, s'élançant au-delà du cercle de leur pratique pharmaceutique, dirigent leur attention & leurs travaux sur des objets de chimie transcendante, qui les élèvent bien au-dessus du commun des médecins. Ces artistes sont des maîtres dont l'avis est respectable & doit entraîner les suffrages : mais cette ressource n'est pas commune, & la loi doit étendre son influence sur tous les lieux habités.

» En suivant ces principes, on voit l'inconvénient qu'il y auroit d'admettre indistinctement, pour la confection des rapports, tout homme exerçant l'une des parties de la médecine. On distingue, en effet, les médecins, chirurgiens & apothicaires gradués ou avoués par des corps, & reçus par chef-d'œuvre, de ceux qui n'ont d'autre titre que l'opinion & l'habitude d'exercer. Tout artiste reçu & adopté par un corps, est censé avoir donné des preuves suffisantes de capacité, & cette présomption ne peut convenir à celui qui est sans aveu. On voit, même dans les corps, différentes classes d'artistes dont la capacité n'est pas la même. Les chirurgiens distinguent des maîtres reçus par chef-d'œuvre ou par des examens réitérés, dont les connoissances sont reconnues s'étendre sur tous les cas chirurgicaux; les autres, reçus sur la légère expérience, & destinés principalement pour les petits lieux, ne sont examinés que pour la forme, & les lettres qui leur sont expédiées leur enjoignent d'appeler un membre de la communauté, pour leur donner conseil dans les opérations décisives, à peine de nullité. « Il est évident, dit » M. Verdier, que de tels artistes n'ont pas l'expérience requise par les lois pour la rédaction » des rapports. »

» La confusion qui régnoit dans les ordonnances n'avoit pas permis de prévoir cette différence dans la capacité des artistes d'une même profession; &, avant 1692, le titre du premier médecin lui permettoit de commettre des médecins & des chirurgiens aux rapports *dans toutes les bonnes villes, & autres lieux du royaume, selon qu'il avisera bon être.* Il pouvoit choisir indifféremment, dans ces lieux, les chirurgiens *les plus capables, pour assister aux rapports & visitations des malades & blessés.* Mais les articles 133 des statuts des chirurgiens de Paris, de 1699; 66 de ceux de Versailles, de 1719; 83 de ceux des provinces, de 1730, portent que *l'ouverture des cadavres ne pourra être faite que par des maîtres de la communauté.*

» Le ministère des sages-femmes est encore subordonné à des règles plus étroites. Leur inexpérience, sur tout ce qui n'est pas manœuvre d'accouchemens, est cause qu'elles ne peuvent faire leur visite qu'en présence des médecins & des chirurgiens. Elles font leur rapport conjointement ou séparément avec eux, selon que l'arrêt ou la sentence leur enjoint d'agir de concert ou séparément. Les exemples ont prouvé que l'expérience la plus longue, lorsqu'elle n'est pas éclairée d'ailleurs, ne met pas à l'abri des fautes les plus graves. Telle est la matrone dont parle Bohn : elle assuroit, en présence de ce médecin-accoucheur, qu'une femme qui étoit dans les douleurs étoit prête à accoucher d'un fœtus mâle très-vivant, assurant qu'elle l'avoit senti exécuter différens mouvemens dans l'utérus, & qu'elle en avoit distingué le sexe. Bohn tira l'enfant après des peines infinies, & vit que c'étoit une fille à demi-pourrie, et morte sans doute depuis long-temps. Tel est l'exemple qui arriva à Paris en 1665 : Les nommées Bourcier, veuve Loudière & Marie Garnier, ayant déclaré, par leur rapport, qu'il n'y avoit aucune marque de grossesse dans une femme criminelle, qui fut exécutée en conséquence, & qui néanmoins se trouva grosse de trois à quatre mois lors de la dissection de son cadavre. « Pour raison

» de quoi ces matrones jurées furent interdites, » décrétées, ajournées, & févèrement blâmées & » admoneftées par le magiftrat, tant fur leur im- » péritie que fur leur témérité à décider avec » trop de hardieffe fur un fait incertain, & fur » lequel il faut convenir que les plus habiles peu- » vent fe méprendre. »

» Outre la qualité de gradué ou de maître dans l'une des profeffions de la médecine, la loi a encore exigé un titre particulier dans l'expert nommé au rapport, & l'on voit que ce titre, dans l'origine, n'eft qu'une précaution de plus pour s'affurer du choix & de la capacité du fujet. Les médecins & chirurgiens royaux, dans les lieux où il y en a, font prépofés, *exclufivement à tous autres*, pour tous les rapports juridiques. La charge dont ils font revêtus fuppofe que l'on s'eft affuré de leur fuffifance pour l'exercer; mais leur droit, quoiqu'exclufif pour les rapports judiciaires, n'ôte point aux autres maîtres dans la même profeffion le droit de faire des rapports *dénonciatifs*, à la requête des parties *qui n'ont point formé d'action*, comme on peut le voir par l'édit de 1692, & par l'arrêt du Parlement de Paris, du 10 mars 1728.

» Ces charges de médecins & chirurgiens royaux font à la nomination du premier médecin & du premier chirurgien du Roi, dans les lieux où il n'y a point de Faculté de médecine ou de collége de chirurgie; & l'on fent qu'à la rigueur ce n'eft que la réputation & l'expérience du fujet qui décide fon choix. Dans les lieux où il y a Faculté ou collége, la charge de médecin royal ou chirurgien juré eft accordée au corps lui-même, qui nomme celui de fes membres qui doit répondre à toutes réquifitions du juge; & l'on ne peut fe diffimuler que cet emploi, qui n'eft que pénible, ne foit confié aux plus jeunes ou aux moins experts.

» Il y a encore des qualités qui, jointes à celle de médecin & de chirurgien, ne leur permettent pas de faire un rapport; « ce qui arrive (dit l'auteur » de la Jurifprudence de la médecine en France) » toutes les fois que telle qualité pouvant faire » préfumer dans un médecin ou un chirurgien » des raifons de léfer ou de favorifer ceux pour » ou contre qui feroit fait leur rapport, pourroit » être un motif légitime de récufation : tels font » les médecins ou chirurgiens qui pourroient être » à la fois avocats ou procureurs. » Un arrêt du Parlement de Provence, du 23 mai 1677, porte que *le procureur juridictionnel étant chirurgien, ne pourroit faire, en cette qualité de chirurgie, un rapport de bleffures aux caufes de ceux qu'ils auroient accufés.* Un femblable arrêt du Parlement de Paris, du 11 janvier 1687, permit à un fubftitut de procureur-fifcal & procureur-poftulant, étant chirurgien, d'exercer fa fonction, *à la charge qu'il ne pourroit délivrer aucun rapport en juftice pour ceux dont il feroit ou auroit été procureur, foit dans les procès criminels où lefdits rapports feroient délivrés, foit dans d'autres procès civils ou criminels.* »

Art. IV. — *Des précautions à obferver pour bien faire un rapport.*

« On fent que la nature de l'objet du rapport détermine le nombre & le genre des précautions qu'on doit obferver pour le bien faire. Il eft pourtant des généralités effentielles qui trouveront leur place naturelle dans cet article.

» Un médecin & un chirurgien, appelés en juftice pour faire leur rapport fur l'état d'un cadavre, ont à décider quel genre de mort a eu lieu. Ils déterminent en outre, par les fignes qui les concernent, fi c'eft la perfonne dont ils examinent le cadavre qui a attenté à fa propre vie, ou fi cet attentat a été commis par des mains étrangères. Leur décifion fur ces deux points conftitue affez fouvent le corps & l'efpèce de délit, & la bafe du jugement, lorfque les preuves d'un autre genre ne font pas péremptoires. Il eft donc effentiel de procéder avec une extrême circonfpection, & de ne rien conclure, d'après une circonftance, qu'après s'être bien convaincu qu'il n'eft rien qui puiffe l'infirmer.

» 1°. Leur premier devoir, c'eft de vérifier fi le cadavre n'offre aucun figne de vie. S'ils ont le bonheur d'en apercevoir ou d'en préfumer, l'humanité leur dicte ce qu'ils ont à faire. Les fecours doivent être adminiftrés avec précaution & intelligence, felon la nature des léfions. Ambroife Paré, par une future & d'autres fecours ordinaires, rappela à la vie pour quelques inftans un feigneur qui, dans un accès de mélancolie noire, s'étoit coupé la gorge avec un rafoir. Ses domeftiques, accufés de ce meurtre, ne dûrent leur falut qu'au peu de paroles que cet homme articula avant fa mort. Quelle fatisfaction pour des experts, fi, à l'avantage de rappeler un homme à la vie, ils joignent celui d'éclairer un doute qui eût peut-être coûté la vie à quelqu'innocent, ou qui eût produit l'impunité de quelque coupable!...... Le fimple doute fur un refte de vie, quoiqu'infenfible, autorife & impofe même l'obligation de multiplier les moyens pour mettre les fignes de la vie dans une plus grande évidence. Il vaut mieux les employer inutilement que négliger d'en faire ufage dans un cas où ils pourroient être utiles.

» On a fouvent rappelé à la vie des noyés ou des perfonnes que la vapeur du foufre ou du charbon avoient prefqu'étouffées. Ces différens moyens font connus & prefque triviaux par la multiplicité d'ouvrages produits dans ces derniers temps. L'air foufflé dans la bouche, en fermant les narines du cadavre; la chaleur des cendres, du fumier appliqué fur le corps; les irritans introduits dans le nez, le gofier, par le fondement; les frictions, les ventoufes, les faignées, furtout aux

veines jugulaires, sont des secours dont l'efficacité a été heureusement reconnue.

» L'utilité de l'ouverture de ces veines dans les apoplexies & les étranglemens, est prouvée par une observation de Valsalva, qui vit entièrement pâlir, après l'ouverture d'une des veines jugulaires, la face du cadavre d'une femme qui avoit été pendue, & qui, avant cette ouverture, étoit d'une lividité extrême. Il est vrai que la fluidité du sang, après la mort, favorisa ce dégorgement, & qu'on ne peut pas se flatter de rencontrer cette circonstance dans tous les cas; mais quand on n'évacueroit pas tout, il n'est pas indifférent d'essayer; il se trouve toujours une partie du sang moins fluide, & cette partie évacuée facilite la résorption de l'autre. Morgagni vit une femme que des voleurs avoient voulu étrangler, dont le visage étoit livide, enflé, & la bouche pleine d'écume: on la rappela à la vie, après l'avoir saignée au bras & aux pieds, & lui avoir donné quelques cordiaux. On peut conclure de cette observation la fausseté de cet aphorisme d'Hippocrate: *Neque is ad vitam redit, qui ex suspendio, spumante ore detractus est.*

» 2°. Lorsque la mort est assurée, & qu'il faut vérifier le cadavre pour en faire le rapport, l'expert doit tout vérifier lui-même aussi promptement qu'il est possible, & surtout avant que les injures de l'air ou la putréfaction aient causé des altérations. Il doit même avoir égard au temps depuis lequel la personne est morte, & observer avec soin tout ce qui peut être l'effet du délai ou de la putréfaction, pour le distinguer de tout ce qui pourroit dépendre d'autres causes. Les juges interrogent les médecins pour s'éclairer sur tout ce qui a rapport à la physique du corps humain ou à la médecine proprement dite, & ils sont en droit d'en attendre l'explication la plus complète dès que ces objets ne sont pas inaccessibles aux connoissances actuelles.

» Le simple retard dans les ouvertures dénature assez souvent des indices qui, aperçus auparavant, auroient pu passer pour positifs. Harvei rapporte qu'ayant ouvert la poitrine & le péricarde d'un pendu, deux heures après sa mort, il trouva d'abord les poumons farcis de sang, & surtout l'oreillette droite du cœur, qui surpassoit le volume du poing, & qui étoit si distendue, qu'elle paroissoit prête à se rompre. Ce volume si considérable disparut le jour suivant, le corps étant parfaitement refroidi, & le sang pénétra dans les parties voisines.

» Les altérations spontanées qui se font sur les cadavres, imitent assez souvent les effets des causes caustiques ou même mécaniques sur les vivans. On a vu des épanchemens sanguins devenir corrosifs par le séjour & la putréfaction, attaquer les parties voisines, & produire sur elles les mêmes effets que des venins que l'on auroit avalés. Des contusions ou des pressions faites sur différentes parties des cadavres, & continuées durant quelque temps, froissent toutes les parties molles qui les éprouvent, les déchirent quelquefois, & laissent des traces semblables à celles des instrumens contondans les plus violemment appliqués. L'air même se dégage des parties du cadavre, & peut, lorsqu'il est retenu dans les cavités, produire des déchiremens ou des déplacemens mécaniques qu'un homme inexpert ou peu attentif pourroit attribuer à des causes absolument étrangères.

» 3°. Il faut éviter l'emploi de la sonde dans la recherche & l'examen des plaies extérieures. L'observation prouve que l'on a souvent formé avec cet instrument de fausses routes, qu'on attribuoit à la nature des plaies, ou qu'on a rendu dangereuses celles qui eussent été légères ou faciles à guérir. Bohu cite l'exemple d'un chirurgien ignorant, qui, en sondant une plaie faite au front avec une balle, porta son instrument à la profondeur d'un doigt, & ne cessa de l'agiter que lorsqu'il eut rencontré un corps solide, qu'il croyoit être la balle; ce qui accéléra la mort du blessé par l'agrandissement de la plaie, & l'enfoncement des esquilles du crâne dans le cerveau.

» 4°. L'expert doit examiner scrupuleusement tout ce qui s'offre à l'extérieur du cadavre, comme blessures, contusions, taches livides, distorsions; en un mot, il doit circonstancier fidèlement tout ce qui n'a point lieu dans l'état naturel. Ses recherches doivent se porter sur toutes les choses qui peuvent avoir quelque rapport avec le cadavre; tels sont les instrumens ou les corps qui ont pu servir au genre de mort qui a eu lieu, la position des lieux, l'état des hardes, quelquefois même les maladies qui règnent dans le pays, ou les qualités de l'air qu'on respire dans le lieu du délit.

» 5°. Il doit ouvrir les différentes cavités du cadavre, & s'attacher surtout à voir l'état des organes vitaux. Les signes extérieurs qu'il a pu apercevoir doivent fixer les yeux sur ce qu'ils indiquent: ainsi, une impression circulaire autour du cou le doit déterminer à visiter cette partie avec plus d'attention que tout le reste du corps. Il n'est jamais inutile d'examiner l'état des premières voies; les traces d'un poison peuvent bien souvent constater ce que les autres signes ne décident qu'en partie.

» Cette ouverture du cadavre doit être faite dans un lieu convenable, avec précaution, surtout lorsqu'on veut découvrir la profondeur & la direction des plaies faites par des instrumens pointus & affilés, ou celles qui sont faites par des balles de mousquet, à cause de leurs détours dans le tissu des parties.

» 6°. Il doit encore ajouter les considérations générales sur le lieu, la saison, l'état de l'atmosphère, l'âge du sujet, son sexe, ses habitudes, s'il l'a connu de son vivant.

« Si le cadavre étoit enterré, il faut le déterrer, » dit

» dit Feltmann, pour en faire l'ouverture : autrement, le coupable ne peut être puni de mort » que dans le cas où le bleſſé eſt mort ſubitement » après le coup reçu. »

» Le même auteur rapporte (*de Cadav. inſpiciend.*) deux conditions aſſez inutiles à remplir, lorſque l'on tire un cadavre hors de l'eau; ſavoir :

» 1°. De couvrir la nudité.

» 2°. De laiſſer tremper les pieds dans l'eau d'où l'on a tiré le cadavre.

» Il cite une loi de Marguerite de Bourgogne, qui l'avoit ordonné ainſi.

» 7°. Les principaux articles du rapport doivent ſe dreſſer ſur les lieux, & non de mémoire. L'expert ne doit parler que de ce qu'il a vu par lui-même, & non du récit qu'ont fait les aſſiſtans ou des étrangers.

» Si le ſujet qu'il examine eſt vivant, il faut qu'il marque s'il a été requis de ſe tranſporter, ou ſi le ſujet l'eſt venu trouver. Dans le premier cas, il doit dire s'il l'a trouvé couché ou debout, vaquant à ſes affaires ou dans l'impuiſſance d'y donner ſes ſoins, ſitué de telle ou telle façon.

» Il ne faut rien déduire que des véritables ſymptômes, ſans rien inférer des cris de douleur du malade & des aſſiſtans.

» Il faut être en garde contre l'artifice avec lequel on contrefait les véritables ſymptômes, comme les convulſions, contorſions, ſyncopes apparentes, ſang ſeringué, démence & fureurs affectées.

» 8°. Si l'objet du rapport eſt compliqué ou exige des réflexions ſuivies, il faut, après avoir noté les objets eſſentiels, ſur les lieux, laiſſer écouler le moindre intervalle poſſible; s'il s'agit de poiſon, il faut ſoi-même répéter ou faire des épreuves ſur des animaux vivans; s'il eſt queſtion d'alimens ou autres ſubſtances inconnues, faire ſoi-même les analyſes, ou requérir du juge, qu'il nomme d'autres experts propres à aider dans cette recherche.

» 9°. Avoir égard à toutes les circonſtances dans l'eſtimation des panſemens, médicamens, ou dans le jugement de la méthode de traiter, employée par d'autres.

» Affirmer rarement, ſoit dans ſes prognoſtics, ſoit dans l'évaluation des cauſes & des effets. La certitude mathématique n'eſt point l'apanage de l'art de guérir : Celſe a dit, *nil in medicinâ adeò certum eſt, quàm nihil certum.* La très-grande probabilité eſt le plus ſouvent le degré extrême auquel on peut atteindre.

» La brièveté, la clarté, la propriété des mots, ſont encore des qualités néceſſaires dans un rapport; les mots ſcientifiques doivent y être interprétés dans leur vrai ſens, pour être entendus des juges. « Les rapports ſeroient inutiles, dit M. Verdier, ſi les juges étoient anatomiſtes & médecins. »

» Il ne faut rien mêler d'étranger au rapport; ainſi l'expert doit éviter tout étalage d'érudition que la matière n'exigeroit pas étroitement.

» On nomme pour l'ordinaire deux ou trois experts, l'un médecin, les autres chirurgiens, pour réunir toutes les connoiſſances médicinales qui ont rapport à la queſtion à conſulter : cet uſage, bon en lui-même, a pourtant ſes inconvéniens lorſque l'un de ces experts diffère d'avis ou empiète ſur le reſſort des autres. Le médecin & le chirurgien ont également droit à l'ouverture du cadavre & aux obſervations anatomiques; mais ſi les opérations de la main ſont dévolues au dernier, c'eſt au premier qu'appartiennent les obſervations phyſiologiques : l'infraction de cette règle a produit pour l'art, des humiliations qui ne devroient cependant retomber que ſur ceux qui l'ont violée.

» Un expert ne doit même faire que les démarches utiles; ainſi, point de diſcuſſion phyſiologique devant une populace aſſemblée, qui croira, au ton d'importance avec lequel on lui explique les effets & leurs cauſes, qu'elle eſt faite pour juger de ces matières, & qui viendra à bout de s'en perſuader. (*Voyez* le rapport fait pour Calas.) Malheur aux hommes ſi jamais le peuple évoque à ſon tribunal les cauſes de ces eſpèces! La précipitation & l'enthouſiaſme qu'il porte dans ſes déciſions, ne ſauroient s'allier avec les recherches requiſes.

» 10°. Les rapports doivent être faits ſans connoiſſance, & avec tout le ſecret que méritent des faits dont la révélation peut produire l'impunité du crime, ou la perſécution de l'innocence.

» Dans les cas litigieux & difficiles, lorſqu'il y a diſcord parmi les experts, le corps de délit étant bien conſtaté, il faut demander l'avis des Corps ou des Facultés célèbres, & s'adreſſer par préférence à ceux qui ſe ſont occupés de ces objets, ou qui réuniſſent les moyens pour en bien juger.

» Tant de précautions accumulées ne mettent pas toujours l'expert à l'abri de la récuſation. La déclaration du 16 juin 1608, & l'arrêt du Parlement de Paris du 10 mars 1728, & autres, en ordonnant que les rapports de juſtice ſeront faits par ceux qui ſont commis à cet effet, ajoutent : au cas qu'il n'y ait point de leur part récuſation, abſence ou autre légitime empêchement, pour raiſon deſquels il en ait été autrement diſpoſé par les officiers de juſtice. » (Verdier, *Juriſpr. de la médecine.*)

Art. V. — *Des différentes eſpèces de rapports en juſtice.*

« Le miniſtère des médecins, conſidéré dans ſes rapports avec la légiſlation ou l'ordre public, comprend :

» 1°. Les rapports, avis ou relations;

» 2°. Les exoines ou certificats d'excuſe;

» 3°. Les eſtimations ou jugemens. »

SECTION PREMIÈRE.

« Les rapports proprement dits, qu'on appelle encore *rapports judiciaires*, ſont, comme je l'ai

déjà dit, des actes publics, par lesquels des médecins & leurs ministres titrés « rendent témoignage ou font la narration, dans un écrit signé » d'eux, de tout ce que leur art & leurs lumières » leur on fait connoître par l'examen & la visite » d'un sujet mort ou vivant, pour, en éclairant » les juges, faire foi en justice. »

» Il est une autre espèce de rapports ou de relations qu'on peut appeler *politiques* ou *économiques;* elle concerne principalement l'ordre civil, & a lieu lorsque le magistrat ou le souverain demande l'avis d'un ou de plusieurs médecins, ou d'une Faculté entière sur divers objets généraux relatifs à la santé ou à la conservation de l'espèce.

» La première espèce de rapports, ou ceux qu'on nomme *judiciaires,* est moins importante que la seconde, en ce qu'elle ne regarde que quelques particuliers; mais les occasions d'en faire sont si fréquentes, qu'il n'est aucun médecin qui puisse se flatter de n'être pas souvent appelé par les juges, & dont les lumières ne soient souvent compromises par la difficulté des cas.

» Ces rapports sont simplement *dénonciatifs,* lorsqu'ils sont faits par toute sorte de médecins ou chirurgiens avoués, à l'occasion de quelque blessure ou autre pareil accident, à l'heure même ou bientôt après, & à la réquisition des blessés ou de ceux qui s'intéressent pour eux. Ils sont au contraire définitifs ou juridiques, lorsque, conformément aux ordonnances, ils sont faits & dressés par ceux que le juge nomme d'office. Ces rapports définitifs sont les seuls qui font foi en justice, & guident les juges dans leurs décisions; « & comme » c'est par leur moyen que les blessés obtiennent » toujours les provisions pour les frais de pour-» suite, médicamens & alimens, suivant le con-» tenu d'iceux, on les a nommés *provisoires.* » Pour le défendeur, il ne peut faire visiter que du consentement du demandeur ou de l'ordonnance du juge.

» Les rapports dénonciatifs étant faits par des gens choisis, & n'étant que des témoignages volontaires, sont toujours susceptibles de suspicion, & n'ont que peu d'autorité en justice. C'est même par un abus assez condamnable, que les juges des petites juridictions accordent le plus souvent une première provision à un blessé sur un simple rapport dénonciatif, lorsque l'information se trouve conforme au rapport. Le droit naturel & l'esprit des ordonnances, en rejetant tout soupçon des preuves admissibles, ordonnent & enjoignent, dans la preuve des experts en général, qu'ils seront nommés par le juge ou par les deux parties conjointement. En effet, le défendeur, comme le plus intéressé à ce rapport, aura lieu de présumer, s'il n'est point appelé, que le demandeur aura choisi ceux qui lui ont paru les plus propres à répondre à ses intentions. Le médecin & le chirurgien ordinaire du malade ont intérêt à le favoriser, & la délicatesse de conscience est souvent moins puissante que les considérations réunies de l'attachement & de l'amour du gain. On trouveroit d'ailleurs dans les nullités & les motifs de récusation qui se trouvent si communément dans ces rapports, & par conséquent dans les nouvelles discussions, les contre-visites & la multiplication des frais qui en sont la suite, de nouvelles raisons pour en rejeter l'usage.

» Il n'y a que le libre consentement des deux parties qui choisissent des experts gradués & éclairés, qui donne aux rapports dénonciatifs, la force des rapports *définitifs* ou *provisoires.* »

Section II.

« Les exoines ou certificats d'excuse sont, comme le dit M. Devaux : « une certification par écrit, » donnée par un médecin ou par un chirurgien, » conjointement ou séparément, sur l'état des par-» ticuliers, soit à leur simple réquisition ou par » ordonnance de justice, tendante à faire con-» noître à tous ceux qui ont droit d'y prendre » part, la vérité des causes maladives qui peuvent » les dispenser valablement de faire bien des » choses, dont ils seroient tenus s'ils jouissoient » d'une santé parfaite. »

» Les exoines sont divisées en politiques, juridiques & ecclésiastiques.

» Les premières concernent l'Etat en général ou les maisons royales en particulier; les secondes ont lieu dans le cours des procédures civiles & criminelles, & les troisièmes ont pour objet d'obtenir de l'Eglise ou de ses ministres, des dispenses concernant les fonctions & devoirs qu'elle impose.

» Les exoines politiques qui concernent l'Etat, s'accordent à ceux qui, par leurs maladies ou leurs blessures, ne peuvent vaquer au service militaire, aux charges, emplois & fonctions publiques, &c. Celles qui concernent les maisons royales en particulier, dispensent pour les mêmes raisons du service des maisons royales. Ces deux espèces d'exoines se donnent sur de simples certificats dénonciatifs, pourvu qu'ils soient faits par des experts d'une réputation non suspecte, & que chacun n'atteste que ce qui est de sa compétence.

» Les exoines juridiques ont lieu dans les procédures civiles & criminelles, dans la vue de retarder le jugement d'un procès dont l'instruction & la poursuite demandent la présence des parties. Cette excuse n'a lieu que dans les décrets *d'assigné pour être oui,* ou d'ajournement personnel. Mais elle ne dispense point de paroître dans les *décrets de prise de corps,* & donne seulement un délai. Pour la validité de cette exoine, tout réside dans le procès-verbal d'une procuration passée devant notaire, dont l'accusé charge quelqu'un, & il est dit dans l'article 2 du titre XI de l'ordonnance de 1670, que sa procuration ne sera point reçue sans le rapport d'un médecin de Fa-

culté approuvée, qui déclarera que l'accusé ne peut le mettre en chemin, sans péril de sa vie, & le médecin doit attester par serment, devant le juge du lieu, la vérité de sa déposition.

» 2°. Ces exoines juridiques ont lieu lorsqu'il s'agit d'élargir, resserrer ou transférer un prisonnier que le mauvais air ou des incommodités feroient périr infailliblement : de ce genre sont encore les exoines pour commuer la peine d'un forçat, que des incommodités mettent hors d'état de servir sur les galères, ou de subir toute autre punition qui ne va pas à la mort.

» 3°. Ces mêmes exoines juridiques ont pour objet d'épargner ou de modérer les douleurs de la torture pour les criminels foibles ou incommodés.

» 4°. La grossesse & les couches des femmes sont encore des raisons valables pour les dispenser de comparoître en personne, afin de répondre aux accusations qui leur sont intentées.

» Les exoines ecclésiastiques concernent les fonctions sacerdotales, l'observation des lois canoniques, comme l'exécution des vœux, la récitation du bréviaire, les fonctions bénéficiales & les jeûnes ou abstinences. »

SECTION III.

« Les estimations sont de deux sortes : ou l'on estime l'honoraire dû à un médecin ou à ses ministres, quand cet honoraire est contesté; ou l'on évalue le prix des médicamens & remèdes.

» Ces estimations ont lieu, lorsque les salaires sont contestés par les débiteurs. En ce cas, « les » juges ordonnent que les mémoires contenant les » visites, opérations, pansemens & médicamens, » seront prisés & estimés par les experts qui sont » quelquefois nommés d'office, mais ordinaire- » ment dont les parties conviennent. »

» Il est inutile de s'arrêter sur les droits de salaire, & l'action *qu'ont en justice* ceux qui exercent la médecine & ses différentes branches, contre les particuliers peu reconnoissans ou trop économes. Les médecins scandalisent rarement les tribunaux par de semblables querelles; & c'est à bon droit qu'on peut appeler le bénéfice de leur profession un honoraire qu'il est honnête d'accepter, & qu'il seroit honteux de demander. Les chirurgiens & les apothicaires sont plus souvent en usage d'intenter des procès à cet effet ; & c'est surtout pour l'estimation de leurs mémoires, que les juges appellent quelquefois des experts à leur secours.

» Il est une autre sorte d'estimation qu'on pourroit appeler jugement; elle a lieu, lorsque des experts sont requis par le juge de décider si un traitement de maladie, ou une opération de chirurgie & des pansemens ont été faits selon les règles de l'art.

» Cette matière délicate exige toute la prudence possible; & l'expert qui décide de la bonté d'un traitement, doit être muni des plus grandes lumières. »

Art. VI. — *Des objets sur lesquels les médecins ont des rapports à faire, & jusqu'où leur ministère s'étend.*

« La vie, la santé, la maladie, la mort, les différentes lésions, les facultés de l'ame & du corps, considérées physiquement, sont, comme je l'ai déjà dit, des objets qui lient la médecine à la jurisprudence. Si la médecine, considérée sous son vrai point de vue, peut être appelée la *science de la nature*, il s'ensuit qu'elle doit être constamment unie à la théorie & à la pratique des lois, dont l'objet essentiel est de régler l'homme, selon les principes du droit naturel; mais les bornes de l'esprit humain ne lui permettent pas d'embrasser un plan d'une pareille étendue. La médecine ou l'art de guérir & de conserver, exige des connoissances variées, dont la multiplicité ne laisse guère à celui qui l'exerce, d'autre temps que celui qu'il faut pour en prendre une idée superficielle. L'artiste fait quelques pas dans cette carrière, éclairé par les principes que lui suggère son expérience : le reste est abandonné au hasard, & c'est ce hasard, dont la marche est inconnue, ou tout au plus foiblement éclairée, que les médecins ont appelé *nature*. Le fil des expériences ne s'étend pas fort loin; on a substitué à la chaîne des principes qui manquent souvent en médecine, la précieuse *observation*, & quelquefois l'analogie sévèrement déduite; mais il n'appartient qu'à quelques génies privilégiés d'entreprendre d'en reculer les bornes.

» Ce peu de ressources qu'ont les médecins pour atteindre à la certitude qui donne la pleine conviction, ne leur permet que rarement d'affirmer sur des objets qui ne tombent pas sous les sens; ce n'est aussi que dans la plus petite classe d'objets que leur ministère devient véritablement utile au législateur.

» Il suffit de rappeler les différentes espèces de rapports dont j'ai parlé, pour en conclure qu'il est une foule de cas auxquels ils sont applicables. Mais on voit du premier abord l'impossibilité de faire un traité dogmatique qui embrasse tout, en assignant à chaque objet la place qui lui convient. C'est par des cas particuliers que l'on peut faire l'application des principes dont l'exposé seroit obscur & inintelligible sans ce secours : d'ailleurs, dans la plupart des circonstances, une décision une fois adoptée n'a pas force de loi pour l'avenir, parce que les circonstances & les raisons de l'intérêt ne sont pas toujours les mêmes.

» Parmi les questions de médecine, relatives à la jurisprudence, il en est, comme on l'a vu ci-dessus, qui donnent lieu à des rapports judiciaires, & d'autres à des rapports politiques ou économiques.

» Dans la classe des premières, sont l'examen des fœtus parfaits ou imparfaits, les monstres, les avortons, leur baptême;

» L'avortement & ses causes;

» L'opération césarienne;

» Les naissances tardives ou hâtives;

» Les causes du droit d'aînesse dans les jumeaux;

» L'infanticide;

» Les signes de grossesse;

» L'impuissance, la stérilité, & autres causes de divorce ou de séparation de corps;

» Le viol, la virginité & ses signes;

» Les âges de la vie;

» Les maladies générales, particulières, organiques, vraies ou simulées;

» Les plaies, difformités, mutilations, les poisons.

» La mort, ses causes, ses signes;

» Les effets de la torture;

» Les miracles, les jeûnes, dispenses, &c....

» Les maladies & les guérisons naturelles, les extases, &c....

» L'incorruptibilité des cadavres, ses causes;

» Les fautes dans le traitement des maladies & dans l'exercice de l'une des parties de la médecine.

» Dans la classe des questions politiques ou relatives à l'ordre civil, sont les considérations générales sur l'éducation physique des enfans, surtout dans les maisons publiques, comme hôpitaux des enfans-trouvés, &c....

» L'examen des nourrices, l'inoculation.

» Les effets de l'air vicié sur le corps.

» L'influence des états & des professions sur la santé.

» Les alimens, leur nature, leur choix, l'examen des farines, grains & plantes usuelles; l'examen des eaux, des vins falsifiés ou gâtés, des viandes fraîches, salées, &c...

» La considération des vêtemens, leur forme, leurs inconvéniens, &c.

» Les habitations, leur exposition, &c...; prisons, casernes, hôpitaux, camps, &c...; les effets de la proximité des étangs, des marais, du fumier, des boucheries, des tombeaux ou cimetières, des manufactures d'amidon, des tanneries, de quelques autres arts, &c...

» L'exploitation des mines, des eaux minérales.

» Les grandes opérations dans les cas que l'on croit désespérés, les remèdes nouveaux ou douteux, les essais en médecine.

» Si l'on se rappelle les différentes connoissances qui conviennent au médecin expert, & les précautions qu'il doit observer dans ses rapports, on verra quelle est l'étendue de son ministère, & quelles sont les lumières que le juge est en droit d'en attendre. Dans les rapports judiciaires, on ne demande que des éclaircissemens fondés pour établir des faits, ou des raisons conséquentes pour détruire des soupçons; le témoignage des sens mérite ici la première place: le médecin accoutumé à l'observation de la nature, voit mieux que le vulgaire, lorsqu'il s'agit des corps animés; mais est-ce au seul témoignage des sens qu'il faut borner les moyens dont il dispose? Non, sans doute; l'esprit d'observation & de réflexion, appliqué aux faits de la nature par plusieurs médecins illustres, les découvertes utiles, dont ils nous ont enrichis par ce seul moyen, déposent bien clairement que leur ministère s'étend au-delà. Si le juge a le droit, en exécutant la loi, d'en rechercher l'esprit; s'il pénètre quelquefois dans l'ame de l'accusé pour en découvrir l'intention & les détours, il est sans doute permis à l'expert qui ne quitte point son objet, de résumer les choses qu'il observe & d'en déduire des conséquences naturelles. Qu'il parle des faits & des principes connus, qu'il s'éclaire par d'autres faits, à mesure qu'il abandonne la route commune; en un mot, qu'il soit conséquent, & qu'il sache douter, il sera toujours à sa place. L'expert ne peut être confondu avec le témoin, que lorsqu'il dépose ce qu'il a vu; mais, lorsqu'usant de ses lumières, il apprécie des signes & remonte à la connoissance des causes, il devient juge lui-même. Je conviens que l'impéritie de la plupart des experts a mis des bornes étroites au degré de crédibilité qu'on leur accorde; le juge doit souvent se garantir de l'inconséquence qu'on trouve si communément dans les rapports. Mais les fautes de l'artiste laissent encore à l'art toute son énergie. En s'appliquant à choisir parmi les hommes, & surtout dans les grandes villes, on finira par trouver la ressource dont on manquoit, & les bons esprits, dirigés vers un objet utile & grand, étendront nos vues & nos moyens. »

Art. VII. — *Plan d'un traité de médecine légale.*

« Un traité de médecine légale qui contient avec détail tous les cas où l'avis des médecins devient utile ou paroît l'être, est sans doute un ouvrage estimable; nous en avons plusieurs de cette espèce, dont le mérite est reconnu, & qu'on consulte dans l'occasion; mais si l'on trouve avec plaisir, dans ces ouvrages, l'esprit de recherche qui éclaire, on les voit aussi défigurés par cette malheureuse crédulité, que l'ignorance & la superstition produisirent dans les siècles précédens. L'habitude de dogmatiser, de définir, d'expliquer, étoit contagieuse; on n'en vouloit qu'aux mots, & l'expérience négligée paroissoit accessoire à l'art de construire des théories. On eût rougi d'avouer l'impossibilité de connoître la manière dont la nature enchaîne ses opérations, de ne pas voir clairement la liaison des effets & des causes. Jamais l'esprit humain ne parut si avancé; rien n'arrêtoit, & l'imagination tenoit lieu de logique. Quelques connoissances de plus nous ont appris à douter; on est moins confiant, & cette révolution utile a produit des notions positives qu'on ignoroit, & en a dissipé de factices que le temps avoit consacrées.

» Nous n'avons point de traités châtiés, ils sont tous incomplets; quoique des médecins aient publié de nos jours des ouvrages particuliers, marqués au coin de cette philosophie, qui n'admet que de bonnes preuves ou le plus févère analogisme, ils n'ont pas tout dit, & l'on consulte trop souvent par disette, ceux qui n'ont pas eu le temps ou le talent de si bien voir.

» Il est encore un obstacle d'un autre genre. On se repose sur les Anciens du pénible soin de discuter les faits & les probabilités; on respecte jusqu'à leurs erreurs, qu'une physique plus saine & moins vague démontre être multipliées; il ne s'agit que de savoir compiler, & le seul poids des autorités balance la raison & prévaut quelquefois sur l'évidence. Des experts éclairés, dont les connoissances n'étoient point soumises à ce joug, ont osé quelquefois, dans des Mémoires particuliers, s'élever contre ces abus; ils ont été combattus par d'autres médecins moins philosophes. On leur a fait un crime de penser par eux-mêmes, comme s'il n'étoit pas permis à tous les hommes de consulter la nature & d'en arracher quelques vérités utiles. L'incertitude des juges s'est accrue par celle des opinions; il falloit être médecin pour décider entre les deux partis, & l'on abandonnoit au hasard une décision qui intéressoit la fortune ou la vie des citoyens.

» Tant d'inconvéniens & quelques événemens funestes annoncent l'extrême utilité d'un travail sur la médecine légale, qui, en embrassant tous les objets sur lesquels les médecins font des rapports en justice, n'établisse d'autres principes que ceux qui sont avoués par la bonne observation ou par l'expérience; qui apprécie sévèrement nos connoissances positives, & les distingue des conjecturales; qui présente, en un mot, le tableau des faits & celui des opinions: mais ce travail est l'ouvrage du temps, & surtout celui de l'expérience considérée sans prévention. Assez de siècles ne se sont pas écoulés, & trop peu d'hommes se sont occupés de cet objet, pour qu'il soit possible de substituer un édifice également soutenu dans toutes ses parties, à ceux dont j'ai prouvé le peu de solidité; je sens que je n'ai pas beaucoup à dire, & que je mets le plus souvent le doute raisonné à la place du dogme: mais on n'approche de la vérité que par des pas successifs.

» Il me paroît utile, dans un traité de médecine légale, de considérer l'homme dans ses rapports:

» I°. Avec les lois naturelles;

» II°. Avec les lois civiles;

» III°. Avec les lois religieuses.

» S'il se trouve entre ces divers rapports, ou entre les lois qui les font naître, des contradictions frappantes, ce n'est pas au médecin à les concilier, mais il lui convient de les mettre en évidence.

» I°. L'objet essentiel du médecin, c'est de guérir ou de conserver; mais l'imperfection de son art le met souvent dans le cas d'user de moyens violens qui semblent attenter aux lois de la nature. De-là naissent les questions suivantes:

» Est-il permis d'essayer un remède nouveau ou inconnu? Dans quel cas? Sur quel sujet?

» Peut-on pratiquer certaines opérations de chirurgie, telles que les amputations, &c..., dans les cas où elles ne sont pas absolument nécessaires? La volonté du malade suffit-elle pour excuser le chirurgien? La seule répugnance du malade doit-elle empêcher de la pratiquer, lorsqu'elle seroit évidemment utile? L'opération césarienne est-elle conforme aux lois de la nature? La pratique de l'inoculation est-elle aussi avantageuse à l'homme simplement soumis aux lois naturelles, qu'elle l'est à un État dans lequel les lois civiles favorisent la population?

» Peut-il être permis d'user des remèdes abortifs dans le cas où une femme enceinte, mal conformée, est dans un danger de mort évidente? Peut-on, dans cette circonstance, tuer un fœtus dans le sein de sa mère pour l'extraire ensuite par pièces?

» La crainte de la contagion autorise-t-elle à tuer le malheureux qui pourroit la communiquer?

» Le médecin peut-il être forcé de courir les risque d'une épidémie mortelle, dans la vue de secourir ses semblables?

» Peut-on raisonnablement enjoindre à un médecin ou à un chirurgien de traiter tous les malades d'une même maladie, selon une méthode déterminée, pour si bonne & si salutaire que cette méthode paroisse?

» Y auroit-il moins d'inconvénient à laisser le traitement à l'arbitrage du médecin?

» Un médecin est-il coupable pour avoir resté dans l'inaction durant une maladie mortelle, sous le prétexte qu'il attendoit l'effort de la nature? &c.....

» II°. Le ministère du médecin a des relations encore plus étroites avec l'ordre civil. J'ai traité ci-dessus les principaux objets relatifs aux lois criminelles & aux lois politiques: il importe peu d'ailleurs qu'en traitant ces questions, on les soumette à la marche compassée qu'ont introduite les scolastiques; la clarté dans l'exposition fait ici le premier mérite, & comme l'on a toujours en vue la vie, la santé, les fonctions, les organes & la mort, ces différentes questions s'éclairent & s'expliquent les unes par les autres; l'objet du médecin dans les causes criminelles est d'établir:

» 1°. Le corps du délit, par les signes évidens que sa profession le met en état de discerner.

» 2°. D'en rechercher la cause & déterminer par la forme & les circonstances des lésions, leurs siéges & leurs rapports, si elles ont été faites naturellement, par hasard & à dessein.

» 3°. Si, parmi différens signes qui établissent le corps de délit, il en est qui soient indépendans les uns des autres, & qu'on ne puisse pas rapporter aux mêmes causes. Ainsi un homme déjà maltraité

par des coups, peut être faifi d'une apoplexie mortelle. Une femme qui vient d'avorter, peut n'avoir été qu'émue, &c.... La bile répandue dans un violent accès de colère, peut produire fur les inteftins tous les fignes du poifon.

» 4°. Si le corps de délit n'eft caufé que par la fimple omiffion desprécautions qui auroient pu le prévenir.

» 5°. S'il y a eu impoffibilité d'obferver ces précautions.

» Dans les caufes civiles, comme impuiffance, ftérilité, groffeffe, part légitime, &c....., le rapport du médecin eft fondé fur l'examen des fujets ou fur les dogmes appuyés par des obfervations de tous les fiècles. C'eft furtout dans ces queftions que le médecin eft juge; mais c'eft auffi dans ces mêmes queftions qu'il doit fe défier de fes lumières.

» La fociété ou l'ordre public interroge auffi le médecin fur des objets économiques, & ce n'eft que l'expérience dans fa profeffion, ou les connoiffances variées dont il eft muni, qui le mettent en état de remplir fes vues.

» Ces différens objets me paroiffent préfenter une divifion naturelle en trois claffes : la première contient les queftions de droit criminel; la feconde, celles de droit civil; la troifième, celles de droit politique ou économique.

» III°. Les canons ou les lois religieufes impofent à l'homme des devoirs d'un autre genre; la juftice civile en garantit l'obfervation, & les tribunaux eccléfiaftiques jugent, conjointement avec les tribunaux de juftice, les délits qui y ont rapport. Le miniftère du médecin eft fouvent néceffaire dans cette recherche.

» 1°. Les befoins & les infirmités de la nature humaine font quelquefois incompatibles avec certains devoirs.

» 2°. Il feroit dangereux pour l'intérêt même de la religion, qu'on rapportât à ces caufes furnaturelles ce qui eft dans l'ordre de la nature & conforme aux lois purement phyfiques.

» 3°. La dignité & la néceffité des facremens exigent, dans leur adminiftration, certaines précautions de la part du médecin & des accoucheurs. Le terme de l'animation du fœtus, la diftinction des monftres avec les fœtus humains, pour l'adminiftration du baptême, font des queftions qui concernent également les médecins & les tribunaux eccléfiaftiques.

» Les caufes de divorce font quelquefois citées devant ces mêmes tribunaux, & dans des temps de fanatifme & d'erreurs, il fe font fouillés en condamnant comme forciers & poffédés, des malheureux imbécilles qui ne péchoient que par défaut de raifon. La cour de Rome a quelquefois requis les phyficiens ou les médecins de déclarer fi des événemens, des guérifons extraordinaires, pouvoient dépendre des lois univerfelles & connues, ou s'il falloit les attribuer à des caufes furnaturelles; cette décifion, qui conftatoit ou faifoit difparoître le miracle, devenoit un acte public dans les béatifications des faints & des faintes, & fervoit de critère de vérité dans des objets que le zèle inconfidéré ne manquoit jamais de groffir ou de défigurer. Il paroît qu'on a fenti que lors même que le phyficien ne voyoit pas la chaîne qui lie un effet aux caufes générales, il ne falloit pas fe hâter précipitamment de l'attribuer à des caufes céleftes, parce qu'un phyficien peut fe tromper & ne pas tout connoître. C'eft donc pour éviter une erreur d'une autre efpèce, qu'on a ceffé d'emprunter fon miniftère; il feroit en effet indécent de fuppofer qu'on eût jamais pu redouter l'œil du favant dans des objets qu'on livroit à la foi publique.

» Les maladies qu'on a appelées furnaturelles, & qui font de nos jours dans l'ordre de la nature; l'extafe, les jeûnes long-temps prolongés, les affections hyftériques & convulfives, nous rappellent les erreurs de nos pères, & nous apprennent qu'il faut rarement croire aux prodiges. Le bon Zacchias ne croyoit pas qu'il fût poffible de conferver long-temps un cadavre dans fa fraîcheur fans l'entremife du démon, à moins que Dieu ne permît expreffément cet événement contre nature pour édifier fon peuple, en faifant découvrir un faint. Il ne paroît pas que Ruyfch, & tant d'autres anatomiftes, aient emprunté des fecours diaboliques pour orner leurs cabinets. On fe contente d'admirer l'artifte; l'homme eft confolé de fa foibleffe, en voyant fes progrès, & il ofe encore efpérer davantage.

» Les difpenfes pour les jeûnes, l'abftinence des viandes, & certains devoirs religieux, concernent auffi la médecine, lorfqu'elles peuvent être juftifiées par des infirmités ou autres raifons femblables. Il eft encore des cas où le médecin eft confulté fur la compatibilité du tempérament avec certains états religieux, comme celui de reclus ou de reclufe. On a même demandé s'il étoit des tempéramens pour lefquels la continence fût impoffible. Toutes ces queftions, qui, dans l'ordre naturel, appartiennent de droit au médecin, font pourtant fubordonnées aux cafuiftes, auxquels il appartient de concilier, autant qu'il eft en eux, les foibleffes de l'humanité avec les rigueurs de l'état religieux. Mais comme le zèle & la piété n'affranchiffent perfonne des infirmités de l'efpèce humaine, & qu'au contraire elles en font fouvent aggravées, il s'enfuit qu'un médecin violeroit fes devoirs ou l'objet de fon art, s'il diffimuloit les fuites de ces infirmités, ou s'il ne propofoit pas les fecours que fon expérience lui fuggère : ces moyens ne font pas également praticables, & c'eft à les propofer qu'on peut borner le miniftère du médecin, tandis que la difcuffion & le jugement font renvoyés à MM. les évêques.

» L'état du médecin & du chirurgien leur impofe encore l'obligation d'avertir les malades en danger de mort, ou leurs parens, pour l'adminiftration

des sacremens : les constitutions, les bulles, les conciles, la déclaration du Roi de 1712 & celle de 1724, font expressément mention de ce devoir. Mais il convient encore mieux au médecin, dont le ministère se borne au soulagement du malade (s'il est d'ailleurs atteint d'une maladie mortelle), de ne donner cet avis qu'aux assistans ou aux ministres de l'Eglise, pour y pourvoir eux-mêmes, & d'épargner au moribond, presque toujours timide ou effrayé, le désagrément de s'entendre prononcer un arrêt de mort par celui auquel il a confié sa vie.

» Ce plan, dont je viens de faire l'exposition, me paroît embrasser le plus grand nombre des rapports qui se trouvent entre la médecine & les lois de toute espèce : mon unique objet, dans cet article, a été de présenter le système ou le tableau des connoissances médicinales relatives à la législation; & c'est surtout pour les médecins & les chirurgiens que je l'ai fait. Il est aisé de sentir que les rapports des lois avec la médecine peuvent être considérés sous un autre aspect, qui concerneroit de plus près les jurisconsultes & les juges : le résultat de ces rapports constitue ce que l'on appelle *la Jurisprudence de la médecine*, ouvrage de détail, heureusement entrepris & terminé par M. Verdier, docteur en médecine & avocat en la cour du Parlement de Paris. »

Art. VIII. — *Questions à élaguer.*

« Les progrès des connoissances, & quelque peu de philosophie, ont éloigné l'absurde barbarie qui siégeoit autrefois sur les premiers tribunaux de justice. On voit plus rarement ces scènes sanguinaires ou humiliantes pour la raison; mais les lois qui les autorisèrent subsistent encore dans nos codes, & servent quelquefois de prétexte à de nouvelles atrocités. Il seroit aisé de prouver, par des exemples récens, qu'on s'est appuyé sur ces lois absurdes pour autoriser des injustices. La voix de la raison est encore foible dans quelques tribunaux; & le magistrat particulier, que l'ignorance & la timidité préoccupent, tranquille à l'ombre de ces lois, étouffe sans remords le cri de sa conscience & celui de l'humanité. Tirons le voile sur ces objets affligeans, & faisons des vœux pour le progrès des lumières : les hommes sont barbares par instinct lorsqu'ils ne sont pas éclairés.

» Je me dispense de joindre, au plan que je viens d'exposer, une foule d'autres questions puériles ou absurdes dont tous les auteurs de médecine légale ont grossi leurs recueils. Si l'on n'étoit irrité par les suites funestes qu'ont eues leurs opinions, on ne manqueroit pas d'admirer l'extrême patience avec laquelle ils ont compilé des inepties inintelligibles, & l'air d'importance dont ils les ont revêtues. Traçons succinctement quelques-unes de ces questions, pour ne plus les citer; elles rappelleront à nos neveux par quels degrés il nous a fallu passer pour arriver au point où nous sommes.

» On a quelquefois questionné les médecins sur la ressemblance ou la dissemblance des enfans avec leur père. En partant du principe que la matière séminale conserve la forme qu'elle avoit acquise, on en concluoit qu'il falloit qu'un enfant ressemblât de nécessité à son père. La docte antiquité, qui traitoit tout dogmatiquement, assuroit quelquefois que l'homme donnoit la forme, & la femme la matière; elle assuroit d'autres fois le contraire; & le démenti donné par les faits n'a pu dissuader qu'après une longue suite de siècles. Il a fallu qu'une logique exacte démontrât l'impossibilité actuelle de résoudre ce problème. On ignore jusqu'aux élémens de cette question; le voile le plus épais couvre tout ce qui y a rapport; & quand même on pourroit espérer un jour de découvrir un coin de ce voile mystérieux, on seroit encore arrêté par des millions de formes variées ou d'accidens imprévus.

» Il seroit absurde de vouloir établir l'adultère sur une preuve de cette espèce : peu de maris auroient lieu d'être contens de la fidélité de leurs femmes, & le hasard des ressemblances troubleroit trop souvent la paix des familles.

» C'est par les conjectures les moins fondées qu'on a cru pouvoir déterminer quels sont ceux qui, soumis aux mêmes causes de mort, ont survécu aux autres. Le droit d'héritage, établi & réglé par les lois, rend quelquefois cette connoissance utile; & lorsque, par des circonstances singulières, nul témoin oculaire ne peut déposer à cet effet, on consulte des médecins, pour suppléer à ce défaut par des probabilités déduites de leur art. La mère & l'enfant, le mari & sa femme, le père & son fils, mourant par la même cause, quel est celui des deux qu'on doit présumer être mort le dernier? On voit que la cause de mort, qui peut être très-variée, peut aussi, par une foule de circonstances inassignables, avoir agi inégalement sur l'un ou sur l'autre. L'âge, le sexe, le tempérament, la vigueur particulière du sujet, ne sont pas les seuls objets à considérer dans cette question : une famille entière peut être ensevelie sous les ruines d'une maison; elle peut être submergée, étouffée par des vapeurs suffocantes, par la foudre, par un incendie, enlevée par la peste dans une maison isolée, par le fer d'un ennemi conquérant, par un poison. Toutes ces causes, si disparates, ne peuvent être justement évaluées dans leurs effets que par un concours de connoissances dont on est absolument dépourvu dans les cas dont il s'agit. Il vaut encore mieux laisser la loi agir en aveugle & statuer sans motif, que de prétendre mal-à-propos l'éclairer par des conjectures vagues. La loi dont l'équité n'est pas évidente est d'un moins dangereux exemple que la fausse explication qu'on pourroit en donner.

» Les épreuves du feu, de l'eau froide, de l'eau

bouillante, &c....., auxquelles nos ancêtres barbares avoient donné le nom imposant de *jugement de Dieu*, ont aussi exigé quelquefois le témoignage des médecins. Ces temps de délire superstitieux sont inconcevables pour le siècle où nous vivons : la seule lumière naturelle démontre l'absurdité de ces pratiques aux esprits les plus grossiers, & il faut tout le respect qui est dû à l'histoire pour se persuader la possibilité de ce délire.

» Les hémorragies des cadavres en présence de ceux qu'on soupçonnoit coupables du meurtre, ont encore exercé l'esprit des auteurs de *médecine légale*. C'est avec une bonhomie merveilleuse que les plus distingués d'entr'eux ont discuté la certitude de cet indice. Leurs livres fourmillent d'exemples que l'on assure authentiques; on cite des lois, des usages, des autorités; on intéresse dans cette cause la dignité des premiers & des plus grands historiens; en un mot, tout ce que la tradition offre de plus respectable & de plus imposant est mis à contribution. Hundeshagen cite le cas (qu'il dit arrivé à Ratisbonne en 1630, en présence de l'Empereur & des Etats de l'Empire) d'un Juif qui avoit massacré le fils d'un marchand de Francfort, & qui, mis en présence du cadavre, confessa librement son crime à la vue du sang qui sortit en abondance. *La jurisprudence sanguinaire* de ces temps d'ignorance avoit pour base tous les préjugés superstitieux, & le seul nom de la Divinité, qu'on intéressoit dans ces causes, servoit de manteau à toutes les injustices. C'est par-là qu'il faut expliquer comment la lumière a percé si tard parmi les hommes. C'étoit presqu'en frémissant de crainte qu'on s'avouoit quelquefois que les causes les plus ordinaires pouvoient en imposer sur un événement qu'on regardoit comme divin. Il est même singulier que l'Allemagne ait été le principal théâtre de ces scènes, & que le nombre infini de jurisconsultes qu'elle a produits n'ait servi qu'à retarder à cet égard ses progrès vers la raison.

» L'examen des filtres, les prétendues possessions, les maléfices, les sortiléges, ont fait jadis une partie de l'apanage des médecins. On les établissoit juges entre ce qui est naturel & ce qui est contre nature ou insolite : tout ce qui leur paroissoit extraordinaire, ce dont ils ne voyoient pas la cause, ce qui résistoit à leur secours, étoit taxé de prodige, & déféré comme tel au magistrat & au public. Et il ne faut pas croire que ces experts, déjà assez ignorans, prissent la peine de s'assurer des faits par le témoignage de leurs sens : presque toujours préoccupés par l'opinion ou le préjugé, ils étoient entraînés par les bruits populaires, & leurs principaux efforts se bornoient à donner un air de vérité ou de consistance au jugement anticipé de la multitude. On doit néanmoins avouer que cet état déplorable de notre législation n'a été dissipé que par les connoissances empruntées dans la suite, de ces mêmes médecins. Je dis plus : lors même que les législateurs, les tribunaux de justice & les nations paroissoient croupir dans les plus profondes erreurs, la médecine comptoit parmi ses adeptes des génies éclairés & humains qui s'efforçoient de dissiper les ténèbres.

» Il est inutile de rappeler les accusations de sorcellerie, de magie, les noueurs d'aiguillettes, les guérisons par des paroles, & autres semblables bêtises qui ne sont pas même dignes d'amuser les enfans. J'avilirois la dignité de cet ouvrage, si je proposois sérieusement des raisons contre des absurdités palpables.

» On doit ranger dans cette classe les signes de la virginité ou de la grossesse, ou même diverses maladies que des charlatans ont dit connoître par l'inspection des urines, par les qualités du sang : telle est encore la discussion de la possibilité du viol d'une femme ou d'une fille robuste par un seul homme; le congrès public, les signes ou indices auxquels on a recouru pour établir la pédérastie, la bestialité, & quelques autres questions de cette nature sur lesquelles on ne consulte plus les médecins.

» C'est à la honte de notre siècle & de la raison, qu'on est encore autorisé à réfuter sérieusement les amulettes, bracelets, sachets, ceintures, &c., employés de nos jours pour la guérison des maladies. Les recueils de médicamens & de formules, les traités des maladies & de matière médicale les plus estimés, sont remplis de vaines prétentions sur l'efficacité de certaines substances portées en poche, cousues dans les habits, cueillies en certains temps, à certaines heures, &c...... Les lois judicieuses qui ont sévi contre les arts illusoires des devins, des superstitieux, des cabalistes, sont un rempart pour la raison contre les efforts du préjugé; mais ce rempart est encore bien foible, & notre raison trop peu avancée. Les amulettes, les sachets se perpétuent; la multitude, qui les adopte, se nourrit dans la crédulité & l'amour du merveilleux; & le Gouvernement, qui les tolère & les autorise, est en contradiction avec lui-même. Il est triste, pour l'homme qui contemple du même coup d'œil tous les progrès des nations, de trouver, à côté des sublimes efforts du génie, de la philosophie & des arts, le contraste de l'ignorance & de la grossière crédulité. »

L'auteur de l'excellent article qui précède, n'a pas donné assez de développement à la partie historique de ces considérations. Nous nous proposons d'y suppléer dans les remarques suivantes, où nous avons eu principalement pour but d'appeler l'attention de nos lecteurs sur plusieurs de ces questions élevées & générales, qui intéressent tous les esprits cultivés dans la marche d'une partie quelconque des connoissances humaines.

Lafosse a très-bien observé, dans le cours de son article, qu'à l'époque où il écrivoit, la médecine légale étoit très-peu cultivée en France; il eût été digne d'un aussi bon esprit de rechercher

la

la cause de cette négligence, d'autant plus surprenante, que la médecine légale avoit pris naissance parmi nous, & que plusieurs médecins ou chirurgiens français célèbres s'en étoient occupés avec succès dans le seizième ou le dix-septième siècle. En effet, Paré, qui écrivoit en 1675, n'oublia point, dans ses écrits, l'art de faire des rapports en justice, l'une des principales attributions de médecins jurés (1). Pigray, Jacques Guillemeau & Severin Pineau, ses disciples, dirigèrent également leur attention sur plusieurs objets de médecine légale. Comment, pendant près de deux siècles, n'ont-ils pas eu de successeurs? L'institution des commissions, en 1606, sous Henri IV, & la vénalité des offices, qui s'étendit à l'exercice de la médecine légale, sous Louis XIV, répondent à cette question, & nous offrent ici un des exemples les plus frappans des funestes effets de ces jurandes, de ces priviléges dont deux princes, si justement célèbres d'ailleurs, usèrent à leur profit & en toute sûreté de conscience, sans même avoir l'idée du dommage qu'ils occasionnoient à la société.

Ce dommage commença au profit d'un sieur de la Rivière, premier médecin du grand Henri, qui arracha à son maître l'édit de 1606, en vertu duquel il fut autorisé à nommer, par commission, dans toutes les villes & bourgs du royaume, deux chirurgiens, pour faire exclusivement les rapports en chirurgie devant les tribunaux. Les malheurs du temps, le fâcheux état des finances, engagèrent plus tard, en 1692, à créer pour toutes les villes du royaume, en titre d'offices héréditaires, & moyennant finance, un médecin & deux chirurgiens jurés, ayant entr'autres priviléges, à l'exclusion de tous autres, les visites & rapports en médecine & en chirurgie. Par cet édit, l'exercice des rapports, dit avec raison M. Chaussier, « devint un objet de spéculation & de commerce. » La vie, l'honneur des citoyens, les biens les » plus précieux furent en quelque sorte livrés » à ceux qui avoient assez d'argent pour faire » l'acquisition de ces offices » : abus véritablement désastreux, dont quelques villes cherchèrent à diminuer les inconvéniens, en rachetant ces offices de médecins ou de chirurgiens jurés, ce qui fut également fait dans d'autres cités par de simples particuliers ou par les corps ou les colléges de chirurgie. Ces abus, dans notre économie sociale, expliquent très-bien comment, à dater du commencement du dix-septième siècle, la médecine légale cessa d'être cultivée en France avec distinction jusqu'au milieu du dix-huitième, où l'esprit philosophique commença à s'appliquer à tous les objets de science, indépendamment de toutes les institutions qui pouvoient s'opposer encore à l'utilité de leurs applications ou à la rapidité de leurs progrès.

Après ce léger préambule, essayons de remonter à la véritable origine de la médecine légale, & de voir ensuite comment elle a été successivement cultivée & perfectionnée, suivant l'état des lois & de la société.

Pendant tout le moyen âge, le mélange absurde de la jurisprudence romaine, avec les coutumes des peuples barbares, éloignoient, dans la manière de rendre la justice, ces formes régulières & protectrices de procédure qui n'appartiennent qu'aux peuples civilisés, & sans lesquelles il est impossible d'apprécier, de réclamer les données positives & les principes élevés de la médecine. Dans le cours du quatorzième siècle, le droit canonique régla tout ce qui se rapportoit à la disposition du mariage, & fut appliqué particulièrement en France à l'établissement du congrès.

A peu près dans le même temps, Innocent III rétablit la torture, que la religion chrétienne avoit d'abord fait abolir, pour l'employer dans les procédures de l'inquisition, d'où elle passa ensuite dans les procédures des autres tribunaux.

L'un & l'autre de ces usages firent appeler souvent les médecins devant les magistrats, soit pour prolonger ou suspendre, d'après leur témoignage, le supplice des accusés, soit pour reconnoître la validité d'un acte aussi ridicule que barbare, & qui ne fut aboli qu'à la fin du dix-septième siècle.

Toutefois, dans le quinzième & le seizième siècle, les médecins furent souvent consultés par les magistrats sur différentes questions tout-à-fait isolées, & dont personne alors ne reconnut assez la liaison avec les lois, pour soupçonner qu'il devoit exister une médecine légale; ce fut surtout en France que l'on trouve, à une date plus éloignée, quelques usages particuliers qui se rapportent à cette application de la médecine.

L'institution des chirurgiens du Châtelet, que l'on fait remonter vers le douzième siècle, paroît avoir eu pour objet la visite des blessés & l'examen médico-légal des cadavres (1).

Nous venons d'indiquer comment l'horrible usage de la torture, renouvelé des Anciens, dans le quatorzième siècle, avoit exigé souvent un emploi plus étendu des connoissances du médecin, dans ces cruelles épreuves.

La constitution caroline (*constitutio criminalis carolina*), établie vers le milieu du seizième siècle (2), d'après le Code de Bamberg, admit un assez grand nombre de cas, dans lesquels le médecin devoit être appelé pour éclairer les tribu-

(1) Paré a écrit aussi sur les monstres & les maladies simulées.

(1) Les rapports en fait de jurisprudence remontent jusqu'aux assises de Jérusalem. Plusieurs ordonnances du douzième siècle en font mention, ainsi que des exoines (excuses légales ou motivées).

(2) La première édition est de 1553, Mayence, in-fol.

naux (1). Les rapports qui furent rédigés en conséquence de ce nouveau Code dans plusieurs cas de sévices, de meurtres, d'infanticide, d'empoisonnement, de suppression de part, de grossesse dissimulée, devinrent alors les bases d'une véritable médecine légale.

Depuis 1669 jusqu'à 1731, on rendit en France un assez grand nombre d'ordonnances concernant cet emploi de la médecine. L'ordonnance de 1670 exige que les rapports ou visites soient faits par les chirurgiens commis par le premier médecin; ce qui fut confirmé par une déclaration du 22 août 1771.

L'ordonnance de 1669 règle tout ce qui est relatif aux experts en général. Celle de 1670, relative à l'administration de la justice criminelle, détermine le mode ou la forme des exoines & des rapports de médecine & de chirurgie légales.

La même ordonnance prescrit la visite des femmes condamnées à la peine capitale, qui demandent un sursis pour fait de grossesse.

Les arrêts du Parlement du 20 juin 1671 & du 19 mai 1684 ordonnent ces mêmes visites, afin d'établir si une accusation ou des plaintes de viol sont fondées. L'arrêt du 9 mai 1672, & d'autres arrêts qui furent rendus jusqu'au 16 mars 1731, ordonnent l'examen médico-légal du cadavre des enfans nouveau-nés, & même la visite de la mère accusée de leur mort.

Dans l'état présent de la civilisation, la législation, chez les différens peuples, restreint ou étend les applications de la médecine légale, selon qu'elle a fait plus ou moins de progrès.

Le nouveau Code civil des Français a supprimé un assez grand nombre de ces applications, en déterminant, d'après l'état présent des connoissances, & d'une manière approximative, les époques de la viabilité & des naissances légitimes, de la majorité, du mariage, &c., &c.

On ne peut trop s'attacher d'ailleurs à voir, à rappeler, que la médecine légale ne peut véritablement exister que dans un état fort avancé de la législation & des sciences médicales. En effet, avant le Code Justinien, les lois des différens peuples n'ont admis aucune disposition qui détermine & réclame, dans certains cas particuliers, l'expertise du médecin; & même les dispositions de ce genre, reconnues dans ce Code, portoient bien moins sur l'ensemble de la science, que sur quelques assertions isolées & tirées au hasard de quelques traités faussement attribués à Hippocrate : assertions sur lesquelles les médecins n'étoient jamais consultés que pour les intérpréter (1).

La jurisprudence du moyen âge, composée du droit écrit des Romains & des coutumes conservées par la tradition chez un grand nombre de peuples à peine entrés dans la civilisation, étoit entièrement dépourvue d'un mode d'instruction & de procédure assez régulier pour faire invoquer au besoin les lumières & les témoignages des médecins. Les décrétales des papes, qui formèrent une jurisprudence nouvelle sous le nom de *droit canonique*, éloignèrent ces applications au moment où elles pouvoient devenir plus utiles & plus faciles par la culture & les progrès de l'anatomie. Nous venons de voir comment l'épreuve indécente du congrès & les tourmens gradués de la torture avoient souvent exigé, de la part des médecins, des actes que l'on peut regarder comme le premier essai & les premiers monumens de la médecine légale, ainsi que plusieurs rapports, dans lesquels quelques médecins rattachèrent aux lois ordinaires de la nature plusieurs phénomènes que l'on vouloit attribuer à des causes surnaturelles, soit dans les accusations de possession ou de sorcellerie, soit dans l'examen des faits, soit dans les enquêtes concernant la canonisation.

Nous venons d'observer aussi comment la réforme & le perfectionnement des lois en Allemagne, & l'établissement de la constitution Caroline, qui fut elle-même précédée du Code de Bamberg, donnèrent un objet mieux déterminé & beaucoup plus étendu aux applications des sciences médicales.

Une disposition particulière de ce Code de Charles V, la gradation des peines, suivant la gravité & la léthalité des blessures, doit être regardée comme la véritable cause de cette multitude d'ouvrages qui ont paru en Allemagne sur la médecine légale depuis cette époque. Les réformes qui furent opérées dans la jurisprudence française furent loin de produire le même effet; & de 1684 jusqu'à 1763, époque à laquelle parurent les premiers Mémoires de Louis, nous ne trouvons que les traités insuffisans de Blegny & de Devaux sur les rapports en chirurgie, en exceptant toutefois quelques plaidoyers publiés à l'occasion du congrès.

Du reste, même en Allemagne, les applications fréquentes de la médecine légale ne prévinrent pas toujours un grand nombre de jugemens iniques & absurdes dans le cours de cette période. A peine avoit-on abandonné dans le dix-huitième siècle l'opinion de Libavius, que les blessures d'un homme assassiné répandent du sang, à l'aspect du meurtrier.

Dans le grand siècle de Louis XIV, on mêla encore des accusations de sorcellerie à des faits d'empoisonnement, & plus tard les assassinats ju-

(1) *Voyez*, pour ces détails historiques, les pages 28 & 29 de l'excellent discours de M. Prunelle sur la médecine politique, dont l'auteur a eu soin de remarquer que cette célèbre constitution Caroline fut précédée & préparée par un commencement de réforme dans le droit criminel, que l'on doit faire remonter aux empereurs Ruppert, Sigismond & Albert.

(1) M. Prunelle, *Op. cit.*, pag. 26.

ridiques de Calas, de Sirven; de Montbailly, que les témoignages de médecins éclairés auroient sûrement prévenus, suffiroient pour prouver combien la médecine légale peut acquérir d'importance & d'utilité, dans certaines questions compliquées & difficiles de jurisprudence criminelle.

Dans les considérations qui précèdent, Lafosse a cité les principaux ouvrages, dont cet emploi de la médecine a été l'objet; nous allons appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur ces indications bibliographiques, mais dans un autre point de vue, & afin d'en montrer le rapport avec les temps & les peuples auxquels ils appartiennent.

Quoique la médecine légale n'ait commencé à être cultivée avec distinction en France, que dans le dix-huitième siècle, les ouvrages les plus anciens concernant la médecine légale n'en furent pas moins publiés par des auteurs français, comme on le voit par la date des observations d'Ambroise Paré, sur les maladies simulées, les monstres, les rapports en justice, & le traité de Severin Pineau sur les signes de la virginité.

Plus tard, le sicilien Fortunato Fidele publia avec les formes de la scolastique, un traité assez étendu, & qui paroît avoir été écrit plutôt par un casuiste que par un médecin.

Au moment où l'anatomie étoit cultivée avec le plus de progrès, & vers le temps où Harvée faisoit connoître la circulation, parurent les *Questions médico-légales* de Zacchias, dont la meilleure édition a été donnée à Francfort en 1668, ouvrage qui sans doute n'est pas entièrement dégagé des erreurs contemporaines, mais qui n'en est pas moins rempli de décisions importantes, de faits curieux, & des résultats d'une immense érudition.

Vers la fin du dix-septième siècle, on commença à porter dans la grande question de l'*infanticide*, le résultat des recherches de Thomas Bartholin & de Swammerdam, qui ont servi de base à ce que l'on a appelé depuis, fort improprement, la *docimasie pulmonaire* (1).

D'autres questions partielles, la léthalité des blessures (2), les droits, les caractères, les variétés des monstres (3), furent également l'objet de plusieurs recherches d'une grande importance.

A peu près à la même époque, des chaires de médecine légale furent instituées dans plusieurs parties de l'Allemagne. Michaëlis en donna des leçons à Leipsick, tandis que Valentin (4), Zittmann (1), Alberti (2), publièrent leurs volumineuses collections, recueils avec lesquels parut un excellent traité élémentaire, dont l'auteur s'éleva le premier contre l'ancienne opinion, que le fœtus ne commence à vivre dans l'utérus qu'à une certaine époque de la gestation, tout en croyant d'ailleurs à une influence magique dans l'impuissance & la stérilité (3).

En présentant ainsi la carrière de la médecine légale dans toute son étendue, les Allemands ne négligèrent pas d'en approfondir quelques points particuliers, comme on le voit par l'excellente dissertation de Heister sur la nécessité de soumettre à une autopsie anatomique & médicale le corps des personnes dont le genre de mort pouvoit exciter des soupçons (4). Les recherches de Beier, Stahl, Bauzmann, sur la léthalité des blessures, de Méad, Camerarius, Hoffmann (5), sur les empoisonnemens, de Zeller & Schulze sur la ligature du cordon ombilical (6), de Detharding (7) & d'un auteur que nous avons déjà cité (8), sur la docimasie pulmonaire.

Il faut cependant aller jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, pour trouver, même en Allemagne, des traités généraux de médecine légale véritablement classiques, tels que l'*Anthropologie du barreau* d'Hebenstreit, les *Institutions* de Ludwig, & le traité véritablement élémentaire de Haller, publié en allemand, & qui auroit dû être traduit dans toutes les langues & adopté dans toutes les écoles.

L'ouvrage de Haller a été publié de 1782 à 1784, 3 vol. in-8°. Ce zèle pour employer & distribuer utilement & avec méthode les connoissances acquises sur la médecine légale, ne s'est point ralenti en Allemagne, ni à la fin du dix-huitième siècle, ni au commencement du dix-neuvième (9).

---

(1) L'application de ces données anatomiques & physiologiques à la jurisprudence criminelle fut faite pour la première fois en 1682, par Jean Schreyer.

(2) Bohn, Welsch, Pierre Amann, attachèrent plus particulièrement leurs noms & leurs travaux à cette question.

(3) Fortuné Licetus publia son livre sur les monstres, leurs causes, leur nature (*de monstris causis, naturâ, &c.*), 1669.

(4) *Pandectæ medico-legales*, 1701, in-4°.

(1) *Medicina forensis*, in-4°.

(2) Alberti, *Systema jurisprudentiæ medicæ*, de 1725 à 1747, 6 vol. in-4°.

(3) Techmeyer, *Instit. medicinæ legalis*. Jenæ, 1722, in-4°.

(4) *De Medico à sectione cadaveris non excluendo*, 1749, in-4°.

D'autres auteurs, & principalement Mauchart & Bochmer, se sont occcupés de la même question : *de Inspectione & Sectione legali*, 1739, in-4°. — *De legitimâ cadaveris occisi sectione*, 1747, in-4°.

(5) *De Veneni accusatione*, 1736, in-4°.

(6) Zeller pensoit qu'il étoit utile de faire cette ligature. Schulze la regardoit au contraire comme inutile. La décision de Zeller a pour titre : *de Vitâ humanâ & funcpendente* (1692), & celle de Schulze : *an Umbilici deligatio in nuper natis absolutè necessaria sit?* 1733, in-4°.

(7) Detharding, *de Cautione medici circa casum infanticidiorum*, 1754.

(8) Heister, dont la dissertation a pour titre : *de Pulmonum innatatione certo infanticidii signo*, 1722.

(9) M. Prunelle cite principalement, parmi les auteurs qui ont publié les meilleurs traités à cette époque, Metzger, dont nous devons une traduction française à M. Balard. — Fahner, dont le Traité a paru de 1795 à 1800, 3 vol. in-8°.

L'Italie qui, comme la France, produisit les premiers traités de médecine légale, n'eut presqu'aucune espèce de part, dans la seconde moitié du dix-septième siècle & la première moitié du dix-huitième, à cette direction des études médicales, dont tout l'honneur & la culture appartinrent alors aux professeurs & aux écoles les plus célèbres de la Germanie; ce ne fut même qu'en 1803, que l'université d'Edimbourg posséda une chaire de médecine légale, & les premiers traités originaux des Anglais sur cette partie des études médicales ne remontent pas à une date beaucoup plus ancienne (1).

En France, la culture, l'application de la médecine légale, occupèrent cependant les médecins français avec une grande distinction vers le milieu du dix-huitième siècle. Ce fut à cette époque que les médecins les plus célèbres de cette nation traitèrent avec la plus grande force de raisonnement & la plus grande étendue de connoissances, la question sur la légitimité des naissances tardives, à l'occasion du procès d'un M. de Villebranche, qui vouloit priver de ses droits un enfant né 320 jours après la mort de l'époux de sa mère.

Louis, dans cette circonstance, attaqua avec toute la puissance de sa dialectique, l'indulgence d'après laquelle les tribunaux déclaroient légitimes les naissances de douze & même de treize mois. Bouvard, Astruc, adoptèrent son opinion, qui fut ensuite combattue par d'autres auteurs, mais principalement par Antoine Petit: ce qui occasionna une espèce de polémique, dans laquelle Bouvard se distingua à la fois par une violence, un défaut de convenances & d'urbanité, souvent associés à une élégance, une précision de langage qui rappellent parfois le ton des Provinciales. Quelques années avant cette mémorable discussion, Winslow & Bruhier, en appelant l'attention sur les morts apparentes, & en citant à ce sujet des exemples des méprises les plus graves, répandirent dans la société & rendirent presque générale la crainte d'être enterré vivant.

Louis combattit ces terreurs & ces opinions dans l'excellente dissertation sur les signes de la mort, en partant de l'idée véritablement judicieuse, que l'état de la vie & l'état de mort sont des phénomènes trop évidens pour qu'il ne soit pas facile de les distinguer, lorsqu'on les observe avec un degré suffisant de lumière & d'attention. Les signes qui lui paroissent d'ailleurs les plus propres à dissiper toute espèce de doute dans cette circonstance, & qu'un esprit judicieux ne doit pas confondre avec les signes le plus souvent illusoires de la mort, admis par le vulgaire (1), sont la roideur, la contracture évidente des membres, bien distincte de la roideur tétanique ou convulsive; enfin, la teinte plombée & safranée du visage, l'enduit glaireux des yeux, la flaccidité & l'affaissement de ces organes.

Un peu plus tard, la révision du procès de Calas donna tout-à-coup un haut degré d'intérêt à la médecine légale, & Louis, qui fut de nouveau son interprète dans cette circonstance à jamais mémorable, prouva jusqu'à l'évidence, l'innocence de cette malheureuse famille, en démontrant que dans le genre de mort par la pendaison, on pouvoit distinguer à des signes certains, l'assassinat du suicide (2).

Antoine Petit ne montra pas moins de discernement & de philosophie dans l'examen du genre de mort du briquetier de Liége, que Pfepffer avoit déjà rapporté au suicide, en s'élevant avec autant d'éloquence que de raison contre les magistrats qui avoient fait mettre à la torture la femme & le gendre de cet homme injustement soupçonné d'assassinat dans cette cruelle occurrence (3).

Les causes non moins dramatiques de Sirven, de Montbailly, de Cassagneux, de Baronnet, devinrent pour Louis une nouvelle occasion de répandre les données positives de la médecine dans les questions les plus compliquées de la jurisprudence criminelle, & de montrer ainsi que la médecine légale, utilement cultivée & judicieusement appliquée, pouvoit prévenir dans la suite ces assassinats juridiques dont les annales de la législation criminelle ont présenté si souvent des exemples chez les différens peuples.

La consultation medico-légale de Salin, concernant l'assassinat du jeune Lamothe, attribué à Desrues, peut être également regardée comme un des monumens les plus instructifs de l'emploi des données médicales pour constater certain genre de délit, dont la trace ou les preuves semblent se refuser d'abord à toute espèce d'investigation ou d'analyse.

On doit porter le même jugement sur un rapport de Louis & de Lafosse, concernant une question dans l'examen de laquelle il importoit de ne pas confondre certains phénomènes qui sont les effets naturels de la mort, avec des signes de sévices ou de violences exercées pendant la vie. Ce dernier donna une attention toute particulière à l'étude de la médecine légale, à une époque où les hommes les plus éclairés ne s'en occupoient que d'une manière

— Muller, Masius, &c.... Rose, qui se trouve omis dans cette énumération, s'est plus spécialement occupé de donner des conseils aux jeunes médecins sur tout ce qui concerne l'autopsie anatomique relativement à la médecine légale, ouvrage dont M. Marc a donné une traduction française justement estimée.

(1) Les ouvrages de Percival, qui ne datent que de l'année 1800. *Voyez* M. Prunelle, *Op. cit.*, pag. 51.

(1) La cessation apparente des mouvemens du cœur, ce qu'on appelle *les épreuves du miroir, du verre d'eau, de la flamme, de la bougie, le froid des extrémités, &c., &c.*

(2) *Mémoire sur une question d'anatomie relative à la jurisprudence*, 1763, in-8°.

(3) *Voyez* Causes célèbres, publiées par Richer.

accidentelle ou transitoire. On doit à son zèle, à cette direction utile de ses travaux, les articles concernant cette partie de la médecine dans le *Supplément de l'Encyclopédie*, mais principalement les articles Age, Blessure, Infanticide, Médecine légale, &c. Ce dernier article, que nous avons reproduit dans ces considérations, pourroit encore être regardé aujourd'hui comme la meilleure & la plus utile introduction à l'étude de la médecine légale, dont il donne une grande, une juste idée, & dans les vues de cet esprit philosophique qui s'appliquent avec tant d'avantage à ce genre de spéculation. On doit porter le même jugement sur les réflexions que M. le professeur Chaussier publia à Dijon en 1790, & que nous avons fait entrer en grande partie dans cet article (1).

La médecine légale dut nécessairement acquérir une grande importance en France par ces écrits, & lorsque ses plus savans interprètes associèrent leurs voix à celles de Voltaire, de Beccaria, de Dupaty, pour défendre les intérêts de l'humanité, sans cesse menacés par une jurisprudence criminelle défectueuse, & dont les abus avoient été si vivement reconnus dans la condamnation de l'infortuné Calas, d'un malheureux villageois appelé *Martin*, de Sirven, de Montbailly, de Labarre, &c. Cette importance auroit dû faire sentir la nécessité d'un enseignement public, disposé dans le dessein de donner plus d'étendue & une utilité plus directe, plus journalière à ces applications de la médecine; & cependant on ne voit pas que le besoin d'un semblable enseignement ait été vivement exposé avant le nouveau plan d'organisation & de réforme pour les études médicales de la Société royale, dont les vues à ce sujet ne furent réalisées que par la loi qui fonda à la fin du dix-huitième siècle, les écoles actuelles de France.

M. Noël, qui fut d'abord chargé de cette nouvelle chaire à Strasbourg, s'en occupa avec un zèle éclairé, & l'auteur de sa biographie (2) nous assure que les manuscrits qui servoient à ses leçons forment un corps d'ouvrage assez étendu.

Le même enseignement fut confié dans l'école de Montpellier, à M. René, qui avoit plus de 60 ans quand il fut appelé à ces nouvelles fonctions; « & son grand âge, dit M. Prunelle, n'a » pu lui permettre de se livrer aux travaux dont » il étoit d'ailleurs distrait par d'utiles & d'hono- » rables fonctions (3). »

L'auteur de cette remarque, qui a succédé à M. René, a trouvé naturellement dans une vaste érudition & dans la connoissance particulière des principaux écrits publiés en Allemagne sur la médecine légale, le moyen de donner autant d'étendue que d'intérêt à son enseignement. L'ouvrage qu'il a publié en 1814 est consacré à donner aux étudians un premier aperçu de la médecine légale, de son origine, de ses progrès, & des secours qu'elle fournit au magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Il peut être placé sur la même ligne dans l'estime des hommes, que les considérations savantes de Lafosse & les réflexions judicieuses de M. Chaussier, dont il nous paroît d'ailleurs former le complément.

Mahon, qui avoit fourni pour le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie* quelques articles concernant la médecine légale, fut désigné pour son enseignement dans l'école de Paris. Ses successeurs dans cette chaire ne s'y trouvant pas appelés avant celui qui l'occupe aujourd'hui par la direction de leurs études & de leurs travaux, n'ont publié aucun écrit ni sur l'ensemble, ni sur quelques points particuliers de médecine légale : toutefois nulle autre école peut-être n'a consacré plus utilement que l'école de Paris ses travaux & ses recherches au progrès de cette partie des études médicales, ce qui s'explique par le zèle & le succès avec lesquels sont cultivés dans son sein la chimie, l'anatomie descriptive & l'anatomie générale, la physiologie expérimentale, l'anatomie pathologique ou médicale, en un mot, la connoissance positive & approfondie de l'organisation.

Les médecins qui se sont occupés de médecine légale, avec un concours aussi favorable de moyens & de savoir, furent MM. Renaud & Tartra, qui choisirent pour le sujet de leurs dissertations inaugurales, l'un, des expériences sur les contre-poisons de l'arsenic; l'autre, l'empoisonnement par l'acide nitrique : dissertations dans lesquelles on trouve réunies aux résultats les plus positifs de l'expérience, les applications les plus judicieuses de cette saine physiologie, dont Bichat & M. Chaussier nous ont appris à porter le flambeau dans l'examen de toutes les questions de pathologie & de médecine clinique.

M. le professeur Chaussier lui-même, soit dans plusieurs écrits publiés sous son nom, soit dans divers écrits rédigés pour ses élèves, a traité plusieurs questions plus ou moins étendues de médecine légale. Nous nous bornerons à citer l'essai sur l'*examen médico-légal des cadavres*, sous le nom de M. Renard. D'excellentes observations sur les *érosions & perforations spontanées de l'estomac*, que des observateurs peu éclairés pourroient aisément confondre avec des preuves d'empoisonnement. Une dissertation sur l'*infanticide*, de M. Lecieux, celle de M. Rieux sur l'*ecchymose*, enfin des consultations médico-légales sur *une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif* : travail à la suite duquel l'auteur se proposoit de publier successivement quelques autres Mémoires, les uns concernant les accusations d'infanticide, d'empoisonnement par l'arsenic & par le

(1) *Observations sur un point important de jurisprudence criminelle*. Dijon, 1790, in-8°.

(2) Voyez *Eloge de Joseph Noël*, publié par M. Flamant. Strasbourg, 1808, in-4°.

(3) Vid. *Op. cit.*, pag. 50.

verre, & d'autres relatifs à l'impuissance, aux blessures, aux maladies simulées, &c.

Plus récemment, M. le professeur Chaussier a présenté à l'Académie des Sciences, sous le titre de *Mélanges de médecine légale*, une suite de recherches & d'observations, dont les plus importantes paroissent avoir essentiellement pour objet les effets consécutifs & les différens phénomènes de la mort dans certaines circonstances particulières, & qu'il importe de ne pas confondre avec des preuves de violence ou de sévices, ou les traces d'une lésion organique.

M. Orfila, dont le traité de *toxicologie* appartient en grande partie à la médecine légale, se trouve chargé aujourd'hui de son enseignement dans l'école de Paris; situation qui lui fournira sans doute des occasions & des motifs pour contribuer à ses progrès. Ce seroit une véritable injustice de terminer ces considérations sans faire cette réflexion & sans rappeler en même temps à l'attention & à la reconnoissance de nos lecteurs, les travaux véritablement utiles de M. Marc, ceux de M. Foderé, de Belloc, & le service que M. Ballard a rendu aux jeunes médecins, en traduisant en français le traité de Metzger, ayant pour titre: *Principes de médecine légale judiciaire.*

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

Médecins jurés (Organisation, instruction des).

M. le professeur Chaussier a publié à Dijon, en 1790, des considérations générales sur ces deux objets, dans l'intention particulière de faire mieux apprécier l'importance de cette application des sciences médicales, & d'étendre, d'assurer en même temps, par quelques dispositions nouvelles, les services que pourroient rendre les médecins ou les chirurgiens jurés, dont les rapports, lorsqu'ils sont confiés à des hommes médiocres, ce qui arrivoit le plus souvent à cette époque, occasionnent les méprises les plus honteuses pour la médecine & les plus funestes pour la société. Voici l'extrait de ce Mémoire que nous regardons comme le complément nécessaire de l'article précédent.

Dans ces considérations d'un ordre très-élevé, M. le professeur Chaussier s'attache d'abord à indiquer le genre, la nature de certains faits sur lesquels les juges ont souvent à prononcer, & dans l'examen desquels ils peuvent, ils doivent être éclairés par l'expérience du médecin. « Tels sont » surtout, dit l'auteur, les cas dans lesquels il » s'agit de maladies, de blessures, ou de la re» cherche des causes de la mort. Ici l'apparence » peut facilement en imposer à l'homme le plus » attentif, s'il n'a pas en même temps une connois» sance particulière des lois de l'organisation ani» male, une expérience que la pratique seule peut » fournir, que la raison & la réflexion ne suppléent » jamais.

» En effet, quoique survenue peu de temps » après une rixe bien constatée, la mort peut en » être entièrement indépendante; elle peut avoir » été déterminée par une maladie accidentelle, » contractée depuis la rixe, ou dont le principe » existoit déjà; elle peut dépendre d'un vice d'or» ganisation plus ou moins ancien, d'une disposi» tion contre nature formée peu à peu, & bien » antérieure aux sévices. D'autres fois, la contusion » la plus légère, la blessure la plus simple en ap» parence dans les premiers jours, dégénère par » la suite, prend le caractère d'une maladie lon» gue, grave, & les accidens fâcheux dont elle est » accompagnée ou suivie, peuvent être déter» minés ou entretenus par des erreurs dans le » traitement, des abus dans le régime, ou par » l'affluence & le dépôt d'un vice humoral préexis» tant, & qui, jusqu'alors, avoit été dans une sorte » d'inertie. Souvent aussi des motifs de vengeance, » d'animosité, des vues d'intérêt engagent un blessé » à exagérer ses plaintes, quelquefois même à » feindre des douleurs, des maladies, dont il n'est » pas réellement affecté. Et n'a-t-on pas vu, plus » d'une fois, des gens aveuglés par les passions » les plus odieuses, s'exposer à une insulte, pro» voquer en quelque sorte un outrage, saisir évi» demment l'occasion d'une rixe légère pour in» tenter une affaire sérieuse; & pour rendre les » circonstances plus aggravantes, ne pas craindre » de se faire eux-mêmes des contusions, des en» tamures plus ou moins profondes? N'a-t-on pas » vu la méchanceté poussée jusqu'au point d'ou» trager un cadavre, lui porter des coups pour » déterminer les fractures, lui faire des mutila» tions, des incisions, des délâbremens de toutes » sortes? A quels excès déplorables ne con» duisent pas les passions! N'a-t-on pas vu une » femme égarée par la crainte de la honte & de » l'opinion publique, épier attentivement le pas» sage de trois jeunes gens qu'elle n'avoit jamais » vus, en saisir toutes les circonstances, pour for» mer contr'eux une accusation d'outrage & de » violence, tandis qu'elle portoit dans son sein la » preuve d'une habitude ancienne & d'une erreur » qui datoit de plusieurs mois? »

Après avoir exposé ces premières vues, M. Chaussier porte son attention sur la disposition d'esprit & la manière de voir, de raconter des témoins, dont les témoignages en matière criminelle lui paroissent ne pouvoir être regardés que comme un moyen secondaire, quelle que soit d'ailleurs la probité, l'attention, l'exactitude de ces témoins, à qui la nature de leur instruction ne permet guère de s'en rapporter aux apparences dans les faits physiologiques.

« Toujours, dit ce médecin philosophe, tou» jours bornés aux causes apparentes, à celles » qui ont frappé leurs sens, les témoins n'hésitent » pas à conclure de la manière la plus positive, que » le dernier événement est toujours l'effet de l'acte

» qui a précédé; toujours ils attribuent l'état actuel aux févices qu'ils ont obfervées, & cette » conféquence leur paroît inconteftable, furtout » fi les accidens font furvenus dans l'efpace des » quarante jours qui ont fuivi la rixe. Cette manière de raifonner, uniquement fondée fur les » apparences premières, forme toujours, nous le » favons, l'opinion de la multitude. Mais combien cette méthode eft vicieufe dans fon principe, dangereufe dans fon application! Pour » s'en convaincre, il fuffit de jeter les yeux fur » le tableau mobile de la fociété : n'y voyons-nous pas de temps en temps des hommes qui paroiffoient jouir de la fanté la plus robufte, promettre la vie la plus longue, enlevés tout-à-coup » par une mort imprévue, ou furpris par une » maladie accidentelle, fuccomber après quelques jours? N'y voyons-nous pas journellement » des bleffures fimples en apparence, prendre un » caractère fâcheux, & accompagnées d'accidens » qui dépendent quelquefois d'une difpofition cachée bien antérieure, & de mille autres circonftances étrangères à la bleffure? De femblables difpofitions peuvent fans doute fe trouver » dans un homme qui aura été maltraité; elles » peuvent parvenir à leur terme fatal dans un » temps plus ou moins rapproché de la rixe. »

Le premier objet, l'objet effentiel, dans l'ordre des moyens probatoires, eft de conftater le corps du délit, *priùs de delicto conftare debet*, & favoir fi le fait dont il s'agit doit être confidéré comme un délit, comme un accident; & l'expérience, les connoiffances d'un médecin très-éclairé peuvent feules donner ce genre de renfeignemens. Mais combien alors n'importe-t-il pas que les études, l'éducation du médecin, le fentiment de fon importance en matière légale, le difpofent à rendre un pareil fervice à la fociété! Sans une attention toute particulière, fans une inftruction fuffifamment étendue, les rapports en juftice ne font qu'une formule infuffifante & illufoire.

Ce n'eft pas feulement le degré de lumière ou de connoiffances qui manque dans cette expertife, mais bien auffi l'attention, le foin, la méthode.

Plufieurs articles du Code Juftinien, & les plus anciennes ordonnances des rois de France prefcrivent, en matière criminelle, les rapports en médecine ou en chirurgie; on voit même que le Châtelet de Paris & quelques autres cours avoient, dès les premiers temps de leur inftitution, des chirurgiens qui leur étoient attachés par commiffion fpéciale; mais, malheureufement, dans la fuite, des emplois du même genre devinrent des charges vénales, furtout depuis l'édit du mois de janvier 1606, d'après lequel Henri IV autorifa le fieur de la Rivière, fon premier médecin, à nommer par commiffion, dans toutes les villes & bourgs du royaume, un ou deux chirurgiens pour faire exclufivement les vifites & rapports qui feroient ordonnés par la juftice, privilége qui fut fupprimé par Louis XIV en 1692, pour transformer les mêmes emplois en objet de finance. Par cet édit, dit M. Chauffier, qui jette un coup d'œil rapide & philofophique fur cet abus de notre légiflation; « par cet édit, les rapports devinrent un objet de » fpéculation & de commerce, & la vie, l'honneur des citoyens, les biens les plus précieux » furent en quelque forte livrés à ceux qui avoient » affez d'argent pour faire l'acquifition de ces offices; mais malheureufement l'argent ne fupplée jamais les lumières. »

Suivant la remarque du même auteur, plufieurs villes rachetèrent ces offices de médecins & de chirurgiens jurés, pour les confier, fuivant le befoin, aux hommes les plus éclairés; mais cette difpofition ne fut point générale, & cette partie légale & publique de la médecine continua d'être fort négligée & de préfenter des abus fur lefquels plufieurs hommes éclairés, & entr'autres Maret de Dijon, ont publié d'excellentes obfervations.

Pour les faire ceffer, pour perfectionner & rendre la médecine légale véritablement utile, M. Chauffier, après avoir développé d'excellentes réflexions fur l'efprit, les formalités, la méthode des rapports en chirurgie, & leur vérification par des comités ou bureaux établis dans les capitales de chaque département, propofe les articles fuivans comme l'indication des mefures qui paroiffent néceffaires pour prévenir tous les abus dans l'exercice des rapports.

« Art. I. Suppreffion des offices de chirurgien » & de médecin juré.

» II. Liberté accordée au juge de nommer & » de choifir pour experts les hommes de l'art qui » mériteront le plus fa confiance, ou qui répondront davantage à fes vues pour l'objet particulier de la vifite.

» III. Il eft également néceffaire qu'il foit arrêté » une formule générale pour la rédaction des rapports, afin que les différens objets ne foient pas » confondus.

» IV. Que la vifite des bleffés foit toujours faite » en préfence de deux adjoints ordinaires.

» V. Que dans les cas d'examen & d'ouverture » de cadavre, outre les deux adjoints ordinaires, » il foit nommé un troifième adjoint extraordinaire, qui toujours fera pris dans la claffe des » praticiens de l'art fanitaire.

» VI. Que le rapport foit toujours écrit fur les » lieux mêmes de la vifite, & en préfence des adjoints, qui le figneront.

» VII. Que les rapports foient enfuite dépofés » au greffe des lieux dans les vingt-quatre heures, » communiqués au juge, & qu'il en foit envoyé » fur-le-champ copie exacte au bureau de vérification.

» VIII. Qu'il foit établi dans la capitale de » chaque département, un bureau ou comité de » vérification pour les rapports de chirurgie.

» IX. Que les motifs de décision des officiers » vérificateurs seront inscrits sur la copie du rap- » port, qui sera renvoyé sur-le-champ au juge.

» X. Si le rapport a reçu l'improbation du bu- » reau de vérification, le juge fera procéder à » une seconde visite par d'autres experts; & dans » le cas d'approbation, le rapport sera admis au » procès comme pièce probante.

» XI. Il sera établi, soit dans les Facultés de » droit, soit dans les colléges de chirurgie, un » cours public de chirurgie ou de médecine légale.

» XII. Aucun chirurgien ne sera reçu, soit pour » les villes, soit pour les campagnes, sans avoir » fréquenté ce cours & subi un examen public » sur ce sujet.

» Les moyens que nous proposons intéressent » l'ordre public, tendent à réformer les abus qui » le troublent si souvent. Leur exécution est sim- » ple, facile, mais efficace; & sans doute nous » pouvons en attendre l'établissement de l'auguste » assemblée, qui a reconnu pour les premiers » droits de l'homme, l'égalité, la liberté & la » sûreté. » (L. J. Moreau de la Sarthe.)

Médecins légistes. Dénomination impropre, sous laquelle quelques auteurs ont voulu désigner les médecins experts ou jurés, ce qui voudroit dire *médecins faisant ou intepréťant les lois*, tandis que la fonction que l'on veut exprimer par ce mot, n'indique & ne doit rien indiquer autre chose que les fonctions du médecin dans l'emploi de l'expertise ou de l'expérience médicale, pour éclairer certaines questions de jurisprudence civile ou criminelle qui s'y rapportent. (*Voyez* Médecins experts, Médecins jurés.) (L. J. M.)

Médecins modernes & Médecins modernes comparés aux anciens. On est convenu de désigner sous ce nom, les médecins qui se sont formés depuis la fondation de l'Université, à la fin du onzième & au commencement du treizième siècle, sous la double influence des auteurs arabes & des plus beaux monumens littéraires de l'antiquité, événement qui peut se rattacher aux grandes écoles de Salerne, Padoue, Naples, Montpellier & Paris.

L'existence de ces médecins, l'établissement, les progrès de leurs écoles, la série de leurs travaux, les variations de leurs doctrines, pourroient donner lieu à un article fort étendu, & dans lequel un écrivain d'un ordre supérieur associeroit aisément les documens historiques les plus curieux aux réflexions philosophiques les plus intéressantes.

Regardant un pareil travail comme au-dessus de nos forces, & pensant d'ailleurs que les objets dont nous nous occuperions, appartiennent à d'autres articles de ce Dictionnaire, nous nous bornerons à quelques considérations sur le caractère des médecins modernes comparés aux médecins anciens, & l'accord, la conformité d'opinions des médecins les plus célèbres de tous les temps sur les grandes questions de médecine pratique.

Attachons-nous d'abord à cette question de la conformité entre les médecins modernes & les médecins anciens les plus célèbres dans ce qui concerne la pratique de l'art en général, & dans le traitement des maladies aiguës en particulier, qui, par cela même qu'elles sont beaucoup plus fréquentes, peuvent être regardées comme l'objet essentiel de l'exercice de la médecine dans tous les temps & chez tous les peuples.

Barker, médecin célèbre du dix-huitième siècle, a traité cette question non-seulement dans le dessein d'éclairer un des points les plus importans de la médecine, mais aussi avec l'intention de tirer de cet accord entre les grands médecins de tous les temps, en ce qui concerne essentiellement la pratique de l'art, une preuve en faveur de la réalité & de la certitude de la médecine, que les esprits forts ont si souvent attaquée, en s'appuyant de la diversité d'opinion & de conduite chez ceux qui se livrent à cette profession.

Cette dissertation de Barker, que peut-être on a trop vantée, & qui cependant doit conserver son rang parmi les ouvrages classiques, se réduit à un petit nombre d'aperçus que l'auteur a développés avec prolixité, & que nous croyons pouvoir resserrer, sans rien leur faire perdre, dans un petit nombre de pages.

« Les médecins de bonne-foi, disoit Lorry, au- » ront beau se diviser entr'eux sur les explications » physiques des phénomènes, sur la façon d'agir » des agens extérieurs, les indications simples qui » serviront de base à leur action seront invaria- » bles, & c'est une gloire dont tous les arts pra- » tiques ne peuvent pas se vanter. Pour faire en- » tendre cette proposition à ceux qui n'ont au- » cune teinture de médecine, mais qui savent rai- » sonner, étudions les effets évidens des vents » du nord et de ceux du sud sur le corps humain, » avec Hippocrate. D'après ces effets, établissons » les constitutions épidémiques qu'ils doivent né- » cessairement produire quand leur action est long- » temps continuée; combinons-les avec les effets » de la chaleur & du froid, de la sécheresse & de » l'humidité : de ces causes combinées naît une » précision qui peut monter jusqu'à la certitude, » quoique nous ignorions parfaitement & les causes » des vents, & leur façon d'agir physique; en- » suite nous pouvons aussi combiner l'espèce de » remède qui convient aux maladies qui sont pro- » duites par ces causes, d'après les effets évidens » de ces mêmes remèdes, quoique nous ignorions » parfaitement leur façon d'agir physique. Ce n'est » point que les connoissances physiques que nous » pouvons acquérir soient à négliger; elles ornent » l'esprit, elles assurent sa marche, elles tracent » des routes nouvelles à des vérités qui peuvent

» devenir

» devenir utiles : mais elles ne ſont pas, à proprement parler, du corps même d'un art qui ne » doit agir que par des indications évidentes. »

Les médecins égarés par des vains ſyſtèmes, ſoit ſur la nature, dont il falloit toujours favoriſer la réaction, ſoit ſur la maladie, dont il importoit d'attaquer la cauſe prochaine, ont abuſé dans les maladies aiguës, mais ſurtout dans les maladies exanthématiques, les uns des toniques les plus incendiaires, des alexipharmaques, & les autres des purgatifs, qu'ils prodiguoient contre toute eſpèce d'indication.

Le mot *nature*, que l'on prend quelquefois dans un ſens paſſif, comme dans ces locutions : la nature d'un animal, la nature d'une maladie, eſt toujours employé dans le ſens d'une choſe active & perſonnifiée, lorſqu'on l'applique au principe interne, à la cauſe efficiente des mouvemens dans un corps organiſé ; ce qui eſt évident dans ces manières de parler : opération, efforts de la nature.

L'idée de perſonnifier la nature, d'en parler d'une manière métaphorique, ſans obſerver que ce n'eſt autre choſe que le concours régulier des forces vitales, a jeté dans de grandes erreurs pluſieurs faiſeurs de ſyſtèmes, qui, par cela même, ont méconnu le véritable caractère & le véritable but de la médecine.

Il ſeroit donc inutile de s'arrêter, avec Barker, à développer longuement que la nature guérit réellement les maladies, qu'elle agit avec deſſein, d'après un plan régulier & calculé d'opérations : mais ce qui eſt vrai, ce qui eſt conforme à l'obſervation, c'eſt que, par un effet néceſſaire de la diſpoſition de nos organes, les mouvemens, les actions qui ſe ſuccèdent dans la plupart des maladies aiguës, tendent à la conſervation, quelle qu'en ſoit d'ailleurs la cauſe prochaine, & que l'on ſe trouve dans les voies de la vérité, en perſonnifiant ſous le nom de *nature*, & pour la facilité du langage, cette puiſſance ou cette faculté de réaction.

L'art du médecin, toute ſon inſtruction documentale & pratique, ont pour objet de diſtinguer les circonſtances dans leſquelles cette faculté de réaction peut ſe développer ſpontanément, des circonſtances où il eſt néceſſaire d'employer les reſſources d'une médecine agiſſante.

En général, les médecins agiſſent beaucoup moins dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques.

. . . . *Horæ momenta cita mors venit, aut victoria læta ;* en exceptant toutefois les maladies aiguës, qui paroiſſent dépendre d'une altération nerveuſe profonde ou d'une léſion, d'un déſordre dans la reſpiration & la circulation.

Ce qui eſt propre ſurtout aux médecins anciens, c'eſt d'avoir bien connu, d'avoir bien ſuivi la marche de certaines maladies aiguës, d'y avoir diſtingué quelque choſe d'impérieux, de néceſſaire, des temps de coction & de criſe, correſpondan à des périodes fixes, indépendamment de la diverſité des climats, lorſque l'on n'a pas fait uſage d'une médecine perturbatrice ; ce qui paroît ſurtout remarquable pour certaines fièvres, pour la pleuréſie, la péripneumonie, & même pour les fièvres intermittentes.

Quelques différences entre le régime, les habitudes des anciens Grecs, ou des Romains du temps de Galien, & celui des peuples modernes, peuvent expliquer juſqu'à un certain point pourquoi nous ſommes moins frappés aujourd'hui de cette régularité dans la marche des maladies.

« Ajoutons à ce ſujet, dit Lorry, que le peu de » ſobriété de nos contemporains, leur vie beau- » coup moins exercée que celle des premiers » hommes, & beaucoup plus agitée de paſſions » violentes au milieu du luxe qui fait naître les de- » firs, forment des maladies beaucoup plus com- » pliquées : rarement une grande maladie n'eſt- » elle pas combinée avec un appareil de ſaburre » dans les premières voies, avec une délicateſſe » de nerfs ; ce qui fait que, dans nos pays, nous » ne voyons guère une ſeule criſe ſuffire, il en » faut pluſieurs. Très-ſouvent une hémorragie, » aux jours indiqués par les Anciens, ſoulage le » malade ſans le guérir. Une ſueur indique la » guériſon ; mais la criſe n'eſt parfaite, en France, » que lorſqu'à ces évacuations il ſe joint des éva- » cuations par le bas-ventre, qui, preſque tou- » jours, précèdent ou ſuivent les criſes de ſueurs » ou d'hémorragie. »

Le mode de cette progreſſion, la manière dont les maladies ſe terminent au ſeptième, au quatorzième, au vingt-unième jour ou plus tard, ſoit par des ſueurs, ſoit par l'expectoration, par une hémorragie, des ſelles jaunâtres & pultacées ou des évacuations d'urines, ſont bien plus importantes pour le médecin, que la recherche des cauſes matérielles de ces maladies.

Toutefois, l'idée d'une cauſe ſemblable, d'une matière nuiſible & peccante, dont l'expulſion étoit l'objet des mouvemens de la nature chez les malades, n'éloigna point les Anciens, ni pluſieurs Modernes très-recommandables, de l'obſervation exacte de ces phénomènes. Oubliant d'ailleurs que cette nature n'étoit qu'une métaphore, ils diſoient qu'elle déploie ſes efforts contre une matière nuiſible, en avouant que cette réaction pouvoit être trop violente ou mal dirigée, que les cauſes contre leſquelles elle combat ſont délétères, vénéneuſes ou ſans ceſſe reproduites, ou que la ſtructure du corps ſe prête mal à cette lutte par un excès de foibleſſe ou d'irritabilité ; ce qui doit exiger davantage les ſecours de la médecine.

Cette hypothèſe n'eſt point éloignée de la vérité ; & c'eſt dans ce ſens, & d'après des ſignes bien évidens, que l'on peut reconnoître non-ſeulement que les maladies aiguës peuvent être aban-

données à elles-mêmes, mais qu'il n'est pas moins possible d'assigner les circonstances où il importe d'agir, & l'époque, la nature des moyens d'action, sans avoir l'idée d'attaquer un vice supposé dans les humeurs, d'expulser un venin imaginaire, ou d'appaiser la colère d'une archée.

C'est dans ces résultats d'observation que se sont rencontrés, malgré la différence des temps ou des opinions, Hippocrate, Galien, chez les Anciens; Sydenham, Boerhaave, chez les Modernes.

Hippocrate, pour commencer par le plus ancien & le plus grand, rapportoit toutes ses indications dans les maladies aiguës aux moyens d'en calmer les accidens, de diriger ou d'aider la nature. Il ne cherchoit aucune voie d'évacuation, si la fièvre n'avoit pas une forme ou une marche certaine qui lui fût bien connue; il saignoit au début, après le quatrième jour, sans avoir l'idée de favoriser une crise. Il faisoit usage, dans le même cas, d'une méthode relâchante & émolliente, ne regardant pas d'ailleurs les clystères comme un remède indifférent.

Il attachoit en outre une grande importance au régime alimentaire, supprimant quelquefois & entièrement toute nourriture, pour remplacer la saignée, donnant alors la tisane d'orge passée ou entière, suivant les indications & les époques de la maladie. L'oxymel, l'eau de miel, l'hydromel, étoient souvent conseillés dans sa pratique.

Quant aux crises qu'il a cherché à imiter, c'étoit seulement celles qui se font par l'expectoration, la sueur ou la diarrhée, n'employant guère quelquefois que des frictions, des fomentations, des bains chauds, des bains de vapeur, pour exciter la transpiration, ne connoissant pas ou ne voulant pas employer les remèdes irritans & chauds, que nous désignons sous le nom de *sudorifiques*.

Dans l'emploi des purgatifs, il avoit l'intention de s'opposer aux accidens, aux complications, ce qui a été si bien saisi, si bien apprécié par Baglivi & par Sydenham, ou bien il subordonnoit l'usage de ce moyen aux phénomènes de la coction.

D'après ces vues pratiques, il reconnoissoit quatre périodes dans les fièvres :

1°. Le commencement;
2°. L'augment;
3°. La force;
4°. Le déclin.

Quelques moyens énergiques de traitement lui paroissoient convenir dans les deux premiers stades, & l'expectation, lorsque la maladie est à son plus haut degré; c'est d'après ce principe qu'il prescrivoit une purgation le quatrième jour d'une fièvre ardente, dans une pleurésie avec douleur au diaphragme, dans la fièvre tierce, avec plénitude humorale, & dans les fièvres d'été évidemment bilieuses. Une saine pratique lui avoit sans doute appris que les purgatifs devoient être précédés de la saignée, dans les affections inflammatoires compliquées, quoique la raison qu'il donne de cette conduite, se rattache à une vaine théorie sur la mobilité de la matière fébrile, ce qu'il croyoit reconnoître à l'état des urines.

Du reste, l'idée d'expulser une matière étrangère & nuisible plus ou moins abondante, soit au commencement, soit au déclin des maladies, dirigeoit constamment Hippocrate dans l'emploi des purgatifs, & très-heureusement cette hypothèse ne l'écartoit pas d'une saine pratique. Ainsi, il purgeoit au commencement pour préparer la coction & diminuer le volume des matériaux fébriles, lorsque l'urine se chargeoit d'un léger sédiment, & vers la fin, pour prévenir des rechutes & compléter la crise, lorsqu'il n'y avoit pas de résolution ou de crise parfaite, ce qui étoit beaucoup plus fréquent chez les anciens Grecs que chez les peuples modernes.

Hippocrate paroît avoir connu la doctrine de la dérivation & de la révulsion, ainsi que l'indication qui a pour but de ramener une maladie à sa marche la plus habituelle & la plus favorable, lorsqu'elle s'en éloigne par une complication, d'où la saignée, les purgations dans l'esquinancie, les fomentations sur les jambes dans les affections pulmonaires, les ventouses, les synapismes.

Galien, malgré la subtilité de ses théories & de ses hypothèses, se rapprocha beaucoup, dans sa pratique, de la conduite d'Hippocrate, attachant la même importance aux divers temps de la maladie, & aux divers signes qui peuvent faire reconnoître toutes les variations possibles de la coction & des crises.

Chez les Modernes, les changemens qui s'opérèrent dans les théories médicales, pendant le dix-septième ou le dix-huitième siècle, n'éloignèrent pas les plus grands praticiens de cette même conduite.

Jusqu'à Fernel, cette même pratique, qui portoit alors le nom de *galénisme*, ne fut point ou presque point attaquée; les vues critiques de Vésale n'ayant porté que sur l'anatomie, & celle d'Argentié & de quelques autres sur des questions purement systématiques.

La pratique de Paracelse & de Van-Helmont fut tout-à-fait temporaire, ainsi que les méthodes de traitement qui se rattachèrent aux idées des autres dogmatistes modernes, des spagyriques, des iatro-mathématiciens, &c....

Sydenham, sans être tout-à-fait étranger à quelques vues purement théoriques, se remit entièrement, sous le rapport de la pratique, dans les voies d'Hippocrate, c'est-à-dire, sur le chemin de la vérité.

Il eut les mêmes idées sur les mouvemens réguliers & nécessaires de la nature & leurs différens modes de terminaison par des sueurs, des évacuations, &c...., les éruptions ou seulement une élaboration graduée & insensible du principe morbide sans évacuation critique, évaluant la durée de ce travail à 336 heures ou quatorze jours, non-seule-

ment pour la plupart des fièvres continues, mais pour les intermittentes tierces qui, d'après Sydenham, doivent avoir plusieurs crises distinctes & successives. Dans la pratique, il tiroit ses indications de la nature, du degré & du genre d'une maladie, de l'âge & des forces du malade, de la température de l'année, &c.; en un mot, il joignoit la raison à l'expérience, & il étoit un dogmatiste dans le sens le plus étroit de ce mot.

C'est ce qui paroîtra par sa pratique dans la plupart des maladies aiguës; car (pour commencer par la dernière de ses indications générales), si nous lui demandons pourquoi il saignoit dans les fièvres, il nous dira :

Que c'étoit afin de modérer les efforts de la nature quand ils étoient tumultueux ou irréguliers.

La plupart de ses vues dans l'emploi de la saignée étoient relatives à la violence des symptômes, & jamais parce que la maladie étoit une pleurésie ou une péripneumonie, disant qu'il y a des pleurésies épidémiques qui ne permettent point la saignée, du moins réitérée. A l'exemple d'Hippocrate, il n'avoit jamais l'intention d'arrêter, de changer le cours d'une maladie aiguë, mais de le modérer, & de le rendre plus régulier & plus facile.

Toutefois, d'après certaines opinions modernes sur la circulation, Sydenham se proposoit aussi, dans la saignée, de diminuer l'abondance du sang & d'opérer une révulsion : « Ainsi, il saignoit » pour ôter la plénitude dans la colique hystérique, & faire révulsion des poumons dans la » fausse péripneumonie, comme aussi pour empêcher les humeurs de tomber sur les intestins » dans une dyssenterie & dans une fièvre dyssentérique. Mais quoiqu'il fît usage de cette évacuation dans la plupart des maladies aiguës, il » n'en parle cependant pas comme d'un remède » par lequel il prétendît guérir ou mettre dehors » la matière peccante, excepté seulement dans » une pleurésie où il parle d'évacuer la matière » morbifique par la saignée, & de faire avec la » lancette l'office de la trachée-artère : mais il est » aisé de voir que cela est impossible, & que jamais, dans une pleurésie, on ne peut faire sortir » la matière morbifique avec le sang. »

Dans la *fièvre pourprée* il ne saignoit point, dans la crainte de gêner l'éruption; ses principes de conduite, en tout conformes à ceux d'Hippocrate, le dirigent dans l'emploi des lavemens émolliens & des autres moyens d'obtenir du calme, de la détente, dans le premier période des maladies avec excès d'irritation.

La prédilection de Sydenham pour la méthode rafraîchissante, & son éloignement pour les sudorifiques, s'explique par l'abus de la méthode contraire à l'époque où il commença à exercer la médecine. Elle ne l'empêcha point toutefois de convenir que les sudorifiques conviennent lorsque la nature indique une crise par les sueurs. Le même praticien purgeoit au commencement de certaines maladies aiguës (le rhumatisme, la fausse péripneumonie, la variole, les catarrhes, les dyssenteries, la fièvre épidémique de 1684 & 1685), donnant de cette conduite des raisons assez peu fondées & toutes hypothétiques.

Sydenham purgeoit aussi à la fin d'un grand nombre de fièvres, surtout en automne, & principalement pour la petite-vérole : pratique dont Freind a très-bien développé les motifs dans une dissertation particulière.

Le rhumatisme aigu ou inflammatoire fut, pour lui, l'objet d'une manière de traiter assez nouvelle. Elle a été décrite par Hippocrate, sous la dénomination traduite en latin par le mot *arthritis*. Son essence est celle des fièvres rhumatismales décrites dans l'histoire des épidémies, & consiste dans leur terminaison par les sueurs & les urines.

Jusqu'à Galien, on ne confondit point cet *arthritis aigu* avec l'*arthritis chronique* ou la goutte.

Sydenham s'éloigna d'Hippocrate dans le traitement de la première de ces maladies, saignant & purgeant beaucoup plus, mais d'après les mêmes motifs d'indication; différence qui se conçoit par la diversité des climats. Il eut une autre manière de traiter dans le rhumatisme chronique, auquel il opposoit plusieurs excitans très-énergiques, avec le dessein d'exciter une espèce de mouvement fébrile.

Boerhaave, livré aux spéculations les plus élevées de la théorie, fut ramené, par la voie de l'expérience & la force des faits, aux principes d'Hippocrate & de Sydenham dans le traitement du plus grand nombre des maladies; il ne vit aussi, dans les affections aiguës, que des maladies qui se terminoient par coction insensible (résolution) & par crises. Tout ce que Barker lui fait dire à ce sujet se trouve complétement d'accord avec ses principes.

Dans cette exposition, la maturation ou coction est judicieusement comparée, d'après la doctrine des Anciens, au travail inflammatoire d'un abcès; & comme il « faut un certain temps déterminé » pour réduire l'inflammation en abcès ou pour » la formation du pus, il y a aussi un temps requis » pour la coction des humeurs dans une fièvre : » or, comme ce seroit fort mal fait d'ouvrir une » partie enflammée avant que le pus fût formé, » de même aussi auroit-on grand tort de tenter, » dans les fièvres, l'évacuation des humeurs viciées, avant que la nature eût eu le temps de » les séparer de celles qui sont saines.

» Puisqu'il faut donc laisser la nature libre sur » le temps & la manière de faire une crise, un » médecin apportera toute son attention à observer les signes qui présagent l'approche de la » crise & les jours critiques; car ce n'est que » par-là qu'il sera capable de découvrir la voie » que veut prendre la nature. »

On trouvera à l'article Anciens (médecins), dans ce Dictionnaire, tout ce qui peut s'y rattacher sous le rapport d'une érudition bibliographique.

Quant aux médecins modernes, on peut leur appliquer ce que Condillac a dit de la philosophie scolastique, qui n'a pas été la même, à ses différentes époques ou dans ses divers états, depuis son origine, dans le huitième & le neuvième siècle, jusqu'à l'époque de son triomphe, dans le quinzième, le seizième & même le dix-septième.

Ainsi, les médecins modernes du premier âge des Universités, qui tous ou presque tous étoient arabistes, ou galénistes, à la manière des Arabes, avoient à peine quelque chose de commun avec les hippocratistes du seizième & du dix-septième siècle, & ceux-ci avec les dogmatistes, & les nouvelles sectes que les rêves théosophiques de l'alchimie, les premiers travaux dans les sciences physiologiques, & les grands systèmes de Descartes & de Leibnitz, firent naître dans le cours de cette période. Du reste, pour comparer judicieusement les médecins anciens & les médecins modernes, il faudroit faire entrer dans le parallèle, & comme élémens de la discussion, l'état de la société, les mœurs, les habitudes, le climat, chez les nations au milieu desquelles ces médecins ont exercé leur profession.

En comparant individu à individu, l'avantage peut être aux Anciens; mais ce n'est pas ainsi que doit être conçu un pareil rapprochement, avec des vues élevées & philosophiques; il faut mettre en balance la médecine elle-même, l'étendue de ses connoissances, le degré de ses progrès, le caractère de ses institutions documentales, son exercice public, l'extension de son application à plusieurs genres de besoins & à toutes les classes de la société; & dans ce cas, l'avantage du parallèle est pour les médecins modernes.

Quant aux points de conformité dans les questions les plus générales de la pratique, nous venons de les indiquer d'après Barker. Les points de différence, qu'il ne seroit pas moins important de faire ressortir, portent essentiellement sur la connoissance de l'organisation, cultivée avec tant de zèle par les Modernes depuis la promotion des études anatomiques, & tout-à-fait étrangère aux Anciens; la classification des maladies, leur observation sur une plus grande échelle, dans une plus grande variété d'incidens & de complications; l'influence, sur la plupart de ces maladies, des grands changemens survenus dans l'état de la société; la prédominance ou même l'apparition nouvelle de plusieurs maladies; une matière médicale plus riche, plus variée, plus active, mais surtout une chirurgie beaucoup plus perfectionnée; enfin, un état de la médecine qui la rend moins dépendante du mérite individuel, plus facilement transmissible par la voie de l'enseignement; la supériorité de cet enseignement, dans lequel on a heureusement combiné les avantages de l'apprentissage ou de l'éducation domestique avec celui des leçons académiques. Ce sont là autant de points par lesquels les médecins modernes l'emportent sur les anciens lorsqu'on les compare dans l'ensemble des choses qui appartiennent à un parallèle, & sans tous ces lieux communs, sans toutes ces préventions d'école, si contraires, dans un pareil examen, à la saine critique & à une judicieuse impartialité. (L. J. Moreau de la Sarthe.)

Médecins de Montpellier. (*Voyez* Montpellier.)

Médecins de Naples. (*Voyez* Naples.)

Médecins de Padoue. (*Voyez* Padoue.)

Médecins de Paris. (*Voyez* Paris.)

Médecins de Salerne. (*Voyez* Salerne.) &c.

MÉDÉE, sœur d'Angitia & de Circé, passa pour magicienne. On croyoit qu'elle connoissoit l'art de rajeunir les vieillards, parce qu'elle connoissoit des herbes qui teignent les cheveux noirs en blancs, & qu'elle fut la première qui conseilla l'usage des bains chauds. Le vieillard Pellas, qui y trouva la mort, accrédita l'opinion de magie. Médée avoit cependant quelques connoissances en médecine; elle guérit les blessures de Jason son mari, celles de la guerrière Atalante & des Thispiades, au moyen de certaines herbes différemment préparées. (R. Geoffroy.)

MÉDIAN, ane (de *medium*, milieu). Dénomination sous laquelle on désigne le sillon ou la ligne qui partage le corps, ou une division du corps en deux parties égales, mais proportionnelles à la ligne verticale que l'on suppose former le point de contact ou la limite de l'homme droit & de l'homme gauche adossés l'un à l'autre, réunis par les organes uniques, essentiels à la vie (le cœur, les poumons, &c.), & présentant, dans leur structure comme dans leurs fonctions, une analogie d'organisation, une sympathie d'action, un rapport de fonctions qui constituent la vie dans toute son intégrité & sa plénitude, bien que, dans certaines circonstances, ces fonctions puissent s'altérer ou se suspendre d'un côté, lorsque d'ailleurs le côté opposé n'éprouve aucun dérangement sensible.

(*Voyez* Bordeu, *Recherches sur le tissu muqueux.*)

On a donné le nom de *veines médianes* aux trois veines de l'avant-bras que l'on ouvre ordinairement dans la saignée.

Le nerf médian, le sinus du même nom dans le cerveau, doivent également ces dénominations à leur position, ainsi que l'artère médiane du sacrum,

& les artères médianes du rachis, dans la nouvelle nomenclature de M. Chaussier. (L. J. M.)

MÉDIASTIN. Le médiastin, dont la description détaillée doit rentrer dans l'anatomie, appartient aussi à la médecine proprement dite, sous le point de vue de la nosographie & de l'anatomie pathologique.

Nous en emprunterons la description au célèbre Haller, qui a fourni cet article au *Supplément de l'ancienne Encyclopédie*, dont la nouvelle doit conserver, relativement aux sciences médicales, tout ce qui s'y trouve au niveau de l'état présent des connoissances.

« Le médiastin est une duplicature des plèvres » qui tapissent toute la capacité de la poitrine, » laquelle partage cette cavité en deux parties » oblongues & inégales pour loger les deux lobes » du poumon.

» La plèvre est enveloppée en dehors d'une cel- » lulosité qui l'attache aux parties voisines. Ces » deux sacs sont un peu inégaux : celui du côté » droit est plus large, parce que la plèvre est at- » tachée à la partie droite du sternum, au-delà » de la ligne mitoyenne ; le sac gauche est le plus » long, parce que le foie diminue du côté droit » la longueur de la poitrine. Ces sacs ont quelque » chose d'elliptique ; mais ils sont aplatis par- » devant, & beaucoup plus convexes par-der- » rière. Ils sont plus étroits en haut & à la partie » inférieure du cou, car ils remontent à près d'un » pouce au-dessus de la clavicule. Leur plus grande » largeur est vers la sixième côte ; leur extrémité » inférieure est comme tronquée, de manière que » chaque sac est beaucoup plus court par-devant, » & se prolonge considérablement vers les ver- » tèbres. Ils sont en général beaucoup plus courts » dans le fœtus, & plus longs dans l'homme » adulte.

» Le médiastin est l'adossement de ces deux » sacs ; ils sont appliqués l'un à l'autre à la partie » supérieure, moyenne & antérieure de la poi- » trine ; ils se quittent dans la partie inférieure, » s'éloignent l'un de l'autre, & laissent un grand » intervalle. Leur adossement se fait par le tissu » cellulaire extérieur de la plèvre qui remplit » cet intervalle. La plèvre a moins de solidité » partout où elle forme le médiastin.

» Pour parler plus distinctement, on appelle » *médiastin antérieur* l'adossement des deux sacs » de la plèvre qui est entre le sternum & le péri- » carde : c'est celui dont parlent généralement » les auteurs, le même dans lequel on a vu naître » des abcès qui ont forcé les chirurgiens à tré- » paner le sternum. Ce médiastin est oblique ; les » deux lames sont plus éloignées à la première » côte ; elles sont plus rapprochées vers la se- » conde. Depuis cette côte, la lame droite des- » cend ou du bord gauche du sternum, ou même » du cartilage de la seconde côte ; elle est per- » pendiculaire jusqu'à la cinquième ; elle revient » alors au bord gauche du sternum. Quand on » perceroit par conséquent le milieu du sternum, » on ne pénétreroit pas dans la cavité du médias- » tin, ce seroit la cavité droite de la poitrine que » l'on ouvriroit. Il est vrai qu'il y a de la variété » dans l'origine de la lame droite du médiastin, » & que dans d'autres sujets elle est plus à droite, » & la cavité de la poitrine que l'on ouvre la pre- » mière devient la plus ample, parce que l'air la » gonfle.

» La lame gauche du médiastin descend du car- » tilage de la première côte ; elle se rapproche » quelquefois du sternum, à la seconde côte, & » descend de son bord, ou bien elle continue de » descendre du cartilage ; elle atteint le dia- » phragme à la cinquième & à la sixième côte, & » s'y attache près de la pointe du cœur. La lame » droite n'en est pas éloignée à cette place.

» L'intervalle des deux lames est occupé par le » thymus & par une graisse qu'on a vue s'augmen- » ter jusqu'au point de devenir funeste.

» Les deux lames servent de membrane exté- » rieure au péricarde, & elles sont très-fines à sa » surface.

» Pour exposer la structure du médiastin posté- » rieur, moins connu & plus embarrassé, je com- » mence par la lame gauche du médiastin anté- » rieur. Elle quitte le thymus pour se porter en » arrière, entre le poumon de son côté & l'artère » sous-clavière ; elle est collée au conduit arté- » riel ; elle pose sur l'arcade de l'aorte, & sert de » membrane extérieure à cette artère pulmonaire. » En passant par toute la largeur de l'aorte, elle se » continue avec la plèvre, qui tapisse la partie » postérieure & supérieure de la poitrine ; elle est » alors la lame gauche du médiastin postérieur. » Le bronche gauche & des glandes bronchiales » remplissent la cavité postérieure du médiastin.

» La suite du médiastin, celle qui occupe la » partie moyenne de la poitrine, se continue avec » la membrane extérieure du poumon.

» Mais la plèvre qui tapisse les vertèbres & les » côtes s'élève du côté gauche de l'aorte & s'atta- » che au poumon. C'est après l'avoir revêtu qu'elle » se continue avec la lame antérieure.

» La partie inférieure de la plèvre s'élève aussi » du dos au poumon, passe par la surface de la » veine pulmonaire gauche supérieure, par celle » du bronche gauche & de l'artère pulmonaire » gauche, & se continue par le bord de cette ar- » tère avec le médiastin antérieur.

» La lame droite du médiastin antérieur s'en- » fonce à la droite de la veine cave & de l'azygos, » entre le poumon & l'artère sous-clavière, par » la surface de la veine cave, & se continue avec » la partie postérieure de la plèvre.

» Inférieurement cette même lame passe sous » la veine pulmonaire droite inférieure, & se » continue au médiastin postérieur. L'extrémité

» supérieure de cette lame est attachée à l'artère » pulmonaire droite, l'inférieure à la veine pulmonaire gauche & au diaphragme; elle y arrive » du côté droit de la veine cave.

» Entre ces deux extrémités, la lame droite du » médiastin tapisse le poumon, comme le fait » la lame gauche sous la veine pulmonaire droite; » la lame antérieure passe par la surface de la » veine cave, de l'œsophage & du péricarde, » pour continuer au médiastin postérieur.

» Si l'on vouloit commencer la description du » médiastin par sa partie postérieure, il faudroit » dire que la lame droite du médiastin s'élève au » côté droit de l'œsophage & de la sixième côte, » de l'endroit où se partge la trachée, & qu'elle » enferme l'œsophage, & ensuite la trachée & ses » glandes. Dans la partie supérieure de la poi- » trine, la plèvre s'élève par le côté droit de la » veine cave, pour se continuer avec la lame anté- » rieure du médiastin. »

Le médiastin, ainsi que la plèvre dont il fait partie, appartient à la grande classe des membranes séreuses, dont il possède le mode de structure & de sensibilité, la disposition générale de n'être libre ou à découvert que dans une seule de ses surfaces, qui se trouve lisse, polie, garnie d'orifices exhalans ou absorbans, & continuellement humectée d'un fluide séreux qui est versé par voie d'exhalation, &c.

L'ouverture des cadavres a fait reconnoître dans le médiastin un assez grand nombre de lésions organiques, dépendant d'inflammations aiguës ou chroniques, d'altérations diverses de tissus (endurcissement, épaississement, tumeurs adipeuses ou stéatomateuses de cette membrane), de congestions sanguines ou aqueuses, &c.

M. Portal rapporte, d'après ses lectures & son expérience particulière, plusieurs exemples de ces différens modes de lésions.

Dans quelques circonstances, la carie du sternum (1), occasionnée par la syphilis, a contribué à en produire quelques-uns, & a mis le péricarde & le médiastin à découvert, de telle sorte que l'on pouvoit voir les mouvemens du cœur, dont le célèbre Harvée fit apercevoir un jour le curieux spectacle sur un mendiant qui avoit survécu à une semblable mutilation. (*Voy.* M. Portal, *Anatomie médicale*, tom. V, p. 27.)

L'écartement des lames du médiastin, que l'on peut regarder comme une de ses lésions organiques les plus remarquables, peut être occasionné par des collections d'eau ou de sang, par les dilatations du cœur, dans les cas d'anévrismes, ou la dilatation excessive de l'œsophage. On a cité aussi des exemples d'un écartement du médiastin par une portion de l'estomac qui s'y étoit introduite après la rupture du diaphragme, ou par la présence des alimens après la rupture de l'œsophage.

Les abcès du médiastin peuvent donner lieu à une forte d'empyème; mais, dans ce cas, on doit ouvrir par de petites ponctions, suivant le procédé de Desault & de Petit de Lyon. (L. J. M.)

MÉDIASTITIS. (*Pathologie particulière.*) Inflammation du *médiastin*, qui partage la poitrine en deux capacités particulières, ayant ses adhérences, en avant, à la face postérieure du sternum, en arrière, au corps arrondi des vertèbres dorsales. Suivant Salins Divertus, auteur qui, le premier, a parlé de cette espèce d'inflammation, elle est toujours accompagnée d'un sentiment d'inquiétude, avec soif, respiration entrecoupée, une chaleur dans le thorax, notamment à la partie antérieure, avec toux & dureté du pouls. Freind parle de cette maladie comme arrivant beaucoup plus souvent que ne le croient les médecins, qui sont souvent loin de lui donner l'attention qu'elle mérite. Vogel en fait un genre particulier, & lui donne pour caractère une douleur pongitive sous l'omoplate, s'étendant du fond de la poitrine jusqu'au sternum, une forte oppression, une respiration difficile & une toux très-sèche; & il se demande si cette affection ne seroit point celle indiquée par Hippocrate, sous le nom de *pleurésie dorsale*. Quoi qu'il en soit, à ces indices primitifs, d'autres auteurs ont ajouté une fièvre continue avec roideur du pouls, le sentiment d'une grande gêne au milieu de la poitrine lors de l'inspiration, une respiration très-fréquente, accompagnée de toux avec crachats sanguinolens. Cullen regarde le médiastis comme une variété de la pleurésie; &, en effet, le médiastin n'étant qu'une suite de la duplicature de la plèvre, il s'ensuit que quant à l'essence de la maladie, ces deux affections ne doivent pas grandement différer l'une de l'autre à l'égard du traitement qu'elles exigent. Elle se confond aussi souvent avec l'inflammation du péricarde, qui a de plus pour symptôme une anxiété & une palpitation de cœur qui se renouvelle à des intervalles très-rapprochés. Quelque scrupuleux qu'aient été les observateurs à rapporter tous ces signes & symptômes, il faut l'avouer, on n'est souvent bien instruit sur le vrai caractère de la maladie, à laquelle ils appartiennent, qu'à l'ouverture des cadavres, qui fait trouver, parfois, un désordre auquel on n'avoit point lieu de s'attendre, d'après l'apparence des symptômes. (*Voy.* pour de plus grands détails, les articles PLEURÉSIE, PÉRIPNEUMONIE & PÉRICARDITE.) (M. PETIT-RADEL.)

On sait, dans l'état présent des connoissances, que le médiastitis appartient aux phlegmasies des membranes séreuses, & que, par cela même, il a beaucoup de rapport avec l'inflammation des méninges (frénésie), avec celle de la plèvre (pleurésie), dont il n'est même qu'une variété particulière, du péricarde (péricardite), des

---

(1) *Voyez* plus particulièrement, pour ces caries du sternum, les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, tom. IV, pag. 158.

différens points du péritoine (péritonite), membrane dont la structure, les fonctions présentent quelquefois d'ailleurs leur éloignement dans l'organisation, une analogie de structure & de fonctions qui doit s'étendre, & qui s'étend en effet aux phénomènes pathologiques. (*Voyez* MÉDIASTIN.)

MÉDICALE (MATIÈRE).

Considérations philosophiques & historiques sur la matière médicale.

On est convenu de donner ce nom à l'ensemble des connoissances acquises sur les caractères, les propriétés & le mode d'action des médicamens, sans y faire entrer, que d'une manière transitoire & secondaire, ce qui concerne les méthodes de traitement, ce qui est l'objet de la thérapeutique. (*Voy.* ce mot & l'article MÉDICAMENS.)

Nous possédons un assez grand nombre de traités de matière médicale, dont les auteurs, plus ou moins recommandables, n'ont point assez senti la nécessité de considérer, séparément & successivement, la matière médicale sous le point de vue de l'histoire naturelle, de la physiologie & de la médecine pratique. (*Histoire naturelle des Médicamens. Voyez* MÉDICAMENS, MATIÈRE MÉDICALE proprement dite, THÉRAPEUTIQUE.)

Un grand nombre de faits plus ou moins bien observés, de connoissances plus ou moins positives, d'observations plus ou moins bien recueillies, de traditions plus ou moins exactes, sont renfermés dans ces écrits; mais, & malgré les travaux très-utiles de quelques modernes, l'auteur destiné à employer d'une manière véritablement dogmatique cette riche collection de matériaux, est encore à trouver, & la matière médicale, la thérapeutique, une de ces sciences à créer ou à suppléer (*desiranda*, diroit Bacon), qui demandent & attendent les efforts & les progrès de la postérité.

Dans notre article MÉDICAMENS, nous avons essayé de montrer cette nouvelle route, & même d'y faire quelques pas, mais avec le sentiment de notre insuffisance, & le desir de voir s'y engager, suivant cette direction, quelque médecin assez heureux pour réunir aux vues d'un esprit élevé, une grande pratique médicale, une grande habitude des études physiologiques & des connoissances en histoire naturelle. La matière médicale & la thérapeutique, qui demanderoient aujourd'hui, pour être convenablement distribuées en corps de science, la réunion de ces avantages, n'en remontent pas moins à des notions incomplètes, imparfaites des temps primitifs, concernant la médecine; notions qui nous rappellent un grand nombre d'erreurs populaires que nous voyons ensuite subsister & se maintenir dans des siècles de savoir & de lumière, comme des monumens gothiques & des superstitions absurdes, à côté des connoissances les plus avancées & les chefs-d'œuvre des beaux-arts.

On peut d'ailleurs reconnoître quatre grandes époques dans la matière médicale, qui a été l'origine des sciences naturelles, & qu'il seroit véritablement injuste de ne pas regarder comme une des divisions principales des connoissances humaines. Ces quatre époques sont :

1°. La MATIÈRE MÉDICALE DES ASCLÉPIADES ET D'HIPPOCRATE, plutôt clinique que scientifique, bornée en grande partie aux substances végétales (*matière médicale empirique*).

2°. MATIÈRE MÉDICALE DOGMATIQUE, que l'on décora dans la suite du nom de Galien (*matière médicale, médecine, pharmacologie galénique*), lorsque ce nom eut acquis son plus haut degré d'ascendant dans les écoles.

3°. La MATIÈRE MÉDICALE SPAGYRIQUE OU CHEMIATRIQUE, dans le 16e. & le 17e. siècle.

4°. La MATIÈRE MÉDICALE CLINIQUE ET DOGMATIQUE, &c., à la fin du dix-huitième siècle & du dix-neuvième.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les tentatives, les entreprises variées de l'empirisme firent connoître de bonne heure un assez grand nombre de substances médicamenteuses plus ou moins actives, plus ou moins efficaces; & dans le beau siècle de Périclès, Hippocrate, suivant Bordeu, trouva plus de quatre cents médicamens employés, éprouvés avant lui, & dont certaines traditions, déjà fort anciennes, avoient établi les propriétés & les usages : toutefois le fonds de la matière médicale dut s'augmenter, s'augmenta, s'enrichit réellement chez les Grecs, par suite de la grande expédition & des conquêtes d'Alexandre, & sous le règne de Ptolémée.

Ce que rapporte à ce sujet le savant Ackermann, mérite d'être cité.

« Alexandre, dit ce médecin, fut très-utile aux » progrès de la médecine, lorsque, par ses conquêtes, il eut porté dans la Perse, dans l'Inde, » & la partie principale de l'Afrique, avec le » culte d'Esculape, les arts & les sciences de la » Grèce, tandis que par suite du même événement, les Grecs tirèrent de l'Arabie, de l'Inde, » de l'intérieur de l'Asie & de l'Afrique en général, » un grand nombre de productions nouvelles : » relation, influence qui s'étendirent de plus en » plus après la fondation d'Alexandrie, qui devint » & qui resta la ville capitale des sciences jusqu'à » Galien, & même après Galien. . . . .

. . . .

. . . .

» Les médicamens, très-peu composés jusqu'alors, & que les Grecs n'avoient tirés que » de leur pays & de l'Egypte, se multiplièrent, » & leur description occupa une bien plus grande » place dans les livres des médecins. Ces médica-

» mens, que l'Arabie, l'Inde, la Perse s'empressèrent de fournir, ne donnèrent pas seulement plus d'étendue à la pratique de la médecine. Ils en changèrent la direction de telle sorte, que dès-lors on s'occupa bien moins de l'origine, des causes des maladies, & beaucoup plus des médicamens simples ou composés, les plus propres en apparence à les guérir ; ce qui explique comment la grande expédition d'Alexandre contribua à l'origine des sectes empiriques (1). »

Il ne paroît pas cependant que l'on ait reconnu chez les Anciens, avant le temps d'Oribaze, un art, une profession de pharmacien, ni une classe quelconque d'hommes spécialement chargés de la préparation des médicamens. Cette préparation s'exécutoit chez les médecins, par leurs esclaves, & quelquefois par leurs disciples; usage qui existoit encore au temps de Galien.

Les *pharmacopoles* étoient seulement des marchands de drogues, & les *roboles*, des droguistes & les herboristes ambulans, qui excelloient dans l'art de falsifier plusieurs substances médicamenteuses. Les hommes que l'on appeloit *médecins sédentaires* (*medici sellularii*) étoient aussi des marchands de drogues ou de médicamens, auxquels on n'attribuoit point d'une manière particulière l'art de les préparer. Tel fut un certain Sabinius, & ce Claudius d'Ancône, dont Cicéron a parlé dans son *Oraison* pour Cluentius. Tel avoit été avant eux le grand Aristote, s'il faut en croire l'un des biographes les plus estimés (2).

Quant aux médecins qui eurent pour objet, chez les Grecs, après la fondation d'Alexandrie, la description des médicamens & la matière médicale chez les Anciens, ils sont en assez grand nombre ; mais si on en excepte quelques-uns, tels que Nicandre de Colophon, Dioscoride, Galien, &c., nous ne connoissons pas directement leurs ouvrages, qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Quelques-uns cependant paroissent avoir été assez célèbres : tels furent principalement un certain Héraclite de Tarente, estimé par Galien, qui s'occupa non-seulement des médicamens, mais aussi des contre-poisons & des cosmétiques. On lui attribue d'avoir employé avec un certain courage d'esprit, & d'après sa seule expérience, plusieurs remèdes très-énergiques, mais principalement la jusquiame, la ciguë, l'opium, dont il faisoit un grand usage; plusieurs substances tirées de l'Asie, telles que le *costus*, le poivre long, la canelle, l'opo balsamum, &c. Cælius Aurelianus fait connoître, en l'approuvant, la méthode suivie par ce médecin dans le traitement de la fièvre comateuse, de l'angine, de la dyssenterie bilieuse, du tétanos, & on lui attribue d'avoir écrit le premier sur la curation des éphélides (taches de la peau).

Celse & Galien ont parlé de plusieurs autres auteurs anciens qui auroient écrit sur la matière médicale, tels qu'Apollonius, Glaucias, Cratevas, Cléophante.

On ne doit pas oublier que, dans la période historique à laquelle appartiennent ces auteurs, les princes eux-mêmes donnèrent une attention toute particulière aux plantes vénéneuses, aux poisons, aux antidotes, & à la composition très-compliquée de certains médicamens, tels que le *mithridate* & la thériaque, que l'on fait remonter à Andromaque, médecin de Néron, le premier qui ait été désigné, chez les Anciens, sous le titre d'*archiâtre*.

Nicandre, que nous venons de citer, écrivit deux poëmes sur différens points de la matière médicale, sous les titres *Theriaca* & *Alexipharmaca*, ouvrages plus importans pour les naturalistes que pour les médecins. Il est d'ailleurs à remarquer que, dans le poëme sur les antidotes, il n'indique, parmi les poisons minéraux, que le blanc de plomb & la litharge. Sans avoir écrit spécialement sur la matière médicale, Celse a décrit un assez grand nombre de substances médicamenteuses : il ne paroît pas, malgré l'excellence de son jugement, avoir échappé aux erreurs de ses contemporains sur la composition & les propriétés des antidotes. Cette remarque s'applique à Scribonius Largus, qui donna un traité particulier sur la composition des médicamens, & même à Dioscoride, celui de tous les Anciens dont les écrits sur la matière médicale ont exercé le plus d'autorité, & à un tel point, qu'il ne fallut rien moins, dans le seizième & le dix-septième siècle, pour croire cet auteur incomplet ou infaillible, que les grandes expéditions maritimes de cette époque, & les progrès de l'histoire naturelle qui en furent la suite.

On trouve déjà dans Dioscoride, & parmi des notions & des connoissances positives, qui se trouvent mêlées aux fables les plus absurdes, un commencement de théorie pour expliquer *à priori* les effets des médicamens.

Galien, qui le suivit, chercha à donner plus de développement & d'application à cette théorie, reconnoissant non-seulement dans chaque substance, & pour en expliquer les effets, des qualités primordiales ou cardinales, mais des degrés de qualité, que l'on assignoit d'une manière hypothétique, & sur lesquelles on disputa si long-temps dans les écoles.

Toute la période que nous venons de parcourir nous offre comme une disposition, comme une manière d'être de la matière médicale à cette époque, le défaut de dogmes dans ce qui concerne les effets & l'emploi des médicamens. Toutefois, différens systèmes, diverses théories avoient eu pour objet d'expliquer l'homme dans l'état de santé & dans l'état

(1) *Voyez* Ackermann, *Institutiones Medicinæ historiæ*, pag. 89.

(2) *Voyez* Peyrilhe, *Histoire de la Chirurgie*, pag. 61 & suivantes.

l'état de maladie; mais les tentatives, les entreprises du dogme s'étoient foiblement étendues à la partie toute pratique de l'art, à l'effet, à l'emploi des médicamens; & ce que l'on peut appeler l'empirisme raisonné, après avoir commencé avec les Asclépiades & s'être formé sous Hippocrate, s'étoit maintenu au milieu des disputes & des clameurs des anciens & des nouveaux dogmatistes, des méthodistes & des pneumatistes, par le zèle & les besoins de cette classe de médecins qui, sous le nom de *cliniques*, soignoient les malades dans leur lit, d'après une expérience plus ou moins étendue, & sans trop s'enquérir du rapport de ce détail pratique avec les dogmes sublimes des philosophes ou sophistes en crédit à cette époque. Une secte s'attacha même, sous le nom particulier d'*empiriques*, à cette *expérience* absolue & médicale qui a fait, dans tous les temps, un singulier contraste avec les théories les plus vantées chez les Anciens & chez les Modernes.

Bordeu, celui de tous les historiens de la médecine qui paroît s'être fait les idées les plus justes de l'empirisme raisonné, en rattache l'époque à des temps bien antérieurs à Hippocrate. « Ce » grand homme, ajoute-t-il, tenoit lui-même » par bien des côtés à l'empirisme. On y trouve, » surtout lorsqu'il s'agit de la pratique, des mar- » ques évidentes du penchant qu'il avoit pour » l'empirisme : il n'employoit que des remèdes » éprouvés long-temps avant lui; il n'imagina ni » la saignée, ni la purgation, qui avoient pris » naissance dans des têtes d'une bien moindre » trempe que la sienne; il parle de plus de mille » drogues, toutes connues, toutes éprouvées.

» En un mot, Hippocrate me paroît avoir réuni » en lui les ressources & l'industrie de l'empirisme » avec l'éclat & les vues de la physique & des » autres sciences : il nous a laissé, pour ainsi dire, » une encyclopédie de médecine, dans laquelle » chaque secte peut trouver des préceptes & des » exemples.

» Aussi les médecins empiriques, lorsqu'ils » firent un corps, & qu'ils soutinrent leurs opi- » nions contre les dogmatistes, ne manquèrent- » ils point de ranger de leur côté les écrits & la » méthode d'Hippocrate. Sa théorie & sa phy- » sique, qui ont vieilli, ne lui auroient pas con- » servé une si grande réputation, sans les obser- » vations & les détails sur quelques remèdes, » qu'il copia peut-être, ou qu'il imita, du moins » en partie, de ce qu'il avoit appris de ses pères.

» Il n'est guère possible de refuser une place » parmi les empiriques à tous les ancêtres d'Hip- » pocrate, même jusqu'à Esculape, quoiqu'il ne » soit parvenu jusqu'à nous qu'à la faveur de l'éclat » de la divinité, dont les nations le décorèrent. » Une preuve que tous ces médecins n'étoient » que des empiriques, c'est qu'ils existoient long- » temps avant Pythagore & Aristote, qui ont été » les principaux modèles des dogmatistes, ceux » qui ont le plus mis à la mode, au sujet de la » médecine, les longs & beaux discours, les ar- » gumens, les subtilités de la dialectique, l'his- » toire naturelle, le projet de remonter jusqu'aux » premières causes, & de commencer l'étude de » l'art par les causes générales, pour descendre » ensuite, par degrés, jusqu'aux détails de la pra- » tique (1).

» Hippocrate, ajoute un peu plus loin Bordeu, » Hippocrate n'est presque plus entendu ni goûté, » lors même qu'il est traduit en langue vulgaire; » il faut en faire une étude particulière; sa phy- » sionomie a vieilli, sa théorie rebute; ce qu'il y » a de plus singulier, c'est que ses tournures, ses » explications, ses vues & ses remèdes, ont un » rapport parfait avec le langage du peuple : on » croit entendre un paysan faire le récit de ses » maux & l'histoire de ses remèdes.

» En un mot, on peut très-bien dire d'Homère » & d'Hippocrate, avec Dion Chrysostôme, qu'ils » se sont fait une grande réputation en ramassant » les idées, les images, les faits, les expressions » même qui rouloient parmi le vulgaire : cela veut » dire, pour ce qui concerne Hippocrate, qu'il » n'a été en grande partie que l'historien des em- » piriques qui avoient eu le soin de faire les pre- » mières épreuves (2). »

L'empirisme populaire & primitif, qui fut étendu, perfectionné par Hippocrate, paroît au même auteur, la médecine de tous les temps, de tous les peuples, même de ces Romains pendant toute la période où ils firent la moitié de la conquête du monde, sans compter de médecins parmi leurs citoyens.

L'empirisme systématique, auquel Sérapion attacha sa renommée, prit sa source dans le mépris des fautes & des folies que l'abus du dogme faisoit sans cesse commettre depuis Hippocrate. Nous avons cité quelques-uns des monumens littéraires qui lui appartiennent sous le rapport de la matière médicale.

La plupart des hommes attachés à cette secte, plus recommandables sans doute par leurs actions que par leurs écrits, prétendoient comme leurs maîtres, dirons-nous, & toujours en nous servant de l'expression de Bordeu, « qu'il suffit que l'ex- » périence ait montré les remèdes propres aux » maladies. Ils laissoient les raisonnemens aux » dogmatistes : ils disoient que le hasard fit trou- » ver les remèdes; que les divers essais faits à » dessein ou autrement, en établirent l'usage » conservé par l'histoire; & qu'enfin la comparai- » son, l'analogie, les rapports qu'on trouve dans » une maladie inconnue avec celle qu'on connoît,

(1) Bordeu, *Recherches sur quelques points de la Médecine*, pag. 22.

(2) *Op. cit.*, pag. 24.

» servoient de guide aux médecins dans les cas » extraordinaires.

» Les premiers étrangers, dit encore le même » auteur, les premiers étrangers qui s'établirent à » Rome, ne furent que de hardis empiriques, tel » qu'Archagatus. Ceux de cette secte avoient » beaucoup d'analogie avec les empiriques ha- » bitués à Rome. Cette ville, dans l'époque dont » il est question, étoit moins en état de goûter des » médecins d'un dogme sublime & élevé, que le » seroient aujourd'hui les petites villes de pro- » vince d'écouter & d'admirer nos grands poëtes » & nos grands peintres. Il faut, même à Paris, » des vendeurs d'orviétan & des gros Thomas : » ceux qui n'en sentent pas la nécessité font une » preuve de leurs petites vues (1). »

En vain Asclépiade jeta, avec le plus grand succès, les bases du nouveau dogmatisme d'après les idées d'Epicure; l'empirisme prévalut. On croit même entrevoir que Celse penchoit de ce côté : la *thériaque*, dont nous avons déjà parlé, & qui fut son chef-d'œuvre, composé monstrueux, suivant le médecin philosophe que nous avons tant de plaisir & d'avantage à citer, à fondre en quelque sorte dans cet article; « composé monstrueux, » qui dure encore, & qui durera toujours; qui » sera toujours l'écueil de tous les raisonnemens, » de tous les systèmes, & qu'on ne bannira ja- » mais : elle est, pour ainsi dire, suivant le cœur, » suivant l'instinct ou suivant le goût de tous les » hommes.

» Il me semble que la thériaque, qui tient es- » sentiellement des liqueurs spiritueuses, & qui » ne peut être suppléée en partie que par le vin & » ses préparations, contient éminemment toutes les » vertus nécessaires dans tous les cas de langueur, » de foiblesse, de tristesse. Elle réveille les fonc- » tions de l'estomac, toujours en faute dans les » maladies; elle excite dans les corps un tumulte » d'ivresse nécessaire pour vaincre les dérange- » mens de ce viscère important, qui est, à tant » d'égards, un des centres de la vie, de la santé, » & de l'exercice de toutes les fonctions. Elle » réussit dans mille cas qui semblent opposés, » parce qu'elle a mille côtés favorables à la santé; » elle réunit, pour ainsi dire, tous les goûts pos- » sibles de tous les estomacs.

» J'en suis fâché pour la théorie & pour les mé- » decins de toute autre secte que celle des empi- » riques : ils l'attaqueront tant qu'ils voudront; » ils prouveront que cette composition n'a pas le » sens commun, suivant les règles de la bonne » pharmacie; mais le langage de tous les siècles » est plus fort que les plus belles dissertations. » Andromaque fit un chef-d'œuvre nécessaire à » l'espèce humaine, & non moins utile aux ani- » maux, lorsqu'il imagina ou qu'il ramassa les » matériaux de la thériaque (1). »

Plus loin : « J'ai vu donner de la thériaque à » très-forte dose, dans toutes les incommodités, » dans tous les ménages, par toutes les vieilles » gens d'expérience, & j'ai vu réussir cette ma- » nœuvre dans beaucoup d'occasions où je n'au- » rois su quel parti prendre en suivant les indi- » cations puisées dans les principes de la théorie. » Quelle vogue n'ont pas prise de nos jours, au » milieu de Paris, des formules qui n'étoient que » des diminutifs de la thériaque, ou des cordiaux » plus ou moins actifs! Combien d'efforts ceux » même qui décrioient ces formules n'ont-ils pas » faits pour les imiter!

» Tous les volumineux éloges de l'eau pure; le » grand nombre de guérisons qu'on lui a attribuées, » l'usage immodéré qu'on en a fait, n'ont pu dé- » tourner l'instinct des hommes incommodés & » malades de la pente qu'il a pour les cordiaux & » pour les drogues actives qui raniment la vie, » qui aident à en supporter le fardeau. Si les ma- » lades se sont accoutumés à craindre les remèdes » échauffans, & à courir après ce qui rafraîchit; » si l'histoire de la circulation & les scholarités » de l'inflammation ont appris à connoître le » feu, & la gangrène, & les engorgemens, & la » suppuration, & les petits vaisseaux, ce n'est, il » faut en convenir, que du préjugé seul que par- » tent ces craintes. Il faut, le plus souvent, des » remèdes qui aident à vivre, qui donnent des » forces, qui remuent les passions nécessaires dans » les divers états où les hommes se trouvent. »

Marcellus, que l'on a appelé *Marcel l'empirique*, a recueilli un assez grand nombre de formules populaires & médicales, & la lecture de son ouvrage suffiroit pour prouver que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la Gaule, où Marcellus avoit pris naissance, n'étoit privée ni de médecins, ni de médecine.

Ausone, comme Marcel, suivit la route de l'empirisme; & si l'on ne s'arrête pas à de vaines dates, qui ne donnent jamais bien exactement la mesure du savoir, on retrouve cet empirisme, surtout dans ce qui concerne la matière médicale, longtemps après la fondation des Facultés, qui ne parvinrent jamais à l'effacer entièrement. En vain ces compagnies élevèrent la voix contre cet empirisme; l'autorité, sachant évaluer ce qu'il y avoit d'exagéré & de juste dans leur zèle, « il y eut » même, dit encore Bordeu, qui suit jusque dans » ses derniers vestiges l'influence de l'empirisme, » il y eut même beaucoup de médecins de la Fa- » culté de Paris, des plus distingués, qui ne re- » noncèrent point à l'empirisme dans le traite- » ment des maladies. Il n'y a qu'à ouvrir les ou- » vrages des Houllier, des Duret, des Baillon,

(1) *Op. cit.*, pag. 47.

(1) *Op. cit.*, pag. 52.

» pour s'en convaincre : on y trouve, dans la cure
» des maladies, des remèdes purement & simple-
» ment empiriques.

» Nos rois, toujours attentifs au bonheur de
» leurs sujets, achetèrent en plusieurs occasions
» les remèdes des empiriques, pour en faire part
» à tout le monde. La liste de ces remèdes est
» fort considérable. Nos rois jugèrent à propos
» aussi d'établir une commission royale, dont leur
» premier médecin fut toujours le chef. Cette
» commission, qui dure encore, fut destinée à
» ramasser & à examiner les remèdes des empi-
» riques, & à choisir les plus convenables & les
» plus utiles. Ce fut évidemment une ressource
» nécessaire pour l'empirisme, que les écoles
» combattent avec force.

» C'est de cette sorte d'école ou d'académie,
» ou de tribunal, ou bien des sources faites pour
» y aboutir, supposé que les écoles ne fussent
» point propices à de nouveaux remèdes, que
» sont sortis la plupart de ceux que nous em-
» ployons aujourd'hui : le mercure, le tartre émé
» tique, les divers sels neutres, le quinquina,
» l'ipécacuanha, le kermès, & tant d'autres qui
» ont enfin forcé les médecins dogmatiques dans
» leurs retranchemens : ils se sont accoutumés à
» croire que la découverte de ces remèdes leur
» appartenoit. »

Deuxième époque.

Le dogmatisme substitué à l'empirisme. (Médecine galénique.)

Les systèmes des principales sectes qui précédèrent Galien, avoient eu seulement pour objet d'expliquer, par différentes hypothèses, les phénomènes de la vie & la formation des maladies dans l'homme, sans comprendre dans cette explication l'action des médicamens : réflexion que nous avons déjà faite dans les considérations précédentes.

Galien, qui renversa & remplaça les chefs de ces différentes sectes, donna beaucoup plus d'étendue au domaine de la théorie, & n'oublia point d'y faire entrer ce qui concerne la matière médicale, ainsi qu'il est facile de le voir, en parcourant les différens écrits qui lui ont été attribués (1).

Il a présenté sur ce point, comme sur tous les autres, un corps de doctrine, déduit de la philosophie qu'il avoit puisée dans les écrits d'Aristote. En conséquence, il expliquoit, dit Sprengel, « les
» vertus des médicamens par les qualités pre-
» mières, à la connoissance desquelles on parvient
» par celle des qualités secondaires. Les propriétés
» physiques des médicamens déterminent par con-
» séquent leur manière d'agir. Lorsque, par exem-
» ple, un remède échauffe d'une manière à peine
» sensible, μὴ ἐναργῶς θερμαντικόν, on le nomme
» chaud au premier degré, & s'il s'échauffe sen-
» siblement, ἐναργῶς, il s'appelle chaud au se-
» cond degré. Le troisième degré consiste dans
» un échauffement extrême, & le quatrième dans
» l'effet le plus fort qui altère toujours la substance
» sur laquelle il agit. Communément l'effet tient
» à la réunion de deux qualités élémentaires ; le
» remède est sec & chaud, ou froid & humide. Il
» faut aussi avoir égard à l'attraction spécifique
» que chaque viscère exerce sur tel ou tel médi-
» cament, attraction qui tient à la similitude des
» qualités élémentaires du médicament & du
» viscère (1).

» Les principes de thérapeutique générale,
» ajoute le même auteur, présentent plus d'intérêt
» que ses méthodes curatives particulières. Le
» principal avantage des dogmatistes sur les em-
» piriques est, suivant lui, la doctrine des indica-
» tions qu'admettoit leur école, & qui réunit ju-
» dicieusement l'expérience à la théorie. Il
» développa cette découverte des méthodistes &
» en fit d'heureuses applications à la médecine
» pratique ; on doit surtout tirer l'indication de
» la maladie, & lorsqu'on ne peut parvenir à re-
» connoître cette essence, de la saison, de la cons-
» titution atmosphérique ou individuelle, du
» genre de vie, de l'état des forces, & quelque-
» fois, mais fort rarement, des symptômes. Peu
» d'écrivains ont exposé avec plus de précision
» que lui, la doctrine des indications & des con-
» tre-indications (2). »

Sprengel qui donne, relativement à cette connoissance des indications, un éloge mérité à Galien, n'en reconnoît pas moins avec une juste impartialité, que ce médecin ne doit pas être cité pour modèle dans le détail de la pratique, & dans le traitement particulier de plusieurs maladies.

Nous devons remarquer en outre, que l'habitude des théories & du dogme ne préserva point Galien dans plusieurs circonstances, d'une crédulité très-peu philosophique, & d'une confiance toute populaire dans l'effet prétendu merveilleux de certains médicamens qui ne pouvoient avoir aucune efficacité. Ainsi, par exemple, il admettoit certain médicament, le *damasonium de Dioscoride*, comme *lithontriptique* : il croyoit aussi à certains remèdes superstitieux, aux amulettes en général, mais en particulier à la racine de *pivoine* portée en collier pour guérir l'épilepsie, & à certains

(1) Plusieurs de ces livres se rapportent évidemment à la matière médicale ou à la thérapeutique ; savoir :
1°. *De Facult. med. simplicium libri.*
2°. *De Composit. medicament. secundum genera.*
3°. Ibid. *secundum loca.*
4°. *De Methodo medendi.*
5°. *De Therapeiâ ad glaucum, &c.*

(1) *Histoire de la Médecine*, par Sprengel, traduite par M. Jourdan, tom. II, pag. 122.
(2) *Op. cit.*, tom. II, pag. 123.

fils préalablement liés autour du cou d'une vipère, dont il conseille l'usage en application au cou des malades, dans le traitement des tumeurs de cette partie.

Du reste, dans ce qui concerne la matière médicale, comme dans les autres parties de la médecine, les opinions de Galien ne parurent avec la force & le caractère d'une véritable secte (le galénisme), qu'après la fondation des écoles modernes qui l'adoptèrent, surtout à l'époque où cette nouvelle secte fut opposée à celle des chimistes, dont Paracelse avoit été le chef.

Avant cette grande époque, & malgré toute l'ignorance & la barbarie du moyen âge, Galien ne demeura pas entièrement sans influence ; on concilia même le plus souvent ce que l'on croyoit entendre de sa philosophie avec le plus aveugle empirisme, en ne puisant pas même toujours à sa source, ce que l'on croyoit être son opinion ou sa doctrine.

Parmi ses successeurs les plus célèbres, nous trouvons au quatrième siècle, Oribaze, le médecin & l'ami de l'empereur Julien, qui, tout en reproduisant les idées de Galien, a su y joindre souvent les résultats particuliers de son expérience & de son observation sur plusieurs points très-délicats de thérapeutique. Dans ses extraits des auteurs qui avoient écrit sur la matière médicale, on regrette qu'il n'ait pas fait connoître, par de bonnes descriptions, différentes productions employées pour la préparation des médicamens.

Aétius, médecin de l'école d'Alexandrie, comme Oribaze, recueillit comme lui tout ce qui lui parut remarquable dans les écrits de ses prédécesseurs, s'attachant en particulier à Galien, qu'il copie quelquefois littéralement, & dont il se plaît souvent à confirmer la doctrine par des faits tirés de sa propre expérience. Pour ce qui concerne la matière médicale en particulier, il *adopte* entièrement cette confiance dans Galien, montrant d'ailleurs encore plus de superstition & de crédulité que le célèbre philosophe de Pergame. Partout, dit Sprengel, « il parle des qualités premières & secondaires, & il explique l'action des médicamens par leurs qualités physiques. Il classe les remèdes suivant les trois règnes de la nature, & dans un ordre alphabétique, méthode qui ne s'éloigne par des opinions de Galien & de Dioscoride ; mais il néglige les descriptions qu'avoit données le naturaliste d'Anazarbe, & ne rapporte que les vertus des médicamens. Quand il hasarde l'explication de la manière dont agissent ces derniers, on le voit souvent adopter les théories de l'école méthodique. »

Aétius a employé, & dans un grand nombre de maladies, des emplâtres d'onguens & des topiques, dans la préparation de la plupart desquels il recommande parfois les précautions les plus superstitieuses ; telle que cette formule :

« Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, daigne accorder des vertus à ce médicament. »

Il employoit du reste un grand nombre de remèdes externes, sans doute après les avoir ainsi consacrés, la terre de Lemnos, par exemple, contre les ulcères dégénérés, l'hématite contre les ophtalmies, une foule de cosmétiques & de moyens pour adoucir la peau, faire croître les cheveux & changer la couleur : Aétius a conseillé, comme Galien, des médicamens pour dissoudre les calculs dans la vessie.

Alexandre de Tralles, que l'on pourroit appeler, relativement à la médecine, le dernier des Grecs, montra bien plus d'étendue & de liberté d'esprit, que ses prédécesseurs Oribaze & Aétius. La matière médicale, qui ne lui fut pas moins redevable que les autres parties de la médecine, lui doit des observations judicieuses sur l'usage de l'opium, que ses contemporains employèrent sans discernement. Le résultat de son expérience comme malade & comme médecin, sur le *castoreum*, surtout dans le traitement de la fièvre soporeuse, des remarques sur le *bol d'arsenic*, préparation assez composée, dans laquelle il paroît qu'il entroit quelques parcelles de cuivre ; enfin, des vues judicieuses & véritablement dignes d'un grand praticien, concernant l'application des caustiques, sur le siége de l'*oura epileptica*, dans les épilepsies caractérisées par ce singulier phénomène. On attribue aussi à Alexandre de Tralles d'avoir, le premier ou l'un des premiers, employé la rhubarbe & la pulpe des fruits, surtout celle du raisin, dans le traitement de la dyssenterie.

Alexandre qui, d'après cet aperçu, fut un homme éminent, surtout si l'on pense aux temps où il a vécu, n'eut pas toujours la force de repousser les idées superstitieuses & l'aveugle empirisme de ses contemporains. On peut citer en preuve, avec Sprengel, « les préjugés de cet auteur sur l'usage du *cyphi* ou des parfums dans l'épilepsie, & de l'hématite dans les hémorragies. On trouve encore des traces moins équivoques des chimères théosophiques dans le traitement de la colique, par une pierre représentant Hercule qui terrasse le lion de Nemée, ou par un anneau de fer portant à l'intérieur ces mots : φεῦγε, φεῦγε ἰοῦ χολὴ ἡ κορυδαλὸς ἐζήτει, & de l'autre, deux triangles enlacés ou le diagramme des gnostiques. Il ajoute qu'on ne doit pas profaner les choses saintes contre la goutte ; il recommande le vers suivant d'Homère :

Τετρήχει δ'ἀγορὴ, ὑπὸ, δ'ἐστοναχίζετο γαῖα.

» On conseille d'écrire, au déclin de la lune, sur une feuille d'or, les mots μει, θρευ, μορ, φορ, τευξ, ζα, ζων, θε, λυ, χρι, ζε, γε, ων. Il conjure, aux noms de *Jao*, *Sabaoth*, *Adonaï* & *Eloi*, une plante dont il fait usage pour guérir cette même

» affection. Dans les fièvres quotidiennes, il pro-
» pose une amulette qui consiste en une feuille
» d'olivier, sur laquelle on écrit avec de l'encre
» *Ka* Poi. A. (1). »

Bordeu, qui, dans son coup d'œil rapide sur l'histoire de la médecine, montre constamment beaucoup de liberté d'esprit & une grande indépendance d'opinion, a porté sur les successeurs de Galien, que nous venons de citer, un jugement que nous croyons devoir rappeler dans cette courte notice, sur l'histoire de la matière médicale.

« Charles-Etienne, dit-il, a nommé ces médecins, princes de la médecine, dénomination fastueuse, dit-il, qui revient souvent dans les écoles : ces médecins ne sont que des espèces d'abréviateurs & de commentateurs de Galien. On trouve pourtant dans leurs ouvrages, une méthode, ou un goût particulier à chacun d'eux; ils osoient penser par eux-mêmes, au moins quant à la façon de proposer leurs opinions.

» Ils confondirent le dogme, la méthode & l'empirisme; ce dernier brille toujours, surtout dans la pratique de la médecine. Cette pratique étoit pour ainsi dire réduite à une chaîne de formules usuelles, qu'il suffisoit de posséder ou de savoir par cœur, pour être médecin. Il faut que cette méthode ait quelque chose de bien naturel & de bien commode pour l'exercice de la médecine, puisqu'il y a eu dans tous les siècles des médecins qui l'on cultivée avec soin.

» On trouve jusque dans les ouvrages de Sydenham, un abrégé de formules convenables à toutes les maladies : c'est assurément l'hommage le plus parlant qu'on puisse rendre à l'empirisme, lorsqu'il prend sa source chez les partisans du dogme (2). »

Le galénisme se modifia chez les Arabes, en se combinant avec l'empirisme qui étoit propre aux contrées qu'ils habitoient, & qu'ils étendirent de plus en plus avec leurs conquêtes.

Du reste, les écrivains de cette nation qui montrèrent le plus de prédilection pour cette secte dans leurs écrits, dans ce qui concerne la matière médicale, sont Hhonain, Avicenne, Mesueh, Averrhoës, &c...., &c...., qui égalèrent ou même surpassèrent souvent les Grecs dans leurs subtilités scolastiques, toutes les fois que les résultats d'un empirisme assez borné venant à les abandonner, ils avoient recours à l'oracle du temps, aux livres du célèbre médecin de Pergame.

Ces mêmes subtilités obtinrent un nouveau degré de force & de crédit, après la fondation des universités, dans la direction la plus contraire à l'avancement de la médecine, ce qui a fait dire à Bordeu, que Galien, dont il reconnoît d'ailleurs les grandes qualités, arrêta les progrès de cette partie des connoissances, & qu'il l'enterra comme il le dit, d'une manière plus énergique qu'élégante, *dans un bourbier, où prirent naissance dans la suite des nuées d'insectes rongeurs, & la poussière de l'école.*

La matière médicale resta donc pendant longtemps après la fondation des universités, au point où Galien l'avoit laissée, c'est-à-dire, dans une stagnation & une situation stationnaire, qui n'avoit point encore été changée au commencement du seizième siècle, & qui ne pouvoit l'être que par quelques-unes de ces révolutions ou de ces crises assez fortes pour faire sortir l'esprit humain de l'engourdissement dans lequel il étoit plongé. Le principe de cette révolution salutaire auroit pu se développer beaucoup plus tôt, puisqu'on en trouve le premier germe chez les Arabes, qui commencèrent à cultiver la chimie, & par cela même introduisirent des changemens assez remarquables dans la matière médicale. Toutefois sa première explosion fut retardée par différentes circonstances, & nous ne la voyons paroître avec un haut degré d'influence, qu'à l'époque où un célèbre enthousiaste, Théophraste Paracelse, lui donna toute la puissance & l'activité de son imagination. Son influence, ses succès, sa doctrine, qui sont les circonstances les plus remarquables de notre troisième époque, éprouvèrent une grande résistance dans la suite, & dès-lors tous les médecins de l'Europe furent divisés en deux sectes :

Les chimistes,

Les galénistes.

Il ne faudroit pas croire cependant que, dans tout ce qui rattache à cette époque & à cette influence du galénisme, on ne rencontre pas de loin en loin, concernant la matière médicale & les arts pharmaceutiques, quelques écrivains & quelques monumens littéraires qui méritent d'être cités, & dont la série soit indifférente pour l'histoire des sciences médicales.

Ainsi, dans le treizième siècle, nous trouvons un moine, appelé *Vincent*, précepteur des enfans de Louis IX, que M. Sprengel appelle *le Pline du moyen âge*, & qui, en effet, compila avec beaucoup de zèle les principaux ouvrages scientifiques de l'antiquité.

Dans le même siècle, Simon de Cordo visita les différentes parties de la Grèce & de l'Orient pour connoître par lui-même & décrire de nouveau les plantes qui avoient été décrites dans les ouvrages des Grecs & des Arabes, sans d'ailleurs chercher à en déterminer les propriétés médicinales autrement que les galénistes, c'est-à-dire, par les qualités élémentaires & cardinales, comme on peut le voir dans l'édition de Venise de 1507, de Mathias Sylvaticus, dans laquelle on a compris l'ouvrage de Simon de Cordo.

Jean de Saint-Amand mérite encore d'être cité

(1) Sprengel, *Op. cit.*, pag. 215.
(2) Bordeu, *Op. cit.*, pag. 112.

par le discernement & la sagacité que, malgré l'esprit du temps, il sut porter dans sa manière de classer & de déterminer les indications thérapeutiques, en payant d'ailleurs le tribut aux subtilités & aux scolarités de ses contemporains, lorsqu'il traite de l'action des médicamens, dont les vertus, suivant cet auteur, sont essentiellement accidentelles, qui échauffent en altérant les humeurs stagérantes, en abstergeant, en exaspérant, en ouvrant des voies sans pénétrer dans la substance de la partie, &c., &c. (1).

Jacques & Jean Dondis, auteurs du même temps, furent des botanistes recommandables pour une époque où l'on ne savoit voir ni connoître par ses yeux les productions de la nature.

Un auteur plus célèbre du quinzième siècle, Bartholomée Montagnana, de Padoue, nous est plus particulièrement connu par ses Consultations, dans lesquelles on trouve, relativement à la matière médicale, toute la prolixité & les subtilités des galénistes.

Deux monumens littéraires du quinzième siècle, plus importans, concernant l'objet qui nous occupe, sont les écrits de Saladin Æsculo de Tarente, & d'Ardouin de Pezano.

L'ouvrage de Saladin Æsculo a été publié sous le titre de *Compendium Aromatorium*, Venise, 1562.

On y trouve d'utiles documens concernant l'art pharmaceutique, entr'autres un catalogue des médicamens qui doivent faire partie de chaque pharmacie, & des remarques sur l'art de reconnoître les différentes qualités des médicamens. Jusqu'à cette époque, les pharmaciens n'avoient été que des marchands de drogues qu'ils ne préparoient pas toujours, ce qui existe encore aujourd'hui en Angleterre, joignant le plus souvent à ce trafic le métier de confiseur : ce qui explique cette clause indiquée dans plusieurs actes, que l'apothicaire feroit tenu d'envoyer chaque année, à la chambre communale, quantité de confitures.

Saladin d'Æsculo annonce, dans l'ouvrage que nous venons de citer, qu'il fit punir un apothicaire pour fraudes diverses, sous le règne du roi d'Arragon; ce qui ne peut pas être rapporté aux temps antérieurs au quinzième siècle, les deux couronnes n'ayant pas été réunies avant cette époque.

Au rapport de Felibien, les pharmaciens de Paris reçurent leurs statuts en 1484, c'est-à-dire, à peu près dans le temps où les peuples d'Occident, à l'exemple des Arabes, commencèrent à sentir le besoin d'une police médicale.

Suivant Beckmann, qui a si bien écrit sur l'histoire des principales découvertes, il auroit existé cependant, dès l'année 1225, une pharmacie à Augsbourg, mais sans être vraisemblablement assujettie aux lois & réglemens qui ont donné à l'art pharmaceutique le caractère d'une profession scientifique.

Les émigrés de Prague ouvrirent les premiers des pharmacies à Leipsick : mais, d'après tous les documens historiques, une des premières pharmacies régulières est celle de Halle, en 1493, les médicamens ayant été vendus le plus ordinairement par les épiciers avant cette époque; profession qui, même alors, n'étoit pas encore bien distincte, puisque, dans les instructions données par les magistrats à Simon Pusler, on trouve cette singulière clause :

« Pour cela il doit & veut bien donner, à nous » & à nos descendans, deux collations pendant » le carême; & à notre Maison-de-Ville, huit » livres de sucre bien confit, comme il convient » décemment qu'il soit pour ces collations. »

L'ouvrage de Saint-Ardouin (*Santer de Ardoynis*), moins important pour l'histoire de la matière médicale que celui de Saladin d'Æsculo, a joui cependant d'une bien plus grande célébrité. Il traite en particulier des poisons (1), & contient quelques observations curieuses sur l'empoisonnement par l'arsenic, & sur la préparation de *mercure* (dite précipité par le). L'auteur, qui ne s'élève en rien au-dessus des idées & des habitudes d'esprit de ses contemporains, accorde une grande confiance aux pratiques les plus superstitieuses en général, & à l'emploi miraculeux des pierres gemmes en particulier, dans les cas d'empoisonnement.

D'après ce rapide aperçu, il est évident que, renfermée dans le galénisme des écoles, la matière médicale n'avoit pas fait de grands progrès depuis Dioscoride & l'Antidotaire de Nicolas.

L'introduction des médicamens chimiques, qui devoit enfin briser les barrières si long-temps opposées à l'esprit humain concernant cette partie des connoissances médicales, fut plus vivement & plus particulièrement combattue par la Faculté de Paris, qui laissa rarement échapper l'occasion d'opposer toute l'autorité de sa haute renommée & l'intérêt particulier de ses antiques priviléges & de ses vieux usages, aux progrès réels de l'art & aux découvertes les plus utiles, paroissant toujours, lorsqu'on ne les produisoit pas avec l'autorité d'Avicenne ou de Galien, dépasser les bornes que l'esprit de corps & d'écoles croyoit avoir imposées à la progression de l'esprit humain.

Fernel, le disciple de Ramus, Fernel lui-même, qui montra, en plusieurs circonstances, assez de liberté d'esprit pour voir par ses yeux & écrire d'après sa pensée, refusoit d'employer les médicamens chimiques en général, & le mercure en particulier, dans le traitement des maladies sy-

(1) L'ouvrage de ce Jean de Saint-Amand a été publié à Venise en 1562, sous le titre : *Expositio supra antidotarium Nicolaï*.

(1) *De Venenis*, in-fol. Venet. 1492.

philitiques, plus d'un siècle avant la grande et mémorable querelle des chimistes & des galénistes.

Jean Riolan, qui prit une part si active dans cette querelle, fatigua vainement de ses plaintes & de ses déclamations les dépositaires de l'autorité contre l'usage des préparations composées sans l'aveu & la doctrine des Facultés, en s'attachant d'ailleurs en particulier à Joseph Duchêne, pour critiquer ses ouvrages avec une violence dont l'esprit de secte rend aussi aisément coupable que l'esprit de parti, dont il a toute l'injustice & l'intolérance.

Riolan ne fut que trop écouté par ses confrères, & bientôt la Faculté de Paris, sous la présidence de Simon Pietre, provoqua, par sa décision, le fameux arrêt du Parlement du 15 décembre 1602, qui range l'antimoine parmi les poisons. Bientôt après éclatèrent, avec tout leur scandale, les persécutions de la même compagnie contre Turquet de Mayerme, Paul Renaulme, Pierre Paulmier de Coutances & Besnier.

Dans ces circonstances, il ne manqua à la Faculté de Paris & aux autres écoles que du pouvoir, pour joindre le fanatisme de la persécution la plus réelle à la chaleur du zèle le moins éclairé.

Guy-Patin, organe des galénistes de Paris, a laissé dans ses lettres, d'ailleurs si piquantes & si spirituelles, un monument de ces tristes & honteuses préventions de l'esprit dogmatique, à une époque où l'empirisme rationnel étoit la seule méthode qui pût conduire à quelques découvertes utiles. S'il faut l'en croire dans ses fameuses lettres, les médecins qui, désertant les bannières d'Hippocrate & de Galien, emploient des médicamens chimiques, sont comparés aux faux monnoyeurs, & l'antimoine a fait périr un plus grand nombre d'hommes que la guerre de trente ans : ce qu'il cherche à prouver, en réunissant dans son *martyrologue* de l'antimoine, les faits les plus douteux, les anecdotes les moins constatées.

Le zèle & les saillies de Guy-Patin, après avoir amusé ses lecteurs, eurent cependant assez peu d'influence, & n'empêchèrent pas le Parlement de provoquer, par un arrêt de 1666, une assemblée des docteurs de la Faculté, qui, sous la présidence du doyen Vignon, reconnut, à la majorité de soixante-douze voix, non-seulement l'*inocuité*, mais l'utilité de l'émétique ; ce qui termina en France, au moins dans ce qu'elle avoit de *politique*, l'opposition aux changemens que les découvertes de la chimie tendoient chaque jour à opérer dans la matière médicale : ce qui n'empêcha point d'ailleurs plusieurs médecins, soit en France, soit en Espagne, de continuer à demeurer exclusivement attachés au galénisme, & de nous offrir, jusque dans la moitié du dix-huitième siècle, des traces de ce triste & fastidieux pédantisme, qui rend la lecture de leurs écrits non moins ennuyeuse que stérile (1).

Troisième époque.

De la matière médicale entre les mains des spagyristes & des autres dogmatistes modernes.

L'espèce de révolution qui constitue cette deuxième époque, remonte jusqu'aux Arabes, qui commencèrent par quelques opérations chimiques tout-à-fait étrangères aux Anciens ; elle fut ensuite achevée par l'école de Paracelse, & dès-lors commença entre les galénistes & les chimistes, une lutte, une véritable guerre, qui se trouvoit à peine terminée au commencement du dix-huitième siècle.

Suivons, dans un exposé rapide, le commencement & la filiation de cette nouvelle époque, qui se rattache au changement que subit dans la même période, la progression générale de l'esprit humain.

Les Arabes possesseurs, dans leurs vastes & rapides conquêtes, de plusieurs contrées que les Anciens n'avoient pas encore examinées, employèrent un assez grand nombre de substances médicamenteuses, entièrement nouvelles pour les anciens peuples d'Orient & d'Occident, ce qui leur donna l'avantage de substituer, en particulier, plusieurs médicamens très-doux aux purgatifs violens & drastiques dont la médecine grecque faisoit usage.

Les médecins & les savans arabes, parmi lesquels l'alchimie trouva de nombreux partisans, commencèrent en outre à s'occuper de la composition & de la décomposition de plusieurs médicamens. L'un d'eux, que nous avons désigné sous le nom de *Geber*, & qui vivoit dans le huitième siècle, a publié un *Traité d'Alchimie*, dans lequel on trouve déjà, suivant Gmelin, l'indication du sublimé corrosif, l'acide nitrique, l'eau régale, la pierre à cautère (nitrate d'argent).

Les juleps (djousab), l'alcool, les loochs, les sirops (schirab), le camphre (kafour), &c., dont les noms rappellent l'origine arabe, furent introduits dans la matière médicale par des médecins de cette nation. Il paroîtroit même que la vente des médicamens devint l'objet d'une profession distincte chez les Arabes, dont le gou-

(1) Un certain François Blondel écrivit contre l'arrêt de la Faculté. Un autre personnage, Charles Guillemeau, s'éleva en faveur de ce qu'il appeloit *la pratique hippocratico-galénique*, contre le même arrêt. Enfin, plusieurs autres écrivains, dont il seroit bien inutile de rappeler les noms, se placèrent sur ce vieux terrain du galénisme, que les partisans des remèdes chimiques resserroient de plus en plus chaque jour, moins par la force de leur dialectique que par l'évidence des faits & la réalité des guérisons opérées par ces médicamens, que nous employons encore aujourd'hui, & qui forment la partie la plus active & la plus efficace de la matière médicale.

vernement reconnut le premier des difpenfaires, ou des recueils authentiques de formules, avec le deffein d'empêcher la falfification ou la préparation défectueufe des médicamens. Ajoutons à ces confidérations, que l'on trouve dans un des Traités de Rhazès le nom & l'indication de l'eau-de-vie, *arak*, & de différentes efpèces de bière préparées avec l'orge, le riz & le feigle. Nous devons remarquer en outre que le même auteur publia un antidotaire affez étendu (1), & qu'il eft impoffible de ne pas admettre, avec Sprengel, que la matière médicale a été réellement perfectionnée par les Arabes, qui l'ont enrichie de plufieurs médicamens très-efficaces, & dont les Modernes continuent de fe fervir avec un grand avantage, en fimplifiant d'ailleurs plufieurs de ces préparations, dans lefquelles on faifoit entrer les bezoars, le corail rouge, les perles, les pierres précieufes, qui confervèrent leur crédit jufque dans le dix-feptième fiècle.

D'après cette impulfion donnée par les Arabes, il n'eft pas étonnant que, plus d'un fiècle avant Paracelfe, on fe foit occupé, dans l'Occident, de la découverte & de l'emploi des remèdes chimiques. La folie de l'alchimie n'eut pas moins pour objet la panacée univerfelle, & ce que l'on a appelé depuis *la macriobitique* (l'art de prolonger la vie), que la tranfmutation des métaux & le moyen de faire de l'or, les cabaliftiques & les vifionnaires les plus célèbres du temps. Les Reuclin, Pic de la Mirandole, Corneille Aggripa, qui mirent en crédit les doctrines théofophiques & la philofophie occulte, s'occupèrent à la fois d'aftrologie, d'alchimie, de magie, & furent véritablement les précurfeurs de Paracelfe. Les difciples de cette nouvelle fecte & plufieurs moines vagabonds, joignant la vie errante à la vie contemplative, étoient fans ceffe occupés de courfes, de pélerinages, foit au mont Sinaï ou au mont Athos, foit aux mines de la Dalécarlie, pour y vifiter les merveilleufes montagnes d'aimant, & recueilloient dans ces voyages différentes formules ou recettes empiriques plus efficaces, ou du moins plus énergiques que la matière médicale de Galien. Les réfultats de plufieurs écrits, publiés d'après des fources auffi peu dignes de confiance, furent principalement confignés dans quelques ouvrages attribués à Bafile Valentin, vers la fin du quinzième fiècle, ouvrages où l'on trouve, fuivant Sprengel, l'indication de plufieurs préparations d'antimoine, du précipité rouge, de l'alcali volatil fluor, du foie de foufre, du fucre de faturne, de l'éther fulfurique (2).

(1) Sprengel dit avoir reconnu dans ces antidotaires les traces de la connoiffance du muriate de mercure, de l'onguent mercuriel, de plufieurs compofitions arfenicales (l'orpiment & le réalgar), des fulfates de cuivre & de fer, du falpêtre, du borax.

(2) *Op. cit.*, tom. III, pag. 311.

Paracelfe ne fut réellement rien autre chofe que l'un de ces difciples de la cabale & des écoles alchimiques, mais plus hardi, plus doué de cette audace d'efprit & de cette véhémence d'imagination, avec lefquelles on opère fi aifément des révolutions avant une certaine époque de culture intellectuelle & de civilifation.

Il ne peut entrer dans nos vues de faire connoître ici cet illuftre & groffier enthoufiafte du feizième fiècle, fous d'autres rapports que ceux de la matière médicale, qu'il fit fortir des limites étroites où les galéniftes l'avoient renfermée jufqu'au moment de cette grande impulfion.

Tout ce qui fut doctrine ou théorie dans cette matière médicale, fe rattache aux idées de la cabale. Ainfi le nouveau chef de fecte commença par admettre que, pour guérir, il faut favoir reconnoître, à l'aide de la cabale, l'harmonie des conftellations; l'or, d'après cette thérapeutique, eft un fpécifique contre toutes les maladies, dans lefquelles l'affection primitive dépend du cœur, parce que dans l'échelle myftique, il fe trouve en harmonie avec ce dernier vifcère. « La *liqueur* » *de la lune* & le criftal conviennent dans les » maladies du cerveau; la *liquor alkaheft* & » *cheiri* eft efficace dans celles du foie; il faut » auffi, quand on fe fert des moyens végétaux, » prendre en confidération leur harmonie avec » les conftellations, & leur harmonie magique avec » les parties du corps & les maladies, chaque » étoile attirant, par une forte de vertu magique, » la plante avec laquelle elle a de l'affinité, & lui » faifant part de fon activité; de forte que les » plantes font, à proprement parler, autant d'é» toiles fublunaires. Pour découvrir les vertus » des végétaux, on doit en étudier l'anatomie & » la chiromancie, car les feuilles font leurs mains, » & les lignes qui s'y remarquent font apprécier » les propriétés qu'ils poffèdent. Ainfi l'anatomie » de la chélidoine nous apprend que cette plante » convient dans l'ictère. Ce font là les célèbres » *fignatures* au moyen defquelles on déduit les » vertus des végétaux & des médicamens de l'a» nalogie qu'ils préfentent fous le rapport de leur » forme. Cette abfurde théorie a encore pour bafe » l'idée des impreffions *fydériques*, c'eft-à-dire, » des taches & des fignes qui fe voient fur les » plantes, dont ils nous révèlent les propriétés. » Les médicamens fe reconnoiffent de même que » la femme, par la forme qu'ils affectent. Celui » qui révoque ce principe en doute, accufe de » menfonge la Divinité, dont la fageffe infinie a » imaginé ces caractères extérieurs pour mettre » l'étude plus à la portée de la foibleffe de l'ef» prit humain. Plufieurs orchis ont des bulbes en » forme de tefticule, preuve évidente que ces » plantes agiffent fur les organes de la généra» tion. L'euphraife porte fur fa corolle une tache » noire, d'où l'on doit conclure qu'elle fournit un » excellent remède dans toutes les affections des » yeux.

» yeux. Le lézard a la couleur des ulcères malins » & des charbons, ce qui détermine également » l'efficacité dont il jouit. »

Il n'est pas étonnant que, d'après ces idées, Paracelse ait fixé le temps où l'on doit prescrire le gui de chêne dans l'épilepsie, & qu'il ait attaché autant d'importance à la fameuse *signature* des plantes. Cette doctrine n'étoit sans doute ni plus réelle ni plus fondée que la théorie des propriétés cardinales, des nuances & des degrés de qualités, de la déduction *à priori* de l'effet des médicamens, d'après le jargon des écoles galéniques. Mais ce qui la fit valoir, ce fut son mélange, son association avec un empirisme quelquefois téméraire, & l'impulsion qu'elle donna aux arts pharmaceutiques & chimiques d'après Sprengel.

« La réformation de Paracelse eut le grand » avantage de représenter la chimie comme un » art indispensable pour la préparation des médicamens. Les dégoûtantes décoctions & les inutiles sirops firent place aux teintures, aux essences & aux extraits. Paracelse dit expressément » que le véritable but est de préparer les arcanes, » & non de fabriquer de l'or. Il saisit cette occasion » pour déclamer contre les cuisiniers & les aubergistes, qui noient les meilleurs arcanes dans » les soupes, & en détruisent ainsi toutes les propriétés. On distingue surtout un passage remarquable, où il blâme l'usage de mélanger les » simples, parce que si toutes les maladies proviennent d'une altération de la température, il » suffit d'avoir recours à un seul moyen qui possède une température opposée. Lisez leurs herbiers, & vous les verrez attribuer mille & une » propriétés à chaque plante; mais lorsqu'il s'agit » de formuler, ils accumulent souvent jusqu'à » quarante ou cinquante simples contre une seule » maladie. On ne sauroit douter que leurs disciples n'en introduisent bientôt des centaines ou » des milliers dans la même recette; car cet » usage est tellement répandu aujourd'hui, qu'au » lieu de réunir, comme autrefois, six ou tout au » plus sept drogues, l'une pour le cœur, l'autre » pour le foie, &c...., & d'écrire ainsi de bonnes » formules, on apprit ensuite que trois fois trois » font neuf, & que six fois six font trente-six. Le » goût des multiplications devint si dominant, » qu'il est presqu'impossible de savoir à présent à » laquelle, de cette opération ou de l'addition, on » attache le plus d'importance. Nous leur pardonnerions encore ce défaut, s'ils eussent en même » temps fait usage de la soustraction & de la » division; car alors, ils eussent retranché tout ce » qui pouvoit être inutile. Maintenant, si on appliquoit l'addition & la multiplication aux humeurs du corps de l'homme, le monde entier » pourroit rassembler un trésor assez considérable » pour bâtir une église & y instituer des moines, » charger de chanter le *Requiem* pour la multiplication dans l'art des formules, & le *Te Deum* » *laudamus* pour la multiplication dans les humeurs. Je voudrois moi-même entrer comme » moine dans cette congrégation, pour expier » mes péchés à l'égard de la multiplication dans » les humeurs. Paracelse, au lieu de toutes ces » simples, cherche à obtenir de quelque chose la » quintessence, ou l'éther d'Aristote, qu'il croit » être le principe de leur action, & il décrit au » long la manière de l'extraire; mais il étoit peu » scrupuleux dans le choix des substances qu'il » employoit: le cœur de lièvre, les os de lièvre, » l'os du cœur d'un cerf, la nacre de perle, le » corail, & autres corps semblables, tels sont » ceux qui doivent fournir les quintessences propres à guérir les maladies les plus graves. »

Quoi qu'il en soit aujourd'hui de l'opinion admise sur Paracelse, dont les idées, au premier coup d'œil, appartiennent plutôt à l'histoire des erreurs de l'esprit humain qu'au tableau de ses progrès, il est évident, d'après cet aperçu, que son influence doit au moins être placée parmi les causes éloignées qui ont contribué à perfectionner & agrandir la matière médicale; & nous ajouterons à ce jugement, qui porte sur l'ensemble de cette influence, qu'on lui est redevable en particulier de plusieurs préparations qui ont conservé son nom, & de quelques autres très-efficaces, & jusqu'alors inconnues ou peu connues, telles que l'étain considéré comme vermifuge. Quant à son opinion sur la guérison des plaies, elle tient de trop près à la matière médicale, pour ne pas nous arrêter un instant. Suivant cet enthousiaste, la nature possède en elle-même une force d'accroissement & de réparation, qui la porte à tirer du corps le baume qui suffit pour la guérison, & ce baume de Paracelse est ce qu'il appeloit la *mumie*. Souvent, ajoute-t-il, « la mumie » provient de choses extérieures, comme des » herbes & des arbres, & il prend alors plus particulièrement le nom de *baume*. Si on applique » ce dernier sur une plaie, la nature le transforme » en *mumie* animale, & produit de cette manière » la cicatrisation. Les sucs visqueux qui se trouvent dans la terre, & les vapeurs qui s'exhalent » du feu, sont aussi des *mumies* & peuvent servir » aux mêmes usages. L'alchimie seule enseigne » les arcanes qui renferment la *mumie*, & celle-ci rend les emplâtres inutiles; car, dans tous » les cas, la nature rapproche parfaitement bien » les lèvres de la plaie. »

Paracelse, par l'impulsion qu'il donna aux esprits, avoit ouvert le chemin de la science & de la vérité, en se livrant à toutes les absurdes pratiques de la cabale & au plus absurde mysticisme. Plusieurs de ses partisans ne furent guère plus sages; & ce fut alors que l'on s'occupa avec plus de zèle que jamais, du petit monde & du grand monde, & de leurs harmoines, du microcosme & du macrocosme, &c. Parmi ces enthousiastes, à la vérité, les trois quarts au moins étoient Allemands,

de l'aveu de Sprengel, & appartenoient aux classes les moins éclairées de la société. Un des plus célèbres fut Thurneysser, qui, faisant de l'enthousiasme & du charlatanisme, dans une grande manière, & comme il convenoit à la cour où il fut admis, vendoit ou distribuoit ses arcanes sous le nom pompeux de *teinture d'or*, de *magister du soleil*, d'*or potable*. Le chanoine de Roskild, Severin de Ribes, n'eut pas moins de réputation; il définissoit la médecine, l'harmoine générale du monde entier, & qui s'attache le plus au développement du macrocosme & du microcosme.

Au commencement du dix-septième siècle, les rose-croix joignirent tout le fanatisme de la superstition & de la théosophie la plus exaltée, à l'esprit de secte ou de système, adoptèrent en grande partie les idées de Paracelse, & les ont conservées jusque dans les temps les plus modernes, en leur faisant subir d'ailleurs diverses modifications.

Les plus célèbres furent Oswald Croll, Valentin Weigel, Gutmann de Souabe, Scheunemann & Gramann. Ce dernier débitoit avec beaucoup de succès une panacée composée de vitriol blanc & de conserve de roses. Rien n'égaloit son mépris pour la philosophie païenne de Galien, ni les efforts qu'il fit pour transformer Hippocrate en médecin spagyrique.

Robert Fludd, en Angleterre, se plaça aussi au premier rang parmi les rose-croix, mais en s'attachant à des idées qui tiennent davantage aux systèmes de Van-Helmont qu'à l'absurde théorie de Paracelse.

Un peu plus tard, des hommes plus éclairés, plus sages, sans adopter les rêveries cabalistiques & astrologiques de Paracelse, s'attachèrent à l'emploi, au perfectionnement des préparations chimiques avec plus ou moins de respect pour Galien, dont quelques-uns essayèrent même de concilier les idées avec ce commencement & ce premier progrès de la physique particulière; tels furent principalement Libavius, l'antagoniste aussi courageux que redoutable du rose-croix Oswald Croll de Hesse, Gonthier d'Andernach, les deux Zwinger, & Conrard Gessner lui-même. En vain les galénistes les plus inébranlables, praticiens timides pour la plupart, tout-à-fait étrangers à la connoissance d'un grand nombre de procédés empiriques, répétoient comme en cœur, dit Bordeu:

« Nous suivons Hippocrate & Galien; nous » sommes leurs enfans, leurs disciples, &c...., » même les nouveaux dogmatistes, tels que Chirac » & les autres iatro-mathématiciens les plus cé- » lèbres, sources de la faveur des novateurs dans » le mouvement secret du cœur humain, qui de- » sire les choses merveilleuses ou impossibles.

» La panacée universelle, dit un écrivain dont » nous avons tant de plaisir à employer le langage » & à rappeler les idées; la panacée universelle, » ou le remède qui guérit tous les maux possibles, » est un friand morceau, après lequel bien des » têtes courent, comme après la pierre philoso- » phale: autrefois c'étoit tête levée, aujourd'hui » on se cache; mais on poursuit sourdement son » objet. »

Ils se montrèrent assez tard en Italie parmi les savans & les médecins, si on en excepte le chirurgien Jean-Baptiste Zapata, dont l'ouvrage contient l'indication la plus anciennement connue du procédé pour préparer l'esprit de romarin (1).

L'Italien Bovius, qui prit souvent le nom de son ange gardien *Zéphiriel*, doit plutôt être regardé comme un rose-croix ou comme un charlatan vulgaire, que comme un véritable médecin. « Il avoit donné le titre d'Hercule à sa panacée, » préparation bizarre d'or, d'argent, de mer- » cure & de fer, dissous l'un après l'autre dans » l'eau régale, avec laquelle il guérit la syphilis, » la peste & les fièvres malignes. Il vante aussi » beaucoup l'antimoine, & prescrit, comme Car- » richter, de ne cueillir les plantes que sous cer- » taines constellations. Le mercure précipité & » le vitriol romain sont ses remèdes favoris; le » dernier lui sert à exciter le vomissement. Ce » charlatan emploie également l'or potable, dont » la demi-once coûtoit alors 50 fr. en Allemagne, » & nous assure avoir guéri sept mille malades. » Quelquefois on rencontre de bonnes remarques » dans ses ouvrages, que Haller appelle *insanientis* » *opuscula*: telles sont celles qui concernent les » qualités nuisibles du vernis des poteries, & les » dangers des fumigations avec le cinabre dans » la syphilis. Bovius enseigne à préparer un ex- » trait fort actif avec l'ellébore, & guérit les rhu- » matismes par les frictions & les sudorifiques (2). »

La nouvelle doctrine fut mieux accueillie en France; & sans parler de quelques hommes assez obscurs, tels que Leo Suavius, Guillaume Arragos de Toulouse, de la Rivière, médecin de Henri IV, & Aubry de Trecourt, qui s'attacha principalement à la doctrine des signatures des plantes, nous trouvons, au premier rang des novateurs, Joseph Duchesne, seigneur d'Armagnac, seigneur de Morancé, de Lizeroble & de la Violette, dont les biographes ont fait modestement Quercetanus, & qui fut aussi médecin de Henri IV.

Il admit la grande chimère alchimique, la transmutation des métaux, & l'idée déjà émise que les maladies proviennent de semences comme les végétaux, & que, comme Dieu est formé de trois substances, les corps sont composés de trois principes, les sels du soufre solide & volatil, le salpêtre & le sel mercuriel.

« Celui qui possède le sel général peut facile- » ment produire l'or philosophique, & tirer l'or » potable des trois règnes de la nature. Pour prou-

(1) *Voyez* Beckmann, *Histoire des Découvertes*, tom. II, chap. III, pag. 453.

(2) Sprengel, *Op. cit.*, tom. III, pag. 369.

» ver la possibilité de cette transmutation, il cite » une expérience alléguée si souvent depuis lui, » & que quelques théologiens même ont employée » pour prouver la résurrection des morts ; c'est la » faculté qu'ont les plantes de renaître de leurs » cendres. La comparaison du macrocosme avec » le microcosme lui sert pour expliquer la plupart des phénomènes pathologiques ; il attribue » l'épilepsie & l'apoplexie à l'éclair. Cependant il » ne rejette pas absolument les humeurs élémen- » taires de Galien ; seulement il les concilie avec » les principes spagyriques. Sa théorie de la ma- » tière médicale repose sur les signatures, dont il » abuse à un tel point, qu'il croit l'individu » mâle d'une plante plus convenable aux hommes, » & l'individu femelle plus propre pour les fem- » mes. La pivoine a de l'analogie avec la tête, & » l'aigrette de folioles rouges, qui, comme les » capsules blanches de ce végétal, offre en quel- » que sorte le simulacre de l'éclair par lequel » l'épilepsie occasionne tous ses accidens ; aussi les » semences de la pivoine sont-elles un excellent » moyen contre cette affection. Il accorde à l'a- » cide sulfurique une force magnétique qui a le » pouvoir de guérir l'épilepsie, recommande le » *magisterium cranii humanis*, & vante beau- » coup l'antimoine. Son eau d'hirondelle, spéci- » fique contre l'épilepsie, donne une preuve de » son empirisme superstitieux, quoiqu'il rejette » les caractères & les paroles magiques. Sa Phar- » macopée renferme un recueil fort incomplet des » préparations galéniques & paracelsiques (1). »

Ce fut alors que parut la violente attaque de Riolan, dont nous avons parlé, & qui conduisit à mettre en vigueur l'arrêt qui avoit été lancé contre les médicamens spagyriques.

Duchesne fut obligé de soutenir une autre dispute non moins sérieuse, mais plus plaisante, relativement à l'origine & à la transmutation des métaux.

Turquet de Mayerne, dont nous avons rappelé la persécution, eut des idées beaucoup plus saines, une pratique bien mieux raisonnée que celle du seigneur de Morancé.

Paul Reneaulme de Blois, qui suivit la même conduite, publia de bonnes observations, dans le dessein de prouver que l'on pourroit guérir plusieurs maladies graves en joignant les remèdes chimiques aux préceptes de Galien (2).

Un événement qui produisit une grande sensation, contribua beaucoup en France au succès de l'antimoine, &, par suite, aux succès des remèdes chimiques.

Louis XIV, au milieu de ses premiers triomphes, tomba gravement malade à Calais ; & déjà les courtisans s'occupoient de son frère Monsieur, & déjà se formoit dans Paris une cabale assez hardie pour écrire contre Mazarin : n empirique arrêta ces intrigues & la maladie du Roi, avec du vin émétique, que les médecins de la cour regardoient comme un poison (1).

D'une autre part, l'établissement d'une commission royale, chargée d'examiner & de faire connoître les remèdes empiriques les plus convenables ou les plus utiles, servit beaucoup, en France, à la ruine du galénisme & du crédit des anciennes Facultés, dont l'esprit avoit toujours été si opposé à toute espèce de progrès & de découvertes.

Dans le même temps, & par suite de l'effervescence des esprits qui avoient provoqué cette grande révolution, on ne se borna pas à faire usage, d'après les règles d'un empirisme rationnel, des différentes préparations que les tentatives des alchimistes & les premiers essais de la chimie avoient fait rencontrer : ces découvertes, d'une part, & les conséquences générales que l'on crut pouvoir en déduire, &, d'une autre part, l'impulsion donnée à la physique expérimentale en Italie, mais surtout les travaux de Galilée & de l'Académie del Cimento, les expériences de Sanctorius, la philosophie de Descartes, & la découverte de la circulation, entraînèrent les esprits vers un nouveau dogmatisme, qui se trouva insensiblement substitué à la théorie de Galien.

Ce nouveau dogmatisme donna lieu à deux sectes ou écoles principales ; savoir, l'école chimique qui domina généralement dans le dix-septième siècle, & l'école iatro-mathématique, dont le règne s'étendit très-avant dans le dix-huitième siècle, & qui compta, parmi ses chefs & ses principaux partisans, Borelli & Bellini, en Italie ; Claude Perrault, Dodart, Quesnay, Sauvages, Chirac, en France ; Boerhaave, Keill, &c...., dans le nord de l'Europe.

François Sylvius Deleboe est regardé généralement comme le fondateur de l'école chimique. Sa matière médicale, déduite *à priori* de l'hypothèse la plus frivole, étoit généralement très-active. On lui attribue, & à ses partisans, l'usage le plus intempestif, & l'abus le plus dangereux des purgatifs dans les maladies aiguës, l'emploi fréquent des absorbans, des neutralisans, enfin l'idée de ne voir dans le corps humain, pendant presque toutes les maladies, que des élémens fermentescibles, & des acrimonies acides ou alcalines, que l'on doit corriger par les qualités contraires des médicamens ; explications véritablement communes & vulgaires, que la saine physiologie & la bonne médecine pratique ont fait apprécier à leur juste valeur, mais dont la trace s'est conservée dans certaines explications populaires, & que l'on

(1) Sprengel, *Op. cit.*, pag. 373.

(2) *Renealmi ex curationibus observationes, quibus videre est, morbos citò, tutò, & jucundè posse debellari si galenicis præceptis chimica remedia veniant subsidio*, in-8°. Paris, 1606.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

retrouveroit encore aujourd'hui dans la bouche & dans les écrits de certains médecins d'un ordre inférieur, qui n'appartiennent guère que par la date de leur naissance au siècle où ils ont vécu, & dans lequel on est étonné de les rencontrer.

Du reste, ce n'étoit pas seulement les humeurs les plus évidemment corporelles, telles que la lymphe, le sang, & les liquides sécretés par les différens organes, qui pouvoient ainsi présenter des acrimonies morbides; les esprits vitaux participoient aussi à ces opérations, & pouvoient être trop effervescens, trop aqueux; d'où les différentes espèces de maladies nerveuses, ayant toujours pour origine les vapeurs acides ou alcalines, qui offusquent les esprits vitaux.

Les médicamens que cette classe de médecins employoit le plus souvent, & dans les vues d'une pathologie toute humorale, modifiés sans doute par quelques aperçus pratiques, étoient la poudre d'algarot, l'esprit de corne de cerf, l'esprit volatil d'ambre jaune, les bézoards entièrement abandonnés, une très-bonne préparation qui a été conservée (l'esprit aromatique huileux de Sylvius).

Weidel, Ettmuller, Dolœus, se placèrent en Allemagne au premier rang parmi les partisans de Sylvius.

Barbeyrac en France, & Vieussens, ainsi que Nicolas de Blegny, fondateurs, en 1691, d'une académie chemiatrique, adoptèrent les mêmes idées; enfin, la doctrine chemiatrique reparut avec de nouvelles modifications lorsque la chimie, ayant tout-à-coup été portée à un haut degré de progrès, quelques médecins voulurent en faire de nouveau, des applications prématurées à la physiologie, & fonder sur ces bases, une nouvelle pathologie & une nouvelle thérapeutique : ce qui fut plus particulièrement essayé en France par M. Baumes & par Fourcroy, le seul grand chimiste de cette nation, il faut l'avouer, à qui on puisse reprocher cette espèce d'*invasion*, que la saine philosophie désavoue, du moins dans l'état présent des connoissances, & sans rien préjuger sur ce qui pourra être fait dans le même genre à une époque beaucoup plus avancée de l'esprit humain (1).

On voit, par ce rapide exposé, comment les idées nouvelles & l'espèce de révolution qui commença à s'opérer dans la médecine pendant le seizième siècle, changèrent nécessairement l'état de la matière médicale.

(1) Les explications dans le goût de l'école iatro-mathématique, & dans la vue de cette philosophie corpusculaire que Boerhaave avoit si fortement accréditée, se conservèrent aussi très-long-temps, surtout dans les ouvrages de matière médicale. « Elles ne sont pas encore abandonnées » de nos jours, disoit Cullen dans la seconde moitié du » dix-huitième siècle, car M. Navier, auteur mort depuis » peu, & M. de Fourcroy qui vit encore, ont continué à » expliquer l'action du mercure par sa gravité spécifique. » (Cullen, *Histoire de la Matière médicale*, pag. 31.)

Dès l'année 1601, un pharmacien d'Augsbourg, Georges Melich, fit entrer dans sa pharmacie les remèdes chimiques les plus efficaces & les mieux éprouvés (1).

Ces médicamens, inconnus pour la plupart aux Anciens, n'appartenoient plus seulement aux substances végétales ou animales; c'étoient pour la plupart des sels, des acides, des alcalis, des métaux, en un mot, les substances les plus actives & les plus énergiques de la nature.

Lorsque la chimie, dégagée de son association avec les superstitions astrologiques & alchimiques, & lorsque ceux qui la cultivoient furent arrivés à l'idée de rapporter dans une première théorie un assez grand nombre de phénomènes au principe acide & au principe alcalin, on s'empressa d'appliquer cette hypothèse à la matière médicale, ce qui conduisit à faire l'analyse chimique d'un assez grand nombre de médicamens; essai qui fut tenté pour la première fois d'une manière un peu régulière, au nom & sous la garantie de l'Académie des Sciences.

Cette analyse, exécutée d'abord par le feu, ne donna aucun résultat positif, & l'on reconnut bientôt son insuffisance. On lui substitua l'analyse par la voie humide & par les réactifs; travail dont les conséquences, sans faire connoître d'une manière positive les vertus des médicamens, contribua toutefois aux progrès de la pharmacie.

Placés dans ces circonstances, adoptant une philosophie corpusculaire d'après Descartes, ou des applications prématurées de la chimie à la médecine, les auteurs du plus grand nombre des traités de matière médicale n'ont guère acquis de droit à la confiance & à l'estime des praticiens avant la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ainsi Tragus, qui écrivoit dans le seizième, mérite peu les éloges que Geoffroy lui a donnés. Schroeder, qui a joui d'une si grande réputation, est bien moins recommandable, suivant Cullen, par un mérite particulier que par l'autorité dont il a joui pend nt plus d'un siècle, & par l'idée de réunir dans un seul Traité la pharmacie galénique & la pharmacie chimique (2); ouvrage qu'il est impossible de parcourir, ainsi que l'alchimie du même auteur, sans voir avec surprise combien le nombre des nouvelles préparations médicales s'étoit augmenté dans le cours d'un siècle.

Jean Bauhin, si recommandable comme botaniste, manque constamment de critique & d'esprit d'observation, dans tout ce qu'il a écrit sur les propriétés des plantes qui font partie de la matière médicale.

Chomel mérite bien plus d'être consulté; quoiqu'élève de Tournefort, il n'explique point les propriétés des végétaux, d'après des données incomplètes de chimie, évitant avec le même soin

(1) Vid. *Dispensatorium medicum*, in-12. Francfort, 1601.
(2) *Pharmacopæia medico-chimica*, 1646.

de rappeler les qualités cardinales de Galien (1). Cependant il manque presqu'autant de critique que les précédens ; & lorsqu'il parle d'après ses observations, on regrette qu'il n'ait point montré assez de discernement, & qu'il soit entièrement étranger à ce doute philosophique, la première qualité dans un auteur, lorsqu'il indique les effets ultérieurs & curatifs des médicamens.

Ce jugement porté sur Chomel, peut s'appliquer à Geoffroy, & plus encore à Lieutaud, dont l'ouvrage est moins un traité de matière médicale, que le recueil informe des notions populaires les plus erronées, sur la nature & les effets des médicamens : compilation justement abandonnée aujourd'hui.

Venel, qui vivoit à la même époque, a montré beaucoup plus de discernement, de critique, dans le traité qu'il avoit composé pour ses leçons, & qui n'a été publié qu'après sa mort, par Carrère, qui l'enrichit de quelques notes.

Les auteurs les plus recommandables, & qu'il ne faut pas confondre avec la foule de ces écrivains qui ont roulé dans un même cercle d'erreurs & de fausses vues concernant la matière médicale, sont ceux qui, à l'exemple de Gessner, ont essayé de confirmer par des expériences judicieuses, les effets directs & positifs des principaux médicamens.

L'ouvrage de Cartheuser, qui n'est pas écrit dans cet esprit, est justement estimé par la manière dont les détails chimiques dans lesquels l'auteur est entré, rattachent ce travail aux progrès de la pharmacie.

Plusieurs autres écrits sur la matière médicale, publiés avant celui de Cullen, ont servi la science, sous un autre rapport, & par l'heureux emploi que les auteurs ont su faire d'une connoissance très-étendue dans les sciences naturelles.

L'*Apparatus medicaminum* de Murray appartient à cette classe, & mérite d'autant plus d'être consulté, que l'auteur a distribué les plantes employées en médecine, suivant les ordres naturels indiqués par les botanistes, idée que Camerarius paroît avoir eue le premier (2), & qui fut ensuite adoptée par Gmelin (3), le grand Linné (4), & plus récemment par M de Jussieu, dans un Mémoire qui a été communiqué à la Société royale de Médecine (5).

Bergius, qui a suivi la même marche, a eu le mérite particulier (mérite qui n'a pas été égalé depuis) de ne pas se borner au rapport botanique, mais d'y joindre une description détaillée, & pour toutes les parties de chaque plante, des formes, des caractères, en un mot, de tous les signes qui les distinguent dans les différens états, & d'après lesquels le pharmacien & les praticiens peuvent les reconnoître, non-seulement dans leur ensemble, dans le vaste tableau de la nature, mais dans chacune de leurs portions séparées, rassemblées de toutes parts & tenues en réserve pour servir continuellement aux besoins de la société.

(1) L'ouvrage de Chomel a paru sous le titre d'*Histoire des Plantes usuelles*, d'abord en 1712.

(2) *De Convenientiâ plantarum in fructificatione & viribus*. L. 1695.

(3) *Botanica & Chimia ad medicina mapplicata*, 1775.

(4) Vide *Amœn. acad.*, vol. V, pag. 148 ; une excellente dissertation sur les propriétés des plantes.

(5) *Mémoire de la Société royale de Médecine*, 1786, pag. 188.

Quatrième époque.

Matière médicale pratique & physiologique.

Dans la période que nous venons de parcourir, la matière médicale, enlevée aux galénistes d'abord par les spagyriques, & ensuite par les nouveaux dogmatistes, qui se disputèrent les théories de la médecine, dans le dix-septième siècle & la première moitié du dix-huitième, n'avoit pas seulement changé de formes, dans sa théorie ; elle s'étoit en même temps enrichie d'une part, au moyen des nouvelles préparations chimiques, & d'un grand nombre de médicamens empiriques ; & d'une autre part, au moyen des sciences naturelles, auxquelles les progrès de la navigation & les grands voyages qui se succédèrent presque sans interruption depuis la fin du quinzième siècle, ouvrirent des contrées immenses entièrement inconnues aux Anciens.

La pharmacie, assez restreinte jusqu'à cette époque, étoit devenue un art nouveau, un art très-étendu, très-important dans la société, & l'on sentit même plus que jamais la nécessité d'en surveiller l'enseignement, l'exercice, ce qui fit publier plus particulièrement en France, à des époques plus ou moins rapprochées, & à l'imitation des Arabes, un *dispensaire* ou recueil officiel de formules, sous le titre de *Code pharmaceutique* (*Codex pharmaceuticus*).

Du reste, le commencement & la fin de cette même période présentent des différences bien tranchées, & ce ne fut véritablement que dans la seconde moitié du 18e. siècle, qui offrit à l'histoire des connoissances humaines, des progrès réels dans la matière médicale, tels que l'application de l'esprit philosophique à cette partie de la médecine, pour apprécier à leur juste valeur un grand nombre de médicamens, en simplifier l'usage ou la préparation, & tirer de la *chimie* des données & des lumières suffisantes pour rejeter comme inutiles ou comme nuisibles, cette foule de compositions & de recettes populaires, qui remontoient jusqu'à l'enfance de l'art, & dont Cullen voyoit à regret que l'on eût encore conservé un si grand nombre dans la Pharmacopée de Wittemberg, & l'avant-dernière édition de la Pharmacopée de Paris.

Dans la période qui se rapporte à notre qua-

trième époque, la matière médicale s'enrichit d'un assez grand nombre de médicamens, & subit dans sa forme, dans sa partie dogmatique, des changemens naturellement amenés par les progrès toujours croissans de l'esprit d'observation & de la physiologie expérimentale.

La chimie, dont les procédés continuèrent de se perfectionner si rapidement, tandis que ses nombreuses tentatives enrichissoient continuellement la physique particulière d'un grand nombre de faits & d'observations, exerça de plus en plus son influence sur les progrès de la matière médicale & de la pharmacie.

Ainsi on apprit par elle à juger d'après une saine critique tout ce qu'il falloit penser des vaines promesses & des compositions monstrueuses de la pharmacie, des bézoards & des perles tant vantées par les spagyriques, de leurs pierres gemmes, du bol d'Arménie, de la terre sigillée, dont Boerhaave & Frédéric Hoffmann avoient déjà fait sentir l'inutilité & l'insuffisance. Ce dernier, que tant de travaux recommandent à l'estime de la postérité, proposa de substituer à ces substances inertes & insolubles, la magnésie calcinée, dont il fit connoître, par l'observation, les différens usages.

Des expériences moins positives & plus éloignées, dans leur but, de la réalité des faits & de la nature des choses, furent tentées avec l'eau de chaux & la potasse, pour la dissolution des calculs dans la vessie, essais auxquels plusieurs hommes éclairés, mais principalement Etienne Halle & Robert White, attachèrent une grande importance.

Dans la même période, & toujours sous l'influence des progrès de la chimie, on employa d'une manière plus rationnelle, & avec de nouveaux avantages, l'ammoniaque & ses différentes préparations (l'eau de Luce), les acides minéraux, le gaz acide carbonique (gaz sylvestre de Van-Helmont), sous différentes formes, &c..... Mais celle des améliorations, dont la matière médicale s'enrichit, en particulier, à l'époque qui nous occupe, eut pour objet la préparation & l'emploi du mercure.

« Pendant le cours presqu'entier du dix-septième siècle, dit Sprengel, on employa de très-mauvaises préparations mercurielles, telles que le turbith minéral, le précipité blanc, le précipité rouge, l'éthiops minéral à l'intérieur, & l'onguent mercuriel à l'extérieur. On étoit intimement persuadé que les maladies vénériennes ne sauroient être guéries sans salivation, opinion que Thomas Sydenham, entr'autres, avança d'une manière très-précise. Le défaut de préparations convenables, & l'ignorance des règles à observer dans l'emploi du mercure, inspirèrent contre ce médicament une défiance qui détermina à recourir à la décoction de gaïac, de salsepareille & d'autres végétaux semblables. Frédéric Hoffmann & Boerhaave eux-mêmes, quoiqu'ils préférassent le mercure, croyoient cependant la salivation nécessaire, & Boerhaave soumettoit en outre ses malades à un régime propre à diminuer leurs forces & leur embonpoint.

» J. L. Hahnemann est le premier qui rejeta le cinabre, préparation mercurielle autrefois fort usitée, & le premier qui fasse mention du sublimé corrosif, quoiqu'il ne s'en servit pas lui-même sans mélange. Richard Wisemann, ensuite Daniel Turner, en 1717, le donna, dissous dans de l'eau-de-vie, & vers la même époque, il fut employé sous cette forme dans le Palatinat, d'après les conseils de Brunner. Les éloges que Gérard Van-Swieten donna à ce médicament, lui procurèrent une célébrité extraordinaire. Conformément aux ordres de ce praticien, on fut obligé de s'en servir dans toutes les armées autrichiennes, pour le traitement des maladies vénériennes; mais Brambilla dit que les chirurgiens militaires, convaincus de son incertitude & des dangers qu'il entraîne presque toujours, avoient secrètement recours au mercure doux, pendant qu'ils prodiguoient les louanges les plus outrées au remède prescrit par le gouvernement. Maximilien Locher, qui assure avoir, dans l'espace de huit ans, guéri radicalement 4880 malades, n'est, suivant le même écrivain, qu'un méprisable flatteur, dont toutes les observations sont les fruits de l'imagination; & Antoine de Stoerk soutenoit avec raison que la consomption est la suite ordinaire de l'administration de ce remède à fortes doses. Cependant, Pringle réussit aussi à introduire l'usage de la liqueur de Van-Swieten dans les hôpitaux militaires de l'Angleterre, & les médecins de l'armée anglaise en rendirent un compte favorable. Ch. L. Hoffmann recommanda même le sublimé corrosif sous forme de pilules, & ce mauvais mode d'administration trouva quelques apologistes. Enfin, l'expérience prononça sur la véritable valeur de ce médicament, & les observations de J. Gardiner, Thomas Gataker, Geo. Henermann & d'André Duncan, convainquirent parfaitement le public de l'incertitude & du danger de cette préparation mercurielle.

» J. Nic. Pechlin & François Chicoyneau furent les premiers qui firent connoître les dangers de la salivation mercurielle, & Jacques Grainger, ainsi que Nil Rosen de Rosenstein, prouvèrent qu'elle n'est point du tout nécessaire pour guérir les maladies vénériennes. P. Desault, dans la vue de l'éviter, proposa assez peu habilement la méthode dérivative, qui consiste à allier l'usage des frictions mercurielles avec celui des moyens laxatifs. Henri Haguenot conseilla une méthode bien plus convenable, qui fut nommée *méthode de Montpellier* ou d'*extinction*. Il cherchoit en effet à agir sur la peau & à fortifier ses malades, en commen-

» çant par leur faire prendre des bains. Il éloi-
» gnoit les frictions les unes des autres, & pref-
» crivoit un régime fortifiant. Thomas Goulard
» fut un des principaux défenseurs de cette mé-
» thode. »

Dans la même période, les médecins essayèrent l'emploi du phosphore, de l'arsenic à l'extérieur & à l'intérieur, de l'oxide blanc de bismuth, déjà employé par les alchimistes dans le dix-septième siècle, de l'oxide de zinc, qui passa alors des mains des charlatans dans les pharmacies régulières, de l'étain, antérieurement proposé par Paracelse comme anti-vermineux, de l'acétate de plomb, & de plusieurs préparations du même métal, étendues & perfectionnées par Goulard.

On donna en même temps une nouvelle attention aux préparations d'antimoine.

« Suivant Sprengel, au dix-septième siècle on
» ne possédoit guère que l'antimoine cru, le beurre
» d'antimoine, le verre d'antimoine & différentes
» autres mauvaises préparations. Adrien Mynsicht
» découvrit l'émétique au commencement de cette
» période, & déjà il le composoit avec le safran
» antimonial & la crême de tartre. Ce mode de
» préparation fut aussi celui qui demeura le plus
» usité, quoique la pharmacie de Suède ait en-
» seigné, d'après les conseils de Bergmann, à
» composer le médicament avec la poudre d'al-
» garot. »

Les substances tirées du règne végétal, dont la matière médicale s'enrichit dans la même période, furent très-nombreuses, & la connoissance, l'usage de plusieurs doivent être reconnus comme des découvertes aussi réelles qu'elles étoient importantes. Nous placerons au premier rang les différentes espèces de quinquina, essayé pour la première fois en faveur des Européens en 1638, & répandu ensuite avec beaucoup de résistance de la part des médecins se disant galénistes, des orthodoxes, & de la part des protestans, qui, sachant que la connoissance du nouveau médicament étoit principalement due aux Jésuites, lui appliquèrent le vers de Virgile :

Timeo Danaos etiam dona ferentes.

Un sieur Chifflet, l'apothicaire Bartram, & Félix Plempius, personnages qui sont aujourd'hui très-ignorés, s'agitèrent alors & firent quelque bruit, malgré l'insuffisance & le ridicule de leur opposition. Louis XIV, à qui il étoit réservé d'être le sujet des grandes expériences médicales tentées sous son règne, prit avec succès la poudre de quinquina que lui avoit apportée le cardinal de Lugo, & fit acheter plus tard, contre l'avis de d'Aquin, premier médecin, le spécifique de Talbor, qui n'étoit rien autre chose que du kina combiné à une petite quantité d'opium, & dont l'auteur, quoique rangé parmi les médicastres, n'en eut pas moins le mérite de perfectionner la préparation & l'usage du nouveau médicament; ce qui fut fait d'une manière bien plus réelle & plus importante par Sydenham, Torti, Werlhoff, &c., &c., qui mirent le complément à la découverte de cette substance, en reconnoissant par la voie de l'observation la véritable manière d'en faire usage.

Du reste, on fut aussi déterminé à employer avec plus ou moins de succès le quinquina contre plusieurs maladies différentes, dans les fièvres intermittentes, par exemple, la goutte (1), les scrophules (2), le rachitisme (3), certaines phthisies catarrhales (4), certaines névroses (5), & plus tard, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, on introduisit dans la matière médicale de nouvelles espèces de quinquina, le quinquina rouge & le quinquina dit *piton*, apporté en 1777, en France.

Les différentes préparations du quinquina, que d'abord on n'avoit donné qu'en poudre, le vin, la teinture, les extraits, les macérations, l'idée de l'employer à l'extérieur, en lavement, peuvent aussi être regardées comme des découvertes de détail, qui méritent d'être rappelées dans l'histoire de la matière médicale.

L'un des médicamens les plus anciennement employés, l'opium, devint de plus en plus en usage; & à mesure que la saine physiologie fit des progrès, on eut des idées plus exactes sur le mode d'administration & la manière d'agir de cette substance médicamenteuse.

Les spagyriques, & même les disciples de Van-Helmont, avoient déjà commencé à lui accorder un nouveau degré d'importance. Ettmuller, en particulier, reconnut ses propriétés excitantes, & l'employa en conséquence dans plusieurs affections atoniques & avec succès.

D'autres médecins, mais surtout Thomas Sydenham, Hoffmann, Morton, étendirent & varièrent de plus en plus l'usage & les préparations opiacées. L'enthousiasme du premier à ce sujet mérite sans doute d'être remarqué dans cette courte notice.
« Je ne puis, dit le célèbre Anglais, m'empêcher
» de féliciter le genre humain de ce que le Tout-
» Puissant lui a fait présent, pour la consolation
» & le bonheur de l'humanité, de l'opium, qui
» convient dans un plus grand nombre de mala-
» dies qu'aucun autre, & qui les surpasse tous en
» efficacité. Sans lui, l'art de guérir cesseroit
» d'exister, & avec lui un médecin habile est dans
» le cas d'opérer des cures qu'on seroit tenté de

(1) Par Sydenham.

(2) Fothergill. *V. Medical facts*, vol. I, pag. 303, & vol. II, pag. 265.

(3) Rosen de Rosenstein, &c.

(4) De Haën, Haller.

(5) Macbride dans l'hystérie, Murray dans la coqueluche, &c.

» regarder comme autant de miracles. C'est le plus » puissant des cardiaques, & presque le seul qu'on » trouve dans la nature. » (Sprengel, tom. V, pag. 455.)

Un peu plus tard, Vallisneri eut l'idée à laquelle on est revenu plus récemment, que l'opium, donné à doses assez fortes, pouvoit prévenir le développement de certaines fièvres bilieuses. Enfin, plus on fit usage de l'opium, & plus se formèrent différentes opinions pour en varier les applications & les combinaisons, dans le traitement de maladies fort différentes les unes des autres; dans le traitement de certaines inflammations, avec irritation spasmodique, par exemple (1), de certaines inflammations asténiques, en l'unissant au mercure doux (2), de quelques gangrènes séniles (3).

L'association de l'opium avec le quinquina, dont l'empirique Talbot paroît avoir eu le premier l'idée, fut perfectionnée dans la suite, & mériteroit de faire époque dans l'histoire de la matière médicale.

Un autre médicament tout-à-fait inconnu aux Anciens, dont Pison a fait mention le premier, vers le milieu du dix-septième siècle, amena des changemens assez considérables dans les méthodes curatives.

Le remède secret d'Helvétius contre la dyssenterie devoit tout son effet à cette substance, & fut acheté vingt-quatre mille francs par Louis XIV: on le connut beaucoup mieux dans la suite, & ne se bornant pas à l'employer dans le traitement de la dyssenterie, & à grande dose, on étendit son usage à différentes doses, & sous différentes formes, dans le traitement d'un assez grand nombre de maladies.

Parmi les substances médicamenteuses nouvellement employées dans le même temps, & qui, malgré leur utilité, n'eurent pas le même degré d'importance, se trouvent l'arnica, la valériane officinale, la ciguë, & plusieurs autres plantes narcotiques, mais principalement la belladone, la jusquiame, l'aconit, la colchique d'automne, l'eau distillée de laurier-cerise, la digitale, la gomme kino, la racine du polygala seneca, le lichen d'Islande, une foule de préparations anthelmintiques, qui sont loin d'ailleurs de mériter le degré de confiance que quelques médecins ont voulu leur accorder.

Des circonstances fortuites, des hasards plus ou moins heureux, les déductions plus ou moins exactes d'un empirisme rationnel, & assez souvent des tentatives exécutées dans l'intérêt ou sous l'influence de certaines théories, firent découvrir à l'époque qui nous occupe, comme dans les époques antérieures, la plupart des médicamens que nous venons d'indiquer, & qui, pour la plupart, ont continué de faire partie de la matière médicale.

Dans le cours de la même époque, & en l'étendant jusqu'à l'état présent des connoissances, plusieurs médicamens nouveaux ont été découverts & essayés, avec les mêmes motifs, & dans les mêmes occurrences; quelques-uns remontent à une source plus élevée, & ont été déterminés *à priori*, soit d'après & sous l'influence des progrès de la chimie ou de la botanique, soit & d'une manière encore plus rationnelle, d'après des données positives de physiologie & de pathologie.

On doit rattacher à cette origine toute dogmatique, l'idée d'imiter certaines eaux minérales, déjà saisie par Bacon, & réalisée avec de grands avantages dans le bel établissement de MM. Paul & Triayre, à Paris; l'emploi des bains de vapeurs sèches ou humides plus ou moins excitans, d'après des notions exactes sur les fonctions de la peau; &, presque dans le même temps, d'après une connoissance détaillée de l'absorption, l'administration de certains médicamens par la peau en frictions, ou en applications; celle de la glace sur la tête dans les fièvres ataxiques, la préparation d'un grand nombre d'extraits végétaux, de sels à base terreuse ou métallique; enfin, & dans certaines circonstances difficiles, l'extension presque illimitée de la matière médicale, en substituant d'après les affinités végétales, à certaines plantes exotiques, très-rares ou très-chères, les plantes indigènes qui s'en rapprochent le plus par leurs propriétés.

Ce dernier moyen de découvertes, en matière médicale, a surtout été mis en usage avec un grand succès tout récemment, & c'est d'après cette idée que l'extrait alcoolique de noix vomique fut proposé pour remplacer le poison préparé par les sauvages avec l'*upas tienté*, plante de la famille des Hutzecas, comme les noix vomiques, dans une suite de recherches sur les animaux: aperçu qui fut si complétement justifié par l'expérience.

Comme une vérité trouvée en fait presque toujours trouver de nouvelles, ou plutôt comme un instrument nouveau ouvre presque toujours une nouvelle carrière de découvertes, cette connoissance de l'analogie & presque de l'identité du poison de l'upas tienté & de l'extrait de noix vomique, ne tarda point à fournir un moyen suffisant d'exécution pour l'essai de ces terribles poisons, dans le traitement de certaines paralysies, par une déduction *à priori* de ce que l'on avoit observé dans leur manière d'agir, pour donner la mort d'une manière si rapide & si prompte, en concentrant toute l'énergie de leur effet sur la moëlle épinière.

Il seroit bien inutile de faire observer qu'au milieu de cette foule d'essais, d'efforts, de découvertes pour enrichir & agrandir la matière médicale,

(1) Sarcône, *Histoire des Épidémies de Naples*.
(2) Robert Hamilton, *Comment. d'Edimb.*, tom. IX, pag. 1.
(3) Pott, *Œuvres de chirurgie*.

dicale, en varier, en multiplier les inſtrumens, les matériaux & les applications, la pharmacie a dû ſe perfectionner, s'étendre, & devenir un des arts chimiques les plus conſidérables, celui de tous peut-être qui, par l'importance & le nombre de ſes procédés, tient de plus près aux ſciences naturelles, non-ſeulement dans ſes progrès & ſa partie documentale la plus élevée, mais en outre dans les moindres détails de ſes opérations.

Ce perfectionnement de la pharmacie fut réaliſé, du moins en France, & ſurtout à Paris, où il eſt exercé avec une étendue de connoiſſances & une habileté manuelle également remarquables.

L'enſeignement & les traités de matière médicale n'ont pas fait, malheureuſement, les mêmes progrès, & ce n'eſt pas montrer trop de ſévérité, que d'avancer que, ſi on en excepte Cullen, on ne trouve pas, avant la fondation des nouvelles écoles de médecine en France, un ſeul traité dont l'auteur ſe ſoit montré dans la direction d'eſprit néceſſaire, pour écrire convenablement ſur la matière médicale; ce qui, du reſte, ne ſera peut-être ſuſceptible d'une entière exécution, que lorſque la phyſiologie, étant encore plus avancée, pourra fournir un plus grand nombre de données, pour apprécier dans le détail de ſes effets, l'action primitive & réelle des médicamens, indépendamment de toute autre action ultérieure ou curative, & ſi ſouvent incertaine.

Les idées d'Hoffmann & de Stahl, la doctrine de l'irritabilité, mettoient ſur cette voie, mais n'offroient pas un nombre ſuffiſant de données pour y marcher convenablement, & procéder à la recherche de la vérité.

Cullen, qui s'eſt trouvé dans cette poſition difficile, où il a été dirigé par ſon excellent eſprit, a bien ſenti la néceſſité de s'éloigner, dans une claſſification des médicamens, des idées plus ou moins exactes que l'on ſe fait de leurs propriétés curatives, toujours ſubordonnées à un grand nombre d'accidens; & par cela même toujours ſi incertaines.

Connoiſſant toute la foibleſſe d'une pareille baſe, il s'eſt attaché à certaines propriétés évidentes qui appartiennent à différens groupes de ſubſtances médicamenteuſes, & qui répondent en même temps, juſqu'à un certain point, aux indications les plus générales de la thérapeutique.

Dans cette vue, & ſans pouvoir être guidé par les analyſes de l'organiſation & des propriétés vitales, que l'on n'avoit point encore introduites dans l'étude de la phyſiologie, il rapporte toute la matière médicale, dans un ordre dichotomique, à un petit nombre de diviſions qui ſe trouvent expoſées dans la table ſynoptique ci-jointe, où l'on ceſſe pour la première fois d'apercevoir dans les caractères qui ſervent de baſe à la claſſification, ces irrégularités, cette incohérence, ſi choquantes, dans la matière médicale de Desbois, de Rochefort, de Lieutaud, & même de quelques traités plus modernes, dont les auteurs ont changé la nomenclature de ceux qui les avoient précédés, tout en conſervant les baſes & l'eſprit de leur claſſification.

MATERIA MEDICA conſtat ex

- NUTRIMENTIS, quæ ſunt
  - *cibi*, ſect. I.
  - *potus*, ſect. II.
  - & quæ cum his aſſumuntur *condimenta*, ſect. III.
- MEDICAMENTIS, quæ agunt in
  - SOLIDA
    - ſimplicia . . .
      - *aſtringentia.* Cap. I.
      - *tonica.* C. II.
      - *emollientia.* C. III.
      - *erodentia.* C. IV.
    - viva . . . . .
      - *ſtimulantia.* C. V.
      - *ſedantia.*
      - *narcotica.* C. VI.
      - *refrigerantia.* C. VII.
      - *antiſpaſmodica.* C. VIII.
  - FLUIDA
    - immutantia
      - fluiditatem
        - *attenuantia.* C. IX.
        - *inſpiſſantia.* C. X.
      - miſturam, acrimoniam corrigentia
        - in genere
          - *demulcentia.* C. XI.
        - in ſpecie
          - *antacida.* C. XII.
          - *antalkalina.* C. XIII.
          - *antiſeptica.* C. XIV.
    - evacuantia
      - *errhina.* C. XV.
      - *ſialagoga.* C. XVI.
      - *expectorantia.* C. XVII.
      - *emetica.* C. XVII.
      - *cathartica.* C. XIX.
      - *diuretica.* C. XX.
      - *diaphoretica.* C. XXI.
      - *menagoga.* C. XXII.

L'idée de reconnoître dans l'action des médicamens, un effet immédiat & primitif ſur l'homme, diſtinct de l'effet ultérieur & curatif, a dû ſe préſenter, & ſe préſenta réellement à l'eſprit des médecins, long-temps avant l'époque où ils pouvoient trouver dans l'état des connoiſſances phyſiologiques, les données ſuffiſantes pour éclairer une pareille queſtion; ce qui explique comment un ſi grand nombre de ſyſtèmes & d'hypothèſes furent employés à ce ſujet, & comment auſſi les bons eſprits chez tous les peuples & dans tous les temps, ont préféré un empiriſme même abſolu & preſque populaire, à ces eſſais malheureux d'une frivole théorie.

Dans la ſeconde moitié du dix-huitième ſiècle

& le commencement du dix-neuvième, la ſcience de l'homme & de la vie fut cultivée dans le même eſprit, d'après les mêmes méthodes que les autres parties des ſciences naturelles.

Sans repouſſer l'application de ces ſciences aux doctrines phyſiologiques, on les admit avec plus de circonſpection, & l'on donna plus d'attention d'une part, aux ſpécialités vitales, que le ſyſtème de Stahl avoit mieux fait apprécier; & d'une autre part, aux diſpoſitions organiques, aux propriétés qui en dérivent, ſur leſquelles Hoffmann avoit appelé l'examen & les analyſes d'un eſprit philoſophique. Des expériences nombreuſes & variées ſur les animaux, furent dès-lors multipliées ſous toutes les formes. Le réſultat de ces expériences, les ſubſtances employées pour les exécuter, appartenant tous ou preſque tous à la claſſe des médicamens & des poiſons; les différentes modifications qu'elles firent remarquer dans le développement des grandes propriétés vitales, les diſcuſſions ſur la ſenſibilité & l'irritabilité, devenues mémorables par leur importance & leur vivacité, dans l'exercice des fonctions & dans l'état des organes, ſoit d'une manière directe & primitive, ſoit d'une manière indirecte & ſympathique, conduiſoient néceſſairement à l'idée de vouloir connoître dans le même détail, dans la même gradation, l'effet des principaux médicamens, quel que fût d'ailleurs, & d'après l'évaluation d'un doute philoſophique, leur effet curatif & non curatif dans les maladies.

Le ſyſtème de Brown, que l'on a appelé quelquefois, & dans une acception honorable, la doctrine de l'excitement, ne fut pas ſans avoir quelque part à cette révolution dans la matière médicale, moins ſans doute en offrant des vérités nouvelles, qu'en attaquant les vieilles erreurs & les anciens préjugés, qui s'oppoſoient à toute eſpèce de changemens & de progrès. Toutefois, & nous l'avancerons ſans craindre d'être accuſé par une partialité d'école ou par un eſprit national exagéré, la révolution véritablement utile & qui devoit ſe faire dans la médecine médicale, ne commença à s'opérer qu'en France, à la fin du dix-huitième ſiècle, & doit être rapportée à la belle analyſe des forces vitales de M. Chauſſier, *voyez* VITALES (forces), ainſi qu'à l'anatomie générale de Bichat, qui jeta, même dans ſes leçons, & dans l'eſprit de ſes principaux élèves, les premiers aperçus d'une manière plus judicieuſe de conſidérer la matière médicale.

L'article EXCITANS (moyens qui augmentent, diminuent ou détruiſent l'action des propriétés vitales); cet article & celui qui a pour titre : *De l'Excitement & de l'Irritation*, dans la Table de M. le profeſſeur Chauſſier, préſentent des vues, des aperçus auxquels on pouvoit, en les modifiant & les dévoloppant, rapporter les baſes d'une matière médicale ordonnée & conçue dans une direction d'idées conformes à l'état préſent des ſciences naturelles.

L'écrivain moderne qui s'en eſt le plus rapproché eſt ſans doute M. Alibert, ſurtout dans ſa claſſe des médicamens qui agiſſent ſur les propriétés vitales des voies digeſtives, & principalement ſur leur tonicité ou contractibilité fibrillaire, & ſur leur myotilité ou contractibilité muſculaire, dont il auroit dû obſerver que l'excitement dans les médications purgatives ſe réunit conſtamment à celui de la ſenſibilité des follicules nombreux de la membrane muqueuſe.

M. Barbier, d'Amiens, dont le Traité eſt écrit d'après les mêmes données phyſiologiques, pourroit réclamer un droit de priorité dans l'application de ces idées, l'eſquiſſe, les idées fondamentales de ſon ouvrage ayant été publiées dès l'année 1803, dans ſa Diſſertation inaugurale.

La réaction des organes ſous l'influence des médicamens, la ſérie des changemens que cette réaction occaſionne, lui parut ce qu'elle eſt en effet, le phénomène principal, le phénomène eſſentiel de toute action médicamenteuſe quelconque.

« La force active des médicamens, dit-il dans » ſon dernier ouvrage (1), ne peut ſe concevoir » que comme une tendance qui porte leurs molécules à pénétrer les tiſſus organiſés, à ſe combiner avec leurs principes; & les effets ſenſibles » que leur action fait naître doivent être conſidérés comme une réaction que la vie détermine » dans ces tiſſus contre cette agreſſion. Lorſqu'en » chimie deux corps qui ſe conviennent ſe rencontrent, il y a un effort réciproque pour » amener une combinaiſon; mais, en matière » médicale, l'un des deux corps eſt animé, & cette » combinaiſon ne peut plus s'opérer. Dans le » rapprochement d'un médicament & d'une partie » vivante, le premier obéit à la force qui porte » ſes principes à s'unir avec la matière organique; » mais les propriétés vitales qui animent celle-ci » ſe révoltent contre cette tentative; il en réſulte » une ſérie coordonnée de mouvemens, qui ſouvent ſe manifeſtent comme des efforts que font » les organes contre l'attaque de la ſubſtance médicinale. Ne pourroit-on pas figurer un médicament irritant, en contact avec une ſurface » ſenſible, comme produiſant une foule d'aiguillons qui bleſſent & torturent la dernière? Tous » les changemens organiques que ce médicament » provoque, annoncent l'intention de délivrer cette » ſurface, d'en expulſer l'agent irritant. Le reſſerrement fibrillaire que détermine l'impreſſion » d'un tonique, ne peut-il pas être regardé comme » une retraite qu'opèrent les organes ſur eux-mêmes pour éviter un attouchement qui leur » eſt pénible? Quand on ſuit l'action d'une ſubſtance ſtimulante ſur le corps vivant, ne croit-on

(1) *Traité élémentaire de matière médicale*, tom. I, 1819.

» pas voir tous les appareils organiques qui le » conſtituent, accélérer par ſynergie leur activité, » comme ſi, par cette précipitation, elles vou-» loient fuir les atteintes de la cauſe qui les ai-» guillonne, &c.? »

Sans doute le fonds de ces idées, que M. Barbier expoſe peut-être d'une manière trop métaphorique, eſt vrai, & s'accorde avec les réſultats les plus poſitifs de l'expérience médicale; mais on voudroit quelque choſe de moins abſolu, dans la manière de concevoir cette doctrine de la vitalité, qui nous fait admettre proviſoirement dans les corps organiſés, des lois, des conditions particulières, & en apparence oppoſées aux phénomènes généraux de l'attraction moléculaire; doctrine, hypothèſe que le doute philoſophique a dû faire adopter dans l'état préſent des connoiſſances, mais avec une ſage reſtriction, & dans l'eſpoir qu'un plus haut degré de progrès & la découverte de quelques faits d'une haute importance dans les ſciences naturelles, rempliront cette eſpèce de lacune qui paroît ſéparer aujourd'hui la phyſiologie des ſciences naturelles.

L'idée qui a conduit le même auteur à examiner ſucceſſivement l'action des ſubſtances médicamenteuſes ſur les fluides (la lymphe, les liqueurs excrétées, le ſang), & ſur les ſolides, ne nous a pas ſemblé heureuſe ni conforme à ſa propre doctrine, & l'a conduit, par l'abus d'une diviſion ſcolaſtique, à énoncer des titres de paragraphes ou de chapitres, que l'état de la ſcience ne permettoit pas de remplir: léger mécompte d'ailleurs, qui ſe trouve bien racheté par les conſidérations de l'auteur ſur les médications locales & ſur les médications générales, le mode, la nature, l'importance des changemens qui s'opèrent dans les fonctions de la vie par l'action des médicamens; enfin, la diſtinction qu'il importe d'établir entre les effets immédiats & les effets ſecondaires des médicamens.

Le premier volume du traité de M. Barbier eſt conſacré à ſes deux premières claſſes, les médicamens toniques & les médicamens excitans. La table ſynoptique qui précède la deſcription de ces claſſes, laiſſe beaucoup à deſirer, ſoit pour la nomenclature, ſoit pour la claſſification de l'auteur, dont la ſaine doctrine & les connoiſſances variées auroient gagné à ſe trouver expoſées dans un meilleur cadre.

Nous placerons cette table ſous les yeux de nos lecteurs, qui feront ſans doute la même remarque, avec le même déſintéreſſement & la même impartialité.

TABLE SYNOPTIQUE

DE LA CLASSIFICATION DES MÉDICAMENS.

		Claſſes.
MÉDICAMENS	qui augmentent les forces de la vie	1re. *Toniques.* 2e. *Excitans.* 3e. *Diffuſibles.*
	qui affoibliſſent les forces de la vie	4e. *Émolliens.* 5e. *Tempérans.* 6e. *Narcotiques.*
	qui agiſſent ſpécialement ſur l'appareil digeſtif	7e. *Purgatifs.* 8e. *Émétiques.* 9e. *Laxatifs.*
	dont le mode d'action eſt encore mal déterminé, ou qui ne peuvent entrer dans les claſſes précédentes	10e. *Incertæ ſedis.*

Placé à peu près dans les mêmes circonſtances, éclairé par les mêmes données, mais dirigé par des habitudes d'eſprit plus fermes que donnent le goût & l'étude des ſciences naturelles, dégagées de tout raffinement, de toute ſubtilité métaphyſique, Schwilgué a publié, ſous le titre de *Traité de Matière médicale*, un ouvrage éminemment claſſique, & qu'il auroit ſans doute beaucoup perfectionné, ſi une mort prématurée ne l'avoit pas arrêté au commencement d'une carrière qu'il paroiſſoit deſtiné à parcourir d'une manière ſi glorieuſe & ſi utile.

Formé d'une manière particulière à l'école de Bichat & de M. Pinel, Schwilgué aperçut mieux qu'on ne l'avoit fait juſqu'à lui, la néceſſité de traiter la matière médicale comme une partie des ſciences naturelles qui ne pouvoit faire de véritables progrès que par des expériences nouvelles & propres à étendre & rectifier le réſultat des obſervations purement cliniques ou thérapeutiques. Pénétré de cette idée, il s'attacha dans le corps de doctrine qu'il a expoſé, à une claſſification de faits d'après l'objet même de la matière médicale, le changement des propriétés vitales & des fonctions;

distinguant d'ailleurs la simple pharmacologie ou description des médicamens, de l'étude de leurs effets, de leur action (*pharmacopée clinique*), il désigna le premier, ou l'un des premiers, les changemens immédiats que cette action opère dans les organes, sous le nom de *médications*, qu'il partagea en sections, ordres, sous-ordres & espèces, &c., sans s'apercevoir toutefois que les médications, ainsi considérées, étoient des modifications, des changemens de l'organisation qui ne diffèrent des maladies que parce qu'ils sont le plus souvent moins étendus, moins prolongés, & que leurs causes occasionnelles sont mieux appréciées & mieux connues : rapprochement qui l'auroit conduit à voir qu'il n'étoit pas impossible d'appliquer à la classification des médications, les bases & les principes de distribution de la nosographie ; il eût été aussi à desirer que M. Schwilgué eût séparé avec soin la matière médicale, proprement dite, de la thérapeutique, qui s'occupe bien plutôt de la science des indications, & des principales méthodes de traitement, que des effets primitifs & secondaires des substances médicamenteuses. (*Voyez* Médicament.)

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

MÉDICALES (Sciences). On a désigné en France, sous ce nom, depuis la fondation des nouvelles écoles, l'ensemble des connoissances qu'elles embrassent dans leur enseignement. On emploie, avec avantage, la même dénomination pour distinguer la médecine considérée comme science de la médecine traitée comme art ou comme profession, l'art de guérir, notre art, ou l'art par excellence, comme l'appelle Hippocrate dans plusieurs de ses écrits.

La médecine est plutôt considérée comme un art que comme une science dans le tableau général des connoissances humaines de d'Alembert, & dans l'histoire particulière des sciences naturelles de M. Cuvier, où elle se trouve rangée avec l'art vétérinaire & l'agriculture dans les sciences naturelles pratiques ou sciences d'application.

La médecine, considérée *comme science*, ou comme objet d'enseignement, embrasse les principaux objets que doit comprendre une histoire naturelle suffisamment étendue du genre humain.

Dans ce genre d'étude, l'homme se trouve lui-même le sujet de sa propre expérience & de sa propre observation. Ce n'est plus une nature éloignée, étrangère, qu'il observe, qu'il interroge, mais une nature prochaine, réagissante, en un mot, sa propre nature, dont l'étude lui fut si long-temps & si vainement recommandée par cette inscription : *Connois-toi toi-même*, que les anciens prêtres de Delphes avoient gravée sur le frontispice de leurs temples.

Quoique très-étendue, cette branche de la zoologie, consacrée à l'étude de l'homme, ne comprend pas à elle seule toutes les parties des connoissances médicinales, telles qu'elles sont professées aujourd'hui dans les écoles dont nous avons parlé.

L'anatomie & la physiologie, dans l'état présent des connoissances, n'appartiennent pas moins à la zoologie & même à la botanique qu'à la médecine proprement dite, & sont cependant comprises dans les sciences médicales, ainsi que la chimie & la botanique appliquée à la médecine. Les autres divisions de ces mêmes sciences, qui tiennent plus directement à la pratique de l'art, qui lui doivent leur origine, & constituent la médecine proprement dite, nous présentent quatre genres de connoissances ou de doctrines ; savoir :

I°. La Pathologie & ses principales divisions, telles que la pathologie générale, la nosographie & l'anatomie pathologique.

II°. La Thérapeutique, qui embrasse la thérapeutique générale, ainsi que la matière médicale, & dont la chirurgie, proprement dite, ne doit être regardée, avec d'Alembert, que comme une simple division.

III°. L'Hygiène.

IV°. La Médecine légale.

Ces divers genres de connoissances que comprend aujourd'hui l'enseignement de la médecine, forment autant de corps de sciences ou de doctrines, dont le tableau ci-joint présente l'ensemble & les différentes attributions, d'après l'état des études dans les écoles les plus célèbres & les plus récentes de l'Europe. (L. J. Moreau.)

TABLE SYNOPTIQUE

des ÉTUDES MÉDICALES, d'après le mode actuel d'enseignement des Écoles de France.

				Sciences & doctrines.	Exercices, travaux.
Les études médicales comprennent, dans l'état actuel de l'enseignement, plusieurs séries de connoissances & de travaux, ou d'exercices, qui se rangent naturellement sous deux titres principaux; savoir :	Études médicales indirectes ou préliminaires, qui se rapportent......	1°. à l'homme.		Anthropologie............	Clinique d'essai ou empirique.
				Anatomie............	
				Physiologie............	Dissections.
		2°. aux substances qui font partie de l'organisation, ou qui la modifient sensiblement dans l'état de santé & de maladie.		Chimie animale............	Suite de la clinique d'essai.
				Histoire naturelle } médicales........	Herborisation.
				Physique } médicales........	Préparations chimiques.
	Études médicales directes.	1°. *Sciences médicales spéciales.*	1°. Les doctrines pathologiques......	Nosographie chirurgicale..........	*Clinique externe, pansemens.*
				Pathologie interne ou générale..........	*Clinique interne historique.*
				Anatomie pathologique..........	*Autopsie anatomique.*
				Nosographie........	*Clinique interne analytique.*
			2°. Les doctrines thérapeutiques...	Matière médicale...	*Préparations pharmaceutiques.*
				Chirurgie..........	*Pratique des opérations.*
				Thérapeutique générale.	
		2°. *Sciences médicales d'application.*	1°. Art des accouchemens.		
			2°. Hygiène......	*publique.*	
				privée.	
			3°. Médecine légale.	*Médecine légale judiciaire (civile & criminelle).*	
				Médecine publique. (Police médicale.)	

MEDICAMENS. On donne en général ce nom à tout ce qui, n'étant regardé ni comme un aliment, ni comme un poiſon, eſt employé pendant le cours des maladies, pour les guérir, ou du moins pour les rendre plus ſupportables. Dans une acception plus ſévère & un peu plus ſcientifique, cette dénomination convient plus particulièrement aux différentes ſubſtances ſimples ou compoſées, dont l'application à une partie quelconque de nos organes, eſt ordinairement ſuivie d'effets plus ou moins utiles, dans le cours des maladies, & peut même contribuer à en guérir quelques-unes, qui deviendroient mortelles, ou ſe prolongeroient indéfiniment ſans cette application.

La doſe des ſubſtances employées comme médicamens, le temps, les circonſtances que l'on choiſit pour cet emploi, en un mot, ce que l'on appelle la méthode, le *ratio medendi*, eſt ſeul capable de rendre ces ſubſtances, ſalutaires ou médicamenteuſes; de telle ſorte que l'on peut aſſurer qu'il n'exiſte point de différence abſolue entre les alimens, les médicamens & les poiſons, dont le mode d'action dépend entièrement de la manière de les employer.

En effet, les poiſons les plus énergiques font utilement partie de la matière médicale, & les médicamens très-actifs, ſi on les adminiſtre à trop grandes doſes, ou contre toute eſpèce d'indication, peuvent occaſionner une eſpèce d'empoiſonnement, tandis qu'à leur tour les ſubſtances alimentaires agiſſent, dans certaines circonſtances, comme médicamens & comme poiſons.

Les obſervations plus ou moins judicieuſes, ſur l'action curative réelle ou apparente des médicamens, peuvent être regardées comme l'origine ou la partie la plus ancienne de la médecine. En effet, long-temps avant d'avoir acquis quelques notions plus ou moins exactes ſur les différentes maladies auxquelles ils ſont expoſés, les hommes connoiſſent déjà un aſſez grand nombre de ſubſtances qu'ils emploient, avec le deſſein de ſe guérir, ſans autre guide que le plus puiſſant empiriſme, &, le plus ſouvent, d'après des idées ſuperſtitieuſes, dont la trace ſe conſerve, chez les nations civiliſées, dans les dernières claſſes de la ſociété.

Pluſieurs des médicamens employés d'une manière ſi peu rationnelle, ne ſont pas d'ailleurs ſans efficacité. En effet, on voit par le récit des voyageurs, que chez pluſieurs nations ſauvages ou nomades, l'emploi de la ſaignée, des cauſtiques, de certains exutoires, des bains de vapeurs, n'eſt pas inconnu, & qu'en outre, ces peuples font uſage comme médicamens, de pluſieurs ſubſtances très-énergiques. Nous leur devons le quinquina, pluſieurs bois ſudorifiques, & dans tous les temps, les expériences fortuites, les haſards de l'empiriſme ont enrichi la médecine de pluſieurs médicamens très-efficaces.

Ces réſultats d'une pratique populaire, ceux d'une expérience plus étendue & plus rationnelle, & des nombreuſes tentatives, des eſſais, des expériences variées ſur l'humanité, auxquels les médecins de tous les temps ſe ſont livrés, préſentent, dans leur enſemble, une ſomme de faits qui ſont loin d'être également conſtatés, & qui n'en forment pas moins le fonds & les matériaux d'une doctrine des médicamens.

La deſcription des ſubſtances variées qui ſont employées comme médicamens, les notions plus ou moins exactes ſur les propriétés que l'on a attribuées à ces ſubſtances, leur préparation & combinaiſon diverſes, enfin la foule des vues théoriques, des ſpéculations, & le petit nombre des réſultats d'obſervations & d'expériences, concernant toutes ces choſes, ſe trouvent renfermées dans les archives de la médecine, c'eſt-à-dire, dans un grand nombre d'ouvrages; & l'enſemble de ce qu'ils peuvent offrir de réel & d'utile, conſidéré comme un corps de doctrine, conſtitue une des grandes diviſions de la médecine, *la thérapeutique & la matière médicale*, ou, dans un ſeul mot, *les ſciences thérapeutiques*, en donnant à ce mot toute l'étendue de ſon acception étymologique, comme l'ont fait les auteurs de la grande Encyclopédie (1). (*Voyez* MATIÈRE MÉDICALE, THÉRAPEUTIQUE.)

L'étude des médicamens, conſidérée ſous ce point de vue très-étendu, a évidemment pour objet, non-ſeulement de faire connoître les caractères & les différentes propriétés des ſubſtances médicamenteuſes, ce qui appartient à l'hiſtoire naturelle, mais de s'élever enſuite à la détermination, au claſſement de leur mode d'action, & de leurs effets phyſiologiques ou pathologiques, rapportés, comme les phénomènes des maladies, à un petit nombre de titres, & d'après les principes des noſographes & des naturaliſtes; connoiſſance élevée, qui doit préparer, conduire à une connoiſſance plus élevée encore, à l'étude des méthodes curatives, des principes de l'art de guérir, ce qui conſtitue la thérapeutique générale.

Nous allons paſſer rapidement en revue, & avec deſſein de nous borner à une ſimple énumération, les différens objets qui appartiennent aux différentes diviſions de l'étude des médicamens, ainſi conſidérée comme une des grandes ſections des

(1) Le mot *thérapeutique* eſt dérivé du mot grec *therapeuo*, *je traite*, *je prends ſoin*. Dans le tableau que nous citons, on le préſente, dans la claſſification de la médecine proprement dite, comme une diviſion auſſi conſidérable de cette ſcience, que l'hygiène & la pathologie, & l'on indique pour ſes diviſions principales, la diète, la chirurgie & la pharmacie; cette dernière étant un peu détournée de ſon acception uſuelle, pour exprimer par un ſeul mot ce qui concerne la préparation & les propriétés des médicamens. Du reſte, l'emploi du mot *thérapeutique*, comme qualificatif, & en quelque ſorte comme ſynonyme de *curatif*...., s'étant établi par l'uſage, nous nous y conformerons ſouvent dans le cours de cet article, & ſurtout avec le deſſein de déſigner par un ſeul mot, & dans l'acception la plus générale, les reſſources & les moyens quelconques de l'art de guérir.

sciences médicales. Les écrivains qui se sont occupés, jusqu'à ce jour, de ce genre de connoissances, n'y ont peut-être pas distingué avec assez de soin, les notions plus simples, moins compliquées, qui appartiennent plutôt aux sciences naturelles qu'à la médecine proprement dite, des notions plus difficiles, plus élevées, qui se rapportent à l'action des médicamens & aux méthodes de traitement, dont l'exposition est inséparable des principes d'une haute physiologie, & des résultats les plus avancés de la pratique médicale.

Ces mêmes écrivains méritent tous ou presque tous le reproche de n'avoir pas reconnu dans une considération suffisamment développée, que les principaux effets des médicamens, en faisant abstraction de leur action curative ou non curative, & que l'on a très-bien désignée dans ces derniers temps sous le nom de *médications*, pouvoient être comparés jusqu'à un certain point aux divers genres de maladies, & rapportés également à un petit nombre de titres ou de chefs de division, tandis que les médicamens eux-mêmes, ou plutôt les substances médicamenteuses, ne pouvoient être regardés que comme des causes éventuelles ou extérieures de ces phénomènes, & qu'il importoit d'en traiter séparément, à peu près comme on le fait pour les causes occasionnelles de maladies, dans les traités de pathologie générale. Cette réflexion, que nous ne tarderons pas de reproduire avec plus d'étendue, ne sera jamais perdue de vue dans cet article, où d'ailleurs nous devons nous restreindre à un petit nombre d'aperçus rapides & de vues générales, dans lesquels nous tâcherons de nous rapprocher, autant qu'il nous sera possible, de l'état présent des sciences naturelles.

I. Matière médicale.

La matière médicale a été l'objet d'un grand nombre d'ouvrages plus ou moins estimés & plus ou moins estimables, plus ou moins rapprochés d'un point de perfection, auquel cette partie des connoissances doit être élevée par cet esprit philosophique, qui s'est introduit depuis quelques années dans la culture des sciences naturelles, & dont peut-être on n'a point assez étendu l'application à certaines parties des sciences médicales. Celle qui nous occupe en ce moment, comprend deux genres de connoissances, que n'ont pas distingués avec assez de soin la plupart des auteurs qui en ont fait le sujet de quelques traités particuliers, & qui tantôt n'étoient point assez médecins pour remplir cette tâche, & tantôt point assez naturalistes, & toujours point assez familiarisés avec cette habitude d'analyse philosophique, qui distribue dans le meilleur ordre les notions les plus compliquées & les plus difficiles. Ces deux ordres de connoissances sont, d'une part, la description des substances médicamenteuses, de leurs caractères, de leurs formes distinctives & extérieures, en faisant le plus souvent abstraction de leur mode d'action sur les corps vivans (*Histoire naturelle des médicamens* ou *histoire naturelle médicale*); & d'une autre part, l'exposition de ce mode d'action, rapporté dans ces différences, à un petit nombre de titres, & d'après des vues éminemment physiologiques & médicales (*Matière médicale proprement dite*).

II. Histoire naturelle des médicamens.

Dans l'*histoire naturelle* des substances employées comme médicamens, on ne doit pas seulement s'attacher aux caractères, aux dispositions extérieures qui occupent spécialement le naturaliste. Il importe surtout que l'on embrasse les détails les plus propres à faire connoître par l'inspection, l'espèce, la qualité d'un médicament, tel qu'il se présente dans le commerce, détails dont Bergius paroît presque seul avoir senti toute l'importance, & qui ont été en général assez négligés dans la plupart des traités de matière médicale. Du reste, l'histoire naturelle médicale, pour être traitée avec ordre, doit se trouver distribuée de manière que, d'abord on aperçoive ce qui appartient en général & en commun à toutes les substances médicamenteuses (*prolégomènes d'histoire naturelle médicale* ou *pharmacologie générale*), & qu'ensuite on s'occupe de chaque substance en particulier (*pharmacologie spéciale*). Sous le premier point de vue, on traite successivement, & en les envisageant comme cause d'action médicamenteuse, de la forme, de la pesanteur spécifique, de la cohésion, de la température des médicamens, de leur odeur & de leur saveur (1).

Parmi les autres circonstances qui concourent à l'action immédiate des médicamens, on doit placer aussi, suivant la remarque de Schwilgué, la dose, le degré de concentration, la durée de l'application.

Dans certains cas, une substance médicamenteuse pourroit, suivant sa dose ou sa quantité, se présenter avec les propriétés d'aliment, de médicament ou de poison.

Quant à la durée de l'application, elle est assez indifférente pour plusieurs médicamens, tandis que, d'une autre part, plusieurs substances médicamenteuses n'ont une action marquée, que lorsqu'elles demeurent long-temps appliquées à quelques points de l'organisation.

Nous verrons incessamment que les différences de structure & les grands caractères botaniques des plantes, qui se rangent aisément dans des familles naturelles, ont des analogies évidentes avec leurs propriétés médicinales, en faisant toutefois abstraction de l'âge, de la culture des plantes, &c.....

(1) *Voyez*, dans ce Dictionnaire, l'article Action des médicamens, par Fourcroy, pag. 133.

L'analogie des compositions moléculaires présente d'ailleurs beaucoup plus d'exceptions que les rapprochemens & les ressemblances d'organisation, entre les plantes; ainsi la magnésie agit autrement que la chaux, la strontiane autrement que la baryte, le muriate de mercure insoluble. Enfin, l'extractif, la résine, l'huile volatile, ne jouissent pas des mêmes propriétés dans toutes les plantes.

L'étude de ce que l'on peut observer de général ou de commun, dans les divers médicamens, deviendroit, si elle étoit suffisamment étendue, un genre de connoissances particulières, & le seul peut-être auquel il conviendroit de donner le nom de *chimie médicale*. Ce qui se trouve indiqué par Schwilgué, sous le titre de *pharmacologie*, forme une portion considérable de ce genre d'études. En effet, l'auteur y traite sous le rapport chimique des différentes substances qui sont employées comme médicamens, ce qui est plus particulièrement remarquable pour les plantes, dont il examine successivement les matériaux immédiats, les matériaux provenant d'une sécrétion, tels que les baumes, les gommes-résines, l'extractif (1).

Il faudroit encore rapporter à la chimie médicale, les remarques qui se trouvent dans le même ouvrage, sur les effets comparatifs des médicamens, soit végétaux, soit minéraux, le mélange des médicamens, leur composition, leurs préparations diverses, leur degré de concentration, le choix des intermèdes ou des véhicules, le degré de température & la forme que l'on choisit pour l'emploi des différentes préparations pharmaceutiques.

Si l'on joignoit à ces considérations, soit comme introduction, soit comme complément, la description des opérations chimiques les plus indispensables & les plus employées dans la pharmacie, on obtiendroit un véritable traité de chimie médicale; & nous ne craindrons pas d'ajouter que l'on désigne assez improprement sous ce nom, certains cours, ou certains traités, dans lesquels on embrasse dans leur ensemble ou dans leur détail toutes les parties de la chimie, sans s'occuper d'une manière assez spéciale de la médecine (2).

Quant à ce qui appartient à l'examen des parties de l'organisation auxquelles on applique les médicamens, au mode de cette application, à l'introduction & l'effet primitif du médicament, son absorption, sa translation & beaucoup d'autres questions d'un grand intérêt, elles appartiennent aux généralités de la matière médicale proprement dite, dont l'histoire naturelle des médicamens ne peut être regardée que comme l'introduction.

Les différentes substances que comprend cette histoire, sont en très-grand nombre. En effet, l'impatience & la curiosité de l'homme ont tout essayé & tout interrogé avec le dessein de calmer la souffrance, ou de guérir la maladie, au milieu des situations variées où l'humanité s'est trouvée dans une longue suite de siècles, sous l'influence des climats les plus opposés; & le dénombrement complet de toutes les substances qui ont été ou qui sont encore employées comme médicamens d'après des opinions populaires, ou suivant l'expérience éclairée des médecins, ne seroit rien moins qu'une énumération complète des productions variées de la nature. Pour connoître, comme il convient, celles de ces substances qui ont le plus d'efficacité, il est nécessaire de les chercher & de les voir dans les principales divisions auxquelles on rapporte aujourd'hui avec une méthode si admirable les différentes espèces de corps organiques & inorganiques.

C'est dans cet ordre, d'après cette méthode, qu'il faut énumérer les différentes substances médicamenteuses : ainsi les qualités sensibles, la composition chimique conviendront seules pour les médicamens tirés des substances organiques. Les bases fondées sur l'analogie naturelle, les traits de similitude générale & de famille fourniront des principes de distribution plus solides pour les médicamens tirés du règne végétal, celui qui a été mis le plus à contribution pour le traitement des maladies, soit d'après les idées ou les traditions populaires, soit d'après les vues d'une pratique rationnelle & médicale.

La plupart des auteurs de matière médicale, en adoptant un autre mode de distribution, ont manqué au premier principe, d'après lequel on doit, autant que possible, dans toute classification, s'attacher à des caractères uniformes & identiques : ainsi le plus grand nombre de ces auteurs ont fait usage, en même temps, dans leur distribution, de l'effet thérapeutique, de l'effet physiologique & de l'effet particulier, & l'on a reconnu des genres de médicamens anti-scorbutiques, anti-syphilitiques, fébrifuges, anthelmintiques, des médicamens toniques, excitans, calmans, narcotiques, des médicamens purgatifs, diurétiques, sudorifiques; cela ne pouvoit être autrement, d'après le point de départ & le point de vue auxquels on s'étoit attaché. En effet, la plupart des auteurs qui ont écrit sur ces objets, confondant la matière ou l'histoire naturelle médicale avec la thérapeutique générale, n'ont pas remarqué que la plupart des médicamens, comme les causes occasionnelles des maladies, n'avoient point d'effet constant, & qu'il étoit impossible de les classer, ou même de les énumérer, soit d'après leur effet curatif, soit d'après leur mode d'action sur les propriétés vitales en général, ou sur certains organes en particulier. On

(1) *Voyez* Schwilgué.

(2) Ces connoissances pratiques, & en quelque sorte technologiques sur les médicamens, seroient facilement & utilement acquises dans un cours d'études médicales, que l'on auroit fait commencer aux élèves par l'apprentissage ou l'exercice de la pharmacie.

On sera frappé de cette remarque, qui appartient à l'histoire de la science, en parcourant rapidement la matière médicale de Lieutaud, celle de Desbois de Rochefort, & le Traité de M. Alibert, qui se sont succédés depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième. Dans le premier de ces écrits on trouve une classe de médicamens généraux, dont les uns délayent, adoucissent, rafraîchissent, divisent, chassent la fièvre, &c..... Une autre classe de médicamens particuliers, qui sont vomitifs, purgatifs, qui font couler les règles, qui sont vermifuges, anti-acides, &c..... Il seroit superflu, sans doute, de s'arrêter à démontrer combien de semblables manières de voir sont éloignées de la direction actuelle de l'esprit humain & de l'état des sciences médicales en particulier. Rien n'est plus évident que le défaut des principes de classification que l'on y admet, sans avoir même le mérite de s'attacher exclusivement à l'un d'eux, & d'établir ainsi une classification rationnelle tant soit peu supportable. Ainsi, dans une même section, & d'après le vice de classification que nous venons d'indiquer, on trouve à la fois des délayans, des sédatifs, ce qui répond à un prétendu effet immédiat très-incertain; des fébrifuges, des anti-scorbutiques, se rapportant à une propriété curative, enfin des anti-acides, des absorbans, d'après la supposition la plus gratuite sur le mode d'action de certaines substances médicamenteuses.

L'effet curatif, le seul qui attire l'attention du vulgaire, n'étant jamais ou presque jamais le résultat d'une seule cause, de l'action d'un seul médicament, comment pourroit-il fournir alors des points de ralliement, des bases de distribution dans le dénombrement des substances que comprend la matière médicale?

La distribution des médicamens, d'après leur action spéciale sur quelques organes, beaucoup plus rationnelle sans doute, a été adoptée par M. Alibert, & semble destinée à prévaloir dans les écoles, surtout si l'on continue de n'y pas séparer l'histoire naturelle des médicamens, de la matière médicale proprement dite & de la thérapeutique. Mais cette classification présente aussi beaucoup d'inconvéniens & des difficultés qui en restreignent l'application.

« Afin de pouvoir établir qu'un corps jouit d'une » action spéciale sur un organe, dit M. Schwilgué (1), il faut qu'il détermine cet effet, non-» seulement par l'application directe, mais encore » par voie d'absorption & par injection dans les » veines. C'est ainsi qu'on ne peut mettre en doute la » propriété qu'ont les oxides & les sels mercuriaux » d'exciter les organes salivaires, les cantharides » d'irriter la vessie urinaire, l'opium d'agir sur » l'encéphale, &c..... Mais le plus grand nombre » des corps médicamenteux jouissent-ils de la même » propriété? & où sont les expériences authenti-» ques qui la démontrent? La propriété d'agir spé-» cifiquement sur un organe n'est donc départie » qu'à quelques corps; ceux qui en jouissent ne » l'exercent pas constamment, & leur action spé-» cifique locale est le plus souvent accompagnée » d'une action générale analogue ou différente.

» Ce seroit abuser du mot *spécifique* que de » donner ce nom aux substances qu'on a l'habitude » d'appliquer directement sur un organe pour » exercer une action locale. Le quinquina n'est » pas plus un excitant gastrique qu'un excitant » intestinal, cutané, &c..... Ce seroit en abuser » que de ranger parmi les spécifiques d'un organe » les substances auxquelles il ne fait que servir » de voie d'absorption; ce seroit encore en abuser » que de donner ce nom aux substances qui ne » modifient un organe éloigné que d'une manière » générale, ou que d'en décorer les corps qu'on » emploie plus particulièrement dans les maladies » d'un organe, sans que leur action y soit percep-» tible & constante. Ne seroit-ce pas prendre des » effets accidentels ou de simples soupçons pour » des vérités? Mais supposons qu'il soit démontré » que tous les corps ont une action spécifique sur » quelques organes, ces notions peuvent-elles suf-» fire? N'est-ce pas le mode d'action qu'il importe » surtout de connoître, puisque cette notion in-» dique en même temps l'organe dans lequel le » changement s'opère? Ne faut-il pas soudiviser » les prétendus spécifiques d'organes selon leurs » effets particuliers, les médicamens gastriques, » par exemple, en toniques, atoniques, vomi-» tifs, &c...; les cutanés, en toniques, atoniques, » rubéfians, escarrotiques, &c.? On est donc » obligé d'y réunir la classification qui est établie » sur le mode d'action des médicamens. Et pou-» vons-nous déjà nous permettre de regarder » comme démontré tout ce qu'elle suppose dé-» terminé? Cette classification n'est donc pas en-» tièrement admissible dans l'état actuel de nos » connoissances; elle généralise & particularise » trop; elle est en partie établie sur de simples » soupçons. »

Le judicieux auteur de ces remarques propose de substituer à ces différentes distributions une classification établie sur l'objet même de la matière médicale; il reconnoît en conséquence des médications particulières pour le système nerveux, pour les organes de la circulation & de la respiration, pour les sécrétions & les exhalations. Dans l'histoire de chacun de ces ordres, l'auteur traite d'abord, & dans un point de vue général, du caractère, de la nature, de l'effet organique ou physiologique qui distingue ces ordres, de la force, de l'étendue de cet effet, de la disposition des maladies qui le réclament, du mode & des voies qui servent à son application. Il décrit ensuite, & en les rapportant à des divisions secondaires, les différentes substances végétales, mi-

(1) Schwilgué, *Op. cit.*, pag. 24.

nérales ou animales, au moyen desquelles on produit d'une manière très-variée les effets principaux sur lesquels ces différens ordres sont établis.

Nous nous rapprocherons le plus qu'il nous sera possible de ces idées, lorsque nous jetterons un coup d'œil rapide sur la matière médicale proprement dite, & le mode d'action des médicamens, en faisant abstraction de toute application thérapeutique, & toujours avec le dessein de considérer dans leur classification les médications comme les maladies, de les rapporter ainsi à un petit nombre de titres, & de regarder les substances qui les produisent comme des causes occasionnelles, dont l'étude ne peut entrer que d'une manière secondaire dans la matière médicale proprement dite.

D'après ces réflexions, & si l'on veut adopter l'ordre le plus simple, le plus naturel à suivre dans l'énumération ou la description des différentes substances employées en médecine, il faut réduire cette exposition à une histoire naturelle, à une description en quelque sorte préliminaire de ces substances, soit qu'on les considère dans les corps inorganiques, soit que l'on s'attache à celles qui sont fournies par les plantes ou par les animaux; manière de procéder tout-à-fait analytique, & dans laquelle on prend évidemment son point de départ dans un sentier commode & facile, pour arriver ensuite, & graduellement, aux régions les plus imposantes & les plus difficiles de la médecine dogmatique. (*Voyez* PLANTES (sous le point de vue de leurs propriétés médicales, comparées avec leurs formes extérieures & leur classification naturelle); *voyez aussi* MINÉRALOGIE & ZOOLOGIE MÉDICALES.)

On s'accorde en général sur la méthode qu'il faut suivre dans la recherche de la vérité, relativement à ce genre de connoissances : ainsi, tous les bons esprits conviennent qu'il faut, plus que jamais, déterminer dans l'application d'un médicament, les circonstances qui en indiquent le besoin, & celles qui peuvent en modifier l'action, & qu'il n'est pas moins nécessaire de simplifier les prescriptions, & de retrancher des médicamens composés les substances évidemment inertes & incapables d'aucune action.

Les progrès si remarquables de la pharmacie, l'industrie avec laquelle on retire de plusieurs végétaux certains principes médicamenteux, constans dans leur action, lorsqu'ils sont isolés de cette manière; la préparation également uniforme du kermès minéral, de l'émétique & des médicamens minéraux en général, contribueront beaucoup à cette certitude, & rendront les observations comparatives bien moins difficiles.

En général, les médicamens minéraux, lorsqu'ils sont convenablement préparés, sont plus constans dans leur effet que les médicamens tirés des substances végétales; & ces derniers, à leur tour, présentent certaines propriétés dans les mêmes familles de végétaux, propriétés qui servent à caractériser ces familles, & dont la connoissance, sans ajouter au nombre réel des médicamens, augmente les sources où nous pouvons les puiser, & les rendent nécessairement moins dispendieuses & plus accessibles.

Quoi qu'il en soit, l'examen, la classification des effets directs des médicamens, & en faisant abstraction de l'influence de ces effets sur la marche ou la terminaison des maladies, sont, dans l'état présent des connoissances, le seul, le véritable objet de la matière médicale proprement dite, dans l'exposition de laquelle on doit se rapprocher, autant qu'il est possible, des méthodes de classification & de description qui ont été adoptées par les nosographes modernes les plus recommandables. (*Voyez* MÉDICATIONS.)

(L. J. MOREAU DE LA SARTHE.)

MÉDICAMENT. (*Matière médicale vétérinaire.*) On doit entendre par médicament une substance qui a la propriété de seconder la nature dans la curation des maladies. La propriété médicamenteuse de certains corps tirés des trois règnes de la nature a été connue par l'expérience, l'analogie, le raisonnement théorique, & surtout par les chances du hasard.

De toutes les parties de la médecine, la plus ancienne est la matière médicale. Les hommes avoient noté les vertus d'un grand nombre de médicamens avant d'avoir une idée distincte des maladies dans lesquelles ils doivent être administrés; & dans la suite, la pathologie avoit déjà fait de très-grands progrès, qu'on ne connoissoit pas encore les lois de l'économie vivante dans l'état de santé; l'anatomie enfin, qui semble la seule base de la physiologie, n'a été perfectionnée que de nos jours.

La marche de la médecine vétérinaire est beaucoup plus analytique; nous connoissons en anatomie tout ce qu'il nous importe de savoir, & la branche la moins avancée de notre art est la matière médicale. Les premiers vétérinaires pensoient que fort peu de médicamens reconnus efficaces contre les maladies de l'homme, pouvoient être administrés aux animaux domestiques. Ils suppléèrent ces substances par une foule de recettes plus absurdes les unes que les autres, qui ont traversé les siècles, & dont on n'a fait justice que depuis quelques années.

Lorsqu'on eut senti qu'il ne suffisoit pas de savoir placer des fers sous les pieds des chevaux pour être en droit d'exercer la médecine, on tomba dans un excès contraire sur la pharmacologie vétérinaire. On pensa qu'il suffisoit de tripler, de quintupler ou de diminuer les doses pour donner aux animaux malades tous les médicamens qui remplissent les dispensaires & les pharmacopées de la médecine humaine.

L'instituteur des écoles vétérinaires semble avoir

pensé qu'une certaine différence dans la taille & la forme, est tout ce qui distingue l'homme du cheval & du bœuf. Il copia la longue liste de médicamens dont la prodigalité a été si souvent blâmée par les médecins philosophes. Un grand nombre des remèdes que recommande Bourgelat, n'ont jamais été mis en usage dans notre pratique & ne le seront jamais. Quelques-unes de ces substances que tous les praticiens rejettent pour leur inefficacité, ont encore l'inconvénient d'être d'un prix excessif : tels sont le bézoard oriental, le beurre de cacao, &c. Quelques autres médicamens prescrits par Bourgelat, seroient plutôt inutiles que nuisibles, tels qu'ils les a dosés; on ne conçoit pas quel effet peuvent produire sur le bœuf dix grains d'opium. Gilbert pensoit que tous les médicamens internes administrés aux grands ruminans étoient à peu près superflus. Que peut-on attendre, disoit-il, d'une substance antiseptique, apéritive, narcotique, qui, reçue dans la vaste capacité de la panse, se mêle avec une masse énorme d'alimens? On a ouvert des bœufs morts de faim, & l'on a trouvé dans leurs estomacs plus de soixante livres de masse alimentaire. L'opinion de Gilbert est beaucoup plus absolue, elle est contraire à l'observation; il paroît d'ailleurs qu'il avoit oublié que les alimens liquides sont dirigés directement vers la caillette, qui est le véritable estomac, & qu'il en tombe fort peu dans la panse, qu'on peut regarder comme un grand sac où le fourrage est en réserve : il n'en est pas moins vrai que les doses pour le bœuf doivent être beaucoup plus fortes qu'on ne les fixe ordinairement.

Ce n'est que par une longue suite d'observations & d'expériences qu'on pourra déterminer quels sont les médicamens qui doivent être communs aux deux médecines, & quelle est la différence des doses à établir.

En effet, si chaque homme a son idiosyncrasie particulière d'après laquelle sont modifiés tous les agens qui exercent une influence quelconque sur l'économie animale, si l'observation de ces idiosyncrasies est de la plus grande difficulté dans la pratique de la médecine, si elle permet rarement l'administration des mêmes remèdes dans les maladies de la même espèce, comment peut-on conclure qu'une substance médicamenteuse qui a guéri un homme dans une certaine affection pathologique, pourra produire le même effet sur un animal d'une maladie analogue? Certes, les idiosyncrasies d'espèces offrent entr'elles des différences plus frappantes que les idiosyncrasies individuelles.

Je pourrois citer un grand nombre de faits pour prouver jusqu'à quel point l'action des différentes substances s'exerce d'une manière différente dans les diverses espèces; je me bornerai à quelques exemples.

L'if est un fourrage pour la chèvre, & le poison le plus terrible pour le cheval. La noix vomique est plus vénéneuse pour le chien que l'arsenic & le sublimé corrosif. Le cochon pâture la jusquiame. La rhubarbe à la plus haute dose ne purge pas le cheval. L'ellébore enivre la brebis; ce petit quadrupède peut prendre une dose d'opium cent fois plus forte que celle qu'on peut administrer à l'homme, sans autre effet qu'une augmentation bien marquée de l'appétit. Les sucs gastriques du chien, qui ont une si prodigieuse activité, sont sans force contre des queues d'asperges; ce végétal suffit pour les empoisonner en causant tous les symptômes de la rage mue. Le tartre stibié est un puissant diurétique pour le cheval. Le camphre agit à beaucoup moindre dose sur le bœuf que sur les solipèdes. Le cheval boit sans répugnance, & de lui-même, l'infusion du séné. Le petit-lait purge mieux le bœuf que les drastiques.

La thérapeutique vétérinaire ne peut d'ailleurs emprunter de celle de l'homme que des médicamens d'un prix peu élevé. J'ignore si, comme l'ont prétendu de sages médecins, l'attention bienfaisante de la nature n'a pas placé sous chaque latitude les remèdes de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine; mais je suis certain que les médicamens indigènes peuvent remplir toutes les indications qui se présentent dans la clinique vétérinaire. Je ne nie point l'efficacité dans notre pratique de l'opium, du camphre, de l'écorce du Pérou, &c., mais il n'en est pas moins vrai que des végétaux indigènes peuvent suppléer à ces substances que le commerce nous apporte des climats les plus éloignés. La laitue vireuse, *lactuca virosa*, donne une gomme-résine peut-être plus narcotique pour le cheval que l'opium. Les plantes aromatiques de la famille des labiées fournissent abondamment le principe camphré; on pourroit en retirer du *lavendula spica* une assez grande quantité pour les boissons des deux médecines. On supplée très-aisément le quinquina par l'écorce d'aulne verne, *betula alnus*, de marronier d'Inde, *esculus hippocastanum*, de saule blanc, *salix alba*, &c.

Pourquoi les vétérinaires méprisent-ils certains végétaux purgatifs qui s'offrent partout; par exemple, l'écorce de sureau, *sambucus nigra*, les feuilles d'yèble, *sambucus ebulus*, les fleurs de pêcher, *amigdalus persica?* Pourquoi ne savent-ils employer lorsqu'il s'agit de purger, une gomme résine que fournit un végétal de l'île de Soccotora? L'aloès, j'en conviens, est un médicament très-précieux, mais c'est lorsqu'il est pur, & celui que les vétérinaires mettent en usage est un suc noir & fétide qu'on appelle *aloès caballin*, parce qu'on ne le croit bon que pour les chevaux; l'aloès caballin lui donne souvent des tranchées violentes.

Tel est le grave inconvénient des substances médicamenteuses qui viennent des pays lointains; quelques-unes seroient utiles si on les administroit dans l'état de pureté, mais on ne les trouve presque toujours dans le commerce qu'après qu'elles

ont été altérées, corrompues par le temps, les avaries & les sophistications.

Que le riche, qui aime à mettre du luxe jusque dans ses médicamens, achète au poids de l'or tous ceux dont il fait usage; le vétérinaire, autour de l'habitation du paysan, préférera les simples qui, bien choisis & sagement administrés, seront toujours plus efficaces que le remède fastueux dont la valeur peut surpasser celle de l'animal malade.

La pharmacologie vétérinaire doit être extrêmement simple; il me seroit facile de prouver que cinquante plantes, une vingtaine de substances minérales, une dixaine de substances tirées du règne animal, pourroient absolument suffire à la pratique vétérinaire.

Les formules médicamenteuses doivent être extrêmement simples dans la thérapeutique vétérinaire; il est cependant quelques circonstances où nous sommes obligés de mettre en usage des préparations compliquées.

Voyez, pour plus de détails, l'article PHARMACIE VÉTÉRINAIRE. On donnera dans ce dernier article quelques formules applicables aux différentes maladies des animaux domestiques. (GROONIER.)

MÉDICASTRES. Dénomination usitée pour indiquer ceux qui se mêlent de la pratique de la médecine sans en avoir puisé les notions dans un cours régulier d'études, ni être titrés dans aucune Faculté. Cette classe d'hommes a été de tout temps bien nombreuse (1); elle se retiroit, au siècle dernier, jusque dans les cloîtres, qui en nourrissoient un grand nombre; aujourd'hui chacun prétend, sinon à la science, qu'il est fort difficile d'acquérir, du moins aux conseils puisés dans l'expérience, & qu'on croit devoir donner en qualité de philantrope. C'est un remède de famille, dit-on, il est fort doux; s'il ne fait pas du bien, au moins il ne fera pas de mal. Et, à entendre ses plus zélés prôneurs, il n'est aucune maladie qui résiste au spécifique; en un mot, c'est un polychreste dans toute la force du terme. Plaute eût dit, en parlant du malade qui le doit prendre :

Perfacile id quidem est
Sanum futurum, meâ ego id promitto fide.

Les médicastres diffèrent des charlatans en ce qu'ils sont plus nombreux, moins effrontés, qu'ils croient de bonne foi à l'efficacité de leurs petits moyens, & que la sphère de leurs notions étant bornée, ils se maintiennent souvent dans les limites d'un religieux scepticisme, quand les cas qui leur échoient prennent plus de gravité. Les charlarans, *circitores*, avec lesquels il ne faut point les confondre, se mettent au contraire, en pareilles circonstances, au-dessus de toute crainte. Audacieux, opiniâtres même dans leurs sentimens, ils persistent dans leurs entreprises, & n'abandonnent leur victime que quand elle n'est plus capable de fournir à leur cupidité. Plusieurs même courent les provinces pour lever contribution sur la crédule humanité, ou s'ils résident dans un lieu, ils font circuler au loin leurs *nostrums* avec des imprimés qui en vantent les merveilleuses propriétés. Les succès se multiplient sous des plumes vénales, & conséquemment mensongères; les journaux affidés retentissent des louanges mendiées; quelques grands, trompés, les vantent au pied du trône; & malgré le jugement des hommes faits pour être écoutés sur un objet aussi important, une récompense, souvent énorme, vient trouver celui qui, mieux connu, ne mériteroit que l'indignation publique (1).

Le médicastre est stationnaire, *sessor*; il n'attend que les circonstances heureuses qui le serviront; il ne les cherche point fort au loin, persuadé de l'indulgence qu'ont pour lui les hommes simples, qui donnent si facilement leur confiance : il est, dans les capitales, beaucoup de ces médicastres. En effet,

Fingunt se cuncti medicos, idiota, sacerdos
Judæus, monachus, histrio, rasor, anus.

On les trouve même dans les professions les plus communes; & c'est en parlant d'un de cette espèce, dans une de ses fables, intitulée *Ex sutore medicus*, que Phèdre s'adresse aux Romains, en leur disant :

Quantæ putatis esse vos dementiæ
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes.

(1) Cette assertion est particulièrement applicable pour Rome, au temps des empereurs. Tous les esclaves qui avoient fait le service dans les thermes, c'est-à-dire, y avoient rasé, épilé, frotté, appliqué des substances, n'en sortoient jamais qu'avec les titres de médecins ou de chirurgiens. Ils se faufiloient chez les riches, comme les barbiers du siècle dernier parmi nous, & leur savoir-faire les faisoit souvent entrer sous les lambris dorés, & même les faisoit parvenir jusqu'au trône. L'histoire cite ainsi un Antoine Musa, esclave qui guérit l'empereur Auguste d'une affection chronique, en lui prescrivant des bains froids, & à qui le Sénat reconnoissant fit ériger une statue. Sous le même règne, un Crinas, qui fit à la ville de Marseille un legs de souverain, c'est-à-dire, une somme suffisante pour la reconstruction de ses murs.

(1) On ne sauroit trop louer l'attention des gouvernemens précédens pour acheter les remèdes dont l'efficacité est bien prouvée par une longue suite d'expériences. Mais si, au siècle dernier, où l'on récompensa, avec raison, Brossard, pour avoir produit l'agaric comme moyen utile dans les hémorragies, que d'individus ont joui de pareilles faveurs sans que l'humanité en ait vu son sort s'améliorer! car, comme l'observe Buffon, le préjugé, celui qui est fondé sur le merveilleux, triomphe toujours de la raison; mais comme celui-ci ne peut être de longue durée, le charme cesse bientôt, & le remède rentre dans l'oubli : aussi le docteur Bouvard, praticien très-employé vers la fin du siècle dernier, avoit-il coutume de répondre, quand on lui vantoit les vertus d'un nouveau remède : « Faites-en » vîte usage, car bientôt il n'aura plus aucune efficacité. »

Les médicastres les plus à craindre dans un Etat policé sont les pharmaciens, qui, oubliant les devoirs de leur profession, colportent leurs fioles chez les malades, sous le spécieux prétexte qu'ils ne font point payer leurs visites. Ces médicastres sont d'autant plus à craindre, qu'ils ont à leur disposition une arme à deux tranchans, le conseil & le remède; ceux-ci ne se rencontrent guère que dans les grandes villes, où l'ignorance porte à croire que celui qui vend la drogue est parfaitement instruit de l'usage qu'on en doit faire & des circonstances qui la nécessitent : autant vaudroit-il, quand on a la pierre, appeler le coutelier qui aiguise le lithotome, pour se faire opérer.

Les médicastres les plus répandus sont nombre d'individus qui, sous les noms d'*oculistes*, de *pédicures*, &c., vulgairement appelés *officiers de santé*, ne s'enrichissent pas moins, grâces à l'ignorance de leurs protecteurs & à l'activité qui leur procure des places beaucoup plus lucratives que celles qu'on obtient par le savoir allié à la modestie.

Le plus grand nombre de ces médicastres sont aujourd'hui répandus chez le peuple, dont les foibles moyens sont loin de tenter la cupidité des médecins à haute réputation. Mais tel est le sort de cette classe de l'espèce humaine, qu'elle ne raisonne & ne se comporte jamais moins bien que quand il s'agit d'un intérêt supérieur à tout autre, celui de sa santé. (*Voyez*, pour le complément de cet article, CHARLATANS, NOSTRUMS, & l'ouvrage de Primerose, intitulé : *de Vulgi erroribus in medicinâ.*) (PETIT-RADEL.)

MÉDICATIONS. Ce mot de *médication*, que Schwilgué paroît avoir employé un des premiers, s'est répandu, même dans la langue commune, malgré un certain air de néologisme; il sert à exprimer toute espèce de modification des propriétés vitales, toute espèce de changement opéré dans l'organisation, par les médicamens, & en faisant abstraction de l'influence de ce changement sur la guérison des maladies.

Ces effets immédiats & physiologiques des médicamens sont les phénomènes, dont l'étude nous paroît principalement constituer la matière médicale proprement dite. Ce titre de *médications*, sous lequel on les a désignés, est le seul qui puisse les indiquer sans le secours d'aucune périphrase; & en l'adoptant, en se familiarisant avec son usage, on est bien plus naturellement amené à comparer dans un grand nombre de points, les changemens de l'organisation, par des causes volontaires évidentes & médicamenteuses, en un mot, les médications, avec les changemens de cette même organisation, par des causes involontaires, incertaines, & dont les premiers effets échappent presque toujours à nos observations, en un mot, les maladies.

Les médications, ou l'action immédiate & directe des médicamens sur les organes, diffèrent nécessairement beaucoup de leur effet ultérieur & curatif, toujours plus compliqué, & qui ne peut être apprécié ou évalué qu'après l'événement & par une suite d'analyses & de déductions qui exigent la raison la plus sévère, & l'esprit d'observation le plus exercé. Il ne faut pas, du reste, confondre les médications, qui sont l'objet de la matière médicale, avec ce que les médecins ont souvent désigné par le mode d'action, ou la manière d'agir des médicamens.

Cette manière d'agir, ce mode d'action des médicamens, foiblement éclairés par l'expérience, ont presque toujours été l'objet d'hypothèses & de spéculations très-peu fondées. Ainsi, on a vu tantôt dans les médicamens, le moyen de rendre ou d'enlever soit aux solides, soit aux fluides de l'économie animale, des parties & des qualités qui abondoient ou manquoient, & dont le défaut ou la présence occasionnoit la maladie que l'on vouloit guérir. De-là, des *incrassans*, des anti-acides, des anti-alcalins, des analeptiques, des anti-putrides, des spécifiques pour détruire des vices dans le sang, attaquer le lait, les glaires, &c.; manière de voir & de parler qui n'est pas encore abandonnée par quelques médecins, & qui comme toutes, ou presque toutes les erreurs ou les traditions populaires, remonte à d'anciennes erreurs scientifiques.

Loin de pouvoir être ainsi le sujet de vaines hypothèses, les médications sont connues par une suite d'observations, d'expériences, & présentent d'autant moins d'incertitude, que l'on fait plus abstraction, dans leur examen, de toute idée de curation ou de non curation des maladies. C'est ce que l'on pourroit appeler la *pharmacologie générale et nosographique*, par opposition à la pharmacologie spéciale & thérapeutique. (*Voyez* THÉRAPEUTIQUE.)

On peut considérer les médications, ainsi que les substances qui les produisent, dans ce qui leur est commun à toutes, & dans ce qui leur est propre à un certain nombre, assez bien déterminé, assez bien caractérisé, pour être rapporté à un petit nombre de divisions, d'où 1°. la pharmacologie générale; 2°. pharmacologie nosographique.

PHARMACOLOGIE GÉNÉRALE (1).

Les voies par lesquelles on introduit les médicamens, les parties de l'organisation aux divers points desquelles on les applique, sont le premier objet qui se présente à l'attention du médecin, dans une suite de vues générales sur la matière médicale.

---

(1) Du mot grec *pharmacon*, médicament, & *logos*, discours. (*Science des Médicamens sous le point de vue le plus général.*)

Deux ſyſtèmes de parties très-étendues de l'organiſation, la peau & les membranes muqueuſes, ſont les tiſſus organiques, aux différens points deſquels on applique le plus ſouvent les ſubſtances médicamenteuſes ſous une foule de formes différentes.

Lorſque l'on veut agir au-delà des limites de ces deux ſurfaces, on ſe dirige d'après les connoiſſances acquiſes, ſur l'abſorption de certains médicamens, ou ſur les différens genres de liaiſon ou de ſympathies qui exiſtent entre les divers organes; ainſi, par exemple, on introduit par les voies gaſtriques, des médicamens qui modifient d'une manière aſſez conſtante, certains états morbides des organes de la reſpiration, des reins, de la veſſie, de l'utérus, du cerveau. Quelquefois même, l'effet curatif paroît plus prompt pour certains organes, par cette voie indirecte, ainſi qu'on peut l'obſerver dans les avantages qui réſultent de l'emploi de l'opium en lavement, pour les ſouffrances & les irritations dépendantes d'un excitement de l'utérus, qui ne ſeroient pas auſſi promptement calmées, ſi l'injection opiacée étoit portée directement vers cet organe. Le plus ſouvent, lorſque l'on veut agir ſur un organe inacceſſible à l'effet primitif d'un médicament, on choiſit, pour cette application, la partie du corps qui ſe trouve liée avec cet organe par des rapports d'aſſociation & de ſympathie que l'expérience a fait connoître. C'eſt ainſi qu'on irrite la luette pour provoquer le vomiſſement, & que l'on agit ſi ſouvent ſur l'eſtomac, pour modifier la ſenſibilité des autres viſcères.

Les médicamens, après avoir été appliqués à la ſurface de la peau ou des membranes muqueuſes, produiſent un effet local plus ou moins ſenſible; ils ſont quelquefois abſorbés, ce qui eſt évident, lorſque leurs effets ſont les mêmes, quel que ſoit le lieu de l'application, ou ſi ce même effet eſt produit ſur les animaux, par l'injection de la ſubſtance médicamenteuſe dans les veines, ou ſi enfin, les produits de quelques ſécrétions préſentent l'odeur de cette ſubſtance.

Dans certains cas, il eſt difficile de décider s'il exiſte abſorption, ou ſeulement effet ſympathique. Toutefois, on eſt porté à ſe décider pour ce dernier, en conſidérant la promptitude de l'effet de ce médicament, ou l'accompliſſement de cet effet, lors même que la ſubſtance médicamenteuſe eſt rejetée preſqu'auſſitôt après avoir été priſe. Cet effet ſympathique dépend dans ſon intenſité, du lieu ſur lequel l'application du médicament a été faite. Il n'eſt pas ſans exemple, qu'un médicament, après avoir été inutilement appliqué à une doſe aſſez forte ſur une partie, agiſſe ſenſiblement à une doſe plus foible, ſi on le met en contact avec une autre partie de l'organiſation.

Lorſque l'on adminiſtre des médicamens avec l'intention d'obtenir une action ſympathique, on dirige très-diverſement l'application de la ſubſtance médicamenteuſe, pour laquelle on choiſit, tantôt l'eſtomac, tantôt les inteſtins, quelquefois les cavités de la bouche & du nez, ou les organes des ſens, mais plus particulièrement ceux de l'ouïe & de l'odorat.

L'effet curatif des médicamens introduits par les voies digeſtives, dans le traitement des maladies qui peuvent affecter la membrane muqueuſe des autres organes, n'eſt point un effet ſympathique, mais un mode d'action par identité & contiguité d'organiſme.

Lorſque l'on ſe propoſe d'agir plus directement par voie d'abſorption, on applique des médicamens ſur la peau, dans le traitement des maladies ſyphilitiques, & à la ſurface de l'eſtomac, ſi l'on veut modifier le ſyſtème nerveux, ou les principaux organes de la circulation.

Dans quelques circonſtances, quel que ſoit d'ailleurs le mode d'application du médicament, l'effet médical que l'on ſe propoſe eſt déterminé par la réaction de l'organe qui en a reçu primitivement l'action, comme on le voit par l'influence des médicamens avec leſquels on excite le cerveau pour combattre certaines paralyſies, ou le cœur & les vaiſſeaux, dans le traitement des phlegmaſies. (C'eſt ce que l'on a appelé dans ces derniers temps, & d'une manière peut-être un peu obſcure, effet ou action des médicamens par ſubordination d'organes.) Enfin, dans quelques circonſtances particulières, on excite, on change tout l'organiſme, avec le deſſein de comprendre un organe particulier dans cette modification générale. Nous devons remarquer auſſi que quelques médicamens, ſurtout les médicamens externes, produiſent un afflux, une tuméfaction active, une eſpèce de fluxion, qui devient la circonſtance principale de cet effet, & qui opère ce qu'on appelle, en thérapeutique, une ſorte de dérivation ou de révulſion.

Quels que ſoient d'ailleurs ces divers modes d'action, on ne choiſit pas indifféremment tous les divers points des membranes muqueuſes, ou de la peau, ou de tout autre ſyſtème d'organes, pour appliquer les ſubſtances deſtinées à les produire.

Ainſi la membrane muqueuſe de l'eſtomac & des inteſtins eſt le plus ordinairement choiſie pour l'application du plus grand nombre de ces ſubſtances, & ce n'eſt même que par une ſorte d'extenſion philoſophique, & tout-à-fait oppoſée aux notions vulgaires, que l'on a donné le nom de *médicamens* aux ſubſtances plus ou moins actives qui ſont portées par d'autres voies dans des vues thérapeutiques; toutefois, dans certaines circonſtances, on porte en outre différentes ſubſtances médicamenteuſes, ſur pluſieurs autres points des membranes muqueuſes, dans l'intérieur des narines, par exemple, le conduit auditif, la cavité de la bouche, le vagin, le canal de l'urètre, la veſſie; quelquefois auſſi on cherche à faire pénétrer les médicamens dans les poumons, ce qui

a donné lieu, dans ces derniers temps, au genre de médications que l'on a désigné sous le nom de *médecine pneumatique*, duquel on avoit exagéré d'abord les avantages, & que l'on a abandonné ensuite avec trop de précipitation (1).

Les membranes séreuses, malgré leur extrême sensibilité, sont livrées quelquefois à l'action de médicamens très-énergiques, comme on le voit dans le procédé opératoire pour la cure radicale de l'hydrocèle.

Dans l'emploi de la lumière, de l'aimant, de l'électricité, on semble avoir pour but de porter directement sur le système nerveux une action médicamenteuse. L'idée de la transfusion & de l'introduction immédiate d'un médicament quelconque dans les vaisseaux sanguins, est aujourd'hui tout-à-fait abandonnée. Cependant, d'après des expériences assez récentes de M. Delile sur le poison des sauvages, & de M. Magendie sur l'émétique, il seroit dans les vues d'une philosophie expérimentale de reconnoître par des essais sur les animaux, si, dans certains cas où il importe promptement de faire vomir ou de produire tout autre effet thérapeutique, il ne seroit pas utile de substituer à l'administration d'un médicament, par les voies digestives, son introduction immédiate & directe par les veines.

Le même mode d'introduction pourroit aussi être tenté avec une grande circonspection pour quelques médicamens très-énergiques, tels que l'opium, pour le traitement de certaines maladies le plus souvent mortelles (l'hydrophobie & le tétanos); & quelques essais de M. le professeur Percy portent même à penser que, dans le cas de cette dernière maladie, les narcotiques introduits par cette voie produiroient un effet qu'ils n'ont jamais opéré à la même dose, lorsqu'on les a introduits par les voies digestives.

Du reste, les médicamens, quel que soit le lieu de leur application & de leur introduction, produisent des effets plus ou moins sensibles, & se manifestent tantôt par un changement dans toute l'économie vivante, tantôt par un changement partiel, dans quelques fonctions ou même dans l'état d'un organe particulier, & quelquefois par une altération passagère & indéterminée des propriétés vitales : phénomènes plus ou moins réguliers dans leur marche, suivis ou non suivis d'une modification manifeste de l'organisation, comme on le voit par le mercure, l'opium, le quinquina, mais surtout les virus de la petite-vérole & de la vaccine, que l'industrie humaine a su transformer en médicamens efficaces & énergiques.

Parmi les médications, les unes sont communes à un grand nombre d'organes, d'autres ne se manifestent que dans certaines parties du corps humain, & d'autres sous la forme de perturbation & d'action particulière, qui constitue certaines médications antidotiques & spécifiques, comme on le voit pour l'effet du mercure dans la syphilis, des acides dans le narcotisme, du quinquina dans les fièvres pernicieuses.

Une certaine disposition inconnue de l'organisme, le *quod divinum*, fait, dans quelques circonstances, que les médicamens, comme les poisons, demeurent sans effet ou ne produisent qu'un effet tout-à-fait éloigné, dans sa foiblesse ou dans sa force, de son action habituelle sur le plus grand nombre des hommes. Ainsi on rencontre dans la pratique de la médecine, des individus qui ne peuvent être purgés, ou qui ne peuvent vomir qu'avec une difficulté extrême; d'autres qui ne peuvent prendre, sans inconvénient grave, aucune dose d'opium ou de kina, ou de mercure.

Un état momentané d'exaltation & de turgescence, d'irritation, donne lieu, dans d'autres cas, à de semblables anomalies. Ainsi il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui, au moment des règles, pendant la grossesse, ou même aux approches de la menstruation, ne peuvent plus supporter l'action des médicamens, ni même de certains alimens & de certaines boissons dont auparavant elles avoient usé avec avantage. Enfin, dans d'autres cas, il faut préparer, disposer l'organisme pour le soumettre utilement à certaines médications, comme on voit pour la vaccine, le traitement de certaines fièvres intermittentes, ou celui de quelques affections syphilitiques anciennes & dégénérées, qui ne cèdent à l'effet du mercure, qu'à la suite d'un traitement anti-scorbutique ou sudorifique.

Ces différences, ces variétés dans les médications, sont en quelque sorte inépuisables & incalculables, dans les nuances & les détails que la pratique fait rencontrer, & dont l'examen appartient plutôt à la thérapeutique proprement dite, qu'à des vues générales & des prolégomènes de matière médicale.

Les médications que nous venons de considérer dans ces prolégomènes, sous le point de vue le plus convenable pour montrer dans un seul & même coup d'œil ce qu'elles ont de commun, pourroient donner lieu, sous le même rapport, à des réflexions beaucoup plus étendues, si on vouloit prendre pour modèle dans une pareille étude, ce qu'on appelle dans les écoles la *pathologie générale*. Dans cette vue, qui offriroit sans doute de grands avantages, on reprendroit, pour les exposer avec plus de méthode & dans leur ensemble, quelques-uns des points de doctrine que nous avons indiqués, & à peu près dans l'ordre suivant :

I°. Définitions, idée générale des médications.

Comparaison des médications avec les maladies, &c.....

(1) L'usage des vapeurs du goudron, très-heureusement essayé dans le traitement de la phthisie catarrhale, celui du séjour dans les étables pour certaines maladies de poitrine, sont des moyens de traitement que l'on doit rapporter à la médecine pneumatique.

II°. Causes de médications, leurs principales différences, rapportées,

1°. A l'affoiblissement ou la débilitation absolue;

2°. A l'augmentation d'action;

3°. Au changement d'action.

III°. Voies, siége des médications.

IV°. Marche, mode de ces mêmes phénomènes, rapportés avec Schwilgué à sept modes d'action.

1°. Action directe;

2°. Action par contiguité d'organes;

3°. Action par sympathie;

4°. Action par association;

5°. Action par influence ou subordination d'organes;

6°. Action par suite d'un effet général;

7°. Action par révulsion & dérivation.

Pharmacologie nosologique, ou dénombrement et tableau analytique des médications.

Ce qu'il importe le plus, dans l'examen & la classification des médications, c'est de les séparer de toute idée, de toute vue thérapeutique, & de tout ce qui peut être regardé comme leur effet secondaire sur les maladies, leur effet curatif, les méthodes de traitement: distinction qui, malheureusement, n'a pas été faite avec assez de soin par les médecins qui ont écrit sur la matière médicale. L'un de ces auteurs les plus estimables sans doute, Schwilgué, oubliant qu'il a défini la médication, tout changement immédiat opéré dans l'intention d'exercer une influence avantageuse sur les organes sains & malades, ne s'attache point d'une manière spéciale à reconnoître ces changemens, à rapporter, en faisant abstraction de leur effet ultérieur ou curatif, sous un petit nombre de titres, leurs actions immédiates, constantes, régulières, & que l'on pourroit appeler *zoonomiques* (1). Il traite à la fois de cette action, de son indication, des époques & du genre des maladies qui le réclament, comme on peut le voir en parcourant le petit nombre de ses aperçus généraux sur les médications toniques. Ajoutant ensuite à cette confusion, il méconnoît la première loi de toute classification, qui exige que l'on rapporte, autant que possible, à un seul terme de comparaison, ses principales divisions; il prend pour une première section de médications, les propriétés générales de l'organisation; pour une seconde, les fonctions particulières des différens organes, & pour une troisième, ce que l'on regarde comme *spécifique*, dans l'action de certains médicamens, tels que les médications contre la syphilis, contre la rage, contre certains empoisonnemens. Dans l'énumération & la classification suivante des médications, nous tâcherons d'éviter ce double désordre, en nous attachant seulement à un seul & unique mode d'action immédiat & physiologique. Mais auparavant, revenons un moment au développement de l'idée déjà énoncée, que les médications considérées isolément de tout effet thérapeutique, sont des phénomènes accidentellement développés ou provoqués dans l'organisation, que l'on peut traiter & combiner sous le point de vue de leur classification, comme les maladies, en observant seulement que l'on ne connoît pas aussi directement ni aussi positivement les causes occasionnelles de ces dernières.

Cette manière de voir les médications & d'en faire l'objet d'une sorte de nosographie médicale comparable en tous points à la nosographie pathologique, s'est présentée sans doute plusieurs fois à l'esprit de tout médecin habitué à réfléchir avec un peu d'étendue sur les actions des médicamens; & que sont, en effet, le plus souvent ces actions des médicamens, sinon des affections, des maladies plus ou moins longues, plus ou moins fortes, dont les suites doivent interrompre & modifier une maladie plus grave, qui résisteroit ou augmenteroit, sans cette affection? La plupart de ces maladies volontaires ou provoquées, que nous appelons *médications*, offrent le même caractère, la même nature que les maladies involontaires ou accidentelles, & il ne seroit pas impossible de les comprendre dans la même classification. Ainsi, parmi les médications les plus énergiques, ne trouve-t-on pas, par exemple, des phénomènes fébriles? La fièvre elle-même, qui a été si justement regardée dans quelques cas, comme un moyen à opposer à certaines maladies chroniques, des inflammations de plusieurs tissus, & du tissu cellulaire en particulier; des augmentations de sécrétions, avec ou sans phlegmasies, des hémorragies, des éruptions; plusieurs névroses, & différentes affections particulières qui, comme les maladies auxquelles on les oppose, établissent un mode d'action spécial ou spécifique, & qui, lorsqu'elles sont exagérées, deviennent un état pathologique qui demande à son tour qu'on lui oppose une médication spécifique ou antidotique.

Ces rapprochemens entre les médications les plus efficaces & les divers genres de maladies pourroient aisément s'étendre, & d'une manière plus générale, à la marche ou développement de toute

(1) « Il ne faut point, dit l'auteur que nous venons de citer, il ne faut point confondre la médication avec le » changement qu'elle peut déterminer dans la marche des » maladies: celui-ci n'en est que l'effet; il varie selon l'état » individuel & maladif, tandis que la médication n'éprouve » par-là que des modifications accidentelles. C'est faute de » distinguer ces deux choses que l'on a tant embrouillé » la matière médicale, qu'on a tant multiplié le nombre des » corps médicamenteux, & que les faits rapportés par les » auteurs sont si souvent contradictoires. »

(Schwilgué, *Traité de Matière médicale*, 2e. édit., 1809, pag. 119.)

toute médication ; la cause occasionnelle, dont l'application est volontaire, avec, & dans des conditions que l'on choisit, présente seulement, comme nous venons de le remarquer, moins d'incertitude, moins d'obscurité que les maladies. Mais on peut également suivre & distinguer dans son effet, diverses périodes, savoir : l'invasion, l'incubation, la manifestation & la terminaison ; degrés qui s'accompagnent, comme dans les maladies, de phénomènes essentiels ou primitifs & directs, & de phénomènes secondaires ou sympathiques, qui sont quelquefois les plus évidens, & sur lesquels il est malheureusement aisé de se méprendre, lorsque l'on ne porte pas dans la pratique de la médecine, l'esprit d'analyse & d'observation le plus exercé. Il seroit sans doute facile de développer ces idées, de les appuyer, de les étendre par des exemples. Mais cette digression nous entraîneroit au-delà des bornes de cet article, que nous allons nous empresser de terminer par le dénombrement rapide des principales médications, en les rapportant, d'après le seul & unique mode d'action des médicamens sur les phénomènes organiques, à un petit nombre de divisions & de sous-divisions, à la formation desquelles nous établirons, autant qu'il nous sera possible, la méthode alternative ou dichotomique de classification.

Les médications, soit qu'on les provoque par un seul ou par plusieurs moyens d'action, ou d'influence sur les organes dans l'état de santé ou dans l'état de maladie, peuvent toutes se rapporter à trois modes, & par conséquent à trois chefs principaux de division ; savoir :

I°. Les médications qui sont caractérisées par le ramollissement, la débilitation des organes, &, s'il est permis de le dire, l'abaissement des forces vitales. (*Médications émollientes ou débilitantes.*)

II°. Les médications dont la circonstance principale est un excitement quelconque de l'organisme (*les médications excitantes*), qui se soudivisent en deux grandes sections ; savoir :

1°. Les médications qui se manifestent par une élévation générale ou partielle, mais directe, mais évidente des propriétés vitales, provoquées, soit dans le dessein de fortifier le corps des animaux, soit avec l'intention particulière d'augmenter, de provoquer diverses sécrétions & d'établir un centre de turgescence & de fluxion, auquel se rapporte la médecine par dérivation & révulsion. (*Médications excitantes & stimulantes.*)

2°. Les médications dont la principale circonstance est le changement dans un mode quelconque d'action plus ou moins nuisible, & accompagné le plus souvent d'inflammation ou d'irritation plus ou moins douloureuse, que les médications émollientes ne feroient pas cesser, comme on le voit dans les fièvres pernicieuses, traitées par le quinquina, les phlegmasies syphilitiques, traitées par le mercure, la morsure de la vipère, traitée par les alcalis, les effets pathologiques de l'opium, arrêtés ou modérés par le café salé, ceux des moules par l'éther donné à grande dose, &c. (*Médications révulsives & antidotiques, dont il existe plusieurs genres fort remarquables.*)

Les différentes espèces ou genres de médications que nous croyons pouvoir rapporter à ces titres principaux, sont ordinairement provoqués par des médicamens que caractérise la faculté d'opérer cette provocation, sans la posséder d'une manière tellement exclusive, que le même médicament ne puisse, suivant certaines circonstances, contribuer à plusieurs médications différentes, quoique l'une d'elles se trouve résulter ordinairement & plus particulièrement de son action, comme on le voit pour le café, pour le kina, le mercure, l'opium, qui, indépendamment de leur propriété antidotique, qui est la circonstance principale de leur effet, n'en développent pas moins des propriétés excitantes ou stimulantes directes dans un grand nombre de dérangemens organiques contre lesquels on les emploie.

Parcourons, & toujours en suivant, autant qu'il sera possible, l'ordre dichotomique, les diverses médications, que l'on peut rattacher en dernière analyse, & en les considérant sous le point de vue le plus général, à ces deux premiers titres.

PREMIER ORDRE.

Médications sédatives ou asthéniques. (Sédations.)

Nous rapportons rigoureusement & exclusivement à ce titre, les médications dont la circonstance principale est sensiblement & directement une diminution d'activité dans l'organe ou l'ensemble des organes qui l'éprouvent, & non pas un changement d'action, qui amène du repos, du soulagement, comme dans l'effet de l'opium, de l'éther, des narcotiques & des calmans en général.

Ces modifications sont désignées par Schwilgué, sous le titre de *Médications atoniques*, que nous emploierons peut-être quelquefois comme un synonyme approximatif de médications sédatives, en n'ignorant pas que cette dénomination s'applique plus particulièrement à certains phénomènes pathologiques.

Ces médications répondent à l'effet attribué par M. Chaussier, aux différentes espèces de *sédatifs*, dont le caractère est de diminuer, de modérer les effets des stimulans ou des irritans, & de ramener toute action vitale à son rythme naturel & habituel. (Voyez *Table synoptique de la force vitale*, §. III, *des sédatifs.*)

Ces médications asthéniques, ou sédatives, ont cela de remarquable, qu'elles sont caractérisées, comme nous l'avons déjà énoncé, par un abaissement temporaire plus ou moins prolongé des forces vitales, surtout dans les situations où ces

forces sont exaltées, comme dans une fièvre inflammatoire, ou dans l'inflammation d'un organe, qui excite d'autant plus d'irritation générale, que cet organe a des fonctions plus importantes & des relations plus étendues. Cette condition, ce caractère se rencontre dans toutes les médications atoniques, depuis la saignée la plus copieuse, jusqu'à la simple application d'une fomentation & d'un cataplasme. On peut, du reste, rapporter ces médications à deux classes; savoir :

1re. classe. Les médications sédatives essentielles & primitives.

2e. classe. Les médications débilitantes indirectes & consécutives.

Les sédations primitives se rangent également & d'une manière très-naturelle, en deux sous-classes; savoir :

1°. Les médications sédatives avec diminution ou privation momentanée des stimulans habituels internes ou externes.

2°. Les médications sédatives avec l'application de substances véritablement adoucissantes & calmantes, telles que l'eau tiède, les gommes, les mucilages qui ont plus ou moins d'affinité avec le calorique.

L'effet de la saignée, qui consiste évidemment dans la diminution subite du plus énergique & du plus constant des stimulans internes, peut être regardé comme le type des médications sédatives avec diminution ou privation des stimulans habituels. On l'a distingué en saignées générales & en saignées partielles ou locales. Ces dernières, dont l'effet n'est jamais aussi convenable que la saignée générale dans les cas où l'indication essentielle est la détente, la chute des forces, n'en diffèrent seulement pas d'ailleurs par cette circonstance, que la pratique fait connoître, ni par la nature des vaisseaux qui en sont le siége; elle est en outre accompagnée d'un excitement & d'un afflux, soit qu'on la pratique avec des sang-sues, soit qu'elle se fasse par le moyen des ventouses scarifiées, ou même d'une espèce d'acupuncture, ce qui la complique avec une des médications que caractérise le mode d'action, si utilement & si souvent employé, dans les vues d'une méthode de traitement par dérivation. *Voyez* SANGUINES (émissions).

La privation ou la diminution des alimens, le remplacement d'une nourriture habituellement tonique, par une nourriture adoucissante, telle que les fruits, le lait, ce que l'on a appelé *la diète;* l'obscurité, le silence, la solitude, la vie sédentaire, la substitution d'un air humide, stagnant, renfermé, à un air sec, en mouvement, sont aussi des médications sédatives du même ordre que la saignée, mais plus lentes, plus graduelles dans leur développement; & il est impossible, d'une autre part, de méconnoître leur analogie avec la grande & triste famille des maladies adynamiques ou atoniques, telles que les fièvres adynamiques, le scorbut, les scrophules par causes occasionnelles, les hydropisies & les hémorragies passives. Il suffiroit même d'abuser des médications sédatives, pour les rapprocher par quelques degrés d'une véritable atonie, & dans ce cas, la conformité dont nous parlons, seroit telle que l'on trouveroit à peine une limite sensible entre la médication & la maladie.

Les médications qui sont opérées par l'emploi des substances calmantes ou adoucissantes, n'ont jamais la même étendue d'effet qui appartient aux précédentes; ce sont, du reste, les seules ou presque les seules dont Schwilgué a parlé dans sa matière médicale, sous le titre de *Médications atoniques :* « Les phénomènes qui les caractérisent, dit avec raison cet auteur, peuvent varier » selon les fonctions particulières de l'organe, & » selon son état antérieur; c'est ainsi que les pro- » priétés vitales peuvent être rappelées à leur état » normal, si elles étoient trop exaltées, ou tomber » dans un état d'affaissement, si on abuse des » moyens atoniques.

» La médication atonique peut être bornée à » l'organe qu'on met en contact avec les moyens » destinés à cet effet; elle peut s'étendre par con- » tinuité ou par sympathie, soit à quelqu'organe » en particulier, soit à tout l'organisme; elle peut » se manifester plus ou moins promptement après » l'emploi des moyens convenables; elle peut » exister à des degrés variés, & avoir une durée » plus ou moins longue; elle peut cesser en réta- » blissant l'organe dans son état ordinaire, ou en » le plongeant dans un état d'affaissement. L'in- » fluence de cette médication peut être nulle ou » très-marquée, momentanée ou durable. L'ob- » servation nous fournit à l'infini des exemples » de ces variétés.

» Les substances dont on se sert pour déterminer » les médications atoniques, ajoute le même au- » teur, sont :

» 1°. Une température humide de 20 à 34 cen- » tigrades + 0;

» 2°. Le mucilage;

» 3°. La gélatine;

» 4°. L'albumine;

» 5°. Les corps gras non rances;

» 6°. Les substances dans la composition des- » quelles entrent plusieurs de ces matériaux, tels » que le jaune d'œuf, le lait, &c.... C'est ordinai- » rement sous formes molles, liquides & vapo- » reuses qu'on administre ces moyens; on leur » donne la température tiède, si on en excepte » les huiles, qu'on administre à la température » ordinaire de l'atmosphère. »

Du reste, on emploie ces substances par ingestion ou par application. On fait usage par ingestion, tantôt & le plus souvent à une température tiède, & quelquefois à la température de l'atmosphère, de l'eau, des différentes espèces de mucilage, de matière amilacée, des gelées animales, du petit-lait, du lait, de quelques huiles, de ce que l'on

appelle le corps mucoso-sucré, tirés de la pulpe du raisin, d'un grand nombre de fruits. Les nuances d'effet, que la pratique fait reconnoître dans plusieurs de ces médications que l'on croiroit devoir d'abord différer très-peu les unes des autres, ne sont pas indifférentes, & ne doivent pas être jugées *à priori*, des hauteurs d'une spéculation scientifique : remarque qui s'applique surtout aux mucilages de graine de lin, à la pulpe du concombre, aux émulsions préparées avec les amandes, &c.... ; & l'on concevra d'autant plus aisément l'importance & l'étendue de ces différences en apparence si légères, lorsqu'on se rappellera que l'organisme, chez les nations civilisées, surpasse dans sa susceptibilité, tous les instrumens que l'industrie humaine a inventés pour reconnoître & comparer l'état hygrométrique électrique des corps, leur manière d'être relativement au calorique, aux variations continuelles de l'atmosphère.

Dans l'examen de ces mêmes variations, il ne faudra pas négliger, en outre, d'observer que dans plusieurs médications sédatives qui paroissent plus efficaces que les autres, comme celles qui se produisent avec les sucs exprimés du nymphæa, de laitue, avec l'orgeat ou le lait d'amandes, l'effet se trouve modifié par l'association de la substance émolliente, à quelques parties d'une substance narcotique, dans le premier cas, & d'acide prussique dans le second : diversités bien légères sans doute, mais que le philosophe ne laissera point échapper, avec l'idée qu'il lui importe bien moins, dans la plupart des cas, de nier ou de repousser les pratiques empiriques, que de les expliquer, de les rattacher aux sciences, dont, à tout prendre, elles ont été le commencement & la véritable origine.

Les médications sédatives, qui s'opèrent par l'application extérieure des substances capables de les produire, présentent un effet direct, ou un effet par contiguité, par sympathie, d'une manière locale ou générale. C'est uniquement pour agir immédiatement qu'on les dirige sur les tissus denudés accidentellement. On emploie les moyens capables de les exciter, en vapeur, à l'état liquide & sous formes molles ; on les administre à la température de 25 à 30 centigrades + 0, ou à celle de l'atmosphère. On les applique sur toute l'étendue de la peau, ou seulement sur une région plus ou moins grande. On emploie les mêmes substances pour déterminer les médications atoniques de l'estomac ; mais leur mode de préparation varie.

On détermine ces médications atoniques pour agir par contiguité, dans les cas de phlegmasie très-intense des organes sous-cutanés, par exemple, du tissu cellulaire, des mamelles, des testicules, &c. On y a recours pour opérer un pareil effet par voie de sympathie : c'est ainsi que le bain tiède favorise quelquefois la digestion, amène le sommeil, fait cesser des spasmes, des convulsions, des douleurs, calme le délire, &c....

L'emploi de ces moyens atoniques, trop long-temps continué, débilite non-seulement le tissu cutané, mais encore tout l'organisme ; la peau cesse d'exercer ses fonctions avec la régularité nécessaire. Plusieurs de ces moyens peuvent même altérer, à la longue, le tissu du derme. En général, leur action est lente, & exige qu'on les maintienne appliqués pendant quelque temps.

Les médications émollientes ou sédatives de seconde classe se réduisent ordinairement à un effet local, comme on le voit pour les lotions, fomentations, cataplasmes. Mais dans un assez grand nombre de cas, cet effet s'étend, se complique, se modifie de différentes manières, soit par la disposition des organes, qui éprouvent primitivement ces médications, soit par la nature même des substances employées pour les produire. Nous avons déjà fait ces réflexions, pour ce qui concerne ces substances, en citant, pour servir d'exemple, la pulpe de concombre, les sucs de laitue, de nymphæa, d'émulsion d'amandes, &c....

Les variétés d'effet qui dépendent de la disposition & du caractère des organes, sont beaucoup plus remarquables ; le bien dans l'homme, le bien comme le mal, le plaisir comme la douleur, & le repos comme la souffrance, enfin la plus légère émotion, comme l'affection la plus vive, se borne rarement à quelques points de l'organisation, mais s'étend, se propage insensiblement, & amène souvent des effets qui ne paroissent pas en proportion avec leur cause. Ainsi, dans quelques cas, il suffira de mettre un organe, comme l'estomac ou les muscles, en repos, pour amener un calme général.

L'émulsion, la potion sédative qui agit d'abord sur l'estomac, fait cesser ou modère la toux, le hoquet ou même l'irritation qui feroit craindre l'hémoptysie. Les mêmes médicamens déposés dans le canal intestinal, qui n'en réclame pas l'usage, calment par contiguité l'utérus, dont l'irritation, s'étendant au loin, excitoit les coliques les plus douloureuses, des nausées, le vomissement même, le serrement de poitrine, la strangulation hystérique, symptômes qui sont plus sensiblement & plus promptement calmés par cette médication éloignée du siége du mal, que par tout autre moyen de traitement.

Les médications sédatives *indirectes* qui se produisent principalement par les purgatifs & par les moyens qui augmentent pendant un temps donné, une ou plusieurs sécrétions, telles que celles de la salive, de l'urine, de la sueur ; phénomènes dont les suites débilitantes ne peuvent être révoquées en doute, & dont la thérapeutique a su tirer quelquefois un grand avantage.

Le bain général ou partiel, l'application soutenue de l'humidité & de la chaleur sur les extrémités inférieures ou supérieures, par des cata-

plasmes & avec un excitement considérable d'exhalation, ou afflux du sang dans les réseaux capillaires & les aréoles du tissu lamineux, produisent aussi, de cette manière, une sédation qui ne peut pas être regardée comme immédiate & indirecte, ce qui paroîtra évident dans la plupart de ces cas où l'on fait usage de ces moyens dans des vues thérapeutiques. On pourroit aussi appliquer jusqu'à un certain point les mêmes données physiologiques, à l'effet sédatif & calmant général qui résulte du contact de l'eau tiède, de certains liquides mucilagineux sur les orifices des lymphatiques ou les extrémités des veines, dans certains cas où la faculté d'absorption est augmentée d'une manière pathologique, & avec tous les signes d'une véritable irritation : circonstance que la pratique présente assez souvent aux médecins assez familiarisés avec la saine physiologie pour la reconnoître.

DEUXIÈME ORDRE.

Première classe.

Médications avec excitement, ou changement dans le mode d'action des organes.

Cette classe de médications, plus vaste qu'aucune des divisions qui renferment la classe des maladies les plus étendues, se partage en deux sections; savoir : 1°. les médications avec excitement direct & manifeste du mode d'action des organes. (*Médications excitantes proprement dites.*)

2°. Les médications caractérisées par le changement favorable qu'elles opèrent dans certains états morbides & désordonnés des organes, provoqué le plus souvent par des virus & des poisons, &c. (*Médications antidotiques & révulsives.*)

Parcourons rapidement, & presque dans une simple énumération, les médications diverses qui se rattachent à ces deux principaux titres, toujours sans nous départir de cette heureuse dichotomie, qui ne favorise pas moins l'esprit de celui qui ordonne ou distribue ses connoissances ou ses méditations, pour les transmettre, que l'intelligence du lecteur auquel il s'adresse, & auquel cette féconde & lumineuse méthode lui donne l'avantage de se faire plus aisément suivre & comprendre dans ses expositions.

Excitations directes.

Les médications que nous désignons sous ce titre, sont très-nombreuses & très-variées; elles ont en général pour objet de soutenir, de ranimer, de conserver le développement des forces vitales, ou même de l'y porter momentanément dans certains organes, au-delà de ses limites accoutumées, avec tous les caractères d'une véritable irritation.

Toujours ou presque toujours, dans ce mode d'excitement, & quels que soient les agens qui le provoquent, les propriétés vitales, l'énergie des organes sont momentanément portées au-delà de leur rythme naturel, ou ramenées à ce rythme par un grand effort, par une réaction que les stimulans, modérés ou habituels, ne pouvoient provoquer; on peut en reconnoître deux modes principaux; savoir : 1°. les irritations générales; 2°. les irritations spéciales.

1°. Irritations générales.

Les irritations générales sont toujours ou presque toujours fébriles, & diffèrent de la fièvre elle-même, que l'on a cherché quelquefois à provoquer dans le traitement de certaines maladies chroniques.

On doit y rapporter les effets de plusieurs eaux minérales, mais principalement de quelques eaux thermales simples, ou des eaux thermales hydro-sulfureuses; & c'est sous ce point de vue que l'action de ces eaux minérales a été considérée par Bordeu, dans ses recherches sur les maladies chroniques.

On a produit aussi quelquefois des irritations générales avec le bain de sable, le bain de vapeurs de soufre, l'application soutenue d'une atmosphère électrique; on les a vues aussi résulter, mais d'une manière moins directe, de l'action des purgatifs, dans certaines circonstances.

Du reste, tout ce que l'expérience médicale & les données positives de la physiologie peuvent fournir de lumières sur la doctrine des fièvres, s'applique également aux irritations générales que l'on produit à l'aide des médicamens; ainsi il est évident que l'excitement des organes les plus essentiels à la vie, & dont la sphère d'influence & les sympathies sont plus actives, plus étendues, aura davantage ce caractère d'irritation générale, que l'excitement se portera sur des organes moins importans & plus resserrés dans l'exercice de leurs fonctions. D'après cette réflexion, nous n'hésiterons pas même à placer parmi les irritations générales, l'excitement particulier de l'encéphale, de la moëlle épinière (prolongement vertébral), des organes de la respiration, de ceux de la circulation, & même de la peau & des organes des sensations, dans certaines circonstances où l'on n'attaque ces organes que dans le dessein d'en provoquer ou d'en étendre la réaction (1), quoique dans la plupart de ces cas, une pareille irritation soit générale sans être fébrile; il nous

(1) Schwilgué a rangé dans la section des médications particulières ces divers modes d'excitement du cerveau, des organes de la circulation & de la respiration, en oubliant sans doute que des organes aussi essentiels à la vie ne peuvent être modifiés sans occasionner par leur réaction un changement général dans le reste de l'organisation.

paroît convenable en outre de rapporter encore aux irritations générales, l'effet des médicamens qui se portent plus particulièrement sur les vaisseaux capillaires, & que l'on désigne ordinairement sous le nom de *dépuratifs* & d'*anti-scorbutiques*.

2°. Irritations spéciales.

Les irritations spéciales & particulières sont toujours ou presque toujours accompagnées d'une réaction plus ou moins étendue, qui peut offrir tout-à-coup, & suivant la disposition des individus qui les éprouvent, tous les caractères d'une irritation générale & fébrile. Ainsi il n'est pas sans exemple, qu'un purgatif, ou qu'un vomitif, la simple application d'un vésicatoire ou d'un cautère, soit accompagné d'un mouvement général de fièvre & de réaction; mais dans ce cas, l'excitement primitif & particulier demeure le phénomène essentiel ou principal, comme dans le cas d'un simple phlegmon, d'une pleurésie & de toute autre inflammation, où la fièvre se montre comme un phénomène secondaire & purement symptomatique, tandis qu'elle est regardée comme un phénomène essentiel dans la plupart des fièvres intermittentes, dans une fièvre bilieuse, dans une fièvre ataxique, l'irritation d'où résultent ces dernières affections ne pouvant plus être regardée comme la source unique & principale des indications thérapeutiques. Ces mots d'irritations générales, irritations spéciales, que nous employons, ne doivent donc pas être pris dans une acception rigoureuse & absolue, mais d'une manière relative, & dans le dessein de rattacher à un petit nombre de points de doctrine, à certains faits principaux, les nombreux effets que l'on est parvenu à produire dans l'état de santé ou dans l'état de maladie, par l'action des médicamens. Les irritations spéciales ou particulières se développent sur différens points & sur différentes parties de l'organisation, mais le plus souvent à la surface de la peau dans le tissu cellulaire sous-cutané, & dans l'intérieur de l'estomac & des gros intestins; elles sont toujours accompagnées de phénomènes plus ou moins étendus, plus ou moins intenses de sympathie & de réaction: ce qui les distingue surtout des simples stimulations ou irritations habituelles & hygiéniques, c'est d'être toujours caractérisées par un changement évident dans le tissu des organes, un resserrement, une adstriction, un état même confirmé & très-intense de phlegmasies, & les diverses nuances d'augmentation de chaleur & de sensibilité, ou d'inflammation incomplète, que l'on a désignés sous les noms d'*urtication*, *rubéfaction*, *vésication*, &c....

Plusieurs de ces irritations se bornent à un excitement presque local, quoique très-énergique, & ne sont point ou presque point accompagnées d'aucuns phénomènes de sympathie ni d'absorption. Telles sont principalement plusieurs irritations que l'on provoque avec les linimens alcalins, l'application des cataplasmes ou des emplâtres sinapisés; certaines frictions, certaines ablutions ou lotions, au moyen desquelles on se propose de substituer une irritation temporaire & simple, aux irritations *vireuses* de la syphilis, dans la gonorrhée, la morsure des animaux enragés, de la gale, des dartres & de la teigne.

Quant aux diverses sympathies, aux différentes réactions qui accompagnent les irritations médicamenteuses spéciales, elles sont plus ou moins évidentes, plus ou moins étendues, suivant les médicamens qui ont été employés pour les produire, les organes qui les ont éprouvées, & l'état général de la sensibilité. Les différens modes de ces irritations se rangent d'ailleurs sous deux principaux chefs; savoir: 1°. les irritations phlegmasiques; 2°. les irritations non phlegmasiques.

Irritations phlegmasiques.

La plupart des irritations phlegmasiques sont extérieures; quelques-unes cependant sont internes; ce qui nous engage à les rapporter à deux espèces; savoir: 1°. les irritations phlegmasiques externes; 2°. les irritations phlegmasiques internes.

Irritations phlegmasiques externes.

Ces irritations se manifestent avec ou sans le soulèvement de l'épiderme; avec l'irritation plus ou moins forte du tissu sous-cutané, une exhalation plus ou moins intense, des éruptions, un état fébrile, des phénomènes généraux ou particuliers d'irritation consécutive.

Elles sont suivies ou non suivies de vésication, d'escarre, & varient selon la sensibilité & la délicatesse des organes.

Les diverses parties de la peau, qu'on attaque dans ces irritations, déterminent plusieurs différences très-remarquables.

Ainsi, lorsque l'on irrite la partie interne des mollets, des cuisses, des bras, la plante des pieds, la colonne vertébrale, on provoque un excitement général.

D'une autre part, l'irritation de la nuque, des régions mastoïdiennes, ont une influence marquée sur les organes de la vue & de l'ouie; l'irritation des côtés du thorax, des régions inter-scapulaires, s'étend sensiblement jusqu'au poumon dans certaines circonstances. Enfin, l'irritation des mamelles se fait sentir à l'utérus; celle du sacrum & du périnée, aux reins, à la vessie. Les différens moyens, les divers agens que l'on emploie, dans le dessein d'exciter les irritations phlegmasiques externes, ne manifestent pas tous leur effet avec la même intensité; quelques-uns ne déterminent qu'une simple rubéfaction de la peau: tels sont ce

que l'on a appelé, dans les derniers temps, les frictions électriques ou galvaniques, le sujet de l'expérience étant isolé, les ventouses sèches, les linimens térébenthinés, la poix de Bourgogne & quelques poussières stimulantes.

D'autres agens occasionnent une inflammation pustuleuse quelquefois très-incommode, comme on le voit dans l'urtication, soit avec les feuilles d'ortie brûlantes, soit avec les feuilles de dentelaire d'Europe & de clématite; d'autres, le détachement de l'épiderme dans une assez grande étendue, l'augmentation d'exhalation, la formation d'une cloche remplie de sérosité: mode d'irritation, dont la vésication par les cantharides nous offre l'exemple le plus remarquable.

Les irritations phlegmasiques plus étendues, plus profondes, que l'on a désignées sous le nom général d'*ustion*, de *cautérisation*, & dans un seul mot, les médications escarrotiques, diffèrent essentiellement de la simple rubéfaction & de la vésication par la formation d'une escarre plus ou moins considérable.

Une matière dense, sèche, se forme, se développe d'abord dans ces irritations; elle ne diffère pas essentiellement, dit Schwilgué, « de l'organe, » dont elle faisoit partie, mais présente des propriétés physiques très-différentes. Cette escarre » varie en étendue, en épaisseur, en densité; elle » peut être bornée ou non; elle se forme avec » plus ou moins de rapidité, selon le moyen qu'on » a employé, & selon la susceptibilité individuelle, tant locale que générale. Les parties » locales qui environnent immédiatement l'escarre, & les tissus sous-jacens, s'enflamment » avec plus ou moins de rapidité; elles suppurent; » l'escarre se détache insensiblement; elle se ramollit presqu'en totalité, & dégage une odeur » fétide si on ne l'enlève pas.

» L'escarre ne présente pas toujours les caractères que je viens d'indiquer; elle a quelquefois » la forme d'une pellicule rougeâtre, rarement » noire, mince, laquelle se détache promptement » & sans inflammation notable des tissus ambians. » C'est ce qui arrive lorsqu'on applique la poudre » d'alun calciné sur une surface suppurante; c'est » encore ce qui a lieu lorsqu'on promène rapidement une plaque de fer incandescente sur une » surface analogue: sans doute qu'on pourroit, » avec la plupart des escarrotiques, produire un » pareil effet, si on les appliquoit très-concentrés » & momentanément; je l'ai souvent obtenu en » appliquant les acides sulfurique, nitrique & » muriatique.

» La chute de l'escarre est un ouvrage de la » nature. Les moyens qu'on y applique sont le » plus souvent inutiles. Il suffit de préserver la » partie du contact de l'air, par exemple, à l'aide » d'un sparadrap, &c.... Ce n'est que lorsque l'inflammation des parties environnantes n'est pas » suffisante qu'on doit tâcher de l'augmenter, à » l'aide des toniques. L'incision de l'escarre peut » favoriser & accélérer sa séparation. »

On développe ces médications dans le tissu lamineux sous-cutané, &c..., & l'on doit remarquer qu'elles présentent une foule de nuances, de variations, de degrés, suivant la nature des moyens qui les provoquent & la durée de leur application; la conjonctive ou toute autre membrane muqueuse est promptement escarrifiée avec le beurre d'antimoine.

On emploie les moyens escarrotiques sous la forme solide, pulvérulente, molle & liquide; le feu est un de ces principaux moyens, soit avec le fer, ou l'acier chauffé depuis le rouge obscur jusqu'au rouge blanc diversement configuré, soit avec l'ustion, avec des corps en combustion (moxa), dont l'effet consiste dans une escarre sur la peau, une douleur momentanée, une suppuration du septième au huitième jour, & des phénomènes généraux, suite de la rubéfaction du derme & de la formation de l'escarre.

L'insolation, que l'on met rarement en usage, n'est jamais provoquée que dans l'intention d'exciter une irritation superficielle.

Les autres corps qui peuvent occasionner une médication escarrotique, sont nombreux & variés; ils n'agissent pas tous avec la même promptitude & la même intensité.

« Les uns, suivant l'auteur que nous venons de » citer, peuvent, en même temps qu'ils escarrifient, être absorbés & déterminer des accidens » graves; les corps dont il s'agit, ont besoin d'être » suffisamment concentrés pour pouvoir agir » comme escarrotiques; il faut, en outre, les » maintenir appliqués pendant un temps convenable. Cette durée est d'ailleurs subordonnée » au degré de susceptibilité du tissu: c'est ainsi » que le muriate d'antimoine escarrifie instantanément une surface muqueuse, tandis qu'il lui » faut douze heures environ pour escarrifier le » derme. Elle varie, en outre, selon les circonstances individuelles, &c....

» On emploie les escarrotiques sous forme solide, pulvérulente, molle & liquide. Ces formes » sont subordonnées aux propriétés chimiques » des corps, à la délicatesse des organes sur lesquels on veut agir, à la promptitude avec laquelle l'escarre doit avoir lieu; elles varient » enfin, selon que l'escarre doit être bornée » ou non.

» En général, ces corps agissent plus lentement » sous forme solide, mais on peut borner leur action avec plus de facilité. L'opposé s'observe » pour les formes liquides. Les corps solides, » mais déliquescens, présentent les mêmes inconvéniens que les liquides, sans néanmoins agir » aussi promptement qu'eux. Il est des corps qui » peuvent prendre toutes les formes; d'autres ne » sont susceptibles d'en contracter qu'une ou plusieurs, pour donner de la consistance solide aux

» substances pulvérulentes ; on se sert de mie de » pain fraîche & de quantité suffisante d'eau ; on » les pile jusqu'à ce que le mélange soit bien in- » time. Ce mélange durcit & devient cassant par » la dessiccation; pour donner la consistance molle, » on peut se servir des intermèdes emplastiques. » On donne en général, à ces mélanges solides & » mous, l'apparence d'une semence d'avoine, » d'une sphère, d'un cylindre, d'un ovale, d'un » cône, d'une surface plane ou plano-convexe. » Leur forme doit en général varier selon le lieu » de l'insertion ou de l'application. Pour donner » la forme d'avoine, on convertit d'abord la » masse en cylindre, & on la roule ensuite en » pressant sur ces deux extrémités; pour donner » la forme conique, on ne presse que sur une des » extrémités du cylindre. Il est des substances so- » lides, telles que le nitrate d'argent fondu, aux- » quelles on donne ces formes, en les roulant à » l'aide d'un couteau; les autres formes, telles » que la forme sphérique, la forme plane, la » forme plano-convexe, &c..., se préparent de » la même manière que celles des bols, des pi- » lules, des pastilles, &c....

» Le mode d'application des escarrotiques avé- » niformes, cylindriques & coniques, ne présente » rien de particulier. On s'en sert le plus ordinai- » rement pour agrandir une ouverture fistuleuse, » ou pour escarrifier des parties profondément » situées & des tissus délicats, tels que la conjonc- » tive, &c.... On a recours aux escarrotiques » planiformes, lorsqu'il s'agit d'escarrifier des sur- » faces planes; lorsqu'ils sont déliquescens, qu'on » veut borner leur action, & qu'ils agissent len- » tement, on les applique à l'aide d'un sparadrap » troué à son centre, & on les recouvre d'un autre » sparadrap non percé; on fait en sorte qu'ils soient » moins étendus que le diamètre du trou du spa- » radrap, & on les maintient de manière qu'ils » ne puissent pas changer de position. Lorsque » l'escarrotique n'est point déliquescent, ou lors- » qu'il est indifférent, qu'il occasionne ou non » une escarre trop étendue, il suffit de l'appliquer » à l'aide d'un simple sparadrap.

» On applique les escarrotiques liquides de » manière variée; s'ils doivent être maintenus » pendant quelque temps, on en imbibe une bou- » lette de coton ou de charpie, & on les main- » tient appliqués à l'aide de deux sparadraps, » dont celui qui est immédiatement appliqué sur » la peau est troué; si leur action est prompte, » instantanée, on les applique à l'aide d'un pin- » ceau. On prépare celui-ci avec une bandelette » de linge effilée & fixée à l'extrémité d'une pe- » tite tige de bois; on égalise ce pinceau à son » extrémité; on le trempe dans l'escarrotique li- » quide; on l'exprime légèrement, afin d'en enle- » ver l'excédant, & on l'applique jusqu'à ce que » l'effet soit déterminé. Lorsque le tissu qu'on es- » carrifie est délicat, & qu'on doit craindre d'al- » térer les parties environnantes, on se lave im- » médiatement après, avec de l'eau, du lait, ou » avec un liquide mucilagineux quelconque : de » cette manière, on étend la portion excédante » de l'escarrotique qui pourroit séjourner, & on » l'empêche d'enflammer, ou même d'escarrifier » les parties voisines. »

L'auteur de ces remarques a divisé, avec raison, ces différens agens des médications escarrotiques, sous deux titres; savoir :

1°. Les substances qui n'occasionnent pas ordinairement d'accident par leur absorption ;

2°. Les substances qui peuvent, par leur absorption, déterminer les accidens les plus graves.

Schwilgué range sous le premier titre, les corps incandescens (le fer, mais surtout l'acier chauffé à différens degrés), les corps en combustion ou les différentes espèces de moxa, plusieurs acides, mais principalement les acides sulfurique & nitrique, le chlore, la potasse, l'ammoniaque liquide, plusieurs oxides & plusieurs sels (beurre d'antimoine, nitrate d'argent).

Les corps que le même auteur range sous le deuxième titre, sont principalement le sublimé corrosif, l'arsenic, le carbonate de cuivre avec excès d'oxide.

La plupart des irritations, que l'on cherche à développer sur les tissus dénudés dans les cas d'ulcération ou de plaies, ayant le plus souvent pour objet de favoriser la cicatrice, en modifiant la suppuration, doivent être rapportées aux irritations sécrétoires, en faisant exception de celles qui ont pour but & pour effet de détacher des escarres ou des lambeaux gangreneux, dont il importe de favoriser la séparation.

Les irritations phlegmasiques internes sont en bien petit nombre, si on les compare aux irritations extérieures, dont nous venons de faire l'énumération.

Une des plus remarquables, est celle que l'on provoque dans une portion de la membrane séreuse, avec l'intention d'opérer la cure radicale de l'hydrocèle, irritation ordinairement très-intense & très-douloureuse, & qui ne diffère des autres péritonites que par son siége, & par le but & les motifs de sa provocation.

On peut aussi regarder comme des irritations phlegmasiques internes, certaines irritations thérapeutiques de la conjonctive, du conduit auditif. On enflamme aussi & artificiellement la membrane muqueuse du vagin, du canal de l'urètre, de la vessie, de l'arrière-bouche, soit avec le dessein de substituer une inflammation aiguë & temporaire, à une inflammation constitutionnelle & chronique, soit aussi pour rappeler une inflammation qui se seroit supprimée d'une manière intempestive, soit enfin dans certains cas de paralysie.

« Les moyens employés pour produire ces phlegmasies, dit M. Schwilgué, sont très-multipliés, » & cependant on n'en a encore essayé qu'un petit » nombre. Pour enflammer la membrane muqueuse du conduit oriculaire, on a employé » particulièrement le suc d'ail & celui d'oignon. » On a fait usage de la macération alcoolique de » cantharides pour emflammer la membrane muqueuse de la gorge. Ne seroit-il pas préférable » d'employer la macération alcoolique d'euphorbe, » &, en général, les substances qu'on sait irriter plus particulièrement cette région; l'ammoniaque étendue pour enflammer les membranes muqueuses du vagin & de l'urètre; les » cantharides pour enflammer celle de la vessie » urinaire? Il seroit possible que les accidens fébriles qu'on détermine en introduisant une » bulbe d'ail dans l'anus, fussent le résultat » d'une inflammation de l'extrémité inférieure » du rectum. »

Pour terminer cette énumération des inflammations thérapeutiques internes, il faudroit y joindre toutes celles que l'on provoque dans l'exercice de la chirurgie, sur les tissus accidentellement dénudés, & pour scarifier le revers interne de la paupière, par exemple, l'arrière-bouche, les narines, l'urètre, enfin les os eux-mêmes, les nerfs & les vaisseaux, de telle sorte que toutes les divisions renfermées dans le cadre nosographique consacré aux phlegmasies pourroient trouver des points de correspondance & d'analogie avec celles de ces nombreuses irritations inflammatoires, que l'industrie médicale & chirurgicale provoque dans les vues d'une thérapie transcendante & héroïque. (*Voyez* Phlegmasiques (Médications).)

Certaines phlegmasies venimeuses & morbides seroient même comprises dans cette énumération, l'industrie médicale en ayant provoqué quelques-unes avec des intentions thérapeutiques, ainsi que le prouvent quelques essais tentés avec différentes renonculacées, l'euphorbe, les feuilles du sumac vénéneux (*toxicodendrum*), d'anémone, de clématite odorante, & les effets mieux connus, mieux appréciés des phlegmasies provoquées par l'insertion du virus de la petite-vérole, de la vaccine, de la rougeole.

Des irritations non phlegmasiques.

Nous désignons sous ce titre les irritations qui, sans être complétement dépourvues de symptômes inflammatoires qui les compliquent, ne doivent pas être regardées comme des phlegmasies essentielles & prolongées: tels sont les effets de plusieurs purgatifs, des sudorifiques, des vomitifs, des toniques proprement dits; nous les rapporterons à deux titres; savoir: 1°. les irritations avec augmentation de sécrétion; 2°. les irritations sans augmentation de sécrétion.

Irritations sans augmentation de sécrétion, ou médications toniques proprement dites (1).

Nous rapportons à cette division les effets que l'on attribue généralement aux amers, aux composés ferrugineux, à plusieurs plantes de la famille des rubiacées, des labiées, des crucifères, &c..., en un mot, aux médicamens toniques, & dans l'effet desquels tout symptôme inflammatoire, une augmentation sensible de sécrétion, n'apparoissent que comme des épiphénomènes ou comme des complications.

Les médications de ce genre se bornent à des stimulations médicamenteuses ou thérapeutiques, si elles n'acquièrent pas un haut degré d'intensité, comme dans les effets de l'oxide de fer à grande dose, de certaines huiles volatiles, de préparations alcalines, du soufre, du phosphore, &c....

La sensibilité latente, la contractilité involontaire & générale, & les fonctions de la vie qui en dépendent, sont généralement excitées ou rendues plus actives dans ce genre de médications.

Ces irritations non phlegmasiques ont d'ailleurs plus ou moins d'étendue, de persistance, suivant les agens qui les produisent, la durée de leur application, & les organes qui paroissent plus particulièrement les éprouver. L'estomac, la membrane muqueuse du gros intestin, sont ordinairement les organes auxquels on applique les médicamens les plus propres à exciter les irritations purement toniques, qui se manifestent ensuite dans des organes plus ou moins éloignés, soit par absorption, soit par association, ou d'une manière consécutive & sympathique.

Ces médicamens sont en très-grand nombre, & il importe souvent de les choisir, d'après des vues & des aperçus d'où résultent les finesses & les détails de la médecine pratique.

Du reste, parmi ces médications, les unes, qui sont produites le plus ordinairement avec les amers, le fer, les acerbes, se manifestent par le retour des propriétés vitales à leur rythme naturel ou habituel, sans augmentation sensible d'action dans l'état des solides ou des fluides. C'est la première nuance, le premier degré de l'action des irritans, qui se confond avec les stimulations habituelles ou hygiéniques; d'autres se manifestent par

(1) En conservant cette dénomination, pour l'appliquer à l'action des médicamens propres à soutenir ou ranimer l'action des organes, nous ne lui rapporterons pas les effets de plusieurs médicamens que l'on range sous ce titre dans la plupart des matières médicales, tels que le musc, l'opium, la ciguë, la belladone, les jusquiames noire & blanche, le napel, le tabac, la pomme épineuse, l'acide prussique, & même la digitale pourprée & le quinquina, qui nous paroissent éminemment doués de la propriété révulsive ou antidotique, abstraction faite du genre d'excitement qu'ils peuvent occasionner.

un

un développement plus élevé de ces mêmes propriétés vitales, avec rougeur, gonflement, senſation de chaleur, &c..., comme on le voit dans les effets de quelques plantes très-actives de la famille des labiées & des crucifères, de l'alcool, des éthers, des ſemences de moutarde noire, de la racine de raifort ſauvage, des baies du giroflier & du poivrier.

Quelques-unes des médications produites par ces médicamens ont cela de particulier, que ſi elles dépaſſent, dans leur développement, certaines limites, elles ſont ſuivies de la ſédation du canal alimentaire.

Les médications toniques, qui ſe développent ſur la membrane muqueuſe de l'eſtomac & de l'inteſtin grêle, ſont les plus variées, les plus nombreuſes, ſoit que, dans leur excitement, on ait le deſſein d'agir directement ſur ces parties, ſoit que l'on veuille agir médiatement & par ſympathie, ſur d'autres parties de l'organiſation.

M. Schwilgué a réuni avec raiſon ſous un même titre, les médications toniques qui ne ſont point accompagnées d'inflammation ou de narcotiſme, quelle que ſoit d'ailleurs la doſe des ſubſtances employées pour les produire.

Ces médications ſont principalement celles que l'on provoque avec les amers, avec le tannin, ou avec les ſubſtances qui en contiennent (le cachou, la gomme kino, &c.), le fer & les compoſés ferrugineux, dont on peut rapporter les effets, dans leur premier degré, aux ſimples ſtimulations.

Le même auteur n'a pas montré moins de diſcernement, en réuniſſant ſous un même titre les médications produites par des agens dont l'effet eſt néceſſairement accompagné de changemens ſenſibles dans l'état des ſolides & des fluides.

A cette claſſe ſe rapportent les huiles volatiles, un grand nombre de plantes de la famille des crucifères ou des alliacées, l'huile animale de Dypel, l'huile de ſuccin rectifiée, l'acide ſuccinique, le ſuccin lui-même, les huiles volatiles pyro-bitumineuſes, les baumes, la caſcarille, les écorces de canelle & de canelle blanche, la muſcade, le girofle, le poivre long, le gingembre, la myrrhe, les vins, l'alcool en général, les éthers, le phoſphore, l'ammoniaque & les ſels à baſe d'ammoniaque, les alcalis fixes & les ſels alcalins, les acides, le ſoufre, les compoſés ſulfurés & hydroſulfurés, les oxides & les ſels de cuivre, le mercure, quelques préparations compoſées de plomb, d'arſenic, d'argent, de biſmuth, &c...; médicamens dont les effets particuliers ſe trouvent indiqués ſous leurs titres reſpectifs dans les différens articles de ce Dictionnaire, & parmi leſquels nous penſons qu'il ne faut pas laiſſer, avec M. Schwilgué, les excitans qui ſe manifeſtent eſſentiellement par des augmentations de ſécrétion ou par un changement dans le mode d'action des organes, qui, loin de ſe montrer avec le caractère d'une irritation, fait ceſſer le ſpaſme ou la douleur, & ramène le développement des propriétés vitales ſenſiblement troublé, à ſon rythme naturel & habituel, comme on le voit dans les effets de l'opium, de l'acide pruſſique, de la juſquiame, de la belladone, &c.

Les trois principales modifications qu'il importe de remarquer dans les médications toniques, ſous le rapport de la médecine pratique, ſont :

1°. Les excitations toniques fixes, tantôt avec des phénomènes de conſtriction ou de reſſerrement (les effets des amers, du tannin, des préparations ferrugineuſes, de la ratanhia, des acides minéraux, de l'alun, &c.), tantôt avec la diminution, la répreſſion de différentes ſécrétions morbides, les effets de pluſieurs térébenthines, principalement de la térébenthine de copahu, de la térébenthine commune, de pluſieurs gommes fétides, telles que la gomme ammoniaque, de pluſieurs baumes (ceux de Tolu, du Pérou, &c...), les goudrons, mais ſurtout le goudron de Norwège, l'opium ſeul ou combiné avec ces différentes ſubſtances; enfin, le lichen d'Iſlande, le *polygala ſeneca* & les ſemences du *phellandrium aquaticum :* médicamens que l'on a employés ſouvent avec ſuccès, les uns dans des catarres chroniques, pulmonaires & gaſtriques, d'autres dans les diarrhées, les gonorrhées, les leucorrhées, d'autres enfin dans la phthiſie tuberculeuſe.

2°. Les excitans toniques fixes & ſécrétoires, les effets de la rhubarbe, de l'ipécacuanha à petites doſes, des crucifères, &c.

3°. Les excitations toniques diffuſibles (1), (les effets de la plupart des médicamens tirés de la famille des labiées, de celle des laurinées, &c...).

Si l'on vouloit prendre en conſidération, dans les médicamens toniques, le degré d'intenſité ou d'action qu'elles paroiſſent offrir, on traiteroit ſucceſſivement, & en les conſidérant ſous le point de vue de la thérapeutique :

1°. Des médications toniques, par les ſtimulans naturels & hygiéniques;

2°. Des médications toniques, par les ſtimulans médicamenteux.

Les médications par les ſtimulans naturels, dont l'étude appartient plutôt à l'hygiène qu'à la matière médicale, réſultent de l'emploi convenable du calorique, de la lumière, des changemens atmoſphériques, du régime alimentaire, de l'excitement de l'organe de l'ouïe par la muſique, de l'excitement de l'encéphale & du ſyſtème nerveux

(1) On ne conçoit pas trop comment ce mode d'action diffuſible, dans les excitations toniques, qui n'eſt qu'une ſimple nuance, une légère excitation, a porté un écrivain moderne (M. Barbier), qui d'ailleurs a donné une impulſion ſi utile aux études de la matière médicale, à le regarder comme une différence aſſez étendue & aſſez prononcée pour y rattacher une claſſe entière de médicamens.

en général, par l'exercice musculaire, les sensations & les passions.

Les médications par les stimulans médicamenteux sont provoquées directement par le vin, l'alcool, les boissons fermentées en général, les amers, les substances aromatiques, les préparations ferrugineuses & astringentes, &c., dont l'effet général est d'augmenter le ton, le ressort, la consistance des organes, soit d'une manière locale, soit, dans quelques cas, par la réaction de l'encéphale.

Quelquefois les médications de ce genre sont produites d'une manière indirecte par les vomitifs & les évacuans.

Ces médications présentent une multitude de diversités, soit qu'on les considère dans leur durée & leur étendue, soit qu'on s'attache à comparer leur développement & les degrés d'intensité dont elles sont susceptibles : les unes sont lentes ou graduées, les autres promptes & passagères; d'autres également rapides, mais plus durables dans leur effet : les autres, sans l'impression d'un changement quelconque, les autres avec cette impression, avec le sentiment d'une véritable adstriction, ou même la diminution ou la suppression d'une sécrétion ou d'une exhalation morbide, ou l'entretien, l'excitement modéré d'une sécrétion, dont le produit contribue à certaines fonctions, telles que la bile, le mucus nasal, la salive, &c.... Ces mêmes excitations, dont les organes de la digestion sont plus ordinairement le siége, paroissent quelquefois bornées à ces organes, ou sont accompagnées d'une excitation universelle, ou le plus souvent de l'excitation particulière de quelques organes, tels que le cœur, les organes de la circulation en général.

Le plus souvent ces médications se développent par divers agens qui s'appliquent à la surface interne de l'estomac & de l'intestin grêle. On les dirige aussi sur les autres points des surfaces muqueuses, sur celle des gros intestins, par exemple (lavemens excitans), dans l'intérieur des fosses nasales, à la surface du corps, sur les différentes régions de la peau ou des tissus sous-cutanés; enfin, dans certaines circonstances particulières, on cherche à faire parvenir directement & par absorption les différentes substances médicamenteuses les plus propres à développer un mode convenable d'excitement ou de stimulation.

Dans ce dernier cas, la durée, le mode d'application, ne sont pas indifférens.

Il seroit impossible de faire entrer toutes ces nuances, toutes ces variations dans une classification trop détaillée. Il nous paroîtra seulement nécessaire de s'attacher à un petit nombre de différences bien tranchées, que nous allons essayer de rapporter aux deux titres suivans; savoir :

1°. Les stimulations avec augmentation sensible de sécrétion;

2°. Les stimulations purement toniques, & sans augmentation de sécrétion.

Les stimulations avec augmentation de sécrétion sont développées dans plusieurs méthodes de traitement, ou même d'habitudes purement hygiéniques & diététiques; tels sont, par exemple, la stimulation des narines & de la membrane muqueuse de la bouche, ainsi que des glandes salivaires par l'usage du tabac sous différentes formes, l'excitement de l'exhalation & de la sécrétion folliculaire de la membrane muqueuse de l'estomac ou des intestins, un excitement analogue du foie, des reins, de la vessie, &c..., sous l'influence des eaux gazeuses & sulfureuses, des savons & des savonules, de l'ipécacuanha, de l'aloès, de la rhubarbe, de la magnésie & de plusieurs sels alcalins à petites doses, de la scille, des acides très-étendus, de plusieurs préparations d'antimoine & de mercure.

Les effets désignés dans les anciennes matières médicales sous le nom d'*expectorans*, & principalement attribués à différentes plantes mucilagineuses & aromatiques, telles que le bouillon blanc, la violette, le tussilage, le capillaire, doivent aussi être rangés parmi les irritans avec excitement de sécrétion que nous avons indiqués.

Enfin, on doit placer dans la même classe, dans la même cathégorie, toutes les stimulations développées à l'extérieur, dans les différens cas d'ulcération ou de plaie, avec le dessein d'exciter la suppuration ou de la modifier d'une manière quelconque, & de contribuer ainsi à la formation des cicatrices.

Parmi les irritations purement toniques, un assez grand nombre se développent à l'extérieur, & présentent comme circonstance essentielle, l'excitement immédiat ou direct de la peau & des organes sous-cutanés.

On doit ranger parmi ces applications toniques, celles du froid, de la glace, de certaines eaux & de certaines vapeurs excitantes, l'insolation, l'électrifation par bain ou par atmosphère, la compression, dont la thérapeutique pourroit tirer de si grands avantages, les lotions, les frictions, les différentes onctions.

Les essais d'une médecine pneumatique, mais principalement les effets de certains gaz, de certaines substances tenues en vapeurs, telles que l'acide benzoïque, le goudron, souvent si efficaces dans le traitement des phthisies catarrhales très-avancées, peuvent être aussi regardées, si l'on veut, comme des stimulations extérieures & toniques. On provoque en outre & assez souvent des stimulations extérieures, sans augmentation bien sensible de sécrétion, par des applications soutenues de poudres, de cataplasmes, d'emplâtres, tels que certaines poudres amères & astringentes, plusieurs cataplasmes légèrement aromatisés ou sinapisés, les emplâtres de poix de Bourgogne, de poix noire de gallipot, de gomme élémi : moyens dont

l'effet, furtout pour les cataplafmes, eft le plus fouvent accompagné d'une forte de turgefcence, de gonflement de la partie qui l'éprouve, d'un plus grand afflux de fang dans cette partie : ce qui peut avoir de grands avantages, dans tous les cas où il importe d'opérer une dérivation ou une révulfion.

La plupart des ftimulations qui font développées dans les panfemens des plaies ou des ulcères, par différentes fubftances médicamenteufes, ne font prefque jamais purement toniques, & appartiennent au mode de ftimulation éminemment fécrétoire. Il n'eft pas fans exemple, furtout depuis quelques années, que l'on ait developpé plufieurs modes de ftimulations fimplement toniques, en appliquant les fubftances médicamenteufes à l'extérieur, fans le deffein d'exciter la peau, mais avec l'idée de les faire pénétrer dans l'intérieur des organes par voie d'abforption.

Du refte, les différentes ftimulations extérieures & toniques fe développent le plus fouvent avec un fentiment & des phénomènes d'adftriction, comme on le voit dans l'application de quelques fubftances métalliques, le tannin, l'alun, l'alcool, les acides étendus d'eau ; d'autres fe manifeftent par une excitation très-prompte, & comme inftantanée (les effets de la glace, des fels à bafe d'ammoniaque, les huiles volatiles, &c...) ; d'autres par une excitation lente, graduée : quelques-unes font accompagnées de phénomènes généraux de réaction, comme on le voit pour les effets généraux des bains, des douches, des différens modes d'application de l'électricité.

On a obfervé, indépendamment de cette réaction générale, des fympathies particulières affez remarquables ; celles du fcrotum avec les foffes nafales, de la plante des pieds avec l'inteftin, des mamelles avec l'utérus, &c.... On fait en outre, dans les détails de la pratique médicale, que fi l'on craint d'irriter les organes urinaires, le conduit inteftinal, les glandes falivaires, il ne faut employer, même à l'extérieur, ni la térébenthine, ni l'aloës, la coloquinte, l'ellébore noir, le mercure doux, &c....

Il ne fera pas inutile de remarquer que, dans les ftimulations variées qui fe produifent à l'extérieur, ou du moins fans être ingérées, c'eft-à-dire, portées dans l'eftomac, le plus grand nombre ont leur fiége dans le tiffu cutané, & devroient peut-être feules fe défigner fous le titre de *médications externes*, tandis que les autres fe paffent aux furfaces muqueufes de l'œil, des foffes nafales, de la bouche, du conduit auditif, du canal de l'urètre, du vagin, &c....

Cette efpèce de médications en quelque forte intermédiaire, ne diffère que très-peu de celles que l'on développe plus particulièrement dans l'intérieur de l'eftomac ou des inteftins, & que l'on a plus fpécialement défignées fous le nom de *médications toniques ;* ces médications, que l'on provoque le plus ordinairement par l'ufage modéré des amers & des aromatiques feuls, des aromatiques & des amers mélangés, des préparations ferrugineufes, &c...., peuvent fe développer avec plus ou moins d'intenfité, & fans offrir des fignes bien évidens d'une réaction générale.

EXCITATIONS AVEC AUGMENTATION DE SÉCRÉTION.

Les irritations que nous rangeons fous ce titre ne doivent pas être confondues avec l'excitement fécrétoire & la ftimulation des glandes, des follicules, dont l'inertie occafionne un défordre dans l'exercice de certaines fonctions ; elles font caractérifées par une augmentation beaucoup plus confidérable, dans l'afflux, la formation des fluides, propres à certains organes, telles que la fueur, l'urine, les humeurs nafales, inteftinales, &c.... : augmentation prefque toujours temporaire, & d'ailleurs plus ou moins vive, tantôt fans aucuns fymptômes de douleur ou d'inflammation, & dans d'autres cas avec ces fymptômes, & même fous l'influence d'une véritable phlegmafie, comme dans l'excitement de la plupart des fécrétions artificielles qui conftituent l'effet des exutoires. On conçoit difficilement comment cet excitement ou cette augmentation des fécrétions, par l'effet des médicamens, & dans le cours des maladies aiguës ou chroniques, ne s'eft point préfenté à l'efprit des auteurs de matière médicale, comme un point de doctrine, un fait principal, qui pouvoit fervir à rapprocher, en les montrant fous leur véritable point de vue, un grand nombre de médications, dont cette augmentation de fécrétion, quels que foient d'ailleurs fes complications & fes acceffoires, eft la circonftance principale. Sans doute, tous les médicamens ou prefque tous les médicamens toniques, fuivant leur mode d'adminiftration, leur forme, leur température, peuvent augmenter ou favorifer les fécrétions : ainfi, les amers, l'alun, qui paroiffent en général contraires à cette augmentation, l'excitent dans la membrane muqueufe inteftinale, fi on les emploie à grande dofe. L'opium, qui arrête cette fécrétion muqueufe, provoque les fueurs ; l'alun, l'acide fulfurique convenablement étendu, arrêtent cette dernière fécrétion & provoquent la fécrétion urinaire. Ces exceptions, ces variations que l'on retrouve à chaque pas dans l'hiftoire des phénomènes organiques, ne doivent pas empêcher de reconnoître des médications caractérifées par une augmentation de fécrétion, ou par l'excitement d'une fécrétion nouvelle affez conftamment provoquée par des médicamens particuliers, furtout lorfque ces médicamens font appliqués immédiatement à l'organe fécrétoire, comme on le voit dans les effets des purgatifs ou des vomitifs les plus habituels, des diurétiques, &c.... Ces médications peuvent être rapportées à deux titres principaux ; favoir :

1°. L'augmentation des fécrétions habituelles & générales ;

2°. L'excitement des sécrétions nouvelles de la peau & du tissu cellulaire sous-cutané.

1°. Augmentation des sécrétions habituelles et générales.

Cette augmentation peut avoir lieu dans la plupart des sécrétions reconnues & admises par les physiologistes, telles que les sécrétions perspiratoires, folliculaires, glandulaires.

L'augmentation de la sécrétion perspiratoire ne se provoque guère isolément qu'à la surface de la peau, où elle s'opère par différens moyens, dont l'effet direct & sympathique, local ou secondaire, donne un nouveau degré d'activité à l'exhalation de cet organe; le fluide alors excrété s'appelle la *sueur*, qui sans doute a la même source que l'humeur perspiratoire, mais qui en diffère, parce qu'elle est toujours accidentellement excitée, que son mode d'excrétion est toujours une expression forcée, qu'elle se répand en gouttes à la surface de la peau, & que, beaucoup plus composée, elle conserve quelquefois l'odeur des alimens & des médicamens qu'elle contient, avec différens matériaux assez nombreux des substances salines.

Les moyens, les procédés qui provoquent directement la sueur, sont les bains chauds, les bains de vapeur sèche ou humide, les bains avec différentes eaux minérales hydrosulfureuses, les frictions huileuses, sur un sujet placé dans une atmosphère échauffée & tranquille.

Les médicamens qui provoquent plus efficacement la sueur, sans être appliqués à la surface de la peau, sont plusieurs plantes de la famille des smilax & des laurinées, les semences de la plupart des ombellifères, l'ammoniaque, plusieurs sels ammoniacaux, différentes préparations d'antimoine.

Du reste, l'emploi des frictions & une élévation de température à la surface de la peau, ajoutent beaucoup à l'effet de ces médicamens sudorifiques, & en général, ce genre de médications dépend moins de quelques agens particuliers, que d'un certain arrangement de circonstances & de conditions dont l'emploi constitue la méthode sudorifique. (*Voyez* Sudorifiques.)

L'augmentation des sécrétions muqueuses ou folliculaires est le plus ordinairement provoquée à la surface de l'estomac & des intestins, ce qui constitue les médications vomitives & purgatives. On cherche aussi à augmenter cette sécrétion, mais seulement dans quelques cas particuliers, dans l'intérieur de la bouche, des fosses nasales, du conduit oriculaire, à la surface de l'œil, &c...., ce qui doit faire établir autant de médications spéciales & locales dans un cadre thérapeutique. Cette augmentation des sécrétions muqueuses est toujours ou presque toujours un phénomène très-compliqué, soit d'excitement nerveux & musculaire, comme dans l'effet des purgatifs & des vomitifs, soit d'une augmentation dans la circulation capillaire, dans l'exhalation ou la perspiration de la membrane muqueuse, ou dans la sécrétion des glandes, dont les conduits excréteurs viennent s'ouvrir à quelques points de la surface de cette même membrane; ce qui arrive dans le phénomène très-composé de la salivation. Plusieurs détails, plusieurs particularités dans la pratique médicale, font ressortir plus ou moins ces complications; ainsi les médications vomitives, soit qu'on les provoque avec le tartrite antimonié de potasse, ou avec l'ipécacuanha, sont accompagnées d'un excitement du diaphragme & de la membrane musculaire de l'œsophage & de l'estomac, qui devient une des circonstances principales de cette médication.

Les drastiques, en général, sollicitent la sécrétion glandulaire du foie, & en même temps la tunique musculaire des intestins, ce qui complique toujours, ainsi que celui des vomitifs, l'effet de ces médicamens, de phénomènes généraux ou sympathiques, qui rend leur usage indispensable dans l'imminence de certaines apoplexies, au début du croup, d'une angine tonsillaire qui gêne la respiration, dans les cas d'asphyxie, d'hydropisie atonique, &c....

D'une autre part, la rhubarbe, le séné, l'aloës, qui agissent rarement sans exciter la sécrétion du foie, paroissent provoquer plus que les autres purgatifs, la sécrétion folliculaire de l'intestin.

Différens sels à base de soude, de potasse, de magnésie, &c...., ne se bornent pas à augmenter les sécrétions folliculaires; ils excitent en même temps, & quelquefois d'une manière très-considérable, l'exhalation des intestins; ce qui fait croire aux malades qu'ils rendent de l'eau par leurs garde-robes: effet que je n'ai jamais vu se produire d'une manière aussi remarquable, que par les eaux purgatives que l'on désigne sous le nom d'*eaux de Trevelz*.

Ces analyses, ces distinctions, dont le gros des médecins ne se doute guère, sembleroient peut-être subtiles, si elles n'étoient appuyées sur des exemples; elles se rattachent du reste à une application directe de l'histoire anatomique & physiologique des sécrétions, aux différens points de la thérapeutique qui s'y rapportent, & qui appartiennent d'ailleurs aux détails les plus positifs de la pratique médicale.

La salivation que l'on provoque directement par l'usage de la pipe, ou l'application de certaines substances irritantes dans l'intérieur de la bouche, constitue rarement une médication assez efficace pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter. Ce même excitement par des médicamens qui sont absorbés, ou qui agissent d'une manière sympathique, a été considéré depuis un certain nombre d'années, surtout par les médecins anglais, comme l'une des médications les plus efficaces & les plus énergiques, non-seulement dans quelques affec-

tions du foie, mais auſſi & ſurtout dans pluſieurs rhumatiſmes chroniques, compliqués ou non compliqués de ſyphilis, & accompagnés d'exoſtoſes ou de périoſtoſes très-conſidérables.

L'uſage du mercure en friction, l'ingeſtion de l'oxide de mercure noir, du mercure doux ou calomélas, ſont les moyens qui excitent le plus promptement & le plus complétement la ſalivation.

Dans certains cas, la ſécrétion folliculaire des bronches ou du poumon en général, eſt ſollicitée à la ſuite de l'ingeſtion de pluſieurs médicamens que l'on a déſignés ſous le nom d'*expectorans* ou de *béchiques*, & qui, ſans avoir les effets que le vulgaire des médecins leur attribue, ne ſont pas cependant ſans efficacité.

La ſécrétion des glandes ſalivaires dont nous venons de parler, celle du foie & des reins, ſont les ſeules ou preſque les ſeules ſécrétions glandulaires, dont les moyens thérapeutiques provoquent l'augmentation; toutefois, cependant, on a cherché à augmenter la ſécrétion du lait par certains médicamens particuliers, les galactophores, dont l'effet n'eſt rien moins que démontré : remarque qui s'applique également à la ſécrétion du ſperme.

2°. Excitement de sécrétions nouvelles.

Les ſécrétions nouvelles que l'on provoque par divers agens thérapeutiques, ſont, d'une part, la ſuppuration de la peau & la ſuppuration du tiſſu cellulaire ſous-cutané.

La ſuppuration de la peau eſt excitée avec enlèvement, ablation de l'épiderme, c'eſt-à-dire, par véſication, ou ſans cet enlèvement & par ſimple éroſion.

On provoque ce premier degré de ſuppuration avec les cantharides, qui, plus qu'aucun autre médicament, l'entretiennent pendant un long eſpace de temps, & qui ſeules favoriſent le développement des granuloſités auxquelles s'oppoſent les différens médicamens préparés avec l'euphorbe, la poix de Bourgogne, l'écorce de pluſieurs daphnées, les huiles volatiles de térébenthine.

Du reſte, dans ce genre de ſuppuration, la ſurface du derme eſt rouge & plus ou moins douloureuſe. Le liquide ſécrété eſt d'abord diaphane; il devient enſuite opaque, plus conſiſtant & d'un blanc-jaunâtre. Elle uſe quelquefois le derme, quand elle eſt prolongée, & déforme les parties par de profonds ſtigmates; il peut ſe développer à ſa ſurface des tubercules rouges, pédiculés ou ſeſſiles, & à ſa circonférence une inflammation puſtuleuſe très-pénible.

Un effet très-remarquable, dans la ſuppuration par les cantharides, conſiſte dant l'irritation ſympathique de la veſſie, qui peut s'oppoſer, dans certains cas, à l'uſage de la véſication.

La ſuppuration de la peau avec éroſion eſt le plus ſouvent excitée par l'application de l'écorce de garou ou de *daphne gnidium*, ou de *bois-gentil*, ou de daphné mézereum, & de l'exutoire compoſé par Wauters, avec cinq parties de O-Liban pulvériſé, de trois parties de ſemence de poivre noir pulvériſé, de trois parties de muriate de ſoude décrépité & pulvériſé, & de cinquante parties de ſavon râclé, mélange que l'on fait digérer dans cinquante parties d'alcool à vingt-cinq degrés, pendant dix à douze heures.

Dans l'ulcération que produit le garou, l'épiderme n'eſt point ſubitement détaché, mais uſé. La ſurface de la peau préſente de petites véſicules iſolées, & le liquide ſéreux qui en découle n'eſt preſque jamais purulent.

L'écoulement de cette ſéroſité & l'inflammation peuvent être très-conſidérables dans l'exutoire de Wauters.

La ſuppuration du tiſſu cellulaire ſous-cutané eſt excitée & entretenue, ſoit par le cautère, ſoit par le ſéton, dont l'effet plus profond que ſoutenu ne peut jamais être remplacé que très-imparfaitement par le véſicatoire, lorſqu'ils ſont indiqués par le beſoin d'arrêter ou de prévenir la phthiſie pulmonaire, une opthalmie chronique & de nature ſcrophuleuſe, ou l'engorgement, la réplétion du tiſſu lamineux du poumon, qui complique ſouvent de la manière la plus grave certaines affections aiguës ou chroniques de la poitrine; épiphénomènes que le ſéton fait diſparoître quelquefois tout-à-coup, & dans le moment où le malade paroiſſoit dans le plus grand danger.

DEUXIÈME ORDRE.

Deuxième classe.

Médications antidotiques ou révulsives.

Parmi les nombreux phénomènes que préſente le développement des maladies & des différens modes de léſion ou d'altération dont l'organiſation humaine eſt ſuſceptible, il en eſt quelques-uns qui ſont non-ſeulement remarquables par un caractère de violence ou d'irritation & de perſiſtance incompatibles avec l'entretien de la vie, & que l'on attaqueroit vainement par des moyens qui auroient uniquement pour but de calmer, d'appaiſer ce trouble, par des émolliens & des ſédations, ou par des excitans directs, dans le cas où l'on pourroit attribuer tant de déſordres à la foibleſſe ou à la proſtration. Ces ſymptômes ſi graves & ſi profonds de ſouffrance ſont le plus ordinairement provoqués par des miaſmes, des venins, des ſubſtances vénéneuſes, & peuvent ſe regarder, juſqu'à un certain point, comme un véritable empoiſonnement : telles ſont les fièvres provoquées par les miaſmes des marais, & dont le nom de *pernicieuſes* caractériſe ſi bien la trompeuſe apparence & la funeſte gravité; telles ſont

aussi la maladie syphilitique *établie*, qui ne peut être guérie que par une médication syphilitique (l'effet des préparations mercurielles); la variole, contre le virus de laquelle la vaccine défend l'organisation, en lui donnant une faculté nouvelle de réaction, inconcevable à la vérité, mais qui n'en est pas moins réelle, & que l'on ne peut pas même regarder comme un phénomène isolé dans l'histoire naturelle vivante, puisque certaines complexions jouissent naturellement de cette *faculté de réaction* que donne une première atteinte de petite-vérole ou de vaccine, & qu'elle s'étend même quelquefois à la rougeole, la syphilis, &c.

On pourroit encore rappeler, comme exemple, les phénomènes du narcotisme, qui, du moment que le poison est expulsé, cèdent aisément à quelques antidotes, si la révulsion cérébrale & la sédation, qui en est la suite, n'ont pas été portées à un trop haut degré. Dans tous les cas, les médications que l'on sollicite, ont cela de particulier, qu'elles ne fortifient ni n'affoiblissent; qu'elles n'ont point pour objet d'irriter ou d'augmenter des sécrétions, mais qu'elles changent par un effet en quelque sorte spécifique, un mode d'action désordonné, un état morbide, en ramenant le développement des propriétés vitales à son rythme naturel, & sans qu'il soit possible d'admettre la distinction, la neutralisation d'une substance étrangère & hostile, comme dans le traitement pour des vers intestinaux, que Schwilgué auroit dû distinguer de ces médications.

Ce sont de pareils effets que nous désignons sous le nom de *médications antidotiques* ou *révulsions directes*, & dont les plus incrédules ne pourront nier la réalité ni le mode spécifique d'action, en se rappelant la curation des fièvres intermittentes, par le kina, suivant la méthode de Torti, les effets du café, des acides végétaux, du kina, dans le narcotisme, la curation, non moins assurée, de la syphilis, par le mercure seul ou associé de l'opium.

Plusieurs phénomènes morbides, sans être sûrement modifiés par des antidotes déterminés, ne paroissent cependant qu'une sorte de médication révulsive & antidotique, qui, sans affoiblir ou fortifier, d'une manière sensible, substitue à un état vicieux, désordonné de l'organisation, le plus souvent convulsif & douloureux, un état plus calme, que les saignées, les émolliens, n'auroient pu ramener. C'est là ce que nous désignons sous le nom de *médications antidotiques indéterminées*, & nous ne craignons pas d'y rapporter les effets des antispasmodiques, tels que la valériane, le camphre, le musc, le castoréum, les narcotiques (l'opium, la belladone, la jusquiame, &c., l'acide prussique, &c.), sans ignorer, d'ailleurs, que plusieurs de ces médicamens ont en outre des propriétés stimulantes, à une certaine dose, & que l'opium, après avoir exercé une action locale plus ou moins sensible, excite consécutivement le cerveau, & d'une manière plus directe qu'aucun autre stimulant; ce qui n'a point échappé aux grands praticiens, dans le traitement de certaines fièvres atoniques, du délire adynamique, ou de la somnolence, que l'on ne peut attribuer à aucune disposition apoplectique.

Ces effets, ces médications antidotiques indéterminées, pourroient être regardés comme des sédations actives, en les comparant aux sédations spoliatives & adoucissantes dont nous avons parlé.

La provocation du sommeil, ce que l'on appelle la sédation du cerveau, dans les cas de douleur, d'irritation & d'insomnie, est évidemment l'effet d'un moyen qui change le mode d'action, pour le ramener à son mode habituel, quel que soit d'ailleurs le mode d'irritation qui l'en avoit éloigné.

Cette sédation, ce calme provoqué du cerveau, est très-variable dans ses effets ultérieurs; quelquefois il est suivi du sentiment de bien-être qui succède au sommeil ordinaire & légitime, & quelquefois d'une stupeur comateuse & d'un accablement presque léthargique.

La table synoptique ci-jointe a pour objet de montrer sous leur véritable rapport les nuances, les différences des médications antidotiques & des autres médications, où elles se trouvent distribuées & classées, autant qu'il a été possible, d'après la méthode dichotomique, & les principes de classification qu'une saine & rigoureuse philosophie a fait prévaloir parmi les naturalistes & les nosographes modernes. (L. J. Moreau de la Sarthe.)

TABLE SYNOPTIQUE ET CLASSIFICATION NOSOGRAPHIQUE DES MÉDICATIONS.

MÉDICATIONS, changemens plus ou moins étendus, accidentellement opérés par les médicamens sur l'organisation, le plus souvent dans l'état de maladie, avec des variations nombreuses, des différences qui peuvent être rapportées à deux divisions; savoir :

- 1°. Médications avec sédation : **SÉDATIONS**
  - 1°. Spoliatives ou négatives......
    - 1°. *Émissions sanguines* (*par la saignée, les sangsues, les ventouses scarifiées*).
    - 2°. *Abstinence, solitude, obscurité.*
    - 3°. *Inaction; repos.*
  - 2°. Émollientes.......
    - *Bains d'eau à l'état liquide & à l'état de vapeur, fomentations.*
    - *Sorbitions mucilagineuses.*
    - *Emulsions.*
- 2°. Médications avec excitement : **EXCITATIONS**
  - directes ou EXCITATIONS proprement dites.
    - Générales, & le plus souvent fébriles (*l'effet d'un grand nombre d'eaux minérales, du bain de sable, de vapeurs stimulantes*).
    - *spéciales*......
      - PHLEGMASIQUES......
        - internes (*la cure radicale de l'hydrocèle*).
        - externes, susceptibles de trois degrés.........
          - 1°. Rubéfaction.
          - 2°. Vésication.
          - 3°. Cautérisation & ustion.
      - NON-PHLEGMASIQUES.
        - 1°. Avec excitement des sécrétions; savoir :
          - 1°. Excitement des sécrétions habituelles.
            - perspiratoires. (*sudorifiques.*)
            - folliculaires.. (*vomitifs. purgatifs.*)
            - glandulaires.. (*diurétiques. sialagogues.*)
          - 2°. Excitement de sécrétions nouvelles & artificielles.... (*exutoires.*)
        - 2°. Sans augmentation de sécrétion, toniques proprement dits.
          - Stimulations
            - *diététiques.*
            - *médicamenteuses.*
          - Irritations..
            - *toniques.*
            - *hypersténiques.*
  - indirectes; changemens, dans certains états morbides des organes, provoqués par des virus ou des poisons. *Médications antidotiques*
    - *déterminées*...
      - 1°. *Médications spéciales de la syphilis, du narcotisme, des fièvres pernicieuses, &c.*
      - 2°. *Effets de l'inoculation, de la vaccination, &c.*
    - *indéterminées.*
      - *Médications spéciales de certaines ataxies provoquées ou spontanées. — De la douleur nerveuse en particulier, des névroses partielles, &c...* (emploi des anti-spasmodiques, des narcotiques, &c..., *ou sédations actives*).

MÉDICINAL, Médicinale. On désigne sous cette dénomination, la propriété de servir, d'être employé comme médicamens, d'un grand nombre de substances simples & composées. C'est dans ce sens que l'on dit : propriété médicinale ou médicale des plantes; usage médicinal de l'éther des acides, des bases salifiables, &c. &c. (L. J. M.)

Médicinales (Heures). (*Thérapeutique.*) Pour peu que l'on se soit livré à la pratique avec l'esprit d'observation que comporte une tâche d'une aussi grande importance, on aura remarqué que les maladies, notamment les aigues, dont la marche plus prompte est suivie d'une plus grande intensité dans les symptômes, avoient des variations paroxismales qui indiquoient une énergie momentanée, plus grande selon l'époque du nyctémeron qu'elles parcouroient. On aura vu, par exemple, que celles qui intervertissent l'ordre des fonctions cérébrales s'aggravoient au coucher du soleil; que les aberrations mentales étoient portées au plus haut point vers le minuit, & que le calme s'établissoit insensiblement à l'aurore, pour laisser passer à la maladie son période diurne, qui amène, au temps fixé par la nature, la crise salutaire qui la doit juger. On aura remarqué que celles qui frappent la poitrine offrent, dans leur apparence, une intensité qu'on pourroit rapporter au défaut du renouvellement d'air, à la surcharge de calorique & des miasmes qui en inficient la nature dans un lieu long-temps tenu fermé, pour préserver du froid extérieur, qui a aussi ses inconvéniens; que celles où les viscères abdominaux sont dans un état d'éréthisme voisin de l'inflammation, sont activées par la chaleur qu'accumule la présence du soleil, lorsqu'il approche du zénith, sauf les modifications qu'amène la position des lieux, modifications si souvent mentionnées par le père de la saine médecine; que les paroxismes du plus grand nombre des fièvres continues sévissoient vers le soir, quelles que soient les causes auxquelles on les rapporte; que les perturbations indicatoires, les efforts nécessaires à la subaction des délétères fébriles avoient leur temps préfixe, & tellement que certains praticiens ont été jusqu'au point de prévoir les époques, & même d'annoncer l'heure où paroissoient des hémoragies salutaires, des évacuations critiques par les sueurs, les urines, les expectorations & autres voies d'excrétions. Si tous ces faits, reconnus vrais, sont avoués de tous les bons praticiens, qui pourroit être indifférent sur l'opportunité des circonstances où les remèdes sont exigibles dans le traitement? Cette opportunité est particulièrement à noter dans les fièvres tierces & rémittentes pernicieuses, autrefois caractérisées sous les noms d'*algide*, d'*assodes*, de *leipyriennes* & autres du genre miasmatique, où la mort des malades est souvent due à la négligence où l'on est resté sur le temps le plus propre à l'emploi des remèdes.

Or, d'après tout ce qui vient d'être dit précédemment, on voit que les heures médicinales doivent être celles où la maladie, offrant une rémission dans ses symptômes, se prête plus aisément aux opérations que doit exercer sur l'organisme, l'action médicamenteuse. Il est donc bien important de les connoître, pour, autant que faire se pourra, ne point compliquer l'irritation provenant du remède avec celle qu'occasionne déjà la cause d'où dérivent les phénomènes de maladie. Ainsi, le matin, pour le plus grand nombre des maladies, étant un temps de calme, sera aussi celui ou l'émétique & les purgatifs seront le plus à propos prescrits, sans que l'on puisse rien craindre de l'hyperasthérie, ou trop grande sensibilité, que porteroit à un trop haut point l'irritation stomachique ou intestinale; les bains, les humectans & rafraîchissans, les lotions opèrent mieux la détente qui est necessaire aux approches du soir, temps où la chaleur qui a régné le jour, a tenu dans un état de crispation le système fibreux, tant le musculaire que le nerveux. Seroit-ce d'après ces principes que les Anciens faisoient précéder leur repas du soir par l'usage du bain? Les émulsions, les loochs & tisanes rafraîchissantes auront leur application vers le milieu du jour, pour obvier à l'intensité des caloriques qu'amène l'époque méridienne. On choisira le soir, où l'accélération du pouls amène souvent une stase sur le cerveau, pour opérer les dérivations nécessaires par les saignées, les ventouses & autres moyens de déplétion. De plus, dans les cas où il y auroit cette tendance à l'adynamie qui dériveroit d'un affaissement, ainsi qu'il arrive dans cette sorte de fièvre caractérisée sous le nom de *nerveuse* par les Anciens, il conviendra, pour relever les forces, dont la dépression occasionne si souvent, la nuit, des disparates dans ses symptômes, de recourir à ses approches aux stimulans & cordiaux, aux vésicatoires & aux rubéfians, pour relever la nature de son état d'assoupissement, & ainsi donner lieu aux crises qui ouvrent la voie à l'espérance.

Le matin est l'espace du jour où l'activité du médecin a son plein effet; c'est le temps de l'action le plus propre à l'évacuation des matières qui, accumulées dans les premières voies, donneroient lieu, par l'influence même de la maladie, à des épiphénomènes qui en détérioreroient le caractère primitif; c'est aussi celui qu'on choisit pour pratiquer les grandes opérations du chirurgien, le moral, qu'il est si important de conserver dans son intégrité, étant alors dans l'état du plus grand calme. (Petit-Radel.)

Médicinales. (Propriétés médicinales des plantes).

On désigne sous ce nom les propriétés des plantes qui peuvent servir comme médicamens. Le point de vue le plus important de ces propriétés, celui qui unit le plus utilement & le plus philosophiquement

phiquement les ſciences naturelles à la botanique, a pour objet de les comparer avec les formes extérieures des plantes & leur claſſification naturelle.

M. de Candolle l'a développé dans ſa diſſertation inaugurale publiée en 1804, & dont la nouvelle édition, donnée en 1818, s'eſt placée au premier rang parmi les ouvrages relatifs à l'hiſtoire naturelle médicale.

« La queſtion que nous tentons de diſcuter ici, » diſoit l'auteur, à l'occaſion de cette conformité » entre les propriétés médicinales des plantes & » les caractères qui ſervent de baſe aux grandes » familles naturelles, n'eſt pas ſeulement de pure » théorie, comme on peut le croire au premier » coup d'œil; elle intéreſſe de près le bien de » l'humanité & le perfectionnement des ſciences » naturelles & médicales. Elle tend à rattacher à » un même tronc toutes ces branches ſéparées de » l'arbre de la ſcience; & dans l'état actuel des » connoiſſances humaines, dans une époque où » des faits nombreux ſont inſcrits ſur les regiſtres » de chaque ſcience, eſt-il ſans utilité, ſans intérêt de collationner les regiſtres de trois ſciences, & d'en tirer les réſultats généraux auxquels on eſt arrivé par trois voies différentes? » La matière médicale eſt ce regiſtre immenſe où » la médecine, la chimie & l'hiſtoire naturelle » dépoſent leurs découvertes : ſi j'ai oſé en tracer » un chapitre, je ne me ſuis pas diſſimulé que je » n'étois ni aſſez naturaliſte, ni aſſez chimiſte, » ni aſſez médecin, pour préſenter aucune théorie nouvelle dans ces trois ſciences; je n'ai » tenté que de comparer les réſultats. Je m'eſtimerai heureux ſi mon travail peut faciliter & » préciſer les applications d'une théorie fondée » par d'autres, mais que je crois ſuſceptible d'une » plus grande extenſion.

» Si les principes & la connoiſſance exacte des » familles naturelles datoient d'une époque plus » reculée, nous pourrions ſans doute indiquer » déjà pluſieurs découvertes de détail dues à cette » théorie : quelques exemples récens peuvent du » moins nous les faire prévoir.

» C'eſt entièrement ſur la loi de l'analogie entre les propriétés & les formes extérieures que » repoſent les travaux intéreſſans des médecins » qui ont cherché à ſubſtituer les médicamens indigènes aux médicamens exotiques. Connoîtrions-nous bien les propriétés émétiques de » nos violettes, ſans l'ipécacuanha? les vertus » purgatives de nos liſerons, ſans la ſcammonée » & la rhubarbe? Auroit-on tenté, dans pluſieurs » pays, de ſe nourrir avec la racine cuiſante » de l'arum, ſi nous euſſions méconnu les propriétés utiles de la colocaſe, ou de faire du » pain avec le gland commun, ſi nos pères n'avoient connu le gland doux?

» Mais étendons nos regards au dehors de l'Europe, & dans ce moment où de nouveaux centres de civiliſation ſe forment de toutes parts, » où les deux Amériques, le Bengale, la Nouvelle-Hollande, offrent des colonies européennes devenues maintenant indigènes de ces » pays lointains, tentons de prévoir combien les » médecins & les naturaliſtes de ces régions pourront être plus promptement & plus ſûrement » utiles à l'humanité, en ſe guidant dans leurs » recherches ſur la loi de l'analogie; ils ont quitté » l'Europe, enrichis de nos connoiſſances ſur les » propriétés de certains végétaux; arrivés ſur » une terre nouvelle, qu'au lieu de faire des eſſais au haſard, ils ſe guident par l'analogie; » que les habitans des Indes cherchent dans leurs » rubiacées un nouveau quinquina, une nouvelle » garance (1), un nouvel ipécacuanha, & ils » ceſſeront d'avoir beſoin de recourir à l'Amérique & à l'Europe. C'eſt ainſi que les Américains deviendront chaque jour plus indépendans de l'Europe, en employant aux mêmes » uſages que nous des végétaux analogues : » leurs chênes leur fourniſſent le tan; leurs pins » ont de la térébenthine comme ceux d'Europe. » S'il eſt un pays où la théorie de l'analogie entre » les formes & les propriétés peut devenir utile, » c'eſt l'Amérique ſeptentrionale, ſituée à la même » latitude que l'Europe, & peuplée de végétaux » analogues.

» Mais nous-mêmes nous pouvons tirer une » grande utilité de la recherche de médicamens » & d'alimens analogues parmi des végétaux » étrangers. Demandons-le à ces voyageurs qui, » loin de leur patrie, épuiſés par de longues navigations, retrouvent ſur une côte étrangère & » inconnue, des végétaux qui reſſemblent à ceux » de leurs pays : c'eſt ainſi que Forſter, retrouvant une crucifère (*lepidium oleraceum*) dans » les îles de la mer du Sud, s'en eſt ſervi, avec » ſuccès, comme anti-ſcorbutique; c'eſt ainſi que » Labillardière, en reconnoiſſant une nouvelle » eſpèce de cerfeuil, dans ſon voyage autour du » Monde, procura à tous ſes compagnons de » voyage une nourriture ſaine & agréable. Ces » applications qui deviendront tous les jours plus » fréquentes, ſi la loi de l'analogie eſt admiſe, tendront tous les jours auſſi à en prouver l'utilité. »

Camerarius (médecin & botaniſte célèbre du dix-ſeptième ſiècle) paroît avoir énoncé le premier, & d'une manière poſitive, cette opinion que les plantes qui ſe reſſemblent par leurs formes extérieures, ſe reſſemblent auſſi par leurs propriétés médicinales (2).

Wilke, Gmelin, &c. . . . ont adopté le même ſentiment. Linné, dans une diſſertation qui fait partie des *Aménités académiques*, l'a énoncé d'une

(1) M. Aubert du Petit-Thouars l'a trouvée dans le Danaïs de Commerſon.

(2) Voyez *de Convenientiâ plantarum in fructificatione & viribus*. Tubingæ, 1699.

manière encore plus positive, & s'est attaché à démontrer que les plantes du même genre ont la même propriété, que celles du même ordre ont des propriétés voisines, & que celles de la même classe ont aussi quelques rapports, dans ces mêmes propriétés médicinales (1).

Enfin, & plus récemment, M. de Jussieu appliqua à cette grande & belle question, & pour faire ressortir les mêmes analogies, les principes de sa classification naturelle.

En traitant le même sujet, mais d'une manière encore plus étendue, plus détaillée, & sous des rapports qui s'unissent plus directement à la médecine pratique & à la physiologie générale, M. de Candolle a su réunir aux avantages que lui donnoit l'état très-avancé des sciences naturelles, les aperçus les plus ingénieux, & tout ce qu'une raison forte & une sagacité naturelle peuvent ajouter de ressources à une vaste érudition.

Les preuves qu'il existe une analogie entre les propriétés & les formes extérieures des plantes, auxquelles il s'est attaché, se déduisent de la théorie, de l'observation & de l'expérience. Il les a d'abord & successivement développées; il s'est ensuite occupé, dans un chapitre second, ayant pour titre : *Règles de la comparaison entre les propriétés & les formes extérieures des plantes*, de la classification des végétaux, de la comparaison de leurs organes, de leurs localités, de leur composition chimique, de la comparaison entre les modes d'extraction & de préparation, & de l'exclusion des propriétés mécaniques ou accidentelles, & enfin, du mode d'action des médicamens.

Les familles qui ont été successivement passées en revue, dans cette même dissertation, sont au nombre de 108, qui toutes n'offrent pas, sans doute, la même analogie entre leurs propriétés & leurs formes extérieures, & dont les différences, sous ce rapport, ont été annoncées par M. de Candolle, par un tableau approximatif, d'où il résulte que sur cent huit familles connues des botanistes, il en existe :

« Vingt-trois dont les propriétés sont nulles ou » inconnues;

» Quinze où l'on peut soupçonner l'analogie, » quoiqu'on n'y connoisse que les propriétés d'un » trop petit nombre d'individus;

» Dix-neuf où l'on reconnoît la loi de l'analogie restreinte à certains ordres ou certains genres, dont plusieurs s'éloignent du reste de la famille par des caractères importans;

» Douze où la loi de l'analogie est évidente, » mais offre encore quelques exceptions;

» Vingt-trois où la loi est entièrement conservée;

» Sept dans lesquelles elle est violée.

» Ou, en d'autres termes, que la loi de l'analogie » entre les formes & les propriétés est vraie dans » quatre-vingt-cinq familles, & fausse dans sept.

(1) *Aménités académiques*, tom. V, pag. 148.

» Je crois donc pouvoir tirer de cette dissertation les conclusions suivantes :

» I°. Les mêmes parties ou les sucs correspondans des plantes du même genre, jouissent de » propriétés médicales semblables.

» II°. Les mêmes parties, ou les sucs correspondans des plantes de la même famille naturelle, jouissent de propriétés analogues.

» III°. Les exceptions qui paroissent opposées » à ces deux lois tiennent à l'une des causes suivantes.

» A. A la distance réelle, mais non consignée » dans les ouvrages de botanique, entre les espèces d'un genre ou les genres d'une famille.

» B. A une fausse comparaison entre les organes des plantes analogues.

» C. A l'état accidentel & non permanent où se » trouvent des végétaux analogues à l'époque où » l'on a coutume de les employer.

» D. A des mélanges inégaux de divers principes chimiques réellement communs à toutes » les plantes analogues.

» E. A des différences dans le mode d'extraction ou de préparation des médicamens qui » influent sur leur nature.

» F. A ce qu'on met trop d'importance à des » propriétés purement accidentelles.

» G. A ce qu'on ne compare pas d'une manière » exacte le mode d'action de divers médicamens.

» H. A ce qu'on n'examine pas comparativement, le mode d'application des médicamens » sur le corps humain.

» IV°. L'analogie (fondée sur une probabilité » de quatre-vingt-cinq contre sept) porte à croire » que les familles, dont les exceptions sont insolubles dans l'état actuel de la science, rentreront » dans les lois précédentes, quand la médecine, » la chimie & la botanique auront fait des progrès suffisans. »

Voyez, pour plus de détails, PLANTES (Propriétés médicales des), & les grandes familles qui sont successivement examinées dans ce Dictionnaire, telles que Mousses, Ombellifères, Orchidées, Orobanches, Personnées, Papavéracées, Rubiacées, &c. &c. (L. J. M.)

MÉDICINIER D'AMÉRIQUE, D'ESPAGNE. *Voy.* RICCIN (Matière médicale).

MÉDICO-LÉGAL. On désigne sous ce titre l'examen des différens sujets ou des différentes questions qui, dans les discussions ou les enquêtes, soit juridiques, soit administratives, exigent, pour être suffisamment éclaircis, une application directe de l'expertise médicale.

L'état du corps des personnes qui ont succombé à une mort subite ou violente, étant le plus souvent le sujet d'un pareil examen, on doit lui rapporter les vues les plus importantes qui se rattachent à cette question, & d'après cette remarque,

nous placerons ici, sous ce titre *Médico-légal*, un extrait fort étendu du travail présenté à la Faculté de médecine, comme dissertation inaugurale, par M. Renard, sous le titre de *Considérations sur la manière de procéder à l'ouverture des cadavres, spécialement dans les cas de visites judiciaires :* ouvrage dont le fonds, attribué à M. le professeur Chaussier, renferme les notions les plus positives & les plus propres à servir d'autorité, sur tout ce qui concerne cette question importante de *médecine légale*.

L'auteur a supprimé avec dessein, dans sa dissertation, plusieurs remarques préliminaires concernant l'indication ou la nécessité des ouvertures *médico-légales* des cadavres, les règles à suivre, les instrumens à employer dans cette ouverture, &c. &c.

Ses premières réflexions portent sur l'examen extérieur du corps. Plusieurs objets du plus haut intérêt sont compris dans ces réflexions. Le corps lui-même, & le lieu où il se trouve, doivent être d'abord le sujet d'un premier examen, ou d'un aperçu général. On dira la situation de ce lieu, son isolement ou son voisinage des habitations, les traces ou marques qui se trouvent à la surface du sol, & les machines ou instrumens que l'on pourroit avoir rencontrés dans ce même lieu.

Pour ce qui concerne le corps, on indiquera sa situation, sa stature, les signes propres à le faire reconnoître, la grandeur, l'âge, le sexe, &, autant qu'il sera possible, le temps qui s'est écoulé depuis la mort, le degré de rigidité ou de flexibilité des membres, l'état des yeux & de la bouche. Du reste, avant de déshabiller le corps & de le livrer aux recherches anatomiques, on devra toute son attention à l'état des vêtemens & à celui des différentes parties du corps, qui seront préalablement lavées & rasées avec le plus grand soin.

Avant l'ouverture, avant la dissection spéciale de chacune de ses parties, telles que le rachis, le crâne, &c..., la surface du corps sera l'objet d'une observation très-détaillée.

« 1°. On considérera la peau dans toute son » étendue, non-seulement à la face antérieure & » latérale du corps, mais encore à la face postérieure & dorsale; on en remarquera la couleur, » s'il y a des excoriations ou entamures superficielles qui ont détaché ou éraillé l'épiderme, » des plaies ou divisions accidentelles dans le tissu » des parties; on en notera la forme, la situation; » on en prendra la mesure précise avec un compas; on en déterminera la profondeur, la direction, en y portant le doigt, une sonde » mousse ou une bougie flexible, ce qui doit se » faire avec beaucoup de précaution; on ne doit » pas oublier qu'il y a toujours à la peau, & surtout à la région sur laquelle le sujet a été appuyé à sa mort, des *lividités*, ou plaques brunâtres superficielles plus ou moins étendues, » qui sont un effet de la stase du sang dans les » vaisseaux capillaires de la peau, mais qui sont » souvent regardés par le peuple, les assistans ou » les ensevelisseurs, comme des marques de percussion ou de violence extérieure. Il convient, » pour prévenir & arrêter tous ces propos absurdes, de couper dans l'endroit de ces lividités une lame mince de l'épaisseur de la peau, » pour s'assurer que cette couleur livide est bornée » à la superficie de la peau, & ne s'étend point à » son tissu & aux parties sous-jacentes; souvent » ces lividités sont traversées par des lignes ou » sillons plus ou moins blanchâtres ou profonds, » qui sont l'effet de la plicature des vêtemens, de » la saillie du sol, & cette disposition, jointe à » l'état des poumons, comme il sera indiqué ci-après, peut servir à faire connoître la situation » ou l'attitude dans laquelle le sujet est resté en » mourant.

» 2°. On considérera successivement la forme » des membres, leur consistance, leur disposition; » mais au lieu de se borner à la simple inspection, » il faut, pour s'assurer s'il n'y a point quelque » fracture ou luxation, parcourir avec la main » toute l'étendue de la partie, la presser avec les » doigts, lui imprimer différens mouvemens; on » observera, ce qui est surtout important dans les » cas de suspension, la position des pieds, l'état » des mains; &, quoiqu'il n'y ait à l'extérieur » aucune apparence de violence, comme quelquefois un coup, une percussion produit une » contusion profonde, une lacération des muscles » qui sont couchés sur les os, ce que l'on observe » principalement aux muscles qui sont recouverts » d'une forte aponévrose, il faut, pour s'en assurer, » faire à chacun des membres, une longue & » profonde incision qui pénètre jusqu'à l'os, & » que l'on dirige de manière à éviter les gros » vaisseaux sanguins de la partie; & s'il n'est pas » nécessaire d'ouvrir le rachis, il faut faire sur les » côtés des apophyses épineuses, deux longues & » profondes incisions, pour reconnoître s'il n'y a » pas une contusion profonde à ces parties.

» 3°. Après cet examen général de la surface » du corps, on considère la tête, & spécialement » l'état des yeux, du nez, des oreilles, de la bouche, des mâchoires; on s'assure par l'introduction d'un stylet, s'il n'y a pas quelque corps » étranger introduit dans le conduit oriculaire, » dans les cavités nasales; on doit aussi remarquer » s'il n'y a pas un degré de flexibilité ou de mobilité plus grande qu'à l'ordinaire, dans l'articulation de la tête avec les vertèbres du cou.

» 4°. On passe ensuite à l'examen du cou, & » l'on considère spécialement s'il n'y a pas une » dépression oblique ou circulaire plus ou moins » profonde, s'il n'y a pas quelqu'excoriation ou » éraillement de la peau, quelqu'échymose ou » autre altération superficielle propre à indiquer » une tentative de violence.

» 5°. En considérant la surface, la forme du » thorax, on le percutera dans différens points; » on appuyera sur le sternum, sur l'épigastre, pour » s'assurer si cette pression ne détermine point la » sortie de quelques fluides écumeux, séreux, » sanguins, par la bouche ou les narines. Aux fem- » mes on remarquera spécialement l'état des ma- » melles; si, par la pression, on peut en exprimer » un fluide blanc, lactiforme, si sous le repli de » la peau il n'y a pas une blessure.

» 6°. On considère ensuite la forme, le volume » de l'abdomen, sa tension, sa résistance, sa mol- » lesse, sa flaccidité, l'état de la peau, des stries, » des rides, plicatures ou vergetures qui peuvent » se trouver à sa surface, dans son tissu; on exa- » mine aussi l'anus, les parties externes de la gé- » nération, & s'il s'agit de faire des recherches » sur le corps d'une femme, il faut, dans quelques » cas, apporter une attention particulière à l'état » de ces organes, à celui de l'ombilic & de la peau » qui recouvre la face antérieure de l'abdomen, » le haut des cuisses. Enfin, après toutes ces con- » sidérations & quelques autres analogues, sur » lesquelles on insiste plus ou moins, suivant les » circonstances, on procède à l'examen des or- » ganes intérieurs, en suivant l'ordre que nous » allons indiquer. »

§. I

§. Ier. *Ouverture du canal rachidien.*

« Il est peu de cas de médecine légale, du » moins chez les adultes, où il soit nécessaire de » faire l'ouverture du rachis. Cependant, s'il pa- » roissoit qu'une blessure eût intéressé les parties » contenues dans son canal, on ne peut alors s'en » dispenser, & l'on y procède de la manière sui- » vante :

» On couche le corps sur la face sternale; on » place sous l'abdomen quelques billots de bois, » ou mieux un petit sac rempli de foin, de paille, » un paquet de gros linge, afin de soulever la » portion lombaire du rachis, d'en effacer ou di- » minuer la courbure; ou bien, au défaut de ces » moyens, on place le cadavre en travers sur la » table, de manière que la tête soit un peu pen- » dante, ainsi que les membres inférieurs; alors, » avec le couteau tranchant, on fait une incision » transversale, qui de la base d'une apophyse » mastoïde s'étende à l'autre, en passant sur l'oc- » ciput, & divisant jusqu'à l'os toutes les parties » qui s'y trouvent; on fait ensuite une incision » longitudinale, qui du milieu de l'occiput s'é- » tend au sacrum en suivant la ligne médiane du » corps; puis, avec la pointe du couteau, on dé- » tache en même temps la peau & la masse des » muscles qui adhèrent à l'os occipital, à la face » spinale du rachis, & on les renverse de cha- » que côté.

» Après avoir ainsi découvert, & dans toute son » étendue, la portion annulaire des vertèbres, » on prend une scie que l'on appuie le plus près » possible de leurs apophyses transversales, & l'on » coupe successivement chaque vertèbre en con- » duisant la scie de bas en haut, c'est-à-dire, du » sacrum à l'os occipital. Lorsqu'on a scié de » droite & de gauche l'épaisseur de la portion an- » nulaire des vertèbres, on détache, on enlève » aisément en une seule fois la série des apophyses » épineuses, qui restent attachées & soutenues » par des portions ligamenteuses & quelques » faisceaux musculaires. Si, comme il arrive sou- » vent à cause de l'inégalité d'épaisseur des par- » ties, quelque point des vertèbres n'est pas » complétement scié, on en achève la séparation » en appuyant sur l'endroit qui résiste, le tran- » chant du couteau mousse, & en donnant sur le » dos de cet instrument un coup de marteau. » Enfin, dans le cas où l'ouverture pratiquée ne » seroit pas suffisante pour découvrir la gaîne mé- » ningienne, on l'agrandit, en coupant, à l'aide » du couteau mousse & du marteau, toutes les » portions saillantes des vertèbres.

» Avec un peu d'adresse & d'habitude, cette » préparation n'est ni longue ni difficile; en la » faisant, il faut observer s'il n'y a pas dans l'é- » paisseur de la masse musculaire, des échymo- » ses, des contusions, s'il n'y a point de fractures, » de déplacemens ou mobilité contre-nature à » quelques-unes des vertèbres, si les ligamens » qui les affermissent sont dans leur intégrité; & » lorsqu'on a enlevé la portion spinale du rachis, » on doit considérer l'état de la gaîne ménin- » gienne, de ses vaisseaux, du tissu graisseux qui » l'environne; on ouvre ensuite cette gaîne mé- » ningienne dans toute sa longueur, pour exami- » ner le cordon rachidien & le faisceau des nerfs » lombaires & sacrés, que l'on nomme si ridicu- » lement la *queue de cheval*, & l'on doit, dans » cet examen, observer s'il n'y a point à la sur- » face de cette partie, ou dans l'épaisseur de la » membrane qui la recouvre, une couche couen- » neuse, purulente, s'il n'y a point quelque » échymose, quelqu'épanchement sanguin, sé- » reux ou puriforme, quelqu'entamure ou autre » genre d'altération qui auroient pu déterminer » la mort du blessé, ou les accidens qui l'ont pré- » cédée. Ici nous devons avertir qu'il n'est point » rare de voir les veines rachidiennes gorgées de » sang, & même de trouver dans la gaîne ménin- » gienne du rachis, une certaine quantité de sé- » rosité limpide, jaunâtre ou visqueuse; mais » observons-le bien, cet engorgement des veines » n'est le plus ordinairement qu'un résultat de la » mort, des symptômes qui l'ont précédée, de » la situation dans laquelle le corps a été conservé. » Il en est de même de l'épanchement séreux; ce » n'est qu'une exsudation qui se fait à la mort, & » sa quantité est plus ou moins considérable, sui- » vant la constitution du sujet & le temps où l'on » en fait l'ouverture; mais ces phénomènes seuls

» ne doivent point être regardés comme l'indice » d'une commotion, d'une violence antérieure. »

§. II. *Ouverture du crâne.*

« Nous avons suffisamment fait sentir l'inconvenance, la défectuosité des procédés généralement adoptés pour l'ouverture du crâne; nous » nous bornerons donc à exposer aussi clairement, » aussi brièvement qu'il sera possible, le procédé » qui, d'après notre expérience, nous a paru le » plus propre à remplir l'objet que l'on se » propose.

» Après avoir coupé les cheveux avec des ciseaux, ou mieux encore avec un rasoir, on fait » soutenir la tête par un aide, qui appuie de chaque côté ses mains sur les auricules; alors on » fait dans la direction de la ligne médiane, & en » pénétrant jusqu'à l'os, une incision qui, de la » racine du nez, s'étend jusque sur l'apophyse » épineuse de la cinquième ou sixième vertèbre » du cou; on en fait de même une autre, qui, du » bord postérieur & supérieur d'une auricule, passe » transversalement sur le sommet de la tête & se » termine à l'autre auricule; on détache ensuite » promptement & jusqu'à l'os, ces quatre lambeaux par leur angle supérieur, on les abaisse » & on les laisse attachés par leur base; puis en » glissant la lame du couteau sous la portion des » muscles temporo-maxillaires qui adhèrent au » crâne, on les sépare, & on les laisse tomber sur » l'arcade zygomatique; on détache de même, » avec la pointe du couteau, tous les muscles » implantés sur l'os occipital, sur la portion cervicale des premières vertèbres du cou, & on » rejette sur le côté ces masses musculaires.

» Après avoir ainsi dépouillé le crâne de toutes » les portions charnues qui y adhèrent, il faut y » faire avec la scie une coupe circulaire; mais, » pour bien remplir l'objet qu'on se propose, il y » a plusieurs conditions importantes: 1°. cette » coupe ne doit entamer ni la méninge ni le cerveau; 2°. la portion sciée doit être enlevée » sans effort, sans ébranlement; 3°. enfin, la » coupe doit être faite telle, que l'on puisse découvrir facilement toutes les parties de l'encéphale, & on y parvient de la manière suivante:

» On fait d'abord sur le crâne, avec la pointe » du couteau, une trace légère qui, du milieu de » l'os frontal & un peu au-dessus des bosses sourcillières (ce qu'il importe de bien observer pour » ne pas arriver dans les sinus frontaux), s'étende » circulairement autour du crâne, en passant sur » l'os occipital, un peu au-dessous des arcades » supérieures. Alors on applique dans la direction de cette ligne quatre couronnes de trépan, » également distinctes l'une de l'autre: deux sont » placées au-devant, l'une à droite, l'autre à gauche, sur le bord de l'os frontal qui s'articule » avec le pariétal; les deux autres sont placées en » arrière, près l'angle mastoïdien de l'os pariétal. » Lorsqu'avec la couronne de trépan on a détaché & enlevé une portion de l'os, on passe successivement par chacune de ces ouvertures la » lame mince & flexible du couteau mousse; on » la glisse, on la pousse dans différentes directions » pour décoller la méninge; on scie ensuite le » crâne, en suivant la ligne circulaire qui d'abord » a été tracée; & si quelques portions d'os n'avoient point été atteintes par la scie, on les détruit facilement en passant dans la coupe de la » scie, un coin ou la lame du couteau tronqué que » l'on frappe légèrement avec le marteau; & » aussitôt la calotte ou partie supérieure du crâne » tombe; ou bien on l'enlève sans effort & sans » altérer l'organe, soit avec les doigts, soit avec » un levier.

» Mais pour bien découvrir le cerveau, le cervelet, en suivre toutes les parties, pour pouvoir » surtout en examiner la base, il faut, par une » autre coupe, enlever la plus grande portion de » l'os occipital, ainsi que la portion spinale des » cinq ou six premières vertèbres du cou. Pour » cela, on trace de chaque côté du crâne, avec » la pointe du couteau, une ligne oblique qui, de » l'angle mastoïdien des pariétaux, se dirige à la » hauteur du condyle de l'occipital, sur les parties » latérales & un peu postérieures de l'atloïde & » des autres vertèbres du cou; on décolle ensuite » la méninge avec le couteau mousse; puis avec » la scie, qu'il faut conduire légèrement, à cause » de l'épaisseur inégale du crâne dans cette région, on suit la ligne oblique que l'on a tracée; » on achève, s'il est nécessaire, la coupe des os avec » le coin ou la lame tronquée, & l'on forme ainsi » un segment osseux triangulaire, dont le sommet » obtus répond au trou occipital, & en prolongeant la coupe sur la portion spinale des cinq » ou six premières vertèbres, on découvre la » partie supérieure du canal rachidien.

» Ce procédé, plus long à décrire qu'à exécuter, peut à la rigueur suffire dans tous les cas; » cependant, il nous paroît convenable de le » modifier dans quelques circonstances: par exemple, s'il y avoit au côté droit de la tête, contusion, plaie, fracture, enfoncement ou quelqu'autre altération qui pût faire présumer un » épanchement de sang entre le crâne & la méninge, une collection de pus ou de sang, soit » dans le ventricule droit du cerveau, soit dans » le tissu de cet organe, alors, pour en déterminer d'une manière plus précise le siége & » l'étendue, il conviendroit de n'enlever d'abord » que la partie gauche du crâne, & de conserver » la partie droite dans toute son intégrité. Pour » cela, après avoir fait une incision cruciale aux » tégumens & les avoir détachés du crâne, on » feroit avec la scie une coupe semi-circulaire, » qui commenceroit au milieu de l'os frontal, » pour se terminer vers le milieu de l'os occi-

» pital ; puis, avec la ſcie, on feroit dans la direction de la ligne médiane, une coupe longitudinale qui commenceroit à l'os frontal, pour ſe terminer à l'os occipital. En enlevant cette tranche ou ſegment oſſeux, on auroit une ouverture aſſez grande pour détacher & enlever facilement toute la partie gauche du cerveau, examiner enſuite, dans ſa poſition naturelle, la partie droite de cet organe, & reconnoître d'une manière préciſe, l'étendue, le mode de ſon altération.

» Si nous ſuppoſons actuellement que la bleſſure eſt au front, il conviendroit alors de n'enlever que la partie ſupérieure & poſtérieure du crâne, afin de conſerver dans ſon état toute la région frontale ; & pour cela on feroit deux coupes au crâne, l'une tranſverſale, qui, de la région temporale d'un côté, s'étendroit à l'autre, en paſſant ſur le ſommet du crâne ; l'autre ſemi-circulaire, qui, de l'os occipital, s'étendroit à droite & à gauche aux deux régions temporales, & ſe réuniroit aux extrémités de la coupe tranſverſale ; ce qui formeroit une grande ouverture par laquelle on pourroit facilement parvenir juſqu'au foyer de l'altération.

» On peut ainſi, & ſuivant les circonſtances, modifier de différentes manières la coupe du crâne ; mais, quelles que ſoient les modifications que l'on adopte, il eſt toujours néceſſaire, avant de ſcier le crâne, d'appliquer à une diſtance convenable quelques couronnes de trépan, afin de détacher ou décoller la méninge, & de pouvoir enlever la voûte du crâne ſans effort, ſans altérer l'organe, ſans rompre les vaiſſeaux qui ſont ramifiés à ſa ſurface. »

§. III. *Ouverture du thorax.*

« Dans les cas ordinaires, nous faiſons en même temps, par une ſeule coupe, l'ouverture du thorax & de l'abdomen. Pour cela nous faiſons aux tégumens une grande inciſion de forme elliptique, qui commence par une ligne courbe à la partie ſupérieure du ſternum, un peu au-deſſous des clavicules, ſe prolonge de chaque côté ſur le thorax, pour arriver près l'extrémité de la quatrième côte aſternale, & qui de ce point ſe continue en ligne droite à l'épine ſupérieure & antérieure de l'ilium, puis gagne les aines, en ſe contournant, & ſe termine de chaque côté à la branche de la baſe ſuſpubienne. Après avoir tracé avec la pointe du couteau la forme de cette inciſion, qui ne comprend d'abord que la peau & le tiſſu graiſſeux, on paſſe une ſeconde fois l'inſtrument dans la ligne tracée ſur le thorax, pour couper d'un ſeul coup l'épaiſſeur des muſcles qui recouvrent cette partie ; puis avec une ſcie, que l'on place dans l'inciſion, en la dirigeant de bas en haut, on coupe ſucceſſivement toutes les côtes, à l'exception de la première & des deux dernières. Alors il ne reſte plus qu'à donner un trait de ſcie pour diviſer tranſverſalement le ſternum. Cela fait, on ſaiſit avec deux doigts la partie ſupérieure des tégumens du thorax ; on ſoulève le ſternum, & de l'autre main on coupe, on détache avec la pointe du couteau toutes les adhérences de la portion antérieure du médiaſtin. En continuant ainſi de tirer en haut le ſternum, on coupe les adhérences du diaphragme à la portion du lambeau que l'on ſoulève, puis ſucceſſivement, & en ſuivant la ligne tracée aux tégumens, on coupe à droite & à gauche les parois muſculeuſes de l'abdomen, & l'on a ainſi un large & long lambeau elliptique qui ne tient plus qu'aux pubis par une de ſes extrémités, & que l'on renverſe ſur les pieds du cadavre. Par cette préparation qui paroît d'abord complexe, mais qui eſt très-facile à exécuter, on aperçoit d'un coup d'œil les viſcères du thorax & de l'abdomen dans leur poſition ; on en ſaiſit exactement les rapports, & l'on peut facilement les découvrir dans toute leur étendue, les ſuivre dans leur contour, & faire toutes les recherches propres à déterminer leur ſtructure ou leurs altérations.

» Quoique ce procédé ſoit très-commode, très-avantageux, & puiſſe convenir dans tous les cas, cependant lorſqu'il s'agit d'une recherche de médecine légale, nous préférons de ne paſſer à l'ouverture de l'abdomen, qu'après avoir fait celle du thorax & du cou, & on y procède de la manière ſuivante :

» Après avoir fait, dans la direction de la ligne médiane, une inciſion longitudinale qui, de la partie ſupérieure du ſternum, ſe termine à la baſe de ſon appendice abdominal, que l'on appelle communément *cartilage xyphoïde*, on en fait deux autres de chaque côté, l'une ſupérieure tranſverſale, qui ſuit la direction de la clavicule & ſe termine près ſon extrémité acromienne ; l'autre inférieure, qui de la baſe de l'appendice abdominal du ſternum ſuit le contour cartilagineux des côtes, & ſe termine près l'extrémité ſaillante de la quatrième côte aſternale ; on détache avec la pointe du couteau ces deux larges lambeaux, dans leſquels on doit comprendre tous les muſcles qui recouvrent la face antérieure du thorax. En faiſant cette diſſection, qui eſt facile & doit être très-prompte, lorſqu'on a un peu d'habitude, on obſerve s'il n'y a pas dans l'épaiſſeur des parties que l'on détache, quelques veſtiges de contuſions ou de violences ; & ſi ces recherches ſe font ſur une femme, on examine s'il n'y a pas quelqu'altération aux mamelles. Après avoir diſſéqué les deux lambeaux que l'on renverſe ſur les côtés, on ſcie, comme il a été indiqué plus haut, les côtes & le ſternum ; puis on ſoulève le ſternum, on le renverſe de haut en bas ſur l'abdomen,

» & on le fait assujettir dans cette situation par la » main d'un aide. Alors on procède à l'examen » des viscères contenus dans le thorax, & pour le » faire avec ordre, on considère d'abord l'état de » la pleure & des poumons, on introduit sa main » dans la cavité du thorax pour soulever les poumons, en voir le sommet, la base & leur portion dorsale, ainsi que le diaphragme; & lorsque » l'on soulève le poumon gauche, on examine la » portion dorsale du médiastin, on y fait une » longue incision pour découvrir l'œsophage & » l'aorte, reconnoître l'état de ces parties; enfin, » on revient en devant pour examiner successivement le péricarde, le cœur, ses oreillettes, ses » ventricules, ses gros vaisseaux; on ouvre ces » différentes parties; on considère leur forme, » l'état du sang, la couleur de leur face interne, » qui, à la suite de quelques maladies, est, d'après » de nombreuses expériences, souvent d'un rouge » foncé, & quelquefois brunâtre. Si, en faisant » l'ouverture du thorax, on y trouve du sang » épanché & coagulé, on l'enlève d'abord; on » absorbe, on recueille celui qui est fluide avec » une éponge fine, que l'on exprime dans un » vase, afin de pouvoir en déterminer la quantité & découvrir le vaisseau qui lui a donné » issue; on recueille, on absterge de même avec » une éponge les autres fluides qui pourroient être » épanchés.

» Avant d'introduire la main dans la cavité du » thorax, il convient de couvrir le bord de la » coupe des côtes par le pli d'une serviette, afin » de ne point s'excorier les doigts; petite précaution nécessaire pour le médecin, surtout lorsqu'il fait l'ouverture d'un sujet mort depuis » quelque temps, ou atteint d'une maladie putride » & contagieuse.

» Il faut aussi, lorsque l'on coupe transversalement le sternum, ne point enfoncer la scie trop » profondément, ne point la placer trop près des » clavicules, afin de ne point entamer quelques » grosses veines qui sont à peu de distance de la » face interne de cet os; mais la plus légère attention suffit pour éviter cet inconvénient.

» S'il y avoit à un des côtés du thorax fracture » de quelques côtes, plaie pénétrante, au lieu de » faire l'ouverture telle que nous venons de l'indiquer, il conviendroit d'y procéder de la manière suivante :

» Après les incisions préliminaires, & avoir détaché les chairs qui recouvrent les parties antérieure & latérale du thorax, on coupe les » côtes du côté sain avec la scie, que l'on dirige » obliquement de la seconde à la huitième; puis » avec le scalpel courbé en serpe, on coupe près » le sternum les cartilages des seconde, troisième, » quatrième, cinquième, sixième & septième côtes, & avec la pointe du scalpel on achève de » séparer en haut ce large segment que l'on renverse du côté de l'abdomen, pour examiner » l'état de ce côté du thorax; on procède ensuite » de la même manière à l'ouverture de l'autre » côté; on examine les parties qui y sont contenues; on en note les altérations. Après cela, » pour compléter l'ouverture du thorax, on » donne un trait de scie à la partie supérieure du » sternum, & l'on renverse cet os sur l'abdomen.

» En faisant l'examen des viscères du thorax, » il est nécessaire de remarquer la couleur des » différentes parties des poumons, parce que cette » observation peut servir à indiquer la situation » dans laquelle le sujet est mort. Ainsi, s'il est » resté couché sur le dos, la portion dorsale des » poumons est gorgée de sang qui s'est arrêté dans » les vaisseaux, & présente une couleur brunâtre; » si, au contraire, il est mort couché sur la face » antérieure ou sternale du thorax, l'engorgement, » la couleur brunâtre des poumons se remarqueront à la face sternale de ces organes; est-il » mort couché sur le côté droit, le poumon de ce » côté aura une couleur plus foncée que l'autre. » Enfin, s'il étoit mort suspendu par le cou, » les poumons, également engorgés dans toute » leur étendue, présenteroient une couleur plus » brune à leur base ou face diaphragmatique. On » ne doit cependant point, d'après cette seule observation, attester positivement que le sujet est » mort dans telle ou telle situation. En effet, si on » a changé l'attitude du corps avant que la mort » soit complète, & pendant que le sang conserve » encore sa chaleur, sa fluidité & une partie de » son mouvement, l'engorgement & la couleur » brunâtre auront lieu à la partie des poumons » qui étoit la plus inférieure, lorsque le corps » s'est entièrement refroidi. On ne peut donc, d'après cette seule observation, décider affirmativement, qu'autant que l'on sera assuré que l'on » n'a point changé l'attitude du corps. Il faut remarquer aussi que l'engorgement & la couleur » brune d'une partie des poumons sont peu sensibles, si le sujet a perdu une grande quantité » de sang. »

§. IV. *Ouverture de la bouche, du larynx & de la trachée-artère.*

« Souvent il est nécessaire, surtout dans les cas » d'empoisonnement, de suffocation ou de strangulation, de quelques espèces de blessures, » d'examiner avec soin l'état de la bouche, du » pharynx, de l'œsophage, de la trachée-artère. » Quelques-uns, pour cet effet, fendent la bouche » jusqu'aux oreilles, coupent l'épaisseur des joues, » dépouillent les branches de l'os maxillaire des » muscles qui l'entourent, puis le luxent en avant, » l'arrachent & le séparent en coupant de tous » côtés pour parvenir jusqu'au pharynx. Mais » cette manœuvre longue & grossière nous paroît » fort inconvenante : en effet, on détruit les rapports de la face, qu'il importe quelquefois de

» conserver ; souvent aussi on altère la véritable » disposition des parties que l'on avoit tant d'intérêt à bien reconnoître. Nous proposons donc » le procédé suivant, que nous avons plusieurs » fois employé ; il est simple, facile, expéditif, & » nous paroît satisfaire à tous les objets.

» Après avoir assujetti & disposé la tête, de » manière que la partie antérieure du cou soit » bien tendue & alongée, on fait dans la direc- » tion de la ligne médiane, une incision longitu- » dinale qui divise l'épaisseur de la lèvre infé- » rieure & s'étende jusqu'au sommet du sternum ; » on en fait une autre qui suive le contour de la » base de l'os maxillaire ; puis, avec la pointe du » scalpel, on détache en même temps la peau & » les fibres du muscle sous-cutané qui y sont adhé- » rentes, & l'on continue cette dissection jusqu'à » ce que l'on soit parvenu aux parties latérales » du cou. Après avoir ainsi mis à nu la région » antérieure du cou, observé & noté s'il n'y a » pas des échymoses ou autres vestiges de vio- » lence, il faut scier l'os maxillaire sur la ligne » médiane ; ce qui le divise en deux portions éga- » les, que l'on écarte en coupant successivement » toutes les parties qui adhèrent à sa face interne. » En continuant cette dissection qui n'est point » difficile, si un aide intelligent tient écartées les » deux pièces de l'os maxillaire, on abaisse la » langue & ses annexes, on parvient à l'isthme du » gosier, on coupe de chaque côté les piliers du » septum staphylin ; on découvre toute l'étendue » du pharynx ; on en examine l'état, & en pro- » longeant l'incision en bas & sur les côtés, on » trouve facilement l'œsophage ; & comme le » thorax a déjà été ouvert, on peut suivre l'œso- » phage, s'il est nécessaire, dans son trajet sur le » corps des vertèbres du dos jusqu'au diaphragme.

» Pour examiner le canal aérien, il faut d'abord » séparer la thyroïde, nettoyer & absterger avec » une éponge le sang qui seroit répandu sur la » trachée-artère ; puis, avec la pointe du couteau, » on y fait de bas en haut une incision longitudi- » nale que l'on prolonge jusqu'à l'hyoïde en divi- » sant le larynx. Enfin, s'il est nécessaire d'exa- » miner les bronches, on coupe de chaque côté, » avec un trait de scie, une portion de la clavi- » cule & de la première côte ; on enlève ainsi la » portion restante du sternum, les veines sous- » jacentes, & après avoir abstergé le sang, on » prolonge l'incision de la trachée-artère jusqu'aux » bronches, que l'on peut suivre encore dans le » tissu pulmonaire. »

§. V. *Ouverture de l'abdomen.*

« Nous avons déjà indiqué en grande partie » (§. III) le procédé qu'il convient d'employer » pour faire en même temps l'ouverture du thorax » & de l'abdomen ; mais si l'on s'est borné, comme » nous l'avons déjà conseillé, à ne faire d'abord » que l'ouverture du thorax, il faut alors pro- » longer de chaque côté l'incision qui avoit été » terminée près l'extrémité de la quatrième côte » asternale ; ainsi, en partant de ce point, on » dirige l'incision à la crête de l'ilium, & de-là » on la continue en contournant un peu au-dessus » des aines jusqu'à la branche suspubienne, où » elle se termine. On saisit ensuite le segment » sternal du thorax, que l'on soulève fortement ; » on coupe d'abord les portions du diaphragme » qui sont implantées à ce segment, puis alter- » nativement à droite & à gauche, l'épaisseur des » parois musculeuses de l'abdomen, ainsi que le » cordon ombilical du foie, & en renversant ce » grand lambeau sur les cuisses du sujet, on » aperçoit toute l'étendue de la cavité abdo- » minale.

» Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble » & la position respective des différens viscères, » il faut les examiner avec ordre, & successive- » ment les uns après les autres. On commence » d'abord par les viscères épigastriques ; mais » comme le diaphragme forme du côté de l'ab- » domen une concavité qui les retient, les bride » & les couvre en partie, il convient de faire au » bord antérieur du diaphragme, une incision » que l'on dirige obliquement à gauche. Après » cette incision, qui ne doit pas excéder 60 à 80 » millimètres, on relève le bord costal du foie » pour apercevoir sa face concave, ainsi que la » vésicule biliaire & une partie de l'estomac. On » appuie ensuite la main sur l'estomac, pour le » déprimer, l'abaisser un peu, observer sa situa- » tion qui n'est pas *transversale* ou *horizontale*, » comme on le dit communément, mais oblique » de haut en bas, & de telle manière, qu'une » portion de sa grosse extrémité est toujours ap- » puyée contre le diaphragme. En continuant à » déprimer l'estomac & en le portant à droite, » on aperçoit une partie de la rate ; on soulève » ensuite l'épiploon gastro-colique, & après avoir » fait une incision convenable pour voir le pan- » créas, la face postérieure de l'estomac, on le » renverse du côté du thorax ; alors on examine » le canal intestinal ; on en suit exactement toutes » les circonvolutions, puis on déjette, on ren- » verse sur le côté droit du corps, le paquet de » l'intestin, pour apercevoir le mésentère, &, s'il » est nécessaire, on y fait une incision longitudi- » nale pour reconnoître l'état des vaisseaux situés » sur le corps des vertèbres lombaires ; enfin, on » passe à l'examen des capsules surrénales, des » reins, des uretères, de la vessie & des organes » génitaux, tant internes qu'externes.

» Nous ne nous arrêterons point à décrire les » procédés particuliers qu'il convient d'employer » pour découvrir les différens vaisseaux & en re- » connoître l'état. Nous dirons seulement que » l'abdomen étant le siége d'un grand nombre » d'affections, il faut apporter dans son examen

» beaucoup

» beaucoup d'exactitude & de circonspection ; » cela est surtout très-nécessaire s'il y a indice ou » soupçon d'un poison porté dans l'estomac, ou » introduit par l'anus. Dans ce cas, après avoir » observé & noté soigneusement l'état extérieur » des organes, on fait à la partie supérieure de » l'œsophage, deux fortes ligatures bien serrées, » & séparées d'environ deux décimètres; on place » de semblables ligatures sur le rectum & sur le » cordon des vaisseaux & canaux qui se trouvent » à la face intestinale ou concave du foie, &, » après avoir coupé entre les deux ligatures que » l'on a faites, on détache, on enlève avec pré- » caution l'œsophage, l'estomac, la masse intesti- » nale, que l'on place sur un drap propre & plié » en plusieurs doubles. Alors on examine de nou- » veau la surface des parties, on l'absterge avec » une éponge, on ouvre dans toute sa longueur » l'œsophage & l'estomac, on recueille dans un » vase de verre ou de faïence, les liqueurs ou » substances qui s'y trouvent, & l'on examine » avec beaucoup de soin l'état de la membrane » interne de ces viscères; on ouvre de même les » diverses parties du canal intestinal, & on re- » cueille dans des vases séparés les fluides qui s'y » trouvent; enfin, il convient de laver la cavité » de ces viscères avec de l'eau distillée, pour en- » lever toutes les parties solubles qui s'y trou- » vent ou adhèrent à leur surface, & l'on con- » serve séparément cette liqueur des lotions, pour » procéder ensuite à son examen par les moyens » convenables. »

(*Extrait des consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement*, p. 151.)

« Mais si, comme il arrive quelquefois, les pa- » rois de l'estomac ou de l'intestin ont été gan- » grenées, rongées, perforées, & ont laissé échap- » per dans l'abdomen les fluides ou substances » qu'ils contenoient, il faut recueillir avec soin » ces différentes substances, les absorber avec une » éponge que l'on exprime dans un vase : on fait » ensuite des ligatures au-dessus & au-dessous des » perforations, puis on sépare, on enlève comme » il a été dit, toute la surface intestinale, pour » procéder plus exactement à un examen ultérieur. »

Tels sont, concernant l'ouverture médico-légale des cadavres, les conseils & les réflexions du médecin qui s'est occupé, dans les temps modernes, avec le plus de zèle & de savoir, de cette partie si importante de la médecine légale, sur laquelle les auteurs de plusieurs traités généraux ne présentent que des lieux communs, des notions vagues, & dont l'estimable Lafosse avoit déjà si bien indiqué l'insuffisance dans plusieurs articles du *Supplément de la grande Encyclopédie*.

Le rapport qui doit être rédigé d'après ces dissections si attentives & si méthodiques, a nécessairement pour base l'indication rapide & abrégée de ce qu'elles ont fait successivement découvrir.

Suivant notre auteur, il doit présenter trois parties distinctes, & dans un ordre constant.

« La première partie, qui n'est en quelque » sorte qu'un protocole ou formule d'usage, & » commun à tous ces actes, contient les noms, » titres & qualités principales de l'expert, l'indi- » cation du jour, de l'heure, du lieu de la visite, » de l'autorité qui l'a requise, de l'attitude ou si- » tuation, de l'état extérieur ou apparent dans le- » quel on a trouvé le sujet, des objets qui l'en- » vironnent, & l'on y ajoute une courte exposi- » tion des circonstances accidentelles ou accessoi- » res que l'on a pu recueillir, en se bornant à celles » qui sont essentiellement relatives à l'état actuel, » & qui peuvent servir à déterminer le jugement » de l'homme de l'art, à en faire connoître les » motifs. Ainsi cette exposition doit être simple, » courte, précise, & ne doit pas comprendre ces » propos vagues, ces plaintes exagérées, ces » conjectures hasardées, que font si souvent les » assistans ou les personnes intéressées.

» La seconde partie du rapport (*visum & repertum* des anciens Latins) doit comprendre la des- » cription, la reconnoissance de l'état du sujet, » des diverses altérations ou lésions que l'on y a » rencontrées. Ici il faut apporter l'exactitude la » plus grande : il ne suffit pas, comme on s'en » contente trop ordinairement, d'énoncer le genre » des blessures, ou d'en indiquer vaguement le » nombre, la forme, la situation & l'étendue; » mais, pour ne laisser aucune incertitude, il » faut ajouter par quel phénomène sensible on a » reconnu telle ou telle affection, par quel moyen » on s'en est assuré : par exemple, on ne doit pas » se borner à dire que l'on a trouvé sur la partie » gauche du thorax, une contusion de la largeur » de quarante centimètres sur quatre-vingt de lon- » gueur; mais il faut ajouter : ce dont nous nous » sommes assurés, en faisant à cette partie une in- » cision qui nous a fait reconnoître sous la peau » une infiltration de sang dans le tissu graisseux, » dans l'épaisseur des muscles, avec rupture de » quelques petits vaisseaux & déchirement de » quelques faisceaux musculaires, &c. &c. Enfin, » s'il s'agit de déterminer le poids, la longueur » d'un fœtus, la grandeur d'une plaie, d'une con- » tusion, on ne doit jamais se permettre des ap- » proximations vagues; mais il faut indiquer le » poids, la longueur, la grandeur précises, en » les rapportant toujours à une mesure fixe & » connue. Comme il ne s'agit que d'exposer, de » décrire ce que l'on a vu, ce que l'on a reconnu, » comment on s'en est assuré, cette seconde partie » présente peu de difficultés; il faut seulement » de l'ordre, de la clarté, de la précision, éviter » avec soin toutes les expressions équivoques ou à » double acception, ne rien dire de superflu, » ne rien omettre de ce qui est utile.

» La troisième partie du rapport doit présenter » le *résultat de la visite*, c'est-à-dire, les conclu-

» sions ou conséquences directes que l'on peut & » que l'on doit déduire de l'exposition, de la description des circonstances observées dans la » visite. Quelquefois la vérité est évidente, tout » le monde peut la saisir sur-le-champ; il suffit de » l'énoncer pour entraîner la conviction; mais » d'autres fois elle est tellement masquée, obscurcie par le concours, la série des circonstances, » que pour l'atteindre, il faut l'attention, la circonspection la plus grande. Dans ces cas complexes que distingue l'homme sage, instruit, » attentif, il faut, pour arriver à une conséquence » positive & incontestable, considérer, comparer, » analyser avec soin toutes les observations faites » à l'examen du corps, recueillir, rapprocher, » autant qu'on le pourra, les circonstances qui » ont précédé, accompagné le cas actuel; ne présenter aucune conséquence qui ne soit immédiatement déduite des faits les plus certains, qui » ne soit fondée sur les lois les plus constantes de » la nature & les principes de l'art.

» C'est après avoir médité sur tous ces objets, » après avoir arrêté le plan de son rapport, que » l'expert le dirige, l'écrit, ou le dicte au commis-greffier. »

Lors même que le rapport est terminé, il ne faut pas oublier que de nouvelles recherches pourroient être exigées, & c'est d'après cette considération que l'on recommande de replacer, avec le plus grand soin, toutes les parties du corps qui ont été dérangées ou incisées, de les altérer le moins possible, & surtout de ne pas remplir les cavités splanchniques avec du son, des cendres, de la cire, du bois, de la chaux ou du plâtre.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

MÉDIUS, fut disciple de Chrysippe Cnidien. Suidas dit qu'il étoit frère de Cretoxène, mère d'Erasistrate. C'est apparemment le même que Diogène de Laërce appelle Médias, & qu'il donne pour mari à Pythias, fille d'Aristote. (*Ext. d'Éloy.*) (R. Geoffroy.)

Médius. On désigne sous ce nom le doigt du milieu, qui, comme tous les autres doigts de la main, dans l'homme, a plusieurs muscles séparés & détachés qui peuvent agir isolément, contribuer à cette facilité si admirable, à cette combinaison de mouvement & d'action nécessaires dans la pratique des arts, & dont l'influence doit occasionner & occasionne en effet, dans cette partie, chez les nations civilisées, des variétés qui ne doivent pas se rencontrer chez les peuples sauvages ou nomades, tels que les nègres, les naturels de l'Amérique ou de la Polynésie.

Du reste, le médius, comme les autres doigts, présente, dans le cours des maladies, quelques phénomènes, à la signification desquels on attache souvent & justement beaucoup d'importance. Ainsi leur tremblement inaccoutumé dans les maladies aiguës, annonce le délire, les convulsions, ou quelquefois seulement une hémoragie nasale. Leur mouvement rapide, involontaire, est toujours le signe d'un éminent danger ou d'un délire prochain, s'il n'est pas l'effet sympathique d'une irritation vermineuse.

Certaines irritations névralgiques de l'estomac ou des intestins peuvent aussi produire ces mouvemens, mais plus ordinairement un spasme très-douloureux dans les doigts, ou leur insensibilité momentanée, qui les fait paroître comme enveloppés d'un *test* ou d'une écorce, ce qui arrive surtout dans certains accès d'hystérisme, mais plus particulièrement pendant la grossesse.

La carphologie, qui signifie littéralement *ramasser des pailles*, doit être regardée comme un des mouvemens désordonnés & automatiques des muscles des doigts dont nous venons de parler. On l'observe ordinairement chez les mourans, & pendant le cours des fièvres ataxiques. (*Voyez* Mourans.) (L. J. M.)

MÉDULLAIRE. (*Medullaris, Medulla.*) Qualification sous laquelle on désigne la substance propre du cerveau, substance qui nous est entièrement inconnue, mais dont il est impossible de ne pas admettre la connexion avec le développement moral & l'exercice de la pensée, en remarquant son abondance chez l'homme, surtout à la partie antérieure & supérieure de cet organe, sa distribution régulière, les rapports, les communications de ses portions diverses, le nombre des vaisseaux, le mode de circulation qui paroissent contribuer à sa formation, & enfin la gravité, les suites de ses lésions, relativement aux fonctions habituelles.

(L. J. M.)

MEECKREN (Job Van), chirurgien de l'hôpital & de l'amirauté d'Amsterdam, qui vivoit dans le dix-septième siècle. Il fit de bons élèves dans son art, qu'il pratiqua avec honneur & succès. Il se distingua même parmi ses confrères par l'invention de quelques instrumens & la perfection qu'il donna au trois-quart pour percer l'œil rempli d'eau ou de pus, au syringotome & à une aiguille cannelée. Comme il avoit le génie observateur, il recueillit beaucoup d'histoires médico-chirurgicales qu'il a écrites en hollandais, sa langue maternelle, & qu'on a publiées après sa mort. Ce recueil parut à Rotterdam en 1668, in-8°., &, peu après, cet ouvrage fut traduit en latin, par Blasius. En parlant de l'artériotomie, dont il étoit grand partisan, & qu'il avoit faite plusieurs fois avantageusement, il avoue qu'elle lui avoit mal réussi, par le défaut de bandage & l'inattention du malade. (*Ext. d'Eloy.*) (Petit-Radel.)

MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE. Sous cette dénomination bien longue & bien scientifique, qui est composée des trois mots grecs *megas*, grand, *anthropos*, homme, & *genesis*, génération, on a

voulu défigner, dans ces derniers temps, un art ou une fcience qui auroit pour objet d'éternifer en quelque forte, & de multiplier les familles des grands hommes, par des procédés analogues à ceux qui font employés pour le perfectionnement ou la confervation des races les plus eftimées parmi les animaux domeftiques.

Sans doute, des mariages mieux affortis, des affociations plus heureufes, & entièrement fondées fur ce que de nombreufes obfervations nous ont fait connoître relativement aux maladies héréditaires, à l'avantage du croifement des races, aux qualités phyfiques ou morales, qui femblent s'acquérir ou fe perdre par certaines conditions qui remontent jufqu'à la conception & aux événemens divers de la groffeffe, permettent de penfer qu'une certaine perfection phyfique ou morale de l'homme n'eft pas moins dans la fphère de fa puiffance, dans la mefure de fes efforts, que les changemens nombreux & les améliorations variées qu'il opère dans les efpèces de plantes ou d'animaux.

On peut faire, fans doute, une pareille conceffion aux partifans des progrès indéfinis de l'humanité; mais vouloir s'attacher à cette opinion d'une manière pofitive, y rapporter, par des rapprochemens le plus fouvent forcés, des faits ou des exemples qui ont très-peu de liaifon entr'eux, ou dont une faine critique pourroit révoquer en doute plufieurs circonftances, c'eft former gratuitement une théorie ou un fyftème, dans une direction d'idées, d'après des habitudes d'efprit, qu'une faine philofophie & l'état préfent des connoiffances ne permettent plus d'adopter.

Un médecin moderne, M. Robert, à qui, fans doute, ces réflexions ont échappé, s'eft laiffé fubjuguer par cette idée de procréer de grands hommes à volonté, en donnant à cet art nouveau, ou plutôt à ce nouveau fyftème, le nom de *mégalanthropogénéfie*, dont il a enrichi affez inutilement le *Vocabulaire des Sciences médicales & phyfiologiques*. (L. J. M.)

MÉGALOSPLANCHNIE, de *megas*, grand, & de *fplanchnon*, vifcères. (*Pathologie générale.*) Expreffion ufitée dans les ouvrages d'Hippocrate, pour défigner l'intuméfaction générale du ventre, à la fuite de l'engorgement de quelques vifcères. Cette affection eft fréquente chez les buveurs de profeffion, qui périffent fouvent d'hydropifie fubféquente à l'obftruction du foie & de la rate, car tels font les vifcères qui périclitent le plus fouvent chez eux. Auffi Galien, quand il parle des maux qu'entraîne l'ivrognerie, en défigne-t-il la caufe, fous les noms d'οἶνος μεγαλόσπλαγχνος. Cependant la mégalofplanchnie n'annonce pas toujours un état maladif; elle dépend fouvent d'une idiofyncrafie qui concentre les fucs graiffeux, entre les lames de l'épiploon & du méfentère; ces parties étant alors relâchées & plus furchargées de graiffe, ne font point convenablement fufpendues, & le ventre fe trouve porté en avant, où rien ne lui faifant réfiftance, il arrive proftration; état que les auteurs latins défignent fous le nom de *venter propendulus*. Cette difpofition s'établit & fe continue ordinairement depuis quarante jufqu'à foixante ans & plus; en forte que l'épiploon, qui pèfe depuis une demi-livre jufqu'à une, s'eft trouvé être porté au poids de vingt livres & plus, ainfi qu'il eft attefté d'après Bonnet & Boerhaave; circonftance fâcheufe, en ce que l'eftomac étant tiraillé vers le bas, les alimens trouvent plus de facilité à revenir par l'œfophage qu'à s'échapper par le pylore. C'eft à une pareille caufe que Lieutaud rapporta une ifchurie, dont un afthmatique fouffroit beaucoup dans les derniers jours de fa vie. On ne fauroit trop faire attention, dans les cas de vomiffemens qui durent quelque temps, à cette caufe qui, méconnue, ne peut qu'entraîner à de graves erreurs dans le traitement. Peut-on rapporter à cette dénomination les affections de l'épiploon qui dérivent d'engorgemens de tumeurs ftéatomateufes, & même de collections aqueufes rapportées par les auteurs? En confidérant les expreffions d'Hippocrate fur cet objet, il eft facile de voir qu'elles n'y ont aucun trait. Quoi qu'il en foit, il faut fe garder de confondre, chez les femmes, la mégalofplanchnie avec l'intuméfaction temporaire de la matrice, occafionnée par la préfence d'un enfant. Les notions que le médecin a acquifes de cet état, feront toujours éviter l'erreur en pareil cas.

(Petit-Radel.)

Voyez, pour de plus grands détails, l'article Physiconie.

MÉGALOSPLÉNIE, de *megas*, grand, & de *fplèn*, rate. (*Pathologie moderne.*) Affection de rate dans laquelle ce vifcère acquiert, d'une manière lente, de tels accroiffemens, qu'on l'a vu defcendre jufque dans le grand baffin & y donner des indices de fa préfence, par fa forme, conjointement avec d'autres circonftances qui concourroient à l'établiffement du diagnoftic. Nous reviendrons à tout ce qui a rapport à cette maladie, à l'article Rate. (Petit-Radel.)

MEGES. Ce praticien, natif de Sidon, au dire de Galien, jouit d'une bien grande confidération à Rome, où il exerça particulièrement la chirurgie fous l'empire d'Augufte. Il n'eft connu fous ce rapport que par ce qu'en dit Celfe, dont il fut le contemporain; car il n'a jamais rien produit d'après quoi on puiffe le juger. (Petit-Radel.)

MÉGISSIERS. (Les ouvriers qui apprêtent les peaux en blanc.) Ces ouvriers, comme tous ceux qui traitent les fubftances animales, fe trouvent fans doute expofés à quelques maladies particulières, qui feront indiquées dans une autre partie

de ce Dictionnaire. (*Voyez* Métiers, Peaux, Substances animales, &c.....) (L. J. M.)

MEIBOMIUS (Jean-Henri), naquit à Helmstadt en 1590. Après avoir voyagé en Italie, il se fit recevoir docteur en médecine à Bâle en 1619; de-là il se rendit dans sa patrie, qu'il quitta en 1626, pour se rendre à Lubeck, dont il fut nommé évêque, continuant en même temps d'exercer son état. Il mourut dans cette ville en 1655.

Meibomius est principalement connu par son traité *de Flagrorum usu in re venereâ*. Lugd. Batav. 1643, in-4°. Lond. 1655, in-32. Hafniæ, 1669, in-8°., édition de Thomas Bartholin, qui y a réuni ce qu'il avoit écrit lui-même sur cette matière. Ce petit ouvrage est remarquable par l'érudition qu'il renferme; il est traité avec toute la décence que pouvoit comporter un pareil sujet.

Meibomius a encore donné les ouvrages suivans:

Hippocratis Orkœ, sive commentarius in Hippocratis jusjurandum. Lugd. Bat. 1643, in-4°.

Epistola de Cynophoriâ, seu, canis portatione ignominiosa. Helmstad. 1645, in-4°.

De Mithridatio & Theriacâ discursus. Lubecæ, 1652, 1659, in-4°.

Mœcenas, sive de C. Dinii Mœcenatis vitâ, moribus & gestis, liber singularis. Lugd. Bat. 1653, in-4°.

De Cerevisiis, potibusque & ebriaminibus extra vinum aliis, commentarius. Helmstad. 1668, in-4°., avec l'ouvrage d'Adrien Turnebe, qui est intitulé: *de Vino*.

Aurelii Cassiodori formula comitis archiatrorum. Ibid. 1668, in-4°.

(R. Geoffroy.)

Meibomius (Henri), fils de Jean-Henri, naquit à Lubeck en 1638. Après avoir voyagé dans diverses parties de l'Europe, il se fit recevoir médecin à Angers en 1663, passa de-là en Angleterre, & ensuite en Allemagne. La réputation de son père à Helmstadt & son propre mérite le firent nommer professeur de médecine en cette ville, où il mourut en 1700, à l'âge de 62 ans.

C'est à lui que l'on doit les ouvrages suivans:

De Incubatione in fanis deorum, medicinæ causâ, olim factâ. Helmstadii, 1659, in-4°.

Observationes medicæ de affectibus omissis. Helmstadii, 1664, in-4°.

De vasis palpebrarum novis, Epistola ad Joëlem Langelottum. Helmst. 1666, in-4°. On a donné mal-à-propos le nom de *glandes de Meibomius* à celles des paupières: il a donné, à la vérité, une description exacte de ces parties, mais Casserius les avoit connues long-temps avant lui. Il a donné au public beaucoup d'autres dissertations moins intéressantes, & plusieurs ouvrages sur l'histoire. (R. Geoffroy.)

MEIL (Eaux minérales de). Tout ce que l'on sait relativement à ces eaux, c'est qu'elles sont situées à trois lieues de la Guerche, & qu'elles consistent dans une fontaine minérale froide.

(L. J. M.)

MEKOMÈTRE, Mécomètre, du grec *mekos* & *metron*. Cet instrument, qu'il suffit de voir pour en comprendre l'usage, est composé d'une règle en bois ou tige carrée (1), longue d'un mètre, divisée, sur deux côtés opposés, en décimètres & millimètres; une lame de cuivre qui est arrêtée à angle droit à une extrémité de cette tige, forme un point fixe, & un curseur de même forme, de même métal, qui glisse sur la tige & que l'on peut à volonté écarter, rapprocher du point fixe, & même arrêter au moyen d'une vis, donne la longueur du corps que l'on mesure, & la division exacte en millimètres ou centimètres, suivant le mode d'expression que l'on voudra adopter.

(L. J. M.)

MÉLALEUCA. (*Matière médicale.*) C'est un arbre qui croît dans les zônes les plus chaudes de l'Inde & de l'Afrique, que la disposition de ses étamines a fait placer dans la polyandrie. Il fournit pour fruit une forte de baie qui a trois loges. Ses feuilles sont alternes, lancéolées. Ce végétal est aujourd'hui reconnu comme étant le seul qui fournit l'huile volatile dite *de Cajeput*. Cette huile est très-volatile & très-odorante; elle est regardée comme possédant les vertus carminative, antispasmodique & emménagogue à un très-haut point: aussi est-elle employée dans la colique venteuse, les dismenorrées, les affections paralytiques, cataleptiques, & même comme topique dans l'odontalgie. La dose est de trois à sept & dix gouttes, versées sur un morceau de sucre. Arneman la vante comme un excellent discussif dans les douleurs de rhumatisme, les affections goutteuses, unie à des huiles résolutives, telles que celles faites avec l'infusion d'absinthe. (Petit-Radel.)

MÉLAMPE étoit d'Argos, & vivoit l'an du monde 2705. Il étoit fils d'Amithaon & d'Aglaïde. Il apprit la médecine chez les Egyptiens, & guérit les filles de Prætus, roi des Argiens, qui étoient devenues folles, en les purgeant avec l'ellébore, d'où l'on a donné à cette plante le nom de *melampodium*.

Iphichu, fils de Philacus, l'un des Argonautes, étoit fort chagrin de n'avoir pas d'enfans. Il lui conseilla l'usage de la rouille de fer dans du vin, pendant dix jours: le remède produisit l'effet désiré. L'on voit que la médecine avoit déjà, dès cette époque, fait d'assez grands progrès.

(R. Geoffroy.)

(1) On peut donner à la tige de ce compas une longueur un peu plus grande, une forme cylindrique, & avoir ainsi une sorte de canne propre à déterminer la proportion des diverses parties d'un adulte ou d'une statue.

MÉLAMPODE. (Ellébore noir.) Plante de la famille des renonculacées. L'action de cette plante paroît réſider principalement dans l'écorce de ſa racine âcre, fétide, ſtupéfiante, un peu amère lorſqu'elle eſt fraîche, propriétés que le temps lui fait perdre.

La racine d'ellébore noir, ou de mélampode, contient une partie gommeuſe & une partie réſineuſe, ce qui explique la différence de ſes effets ſuivant qu'on emploie l'eau ſimple ou l'alcool, pour en former des extraits ou des teintures.

L'extrait aqueux, que l'on peut regarder comme le principal ingrédient des pilules de Baker, n'excite pas ſeulement la ſécrétion urinaire; il augmente auſſi & très-ſenſiblement les ſécrétions perſpiratoires & folliculaires du canal inteſtinal; on le donne à la doſe de quelques grains. Il paroît analogue à la préparation à laquelle le voyageur Tournefort eut recours, lors de ſon arrivée à Pruſe en Bithynie, & qui ſe trouve décrite dans ſon voyage.

On emploie auſſi la poudre de mélampode à la doſe de quelques grains, & ſous forme de teinture ſpiritueuſe, rarement ſeule, mais ſous forme de teinture compoſée, telle que la teinture de mars elléborinée, la teinture de mars de Ludovic, &c.

La propriété d'augmenter ſenſiblement & ſimultanément les ſécrétions perſpiratoires & folliculaires du canal inteſtinal, fait très-bien concevoir comment l'ellébore a pu être employé avec avantage dans certaines mélancolies & certaines hypocondries compliquées de conſtipation ou même de manie, d'altérations mentales en général, dans tous les cas où l'indication principale étoit de changer le point de fluxion ou d'irritation morbide, & de rendre plus active, dans cette vue, la ſécrétion de l'inteſtin.

L'ellébore récent & donné à une doſe un peu forte, occaſionne le vomiſſement, & les Anciens l'employoient ſouvent pour en obtenir cet effet, que l'on peut produire aujourd'hui d'une manière plus certaine & moins pénible avec le tartre ſtibié & la racine d'ipécacuanha.

Il paroît du reſte que les Anciens, qui employoient beaucoup d'ellébore, comprenoient ſous ce nom pluſieurs plantes d'un autre genre.

Quant à l'ellébore noir, ou le mélampode dont nous traitons ici, il eſt beaucoup plus irritant que l'ellébore blanc, & Morgagni a trouvé l'eſtomac & les inteſtins enflammés chez un homme qui avoit été empoiſonné par cet ellébore. Il n'eſt donc pas étonnant qu'on ait employé le mélampode à l'extérieur, ſoit pour les ſétons du bétail, ſoit pour irriter, chez l'homme, le derme, dans pluſieurs cas de maladies chroniques de la peau. (*Voyez* ELLÉBORE, ELLÉBORISME.) (L. J. M.)

MÉLANAGOGUES, de *mèlas*, noir, & d'*agou*, je chaſſe. Ce ſont des médicamens que l'on croit purger, par en bas, l'humeur noire des mélancoliques.

Les Anciens penſoient qu'il exiſtoit des remèdes qui agiſſoient plus particulièrement ſur telle humeur que ſur telle autre; c'eſt d'après cet opinion qu'ils avoient donné à ces remèdes des noms qui indiquoient leurs propriétés. Le raiſonnement & l'obſervation n'ont pas confirmé d'une manière évidente leur croyance à cet égard; auſſi aujourd'hui beaucoup de médecins n'adoptent-ils plus de mélanagogues.

Quoi qu'il en ſoit, l'épithyme, les mirobolans, le polypode de chêne, la cuſcute, le ſéné & la racine d'ellébore noir, étant, parmi les végétaux, les ſubſtances qui ſont ſpécialement indiquées dans le traitement de la mélancolie, on continue à les déſigner ſous le nom générique de *melanagoga*, parce que, comme violens draſtiques, ils entraînoient ſouvent par bas des ſelles fort noires, ſoit qu'elles dérivent de la couleur des remèdes qui ont été pris, ou de celle que lui ont donnée le ſang épais & veineux du rectum qui leur eſt entremêlé. (PETIT-RADEL.)

Voyez, pour de plus grands détails, le mot MATIÈRE MÉDICALE, article *Purgatif*, & le mot PURGATIF.

MÉLANCHLOROSE, de *mèlas*, noir, & de *cloùroſis*, ictère noir. Dans la noſographie de Vogel.

MÉLANCOLIE. (*Médecine clinique.*) La mélancolie eſt le genre LXVI^e^. de la noſologie de Cullen; il l'a définie une folie partielle qui n'eſt pas accompagnée de dyſpepſie.

Il comprend ſous le titre de *mélancolie*: 1°. la maladie vulgairement connue ſous le nom de *panophobie*, née de frayeur nocturne; 2°. la démonomanie de Sauvages; 3°. le délire mélancolique d'Hoffmann; 4°. l'érotomanie de Linnæus; 5°. la noſtalgie des Anciens; 6°. la mélancolie nerveuſe de Lorry.

La mélancolie varie en raiſon des objets ſur leſquels le malade délire. Ainſi:

1°. Elle conſiſte dans un faux jugement que le malade porte ſur l'état de ſon corps, qu'il croit être en danger pour des cauſes légères, où il craint que ſes affaires n'aient une iſſue fâcheuſe.

On doit rapporter à cette variété, 1°. la mélancolie vulgaire, qui varie à l'infini, en raiſon des objets dont le malade eſt affecté.

2°. La mélancolie qui conſiſte dans une erreur agréable ſur l'état des choſes qui concernent le malade.

3°. La mélancolie qui conſiſte dans un amour exceſſif, qui n'eſt pas accompagné de ſatyriaſis ou nymphomanie.

4°. La mélancolie qui conſiſte dans une crainte ſuperſtitieuſe des événemens futurs: telle eſt la mélancolie religieuſe.

5°. Dans une averfion infurmontable pour le mouvement & tous les devoirs de la vie, comme il arrive dans la *mélancolie-attonite*.

6°. Dans une inquiétude & l'impatience d'une pofition quelconque : telle eft la mélancolie erratique.

7°. Dans l'ennui de la vie, comme on le voit dans la mélancolie anglaife. Quelquefois cette mélancolie a été en quelque forte épidémique.

8°. Enfin, la mélancolie qui confifte dans une erreur du malade fur la nature de fon efpèce.

La defcription de la mélancolie tracée par Arétée, attefte également le talent obfervateur de ce dernier, & la connoiffance profonde qu'ont eue les Anciens de cette maladie. On doit lui pardonner les opinions vulgaires qu'il rapporte fur l'humeur atrabilaire, & les divers mouvemens qu'il lui attribue, puifque l'état d'enfance où étoit alors l'anatomie, ne pouvoit lui permettre de donner des notions plus exactes : l'obfervation d'ailleurs confirme chaque jour ce que cet auteur grec a dit des mélancoliques, « qu'ils font fujets à des idées extravagantes; que les uns craignent d'être empoifonnés; que les autres, pleins d'averfion pour la fociété des hommes, fe retirent dans la folitude, ou qu'ils fe livrent à toutes fortes de fuperftitions, à de vaines terreurs, &c. » Mais avant de confidérer la mélancolie comme maladie, ne faut-il point examiner fi, dans l'état actuel de nos connoiffances, on doit admettre une difpofition phyfique & morale qu'on puiffe appeler *tempérament mélancolique*, fur lequel le galénifme s'eft montré fi fécond en théories vaines ? C'eft comme par écho qu'on donne pour caractères généraux de ce tempérament, une humeur atrabilaire, redondante, une couleur brune, une habitude de corps maigre & defféchée, une taciturnité fombre, &c. : nous devons chercher des notions plus exactes & plus précifes dans les détails que nous a tranfmis l'hiftoire fur la vie publique & privée de certains mélancoliques fameux. On pourroit citer ici une foule d'hommes célèbres dans les beaux-arts, les fciences, la philofophie morale ou la vie contemplative; mais comme les pures jouiffances de l'entendement, le calme & la tranquillité des bonnes mœurs peuvent contrebalancer la mélancolie naturelle, arrêtons nos regards fur quelques traits du tableau hideux de dépravation & de férocité qui ont diftingué l'empereur Tibère & Louis XI, & qui montrent le tempérament mélancolique au plus haut degré qu'il puiffe atteindre. On fait avec quelle profondeur & quelle énergie, le caractère de l'empereur romain a été tracé par Tacite; & n'eft-il pas curieux de le voir fe reproduire après quinze fiècles, fous un climat nouveau & dans des époques d'ignorance & de barbarie, fi propres à contrafter avec les lumières du fiècle d'Augufte ?

Une taciturnité fombre, une gravité dure & repouffante, les âpres inégalités d'un caractère plein de caprices & d'emportemens, la recherche de la folitude, un regard oblique, le timide embarras d'une ame artificieufe, trahiffent, dès fa jeuneffe, la difpofition mélancolique de Louis XI. Traits frappans de reffemblance entre ce Prince & Tibère : ils ne fe diftinguent l'un & l'autre dans l'art de la guerre, que durant l'effervefcence de l'âge, & le refte de leur vie fe paffe en préparatifs impofans, mais fans effets, en délais étudiés, en projets illufoires d'expéditions militaires, en négociations remplies d'aftuce & de perfidie. Avant de régner, ils s'exilent l'un & l'autre volontairement de la cour, & vont paffer plufieurs années dans l'oubli & les langueurs d'une vie privée, l'un dans l'île de Rhodes, l'autre dans une folitude de la Belgique. Quelle diffimulation profonde, que d'indécifions, que de réponfes équivoques dans la conduite de Tibère à la mort d'Augufte ! Louis XI n'a-t-il pas été, durant toute fa vie, le modèle de la politique la plus perfide & la plus raffinée ? En proie à leurs noirs foupçons, à des préfages les plus finiftres, à des terreurs fans ceffe renaiffantes vers le terme de la vie, ils vont cacher leur dégoûtante tyrannie, l'un dans le château de Pleffis-lès-Tours, l'autre dans l'île de Caprée, féjour d'atrocités non moins que d'une débauche impuiffante & effrénée.

Il n'eft pas rare de trouver dans la fociété, les nuances les plus fortement prononcées d'une mélancolie tombée dans la véfanie. Une dame d'un efprit très-cultivé & douée de qualités rares, cède aux convenances du rang & eft mariée avec un homme voifin d'un état de démence. Le defir de fe rendre agréable à fa propre famille, & un caractère élevé, lui font fupporter long-temps avec courage les dégoûts de cette union ; mais c'eft chaque jour quelque fcène nouvelle qui exige fa furveillance & qui l'attrifte : au dedans, emportemens puériles de fon imbécille époux, menaces, actes de violence contre les domeftiques, conduite pleine d'inconféquences; au dehors & dans le fein des fociétés, ce font les propos les plus découfus & les plus incohérens, quelquefois les étourderies de l'extravagance & de l'ineptie. L'inftitution phyfique & morale de deux enfans qu'elle chérit tendrement, & les foins multipliés qu'elle leur donne, fèment feuls des jouiffances les plus vives, fa trifte & infipide exiftence, mais n'empêchent pas les progrès de fa mélancolie; fon imagination enfante chaque jour de nouveaux fujets de défiance & de crainte : quelques événemens contraires, arrivés certains jours de la femaine, furtout le vendredi, lui perfuadent que c'eft un jour malencontreux, & elle finit par n'ofer ce jour-là fortir de fa chambre. Le mois commence-t-il par le vendredi, c'eft alors un fujet de terreurs les plus pufillanimes pour cette longue fuite de jours, & par degrés, même le jeudi, comme veille du vendredi, lui infpire les mêmes alarmes. Se montre-t-elle dans une affemblée & entend-elle prononcer le nom d'un

de ces jours, elle devient pâle & blême, parle avec trouble & désordre, comme si elle étoit menacée de l'événement le plus funeste. Ce fut quelques mois avant la révolution, qu'on me demanda mon avis sur cette espèce de vésanie mélancolique, & je mis en usage quelques remèdes simples, avec les moyens moraux que cet état doit suggérer; mais les événemens de 1789, & bientôt après des revers de famille & l'émigration, ont soustrait la suite de sa maladie à ma connoissance, & je conjecture qu'une nouvelle chaîne d'idées, un changement de climat & peut-être un état d'infortune, ont dissipé les sombres vapeurs de la mélancolie.

Les circonstances propres à faire tomber dans la mélancolie sans une disposition primitive, sont la tristesse, la frayeur, les travaux du cabinet, l'interruption d'un genre de vie actif, l'amour violent, l'excès des plaisirs, l'abus des enivrans ou des narcotiques, des maladies précédentes traitées sans méthode, la suppression du flux hémorroïdal, celle d'un cautère, &c. Dans la mélancolie primitive ou acquise, le pouls est lent & concentré; des affections spasmodiques, vagues ou fixes, sur une partie, simulent une foule d'autres maladies; le sommeil est agité & troublé par des objets de terreur & des images lugubres; on est toujours tourmenté de quelques idées singulières, ou possédé d'une passion dominante qui devient extrême. On a un penchant marqué pour l'inactivité & la vie sédentaire; mais les affections de l'ame sont susceptibles de la plus grande violence, l'amour est porté jusqu'au délire, la piété jusqu'au fanatisme, la colère jusqu'à une fureur frénétique, le desir de la vengeance jusqu'à la cruauté la plus barbare. On réunit une ardente & profonde persévérance pour un objet idolâtre, avec la plus inconstante mobilité pour tout ce qui lui est étranger; une taciturnité sombre & souvent interrompue par des saillies passagères d'une gaîté vive & comme convulsive. En avançant vers une vieillesse précoce, le corps se flétrit & se dessèche, la morosité naturelle du caractère se renforce par le progrès de l'âge, le trouble croissant de la raison finit par une forte d'aliénation d'esprit, ou plutôt par une association bizarre & forcée d'un certain ordre d'idées, avec les émotions les plus vives & les plus tumultueuses.

Le caractère propre de la mélancolie est de consister en général dans une lésion des fonctions intellectuelles & effectives, c'est-à-dire, que le mélancolique est comme possédé par une idée exclusive ou une série particulière d'idées avec une passion dominante, & plus ou moins extrême, comme un état habituel de frayeur, des regrets profonds, une aversion des plus fortes, ou bien l'enthousiasme religieux, un amour des plus passionnés, une joie folle & rayonnante. Sous ce point de vue, rien n'est plus contraire à la méthode que de vouloir admettre des divisions de cette maladie en espèces, suivant l'objet particulier sur lequel s'exerce une idée erronée, avec une passion exclusive, & de donner pour caractères distinctifs, la panophobie ou frayeur nocturne, la démonomanie, ou l'idée d'être possédé par le démon, le délire mélancolique, dont Hoffmann a fait l'histoire, l'érotomanie ou la passion de l'amour portée au plus haut degré, la nostalgie, ou le regret profond d'être éloigné de ses foyers, une sorte d'illusion & de charme qui fait croire qu'on jouit du bonheur suprême, la crainte superstitieuse des peines d'une autre vie, une aversion insupportable pour le mouvement, ou bien une mobilité extrême & un penchant irrésistible à se mouvoir & à courir continuellement sans but & sans motif, la singularité de se croire changé en chien, en lièvre, en loup, ou dans un autre animal quelconque, avec des penchans analogues. Toutes ces directions vicieuses que peuvent prendre l'entendement & la volonté, sont sans doute très-propres à donner lieu à des développemens étendus & très-piquans sur la nature humaine, dans l'état de maladie, mais ne peuvent être prises pour fondement de la division de la mélancolie en espèces : les médecins observateurs en ont cependant tiré un grand parti pour le traitement; & on peut voir dans les ouvrages de Houlier, de Tulpius, de Marcellus Donatus, de Bonnet, &c., non moins que dans les *Ephémérides des curieux de la nature* & tous les recueils d'observations, des exemples nombreux de guérisons opérées par quelque moyen adroit ou quelqu'artifice propre à détruire l'idée exclusive qui fait l'objet particulier de la mélancolie. On fait aussi qu'une impression forte & brusque, comme ce qu'on appelle *bain de surprise*, a rempli quelquefois les mêmes vues; mais on doit aussi convenir que lorsque la mélancolie est invétérée, on doit peu espérer d'en obtenir la guérison; & lors même qu'elle est récente, on doit surtout lui opposer un changement notable dans la manière de vivre, des exercices de corps variés, la dissipation, des passe-temps agréables, des voyages aux eaux minérales, & dans des cas particuliers d'une mélancolie par la répercussion d'une affection cutanée, de la suppression d'une hémorragie habituelle, d'une rétrocession de la goutte, diriger le traitement d'après la nature de la cause évidente qui a produit la maladie.

Les principes du traité de la mélancolie ont été reconnus bien long-temps avant l'origine de la médecine grecque, & il paroît même que cette maladie remonte jusqu'aux siècles éclairés de l'ancienne Egypte. Aux deux extrémités de cette contrée, qui étoit alors très-peuplée & très-florissante, il y avoit des temples dédiés à Saturne, où les mélancoliques se rendoient en foule, & où des prêtres, profitant de leur crédulité constante, secondoient leur guérison prétendue miraculeuse par tous les moyens naturels que l'hygiène peut suggérer : jeux, exercices récréatifs de toute es-

pèce, institués dans ces temples; peintures voluptueuses, images séduisantes, exposées de toutes parts aux yeux des malades; les chants les plus agréables, les sons les plus mélodieux charmoient souvent leurs oreilles; ils se promenoient dans des jardins fleuris, dans des bosquets ornés avec un art recherché: tantôt on leur faisoit respirer un air frais & salubre sur le Nil, dans des bateaux décorés & au milieu de concerts champêtres; tantôt on les conduisoit dans des îles riantes, où, sous le symbole de quelque divinité protectrice, on leur procuroit des spectacles nouveaux & ingénieusement ménagés, & des sociétés agréables & choisies; tous les momens enfin étoient consacrés à quelque scène comique, à des danses grotesques, à un système d'amusemens diversifiés & soutenus par des idées religieuses. Un régime assorti & scrupuleusement observé, le voyage nécessaire pour se rendre dans ces saints lieux, les fêtes continuelles instituées à dessein le long de la route, l'esprit fortifié par la superstition, l'habileté des prêtres à produire une diversion favorable & à écarter des idées tristes & mélancoliques, pouvoient-ils manquer de surprendre le sentiment de la douleur, de calmer les inquiétudes, & d'opérer souvent des changemens salutaires, qu'on avoit soin de faire valoir pour inspirer la confiance & établir le crédit des divinités tutélaires?

Rien n'est plus inexplicable, & cependant rien n'est mieux constaté que les deux formes opposées que peut prendre la mélancolie. C'est quelquefois une bouffissure d'orgueil, & l'idée chimérique de posséder des richesses immenses ou un pouvoir sans bornes: c'est, d'autres fois, l'abattement le plus pusillanime, une consternation profonde ou même le désespoir. Les hospices d'aliénés offrent souvent des exemples de ces deux extrêmes. — L'intendant d'un grand seigneur perd sa fortune à l'époque de la révolution; il passe plusieurs mois dans les prisons, toujours livré aux frayeurs d'être conduit au supplice; sa raison s'égare; il est transféré comme aliéné à Bicêtre & finit par se croire roi de France. —Un jurisconsulte, désolé de se voir enlever par la réquisition un fils unique qu'il chérissoit tendrement, cède à sa vive douleur, perd la raison, & bientôt après il se croit transformé en roi de Corse. — J'ai gardé long-temps dans les infirmeries de Bicêtre un habitant de Versailles, ruiné par la révolution, & bientôt après livré à l'illusion fantastique d'être le souverain du Monde. D'un autre côté, que d'exemples d'une tristesse profonde & concentrée qui ne change point d'objet, & qui finit par amener le délire! — Un homme foible & timide tient quelques propos inconsidérés durant l'an 2 de la république. Il est regardé comme royaliste & menacé de la guillotine; il entre dans des perplexités extrêmes, perd le sommeil, abandonne ses travaux ordinaires. Renfermé ensuite à Bicêtre comme aliéné, il est resté si profondément pénétré de l'idée de cette mort sinistre, qu'il ne cesse de provoquer l'exécution du prétendu décret lancé contre lui, & qu'aucun des moyens que j'ai tentés n'a pu le ramener à lui-même. Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu des aliénés victimes d'une ame sensible & tendre, répéter jour & nuit le nom chéri d'une épouse ou d'un fils enlevés par une mort prématurée, & dont l'image leur étoit toujours présente. Un jeune homme égaré par un amour malheureux, étoit dominé par une si puissante illusion, que toute femme étrangère qui venoit dans l'hospice lui paroissoit son ancienne amante, qu'il la désignoit sous le nom de *Marie-Adelaïde*, & ne cessoit de lui parler avec l'accent le plus passionné.

La mélancolie reste souvent stationnaire pendant plusieurs années, sans que le délire exclusif qui en est l'objet change de caractère, sans aucune altération au moral ou au physique. On observe des aliénés de cette espèce dans l'hospice de Bicêtre, depuis douze, quinze, vingt ou même trente années, toujours livrés aux idées primitives qui ont signalé leur égarement, toujours entraînés par le mouvement lent d'une vie monotone qui consiste à manger, dormir, s'isoler du monde entier, & n'habiter qu'avec leurs fantômes & leurs chimères. Quelques-uns, doués d'un caractère plus mobile, passent à un état déclaré de manie par la seule habitude de voir ou d'entendre des aliénés furieux ou extravagans; d'autres éprouvent, après plusieurs années, une forte de révolution intérieure par des causes inconnues, & leur délire change d'objet ou prend une forme nouvelle. Un aliéné de cette espèce, confié à mes soins depuis douze ans, & déjà avancé en âge, n'a déliré pendant les huit premières, que sur l'idée chimérique d'un prétendu empoisonnement dont il se croyoit menacé. Dans cet intervalle de temps, nul écart de sa conduite, nulle autre marque d'aliénation; il étoit même d'une réserve extrême dans ses propos, persuadé que ses parens cherchoient à le faire interdire & à s'emparer de ses biens; l'idée d'un prétendu poison le rendoit seulement très-ombrageux, & il n'osoit manger que les alimens pris à la dérobée dans la cuisine de son pensionnat. Vers la huitième année de la réclusion, son délire primitif a changé de caractère; il a cru d'abord être le plus grand potentat, puis l'égal du Créateur & le souverain du Monde. Cette idée fait encore sa félicité suprême.

Variété de mélancolie qui conduit au suicide.

« Les Anglais, dit Montesquieu, se tuent sans qu'on puisse s'imaginer aucune raison qui les y détermine; ils se tuent dans le sein même du bonheur. Cette action, chez les Romains, étoit l'effet de l'éducation; elle tenoit à leur manière de penser & à leurs coutumes; chez les Anglais, c'est l'effet d'une maladie, elle tient à l'état physique de la machine..... »

L'espèce de penchant au suicide qu'indique l'auteur de l'*Esprit des Lois*, & qui est indépendant des motifs les plus puissans de se donner la mort, comme la perte de l'honneur ou de la fortune, n'est point une maladie propre à l'Angleterre; elle est même loin d'être rare en France. J'ai publié autrefois des exemples de ce genre dans un ouvrage périodique (*la Médecine éclairée par les Sciences physiques*, par Fourcroy); je me borne à rapporter en abrégé un de ces faits.

Un jeune homme de vingt-deux ans est destiné par ses parens à l'état ecclésiastique (c'étoit avant la révolution), & sur son refus, abandonné à lui-même, des moyens précaires d'existence se succèdent tour à tour: il paroît enfin jouir de la tranquillité & du calme dans une maison où il est chéri; c'est alors que son imagination est assaillie par les idées les plus tristes & les plus mélancoliques: dégoût de la vie & réflexions diverses sur les moyens de se donner la mort; il médite un jour de se précipiter du haut de la maison, mais le courage lui manque & le projet fut ajourné; quelques jours après, une arme à feu lui paroît plus propre à le délivrer du fardeau de la vie; mais au moment de l'exécution, toujours craintes pusillanimes, toujours perplexités renaissantes; un de ses amis, qu'il instruit de ses projets sinistres, vient un jour me les communiquer, & se réunit à moi pour prendre tous les moyens que la prudence pouvoit suggérer; sollicitations, invitations pressantes, remontrances amicales, tout est vain, le desir de se détruire poursuit sans cesse le malheureux jeune homme, & il se dérobe à une famille où il est comblé de témoignages d'attachement & d'amitié. On ne pouvoit songer à un voyage lointain & à un changement de climat que l'état de sa fortune sembloit lui interdire; il fallut y suppléer, comme objet puissant de diversion, par un travail pénible & soutenu. Le jeune mélancolique, pénétré d'ailleurs de l'horreur de sa situation, entre pleinement dans mes vues, change d'habits, se rend au port au Blé, &, mêlé avec les autres ouvriers, ne se distingue plus que par un plus grand zèle à mériter son salaire. Il ne peut soutenir que deux jours cet excès de fatigue, & il fallut recourir à un autre expédient; on le fait entrer, à titre de manœuvre, chez un maître maçon des environs de Paris, & il est d'autant mieux accueilli qu'il se rend utile par intervalles à l'éducation d'un fils unique. Quel genre de vie plus commode & plus sain pour un mélancolique, que l'alternative d'un travail des mains & de l'étude du cabinet; une nourriture saine, un logement commode, & tous les égards dus au malheur, semblent aigrir, au lieu de calmer ses funestes penchans. Il revient quinze jours après vers son ancien ami, lui expose, les larmes aux yeux, les combats intérieurs qu'il éprouve & l'odieux dégoût de la vie, qui le porte d'une manière irrésistible au suicide: les reproches qu'on lui fait le pénètrent de douleur; il se retire dans un état de consternation & de désespoir, & on ne peut douter qu'il ne se soit précipité dans la Seine, dernier terme d'une existence devenue insupportable.

Espèce première.

De la Mélancolie.

Délire sur un objet unique.

Causes prédisposantes ou occasionnelles. — Suppression d'une hémorragie ou d'une saignée habituelle, vie sédentaire & excès d'étude, abus des plaisirs vénériens, usage prolongé des narcotiques, chagrins profonds.

La mélancolie tient-elle à une disposition primitive, maigreur, couleur livide de la face, caractère très-irascible, aversion pour le mouvement, recherche de la solitude, défiance ombrageuse, penchant pour donner des interprétations sinistres à tous les événemens: la mélancolie accidentelle peut n'avoir d'autre caractère extérieur qu'une erreur de perception & un délire sur un objet unique.

Espèce deuxième.

Mélancolie avec penchant au suicide.

Outre les causes occasionnelles de l'espèce précédente, on peut compter le dégoût de la vie qui tient au dépérissement de la santé, la nullité qu'entraîne l'abus extrême des plaisirs, un sentiment trop énergique de ses devoirs, une imagination qui multiplie à l'infini & exagère les malheurs de la vie, des idées religieuses & le desir d'un bonheur à venir.

Symptômes. — Abattement de courage, choix particulier d'un genre de mort, recherche de la solitude pour se livrer uniquement à des idées & à des projets de se détruire; quelquefois conviction intime qu'on est privé d'entendement, & qu'on ne peut remplir les devoirs de la vie; d'autres fois le penchant au suicide, combiné avec des idées religieuses, peut porter à commettre de sang froid un meurtre pour obtenir le ciel par l'aveu de son crime avant d'aller au supplice.

Genre. Passion dominante portée à l'excès, délire exclusif sur un objet, propension à la défiance sur les motifs les plus frivoles.

Traitement de la mélancolie.

Il se présente souvent deux indications principales dans le traitement de la mélancolie: dans l'une, on se propose de détruire l'idée dominante des mélancoliques, de combattre leur délire exclusif; l'autre consiste à opérer la cure radicale de la maladie.

Première indication générale : faire cesser le délire exclusif.

Il est quelquefois très-urgent de détruire certaines idées chimériques qui dominent les mélancoliques au point de les empêcher, dans certains cas, de satisfaire aux besoins les plus pressans : car, on a vu des mélancoliques mourir par leur obstination invincible à refuser toute espèce de nourriture. Il a fallu quelquefois les expédiens les plus heureux, les stratagèmes les plus singuliers, pour parvenir à empêcher les funestes effets des bizarreries de leur imagination.

Un mélancolique s'imaginoit qu'il étoit mort, & en conséquence il ne vouloit pas manger. Tous les moyens employés pour lui faire prendre quelque nourriture avoient échoué : il étoit en danger de périr de faim, lorsqu'un de ses amis s'avisa de feindre le mort. On mit ce dernier dans un cercueil devant le mélancolique, & quelques momens après, on lui apporte à dîner : le mélancolique voyant le faux mort manger, pensa qu'il pouvoit en faire autant, & se mit en devoir de l'imiter.

Un autre s'obstinoit à retenir son urine depuis plusieurs jours, de crainte d'inonder ses voisins; on vint lui annoncer que la ville qu'il habitoit étoit en proie à un incendie qui alloit la réduire en poudre, s'il ne se hâtoit d'uriner. Ce stratagème le persuada.

C'est surtout pour remplir cette première indication du traitement, qu'il faut non-seulement de l'adresse, de la sagacité, de la part du médecin, mais encore de la douceur & surtout de la patience : car on voit souvent échouer les moyens les plus industrieux. Rien n'est plus rebutant que d'avoir affaire à des mélancoliques soupçonneux, à qui tout porte ombrage, qui donnent les interprétations les plus sinistres à ce qu'ils voient ou entendent. Aussi ne doit-on dire devant eux rien qui ait un double sens.

Il faut le plus souvent entrer dans leurs vues, paroître persuadé de l'existence de leurs maux imaginaires, enfin déraisonner avec eux pour les ramener à la raison.

Un peintre mélancolique croyoit avoir tous les os du corps ramollis comme de la cire; il n'osoit en conséquence faire un seul pas. Tulpius appelé, lui parut pleinement persuadé de la vérité de son accident; il lui promit des remèdes infaillibles, mais lui défendit de marcher pendant six jours, après lesquels il lui permettoit de le faire. Le mélancolique, pensant qu'il falloit tout ce temps aux remèdes pour agir, lui fortifier & endurcir les os, obéit exactement, après quoi il se promena sans crainte & sans difficulté.

Un homme mordu depuis quelques jours par un chien inconnu, se persuade qu'il est enragé, & assure même un jour son frère qu'il est dominé par le desir de le mordre. Ce dernier feint d'entrer dans ses vues; mais il lui répond qu'à l'aide de certaines prières ou formules, le curé peut parvenir facilement à le guérir. Le prêtre le seconde dans cette heureuse supercherie, & le mélancolique crédule ne doute plus de sa guérison. Ces moyens moraux sont secondés par l'usage d'une boisson prétendue anti-hydrophobique. L'illusion se dissipe, & il ne reste plus rien de l'idée exclusive & dominante de la rage.

Un homme qui désespéroit de son salut, voulut se donner la mort. Lusitanus ordonna qu'un ami du mélancolique se présentât à lui, pendant la nuit, sous la forme d'un ange, portant une torche allumée dans la main gauche, & un glaive dans sa main droite. Le faux ange ouvrit les rideaux du lit, réveilla le malade, & lui annonça que Dieu lui avoit accordé la rémission de tous péchés qu'il avoit commis. Ce stratagème réussit, l'ame timorée reprit sa tranquillité, & la santé revint bientôt.

On a souvent réussi à guérir des mélancoliques qui étoient persuadés avoir des serpens ou des grenouilles dans l'estomac, par le moyen suivant :

Le médecin paroissant croire à la vérité du fait, ordonnoit l'émétique; on mettoit furtivement des grenouilles ou des serpens dans le vase où il vomissoit. Cette ruse est un spécifique contre l'erreur de l'imagination de ces malades.

On a vu des mélancoliques assurer fortement qu'ils avoient des cornes sur la tête, ou des oiseaux dans le crâne. On a feint de scier les cornes, ou d'extraire les oiseaux, qu'on leur a montrés ensuite, & leur idée chimérique a été détruite.

D'autres s'imaginoient avoir le nez ou les lèvres d'une grandeur immense. On n'a pu les guérir qu'en leur faisant une incision d'où ils voyoient couler du sang, & leur montrant ensuite un gros morceau de chair qu'on disoit leur avoir enlevé.

Si l'on réussit à ramener à la raison beaucoup de mélancoliques en déraisonnant avec eux, souvent aussi il arrive que, quand on paroît être de leur avis, ils se complaisent dans leur idée & y tiennent bien plus opiniâtrément : il est quelquefois à propos d'exciter chez eux des passions qui leur fassent oublier le sujet de leur délire. — On a vu souvent une émotion vive & brusque produire de bons effets & même des effets durables. C'est surtout quand les mélancoliques sont dans cet état d'apathie, d'indifférence, sans desir, sans aversion, où souvent ils se donnent la mort; c'est surtout, dis-je, alors qu'une affection vive, telle que la colère, par exemple, peut être excitée avec succès. Lors même qu'elle ne les guérit pas, la colère produit chez eux un changement momentané qui leur est avantageux; elle donne pour l'instant plus d'activité à certaines fonctions de leur économie, & ils en éprouvent un soulagement manifeste.

Un homme de lettres, sujet à des excès de table, & guéri depuis peu d'une fièvre tierce, éprouve vers l'automne toutes les horreurs du penchant au suicide, & souvent il balance avec un calme effrayant le choix de divers moyens pro-

pres à se donner la mort. Un voyage qu'il fait à Londres semble développer avec un nouveau degré d'énergie sa mélancolie profonde, & la résolution inébranlable d'abréger le terme de sa vie. Il choisit une heure avancée de la nuit, & se rend sur un des ponts de cette capitale pour se précipiter dans la Tamise; mais au moment de son arrivée, des voleurs l'attaquent pour lui enlever toutes ses ressources, qui étoient très-modiques ou presque nulles; il s'indigne, il fait des efforts extrêmes pour s'arracher de leurs mains, non sans éprouver la frayeur la plus vive & le plus grand trouble. Le combat cesse, & il se produit à l'instant une sorte de révolution dans l'esprit du mélancolique. Il oublie le but primitif de sa course, revient chez lui dans le même état de détresse qu'auparavant, mais entièrement exempt de ses projets sinistres de suicide. Sa guérison a été si complète, que résidant à Paris depuis dix ans, & souvent réduit à des moyens précaires d'existence, il n'a plus éprouvé le moindre dégoût de la vie. C'est une vésanie mélancolique qui a cédé à l'impression de terreur produite par une attaque imprévue.

Boerhaave rapportoit à ses élèves l'histoire suivante : un homme très-savant étoit devenu mélancolique; l'objet de son délire exclusif étoit de croire qu'il avoit les cuisses de verre; il demeuroit en conséquence toujours assis, dans la crainte de les casser. Une servante avisée donna, en balayant, un tel coup dans les cuisses du pauvre mélancolique, qu'il se mit dans une colère violente, au point qu'il se leva, & courut après la servante pour la frapper. Lorsqu'il revint à lui, il fut tout surpris de pouvoir se soutenir, & se trouver guéri.

Les bains froids de surprise, conseillés par Van-Helmont, & avec lesquels il dit avoir opéré plusieurs guérisons, agissent en produisant une impression vive & subite, une grande frayeur.

Une dame étoit attaquée depuis long-temps d'une mélancolie qui n'avoit pu céder à aucun des remèdes que lui avoient administrés différens médecins. On l'engagea à aller à la campagne; on la conduisit dans une maison où il y avoit un canal, & on la jeta dans l'eau, sans qu'elle s'y attendît. Des pêcheurs étoient disposés pour la retirer promptement. L'effroi lui rendit la raison qu'elle a conservée pendant sept ans. On a voulu tenter de nouveau de la jeter dans un canal; mais elle se méfie de tous ceux qui l'approchent, & elle s'éloigne avec précipitation, toutes les fois qu'elle aperçoit de l'eau dans les endroits où elle se promène.

Voilà assez de faits pour indiquer par quelle espèce de moyens on a souvent réussi à faire cesser le délire exclusif des mélancoliques, à dissiper leurs idées fantasques. Quelquefois, il est vrai, ces moyens seuls produisent une cure radicale & complète, mais bien plus souvent cette guérison n'est que momentanée, & ils retombent bientôt dans le délire, si on n'emploie pas tous les moyens propres à produire un changement durable.

Seconde indication générale. — Cure radicale.

Les auteurs de tous les temps ont remarqué que la mélancolie est en général d'autant plus difficile à guérir, qu'elle est plus ancienne. Cette observation est commune à toutes les maladies nerveuses dans lesquelles le pouvoir de l'habitude modifie tellement l'économie animale, qu'elle y produit une tendance irrésistible à réitérer des actes qu'elle a déjà exercés plus ou moins fréquemment. C'est donc dans les commencemens qu'on doit le plus espérer de changer l'habitude physique & morale des mélancoliques, d'exciter chez eux d'autres penchans, de produire un nouvel ordre de modifications, qui remette leur ame dans le libre exercice de ses facultés, de faire renaître enfin la santé.

Il est impossible de guérir radicalement la mélancolie, si on ne détruit les causes qui la produisent. Il est donc de la première nécessité d'avoir la connoissance préalable de ces causes. En se rappelant celles qui sont les plus fréquentes, on sentira que ce n'est qu'en produisant, chez les mélancoliques, des impressions énergiques & long-temps continuées sur tous leurs sens externes, que ce n'est qu'en combinant habilement tous les moyens du ressort de l'hygiène, qu'on peut produire un changement durable, & faire une heureuse diversion aux idées tristes des mélancoliques, & même changer leur enchaînement vicieux, & quel est le petit nombre de cas où les médicamens sont nécessaires.

C'est dans les ressources d'un bon régime physique & moral que nous devons principalement faire consister le traitement de la mélancolie. C'est au médecin habile à trouver les moyens, à en déterminer le choix & l'ordre, d'après les connoissances de la constitution particulière du malade, de son âge, de son sexe, de ses occupations habituelles, du pays qu'il habite, & surtout des causes occasionnelles de la maladie & des temps qu'elle a parcourus.

Les différens exercices du corps offrent beaucoup d'avantage. « Quand, dit Bacon, la tristesse, l'inquiétude & quelqu'affection violente de l'ame nous fait vivre dans la peine & l'anxiété, nous devons changer de situation; il faut nous occuper, nous exciter au travail, nous fatiguer le corps, nous fortifier par toutes sortes de mouvemens, & produire sur nous d'autres passions modérées pour détruire ces idées désagréables. » Le développement du système musculaire diminue d'autant la susceptibilité nerveuse, les fonctions de l'économie se font avec plus d'activité, la transpiration est plus considérable, l'appétit meilleur, & la lassitude qui en résulte à la fin de chaque journée procure un bon sommeil. Ces exercices doivent être

assortis au goût des malades. On doit choisir de préférence ceux qui se font en plein air, tels que la culture, le jardinage, &c.

L'équitation a souvent produit de très-bons effets chez les mélancoliques. La variété des objets qui peuvent les affecter agréablement, & surtout l'attention qu'ils sont obligés de donner aux mouvemens du cheval, peuvent les empêcher de s'occuper de leurs idées dominantes.

Les mêmes effets, à peu près, résultent des promenades dans des voitures un peu rudes, & surtout conduites par les malades.

Outre l'exercice que nécessite la chasse, elle excite une nouvelle passion qui ne peut qu'être favorable.

On sent quelle influence les différens exercices du corps ont sur le moral; ils forcent l'esprit du mélancolique à quitter en quelque sorte son immobilité, & à comparer des idées produites par des sensations véritables, au lieu des chimères que lui offroit son imagination erronée. C'est en excitant d'autres passions assez fortes pour détourner les mélancoliques des idées qui les dominent, qu'une entreprise, une affaire importante, un procès, ont quelquefois produit leur guérison.

Le changement d'habitation est un des points les plus importans dans le traitement des mélancoliques. Il est même quelquefois impossible d'obtenir leur guérison, si on ne les isole entièrement, si on ne les éloigne de leurs familles, où souvent ce qu'ils voient leur rappelle des sensations désagréables & aggrave leurs maux. Leur nouveau séjour doit être choisi, autant que possible, à la campagne, dans un site agréable. Le spectacle de la nature, le calme des mœurs champêtres, la franchise & la gaîté qui y règnent, enfin le changement de tous leurs rapports physiques & moraux, produisent chez les mélancoliques des impressions d'un autre genre & procurent des effets salutaires.

Les voyages sont encore une de nos ressources. Outre les effets que produisent sur le malade la secousse du cheval ou de la voiture, & le changement de climat, la variété des objets que présente un pays étranger intéresse sa curiosité & excite son attention. Chaque soir, la réflexion lui rappelant les sensations qu'il a éprouvées pendant la journée, occupe agéablement son esprit, & la fatigue de la route lui procure un sommeil tranquille & réparateur.

Le succès qu'on doit attendre des voyages sera encore plus certain, si on leur donne un but, tel que des affaires de commerce, de politique, &c.

Le traitement des eaux minérales employées à leurs sources, dit Bordeu, est sans contredit, de tous les secours de la médecine, le mieux en état d'opérer, pour le physique & le moral, toutes les révolutions nécessaires & possibles dans les maladies chroniques. Tout y concourt; le voyage, l'espoir de réussir, la diversité des nourritures, l'air surtout qu'on respire, & qui baigne & pénètre les corps, l'étonnement où l'on se trouve sur les lieux, le changement de sensations habituelles, les connoissances nouvelles qu'on fait, les petites passions qui naissent dans ces occasions, l'honnête liberté dont on jouit: tout cela change, bouleverse, détruit les habitudes d'incommodités & de maladies auxquelles sont surtout sujets les habitans des villes.

On sait que les voyages sont le moyen qui réussit le mieux aux Anglais pour dissiper leur sombre mélancolie.

La musique sera un des moyens les plus avantageux. L'histoire est pleine des effets surprenans qu'elle a produits.

« Souvent, dit Gresset (*Discours sur l'Harmonie*), elle enchanta les maux & suspendit la douleur; mais sa puissance salutaire fut toujours plus marquée encore sur les douleurs profondes de l'esprit. Seule, elle connoît les chemins du cœur; seule, elle sait endormir les chagrins importuns, assoupir les noirs soucis, éclaircir les nuages de la sombre mélancolie.

» Son principal effet est de modifier tellement notre sensibilité, qu'elle fait naître des affections de l'ame, qui varient suivant ses différens accords. »

Galien rapporte qu'un musicien ayant, avec le mode phrygien, mis en fureur des jeunes gens ivres, les remit, dans l'instant, avec le dorien, dans la plus grande tranquillité. La lyre de Thymothée excitoit les fureurs d'Alexandre avec le mode phrygien, & l'adoucissoit ensuite jusqu'à l'indécence par le dorien.

On trouve dans différens auteurs des observations de mélancolie, dans lesquelles on voit que la musique a produit les plus grands avantages.

Bourdelot (*Histoire de la Musique*, chap. 3) cite plusieurs exemples de mélancoliques guéris par la musique. En voici un. Une femme éprouvoit une mélancolie causée par un amour malheureux. On introduisit dans sa chambre des musiciens qui lui jouoient, trois fois par jour, des airs bien appropriés à son état. Ce moyen la guérit.

En voici encore un autre exemple, que cite William (Tract. phys. *de Vi musc. in animos*, §. 314). Un mélancolique avoit éprouvé toutes sortes de remèdes inutilement. On lui chanta, dant un violent accès, une chanson qui le réveilla, lui fit plaisir, l'excita à rire, & dissipa pour toujours la mélancolie.

La société de quelques amis sincères pourra être très-utile aux mélancoliques par leur affabilité, leur complaisance; ils pourront faire naître en lui le courage, l'espérance, la confiance:

Optimum est amicum fidelem, naucisei,
In quem secreta nostra infundamus.

Si un amour malheureux a occasionné la mélancolie, le premier de tous les remèdes est la jouis-

sance; mais souvent une infinité de causes empêchent de satisfaire la passion : alors il faut tâcher de la détruire, d'effacer l'idée dominante par tous les moyens possibles de distraction, par l'éloignement de l'objet aimé, l'absence de tout ce qui peut en rappeler le souvenir, les voyages, la musique, les exercices soutenus, la société d'amis choisis, l'habitation à la campagne, &c.

Valleriola (*Observ.*, lib. IV) a rapporté l'observation d'une mélancolie par amour, où ces différens moyens ont été employés avec succès.

Mais souvent les circonstances forcent le malade à concentrer son affection, & il garde le plus profond silence sur la cause de sa maladie ; il faut alors au médecin toute la sagacité qu'eut Erasystrate pour reconnoître la passion d'Antiochus pour Stratonice, & celle qu'eut Galien pour découvrir l'amour d'une dame romaine pour le danseur Pylade.

Si la mélancolie est due à une cause physique, telle que la suppression d'une évacuation, il faut employer les moyens de rétablir cette évacuation. Si elle est due à la rétrocession de la goutte, il faut rappeler cette dernière à l'extérieur. Si elle est occasionnée par la répercussion d'une éruption cutanée, telle qu'une dartre, un exutoire devient nécessaire. Fériar, consulté par les amis d'un jeune homme tombé dans la plus profonde mélancolie, fait diverses questions relatives à ses causes ; il apprend que, depuis deux années, le malade étoit sujet, au printemps, à une éruption herpétique qui occupoit une partie du dos, en s'étendant jusqu'à l'épaule, & que la délitescence de cette éruption avoit été l'époque de l'invasion de la maladie ; il prescrivit un séton à la nuque. Du troisième au quatrième jour, il s'établit un écoulement d'une matière très-fétide ; dès-lors l'état moral change & s'améliore successivement. Un rétablissement complet devient ensuite le fruit d'un exercice de corps soutenu, de l'usage du bain de mer & d'un régime tonique. Si la mélancolie est due à la répercussion de la gale, on doit la faire contracter de nouveau au malade.

Mais observons qu'on doit toujours joindre à ces différens moyens ceux que nous offre un bon régime.

Il est quelquefois important de remédier à différens accidens, qui sont ou l'effet de la maladie, ou qui viennent l'aggraver. Par-là on a vu chez des mélancoliques une constipation de plusieurs jours aggraver singulièrement leur état ; on y remédie par de légers laxatifs.

D'autres fois ils sont dans un tel état d'abattement, que les premiers moyens à employer sont les analeptiques, les toniques. La combinaison du quinquina avec l'opium a souvent produit de bons effets dans ces cas.

La prescription des alimens du malade doit varier suivant sa constitution particulière, suivant ses habitudes. En général, les mélancoliques doivent éviter les échauffans, les viandes salées & fumées, l'abus des liqueurs alcooliques ; ils doivent se nourrir d'alimens faciles à digérer, faire usage de fruits d'été bien mûrs, & surtout d'une grande quantité de raisins.

Tels sont les moyens dont on doit espérer le plus de succès.

Mais on ne doit pas se dissimuler combien le médecin éprouve quelquefois de difficultés ; quelle douceur, quelle docilité d'esprit, quelle patience il faut de sa part pour s'accommoder au caractère bizarre & ombrageux des mélancoliques. On éprouve quelquefois la plus grande résistance pour vaincre leur obstination à garder le silence. On doit choisir un temps favorable pour leur donner des conseils. Lorsque les mélancoliques sont plongés dans leurs rêveries, souvent on les irrite en voulant les égayer ; il faut surtout leur parler avec cordialité, avec franchise, & en termes clairs ; la moindre obscurité leur feroit naître de fâcheux soupçons. On doit entrer dans leurs vues, paroître partager leurs affections, tâcher de leur faire goûter quelque consolation, les mettre à même de s'épancher, chercher à pénétrer dans les replis les plus cachés de leur ame, enfin enchaîner leur confiance.

Observations de mélancolie.

Première observation. — Gilbert naquit à Fontenay, dans les Vosges, en 1751. L'éducation soignée que lui donnèrent ses parens, quoique très-pauvres, & un travail opiniâtre prématuré, développèrent en lui le germe d'un grand talent, mais affoiblirent sa constitution physique, déjà délicate. Le goût extrême pour l'étude, l'envie de s'avancer, lui firent naître le desir de jouir des avantages que Paris offre aux savans & aux artistes. Il n'y fut pas plutôt fixé, qu'il se vit trompé dans son attente ; au lieu des secours & des conseils qu'il croyoit y trouver, il éprouva des refus humilians : alors sa vive susceptibilité, son imagination ardente, firent naître chez lui la plus grande disposition pour la mélancolie. L'injustice des hommes l'avoit irrité au point qu'il n'éprouvoit plus d'autre besoin que celui d'immoler à sa verve les gens de lettres qui lui portoient ombrage. C'est ce qu'il fit dans sa Satyre du dix-huitième siècle, où l'état de son ame est si bien dépeint ; mais il ne se vit pas plutôt en butte à un parti puissant, qu'il fut tourmenté par des craintes sans cesse renaissantes, & il tomba dans une profonde mélancolie, caractérisée par le délire exclusif : il se croyoit sans cesse poursuivi par les philosophes qui vouloient lui enlever ses papiers. Son esprit s'aliéna au point, qu'un jour il se présenta chez l'archevêque de Paris, qui étoit son bienfaiteur, & l'abordant, lui cria d'une voix sépulcrale : Sauvez-moi ! de grâce, sauvez-moi ! des assassins me poursuivent, leurs poignards sont près de me frapper : sauvez-moi ! Quelques jours

après, pour soustraire ses manuscrits à la prétendue rapacité de ses persécuteurs, il les serra dans une cassette dont il avala la clef. Cet instrument, arrêté à l'entrée du larynx, suffoqua le malade, qui mourut après trois jours des plus cruelles souffrances, à l'âge de vingt-neuf ans. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on en connut la cause.

Huit jours avant son accident, il composa une ode, dans laquelle on trouve les idées les plus mélancoliques; en voici une stance :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
Je parus un jour & je meurs;
Je meurs, & sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Seconde observation. — Un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin, de forte stature & d'une santé robuste, vint en l'an 7 à Paris, pour continuer ses études. Peu avant son départ de province, il eut une rixe particulière, & convint de se battre au pistolet. D'après l'événement du combat, ce jeune homme crut son honneur compromis, & ne quitta le champ de bataille qu'avec un sentiment d'humiliation vif & concentré. Dans les premiers temps de son séjour à Paris, aucun trait ne lui échappa; aucune action, dis-je, propre à lui faire connoître la mélancolie, dont il ne tarda pas cependant à être atteint, & dont voici les caractères principaux : air sombre & rêveur, regard farouche, taciturnité, recherche de la solitude, attention à éviter ses amis, propension à la défiance sur les motifs les plus frivoles, susceptibilité morale la plus exaltée, ou délire exclusif sur un objet, tout ce qu'il voyoit étoit fait à dessein de lui rappeler son prétendu affront, & tout individu qu'il rencontroit lui sembloit un agresseur, un homme qui avoit l'intention de l'outrager. L'éternuement, l'action de se moucher, de tousser, le seul regard indélibéré d'un passant, étoient un signal contre lui, une injure qu'il s'efforçoit quelquefois de dévorer, & dont il concentroit l'impression; l'abord prévenant d'un ami & les témoignages de sa bienveillance étoient à ses yeux le sarcasme le plus amer, & le replongeoient dans la sphère circonscrite de son idée dominante.

Forcé de se trouver dans de nombreuses réunions de jeunes gens, c'est au milieu d'eux surtout qu'il renouveloit ses brusqueries, qu'il suscitoit les scènes les plus désagréables, & qu'il s'abandonnoit à l'impulsion irrésistible que lui imprimoit son imagination effarouchée. Personne n'étoit à l'abri de ses reproches, pas même ses amis, assez occupés d'ailleurs à étouffer les querelles journalières qu'il élevoit sans raison.

Un d'entr'eux crut faire une heureuse diversion à ses idées mélancoliques, en le conduisant au théatre de la République, où l'on donnoit un des chefs-d'œuvre de la scène française. Au milieu de la pièce, une actrice estimable & fidèle à son rôle, éclata de rire avec ce naturel qui caractérise le vrai talent; il en prend ombrage : vois donc, dit-il à son ami, comme mademoiselle C***** se moque de moi; & de suite, il se lève & sort brusquement du spectacle.

Cet ami, dans lequel il avoit beaucoup de confiance, espéra qu'en déraisonnant avec lui, il le rameneroit à la raison, & lui fit l'aveu que réellement tout le monde se moquoit de lui. Ce stratagème, inventé dans de bons motifs, eut le plus mauvais succès, & ne servit qu'à le confirmer dans l'égarement de son imagination. Peu de temps après la suite d'une rixe, il se battit & fut blessé. Son adversaire le félicita sur son courage, & lui dit qu'il l'avoit pris pour un mouchard qui, la veille, avoit arrêté un de ses amis. Cette indiscrétion le fortifia dans l'opinion qu'il portoit sur son visage des traits sinistres & particuliers qui le rendoient l'objet de la dérision publique. Dès-lors, exaltation orageuse de sa mélancolie, trouble & émotion involontaire à la vue de ses amis, penchant irrésistible au suicide, empoisonnement avec l'opium, suivi de convulsions violentes, mais qui fut arrêté par le suc de citron. J'observerai qu'il raisonnoit avec sagacité sur tout objet étranger à ce qui concernoit son amour-propre, qu'il n'éprouvoit aucun trouble dans les fonctions de la vie intérieure, ni enfin les anomalies nerveuses qui se remarquent dans l'hypocondrie.

Ne pouvant plus résister aux tourmens qu'il se créoit tous les jours, il partit pour la campagne : là, entouré d'hommes qui ne le connoissoient pas, d'enfans dont il partageoit les jeux, variant ses occupations, vivant dans une sphère d'activité continuelle, & se livrant avec passion à l'exercice de la chasse, *pluribus intentus minor est in singula sensus;* il perdit de vue le sujet de sa mélancolie, & recouvra bientôt un jugement sain & son urbanité première.

Troisième observation. — Blaise Pascal naquit en 1623, d'une famille qui possédoit en Auvergne des places distinguées qu'elle honoroit par ses vertus. Il annonça, presque dès le berceau, la célébrité précoce que justifia, dans la suite, une foule d'ouvrages qui attestent encore la supériorité de son génie. Une éducation soignée & des études prématurées développèrent en lui le goût exclusif des sciences les plus abstraites, & un travail opiniâtre altéra bientôt sa constitution physique, déjà foible & chancelante : dès-lors la santé de Pascal alla toujours en dépérissant, & rien ne pouvoit ralentir son ardeur pour l'étude. Après une longue absence, de retour au sein de sa famille, il partagea son temps entre la société & les méditations : mais bientôt, isolement pénible qui lui fait tout sacrifier aux travaux du cabinet, & par suite dépérissement sensible : pour en arrêter les progrès, son médecin lui conseilla de se livrer à l'exercice de la promenade & d'éviter toute contention d'esprit.

Pascal reparoît dans le monde; il y apporte de

grands talens, de grandes vertus & une célébrité bien acquiſe, mais en même temps un caractère mélancolique, une vanité naturelle & le deſir prononcé de l'indulgence qu'il accordoit aux autres : il préféroit déjà la ſociété qu'il s'étoit formée, à la ſolitude, & ſongeoit même à s'y attacher par le lien conjugal; mais un événement mémorable dans l'hiſtoire de ſa vie, vint donner à ſes idées une toute autre tournure.

Tous les jours, Paſcal ſe promenoit dans les environs de Neuilly. Un ſoir, les deux chevaux du devant de ſa voiture prennent le mors aux dents, & s'élancent de l'emplacement du pont de Neuilly dans la Seine. La ſecouſſe fut heureuſement violente, rompit les traits qui joignoient le premier attelage au train de derrière, & la voiture reſta ſur le bord du précipice. Paſcal ne fut point bleſſé, mais vivement effrayé, & une ſyncope qui dura très-long-temps fut le premier réſultat de cette frayeur. On ſe repréſente facilement la commotion phyſique & morale que dut reſſentir un homme foible & languiſſant.

Vers la même époque, il éprouva dans l'ombre de la nuit, une eſpèce de viſion ou d'extaſe, dont il conſerva la mémoire dans un papier qu'il portoit toujours ſur lui, & que les uns ont regardé comme une amulette, & d'autres comme un modèle de vertus chrétiennes. La ſenſation de ce malheureux événement, ſans ceſſe retracée dans ſon imagination, le troubloit partout, ſurtout la nuit, au milieu de ſes inſomnies & de ſon dépériſſement. Il croyoit toujours avoir un abîme à ſon côté gauche, & y faiſoit placer un ſiége pour ſe raſſurer.

Je n'inſiſterai pas ſur les caractères acceſſoires de ſa mélancolie, ſur ſes craintes, ſa défiance, ſes ſcrupules, ſa paſſion dominante ou ſa dévotion minutieuſe.

Les propos conſolans de l'amitié calmoient pour un moment ſes alarmes; mais, l'inſtant d'après, Paſcal revoyoit le précipice, toujours effrayé par le même fantôme ou cet égarement de ſon imagination; & huit ans après ce fâcheux accident, Paſcal mourut à l'âge de trente-neuf ans.

Quatrième obſervation. — Un très-riche marchand de grains ayant conſervé long-temps du blé dans ſes magaſins, ne put dans la ſuite le vendre auſſi cher qu'il le deſiroit. Il fut tourmenté par des remords de conſcience, de n'avoir pas diſtribué ſon blé aux pauvres; il en eut l'eſprit ſi affecté, qu'il devint triſte, éprouva des inſomnies, & tomba petit à petit dans la plus profonde mélancolie. Ce riche négociant s'imagina être plongé dans la dernière des miſères, dépouillé de tous ſes biens, & condamné à mourir de faim avec tous ſes domeſtiques.

Dans le commencement de ſa maladie, il vint conſulter Foreſtus, le prier de lui rendre le ſommeil dont il étoit privé; mais il ne lui découvrit point la cauſe de ſon affection. Foreſtus lui ordonna les humectans & quelques légers ſomnifères. L'emploi de ces moyens ſembla pendant quelques jours améliorer l'état du malade; mais bientôt il s'en abſtint, ne revint plus voir Foreſtus, & ſa maladie fit de tels progrès, que la cauſe de ſon délire, qu'il avoit toujours cachée avec beaucoup de ſoin, fut alors connue, car il répétoit continuellement qu'il étoit dénué de toutes reſſources; qu'il alloit mourir de faim, que c'étoit là un effet de la vengeance divine, & qu'enfin il étoit condamné aux tourmens éternels de l'enfer. Foreſtus, voulant le détourner de ſon erreur, lui cita différens exemples de mélancoliques; mais celui-ci répondit qu'il n'étoit pas mélancolique, & reſtoit perſuadé de ſon état de pauvreté. On eut beau lui rappeler qu'il lui reſtoit encore une fortune immenſe, & lui étaler toutes les richeſſes de ſon coffre-fort; c'étoit à ſes yeux de fauſſes apparences, & l'idée toujours dominante de ſon extrême pauvreté l'emportoit.

On touchoit alors à l'époque des orages produits par la religion réformée; & ce que les médicamens ou les moyens les plus adroits, preſcrits par Foreſtus, n'avoient pu produire, fut l'effet du zèle le plus fervent en faveur du papiſme. Le mélancolique ſe livra jour & nuit au travail, & fit des efforts ſi grands, par ſes diſcours & ſes écrits, pour prendre la défenſe du ſacrifice de la meſſe, qu'il finit par être délivré de ſa mélancolie; mais comme cet homme avoit une diſpoſition héréditaire pour cette maladie (ſa ſœur & ſon fils devinrent auſſi mélancoliques), il en fut attaqué de nouveau neuf ans après.

Cinquième obſervation. — Une dame de condition, âgée de trente ans, étoit liée intimement avec une jeune demoiſelle d'environ ſeize ans. Un jour que cette dernière étoit chez ſon amie, elle y fut priſe d'un accès d'épilepſie; le ſpectacle de cette terrible maladie fit éprouver à la dame une frayeur telle, que, très-peu de temps après, elle éprouva une mélancolie dont voici les phénomènes ſinguliers : elle ne voulut admettre dès-lors dans ſa maiſon que ſon mari & un de ſes neveux; elle en renvoya ſes autres parens & tous ſes domeſtiques, parce qu'elle craignoit qu'ils n'euſſent eu quelque liaiſon avec des épileptiques. Elle prit en averſion les alimens de tout genre, craignant qu'ils n'euſſent été touchés par des épileptiques, ni même des perſonnes qui euſſent eu quelque relation avec eux : auſſi, pendant quelques années, ne s'eſt-elle nourrie que du pain qu'elle ſe faiſoit fournir par un certain boulanger, & elle ne buvoit que de l'eau qu'elle puiſoit à un puits particulier : mais ce pain & cette eau lui étant devenus ſuſpects, elle n'a depuis deux ans, pour toute nourriture, que le lait d'une vache qu'elle nourrit dans ſa maiſon, & qu'elle trait elle-même. Pour la même raiſon elle s'eſt abſtenue de l'uſage de la Sainte-Table; elle a gardé ſur elle

les vêtemens qu'elle avoit le premier jour de sa maladie; & comme, depuis ce temps, ils ont été usés & déchirés, elle n'ose plus se montrer en public: & de tous ses meubles qui sont nombreux & de la plus grande élégance, elle ne se sert que du pot où elle met le lait dont elle se nourrit, & du lit où elle couche. Cette femme a d'ailleurs l'esprit très-sain & raisonne fort bien sur tout autre objet.

Cette histoire montre un des effets que peut produire la frayeur sur les personnes du sexe féminin. (M. Pinel.)

P. S. Dans un autre partie de ce Dictionnaire, on a restreint l'acception du mot *mélancolie*, pour l'appliquer seulement à l'espèce de délire ou de monomanie qui est caractérisée par une propension involontaire au chagrin, à la défiance, aux passions oppressives en général. (*Voyez* tom. IX de ce Dictionnaire, pag. 148; *voyez* aussi l'article Monomanie.)

Mélancolie helvétique. (*Voyez* Nostalgie.)

Mélancolie qui porte au suicide. (*Voyez* Spléen, Suicide.)

MÉLANGE, se dit de la réunion quelconque d'un plus ou moins grand nombre de substances diverses dans un même médicament. Les corps médicamenteux que la nature nous offre sous diverses formes, & que nous allons laborieusement puiser dans les trois règnes, pour opérer, dans l'économie animale, certains arrangemens utiles à la guérison de nos maladies, ou au soulagement des maux qu'elles entraînent, ne se présentent que rarement à nous dans un état propre à agir d'une manière convenable sur nos organes. Pour en obtenir les effets qu'ils sont destinés à produire, il faut qu'ils aient préalablement subi diverses préparations physiques ou chimiques, parmi lesquelles l'action de les mêler les uns aux autres, paroît avoir été de tout temps un des points fondamentaux de la pharmacie.

Toutefois les avantages réels de ces mélanges pharmaceutiques ont d'étroites limites; il eût été à desirer qu'on s'en fût moins souvent écarté; d'ailleurs, leur utilité ne paroît pas devoir s'étendre au-delà de certains objets qu'on peut rapporter aux chefs suivans: 1°. étendre le médicament; 2°. en opérer la dissolution; 3°. modifier ses propriétés médicales; 4°. affoiblir ou masquer certaines qualités physiques, repoussantes ou désagréables; 5°. lui imprimer la forme la plus convenable à son administration; 6°. enfin, donner lieu au développement de propriétés différentes de celles des corps médicamenteux pris isolément, & susceptibles de déterminer des effets particuliers.

Lorsqu'un corps médicamenteux est doué de propriétés très-énergiques, lorsqu'à la plus petite dose, il est susceptible de déterminer des accidens graves, on le mêle, avec avantage, avec une plus ou moins grande quantité d'un corps inerte qui étend sa masse, augmente son volume, & le rend ainsi susceptible d'être divisé en portions extrêmement petites, & d'être admis aussi avec facilité & sécurité jusqu'aux plus petites doses. C'est ainsi que l'opium, les résines, l'ipécacuanha, sont chaque jours incorporés dans différens corps inertes, & étendus dans une plus ou moins grande quantité d'eau, de poudre de réglisse ou de lycopode, de sucre, de miel, de mucilage, &c., au moyen desquels on peut administrer ces médicamens en très-petites proportions, sous un volume facile à mesurer. C'est de la même manière que l'éther, les huiles volatiles, le principe aromatique des végétaux, le sublimé corrosif, l'arseniate de potasse, sont administrés en mélange avec le sucre, le sirop, le lait, les gelées & autres substances diverses qui, sous un volume ou un poids donné, renferment une quantité fixe & déterminée du corps médicamenteux. Ceux de ces corps qui sont miscibles à l'eau, ou dissolubles dans ce liquide, doivent y être étendus de préférence. La liqueur doit alors contenir deux, quatre, dix, cent, mille fois son poids du médicament, selon les effets qu'on veut en obtenir.

Dans beaucoup de cas, ces mélanges ont pour objet d'opérer la dissolution pure & simple du corps médicamenteux que la nature nous offre à l'état solide, & qui, dans cet état, exercent une action trop foible ou trop énergique. On a remarqué, par exemple, que les gommes & les mucilages ne développent les propriétés médicales qui les caractérisent, que par leur mélange avec l'eau, sans lequel ils n'exercent aucune action sur l'économie animale. Les résines agissent bien plus énergiquement lorsqu'elles sont dissoutes dans l'alcool, le vin ou l'acide acétique, que lorsqu'on les administre seules. Les substances aromatiques, pour exercer convenablement leurs effets, doivent être associées à des liquides aqueux ou alcooliques. Les sels purgatifs n'atteindroient que très-imparfaitement le but pour lequel on les administre, s'ils n'étoient préalablement dissous. On sait que le borax est associé en petite quantité à la crême de tartre pour favoriser sa dissolution dans l'eau, & pour assurer ainsi son action sur le canal intestinal; que les alcalis, unis aux corps gras, les rendent miscibles à l'eau, que l'alcool & les mucilages favorisent la solution des résines, &c.

Quelquefois les associations médicamenteuses ont pour but de masquer ou d'affoiblir l'odeur, la saveur, ou toute autre qualité repoussante des médicamens, & de les rendre ainsi moins désagréables à prendre au malade, comme aussi de cacher à ses yeux & de soustraire à ses sens certaines substances qu'il est nécessaire de lui administrer, & pour lesquelles il a une répugnance invincible. C'est ainsi que des gommes-résines fétides, le camphre, les extraits amers, perdent leur odeur & leur

leur ſaveur déſagréables, dans les bols, les paſtilles & autres préparations ſolides où elles ſont incorporées avec le mucilage, le ſucre, le miel, le ſirop & autres ſubſtances appropriées. C'eſt dans la même vue que les anthelmintiques ſont ordinairement aſſociés à des matières douces, ſucrées, aromatiques, propres à maſquer leur ſaveur ingrate & leur odeur ſouvent inſupportable, que l'on mêle le ſucre, les huiles eſſentielles odorantes, les eaux diſtillées aromatiques, aux huiles douces, aux mucilages, aux gelées & autres médicamens fades & inſipides; que le ſucre & les ſirops ſont mêlés aux acides pour diminuer leur ſaveur aigre; & que, chaque jour, on aſſocie le lait, les mucilages, les émulſions au ſublimé corroſif & autres médicamens âcres, pour maſquer ou affoiblir leur ſaveur cuivreuſe, repouſſante & nauſéabonde.

D'autres fois, les mélanges que l'on opère ſont deſtinés à émouſſer les qualités trop actives & à modérer l'action trop énergique que certains médicamens exercent ſur l'économie animale. C'eſt ainſi qu'on aſſocie le miel, la gomme & les mucilages à la coloquinte, à l'ellébore, à la ſcammonée, à la ciguë, au colchique, à la noix vomique, à l'acide pruſſique, aux ſels mercuriaux, aux préparations arſenicales, &c. C'eſt encore ainſi qu'on tempère les propriétés des purgatifs par la potaſſe, celles de l'opium & des ſtupéfians à l'aide des ſubſtances aromatiques, celles des médicammens corroſifs par les émulſions, le lait & les gommes. Dans certains cas, les mélanges médicamenteux ont au contraire pour objet de développer davantage les propriétés des médicamens & de leur donner plus d'énergie. Ainſi l'alcool & l'éther ſemblent augmenter l'énergie des réſines, du camphre, de certains principes âcres des végétaux auxquels on les unit. Le muriate d'ammoniaque & les alcalis paſſent pour donner plus d'activité au quinquina, & le curcuma au ſoufre.

On opère certains mélanges pour neutraliſer les qualités naturelles de certains corps qu'on unit enſemble, & pour donner lieu au développement d'un nouveau principe dans l'économie animale, principe dont on attend des effets particuliers, tous différens de ceux qu'on auroit obtenus iſolément des ſubſtances qui compoſent le mélange. C'eſt ainſi qu'on adminiſtre, mêlés enſemble, le carbonate de potaſſe & l'acide citrique, afin d'obtenir un dégagement d'acide carbonique dans l'eſtomac. Dans une ſemblable vue on adminiſtre un mélange d'émétique & de quinquina, non pas pour opérer les médications toniques ou vomitives, mais pour obtenir l'effet ſudorifique que l'obſervation a appris être le réſultat de ce mélange.

Enfin, les mélanges phamaceutiques ont le plus ſouvent pour objet, de donner aux corps médicamenteux la forme qui convient le mieux au mode d'adminiſtration qu'on a en vue.

C'eſt ainſi que les ſubſtances pulvérulentes ſont aſſociées à l'eau, au vin, au ſirop, au miel, ou à tout autre corps mou ou liquide, au moyen duquel on en forme des électuaires, des bols, des pilules, des tablettes & autres préparations pharmaceutiques faciles à avaler. Certaines ſubſtances très-fugaces, telles que l'éther, le principe aromatique, ſont priſes ordinairement dans une émulſion, un ſirop ou un liquide viſqueux propre à prévenir leur évaporation & à favoriſer leur ingeſtion. Les ſubſtances qu'on veut introduire ſoit dans l'inteſtin, ſoit dans d'autres cavités du corps, ſont ſuſpendues ou diſſoutes dans différens liquides appropriés, dont on fait des injections. Celles que l'on introduit par la voie de l'abſorption cutanée, ſont mêlées à l'huile, à l'axonge ou à un corps gras ſuſceptible d'être appliqué en onctions.

Quelle que ſoit la forme ſolide, molle, liquide ou même gazeuſe des différentes eſpèces de mélanges où l'on fait entrer les corps médicamenteux, on voit qu'ils ſont réellement utiles lorſqu'ils ont pour but de faciliter l'adminiſtration des médicamens, de favoriſer leur action ou de déterminer, dans quelques cas rares, des effets ſpéciaux que les matériaux de ces mélanges, pris iſolément, n'auroient pu produire. Toutefois la pharmacologie, qui auroit dû s'arrêter à ce petit nombre d'aſſociations médicamenteuſes, ne s'eſt pas arrêtée en ſi beau chemin. De tout temps un penchant aveugle, autant que funeſte, penchant d'autant plus prononcé que les peuples ont été plus profondément plongés dans les ténèbres de l'ignorance & de la ſuperſtition, ſemble avoir porté les hommes à accumuler ainſi, ſans but fixe, ſans utilité réelle, & ſans règle comme ſans meſure, une foule de ſubſtances diverſes, ſouvent étonnées de ſe trouver réunies. On a porté la foibleſſe & l'irréflexion juſqu'à deſirer ces abſurdes & faſtidieux mélanges des propriétés les plus admirables & des vertus les plus héroïques. La cupidité & l'impoſture, toujours diſpoſées à profiter de l'erreur & à ſpéculer ſur la crédulité humaine, n'ont pas tardé à reconnoître les avantages qu'elles pourroient retirer du ridicule, mais profitable engouement des peuples pour ces ſortes de monſtruoſités pharmaceutiques, &, par leurs efforts ſoutenus, elles ſont malheureuſement parvenues à en conſacrer les prétendus effets miraculeux & les vertus menſongères; de ſorte que l'ignorance & l'aveuglement d'une part, l'impoſture & le charlataniſme de l'autre, ont ſucceſſivement introduit dans la ſcience une foule de mélanges informes que le bon ſens & la raiſon réprouvent également & ont toujours condamnés, mais qui ſont d'une trop grande utilité à ceux qui exploitent les préjugés, & d'un trop merveilleux ſecours aux nombreux eſclaves de la routine, pour qu'on puiſſe eſpérer encore de long-temps de les voir complétement bannis de la matière médicale.

Preſque tous les hommes qui, à diverſes époques & en différens temps, ſe ſont diſtingués dans l'art de guérir, par leur candeur & leur amour

pour la vérité, tous ceux qui ont honoré la médecine par un génie élevé & un heureux talent pour l'obfervation, fe font bien gardés, cependant, de ce vain luxe pharmaceutique, bien moins propre à cacher la pauvreté de la matière médicale, qu'à donner une idée de la richeffe & de l'abondance de fes moyens. Hippocrate employoit peu de médicamens, & n'adminiftroit que des fubftances fimples, dont il eft facile de déterminer les effets par l'obfervation. A l'exemple du divin vieillard, plufieurs médecins modernes du premier ordre, parmi lefquels on peut citer Cullen, Peyrilhe, Fourcroy, Pinel, Bichat, Schwilgué, Barbier, &c., fe font conftamment abftenus de cette dégoûtante polypharmacie, & ont dénoncé à l'opinion publique ces mélanges informes encore fi ufités par beaucoup de praticiens routiniers. Le célèbre Fourcroy, dans fon *Traité fur l'Art de connoître & d'employer les médicamens*, publié à Paris en 1785, s'eft furtout attaché à faire connoître les inconvéniens & le ridicule de ces mélanges faftidieux, triftes monumens des temps d'ignorance & de barbarie du moyen âge. « Tant qu'on fera ufage, dit-il, des remèdes compofés de la pharmacopée galénique, tant que la routine continuera de dicter aux médecins les formules compliquées d'un plus ou moins grand nombre de médicamens, on ne pourra jamais rien favoir d'exact fur leurs véritables propriétés. L'ancienne école de Cos employoit des remèdes fimples; elle ne fe fervoit point de ces mélanges informes qui furchargent nos difpenfaires; elle ne mettoit point dans les mêmes décoctions une douzaine de plantes qui ne peuvent que les rendre épaiffes, vifqueufes & dégoûtantes; elle ne connoiffoit point les apozèmes compliqués, les tifanes royales, &c.; ces indications multipliées, qui font la bafe de l'art de formuler, n'exiftoient pas pour elles : fimple comme la nature dans fes opérations, elle ne préfentoit aux malades qu'un feul remède & ne les adminiftroit que l'un après l'autre, lorfque les circonftances exigeoient qu'on en changeât la nature. Si on ne renonce à ce luxe dangereux, introduit par l'ignorance & la fuperftition; fi l'on tient toujours au mélange d'une bafe médicamenteufe, d'un adjacent ou auxiliaire d'un ou plufieurs correctifs, mélange dont on a fait un art que je ne dois pas craindre de préfenter comme illufoire & dangereux, la fcience reftera éternellement dans l'état ou elle eft. »

Loin d'imiter la fimplicité & la fage réferve du père de la médecine, Galien, trop fouvent livré aux écarts de fon imagination & aux preftiges de fon amour-propre, eft, parmi les Anciens, un de ceux qui a le plus contribué à éloigner les efprits de la vraie route, & à introduire le goût funefte de cette vicieufe polypharmacie. Andromaque l'ancien paroît auffi avoir porté au dernier degré la fureur d'accumuler un grand nombre de médicamens dans une même compofition. On a même précieufement confervé, jufqu'à nos jours, dans nos pharmacopées, les préparations monftrueufes de ce médecin, dont les arabiftes & les fectateurs de la fecte chimique femblent avoir pris à tâche de fuivre les erremens; ce qui eft une preuve, fuivant la judicieufe remarque de Cullen, que le jugement ne s'eft formé qu'avec une lenteur extrême, en fait de matière médicale. Si, en confervant, fans y rien changer, la thériaque d'Andromaque, la pharmacopée qui a été publiée à Londres en 1746, a prouvé que fes auteurs, qui ont montré tant de difcernement fous d'autres rapports, étoient encore à cette époque, fuivant l'expreffion de Cullen, affujettis à l'empire de la routine, que doit-on penfer de ceux de la pharmacopée qui vient d'être publiée en 1818 par la Faculté de Paris, lorfqu'on y trouve les mêmes dénominations impropres, les mêmes préparations polypharmaques, & les mêmes mélanges furannés qui ont mérité, il y a près d'un fiècle, la jufte critique de l'illuftre profeffeur d'Edimbourg?

Ce défaut d'accumuler un grand nombre de remèdes dans la même compofition, fuivant l'auteur que nous venons de citer, a toujours déshonoré les formules des médecins, & femble deftiné à éternifer & à confacrer à jamais parmi nous le funefte goût de la polypharmacie, non moins meurtrier pour l'efpèce humaine que nuifible aux véritables progrès de la fcience. En vain l'exemple des plus grands médecins de l'antiquité & des temps modernes tend à nous détourner de cette malheureufe pharmacomanie; en vain les progrès récens des fciences naturelles, phyfiques & médicales, ont fait juftice de ces dégoûtans & faftidieux mélanges; en vain les écrits des favans & des vrais médecins les ont voués à la rifée & au mépris public : du fein des écoles, ce ridicule engouement pour les médicamens compofés, cette idolâtrie pharmaceutique s'eft répandue jufque dans les claffes les moins éclairées de la fociété; de forte que, depuis le vénérable pafteur de village & la charitable dame de château, jufqu'à la plus chétive commère & à l'empirique le plus méprifable, il n'eft pas un feul individu qui n'ait un ou plufieurs mélanges bien faftidieux & fouvent même très-dangereux, qu'il ne vante & ne préconife fans ceffe, qu'il ne confeille officieufement, & qu'il ne foit prêt à adminiftrer à tort & à travers, à tous les malheureux qu'un fort funefte fait recourir à ces fecours homicides.

Si, à l'exemple de Schwilgué, on compare entr'elles les principales pharmacopées qui ont été publiées en Europe, on remarque toutefois, avec une vive fatisfaction, que les réformes qui s'y font lentement opérées, ont principalement porté fur le nombre de ces mélanges pharmaceutiques; & fi elles n'ont encore ofé fecouer complétement le joug, il faut efpérer que, d'après l'impulfion tardive donnée à l'efprit humain, il arrivera un jour où la médecine s'en délivrera complétement.

Le Code de Wirtemberg contient	89 firops.	18 électuaires.	30 conferves.	33 pilules.	17 paftilles.	64 emplâtres.	60 onguens.
——— de Paris.	82	27	32	27	21	12	30
——— de Nancy.	24	»	2	»	»	»	»
——— de Genève.	21	5	6	10	»	9	8
——— de Berlin.	17	3	2	1	»	15	17
——— d'Edimbourg.	15	5	5	8	5	8	15
——— de Londres.	15	7	15	1	6	10	14
——— de M. Parmentier. . . .	13	3	2	8	3	6	5

Que peut-on efpérer, en effet, de tous ces mélanges informes dont les matériaux fe combinent fouvent entr'eux, agiffent, réagiffent, en cent façons diverfes, les uns fur les autres, forment des compofés plus ou moins différens des corps médicamenteux qui leur ont donné naiffance, & donnent lieu à des médicamens dont les propriétés n'ont fouvent aucun rapport avec celles des remèdes qu'on vouloit employer ? De quel avantage peuvent être pour l'humanité des compofitions faftueufes, dont on ne peut connoître exactement ni les propriétés ni la manière d'agir ? & quel fruit la fcience peut-elle retirer des obfervations faites fur l'action de femblables amalgames de drogues, puifque leurs effets, impoffibles à comparer entr'eux, font pour l'ordinaire impoffibles à déterminer ?

« Dans la thériaque, par exemple, le plus compliqué de tous les mélanges pharmaceutiques, M. Virey remarque très-judicieufement que le fulfate de fer & la terre figillée ferrugineufe fe portent fur l'acide gallique & fur le tannin de plufieurs plantes aftringentes, & font précipités en noir par cet électuaire : cet acide & ce tannin fe combinent en partie aux matières animales. Les racines, gommes-réfines & fucs aftringens tendent à s'agglomérer en grumeaux. Les principes muqueux, délayés avec le miel & en contact avec la chair de vipère, le caftoreum & autres corps fermentefcibles, dégagent de l'acide carbonique & bourfoufflent la compofition. Les huiles effentielles & les aromes des diverfes fubftances fe combinent, fe neutralifent, ou au contraire s'exaltent en fermentant de plufieurs manières différentes. Les parties ligneufes s'imprègnent des fubftances huileufes, réfineufes, & réciproquemont toutes s'uniffent ou fe combattent, felon les attractions électives fimples ou compliquées. »

Selon la remarque du même favant, les attractions chimiques ne font pas les feules actions qui s'exercent entre les parties conftituantes des remèdes compofés. Une foule d'autres mouvemens inteftins dont on ignore les lois, la caufe & le mécanifme, tendent encore à modifier les mélanges médicamenteux, & à leur imprimer des propriétés fouvent tout-à-fait différentes de celles qu'on fe propofoit d'y trouver. « Telles font les affinités des corps gras pour les oxides métalliques, des racines pour certaines fubftances ligneufes où elles fe fixent, de plufieurs fécules pour l'extractif, des poudres pour les aromes. » D'autres effets font encore à étudier dans la compofition des mélanges : « ainfi les alcalis diffolvent les mucilages & les gelées ; les acides diminuent dans les matières fucrées la faculté de criftallifer, rendent plufieurs fels folubles ; l'ammoniaque exalte les odeurs & les faveurs animales ; les principes âcres & narcotiques des végétaux fe détruifent par les acides, s'augmentent par les alcalis ; la coction & la chaleur accroiffent la matière fucrée de plufieurs fruits & de plufieurs femences, changent la fécule en matière muqueufe, &c. » Tous ces phénomènes doivent être préalablement connus, déterminés & appréciés dans chacun des corps médicamenteux dont on fe propofe de faire un mélange ; ou, fi l'on réfléchit qu'on n'y a eu aucun égard, dans la plupart des préparations les plus vantées & dans les mélanges divers qui fouillent nos formulaires, on fera forcé d'avouer que nous n'avons que des idées erronées fur leurs propriétés réelles, & que chaque fois qu'on les prefcrit, on agit véritablement en aveugle.

En réfumé, les mélanges pharmaceutiques, introduits dans la matière médicale par l'ignorance, la cupidité & l'impofture, accrédités dans la pratique de la médecine par la crédulité, la routine & l'amour du merveilleux, conftituent pour l'ordinaire des médicamens inertes, incertains ou dangereux. Il eft difficile & fouvent impoffible de déterminer leurs propriétés médicales ; leurs effets ordinairement douteux ne font prefque jamais comparables ; & fous ces différens rapports ils entravent les progrès de la fcience, & font beaucoup plus nuifibles qu'utiles à l'humanité. Les feuls qui puiffent être avantageux, les feuls par conféquent qui foient tolérables, font ceux qui ont pour objet de donner une forme convenable aux corps médicamenteux, de mafquer ou d'affoiblir leurs qualités repouffantes, de faciliter leur adminiftration ou de favorifer leur action. Tout autre mélange doit être fignalé comme une monftrueufe pharmaceutique, & vigoureufement repouffé de la matière médicale. (Chamberet.)

MÉLANOSE. Ce mot, dérivé du grec *μέλας*, *μέλανος*, *noir*, a été appliqué par M. Laennec à la transformation de nos tiffus organiques en une fubftance qui, par fa couleur, fa confiftance & plufieurs autres propriétés, a beaucoup d'analogie avec les glandes ou corps bronchiques. Cette dégénérefcence organique conftitue un des tiffus accidentels qui n'ont pas d'analogue parmi les tiffus naturels de l'économie animale ; elle ne fe développe & ne refte dans nos organes que par

ſuite d'un état morbifique. On doit la conſidérer comme le réſultat du changement ſpontané qui s'opère dans le parenchyme de nos parties, ſans ſuite d'une inflammation lente; &, ainſi que le penſe M. Brouſſais à l'égard des dégénérations tuberculeuſe & cardacée, elle paroît être le réſultat ſpécial de l'inflammation chronique des vaiſſeaux capillaires blancs. M. Laennec, qui le premier a fixé l'attention des anatomiſtes & des médecins ſur cette production pathologique, lui reconnoît deux états. Dans l'*état de crudité*, elle eſt noire, opaque, homogène, un peu humide, de conſiſtance analogue à celle des glandes lymphatiques; dans *celui de ramolliſſement*, elle laiſſe d'abord ſuinter, par la preſſion, un liquide rouſſâtre, ténu, mêlé de petits grumeaux noirâtres, qui préſentent quelque choſe de flaſque au toucher; & lorſque le ramolliſſement eſt complet, elle ſe convertit en une ſorte de bouillie noire & aſſez épaiſſe.

La mélanoſe affecte ſouvent la forme arrondie ou ovalaire; quelquefois elle ſe préſente en couche mince ſur les organes, de manière à former une ſorte de vernis noir qu'on a comparé à l'encre de la Chine. Tantôt elle eſt iſolée, & tantôt elle eſt diverſement combinée avec les dégénérations tuberculeuſe, ſquirreuſe, cancéreuſe, & avec les transformations fibreuſes, cartilagineuſes & oſſeuſes. D'après les obſervations de M. Laennec, elle peut être enkiſtée ou non enkiſtée, diſſéminée dans le tiſſu des organes, ou dépoſée à la ſurface des membranes.

On rencontre cette eſpèce de tiſſu accidentel dans preſque tous les tiſſus de l'économie animale. L'obſervateur que nous venons de citer, l'a trouvé dans le nerf optique, dans le foie & dans les parois de l'eſtomac. M. Merat l'a vu diſpoſé en couche à la ſurface du péritoine, & M. Cruveillier l'a obſervé ſur la même membrane ſous forme de plaques & de points noirs plus ou moins nombreux. Ce dernier auteur rapporte avoir vu les glandes ou corps lymphatiques lombaires, offrir toute l'apparence de cette ſorte de transformation organique. Moi-même je l'ai rencontrée fort ſouvent, recouvrant les petites ulcérations arrondies & profondes, dont la membrane muqueuſe des inteſtins eſt fréquemment parſemée chez les ſujets qui ont ſuccombé à une dyſſenterie chronique ou à une diarrhée. M. Merat penſe qu'il faut rapporter à la mélanoſe la ſubſtance noire qui encroûte les dents & la langue dans le cours de certaines maladies. On l'obſerve ſurtout fréquemment dans le tiſſu des poumons, ſur le cadavre des ſujets qui ont ſuccombé à la phthiſie pulmonaire.

Cette dégénération organique a ſouvent été rencontrée après la mort, chez des ſujets qui n'avoient jamais éprouvé aucun ſymptôme qu'on pût lui attribuer. La gêne des fonctions de l'organe où elle ſe développe, eſt le ſeul effet ſenſible qui réſulte de ſa préſence. Elle ne produit ainſi par elle-même aucun accident ni aucun effet fâcheux ſur l'économie animale; & ſi, à la longue, elle devient nuiſible par la gêne & le trouble qu'elle apporte dans l'exercice des fonctions de l'appareil où elle s'eſt développée, ce n'eſt qu'à raiſon de ſa poſition & du volume qu'elle acquiert avec le temps. De-là vient qu'elle n'eſt point accompagnée de fièvre hectique ni de cette cachexie profonde qui caractériſent les affections tuberculeuſe & cancéreuſe; ce qui la diſtingue de ces deux genres de léſions organiques, avec leſquelles elle a d'ailleurs pluſieurs rapports.

Toutefois les effets de cette transformation organique paroiſſent n'avoir encore été convenablement étudiés que dans le tiſſu pulmonaire. Bayle, à qui nous devons d'importantes obſervations ſur cette eſpèce de tiſſu accidentellement développé dans les poumons des phthiſiques, en a tiré le caractère d'une eſpèce de phthiſie pulmonaire, qu'il a déſignée ſous le nom de *phthiſie avec mélanoſe*.

Suivant cet auteur, « cette eſpèce de phthiſie n'eſt pas très-rare; les auteurs l'ont aperçue fréquemment, ſans la faire connoître d'une manière diſtincte. Elle n'affecte que les adultes, & ſurtout les perſonnes avancées en âge. Les poumons de ceux qu'elle a fait ſuccomber préſentent des ulcérations plus ou moins étendues, dont les parois ſont noires comme du charbon, très-dures, épaiſſes tantôt de quelques lignes, tantôt de quelques pouces. Les parties éloignées de l'ulcération ſont ordinairement très-ſaines. Mais ſi la maladie affecte tout un poumon, il eſt dur, compacte, noir comme de l'ébène ou du charbon, & il reſſemble quelquefois à du cuir à demi brûlé, comme l'ont dit les auteurs qui ont publié des obſervations qu'on peut rapporter à cette eſpèce.

» La phthiſie avec mélanoſe eſt fréquemment de longue durée, & pendant long-temps elle ne détermine pour l'ordinaire aucun ſymptôme alarmant. Les malades ont une toux modérée, accompagnée de crachats blancs ou blanchâtres qui ne paroiſſent pas ordinairement de très-mauvaiſe nature. Ces crachats ſont ordinairement ronds & un peu opaques, &c....

» Preſque tous les individus affectés de cette eſpèce de phthiſie, ſont arrivés à un âge avancé; ils ont rarement moins de cinquante ans. Quand la maladie eſt tout-à-fait ſimple, ils n'éprouvent preſqu'aucune ſouffrance dans la poitrine; il en eſt même pluſieurs qui n'y reſſentent pas le plus léger malaiſe; ils diſent ſeulement que la toux les empêche de dormir. On les voit maigrir lentement, & leur pouls préſente pour l'ordinaire un peu plus de fréquence que dans l'état naturel. Quelques-uns éprouvent des vomiſſemens occaſionnés par la toux. Dans les derniers temps de leur vie, pluſieurs de ces malades, parvenus à un état de maraſme extrême, ſemblent à peine indiſpoſés, quoique ſouvent ils crachent beaucoup. Il

en eſt qui meurent très-peu de jours après le moment où ils ſe ſont regardés comme affectés d'une maladie ſérieuſe. » (CHAMBERET.)

MÉLAS NOIR. Tache noire ſuperficielle de la peau, *vitiligo melas* de Sauvages.

MÉLASICTÈRE, ICTÈRE NOIR DES AUTEURS. (*Pathologie particulière.*) C'eſt une affection chronique des voies biliaires, ſans aucune pyrexie, & dans laquelle la peau de tout le corps prend une teinte d'un vert-noirâtre & ſouvent avec des taches diſſéminées çà & là, & d'une couleur plus ou moins foncée. Fernel, qui la diſtingue ſous le nom de *melanchlorus*, lui donne pour caractère un changement de ſa couleur brillante de la peau en une obſcure, qui devient inſenſiblement livide & comme noirâtre. A ces affections générales ſe joignent des indices d'une débilitation dans leurs fonctions cérébrales, d'où s'enſuivent la crainte & une triſteſſe plus ou moins profonde. En parcourant toutes les deſcriptions que nous ont laiſſées les auteurs ſur le mélaſictère, on voit que la plupart ſe rapportent à d'autres maladies dont la viciation de l'intérieur du corps n'eſt qu'un ſymptôme; nous en donnerons pour exemple celui qu'on obſerve dans le ſcorbut dont Sennert, Boerhaave & Engeleam ont fait mention, & auquel on oppoſe, comme moyen efficace de guériſon, les antiſcorbutiques, les martiaux & autres ſubſtances reconnues pour être les plus propres à combattre cette cruelle maladie. On ne doit point également la confondre avec cette teinte brune-foncée de la peau, ordinaire à quelques mélancoliques chez qui la rate eſt dans un état de plus ou moins grande opilation.

Mais le mélaſictère proprement dit, eſt celui qui reconnoît pour cauſe un vice du foie aſſez enraciné ſans doute, dans le ſyſtème de la veine-porte, pour donner à la maladie un caractère de chronicité qui la rend très-opiniâtre à céder aux remèdes. Il commence toujours par la jauniſſe, dont les yeux donnent les premiers indices; mais la couleur, loin d'être d'un jaune brillant, comme dans l'ictère ſimple ou aigu, a une teinte fuligineuſe. Bientôt la peau prend une nuance d'un jaune-noirâtre & comme plombée; les ſelles rares que rend le malade ſont pâles, & ſes urines paroiſſent ſemblables à une forte décoction de café.

Le mélaſictère offre toujours une maladie d'un fort mauvais caractère, tant ſous le rapport des engorgemens du foie qui ſouvent l'accompagnent, que de ſa longueur à parcourir ſes périodes: auſſi demande-t-elle, pour être bien traitée, tout le ſavoir du praticien le plus expérimenté. Le malade ne doit point perdre courage dans l'uſage des remèdes, car il faut un bien long temps à la nature, aidée des meilleurs moyens, pour en combattre les cauſes. Néanmoins on doit d'autant plus eſpérer que les forces ſe maintiennent, que l'âge n'eſt point trop avancé, & que les urines devenant moins foncées, les ſelles deviennent plus nombreuſes, ſans affoiblir le malade.

Le traitement de cette maladie, dans ſon commencement, eſt fondé ſur le ſage emploi des inciſifs & fondans ſavonneux. Il eſt des cas où l'émétique preſcrit à différentes fois, & dès le commencement, a été avantageux; mais il n'eſt pas donné à tous de pouvoir bien les diſtinguer, & quand on y a recours à contre-temps, ils ſont alors beaucoup de mal. Des décoctions de borraginées, des chicoracées & graminées, les légers amers & ſtomachiques, comme l'abſinthe, la petite centaurée, l'énula-campana, ſont les végétaux dont les vertus ſont alors de la plus grande efficacité. On aiguiſe ces décoctions avec un ſcrupule ou deux de potaſſe & on les continue long-temps. On peut également preſcrire des bouillons de veau avec les feuilles de chicorée, de creſſon, aiguiſés avec la rhubarbe, le ſafran de mars, les cloportes & le ſel de Glauber, leur interpoſant de temps à autre le petit-lait clarifié & de doux cathartiques. On en aide l'efficacité en preſcrivant un léger exercice, & en fortifiant les eſpérances du malade par les plus douces conſolations. A des époques plus avancées on recourra à des apéritifs plus efficaces, notamment aux martiaux, & même aux mercuriaux fondans, preſcrits à petites doſes. Van-Swieten, dans ſes *Commentaires ſur Boerhaave*, fait mention d'un traitement de ce genre qui dura près de douze ans. Au printemps, le malade faiſoit uſage des ſucs de chiendent, du petit-lait, des jus d'herbes; l'été, il prenoit les eaux de Spa, & l'hiver, il s'en tenoit au ſavon de Veniſe avec le miel. Enfin, après un long emploi de tous ces moyens adminiſtrés à auſſi haute doſe que les circonſtances pouvoient le permettre, la fonte ſe fit dans le foie, d'où s'enſuivit un flux de ventre qui continua plus de ſix mois & amena une grande amélioration dans les ſymptômes. Les matières qui s'évacuoient étoient très-puantes & comme argileuſes; elles étoient entre-mêlées de petits corps ronds, comme calculeux. Enfin, à l'aide d'un bon régime, les forces revinrent, & ſa ſanté fut entièrement rétablie. (PETIT-RADEL.)

MÉLASICTÈRE. Ce nom, compoſé de deux mots grecs, μελας, *noir*, & ικτερος, *ictère*, a été appliqué par les noſologiſtes à la coloration accidentelle de la peau en noir. Cette affection, qui forme le XXXIII^e. genre de la claſſe des *ictérities* de Sauvages, & à laquelle pluſieurs auteurs, d'après lui, ont impoſé la dénomination d'*ictère noir*, ne paroît différer de l'ictère proprement dit, que par la teinte plus foncée de la peau; ce qui l'a fait conſidérer par la plupart des modernes comme le plus haut degré de la jauniſſe.

L'ictère noir, ainſi que cette dernière affection, dont il n'eſt réellement qu'une ſimple variété, peut être général ou limité à certaines parties du

corps; c'eſt ainſi que dans la maladie que les Anglais nomment *blacke-leg*, ou jambes noires des ſcorbutiques, il eſt formé aux extrémités inférieures. La couleur brune qui le caractériſe, peut varier depuis une teinte ſombre juſqu'au noir foncé de la peau des nègres. La coloration ſpontanée & quelquefois aſſez rapide de la peau de certains blancs, en un noir ſemblable à celui de la race africaine, paroît ainſi devoir être rapportée à cette affection. Il peut être avec ou ſans fièvre, & dans ce dernier cas, qui eſt le plus commun, il eſt ordinairement de longue durée. Il offre quelfois le caractère ſpontané ou idiopathique, & ſe développe immédiatement par des cauſes qui ont porté leur influence directe ſur le tiſſu dermoïde. Le plus ſouvent il eſt le réſultat d'une autre maladie, & l'effet ſympathique de l'irritation de quelqu'organe ultérieur dont la peau partage les affections. Sous ces différens rapports, le mélaſictère a la plus grande analogie avec la jauniſſe. Mais n'eſt-ce pas abuſer des mots & confondre les objets les plus diſparates, que de regarder comme telle la couleur noire de la peau qui eſt naturelle à la race africaine?

Divers auteurs paroiſſent avoir obſervé l'ictère noir dans les inflammations aiguës & chroniques du foie, dans les engorgemens de la rate, dans le ſcorbut, & à la ſuite de la morſure de certains ſerpens & autres reptiles venimeux. Je l'ai vu ſurvenir pluſieurs fois dans le cancer au pylore, dans la gaſtrite intenſe, dans le typhus, dans de prétendues fièvres nerveuſes & autres modifications de la gaſtro-calcule. J'ai également rencontré cette teinte foncée & noirâtre de la peau chez un lépreux, où elle s'étoit manifeſtée peu à peu pendant le ſecond degré de cette redoutable maladie, & ſur certains ſcrophuleux chez leſquels elle ſembloit avoir acquis un caractère conſtitutionnel.

A l'exemple de certains noſologiſtes, doit-on placer au rang de l'ictère noir, la teinte foncée de la face & autres parties du ſyſtème capillaire cutané qu'on remarque dans l'aſphyxie, dans les anévriſmes du cœur, & dans les léſions organiques de la reſpiration & de la circulation qui mettent obſtacle au libre paſſage du ſang des cavités droites du cœur dans les cavités gauches, ou qui s'oppoſent à la transformation du ſang veineux en ſang artériel? Je ne le penſe pas.

En un mot, la doctrine de la jauniſſe ou de l'ictère proprement dit, eſt complétement applicable au mélaſictère. Toutefois, ſi ce rôle que l'on fait jouer, ſoit à la bile entière, ſoit à ſa matière colorante, dans la production de la première de ces affections, eſt entièrement hypothétique ou au moins extrêmement incertain, quel doute ne doit-on pas former ſur ſon influence dans la formation de la ſeconde? La couleur brune plus ou moins foncée de la peau qui caractériſe l'ictère noir, appartient bien évidemment à une modification du tiſſu muqueux de cette enveloppe. Un état ſpaſmodique plus ou moins permanent du ſyſtème capillaire cutané, paroît même devoir être la principale cauſe de ce phénomène, ainſi que cela ſe manifeſte d'une manière évidente dans certains ictères ſpaſmodiques que produiſent pluſieurs affections morales, diverſes influences ſympathiques, & qui ceſſent après la mort; mais en quoi conſiſte cette modification? quel eſt le procède ſuivant lequel elle s'opère? C'eſt ce qui eſt encore loin d'avoir été convenablement déterminé, & ce qui ſera long-temps couvert d'un voile épais.

Quoi qu'il en ſoit, lorſque l'ictère noir eſt indépendant de toute autre affection primitive, & de nature purement idiopathique, il ſe termine pour l'ordinaire ſpontanément & d'une manière favorable, au bout d'un temps plus ou moins long, ſans que ſa durée plus ou moins prolongée puiſſe entraîner aucun accident. Quelquefois même il ſemble céder avec facilité & en peu de temps aux moyens les plus ſimples, à l'exemple de la jauniſſe proprement dite, que j'ai vue bien ſouvent ſe terminer de la manière la plus favorable avec le ſeul ſecours de la diète & de l'oxycrat.

Mais quand le mélaſictère eſt le réſultat d'une maladie, ſoit aiguë, ſoit chronique, ou l'effet ſympathique de la ſouffrance de quelqu'organe intérieur, dont la peau reſſent plus ou moins vivement les affections, comme dans l'hépatite, dans l'engorgement de la rate, dans l'inflammation chronique de l'eſtomac & d'autres viſcères abdominaux, il eſt loin de céder auſſi facilement. Dans ces différens cas, toutefois, il n'exige par lui-même aucune attention ſpéciale. Tous les moyens curatifs doivent être dirigés contre la maladie eſſentielle ou primitive, dont il n'eſt qu'un ſymptôme ou un ſimple accident; & l'on ſent de reſte que ces moyens doivent varier comme la nature des maladies auxquelles il peut être dû. (Chamberet.)

MÉLASMA. (*Pathologie particulière.*) Expreſſion dont s'eſt ſervi Galien pour déſigner ces ſortes de rougeur qui occupent les jambes, particulièrement chez les vieillards, ſans qu'aucune cauſe intérieure leur ait donné lieu : telles ſont celles qui paroiſſent en hiver, notamment chez ceux qui approchent trop leurs jambes du feu; celles qui ſurviennent aux cuiſſes chez les femmes du peuple, qui ſe ſervent de chaufferettes trop âpres, à raiſon du feu qu'elles contiennent. Ces ſortes de rougeurs diſparoiſſent toujours aux approches de l'été. (Petit-Radel.)

MÉLASSE. (*Matière médicale.*) C'eſt le ſirop qui ſort des moules dans leſquels on a fait criſtalliſer le ſucre. Elle eſt connue dans le commerce ſous les noms de *ſirop de ſucre*, *miel de ſucre*, *liqueur miellée*, *doucette*. Le commun du peuple l'appelle auſſi *merde du prince d'Orange* & *merde à Marie-Gaillart*.

La mélaſſe eſt ordinairement plus épaiſſe qu'un ſirop ordinaire. Sa couleur eſt d'un rouge très-foncé, tirant ſur le brun; ſa ſaveur eſt ſucrée & un peu âcre. Quoique, d'après ſa ſaveur, on ſoit diſpoſé à croire que la mélaſſe contient encore beaucoup de ſucre, cependant il eſt certain que juſqu'ici, malgré toutes les tentatives qui ont été faites, on n'a pas encore pu parvenir à en obtenir ſous la forme de grains. Il eſt probable que la grande quantité d'extrait avec lequel elle ſe trouve mêlée, eſt la cauſe qui s'oppoſe à ſa criſtalliſation. On emploie rarement la mélaſſe en pharmacie; mais dans les pays où on fait le ſucre, & même dans les endroits où on raffine la caſſonade, on conſerve avec ſoin la mélaſſe pour la convertir, au moyen de la fermentation, en une liqueur vineuſe, dont on extrait enſuite un véritable alcool connu ſous le nom d'*eau-de-vie de ſucre* & de *taffia*.

La mélaſſe eſt peu uſitée en médecine; elle pourroit cependant, chez le pauvre, remplacer le ſucre, la caſſonade, dans les affections de poitrine, vu ſa qualité atténuante, inciſive & béchique; mais il faut être réſervé ſur la doſe, car cette ſubſtance ne laiſſe pas que d'avoir quelqu'âcreté: auſſi préfère-t-on l'employer dans les lavemens, comme déterſive, dans les cours de ventre qui durent depuis long-temps. La doſe eſt depuis une juſqu'à quatre onces. (PETIT-RADEL.)

MÉLÉNA, ou MALADIE NOIRE, Μελαινα Νοσος. (*Pathologie particulière.*) C'eſt une affection grave, heureuſement rare, & qui eſt caractériſée par des ſelles ou des vomiſſemens dans leſquels on rend des matières noires, liquides, d'autres fois grumelées, & toujours plus ou moins infectes, qualités qui indiquent en elle une plus ou moins grande putridité. On trouve chez les Anciens pluſieurs paſſages qui portent à croire que cette maladie ne leur fut point inconnue. Hippocrate, ou du moins l'auteur du ſecond livre *de Morbis*, en a tracé un tableau dont les traits n'ont point échappé à ceux qui l'ont obſervée & qui ont écrit ſur elle. La matière des ſelles eſt bilieuſe, noire, épaiſſe, ſanguinolente & aſſez ſemblable à de la lie de vin, quelquefois de la couleur de celle que rend la ſèche, aigre comme le vinaigre; d'autres fois les malades vomiſſent comme un ſang noir, donnant une odeur cadavéreuſe, δοκεῖ οἷος φόνου ὄζειν. La bouche & la gorge en ſont comme brûlées, les dents agacées. La matière fermente, jetée ſur le carreau, & ſon rejet améliore l'état du malade. Il ſe trouve mal de prendre trop d'alimens, comme de n'en point prendre aſſez. A jeun, il éprouve des borboriſmes; ſa ſalive a un goût aigre. Quand il a pris des alimens, il éprouve un poids dans les entrailles, il ſent des picotemens au dos, à la poitrine & ſur les côtés; il y a accélération dans les rythmes du pouls, la tête eſt douloureuſe, les yeux s'obſcurciſſent, les jambes chancèlent, & la teinte du viſage tire ſur le noir. Telle eſt la deſcription du méléna que nous offrent les faſtes les plus anciens de l'art; elle annonce que tous les ſymptômes qui conſtituent l'eſſence de la maladie, dérivent de la préſence de la matière qui eſt rejetée par les vomiſſemens ou les déjections. Fr. Hoffmann, dans une diſſertation publiée à Hales en 1701; Gaſſer, dans une autre publiée à Strasbourg en 1761, & Schoning, dans une imprimée à Groningue en 1768, ont cherché à établir cette opinion de toute la valeur de leurs recherches ſur ce point. Mais les Modernes ſont, ſans contredit, ceux qui connurent le mieux la maladie & qui la basèrent ſur les principes les plus certains de l'angéiologie du ſyſtème abdominal, ſi bien expoſée par tous les anatomiſtes qui illuſtrèrent le dernier ſiècle; auſſi nous en ont-ils donné des deſcriptions ſous différentes dénominations, telles que les ſuivantes: *fluxus ſplenities, dyſenteria ſplenica; vomitus melancholicus; atra bilis, hepatirrhœa cruenta, morbus niger.* Tiſſot & Portal en ont également traité chacun dans une diſſertation particulière, accompagnée de quelques obſervations qui donnent la valeur de l'expérience aux aſſertions qu'ils établiſſent, tant ſur la nature de cette maladie, que ſur les moyens de guériſon qui lui conviennent.

Tout ce que nous ont laiſſé les Grecs ſur la nature du méléna, eſt le produit d'une doctrine où l'atrabile jouoit le premier rôle. Selon eux, cette humeur mélancolique, verſée de la rate, qui en eſt le réſervoir, dans l'eſtomac, à l'aide des vaiſſeaux courts, y ſéjournoit plus ou moins, juſqu'à ce qu'elle fût évacuée au dehors. Là, elle y devenoit cauſe d'effets plus ou moins nombreux & diſparates, ſelon la ſenſibilité des ſujets, quand, s'y dénaturant, elle excitoit par *conſenſus*, dans les organes, tant des ſens que de la locomotion, des mouvemens déſordonnés, qui dénaturoient toutes les actions régulières de l'organiſme. Les ravages étoient encore bien plus à craindre, quand, activée par l'influence de quelques maladies fébriles, elle paſſoit dans le ſyſtème & ſe fixoit ſur quelques viſcères, où elle déployoit toute ſa férocité. Telle étoit la doctrine admiſe par Galien & ſon école, par Rufus d'Ephèſe, Arétée, Alexandre de Tralles, & par les Arabes, qui, en mêlant du leur à la doctrine des Grecs, ont ſingulièrement embrouillé cette matière. Fernel, Sennert, Foreſtus & pluſieurs de leurs contemporains, tout en admettant beaucoup de ces opinions émiſes par les Grecs, n'en crurent pas moins que la noirceur des déjections dans le méléna pouvoit être attribuée au ſang qui avoit été verſé dans l'eſtomac & le canal alimentaire. Cette croyance reçut ſon authenticité de la découverte de la circulation du ſang, époque où les principes de l'art devoient recevoir une ſi grande illuſtration.

L'étiologie du méléna ſera d'autant plus facile à comprendre que l'on aura en vue la manière

dont se compose le système vasculaire, tant artériel que veineux, à l'égard des viscères que contient la capacité abdominale. Mais un ordre de vaisseaux bien important à connoître ici, est celui qui constitue la veine-porte, dont le tronc gagne la scissure du foie & ses ramifications, se perd en réseau sur les surfaces viscérales, notamment les intestins & l'estomac. L'ouverture des cadavres, qui a tant contribué à faire connoître la véritable cause des maladies, quoique souvent elle ait frayé route à beaucoup d'erreurs, a fait découvrir chez ceux morts du méléna, un ramollissement, un épaississement des membranes de l'estomac ou des intestins, souvent joint à des échimoses ou taches plus ou moins noirâtres entre les membranes muqueuses & cellulaires, auxquelles venoient aboutir des ramuscules veineuses plus ou moins gorgées de sang. En pressant les endroits ainsi affectés de ce viscère, il en suintoit une matière comme sanguinolente, qui avoit tous les caractères de celle contenue dans la capacité du viscère. Il est rare qu'une pareille disposition n'ait pas pour annexe un désordre plus ou moins grand dans la rate, ou dans le foie & les épiploons. Toute cette disposition vicieuse a été notée & même développée par Kæmps dans une dissertation imprimée à Bâle en 1751, sous le titre *de Infarctu vasorum ventriculi*, où il dit qu'ayant cherché sur un cadavre à découvrir les sources de l'écoulement, il les a trouvées, dans les artères gastriques, farcies d'un sang fort noir.

Il est rare, quand la maladie a duré long-temps, que le désordre se borne au simple vice de l'estomac, dont il vient d'être fait mention plus haut : & en effet, aux lésions que nous venons de citer, se joignent des amas de matières noirâtres & poisseuses, non-seulement dans l'estomac, mais encore dans les intestins grêles comme dans les gros. L'orifice du pylore s'est trouvé resserré, cartilagineux, & même dans un état de plus ou moins grande ulcération. Le foie étoit engorgé, la vésicule biliaire remplie d'un fluide noir, épais, où se trouvoient quelques calculs; le pancréas étoit durci, notamment vers sa tête. Toutes les bronches veineuses de la veine-porte étoient surchargées d'un sang décomposé, où se trouvoient des concrétions sanguines. Toutes ces détériorations précèdent souvent l'apparition du méléna, & sont indiquées par une nombreuse suite de symptômes qui constituent la plupart des affections hypocondriaques portées au plus haut degré. Néanmoins l'ouverture des cadavres a fait voir aussi que le méléna n'étoit pas toujours accompagné de pareils désordres; & c'est une observation de Kæmps, à laquelle on donnera d'autant plus son assentiment, que l'on réfléchira aux différentes sympathies que les viscères abdominaux ont dans leur état d'intégrité avec l'estomac, & aux liaisons de circulation qui sont établies entre ce dernier, le foie & la rate.

Le plus grand nombre des praticiens, soit qu'ils aient médité sur le sujet ou non, s'accordent à ranger cette affection dans la classe des hémorragies, c'est-à-dire, des flux sanguins provenant de rupture ou d'exsudation du sang qui circule dans les plus petits vaisseaux vasculaires, pour peu qu'il arrive stase dans les capillaires. Cette assertion a même eu pour quelques-uns le suffrage de l'observation & de l'expérience. M. Portal, sur ce point, dit avoir trouvé sur un homme mort à la suite du méléna, l'artère gastrique que fournit le tronc cœliaque, beaucoup plus dilatée qu'à l'ordinaire; d'où il conclut que c'est par cette artère qu'affluoit en plus grande quantité le sang, qui se portoit à l'estomac. Ce qu'il croit est d'autant plus prouvé, qu'ayant injecté de l'eau par l'artère gastrique chez le même cadavre, il avoit vu la liqueur s'épancher dans l'estomac, tandis qu'en comprimant les veines remplies de sang, il n'avoit pu déterminer l'écoulement de ce même liquide dans ce même viscère. Il est constaté, d'après ce fait & nombre d'autres rapportés par les observateurs, que la matière première du méléna est un véritable sang, quelles que soient les détériorations qu'il offre par le plus ou moins de décomposition qu'il ait éprouvée depuis qu'il est hors de ses vaisseaux. Ces détériorations sont souvent telles, qu'elles en ont imposé aux praticiens, qui, ne voyant aucune des qualités du sang à cette matière, ont cru devoir l'attribuer à une bile épaissie & dégénérée, opinion qu'avoient déjà eue les Anciens, & qui a été adoptée de nouveau vers le milieu du siècle dernier, par des hommes du plus grand renom : citer Boerhaave, Lorri & Bordeu, c'est annoncer combien elle a eu de zélateurs après ces grands personnages. Ce dernier, dont les assertions ont eu une si grande vogue dans les écoles, en parlant de l'humeur mélancolique, dit : « cette humeur noire teint quelquefois toutes les excrétions, l'urine, la transpiration, les crachats, les évacuations du ventre, & jusqu'au sang même, qui acquiert quelquefois une couleur plombée, violette, noirâtre. » Je pourrois rappeler la cachexie connue sous le nom de *maladie noire*, & faire voir que cette maladie est autant due à une humeur noire & bilieuse qu'au sang. Je pourrois suivre cette maladie jusque dans quelques vieillards souvent bien portans, quoiqu'affectés de la cachexie noire; je pourrois l'appuyer par plusieurs histoires de maladies, où j'ai vu l'humeur noire teindre toutes les excrétions. (Voyez *Analyses médicales du sang.*) Ces opinions pourroient aussi trouver leur appui dans la dégénération de couleur & de consistance qu'on a quelquefois observée dans la bile qui séjournoit dans la vésicule. Valsalva, Bianchi, Bonnet & Manget en citent plusieurs exemples. Hoffmann dit avoir trouvé chez un jeune homme mort de la variole, la vésicule biliaire fort distendue, contenant une humeur noire, épaisse, piciforme; le conduit cholédoque étoit resserré & bouché à son ouverture dans le duodenum.

duodenum. Je laisse, dit ce savant praticien, à la spéculation des curieux à expliquer si cette couleur étoit le produit d'un trop long séjour de l'humeur dans son réservoir, ou à son mélange avec une autre humeur, ou à un sang, extravasé.

Quand les matières évacuées ont une pareille apparence, il est assez difficile d'assurer leur véritable nature : néanmoins, dit M. Geoffroy à ce sujet, j'ai toujours observé que les matières évacuées dans le faux méléna, imprimoient sur la langue un sentiment d'amertume particulière à la bile; qu'étant déliées dans de l'eau, elles prenoient une teinte verte; mais que, dans le vrai, elles restoient toujours plus ou moins noires, ou d'une couleur purpurine obscure, approchant de celle de la lie de vin. C'est le contraire dans les cas qu'on peut rapporter à une dégénérescence de la bile chez les mélancoliques; l'odeur des matières est toujours très-forte, on pourroit même dire fétide; mais, telle désagréable qu'elle soit, elle tient toujours de celle qu'ont les déjections intestinales, au lieu que le sang putride & corrompu dans le méléna a une odeur vraiment cadavéreuse, qu'on n'observe jamais dans les déjections des mélancoliques. L'auteur du livre II *de Morbis*, auroit-il eu l'intention de distinguer ces deux affections, lorsqu'il fait mention séparément de la dernière? *Alius morbus niger: subfulvus color & in oculis ex virore pallidus fit; tenui cute & debilis existit; quoque diutiùs hic morbus detinet eò magis affliclat & quovis tempore velut stillam modicam vomit ad duo parva pocula; cibumque frequenter & cum cibo bilem pituitam.* La couleur du sang, dans le méléna, est toujours plus ou moins noire, quoiqu'il sorte des extrémités artérielles qui le rendent d'une couleur fort vermeille. On rend facilement raison de ce phénomène, en disant que le sang n'étant point en contact avec l'oxigène dans les premières voies, mais bien avec l'acide carbonique qui y abonde, il s'y charbonne & prend la couleur noire qui caractérise la combinaison de ce principe avec le cruor.

D'après l'ensemble de circonstances propres à faire naître le méléna, on peut le distinguer en actif & en passif : l'un paroît être dû à un état sthénique du systême, & n'avoir ses moyens de guérison que dans une méthode débilitante, & l'autre se rapporte à une disposition asthénique qu'on doit combattre par un traitement corroborant. Cette distinction n'est pas de pure théorie; il importe d'y faire la plus grande attention lorsqu'il s'agit de porter remède à la maladie.

Le méléna actif se manifeste particulièrement dans l'âge adulte, à l'époque du printemps, où les transitions de température sont souvent si brusques chez les sujets doués de passions vives, à la suite de quelques exercices forcés, des écarts dans le régime, de la suppression des menstrues, hémorroïdes, saignement de nez, & autres hémorragies ou évacuations sanguines auxquelles les malades sont accoutumés, des bains trop chauds ou trop froids pris inconsidérément, des émétiques violens; on l'observe encore dans le cours de quelques fièvres, notamment des rémittentes. M. Portal en cite un exemple dans la personne d'Assas, militaire distingué, pris d'une de ces fièvres, & chez qui l'excrétion de cette matière noire fut suivie d'un relâchement marqué dans le pouls, qui dès-lors fut moins irrégulier. Cette évacuation ayant cessé, les bilieuses parurent, & leur cours libre & régulier amena une complète guérison.

Le méléna actif a ses prodromes comme le plus grand nombre des maladies; ce sont des douleurs vagues dans les hypocondres, souvent un sentiment comme de constriction dans les régions, une respiration suspirieuse, des anxiétés, un état fébrile indiqué par un sentiment de froid aux membres, tant abdominaux que pectoraux; un d'oppression à l'épigastre. Quand ces symptômes ont duré quelque temps, le malade, au moment où il s'y attend le moins, tombe en syncope, & le vomissement ou le dévoiement de matières sanguinolentes ne tarde point à paroître. Souvent le vomissement ou du moins les vomituritions commencent, & l'éjection par bas leur succède. Quand la nature est ainsi aux prises avec la cause du mal, bientôt paroît une suite de fâcheux phénomènes qui dénotent toute la gravité du mal; ce sont des angoisses cardialgiques, une pâleur extrême, une perte de connoissance, une telle concentration du pouls, qu'à peine on peut en sentir la pulsation. Cependant, quelque temps après, les forces reviennent, mais bientôt la suite de symptômes reparoît avec toute sa gravité, & la scène se renouvelle ainsi jusqu'à une époque plus ou moins éloignée. On trouve chez les observateurs, notamment dans le Mémoire de M. Portal, plusieurs exemples de méléna actif, les uns accompagnés de fièvre, les autres sans aucune émotion fébrile. En général, ces sortes d'affections n'étant compliquées d'aucun désordre fâcheux dans les viscères abdominaux, n'offrent que des indications simples, auxquelles on peut satisfaire par une thérapeutique de même nature. On a vu dans ces cas jusqu'à huit ou dix livres de sang ainsi évacué, n'amener aucune suite fâcheuse que la foiblesse, dont les malades revenoient facilement.

Le méléna actif, quelque fâcheux qu'il soit, n'est cependant pas toujours si à craindre que paroissent le croire ceux qui en sont attaqués. Celui, en effet, qui succède à une menstruation irrégulière, quoique plus fréquent, est beaucoup moins dangereux que tout autre; on en peut dire autant de celui qui survient à la suppression des hémorroïdes : celui-ci même a son avantage dans les cas d'engorgement des viscères abdominaux, par la détente qu'il opère dans les parties souffrantes, qui sont dans un état de plus ou moins grande agitation; mais il faut que cette agitation ne soit point trop

avancée, & qu'il reste encore assez de force pour qu'on puisse en espérer quelque succès.

L'ouverture des cadavres, en pareil cas, offre rarement de grandes détériorations. Chez un malade long-temps traité pour des obstructions à la rate, au foie & même au pancréas, qui avoit fait un long usage d'eaux thermales ferrugineuses, de potions cordiales, lors des évanouissemens, de minoratifs pour entraîner par bas les matières poisseuses & noirâtres rendues par le vomissement, on ne trouva sur les intestins, au dire de Tissot, que quelques plaques rouges en certains endroits & noirâtres en d'autres; ils étoient distendus par des vents & entièrement semblables à ceux du cadavre d'un homme mort d'une inflammation d'entrailles qui auroit commencé à dégénérer en gangrène; il n'y paroissoit aucune trace vasculaire ainsi que sur l'estomac; mais en ouvrant celui-ci, il s'en écoula de toutes parts un sang noir, depuis l'orifice supérieur jusqu'au fondement. Ce sang étoit plus fluide & moins noir dans l'estomac, où il avoit été délayé par les boissons; mais plus on s'en éloignoit, plus on le voyoit devenir noir & tenace; enfin, il sembloit être de la poix liquide dans les gros intestins. Là où la matière étoit amassée en plus grande quantité, les intestins paroissoient plus noirs & empreints de cette couleur, qui disparoissoit par le lavage. Souvent on trouve des dilatations comme variqueuses dans les veines gastriques. Riolan avoit déjà remarqué que les vaisseaux courts étoient gonflés & même très-dilatés dans le cadavre d'un homme qui étoit mort après avoir rendu par les selles & par les vomissemens un sang noir très-fétide.

Le traitement que demande le méléna actif, quand il paroît dans le cours d'une rémittente simple ou même putride, comme on l'a quelquefois observé, est subordonné aux circonstances de l'état fébrile, & à d'autres qui sont relatives au malade même. La saignée paroissoit devoir être utile dans plusieurs cas, surtout dans ceux de suppressions d'évacuations sanguines; mais la petitesse du pouls, les syncopes, la décomposition même du sang semblent devoir la contre-indiquer. Cependant le docteur Portal cite une jeune personne, chez qui elle eut le plus grand succès vers le seizième jours de sa maladie. (*Voyez* la sixième observation rapportée dans son Mémoire.) Quand il y a à craindre des effets d'une aussi prompte déplétion, il faut s'en tenir à l'application des sangsues aux vaisseaux hémorroïdaux ou à la vulve; on la répète selon l'urgence du cas. Le traitement radical de cette espèce est en grande partie le même que celui qui convient aux hémorragies. Il faut m ntenir les forces, sans trop les déprimer, par de soudaines évacuations; on les soutient par des crêmes de riz, d'orge, des gelées de viandes. Les boissons seront une solution de gomme arabique acidulée avec le sirop de limon, de groseille ou le sel d'oseille. Le petit-lait, l'eau de Passy épurée, ont également leurs avantages comme détersifs, mais il faut les donner en petite quantité & répétée souvent, pour ne point trop surcharger l'estomac & exciter ce viscère à de trop vives actions qui pourroient supprimer le flux, lequel souvent doit être regardé comme critique. On subvient à ce qu'on ne peut faire par les boissons, à l'aide des lavemens mucilagineux & acidulés avec quelques cuillerées de vinaigre; ils ont leur utilité pour entraîner au dehors les matières putrides & dégénérées, dont la présence occasionne souvent des symptômes plus ou moins ataxiques: s'il survient quelques spasmes, on a recours aux potions camphrées & opiacées; on prescrit des linimens de même nature sur la région précordiale. On donne des demi-lavemens émolliens, & on leur ajoute le laudanum; on a également recours aux pédiluves, & l'on insiste plus ou moins sur ces moyens, à raison de l'intensité & de la durée des accidens. Il convient d'être prudent sur l'emploi des potions éthérées & autres cardiaques que semble demander l'état d'anéantissement où sont les forces, vu l'excitation trop grande qu'elles peuvent occasionner. Quand on se croit obligé à les prescrire, il convient d'en surveiller l'effet, afin de le modérer comme il convient. En général, il vaut mieux y recourir vers la fin de la maladie qu'au commencement, où elles seroient trop actives. Quand les accidens les plus graves ont cédé, il convient de faire passer quelques minoratifs, notamment les sels neutres & purgatifs, tels que le tartrite de potasse qu'on donne en lavage dans les bouillons aux herbes. Il faut éviter tout purgatif mucoso-sucré, tels que la casse, la manne & autres substances fermentescibles qui ameneroient de nouveaux troubles dans les premières voies déjà si délabrées.

Le méléna passif, celui qui est particulièrement désigné dans le IIe. livre *de Morbis*, est le produit de causes bien plus difficiles à combattre que celles du précédent; on a vu celui-ci guérir par une exertion spontanée des forces de la nature, mais jamais l'autre, qui demande une combinaison de moyens bien plus compliqués, à raison des engorgemens, de l'âge avancé & de la prostration qui souvent l'accompagnent. Un des plus fâcheux est celui que les nosologistes désignent sous le nom d'*hypocondriaque*, à raison des divers symptômes qui précèdent son apparition ou qui l'accompagnent, lesquels symptômes ont un grand rapport avec ceux de l'hypocondrie. Il est souvent la suite d'une suppression brusque, d'une fièvre intermittente provenant ou accompagnée d'engorgement dans les viscères digestifs, d'un écoulement hémorroïdal, d'une gale ou de dartres répercutées. On distingue cette espèce au teint brunâtre & verdâtre du visage, comme l'ont les ictériques dont la maladie date depuis long-temps. Hippocrate en expose les symptômes d'une manière bien évidente dans le IIe. livre *de Morbis*, qui est rangé parmi ses écrits. Cette espèce est le

plus ſouvent accompagnée d'obſtructions, non-ſeulement à la rate, comme l'énonçoient les Anciens, mais encore au foie, au pancréas & au méſentère.

Le méléna ſcorbutique, ainſi dénommé à raiſon de ſes cauſes, eſt un ſymptôme bien fâcheux du ſcorbut; il paroît au ſecond temps de la maladie & perſiſte juſqu'à la mort. L'évacuation, en pareil cas, arrive ſans aucun des prodromes qui annoncent toute autre eſpèce, vu qu'il n'y a aucune congeſtion locale qui la précède; elle a lieu bruſquement & ne reparoît à aucune époque déterminée: on peut croire que ſouvent il provient de l'accumulation de ſang de la rate, car ſouvent, après la mort, on a trouvé ce viſcère farci de la même matière; & quand on en comprimoit la ſubſtance ſans rien déranger dans le rapport de poſition des parties, il en arrivoit beaucoup dans l'eſtomac & le duodenum, quelles que fuſſent les voies par leſquelles il y abordoit. Cette eſpèce paroît avoir été connue d'Hippocrate, qui ſemble en faire mention ſous le nom d'*ιλέος αἱματιτης*. Dans ce cas, l'engorgement des artères gaſtriques & inteſtinales eſt évident, & a toujours pour concomitant la compreſſion, non-ſeulement du tronc & des rameaux de la veine-porte, mais encore celles de quelques-unes des branches des artères ſpléniques, hépatiques, pancréatiques & méſentériques.

Le pronoſtic du méléna paſſif eſt toujours fâcheux; il ne faut rien attendre ici des ſages déterminations de la nature, qui eſt opprimée par le déſordre dont ſont affectées les parties ſouffrantes. Le cas qui offre encore quelque reſſource, feroit celui où la maladie proviendroit de l'engorgement de la rate, ſuite de fièvres intermittentes ſupprimées ou qui ont guéri ſans que la cauſe ait été expulſée. En effet, on trouve chez les obſervateurs quelques cas où des évacuations ſanguines noirâtres ont été infiniment utiles aux malades, & je pourrois en citer, pour ma part, plusieurs exemples vus dans les Indes ou dans les comptoirs & établiſſemens anglais, où on a coutume de bourrer les malades avec force quinquina. Le méléna qui eſt dû à une longue continuité de ſpaſmes & de contractions répétées dans l'eſtomac, les inteſtins & le diaphragme, comme il arrive ſi ſouvent dans les affections vaporeuſes, eſt d'une bien difficile curation, ſurtout ſi la maladie date de long-temps & qu'elle ait pour origine des affections morales enracinées. On doit toujours ſurveiller les vieillards, dont les déjections noirâtres & ſanguinolentes perſiſtent quelques temps, à bien plus forte raiſon quand quelques ſymptômes fébriles ont précédé. C'eſt en pareil cas que l'aphoriſme ſuivant d'Hippocrate trouve ſon application. *Dejectiones nigræ qualis ſanguis niger ſpontè prodeuntes, & cum febre & ſine febre peſſimæ; & quantò colores dejectionum plures fuerint, eò deterius.* Mais l'attention doit être encore bien plus grande quand le déſordre s'accroît par la longueur de la maladie. Hippocrate touche encore cette circonſtance dans l'aphoriſme ſuivant: *Quibuſcumque ex morbis acutis, aut ex diuturnis, aut aliter quocumque modo extenuatis, bilis atra vel qualis ſanguis niger prodierit, poſtridiè moriuntur.* Quoique ces évacuations ſoulagent momentanément, il arrive ſouvent que la mort ſurvient lorſque le malade ſemble être en pleine ſécurité.

Le traitement du méléna paſſif offre une complication d'indications qui demande toute la ſagacité du praticien, tant pour être bien ſaiſie que pour être convenablement remplie. Il ne s'agit point ici de n'avoir en vue que la préſence de la matière qui, par ſon ſéjour, peut occaſionner de grands troubles; il faut encore avoir égard aux cauſes qui ont amené ſon effuſion, aux engorgemens dont il dérive, & enfin aux autres circonſtances qui lui ſont communes avec le méléna actif. La ſaignée, qui a quelquefois ſon avantage dans le méléna actif, eſt rarement utile dans celui-ci; elle eſt même ſouvent nuiſible dans la plupart des cas, même la déplétion opérée par les ſangſues; aſſertion qui a particulièrement trait chez les vieillards où la maladie eſt accompagnée de lipothimie plus ou moins fréquente. On a conſeillé les émétiques, notamment l'ipécacuanha, dans l'intention d'aider aux vomiſſemens; Foreſtus même regardoit cette racine comme un ſpécifique en pareil cas; mais comme alors il y a à craindre toute augmentation d'action dans le ſyſtème abdominal, que d'ailleurs, ſi ces remèdes ont quelquefois opéré en bien, ſouvent ils ont beaucoup nui, il eſt du praticien prudent de s'en abſtenir. Il vaut mieux leur ſubſtituer de doux minoratifs, les eaux ſalines purgatives, la décoction de tamarin, aiguiſée de quelques ſels neutres.

Le méléna qui offre le plus de difficulté dans le traitement, eſt celui qui provient des obſtructions lentes, formées dans le foie, la rate ou le pancréas. Quand la cauſe en eſt bien connue, il faut recourir alors aux divers apéritifs, dont on gradue la force à raiſon des circonſtances, & notamment de l'intenſité préſumée du mal. Dans les cas les plus ordinaires qui ne datent point de long-temps, les eaux de Vichi, de Spa, les apozèmes chicoracés, aiguiſés avec le nitre, le tartrite ou l'acétite de potaſſe à doſe un peu élevée, & les pilules ſavonneuſes ſuffiſent. Mais quelquefois on eſt obligé d'en venir aux fondans, notamment au calomel, qu'on donne à petite doſe, le matin comme le ſoir. On conſeille auſſi avec avantage des pilules ſavonneuſes où entrent la gomme ammoniaque, les extraits amers, l'aloès, la myrrhe & le ſafran de mars apéritif. Heureuſes les perſonnes chez qui l'énergie de la vie eſt encore aſſez forte pour répondre aux douces ſtimulations qu'opèrent ces remèdes, à l'aide d'un doux exercice! C'eſt particulièrement dans celui-ci que

nuiroit l'emploi des émétiques, notamment des ftibiés; on en conçoit facilement la raifon. Il s'enfuit alors quelquefois des évacuations modérées qui entraînent non-feulement les matières du méléna, mais encore celles qui proviennent de la fonte des engorgemens.

Le méléna qui eft fymptôme du fcorbut, a auffi fes remèdes particuliers. Outre ceux employés dans le traitement ordinaire du fcorbut, on peut citer la décoction de camomille, celle de râpure de corne-de-cerf, dont on acidule chaque verre avec une cuillerée à café de limon, d'épine-vinette, de verjus ou de vinaigre framboifé. L'eau de chaux a également fes avantages. On foutient les forces, qui tendent toujours à défaillir, à l'aide de quelques cuillerées de vin généreux, comme celui de Bordeaux rouge, ou les vins amers d'Efpagne. On termine par les vins anti-fcorbutiques quand l'amélioration eft devenue conftante. Si les envies de vomir n'amenoient aucune évacuation, & que cependant la région de l'eftomac foit tendue & douloureufe, il faudroit tenter la teinture d'ipécacuanha, qu'on donne alors à la dofe d'une once, plus ou moins. Le remède débarraffe alors l'eftomac d'un fang corrompu qui, féjournant longtemps, n'auroit pu que tourner au mal du malade.

Le méléna qui furvient chez les vieillards eft toujours fâcheux, furtout fi les accès datent de quelque temps & que la fièvre vienne s'y joindre : le vin de quinquina, celui d'Efpagne, dans cette efpèce comme dans la précédente, font avantageux vers la fin, pour donner du ton aux entrailles affoiblies. On pourroit donner auffi ces remèdes en fubftance & en extrait.

Quand il y a complication de goutte, on en doit défefpérer. Les vomiffemens qui fe fuccèdent d'une manière fort rapprochée, les foibleffes & les fyncopes, ne donnent aucun intervalle lucide dont on puiffe profiter pour attaquer la caufe; le pouls faillit de plus en plus, la voix s'éteint, & le malade meurt fans aucune apparence d'agonie. La maladie eft de courte durée; un mois ou deux, rarement quatre, font l'efpace qu'elle parcourt; & pour peu que le traitement échoie à l'ignorance, c'en eft fait du malade au bout de ce terme. Le petit-lait, les eaux minérales gazeufes, l'eau de chaux coupée avec du lait, la diète blanche, les calmans, les minoratifs, les bains de pieds avec la moutarde, les véficans, font les moyens prefcrits avec avantage, on peut même dire avec fuccès, quand on opère chez des fujets dont les forces ont encore une fuffifante énergie; mais fouvent ce fuccès n'eft que momentané, & le mal renaît quelque temps après, & avec plus de violence.

Il eft plufieurs fymptômes dans le méléna qui demandent un traitement particulier; ainfi, quand le malade eft tourmenté du hoquet, il convient de prefcrire quelques potions anti-fpafmodiques avec l'eau de fleur d'orange de Malte fimple, auxquelles on ajoute le firop de myrte, la teinture éthérée de caftoreum & de laudanum. Si le malade éprouve quelques douleurs de colique, il faut d'abord nettoyer les inteftins avec une lavement émollient & en faire fuccéder un autre, fait avec la décoction d'une ou deux têtes de pavots; on l'aiguife avec la teinture d'affa-fétida. On fait des embrocations fur le ventre avec le baume tranquille & le laudanum liquide. Quand on n'a point ces remèdes fous la main, on leur fubftitue des fomentations avec la décoction de camomille, d'abfinthe, de menthe, dans le vin ordinaire. On peut également recourir aux onctions camphrées, auxquelles on mêle quelques gouttes d'huile de girofle. J'ai fouvent obfervé combien étoient avantageux les pédiluves en pareil cas, furtout quand la trop grande foibleffe n'en empêchoit point l'ufage. Il faut obferver, dans toutes les efpèces de méléna, de ne prefcrire les boiffons que tièdes : trop chaudes, elles augmenteroient la débilité; trop froides, elles pourroient augmenter la ftafe du fang, déjà trop grande fur les parties fouffrantes. Les malades pris de méléna doivent toujours fe tenir couchés, & dans une pofition telle que la tête foit un peu baffe, pour faciliter l'iffue du fang expulfé par le vomiffement. On doit écarter d'eux tout ce qui pourroit renouveler les défordres tant phyfiques que moraux qui ont donné lieu à la maladie, ce à quoi l'on parviendra d'autant mieux, que l'on s'occupera des caufes qui ont contribué à faire naître la maladie. Un plus long détail fur ces divers objets deviendroit faftidieux pour les perfonnes qui ont donné quelques-uns de leurs momens à l'étude de l'hygiène. (Petit-Radel.)

Cet article de M. Petit-Radel fur le méléna, que nous avons trouvé dans les archives de la partie médicale de l'*Encyclopédie méthodique*, n'étant pas entièrement au niveau des connoiffances actuelles, nous avons cru, tout en le confervant, y joindre, comme fupplément ou complément, les autres articles dont nous fommes redevables à notre eftimable confrère M. Chamberet, profeffeur à l'Académie militaire de Lille. (L. J. M.)

Méléna. Ce nom, écrit par certains auteurs *melœna*, & par d'autres *melaina*; dérive du grec μελαινα-νουσος, *morbus niger*, maladie noire. Il a été appliqué par les Anciens à une affection qui fe manifefte, foit par des évacuations alvines de couleur noire, affection que quelques Modernes ont défignée fous les titres *dyfenteria cholerica*, *dyfenteria fplenica*, *fluxus fpleneticus*, felon les idées hypothétiques qu'ils s'étoient faites de fa nature.

Hippocrate, le premier, a donné la defcription du méléna, & confidéré cette affection comme une maladie effentielle. La dénomination qu'il lui a impofée, à raifon de la couleur noire des déjec-

tions qui s'y manifeſtent, & qui en conſtituent le caractère le plus apparent, indique qu'il l'attribuoit à l'atrabile ou bile noire, matière qui jouoit, comme on ſait, un rôle ſi puiſſant & ſi varié dans les théories médicales des Anciens. L'analogie qui exiſte entre les évacuations mélénaïques & la bile noire & grumelée que l'on rencontre quelquefois dans la véſicule biliaire, a fait embraſſer la même opinion à la plupart des Modernes. Quelques-uns cependant l'ont conſidéré comme une affection particulière du foie, tandis que d'autres, guidés par la fauſſe reſſemblance qui exiſte entre la couleur & la conſiſtance de ces évacuations noires & le ſang brun, épais & viſqueux qui engorge quelquefois la veine-porte, dont l'eſtomac reçoit une branche principale, ont cru qu'elles provenoient de cette ſource. Certains auteurs ont cru reconnoître dans le méléna une matière abſolument ſemblable au tiſſu diffluent que préſente la rate dans certains cas, ou au fluide mou & viſqueux dont ſes cellules ſont le plus ſouvent remplies après la mort, & ont attribué cette affection à la rate, ainſi que l'indique la dénomination de flux ſplénique qui lui a été impoſée; mais toutes ces idées ſont de ſimples hypothèſes plus ou moins éloignées de la vérité, & dont il eſt inutile de s'occuper.

Dans le méléna, au récit d'Hippocrate, « le malade vomit une bile noire qui reſſemble à de la lie, quelquefois à du ſang, à du marc de vin, ou au noir du polype. Dans certains cas elle eſt acide comme du vinaigre; au moment où on la rejette, elle exhale une odeur cadavéreuſe; elle enflamme le goſier & la bouche, agace les dents, & fait efferveſcence en tombant ſur le ſol. Le malade ſe trouve ſoulagé par le vomiſſement, recouvre l'appétit, mais il eſt incommodé quand il mange un peu plus qu'à l'ordinaire; lorſqu'il eſt à jeun, ſes viſcères grouillent & ſa ſalive devient acide. » Sans doute, on pourroit trouver dans cette deſcription due au grand médecin de Cos, des ſignes de pluſieurs maladies, mais il eſt impoſſible de ne pas y reconnoître les principaux ſymptômes de l'engorgement ſquirreux ou cancéreux de l'eſtomac; redoutable dégénération organique, ſur l'exiſtence de laquelle l'anatomie pathologique a pu ſeule nous inſtruire, mais que les Anciens n'avoient pu connoître, puiſque cette ſcience toute moderne, & qui n'eſt encore cultivée que par un très-petit nombre de médecins, de leur temps n'exiſtoit pas.

L'on ſait, en effet, que lorſque l'engorgement ſquirreux du pylore eſt parvenu à un certain point, ou dégénère en cancer, les malades vomiſſent un liquide noir, trouble, analogue à du ſang grumelé, ou à du marc de café délayé dans l'eau. Ce liquide, ordinairement inodore, exhale quelquefois une odeur piquante, fade ou cadavéreuſe; il eſt tantôt inſipide, tantôt âcre, & quelquefois d'une acidité telle, que ſi l'on en croit certains obſervateurs, il eſt parfois ſuſceptible d'agacer les dents & de faire efferveſcence avec les pierres carbonatées : ce qui avoit fait dire aux Anciens, étrangers à la cauſe de ce phénomène chimique, que la matière de ces vomiſſemens noirs fermentoit en tombant à terre. Toutefois cette redoutable léſion organique du pylore ou de l'eſtomac n'eſt pas la ſeule maladie dans laquelle on obſerve les vomiſſemens de matière noire : chaque jour on les voit ſe manifeſter dans différentes maladies chroniques de l'appareil digeſtif, ainſi que dans divers modes de la gaſtro-entérite aiguë.

M. Portal rapporte l'hiſtoire d'une jeune perſonne de quatorze ans, qui, vers le ſixième jour d'une fièvre gaſtrique marquée par tous les ſignes de la gaſtro-entérite la plus aiguë, éprouva un vomiſſement de matières noires fuligineuſes; le même auteur cite divers autres cas analogues, dans leſquels de ſemblables matières furent expulſées par le vomiſſement & par les ſelles.

Jackſon & pluſieurs autres obſervateurs ont vu ces vomiſſemens de matière noire, ſurvenir chez différens individus, dans la fièvre jaune d'Amérique, maladie dans laquelle on ſait que l'eſtomac & l'inteſtin grêle ſont le ſiége d'une violente irritation, & très-ſouvent celui de véritables hémorragies. M. Valentin a ſouvent obſervé dans la ſeconde période de cette maladie, de ſemblables vomiſſemens de matière noirâtre, analogue à du marc de café, à du goudron ou à un mélange de ſuie & d'eau, & quelquefois des déjections alvines de même nature. Ces vomiſſemens noirs ſont même tellement conſtans dans certaines épidémies de fièvre jaune, que c'eſt à leur fréquence que cette redoutable pyrexie doit la dénomination de *vomito-negro* qui lui a été impoſée par les Eſpagnols.

Le méléna ſurvient auſſi en certaines circonſtances dans la dyſſenterie, ainſi que ſemble l'atteſter cette ſentence du père de la médecine. « Une dyſſenterie dans laquelle le malade commence à rendre de l'atrabile, eſt mortelle. »

Les vomiſſemens, mais ſurtout les ſelles de matière noire, ſe manifeſtent aſſez ſouvent dans l'hypocondrie, ſoit comme ſymptôme, ſoit comme criſe de cette affection. Beaucoup d'obſervateurs atteſtent même que les hypocondriaques en général ſe trouvent bien de ces ſortes d'évacuations, & que dans beaucoup de cas, c'eſt un moyen critique que la nature ſemble employer pour opérer la guériſon de cette névroſe abdominale.

Boerhaave reconnoît auſſi que le méléna ou évacuations d'atrabile a ſouvent jugé la mélancolie. A l'exemple des Anciens, il regarde même cette véſanie comme le réſultat de la bile noire. Mais en repouſſant une ſemblable idée comme une pure hypothèſe dénuée de fondement, on ne peut s'empêcher d'admettre avec divers obſervateurs, que ces ſortes d'évacuations ne ſe manifeſtent quelquefois dans cette maladie nerveuſe comme une criſe ſalutaire.

Il n'eſt pas rare que de ſemblables déjections noires aient lieu dans le ſcorbut, lorſqu'il eſt par-

venu à un haut degré d'intensité. Je me rappelle à ce sujet l'histoire d'un vieillard scorbutique qui mourut à la suite de plusieurs attaques réitérées d'hémoptysie & d'hématémèse, & chez lequel je trouvai une matière noire, grumelée, analogue au marc de café délayé, & en tout semblable à celle que les auteurs attribuent au méléna, dans toute la longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'au rectum. Il est bien évident, dans ce cas, que cette matière noire étoit le résultat d'une hémorragie lente de la membrane muqueuse du canal intestinal; que le sang épanché par exhalation & concrété par son séjour dans cet organe, y avoit pris la couleur noire, la consistance visqueuse & grumeleuse, en s'y mêlant aux produits des autres sécrétions intestinales; & c'est très-probablement ainsi que se forme en général le liquide noir & trouble qui est évacué dans le méléna, soit par le vomissement, soit par les selles, & quelquefois par ces deux voies à la fois.

Ces faits nous conduisent donc à regarder la maladie noire, soit comme une hématémèse, soit comme une hémorragie intestinale, ou plus généralement comme une exhalation sanguine de la membrane muqueuse qui tapisse l'estomac & l'intestin. Toutefois elle diffère de l'hématémèse proprement dite, en ce que, dans celle-ci, il n'y a point de selles noires. Dans cette dernière, en outre, le sang paroît être rejeté par le vomissement peu de temps après son exhalation dans l'estomac, avant qu'il ait eu le temps de s'y dénaturer & d'y prendre l'odeur, la couleur & le caractère particulier qu'il y acquiert par son long séjour & par son mélange avec la bile, le suc gastrique, les boissons & les mucosités gastriques. D'ailleurs, dans l'hématémèse ordinaire, l'exhalation sanguine paroît être beaucoup plus rapide & plus abondante que dans le méléna; il paroît même que c'est à la petite quantité de sang épanchée à la fois, à la lenteur de son exhalation & à son plus long séjour dans l'appareil digestif, que sont dus surtout les caractères particuliers dans les évacuations qui ont lieu dans la maladie noire.

Le fait suivant, rapporté par M. Pinel, prouve que le méléna peut être quelquefois idiopathique ou primitif; qu'il affecte, dans certains cas, la marche des maladies aiguës, & qu'il peut se terminer favorablement. « Un homme âgé de trente-six ans & doué d'une extrême sensibilité, eut un chagrin très-vif : pour se distraire, il se retira à la campagne, où il prit les bains & le petit-lait; en sortant du sixième bain, très-forte défaillance & vomissement d'une quantité considérable de sang caillé, noir & fétide; les défaillances continuèrent les jours suivans, avec deux ou trois selles de même nature que le vomissement. A son arrivée à Paris, pouls à peine sensible, quoique fréquent, visage pâle & décomposé (boissons acides & mucilagineuses, par intervalles quelques cuillerées de vin d'Espagne, lavemens laxatifs). Il vomit ensuite quelquefois des matières noires; c'étoit du sang. Les selles devinrent vertes & jaunes dès le quatrième jour, ce qui est toujours de bon augure; guérison le vingt-unième jour. Pendant six mois il a vécu de végétaux farineux & mucilagineux; sa santé s'est parfaitement rétablie, il n'a éprouvé aucune rechute. » Quelquefois le méléna semble affecter le caractère d'une congestion active, & s'annonce par la pâleur de la face, le froid des extrémités & la défaillance. Mais, en général, considéré comme une maladie essentielle ou primitive, il est extrêmement rare.

Dans certains cas il s'est manifesté comme phénomène critique, soit dans des maladies aiguës, telles que la fièvre gastrique, la fièvre jaune & la dyssenterie, soit dans des maladies chroniques, comme la mélanoclie & l'hypocondrie. Divers auteurs attestent en effet que chez certains malades, ces évacuations noires ont été favorables & paroissent avoir jugé la maladie. Mais ces heureux cas sont rares, car le plus souvent ces sortes d'évacuations ont été purement symptomatiques, & ordinairement suivies de la mort. Le méléna qui survient dans le cancer au pylore & autres lésions organiques de l'estomac & de l'intestin, est toujours un symptôme du plus mauvais augure, car il annonce un état de dégénération organique au-dessus de toutes les ressources de l'art.

A l'égard de l'acidité & de l'âcreté qu'acquiert quelquefois la matière du vomissement dans le méléna même, il en est de cette matière comme de tous nos autres fluides exhalés ou sécrétés, qui changent de propriétés & de caractère selon le degré d'excitation des organes sécréteurs, & qui, dans certains états d'irritation de ces organes, acquièrent tout-à-coup un caractère éminemment acrimonieux, ainsi qu'on l'observe sur les larmes, par exemple, dans l'ophtalmie. Or, il n'est point étonnant que, lorsque la membrane muqueuse gastro-intestinale est le siége d'une vive irritation, ainsi que cela a lieu dans la fièvre jaune & le squirre au pylore, par exemple, les fluides exhalés par elle acquièrent un caractère d'âcreté ou d'acidité semblable à celui des évacuations mélénaïques. Cette manière de considérer la maladie noire comme l'effet d'une exhalation sanguine de la membrane muqueuse gastro-intestinale, nous conduit donc à rejeter comme de vains produits de l'imagination les hypothèses & les idées théoriques que les Anciens & les Modernes ont successivement adoptées sur la nature, les causes, le traitement & l'importance de cette affection. Elle n'a d'autre importance, en effet, que celle qu'elle reçoit de la maladie, dont elle est la conséquence, le résultat ou tout au plus un simple accident; & cependant comme les affections primitives que nous avons précédemment indiquées comme cause des évacuations noires, sont généralement très-graves, il en résulte que le méléna est presque

toujours un phénomène dangereux & un accident qui doit rendre le pronoſtic fâcheux.

A l'égard du traitement du méléna, quelles que ſoient la juſte admiration & la vénération profonde que l'on doive au grand caractère & au génie ſublime d'Hippocrate, doit-on ſuivre aveuglément le précepte qu'on trouve dans ſes écrits, de traiter d'abord cette maladie par les purgatifs fréquens, & enſuite par le lait & le petit-lait? Si l'on conſidère que les purgatifs en général ne peuvent qu'augmenter l'irritation qui eſt la cauſe du méléna, on ne peut en effet que les rejeter du traitement de cette affection.

Le lait pourroit y être beaucoup plus avantageux, à cauſe de ſes qualités adouciſſantes; mais il n'y eſt réellement utile que lorſque les facultés digeſtives conſervent une certaine énergie. Sous ce rapport il ne convient pas du tout, & lorſque le méléna ſe manifeſte dans la fièvre jaune, par exemple, & qu'il offre le caractère & la marche d'une maladie aiguë; mais il peut y être fort avantageux dans les cas où les vomiſſemens noirs ſont le réſultat d'un ſquirre au pylore.

Le petit-lait eſt en général beaucoup plus convenable dans la maladie noire; il peut même dans tous les cas y être adminiſtré avec avantage. Il en eſt de même de la plupart des boiſſons mucilagineuſes & acidulées, qui doivent être ſecondées par l'emploi des lavemens émolliens, des bains tièdes, & par l'uſage modéré des alimens végétaux farineux & mucilagineux, & des fruits pulpeux, acidulés & ſucrés.

Lorſque le méléna eſt accompagné de ſignes d'atonie & de relâchement, ſuivant la doctrine du *ſtrictum* & du *laxum*, les Browniſtes preſcrivent de lui oppoſer les acides, les toniques, les amers, les anti-ſcorbutiques, le quinquina. Toutefois ſi l'on conſidère que cette atonie & ce relâchement ſont ici, comme dans toutes les maladies, le réſultat d'une longue irritation locale, ou d'une altération organique profonde, on n'accordera qu'une confiance très-bornée à ces moyens, qui, à des yeux non prévenus, doivent dans cette circonſtance être conſidérés en général comme beaucoup plus nuiſibles qu'utiles.

Au reſte, dans la plupart des cas, le méléna n'étant qu'un ſymptôme d'une autre maladie, c'eſt cette dernière qui doit principalement fixer l'attention, & qu'on doit s'attacher plus particulièrement à combattre. (CHAMBERET.)

MELETIUS, philoſophe chrétien que l'on croit contemporain d'Aétius, s'eſt particulièrement appliqué à l'anatomie. Il a laiſſé un ouvrage en grec, traduit en latin par Petreius, & qui a paru ſous ce titre: *de Naturâ ſtructurâque hominis, opus.* Veniſe 1552, in-4°. Riolan en fait fort peu de cas; Portal le regarde comme un traité preſque complet de la ſtructure du corps humain, & dit que l'ouvrage n'eſt point ſans mérite. (R. GEOFFROY.)

MÉLÈZE (*laryx ſpinus*). Plante qui appartient à la famille des conifères, & qui fournit, comme tous les végétaux de cette famille, un ſuc réſineux qui ſe concrète, lorſqu'il eſt expoſé à l'air. Ce ſuc, dans le mélèze, eſt déſigné dans le commerce ſous le nom de *térébenthine de Veniſe*, qui eſt d'une couleur jaune-pâle, amère, un peu chaude, & qui nous arrive, pour être apportée dans le commerce, de la Hongrie, du Tyrol & de la Suiſſe.

Le mélèze toujours vert (*laryx cedrus*), *cèdre du Liban*, étoit employé pour la préparation de l'eau générale, qui eſt tout-à-fait tombée en déſuétude.

Les Ruſſes ſe ſervent de l'écorce intérieure du mélèze, qui eſt ſucculente, pour en former une préparation alimentaire avec la farine de ſeigle. On tire auſſi du mélèze une eſpèce de manne (*manne de Briançon*) beaucoup plus foible que la manne du *fraxinus ornus*, & dont pour cela même on cherche à augmenter l'énergie par ſon mélange avec la crême de tartre.

Voyez, pour le complément de cet article, les articles OLIBAN, PIN, POIX, RÉSINE, TÉRÉBENTHINE, TÉRÉBINTHES, TUYA QUADRIVALVIS de Desfontaines, SANDARAQUE. (L. J. M.)

MÉLICA (*hygiène*), eſt une eſpèce de millet, ou de blé battu qui s'élève juſqu'à dix pieds, avec des tiges multiples. On le cultive en Eſpagne & en Italie, où les payſans en font un pain friable, lourd, peu nourriſſant. En Toſcane on en engraiſſe les pigeons & la volaille.

MÉLICÉRIS. Long-temps employé d'une manière excluſive par les chirurgiens, pour déſigner une eſpèce de loupe ou de tumeur cutanée, voiſine du genre des athérômes & des ſtéatômes, ce nom a été appliqué enſuite par les médecins qui cultivent l'anatomie pathologique, à tous les kiſtes ou tumeurs enkiſtées, quel que ſoit leur ſiége, qui renferment dans leur cavité une matière ſemi-fluide, pulpeuſe ou pultacée, plus ou moins analogue au miel par ſa conſiſtance & par ſa couleur. Ainſi qu'on l'a fait long-temps, on ne doit plus ſe borner à conſidérer le méliceris comme une tumeur de la peau ou ſimple lipome dont le ſiége ſeroit conſtamment dans le tiſſu cellulaire ſous-cutané. Il faut le regarder comme un véritable kiſte (*voyez* KISTE), qui peut ſe manifeſter dans toutes les parties du corps, ſous la peau du viſage, du crâne, du tronc & des membres, ſous les membranes, & dans l'intérieur même de la plupart de nos organes. On l'a rencontré en effet quelquefois à la voûte palatine, ſur le cœur, dans la ſubſtance du cerveau, & dans le parenchyme de pluſieurs autres viſcères auſſi bien, mais

plus rarement que sous l'enveloppe dermoïde du corps.

La chirurgie a fait connoître avec beaucoup d'exactitude la marche que suit le méliceris lorsqu'il est à l'extérieur. Elle a signalé ses lents progrès, ses caractères distinctifs, les accidens qu'il occasionne, & les moyens ou procédés opératoires susceptibles d'en espérer la guérison. Ainsi cette tumeur cutanée, à peine apparente dans son principe, commence par un petit corps arrondi, mou, élastique, recouvert par la peau sous laquelle elle fait saillie. Elle s'accroît d'une manière lente & insensible, & à la longue elle parvient quelquefois à un volume excessif. Elle n'est ordinairement accompagnée ni de douleur, ni de chaleur, ni de changement de couleur à la peau; & quoique, dans certains cas, elle acquière une masse énorme, puisqu'on en a vu du poids de onze décagrammes, elle ne produit en général d'autres accidens que ceux qui résultent du tiraillement qu'elle exerce sur les parties environnantes, ou de l'extrême distension de la peau qui la recouvre. Quelquefois alors la surface de la tumeur devient douloureuse, rougit, s'enflamme; l'inflammation s'étend au tissu du kiste; celui-ci crève, laisse écouler une plus ou moins grande quantité du fluide pultacé qui y est contenu; il suppure, dégénère même en fistule, ou se transforme en véritable cancer. Heureusement la chirurgie peut prévenir cette funeste transformation de méliceris, & remédier aux autres accidens moins graves qu'elle occasionne, par plusieurs moyens. Le premier consiste à déterminer une inflammation adhésive à la surface interne du kiste, à l'aide des injections irritantes; le second a également pour objet de procurer l'oblitération de la poche mélicérique par l'application du caustique; le troisième consiste dans l'excision ou l'extirpation de la tumeur à l'aide de l'instrument tranchant, & le quatrième dans l'amputation pure & simple du kiste, au niveau de la peau.

Toutes les fois que ce kiste est situé dans l'intérieur du corps, soit à la surface des organes, soit dans le parenchyme de ces viscères, on sent très-bien qu'il peut occasionner une foule d'accidens variés & plus ou moins graves selon la nature de l'organe qui en est le siége, & selon l'importance des fonctions à l'exercice desquelles il met obstacle par son volume & par son poids; mais souvent alors, la cause de ces accidens est méconnue, & on les attribue faussement à des maladies sur l'existence desquelles on n'est détrompé le plus souvent que par l'autopsie anatomique.

Dans tous les cas, le kiste du méliceris est ordinairement composé d'une forte de couenne comme inorganique, qui est quelquefois susceptible d'être divisée en lames, & d'une membrane celluleuse très-mince, qui, à la manière des membranes séreuses, forme un sac sans ouverture, & exhale dans sa cavité le liquide melliforme dont il a emprunté le nom. Cette dernière matière, produit de l'exhalation des parois du kiste, analysée par M. Thenard, a fourni :

Eau	60
Matière grasse soluble dans l'alcool & analogue à l'adipocire, mais incristallisable, & se présentant naturellement en lames brillantes, comme micacées	24
Matière de nature albumineuse	16

Dans certains cas, on y trouve cependant mêlées plusieurs autres substances variées, de nature gélatineuse, crétacée, osseuse, & même des poils & des cheveux, dont les bulbes sont implantés dans les parois mêmes du kiste. Dans ce dernier cas, les parois de cette poche membraneuse paroissent se rapprocher de la nature du derme, qui est, comme on sait, le siége naturel des bulbes pileux. Quant aux autres matières inorganiques qui ont été trouvées dans la cavité des kistes mélicériques, elles sont solides ou liquides, constamment le résultat de l'exhalation qui s'opère à leur surface interne.

Pour se rendre raison de la formation du méliceris comme de tous les autres kistes, qu'on doit considérer comme de nouveaux organes sécréteurs, non analogues à ceux dont le corps de l'homme se trouve naturellement composé, il faut en rapporter l'origine à celle des fausses membranes & des autres tissus organiques qui se développent accidentellement dans toutes nos parties, où une irritation légère, mais permanente, élève habituellement les propriétés vitales au-delà de leur type naturel, augmente la nutrition & donne lieu à diverses anomalies de cette fonction. C'est du reste ce que l'observation journalière confirme à l'égard des méliceris situés à l'intérieur. On les voit souvent, en effet, se manifester sur la peau, à la suite de quelque légère irritation locale produite par une pression, une contusion, ou toute autre circonstance analogue qui agit long-temps sur le même point. On a même cru remarquer que pour cette raison, les méliceris à la tête sont beaucoup plus communs chez les prêtres que dans les autres classes d'hommes, à cause de la pression habituelle & quelquefois douloureuse qu'exerce autour du crâne & du front le fil d'archal qui borde & assujettit les calottes & les bonnets carrés dont ils font usage. (Chamberet.)

D'après ce court exposé, il est évident que, dans l'ordre nosographique, le méliceris doit se trouver compris dans les transformations ou les productions organiques nouvelles, sous le nom de *kistes mélicériques* ou *stéatomateux*, comme un genre de l'ordre des lésions organiques (les productions enkistées). (*Voyez* Organiques (productions, transformation en particulier, productions enkistées).) (L. J. M.)

Méliceris. (*Pathologie particulière.*) On désigne sous ce nom toute tumeur du genre des loupes

loupes, qui contient une humeur filante, jaunâtre, de la confistance & de la couleur du miel. Il n'est guère possible de donner des indices qui puissent faire connoître les matières d'avance ; ce n'est qu'à l'ouverture de la tumeur qu'on peut obtenir des signes certains. J'ai vu ainsi des praticiens qui, prenant trop sur eux, ont été étonnés de ne point, à cet égard, avoir vu se réaliser ce qu'ils avoient prédit, & voir une matière épaisse sortir des loupes, lorsqu'ils en avoient annoncé une fluide & de la nature du méliceris : tant il est vrai que, même dans les petites choses, il ne faut que s'énoncer avec précaution !

On donne encore le nom de *méliceris*, d'après Celse & autres auteurs latins, à la teigne faveuse, dont on peut voir l'histoire à l'article TEIGNE.

(PETIT-RADEL.)

MELIGNETTE (Grains de paradis-). (*Voyez* CARDAMOME.)

MÉLILOT. (*Matière médicale.*) *Melilotus off. trifolium, floribus racemosis, leguminibus nudis, dispermis; caule erecto.* Linn. Cette plante, qui n'a presque point d'odeur étant verte, en acquiert une très-pénétrante lorsqu'elle est sèche; on la trouve dans les buissons, les haies & les terres à blé. Les feuilles du mélilot ont un goût âcre, amer & styptique; quelquefois elles donnent des nausées quand on les mâche.

Tournefort dit que cette plante est apéritive, résolutive & adoucissante. On recommande une tisane faite de ses sommités & de celles de camomille, toutes les fois qu'il faut faciliter le cours des humeurs en adoucissant.

On se sert du mélilot dans les lavemens carminatifs, les cataplasmes adoucissans & résolutifs. En faisant bouillir les fleurs dans l'eau de tripes, on rend ces lavemens encore plus émolliens.

On dit que le suc des fleurs de mélilot, ou l'infusion dans l'eau bouillante, adoucit l'inflammation des yeux, en y mêlant quelques gouttes d'esprit-de-vin camphré : les semences passent pour discussives, apéritives, aromatiques & résolutives.

On tient dans les boutiques un emplâtre de mélitot qui amollit les tumeurs, en calmant les douleurs. (MACQUART.)

MÉLISSE. (*Matière médicale.*) La mélisse, *melissa*, *citrago*, *citronella off.*, *melissa floribus & axillis inferioribus subsessilibus*, Linn., est une plante vivace de la Suisse, de l'Italie & des environs de Paris, qu'on cultive dans les jardins, qui a l'odeur agréable du citron & une saveur gracieuse & balsamique; elle agit sur les organes en secouant doucement, en irritant & resserrant très-modérément : c'est un des meilleurs médicamens nervins, céphaliques, pectoraux, stomachiques, carminatifs & utérins.

On emploie en conséquence, très-utilement, la mélisse dans la syncope, l'apoplexie pituiteuse, l'épilepsie, la foiblesse de la vue, le relâchement de l'estomac, les coliques, la passion histérique, la suppression des règles, les fleurs blanches, & en général toutes les maladies qui proviennent de foiblesse du genre nerveux, & de la foiblesse ou accablement des organes.

On en prend en infusion théiforme, depuis une pincée jusqu'à deux. On l'emploie extérieurement pour les bains qu'on veut rendre toniques. On l'applique, fraîche & pilée, sur les morsures venimeuses, sur les tumeurs scrophuleuses & les plaies.

Hoffmann recommande de cueillir les feuilles de la mélisse avant qu'elle soit en fleurs, parce qu'alors elles ont une odeur désagréable de punaise.

Rivière recommande la mélisse contre la manie. Schulze dit qu'un cataplasme de feuilles avec la farine, sur les panaris, les guérit heureusement.

L'infusion de mélisse dans le vin lui communique une odeur très-agréable.

On prépare avec la mélisse une eau spiritueuse distillée, très-céphalique, très-cordiale & très-agréable.

Il y a une mélisse sauvage ou bâtarde des montagnes & des bois, *melissa humilis, latifolia, maximo flore purpurascente*, Tournef., dont l'odeur n'est pas agréable, qu'on dit vulnéraire, & fournir un excellent remède contre la suppression d'urine. (MACQUART.)

MÉLISSE (des jardins). (*Matière médicale.*) *Melissa floribus & axillis inferioribus subsessilibus.* Linn.

Cette plante aromatique élève à un pied & demi des tiges carrées, roides & fragiles. Les feuilles ont un petit poil follet, une odeur de citron & une saveur plus âcre. Des fleurs verticillées sortent de l'aisselle des feuilles, sont le plus souvent blanches, petites & en gueule; elle croît en été beaucoup dans la Suisse & l'Italie. On la trouve près de Paris.

Cette plante est amie de l'estomac; on en prend des infusions théiformes; on en fait une eau aromatique excellente contre les maux de tête, les spasmes, la mauvaise odeur qu'on rencontre dans beaucoup de circonstances; celle que faisoient les Carmes, & dont ils ont gardé le secret, est la meilleure qu'on ait faite avec cette plante, qui, dit-on, n'y entre pas seule.

On imite cette eau, mais elle ne vaut jamais celle dont nous parlons. (MACQUART.)

MELLITUM acéteux ou oxymel. (*Voyez* OXYMEL.)

MELOE (*vesicatorius*), vulgairement *cantharides*. Insecte de l'ordre des coléoptères, que l'on trouve plus particulièrement dans les contrées méridionales, sur différens arbres, dont il est en

quelque forte l'*hôte* & l'*habitant*, pour parler le langage de Linnée.

La fubftance que l'on retire du meloe pour en faire un médicament ou un poifon, eft fournie par les ailes fupérieures ou élytres, le chaperon qui couvre la tête, les écailles des pattes & du thorax, parties où prédomine la matière odorante & verdâtre, en qui réfide le principe irritant ou ftimulant des cantharides.

Les cantharides font préparées fous différentes formes pour fervir comme médicament; auffi on les emploie fous forme de poudre, d'emplâtre, de pommade, de teinture alcoolique & même de teinture éthérée. (*Voyez* CANTHARIDES dans les *Dictionnaires de Médecine, de Chimie & de Pharmacie.*)

Employées à l'intérieur, ce qui a été tenté par quelques empiriques, elles ne peuvent guère agir que comme poifon, & dans ce cas l'effet qui leur eft propre, confifte dans une irritation inflammatoire de la veffie, qui eft ordinairement fuivie ou même accompagnée d'un excitement morbide des parties génitales, qui peut avoir les fuites les plus graves & les plus dangereufes, ce qu'il feroit facile de prouver par des exemples. Du refte, cette ftimulation des voies urinaires & génitales n'eft pas feulement produite par les cantharides prifes à l'intérieur; on la voit auffi arriver dans un grand nombre de cas, foit par abforption, foit d'une manière fympathique, à la fuite d'une application extérieure, combinée & dirigée de manière à opérer la fuppuration. Un autre effet qui eft également propre aux cantharides, eft d'entretenir cette fuppuration cutanée pendant un certain temps. « J'ai tenté, dit Schwilgué, de nombreufes expériences comparatives à cet égard. » Pour obtenir des réfultats auffi certains que la » nature de la fcience le permet, j'ai effayé fucceffivement la plupart des corps de la nature; » j'ai élevé préalablement la furface fuppurante » à un degré modéré d'irritation; & afin de pouvoir comparer leur action, j'ai conftamment » appliqué fur une des moitiés de la plaie, un » mélange compofé avec l'axonge récente, & 0,1 » de fon poids de cantharides récemment pulvérifées; j'ai appliqué les différens corps que je » voulois effayer, tantôt fous des degrés égaux » de concentration, tantôt fous des degrés différens. Je les étendois conftamment dans de » l'axonge récente & fous des proportions déterminées; ces expériences longues & pénibles » m'ont fourni les réfultats fuivans : Les cantharides font l'excitant à l'aide duquel on peut entretenir la fuppuration pendant le plus long efpace de temps. L'euphorbe, l'écorce des différentes efpèces de daphné, les huiles volatiles, » les térébenthines, la poix de Bourgogne, font » loin de pouvoir remplacer les cantharides; » elles n'entretiennent la fuppuration que pendant » quelques jours; elles s'oppofent au développement des granulofités. La plupart des fels neutres, alcalins & terreux, & furtout les muriates de foude, d'ammoniaque, le nitrate de » potaffe, le carbonate de potaffe, de foude & » d'ammoniaque, exercent une action très-analogue à celle du garou. Le tartrite de potaffe » antimonié, étendu dans cinquante à cent fois » fon poids d'axonge, eft quelquefois fufceptible » d'entretenir la fuppuration; mais il ne le fait » pas d'une manière auffi conftante que les cantharides, & il occafionne d'ailleurs des douleurs » fouvent infupportables. La plupart des autres » corps de la nature n'empêchent pas le prompt » affaiffement des granulofités & la defficcation » complète. »

M. Schwilgué s'eft auffi affuré par différentes expériences, que le camphre ne jouit pas de la propriété qu'on lui avoit attribuée de prévenir l'irritation fympathique & confécutive de la veffie par les cantharides; il a obfervé en outre que cette irritation eft d'autant moins à craindre, que les cantharides ont été, en partie, dépouillées de l'odeur vireufe qui leur eft propre; ce qui d'ailleurs diminue fenfiblement leur propriété d'entretenir l'excitement fuppuratoire.

La poudre & les autres préparations de cantharides font quelquefois employées pour produire une fimple rubéfaction; mais, dans ce cas, on préfère l'alcool de cantharides en friction (1), & mieux encore l'éther cantharidé ou la teinture de cantharides, qui convient dans tous les cas où l'on veut, fans irriter, exciter l'action de la peau fenfiblement affoiblie, & reproduire un exanthème, dont la difparition paroît avoir occafionné un état morbide (2). (*Voyez* VÉSICATOIRE.) (L. J. M.)

MELON. (*Hygiène & matière médicale.*)

Partie IIe. Des chofes improprement dites non naturelles.

Claffe IIIe. *Ingefta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section Ire. Végétaux.

Melo vulgaris. Tournef. *Encumis melo.* Linn.

Le melon eft une plante qui pouffe des tiges longues, rampantes, rudes au toucher; fes feuilles font raboteufes, plus petites, plus rondes que celles de concombre. Il fort de l'aiffelle des

---

(1) *Voyez* ce mot dans le Dictionnaire de Médecine de l'*Encyclopédie.*

(2) Ether acétique cantharidé, ou teinture éthérée de cantharides.

Mode de préparation. Prenez :

Ether acétique bien rectifié. . . . . 2 onces.

Cantharides choifies en poudre. . . . . . . 1 drachme.

Faites macérer dans un flacon bouché à l'émeri, pendant 48 heures; filtrez promptement, & à une température très-baffe, pour éviter l'évaporation, & confervez pour l'ufage.

Pour employer à la dofe de deux gros en friction, foir & matin, jufqu'à ficcité fur la peau.

feuilles, des fleurs jaunes, les unes fertiles, les autres non. Les premières donnent des fruits très-gros assez généralement, tantôt ronds, tantôt allongés, couverts d'une écorce verte ou verdâtre, remplis d'une chair jaunâtre, rouge ou verte, fondante, d'une saveur vineuse, odorante & agréable. La graine se trouve au milieu du fruit. Il y a une quantité de melons différens, tant indigènes qu'étrangers, qui sont de goût, de forme, de grosseur bien différens entr'eux; ce n'est pas à nous à les faire connoître, il nous doit suffire d'en parler ici en général. Plus les melons viennent des pays exposés à une grande chaleur, plus ils ont de qualité. On vante ceux de Sicile, de Naples, de Malte; ceux de Syrie, de Barbarie, d'Egypte sont meilleurs, & cependant ils cèdent le pas aux melons rouges & verts de l'Amérique méridionale, qui passent pour ne faire jamais aucun mal à ceux qui en font usage.

Pour que le melon soit bon, il doit être lourd, d'une chair assez ferme, d'une couleur intense dans son espèce, d'une odeur agréable, d'un goût vineux & peu aqueux. En général, ce fruit rafraîchit; il appaise la soif, aiguise l'appétit; il fait beaucoup uriner, parce qu'il contient beaucoup d'eau: c'est apparemment ce qui a engagé à croire qu'il préservoit de la pierre & du gravier. C'est un excellent aliment pour les estomacs forts & pour les personnes qui font beaucoup d'exercice; les personnes délicates s'en trouvent souvent incommodées, tant à cause des vents, qu'à cause des aigreurs qu'ils leur procurent. On a prétendu que l'usage des melons pouvoit occasionner des fièvres intermittentes, des coliques, la diarrhée, & même quelquefois la dyssenterie. Peut-être de bons melons guériroient-ils ces différentes maladies, mais il est plus que probable que ceux qui sont de mauvaise qualité sont bien propres à les produire. Un vin bien généreux & pur est très-bon pour faire digérer parfaitement le melon; mais on doit rejeter avec le plus grand soin tous ceux qui ne sont pas bien mûrs & bien sucrés. Il n'y a ni vin, ni sucre, ni sel qui puissent en rendre l'usage favorable.

La semence du melon donne une des quatre semences froides majeures; on en fait des émulsions qu'on prescrit dans les fièvres ardentes, dans la difficulté d'uriner, & dans toutes les occasions où l'on a pour but de s'opposer à la trop grande exaltation des humeurs & aux mouvemens d'effervescence qui précèdent les maladies putrides ou malignes. On en tire une huile par expression, qu'on dit très-anodine, & qu'on a employée pour effacer les taches de la peau, & dans les maladies de poitrine, où elle ne vaut pas mieux, à coup sûr, que toutes les autres huiles dont la vieille pratique médicale faisoit un si grand cas. (MACQUART.)

MÉLONGÈNE. (*Matière médicale.*) (*Voyez* AUBERGINE.)

MÉMARCHURE. Les médecins vétérinaires désignent sous ce nom, une entorse plus ou moins forte, à laquelle les chevaux sont plus ordinairement exposés dans les grandes villes mal pavées. C'est une distension subite du ligament de l'articulation du boulet, accompagnée d'un gonflement plus ou moins considérable, & quelquefois sans gonflement.

La claudication est presque toujours la suite de cette lésion accidentelle, que l'on traite d'une manière empirique, par l'immersion de la jambe de l'animal dans l'eau froide, ou l'application de certains toniques révulsifs, & propres à changer le mode d'action, dans les vues d'une médecine perturbatrice. Si le gonflement est trop considérable, ou si la mémarchure est compliquée d'échymose, de contusion, de déchirure, le traitement doit être beaucoup plus méthodique, & peut exiger des saignées locales, l'application des émolliens, le repos le plus absolu, la compression, & surtout l'éloignement des recettes, des médications actives, qui souvent sont employées dans ces cas, d'après les traditions & les erreurs populaires les plus contraires aux données de la science & aux résultats de l'observation.

(L. J. M.)

MEMBRANES (*Considérations anatomiques & pathologiques des*). On désigne aujourd'hui sous ce nom des élémens, des parties constituantes de l'organisation, qui, sans être aussi généralement répandues que le tissu cellulaire & les vaisseaux, contribuent avec eux à la formation du plus grand nombre des organes, & par cela même à l'entretien des différentes fonctions. Ce qui leur est commun, c'est de se montrer avec l'aspect d'une toile, ou d'une expansion composée de fibres ou de lames plus ou moins intimement tissues, & d'être continuellement humectées ou lubrifiées par l'humeur séreuse ou folliculaire qui se sécrète avec plus ou ou moins d'abondance à leur surface.

Parmi ces membranes, les unes forment la surface interne des viscères creux, des canaux excréteurs, des réservoirs, &c....; d'autres revêtent la surface des organes, & forment à leur circonférence, des prolongemens, des plicatures, des cloisons, qui servent à soutenir l'organe, à conserver sa forme, ou à permettre son développement, son ampliation, dans quelques circonstances particulières.

Pendant long-temps les anatomistes & les physiologistes avoient négligé d'apercevoir, dans la structure des membranes, les points de similitude ou de conformité qui les font rapporter aujourd'hui à certains systèmes d'élémens organiques & de tissus qui conservent leur analogie de propriété & de fonctions, quel que soit d'ailleurs l'appareil dont elles font partie. Ainsi on décrivoit séparément, & sans remarquer leur espèce d'identité, la plèvre, le péritoine, la conjonctive, la membrane

pituitaire, la tunique interne folliculaire de l'œsophage, celle de l'estomac, des intestins, &c.....

L'auteur d'une bonne dissertation recueillie par Sandifort, paroît avoir eu le premier l'idée de reconnoître la similitude, & surtout la continuation de ces différentes membranes, mais sans en apercevoir la fécondité ou l'importance, sans la développer, sans y rattacher cet appareil de preuves anatomiques & physiologiques, ces déductions, ces conséquences physiologiques & médicales, que l'esprit inventif & laborieux de Bichat a saisies, & qui sont exposées dans le premier & dans le meilleur de ses ouvrages.

Le germe, les premiers aperçus de cette doctrine, qui embrasse une grande partie des phénomènes organiques, ont été énoncés par l'auteur dans les Mémoires de la Société médicale d'émulation (1). Ils furent exposés ensuite avec tout leur développement & leur complément dans le Traité des membranes, dont la première édition parut en 1798, & dans lequel l'auteur reconnoissoit qu'il devoit la première idée de son travail aux aperçus, d'après lesquels M. le professeur Pinel avoit reconnu, dans sa classification des inflammations, & par une forte de similitude dans les phénomènes pathologiques des membranes muqueuses & séreuses, une analogie frappante de structure, dans les différentes régions de ces membranes (2).

M. le professeur Chaussier, dans sa table synoptique des solides organiques, reconnoît six genres de membranes; savoir :

1°. Les membranes lamineuses;

2°. Les membranes séreuses;

3°. Les membranes folliculeuses;

4°. Les membranes musculeuses;

5°. Les membranes albugineuses;

6°. Les membranes couenneuses.

Ce sixième genre, les membranes couenneuses, ne peut pas être regardé comme une partie fondamentale de l'organisation, puisque ces membranes, l'épiderme excepté, ne se développent qu'accidentellement, & dans certaines circonstances morbides qui déterminent leur formation. (*Voyez* ci-après Membranes (Fausses).)

La division de M. le professeur Chaussier, à laquelle on peut en outre reprocher de placer le tissu musculeux de quelques viscères dans les membranes, n'a pu prévaloir dans les écoles sur celle de Bichat, & sur sa nomenclature, qui sont aujourd'hui généralement adoptées.

D'après cette division & cette nomenclature, on admet deux grandes classes de membranes; savoir :

1°. Les membranes simples;

2°. Les membranes composées.

Parmi les membranes simples & généralement répandues, se trouvent, 1°. les membranes muqueuses; 2°. les membranes séreuses ou perspiratoires; 3°. les membranes fibreuses, qui ne sont jamais libres ni humectées d'un fluide particulier, & que l'on retrouve avec différentes variétés de structure dans les aponévroses & les capsules des articulations, le périoste, la dure-mère, &c..... Tous ces tissus, toutes ces membranes ont cela de remarquable, que, malgré leur différence & leur variété dans certaines régions, ils se ressemblent dans la partie essentielle de leur structure & de leurs fonctions : similitude qui s'étend naturellement à leurs altérations, à leurs maladies, & dont l'observation détaillée est devenue, dans ces derniers temps, la partie la plus riche & la mieux comprise de la pathologie.

Membranes accidentelles. On donne ce nom aux membranes qui se développent à la suite & par l'influence de certaines lésions organiques; telles sont les membranes des cicatrices, des kistes, des fistules, & surtout des fistules anciennes, dont l'analogie avec les membranes muqueuses, d'abord énoncées par Hunter, dans le dix-huitième siècle, a été constatée par plusieurs médecins français au commencement du dix-neuvième (1).

On rapporte aussi aux membranes accidentelles, certaines membranes cartilagineuses & osseuses, les membranes des fausses articulations, enfin les fausses membranes en général, &c....

La membrane caduque ou l'épichorion, se formant d'une manière constante dans le travail de la gestation, & sans le concours d'aucun accident pathologique, doit être regardée comme une membrane temporaire, & non pas comme une membrane accidentelle.

Membranes albugineuses, ou membranes essentiellement composées de fibres blanchâtres, compactes, élastiques, rémittentes, mais peu extensibles, essentiellement formées de gélatine unie à une certaine quantité d'albumine : le périoste, la capsule albuginée du testicule, appartiennent à ces membranes, qui sont plus généralement désignées sous le nom de *membranes fibreuses*.

Membranes arachnoïdes, du grec *arachnoïdes, toile d'araignée*. Cette dénomination est exclusivement employée aujourd'hui pour indiquer la portion de la membrane séreuse, qui répond au

(1) Bichat, *Dissertation sur les membranes & leurs rapports généraux d'organisation; Mémoire de la Société médicale d'émulation*, 1799, tom. II, pag. 371.

(2) M. Pinel, dans ces rapprochemens, méconnut la différence de structure qui distingue les membranes fibreuses des membranes séreuses, qu'il confondit sous le nom de *membranes lymphatiques & transparentes*.

(1) Bayle, *de la Phthisie pulmonaire*, Obs. 43. Breschet, *Journal des Sciences médicales*, 1817.

cerveau, pénètre dans ses cavités ou ventricules, en se trouvant confondue dans le plus grand nombre de ses points, avec la pie-mère, que Bichat n'a point rangée parmi les membranes. (*Voyez* Méninges.)

Membrane caduque. La membrane caduque, l'épichorion, qui a été reconnue par J. Fabricio, attira de nouveau l'attention de Hunter dans le dix-huitième siècle, & fut ensuite décrite avec un nouveau soin par M. le professeur Chaussier dans le dix-neuvième.

Cette membrane n'appartient pas à l'embryon, mais à l'utérus, puisqu'on l'observe même dans les grossesses extra-utérines. La matrice ayant été incisée sur le corps d'une femme qui avoit succombé à l'une de ces grossesses, on remarqua dans sa cavité une substance molle, pulpeuse, rétiforme, rougeâtre, unie à la surface de cet organe par une espèce de tomentum facile à déchirer, & formant un kiste de cinq à six lignes de diamètre, lisse, sans aucune ouverture, soit vis-à-vis le col, soit près de l'orifice des trompes (1).

La membrane caduque ne se rencontre pas seulement dans la femelle du singe, comme Haller l'avoit prétendu; on la rencontre chez tous les mammifères, même chez ceux qui n'ont pas de placenta proprement dit (2).

On a remarqué dans ces derniers temps, que cette membrane, d'abord également épaisse dans tous ses points, s'épaissit de plus en plus vis-à-vis le placenta, que son développement a une grande analogie avec la formation des fausses membranes, & qu'elle ne paroît pas avoir d'autres fonctions que de servir au développement du système capillaire, qui doit être le moyen de communication entre les vaisseaux de la mère & ceux du fœtus.

L'épichorion est rapporté par M. Chaussier à ce qu'il appelle les *membranes couenneuses*, formées de sucs albumineux ou gélatineux qui se concrètent; ainsi que l'épiderme, il ne présente aucune trace, aucune texture fibreuse ou vasculaire: son altération, l'état putrescent de ses débris, qui sont entraînés avec les lochies, trois ou quatre jours après l'accouchement, leur donnent cette odeur fade & nauséabonde dont un observateur éclairé ne peut méconnoître la nature, au moment où il entre dans la chambre d'une femme nouvellement acouchée.

Membranes cartilagineuses. On désigne assez improprement sous ce nom, des espèces d'endurcissemens ou d'incrustations, sans aucune apparence d'organisation, & se trouvant placées dans le tissu lamineux qui sépare les viscères des membranes séreuses: mode de lésion qui peut également dépendre d'une altération morbide très-ancienne dans quelques points de cette membrane, ou du tissu lamineux qui lui correspond.

Membranes composées. Bichat désigne sous ce nom certaines membranes dans lesquelles on distingue plusieurs tissus membraniformes intimement unis, y paroissant former alors un seul & même appareil organique; telles sont la portion membraneuse de l'urètre, la partie inférieure de la vésicule du fiel, l'albuginée, la portion libre du péricarde, &c.

Membranes couenneuses. M. Chaussier a réuni sous ce titre l'épiderme & l'épichorion, qui sont des produits réguliers ou naturels de l'organisation, avec les fausses membranes qui ne se développent que dans certaines circonstances de maladies. (*Voyez* Membranes (Fausses).)

Membrane dermoïde accidentelle. On désigne sous ce nom l'espèce de changement qu'éprouve certaine portion des membranes muqueuses, lorsqu'elle est exposée à l'air, comme dans le renversement & la sortie du vagin.

Membrane épidermoïde. Expansion albumineuse formée par des sucs albumineux qui se sont concrétés, ne présentant aucune trace de structure fibreuse & vasculaire. (*Voyez* Epiderme dans le *Dictionnaire d'Anatomie & de Physiologie.*)

Le nouvel épiderme qui se forme à la suite d'une plaie superficielle de la peau (ulcère des vésicatoires), ne devient jamais aussi épais que l'épiderme dans l'état naturel; ce qui se remarque également à la suite des desquamations ou exfoliations dans certaines maladies éruptives.

Membranes (Fausses). On désigne aujourd'hui sous ce nom certaines membranes couenneuses ou albumineuses, formées par une excrétion de fluides concrescibles, pouvant d'ailleurs se régénérer, ordinairement pénétrées de ramuscules vasculaires.

On rapporte à ces membranes, sur la véritable nature desquelles on n'a été éclairé que depuis quelques années, & qui jouent un si grand rôle dans la plupart des lésions organiques, les cicatrices, les adhérences accidentelles du péritoine ou de la plèvre, les concrétions tubulées du larynx, de la trachée-artère, du canal intestinal, à la suite des inflammations, les kistes, les lames membraniformes des trajets fistuleux, les capsules à l'extrémité des os luxés, & qui ont contribué à la formation d'une articulation nouvelle.

---

(1) Voyez *Observations pathologiques concernant la physiologie*, Paris, 1818, n°. 165, par M. Lallemand.
Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris, 1814, tom. IV, pag. 157.
Meckel, *de Conceptione extra-uterinâ, &c.....*
(2) Haller, *Physiologie*, tom. VIII, pag. 192.
Lobstein, *Nutrition du fœtus.* — Moreau, *Disposition de la membrane caduque*, 1814, pag. 186.

L'étude des fausses membranes est regardée aujourd'hui, & avec raison, comme une des parties les plus importantes de l'anatomie pathologique. Elle dut se porter d'abord sur les adhérences dans les cas de pleurésie, & l'espèce de concrétions polypeuses & membraniformes qui se forme dans le croup. M. le professeur Chaussier prouva le premier, ou l'un des premiers, que l'on pouvoit former à volonté des fausses membranes par une irritation prolongée sur une partie quelconque des membranes séreuses (1). M. Dupuytren a eu également une forte d'initiative concernant plusieurs points de la doctrine des fausses membranes (2), & M. Villermey, dont la dissertation inaugurale a eu pour objet le développement de cette même doctrine, l'a présentée avec beaucoup d'ensemble, & de manière à y rattacher un grand nombre de faits & d'observations (3).

Les fausses membranes, qui sont la suite des adhérences, de l'inflammation vive, prolongée & purulente, d'une portion quelconque des membranes séreuses, attire d'abord toute son attention; il distingue dans leur développement plusieurs degrés ou périodes.

Le premier degré consiste, suivant sa remarque, dans les espèces de villosités pulpeuses, d'un blanc-mat, disposées en réseaux, ou se joignant par plaques très-minces, ce qui s'aperçoit sur un animal que l'on ouvre vingt-quatre ou trente heures après avoir déterminé une inflammation pleurétique.

Dans le second période, la fausse membrane est plus développée, surtout à la fin de ce période, époque à laquelle on a vu cette membrane avoir jusqu'à un doigt d'épaisseur & beaucoup d'étendue, en adhérant d'ailleurs à la membrane séreuse.

Une augmentation de consistance & le développement de quelques vaisseaux, ce qui paroît arriver rarement avant le vingt-unième jour (4), sont les circonstances les plus remarquables dans le troisième période du développement des fausses membranes.

La transformation en tissu cellulaire caractérise, suivant le même auteur, le quatrième degré de développement des fausses membranes.

Les adhérences celluleuses, les fausses membranes, occasionnent plus ou moins d'obstacle & de gêne dans l'exercice des fonctions, & déterminent des états morbides, qu'il n'est pas toujours facile de reconnoître par des symptômes bien caractérisés; du reste, on les rencontre beaucoup plus souvent à la partie supérieure des plèvres & dans le péritoine, non-seulement à la suite de ces phlegmasies aiguës, mais aussi à la suite & par l'effet des différentes hernies.

Les fausses membranes se développent à la surface des membranes muqueuses ou folliculaires, comme à la surface des membranes séreuses, par l'effet d'une inflammation intense & prolongée, comme on le voit dans le croup, dans la dyssenterie, ou à la suite des empoisonnemens par des substances acrimonieuses ou corrosives.

Les villosités de la surface muqueuse correspondantes à ces fausses membranes, sont constamment rouges & beaucoup plus alongées que dans l'état naturel. « Cela se démontre très-bien, dit » M. Chaussier, en plongeant, en agitant dans » l'eau la partie affectée; on voit alors les villo- » sités prolongées flotter à la surface, former des » espèces de franges très-fines, & dans lesquelles » on distingue très-bien le caractère vasculaire. Si » l'irritation inflammatoire cesse, bientôt les par- » ties ne tardent pas à reprendre leur disposition » première; la couche membraniforme qui s'étoit » formée à leur surface, se détache & est rejetée en » totalité ou par lambeaux, suivant l'action & » la structure de l'organe. Au contraire, si l'irrita- » tion persiste, ces franges vasculaires, d'abord » si fines, continuent à se développer, forment » à la surface de la partie des excroissances, des » fongosités plus ou moins considérables. »

L'action trop irritante d'un vésicatoire, ou l'excitement quelconque de la peau dépouillée d'épiderme, ont provoqué souvent une fausse membrane qui n'est pas susceptible de s'organiser. M. Dupuytren a observé des fausses membranes à la surface des membranes synoviales ou capsulaires, à la suite d'inflammations diverses ou d'affections rhumatismales. Enfin, les anatomistes qui se sont occupés de cette longue & importante série de phénomènes, ont reconnu & décrit des fausses membranes dans les abcès, les kistes, les cicatrices, & même à la surface de l'amnios.

Membranes fibreuses. Ces membranes fibreuses, que M. le professeur Chaussier désigne sous le nom de *membranes albugineuses*, sont essentiellement formées par des fibres albuginées, remarquables par leur direction linéaire, leur rénittence, leur élasticité, leur nature albumineuse; ces mem-

(1) Les résultats de cette expérience de M. Chaussier ont été énoncés d'une manière générale par Leclerc, dans son *Discours sur les travaux de l'Ecole de Médecine dans le cours de l'année* 1801 *& des années précédentes*. (Voyez ce *Discours*, pag. 56.)

M. Chaussier énonça aussi quelques aperçus alors très-nouveaux sur les fausses membranes, dans quelques notes placées à la suite d'une traduction française de la *Pyrétologie* de Selle, par Nauche, Paris, 1802, époque à laquelle il fut encore nécessaire de combattre l'opinion généralement répandue, que les fausses membranes du tube intestinal ou de la trachée-artère étoient des exfoliations du feuillet superficiel de la membrane interne de ces parties.

(2) Voyez *Propositions d'anatomie*, *&c.....*, pag. 27 & suivantes.

(3) Villermey, *Dissertation inaugurale sur les fausses membranes*, tom. IV, th. 102.

Voyez aussi, sur le même sujet & sur les adhérences, la dissertation de M. Nepple, 1812, tom. IV, th. 56.

(4) Jean Hunter a vu ces vaisseaux. M. Baillie & M. Dupuytren les ont injectés.

branes offrent un aspect blanchâtre ; elles sont fermes, résistantes & répandues dans la plupart des organes où cette disposition présente de grands avantages : on y rapporte le périoste, la capsule albuginée du testicule, les aponévroses d'enveloppe & d'insertion, les capsules fibreuses des articulations, les gaînes fibreuses des coulisses, des tendons, &c.

Les membranes fibreuses paroissent d'ailleurs avoir le périoste pour centre, ou pour point de ralliement. On a remarqué qu'elles n'étoient humectées d'aucun fluide particulier, & qu'elles étoient toujours adhérentes & continues à leur surface interne & externe, aux parties environnantes; leur système vasculaire est très-prononcé, leur tonicité est manifeste, & la sensibilité latente & générale à laquelle elle paroît se borner dans l'état naturel, augmente à un haut degré dans certains états morbides, & se montre alors dans ce développement par des douleurs très-vives & presqu'intolérables.

Les membranes fibreuses peuvent éprouver un grand nombre de lésions, & toutefois les maladies qui semblent leur appartenir en propre, sont la goutte dans toutes ses variations, le rhumatisme goutteux, & certaines inflammations latentes & chroniques, le plus ordinairement suivies d'altérations organiques très-étendues.

Membranes fœtales (ou du fœtus de l'œuf). Le rudiment de l'homme ou des animaux que l'on appelle, suivant l'époque de son développement, *ovule, embryon, fœtus*, présente une structure très-composée, un appareil très-compliqué d'organisation. L'individu que l'on désigne sous ces noms n'en fait qu'une partie; il faut y comprendre ses organes (organes accessoires ou auxiliaires), ce que les gens du métier appellent ses annexes. C'est parmi ces derniers que se trouvent les membranes dites du fœtus, au nombre de deux, savoir, le chorion, l'amnios.

Le chorion est placé en dehors de l'extérieur du fœtus : suivant M. Chaussier, il se divise en deux lames, qui, après avoir enveloppé le placenta, se rejoignent vers son limbe, s'étendent ensuite sur les parois de l'utérus, auquel elles adhèrent de toutes parts, au moyen d'une substance cellulaire que Hunter a nommée *decidua;* cette portion de membrane qui passe dessous le placenta & qui s'enfonce dans ses anfractuosités, est, selon quelques-uns, le moyen d'union de cette masse avec l'utérus. M. Chaussier donne à cette membrane le nom d'*épichorion*.

L'amnios est baigné par les eaux qui environnent le fœtus; il est uni au chorion dans toute l'étendue de sa face interne, au moyen d'un tissu lamineux très-fin : ces deux membranes se réfléchissent sur le placenta & sur le cordon ombilical, & embrassent ce dernier dans toute sa longueur.

Quand ces membranes sont d'un tissu trop dense & trop serré, elles résistent long-temps à l'action de l'utérus, & cette résistance retarde l'accouchement. Quand la dilatation de l'orifice est complétement faite, & que la force de la contraction n'en détermine pas la rupture, on fera très-bien de les ouvrir.

L'extrême ténuité des membranes peut également rendre l'accouchement dangereux & pour la mère & pour l'enfant, lorsqu'elles viennent à se rompre avant le travail, ou lorsqu'il ne fait que de s'établir : cette disposition des membranes peut même donner lieu à l'avortement ou à l'accouchement prématuré.

L'amnios est rangé parmi les membranes séreuses ou perspiratoires; la liqueur qui le baigne est fournie par voie d'exhalation, & s'amasse goutte à goutte dans la cavité des membranes, parce que sans doute elle n'est pas absorbée.

Ce fluide est en tout semblable à celui du péritoine, de la plèvre, du péricarde, & qui sert à lubrifier les organes. Sa quantité varie à l'infini. Quelquefois l'utérus en contient plusieurs livres, d'autres fois quelques onces seulement. On a remarqué que lorsque les eaux sont en grande abondance, l'enfant est peu volumineux, & que l'enfant est d'autant plus fort, que la quantité d'eau qui l'environne est moindre, parce que, selon quelques-uns, le fœtus en a absorbé une plus grande quantité; enfin, ce fluide est en proportion plus considérable vers le commencement de la grossesse que vers sa fin.

La liqueur de l'amnios, en s'accumulant dans l'utérus, le force à *s'étendre* d'une manière graduée, uniforme, insensible, sans que le fœtus y participe en rien.

Les membranes du fœtus sont partie du *délivre*, que l'on appelle aussi *secondines* ou *arrière-faix*, ce qui comprend le placenta, ces membranes & le cordon ombilical, système de parties indispensables à la nutrition du fœtus, intimement lié avec le mode d'existence qui lui est propre, & ne se brisant au moment où avec la respiration, le cercle d'une existence plus étendue & plus indépendante s'est ouvert pour lui, & rend tout ce premier appareil de moyens entièrement inutile.

Les membranes de l'œuf, que l'on ne pourroit comparer que très-imparfaitement à celles du fœtus, tapissent immédiatement l'intérieur de la coque ou coquille, dont la forme & la structure extérieures sont parfaitement connues : cette membrane est lisse & d'un blanc un peu mat dans sa face interne ; on y a reconnu deux lames ou feuillets. Une seconde enveloppe ou capsule, placée immédiatement au dessous de cette première membrane, tient de beaucoup plus près au développement de l'embryon ; on y découvre sur des œufs soumis depuis quelques jours à l'incubation, des linéamens ou ramifications des vaisseaux qui composent le cordon ombilical ; elle renferme d'ailleurs les autres parties intérieures de l'œuf, savoir, le blanc ou les blancs, le jaune, ses an-

nexes, le germe ou la cicatricule, & es capſules ſecondaires de ces différentes parties.

Membranes folliculeuses. (*Voyez* Muqueuses (Membranes).)

Membranes lamineuses. M. le profeſſeur Chauſſier rapporte à ce titre de membranes lamineuſes, la tunique des muſcles, ce que l'on appelle la tunique des viſcères creux; il leur donne pour caractère, d'être eſſentiellement formées par des fibres laminaires, c'eſt-à-dire, des fibres planes, très-courtes, compoſées de gélatine concrète, & dont les ſurfaces ſont également garnies de filamens qui s'attachent aux parties adjacentes & pénètrent dans leur tiſſu.

Ce genre de membranes admis par M. Chauſſier, répond à ce que Bichat a déſigné ſous le nom de *tiſſu cellulaire ſous-muqueux*.

Membranes muqueuses ou folliculeuses, remarquables & caractériſées par un grand nombre de villoſités, de capillaires perſpiratoires, de ramuſcules ſanguins & nerveux, & de follicules qui ſécrètent un fluide lubrifiant plus ou moins conſidérable. (*Voyez* Muqueuses (Membranes).)

Membranes musculeuses. M. Chauſſier a cru devoir ranger ſous ce titre, & pour les diſtinguer des muſcles qui ſervent à la locomotion, l'expanſion fibreuſe & muſculaire qui fait partie de l'organiſation de l'eſtomac, de l'inteſtin, de la veſſie. (*Voyez* Tuniques musculeuses.)

Membranes osseuses. On déſigne aſſez improprement ſous ce nom, des eſpèces d'incruſtations accidentelles qui ſe préſentent ſous la forme de plaques plus ou moins étendues, ſoit dans l'épaiſſeur & aux dépens d'une membrane ſéreuſe ou d'une membrane fibreuſe. (*Voyez* Ossification.)

Membrane pituitaire. On donne ce nom à la portion de la membrane muqueuſe qui tapiſſe l'intérieur des foſſes naſales, des ſinus frontaux & des ſinus maxillaires. (*Voyez* Nasales (Foſſes), pour ce qui concerne la ſtructure & les altérations pathologiques de cette membrane.)

Membrane pupillaire. On donne ce nom à une membrane très-mince, placée au-devant de l'ouverture de l'iris dans le fœtus, & qui paroît avoir été obſervée pour la première fois par Vachendorf & Albinus. Dans ces derniers temps, on a voulu élever des doutes ſur cette portion temporaire de l'organiſation du fœtus. M. Jules Cloquet, qui en a fait le ſujet d'un Mémoire préſenté à l'Académie royale des Sciences, en a expoſé l'organiſation par d'ingénieuſes recherches, & a prouvé qu'on la rencontroit juſqu'au ſeptième mois de la geſtation, & qu'il étoit impoſſible de la reconnoître avant la fin du troiſième ou le commencement du quatrième. Il réſulte de ces obſervations que cette membrane eſt compoſée de feuillets très-minces, diaphanes, adoſſés l'un à l'autre, ſéparés l'un de l'autre par des vaiſſeaux ſanguins, quelquefois injectés & alors très-apparens, quelquefois incolores, vides & peu viſibles.

L'auteur de ces recherches fait remarquer avec raiſon qu'il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de ne pas détruire les membranes pupillaires, lorſque l'on veut s'aſſurer de ſon exiſtence par la cornée tranſparente, qui eſt très-épaiſſe dans le fœtus; ce qui explique comment de très-habiles anatomiſtes, qui ont ſuivi ce procédé, n'ont pu l'apercevoir & ont nié ſon exiſtence. Ordinairement vers le ſeptième mois, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, la membrane pupillaire ſe détruit, de ſorte qu'il n'en reſte aucune eſpèce de veſtige au moment de la naiſſance; comment ſe détruit-elle? que devient-elle, ainſi que les vaiſſeaux dont elle eſt ſi abondamment pourvue? M. Cloquet répond à ces queſtions par le réſultat d'une ſuite de recherches dont il faut lire la deſcription dans ſon Mémoire, dont le ſujet ne peut être conſidéré ici que ſous un point de vue général & hiſtorique (1).

Membranes séreuses. Membranes minces, diaphanes, eſſentiellement formées de capillaires ſéreux, ayant deux ſurfaces, l'une attachée aux parties adjacentes, par des filamens laminaires, l'autre liſſe, polie, humectée du fluide, d'où ces membranes empruntent leur nom.

Le péritoine & la plèvre ſont la portion la plus conſidérable des membranes ſéreuſes. (*Voyez* Séreuses (Membranes), Péritoine, Plèvre.)

Membranes synoviales. (*Voyez* Synoviales (Membranes).) Telles ſont les différentes eſpèces de membranes conſtantes ou accidentelles que l'anatomie phyſiologique & médicale eſt parvenue à diſtinguer dans l'organiſation. On a très-peu ajouté, depuis Bichat, à l'hiſtoire des membranes conſidérées ſous le point de vue anatomique & phyſiologique; toutefois quelques points, quelques détails de cette hiſtoire ont attiré de nouveau l'attention des obſervateurs. Les réſultats de quelques-unes de leurs recherches viennent d'être indiqués en parlant des fauſſes membranes & de la membrane pupillaire. Nous ajouterons que l'on a élevé récemment des doutes ſur la *membrane muqueuſe de l'utérus* (2), que M. le profeſſeur Chauſſier a découvert ſur le cheval une ligne de démarcation

(1) Voyez *Mémoire ſur la membrane pupillaire & ſur la formation du petit cercle artériel de l'iris*, par M. Jules Cloquet. Paris, 1818, in-8°.

Voyez auſſi le *Nouveau Journal de Médecine*, tom. II, pag. 301 & ſuivantes.

(2) MM. Ribes & Breſchet ont vainement cherché à la conſtater.

bien

bien tranchée, une différence réelle entre la membrane interne de l'estomac & celle de l'œsophage, & que M. Ribes a fait observer, que des diversités non moins marquées s'apercevoient à la membrane muqueuse des lèvres, de la voûte palatine, à la face supérieure de la langue, tandis que la conjonctive ne se continuoit pas sur la cornée, & qu'un enduit muqueux en tenoit la place.

Récemment, M. Breschet a observé avec raison que dans l'état présent des connoissances, c'étoit une omission grave de ne tenir aucun compte dans le dénombrement des tissus organiques, des membranes vasculaires, de la membrane nerveuse, &c. (*Voyez* ces mots.)

Membranes (*Considérations pathologiques des*). La considération pathologique des membranes embrasse une foule d'objets, dont l'étude approfondie & détaillée appartient nécessairement à différens articles de cet ouvrage.

Quelques vues générales, quelques aperçus qui appartiennent plutôt à l'histoire de la science qu'à son exposition détaillée & dogmatique, attireront seulement notre attention.

Les notions exactes que l'anatomie a fait acquérir sur les membranes en général, & sur les membranes muqueuses & séreuses en particulier, ont fourni plusieurs données importantes à la médecine pratique, & contribué plus qu'aucune autre découverte, à préparer l'époque où la pathologie se réduira à une classification & une exposition physiologique des phénomènes morbides.

Des idées plus exactes sur la différence & le caractère des inflammations, suivant la nature des membranes qui en sont le siége, n'ont pas été le seul résultat de cette application des données physiologiques. On a mieux saisi & en même temps mieux reconnu le développement de ces inflammations, le mode de lésion qui le constitue, ses effets consécutifs ou sympathiques, la nature, la fréquence des fièvres symptomatiques, les suites éloignées de ces mêmes inflammations plus intenses, & souvent très-prolongées, la formation des fausses membranes dont nous avons parlé, celle des kistes, des cicatrices, des tumeurs fongueuses ou polypeuses, & de plusieurs autres tissus accidentellement développés dans cet état des choses.

D'ailleurs, quelques novateurs, auxquels on doit d'excellentes observations sur les phlegmasies chroniques des membranes muqueuses, dont ils ont par trop généralisé les conséquences, se sont livrés à l'espoir d'opérer une forte de révolution en médecine, & d'obtenir un rang parmi les chefs de secte les plus illustres, en voulant supprimer du cadre nosologique les fièvres essentielles, & n'admettre que des fièvres symptomatiques, constamment déterminées par une inflammation quelconque, mais surtout par une inflammation de l'estomac ou de l'intestin.

Sans doute ce genre de phlegmasies, ou même une irritation abdominale dépourvue d'un caractère inflammatoire, paroît se lier par des rapports de cause & d'effet, avec l'érésypèle, la fièvre miliaire, la rougeole, la scarlatine, les fièvres éruptives en général; sans doute aussi certaines phlegmasies latentes & chroniques de l'estomac ou des intestins (la gastrite, l'entérite, l'affection entero-mésentérique), accompagnées d'une prostration, d'un sentiment de foiblesse & d'anxiété, que l'on doit distinguer de la prostration par épuisement ou asthénie, ont été confondus dans certains cas avec la fièvre putride & adynamique: méprise toujours funeste, & sur laquelle M. Broussais a eu le mérite dans ces derniers temps d'attirer l'attention des praticiens, par d'importantes observations. Nous reconnoîtrons aussi que certaines lésions cérébrales, une inflammation des méninges, certaines altérations profondes du système nerveux, se sont terminées quelquefois par des fièvres malignes ou ataxiques, qui ne pouvoient plus alors être regardées comme des fièvres essentielles. Aller plus loin, seroit dépasser les limites de l'expérience & de l'observation. Il importe surtout de moins généraliser l'idée d'inflammation ou de phlegmasies, de reconnoître certains modes d'irritations moins graves, plus temporaires ou d'une nature telle, qu'il faut en combattre les symptômes par des moyens capables de changer le mode d'action, & par cela même très-énergiques, comme on le voit dans les fièvres pernicieuses, les maladies syphilitiques, la pustule maligne, l'angine gangréneuse, &c....

Il est probable que, dans plusieurs circonstances où l'organisme se trouve disposé à une forte de réaction, une irritation légère que l'on peut supposer, quoiqu'elle échappe souvent à nos investigations, détermine un ensemble, un groupe de symptômes fébriles, que l'on doit regarder comme une fièvre essentielle, du moment que l'excitement primitif & local qui l'a fait naître, n'est plus la circonstance principale de la maladie. C'est ainsi du moins que paroissent se développer, si l'on s'en rapporte à la simple observation, les fièvres gastriques ou bilieuses, certaines fièvres éruptives, les fièvres ataxiques, la fièvre adynamique, mais surtout les fièvres pernicieuses sporadiques ou accidentelles; sans méconnoître d'ailleurs que dans le développement de ces fièvres, il peut survenir sous forme de complication ou d'incidens, certaines phlegmasies locales, ce qu'on appelle les parotides dans les fièvres ataxiques & adynamiques, l'angine dans la fièvre scarlatine, l'inflammation de la vessie dans la fièvre adynamique, & même la frénésie dans les fièvres ataxiques. Ajoutons que certaines altérations consécutives à la mort, & surtout certaines vergetures, différentes traces rougeâtres, de fausses apparences de phlogose, qui appartiennent aux lividités, ont pu être confondues par les partisans de la nouvelle doctrine, avec les signes d'une véritable inflamma-

tion, & d'autant plus facilement, que les croyances systématiques & les opinions passionnées sont très-contraires à l'esprit d'observation.

Si l'on vouloit énumérer toutes les maladies & les altérations organiques des membranes, on feroit entrer dans cet article la portion la plus considérable de la nosographie. On les trouvera indiquées à leurs différens articles, tels que l'angine, le coryza, la péripneumonie, le croup, la gastrite, la dyssenterie, la pleurésie, la péritonite, &c.... Les différens états morbides des divers genres de membranes seront également rappelés, dans l'exposition particulière de chacun de ces genres, comme on le voit aux articles Méninges, Muqueuses (membranes), Séreuses (membranes), &c..... Mais nous ne terminerons pas cet article, sans remarquer d'une manière générale, que l'on se tromperoit gravement, si l'on pensoit que, dans la réalité des choses & la marche naturelle des événemens morbides, les différens genres de membranes se trouvent isolément & exclusivement affectés dans les inflammations; ce qui feroit évidemment contraire à l'observation.

(L. J. Moreau de la Sarthe.)

MEMBRES. Parties du corps de l'homme & des animaux, placées aux extrémités du tronc, & appelées, d'après cette situation, *membres abdominaux* & *membres thorachiques*, & plus ordinairement extrémités supérieures ou antérieures, & extrémités inférieures ou postérieures: les membres sont des appareils d'organes très-composés, qui servent à la station, à la locomotion, aux évolutions diverses, & aux mouvemens variés d'appréhension, d'exploration pour lesquels les membres thorachiques paroissent exclusivement calculés dans l'espèce humaine.

La partie fondamentale des membres se compose essentiellement de muscles & d'os, dont les divisions, les articulations favorisent les mouvemens divers & préviennent dans les membres inférieurs, les chocs, les commotions, auxquels seroient sans cesse exposés les viscères du bas-ventre, de la poitrine & de la tête, sans cet admirable mécanisme des articulations (1); les autres élémens organiques qui entrent dans la composition des membres, les vaisseaux sanguins & lymphatiques, les nerfs, le tissu lamineux, y présentent des particularités qui n'ont pas échappé à l'anatomiste philosophe (2).

Les membres abdominaux & les membres thorachiques, séparés du corps, étendus & placés sur un même plan, présentent des similitudes frappantes que l'on n'auroit pas d'abord soupçonnées, & qui font apercevoir au premier coup d'œil que les plus grandes diversités ont dû se développer consécutivement, & qu'elles résultent en grande partie d'une différence de position & d'usage. Ces points de conformités n'avoient point échappé à la sagacité d'Aristote, qui en déduisit les conséquences les plus philosophiques concernant la nature & les destinées de l'espèce humaine, comparées à celles des animaux.

Observant d'abord & d'une manière générale, que les extrémités diffèrent beaucoup plus dans l'homme que dans les animaux, ce philosophe en concluoit que, chez le premier, les membres supérieurs ont une autre disposition, qu'ils sont calculés pour saisir, pour embrasser, repousser, exécuter des mouvemens d'appréhension & d'exploration variés & nombreux, tandis que ces mêmes parties, dans les quadrupèdes, sont presqu'en tout semblables aux membres postérieurs, par cela même qu'elles sont destinées aux mêmes usages, la station & la locomotion. « Dans l'espèce humaine, ajoute Aristote, une main remplace le » pied antérieur des quadrupèdes; c'est par cette » conformation que l'homme seul est susceptible » d'une station parfaite, parce que lui seul a une » substance divine, si la sagesse & l'intelligence » sont les attributs de la Divinité. L'homme ne » réuniroit point les qualités de l'esprit, s'il touchoit la terre par une très-grande surface; & » la nature, si harmonieuse dans toutes ses productions, lui a donné des membres intérieurs pour » porter son corps, & des membres supérieurs » pour disposer des objets qui l'entourent & les » mettre à sa portée: la main surtout détache » l'homme des autres espèces; & si l'homme surpasse les autres animaux en prudence & en esprit, c'est que la nature l'a doué de l'organe de » la main, vous dit Anaxagore (1). »

Vicq-d'Azyr, à la fin du dix-huitième siècle, reprit ces rapprochemens entrevus par Aristote, avec le dessein d'y rapporter des détails curieux & philosophiques d'anatomie comparée. Pénétré de leur importance & de l'étendue que l'on pourroit donner à ce genre de considérations, en l'appliquant à d'autres parties de l'organisation; « ne » pourroit-on pas, dit-il, instituer une seconde » anatomie comparée, qui ne s'occuperoit uniquement que des rapports qu'ont entr'elles les » parties du même individu? Ces nouvelles considérations ne jetteroient-elles pas un plus grand » jour sur les usages & sur le mécanisme des pièces » qui le composent? Ne seroit-il pas possible » qu'elles fassent apercevoir des analogies surpre-

(1) *Voyez* le Mémoire de David sur les contre-coups, publié sous le nom de *Basile*, dans les prix de l'Académie de chirurgie.

(2) Principalement pour le tissu lamineux ou cellulaire, dont les rapports avec celui de la poitrine ont été si bien observés par Bordeu, qui a su rattacher à cette remarque plusieurs vues pratiques très-importantes.

(1) *Extrait d'Aristote*, traité des parties. Voyez aussi l'*Histoire des Animaux*, où des rapprochemens entre les membres sont présentés d'une manière plus positive. — Voyez *Œuvres de Vicq-d'Azyr*, tom. I. Discours sur sa vie & ses ouvrages, par L. J. Moreau de la Sarthe, pag. 25.

» nantes ? Et si les parties qui diffèrent le plus » en apparence se ressembloient au fond, ne pour- » roit-on pas en conclure avec plus de certitude, » qu'il n'y a qu'un ensemble, qu'une forme es- » sentielle, & que l'on reconnoît partout cette fé- » condité de la nature, qui semble avoir imprimé » à tous les êtres deux caractères nullement » contradictoires, celui de la constance dans le » type, & de la variété dans les modifications ?

» L'anatomie offre plusieurs exemples dans les- » quels on les retrouve de la manière la plus » frappante; mais ils ne sont peut-être nulle part » aussi marqués que dans les extrémités de l'homme » & des quadrupèdes : former les quatre extrémi- » tés avec le plus d'économie & de ressemblance » possible, les disposer de sorte que deux puissent » se mouvoir dans tous les sens pour se ployer au » gré de nos besoins & de nos desirs, tandis que » les deux autres, plus solides, sont destinées à la » locomotion de l'individu, sans être cependant » absolument incapables de remplir les fonctions » pour lesquelles les premières ont été principale- » ment formées, & pour cela ne point altérer la » forme primitive, alonger seulement ou raccour- » cir quelques pièces osseuses, donner plus ou » moins d'étendue à une apophyse, creuser plus » ou moins dans le tissu de quelques ligamens, » ajouter à la longueur d'une artère ou d'un nerf, » ôter quelques nuances aux mouvemens d'une » articulation, & ne se permettre ces légers chan- » gemens que dans le plus pressant besoin; tel est » l'énoncé du problème, dont j'ai cru voir la so- » lution dans la structure & le mécanisme des ex- » trémités. »

Après avoir ainsi considéré son sujet d'un point de vue très-élevé, Vicq-d'Azyr lui consacre des recherches détaillées, & dans lesquelles il étend successivement son parallèle aux os, aux muscles, aux nerfs & aux vaisseaux des extrémités, soit dans l'homme, soit dans les quadrupèdes (1).

1°. *Parallèle des os qui composent les extrémités.*

« Presque tous les anatomistes rangent l'omoplate parmi les os de l'extrémité supérieure, & presqu'aucun ne compte l'os des îles parmi ceux de l'extrémité inférieure : une analogie très-marquée entre ces deux os ne nous permet pas d'imiter ces auteurs, & nous croyons, pour des raisons que nous développerons plus bas, qu'il faut les en exclure l'un & l'autre, ou les admettre tous deux. Nous comptons donc quatre parties principales dans chaque extrémité, l'omoplate & l'os des îles, le fémur & l'humérus, l'avant-bras & la jambe, le pied & la main; mais avant d'entrer dans aucun détail, jetons un coup d'œil sur la position respective de ces différentes pièces.

» Dans l'homme, les extrémités sont parallèles à la longueur du tronc, & placées de sorte que la paume de la main est tournée en dedans, & la plante du pied en bas & en arrière; la rotule se trouve à la partie antérieure, l'olécrâne est situé postérieurement. Si nous supposons que la jambe & l'avant-bras soient fléchis, l'angle que l'avant-bras fait alors avec l'humérus, est ouvert en devant; celui de la jambe avec le fémur, l'est au contraire en arrière : les angles de la main avec l'avant-bras, & celui du pied avec la jambe, sont encore en même proportion l'un avec l'autre; la position des deux extrémités est donc inverse; lorsque la pronation est très-forte, la tête de l'humérus roule vers la partie postérieure, l'omoplate s'élève, l'olécrâne se porte en devant, & le talon de la main en arrière; alors les extrémités approchent plus du côté du parallélisme, mais dans cet état forcé, l'appréhension & l'exploration ne peuvent plus se faire d'une manière commode, & l'humérus tourné trop en arrière ne peut plus se mouvoir avec la même facilité. Il étoit donc essentiel que la paume de la main fût placée en devant & en dedans, & non absolument en arrière & en bas; d'un autre côté, si, dans l'extrémité inférieure, le talon eût été tourné en devant comme il l'est dans l'extrémité supérieure, alors le porte-à-faux du thorax & de la tête, & la facilité avec laquelle le corps se ploie & tombe en devant, l'auroient précipité à chaque pas; il étoit donc néceſſaire que les deux extrémités fussent opposées dans leurs angles.

» Les observations que nous venons de faire sur le squelette humain, se font encore avec plus de facilité sur celui des quadrupèdes. L'angle que l'omoplate fait avec l'humérus, est plus manifestement opposé à celui du fémur avec l'os des îles; l'olécrâne & la rotule sont également opposés l'un à l'autre, ainsi que les angles au sommet desquels ces apophyses sont placées; la tête du radius est en dehors, comme dans l'homme, mais elle est beaucoup plus en devant, & son extrémité inférieure, ainsi que son apophyse styloïde, sont dans tous les fissipèdes, tournés en devant, & de sorte que les deux os se croisent : cette conformation est due à une pronation forcée & constante, qui augmente la surface sur laquelle ils sont appuyés. Il n'est donc pas étonnant, d'après les principes établis plus haut, que les brutes soient privées des avantages attachés à l'appréhension des objets. Le pied & la main sont, dans leurs extrémités, les seules parties qui ne soient point opposées; dans les singes, le radius n'est pas, à beaucoup près, aussi tourné en dedans, & plus nous avançons vers le modèle le plus parfait, plus nous sentons les avantages de cette opposition que nous avons remarquée dans les angles des extrémités.

» Mais maintenant si nous détachons une des ex-

(1) Le chat, le chien, le bélier & le cheval, choisis par l'auteur, les deux premiers comme très-éloignés de l'homme, & les deux derniers comme placés dans un espace intermédiaire.

trémités antérieures d'un fiffipède quelconque & que nous la placions du côté oppofé, de forte que les bords & les faces de l'os des îles & de l'omoplate, l'humérus & le fémur, la jambe & l'avant-bras foient parallèles, alors la main eft oppofée au pied, & cette oppofition cefferoit fi la pronation ceffoit elle-même. L'apophyfe ftyloïde radiale fe placeroit en dehors, & le talon de la main en arrière. Il fuit de-là qu'une extrémité antérieure répond & reffemble principalement à la poftérieure du côté oppofé dans les quadrupèdes, & l'extrémité fupérieure à l'inférieure du côté oppofé dans l'homme; vérité qui, quoique paradoxale en apparence, eft cependant, comme nous le ferons voir plus bas, fufceptible de la démonftration la plus rigoureufe. »

Vicq-d'Azyr donne à cette affertion les apparences d'une démonftration rigoureufe, en faifant fucceffivement reffortir les points les plus faillans de fimilitude entre l'omoplate & ce que l'on appelle l'os des îles, l'os du bras & le fémur, les os de la main & du pied. Ces rapprochemens entre l'omoplate & l'os des îles nous paroiffent expofés en particulier d'une manière plus digne de remarque, & nous croyons devoir les faire entrer dans cet article.

« L'omoplate & l'os des îles font, de tous les os » des extrémités, ceux qui diffèrent le plus l'un » de l'autre; mais cette différence qui frappe » tant au premier coup d'œil, s'évanouit par un » examen férieux & réfléchi. N'eft-il pas facile » de voir que ces deux os font plats, que tous » les deux ont une face concave & bombée, que » tous deux ont une cavité articulaire, & que » dans le voifinage de ces cavités, fe trouvent » deux apophyfes? Dans l'os des îles, elles font » confondues l'une avec l'autre, pour former le » pubis & le trou ovalaire; dans l'omoplate, elles » font réunies feulement par un tiffu ligamenteux. » Si on place, comme nous avons dit plus haut, » une extrémité fupérieure au côté oppofé, de » forte que le fémur & l'humérus foient fur la » même direction, alors on obferve que la cavité » auriculaire de l'omoplate eft tournée en arrière » & en bas; que le bec de corbeau eft tout-à-fait » inférieur, & répond à la tubérofité fciatique; » que la côte fupérieure de l'omoplate répond à » l'échancrure du même nom, les foffes épineufes » aux foffes iliaques, & l'efpace compris entre les » apophyfes au trou ovalaire. On peut faire les » mêmes obfervations d'une manière inverfe, c'eft-» à-dire, en plaçant un os des îles auprès d'une » omoplate du côté oppofé, de telle forte que l'hu-» mérus & le fémur foient toujours fur la même » ligne; la largeur des omoplates & celle de l'os » des îles font toujours proportionnelles. Dans » les quadrupèdes, ces os font étroits & longs; » dans l'homme, au contraire, ils font arrondis » & plus larges. C'eft cette étroiteffe & cette lon-» gueur des îles, dans les quadrupèdes, qui aug-» mentent l'étendue du diamètre antérieur de leur » baffin; c'eft au contraire la largeur de ces os, & » leur peu de longueur dans l'homme, qui dimi-» nuent les dimenfions de ce diamètre, & qui met-» tent tant de différence dans la facilité avec la-» quelle le fœtus franchit le détroit fupérieur dans » l'un & dans l'autre. La crête qui fépare en deux » la face externe de l'omoplate, ne peut éloigner » l'analogie, non plus que la crête du fternum » des oifeaux n'empêche qu'il ne reffemble beau-» coup à celui des quadrupèdes. L'articulation » des os des îles entr'eux, & avec la colonne épi-» nière, n'eft pas non plus un obftacle; l'extré-» mité fupérieure, deftinée principalement à la » facilité des mouvemens, à l'agilité & à la fou-» pleffe dans l'homme, comme dans les quadru-» pèdes, ne devoit point être fixée contre l'épine. » C'eft pour cela que des mufcles font, dans l'ex-» trémité fupérieure, ce que la fynchondrofe fait » dans l'inférieure; les côtes ne permettent pas » non plus aux apophyfes de fe réunir en devant. » Dans quelques genres cependant, un os intermé-» diaire en opère la réunion, & alors elle fe fait » par le moyen de celles des deux éminences, que » nous avons dit plus haut répondre au pubis. » Les rapports de l'omoplate avec l'os des îles font » donc réels, & l'on peut rendre une raifon fatif-» faifante des différences qui fe trouvent entre » ces deux os. »

Les remarques de l'auteur, pour expliquer & motiver les légères différences entre les difpofitions du pied & de la main, ne méritent pas moins de nous arrêter, quoique l'on y aperçoive un peu trop fa prédilection pour le fyftème des caufes finales. Pour bien voir & bien comprendre ce qu'il y a de particulier dans la ftructure du pied & dans la ftructure de la main, il importe de raifonner fur les ufages auxquels ces parties du corps de l'homme font deftinées, & fur les befoins auxquels elles correfpondent. « Pour que l'appréhenfion » & l'exploration fe fiffent commodément, il fal-» loit que le plan de la main & celui de l'avant-» bras fuffent prefque continus : autrement le ra-» dius n'auroit pu promener la main fur les objets » qu'elle devoit connoître ou faifir; le pied devoit » au contraire être difpofé de façon que fa partie » poftérieure fût un lévier commode pour les puif-» fances mufculaires, & un appui pour la maffe » du corps qu'elle foutient : il falloit donc qu'elle » fût prolongée. D'un autre côté, l'articulation » du pied avec la jambe ne devoit fe faire que » par le moyen d'un feul os, fans quoi elle n'au-» roit pas été folide. Enfin, comme c'eft la partie » tibiale du tarfe qui, dans le marcher, fe meut » principalement fur la portion métatarfienne, & » que c'eft la partie la plus mobile à laquelle, dans » prefque toutes les articulations, la tête appar-» tient, il falloit que dans le tarfe elle appartînt » aux os de la première rangée; dans la main, au » contraire, c'eft la portion métacarpienne du

» carpe qui se meut principalement sur la première » rangée : il falloit donc que la tête appartînt à la » seconde rangée dans le carpe. D'après ces ré» flexions, nous pouvons rendre raison des diffé» rences & des rapports qui se trouvent entre ces » deux parties. »

Nous ne suivrons pas Vicq-d'Azyr dans son parallèle détaillé des muscles, des nerfs & des vaisseaux des membres, qui appartiennent moins à cet article qu'au *Dictionnaire d'Anatomie*, & nous dirons avec l'auteur, en terminant ces rapprochemens : « L'anatomie éclaire le philosophe » comme elle instruit le médecin, & l'on ne peut » disconvenir qu'il étoit intéressant de connoître » jusqu'à quel point la main, cet organe auquel » nous devons tant de connoissances, peut ressem» bler au pied : c'est ce que nous avons tâché » de faire, en comparant les différentes parties » qui composent les extrémités, & nous croyons » avoir rigoureusement démontré la vérité de ce » vieux adage qui dit que le pied est une seconde » main : *pes altera manus*. »

Les membres, que nous venons de considérer sous un rapport purement anatomique, pourroient donner lieu à une foule de remarques très-importantes, en les envisageant sous le point de vue de la pathologie & de la thérapeutique. Ainsi quelques signes principaux se tirent de leurs dispositions variées dans les maladies aiguës & chroniques, soit relativement à leur température, leur couleur, leur mouvement & leur sensibilité; dans l'état naturel ils doivent être souples, demi-fléchis, sans gêne ni douleur, ni roideur pendant la veille.

Tout ce qui s'éloigne de cette disposition, indique des altérations plus ou moins graves dans le cours des maladies; tels sont leur espèce d'affaissement & d'abandon, leur extension involontaire, les lassitudes spontanées, le sentiment de courbature plus ou moins prolongé; on regarde en particulier comme d'un plus funeste présage, les mouvemens incertains, en apparence non motivés des membres pour les jeter & tenir hors du lit, se découvrir, se porter vers les narines, *ramasser, pelotonner, carphologie*.

Les mouvemens convulsifs & partiels, les crampes des pieds, des mains, en général d'un ou de plusieurs doigts, ou de plusieurs orteils en particulier, indiquent plus spécialement une irritation abdominale indéterminée chez les adultes, & une irritation vermineuse des enfans.

Dans les plaies de tête, les affections cérébrales aiguës, & surtout ce que l'on a appelé dans ces derniers temps la *fièvre hydrocéphalique* ou l'*hydrocéphale interne*, la flexion constante & forcée, la rétraction des membres annonce une terminaison funeste & même une mort prochaine, symptôme auquel Giraud & M. Husson paroissent avoir les premiers donné toute l'attention que mérite sa gravité.

En général, les membres abdominaux considérés dans leur ensemble, paroissent avoir plus de rapports avec les maladies de l'abdomen que les membres thorachiques; c'est du moins ce que semblent prouver les crampes dans les maladies du foie, de l'intestin, de la vessie, des reins, l'amaigrissement de ces mêmes membres dans le carreau; & la consomption qui résulte d'une maladie organique du foie, ou de tout autre viscère du bas-ventre.

Les membres thorachiques paroissent au contraire participer davantage aux maladies de la poitrine. La prépondérance du tissu lamineux, dans les membres, s'explique d'ailleurs par la promptitude de leur œdématie, de leur engorgement dans toutes les maladies qui font prédominer les fluides sur les solides, en diminuant la perspiration pulmonaire, comme on le voit à une époque avancée de la phthisie, des maladies du cœur & des autres lésions organiques, qui mettent obstacle à la respiration, ou augmentent, dans un temps donné, la quantité du fluide qui doit être éliminé par chaque expiration.

Les maladies particulières des membres les plus fréquentes, sont les fractures, les luxations, les autres blessures diverses, les anévrismes, les affections goutteuses & rhumatismales, qui semblent s'attacher avec une sorte de prédilection, les unes aux grandes, les autres aux petites articulations, états morbides auxquels il faut joindre les névralgies, mais surtout la sciatique, qui se manifeste le plus souvent sans cause occasionnelle dans des constitutions morbides, quelquefois à la suite, & comme la crise d'un état valétudinaire très-ancien, & d'une véritable hypocondrie.

La finesse de la peau & l'abondance des lymphatiques, à la partie interne des membres, les rend très-propres à l'application des médicamens que l'on emploie par voie d'absorption : le développement, la quantité très-considérable des vaisseaux capillaires, dans les mêmes parties, expliquent comment on y attire si aisément le sang par des bains partiels, les fomentations, des cataplasmes soutenus; procédés thérapeutiques qui suffisent quelquefois pour faire cesser tout-à-coup différens symptômes graves qui dépendent d'une irritation légère, & pourtant assez forte pour augmenter l'afflux du sang, du côté de la tête ou de la poitrine, & qui se trouvent ainsi dissipés par des moyens modérés & suffisans de dérivation, dont on augmente, au besoin, l'effet par une application coïncidente de sangsues & de ventouses scarifiées. (L. J. M.)

MEMBRES GELÉS. Ce que l'on appelle *la congélation des membres*, se manifeste le plus ordinairement aux extrémités, & n'a entièrement lieu que si l'extinction ou la suspension des propriétés vitales est entière dans la partie que le froid a frappée.

Ce mode de lésion est un de ceux qui s'est présenté le plus souvent dans le cours des campagnes

françaises, depuis 1793, campagnes dont le théâtre a été porté continuellement dans les climats les plus divers, & au milieu des causes les plus actives d'insalubrité.

Ce phénomène de la congélation est plutôt une disposition imminente à la gangrène, qu'une *gangrène confirmée :* distinction qui nous paroît de la plus haute importance ; & en effet, dans cette situation, il y a encore possibilité d'un retour à la vie, en faisant usage d'un mode de traitement convenable ; tandis que si l'on expose sans gradation les parties congelées à la chaleur, les liquides qu'elle contient déchirent les vaisseaux & entraînent une entière désorganisation.

Ce phénomène, comme nous venons de le remarquer, a dû se présenter & se présenta souvent dans le cours de nos mémorables campagnes, pendant lesquelles les observateurs ont pu enrichir d'une multitude de faits curieux, les annales de l'humanité.

Ainsi, dès le commencement de ces campagnes & pendant l'hiver de l'an XI (1793), plusieurs corps de l'armée des Alpes, ayant bivouaqué sur le sommet des montagnes, au sommet du Mont-Cenis & du Saint-Bernard, il y eut un grand nombre de soldats qui eurent les pieds gelés, les uns en se réveillant comme à leur insu, d'autres après avoir fait de vains efforts pour combattre l'engourdissement qui précède la congélation.

Dans ces circonstances, & lorsque l'ensemble du corps ou la totalité des membres sont dans la stupeur glaciale, il ne seroit pas impossible que l'effet intempestif de la chaleur produisît une turgescence gangreneuse & mortelle très-étendue.

Ainsi mourut M. Sureau, pharmacien en chef; il étoit arrivé à Kowno sans accident : « seulement ses forces étoient affoiblies par le froid & » l'abstinence. On lui offrit un asyle dans une » chambre très-chaude de la pharmacie de l'hôpital : à peine eut-il passé quelques heures dans » cette amosphère nouvelle pour lui, que ses » membres, qu'il ne sentoit plus, se tuméfièrent, » se boursoufflèrent, & bientôt après il expira » dans les bras de son fils & de l'un de ses collaborateurs, sans pouvoir proférer une seule » parole (1). »

C'est sans doute pour éviter ce terrible événement, que les montagnards des Asturies recommandent d'envelopper les corps avec de la neige dans le cas d'asphyxie & de froid.

Suivant M. Larrey, cette même congélation ne parut pas entièrement subordonnée à la rigueur du froid, avant & après la mémorable journée d'Eylau. En effet, dit-il, pendant les trois ou quatre jours qui précédèrent la bataille (le mercure étoit alors descendu aux 10e., 11e., 12e., 13e., 14e. & 15e. degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur), & jusqu'au deuxième jour *après la bataille*, pas un soldat ne s'étoit plaint de quelqu'accident dépendant de la congélation : néanmoins nous avions passé ces journées & une grande partie des nuits des 5, 6, 7, 8 & 9 février dans la neige & sous les frimats les plus rigoureux. La garde impériale surtout étoit restée en observation dans la neige, faisant très-peu de mouvement, pendant plus de vingt-quatre heures; nous ne vîmes aucun soldat se présenter à l'ambulance, & personne ne se plaignit d'avoir les pieds gelés. La température s'éleva tout-à-coup dans la nuit du 9 au 10 février, de manière que le mercure étoit monté à 3, 4 & 5 degrés au-dessus de zéro. Une pluie de verglas assez abondante, qui tomba dans la matinée du 10, fut le signe précurseur du dégel qui se déclara pendant la journée & se conserva à peu près au même degré quelques jours. Dès ce moment, il se présenta un grand nombre de soldats de la garde & de la ligne, qui se plaignoient de douleurs vives dans les pieds, d'engourdissement, de pesanteur & de fourmillement incommode dans les extrémités, qui étoient à peine tuméfiées & d'un rouge obscur ; chez quelques-uns, on remarquoit une rougeur légère vers la base des orteils & sur la face dorsale du pied ; chez quelques autres, les orteils privés de mouvement, de sensibilité & de chaleur, étoient déjà noirs & comme desséchés. Tous les malades me déclarèrent qu'ils n'avoient éprouvé aucun sentiment pénible pendant le froid rigoureux qu'ils avoient eu à supporter au bivouac des journées des 5, 6, 7, 8 & 9 février, & que ce ne fut que dans celle du 10, époque où la température s'étoit élevée de 18 à 20 degrés, qu'ils s'aperçurent des premiers effets de la congélation. Ils ressentoient d'abord un fourmillement douloureux dans les pieds, auquel succédoient l'engourdissement, la gêne, l'immobilité & la pesanteur : un sentiment de froid, sans être très-piquant, se manifestoit en même temps. Tous ceux de ces malades qui purent se rendre dans la ville ou aux feux des bivouacs pour se chauffer, furent les plus maltraités : fort heureusement le plus grand nombre suivit les conseils de mes confrères & les miens. Nous leur fîmes faire aussitôt des frictions avec la neige, & successivement des lotions avec de l'eau-de-vie camphrée, qui prévinrent la gangrène chez ceux où elle ne s'étoit pas encore développée, tandis qu'elle s'étoit déclarée presque tout-à-coup chez ceux qui s'étoient exposés à l'action du feu : les progrès en furent rapides : néanmoins elle se limitoit, & ses limites se bornoient ordinairement aux orteils : elle dépassoit quelquefois la moitié du pied ; rarement elle montoit au-dessus des malléoles.

Dans la retraite de Moscou, en sortant de Smolensk, le 13 novembre, le froid devint tout-à-coup

(1) Larrey, *Mémoires de chirurgie militaire.* Paris, 1817, tom. IV.

très-vif (19 degrés au-dessous du thermomètre de Réaumur), & d'après cet état de choses, dit le même observateur, « le froid saisissant les individus portés sur des chevaux ou des voitures, les » jetoit bientôt dans un état de torpeur & d'engourdissement paralytique, qui les portoit à » s'approcher d'autant plus des feux des bivouacs, » qu'ils ne sentoient pas les effets de la chaleur sur » les parties gelées; c'est ce qui provoquoit la gan- » grène dont j'ai eu le bonheur de me préserver, » en marchant continuellement à pied, & en me » privant entièrement du plaisir de me chauffer. »

Plusieurs médecins qui avoient été, comme M. Larrey, témoins des funestes effets du froid dans nos dernières campagnes, ont fait de la congélation des membres le sujet de leurs dissertations inaugurales, & quelques-uns en ont rapporté des exemples très-remarquables, entr'autres M. Desmoulins, qui vit ce redoutable accident se manifester à un froid de plus de 25 degrés au-dessous de zéro, au passage si funeste de la Bérézina.

Du reste, tous les auteurs qui se sont occupés avec connoissance de cause de la congélation des membres, s'accordent sur les principes du traitement : tous agissent ou proposent d'agir d'après cette sentence d'Hippocrate :

Jam verò etiam, quibusdam pedes perfrigerati deciderunt, ex callidâ effusione.

& recommandent en conséquence les lotions froides, les frictions avec la neige sur la partie congelée, l'excitement des parties environnantes, & surtout l'emploi de tous les moyens qui, dans cette circonstance, peuvent ranimer l'action du cœur, & avec lui l'irradiation des forces vitales.

« Un matelot, dit M. Richerand, un matelot » est jeté sur un rocher de la Baltique, au milieu » de l'hiver si rude dans ces contrées septentrio- » nales; le froid le saisit : épuisé de fatigue & de » besoin, il cède au sommeil; un vaisseau le re- » cueille sans mouvement & sans vie, ayant le » corps roide & glacé; le cœur lui-même avoit » cessé d'agir; la région précordiale étoit sans » chaleur. Les soins heureux par lesquels on réussit » à le ranimer, peuvent être cités comme une » règle de la conduite à tenir dans tous les cas de » cette espèce. Ce fut d'abord au centre que l'on » chercha à réveiller les propriétés vitales en- » gourdies; on se garda bien d'exposer le corps à » la chaleur; on le laissa dans une atmosphère » dont la température étoit au-dessous de zéro; on » rétablit l'action du cœur par des frictions faites » sur la région de ce viscère; on les étendit aux » autres parties du corps, à mesure que la circu- » lation réveillée y rappeloit la vie; on finit par » les extrémités les plus éloignées du centre, qui, » par conséquent, devoient sentir plus tard l'in- » fluence favorable de ces irradiations. » C'est donc surtout en réveillant l'action du cœur, en dirigeant & en favorisant le retour de la circulation générale, c'est-à-dire, en employant les forces même de l'économie, que l'on parvient à dissiper l'asphyxie que l'action du froid occasionne. On ranime les propriétés vitales, & leur exercice fait cesser la congélation, résultat de son interruption.

« Il en sera de même dans les congélations partielles : oubliez l'adage si connu & si faux, que tout mal guérit par ses contraires; n'exposez pas les pieds à l'action de la chaleur, mais remontez par des cordiaux les forces circulatoires languissantes; en même temps ranimez les propriétés vitales engourdies, par des frictions avec la neige ou des linges trempés dans l'eau froide (1). »

MEMMIUS, médecin belge du seizième siècle, enseigna à Rostock depuis 1561 jusqu'à 1581. On lui doit un écrit sur le bon usage de la médecine (*de recto medicinæ usu*, 1564, in-8°.). Memmius a publié aussi un commentaire sur le petit livre du serment attribué à Hippocrate. (*Hippocratis Coi jusjurandum commentario illustratum*, 1577, in-8°.) (G.)

MÉMOIRE, SOUVENIR. La mémoire, considérée comme un objet de recherches physiologiques & médicales, présente successivement à examiner : 1°. son développement naturel & ses rapports avec le cerveau; 2°. les effets de son exercice immodéré, envisagé comme cause de maladie; 3°. l'influence exercée sur ses phénomènes par les maladies primitives du cerveau; 4°. ses variations dans plusieurs maladies consécutives du même organe.

Art. Ier. *Développement naturel & rapport de la mémoire avec le cerveau.*

La mémoire, le souvenir, étudiés sous le point de vue qui se rapporte à ce premier article, appartiennent également aux sciences morales & à l'histoire naturelle de l'homme. Les philosophes qui se sont occupés de cette question avec le plus de succès, pourroient donc être regardés comme des physiologistes, &, à leur tour, les physiologistes qui ont fait entrer ce point de doctrine dans leurs recherches, doivent être regardés comme des philosophes ou des moralistes.

On ne seroit peut-être pas éloigné d'une définition exacte de la mémoire, en la considérant comme la faculté d'avoir de nouveau, de rappeler accidentellement ou artificiellement, certaines suites d'idées ou de perceptions avec lesquelles l'organe intellectuel a été successivement familiarisé, & dont l'ensemble constitue l'esprit d'un homme, suivant l'excellente remarque d'Helvétius.

(1) Richerand, *Nosographie chirurgicale*, 1805, in-8°., tom. I, pag. 107.

Notre expérience personnelle & l'obfervation de ce qui fe paffe dans nos femblables, font bien évidemment reconnoître que, par une difpofition fondamentale de l'entendement humain, les fenfations fouvent éprouvées, les idées fimples ou compliquées, dont l'efprit a contracté en quelque forte l'habitude, & dont l'enfemble conftitue notre exiftence morale, peuvent être fans ceffe rappelées à notre attention; c'eft fur ce fond inaliénable & toujours difponible d'idées, que s'exercent les autres facultés de l'entendement, telles que la méditation, l'imagination, le jugement, &c.

Plufieurs philofophes ont remarqué avec raifon, dans ces derniers temps, que la mémoire dépendoit directement de l'affociation des idées, & que fon exercice exigeoit toujours un certain degré d'attention. Cette affociation des idées, la difpofition à retrouver tout-à-coup certaines fuites de penfées ou d'impreffions à l'occafion d'une fenfation actuelle qui s'y rapporte, fe préfente même à notre efprit comme une mémoire *naturelle*.

Nous appelons *fouvenirs,* les perceptions ou les *émotions déjà éprouvées* qui fe renouvellent quand nous les diftinguons de l'affection préfente, qui occafionne prefque toujours ce renouvellement à notre infu, & par un concours de caufes & de circonftances qui fe refufent le plus fouvent à tout moyen quelconque d'inveftigation & d'analyfe.

C'eft de cette manière que l'expérience de chaque individu, fon genre de vie, les caufes occafionnelles de développement ou d'exercice, que fourniffent les occurrences les plus fimples, ou les événemens néceffaires d'une vie très-bornée, fuffifent, à l'aide d'un langage articulé quelconque, au développement ufuel de la mémoire, chez les peuplades fauvages & dans les dernières claffes de la fociété. Les mêmes conditions, moins le fecours du langage articulé, fuffifent au développement encore plus reftreint de la même faculté, chez les animaux. La culture fpéciale de différentes méthodes d'éducation & d'apprentiffage donne la plus grande étendue poffible à cette même faculté. Ces degrés comparables d'intenfité & d'étendue paroiffent fi différens, que plufieurs philofophes en ont fait autant de mémoires diverfes & particulières, qu'il eft facile de rapporter à la même origine (1).

On ne fent pas des fouvenirs, comme le prétendent Condillac & les métaphyficiens de fon école. Qui dit fenfation, dit affection corporelle, ébranlement du fyftème nerveux dans quelques-unes de fes divifions, ou dans quelques-uns de fes principaux foyers. La penfée, l'idée eft au contraire, non une affection, mais une action, un mouvement plus ou moins compliqué de l'organe intellectuel, à l'occafion d'une fenfation ou d'une affection. C'eft cette action, ce mouvement intellectuel qui fe renouvellent dans le phénomène de la mémoire, & non l'affection ou la fenfation à laquelle ils correfpondent. Lorfque cette fenfation ou cette affection paroît fe renouveler, comme on le voit, dans quelques circonftances, chez des perfonnes d'une grande mobilité nerveufe, ou dans les phénomènes des rêves, c'eft le réfultat occafionnel d'une affociation automatique, plutôt que l'effet de la mémoire : & pour le dire en paffant, tout fe trouvant lié dans la nature vivante, la loi de l'affociation eft une des lois les plus générales, les plus fécondes de cette nature, qui s'étend non-feulement aux idées, mais à tous les genres d'impreffions nerveufes, de mouvemens mufculaires, d'actions ou d'opérations organiques quelconques.

La mémoire, confidérée comme l'une des principales fonctions de l'entendement humain, fe préfente évidemment à l'obfervation du philofophe, comme la faculté d'ufer à volonté, ou fuivant un ordre régulier, de l'affociation des idées, pour fe rappeler différentes fuites de penfées & de perceptions, d'une manière naturelle ou artificielle, foit à l'aide des fignes parlés ou écrits, foit au moyen des fenfations accidentelles, que nous recevons continuellement pendant la veille. Envifagée fous ce rapport, la mémoire diffère de la fimple affociation des idées, qui n'eft point fufpendue dans le fommeil, & qui paroît même acquérir un nouveau degré d'activité dans les rêves.

Cette mémoire que nous oppofons ainfi à la fimple affociation des idées, doit d'ailleurs être confidérée comme une habitude de l'efprit déjà très-compliquée dans les différentes circonftances de fa culture, à laquelle le jugement & les autres facultés intellectuelles ont néceffairement contribué. Ce qui lui eft propre, ce qui la diftingue des autres facultés mentales, c'eft évidemment cette reproduction admirable, ce renouvellement fi rapide d'un grand nombre de perceptions ou d'idées, dont le rappel devient facile par cela même que ces perceptions, ces idées ont été fréquentes, & que le cerveau en a contracté l'habitude.

Du refte, lorfque, dans cette action de l'efprit qui conftitue la mémoire, on diftingue les penfées anciennes, des idées récentes qui les rappellent, c'eft par un effet du jugement. Suivant la remarque très-philofophique de M. de Tracy, il n'y a rien dans la fimple fenfation qui indique ni d'où elle vient, ni par où elle vient; & l'on peut affurer que dans la vie de chaque individu de l'efpèce humaine, il y eut une époque très-reculée à la vérité, où il a dû éprouver des fenfations, des affections, fans pouvoir en démêler les caufes; fans connoître les corps extérieurs, & fans fe connoître lui-même.

Ce temps d'obfcurité & de ténèbres ne va guère au-delà des premiers momens de la vie, & il

(1) La réminifcence de Reid, ou la récapitulation de Harris, la mémoire logique, la mémoire mécanique, ou des mots, &c....., la membrane & la réminifcence dans l'acception vulgaire, dont la nuance fe trouve indiquée par l'abbé Gérard dans fes *Synonymes*, &c.

il suffit d'avoir observé de près de très-jeunes enfans, pour s'apercevoir que dans les premiers développemens de l'intelligence, l'action de comparer, de juger, se joint presqu'aussitôt aux sensations externes, & que dès-lors elle en devient inséparable. La mémoire vient ensuite, & pour qu'elle se forme, pour qu'elle se développe, il est nécessaire que l'être intelligent possède le sentiment de son existence, & qu'il soit capable d'un certain degré d'attention. Sans ce concours de l'attention, sans la coopération du jugement, la mémoire se réduiroit à une sorte d'imitation involontaire, à une association presqu'automatique de certains mouvemens, de certaines actions, comme on le voit dans les singes & chez quelques personnes qui leur ressemblent.

« L'imitation, dit un médecin philosophe, est » un trait saillant dans les mœurs de ces animaux : de la fréquente répétition des contractions musculaires, naissent en eux l'habitude » qui les reproduit, & la sûreté qui les dirige. » On ne peut les considérer un moment sans être » étonné de la vitesse & de la succession non interrompue de leurs mouvemens : on diroit » qu'une force irrésistible les tourmente sans relâche; ils s'agitent, ils s'approchent, ils s'éloignent, ils se pressent de monter, ils se » hâtent de descendre. Cette inquiétude est sans » doute un grand obstacle à la perfectibilité du » singe. Qu'apprendre en effet à celui qui se meut » toujours, puisqu'il n'est point d'étude sans réflexion, & que réfléchir, c'est s'arrêter ? »

La force de l'attention, la vivacité ou la durée des impressions font, en effet, les conditions les plus indispensables de toute espèce de mémoire. Suivant la réflexion de Haller, tout ce qui frappe notre esprit, les objets effrayans ou terribles, les incendies, le bruit des torrens ou les inondations, l'aspect menaçant des animaux dangereux, les grands désastres ou les horribles catastrophes, sont les choses que l'on oublie le moins dans le cours de sa vie (1).

C'est évidemment par une suite de l'influence de l'attention & de la vivacité des impressions, sur la mémoire, que cette faculté dépend plus qu'aucune autre des différens états & des variations de l'organisation, dans l'état de santé ou dans l'état de maladie. Le philosophe que nous venons de citer, observe qu'elle n'acquiert presque jamais toute la plénitude de son exercice, avant l'âge de huit ans. On sait qu'elle commence à baisser à cinquante, ou même auparavant, chez un grand nombre de personnes. Plus tard, elle ne saisit plus avec facilité que les idées ou les sentimens qui nous ont occupés dans la jeunesse; elle s'affoiblit toujours graduellement avec l'activité du cerveau. Les biographies des gens de lettres présentent plusieurs exemples de cet affoiblissement progressif de la mémoire, à une certaine époque de la vie. Du reste, une pareille déchéance est beaucoup plus rapide, lorsque la vieillesse & la mort paroissent commencer par le cerveau. Alors & long-temps avant la décrépitude, on oublie les choses récemment apprises; les connoissances plus anciennes, les sentimens & les pensées qui appartiennent aux premiers temps de la vie, paroissent au contraire plus assurés.

Les sensations, les affections de l'enfance, les intérêts, les travaux de la jeunesse se présentent presque seuls à la mémoire, qui va toujours en s'affoiblissant de plus en plus jusqu'à l'instant où vivre n'est plus que végéter, sans pouvoir éprouver avec vivacité, ni les impressions actuelles, ni le souvenir des images brillantes & magiques qui ont répandu le plus de charme sur notre existence. On oublie d'abord la plupart des noms propres, un grand nombre de substantifs, & bientôt les arts, les procédés les plus familiers, ce qui tient aux travaux les plus habituels. Des auteurs dans cette situation ont oublié leurs propres ouvrages; on rapporte des traits d'un pareil oubli dans les vies d'Hermogène, d'Artémidore, de Messala. Un célèbre calculateur, cité par Haller, ne pouvoit plus entendre à la fin de sa vie ses propres ouvrages. D'autres, ajoute ce savant, ont perdu de la même manière, avec l'âge, la faculté de lire, la possibilité d'achever une phrase commencée, le souvenir de leur propre nom.

En méditant sur ces tristes effets de la vieillesse, il seroit impossible de ne pas les attribuer, avec Haller, à une diminution graduelle dans l'activité du cerveau, à mesure que l'on approche de la décrépitude. On pourroit leur opposer la promptitude, la facilité de la mémoire dans la jeunesse, & les exemples de sa prodigieuse activité que l'on trouve dans l'histoire des enfans célèbres, qui, pour le dire en passant, sont presque toujours des enfans malades, & dont l'intelligence ne brille qu'aux dépens de la santé (1).

(1) Le célèbre géologue Voodward avoit continuellement devant les yeux l'image d'un marsouin qui lui avoit causé un grand effroi dans sa jeunesse. Albinus cite l'exemple d'un homme qui, huit ans après la morsure d'un chien enragé, croyoit encore sentir l'odeur de cet animal & la douleur de sa morsure.

(1) Cette idée d'attribuer à une activité maladive du cerveau ce que les biographes ont rapporté, de la mémoire extraordinaire de plusieurs enfans & de plusieurs hommes célèbres, ne peut être présentée d'une manière générale. Plusieurs grands hommes, plusieurs savans distingués ont offert de ces traits, qui ne paroissent pas dépendre d'un état de maladie. Mithridate, par exemple, si l'on en croit ses historiens, pouvoit parler douze langues, & Cyrus appeloit par son nom chaque soldat de son armée.

Scaliger apprit tous les poëmes d'Homère en vingt-un jours. Pic de la Mirandole, Muller, Leibnitz, ont également étonné leurs contemporains par l'étendue & la facilité prodigieuse de leur mémoire.

Une jeune fille, dont l'exemple est rapporté avec détail

Le cerveau, par un effet de sa constitution démontré *à posteriori*, peut renouveler dans un certain ordre, volontairement ou involontairement, les mouvemens, les actions dont il a successivement contracté l'habitude. Condillac s'est beaucoup attaché à cette vérité physiologique en traitant des causes de de la mémoire. Sans rien préjuger sur les vibrations nerveuses, sur les esprits animaux, ni sur toute autre cause des mouvemens organiques, ce philosophe se borne à reconnoître que ces mouvemens existent, ce que prouve le fait même de la vie, dans les plantes & dans les animaux; il est conduit ensuite à voir que des mouvemens de ce genre s'exécutent dans le cerveau, & produisent les idées que l'habitude rend faciles; & qu'ils peuvent se renouveler avec ordre, sans le concours de leurs causes primitives, & par un effet naturel de l'association. Pour faire mieux comprendre cette espèce de mécanisme d'un ordre supérieur, il le compare à celui des habitudes, dont les autres organes sont susceptibles, telles que celle de la main dans le jeu du forté-piano : dans cet exercice, tous les mouvemens sont d'abord très-pénibles & très-difficiles; chacun d'eux exige une attention soutenue, & l'intervention sensible & même laborieuse de la volonté; ils deviennent ensuite d'une facilité extrême, & en apparence tout-à-fait involontaire : quelque chose de semblable paroît s'observer dans les phénomènes de la mémoire. Les mouvemens, les idées, auxquels on a donné une attention suffisante, & dont l'habitude s'est formée à différentes époques, se reproduisent suivant certaines lois d'association, accidentellement ou volontairement par des sensations éventuelles, comme dans les animaux, ou par le concours des signes parlés ou écrits qui sont à notre usage. Du reste, les idées n'existent pas plus dans le cerveau, lorsque la mémoire n'est pas excitée, que les sons n'existent dans le forté-piano, lorsque l'artiste cesse de jouer de cet instrument.

Comment se développent ces mouvemens du cerveau, d'où résultent les idées, & dont le renouvellement facile constitue la mémoire? Voilà ce que nous ignorons; il suffit de constater ce phénomène, en le présentant comme un des faits principaux de la philosophie de l'esprit humain. En développant ces vues, Condillac a méconnu la distinction qu'il est si important d'établir entre la simple association des idées & la mémoire (1), entre les affections des sens internes ou externes, & les opérations actives de l'entendement. C'est ainsi qu'il a été porté à penser que la mémoire devoit s'étendre jusqu'aux organes des sensations, que le cerveau pouvoit agir sur ces organes dans le souvenir, comme ces organes sur le cerveau dans la sensation, & que cette réaction expliquoit les phénomènes des songes.

C'est par la simple association & non par un effet de la mémoire, que la plupart des songes s'expliquent, opinion tout-à-fait contraire à celle de Condillac, qui n'a point assez réfléchi sur ces curieux phénomènes. Les songes, dit-il, sont l'effet de l'action du cerveau sur les sens, lorsqu'au milieu du repos de toutes les parties du corps, il conserve assez d'activité pour obéir à quelques-unes de ses habitudes : or, dès qu'il se meut, comme il a été mu lorsque nous avions des sensations, alors il agit sur les sens, & aussitôt nous entendons & nous voyons : c'est ainsi qu'un manchot croit sentir la main qu'il n'a plus.

Cette explication de Condillac est tout-à-fait contraire à l'expérience dans le plus grand nombre de cas : différentes parties du corps, quelques viscères, des organes des sens internes ou externes, se trouvant ébranlés ou excités par un état d'indisposition ou de maladie, agissent sur le cerveau pendant le sommeil, & alors les mouvemens, les habitudes de cet organe sont renouvelés par une association purement accidentelle, sans le concours de l'attention & de la volonté qui préside à l'exercice régulier de la mémoire. L'excitement primitif, l'irritation immédiate du cerveau, peuvent également occasionner plusieurs espèces de rêves dont toutes les circonstances & le développement ne dépendent pas moins d'ailleurs ensuite d'une association involontaire & accidentelle d'idées & d'autres mouvemens organiques, d'autant plus étendue que l'organisation générale & la structure particulière du cerveau ont plus de mobilité, disposition à laquelle on n'a pas donné une attention suffisante dans la comparaison & la classification des tempéramens & des complexions, dont les variétés individuelles de l'homme présentent des exemples.

Art. II. *De l'exercice forcé de la mémoire, considéré comme cause de maladie, & des divers états de cette faculté de l'entendement dans les différentes espèces de folie & d'aliénation mentale.*

La mémoire considérée dans son exercice naturel, sous l'influence des sensations accidentelles & des occurrences de la société, n'exige aucun effort.

---

dans le *Magasin psychologique*, pouvoit réciter ses leçons à l'école après les avoir entendues une seule fois. Un jour elle débita un sermon très-long qu'elle venoit d'entendre, sans oublier aucun des passages de la Bible que le prédicateur avoit cités. Un an après, cet enfant dit de nouveau le même sermon, au grand étonnement de plusieurs personnes qui s'étoient bornées à lui demander si elle se souvenoit de l'avoir si merveilleusement appris autrefois.

(1) La réminiscence & les mouvemens associés ont été pour Darwin des objets de spéculation purement métaphysiques. Il importeroit de s'en occuper de nouveau, d'après l'expérience & l'observation, dans un traité de physiologie suffisamment étendu pour embrasser toutes les parties de la philosophie de l'esprit humain, qui tiennent le plus directement à la physique animale & à l'anthropologie.

C'eſt un acte de la vie, involontaire en apparence, & non moins libre, non moins facile que la reſpiration ou la digeſtion, & que l'action de voir & d'entendre ſans deſſein, qu'il ne faut pas confondre avec celle de regarder & d'écouter.

La mémoire qu'exigent les travaux littéraires, & qui s'applique volontairement à une longue ſuite d'idées ou de perceptions, eſt au contraire une opération que tous les cerveaux ne peuvent pas également ſupporter; elle demande de l'habitude; & ſa force ou ſa durée, arrivée à un certain degré, occaſionne une contention capable de troubler les opérations de l'entendement, ou même d'exciter des altérations corporelles. On n'eſt pas toujours averti dans ſes études, du moment où commence le danger d'un exercice forcé de la mémoire. Cependant, lorſque cette opération de l'eſprit eſt pénible, laborieuſe, on peut le ſoupçonner, & on reconnoît que cet effort commence à devenir nuiſible, à une ſenſation douloureuſe autour du front, qui ſe termine quelquefois par un violent mal de tête. Les biographies des gens de lettres ou des ſavans, les mémoires particuliers, les traités généraux & les archives d'hiſtoire naturelle, de philoſophie & de médecine pratique, renferment un aſſez grand nombre d'exemples des effets nuiſibles d'un exercice de la mémoire porté juſqu'à ce point d'effort & de contention. Le dérangement & la foibleſſe du cerveau, qui réſultent d'un pareil travail, troublent non-ſeulement les fonctions intellectuelles, mais auſſi les opérations organiques qui paroiſſent au premier coup d'œil étrangères à l'état moral & à la vie de relation.

Nous avons déjà remarqué que les gens de lettres, les ſavans, qui s'occupent plus à apprendre qu'à méditer ou à concevoir, & qui cultivent leur mémoire d'une manière ſpéciale, ſont particulièrement expoſés aux maladies mentales ou corporelles, qu'on attribue trop généralement à toute ſorte d'étude. (*Voyez* pag. 216 de ce volume.)

Un jeune homme agé de vingt-deux ans, dont parle Wepfer, fut jeté dans un délire furieux & maniaque, à la ſuite d'études continues, pendant leſquelles il avoit employé jour & nuit ſa mémoire. (*De Affect. cap.* Obſ. 85. pag. 327.)

Un étudiant de Leipſick, dont la ſituation a été décrite par Bohn, s'étoit livré pendant deux mois, avec toute l'ardeur d'un zèle mal-entendu, à des efforts extraordinaires de mémoire. Il perdit bientôt le ſommeil, & quand il s'y abandonnoit, alors il ſe trouvoit jeté dans une eſpèce de ſomnambuliſme, ſe levoit, ſe mettoit au travail comme pendant la veille; & parcourant ſon Lexicon de Caſtelli, cherchoit des mots, en ſe fâchant quand il croyoit ne pas les trouver, & en ſouriant dans le cas contraire. (*Voyez* la thèſe de Bohn, dans le Rec. de Haller, tom. VII, pag. 439.)

Ce n'eſt pas dans la vie des littérateurs ou des philoſophes célèbres, tels qu'Homère, Hippocrate, Plutarque, chez les Anciens, le chancelier Bacon, Galilée, Harvée, Newton, Leibnitz, Corneille, Boſſuet, Fontenelle, chez les Modernes, que l'on trouvera de ſemblables effets des travaux littéraires.

Il faut les chercher dans les exercices des écoles, dans les effets des veilles des érudits, eſpèce d'hommes, dit un médecin philoſophe, à peine connue des Anciens, qu'on vit ſe montrer au temps de la décadence des lettres, ainſi qu'à leur renaiſſance, & que l'on pourroit comparer à des fakirs de l'Inde, puiſqu'à leur exemple, dit notre auteur, ils ſe ſéparent du genre humain, ſe macèrent de plein gré, ſans que le plus ſouvent il en réſulte aucun avantage pour la ſociété; ne différant d'ailleurs de ces martyrs de la ſuperſtition, que par un défaut d'inſtrumens de ſupplice, qu'ils remplacent toutefois par des livres, des manuſcrits, des médailles, des inſcriptions ſouvent indéchiffrables. (Tiſſot, *Œuvres complètes*, nouv. édit. avec les notes de M. Hallé.)

Si l'on remarque que l'exercice de la mémoire, tel que l'exigent pluſieurs recherches d'érudition & les travaux routiniers des écoles, eſt une contention du cerveau plutôt automatique qu'intellectuelle, on ne ſera pas étonné des effets qu'il produit ſi ſouvent, & qui ſeroient bien mieux connus ſi l'on faiſoit recueillir dans les penſionnats, ou dans les colléges, les faits de détail & les obſervations les plus propres à ſervir aux progrès de la pſychologie. Des maux de tête violens, des migraines, une irritabilité ou un engourdiſſement que des maîtres peu éclairés confondent avec la pétulance ou avec la pareſſe, ſont, chez les enfans, le réſultat de ces efforts extraordinaires ou mal dirigés, pour *apprendre par cœur*. On ne craint pas même de forcer ces pauvres victimes du rudiment ou de la ſyntaxe, à retenir des paſſages de grec ou de latin, qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils n'entendent point du tout, & ce que l'on appelle, dans ces circonſtances, le prix de mémoire, ne peut ſouvent être acheté qu'au prix de la ſanté ou de la raiſon (1).

Le travail exceſſif de la mémoire chez les hommes plus âgés n'eſt pas moins dangereux, ſurtout lorſqu'il s'exécute d'une manière plus automatique que logique, comme chez les acteurs ou les prédicateurs. Tiſſot cite l'exemple d'un paſteur reſpectable de la Suiſſe, qui, fatigué par la prédication, commença par trembler, balbutier, & tomba enſuite dans un délire qui ſe termina par une apoplexie, à laquelle ſuccéda cette démence ſénile que l'on a déſignée ſous le nom d'*enfance*,

(1) M. Friedlander, dans un bon ouvrage ſur l'éducation phyſique, remarque, avec raiſon, que c'eſt principalement à cet âge que ſe manifeſtent chez les enfans, dans les colléges, les douleurs, les congeſtions ſanguines de la tête, les ſaignemens de nez, &c., genre d'indiſpoſitions beaucoup plus rare chez les enfans qui appartiennent aux dernières claſſes de la ſociété.

parce qu'elle semble rapprocher le dernier âge du premier, par son imbécillité & sa foiblesse (1).

Morgagni a rapporté un trait à peu près semblable.

Zimmermann, dans son beau Traité de l'expérience, paroît avoir été également frappé de ces effets désastreux de la contention d'esprit dans le travail de la mémoire. Un ecclésiastique, dont il parle à ce sujet, avoit acquis une grande réputation dans l'éloquence de la chaire : desirant la soutenir, il lut beaucoup, composa avec soin, & fit de grands efforts de mémoire ; qu'en arriva-t-il ? Ce prédicateur insensiblement perdit de son activité naturelle, ses forces se dissipèrent, & sa mémoire s'affoiblit à mesure qu'il cherchoit à lui donner plus d'énergie. A la fin, ses idées, ses notions les plus récentes lui échappèrent sans retour, tandis que les pensées, les connoissances plus anciennes se présentèrent facilement à son souvenir. Enfin, cette déchéance faisant toujours des progrès, il en résulta une apoplexie, l'hémiplégie, & la mort à l'âge de quarante-deux ans, aux bains de Baden en Suisse. Nous citerons encore, pour appuyer les mêmes vues, l'exemple d'un professeur de Berne, qui, après s'être livré sans relâche à l'étude des langues orientales, en fatigant sa mémoire, sans éclairer son esprit, tomba en enfance, à une époque de la vie où il auroit dû jouir avec plénitude de toutes ses forces physiques & intellectuelles. Zimmermann, qui cite ce fait d'après Haller, se trouve sur ce point d'accord avec Wepfer & Fernel, dans leur récit sur des cas bien prononcés de catalepsie, qu'ils ont attribués à des excès dans les études littéraires, où la mémoire étoit plus particulièrement employée (2).

La mémoire présente différens états, différentes dispositions, dans les diverses espèces d'aliénations mentales. Elle se trouve nécessairement détruite ou très-diminuée dans la démence, que l'on doit regarder, suivant ses degrés, comme un affoiblissement plus ou moins avancé des facultés intellectuelles, depuis l'*absence*, l'incohérence ou la mobilité vésanique, jusqu'à l'idiotisme le plus complet. Chez la plupart des maniaques, la mémoire n'est point altérée ; mais la plupart des idées, des perceptions qui se renouvellent, ne semblent excitées que pour s'associer d'une manière nouvelle à des idées illusoires, à des perceptions erronées & prédominantes, soit que ces habitudes extraordinaires & désordonnées se prolongent, comme dans le délire exclusif ou dans la mélancolie, soit qu'elles n'existent que momentanément, comme dans la manie ou la démence aiguë. Quelquefois même la mémoire semble devoir un nouveau degré d'énergie à ces perceptions & à ces idées vésaniques. Alors, les plus petits détails ou les notions les plus indifférentes se reproduisent avec vivacité, si elles ont le moindre rapport avec l'objet de la folie. Une aliénée, dont M. Pinel rapporte l'exemple, étoit occupée sans cesse de l'intervention puissante du démon, dans toutes les affaires humaines. Dans cet état, les notions qui avoient dû se présenter très-rarement à son esprit, lui revenoient à la moindre occasion. Dans une circonstance, elle grondoit ses domestiques pour avoir assisté à un jeu de marionnettes, parce que le diable présidoit à cet amusement populaire ; dans une autre circonstance, elle força son mari de vendre, comme ensorcelés, des meubles qui avoient passé sous le pont de Chatou, que le petit peuple du pays dit avoir été bâti par le diable ; enfin, les choses en vinrent au point que cette malheureuse aliénée voulut obtenir de son mari qu'il n'auroit plus de commerce avec la ville de Louviers, cette ville ayant été autrefois renommée par les maléfices & les sortiléges.

Suivant le même auteur, tout ce qui s'est passé dans certains accès de manie, devient tout-à-fait étranger à la mémoire, pendant la convalescence. Cependant M. Esquirol, qui de son côté a observé les fous avec autant de sagacité que de zèle, est bien persuadé que certaines actions violentes, auxquelles les aliénés se livrent, ne sont point effacées de leur souvenir lorsqu'ils sont guéris, & qu'ils en font l'aveu, lorsqu'on obtient leur confiance, par les témoignages de l'intérêt le plus vif & de la plus tendre affection. Dans certains accès de manie, la mémoire, comme l'imagination, paroît plutôt augmentée qu'affoiblie, ainsi que les Anciens l'avoient bien remarqué. Tout ce qui a été su ou appris, toutes les choses qui ont été pour l'aliéné des objets de connoissance ou d'affection dans les temps les plus éloignés de sa vie, les souvenirs les plus obscurs, les notions les plus foibles, apparoissent avec autant de force que de lucidité. « Dans ces cas, dit M. Pinel, le souvenir du passé semble se reproduire avec force, » & ce qu'on avoit oublié dans des intervalles de » calme se renouvelle avec les couleurs les plus vives & les plus animées, comme je m'en suis plus » d'une fois assuré dans les établissemens publics ou » particuliers, consacrés au traitement de l'aliénation mentale. »

L'altération profonde de la mémoire, dans les aliénations mentales qui succèdent à l'apoplexie, appartiennent à l'un des articles suivans, où nous

(1) Tissot, *Op. cit.*, tom. III, pag. 37.

(2) En insistant sur ces considérations & sur ces faits, nous sommes loin de blâmer ou de proscrire comme contraire à la santé ou à la raison, un exercice suivi & régulier de la mémoire. Sur ce point comme sur tous les autres, c'est l'excès, la mauvaise direction, & non l'usage dont il faut se défendre. Il est même de la plus haute importance de cultiver la mémoire de très-bonne heure, mais d'une manière régulière, & en faisant porter cette culture sur les associations des idées par la ressemblance, la succession ou la causalité, & même la contiguité de temps & de lieu, qui sont les trois points de liaison auxquels Hume a cherché à rapporter toutes les différentes espèces d'association de nos pensées.

traiterons de l'effet des lésions primitives du cerveau sur cette faculté.

Quelques fous dont parle Van-Helmont, l'aliéné cité par Willis, le maniaque J. D., qui fit des aveux très-curieux à Cabanis, conservoient en partie le souvenir de ce qui les avoit fortement occupés pendant leur accès; leur exemple prouve jusqu'à l'évidence, & dans le sens des idées de M. Esquirol, que tout ce qui survient dans certaines attaques de l'aliénation, n'est pas entièrement retranché de l'existence, ni dérobé au souvenir. Toutefois on ne peut nier, d'une autre part, & d'après des exemples décisifs, qu'un délire chronique de plusieurs années n'ait formé comme une espèce de vide ou de lacune dans la vie morale. Dans ces cas, la mémoire paroît suspendue pendant toute la durée des accès, & ne se rétablit qu'à leur déclin. « Il ne reste plus à l'aliéné, dit » M. Pinel, aucun souvenir de son délire ni de » ses actes d'extravagance; il ne peut concevoir » avoir resté aussi long-temps à l'hospice que l'at- » testent les registres. Une jeune fille avoit été » élevée dans la maison d'un de ses oncles qu'elle » chérissoit, & qui lui annonça un projet de ma- » riage qui paroissoit réunir toutes les conve- » nances : comme c'étoit l'époque de son écoule- » ment périodique, elle en fut si troublée & elle » en éprouva une si forte commotion dans la tête, » qu'elle s'écria avec vivacité : *mais je crois que* » *je deviens folle*. Elle tomba bientôt par le cha- » grin dans un état de stupeur & d'aliénation qui » la fit conduire à l'hospice des aliénées de la Sal- » pétrière; elle sembloit avoir entièrement perdu » l'usage de la parole, restoit accroupie une partie » du jour dans un coin de sa loge, sans paroître » distinguer le lieu qu'elle habitoit, & sans avoir » aucun sentiment intime de sa propre existence. » Le succès du traitement devenoit de plus en plus » douteux pendant le cours de l'année, lorsque sa » raison commença à se rétablir par degrés, & » cette aliénée avoit alors tellement perdu le sou- » venir de son état antérieur, qu'elle soutenoit » n'être entrée dans l'hospice que depuis six se- » maines, époque de la cessation de son délire.

» Il est de notoriété publique, qu'une dame a » éprouvé la même révolution au moral après » vingt-sept années de réclusion & de manie. Son » délire & sa fureur ont été continués durant cet » espace de temps, au point de déchirer ses vête- » mens, de rester nue, & de se barbouiller de » saletés les plus dégoûtantes. Au moment de la » cessation de son délire, elle a paru sortir d'un » rêve profond, & a demandé des nouvelles de » deux enfans en bas âge qu'elle avoit avant son » aliénation, & elle ne pouvoit concevoir qu'ils » fussent mariés depuis plusieurs années. »

Nous terminerons ce second article en faisant remarquer qu'il ne seroit pas impossible que le souvenir des objets sur lesquels a porté le délire exclusif ou les illusions maniaques, ne revînt avec lucidité que dans les mêmes circonstances de maladie mentale d'une manière analogue à ce qui se passe dans certains délires, & plus particulièrement encore dans certains rêves, ainsi que nous aurons l'occasion de l'observer plus tard. Nous ajouterons que ces états singuliers de l'entendement porteroient à penser que certaines dispositions particulières du cerveau sont nécessaires au souvenir d'une suite d'idées qui sont restées comme en dehors des pensées habituelles & du mouvement journalier de l'entendement, jusqu'au moment où cette disposition du cerveau se renouvelle.

Art. III. *De l'influence des maladies primitives du cerveau, sur les phénomènes de la mémoire.*

Les recueils d'observations, les archives de la médecine pratique, présentent une foule d'exemples de l'influence que les maladies essentielles ou primitives du cerveau exercent sur les phénomènes de la mémoire.

On peut même assurer d'une manière générale, que cette faculté paroît dépendre plus qu'aucune autre, dans ses nombreuses vicissitudes, des lésions directes ou indirectes, des simples infirmités ou des maladies très-caractérisées du cerveau & des autres parties du système nerveux (1).

L'irritation latente & prolongée de cet organe dans les sujets menacés de rachitisme, d'hydrocéphale interne ou de maladies tuberculeuses, est le plus souvent la cause de ces effets prodigieux de mémoire, dont la vie des enfans célèbres présente des exemples. Le vulgaire lui-même craint plus qu'il n'admire ces espèces de prodiges de la mémoire; & la maxime qu'un enfant qui a trop d'esprit ne doit pas vivre long-temps, est un de ces proverbes qui *font la sagesse des nations*. Il seroit facile de citer ici des exemples tirés de ses observations propres, ou de celles qui ont été recueillies par différens auteurs. Celui d'un enfant de trois ans que j'ai maintenant sous les yeux, & dont le frère a succombé à une hydrocéphale interne, me paroît un des plus remarquables. Cet enfant, comme un véritable automate, répète avec sûreté & promptitude les gestes, les paroles qui l'ont frappé, avec les apparences de l'intelligence la plus cultivée : des tirades de vers, déclamées avec force, sont ainsi confiées à sa mémoire par une première & seule récitation, phénomène d'ailleurs assez semblable à ce qui se passoit chez la jeune fille citée par Crichton, & dont nous avons déjà parlé. Une irritation plus évidente occasionne des phénomènes analogues dans la manie & pendant certaines fièvres, dans le cours desquelles l'excitement du cerveau survenant comme une circons-

(1) Voir Kaw-Boerhaave, l'*impetum faciens*, au chapitre *de Corpore consentiente*.

fance acceffoire ou accidentelle, rend tout-à-coup la mémoire plus prompte, plus éclatante, au point de faire parler une langue morte ou étrangère que l'on avoit commencé à étudier dans fon enfance, & dont il eût été impoffible de retrouver aucun mot, aucune locution dans le cours naturel de la vie. Les ébranlemens, les commotions du cerveau, les états apoplectiques ou femi-apoplectiques, l'état de foibleffe ou de paralyfie qui leur fuccèdent, diminuent conftamment ou détruifent même quelquefois fans retour la faculté de la mémoire. Tulpius, qui avoit fuivi dans tous leurs détails les effets de différentes chutes très-graves & des plaies de tête, affure qu'à la fuite d'une violente commotion, la mémoire fe trouve entièrement anéantie, ou ne porte que fur des chofes très-anciennes, d'une manière analogue à ce qui fe paffe chez les vieillards (1). D'après un fait rapporté par ***, Haller attribue un effet femblable à la pendaifon.

En général, l'apoplexie affoiblit ou détruit la mémoire, comme le prouvent les nombreufes obfervations de Wepfer (2); & cette altération mentale dépend tellement, dans ces circonftances, de la léfion organique, qu'elle ceffe ordinairement, dans les cas de guérifon fpontanée ou provoquée par les moyens de l'art les plus énergiques, tels que le féton, le moxa, &c. (3)....

La perte de la mémoire qui dépend de l'apoplexie, eft quelquefois partielle, & préfente alors des particularités fort remarquables.

« Un notaire pour lequel on avoit demandé » mon avis, dit M. Pinel, avoit oublié, à la fuite » d'une attaque d'apoplexie, fon propre nom, » celui de fa femme, de fes enfans, de fes amis, » quoique d'ailleurs fa langue eût confervé toute » fa mobilité; il ne favoit plus lire ni écrire, & » cependant il paroiffoit fe reffouvenir des objets » qui avoient autrefois fait impreffion fur fes fens » & qui étoient relatifs à fa profeffion de notaire. » On l'a vu défigner avec les doigts des doffiers qui » renfermoient des actes ou contrats qu'on ne pou» voit retrouver, & indiquer par d'autres fignes, » qu'il confervoit l'ancienne chaîne de fes idées. »

Nous avons rapporté quelques traits analogues à ces exemples. (*Voyez* Médecine mentale, pag. 195 & 196.) Les derniers momens de la vie du célèbre naturalifte Brouffonet nous en fourniffent un qui paroît avoir des droits particuliers à l'attention des médecins & des philofophes. « Dans » les premiers jours de 1807, dit l'un de fes pa» négyriftes (4), il éprouva une attaque d'apo» plexie féreufe qui parut très-grave au premier » inftant; mais, par les foins de fon frère & de » M. Dumas, il reprit bientôt fes mouvemens & » l'ufage de fes fens. Peu à peu, l'exercice de fes » facultés intellectuelles lui fut encore rendu, mais » avec une exception fingulière qui l'empêchoit » prefque d'en jouir.

» Toutes fes idées étoient, il eft vrai, faines & » juftes; toutes les connoiffances qu'il avoit ja» mais eues, fe repréfentoient à lui fans beaucoup » de difficulté; toutes les perfonnes qu'il avoit » connues, étoient encore préfentes à fon fouve» nir; fa langue, quoiqu'un peu embarraffée, ex» primoit affez bien tous les fons; mais par une » fatale bizarrerie, il ne pouvoit prononcer aucun » nom fubftantif, & par conféquent aucun nom » propre. Ces mots cependant étoient encore, » comme les adjectifs & les verbes, gravés dans » fa mémoire, car il les reconnoiffoit facilement » lorfqu'on les prononçoit devant lui; il lifoit » avec facilité, & comprenoit fans peine les livres » écrits dans toutes les langues qu'il avoit fues; » mais lorfqu'il vouloit lui-même écrire, les » lettres dont les mots étoient compofés ne fe » préfentoient plus à fa mémoire, & il jetoit fa » plume avec une efpèce de défefpoir. Qu'on fe » figure en effet l'efpèce de fupplice que devoit » éprouver un homme tel que Brouffonet, en » luttant contre une difficulté d'un genre fi ex» traordinaire, & dont on n'avoit encore connu » qu'un feul exemple : pour faire entendre fes » idées, fans le cours des termes propres, il em» ployoit divers artifices; tantôt il indiquoit du » doigt dans un livre, le mot qu'il favoit fans » pouvoir l'exprimer; tantôt il entaffoit les épi» thètes & les defcriptions pour le faire recon» noître (1).

» Cependant il s'exerçoit à répéter les noms » qu'on prononçoit devant lui, & s'étudioit peu » à peu à apprendre de nouveau tous les fubftan» tifs. Il étoit parvenu à parler d'une manière » compréhenfible, à écrire en faifant feulement » quelques légères fautes de langue & d'ortho» graphe (2), à favoir les noms de toutes les per» fonnes qui l'entouroient, & de plus de quatre » cents plantes. Ces progrès faifoient efpérer qu'il » reprendroit un jour l'ufage de toutes fes facul» tés. Au milieu même de cette maladie fi propre » à anéantir fon activité, il l'avoit confervée toute » entière, & ne ceffoit de diriger avec fon zèle » accoutumé les cultures & les améliorations du » jardin des plantes; c'eft ce zèle même dont » il eft devenu la victime. Le 21 juillet, ayant

---

(1) Tulpius, *liber IV, cap.* 15.

(2) *De Ap.*, pag. 248. — *De Morbis capitis*, obf. 27, 101, 103, 167, &c.

(3) *Voyez* Académie des Sciences, 1719.

(4) M. Decandolle, *Éloge hiftorique d'Augufte Brouffonet*, pag. 31.

(1) Ainfi, par exemple, dans la langue qu'il s'étoit créée, il avoit coutume de nommer M. Bofc, *celui que j'aime bien*, & M. Desfontaines, *le grand, bon, modefte.*

(2) Le 17 juillet, il écrivoit à M. Huzard : « J'efpère, » mon cher collègue, que vous jouiffez une bonne fanté » meilleure que la mienne, qui n'eft pas encore trop » bonne. »

Augustin BROUSSONET.

» paſſé plusieurs heures expoſé, tête nue, à un ſoleil ardent, il fut atteint de vives douleurs de tête qui lui firent promptement perdre connoiſſance. Six jours ſe paſſèrent dans les agitations d'une léthargie convulſive, & il périt ſans qu'on eût pu apporter aucun ſecours à ce funeſte accident. On trouva qu'il avoit eu à la ſurface du cerveau, ſur le côté gauche, un large ulcère dont les deux tiers étoient cicatriſés : c'étoit ſans doute la cauſe de ſa première maladie, qu'une cicatriſation complète auroit fait ceſſer, s'il n'étoit ſurvenu un accident nouveau. On ſe rappela alors que, pendant la durée de ſa maladie, il ſe plaignoit ſans ceſſe de voir à ſa gauche, comme une eſpèce de tache ou de fantôme noir. »

Pluſieurs cauſes qui affoibliſſent graduellement le cerveau ſans provoquer un état d'apoplexie ou de paralyſie, altèrent ſenſiblement la mémoire : telles ſont principalement pluſieurs fièvres cérébrales, l'abus des narcotiques & des liqueurs ſpiritueuſes, les chutes fréquentes, les coups répétés ſur la tête, l'épuiſement, la débilité, qui ſont les ſuites inévitables de l'*onaniſme*, & d'efforts auſſi impuiſſans qu'irréfléchis pour retrouver les plaiſirs de l'amour dans un âge avancé. Un procureur âgé de ſoixante-dix ans, n'ayant pas craint de prendre une maîtreſſe à cet âge, & d'en faire un uſage preſque journalier, tomba tout-à-coup dans un état de proſtration générale, qui ſe trouva accompagné d'une altération très-ſingulière de la mémoire. Jamais il ne pouvoit trouver le mot propre à déſigner les choſes dont il avoit beſoin : ainſi, quand il vouloit une choſe, il en demandoit une autre, &, par exemple, crioit pour avoir des bottes quand il deſiroit du pain. Si on lui apportoit l'objet qu'il avoit nommé, il entroit en fureur, & montroit par les geſtes de la plus violente colère que ſon intention n'avoit pas été remplie ; il n'en continuoit pas moins cependant de demander ſes bottes ou ſes ſouliers. S'il avoit beſoin d'un verre, c'étoit au plus une fois ſur mille, s'il ne demandoit pas un vaſe de nuit, & s'il deſiroit ce dernier, il nommoit le verre qui lui étoit inutile. Ce malade reconnoiſſoit bien que ſes expreſſions n'étoient pas d'accord avec ſes idées, & ſe corrigeoit de ſes mépriſes lorſqu'il en étoit averti. Crichton, qui rapporte ces détails, aſſure que ce procureur fut guéri par un traitement convenable, & ſurtout par l'uſage de la valériane donnée à très-grande doſe.

A la ſuite d'une affection nerveuſe, une dame Hennert, dont la maladie ſe trouve conſignée dans le *Magaſin pſychologique*, ſe trouva dans une diſpoſition d'eſprit à peu près ſemblable à celle que nous venons de décrire. Vouloit-elle une chaiſe, elle demandoit une table ou un livre ; ſi elle deſiroit un verre à boire, & lorſqu'on lui diſoit le mot propre, elle ne pouvoit jamais le prononcer, comme ſi, malgré l'intégrité des facultés intellectuelles de cette femme, il fût ſurvenu, par un état de paralyſie incomplète, une interruption ou une perverſion entre les mouvemens habituels du cerveau, & les actions correſpondantes & aſſociées des organes de la parole. Il me paroît du moins très-probable que dans ces circonſtances, le dérangement ſe rapporte moins aux fonctions mentales en général, qu'à l'action partielle des muſcles qui ſervent à la parole ; & il eſt à regretter que les obſervateurs qui ont rapporté les deux exemples que nous venons de citer, n'aient pas cherché à ſavoir ſi leurs malades, tout en parlant à contre-ſens, ne ſe ſeroient pas exprimés en écrivant d'une manière exacte & correſpondante à leurs idées. Cette conjecture me paroît d'autant plus fondée, que la dame Hennert avoit toute ſa raiſon ; que, dans tout le cours de ſa maladie, elle ne ceſſa jamais ſes occupations domeſtiques, & que même elle montroit les différentes diſpoſitions du ciel ſur une carte, avec autant d'exactitude qu'en parfaite ſanté. Conſidérés ſous ce rapport, nos deux derniers exemples diffèrent beaucoup de la ſituation de Brouſſonet, & de pluſieurs autres traits biographiques tout-à-fait analogues dont nous avons déjà parlé. (Médecine mentale, pag. 195 & 196.)

Art. IV. *Des altérations de la mémoire dans pluſieurs circonſtances de maladies aiguës ou chroniques, qui n'affectent le cerveau que d'une manière conſécutive & ſympathique.*

Si l'on remarque que la mémoire dépend de l'aſſociation des idées, ou même, de la liaiſon tournée en habitude, de pluſieurs mouvemens organiques, avec les idées, & que ſon exercice régulier exige un certain effort intellectuel, un degré ſuffiſant d'attention, on ſentira aiſément qu'elle doit éprouver différentes altérations dans les maladies aiguës ou chroniques, qui n'affectent le cerveau que d'une manière ſecondaire ou ſymptomatique. Les exemples de ces changemens ſont nombreux, & pluſieurs préſentent ce genre d'intérêt que l'on aime à rencontrer dans les traits biographiques, ou dans les faits particuliers de l'hiſtoire générale des peuples. Dans ſon éloquente deſcription de la peſte d'Athènes, Thucydide rapporte un de ces exemples, & aſſure que dans cette maladie, pluſieurs perſonnes perdirent le ſouvenir de tout ce qu'elles avoient ſu ou éprouvé auparavant. On a recueilli un grand nombre d'exemples analogues, de pertes de la mémoire chez des perſonnes qui furent obligées de tout rapprendre après avoir tout oublié pendant le cours de différentes fièvres où la tête s'étoit trouvée fortement engagée. Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1754, l'auteur de certaines obſervations curieuſes ſur les maladies épidémiques de l'année, nous apprend que de ſimples fièvres catarrhales dérangèrent ſenſiblement la

mémoire chez plusieurs personnes (1). J'ai fait, dit cet auteur, « une observation qui est d'autant » plus sûre que j'y ai fait plus d'attention, à cause » de la singularité de la chose. Plusieurs personnes, » quelques heures, quelques jours même avant » que de tomber malades, avoient perdu la mé» moire. Ils ne savoient ce qu'ils disoient, parce » qu'ils ne se souvenoient plus de ce que l'instant » d'auparavant ils vouloient dire. Ils lisoient bien, » la plupart parloient bien, mais ils n'exprimoient » aucune pensée. J'ai vu dans ce cas des per» sonnes de tous états; un de nos plus beaux es» prits, & qui est un de nos meilleurs écrivains, » a été aussi dans le même cas avant une fièvre » catarrheuse. Ils ne tomboient pas tous malades » de la même maladie. La plupart avoient une » fièvre continue; j'en ai vu qui ont eu la fièvre » miliaire, d'autres la diarrhée, quelques-uns la » dyssenterie. »

On apprend dans la même collection académique, année 1705, qu'un homme qui perdit la mémoire après la guérison d'un ancien ulcère, la recouvra lorsque cet ulcère se forma de nouveau par une cause accidentelle. D'autres causes aussi légères en apparence, ont suffi dans d'autres circonstances pour occasionner des changemens remarquables dans la mémoire, & nous voyons par exemple, dans Haller, qu'un homme habitué à boire de l'eau, dont la mémoire avoit été excellente jusqu'à l'âge de trente ans, perdit beaucoup de cet avantage en se mettant à l'usage du vin. Les troubles nerveux des intestins, les variations nombreuses, dont l'hypocondrie ou l'hystérie sont susceptibles, peuvent, ainsi que les chagrins violens, occasionner plusieurs altérations passagères ou prolongées de la mémoire. M. Von B...., premier envoyé à Madrid, remarquable par un esprit sérieux & mélancolique, sortit un matin, pour faire différentes visites. Arrivé dans une maison dont le suisse ne le connoissoit pas, il voulut se faire écrire; mais quand il lui fallut prononcer son nom, il ne put jamais y parvenir. Il l'avoit entièrement oublié, & se tournant alors vers la personne qui l'accompagnoit: pour l'amour de Dieu, lui dit-il, apprenez-moi qui je suis, apostrophe qui fut prise d'abord pour une plaisanterie, de telle sorte, que M. Von B.... fut obligé de réitérer sa prière pour qu'on voulût bien lui dire son nom, afin de le faire écrire & de terminer ainsi sa visite. L'auteur qui rapporte ce trait historique (2), ajoute qu'un poëte tragique espagnol, auteur de plusieurs ouvrages estimés, perdit si complétement la mémoire pendant une fièvre nerveuse, que non-seulement il avoit oublié plusieurs langues étrangères qu'il avoit apprises, mais l'alphabet de sa langue maternelle. On lui montra plusieurs de ses ouvrages, sans pouvoir lui persuader qu'il en étoit l'auteur: & lorsque, dans la suite, il parvint à faire de nouveau des vers d'une touche semblable à ses anciennes compositions, il crut plutôt par raisonnement que par conviction intime, qu'il étoit l'auteur des ouvrages dont on lui parloit.

(1) Académie des Sciences, année 1754, pag. 514, &c.
(2) Crichton, d'après le tome VII du *Magasin psychologique*.

Les accès de maladies douloureuses, mais surtout les coliques nerveuses, les attaques de ce que les Anciens appeloient *la passion iliaque*, sont suivies, dans certaines circonstances, d'une perte totale ou d'une dépravation sensible de la mémoire. Un pasteur âgé de quarante-huit ans, & dont la maladie a été décrite dans une thèse soutenue à Wurtemberg en 1722, offrit un exemple curieux de ce genre de rapports entre les affections physiques & les fonctions de l'entendement. Au plus fort de l'hiver, il fut attaqué d'une colique violente qui fut d'abord légèrement calmée, ce qui n'empêcha point une syncope fort longue, qui se termina par des sueurs abondantes: ce malade guérit, mais avec une perte totale de mémoire, qui ne fut pas entièrement réparée après six mois de convalescence, & qui se renouvela au bout d'un an. M. le docteur Double a décrit un fait à peu près semblable dans le *Journal général de médecine*. Le malade chez lequel il l'observa, perdit entièrement le souvenir de tout ce qui s'étoit passé la veille, & le jour d'une colique nerveuse à laquelle il fut sur le point de succomber; assez long-temps après, le malade répétoit encore que c'étoit là deux jours de sa vie entièrement perdus pour lui. Sa mémoire, dans la suite, ne reprit que lentement & graduellement son activité accoutumée.

La mémoire n'étant pas une chose matérielle, un véritable organe, mais une faculté de l'ensemble ou de quelques parties du cerveau, il ne nous a pas paru convenable de traiter de ses maladies. Quelques médecins, malheureusement trop étrangers à l'étude & à la connoissance de l'esprit humain, n'ont pas fait cette remarque, & ont admis des maladies essentielles ou idiopatiques de la mémoire, & des maladies symptomatiques & consécutives.

Sous le titre de maladies idiopatiques (de la mémoire), se rangent: 1°. la dysmnésie ou affoiblissement de la mémoire;

2°. L'amnésie ou son abolition.

Division que Sauvages a partagée en dix espèces que nous ne pourrions rappeler sans fatiguer l'esprit de nos lecteurs par une nomenclature fastidieuse & stérile.

Les exemples de dysmnésie & d'amnésie que l'on trouve dans les recueils d'observations, sont assez nombreux & présentent presque tous un genre d'intérêt & un certain air de singularité que l'on aime à rencontrer dans les biographies des gens de lettres & des artistes. On a souvent cité entr'autres, parmi ces exemples, celui du savant Manget, qui, conduit, dans ses leçons de botanique, à décrire la

la pimprenelle qu'il avoit sous les yeux, fit long-temps les efforts les plus laborieux pour en retrouver le nom, ce qui lui arriva constamment pendant plusieurs années. Un autre individu, dont Dietrich (1) a cité l'exemple, avoit conservé la mémoire des faits, sans pouvoir trouver les expressions pour les exprimer; c'est ce qu'on a appelé l'amnésie des mots, *amnesia verborum*. Un autre avoit désappris à lire, à la suite d'une maladie, & pouvoit encore écrire (2).

Il est évident que ces différens phénomènes morbides de la mémoire, que l'on considère comme des maladies essentielles, doivent être rapportés à ses altérations considérées comme les symptômes divers des maladies primitives ou consécutives du cerveau. La même remarque s'applique à l'espèce ou à la variété des maladies de la mémoire que l'on a voulu récemment désigner sous le titre de *commutatio litterarum verbi*, ou transposition des lettres qui composent un mot. Pour s'en convaincre, il suffiroit de parcourir les causes auxquelles on a généralement attribué ces prétendues maladies, telles que la vieillesse, l'excès de fatigues ou d'intempérance, les effets extrêmes du froid ou du chaud, les hémorragies, le trouble de la menstruation chez les femmes, les maladies antécédentes, mais surtout celles qui affectent essentiellement & sympathiquement le cerveau. Ces maladies, dit un auteur qui attaque sa propre opinion par les faits qu'il rapporte, sont très-susceptibles d'amener & d'entraîner à leur suite les lésions de la mémoire. Thucydide, Lucrèce & Galien ont également regardé la perte ou l'altération de la mémoire comme un des symptômes de la peste qu'ils ont décrite. On est, d'après cela, porté de plus en plus à penser que ce fléau étoit le typhus contagieux, si bien observé par les médecins modernes.

« Après la peste d'Athènes, beaucoup de ceux qui survécurent avoient oublié l'usage des lettres, des mots, ainsi que le nom de leurs parens, & même leur propre nom. Ces phénomènes sont fréquens dans les grandes épidémies de peste & de typhus : on les a surtout remarqués dans les maladies qui ont fait périr un si grand nombre de Français à Wilna, après le désastre de Moscou : chez la plupart des soldats qui échappèrent, la mémoire étoit presqu'entièrement perdue; ce qui, au milieu du deuil de la patrie, tempéroit le sentiment de leur triste position. On consultera avec beaucoup de fruit, sur ce point de doctrine médicale, l'*Histoire de l'épidémie de Wilna*, par le docteur Gasc (Paris 1815); mais une source encore plus féconde de ces désordres, ce sont les lésions cérébrales. Un sexagénaire, à la suite d'une apoplexie grave & compliquée, ne pouvoit ni distinguer ni assembler les lettres; toutefois écrivant très-bien, & exactement, dans plusieurs langues qui lui étoient familières, ce qu'il vouloit ou ce qu'on lui dictoit, il ne pouvoit ensuite lire ce qu'il avoit écrit, ni même en distinguer les lettres. On ne put parvenir à lui apprendre son *a*, *b*, *c*. (Ephémer.) Joh. Schmid ajoute qu'un homme échappé à une pareille maladie, fut d'abord dans l'impossibilité de reconnoître aucun caractère, & puis parvint en peu de temps à lire couramment.

» Une fille d'une intelligence bornée, sujette aux maux de tête, & habituellement mal réglée, éprouva, à l'âge de vingt-cinq ans, une forte d'apoplexie. Dans la convalescence, on remarqua qu'elle avoit perdu tout souvenir du passé : tout étoit nouveau pour elle, excepté sa mère qu'elle reconnut bientôt, sans pouvoir dire son nom. Elle bégayoit sans rien articuler, & faisoit des signes pour indiquer ce dont elle avoit besoin. Au bout d'un mois, elle prononça quelques mots, mais très-imparfaitement; quand elle vouloit indiquer un nom, elle se perdoit en périphrases presqu'inintelligibles : si on lui proféroit le mot, elle ne pouvoit le répéter. Sa mère réussit cependant, avec des peines infinies, à lui apprendre ses prières & même à lire. Après ce temps, pour prononcer un mot, elle le cherchoit dans un livre. Elle fut quatre mois sans pouvoir articuler son nom ou celui de sa famille, &c., & parfois elle les oublioit au bout de quelque temps; enfin, elle finit par prononcer tous les mots & sans bégaiement. Sa figure reprit sa gaieté ordinaire. (*Journal général de médecine*, tom. XX, 1764.)

» Après deux attaques d'apoplexie, un homme avoit oublié son propre nom, celui de sa femme, de ses enfans & de tous ses amis; il devint inquiet, soupçonneux & très-irritable. Dans la suite, la mémoire se rétablit sous certains rapports, mais demeura insuffisante pour le souvenir des mots & de leur liaison avec les idées. Tout ce qui restoit à ce malade de son langage naturel ou de sa langue maternelle, se réduisoit aux expressions suivantes : *oui, non, beaucoup, très-bien, au charme, point du tout, c'est vrai, c'est juste, à merveille.* Ces mots qu'il plaçoit ordinairement assez bien, étoient à peu près les seuls dont il sut se servir. Vouloit-il se faire une demande, il cherchoit laborieusement, mais en vain, l'expression dont il avoit besoin : cette impuissance faisoit son tourment (1). »

Dans tous ces cas, il est évident que les dérangemens regardés comme les maladies de la mémoire, ne sont rien autre chose que les symptômes d'un désordre, d'un trouble particulier dans les fonctions du cerveau, & semblable jus-

(1) *Voyez* Dietrich, *in Archivis*.
(2) *Ephémérides des curieux de la nature*, Dec. 1, an 3 & an 4, observ. 154.

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, tom. XXXII, pag. 309.

qu'à un certain point à certains effets des narcotiques, tels que la ciguë, l'opium, la jusquiame, &c.

La perte de la mémoire, chez les enfans qui deviennent sourds à trois ou quatre ans, & muets un peu plus tard, par l'effet inévitable de leur surdité, présentent un ensemble de phénomènes assez compliqués, & dans lequel on chercheroit en vain les caractères d'une maladie essentielle & primitive de la mémoire.

Les mots que ces enfans retiennent le plus long-temps, dit l'auteur que nous venons de citer, sont ceux d'un usage plus familier qui leur retracent des idées d'attachement ou de besoin : tels que *papa, maman, dodo, nanan ;* mais enfin, ils finissent par oublier ces mots, qui chez eux forment le dernier anneau du langage articulé, & ils perdent l'habitude de les prononcer. La voix n'étant plus exercée, ne produisant plus de sons, se perd entièrement ; le mutisme en devient alors la conséquence infaillible, & l'enfant qui, dans le principe, n'étoit que sourd, devient progressivement sourd & muet par l'extinction graduée de la mémoire, & sans aucune lésion des organes de la voix. Cependant ces enfans conservent, en général, le souvenir des faits, & plus encore des personnes, mais surtout celui de leurs parens ou des individus dont ils sont habituellement entourés. Néanmoins il arrive quelquefois que, privés de l'ouïe, devenus ensuite sourds & muets, ils retombent dans une forte d'oblitération de la pensée, sans avoir offert aucun indice de manie, sans avoir commis jusqu'alors aucune action véritablement déraisonnable ou délirante.

« Les enfans dont l'ouïe s'éteint à un âge plus avancé, ne perdent pas ainsi la mémoire des mots, des noms, des personnages ou des faits, ni du langage articulé, parce que les impressions qu'ils ont reçues ont été plus nombreuses, plus fortes & plus durables. D'ailleurs, la lecture & l'écriture, ou le langage des signes, suppléent très-bien alors à la privation de l'ouïe, & liant les signes avec les idées qui ne peuvent pas être transmises par le sens auditif au cerveau, en rétablissent ou en conservent cependant la correspondance réciproque.

» Si l'on réfléchit que rien ne dispose un organe à des dérangemens ou à des lésions plus ou moins graves, comme un exercice démesuré de ce même organe, on ne sera plus étonné du rôle que jouent, dans le développement des maladies de la mémoire, les contentions d'esprit très-prolongées, surtout quand elles ont lieu aux dépens du sommeil & de tout exercice, ou même au détriment du soin que nous devons à la réparation de nos pertes journalières. »

Il est difficile de concevoir comment l'auteur de ce passage a pu considérer comme une maladie de la mémoire, l'amnésie partielle du célèbre naturaliste Broussonnet, & non pas du docteur Broussonnet, dont nous avons nous-mêmes cité l'exemple dans nos considérations précédentes, & qui ne peut être considéré que comme la suite d'une apoplexie.

Les altérations de la mémoire ne devant être considérées que comme les différens symptômes de plusieurs maladies, ne peuvent devenir l'objet d'un traitement particulier, soit physique, soit moral, & rien ne me paroît plus contraire au véritable esprit de la médecine pratique & de la saine physiologie, que les lieux communs dans lesquels on s'attache aux procédés, aux divers médicamens que l'on pourroit employer dans cette circonstance. (L. J. Moreau.)

MENA (Ferdinand), surnommé *le Portugais*, enseigna la médecine avec réputation dans l'Université d'Alcala de Henarez au seizième siècle. Il fut premier médecin de Philippe II. Il est auteur des ouvrages suivans :

C. Galeni de pulsibus liber è græco conversus & commentariis illustratus. Compluti, 1553, in-4°.

Libellus utilissimus de ratione permiscendi medicamenta quæ passim in usus veniunt. Compluti, 1555, in-8°. Augustæ Taurinorum, 1587, 1625, in-8°.

Methodus febrium & earum symptomatum curatoria Hispaniæ medicis potissimum ex usu. Antverpiæ, 1568, avec les traités *de Septimestri partu & de Purgantibus.* (R. Geoffroy.)

Mena (*Mythologie médicale.*), déesse qui, chez les Romains, présidoit au flux périodique des femmes. On ne doit point la confondre avec Lucine, qu'elles invoquoient dans leurs accouchemens. Mena étoit très-révérée des jeunes filles chez ce peuple ; elles lui portoient leur encens, lorsqu'aux approches de leur puberté, leurs joues tardoient à s'enrichir des riches couleurs de la rose : aussi se trouve-t-elle mentionnée chez les poëtes qui ont chanté cette aimable époque de la vie. Un médecin moderne qui a osé, vers la fin du siècle dernier, mettre en vers latins tout le travail de la parturition, s'annonce de la manière suivante dans la première partie de son poëme en quatre chants, qui sans doute restera inédit.

Mena venit, lento procedit fulgida gressu,
Roscida cui Matuta viam facit æthere puro.
Omniparens tellus roseo vestitur honore,
Et certant nymphæ Divam celebrare choræis.
Ipsius adventu, genio quam dispare prodit
Virgo ! tuâ virtute nitet dea florida. Malas
Jam procul ansugere metus pallorque virorque,
Tum Joculi, vitæ petulans examen acerbæ.
Qui prius obtusus sensus, fit acutior, atque
Qui semel excitæ præbet nutrimina flammæ
Huicce præest facilis muliebri Mena fluento,
Sic ubi vere vides plantas revirescere, dulci
Sub Jove, non aliter madefacta puella nitescit,
Cui tegit occultum sensim nova silva pudorem.

(Petit-Radel.)

MÉNAGOGUE, MÉNALAGOGUE, de *mèn*, mois, & de *ago*, je chaſſe.

On déſigne ſous ce nom, & d'une manière beaucoup trop générale, les médicamens qui ont pour objet d'exciter ou de rappeler les règles. C'eſt dans ce ſens erroné & populaire, qui ne doit jamais être admis par les médecins, que l'abſinthe, l'armoiſe, la rue, la ſabine, le ſafran, le ſagapenum, l'aſſa-fétida, ſont des ménagogues ou des emménagogues.

Peut-être devroit-on conſerver ſeulement ce nom pour les méthodes de traitement que l'on met en uſage, ſoit pour établir ou favoriſer une première menſtruation difficile, ſoit pour rappeler les règles quand elles ſont ſupprimées dans des circonſtances morbides, d'après des indications ſouvent très-différentes les unes des autres, & par des moyens thérapeutiques ſouvent oppoſés, tels que les demi-bains, les évacuations ſanguines, les dérivatifs, divers excitans combinés avec des anti-ſpaſmodiques. (*Voyez* EMMÉNAGOGUE, AMÉNORRHÉE, MENSTRUATION, MENSTRUES, RÈGLES.)

Conſultez en outre dans la Collection des thèſes de la Faculté de médecine de Paris, l'excellente diſſertation de M. Royer-Collard ſur l'aménorrhée, & une diſſertation non moins recommandable de M. Baſſard, attribuée à M. le profeſſeur Chauſſier. (L. J. M.)

MENDIANS, MENDICITÉ, de *mendicus*, *manudicus*, diſant, parlant du geſte, de la main, ſans proférer une parole, pour exciter la commiſération & obtenir un léger ſecours, l'aumône. Telle a été, telle a pu être, au moins dans ſon origine, & lorſqu'il n'étoit qu'une ſituation accidentelle de la vie, l'état de mendiant, la mendicité; mais, dans la ſuite & même chez les Anciens, ce mot a été conſtamment pris dans le ſens défavorable de gueux, de vagabond de profeſſion, *qui demande l'aumône par oiſiveté au lieu de gagner ſa vie par le travail.* Les Latins paroiſſent y avoir donné le plus ſouvent cette acception, comme ſemble le prouver du moins l'adage : *malim mori quàm mendicare.*

L'état de mendiant eſt devenu, plus particulièrement dans l'Europe moderne, une profeſſion diſtincte, & la plus dangereuſe de toutes, par ſon extenſion & ſes progrès qui ſont incalculables, avec des gouvernemens foibles, l'influence d'une religion qui porte à la vie contemplative, & la tendance continuelle de la population à dépaſſer, dans ſon augmentation progreſſive, les moyens de ſubſiſtance de chaque nation.

Ce premier aperçu laiſſe déjà entrevoir que la mendicité, ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage, n'eſt pas auſſi évidemment liée avec l'état de la ſociété chez les Anciens que chez les Modernes, & ſurtout chez les nations modernes dont toute l'induſtrie s'eſt tournée du côté des manufactures & de la navigation, les deux habitudes de l'humanité qui entraînent le plus de viciſſitudes & qui permettent moins de s'oppoſer aux plus grands inconvéniens de l'inégalité des richeſſes & des moyens d'exiſtence parmi les hommes.

La mendicité, qui fut long-temps tolérée & même encouragée, eſt regardée aujourd'hui par tous les hommes éclairés, comme le plus grand fléau des nations modernes, & comme un effet malheureuſement inévitable de l'état de la ſociété dans les principaux États de l'Europe.

Cette queſtion, ſans appartenir, dans toute ſon étendue, à la médecine, ne lui eſt pas entièrement étrangère ſous pluſieurs rapports qui la rattachent en particulier à l'anthropologie, à l'hygiène & à ce point de vue élevé des ſciences médicales qui, ſans s'arrêter à l'étude & au ſoulagement de quelques maux individuels, applique ſes ſecours & ſes documens à la ſociété toute entière, ſoit que le médecin ſe trouve conſulté par l'autorité adminiſtrative, ſoit qu'il ſe trouve appelé à éclairer les tribunaux ſur certains faits très-compliqués, & dont ſon expertiſe peut ſeule faire connoître & apprécier les circonſtances eſſentielles & la véritable nature.

Ce qui conſtitue l'état de mendiant, leur induſtrie particulière, leur raſſemblement, l'éducation de leurs enfans toute calculée dans l'intérêt de la pareſſe, enfin, les cauſes générales & les cauſes particulières de la mendicité, tels ſont les différens objets qui nous paroiſſent appartenir dans l'examen de cette ſituation à la médecine publique & à la police ſanitaire, pour les détails deſquels nous renvoyons à pluſieurs articles de ce Dictionnaire. (*Voyez* TYPHUS, PRISONS, TRAVAIL (Maiſons de), SIMULÉES (Maladies).)

Nous demandons ſeulement qu'il nous ſoit permis de nous livrer ici à quelques conſidérations qui peut-être ſeroient moins utilement & moins convenablement placées dans toute autre diviſion du *Dictionnaire encyclopédique.*

Les mendians ſont plus ou moins nombreux dans un pays quelconque, quelle que ſoit d'ailleurs la fertilité ou l'aridité de ce pays, l'abondance ou la pénurie des moyens d'exiſtence qu'il offre à ſes habitans. Il ſuffit, pour le nombre & l'augmentation de cette claſſe d'hommes, que l'aumône s'y faſſe largement, comme dans tous les lieux viſités par les étrangers, & placés près des ſources d'eaux minérales renommées & fréquentées. Un voyageur moderne a fait, pour le pays de Galles, cette remarque qui s'applique d'une manière plus particulière à l'Italie, ou du moins à certaines parties de l'Italie. « Nous fûmes aſſaillis, dit ce voyageur, d'une foule de mendians attirés, & dans le fait créés par les largeſſes des voyageurs. » L'eſpoir de gagner leur vie de cette miſérable façon a empêché ces malheureux de ſe livrer au travail, & ils ſont devenus ce qu'ils s'efforcent de paroître, dans la dernière miſère. Ce penchant à la mendicité

s'obſerve dans tous les lieux remarquables, particulièrement fréquentés par les voyageurs, tels que le pays de Galles. Nous les rencontrons à chaque auberge, en bateau ſur la rivière, auprès de chaque ruine, à chaque beau point de vue, chacun d'eux avec ſon *gilpin* ou ſon *cambrian guide* à la main (1); obſervation qui confirme du reſte l'opinion des publiciſtes qui penſent que le nombre des pauvres s'accroît, dans un canton, à meſure que les ſecours y augmentent, & que le meilleur moyen d'extirper la mendicité ſeroit de faire ceſſer l'aumône.

Quoi qu'il en ſoit, les mendians, plus ou moins nombreux, ſont plutôt ſoufferts & ſurveillés qu'encouragés dans tout pays dont le gouvernement n'eſt pas particulièrement dépourvu d'énergie & de lumière. Dans le cas contraire, & plus particulièrement dans les pays catholiques, on a vu quelquefois les mendians former des compagnies, des bandes organiſées, ou même un corps de peuple dans la nation, tels que les *lazaroni* qui firent plus d'une fois trembler le gouvernement, & qui faillirent le renverſer en ſe trouvant commandés dans la plus ſingulière occurrence, par l'un d'entr'eux, que ſon ame véhémente & un grand caractère placèrent tout-à-coup à la hauteur des opérations redoutables & difficiles d'un chef de révolution.

On n'a pas oublié que les mendians de Munich, ſans être auſſi dangereux, avoient paru aſſez impoſans à l'autorité pour la forcer à les ménager juſqu'au moment où le comte de Rumfort fit ceſſer, comme d'emblée, par le déploiement d'une fermeté opportune, un abus auſſi déplorable.

Dans pluſieurs autres pays, la mendicité eſt pratiquée comme une profeſſion qui s'apprend juſqu'à un certain point, qui a ſes uſages, ſes pratiques, un développement de mœurs, d'induſtrie, & même certaines maladies qui lui ſont propres; & c'eſt principalement ſous ce point de vue que ce qui concerne l'état de mendiant ſe rattache aux ſciences phyſiologiques & médicales.

Un écrivain philoſophe, l'auteur de *Gilblas*, n'a pas dédaigné d'appeler l'attention des lecteurs ſur les particularités & ſur le genre de vie de la profeſſion de mendiant dans ſon roman de *Guſman d'Alfarache*, où tout ce qui concerne les détails de leurs mœurs, appartient à l'hiſtoire la plus fidèle & la plus honteuſe de l'humanité.

Cette éducation, cet apprentiſſage de la mendicité commence ſouvent dès la plus grande jeuneſſe, & même il n'eſt pas rare que les mendians mutilent, déforment leurs enfans, ou les enfans qu'ils ont volés, pour les rendre plus dignes de commiſération, qu'ils les empêchent de grandir, de ſe développer, qu'ils leur apprennent à ſe plaindre, à imiter & même à exagérer le langage du beſoin & de la ſouffrance. En général, le mendiant arrivé à un certain degré d'habileté dans ſa profeſſion, doit avoir appris à ſouffrir, à ſupporter avec courage les intempéries atmoſphériques, à prendre les attitudes les plus pénibles, à contourner ſes membres, à leur donner les apparences les plus extraordinaires.

Pluſieurs qui ſont réellement atteints de maladies extérieures plus ou moins propres à exciter le dégoût & la commiſération, en tirent un grand avantage : tel étoit celui que le célèbre Harvey montra à Charles Ier., & chez lequel on pouvoit aiſément apercevoir les mouvemens du cœur.

Les aveugles qui mendient depuis long-temps, ſont dans le même cas; il eſt même probable que pluſieurs ne voudroient pas recouvrer la vue à la condition de travailler. Dans la famille des Br..., actuellement placés aux Quinze-Vingts, cette infirmité, qui eſt héréditaire depuis trois à quatre générations, paroît à ſes membres une eſpèce de patrimoine : on s'y félicite du moins, lorſque de quinze à vingt ans les premiers ſignes qui l'annoncent ſe manifeſtent. *Ton état eſt fait*, diſent le père & la mère à leurs enfans; & en effet, ces malheureux regardent comme un moyen d'exiſtence cette triſte hérédité.

Les mendians moins privilégiés, imitent les maladies qu'ils n'ont pas, avec un art, avec une adreſſe qui ſouvent ont trompé les obſervateurs les plus attentifs & les plus éclairés.

Une poſition auſſi violente, auſſi éloignée le plus ſouvent de tout ce qui aſſure la ſalubrité, provoque néceſſairement pluſieurs infirmités & pluſieurs maladies particulières. Ainſi, on a remarqué que les mendians de profeſſion avoient ſouvent le ſcorbut & différentes léſions adynamiques; qu'ils devenoient plus ſouvent que les autres hommes apoplectiques, paralytiques, idiots, inſenſés. La peau ſurtout s'altère de différentes manières, par l'effet néceſſaire de la négligence & de la malpropreté; elle devient moins ſenſible, moins perſpirable, & ſe trouve dans les conditions les plus propres aux maladies cutanées, aux affections pſoriques & dartreuſes, & même à l'éléphantiaſis & à la lèpre.

Le raſſemblement, l'accumulation des mendians qui forment des troupes ou bandes errantes, peut en outre donner lieu à des maladies épidémiques & contagieuſes : & Sarcone a rangé une ſemblable circonſtance parmi les cauſes les plus actives & les plus directes de la terrible épidémie de Naples qu'il a ſi bien décrite, & qui, ſous ce rapport, n'étoit pas ſans quelqu'analogie avec la peſte d'Athènes, comme on peut le voir par un paſſage de Plutarque dans la *biographie* de Périclès (1).

(1) *Voyage d'un Français en Angleterre pendant les années* 1810 & 1811. Paris, Treuttel & Wurtz, tom. I, pag. 281.

(1) Plutarque, dans la Vie de Périclès, rapporte que les calamités & les dangers de la guerre ayant forcé les gens de la campagne à ſe réfugier dans la ville, il y eut une accumulation, un entaſſement d'hommes dans pluſieurs

Avant d'examiner la mendicité dans ses rapports avec le grand intérêt de la société, on peut donc déjà, & au premier aperçu, la regarder comme un mal réel, comme une habitude moins digne d'encouragement que de répression. En effet, dit Cabanis, lors même que l'on regarderoit l'état de mendiant comme une profession analogue à toutes les autres, il faudroit convenir que c'est une profession assurément très-dangereuse, dont la société a bien le droit de restreindre la pratique, qui peut même être punie comme un délit lorsqu'elle sort des limites que la loi lui impose : « Le législateur, » ajoute ce philosophe, ne violera donc point lui-» même les droits individuels & les principes de » la justice, en déterminant dans quels cas & » comment on pourra mendier : il peut sans doute, » ou retenir dans des maisons de travail, ou re-» jeter du sein de la nation tous les pauvres, » évidemment en état de travailler, & qui de-» mandant des secours, refuseroient en échange » l'usage de leurs bras : le séjour de certains can-» tons ou de certains endroits peut être interdit » à ces mendians, si leur présence y devient un » sujet de trouble, ou même simplement s'ils ont » la prétention coupable d'y vivre sans rien faire. » Il n'est pas injuste alors de les regarder comme » des êtres malfaisans qu'on écarte ou qu'on en-» chaîne pour les empêcher de nuire : & rien n'est » plus légitime, rien même n'est plus véritable-» ment humain que d'employer la force, pour les » ramener à la vraie condition de l'homme, c'est-» à-dire, de les contraindre au travail, soit dans » des ateliers sévèrement contenus, soit même » dans des maisons de réclusion & de correction. »

De semblables réflexions ont conduit sans doute à l'opinion admise par certains philosophes, que nous avons déjà rappelée en partie, que, pour extirper la mendicité, il faudroit détruire les hôpitaux & faire cesser l'aumône. Sans doute cette mesure parviendroit mieux qu'aucune autre à faire cesser l'état de mendiant ; mais en l'indiquant, on auroit dû ajouter que le jour où les hôpitaux & l'aumône ne seroient pas nécessaires, la mendicité seroit entièrement détruite.

Dans l'état présent des choses, aucun peuple n'est préparé par un changement aussi favorable, « & l'interruption des secours, dirons-nous, en » empruntant de nouveau le texte de Cabanis, » l'interruption des secours & le refroidissement » raisonné de la bienfaisance individuelle, bien » loin d'anéantir les causes nombreuses de la mi-» sère, en aggraveroient sûrement plusieurs ; aussi » ne faut-il pas prendre à la lettre ce mot profond » d'un homme qui, doué de ce genre d'esprit, » dont le propre est de marcher toujours aux » grands résultats, s'est pourtant attaché à la re-» cherche & à l'examen des faits.

» Il est hors de doute que les hôpitaux & les » autres secours publics sont, par leur mauvaise » organisation, plutôt de nouvelles causes de mi-» sère que des bienfaits véritables ; plutôt un » principe de démoralisation, que le modèle ou » l'aliment des vertus bienfaisantes. Il est égale-» ment incontestable que l'aumône particulière » pour quelques maux réels qu'elle peut soulager, » en produit presque toujours bien davantage, » par les habitudes d'incurie & de fainéantise » qu'elle répand.

» Mais assurément, quand des malheureux man-» quent du plus indispensable nécessaire, il faut » le leur procurer ; quand des malades sont privés » chez eux de tout secours, il faut leur en don-» ner : toutes les théories, tous les calculs cèdent » au cri de la nature, au devoir de l'humanité. » La nécessité de l'aumône publique est donc trop » évidente.

» Aussi les formes les plus avantageuses pour » sa distribution, sont-elles uniquement aujour-» d'hui ce qu'il s'agit de rechercher ; il s'agit de » bien voir quel doit être l'esprit des lois relatives » à la mendicité ; quelles vues générales doivent di-» riger les magistrats chargés de leur exécution. »

Avant de parler des moyens les plus propres à faire cesser la mendicité dans l'état présent des choses, jetons un rapide coup d'œil sur les causes diverses qui ont pu la faire naître, l'aggraver ou la perpétuer chez les différens peuples.

La mendicité est sans doute occasionnée par toutes les causes générales de l'indigence & de la pauvreté ; mais elle en reconnoît en outre de particulières, & contre lesquelles l'autorité administrative bien dirigée peut agir dans certaines circonstances avec efficacité.

Les causes de la première espèce ne pourroient être bien connues qu'en parcourant toutes les mauvaises lois, toutes les erreurs législatives, toutes les défectuosités du système social ; & leur histoire bien exposée, bien comprise, ne seroit guère que le tableau de l'inégalité factice & violente parmi les hommes. Ce sont ces causes, dont les effets ont principalement frappé les philosophes qui se sont occupés de cette grande question, & de toutes celles dont l'examen a pour objet l'amélioration future des destinées humaines. Ces hommes estimables, & que leur ardente philantropie a peut-être engagés trop avant dans la carrière des spéculations, ont placé au premier rang parmi ces causes, toutes les dispositions contraires à l'égalité naturelle & légale parmi les hommes ; les réglemens qui gênent l'industrie, qui dénaturent la transmission des propriétés, qui les concentrent dans un petit nombre de familles, qui favorisent, par des préférences injustes, les travaux de quelques citoyens aux dépens du plus grand nombre, qui consacrent les antiques privi-

quartiers, ce qui devint la première cause de la maladie dont les ravages augmentèrent bientôt & furent si terribles ; malheur dont le peuple accusa alors Périclès, qui n'avoit pas su prévoir un fléau aussi redoutable. (*Voyez* Plutarque, *Vie de Périclès*.)

léges de la naiffance, enfin toutes les formes d'administration qui prêtent au gafpillage, aux déprédations, & que les gouvernemens repréfentatifs doivent néceffairement faire ceffer, & c'eft dans ce fens « que l'on peut dire que la pauvreté & les grandes richeffes, dans un pays, ont la même fource; qu'elles ne font à proprement parler, relativement au corps focial, qu'un feul & même fait, & que le nombre des miférables dans chaque pays dépend du nombre des fortunes coloffales, furtout de celles qui ne font pas le fruit d'une utile induftrie » : ces vérités font évidentes; mais n'eft-ce pas aller trop loin que d'ajouter dans un élan peu mefuré de philantropie, avec un des hommes les plus fpirituels & les meilleurs du fiècle : « Il faut le dire, on n'a vu prefque nulle part » encore, ni l'homme, ni la fociété; j'entends » l'homme & la fociété tels qu'ils peuvent & doi» vent être : on n'a guère vu que l'homme dépravé » par les mauvaifes légiflations; on n'a vu que des » fociétés facrifiées à l'intérêt des gouvernemens, » à l'avidité de leurs agens, de leurs flatteurs, ou » d'un petit nombre d'hommes favorifés, chez qui » l'habitude d'une fupériorité confacrée par les » lois elles-mêmes, égare toutes les penfées & » tous les fentimens.

» Ainfi la mifère profonde de celui qui ne peut » fournir à fes premiers befoins, & l'opulence in» fultante du riche, dont il faut que la faim & le » défefpoir refpectent les moindres jouiffances, ne » font point l'ouvrage de la nature : elles font » uniquement l'ouvrage de l'homme, le réfultat » des mauvaifes inftitutions. »

Vainement on corrigeroit un tel ordre de chofes; vainement, pour opérer ces grandes réformes de l'état focial, on exauceroit tous les vœux, on réaliferoit tous les projets d'une ardente philantropie, fi en même temps, & ce qui paroît *impoffible*, on ne peut fe défendre des caufes accidentelles, des événemens particuliers, qui tendent néceffairement, dans les fociétés civilifées, à renverfer les exiftences & diftribuer la richeffe & le bonheur, de la manière la plus inégale : événemens auxquels fe joint une caufe active de pauvreté parmi les hommes, la *tendance* générale de la nature animée, à dépaffer continuellement, dans les progrès de la population, les moyens d'exiftence, en les fuppofant même fufceptibles de s'accroître dans la plus grande étendue.

Cette loi de la population dont un philofophe moderne a fi bien développé les preuves & les conféquences fous le point de vue de l'état focial, rendroit feule la mendicité & plufieurs autres fléaux inévitables, fi, loin de la reftreindre, on cherchoit à la favorifer par les différentes inftitutions (1). La chaleur du climat, le caractère myftique & contemplatif de certaines religions, ou la prédominance de l'induftrie manufacturière fur l'induftrie agricole, peuvent en outre, & les chofes étant égales d'ailleurs, augmenter le nombre des mendians de la manière la plus défaftreufe chez une nation. L'effet de ces premières caufes eft remarquable dans les Etats catholiques, & principalement dans les provinces méridionales. En vain, plufieurs articles de cette religion recommandent-ils le travail & l'accompliffement des devoirs plus ou moins pénibles que la fociété impofe à tous fes membres : fon efprit qui difpofe à la vie contemplative, qui fait regarder les pauvres comme les membres de Jéfus-Chrift, & qui femble exprimé par ces paroles : *vendez tout & fuivez moi*, a prévalu fur les dogmes additionnels qui ne s'y rattachent pas d'une manière immédiate & directe. La mendicité reçut même une forte de charte, de fanction, dans le onzième & le douzième fiècle, par l'inftitution des moines mendians; & c'eft principalement depuis cette époque, que ce qu'on a appelé la *gueuferie*, eft devenu une efpèce de profeffion, qu'il a eu fes réglemens & fes priviléges : circonftance qui, réunie à un nombre d'hôpitaux & à l'affluence des étrangers, retient à Rome cette foule de mendians qui fatigue autant qu'elle furprend tous les voyageurs.

« Dans cette ville, dit Montefquieu à ce fujet, la mendicité fait que tout le monde eft à fon aife, excepté ceux qui ont de l'induftrie, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui cultivent les arts, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce (1). »

Les mendians font au contraire affez rares dans les pays proteftans, où les progrès d'une induftrie manufacturière démefurée ne tendent pas continuellement à concentrer les richeffes & les moyens d'exiftence dans un petit nombre de familles. Les Anglais, qui font dans ce dernier cas, n'ont point trouvé dans le grand événement de la réforme, l'immenfe avantage que Henri VIII avoit efpéré, celui de détruire d'un même coup la gueuferie & les moines. Portant continuellement les objets manufacturés au-delà de toute confommation, depuis le règne d'Elifabeth, le nombre des mendians & la taxe des pauvres (2), qui eft devenue indifpenfable, ont augmenté avec la gloire & la profpérité apparente de cette nation, ce qui dépend furtout aujourd'hui d'une efpèce de plénitude ou d'engorgement, ainfi que de plufieurs caufes éventuelles de malheurs pour un grand nombre de

(1) *Voyez* Malthus, *Effai fur le Principe de population*, 2 vol. in-8°. Genève, 1809.

(1) *Efprit des lois*, liv. XIII, chap. 29.

(2) La taxe des pauvres eft portée aujourd'hui à 262,000,000. Cabanis la regarde, avec raifon, comme une efpèce de loi agraire, « celle d'un peuple, ajoute-t-il, qui n'eft pas dans la barbarie des anciennes républiques, mais qui n'en a pas moins toute l'immoralité & tous les inconvéniens de ce brigandage abfurde, auquel certaines perfonnes ont encore eu dans ces derniers temps la bonté de conferver le nom de *loi*. » (Cabanis, *Op. cit.*, pag. 430.)

familles, telles que l'invention ou le perfectionnement des machines, les vicissitudes continuelles dans les moyens d'existence qui en résultent, & qui sont augmentées par les chances & les accidens d'une vie toute excentrique & toute commerciale.

Les circonstances que nous venons de passer en revue peuvent être considérées comme des causes générales de mendicité, dans ce sens que le degré de pauvreté & de malheur qu'elles occasionnent est tel, que le travail qui auroit pu le prévenir ou le réparer, devient insuffisant ou même impossible. La plus active des causes particulières de la mendicité, c'est l'aumône elle-même, surtout lorsqu'elle est faite sans discernement & par l'effet d'une simple commisération, ou dans le desir véritablement coupable d'une vaine popularité. En effet, on n'est pas toujours bienfaisant en secourant le pauvre, & surtout le pauvre qui mendie; l'aumône mal faite devient une nouvelle cause de désordre. On a du moins observé & d'une manière constante, que dans le cas où les secours augmentent dans un arrondissement, le nombre des pauvres y augmente dans la même proportion, ce qui ne peut être seulement attribué à l'affluence des pauvres étrangers, ainsi que l'on s'en est assuré par de bonnes observations, mais plus particulièrement à une forte de corruption, à un véritable progrès dans l'habitude de l'oisiveté & du vagabondage : & c'est dans ce sens qu'il est vrai de dire, que le meilleur moyen pour l'extinction de la mendicité seroit de faire cesser l'aumône. Il faut ajouter à cette cause toutes les habitudes, toutes les dispositions qui tendent à corrompre les dernières classes de la société, à leur donner de vaines espérances de gain ou de richesses (1), à les familiariser avec l'habitude du vagabondage & de la paresse, enfin à les avilir (2) & à les dépouiller d'une certaine fierté, d'un sentiment de dignité humaine, qui n'est pas étranger dans certains pays aux personnes de ces dernières classes.

Il faut ajouter à ces circonstances une des causes de mendicité les plus actives que nous avons déjà indiquée, l'influence des habitudes contemplatives ou ascétiques dans les pays catholiques, la multiplicité des hôpitaux dans des vues plutôt religieuses que véritablement politiques; enfin, la tolérance des gouvernemens insoucians ou foibles, ou, d'une autre part, certaines ordonnances, certains réglemens répressifs de la mendicité que leur sévérité inhumaine & déplacée rendent tout-à-fait inexécutables. Une autre cause bien plus étendue, bien plus active de mendicité, résulte d'un concours de circonstances tel, qu'un grand nombre d'individus se trouvent à la fois privés de travail & de moyens d'existence, ce qui rend alors l'état de pauvre mendiant inévitable, quel que soit d'ailleurs le zèle, le courage des personnes qui n'ont pu échapper au malheur d'une pareille situation. Les calamités vastes & profondes d'une guerre ou d'une révolution qui interrompent tout-à-coup les communications des peuples, qui font fermer les manufactures & suspendre plusieurs genres d'industrie, qui déplacent & bouleversent toutes les fortunes, tous les genres d'existence ou d'intérêt, amènent nécessairement, dans un temps donné & pour un grand nombre d'individus, cette situation forcée de l'indigence & de la mendicité. Le même événement peut également résulter, & d'une manière plus profonde & plus durable, des progrès trop rapides de la population, ou de l'ascendant immodéré de l'industrie manufacturière & du commerce extérieur sur le commerce intérieur & l'industrie agricole, situation dont le malheur s'accroît par l'invention & la multiplication des machines qui abrègent le travail, & dont le perfectionnement, l'augmentation, correspondent continuellement à une suite croissante de vicissitudes & de perturbations, dont le résultat définitif exagère au-delà de toutes limites les inégalités factices de la société. Telle est aujourd'hui la position extraordinaire & difficile des Anglais : & ce n'est pas sans raison que des observateurs philosophes ont remarqué qu'il existoit chez ce peuple, plus que chez aucun autre, deux nations, deux populations bien distinctes; une qui possède tout, une autre qui, ne possédant rien, se débat au milieu des trésors du monde qui lui sont étrangers, & manque même de travail par un effet nécessaire de l'accroissement des manufactures & l'augmentation des machines qui abrègent le travail en rendant une grande partie des forces humaines inutiles. En effet, sur seize millions d'habitans dont se composent les trois royaumes de la Grande-Bretagne, onze millions ne possèdent rien, ne vivent que d'un salaire journalier, & produisent dans l'année une quantité prodigieuse d'objets manufacturés, au profit d'un petit nombre d'entrepreneurs ou de capitalistes qui diminuent ou conservent les machines humaines & vivantes, suivant que l'on obtient plus ou moins de progrès dans la confection des machines inanimées que l'on destine à étendre ou à suppléer les forces vivantes. Cette situation des Anglais, qui diffère sensiblement de celle de la France, dont plus de la moitié des habitans se trouve propriétaire, depuis la révolution, les a conduits, pour prévenir la plus horrible des catastrophes, à la taxe des pauvres, la forme des secours publics qui a le plus d'inconvéniens, & qui devient, comme l'aumône individuelle, une cause active de progrès dans l'indigence & la mendicité. Cette taxe fut, en 1685, de 665,362 livres sterling; & déjà on fut obligé de la porter, en 1776, à 1,720,316 liv. sterl.; ce qui a toujours été en augmentant jusqu'à l'époque actuelle, où elle est évaluée à 267,000,000.

(1) Les jeux de hasard, mais surtout les loteries.

(2) Les distributions de boissons & de comestibles dans les fêtes publiques, &c.

« On a remarqué ſouvent, dit Cabanis, en faveur de cette forme de ſecours, qu'un gouvernement célèbre ſemble l'avoir conſacrée par l'expérience, mais rien n'eſt plus inexact; en Angleterre même, elle eſt généralement regardée comme un fléau. Non-ſeulement les beſoins toujours croiſſans ont forcé de l'augmenter ſans ceſſe, mais avec elle, & par l'effet immédiat de cette augmentation, on a vu croître, dans le même rapport, le nombre des pauvres; cette progreſſion n'a point de bornes aſſignables; chaque jour elle continue à transformer la claſſe manouvrière en claſſe mendiante, à miner ſourdement les baſes de la morale & du bonheur public. Perçue avec beaucoup de vexations, elle produit par-là même, & directement, une grande quantité de nouveaux pauvres: diſtribuée avec négligence, elle dénature entièrement l'aumône, quelquefois même elle en fait une eſpèce de reſſource de luxe. Il n'eſt pas rare de voir en Angleterre, dans le fond des comtés, des individus jouiſſant de vingt-cinq ou trente guinées de rente, inſcrits ſur les regiſtres des ſecours. On y donne aux familles ſecourues de quoi ſe procurer du thé, du ſucre, &c.... »

Nous ajouterons à ces remarques ſi judicieuſes de Cabanis, quelques réflexions non moins importantes, & tirées de Malthus, ſur ces fameuſes lois concernant la taxe des pauvres. Ces lois ſont anciennes, le premier ſtatut étant de 1563. On a penſé que leur application étoit vicieuſe. Il eſt certain que même avant le prix exceſſif des denrées, au commencement du dix-neuvième ſiècle, on levoit annuellement 3,000,000 ſterling pour les pauvres, ſans opérer aucune amélioration ſenſible dans leur ſituation. « Si l'on pénètre au-delà des premières apparences, dit le philoſophe que nous venons de citer, bien loin d'être ſurpris de ce phénomène, on ſent bientôt que l'on devroit s'étonner ſi les choſes alloient autrement... Quelques perſonnes croiroient peut-être qu'au moyen d'une augmentation, tous les ouvriers ſe trouveroient à l'aiſe, & pourroient ſe procurer un morceau de viande pour leur diner, mais elles ſeroient trompées dans leurs eſpérances. L'acte par lequel on tranſporteroit à chaque ouvrier la propriété additionnelle de trois ſchellings par jour, n'augmenteroit pas la quantité de viande qui exiſte dans le pays; or, dans l'état actuel, il n'y en a pas aſſez pour que chacun de ſes habitans en ait une petite portion à ſa table. Qu'arriveroit-il? la concurrence des acheteurs, au marché, éleveroit bientôt le prix de cette marchandiſe; & tandis qu'à préſent, la livre de viande coûte un peu moins d'un demi-ſchelling, elle en coûteroit deux ou trois; en ſorte que tout ce que le pays en peut fournir, ne ſe partageroit pas entre un nombre de perſonnes beaucoup plus grand que dans l'état actuel des choſes. Quand une marchandiſe eſt rare & ne peut être diſtribuée à tous, elle va à celui qui a produit le titre le plus valide, c'eſt-à-dire, à celui qui peut en offrir le plus d'argent. Si la concurrence pour la viande ſe ſoutenoit, parmi les acheteurs, aſſez long-temps pour déterminer les fermiers à augmenter leurs troupeaux & à faire chaque année de nombreux élèves, ce ne pourroit être qu'au préjudice de la récolte du grain. Cet échange ſeroit déſavantageux; on ſait très-bien que le pays ne pourroit plus nourrir la même population. Or, quand les ſubſiſtances ſont rares par comparaiſon au nombre des habitans du pays, il eſt aſſez indifférent que ceux qui compoſent les claſſes inférieures aient deux ſhellings par jour ou qu'ils en aient cinq. Quelle que ſoit leur condition à cet égard, ils n'en ſeront pas moins réduits à ſe contenter de la portion d'alimens la plus petite.

» Les lois ſur les pauvres, ajoute le même auteur, tendent manifeſtement à accroître la population, ſans rien ajouter aux moyens de ſubſiſtance. Un homme pauvre peut ſe marier, avec peu ou point de moyens de ſoutenir une famille, parce qu'il compte ſur les ſecours de ſa paroiſſe. Ainſi les lois y créent les pauvres qu'elles aſſiſtent. Il faut donc, par l'effet de cette inſtitution, que les ſubſiſtances ſe répartiſſent en portions moindres; d'où il arrive que le travail de ceux qui ne ſont point aſſiſtés achète une moindre quantité d'alimens qu'auparavant: &, par une conſéquence inévitable, le nombre de ceux qui ont recours à l'aſſiſtance, doit augmenter ſans ceſſe.

» Secondement, la quantité d'alimens qui ſe conſomme dans les maiſons de travail, & qui s'y diſtribue à une partie de la ſociété, qu'on ne peut pas enviſager comme la plus précieuſe, diminue les portions qui, ſans cela, ſeroient réparties à des membres de la ſociété plus laborieux & plus dignes de récompenſe. Ainſi encore cette inſtitution tend à forcer un plus grand nombre d'hommes de retomber à ſa charge. Si les pauvres occupés dans les maiſons de travail y étoient mieux nourris & entretenus qu'ils ne le ſont, cette nouvelle diſtribution d'argent tendroit plus fortement encore à empirer le ſort de ceux qui travaillent hors de ces maiſons, parce qu'elle contribueroit plus efficacement à hauſſer le prix des ſubſiſtances.

» Heureuſement il y a encore chez les payſans quelque répugnance à recourir à l'aſſiſtance. C'eſt un ſentiment que les lois ſur les pauvres tendent à effacer: elles n'y ont que trop réuſſi; & ſi elles avoient eu à cet égard leur plein & entier effet, on n'auroit point pu ſe diſſimuler, comme on l'a fait, leur pernicieuſe influence.

» C'eſt, dans les cas particuliers, une dure » maxime,

» maxime, mais enfin il faut que l'affiſtance ne ſoit » point exempte de honte. C'eſt un aiguillon au » travail indiſpenſable pour le bien général de la » ſociété. Tout effort qui tend à affoiblir ce ſen- » timent, quelque bienveillant qu'il ſoit dans le » principe, produit un effet directement contraire » à celui qu'on en attend. Quand on tente des » hommes pauvres de ſe marier, en comptant » ſur l'affiſtance de la paroiſſe, non-ſeulement on » les engage à ſe mettre, eux & leurs enfans, dans » le malheur & la dépendance, ce qui eſt envers » ces derniers un acte de dureté & d'injuſtice, » mais on les entraîne, ſans qu'ils s'en doutent » eux-mêmes, à faire un tort réel à tous ceux » qui ſont dans la même ſituation qu'eux.

» Les lois ſur les pauvres, telles qu'elles exiſ- » tent en Angleterre, ont contribué à élever le » prix des ſubſiſtances & à abaiſſer le prix réel » du travail. Elles ont donc contribué à appauvrir » la claſſe du peuple, qui ne vit que de ſon tra- » vail. Il eſt bien probable d'ailleurs, qu'elles ont » contribué à faire perdre aux pauvres les vertus » de l'ordre & de la frugalité, qui ſe font remar- » quer d'une manière ſi honorable dans la claſſe de » ceux qui ſont quelque petit commerce, ou qui » dirigent quelques petites fermes. En ôtant le » goût & la faculté de faire quelques épargnes, » ces lois enlèvent un des plus puiſſans motifs au » travail & à la ſobriété; par-là même elles nui- » ſent au bonheur (1). »

Les Anciens, les peuples du moyen âge & les nations modernes préſentent-ils, relativement à la félicité publique, aux cauſes de l'indigence & de la mendicité, des différences très-remarquables, & quelles ſont ces différences? Sans vouloir examiner cette queſtion dans toute ſon étendue, nous nous trouvons naturellement conduits à l'apercevoir & à l'indiquer. Les peuples de la haute antiquité, mais principalement les Egyptiens, avoient dans leurs lois, dans leurs uſages, au rapport d'Hérodote, des diſpoſitions qui avoient pour objet de porter tous les hommes au travail & de prévenir la mendicité. Chez des nations un peu moins anciennes & qui nous ſont mieux connues, telles que les Grecs & les Romains, l'état de la ſociété ne ſe prêtoit pas, comme chez les Modernes, à ces chances ſi multipliées dans l'exiſtence, à ces viciſſitudes dans les fortunes individuelles, qui augmentent tout-à-coup & dans un temps donné, le nombre des indigens & les cauſes de la mendicité. L'induſtrie agricole l'emportoit ſur tous les autres genres d'induſtrie. Les manufactures étoient peu actives, la navigation bornée, le commerce ſans étendue. D'une autre part, l'établiſſement d'un eſclavage domeſtique, avec la facilité de ſe procurer ſans ceſſe de nouveaux eſclaves à bon marché & par les chances de la guerre, ne faiſoit attacher aucun intérêt à leur conſervation ou à leur multiplication. Ce qui explique d'une part l'aſſaſſinat périodique des ilotes chez les Lacédémoniens, & d'une autre part le délaiſſement des eſclaves malades à Rome & leur abandon dans une île du Tibre (1).

Ajoutons à ces remarques, que chez les Anciens la diviſion extrême des propriétés s'oppoſoit néceſſairement à des inégalités trop conſidérables dans les exiſtences, & que leurs plus ſavans légiſlateurs n'avoient pas négligé d'apercevoir que les progrès d'une population exubérante ſont les cauſes les plus graves de l'indigence & du malheur des hommes; ce qui paroît du moins probable par pluſieurs de leurs réglemens concernant l'âge ou les autres conditions du mariage, l'infanticide, &c., comme on peut s'en convaincre du reſte, avec plus de détail, en parcourant les livres de Platon ſur les lois & ſur la république, ou ceux d'Ariſtote ſur les mêmes matières (2).

L'établiſſement & l'influence du chriſtianiſme attaquèrent profondément ces diſpoſitions de la ſociété, après la diviſion de l'Empire & ſous le règne de Conſtantin, qui encouragea, par des largeſſes & des ſecours, les pauvres & les mendians de cette religion, dont le nombre étoit déjà très-conſidérable. Un peu plus tard, les priſonniers de guerre chrétiens, qui étoient en grand nombre, & qui durent leur liberté à l'empereur Conſtance, ſe livrèrent à tout l'abandon de la mendicité & du vagabondage, dont l'exemple fit bientôt déſerter les champs & les ateliers. Vainement l'empereur Julien rendit-il pluſieurs ordonnances pour réprimer de ſemblables abus, le nombre des mendians alla toujours en augmentant dans les différentes provinces qui avoient appartenu ou qui appartenoient encore à l'Empire romain; loin d'arrêter ce fléau preſqu'entièrement étranger aux mœurs de l'antiquité, les principaux ſouverains du moyen âge, très-peu éclairés, & détournés d'ailleurs par le catholiciſme, des principes élevés de l'adminiſtration publique, ne furent oppoſer à la mendicité que l'aumône, qui en favoriſa rapidement les progrès.

L'irruption & les conquêtes des Sarraſins dans pluſieurs provinces, la grande & mémorable expédition des croiſades, la multiplicité des hôpitaux qu'elle fit établir, enfin, la fondation ou plutôt l'introduction en Europe des moines mendians, continuèrent d'étendre & d'augmenter chaque jour le fléau de la mendicité. Il ne faut donc pas s'étonner ſi, dans la ſuite, les mendians devinrent à la fois aſſez nombreux & aſſez téméraires pour exiger l'aumône avec une ſorte de violence, aſſiéger d'abord les portes des égliſes, ſe répandre enſuite dans les temples & interrompre les ſolen-

(1) Malthus, *Op. cit.*, tom II, pag. 332.

(1) *Voyez* Chaſtelux, *de la Félicité publique*, tom. I.

(2) *Voyez* Malthus, *Eſſai ſur le principe de population*, traduit de l'anglais par M. Prevoſt, tom. I, chap. XIII, pag. 311 & ſuiv.

nités religieuses par leurs lamentations, ce qui amena la coutume des bedeaux ou suisses, pour assurer l'exécution de plusieurs décrets des papes qui avoient pour objet la répression de cet abus (1). Plus tard, les mendians valides montrant toujours plus d'audace & se livrant même aux excès les plus condamnables, on porta contr'eux, du moins en France, plusieurs ordonnances qui ont été rarement exécutées, parce qu'elles étoient trop sévères, & qu'assimilant les mendians aux vagabonds, aux déserteurs, aux voleurs, elles les condamnoient aux galères.

A une époque plus récente, & à la suite d'événemens qui sembloient devoir augmenter, pour quelque temps au moins, le nombre des indigens, d'une part l'établissement de plusieurs maisons de travail & des dépôts de mendicité, & d'une autre part, l'emploi d'un grand nombre de vagabonds dans les armées ou à la suite des armées, firent disparoître presque tout-à-coup, en France, cette foule de mendians que des lois antérieures avoient vainement attaqués, & que nous voyons reparoître aujourd'hui, de manière à exciter la sollicitude d'un gouvernement éclairé.

Dans l'état présent de la société, toutes choses étant égales d'ailleurs, les mendians se trouvent d'autant plus nombreux & moins passagers dans les différens Etats de l'Europe, que la religion catholique domine ces Etats, ou que l'industrie manufacturière l'emporte avec une trop grande disproportion sur l'industrie agricole, & qu'enfin la tendance illimitée à la reproduction trouve moins d'obstacles dans les lois, les coutumes, les habitudes des différens peuples. Tous les moyens qui pourront efficacement réprimer ou prévenir la mendicité, doivent être calculés d'après cette considération. Les institutions concernant les dépôts de mendicité, les maisons de travail, les ateliers de charité, les hôpitaux & hospices, la distribution des secours à domicile, ont sûrement de grands avantages, & se rattachent aux vues les plus saines, aux sentimens les plus généreux de l'humanité; mais, il faut l'avouer, elles ne peuvent opérer qu'un bien très-passager, & même, sans adopter toute l'exécution, toutes les conséquences des idées de Malthus à ce sujet, il est impossible de ne pas s'apercevoir que l'accroissement des subsistances étant toujours de beaucoup inférieur aux progrès de la population, c'est de ce côté que doivent se porter les vues véritablement élevées du législateur, & d'après des faits & des considérations dont le développement ne peut appartenir à cet article. (L. J. M.)

MENCERATES, de Syracuse, médecin qui vivoit du temps de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre-le-Grand. Mencerates avoit la folle vanité de vouloir passer pour Jupiter: il se faisoit accompagner de plusieurs malades qu'il avoit guéris, & auxquels il donnoit des noms de divinités subalternes. Philippe l'ayant invité à sa table, ne lui fit servir d'autres mets que de l'encens qu'il fit brûler devant lui.

Il y a eu un autre Mencerates qui vivoit sous Tibère, qui est auteur d'un ouvrage sur la composition des médicamens, & dont Galien parle avec estime. (R. Geoffroy.)

MENEMACHUS, d'Aphrodisias, médecin de la secte méthodiste, cité par Celse, relativement à un remède contre l'odontalgie. Il a été un grand défenseur de la doctrine de Thémison. (*Extrait d'Éloy.*)

MENET (Eaux minérales de). Tout ce que nous en savons, c'est que c'est une commune de l'Auvergne, dans laquelle est une source minérale, dite *la Clidelle*.

MENG (Eaux minérales de). (*Voyez* Baudricourt.)

MÉNINGES, de μηνιγξ, *membrane*. Ce mot, qui, d'après son sens étymologique, devroit s'employer pour tous les tissus membraneux, s'applique d'une manière particulière aux membranes du cerveau. M. le professeur Chaussier désigne ces membranes, qu'il borne à deux espèces, sous le nom de *méninges* & de *méningines*, nomenclature qui n'a point encore pris assez d'ascendant pour être adoptée par le plus grand nombre des anatomistes, qui reconnoissent trois espèces de membranes dans les méninges; savoir:

1°. La dure-mère.

2°. L'arachnoïde, d'αραχνη & d'ειδος, *toile d'araignée*, à cause de son extrême finesse.

3°. La pie-mère (1).

1°. La dure-mère est une membrane de nature fibreuse, très-extensible, comme on le voit dans les cas d'hydrocéphale, très-peu élastique, très-peu rétractile, entièrement dépourvue de la contractilité musculaire que Baglivi avoit supposée, pour en faire le principe d'un nouveau système de physiologie & de pathologie. Elle reçoit un plus grand nombre de vaisseaux & quelques ramifications nerveuses, ayant pour origine, d'une part le plexus qui environne l'artère carotide, & d'une autre part, les branches du ganglion semi-lunaire de la cinquième paire. On n'a pu y découvrir des vaisseaux lymphatiques.

La dure-mère, par sa face externe, adhère à la surface cérébrale des os du crâne, mais surtout, & d'une manière plus forte, à l'endroit des sutures. Elle communique avec l'extérieur de la

(1) Le décret de Pie V, renouvelé par le concile de Milan & par le concile d'Aix, en 1585.

(1) Ces noms de *dure-mère* & de *pie-mère* furent donnés par les anciens anatomistes aux membranes du cerveau, qu'ils regardoient comme l'origine de toutes les autres membranes.

tête pour les canaux pariétaux qui en sont tapissés; ces prolongemens libres forment divers septums ou cloisons, dans l'écartement desquelles se trouve le sinus veineux du cerveau : sa face interne n'est distincte ou séparée de l'arachnoïde, que dans la fosse pituitaire, où la glande de ce nom est placée entre ces deux membranes.

Un des principaux usages de la dure-mère est de servir d'enveloppe & de tégument au cerveau, de le soutenir, même dans le fœtus, de ménager & protéger, par ces plis intérieurs, la mollesse, la susceptibilité de cet organe, ce qui est plus évident dans certains animaux, que leur nature porte à des sauts, de grandes évolutions, & chez lesquels le septum transverse ou la faux du cerveau présente une consistance osseuse.

L'arachnoïde réunit toutes les propriétés, toutes les conditions des membranes séreuses. Ces vaisseaux sont tellement fins, tellement déliés, qu'elle se durcit, devient compacte dans les inflammations, sans être rouge ni paroître injectée; son exhalation abondante & continuelle favorise & explique par conséquent sa contiguité avec la pie-mère.

L'arachnoïde est disposé relativement au cerveau, comme d'autres divisions des membranes séreuses le sont relativement au cœur, aux poumons, aux testicules; seulement il y a plus de complication par la multiplicité des racines ou points isolés de cet organe, qu'elle revêt pour se replier ensuite par sa surface externe.

L'arachnoïde paroît contigu à la pie-mère dans tous ses points, excepté dans les anfractuosités du cerveau.

La pie-mère est regardée comme une membrane presque toute vasculaire, comme le développement capillaire du cerveau, avec le névrilême duquel elle paroît se continuer.

Protégées de toutes parts & séparées par un rempart osseux, des causes d'irritation les plus fréquentes qui assiégent & tourmentent les autres organes, les méninges sont rarement affectées par différentes maladies aiguës ou chroniques, mais surtout par les inflammations, & peut-être rencontre-t-on à peine une frénésie ou une méningitis sur dix ou douze pleurésies. Toutefois ces membranes ont souvent présenté aux anatomistes diverses altérations organiques, dont le développement n'avoit pas toujours été annoncé pendant la vie, par le trouble, par le désordre physique ou mental qui sembleroit devoir en être la suite inévitable. Ainsi on a découvert dans la dure-mère, des fungus, des indurations, des adhérences, un changement de tissus, &c..., & dans différens points de l'arachnoïde, l'épaississement de son tissu, l'altération de sa couleur naturelle, des adhérences, la preuve évidente des augmentations de sécrétions séreuses, dans un ou dans plusieurs ventricules, &c. &c.... (*Voyez* Portal.)

On fait d'une manière plus particulière, qu'il se forme souvent des concrétions osseuses dans l'épaisseur de la dure-mère. Un exemple fort remarquable de ce genre d'altération, fut communiqué, il y a quelques années, à M. Pinel, par M. Récamier. Sur la pièce qu'il présentoit, on voyoit la dure-mère offrir à sa partie supérieure deux tophus ou concrétions osseuses, grosses chacune comme la moitié du poing, & qui s'étoient développées dans l'épaisseur de la dure-mère, sous la voûte du crâne, & sur les lobes du cerveau, qu'elles avoient dû comprimer (1).

Dans l'état présent des connoissances physiologiques, on pourroit, avec un des disciples les plus éclairés de M. Pinel (2), n'admettre dans la cavité du crâne, comme au thorax & à l'abdomen, qu'une seule & même membrane, offrant divers replis, se réfléchissant sur les vaisseaux du cerveau, enveloppant cet organe, s'insinuant dans son intérieur, & se déployant ainsi dans tous ses ventricules. (L. J. M.)

MÉNINGITIS. On donne ce nom à l'inflammation aiguë ou chronique des membranes du cerveau en général, & plus particulièrement de l'arachnoïde. On a désigné aussi cette inflammation sous le nom de *frénésie* que lui a conservé M. Pinel, d'après l'idée qu'un délire furieux & continu devoit être regardé comme le phénomène principal & caractéristique de cette maladie. Le savant que nous venons de citer a cependant bien senti lui-même l'insuffisance & l'inexactitude de cette nomenclature.

« On doit écarter, dit-il, de l'inflammation » des méninges, la frénésie purement secondaire, » & qui tient à une maladie primitive, comme » l'indiquent les symptômes suivans : une douleur de quelques parties de l'abdomen, le *decubitus* sur le ventre, un grincement de dents » insolité, quelquefois une respiration longue & » profonde, des palpitations dans les hypochondres, l'agitation des yeux, les douleurs » violentes de l'oreille dans les maladies aiguës, » la langue rude & sèche ou bien tremblante, le » visage enflammé, les yeux hagards, le vomissement de matières poracées, les urines rougeâtres, claires ou blanches, la suppression » brusque d'un dévoiement, lorsque la fièvre est » très-aiguë, des gestes, des propos ou des » actions opposées au caractère du malade. »

C'est sans doute, ajoute le même auteur, dans le cas d'une frénésie purement symptomatique, qu'on a vu quelquefois des effets très-favorables produits par la musique, & même une guérison complète, comme on en trouve des exemples dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; d'une autre part, si l'on remarque qu'il n'est pas

(1) *Voyez* l'ouvrage cité ci-après.

(2) M. Herpin, *Dissertation inaugurale sur la Méningitis.* Paris, 1803, n°. 391.

rare de rencontrer des preuves évidentes d'inflammation des méninges du cerveau chez les personnes qui ont succombé à des maladies, pendant lesquelles il ne s'étoit manifesté aucun symptôme frénétique, il est évident que ces symptômes n'ont rien de constant, & qu'il importe de leur substituer la dénomination de *méningite* ou de *méningitis*, lorsque l'on décrit ou considère la phlegmasie aiguë ou chronique des membranes du cerveau, comme une maladie essentielle & primitive.

Les causes les plus évidentes d'une pareille inflammation, sont nécessairement les coups, les chutes sur la tête, l'ustion de cette partie, l'application de substances âcres & corrosives sur le crâne, &c. &c...; ce qui explique comment des exemples les mieux caractérisés de la méningitis se sont présentés dans la pratique chirurgicale. Dirigé par cette remarque, M. le professeur Pinel a choisi dans des faits de chirurgie, pour les présenter comme des types ou modèles, plusieurs descriptions de frénésies qui s'étoient développées à la suite des plaies de tête.

Le sujet de l'une de ses descriptions étoit un enfant âgé d'environ neuf ans, qui, jouant sous un charriot vide, dont les flèches étoient soutenues par un bâton, fut renversé par l'une d'elles, qui lui tomba sur la tête. Il fut étourdi du coup, pendant une ou deux minutes, mais il recouvra bientôt ses sens. Cinq jours se passèrent sans qu'il se plaignît de rien. Le sixième jour, céphalalgie, vomissement, mieux-être le soir.

Le septième jour, céphalalgie plus intense; malaise général.

Froid, état fébrile pendant les trois jours suivans, fréquentes envies de vomir, sommeil court & agité. (*Saignée, vésicatoire au dos, amers.*)

Le douzième jour, frisson qui dura plus d'un quart d'heure, & suivi d'une céphalalgie plus aiguë, d'une chaleur plus intense. (*Sangsues aux tempes.*)

Le treizième jour, à midi, frisson plus intense & plus long que le précédent; le soir, délire. En examinant alors la tête, on vit qu'un tiers environ de l'os pariétal gauche étoit couvert par une tumeur médiocrement élevée, & contenant un liquide. On divisa les tégumens; on trouva le crâne entièrement dépouillé, & ayant perdu sa couleur naturelle (l'opération du trépan fut conseillée par Pott, & rejetée par les parens); augmentation de la fièvre, diminution des forces, délire, insensibilité & mort. A l'ouverture du cadavre, on trouva toute la portion de la dure-mère qui avoit été sous l'os pariétal gauche, & une portion de l'os temporal, détachées de ces os & couvertes d'une quantité considérable de matières puriformes, sous la partie moyenne des premières. La dure-mère étoit décolorée & purulente; il en sortit environ une cuillerée de matière, qui séjournoit entre les méninges: toutes les autres parties contenues dans le crâne étoient dans l'état naturel.

Plusieurs faits du même genre, & puisés également dans la pratique de la haute chirurgie, ont été consignés dans une excellente thèse sur la méningitis, que nous avons déjà citée. Nous placerons ici les plus remarquables. Le sujet de l'une de ces observations (la première) avoit reçu un coup de feu à la tête, dans l'affaire de Neubourg, où le premier grenadier de France, Latour-d'Auvergne, perdit la vie. Huit jours après cette blessure, le malade se trouva dans une espèce d'apathie & de morosité attribuées à des chagrins domestiques. L'os frontal à sa réunion avec l'angle antérieur & supérieur du pariétal, étoit dénudé & névrosé. Le dixième jour, ce militaire éprouva du frisson vers le soir & eut de la fièvre pendant la nuit, avec céphalalgie.

« Le onzième jour, fièvre, envie de vomir, langue chargée d'un enduit jaunâtre, rougeur de la face avec affection érésypélateuse, hémorragie nasale; pendant la nuit, les bords de la plaie engorgés & plus douloureux qu'à l'ordinaire. Il prit trois grains de tartrite antimonié de potasse. On lui fit exposer la face à la vapeur d'une infusion de fleur de sureau, à laquelle on avoit ajouté quelques gouttes d'acide acéteux, pour enlever l'odeur nauséabonde & narcotique de ces fleurs.

» Le lendemain douzième, il y eut du mieux du côté de la face; il se sentoit aussi bien débarrassé d'avoir vomi; la fièvre sembloit avoir cédé un peu, mais la céphalalgie & le gonflement de la plaie n'en existoient pas moins avec la même intensité.

» Je tentai d'inciser le péricrâne, que je croyois produire tous ces symptômes; mais l'incision ne procura aucun soulagement.

» Le malade tomboit de plus en plus dans l'assoupissement & la morosité; ses camarades me dirent qu'il avoit été très-agité pendant la nuit, qu'il avoit pleuré & parlé même d'une sœur qu'il aimoit beaucoup.

Le treizième, à la visite, je le trouvai dans un état de stupeur & d'assoupissement; à peine répondoit-il aux questions qu'on lui faisoit. Je lui ordonnai l'infusion de tamarin avec un grain de tartrite antimonié de potasse, dans l'intention d'exciter légèrement le canal intestinal & de prévenir la congestion cérébrale, dont j'apercevois déjà quelques symptômes.

L'affection érésypélateuse s'étoit toute dissipée; les bords de la plaie, plus affaissés, conservoient toujours leur sensibilité.

La nuit du treizième, agitation & délire, de sorte que le malade s'étant laissé tomber du lit, la tête & la plaie avoient porté contre une commode.

» Le quatorzième, je trouvai l'appareil & la charpie qui étoit sur la plaie, teints de sang. Le malade conservoit encore un peu de connoissance, & se

plaignoit toujours d'une violente céphalalgie. La langue commençoit à se couvrir d'un enduit noirâtre. J'insistai sur l'infusion de tamarin, & fis prendre la portion confortante du formulaire. On appliqua les vésicatoires aux jambes. La nuit, délire & agitation, lamentations & gémissemens; il défit son appareil & déchira lui-même sa plaie, de sorte que le matin je le trouvai tout ensanglanté.

» Le quinzième, les symptômes adynamiques & ataxiques s'étoient plus prononcés; la prostration étoit extrême, les lèvres & la langue arides & fuligineuses, les dents incrustées d'un enduit noirâtre, soubresaut des tendons, sécheresse de la peau, pouls petit & fréquent, respiration difficile, état comateux, paralysie des membres abdominaux, effet des vésicatoires nul. Il resta deux jours dans cet état d'agonie, & mourut dans la nuit du dix-septième au dix-huitième jour de sa blessure.

» Comme on lui rendit les honneurs militaires, je ne pus ouvrir le crâne. »

Le sujet d'une autre observation (la troisième), « Jean-Baptiste Montel, dragon du troisième régiment, âgé d'environ trente ans, d'un tempérament athlétique, fut atteint, au moment où il chargeoit l'ennemi, tête baissée, d'une balle qui frappa l'os frontal à sa partie supérieure, près l'extrémité antérieure de la suture pariétale. Les tégumens furent déchirés, le périoste contus, l'os fracturé circulaire, & enfoncé de manière que le centre où avoit porté la balle étoit plus déprimé, & servoit de réunion à plusieurs fêlures qui, de ce point central, se rendoient en divergeant à la fracture circulaire.

» Le malade nous dit qu'il n'étoit pas tombé sur le coup, & n'avoit pas même perdu connoissance, mais qu'il avoit été étourdi, & que toute la tête, comme il le disoit lui-même, toute la tête en avoit sonné.

» Il fut pansé sans dilatation de la plaie. Il n'éprouva point de fièvre. Il buvoit, mangeoit & se promenoit à son ordinaire, sans s'inquiéter de sa plaie. Evacué d'hôpitaux en hôpitaux, il arriva le 4 nivôse à l'hôpital de Guntzbourg, onze jours après sa blessure. Là, il fut confondu avec les autres blessés, & comme sa plaie paroissoit légère, je ne le visitai pas particulièrement.

» Le 9 nivôse, dix-septième jour de sa blessure, il sentit, le soir, un frisson violent, & eut de la fièvre dans la nuit. Le soir, 10 nivôse, il sentit encore des horripilations dans tout le corps, qui furent suivies d'augmentation de fièvre.

» Le matin, 11 nivôse, dix-neuvième jour de la blessure, la figure étoit rouge & animée, le pouls fort & développé, chaleur halitueuse à la peau, nausées & envie de vomir; eau de tamarin avec un grain pour favoriser le vomissement: en effet, le malade vomit beaucoup, & jusqu'à la nuit, ce qui le fatigua extraordinairement; la fièvre ne fut point diminuée.

» Le 12 nivôse, vingtième jour de la blessure, il commença à se plaindre d'une violente céphalalgie, & sentoit comme une bande qui lui serroit le front d'une tempe à l'autre. La plaie ne présenta rien de particulier; seulement ses bords décollés laissoient à nu l'os dont on voyoit évidemment l'enfoncement. Je rasai toute la tête, fis à la plaie l'incision cruciale, ordonnée en pareil cas, pour débrider le péricrâne, qui, dans cette circonstance, ne me parut pas participer beaucoup à l'inflammation interne. Quoi qu'il en soit, je fis appliquer un large cataplasme sur toute la tête. Tous ces moyens ne changèrent rien à l'intensité de la fièvre.

» La nuit, le malade délira; il fut, tout nu, trouver un camarade, le réveilla & lui remit son argent. S'étant couché, il balbutia quelques paroles qu'on ne put distinguer.

» Le matin, vingt-unième jour de la maladie, quatrième de l'invasion de la fièvre, je trouvai le malade agité par des mouvemens convulsifs de tout le corps, irrégularité dans le pouls, respiration stertoreuse, aphonie & paralysie des muscles du larynx pendant toute la nuit, état convulsif des membres.

» Le lendemain matin, hémiplégie du côté gauche, perte totale de connoissance, respiration bruyante & difficile; enfin, sur les onze heures, le diaphragme & les muscles intercostaux furent frappés de paralysie, & le malade expira couvert d'une sueur froide & gluante. A l'ouverture du crâne, je trouvai que la table interne de l'os fracturé avoit été enfoncée, & comprimoit légèrement le cerveau. Les méninges injectées paroissoient avoir été enflammées dans toute leur étendue. Un épanchement puriforme, semblable à la lie de vin rouge, couvroit les deux lobes hémisphériques du cerveau, & s'étendoit jusqu'à la base du crâne du côté droit. Le cerveau étoit sain, & n'avoit nullement participé à l'inflammation qui l'environnoit de toutes parts. On voyoit sur les os du crâne les marques de plusieurs coups de sabre que le défunt avoit reçus en duel, bien antérieurement à sa dernière blessure, & qui étoient parfaitement guéris. »

Il arrive quelquefois dans les plaies de tête, d'une gravité mortelle, ou du moins très-dangereuse, que l'inflammation, ne se bornant pas aux méninges, s'étende à la substance même du cerveau. Ce sera encore dans la dissertation de M. Herpin que nous prendrons des exemples de cette complication dont l'auteur a décrit huit exemples, soit d'après ses lectures, soit d'après ses propres obeservations.

« Le sujet qui présente le premier de ces exemples, est un malheureux charretier qui avoit été blessé ou plutôt assassiné vers les six heures & demie du soir, veille de son entrée à l'hôpital. Son assassin, après l'avoir ainsi massacré, le traîna dans une petite rivière d'où il eut encore la force & le courage de sortir pour gagner son logement, distant d'un quart de lieue; il y arriva sur les onze heures du soir, dans un état effroyable, & resta là, sans

les secours de l'art, jusqu'au lendemain matin, où ses camarades le transportèrent à notre hôpital, comme nous avons déjà dit.

» Il étoit froid comme le marbre & trembloit de tout son corps.

» Placé dans un lit, & situé convenablement à son état, on procéda à l'extraction de la balle en faisant une incision sur la tumeur qu'elle formoit; on débrida la plaie & on enleva toutes les esquilles qu'on put détacher.

» Je réunis, par les emplâtres agglutinatifs & quelques points de suture, la plaie de la face; l'aspect étoit horrible; je fis aussi deux points de suture aux deux côtés du nez pour maintenir en contact, autant que possible, les cartilages divisés; ensuite on laissa le malade tranquille, & on lui donna d'abord pour boisson une infusion de plantes vulnéraires, édulcorée avec du sirop de miel. Ce ne fut que vers le soir qu'il reprit sa chaleur naturelle, & on le saigna.

» Le lendemain matin, troisième jour de la blessure, on amena l'assassin pour le confronter (1). dès que le blessé l'eut aperçu il sortit aussitôt de l'état d'assoupissement où il étoit, se leva sur son séant, & vouloit s'élancer sur le scélérat qui l'avoit massacré. Non-seulement il reconnut l'assassin, malgré sa dénégation, mais encore il indiqua qu'il avoit changé d'habillemens, & n'avoit conservé que son gilet; en effet, on trouva que l'assassin avoit lavé ses habits & les faisoit sécher.

» Depuis ce moment, le malade fut extrêmement agité, la fièvre augmenta; il y eut des mouvemens irréguliers dans les muscles, & le malade commença à délirer; on lui fit encore une saignée; la fièvre & les symptômes n'en furent point diminués; les convulsions se manifestèrent particulièrement du côté gauche, qui étoit opposé à la plaie du cerveau.

» Le surlendemain, quatrième jour de la blessure, il poussoit des cris affreux & s'agitoit en tout sens dans son lit.

» Le cinquième jour il y eut paralysie du côté gauche; on remarquoit que le malade portoit toujours la main sur la plaie pénétrante du crâne, comme pour indiquer que c'étoit là son plus grand mal.

» Toutes les plaies étoient sans suppuration.

» Le sixième jour, le malade étoit comme dans un état apoplectique; la respiration étoit gênée, bruyante, la peau sèche, la langue & les lèvres couvertes de cet enduit noirâtre qui annonce la défaillance de l'action vitale & la cessation de la vie.

» Enfin, le septième jour, il succomba.

» A l'ouverture du crâne on trouva, vis-à-vis le coup de balle, la table interne fracturée & enfoncée, la méninge dilacérée & noire dans une assez grande étendue. On vit que la portion du cerveau qui correspondoit à cette plaie étoit en suppuration à six lignes d'épaisseur, & à plus de deux pouces de circonférence. On trouva aussi, dans cet endroit, la petite portion de balle qui étoit entrée dans le crâne; presque tout le lobe droit du cerveau, coupé horizontalement, paroissoit bleuâtre.

» La méninge du côté gauche étoit injectée à l'endroit qui correspondoit aux deux coups de sabre. On trouva entr'elle & la méninge, une véritable gélatine coagulée, tremblante, incolore & diaphane.

» Le lobe gauche, coupé comme le lobe droit, horizontalement, offroit, par sa couleur blanche & légèrement rosée, un contraste remarquable avec le lobe droit qui étoit bleuâtre.

» La plaie de la face étoit déjà réunie sur plusieurs points. En séparant les bords, on trouvoit dans les endroits de la réunion comme une espèce de gélatine épaisse, gluante & teinte en jaune; point de doute que la plaie de la face ne se fût réunie parfaitement, sans la lésion du crâne & du cerveau.

» Les os & les cartilages détachés ne présentoient encore aucun travail de la nature. »

Sans offrir des circonstances aussi horribles dans sa situation, le sujet de la seconde observation, rapportée par M. Herpin, avoit eu le crâne percé près la suture pariétale. « Il arriva à notre hôpital, dit l'auteur, quatre jours après la blessure; je le trouvai dans des convulsions générales & dans un vomissement continuel. On incisa les tégumens; une petite artériole fut ouverte, mais l'hémorragie cessa bientôt.

» Le lendemain, cinquième jour, je fis l'extraction de toutes les esquilles; la méninge (dure-mère) étoit d'un bleu foncé. On me fit remarquer qu'il étoit parfaitement hémiplégique; en effet, je vis que tout le côté gauche, depuis le vertex jusqu'à la pointe du pied, étoit absolument insensible & mort.

» L'œil de ce côté étoit immobile, la pupille dilatée & insensible à la lumière, la bouche tournée à droite, les membres thorachique & abdominal du côté gauche étoient également insensibles; le

(1) Ce monstre étoit son compatriote & son camarade. Zelm ayant appris que celui qu'il appeloit *son pays* logeoit dans un village près du sien, fut le trouver, lui fit part de sa bonne fortune, lui montra sa ceinture, où il y avoit environ une vingtaine d'écus, & lui paya la bienvenue. La nuit arrivant, le régalé se proposa de reconduire son camarade, & en conséquence s'arma d'un sabre & d'un pistolet d'arçon. Lorsqu'il se crut assez éloigné pour accomplir son coupable dessein, il lâcha son coup de pistolet dans la tête de Zelm. Celui-ci est renversé, & l'autre tombe dessus à coups de sabre, & le traîne, après l'avoir volé, dans une rivière, où il le laissa pour mort. Cet assassin, dénoncé par sa propre victime, fut pris, confronté, reconnu, & après avoir été convaincu d'avoir assassiné & volé son camarade, il fut fusillé à Ulm, quelques jours après son crime.

rectum étoit également paralysé, de sorte que le malade faisoit sous lui sans s'en apercevoir.

» Il resta huit jours dans cet état hémiplégique, pendant lesquels la fièvre sembloit avoir cessé ; il mangeoit encore quelques pruneaux qu'on lui donnoit, mais il ne répondoit point lorsqu'on lui parloit ; il avoit toujours l'air hébêté, & restoit continuellement dans un état de stupeur & d'abattement général.

» Vers le quinzième jour, il offroit tous les symptômes de l'adynamie ; prolapsus de la face, langue fuligineuse, dents incrustées d'un enduit noirâtre, peau sèche & rude au toucher, le tour des yeux livide & la figure comme terreuse : il s'éteignit ainsi sans angoisse & sans aucune agitation qui pût annoncer le dernier effort de la vie.

» En ouvrant le crâne, je trouvai la méninge entière, ainsi que la méningine, mais changée de couleur & d'épaisseur ; la méninge étoit épaisse & brune : en plongeant le scalpel dans le lobe droit du cerveau, il en sortit une grande quantité de pus ; j'enlevai le dessus du lobe, & je vis que toute la substance blanche (médullaire) & une grande partie de la cendrée (corticale) étoient tombées en suppuration verdâtre & nauséabonde, sans être extrêmement fétide. Le lobe gauche me parut sain, ainsi que les méninges qui le recouvroient, excepté la partie supérieure de la méninge, qui étoit un peu altérée. »

L'histoire du premier malade dans le Ier. Livre des épidémies d'Hippocrate, présente un exemple bien caractérisé de méningitis ou de frénésie primitive, puisque le délire se déclara en même temps que la fièvre ; qu'il survint des tremblemens & une légère distorsion de la bouche, signes d'une affection de l'organe encéphalique, & que le malade éprouva le dixième jour une forte de crise imparfaite ; mais il ne fut complétement guéri que vers le quarantième, par un abcès au périnée. On trouve de même dans les *Mémoires de la Société de médecine de Copenhague*, tome II, des exemples d'un délire frénétique qui sembloit annoncer une affection directe du cerveau & des méninges, & qui étoit accompagné d'une fièvre vive, maladie qui fut complétement jugée le septième jour par des sueurs copieuses. Mais un des cas les plus frappans de délire idiopathique, est celui qui a été rapporté dans une dissertation qui a fait le sujet d'un acte public aux écoles de médecine. Un homme adonné au vin, passa une journée entière à travailler à la moisson, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant. La nuit suivante, il se livre au repos après un repas frugal, & il dort d'un sommeil profond & non interrompu ; mais au point du jour, impossibilité de reprendre le travail, abattement, céphalalgie violente, larmes involontaires & abondantes, tuméfaction & rougeur de la face, propos incohérens & sans suite, mémoire vacillante, extrémités froides ; ce qui continua le jour suivant & avant la nuit. Alors la fièvre se déclare avec un délire frénétique ; on pratique une saignée du pied, & on met en usage les moyens généraux qui sont employés dans les phlegmasies aiguës ; mais la maladie fit des progrès si rapides, que vers la fin du troisième jour, les convulsions & les tremblemens des membres furent le présage d'une mort prompte.

A l'ouverture du crâne, on trouva la dure-mère & l'arachnoïde enflammées, les sinus de la première remplis d'un sang concret, les plexus choroïdes engorgés, & une petite quantité de sérosité dans les ventricules latéraux.

Les causes occasionnelles moins évidentes de la méningitis sont l'exposition au soleil pendant les travaux de la moisson, l'abus de l'opium & des liqueurs alcooliques, les veilles prolongées, une forte contention d'esprit, la suppression brusque d'une hémorragie, l'interruption également brusque d'hémorroïdes tournées en habitude, d'un ulcère, d'une affection goutteuse ou rhumatismale, d'une irritation dartreuse, mais surtout d'un érésipèle à la face.

On a pensé avec raison & en s'appuyant sur des exemples, que le délire furieux qui survenoit le cinquième ou le sixième jour d'une pleurésie qui d'ailleurs paroissoit toucher à son terme, pouvoit dépendre d'une méningitis consécutive, ou plutôt succédanée, & par métastase, pour employer encore le langage des écoles (1).

On conçoit également que dans une pleurésie ou une péripneumonie latente ou chronique, qui marche & se développe avec toutes les apparences d'une phthisie pulmonaire, les méninges soient consécutivement affectées d'inflammation. Voici un exemple de cette complication que je ne puis me rappeler sans le sentiment du plus vif intérêt & de la plus tendre émotion. La personne qui me l'offrit étoit une jeune demoiselle de dix-huit à vingt ans, du caractère le plus doux & le plus mélancolique. Un chagrin d'amour vint déranger tout-à-coup sa santé, qui jusqu'alors avoit brillé de tout l'éclat de la beauté, de la jeunesse. Le mal commença par une petite toux sèche, revenant plusieurs fois dans la journée, & se trouvant accompagnée vers le soir d'un grand éclat dans les yeux, d'une augmentation de chaleur & de colorisation au visage, de douleurs dans la poitrine, que la jeune malade disoit s'étendre jusqu'à la région de l'estomac. Dans la suite, la fièvre devint plus évidente, se prolongea pendant la nuit avec chaleur : agitation, insomnie ; bientôt le travail de la menstruation devint de plus en plus difficile ; & du moment qu'il se préparoit ou s'annonçoit, les symptômes de la maladie augmentoient pour se calmer ensuite, lorsque l'on parvenoit à obtenir des règles un peu abondantes. Un état aussi évi-

(1) *Voyez* Lannoi, *Délire dans les maladies de poitrine*, thèses in-4°. de la Faculté de Paris, 1818, n°. 49.

dent d'inflammation fut entièrement méconnu pendant plusieurs mois; &, lorsque je fus appelé, les désordres qu'il avoit occasionnés rendoient la mort inévitable. En effet, la malade, après deux mois de souffrances que je parvins quelquefois à calmer, succomba dans un état de consomption qui dans les derniers jours présenta quelque chose de violent, comme si l'inflammation avoit fait tout-à-coup de nouveaux progrès ou envahi de nouveaux organes. Ce qui me parut plus particulièrement remarquable dans une marche aussi vive, aussi aiguë d'une maladie chronique, fut un délire qui survint dans les derniers temps, & qui, sans avoir les caractères d'une véritable frénésie, ne parut s'affoiblir qu'avec les forces de la malade. A l'ouverture du corps, je trouvai la plèvre adhérente au poumon dans presque tous les points de sa surface, & au-dessous de la clavicule gauche, une collection purulente très-considérable. Les autres parties contenues dans la poitrine & les viscères du bas-ventre me parurent dans un état naturel; mais le cerveau ayant été compris dans ces recherches anatomiques, je découvris du côté gauche, & dans une assez grande étendue, la preuve & les traces les plus évidentes de l'inflammation des méninges.

L'invasion de la méningitis est ordinairement lente, insensible, & ne se manifeste guère, dans les cas de plaies de tête, avant le onzième jour. Après avoir éprouvé quelques symptômes généraux & indéterminés de souffrance, le malade se plaint d'une douleur plus ou moins vive dans une région quelconque du crâne, & qui fait éprouver quelquefois l'impression d'une bande qui serreroit fortement la tête. Alors, la fièvre se déclare avec frisson, horripilation; tous les tégumens du crâne se gonflent, sont douloureux au toucher; la conjonctive est plus injectée que dans l'état naturel; il survient de l'insomnie, de l'agitation, de l'anxiété, & quelquefois un érésipèle consécutif du visage.

La fièvre devient chaque jour plus forte; le pouls plus dur, vibrant; il y a des nausées, des vomissemens symptomatiques, & le délire se manifeste le cinquième ou le sixième jour. Lorsque la maladie se termine par épanchement, on est averti de ce dénouement funeste par les frissons irréguliers, un pouls inégal, des foiblesses, une sueur froide & visqueuse sur la tête & sur le front, les soubresauts des tendons, la dilatation des pupilles, la rétraction des membres abdominaux. Il n'est pas rare d'observer dans le cours de la méningitis, des symptômes d'embarras gastrique & d'adynamie qui pourroient jeter les observateurs superficiels ou peu éclairés dans les plus dangereuses méprises.

La méningitis se termine aussi quelquefois par résolution, suivant la remarque de M. le professeur Pinel; mais cette terminaison peut aussi n'être pas complète, & se trouver suivie d'une affection chronique, caractérisée par la perte de la vue ou de l'ouïe, ou même par une véritable aliénation mentale.

Le même observateur remarque avec raison, que les symptômes les plus propres à faire distinguer la méningitis de l'encéphalite ou inflammation du cerveau, sont la marche même de la maladie qui est plus lente, les frissons, les horripilations qui l'accompagnent, le caractère de la douleur qui est plus vive, plus circonscrite & répond ordinairement au front, tandis que la douleur encéphalique répond à l'occiput; enfin, la dureté du pouls, le caractère du délire, &c., &c.

Les observations que nous avons rapportées d'après M. Herpin, prouvent bien évidemment, du reste, que ces deux inflammations peuvent coïncider & se réunir à la suite des plaies de tête, comme on pourra s'en convaincre d'ailleurs pour le détail des preuves, en lisant son excellente dissertation.

Les indications thérapeutiques ou curatives dans le traitement de la méningitis, doivent se déduire d'une connoissance exacte de la maladie: ainsi, dans son premier période, on aura recours avec un grand avantage, suivant l'état des forces, aux saignées révulsives ou générales, à l'emploi des sangsues, des ventouses scarifiées aux parties supérieures, tandis que les membres abdominaux seront plongés dans un bain très-chaud, & plus tard, à une application de la glace sur la tête, dont l'efficacité sera augmentée par des fomentations très-chaudes sur les extrémités inférieures. Des légers purgatifs & des vomitifs que l'on a aussi mis en usage, ont pour objet, dans ce cas, de changer le point d'irritation. Du reste, ce n'est pas seulement par ces moyens énergiques que l'on parvient quelquefois à traiter heureusement la méningitis, mais encore par un concours, par une réunion de circonstances tout-à-fait indispensables, telles que le silence, l'obscurité, l'éloignement de toute impression irritante ou pénible, le renouvellement de l'air & une température peu élevée, une diète sévère, des boissons calmantes & délayantes, l'emploi répété des lavemens, des pédiluves émolliens ou stimulans, &c., &c. Si l'on parvient, par cet ensemble de moyens, à modérer la violence de la maladie, sa marche alors devient moins vive, moins effrayante; la congestion sanguine vers la tête & le délire s'affoiblissent; la sensibilité, d'abord très-exaltée, diminue; la respiration est plus facile, naturelle, & quelquefois il survient de la manière la plus heureuse une hémorragie nasale ou une évacuation critique, telle qu'une diarrhée ou une excrétion d'urine sédimenteuse.

Lorsqu'il s'est formé un épanchement dans la progression moins heureuse d'une méningitis, & principalement à la suite des plaies de tête ou dans la maladie appelée *fièvre cérébrale* ou hydrocéphale aiguë des enfans, on ne doit pas espérer, au moins dans le premier cas, la résorption du liquide épanché, & il ne reste à tenter comme dernière

dernière ressource que l'opération du trépan, dont le succès est d'ailleurs très-incertain. (*Voyez* TRÉPAN dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

Les traits que nous venons de rapprocher pour en composer le tableau de la méningitis, n'appartiennent qu'au développement évident & bien caractérisé de cette maladie, telle qu'elle se présente à la suite des plaies de tête & de quelques causes occasionnelles très-évidentes. Mais entre le haut degré de cette maladie & les symptômes obscurs & indéterminés d'une méningitis que l'on peut soupçonner à peine, il existe une foule de nuances intermédiaires, auxquelles l'attention des praticiens suffisamment physiologistes s'est attachée fortement depuis quelques années, & en resserrant, sans cesser entièrement de l'admettre, le domaine des fièvres ataxiques & adynamiques. Ainsi on a été conduit à admettre pour les méningitis, comme pour les autres inflammations, une disposition latente & chronique qui peut donner lieu à un grand nombre de symptômes, dont il étoit impossible de reconnoître la véritable origine & la liaison, avant les recherches anatomiques d'après lesquelles on a constaté le siége & les suites de ces inflammations chez des enfans qui avoient succombé à une hydrocéphale aiguë, ou sur les personnes qui avoient péri à la suite de fièvres dites *cérébrales*, ou dans un état d'aliénation ordinairement compliqué de danse de St.-Guy, ou d'hémiplégie; sur lequel M. Royer-Collard, qui paroît l'avoir observé le premier, se propose de publier une suite d'observations.

Peut-être ce seroit ici le moment de traiter la grande question de savoir jusqu'à quel point est fondée l'opinion d'après laquelle, voulant d'ailleurs supprimer les fièvres essentielles dans le tableau des maladies, on refuse en particulier d'admettre des fièvres malignes ou ataxiques, pour attribuer les groupes de symptômes qui constituent ces fièvres suivant les nosologistes, à une irritation du centre nerveux, ou à l'irritation des principaux viscères de la poitrine ou du bas-ventre, en supposant que ces dernières pourroient se porter sympathiquement sur l'encéphale, & déterminer ainsi, par des irradiations, de grandes aberrations de mouvement ou de sensibilité (1). Sans doute un pareil sujet nous offriroit d'importantes considérations, mais il faudroit y rattacher pour ainsi dire un traité général de pathologie physiologique, dont les parties principales doivent se trouver exposées à leur tour & à leur place dans les différentes parties de ce Dictionnaire. Nous nous bornerons donc à remarquer ici d'une manière générale, que loin de repousser l'opinion nouvelle que nous venons d'indiquer, en lui faisant avec raison le reproche de donner une exagération systématique à certaines idées prédominantes & exclusives, on doit souvent s'en rapprocher dans le traitement du typhus nosocomial ou carcéraire, & de plusieurs fièvres symptomatiques ou secondaires qui se présentent avec des apparences d'ataxie ou de malignité. (L. J. M.)

(1) *Voyez* l'*Examen de la doctrine médicale*, *&c.*, par M. Broussais. Paris, 1816, in-8°., pag. 189 & suiv.

MÉNINGO-GASTRIQUES (Fièvres). M. le professeur Pinel avoit d'abord désigné sous ce nom, qu'il a ensuite abandonné, les fièvres que l'on appelle communément *bilieuses*, *gastriques* ou *synoques* de Galien, non parce qu'elles ont leur siége dans l'estomac, ce qui ne peut être admis, mais bien parce que le désordre des sécrétions gastriques & bilieuses paroît ordinairement les provoquer, & peut être regardé comme le phénomène principal de ces fièvres.

Les fièvres méningo-gastriques ou bilieuses se manifestent très-souvent, & ce n'est pas aller trop loin que de les regarder comme beaucoup plus fréquentes que toutes les autres fièvres qui ont été observées jusqu'à ce jour (1). Il n'est donc pas étonnant qu'elles se soient présentées tant de fois aux médecins cliniques, soit dans les occurrences les plus ordinaires de la vie, soit pendant le règne de plusieurs épidémies, assez graves pour prendre leur rang parmi les calamités qui appartiennent à l'histoire des nations.

Telles ont été l'épidémie de Lausanne, observée par Tissot vers le milieu du dix-huitième siècle, & celle de Tecklembourg en 1776.

Ces fièvres se présentent rarement sans différentes complications qui en cachent plus ou moins la nature; ainsi on les a vues s'associer dans certaines circonstances avec des dispositions inflammatoires, avec diverses phlegmasies, avec l'embarras muqueux, l'état adynamique ou ataxique, variations qui ne permettent de les reconnoître que très-difficilement dans les écrits de plusieurs auteurs qui les ont décrites, d'après les cas particuliers qui se sont présentés à leur observation. Dans son plus grand état de simplicité, la fièvre méningo-gastrique débute par un léger frisson, avec une augmentation sensible de chaleur & de fréquence dans le pouls vers le soir; les malades ont le plus ordinairement du dégoût & même des nausées, des envies de vomir, un mal de tête très-fort, surtout à la partie antérieure & au-dessus des yeux (céphalalgie sus-orbitaire). Dans l'épidémie de Lausanne, cette fièvre diminuoit au bout de trois, quatre ou cinq heures, quelquefois sans qu'il y eût des sueurs, dont l'apparition ne pouvoit être favorable qu'après la terminaison de la maladie; les redoublemens revenoient avec régularité; les selles étoient spontanées, peu copieuses;

(1) A peine un quatorzième de la population fut exempt de la fièvre bilieuse dont Tissot a donné une si bonne description.

la langue sèche & couverte d'une mucosité jaunâtre; le sommeil étoit dérangé, la soif grande, mais sans proportion avec l'intensité de la chaleur qui tourmentoit les malades.

Dans l'épidémie de Tecklembourg, l'invasion présentoit des variétés assez nombreuses; il y avoit des alternatives de frisson & de chaleur, des sueurs ou nulles ou légères, jamais critiques. On observoit en outre une augmentation dans l'état antérieur de la diarrhée ou de la constipation, & dans tous les symptômes qui pouvoient dépendre de l'irritation gastrique. Quelques malades étoient très-soulagés par le vomissement, d'autres par une hémorragie nasale du quatrième au septième jour, & tous, si l'émétique, après avoir fait rendre des matières verdâtres, interrompoit les anxiétés sans retour, lorsque d'ailleurs la matière des déjections étoit plus moulée, ou si l'urine étoit chargée de sédiment vers le quatorzième jour.

L'épidémie de Bicêtre de 1795, décrite par M. le professeur Pinel, se rapproche dans ses dispositions fondamentales de l'épidémie de Tecklembourg; du reste, les climats les plus chauds, l'atmosphère embrasée des zônes équatoriales, sont les circonstances qui contribuent le plus au développement & aux complications adynamiques ou ataxiques des fièvres bilieuses. On en trouvera des exemples dans le Traité de Piquer & l'observation de Forestus, & celle de Rouppe, consignée dans son immortel ouvrage sur les *maladies des navigateurs.*

La fièvre jaune, que cette intensité de chaleur contribue sans doute à produire, présente dans son début, dans son premier période, tous les symptômes d'une fièvre bilieuse très-forte, auxquels succède bientôt tout l'ensemble des phénomènes qui constituent les fièvres adynamiques ou ataxiques.

En rassemblant de la manière la plus abrégée, la plus laconique, les symptômes qui constituent la fièvre méningo-gastrique, on voit qu'ils se réduisent, même en les considérant d'une manière générale, à la plupart des symptômes qui viennent d'être énoncés, à un dérangement préalable des voies gastriques & bilieuses, provoqué par la chaleur ou le désordre dans la nourriture; le mode d'invasion avec frisson, le plus ordinairement le matin, la douleur de tête sous-orbitaire, l'amertume de la bouche, l'aversion pour les substances animales, une forte d'appétence *instinctuelle* pour les boissons acidulées & froides, une augmentation de susceptibilité, la chaleur, la sécheresse de la peau, inséparable de toute irritation gastrique, des redoublemens plus ou moins irréguliers, une durée de sept, quatorze & vingt-un jours, si la fièvre est continue, & de quatorze à quarante jours, si elle est rémittente; enfin, le mode de terminaison le plus heureux, soit par des vomissemens, soit par une diarrhée bilieuse, soit par une sueur générale, une urine à sédiment rose ou briquetée.

Tel est, en le réduisant à sa plus simple expression & au plus petit nombre des symptômes qui lui appartiennent, l'ensemble des phénomènes que les praticiens les plus exercés, & qui ne se laissent point égarer par de vains systèmes, reconnoissent comme des fièvres méningo-gastriques ou bilieuses.

La fièvre méningo-gastrique peut offrir un grand nombre de variétés & de complications, suivant le degré, l'intensité de l'irritation & de la perversion sécrétoire qui en est l'origine, mais aussi suivant l'état particulier de l'organisation des différentes personnes, chez lesquelles cette irritation ou cette perversion se sont développées; la fièvre pourra alors être rémittente, intermittente, continue, compliquée ou non compliquée d'une phlegmasie symptomatique.

Dans quelques circonstances, les causes qui occasionnent ces fièvres ou l'état de l'organisation qui dispose à les contracter, ont quelque chose de remarquable, comme on le voit dans l'épidémie bilieuse de Lausanne, qui atteignit les trois quarts de la population; quelquefois la maladie ne se développe que lentement & après de longs préludes d'embarras gastrique, qui semble se prolonger jusqu'au moment où une irritation générale, une impression de froid, une émotion plus ou moins vive, impriment tout-à-coup un caractère fébrile à cette irritation, ainsi qu'on l'observa souvent dans l'épidémie de Tecklembourg. L'embarras gastrique, ce que l'on peut regarder comme l'irritation locale, pourroit d'ailleurs cesser alors, sans que cette révolution s'oppose au développement de la fièvre, qui marche & suit ses périodes, lorsqu'elle est une fois établie & profondément déterminée.

La fièvre méningo-gastrique, qui se manifeste avec des redoublemens plus ou moins réguliers, offre une disposition dans laquelle quelques auteurs ont voulu reconnoître une fièvre gastrique continue & une fièvre intermittente, pour traiter séparément ces deux maladies (1).

Cette variété se manifeste le plus ordinairement chez les personnes déjà âgées, & vers l'automne. La plupart de ces symptômes sont ceux des fièvres bilieuses; le redoublement survient quelquefois à midi, quelquefois le soir, le matin; la maladie va jusqu'au quarante-deuxième jour, & ce n'est pas sans raison que l'on attache de l'importance aux exemples du danger des fébrifuges dans cette fièvre (2).

---

(1) Desains, examen de cette question : « Doit-on considérer la fièvre méningo-gastrique rémittente comme composée d'une fièvre intermittente & d'une fièvre continue ? » 1801, n°. 24.

(2) Baumes, qui, suivant sa propre expression, espère enlever par ce spécifique les exacerbations de la fièvre rémit-

La fièvre méningo-gastrique s'est présentée aussi quelquefois avec des intermittences absolues, & le plus ordinairement avec le type de fièvres tierces, quoique ces fièvres ne soient pas toujours aussi constamment gastriques ou bilieuses que M. Pinel l'a prétendu, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par plusieurs observations. Du reste, c'est dans tous les cas contraires, & lorsqu'elles sont essentiellement gastriques, que ces fièvres abandonnées à elles-mêmes, c'est-à-dire, au traitement le plus simple & le plus doux, disparoissent du cinquième au septième accès, ainsi que le père de la médecine l'a indiqué d'une manière peut-être trop générale, dans un de ses aphorismes.

Les fièvres bilieuses ont dû être observées souvent chez les Anciens, mais dans l'état de complication qui résulte de la chaleur du climat. En se rappelant une partie de leurs idées sur la coction & les crises, on voit qu'elles s'appliquent plus particulièrement à la marche de cette fièvre, lorsqu'elle n'est pas entravée par une phlegmasie locale ou par des symptômes d'asthénie ou d'ataxie, ni par un traitement peu convenable.

Galien, qui a accordé tant de pouvoir à la prédominance des humeurs dans les maladies, a remarqué toutefois avec beaucoup de sagacité, qu'il ne suffit pas, pour la production des fièvres gastriques, que la bile soit dans un état d'augmentation ou d'effervescence (1).

Le même auteur a bien observé que chez les ictériques, la fièvre peut survenir, si l'humeur irritante se répand au loin, mais dans le cas toutefois où une autre cause se joindroit à cette circonstance.

Plusieurs observations d'Hippocrate sur les évacuations critiques, se rapportent aux fièvres méningo-gastriques (2).

Baillou, dans le seizième siècle, donna beaucoup d'attention à l'observation des fièvres bilieuses.

Sydenham (3), Forestus (4), les ont bien décrites dans le dix-septième, ainsi que Piquer, qui a plus particulièrement eu l'occasion d'observer la fièvre ardente, ainsi que tous les médecins qui ont exercé leur profession dans les climats chauds.

La polygolie de Stoll est contraire aux idées & aux connoissances exactes sur l'absorptio & sur la nature du sang; elle ne permettroit pas de concevoir comment l'ictère n'est pas toujours fébrile; mais du reste, Stoll a eu du moins le mérite de décrire dans leurs moindres nuances, plusieurs symptômes de la fièvre gastrique, la teinte particulière des yeux, la couleur jaunâtre répandue autour des narines & des lèvres, les sueurs fortes & odorantes, l'aspect gras & safrané des urines.

L'épanchement bilieux que l'on crut avoir trouvé à la Charité, dans le sinus longitudinal de la dure-mère, & pour appuyer la doctrine de Stoll, peut être regardé comme un fait mal observé.

Nous avons déjà parlé des épidémies si bien décrites par Fincke & Tissot.

Plus récemment, M. le professeur Pinel & ses principaux disciples ont considéré sous un point de vue aussi médical que physiologique, le caractère & l'enchaînement des phénomènes qui constituent la fièvre méningo-gastrique.

M. Richerand, dans ses recherches sur cette fièvre, s'est attaché en particulier à justifier cette dénomination, qui lui paroît bien préférable à celle de fièvres bilieuses, à laquelle il reproche, avec raison, de consacrer d'anciennes & de fausses idées, sur une dégénérescence primitive ou une altération spontanée d'humeur entièrement opposée aux lois fondamentales de l'organisation; il s'attache à démontrer par des faits & par une heureuse application de la saine physiologie, que l'augmentation d'irritabilité & de sensibilité dans les principaux organes de la région épigastrique, & l'altération, & le changement dans les sécrétions de l'estomac ou du foie qui peuvent résulter de ce désordre, sont les circonstances essentielles ou principales de la fièvre méningo-gastrique; que ces phénomènes morbides s'associent naturellement avec une réaction fébrile, qu'ils s'unissent à plusieurs autres phénomènes d'une manière consécutive ou sympathique, & qu'ils ne sont point incompatibles avec l'intermittence ou la rémittence, & la terminaison par des évacuations critiques (1).

C'est dans cette direction d'idées & de connoissances suivies par M. Richerand, qu'il faut considérer les fièvres méningo-gastriques, pour en avoir une connoissance exacte, & les soumettre à un traitement rationnel & efficace.

L'embarras gastrique, qui est regardé avec raison comme le premier degré de la fièvre bilieuse, peut du reste exister avec ou sans fièvre, se prolonger même pendant plusieurs mois, avec le caractère d'une indisposition plus ou moins grave; il se montre avec tous les signes d'une irritation gastrique & d'un changement dans la sécrétion du foie, de la membrane muqueuse de l'estomac ou même de l'intestin; sécrétions dont le produit occasionne, soit par son accumulation, soit par ses propriétés stimulantes, une augmentation d'excitement dans ces parties, qui se manifeste par la tension douloureuse de l'épigastre, les nausées, la difficulté des digestions, la saveur amère, l'enduit jaunâtre de la langue, symptômes auxquels se joignent sympathiquement des lassitudes spontanées, la cha-

---

tente, & décomposer une maladie qu'une telle conjugaison peut rendre fâcheuse.

(1) Gal., *de Diff. febr.*, lib. II, cap. 1.

(2) Prénotions de Cos, & le livre des crises, *de Judicationibus*.

(3) Principalement dans la description de la constitution bilieuse de l'an 1685 (*de novo Febris ingressu*).

(4) Forestus, *Observ. de Febribus*, lib. II.

(1) *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, deuxième année, pag. 22.

leur, la sécheresse de la peau, le mal de tête, le dérangement du sommeil, & enfin le trouble général des fonctions qui constitue la fièvre, & qui s'établit plus ou moins promptement suivant certaines disparitions particulières, & sous l'influence de plusieurs causes occasionnelles qui ajoutent à l'irritation.

L'intensité, la durée de ces symptômes, mais surtout les mouvemens fébriles bien établis, avec des redoublemens & une terminaison du septième au quatorzième ou au vingt-deuxième jour, caractérisent la fièvre bilieuse; ses principaux symptômes, ceux dont la réunion la constituent fièvre bilieuse, sont la rémittence douloureuse de l'épigastre plus ou moins vive, le mal de tête sous-orbitaire & purement sympathique, l'amertume de la bouche, la chaleur âcre & mordicante de la peau, enfin le partage de sa durée par périodes septennaires, & la marche le plus ordinairement rémittente. Le mal de tête & d'autres symptômes peuvent manquer, les nausées, la constipation ne sont pas toujours constantes, l'irritation peut se manifester par une diarrhée qui, loin d'affoiblir la maladie, paroît l'entretenir, & ne finit qu'avec elle.

Le délire, dans les fièvres bilieuses simples, n'annonce point une inflammation cérébrale; il coïncide avec les redoublemens & se termine avec eux, ce que Sydenham paroît avoir bien observé, lorsqu'il a dit que l'on ne voit pas dans la fièvre bilieuse, comme dans la fièvre varioleuse & dans d'autres fièvres d'un mauvais caractère, un délire frénétique, & que ces malades ont plutôt un égarement tranquille qui se manifeste par l'incohérence des idées (1).

Plus on médite sur la nature, sur la marche de ces phénomènes & sur les circonstances qui les provoquent, lorsque déjà il existe un embarras gastrique, même sans cette circonstance, plus il est impossible de ne pas rapporter les fièvres bilieuses, dans l'état présent des connoissances physiologiques, à une irritation profondément établie dans tout l'appareil hépatique & gastrique, d'où résulte à la longue une altération dans les sécrétions, & un état fébrile qui, du moment qu'il est établi, persiste, se développe, & ne se termine heureusement qu'avec ces phénomènes de maturation & de crise, que l'observation a fait comparer à une sorte de coction par les médecins les plus célèbres de l'antiquité, sans penser d'ailleurs, comme Grimaud, que les évacuations si fréquentes dans ces maladies, aient directement pour objet d'éliminer les produits d'une sécrétion morbide.

On adoptera d'autant plus aisément cette opinion, que l'on aura mieux présens à l'esprit les faits curieux qui prouvent combien la sphère d'activité du centre phrénique ou épigastrique est étendue, sans accepter d'ailleurs à ce sujet, les idées exagérées de Van-Helmont ou de Stahl, ni même le système ingénieux de Buffon & de plusieurs médecins célèbres de Montpellier. La périodicité que l'on observe si souvent dans les fièvres bilieuses, loin d'être contraire à cette observation, nous paroît propre à la confirmer.

Nous croyons pouvoir nous borner à ce petit nombre de considérations sur la fièvre méningo-gastrique; mais il se présente à leur suite une question assez importante, & dont la solution doit servir de base au traitement de cette maladie : la question de savoir, si les fièvres méningo-gastriques ou bilieuses sont des fièvres essentielles ou des fièvres symptomatiques ou consécutives, uniquement occasionnées & entretenues par une irritation ou une sub-inflammation des voies digestives, qu'il suffit d'aggraver par un traitement peu convenable pour donner lieu à des entérites ou à des gastrites que la plupart des médecins auroient méconnues, & dont les phénomènes mal observés formeroient ces groupes de symptômes, que les nosographes ont désignés sous les nom de *fièvres adynamiques* & de *fièvres ataxiques*.

M. Broussais, qui a élevé cette question, l'a décidée pour l'affirmative: les maladies regardées jusqu'à ce jour comme des fièvres gastriques ou bilieuses, n'ont été déterminées, suivant ses remarques, que d'après des vues abstraites, arbitraires, & trop éloignées d'une considération physiologique & pratique de l'état des organes, qui constitue ces maladies.

Un pareil état, suivant le même auteur, est nécessairement inflammatoire ou sub-inflammatoire; il détermine une concentration sympathique de l'action vitale, qui se trouve repoussée de l'extérieur vers la membrane muqueuse des voies gastriques, avec plus ou moins d'embarras dans les voies digestives; la fièvre consécutive qui se développe alors, est continue, si l'irritation qui l'entretient se trouve très-intense sans être très-douloureuse, rémittente si cette irritation a moins d'intensité, & intermittente si l'irritation est un peu plus foible, s'appuyant en particulier de l'observation de Spigel & de quelques autres observateurs, qui indiquent parmi les causes des fièvres intermittentes épidémiques les plus graves, les circonstances les plus propres à provoquer l'irritation de la surface interne de l'estomac & des intestins.

Du reste, & toujours dans les mêmes vues, cette fièvre, envisagée comme une fièvre symptomatique ou consécutive, se rapprochera d'autant plus de ce que l'on regarde ordinairement comme un embarras gastrique, ou comme une fièvre bilieuse, que les intestins seront plus surchargés de matières stercorales & de concrétions muqueuses, dont il importe de favoriser l'évacuation, lorsque les symptômes d'une irritation trop vive ont été dissipés par un traitement convenable. Cette ma-

(1) *Schedula monitoria de novæ febris ingressu.*

nière de considérer la fièvre bilieuse ou méningo-gastrique, se trouvant comprise dans la doctrine générale des fièvres, que l'on veut réduire à une simple réaction toujours symptomatique ou consécutive & périodique, le plus souvent par l'irritation de la portion gastro-intestinale de la membrane muqueuse, ne peut être discutée que dans l'examen de cette doctrine. (*Voyez* PYREXIES & PHLEGMASIES.)

Nous nous bornerons seulement à remarquer ici, & d'une manière générale, que dans beaucoup de circonstances, l'irritation gastrique qui se présente comme le point de départ & le phénomène essentiel des fièvres bilieuses, ne suffit pas cependant pour les produire; que ces fièvres ne sont point développées par l'irritation mécanique ou chimique de cette membrane, dans un empoisonnement; qu'il faut en outre, pour qu'elles aient lieu, avec l'ensemble & la succession des phénomènes qui les constituent fièvres bilieuses, une certaine prédisposition morbide des vaisseaux & de l'encéphale, à un changement, à une perversion, dans l'ordre de leurs fonctions. Nous ajouterons que, dans certains cas, l'irritation primitive qui provoque ce changement, n'a pas toujours son siége dans les voies digestives; que l'irritation de ces voies, l'augmentation ou la perturbation quelconque de leurs sécrétions, est aussi souvent l'effet que la cause de la fièvre, & qu'enfin cette dernière ayant sa marche, son mode de développement bien caractérisé, suivant son cours, parcourant toutes ses périodes, lors même que l'irritation qui paroît l'avoir provoquée a cessé, peut être regardée comme une fièvre essentielle, & tout-à-fait différente, par exemple, de la fièvre qui accompagne une pleurésie, une péritonite, ou même une véritable gastrite: état, réaction fébrile, dont la marche & la durée sont évidemment subordonnées à la marche & à la durée de ces phlegmasies. L'irritation gastro-intestinale & hépatique se présente bien évidemment dans la fièvre qui nous occupe, comme le phénomène essentiel & caractéristique; mais on auroit sans doute évité beaucoup d'obscurités, en ne donnant pas assez d'importance à ces phénomènes, pour vouloir regarder le conduit alimentaire & surtout l'estomac, le duodenum, le foie & le pancréas, comme le siége des fièvres bilieuses. En effet, l'irritation plus ou moins vive de ces organes est un phénomène constant dans ces fièvres, & le plus souvent leur cause occasionnelle; mais ces mêmes fièvres ne deviennent essentiellement maladies fébriles, que lorsque cette irritation s'est étendue à tout l'organisme, & qu'elle se manifeste par un changement, par une perversion dans l'ordre des fonctions, mais principalement des fonctions encéphaliques & circulatoires. Tels sont du moins les doutes, les objections fondées sur un grand nombre d'observations que l'on peut opposer à la nouvelle doctrine, dont l'auteur, quelle que soit d'ailleurs la destinée de sa théorie, n'en a pas moins le mérite d'avoir distingué, avec beaucoup de soin, les fièvres bilieuses, des gastrites ou des gastro-entérites, avec lesquelles on peut aisément les confondre, d'avoir mieux reconnu les rapports & la cause de plusieurs phénomènes sympathiques ou consécutifs, qui se manifestent dans ces fièvres ou dans ces inflammations, & d'avoir perfectionné en plusieurs points, le traitement des unes & des autres, en démontrant par d'excellentes observations, que les symptômes de foiblesse ou de prostration qui les accompagnent, ne doivent pas être attribués à une véritable adynamie, & que la maladie principale ne peut être que surchargée & aggravée des plus dangereux épiphénomènes, par des toniques & des purgatifs administrés dans le dessein de combattre ces symptômes d'une prétendue asténie.

Quoi qu'il en soit, le traitement des fièvres méningo-gastriques ou bilieuses doit être très-simple, & se réduire presqu'à une médecine expectante, si la fièvre a peu d'intensité & ne se trouve pas aggravée par des complications.

Dans ces cas, & ainsi que le prouvent plusieurs observateurs, il a suffi du repos, de la privation d'alimens, & de l'usage prolongé d'une potion acidulée quelconque, pour que des fièvres bilieuses assez vives à leur début, se terminassent du septième au quatorzième jour par des évacuations plus ou moins abondantes. Dans l'épidémie de Lausanne de 1755, Tissot, qui l'a si bien observée, se conduisit d'après ces vues; son mode de traitement étoit approprié au caractère de la maladie, à ses diverses périodes, sans chercher à combattre séparément ses différens symptômes. Dans le plus grand nombre des cas, & surtout lorsque le produit des sécrétions gastriques ou intestinales paroissoit augmenter l'irritation par leur contact avec la surface interne de ces organes, il faisoit vomir avec une boisson émétisée; se bornant ensuite à des boissons acidulées ou mucilagineuses, excepté dans les circonstances où il importoit d'opposer les ressources les plus efficaces de la médecine, à quelques symptômes prédominans qui pouvoient devenir funestes. Cette indication d'un vomitif, soit pour éliminer les produits véritablement acrimonieux d'une sécrétion morbide, soit pour changer cette sécrétion & la ramener à son état naturel, est quelquefois si impérieuse, que les symptômes les plus pénibles de la maladie persistent ou paroissent augmenter, si elle n'est pas remplie, & diminuent ou même se dissipent presqu'aussitôt après le vomissement.

Le simple embarras gastrique non fébrile peut se prolonger en particulier pendant plusieurs semaines, en se montrant à des observateurs prévenus avec toutes les apparences d'une sub-inflammation chronique de l'estomac ou de l'intestin

grêle, & céder cependant tout-à-coup à la suite de boissons émétisées.

Stoll a fait la même remarque pour les fièvres bilieuses, dont quelques symptômes très-incommodes, tels que la céphalalgie, le délire, la violence des paroxysmes, ne se dissipoient à une époque même déjà avancé de la maladie, que dans le cas où l'émétique qui n'avoit pas d'abord été administré, étoit mis en usage.

Fincke a souvent remarqué qu'il n'étoit pas indifférent, dans le cours de la maladie, d'administrer des boissons froides ou chaudes, & que ces dernières avoient suffi quelquefois pour rendre certains symptômes beaucoup plus pénibles.

Ces boissons, qui sont indiquées dans les fièvres bilieuses, sont principalement l'hydromel légèrement acidulé, la limonade, le petit-lait, &c... Dans le plus haut degré de la fièvre, on suspend quelquefois l'usage des bouillons de viande, que l'on donne ensuite seuls ou coupés, suivant les indications.

L'administration de purgatifs, même légers, de deux jours l'un, peut avoir des inconvéniens très-graves, malgré les autorités que l'on pourroit invoquer pour en recommander l'usage. Il n'est pas rare, dans ce cas, d'avoir des convalescences très-longues, ou même des affections chroniques & des complications funestes. On doit donc seulement se borner vers la fin de la maladie, & lorsqu'elle paroît devoir se terminer par des évacuations alvines, à favoriser ces évacuations par de légers purgatifs.

On conseille en outre, & lorsque la fièvre est plutôt rémittente que continue, l'usage de quelques toniques, mais principalement des amers, de la limonade vineuse, & d'un régime moins débilitant, à la fin de la seconde période, & pendant toute la durée de la troisième.

Ces conseils sont d'accord avec l'expérience des praticiens les plus éclairés, & nous pourrions ici les appuyer de l'autorité particulière de M. Pinel, sans comprendre avec lui, sous le titre de *fièvre gastrique* ou *méningo-gastrique*, le cholera-morbus ni la fièvre tierce, qui présentent des indications particulières. (*Voyez* MORBUS (Cholera-morbus) & TIERCE (Fièvre tierce).

Nous sommes également bien éloignés de regarder la fièvre jaune comme une fièvre gastrique plus intense, compliquée, soit d'ataxie, soit d'adynamie, soit d'une phlegmasie locale, persuadés que les maladies contagieuses & provoquées par une espèce d'empoisonnement, par des miasmes d'origine végétale ou animale, exigent un mode de traitement spécial, & doivent occuper une place séparée dans les cadres nosographiques. (*Voyez* PERNICIEUSES, PESTILENTIELLES (Fièvres).

Doit-on admettre des complications de la fièvre gastrique, soit avec la fièvre inflammatoire, soit avec la fièvre muqueuse, soit avec la fièvre adynamique, ou la fièvre ataxique? Nous sommes loin de le penser; cependant ces complications sont encore admises dans les nosographies les plus récentes, où on leur rapporte différens exemples puisés dans les recueils d'observations les plus estimés : telles sont, pour la complication de la fièvre bilieuse avec la fièvre inflammatoire, deux observations puisées par M. Pinel dans le recueil de Forestus.

Le sujet de l'une de ces observations étoit un cultivateur âgé de trente ans, & d'une constitution robuste & biliosо-sanguine. Il fut pris de la fièvre au printemps, ayant omis une saignée de précaution dont il avoit l'habitude. Il eut dès le début beaucoup de soif, la langue sèche & âpre, du mal de tête, de la constipation. On fit usage, le premier jour, d'un laxatif, & le lendemain d'une saignée au bras. Il survint, le quatrième jour, des déjections abondantes, avec douleur au côté, & le cinquième, un délire assez fort & une augmentation dans tous les symptômes de la maladie; les urines étoient sédimenteuses, & une hémorragie du nez, précédée & accompagnée de tout ce qui paroissoit devoir la rendre critique, fut suivie de la convalescence la moins équivoque.

On ne peut évidemment reconnoître dans cette succession de phénomènes que la marche & les caractères d'une fièvre inflammatoire compliquée, d'une irritation gastro-intestinale; & dans cette circonstance, comme dans toute autre complication, on conçoit très-bien qu'une fièvre essentielle quelconque se joigne à l'irritation inflammatoire ou non inflammatoire de quelques viscères, & qu'elle soit diversement modifiée par cette association, sans que l'on puisse concevoir ni admettre dans l'organisation, la coïncidence de deux mouvemens généraux ou fébriles, de nature différente. Ces irritations diverses, qui peuvent se développer pendant une fièvre bilieuse, amènent ce qu'on appelle ces *accidens* ou ces *épiphénomènes*. Telle est principalement une chaleur âcre & insupportable, sans élévation réelle de température, & jointe le plus souvent avec le froid des extrémités (ce que l'on a désigné sous le nom de *lypirie*); tels sont aussi le délire, les aphtes, les éruptions miliaires ou non miliaires, que le mode de traitement a souvent provoquées, plusieurs inflammations consécutives, mais principalement l'érésipèle de la face, les péripneumonies ou les pleurésies dites *bilieuses*, dont le judicieux Stoll a si bien reconnu le caractère, & qui, sans avoir la cause matérielle qu'il leur assigne, présentent les indications qu'il a saisies, & seroient vainement combattues par les évacuations sanguines, auxquelles on ne feroit pas succéder promptement un ou plusieurs vomitifs.

Quant au délire des fièvres bilieuses, quoiqu'il soit plus foible en général que celui des fièvres ataxiques, il peut être cependant très-violent, suivant l'intensité de la maladie, ses complications

& les dispositions particulières du sujet malade. On conçoit très-bien le développement de ces délires, ainsi que l'explosion de quelques symptômes de manie, par la liaison sympathique des viscères du bas-ventre en général & de l'estomac en particulier avec le cerveau. Il ne faudroit pas regarder cependant comme une véritable frénésie ou une méningitis, l'irritation d'où résultent ces délires. Sydenham a même remarqué que la frénésie, dans ces cas, suspendoit la fièvre bilieuse par une espèce de métastase toujours funeste, suivant l'observation d'Hippocrate. Du reste, aux approches même du délire, les urines, d'épaisses & colorées qu'elles étoient, deviennent pâles & limpides. L'application des vésicatoires, loin de calmer alors ce délire, paroît le rendre plus violent, tandis que les légers évacuans, les fomentations émollientes sur les extrémités & sur la tête, procurent beaucoup de soulagement.

Telles sont les considérations qui nous ont paru se rattacher nécessairement à un article de ce Dictionnaire, consacré aux fièvres méningo-gastriques ou bilieuses; nous y avons montré, autant qu'il nous a été possible, l'état de la science, les doutes, les obscurités qui ne sont point encore dissipés; & si la nature de cet ouvrage, la difficulté du sujet, le sentiment de notre insuffisance ne nous avoient pas retenu, nous aurions cherché à montrer ces obscurités, ces doutes avec plus de détail, à les dissiper même dans quelques points : ce qui, du reste, ne pourra être fait, comme tous les bons esprits le pensent & le disent d'un commun accord, que par la réunion de l'expérience médicale avec la connoissance approfondie de l'organisation. (L. J. M.)

MÉNINGOPHYLAX, composé de deux mots grecs qui signifient *gardien* ou *défenseur des méninges*.

C'est le nom que l'on donne à un instrument qui s'appelle aussi *dépressoir*, & que l'on emploie après l'opération du trépan, pour abaisser la dure-mère, & placer le sindon, ou plumasseau de charpie que l'on introduit dans l'ouverture du trépan. (*Voyez*, dans le *Dictionnaire de Chirurgie*, l'article DÉPRESSOIR.) (L. J. M.)

MÉNINGOSE, de *meningosis*, union ou articulation de deux os, par des ligamens étendus & en forme de membrane. C'est une variété de la *syndesmose*, ou articulation par des ligamens. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (L. J. M.)

MENISPERME, MÉNISPERMÉES. Les propriétés des plantes de cette famille sont encore assez peu connues; toutefois les médicamens désignés sous le nom de *pareira-brava*, de racine de colombo, découvertes par Commerson, intéressent le médecin à cette famille de plantes. Ces espèces contiennent un principe amer, que l'on trouve aussi dans une espèce nouvelle d'*abuta* (liane amère), dans le *menispermum cordifolium*, employé dans l'Inde contre la jaunisse, & dans le *funis fellens* qui n'est pas moins estimé à Calcutta, comme fébrifuge, que le quinquina.

La coque du Levant (*menispermum lacunosum* & *menisp. cocculus*) est un poison pour les poissons, dont il paroît même rendre la chair malfaisante. La graine seule paroît contenir ce principe vénéneux, ou du moins a-t-on remarqué que ce principe se borne à exciter le vomissement. Il résulte de l'analyse des graines du *menispermum cocculus*, par M. Boulay, que l'on en tire un principe amer, cristallisable, vénéneux (le *pichrotoxine*), que l'on découvriroit sans doute dans plusieurs autres ménispermées, si cette famille se trouvoit établie d'après des rapports aussi réels que ceux d'après lesquels on a formé plusieurs autres familles, telles que celles des renonculacées, des ombellifères, des labiées, des solanées, &c.

Voyez la *Dissertation de M. de Candolle sur les propriétés médicales des plantes*, comparées avec leur classification naturelle, nouv. édit., 1816, pag. 5. (L. J. M.)

MÉNITORNE (Eaux minérales de), dans le canton de Mortain, où l'on prétend que se trouvent des eaux minérales & ferrugineuses.

MENJOT (Antoine), natif de Paris, se fit recevoir docteur à Montpellier, en 1636, obtint ensuite une charge de médecin du Roi, & pratiqua à Paris en cette qualité. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, en 1697. Il a publié : *Historia & curatio febrium malignarum.* Paris, 1662, in-4°.

(R. GEOFFROY.)

MÉNORRHAGIE. Ecoulement trop abondant du sang menstruel, & porté au point de nuire au libre exercice des fonctions, de déranger la santé.

Ce mot, adopté par la plupart des médecins modernes, est formé des deux mots grecs, Μῆν, ὸς, *mois, menstrues*, & Ῥήγνυμαι, *je sors avec violence, je fais éruption*, & présente l'idée exacte de la chose qu'il exprime.

Synonymie : καταμήνια, ἐπιμηνία πλείονα, πλείονα τοῦ δέοντος; Hippocrate, Galien, & autres médecins grecs; καταμηνιων αμετριαι καταῤῥήξιες, ἄμετρος κένωσις; Galien. Sennert & quelques autres auteurs pensent que l'expression γυνὴ αιμοῤῥοοῦσα dont St. Mathieu (*Evang.* ch. 9) se sert en parlant d'une femme malade depuis douze ans, qui, pleine de foi, vint toucher le vêtement de Jésus-Christ, & fut guérie, doit s'entendre de cette maladie; mais le terme générique peut également s'appliquer à toute autre espèce d'hémorragie. *Catameniorum, mensium, menstruorum fluxus immodicus, nimius; menses inordinati, aucti, nimii, exuberantes, immodici, antevertentes; menstrua superflua; menstruorum superfluitates, hæmorrhagia uterina; hæmorrhagia menstrua*

præternaturalis ; nimium mensium profluvium ; profluvium uteri, menorrhagia, chez les auteurs qui ont écrit en latin. En français : règles immodérées, flux immodéré des règles, flux menstruel immodéré; hémorragies, pertes utérines ; ménorrhagie.

Menorrhagia immodica. Sauvages *class.* 9, *ord.* 1, *genr.* 6.

Le mot de *ménorrhagie,* qu'à l'exemple de beaucoup d'auteurs nous employons dans la rigueur de son sens étymologique, pour désigner l'écoulement immodéré des menstrues, a été aussi appliqué par un grand nombre de médecins, à toute espèce d'écoulement sanguin par le vagin, soit naturel, soit morbide. Cette confusion a non-seulement existé par rapport à la signification de ce mot, mais elle a encore régné dans les choses elles-mêmes, & dans beaucoup d'ouvrages sur les maladies des femmes & de traités généraux de nosologie, on traite en même temps & sans distinction de la ménorrhagie & de l'hémorragie utérine. Cependant la ménorrhagie, qui suit exactement les périodes menstruelles, qui offre des intervalles déterminés, qui dépend le plus ordinairement de causes constitutionnelles, diffère absolument de l'hémorragie utérine, qui survient en tout temps, n'observe pas de périodicité régulière, & est due le plus souvent à des causes accidentelles ou locales. En séparant ces deux affections, on répand beaucoup de clarté sur leur histoire ; mais ce n'est pas sans beaucoup de travail qu'on parvient à isoler les observations & les points de doctrine qui se rapportent exclusivement à la ménorrhagie.

La quantité de sang évacuée à chaque période menstruelle, variant beaucoup chez les différentes femmes, & même chez la même femme, selon différentes circonstances, sans aucune altération notable de la santé (comme il sera dit à l'article Menstruation), il est impossible d'évaluer d'une manière fixe, ou simplement approximative, la quantité de sang dont l'écoulement constitue la *ménorrhagie* ou *les règles immodérées.* Cette appréciation doit toujours être relative aux effets que cette évacuation produit sur l'économie, & au dérangement qui en résulte dans les fonctions. En effet, telle femme éprouve deux fois chaque mois une menstruation abondante, & jouit cependant d'une bonne santé, que le moindre retard ou une diminution un peu marquée dans cette excrétion viendroit bientôt troubler, tandis qu'une autre ne pourroit perdre cette même quantité de sang sans ressentir du malaise, de l'affoiblissement & d'autres symptômes fâcheux.

Cette affection peut se présenter sous trois formes différentes : le sang peut venir à chaque époque en plus grande abondance qu'à l'ordinaire, ou bien la quantité de sang évacué dans un temps donné restant la même, l'écoulement se prolongera pendant un plus grand nombre de jours ; ou enfin les époques menstruelles se rapprocheront. Souvent on remarque que ces différens modes se combinent entr'eux, de sorte que les menstrues reviennent plus fréquemment & sont en même temps plus abondantes ; souvent aussi la durée de chaque période se trouve augmentée, soit que la quantité de sang le soit également, soit que les retours soient plus rapprochés. Il arrive cependant quelquefois que le sang sort en petite quantité à la fois, mais que cette excrétion se prolonge fort long-temps ; & c'est peut-être ce que quelques auteurs ont appelé *stillicidium uteri, menses stillantes.* Forestus pense même que l'affection décrite sous ce nom par Aétius, qui le premier en a parlé, & par beaucoup d'auteurs qui n'ont presque fait que le copier, doit être considérée comme un flux immodéré des règles, & il s'appuie sur une comparaison tirée de la manière dont Galien, dans son Commentaire sur le premier livre des épidémies, considère la quantité d'eau fournie par les pluies de longue durée. Mais en lisant avec attention le chapitre d'Aétius sur cette maladie, on reste convaincu qu'il s'agit des cas où l'excrétion des règles est douloureuse & difficile, quelle que soit la quantité totale de l'écoulement. Albertinus Bottonus dit formellement que ces deux maladies ont une même & commune essence ; mais sa description est vague & il ne rapporte aucune observation particulière, de sorte que son opinion ne peut être d'un grand poids. Rodericus à Castro, dans le tableau synoptique des maladies des femmes qu'il a mis en tête de son Traité sur cette matière, met au nombre de celles qui dépendent de l'excès de cette évacuation, une maladie qu'il nomme *menses stillantes quoad tempus ;* mais comme il n'en traite pas dans le corps de son ouvrage, & que d'ailleurs cet auteur suit presqu'en tous points Galien, Aétius, & ses autres devanciers, cette indication est pour nous de nulle valeur, & doit d'autant moins nous engager à regarder le *stillicidium uteri* comme une espèce de ménorrhagie, que nous ne connoissons pas d'observation particulière de cette affection qui ne doive être rapportée à la dysménorrhée ou à la métrorrhagie dépendante de vices organiques.

Une distinction très-importante à faire dans la considération pratique de la ménorrhagie, est celle qui dans ces derniers a été admise pour toutes les hémorragies, & les divise en *actives* & en *passives.*

Causes prochaines. Dans la recherche de la cause prochaine de la ménorrhagie, il seroit superflu d'examiner quel est le siége de cette affection, quels vaisseaux donnent issue au sang, & par l'effet de quelle disposition particulière ce fluide est versé au dehors ; toutes ces questions seront développées & éclaircies dans l'histoire physiologique de la menstruation, dont la ménorrhagie n'est que l'excès. Il reste donc à étudier quelles conditions de l'économie animale ou seulement de l'utérus influent sur cette fonction, exagèrent ses résultats au point que les autres fonctions en sont troublées,

troublées, & que la ſanté & même la vie ſe trouvent menacées. La détermination de ces conditions a beaucoup exercé l'eſprit des médecins, & ce n'eſt pas à tort, car c'eſt elle qui doit ſervir de baſe à la fixation du traitement qu'il convient d'oppoſer à une maladie quelquefois très-grave & ſouvent très-rebelle. Mais, en général, la diverſité que l'on remarque dans les opinions émiſes à ce ſujet, porte moins ſur le fond des choſes que ſur l'expreſſion qui les repréſente, expreſſion ordinairement empreinte du caractère des théories générales admiſes ſucceſſivement dans la médecine.

Galien admet trois ſortes de cauſes : « l'évacua-» tion immodérée des menſtrues peut donc avoir » lieu, dit-il (1), ſoit lorſque les orifices des » vaiſſeaux qui appartiennent à la matrice ſont » trop ouverts, ſoit lorſque le ſang eſt trop ténu » ou trop chaud, ſoit lorſque tout le corps, par » l'effet de quelque cachexie, eſt ſurchargé de ſang, » ou que ſi ce fluide ne dépaſſe pas la meſure na-» turelle, il eſt pouſſé vers les veines de la ma-» trice, comme dans les diathèſes fluxionnaires » vers telle ou telle partie. »

On établit, dit Jacques Sylvius, trois cauſes continentes : la quantité ou la qualité du ſang, ou toutes les deux ; la laxité des voies par leſquelles ſe fait l'évacuation ; la foibleſſe de la force rétentrice des vaiſſeaux, & l'énergie de la force expultrice. Les mêmes idées, puiſées dans les écrits des médecins arabes, ſe trouvent exprimées à peu près de la même manière dans les ouvrages de Mercurialis, de Nicolas de Laroche, d'Albertinus Bottonus, de Martin Akakia, ſur les maladies des femmes. On les retrouve encore dans Foreſtus & dans des diſſertations ſoutenues dans le dernier ſiècle. Lud. Mercatus développe cette même théorie ; mais aux vices du ſang admis par Galien & ſes ſectateurs, il ajoute les cas où il eſt mordant, chaud, âcre, ſalé, putride, vénéneux, trop froid par le mélange de la ſéroſité, ou ſouillé de quelqu'autre vice ſemblable. Rivière admet auſſi l'acrimonie du ſang, & il reconnoît comme cauſes immédiates de la ménorrhagie, de même que des autres hémorragies, l'anaſtomoſe, la diapédèſe, la diarèſe & la diabroſe. Mais Galien, avec plus de raiſon, avoit exclu la diapédèſe du nombre des cauſes des hémorragies en général, & en reconnoiſſant que les écoulemens de ſang par l'utérus ne deviennent contre nature que par leur abondance, il n'admet pour ces écoulemens que le premier de ces modes d'éruption. Frédéric Hoffmann, lorſque la ménorrhagie eſt chronique, l'attribue à un état variqueux de la matrice ou à des concrétions polypeuſes dans les veines utérines. Aſtruc explique les cauſes de cette affection ſuivant ſon ſyſtème de la menſtruation, & accuſe les vices des appendices veineuſes & des vaiſſeaux laiteux qu'il ſuppoſe dans la matrice. Ziegert, qui a donné une bonne diſſertation ſur l'emploi des doux purgatifs dans la ménorrhagie, la fait dépendre de trois cauſes principales : la pléthore, le mouvement accéléré du ſang, & ſon afflux plus conſidérable vers l'utérus. Enfin, M. Lordat, dans ſon excellent Traité des hémorragies, claſſe ces maladies en huit genres différens, ſelon leurs cauſes immédiates. Dans cette manière de voir, les différens cas de ménorrhagie doivent être rapportés aux hémorragies par fluxion générale, par expanſion, par fluxion locale, ce qui comprendra les ménorrhagies actives ; aux hémorragies adynamiques, parmi leſquelles viendra ſe ranger la ménorrhagie paſſive ; & enfin aux hémorragies ſympathiques, que l'on ne peut guère ſe refuſer d'admettre.

Quelques pathologiſtes admettent une ménorrhagie ſpaſmodique ; mais le ſpaſme ne nous paroiſſant être qu'un des élémens du mouvement fluxionnaire que l'on peut regarder comme la cauſe immédiate de l'hémorragie, nous n'en ferons pas une eſpèce ſéparée de la ménorrhagie active.

Commençant par remarquer que les phénomènes qui accompagnent la menſtruation, caractériſent un mouvement fluxionnaire plus ou moins étendu, ſouvent inſenſible, quelquefois borné à l'utérus & aux parties voiſines, mais quelquefois auſſi affectant toute l'économie, nous ſerons conduits à admettre comme cauſes prochaines de la ménorrhagie active, ce même mouvement fluxionnaire porté au-delà de ſon degré ordinaire, & un afflux plus conſidérable de ſang vers l'utérus ; & en réfléchiſſant ſur le mode d'action des cauſes éloignées, nous verrons que les unes agiſſent hors de l'utérus, & ſemblent pouſſer vers les organes une plus grande quantité de ſang ; que les autres agiſſent ſur l'utérus lui-même, directement ou indirectement, y déterminent un état d'irritation qui y appelle les fluides en plus grande quantité, & que dans l'un & l'autre de ces cas, la ſécrétion dont il eſt habituellement le ſiége doit être augmentée.

La ménorrhagie ſympathique nous ſemble devoir être conſidérée comme une ſimple variété de la ménorrhagie active ; car ſa cauſe, quoique placée dans un organe plus ou moins éloigné de l'utérus, agit cependant dans la production de cette maladie de l'une des deux manières que nous venons d'indiquer.

D'un autre côté, il eſt des ménorrhagies, comme d'autres hémorragies, qui ne ſont pas accompagnées des phénomènes qui dénotent un effort hémorragique, ſurviennent chez des individus affoiblis, ſe font jour par la ſurface d'un organe qui paroît dans un état de relâchement manifeſte, & donnent iſſue à un ſang pâle, décoloré, ſurchargé de ſéroſité. On les appelle *paſſives*, quoiqu'il ſoit bien difficile de concevoir la ſortie du ſang par le ſeul effet de la foibleſſe

(1) *Commentaire ſur l'Aphoriſme* 57, ſect. 5, tom. IX, part. II, pag. 230 de l'édition de Chartier. Il faut prendre garde que la traduction latine eſt très-inexacte.

des vaisseaux & de leurs bouches exhalantes ou de la ténuité du fluide, sans admettre un effort qui pousse le sang avec plus de force vers la surface qui doit lui donner passage. Mais il semble que cet effort à peine sensible seroit insuffisant pour produire cet effet, s'il ne trouvoit une grande disposition à l'hémorragie, à raison du relâchement des vaisseaux exhalans & du défaut de consistance du sang, que l'on doit regarder comme causes prochaines de ces hémorragies.

Ménorrhagie active. Causes prédisposantes. Quoique l'on observe cette affection pendant tout le cours de la menstruation, c'est pourtant à l'époque où cette fonction s'établit, & surtout vers l'époque où elle doit cesser, qu'on l'observe le plus fréquemment. Ainsi l'âge doit être regardé comme une de ces causes. Il en est de même de l'excès de sensibilité de l'utérus, soit innée, soit acquise par suite d'abus des plaisirs de l'amour, de l'onanisme ou par toute autre cause. Elle se manifeste assez souvent chez les femmes qui ont eu un grand nombre d'accouchemens, principalement s'ils se sont succédés rapidement. Le tempérament sanguin, principalement une certaine disposition constitutionnelle aux hémorragies, la pléthore sanguine & tout ce qui peut la produire, comme une vie molle, oisive, une nourriture trop succulente, le sommeil trop prolongé, sont autant de prédispositions. L'action de la chaleur, effet de la saison ou des habitudes, l'habitation dans un climat chaud, doivent être mises au même rang. On sait, en effet, que dans les climats chauds les règles sont en général plus abondantes que dans les pays froids. Cette augmentation de l'écoulement menstruel peut être portée au point de déranger les fonctions. Dans une lettre insérée dans les *nouveaux Mémoires pour les médecins & accoucheurs d'*Osiander, & copiée dans les *Archives de l'art des accouchemens de* Schweighœuser, tome II, pag. 146, le docteur Muller, de New-Yorck, assure que « c'est de l'hémorragie utérine que périssent la plupart des Européennes qui habitent » à Batavia. La disposition à cet accident, dit-il, » se manifeste déjà chez les femmes non mariées, » dont les règles sont toujours trop abondantes. » Il suffira de rapporter un exemple à ce sujet. » Une famille distinguée arriva à Batavia avec » neuf filles & deux jeunes servantes, dont sept » ont péri dans les premiers six mois, de règles » très-abondantes, suivies de fièvres nerveuses. » Montanus avoit déjà bien apprécié cette influence de la chaleur, & dans les conseils qu'il donne à une dame, il lui recommande expressément d'éviter l'air trop chaud. (*De affect. Mul. conf.* 6.)

On a mis aussi au nombre de ces causes l'usage des chaufferettes. Une observation de Morgagni (*Epistola anat. med.* 21, art. 29) sembleroit contredire cette opinion; mais ce cas prouve seulement que cette cause n'agit pas aussi généralement que quelques personnes l'avoient pensé, & ne peut suffire pour détruire une opinion qui d'ailleurs ne répugne nullement à la raison.

L'abus des boissons excitantes, des purgatifs, des emménagogues, des bains chauds, peuvent, d'après plusieurs auteurs, produire une prédisposition à cette espèce d'hémorragie, & même agissant comme cause occasionnelle, la déterminer chez des personnes qui y seroient déjà disposées par l'influence de quelqu'une des causes précédemment énoncées.

On voit assez souvent la ménorrhagie succéder à une suppression plus ou moins prolongée des règles, soit que leur sécrétion se soit rétablie par les seules forces de la nature, soit qu'on ait employé, pour les rétablir, quelqu'un des moyens dont il vient d'être fait mention.

Causes occasionnelles. Le plus souvent l'exubérance du flux menstruel est due à une disposition de l'économie, lentement & graduellement introduite par l'action de quelqu'une des causes que je viens d'exposer, & sans le concours de causes occasionnelles; mais quelquefois aussi on l'a vue produite promptement par quelque circonstance, soit chez des sujets déjà prédisposés, soit chez des personnes chez qui rien ne décéloit une prédisposition. Parmi ces causes occasionnelles, on doit placer quelques-unes de celles que nous avons mises au rang des causes prédisposantes, lorsqu'agissant avec énergie, & surtout à l'approche d'une période menstruelle ou pendant cette évacuation, elles en déterminent un accroissement remarquable, & que cette exubérance de l'excrétion sanguine se continue aux autres périodes menstruelles. C'est ainsi qu'il n'est pas très-rare d'observer la ménorrhagie chez les nouvelles mariées, lorsque les premières approches, souvent répétées, ont lieu vers le temps où les règles doivent paroître.

Les autres causes reconnues par les auteurs, sont tout exercice violent, toute forte secousse, comme la course, la danse, l'équitation, l'exercice en voiture, le chant, les cris, l'éternuement, comme Fabrice de Hilden en cite un exemple (*Cent.* 3, *obs.* 18), les efforts pour soulever un poids fort lourd, une chute, une passion vive, telle que la colère, la frayeur, des excitans appliqués aux parties de la génération. Ainsi Sennert rapporte d'après Varandée, que la présence d'un pessaire âcre, conservé pendant quelques heures, causa une hémorragie utérine abondante & une superpurgation mortelle. On met encore au nombre de ces causes les accouchemens difficiles, les avortemens.

Outre ces causes, il en est d'autres dont l'action se fait d'abord sentir sur d'autres organes que l'utérus, & qui paroissent n'agir sur lui que par l'effet de la sympathie qui existe entre ces parties. Stoll (*Ratio medendi, aprilis* 1778) rapporte que pendant la constitution bilieuse inflammatoire qui régnoit alors, les hémorragies utérines furent très-fréquentes, ainsi que les avortemens. « En effet,

» ajoute-t-il, l'écoulement des menftrues ne fe » renfermoit pas comme à l'ordinaire dans l'ef- » pace de peu de jours, mais il s'etendoit au-delà, » & continuoit même pendant plufieurs femaines. » Le repos & la faignée furent utiles, & les fem- » mes qui avoient des rapports bilieux, vomirent » avec avantage au moyen de l'ipécacuanha. » Ainfi nous employâmes avec fuccès contre ces » flux utérins intempeftifs, ce qui les excite ordi- » rement, mais dans d'autres temps, & fous l'in- » fluence d'autres caufes. » Fincke, dans fon Traité *de Morbis biliofis animalis*, dit, pag. 166, que dans l'épidémie du Tecklembourg, les menf-trues furtout éprouvèrent l'influence de l'affec-tion bilieufe. Tantôt elles étoient fupprimées, tan-tôt elles étoient augmentées, tantôt elles avan-çoient. Ziegert (differt. déjà citée) admet auffi qu'une caufe irritante, exiftant dans les inteftins, peut produire la ménorrhagie. Van den Bofch (*Hift. conftit. epid. verminofæ*, pag. 104) a vu une ou deux fois les phénomènes de la menftrua-tion qui s'étoient développés chez un enfant de huit ans, difparoître par l'emploi d'une onction anthelmintique fur l'abdomen. Il traita dans la fuite quelques femmes qui étoient affectées d'a-bondantes hémorragies nafales ou utérines, de forte que la menftruation, dépaffant toute mefure, duroit chez elles pendant deux ou trois femaines. Dès que la préfence des vers fe fut manifeftée clairement, & qu'on les eut expulfés, la menftrua-tion reprit fon cours naturel.

On ne peut douter, d'après ces obfervations & d'auffi graves autorités, qu'une irritation qui a fon fiége dans les inteftins, ne puiffe agir fympathique-ment fur l'utérus pour produire la ménorrhagie; & ces cas demandent la plus grande attention dans la pratique, à raifon de la thérapeutique fpéciale qu'ils exigent.

Symptômes. Suivant la nature des caufes qui pro-duifent la ménorrhagie, elle s'établit lentement par une augmentation fucceffive de la quantité & de la durée de l'écoulement à chaque période menf-truelle, ou par le rapprochement des périodes, ou bien elle débute brufquement pendant une période ou même dans un autre temps. Dans ce dernier cas elle peut acquérir une telle intenfité, qu'en peu de de jours elle menace l'exiftence de la femme.

Quelquefois l'écoulement commence fans être précédé d'aucun fymptôme précurfeur; quel-quefois la femme reffent, quelque temps aupa-ravant, quelques malaifes, quelques coliques, comme dans la menftruation ordinaire; mais le plus fouvent l'apparition de la ménorrhagie eft annoncée par le développement d'un plus ou ou moins grand nombre des phénomènes fuivans: gonflement plus ou moins douloureux des ma-melles, tenfion des hypocondres, fentiment de plénitude, de pefanteur, de douleur, de chaleur dans la région du facrum & l'hypogaftre, confti-pation, laffitude générale, fréquence, vivacité du pouls, puis pâleur de la face, refroidiffement des membres, refferrement de la furface du corps, horripilation, ardeur & prurit des parties géni-tales. L'écoulement du fang fuccède bientôt à ces derniers fymptômes, & femble d'abord ramener le calme & le bien-être; mais l'écoulement du fang excédant ce que permettroit le jufte équi-libre des forces, les digeftions fe dérangent, l'ap-pétit fe perd, la malade reffent une douleur gra-vative à l'eftomac; elle tombe dans un état de langueur, de foibleffe extrême; la face devient plombée, les yeux font entourés d'un cercle li-vide, les pieds & les jambes s'œdématient, fur-tout vers le foir; diverfes affections nerveufes fe joignent à ces fymptômes; le péritoine, les plèvres finiffent par devenir le fiége des collections fé-reufes. Cependant la ménorrhagie peut durer long-temps fans donner lieu à ces derniers fymp-tômes, & même fouvent ils ne fe manifeftent qu'après que la maladie a changé de caractère & eft devenue paffive.

Diagnoftic. Il eft facile de reconnoître cette affection d'après les dérangemens furvenus dans la menftruation, & l'exiftence des fymptômes ex-pofés ci-deffus. Mais il n'eft pas auffi facile d'éta-blir le diagnoftic des caufes, & de diftinguer fi elle tient à un état de pléthore générale ou locale, à l'expanfion du fang, à l'excès de fenfibilité de l'utérus, à un état fluxionnaire ou d'irritation de cet organe, ou fi elle eft fympathique. Ce point eft cependant extrêmement important, car cette diftinction doit nous guider dans le choix de la méthode curative; & fi nous ne favons la faire, nous agirons d'une manière toute aveugle & empi-rique. Pour réfoudre, autant que poffible, cette difficulté, nous allons examiner fucceffivement chacun des points ci-deffus.

La pléthore a des fignes propres, que ce n'eft pas ici le lieu d'expofer, & qui la dénotent, foit qu'elle foit générale, foit qu'elle foit bornée aux vaiffeaux pelviens. On pourra la regarder comme caufe de la ménorrhagie, lorfque, chez un fujet pléthorique naturellement, ou qui aura été ex-pofé aux caufes capables de produire la pléthore, on verra cette hémorragie furvenir fans caufe ma-nifefte, ou après des caufes occafionnelles légères, & qui n'ont pu qu'aider une difpofition déjà exiftante. Si elle fe développe dans une faifon très-chaude, chez une perfonne qui eft venue ha-biter un climat chaud, ou qui eft reftée expofée pendant un temps plus ou moins long à l'influence d'une température élevée, comme dans une falle de bal, dans un atelier, &c., on devra l'attribuer à l'expanfion du fang, à une pléthore factice.

La plupart des fymptômes précurfeurs, dont nous avons offert le tableau, caractérifent un mouvement fluxionnaire vers l'utérus. Lorfqu'on les voit perfévérer dans l'intervalle des époques menftruelles, s'exafpérant à leur approche, & que, fi l'on peut pratiquer le toucher, on trouve la

matrice tuméfiée, son tissu plus mou, sa chaleur & sa sensibilité augmentées, il n'y a pas de doute que cet organe est dans un état fluxionnaire, qui cause & entretient la ménorrhagie. On reconnoîtra qu'elle est due à l'excessive sensibilité de l'utérus chez les femmes voluptueuses, qui ont beaucoup de salacité, chez lesquelles l'abus des plaisirs de l'amour, l'onanisme, une affection purigineuse des organes génitaux, auront développé cette sensibilité. Ces causes, il est vrai, sont également capables de faire naître un état fluxionnaire; mais l'absence des signes qui sont propres à cet état, servira à faire distinguer ces deux cas.

La présence des signes qui appartiennent à une affection bilieuse, à l'existence des vers dans le canal intestinal, d'une irritation dans un organe dont les rapports sympathiques avec la matrice sont connus, la considération de la constitution atmosphérique, de la nature des maladies régnantes, de l'ordre dans lequel les phénomènes des deux affections se seront développés, indiqueront au médecin attentif si la ménorrhagie est sympathique, ou s'il y a complication.

Prognostic. Le prognostic doit être basé sur la nature des causes, la gravité des symptômes, la durée de la maladie, les forces du sujet. Ainsi, lorsque la ménorrhagie succède à des causes qui ont agi pendant long-temps sur la constitution, qu'elle a duré pendant un temps considérable, & que l'économie paroît avoir contracté l'habitude de cette évacuation excessive, elle est très-rebelle au traitement qu'on lui oppose. « Plus l'écoulement est ancien, plus il est difficile à guérir, » dit Sennert (*liv. IV, pag. 2, sect. 2, chapitre VI*); souvent même il devient incurable » & cause la mort. Plus loin, il ajoute : si la foiblesse des forces & la violence des symptômes » ne s'amendent nullement, mais augmentent » de jour en jour, on doit s'attendre à une mort » certaine chez une femme déjà vieille : les règles » trop abondantes sont la plupart du temps incurables & mortelles. »

La ménorrhagie peut aussi causer promptement la mort, lorsque l'écoulement du sang est excessivement abondant; mais le plus ordinairement la maladie a un moindre degré de violence, & se prolonge pendant des mois, des années même. Alors, si elle n'est pas traitée convenablement, ou si quelque changement survenu naturellement dans la constitution de la malade, par le progrès de l'âge ou par l'effet de quelqu'autre circonstance, ne vient la terminer, on doit craindre de voir survenir tous les symptômes fâcheux qu'entraînent les grandes pertes de sang : la foiblesse extrême, les syncopes (1), l'affoiblissement des organes de la digestion, la leucorrhée, la pâleur de toute la surface du corps, la tuméfaction des pieds, l'atrophie, la cachexie & enfin l'hydropysie. L'hystérie est souvent la suite de cette affection; elle amène quelquefois la phthisie, la fièvre hectique.

Hippocrate avoit déjà énoncé ce prognostic (*Aph.* 57, *sect.* 5), disant qu'à la suite des règles trop abondantes, il survient des maladies.

Le prognostic n'est cependant pas toujours aussi fâcheux. On voit quelquefois la maladie cesser d'elle-même, par l'éloignement des causes qui l'ont produite, par l'emploi d'un régime mieux entendu. La ménorrhagie qui survient chez les jeunes filles, à l'époque où la menstruation s'établit, se termine souvent insensiblement, à mesure que les périodes menstruelles deviennent plus régulières; celle qui se manifeste vers l'âge où la menstruation va finir, se guérit aussi fort souvent spontanément, quand enfin la sécrétion menstruelle cesse d'avoir lieu.

Traitement. Les indications que présente la ménorrhagie sont relatives au danger présent qui résulte de l'écoulement du sang, & à celui plus éloigné dont menace le retour des hémorragies & la prolongation de l'affection : elles doivent donc être distinguées en celles qui regardent chaque accès, & celles qui ont pour but d'en prévenir le retour.

Le plus souvent la maladie n'est dangereuse que par sa durée & le retour fréquent des hémorragies, & il faut seulement éviter, pendant que l'écoulement du sang a lieu, tout ce qui pourroit l'augmenter, tout mouvement violent, toute passion, toute émotion vive, tout aliment ou remède excitant. Il faut bien se garder aussi de l'arrêter brusquement, car on ne manqueroit de voir survenir quelqu'une des maladies qui sont la suite ordinaire de la suppression des règles : la métrite & la péritonite seroient surtout à craindre. Dans un cas où l'abondance de l'hémorragie & sa durée inspiroient de justes craintes, j'ai vu, à la suite de moyens doux employés pour la modérer, la poitrine s'embarrasser, une hémoptysie se déclarer, & ne cesser que par le retour de l'hémorragie utérine à son abondance précédente.

Il est cependant des cas où l'écoulement du sang est tellement abondant, qu'il pourroit avoir en peu de temps des suites funestes; l'indication qui se présente alors est, sinon d'arrêter, au moins de modérer l'hémorragie. Les indications secondaires sont de diminuer la violence, la rapidité du mouvement de la circulation, & de changer la direction vicieuse de ce recouvrement vers l'utérus.

Après avoir, autant que possible, éloigné les causes qui ont amené la maladie, le repos le plus absolu du corps dans une situation horizontale, & sur une couche qui ne puisse, soit par sa mollesse, soit par la nature des substances qui la forment, entretenir une grande chaleur autour du corps, surtout vers la région du bassin; la plus grande tranquillité d'esprit; l'inspiration & le

(1) Hippocrate les regarde dans ce cas comme d'un mauvais présage. (*Aph.* 56, sect. 5.)

contact à la surface du corps d'un air modérément frais ; une diète sévère, & dans laquelle on permettra seulement quelques crêmes d'orge, de gruau d'avoine, de riz, ou toute autre substance semblable, seront les premiers moyens à mettre en usage pour remplir les premières indications. Il faut y joindre des boissons délayantes & tempérantes, prises froides & même à la glace. Hoffmann & Leake vantent beaucoup l'eau froide. Les décoctions d'orge, de gruau d'avoine, de riz, acidulées avec les sirops de groseilles, de limon, de berberis, ou avec le suc de ces fruits, avec le vinaigre, l'acide tartarique, l'acide sulfurique, l'eau de Rabel, conviendront mieux à beaucoup de malades & auront plus d'action sur le système circulatoire. La saignée du bras sera très-utile dans les cas où la pléthore sanguine sera une des causes de la ménorrhagie : il conviendra aussi de tenir le ventre libre par des lavemens & de doux laxatifs. Sennert recommande, avec raison, d'éviter les purgatifs actifs, même dans le cas où un état bilieux bien caractérisé seroit la cause de la maladie, car ils ne pourroient qu'augmenter l'écoulement du sang : dans cette dernière circonstance, l'usage des laxatifs est expressément indiqué. On pourroit même, à l'exemple de Stoll, employer un vomitif, tel que l'ipécacuanha, après avoir pratiqué la saignée ; mais pour risquer un moyen qui peut, s'il est donné à contre-temps, occasionner des accidens graves & qui répugne aux idées généralement reçues, il faudroit avoir pesé avec beaucoup de soin toutes les circonstances propres à éclairer le diagnostic, & une des plus déterminantes seroit certainement la nature des maladies régnantes & l'utilité bien reconnue des émétiques dans ces maladies.

Tous les moyens dérivatifs sont indiqués pour obtenir le second but qu'on se propose. A la tête de ces moyens se trouve encore la saignée, qui a déjà été recommandée comme le meilleur remède contre la pléthore. Quand on veut l'employer comme dérivative, ce sont les veines du bras qu'il faut ouvrir, & il conviendroit peut-être de ne laisser couler le sang que lentement & à diverses reprises, en tenant le pouce appliqué sur l'ouverture de la veine, comme le conseille Rivière. Sennert indique la saignée de la salvatelle comme préférable dans les cas dans lesquels le sujet est fort affoibli, & on redoute une saignée copieuse. L'usage d'ouvrir cette veine a été abandonné, & je ne sais si cette saignée promet assez d'avantages pour qu'on essaie de la remettre en pratique.

« Si vous voulez arrêter les menstrues, » dit Hippocrate, *Aph.* 50, sect. 5, & il n'entend sûrement parler que des menstrues trop abondantes, « appliquez une ventouse très-grande » sur les mamelles. » Galien, dans son Commentaire sur cet Aphorisme, propose de placer la ventouse au-dessous des mamelles. Quoique la plupart des auteurs aient parlé de ce moyen, que Sennert expose avec beaucoup de détails, tout ce qui concerne son application relativement à la ménorrhagie, selon les indications que l'on veut remplir, il étoit presque complétement tombé en désuétude ; & quoi qu'on pût penser de son efficacité, on manquoit d'observations pour l'apprécier, lorsque M. Gondret, dans un Mémoire qu'il a lu dernièrement à l'Institut, a essayé de le tirer de l'oubli, & a cité un grand nombre d'observations de diverses maladies où il a rendu de grands services, & parmi ces observations il s'en trouve qui ont rapport à la ménorrhagie. Il faudroit appliquer les ventouses vers les parties supérieures du corps ; il seroit superflu d'en développer les motifs. Mais on est généralement d'accord que ce devroit être aux environs des mamelles, & non directement sur ces parties (1). Les ventouses sèches sont celles qui conviennent ; cependant les ventouses scarifiées devront être préférées, quand on voudra en même temps désemplir les vaisseaux, quoique la quantité du sang qu'on obtient ainsi soit peu considérable, & que ce ne soit pas à elle qu'il faille attribuer les avantages qu'on en retire, mais bien à la direction nouvelle que l'on imprime à la circulation capillaire.

Un autre moyen dérivatif est l'immersion des mains dans l'eau chaude, sur laquelle M. Lordat insiste dans son Traité des hémorragies, & dont j'ai eu occasion de constater l'efficacité dans les hémorragies utérines.

Il faut faire attention qu'outre le danger qui résulte de la suppression trop brusque de l'écoulement, danger que j'ai déjà signalé, & sur lequel on ne sauroit trop appuyer, ces moyens révulsifs sont spécialement contre-indiqués dans les cas où les poumons sont foibles & disposés à devenir le siége d'une congestion sanguine.

Après avoir été long-temps incertaine, l'opinion des praticiens paroît enfin s'être fixée relativement aux ligatures, que Galien recommande d'appliquer sur les membres dans les hémorragies. On s'accorde à les rejeter comme inutiles pour le but qu'on se propose, puisque le sang que l'on retiendroit ainsi dans les veines des membres n'en seroit pas moins perdu pour la circulation, &

(1) Cette préférence me semble devoir être basée, non pas, comme le veut Galien, sur ce qu'elles se trouvent au-dessous des mamelles, placées plus directement sur le trajet des vaisseaux qui reviennent des parties inférieures, ni sur ce que je craindrois, avec quelques Modernes, que l'irritation qu'elles produiroient sur ces organes ne se transmît à la matrice & n'augmentât le mal au lieu de le diminuer, mais sur ce que, à raison de la forme & de la sensibilité de ces parties, leur application seroit & plus difficile & fort douloureuse. Je sais bien, pour l'avoir observé souvent, que chez certaines femmes qui allaitent, la succion, dans les premiers temps qui suivent l'accouchement, détermine des tranchées utérines & une augmentation notable des lochies ; mais ces deux cas ne me semblent nullement comparables.

ne pourroit servir à entretenir la vitalité du cœur & des principaux organes, comme pouvant être nuisibles même dans certains cas, par exemple, si les ligatures appliquées aux membres inférieurs étoient serrées au point de gêner le cours du sang dans l'artère fémorale, on a craint qu'il n'en résultât un refoulement du sang dans les vaisseaux hypogastriques & une augmentation de l'hémorragie. On a même été jusqu'à la recommander dans les cas de suppression des menstrues, comme un moyen de surmonter les obstacles locaux qui s'opposent à la sortie du sang. Un autre inconvénient qu'on leur a reproché, & avec raison, c'est d'être fort douloureuses, & quelquefois même intolérables.

Outre ces moyens, dans les cas les plus graves, on peut avoir recours à diverses applications répercussives. On applique des linges trempés dans de l'eau, ou divers autres liquides, tels que l'oxycrat, refroidis à divers degrés, selon la gravité des cas, ou de la glace même, sur la région lombaire, sur l'hypogastre, sur la vulve & la partie supérieure des cuisses. On a conseillé, & quelquefois mis en usage avec succès, l'affusion d'une grande quantité d'eau froide sur ces mêmes parties. Bezold, dans une dissertation insérée dans la Collection de Schlegel, rapporte avoir vu employer avec une prompte réussite, dans un cas désespéré d'hémorragie utérine, des lavemens d'eau à la glace.

Une attention essentielle à avoir, est de combattre le refroidissement des pieds, suite de la concentration des mouvemens vitaux vers l'utérus, & de ramener, autant que possible, l'égale répartition de ces mouvemens.

Lorsque, soit par l'abondance du sang qui s'est écoulé, soit par l'emploi de la saignée, les vaisseaux sont désemplis au point que l'on ne peut plus attribuer la continuation de l'hémorragie qu'à la direction vicieuse du sang vers l'utérus, & au relâchement des bouches exhalantes qui est survenu par l'effet même de l'écoulement du sang, on doit employer concurremment avec ceux des moyens indiqués plus haut que l'on aura jugés appropriés au cas présent, les astringens dont je parlerai plus en détail en traitant de la ménorrhagie passive. L'expérience a aussi montré dans ces cas l'utilité des antispasmodiques & des narcotiques, & principalement de l'opium, soit qu'on les administre seuls, soit qu'on les associe aux astringens. Il est facile de se rendre compte de leur manière d'agir, quoique leur propriété excitante semble au premier coup d'œil devoir les faire exclure. En effet, la ménorrhagie, surtout chez les femmes d'un tempérament nerveux, reconnoît souvent pour cause un état de spasme, & presque toujours, dans les cas même où il n'a pas précédé, il se développe pendant le cours de l'hémorragie, & entretient cette concentration des forces qu'il importe de détruire.

La seconde indication générale, on peut dire la principale, l'unique dans la plupart des cas, est de prévenir le retour périodique des hémorragies, ou plutôt de diminuer la surabondance du flux menstruel.

Comme la ménorrhagie tient plus souvent à des causes qui, ayant agi pendant long-temps sur l'économie, lui ont imprimé une disposition profonde & durable, qu'à des causes accidentelles dont l'action a été vive, mais passagère, c'est moins dans les agens plus ou moins énergiques que nous procurent la matière médicale & la pharmacie, que dans l'observation d'un régime hygiénique bien entendu, qu'il faut chercher des moyens pour la combattre & en abréger la durée. La première & la plus indispensable des précautions à prendre est d'écarter avec soin toutes les causes prédisposantes, puis on recommandera aux malades de faire usage d'alimens doux, peu succulens, de facile digestion, tirés principalement du règne végétal, ou de la chair des jeunes animaux : le lait, surtout le lait d'ânesse, convient beaucoup. Hoffmann conseille le lait d'ânesse coupé avec l'eau de Seltz, particulièrement chez les femmes d'une structure grêle, d'une constitution délicate, & trop sensible, chez lesquelles il y a habituellement plus de chaleur que dans l'état naturel, & *aussi lorsqu'une matière âcre, scorbutique ou exanthématique, mêlée aux sucs vitaux, rend cette affection plus grave & plus difficile.*

Un exercice habituel, modéré, dans l'intervalle des périodes menstruelles, tandis qu'à leur approche & pendant leur cours, on gardera le repos; l'habitation à la campagne, dans un lieu dont la température ne soit pas trop élevée, sont des moyens que l'on ne doit pas négliger quand il est possible de les mettre en usage. On prescrira d'éviter un sommeil trop prolongé, ou des veilles poussées avant dans la nuit, de même que le séjour au lit hors le temps du sommeil. Toute passion violente, toute affection trop vive de l'ame, toute secousse un peu forte imprimée au corps, l'abus, souvent même l'usage, des plaisirs de l'amour, toute lecture qui feroit naître des pensées voluptueuses, doivent être proscrites.

De petites saignées du bras répétées de temps en temps, surtout à l'approche des périodes menstruelles; l'application de quelques sangsues aux aines, de ventouses scarifiées vers cette région, de ventouses sèches vers les mamelles; celle des vésicatoires, dont on a souvent retiré de grands avantages dans divers cas d'hémorragie, les frictions sèches sur les parties supérieures du corps, les maniluves chauds, employés avec discernement, peuvent être fort utiles. Il conviendra aussi de mettre les malades à l'usage de boissons délayantes & tempérantes, de leur faire faire usage de bains tièdes, de leur tenir le ventre libre au moyen des lavemens, des laxatifs, si le régime ne suffit pas pour cela.

Ces préceptes généraux sur le traitement

doivent être modifiés dans leur application aux cas particuliers, selon la nature de la cause immédiate de la ménorrhagie. Tient-elle à un état de pléthore sanguine ? il faudra surtout insister sur un régime sévère, sur l'emploi de la saignée, & soumettre le corps à un exercice capable de le débarrasser de la surabondance des sucs nutritifs.

Reconnoît-elle pour cause un état de pléthore locale, un mouvement fluxionnaire peu étendu & borné aux parties qui avoisinent la matrice? les moyens débilitans généraux seront moins utiles; ils pourroient même devenir nuisibles chez des sujets foibles, chez lesquels il n'est pas rare d'observer cette affection. On doit alors avoir principalement recours aux moyens dérivatifs, à ceux qui ont une action permanente. Un exercice modéré & habituel conviendra aussi dans ces cas, en déterminant une répartition plus égale des forces. Les dérivatifs unis aux saignées locales, à un régime doux, aux injections émollientes & anodynes, aux bains tièdes, aux demi-bains, seront encore spécialement indiqués, quand il y aura une conjection dans l'utérus, quand il existera une irritation permanente, une inflammation chronique de cet organe.

Les causes spéciales des ménorrhagies sympathiques devront être combattues par le traitement qui leur est propre. Ainsi, où la présence des vers exigera l'emploi des anthelmintiques, celle d'une disposition bilieuse forcera d'administrer des vomitifs & des purgatifs. Il ne faudra cependant jamais perdre de vue que l'imminence du retour de l'hémorragie contre-indique en général l'emploi d'évacuans trop actifs.

« Chez les femmes délicates, bilieuses & cachectiques, j'ai vu, dit Hoffmann (*Medic. rat. syst.*, tom. IV, pag. 2, sect. 1, cap. 5), que les doux émétiques, tels que la racine d'ipécacuanha, administrés chaque mois, n'ont pas mal réussi. Hippocrate lui-même & Rivière ne sont pas étrangers à cette méthode. » Ils peuvent agir comme dérivatifs, par leur action sur l'estomac; mais outre cela, on sait que ces moyens contribuent efficacement à produire la diaphorèse & à résoudre les spasmes & les concentrations intérieures. Sous ces deux points de vue, & appuyé de l'expérience d'aussi grands maîtres, on ne devroit pas craindre de mettre en usage un moyen aussi puissant; peut-être, dans bien des cas, faudroit-il se borner à administrer l'ipécacuanha à des doses seulement suffisantes pour exciter des nausées, sans déterminer les secousses du vomissement.

Ménorrhagie passive. Causes prédisposantes. La ménorrhagie passive succède souvent à une ménorrhagie active, lorsque celle-ci a duré long-temps; que par l'effet même de cette durée, la constitution est affoiblie, détériorée; que le sang est devenu séreux, sans consistance; que les vaisseaux utérins sont tombés dans le relâchement. Peut-être même pourroit-on admettre, avec Hoffmann (*Hist. corp. hum. anatomica*, §. 565), qu'il existe alors, dans ces vaisseaux, une disposition variqueuse. Il ajoute une autre cause, la stagnation d'un sang grumeux ou des concrétions polypeuses dans les veines; dans un autre endroit (*de ignoratâ uteri struct.* §. 16), il remarque avec justesse que le passage de l'état actif à l'état passif est souvent dû à ce que, dans le traitement de la ménorrhagie active, on a prodigué les saignées, les réfrigérans, les astringens ou les narcotiques.

Elle survient aussi, sans avoir été précédée d'un état actif, chez les femmes d'une constitution foible, cachectiques, scorbutiques, hypocondriaques, à la suite d'un régime trop débilitant long-temps continué, ou d'autres causes débilitantes, telles que la lactation trop prolongée, des maladies longues, des évacuations abondantes, des passions tristes, l'abus des boissons relâchantes. Des accouchemens, des avortemens qui se seront succédés rapidement, l'usage excessif des bains chauds, des injections aqueuses chaudes, en diminuant la tonicité de l'utérus, seront aussi des causes prédisposantes de cette affection.

Causes occasionnelles. Elles sont peu nombreuses pour une maladie qui, le plus souvent, s'introduit lentement & insensiblement, par la seule action des causes prédisposantes. Ces causes, lorsqu'elles ont lieu, sont les mêmes que celles que nous avons exposées en parlant de la ménorrhagie active.

Symptômes. Ce sont tous ceux qui caractérisent un état de foiblesse générale, joints à ceux qui suivent les pertes de sang excessives & long-temps continuées, sans être accompagnés des phénomènes qui indiquent un mouvement fluxionnaire, un effort hémorragique vers la matrice. Ainsi la surface du corps est pâle, les chairs flasques, les actions lentes, l'appétit peu marqué, les digestions imparfaites, le pouls foible & petit, & l'on voit enfin survenir les symptômes que nous avons décrits plus haut. Le sang qui s'écoule est pâle, séreux ou d'une couleur noirâtre. Dans les intervalles qui séparent les périodes menstruelles, l'écoulement du sang est souvent remplacé par des fleurs blanches. Dans d'autres cas, l'atonie, qui cause la ménorrhagie, est bornée à l'utérus, & on voit la maladie survenir à la suite de quelques-unes des causes qui agissent sur cet organe seul, sans avoir été précédée, & sans être accompagnée, au moins dans les commencemens, des symptômes de l'atonie générale, car par la suite la réitération de l'hémorragie finit par les amener. Quelquefois c'est un suintement continuel de sang, peu remarquable par sa quantité dans un temps donné, mais qui, par sa continuité, produit les mêmes effets sur l'économie : c'est le *stillicidium uteri* de quelques auteurs. Dans ces cas, les périodes menstruelles sont marquées par l'augmentation de la quantité du sang, qui prend ordinai-

rement alors une couleur plus rouge, plus fleurie, une consistance plus grande.

Diagnostic. Les signes se tirent de l'existence des causes, dont quelques-unes, telles que le scorbut, l'hypocondrie, ont leurs signes propres, de l'issue périodique du sang, dont la quantité n'est point en rapport avec les forces de l'individu, ou dans d'autres cas de son écoulement continuel, quoiqu'en petite quantité à la fois, & du développement successif des symptômes qui caractérisent chacune des variétés décrites ci-dessus.

Il faut remarquer que la ménorrhagie passive, & même la ménorrhagie active, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont souvent produites par une maladie organique de l'utérus, telles qu'un polype, une tumeur fibreuse, squirrheuse, carcinomateuse, un ulcère, & que, pour établir avec certitude le diagnostic, il est indispensable d'explorer avec soin l'utérus au moyen du toucher: faute de cette précaution essentielle, il arrive souvent que des praticiens s'en laissent imposer, & prennent pour une ménorrhagie idiopathique, celle qui est purement symptomatique. Je ne m'occupe pas ici de ces dernières, parce que leur histoire appartient à celle des maladies dont elles sont le symptôme.

Prognostic. Il doit être établi sur les mêmes bases que celui de la ménorrhagie active, si ce n'est que cette affection est en général moins rebelle, entraîne moins souvent des suites fâcheuses que la ménorrhagie passive.

Traitement. L'indication qui se présente est de combattre l'atonie générale, & en même temps le relâchement des vaisseaux utérins & la trop grande fluidité du sang. On insistera plus particulièrement sur les moyens propres à produire un de ces trois effets, suivant qu'une de ces causes prédominera. Ces moyens sont aussi les plus convenables pour combattre les causes prédisposantes, & on remplit en même temps les deux indications. Je n'en ai pas établi de particulières relativement à l'existence actuelle de l'écoulement du sang, parce que le traitement général convient également alors, sauf quelques modifications.

Ici, comme dans tous les cas où on veut produire un effet durable sur l'économie, & où il s'agit de détruire une disposition établie depuis long-temps, on doit principalement compter sur les effets d'un régime bien réglé.

Les malades habiteront des lieux élevés, exposés au levant; la nourriture sera composée principalement de viandes faites, tels que le bœuf, le mouton, les volailles qui ne sont plus trop jeunes, d'herbages légèrement amers, de racines succulentes, de farineux. Ces dernières substances ont surtout été beaucoup recommandées sous le nom d'*incrassans*. Elles fournissent un aliment abondant, elles se digèrent facilement & sans stimuler; ce qui est important dans cette affection, car, malgré l'atonie générale & le relâchement des vaisseaux de l'utérus, on ne peut guère se refuser à admettre un effort, quoique léger & obscur, qui pousse le sang à travers les bouches exhalantes, & on doit éviter tout ce qui peut donner plus d'accélération au mouvement du sang. Le lait de vache, le lait de chèvre, sont un aliment très-utile, surtout pour les personnes fort affoiblies. La boisson sera également tonique, sans être stimulante. Les vins austères, mêlés avec de l'eau, conviennent dans beaucoup de cas. La bière dans laquelle on a fait infuser une suffisante quantité de houblon, ou que l'on a rendue médicamenteuse, peut aussi être employée comme boisson habituelle. Rudolphi (*Progymnasma medicum de iis quæ sunt observanda in mulieribus largiter menstruatis*) cite l'exemple d'une femme qui se guérit d'une ménorrhagie excessive, en buvant outre mesure d'une bière médicamenteuse qui lui avoit été ordonnée pour boisson ordinaire.

L'exercice devra être proportionné aux forces, & toujours pris en plein air; on le suspendra aux approches & pendant le cours des périodes menstruelles.

Les malades devront, autant qu'il sera possible, bannir toutes les passions tristes, rechercher une distraction agréable, s'abstenir du coït.

On secondera l'effet du régime par l'emploi des médicamens toniques, variés sous toutes les formes; mais on aura soin de choisir les moins stimulans; cependant, lorsque les forces digestives sont très-affoiblies, on joindra avantageusement quelques aromatiques aux amers. Le quinquina & le fer sont, parmi ces médicamens, ceux dont on fait usage avec le plus de succès. Les eaux minérales ferrugineuses sont, en général, préférables à toutes les préparations de fer ou d'acier que nous fournit la pharmacie; l'estomac les supporte mieux, & on peut en continuer l'usage pendant un temps plus considérable.

Selon Hoffmann, le petit-lait chalybé est aussi un remède qu'il ne faut pas dédaigner.

L. Septalius dit avoir guéri un nombre infini de femmes avec une décoction d'écorces d'oranges vertes, administrée à la dose de huit à neuf onces chaque matin.

Les bains d'eaux minérales ferrugineuses, légèrement astringentes, les bains d'eau de mer pourront être employés avec avantage, mais seulement dans l'intervalle des périodes menstruelles. Ces derniers moyens sembleroient contre-indiqués, car ils sont aussi ceux qui réussissent le mieux dans certains cas d'aménorrhée pour faciliter l'établissement de l'évacuation menstruelle ou rétablir son cours interrompu. Mais il faut remarquer avec les médecins les plus judicieux, que ces deux affections dépendent quelquefois de la même cause, l'atonie de l'utérus, & que, par conséquent, les mêmes médicamens peuvent être utiles dans les deux cas.

Outre les toniques, on emploie aussi les astringens,

gens, dont les plus usités sont les acides minéraux, les sulfates de fer & d'alumine, les balaustes, l'écorce de grenade, la noix de galle, le cachou, le kino & la ratanhia, que l'on a vanté dans ces derniers temps comme un remède certain dans les hémorragies, & que j'ai employé avec un succès varié dans divers cas d'hémorragie utérine, tenant, il est vrai, à des lésions organiques. A ces médicamens, il faut encore joindre les divers bols, que l'on a peut-être trop abandonnés dans ces derniers temps.

Lorsque le scorbut est la cause de la ménorrhagie, ou qu'il est venu la compliquer, on devra associer à l'usage des toniques celui des antiscorbutiques proprement dits, dont il est inutile de faire ici l'énumération.

Pour remédier à l'atonie de l'utérus & au relâchement de ses vaisseaux, on fera faire des injections, des douches ascendantes dans le vagin, des douches sur les régions hypogastriques & lombaires; on fera prendre des bains de siége ou des demi-bains avec des eaux minérales, des décoctions toniques & astringentes; on fera faire des fumigations avec des substances aromatiques & astringentes.

J'ai déjà dit que le traitement, qui d'ailleurs devra toujours être proportionné à la gravité du cas, devra aussi subir diverses modifications. Ainsi, dans l'intervalle des hémorragies, il faudra surtout insister sur les toniques & sur les moyens locaux indiqués ci-dessus, ainsi que sur les antiscorbutiques, quand ils sont indiqués. Pendant la durée de l'écoulement menstruel, au contraire, il faudra suspendre l'usage de ces deux dernières sortes de remèdes, modérer l'emploi des toniques & cesser ceux qui sont stimulans, sauf quelques cas de débilité extrême où il est nécessaire de soutenir les forces de la vie qui est près de s'éteindre, & où l'excessive atonie du système & particulièrement de bouches exhalantes ne pourroit qu'augmenter l'effusion du sang. C'est ainsi que les vins les plus généreux ont quelquefois mieux réussi que les astringens pour arrêter des hémorragies utérines, & que des médecins allemands ne craignent pas d'administrer la teinture de canelle dans les pertes qui suivent l'accouchement, &, à ce qu'ils disent, avec beaucoup de succès.

Si l'écoulement du sang est assez abondant, ou se continue assez long-temps pour menacer de devenir funeste, les astringens, soit seuls, soit unis aux narcotiques lorsqu'il y a spasme ou que la ménorrhagie a lieu chez une femme d'une constitution nerveuse, & les moyens dérivatifs, non débilitans, dont j'ai déjà fait mention en parlant de la ménorrhagie active, sont les moyens auxquels il faut spécialement avoir recours, en faisant bien attention que, même dans les cas de ménorrhagie passive, il peut y avoir du danger à arrêter trop promptement l'écoulement du sang.

Les remèdes locaux occuperont le premier rang dans le traitement des ménorrhagies dont la cause est locale.

Hoffmann, dont j'ai déjà eu occasion de citer les judicieuses remarques, dit que chez les femmes d'un tempérament bilieux ou lymphatico-sanguin, on obtient rarement un succès complet sans l'emploi de médicamens qui lâchent le ventre. Parmi ces médicamens, les meilleurs sont les préparations de rhubarbe, la rhubarbe aiguisée avec la crême de tartre, par exemple. Il ne craint pas de recommander comme utiles, des pilules balsamiques tempérées & d'autres préparations où entre l'aloës.

Je terminerai par une réflexion qui m'est suggérée par le même auteur: c'est que, si, dans le traitement de la ménorrhagie active, il faut être très-réservé dans l'emploi des débilitans & craindre de le porter au-delà de ce qui est nécessaire, il ne faut pas moins de circonspection dans celui de la ménorrhagie passive, relativement à l'emploi des astringens & des narcotiques, qui ne conviennent ni dans le commencement, ni lorsque les forces sont presqu'entièrement épuisées. On a vu leur abus produire les affections chroniques les plus graves. (M. Desormeaux.)

MÉNORRHÉE. (*Physiologie.*) Ce mot, qui n'a pas été introduit, comme son composé *aménorrhée*, dans le *Vocabulaire de la médecine*, signifie, dans l'acception étymologique, *écoulement menstruel*, locution qui lui a été préférée, que l'on remplace le plus souvent par le mot *règles* dans le langage populaire, & par le mot *menstrues* dans le langage scientifique. (*Voyez* ces mots dans ce Dictionnaire.) (L. J. M.)

Ménorrhée. (*Pathologie.*) Ce mot, formé des racines grecques μὴν, *mois*, & ῥέω, *je coule*, est employé par quelques médecins modernes pour désigner la ménorrhagie passive. Il est peu en usage. (D.)

MÉNOSTASIE, des deux mots *mois* & *stase*. Dénomination sous laquelle on désigne une espèce particulière d'aménorrhée incomplète, & qui a lieu lorsque le sang des règles ne pouvant s'écouler librement, occasionne une douleur utérine plus ou moins vive.

La ménostasie la plus complète & la plus pénible seroit celle qui résulteroit d'une occlusion du vagin par suite d'un vice de conformation, ou d'un changement pathologique de cette partie. Les observateurs ont cité quelques exemples d'une semblable occlusion, qui toutefois n'est pas très-commune, d'après la remarque judicieuse de M. le professeur Dubois, à qui une pratique immense ne l'a presque jamais fait rencontrer.

Dans la ménostasie il existe ce que l'on appelle *menstrues* ou *règles internes*. Le savant professeur que nous venons de citer, a vu une de ces es-

pèces d'aberration, donner lieu à une collection de sang que l'on évalua à plusieurs livres, lorsque l'on parvint à en déterminer l'évacuation, en perforant la membrane hymen, dont l'augmentation de consistance & d'étendue fermoit entièrement le vagin.

Quelques médecins ont détourné le mot *ménostasie* de son acception étymologique, & n'y attachent d'autre idée que celle d'une douleur plus ou moins violente qui précède les règles, & que l'on attribue sans preuves suffisantes à la stase, ou rétention de sang dans les vaisseaux capillaires de l'utérus. (*Voyez* MENSTRUES, MENSTRUATION.)

(L. J. M.)

MÉNOSTASIE. C'est, suivant Sauvages (*Nosol. méth.*, class. X, ord. 6, genr. 33), la rétention, la diminution ou la suppression des menstrues. On appelle généralement *aménorrhée* ces vices de la menstruation.

Le mot *ménostasie* est formé des mots grecs μὴν, μενος, μενες, *mois*, *menstrues*, & ἵστημι, στάω, *j'arrête*, *je réprime*.

Quelques personnes interprétant mal son étymologie, l'ont appliqué à cette affection connue sous le nom de *dysménorrhée*, & qui consiste dans des douleurs & d'autres symptômes morbides qui, chez quelques femmes, précèdent l'écoulement des menstrues. (M. DESORMEAUX.)

MENSTRUATION. On comprend sous ce titre, & dans un sens général, tout ce qui est relatif à l'apparition, aux retours successifs & à la cessation de l'excrétion sanguine, que sa périodicité régulière a fait désigner sous les noms de *mois*, de *menstrues*. (*Voyez* ces mots.)

La menstruation ne doit pas être confondue avec l'écoulement sanguin qui s'est fait quelquefois chez des jeunes filles de cinq à six ans, avec une sorte de régularité. Elle ne s'établit dans l'ordre naturel qu'à la puberté, & se prolonge ordinairement jusqu'à quarante-cinq ou cinquante ans, période pendant laquelle elle annonce & caractérise l'aptitude à la fécondité.

La menstruation est ordinairement accompagnée dans son exercice d'un appareil de phénomènes plus ou moins compliqués, suivant le degré de sensibilité, la mobilité & la délicatesse des organes; elle ne s'établit guère ordinairement d'une manière favorable & naturelle, que lorsque la voix change sensiblement, & lorsque le sein commence à se développer.

Pendant sa durée, on ne peut méconnoître l'ascendant, la sphère d'activité de l'utérus, & les femmes alors deviennent plus accessibles à tous les genres d'impression, & sont même quelquefois tourmentées par plusieurs irritations sympathiques: on doit donc éviter alors tout ce qui pourroit leur faire éprouver une émotion assez vive pour occasionner une suppression qui entraîneroit les résultats les plus fâcheux.

On ignore les causes premières de la menstruation, comme celles de tous les autres phénomènes de la nature vivante, & surtout les causes de sa périodicité, que quelques-uns n'ont pas craint de vouloir rattacher à une influence sublunaire. Ce que l'on sait seulement, c'est que chez la femme arrivée à l'époque de la puberté, les orifices exhalans de l'utérus changent d'état, éprouvent une espèce d'irritation périodique, tous les mois, & fournissent alors un écoulement sanguin qui dure trois, cinq ou sept jours, & dont la quantité est évaluée de cinquante à cent cinquante grammes à chaque époque.

Pendant la grossesse, ces mêmes orifices s'adaptent au placenta, & fournissent des matériaux nutritifs pour le fœtus. Ce sont encore les mêmes voies, les mêmes organes d'où s'écoulent les lochies (*lochia* des Grecs), écoulement d'abord sanguin, qui devient peu à peu rougeâtre, séreux, blanchâtre, puriforme, & cesse entièrement lorsque l'utérus a repris sa disposition primitive.

« Quelle que soit du reste la cause de la menstruation, dirons-nous avec M. Chaussier, il paroît » qu'elle est nécessaire pour préparer les cavités » qui doivent, par la suite, recevoir les radicules » du placenta, pour disposer favorablement l'utérus au grand but de la reproduction, puisqu'avant l'apparition des règles, après leur cessation, & même pendant quelques irrégularités » remarquables, la conception n'a point lieu, » & que l'on remarque au contraire que les femmes sont plus aptes à concevoir à l'approche de » leurs menstrues, ou immédiatement après, que » dans leur terme moyen d'une époque à l'autre.

» Si quelques femmes ne sont pas sujettes à la » menstruation, cette excrétion est ordinairement » remplacée par une évacuation sanguine insolite, » & toutes les parties du corps peuvent devenir » un émonctoire supplémentaire pour entretenir » la santé de l'individu.

» On cite plusieurs exemples de femmes qui » ont mis au monde des enfans bien portans, sans » jamais avoir été réglées, d'autres après avoir » cessé de l'être.

» On rapporte aussi des exemples de femmes » qui n'ont été réglées que pendant le temps de » leur grossesse. Il seroit difficile de donner l'explication d'un phénomène aussi extraordinaire. »

Quelques femmes ont conservé leurs règles dans un âge très-avancé, ce qui ne peut appartenir qu'à un état de longévité qui sort de la règle commune, & dont les annales des peuples ne présentent qu'un très-petit nombre d'exemples.

Une Irlandaise, qui vint il y a quelques années à la consultation de M. le professeur Dubois, offroit une de ces exceptions extraordinaires, & se trouvoit encore très-exactement réglée à l'âge de soixante ans. Elle assura qu'une pareille disposition

se trouvoit dans sa famille depuis plusieurs générations, ainsi que le privilége de ne pas mourir avant cent ou cent vingt ans.

Ce qui appartient à la menstruation, considérée sous le point de vue de la médecine pratique & de la pathologie, exigeroit des développemens d'une certaine étendue, que nous n'avons fait qu'indiquer aux articles Menstrues, Règles; & cette même fonction dont nous venons d'indiquer la nature & les principales circonstances, d'après l'état présent des connoissances physiologiques, se rattache sous plusieurs rapports, & par différentes particularités à l'histoire naturelle de l'espèce humaine, qui intéresse non-seulement les médecins, mais aussi tous les hommes d'un esprit cultivé. Nous demandons qu'il nous soit permis d'exposer ici ces détails avec une certaine étendue, qui nous paroîtra justifiée par leur importance. Nous venons de faire connoître la nature même de la menstruation, ses commencemens, ses époques, la manière dont elle s'opère, le développement de sensibilité qui en est inséparable, les sources & le caractère du sang qui se trouve alors répandu par exhalation. Il se présente maintenant plusieurs questions qu'il nous importe d'examiner.

La menstruation se manifeste-t-elle dans toutes les conditions de la société, & quels que soient d'ailleurs le genre de vie & le degré de civilisation? Quelles en sont les véritables conditions, les causes qui la retardent, l'avancent, l'embarrassent ou la favorisent chez les différens peuples?

Offre-t-elle des exceptions & des aberrations? Quels sont les rapports de son exercice pendant le cours de la vie, avec les divers genres de tempérament?

Enfin, quelle est la conduite que les femmes doivent suivre, pour assurer le libre exercice d'une fonction dont les dérangemens sont si préjudiciables à la santé?

Telles sont les questions qui se présentent à notre examen, & auxquelles nous chercherons à répondre, en reproduisant ici avec quelques légères modifications, les réflexions & les observations que nous leur avons consacrées dans notre Traité sur l'histoire naturelle & l'hygiène des femmes.

Roussel, dans un ouvrage que l'on a trop déprécié, & qui renferme un grand nombre de ces observations délicates, de ces aperçus ingénieux, sans lesquels on ne peut souvent ni comprendre ni décrire plusieurs parties de l'histoire naturelle de l'homme, Roussel a élevé des doutes sur la généralité des phénomènes de la menstruation. Voici comme il s'exprime à ce sujet.

« On croit communément que la nature, dans » le flux menstruel, n'a pour objet que la fécondité. Comme ce flux n'arrive en effet que lorsque la femme est en état d'enfanter, qu'elle est » stérile pour l'ordinaire, lorsque cette évacuation manque, on a dû naturellement penser que » le sang menstruel fournissoit la nourriture du » fœtus, & par conséquent regarder les règles » comme une des conditions essentielles pour » rendre la femme féconde. On auroit cependant » dû faire attention, que la loi qui soumet le sexe » à cette évacuation, n'est point générale, selon » le rapport des voyageurs; elle est inconnue chez » plusieurs nations sauvages; les femelles des animaux qui se multiplient par la même voie que » l'homme, en sont exemptes, à moins qu'on » n'appelle du nom de *règles* (ce qui seroit » étrangement abuser des termes), cette humeur » limpide & quelquefois rougeâtre, qui distille » des parties irritées chez les femelles de ces animaux, pendant le court intervalle de leur effervescence. L'évacuation menstruelle est plus tardive & moins abondante dans les femmes de la » campagne, sans doute parce qu'elles participent moins aux vices des grandes sociétés. Enfin, » on trouve des femmes fécondes, sans avoir jamais été réglées.

» Tous ces faits nous induisent fortement à conjecturer qu'il a dû exister un temps où les femmes n'étoient point assujetties à ce tribut incommode; que le flux menstruel, bien loin d'être » une institution naturelle, est au contraire un » besoin factice, contracté dans l'état social (1). »

Il est évident pour tous les esprits suffisamment versés dans les connoissances physiologiques, que cette opinion de Roussel est tout-à-fait opposée à la nature des choses, & aux résultats de l'observation. Chez les femmes de quelques sauvages malheureux & exténués de fatigues ou de jeûnes, la menstruation, ainsi que plusieurs autres fonctions, peut manquer sans doute, diminuer, éprouver des altérations, pour se montrer ensuite même dans l'enfance de la civilisation, si le genre de vie est meilleur & la nourriture plus abondante; ce que l'on voudroit présenter ici comme un état naturel, n'est autre chose qu'un état d'aberration ou de maladie.

La menstruation, considérée même sous un point de vue plus général, peut être rapprochée de ce qui se passe chez les femelles des animaux pendant la saison des amours, époque où il se fait également, chez ces femelles, une sécrétion particulière accompagnée d'exhalation sanguine, ayant le même but final que les règles, annonçant une plus grande aptitude à la reproduction, & des besoins, un appétit, que les femmes reconnoîtroient beaucoup plus souvent, si, dans l'état de la société, les mouvemens les plus impérieux de la nature n'étoient pas toujours ou étouffés ou modifiés par des causes morales.

Pendant toute la durée de la vie sexuelle, l'exercice régulier de la menstruation est une condition indispensable de santé; & si la première éruption des règles tarde à paroître, si elle se dé-

(1) Roussel, *Système physique & moral de la femme*. Paris, 6e. édition, 1813.

cide d'une manière pénible & laborieuse, ou si, dans la suite, ses retours sont dérangés ou se suppriment, la beauté ne naît point ou s'efface, le corps dépérit, & l'ame tombe dans un état d'accablement & de langueur.

La menstruation dépend d'ailleurs, dans tous les cas, de l'époque de l'accroissement, de l'état & de la direction des forces vitales, enfin, de l'action d'un foyer jusqu'alors assoupi, & dont les irradiations s'étendent tout-à-coup & produisent un changement général dans l'organisation.

Les excrétions sanguines de l'utérus chez des enfans, ces prétendues règles, dont on a cité des exemples chez des petites filles de deux, quatre ou six ans, ne sont donc pas la suite d'une véritable menstruation, mais un simple écoulement sanguin, que le développement & l'augmentation de vitalité des organes du sexe n'ont pas déterminé.

Quelques circonstances cependant peuvent avancer la première éruption des règles, mais en agissant d'une manière défavorable. Telles sont l'action de la chaleur, l'abondance ou les qualités stimulantes des alimens, & surtout les irritations locales, les jouissances & les passions prématurées.

Toutes ces causes sont évidemment nuisibles; elles usent, elles abrègent la vie, & si elles font épanouir plutôt la fleur de l'amour & de la beauté, elles en flétrissent bientôt l'éclat, & n'avancent son triomphe qu'aux dépens de sa durée.

La première éruption des règles n'est pas toujours sans trouble & sans orage; & si, pour plusieurs femmes, l'entrée du deuxième âge n'est point marquée par la souffrance & les douleurs, il en est d'autres moins favorablement organisées & chez lesquelles la nature hésite à cette époque, ou fait souvent des efforts pénibles & dangereux.

En général, la crise de la puberté est plus pénible pour les femmes que pour les hommes, surtout lorsque l'organisation est très-foible, très-délicate, comme dans toutes les circonstances où la vie sédentaire, les habitudes de la richesse & du luxe, & le développement trop rapide des passions, pervertissent la sensibilité, & appellent cette foule d'anomalies nerveuses, dont plusieurs femmes sont si cruellement tourmentées. L'excès des forces peut aussi rendre le début de la menstruation plus difficile, comme on l'a remarqué dans plusieurs circonstances, chez de jeunes filles, que distinguent la plénitude & la rénittence des formes, l'accroissement rapide du sein, le ton brun & animé de la peau, l'éclat des yeux, &c.....

Si, au milieu de ce désordre & de ces agitations violentes, les sources du sang que la jeune vierge doit répandre, viennent à s'ouvrir, le calme naît bientôt, & tous ces symptômes affligeans qui d'abord s'étoient manifestés, disparoissent à mesure que, devenant plus locale, la révolution menstruelle ne trouble plus l'organisation & se trouve presque bornée à l'hémorragie de l'utérus, qui se soutient avec plus ou moins d'abondance pendant trois, cinq ou six jours.

Dans d'autres circonstances, & quelquefois lorsque la première éruption des règles a eu lieu, les retours périodiques de la menstruation sont suspendus, le développement des charmes s'arrête tout-à-coup, la beauté se flétrit, les fonctions se troublent, se dérangent, & le principe de la vie paroît plongé dans une triste & morne langueur. Les causes les plus fréquentes d'un semblable accident sont principalement l'immersion indiscrète des pieds & des mains dans l'eau froide, une nourriture malsaine, l'exercice de plusieurs professions insalubres, un air humide & froid, mais plus souvent encore des réactions morales plus ou moins vives, les effets de la crainte ou ceux de quelque passion concentrée, d'un chagrin profond, & de ces anxiétés de l'ame auxquelles les femmes sont si disposées à l'époque de la puberté.

Lorsque quelques-unes de ces causes ont porté une atteinte profonde à la santé, ou si on laisse les organes de la reproduction végéter & languir dans les ennuis d'une virginité contraire aux vues de la nature, toutes les fonctions se dérangent, & une altération générale venant ensuite à supprimer les retours périodiques de la menstruation, il en résulte une maladie dont les tristes effets arrêtent le développement de tous les charmes, en cachant sous un voile de souffrance, l'éclat de la jeunesse & de la beauté.

Dans cette triste situation, toutes les puissances de la vie diminuent ou se pervertissent, & alors suppression complète de l'écoulement menstruel, foiblesse des sens, paresse, pesanteur, qui rendent tous les mouvemens pénibles; trouble, perversion de la sensibilité de l'estomac; goûts & appétits dépravés, respiration difficile, circulation languissante, palpitations & syncopes, tuméfaction des pieds & des jambes, gonflement des paupières, bouffissure du visage, blanc mat, teinte virescente ou jaunâtre, *pâles couleurs* ou chlorose.

Cette maladie n'affecte pas exclusivement les jeunes filles dont la menstruation n'est point encore établie d'une manière constante & régulière; elle peut arriver aussi à un âge plus avancé, dans le cas d'une passion malheureuse, au milieu des regrets d'un triste veuvage, ou par l'effet & les ennuis d'une pénible virginité.

On cite des exemples de quelques femmes chez lesquelles l'éruption des règles n'a jamais eu lieu, ou a manqué pendant plusieurs années, sans que leur santé & les fonctions propres à leur sexe en fussent dérangées. Le contraire a ordinairement lieu, & ces anomalies, ces exceptions sont pour les femmes qui les présentent, la cause d'une longue série d'incommodités.

D'autres femmes qui ne sont pas réglées par les voies ordinaires, ont, à l'époque de la menstruation, & par une aberration plus ou moins dange-

reuse, des hémorragies du nez ou des oreilles, des gencives, du poumon & de l'estomac.

Bordeu parle d'une jeune fille qui étoit réglée par un ulcère qu'elle avoit au pied, & qui, au moment où le sang devoit sortir, avoit la plupart des symptômes précurseurs de l'hémorragie menstruelle de l'utérus.

Dans d'autres circonstances, l'imperforation des parties extérieures, la clôture du vagin ou du col de l'utérus, s'opposent à l'écoulement du sang menstruel, qui ne tarde point à faire corps étranger & à occasionner des accidens très-graves, si une opération chirurgicale ne lui ouvre pas une voie artificielle.

Les femmes ainsi conformées sont appelées par Galien, *atretœ*, *non-percées*, *imperforées*. On trouve plusieurs exemples de ce genre de monstruosités dans les recueils d'observations.

Lorsque les premières éruptions des règles ont eu lieu, & que les orages ou les difficultés qui les accompagnent sont dissipés, l'exercice habituel de cette nouvelle fonction est plus ou moins laborieux, & diffère, soit dans sa durée, soit dans la quantité du sang qui s'écoule, & qui varie depuis une jusqu'à huit onces dans le même climat.

Les différens modes de constitution & de tempérament apportent de grandes diversités dans les phénomènes de la menstruation. Le tempérament sanguin artériel, porté à un très-haut degré, les rend difficiles, tumultueux, & les complique d'une foule d'accidens nerveux & spasmodiques, surtout si les organes de l'amour ne sont pas suffisamment exercés, & s'ils végètent dans le célibat, ou s'ils s'exaltent dans les excès du plaisir & de la volupté.

Les circonstances du tempérament artériel sanguin, ne rendent pas d'ailleurs l'évacuation menstruelle plus abondante, quand elles ne sont pas jointes à un grand développement de sensibilité. La même évacuation est lente, en petite quantité, & se décide avec peine, ou se trouve précédée & suivie d'écoulement séreux, de fleurs blanches, chez les femmes que distingue un tempérament lymphatique bien développé, & non combiné avec une grande mobilité nerveuse. Chez le petit nombre de celles qui se rapprochent du tempérament bilieux, l'écoulement périodique est plus abondant, & souvent précédé ou accompagné d'hémorroïdes. Le tempérament abdominal influe davantage encore sur l'abondance de cet écoulement, & complique en outre le travail de la menstruation par des maux de reins violens & insupportables, par des coliques très-douloureuses, des mélancolies sombres, & des sentimens de la nature de tous ceux qui dépendent de l'excès de la réaction des organes du ventre sur le cerveau. Chez les femmes qui sont remarquables par la vigueur de leur constitution, & chez lesquelles la vitalité des parties génitales n'a pas été affoiblie par l'habitude de la propreté & des ablutions, l'écoulement périodique est accompagné d'exhalaisons très-fortes, qui forment autour de ces femmes une atmosphère capable de produire quelquefois des effets que l'ignorance & la superstition ont attribués en général au sang menstruel.

Plusieurs causes particulières peuvent apporter d'autres changemens très-nombreux & très-variés dans les phénomènes de la menstruation. Ainsi, une nourriture abondante & l'habitude ou l'excès du plaisir, la prolongent & en rapprochent davantage les époques. Les ennuis du veuvage, le célibat forcé, la compliquent de migraines cruelles ou de convulsions; la misère, le travail excessif, la simplicité des mœurs en diminuent les résultats. Toutes les causes de foiblesse & de perversion de l'action nerveuse, s'opposent à la régularité de ses phénomènes; enfin, la grossesse, l'allaitement, la suppriment ordinairement, & toutes les autres révolutions un peu fortes de l'organisme, les maladies graves, les passions, les émotions soudaines & violentes, en dérangent la marche & deviennent des causes de suppression. Chez toutes les femmes d'ailleurs, le flux menstruel ne suit pas toujours la marche septennaire. Les unes sont réglées deux fois par mois, & ce sont ordinairement celles qui, vivant dans l'oisiveté, se nourrissent abondamment & s'abandonnent à tous les excès de la volupté. D'autres ont des évacuations périodiques séparées par des périodes de cinq à six semaines; on a vu même quelques filles chez lesquelles l'écoulement périodique sanguin n'avoit lieu qu'une fois par an, & à chaque printemps; & l'on cite aussi des exemples de femmes qui n'ont été réglées que trois à quatre fois dans leur vie, sans que cette exception à une des lois de l'organisation ait porté la plus légère atteinte à leur santé.

Lorsque les règles sont trop abondantes, & que leur éruption est suivie d'un état de débilité & de langueur, alors elles forment une *maladie plus ou moins grave*, la *ménorrhagie*. Ces causes, que l'hygiène doit signaler afin de les faire éviter, sont principalement l'abus de tous les stimulans qui peuvent directement ou indirectement affecter la matrice; l'essai trop vivement éprouvé des jouissances amoureuses, aux approches de la même époque, un exercice forcé, les fatigues de la danse, des efforts violens, un accès de colère, ou les émotions soudaines d'une joie immodérée, &c.....

On ne sauroit éviter avec trop d'attention toutes ces causes, qui peuvent augmenter l'écoulement sanguin au point de lui donner tous les caractères d'une véritable hémorragie : il importe également, à force de soins & de sollicitude, de conjurer ou de dissiper les orages de la première menstruation, de prévenir ou d'arrêter cette *funeste chlorose*, ces atteintes si profondes de la jeunesse & de la beauté; de s'opposer à des suppressions dangereuses, de rendre moins pénibles ces menstruations dont nous avons rapporté les difficultés &

les accidens, à des constitutions particulières, ou à des habitudes qui exagèrent la sensibilité.

Les soins qui peuvent favoriser à la menstruation dans son début, & le rendre moins laborieux & moins pénible, doivent en précéder l'époque, la préparer & disposer les forces vitales à s'y prêter sans peine & sans agitation.

Cette sollicitude doit donc s'étendre sur la femme encore enfant, & faire partie de l'éducation physique. Que surtout elle ne s'égare point dans son objet; qu'éloignée de la craintive & aveugle prévoyance de plusieurs mères, elle prévienne cette délicatesse des organes, cette mobilité nerveuse, cette distribution irrégulière de sensibilité, qui rend la première éruption des règles si difficile, & qui sème cette partie de la vie de plusieurs femmes, de tant d'écueils & de dangers. On remplira ces vues, si, en occupant comme il convient tous les organes, on combine adroitement avec les travaux paisibles & sédentaires toutes les parties d'une gymnastique appropriée à la nature du sexe, & surtout les jeux & les exercices qui emploient en même temps les sens & les muscles. On aura également soin d'éviter une nourriture trop abondante, trop recherchée, ou les boissons stimulantes; & faisant reposer une partie du régime sur la morale, on s'opposera autant que possible aux jouissances, aux passions d'un autre âge, aux émotions factices, aux lectures irritantes & licencieuses, à toutes les impressions des objets d'art & de spectacle, qui affectent trop vivement les sens; enfin, à ces habitudes vicieuses & provoquées par des gouvernantes indiscrètes, ou même à des amitiés trop vives pour de jeunes compagnes, à ces premières affections, dont l'excès est toujours si voisin d'une erreur de sentiment & d'une saphique aberration.

Les fonctions digestives étant en général celles dont le trouble influe davantage sur la menstruation, doivent être l'objet d'une attention toute particulière, & principalement aux approches de la puberté, époque à laquelle il est plus que jamais indispensable de suivre les préceptes que nous venons d'exposer, & d'éviter en outre l'air humide & froid, les transitions brusques & rapides de température, toutes les secousses physiques & morales, mais surtout plusieurs inquiétudes, plusieurs chagrins que la cause la plus légère peut alors exciter, & dont les effets rendroient nécessairement la crise menstruelle pénible & incomplète, ou pourroient même en reculer le terme & occasionner une véritable chlorose (pâles-couleurs).

Si l'excès des forces & les effets d'une constitution robuste & irritable rendoient la première éruption des règles trop laborieuse, ou paroissoient même s'y opposer, on pourroit alors, après avoir bien reconnu la nature de l'obstacle, employer avec avantage les bains, les pédiluves, les frictions & les boissons adoucissantes & antispasmodiques.

La saignée du pied, ou l'application des sangsues à la vulve, produit beaucoup plus d'effet & deviendroit indispensable, si l'irritation étant portée à un très-haut degré, l'utérus continuoit de se refuser à l'écoulement sanguin qui doit rétablir l'ordre & le calme dans toutes les fonctions.

Les médicamens qu'une routine aveugle a fait consacrer sous le nom d'*emménagogues* à tous les cas de menstruation difficile ou retardée, seroient de véritables poisons dans la circonstance dont nous parlons maintenant, & que nous avons signalée de manière à ce qu'il soit impossible de la méconnoître.

Ces moyens, qui ne peuvent convenir en général que dans les cas de foiblesse & d'inertie, ne doivent pas être employés avant l'époque où le changement de la voix, le développement du sein, & plusieurs autres symptômes de puberté annoncent que l'utérus est disposé à se prêter aux phénomènes de la menstruation. Dans cette circonstance, & si une trop grande mobilité nerveuse ne fait pas craindre les effets des substances toniques & stimulantes, on peut employer, pour décider & avancer la première éruption des règles, quelques emménagogues bien choisis & administrés avec discrétion. Il faut commencer par les plus doux, par les infusions aromatiques ou amères de camomille, d'armoise, d'absinthe, de safran; on peut donner ensuite les eaux minérales ferrugineuses & le quinquina.

Un mariage très-heureux, sous le rapport *physique*, & des jouissances amoureuses assez répétées & assez vives pour développer le tempérament, agiront aussi comme un excellent *emménagogue*, lorsque les difficultés ou les retards de la menstruation auront pour cause l'inertie, la foiblesse, ou l'inaction des organes de la génération.

On doit proscrire en général les substances trop irritantes, telles que la rue, l'ellébore, l'aloës, le castoréum, &c., ou du moins ne pas admettre ces substances dans les pharmacies domestiques. Un des moyens que l'on emploie avec le plus de succès, & qui n'exige aucun appareil pharmaceutique & médical, consiste dans une infusion de safran dans du vin blanc, que l'on prend ayant les jambes dans un bain très-irritant & à l'époque des règles, lorsqu'un mal-être général, les douleurs de reins, la pesanteur ou le mal de tête, font présumer que la nature essaie quelques efforts pour déterminer l'écoulement sanguin.

Les soins que nous avons rapportés à l'éducation physique, feront éviter les difficultés & les retards qui peuvent dépendre de la délicatesse des organes & d'une trop grande mobilité nerveuse; dans tous les cas, plusieurs de ces soins, un régime bien dirigé, une vie heureuse & active, des occupations & des jeux qui exercent convenablement les membres, des frictions, des demi-bains, en un mot,

tout ce qui peut régler la sensibilité en donnant plus de consistance & d'aplomb aux organes, doit être employé lorsque les obstacles & les retards de la menstruation dépendent d'une constitution nerveuse primitive, ou développée par une mauvaise éducation. Si l'on vouloit user de quelques médicamens, il faudroit se borner aux antispasmodiques, qui nous sont fournis par les feuilles d'oranger, de bouillon-blanc, de morelle, &c. Plusieurs femmes ont dû la perte de leurs charmes & de longues infirmités, soit aux emménagogues plus violens qui leur ont été prodigués dans ces mêmes circonstances, soit à de prétendus antispasmodiques, tels que le camphre, le castoréum, l'opium, dont les effets ont encore ajouté à l'exaltation & au désordre de la sensibilité. Les moyens qui affoiblissent ne sont pas moins dangereux.

Tous les moyens que nous venons de conseiller pour assurer le début de la menstruation, & prévenir ou calmer les accidens qui peuvent compliquer cette révolution vitale, ne suffiroient pas, si, par une conformation vicieuse de l'appareil génital, le sang menstruel étoit retenu dans la matrice ou dans le conduit vulvo-utérin, & donnoit lieu à tous les symptômes que doit occasionner une semblable rétention. On pourroit soupçonner cette disposition extraordinaire, si le retour périodique des symptômes généraux qui accompagnent la menstruation, avoit eu lieu plusieurs fois sans être suivi de l'éruption de règles, & en remarquant ensuite un embarras dans toute la partie inférieure du ventre, la sensation d'un poids incommode, une compression douloureuse, la difficulté d'uriner, la constipation, un engourdissement dans les membres inférieurs, &c.

Si le retard de la menstruation se trouvoit accompagné de circonstances semblables, il faudroit nécessairement en constater la cause par des recherches convenables, & se décider ensuite à l'opération chirurgicale, qui seule pourroit corriger ce vice de conformation.

La jeune fille & les femmes, en général, doivent être, pendant tous le temps des règles, l'objet tout particulier d'un respect, d'une bienveillance & d'une sollicitude capable de les protéger contre toutes les causes physiques & morales d'altération qui les affectent alors d'une manière beaucoup plus vive. Il faut remarquer en outre que dans le même temps, plusieurs femmes sont sujettes à des caprices, à des affections tristes & sombres, à des penchans ou à un changement de caractère qui doit nous disposer à l'attendrissement & à l'indulgence, parce qu'il dépend presque toujours d'une réaction du physique sur le moral, d'une irritation vive qui se propage de l'utérus aux autres viscères du ventre, & qui occasionnent momentanément une grande partie des effets du tempérament mélancolique, ou même quelques symptômes d'hypocondrie.

Si les principales circonstances que nous avons présentées comme des causes qui peuvent déterminer des suppressions menstruelles, & occasionner la chlorose, n'ont pas été évitées, si des événemens qu'il n'a pas été possible de maîtriser, ont occasionné ce désordre dans les fonctions menstruelles, il importe également de choisir quelques moyens convenables de guérison, & de repousser cette foule de médicamens & de recettes dont l'ignorance & l'empirisme sont si prodigues dans ces circonstances.

Un traitement dans lequel on emploie les prétendus *emménagogues*, les substances âcres & irritantes, doit surtout être signalé parmi les dangers auxquels les femmes sont exposées dans presque tous les cas de suppression menstruelle, lorsque le soin de leur santé n'est pas confié à des médecins instruits & dignes d'exercer leur auguste profession.

Le fait que Tissot rapporte à ce sujet, dans son *Traité des nerfs*, prouve jusqu'à quel point une irritation indiscrètement occasionnée dans l'intention de rappeler l'écoulement sanguin, peut porter le trouble dans les fonctions du système nerveux.

« Mademoiselle la C. de***, âgée de vingt ans, traversoit une rue dans le temps de ses règles : un gros paquet de linge tombe à côté d'elle; elle est effrayée; les règles se suppriment & elle prend des palpitations & des défaillances : entre autres remèdes irritans, on lui fit boire, pour rappeler les règles, beaucoup d'eau de Balaruc : l'effet de ce traitement fut tel, qu'elle tomba dans des convulsions d'une force, d'une longueur, d'une fréquence & d'une bizarrerie si extraordinaire, qu'après avoir épuisé tous les secours physiques de la province, & avoir fait inutilement quelques *consultes* ailleurs, on ne vit qu'une cause surnaturelle & très-malfaisante qui pût opérer une telle maladie. On accuse le diable, & après mûre délibération, après avoir bien décidé que tous les secours de la médecine seroient inutiles, on convient que l'exorcisation est la seule voie de salut : le jour est marqué, les ecclésiastiques du voisinage sont convoqués; l'heure approchoit, la cérémonie alloit commencer, quand M. le M. D., ami de la maison, arrive par hasard; on étoit déjà réuni dans le lieu où la cérémonie alloit s'exécuter; il ne trouve qu'un domestique, de qui il a beaucoup de peine à savoir ce qui se passe d'extraordinaire; enfin, instruit, il court à son ami, lui fait sentir toute l'extravagance de cette opération, & en obtient le temps nécessaire pour m'écrire. Je ne vis que les suites naturelles d'une irritation excessive, occasionnée par des remèdes violens; je crus qu'il falloit traiter la malade comme une personne empoisonnée; j'ordonnai l'usage du lait pour tout aliment, tout remède, toute boisson, & les accidens ne tardèrent pas à disparoître : ils n'auroient jamais eu lieu, si on se fût borné, après la frayeur, à quelques bains tièdes, un régime doux, quelques boissons

délayantes & un peu diaphorétiques, & à un exercice fréquent; c'eſt preſque le ſeul traitement qui convienne dans ces cas. »

La conduite de Tiſſot peut être priſe pour modèle, dans toutes les circonſtances de ſuppreſſion déterminée par des cauſes qui ont agi d'une manière bruſque, & au moment de la menſtruation. Cependant ſi, dans la ſuite, cette fonction paroiſſoit devoir ſe rétablir trop lentement & avec difficulté, on pourroit employer avec avantage, à l'époque de la menſtruation, les bains de pieds chauds, les demi-bains, les fomentations antiſpaſmodiques ou émollientes, l'application des ſangſues ou des ventouſes ſcarifiées ſur les lombes, dans le cas aſſez fréquent d'une ſorte de pléthore & de conſtriction de l'utérus, moyens qui conviennent toujours, lors même que l'on ſeroit obligé d'y joindre toutes les reſſources du régime.

Les cas de ſuppreſſion qui dépendent des cauſes morales préſentent beaucoup plus de difficultés. Il faut ſe garder alors de prodiguer les médicamens & les formules, mais chercher les moyens de traitement dans les diſtractions adroitement ménagées, des voyages, des exercices, des occupations inaccoutumées, ou des intérêts nouveaux & capables d'arracher le cœur à ces anxiétés. La ſuſpenſion prolongée des règles, que l'on déſigne ſous le nom de *chloroſe* ou *pâles couleurs*, exige d'autres ſoins, & préſente d'autres indications. (*Voyez* PALES COULEURS.)

Du reſte, lorſque la menſtruation s'eſt enfin établie avec plus ou moins de difficultés, elle continue d'être accompagnée le plus ſouvent, dans ſes retours périodiques, de pluſieurs ſymptômes d'indiſpoſition & même de maladie.

Les femmes, pour la plupart, ont alors moins de gaîté & de forces; leur eſtomac ſe dérange, & demande beaucoup plus de ſoin; elles ſont plus ſenſibles, plus acceſſibles à toute eſpèce d'émotions ou d'impreſſions, & même à certains caprices qui ſurprennent ou irritent lorſque l'on en méconnoît la cauſe, & que l'on n'eſt point aſſez éclairé pour s'apercevoir que ces altérations du caractère ne ſont que des ſymptômes de ſouffrance, une réaction du phyſique ſur le moral qui doit diſpoſer à une indulgence philoſophique & à la plus tendre commiſération. (Voyez *Hiſtoire naturelle de la femme*, par L. J. Moreau de la Sarthe, tom. III, pag. 227 & ſuiv.) (L. J. M.)

MENSTRUES. On déſigne ſous ce nom, d'après la régularité périodique de ſes retours, l'écoulement ſanguin qui arrive chez les femmes par les organes de la génération, depuis la puberté juſqu'à l'âge de quarante-cinq à cinquante ans.

La quantité du flux menſtruel, ou des menſtrues, eſt très-variable; on l'évalue généralement de quatre-vingt-dix à cent-vingt grammes (trois ou quatre onces dans les régions tempérées de l'Europe). Chez un grand nombre de femmes, quelquefois très-foibles, très-délicates, plus nerveuſes que ſanguines, cet écoulement eſt beaucoup plus conſidérable. La qualité du ſang qu'il fournit ne diffère pas de celui qui circule dans tout le ſyſtème vaſculaire, lorſque la femme eſt ſaine & bien conformée : ſeulement on a obſervé qu'il n'étoit pas auſſi coagulable que celui d'une hémorragie, ce qui s'explique par ſon origine & la nature des vaiſſeaux qui le fourniſſent.

Du reſte, le liquide que fournit l'écoulement menſtruel n'eſt pas excluſivement formé de ſang, & ſe trouve le plus ſouvent mêlé avec le produit d'une ſécrétion muqueuſe de la membrane interne du vagin & de l'utérus, ſécrétion qui devient néceſſairement aſſez active & aſſez abondante pour donner à cette évacuation des qualités qui doivent varier dans un grand nombre de circonſtances.

Ce produit d'une ſécrétion augmentée par l'état d'irritation & par l'orgaſme des parties génitales pendant le temps de la menſtruation, nous paroît répondre à ce que Bordeu nomme l'*aura ſeminalis* des femmes, principe actif auquel il rapporte l'évacuation périodique. Cette humeur & les émanations qui s'en dégagent, ſont d'ailleurs la ſuite & non la cauſe de la menſtruation, & on pourroit à volonté en augmenter l'activité en irritant les parties qui travaillent à leur ſécrétion.

Chez les femelles des animaux qui ſont en chaleur, cette même humeur, ſécrétée par le vagin & par les parties extérieures de la génération, s'exhale au point d'entretenir autour de ces femelles, & pendant tout le temps de l'orgaſme amoureux, une atmoſphère particulière & des émanations par leſquelles les mâles ſont impérieuſement attirés. On ne peut s'empêcher de convenir avec Bordeu, que pluſieurs femmes ſont dans le même cas, & qu'elles répandent auſſi, pendant le temps des règles, une odeur très-remarquable & fort différente de celle qu'elles répandent dans un autre temps; mais dans l'état naturel, lorſqu'une malpropreté extrême & quelque circonſtance de maladie, ou une diſpoſition conſtitutionnelle n'exagèrent point l'activité de cette odeur, les évacuations, la tranſpiration des femmes qui ont leurs règles, ſont loin de pouvoir former cette atmoſphère dangereuſe & repouſſante que les erreurs du vulgaire attribuent en général à l'état de menſtruation.

Si d'ailleurs la matrice ſe trouvoit obliquement dirigée, le ſang des règles pourroit ſéjourner plus ou moins long-temps, ſe putréfier, & devenir un foyer d'émanations fétides & malſaines.

C'eſt peut-être à des exemples ſemblables que ſont dues certaines erreurs, certains uſages particuliers, & le préjugé populaire qui, en généraliſant quelques phénomènes extraordinaires & ſinguliers, a attribué au ſang menſtruel de toutes les femmes, le pouvoir de faire tourner les vins, les ſauces ou les teintures, de cailler le lait, & d'opé-

rer

rer d'autres effets qui font redouter la préfence des femmes pendant tout le temps de leur menftruation.

Aucun effet femblable ne peut avoir lieu dans l'état de fanté, & dépend toujours de la malpropreté extrême de quelques femmes, d'une affection morbifique ou d'une anomalie & d'une irrégularité de l'organifation. (*Voyez* MENSTRUATION.)

Les menftrues font fufpendues pendant la groffeffe & l'allaitement; quand elles ont lieu dans le premier cas, c'eft ordinairement un fymptôme de maladie. Cependant, lorfque le fang ne paroît qu'à des temps marqués, qui correfpondent aux époques où la femme avoit précédemment fes menftrues, c'eft plutôt un bien qu'un mal.

Plufieurs maladies des femmes peuvent être rapportées à la menftruation, dont, en effet, le défaut, la fufpenfion, l'abondance, l'excès font autant de fituations morbides très-graves & très-pénibles.

Chez un grand nombre de femmes, l'apparition des menftrues eft en outre précédée, accompagnée, fuivie de fymptômes plus ou moins incommodes, qu'il n'eft pas toujours facile de faire ceffer, & furtout de fymptômes d'hyftérie qui fe manifeftent, dans certains cas, de la manière la plus effrayante & la plus douloureufe.

Les femmes chez lefquelles les menftrues arrivent le plus fouvent avec autant de trouble que d'efforts, font averties d'un redoublement d'irritations & de fouffrances deux ou trois jours auparavant, par de l'agitation, de l'infomnie, des rêves pénibles, le ferrement du cou & furtout le développement, la turgefcence active du fein avec un fentiment de tenfion & d'irritation de cet organe. Il eft rare, dans ce cas, que les menftrues ne foient pas accompagnées de migraines très-violentes, ayant toutes les apparences d'une véritable névralgie, d'attaques de nerfs, de vomiffemens fympathiques, d'une fufpenfion abfolue ou d'une exaltation morbide de l'activité gaftrique, d'un gonflement abdominal & d'un météorifme fingulier, & propre à cette fituation. Il eft fans doute aifé de reconnoître, dans un travail auffi pénible de la menftruation, une irritation de l'utérus qui, ne fe bornant pas à un excitement naturel & modéré, augmente tout-à-coup la fphère d'activité de cet organe, & provoque par cela même plufieurs défordres fympathiques très-douloureux.

Le traitement que réclameroit une pareille fituation lorfqu'elle eft devenue habituelle, n'exige rien moins qu'une forte de révolution & un changement abfolu dans la manière d'exifter; un exercice de facultés, un ordre de fenfations dont le médecin reconnoît fouvent la néceffité, fans pouvoir les prefcrire; le paffage d'une vie molle, fédentaire, remplie par des idées ou des fentimens pénibles, ou des émotions douloureufes, à un genre de vie plus actif ou même un peu pénible, & compofé furtout de courfes, d'exercice, avec un but & des motifs affez puiffans pour opérer une efpèce de diverfion ou de diftraction. On peut faire ufage en outre des bains froids, des bains de mer, & recourir, en certains cas particuliers, à l'ufage des eaux de Spa en bains & en boiffons. Forcé dans quelques-uns de ces cas à la médecine du fymptôme, j'ai effayé quelquefois & avec une apparence de fuccès, une petite faignée du bras, ou l'application de dix à douze fangfues fur les lombes, deux ou trois jours avant les règles; quelques légers purgatifs immédiatement après; l'application de la glace fur la tête, lors d'une céphalalgie trop violente, des pilules de nitre & de camphre répétées d'heure en heure, l'huile animale de Dypel, des quarts de lavemens camphrés ou opiacés (1). Ce dernier moyen réuffit plus particulièrement lorfque l'on veut modérer les coliques fouvent fi violentes, & les irritations de l'eftomac qui accompagnent les menftrues chez plufieurs femmes.

Des menftrues très-abondantes, fans avoir le caractère d'une véritable ménorrhagie, peuvent exiger quelques foins thérapeutiques ou diététiques. Si les femmes font foibles, irritables, livrées à une vie trop fédentaire, à des études ou à des affections qui donnent trop de développement à leur fenfibilité, on les porte utilement à faire plus d'exercice, à vivre d'une vie plus animale, plus phyfique, à recourir aux bains froids ou du moins très-frais, & à faire ufage dans quelques cas, & avec un peu de fuite, d'une infufion de quinquina & de canelle, ou de cafcarille, légèrement opiacée.

Un furcroît d'action de l'utérus au moment des règles, & quelquefois une névrofe partielle de ce vifcère, & une mobilité nerveufe générale, fe réuniffent pour rendre la menftruation auffi difficile & auffi laborieufe. Dans l'état le plus ordinaire, lorfque les vues de la nature font remplies, & lorfqu'il n'exifte aucune altération de ftructure & de fonction dans les parties génitales, la menftruation s'exécute fans difficulté, fans douleur, comme les autres fonctions organiques. Toutefois, une maladie aiguë ou chronique, ou le développement d'une conftitution morbide, dont l'influence échappe le plus fouvent à des obfervateurs fuperficiels ou peu éclairés, peut déranger & troubler auffi la menftruation de différentes manières, ce qui nous engage à ranger fous deux titres principaux, les altérations morbides que préfente l'exercice de cette fonction; favoir :

(1) Les pillules de camphre étoient compofées de deux grains de camphre, d'un demi-grain de nitre & d'un demi-grain de mufc. Quant à l'huile de Dypel, on doit la donner récemment préparée & à la dofe de fix gouttes par once de potion, dont j'ai fait fouvent prendre, & avec fuccès, deux onces par la bouche & trois onces en lavement dans le cours d'une journée. Les quarts de lavemens opiacés font ordinairement compofés d'un verre d'eau fimple ou d'une décoction de graine de lin, à laquelle on ajoute une demi-once de firop de diacode, contenant fix à huit grains de camphre.

1°. Les obſtacles, les difficultés qui s'oppoſent à la menſtruation ou la rendent laborieuſe, & qui dépendent d'une diſpoſition particulière des parties génitales;

2°. Les obſtacles, les difficultés qui réſultent pour la même fonction, d'un dérangement ſympathique, conſécutif de l'utérus.

Au premier titre appartiennent néceſſairement les déſordres que peuvent occaſionner dans la menſtruation, les vices de conformation, les différentes maladies, ou la diſpoſition peu favorable des parties génitales, telles que l'occluſion du vagin, l'obliquité, le développement exagéré ou inſuffiſant de l'utérus, une augmentation de ſenſibilité ou d'irritabilité qui exagère tout-à-coup les ſympathies de cet organe, une ſorte de rénittence de conſtriction de ſon tiſſu, qui rend preſque toujours l'exhalation ſanguine peu abondante & difficile.

Sous le deuxième titre on doit réunir les altérations, les ſymptômes morbides de la menſtruation, que l'on peut attribuer à certaines maladies chroniques, à certaines névroſes partielles des organes abdominaux, à des irritations névralgiques, ou à des inflammations latentes des mêmes organes ou des viſcères de la poitrine.

Certaines conſtitutions rhumatiſmales goutteuſes, ſcrophuleuſes, dartreuſes, cancéreuſes, peuvent apporter auſſi par leur développement beaucoup de trouble & de dérangement dans l'éruption des menſtrues.

On voit par cette ſimple indication, que la menſtruation, que peuvent troubler certaines diſpoſitions inſolites ou morbifiques de l'utérus, ſe trouve en outre ſoumiſe dans ſes nombreuſes variations à l'état des autres organes, à leur changement, leur conformation première, leur degré de force ou de foibleſſe, leurs altérations & leurs maladies, & qu'il ne faudroit rien moins qu'un traité complet de médecine des femmes pour y réunir un auſſi grand nombre d'objets, de recherches & d'obſervations. Toutefois on a déſigné ſous un petit nombre de titres, certains états d'infirmités ou de maladies qui ſe rapportent d'une manière plus particulière & plus directe à la menſtruation, tels que la chloroſe ou les pâles couleurs, la ménoſtaſie, la ménorrhagie. (*Voyez* CHLOROSE & PALES COULEURS, MÉNOSTASIE & MÉNORRHAGIE.)

On a décrit en outre ſous le nom d'*aménorrhée*, la ſuſpenſion ou la ſuppreſſion morbide des règles qui peuvent dépendre d'un grand nombre de cauſes très-différentes les unes des autres, ou même n'avoir lieu le plus ſouvent que d'une manière conſécutive, c'eſt-à-dire, comme le ſymptôme de diverſes maladies.

M. Royer-Collard, qui a conſacré ſa Diſſertation inaugurale à une affection auſſi compliquée, s'eſt attaché dans ſon travail à deux points de vue principaux; ſavoir : 1°. l'examen premier de l'aménorrhée d'après un certain nombre d'hiſtoires & d'obſervations particulières; 2°. ſon hiſtoire générale, c'eſt-à-dire, l'expoſition de ſes cauſes, de ſes ſymptômes & de tout ce qui peut appartenir à ſon diagnoſtic, ſon prognoſtic & ſon traitement.

Une première ſérie d'obſervations ou d'hiſtoires particulières préſente divers exemples d'aménorrhée, accompagnée ou ſuivie de différentes affections de l'utérus.

Chez le ſujet de la première ou de la deuxième obſervation, l'affection de l'utérus n'ayant aucune gravité, céda avec elle, & ſans autre traitement que celui qui ſe trouvoit indiqué pour ces affections.

Il en fut autrement chez les femmes auxquelles ſe rapportent une troiſième, une quatrième & une cinquième obſervation, & dont l'état morbide réſultoit d'une gangrène du col de l'utérus, d'un ulcère & d'un cancer du même organe.

Les obſervations renfermées dans les autres ſéries préſentent, les unes, des cas d'aménorrhée ſuivie de fièvres (deuxième ſérie); d'autres préſentent la même affection ſuivie de phlegmaſies, d'hémorragies & de névroſes, de maladies cutanées & ſympathiques (troiſième, quatrième, cinquième & ſixième ſéries).

Nous arrêterons plus particulièrement notre attention ſur cette quatrième & cette cinquième ſérie, dont les faits, qui préſentent un grand intérêt, ſemblent d'ailleurs appartenir d'une manière plus directe à l'hiſtoire de la menſtruation.

Cette quatrième ſérie nous offre divers exemples d'hémorragies ſurvenues d'une manière morbide après la ſuppreſſion des règles, & paroiſſant en tenir lieu.

1re. obſervation. *Menſtrues par les voies ſalivaires.*

Une femme de la campagne n'avoit jamais eu de menſtrues, mais tous les mois, & le plus ſouvent à l'époque de la nouvelle lune, elle éprouvoit de la douleur & de la chaleur à la tête, & le lendemain elle rendoit une grande quantité de ſalive mêlée de ſang. Cet écoulement duroit quatre ou cinq jours, & les maux de tête ceſſoient. Elle vécut ainſi depuis quinze ans juſqu'à quarante-huit, époque où tout diſparut. (*Ephemer. cur. nat.* dec. III, obſ. 87.)

2e. obſervation. *Menſtrues par les voies urinaires.*

Une religieuſe avoit ſes règles ſupprimées; depuis cette ſuppreſſion, à chaque époque menſtruelle, elle rendoit beaucoup de ſang avec ſon urine.

3e. obſervation. *Menſtrues par l'anus.*

Une femme de quarante-un ans avoit eu régulièrement, pendant huit ans, ſes règles par l'anus. Un accouchement laborieux avoit déterminé cette déviation. On parvint à les rappeler par leur route naturelle. Elle devint groſſe depuis, & les règles reprirent leur cours par l'anus; elles étoient d'ailleurs d'une abondance ſi exceſſive,

que la malade épuifée mourut l'année d'après. (*Ephemer. cur. nat.* III^e. vol. obf. 24.)

Dans les obfervations fuivantes, on cite des exemples de menftrues qui paroiffoient remplacées par un ulcère, par une plaie, par la cicatrice d'une brûlure, par des fueurs, par une tumeur variqueufe, &c.

Les caufes prédifpofantes de l'aménorrhée peuvent dépendre, chez certaines femmes, de leur tempérament, de leur mode de complexion, mais plus ordinairement d'une forte d'inertie de l'utérus, ou d'un excès de force, d'une forte de conftriction dont nous avons déjà parlé, & plus ordinairement d'une forte d'ataxie, d'action irrégulière de cet organe, que l'on ne combat ni par les toniques ni par les calmans, mais par les méthodes de médication que nous avons défignées fous le nom d'*antidotiques* ou *révulfives*, & qui ont pour objet de ramener à fon état naturel un mode d'action vicieux & défordonné.

Du refte, une éducation trop efféminée, un développement prématuré d'imagination & de fenfibilité morale, le genre de vie, les habitudes contraires à l'innocence & à la fimplicité du premier âge, préfentent un concours de circonftances qui peuvent plus qu'aucun autre déterminer des difficultés, des anomalies dans la menftruation, & amener même un état prolongé d'aménorrhée. Parmi les caufes occafionnelles de cette même infirmité, on place au premier rang toutes les émotions exagérées & fubites, une grande frayeur, un chagrin violent, un emportement de colère, l'effet du froid ou d'une chaleur trop forte & trop pénétrante, &c.

Le prognoftic, le traitement de l'aménorrhée ne peuvent être expofés dans cet article, & appartiennent en particulier, foit aux différens genres de léfions dont cette infirmité n'eft que le fymptôme, foit aux différentes maladies qui fe manifeftent à fon occafion. Du refte, voyez pour plus de détails, *Effai fur l'aménorrhée ou fuppreffion du flux menftruel*, par M. Royer-Collard, page 108 & fuivantes. (L. J. M.)

Menstrues. (*Menftrum.*) Dénomination ridicule fous laquelle les anciens chimiftes indiquoient un diffolvant, à l'aide d'une douce chaleur, qui duroit un mois, quarante jours.

Les menftrues, généralement prifes dans un fens générique, indiquent des fluides, dont l'effet occafionne la liquidité de plufieurs fubftances folides (l'eau, l'alcool, les acides).

MENTAGRE. (*Mentagra.*) Dénomination vicieufement conftruite du mot latin *mentum* & du mot grec *agra*, qui s'eft introduit dans la langue de la médecine, & que l'on emploie pour défigner une efpèce particulière de dartre qui s'attache au menton, & qui confifte dans une agglomération de véficules, qui laiffe fuinter une férofité purulente.

Pline paroît avoir employé le premier ou l'un des premiers le nom de *mentagre* pour défigner la maladie que les Grecs appeloient *leichen* : c'eft le *tinea volatica* de Sauvages (feu volage dans le langage populaire). Le philofophe que nous venons de citer, Pline, a décrit la mentagre fous les couleurs les plus fombres & les plus effrayantes. Voici comme il s'exprime : *Senfit & facies hominum novos, omnique ævo priore incognitos, non Italiæ modò, verum etiam univerfæ propè Europæ, morbos : tunc quoque nec tota Italia, nec per Illyricum, Galliafve, aut Hifpanias, magnopere vagatos, aut alibi quàm Romæ circàque, fine dolore quidem, illos ac fine pernicie vitæ, fed tantâ fœditate, ut quæcumque mors præferenda effet. Graviffimam ex his lichenas appellavêre græco nomine, latinè quoniam à mento ferè oriebatur, joculari primum lafcivia (ut eft procax natura multorum in alienis miferiis) mox & ufurpato vocabulo mentagram, occupantem in multis totos utique vultus, oculis tantùm immunibus, defcendentem vero & in colla, pectufque ac manus fœdo cutis furfure. Non fuerat hæc lues apud majores patrefque noftros. Et primum Tiberii, Claudii Cæfaris principatu medio irrepfit in Italiam, quodam Perfino equite romano, quæftorio fcriba, cum in Afiâ apparuiffet, indè contagionem ejus apportante. Nec fenfère id malum fœminæ, aut fervitia, plebefque humiles, aut media, fed proceres, veloci tranfitu, ofculi maxime, fœdiore multorum, qui perpeti medicinam toleraverant, cicatrice, quam morbo. Cauſticis namque curabatur, ni ufque in offa corpus exuftum effet, rebellante tædio. Adveneruntque ex Ægypto genitrice talium vitiorum medici, hanc folam operam adferentes, magna fua præda* (1).

Plufieurs autres médecins célèbres de l'antiquité ont décrit la mentagre, & l'on peut conclure de leur récit qu'elle ne doit pas être rangée parmi les maladies épidémiques. Il paroît toutefois que cette affection étoit généralement répandue, furtout dans les hautes claffes de la fociété, puifqu'un certain Pamphile acquit une grande fortune, en vendant très-cher une efpèce d'emplâtre épifpaftique avec lequel il guériffoit cette maladie.

M. Alibert a rapporté la mentagre à la dartre cruftacée, & tout porte en effet à penfer qu'elle fe rapproche beaucoup plus de cette affection que des affections lépreufes, parmi lefquelles plufieurs médecins avoient voulu la comprendre.

Mentagre (*fyphilitique.*) (*Médecine pratique, affection vénérienne.*) C'eft un genre de dartres qui fe manifefte fur la région du menton par nombre de puftules, d'où fuinte une humeur gluante, formant croûte par fon exficcation. La mentagre

(1) *Hift. nat.*, lib. XXVII, cap. 1.

est souvent un symptôme de vérole d'autant plus incommode chez les hommes, que les pustules faisant corps avec les poils du menton, ils ont beaucoup de peine à se raser. Pline le naturaliste a fait mention d'une mentagre comme d'une affection contagieuse par les baisers, ce qui fait croire à quelques-uns que la vérole existoit de son temps. Ce symptôme est très-opiniâtre à céder : il faut non-seulement l'attaquer par des topiques, mais encore par un traitement général. Le muriate oxigéné de mercure, les pilules de Glumer, sont ici les remèdes héroïques. Celles-ci se composent en unissant ensemble de mercure doux & de soufre doré d'antimoine, de chaque trois gros; extrait de gentiane & savon blanc, de chaque un gros. On broie les deux premières substances pour bien les mélanger, & on ajoute ensuite les dernières pour en former une masse avec le sirop simple. Il ne faut cependant pas compter uniquement sur ce dernier moyen; il dissipe bien le symptôme, mais il laisse souvent la cause. J'ai vu, dit Swediaur, en parlant de la mentagre, que dans plusieurs affections syphilitiques de ce genre qui attaquent la peau, indépendamment de l'usage du mercure oxigéné à l'intérieur, on se trouvoit très-bien des bains chauds composés d'une décoction de son, dans laquelle on faisoit dissoudre quatre à cinq grains du muriate de mercure oxigéné par livre, en ayant soin de frotter doucement en même temps la partie affectée. L'application, comme topique, d'une dissolution du mercure & l'onguent de citron seul, ou avec l'addition d'une portion d'acétite de plomb, m'ont réussi dans des maladies du même genre qui étoient rebelles, comme dartres, teigne, &c. C'est dans ces mêmes cas que le *decoctum lusitanicum* a de grands avantages. ♃. de salsepareille, de santal rouge & blanc, de chaque trois onces; de réglisse nettoyée, de mercréon, de chaque une demi-once; bois de genêt des Canaries, de gaïac, de sassafras, de chaque une once; antimoine, deux onces; pilez & faites infuser dans dix livres d'eau bouillante pendant vingt-quatre heures; faites bouillir ensuite & réduisez à cinq livres. Le malade commencera par une livre par jour, pour ensuite arriver à la totalité. Quand ce moyen manque, on tente tour à tour l'efficacité de l'*arundo phragmites*, des tiges de douce-amere, de la racine de daphné, mercréon, & du *lobelia syphilitica*. J'ai vu, continue ce praticien, une maladie de la peau de nature syphilitique des plus invétérées & obstinées, guérie par une dissolution de sulfate de mercure jaune, donnée à très-petite dose. Le docteur Guérin dit avoir guéri à Vienne des gales & des dartres invétérées, de nature syphilitique, avec une décoction aqueuse du *teucrium scordium*, prise depuis une livre jusqu'à quatre par jour. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, des observations intéressantes sur l'utilité du *ledum palustre* en infusion dans plusieurs cas de lèpre. Cette plante, par cette raison, mériteroit d'être essayée dans les maux cutanés de caractère vérolique. (Petit-Radel.)

MENTALE, Mentales, de *mens, mentis*, la partie la plus élevée des facultés intellectuelles de l'homme, prise le plus souvent, & par métonymie, pour ces facultés elles-mêmes, & comme synonyme d'*esprit*, d'*entendement humain*. C'est dans ce sens générique que nous employons les mots *médecine, pathologie, maladies mentales*, pour comprendre dans une acception très-étendue les dérangemens plus graves de la raison, les différens modes d'aliénation, & les parties de la médecine pratique ou dogmatique qui s'occupe en particulier de ces altérations & des rapports variés & nombreux du physique & du moral dans l'homme malade : ce genre de faits & de méditations que nous avons présenté comme de grandes divisions des sciences médicales. (*Voyez* Médecine mentale, Médecine morale.) (L. J. M.)

MENTEL (Jacques), né à Château-Thierry en 1597, docteur le 19 avril 1632, censeur des écoles en 1660 & 1661, & professeur de pharmacie en 1667. Il mourut le 26 juillet 1670, âgé de 73 ans.

Mentel est auteur de plusieurs ouvrages : 1°. ΕΠΙΚΡΑΣΙΣ *vendicata, seu de verâ & genuinâ* Επικρασεως *significatione dissertatio, auctore Jacobo Mentel, doctore medico Parisiensi*. Il dédia ce Traité à Gui-Patin, qui étoit alors censeur des écoles.

2°. *Epistola Jac. Mentelii, Parisiensis medici, Joanni Pecqueto, juveni doctissimo*. Mentel étoit fort lié avec Jean Pecquet; ils s'occupoient ensemble à l'anatomie. Hunault, médecin de Rouen, a avancé que Mentel avoit connu sur le chien le réservoir du chyle, en 1629; mais dans la lettre dont nous parlons, Mentel accorde à Pecquet l'honneur de la découverte. *Tertium illis addemus, multò sine controversiâ mirabilius, de quo nunc tecum mihi sermo est; quod quidem omne in naturalis œconomiæ cognitione fert punctum, quod tu improbo labore solertiâque incredibili, tibi nuper notasti, amicisque humanissimè hinc indigestasti. Chyli scilicet melioris* Receptaculum, *& quasi impluvium, quo corrivantur ac penetrant elices illi, seu venæ quas lacteas solent appellare.* Dans la même lettre, Mentel fait l'histoire d'une invention complète de viscères, trouvée sur le cadavre d'un voleur de grands chemins, qui fut rompu, & dont le corps fut demandé par un médecin de la Faculté, pour en faire des opérations de chirurgie dans sa maison. Patin, tom. I de ses Lettres, pag. 152, fait mention de cette singularité. Mentel a connu les vaisseaux omphalo-mésentériques, & étoit grand partisan d'Harvée.

La lettre de Mentel se trouve à la fin du livre de Pecquet, intitulé : *Experimenta nova anatomica quibus incognitum hactenùs chyli recepta-*

culum, & ab eo per thoracem in ramos usque subelarios vasa lactea deteguntur. Accessit ejusdem dissertatio anatomica de circulatione sanguinis & chyli motu. Paris, 1651, in-12. 1654, 4 vol. Amstel. 1661, in-12. — *Editio altera, Amstelodami, apud Franciscum Van der Plaatz, anno* 1700, petit in-12. — Cette lettre se trouve aussi dans le recueil des auteurs qui ont écrit sur les vaisseaux lymphatiques, sur le réservoir du chyle ou sur le canal thorachique, donné par Siboldus Hemsterhuis, & intitulé : *Messis aurea, à Siboldo Hemsterhuis collecta. Leydæ*, 1654, in-12. *Heidelbergæ, apud Adrianum Wingarden*, 1659, in-8°.

3°. Une *lettre au révérend Père Philippe Labbe, jésuite*, que l'on trouve dans l'Eloge de la chronologie de ce savant religieux, Paris, Claude Cramoisy, 1660.

4°. Mentel donna en 1650, un *Traité* in-4°. *sur l'origine de l'imprimerie*, dans lequel il prétend que Jean Mentel, bourgeois de Strasbourg, fut inventeur de cet art en 1450. Ce traité fut imprimé à Paris, chez Robert Ballard. *De verâ Typographiæ origine Parænensis.* — Il avoit déjà donné en 1644, l'ouvrage suivant : *Brevis excursus de loco, tempore & auctore inventionis typographiæ.* Paris, Ant. Vitré, 1644, in-4°.

5°. Mentel fit imprimer le *Traité des fièvres*, de Riolan le père, & le dédia au premier médecin, Jacques Cousinot. Ce livre parut en latin en 1640. *Paris, apud Ludovicum Boulanger.*

Mentel avoit une très-belle bibliothèque, & des manuscrits rares & curieux. Entr'autres manuscrits, il possédoit un ouvrage de Celse, dont il avoit promis une édition corrigée par lui. Il possédoit en outre quelques ouvrages de Gourmelen, qu'il devoit aussi donner au public ; & l'ouvrage de Gilles de Corbeil, intitulé : *De compositorum medicamentorum virtutibus*, publié par Polycarpe Loyser, sous le titre : *De antidotis sive de virtutibus & laudibus compositorum medicamentorum*, dans son *Historia poëseos medii ævi*, pag. 505 & seq. (Voyez *l'Advertissement au lecteur*, qui est à la tête de la réplique à une apologie publiée sous le nom de M. Ambroise Paré, chirurgien à Paris, contre M. Etienne Gourmelen, &c., par B. Comperat de Carcassonne : Paris, Gaspard Meturas, 1647, & le discours de Gabriel Naudé, *de antiquit. & dignit. Scholæ med. Paris.*, pag. 35.)

MENTHES. (*Mentha.*) Genre composé de plusieurs espèces, telles que la menthe sauvage, (*mentha sylvestris*), la menthe des champs (*mentha arvensis*), la menthe cultivée (*mentha sativa*), la menthe poivrée, qui est la plus employée (*mentha piperina*). Ces différentes espèces du genre des menthes réunissent les principales propriétés des labiées, le groupe de plantes auxquelles le nom de famille naturelle convient peut-être davantage. Ainsi les menthes, comme la marjolaine, les sauges, les mélisses, sont remarquables par leurs vertus toniques, pour parler la langue un peu vulgaire des botanistes, cordiales, stomachiques, & l'on peut y distinguer deux principes, l'un amer, l'autre aromatique, mélangés à proportions différentes dans toutes ces espèces ; leur amertume, qui se conserve dans les infusions & les décoctions de ces plantes, paroît résider dans un principe gommo-résineux qui se trouve plus ou moins abondamment dans chacune d'elles.

Toutefois les menthes pourroient former, avec les marjolaines, le basilic, le thym, & toutes les autres labiées éminemment aromatiques, une division particulière, remarquable par l'abondance de l'huile essentielle & la prédominance du principe aromatique sur le principe amer, & séparées aussi d'un autre groupe de labiées, dans lesquelles le principe amer est plus développé que le principe aromatique (le scordium, la germandrée).

Les menthes peuvent être considérées ici comme représentant ce premier groupe des labiées dont elles ont toutes les propriétés, & qu'elles peuvent remplacer pour tous les usages. On ne doit pas oublier en particulier, que ce sont les menthes & les autres plantes du même groupe, mais principalement le thym, la marjolaine, la sauge, la lavande, dans lesquelles les chimistes ont trouvé le camphre tout formé.

On administre pour différentes indications, l'infusion, l'eau distillée, le sirop, l'essence de pastille des menthes, mais principalement de la menthe poivrée. La saveur que ces préparations, & principalement les pastilles de menthe poivrée, font éprouver, est tout-à-fait remarquable : c'est un sentiment de chaleur un peu âcre, auquel succède une impression de froid ordinairement accompagnée d'une légère augmentation de sécrétion. Une des circonstances dans lesquelles le bon effet de la menthe poivrée se manifeste le plus évidemment, est l'état pénible & douloureux, qui dépend d'une digestion laborieuse chez les personnes qui digèrent habituellement d'une manière fort lente, fort pénible, & sans qu'il soit possible d'attribuer à un état d'irritation les renvois acides, ou les renvois avec saveur des alimens.

L'eau distillée de menthe, dans ce cas, prise seule ou mêlée avec une certaine quantité d'eau, fait quelquefois cesser, & dans quelques instans, le malaise le plus incommode, la distension gazeuse, la douleur gravative à la région de l'estomac, & l'accablement, la foiblesse qui accompagnent tous les genres de souffrances des viscères de l'abdomen. C'est, du reste, plus particulièrement au commencement ou à la fin de la seconde digestion, & lorsque l'on s'est momentanément écarté de la sévérité de son régime, que l'on obtient les bons effets de l'eau de menthe poivrée. En général, les différentes préparations de cette plante seront indiquées lorsque l'on voudra déterminer un excitement doux, rapide, une simple

ſtimulation dans ces nombreuſes circonſtances, où une pareille condition eſt moins réclamée par un état de maladie, que par la langueur ou la difficulté d'une fonction, mais principalement des fonctions digeſtives. On ne doit donc pas être étonné de la variété des uſages que l'on attribue aux menthes dans la pratique la plus ſavante, comme dans l'exercice le plus vulgaire de la médecine, que l'on ait admis qu'elles excitent une véritable appétence, qu'elles peuvent faire ceſſer certaines coliques ou une toux ſympathique, une diarrhée occaſionnée par des digeſtions laborieuſes, & qu'elles conviennent même pour rétablir les règles ou les rendre moins pénibles, plus régulières, en agiſſant ſur l'utérus d'une manière ſympathique.

Dans tous ces cas, la menthe, quelle que ſoit la forme ſous laquelle on l'adminiſtre, produit un premier effet ſtimulant ſur l'eſtomac : paroiſſant toutefois ne pas ſe borner, dans quelques circonſtances, à donner plus d'énergie à cet organe, elle en change le mode d'action, fait ceſſer, par exemple, un état d'irritation ou de douleur, la toux ou le vomiſſement, & ramène une ſécrétion dérangée à ſon état habituel, diſtinction qui doit être faite avec grand ſoin dans la pratique. (L. J. M.)

MENTO-LABIALE. On déſigne ſous ce nom, dans la nomenclature de M. Chauſſier, un muſcle qui ſert à abaiſſer la lèvre inférieure.

MENTULAGRE. (*Mentulagra.*) État ſpaſmodique, ſelon Blancardi, des muſcles iſchio-caverneux ou érecteurs de la verge chez les eunuques.

MÉNIANTHES (Trèfle d'eau). Le ménianthe & le *menianthes trifoliata* (trèfle d'eau) ont été rapportés, par l'enſemble de leur propriétés médicales, à la famille des gentianées, avec les différentes eſpèces de gentiane & de centaurée, &c.

Les ménianthes, ainſi que toutes les plantes de la même ſection, ſe tiennent & méritent véritablement d'être regardés comme des membres d'une même famille, par le grand nombre de leurs analogues. Elles ont toutes une ſaveur amère, dépendante d'un principe qui réſide dans leurs feuilles & ſurtout dans leurs racines. On les emploie utilement comme toniques, ſtomachiques, fébrifuges, dans tous les cas où il importe de ranimer l'action des organes, ſans augmenter ſenſiblement une ſécrétion quelconque. Ces propriétés très-remarquables dans le trèfle d'eau, le font encore davantage dans la racine de la *gentiana lutea*, employée en France & en Angleterre.

Ce qui appartient en commun aux ménianthes & aux gentianes, réunies ſous le nom de *gentianées*, n'ayant pas été indiqué par nos prédéceſſeurs, nous croyons devoir le placer ici d'après les excellens rapprochemens de M. de Candolle.

On retrouve toutes les propriétés des gentianées non-ſeulement dans les ménianthes & les eſpèces de gentianes que nous avons indiquées, mais encore dans la *G. rubra* qu'on ſubſtitue à la *G. lutea* en Allemagne : dans la *G. purpurea* qui tient ſa place en Norwège : on les retrouve dans le *G. centaurium*, dont on a tort, ſelon l'obſervation judicieuſe de Cullen, de preſcrire les ſommités fleuries, puiſque les fleurs ſont inſipides, & que l'analogie porte à attribuer plus d'efficacité aux racines. Si nous parcourons rapidement les genres qui compoſent cette famille, nous trouverons parmi les plantes indigènes, les *G. amarella*, *G. campeſtris*, *G. cruciata*, *Chlora perfoliata*, *Menyanthes trifoliata*, qui jouiſſent d'une ſaveur amère & qui ont été employées comme toniques ou fébrifuges : parmi les plantes exotiques, nous trouvons le *Villarſia ovata*, Vent., dont l'amertume a été remarquée par les voyageurs; la *Gentiana peruviana*, employée par les Péruviens ſous le nom de *Cachen*; la *Chironia angularis*, connue populairement aux Etats-Unis ſous le nom de *Centory*, & employée comme amère tonique & fébrifuge; la *Fraſera Walteri* employée ſous le même point de vue, quoiqu'un peu inférieure à la précédente; la *Gentiana* que les Indiens nomment *Chirayita*, & que, d'après leur exemple, les Anglais commencent à employer comme fébrifuge & ſtomachique; les *Coutoubea alba* & *purpurea*, auxquels les habitans de la Guiane attribuent les mêmes vertus; l'*Ophiorhiza*, dont la racine paſſe pour utile contre la morſure des ſerpens, comme on le dit d'un grand nombre de plantes toniques; le *Spigelia anthelmia*, qui jouit auſſi bien que l'*Ophiorhiza* des propriétés vermifuges; le *Spigelia marylandica*, dont la racine eſt employée aux Etats-Unis en poudre ou en infuſion aqueuſe comme anthelmintique, ou en infuſion vineuſe comme fébrifuge; enfin, le *Potalia amara* d'Aublet, qui, placé par ſa forme entre les gentianées & les apocinées, eſt amer comme les premières, âcre & propre à ſervir d'émétique comme les ſecondes.

La racine des gentianes, malgré ſon amertume, renferme une certaine quantité de matière ſucrée, & eſt ſuſceptible de fournir de l'eau-de-vie, lorſqu'après l'avoir fait macérer dans l'eau, on la ſoumet à la diſtillation : cette propriété eſt connue populairement dans quelques parties de la Suiſſe, où l'on exploite, ſous ce point de vue, la gentiane jaune.

On *adminiſtre* le trèfle d'eau en particulier ſous la forme de fuſion théiforme, de *ſucs épurés* & clarifiés, & principalement de *ſirop* préparé d'après la formule ſuivante, que l'on attribue à M. le profeſſeur Chauſſier.

SIROP DE MÉNIANTHE COMPOSÉ.

Mode de préparat. Prenez :

Feuilles & ſommités de ménianthe (*Menianthes trifoliat.*);

Laitue, laiteron, chicorée, creſſon, de chaque parties égales.

Après avoir nettoyé les plantes qui doivent être fraîches & cueillies dans leur vigueur, on pile ſéparément le ménianthe pour en exprimer le ſuc que l'on met à part.

On pile enſuite & enſemble les autres plantes dont on exprime également le ſuc.

Alors on prend deux parties de ſuc exprimé de ménianthe, & une partie du ſuc exprimé des autres plantes; on mêle ces ſucs, & après quelques heures de repos pour laiſſer précipiter les parties féculentes, on tire la liqueur au clair, on la filtre, on la met dans un ballon avec ſuffiſante quantité de ſucre concaſſé (à peu près le double du poids des ſucs), & à la chaleur du bain-marie; on forme, ſelon l'art, un ſirop auquel on ajoute quelquefois, ſuivant la preſcription du médecin, deux ou trois gros d'eſprit de cochlearia & de canelle par livre.

Ce ſirop eſt brunâtre, d'une ſaveur amère.

On le preſcrit par cuillerée ordinaire à prendre le matin, ſoit pur, ſoit dans une taſſe de quelqu'infuſion appropriée à l'objet qu'on ſe propoſe.

Je crois pouvoir aſſurer, d'après quelques obſervations qui me ſont propres, que le genre d'amertume & le mauvais goût du trèſle d'eau paroiſſent exciter ſenſiblement les *follicules* muqueux du canal inteſtinal, & le trouver mieux approprié aux conſtitutions mobiles, ſuſceptibles & rendues en même temps plus mobiles & plus irritables par leur adynamie, que le principe plus rapide & plus énergique du raifort & de la plupart des crucifères. (L. J. M.)

MÉPHITE, de *méphitique*, qui vient lui-même du mot toſcan *mopheta*, qui ſignifie *ſoufflé*. On attache à ces différens mots l'idée d'exhalaiſons pernicieuſes habituelles ou accidentelles des mines, des houillières & de quelques ateliers inſalubres. (*Voyez* MOFFETTE.)

Le gaz acide carbonique contribuant d'ailleurs le plus fréquemment aux moffettes, on lui a donné, dans l'ancienne nomenclature, le nom de *méphitique*, & celui de *méphite* à ſes compoſés, tels que les méphites de chaux, d'ammoniaque, de magnéſie, de fer, de plomb & de potaſſe, de ſoude, qui ne ſont plus en uſage. (L. J. M.)

MÉPHITISME. Ce mot, dont la ſignification étymologique eſt la même que celle du précédent, s'emploie le plus ordinairement pour indiquer les exhalaiſons dangereuſes & quelquefois mortelles de certaines mines & des foſſes d'aiſance. Le méphitiſme de ces dernières & celui des mines méritent d'attirer plus particulièrement l'attention, ſous le rapport de la ſalubrité générale & la prophylactique particulière des métiers les plus inſalubres. (*Voy.* MINES, MINEURS, VIDANGES, VIDANGEURS.)

Le méphitiſme le plus déſaſtreux réſulte ordinairement de la préſence de certains gaz délétères qui n'ont pas ſeulement l'inconvénient de ne pouvoir ſervir à la reſpiration, mais qui agiſſent comme les poiſons les plus énergiques, comme on le voit pour les gaz hydrogène ſulfuré, carboné, le gaz acide carbonique, &c., qu'il ne faudroit pas confondre d'ailleurs avec certaines émanations plus ou moins nuiſibles, ou les effluves marécageux, ou les miaſmes des contagions. Il ne paroît pas que l'on ſoit parvenu à reconnoître la nature du méphitiſme qui produiſit des effets ſi déſaſtreux il y a quelques années dans la mine d'Anzin, effets qui ſe manifeſtèrent par une maladie que l'on a déſignée ſous le nom d'*anémie*, de ſon caractère principal, la diminution ſenſible de l'hématoſe, & l'affoibliſſement du poids porté à un point dont il n'exiſtoit pas auparavant de ſemblables exemples.

Le méphitiſme n'a pu être combattu chez les nations civiliſées qu'à meſure que les ſciences phyſiques ont fait aſſez de progrès pour en combattre les effets les plus déſaſtreux, & dans l'état préſent des connoiſſances, il reſte encore beaucoup à faire pour ne rien laiſſer à deſirer ſur ce point important de la ſalubrité publique.

L'ordonnance de police de 1734 a ſeulement pour objet d'exiger de chaque propriétaire de maiſon, qu'il y faſſe conſtruire des lieux d'aiſance en nombre ſuffiſant, & de faire réparer ceux qui ſont en mauvais état.

Des lettres-patentes de 1779 portent privilége pour l'uſage du ventilateur perfectionné par MM. Laborie & Parmentier, dans la vue de rendre la vidange des foſſes d'aiſance moins inſalubre. Du reſte, c'eſt principalement dans la période de 1770 à 1800, & par ſuite de l'impulſion que l'adminiſtration de Lenoir avoit donnée à tout ce qui concerne la ſalubrité publique, que les moyens de combattre ou de prévenir le méphitiſme, ſous ſes différentes formes, ont été l'objet d'un grand nombre de recherches & de meſures ſanitaires.

Les principaux méphitiſmes, qui diffèrent ſouvent par la nature des gaz qui les forment, ſont: le méphitiſme des foſſes d'aiſance, compoſé le plus ſouvent d'hydrogène ſulfuré ou d'hydrogène carboné (*voyez* VIDANGE), le méphitiſme des puits & puiſards (*voyez* ces mots), le méphitiſme des caveaux funéraires & des égliſes, lorſqu'une piété peu éclairée les conſacroit aux ſépultures (*voyez* SÉPULTURE), le méphitiſme des mines (*voyez* MINES & MINEURS), &c. &c. On pourroit ſans doute admettre d'autres méphitiſmes, ſi, donnant trop d'extenſion à ce mot, avec quelques auteurs dont les idées manquent de préciſion, on l'étendoit aux émanations des fleurs & des parfums, aux *effluves* vireuſes ou contagieuſes, & même à l'atmoſphère humide de certains ateliers.

(L. J. M.)

MER. (*Matière médicale.*) On désigne sous une pareille dénomination, cet immense amas d'eau que les Anciens appeloient *Océan*, & qui, séparant les diverses plages du globe terrestre, unit cependant aujourd'hui leurs habitans à l'aide de la navigation. L'époque de la formation de la mer date de celle du continent; car, au sens du physicien, l'une n'a pu commencer sans l'autre. En effet, les pertes que fait cet élément par l'exhalation qui a lieu à sa surface, sont compensées par les eaux soutirées des nuages par les montagnes, & qui lui sont ensuite amenées par les fleuves; & ainsi se continue une circulation qui a commencé dès la création, & qui se continuera jusqu'à la dissolution de l'Univers, si la vérité est dans les livres saints qui l'ont annoncé.

La mer a une atmosphère dont la température varie selon les différentes zônes, les saisons & les parages : froide & humide, cette atmosphère influe alors sur l'orgasme de manière à produire le scorbut chez ceux qui ont déjà quelque disposition à cette fâcheuse maladie; souvent même son influence est telle, qu'elle se fait sentir subitement & met un grand nombre de matelots sur les cadres. L'atmosphère la plus pure est celle dont on jouit à une très-grande hauteur, notamment en pleine mer; dans les parages elle tient souvent de la nature des exhalaisons élevées d'un sol insalubre & alors délétère : par sa nature elle devient souvent une cause éloignée de maladie, à laquelle on ne fait point assez d'attention; d'autres fois elle est surchargée de principes dont on a beaucoup à attendre dans plusieurs maladies où les organes de la respiration sont en souffrance. J'ai vu ainsi sur les établissemens anglais de la côte Coromandel, plusieurs phthisiques dont les poumons s'étoient très-bien refaits, en quittant leur comptoir, pour aller, en cabotant, respirer l'air embaumé des Moluques, lors de la floraison des cannelliers & des girofliers.

L'eau de mer vers le rivage est verdâtre, *glauca;* mais à mesure qu'on s'éloigne des terres, ce vert tire sur l'azur, & enfin il devient d'un bleu foncé *cærulei*, couleur qui n'est point propre à cet élément; car en puisant à ces divers endroits, l'eau offre la même couleur, c'est-à-dire, qu'elle n'en a point. La mer, dans sa vaste étendue, est le domaine d'une population & d'une végétation dont l'imagination ne sauroit comprendre les bornes, quant aux espèces, aux variétés, au volume & à la forme selon les diverses latitudes où les individus se tiennent. Nés dans cet élément, ils parviennent à un développement complet, & y périssent sans que les principes de leur décomposition fournissent à l'eau aucun indice d'infection : sont-ce les sels dont elle est surchargée, le mouvement continuel dont elle est agitée, les vents qui balayent sa surface à différentes hauteurs, que l'on pourroit regarder comme cause de sa qualité inodore? la chose est-elle vraisemblable?

L'eau de mer, abstraction faite des principes qui la constituent dans sa nature d'eau, en a encore d'autres dont on a beaucoup cherché à la débarrasser pour la rendre potable. Ces principes varient beaucoup selon les latitudes du globe, & varient même encore selon que l'eau est prise à la côte près des fleuves, en pleine mer ou à certaine profondeur. Ces variétés sont établies sur de nombreuses expériences faites par Sparman & le comte de Marsigli. La pesanteur spécifique de l'eau de mer, d'après elles, est à celle de l'eau distillée comme 1,0289 est à 10,000; s'il est quelques petites différences, il faut les rapporter aux causes désignées ci-dessus. Les principes les plus ordinaires à l'eau de mer sont entr'eux dans l'ordre suivant, tels que les a fournis un demi-litre, savoir : muriate de soude, 12 grammes; sulfate de chaux, 4 décigrammes $\frac{1}{2}$; sulfate de soude, 1 gr. $\frac{1}{2}$; sulfate de magnésie, 13 gr. $\frac{1}{2}$; le peu de matière extractive qu'elle contient, doit son origine à la décomposition de toutes les plantes & animaux qui vivent & meurent dans son sein, & à peine est-elle sensible en pleine mer. C'est à cette substance que Bergman rapporte le goût nauséabonde que cette eau occasionne, surtout quand elle est prise à la surface de la mer & près du rivage; quant à l'odeur, elle n'en a aucune.

La température de l'eau de la mer est moins sujette à variation que celles des lacs & des rivières qui sont répandues sur le continent. La surface plane de la mer, peu propre, comme les inégalités de la terre, à concentrer le foyer de la chaleur solaire, l'ondulation des flots, le flux & reflux, les courans, les vents, sont autant de causes qui contribuent beaucoup à l'égale répartition de la chaleur sur la surface de cette vaste plaine, & même à la fraîcheur qu'on éprouve dans les latitudes élevées, où la chaleur sur terre seroit difficile à supporter. La surface de la mer est dans un état de continuelle évaporation, notamment quand le soleil s'élève sur l'horizon. Cette évaporation n'entraîne que les parties les plus solubles dans l'air, c'est-à-dire, l'eau la plus pure : s'il s'y trouve quelques parties salines, ce n'est que lors des vents violens qui balayent la poussière aqueuse des vagues & ne l'élèvent qu'à une très-petite hauteur. Hippocrate semble avoir un des premiers reconnu cette vérité, lorsqu'il dit dans son Traité *de aere, locis & aquis*, d'après l'interprétation de Fœsius : *Sol enim quod imprimis in aquâ est tenuissimus & levissimus, sursùm educit & rapit. Id autem ex ipso mari patet, in quo quod salsum est propter crassitudinem & gravitatem remanet, & mare evadit; tenuissimum verò propter levitatem sol ad se rapit.*

Il suit de ces vérités que les succès des voyages en mer, recommandés par Gilchrist, ne sont rien moins que dus à des particules huileuses, sulfureuses ou bitumineuses, qui se trouveroient entremêlées à l'air, ainsi que le pense cet auteur. Le docteur Reid, tout en les reconnoissant, les attribue aux

mouvemens

mouvemens continuels du vaisseau & aux fréquentes nausées qui s'ensuivent. (*Voyez* l'article Médecine navale.)

L'eau de la mer a été d'un grand usage en médecine au milieu du siècle dernier, dans nombre d'affections provenant de lésions dans les fonctions du système de l'absorption. Les Anglais l'ont particulièrement préconisée dans les maladies nerveuses; non-seulement ils en prescrivirent l'usage à l'extérieur, mais encore à l'intérieur & à une assez haute dose; aujourd'hui, en France, on cherche à faire répandre cet usage, & nous pouvons dire que ce n'est pas sans quelque raison. La forme la plus ordinaire pour l'extérieur, sont les bains; ils se prennent communément aux mois d'avril & de septembre; les Anglais plus courageux les prennent même dans les mois les plus froids de l'année, mais il convient alors de veiller à ce qu'il n'y ait aucune affection locale qui pourroit s'aggraver par leur usage. L'impression que fait l'eau en pareil cas, ne diffère que peu de celle qu'opéroit l'eau des fleuves; c'est toujours au moment de l'immersion, un frisson ou ébranlement général qui dérive d'une secousse qu'éprouve le système des nerfs, & pendant laquelle il se forme un mouvement de la circonférence vers le centre. Cette impression est souvent salutaire, & entre comme moyen dans l'indication médicale. La réaction ne tarde point à lui succéder, & c'est à son effet qu'on doit attribuer la rougeur qui remplace la pâleur de la peau, la force qui se distribue dans tout l'appareil musculeux, & l'énergie vitale qui bientôt se manifeste dans les actions du cœur, & conséquemment dans le rythme de la respiration: aussi, pour tirer le meilleur parti de ces bains, faut-il les prendre à différentes fois & par des immersions répétées. De cette manière, il y a une telle succession d'effet, que l'organisme n'en peut être troublé par la trop longue continuité d'impression. En effet, plusieurs praticiens ont observé que l'accélération du pouls qui survient alors, pouvoit de soixante-dix pulsations, être portée à cent vingt par minute, & quelquefois plus, chez les personnes très-sensibles. Or, quel désordre n'auroit-on pas à craindre en pareille circonstance, si l'effet étoit d'une trop longue durée? Non-seulement ils auroient lieu sur le système circulatoire & dans les organes, mais encore la trame nerveuse pourroit tellement être atteinte dans ses moindres filets, qu'il s'ensuivroit de très-graves convulsions. On a moins à redouter ces fâcheux effets, quand, en nageant, on donne une nouvelle énergie aux forces musculaires. Il est d'observation que, dans cette inertie, le calorique de notre système diminue insensiblement à la surface, & semble se réfugier vers les régions précordiales, sans doute pour fournir aux organes de ces régions le fluide qui leur est nécessaire, & conséquemment renforcer leur pouvoir de réaction. Si l'on reste plus long-temps dans cet état d'inaction, les forces vitales s'épuisent en vain pour maintenir la température nécessaire à la vie intérieure, & bientôt la mort survient. En sortant d'un pareil bain, bientôt les graves effets diminuent; tout le tissu dermoïque, devenu perméable au sang qui avoit été rétropulsé, se colore par l'abord de ce fluide aux capillaires, & il survient un tel déploiement d'actions intérieures, qu'on pourroit comparer l'état primitif & le secondaire à une sorte de fièvre intermittente qu'on renouvelle à volonté selon l'exigence de la circonstance.

Ces répétitions successives de température différente, jointes à la qualité incisive de l'eau qui agit sur l'écorce du corps pendant l'immersion, contribuent à donner au solide une vigueur dont l'effet est d'une bien plus grande durée que celle qu'auroit occasionnée l'emploi des alcooliques. Aussi voit-on les enfans qui sur les ports de mer sont souvent dans l'eau par partie de plaisir, être beaucoup mieux portans & moins sujets aux maladies d'inertie que ceux des campagnards qui ne peuvent jouir de cet avantage. Les marins, par cette même raison, sont aussi moins sujets aux affections rhumatismales, catarrhales & autres qui dérivent d'une variation de température de l'air. Néanmoins, les personnes qui vivent dans l'intérieur des terres & qui ont quelques principes d'engorgemens ou d'opilation dans le bas-ventre, doivent éviter d'y recourir, à raison du désordre que pourroit occasionner le refoulement qui a lieu vers l'intérieur au moment des premières immersions. On en peut dire autant des personnes sujettes au flux hémorroïdal, qui s'en trouvent toujours mal; mais les vieillards doivent encore bien plus s'en abstenir, à raison, pour un grand nombre, de la propension qu'ont les humeurs à staser dans les vaisseaux cérébraux: il en est de même de toutes personnes à la peau desquelles il s'est formé des émonctoires par érosion; il y auroit, en pareil cas, raison de craindre quelques répressions dont les suites ne pourroient qu'être désavantageuses.

L'eau de mer n'a point ainsi été vue par les Anciens avec indifférence dans le traitement de plusieurs maladies. Hippocrate la prescrivoit en lavement; Thémison y recouroit dans quelques cas de dyssenterie; mais quelque hardis que fussent ces praticiens, ils ne l'étoient point encore assez pour la donner intérieurement. Ils la conservoient long-temps dans des vases, pour, disoient-ils, qu'elle déposât toute sa virulence; plusieurs même lui ajoutèrent du miel; & de-là le Thalassoméli de Dioscoride, qu'ils obtenoient par le procédé suivant. Prenez: eau de mer, de pluie & de miel, parties égales; mêlez, despumez & coulez dans des bouteilles bien fermées. Le Tethalassomenon de Pline se faisoit avec le raisin sec, qu'on faisoit fermenter avec l'eau de mer. Serenus Sammonicus étoit grand partisan de ces boissons. En effet, dit-il,

Sæpè thalassomeli junctum cumulavimus imbri:
Hæc purgant parili fuerint si pondere mista.

L'eau de la mer a été reconnue efficace, & vantée sous ce rapport dans quelques fièvres, notamment celles de la classe des intermittentes; donnée en lavement & sous forme de bains, elle peut être singulièrement utile dans celles qui dérivent de l'accumulation d'une saburre bilieuse, quelle que soit la cause à laquelle on doive l'attribuer; on la donne alors intérieurement à la dose de quelques verres, comme devant produire un effet purgatif, ou comme altérant dans le cours des fièvres bilieuses, quand les premières voies ont été dégagées de toute impureté; mais alors on se contente de la prescrire par cuillerées dans quelque véhicule aqueux; elle agit alors comme diurétique. Le docteur Currie, de Liverpool, est un grand partisan des effusions de l'eau de mer dans les cas de fièvres ataxiques, & le docteur Wright vante également leur usage dans ces sortes de fièvres; mais quelque favorable que soit le jugement de ces praticiens en pareille matière, il est de l'homme prudent de ne point employer indifféremment, en pareil cas, un tel remède, qui souvent pourroit nuire aux crises restantes, & conséquemment rendre la maladie beaucoup plus fâcheuse qu'elle ne l'étoit précédemment. On n'a rien à craindre de ces fâcheux effets dans les cas de flueurs blanches simples, qui dérivent, notamment dans la jeunesse, d'une inertie du système lymphatique, ainsi qu'il arrive dans la chlorose; aussi ai-je vu sous ce rapport les bains de mer être très-usités sur les côtes d'Angleterre, notamment à Bricklimestone, dans les saisons du printemps & de l'automne. Ils sont également vantés par Whytt dans les affections nerveuses, telles que l'hypocondrie, l'hystérie, la danse de St.-Guy & même l'épilepsie. Ce moyen a aussi de grands avantages chez les jeunes matelots qui ont des pertes de semence à la suite d'un grand relâchement d'organes, ainsi qu'il arrive quelquefois à la suite de l'onanisme qui se répète trop souvent. Une affection où l'eau de la mer a été bien prônée, tant prise intérieurement qu'appliquée extérieurement, est la scrophuleuse; son usage s'est introduit en médecine d'après l'observation qui constate que la diathèse écrouelleuse règne beaucoup moins dans les ports de mer, que dans les villes plus à l'intérieur des terres. Il est certain que ce moyen est d'une bien grande efficacité dans le traitement dogmatique de cette affection, mais il ne faut point attendre trop tard pour recourir à son emploi, car alors on voit souvent les tumeurs & autres indurations passer à une suppuration chronique, qui entraîne souvent avec elle la carie quand le mal siége auprès de quelques os spongieux, comme aux extrémités. On peut en dire autant du careau & du rachitisme, maladies qui ont un si grand rapport de nature avec l'affection précédente, que le traitement intérieur est presque le même pour l'une comme pour l'autre. Mais, en pareil cas, il ne faut pas s'en tenir à quelques immersions, mais bien les renouveler souvent dans la saison chaude de l'année, & leur allier l'usage intérieur de l'eau de mer, tant comme moyen cathartique que comme altérant. Ainsi, en y joignant l'usage du quinquina & un exercice convenable aux forces & aux circonstances, on peut parvenir à des succès auxquels on n'eût jamais dû s'attendre s'y l'on eût négligé ce moyen. Parmi les auteurs qui ont vanté l'eau de mer en pareille maladie, est le docteur Russel, qui dans son ouvrage purement écrit, *de Tabe glandulari*, se montre grand partisan de ce moyen: 1°. dans les obstructions des glandes du col du mésentère; 2°. dans la phthisie tuberculeuse; 3°. dans les gonflemens blancs & récens des articulations; 4°. dans les lippitudes; 5°. dans nombre d'affections cutanées chroniques; 6°. dans l'inertie des reins, de la vessie, qui amène des urines muqueuses; 7°. enfin, dans les engorgemens récens du foie. L'eau de mer n'est point sans quelqu'efficacité dans le traitement des tumeurs blanches, surtout quand elle est employée sous forme de douche, donnée dans la belle saison, à une assez grande hauteur. On peut procurer une plus grande permanence à son effet résolutif, en tenant appliquées sur la tumeur des compresses assez épaisses, humectées de la même eau. Cette eau, poussée dans les ouvertures fistuleuses, peut également opérer une détersion infiniment plus efficace que toute autre injection qui agiroit d'une manière trop irritante.

On peut prendre les bains de mer en toute saison, dans les cas urgens où la maladie sollicite de la promptitude dans l'application du remède; néanmoins, quand on a le choix, on préfère la saison de l'été, comme la plus favorable sous tous les rapports. On les prend sur nos côtes, depuis la fin de juin jusqu'à la fin de septembre. Quand le froid force à en interrompre l'usage, on leur substitue les bains de mer tièdes. Il est à Dieppe, sur le rivage, des établissemens où l'on peut prendre des bains à différentes températures. On y trouve des conducteurs qui mènent à la mer des bains mobiles, ou sorte de voitures dont la caisse offre un cabinet fort commode, & la cave une baignoire à claire-voie. Il convient de recourir au bain le matin, & de prendre un peu d'exercice avant de monter la voiture. Il faut, sur ce point, consulter le moment de la marée, afin de n'être point arrêté par aucun de ses accidens. Il est bon de réitérer à différentes fois les immersions, & même de faire agir souvent ses membres comme si l'on vouloit nager. Il faut sortir de l'eau à chaque frisson qu'on éprouve, & y rentrer quand il est passé; on essuie promptement le malade, on fait sur son dos & sur ses membres quelques frictions sèches pour rappeler le jeu des organes moteurs, on le revêt d'une chemise de flanelle, & lorsqu'il est bien sec, on lui donne le linge & les habits qu'il avoit quittés.

L'eau de mer qu'on prescrit pour l'usage intérieur doit toujours être puisée au loin du rivage, pour l'avoir autant pure que possible. On ne peut

guère donner de règles ſur la quantité qu'on en doit prendre, cette qualité étant fondée ſur la nature de la maladie qui en exige l'uſage & la ſenſibilité des premières voies. Les premières doſes dégoûtent ſouvent, & ſouvent encore occaſionnent quelques ſelles, mais inſenſiblement on s'y accoutume, & tellement qu'elles n'opèrent plus que par les urines. Quand néanmoins l'eau continue d'occaſionner quelque répugnance, alors on la coupe avec de l'eau commune, & par ce ſimple mélange on la rend beaucoup plus potable, & conſéquemment plus propre à remplir les indications médicales qu'on a en vue.

L'uſage intérieur de l'eau de mer a eu auſſi ſes partiſans dans quelques régions de l'Eſpagne, notamment à Alicante & Carthagène. Ils l'ont ſingulièrement vantée pour le typhus d'Amérique, ou la fièvre jaune, & cela ſur le témoignage d'un médecin (A. Orihuella), qui dit avoir été guéri par le procédé ſuivant : il avaloit tous les matins une quantité conſidérable de cette eau, juſqu'à ce que le vomiſſement menaçât; alors il ſurvenoit des évacuations abondantes, tant par haut que par bas. (Petit-Radel.)

Mer (Eau de la). L'article précédent, ſur l'eau de la mer conſidérée ſous le point de vue de l'hiſtoire naturelle, laiſſant beaucoup à deſirer d'après l'état préſent des connoiſſances, nous croyons devoir remplir ces lacunes par quelques remarques tirées des ouvrages les plus récemment publiés ſur un ſujet auſſi important de recherches & d'obſervations.

On pourroit appliquer à la mer ce que Buffon a dit du ciel, que c'eſt le pays des grands événemens : & en effet, les grandes révolutions de la mer, ſon agitation, ſes tempêtes, les phénomènes du flux & reflux, les trombes marines, la phoſphoreſcence de l'Océan, ne ſont pas moins impoſans que curieux, n'excitent pas moins l'attention que l'imagination & la curioſité, ſoit que l'on veuille en démêler les cauſes, ſoit que l'on ſe perde avec admiration & avec ſurpriſe dans la contemplation d'un ſpectacle auſſi extraordinaire.

Des faits, des détails d'un intérêt moins élevé, appartiennent à la conſidération de l'eau de la mer, étudiée ſous le point de vue de ſes propriétés médicales.

L'eau de la mer eſt remarquable par une ſaveur amère & nauſéabonde, qui paroît dépendre d'une matière animale qui ſe trouve tenue en diſſolution, & plus abondante à la ſurface que dans les profondeurs : ce qui explique comment de l'eau de mer priſe par Sparman à ſoixante toiſes, dans les couches inférieures, n'avoit point cette ſaveur incommode.

La congélation deſſale l'eau de la mer & la rend potable : quant aux maſſes de glace qui s'élèvent à ſa ſurface, dans les latitudes les plus froides, on les attribue à la congélation de l'eau de l'atmoſphère, qui s'élève par couches ſucceſſives à des hauteurs conſidérables.

La congélation de l'eau de la mer elle-même, ſur laquelle on avoit élevé des doutes en attribuant la glace formée à ſa ſurface à l'eau douce fournie par les fleuves; cette congélation a réellement lieu, d'après les expériences de Nairne, à trente-quatre degrés du thermomètre centigrade. Des voyageurs célèbres, tels que Phlipps, Cook, ont tiré parti de ce phénomène dans des momens difficiles, pour avoir de l'eau douce & renouveler leur proviſion. La ſalure de la mer, qui n'eſt pas moins remarquable que ſa ſaveur nauſéabonde, varie ſelon les latitudes & la différence des mers. L'eau de la mer morte offre en particulier un degré de ſalure très-conſidérable.

On ne regarde pas comme impoſſible qu'il ſe trouve dans la mer, en certains endroits, des ſources d'eau douce ou des eaux d'un fleuve qui continue ſon cours rapide ſans mêler ſes eaux à celles de l'Océan : ce qui paroît expliquer les particularités rapportées par certains voyageurs, ſur les eaux douces que les plongeurs vont chercher à une grande profondeur dans le golfe Perſique.

Une des plus récentes analyſes de l'eau de la mer, celle dont MM. Hufeland & Himly ont donné le réſultat, a fait découvrir une grande quantité de muriate, de magnéſie & de carbonate de chaux, pluſieurs ſels à baſe de ſoude, du gaz acide carbonique. Il n'eſt pas vrai, du reſte, que l'eau de mer en repos ne ſe corrompe pas comme l'eau douce, & l'on ſe tromperoit gravement & ridiculement en voulant voir dans ſa ſalure une intention finale de conſervation. L'onctuoſité de la mer, qui a été un ſujet de recherches aſſez étendues, ne peut être attribuée qu'à des matières animales en décompoſition, & qui, ſuivant la conjecture ingénieuſe de M. Keraudren, pourroit bien donner un nouveau produit analogue à l'adipocire qui ſe forme dans les cimetières encombrés. Les expériences ſur la température de la mer, dont on s'eſt beaucoup occupé depuis Cook & Forſter juſqu'à Péron & M. de Humboldt, appartiennent plutôt au *Dictionnaire des Sciences phyſiques & chimiques* qu'au *Dictionnaire des Sciences médicales*. Nous dirons ſeulement que, parmi ces expériences, celles de Péron dont la médecine & l'anthropologie ont un intérêt particulier à recueillir toutes les penſées, ont donné les réſultats ſuivans :

1°. La température de la mer à ſa ſurface & loin des rivages, eſt plus foible à midi que celle de l'atmoſphère à l'ombre, plus forte à minuit, à peu près égale le matin & le ſoir.

2°. On voit la température s'élever lorſqu'on approche des continens ou des grandes îles.

3°. Loin des rivages, la température du fond de la mer eſt en général moindre qu'à ſa ſurface, & le froid eſt d'autant plus grand que la profon-

deur eſt plus conſidérable; ce qui porteroit à penſer que les abîmes les plus profonds des mers, comme les ſommets des montagnes les plus élevées, ſont éternellement glacés, même ſous l'équateur (1).

Dans l'état préſent de la ſcience, on ne connoît que la congélation & la diſtillation qui puiſſent rendre l'eau de la mer potable, & dans ces derniers temps on s'eſt plus particulièrement occupé du perfectionnement des appareils pour diſtiller, de manière à leur donner un grand effet & à rendre leur embarcation moins embarraſſante & moins difficile.

Cette eau de mer diſtillée & contenant une quantité ſuffiſante d'air amtoſphérique, peut auſſi bien convenir que l'eau ordinaire pour tous les uſages domeſtiques, ainſi que l'on s'en eſt aſſuré ſous le miniſtère & par les ordres de M. le comte Molé, dans un des ports les plus conſidérables du royaume.

L'eau de mer peut être employée avec des vins médicaux, ſoit à l'extérieur & ſous forme de bains, ſoit à l'intérieur & comme l'un des médicamens les plus énergiques.

Les bains de mer ſe prennent le plus ordinairement en automne en Angleterre, & avec l'indication générale, dans tous les climats, d'en obtenir les effets des bains froids plus développés. La denſité du milieu eſt auſſi importante à conſidérer que ſa température, & détermine avec le froid d'abord une eſpèce de commotion ſuivie d'un reſſerrement, d'une conſtriction plus ou moins prolongée, qui à douze ou quatorze degrés de Réaumur, diminue inſenſiblement, ſi l'immerſion ne dure point aſſez long-temps pour épuiſer les forces de réaction.

La reſpiration eſt très-convulſive, & la circulation très-accélérée; en ſortant de ce bain, ſi on paſſe à l'air libre, on éprouve du friſſon. La ſenſation d'une chaleur douce à la peau, en ſortant de ce bain, & lorſque l'on eſt bien couvert, annonce le bon effet de ſon uſage. Son abſence, le mal de tête, annoncent au contraire que ces bains ne conviennent pas, ou qu'ils ont été pris trop froids, trop long-temps, & dans des circonſtances peu favorables.

Un aſſez grand nombre d'expériences & d'obſervations démontrent que l'action d'un bain de mer eſt beaucoup plus tonique que celle d'un bain froid ordinaire.

L'heure la plus convenable pour prendre les bains de mer, n'eſt pas le matin à jeun, mais vers midi, quelque temps après le déjeûner, & lorſqu'on a fait un peu d'exercice. Vers cette heure, l'eau eſt beaucoup moins froide: il importe de ſe ſentir, pour cette immerſion, dans le meilleur état de ſanté & de force dont on ſoit ſuſceptible.

Il faut uſer des plus grandes précautions pour avoir toute ſa force & toute ſa chaleur en entrant dans le bain, & ne pas attendre, s'il eſt poſſible, ſe déshabiller à temps & promptement, & ſe tenir enveloppé avec une couverture de laine juſqu'au moment de l'immerſion.

Quelquefois une ſeule immerſion de quelques minutes ſuffit pour la réaction; & ſi la ſenſation de froid d'une ſeconde immerſion eſt plus forte que la première, on eſt averti que l'on a dépaſſé les juſtes limites de ce moyen d'action.

Une immerſion un peu prolongée eſt préférable à pluſieurs immerſions rapides. L'uſage de ſe plonger la tête la première dans ces immerſions, qui eſt ſuivi d'après les vues populaires, pourroit avoir des inconvéniens aſſez graves; il importe ſeulement que le baigneur ou la baigneuſe, abandonnés à eux-mêmes, ou ſoutenus par les guides, s'ils ſont trop timides, deſcendent promptement l'eſcalier de la machine & s'abaiſſent ou ſe courbent juſqu'à ce que le corps & principalement la tête ſe trouvent plongés dans l'eau.

En ſortant de l'eau, on doit ſe faire envelopper tout le corps avec une couverture de laine, & ne s'habiller enſuite que lorſque la machine ſera ſortie de la mer.

En ſortant de ces bains, on peut faire un peu d'exercice, à pied, à cheval ou en voiture, ſi l'on éprouve un certain degré de bien-être & de force; mais on doit ſe coucher & reſter couché pendant quelque temps, ſi l'on éprouve du friſſon, du malaiſe, un ſentiment quelconque de ſouffrance ou de foibleſſe; il eſt même néceſſaire, dans ce cas, de faire uſage de quelques boiſſons toniques & ſudorifiques.

Des douleurs de tête ſont éprouvées quelquefois à la ſuite du bain de mer; elles ſont de deux eſpèces: par la première & la plus générale, on reſſent une ſorte de peſanteur de tête, le gonflement des yeux, tous les ſignes d'un embarras ſanguin du côté du cerveau, que l'on peut diſſiper promptement par une application de ſangſues ou de ventouſes.

L'autre eſpèce de douleur éprouvée plus ordinairement par les perſonnes foibles, & qui ſont demeurées trop long-temps dans le bain, eſt caractériſée par un ſentiment très-pénible à la partie poſtérieure de la tête, qui ſemble être glacée; ſymptôme qui a beaucoup d'analogie avec l'un des effets les plus habituels des névroſes abdominales.

Du reſte, pour éviter ce ſymptôme & pour rendre en général l'effet du bain plus favorable, il importe d'y entrer la tête entièrement découverte, & après l'avoir mouillée, ainſi que le viſage, avec l'eau de la mer.

Ces précautions, que beaucoup de perſonnes négligent, ſont cependant néceſſaires pour aſſurer aux foibles, aux valétudinaires, tous les avantages d'une médication auſſi puiſſante.

---

(1) Voyez *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, tom. VI, pag. 23.

Les bains de mer sont du reste indiqués dans le traitement de plusieurs maladies, ou pour modifier certaines complexions malades dont le développement constitue un état habituel & progressif d'infirmité. On les a vus d'ailleurs plus particulièrement réussir pour combattre ou affoiblir une disposition scrophuleuse chez les enfans, donner plus d'énergie aux fonctions de la peau, éviter par cela même une malheureuse aptitude aux fonctions rhumatismales & catarrhales, augmenter sensiblement la force des muscles & des tégumens, enfin, rappeler à la surface ce que l'on appelle des concentrations nerveuses, des irritations spasmodiques, & contribuer ainsi à la guérison de plusieurs névroses, & principalement des névroses abdominales qui se manifestent avec toutes les apparences, sous toutes les formes & tous les degrés dont l'hypocondrie est susceptible.

L'eau de mer a été employée comme médicament à l'intérieur contre quelques altérations cutanées, l'état vermineux, l'atrophie scrophuleuse; on parvient à la donner aux enfans, en la mêlant avec le lait. Il faut l'avoir à une grande distance de la terre, & puisée à plusieurs pieds au-dessous de la surface de l'eau. Il est nécessaire en outre de laisser reposer cette eau, avant d'en faire usage, pendant douze heures, & de la retirer du vase par une ouverture pratiquée à sa partie inférieure.

Russel, dont il est impossible de ne pas rappeler le nom lorsque l'on parle des propriétés médicinales de l'eau de mer, administroit ce médicament dans un grand nombre de maladies; mais il paroît avoir souvent confondu son effet avec celui de plusieurs autres qu'il employoit concurremment. Quoi qu'il en soit, si l'usage interne ou externe de l'eau de mer peut convenir dans les cas que nous avons cités, il se trouve surtout indiqué pour un assez grand nombre d'irritations obscures & latentes, souvent inflammatoires, qui se manifestent avec des apparences trompeuses de foiblesse ou de prostration, & que l'on s'est beaucoup attaché, dans ces derniers temps, à distinguer d'une véritable atonie & des états morbides qu'il faut traiter en quelque sorte comme les empoisonnemens, c'est-à-dire, en changeant, pour les rappeler à une situation habituelle, le mode vicieux & désordonné qui entretient ces états de maladie ou d'infirmité.

(L. J. M.)

Mer (Hommes de), matelots, marins. Tous les hommes ne sont pas également propres au métier d'hommes de mer, ou de *matelots*, qui exige, plus qu'aucune autre profession, une réunion particulière de qualités physiques & morales dans ceux qui l'exercent: une taille élevée, une grande force de corps, une structure athlétique, sont ordinairement moins avantageuses pour ce genre de vie, que l'audace, l'agilité, cette puissance de résistance & d'action qui distinguent certaines complexions plus remarquables par l'énergie de la fibre nerveuse & musculaire, que par le volume du corps & des membres. On a remarqué, en particulier pour la France, que les habitans de ses côtes, tels que les Bretons, les Normands, les Provençaux, étoient plus propres à la navigation que ceux de l'intérieur des terres.

L'habitude, l'éducation, commencées de bonne heure, sont d'ailleurs les meilleurs moyens de développer d'abord les dispositions nécessaires à l'homme de mer, surtout au matelot, qui doit avoir, dans le cours de sa vie, tant de fatigues à supporter, tant de dangers à braver, tant de causes d'insalubrité à craindre, s'il ne s'est pas de bonne heure familiarisé avec leur impression.

La navigation intérieure ne dispose que très-incomplétement à ces avantages, à cette nouvelle complexion nécessaire pour le marinier. On a observé du moins que les mariniers qui naviguent sur les rivières, lorsqu'on vient à les placer dans la marine, se font distinguer le plus souvent par leur timidité & leur nonchalance.

Un exercice presque continuel ajoute beaucoup aux avantages que peut donner, pour le métier de matelot, la complexion de l'individu qui a été comme disposé & calculé pour ce métier; c'est cet exercice qui assure la santé des marins. « Ce qui prouve, dit M. Keraudren, à qui nous empruntons une partie de ces remarques, ce qui prouve que l'inaction a une influence très-grande sur la santé des équiqages, c'est qu'on observe journellement que les individus les plus sujets à être atteints par la maladie, sont ceux qui négligent de prendre de l'exercice, & qui se tiennent habituellement entre les ponts, les jeunes marins & les militaires qui composent la garnison. Il est assez rare de voir sur les cadres des hommes qui fatiguent, les gabiers, par exemple, qui, fréquemment dans les hunes, sont le plus exposés aux rigueurs & aux vicissitudes de l'atmosphère. Les marins expérimentés savent combien il importe de se tenir en mouvement pour se conserver en santé: aussi les voit-on promener tout le jour, presque sans relâche, sur les *passe-avants*, quelque borné que soit l'espace à parcourir; & ils contractent tellement l'habitude de s'agiter ainsi qu'à terre même & dans le plus petit local, qu'ils vont & viennent sans cesse, quoiqu'ils ne puissent pas faire plus de trois à quatre pas dans la même direction; ce qui certainement étourdiroit une personne moins habituée à ce genre de promenade. On doit donc applaudir à la sagesse des officiers commandans qui, ne se bornant pas aux mouvemens nécessaires pour faire évoluer leurs vaisseaux, tiennent leurs équipages dans une activité constante, particulièrement dans les rades, en les occupant à divers travaux, tels que l'exercice du canon, le maniement des armes, les simulacres d'abordage, &c. C'est ainsi qu'ils réussissent à conserver la vigueur & la santé des hommes qu'ils commandent.

» Cette même profeſſion de matelot développe un caractère & fait acquérir une certaine manière d'être que l'on ne rencontre pas dans les autres claſſes de la ſociété. Le matelot, dit le ſavant que nous venons de citer, ne reſſemble en rien aux individus des autres claſſes de la ſociété : il a une manière qui lui eſt propre & qui le diſtingue même du ſoldat, avec lequel il ſembleroit qu'il dût avoir le plus de rapport. Il a la phyſionomie ſévère, la voix forte, le ton ferme, les manières bruſques, en un mot des formes auſtères ; on connoît ſa franchiſe : il ne ſait pas trahir la vérité, ni trouver, pour l'exprimer, des détours qui pourroient la rendre moins choquante. Il ne nie pas, il n'atténue pas les fautes qu'il a commiſes, & ne deſcend pas à la prière pour ſe ſouſtraire au châtiment qui va lui être infligé. Il ne pourſuit pas le plaiſir, mais il ne connoît pas les bornes de la tempérance : il diſſipe en peu de jours les produits d'une longue campagne, & retourne à de nouveaux dangers pour agir enſuite avec la même prodigalité.

» Nés, pour la plupart, au ſein de l'infortune, dépourvus de cette éducation qui ne développe les facultés de l'eſprit qu'en excitant & multipliant les ſenſations, les matelots ſont peut-être de tous les hommes ceux que les privations ou la douleur peuvent le moins émouvoir : on diroit qu'ils ſont doués d'une forte d'impaſſibilité. Ils arrivent à cet état par une ſuite non interrompue de ſouffrances & de dangers. L'agitation preſque continuelle des flots contribue à émouſſer & à endormir la ſenſibilité. Les fers, la cale ſont à peine des maux phyſiques pour les matelots ; leur conſtance pourroit être comparée à celle de l'homme ſauvage qui chante au milieu des mutilations & des tortures. Telle eſt la ſource principale de leurs défauts & de leurs vertus. Donnez aux matelots la ſuſceptibilité exquiſe des habitans des grandes villes, & ils ne ſeront pas capables de ſupporter les fatigues & les miſères d'une navigation longue & orageuſe. . . . On connoît les beaux vers d'Horace :

Illi robur & æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commiſit pelago ratem
Primus, &c.

« Dira-t-on qu'en prêtant à cet audacieux un cœur environné d'un triple airain, les poètes ont voulu faire alluſion à ſa dureté ? non : il a voulu le peindre comme inacceſſible à la crainte, & c'eſt en effet ce qui conſtitue le véritable homme de mer. Peu ſenſible à ſes propres maux, le marin n'en eſt pas moins vivement touché de ceux d'autrui : ne le voit-on pas ſouvent s'expoſer à périr au milieu des flots pour en retirer les malheureux qu'ils vont engloutir ? Il eſt peu d'exemples de la cruauté des marins, même envers leurs ennemis : & l'on pourroit en citer beaucoup qui font honneur à leur généroſité & à leur humanité.

» Les affections morales de l'homme à la mer ſont, en général, ſédatives, ou plutôt débilitantes. La terre a diſparu : il promène vaguement ſes regards dans l'eſpace & ſur la vaſte étendue des eaux ; il ſent qu'il a quitté ſa demeure naturelle. Séparé des êtres qui lui ſont chers, il ſe voit hors de la ſociété ; l'immenſité de l'Univers l'accable ; il ſe pénètre de la foibleſſe & de la fragilité de ſon exiſtence. Combien ſa poſition lui paroît affreuſe, ſi l'eſpoir de retrouver bientôt cette terre après laquelle il ſoupire involontairement, n'en adouciſſoit l'amertume !

» Le régime du bord eſt eſſentiellement uniforme, &, par cela même, faſtidieux : les mêmes actes ſe répètent chaque jour à peu près dans le même ordre ; aucun objet nouveau, aucun incident agréable ne vient ſolliciter l'attention ni exciter l'intérêt. Le défaut de ſenſation produit la langueur & l'apathie. Cependant l'homme le plus impatient ne peut ſuivre ici les mouvemens de ſa volonté ; il ne peut franchir l'étroite enceinte dans laquelle il eſt enfermé. Quelle déplorable ſituation que celle d'un vaiſſeau retenu ſous la ligne par le calme ! Les cataractes du ciel ſont ouvertes & font pleuvoir ſur l'équipage tous les maux à la fois. En vain il invoque les vents & même les tempêtes ; l'air, la mer, le navire, reſtent immobiles, & ne répondent pas à ſes vœux.

» La triſteſſe eſt un poiſon pour les équipages ; ſon antidote eſt la gaîté. Le ſoir, lorſque le temps eſt beau, on devroit accorder plus de liberté aux matelots & les laiſſer jouir du gaillard d'arrière. Les inſtrumens de muſique, la danſe, les jeux, répandroient dans le bord le mouvement & la vie ; tous les cœurs s'ouvriroient à la joie ; les officiers exciteroient eux-mêmes les hommes les plus apathiques, & ne craindroient pas de compromettre leur autorité, en prenant d'abord part à leurs divertiſſemens. Cette règle contient tout ce que l'hygiène navale peut enſeigner de plus efficace pour prévenir l'ennui, le dégoût, en un mot, les affections triſtes qui énervent le courage & la vigueur des gens de mer. Jamais une flotte de vingt-cinq vaiſſeaux de ligne n'a peut-être eu moins de malades, que celle commandée en 1798 par l'amiral Bruix. On devoit craindre d'être à chaque inſtant attaqué par des forces ennemies bien ſupérieures : mais on avoit déjà réuſſi à tromper la vigilance de l'armée anglaiſe qui croiſoit devant Breſt. La flotte françaiſe manœuvroit avec le plus grand ordre, & chaque capitaine inſpiroit à ſon équipage la confiance qu'il avoit lui-même dans les talens de ſon général. La preſque totalité des vaiſſeaux de cette armée ne perdit pas un ſeul homme dans le cours de cette brillante campagne, quoiqu'ils fuſſent tous preſque complétement armés. On doit ſurtout attribuer des réſultats auſſi heureux aux ſoins attentifs de l'amiral pour ſoutenir le moral des équipages, & aux occaſions qu'il leur offroit lui-même de ſe livrer à la gaîté, en les laiſſant communiquer avec la terre, & en

leur abandonnant le soir, lorsque la manœuvre le permettoit, le gaillard d'arrière, qui étoit à l'instant transformé en une salle de danse & de jeux. »

Nous renvoyons à l'article NAVALE (hygiène) tous les objets qui concernent d'une manière plus particulière la santé & la conservation des marins, ainsi que leurs maladies, sujet important, pour l'examen duquel le Mémoire dans lequel nous avons puisé une partie des observations précédentes, nous offrira de nouveau, des documens d'un grand intérêt, & dont nous userons avec autant d'empressement & de reconnoissance.

(L. J. M.)

MERCADO ou MERCATUS (Louis) naquit à Valladolid en Espagne, dans le courant du seizième siècle. Il fut pendant vingt ans médecin de Philippe II & de Philippe III son fils. Après avoir exercé son état avec la plus grande réputation & avoir acquis des richesses immenses, il mourut à l'âge de 86 ans, d'une rétention d'urine accompagnée de douleurs atroces, occasionnées par la présence d'une pierre dans la vessie. Ce médecin a publié un assez grand nombre d'ouvrages, & en meilleur latin que les auteurs de son pays.

Methodus medendi. Pinciæ, 1572, in-8°.

Libellus de essentiâ, causis, signis & curatione febris malignæ, in quâ maculæ rubentes, pulicum morsibus similes, erumpunt per cutem. Pinciæ, 1754, in-8°. Basileæ, 1594, in-8°.

De pulsibus libri duo. Pinciæ, 1584. Patav. 1592, in-4°.

De essentiâ caloris febrilis. Pinciæ, 1586, in-4°.

De morbis mulierum libri quatuor. Venetiis, 1587, 1602, in-4°. Matriti, 1594, in-fol.

De communi & peculiari præsidiorum artis medicæ indicatione. Pinciæ, in-fol. Coloniæ, 1588, in-8°.

Institutiones chirurgicæ. Matriti, 1594, in-8°.

Institutiones medicæ. Ibid., 1594, in-8°.

De morbis, eorum signis & curatione. Pinciæ, 1604, in-fol.

Institutiones ad usum & examen eorum qui luxatoriam artem exercent. Francofurti, 1624, in-fol.

Les ouvrages de Mercado ont été la plupart recueillis en trois volumes in-fol. *Pinciæ*, 1605, 1611, 1613. *Francof.*, 1608, 1614, 1620. *Venetiis*, 1609. (R. GEOFFROY.)

MERCKLEIN (Georges-Abraham) naquit en 1644 à Weissembourg : fils d'un père qui avoit exercé la médecine avec réputation dans plusieurs villes d'Allemagne, il suivit la même carrière, & se fit recevoir médecin à Altorf en 1670 ; il fut ensuite agrégé au collége des médecins de Nuremberg, dont son père étoit membre. Il gagna la confiance de Louis-Antoine & François-Louis, princes palatins & grands-maîtres de l'Ordre teutonique. Reçu en 1676 membre de l'Académie des curieux de la nature, il enrichit les Mémoires de cette Société de plusieurs observations. Partageant son temps entre la pratique de son état & l'étude, il hâta par ses travaux le terme de sa vie, & mourut de consomption à l'âge de 58 ans, en 1702. Il a publié :

Josephi Pandolphini à monte Martiano tractatus de ventositatis spinæ sævissimo morbo. Norimb. 1674, in-12. Ouvrage qu'il a corrigé en plusieurs endroits & enrichi de notes.

Tractatio medica curiosa de ortu & occasu transfusionis sanguinis. Norimb. 1679, 1715, in-8°.

Luidenius Tenoratus, sive, *Joannis Antonidæ Vanderlinden de scriptis medicis libri duo*. Ibid., 1686, 2 vol. in-4°.

Sylloge casuum medicorum incantationi vulgò adscribi solitorum, maximeque præ cæteris memorabilium. Norimb. 1698, 1715, in-4°.

(R. GEOFFROY.)

MERCURE. (*Voyez* HERMÈS.)

MERCURE (du) *& de ses différentes préparations en médecine*.

Le mercure est placé parmi les métaux, & se distingue des autres substances métalliques par sa propriété d'absorber l'oxigène à une température un peu élevée, & d'offrir des oxides réductibles par la seule chaleur. On a aussi observé qu'il ne décomposoit point l'eau ni à froid ni à chaud. Dans l'état présent des connoissances chimiques & d'après les propriétés que nous venons d'indiquer, il est placé à côté de l'osmium, qui a été reconnu en 1803.

Ce n'est qu'en 1759 que l'on reconnut à St.-Pétersbourg, & au moyen du froid de cette redoutable année, augmenté par un mélange de sel marin & de neige, que le mercure pouvoit être congelé, ce qui arriva à 46 degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur : expérience qui a été répétée en 1791 à l'Ecole polytechnique, où l'on observa que ce métal se solidifioit à 31 degrés & en offrant de petits octaèdres.

Les principales mines de mercure sont celles d'Espagne, de Cerintha, de la Carniole en Autriche, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou & du Mexique.

Le mercure n'a pas été inconnu aux Anciens ; mais jusque dans le moyen âge il fut regardé comme un poison. Les médecins arabes, principalement Rhasès & Avicenne, eurent les premiers l'idée d'en faire usage en le considérant comme médicament. Ils l'employèrent d'abord en friction pour faire périr les poux, & ensuite sous différentes formes pour combattre plusieurs maladies cutanées, & principalement la gale. On voit que dans le douzième & le treizième siècle, les Européens imitèrent cette hardiesse des Arabes, comme le prouve une formule qui se trouve conservée dans les œuvres de Gui de Chauliac, pour une

pommade dont l'uſage s'eſt conſervé juſque vers la fin du quinzième ſiècle.

Il paroît que dès la fin du quinzième ſiècle on eut l'idée d'employer le mercure dans le traitement de la ſyphilis, quoique l'on attribue plus particulièrement à Bérenger de Carps l'idée heureuſe de cette médication. On fut du reſte conduit à cette idée par l'analogie, &, en conſidérant que la ſyphilis ſe manifeſtant par des affections cutanées, devoit être combattue avec avantage par un médicament que l'on avoit ſi utilement employé dans le traitement de pluſieurs maladies de la peau. Dans la ſuite on a beaucoup étendu & beaucoup varié l'uſage & les préparations du mercure.

Les diverſes combinaiſons du mercure avec l'oxigène forment le protoxide de mercure (éthiops minéral précipité *per ſe*); 2°. le deutoxide de mercure (oxide rouge, précipité rouge).

Les combinaiſons du même métal les plus en uſage, ſont celles du mercure avec le bore & le ſoufre.

Le ſulfure de mercure ou cinabre eſt très-répandu dans la nature.

Les principaux ſels mercuriels également en uſage, ſont le turbith minéral (ſous-deuto-ſulfate de mercure), que l'on emploie depuis un grain juſqu'à ſix; le ſublimé corroſif (deuto-chlorure de mercure), qui eſt toujours produit par l'art, & qui paroît avoir été très-anciennement connu.

Le mercure doux ou calomélas (proto-chlorure de mercure), le pruſſiate de mercure (cyanure de mercure), l'acétate de mercure qui entre dans les dragées de Keyſer.

Les préparations mercurielles les plus en uſage dans le traitement des maladies ſyphilitiques ſont: l'onguent mercuriel qui s'emploie en friction & qui exige des ſoins, des précautions qui peuvent ſeules en aſſurer les bons effets, & ſans jamais exciter la ſalivation. (*Voyez* MERCURIEL (onguent) & SYPHILIS (traitement de la).)

Les autres préparations ſont principalement différentes eſpèces de pilules, celles de Plenk, compoſées de mercure uni à la gomme arabique, celles de Barberouſſe, compoſées, ainſi que celles de Belloſte, de mercure avec des ſubſtances purgatives; pluſieurs oxides, mais principalement le précipité rouge, dont l'uſage, ſous forme de pommade, convient quelquefois dans le traitement des ophtalmies chroniques; l'oxide noir, mercure ſoluble de Hahnmann, le ſublimé corroſif (deuto-chlorure de mercure), qui paroît n'avoir pas été inconnu aux Arabes, & dont l'uſage exige encore plus de précautions que les frictions mercurielles (*voyez* SUBLIMÉ CORROSIF); le mercure doux, le pruſſiate de mercure, &c.

Pluſieurs autres préparations mercurielles ont été propoſées ou eſſayées dans le traitement de la ſyphilis. On leur préfère à toutes, en France, l'onguent mercuriel en friction & l'uſage intérieur du ſublimé corroſif, que l'on emploie d'une manière générale & avec d'autant plus de ſuccès, que l'on apporte plus de ſoin, de diſcernement dans leur adminiſtration.

Le mercure & ſes différentes préparations, quoique plus ſpécialement appropriées au traitement des maladies ſyphilitiques, a été cependant mis en uſage avec ſuccès dans le traitement de pluſieurs autres maladies aiguës ou chroniques.

Le mercure, dit notre ſavant confrère M. Alibert, dans ſa *Matière médicale*, étoit employé dans le traitement des maladies cutanées, bien avant ſon uſage dans la ſyphilis. Je l'ai ſouvent ramené à cette ancienne deſtination, durant le cours de mes expériences cliniques, & les effets que j'ai obtenus paroiſſent ne pas démentir la réputation dont cette ſubſtance métallique a longtemps joui chez les Anciens. Nous avons ſucceſſivement adminiſtré ſous forme d'onguent, le muriate de mercure ſuroxidé, l'oxide noir ſulfuré de ce métal, l'oxide ſulfuré rouge, l'oxide ſulfuré jaune. Il réſulte de ces eſſais, qui ſe continuent encore au moment où j'écris, que la pommade de ſublimé corroſif a combattu avec efficacité quelques affections dartreuſes; que, dans d'autres circonſtances, elle a produit une irritation vive du ſyſtème dermoïde, phénomène qui n'a pas permis qu'on en continuât l'adminiſtration que dans des cas analogues; la pommade d'éthiops a eu des avantages très-marqués, quoique ces cas aient été plus rares; que cinq obſervations conſtatent la guériſon de cinq individus atteints du prurigo pédiculaire par la pommade de cinabre, & qu'enfin la pommade de turbith minéral a été le ſeul moyen employé pour combattre ſix gales récemment contractées & deux affections dartreuſes invétérées, dont tous les ſymptômes ont diſparu.

Nous avons vu comment on avoit eſſayé un onguent mercuriel avec avantage pour tuer les poux, à une époque où la ſyphilis étoit encore inconnue à l'ancien monde. D'autres préparations dont le mercure eſt un des élémens les plus énergiques, combattent avec avantage, par un emploi méthodique & ſoutenu, pluſieurs ſymptômes graves & ſouvent opiniâtres d'affections chroniques. Tels ſont le ſirop de Bellet, ſi utilement employé dans quelques cas de ſcrophules, le ſirop de deuto-chlorate d'ammoniaque & de mercure (1)

(1) Nous plaçons ici en note, & dans le deſſein d'en répandre l'uſage, la formule de ce ſirop, que nous tirons des excellentes additions dont M. Planche a enrichi ſa traduction de Brugnatelli.

Prenez ſalſepareille, fendue & coupée. . deuxlivres,
ſuc de bourrache. . . . . demi-livre.
pétales de roſes rouges ſèches. . demi-once.
feuilles de ſéné mondées. . . . . . deux onces.
ſemences d'anis. . . . . deux drachmes.
ſucre & miel, de chaque. . . . . . quatre livres.

On fait macérer, pendant douze heures, la ſalſepareille dans dix livres d'eau; on fait bouillir enſuite pendant deux heures. On paſſe la décoction, on fait bouillir le marc une ſeconde & une troiſième fois avec une quantité d'eau égale

(vulgairement

(vulgairement ſirop de M. Larrey), dont les uſages ſont analogues à ceux du précédent; les pilules d'aconit mercurielles (1), la pommade improprement dite de Régent (2), dont on obtient de ſi grands avantages dans les ophtalmies chroniques des ſujets ſcrophuleux.

Le mercure doux eſt de toutes les préparations mercurielles, celle qu'on emploie le plus dans la pratique générale de la médecine. Elle eſt en particulier le principal élément de pluſieurs médicamens compoſés, qui ſont d'un uſage preſque populaire pour expulſer les vers (biſcuits, confitures, dragées, gâteaux anthelmintiques).

On a fait auſſi uſage dans l'inoculation, & pendant long-temps, du mercure doux à petites doſes & pour exciter dans les vues d'une médication dérivative, une légère irritation ſur les membranes muqueuſes des inteſtins; ce qui a été eſſayé pendans le cours de la petite-vérole ſpontanée, afin d'en modérer les ſymptômes & d'éviter la confluence.

Les Anglais, dans ces derniers temps, ont attribué au mercure doux, d'une manière générale, & ſans doute trop empirique, de grands avantages dans le traitement des maladies de foie, ce qui d'ailleurs n'a pu avoir quelque vraiſemblance que dans celles de ces maladies qui ont une origine ſcrophuleuſe ou qui ſe trouvent réduites à un état de phlegmaſie latente & chronique que l'on peut combattre juſqu'à un certain point par une irritation dérivative long-temps entretenue ſur la ſurface muqueuſe des inteſtins. La même remarque doit s'appliquer au traitement de quelques maladies chroniques des yeux par le même médicament, d'une manière non moins empirique, & à celui des affections rhumatiſmales très-invétérées, au moyen de ce que l'on appelle *les pilules bleues*, qui ſont compoſées de mercure très-diviſé, & qui, au lieu d'agir ſur la ſurface muqueuſe des inteſtins, irritent la ſurface muqueuſe de la bouche, & produiſent une ſalivation très-abondante.

L'efficacité du mercure dans la ſyphilis, l'importance attachée d'une manière générale à ce médicament, ce que pluſieurs de ſes propriétés parurent offrir de merveilleux & d'extraordinaire dans tous les temps, ont dû en faire eſſayer l'emploi d'une manière rationelle ou empirique dans un grand nombre de maladies. Ainſi nous avons vu que d'abord on avoit oppoſé les préparations diverſes à différentes maladies de la peau. La danſe de Saint-Guy, le tétanos, l'épilepſie offrant les ſymptômes les plus effrayans, on crut devoir

---

à la première. On paſſe, on réunit les colatures, & on les laiſſe dépoſer.

On met, d'une autre part, dans un bain-marie d'étain, les autres ſubſtances, à l'exception du ſucre & du miel; on verſe deſſus une livre & demie d'eau bouillante & le ſuc de bourrache dépuré à chaud. On couvre le vaſe & on maintient l'infuſion chaude pendant douze heures; on paſſe avec expreſſion. On laiſſe dépoſer la liqueur, &, pendant ce temps, on fait évaporer la décoction de ſalſepareille juſqu'à réduction de ſix livres; on y ajoute l'infuſion ci-deſſus, le miel & le ſucre; on clarifie le tout avec des blancs d'œufs. On paſſe le ſirop bouillant, avant qu'il ne ſoit tout-à-fait cuit, à travers un blanchet, puis on le rapproche en conſiſtance de ſirop très-épais, on le laiſſe refroidir & l'on prend :

Sirop de ſalſepareille compoſé ci-deſſus, deux livres & demie.

Muriate d'ammoniaque. . . . } de chaque dix grains.
— de mercure ſuroxidé. . . . }
Extrait d'opium. . . . . . . }

Liqueur anodine d'Hoffmann, quantité ſuffiſante.

On diſſout l'extrait d'opium dans une petite quantité d'eau; on mêle cette ſolution au ſirop.

On triture, d'une autre part, dans un mortier de verre, le muriate d'ammoniaque & le ſublimé corroſif avec ſuffiſante quantité de liqueur d'Hoffmann, pour opérer la ſolution des deux ſels. On ajoute alors peu à peu, & en continuant de triturer, la totalité du ſirop, & on met le tout dans des bouteilles qu'on bouche bien.

Caractère. Couleur brune, odeur légèrement éthérée, ſaveur extracto-ſucrée.

Doſe. Depuis une cuillerée à bouche juſqu'à deux.

Mode d'adminiſtration. On donne une cuillerée à bouche de ce ſirop le matin, à jeun, & une autre le ſoir, avant de ſe coucher, en obſervant le même régime qu'avec le ſirop de Cuiſinier, fort analogue à celui-ci.

(1) Ces pilules ſont compoſées d'après la formule ſuivante :

Extrait d'aconit napel, un ſcrupule.

Muriate de mercure ſuroxidé (ſublimé corroſif), deux grains.

Broyez pendant long-temps, dans un mortier d'agathe ou de verre, pour en opérer un mélange très-exact, & diviſez en vingt pilules égales.

Doſe. Une pilule matin & ſoir : tous les dix jours on augmente d'une pilule.

Vertu. Excitant comme ſpécifique du ſyſtème lymphatique.

Uſage. Dans tous les cas de maladies chroniques de ce ſyſtème, & ſpécialement contre les dartres invétérées, compliquées ſurtout d'affection pſorique & vénérienne; contre les maladies vénériennes anciennes; contre les engorgemens du ſyſtème lymphatique, les ſcrophules, &c.

(2) M. le profeſſeur Chauſſier qui, comme tous les habiles praticiens, preſcrit ſouvent cette pommade, s'eſt arrêté à la formule ſuivante :

Cire blanche. . . . . trois gros.
Huile d'amandes douces. . . . . . . huit gros.
Camphre. . . . . un gros.
Oxide de plomb rouge. . . . . . . un demi-gros.

Faites une pommade, ſuivant l'art, pour appliquer par doſe, de la groſſeur d'une lentille, en l'étendant ſur une bandelette de linge fin, qui ſera miſe ſur la paupière d'un angle à l'autre, & ſoutenue avec un bandeau.

Il faut en outre ſe laver le matin & dans la journée avec de l'eau végéto-minérale que l'on prépare en mêlant quatre ou cinq gouttes d'extrait de ſaturne dans une demi-taſſe d'eau.

les combattre par le médicament qui sembloit le plus énergique, & le mercure leur fût souvent opposé sous différentes formes. Le même métal ne fut pas moins souvent essayé, surtout en frictions, dans le traité de l'hydrophobie; ses effets véritablement efficaces dans quelques-unes des variétés dont la maladie scrophuleuse est susceptible, m'ont toujours paru dépendre de sa combinaison avec les toniques fixes les plus puissans, & lorsque d'ailleurs on pouvoit supposer une origine ou une complication syphilitique dans la maladie, ce que l'on doit toujours soupçonner chez les enfans d'une constitution scrophuleuse, si leurs parens, sans avoir d'ailleurs une complexion semblable, ont éprouvé à différentes époques des maladies vénériennes très-graves & très-prolongées.

Le mercure en état métallique a été essayé en d'autres circonstances pour opérer une forte de dilatation mécanique dans le cas d'iléus, mais sans aucune apparence de succès, & d'après les idées les plus inexactes sur le caractère & la nature de cette maladie.

Cullen accorde quelque confiance au calomélas dans le traitement des rhumatismes chroniques & de certaines coliques sans fièvre, mais avec congestion muqueuse, état convulsif de la tunique musculaire des intestins & substitution d'un mouvement antipéristaltique à la contraction naturelle & habituelle de cet organe.

De légères frictions mercurielles m'ont toujours paru le moyen le plus efficace de faire cesser l'impotence ou la douleur locale & invétérée d'un membre qui dépendoit d'une affection rhumatismale, étrangère d'ailleurs à toute complication syphilitique.

Quelle que soit, au surplus, la nature des maladies dans le traitement desquelles on emploie les différentes préparations mercurielles, on ne doit jamais oublier que leur effet très-prolongé modifie sensiblement l'organisme, qu'il diminue à la longue la force du cœur & des vaisseaux, qu'il détermine par cela même une complexion nouvelle & remarquable par des symptômes & des dispositions que l'on attribue vulgairement à un état scorbutique.

Les différentes préparations mercurielles administrées à des doses médicamenteuses, présentent, abstraction faite de leurs propriétés curatives, plusieurs effets physiologiques véritablement remarquables. Un des plus constans se manifeste par la manière dont le système lymphatique & ses ganglions sont modifiés, & par l'augmentation de sécrétion des follicules muqueux des glandes salivaires, & suivant toutes les apparences du pancréas, qui paroît avoir une grande analogie de structure & de fonctions avec ces glandes. Un autre effet non moins digne d'attention, consiste dans l'altération, l'ébranlement des systèmes nerveux & musculaire, lorsque le mercure est administré pendant trop long-temps, ou lorsqu'il agit à l'état de vapeur sur une trop grande surface.

Nous devons ajouter que dans les cas où le mercure agit comme poison, il ne porte pas seulement ses effets désastreux sur différens points de la membrane muqueuse gastro-intestinale (1), mais qu'il les étend d'une manière particulière sur le cœur, ainsi que le prouvent les expériences de Brodie sur les animaux, expériences dont le résultat porte naturellement à penser que, dans le cas même où la plus énergique des préparations mercurielles n'agiroit point comme poison, elle peut à la longue affoiblir la circulation, déranger les phénomènes qui en dépendent le plus immédiatement; ce qui paroîtroit d'accord avec l'observation des praticiens, qui attribuent une dissolution scorbutique à l'usage trop prolongé du mercure.

La liaison de ces effets avec le mode d'action véritablement antidotique ou spécifique du mercure dans la syphilis, s'est dérobée jusqu'à ce jour à tous les genres de recherches & d'investigation.

Ce qu'il importe de connoître, c'est cette action curative ou antidotique qu'une suite d'expériences non interrompues pendant plus de trois siècles a constatée, & que l'on peut regarder comme un des faits les plus constans & les mieux démontrés.

Cette action suffisamment soutenue a-t-elle véritablement pour terme, pour résultat final, la destruction d'un virus (le virus syphilitique) qui d'abord introduit dans l'organisation, s'y reproduit sans cesse, s'il n'est anéanti par un contre-poison très-énergique? Aucun fait, aucune expérience ne permettent de répondre d'une manière positive à cette question. Nous savons seulement que le virus syphilitique ne paroît exister, & véritablement se sécréter que dans les plaies, les ulcères, ou à la surface de quelques portions des membranes muqueuses dont la sécrétion a été augmentée & exaltée par l'insertion primitive d'un semblable virus. Il est également reconnu que la syphilis chronique & invétérée peut exister indépendamment de pareils symptômes, & qu'elle ne s'en trouve pas moins alors attaquée & combattue par les préparations mercurielles.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre provisoirement, & sans dépasser les conséquences directes de l'observation, que les médications mercurielles, dans la syphilis, ne peuvent être rapportées ni aux excitations ni aux sédations, & qu'elles viennent naturellement se ranger parmi les médications qui, quoique très-énergiques, combattent avec le plus grand avantage certains phénomènes d'irritation que l'on attaqueroit en vain par des moyens cal-

(1) La membrane muqueuse de l'estomac près le pylore, & la membrane muqueuse du rectum.

mans, adouciffans, antiphlogiftiques, tandis qu'ils cèdent d'une manière conftante, régulière, à des ftimulans d'un ordre particulier, & qui, comme tous les antidotes, ne produifent des effets auffi heureux qu'en changeant un mode d'action vicieux & défordonné de l'organifation, pour le ramener à fon terme & faire ceffer d'une manière impérieufe, ces grandes aberrations des propriétés vitales.

Cette hiftoire médicale & très-abrégée du mercure feroit incomplète, fi nous négligions d'y faire entrer quelques confidérations fur les propriétés vénéneufes de plufieurs de fes préparations. Un grand nombre de préparations mercurielles peuvent agir comme poifons, lors même qu'adminiftrées comme médicamens, par des mains inhabiles, elles font données à des dofes trop fortes, fous des formes & dans des conditions peu convenables : toutefois la plus dangereufe, la plus défaftreufe de ces préparations eft le fublimé corrofif, qui a été employé dans les intentions les plus criminelles. Les vapeurs mercurielles font également très-nuifibles, & l'on ne doit pas adminiftrer, fans une grande précaution, les différens deutoxides de mercure rouge (oxide rouge de mercure, précipité rouge, &c.), le fulfure de mercure noir (éthiops minéral), le fulfure de mercure rouge (cinnabre, vermillon), l'onguent mercuriel, &c.

Les effets généraux de la plupart des poifons mercuriels confiftent principalement dans une faveur ftyptique & brûlante comme celle de l'encre, le refferrement convulfif de la gorge, des douleurs à l'arrière-bouche & à l'eftomac, qui deviennent bientôt infupportables, des naufées, des vomiffemens, quelquefois l'expulfion de la matière vénéneufe, qui ne verdit jamais le firop de violette, les fymptômes confécutifs les plus effrayans, mais le refferrement, l'accélération du pouls, une foif inextinguible, la difficulté d'uriner, des crampes, le froid glacial des extrémités, &c. &c. Ces redoutables effets font plus particulièrement produits par le fublimé corrofif. Dans ce cas, & en général, lorfqu'un empoifonnement a eu lieu par des préparations mercurielles, il convient de donner abondamment une boiffon que l'on aura compofée avec dix ou douze blancs d'œufs délayés & battus dans deux pintes d'eau froide. Cette boiffon doit être donnée, par verres, de deux minutes en deux minutes. On pourroit la remplacer au befoin par une décoction mucilagineufe quelconque. On cherche en même temps à favorifer le vomiffement d'une manière mécanique, & en ftimulant le fond du gofier avec la barbe d'une plume.

Ces confeils font déduits des expériences de M. Orfila, qui s'eft affuré, par fes effais fur les animaux, que l'action délétère du fublimé corrofif eft beaucoup plus prompte, beaucoup plus forte, lorfque cette fubftance n'a pas été préalablement mêlée avec une quantité fuffifante d'albumine.

Les alcalis falins & terreux, les différens foies de foufre, l'hydrogène fulfuré, les hydrofulfates, l'eau de quinquina, le charbon, n'ont pas, dans les empoifonnemens par les préparations mercurielles, les propriétés antidotiques que quelques auteurs leur ont attribuées.

En général, on ne peut trop infifter, dans ce genre d'empoifonnement, fur la néceffité de faire vomir les malades, & c'eft dans ce deffein que l'on remplit alors l'eftomac par une boiffon abondante, tout en ftimulant l'arrière-bouche par des irritans mécaniques. On a même propofé, dans ces cas d'empoifonnement, & fi l'individu empoifonné ne pouvoit ni avaler ni vomir par les moyens ordinaires, d'avoir recours à un moyen propofé par Boerhaave, & qui confifte à vider l'eftomac avec une fonde de gomme élaftique, à laquelle une feringue a été adaptée.

La fonde, dit M. Renault qui a rappelé ce moyen, fera affez longue pour qu'une de fes extrémités plonge jufque dans la partie la plus déclive de l'eftomac, & d'un calibre affez grand pour livrer paffage à des matières molles comme celles qui font à demi digérées; elle aura deux orifices terminaux; enfin, une virole de métal embraffera fon extrémité extérieure, qui fera reçue dans le canal d'une feringue. Les chofes ainfi difpofées, on introduit la fonde par la bouche ou par les narines, on lui adapte la feringue, & on injecte doucement une certaine quantité de liquide pour délayer, tenir en fufpenfion ou diffoudre le poifon; puis on retire le pifton, on fait le vide, & on afpire une certaine quantité de matières contenues dans l'eftomac. Après que ces deux opérations ont été répétées plufieurs fois, ce vifcère eft bien lavé, & tout le poifon eft extrait fans fecouffe, prefque fans douleur, & dans un temps très-court. Toutes les fois que le poifon n'aura pas franchi le pylore & qu'il ne fera pas en gros fragmens, la poffibilité de l'extraire par ce procédé eft évidente pour tous ceux qui font un peu phyficiens. Quand des épreuves fur l'homme en auront démontré l'efficacité, fon ufage pourra devenir très-étendu. En attendant que l'expérience ait prononcé, voici quelques effais que j'ai tentés fur les animaux vivans. J'ai injecté jufqu'à huit onces d'eau dans l'eftomac de plufieurs petits chiens, & je fuis toujours parvenu à la pomper en entier par le procédé que je viens de décrire. La chofe ne pouvoit manquer d'arriver ainfi, quand on fe rappelle avec quels fuccès des moyens analogues ont été mis en ufage pour vider la veffie remplie de fang coagulé.

D'après un affez grand nombre d'obfervations & d'expériences concernant les effets du fublimé corrofif, on peut s'arrêter aux réfultats fuivans :

1°. Le fublimé corrofif eft un des poifons

irritans les plus énergiques du règne inorganique.

2°. Il détermine la mort en très-peu de temps, soit qu'on l'injecte dans les veines, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, ou qu'on l'applique sur le tissu cellulaire du cou ou de la partie interne de la cuisse.

3°. Il agit avec beaucoup moins d'énergie lorsqu'on le met en contact avec le tissu cellulaire du dos.

4°. Lorsqu'il est appliqué à l'extérieur, il est absorbé, transporté dans le torrent de la circulation, & il exerce son action délétère sur le cœur & sur le canal digestif. La lésion du premier de ces organes paroît prouvée par l'inflammation dont il est souvent le siége, par le trouble de la circulation & par les expériences de M. Brodie. L'action de ce poison sur le canal digestif, & en particulier sur la membrane muqueuse voisine du pylore & sur le rectum, est mise hors de doute par l'inflammation qu'il y détermine.

5°. Il paroît agir de la même manière, lorsqu'il est injecté dans les veines.

6°. Il exerce une action analogue, lorsqu'il est introduit dans l'estomac; cependant, dans ce cas particulier, la mort paroît devoir être spécialement attribuée à l'inflammation qu'il détermine des tissus avec lesquels il est en contact, & à la raison sympathique du cerveau & du système nerveux.

Du reste, parmi les exemples les plus remarquables de ce genre d'empoisonnement que l'on peut recueillir, soit dans les annales de la médecine, soit dans les archives des tribunaux, on peut placer au premier rang le fait suivant, rapporté par Ambroise Paré, & dont le sujet lui avoit été offert par un pauvre cuisinier qui, après avoir été condamné à mort pour vol domestique, obtint de Charles IX qu'il prendroit un certain poison, & immédiatement après certain antidote, dont ce monarque desiroit connoître l'efficacité.

« Tost après un apothicaire servant lui donna » certaine poison en potion, & subit de ladite » pierre de bezahar. Ayant ces deux bonnes » drogues en l'estomac, il se print à vomir & » bientost aller à la selle avecques grandes épreintes, » disant qu'il avoit le feu au corps, demandant » de l'eau à boire, ce qui ne lui fut refusé. » Une heure après, estant adverty que » ledit cuisinier auoit prins cette bonne drogue, » ie priay le seigneur de la Trousse me vouloir » permettre l'aller uoir, ce qu'il m'accorda, accompagné » de trois de ses archers, & trouvay » le pauvre cuisinier à quatre pieds, cheminant » comme une beste, la langue hors de la bouche, » les yeux & toute la face flamboyante, desirant » tousiours uomir, avec grandes sueurs froides, » & iettoit le sang par les oreilles, nez, bouche, » par le siége & par la verge. Ie luy fis boire environ » demy-sextier d'huile, pensant luy aider & » sauver la vie; mais elle ne luy servit de rien, » parce qu'elle fut baillée trop tard, & mourut misérablement, » criant qu'il luy eust mieux vallu » estre mort à la potence. Il vescut sept heures » ou environ; & estant décédé, je feis ouverture » de son corps en présence dudit seigneur de la » Trousse & quatre de ses archers, où je trouvai » le fond de son estomac noir, aride & sec, » comme si un cautère y eust passé, qui me donna » cognoissance qu'il avoit avallé du sublimé, & » par les accidens qu'il avoit eu pendant sa uie.»

Avant de terminer cet article, nous ajouterons que ce n'est pas seulement par injection, mais par application que le sublimé corrosif agit comme poison, ainsi qu'il seroit facile de le prouver par plusieurs exemples (1).

Le cinnabre sulfuré de mercure, le précipité *per se* & le précipité rouge (oxides de mercure au maximum d'oxidation) agissent évidemment comme poison, ainsi que le prouvent les expériences sur les animaux; mais ils y sont rarement l'objet de recherches médico-légales, ainsi que le turbith minéral (sous-sulfate de mercure au maximum), dont l'usage n'a pas été conservé dans la pratique de la médecine.

Le mercure en vapeur ou les vapeurs mercurielles, qui sont du mercure excessivement divisé par le calorique, est placé au premier rang parmi les causes d'insalubrité auxquelles sont sujets plusieurs ouvriers que l'exercice de leur métier expose à l'effet de cette espèce d'empoisonnement. Les ouvriers qui éprouvent le plus souvent la terrible maladie qui en est la suite (le tremblement mercuriel), sont les doreurs sur émail, les étameurs de glace, les constructeurs de baromètres. Souvent le mal commence par la diarrhée ou par la plus horrible salivation : plus tard, tout le système musculaire est fortement ébranlé, & perd entièrement son à-plomb. L'infortuné malade, agité alors de mouvemens convulsifs, de tremblement, peut à peine marcher, avaler, parler; état spasmodique qui commence ordinairement par les mains, & qui, toutes choses égales d'ailleurs, diminue pendant l'ivresse. (*Voyez* TREMBLEMENT MERCURIEL.)

L'empoisonnement par le sublimé corrosif est le seul des empoisonnemens mercuriels qui se trouve ordinairement le sujet des recherches médico-légales. (*Voyez* SUBLIMÉ CORROSIF.)

Nous bornerons notre article sur le mercure à ce petit nombre de considérations, mais en plaçant à leur suite un tableau des préparations & des compositions mercurielles que nous avons trouvé dans les archives de l'*Encyclopédie méthodique* pour la partie médicale, & dont nous sommes redevables à notre prédécesseur M. Petit-Radel. (L. J. MOREAU DE LA SARTHE.)

---

(1) *Voyez* Orfila, *Traité des poisons*, tom. I, pag. 92 & suiv.

MERCURE. (*Matière médicale.*)

Tableau général de toutes les différentes préparations et compositions mercurielles connues jusqu'à ce jour.

I. MERCURE COULANT OU MÉTALLIQUE.

Préparation par laquelle le mercure est simplement purifié.

Mercure pur, mercure purifié.
Hydrargyrum purificatum. *Ph. syph.*
Syn. Argentum vivum.
Mercurius crudus purificatus *Officinarum.*
Anglis Quickfilver, crude purified mercury.
Germanis, Reines queckfilber.

Préparat. Decoctum hydrargyri purificati.

II. OXIDES MERCURIELS.

Préparations dans lesquelles le mercure combiné avec l'oxigène est changé en oxide.

Syn. Oxides purs de mercure.
Oxida hydrargyri.
Syn. Calces hydrargyri *seu* mercurii.

A. *Préparations dans lesquelles le mercure est changé, par le premier degré d'oxidation, en un oxide gris ou noir qui se réduit en métal par le simple contact des rayons du soleil.*

Oxide de mercure gris-noir.
Oxidum hydrargyri nigrum.

I. *Par la simple agitation long-temps continuée avec l'accès de l'air atmorphérique.*

Æthiops per se. *Boerhaave.*

II. *Par la trituration du mercure en air libre, avec différentes substances animales, végétales ou minérales, telles que :*

1°. *Par les graisses ou huiles animales ou végétales fixes; telles que la graisse de cochon, la cire de physétère* (*vulgò* blanc de baleine), *le beurre de cacao, &c.*

Onguent mercuriel gris.
Unguentum hydrargyri griseum. *Ph. syph.*
Unguentum mercuriale *seu* neapolitanum. *Off.*
Unguentum ex hydrargyro cæruleum. *Ph. ed.*
Unguentum hydrargyri mitius & fortius. *Ph. l.*

Composita.

Unguentum mercuriale cum terebenthinâ. *Of.*
Unguentum mercuriale. *Ph. dan.*
Emplastrum mercuriale. *Off.*
Emplastrum ex hydrargyro. *Ph. ed.*

2°. *Par les mucilages végétaux ou gommes; telles que la gomme appelée* arabique, *qui vient de la* mimosa nilotica, *ou* mimosa sénégal; *la gomme adragante, qui vient d'*astragalus tragacantha; *&c.*

Oxide de mercure gommeux.
Oxidum hydrargyri gummosum.
Syn. Hydrargyrum gummosum.
Mercurius gummosus de *Plenck* l'inventeur.

Composita.

Pilulæ ex hydrargyro gummosa. *Pharm. syph.*
Pilulæ ex mercurio gummoso. *Plenck. Phar. chirurg.*
Solutio mercurialis gummosa. *Ibid.*
Potio mercurialis. *Dispensatorii novi brunswicensis.*
Lac mercuriale. *Plenck. Ph. chirurg.*
Syrupus hydrargyri. *Pharm. suec. & syph.*

3°. *Par des substances saccharines.*

a. *Avec le sucre candi.*

Oxide de mercure sucré.
Oxidum hydrargyri saccharatum *seu* hydrargyrum saccharatum.

Composita.

Trochisci ex oxido hydrargyri saccharato. *Ph. syph.*

b. *Avec le miel.*

Oxide de mercure mielleux.
Oxidum hydrargyri mellitum.
Syn. Hydrargyrum mellitum.
Mel hydrargyri.
Mel hydrargiratum. *Ph. syph.*

Composita.

Pilulæ æthiopicæ. *Ph. edin.*
Pilulæ mercuriales purgantes. *Ph. ed. paup.*
Pilulæ Bellosti.

c. *Avec l'extrait de réglisse* (glycyrrhiza glabra).

Oxide de mercure glycyrrhisé.
Oxidum hydrargyri glycyrrhisatum.

Composita.

Pilulæ ex oxido hydrargyri glycyrrhisato. *Ph. syph.*
Pilulæ ex hydrargyro. *Ph. lond.*

4°. *Par les résines ou baumes; telles que la térébenthine, la résine liquide du* pinus balsamea *ou de la* copaifera officinalis, *le baume du* myroxylon peruiferum, *&c. &c.*

Oxide de mercure avec les résines ou baumes.

Oxidum hydrargyri cum refinis aut balfamis.

Compofita.

Pilulæ ex hydrargyro terebinthinato. *Ph. fyph.*
Pilulæ mercuriales fialogogæ. *Ph. d.*
Injectio mercurialis. *Ph. ed. paup.*

5°. *Par le carbonate de chaux; telles que la craie, les pierres ou écailles d'écreviffe, &c.*

Oxide de mercure noir avec un abforbant calcaire.
Oxidum hydrargyri calcareum.

Syn. Hydrargyrum cum cretâ. *Ph. l.*
Mercurius alkalifatus. *Ph. ed.*

III. *Par la précipitation.*

1°. *En précipitant le mercure de fa diffolution nitrique par l'ammoniaque mêlé d'alcool, & en édulcorant le précipité avec une grande quantité d'eau.*

Oxide de mercure gris par précipitation.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. ed.*
Turpethum nigrum. *Off.*

2°. *En précipitant le mercure de fa diffolution dans l'acide nitrique, par l'eau de chaux.*

Oxide de mercure gris-noir par précipitation.

Syn. Mercurius folubilis. *Hahnemann.*

3°. *En précipitant le mercure de fa diffolution en acide nitrique par la potaffe.*

Oxide de mercure brun.

Syn. Mercurius præcipitatus fufcus. *Wurtz.*

B. *Préparations dans lefquelles le mercure plus oxidé en rouge, blanc ou jaune, ne fe réduit pas par le contact des rayons du foleil.*

1°. Oxide de mercure rouge.
Oxidum hydrargyri rubrum.

a. *Par la fimple expofition au feu avec l'accès de l'air.*

Oxide de mercure rouge per fe.
Oxidum hydrargyrum rubrum per fe.
Mercurius præcipitatus per fe.

Compofita.

Pilulæ fyphiliticæ.
Pilulæ ex mercurio calcinato.
Pilulæ ex mercurio calcinato anodynæ.

6°. *Par la diffolution du mercure dans l'acide nitrique, & l'expulfion du même acide après par le feu.*

Oxide de mercure rouge par l'acide nitrique.
Oxidum hydrargyri acido nitrico confectum.

Syn. Mercurius corrofivus ruber.
Mercurius præcipitatus ruber.
Mercurius corallinus.
Mercurius tricolor.
Pulvis principis.
Arcanum corallinum.
Panacea mercurii.
Panacea mercurii rubra.

Compofita.

Unguentum fyphiliticum rubrum. *Ph. fyph.*
Balfamum ophtalmicum rubrum. *Ph. d.*
Balfami mercurialis. *Plenck. Ph. chir.*
Unguentum ophtalmicum. *Saint-Ives.*
Unguentum ophtalmicum rubrum. *Ph. d.*
Unguentum mercuriale rubrum. *Ibid.*
Unguentum pomatum rubrum. *Ibid.*

N. B. Le précipité blanc des pharmaciens étant un fel triple, *voyez* plus bas.

2°. Oxide de mercure blanc.
Oxidum hydrargyri album.

En précipitant le mercure de fa diffolution dans l'acide muriatique, par la potaffe ou la foude.

3°. Oxide de mercure jaune.
Oxidum hydrargyri luteum.

Voyez plus bas, *fulfate de mercure avec excès d'oxide.*

III. Sels mercuriels.

Préparation dans lefquelles l'oxide de mercure eft combiné avec des acides, & forme des fels mercuriels métalliques.

a. *Avec les acides minéraux.*

1. L'acide muriatique. — Muriate de mercure.
2. L'acide muriatique oxigéné. — Muriate oxigéné de mercure.
3. L'acide nitrique. — Nitrate de mercure.
4. L'acide nitreux. — Nitrite de mercure.
5. L'acide nitro-muriatique. — Nitro-muriate de mercure.
6. L'acide fulfurique. — Sulfate de mercure.
7. L'acide fulfureux. — Sulfite de mercure.
8. L'acide phofphorique. — Phofphate de mercure.
9. L'acide phofphoreux. — Phofphite de mercure.
10. L'acide fluorique. — Fluate de mercure.
11. L'acide boracique. — Borate de mercure.
12. L'acide arfenique. — Arfeniate de mercure.
13. L'acide molybdique. — Molybdate de mercure.
14. L'acide tungftique. — Tunftate de mercure.
15. L'acide carbonique. — Carbonate de mercure.

b. *Avec les acides végétaux.*

1. L'acide fuccinique. — Succinate de mercure.
2. L'acide citrique. — Citrate de mercure.
3. L'acide gallique. — Gallate de mercure.
4. L'acide malique. — Malate de mercure.
5. L'acide benzoïque. — Benzoate de mercure.
6. L'acide tartareux. — Tartrite de mercure.
7. L'acide oxalique. — Oxalate de mercure.
8. L'acide camphorique. — Camphorate de mercure.
9. L'acide pyromuqueux. — Pyromucite de mercure.
10. L'acide pyroligneux. — Pyrolignite de mercure.
11. L'acide pyrotartareux. — Pyrotartrite de mercure.
12. L'acide acéteux. — Acétite de mercure.

c. *Avec les acides animaux.*

1. L'acide lactique. — Lactate de mercure.
2. L'acide faccholactique. — Saccholatate de mercure.
3. L'acide fébacique. — Sébate de mercure.
4. L'acide lithique. — Lithiate de mercure.
5. L'acide formique. — Formiate de mercure.
6. L'acide bombique. — Bombiate de mercure.
7. L'acide pruffique. — Pruffiate de mercure.

1°. *Mercure combiné avec l'acide muriatique.*

Muriate de mercure.
Murias hydrargyri.

a. *Par fublimation.*

Muriate de mercure fublimé.
Murias hydrargyri fublimatus.

Syn. Mercurius dulcis fublimatus. *Off.*
Calomel *feu* calomelas. *Ph. l.*
Aquila alba.
Panacea mercurialis.

Compofita.

Bolus mercurialis. *Ph. ed.*
Bolus jalappæ cum mercurio. *Ibid.*
Bolus Rhei cum mercurio. *Ibid.*
Pilulæ Plummeri. *Ph. ed.*
Pilulæ alterantes Plummeri. *Off.*
Pilulæ mercuriales purgantes.
Pilulæ catarrhales purgantes. *Ph. d.*
Pulvis Plummeri. *Off.*
Murias hydrargyri ammoniacalis ferratus, *feu* mercurius dulcis martialis Hartmanni.

b. *Par précipitation.*

1°. De fa diffolution nitrique par le muriate de foude.
Muriate de mercure précipité.
Murias hydrargyri præcipitatus.

Syn. Mercurius præcipitatus dulcis. *Scheel.*
Hydrargyrus muriatus mitis. *Ph. l.*

Compofita.

Lotio fyphilitica nigra. *Ph. fyph.*
Pilulæ ex muriate hydrargyri compofitæ. *Ph. fyph.*

2°. De fa diffolution nitrique par l'ammoniaque, par le muriate d'ammoniaque, ou par le muriate d'ammoniaque & la potaffe.
Muriate ammoniaco-mercuriel.
Murias hydrargyri ammoniacalis.

Syn. Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

3°. De fa diffolution muriatique par la potaffe ou la foude.
Muriate de mercure avec excès d'oxide.

4°. De fa diffolution muriatique par l'ammoniaque ou par le muriate d'ammoniaque.
Muriate ammoniaco-mercuriel.
Mercurius præcipitatus albus. *Ph. ed.*

5°. De fa diffolution muriatique par le muriate d'ammoniaque & la potaffe.
Muriate ammoniaco-mercuriel.
Murias hydrargyri ammoniacalis.

Syn. Calx hydrargyri alba. *Ph. l.*
Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

Compofita.

Unguentum fyphiliticum album. *Ph. fyph.*
Unguentum calcis hydrargyri albæ. *Ph. l.*
Linimentum mercuriale. *Ph. ed. paup.*

2°. *Mercure combiné avec l'oxide muriatique oxigéné.*

Muriate oxigéné de mercure.
Murias hydrargyri oxigenatus.

A. *Par fublimation.*

Muriate de mercure oxigéné fublimé.
Murias hydrargyri oxigenatus fublimatus.

Syn. Hydrargyrus muriatus. *Ph. l.*
Mercurius fublimatus corrofivus. *Off.*
Mercurius corrofivus albus. *Ph. fuec.*

Compofita.

a. Solutio fublimati fpirituofa.
Solutio mercurii fublimati corrofivi. *Ph. ed.*
b. Mixtura mercurialis. *Ph. fuec.*
Pilulæ è mercurio corrofivo albo. *Ph. fyph.*
c. Lotio fyphilitica flava. *Ph. fyph.*
Aqua phagedænica. *Off.*
Liquor mercurialis. *Off.*
d. Solutio fublimati balfamica. *Plenck.*
e. Liquor ad condylomata. *Ph. fyph.*
Aqua cauftica pro condylomatibus. *Plenck.*

B. *Par criftallifation.*

Muriate de mercure oxigéné criftallifé.

Murias hydrargyri oxigenatus, cryſtalliſatione paratus.

3°. *Mercure combiné avec l'acide nitrique.*

Nitrate de mercure.
Nitras hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum nitratum. *Bergmann.*
Mercurius nitroſus.
(Voyez auſſi plus bas, *Oxide de mercure rouge.*)

Diſſolution de mercure dans l'acide nitrique.

Syn. Nitrate de mercure liquide (ou avec excès d'acide).
Nitras hydrargyri liquidus.

Syn. Acidum nitri hydrargyratum.
Solutio mercurii. *Ph. ed.*
Solution nitrique de mercure.
Solutio hydrargyri nitrica.

Compoſita.

Unguentum ſyphiliticum citrinum. *Ph. ſyph.*
Unguentum citrinum. *Off.*
Unguentum hydrargyri nitrati. *Ph. l.*
Mercurius liquidus. *Lemery.*
Aqua mercurialis. *Charras.*
Aqua phagedænica.
Aqua griſea. *Gohlii.*
Liquor Belloſti.
Gouttes anti-vénériennes.
Sirop végétal.
Sirop de Bellet.

A. Mercure précipité de ſa diſſolution nitrique par l'ammoniaque.
Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel.
Oxidum hydrargyri nigrum cum nitrate hydrargyri ammoniacali.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. ed.*

B. Mercure précipité de ſa diſſolution nitrique par l'ammoniaque diſſous dans l'alcool. (ſpiritus ſalis ammoniaci, &c....).
Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel ou nitrate ammoniaco-mercuriel noir.
Nitras hydrargyri ammoniacalis niger.

Syn. Turpethum nigrum.
Mercurius præcipitatus niger.

C. Mercure précipité de ſa diſſolution nitrique par le cuivre.
Mercurius præcipitatus viridis. *Ph. brunſw.*

4°. *Mercure combiné avec l'acide nitreux.*

Nitrite de mercure.
Nitris hydrargyri.

5°. *Mercure combiné avec l'acide nitro-muriatique*, vulgò *eau régale* (aqua regia).

Nitro-muriate de mercure.
Nitro-murias hydrargyri liquidus.

Syn. Gouttes blanches du docteur *Ward*, c'eſt-à-dire, une diſſolution du mercure dans l'acide nitro-muriatique, ou dans l'acide nitrique mêlé avec du muriate d'ammoniaque.

6°. *Muriate combiné avec l'acide ſulfurique.*

a. Sulfate de mercure.
Sulfas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum vitriolatum. *Bergmann.*

b. Sulfate de mercure liquide, ou ſolution de mercure dans l'acide ſulfurique.
Sulfas hydrargyri liquidus.

Syn. Sulfate de mercure acide.
Solutio hydrargyri ſulphurica.
Oleum hydrargyri. *Off.*
Acidum ſulphuricum hydrargyratum.

c. Sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide.

Syn. Hydrargyrus vitriolatus. *Ph. lond.*
Vitriolum mercurii.
Turpethum minerale. *Off.*
Mercurius emeticus flavus.
Mercurius flavus. *Ph. edin.*
Mercurius præcipitatus luteus. *Ph. dan.*
Turbith minéral.

7°. *Mercure combiné avec l'acide ſulfureux.*

Sulfite de mercure.
Sulfis hydrargyri.

8°. *Mercure combiné avec l'acide phoſphorique.*

a. Phoſphate de mercure.
Phoſphas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum phoſphoratum. *Bergmann.*

b. En précipitant le mercure de ſa diſſolution nitrique par l'urine récente.
Phoſpho-muriate de mercure.
Phoſpho-murias hydrargyri.

Syn. Roſa mineralis.
Mercurius præcipitatus roſeus.
Précipité roſe de *Lemery.*

9°. *Mercure combiné avec l'acide phoſphoreux.*

Phoſphite de mercure.
Phoſphis hydrargyri.

10°. *Mercure combiné avec l'acide fluorique.*

Fluate de mercure.
Fluas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum fluoratum. *Bergmann.*

11°. *Mercure combiné avec l'acide boracique.*

Borate de mercure.
Boras hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum boraxatum. *Bergmann.*

12°. *Mercure combiné avec l'acide arſenique.*

Arſeniate de mercure.
Arſenias hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum arſenicatum. *Bergmann.*

13°. *Mercure combiné avec l'acide molybdique.*

Molybdate de mercure.
Molybdas hydrargyri.

14°. *Mercure combiné avec l'acide tunſtique.*

Tunſtate de mercure.
Tungſtas hydrargyri.

15°. *Mercure combiné avec l'acide carbonique.*

Carbonate de mercure.
Carbonas hydrargyri.

Avec les acides végétaux.

16°. *Mercure combiné avec l'acide ſuccinique.*

Succinate de mercure.
Succinas hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum ſuccinatum. *Bergmann.*

17°. *Mercure combiné avec l'acide citrique.*

Citrate de mercure.
Citras hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum citratum. *Bergmann.*

18°. *Mercure combiné avec l'acide gallique.*

Gallate de mercure.
Gallas hydrargyri.

19°. *Mercure combiné avec l'acide malique.*

Malate de mercure.
Malas hydrargyri.

20°. *Mercure combiné avec l'acide benzoïque.*

Benzoate de mercure.
Benzoas hydrargyri.

21°. *Mercure combiné avec l'acide tartareux.*

a. Tartrite de mercure.
Tartris hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum tartariſatum. *Bergmann.*
b. Mercure combiné avec le tartrite acidulé de potaſſe (*vulgò* crême de tartre, ou tartre purifié).
Syn. Tartre mercuriel.
Tartarus hydrargyratus.
Mercurius tartariſatus. *Selle.*
Terre feuilletée du docteur *Preſſavin.*
c. Mercure précipité de ſa diſſolution nitrique par l'acide tartareux.
Tartrite de mercure précipité.
Pulvis conſtantinus.

d. Mercure précipité de ſa diſſolution dans l'acide muriatique oxigéné, par le tartrite acidulé de potaſſe.
Tartrite de mercure précipité blanc.
Pulvis mercurialis argenteus.

22°. *Mercure combiné avec l'acide oxalique.*

Oxalate de mercure.
Oxalas hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum oxalinum.
Hydrargyrum ſaccharatum. *Bergmann.*

23°. *Mercure combiné avec l'acide camphorique.*

Camphorate de mercure.
Camphoras hydrargyri.

24°. *Mercure combiné avec l'acide pyromuqueux.*

Pyro-mucite de mercure.
Pyro-mucis hydrargyri.

25°. *Mercure combiné avec l'acide pyroligneux.*

Pyro-lignite de mercure.
Pyro-lignis hydrargyri.

26°. *Mercure combiné avec l'acide pyrotartareux.*

Pyro-tartrite de mercure.
Pyro-tartris hydrargyri.

27°. *Mercure combiné avec l'acide acéteux.*

a. Par la ſimple trituration.
Acétite de mercure.
Acetis hydrargyri.
Syn. Hydrargyrum acetatum. *Bergmann.*
Terre feuilletée mercurielle de Fourcy.
Dragées ou pilules de Keyſer.
b. En précipitant le mercure de ſa diſſolution nitrique par l'acétite de potaſſe.
c. En diſſolvant l'oxide de mercure rouge dans l'acide acéteux, & évaporant la diſſolution à ſiccité.

Avec les acides animaux.

28°. *Mercure combiné avec l'acide lactique.*

Lactate de mercure.
Lactas hydrargyri.

29°. *Mercure combiné avec l'acide ſaccho-lactique.*

Saccho-lactate de mercure.
Saccho-lactas hydrargyri.

30°. *Mercure combiné avec l'acide ſébacique.*

Sébate de mercure.
Sebas hydrargyri.

31°. *Mercure combiné avec l'acide lithique.*

Lithiate de mercure.
Lithias hydrargyri.

32°. *Mercure combiné avec l'acide formique.*

Formiate de mercure.
Formias hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum formicatum. *Bergmann.*

33°. *Mercure combiné avec l'acide bombique.*

Bombiate de mercure.
Bombias hydrargyri.

34°. *Mercure combiné avec l'acide prussique.*

Prussiate de mercure.
Prussias hydrargyri.

IV. Sulfures mercuriels.

Préparations dans lesquelles le mercure est combiné avec le soufre.

A. Oxide de mercure sulfuré.
Oxidum hydrargyri sulphuratum.

Par trituration, ou par fusion.

Oxide de mercure sulfuré noir.
Oxidum hydrargyri sulphuratum nigrum.

Syn. Æthiops mineralis. *Off.*
Hydrargyrus cum sulphure. *Ph. l.*

Composita.

Emplastrum gummi ammoniaci cum hydrargyro. *Ph. l.*
Emplastrum lithargyri cum hydrargyro. *Ibid.*
Æthiops antimonialis. *Off.*

Par précipitation.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par le sulfure de potasse ou de chaux.
L'oxide de mercure noir sulfuré par précipitation.
Oxidum hydrargyri sulphuratum, præcipitatione paratum.

Syn. Turpethum nigrum. *Off.*

B. Oxide de mercure sulfuré rouge.
Oxidum hydrargyri sulphuratum rubrum.

Syn. Cinnabaris nativa.
Cinnabaris artificialis. *Off.*
Cinnabaris factitia. *Off.*
Hydrargyrus sulphuratus ruber. *Ph. l.*

Composita.

Pulvis antilyssus sinensis.
Cinnabaris antimonialis. *Off.*

V. Alliages mercuriels.

Préparations dans lesquelles le mercure est combiné avec d'autres métaux, en forme d'alliages mercuriels.

Amalgames mercuriels.
Amalgama hydrargyri.

(Petit-Radel.)

MERCURIALE. *Merc. annuus officinalis.* Plante de la famille des euphorbiées de Jussieu, à laquelle différentes traditions populaires, plus ou moins anciennes, avoient fait attribuer plusieurs propriétés très-actives, qu'une sage expérience n'a pas confirmées.

Chez les Anciens, cette plante étoit employée comme aliment, & se mange encore aujourd'hui en Allemagne, ainsi que dans quelques villages d'Italie, surtout aux environs de Ferrare, dont Brussavole a vu les paysans faire usage de la mercuriale de cette manière. Si l'on vouloit administrer aujourd'hui la mercuriale, on feroit usage de ses sucs exprimés & clarifiés, depuis deux à quatre onces. On se sert aussi de cette plante pour préparer des lavemens & des cataplasmes. Le miel dit *miel mercurial*, que l'on prescrit à la dose de deux à quatre onces pour un lavement, n'est autre chose que du miel dans lequel on a fait macérer les feuilles de cette plante. On a abandonné les pessaires, prétendus emménagogues de mercuriale. Le sirop de mercuriale, malgré son nom de *sirop de longue vie*, que le charlatanisme & la crédulité lui avoient donné, est également tombé en désuétude. (L. J. M.)

Mercuriale vivace. La mercuriale vivace, *merc. perennis* Linn., diffère de la mercuriale officinale, non-seulement par ses caractères botaniques, mais aussi par ses propriétés, que son odeur annonce à un observateur exercé. Linnée l'a regardée comme un poison pour les brebis. M. Orfila l'a rangée parmi les poisons narcotico-âcres, & on cite plusieurs exemples d'empoisonnement de personnes qui en avoient mangé : empoisonnemens ordinairement caractérisés d'abord par des nausées, des vomissemens, de la diarrhée, une grande stupeur, &, un peu plus tard, des convulsions qui deviennent bientôt mortelles. Dans un pareil cas, le traitement à employer seroit celui qui convient en général dans les empoisonnemens par les narcotico-âcres. (*Voyez* ce mot dans ce Dictionnaire.) (L. J. M.)

MERCURIALI (Jérôme) naquit à Forli, dans la Romagne, en 1530. Il étudia la médecine à Bologne. Estimé de ses concitoyens pour ses connoissances, il fut choisi par eux à l'âge de 32 ans, & chargé d'affaires importantes auprès de la cour de Rome. Les talens dont il fit preuve dans

cette miſſion, engagèrent le cardinal Farnèſe à le ſolliciter de ſe fixer à Rome. Ce fut là, qu'aidé des monumens anciens raſſemblés dans cette capitale, il compoſa ſon excellent *Traité de la Gymnaſtique*. On y trouve des recherches curieuſes ſur les exercices qui ont été le plus en uſage chez les Anciens, la deſcription de leurs jeux & de leurs courſes, avec de ſavantes explications.

Veniſe l'invita alors à venir remplir une chaire dans l'Univerſité de Padoue : il l'accepta avec d'autant plus de plaiſir, que c'étoit dans cette Univerſité qu'il s'étoit fait recevoir docteur.

Sa réputation, répandue dans l'Europe, engagea l'empereur Maximilien II à l'appeler pour le conſulter ſur ſa ſanté chancelante; il gagna la confiance de ce Prince, revint à Padoue comblé de bienfaits & décoré du titre de chevalier & comte Palatin. En 1527, il ſe rendit à Bologne, après avoir profeſſé dix-huit ans à Padoue; mais il ſe déplaiſoit dans cette ville, depuis qu'ayant été appelé à Veniſe avec Jérôme Capiraccio, pour une maladie qui déſoloit cette ville, ils avoient déclaré l'un & l'autre que cette maladie n'étoit pas peſtilentielle : cent mille ames qui en furent les victimes, dépoſèrent contre leur pronoſtic. Cela n'empêcha pas le grand-duc de Toſcane de l'appeler à Piſe en 1599. Il ſe montra avec éclat dans les écoles de cette ville; mais bientôt, accablé de violentes douleurs, il retourna dans ſa patrie, où il mourut en 1606, après avoir prédit qu'il avoit deux pierres dans les reins, ce qui fut vérifié lors de l'ouverture de ſon cadavre. Ses concitoyens lui témoignèrent leur eſtime, en plaçant ſa ſtatue dans la place publique de Forli.

Il chargea ſes diſciples de publier ſes ouvrages, où l'on trouve des ſentimens erronés, & qui ſont écrits avec une prolixité ennuyeuſe.

Nomotheſaurus, ſeu, Ratio lactandi infantes. Patav. 1552.

De Arte gymnaſtica, libri ſex. Venet. 1569, 1573, 1587, 1601, in-4°. Pariſ. 1577, in-4°. Amſt. 1675, in-4°.

Variorum lectionum in medicinæ ſcriptoribus & aliis, libri quatuor. Venet. 1571, 1588, in-4°. Par. 1585, in-8°.

De Morbis cutaneis & omnibus corporis humani excrementis. Venet. 1572, 1625, in-4°.

Tractatus de maculis peſtiferis & hydrophobiâ. Baſileæ, 1577, in-8°. Venet. 1580, in-4°.

De Peſtilentiâ in univerſum, præſertìm verò de Venetâ & Patavinâ. Venet. 1577, in-4°. Pat. 1580, in-4°.

Hippocratis opera græcè & latinè. Venet. 1578, in-fol.

De Morbis muliebribus prælectiones. Baſileæ, 1582, in-8°.

De Morbis puerorum tractatus locupletiſſimi. Venet. 1583, 1615, in-4°.

De Venenis & Morbis venenoſis tractatus locupletiſſimi. Venet. 1584, in-8°.

Conſultationes & reſponſa medicinalia, 4 vol. Venet. 1617, 1620, 1624, in-fol., avec les notes de Mundinus.

Tractatus de compoſitione medicamentorum, de morbis oculorum & aurium. Venet. 1590, 1601, in-4°.

De hominis generatione. Venet. 1597, in-fol.

Medica practica, ſeu, de cognoſcendis, diſcernendis & curandis omnibus humani corporis affectibus. Francof. 1602, in-fol. Lugd. 1618, in-4°. Venet. 1627, in-fol.

In omnes Hippocratis aphoriſmorum libros prælectiones Patavinæ. Bononiæ, 1619.

Monſtrorum hiſtoria poſthuma. Bononiæ, 1642, in-fol. : mauvais ouvrage, au rapport de Haller.

Opuſcula aurea & ſelectiora. Venet. 1644, in-fol.

(R. Geoffroy.)

MERCURIEL (Tremblement). On a déſigné ſous ce nom l'une des maladies les plus graves des artiſans, & principalement des doreurs ſur émail, des conſtructeurs de baromètres, des ouvriers qui mettent les glaces au tain, & de tous ceux que l'execice de leur profeſſion retient continuellement dans une atmoſphère de vapeurs mercurielles. Cette maladie ſe montre conſtamment avec tous les caractères d'une altération profonde de l'organiſation en général, & des muſcles en particulier. Elle eſt ordinairement précédée de ſalivation, d'ulcérations chancreuſes ou aptheuſes, & d'une diſpoſition ſcorbutique très-manifeſte. Elle commence par les bras, par les mains, qui ſont continuellement agitées de mouvemens convulſifs & incapables d'aucun uſage. Elle s'étend enſuite à toutes les parties du corps, qui ſe trouvent dans un état de foibleſſe & de tremblement tel, que les infortunés qui éprouvent ces pénibles ſymptômes ne peuvent plus ni marcher, ni parler, ni porter leur main à leur bouche pour manger, ni même avaler que d'une manière convulſive. Ce qui paroît ſurtout très-remarquable dans cette maladie, c'eſt que l'état d'ivreſſe donne pendant ſa durée une forte d'aplomb au ſyſtème nerveux, qui permet alors au trembleur de tenir ſon verre à la main ſans le renverſer. L'opium, le muſc à hautes doſes, le quinquina, les ſudorifiques habilement combinés avec les narcotiques, ont été employés avec avantage pour combattre le tremblement mercuriel; mais cette cruelle maladie, lors même qu'elle a été combattue avec le plus de ſuccès, ſe renouvelle facilement à la moindre occaſion, & le plus ordinairement les ouvriers que l'exercice de leur profeſſion expoſe le plus à l'impreſſion des cauſes qui la déterminent, périſſent de quarante à cinquante ans, en ſuccombant à une nouvelle attaque de cette maladie, ou par l'effet de la vieilleſſe & de la caducité prématurées, qui en ſont la ſuite.

La gravité du tremblement mercuriel, sa fréquence, le nombre des ouvriers qui s'y trouvent le plus exposés, ont attiré, dans plusieurs de ces circonstances, l'attention de plusieurs de ces hommes éclairés & bienfaisans, dont toutes les pensées ont pour objet d'améliorer le sort de l'espèce humaine, au milieu des dangers & des difficultés qu'entraîne nécessairement l'état de société.

Gosse de Genève, Ravrio & M. Darcet doivent être distingués parmi ces hommes véritablemens recommandables. Le premier parvint, il y a déjà plusieurs années, à faire construire, à Genève, des fourneaux si heureusement disposés, que les vapeurs mercurielles étoient enlevées par un courant d'air, à mesure qu'elles se formoient. Il proposa aussi, ainsi que M. Gosse fils, une manière de simplifier & de perfectionner les masques de M. Brisé-Fradin, d'après un procédé qui en rend l'usage plus commode & plus facile.

Ravrio qui, dans ses ateliers, avoit été si souvent témoin de l'effet désastreux des vapeurs mercurielles, fit un legs à l'Académie des Sciences, devant être donné en prix à celui qui trouveroit un procédé pour garantir les ouvriers doreurs de l'insalubrité des vapeurs mercurielles.

M. Darcet, à qui nous devons déjà plusieurs applications importantes de la chimie à la médecine, & qui répond ainsi de la manière la plus honorable & la plus péremptoire aux détracteurs de ces applications, vient encore d'ajouter à la liste des travaux médico-chimiques, la découverte d'un moyen très-simple & très-sûr de préserver entièrement les doreurs, des dangers attachés jusqu'ici à leur profession.

Le procédé de M. Darcet est tellement simple, qu'on seroit supris qu'on ne l'eût pas employé depuis long-temps, si l'on ne savoit que les découvertes qui portent à la fois le double caractère de simplicité & d'utilité, n'appartiennent qu'aux esprits supérieurs. Ce procédé consiste principalement à déterminer le tirage des cheminées, par un fourneau d'appel. Il sera d'autant plus promptement adopté, qu'il n'entraîne presqu'aucune dépense pour être mis en pratique, & qu'il a d'ailleurs l'avantage de condenser les vapeurs du mercure & de permettre de les recueillir.

Déjà les principaux doreurs de Paris se sont empressés d'introduire ce moyen sanitaire dans leurs ateliers, & depuis qu'il y est en activité, leurs ouvriers y jouissent de la santé la plus parfaite. Les commissaires de l'Académie des Sciences se sont transportés dans ces ateliers, & bien que de tous côtés on y vaporisât du mercure, ils n'y ont reconnu aucune odeur mercurielle. M. le préfet de police, qui a pris connoissance de ces heureux résultats, ne permet plus maintenant l'établissement d'ateliers de dorures, sans que ce procédé y soit mis en usage. Hommage soit donc rendu à la mémoire de M. Ravrio, dont le vœu philantropique a été l'occasion du travail de M. Darcet! Félicitations à M. Darcet du nouveau service qu'il vient de rendre à l'humanité.

En terminant cet article, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici le regret que les médecins restent, en général, étrangers aux travaux de ce genre, & d'en voir quelques-uns perdre, en vaines déclamations contre la chimie, un temps qu'ils pourroient beaucoup mieux employer en faisant, comme M. Darcet, d'utiles applications de cette science, soit pour prévenir, soit pour guérir les maladies. (L. J. M.)

Mercurielles (Vapeurs). Les vapeurs mercurielles ne sont autre chose que le mercure excessivement divisé par le calorique qui agit comme poison, en pénétrant par une surface très-étendue dans l'organisation. Un assez grand nombre d'ouvriers sont exposés à ces vapeurs délétères. (*Voy.* Mercuriel (Tremblement).)

L'un des perfectionnemens les plus remarquables des arts chimiques dans ces derniers temps, a eu pour objet de soustaire ces ouvriers à des causes aussi actives d'insalubrité; & si la cupidité ou la routine n'avoient pas continuellement retardé jusqu'à ce jour ces importantes améliorations, les travaux, les opérations des arts, dans lesquels le mercure se trouve employé, n'entraîneroient déjà plus dans nos grandes cités aucun des accidens qui en sont si souvent la suite, & dont l'autorité administrative ne peut laisser subsister la cause sans crime, lorsqu'il est reconnu qu'elle a cessé d'être inévitable. (L. J. M.)

MERDECHI. (*Pathologie particulière.*) Sorte de cholera indiquée par Delon, comme régnant habituellement dans les grandes Indes d'une manière sporadique & souvent fort fâcheuse, chez les habitans du pays, à qui elle laisse peu de temps pour s'en délivrer. Les symptômes qui l'accompagnent sont pour le plus souvent une très-grande soif, à laquelle se joint une grande douleur de tête, l'agitation des membres, le délire, des selles plus ou moins abondantes, auxquelles se joignent des vomissemens de tout ce que les malades prennent, & souvent avec des éructations bilieuses qui indiquent les spasmes dont sont atteints les conduits & réservoirs biliaires. Les pulsations du pouls sont fortes, accélérées, mais leur inégalité indique le trouble qui existe dans le cœur. Les urines, tantôt rouges, tantôt claires, indiquent une alternative de spasmes & de relâchement dans les conduits urinifères des reins. Le remède empirique auquel les gens du pays ont recours, est l'application d'un fer rouge au talon de chaque pied, faite assez profondément, jusqu'à ce que le malade manifeste par ses plaintes qu'il éprouve quelque douleur: on lui met ensuite un chausson bien serré, dans l'intention, pense-t-on, de prévenir la formation des phlictènes. La douleur qui s'ensuit de cette application n'est jamais assez forte

pour que le malade ne puisse marcher dès que la rémission de la douleur pourra le permettre. Il est rare que cette cautérisation n'amène point de la diminution dans sa douleur. Si la fièvre continuoit, on en diminueroit la violence par les moyens connus, tels que les fournissent les antiphlogistiques les plus usités. Le cange est la boisson alors la plus usitée : on saupoudre la tête avec du poivre pulvérisé, & lorsque la fièvre & autres symptômes de la maladie s'appaisent, on en vient aux doux minoratifs. Telle est la méthode que suivent les médecins du pays : elle parut étrange à Delon quand il aborda aux Indes; mais il apprit par sa propre expérience & par nombre de cas qu'il eut occasion d'observer, qu'il n'en est aucune autre qui lui puisse être préférable : aussi se fia-t-il à elle toutes les fois qu'il eût à traiter une pareille maladie. Je n'ai vu dans mon séjour à Surate qu'un cas que j'aurois pu rapporter à un mordechin; il est relatif à un Portugais; mais de plus amples informations me donnèrent lieu de croire qu'il falloit le rapporter à un empoisonnement : & combien en est-il dans ce pays où la jalousie porte souvent à des vengeances cachées, & qu'on rapporte au mordechin, sans qu'il s'ensuive aucune autre information juridique qui ameneroit la punition due au crime ainsi caché, au détriment de l'ordre social!

(Petit-Radel.)

MÈRES (Etat, fonction des), sous le rapport physiologique & médical. On pourroit rapporter à ce titre toute l'existence de la femme considérée sous le point de vue de l'hygiène & de la médecine. (*Voyez* dans ce Dictionnaire, les articles Grossesse, Gestation, Allaitement, Nourrice.)

L'influence des mères sur les enfans, la part plus directe & plus forte de cette influence dans la mesure de leur santé & le caractère de leur complexion ou tempérament; tout ce qui peut résulter, pour ces derniers, des accidens & des perturbations de la grossesse, l'effet de l'allaitement, les premières déterminations de la sensibilité, les phénomènes de l'imitation; tout ce qui rentre dans le cours de la vie, que comprend la première enfance, sont autant d'objets que l'on pourroit considérer dans une suite de vues philosophiques & médicales, sous l'état de mères, si l'on traitoit une question aussi importante, ailleurs que dans la partie médicale d'un Dictionnaire encyclopédique. (L. J. M.)

MÉRIDIENNE ou SIESTE. *Meridiatio.* (*Hygiène.*) On désigne ainsi le sommeil que l'on prend après le repas du milieu du jour. Ce sommeil semble être entré dans les vues de la nature pour le plus grand nombre des animaux; du moins la plupart de ceux qui, par la domesticité, ont pris beaucoup des inclinations des hommes avec lesquels ils sont dans un continuel rapport, y vaquent-ils plus ou moins long-temps. Ainsi l'on voit les troupeaux qui, après avoir brouté l'herbe de la prairie, se retirent sous l'ombrage de quelques arbres, en se livrant aux douceurs d'un léger sommeil; le poisson se tapit sous l'ombre de quelque roche où il reste en repos. Nos chiens, nos chats suivent la même impulsion, & dorment après leur repas. L'homme ne répond guère à cet instinct de la nature que dans les climats chauds, ou dans la saison où les grandes chaleurs commandent l'inaction. En lisant Homère, on voit par plusieurs passages de l'*Odyssée*, que les héros de son temps étoient assez dans cet usage; du moins, lorsqu'il s'agit de Nestor, parle-t-il souvent du sommeil que ce grand personnage avoit coutume de prendre après son premier repas du milieu de la journée. L'historien Suétone rapporte qu'Auguste ne manquoit jamais de dormir après son dîner; il se reposoit un instant tout habillé, couvroit ses pieds & mettoit ses mains devant ses yeux. Varron avoue qu'il n'auroit pu se soustraire aux douceurs de ce sommeil. Lampridius dit que Sévère avoit la même habitude, & les Romains d'aujourd'hui, quoique vivant après plusieurs siècles & soumis à des habitudes bien différentes de ces premiers temps, suivent néanmoins encore cet usage. Le plus grand nombre des peuples de la zône torride s'y conforment aussi; l'esclave s'étend sur sa natte dans les colonies, l'homme libre sur son hamac, & le riche comme le pauvre satisfont à ce besoin que suggère une nature qui, dans ces climats plus que dans d'autres, ne souffriroit pas impunément une diversion de forces ailleurs que vers l'organe digesteur qui a besoin de tous ces moyens.

Les bons effets de la sieste reconnus par tous les peuples méridionaux, & attestés par une très-longue expérience, n'ont pas cependant convaincu tous les médecins qui en ont parlé. Il en est même qui ont assuré qu'il étoit cause d'apesantissement pour plusieurs des sens, & notamment pour les facultés intellectuelles, & sous ce rapport ils ont conseillé de le fuir à toutes personnes d'une complexion corpulente, & chez qui le sang se portant en trop grande quantité vers la tête, deviendroit ainsi cause d'une stase qui pourroit être funeste, si l'on ne cherchoit point les moyens de la prévenir. Mais en adoptant leur opinion sur ce point en pareille circonstance, il n'en est pas moins réel que ce sommeil peut être favorable à plusieurs individus dont les facultés digestives souffriroient si cet usage étoit interrompu. Il est certain, d'après différentes expériences tentées à ce sujet, que la surface du corps, relativement à la température, perd en moins, lors de la digestion, ce que gagne en plus son intérieur, notamment vers les régions précordiales. Or, toute action qui intervertira cette disposition de choses, ne pourra donc qu'être contraire au bon ordre de l'organisme. Mais ce sommeil a ses bornes; il ne doit être continué que le temps qu'il faut à l'estomac pour opérer sa première coction alimentaire, c'est-à-dire,

celle qui s'opère dans l'estomac. Une fois ce viscère débarrassé, par les contractions alternatives, du poids qui le surchargeoit, il faut interrompre le sommeil & revenir à ses occupations ordinaires. Il est des pays où ce sommeil est pris de la même manière que celui de la nuit, & c'est ainsi qu'on en agit à Rome & dans plusieurs villes méridionales de l'Italie, où l'on se déshabille entièrement pour se mettre au lit. La meilleure manière de prendre ce sommeil est de se reposer sur une chaise longue ou de s'asseoir dans un fauteuil, de manière que la région épigastrique soit toujours supérieure au reste du corps, & que l'orifice pylorique de l'estomac soit dans une position déclive. De cette manière les alimens déjà travaillés & rendus à une forme chyleuse, pourront plus facilement, aidés des légères contractions de l'estomac, se faire jour vers le duodenum. Ce sommeil est plus nécessaire l'été que l'hiver, où, généralement parlant, les forces digestives ont une activité plus grande; aussi les peuples du Midi qui s'en font fait une habitude, s'en dispensent-ils plus facilement dans cette dernière saison. Une attention particulière à avoir, est d'ôter de dessus soi son col, ses jarretières & autres ligatures qui, nuisant à la liberté de la circulation, donneroient lieu à l'émersion de quelques accidens. Une heure ou deux au plus, est le temps qu'on doit lui donner; un plus long nuiroit par la torpeur où pourroit tomber l'organisme, faute d'être excité par le plus grand nombre de ses stimulans. Les hommes de peine, ceux qui se livrent à des travaux manuels ou qui s'adonnent à de grandes conceptions, qui ne peuvent s'opérer que par une longue répétition d'action dans les opérations cérébrales, doivent le prendre de préférence au sexe dont l'organisme est toujours dans un état plus paisible d'action. Les hommes corpulens & d'une complexion grasse, doivent l'éviter autant qu'il leur est possible, car il est prouvé que leur embonpoint n'en reçoit qu'un plus grand accroissement; il ne pourra qu'être utile aux tempéramens bilieux, pour modérer l'impétuosité d'action qui leur est si naturelle. On doit particulièrement le prescrire aux enfans & aux vieillards; & à dire vrai ils n'attendent pas, ni les uns ni les autres, la prescription que pourroit leur en faire le médecin, vu qu'ils n'y sont entraînés que trop naturellement. On peut consulter, pour de plus grands détails, le Traité de Valverdus, *de sanitate tuendâ*, & les Dialogues de Pictorius, qui ont touché *per transennam* cette matière. (Petit-Radel.)

MÉRINDOL (Eaux minérales de). Mérindol est un village situé à une lieue & demie de Buys, & à trois & demie de Nions. La source minérale se trouve au bas d'un coteau escarpé & aride, entre ce village & celui de Propiat. Les eaux en sont froides.

Dans la *Gazette salutaire* de 1774, n°. 37, Nicolas a donné une notice succincte sur ces eaux. Après les avoir analysées, il croit qu'elles contiennent beaucoup de sel marin & de terre absorbante, & un peu de sélénite.

Il rapporte deux guérisons opérées par ces eaux: la première concerne des douleurs vives à l'estomac, occasionnées par un gros sac rempli de vers lombricaux, dont les eaux provoquèrent l'excrétion; la seconde est relative à une affection calculeuse. (Macquart.)

MERINGUES. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section IV. Alimens composés.

Les meringues sont une espèce de pâtisserie faite avec des jaunes d'œufs, de la râpure de citron & du sucre en poudre; on divise les meringues en deux hémisphères, au milieu desquelles on met de la crême fouettée & sucrée, ou bien des fruits confits. C'est tout ce qu'il y a de plus recherché en friandises. Il y a peu d'estomacs qui ne se trouvent bien des meringues. (Macquart.)

MERISES, MERISIERS. C'est le nom savant des cerises & du cerisier, dont les botanistes reconnoissent plusieurs espèces qui appartiennent toutes à la grande famille des rosacées, & dont la considération botanique ne doit pas nous arrêter. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

L'eau de merise claire, des boutiques, si souvent employée en Allemagne, son sirop, la décoction du fruit séché, appartiennent à la pharmacie. L'eau de cerise noire se prépare en distillant des merises, sans les avoir fait fermenter. Elle doit, comme l'eau de laurier-rose, ses propriétés constantes à la petite quantité d'acide prussique qu'elle contient. La décoction de cerise sèche ou cuite, est une boisson agréable, & que l'on peut employer avec avantage dans les rhumes & les toux des enfans. (L. J. M.)

MERLAN. (*Hygiène.*)
Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux. P.

Oniscus off. asellus marinus, sive merlangius. Rond.

Le merlan est un des poissons de mer le plus en usage chez nous; l'Océan en fournit immensément. Il n'a guère plus d'un pied de longueur; il est d'un blanc argentin; il a l'anus très-près de la tête; il a plusieurs rangées de dents, les yeux grands, couverts d'une membrane lâche & transparente. La chair du merlan est molle, friable, tendre, légère, & généralement reconnue comme très-saine & de très-facile digestion. Les sucs qu'elle fournit sont bons, & on peut la permettre à toute

forte d'âges, de tempéramens, & même aux convalefcens.

Les merlans mangent les poiffons plus petits qu'eux, & l'on croit qu'il y en a beaucoup d'hermaphrodites, ayant la laite d'un côté & les œufs de l'autre dans le même individu. Les offelets de fa tête ont été confeillés comme apéritifs, comme utiles pour les maladies des reins & de la veffie, pour arrêter les dévoiemens & abforber les acides des premières voies. On les porphyrife, & la poudre fe donne dans un véhicule approprié, fans faire grand mal, fi elle ne fait pas de bien. (Macquart.)

Merlan. (*Matière médicale.*) Lemery dit qu'il y a dans le tête du merlan deux petits os pointus, près de la cervelle, qui, à raifon d'un peu de fel qu'ils contiennent, font apéritifs, propres à diffiper la colique néphrétique, & qu'on en prend la poudre porphyrifée jufqu'à la dofe d'un demi-gros. On les vante encore pour arrêter les dévoiemens & abforber les acides des premières voies. Je crois qu'il y a des moyens fur lefquels on peut plus folidement compter. (Macquart.)

MERLANGE (Eaux minérales de). Merlange eft un village qui fe trouve à deux lieues de Saint-Dizier & à trois de Joinville; la fource minérale eft aux environs du village, près de la rivière de Blaife, & l'eau en eft froide. Raulin en a parlé, pag. 292. Le travail le plus complet fur les eaux de Merlange a été fait en 1761, par Cantwel, Hériffant & la Rivière, commiffaires de la Faculté de Paris, nommés pour les examiner. Ils difent que l'analyfe leur a fourni une fubftance ferrugineufe très-divifée, une grande quantité de terre abforbante, calcaire, alcoolifée, & un fel neutre qui tient du fel marin à bafe terreufe, & du fel de Glauber. Ils croient que, de l'union intime de ces principes, il réfulte une forte d'eau de chaux feconde qui eft favonneufe, apéritive, utile contre les acides des premières voies. Alors elle devient purgative & convenable aux tempéramens foibles, aux vifcères délicats & fufceptibles d'irritation, & dans les maladies des reins & de la veffie.

En 1766, Bourru a foutenu à Paris une thèfe qui a pour titre : *In chronicis aquæ vulgò* de Merlange. Il les croit utiles dans les maladies dépendantes des acides & glaires des premières voies, dans les coliques néphrétiques, la goutte, les maux de nerfs, les ulcères & les maladies de la peau. (Macquart.)

Merlange (Eaux minérales de). Merlange eft fitué près de Montreau, entre Sens & Melun, au confluent de l'Yonne. On y trouve des eaux minérales froides au midi, au bas d'un monticule.

D'après une analyfe faite par les commiffaires de la Faculté de médcine de Paris, ces eaux contiennent du fer très-divifé, de la terre abforbante ou calcaire alcoolifée, un fel mêlé de fel de Glauber & de muriate de foude à bafe terreufe. I's regardent les eaux de Merlange comme une eau de chaux feconde compofée par la nature même, & qu'on pourroit regarder comme favonneufe.

Ils la jugent apéritive, utile dans les acides des premières voies : ils croient qu'elle devient alors pugative & convenable aux tempéramens foibles, aux vifcères délicats & irritables, dans les maladies des reins & de la veffie. (Macquart.)

MERLE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claffe III. *Ingefta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

Le merle eft un oifeau très-commun, du même genre que les étourneaux & les grives; il eft noir en général. Le proverbe veut que les blancs foient fort rares. Lorfqu'il eft jeune, tendre & gras, il eft nourriffant & facile à digérer; mais s'il eft maigre & vieux, il eft de très-difficile digeftion : il n'a jamais fi bon goût que les grives. (Macquart.)

Merle. (*Matière médicale.*) On a confeillé la chair des merles à ceux qui étoient attaqués de dévoiement & de dyffenterie. On a vanté l'huile dans laquelle on a fait cuire des merles, contre les douleurs de la goutte fciatique. Ces idées méritent confirmation. (Macquart.)

MERLET (Jean), fieur du Jardin, du diocèfe de Coutances, parvint au doctorat le 2 décembre 1614, & fut élu doyen de fa compagnie en 1644 & 1645; il avoit été cenfeur en 1628 & 1629. Les charlatans trouvèrent en lui un ennemi implacable : il les pourfuivit avec vigueur. Il étoit l'un des plus zélés antagoniftes de l'antimoine, & publia à ce fujet l'ouvrage fuivant :

Remarque fur le livre de l'antimoine, par M. Eufèbe Renaudot, D. M. P., par Jean Merlet, écuyer, docteur-régent de la même Faculté, & un de fes anciens doyens. Chez Edme Pépingué, 1654. — Dans cet ouvrage, que Merlet dédia à la Faculté, il blâme toutes les opérations de l'antimoine, & attaque Eufèbe Renaudot fur fon livre de l'*Antimoine triomphant*. Merlet s'attira, par cette façon de penfer, l'amitié & les éloges de plufieurs des habiles médecins de fon temps.

Il eft auffi l'auteur de la *Légende de l'antimoine* & de *Opufcula medica, unum de cauteriis, alterum de tutti.* Parifiis, apud Carolum Angots, in-12. 1659.

Gui-Patin dit que Merlet avoit auffi compofé un *Commentaire fur les épidémies d'Hippocrate*, d'après Galien, Valefius, Mercurial & Phrygius; mais ce traité n'a point paru.

Merlet étoit d'une fanté délicate, ce qui ne l'empêcha point de parvenir à un âge avancé. Il

mourut le 11 février 1663, des suites d'une pleurésie; il avoit alors 81 ans.

Gui-Patin parle souvent de Merlet; il le regardoit comme le plus hardi praticien & le plus employé de Paris. Il est aussi parlé avec éloge de Merlet dans un ouvrage de M. Devaux, intitulé *Art de saigner*, imprimé en 1685, & réimprimé en 1728. On y cite l'exemple de Merlet pour autoriser l'opération de la saignée. « L'exemple de M. Merlet, qui est mort il y a plus de » vingt ans, mais dont le nom & la réputation » vivent encore, est considérable pour confirmer » cette vérité. Ce médecin célèbre, pour une » diminution de vue qui lui étoit arrivée insensiblement, se trouva obligé de se servir de lu» nettes depuis l'âge de cinquante ans jusqu'à » soixante-dix ans environ, qu'il fut attaqué » d'une grande maladie, durant laquelle on le » saigna quatorze fois. Après un si grand nombre » de saignées, loin de sentir sa vue plus foible » qu'auparavant, elle lui revint aussi parfaite » qu'il l'avoit eue dans sa première jeunesse. Il » fut en état, durant près de dix années qu'il vé» cut encore, de se passer du secours dont il se » servoit avant cette maladie. »

MERLUCHE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

On donne le nom de *merluche* à de la morue qu'on a fait saler & dessécher. On la fait dessaler lorsqu'on veut s'en nourrir : c'est un aliment fort bon pour les estomacs vigoureux, & pour les personnes qui font beaucoup d'exercice. Elle ne convient pas aux personnes délicates, parce qu'elle est en général dure, coriace & de difficile digestion. (MACQUART.)

MÉROCÈLE, s. fém. *Merocele*, de μηρὸς, *la cuisse*, & de κήλη, *tumeur.*

La mérocèle, ou hernie fémorale, est celle dans laquelle le déplacement s'est opéré sous l'arcade inguinale ou crurale, par une ouverture communiquant avec un canal qui vient s'ouvrir à la partie antérieure & supérieure de la cuisse.

La maladie qui fait le sujet de cet article a déjà été traitée, mais très-brièvement, dans une autre partie de l'*Encyclopédie*; l'art ayant fait de grands progrès depuis l'époque de la publication de cette dernière histoire, nous croyons devoir, sans crainte de répétition, donner ici un exposé de l'état de la science au moment où nous écrivons. Nous nous attacherons surtout à faire connoître l'importance de l'anatomie pathologique, & les services qu'elle rend tous les jours à la médecine & à la chirurgie, dont elle ne fait plus qu'une seule & même science.

On pense assez généralement que cette hernie se rencontre moins souvent que la suspubienne; mais nous croyons que dans la femme elle est plus fréquente que celle dont le canal suspubien est le siége, & que dans le sexe masculin, sans être très-commune, elle est beaucoup moins rare que certains auteurs l'ont avancé. M. le professeur Dupuytren l'a observé, pendant le cours de sa vaste pratique, en ville ou à l'Hôtel-Dieu, un très-grand nombre de fois sur l'homme; & je puis dire que j'en ai vu plus de trente exemples dans l'espace de quelques années, en suivant l'enseignement de ce professeur.

C'est aussi une erreur de croire que les Anciens ne la connoissoient pas. C. Celse semble désigner la mérocèle dans un passage qui paroît cependant offrir quelqu'obscurité (1). Paul d'Ægine en parle en termes assez clairs; & si Heister n'a point trouvé ce passage, c'est qu'il n'a pas convenablement compulsé son auteur. Freind, dans son *Histoire de la Médecine*, reconnoît que Paul d'Ægine a désigné la hernie fémorale d'une manière à ne laisser aucun doute sur la connoissance qu'il possédoit de cette infirmité.

« La cavité de la cuisse entre les muscles pectiné & couturier, où les vaisseaux cruraux descendent, est très-remarquable; & les tendons des muscles abdominaux sont si lâches, qu'il n'y a là qu'un peu de graisse & quelques fibres membraneuses qui séparent cette cavité de l'abdomen : l'on voit ainsi combien il est aisé que le péritoine soit forcé en bas par quelque compression au travers de cet interstice, poussé dans la cavité que nous avons décrite, surtout quand on est debout. Cette cavité est une ligne plus directe que les anneaux eux-mêmes de ces tendons (2). »

Garengeot dit que Paul, ancien chirurgien opérateur, croit que le boyau peut être poussé dans une cavité de la cuisse, entre les muscles pectiné & couturier, où les vaisseaux cruraux descendent. Cette remarque est vraie, ajoute Garengeot; mais la maladie n'est à ce point que dans les anciennes hernies crurales (3).

Plusieurs auteurs s'accordent pour attribuer la première notion exacte que nous ayons eue de la hernie fémorale à Verheyen; mais c'est à tort, ainsi que Gunz (4) l'a fait remarquer; car, avant Verheyen, Riolan (5) & Paul Barbette avoient indiqué

(1) *De interiore parte abdominis; ruptâ & quâ ratione curanda sit* (cap. XVII, lib. VII); *de Re medicâ* (Medicæ artis princip., &c.) (edente Henrico Stephano).

(2) Freind, *Histoire de la Médecine*, depuis Galien jusqu'au seizième siècle, pag. 68. Paris, 1728. (Voyez aussi *History of Physik*, part. 1, pag. 168.)

(3) *Traité des Opérations*, pag. 241. Paris, 1748.

(4) *Justi Godefredi Gunzii, observationum anatomico-chirurgicarum de herniis libellus*, cap. XVII, pag. 75. Lipsiæ, 1744.

(5) *Joannis Riolani filii, &c. Anthropographia*, lib. II, cap. XII. Parisiis, 1626.

indiqué l'existence de la mérocèle. Ce dernier s'exprime de manière à ne laisser aucune incertitude sur la connoissance de la maladie dont nous parlons (1). Blasius (2), si nous en croyons Gunz (3), avoit vu la hernie crurale dans ses dissections, & Nicolas Lequin, dont le petit livre in-12 parut à Paris en 1685, donna plusieurs observations de chirurgie, dans lesquelles il parle de la hernie fémorale.

L'ouvrage de Verheyen ne fut publié qu'en 1693. La manière dont s'exprime cet auteur, montre qu'il avoit des notions assez exactes de la hernie fémorale, & de l'ouverture dans laquelle les parties s'engagent (4). Bassuel publia dans le *Mercure de France* de l'année 1734, que dans la dissection de plusieurs cadavres mis à sa disposition, il avoit reconnu que le sac herniaire, engagé sous l'arcade crurale, est toujours placé dans l'angle formé par cette arcade avec l'os pubis.

La hernie fémorale est le plus fréquemment formée par l'intestin grêle & surtout par l'iléon (5); le gros intestin peut aussi la constituer. Il n'est pas rare de trouver dans la tumeur, le cœcum & le colon. Ces deux intestins s'y rencontrent plus souvent à droite qu'à gauche (6). Martin a vu, dans une mérocèle du côté gauche, l'épiploon, l'iléon, le jéjunum, le mésentère & l'*S* du colon (7); Marrigues, l'appendice cœcale; Levret parle d'une hernie formée chez un homme par une partie de la vessie. Simon & Levret ont observé, sur la même femme, deux hernies de vessie dans les deux anneaux cruraux.

Arnaud cite un exemple de hernie fémorale entérocèle, dans deux sacs distincts par leur direction & leur ouverture. Chopart & Default ont observé sur une femme hydropique une hernie de vessie par l'anneau crural du côté droit, vers lequel l'urètre étoit entraîné (8). Un enfant de dix ans refoula son testicule gauche dans la cavité abdominale; au bout de dix ans, cette glande passa par le conduit crural, & la tumeur s'étrangla à l'orifice antérieur, ce qui nécessita l'opération (1). Hunter (2) a rencontré l'ovaire dans une hernie crurale; M. le professeur Lallement (3), l'utérus & les trompes de Fallope; & dernièrement sur une femme portant deux hernies fémorales, l'une à droite, l'autre à gauche, il a trouvé dans la première l'épiploon sortant par l'ouverture antérieure du canal crural & ressemblant par sa forme à un testicule; derrière lui se trouvoit la trompe utérine, & la duplicature du péritoine qui la contient. Cette femme avoit succombé aux accidens d'une péritonite, suite de l'étranglement aigu. M. le professeur Lallement a bien voulu me permettre d'examiner la préparation anatomique de ce cas fort curieux. M. A. Cooper a donné une gravure représentant l'utérus engagé dans l'orifice du sac herniaire. Quelquefois une appendice intestinale imitant un doigt de gant, & qu'on désigne communément sous le nom de *diverticulum*, constitue seule la tumeur. Monro a publié un fait de ce genre, qu'il a représenté dans sa *pl. XIV, fig.* 2 (4).

Ce *diverticulum* provenoit de l'intestin grêle; le sac contenoit en outre une petite quantité de fluide sanguinolent. Le col de l'appendice avoit été comprimé & se trouvoit en partie rempli, ainsi que l'intestin auquel elle tenoit par un liquide visqueux (5).

Les parties déplacées pour former la hernie fémorale, chassent le plus communément devant elles un ou plusieurs feuillets membraneux qui leur servent d'enveloppes & constituent le sac. Toutes les hernies crurales ne sont pas pourvues de ce sac. Garengeot cite des exemples de ce que nous avançons. (*Opérat.*, tom. I, pag. 288.)

Ce sac est tantôt unique & tantôt multiple. Callisen rapporte une observation où il existoit deux sacs: l'un extérieur, sortant un peu au-dessus de l'arcade crurale, contenoit une portion d'intestin; l'autre intérieur, situé dans la cavité pelvienne, sous le ligament large de l'utérus, ren-

---

(1) *Peritonæum enim eâ parte quâ lumbos spectat rumpi posse, sicque hic loci herniam produci experientia probat. Notamus etiam processum peritonæi, ubi inguini vicinus est, ita rumpi posse, ut intestinum non ad scrotum, sed verò intra cutem & musculos ad femur ipsum prolabatur. Pauli Barbette, Opera chirurgico-anatomica, cap. VII, de herniâ seu ramice*, *pag.* 36 & 37. Lugd. Batav., 1672.

(2) *Observat. anat. pract.*, pag. 22.

(3) *Loc. cit*, pag. 75.

(4) *Alius huic vicinus locus est, ubi fiunt herniæ periculosæ, ac sæpè lethales: scilicet ubi venæ & arteriæ iliacæ tendunt ad crura. Siquidem peritonæo paululum dilatato, aut, quod rarissimè contingit, rupto, descendit exigua pars intestini ilii omninò occlusam, ægrum miserè morientem, postquam à multis diebus nihil per alvum excreverat & tandem materiam fæculentam per vomitum rejecerat, præcluso omni transitu ad podicem*, &c. Corpor. human. anatom., *lib. I*, auct. Philippo Verheyen, pag. 85. Lipsiæ, 1718.

(5) Callisen, *Observata quædam medico-chirurgica*, *Acta Societ. med. Hauniensis*, tom. II, pag. 324.

(6) Sabatier, *Médec. opér.*, tom I, pag. 143, 1re édit.

(7) *Journal de Médecine*, tom. XXXIX, pag. 169.

(8) *Traité des Maladies chirurgicales*, tom. II, pag. 299.

(1) *Journal de Médecine*, tom. XVI.

(2) *Medico-chirurgical Transactions*, &c., vol. IV, pag. 329.

(3) *Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris*, &c.

(4) *The morbid anatomy of the human gullet, stomach, and intestines*, &c. Edinburgh, 1811.

(5) Il y a une autre espèce d'appendice intestinale, qui diffère de la précédente; elle a une enveloppe mince, & sa forme est globulaire. Elle semble être formée par la sortie de la membrane muqueuse, à travers l'écartement des fibres de la membrane moyenne de l'intestin. Une pièce offrant cette variété de *diverticulum*, a été envoyée à M. Monro par le docteur Cheyne, qui l'avoit trouvée à la partie moyenne du rectum d'un malade qui mourut d'une inflammation aiguë des intestins. Les accidens qui surviennent dans ces circonstances doivent être rapportés aux étranglemens internes, plutôt qu'aux hernies proprement dites. Monro l'ancien a observé un fait analogue.

fermoit une anſe d'inteſtin gangrené (1). Je crois cependant que dans ce cas, il y avoit deux hernies diſtinctes. Monro parle d'une tumeur herniaire dans laquelle il exiſtoit quatre ſacs, qu'il fallut ouvrir ſucceſſivement avant de mettre les inteſtins à nu; ils étoient à côté les uns des autres. Ces ſacs multiples & ces ſacs multiloculaires ſont plus communs dans la mérocèle que dans les autres hernies. Heſſelbach (2) les a très-bien repreſentés ſur pluſieurs de ces planches, & l'anatomie donne une explication très-ſatisfaiſante du mode de formation de ces utricules. Le déplacement des parties ſe fait dans le canal crural, mais le péritoine pouſſe devant lui le faſcia propria & d'autres lames cellulo-fibreuſes, perforées pour le paſſage des ganglions lymphatiques ou des vaiſſeaux abſorbans. Il eſt poſſible que le ſac formé par une membrane mince, contenant de la ſéroſité, s'engage dans une ou dans pluſieurs de ces ouvertures, & que peu à peu il en réſulte des cavités ſéparées. Les différences dans le déplacement des parties dans le conduit crural, peuvent auſſi donner lieu à des ſacs multiples & diſtincts (3). Le faſcia ſuperficialis, le facia perforata, & la gaîne celluleuſe des vaiſſeaux, peuvent, dans quelques circonſtances, favoriſer la formation de kyſtes, ou de tumeurs enkyſtées, de figures variées, ſituées ſur la face antérieure de la hernie, & dont la préſence inquiète & embarraſſe parfois conſidérablement l'opérateur.

Le ſac peut être formé de pluſieurs feuillets membraneux appliqués les uns ſur les autres, ou n'offrir que le péritoine ſeul. Alors il eſt tranſparent, mince, & il devient difficile de le diſtinguer de l'inteſtin, ſi ce n'eſt par les vaiſſeaux ſuperficiels qu'on voit ſe répandre ſur ſa ſurface (4). Chez un ſujet, M. Bell a rencontré le ſac d'une telle ténuité & tranſparence, qu'après la réduction de l'inteſtin, la ſéroſité ſortant de l'abdomen remplit le ſac & le fit reſſembler à une hydatide (5).

Les différentes parties de la poche, dont nous parlons, n'ont pas la même épaiſſeur; ſon col eſt ſouvent épais, ferme, réſiſtant & dur, comme cartilagineux, tandis que ſon corps eſt mince & tranſparent.

Dans les hernies volumineuſes, le ſac eſt aſſez ordinairement auſſi mince que le péritoine; & quelquefois il eſt ſi tendre qu'il peut, ſuivant M. Monro (1), ſe déchirer par la toux. Cependant le défaut d'épaiſſeur du ſac herniaire a été remarqué plus fréquemment dans les hernies ombilicales que dans les autres.

Le ſac herniaire peut auſſi quelquefois acquérir une grande épaiſſeur, & devenir cartilagineux & même oſſeux.

L'épaiſſeur du ſac n'eſt pas toujours proportionnée au volume de la tumeur. C'eſt ainſi qu'on voit de petites hernies fémorales avoir un ſac d'une épaiſſeur conſidérable & d'une conſiſtance cartilagineuſe.

Le ſac herniaire peut manquer dans la mérocèle par deux cauſes différentes. Cette abſence du ſac peut tenir au mode de ſortie des parties, ou à leur rapport avec le péritoine dans l'abdomen. C'eſt ainſi qu'on conçoit l'exiſtence de hernies formées par le cœcum, ou par la veſſie ſans la préſence d'un ſac; mais, dans d'autres, le ſac peut avoir enveloppé les parties, & diſparoître plus tard. On a cherché à expliquer ce phénomène par l'adhérence intime du ſac avec l'inteſtin. Il eſt reconnu que, dans ces cas, la diſparition du ſac dépend de ce qu'il s'eſt réſous en tiſſu lamineux, & l'on ſait que les membranes ſéreuſes ſont en grande partie formées par ce tiſſu. M. Monro dit que le ſac s'efface à meſure que la hernie prend de l'accroiſſement; & M. le profeſſeur Dupuytren penſe auſſi que cette transformation, d'une membrane ſéreuſe en tiſſu lamineux, peut aſſez facilement être produite.

La deſcription que nous donnerons du conduit crural & des ouvertures par leſquelles les viſcères peuvent ſortir pour donner lieu à la hernie fémorale, fera connoître les rapports du ſac avec les parties environnantes (2). La tumeur ſe trouve ſituée entre les deux feuillets que préſente en haut & en avant l'aponeuroſe fémorale, pour former par cet écartement un canal à deux ouvertures, l'une ſupérieure ou pelvienne, & l'autre inférieure ou fémorale. Cette dernière, de figure ovalaire, eſt recouverte par le faiſceau ſuperficiel, & ſon contour offre en dehors un repli que Burns appeloit le *proceſſus falciformis*. La veine tibio-malléolaire (ſaphène interne) pénètre par cette ouverture pour aller s'ouvrir dans la fémorale.

J'ai conſtamment vu la tumeur herniaire occuper le canal crural & correſpondre au muſcle ſuſpubio-fémoral par ſa face poſtérieure, à la veine fémorale par ſon côté externe, aux muſcles pubio & ſous-pubio-fémoraux par ſon côté interne. A l'orifice ſupérieur du conduit crural, elle a des rapports en dehors avec la veine fémorale; en de-

(1) *Obſervata quædam medico-chirurgica*, *Acta Soc. medicæ Haunienſis*, tom. II, pag. 329.

(2) *Haud rarò contingit, ut in ſubjectis maſculis ſacci hernialis corpus aut duplex, aut in plura diviſum loculamenta appareat; ſcilicet cum tendinoſi textûs retiformis faſciculi in lacunâ externâ ſacci hernialis impetui reſtiterint, ille ipſe per textûs intervalla prorumpit*, &c. *Diſquiſitiones anatomico-pathologicæ de ortu & progreſſu herniarum inguinalium & cruralium*, &c., pag. 44, tab. XIII, tab. II.

(3) *Voyez* plus loin les variétés de hernie crurale admiſes par Monro.

(4) Charles Bell, *Surgical obſervations*, &c.

(5) Part. II, *Of ſurgical obſervations being quartely report of caſes in ſurgery*. London, 1816.

(1) *A. Monro, the morbid anatomy*, &c. Pipelet fils a communiqué à l'Académie royale de chirurgie une obſervation de hernie fémorale avec étranglement, où le ſac herniaire ſe rompit ſubitement.

(2) *Voyez* les conſidérations anatomiques qui précèdent l'hiſtoire de l'opération de la hernie fémorale.

dans avec le ligament de Gimbernat; en bas avec le feuillet de l'aponeurose crurale qui recouvre le muscle suspubio-fémoral; en haut avec le bord inférieur de l'aponeurose du muscle lombo-abdominal qui forme une ligne oblique, analogue à celle que le costo-abdominal offre à l'extérieur, & que l'on nomme *ligament de Poupart*. A l'orifice inférieur du canal crural, le sac a pour connexion en dehors, le processus falciformis & la veine fémorale; en dedans les muscles pubio & sous-pubio-fémoraux; en avant le fascia superficiel, & des ganglions lymphatiques; en arrière la portion de l'aponeurose fascia-lata qui tapisse la face postérieure du conduit crural (1), & qui pénètre dans l'abdomen en recouvrant le muscle suspubio-fémoral pour aller s'unir à l'aponeurose pelvienne ou fascia iliaca.

Si la tumeur prend un plus grand développement, elle sort par l'orifice inférieur du canal crural, dépasse son pourtour pour porter directement en avant.

Quelquefois elle se dirige en bas, & couvre la veine tibio-malléolaire (saphène interne); d'autres fois elle passe sur le processus falciformis, se place en dehors ou remonte vers le bord inférieur du muscle costo-abdominal. Cette dernière disposition en a peut-être imposé à quelques chirurgiens qui ont pensé que, dans cette circonstance, le sac étoit situé devant les vaisseaux fémoraux, & même entre les vaisseaux & le tubercule antérieur & supérieur de l'os coxal. Quelques personnes assurent que, dans quelques cas, le sac glisse devant les vaisseaux fémoraux (2).

Je ne veux point nier des choses qui sont avancées par des chirurgiens qui font autorité, mais je doute que leur opinion ait toujours été la conséquence de l'examen anatomique des parties. Ce que j'ai vu me porte à présumer qu'ils se sont trompés, & mon sentiment se fortifie encore de ce que disent MM. Cooper & Hesselbach, qui ont disséqué les parties avec le plus grand soin, & qui les ont représentées (1).

Si je me suis bien expliqué, on doit voir, qu'excepté la partie supérieure & externe du fascia-lata, formant le processus falciformis, qui, se prolongeant en haut, s'engage sous le bord du muscle costo-abdominal pour aller s'unir à l'aponeurose du muscle lombo-abdominal, le sac de la hernie fémorale n'est, dans aucun point, recouvert par l'aponeurose fascia-lata, & que beaucoup d'auteurs ont commis une erreur en disant que la tumeur étoit toujours placée derrière cette aponeurose (2).

---

(1) *Paries sacci hernialis posticus mediante postico canalis pariete maximam partem pectineo musculo, atque extrorsum venæ crurali incumbit, parieti denique canalis, antico firmius, quam postico, collum adhæret.* Hesselbach, pag. 44.

(2) *In universum quidem, tractum vasorum iliacorum eorumque vaginæ hernia cruralis sequitur, neque tamen semper eodem loco adest.* Callisen, *Systema chir. hodernia*, tom. II, pag. 608.

Richter pense que les parties peuvent se trouver en dehors des vaisseaux iliaques, & quelquefois devant les mêmes vaisseaux. (*Traité des Hernies*, pag. 242.)

J. L. Petit, *Traité des Maladies chirurgicales*, tom. II, pag. 249, & Sabatier, tom. I, pag. 143, prétendent que le sac de la hernie crurale descend, dans quelques cas, au-devant des muscles prélombo & iliaco-trokantiniens.

Chopart & Default assurent que la tumeur peut se placer près de l'épine supérieure de l'os coxal, avant les muscles prélombo & iliaco-trokantiniens en arrière & les vaisseaux fémoraux, ainsi que l'artère suspubienne, à son côté interne. (*Traité des Maladies chirurgicales*, tome II, pag. 195.

Callisen (*Acta societatis medic. Haun.*, tom. II, cas. 1, pag. 321) dit cependant avoir trouvé, sur une femme de 40 ans, affectée de mérocèle, pour laquelle il fit l'opération, le sac herniaire situé entre les muscles pectiné & psoas.

Sabatier (*Méd. opérat.*, 2e édit., tom. II, pag. 404) dit que le sac est placé au-devant des muscles qui vont au petit trokanter & des vaisseaux fémoraux.

La hernie crurale est située, suivant P. Lassus, audevant de l'artère de la cuisse. (*Pathol. chirurg.*, tom. II, pag. 44; *Méd. opérat.*, tom. I, chap. VI, pag. 198.)

M. Roux pense que les parties, dans la mérocèle, correspondent quelquefois au côté externe des vaisseaux cruraux. (*Mélanges de chirurgie*, pag. 46. Paris, 1809.)

(1) *Voyez* A. Cooper, *planche VII*, *figure* 2, & *planche VIII*, *figure* 4. Cette dernière figure, faite d'après une préparation de M. Barclay, montre l'artère sous-pubienne, située à la partie interne du sac, en l'embrassant au moment où il s'engage dans l'orifice postérieur du canal crural.

(2) C'est à tort que des auteurs modernes ont écrit que la hernie fémorale étoit recouverte par l'aponeurose fascia-lata, *Al. Monro jun.*, *on crural hernia*, *pag.* 56.

M. Monro a cru devoir admettre plusieurs variétés de hernies fémorales, d'après le mode de déplacement des parties; mais ces distinctions, purement anatomiques, ne peuvent pas être reconnues dans la pratique. Suivant l'auteur, l'espèce la plus commune de hernie crurale est celle dans laquelle les intestins sont sortis par l'anneau crural dans l'enveloppe des vaisseaux lymphatiques, qui alors est très-distendue & fait saillie au dehors. Dans ce cas, la tumeur est située sur le côté pubal de la veine fémorale; elle est recouverte par le fascia-propria, plus épais que le péritoine dans l'état sain, & sous lequel il se trouve une petite quantité de graisse entre lui & le sac herniaire.

Le col du sac herniaire est recouvert par l'insertion supérieure du processus falciformis du fascia-lata, & l'artère suspubienne est située sur le côté iléal de la tumeur, environ à un pouce de distance.

Dans la seconde variété de la hernie crurale, la sortie des intestins se fait par une ouverture de la membrane qui passe sur l'anneau crural, un ganglion lymphatique qui rempliroit cette ouverture ayant été déplacé sur le côté iléal de la hernie fémorale.

L'étranglement, dans ce cas, est quelquefois occasionné par les côtés de l'ouverture par laquelle est sorti l'intestin.

Une troisième variété est celle dans laquelle les intestins déplacés passent dans la gaîne des vaisseaux lymphatiques fémoraux, & s'échappent alors par une des ouvertures qui livrent passage à ces vaisseaux.

M. A. Cooper a donné une description exacte de cette variété. La tumeur n'est pas bien circonscrite. Dans cette hernie, l'étranglement peut être occasionné par cette enveloppe elle-même.

La quatrième variété est celle dans laquelle les parties passent du côté iléal de l'enveloppe des vaisseaux lymphatiques, & s'engage dans celle de la veine fémorale. (Voyez *pl. XVII*, *fig.* 1.) La tumeur herniaire est, dans le prin-

L'intestin renfermé dans un sac herniaire, peut se trouver dans quatre conditions différentes :

1°. Le sac contient, soit une anse d'intestin, soit une appendice naturelle ou un *diverticulum*, soit enfin une partie seulement de son calibre. Les fonctions digestives continuent à s'exercer régulièrement, & les matières parcourent librement le canal alimentaire.

2°. L'intestin est renfermé dans le sac, & s'y trouve retenu par des adhérences, mais il n'en exécute pas moins ses fonctions.

3°. Il est retenu dans le sac, s'y trouve incarcéré, ce qui dépend de sa distension ou du développement de quelques-unes des parties déplacées; mais il n'y a pas d'étranglement ou de compression sur les vaisseaux sanguins du canal alimentaire, ni d'obstacle au cours des matières.

4°. L'intestin est étranglé, &, dans cet état, les matières alimentaires excrémentitielles ne peuvent point parcourir le canal; il se fait un engouement; la circulation sanguine n'a plus lieu dans la portion de l'intestin comprise dans le sac, & il existe un danger imminent de gangrène, ce qui constitue essentiellement l'étranglement (1).

Causes. Les causes générales des hernies fémorales sont les mêmes que pour les autres hernies, & nous n'entrerons dans aucun détail sur ce point; nous nous contenterons de dire que les hernies

---

cipe, située sur le côté pubal de la veine fémorale, ayant l'expansion semi-lunaire du fascia-lata le long de son col, l'artère suspubienne (épigastrique) située sur le coté iléal de la tumeur, & sa terminaison placée au-devant de la veine fémorale distendant l'enveloppe de ce vaisseau.

Cinquième variété: il y a deux tumeurs; l'une pénètre dans l'enveloppe de la veine, l'autre dans celle des vaisseaux lymphatiques. M. A. Burns a découvert cette variété, & c'est sur sa préparation que la description en a été faite. Dans ce cas, l'artère sous-pubienne passoit entre les hernies & environnoit la tumeur près de l'os ilium.

M. Burns, en parlant de cette variété de hernie crurale, fait observer que si elle arrive chez une personne dont l'artère sous-pubienne provient de la suspubienne, le premier de ces vaisseaux entourera certainement le côté pubal du col du sac. Si cependant l'artère obturatrice & l'épigastrique étoient unies, pendant un espace assez considérable, à partir de leur origine, & si une tumeur herniaire passoit dans l'enveloppe de la veine, & que l'autre descendît dans l'enveloppe commune des vaisseaux lymphatiques, alors les deux sacs seroient croisés sur leurs faces supérieures par l'artère sous-pubienne, & la tumeur, dans l'enveloppe des vaisseaux lymphatiques, auroit ce même vaisseau sur son côté pubal.

M. Monro n'a pas vu cette variété avec cette disposition dans le cours de l'artère sous-pubienne; mais il a disséqué le corps d'une femme âgée, chez laquelle il a trouvé un sac dans l'enveloppe des vaisseaux lymphatiques, & l'autre dans la gaîne de la veine. Chez ce sujet, les artères sous & suspubiennes naissoient d'un tronc commun de l'iliaque externe, & l'obturatrice dans son trajet jusqu'au trou sous-pubien, entouroit le col du sac contenu dans l'enveloppe de la veine. Cette nouvelle variété de disposition de l'artère sous-pubienne montre que l'opinion générale sur le peu de dangers d'inciser vers le pubis, dans le cas où le tronc commun des artères sus & sous-pubienne n'est pas long, est mal fondée. Chez cette femme, quoique le tronc commun de ces vaisseaux fût très-court, cependant la tumeur iléale, descendant dans l'enveloppe de la veine, le col de ce sac n'en étoit pas moins entouré par l'artère sous-pubienne.

La sixième variété de hernie crurale est très-fréquente : les intestins, déplacés, descendent dans une direction perpendiculaire à l'abdomen, en glissant sur le muscle suspubio-fémoral. La tumeur est très-mobile, par suite de la connexion du processus falciformis du fascia-lata avec le ligament de Poupart & de la durée de la maladie; la tumeur est souvent réfléchie sur l'arcade crurale; elle est recouverte par le fascia superficiel, le tissu lamineux & la peau.

Par suite du grand relâchement du tissu lamineux sur les côtés de la tumeur, elle s'étend latéralement, de manière que son plus grand diamètre est transversal. Cette espèce de hernie atteint quelquefois un volume considérable, comme on l'a vu dans un cas qui s'est offert à Monro père. La tumeur avoit un volume égal à celui des deux poings.

Dans cette variété de hernie, le sac est très-mince, de manière que les contractions péristaltiques de la portion d'intestin sortie deviennent visibles, & le col de la tumeur forme presqu'un angle droit avec son corps.

Dans la septième variété, les intestins déplacés entrent d'abord dans l'enveloppe des vaisseaux lymphatiques, & s'engagent ensuite dans les ouvertures qui livrent passage à ces vaisseaux vers le processus falciformis & le fascia superficiel. La tumeur est en grande partie immobile, & offre une grande ressemblance avec des glandes inguinales engorgées; une fluidité ou élasticité au centre de la tumeur provenant des enveloppes de la portion d'intestin, est la principale circonstance qui caractérise cette variété de hernie crurale.

La huitième variété ne peut être distinguée par un examen extérieur; dans celle-ci, l'artère sous-pubienne provient du tronc de l'artère suspubienne. Le tronc commun étant long d'un pouce, l'artère sous-pubienne dans son trajet pour se rendre à l'ouverture sous-pubienne, entoure le col de la tumeur herniaire sur son côté pubal. M. Monro a rencontré trois cas de ce genre. Le peu d'étendue de l'anneau crural, & la résistance qu'offrent les parties voisines, engagent à exercer dans l'opération du taxis une pression considérable sur les intestins déplacés; & en général il est reconnu que la réduction, dans ces cas, est plus difficile que dans la hernie suspubienne. Souvent la pression détermine une inflammation aiguë, & de-là les enveloppes de la tumeur sont fréquemment recouvertes par une lymphe coagulable qui unit ces enveloppes les unes avec les autres, ou enfin avec le col ou quelqu'autre partie du sac.

L'épanchement d'une lymphe coagulable n'est pas seulement borné à la surface interne. M. Monro a vu une inflammation si considérable, qu'elle s'étendoit jusqu'à la surface extérieure du sac herniaire, qui étoit recouvert par une couche albumineuse, épaisse de près d'un quart de pouce, & qui avoit réuni ensemble le sac herniaire, les ganglions lymphatiques adjacens, le tissu adypeux & le tissu lamineux. Dans quelques circonstances, la cavité des intestins déplacés a été en partie remplie par cette lymphe coagulable. Dans un cas (*voyez* la *planche XIV*, *figure* 2) l'épanchement avoit tellement rempli le canal, qu'il étoit très-difficile d'y introduire une petite sonde.

Le sac herniaire, dans cette espèce de hernie, est sujet à une inflammation chronique qui l'épaissit beaucoup, & qui lui donne quelquefois une consistance cartilagineuse.

(1) Charles Bell, part. II, *Of surgical observations being quartely report of cases in surgery*, pag. 177. London, 1816.

ombilicales appartiennent plus spécialement à l'enfance qu'aux autres âges; que les hernies suspubiennes sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme, tandis que pour la mérocèle, c'est tout le contraire. Si nous jugions des rapports de fréquence de cette dernière espèce de hernie chez l'un & l'autre sexe, par ce que disent beaucoup d'auteurs respectables, nous serions portés à penser que la hernie fémorale est extrêmement rare chez l'homme (1).

Cependant, la pratique de M. Dupuytren ne justifie pas ce qu'avancent beaucoup de chirurgiens recommandables.

Les personnes qui suivent les leçons de clinique externe à l'Hôtel-Dieu, savent que les hernies crurales chez l'homme ne sont pas des choses aussi rares que beaucoup de livres nous l'assurent (2).

Arnaud prétend que sur vingt femmes affectées de hernies à la région inférieure de l'abdomen, il y en a dix-neuf où ce déplacement s'est fait sous l'arcade crurale; il fait observer qu'il n'en est pas de même pour les filles : il est aussi rare qu'elles aient cette espèce de hernie que les hommes, parmi lesquels, suivant notre auteur, on en trouve tout au plus un sur cent qui soit atteint de cette infirmité (3).

D'après Richter & Scarpa, & la plupart des observateurs, les femmes sont d'autant plus sujettes à la hernie dont nous parlons, qu'elles ont eu un plus grand nombre d'enfans. MM. A. Cooper & Monro disent n'avoir jamais observé de mérocèle chez des filles avant la puberté. J'ai vu dernièrement une tumeur de ce genre chez une fille qui n'avoit pas dix ans.

Avant la puberté il y a peu de différence dans la capacité des bassins des sujets de sexe différens; mais aussitôt après l'âge nubile, le bassin de la femme s'étend latéralement, & la largeur plus considérable de cette cavité chez elle, donne la raison de la plus grande aptitude qu'elle acquiert à être atteinte de hernie fémorale. Il faut reconnoître avec M. Monro, que chez les femmes, les viscères de l'abdomen dans le voisinage de l'orifice postérieur du canal, n'ont pas autant de support que chez l'homme. Je dirai de plus que la dissection d'un grand nombre de sujets de l'un & l'autre sexe m'a presque constamment fait voir cet orifice abdominal du conduit crural, ou, en d'autres termes, l'espace qui va de la veine fémorale au bord du ligament de Gimbernat, plus étendu chez la femme que chez l'homme. Sabatier prétend que ce n'est pas précisément parce que les femmes ont le bassin plus évasé, l'arcade crurale plus longue & plus lâche, qu'elles sont plus disposées à la hernie fémorale, mais plutôt parce que l'anneau suspubien est plus serré chez elles; d'où il résulte que les viscères trouvent moins de résistance du côté de l'arcade crurale que de celui de l'anneau; & chez l'homme, c'est tout l'opposé (4).

M. Monro a fait, d'après un grand nombre de sujets affectés de hernies qu'il a observés, un tableau pour montrer les proportions dans lesquelles il croit que cette maladie se présente chez l'homme & chez la femme, & suivant le genre de hernie.

Sur trois mille treize hernies,

			hommes.	femmes.			
il a observé	741 hernies doubles	sur les deux cuisses (hernies fémorales).....	3	44	femmes. 788.		
		sur les deux aines (hernies inguinales).....	609	85			
	2272 hernies simples	sur une cuisse (hernies fémorales).........	57	163	hommes. 2225.	*Report.* 788.	Total. 3013.
		sur une aine (hernies inguinales)..........	1520	399			
		au nombril (hernies ombilicales)..........	36	97			

(1) Morgagni (*Epist. XXXIV*, *art.* 25) dit n'avoir jamais observé de hernie fémorale chez l'homme.
Hévin (*Pathol. & Thérap. chir.*, *pag.* 406) n'a fait l'opération de la hernie fémorale qu'une seule fois chez l'homme.
Sandifort (*Observ. anat. pathol.*, *chap. IV*, *pag.* 72) ne l'a observée qu'une fois.
Arnaud (*Mém. de Chir.*, tom. II, pag. 782) n'a eu qu'une seule occasion de disséquer cette hernie chez l'homme.
Camper (*Icones herniar. in præfat.*) paroît n'avoir jamais observé de mérocèle chez le sexe masculin.
Hey (*Practical observat. in surgery, illustrated by cases*) déclare n'avoir pas été mieux partagé.
Scarpa n'a disséqué qu'un seul sujet mâle affecté de hernie fémorale; il nous en a conservé l'image par de beaux dessins (*Traité pratique des Hernies*, pag. 203).

(2) *Herniæ crurales sexum femineum frequentiùs, quàm masculinum, infectant, neque tamen in masculis tam raræ occurrunt, quàm vulgò creditur, sed raræ potiùs videntur, propterea quod, scilicet plerumquè minores, rariùs detentur.* Hesselbach, pag. 43.

(3) *Traité des Hernies ou Descentes*, tom. I, in-12, pag. 79, Paris, 1749.

(4) *Méd. opérat.*, seconde édition, tom. II, pag. 405.

Symptômes. Les chirurgiens expérimentés savent tous qu'un des points les plus difficiles de la science est de reconnoître le vrai caractère des tumeurs de l'aine, & de ne commettre aucune méprise sur leur nature. Cette réflexion nous indique que les maladies externes présentent quelquefois, comme les affections internes, une grande obscurité dans le diagnostic.

Les erreurs des praticiens les plus distingués doivent porter les jeunes chirurgiens à étudier avec soin & pendant long-temps, sous les grands maîtres, les signes des maladies, à ne point se hâter de censurer les erreurs des autres, & à n'y voir que l'importance d'un examen attentif, le danger de toute précipitation, & enfin la preuve de la difficulté de notre art.

Les signes communs de la mérocèle sont les mêmes que ceux des autres hernies : tumeurs survenant d'une manière subite, après une chute sur les pieds, un coup sur l'abdomen, des efforts dans les mouvemens respiratoires ; elle est circonscrite, disparoît quelquefois dans la position horizontale, reparoît lorsque le corps est debout ; elle cède à la pression & rentre dans l'abdomen, en bloc ou successivement, en faisant ou sans faire entendre un bruit particulier, & elle reparoît lorsqu'on cesse la compression ou qu'on fait tousser le malade.

Sous le rapport du diagnostic, la mérocèle peut être distinguée en hernie parfaite & en imparfaite; dans la première, le sac paroît au dehors par l'ouverture antérieure du canal crural, tandis que dans la seconde les parties restent dans le conduit & ne se montrent point à l'extérieur. Ici le col de la tumeur existe seul, car il faut que les parties sortent par l'orifice inférieur du canal pour que le corps se développe (1). On conçoit que dans la hernie incomplète, le diagnostic doit être difficile, puisque, lors même que la tumeur existe au-dessous du ligament de Fallope, elle peut induire en erreur. La tumeur formée par la hernie complète est ordinairement globulaire, d'un volume variable, mais rarement très-grand : tantôt sa grosseur égale celle d'une noix, d'une prune, d'un petit œuf de poule (2), tantôt elle est ovalaire, alongée, dirigée en dehors ou en haut, vers le bord du muscle costo-abdominal (3); elle peut acquérir un volume considérable, & c'est ainsi que M. Lawrence a vu une mérocèle de dix-neuf pouces de long sur vingt-sept de circonférence (4). M. Hey rapporte l'histoire d'un fait semblable (5).

Dans son commencement, la mérocèle est située si profondément dans le pli de la cuisse, qu'il est difficile, même sur les sujets maigres, d'en distinguer le collet, & l'on ne peut que difficilement sentir le pourtour de l'ouverture qui lui donne passage. Si la tumeur est volumineuse, son col est profondément situé sous le ligament de Poupart, son corps devient ovalaire, & son grand diamètre transversal (1); cependant cette hernie fémorale est quelquefois réfléchie en haut & en dehors, ou en haut & en dedans (2). Lorsqu'elle est ainsi réfléchie sur l'arcade crurale, dirigée obliquement & d'un volume assez grand, cette tumeur, dont le col peut être comprimé, ressemble au cordon testiculaire, & peut être prise pour une hernie suspubienne (3). La compression qu'exerce sur les vaisseaux fémoraux, la tumeur, lorsqu'elle a un certain volume, produit l'œdème des membres inférieurs ; effet qui n'arrive jamais dans la hernie suspubienne : elle peut aussi déterminer un sentiment de pesanteur & de stupeur dans le membre du côté correspondant.

Scarpa fait observer que le diagnostic de la hernie fémorale est plus difficile chez la femme que chez l'homme, parce qu'on n'a pas le cordon testiculaire pour se guider; chez elle, le plus grand rapprochement de l'anneau suspubien de l'orifice antérieur du conduit crural peut induire en erreur, & faire croire que la femme a du même côté une hernie crurale double, tandis que c'est une hernie suspubienne & une mérocèle. Arnaud cite une méprise de ce genre (4). Dirigée en haut vers le bord inférieur du muscle costo-abdominal, la hernie fémorale peut ressembler chez la femme à une hernie suspubienne & être prise pour une tumeur de ce genre; cette erreur doit être d'autant plus évitée, que les manœuvres pour le taxis, dans les deux circonstances différentes, ne sont pas les mêmes, & que dans l'opération, les incisions & le débridement ne doivent pas avoir la même direction. On évitera cette méprise, si l'on se rappelle que dans la mérocèle, le col du sac est situé profondément & au-dessus du pubis, tandis que dans la hernie suspubienne il est superficiel; la tumeur, au lieu d'être globulaire, est alongée de haut en bas & de dehors en dedans; l'anneau est facile à reconnoître, & l'on peut même quelquefois chez l'homme distinguer le cordon testiculaire.

M. Monro parle d'une espèce de hernie suspubienne, que nous pourrions appeler *directe*, parce qu'elle ne parcourt pas obliquement le canal inguinal. Elle dépend du défaut de conformation de ce canal, dont les petites fibres aponeurotiques du muscle costo-abdominal qui unissent les plus larges faisceaux fibreux du même muscle viennent à manquer : dans cette circonstance, le canal sus-

(1) Hesselbach, pag. 45.
(2) Arnaud, *Traité des Hernies ou Descentes*, in-12, tom. I, pag. 81.
(3) Hesselbach; *planche*.......
(4) *Traité des Hernies*, traduction de MM. P. A. Béclard & J. G. Cloquet, pag. 410.
(5) *Pract. Observ.*, pag. 230.

(1) Scarpa, pag. 208.
(2) Monro, *The morbid anatomy*, &c.
(3) *Idem*, *ibidem*.
(4) *Mémoires de chirurgie*, tom. II, pag. 605.

pubien eſt imparfait; les inteſtins, lorſqu'ils s'y engagent, ne peuvent pas en ſuivre tout le trajet, mais ils ſont pouſſés en bas & en dehors avant ſa terminaiſon, & forment une tumeur qui reſſemble à la hernie fémorale. Cette modification de la hernie ſuſpubienne diffère de celle dont M. Heſſelbach a donné l'hiſtoire dans ces derniers temps. Elle avoit été indiquée par J. L. Petit, & MM. Hamilton, de Glaſcow, & Burns ont fait connoître le mécaniſme de ſa formation.

Quelques auteurs ont conſidéré comme une hernie fémorale, une tumeur qui me paroît reſſembler beaucoup à celle dont nous venons de parler, & qu'on pourroit peut-être regarder comme étant de même eſpèce. Chopart & Deſault diſent que, quoique la mérocèle ſe faſſe par le conduit fémoral, les parties peuvent cependant ſe déplacer quelquefois à travers une fente entre les fibres charnues des muſcles lombo & ilio-abdominaux, & à travers les fibres du coſto-abdominal au-deſſus du ligament de Fallope. Bonn parle de ce mode de déplacement des parties; Calliſen (1) & Richter en font auſſi mention, & Volpi aſſure l'avoir obſervé deux fois (2).

Malgré les ſignes que nous venons d'expoſer, & par leſquels on peut le plus ſouvent reconnoître l'exiſtence d'une hernie fémorale, ſon diagnoſtic peut cependant, dans quelques cas, offrir une grande difficulté à établir, & l'on peut aiſément ſe tromper. La tumeur peut être confondue avec une hernie ſuſpubienne, avec des ganglions lymphatiques engorgés ou enflammés, avec un bubon, un abcès froid ou par congeſtion, des varices, des kyſtes ſéreux, des hydatides, une tumeur ſtéatomateuſe, &c. C'eſt ainſi que Sabatier avoue, avec cette candeur qui accompagne toujours les grands talens, qu'il prit une fois un bubon pour un hernie, & preſcrivit au malade de porter un bandage (3). Dans d'autres circonſtances, c'eſt tout le contraire. M. Lawrence rapporte un exemple de mépriſe de ce genre, & M. A. Cooper (4) en cite pluſieurs ſemblables. J. L. Petit (5), Leblanc (6) & Derrecagaix (7) ont donné des obſervations ſur des erreurs commiſes dans le diagnoſtic des tumeurs de l'aine.

Louis parle d'une hernie ſur laquelle on porta l'inſtrument en croyant inciſer un bubon. J. L. Petit vit à Courtray une fille d'hôtellerie affectée d'une varice de la veine tibio-malléolaire (ſaphène), qu'on traitoit comme une hernie, & ſur laquelle un brayer étoit appliqué.

M. Aſtley Cooper a décrit une tumeur ſtéatomateuſe occupant la place d'une hernie crurale, dont elle avoit l'apparence.

Il n'eſt pas rare de trouver des kyſtes ſéreux au-devant du ſac herniaire de la mérocèle; nous poſſédons pluſieurs faits de ce genre, & M. Monro (1) en a auſſi remarqué. Richter (2) nous aſſure que des ganglions enflammés dans la région inguinale peuvent ſimuler une hernie fémorale épiploïque, & ces deux affections ſe ſont trouvées réunies pluſieurs fois ſur le même ſujet. M. Elſe (3) a trouvé une hernie crurale ſituée derrière un ganglion lymphatique de l'aine engorgé & en ſuppuration.

Un amas d'hydatides ou de graiſſe ſur le côté interne de l'aine, peut offrir quelque reſſemblance avec une tumeur herniaire. Le fluide aqueux que renferment les envoloppes des hydatides, donne au toucher une ſenſation analogue à celle que produit la preſſion exercée ſur une mérocèle inteſtinale. On conſerve dans le Muſéum de l'Univerſité d'Edimbourg un kyſte du volume d'un œuf de poule, contenant beaucoup d'hydatides; il a été enlevé de la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe (4). Un fait à peu près ſemblable a été conſigné par Manoury dans le journal de Deſault (5); une hydatide très-groſſe recouvroit toute la ſurface d'une tumeur herniaire. Un ſujet affecté d'une tumeur à l'aine conſulta pluſieurs chirurgiens: les uns prirent la tumeur pour un bubon, & les autres pour une hernie fémorale. Le malade, pour éviter une opération, fut de l'avis des premiers, & fit cinq milles à pied, quoique ſa hernie fût étranglée, & mourut immédiatement. A l'ouverture du corps, l'on reconnut que l'inteſtin étoit étranglé dans l'anneau fémoral, & qu'il étoit gangrené. M. Charles Bell, auquel nous devons cette obſervation, en rapporte une autre où le caractère d'une hernie crurale chez l'homme étoit peu prononcé: les ſymptômes paroiſſoient équivoques, & le diagnoſtic devenoit encore plus difficile par l'exiſtence d'une hernie ſuſpubienne. Au milieu de ces incertitudes, & par ſuite du délai apporté à l'opération, le malade mourut. L'ouverture du corps fit voir une hernie ſuſpubienne, & au-deſſous une mérocèle entourée de beaucoup

(1) *Acta Societatis medicæ Haunienſis*, tom. II.
(2) A. G. Richter, *Traité des Hernies*, traduction de J. C. Rougemont, tom. II, pag. 139; & *Elementi di chirurgia di Auguſto Gottlieb Richter, recati, ſulla ſeconda edizione, dall' idioma tedeſco nell' italiano, &c.*, de Tommaſo Volpi, vol. V, cap. 15, §. 221, pag. 439. In Pavia, 1803.
(3) *Médec. opérat.*, tom. II, pag. 407.
(4) *The anatomy and ſurgical treatment of crural and umbilical hernia*. London, 1807.
(5) *Traité des maladies chirurgicales*, tom. II, pag. 293.
(6) *Nouvelle méthode d'opérer les hernies*, pag. 74.
(7) *Journal de chirurgie*, de Deſault, tom. II, pag. 388.

(1) *Obſervations on crural hernia, to which is prefixed, a general account of the other varieties of hernia, &c.; by Alexander Monro jun.*, pag. 80. Edinburgh, 1803.
(2) *Loc. cit.*
(3) *London medical obſervations and inquiries*, vol. IV, pag. 345.
(4) Monro. Voyez *The morbid anatomy, &c.*, & *Obſervations on crural hernia, &c.*
(5) Tom. I, pag. 252.

de graiſſe, & l'inteſtin étranglé par l'anneau fémoral (1).

La mérocèle eſt plus ſujette que la hernie ſuſpubienne à contracter des adhérences, ce qui dépend des froiſſemens qu'elle ſouffre continuellement dans les mouvemens de la cuiſſe ſur le baſſin.

La gravité des hernies eſt ſouvent proportionnée au diamètre de l'ouverture par laquelle les inteſtins ſont ſortis, à la direction rectiligne ou anguleuſe du canal qu'ils ont parcouru, &c. Le volume, l'ancienneté, la nature des parties déplacées, ont auſſi leur influence ſur le pronoſtic.

Les parties déplacées dans les hernies fémorales peuvent être mobiles ou adhérentes : les premières ne ſont pas toutes réductibles ; & parmi les dernières, il en eſt où les viſcères & le ſac peuvent rentrer dans l'abdomen. Le développement de l'épiploon ou des appendices graiſſeuſes, le rétréciſſement du col du ſac, ou des rétréciſſemens dans pluſieurs points de cette poche, de manière à en faire une cavité multiloculaire, ſuffiſent pour s'oppoſer à une réduction. A ces cauſes d'irréductibilité, quelques perſonnes ajoutent ce droit de domicile, que les viſcères ſortis depuis long-temps de l'enceinte de l'abdomen ont perdu entièrement. On connoît cependant quelques exemples de hernies fémorales très-volumineuſes, paroiſſant irréductibles, qu'on eſt parvenu à faire rentrer par une compreſſion graduée & long-temps continuée, par une diète aſſez rigoureuſe, par l'emploi des purgatifs, & par l'adminiſtration des mercuriaux.

L'irréductibilité des hernies n'eſt quelquefois que partielle ; d'autres fois elle eſt entière. L'adhérence des parties entr'elles, celle des viſcères au ſac, ſont les cauſes les plus communes qui s'oppoſent au replacement des organes dans la cavité où ils étoient primitivement renfermés.

Cette impoſſibilité de réduction dans les tumeurs herniaires, peut appartenir au ſac ou aux parties qu'il contient. En effet, les viſcères déplacés, en formant hernie, peuvent être réduits & le ſac reſter au dehors, ou bien le ſac & ſon contenu rentrer en bloc, & les viſcères rentrer dans cette poche en conſervant les mêmes rapports.

La mérocèle peut devenir irréductible, 1°. ſi les parties déplacées ſont trop volumineuſes, ou bien en trop grand nombre ;

2°. Lorſque les viſcères expulſés de l'abdomen ſont reſtés trop long-temps au dehors, ou lorſque leur volume s'eſt accru par l'effet de la nutrition ;

(1) *Femoral hernia in a man, obſtructed by an inguinal hernia, &c.; part. II, ſurgical obſervations.*

3°. S'il ſe forme des bandes membraneuſes en travers du ſac, qui barrent les inteſtins & s'oppoſent à leurs mouvemens ;

4°. Lorſque les parties déplacées s'uniſſent étroitement entr'elles ou aux parois du ſac, & que ces adhérences ſont aſſez fortes pour empêcher les mouvemens ;

5°. Si l'étranglement ſe manifeſte.

La mérocèle eſt plus ſujette que la hernie ſuſpubienne aux adhérences, par les froiſſemens continuels qu'elle ſouffre dans les mouvemens de la cuiſſe ſur le baſſin (1) ; & cette même cauſe a auſſi ſa diſpoſition à l'étranglement (2).

Ces adhérences peuvent être de pluſieurs eſpèces, & n'exiſter que dans un point, le plus ſouvent au col du ſac ou dans toute l'étendue de ſa ſurface interne.

Suivant Arnaud, les adhérences ſont par agglutination, ou bien elles paroiſſent fibreuſes, charnues ou ſpongieuſes (3) : les premières ſe montrent plus fréquemment, & l'on peut les découvrir avec le manche du ſcalpel ; les ſecondes doivent être diviſées avec le tranchant de l'inſtrument, mais les charnues (4) exigent, ſuivant lui, une opération qu'il a le premier miſe en pratique. Il recommande de fendre, chez les femmes, tout à la fois ſur le côté, l'inteſtin & le ſac herniaire. Dans l'homme, Arnaud croit qu'avant d'inciſer l'inteſtin, le ſac & l'étranglement, l'on doit, pour éviter l'hémorragie qui proviendroit de la ſection de l'artère teſticulaire, lier le cordon, ſacrifier le teſticule, plutôt que de livrer le malade à une mort certaine, par la léſion du vaiſſeau dont nous venons de parler (5).

Cette recommandation d'Arnaud eſt hardie, mais ſa pratique n'eſt pas ſans inconvéniens, & l'un des plus grands eſt d'ouvrir un inteſtin, de produire une fiſtule ſtercorale ou un amas contre nature. Il nous ſemble que dans cette circonſtance, ſi l'on croyoit que le cordon placé le long du bord inférieur du muſcle coſto-abdominal, dans le canal ſuſpubien, adhérât aux parties voiſines par un tiſſu cellulaire que l'inflammation auroit condenſé, & que conſéquemment les vaiſſeaux ne puſſent pas fuir devant le tranchant du biſtouri, il vaudroit mieux débrider en dedans, d'après la méthode de Gimbernat, que de priver le malade d'un organe important. Je penſe même que, dans ce cas, il eſt très-ſouvent poſſible de décoller l'inteſtin dans une petite étendue, & de porter l'inſtrument entre lui & l'anneau crural, pour inciſer

(1) Chopart & Default, *loc. cit.*

(2) Arnaud, *Traité des Hernies ou Deſcentes*, tom. I, pag. 81.

(3) *Loc. cit.*, pag. 773.

(4) Tom. II, pag. 181-227.

(5) Pag. 775.

en

en dedans, parallèlement à la branche horizontale du pubis.

L'adhérence & l'irréductibilité des hernies ne sont pas les seules circonstances qui peuvent les compliquer; il est un accident souvent très-grave qui se manifeste inopinément, & duquel dépend le plus grand danger, c'est l'étranglement.

On nomme ainsi la résistance des ouvertures par lesquelles les viscères sont sortis, ou se sont engagés contre l'effort de ces mêmes viscères qui tendent à la dilater, parce que leur volume naturel ou accidentel n'est pas en rapport avec le diamètre de ces ouvertures. Cette définition n'est cependant applicable qu'à un certain nombre de cas. Il en est pour lesquels on ne peut l'admettre, parce que les viscères ne traversent aucun anneau; telle est, par exemple, la torsion sur elle-même d'une anse intestinale, une adhérence dans un point des parois de l'abdomen, qui la force à former un angle avec la portion intestinale située au-dessous, &c. &c.

Nous pourrions, pour parler d'une manière plus générale, définir l'étranglement un obstacle apporté à la circulation sanguine, ou au cours des matières alimentaires ou fécales, d'où résulte des accidens plus ou moins graves, & souvent d'une rapidité extrême dans leur développement & leur terminaison.

Dans tout étranglement il y a des parties comprimées & des parties comprimantes; les unes & les autres se trouvent dans un état de souffrance, & cette compression réciproque trouble les fonctions de ces parties, change leur mode de vitalité, s'oppose à la circulation sanguine, donne lieu à des sécrétions nouvelles, & tend à y éteindre la vie.

L'étranglement a son siége dans des points très-variés : il peut être interne ou externe; & ce dernier, que nous nommons *étranglement herniaire*, doit seul nous occuper.

1°. On l'a vu le plus souvent exister dans le conduit crural, ou à l'un de ses orifices.

2°. Il est quelquefois produit par le sac.

3°. Il peut aussi dépendre des parties contenues dans le sac.

Formé par ce conduit crural, l'étranglement se trouve tantôt à son ouverture abdominale, & c'est ou la partie interne de cet orifice ou des brides fibreuses, le fascia propria, par exemple, qui peuvent le constituer. S'il existe dans le canal lui-même, c'est le plus souvent parce que les parties déplacées ont glissé dans la gaîne des vaisseaux; enfin, à l'orifice externe du canal crural, l'étranglement peut être produit par le pourtour de cette ouverture, par la circonférence des pertuis d'un feuillet fibreux livrant passage aux vaisseaux lymphatiques, ou enfin par la compression du fascia superficialis.

L'étranglement à l'orifice abdominal du conduit crural n'est bien connu que depuis le Mémoire de Gimbernat. M. W. Lawrence pense, d'après ses recherches & sa propre expérience, que l'étranglement dans la hernie fémorale existe le plus souvent à cet orifice abdominal (1).

C'est particulièrement à MM. Hey, Burns, Monro & A. Cooper, que nous devons la connoissance exacte de l'étranglement dans le conduit crural ou à son orifice antérieur.

Cependant, depuis long-temps, on avoit observé que les fibres du fascia-lata qui s'implante sur le ligament de Poupart, peuvent produire l'étranglement en portant en bas le bord inférieur du muscle costo-abdominal, & en le maintenant dans une tension très-forte. Richter (2) observoit ces particularités, & savoit qu'on mettoit quelquefois fin aux accidens de l'étranglement, en incisant le feuillet aponeurotique superficiel. Gunz & Bertrandi avoient également fait la même observation.

Il paroît que le célèbre Morgagni avoit quelque connoissance de ce fait. Arnaud en parle d'une manière positive, & il déclare que tout chirurgien doit savoir que certains paquets de fibres du fascia-lata, plus ou moins multipliés, font capables de produire l'étranglement dans la hernie fémorale & même dans le bubonocèle, & qu'il n'est pas rare d'observer qu'après la section de ces fibres, les viscères rentrent facilement. Il attribue cette découverte à Garengeot (3).

Suivant quelques auteurs, l'étranglement est formé par l'orifice antérieur du conduit crural dans les hernies volumineuses, & par l'ouverture postérieure du même canal dans les hernies peu considérables.

Le col du sac peut quelquefois produire l'étranglement. M. Ch. Bell a publié une observation de hernie crurale chez une femme où l'étranglement existoit au col du sac, qui embrassoit tellement les parties, qu'il fut très-difficile à l'opérateur d'introduire une sonde cannelée (4).

Les observations sur ce genre d'étranglement ne sont pas très-rares, & un fait très-curieux s'est présenté dernièrement à M. le professeur Dupuytren. Il indique le danger qui résulte de la réduction par le taxis, ou sans ouvrir la tumeur & le sac, lorsque la compression est exercée par le collet de cette poche,

Outre le col du sac, ou le conduit crural, nous avons dit que l'étranglement reconnoissoit quelquefois pour cause une disposition particulière des organes contenus dans le sac lui-même. Ainsi les adhérences des parties renfermées, soit au sac, soit entr'elles, des brides, une torsion de l'intestin

(1) *Nuevo methodo de operar en la hernia crural, per D. Antonio de Gimbernat, dedicado al rey nuestro senor don Carlos IV (que Dios guarde).* Madrid, 1793.

(2) *Loc. cit.*, pag. 246.

(3) Arnaud, pag. 776.

(4) *Surgical observations, part. II, Being quarteley report of cases in surgery, &c.*

ſur lui-même, une portion d'épiploon embraſſant l'anſe de ce même canal digeſtif, une perforation de l'épiploon ou du méſentère, & l'introduction de l'inteſtin par cette ouverture, des appendices naturelles ou contre nature, l'invagination de l'inteſtin, des corps étrangers dans ſa cavité, la déchirure du ſac & le paſſage des viſcères à travers cette ſolution de continuité, doivent être conſidérés comme autant de cauſes de l'étranglement produit par la poche qu'enveloppent les parties déplacées.

Garengeot (1) cite une obſervation de Petit ſur l'étranglement d'une hernie déterminée par la déchirure du ſac & par le paſſage des parties contenues dans ce ſac, à travers cette déchirure. M. Rémond a publié l'hiſtoire d'un fait analogue, & dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Déchirement*, j'ai indiqué pluſieurs autres faits du même genre.

Les ſignes de l'étranglement offrent des différences, ſuivant la partie engagée dans le conduit crural. Ceux de la cyſtocèle, de l'épiplocèle ou de l'entérocèle, ne ſont pas les mêmes; on peut croire qu'ils varient ſuivant que la tumeur eſt formée par l'inteſtin grêle ou par le gros inteſtin.

La ſenſibilité développée dans la tumeur & ſon irréductibilité ſont des ſignes communs; l'interruption entière ou partielle de l'excrétion des matières déſigne l'étranglement d'une entérocèle.

Les borborigmes, les douleurs de l'abdomen, ſon gonflement, ſa tenſion, les nauſées, les efforts de vomiſſemens & la conſtipation ſont des ſignes communs à pluſieurs affections. C'eſt ainſi qu'un empoiſonnement, une entérite ou une péritonite, un volvulus, quelquefois même un calcul rénal ou un gravier arrêtés par l'urètre, un corps étranger dans les voies digeſtives, peuvent donner lieu à des phénomènes analogues à ceux qui dénoncent un étranglement.

Dans l'étranglement proprement dit, tous les accidens ſe font obſerver dans le bout de l'inteſtin ſitué au-deſſus de la compreſſion. Le bout inférieur du canal digeſtif reſte étranger à la maladie, & il ne préſente aucun phénomène remarquable. Quelquefois cependant il ſort des matières ſtercorales ou des gaz, mais ils proviennent ſeulement de la partie inférieure du canal digeſtif.

La portion ſupérieure de l'inteſtin ſituée au-deſſus de l'obſtacle, eſt véritablement active, elle ſe diſtend, réagit ſur cet obſtacle; des coliques ſurviennent, un mouvement anti-périſtaltique s'établit, & l'on voit paroître les nauſées, le hoquet, les vomiſſemens, d'abord de matières alimentaires, puis de mucoſités ou de bile, enfin de matières provenant de l'inteſtin grêle; elles ſont liquides, d'un jaune doré, & exhalent l'odeur des excrémens. M. le profeſſeur Dupuytren regarde cette excrétion des matières fécales par la bouche, comme le ſigne principal & pathognomonique de l'étranglement. Ainſi, dans tout obſtacle au cours des matières deſtinées à parcourir le canal digeſtif, on obſervera les ſymptômes dont nous parlons; que ce ſoit un étranglement à proprement parler, un obſtacle intérieur au cours des excrémens, une compreſſion exercée par une tumeur ſur le canal inteſtinal, l'effet eſt toujours le même.

Dans les inflammations abdominales, les cholera-morbus, on obſerve pluſieurs ſymptômes appartenant auſſi à l'étranglement; mais on ne remarque point le rejet par la bouche des matières fécales, que nous conſidérons comme univoque, & indiquant un étranglement ou un obſtacle apporté au cours des excrémens dans le canal inteſtinal.

Lorſqu'il n'y a de compris dans la hernie qu'une partie du calibre de l'inteſtin, alors le mouvement des matières fécales n'arrive pas toujours; quelqu'excrétion s'opère par la voie ordinaire; & ſi la gangrène ſurvient, & qu'il ſe forme un amas accidentel, la guériſon peut s'en faire ſpontanément. La tumeur eſt petite, & les ſignes peuvent quelquefois ſuffire pour faire reconnoître le ſimple pincement de l'inteſtin. On peut confondre cette circonſtance avec l'étranglement de l'épiploon; mais, dans ce dernier cas, il n'exiſte que des accidens locaux, & ſi les vomiſſemens ſe manifeſtent, ils ſont ſimples & muqueux, ſans offrir jamais de matières ſtercorales.

Les ſignes que nous venons d'expoſer empêchent de confondre l'étranglement avec tout autre accident, même lorſque le malade eſt atteint d'une hernie irréductible, & qu'il exiſte une inflammation des inteſtins ſitués dans l'abdomen; cependant M. Monro prétend que cette phlegmaſie peut être priſe pour celle que produit l'étranglement d'une portion de l'inteſtin dans l'intérieur du ſac, & Pott rapporte l'exemple d'une ſemblable mépriſe.

M. Ch. Bell (1) penſe que l'étranglement réſulte de l'angle nouveau formé par l'inteſtin renfermé dans le ſac, & que le danger provient de la formation de cet angle, par lequel les matières ſont arrêtées. Il croit auſſi que dans cette occurrence, il ſe fait dans l'inteſtin une ſécrétion qui facilite l'engouement & augmente le danger. C'eſt de cette dernière circonſtance que provient le danger des petites hernies, & il doit augmenter en raiſon du délai que l'on met à opérer. Suivant le chirurgien anglais, tant que nous ſommes conduits à ſuppoſer que l'inteſtin eſt ſimplement rempli de matières fécales qui ne peuvent ni augmenter ni diminuer, nous croyons pouvoir temporiſer. Mais ſi nous ſavions que lorſqu'une petite portion d'inteſtin eſt retenue dans un étranglement, elle ſe remplit alors par le produit de ſa propre ſécré-

(1) *Opérat.*, tom. I, pag. 329.

(1) *Part. II*, *of ſurgical obſervations*, &c.

tion, ce feroit fans doute un motif de plus pour en venir très-promptement à l'opération. Le même auteur dit qu'un point principal dans l'appréciation des fymptômes de la hernie étranglée, eft de ne pas juger du danger d'après leur intenfité, & de ne point fe régler fur ces phénomènes pour fe décider à opérer ou pour temporifer. La plupart des fymptômes n'ont fouvent aucun rapport avec l'urgence de l'opération, parce qu'ils ne dépendent point de l'état de l'inteftin étranglé, mais bien de la diftenfion générale & de l'irritation du canal digeftif au-deffus de la hernie. Les coliques, les vomiffemens, la tenfion du ventre & même l'expreffion de la figure, la fréquence & la foibleffe du pouls, tiennent à l'état général des inteftins; & nous obfervons tantôt ces fymptômes très-développés, quoique l'inteftin contenu dans le fac foit encore dans fon état naturel, tantôt, au contraire, ces fymptômes font peu remarquables par leur force, & cependant l'inteftin eft fur le point de tomber en gangrène. Suivant M. Ch. Bell, on doit s'attacher beaucoup moins à obferver ces fymptômes qu'à étudier avec foin les différens états de la tumeur. Il faut s'accoutumer à déterminer d'après le lieu où elle exifte, d'après fon apparence, fa dureté, &c., fi l'opération eft néceffaire ou non; & lorfqu'on a reconnu que la tumeur eft une hernie, qu'il fe manifefte des fignes d'étranglement, que le canal eft obftrué, le mieux eft de faire promptement l'opération (1).

La hernie fémorale n'eft pas, fuivant Percival Pott (2), fi fujette à l'étranglement que la hernie fufpubienne, parce que l'inteftin fe trouve placé dans un plus grand efpace. Il eft étonnant de voir un chirurgien auffi diftingué que Pott, fe tromper de la forte. La caufe de fon erreur vient de ce qu'il croyoit que le déplacement dans la hernie crurale pouvoit s'effectuer dans tout l'efpace qui va de l'épine antérieure & fupérieure de l'os coxal jufqu'à celle du pubis.

M. Hey (3) dit, avec plus de raifon, que l'étranglement eft plus fréquent, & furtout plus intenfe dans la hernie qui fe fait par l'anneau abdominal inférieur que par l'anneau fufpubien, & qu'il eft fur ce point d'un avis différent de celui de Pott, qui penfe que dans ce genre de hernie, le chirurgien doit réduire les vifcères fortis, fans faire aucune divifion avec l'inftrument tranchant.

L'étranglement dans la mérocèle arrive plus fréquemment que dans la hernie fufpubienne, quoique cette dernière puiffe acquérir plus de volume que la première. Dans la hernie fémorale, les accidens fe préfentent auffi avec plus d'intenfité, & exigent des fecours beaucoup plus prompts. On peut trouver l'explication de ces différences dans la difpofition des ouvertures par lefquelles le déplacement s'opère. En effet, le conduit crural eft entièrement fibreux, & par fuite de cette texture, fes parois ne cèdent que difficilement ou réfiftent davantage que celles du conduit fufpubien.

Le conduit crural affecte trois directions différentes: d'abord prefque horizontal fur la branche du pubis, recouverte par le mufcle fufpubio-fémoral, entre l'éminence ilio-pectiné & le pubis, il devient prefque vertical dans fa partie moyenne; enfin, fa troifième portion fe dirige d'arrière en avant, & fe termine à l'orifice antérieur ou anneau externe, repréfenté par le repli falciforme de l'aponeurofe fémorale. Dans tout fon trajet, le canal repréfente à peu près un Z ou un S renverfé.

Le déplacement des parties s'opère plus brufquement dans les hernies fémorales que dans les fufpubiennes. De-là, plus de parties déplacées à la fois, moins de rapports entre le volume des vifcères engagés dans les ouvertures & les diamètres de ces orifices, réfiftance & compreffion plus grandes de la part du pourtour de ces ouvertures, & enfin, gêne dans la circulation du fang & des matières fécales, étranglement.

Cette extenfibilité des parties, plus difficile dans la mérocèle que dans les autres hernies, rend l'opération plus urgente, car la gangrène arriveroit plus vîte ici que dans la hernie fufpubienne (1). C'eft pourquoi M. Aftley Cooper veut que l'opération foit faite, au plus tard, douze heures après l'invafion des accidens (2). L'étranglement arrive plus aifément dans la mérocèle que dans les autres hernies, & il eft fouvent fi confidérable, qu'il agit à la manière d'une ligature, & produit rapidement la gangrène des vifcères contenus dans le fac.

M. Monro penfe comme M. Aftley Cooper, que ces circonftances doivent décider le chirurgien à ne pas attendre pour agir. Si l'on diffère trop de recourir à l'opération, une inflammation confidérable fe développe, elle affecte le fac herniaire, & il devient impoffible de réduire les inteftins, parce qu'alors il s'opère un épanchement & des adhérences entre le fac & les parties contenues, & fouvent la gangrène ne tarde pas à fe manifefter (3).

L'étranglement inflammatoire & celui par engouement peuvent ne pas compliquer la mérocèle comme les autres hernies. Le premier eft plus fréquent; quant au fecond, fi l'on penfe qu'il dépende de l'accumulation de beaucoup de matières fécales dans une anfe d'inteftin, on peut affurer qu'il eft moins commun dans la hernie fémorale que dans la fufpubienne, parce qu'elle

(1) *Part. II, furgical obfervations, &c.*
(2) *Œuvres chirurgicales*, tom. I, pag. 391.
(3) *Practical obfervations, &c.*

(1) *The anatomy and furgical treatment of crural and umbilical hernia; by Aftley Cooper*, part. II, pag. 15. London, 1807.
(2) Pag. 32.
(3) Monro, *The morbid anatomy, &c.*

a toujours moins de volume, & qu'une petite quantité d'inteſtins ſe trouve dans le ſac. Mais ſi, par engouement, on entend l'accumulation des matières fécales ou de mucoſités ſécrétées par la portion de l'inteſtin renfermée dans le ſac, alors l'étranglement avec engouement ſera auſſi fréquent dans la mérocèle que dans toute autre hernie. Une quantité extraordinaire de gaz, développée dans le ſac herniaire ou dans l'anſe inteſtinale, peut, ſelon M. Monro, amener l'étranglement. L'épaiſſiſſement du collet du ſac & du tiſſu lamineux environnant, déterminé par le bandage ou par une preſſion continue ſur la hernie, peut auſſi produire le même effet.

D'après ce que nous venons de dire, il paroît que la diſtinction de l'étranglement avec inflammation & d'étranglement avec engouement, n'eſt pas auſſi exacte qu'on le croit communément; car, dans l'une & l'autre circonſtance, il y a des phénomènes inflammatoires & une eſpèce d'engouement réſultant de la ſécrétion qui s'opère dans l'inteſtin.

Je penſe qu'il ſeroit plus convenable de diſtinguer l'étranglement d'après l'intenſité des ſymptômes inflammatoires & la rapidité des accidens, en *étranglement aigu* & en *étranglement chronique*.

Dans l'étranglement aigu, tous les accidens qui le dénoncent ſe manifeſtent bruſquement; les nauſées, le hoquet, les vomiſſemens muqueux, bilieux, puis ceux de matières fécales, ſurviennent & ne ceſſent qu'à la mort du ſujet, ou lorſqu'on enlève la cauſe de ces phénomènes. Si l'on adminiſtre un cathartique ou un purgatif pour obtenir des évacuations, il aggrave le malaiſe, & il eſt promptement rejeté. L'abdomen ſe tuméfie, prend de la rénitence, & devient ſenſible; la tumeur durcit & fait éprouver des douleurs, ſoit par la preſſion de la main, ſoit par les ſecouſſes de la toux, de l'éternuement ou des vomiſſemens; la fièvre paroît & ſe développe de plus en plus; la ſoif eſt vive, la ſenſibilité dans la tumeur prend une grande intenſité; & quelques malades comparent leurs ſouffrances à une brûlure ou à une conſtriction produite par une corde ſerrée ſur la région de l'eſtomac ou de l'ombilic.

Le malade peut être dans un grand danger, quoique le pouls ſoit plus lent qu'à l'ordinaire (1), & M. Baillie a remarqué que dans ces circonſtances, les ſignes fournis par la circulation ne ſont pas des indices ſûrs & infaillibles. Souvent, au bout de quelques heures, le hoquet & les vomiſſemens deviennent de plus en plus fréquens, le pouls eſt très-petit, & ſes battemens ſe ſuccèdent avec une telle rapidité, qu'on ne peut les compter. La reſpiration eſt laborieuſe, toute la ſurface du corps ſe couvre d'une ſueur froide & viſqueuſe, le délire la ſuit de près, & les convulſions qui ſuccèdent, viennent annoncer la mort. Quelquefois, avant ce dernier moment, tous les accidens ceſſent ſubitement, & un calme trompeur ſe manifeſte. Il eſt, pour le chirurgien inſtruit & expérimenté, le ſigne de la gangrène des parties contenues dans le ſac, & bientôt de nouveaux accidens viennent confirmer le fâcheux pronoſtic qu'on a dû porter en pareille occurrence.

(1) A. Monro, *loc. cit.*

Tous ces phénomènes peuvent paroître, ſe développer & arriver à leur terme, en quelques heures, en un jour ou un jour & demi; quelquefois ils durent plus long-temps, &, s'ils ſe prolongent, ils conſtituent l'étranglement chronique.

Quoique les ſignes de l'étranglement paroiſſent faciles à reconnoître, cependant il n'eſt pas ſans exemple que des inflammations des viſcères abdominaux ou de leurs enveloppes, aient offert quelque ſimilitude avec l'étranglement proprement dit, & aient jeté de l'incertitude dans l'eſprit du chirurgien.

On doit diſtinguer le traitement de la hernie fémorale en radical & en palliatif: le premier peut être obtenu par l'uſage long-temps continué du bandage. Il eſt d'obſervation que dans cette hernie, le brayer produit plus rarement cet heureux effet que dans la hernie ſuſpubienne. Les bords de l'ouverture, la forme du canal, ſont moins bien diſpoſés à ſe reſſerrer ou à s'oblitérer que dans la hernie que nous venons de nommer (1).

Si l'expérience & la raiſon n'avoient pas, depuis long-temps, fait juſtice de pluſieurs moyens propoſés pour obtenir la cure radicale des hernies, je dirois qu'ils ſont moins admiſſibles dans le traitement de la mérocèle que dans celui de toute autre hernie.

Il faut donc s'en tenir à une cure palliative, & elle conſiſte à réduire les parties déplacées & faiſant ſaillie au dehors, à les maintenir réduites par un bandage approprié, de la diſpoſition & de la conſtruction duquel nous croyons ne pas devoir parler.

L'opération par laquelle on fait rentrer les viſcères dans l'abdomen eſt le taxis; elle eſt ſimple, & parfois très-difficile; mais, dans quelques circonſtances, elle devient très-laborieuſe, & exige une connoiſſance exacte de la diſpoſition des parties à travers leſquelles le déplacement s'eſt opéré, ainſi qu'une dextérité que l'expérience ſeule fait acquérir.

Avant d'en venir au taxis, beaucoup de praticiens ont recours à des topiques de nature diverſe; c'eſt ainſi que les compreſſes trempées dans l'oxycrat, dans l'éther, dans l'eau à la glace, ou de la glace pilée, des affuſions avec de l'eau très-

(1) Lawrence, *Traité des Hernies*, trad. de MM. A. Béclard & J. Cloquet, pag. 420.

froide, ont été recommandées par plusieurs auteurs. M. Astley Cooper conseille de se servir d'un mélange de glace pilée, de nitrate de potasse & de muriate d'ammoniaque; il met dix onces de ce mélange dans une livre d'eau, & introduit le tout dans une vessie que l'on place sur l'abdomen ou sur la tumeur.

Ces applications locales, ainsi que les potions purgatives ou minoratives, & les lavemens de même nature, que l'on rend quelquefois très-irritans, ne peuvent être recommandés que pour les hernies où l'étranglement est chronique, ce qu'on appelle encore *étranglement par engouement* : mais on a observé que l'étranglement aigu, c'est-à-dire, lorsque les accidens inflammatoires sont intenses, ces moyens sont plus nuisibles qu'utiles. On a cru devoir leur préférer les bains tièdes, les topiques émolliens, relâchans, les saignées générales, &c. Je suppose que toutes les tentatives n'aient pas réussi, ou qu'on ait jugé ne pas devoir les faire, & je vais parler spécialement du taxis.

La vraie manière d'exécuter cette opération n'a été indiquée que depuis qu'on a étudié avec soin la direction du canal fémoral, & des ouvertures par lesquelles les parties se déplacent pour produire la mérocèle; je dirai, mais avec peine, que plusieurs auteurs célèbres & dont je vénère la mémoire, ont donné sur ce point de doctrine des préceptes qu'il ne convient pas de suivre. C'est ainsi que Sabatier (1) & Lassus (2) disent que dans le taxis pour la hernie fémorale, il ne faut pas pousser les parties de dedans en dehors, comme dans la hernie suspubienne, mais de dehors en dedans du côté de l'ombilic; ils prétendent même, & c'est de-là que provient l'erreur, que la direction de l'anneau du muscle costo-abdominal & celle de l'arcade crurale donnent la raison de cette différence.

Dans les ouvrages nouveaux que nous possédons sur les hernies, le mode de procéder à l'opération du taxis est conforme aux principes puisés dans l'étude de la disposition des parties. C'est à MM. de Gimbernat, Hey, Monro, Astley Cooper & W. Lawrence, que nous sommes redevables de ces changemens dans la manière d'exécuter le taxis dans la mérocèle.

Antoine de Gimbernat, dans un ouvrage trop peu connu parmi nous (3), recommande de placer le malade sur le côté opposé à la hernie, la poitrine légèrement fléchie, & un peu plus basse que le bassin, la tête inclinée sur le thorax, & la cuisse correspondante à la tumeur portée dans une demi-flexion, de manière à ne point empêcher le chirurgien de manœuvrer en toute liberté. L'opérateur placé vers le bord du lit, & du côté de la hernie, doit saisir avec la main correspondante à l'abdomen du malade, la tumeur par sa base & par sa partie supérieure, & la comprimer médiocrement sur ces côtés avec les trois premiers doigts; il poussera en même temps avec ceux de l'autre main, son sommet en haut & en dehors, pour diriger la hernie vers l'anneau crural, car il seroit impossible d'obtenir la réduction. Cette manœuvre, lorsque la tumeur n'est pas enflammée, doit être soutenue pendant long-temps & sans discontinuer, en augmentant successivement le degré de pression; mais lorsque le malade sera fatigué, on suspendra pour quelques instans la compression & les efforts de réduction, sans abandonner la tumeur; on la tiendra ferme, jusqu'à ce que le malade s'étant suffisamment reposé, on puisse agir comme auparavant. M. de Gimbernat dit que dans plusieurs cas, il est resté plus d'une heure pour opérer la réduction, & il croit avoir été, dans cette opération, plus heureux que beaucoup d'autres praticiens, qui, sans observer les règles indiquées, se contentoient de faire de légères tentatives, dans la crainte de produire quelque dommage à l'intestin. Il assure que de beaucoup de hernies qu'il a traitées de cette manière, il n'y en a eu qu'un très-petit nombre dont la réduction n'ait pas été obtenue, quoiqu'il en comprenne parmi ces dernières quelques-unes que des praticiens n'avoient pu faire rentrer.

Dans aucune des nombreuses réductions qu'il a faites, il n'est survenu d'accidens; car, quoique la compression ait été continuée long-temps, & par instans avec beaucoup de force, elle a toujours été augmentée graduellement & avec précaution.

Il faut cependant remarquer que ces manœuvres seroient très-nuisibles si la tumeur étoit enflammée & très-douloureuse, & elles le deviendroient encore davantage si la gravité des symptômes annonçoit une inflammation très-vive de l'intestin. Voilà le cas dans lequel le praticien sage ne doit pas tourmenter le malade par des tentatives imprudentes & peut-être mortelles, mais passer de suite à l'opération sanglante (1).

M. W. Hey (2) dit que lorsque, dans la hernie fémorale, la tumeur a dépassé les bords du processus falciformis, & s'élève au-dessus, si le chirurgien cherche à la réduire, quand elle est étranglée, en la repoussant en haut, il sera trompé dans son attente. La méthode de réduction qu'il a lui-même employée avec le plus d'avantage est celle-ci : après avoir fait mettre le malade sur le côté opposé de la hernie, le corps penché en avant & la cuisse du côté affecté, faisant un angle droit avec le tronc, il éloigne le genou opposé, & tourne

(1) *Médecine opérat.*, tom. II, pag. 409.
(2) *Pathol. chirurg.*, tom. II, pag. 45.
(3) *Nuevo metodo de operar en la hernia crural*; por D. Antonio de Gimbernat, &c. Madrid, 1793, pag. 34.

(1) *Este es el caso en que el facultativo prudente no debe fatigar al enfermo con manoseos infructuosos y tal vez mortales, sino pasar luego á la operation cruenta, &c.*, pag. 36.
(2) *Practical observations in surgery, illustrated by cases, &c.*

les orteils en dedans ; alors il place les doigts de ses deux mains sur le sommet de la hernie, & la pousse graduellement & doucement en bas. Par ce procédé, la hernie tourne autour du processus falciformis & du fascia-lata, & en continuant la pression elle remonte par le canal crural, jusque dans l'abdomen.

Dans la mérocèle, la réduction par le taxis est plus difficile, selon M. Astley Cooper (1), que dans les autres espèces de hernie, & cela dépend surtout de l'étroitesse de l'ouverture par laquelle l'intestin est sorti, & de la direction qu'il a prise dans le canal. La méthode qu'il faut suivre dans cette réduction est la suivante : la position du malade doit être telle que l'abdomen soit relâché autant que possible ; & pour atteindre ce but, les épaules seront élevées, & les cuisses fléchies à angle droit sur le tronc. Cette position ne produiroit encore que peu d'effet, si les genoux n'étoient pas en même temps rapprochés.

Dans la dissection des parties, on trouve que si les cuisses sont dans l'extension, l'arcade crurale & toutes les aponeuroses sont tendues, & que si les cuisses sont fléchies, mais les genoux tournés en dehors, les fascia sont un peu relâchés ; enfin, lorsque les cuisses sont fléchies, que les genoux sont rapprochés, l'arcade crurale & les fascia sont très-relâchés, mais que le relâchement est encore plus grand, si l'on porte une cuisse fléchie en travers sur celle du côté opposé.

Le corps étant couché horizontalement, les cuisses ployées, le genou porté en dedans, le chirurgien se place à côté du malade, & posant ses pouces sur la surface de la tumeur, il la presse doucement & directement en bas, comme s'il cherchoit à la pousser dans la cuisse, plutôt que vers l'abdomen. Si l'on continue cette pression pendant quelques minutes, jusqu'à ce que la surface de la tumeur soit de niveau avec la ligne de l'arcade crurale, on peut alors presser la hernie, la diriger vers l'abdomen, & la faire rentrer dans cette cavité.

M. Astley Cooper dit qu'il est convaincu que la difficulté que l'on trouve à réduire la hernie fémorale, dépend principalement de la direction vicieuse dans laquelle on exerce la pression : car, si l'on comprime d'abord la tumeur vers l'abdomen, elle tourne sur l'arcade crurale, au lieu de passer au-dessous, & alors, quel que soit le degré de force employé, l'on ne peut point parvenir à réduire, & l'on s'expose à crever l'intestin.

La position du malade & la direction de la pression étant convenables, la réduction doit être faite en comprimant doucement & pendant long-temps, en évitant toute espèce de violence qui

(1) *The anatomy and surgical treatment of crural and umbilical hernia, &c.*, part. II, chap. 3. London, 1807.

seroit inutile ou qui ne pourroit que déterminer des accidens graves & très-nombreux.

La réduction de la hernie fémorale demande, pour être faite avec facilité, de diriger les parties en bas, puis en haut & un peu en dehors dans la direction des vaisseaux cruraux, enfin de les repousser en arrière pour suivre les axes différens du canal fémoral. Mais il en est de cette hernie comme de la suspubienne ; si elle est ancienne, le canal a pu se déformer, s'agrandir, changer sa direction oblique en une ligne droite, & alors les parties peuvent rentrer par leur simple refoulement en haut, puis en arrière.

L'anatomie des parties par lesquelles les hernies abdominales peuvent s'opérer, a été cultivée depuis le commencement de ce siècle avec un soin & une exactitude qui ne laissent presque plus rien à desirer. Cependant ces recherches ont été faites le plus souvent sur des sujets qui n'avoient point été affectés de hernies, & l'on sait la différence énorme qu'offrent les rapports de nos parties entr'elles, suivant qu'on les considère dans l'état de santé & dans celui de maladie.

C'est pourquoi, dans cette dissertation, nous nous attacherons moins à décrire avec détail la structure naturelle des parties, qu'à faire connoître leur disposition dans l'état pathologique.

La science chirurgicale doit la plus grande partie de ses progrès & des faits qu'elle possède sur les hernies, aux travaux des chirurgiens français ; cependant, dans les derniers temps, les recherches entreprises sur la structure des parties qui sont le siége des hernies, & sur ces tumeurs elles-mêmes, ont été principalement faites par des savans étrangers.

Depuis Arnaud (1), Camper (2), Gimbernat (3), & surtout Scarpa (4), beaucoup d'ouvrages recommandables & faits dans le meilleur esprit, ont porté l'anatomie des hernies abdominales à un degré voisin de la perfection. Parmi ces écrits, nous citerons particulièrement avec éloge ceux de W. Hey (5), de Monro (6), de

(1) *Mémoires de chirurgie*, avec quelques remarques historiques, &c., par Georges Arnaud, deuxième partie, pag. 754. Londres, 1758.

(2) *Icones herniarum, &c.*, edit. a Sœmmering, 1801.

(3) *Nuevo metodo de operar en la hernia crural*, Madrid, 1793, ouvrage traduit en anglais par Beddoes. *Gimbernat's account of new method of operating for the femoral hernia.* London, 1795.

(4) *Sull' ernie Memorie anatomico-chirurgiche di Antonio Scarpa*, 1809 & 1810, traduit en français par M. Cayol. Paris, 1812.

(5) *Practical observations in surgery, illustrated by cases, the second edition.* London, 1810.

(6) *Observations on crural hernia, to which in prefixed a general account of the other varieties of hernia, &c.*, by *Alexander Monro junior.* Edinburgh, 1803. — *The morbid anatomy of the human gullet, stomach, and intestines*, by *Alexander Monro junior.* Edinburgh, 1811.

Burns (1), d'Aſtley Cooper (2), de Heſſelbach (3), de Lawrence (4), de Colles (5), de Charles Bell (6) & de Langenbeck (7).

Pendant long-temps on n'a eu qu'une très-mauvaiſe idée de la diſpoſition des iſſues par leſquelles s'opère la hernie fémorale. L'on décrivoit une ouverture s'étendant de la crête juſqu'à la ſymphiſe des os pubis. Vue en arrière, le ventre ouvert, le péritoine & les viſcères abdominaux enlevés, l'arcade crurale, diſoit-on, repréſente un angle dont la portion aponeurotique forme le côté antérieur; les tendons réunis des muſcles prélombo & iliaco-trokantiniens conſtituent le côté externe, tandis que la branche horizontale de l'os pubis décrit le côté interne. Cette manière d'enviſager l'arcade crurale eſt vicieuſe.

Le mot *arcade* eſt impropre lorſqu'on veut déſigner le point par lequel s'opère le déplacement, dans la hernie fémorale, car c'eſt un canal qui ſous pluſieurs rapports reſſemble au canal ſuſpubien.

En examinant les parties de la région inguinale par leur face antérieure, après avoir enlevé la peau avec ménagement, on trouve une expanſion fibreuſe formée de pluſieurs lames aponeurotiques, plus ou moins réſiſtantes, & que l'on nomme *faſcia ſuperficialis*. Elle s'élève au-deſſus de la portion aponeurotique du muſcle coſto-abdominal, appelée improprement *ligament de Fallope*, adhère à ce prétendu ligament, ſe perd en haut dans le tiſſu lamineux qui recouvre le muſcle coſto-abdominal, & en bas elle vient ſe confondre dans l'aponeuroſe fémorale (8).

En dedans, ce feuillet ſuperficiel arrive juſqu'à la ligne médiane de l'abdomen, s'y inſère, &, vers le pubis, à la racine du pénis, il eſt plus épais, & ſe confond avec le tiſſu lamineux & des fibres albuginées qui exiſtent dans ce point; en dehors il n'a pas de limites bien déterminées. Il eſt plus prononcé au-deſſous qu'au-deſſus du bord inférieur du muſcle coſto-abdominal; il contracte des adhérences avec le contour de l'orifice antérieur du canal crural ou proceſſus falciformis, & la veine tibio-malléolaire eſt enveloppée par un prolongement de ce feuillet ſuperficiel.

Le faſcia ſuperficiel n'eſt dans l'homme qu'un tiſſu lamineux condenſé, uni à quelques fibres albuginées. M. Monro dit que cette expanſion membraneuſe lui a toujours paru conſiſter en un tiſſu lamineux, recouvrant le cordon teſticulaire & le cordon ſuſpubien de l'utérus. Entre les lames de ce faſcia ſuperficiel, on rencontre des ganglions lymphatiques. Dans quelques hernies ſuſpubiennes ſcrotales, cette expanſion acquiert une épaiſſeur conſidérable; & dans d'autres, elle adhère d'une manière ſi intime au ſac herniaire, qu'il eſt impoſſible de l'en ſéparer.

Ce feuillet membraniforme, compoſé le plus ſouvent, dans l'homme, de tiſſu lamineux, offre une épaiſſeur & une réſiſtance fort remarquables dans quelques animaux. Les zootomiſtes le nomment *tunique abdominale;* c'eſt une membrane réſiſtante, d'une teinte jaunâtre, très-élaſtique, très-forte, & que l'on peut comparer pour ſa couleur, ſon élaſticité & ſon mode de réſiſtance, au ligament cervical des grands quadrupèdes. Il s'étend du prolongement abdominal du ſternum juſqu'au bord antérieur du pubis, recouvre, dans preſque toute ſon étendue, le muſcle coſto-abdominal, & forme un ſoutien aux viſcères. Cette tunique offre des fibres longitudinales formant des plis dans le même ſens; en arrière, les plis ſont très-marqués, & les fibres qui les conſtituent ſont unies entr'elles & avec l'aponeuroſe ſous-jacente, par un tiſſu lamineux très-lâche, qui permet à cette tunique une grande extenſibilité.

La tunique abdominale fournit ſur la ligne médiane de l'abdomen, vers la circonférence de l'ouverture ombilicale & vers les anneaux ſuſpubiens, des prolongemens très-remarquables; mais il n'appartient pas à notre ſujet d'en parler.

Les uſages de la tunique abdominale paroiſſent être d'augmenter la réſiſtance des parois du ventre, de s'oppoſer à l'action des viſcères, tout en leur cédant par ſon élaſticité, mais avec tendance toujours à les ramener à un état d'où ils ne doivent pas s'éloigner. Tous les animaux qui ont le ventre volumineux & ſaillant, préſentent l'enveloppe dont je parle; elle eſt ſurtout très-marquée dans les grands ruminans & dans les ſolipèdes.

Le muſcle coſto-abdominal préſente à ſa partie inférieure une aponeuroſe épaiſſe, réſiſtante, dont les fibres diſpoſées en faiſceaux, parfois très-

---

(1) *The Edinburgh medical and ſurgical journal*, *july* 1, 1816. *Obſervations on the ſtructure of the pars concerned in crural hernia*, *by Allan Burns*.

(2) *On inguinal and congenital herniæ*, *and on crural and umbilical hernia*, London, 1804 and 1807.

(3) *Diſquiſitiones anatomico-pathologicæ de ortu & progreſſu herniarum inguinalium & cruralium*. Wirceburgi, 1816.

(4) *A treatiſe on ruptures containing on anatomical deſcription of each ſpecies*, *&c.* (third edition). London, 1816. Ouvrage traduit en français par MM. P. A. Béclard & J. Cloquet. Paris, 1818.

(5) *A treatiſe on ſurgical anatomy*, *part the firſt*, pag. 62, by Abraham Colles. Dublin, 1811.

(6) *Operative ſurgery and report*, *&c.*

(7) *Commentarius de ſtructurâ peritonæi*, *teſticulorum tunicis*, *eorumque ex abdomine in ſcrotum deſcenſu ad illuſtrandam herniarum indolem*, auctore C. J. M. Langenbeck. Gottingæ, 1817.

(8) « L'aponeuroſe faſcia-lata envoie au ligament de Poupart des fibres qui s'y implantent, tirent le ligament en bas & diminuent le diamètre de l'ouverture de l'arcade, ſurtout lorſque la cuiſſe eſt étendue; d'où réſulte la néceſſité indiſpenſable de faire fléchir le plus poſſible la cuiſſe du côté où exiſte la hernie pour opérer le taxis; cette ſituation relâche ſes fibres. » Richter, traduction de Rougemont, vol. II, pag. 152, §. 401.

distincts & séparés, se dirigent de haut en bas & de dehors en dedans. Quelques autres fibres aponeurotiques croisent celles-ci en sautoir, mais elles sont peu nombreuses. Arrivée dans la région inguinale, cette aponeurose se termine par un bord dirigé de l'épine antérieure & supérieure de l'os coxal à la symphise des os pubis. Ce bord se continue en haut avec l'aponeurose du muscle lui-même; en bas & en dehors, elle donne attache à la partie externe, ou bord supérieur du fascia-lata; mais en dedans cette insertion n'a point lieu, & il est simplement recouvert par le fascia superficialis.

Ce bord inférieur de l'aponeurose du muscle costo-abdominal se recourbe d'avant en arrière, puis de bas en haut, & présente ainsi un cordon tendu & arrondi, considéré en avant & en bas, après avoir enlevé le fascia superficialis & le fascia-lata. Examiné en arrière & en haut, après avoir séparé le muscle costo-abdominal, l'avoir porté en avant & isolé jusqu'en bas du muscle ilio-abdominal, il présente une gouttière dirigée obliquement comme le bord du muscle lui-même, qui est beaucoup plus évasée à la partie externe qu'à l'interne, où elle forme la paroi inférieure du canal suspubien. Le bord inférieur du muscle ilio-abdominal (1), ainsi que le muscle précédent, se trouvent tout-à-fait étrangers au canal crural.

Le muscle lombo-abdominal est de tous les muscles de la paroi antérieure du ventre, celui qui concourt le plus puissamment à la formation de l'orifice postérieur du conduit fémoral, ou anneau crural postérieur. Son bord inférieur, le seul dont nous devons nous occuper, est entièrement aponeurotique : ce bord s'étend de la partie antérieure de la crête de l'os coxal jusqu'à la symphise des os pubis, où il se joint, mais seulement à la partie inférieure, avec le ligament suspubien.

Ce bord inférieur du muscle lombo-abdominal n'est point libre : il s'unit dans une grande partie de son étendue avec le fascia iliaca; & en avant & en dedans, il reçoit un prolongement de l'aponeurose fémorale, qui concourt à former son insertion interne ou suspubienne, appelée *ligament de Gimbernat.*

Cette partie inférieure du muscle lombo-abdonal, examinée en arrière, se confond en dehors avec le fascia iliaca, en dedans avec le prétendu ligament de Gimbernat, & sur la ligne médiane au-dessus de la symphise des os pubis, & derrière l'insertion des muscles sterno-pubiens, il s'unit avec un ligament ou corps fibreux, de forme triangulaire, à base plus ou moins large, que j'ai nommé *ligament suspubien*, lequel existe constamment. Cependant il n'a point encore été indiqué, soit dans les ouvrages d'anatomie, soit dans les figures où l'on a représenté la structure des parties de cette région de l'abdomen. Sa face postérieure correspond au péritoine, & lui est adhérente par des tissus lamineux assez lâches; sa face antérieure est appliquée sur l'extrémité inférieure des muscles sterno-pubiens, & s'en trouve séparée de manière à permettre l'introduction de l'extrémité du manche d'un scalpel, entre cette production fibreuse & la face postérieure des muscles sterno-pubiens; ses bords latéraux sont libres, ou donnent quelques attaches à des fibres du fascia transversalis; sa base, placée au-dessus de la symphise des os pubis, paroît s'y insérer, mais elle se continue avec la portion de l'aponeurose pelvienne, qui plonge dans le bassin derrière la symphise; son sommet pénètre entre les deux muscles sterno-pubiens, & va se porter dans la ligne médiane de l'abdomen : enfin, ses angles latéraux sont unis avec le ligament de Gimbernat. Les usages de ce corps fibreux sont peut-être de favoriser la tension de la ligne blanche & du ligament de Gimbernat.

Le bord inférieur du muscle lombo-abdominal, considéré en arrière, présente une ouverture vers la réunion de ses deux tiers externes avec son tiers interne.

Cette ouverture ovalaire dirigée presque horizontalement, la grosse extrémité de l'ovale placée en dehors, forme l'orifice postérieur du canal crural. Elle est plus grande dans la femme que dans l'homme (1); elle offre sur son côté inférieur une ligne qui correspond à un bord saillant, sur lequel s'insère en arrière le fascia iliaca, & où il se continue avec un prolongement du fascia-lata. Enfin, sur cette ligne & au-dessus de l'aponeurose que nous venons de nommer, se trouve l'insertion du muscle suspubio-fémoral. C'est par cette ouverture que sortent les vaisseaux cruraux, lymphatiques ou sanguins : c'est aussi par cet orifice que s'opère le déplacement de la hernie crurale. Le côté interne est formé par la base du ligament de Gimbernat; le côté externe correspond aux vaisseaux des membres inférieurs; mais en dedans comme en dehors de cet orifice, le déplacement ne peut pas s'opérer. Cette ouverture est fermée par une expansion membraniforme, percée de plusieurs pertuis, par lesquels les vaisseaux lymphathiques des membres abdominaux entrent dans le bassin; quelquefois aussi elle est fermée par des lames de fibres albuginées, ou par des ganglions lymphatiques.

Les parties qui traversent cette ouverture pour former la hernie, chassent devant elles les feuillets

dont

(1) *Musculi obliqui externi aponeurosis in inguine introrsùm reflectitur atque cum aponeurosi obliqui interni, firmiter cohæret.* Mauchart, *de Herniâ incarceratâ.* Tubingæ, 1772.

(1) Cette différence dépend, suivant M. Monro, « du plus grand diamètre des os du bassin chez la femme, du plus petit volume des muscles prélombo & iliaco-trokantiniens, & surtout de l'étroitesse plus grande de la partie interne de l'arcade crurale fixée à la partie pubale de la ligne ilio-pectinée. » Monro, *Observations on crural hernia, &c.*

dont nous venons de parler ; le collet du ſac commence à cet orifice poſtérieur du canal crural. M. Aſtley Cooper a meſuré avec ſoin les diſtances du col du ſac aux diverſes parties voiſines, & il a obtenu le réſultat ſuivant :

1°. Chez l'homme.

De la ſymphiſe des os pubis au centre de l'orifice du ſac.......................... 2 pouces.

Du centre de l'orifice du ſac à l'artère iliaque externe.............. 1

Du centre de l'orifice du ſac au centre de la veine iliaque externe..... $\frac{1}{2}$

Du centre de l'orifice du ſac à l'origine de l'artère ſuſpubienne..... $\frac{3}{4}$

Du centre de l'orifice du ſac au bord interne de l'anneau abdominal interne....................... 1

De la tubéroſité du pubis au centre de l'orifice de la hernie crurale. 1

2°. Chez la femme.

Chaque meſure a depuis $\frac{1}{8}$ juſqu'à $\frac{1}{4}$ de plus, quand le baſſin eſt large & bien conformé.

Le cordon teſticulaire de l'homme & le cordon ſuſpubien de l'utérus chez la femme, paſſent à environ un demi-pouce, antérieurement à l'ouverture du ſac herniaire, étant d'abord ſitués à ſon côté externe, puis croiſant la partie antérieure (1).

Le canal dont nous venons de décrire l'orifice ſupérieur & poſtérieur ſe porte de dehors en dedans, en ſuivant une direction légèrement oblique. Sa paroi poſtérieure eſt formée ſupérieurement par la partie horizontale de la branche du pubis, recouverte par le muſcle ſuſpubio-fémoral & par un prolongement de l'aponeuroſe crurale, qui vient ſe terminer à la ligne iléo-pectinée, derrière l'inſertion du muſcle ſuſpubio-fémoral. Ce canal change bientôt de direction & devient preſque vertical ; enfin, il eſt de nouveau horizontal, & ſe termine à une ouverture produite par une diſpoſition particulière de l'aponeuroſe de la cuiſſe : nous l'appelons *orifice antérieur du canal crural*. M. le profeſſeur Béclard avoit conſtaté long-temps avant que l'on connût en France les travaux de MM. Hey (2), Burns (3), Monro (4) & Aſtley Cooper (5), que le déplacement ſe fait par cette ouverture dans les hernies fémorales complètes.

L'aponeuroſe fémorale préſente à la partie ſupérieure & antérieure de la cuiſſe une ouverture ovalaire dont la groſſe extrémité eſt tournée en bas. Cette ouverture ovalaire correſpond à la terminaiſon de la veine tibio-malléolaire, lorſqu'elle vient s'ouvrir dans la veine fémorale. On a décrit cet orifice antérieur du canal crural comme le réſultat d'une diviſion du faſcia-lata en deux portions diſtinctes : l'une interne, profonde & poſtérieure à l'autre, correſpondroit à la face antérieure des muſcles de la partie ſupérieure de la cuiſſe, formeroit la paroi poſtérieure du canal crural, & s'appliqueroit ſur le muſcle ſupubio-fémoral, paſſeroit ſous le ligament de Fallope pour aller s'inſérer à une ligne qui s'étend du pubis à l'éminence ilio-pectinée. L'autre partie de l'aponeuroſe fémorale, antérieure à la précédente, offriroit un prolongement falciforme (proceſſus falciformis), borneroit en dehors l'orifice antérieur du canal fémoral, pour aller s'inſérer en haut & en dehors au bord inférieur du muſcle coſto-abdominal, puis paſſeroit ſur ce bord pour s'unir à l'aponeuroſe du muſcle lombo-abdominal, & former avec elle le ligament de Gimbernat. Il réſulte de cette diſpoſition, qu'en inciſant en haut ſur l'orifice antérieur du canal crural, on débride & relâche l'orifice poſtérieur du canal, & particulièrement le ligament de Gimbernat. En inciſant cette partie ſupérieure & externe du repli falciforme du faſcia, on ſe trouve aſſez loin des vaiſſeaux teſticulaires & du canal déférent, pour ne point avoir à redouter d'intéreſſer ces organes, & par conſéquent les craintes qu'on manifeſte ſur la ſection de ces parties dans la herniotomie, ſont illuſoires ou exagérées. J'ai entendu dire à des praticiens célèbres, à MM. les profeſſeurs Lallement & Richerand, l'un & l'autre à la tête de grands hôpitaux, qu'ils croyoient qu'on avoit exagéré les dangers de l'opération de la hernie ſous le rapport de la léſion des vaiſſeaux. J'ai vu faire un très-grand nombre de ces opérations à M. le profeſſeur Dupuytren, & jamais il ne s'eſt manifeſté d'accidens dépendant de l'opération. Il eſt vrai que pour des mains habiles, tous les procédés ſont bons, & que ce qui n'arriveroit pas à des opérateurs dont tous les ſens ont acquis une grande habitude & une grande délicateſſe d'exécution, pourroit ſe manifeſter pour d'autres perſonnes. Cependant l'anatomie vient auſſi nous prouver que la frayeur qu'Arnaud avoit portée dans les eſprits ſur le danger de la bleſſure des artères dans la herniotomie, dépend ou d'une exécution vicieuſe de l'opération, ou d'un manque de connoiſſances exactes & rigoureuſes de la diſpoſition anatomique des parties.

L'aponeuroſe fémorale n'eſt point diviſée à la partie ſupérieure de la cuiſſe, mais elle forme une duplicature très-remarquable, dont la partie inférieure repréſente un cul-de-ſac qui n'a d'ouverture que pour l'artère & la veine fémorale ; & ſi l'on examine de près la manière dont ſe comporte le faſcia-lata ſur ces vaiſſeaux, on voit qu'il ſe réfléchit ſur eux & ſe perd ſur leurs parois, comme

(1) *The anatomy and ſurgical treatment of crural and umbilical hernia, &c.*, by Aſtley Cooper, pag. 7, part. II. London, 1807.

(2) *Practical obſervations in ſurgery, &c.*

(3) *The Edinburgh medical and ſurgical journal*, *july*, 1806. — *Obſervation on th ſtructure of the parts concerned in crural hernia*, by Allan Burns, *member of the royal college of Surgeons in London*, *and lecturer on anatomy and ſurgery in Glaſcow.*

(4) *The morbid anatomy of the human gullet, &c.*

(5) *The anatomy and ſurgical treatment of crural and umbilical hernia, &c.*

nous voyons le feuillet extérieur ou fibreux du péricarde se prolonger & se perdre sur les gros vaisseaux qui sortent du cœur. Cette duplicature du fascia-lata offre deux rebords, l'un interne & l'autre externe, réunis inférieurement, mais offrant en haut deux prolongemens : l'interne passe sous l'arcade crurale, & va joindre l'aponeurose iliaque; l'externe adhère en dehors, comme nous l'avons dit, à l'arcade crurale, puis glisse sous cette arcade pour aller s'unir à l'aponeurose du muscle lombo-abdominal, & former avec elle en arrière, & du côté du pubis, le ligament de Gimbernat.

Un feuillet aponeurotique s'insère à la lèvre antérieure de la crête iliaque jusqu'au tubercule antérieur & supérieur de l'os coxal; en haut cette membrane s'épanouit sur le muscle prélombo-trokantinien, & s'unit à l'expansion fibreuse qui vient des insertions des piliers du diaphragme, & des autres insertions postérieures de ce muscle. Cette aponeurose pelvienne recouvre toute la fosse iliaque, ainsi que les vaisseaux, les nerfs & les muscles qui remplissent cette fosse. Arrivée sur le bord interne des muscles prélombo & iliaco-trokantiniens vers le détroit supérieur du bassin, elle plonge dans cette cavité pour aller en tapisser les parois, se porter sur les muscles qui sont appliqués sur plusieurs ouvertures pelviennes; & lorsqu'elle est arrivée très-bas, elle embrasse le rectum, se réfléchit sur le bas fond de la vessie, la glande prostate, & chez la femme sur le vagin, pour venir derrière le pubis & la partie antérieure du détroit du bassin, s'unir sur la ligne médiane, à la base du ligament triangulaire suspubien, sur les côtés au ligament de Gimbernat, plus en dehors encore à la portion du fascia-lata qui tapisse la face postérieure du canal crural, & s'attache derrière l'insertion du muscle suspubio-fémoral; enfin, tout-à-fait en dehors, cette aponeurose s'unit & se confond avec celle du muscle lombo-abdominal.

Disposée de la sorte, cette aponeurose s'oppose à la sortie des viscères hors de la cavité abdominale, & la hernie fémorale ne peut arriver ni en dehors ni en dedans de l'orifice postérieur du canal crural. Le long du détroit supérieur du bassin, les vaisseaux iliaques sont appliqués sur cette aponeurose, qui leur envoie une lame pour leur former une espèce de gaîne.

Dans le fond du bassin, cette aponeurose se réfléchit sur le rectum, le fond de la vessie, la prostate, & l'on peut dire que ces organes sont placés en partie hors de la cavité pelvienne, & en partie dans cette cavité, en ne considérant, comme formant cette cavité, que l'espace situé derrière l'aponeurose. Quelques praticiens ont observé que les suites de l'opération de la taille ne sont pas les mêmes, suivant que l'instrument est porté un peu plus haut, un peu moins profondément en arrière, ou sur le côté; les inflammations, les suppurations, les abcès dans la cavité du bassin, arrivent lorsque l'instrument est enfoncé un peu trop, tandis qu'aucun de ces accidens ne se manifeste si la voie parcourue par l'instrument a été peu profonde. Des praticiens célèbres (1) ont demandé l'explication de ces différences, & je crois l'avoir trouvée dans la disposition de l'aponeurose pelvienne. Si l'instrument ne pénètre pas au-delà de ce feuillet fibreux, il n'y a pas d'abcès dans le bassin, ou s'il se forme un peu de pus, il trouve facilement une issue jusqu'au dehors; au contraire si l'aponeurose pelvienne a été intéressée, l'inflammation se développant, & la suppuration se formant au-delà de cette barrière aponeurotique, le liquide ne peut pas sortir, & il fait des ravages qui conduisent quelquefois le malade au tombeau. Ce point important d'anatomie chirurgicale demande de nouvelles recherches, & je me propose de m'en occuper dans un temps plus opportun.

Un point important dans l'histoire de la hernie fémorale, est la connoissance de la position des rapports des vaisseaux. La veine & l'artère fémorale sont situées en dehors du canal crural & de la hernie; mais lorsque la tumeur a franchi l'orifice antérieur du canal, alors elle peut se développer, se porter au dehors, se placer au devant des vaisseaux, & les couvrir. Elle en reste cependant séparée par la portion externe du fascia-lata, appelée *processus falciformis*. Les rapports du col sont constamment les mêmes, & sa partie externe correspond à la veine fémorale.

L'artère suspubienne naît tantôt de l'iliaque externe, tantôt d'un tronc commun avec l'artère suspubienne; & quelquefois cette dernière lui donne naissance. Dirigée obliquement de dehors en dedans sur le côté externe du sac, elle se dirige vers la ligne médiane de l'abdomen, & répand ses branches sur la face postérieure du sterno-pubien, se perd sur ce muscle, ou va s'anastomoser avec la sous-sternale, les intercostales & les lombaires. Dans ce trajet, l'artère suspubienne croise la direction du cordon testiculaire, lui donne deux artérioles qui communiquent avec de semblables rameaux appartenant à l'artère du cordon testiculaire (2).

Lorsque l'artère suspubienne tire son origine de la partie antérieure de l'iliaque, quelquefois plusieurs branches se portent vers la symphise des os pubis, le long de cette surface aponeurotique, appelée *ligament de Gimbernat*. M. Monro conserve une pièce anatomique sur laquelle l'artère sous-pubienne naît de la suspubienne, & passe en dedans sur le muscle sterno-pubien (3).

(1) Scarpa, *Atti dell' inst. naz.*, tom. II. *Voyez* la traduction anglaise : *Memoir on the Cutting Gorget of Hawkins, containing an account of an improvement on that instrument, and remarks on the lateral operation for the stone, by Antonio Scarpa, translated from the Italian by James Briggs*. London, 1816.

(2) Scarpa, *Traité pratique des Hernies*, pag. 215.

(3) *Observations on crural hernia*, &c.

Le même auteur dit qu'on a vu la léſion des plus petites branches de l'artère ſuſpubienne devenir fatales. Le docteur Carmichaël Semith a publié l'hiſtoire de deux accidens de ce genre.

Si cette artère ſuſpubienne naît du côté interne de l'artère iliaque, elle ſe rapproche beaucoup du col du ſac. Dans cette circonſtance, ſuivant Gunz, en pratiquant le débridement dans la direction parallèle à la ligne médiane de l'abdomen, on s'expoſeroit à intéreſſer cette artère; & il rapporte deux exemples de cette léſion par un débridement opéré dans ce ſens.

« Dans la hernie inguinale & dans la hernie crurale qui ſe forment, ſuivant Arnaud (1), vers le gouſſet graiſſeux, l'artère épigaſtrique interne paſſe au côté du col du ſac oppoſé au pubis; mais, lorſque la deſcente ſe fait ſur les vaiſſeaux de la cuiſſe, cette artère prend ſa route par le côté du col du ſac qui regarde le pubis, & monte obliquement pour aller gagner le muſcle droit, & alors en débridant, comme le recommande Ledran, l'on riſque de couper l'artère épigaſtrique. »

Arnaud avoit-il bien vu les rapports dont il parle, & ſes craintes ne dérivent-elles pas plutôt des idées qu'il s'étoit faites des rapports poſſibles des parties, que de ſa propre obſervation? Il déclare n'avoir rencontré que très-peu de hernies crurales chez l'homme; par conſéquent il ne paroît pas que ce qu'il avance ſoit le réſultat de ſon expérience. Lorſque la tumeur paroît ſituée en dehors des vaiſſeaux cruraux, ſon col correſpond cependant à la partie interne de ces mêmes vaiſſeaux; il n'y a que le corps de la tumeur qui ait changé.

L'artère ſous-pubienne naît ſouvent de l'iliaque externe, tantôt par un trou commun avec la ſuſpubienne: quelquefois elle tire ſon origine de cette dernière, & à des hauteurs différentes, mais le plus communément dans un point très voiſin de la naiſſance de l'artère ſuſpubienne elle-même; elle ſe recourbe pour ſe porter vers la branche horizontale du pubis, & gagner le trou ſous-pubien. Toutes les fois qu'elle naît d'un tronc commun avec la ſuſpubienne, elle correſpond au côté externe du ſac, & dans cette ſituation elle ne peut pas être intéreſſée par l'inſtrument dans le débridement en dedans ſur l'orifice poſtérieur, c'eſt-à-dire, ſuivant le procédé de Gimbernat. Mais ſi elle naît très-haut de la ſuſpubienne, ainſi que je l'ai vu une fois ſur un ſujet dont nous préſentâmes la pièce préparée au cours de médecine opératoire de la Faculté, de M. le profeſſeur Dupuytren, alors elle pourroit être bleſſée, & dans cette circonſtance le col du ſac herniaire ſe trouveroit embraſſé dans ſa circonférence par des artères. Cette diſpoſition rare, mais connue, de l'artère ſous-pubienne, avoit porté quelques chirurgiens à préférer la dilatation à l'inciſion.

(1) Pag. 779.

Il arrive fréquemment, lorſque l'artère ſous-pubienne naît en commun avec la ſuſpubienne, qu'une troiſième, preſqu'égale en volume à la ſous-pubienne, ſort du tronc commun: celle-ci peut être appelée l'artère de la partie interne de l'arcade crurale, car elle ſe porte de ce côté de l'arcade, paſſe ſur le ligament de Gimbernat, & lorſqu'elle eſt parvenue à la ſymphiſe des os pubis, elle ſe diviſe alors en un grand nombre de petites branches qui ſe diſtribuent ſur le côté interne de cette ſymphiſe. Il faut auſſi obſerver qu'une petite artère, ou deux ou trois petites branches ſont données par l'artère ſous-pubienne dans ſon trajet du tronc commun vers le trou ſous-pubien, leſquelles branches ſe réuniſſent ſur le ligament de Gimbernat, & que l'on peut les diviſer en faiſant l'opération de la hernie crurale de la manière recommandée par le chirurgien eſpagnol (1). M. James Wardrop eſt le premier qui ait fait connoître le mode de diſtribution des artères dans le cas de hernie crurale. Dans les exemples qu'il cite, l'artère ſous pubienne naiſſoit d'un même tronc avec la ſuſpubienne, & paſſoit enſuite ſur le côté interne du col du ſac herniaire en décrivant un demi-cercle ſur ſon col. Haller, Lieutaud, Richter & Murray ont parlé d'une ſemblable origine extraordinaire de l'artère ſous-pubienne; mais ils n'ont pas fait mention du nombre proportionnel des cas dans leſquels ils l'ont rencontrée. M. Monro, auquel nous empruntons une partie des obſervations précédentes, a porté une attention toute particulière ſur ce point important d'anatomie, & il a conſigné ſes obſervations dans ſon ouvrage ſur la hernie crurale, publié en 1803. Il avoit d'abord avancé n'avoir obſervé la déviation dans la diſtribution ordinaire des artères, que dans la proportion d'un à vingt-cinq ou trente; mais, d'après des obſervations ultérieures, il croit que ce mode de diſtribution des artères a lieu dans la proportion d'un ſur vingt. Il en réſulte, ſuivant M. Monro, que cette diſtri-

(1) Ayant demandé en Eſpagne quelques renſeignemens ſur la méthode de Gimbernat, pour débrider dans la hernie fémorale, le ſavant docteur Luzuriaga me donna les détails ſuivans, qu'il tenoit de M. Lacaba. A l'époque où M. Gimbernat préſenta un Mémoire au Collége royal de chirurgie de Madrid, M. Ribas, directeur de ce Collége, n'approuva pas ſa méthode opératoire, parce que, d'après des injections faites dans les artères, par MM. les profeſſeurs Rodiguez del Pino & Lacaba, on trouva preſque conſtamment une branche artérielle qui paſſoit ſur l'arcade crurale, & devoit être coupée dans l'opération & donner lieu à une hémorragie d'autant plus grave, que la chirurgie avoit moins de reſſources pour arrêter l'écoulement du ſang dans un lieu ſi profondément ſitué. M. Luzuriaga, dont l'érudition eſt très-vaſte, me diſoit que Haller avoit parlé de ce vaiſſeau dans ſes recherches anatomiques, & que peut-être ce n'étoit qu'un rameau de l'artère que Winſlow & Sabatier nomment *iliaque antérieure*, ou de la petite branche de la circonflexe ſupérieure, & que Haller appelle *trokantérienne*.

bution extraordinaire de l'artère sous-pubienne ne forme pas une objection aussi forte qu'on auroit pu le croire, contre l'opération de la hernie crurale suivant la méthode de Gimbernat.

Une autre variété est celle-ci : les artères sus & sous-pubienne peuvent naître séparément de l'iliaque antérieure ; alors l'artère sous-pubienne passe sur le ligament de Gimbernat ; &, dans le cas de hernie crurale, elle se trouve correspondre à la partie interne du col du sac, & l'instrument peut la diviser dans le débridement, suivant la méthode du chirurgien espagnol. M. Monro a vu, & moi-même j'ai observé, l'artère sous-pubienne naître de l'iliaque externe, à deux pouces environ, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de l'artère suspubienne. Sur d'autres sujets elle venoit de l'artère fémorale, & se trouvoit hors de la cavité pelvienne ; alors elle montoit le long du muscle suspubio-fémoral, & entroit dans le bassin par le conduit crural, en se plaçant derrière le sac herniaire.

L'artère sous-pubienne a été trouvée tirer son origine de la suspubienne douze fois, sur soixante-trois sujets.

Dans tous, cette artère correspondoit au côté externe du sac. Les cas dans lesquels l'artère sous-pubienne naît assez haut de la suspubienne, & se porte alors sur le côté interne du sac, ont été trouvés, suivant M. Lawrence, dans la proportion d'un sur quatre-vingts.

D'après des observations plus récentes, il paroîtroit que les cas où l'artère sous-pubienne naît de la pelvienne, sont les plus nombreux ; ils sont à ceux d'où elle sort de l'artère suspubienne ou de la crurale, à peu près comme un est à trois. D'après les mêmes recherches, l'artère sous-pubienne naîtroit de la pelvienne, un peu plus souvent chez l'homme que chez la femme ; cette dernière différence ne seroit cependant pas très-grande (1).

La distribution des veines sur le pourtour de l'orifice interne ou postérieur du conduit crural, & sur le ligament de Gimbernat, mérite aussi quelqu'attention. On remarque sur les parties que je viens de nommer, un lacis veineux qui doit donner une assez grande quantité de sang, lorsqu'il est intéressé dans le débridement, suivant la méthode de Gimbernat. J'ai représenté sur la *planche III* de ma thèse quelques-uns de ces vaisseaux.

La veine sous-pubienne accompagne en général l'artère du même nom, & ces deux vaisseaux peuvent être coupés par le même coup de bistouri, dans le débridement en dedans. Burns de Glascow a montré à M. Monro jeune, d'Edimbourg, une hernie crurale dans laquelle une grosse veine passoit le long de la partie interne de l'arcade, & recevoit la veine suspubienne. Dans cette circonstance, comme le fait observer M. Monro, si l'on avoit débridé directement en haut, cette veine auroit été divisée, & une hémorragie grave seroit résultée de la section de ce vaisseau. Une disposition analogue à celle dont nous venons de parler, s'est présentée à nous sur un sujet affecté de hernie crurale ; & nous en donnerons l'histoire.

L'artère & la veine testiculaire unies ensemble, descendent obliquement d'arrière en avant, le long des muscles prélombo & iliaco-trokantiniens, jusqu'à l'anneau suspubien, parcourent ce canal en s'unissant au conduit déférent, & se trouvent situées derrière ce qu'on appelle le *ligament de Fallope*. Ces vaisseaux croisent l'artère suspubienne, & passent sur la partie antérieure du col du sac herniaire (1).

Suivant Arnaud, l'artère testiculaire est inévitablement exposée à l'injure de l'instrument tranchant, de telle façon qu'on agisse pour la division du ligament de Fallope (2).

Le canal déférent affecte la même direction que l'artère & la veine testiculaire, mais en sens inverse, puisqu'il vient du testicule, & se porte dans l'abdomen. Il croise aussi l'artère suspubienne, & lorsqu'il est parvenu dans le ventre, il abandonne ces vaisseaux pour s'enfoncer dans la cavité du bassin.

Le col du sac herniaire se trouve situé, chez l'homme, entre l'artère suspubienne & le cordon testiculaire ; ce dernier se contourne sur sa partie supérieure, & se dirige de plus en plus vers les tégumens. La *planche III* de l'ouvrage de Scarpa fait très-bien connoître la position de ces vaisseaux ; & sur la *planche XXI* du livre de Langenbeck, on voit aussi les rapports de la hernie au côté interne de la veine fémorale, l'artère suspubienne à la partie externe & un peu antérieure du sac (3).

Le cordon suspubien ou ligament rond de l'utérus présente les mêmes rapports que le cordon testiculaire ; mais son importance dans l'opération est légère. Les vaisseaux qui entrent dans sa composition sont d'un trop petit calibre, hors le temps de la gestation, pour que leur lésion puisse donner des craintes. Le cordon croise la direction de l'artère suspubienne avant d'arriver à l'anneau ; il passe aussi sur la partie antérieure du col du sac herniaire. La direction de l'incision en haut ou en bas, & en dehors dans le débridement de la hernie fémorale, n'a pas la même importance dans la femme que dans l'homme.

Le cordon suspubien de l'utérus & le cordon testiculaire n'adhèrent nullement, dans les hernies

(1) *Recherches anatomiques sur les hernies de l'abdomen*, pag. 73.

(1) Scarpa, pag. 216.

(2) Georges Arnaud, *Mémoires de chirurgie, &c.* pag. 750. Londres, 1768.

(3) Voyez *Commentarius de structurâ peritonæi, testiculorum tunicis, eorumque ex abdomine in scrotum descensu ad illustrandam herniarum indolem, auctore* C. J. M. Langenbeck, &c., *planche XXI*, & pag. 122. Gœttingæ, 1817.

dont l'étranglement eſt récent, avec la paroi poſtérieure du conduit de l'aponeuroſe du muſcle coſto-abdominal. Un tiſſu lamineux lâche eſt le ſeul moyen d'union entre toutes ces parties qui peuvent fuir devant l'inſtrument, lorſqu'il n'arrive pas ſur elles perpendiculairement à leur direction, mais plus ou moins obliquement, & dans une ligne preſque parallèle à celle du cordon que l'on veut ménager.

L'artère circonflexe de l'ilium ne peut guère être diviſée dans l'opération de la hernie fémorale. Cependant on conçoit la poſſibilité de cette léſion, lorſque le débridement eſt fait directement en dehors & dans une trop grande étendue. Quelquefois cette artère eſt preſqu'auſſi groſſe que la ſuſpubienne, & peu après ſon origine elle donne deux branches, dont l'une paſſe ſous l'arcade crurale, à deux pouces de la ſymphiſe des os pubis, & ſe diviſe en rameaux qui ſe diſtribuent ſur cette ſymphiſe, à la graiſſe & à la peau, tandis que d'autres rameaux ſe répandent ſeulement ſur cette partie du faſcia-lata.

De l'opération de la hernie fémorale.

Lorſque les accidens de l'étranglement ſe manifeſtent, & que le taxis & les moyens généraux ont été employés ſans qu'on ait pu obtenir la réduction, il faut, ſans plus tarder, ſe diſpoſer à faire la herniotomie. Cette opération, exécutée par une main exercée, ne peut avoir aucune mauvaiſe ſuite, tandis qu'en temporiſant, on laiſſe les accidens s'accroître, & la gangrène peut ſurvenir quelquefois dans un temps très-court.

L'intenſité des accidens n'eſt ſouvent qu'un mauvais moyen d'apprécier l'état des parties & l'urgence de l'opération. Souvent avec des ſymptômes peu développés, l'inflammation & la gangrène ſurviennent rapidement, tandis que dans d'autres circonſtances, de nombreux accidens exiſtent ſans qu'il y ait d'altération dans les parties compriſes dans la tumeur herniaire.

Il n'en eſt pas de l'opération de la hernie comme de beaucoup d'autres qui préſentent des chances d'inſuccès inhérentes à l'opération elle-même. On peut établir, en thèſe générale, que la herniotomie ne préſente qu'un petit nombre de circonſtances qui peuvent en rendre l'exécution difficile & dangereuſe. Je ne prétends point affirmer, par cette propoſition, que cette opération eſt abſolument ſans danger; mais je veux exprimer que ces dangers tiennent plus aux accidens de la hernie elle-même, aux délais qu'on a apportés avant d'opérer, qu'au manuel opératoire. En différant d'opérer, on a pu, dans quelques cas, ſe diſpenſer d'en venir au moyen extrême; le plus ſouvent, en temporiſant, l'on perd un temps précieux, les circonſtances s'aggravent, & les chances favorables diminuent d'heure en heure.

M. Aſtley Cooper dit que s'il blâme le délai qu'on apporte à opérer dans la hernie ſuſpubienne, il le condamne bien plus encore dans la hernie fémorale; car la gangrène arrive plus promptement dans cette dernière que dans l'autre. Il a vu deux fois pratiquer l'opération, ſeulement quarante heures après la manifeſtation des ſymptômes d'étranglement, & les parties étoient altérées au point de ne pouvoir être réduites dans la cavité abdominale. Cette marche rapide vers la gangrène dépend, ſuivant M. A. Cooper, du petit volume de la hernie, & de l'étroiteſſe de l'ouverture à travers laquelle l'inteſtin eſt ſorti, parce qu'un très-haut degré de compreſſion eſt exercé ſur cet organe. Il ajoute cependant que d'un autre côté, il a vu faire l'opération avec ſuccès huit jours après la manifeſtation des ſymptômes d'étranglement; mais qu'alors la hernie étoit volumineuſe, une grande quantité d'épiploon enveloppoit l'inteſtin, formoit une ſorte de couſſin autour de lui, & diminuoit ainſi la force de la compreſſion.

On dit généralement que les ſymptômes qui doivent guider le chirurgien pour le décider à l'opération, dépendent de l'intenſité de l'inflammation de la partie de l'inteſtin contenue dans le ſac, & de la propagation de la phlegmaſie dans la cavité abdominale. C'eſt en raiſon de la violence des accidens, & après que tous les moyens convenables ont été mis en uſage, que l'on doit en venir à l'opération. M. Cooper conſidère la douleur en preſſant le ventre, & la tenſion de cette partie, comme des ſignes qui indiquent que l'on doit agir ſans délai. Suivant cet auteur, il n'y a peut-être pas une ſeule époque des ſymptômes qui puiſſe détourner de l'opération; car lors même que la gangrène auroit commencé, la herniotomie peut devenir le ſeul moyen de ſauver le malade, en facilitant la ſéparation des parties gangrenées, & en ouvrant une iſſue aux matières fécales. Ce que nous avançons eſt ſi vrai, que dans beaucoup de cas de hernie avec gangrène, ſi l'on ſe contente d'inciſer la tumeur ſans faire de débridement, les accidens perſévèrent, & la mort en eſt la fin. Louis & quelques chirurgiens anglais, qui ont écrit récemment ſur les hernies, ſont d'un avis contraire; mais l'obſervation & l'expérience démontrent qu'ils ſont dans l'erreur.

Cependant je n'ignore pas qu'il exiſte pluſieurs exemples de guériſon ſpontanée des hernies étranglées dont la gangrène s'étoit emparée. Alors une ouverture ſe formoit ſpontanément, une fiſtule ſtercorale étoit produite & donnoit iſſue à une ſuffiſante quantité de matières pour ſoulager le malade; plus tard, cette fiſtule ſe changeoit en un anus contre nature ou finiſſoit par s'oblitérer. Quoique ces faits ſoient rapportés par des autorités reſpectables, je ne penſe pas qu'on puiſſe compter ſur de pareils bienfaits de la nature, qui ne ſont jamais que des exceptions à la règle générale.

En opérant lors même qu'il y a gangrène, on s'oppose à ce que la crevaffe de l'inteftin fe faffe derrière l'étranglement, & que l'épanchement n'arrive au-delà des adhérences de la cavité abdominale.

Chez les jeunes fujets qui ont de l'embonpoint & qui fouffrent beaucoup, on ne doit point différer l'opération au-delà de fix à huit heures (1), furtout fi la tumeur a été maniée, froiffée, pour en obtenir la réduction, & fi l'on n'a fait aucune faignée.

Si aucun froiffement n'a été produit, fi on a fait pratiquer plufieurs faignées, alors on peut différer l'opération de feize à vingt-quatre heures; mais il faut toujours être en obfervation pour la pratiquer, dès que le ventre devient fenfible au toucher, ou qu'il fe gonfle beaucoup. Pour les fujets âgés & débilités, on peut différer un peu plus, & j'ai rapporté des obfervations où le malade n'avoit réclamé les fecours de l'art, ou n'avoit voulu confentir à l'opération, que le neuvième, dixième, douzième & quinzième jour de l'étranglement. Leblanc, dans un cas très-équivoque, opéra le dixième jour. La hernie étoit peu volumineufe, & le fujet, une femme de vingt-quatre ans (2).

M. Charles Bell dit que, lorfque les fymptômes annoncent que le canal eft obftrué, & qu'on fent une petite tumeur herniaire provenant de deffous le ligament de Poupart, fi l'on ne peut pas réduire cette tumeur par le taxis, aidé par les faignées, les lavemens purgatifs ou des bains tièdes, il n'y a pas un inftant à perdre pour faire l'opération. M. A. Cooper affure que s'il étoit atteint d'une hernie fémorale étranglée, il effayeroit feulement l'effet d'un lavement de tabac; & que, s'il ne réuffiffoit pas, il fe feroit l'opération dans les douze heures. Si, par étranglement, on doit entendre le refferrement qui prive l'inteftin de la circulation du fang, M. Charles Bell prétend que douze heures forment un délai beaucoup trop long. L'expreffion de douze heures fembleroit cependant être précife; mais de quel inftant doit-on compter les heures? Eft-ce de l'apparition de la hernie, de fa non-réduction, ou de l'inftant de la dernière évacuation? Eft-ce enfin du commencement de la douleur ou du malaife (3)?

L'opération de la hernie étant arrêtée, le malade fitué convenablement, & les incifions extérieures pratiquées, on peut lever l'étranglement par deux moyens différens, la dilatation ou le débridement. La dilatation a été d'abord propofée par Thévenin, qui fe fervoit d'un petit dilatatoire à deux branches (4); elle fut, beaucoup plus tard, préconifée par Arnaud & Leblanc, qui la préfentèrent comme une méthode certaine pour éviter le danger qu'ils croyoient exifter dans la fection du bord inférieur du mufcle cofto-abdominal.

Si l'étranglement exifte à l'orifice antérieur, vers le repli falciforme du canal crural, il fera bien plus fimple & bien plus facile de l'ouvrir, de l'agrandir avec un biftouri, que de chercher à le dilater.

Si l'étranglement eft à l'orifice poftérieur du conduit crural, l'inftrument devant agir en dedans fur la partie aponeurotique du mufcle lombo-abdominal, qu'on appelle *ligament de Gimbernat*, vient, par fon autre branche, froiffer, contondre, déchirer les vaiffeaux fémoraux au moment où ils pénètrent dans l'ouverture poftérieure du canal crural. Ainfi, dans toute fuppofition, l'inftrument de Leblanc ne peut pas convenir dans la hernie fémorale; fon emploi ne peut avoir quelqu'avantage que dans la hernie fufpubienne, encore fon utilité nous paroît-elle douteufe.

Une autre circonftance défavorable à l'emploi du dilatatoire, c'eft l'adhérence des parties formant hernie, à toute la circonférence du col du fac; comment alors introduira-t-on l'inftrument? Arnaud a vu un cas de cette nature, & l'étranglement étoit formé par le col du fac herniaire. La dilatation de l'anneau crural n'eût rien produit en pareille occurrence. Arnaud prit une détermination hardie : il ouvrit l'inteftin & fit le débridement en coupant d'un feul trait l'inteftin, le fac herniaire & l'anneau. Auffitôt les matières fécales fortirent, & les accidens de l'étranglement cefsèrent.

Cette dilatation par le crochet d'Arnaud ou l'inftrument de Leblanc, doit être confidérée comme inutile, lorfque l'étranglement exifte à l'orifice antérieur du canal; comme infuffifante, fi l'étranglement eft produit par le ligament de Gimbernat, & comme dangereufe, parce qu'elle froiffe, ou les vaiffeaux fémoraux, ou les parties contenues dans le fac herniaire. Cependant cette méthode a été préconifée par Arnaud, Leblanc, Lecat, & chacun a propofé un inftrument de fa façon, pour produire la dilatation. Enfin, Maret, Hoin, Lafaye, Richter & Scarpa en ont fait l'éloge, & en ont été les ardens défenfeurs.

Le fecond moyen de détruire l'étranglement eft l'opération proprement dite, ou herniotomie.

Cette opération peut être faite, 1°. fur la tumeur herniaire, au centre même de cette tumeur, en fuivant l'un de fes diamètres;

2°. A la hauteur de l'ouverture par laquelle les parties font échappées;

3°. Dans un point de l'abdomen pour aller débrider de dedans en dehors.

Dans la première manière d'agir, en opérant fur la tumeur, & l'incifant dans toute l'étendue

(1) *A commentary on the treatment of ruptures, particulary in the ftate of ftrangulation*, by Edward Geoghegan. London, 1810.

(2) *Opération de chirurgie*, pag. 74.

(3) *Part. II of furgical obfervations.*

(4) *Œuvres de Thévenin*, pag. 59. Paris, 1669.

de l'un ou de plusieurs de ses diamètres, après avoir recouvert les parties formant la hernie, & être parvenu jusqu'à elles, on doit débrider. Pour exécuter cette partie de l'opération, les chirurgiens les plus célèbres ont des procédés différens, & ils agissent dans des directions quelquefois entièrement opposées.

Si l'étranglement est à l'orifice du canal crural, on a conseillé d'inciser directement en haut, en dedans ou en dehors; on a aussi conseillé de débrider en haut & en dedans, ou en haut & en dehors.

Lorsque l'étranglement est à l'orifice postérieur, on a conseillé de faire la division en dedans, parallèlement à la branche horizontale de l'os pubis.

Ces divers modes de débrider ont souvent été employés sans qu'on ait cherché à s'assurer du point réel où existoit l'étranglement.

La situation à donner au malade pour faire convenablement l'opération de la hernie crurale, est très-différente, suivant beaucoup de praticiens. C'est ainsi que Franco (1), Sharp (2), Ledran (3), Bertrandi (4), Bell (5), Louis (6), Lassus (7), Sabatier (8), plaçoient leur malade dans des situations très-variées; mais la meilleure qu'on puisse choisir, & pour le malade & pour le chirurgien, est celle qui est recommandée par M. le professeur Marjolin, & qui se trouve décrite dans sa Dissertation (9). Le malade pourra être opéré commodément dans son lit, pourvu que le lit soit sans roulettes, ou qu'on puisse le fixer à demeure; que le bois en soit peu large, & que les matelas soient élevés à une hauteur telle, que le chirurgien ne soit pas obligé, en opérant, de se courber trop fortement en avant. Si les matelas trop mous s'affaissent sous le poids du corps du malade, on glissera entre les deux supérieurs une planche ou une table, pour remédier à cet inconvénient; il ne sera pas inutile de donner à cette table une direction oblique, de haut en bas, du pied vers le chevet. Le lit sera dirigé vers une croisée, de telle manière que l'on pourra facilement tourner autour, & que la lumière y arrivera du pied vers la tête; une alèze, pliée en plusieurs doubles, sera [placée] sous le bassin & sous la partie supérieure des cuisses, par-dessus un ou plusieurs oreillers; la tête du malade sera maintenue légèrement fléchie sur la poitrine, suivant le conseil de Winslow; ses cuisses & ses jambes seront également fléchies & maintenues par des aides, & le chirurgien se placera de manière que la main dont il se sert avec le plus de dextérité corresponde aux pieds du malade.

(1) *Traité des Hernies*, contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces, & autres excellentes parties de la chirurgie, pag. 31. Lyon, 1561.
(2) *Traité des opérations de chirurgie*, pag. 105.
(3) *Opération de chirugie*, pag. 216.
(4) *Des opérations de chirurgie*, pag. 21.
(5) *Cours complet de chirurgie*, tom. I, pag. 173.
(6) *Mémoire de l'Académie royale de Chirurgie*, tom. IV, pag. 284.
(7) *Méd. opérat.*, tom. I, pag. 148.
(8) *Idem, ibidem*, tom. II, pag. 342.
(9) *De l'opération de la hernie inguinale étranglée, &c.*, par J. N. Marjolin, pag. 35. Paris, 1812.

L'incision de la peau sur la tumeur doit être faite de la manière suivante, & en deux sens opposés: c'est ainsi qu'opère M. le professeur Dupuytren, & il n'a jamais besoin de faire d'autres incisions lorsqu'il a mis à nu la tumeur, en faisant sur elle une incision cruciale ou une incision en T. Un pli fait à la peau, & parallèlement au bord inférieur du muscle costo-abdominal, l'opérateur tient une extrémité de ce pli avec la main gauche, & il incise dessus en dirigeant l'incision parallèlement aux vaisseaux fémoraux, quelle que soit la direction de la tumeur. Cette incision commence à l'arcade crurale ou à un pouce ou un pouce & demi plus haut; chaque lèvre de la plaie est divisée séparément de manière à rendre l'incision cruciale, & les lambeaux sont disséqués.

Platner (1) vouloit qu'on fît en travers l'incision de la peau; mais, en procédant ainsi, on ne découvre point assez la tumeur, & l'on s'expose à blesser la veine tibio-malléolaire (2). Il est bien mieux, suivant Rougemont (3), que l'incision corresponde à la direction de la tumeur, de haut en bas. Il faut la commencer, suivant B. Bell, un pouce au-dessus de l'extrémité supérieure de la tumeur, & la terminer à la même distance au-dessous.

M. Lawrence (4) recommande de commencer l'incision un peu au-dessus de l'anneau crural, & de la conduire en bas & en dehors pour avoir plus de facilité à exécuter les autres temps de l'opération. Cette direction, donnée à l'incision, est dans un sens contraire à celui dans lequel beaucoup d'opérateurs prescrivent de la faire.

M. A. Cooper veut que l'incision ait la forme d'un T renversé, afin d'obtenir plus de facilité pour terminer l'opération. Suivant ce chirurgien célèbre, la ligne transversale doit correspondre au milieu de la tumeur (5).

De très-grandes précautions doivent être prises pour arriver au sac & pour en faire l'ouverture. Quelquefois il est presque sous-cutané; d'autres fois il est séparé de la peau par plusieurs couches membraneuses, & par beaucoup de ganglions lymphatiques. Callisen, dans une opération de hernie crurale, incisa douze lames celluleuses

(1) *Institut. chirurg.*, §. 849.
(2) Richter, *Traité des Hernies*, tom. II, pag. 155.
(3) *Idem, ibidem.*
(4) *Loc. cit.*, pag. 426.
(5) Part. II, pag. 15.

denses avant de parvenir jusqu'au sac (1). Rougemont cite plusieurs faits semblables (2).

Au-dessous des tégumens, on trouve du tissu lamineux, plus ou moins serré, parsemé de ganglions lymphatiques; ce tissu est assez lâche, lorsque le brayer n'a pas été appliqué long-temps sur la tumeur, mais il se condense sous la pression de la pelote. Plus profondément on arrive sur le fascia superficialis qui recouvre l'anneau suspubien & l'anneau crural, & qui, chez l'homme, se prolonge sur le crémaster & l'accompagne jusque dans le scrotum. Au-dessous du fascia superficialis, on aperçoit des ganglions lymphatiques, puis des feuillets formés par du tissu lamineux & des faisceaux de fibres albuginées; ces lames membraneuses ont été désignées, par quelques modernes, sous le nom de *fascia propria*, de *fascia perforata*, & entre ces diverses couches existent des ganglions lymphatiques. Enfin on découvre le tissu lamineux sous-péritonéal, & on arrive au sac lui-même: quelquefois, avant le sac, on rencontre des kystes séreux qui peuvent faire croire que l'on est parvenu au sac herniaire. Il n'est pas rare de trouver au-dessous du fascia superficialis, un paquet de tissu adipeux de forme ovalaire, qu'on peut séparer des parties voisines, & qui présente quelques rapports avec une portion d'épiploon.

On distingue enfin le sac herniaire, dont l'épaisseur, le plus souvent, n'excède pas celle du péritoine sain, lors même que la hernie est ancienne & volumineuse, ainsi que Hoin & Leblanc en rapportent des exemples (3): ce sac s'épaissit par l'inflammation & les adhérences. Les enveloppes des hernies fémorales ne sont pas en général aussi épaisses que celles de la hernie suspubienne; c'est pourquoi il importe de disséquer ces parties avec prudence & circonspection, car il y auroit du danger à suivre le précepte donné par Louis, d'opérer les hernies crurales en deux temps, ou deux coups de bistouri.

Stoll a trouvé un sac herniaire qui avoit huit lignes d'épaisseur (4), & nous avons donné plusieurs observations d'un épaississement semblable du sac herniaire.

La sérosité continue dans le sac des hernies fémorales, est toujours moins abondante que dans les hernies suspubiennes; cette circonstance rend l'ouverture du sac dans la mérocèle d'une grande difficulté; c'est avec le débridement, ce qu'il y a de plus difficile à exécuter dans l'opération. Si la tumeur est sèche & que le sac soit appliqué sur les parties contenues, la difficulté augmente encore, & l'on doit craindre de blesser les viscères en incisant le sac. En l'ouvrant à la partie la plus déclive

(1) *Acta societatis med. Hauniensis*, tom. I, pag. 164.
(2) Tom. II, pag. 155 de la traduction du *Traité de Richter sur les hernies.*
(3) Leblanc, *Opérat. de chirur.*, tom. II, pag. 54.
(4) *Rat. medendi*, part. VII, pag. 273.

de la tumeur, on est moins exposé que dans tout autre point à léser l'intestin ou l'épiploon, parce que la sérosité occupe toujours cette partie de la poche, pour peu qu'il y en ait; en outre, l'on risque beaucoup moins de rencontrer l'intestin dans cette région inférieure du sac. Une manière plus sûre encore d'éviter la lésion des viscères qui constituent la hernie, est d'inciser le sac sur le point où la tumeur présente des bosselures, & ce conseil a été donné par M. le professeur Marjolin (1).

On peut encore ouvrir le sac en pinçant délicatement les parties entre le pouce & l'index de la main gauche, & en les faisant glisser entre ces deux doigts; on porte ensuite la lame d'un bistouri à plat, & on incise ce pli en dédalant, en promenant, à plusieurs reprises différentes, l'instrument sur le même point de l'enveloppe herniaire, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à produire une ouverture suffisante pour introduire une sonde cannelée.

Arnaud recommande de fendre le sac dans toute la longueur de son col, parce qu'il est très-souvent lui-même l'agent immédiat de l'étranglement de l'intestin (2). Suivant cet auteur, si l'on ne fendoit pas le col du sac, & que l'on passât le crochet entre lui & l'intestin, le sac étant soulevé avec le ligament serreroit l'intestin sur les côtés, & augmenteroit l'étranglement (3). Arnaud veut qu'on divise le col du sac en haut & en dedans, pour éviter l'artère suspubienne (4).

En traitant de la hernie suspubienne, Ledran donne pour préceptes de ne pas élargir l'anneau sans nécessité bien reconnue; il dit qu'on doit, avant de débrider, essayer de produire la réduction. C'est pour obtenir ce résultat que Ledran attiroit au dehors un peu plus d'intestins qu'il ne s'en trouvoit dans le sac herniaire, puis il comprimoit doucement pour étendre les matières qu'il essayoit de réduire. Bell & Pott ont fait l'application de ce précepte à la cure de la hernie fémorale. Gunz (5) assure qu'assez souvent il n'est pas nécessaire de pratiquer de débridement, parce que très-communément la mérocèle présente une tumeur très-petite, soit qu'elle contienne de l'épiploon, soit qu'elle renferme une anse intestinale, & les parties peuvent se réduire lorsque les fibres du fascia superficialis ont été coupées, ou lorsque le sac est ouvert. Bertrandi (6) & Richter (7) savoient qu'il suffit quelquefois, pour réduire les parties, de couper en travers les fibres du fascia-lata qui se rendent au ligament de Poupart. Ce n'est point

(1) *Dissertation sur l'opération de la hernie inguinale étranglée*, part. II. Paris, 1812.
(2) *Hernie crurale*, pag. 771.
(3) *Ibidem.*
(4) *Ibidem*, pag. 773.
(5) *Observationum anatomico-chirurgicarum de herniis libellus*, pag. 74, cap. XVII. Lipsiæ, 1744.
(6) *Opérat. de chir.*, pag. 43.
(7) Tom. II, pag. 157.

la

la section du prolongement du fascia-lata qui s'insère au bord inférieur du muscle costo-abdominal, qui amène le relâchement des parties & la cessation des accidens, mais la division de la partie supérieure du processus falciformis qui passe sous l'arcade crurale, pour aller se terminer à l'aponeurose du muscle lombo-abdominal, dans le point où elle forme le ligament de Gimbernat. Dans l'incision en haut directement, & mieux, dans le débridement en haut & en dehors, on incise le prolongement du fascia de la cuisse, & l'on opère une détente comme si l'on agissoit sur le ligament de Gimbernat. Un examen attentif m'a fait reconnoître que cette partie du fascia-lata concouroit à former ce ligament de Gimbernat, & qu'en le divisant on produiroit un relâchement aussi grand de l'orifice postérieur du conduit crural, que si l'on débridoit sur le ligament de Gimbernat proprement dit. Par ce mode de débridement, on ne peut pas craindre de blesser le cordon testiculaire, ou celui qui vient de l'utérus & sort de l'anneau suspubien, parce qu'on est loin de ces parties, & que le débridement peut être opéré sans qu'on arrive jusqu'à l'arcade crurale, au bord inférieur du muscle costo-abdominal proprement dit.

En admettant même que ce bord aponeurotique fût divisé, l'artère & la veine testiculaires & le canal se trouveroient encore à plusieurs lignes du tranchant du bistouri; & si des adhérences anciennes, ou une inflammation récente & vive, n'ont pas condensé le tissu lamineux qui unit le cordon testiculaire à l'aponeurose du muscle costo-abdominal, ces vaisseaux peu résistans & mobiles fuient sous la pression d'un instrumentqui se présente presque parallèlement à leur direction, tandis que le tissu aponeurotique, ferme & tendu, est seul entamé par le bistouri. Le conseil de MM. Dupuytren (1) & Richerand (2), de débrider en haut & en dehors, est donc fondé sur des connoissances exactes & rigoureuses; & l'expérience vient chaque jour démontrer & confirmer les avantages de cette pratique.

Suivant Bichat, le débridement suppose deux choses : 1°. le lieu où l'on doit le faire; 2°. la manière de le pratiquer. Ce débridement doit être pratiqué dans l'endroit le plus convenable pour faire cesser l'étranglement, en s'éloignant des vaisseaux situés au voisinage de la hernie. M. Monro dit avec beaucoup de justesse, que, dans plusieurs cas de hernie crurale, l'étranglement est si complet, que le chirurgien éprouve de grandes difficultés à introduire non-seulement le bout de son doigt, mais l'extrémité d'une sonde cannelée; alors il se trouve dans la nécessité de faire le débridement dans le sens où se présente la résistance, & où il y a place suffisante. Percival Pott ne sait quel parti prendre, pour pratiquer ce débridement : de tous côtés il voit un écueil & des dangers à redouter. Il dit que si l'on incise directement en haut, le cordon testiculaire sera blessé, & que si, pour éviter le danger, l'on dirige l'instrument très-obliquement en dehors, l'artère suspubienne sera endomagée; enfin, si le débridement est peu étendu, on risque toujours, quelle que soit la direction, de faire injure à des parties qu'il est important de respecter. Il ne reste donc pour toute ressource au chirurgien, lorsque le débridement est indispensable, que de le faire aussi petit que possible, & de tenir le doigt index derrière l'aponeurose, pour protéger les vaisseaux (1); mais si le doigt peut être introduit de la sorte, il est évident que l'incision très-bornée qu'on veut exécuter, ne devient d'aucun avantage.

Arnaud & Scarpa ont certainement exagéré les dangers du débridement dans la mérocèle. Ce dernier a les mêmes craintes que P. Pott; quelle que soit la direction imprimée à l'instrument, il ne voit point où le débridement pourra ne pas offrir quelques dangers, si ce n'est vers le pubis, tout-à-fait en dedans. Ce mode de débridement recommandé par Scarpa, a peut-être, plus qu'on ne le croit, de la ressemblance avec la manière d'inciser proposée par MM. Hey & Gimbernat.

§. Ier. *Incision directement en haut.*

Le débridement directement en haut n'a jamais été proposé comme méthode particulière; il a été pratiqué chez la femme; mais chez l'homme, depuis Arnaud surtout, on l'a toujours considéré comme dangereux. Nous pensons en effet que dans ce mode de débridement, on peut intéresser les vaisseaux testiculaires ou le canal déférent, parce que l'instrument arrive directement sur ces vaisseaux; cependant si l'incision n'est que de deux ou trois lignes, il est possible qu'il n'y ait que la partie supérieure du processus falciformis d'intéressée, ou les premières fibres du bord inférieur du muscle costo-abdominal; & alors le cordon testiculaire se trouve encore au-dessus de l'incision. On pourroit considérer comme un débridement directement en haut, le procédé recommandé par Scarpa, lorsqu'il dit de faire sur plusieurs points du ligament de Fallope, des incisures de très-peu d'étendue. Ce mode d'opérer est tout-à-fait défectueux; car, pour faire convenablement les petites incisions, il faudroit séparer l'arcade crurale de ses attaches à l'aponeurose de la cuisse; & si les incisions doivent produire le relâchement, il suffit d'avoir interrompu la continuité de l'aponeurose

(1) *Leçons de médecine opérat. à la Faculté de médecine de Paris*, & *Leçons de clinique à l'Hôtel-Dieu.*

(2) *Nosographie chirurgicale*, quatrième édition, tom. III, pag. 419, & *Leçons de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Paris.*

(1) Percival Pott, *Œuvres chirurgicales*, tom. I, pag. 3;3.

dans un point, pour que la tenfion de ce cordon fibreux vienne à cefler dans toute fa longueur.

§. II. *Incifion en dedans.*

Mauchart a recommandé de porter le biftouri vers le pubis, & de faire l'incifion dans cette direction. En opérant ainfi, il avoit particulièrement en vue de s'éloigner de l'artère fufpubienne (1).

Richter veut auffi qu'on débride en dedans, & Scarpa partage fon fentiment. Doit-on confondre leur manière d'opérer avec la méthode propofée par MM. Hey & Gimbernat? Scarpa veut qu'on faffe l'incifion à la partie interne du ligament de Fallope, tout près de fon infertion à l'éminence du pubis; mais il ne faut pas prolonger l'incifion au-delà de quelques lignes, car alors il feroit encore poffible de bleffer le cordon tefticulaire. Il croit que dans la hernie fémorale, chez l'homme, on ne peut porter le débridement au-delà de deux lignes d'étendue, fans expofer le malade à une hémorragie très-grave. Le fac herniaire étant incifé, il confeille d'introduire une fonde dans l'abdomen, pour reconnoître la direction dans laquelle les vifcères auroient plus de facilité à rentrer.

Tout ce que dit Scarpa fur le mode de débridement dans la hernie crurale, chez l'homme, ne doit pas être regardé comme des préceptes déduits d'une longue expérience; toutes les raifons qu'il allègue en faveur de fon opinion, font moins la conféquence de fon obfervation, que le réfultat de méditation dans le cabinet. Une objection qu'on peut faire à ce favant & célèbre chirurgien, c'eft que l'obftacle à la réduction ne fe trouve pas précifément au bord inférieur du mufcle cofto-abdominal, mais bien à l'orifice antérieur du canal crural, dans ce canal lui-même, ou enfin au col du fac; & fi l'incifion du ligament de Fallope permet la réduction & fait cefler l'étranglement, c'eft que dans le débridement, fur ce prétendu ligament, on coupe une partie du prolongement falciforme, on agrandit l'orifice antérieur du canal, & on relâche fon orifice poftérieur; ou enfin, lorfque le débridement eft opéré en dedans, c'eft-à-dire, vers le pubis, d'après la recommandation de Scarpa, on divife non-feulement l'aponeurofe du mufcle cofto-abdominal, mais encore celle du lombo-abdominal, c'eft-à-dire, le ligament de Gimbernat, & l'on opère alors, comme le chirurgien efpagnol le recommande. Le procédé décrit par le profeffeur de Pavie feroit donc le même que celui du profeffeur de Madrid; mais je ne veux pas chercher à connoître auquel des deux chirurgiens appartient la priorité.

Incifion en dedans, d'après le procédé de Gimbernat.

La meilleure manière de débrider eft, fuivant M. Lawrence (1), d'incifer le bord mince & poftérieur de l'arcade crurale dans le point indiqué par Gimbernat, parallèlement à la branche horizontale du pubis. Richter avoit parlé de ce mode de débridement, & M. Hey (2) débridoit comme Gimbernat avant que l'anatomie lui eût fait connoître les avantages de ce procédé. Il dit que le doigt ou la fonde cannelée ne doivent pas être introduits très-près des grands vaiffeaux, mais fur le côté de l'inteftin ou de l'épiploon, qui eft le plus proche de la fymphife des os pubis; alors il faut débrider directement en haut (3).

Le procédé de Gimbernat n'ayant été expofé avec détail dans aucun ouvrage français, je vais le faire connoître, tel que l'auteur en a donné la defcription dans fon ouvrage.

« Le malade fitué comme dans l'opération de la hernie fufpubienne, & le fac herniaire ayant été ouvert méthodiquement, fi l'on trouve l'inteftin dans un bon état, on devra de fuite le réduire par le taxis. Pour cela on fera fortir un peu plus d'inteftin, parce que la portion étranglée fe trouve parfois fi fortement refferrée, qu'elle ne permet pas le paffage des matières contenues dans fon anfe, & fouvent c'eft la feule caufe qui s'oppofe à la réduction. Cet obftacle eft communément furmonté en appelant à l'anneau, s'il eft poffible, une portion de l'inteftin renfermée dans l'abdomen, lequel n'ayant pas fouffert de l'étranglement, ne fe trouve pas contracté comme l'anfe qui a éprouvé une compreffion pendant plufieurs heures, même plufieurs jours.

Si l'on ne peut pas de cette manière obtenir la réduction par le taxis, il devient indifpenfable d'incifer la partie qui forme l'étranglement. Pour cela on introduit fur le côté interne de l'inteftin, entre lui & le fac herniaire, une fonde cannelée à pointe mouffe, & dont le canal foit profond; cette fonde eft dirigée de dehors en dedans, jufqu'à fon entrée dans l'anneau crural, ce qui fe reconnoîtra par une plus grande réfiftance à fon introduction dans l'anneau; on s'aperçoit enfuite que fa pointe repofe fur la branche du pubis. Alors il faut s'ar-

(1) *Illum tamen arcum tendineum fi oportuiffet diffecari, incifio magis verfus pubem quàm os ilei dirigenda fuiffet, ob metum ibi difcindendi arteriæ epigaftricæ truncum.* Tubingæ, anno 1748. Vid. *Difputat. chirurg. felect. colleg. edid., præfat. eft* Alb. Haller, tom. I, pag. 154; N. Q. Laufannæ, 1775; 1. *LXVI differt. chirurg. de epiploenterocele crurali incarceratâ fphacelatâ, &c.*

(1) *Traité des Hernies, &c.*, traduit de l'anglais par MM. P. A. Béclard & J. G. Cloquet, pag. 431.

(2) *Practical obfervations in furgery, illuftrated by cafes, &c.*, chap. V.

(3) *The finger, or director, fhould not be introduced very near the great veffels, but on that fide of the inteftine or omentum which is neareft to the fymphifis of the offa pubis, the incifion may be then made directly upwards*, pag. 154 de la feconde édition, & pag. 153 de la première.

rêter, en tenant la sonde avec la main gauche, si l'on opère sur le côté droit, & avec la main droite, si l'on opère sur le côté gauche; on l'appuie fortement sur la branche du pubis, de manière à ce que le dos de cet instrument corresponde à l'intestin, la cannelure vers la symphise des os pubis, & que l'un de ses côtés regarde en bas, & l'autre l'arcade crurale. On introduit très-délicatement, avec l'autre main, dans le canal de la sonde, un bistouri à lame étroite & à pointe mousse, qu'on porte à travers l'anneau crural : cette introduction se reconnoîtra aussi par une plus grande résistance. On continuera à pousser cet instrument avec beacoup de soin, jusqu'à l'extrémité de la cannelure de la sonde; &, faisant ensuite agir les deux mains de concert, on fera mouvoir ensemble les deux instrumens sur la branche du pubis vers son corps, en le retirant en même temps. Par cette manœuvre facile, on parvient à couper le bord interne de l'arcade crurale à sa terminaison, & à quatre ou cinq lignes de sa duplicature, en laissant le reste fixé au pilier interne de l'anneau dont il est la continuation. Cette simple incision, exécutée de la sorte, est sans le moindre danger; elle relâche considérablement le bord interne de l'arcade, qui, comme il a été dit, forme toujours l'étranglement, & conséquemment les parties peuvent se réduire avec la plus grande facilité.

» Il résulte de tout ce que nous avons dit, que l'opération de la hernie crurale, considérée avec raison, par les praticiens les plus renommés, comme très-périlleuse, attendu les dangers éminens auxquels exposoient les méthodes de leur temps, deviendra, par ce nouveau procédé, la plus facile & la moins dangereuse de toutes les opérations que l'on pratique dans les hernies étranglées.

» Dans cette opération, on n'intéresse point le ligament de Fallope; on ne peut donc pas couper le cordon testiculaire, ni l'artère de ce nom, & bien moins encore l'artère suspubienne, parce que toutes ces parties restent derrière la sonde, & sont par conséquent éloignées du tranchant du bistouri. Il arrive de même pour l'artère sous-pubienne, si elle naît de l'iliaque externe, & qu'elle passe sous la branche du pubis pour aller gagner le trou sous-pubien; & si un de ses rameaux s'étendoit par hasard jusqu'au repli, il seroit si petit qu'il n'exposeroit à aucun danger. J'en dirai autant de quelques autres petites artères anomales qui quelquefois, mais très-rarement, se ramifient sur ces parties, car les vaisseaux capillaires n'ont jamais été un obstacle dans la pratique des opérations chirurgicales. Les risques auxquels on s'exposeroit seroient de percer la vessie urinaire, que certainement on intéresseroit si elle étoit distendue par l'urine, lors de l'opération; mais cela devient impossible si elle est dans son état de vacuité; aussi devra-t-on prendre la précaution de faire uriner le malade avant de commencer à opérer, comme le pratiquoit Garengeot en pareille occurrence.

» Il se pourroit qu'on blessât l'utérus dans les grossesses de plus de quatre mois; pour éviter cet accident, on emploîra un bistouri boutonné, comme celui dont se servoit Arnaud dans l'opération du bubonocèle; & d'ailleurs on aura le soin de ne l'introduire que très-peu, & d'incliner la malade sur le côté opposé à celui sur lequel on opère. Après l'opération, on applique un appareil simple, sans introduire aucun corps étranger dans l'incision; au contraire on tâchera de rapprocher les lèvres de la plaie, & de les maintenir en contact, à l'aide de quelques bandelettes agglutinatives de taffetas d'Angleterre ou autres. On placera sur cette suture sèche une simple compresse légèrement composée de cire blanche & d'huile, afin qu'elle ne se colle pas au bandage emplastique ou aux lèvres de la plaie, & elle devra recouvrir les parties à deux pouces plus loin que la suture, pour empêcher l'introduction de l'air ou de tout autre corps étranger. C'est ainsi qu'on éloigne les causes d'irritation. Sur ces compresses, de la charpie sèche sera placée & soutenue par d'autres compresses, & par un bandage, tel que l'inguinal, qui suffit ordinairement, ou bien le spica de laine, s'il devient nécessaire (1). »

Si Gimbernat a des partisans pour son procédé, il a aussi des critiques & des adversaires; parmi ces derniers on compte surtout deux très-grands chirurgiens, MM. Dupuytren & Astley Cooper. Ils adressent les reproches suivans à ce mode d'opérer :

1°. Il augmente les difficultés de l'opération, surtout si la tumeur est volumineuse, & si elle arrive assez bas sur la cuisse. Alors, en faisant le débridement en dedans, l'instrument doit être porté à une telle profondeur, qu'il est entièrement caché par les parties environnantes.

M. A. Cooper dit qu'ayant essayé plusieurs fois d'opérer suivant ce procédé, il avoit reconnu que l'opération étoit très-difficile à exécuter.

2° On court le danger de blesser l'intestin de deux manières différentes : en supposant l'étranglement du côté interne, on est obligé de tirer l'intestin sur le côté externe, pour pouvoir introduire le doigt ou un conducteur dans l'orifice où se trouve l'étranglement; en exécutant cette manœuvre, si l'intestin est étranglé depuis longtemps, il peut facilement se déchirer, & les matières fécales sortir par la plaie. C'est ce qui arriva dans un cas dont M. Astley Cooper rapporte l'histoire, & cette déchirure de l'intestin fut suivie de la mort du malade. L'intestin peut encore être lésé par l'instrument, lors de son introduction. L'étranglement ne laissant point d'espace suffisant pour l'entrée du doigt, l'opérateur tâche d'introduire une sonde cannelée pour guider le bistouri; &, en agissant ainsi, une anse intestinale peut se

(1) *Nuevo methodo de operar en la hernia crural*, por D. Antonio de Gimbernat, &c.; *Modo de practicar la operacion cruenta*, pag. 36.

trouver sur le chemin parcouru par cet instrument, & être blessé, soit tout près de l'ouverture extérieure, soit dans la cavité de l'abdomen; cette lésion peut n'être pas reconnue de suite; on réduit l'intestin, & des accidens se manifestent bientôt après, & sont dus à l'épanchement des matières fécales dans la cavité de l'abdomen.

3°. Si la hernie est volumineuse, le débridement, suivant le procédé de Gimbernat, n'est pas suffisant pour permettre la réduction des parties déplacées; car il agrandit l'ouverture de manière qu'il devient nécessaire d'employer beaucoup de force pour réduire la hernie.

4°. L'artère sous-pubienne qui, dans les autres procédés opératoires, ne court presque jamais de danger, peut être divisée dans ce débridement en dedans, parce que ce vaisseau présente d'assez nombreuses différences dans sa distribution, & que, dans l'une de ces variétés, elle peut être appliquée sur le ligament de Gimbernat, ou embrasser le col du sac du côté interne, quoique situé à quelque distance de sa partie antérieure; & si l'on vient à la diviser en débridant en dedans, il sera presqu'impossible de parvenir à en faire la ligature (1).

Cette disposition de l'artère sous-pubienne est une des circonstances les moins favorables au procédé de Gimbernat; cependant il faut que cette artère naisse assez haut de la suspubienne, car sans cela elle resteroit au côté externe du sac, & seroit par conséquent hors de l'atteinte du bistouri. M. Monro fils regarde le procédé de Gimbernat comme impraticable, lorsque l'artère sous-pubienne naît & se distribue comme nous venons de le dire. Outre l'artère sous-pubienne dont on doit redouter la blessure, il y a constamment sur le ligament de Gimbernat de petits vaisseaux artériels ou veineux qui s'y ramifient, & dont la section peut produire une effusion de sang dans le bassin. L'existence de ces vaisseaux a été reconnue par les commissaires chargés de l'examen du Mémoire de Gimbernat, lorsqu'il le présenta au Collége royal de chirurgie de Madrid. Ce Mémoire obtint cependant l'approbation de cette compagnie savante.

D'autres reproches ont encore été faits au procédé de Gimbernat. La vessie peut être ouverte si l'instrument est trop enfoncé ou dirigé un peu trop en dedans, & l'utérus court le même danger lorsque la grossesse est au quatrième mois. Enfin, s'il existe des adhérences, l'exécution de ce procédé devient encore plus difficile, & l'opérateur ne pouvant plus introduire le doigt ou une sonde cannelée, doit craindre de blesser l'intestin en portant le bistouri sur des parties que l'œil n'aperçoit pas. On peut se servir en pareille circonstance d'un bistouri boutonné, mais il ne donne point encore la sécurité que tout opérateur doit chercher dans l'exécution d'une opération. Peut-être qu'avec un instrument fabriqué sur le modèle du lithotome caché, mais dans des dimensions moindres, & comme lui, coupant sur la convexité, on éviteroit les écueils au milieu desquels on se voit quelquefois obligé de marcher.

Malgré les inconvéniens que peut offrir le procédé de Gimbernat, il est suivi par plusieurs chirurgiens français & étrangers qui le regardent comme plus sûr, dans le plus grand nombre des cas, que tous les autres. Ils allèguent en sa faveur qu'il n'expose à aucun danger lorsque les vaisseaux suivent leur marche ordinaire; que dans les hernies d'un volume médiocre, l'opération est d'une exécution facile, & que par ce mode de débrider on n'affoiblit presque point le canal crural, quoiqu'on obtienne cependant beaucoup d'espace. Enfin, que l'on n'est point exposé à blesser le cordon testiculaire ou l'artère suspubienne. Nous avons vu que la plupart de ces avantages sont contestés ou refusés au procédé de Gimbernat, par des praticiens dont l'autorité est du plus grand poids. Il nous sera facile de démontrer que le débridement en haut & en dehors expose à moins de danger, & que si une artère étoit blessée, on pourroit arrêter l'hémorragie moins difficilement que dans le procédé de Gimbernat. Cependant, dans le cas de gangrène à l'intestin, le débridement pourroit être pratiqué en dedans pour éviter la lésion du cordon testiculaire, parce qu'alors l'inflammation a fait adhérer les parties entr'elles, &, n'ayant plus de mobilité, elles ne peuvent plus fuir sous l'instrument.

Quelques chirurgiens américains, tels que MM. Physick & Dorsey (1), partagent l'opinion de M. Astley Cooper sur le procédé de Gimbernat, & lui préfèrent la méthode du chirurgien anglais.

Débridement en haut & en dedans.

Laurent Heister prescrivoit d'inciser au côté interne du col du sac, dans une direction oblique vers la ligne blanche. Ledran dit que l'artère suspubienne passant devant le col du sac, il faut éviter de la couper, & que l'on y parvient en incisant le ligament de Fallope obliquement, non du côté de l'os des îles, mais vers la ligne blanche; qu'il faut faire cette incision très-petite, le vaisseau n'étant pas loin (2). Mauchart conseilloit aussi d'inciser le ligament de Poupart en dedans, pour ne pas léser l'artère suspubienne (3). Richter veut

(1) *The anatomy and surgical treatment of crural and umbilical hernia, &c.*, by Astley Cooper, F. R. S., part. 2, chapter VI, *Of the operation inwards*, pag. 22.

(1) *Elements of surgery*, by John Syng Dorsey, vol. II. Philadelphie, 1813.

(2) *Traité des opérations chirurgicales*, par Henri-François Ledran, pag. 237. Paris, 1742.

(3) Haller, *Disput. chirurgicæ*, tom. III, pag. 154.

qu'on dirige l'incifion très-obliquement vers la ligne médiane de l'abdomen, & très-près de l'angle interne de l'arcade, non-feulement parce que, dans ce point, on s'éloigne beaucoup de l'artère fufpubienne, mais encore parce que les vifcères étant fortis par cet angle, on obtient plus d'efpace en l'incifant. (1). Laffus donne pour précepte que l'incifion foit faite obliquement en dedans, & qu'elle n'ait jamais plus de trois quarts de ligne d'étendue (2).

Sabatier penfe qu'en portant l'inftrument du côté de l'ombilic, & en coupant dans ce fens, on débride d'une manière plus complète, & que l'incifion tombe plus perpendiculairement fur les parties qui forment l'étranglement; il croit auffi que par ce mode d'opérer on évite, autant qu'il eft poffible, de couper l'artère fufpubienne (3).

Chopart & Default confeillent de débrider dans la hernie fémorale, en haut & en dedans, fi la tumeur eft près de la crête du pubis, & en haut en dehors, fi elle eft près de l'épine antérieure de l'os coxal, pour éviter l'artère fufpubienne (4).

M. le profeffeur Richerand dit qu'on peut, fans aucune crainte, opérer le débridement dans deux fens oppofés, en haut & en dedans, perpendiculairement à l'arcade crurale, ou en haut & en dehors (5).

M. le profeffeur Dupuytren eft d'une opinion femblable, & jamais il n'a éprouvé d'accidens en opérant d'après ces principes. Chez la femme, l'une ou l'autre direction donnée à l'incifion eft à peu près indifférente; mais, chez l'homme, il eft plus convenable de débrider en haut & en dehors; & quoique cette propofition foit contraire à l'avis de beaucoup de chirurgiens, je la regarde cependant comme inconteftable.

Les raifons alléguées par M. le profeffeur Richerand, fon expérience & celle de M. le profeffeur Dupuytren, portent la démonftration jufqu'à l'évidence.

En effet, les craintes d'intéreffer l'artère tefticulaire, en coupant le bord libre du ligament de Fallope, font illufoires, parce qu'il fuffit de faire une légère entamure à ce ligament, pour que l'étranglement ceffe & que l'artère échappe à la lame du biftouri, en fe roulant, pour ainfi dire, fur elle-même, à mefure que les fibres de l'arcade s'éraillent ou font divifées (6).

Du débridement en haut & en dehors.

Sharp eft un des premiers chirurgiens qui aient confeillé le débridement en haut & en dehors; il fait cependant obferver que dans la hernie fémorale il ne faudroit pas, comme dans la fufpubienne, faire une grande incifion, car on intérefferoit l'artère tefticulaire (1).

Sharp s'eft trompé, fans doute, lorfqu'il a dit que la bleffure de l'artère fufpubienne ne doit pas embarraffer l'opérateur; c'eft avec raifon qu'Arnaud, B. Bell & Scarpa, ont critiqué cette affertion. Ce débridement en haut & en dehors avoit été adopté par Bertrandi, & Rougemont, qui blâme ce procédé, fut cependant obligé de débrider ainfi. Il ne bleffa ni l'artère tefticulaire ni la fufpubienne, & l'ouverture du corps démontra que la fin de fon incifion étoit encore à plus de deux lignes de ce dernier vaiffeau (2).

Heffelbach veut qu'on incife en haut & en dehors chez la femme, & en haut & en dedans chez l'homme, pour éviter la fection du cordon tefticulaire (3).

Que l'étranglement foit à l'orifice antérieur ou poftérieur du canal crural, en débridant en haut & en dehors fur la partie fupérieure du proceffus falciformis, & arrivant au bord inférieur du mufcle cofto-abdominal, on produit toujours un relâchement dans ces deux ouvertures, puifque, comme nous l'avons dit, cette corne fupérieure du prolongement falciforme du fafcia-lata paffe fous l'arcade crurale pour aller finir à l'aponeurofe du mufcle lombo-abdominal, & former avec elle l'infertion interne de ce dernier mufcle; infertion appelée *ligament de Gimbernat*.

Ce mode d'opérer peut convenir chez l'homme & chez la femme; &, en fuppofant qu'une partie de l'aponeurofe du mufcle cofto-abdominal fût divifée, on refteroit toujours à quelque diftance des vaiffeaux tefticulaires & du canal déférent. Cependant il ne faudroit pas donner à l'incifion l'étendue dont parle Sharp, car alors on rifqueroit de couper le cordon du tefticule ou l'artère fufpubienne.

M. le profeffeur Dupuytren préfère ce procédé à tous les autres; mais il fe fert, pour l'exécuter, d'un biftouri affez long, courbe, boutonné & tranchant fur fa convexité. Cet inftrument n'exerce jamais fon action que fur un point, & n'embraffe pas, comme le biftouri de Pott, une grande quantité de parties; enfin, pour qu'il agiffe, il eft inutile de le promener ou de lui faire décrire une ligne courbe dans une grande étendue. La lame de ce biftouri eft introduite à plat fur le doigt index, ou portée feule en haut & en dehors, fur la concavité du proceffus falciformis; alors on relève la lame, & on en préfente la con-

(1) *Traité des Hernies*, traduction de Rougemont, tom. II, pag. 158.
(2) *Médec. opérat.*, tom. I, pag. 201.
(3) *Médec. opérat.*, feconde édition, pag. 410.
(4) *Traité des maladies chirurgicales*, tom. II, pag. 263.
(5) *Nofographie chirurgicale*, tom. III, quatrième édition, pag. 418.
(6) *Nofographie chirurgicale*, ou *Elémens nouveaux de pathologie*, &c., quatrième édition, tom. III, pag. 419.

(1) *Recherches critiques fur l'état préfent de la chirurgie*, pag. 62.
(2) Rougemont, traduction de Richter, pag. 161.
(3) F. C. Heffelbach, *de Ortu & progreffu herniarum & cruralium*, &c. Wirceburgi, 1816.

vexité à la partie que l'on veut incifer. Il n'eft jamais arrivé d'accidens à M. Dupuytren, qu'on pût attribuer à fon inftrument ou à fa manière d'opérer. Si l'on craignoit que l'incifion n'allât trop loin, & que les vaiffeaux ne puiffent pas fuir devant le biftouri, on pourroit fabriquer l'inftrument à froid, & le rendre peu tranchant. Si l'on arrivoit alors fur le cordon tefticulaire, le biftouri ne pourroit pas l'intéreffer, parce qu'il ne couperoit pas fuffifamment, ou parce qu'il agiroit dans une direction prefque parallèle à ce cordon, qui feroit refoulé par la preffion de l'inftrument, fes adhérences à la face poftérieure de l'arcade étant très-lâches, & les parties fibreufes beaucoup plus réfiftantes, devant feules être divifées.

Du débridement feulement à la hauteur de l'ouverture par laquelle la hernie s'eft opérée.

Dans les hernies ombilicales, & dans quelques hernies fufpubiennes, volumineufes, anciennes & avec adhérences, on s'eft quelquefois contenté d'incifer, près de l'ouverture par laquelle les parties étoient forties; on a fait le débridement fans chercher à obtenir la réduction. Mais, dans la hernie fémorale, cette méthode eft rarement praticable, parce que cette efpèce de hernie n'a prefque jamais beaucoup de volume.

De l'incifion au-deffus de la tumeur herniaire, pour aller débrider de l'intérieur à l'extérieur.

Cette opération a été pratiquée par MM. Law, Elfe, Hull, Borrett; mais cette méthode offre de grandes difficultés dans fon exécution, & exige des connoiffances anatomiques très-exactes. Elle ne peut donc pas être recommandée.

M. Aftley Cooper, loin de fimplifier l'opération de la hernie fémorale, l'a rendue plus longue & plus difficile. Il dit que chez la femme, fi la hernie eft volumineufe, on trouvera quelquefois convenable d'incifer le bord antérieur de l'arcade crurale ou ligament de Poupart, vers le côté interne du fac herniaire, en dirigeant l'incifion en dedans & en haut; mais pour une hernie volumineufe, chez l'homme, fi la fection de l'arcade crurale eft néceffaire, une opération différente devient indifpenfable pour s'oppofer à la léfion du cordon tefticulaire.

Lorfque les parties ont été découvertes, & qu'on les trouve trop volumineufes pour être délivrées de l'étranglement, par la divifion de la gaîne & du bord poftérieur de l'arcade fémorale, on doit faire une incifion fur l'aponeurofe du mufcle cofto-abdominal, vis-à-vis de l'ouverture du fac herniaire, à environ un quart de pouce au-deffus de l'arcade, pour découvrir le cordon tefticulaire; alors on portera ce cordon en haut à l'aide du doigt ou d'une fonde cannelée, & il fera éloigné de la ligne dans laquelle on fera le débridement. L'opérateur introduifant fon doigt dans le fac avec un biftouri placé deffus, divifera le bord antérieur de l'arcade crurale, fans le plus petit rifque pour le cordon tefticulaire (1). M. Aftley Cooper fait ainfi deux opérations pour une, & par une double incifion, il affoiblit beaucoup trop le bord inférieur du mufcle cofto-abdominal, & favorife le développement ultérieur de la hernie.

Ces dernières méthodes, loin de préfenter des avantages fur celle dans laquelle on débride en haut & en dehors, offrent des inconvéniens ou des difficultés dont la première eft exempte. Je crois donc pouvoir affirmer que le débridement en haut ou en dehors dans les hernies fémorales, en fe fervant d'un biftouri boutonné, tranchant fur fa convexité, eft le procédé le plus prompt, le plus facile & le plus fûr.

(G. Breschet.)

MÉRYCISME. Un auteur du fiècle dernier, Peyer, publia, fous le titre de *Méricologie* (*merycologia*), une differtation affez curieufe, & dans laquelle il réunit, avec plus d'érudition que de critique, les différentes obfervations des auteurs fur une efpèce de rumination dans certains cas particuliers d'indifpofition ou de maladie, qui n'ont aucun rapport avec la rumination des fiffipèdes, ni même avec le vomiffement régulier, & faifant partie de la digeftion de plufieurs oifeaux de proie, de poiffons & de reptiles. Ce genre de phénomènes ne fut pas confidéré d'abord fous ce point de vue philofophique; on fuppofoit même des cornes chez les individus qui préfentoient cette fingulière difpofition, comme on peut le voir par le moine & le gentilhomme de Peyer, dont on a tant parlé, & qui revinrent pendant un quart de fiècle dans toutes les converfations & difcuffions fur cette matière.

Haller s'eft borné à dire, en parlant du mérycifme ou rumination, maladie dans l'homme, que l'on en connoiffoit quelques exemples, & qu'il étoit probable que dans ce cas le canal inteftinal devoit être plus mufculeux. Les exemples de cette rumination accidentelle les mieux conftatés ont été rapportés d'abord par J. Fabricio (2), & enfuite par Louis, dans une excellente thèfe publiée dans le deffein de faire diftinguer, fous le rapport de la médecine légale, le vomiffement qui fuccède à une léfion, du vomiffement qui tient au mérycifme (3).

Les individus auxquels la fingularité dont nous parlons a donné une forte d'illuftration, font dé-

(1) *The anatomy and furgical treatment of crural and umbilical hernia, &c.*, part. II.

(2) *De varietate ventriculi & inteftini.*

(3) *De vomit. div. fpeciebus diftinguendis, thefes ex anatomiâ chirurgicâ, tum practicâ, tum forenfi.*

ſignés ſous le nom de *mérycoles :* tels ſont les deux perſonnages de Peyer, un moine de l'abbaye de Saint-Juſtin, & l'Anglais appelé *Édouard Damic*, dont Velſchls a décrit le mérycifme dans une de ſes obſervations.

On a cité également des exemples de mérycifme dans quelques recueils d'obſervations aſſez modernes, auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Ce phénomène qui, par ſa ſingularité, a dû exciter toujours un peu de ſurpriſe & étonner les eſprits ſuperficiels ou peu éclairés, ne peut être regardé, dans l'état préſent des connoiſſances, que comme l'effet d'un changement de la ſenſibilité & de la contractilité du tube inteſtinal, tel que le mouvement antipériſtaltique ordinairement provoqué par les vomitifs, s'effectue ſans effort, d'une manière auſſi naturelle & auſſi facile que le mouvement oppoſé, & en ſe liant par habitude & par aſſociation à l'exercice régulier d'une fonction.

Cette même diſpoſition a d'ailleurs beaucoup de rapports avec l'expulſion ſpontanée des matières indigeſtes, par quelques perſonnes qui quelquefois rejettent de pareilles matières quatre, ſix ou huit jours après leur ingeſtion. (*Voyez* les *Annales de la Société de médecine de Montpellier*, tom. IX, 1808.)

Les exemples d'un mérycifme imité & volontaire n'ont rien de plus extraordinaire que l'injection de corps étrangers, de morceaux de fer, de pierre, de grès, par les faiſeurs de tours de force, & ſont également une preuve ajoutée à mille autres du pouvoir de l'homme ſur tout ce qui peut être ſoumis, dans ſon organiſation, à l'empire de ſa volonté & à la force de l'habitude. (*Voyez* RUMINATION.) (L. J. M.)

MÉRYCOLOGIE. Hiſtoire, deſcription du mérycifme, des deux mots grecs *mericko* & *logos*. (*Voyez* MÉRYCISME.) (L. J. M.)

Fin du Tome neuvième.